



Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto



P.
1. E
5

COLLECTION
INTÉGRALE ET UNIVERSELLE
DES
ORATEURS SACRÉS.
DEUXIÈME SÉRIE,

RENFERMANT :

1° LES ŒUVRES ORATOIRES DES PRÉDICATEURS QUI ONT LE PLUS ILLUSTRÉ LA CHAIRE
FRANÇAISE DEPUIS 1789 ET AU DESSUS * JUSQU'A NOS JOURS,

SAVOIR :

MONMOREL, DE MONTIS, J. LAMBERT, DE LIGNY, BERGIER, DESSAURET, LENFANT, DE BEAUVAIS, CORMEAUX, DE
BEAUREGARD, DE BOISGELIN, DE NOÉ, COSSART, GUÉNARD, GÉRARD, LEGRIS DUVAL, L'ABBÉ RICHARD,
DE LA LUZERNE, ANOT, VILLEDIEU, DE BOULOGNE, DE BILLY, RIBIER, DE MONTEBLANC, MAUREL, BERTIN,
FEUTRIER, SALAMON, PERRET DE FONTENAILLES, BORDIERES, CAFFORT, FOURNIER, LONGIN, BOUDOT,
DOUCET, FRAYSSINOUS, ROBINOT, BOYER, LABOUDERIE, ROY, GUILLON, BONNEVIE, OLIVIER, ETC., ETC. ;

2° LES PLUS REMARQUABLES MANDEMENTS, OU DISCOURS

DE LEURS ÉMINENCES LES CARDINAUX DE BONALD, ARCH. DE LYON ; DU PONT, ARCH. DE BOURGES ;
DONNET, ARCH. DE BORDEAUX ; VILLECOURT, ANCIEN ÉVÊQUE DE LA ROCHELLE ;
DE NOSSEIGNEURS DEBELAY, ARCH. D'AVIGNON ; CHARVAZ, ARCH. DE GÈNES ; BILLIET, ARCH. DE
CHAMBÉRY ; DE PRILLY, ÉV. DE CHALONS ; DE MARGUÉRYE, ÉV. D'AUTUN ; DE MAZENOD, ÉV. DE
MARSEILLE ; LACROIX, ÉV. DE BAYONNE ; RIVET, ÉV. DE DIJON ; MENJAUD, ÉV. DE NANCY ;
ROESS, ÉV. DE STRASBOURG ; GUIBERT, ÉV. DE VIVIERS ; GIGNOUX, ÉV. DE BEAUVAIS ; ANGERAULT,
ÉV. D'ANGERS ; DUFETRE, ÉV. DE NEVERS ; GROS, ÉV. DE VERSAILLES ; BUISSAS, ÉV. DE LIMOGES ;
DEPÉRY, ÉV. DE GAP ; LAURENCE, ÉV. DE TARBES ; VICART, ÉV. DE LAVAL ; DE MORLHON,
ÉV. DU PUY ; DE GARSIGNIES, ÉV. DE SOISSONS ; DE BONNECHOSE, ÉV. D'ÉVREUX ; FOUL-
QUIER, ÉV. DE MENDE ; PIE, ÉV. DE POITIERS ; MABILLE, ÉV. DE ST-CLAUDE ; DUPANLOUP,
ÉV. D'ORLÉANS ; DE DREUX-BRÉZÉ, ÉV. DE MOULINS ; LYONNET, ÉV. DE ST-FLOUR ;
REGNAULT, ÉV. DE CHARTRES ; DANIEL, ÉV. DE COUTANCES ; DE LA BOUILLERIE, ÉV.
DE CARCASSONNE ; PLANTIER, ÉV. DE NÎMES ; DELALLE, ÉV. DE RODEZ ; JOURDAIN, ÉV.
D'AOSTE ; VIBERT, ÉV. DE MAURIENNE ; DELEBECQUE, ÉV. DE GAND ; MALOU, ÉV. DE
BRUGES ; DE MONTPELLIER, ÉV. DE LIÈGE ; BOURGET, ÉV. DE MONTRÉAL, ETC., ETC. ;

3° LES SERMONS

DE MGR ROSSI, PRÉLAT DE LA MAISON DU SAINT-PÈRE ; MM. ROBITAILLE, VIC. GÉN. D'ARRAS ; BRUNET,
VIC. GÉN. DE LIMOGES ; LECOURTIER, CHANOINE ARCHIPRÊTRE DE NOTRE-DAME A PARIS ; FAUDET, CURÉ
DE ST-ROCH, IBID. ; GAUDREAU, CURÉ DE ST-EUSTACHE, IBID. ; PETIT, CURÉ A LA ROCHELLE ; DECHAMPS,
SUPÉRIEUR DES PP. RÉDEMPTEURISTES DE BRUXELLES ; COQUEREAU, CHANOINE DE ST-DENIS ; GRIVEL, ID. ; LIABEUR,
CHAPELAIN DE L'EMPEREUR ; DASSANCE, CHANOINE DE BAYONNE ; LALANNE, DIRECTEUR DU COLLÈGE STANISLAS
MAUPIED, SUPÉRIEUR DE L'INSTITUTION DE GOURIN ; CARROY, PÈRE DE LA MISÉRICORDE ; VIDAL, DU
CLERGÉ DE PARIS ; BARTHÉLEMY, ID. ; NOEL, ID. ; CASSAN DE FLOYRAC, ID. ; CORBLET, DU CLERGÉ
D'AMIENS ; CABANÈS, ID. DE TOULOUSE ; BARTHE, ID. DE RODEZ, ETC.

4° UN COURS DE PRONES

TIRÉS DES MEILLEURS PRONISTES ANCIENS ET MODERNES,

5° UNE SÉRIE D'OUVRAGES SUR LES RÈGLES DE LA BONNE PRÉDICATION,

(Ces pronistes et ces maîtres de l'art seront nominativement énoncés sur les titres subséquents de cette collection)

PUBLIÉE

PAR M. L'ABBÉ MIGNÉ,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE RELIGIEUSE.

33 VOL. IN-4°. PRIX : 5 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA SÉRIE ENTIÈRE ; 6 FR. POUR LE SOUSCRIPTEUR
A TEL OU TEL ORATEUR EN PARTICULIER.

TOME SOIXANTE-ONZIÈME DE LA PUBLICATION ENTIÈRE ET TOME QUATRIÈME
DE LA SECONDE SÉRIE,

CONTENANT LES ŒUVRES ORATOIRES COMPLÈTES DE DE BEAUVAIS, DE L'ABBÉ COSSART, DE
DE NOÉ, ET L'ANALYSE DES SERMONS DU P. BEAUREGARD.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNÉ, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1856

* Pour Monmorel, de Montis et J. Lambert, oubliés dans la première série.



SOMMAIRE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE SOIXANTE-ONZIÈME VOLUME

DE LA PUBLICATION ENTIÈRE,

ET TOME QUATRIÈME DE LA SECONDE SÉRIE.

DE BEAUVAIS, ÉVÊQUE DE SENEZ

Notice sur M. de Beauvais.	col. 9
OEuvres complètes.	27
Sermons.	<i>ibid.</i>
Exhortations.	367
Panegyriques.	393
Oraisons funèbres.	85

L'ABBÉ COSSART.

Notice sur Cossart.	603
OEuvres oratoires complètes.	605
Instructions sur les commandements de Dieu.	<i>ibid.</i>
Instructions sur les commandements de l'Église.	725
Instructions sur les péchés capitaux.	753
Instructions sur les sacrements.	827

DE NOÉ, ÉVÊQUE DE LESCART.

Notice sur de Noé.	975
OEuvres oratoires complètes.	<i>ibid.</i>
Discours et mandements.	<i>ibid.</i>

LE P. BEAUREGARD, JÉSUIE.

Notice sur le P. Beauregard.	1083
Analyse des sermons du P. Beauregard	1085

BX

1756

A2M5

1844

V.71

NOTICE

SUR LA VIE ET LES SERMONS DE M. DE BEAUVAIS

ÉVÊQUE DE SENEZ.

Quelque abondante que soit la collection de nos sermonaires français, il est assez remarquable que l'on voit toujours augmenter avec un nouveau plaisir ce riche fonds de doctrine et d'éloquence qu'ils nous présentent. On se plaît à y admirer la prodigieuse fécondité de l'esprit humain, lequel, inépuisable dans ses richesses et infini dans ses combinaisons, sait tirer sans cesse de nouveaux développements des mêmes matières, saisir de nouveaux rapports dans les mêmes objets, et trouve toujours le secret de rajeunir, en quelque sorte, les vérités éternelles de la morale, par cette singulière variété d'aspects sous lesquels il les présente, et de couleurs dont il les embellit. Après avoir jugé les talents, on aime encore à juger les réputations. On est curieux de voir comment tel orateur qui a fait tant de bruit à la ville et à la cour, pourra soutenir les épreuves de l'impression et d'une lecture réfléchie; et si c'est à l'illusion de son débit ou à la force de son éloquence, à la faveur des circonstances ou à celle de son mérite, qu'il a dû ses succès et sa vogue. Voilà ce qui explique à peu près cette espèce d'empressement qu'on montre encore pour ce genre de productions oratoires, malgré l'indifférence pour tout ce qui tient à la religion, et le dégoût toujours croissant pour toutes les choses graves et sérieuses. Aussi les sermons de M. l'évêque de Senez étaient-ils attendus avec cette impatience qu'inspiraient sa réputation et le rang qu'il a tenu dans l'Eglise; et c'est aussi pour y satisfaire que nous nous sommes empressés d'en rendre compte. Mais ce n'est pas sans quelque surprise que nous n'avons trouvé, à la tête de cette édition, aucun discours préliminaire qui pût faire connaître au public la vie et la personne de l'illustre prélat, ainsi que le genre et le caractère particulier de ses ouvrages; rien n'étant plus intéressant pour les lecteurs que de pouvoir saisir les rapports qui existent entre l'esprit et les mœurs; les talents et les vertus, la conduite et les productions d'un orateur. Nous avons donc, cru qu'on nous saurait gré de suppléer par cette notice à celle qui manque à l'édition que nous annonçons; et nous le faisons avec d'autant plus de confiance, qu'ayant eu l'avantage de connaître personnellement celui-ci, nous sommes en état de le faire connaître aux au-

tres. C'est un hommage que nous devons à sa mémoire, à sa respectable famille, et à la gloire des orateurs français, parmi lesquels il mérite d'être compté.

Jean-Baptiste-Charles-Marie de Beauvais naquit le 17 octobre 1731, de parents honnêtes, mais d'une fortune médiocre, à Cherbourg, dans la même ville, qui, quarante ans auparavant, avait vu naître le P. de Neuville, un de nos plus célèbres prédicateurs modernes. Son père, avocat au parlement de Paris, s'appliqua lui-même à former ce fruit unique de son mariage, et les heureuses dispositions de cet enfant chéri répondirent parfaitement à ses soins et à sa tendresse. Sa mère, Charlotte Luce, n'oublia rien de son côté pour lui inspirer tous les sentiments de piété dont elle était pénétrée. Mais voulant lui donner une éducation plus complète, plus digne de remplir leurs vœux et leurs espérances, ils quittèrent l'un et l'autre leur modeste domicile, et vinrent se fixer à Paris, où ils le mirent au collège d'Harcourt. Il fit sa rhétorique sous le célèbre M. Le Beau, digne successeur de Rollin, et les progrès du disciple furent bientôt dignes d'un tel maître. Son père étant mort, et sa mère étant retournée dans sa patrie, M. de Beauvais, son oncle, chef du bureau de l'agence générale et garde des archives du clergé, l'adopta comme son fils et se chargea de suivre son éducation. Le moment étant arrivé où il fallait se décider pour le choix d'un état, son goût naturel pour l'éloquence et l'innocence de ses mœurs, dirigèrent ses regards vers cette société célèbre qui soutenait alors la gloire de cette même prédication qu'elle avait créée parmi nous, et dont la ruine a entraîné tout à la fois, et celle de l'éducation et celle de la chaire. Mais son directeur, le digne et vertueux M. Léger, curé de Saint-André-des-Arts, le décida pour l'état ecclésiastique. Ce n'était point là cependant l'intention de son oncle, qui le destinait à être son survivancier, et se proposait de lui donner l'ainée de ses filles. Après être resté pendant quelque temps dans les bureaux de l'agence du clergé, le jeune de Beauvais profita de l'absence de son oncle pour prendre l'habit cléricale. Sa pieuse mère applaudit à cette vocation, et son oncle, ne voulant pas contrarier ses goûts, le fit entrer au collège de Sainte-Barbe, et ensuite au séminaire de Saint-

Nicolas-du-Chardonnet. Il fit son cours de théologie dans cette école vénérable, qui nous rappelle encore des noms si chers à la religion, et dont le souvenir vivra aussi longtemps que le nom de Bossuet qui décora ses fastes. Son cours achevé, il alla dans sa patrie pour être ordonné prêtre, et donner à sa tendre mère ce spectacle de piété et de consolation. Revenu à Paris, il entra dans la communauté de Saint-André-des-Arts, que présidait le vénérable pasteur qui avait dirigé sa première jeunesse, et que la réunion de tout ce qu'il y avait d'ecclésiastiques distingués, faisait regarder alors comme le séminaire de l'épiscopat. Il ne tarda pas à s'y distinguer par ses talents pour la prédication, et peut-être même, il faut le dire, trop tôt pour sa gloire. Car on ne peut disconvenir qu'il n'eût réussi d'avantage et fait de plus grands progrès s'il avait débuté plus tard, et s'il eût laissé mûrir son talent par une étude plus sérieuse et plus approfondie des hommes et des bons modèles. C'était, en général, ce défaut de la précipitation qu'on remarquait dans les ecclésiastiques à talents, lesquels, avides de succès ou trop impatients de suivre les premières impressions de leur zèle, abrégeaient trop souvent le temps des épreuves et des travaux préliminaires qu'exige la perfection d'un art auquel suffit à peine la vie tout entière d'un homme. Quoi qu'il en soit, l'abbé de Beauvais fixa bientôt l'attention de la capitale, et le public s'empressa de l'entendre. Son talent fut heureusement secondé par ces qualités extérieures qu'on ne se donne point, et qui sont cependant plus nécessaires qu'on ne pense au succès du ministère. Une figure douce et noble, une manière de dire aisée sans être négligée; je ne sais quel air de confiance qui n'était pas l'assurance, et qui n'était rien à sa modestie; un air pénétré, garant de l'intime persuasion des vérités qu'il annonçait, tout cela, dis-je, disposait son auditoire à l'écouter favorablement, et dès qu'il paraissait en chaire, il avait déjà les cœurs pour lui. Son excellente réputation et sa conduite véritablement ecclésiastique ne contribuèrent pas moins à ses succès, et l'on était encore d'autant plus disposé à goûter l'orateur, que la pureté de ses mœurs répondait à celle de sa morale.

En 1765, il fut choisi pour prêcher le panégyrique de saint Augustin, devant l'assemblée générale du clergé. Ce discours ne se prononçait que tous les dix ans, c'est-à-dire à chaque grande assemblée, et c'était la seule occasion où un ecclésiastique du second ordre eût l'honneur de parler devant les vieillards du sanctuaire et le corps des premiers pasteurs. Le procès-verbal de cette journée porte que « l'assemblée, pour témoigner combien elle est satisfaite du panégyrique prononcé par M. l'abbé de Beauvais, a prié Mgr l'archevêque de Reims de le recommander à Mgr l'évêque d'Orléans, pour lui procurer les grâces de Sa Majesté,

qu'il mérite par ses talents et par sa conduite. »

M. l'abbé de Broglie, agent général du clergé, ayant été nommé, l'année suivante, évêque de Noyon, le choisit pour un de ses vicaires généraux, et lui donna ensuite un canonicat dans sa cathédrale. Cette nouvelle place ne fit que mettre son mérite dans un nouveau jour. Il fut aimé par son évêque aussi tendrement qu'il l'avait été par son pasteur, car il était impossible de le voir de près sans s'attacher à lui. Une candeur presque enfantine, une âme aimante et communicative, un grand fonds de bonté et d'indulgence, une gaieté agréable, mais toujours décente, une aimable facilité à se prêter à tout ce qui ne sortait pas des bornes de l'honnêteté, tel était le riche fonds de son naturel. Aussi se fit-il autant d'amis dans la société qu'il en avait dans la chaire: amis qui lui restèrent toujours tendrement attachés, et qui travaillèrent avec ardeur autant à sa réputation qu'à sa fortune.

Dès l'année 1761, il avait été nommé pour prêcher à la cour le sermon de la Pentecôte; c'est par ce discours qu'il essaya ce théâtre si fécond en écueils, où la fortune des prédicateurs est presque aussi hasardeuse que celle des courtisans; où les jugements sont aussi changeants que les humeurs et les intérêts; où les succès de l'orateur dépendent presque toujours des circonstances; où l'on ne sait presque jamais ce qui doit plaire ou offenser; où les plus grands talents sont quelquefois déconcertés, et où souvent réussissent les médiocres; où enfin le prédicateur a principalement à combattre les deux plus grands ennemis que puisse avoir la sainte parole, l'indifférence et la frivolité. L'abbé de Beauvais y fut goûté, et c'est par là qu'il préluda à l'Avent devant le roi, en 1768, et ensuite au Carême; en 1773, qui mit le sceau à sa réputation, et le dernier terme à sa fortune.

A la suite de ce carême on lui proposa un canonicat de la Sainte-Chapelle, récompense qui n'était pas proportionnée au grand succès qu'il avait eu, et qui ne remplissait nullement les intentions de ses patrons. On comptait surtout parmi eux le maréchal de Broglie, frère de l'évêque de Noyon, le maréchal et la maréchale de Noailles-Mouchy, protecteurs zélés de tous les talents utiles à la religion, et qui méritaient d'être nommés ici, autant pour l'honneur de leur mémoire que pour celui de l'orateur qui était l'objet de leur bienveillance. Aussi l'évêché de Sénez étant venu à vaquer dans cette circonstance, ils le sollicitèrent pour l'abbé de Beauvais auprès de Mesdames, filles de Louis XV, et ces pieuses princesses le demandèrent à leur père. Ce monarque, qui avait le sens droit, et qui, au milieu même de ses plus grandes faiblesses, ne cessa jamais de respecter la religion et ses ministres, n'hésita pas à le nommer: et c'est ainsi que ces rois, qu'on nous représentait comme des tyrans qui ne voulaient

que des esclaves, récompensaient les orateurs courageux qui leur disaient la vérité.

Un évêché donné à un ecclésiastique sans naissance était alors un événement, ou tout au moins une nouveauté dont parlaient et la ville et la cour. On en parla donc, mais ce ne fut que pour applaudir unanimement à ce choix, et rendre hautement justice aux vertus qui, tout autant que les talents de l'abbé de Beauvais, avaient contribué à son élévation. Car c'en était une alors véritablement que l'épiscopat, par les honneurs, les titres, les richesses, et la considération dont il était environné. Nos pères avaient senti la nécessité de placer les évêques au sommet, pour ainsi dire, de la hiérarchie sociale, comme la religion, dont ils sont les premiers ministres, doit être à la tête de tout. Il n'y avait qu'un *siècle de lumières* qui pût trouver qu'il est bon et utile de les tenir dans la dépendance, et de ne leur donner qu'une existence précaire et peu honorée. C'était aussi pour augmenter cette considération et cette vénération des peuples, dont ils ont un aussi grand besoin pour le bien de ces mêmes peuples, qu'on les prenait dans l'ordre de la noblesse, parce que le respect que l'on avait pour leur naissance augmentait encore le respect qu'on devait avoir pour leur caractère, et que le crédit de leur famille pouvait encore ajouter à l'autorité de leur place. C'était donc un véritable bien pour la religion qu'une pareille politique; et si la noblesse n'avait fait que l'emporter à mérite égal dans la distribution des dignités ecclésiastiques, les choses eussent été parfaitement dans l'ordre. Le mal réel était dans ce que les ancêtres tenaient lieu de mérite, dans ce que les places saintes étaient le patrimoine exclusif d'une caste privilégiée que l'on accoutumait par là à compter les titres pour tout et la vertu pour rien, et dans l'impossibilité presque absolue où était le mérite roturier de parvenir aux premières dignités de l'Eglise, sans un concours de circonstances extraordinaires : voilà l'abus vraiment intolérable qui affligeait l'Eglise de France. C'est ce que les évêques eux-mêmes commençaient à sentir assez généralement au moment de la révolution; et il est notoire qu'à cette époque il s'était fait un grand changement dans les principes du ministre de la feuille, résolu alors de favoriser efficacement l'émulation ecclésiastique, et de faire revivre, à cet égard, le siècle de Louis XIV, en élevant les premiers talents aux premiers honneurs du sanctuaire. Mais le moment fatal marqué par la Providence était arrivé où il ne s'agissait plus d'émulation, mais de destruction, et où tout devait périr, les talents comme les grandeurs. Il reste à savoir maintenant si l'on a profité des leçons de l'expérience; si, depuis que la noblesse n'est comptée pour rien, le mérite est compté pour quelque chose, et si la protection ne fera pas aujourd'hui ce que la naissance faisait autrefois. C'est aux faits à parler, et à nous apprendre tout ce que

nous avons à craindre ou à espérer à cet égard. En attendant, nous remarquerons combien il importe dans la position actuelle des choses, où le clergé, dépouillé de toutes les décorations mondaines, a perdu beaucoup de ce respect que donne l'opinion, de n'élever à l'épiscopat que des hommes qui puissent y suppléer par leur considération personnelle; sans quoi, privés tout à la fois et du lustre de l'origine et du lustre des talents, ils tomberaient bientôt dans un avilissement non moins funeste à l'ordre politique qu'à l'ordre religieux.

M. de Beauvais venait à peine d'être nommé, lorsqu'il prêcha devant le roi le sermon de la Cène, où, profitant de la nouvelle autorité que lui donnait sa dignité nouvelle, il s'éleva avec encore plus de force contre les scandales de la cour, qu'il fit singulièrement contraster avec la misère du peuple. Nous ne savons pas trop pourquoi l'éditeur de ses sermons n'y a pas inséré celui-ci; mais on ne se rappelle pas moins l'impression que l'orateur fit en cette occasion, où, pour émouvoir le monarque par le spectacle de sa fin dernière, et paraphrasant pour cela ce passage de l'Ecriture: *Encore quarante jours, et Ninive sera détruite* (Jon., III, 4.), il parut lui prédire une mort qui semblait encore éloignée, et qui néanmoins suivit si littéralement la menace de l'orateur. C'est aussi cette circonstance frappante qu'il rappelle dans l'exorde de l'oraison funèbre de Louis XV, et qui en rend le début si imposant, et presque Bossuétique, lorsqu'adressant la parole au petit-fils du monarque, il lui dit: « Quand j'annonçais, il y a peu de temps, la divine parole devant votre auguste aïeul; quand je lui parlais de son peuple, et que son cœur paraissait si touché de la misère publique; hélas! qui eût prévu le coup terrible dont il était menacé? Déjà le glaive invisible de la mort était donc suspendu sur cette tête auguste. Hélas! qui eût pensé que nous aurions pu lui dire alors dans un sens si littéral: *Encore quarante jours, adhuc quadraginta dies*; encore quarante jours, et vous serez porté dans le sépulcre de vos pères; et cette même voix que vous entendez en ce moment, sera l'interprète du deuil de votre peuple à vos funérailles. »

En 1775 et 1782, il fut nommé député aux assemblées du clergé, par la province ecclésiastique d'Embrun, et il y prononça les discours d'ouverture aux messes solennelles du Saint-Esprit. Nous ignorons encore pourquoi l'éditeur n'a pas fait part au public de ces deux discours, que les circonstances rendaient si intéressants. Mais nous en trouvons le précis dans les procès-verbaux de ces deux assemblées.

Le procès-verbal de la séance du 7 juillet 1775, porte : « Le prélat a pris pour texte : *Consilium pacis erit inter illos duos.* (Zach., VI, 13.) Il y aura entre eux (entre le prince et le pontife) un conseil de paix.

« Il a montré combien les deux puissances étaient intéressées, plus que jamais, à se

réunir, et à redoubler leurs efforts contre les progrès de la licence et de l'impiété.

« Dans la première partie du discours, il a fait voir quel doit être le zèle de la puissance spirituelle; dans la seconde, quel doit être celui de la puissance temporelle; et dans la troisième, quel doit être l'accord de l'une et de l'autre puissance, pour la défense de la foi et des mœurs. »

Celui de la séance du 15 octobre 1782, s'exprime ainsi : « Mgr l'évêque de Sénez a pris pour texte ces paroles du livre de l'Exode (XXXV, 29) : *Omnes obtulerunt donaria. Tous ont offert des dons.* »

« Après avoir applaudi aux nouveaux témoignages de fidélité et d'attachement que la nation vient de donner au roi et à la patrie, l'orateur a exposé, premièrement les principes de la religion et ceux d'une saine politique sur la fidélité inviolable que les sujets doivent aux princes et aux puissances. Il a rappelé à cette occasion la doctrine que le clergé de France a consignée dans sa déclaration célèbre de 1682, et il en a consacré l'année séculaire par la profession solennelle de la même doctrine : secondement, il a développé les motifs généraux qui doivent attacher tous les citoyens à leur patrie, et les motifs particuliers qui doivent nous unir plus étroitement à la nôtre. Il a terminé le discours par le nouvel exemple que le clergé s'empressait de donner de son zèle pour le roi et le bien public.

« Mgr l'évêque de Sénez a rempli le plan de ce discours, avec la majesté convenable à la circonstance et au sujet, et avec l'éloquence noble et persuasive qui lui est propre. »

M. de Beauvais honora son épiscopat par ses vertus, par une grande régularité, par sa charité envers les malheureux, et par son zèle pour la discipline ecclésiastique. Il eut ce rapport de plus avec les orateurs les plus célèbres de l'épiscopat français, qui tous furent l'amour de leurs diocèses en même temps qu'ils étaient l'honneur de la chaire. Il aimait à ouvrir son palais aux pauvres villageois, qui aimaient eux-mêmes à le voir; et ce qu'il regrettait le plus, c'était de ne pouvoir entendre leur langage, ni de leur faire entendre le sien, pour épancher avec eux son âme simple et naïve. On vit toujours régner entre lui et ses coopérateurs une concorde véritablement fraternelle. Il les honorait par des égards; il ne cherchait à dominer sur eux que par les exemples; il ne perdit jamais de vue que le respect qu'il portait à l'état pastoral ne pouvait qu'ajouter à celui qui était dû à la supériorité de son ordre; et l'on peut dire de lui ce qu'il a dit de l'évêque de Noyon, qu'aucun évêque ne s'est montré plus que lui le collègue des prêtres.

Non-seulement M. de Beauvais honora l'épiscopat, mais il y fut singulièrement honoré, et y jouit de toute la considération qui était due à son caractère. Nous avons souvent entendu dire aux détracteurs de l'ancien clergé, que les évêques cherchaient

à mettre entr'eux et lui une distance orgueilleuse, et qu'il était traité dans le clergé, à peu près comme l'étaient, dans le militaire, les officiers de fortune. Rien n'est moins vrai. Nous l'avons toujours vu vivre avec ses collègues comme avec ses pairs; et nous pouvons dire que s'il y avait quelque différence, elle était toute à l'avantage de celui qui avait su, par son mérite, surmonter les obstacles que lui opposait la fortune. Lui-même, bien loin de rougir de sa naissance, aimait à la rappeler, non-seulement dans les conversations, mais son sermon de la Cène, où il s'agissait de faire la peinture des misères du peuple, il disait au monarque que, tiré lui-même de cette classe, il avait été plus à portée qu'un autre de les connaître. C'est ainsi que pour prouver la tendresse que M. Léger avait pour lui, il peint la surprise de ce pasteur, lequel, sur le lit même de la mort, apprend la nomination de l'élève qu'il a tant aimé : « Au moment, dit-il, où il apprit que je venais d'être placé dans un rang où son amitié pour moi n'aurait pu prévoir que je fusse appelé, son âme étonnée se réveille comme d'un sommeil profond : *Quasi de gravi somno evigilans.* (Gen., XXXV, 26.) Lui qui m'avait toujours tenu lieu de père; lui qui savait combien j'avais besoin de ses conseils, il s'agite, il gémit de ne pouvoir exprimer le sentiment qu'il éprouve. Ah! s'écrie-t-il en soupirant, ah! que j'aurais de choses à lui dire! et ses yeux éteints se baignent de larmes. » Tout le reste de ce morceau est touchant, autant que l'application du passage de la Genèse, est heureuse.

En 1783, il donna la démission de son évêché par des motifs qu'il est inutile de discuter ici. Le principal fut sans doute de se rendre plus utile à l'Eglise auprès du vertueux pontife qui occupait alors le siège de la capitale, et qui y jouit encore de la même vénération que s'il était toujours en place, et de donner à ses talents un théâtre qui leur convint bien plus que les montagnes de la Provence, et un petit diocèse où ils étaient comme perdus. On ne peut cependant se dissimuler que la considération dont il jouissait, n'ait été un peu affaiblie par cette démarche, parce que, cessant ainsi d'être le collègue proprement dit des évêques en place, et devenant, en quelque sorte, étranger aux affaires de l'Eglise de France, il ne pouvait que perdre un peu de ce respect d'opinion qui tenait au lien même qui l'attachait à son diocèse. M. de Beauvais le sentit; aussi ne négligea-t-il rien pour rendre ses loisirs utiles, et mettre sa retraite à profit. Le principal objet qui le fixa fut l'instruction et l'encouragement des prédicateurs. Il forma le projet de fonder pour eux un séminaire particulier, et il engagea dans cette intention M. l'archevêque de Paris, qu'on était toujours sûr de déterminer quand on lui proposait une bonne œuvre, à faire l'achat d'une maison appartenant aux Eudistes. En attendant que cet

établissement pût se former, il pria l'abbé Auger, traducteur des œuvres de Démétrius, des homélies de saint Chrysostôme, et autres ouvrages des anciens, d'établir chez lui des conférences sur l'éloquence chrétienne. Mais nous ne pouvons pas nous empêcher de dire que ce choix n'était pas heureux. Totalelement étranger à la chaire, l'abbé Auger n'en connaissait pas plus la théorie que la pratique, et quoique traducteur de saint Chrysostôme, il n'était rien moins qu'un Chrysostôme. Aussi, ces conférences n'eurent aucun succès ni aucune suite, et ce fut pour y suppléer, que M. de Beauvais entreprit un ouvrage véritablement digne de son zèle et de son talent, une nouvelle bibliothèque des prédicateurs, c'est-à-dire, une collection des plus beaux passages des pères de l'Eglise, soit dans le dogme, soit dans la morale. Il s'associa, à cet effet, quelques collaborateurs aussi savants que laborieux ; et nous ne doutons pas que cet ouvrage, fait avec autant de goût que de soin, n'eût été, s'il eût pu le finir, d'un grand avantage pour ceux qui se destinent au ministère de la chaire.

M. de Beauvais mettait ainsi sa retraite à profit, quand arrivèrent les Etats généraux, et il y fut nommé par l'assemblée du bailliage de Paris, *extra muros*. Il avait désiré cette députation, non sans doute dans des vues d'ambition, mais dans l'unique dessein de se rendre utile à la religion et à l'Eglise. Il entra dans cette assemblée, sans trop prévoir la déplorable issue qu'elle devait avoir. Il croyait encore à la réforme des abus, sans trop se douter que ce mot n'était autre chose que le mot d'ordre des novateurs, et le signal de destruction de toutes nos institutions anciennes. Mais il ne tarda pas à ouvrir entièrement les yeux, et à mesurer tout l'abîme qui s'ouvrait devant lui. Souvent il tenta de prendre la parole ; mais il n'avait ni la force physique, ni la force morale, pour lutter avec des hommes qui se jouaient ouvertement de la justice, auprès desquels la raison, quelque évidente qu'elle fût, devait toujours perdre sa cause ; et pour se faire entendre parmi toutes les vociférations de la rage, et le déchainement de toutes les passions rassemblées. Cette âme douce et pleine de candeur fut donc déconcertée à la vue d'un auditoire d'une si étrange espèce ; et le même qui n'avait pas tremblé devant les rois, craignit de parler devant cette foule de souverains, aussi nouveaux par leurs prétentions que par leur langage. Ainsi, sa simplicité et sa droiture furent, pour ainsi dire, prises au dépourvu ; et c'est ce qui explique ce silence dont il s'enveloppa pendant le peu de temps qu'il resta dans cette assemblée. Mais ce silence n'empêcha pas qu'il ne fût signalé à la multitude, et en butte personnellement aux outrages où la poussaient les conjurés : il eut la gloire de partager à Versailles la lapidation de l'archevêque de Paris, qu'il s'agissait d'intimider, au moment où l'assemblée méditait la spo-

liation du clergé. Cet événement acheva de flétrir son âme, et porta la plus forte atteinte à sa santé, qui dès lors s'altéra insensiblement. Une espèce de langueur le conduisit, en quelques mois, au tombeau, dans lequel il emporta les plus cruels pressentiments, et la triste persuasion qu'il allait dire, dans plus d'un sens, un adieu éternel à l'Eglise de France et à la monarchie.

Il mourut le 4 avril 1790, dans le palais archiépiscopal de Paris, à l'âge de 59 ans ; son corps fut transporté à Sainte-Marine, paroisse de l'archevêché, et transporté ensuite au Mont-Valérien, où il s'était fait, depuis quelques années, une retraite laborieuse. Il fut inhumé dans l'église des prêtres, où il avait demandé d'être enterré. Les amis de l'illustre défunt formèrent le dessein de faire élever un monument en marbre sur son tombeau ; une souscription allait s'ouvrir pour cet objet, quand la révolution empêcha l'exécution d'un vœu si juste et si respectable. L'église même qui renfermait sa dépouille mortelle fut bientôt démolie. Mais si ses cendres restent sans honneur, son nom ne restera pas sans gloire ; et ses sermons le recommanderont bien davantage à la postérité que le monument le plus riche, et la plus belle des épitaphes.

Ces sermons, en effet, en les jugeant même au-dessous de nos grands modèles, n'en méritent pas moins de figurer avec distinction parmi ceux qui honorent la chaire française. On n'y rencontre pas, à la vérité, cette vigueur de raison, cette élévation de pensées, cette vaste ordonnance de plan, cette fécondité d'imagination qui distinguent nos premiers orateurs ; mais il y règne une simplicité noble et soutenue, une sensibilité douce, une diction correcte, et je ne sais quel aimable abandon, qui quelquefois, il est vrai, va jusqu'à la négligence, mais qui persuade d'autant plus, qu'il laisse moins voir d'effort et de travail. On y voit un homme de bien qui, comme celui dont parle l'Evangile, tire sans peine, *du bon trésor de son cœur, de bonnes choses* (Luc. VI, 45) ; des choses quelquefois éloquentes, et toujours instructives, qui n'éblouissent pas le lecteur, mais qui l'attachent ; qui ne l'enlèvent pas à lui-même, mais qui le remuent doucement. Ses compositions portent l'empreinte de son caractère, la modération, la douceur et la facilité. Presque toujours il manque de force, mais jamais de goût et de mesure. On peut assez dire de lui qu'il est *sans reins*, suivant l'expression de Quintilien, mais il n'est pas sans grâce et sans onction. S'il n'a pas de grandes pensées, il n'en a jamais de subtiles ni d'alambiquées : s'il manque de véhémence et d'impétuosité, il ne manque pas de chaleur. C'est un fleuve paisible, que l'on ne voit jamais franchir ses bords, mais qui n'en contribue pas moins à l'utilité et à l'ornement des campagnes qu'il arrose. Enfin, jamais emporté par de grandes passions, il n'en communique point à ses lecteurs ; mais il n'en est pas moins un modèle

de ce que les rhéteurs appellent le genre tempéré : et combien y en a-t-il qui excellent dans le sublime ?

On remarquera surtout avec plaisir dans ces sermons, une heureuse application de plusieurs textes de l'Écriture, mais que trop souvent l'orateur indique, bien plus qu'il ne les développe ; un certain art de tirer parti des circonstances dans lesquelles il parlait, et qui pouvaient servir à l'ornement de son sujet ; et une certaine habileté à tourner en sentiments et en leçons les compliments qu'il était obligé de faire. Nous pouvons en donner un exemple dans celui qu'il adressait à Louis XV, le jour de Pâques.

« Mon Dieu, au milieu de tous les maux qui affligent la religion et l'humanité, nous nous bornons en ce jour à un vœu unique. Il renferme tous les vœux que nous pouvons former. Mon Dieu, sauvez le roi, sauvez un prince si digne par sa clémence et son humanité de toute votre miséricorde : et la religion va reprendre sa première splendeur ; et les mœurs publiques vont recouvrer leur pureté et leur innocence ; et la nation va voir re fleurir les anciennes vertus et l'antique honneur des Français ; et avec la félicité intérieure de l'Etat, la monarchie va voir revivre encore sa puissance et sa gloire extérieure, et l'ascendant dont elle avait toujours joui dans l'univers. Mon Dieu, sauvez le roi ; c'est le vœu, c'est le cri universel de votre peuple. Que Louis ressuscite avec Jésus-Christ ; qu'il ressuscite par un effet de votre grâce toute-puissante ; qu'il ressuscite en ce jour, en ce moment, et le bonheur, et la gloire, et la vertu de la nation, la nation entière va ressusciter avec son maître. Mon Dieu, mon Dieu, sauvez le roi, et tout est sauvé. »

Ce compliment est, sans doute, loin de ceux que Massillon faisait à Louis XIV ; mais sa simplicité même a quelque chose de touchant ; et cette effusion de cœur, qui annonçait si bien la sincérité des désirs que formait l'orateur, suppléait en quelque sorte au vide des idées, et ne laissait pas que de faire impression sur les auditeurs et sur le monarque.

Quand au fond et à la matière de ses sermons, on peut lui reprocher d'avoir abandonné la partie doctrinale pour s'attacher exclusivement à la partie morale. Presque tous ses sujets n'ont rapport qu'aux vertus humaines. C'est le *luxe*, c'est la *compassion*, c'est la *dispensation des bienfaits*, c'est la *piété filiale*, c'est l'*amour paternel*, c'est la *misère des pauvres*, ce sont les *vertus sociales* : et s'il est des sermons qui sortent de ce cercle par le titre, ils y sont ramenés par les réflexions. Peut-être s'y portait-il naturellement par son goût et par le genre de ses études. Car nous savons qu'il montra dès sa jeunesse un assez grand éloignement pour la dialectique, et par conséquent pour les sujets de discussion : sujets au reste qu'il est plus aisé de dédaigner qu'il n'est facile d'y réussir. C'est aussi peut-être un tribut qu'il a payé à l'esprit de son siècle,

qui ne rêvait alors qu'humanité et bienfaisance et au goût d'une cour frivole et légère, essentiellement ennemie de toute instruction trop approfondie. Mais s'il était vrai qu'il eût voulu s'accommoder par là aux idées qui commençaient à prévaloir, ou à la fausse délicatesse de son auditoire, ce que nous sommes bien loin de décider, on pourrait dire alors qu'il aurait trahi lui-même son talent, et porté la peine de sa complaisance par le manque d'élévation et de substance qui se fait trop sentir dans ses sermons. Car ce sont les grands objets que renferment les mystères, qui élèvent l'âme de l'orateur chrétien, et communiquent à ses compositions une vigueur et une majesté que la morale toute simple ne comporte pas par elle-même. Aussi est-ce dans ces régions sublimes que l'on a vu planer les aigles de la chaire ; c'est dans ces vastes réservoirs qu'ils venaient puiser les eaux abondantes de l'éloquence sacrée ; c'est dans ce genre de sermons que Bourdaloue et Massillon se sont surpassés eux-mêmes ; et si l'un n'a rien fait de mieux que sa *Passion* si renommée, dont le dogme fait tout le fond, l'autre n'a rien fait de plus éloquent que son sermon sur la *divinité de Jésus-Christ*. Bossuet n'est jamais plus admirable, même comme orateur, que quand il s'enfonce dans les profondeurs dogmatiques, qu'il ne faut pas confondre avec les discussions scolastiques. Partout il ramène les vérités morales aux vérités mystérieuses ; et il sait les enchaîner de telle sorte, qu'elles se fortifient réciproquement, et se font ressortir les unes par les autres. Voyez quelle magnificence de doctrine il déploie dans son sermon sur l'*éminente dignité des pauvres* ; et comme dans celui sur la *parole de Dieu*, qu'il compare avec le mystère eucharistique, il sait tirer de ce rapport auguste, je ne sais quelle profondeur et quelle majesté qui paraissent d'abord étrangères à la nature de son sujet. Il n'y a pas même jusqu'à ses oraisons funèbres où l'on n'admire ce noble accord et cet heureux mélange de doctrine et d'éloquence, et où il ne veuille entrer, avec le prophète, dans les puissances du Seigneur. Tant il était porté au grand ! tant son génie avait besoin de l'infini, et se trouvait comme trop resserré dans les limites de la morale humaine ! tant il est vrai que le champ dogmatique, où les orateurs médiocres croient ne trouver que des épines et des ronces à cueillir, renferme néanmoins, pour ceux qui savent le défricher, des fruits abondants dont le génie se nourrit, et même des fleurs dont l'éloquence peut se parer.

D'après ce que nous avons dit du genre de talent, de la trempe d'esprit et du caractère de M. de Beauvais, il semble qu'il n'aurait dû nullement réussir dans les oraisons funèbres, qui n'admettent point le genre tempéré, et où doit régner je ne sais quel ton de force et de majesté qui doit toujours tendre au sublime. Genre si difficile, qu'après Bossuet, et, à une grande distance de lui, Fléchier, nos plus célèbres orateurs y

sont restés au-dessous de leur talent, et que Massillon même y a échoué. C'est néanmoins dans ces sortes de discours que de M. de Sénez s'est le plus distingué, et il y montre une certaine hauteur que l'on est loin de rencontrer dans ses sermons. Il est vrai qu'il composa ses oraisons funèbres dans la maturité de son talent, à l'exception de celle de l'enfant d'Espagne, qui se ressent un peu de la jeunesse de l'auteur. Il est peu de ses sermons qu'on puisse comparer, soit à l'oraison funèbre du curé de Saint-André-des-Arts, où il sait si bien suppléer à la stérilité de son sujet; soit à celle de Louis XV, où il a su si bien en éviter les écueils, et concilier avec une adresse singulière les intérêts qu'il devait à la vérité, et le respect qui était dû à la mémoire du monarque; soit à celle du maréchal du Muy, où il est simple et noble comme son héros, et moins encore à celle de l'évêque de Noyon, où il a déployé autant de sensibilité que d'imagination. C'est ici surtout son chef-d'œuvre; c'est ici principalement qu'il a su prendre un ton vraiment funèbre, et mettre autant de pathétique dans ses mouvements, que d'harmonie dans son style. Il avait à pleurer un protecteur qui était devenu son ami le plus tendre, et qu'une mort prématurée avait frappé au milieu de sa jeunesse et de sa gloire; un homme d'un esprit juste autant qu'orné, d'un caractère sûr autant qu'aimable, d'une âme franche autant que généreuse; un évêque enfin qui, par son nom et ses vertus, faisait tout à la fois l'honneur et l'espérance de l'Eglise. Un pareil sujet, en intéressant de si près son cœur, ne pouvait qu'inspirer son génie. On ne peut s'empêcher d'y reconnaître une âme fortement émue. Plus occupé de répandre des larmes que des fleurs sur la tombe de son ami, il en fait verser à tous ceux qui le lisent. Ce sont partout des sanglots qui partent du cœur: c'est partout une douleur si naturelle et si vraie, qu'il est impossible de ne pas la partager. Qu'y a-t-il, par exemple, de plus pathétique et de plus éloquent que l'exorde et la péroraison de ce discours? Malheur à l'âme froide qui n'en serait pas attendrie! Combien une aussi touchante élogie est loin de ces grimaces sentimentales devenues aujourd'hui si communes dans les écrits de nos penseurs; et qu'il y a loin de cette sensibilité exquise et de cet heureux abandon, à cet art pénible et frivole, qui arrange des phrases et fait jouer les mots ensemble!

M. de Beauvais eut de son temps un rival dans l'abbé de Boismon, lequel, en qualité de prédicateur en titre de l'Académie française, était chargé des différentes oraisons funèbres que cette compagnie était en usage de faire prononcer à la mort des princes. C'était l'orateur à la mode, c'était le prédicateur du beau monde, des beaux esprits, des philosophes mêmes. Il y aurait de l'injustice à lui refuser un talent supérieur; et l'on ne peut nier qu'il ne réunisse à une grande richesse d'idées, une grande pureté

d'expressions. Mais les beautés sans nombre dont étincellent ses discours, sont déparées par un ton plein d'afféterie dans le style, et d'emphase dans les pensées, et par je ne sais quelle morgue magistrale et sentencieuse, aussi contraire à la véritable éloquence qu'à la dignité d'un orateur chrétien. On peut dire de lui qu'il est le Thomas de la chaire. Même sécheresse, même tension de style, même enflure, même composition précieuse et maniérée: et c'était de tels orateurs qu'il fallait alors à l'Académie. M. de Beauvais ne fut jamais dominé par cette vanité du bel esprit, qui était alors la vanité dominante. Rien d'affecté, rien de pénible dans sa manière; nulle roideur, nulle prétention au néologisme. Point de ce faux enthousiasme qui est tout dans la tête; point de cette pénible recherche de grands mots pour parer de petites idées: tout y coule de source; et chez lui, le trait du cœur commande presque toujours le trait du style. Il est vrai qu'il ne creuse jamais à une certaine profondeur, et que souvent l'esprit murmure de la disette de ses pensées; mais il y supplée par l'abondance des sentiments, et par un grand fonds, non de philosophie, mais de raison qui ne l'abandonne jamais. Il n'a rien de hardi dans ses mouvements, mais ils sont vrais et naturels; et son pinceau, sans être fier, ne cesse jamais d'être pur. Ainsi si l'abbé de Boismon l'emporte sur l'évêque de Sénez par l'éclat du style, par le brillant des tableaux et l'élevation des pensées, celui-ci le surpasse par une éloquence plus franche, une sensibilité plus profonde, et un art d'autant plus heureux, qu'il ressemble à la nature même. En lisant l'un, on croit toujours le voir écrire; en lisant l'autre, on croit l'entendre parler. Le premier ne cherche qu'à plaire; et on reconnaît, à la subtilité de ses pensées et au cliquetis de ses expressions, quels sont les juges qu'il cherchait à flatter aux dépens même de son propre talent: le second, plus soigneux d'instruire que de briller, et plus occupé de rendre ce qu'il sent, et comme il le sent, n'aspire qu'à être lui-même. Jamais aucun apprêt; jamais aucune de ces métaphores forcées qui n'annoncent qu'une âme froide; jamais aucune affectation à faire le penseur. Enfin dans l'un, c'est l'académicien qui se prêche lui-même: dans l'autre, c'est le ministre de la religion qui prêche les autres, et qui offre à ses auditeurs bien plus le fruit de ses méditations que de son travail. Aussi les oraisons funèbres de l'abbé de Boismon perdront de plus en plus de leur réputation à mesure que le goût s'épurera, tandis que celles de l'évêque de Sénez soutiendront les épreuves du temps, parce qu'elles sont fondées sur les règles de l'art et les principes du vrai, qui sont de tous les temps.

On peut expliquer par ce que nous venons de dire, le peu de cas que les philosophes paraissent faire des talents de l'évêque de Sénez, et combien peu il fut goûté par tout ce qui tenait à la nouvelle

secte. Et comment auraient-ils accordé leurs faveurs à celui qui ne cessait de les combattre, et qui dans toutes les occasions dénonçait leur doctrine à l'opinion publique, comme l'avant-coureur de nos désastres, et le poison mortel qui se glissait dans toutes les parties du corps politique pour en précipiter la décadence et la ruine. Car quand M. de Beauvais commença à paraître, la contagion de l'impiété exerçait déjà ses ravages. L'orage qui devait un jour crever sur la France n'était alors qu'un point imperceptible, qui se montrait au loin sur l'horizon, à travers les nuages, mais qui n'échappait point au petit nombre des bons esprits. Les prédicateurs surtout, sentinelles toujours vigilantes, le signalaient à la France endormie et fascinée par ses sophistes. Tandis que tout était muet, eux seuls sonnaient l'alarme; eux seuls, en annonçant les jours de deuil et de désolation, s'écriaient avec Jérémie : *Malheur à Babylone ! malheur à Samarie ! et malheur à Jérusalem !* (Jer., XIII, 27.) M. de Beauvais ne fut pas le moins courageux. Plus le torrent allait croissant, plus il redoublait de zèle; et l'on voit même, en plusieurs endroits de ses discours, jusqu'à quel point il prévoyait la catastrophe. C'est ainsi que, dans son panégyrique de saint Louis, et au milieu même de cet aréopage littéraire, où se formait, avec autant d'audace que d'impunité cette conspiration contre tous les principes reçus, il ne craint pas de montrer « les rapports qui existaient entre la révolution arrivée dans nos mœurs, et celle qui présagea la chute du plus puissant des empires ». C'est ainsi que dans son sermon sur le *néant des choses humaines*, il s'écriait : « Quelles doivent être surtout nos alarmes pour le sort futur de cette monarchie ! Ce ne sont point quelques maux passagers qui nous effrayent : la fécondité de nos climats, l'industrie du peuple français, la valeur de la nation, la sagesse de nos rois, peuvent réparer nos malheurs. Mais qui ne serait effrayé à la vue de la révolution qui se fait dans nos mœurs, à la vue du faste, de la mollesse, de la licence, de la corruption, de l'esprit de discorde et d'indépendance, et de tant d'autres symptômes de la décadence des empires ? Cette monarchie, dont la durée a surpassé déjà celle de tous les empires connus, cette monarchie qui parut monter, le siècle dernier, au plus haut degré de splendeur, serait-elle donc arrivée à son âge de langueur et de caducité ? »

C'est ainsi que, dans l'oraison funèbre de Louis XV, il s'écriait : « Dix-huitième siècle si fier de vos lumières, et qui vous glorifiez entre tous les autres du titre de siècle philosophe, quelle époque fatale vous allez faire dans l'histoire de l'esprit et des mœurs des nations ! Nous ne vous contestons point

le progrès de vos connaissances : mais la faible et superbe raison des hommes ne pouvait-elle donc s'arrêter à son point de maturité ? Après avoir réformé quelques anciennes erreurs, fallait-il, par un remède destructeur, attaquer la vérité même ? Il n'y aura donc plus de superstition, parce qu'il n'y aura plus de religion ; plus de faux héroïsme, parce qu'il n'y aura plus d'honneur, plus de préjugés, parce qu'il n'y aura plus de principes ; plus d'hypocrisie, parce qu'il n'y aura plus de vertu. Esprits téméraires, voyez, voyez les ravages de vos systèmes, et frémissez de vos succès. Révolution plus funeste encore que les hérésies qui ont changé autour de nous la face de plusieurs états ! elles y ont du moins laissé subsister un culte et des mœurs ; et nos neveux malheureux n'auraient plus un jour ni culte, ni mœurs, ni Dieu ! O sainte Eglise gallicane ! ô royaume très-chrétien ! Dieu de nos pères, ayez pitié de la postérité. »

Et dans l'oraison funèbre du maréchal de Muy : « Dans un siècle où les mœurs et les principes sacrés ont éprouvé une si triste dégradation, où l'on n'est plus seulement vicieux par faiblesse, mais où l'on veut l'être par système : dans un siècle qui semble toucher au dernier degré de la dépravation, et où les erreurs deviennent les principes, où les vices deviennent les mœurs ; quel spectacle, Messieurs, qu'une âme qui a pu échapper aux illusions de ses contemporains, et conserver, au milieu des ruines de son siècle, toute l'austérité des anciennes mœurs, et toute la rigidité des anciens principes ! Tel l'histoire nous représente, dans la décadence d'un grand empire, cet homme fameux par la constance de sa vertu, et qui fut surnommé *le dernier des Romains*. Hélas ! celui que nous venons de perdre aurait-il encore avec lui cette fatale ressemblance, et pleurerions-nous en ce jour sur le tombeau du dernier de nos sages (1) ? »

Et dans l'éloge funèbre du curé de Saint-André-des-Arts : « Vous voyez la fermentation qui agite autour de vous la génération présente : vous voyez la licence effrénée des opinions, qui entraîne celle des mœurs ; l'esprit d'audace et d'anarchie, qui s'efforce d'ébranler les principes de toute autorité, de toute loi, de toute vérité, de toute vertu. Et faut-il encore que les funestes influences de la capitale viennent troubler la simplicité de nos mœurs, et inquiéter nos malheureux troupeaux jusqu'au fond de nos provinces les plus reculées ? Quelle est l'incompréhensible sécurité du siècle, au milieu de cette dangereuse révolution ! La partie morale du gouvernement, qui occupait si profondément les nations les plus éclairées de l'antiquité, et

(1) L'Evêque de Sénez, en prononçant ce discours, auquel nous étions présent, avait dit, au lieu du *dernier de nos sages*, du *dernier des Français*. Peut-être que ce mot parut un peu trop dur à l'oreille des courtisans, ou à certaines âmes

faibles qui n'aiment guère que les demi-vérités. L'orateur crut devoir, par condescendance, substituer au mot *français*, celui de *sages*, quoiqu'il pensât avec raison que le premier était d'autant plus juste qu'il paraissait plus fort.

qu'elles regardaient comme la première base de la puissance et de la félicité publiques, ne paraît donc plus digne de la nouvelle sagesse du siècle de fixer son attention : elle a donc voulu se persuader que la vertu est inutile aux hommes, et que ses froids calculs suffisent pour assurer le bonheur du genre humain. »

Nous pourrions citer beaucoup d'autres passages de ce genre où l'orateur versait dans le sein de ses auditeurs, ses tristes alarmes, et qui ne font pas moins d'honneur à sa sagacité qu'à son courage. Les philosophes les traitaient de déclamations intéressées et d'exagérations fanatiques. Mais les événements ont montré si ceux qui paraissent ainsi étaient des déclamateurs ou des sages, des fanatiques ou des prophètes ; et si c'était l'esprit de corps ou l'esprit public, l'intérêt ou la raison, l'amour d'eux-mêmes ou l'amour de leur pays qui animaient leur zèle.

Les orateurs sacrés n'ont plus, il est vrai, à prédire les catastrophes dont nous avons été témoins, et les malheurs d'une révolution qui n'ont que trop justifié leurs prophéties. Mais que ne leur reste-t-il pas à prédire sur celle qui menace nos neveux ; sur le peu de fruit que la nation a retiré de la plus terrible expérience qui ait jamais été faite chez aucun peuple ; sur cette nullité de principes qui tend à tout neutraliser, et à fondre, s'il est possible, tous les cultes ensemble, pour n'en faire plus qu'un, qui serait le mépris de tous ; sur ce sommeil de mort, qu'on appelle la paix, et cette fausse tolérance, dernier retranchement des philosophes modernes, où le vice et l'erreur ont seuls à profiter ; enfin sur cette corruption calculée, la plus funeste de toutes, où l'égoïsme et la mauvaise foi sont érigés en principes, où les grandes vérités de la morale ne sont plus que des scandales pour les uns, et des rêves pour les autres. Cependant qui nous donnera encore des prophètes ; et comment se recrutera la phalange sacrée qui doit combattre les nouvelles mœurs ? Qui comblera ce vaste abîme qui s'ouvre devant nous, et dans lequel vont s'engloutir tout à la fois, et les maîtres, et les élèves, et les juges ? Ils s'éclipsent chaque jour du milieu de nous, ceux qui tiennent du génie le courage et l'autorité nécessaires pour dire la vérité. En vain voudrait-on se le dissimuler, l'éloquence chrétienne est aussi détronée. Privée désormais de cette force d'opinion qui donnait tant d'autorité au ministère, et tant de considération au ministre ; de ces grandes récompenses, objets perpétuels d'une louable émulation ; peut-être même de cette noble indépendance qui est l'âme du talent, de cette liberté sainte devant laquelle disparaissaient toutes les conditions comme toutes les gloires, et qui du haut de la tribune sacrée faisait gronder le tonnerre de Dieu sur la tête des rois comme sur celle du dernier sujet, il n'est que trop vrai que tous ses principaux appuis vont lui man-

quer. Ajoutons à cela le défaut de ces grandes occasions où elle déployait toute sa pompe et sa magnificence, où elle s'élevait à toute la hauteur des auditoires importants qu'elle avait à instruire, et des grandes leçons qu'elle avait à donner ; et l'on sera bientôt forcé de convenir que l'art sublime des Chrysostôme et des Bossuet touche à sa fin, et que les orateurs sacrés peuvent surtout s'appliquer à eux-mêmes ce qu'ils répètent si souvent dans les chaires : *Consummatum est* (Joan., XIX, 30) : Tout est consommé.

On parle d'un établissement formé sous les auspices d'un pontife illustre, en qui le clergé de France a mis toutes ses espérances, d'une école de missionnaires destinés à parcourir les campagnes ; et l'on ne peut qu'applaudir à un si beau dessein. Mais s'il faut des missionnaires pour les campagnes, il faut des orateurs pour les villes ; il en faut pour parler aux ordres relevés et plus instruits des citoyens, c'est-à-dire, qu'il faut des hommes de talent ; et on ne peut douter que ce ne fût une vraie calamité pour la religion, que cette décadence fatale du talent de la parole, à ne le considérer que sous ce rapport. C'est un luxe, peut-être, mais un luxe qui, bien dirigé, a son utilité et sa grandeur, comme celui des temples ; et si rien n'est trop riche pour le lieu où Dieu habite, rien aussi n'est trop beau pour celui qui le fait parler. Il ajoute à l'éclat des solennités ; il relève la dignité du ministère, et l'idée que l'on a du ministre ; il donne un nouveau prix, comme un nouvel attrait, à l'instruction ; il rend la parole de Dieu plus auguste et plus vénérable ; il sert à lui concilier une oreille plus attentive ; il subjugue plus aisément tant d'esprits difficiles et faussement superbes, qui ne goûteraient point certaines vérités, si on les leur offrait dans leur austère simplicité ; il agit même, bien plus qu'on ne le pense, sur les hommes grossiers : ce qui fait dire à un rhéteur célèbre que *l'éloquence est la raison de la multitude* ; il répare, en quelque sorte, les torts de cette foule d'orateurs médiocres qui, faute de travail ou de moyens, laissent avilir dans leur bouche la majesté des oracles sacrés : ce qui rappelle ce mot si précieux de Bourdaloue, auquel on demandait pourquoi il écrivait avec tant de soin tout ce qu'il disait, et n'osait jamais parler d'abondance : *Par respect*, répondit-il, *pour la parole de Dieu*.

Mais si ce dépérissement de l'éloquence sacrée est une véritable plaie pour la religion, ce n'en est pas moins une pour notre littérature, qui doit à la chaire française son plus beau lustre, la création de notre langue, et les plus riches productions oratoires dont la France peut s'enorgueillir. En vain prétendrait-on regagner en orateurs philosophes, ce que nous perdons en orateurs chrétiens : qui ne sait que plus un siècle penche vers la philosophie, plus l'éloquence dégénère ; par la raison que plus l'homme discute et décom-

pose, et moins il sent? Ainsi l'apprend l'expérience; ainsi le veut l'ordre éternel, que toutes les combinaisons de la philosophie ne dérangeront pas. Et comment cette triste raisonneuse, tout enfoncée dans la matière, toute hérissée d'abstractions, qui ne prêche qu'à des *êtres*, et qui, aussi stérile dans ses calculs que morte dans ses espérances, ne travaille que sur le néant, pourrait-elle jamais remplacer cette fille du sentiment, tout éclatante d'immortalité, toute nourrie d'amour et d'espérance, et qui de ce puissant levier qu'elle va prendre dans le ciel, sait si bien émouvoir et remuer la terre? Ainsi la littérature elle-même, si pauvre aujourd'hui, et chaque jour s'appauvrissant, verra tarir encore cette nouvelle source de richesses; et par la perte même des orateurs sacrés, se précipitera dans la

barbarie dont elle est menacée. Tant il est vrai qu'il nous faut Dieu pour tout vivifier, le monde physique, le monde moral, le monde littéraire; et qu'avec l'affaiblissement de la religion, tout croule, les arts comme les mœurs, les talents comme les vertus.

Que les amis de l'éloquence et de la religion ne perdent pas cependant tout courage. Espérons que le temps qui dévore et reproduit tout, amènera, à cet égard, quelque heureux changement; et que le gouvernement, jaloux de protéger tous les talents, mettra sa gloire à encourager celui-ci, comme un véhicule de plus à la restauration des mœurs et des principes, sans laquelle la France ne remplirait jamais la haute destinée où semblent l'appeler et sa grandeur, et ses ressources, et ses victoires.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE MESSIRE JEAN-BAPTISTE-CHARLES-MARIE

DE BEAUVAIS

ÉVÊQUE DE SENEZ.

SERMONS.

SERMON I^{er}.

SUR LA PAROLE DE DIEU.

Nunc dimittis servum tuum, Domine; quia viderunt oculi mei salutare tuum, lumen ad revelationem gentium et gloriam plebis tue Israel (Luc., II, 29-32.)

C'est maintenant, Seigneur, que vous disposez de votre serviteur, puisque mes yeux ont vu le Sauveur que vous nous donnez, comme la lumière des nations et la gloire de votre peuple d'Israël.

SIRE,

Enfin la sagesse divine a daigné descendre du haut des cieux; et pour me servir du langage des prophètes, le Sauveur a brillé comme un flambeau au milieu de l'univers. Enfin les nations et les rois peuvent marcher à l'éclat de sa lumière. A sa première apparition dans le temple, le saint vieillard qui préside au culte sacré, s'écrie dans un pieux transport: *Nunc dimittis servum tuum, Domine*; maintenant, mon Dieu, disposez de votre serviteur, parce que mes yeux ont vu votre salut. Ils ont vu la lu-

mière que vous aviez promis de révéler aux nations: *Viderunt oculi mei salutare tuum, lumen ad revelationem gentium.*

Telle est l'heureuse révolution que l'Eglise célèbre en ce jour; elle veut que des flambeaux, symboles de la lumière spirituelle, nous représentent celle que Jésus-Christ est venu répandre sur la terre. Conformons-nous à l'esprit de l'Eglise, et à l'objet de cette solennité. Célébrons aussi, dans ce discours, la lumière révélée aux nations, la science des choses divines, la science de la vertu, la science des saints: *Lumen ad revelationem gentium.*

Mais, hélas! quelle faible lueur elle répand maintenant sur la terre! Le jour du salut serait-il sur son déclin, et l'univers approcherait-il de l'éternelle nuit? Dans un temps où la raison s'applaudit d'avoir fait de si vastes progrès, comment la science la plus importante, comme la plus sublime, a-t-elle pu éprouver une si triste décadence? Comment l'un des siècles les plus éclairés

dans les sciences naturelles, est-il l'un des plus ignorants dans la science de Dieu ?

A la vue de l'ignorance du peuple, nous avions dit avec un prophète : Peut-être est-ce l'effet de la pauvreté de ces malheureux : *Forsitan homines pauperes sunt.* (Jerem., V, 4.) Nous passerons dans l'ordre supérieur, où je vois briller la politesse des mœurs et les talents de l'esprit : *Ibo igitur ad optimates.* (Ibid., 5.) Nous l'avons vu, ce monde brillant, nous l'avons considéré, et nous y avons trouvé une ignorance encore plus profonde de la religion et de la vertu. Hélas ! ils sont éclairés, ils sont ingénieux pour leurs intérêts et pour leurs plaisirs, ils sont sages pour faire le mal, et ils ne savent pas faire le bien : *Sapientes sunt ut faciant mala, bene autem facere nescierunt.* (Jerem., IV, 22.)

Faisons aujourd'hui nos efforts pour écarter les nuages qui couvrent la lumière céleste. Apprenons aux hommes les ressources que Dieu leur a préparées pour leur instruction. D'un côté, j'aperçois les leçons consignées dans les écrits qui nous ont été transmis par nos pères ; de l'autre, j'entends retentir dans toutes les parties de l'Eglise la voix des hommes que Dieu a établis pour enseigner ses lois : premièrement, les instructions écrites ; secondement, les instructions vivantes : telles sont, mes frères, les deux sources de la science sacrée ; tels vont être aussi les deux objets de ce premier discours.

En ce jour, où nous commençons notre ministère, et où nous nous préparons à vous enseigner la science de Dieu, quel début plus convenable que de vous apprendre à profiter des saintes leçons que l'Eglise va vous donner par la voix de ses ministres !

Dieu dit autrefois à un de ses prophètes : Descends dans la maison du roi de Juda, et tu lui diras : Roi de Juda, qui êtes assis sur le trône de David, écoutez la parole du Seigneur, vous et tous les serviteurs qui vous environnent : *Audi verbum Domini, rex Juda, tu et servi tui.* (Jerem., XXII, 2.) Mon Dieu, vous venez donc de m'imposer la même mission qu'à votre prophète ! C'est donc moi que vous avez chargé d'annoncer votre parole à cet auditoire auguste, dans les jours de grâce et de salut qui vont arriver ! Quel est mon effroi, aux approches d'une si grande entreprise ! Quoique la frayeur semble peu digne du ministère que je remplis, auditeurs augustes, je ne puis dissimuler celle qui m'agite. Ma voix tremblante, mes genoux chancelants trahiraient malgré moi le trouble de mon âme. Mais si le grand Apôtre tremblait lui-même devant le peuple de Corinthe, faibles orateurs que nous sommes, comment ne frémerions-nous pas, quand nous paraissions devant l'assemblée la plus auguste et la plus imposante de l'univers ? Et pourquoi rougirais-je de faire ici le même aveu que l'Apôtre ? Oui, je suis devant vous dans une grande faiblesse, dans une grande frayeur, dans un grand trem-

blement : *Ego in infirmitate et timore, et tremore multo apud vos.* (I Cor., II, 3.) Et plaise à Dieu que ce soit le zèle de sa gloire, que ce soit la crainte de la compromettre par notre faiblesse, et non pas une profane inquiétude qui nous fasse frémir !

Seigneur, vous soutiendrez notre faiblesse, vous ouvrirez mes lèvres, et ma bouche annoncera vos louanges : *Dico ego opera mea regi.* (Psal. XLIV, 2.) Daignez m'inspirer des paroles dignes de la majesté de cette assemblée, dignes des grandes vérités que je vais annoncer. Je consacre mes travaux, non pas à la majesté mortelle, mais à votre éternelle majesté ; je les consacre à la gloire du Roi du ciel, pour le salut du roi de la terre : *Dico ego opera mea regi.*

Vierge sainte, qui avez enfanté le Verbe éternel, c'est sous vos auspices que nous commençons tous nos discours ; c'est aussi sous votre protection que je mets le début et toute la suite de l'importante mission que je vais entreprendre. Faites que je ranime aujourd'hui dans les cœurs l'amour de la science que je vais enseigner ; faites que le succès de ce premier discours devienne comme l'augure et le gage du succès de tous les autres. *Ave*, etc.

PREMIÈRE PARTIE.

Parmi les instructions écrites que la Sagesse divine a daigné préparer aux hommes pour régler leurs idées et leurs mœurs, je distingue, premièrement, celles que Dieu a dictées lui-même aux écrivains inspirés de l'une et de l'autre loi ; secondement, celles qui nous ont été laissées, soit par les génies illustres de la sainte antiquité, que l'Eglise a nommés ses docteurs et ses Pères, soit par les autres écrivains qui ont consacré leurs talents à la religion et à la vertu.

Et d'abord, mes frères, que vois-je à la tête du dépôt sacré de la science divine ! ô majesté des Ecritures ! ô sublimité des prophètes ! ô simplicité plus sublime encore des Evangiles ! que sont en leur présence les plus brillantes productions de l'imagination des hommes ! et quel autre esprit que l'esprit de Dieu même a pu inspirer ce langage divin ? Volumes profanes, tombez devant le livre sacré, comme autrefois les idoles de Dagon devant l'arche du Seigneur.

Heureux chrétiens, que vos principes sont glorieux ! qu'ils sont consolants pour les faibles mortels ! Vous êtes donc convaincus que Dieu a daigné parler aux hommes, d'abord par ses prophètes, ensuite par son propre Fils, et qu'il a déposé sa parole dans des écrits qui doivent la transmettre jusqu'aux dernières générations ? Ce ne sont point les faibles conjectures, ni les principes chancelants de la raison humaine, c'est l'oracle infallible de la raison suprême. Les prophètes et les apôtres n'ont prêté que leur main ; Dieu dictait, et ils écrivaient. Dieu dictait-il aussi les expressions, ou seulement les pensées ? Laissons les doctes discuter entre eux cette question ; qu'il nous

suffise de savoir que les écrivains inspirés sont les organes infaillibles de la Divinité ; que l'expression soit de l'homme, la pensée est de Dieu.

Au milieu des ténèbres et des incertitudes de l'état présent, quel bonheur d'avoir ce divin flambeau, et cette règle infaillible pour guider notre raison et pour assurer notre espérance ! Que l'on nous donne, disait l'un des anciens sages qui ont approché le plus près de la vérité, « que l'on nous donne un oracle certain, comme quelque promesse ou révélation divine, afin que sur elle, comme sur un vaisseau qui ne craint aucun naufrage, nous achevions heureusement le voyage de notre vie. » Grand Dieu ! vous avez donc daigné nous donner cet oracle et cette révélation. Votre parole subsiste éternellement dans le ciel ; mais elle n'y est pas entièrement renfermée. Vous avez voulu qu'elle retentît jusqu'à nous ; et la terre peut aussi se glorifier de posséder la loi et le testament du Seigneur : *In lege testamenti Domini gloriabitur. (Eccli., XXXIX, 11.)*

Quel était le respect de l'ancien peuple pour ce dépôt sacré ! Chacun était obligé de l'écrire une fois en sa vie, et les princes de l'écrire deux fois. Il était ordonné à tous de l'avoir sans cesse devant les yeux, et de la conserver dans leur mémoire et dans leur cœur. Les livres sacrés étaient leur consolation et leur appui dans les plus cruelles calamités. Nous n'avons besoin d'aucun secours humain, écrivait à la république de Sparte le brave et pieux Jonathas, pendant les guerres tyranniques d'Antiochus : *Nos cum nullo homine indigeremus. (I Macch., XII, 9.)* Nous portons dans nos mains les saints livres, pour nous consoler et nous défendre : *Habentes solatio sanctos Libros qui sunt in manibus nostris. (Ibid.)*

Quelle était aussi la religieuse vénération des premiers fidèles pour les Livres saints ! quel empressement pour les étudier et les méditer ! Alors le volume sacré ne sortait point de leurs mains ; ils ne voulaient pas que la mort même pût leur enlever ce trésor ; ils le faisaient ensevelir avec eux, comme pour consoler leur corps de l'absence de leur âme, et pour lui servir de gage de sa résurrection future et de son immortalité.

O piété ! ô foi antique ! qu'êtes-vous devenues ? Dans un siècle où l'on montre un si vif empressement pour toutes les vaines productions de l'esprit des hommes, quelle froideur et quelle indifférence pour les écrits divins, non-seulement parmi les incrédules, qui devraient du moins en révéler la sublimité, mais parmi ceux mêmes qui les reconnaissent pour l'ouvrage et la loi de leur Dieu !

Viens-je donc conseiller ici indiscrètement à tous la lecture des livres saints ? Oh ! plutôt à Dieu que tous les chrétiens fussent dignes de cette divine étude ! Tels étaient les fidèles des premiers siècles ; tels sont encore parmi nous ceux dont l'orgueil n'a

point altéré la foi. Mais depuis que l'esprit d'erreur n'a pas craint d'abuser du dépôt de la vérité contre la vérité même, hélas ! ce remède divin est devenu, pour un trop grand nombre, un poison mortel. De là les sages précautions de l'Eglise, pour ne pas permettre indifféremment à tous les fidèles l'usage des saintes Ecritures : telle une mère prudente prive son enfant d'un aliment salubre en lui-même, mais qui lui serait pernicieux dans un état d'infirmité.

Âmes plus heureuses, âmes dignes, par la pureté de votre cœur et par la simplicité de votre foi, d'être initiées dans l'étude des oracles divins, quelle consolation pour vous de pouvoir converser immédiatement avec la Divinité, et d'être admises, pour ainsi dire, dans les conseils éternels ! Mais prenez garde aussi d'oublier jamais la docilité que les saintes Ecritures vous commandent elles-mêmes envers les hommes qui ont reçu le don céleste pour vous les interpréter, si vous ne voulez pas que l'esprit d'erreur et d'indépendance transforme en poison mortel l'aliment divin qui doit vous donner la vie et l'immortalité.

Quoique l'un et l'autre Testaments contiennent tous les principes de la doctrine céleste, comme tous les hommes ne sont pas dignes de les lire, ni capables de les comprendre, Dieu a préparé encore à la raison humaine un nouveau secours. Après les écrivains inspirés, il a dispersé, dans les différents siècles, des hommes puissants en œuvres et en paroles pour interpréter ses oracles et pour combattre les nouveaux abus et les nouvelles erreurs. Il n'a pas permis qu'ils éclairassent seulement leur nation et leur siècle ; il a voulu que leur doctrine, consignée dans des écrits immortels, parvint aux races futures, et qu'ils fussent encore, après leur trépas, les apôtres de tous les pays et de tous les temps.

Saints docteurs, qui jouissez maintenant de la gloire promise à ceux qui auront enseigné la justice aux nations, brillez dans les cieux d'un éclat éternel ; mais que vos rayons descendent jusqu'aux régions inférieures que nous habitons. Esprits illustres, grands par vos talents, plus grands encore par vos vertus, puisse une étincelle de votre feu céleste ranimer le zèle et le génie de vos faibles successeurs ! Soyez toujours nos guides et nos maîtres, et que vos âmes glorieuses sentent accroître encore leur félicité, à la vue des lumières que vous ne cessez de répandre sur les faibles mortels.

Sans doute il n'appartient pas à tous les fidèles d'embrasser une si vaste érudition ; c'est un privilège qui semble réservé à ceux que leur état dévoue à l'étude des saintes Lettres ; et plaise à Dieu que nous en sentions tout le prix, et qu'au lieu de nous borner aux faibles productions de notre imagination, nous allions puiser dans ces riches trésors l'antique éloquence et la saine doctrine ! Ne croyez pas cependant, Messieurs, que vous ne puissiez participer à ce docte héritage de nos pères dans la foi. Si vous

ne pouvez étudier et approfondir tous leurs écrits, des hommes zélés pour votre instruction ont choisi parmi ces riches monuments, et ont mis à la portée de tous les esprits les ouvrages les plus utiles au peuple fidèle.

Mais comment espérer de ranimer, dans ce siècle frivole et profane, le goût de la docte et sainte antiquité? Un Père de l'Eglise, un docteur de l'Eglise! quelle sécheresse, quelle froide dévotion, et peut-être quelle aride scolastique, disent ceux qui ne les ont jamais lus! Mais plutôt, dit l'un des plus judicieux écrivains d'entre les modernes (ce n'est point ici, Messieurs, un homme dévoué au service des autels, et qu'une sainte profession pourrait vous rendre suspect de partialité; c'est le sage écrivain qui a peint les mœurs du dernier siècle); « mais plutôt quel étonnement pour tous ceux qui se sont fait des Pères une idée si éloignée de la vérité, s'ils voyaient dans leurs ouvrages plus de richesses d'expressions et plus de force de raisonnement, des traits plus vifs et des grâces plus naturelles qu'on n'en remarque dans la plupart des livres de ce temps, qui sont lus avec goût et qui donnent du nom et de la vanité à leurs auteurs! Quel plaisir d'aimer la religion et de la voir crue, soutenue, expliquée par de si beaux génies et de si solides esprits? Un Ambroise, un Chrysostôme, un Grégoire, un Léon, un Jérôme, un Augustin! Augustin, qui semble avoir réuni tous les talents épars sur tous les autres; Augustin, l'un des plus grands esprits qui aient éclairé l'Eglise, et peut être l'univers! Quels génies! quels hommes! et qu'on ose encore dédaigner des écrits qui eussent mérité d'être comptés parmi les merveilles de l'esprit humain, quand l'Eglise ne les eût pas mis au rang des monuments sacrés de sa doctrine!

La Providence a daigné préparer encore à ces derniers temps une nouvelle ressource plus proportionnée à nos mœurs: les ouvrages modernes, où des écrivains, nourris des paroles de la foi et de la saine doctrine, ont facilité de plus en plus l'étude de la science sacrée.

J'avoue, Messieurs, que tous ne répondent pas à la dignité de leur sujet. Plusieurs annoncent peut-être plus de crédulité que de science, plus de piété que de génie. Mais remarquez entre eux les esprits sublimes qui ont fait l'admiration du dernier siècle, et qui feront à jamais celle des siècles futurs. Pour ne citer ici que les plus célèbres, voyez le prédicateur éloquent, qui a été parmi nous le restaurateur de l'éloquence sacrée; voyez le docte historien de l'Eglise, qui, après avoir été le maître des doctes par sa profonde érudition, s'est fait gloire d'être encore le docteur des petits et des simples; voyez le pontife de Meaux, qui semble atteindre, par la hauteur de ses idées, à la majesté des prophètes; voyez celui de Cambrai, dont l'éclat plus doux nous représente, autant qu'il est donné à un mortel, la divine douceur et l'unction céleste de l'Homme-

Dieu. Quels esprits assez fiers pour rougir de suivre de pareils maîtres dans la science de la vertu?

En parlant des écrits consacrés à la piété, je ne puis, chrétiens, passer sous silence ce livre fameux sorti du milieu des ténèbres et de la fausse dialectique du xv^e siècle; ce livre dont la douce et sublime simplicité fait également les délices de l'homme rustique et du philosophe, qui ranime la piété dans l'âme la plus froide, et qui échauffe encore le plus fervent solitaire; ce livre qu'on lit tous les jours, et qu'on croit toujours lire pour la première fois; ce livre qui approche autant de l'Evangile, qu'il est donné à l'homme d'imiter le langage de Dieu; ce livre qui a mérité les hommages des esprits les plus fameux, non-seulement dans les sciences sacrées, mais dans les sciences profanes. A ces traits, vous reconnaissez, Messieurs, ce livre vraiment digne de son titre, le livre célèbre de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Que le temps ne me permet-il de vous parler encore de tant d'autres écrits où le génie égale la vertu, et de vous développer toutes les richesses anciennes et modernes de la sainte doctrine! Mon Dieu, faut-il que les hommes persistent dans leurs ténèbres au milieu de tant de lumières!

Ne craignons point de joindre à ces pieux monuments les écrits profanes, mais vertueux, dont la morale ne peut pas sanctifier l'homme, mais peut du moins corriger ses vices, le rendre plus raisonnable, et pour m'exprimer comme un sage écrivain du dernier siècle, *le rendre plus proche d'être chrétien*. Saisissons la vérité et la vertu partout où elles se trouvent. Toute vérité, disent les saints, toute vertu nous appartient, puisque nous sommes les disciples de celui qui est la vertu et la vérité souveraine. Aussi, mes frères, avec quelle émulation les saints docteurs s'emparaient autrefois des dépouilles de la sagesse païenne! Vous nous demandez, disait l'un d'entre eux, pourquoi nous avons recours aux lettres profanes; vous craignez qu'elles n'altèrent la candeur et la pureté de la doctrine céleste. Nous voulons combattre, nous voulons vaincre le monde avec ses propres armes. Ainsi David acheva sa victoire avec le glaive du Philistin qu'il avait renversé; ainsi Israël décorait son tabernacle des dépouilles de l'Egypte; ainsi Rome chrétienne a consacré les débris de la magnificence des Césars au culte de Jésus-Christ. Esprits profanes, qui n'êtes pas dignes encore des lectures saintes, allez à cette école de la raison et de la sagesse humaine, allez préparer votre âme à recevoir les leçons de la divine sagesse.

Tels sont, mes frères, les monuments de tous les genres que Dieu a daigné ménager aux hommes pour leur instruction. Esprits raisonnables, qui conservez encore quelques attrait pour la sagesse et pour la vertu, si vous pouviez entendre discourir tant de grands hommes et de saints personnages, dont les noms vous pénétrèrent encore de respect et d'admiration, avec quel emresse-

ment on vous verrait accourir à leurs leçons ! Eh bien, mes frères, leur zèle et leur gloire vivent encore au milieu de vous ; leur voix retentit encore à vos oreilles. Sans sortir de vos oratoires, vous pouvez les rassembler autour de vous, de toutes les régions et de tous les siècles, depuis l'Orient jusqu'à l'Occident : *Hos de aliis atque aliis temporibus et regionibus, ab Oriente atque Occidente congregatos vides*. Vous pouvez les entendre et les consulter à tous les instants, et choisir entre tant de grands maîtres ceux qui auront pour vous le plus d'attrait. Soyez béni, mon Dieu, de tous les moyens que vous avez préparés aux hommes, pour apprendre votre divine science ; et ne souffrez pas que tant de grâces deviennent pour eux, par une coupable négligence, autant de titres de condamnation.

Je sens, Messieurs, combien il sera difficile à des esprits frivoles et altérés encore par la lecture des écrits pervers dont ce siècle abonde, je sens combien il leur sera difficile de soutenir les graves leçons de la sagesse. Non-seulement, ils rejettent toute pensée pieuse, mais toute pensée vertueuse ; toute idée raisonnable les glace et les consterne ; leur imagination ne peut être réveillée que par des traits licencieux, ou par les jeux ou par les ris. Dans des moments sérieux et tranquilles, ils se plaignent quelquefois de n'avoir aucun goût pour les choses vertueuses ; et comment une âme toujours enveloppée dans les sens, ou qui ne se nourrit que d'idées frivoles, comment cette malheureuse âme ne serait-elle pas dégradée, flétrie, corrompue ? Voulez-vous sortir de cette langueur funeste ? écoutez la voix que Dieu fit entendre autrefois à Augustin : *Tolle, lege* ; prends, et lis. *Tolle, lege* ; prenez, lisez quelqu'un de ces écrits faits pour inspirer l'amour de la sagesse. Je ne vous dis pas de vous élever tout à coup à l'étude des choses divines ; des yeux accoutumés depuis si longtemps aux ténèbres, pourraient-ils soutenir l'éclat d'une si vive lumière ? Essayez de monter par degrés des lectures frivoles aux lectures raisonnables, des lectures raisonnables aux lectures vertueuses, et enfin des lectures vertueuses aux vérités plus sublimes de la vie spirituelle. Par cette sage progression, j'ose prédire que les esprits les plus légers et les plus profanes, pourront reprendre enfin le goût des vérités les plus graves et les plus saintes.

Mais que penser de ces hommes graves, qui affectent l'esprit et le savoir, et dont plusieurs sont vraiment capables de s'élever aux plus hautes connaissances, et qui restent eux-mêmes dans une ignorance profonde des choses divines ? Ils savent toutes les doctes subtilités des lettres humaines, ils ont approfondi la nature ; ils en ont développé les secrets ; ils savent toutes les choses, et ils ne savent pas quel est l'auteur de ces merveilles ; ils ne savent ce qu'ils sont eux-mêmes. Nous ne leur contestons point la gloire et les agréments que peuvent

leur procurer les sciences qu'ils cultivent ; mais si l'on a tant célébré les lettres humaines, s'il a été dit qu'elles sont le plus bel ornement et la plus douce consolation de tous les âges et de toutes les situations de la vie, que dirons-nous des lettres divines ? Autant, disait un sage de l'antiquité, qui ne connaissait pas cependant encore la lumière révélée aux nations, autant la philosophie est au-dessus des autres arts, autant la science qui a Dieu pour objet est au-dessus des autres sciences. Celles-ci nous instruisent de ce qui se passe sur la terre ; plus hardie et plus sublime, l'autre nous élève au-dessus des cieux. Les unes sont renfermées dans les limites du temps, l'autre embrasse l'éternité. Oh ! que l'homme est une chose vaine, s'il ne sait pas s'élever au-dessus de l'humanité : *Quam vana res homo, nisi supra humanitatem surrexerit !* Et, pour me servir des paroles mêmes de la raison souveraine : Que le sage, dit le Seigneur, ne se glorifie point dans sa sagesse, qu'il se glorifie de me connaître : *In hoc gloriatur, qui gloriatur, scire et nosse me.* (Jerem., IX, 24.)

Je vois, hélas ! je vois ce qui éloigne un trop grand nombre d'esprits de cette sainte étude. Ce sont les nuages que l'incrédulité a répandus sur toutes les vérités qui s'élèvent au-dessus des sens. Malheureux incrédules, vos doutes mêmes ne devraient-ils pas plutôt devenir pour vous un nouveau motif de discuter et d'éclaircir des questions dont dépend votre destinée éternelle ? Examinez d'abord les vérités primitives que la nature même semble avoir révélées aux hommes : l'existence de l'Être suprême et ses divins attributs, la spiritualité et l'immortalité de vos âmes, les règles éternelles de la justice et de la vertu, le dogme d'un Dieu vengeur et rémunérateur. Ainsi, un prince fameux de ces derniers temps, qui avait conservé au milieu d'une vie voluptueuse quelques principes de sagesse, avait prié un pieux philosophe de lui expliquer ces grandes vérités ; heureux si le tumulte des affaires et la dissipation des plaisirs n'eût pas empêché ce prince de poursuivre cette vertueuse entreprise ! Quand vous aurez étudié la théologie de la raison, élevez-vous à la divine philosophie de l'Évangile ; examinez les fondements de la révélation, et les preuves invincibles qui en attestent la divinité. Je ne crains point d'exhorter à cet examen l'incrédule le plus hardi ; que la superstition s'enveloppe de mystérieuses ténèbres, la vérité ne craint point d'être contemplée, c'est plutôt tout son désir.

Esprits frivoles, esprits profanes, qui aviez négligé jusqu'ici cette sainte étude, ne sentiriez-vous point enfin votre imprudence et votre erreur ? Dites désormais, dites-vous à vous-mêmes : Que sommes-nous avec toute notre sagesse ? Oui, nous sommes les plus insensés des hommes, nous n'avons point connu la science des saints. Que sont tous les plus sublimes efforts de l'esprit humain, devant la science du grand Dieu ?

Ecce Deus magnus vincens scientiam nostram. (Job., XXXVI, 26.) Les profanes m'ont raconté les brillantes productions de leur génie ; mais que sont-elles, mon Dieu, au prix de votre loi ? O sagesse plus riche que tous les trésors, plus douce que tous les plaisirs, plus sublime que toutes les sciences, plus noble que tous les honneurs et tous les titres de l'univers ! Je l'ai préférée, disait un grand roi, aux trônes et aux couronnes. Je veux en faire la compagne et la confidente de mon cœur ; je veux apprendre dans cette politique sacrée les principes de la véritable gloire, et le grand art de rendre les hommes bons et heureux, le grand art de régner sur les peuples, de régner sur moi-même. Oui, mon Dieu, je veux regarder désormais, ainsi que votre apôtre, tous les autres avantages comme une perte, au prix de la science de Dieu, de la science suréminente de Jésus-Christ : *Existimo omnia detrimentum propter eminentem scientiam Jesu Christi Domini mei.* (Philipp., III, 8.)

Avec les instructions écrites, nous vous avons encore annoncé, Messieurs, une autre source de la science divine, les instructions vivantes ; renouvez votre attention. C'est l'objet même du ministère que nous allons remplir dans la sainte carrière que nous ouvrons. Préparez-vous dès à présent à profiter des leçons de salut que vous allez entendre ; c'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Avant que de commencer les fonctions importantes dont nous sommes chargés, de même qu'un ministre qui est envoyé de la part d'un prince montre d'abord les titres de sa mission, il faut aussi vous montrer en ces jours les titres de la nôtre. Quand vous nous apercevez au milieu du monde, où nous devrions moins paraître, vous ne voyez que des hommes faibles et obscurs. Et que sommes-nous en effet, surtout devant les puissances que je vois ici rassemblées ? Qui suis-je, pour parler devant mes maîtres, que poussière et que cendre : *Quis sum dominis meis loquens, nisi pulvis et cinis ?* (Gen., XVIII, 27.) Mais au moment où la religion nous tire du milieu de la foule, et qu'elle nous élève ici au-dessus de vos têtes, quelle révolution s'opère en nous ! ce n'est plus cet obscur mortel. Il est, ne craignons pas de le dire d'après l'Esprit-Saint, il est l'envoyé, il est l'ange du Seigneur : *Angelus Domini est.* (Malach., II, 7.) Oui, chrétiens, quoique nous ne soyons plus inspirés, comme les apôtres et les prophètes, toujours par la mission divine que nous avons reçue, et qui a coulé sans interruption à travers les révolutions des siècles, depuis les premiers apôtres jusqu'à nous, toujours nous sommes les envoyés de Dieu ; et nous ne craignons pas de dire de nous, aussi bien que l'apôtre : Nous remplissons la divine légation pour Jésus-Christ : *Pro Christo legatione fungimur.* (II Cor., V, 20.)

Il est donc certain, chrétiens, dans les principes de votre religion, que votre Dieu vous enseigne et vous exhorte encore par la voix de ses ministres. Avec quel pieux empressement vous devriez donc accourir à nos instructions ! Avec quel religieux respect vous devriez les entendre ! Mais dans quel discrédit est tombé le divin enseignement ! A l'ouverture de la sainte carrière que nous allons entreprendre, faisons nos efforts pour ranimer parmi vous le zèle de la divine parole, premièrement pour vous exciter à l'entendre ; secondement pour vous apprendre à en profiter.

Qu'est devenu le temps où nos saints portiques pouvaient à peine contenir les flots des auditeurs ; où nos prédicateurs voyaient les personnages les plus illustres par leurs dignités, par leur génie, par leurs exploits ; les princes, les savants, les héros déposer leur gloire à la porte des temples, et venir se confondre auprès de nos chaires avec l'humble fidèle ? Aujourd'hui, si vous exceptez peut-être cet auditoire auguste, tandis que les assemblées profanes sont remplies de spectateurs, quel vide désolant dans les assemblées où l'on apprend à devenir bon et vertueux ! J'ai dit avec le prophète, dans l'amertume de mon âme : Voilà que la parole du Seigneur est tombée dans l'opprobre : *Ecce verbum Domini factum est in opprobrium.* (Jerem., XX, 8.)

Et encore le monde ne voudrait-il pas en faire tomber la faute sur nous-mêmes, sur la médiocrité de nos talents et de nos discours ? Il est vrai, mes frères, et nous nous en humilions devant le ciel et devant vous, il est vrai que la sagesse divine n'est plus traitée avec la même magnificence. Hélas ! nous avons été entraînés nous-mêmes par la décadence générale du siècle. Nous n'avons donc point reçu, Messieurs, l'esprit de ce monde : *Spiritum hujus mundi non accepimus.* (I Cor., II, 12.) Mais le succès de la parole divine dépendrait-il, comme celui de la parole humaine, du talent de ses interprètes ? Venez nous écouter avec candeur et simplicité, avec le désir sincère de devenir meilleurs. Imitiez les âmes vertueuses qui ne cherchent point l'esprit de l'homme, mais l'esprit de Dieu ; que la vérité, que la vertu soit revêtue d'un appareil obscur ou magnifique, il leur suffit d'en reconnaître les traits célestes. L'élévation du sujet, l'élévation de leur vue supplée à la médiocrité de l'orateur ; et tandis qu'une voix peu disertement retentit à leurs oreilles, le docteur invisible, l'Esprit-Saint parle à leur cœur. Ainsi Dieu récompense les âmes pieuses et modestes, et leur respect pour la sainte doctrine.

Mais pourquoi dissimuler la cause la plus générale et la plus affligeante de la désertion que je déplore ? Non, ce n'est point seulement la manière dont la doctrine céleste est enseignée, qui éloigne de nos instructions ; hélas ! c'est la sainteté même de cette doctrine. On ne veut point, disait le Seigneur à l'un de ses prophètes, on ne veut

point entendre la voix, parce qu'on ne veut point entendre la mienne : *Nolunt audire te, quia nolunt audire me. (Isa., XXVIII, 12.)* En vain les hommes éloquentes, qui ins'ruisaient vos pères, réparaitraient au milieu de vous; comment des esprits, altérés par l'impiété du siècle, viendraient-ils les entendre discourir sur des vérités qui ne leur paraissent plus que des préjugés populaires ? *Nolunt audire te, quia nolunt audire me.*

Puisque, malgré leur dégoût pour la parole divine, l'exemple du prince va les traîner au pied de cette chaire, et les forcer à nous écouter, ne laissons pas échapper cette circonstance heureuse, la seule peut-être où nous puissions leur faire entendre la parole du salut. Esprits profanes, qui conservez du moins, au milieu de votre incrédulité, quelque principe de raison et d'honnêteté naturelle, souffrez donc que nous profitons des précieux moments où nous allons vous tenir en notre puissance. Ne craignez point que nous nous bornions à des mystères que vous ne pouvez encore comprendre. Nous aurons soin de nous proportionner à votre faiblesse. Avec les dogmes de la foi, nous enseignerons aussi des vérités et des vertus que vous n'avez encore osé méconnaître. Avec l'autorité de la révélation, nous emploierons aussi celle de la lumière naturelle, qui éclaire tout homme venant en ce monde, et qui n'est pas encore éteinte dans vos cœurs. Si vous ne voulez pas d'abord nous entendre, comme les prédicateurs de Jésus-Christ, écoutez-nous comme les modérateurs des mœurs, comme les orateurs de la vertu. J'ose espérer, mon Dieu, que la bonté de vos lois pourra les émouvoir, et les préparer à la grâce de vous connaître et de vous adorer.

Mais pour toucher l'impie, je crains d'alarmer quelquefois le fidèle par un langage qu'il n'a pas coutume d'entendre dans le lieu saint. Ames pieuses, honneur et gloire à votre foi : *Vobis honor credentibus. (I Petr., II, 7.)* Si nous n'avions à persuader que des hommes convaincus, comme vous, de l'autorité de l'Evangile, sans doute nous serions bien éloignés d'y joindre celle de la raison. Mais le zèle de votre sanctification doit-il nous faire oublier le salut des incrédules ? Ne sommes-nous pas redevables de notre ministère à tous les pécheurs, et surtout à ceux qui sont dans un plus grand péril ? Et comment pourrions-nous ramener à Dieu, par la seule autorité des oracles divins, des hommes qui ont le malheur d'en méconnaître l'authenticité ? De nouveaux maux commandent de nouveaux remèdes. Dans un siècle où l'on ose contester jusques aux premiers principes de la foi, il faut creuser encore plus avant, il faut pénétrer jusqu'aux premiers éléments de la raison même et de la nature. Parlons comme nos prédesseurs auraient parlé dans les mêmes circonstances, comme parlait l'Apôtre devant l'aréopage, comme les saints docteurs parlaient aux infidèles et aux incrédules de leur siècle. A leur exemple, faisons-nous tout à tous, phi-

losophes avec les philosophes, aussi bien que simples avec les simples, pour gagner tous les cœurs à Jésus-Christ : *Omnibus omnia factus, ut omnes facerem salvos. (I Cor., IX, 22.)*

Mais pour me proportionner aux préjugés de ce siècle, me préserve le ciel de substituer l'esprit d'une profane philosophie à l'esprit de l'Evangile ! Hélas ! peut-être que nous avons porté quelquefois trop loin notre condescendance. Je veux en faire aujourd'hui l'abjuration solennelle devant les saints autels. Oui, mon Dieu, que ma voix s'éteigne, que ma main se dessèche, que ma langue s'attache à mon palais, plutôt que votre loi sainte cesse d'être la règle et l'âme de notre enseignement. Si la révolution, qui est arrivée dans les mœurs, nous force de recourir à des raisonnements nouveaux, toujours les anciens principes demeureront immuables : *Non nova, sed nove.* Toujours nous enseignerons l'ancienne morale, l'ancienne doctrine, l'ancienne foi de Jésus-Christ : *Non nova, sed nove.* Toujours, suivant la belle parole de Tertullien, toujours toute notre philosophie sera, non du portique d'Athènes, mais du portique de Salomon : *Tota nostra philosophia de porticu Salomonis.*

Non-seulement le public abandonne nos instructions ; mais quel fruit le petit nombre de disciples que la doctrine céleste paraît conserver encore, quel fruit ont-ils coutume de recueillir de nos discours ?

Les uns, conduits par une froide habitude, sont dans les temples comme les statues qui les décorent. En vain nous annonçons les vérités les plus touchantes ou les plus terribles ; en vain nous essayons tous les moyens de réveiller leur attention ; en vain nous employons, autant qu'il est en nous, toutes les ressources de l'art de la parole ; inutiles efforts ! ils ont des oreilles, et ils n'entendent point.

D'autres, entraînés malgré eux par un reste de décence, ou bien comme ici, par l'obligation d'accompagner le prince, cherchent à se dédormir de cette contrainte par la liberté qu'ils donnent à leur esprit d'errer hors de cette enceinte sacrée. Les moins occupés murmurent de la longueur de nos discours ; ils en comptent les moments, ils en attendent la fin avec impatience. Quoi donc ! parmi tant de moments perdus dans de vains amusements, ou d'inutiles ennuis, est-ce trop que d'accorder ce court intervalle à la raison et à la vertu ? Mais il faut respecter leurs dégoûts ; il faut abréger nos instructions, et en retrancher souvent des vérités importantes. A l'instant même où je parle, s'il nous était permis de surprendre un grand nombre de nos auditeurs, hélas ! pendant qu'ils paraissent ici présents, leur imagination voltige loin de nous dans les idées vagues, ou dans les projets ambitieux, ou dans les vains plaisirs.

D'autres semblent écouter nos instructions avec plus d'attention et plus d'intérêt ;

mais quel est l'objet de leur curiosité? Ils viennent ici comme ils iraient au théâtre, comme à un rendez-vous public d'oisiveté : *Quidam veniunt sicut in theatrum, voluptatis causa*. Voilà le reproche qu'un sage de l'antiquité adressait à des auditeurs qui n'apportaient pas de plus sages dispositions aux écoles des philosophes. Et nous, mes frères, que dirons-nous de ceux qui ne montrent pas plus de respect pour la divine école de Jésus-Christ? Ils viennent donc aux saintes instructions, comme Augustin avant sa conversion allait aux discours d'Ambroise, pour entendre des paroles, et non des vérités. Ils viennent pour apprécier les talents de l'orateur, pour nous juger, et non pour se juger eux-mêmes. Ici, mon Dieu, permettez à vos ministres une sainte fierté. Quoi! Messieurs, prendriez-vous des hommes que le Très-Haut a revêtus de sa divine légation, pour de vains déclamateurs qui viennent amuser vos loisirs et solliciter vos applaudissements? Malheur aux ministres sacrés, dont la puérile vanité semblerait autoriser cet injurieux soupçon!

Chrétiens, connaissez mieux le grave et saint objet qui nous amène devant vous. Sachez que nous ne sommes point ici pour amuser votre esprit; nous y sommes pour guérir ses erreurs et ses faiblesses; sachez que nous ne venons point solliciter vos louanges. Autant nous pouvons être au-dessous par notre faiblesse personnelle, autant nous sommes au-dessus par la dignité de nos fonctions; et si le ministère divin que nous remplissons nous autorise à rendre en ce moment témoignage de nous-mêmes, non, nous ne cherchons point vos suffrages : *Non vestra quærimus*. Nous avons une ambition plus haute, c'est vous-mêmes, c'est le salut de votre âme : *Non vestra quærimus, sed vos*. (II Cor., XII, 14.) Que l'orateur soit médiocre ou éloquent, oubliez ses talents comme ses défauts; ne voyez que les vérités qu'il vous annonce; gardez pour les esprits vains qui cherchent leur propre gloire, gardez pour vos orateurs, pour vos poètes, pour vos philosophes, gardez pour eux vos critiques et vos applaudissements, et réservez pour nous les soupirs d'un cœur pénitent.

Malgré leurs profanes dispositions, quelques-uns sont-ils frappés, comme Saul sur le chemin de Damas, d'un coup imprévu, bien loin de profiter de cette heureuse émotion, que ne font-ils pas pour l'étouffer? Fronts durs, cœurs indomptables : *Filii dura facie, indomabili corde*! (Ezech., II, 4.) On arrache de son cœur le trait salutaire; on le lance sur les autres par de coupables allusions. Ces mêmes hommes qui s'applaudissent peut-être de verser des larmes à un spectacle profane, se croiraient déshonorés s'ils attendaient pour la vertu. Oh! si nous étions quelquefois assez heureux pour vous émouvoir; si, par notre faible organe, Dieu vous faisait entendre sa voix, pourquoi endurcir vos cœurs? *Si vocem ejus audieritis, nolite*

obdurare corda vestra. (Psal. XCIV, 8.) Pourquoi rougir de votre sensibilité? O sensibilité glorieuse, qui serait excitée par la vertu! ce ne sera point à la voix de l'homme que vous céderez; ce sera à la force de la vérité, au charme de la vertu, à l'onction de la grâce. Ce ne sera point à de faibles mortels que vous rendrez les armes, mais à Dieu même, qui vous exhortera par notre voix : *Tanquam Deo exhortante per nos*. (II Cor., V, 20.)

Enfin quelques-uns sont touchés, et ne résistent point à cette émotion. La beauté des vérités, et non les vains agréments du langage, les affecte et les transporte; un pieux frémissement s'empare de leur cœur; leur émotion intérieure se peint sur leur visage attendri. Ils voudraient pratiquer aussitôt les vertus qu'ils admirent. Mais combien de temps durera cette heureuse disposition? Hélas! leurs passions semblent les attendre en tumulte, au sortir de ce temple. A peine seront-ils hors de notre puissance, que cette noble ardeur va s'éteindre. Notre voix cesse, et le sentiment qu'elle a excité s'évanouit avec elle, comme un vain son dans les airs : *Ad horam exsultat qui audit verbum Dei in ecclesia, postea obliviscitur*. (S. Ambr.)

Représentez-vous, Messieurs, ce qui se passe au sortir d'un discours religieux, et ce que vous allez peut-être éprouver vous-mêmes dans un instant. Au lieu de l'extérieur recueilli et pénétré, qui devrait succéder à ce saint exercice, voyez l'air froid et indifférent des uns, l'air volage et dissipé des autres. Je ne parle pas seulement de ceux qui ne daignaient pas nous écouter, mais de ceux même qui paraissaient attentifs à nos paroles. Déjà le plus grand nombre a tout oublié. Ou si quelques-uns s'en occupent encore un instant, c'est pour critiquer le discours; ou, ce qui doit être égal à un ministre sacré, pour lui donner peut-être une froide approbation. Voilà donc tout le fruit de nos efforts et de nos veilles! et qui sait si plusieurs ne vont point de ce pas enfreindre les lois mêmes que nous venons de leur enseigner?

Est-ce là (je rougis de ce parallèle), est-ce là ce qui se passe au sortir d'un spectacle profane? Voyez comme on est plein des maximes qu'on y a entendues, comme on discute avec chaleur les futiles objets qui ont coutume d'y occuper les esprits, comme on se répète les uns aux autres les traits dangereux qui ont fait le plus d'impression! Ainsi l'on conserve précieusement dans son cœur les leçons du vice, et l'on oublie celles de la vertu. Mon Dieu, notre zèle nous a fait sécher de douleur, parce qu'ils ont oublié vos paroles : *Tabescere me fecit zelus meus, quia obliti sunt verba tua*. (Psal. CXVIII, 139.)

Chrétiens, voulez-vous sincèrement profiter des leçons de salut que vous recevez dans nos temples? écoutez-les avec le respect religieux et le vif intérêt que doit vous inspirer l'importance et la majesté des ques-

tions que nous traitons devant vous. Ne vous contentez pas d'une attention et d'une sensibilité passagère ; conservez précieusement dans votre âme les vérités que vous aurez entendues : *Tollite vobiscum verba, et convertimini.* (Ose., XIV, 3.) Dites avec le Roi-Propète : Mon Dieu, j'ai déposé vos paroles dans mon cœur, afin qu'elles le préservent de l'iniquité ; toujours je méditerai vos jugements, et jamais je n'oublierai vos discours : *In justificationibus tuis meditabor ; non obliviscar sermones tuos.* (Psal. CXVIII, 16.)

N'étudiez pas seulement la science de Dieu dans son temple ; que les leçons que vous y recevrez vous préparent à l'étudier dans le secret de votre vie privée. Alors, aux instructions vivantes, joignez les instructions écrites, la lecture des livres vertueux, celle des livres divins, si vous en êtes dignes. Qu'il ne se passe aucun jour sans que votre âme soit nourrie de ce salutaire aliment : *Attende lectioni, exhortationi, doctrinæ.* (I Tim. IV, 13.) Et puisque l'esprit de Dieu peut seul faire connaître les choses de Dieu, prenez garde de placer votre confiance dans une présomptueuse raison. Priez celui qui donne la science aux intelligents, celui qui est le chef et le modérateur des sages, et il remplira votre âme étonnée d'un éclat inconnu à la plus haute philosophie ; il vous remplira des splendeurs mêmes de la Divinité : *Ipse implebit splendoribus animam tuam.* (Isa., LVIII, 11.)

Mais loin de vous une froide spéculation, où le cœur resterait glacé ! Non, mes frères, la science de Dieu n'est point comme les sciences humaines, une aride discussion de l'esprit, ni même l'ouvrage plus animé de l'imagination ; c'est l'érudition du cœur : *Eruditos corde in sapientia.* (Dan., I, 4.) Ce n'est point l'astre de la nuit, dont la froide et faible lumière ne peut qu'éclairer ; c'est l'astre du jour, dont la chaleur féconde vivifie la nature, en même temps que sa lumière la remplit de son éclat. Et que vous servira que votre esprit s'élève vers les cieux, si votre cœur rampe toujours sur la terre ? Le fruit de la lumière céleste n'est point seulement dans des idées et des paroles ; il est dans les sentiments et dans les œuvres. Il est dans la bonté, la justice et la vérité. La science de Dieu, c'est la vertu : *Fructus enim lucis est in omni bonitate, et justitia, et veritate.* (Ephes., III, 9.)

Voilà, chrétiens, la lumière que Dieu a révélée aux nations : *Lumen ad revelationem gentium.* (Luc., II, 32.) Brillera-t-elle inutilement sur vos têtes, et vos regards seront-ils toujours appesantis vers la terre ? Ames immortelles, votre entendement est fait pour de plus hautes pensées : *Quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram.* (Coloss., III, 2.) Aimez tous la lumière de la sagesse : *Diligite lumen sapientiæ.* Mais aimez-la, vous surtout qui commandez aux peuples, et à qui elle est encore plus nécessaire qu'au reste des humains : *Diligite lumen*

sapientiæ, vos qui præestis populis. (Sap., VI, 23.)

En ce temps, où l'Eglise va redoubler son zèle pour votre instruction, où elle va disperser ses ministres dans toutes les régions, pour enseigner la science du salut ; il me semble entendre la sagesse qui élève la voix à la tête de vos assemblées : *Sapientia in capite turbarum clamat.* (Prov., I, 21.) Enfants des hommes, vous dit-elle, c'est à vous que j'adresse la parole : *Vox mea ad filios hominum.* (Prov., VIII, 4.) Jusques à quand languirez-vous dans les idées puériles de l'enfance ? Jusques à quand les imprudents hairont-ils la science ? Quittez, quittez vos vains amusements, et accourez à mes leçons. Rassemblez-vous dans la maison de la sagesse : *Congregate vos in domum disciplinæ.* (Eccli., LI, 31.) Ecoutez, parce que je vais vous parler de grandes choses. Je ne viens point offrir à votre imagination des idées agréables, mais stériles ; je viens vous présenter des idées graves, mais salutaires, des idées augustes qui descendent de l'intelligence suprême. Je ne cacherai point le secret de Dieu, je mettrai sa science au jour : *Ponam in lucem scientiam illius.* (Sap., VI, 24.) Je vais vous manifester la fragilité de toutes les choses visibles qui séduisent vos sens, et vous montrer la grandeur des choses invisibles et éternelles. Je vais vous enseigner vos devoirs envers l'humanité, et vos devoirs encore plus sacrés envers l'Etre suprême ; je vais annoncer les plus grandes choses qui puissent occuper la pensée des hommes : *Audite me, quoniam de magnis rebus locutura sum.* (Prov., VIII, 6.)

Orateurs sacrés, préparez vos discours ; allez, enseignez les nations ; que la terre se réveille aux sons de votre voix. Ecoutez, peuples ; écoutez, grands : *Audite, magnates, et omnes populi, auribus percipite.* (Eccli., XXXIII, 19.) Et vous mêmes, ô rois, apprenez, instruisez-vous, vous qui gouvernez la terre : *Et nunc, reges, intelligite ; erudimini, qui judicatis terram.* (Psal. II, 10.)

Verbe éternel, raison souveraine, qui tenez dans vos mains nos pensées et nos discours, bénissez le zèle de votre Eglise, et les instructions qu'elle va faire retentir de toutes parts, dans les jours de grâce et de salut qui vont arriver. Remplissez nos cités de vos ineffables paroles : *Reple Sion inenarrabilibus verbis tuis.* (Eccli., XXXVI, 16.) Suscitez parmi nous l'antique et sainte éloquence de vos premiers prophètes : *Suscita prædicationes quas locuti sunt prophetæ priores.* (Ibid., 17.) Faites, mon Dieu, que vos ministres puissent renverser toute hauteur qui s'élève contre votre science. Faites que nous puissions dissiper les ténèbres dont l'impiété et le dérèglement de ce siècle ont ofusqué votre révélation. Dites, comme au commencement des temps : *Fiat lux.* (Gen., I, 3.) Dites que la lumière soit : *Fiat lux,* et la lumière sera : *Et facta est lux.* (Ibid.)

Mais entre tous les auditoires, daignez,

mon Dieu, daignez distinguer celui vers lequel vous venez de m'envoyer. Ce n'est point à cause de la gloire et de la majesté qui le décore. Qu'est-ce devant vous, que tout cet éclat qui éblouit nos faibles yeux ? Que sont devant vous toutes les puissances de la terre ? Votre main a formé les petits comme les grands, et le salut de tous vous est également cher. J'implore un secours plus abondant, par un motif qui ne peut répugner à votre divine impartialité ; c'est pour le salut général de tout votre peuple, puisque les mœurs des grands ont tant d'empire sur les mœurs publiques. Prêcher la cour des rois, n'est-ce pas, en quelque sorte, prêcher les nations entières ? Voyez donc, mon Dieu, l'innombrable multitude dont le salut dépend de celui de ces têtes illustres : vous qui tenez dans vos mains tous les cœurs, préparez ceux de nos maîtres ; préparez ceux de tous les grands qui les environnent ; faites que le salut des chefs devienne le salut des peuples. Ainsi-soit-il !

SERMON II.

SUR LA VÉRITÉ.

Erat Jesus ejiciens dæmonium, et illud erat mutum. (Luc., IX, 11.)

Jésus chassait un démon, et ce démon était muet.

SIRE,

Ne semblerait-il pas que les deux démons dont il est parlé dans l'Evangile, que le démon muet et le démon sourd se seraient emparés de la plupart des hommes, l'un pour les empêcher de dire la vérité, et l'autre pour les empêcher de l'entendre ? Qu'est-ce en effet que le lien présent des sociétés humaines, sinon un commerce de mensonges et d'adulations réciproque, où chacun flatte son semblable pour être flatté à son tour ? J'ai dit avec le prophète, dans l'excès de ma peine : voilà donc que tout homme est trompeur : *Ego dixi in excessu meo : Omnis homo mendax.* (Psal. CXV, 11.)

S'il reste encore, au milieu de cette dissimulation générale, quelque faible lueur de franchise, on craint que la vérité ne perce le nuage ; sa lumière serait trop importune pour des hommes qui n'auraient pas le courage de la suivre. On éloigne de sa confiance des hommes sages, dont on craint la sincérité, pour se livrer à des flatteurs, dont on ne craint pas la trahison.

Ainsi donc, chacun se fait un art déplorable, et de tromper les autres, et d'être trompé soi-même ; on n'a plus le courage de prêter sa voix à la vérité, et moins encore de prêter l'oreille à ses salutaires leçons. Je crois, comme autrefois le prophète Jérémie, je crois voir la vérité, la vénérable vérité faible et tremblante, rebutée de toutes parts, foulée aux pieds dans la place publique, et plongée dans l'opprobre et l'oubli : *Corruit in platea veritas, æquitas non potuit ingredi, et facta est veritas in oblivionem.* (Isa., LIX, 14.)

Fasse le ciel que nous puissions substi-

tuer à ce lâche et pernicieux esprit de mensonge et d'aveuglement, le zèle et l'amour de la vérité !

1° Il faut dire la vérité ; 2° il faut l'entendre ; voilà les deux objets de ce discours.

Divine vérité, daignez seconder nos efforts, pour défendre vos droits. Descendez sur mes lèvres ; descendez aussi sur les lèvres et dans les cœurs de ceux qui m'écourent. Faites que la bouche des courtisans s'accoutume enfin à vous dire, et l'oreille des princes à vous entendre. Faites que nos maîtres vous connaissent. Ce vœu renferme tous ceux que nous pouvons former pour leur gloire ; qu'ils vous connaissent, et leur esprit juste, leur cœur droit, leur âme bienfaisante s'empressera de suivre vos lumières. Que votre esprit les éclaire, qu'il nous éclaire nous-mêmes, et qu'il nous enseigne toute vérité : *Spiritus veritatis doceat nos omnem veritatem.* (Luc., XII, 12.) Implorons ses lumières par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

La vérité, disait un ancien, la vérité peut être altérée en deux manières, ou par le mensonge ou par le silence : *Veritas corrumpitur vel mendacio, vel silentio.* Les hommes faux ont la hardiesse de la trahir, les hommes timides ont la faiblesse de la taire. Tâchons de confondre la mauvaise foi des premiers, et de ranimer le courage des autres.

Telle est donc la sagesse de ce monde, disait un saint docteur, qui déplorait les abus d'un siècle peut-être moins dégradé que le nôtre. Telle est la sagesse de ce monde : *Hujus mundi sapientia est.* Avoir l'art de cacher son cœur et de déguiser ses sentiments, prodiguer des démonstrations de zèle, de bienveillance, d'estime, de vénération, qui ne viennent, ni de la raison, ni du cœur, mais d'une complaisance basse ou d'un servile intérêt ; voilà ce que l'usage du monde enseigne à la jeunesse, et ce que l'éducation insinue déjà à l'enfance. La simplicité du juste, qui n'a point ce coupable talent, et qui ne sait point farder la vérité, est un objet de dérision. La franchise est renvoyée avec la rudesse au peuple rustique ; savoir feindre, c'est savoir vivre ; et la perversité du cœur est décorée du beau nom de prudence et d'urbanité : *Mentis perversitas, urbanitas vocatur.*

S'agit-il de plaire à un homme riche et puissant ? Avec quelle exagération on exalte ses plus faibles qualités ! Le riche a parlé, dit le sage, et tous gardent un silence de respect et d'admiration : *Dives locutus est, et omnes tacuerunt.* (Eccli., XIII, 28.) On élèvera jusqu'aux nues des paroles qui, sorties d'une bouche vulgaire, n'auraient peut-être été qu'un objet de dérision : *Et verbum illius usque ad nubes perducent.* (Ibid.) Avec quelle adresse on sait transformer ses vices mêmes en perfections ! Est-il dur ? il est juste. Que dis-je ? L'adulation n'est-elle

pas même quelquefois assez hardie, pour attribuer à un homme les vertus les plus opposées à ses vices, pour applaudir au courage du lâche, à la sagesse de l'insensé, à l'humanité du méchant; pour louer les coupables desirs du pécheur, et pour bénir ses injustices? *Laudatur peccator in desideriis animæ suæ, et iniquus benedicitur.* (Psal. X, 3.) O perfide adulation! complaisance cruelle qui, en perdant les autres, nous perd nous-mêmes, et qui nous rend responsables de tous les vices que nous fomentons dans leur cœur, par le coupable encens de nos louanges! vous auriez horreur d'imputer à quelqu'un des crimes dont il serait innocent. Eh bien! mes frères, l'Esprit-Saint ne craint pas de placer l'adulation à côté de l'odieuse calomnie. Il condamne le mensonge qui suppose des vertus, comme celui qui suppose des crimes. Que dis-je? L'adulation n'est-elle pas même en quelque sorte plus dangereuse que la calomnie, puisque celle-ci ne blesse que la réputation, et que l'autre corrompt la vertu même? Celui, a dit le sage, celui qui justifie le méchant, et celui qui condamne le juste, l'un et l'autre sont abominables devant Dieu: *Qui justificat impium et condemnat justum, uterque abominabilis apud Deum.* (Prov., XVII, 15.)

Que des hommes sans principes et sans sentiments ne rougissent point de recourir à ces lâches artifices, ils sont dignes d'eux; mais que des hommes qui s'applaudissent de leur probité et de leur vertu, que ceux même à qui l'éclat de leur gloire devrait inspirer des sentiments plus nobles et plus généreux, croient pouvoir concilier avec le vil mensonge, avec la servile adulation, le sentiment d'honneur dont ils se montrent encore si jaloux, quelle incompréhensible contradiction! Et ne dites point, Messieurs, que cette duplicité ne blesse plus la bonne foi, qu'elle est même devenue nécessaire pour maintenir la paix des sociétés humaines. Je sens combien il serait dangereux de nous révéler mutuellement tout ce que nous pensons les uns des autres. Nos jugements sont souvent si faux et si téméraires! Et qu'elle serait la surprise et la douleur des personnes même qui s'aiment et qui se considèrent le plus mutuellement, si elles pouvaient voir les idées sinistres qui viennent quelquefois traverser en secret cette estime! Mais s'il nous est défendu d'offenser Dieu et d'affliger nos semblables, nous est-il permis de les tromper, et la discrétion ne peut-elle alors tenir le milieu entre l'adulation et la satire?

Nous ne prétendons point, Messieurs, que la franchise vous oblige de dire, en toute circonstance, toute vérité: une âme honnête peut, et elle doit même quelquefois garder le silence, parce qu'il n'est pas toujours temps de parler; mais jamais elle ne pourra forcer sa bouche à contredire sa pensée, et si elle n'a pas toujours le courage de dire la vérité, jamais du moins, non, jamais elle n'aura la faiblesse de la trahir.

Petit nombre d'hommes vrais, qui possè-

dez l'aimable candeur des anciens temps, âmes libres et généreuses, qui avez su conserver, au centre de la politique et de l'adulation, un cœur droit et sincère, où êtes-vous, pour recevoir ici nos applaudissements et nos bénédictions: *Quis est hic, et laudabimus eum?* (Eccli., XXXI, 9.) En vain des esprits, altérés par la fausse politique du siècle, trouveraient votre candeur imprudente, et votre probité trop austère. Conservez, conservez une simplicité qui fait votre gloire, et qui annonce la pureté et l'élévation de votre âme. Les politiques ont dit: Qui ne sait point dissimuler ne sait point gouverner: *Qui nescit dissimulare, nescit regnare.* Pour vous, vous opposerez à cette lâche prudence une maxime plus digne des grandes âmes, plus digne de la droiture et de la candeur du prince qui nous gouverne, cette noble maxime d'un de nos anciens souverains: « Si la vérité s'exilait de la terre, ce serait aux lèvres des rois et aux lèvres de ceux qui touchent de plus près à leur majesté, à lui servir d'asile. »

Mais où le mensonge et l'adulation font-ils plus de ravages, et des ravages plus coupables et plus funestes, que dans les maisons des grands? O mes frères, déplorons le malheur de ceux qui sont à la tête des choses humaines! Voilà donc leur triste apanage, d'avoir sans cesse autour d'eux comme un combat et une émulation continuelle à qui saura les tromper plus agréablement, à qui saura mieux leur déguiser, sous des mensonges flatteurs, la triste vérité! En vain le ciel leur aura donné les qualités les plus estimables; on saura pervertir leurs intentions les plus pures, et comme le disait autrefois l'époux d'Esther, on saura par de lâches artifices abuser de la candeur même et de la simplicité de leur âme, accoutumée à juger des autres par elle-même: *Dum aures principum simplices et ex sua natura alios æstimantes, callida fraude decipiunt.* (Esther, XVI, 6.) Ils ne verront ni les malversations qu'ils devraient punir, ni les services qu'ils devraient récompenser. On leur cachera jusqu'aux événements les plus éclatants. On exagérera les prospérités, on diminuera les malheurs; on empêchera les conseils des sages et les gémissements des malheureux, de parvenir jusqu'à leurs oreilles. Ainsi, disait l'un des plus grands hommes qui aient gouverné l'univers, ainsi un prince bon et vigilant, ainsi le meilleur prince sera trompé. Déplorable destinée de ceux qui sont élevés au-dessus des autres hommes, d'être ainsi les jouets et les victimes des âmes serviles qui paraissent ramper à leurs pieds: *Dum aures principum simplices et ex sua natura alios æstimantes, callida fraude decipiunt!*

Malheur à vous, dit le Seigneur par ses prophètes: *Vae vobis!* (Isa., V, 20.) Malheur à vous qui appelez le mal un bien, et le bien un mal, qui transformez la lumière en ténèbres, et les ténèbres en lumière, la douceur en amertume, et l'amertume en douceur! Et si Dieu condamne avec

sévérité des mensonges, qui n'auront causé que quelques malheurs particuliers, quel jugement il doit réserver à ceux qui auraient entraîné le malheur public des nations? Les perfides, pour me servir de la comparaison d'un ancien, les perfides n'ont pas jeté le poison dans un seul vase, mais dans les sources publiques, dont les eaux devaient désaltérer les peuples. Dieu juste, ayez pitié des faiblesses et des erreurs involontaires de ceux que vous avez placés dans un état si périlleux, réservez votre courroux contre les lâches séducteurs qui les auraient trompés; qu'ils soient frappés de la malédiction des peuples et des rois, les serpents contagieux qui auraient voulu empoisonner les sources de la gloire et de la félicité des nations : *Maledicent illis populi et detestabuntur eos tribus.* (Prov., XXV, 24.)

Mais la vérité n'est pas seulement trahie par le mensonge; elle peut l'être encore par le silence. Vous pourriez croire, Messieurs, que le privilège et l'obligation de dire la vérité ne regardent que ceux que la Providence a chargés plus spécialement de la censure des mœurs. Il est vrai, chrétiens, que nous sommes par état les premiers organes de la vérité. Mais ne pensez pas que ce droit nous appartienne à nous seuls. Et vous aussi, vous avez reçu votre mission pour reprendre vos frères; de même que le Seigneur, en disant à ses apôtres : *Docete omnes gentes* (Matth., XXVIII, 19), a donné à ses ministres le droit d'enseigner les vérités éternelles; ainsi, quand il a dit : Reprenez votre frère : *Corripe fratrem tuum* (Matth., XVIII, 15), il vous a donné à tous le droit de vous révéler les uns aux autres vos vérités, et de vous avertir mutuellement de vos vices et de vos erreurs.

Vous craignez d'humilier et d'affliger par des vérités tristes, des personnes que vous aimez. O cruelle pitié! Quoi! disait un ancien philosophe, qui ne connaissait cependant d'autre zèle que celui que peut inspirer la raison et l'humanité; quoi! nous souffrirons que des amis, dont nous pouvons guérir les défauts, et qui peuvent devenir bons et vertueux, si quelque censure salutaire pique leur amour-propre; nous souffrirons qu'ils périssent faute d'un avertissement, dont le père le plus tendre ne craint pas d'affliger le fils le plus chéri! Il n'en sera pas ainsi. Je révélerai à mon ami toutes ces vérités utiles, non-seulement avec franchise, mais avec rigueur, si la rigueur est nécessaire. Il vaut mieux aimer avec sévérité, que de tromper avec douceur. J'aimerais assez généreusement, pour sacrifier, s'il le faut, au bien de mon ami, son amitié même. Écoutez, Messieurs, cette belle maxime d'un saint, dont l'âme aussi tendre qu'éclairée, connaissait si bien les sentiments et les devoirs de l'amitié. Personne, a dit saint Augustin, personne ne peut être l'ami d'un homme, s'il n'est au paravant l'ami de la vérité : *Nemo potest*

amicus fieri hominis, nisi prius fuerit veritatis.

Pendant que la malignité est si hardie, faut-il que l'amitié soit si timide! Tant de langues méditantes s'empressent de publier de toutes parts les vérités odieuses, et il ne se trouvera aucune bouche assez sincère pour les révéler au coupable, à celui qui devrait seul les entendre, et qui pourrait seul en profiter! Aimez-vous mieux que votre ami soit averti de ses défauts par la satire publique, que par les douces représentations de l'amitié? Et si vous craignez tant de le blesser, pourquoi révéler à d'autres ce que vous n'osez lui révéler à lui-même? car voilà la perfide pitié des hommes. On craint de contrister son ami par un avertissement salutaire, et on ne craint pas de le déshonorer par des plaintes indiscrètes. Mes frères, celui qui aime véritablement n'est pas moins attentif à couvrir les défauts qu'à les corriger. Censeur aussi discret que sévère, jamais il ne parle des fautes de son ami qu'à son ami même; et toujours sa franchise est enveloppée dans le secret impénétrable de l'amitié et de la prudence.

Ils prendraient sur eux de donner des avis sincères, s'ils étaient sûrs du succès. Mais la vérité sera rebutée, et l'amitié inutilement compromise. Connaissiez mieux l'autorité de la vertu, jointe aux tendres insinuations de l'amitié. Combien d'imprudences arrêtées, de vices corrigés, de vertus inspirées par les remontrances d'un ami sincère! Les plus longues réflexions n'avaient pu délivrer un cœur d'une habitude vicieuse, et un conseil hardi a été le coup salutaire qui l'a guéri. Parmi ceux à qui vous croyez inutile de donner des conseils sincères combien d'esprits justes et de cœurs droits, à qui il ne manque peut-être que de connaître cette vérité, que vous avez la cruelle indulgence de leur taire!

A travers tous ces prétextes spécieux, j'aperçois les véritables raisons qui retiennent la vérité captive : On craint de perdre des amis utiles et des protecteurs puissants. J'avoue, Messieurs, que la vérité enfante trop souvent des inimitiés injustes, tandis que l'adulation produit de pernicieuses amitiés. Mais dussiez-vous perdre vos amis les plus utiles; dussiez-vous déplaire à des hommes puissants, qui tiennent peut-être dans leurs mains vos destinées; dût votre franchise vous perdre et vous confondre; je vous en conjure pour l'honneur et le salut de votre âme, ne craignez point de dire la vérité : *Pro anima tua non confundaris dicere verum.* (Eccli., IV, 24.) S'il est une confusion coupable, qui entraîne le crime et l'opprobre, il est aussi, dit l'Esprit-Saint, il est une vertueuse confusion, qui produit la grâce et la gloire : *Et est confusio adducens gratiam et gloriam.* (Ibid., 25.) Oh! l'heureuse disgrâce, l'honorable infortune, qui serait le prix de votre franchise et de votre courage! *Pro anima tua non confundaris dicere verum.*

Quoi! parmi les grands qui environnent

les trônes, il n'y en a point peut-être qui ne soient prêts à braver la mort pour le service de leurs maîtres; et plusieurs portent ici sur leur front les nobles cicatrices de leur zèle. O Dieu! comment des hommes, si intrépides dans les combats, peuvent-ils devenir dans l'enceinte des cours, si faibles et si timides? Il ne craignent pas d'exposer leur vie, et ils n'oseraient hasarder leur faveur! Qu'est-ce donc que la faveur, au prix de la vie, et combien de vérités seraient plus importantes pour la gloire des princes et pour le bonheur des peuples, que les plus brillantes conquêtes.

Quelle doit être, Messieurs, votre confiance auprès de nos maîtres; et comment leur faire l'injure de craindre d'encourir leur disgrâce, par une sincérité qui doit plutôt accroître pour vous leur faveur avec leur estime? *Honor regis judicium diligit.* (Psal. XCVIII, 4.) L'honneur du roi, a dit un prophète, qui était roi lui-même, l'honneur du roi est d'aimer le jugement. J'ose dire ici, en leur nom et en leur présence, à tous ceux qui les environnent (et je ne crains pas que leur cœur me désavoue): O vous, à qui nous avons donné notre confiance, et que nous avons comblés de nos faveurs, rendez-vous dignes de notre amitié, et ne nous refusez pas le plus beau témoignage que nous puissions recevoir de votre reconnaissance, ne nous refusez pas la vérité. Non-seulement nous vous permettons la franchise, nous vous la commandons. Notre plus grande faveur sera pour celui qui dira la vérité: *Majorem habebit gratiam qui loquitur veritatem.* (III Joan., II, 4.) Les lèvres justes, dit l'Esprit-Saint, sont les délices des rois. Et, en effet, au rang sublime où les princes sont élevés, dans un état si supérieur à tous les vils intérêts qui peuvent tenter et corrompre les autres humains, quel autre intérêt peuvent-ils avoir, que de connaître le bien et de le faire? Oui, les lèvres justes seront toujours les délices des bons rois, et celui qui parle sincèrement en sera aimé: *Voluptas regum labia justa; qui recte loquitur, diligitur.* (Prov., XXVI, 13.)

Quand je célèbre cette liberté courageuse, je crains de paraître autoriser la liberté cynique de ces hommes chagrins et superbes, qui saisissent avec joie toutes les occasions de dire de fâcheuses vérités, et qui seraient désolés de n'avoir rien à censurer; de ces hommes critiques et mordants, qui font leur principal objet, non de corriger, mais de déchirer, et dont la bouche est toujours pleine d'amertume et de malédictions. Ils prétendent à la gloire d'être vrais, et ils ne sont que méchants. Non, mes frères, la vérité n'est point la satire cruelle; elle ne se réjouit point de l'iniquité. Ce n'est qu'avec douleur qu'elle censure; elle voudrait n'avoir que des vertus à admirer. *Non gaudet super iniquitate, congaudet autem veritati.* (I Cor., XIII, 6.) Mais sincère, sans fiel, le véritable zèle laisse à la malignité l'odieux plaisir de médire; il ne cherche point à humilier le coupable, mais à le ren-

dre meilleur, et il ne blesse que pour guérir. Bien loin d'ajouter à la vérité une aigreur étrangère, il sait en adoucir l'amertume; et toujours la douceur coule de ses lèvres avec la franchise.

Attentif à saisir les différents caractères et les différentes circonstances, tantôt il montre la vérité avec force, tantôt il l'insinue avec adresse. S'il parle à des hommes puissants, il parle d'un ton ferme et hardi, mais toujours modeste et respectueux. Quoique Nathan soit l'envoyé de Dieu, il n'oublie point la majesté de David. Admirez avec quelle précaution il révèle à ce prince l'énormité du crime dont il avait souillé son âme et sa gloire. David, ce roi que le ciel avait comblé de tant de bienfaits, David le bien-aimé et l'honneur d'Israël, David le bien-aimé de son Dieu et de son peuple, David avait oublié tellement ce qu'il devait à son Dieu, à son peuple, à son trône, à lui-même, qu'il s'était rendu coupable du plus lâche et du plus cruel adultère. Mais, ô profondes ténèbres que la passion répand dans les plus belles âmes! David, cette âme si grande et si éclairée, David semblait ignorer son crime. Lui seul ne sentait pas le malheur d'un état qui couvrait tout Israël de confusion et de douleur. Il faut que Dieu lui envoie un prophète pour l'avertir de son iniquité. Nathan enveloppe d'abord la vérité; il peint David à lui-même, sous une ingénieuse parabole. A un portrait si frappant, aveuglé par sa passion, David ne se reconnaît pas encore lui-même. Il s'écrie: Vive le Seigneur, l'homme, dont vous venez de me raconter le crime, est un homme de mort. Nathan est obligé de déchirer le voile: Prince, lui dit-il, vous êtes cet homme: *Tu es ille vir.* (II Reg., XII, 7.) Le prince se réveille comme d'un profond assoupissement; il reconnaît son iniquité, il l'expie devant le ciel et devant son peuple, et il mérite d'être rendu à sa vertu et à sa gloire. Ainsi le véritable zèle sait concilier le respect avec le courage; ainsi la vérité la plus dure, préparée et tempérée par la prudence, s'insinue dans les cœurs les plus rebelles et les plus insensibles, et y rétablit la vertu.

Tel est, chrétiens, le zèle que tous les hommes doivent à la vérité; mais à qui ce devoir est-il plus sévèrement imposé qu'à ceux qui ont l'honneur d'être par état ses interprètes et ses défenseurs? Après avoir exhorté les autres, il faut nous exhorter aussi nous-mêmes, en présence de cette assemblée auguste.

La vérité, mes frères, la vérité, voilà le saint objet et le titre même de notre ministère. C'est nous que le ciel a chargés de suppléer à votre faiblesse et à votre silence. Nulle condition, ni la majesté même des maîtres du monde, n'est exceptée de notre zèle. Voilà, nous a dit la vérité éternelle, voilà que je vous ai établis comme une colonne d'airain, pour les princes, ainsi que pour les peuples de la terre. Et qui osera, disait un grand évêque à un grand prince, Ambroise à Théodose, qui osera vous dire,

la vérité, si le prêtre ne l'ose pas : *Quis verum tibi audebit dicere, si sacerdos non audeat?*

Mais si nous nous laissions intimider nous-mêmes par l'éclat des titres ; si les chaires sacrées suspendaient nos saintes censures ; si le vice étonné voyait tomber sur lui des éloges d'un lieu où il ne doit attendre que des anathèmes ; nous préserve le ciel de cette indigne prévarication ! Ah ! bien loin de trahir la vérité par une sacrilège adulation, osons la relever avec la sainte intrépidité que doit nous inspirer le Dieu qui nous envoie. Malheur à nous si nous pouvions céder à une lâche terreur ou à une ambition plus lâche encore. Non, je ne captiverai point mes lèvres : *Ecce labia mea non prohibebo.* (Psal. XXXIX, 10.) Non, je ne ferai point à la religion et à la clémence du prince devant qui j'annonce le saint Evangile, je ne lui ferai point l'injure de trembler devant lui. Je ne connaîtrai d'autres ménagements que ceux que m'impose la prudence et la douceur de l'Evangile : *Ecce labia non prohibebo, Domine, tu scisti.* (Ibid.)

Sainte vérité, souffrez que nous vous renouvelions en ce jour nos serments. Soyons confondus plutôt que de vous trahir par le mensonge ou seulement par le silence. Hélas ! bannie de l'enceinte du palais des rois, vous conservez du moins cet asile à l'abri des autels. A Dieu ne plaise que par notre faiblesse vous perdiez ce dernier refuge ! Non, toujours cette tribune sacrée sera votre chaire, toujours elle sera le trône inébranlable de la vérité. O Dieu, donnez le courage de la dire ; mais donnez aussi le courage, plus rare encore, de l'entendre ! C'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Parmi les préjugés plus particulièrement attachés aux conditions supérieures, il n'en est point de plus général et de plus dangereux que l'amour de la flatterie et la crainte de la vérité. Autant on aime un homme faux, qui sait taire ou déguiser ce qui offense et ne dire que ce qui plaît, autant l'inflexible vertu d'un homme vrai offense la délicatesse. Telle est la double erreur que j'entreprends de dissiper. Puisse nous faire enfin sentir aux hommes combien cette adulation, qui semble si douce, leur est funeste ; combien cette vérité, qui leur paraît si dure, leur serait salutaire !

Ne voyez point les vérités qui nous affligent, disait à ses prophètes un peuple insensé ; ne nous dites que des choses qui nous plaisent : *Dic nobis placentia.* (Isa., XXX, 10.) Un homme raisonnable rougirait sans doute de commander ainsi le mensonge et la flatterie. Mais s'il ne le fait pas de bouche, ne le fait-il jamais de cœur, et par la manière dont il accueille et dont il encourage l'adulation ? On reçoit comme un tribut mérité tous les éloges qu'elle prodigue sans pudeur et sans ménagement, et dont on ne peut s'empêcher de sentir soi-

même la fausseté et l'exagération. O incompréhensible aveuglement de l'orgueil humain de pouvoir s'applaudir d'un témoignage extérieur démenti par le témoignage intime de son âme !

Si des âmes moins vaines sont en garde contre cet insipide encens, en est-il de même de ce parfum plus subtil dont la douce et dangereuse vapeur séduirait la vertu même ? Je veux parler de ces louanges plus délicates, qui flattent l'amour-propre sans alarmer la modestie, et qui savent nous persuader à nous-mêmes que nous avons véritablement le mérite qu'elles nous supposent. Quoique nous répondions que nous en sommes indignes, quoiqu'une fausse pudeur nous couvre alors le visage, examinons les mouvements secrets de notre âme, et la joie intérieure qu'elle éprouve au bruit flatteur des applaudissements qu'elle paraît rejeter. Hypocrite modération, qui ne repousse les éloges que pour les exciter davantage, et pour ajouter encore à notre gloire le faux charme d'une trompeuse modestie !

O enfants des hommes ! jusques à quand aimerez-vous la vanité, et chercherez-vous le mensonge ? Vous vous flattez donc de posséder le mérite qu'on vous attribue, ou du moins d'en avoir la renommée ! Il est temps de détromper un trop crédule orgueil. Cessez de vous aveugler vous-mêmes, cessez de croire que le public soit aussi aveugle que vous. Tandis que le petit cercle qui vous environne vous applaudit, et que vous vous admirez vous-mêmes, quel triste contraste entre ce que vous êtes réellement et ce que vous croyez être, entre votre réputation et celle dont vous croyez jouir ! O surprise ! ô désespoir d'une âme vaine enivrée de louanges, si elle pouvait apercevoir à travers les nuages que forme autour d'elle l'encens de ses adulateurs, les jugements sévères du public ; si elle pouvait entendre les murmures, les satires, les dérisions qui attaquent cette même réputation, qu'elle croit si brillante et si respectée ! Jusques à quand aimerez-vous la vanité et chercherez-vous le mensonge ? *Usquequo diligitis vanitatem et quaritis mendacium ?* (Psal. XLI, 3.)

Non-seulement le public ne croit pas vos flatteurs ; mais vos flatteurs se croient-ils eux-mêmes ? Dieux de la terre, ce peuple servile vous honore des lèvres ; mais que son cœur est loin de vous ! Nous qui sommes à portée de les voir quand ils ont déposé le masque de l'adulation, il faut que nous vous dévoilions leur mauvaise foi. Au moment même où leur bouche vous bénit, je vous avertis que leur cœur dément leurs éloges : *Ore suo benedicebant, et corde suo maledicebant.* (Psal. LXI, 5.) A peine auront-ils disparu de votre présence, que leur malignité ira peut-être se dédommager des louanges publiques par les satires secrètes. Oui, nous l'avons vu, Messieurs, et nous en avons été indignés ; nous avons vu vos lâches adulateurs déchirer votre réputation de la même bouche dont ils venaient de

chanter vos louanges. Jusques à quand aimerez-vous la vanité et chercherez-vous le mensonge? *Usquequo diligitis vanitatem et queritis mendacium?*

Encore si vous n'étiez que trompés ; mais quel est le péril de cette illusion ? Hélas ! par leur perfide douceur les flatteurs corrompent les âmes légères, et il enfoncent dans les esprits malheureusement trop crédules, un trait, d'autant plus dangereux, qu'il les flatte en les blessant : *Male credulis mentibus blandum vulnus infigunt*. En faut-il davantage pour dégrader et pour perdre les plus belles âmes ? Rappelez-vous ce jeune roi de Juda, l'aimable Joas, qui avait donné à son peuple de si douces et de si magnifiques espérances. L'histoire sacrée n'attribue point son changement à une autre cause qu'aux complaisances des flatteurs qui l'avaient séduit : *Delinitus obsequiis eorum, acquievit eis* (II Par., XXIV, 17) : et combien d'autres exemples de ce malheur les fastes de l'histoire nous ont transmis ! ainsi ont vu tomber leur gloire avec leur vertu tous ceux qui ont préféré les mensonges flatteurs à la vérité.

O vous, qui êtes plus exposés aux prestiges de l'adulation, malheureux riches, malheureux grands, gardez-vous donc de ces faux prophètes qui viennent à vous sous l'extérieur de brebis, et qui sont intérieurement des loups ravissants. Gardez-vous de ces hommes qui cachent leur ambition sous une apparence de zèle, qui font semblant de vous aimer, et qui n'aiment que vos grâces et vos bienfaits. La douceur est sur leurs lèvres, et les embûches sont dans leur cœur. Que ne puis-je les démasquer ici à vos yeux, et vous inspirer contre eux toute la défiance et l'indignation qu'ils méritent.

Qu'il nous soit permis, sire, de répéter ici, devant vos augustes petits-fils, les sages conseils adressés autrefois à votre vertueux père par le pieux pontife qui avait élevé son enfance, et qui continuait d'être auprès de lui l'organe de la vérité et de la vertu : « Ne vous laissez point obséder par des esprits flatteurs et insinuants. Faites sentir que vous n'aimez ni les louanges ni les bassesses ; ne donnez votre confiance qu'à ceux qui ont le courage de vous contredire, et qui aiment mieux votre réputation que votre faveur. » Puisse cette salutaire leçon se graver profondément dans les cœurs de nos princes, et préserver leur jeunesse des prestiges de l'adulation.

Que dis-je ? ne vous contentez pas de décourager les flatteurs par le mépris ; armez-vous contre eux d'une vertueuse colère. « O prince (disait encore à l'héritier du trône un autre grand évêque du siècle dernier), ô prince, qu'on ne vous mente pas impunément. Nul ne vous manque plus de respect, que celui qui ose porter le mensonge à vos oreilles sacrées. La vérité est le premier hommage que l'on doit à ses maîtres. Quiconque les flatte, les trahit. Par votre juste courroux contre les perfides qui vou-

draient abuser de votre confiance, faites trembler tous les lâches qui seraient tentés de les imiter. »

Mais comment pouvoir se préserver de tous les pièges et de tous les artifices des flatteurs ? Implorez, mes frères, implorez la protection du ciel. Dites avec un grand prince qui sentait vivement ce péril : *Salvum me fac, Domine, quoniam diminutæ sunt veritates a filiis hominum* (Ps. XI, 2) ; sauvez-moi, Seigneur, parce que les vérités sont altérées par les enfants des hommes. Chacun a tenu des discours vains ; les lèvres trompeuses ont parlé dans un cœur ; et dans un cœur leurs paroles semblent remplies de douceur, et ce sont des traits empoisonnés. Mon Dieu, que votre vérité nous couvre comme un bouclier, contre leur mortelles atteintes. Qu'ils soient confondus, tous les lâches qui ne rougissent pas d'applaudir à nos faiblesses. Seigneur, vous nous préserverez des pièges qu'ils tendent sous nos pas, et vous nous prendrez vous-même sous votre protection, contre les artifices de cette génération perdue : *Tu Domine, custodies nos a generatione hac in æternum*. (Psal. XI, 8.)

Autant vous devez craindre l'adulation, autant vous devez aimer la vérité. Mais comment des oreilles amollies par de doux mensonges, soutiendront-elles le langage austère de la franchise ? Tout ce qui ne les flatte pas, les déchire et les irrite. L'insensé, dit le sage, n'écoute pas les discours prudents ; il détourne l'oreille, si vous ne lui parlez suivant sa pensée. N'avons-nous pas même quelquefois la douleur de rencontrer, jusque parmi ceux qui paraissent faire profession de zèle et de vertu, des esprits incapables de recevoir aucun avertissement ; pleins de courage pour dire aux autres la vérité, mais sensibles jusqu'à la faiblesse, quand il faut eux-mêmes l'entendre ?

N'y a-t-il point ici quelque prophète qui puisse vous découvrir la vérité, disait à un roi de Juda un roi d'Israël ? Il nous en reste encore un, répond l'imprudent Achab ; mais je le hais, parce qu'il ne nous prophétise que des malheurs. O prince, ne parlez pas ainsi, lui répondit le roi d'Israël : *Ne loquaris ista, rex*. (III Reg. XXII, 8.) En effet, Messieurs, combien la vérité la plus triste serait-elle préférable au plus agréable mensonge ? Aimerez-vous mieux un doux poison qui vous endort et qui vous tue, qu'un remède amer qui vous agite et qui vous sauve ? Disons plutôt, disons avec un sage inspiré par l'Esprit divin : Les blessures d'un ami sincère sont meilleures que les perfides caresses d'un faux ami : *Meliora sunt vulnera diligentis, quam fraudulenta oscula odientis*. (Prov., XXVII, 6.)

Aimez donc la vérité, Messieurs, aimez et respectez les âmes libres et généreuses qui vous aiment assez pour vous contredire, et pour s'exposer à vous déplaire. Bien loin d'intimider le zèle des hommes qui sont faits pour vous parler avec plus de liberté, encouragez-les vous-mêmes par votre reconnaissance. Daniel ose interpréter à Ba-

thasar l'arrêt qu'une main céleste vient de tracer sur le mur de son palais; et une vérité si désolante n'empêche point ce malheureux prince de le combler de ses faveurs. Voyez David aux pieds de Nathan; voyez Théodose aux pieds d'Ambroise. Mais sans chercher si loin ces exemples, écoutez un prince si célèbre lui-même parmi nous par son aimable franchise, « J'entends, disait ce grand roi, j'entends laisser la vérité en sa franchise, et la liberté de la dire sans art et sans artifice. » De lâches courtisans osèrent accuser un prédicateur célèbre du dernier siècle d'avoir parlé devant le prince avec trop de liberté; « Respectez, leur répond Louis le Grand, respectez un zèle que j'approuve. Il a fait son devoir; faisons le nôtre ». Ce même roi, à qui l'on a reproché d'avoir trop aimé les louanges, avait donc du moins le courage de souffrir la vérité. Et où serait l'homme assez fier, pour croire indigne de son mérite ou de son rang, une modestie qui ne parut pas à de si grands princes et à de si grands hommes, indigne de leur gloire et de leur majesté?

Mais que le privilège de vous dire la vérité ne soit pas réservé seulement à la bouche des prophètes; écoutez-la par quelque organe qu'elle vous parle, fût-ce par la voix du dernier de vos inférieurs : *A minore quolibet non est dedignanda correctio*. Les hommes sages, dit l'Esprit-Saint, ne rougissent point d'obéir aux serviteurs sensés. David ne croit point compromettre sa gloire, en écoutant avec docilité les avis courageux qu'ose lui donner une humble citoyenne de la ville de Thécué. Tel est le privilège de la vérité devant le sage, de conserver toujours jusque dans les bouches les moins imposantes sa divine autorité.

Écoutez-la, quelque voix qui l'annonce; écoutez-la, de quelque manière qu'elle soit annoncée. Nous ne prétendons point autoriser un zèle indiscret. Mais un excès d'amertume ne vaudrait-il pas mieux encore qu'un excès de douceur? et souvent même cette rigueur ne serait-elle pas nécessaire pour réveiller de son assoupissement une âme engourdie par l'adulation? Non, aucun censeur ne doit être formidable pour un ami de la vérité : *Nullus reprehensor formidundus est amico veritatis*.

Bien plus, Messieurs, la vérité se fit-elle entendre par la voix même de la colère et de l'inimitié, qu'importe son interprète, pourvu qu'elle parvienne à vos oreilles? Apprenez les remèdes salutaires que vous pouvez tirer des poisons mêmes de l'envie et de la vengeance; et puisque l'amitié a une voix si faible pour reprendre; puisque tant de défauts échappent à ses yeux, et ne sont aperçus que par l'œil plus perçant de la haine; que les reproches d'un ennemi irrité nous apprennent les défauts que des amis trop indulgents ne voient pas, ou qu'ils n'osent nous révéler; et sans considérer le motif odieux de la satire, ne faisons attention qu'à sa vérité et à son utilité.

Vous aimez la vérité, vous désirez de l'en-

tendre, et tout semble conspirer à l'éloigner de vous. Il est vrai que des hommes investis d'une foule d'adulateurs, sont peu à portée de la connaître; mais qui les empêche de sortir du nuage qui les offusque? Qu'ils cessent de se faire illusion; s'ils sont trompés, ils veulent l'être : la vérité n'est cachée qu'à ceux qui ne la cherchent pas. Elle les cherche elle-même, elle les poursuit jusqu'à travers les flots d'adulateurs qui les assiègent. Aimez véritablement la vérité, et faites connaître que vous l'aimez; elle vous arrivera de toutes parts. Il est écrit : La vérité retourne aux hommes vrais qui la cherchent : *Veritas ad illos qui operantur illam revertetur* (Eccli., XXVII, 10.)

Je pourrais citer ici plusieurs personnages fameux, touchés de la vertueuse curiosité de se connaître eux-mêmes, qui n'ont pas craint de cacher leur dignité sous les apparences d'une condition vulgaire, pour mieux tirer la vérité du cœur des hommes. Tel un jeune héros de l'ancienne Rome, le sage Germanicus, allait écouter dans les ombres et le silence de la nuit les conversations de ses soldats; tel, parmi nos rois, le grand Henri, aimait à voiler sa majesté, et à se confondre quelquefois parmi ses plus humbles sujets. Des princes si grands et si humains ne pouvaient entendre, dans les conversations les plus libres, que des éloges et des bénédictions; mais ils cherchaient des vérités, non des applaudissements.

Je viens vous proposer, mes frères, un moyen plus simple et plus facile de découvrir la vérité. Établissez auprès de vous un ami sage et fidèle, un cœur d'un bon conseil : *Cor boni consilii statuet tecum* (Eccli., XXXVII, 17.) Cherchez quelqu'un qui vous aime mieux que vous ne savez vous aimer vous-mêmes; quelqu'un qui vous aime assez pour vous déplaire, en vous disant la vérité tout entière et malgré vous. Vous désespérez de trouver un tel ami; l'habitude d'être trompés, vous fait croire que tous les hommes sont trompeurs. Ah! n'étendez pas cette défiance injurieuse sur l'humanité entière. Non, mes frères, il est encore, il est quelques âmes généreuses et sincères qui ont échappé à la dégradation du siècle. Peut-être sont-elles autour de vous, sans que vous les ayez encore aperçues. La modeste vertu ne se produit point elle-même : elle attend qu'on l'appelle; c'est à vous à la chercher et à la découvrir. Ne craignez point que ce nouveau genre d'amis vous soit à charge comme ceux qui vous obsèdent. La franchise est aussi désintéressée que l'adulation est avide. Profitez de leur conseils; voilà leur ambition et leur récompense. Mes frères, donnez, donnez votre confiance à ces hommes sages et fidèles; qu'ils aient le droit de vous reprendre de tous vos défauts, et de vous avertir de tous vos devoirs; et que rien ne vous soit plus précieux que leur zèle et leur sincérité : *Cor boni consilii statuet tecum; non est enim tibi aliud pluris illo*. (Ibid.)

Les vivants se taisent! Evoquez les morts;

consultez les écrits des anciens; étudiez les leçons qu'ils ont laissées à la postérité : interrogez l'histoire, dont la voix libre et hardie n'est plus asservie aux timides égards des contemporains. Voilà, disait un ancien sage, voilà où sont les avertissements que des amis trop timides n'osent donner aux princes : *Quæ amici non audent monere reges, hæc in libris scripta sunt.*

Mais que dirai-je de l'erreux ou de la mauvaise foi de ces hommes qui, pour se donner un extérieur de sagesse et de vertu, semblent chercher la vérité, et qui ne daignent pas l'entendre? Ils disent, comme ce magistrat romain dont il est parlé dans la passion du Seigneur : *Quid est veritas?* (Joan., XVIII, 38.) Et comme lui, ils ont détourné l'oreille, avant d'avoir entendu la réponse. Que dirai-je de l'illusion plus coupable encore de ceux qui commandent la franchise, et qui osent ensuite la punir? Ils ne veulent savoir que la vérité qui les flatte : *Veritatem amant lucentem.* Ils veulent ignorer celle qui les reprend : *Oderunt redarguentem.* Achab dit à un prophète : Je vous conjure, au nom du Dieu vivant, de ne me dire que la vérité. Le prophète obéit; mais il révèle une vérité triste, et il est chargé de fers. Au lieu de profiter de ses sages conseils, l'aveugle Achab achève de se perdre, en se livrant aux conseils insensés de ses adulateurs. Ainsi, dit le sage, ainsi le ciel humilie la tête indocile et superbe qui refuse de fléchir sous une juste censure.

Enfin, Messieurs, nous voyons des hommes qui paraissent écouter avec patience les vérités les plus dures, et qui n'en retirent aucun fruit. Hélas! ils ne sont point irrités, parce qu'ils ne sont point émus; ils ont laissé la liberté de tout dire, parce qu'ils se sont réservé le droit de ne rien faire. Eh! plutôt à Dieu que la vérité les irritât, quand nous devrions en être la victime! plutôt à Dieu qu'elle les irritât, et qu'une salutaire émotion pût l'introduire dans leur cœur!

Mes frères, ne vous trompez pas vous-mêmes, a dit l'apôtre saint Jacques; exécutez la parole, et ne vous contentez pas de l'écouter : *Estote factores verbi, non auditores tantum.* (Jac., I, 22.) Si quelqu'un l'écoute et ne l'exécute pas, il sera comparé à un homme qui contemple dans un miroir les traits de son visage; il s'est considéré, et avec la même rapidité que son image a disparu du miroir, elle a disparu de son esprit : *Et statim oblitus est qualis fuerit* (Ibid., 24.) C'est celui qui n'oublie pas la vérité, qui méritera d'être heureux par ses œuvres : *Qui autem perspexerit, non auditor obliviosus factus, hic beatus in facto suo erit.* (Ibid., 25.)

Mais lors même que l'on a le courage de vous dire la vérité, que de précautions et de ménagements de la part même des hommes les plus sincères! Et nous aussi, ministres du Très-Haut, malgré l'autorité divine dont nous sommes revêtus, à quoi, mes frères, nous réduit votre faiblesse, et peut-être,

hélas! notre propre timidité? Dans le moment même où je vous parle, combien de paroles que la discrétion m'empêche de préférer, et que je sens expirer sur mes lèvres? Plaise à Dieu que nous n'étendions pas trop loin notre prudence?

Puisque ce discours est consacré spécialement à la vérité même, il faut vous apprendre à la démêler à travers les ombres et les figures dont nous sommes obligés de l'envelopper. Je veux vous révéler aujourd'hui les stratagèmes innocents de notre zèle : tantôt, sous des paraboles ou des allégories, nous vous faisons vos portraits à vous-mêmes; tantôt, sous les apparences d'un éloge et d'un encouragement, nous vous avertissons de vos devoirs. Toujours la vérité est adoucie; jamais on ne vous dit tout ce qu'on pense. Voulez-vous donc n'être pas trompés? comprenez toujours plus que nous n'osons vous dire. Aidez notre timidité, suppléez à notre silence, achevez notre ministère; et puisque Dieu ne nous a pas donné, comme à quelques-uns de ses anciens prophètes, le droit de dire à chacun des pécheurs : *Tu es ille vir*; vous êtes cet homme. Que chacun de vous, mes frères, se dise alors à lui-même dans le secret de son âme : Tu es cet homme : *Tu es ille vir.*

L'homme vertueux aime et recherche la vérité, tandis que le méchant la craint et la fuit. Reprenez un homme sage, a dit l'Esprit-Saint, et il vous aimera : *Argue sapientem, et diliget te.* (Prov., IX, 8.) Famille auguste, qu'il me soit permis de citer ici un exemple dont le souvenir doit être si cher à votre cœur. Rappelez-vous, Messieurs, la tendre confiance qui unissait le vertueux dauphin et la pieuse Henriette : Dans un âge où l'on ne s'occupe que des vains plaisirs, ils déploraient un jour la triste destinée des enfants des rois. Hélas! tandis qu'ils semblaient jouir de tous les biens, ils sont privés du plus précieux de tous! ils n'ont pas un ami qui ait le courage d'être sincère. Il leur est donc refusé, l'innocent plaisir de la franchise et de la candeur, sans lequel rien n'est doux dans le commerce des hommes! Ecoutez ce que l'amour de la vérité inspire à ces deux jeunes sages : ils forment ensemble la résolution d'être leurs moniteurs et leurs censeurs mutuels, de s'avertir réciproquement de tous les défauts et de tous les devoirs que de timides courtisans n'osaient leur révéler. O sagesse prématurée! ô Français, que n'aviez-vous pas droit d'en attendre, si la mort ne vous eût pas ravi de si chères espérances!

Mais en toutes ces choses, dit le Sage, priez le Très-Haut qu'il dirige lui-même votre âme dans la vérité : *Dirige me in veritate tua, Domine.* (Psal. XXIV, 5.) Dirigez-moi donc dans votre vérité, Seigneur, et enseignez-moi votre justice; ne permettez pas que le mensonge et l'adulation profanent jamais mes lèvres; faites que la parole de la vérité soit toujours dans ma bouche, parce que vos jugements seront désormais ma

règle souveraine et ma suprême espérance : *Ne auferas de ore meo verbum veritatis usquequaque quia in judiciis tuis supersperavi.* (Psal. CXVIII, 43.)

Avec le courage de dire aux autres la vérité, mon Dieu, daignez aussi nous inspirer le courage de l'entendre. Ne souffrez pas que nous préférions les perfides caresses des flatteurs à la salutaire sévérité des hommes vertueux et sincères. Le juste me reprendra, et je bénirai son zèle : *Corripiet me justus in misericordia et increpabit me.* (Psal. CXL, 5.) Mais je rejetterai loin de moi les louanges du pécheur : *Oleum autem peccatoris non impinguet caput meum.* (Ibid.) Faites, mon Dieu, que la vérité et la vertu se prêtent en nous un secours mutuel. Connaissions la vérité, et nous pratiquerons la vertu ; pratiquons la vertu, et nous ne craindrons plus la vérité.

Daignez, mon Dieu, daignez renouveler sur cette assemblée le prodige célébré dans votre Evangile. On vous avait amené un malheureux que l'esprit de ténèbres avait rendu sourd et muet ; aujourd'hui nous vous présentons des hommes, à qui le démon de l'amour-propre et de la politique semble aussi avoir ôté l'usage de la voix et de l'entendement pour tout ce qui intéresse la vérité. Répétez cette parole toute-puissante, qui n'a pas moins d'empire sur les esprits que sur les corps. Dites encore : *Ephpheta* (Marc., VII, 34), ouvrez-vous ; *ephpheta*, et les oreilles seront ouvertes, et les langues seront déliées. Alors nous renouvelerons les mêmes bénédictions que le peuple, témoin de votre ancien prodige ; nous dirons : Le Seigneur a bien fait toutes choses ; il a fait entendre les sourds et parler les muets ; il a donné le courage de dire la vérité, et celui de l'entendre : *Benefecit omnia, surdos fecit audire et mutos loqui.* (Ibid., 37.) Ainsi soit-il !

SERMON III.

SUR LE NÉANT DES CHOSES HUMAINES.

Pulvis es, et in pulverem reverteris. (Gen., III, 19.)

Vous êtes poudre, et vous retournerez en poudre.

SIRE,

Tel est le triste, mais salutaire souvenir que l'Eglise nous rappelle, à l'ouverture de cette sainte carrière. Souvenez-vous, nous dit-elle, en imprimant sur notre front le symbole de notre mortalité, souvenez-vous que vous êtes poudre, et que vous retournerez en poudre. *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.*

Hélas ! cette destinée n'est pas particulière à l'homme ! Non-seulement l'homme meurt, mais toutes les choses humaines doivent encore mourir ; et je puis dire aussi dans ce jour à tout ce qui nous environne, à ce puissant royaume, à la terre, au ciel, à toute la nature, je puis leur dire, comme aux faibles mortels : Vous êtes poudre, et vous retournerez en poudre : *Pulvis es, et in pulverem reverteris.*

On ne peut révoquer en doute ces tristes vérités ; mais avec quelle facilité on en perd le souvenir ! Si la mort de nos semblables, de nos amis, de nos maîtres, nous les rappelle quelquefois malgré nous-mêmes, bientôt nous trouvons le moyen de nous en distraire par d'agréables illusions, et le présent paraît pour nous sans avenir.

Mais pourquoi vouloir troubler par des idées si affligeantes, une vie déjà si pénible et si agitée ? Mes frères, si vous étiez inutiles, nous vous laisserions sans doute dans votre sécurité ; mais nous vous voyons sacrifier tous les jours au néant votre véritable gloire, votre véritable bonheur, et nous aurions la cruelle complaisance de vous abandonner à votre illusion ! Non, ce n'est point pour vous affliger que nous vous rappelons ces lugubres vérités : loin de notre cœur cette odieuse misanthropie ; nous ne voulons vous abaisser d'un côté, que pour vous élever de l'autre ; nous ne vous montrons la vanité de vos prétentions, que pour vous faire sentir la noblesse de vos droits ; nous ne vous parlons de votre mortalité et de celle de toutes les choses terrestres, que pour vous élever à l'immortalité.

Et quoi de plus propre à calmer nos passions et à régler nos mœurs, à réprimer l'orgueil et l'ambition, et à inspirer les sentiments de modération et de désintéressement, si nécessaires surtout à ceux qui président aux choses humaines ? Plût à Dieu donc, pour l'honneur de la vertu et pour le bien même de l'humanité, que les hommes ne perdissent jamais de vue leur fin dernière ! *O utinam saperent et novissima providerent !* (Deut., XXXII, 29.) Non-seulement ils seraient plus chastes, plus tempérants, plus religieux ; ils seraient encore plus justes, plus modestes, plus doux, plus humains : *O utinam saperent et novissima providerent !*

Que notre âme, surmontant en ce jour une vaine et dangereuse répugnance, s'élève donc au-dessus de l'ordre présent ; qu'elle se transporte à la fin de nos jours et à la fin de tous les temps : osons considérer la caducité de ce que nous sommes et de tout ce qui nous environne ; premièrement, la mortalité de l'homme ; secondement, la mortalité de toutes les choses humaines.

Père du siècle futur, qui devez venir juger par le feu les vivants et les morts, répandez en ce jour dans nos âmes cette pieuse terreur et cette sainte tristesse qui opère le salut. Pénétrez-nous dès à présent des sentiments dont nous serons pénétrés, mais trop tard, quand ces fatales révolutions seront arrivées ; et vous, chrétiens, prenez garde de fermer votre cœur au trouble salutaire qui doit y rétablir la véritable paix ; je vous en conjure par le dernier événement du Seigneur : *Adjuro vos per adventum Domini Dei.* (II Thess., II, 1.)

PREMIÈRE PARTIE.

Si l'homme se considère dans les desseins de Dieu, quelle est sa grandeur ? Une âme

immortelle destinée à une immortelle félicité; un corps qui doit tomber en poudre, mais dont le Créateur doit ranimer et immortaliser les cendres! Mais dans le cercle étroit de ses idées, quelle est sa misère et son néant? Une malheureuse créature, dont toute l'existence est appuyée sur une vie fragile et incertaine, et qui, après avoir traîné sur la terre un petit nombre de pénibles années, se dissout parmi les douleurs et les angoisses du trépas, et rentre dans la cendre et le néant. Aveugles humains, voilà donc à quoi vous réduisez votre destinée! C'est aussi sous ce point de vue que nous venons présenter l'homme à lui-même. Considérons aujourd'hui son néant dans l'ordre de la vie présente : premièrement, l'homme menacé de la mort; secondement, l'homme frappé de la mort. Pussions-nous, humiliés d'un si triste sort, chercher enfin hors de ce monde visible un sort plus digne de notre nature, et que des cendres mêmes de notre tombeau s'élève le sentiment de notre grandeur!

Dans le premier âge du monde, les hommes voyaient prolonger leurs jours pendant plusieurs siècles. Et qu'était-ce encore que cette longue durée, au milieu de l'immense éternité? Quand Jacob fut présenté au roi d'Égypte, déjà il avait vu s'écouler cent trente années; et il les appelle un petit nombre de mauvais jours: *Parvi et mali.* (Gen., XLVII, 9.) Mais dès le temps de David, à quoi se réduisait la durée de la vie humaine? Déjà les jours de tous les hommes avaient défailli; soixante et dix années, quatre-vingts années, tel en était le terme le plus reculé: *Septuaginta anni; si autem in potentatibus, octoginta anni.* (Ps. LXXXIX, 10.) Et le Prophète ne voyait au delà que travail et douleur: *Et amplius eorum labor et dolor.* (Ps. X, 7.)

Un siècle, voilà donc la plus vaste étendue de la vie humaine; et encore quels sont ceux qui parviennent jusqu'au terme de cette courte carrière? Consultez les fastes de la mort. Hélas! le plus grand nombre n'a fait que paraître sur la terre. Les uns ont péri dans les faiblesses de l'enfance, ou dans l'effervescence de la jeunesse; les autres dans la vigueur et la maturité de la vie: comptez le petit nombre qui parvient au terme fixé par le prophète: *Septuaginta anni, octoginta anni.* Et quel est le sort de ceux qui survivent à cette époque? Ne vaudrait-il pas autant n'être plus, que d'essuyer ce long et laborieux trépas? Si, à travers les langueurs de la vieillesse, quelques-uns parviennent à la révolution d'un siècle, ce prodige excite l'attention de l'univers; la renommée le publie de toutes parts, et l'homme le plus obscur pendant sa vie, acquiert à ce seul titre un instant de célébrité.

Et comment pourrait-elle être plus durable, une vie si fragile en elle-même, et assiégée de tant de périls? Qui pourrait compter toutes les causes de destruction qui environnent, ou que nous portons dans nous-

tre sein? Et comme si nous n'étions pas déjà assez mortels, quelle multitude de nouveaux périls nous faisons naître encore sous nos pas, par notre imprudence et par nos passions! Combien de malheureux périssent, consumés par les travaux et les soucis de l'orgueil, de l'avarice, de l'ambition, ou épuisés par les excès de la mollesse et de la volupté, de la volupté qui donne tous les jours plus de victimes à la mort que le glaive de la guerre et tous les maux ensemble qui désolent l'univers!

Ainsi donc tout périt, tout tombe autour de nous, et une rapidité que rien n'arrête entraîne les générations. Petit nombre d'anciens qui respirez encore, cherchez les hommes avec lesquels vous avez vécu; vos amis, vos collègues, vos contemporains, Hélas! ils dorment tous dans la poussière des tombeaux, et vous vous trouvez, pour ainsi dire, étrangers au milieu de votre patrie. Une génération passe, une autre arrive: *Generatio præterit, generatio advenit.* (Eccle., I, 4.) Et quel autre fruit de tous les travaux dont l'homme se tourmente sous le soleil: *Quid habet amplius homo de universo labore quo laborat sub sole?* (Ibid., 3.)

Voilà la brièveté de notre vie: mais, ô vérité non moins désolante! quelle en est encore l'incertitude? Quel sera le temps, la cause, le genre de notre mort? Périrons-nous par une révolution subite ou après une longue infirmité? Périrons-nous au sein de nos familles ou dans une terre étrangère? Périrons-nous à la fleur de nos années ou dans la maturité de l'âge! Seigneur, faites-moi connaître la fin de mes jours: *Notum fac mihi, Domine, finem dierum meorum.* (Ps. XXXVIII, 5.) Dieu nous a fermé le livre de l'avenir; il ne nous laisse voir que le moment présent, afin que l'incertitude soutienne sans cesse notre vigilance et notre ferveur: *Latet ultimus dies, ut observetur omnis dies.*

Mais comment des hommes, à qui le Seigneur semble avoir révélé leur fin prochaine, ou par les infirmités mortelles qui les affligent, ou par le nombre de leurs années, comment peuvent-ils conserver toujours la même ardeur pour accroître des biens qu'ils vont perdre avec la vie, et pour accumuler de nouveaux honneurs sur leurs têtes chancelantes? Malheureux mortels, qui n'avez plus qu'une faible étincelle de vie, faut-il épuiser encore le reste de vos forces, et hâter votre trépas par vos inquiétudes et vos agitations, pour un avenir qui n'est pas fait pour vous? Dites enfin, il en est temps, dites comme ce sage vieillard que David voulait retenir à sa cour: *Quot sunt dies vitæ meæ?* (Gen., XLVII, 8.) Combien de jours me reste-t-il encore, pour les passer dans le tumulte et l'agitation? Souffrez que votre serviteur aille mourir en paix dans la cité de ses pères: *Obsecro te, revertatur servus tuus et moriatur in civitate sua.* (II Reg., XIX, 37.)

Les guerriers, qui joignent encore à tous

les autres dangers les périls de leur état, croient qu'il est grand de mépriser la mort. Malheur à moi, Messieurs, si j'osais blâmer un courage loué par l'Esprit-Saint dans les héros d'Israël, et commandé par Jésus-Christ, non-seulement aux guerriers, mais à tous les chrétiens ! Qu'un homme vertueux expose sa vie pour obéir à la loi qui lui commande de mourir, s'il le faut, pour sa nation, son intrépidité n'a rien qui m'étonne ; mais qu'un homme vicieux affronte tous les jours la mort, et une mort éternelle, pour faire parade de son intrépidité, ou pour mériter une vaine distinction qui doit périr avec lui, quelle incompréhensible témérité ? Ames guerrières, âmes intrépides, continuez d'exposer votre vie avec le même courage, mais pour une cause plus digne de ce sacrifice, pour l'amour de la patrie, qui peut avoir ses martyrs aussi bien que la foi. Soyez braves, mais, par votre vertu, soyez dignes de l'être, et méritez, par la crainte du Seigneur, de ne point craindre la mort. Et quel autre que Dieu peut payer votre sang et votre vie ?

Mais ceux dont la vie ne paraît exposée à aucun péril, semblent pouvoir se rassurer, les uns sur la vigueur de la jeunesse, les autres sur celle du tempérament. Vous vous rassurez sur votre jeunesse : ah ! redoutez plutôt les imprudences et les passions qui rendent cet âge brillant le plus périlleux de toute la vie humaine. Oh ! quelle foule de jeunes insensés la mort moissonne tous les jours autour de vous ! Voyez tant de pères, dont les enfants ingrats attendaient impatiemment l'héritage, et qui pleurent maintenant sur les tombeaux de leurs fils.

Vous vous rassurez sur la vigueur du tempérament ; et que faut-il pour détruire la santé la plus ferme ? un souffle contagieux, une vapeur, une intempérie, le plus léger dérangement dans les fragiles ressorts qui nous composent, quelques jours d'infirmités ; que dis-je, quelques jours ? voyez, mes frères, les révolutions soudaines qui arrivent autour de nous, et qui font périr en un moment l'homme le plus vigoureux, et au moment de la santé la plus florissante. Il disait à son âme, repose-toi dans ton abondance ; et le Seigneur lui a dit : Insensé, demain, ou plutôt, à l'instant, même je te redemande ton âme. Combien de santés chancelantes, combien de faibles roseaux ont vu tomber tout à coup des cèdres qui semblaient devoir braver l'injure des ans ! Et avant la révolution de l'année, combien de têtes ici présentes vont prouver, par leur chute imprévue, cette lamentable vérité ! Hélas ! où sont-ils parmi nous ceux qui doivent être sitôt frappés ? Dieu les voit, Dieu les désigne ; mais la mort nous menace également tous, et le premier de nous qui va périr, n'a pas dans ce moment plus de raison apparente de trembler, que celui qui doit parvenir à la plus longue vieillesse. O déplorable fragilité ! ô redoutable incertitude de la vie ! Et vous savez, mes frères, s'il est aucun rang au-dessus de cette

inexorable loi. Ne semblerait-il pas plutôt que les grands fussent encore plus soumis à la mort que le vulgaire des mortels, soit que les délices et les excès de la mollesse, soit que les chagrins et les soucis qui environnent la grandeur, soit que les précautions même, destinées à soulager leurs maux et à prolonger leurs jours, abrègent le cours de leur vie : et tous les jours ne les voit-on pas succomber, avec tous les secours de l'art, sous des maux dont échappe un malheureux abandonné aux seules ressources de la nature ?

Voyez-vous les funèbres années qui viennent de s'écouler, et qui ont couvert l'Europe de deuil et de douleur ? Où est la nation qui n'ait pas eu à pleurer, comme nous, quelques-unes de ses têtes les plus augustes ? Dieu terrible aux grands de la terre, nous nous humilions sous votre main puissante. Qu'il est donc grand, disait au lit de la mort un de nos anciens rois, qu'il est grand le Roi du ciel, qui fait périr ainsi les rois de la terre !... *Terribili et ei qui aufert spiritum principum, terribili apud reges terræ !* (Ps. LXXV, 12, 23.)

Mais qu'il nous soit permis d'implorer votre miséricorde pour notre maître. Que le roi vive, voilà le cri et le vœu universel de votre peuple : *Clamavit populus et dixit : Vivat rex.* (I Reg., X, 24.) Combien sa vie nous est devenue plus précieuse encore depuis nos malheurs ! Ajoutez aux jours du roi de nouveaux jours, et étendez ses années de génération en génération : *Dies super dies regis adjicies, et annos ejus usque in diem generationis et generationis* (Psal. LX, 7.) Conservez cette précieuse postérité, l'appui de la monarchie et la ressource des générations futures ; et si la vie des hommes est si courte, mon Dieu, faites du moins jouir nos maîtres de toute son étendue, du petit nombre de jours que vous accordez aux faibles mortels.

Mais vainement nos jours seraient prolongés jusqu'aux dernières bornes de la vie humaine ; toujours il faut arriver au terme fatal. Des hommes qui ne s'occupent que de plaisirs, de gloire, d'immortalité, pourront trouver ces réflexions trop lugubres : bien loin que nous devions les taire devant eux, n'est-ce pas plutôt à eux-mêmes qu'il est plus nécessaire de les rappeler ? Hélas ! tout ce qui les environne concourt à leur en faire perdre le souvenir ; et quelle autre voix que la nôtre peut faire retentir au milieu des applaudissements de leurs flatteurs, comme autrefois dans les triomphes, cette triste mais salutaire parole : *Souvenez-vous que vous êtes mortels ?* L'homme, dit le prophète, l'homme a mis sa confiance en sa propre force. Ebloui de sa grandeur et de ses richesses, il a oublié sa faiblesse et sa mortalité. Mais, ô jour terrible où la mort viendra lui ravir avec la vie les biens où il fondait son espoir !

Quand ce fatal moment approchera de nous, quand le trouble et les alarmes des personnes qui nous aiment, et que le sen-

timent intérieur de notre défaillance nous avertira de notre péril ; quand l'Eglise viendra nous présenter ses derniers secours, et qu'elle appliquera ses dernières onctions sur nos membres glacés ; quand le premier rayon du grand jour de l'éternité commencera à percer pour nous les ténèbres de l'état présent, quelle révolution se fera tout à coup dans notre âme ! Que deviendront tous les fantômes, tous les prestiges de gloire et de félicité qui avaient trompé nos faibles sens ? Que peut dire alors l'homme le plus illustre, sinon, comme le disait en expirant, un fameux guerrier de ces derniers temps, et dont plusieurs d'entre vous ont partagé les exploits : J'ai fait un beau songe : *Velut somnium surgentium, Domine ?* (Psalm. LXXII, 20.) Quand nous nous rappellerons nos travaux pour une fortune qui s'évanouit, pour un monde qui va nous oublier, ou pour une réputation qui n'accompagnera que l'ombre de notre nom, quels regrets d'avoir plus souffert pour acquérir de faux biens qui vont nous échapper avec la vie, que pour acquérir des biens immortels ? « Ah ! que n'ai-je fait, disait en ces tristes moments un grand homme du siècle dernier, que n'ai-je fait pour le Roi du ciel, ce que j'ai fait pour le roi de la terre ! »

Au milieu de ces lugubres réflexions, des signes effrayants annoncent les approches de la mort : nous appelons les personnes qui nous furent les plus chères, nous leur tendons nos mains défaillantes. Hélas ! on les a transportés loin de nous, pour épargner à leur tendresse le spectacle de notre trépas. L'Eglise nous est plus fidèle ; elle le sera jusqu'à notre dernier soupir. Les ministres de la religion viennent soutenir et consoler notre âme dans les angoisses du dernier combat ; mais bientôt nous n'entendons plus, nous n'avons plus d'autre sentiment que le sentiment de nos douleurs.

Nous ne donnons plus d'autre signe de vie, que les symptômes de la mort. Ame chrétienne, partez : *Proficiscere, anima christiana*. Epargnons la faiblesse humaine ; imitons la condescendance de l'Eglise, et jetons promptement le voile funèbre sur un spectacle qui pourrait nous inspirer plus d'horreur que de componction :

Cependant un son lugubre annonce que vous n'êtes plus ; on prépare vos funérailles, on creuse votre sépulture : à ces ornements brillants qui décoraient vos demeures, succèdent les sombres couleurs de la mort. L'Eglise, revêtue de ses habits de deuil, vient chercher vos dépouilles mortelles ; on vous transporte dans le tombeau au milieu des cantiques funèbres, et de la lueur des flambeaux. Vous qui jouissez d'une considération si générale, comptez le petit nombre d'amis qui daignent suivre votre cercueil. On vous descend dans le sépulture ; vos familles viennent répandre sur vous, avec leurs dernières larmes, l'eau sanctifiée par les bénédictions de l'Eglise. On jette de la terre sur votre tête ; le tombeau se referme ; et dans ce gouffre éternel, avec

vous sont engloutis pour jamais tous vos titres, tous vos honneurs, tous vos talents, tous vos droits, toutes vos prétentions, tout ce que vous étiez et tout ce que vous espériez d'être ; et dans l'ordre du temps, tout est consommé.

Ainsi finit la vie la plus brillante, comme la plus obscure ; ainsi périt, et cette beauté qui s'était attiré les adorations de son siècle, et ce génie qui avait éclairé l'univers, et cette puissance qui fit gémir peut-être le juste et l'innocent, et cette valeur qui avait fait trembler les nations, et ces vastes projets, et ces hautes pensées qui semblaient vouloir embrasser tous les siècles. Ainsi, disait un grand roi, la mort égale tous les hommes, le sage et l'insensé, l'esclave et le héros. Celui-ci, dit Job, meurt dans les prospérités et dans les richesses ; celui-là dans la misère et l'amertume ; et ils dorment l'un et l'autre dans la même poussière. Là reposent, et le pauvre et le grand, et l'esclave affranchi du joug de son maître : *Et pauper et magnus ibi sunt, et servus liber a domino suo.* (Job, III, 19.) Et que vont-ils devenir au fond de leurs sépultures ? Quand l'homme a été dépouillé, qu'il a été enseveli et qu'il est consumé, où est-il ? *Ubi, quæso, est ?* (Job, XIV, 10.) Où est cette innombrable multitude d'humains qui ont existé depuis l'origine du monde ? Les parties les plus subtiles se sont évaporées dans les airs ; les plus solides se sont transformées en cendres ; et quelle est, sur la surface de notre terre, quelle est la poussière qui n'ait pas été animée ? O homme, souviens-toi, comme l'Eglise nous le dit dans l'austère solennité où elle nous fait courber la tête sous le symbole humiliant de notre néant : *O homme, souviens-toi que tu es poudre, et que tu retourneras en poudre !*

Il est vrai que, lors même que les grands ne sont plus, leurs tristes restes semblent conserver encore quelques vestiges de leur ancienne fortune ; on les transporte avec pompe dans le sépulture de leurs pères ; on les enseveli dans l'enceinte auguste de nos temples, des mausolées, suspendus autour des sacrés portiques, apprennent leurs titres à la postérité ; et s'ils appartiennent au sang des maîtres du monde, vous avez vu, mes frères, l'appareil de toutes ces pompes, qui semblaient plutôt célébrer des triomphes que des obsèques, ces décorations somptueuses, ces titres, ces trophées, ces inscriptions, ces cercueils élevés sur des trônes, et décorés encore de sceptres et de couronnes. Mes frères, n'envions point aux grands ces dernières marques de la vénération publique ; qu'on ne se borne pas même à une pompe fragile et passagère, qu'on leur érige des monuments durables, que le marbre et l'airain perpétuent notre respect et notre reconnaissance. Mais sous ce magnifique appareil, les morts les plus illustres ont-ils un meilleur sort, que le pauvre sous l'herbe qui couvre son humble sépulture ? Triste vulgaire, que les grands écrasent trop souvent du poids de leur puis-

sance, consolez-vous, vous dit le Roi-Propète; en vain l'homme multiplie les richesses et la gloire de sa maison; quand il périra, il n'emportera point ses richesses, et sa gloire ne descendra point avec lui sous la tombe: *Neque descendet cum eo gloria ejus.* (Ps. XLVIII. 18.)

Allez, disait autrefois saint Chrysostome au peuple de Constantinople, allez aux tombeaux: *Ite ad tumulos.* Il ne trouvait point de spectacle plus propre à modérer les passions humaines; et nous, mes frères, nous vous disons de même: *Ite ad tumulos*; allez aux tombeaux de vos pères. Ou s'il faut, pour nous émouvoir, un spectacle encore plus frappant, Français, transportons-nous en esprit vers ce temple antique, où est la dernière, la perpétuelle demeure de nos rois. Hélas! leurs palais ne sont que des asiles de voyageurs: *Sepulcra eorum, domus illorum in æternum.* (Ibid., 12.) N'allons pas seulement y révéler les cendres de nos premiers apôtres; allons encore y méditer sur les cendres de nos anciens rois. Contemplons les tombeaux qui les couvrent, et où l'on croit voir errer encore l'ombre de leur majesté. Que leur reste-t-il maintenant de toute leur gloire et de leur puissance? des lampes funèbres, des voiles lugubres, un vaste silence, qui n'est interrompu que par les vœux des solitaires qui prient sur leurs sépultures.

Le pontife, à qui Louis le Grand avait confié l'éducation de son fils, y conduisit un jour l'héritier du trône; et lui donna-t-il jamais une plus grande leçon? Descendons à leur suite dans ces antres funèbres. Je m'imagine entendre l'éloquent instituteur dire à son auguste élève, comme il le disait aux funérailles d'une princesse ravie à la fleur de ses années: « O prince! voyez comme la puissance divine, justement irritée contre notre orgueil, le pousse jusqu'au néant; et pour égaler à jamais toutes les conditions, comme elle ne fait de nous tous qu'une même cendre. Peut-on bâtir sur ces ruines? Peut-on appuyer quelque grand dessein sur ce débris inévitable des choses humaines? »

Un saint docteur raconte qu'un roi puissant, en considérant son armée du haut d'une montagne, l'armée la plus nombreuse et la plus florissante qui eût jamais combattu, ne put retenir ses larmes. Ses courtisans étonnés lui demandant quel peut être le sujet de sa douleur, à la vue d'un spectacle qui lui rappelle sa grandeur et sa gloire: « Hélas! leur dit-il en soupirant, avant cent années, de toute cette multitude si nombreuse et si florissante, il n'existera pas un seul homme; d'autres soldats seront commandés par d'autres chefs, sous les ordres d'un autre roi. » De même, Sire, quand du haut de votre trône vous étendez vos regards sur votre cour et sur votre royaume, et que vous considérez cette nation innombrable que le Seigneur a soumise à votre puissance, la même idée peut venir contrister le cœur de votre majesté. Encore

un siècle, que dis-je? avant même que ce siècle ait achevé sa révolution, où seront les grands, les hommes d'Etat, les guerriers, les serviteurs qui vous environnent? où seront tous ceux que vous voyez rassemblés en ce moment dans ce temple? où sera la plus nombreuse partie du peuple qui respire maintenant sous vos lois? et qui de nous peut s'assurer d'entrevoir seulement l'aurore du siècle prochain?

Le prince dont l'histoire nous a conservé la triste réflexion, se bornait à pleurer la faiblesse et le malheur de l'humanité. Pour vous, Sire, qui devez être éclairé de la lumière surnaturelle, et dont l'espérance doit être pleine de l'immortalité, vous serez affecté d'un sentiment plus noble et plus salutaire, votre majesté se dira à elle-même: Puisque telle est la destinée des peuples et des rois, puisque je dois disparaître sitôt de ce monde visible, avec la génération que l'Eternel a confiée à mon gouvernement, je veux aspirer, et pour elle et pour moi, à une existence plus durable. Je veux rétablir parmi mes sujets, et dans moi-même, le règne de la sagesse et de la vertu, et redoubler mes efforts, pour les rendre dignes de partager avec moi l'éternel royaume.

Et vous aussi qui environnez le trône, et qui vous glorifiez peut-être davantage de vos titres et de vos honneurs, que le prince lui-même ne se glorifie de sa suprême puissance; grands de la génération présente, que chacun de vous, détrompé enfin de ce fragile éclat, se dise aussi à lui-même: Puisque la mort doit sitôt anéantir les titres qui me distinguent, comment pourrais-je traiter avec dédain les malheureux compagnons de ma mortalité? Je veux désormais respecter mes semblables; je veux reconnaître, dès à présent, par ma modération, l'égalité, que la mort doit rétablir entre tous les hommes: je ne veux plus me distinguer que par mes vertus, la seule distinction qui ne peut périr. Et comment pourrais-je sacrifier à une fortune, à une gloire, dont la mort doit sitôt me dépouiller, ce petit nombre de jours que je dois passer sur la terre? Je veux tourner mes efforts vers un objet plus durable; je veux, mon Dieu, placer mon attente au-dessus de toutes les révolutions; je veux la déposer au sein même de votre éternité: *Et nunc quæ est expectatio mea, nonne Dominus? et substantia mea apud te est.* (Ps. XXXVIII. 8.)

Voilà, mes frères, les utiles résolutions que doit nous inspirer le souvenir de notre mortalité. Mais au lieu de placer nos désirs et nos espérances dans le seul objet qui soit permanent, ne cherchons-nous pas à tenir encore à la terre après le trépas, par la chimère de la renommée, par cette vie imaginaire qui respire dans les autres? Puisque notre mortalité ne suffit pas pour nous détacher de la terre, considérons encore la mortalité de toutes les choses humaines: c'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Pour se dédommager du peu de jours qu'ils passent sur la terre, les hommes ont donc imaginé de se survivre à eux-mêmes; les uns dans la mémoire de leurs semblables, les autres dans une longue suite de descendants. Les plus ambitieux se flattent d'immortaliser leur nom dans les fastes de la gloire; ils se disent à eux-mêmes : Je ne mourrai pas tout entier : *Non totus moriar*. Et ce chimérique espoir les soutient et les console. Otons encore à leur vanité ce ruineux appui : non-seulement les hommes meurent, mais les réputations les plus respectables, mais les maisons les mieux affermies, mais les noms les plus fameux, mais les cités et les empires les plus puissants, doivent encore mourir; et l'univers lui-même doit couvrir un jour toutes leurs ruines deses vastes débris. Vous seul, ô mon Dieu, vous subsistez éternellement : *Omnia sicut vestimentum veterascent*. (Psal. CI, 27.)

Vous vous flattiez donc, mes frères, de laisser après vous un long souvenir. Hélas ! excepté un petit nombre d'hommes extraordinaires, qui fixent l'attention de la postérité, quel est le sort de tous les autres ? Nous espérons une seconde vie; apprenons notre seconde mort. Comment traitons-nous nous-mêmes ceux qui nous ont précédés ? Ils ne font que disparaître, et le vide qu'ils ont laissé est déjà rempli. L'événement de leur mort a retenti pendant quelques jours, et leur mémoire, dit le Roi-Propète, a péri avec ce vain bruit; déjà l'on a oublié s'ils ont vécu. Que dit-on maintenant de tant de personnages célèbres, dont nous étions, il y a peu de temps, si vivement occupés ? Nous sommes étonnés de n'y plus penser nous-mêmes; d'autres réputations en ont pris la place, pour périr à leur tour; et si l'on en parle encore, n'est-ce pas quelquefois pour déchirer leur mémoire par des satires plus lâches encore que les adulations dont on les comblait pendant leur vie ?

On croit du moins pouvoir se flatter de revivre dans le souvenir de ses parents, de ses amis, de ses enfants. Mes frères, dans le premier moment de votre trépas, ils verseront des larmes; quelques jours seront à peine écoulés, et ils partageront de sang froid vos dépouilles. Voyez cette fortune qui vous avait causé tant de travaux, tant de soucis, et peut-être tant d'injustices, déchirée entre une foule d'héritiers avides; voyez vos projets anéantis, vos testaments violés, vos amis les plus chers, vos plus fidèles serviteurs traités peut-être avec d'autant plus de rigueur, que vous leur aviez montré plus de bienveillance. Voyez vos palais dépouillés, tous ces riches amas de faste, de mollesse, ou d'une vaine curiosité, profanés et dispersés. Vos familles n'auront pas encore déposé l'extérieur lugubre, dont des modes trop conformes à nos mœurs ont encore abrégé la durée; et le deuil, dont elles porteront encore les

sombres marques, n'existera plus que dans l'appareil.

Les hommes se promettent aussi de revivre dans leur postérité; déjà ils croient voir leurs titres, leurs domaines, leurs richesses passer, avec leur sang et leur nom, à une longue suite de descendants. O que d'espérances frustrées ! combien de races, autrefois si brillantes, ont été écrasées par les disgrâces et les infortunes, ou se sont avilies elles-mêmes par les prodigalités et les désordres d'une génération insensée !

Avez-vous d'ailleurs oublié que les races sont mortelles, aussi bien que les hommes ? Comptez le peu qui nous reste de ces tiges illustres qui décoraient les premiers âges de la monarchie. Le Seigneur a dit : Coupez l'arbre, et tranchez ses rameaux : *Succidite arborem, et præcidite ramos ejus*. (Dan., IV, 11.) Vous entendez encore prononcer leurs noms; et ne savez-vous pas que la plupart sont usurpés par des races nouvelles ? Rappelez-vous seulement celles qui viennent de périr sous vos yeux; regardez autour de vous toutes celles qui sont prêtes à s'éteindre, et qui vont être ensevelies sous la même tombe avec le dernier de leurs rejetons.

Quelle eût été la douleur de leurs aïeux, s'ils avaient prévu ces tristes révolutions ? Les sages de leurs temps leurs disaient, comme nous le disons aux ambitieux de notre siècle : Vous amassez des trésors, et vous ne savez si c'est pour vos enfants ou pour des étrangers : *Thesaurizat, et ignorat cui congregabit ea*. (Psal. XXXVIII, 7.) Prenez garde que ces domaines que vous étendez, que ces palais que vous embellissez, ne passent à des hommes vulgaires, dont les pères rampent peut-être maintenant à vos pieds. L'événement a justifié leur prédiction; la postérité de ces hommes superbes est éteinte, ou s'est avilie, et toute cette immense fortune n'a servi qu'à décorer quelque race nouvelle : *Et reliquerunt alienis divitias suas*. (Psal. XLVIII, 11.)

Les maisons souveraines elles-mêmes, dont la perpétuité est si importante aux nations, pour leur épargner les révolutions des nouveaux empires, sont-elles affranchies de cette caducité ? Peuple, ces tiges augustes se dessèchent, et tombent comme les vôtres. Qu'on cherche maintenant dans les Espagnes, dans la Germanie, dans les Iles Britanniques, dans les différentes régions de l'Italie, les races de leurs anciens souverains. Grand Dieu, au milieu des révolutions qui ont bouleversé nos gouvernements modernes, vous avez épargné la race des Capets, la postérité de saint Louis, prête à s'éteindre dans le dernier des Valois; vous l'avez fait revivre dans les Bourbons. Cette maison, qui a vu naître toutes les maisons régnantes, est encore, sous votre protection, la plus puissante de l'univers. Mais jusqu'à quand, mon Dieu, conserverez-vous une race si précieuse pour le bonheur et le repos du monde ?

Le petit nombre d'hommes extraordinaires qui fixent les regards de leur siècle,

s'applaudissent d'avoir trouvé un moyen plus éclatant et plus durable de se survivre à eux-mêmes. Ils veulent immortaliser leur nom par les monuments de leur sagesse, de leur valeur, de leur gloire. Voilà ce qui a soutenu l'émulation des sages et des héros de l'antiquité. Plusieurs ont en effet mérité cette gloire : leurs villes, leurs empires sont détruits, et leurs noms ont survécu à leurs empires, et semblent devoir subsister autant que l'univers.

Peut-être dans ce siècle y a-t-il, dans cette assemblée même, quelque grand homme, dont le nom pourrait aussi échapper à l'oubli : car, puisque nous parlons devant les héros de notre âge, nous pouvons raisonner ici sur des objets dont la hauteur serait déplorée devant une assemblée moins illustre. Mais, parmi la multitude d'ambitieux de tous les siècles, qui ont osé prétendre à cette gloire, comptez le petit nombre de noms qui sont parvenus jusqu'à nous. Eblouis par leur présomption et par une vogue passagère, ils se flattaient d'être aussi célèbres dans les siècles à venir : déjà ce prince, enflé par les applaudissements de ses flatteurs, se comptait lui-même au rang des grands princes ; déjà ce politique, déjà ce guerrier voyait son nom placé à côté des noms fameux ; déjà ce savant croyait, comme un ancien, entendre retentir au loin sa voix dans la nuit des temps ; et à peine ont-ils cessé de vivre, que leur nom est rentré avec eux dans la poussière ; heureux encore, s'ils n'ont pas eu la douleur et l'humiliation si fréquente de survivre eux-mêmes à leur renommée !

Et quand les vœux des âmes ambitieuses seraient accomplis, quand leur gloire durerait autant que l'univers, hélas ! cette triste immortalité ira-t-elle ranimer leurs cendres dans leurs tombeaux ? Ou si ce vain bruit retentit jusqu'à leurs âmes, quelle impression leur fera-t-il dans ce nouvel ordre d'existence où elles auront passé ? Hommes vulgaires, oubliés sitôt que vous avez disparu, consolez-vous, et n'enviez point à l'homme illustre son inutile gloire.

Tandis que nous entendons vanter les noms de tous ces héros si fameux dans l'antiquité païenne, où sont-ils eux-mêmes ? Où sont, disait un prophète, où sont ces princes fameux : *Ubi sunt principes gentium ?* (Baruch., III, 16.) Où sont les sages qui n'ont connu que la sagesse de la terre : *Ubi qui exquisierunt prudentiam quæ de terra est ?* (Ibid., 23.) Où sont les génies brillants qui ont imaginé ces fameuses fictions *Ubi fabulatores ?* (Ibid.) Où sont ces grands hommes si renommés dans l'art de la guerre : *Ubi gigantes illi nominati, scientes bellum ?* (Ibid., 26.) Hélas ! ils n'ont point connu la véritable sagesse : *Viam disciplinæ non cognoverunt, ad inferos descenderunt.* (Ibid., 20.) Faut-il que des qualités, si belles en apparence, n'ayant eu que le vain motif d'une vaine gloire, aient une récompense aussi vaine : *Mercedem receperunt vani vanam ?*

Héros chrétiens, qui avez eu le bonheur

de connaître et d'adorer le Dieu véritable, et dont la foi nous permet de mieux espérer ; et entre tous les autres, héros français, rois, princes, guerriers, savants, grands hommes de cette nation, illustres morts, qu'il me soit permis de vous interroger ici, au nom du Dieu vivant, en présence de votre postérité. Si vos âmes voient encore ce qui se passe sous le soleil, que vous semblent maintenant tous ces trophées, tous ces monuments érigés à votre mémoire, ces inscriptions glorieuses, ces nations enchaînées au pied de vos statues, ces exploits tracés sur les portiques de vos palais, ces édifices somptueux encore remplis de votre gloire et de votre magnificence ? Que vous servirait que vos noms fussent inscrits dans les fastes de la terre, avec les titres de grand, de sage, d'auguste, de victorieux, s'ils ne sont pas inscrits dans le ciel ?

Hélas ! mes frères, pendant que nous célébrons les merveilles de leur vie, peut-être sont-ils retenus encore dans le triste séjour où la justice divine achève de purifier les âmes. Ils y expient les faiblesses de l'homme, les passions du prince, les fêtes voluptueuses, les conquêtes et les victoires qui les ont signalés, et peut-être les qualités même que nous admirons, et qui leur ont mérité parmi nous le titre de grand. Quel est le mérite qu'ils ont emporté avec eux ? Des vertus inconnues de la postérité, et que l'histoire ne daignerait pas comprendre dans ses fastes ; des larmes versées en secret sur leurs iniquités et sur les calamités de leurs peuples, et quelques sacrifices que l'on offre pour leur repos, leur sont désormais plus précieux que tout l'éclat de la renommée, et tous les applaudissements de la postérité.

Mais où le néant des choses humaines se montre-t-il d'une manière plus éclatante que dans la chute et la dissolution des empires ? « Car si les hommes apprennent à se modérer en voyant mourir les rois, combien plus en voyant mourir les royaumes eux-mêmes ? » Ainsi parlait, Sire, à l'aïeul de Votre Majesté, le pontife chargé de l'instruire. « Quand vous voyez, lui disait-il, quand vous voyez passer devant vos yeux, non-seulement les rois et les empereurs, mais tous ces grands empires qui ont fait trembler l'univers ; quand vous les voyez se présenter devant vous successivement, et tomber, pour ainsi dire, les uns sur les autres, ce fracas effroyable vous fait sentir que rien n'est solide parmi les hommes, et que l'inconstance est le propre partage des choses humaines. »

Rappelez-vous, mes frères, l'état florissant de ces empires, autrefois si renommés par la sagesse de leurs lois, par la valeur de leurs guerriers, par le génie de leurs savants, par la magnificence de leurs arts et de leurs monuments. Que sont-elles devenues toutes ces nations si célèbres de l'Afrique et de l'Asie, et leurs fameuses villes, Memphis, Ninive, Thèbes, Corinthe, Babylone. Athènes, Palmyre, et tant

d'autres dont nos plus brillantes cités ne sont que de faibles images? Le temps a dévoré jusqu'à leurs ruines. Des peuples stupides ou barbares habitent maintenant la patrie de ces peuples fameux; le berger fait paître ses troupeaux sur la place où furent autrefois des cités superbes. Le Seigneur avait prédit, par ses prophètes qu'il humilierait leur orgueil, *civitatem sublimem humiliabit* (Isai., XXVI, 5); qu'il réduirait leur gloire en poudre, et qu'elles seraient foulées aux pieds par le plus pauvre vulgaire : *Conculcabit eam pes pauperis, gressus egenorum.* (Ibid., 6.) Et Rome elle-même, le siège de l'empire le plus vaste et le plus puissant qui fût jamais; Rome, qui avait englouti toutes ces nations, et qui devint ensuite elle-même la proie des barbares; quel serait le sort de la superbe Rome, si elle n'était pas devenue le siège de l'empire immortel de Jésus-Christ?

A cet ancien univers a succédé un univers nouveau; Dieu a voulu que des peuples, comptés à peine au rang des hommes, dans les temps où ces empires florissaient, il a voulu que les Francs, les Germains, les nations sauvages du Nord héritassent de leur gloire. Mais combien de temps nos Etats modernes subsisteront-ils eux-mêmes? Mon Dieu, vous ne nous révélez plus, comme autrefois à vos prophètes, le sort futur des nations; vous nous abandonnez aux faibles conjectures de la politique humaine. Mais pour prévoir notre destruction, qu'est-il besoin d'une inspiration surnaturelle? Regardons les révolutions qui nous ont précédés, et que le passé soit le prophète de l'avenir.

Depuis que la forme des guerres et que les systèmes de la politique ont changé, et principalement depuis que les lois de l'Evangile ont adouci les mœurs des hommes, et qu'elles ont éteint les antipathies nationales qui ne se terminaient que par la destruction de l'un des deux peuples rivaux, je sais, Messieurs, que la chute des empires est devenue moins fréquente, et que le genre humain est moins exposé à ces sanglantes révolutions. Mais que faut-il, grand Dieu, pour renverser cet équilibre si vanté parmi nous, cette balance de l'Europe qui paraît assurer à chaque nation son existence?

Faibles humains, déployez, épuisez toutes les ressources de votre sagesse, toujours vos plus solides établissements porteront en eux, comme vous-mêmes, le germe de leur destruction : vous pouvez prolonger leur durée, mais ne vous flattez pas de leur donner une perpétuité incompatible avec les ouvrages des hommes. Le Seigneur a compté les siècles de vos empires, comme il a compté les années de votre vie : il n'est que l'empire du Roi des cieux qui soit inébranlable et éternel.

Ici, quel triste pressentiment vient frapper notre esprit? O vous, qui contemplez la magnificence de ce royaume, l'éclat de ses cités, de ses palais, de ses monuments,

nous sommes obligés de vous dire, ainsi que Jésus-Christ le disait à ses apôtres, à la vue du temple de Jérusalem : *Voyez-vous ces grands édifices? Vides has magnas ædificationes?* (Marc., XIII, 2.) Un temps viendra, où il ne restera pas ici pierre sur pierre : *Non relinquetur lapis super lapidem.* (Ibid.)

Encore quelques siècles, et quelle est, grand Dieu! la face de cette partie de l'univers? Je vois l'Europe devenir ainsi que l'Afrique et l'Asie, une contrée barbare; je vois nos cités les plus florissantes ensevelies sous leurs ruines; je vois ces palais détruits, ces colonnes renversées, ces marbres brisés; je vois leurs somptueux débris, comme ceux de Tyr et de Babylone, servir de retraite aux animaux farouches; je vois à cette même place un autre gouvernement, un autre langage, d'autres lois, d'autres mœurs, et peut-être, hélas! peut-être même un autre culte. A quel siècle, mon Dieu, avez-vous fixé cette époque fatale? Quelle sera la nouvelle inondation de barbares qui subjuguera nos neveux? Sera-ce du côté du midi ou de l'aquilon que s'élèvera la tempête? Sera-ce le nouveau monde qui se vengera de l'ancien? Respectons le voile dont vous couvrez la destinée des nations.

Quelles doivent être surtout nos alarmes pour le sort futur de cette monarchie! Ce ne sont point quelques maux passagers qui nous effraient : la fécondité de nos climats, l'industrie du peuple français, la valeur de la nation, la sagesse de nos rois peuvent réparer nos malheurs. Mais qui ne serait effrayé, à la vue de la révolution qui se fait dans nos mœurs, à la vue du faste, de la mollesse, de la licence, de la corruption, de l'esprit de discorde et d'indépendance, et de tant d'autres symptômes de la décadence des empires? Cette monarchie, dont la durée a surpassé déjà celle de tous les empires connus, cette monarchie qui parut monter, le siècle dernier, au plus haut degré de sa gloire, serait-elle donc arrivée à son âge de langueur et de caducité?

Grand Dieu, si tel est le sort des empires abandonnés au cours des révolutions humaines, toujours votre souveraine puissance peut suspendre leur chute et leur imprimer une stabilité qu'ils ne peuvent se donner à eux-mêmes. Daignez, mon Dieu, daignez rétablir parmi nous cette vigueur et cette simplicité de mœurs, ce zèle pour votre religion et pour votre Eglise, qui avait rendu la France si respectable entre toutes les nations; donnez-nous les vertus qui soutiennent mieux les Etats, que les plus riches trésors et les plus nombreuses armées. Nous sentons, mon Dieu, combien nous le méritons peu par nous-mêmes : mais nous vous en conjurons par la foi de nos pères; conservez le royaume très-chrétien, l'héritage de saint Louis, le patrimoine du fils aîné de votre Eglise; et puisqu'il faut que tout périsse et que vous seul vous subsistiez éternellement, ô mon Dieu, que la France ne périsse que du même

coup dont vous devez anéantir l'univers.

L'univers, l'univers lui-même doit donc périr. Oui, faibles mortels, le même Dieu qui a prononcé l'arrêt de mort contre vous, l'a prononcé aussi contre l'univers; celui qui a dit à l'homme : *Tumourras* (Gen., II, 17), a dit : *Le ciel et la terre passeront.* (Marc., XIII, 31.) O effrayante fragilité de ce monde, et plus encore de cette terre sur laquelle nous rampons et dont les fondements nous sembleraient inébranlables et éternels ! Que faudrait-il pour la bouleverser, si la main du Tout-Puissant ne daignait soutenir son ouvrage ?

Pendant combien de siècles ce monde doit-il encore subsister ? Les disciples osèrent faire autrefois cette question au Seigneur ; le Seigneur répondit que son Père avait caché ce secret à ses anges même. Le x^e siècle crut que le terme fatal était arrivé, et les nations frémirent dans l'attente du dernier jour : huit siècles se sont écoulés depuis cet effroi, et l'univers se soutient encore. Mais Dieu ne semblerait-il point nous envoyer des signes avant-coureurs de ce redoutable jour ? La dépravation des mœurs, l'affaiblissement de la foi, la terre ébranlée dans plusieurs régions, des villes fameuses renversées par des secousses qui ont retenti jusqu'à nous et qui nous font redouter pour nous-mêmes les mêmes désastres. Mes frères, adorons en tremblant les décrets de celui qui tient l'univers dans sa main. Loin de nous des conjectures téméraires sur un événement que le Seigneur a caché dans le secret de sa sagesse : il vent que ce désastre arrive sans être annoncé et qu'il enveloppe subitement tous les hommes qui habitent sur la terre. *Veillez, nous dit-il, veillez, parce que vous ne savez le moment où le Juge souverain doit arriver.* (Matth., XXIV, 42.) O redoutable attente du jour du Seigneur ! *Le Fils de l'Homme doit donc apparaître tout à coup, comme l'éclair qui brille de l'Orient à l'Occident.* (Ibid., 27.) Chaque année, chaque jour peut être la dernière année, le dernier jour du monde !

Qu'il sera terrible, s'écrie un prophète, ce jour, ce jour de colère : *Dies iræ, dies illa*; comme on le chantera au jour de nos funérailles ! Jour de misère et de calamité, jour de tempêtes et de ténèbres ! Qui pourrait se représenter, sans frémir, la commotion générale de la terre, les dernières convulsions de la nature expirante, et, si j'ose ainsi m'exprimer, l'agonie de l'univers ? Mes frères, ce ne sont point ici les vaines conjectures de l'imagination des hommes ; nous ne vous disons rien que le Seigneur n'ait prédit lui-même. *Alors, a dit le Fils de Dieu, alors il y aura des signes dans le ciel ; et sur la terre les nations seront dans la détresse ; tous les hommes sécheront de frayeur, dans l'attente de ce qui doit arriver à l'univers, et les vertus même des cieux seront ébranlées.* (Matth., XXIV, 29.)

Les temps des nations sont accomplis ; le jour est arrivé où le Verbe qui présida

à la création du monde va présider à sa destruction. Terre, terre, écoute la voix de ton Maître, et frémis sous sa main puissante. Au commencement des temps, Dieu dit : *Que la lumière soit, que le firmament s'étende, que les eaux se retirent, que la terre se découvre, qu'elle produise les plantes et les animaux ; que le soleil préside au jour et la lune à la nuit* (Gen., I, 3) ; et toute la nature obéit à la voix de son Auteur. A la consommation des siècles, Dieu dit : *Que l'univers ne soit plus, et les astres détachés des cieux embrasent la nature ; et les éléments enflammés sont dissous, et la mer écumante est desséchée, et la terre est consumée avec toutes ses cités et ses empires, avec tous ses malheureux habitants et tous les êtres qui respirent ; et les cieux même passent avec l'impétuosité d'une tempête. Cieux, terre, éléments, où êtes-vous : Dixi : ubinam sunt ?* (Deut., XXXII, 26.) Où est l'immense matière dont vous étiez composés ? Ils ont fui devant l'Eternel : *Fugit terra et cælum, et locus non est inventus eis.* (Apoc., XX, 11.)

Quoi donc ! tout sera-t-il anéanti ? Tristes mortels, écoutez la voix de votre Dieu. Levez, dit le Seigneur, levez vos regards vers les cieux, *levate in cælum oculos vestros* (Isa., LI, 6) ; abaissez-les sur la terre, *videte sub terra deorsum.* Le ciel s'évanouira comme une fumée, *cæli sicut fumus liquefcent.* (Ibid.) La terre s'en ira en poudre comme un vêtement, *terra sicut vestimentum atteretur.* (Ibid.) Mais mon salut subsistera éternellement, dit le Seigneur : *Salus autem mea in æternum morabitur.* (Isa., XLVI, 13.)

Ames vulgaires, qui ne pouvez concevoir que les merveilles qui tombent sous vos sens, désolez-vous de la destruction de cet univers. Pour vous, âmes vertueuses, âmes dignes de connaître les biens invisibles, réjouissez-vous de voir disparaître un monde matériel qui vous offusque et qui vous empêche de contempler le monde éternel. Pleins de cette grande espérance, disons avec saint Ambroise : *In bono ergo disperdat orbem terrarum.* A la bonne heure donc que Dieu renverse cet univers ; nous ne gémissons plus de sa destruction, puisqu'il doit être remplacé par un univers nouveau, par le royaume éternel, que le Seigneur a promis à ceux qui l'aiment : *In bono ergo disperdat orbem terrarum.* Le ciel et la terre passeront, a dit le Maître de la terre et du ciel, mais mes paroles ne passeront point : *Cælum et terra transibunt, verba autem mea non præteribunt.* (Matth., XXIV, 35.)

Et maintenant, chrétiens, la vanité de l'homme et de toutes les choses humaines nous est-elle assez manifestée ? et pourrions-nous encore établir notre gloire et notre félicité sur ce fragile fondement ? Ames immortelles, cherchons des biens plus convenables à la dignité de notre nature. Donnons à nos espérances un fondement plus solide, non-seulement que notre vie qui

passé comme l'ombre, mais plus solide encore que cet univers lui-même qui doit tomber en cendre.

Puis donc que toutes ces choses seront un jour détruites, quelle doit être, dit l'apôtre saint Pierre, quelle doit être notre ferveur et notre piété, dans l'attente de l'avènement du Seigneur, qui doit consumer les cieux et anéantir les éléments ! Pour nous, nous attendons, selon ses promesses, les nouveaux cieux et la nouvelle terre. Alors que ce faible corps périsse, que les nations se bouleversent, que les royaumes s'écroulent, que la terre s'ébranle, que ses montagnes soient transportées au sein des mers; notre sort est au-dessus de toute révolution. L'ancienne philosophie osa dire de son sage : Quand l'univers brisé tomberait sur sa tête, il ne serait pas ébranlé. Mon Dieu, c'est à celui qui espère en vous, c'est à lui seul qu'il appartient de ne pas fléchir sous la ruine même de l'univers : *Beatus qui sperat in Domino, quoniam in æternum non commovebitur. (Ps. XXXIII, 9.)*

Dieu éternel, voilà que vous avez rendu mes jours mesurables, et que ma substance n'est rien devant vous; au commencement, vous avez fondé la terre, et les cieux sont l'ouvrage de vos mains. Ils périront; déjà les collines du monde se sont inclinées sous les pas de votre éternité. Ils périront; mais vous, Seigneur, vous subsistez éternellement : *Ipsi peribunt, tu autem in æternum permanes. (Ps. CI, 13.)* Faites que, vivement pénétrés de notre néant et du néant de toutes les choses humaines, nous en détachions notre cœur, pour nous attacher à vous; à vous, Seigneur, qui pouvez seul donner l'immortalité. Faites que nous ne tenions plus aux choses temporelles que par les rapports qu'elles peuvent avoir avec l'éternité; aux richesses, que pour les faire passer par la charité dans notre éternelle patrie; aux honneurs, aux dignités, que pour travailler au bonheur et au salut de votre peuple; à la gloire, que pour en faire hommage à votre grandeur suprême; à la vie, que pour la consacrer à votre service. Faites que nous vivions dans ce siècle avec tempérance, avec piété, avec justice; en attendant la bienheureuse espérance et l'avènement de la gloire du grand Dieu : *Sobrie, et pie, et juste vivamus in hoc sæculo, expectantes beatam spem et adventum gloriæ magni Dei. (Tit., II, 13.)* Ainsi soit-il.

SERMON IV.

SUR L'IMMORTALITÉ DE L'ÂME.

Christus resurrexit ex mortuis.... Absorpta est mors in victoria : ubi est, mors, victoria tua? (1 Cor., XV, 20, 54.)

Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts.... La mort a été engloutie dans sa victoire : o mort, où est ta victoire?

SIRE,

À l'ouverture des jours de pénitence qui viennent de s'écouler, l'Eglise avait rébondi

sur vos têtes humiliées les tristes symboles du deuil et de la mort; mais en ce jour, le plus heureux comme le plus auguste de tous les jours consacrés à la Divinité, en ce jour où l'Eglise célèbre la résurrection et le triomphe du restaurateur de l'immortalité, l'esprit de Dieu m'ordonne de substituer aux cendres, que nous avons imprimées sur vos fronts, les signes de la joie et de la gloire : *Spiritus Domini super me, ut darem coronam pro cinere. (Isa., LXI, 3.)*

Alors nous vous avons dit : Malheureux mortels, souvenez-vous que vous êtes poudre, et que vous retournerez en poudre. (Gen., III, 19.) Aujourd'hui je viens vous dire : Heureuses créatures, souvenez-vous qu'au milieu de cette poussière habite un esprit immortel, qui doit revoler au sein de la Divinité; souvenez-vous que cette poussière elle-même doit être un jour ranimée et réunie à votre âme. Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts; la mort a été engloutie dans sa victoire. O mort, où est ta victoire, où est ta puissance : *Ubi est, mors, victoria tua? ubi est, mors, stimulus tuus?*

Mais l'impiété n'a-t-elle pas tenté de ravir à l'homme une si douce et si magnifique espérance? Que veut donc dire ce mépris dénaturé de la vie, qui, non content de voir périr le corps, voudrait aussi ensevelir les âmes dans les mêmes sépultures, et qui oserait encore s'applaudir et se féliciter de cette affreuse destinée? *Quid habet ista res lætabile aut gloriosum?* Quel sujet de gloire et de joie, que de ne se connaître d'autre nature qu'un vil et corruptible amas de chair et de sang, d'autre partage que de traîner dans la misère et l'ignorance quelques jours fugitifs, qui vont se perdre dans les angoisses du trépas et dans l'horreur du néant? Quel sujet de gloire ou de joie, que d'ôter à la vertu son seul encouragement, aux malheureux leur seule consolation, à l'homme injuste et puissant, le seul frein qui puisse le contenir, que de renverser le fondement de toute loi, de rompre le lien de toute société, et de répandre de toutes parts le désordre et le désespoir : *Quid habet ista res lætabile aut gloriosum?*

Tristes humains, rassurez-vous. L'auteur de la nature vous a préparé un meilleur sort. Je viens vous annoncer, de sa part, l'immortalité, non pas l'immortalité chimérique que ce monde promet à ses héros, ce vain fantôme de vie qui ne s'attache qu'à leur ombre, à leur nom; mais l'immortalité de la plus noble partie de vous-mêmes, celle de votre âme, et la résurrection même de vos corps : *Vitam æternam annuntiamus vobis. (1 Joan., I, 2.)*

Hélas ! la prévarication du premier père des hommes avait suspendu la jouissance de cette divine prérogative. Toujours les âmes humaines étaient demeurées immortelles; mais les cieux étaient fermés aux justes. Les âmes des plus grands prophètes et des plus saints patriarches languissaient

au sein d'Abraham, en attendant que le libérateur promis au genre humain eût ouvert les portes des cieux. Enfin Jésus-Christ a détruit la mort et celui qui en avait l'empire; et par sa résurrection, il nous a régénéré dans l'espérance de la vie, pour l'héritage incorruptible. Peuples de l'univers, applaudissez : *Omnes gentes plaudite manibus.* (Ps., XLVI, 2.) L'homme est rentré dans ses droits; l'homme peut jouir désormais de toute son immortalité. O mort, où est donc ta victoire, où est ta puissance : *Ubi est, mors, victoria tua? ubi stimulus tuus?*

Nous n'osons vous soupçonner, mes frères, de nier cette vérité. Mais parmi les secousses que l'esprit humain éprouve de toutes parts, dans ces jours de vertige et d'erreur, qu'il est à craindre que la foi de plusieurs n'ait été ébranlée! C'est à nous à raffermir les esprits chancelants, et à prémunir les faibles qui ont échappé jusqu'ici aux doutes de l'incrédulité. Si ce préservatif est inutile à quelques âmes privilégiées, dont la foi paraît invulnérable, puissions-nous du moins encourager de plus en plus leur vertu à la vue des titres de leurs espérances et de leur immortalité!

L'immortalité de l'âme, voilà donc la vérité sublime : la première après l'existence de la Divinité, dont je viens examiner aujourd'hui devant vous les éternels fondements sous les auspices de Jésus ressuscité.

Vierge sainte, qui avez enfanté le restaurateur de notre immortalité, l'Eglise nous ordonne d'applaudir aujourd'hui solennellement à votre joie. *Regina cæli, latare;* Reine du ciel, réjouissez-vous donc. Celui que vous avez mérité de porter dans votre chaste sein est ressuscité, comme il l'avait prédit lui-même : *Quia quem meruisti portare, resurrexit sicut dixit.* Priez pour nous le Seigneur afin qu'il nous rende dignes de ressusciter avec lui : *Ora pro nobis Deum.* Peuple fidèle, élevez la voix, prêtez-nous vos accords. Faites retentir vous-même ce temple du saint cantique : *Regina cæli, latare.*

Quoique la nature de Dieu et la nature même de l'homme soient des mystères, dont nous ne pouvons, dans l'état présent, pénétrer toute la profondeur, j'ose avancer, Messieurs, que nous pouvons du moins assez connaître l'humanité et la divinité même, soit par notre propre conviction, soit par la confiance que nous devons aux témoignages les plus authentiques, pour trouver dans l'homme et dans Dieu la preuve de notre immortalité. Je viens sonder aujourd'hui devant vous ces deux abîmes, le mystère de l'homme, le mystère de Dieu; chercher dans l'un et dans l'autre, et par la voie de la discussion, et par celle de l'autorité, le gage de notre éternelle destinée.

L'immortalité de l'âme, prouvée par les attributs de l'humanité, sera donc le sujet de la première partie de ce discours; l'im-

mortalité de l'âme prouvée par les attributs de la Divinité, sera le sujet de la seconde; l'immortalité de l'âme, prouvée par le témoignage de l'humanité et de la Divinité même, je veux dire, par le consentement unanime des nations, et par l'autorité de la révélation, sera le sujet de la troisième.

Préparez toute votre attention. Jamais une question plus importante ne fut traitée devant vous. C'est le plus noble et le plus précieux de vos droits que je vais défendre, et la cause de l'homme est encore la cause de Dieu.

Esprit souverain de l'univers, Dieu puisant des esprits qui animent toute chair qui respire, *fortissime Deus spirituum universæ carnis* (Num., XVI, 22); vous qui donnez le souffle et la vie à tous les peuples qui habitent sur la terre, vous qui tenez dans vos mains l'âme de tout être vivant, donnez-moi de soutenir dignement la gloire des esprits.

PREMIERE PARTIE.

Homme, connaissez-vous vous-même; je ne vous le dis point en ce moment pour réprimer votre orgueil, mais pour vous apprendre votre dignité. Race humaine, race immortelle de Dieu, comme l'Apôtre le disait devant l'aréopage, connaissez la noblesse de votre nature et de votre destinée. Ce sentiment n'offensera point votre Dieu. Sentir votre grandeur, c'est bénir son ouvrage. Contemplez-vous vous-même, écoutez ensuite le témoignage de vos semblables, qui va s'unir à la voix intérieure de votre âme, pour attester votre immortalité.

A Dieu ne plaise que je veuille vous faire oublier en ce moment les erreurs, les passions, les malheurs qui affligent l'humanité depuis la fatale dégradation qu'elle a éprouvée; je viens vous montrer seulement la grandeur que l'homme conserve au milieu de son abaissement. Ainsi un temple ruiné présente encore dans la magnificence de ses débris les traces de son ancienne splendeur; ou pour emprunter l'idée d'un sage du siècle dernier, c'est un roi précipité de son trône, qui conserve encore sur un front flétri par le malheur, des traits de son ancienne majesté.

Quoique l'homme ait perdu tant de prérogatives, quelle autorité lui reste encore dans la nature! La terre est son empire, tout le respecte et le craint. Voyez les animaux les plus vigoureux frémir sous la main de cette faible créature, s'incliner sous son joug, et rendre hommage à la majesté de leur maître. Tandis que la nature les a courbés vers la terre, regardez le front de l'homme élevé vers les cieux, et où les anciens sages croyaient voir le présage de notre céleste destinée : *Excitavit ad cæli quasi domicilii sui conspectum.* Quelle est donc encore la dignité de l'homme dans son malheur! Ne craignons pas de l'appeler le chef-d'œuvre des cieux. Ne craignons pas de dire, avec le grand Apôtre : L'homme est

l'image de Dieu, il est sa gloire: *Imago et gloria Dei est.* (II Cor., IV, 4.)

Contemplons de plus grands objets; les merveilles de notre âme, les opérations incompréhensibles de notre intelligence. Je pense, et tous les objets que mon esprit appelle viennent se présenter à moi; je puis embrasser dans mon imagination la terre et les cieux. Leurs vastes espaces ne sont point trop resserrés dans l'étendue de mon âme. Je fais revivre par ma mémoire ce qui n'est plus; je crée par ma prévoyance ce qui n'est pas encore; par l'activité de ma pensée, je vois ce qui est invisible à mes yeux; je suis présent dans tous les lieux et dans tous les temps. La voix de l'homme articule quelques sons, et ses pensées sont entendues; sa main a tracé quelques signes, et ses idées franchissent les limites des empires. Le genre humain s'entend et se répond des deux extrémités de l'univers; le siècle présent peut converser avec l'antiquité la plus reculée, et la dernière postérité pourra converser avec lui.

Je ne parle ici que des opérations communes de l'entendement humain. Faut-il vous représenter encore ses opérations supérieures? Considérez ces créatures, si faibles en apparence, et qui domptent la nature, qui la forcent à lui révéler ses mystères; qui réforment, qui perfectionnent ses productions par l'industrie de leurs arts. Philosophe et politique, l'homme règle encore les mœurs, il police les cités, il balance le sort des nations. Cet être, qui occupe un si petit espace dans l'univers, ose en mesurer l'étendue. Il se fraie des routes inconnues à travers les mers; il élève ses connaissances jusqu'aux régions célestes; il compte la multitude des étoiles, et il leur donne à chacune leur nom; il mesure l'immensité des astres, il sait leur distance, il calcule leurs marches, il prédit leurs révolutions; que dis-je? son esprit s'élève au-dessus des cieux; il franchit les bornes du monde visible, il pénètre dans les abîmes inaccessibles aux sens, dans l'essence des êtres, dans la nature des esprits, dans les principes éternels de la vertu, dans les profondeurs même de la Divinité: *Spiritus omnia scrutatur, etiam profunda Dei.* (I Cor., II, 10.)

Mais quelle prerogative plus glorieuse encore pour l'homme, que tous ces prodiges de l'entendement! L'homme, avec le secours de la grâce, l'homme est capable de vertu. Non-seulement il peut connaître le bien, il peut le faire, il peut être juste, tempérant, magnanime, bienfaisant; son cœur peut s'élever jusqu'à la Divinité; il peut adorer la puissance de Dieu, aimer sa bonté, craindre sa justice, espérer en son éternité.

Et les passions même de l'homme ne sont-elles pas encore autant de monuments de la noblesse de son âme? D'où peut venir cet amour désordonné des richesses, des honneurs, des plaisirs, que rien ne peut rassasier, sinon de l'immensité d'une âme faite

pour des biens plus grands? Qui a pu inspirer à l'impie même, qui révoque en doute l'immortalité de son âme, le désir immense de faire survivre sa réputation à lui-même, et d'immortaliser son âme dans la mémoire des hommes? Qui a pu lui inspirer le désir de cette immortalité chimérique, sinon le pressentiment involontaire et invincible de la véritable immortalité? Ainsi nos vices même et nos erreurs attestent la grandeur de notre origine et de notre destinée.

Etonnés des merveilles de l'âme humaine, d'anciens philosophes avaient cru que les hommes étaient animés par des dieux. Se peut-il que d'autres aient osé attribuer les mêmes merveilles à l'insensible matière? Comment expliquer, comment concevoir, je ne dis pas seulement les phénomènes de la raison, mais ses plus simples opérations, par l'aveugle fermentation des éléments? Comment imaginer, disait un ancien sage, que ce corruptible amas de terre et de feu, qui compose le corps humain, puisse former l'intelligence, la mémoire, la réflexion; qu'il puisse rappeler le passé, embrasser le présent, prévoir l'avenir? Peuple fidèle, pardonnez si j'emploie ici un langage qui pourra échapper à votre intelligence. Notre ministère est redevable à tous, au savant comme au simple: *Græcis et barbaris, sapientibus, et insipientibus debitor sum.* (Rom., I, 14.)

En vain des savants, qui se sont flattés d'avoir pénétré plus avant que les anciens, dans les mystères de l'entendement humain, ont supposé que Dieu pouvait donner à la matière la pensée et le sentiment. Qu'ils divisent, qu'ils décomposent la matière jusqu'à ses parties les plus imperceptibles, jusqu'à ses premiers éléments; qu'ils lui supposent telle forme, telle organisation qu'il leur plaira, et qu'ils nous disent avec candeur, s'ils comprennent eux-mêmes les inexplicables subtilités de leurs systèmes. Hélas! ils se sont évanouis dans leurs propres pensées: *Ipsi evanuerunt in cogitationibus suis.* (Rom., I, 21.) Non, comme le disait le même sage, dont j'ai déjà emprunté les paroles, « non jamais je ne pourrai croire qu'une substance capable de contenir et de produire tant de merveilles, puisse être mortelle. J'en ignore la nature; mais quelle que soit la nature d'un être qui a le sentiment, l'intelligence, la volonté, cet être est céleste, il est divin, il est immortel. »

Mais si l'âme est d'une autre nature que la masse visible qui l'environne, pourquoi paraît-elle en partager les faiblesses? Pourquoi est-elle abattue par les infirmités du corps, et dérangée par le désordre de ses organes? Pourquoi la voit-on croître et décroître, chanceler et se flétrir avec lui? Tant que l'âme est renfermée dans le corps, il est vrai, Messieurs, qu'elle paraît éprouver les mêmes révolutions. Telle est la loi de leur union. Mais quoi donc, deux choses différentes ne peuvent-elles dépendre l'une de l'autre, sans être confondues? Parce que, sous une main habile, un instrument plus

ou moins harmonieux rend des sons plus ou moins brillants, le confondrez-vous avec la main qui l'anime? Environné d'organes plus ou moins épais, le divin flambeau de l'âme peut répandre au dehors plus ou moins d'éclat; mais toujours l'âme est d'une nature aussi noble, dans l'insensé comme dans le sage, dans l'homme le plus stupide comme dans le plus beau génie; toujours l'âme est spirituelle, toujours elle est immortelle.

Quelle est donc la nature de ces autres êtres, qui paraissent tenir le milieu entre l'homme et les créatures insensibles, et qui nous donnent tant de signes d'intelligence et de sentiment, j'ai presque dit de vertu? Quelle est la puissance qui opère en eux les merveilles que nous y admirons? Trop curieux humains, Dieu qui vous a révélé la dignité de votre âme, n'a point voulu vous révéler la nature des créatures qu'il a soumises à votre autorité. Mais parce que vous ne les connaissez pas, avez-vous cessé de vous connaître vous-mêmes? Le sage procède de ce qu'il connaît à ce qu'il ne connaît pas encore. Par quel renversement voudriez-vous juger le connu par l'inconnu? Il ne vous est point nécessaire, a dit l'Esprit-Saint, de pénétrer ce que Dieu a caché à vos yeux: *Non est tibi necessarium ea quæ abscondita sunt, videre oculis tuis. (Eccli., III, 23.)* Qu'il vous suffise de savoir ce qu'il vous a enseigné: *Sed quæ præcepit Deus, cogita semper. (Ibid., 22.)* Homme, juge de toi-même par ce que tu sais de toi-même, et laisse les créatures inférieures dans la nuit obscure qui dérobe leur nature à tes yeux: *Non est tibi necessarium ea quæ abscondita sunt, videre oculis tuis.*

L'homme est donc immortel. L'homme immortel! O dogme glorieux, dogme consolant, fussiez-vous une erreur, pour m'exprimer comme saint Ambroise dans un pieux transport; fussiez-vous une erreur, que cette erreur me serait chère! *Quod si in hoc erro, libenter erro.* Combien je la préférerais à l'odieuse vérité, qui ferait disparaître un préjugé si nécessaire pour le bonheur général de l'humanité, un préjugé si noble et si doux! Qu'on me laisse mon préjugé, je veux vivre et mourir avec lui; je veux mourir avec l'espoir de revivre: *Nec unquam ab hac opinione, dum vivo, fraudari patiar.*

Je sens, hélas! je sens combien cette vérité, si consolante pour les bons, est effrayante pour les méchants. Elle leur présage un malheur éternel; et malgré l'horreur de la nature pour son anéantissement, le néant serait sans doute moins affreux. Mais qui les réduit à choisir entre ces deux cruelles destinées, entre un éternel anéantissement et un éternel malheur? Ont-ils oublié qu'ils peuvent choisir un bonheur éternel, et se l'assurer par la réforme de leurs mœurs? Et ils préféreraient à une si douce espérance l'affreux espoir, et encore l'espoir incertain du néant! Quoi qu'il en soit, mes frères, s'agit-il ici d'une opinion qui dépende de la volonté de l'homme? Que l'impie le

veuille ou ne le veuille pas, toujours il est immortel. En vain son âme désire de mourir, si son destin est de vivre. Il peut profaner le caractère sacré qui le distingue, mais non pas l'effacer; il peut ravir à son âme l'immortel bonheur, mais non pas son immortalité.

Ici que l'homme rende hommage à la dignité de son âme. Céleste émanation de la Divinité, qui êtes en moi, qui êtes moi-même, je sais, je sens, vous savez, vous sentez vous-même la noblesse de votre nature. O mon âme, bénissez le Seigneur: *Benedic, anima mea, Domino. (Ps. CII, 1.)* Que tous les attributs qui sont en vous bénissent son saint nom; vous ne paraîsez qu'un atome perdu dans l'immensité des mondes, et vous êtes plus noble que tout l'univers visible ensemble. Vous pensez, vous connaissez cet univers, et il ne se connaît pas lui-même; il périra avec les cités et les empires qu'il renferme, et vous, vous survivrez à la ruine de la terre et des cieux: simple, indivisible, indissoluble, incorruptible, comment pourriez-vous connaître la mort? O mon âme, bénissez le Seigneur: *Benedic, anima mea, Domino, et omnia quæ intra me sunt, nomini sancto ejus. (Ibid.)*

Après avoir trouvé dans la nature de l'homme, dans les opérations de sa raison et de son cœur, les premiers gages de notre immortalité, osons chercher dans la nature même de Dieu, dans sa bonté et sa justice envers ses créatures, un gage encore plus éclatant de notre divine destinée. C'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Dieu ne doit rien, sans doute, à ses créatures, et il a pu leur assigner tel état qu'il a plu à sa suprême volonté. Grand Dieu, vous ne nous devez rien; mais vous vous devez à vous-même, et votre indépendance ne peut contredire votre bonté. La révélation nous apprend que le crime héréditaire du premier père des hommes, nous avait rendus indignes de notre première destinée; mais elle nous apprend aussi que le nouvel Adam, que le Rédempteur du monde nous a rétablis, par sa mort et par sa résurrection, dans les droits de notre divine adoption.

Si la destinée de l'homme se bornait à la vie présente, à ses faux biens et à ses tristes plaisirs, s'il ne devait pas avoir un autre sort que les créatures privées de la raison qui l'éclaire; comment un Dieu, dont la bonté est infinie comme la puissance, aurait-il pu donner à l'homme une âme si sensible à la peine et si avide de bonheur! comment de tous les animaux que nourrit la terre, l'homme serait-il le plus inquiet et le plus malheureux!

Les oiseaux du ciel et les troupeaux des campagnes ne sèment, ni ne moissonnent, et la Providence leur fournit leur pâture; les bêtes farouches reposent au fond de leurs repaires, plus tranquilles que les hommes au sein de leurs cités. Soumis à beaucoup moins de maux corporels, les animaux ne

connaissent point les maux plus cruels encore des préjugés et des passions ; s'ils souffrent, leur douleur se borne à l'instant de la souffrance : contenus par un instinct bien plus sûr que notre inconstante raison, tous leurs plaisirs sont innocents ; ils ne connaissent ni les excès, ni les remords ; ils n'entendent point leurs désirs au delà de leurs besoins, ni leurs besoins au delà de la nature.

Quel est cependant le sort de l'homme, de cette noble créature à qui Dieu les a soumis ? Hélas ! à combien plus de douleurs et d'infirmités sa faible nature est-elle sujette, et combien de nouveaux maux il se crée encore à lui-même ! Avec les maux du corps, il souffre les maux de l'âme ; avec les maux présents, il souffre les maux passés par de cruels souvenirs ; il souffre les maux futurs, par des craintes souvent aussi pénibles que les maux. Tourmenté d'un côté par ses passions, de l'autre par d'austères devoirs, sa vie est, suivant l'expression de Job, une guerre continuelle : *Militia est vita hominis super terram.* (Job, VII, 1.)

Et dans les situations les plus heureuses, quel est encore le sort de l'homme ! Un dégoût et une inquiétude éternelle l'agitent et le tourmentent : tous les biens, tous les plaisirs, tous les honneurs ne font qu'irriter ses désirs ; toujours son cœur nage dans le vide et dans le trouble, toujours il se sent entraîné, par une impulsion invincible, vers un bonheur qui fuit toujours devant lui. Toutes les créatures sont contentes de leur sort ; l'homme seul est mécontent du sien, et il ne pourrait attendre une autre destinée !

Dira-t-on que nous avons reçu de grands biens, et que nous n'en pouvons contenir de plus grands : *Magna accepimus, majora non capimus* ? Dieu nous a donné les biens visibles ; rendons-lui grâces de ses dons : mais que notre reconnaissance ne nous empêche pas de sentir l'insuffisance de ce bienfait. Tous les biens visibles ne peuvent remplir notre âme ; donc elle en peut contenir de plus grands : *Magna accepimus, majora capimus.* Et comment un Dieu, qui est bon jusqu'à nous accorder ce que demandent nos sens, pourrait-il nous refuser ce que demande notre âme ? Non, comme le disait un grand évêque du dernier siècle, « non, ses dons ne peuvent se terminer à des biens périssables : tout ce qui doit finir ne peut remplir, ni la magnificence d'un Dieu éternel, ni l'espérance d'une créature, à qui il a révélé son éternité ».

Dira-t-on encore que l'homme serait dédommagé de ses malheurs, par les prérogatives de l'humanité ? Et que lui importent ses plus beaux privilèges, s'il en est la victime ? Que m'importe une raison, qui ne servirait qu'à me tourmenter ? Le bonheur, voilà le vœu suprême du cœur humain. Si l'esprit qui nous anime, doit périr avec notre corps, déplorons notre misère : ne rougissons pas d'envier le sort de la brute ; il est préférable à notre sort. Que nous sert le funeste honneur d'être hommes ? que me

sert d'être la plus noble des créatures, si j'en suis la plus malheureuse.

Grand Dieu ! tout faible que je suis, j'ose élever jusqu'à vous mes soupirs : je ne suis point indigne que vous fixiez sur moi la majesté de vos pensées ; vous m'avez fait capable de vous connaître et de vous aimer ; vous m'avez fait digne de vous. Quoi ? vous auriez pu nous inspirer de si grandes idées et de si nobles pressentiments, pour tromper notre faiblesse ! Vous auriez pu allumer dans nos cœurs le désir d'une félicité impossible, pour nous tourmenter par d'inutiles efforts ! Vous n'auriez jeté sur la terre les malheureux humains, que pour vous servir de spectacle par leurs illusions et par leurs douleurs ! Vous ne leur auriez donné la raison, que pour aigrir leurs peines ! Reprenez ce fatal bienfait, reprenez cette funeste raison, ou rendez-nous notre immortalité.

O Dieu, si telle était votre insensibilité ! Mais je frémis de ces blasphèmes. Non, le Dieu de l'impie n'est point le Dieu vivant ; il n'est point notre Dieu. Notre Dieu nous a créés et mis au monde, comme les premiers éléments de la raison et de la foi l'ont appris à notre enfance, pour l'aimer, pour le servir, et pour acquérir l'éternelle vie. Si nous souffrons, il nous dédommagera de nos douleurs. Si rien ne peut ici-bas contenter notre cœur, ses grands desseins ne sont point accomplis. Je désire un immortel bonheur ; donc il existe. Ainsi l'homme peut raisonner, sous un Dieu qui lui a manifesté sa bonté. Oui, nos infortunes sont le présage de notre bonheur, et notre mort devient l'augure et le gage de notre immortalité. Quelle consolation pour l'humanité, au milieu de ses malheurs ! *Immortalitas pulchrum medicamentum* ! Mais aussi quelle gloire, quel hymne pour la Divinité, que l'homme immortel : *Pulcher hymnus Dei homo immortalis*.

Mais quelle preuve encore plus sensible de notre immortalité je découvre dans la justice divine ! Quoique les lois humaines aient pourvu, autant qu'il était en elles, à récompenser les bons et à réprimer les méchants dans ce monde visible, quel est, surtout dans ce siècle pervers, quel est le sort du vice et de la vertu ?

Dieu juste, permettez-moi de vous adresser encore la parole, et de vous dire avec vos prophètes : *Justus quidem tu es, Domine, si disputem tecum.* (Jerem., XII, 1.) Votre justice suprême est indépendante de tous les faibles raisonnements des hommes ; souffrez cependant que je vous adresse cette juste plainte : *Verumtamen justa loquar ad te.* (Ibid.) Pourquoi vois-je prospérer la voie des impies ! Mes pieds ont chancelé ; j'ai pensé tomber d'indignation et de douleur, en voyant la paix des méchants. Ils ont obtenu les richesses, les honneurs, la gloire ; on applaudit à leurs coupables désirs, on bénit leurs injustices. Jusques à quand, Seigneur, jusques à quand laisserez-vous triompher les pécheurs ?

Usquequo, Domine, usquequo peccatores gloriabuntur. (Ps. XCIII, 3.)

Et tandis que le vice lève une tête altière, dans quel délaissement vois-je languir l'humble vertu et la timide innocence? Heureuses encore, si elles n'étaient pas outragées et opprimées par les méchants! C'est donc en vain que j'ai purifié mon âme : *Ergo sine causa justificavi cor meum. (Ps. LXXII, 13.)* En vain j'ai sacrifié à l'innocence les plus doux penchants de mon cœur; en vain je consacre au bien public ma fortune, mon repos, ma vie; en vain je me dépouille pour soulager les misérables. O pudeur! ô tempérance, ô justice, ô charité! vous ne seriez donc plus que de laborieuses chimères! Passions, je vous rends votre liberté. Pourquoi me ferais-je violence pour vous contraindre? Abandonnez-vous avec sécurité à tous les désordres et à toutes les injustices qui échappent à la vengeance des lois et à la censure publique : trahissez mes rivaux, trompez les simples, opprimez les faibles, dépouillez les peuples, perdez les misérables; nous périssons comme les méchants, vivons comme eux. O Dieu! pourquoi abandonnez-vous l'innocence : *Quare oblivisceris tribulationis nostræ? (Ps. XLIII, 24.)*

Encore, en suivant les préjugés de ma faible raison, je pourrais concevoir l'impudence du crime; mais que Dieu abandonne l'innocence et la vertu; que le juste qui l'adore, et l'impie qui l'outrage, que l'homme généreux qui protège les faibles, et le lâche qui les opprime; que l'homme compatissant qui essuie les larmes des malheureux, et le barbare qui les fait couler, soient égaux devant lui! Que dis-je? que le crime soit mieux traité que l'innocence; que le vice soit récompensé, et la vertu puni! O Dieu! comment concilier ce désordre avec votre justice? Pardonnez aux crimes, mais ne punissez pas la vertu : *Quare via impiorum prosperatur? (Jerem., XII, 1.)* *Quare oblivisceris tribulationis nostræ?*

J'ai dit dans mon cœur : il n'en peut être ainsi; il faut que l'ordre soit rétabli; le Dieu juste doit venger les bons, et punir les méchants : *Dixi in corde meo : justum et impium judicabit Dominus. (Eccle., III, 17.)* Oui, quand je n'aurais d'autre preuve d'une vie future que la prospérité des méchants et le malheur des justes, je serais convaincu qu'il existe un autre monde, où les inégalités cruelles de celui-ci sont réparées. Le temps est un chaos, l'ordre est dans l'éternité. La vie future peut seule résoudre le mystère de la vie présente, comme elle peut seule en réparer le désordre : *Justum et impium judicabit Dominus, et tempus omnis rei tunc erit. (Ibid.)*

Substances invisibles qui m'entendez, et qui êtes encore enveloppées sous les ombres de la mortalité (car ce n'est point à l'homme extérieur que je veux parler en ce moment, c'est à l'homme intérieur, c'est aux esprits qui animent les corps que j'ai

maintenant sous les yeux); âmes immortelles, il est donc vrai que vous n'êtes pas confondues avec la masse terrestre que vous animez, et que vous n'irez pas vous perdre avec elle dans la poussière des tombeaux. Si vous entendez retentir dans le corps qui vous environne une réponse de mort, vous entendez retentir dans vous-mêmes la réponse de l'immortalité. Non, la mort ne détruit que les corps; elle affranchit les âmes. Le sépulcre est le berceau de la véritable vie.

Tristes humains, quand vous venez pleurer sur les tombeaux des personnes qui vous furent chères, et que votre raison troublée par la douleur, semble croire qu'ils ne sont plus, je puis donc vous dire, en quelque manière, comme l'ange du Seigneur le disait aux saintes femmes qui venaient pleurer sur le sépulcre de Jésus : Celui que vous pleurez n'est point ici : *Non est hic. (Matth., XXVIII, 6.)* Vous voyez gravé sur sa tombe : Ici il repose, *Hic jacet*. Ne vous y trompez plus; non, il ne repose point ici; il n'y a sous cette tombe que sa dépouille mortelle, que le voile corruptible dont il était enveloppé : *Non est hic*. De même que le soleil, au moment où il semble aller s'envelopper dans les ombres de la nuit, va éclairer un autre univers : ainsi, quand celui que vous avez aimé, a paru se perdre dans les ombres de la mort, il est passé dans une autre vie : *Non est hic*. Quel est son sort dans cette vie nouvelle? Hélas! j'ignore sa destinée. Heureux ou malheureux, je vous déclare qu'il est vivant, qu'il est immortel. O mort! nos âmes sont donc au-dessus de ta puissance, et où est ta victoire? *Ubi, mors, victoria tua?* Que le corps retourne à la terre d'où il est sorti, en attendant la résurrection qui doit lui rendre la vie à lui-même : *Pulvis revertatur ad terram suam (Eccle., XII, 7)*, que l'esprit revole vers la Divinité d'où il est descendu : *Spiritus redeat ad Deum, qui dedit illum. (Ibid.)*

Ainsi donc Dieu permet que nous trouvions, non-seulement dans notre propre nature, mais dans la connaissance qu'il nous a donnée de ses divins attributs, la preuve de notre immortalité. Mais puisque la plupart des hommes ne sont pas capables de parvenir à cette grande vérité par la voie de l'examen, il a daigné leur ménager encore un autre genre de preuves, à la portée de tous les esprits, la voie de l'autorité, le témoignage unanime du genre humain, confirmé par le témoignage divin de la révélation : c'est le sujet de la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Avant que Dieu eût envoyé son Fils unique sur la terre, pour révéler aux hommes les mystères de l'éternité, déjà il avait commandé à la lumière naturelle qui éclaire tout homme venant de ce monde, de leur révéler l'immortalité de leurs âmes. Si nous passons en revue les différents peuples qui ont paru successivement dans l'univers,

parmi tant d'erreurs bizarres et de préjugés monstrueux, partout je vois l'espérance d'une autre vie : tel fut, dans tous les temps, le dogme de la nature, et la foi de l'univers.

Maintenant encore étendez vos regards sur la face de la terre, non-seulement sur les chrétiens dispersés dans les différentes parties de l'univers, mais sur toutes ces sectes et ces superstitions qui désolent le monde ; regardez de l'Aquilon au Midi, de l'Orient au Couchant ; l'idolâtre et le musulman, les disciples de Confucius et ceux de Zoroastre ; les peuples qui adorent les astres, et ceux qui révèrent les monstres de l'Inde ; les habitants des sables brûlants de l'Afrique, et ceux des glaces du Nord ; les nations les plus ignorantes et les plus barbares, comme les plus éclairées ; des hommes si stupides et si farouches, que nous avons pu douter s'ils participaient à la dignité de la nature humaine ; nul climat, nulle religion, nul gouvernement, nul peuple sur la terre n'a pu méconnaître cette éternelle vérité. S'il est vrai qu'on n'en a trouvé aucune idée dans quelque horde de sauvages, on n'y a trouvé non plus aucune autre trace de raison, ni d'humanité. Grand Dieu ! les hommes ont donc pu oublier votre justice, votre unité, votre puissance, et leur âme n'a pu oublier son immortalité.

Si la nature même n'avait pas révélé ce dogme au genre humain, qui aurait pu établir cette croyance uniforme dans toutes les nations ? Comment des hommes, si différents de mœurs, de langage, d'intérêt, de préjugés, et divisés sur tous les autres points, auraient-ils pu se réunir sur celui-ci, comme sur l'existence même de la Divinité ? Comment auraient-ils pu conspirer ensemble d'une extrémité de la terre à l'autre, et depuis l'origine des temps, jusqu'à la génération présente ? Comment le nouveau Monde, séparé du nôtre par les espaces immenses de l'Océan, et avec lequel nos ancêtres n'avaient aucun rapport, aurait-il pu concerter avec eux son unanimité ? Écoutez cet axiome de l'antiquité, et qui doit être aussi le principe et la règle de tous les temps : Le préjugé d'un peuple particulier peut-être une erreur commune ; le préjugé constant et universel de toutes les nations, est la loi de la nature, et la voix de la vérité : *In re omni, consensus firma omnium gentium est vox naturæ, et argumentum veritatis.*

Ne pensez pas, Messieurs, que ce fût seulement l'opinion du vulgaire, et que les sages eussent une autre doctrine : tel a été, dans tous les temps, le sentiment unanime des plus grands génies et des plus grands hommes, jusqu'au milieu des ténèbres du paganisme. Qu'il me soit permis de citer ici leur suffrage, comme l'Apôtre le citait devant les sages d'Athènes, pour leur prouver aussi la dignité de leurs âmes. « Lorsque les deux substances qui sont en moi seront séparées, disait l'un d'entre eux, je laisserai le corps sur

la terre, et je revolerai au sein de la Divinité. » De même, disait encore un autre sage, « de même que nous sommes renfermés dans le sein maternel, jusqu'à ce que notre faible corps soit formé, ainsi le temps qui s'écoule depuis notre naissance jusqu'à notre trépas, nous prépare à une naissance nouvelle. La mort est l'enfantement de l'homme à l'immortalité. » O chrétiens, quels traits éclatants de lumière dans l'épaisse nuit qui couvrait alors les vérités éternelles ! Et ce ne sont point ici quelques maximes isolées, ou des opinions particulières à quelques écrivains. Voilà la doctrine générale de l'ancienne philosophie, et de Rome et d'Athènes, et du portique et du lycée. Faut-il, mon Dieu, que ces malheureux sages aient ignoré qu'aux vertus humaines, l'homme devait joindre la connaissance surnaturelle de votre justice et de votre vertu, et qu'elle seule pouvait produire l'heureuse immortalité qu'ils se promettaient : *Nosse te enim, et scire justitiam et virtutem tuam, radix est immortalitatis ?*

Au témoignage de la philosophie ancienne, voyez encore se réunir en foule tous les modernes philosophes ; non-seulement les vrais sages et les vrais génies qui ont respecté nos mystères, mais les esprits les plus indépendants. Oui, Messieurs, dans ce siècle même, où, sous prétexte de détruire des préjugés superstitieux, on attaque tout principe, toute loi, toute vérité, des hommes qui osent contester à Jésus-Christ sa divinité, reconnaissent l'immortalité de l'âme, et ne peuvent s'empêcher d'anathématiser eux-mêmes l'affreux erreur du matérialisme. Mon Dieu, soyez béni de leur avoir laissé, dans le naufrage de leur foi, ce précieux débris qui peut un jour les ramener à votre loi. O combien ce dogme doit être évident, pour avoir subjugué des esprits si fiers et si indociles !

Je sais, messieurs, que dans les anciens temps, comme de nos jours, il a pu s'élever quelques esprits assez audacieux pour contredire la croyance de tout le genre humain : mais ne craignons pas qu'ils rompent l'éclatant concert des nations. Quelques phénomènes monstrueux ne peuvent rompre l'harmonie de l'univers.

Et d'ailleurs, mes frères, quel poids peut avoir un suffrage, contredit par le sentiment intime de ses auteurs ! Oui, j'ose défier ici l'incrédule le plus hardi, d'affirmer dans son cœur que son âme est mortelle. Nous avons pénétré dans l'intérieur de plusieurs ; toujours nous avons vu leur conscience réclamer contre leurs principes. Oui, toujours j'ai vu l'âme des impies se soulever et se révolter contre l'erreur qui veut l'avilir, et se venger elle-même par les alarmes et les remords secrets dont elle les agite. Quelques-uns ont pu ébranler en eux la certitude de leur immortalité ; aucun n'a pu en étouffer la crainte. Avec tous ses efforts, l'impie ne peut se dégrader ; toujours il conserve, malgré lui, le sentiment de sa noblesse. Et comment les doutes et

les sophismes de quelques esprits téméraires pourraient-ils affaiblir des preuves si éclatantes ? Comment pourraient-ils contrebalancer l'intime persuasion et le témoignage unanime des plus grands génies et des plus grands hommes, le consentement constant et universel de tous les peuples et de tous les siècles ?

Mais c'est ramper trop longtemps dans les idées humaines. Elevons-nous à une plus vive lumière, au témoignage divin de la révélation, et que l'autorité du ciel vienne confirmer le suffrage de la terre. Ici ce n'est plus l'esprit de l'homme qui va former des conjectures ; c'est le juge souverain du siècle à venir, celui qui tient dans sa main les clefs de la mort et de la vie, des enfers et des cieux, qui va vous déclarer ses décrets suprêmes. Dieu, a dit le Seigneur, Dieu n'est point le Dieu des morts, il est le Dieu des vivants : *Deus non est mortuorum, sed vivorum.* (Marc., XII, 27.) Tous les hommes qui ont existé avant vous, et qui paraissent morts à vos yeux, sont vivants devant lui : *Cui omnia vivunt.* (II Cor., V, 15.) Et vous aussi, vous mourrez tous, mais vous revivrez tous éternellement devant Dieu : *Omnes vivunt ei.* (Ibid.)

Que les méchants, dit le Seigneur, ne s'applaudissent point de leur injuste prospérité. Ma justice nourrit et orne ses victimes pour la solennité de mes vengeances. Que celui qui opprime l'innocent, ne se glorifie point dans ses coupables succès. Quoi ! dit le Seigneur, je serais insensible aux soupirs et aux cris de mes élus ? Je vous avertis que je vengerai leur innocence. Que l'homme puissant ne se flatte point de se soustraire à la vengeance divine ; car Dieu ne respecte la grandeur de personne. Ceux qui commandent les autres seront jugés avec plus de sévérité, et leur punition égalera leur puissance. Que l'hypocrite, qui sait cacher ses vices aux yeux des hommes, ne croie point les cacher à l'œil éternel. Notre Dieu voit les iniquités les plus secrètes ; il pénètre jusqu'aux desirs et aux pensées ; rien n'échappe à son regard, rien n'échappe à sa justice. Coupables heureux, tremblez....

Et vous, justes malheureux, consolez-vous. Heureux, dit le Fils de Dieu, heureux les cœurs purs, doux, humbles, pacifiques, compatissants, parce que le royaume du ciel est à eux ! Faibles, qui gémissiez sous l'oppression, justes affligés dont la vertu semblerait mériter un meilleur sort, rassurez-vous. C'est moi, dit le Seigneur, moi, dis-je, qui vous consolerais moi-même : *Ego, ego ipse consolabor vos.* (Isa., LI, 12.) Dieu semble quelquefois oublier les bons, et il ne cesse de les couvrir de ses regards ; il voit leurs plus secrètes vertus, et celles que leur modestie voile aux yeux des hommes, et celles que leur humilité cache à leurs propres yeux. Toutes leurs prières et leurs œuvres saintes, tous ces bienfaits que leur main droite verse au sein de l'indigent, et que leur gauche ignore, sont montés devant

lui, et sont consignés dans ses trésors. Quelle consolation dans le malheur ! quel encouragement pour la vertu ! O justes, réjouissez-vous au milieu de vos douleurs : *Gaudete et exsultate, quoniam merces vestra multa est in cælis!* (Luc., VI, 23.)

Le témoignage infaillible de notre Dieu a donc confirmé le témoignage des hommes, et l'Esprit divin rend témoignage à notre esprit : *Spiritus reddit testimonium spiritui nostro.* (Rom., VIII, 16.) Il nous assure que nous sommes les enfants de Dieu, les héritiers de son royaume, les cohéritiers de Jésus-Christ ; si nous ne nous rendons pas indignes de cette divine adoption. Je vois, au delà de la nuit du tombeau, l'aurore d'un jour éternel. Ici l'homme est dans un état violent : *Omnis creatura ingemiscit et parturit.* (Ibid. 22.) Ici toute créature souffre et gémit, jusqu'à ce que la mort l'ait enfantée à l'éternité. C'est dans ce nouvel ordre que Dieu a fondé la cité céleste, où nous serons admis après le trépas, si nous sommes fidèles à ses lois, et où nous serons toujours heureux, toujours vivants devant lui.

Hélas ! un malheur éternel est aussi réservé aux méchants. Mais si je mérite l'éternel bonheur, je suis sûr de l'obtenir. Je ne suis pas sûr de moi-même, de ma fidélité, de ma constance ; mais je suis sûr de mon Dieu, de sa bonté, de sa justice ; je sais en qui j'ai mis ma confiance : *Scio cui credidi.* (II Tim., I, 12.) Les impies disent à mon âme : Il n'y a point de salut pour elle dans son Dieu : *Dicunt animæ meæ : Non est salus ipsi in Deo ejus.* (Ps. III, 3.) Mais vous, mon Dieu, vous êtes mon Sauveur et ma gloire, et je lève avec confiance mon front vers les cieux : *Tu autem, Domine, susceptor meus es, et exaltans caput meum.* (Ibid., 4.)

Esprits, âmes des justes qui habitez encore sur la terre, bénissez donc le Seigneur : *Benedicite, spiritus et animæ iustorum, Domino.* (Dan., III, 86.) Cessez de déplorer la fragilité de la vie présente. Que le méchant craigne la mort ; elle engloutit avec lui tout son espoir dans l'horreur du tombeau ; qu'il craigne encore plus l'immortalité, qui lui prépare un malheur éternel. Mais vous, pourriez-vous vous contrister comme ceux qui n'ont point d'espérance ? En vain une vieillesse caduque, ou des infirmités mortelles vous menaceraient d'une prochaine dissolution ; que votre cœur ne se trouble point. A mesure que l'homme extérieur s'altère et se dissout, que l'homme intérieur se renouvelle et se ranime ; plus vous approchez du tombeau, plus vous approchez de la vie. Dans le langage sublime de la religion, le jour du trépas d'un juste s'appelle le jour de sa naissance ; et la région des morts est la véritable terre des vivants. Ecoutez la voix qui vous crie du haut des cieux : Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur : *Beati qui in Domino moriuntur!* (Apoc., XIV, 13.) C'est à ceux qui doivent vous survivre, à gémir de voir disparaître avec vous le spectacle de vos vertus : *Beati qui in Domino moriuntur.*

Chrétiens, je ne vous ai pas encore manifesté toutes vos espérances. Il me reste à vous parler d'un grand mystère. La raison aurait suffi pour vous apprendre l'immortalité de vos âmes ; il était réservé à la foi de vous révéler l'immortalité future de vos corps.

Jusqu'ici les prétendus sages du siècle ont pu écouter avec attention les vérités que je viens d'annoncer, comme autrefois les sages d'Athènes écoutaient l'Apôtre, quand il parlait de la grandeur de l'homme et de sa divine destinée. Mais quand il commença à leur parler de la résurrection des corps, alors, dit l'historien sacré, alors ils disparurent de l'assemblée les uns après les autres. Je prévois que ce dogme divin ne plaira pas davantage à plusieurs ; mais leur dédain superbe ne m'imposera pas silence.

Et quoi ! il leur paraît incroyable que Dieu ressuscite les morts ! ils ne peuvent comprendre comment des corps réduits en poudre depuis tant de siècles, et dont les atomes sont dispersés et confondus dans les différentes parties de la nature et de l'univers, pourront reprendre leur ancienne forme et une nouvelle vie. Nous savons comme eux ce que la science naturelle apprend de la dissolution de nos faibles corps. Mais le Dieu qui les a créés, le Dieu qui a créé l'univers, ne pourra-t-il rassembler et ranimer les débris de l'homme ? Lui serait-il plus difficile de rétablir un corps, que de lui donner sa première forme ? Faibles humains, connaissez donc la puissance de votre Dieu.

Voici ce que dit le Créateur et le Maître de la nature : Je ressusciterai tous les hommes au dernier jour : *Ego resuscitabo eos in novissimo die.* (Joan., VI, 40.) Déjà la première révélation avait prédit cette vérité. Déjà Daniel avait dit : Ceux qui dorment dans la poussière se réveilleront, les uns pour l'opprobre, les autres pour la gloire. Je sais, disait Job que je ressusciterai dans cette même chair : *Scio quod surrecturus sum.* (Job, XIX, 25.) Je sais que je verrai mon Dieu de mes yeux, de mes propres yeux : *Quem visurus sum ego ipse, et oculi mei conspecturi sunt, et non alius.* (Ibid., 27.)

Comment s'opérera cette divine révolution ? Quelle sera la nature nouvelle des corps ressuscités ? Ecoutez l'Apôtre, il n'appartient qu'à un homme inspiré d'expliquer ce mystère. Celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts, rendra la vie à vos corps mortels : *Qui suscitavit Jesum a mortuis, vivificabit mortalia corpora vestra.* (Act., V, 30.) Car il faut que cette substance corruptible soit revêtue d'incorruptibilité ; il faut que cette substance mortelle soit revêtue d'immortalité. Ce ne sera plus ce corps fragile que le plus faible accident peut déranger et détruire ; tous ses ressorts seront inaltérables. Il sera capable de soutenir avec l'âme d'éternels plaisirs, ou bien, hélas ! d'éternelles douleurs : *Oportet corruptibile hoc induere incorruptionem, et mortale hoc induere immortalitatem.* (I Cor., XV, 53)

Expergiscimini, réveillez-vous donc en ce moment, vous tous qui habitez dans la poussière de la terre : *Expergiscimini, qui habitatis in pulvere.* (Isa., XXVI, 19.) Cendres malheureuses des méchants, dormez, dormez dans vos sépulcres, et jouissez du moins de ce repos jusqu'au dernier jour du monde, où vous devez, hélas ! partager avec vos âmes les souffrances éternelles ; mais vous, cendres heureuses des saints, qui reposez sur nos autels, et vous aussi, cendres des justes, qui êtes encore confondues sous le pavé de nos temples avec celles du vulgaire des morts, poussière auguste, vous sortirez donc un jour du milieu des ruines de l'univers, ainsi que Jésus-Christ est sorti du tombeau, et vous serez réunies à vos âmes, pour partager leur félicité, comme vous avez partagé leurs vertus : *Expergiscimini et laudate.* A une espérance si grande et si consolante, déjà il me semble voir ces ossements arides et ces froides cendres, à travers les tombes qui les couvrent, se réveiller et tressaillir d'avance dans la poussière de leurs sépulcres : *Expergiscimini et laudate, qui habitatis in pulvere.*

Je crois donc, et comment refuserais-je de croire un dogme si honorable et si consolant pour l'humanité ? Je crois, comme je le répète tous les jours dans le symbole de ma foi, je crois la résurrection de la chair et la vie éternelle : *Credo carnis resurrectionem et vitam æternam.* Je crois que celui qui a ressuscité Jésus, nous ressuscitera avec lui : *Qui suscitavit Jesum, et nos cum Jesu suscitabit.* (II Cor., IV, 14.) Je crois qu'au dernier jour du monde, dans ce jour où le ciel et la terre périront, ce corps fragile, et qui va bientôt tomber en poudre, sortira du tombeau. Alors mes cendres plus nobles que les astres qui nous éclairent, et que le Seigneur doit éteindre du souffle de sa bouche comme une faible lumière, alors mes cendres seront ranimées par le souffle du Tout-Puissant, et deviendront incorruptibles et immortelles comme mon âme. Voilà l'espérance qui repose dans mon sein, et qui adoucit pour moi les horreurs du trépas : *Reposita est hæc spes mea in sinu meo.* (Job XIX, 27.) Justes, ne sentez-vous point votre âme, ne sentez-vous point votre chair elle-même qui doit être associée à son sort, frémir d'un doux saisissement dans l'attente du Dieu vivant : *Cor meum et caro mea exultavernut in Deum vivum?* (Ps. LXXXIII, 3.)

Et vous, pécheurs impénitents, qui, au lieu de ressusciter avec Jésus-Christ, demeurez encore ensevelis dans les ombres de la mort, et qui différez votre salut à un avenir qui ne dépend point de vous, et qui peut-être, hélas ! vous sera refusé, ne sentez-vous point aussi votre âme, ne sentez-vous point votre chair elle-même frémir de crainte et d'horreur, dans l'attente des douleurs immortelles qui leur sont réservées ? Car, a dit l'Auteur de toute vérité, de même que les justes se réveilleront pour la gloire, les pécheurs se réveilleront ; grand Dieu, quel réveil ! ils se réveilleront pour

un opprobre éternel. (Dan., XII, 2.) O justes, applaudissez-vous de votre immortalité ! O pécheurs, frémissiez de votre immortalité !

Les jours de grâce et de salut viennent donc de s'écouler, et nous sommes arrivés au terme de notre carrière. Nous avons fait tous nos efforts pour défendre les droits sacrés de la religion et de la divinité contre l'impiété du siècle, pour rétablir la décence et la pureté des mœurs, pour rappeler les hommes aux principes de justice, de concorde, de modération et de bienveillance mutuelle qui doivent les unir ; pour ranimer parmi les grands, les tendres sentiments d'humanité, qu'ils doivent aux peuples confiés à leurs soins. Encouragés par la religion et par la bonté du prince, mon Dieu, nous n'avons point caché devant cette assemblée auguste votre justice ni votre vérité : *Non abscondi justitiam tuam et veritatem tuam a concilio multo.* (Psal. XXXIX, 11.)

Mais quel sera le succès de nos efforts ? Verrons-nous toujours l'impiété outrager la religion avec la même fureur et la même sécurité ? Verrons-nous toujours les mêmes désordres déshonorer les mœurs ? Verrons-nous toujours les mêmes injustices, les mêmes discordes, diviser et déchirer les malheureux humains ? Verrons-nous toujours ceux même que le ciel n'a élevés au-dessus des autres hommes que pour répandre le bonheur et la paix ; verrons-nous toujours les grands sacrifier à de coupables plaisirs, à de vils intérêts, à d'odieuses rivalités, les intérêts sacrés du prince et du peuple ?

Mon Dieu, au milieu de tous les maux qui affligent la religion et l'humanité, nous nous bornons en ce jour à un vœu unique. Il renferme tous les vœux que nous pouvons former.

Mon Dieu, sauvez le roi, sauvez un prince si digne par sa clémence et son humanité, de toute votre miséricorde ; et la religion va reprendre sa première splendeur ; et les mœurs publiques vont recouvrer leur pureté et leur innocence ; et la nation va voir refleurir les anciennes vertus et l'antique honneur des Français ; et avec la félicité intérieure de l'Etat, la monarchie va voir revivre encore sa puissance et sa gloire extérieure, et l'ascendant dont elle avait toujours joui dans l'univers. Mon Dieu, sauvez le roi ; c'est le vœu, c'est le cri universel de votre peuple. Que Louis ressuscite avec Jésus-Christ ; qu'il ressuscite par un effet de votre grâce toute-puissante ; qu'il ressuscite en ce jour, en ce moment, et le bonheur, et la gloire, et la vertu de la nation, la nation entière va ressusciter avec son maître. Mon Dieu, mon Dieu, sauvez le roi, et tout est sauvé.

SERMON V.

SUR LA VIE FUTURE.

Factum est ut moreretur mendicus et portaretur ab angelis in sinum Abraham; mortuus est autem e. dives et sepultus est in inferno. (Luc., XVI, 22.)

Le pauvre mourut, et fut porté par les anges dans le sein d'Abraham ; le riche mourut aussi, et fut enseveli dans l'enfer.

La destinée des hommes ne se borne donc point à cette vie passagère, ni aux biens et aux maux qu'elle renferme : il est donc un autre monde, où les heureux du siècle qui ont abusé de leur puissance et de leur prospérité, expient leurs désordres et leurs injustices, et où les faibles et les malheureux qui ont soutenu avec patience les rigueurs de l'adversité, sont consolés de leurs souffrances ; il est donc un jugement futur pour récompenser les bons et pour punir les méchants.

Telles sont les deux grandes vérités que Jésus-Christ enseigne aux hommes dans cette parabole célèbre, où il nous représente l'âme du pauvre, mais vertueux Lazare, au sortir d'un corps exténué par la misère et les souffrances, transportée par les anges au sein d'Abraham, tandis qu'au sortir d'un corps revêtu de pourpre et de lin, et engraisé de délices, l'âme superbe et insensible du riche qui voyait languir Lazare aux portes de son palais, est ensevelie dans l'enfer : *Factum est autem*, dit le Fils de Dieu, *factum est ut moreretur mendicus et portaretur ab angelis in sinum Abraham; mortuus est autem et dives et sepultus est in inferno.* Tels sont aussi, chrétiens, les deux grands mystères que je viens vous développer aujourd'hui dans les deux parties de ce discours.

Dieu n'avait pas encore révélé au monde les mystères de l'éternité, et déjà les hommes avaient reconnu par les seules lumières de la raison, que les âmes ne périssaient point avec les corps, et que la mort était le commencement d'une nouvelle vie. L'immortalité de l'âme ; tel a été dans tous les temps le dogme de la nature, et la foi de l'univers.

Mais en vain l'esprit humain avait essayé de pénétrer dans l'empire des morts, et d'y découvrir le sort du juste et celui de l'impie ; combien ses conjectures, quoique embellies par l'imagination des plus beaux génies de l'antiquité, étaient peu dignes de la grandeur de Dieu, et de la dignité même de l'homme ! Une révélation surnaturelle pouvait seule manifester à l'homme ce qui est si élevé au-dessus de la nature.

Eclairés de ce divin flambeau, chrétiens, je viens vous proposer aujourd'hui d'entrer en esprit dans le monde invisible, où habitent maintenant les âmes que la mort a fait disparaître de la terre, et où la justice et la bonté divine déploient leurs merveilles. Alons, âmes immortelles, allons contempler le sort de nos ancêtres, et reconnaître d'avance celui qui nous attend nous-mêmes dans les régions où doit être fixée notre demeure éternelle.

Préparez vos esprits, rappelez à vous vos pensées, faites taire vos passions et vos sens : que votre âme oublie pour un moment ce corps mortel ; qu'elle s'élève au-dessus de la nature, qu'elle ose s'élancer

avec nous hors de l'enceinte du temps présent et de l'univers visible; qu'elle descende dans les enfers, qu'elle s'élève dans les cieux; qu'elle suive le sort des âmes, depuis l'instant où elles disparaissent de la terre, jusqu'au dernier jour de l'univers, où Dieu doit mettre le dernier sceau à la destinée des hommes.

Roi invisible et immortel des siècles, vous par qui ont été créées toutes les choses visibles et invisibles; à vous seul honneur et gloire dans les siècles des siècles; daignez nous guider vous-même dans les profondeurs de votre empire; ne permettez pas que j'affaiblisse par des idées vulgaires la majesté de vos menaces et de vos promesses. Daignez aussi donner aux esprits qui m'entendent, la divine impulsion qui leur est nécessaire pour s'élever aux grandes vérités que nous allons méditer.

Demandons cette grâce par l'intercession de la reine des cieux. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Les pensées des mortels sont timides, dit l'Esprit de Dieu au livre de la *Sagesse*: *Cogitationes hominum timidæ.* (Sap., IX, 14.) Pendant la vie, l'âme enfermée dans le corps, ne peut voir la vérité qu'à travers les organes épais des sens: et son essor est arrêté par la pesanteur de la masse corrompible qui l'environne: *Corpus enim quod corrumpitur, aggravat animam et deprimit sensum multa cogitantem.* (Ibid., 15.) Mais au moment si effrayant pour la nature, où l'homme paraît mourir, alors délivrée de la prison du corps et des liens des sens, et telle qu'un captif déchargé de ses chaînes, alors l'âme commence à jouir d'elle-même, de toute son intelligence et de sa sensibilité. Non, l'homme ne vit qu'à moitié pendant sa vie mortelle; la mort est l'enfantement de l'homme à la véritable vie.

Que ne puis-je vous représenter l'étonnement de cette âme, et la révolution qu'elle éprouve à l'instant où, dégagée des ombres de la mortalité, elle aperçoit le premier rayon de la lumière éternelle, et le spectacle inconnu du monde invisible, les essaims innombrables de nouvelles natures qui apparaissent à ses regards; les esprits célestes, les anges de ténèbres, les âmes humaines qui l'ont précédée dans l'éternité; quand elle voit à découvert toutes les vérités, et celles que sa raison avait déjà prévues, et celles que la foi lui avait indiquées, et celles où ne peut atteindre maintenant la pensée humaine; quand elle aperçoit la majesté de l'Être suprême, sa justice, sa bonté, sa puissance, son immensité; la vérité de ses menaces et de ses promesses! toutes les disputes des hommes sont éclaircies; les mystères sont découverts, le bandeau de la foi est tombé. L'âme ne croit plus, elle voit; elle voit un Dieu vengeur ou rémunérateur, non plus comme en énigme et à travers un nuage, mais face à face, et tel qu'il est: *Facie*

ad faciem, sicuti est. (I Joan., III, 2.)

Quelle est alors la consolation d'une âme qui a prévu de loin les années éternelles! Quel doux repos elle doit éprouver, à l'instant où, encore troublée par les angoisses de son dernier combat, elle voit le même Dieu qu'elle avait cru sans le voir, l'objet de son amour et le terme de son espérance; elle n'arrive point dans une terre étrangère; déjà elle y avait fait passer avant elle ses œuvres saintes; et son cœur y était d'avance avec son trésor. Mais, ô surprise, ô effroi d'une âme qui doutait de cet avenir, ou qui ne s'en était jamais occupée, et qui n'apprend qu'à son entrée dans la religion éternelle, les mystères terribles de l'éternité! Hélas elle avait consumé toute sa vie à recueillir de vaines richesses, de vains honneurs; ou des plaisirs encore plus vains: elle a dormi son sommeil, dit le Prophète, et à son réveil, tout s'est évanoui autour d'elle, comme les fantômes d'un songe: *Velut somnium surgentium.* (Ps. LXXII, 20.) Dénudée de tous ces appuis, il ne lui reste plus que l'attente d'un jugement inexorable. O songe funeste! ô épouvantable réveil!

À l'entrée de l'empire éternel, s'élève le tribunal, où le Juge souverain appelle les âmes que la mort lui envoie à tous les instants, de toutes les parties de l'univers. Ses jugements n'ont point la lenteur des jugements humains. Avec la même rapidité qu'on voit l'éclair briller de l'Orient à l'Occident, il pénètre les actions des hommes, il les juge, il les condamne ou les absout. La dépouille mortelle n'est pas encore descendue dans le tombeau, la chaleur de la vie semble l'animer encore, et déjà l'âme a traversé l'abîme immense qui semble séparer l'un et l'autre monde; déjà elle est jugée, déjà elle repose dans le sein de Dieu, où elle est précipitée pour jamais au fond de l'abîme, où elle est reléguée pour un temps dans ce séjour de douleur et d'expiation que la justice de Dieu, de concert avec sa clémence, a placé entre les enfers et les cieux. Si les moments se comptent encore dans l'éternité, quel temps a-t-il fallu pour opérer cette incompréhensible révolution? l'indivisible instant du dernier soupir.

O vous qui habitez encore sous le soleil, encore quelques jours fugitifs, et vous allez passer vous-mêmes avec la même rapidité, de votre état présent à une nouvelle existence, de ce monde connu dans le monde invisible. Comment y penser de sang-froid, sans frémir? Vous allez subir le même jugement et le même sort; et des hommes si inquiets, si prévoyants pour tous les futiles événements d'une vie fugitive, peuvent attendre avec cette froide sécurité l'événement fatal qui va sitôt fixer leur sort éternel!

Mais pénétrons dans les régions de l'éternité. Quel spectacle se présente d'abord à notre imagination effrayée? Que signifient les voix lamentables que j'entends



sortir de ces ténèbres profondes, et qui font frémir mon âme d'horreur et de pitié ! Un feu que le souffle de l'Eternel a allumé dans sa colère, y dévore les victimes. Semblables à l'airain fondu dans la fournaise, elles sont embrasées par ce feu vengeur sans être consumées, et leur propre esprit les dévore encore par la violence de ses remords, comme la flamme extérieure qui les environne : *Spiritus vorabit ut ignis. (Isa., XXXIII, 11.)* Il se fait au dedans de l'homme une révolution, comme si l'on bouleversait toutes ses entrailles. Toutes les qualités que Dieu lui avait données pour son bonheur, se tournent contre lui-même, la sensibilité, la raison, la mémoire; la mémoire lui reste pour éprouver des remords, la raison pour mieux connaître son malheur, la sensibilité pour le sentir plus vivement. Tout ce qui lui fut cher, lui devient odieux, comme étant la source de ses maux. Il a horreur de lui-même, et il ne peut se délivrer de cette horreur, non plus que de sa propre nature. Il n'aurait pas besoin d'autres chaînes que de ses fautes mêmes; il les voit sans cesse dans toute leur difformité, elles le poursuivent comme autant de spectres horribles. Il veut se dévorer lui-même, et les grincements de dents suppléent à un affreux désir : *Ibi erit fletus et stridor dentium. (Matth., VIII, 12.)* Les anges rebelles que Dieu a précipités dans cet abîme, cherchent à se consoler du rang qu'ils ont perdu dans les cieux, et des maux qu'ils endurent, par les tourments qu'ils ajoutent à des souffrances déjà si cruelles. Mais le monde nous accuse d'outrer les vengeances divines. Ne dirait-on pas que nous prendrions un plaisir barbare à exagérer le malheur des réprouvés ? Hélas ! comment pourrions-nous aggraver des maux qui nous menacent nous-mêmes ? Mon Dieu, vous êtes témoin que nous ne déclarons qu'en gémissant les rigueurs de votre justice.

Du milieu de leurs tourments, les réprouvés voient le bonheur qui leur était destiné, et les biens qu'ils ont perdus les tourmentent encore plus que les maux qu'ils endurent; ils voient le Dieu de gloire; le Dieu bienheureux, et ils en sont séparés pour jamais. Les méchants le pourront-ils croire, que cette peine soit encore plus cruelle pour les réprouvés, que les feux mêmes qui les dévorent ? Hélas ! ils étaient bien éloignés de sentir sur la terre la violence de cette séparation. Mais les ombres qui leur cachaient Dieu, sont évanouies; ils le voient maintenant tel qu'il est, comme la source unique et le centre essentiel du bien souverain : et le ciel, pour me servir de l'étonnante expression d'un saint docteur, le ciel les brûle encore plus que l'enfer. Ils voient le bonheur des élus, et la jalousie, déjà si cruelle sur la terre, exerce toute sa rage dans les enfers, digne séjour de cette passion odieuse. Voilà, se disent-ils éternellement, voilà ces hom-

mes que nous dédaignons sur la terre; et maintenant leur sort est entre les saints. Insensés nous insultons à leur innocence et à leur vertu; faut-il que nous n'ayons pas suivi leur exemple ? Faut-il que nous ayons essuyé tant de veilles, de travaux, de soucis, pour de faux biens qui devaient sitôt échapper à nos mains, et qu'il nous en ait presque autant coûté pour nous perdre, qu'au juste pour se sauver ? O tourments que j'endure ! ô biens que j'ai perdus ! *Ergo erravimus a via veritatis, lassati sumus in via iniquitatis et perditionis. (Sap., V, 7.)*

L'espoir de voir finir ses peines, reste au mortel le plus malheureux : il espère que la mort les finira, et le réprouvé ne voit point de terme à son malheur : plus il avance, plus cette affreuse carrière s'étend devant lui : cette idée désespérante est sans cesse présente à son esprit, et chaque instant est pour lui un tourment éternel. Il invoque la mort, une mort plus puissante que celle qui a séparé son âme de son corps; la mort si redoutable pour nous, la mort serait son plus doux espoir : il est condamné à l'immortalité, et la plus belle prérogative de la nature humaine est devenue le plus affreux de ses malheurs.

Mais comment concilier la rigueur et l'éternité des peines, avec la bonté de notre Dieu ? Dieu juste, je n'abaisserai point vos jugements suprêmes à une justification; *judicia Domini vera*, a dit votre Prophète, *justificata in semetipsa. (Ps. XVIII, 10.)* Je parle pour des chrétiens à qui votre parole doit suffire : vous l'avez dit, il est donc vrai; *judicia Domini vera*, Vous l'avez voulu, il est donc juste; *justificata in semetipsa*. Je vois votre bonté, je vois votre inflexible justice; ma faible raison ne peut dans l'état présent en concevoir l'accord : je crois et j'adore en tremblant vos redoutables décrets.

Entre les coupables qui gémissent dans les enfers, avec quelle indignation Dieu poursuit les impies qui ont osé braver sa justice ! Ils avaient dit dans leur cœur : Il n'y a point de Dieu, ou s'il y en a un, que lui importent les vices et les vertus des hommes ? On nous menace d'un avenir où ce Dieu punira les désordres impunis sur la terre. Mais qui est revenu des enfers ? L'homme finit comme les autres animaux, *unus interitus hominis et jumentorum (Eccl., III, 19)*; et maintenant un immortel malheur leur démontre leur immortalité; ils ont la foi, mais la foi terrible des démons; ils croient et ils frémissent : *Credunt et contremiscunt. (Jac., II, 19.)* Quel est leur désespoir, de n'avoir voulu apprendre que de la mort cette fatale vérité ! O impies, qui voyez encore la lumière du jour, attendez-vous aussi cette funeste démonstration ? et ne croirez-vous à la justice divine, qu'au moment où vous ne pourrez plus la fléchir ? Mortels, apprenez, tandis qu'il en est encore temps, apprenez à respecter la justice éternelle.

Dieu ne venge point seulement sa majesté outragée. Avec quelle sévérité il venge les droits de la justice et de l'humanité ! avec quelle rigueur il poursuit, non-seulement les crimes proscrits par les lois humaines, mais tous ceux qui échappent à leur animadversion ; les hommes injustes qui ont trompé les simples et opprimé les faibles ; les lâches et les perfides qui ont abusé de la franchise et de la candeur des âmes droites ; les maîtres durs et impérieux qui ont appesanti leur joug sur de faibles et timides inférieurs ; les serviteurs infidèles et les fils ingrats ; les langues envenimées qui ont outragé la vertu et calomnié l'innocence ; les hommes cruels et violents qui, pour un barbare point d'honneur, ont trempé leurs mains dans le sang de leurs semblables ; les hommes, plus atroces encore, qui ont trempé leurs mains dans leur propre sang ! Ils avaient espéré dans leur désespoir, de finir leur infortune avec leur vie. Ils croyaient frapper leur âme du même coup que leur corps, et tomber tout entiers dans l'abîme du néant, et leur âme invulnérable et immortelle s'est réveillée en frémissant dans l'abîme du malheur.

Mais quel jugement terrible Dieu exerce dans l'éternité sur ceux qu'il avait mis à la tête des choses humaines ! Il l'avait déclaré par la bouche d'un grand roi : *judicium durissimum his qui præsunt, fiet.* (Sap., VI, 6.) Écoutez donc, vous tous qui exercez quelque domination, et que votre puissance semble affranchir de la crainte des hommes, *audite vos qui continetis multitudines.* (Ibid., 3.) Écoutez, et voyez comment la justice divine poursuit ceux qui ont tourné contre les peuples l'autorité qu'elle leur avait confiée pour les défendre ; les ministres infidèles, les auteurs des conseils pervers, les perfides adulateurs qui ont abusé de la faiblesse et de la confiance de leurs maîtres ; les sombres politiques, les guerriers ambitieux qui ont semé la discorde dans les empires ; qui ont armé les nations contre les nations, et qui n'ont pas eu horreur d'acheter une fausse gloire au prix du sang des hommes. Le brigand qui a dépouillé le voyageur, l'assassin qui l'a égorgé, souffre et mérite des peines moins cruelles ; il n'a attenté qu'à la fortune et à la vie de quelques hommes, et ceux-ci se sont baignés dans les larmes des peuples et dans le sang des nations ; plus ils étaient élevés, plus Dieu les humilie, et leur puissance ne sert qu'à redoubler leurs tourments : *Potentes potenter tormenta patientur.* (Ibid., 7.) Ah ! je connais maintenant comment le Seigneur venge les faibles et les misérables, et *nunc cognovi quoniam faciet Dominus vindictam pauperum.* (Ps. CXXXIX, 13.) Mais voyez encore dans les enfers, avec ces crimes contre la société, les désordres contre les mœurs, les hommes livrés au dérèglement de leur sens, et qui ont outragé la pudeur, qui ont violé la foi conjugale, qui ont séduit l'innocence ; les pécheurs moins hardis qui avaient caché leurs faiblesses sous les our-

bres de la décence, et qui n'ont pu échapper à l'œil éternel qui sonde les reins et les cœurs. Les insensés s'étaient laissés séduire aux appas de la volupté, et ceux qui ont vécu avec elles dans les délices, crient maintenant et éternellement : *Væ, væ* (Amos., V, 16) : malheur, malheur à ces plaisirs perfides qui ont produit d'éternelles douleurs ! *Væ, væ* : malheur, malheur, parce que le jugement est venu : *Væ, væ, quia venit judicium !*

Combien d'autres hommes qui nous sembleraient peut-être innocents, et que la justice divine punit dans les enfers ! Ils n'ont point amassé leurs richesses par la fraude et la violence ; mais ils n'en ont point fait part aux indigents : ils n'étaient pas cruels, mais ils n'étaient point humains ; ils ne furent pas injustes, mais ils ne furent point bienfaisants ; ils n'ont point opprimé le pauvre, mais le pauvre était nu, et ils ne l'ont point revêtu ; il avait faim, et ils ne l'ont point nourri ; il était captif, et ils ne l'ont point soulagé. Ames insensibles, frémissez ; Dieu leur a dit, comme il le répètera au jugement solennel : *Ite, maledicti, in ignem æternum.* (Matth., XXV, 41.)

Ces hommes puissants n'ont pas opprimé les peuples, ils n'ont pas versé le sang des nations ; mais ils ont préféré les délices d'une vie molle au travail qui devait être inséparable de leur dignité. Leur négligence a été aussi funeste aux peuples que l'injustice et la cruauté. Dieu ne les avait élevés au-dessus de leurs semblables, que pour être les ministres de sa bonté ; et, serviteurs inutiles de sa Providence, ils n'ont été que les fardeaux des peuples dont ils devaient être l'appui. Le Maître souverain a dit : *Servum inutilem mittite in tenebras.* (Ibid., XXV, 30.)

Ces âmes sensibles auraient eu horreur de s'abandonner aux excès de l'intempérance et de la volupté ; mais elles ont vécu, comme le riche de la parabole, au sein de la mollesse et des plaisirs, et elles ont eu le même sort : *Mortuus est dives et sepultus est in inferno.* Entendez-vous retentir autour de cette âme énervée par les plaisirs, cette parole formidable : *Que ses tourments égalent ses délices : Quantum in deliciis fuit, tantum date illi tormentum ?* (Apoc., XVIII, 7.) Mais que vois-je encore ? Quoi donc ! y aurait-il aussi des justes dans les enfers ? Comment des âmes qui paraissaient si vertueuses pendant leur vie mortelle, sont-elles confondues avec les méchants ? Nous nous entretenons encore sur la terre de leur justice, nous célébrons la pureté de leurs mœurs, la générosité de leurs sentiments, la ferveur de leur piété : Hélas ! parmi leurs vertus, elles nourrissaient au fond de leur cœur un orgueil secret dont le poison mortel a corrompu toutes leurs œuvres. O justes ! tremblez vous-mêmes, tremblez devant le Dieu qui juge les justices.

Parmi cette foule de malheureux, voyez tous les complices de vos passions, les compagnons de vos plaisirs, des personnes

avec qui vous étiez unis par le sang, par l'amitié, et peut-être, hélas! par de tendres attachements. Il y a si peu de temps qu'ils brillaient avec vous sur la scène fragile du monde, et qu'ils partageaient vos jeux et vos ris. O malheureux amis! comment pouvoir assez déplorer votre sort! Faut-il que nous ayons la douleur d'y avoir peut-être contribué nous-mêmes, par de lâches complaisances et par de pernicieux exemples? O malheureux amis! étouffons nos larmes : hélas! elles leur sont inutiles; ils sont devenus les ennemis irréconciliables de notre Dieu.

Pécheurs, qui avez survécu à vos complices, aussi coupables qu'eux, ou peut-être même encore plus coupables, voyez-vous votre place qui semble déjà marquée à leurs côtés brûlants; et vous pouvez vivre tranquilles sur le bord de cet épouvantable abîme, où un trépas imprévu peut à chaque instant vous précipiter! Que l'impie y repose en paix : l'inérodulité cache à ses yeux le péril; il ne voit sous les pas du juste, comme sous les pas des méchants, que l'abîme du néant. Mais comment un homme, qui croit à l'immortalité de son âme, peut-il affronter les punitions de la vie future avec cette stupide indifférence? Que les pécheurs se troublent, dit l'esprit de Dieu, que la terreur s'empare des faux justes : *Conterriti sunt peccatores; possedit timor hypocritas. (Isa., XXXIII, 14.)* Qui de vous pourra habiter avec un feu dévorant : *Quis ex vobis habitare poterit cum igne devorante? (Ibid.)* Qui de vous habitera avec des ardeurs éternelles : *Quis ex vobis habitabit cum ardoribus sempiternis? (Ibid.)*

Dieu pourrait-il donc punir avec cette inexorable sévérité, toutes les fautes des hommes? Non, chrétiens; sa bonté daigne compatir à notre faiblesse. La foi catholique nous montre aussi dans le monde invisible un lieu d'expiation, où la justice divine achève de purifier par de salutaires douleurs, les âmes qui ne méritent pas les enfers, mais qui ne sont pas encore dignes des cieux. Ici, ce n'est point un juge inflexible, c'est un père qui ne châtie ses enfants que pour les sauver, et qui les rappellera dans son sein, quand ils seront dignes de lui. Mais quoique les douleurs du purgatoire ne soient pas éternelles, qu'elles sont encore terribles! Des saints à qui Dieu les a fait entrevoir, n'ont pas craint de nous déclarer qu'elles égaleraient celle des enfers, si elles n'étaient point adoucies par l'espoir de les voir finir. Dieu n'a rien révélé de plus à son Eglise, et nous n'étendrons point nos conjectures au delà de ses dogmes.

Justes imprudents, qui commettez avec tant de sécurité des fautes qui vous paraissent légères parce qu'elles ne vous exposent pas à des peines éternelles; et vous aussi, pénitents téméraires, qui renvoyez à la vie future l'expiation des crimes que Dieu vous a pardonnés, mais dont il ne vous a pas remis la peine, voyez donc l'enfer passager, où il vous faudra réparer votre négligence

par des épreuves si douloureuses. O si les âmes qui gémissent maintenant dans le purgatoire, pouvaient revoir la lumière du siècle, si Dieu leur accordait quelques-uns de ces jours que nous prodiguons à de vains amusements, combien les plus rudes pénitences leur sembleraient douces, en comparaison des peines qu'elles endurent! Trop heureux mortels, qui respirez encore, et qui pouvez opérer votre justification, que le ciel soit béni du temps qu'il vous laisse pour apaiser sa justice! Qu'il ne permette pas que nous abusions de cette nouvelle faveur pour aggraver notre ingratitude, et pour consommer notre réprobation.

Mais pourrions-nous oublier la correspondance que Dieu a établie entre ces âmes souffrantes et les vivants? Il est donc certain, mes frères, dans les principes consolants de notre religion, que tous les liens qui les unissent à nous ne sont pas rompus, et que nous pouvons soulager leurs souffrances par nos vœux et par nos vertus. Combien ce dogme doit être cher à tous les cœurs vertueux et sensibles!

O vous dont nous ne pouvons rappeler le souvenir sans verser des pleurs, qu'il nous paraît doux au milieu de notre deuil, de pouvoir vous donner encore des preuves de notre immortelle amitié! Puisque nos soupirs peuvent pénétrer jusqu'à vous, recevez le témoignage de la compassion que nous devons à vos douleurs : et puisque la divine justice nous permet aussi d'intercéder pour vous, puissiez-vous ressentir en ce moment l'effet de nos vœux! Souvenez-vous donc, Seigneur, pour nous servir du langage sacré de votre Eglise dans les sacrifices qu'elle vous offre pour les vivants et pour les morts, souvenez-vous de vos serviteurs et de vos servantes qui nous ont précédés avec le signe de la foi, et particulièrement de ceux dont la mémoire doit être plus chère à notre cœur; daignez leur accorder un lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix.

Grand Dieu, que vos jugements sont terribles! ils ont saisi mon âme de trouble et d'effroi. Mais vous ne voulez pas conduire seulement les hommes par la terreur, vous voulez les encourager aussi par l'espérance. Après nous avoir intimidés par vos menaces, daignez nous consoler par vos promesses. Permettez à notre imagination effrayée de sortir de ces ténébreuses régions, et de s'élever vers les régions heureuses, où vous récompensez l'innocence. Puissant Roi des rois, qui habitez une lumière inaccessible, où l'œil mortel ne peut pénétrer, daignez éclairer les yeux de notre âme, afin que nous puissions connaître l'espérance que vous avez réservée à vos saints. C'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Après le spectacle effrayant qui vient de conspicer notre esprit, quelle consolante lumière se découvre à notre pensée! Mais comment trouver dans la langue des hom-

mes des paroles pour exprimer, et où trouver même des idées pour concevoir ce que l'œil n'a jamais vu, ce que l'oreille n'a jamais entendu, ce que le cœur de l'homme n'a jamais compris, les biens que Dieu a préparés à ceux qui l'aiment !

N'y aurait-il point cependant dans les choses visibles quelques ombres de ce bonheur ? Représentons-nous un état exempt, non-seulement des infortunes, des calamités, des douleurs qui affligent l'humanité, mais à couvert des plus légères inquiétudes et des plus faibles déplaisirs : recueillez toutes les idées de bonheur que peut former l'imagination des hommes ; rassemblez sur une même tête toutes les fortunes, toutes les dignités de la terre ; joignez-y la gloire plus flatteuse encore de la renommée, celle des grands talents et des grandes actions ; autant le ciel est au-dessus de la terre, autant, dit le Seigneur, mes pensées sont au-dessus de vos pensées ; autant la félicité des élus est au-dessus de cette faible félicité.

Imaginez encore les sentiments les plus vifs et les plus doux qui puissent affecter un cœur ; la joie d'un père qui verrait un enfant chéri qu'il aurait cru mort ; la joie de Jacob, au moment où il apprend que le plus cher de ses fils dont il pleurait encore le trépas, n'a point cessé de vivre, et qu'il tient le premier rang dans un grand empire. Imaginez une joie plus vive encore, la joie d'une mère, la joie de la veuve de Naïm, au moment où Jésus-Christ lui rend vivant ce fils unique dont elle suit le cercueil. Le cœur humain ne peut éprouver un sentiment plus délicieux. Hélas ! souvent même il y succombe, et l'excès de la joie abat sa faiblesse, comme l'excès de sa douleur. Les bienheureux sont sans interruption, dans un saisissement encore plus vif et plus doux. Et la joie qui s'échappe si tôt des cœurs mortels, ne s'échappe jamais de leur cœur : le plaisir qui ne peut être ici-bas qu'une situation passagère et si rapide, le plaisir est pour eux un état permanent ; et leur sensibilité est inépuisable, comme la source même de leur béatitude.

Et quelle sera la durée de leur bonheur ! O éternité, où les siècles seront remplacés sans fin par des siècles nouveaux ! O jour unique qui n'as jamais vu lever, et qui ne verras jamais se coucher le soleil qui t'éclaire ! O joie, que rien ne peut ni troubler, ni finir ! joie immuable et immortelle, comme Dieu même ! Dans le ravissement divin, les siècles s'écoulent aussi rapidement que les heures parmi les mortels ; et mille et mille siècles écoulés n'ôtent rien à la joie des bienheureux, toujours nouvelle, toujours entière ; ils sentent qu'ils sont heureux et qu'ils le seront toujours, et à tous les moments de leur immortelle vie, ils goûtent le plaisir de l'immortalité.

Mais l'esprit humain aidé du secours surnaturel de la révélation, ne peut-il porter plus haut ses pensées ? Recueillons les rayons que le Seigneur a laissé échapper de

la gloire céleste. Vains fantômes des sens, vains efforts de l'imagination des hommes, évanouissez-vous ; ne mêlons point ici des idées mortelles. Parlez vous-mêmes, écrivains inspirés, sacrés interprètes des mystères du Très-Haut, parlez : profanes, n'écoutez pas ; vous n'êtes point dignes d'entendre ce langage divin.

Ici je crois voir avec le premier des martyrs, je vois les cieux ouverts : *Ecce video celos apertos.* (Act. VII, 55.) Je vois avec le disciple à qui l'Eternel a révélé les plus grands mystères dont il ait donné connaissance aux hommes, je vois un nouveau ciel et une nouvelle terre : j'entends une grande voix qui crie du haut du trône : Voilà l'habitation de Dieu avec les hommes : ils y seront son peuple ; il y sera leur Dieu ; le Seigneur m'a montré la cité sainte ; l'éclat de la Divinité en est le soleil ; il n'y a point de temple ; le temple est Dieu lui-même.

Je vois avec le Roi-Propète, une divine volupté couler sans interruption à travers les âmes bienheureuses. Une lumière pure et douce les environne de ses rayons comme d'un vêtement ; cette lumière n'est point semblable à celle qui éblouit les yeux mortels : c'est la clarté de Dieu même ; que dis-je ? Depuis que le Seigneur leur a apparu, elles sont transformées en son image ; sa gloire est leur gloire, sa félicité est leur félicité. Elles sont, qui oserait le dire, si Dieu ne l'avait pas révélé, elles sont, dit l'apôtre, elles sont semblables à Dieu même : *similes ei.* (I Joan. III, 2)

Semblables à Dieu même, *similes ei.* Qu'il le parole ! Par quel prodige peut s'opérer, dans une créature, cette divine transformation ? L'apôtre va s'expliquer : car nous ne verrons plus Dieu comme notre faible intelligence le voit ici-bas, à travers les organes épais des sens ; nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons face à face, et tel qu'il est. *Similes ei erimus, quoniam videbimus eum sicuti est.* (Ibid.) Et s'il est permis de mêler ici nos faibles conjectures, de même que la lumière du soleil réfléchi sur les astres inférieurs, leur communique son éclat, ainsi la gloire de Dieu réfléchi sur les âmes, leur communique sa Divinité. Ici finit l'effort de l'esprit humain ; l'imagination éblouie se trouble et se confond ; il est des merveilles qu'il n'est pas permis à l'homme d'expliquer, *quæ non licet homini loqui.* (II Cor. XII, 4). Réjouissons-nous, comme le disait l'éloquent Léon, réjouissons-nous de ne pouvoir atteindre par nos paroles, à la hauteur d'une si grande félicité, et succombons avec joie sous la grandeur du sujet : *Sentiamus bonum nobis esse quod vincimur.*

A qui est incompréhensible bonheur est-il destiné ? Faibles humains, à vous-mêmes, si vous voulez vous en rendre dignes par vos vertus. Ce n'est point la prérogative des esprits célestes ; c'est le droit du dernier des hommes qui rampent sur la terre ; point d'homme si faible, si obscur, si misérable, qui ne puisse aspirer à cette gloire.

Que dis-je? n'est-ce pas surtout aux pauvres et aux malheureux que Dieu l'a promise? Triste vulgaire, ne vous laissez donc point abattre par les humiliations de votre état, puisqu'il a plu au Père céleste de vous préparer un royaume : *Nolite timere, pusillus grex, quia complacuit Patri dare vobis regnum.* (Luc., XII, 32.). Vous ne pourriez prétendre à la plus faible distinction sur la terre, et vous pouvez aspirer à un trône éternel : que le monde ne distribue ses honneurs qu'à ceux qui sont déjà distingués par la naissance ou par la fortune ; notre Dieu ne reconnaît et ne récompense que la vertu.

Quel Dieu aussi grand que le nôtre? Du haut des cieux, il daigne abaisser ses regards sur les conditions les plus humbles ; il élève le pauvre de la poussière où il rampe, pour le faire asseoir avec les princes de son royaume. Pauvres, qui gémissiez dans l'opprobre et l'affliction, puisse une si magnifique espérance adoucir le sentiment de vos peines ! Puisse-t-elle aussi élever et ennoblir votre âme, et vous inspirer au milieu de votre indigence et de votre simplicité des sentiments dignes d'une si haute destinée !

Mais les cieux ne seraient-ils ouverts qu'aux faibles et aux malheureux? Non : la bonté de Dieu pour les petits ne lui fait point rejeter les grands : il ne fait point cette injure à sa puissance dont ils sont ici-bas les images : *Potentis non abjicit, cum et ipse sit potens.* (Job XXVI, 5.) Et n'est-ce pas le riche Abraham qui reçoit le pauvre Lazare dans son sein? Voyez donc aussi au pied du trône de l'Eternel, les riches bienfaiteurs qui ont associé les misérables à leur prospérité ; les grands hommes dont l'orgueil n'a point altéré les vertus, et qui ont mérité d'être encore appelés grands dans le royaume des cieux ; les héros, les princes vertueux qui ont joint l'amour de Dieu à l'amour des hommes, et la piété à la magnanimité. Ils ne sont plus environnés des vaines distinctions qui les décoraient dans le monde visible. Là, s'évanouit toute principauté et toute puissance : *Ibi fit evacuatio omnis principatus et potestatis.* (1 Cor. XV, 24). Les rois les plus puissants, les Charlemagne, les Louis s'applaudent d'être confondus avec leurs plus humbles sujets ; dans la cité éternelle, tous les citoyens sont rois, et les rois ne craignent plus d'avoir des égaux. L'épouse auguste du fondateur de cette monarchie, Clotilde se glorifie de régner aux pieds de l'humble bergère qui signala sa vertu sous son règne mortel.

Oui, chrétiens, quelque rang, quelque état que vous occupiez sur la terre, il n'en est point qui puisse vous priver de vos droits sur l'héritage céleste. Je sais les prérogatives que méritent devant Dieu ceux qui se sont consacrés à des professions plus saintes, ou qui se sont dévoués à une plus haute perfection. Sans doute le Dieu juste récompense plus magnifiquement ceux qui

lui ont fait de plus grands sacrifices : il est, a dit le Fils de Dieu, il est différentes demeures dans la maison de mon Père. Comme les astres qui différencient le ciel matériel ne brillent pas tous du même éclat, les astres du ciel invisible, les saints ne brillent pas tous de la même gloire.

Vous tous qui êtes engagés dans le tumulte du siècle, voyez donc dans la cité céleste avec ceux qui ont rempli les états les plus saints, ceux aussi qui ont vécu dans les mêmes conditions que vous, et au milieu des mêmes périls : les tendres époux qui ont conservé la pudeur nuptiale, et dont les chastes feux ont été subordonnés au divin amour ; les pères vertueux et les pieuses mères qui ont usé des droits que la nature leur donnait sur le cœur de leurs enfants, pour leur inspirer la vertu ; les maîtres indulgents qui ont traité leurs serviteurs, non comme de vils esclaves, mais comme des amis et des frères malheureux ; les hommes engagés dans un commerce légitime, qui n'ont connu ni les paroles frauduleuses, ni les profits illicites, et dont le cœur n'a point été avili par le sordide intérêt ; les citoyens généreux qui ont aimé leur patrie, et qui ont servi les cités passagères, sans perdre de vue la cité permanente ; les ministres des lois qui ont soutenu le droit du faible et de l'innocent ; les savants qui ont employé leurs talents, non à se procurer par des écriis licencieux une coupable célébrité, mais à éclairer leur siècle, et à le rendre meilleur. Et dans les états même qui sembleraient les moins compatibles avec la sainteté, le publicain qui, suivant la leçon du saint précurseur, n'a rien exigé au delà de ce qui lui était permis, et qui a partagé comme le généreux Zachée, sa fortune avec les malheureux ; le guerrier qui n'a point laissé altérer par la licence des armes, la pureté des mœurs, et qui a joint à la bravoure militaire la douceur et la clémence ; le courtisan qui a vécu au milieu des passions et des intrigues qui agitent les palais des rois, et qui a su s'y conserver l'innocence et la simplicité de son cœur ; celui-là, a dit le prophète, celui-là habitera dans les célestes demeures, et ses yeux contempleront le Roi éternel dans sa gloire : *Iste in excelsis habitabit, et Regem in decore suo videbunt oculi ejus.* (Isa., XXXIII, 16.)

Mais avec quelle prédilection le Dieu des cieux récompense les âmes sensibles et bienfaisantes ! O céleste charité ! ô sainte miséricorde que le monde révère sous le nom d'humanité ? ô vertu si chère aux hommes, et qui avez seule échappé aux outrages dont l'impiété du siècle accable les autres vertus, vous n'êtes donc pas moins chère à notre Dieu ! Après avoir joui des applaudissements et des bénédictions de la terre, allez encore, allez régner éternellement dans les cieux.

Ouvrez, chrétiens, ouvrez les fastes où l'Eglise a inscrit les noms des bienheureux dont Dieu lui a révélé la gloire ; est-il dans les sociétés humaines aucune condition qui

n'ait donné des citoyens au ciel? Mais ne comptez pas seulement parmi les saints, ceux à qui l'Eglise a décerné les honneurs d'un culte solennel; combien d'âmes justes qui jouissent déjà de la félicité céleste, et dont la gloire inconnue ici-bas ne sera manifestée qu'à la consommation des temps! ils sont privés de nos hommages. Contents de leur renommée dans l'empire éternel, ils peuvent sans doute se passer des louanges de la terre.

O s'il y avait parmi eux quelques-unes de ces âmes justes que nous avons connues, et avec qui nous étions unis par le sang ou par l'amitié! Oui, mes frères, oui, nous pouvons avoir des amis dans les cieux. L'Eglise ne peut être stérile dans les jours les plus pervers; toujours elle a enfanté des saints. Que cette conjecture est consolante pour ceux qui pleurent des amis vertueux! Aveugles que nous sommes, nous avons regardé leur trépas comme un malheur, *æstimata est afflictio exitus illorum* (Sap., III, 2), et ils jouissent de la véritable vie; c'est la triste vie que nous traînons sur la terre, qui est la véritable mort: *Nostra vero vita mors est*.

Hélas! nous arrosions encore leurs tombeaux de nos larmes; nous implorons encore pour eux la clémence d'un Dieu qui les couronne. Ames sublimes, âmes bienheureuses de nos vertueux amis, de nos amis! si nous osons encore donner ce nom à des citoyens des cieux; pardonnez à notre tendresse pour vous, nos inquiétudes sur votre sort, et l'injure qu'elles semblent faire à votre gloire. Oh! plutôt à Dieu que cette gloire nous fût manifestée! avec quelle joie nous changerions nos vœux funèbres en cantiques de louanges! avec quelle confiance, au lieu de prier pour vous, nous vous prions vous-mêmes! Soyez touchées de notre zèle, et n'oubliez pas dans votre gloire les amis malheureux que vous avez laissés sur la terre, et qui se souviennent de vous dans cette vallée de larmes.

Mais notre faible voix peut-elle donc pénétrer jusqu'aux cieux! Oui, chrétiens, la foi nous assure que l'abîme immense qui paraît les séparer de la terre, ne peut intercepter cette communication. Les saints nous entendent du haut des célestes demeures: la gloire dont ils jouissent ne leur fait point dédaigner les tristes mortels; s'ils sont impassibles, ils n'ont point cessé d'être compatissants; leur compassion n'est point ce sentiment inquiet et douloureux qui trouble nos faibles cœurs; c'est une pitié douce et paisible qui ne peut altérer leur immuable félicité. Qui sait même si leurs âmes glorieuses ne viennent pas quelquefois se mêler parmi nous avec les célestes intelligences que Dieu envoie sur la terre, sans suspendre le cours de leur félicité?

Quel est leur crédit auprès du Tout-Puissant? Que de grâces ils peuvent obtenir pour nous! Que de prodiges s'opèrent par leur intercession! Et ne manquerait-il pas quelque chose à leur bonheur, s'ils étaient

privés du plaisir le plus doux que nous connaissons sur la terre, après le saint amour du plaisir de faire du bien et de soulager les malheureux, et si Dieu ne les avait associés à sa divine bienfaisance aussi bien qu'à sa gloire? Telle est l'heureuse chaîne qui lie le ciel avec la terre. L'Eglise qui combat, avec celle qui triomphe; tel est le dogme sublime de la communion des saints. Anathème à la triste erreur qui voudrait rompre une correspondance si glorieuse et si consolante pour l'humanité!

Heureux habitants des cieux, recevez donc les hommages et les vœux de la terre; que vos tombeaux deviennent des autels, que la vapeur de notre encens, que le son de nos cantiques s'élève jusqu'à vous: vous ne dédaignerez pas, dans votre gloire, un culte proportionné à notre faiblesse. Notre Dieu daigne bien l'agréer pour lui-même: nous ne sommes point indignes de vos regards; sous une chair corruptible, nous renfermons une âme immortelle comme vous, une âme destinée au même bonheur. Saints et saintes de Dieu, intercédez pour nous: nous ne vous demandons point en ce moment des grâces mortelles; la guérison de nos maux, la cessation de nos calamités. A la vue de votre gloire notre âme s'élève; elle forme des vœux plus dignes de vous; obtenez-nous le courage de suivre vos exemples, et de mériter, par les mêmes vertus, la même félicité.

La révélation divine nous enseigne encore un dernier spectacle: avançons jusqu'aux termes des siècles. Quoique chacun des hommes soit jugé à la fin de sa vie mortelle, et que son sort éternel soit décidé, la foi nous apprend qu'à la consommation des temps, tous les hommes réunis subiront encore un jugement général. Le Seigneur a fixé le jour où il doit juger l'univers: *Statuit diem in quo iudicaturus est orbem terræ*. (II Tim., IV, 1.)

O jour de terreur pour le méchant, jour de triomphe pour le juste, quand le Tout-Puissant viendra substituer à l'univers visible un nouvel univers! déjà je crois, comme l'illustre solitaire de Bethléem, je crois entendre retentir les éclats de la trompette éternelle: ossements arides, cendres immobiles, écoutez la voix du Seigneur; et vous aussi substances immortelles qui les avez animés, écoutez sa voix. En un moment, en un clin d'œil, *in momento, in ictu oculi* (I Cor. XV, 52); après un sommeil de tant de siècles, tous les morts s'éveillent; ils renversent les tombes antiques qui les couvrent; toutes les cendres humaines dispersées dans les différentes parties de la nature, se réunissent de l'Orient à l'Occident; les âmes des justes descendent des cieux, les âmes des réprouvés sortent du fond des abîmes; chacune vient rejoindre et ranimer sa dépouille mortelle: le genre humain s'élève, comme une armée innombrable du milieu des débris de l'ancien univers.

Contemplez, si votre imagination est as-

sez vaste pour embrasser ce spectacle; contemplez l'immense multitude de tous les hommes qui auront vécu, depuis le premier père du genre humain, jusqu'au dernier mortel qui rendra le dernier soupir; la suite de tous vos ancêtres, et celle de tous vos descendants; les peuples qui ont habité nos climats, et ceux qui ont habité des régions qui nous sont encore inconnues; les nations qui ont disparu depuis tant de siècles, et celles qui sont réservées au dernier siècle du monde; la génération qui respire maintenant, confondue avec celle qui a vu naître cet empire, et avec celle qui le verra finir: représentez-vous tous les peuples et tous les siècles rassemblés en un même lieu, en un même instant, suspendus dans le vide des airs, et qui attendent dans un vaste silence l'arrivée de l'Éternel.

Où sont les titres et les distinctions que l'orgueil humain avait imaginés? En ce jour, la hauteur des hommes sera humiliée; Dieu seul sera grand. Celui qui se glorifiait dans son opulence, et celui qui rampait dans la poussière; celui qui a vécu dans l'oubli, et celui qui avait rempli l'univers de son nom; celui qui conduisait des troupeaux et celui qui commandait des armées, tous seront rappelés à l'égalité primitive. Là, on verra palpirer de frayeur les rois les plus puissants, dépouillés de leur majesté: *Illic reges horridi nudo latere palpitabunt.* (Sap. VIII, 15.) On ne connaîtra plus d'autres distinctions que la vertu. Pauvres, vous serez les plus grands, si vous avez été les plus justes: *Humiliabitur altitudo virorum, exaltabitur solus Deus in die illa.* (Isa. V, 16.)

Alors, dit le Seigneur, alors ils verront paraître le Fils de l'homme porté sur un nuage éclatant, et environné de puissance et de majesté; qu'il est grand, qu'il est terrible! Est-ce là ce même Dieu qui a pris la forme d'un esclave dans l'étable de Bethléem, et qui a expiré sur la croix? C'est le Fils de l'Éternel, c'est le Dieu qui présida à la création de l'univers; c'est le Roi immortel qui vient juger ses peuples: *Stat ad judicandum Dominus, stat ad judicandos populos.* (Isa., III, 13.)

Du haut du céleste tribunal il laisse tomber ses regards sur l'assemblée des nations, et toutes les consciences se manifestent; les vices les plus cachés des hypocrites, et les vertus les plus secrètes des justes sont dévoilés à la face de l'univers. O désespoir! ô confusion des méchants! Ils implorent la mort, ils la conjurent; les engloûtir dans le néant avec le reste de la nature. Hélas! ils sont dévoués à des maux éternels; mais quelle sérénité brille sur le front des justes! Regardez, leur dit le Seigneur, et levez vos têtes: *Respicite et levate capita vestra.* (Luc. XXI, 28.) Heureuses créatures, volez avec confiance sur les ruines fumantes de l'ancien monde, au devant de votre libérateur; voilà votre rédemption qui arrive: *Ecce appropinquat redemptio vestra.* (Ibid.)

Enfin le Juge suprême prononce la sentence: tremblez, méchants; justes, applaudissez. Il dit à ceux qui sont à sa gauche: Allez, maudits, au feu éternel! Il dit à ceux qui sont à sa droite: Venez, les bénits de mon Père, prendre possession d'un royaume qui vous a été préparé dès l'établissement du monde. Il dit, et les méchants sont engloutis dans l'abîme; et les justes s'élèvent dans les nouveaux cieux; toutes les vicissitudes sont finies, tout est fixé dans un état immuable. On ne compte plus les heures ni les siècles; le temps a fui devant l'éternité, une voix s'est fait entendre, la même voix qui dit sur le Calvaire, *consummatus est* (Joan., XIX, 30), tout est consommé. Elle répète en ce dernier moment, et elle fait retentir dans les profondeurs de l'éternité, tout est consommé, *consummatus est.* O révolution terrible, dont la seule idée doit faire frémir la nature! Chrétiens, si Dieu m'ordonnait en ce jour de vous la prédire pour la fin de la génération présente, et de vous annoncer la fin de l'univers et le dernier jugement, s'il autorisait ma prédiction par des prodiges, quel effroi je répandrais tout à coup dans cette assemblée! avec quelle ferveur la piété se ranimerait au milieu de vous! Eh bien, mes frères, sans que j'aie besoin ni de révélation, ni de prodiges, je viens vous prédire une révolution moins éclatante, mais aussi décisive pour chacun de vous, et aussi terrible; mortels, je vous annonce au nom du Dieu vivant que le monde va finir pour vous.

Vous ne verrez point les astres se détacher des cieux et embraser la nature; mais l'univers sera pour vous, comme s'il n'était plus: et que vous importe, après votre trépas, que le soleil éclaire encore votre tombe, ou qu'il soit lui-même éteint? Vous ne serez point jugés solennellement à la face des nations; mais vous allez subir un jugement aussi sévère et aussi irrévocable: en vérité, je vous le dis, cette génération ne passera point que toutes ces choses ne s'accomplissent: *Amen dico vobis, non præteribit generatio hæc donec omnia hæc fiant.* (Matth., XXIV, 34.) O imprudents mortels! est-ce donc plus ou moins de pompe et d'appareil qui doit déterminer votre frayeur et votre sécurité? Grand Dieu! pénétrez ma chair; pénétrez mon âme de la crainte de vos jugements, et particulièrement de celui qui va fixer sitôt ma destinée immortelle: *Confige timore tuo carnes meas.* (Ps., CXVIII, 120.) Faites qu'une sainte terreur me prépare à paraître avec confiance devant vous: *Confige, timore tuo carnes meas; a judiciis enim tuis timui.* (Ibid.)

Chrétiens, voilà les grands mystères de la vie future; voilà les menaces du Seigneur et ses promesses, ou le comble de la félicité, ou l'abîme de la douleur; ou un bonheur éternel, ou un malheur éternel. O Dieu! quelle alternative! de quelle joie et de quel effroi elle pénètre à la fois mon âme! à la vue des biens et des maux de la

nouvelle vie, que les biens et les maux de cette vie passagère ne paraissent légers ! que tous les biens ne paraissent vains ! Non, mon âme ne veut plus contempler désormais les choses visibles et périssables : *Non contemplantibus nobis quæ videntur, sed quæ non videntur.* (II Cor., IV, 18.) L'éternité, la seule éternité est digne de fixer une âme immortelle au-dessus des vaines terreurs du monde et de ses vaines espérances ; je ne veux craindre que l'enfer, je ne veux plus ambitionner que les cieux.

Où un malheur éternel, où un éternel bonheur ! Chrétiens, dans le moment présent, lequel de ces deux sorts mériteriez-vous, si vous paraissiez devant Dieu à l'instant où je vous parle ? quel serait votre jugement ?

O Dieu ! si vous permettiez en ce moment aux esprits célestes qui veillent à la garde de ce temple et de cet empire, de préjuger au jugement général du dernier jour, et de séparer comme ils le feront alors les élus d'avec les réprouvés, de ranger les uns à la droite de ce sanctuaire, et les autres à la gauche ! Que vois-je ? Dieu juste ! mais respectons les ombres sacrées dont vous enveloppez la prédestination des hommes.

Mes frères, quelque soit l'état présent de votre âme, il est temps encore de changer votre sort. Considérez, dit le Seigneur, que j'ai placé devant vous, d'un côté le bien et la vie, et de l'autre le mal et la mort : *Ante hominem vita et mors, bonum et malum ; quod placuerit ei, dabitur illi.* (Eccli., XV, 18.) Je prends en ce jour le ciel et la terre à témoin que je vous ai proposé la mort ou la vie, la bénédiction ou la malédiction : *Testes invoco hodie cælum et terram, quod hodie proposuerim vobis vitam et mortem, benedictionem et maledictionem.* (Deut., XXX, 19.) Étendez la main, choisissez : *Ad quod voleris, porrige manum.* (Eccli., XV, 17.) Déterminez-vous en ce moment. J'ai ouvert les cieux sur vos têtes et l'enfer sous vos pieds. Choisissez. Ah ! qui que vous soyez, choisissez la vie : *Elige ergo vitam ut vivas.* (Deut., XXX, 19.) En vain votre cœur aurait résisté jusqu'à ce moment à tous les efforts de notre zèle, et à toutes les invitations de la grâce, votre sort n'est pas encore désespéré. Contemplez dans le royaume céleste tant de saints pénitents, aussi fameux autrefois par leurs désordres, qu'ils l'ont été ensuite par leurs vertus. Voici ce que dit le Seigneur : *Si l'impie fait pénitence, s'il agit suivant l'équité et la justice, je ne me souviendrai plus de ses iniquités.* (Hebr., X, 17.) Choisissez donc, puisque vous le pouvez encore, choisissez la vie : *Elige ergo vitam ut vivas.* Ainsi soit-il !

VI^e SERMON.

SUR LA PIÉTÉ ENVERS LES MORTS.

Ut vidit eam plorantem, infremuit spiritu, turbavit se ipsum et lacrymatus est Jesus. (Joan., II, 33.)

Jésus voyant qu'elle pleurait, frémir en son esprit, se troubla lui-même, et versa des larmes.

L'Homme-Dieu, que sa divinité élevait

au-dessus du trouble et de l'émotion qui agite nos faibles cœurs, Jésus-Christ ne dédaignait donc pas de partager le deuil des malheureux mortels, et de pleurer avec eux sur les tombeaux de leurs morts.

Deux tendres sœurs, désolées de la perte de leur frère que le Seigneur avait daigné honorer du titre de son ami, viennent se jeter à ses pieds ; à la vue de leurs pleurs, dit l'historien sacré, Jésus-Christ sentit frémir son cœur, et se troubla lui-même : *Infremuit spiritu et turbavit se ipsum.* Conduit au sépulcre où l'on vient de déposer la dépouille mortelle de son ami, il arrose ce triste monument de ses larmes, et *lacrymatus est Jesus.* Ainsi l'Homme-Dieu a voulu sanctifier par son exemple, la piété envers les morts.

Profitez de la circonstance de cet évangile pour vous entretenir d'une vertu si chère à la religion et à l'humanité même. On ne vous en parle ordinairement que le jour consacré par l'Eglise à la mémoire des morts. C'est un devoir trop important, et dont la pratique doit être trop fréquente, pour ne lui destiner dans la révolution d'une année qu'un seul discours. Malheureux morts, le jour unique qui vous est dédié serait-il donc le seul jour où les vivants seraient obligés de s'occuper de vous ? O ingratitude ! ô insensibilité des vivants envers les morts et envers ceux même qu'ils avaient paru chérir le plus tendrement ! Dans les premiers moments de leur trépas, on a versé des larmes ; mais combien de larmes de bienséance qui coulent ou qui s'arrêtent selon les spectateurs ! combien de larmes d'intérêt qu'on donne plutôt à la perte d'une personne utile qu'à une véritable sensibilité et ceux même dont les larmes étaient l'expression sincère de la tendresse et de la douleur, hélas ! avec quelle cruelle facilité ils oublient ceux qu'ils ont pleurés !

Il est quelques âmes plus tendres et plus constantes qui semblent conserver pour les morts un sentiment plus durable ; elles aiment à s'en rappeler le souvenir, à raconter leurs vertus, à faire chérir et respecter leur mémoire : mais que servent aux morts tous nos regrets et tous nos éloges, si nous négligeons les œuvres saintes qui peuvent seules soulager leurs âmes ?

Où l'on oublie les morts, ou l'on n'en conserve qu'un stérile souvenir. Il faut ranimer la sensibilité des uns, il faut éclairer celle des autres. Quels sont donc les motifs de la piété envers les morts ? ce sera le sujet de la première partie ; quels doivent en être les effets ? ce sera le sujet de la seconde. En deux mots, quels sont les sentiments, quels sont les secours que nous leur devons ?

Expergiscimini (Isa., XXVI, 19) : réveillez-vous donc, vous tous qui nous avez précédés dans la région invisible où nous irons sitôt vous rejoindre ! Puisse ce discours vous faire revivre dans le souvenir des vivants ! et vous qui voyez encore la lumière de ce soleil, ne pensez pas que la

triste cause que nous allons défendre vous soit étrangère; encore quelques années, ou peut-être seulement quelques jours, et c'est votre cause. Malheureux mortels, apprenons à pleurer les morts, pour mériter d'être nous-mêmes pleurés ! *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Quels motifs plus respectables et plus touchants que ceux que la religion et l'humanité même nous présentent pour exciter notre compassion envers les morts ? Motifs généraux tirés de leur état présent, des peines qu'ils endurent, et du soulagement que nous pouvons leur procurer : motifs particuliers tirés de leur état passé et des rapports qu'ils avaient avec nous. Voyez ce qu'ils sont maintenant, rappelez-vous ce qu'ils vous étaient, et que le sentiment de la reconnaissance vienne accroître encore celui de la commisération.

Que sont-ils maintenant dans l'ordre des choses humaines ? Hélas ! il n'y a plus pour eux ni droits, ni prétentions, ni espérance ; la mort leur a tout ravi en leur ôtant la vie. Que reste-t-il aux hommes les plus puissants de toute leur gloire et de leur opulence ; et que sont-ils eux-mêmes au fond de leurs sépulchres ? Voilà ce qui attendrait davantage sur leur sort, des cœurs terrestres qui ne connaissent d'autres biens ni d'autres maux que ceux de la vie présente ; mais ce qui doit nous affecter bien plus vivement, quel est le sort de leur âme ?

L'impie dit qu'elle est rentrée dans le néant. Des incrédules moins téméraires conviennent qu'elle a pu survivre au corps, mais ils veulent ignorer dans quel nouvel ordre d'existence elle a passé.

L'hérétique la place tout à coup au sortir de ce monde, ou dans les cieux, ou dans les enfers. Mon dessein n'est point d'entreprendre ici une controverse avec l'hérétique, et moins encore avec l'incrédule. Je dirai seulement à ceux qui seraient répandus dans cette assemblée, ce n'est point ici le moment de disputer avec vous. Je ne veux point perdre en de froides discussions un discours destiné à ranimer le sentiment de la commisération ; je parle seulement pour des chrétiens, et pour des chrétiens catholiques à qui il ne faut d'autres démonstrations que l'autorité infaillible de l'Eglise. Vous traiterez ce que je vais dire d'erreur, de préjugé, de superstition ; mais s'il vous reste quelque sensibilité, votre cœur ne pourra du moins s'empêcher d'être ému de notre tendresse et de notre piété envers les morts.

Chrétiens catholiques, quel est donc sur ce point la doctrine de l'Eglise ? En même temps qu'elle vous confirme dans la foi des enfers et des cieux, l'Eglise vous enseigne qu'il est encore dans la vie future un séjour de douleur et d'expiation, où la justice divine achève de purifier ces âmes qui ne sont ni assez coupables pour être condamnées à des peines éternelles, ni assez pures pour être encore admises dans les cieux. Elle

vous déclare en même temps que vous pouvez, par vos vœux et par vos vertus, adoucir et abrégier leurs souffrances. Dieu n'a rien révélé de plus à son Eglise ; et, comme nous l'avons déjà dit, nous n'éten-drons point nos conjectures au delà de ses dogmes.

Telle est donc la foi de l'Eglise. Or, comment concevoir la cruelle ou la stupide indifférence de ceux qui sont convaincus de cette vérité, et qui peuvent oublier les morts ? Que diriez-vous, mes frères, d'une famille qui verrait une partie des siens exilés sous un affreux climat, et livrés à toutes les rigueurs de l'indigence et de la captivité, qui ne leur ferait parvenir aucun secours, qui ne daignerait pas même penser à leur infortune, ni faire aucune démarche auprès d'un souverain clément, pour obtenir leur grâce ? Tel et plus triste encore est le sort des âmes pour lesquelles j'implore votre pitié. Vous pouvez les secourir avec même plus de facilité, et vous auriez la dureté de les abandonner à leur malheur !

Je sens, mes frères, ce qui peut refroidir notre zèle : nous pouvons croire que le sort de ceux qui nous intéressent davantage est déjà décidé, et que nos vœux leur seraient désormais inutiles. Ils sont inutiles aux habitants des cieux ; leur bonheur est assuré. Ils sont, hélas ! ils sont inutiles aux habitants des enfers. Mon Dieu, l'arrêt de leur condamnation est donc irrévocable, et il n'y a donc plus pour eux de rédemption ! *Nulla in infernis redemptio.* (Eccli., XLI, 7.) Mais qui nous a révélé le sort de ces âmes ? Qui nous a établi le juge des morts ? Est-ce à nous à sonder les secrets de la prédestination éternelle ? Faibles mortels, ne jugez personne, et moins encore les morts ; ils sont sous la main du Juge suprême.

Cette âme vous paraissait si pieuse et si pure tandis qu'elle habitait sur la terre, que vous croiriez faire injure à la vertu de douter de son bonheur ; mais combien de défauts échappent à nos faibles yeux, et ne sont aperçus que par l'œil divin, qui aperçoit des taches où nous admirons des perfections ? Hélas ! peut-être que cette âme gémit maintenant de ce que la réputation de sainteté qu'elle a laissée sur la terre, la prive du secours de vos vœux.

D'autres âmes vous ont paru si vicieuses et si coupables pendant leur vie mortelle, que vous ne pouvez douter de leur réprobation. Et vous pouvez porter sans frémir ce jugement terrible, et vous osez mettre des bornes à la clémence divine ! Jacob pleurait la mort de Joseph : il croyait qu'une bête féroce avait dévoré son fils, et Joseph respirait encore. Il gémissait dans la captivité, et Dieu lui préparait le sort le plus glorieux. De même, mes frères, cette âme, que vous croyez frappée d'une mort éternelle, est peut-être une âme prédestinée ; elle languit dans le purgatoire, et Dieu lui destine une place dans le ciel. Mon Dieu, vous nous défendez donc de désespérer du salut des plus grands pécheurs.

Soyez béni de nous épargner l'affreuse certitude que des personnes qui nous furent chères, soient éternellement malheureuses !

Voilà, chrétiens, les principes de la piété que notre sainte et compatissante religion nous prescrit envers ceux qui nous ont précédés avec le signe de la foi. Mais entre les morts, quels sont ceux pour lesquels nous implorons plus particulièrement votre commisération ?

C'est un maître, un protecteur, un bienfaiteur généreux qui vous a comblés de grâces. Les terreurs du trépas n'ont pu lui faire oublier votre sort. Déjà environné des ombres de la mort, sa main défaillante a fait l'effort de tracer ses dernières volontés pour vous perpétuer ses bienfaits ; sa bonté pour vous lui a survécu, et votre reconnaissance ne pourrait lui survivre !

C'est un homme à qui vous étiez uni par les liens de l'amitié, ou par les liens plus sacrés encore du sang et de la nature ; c'est un frère, c'est une sœur formés dans les mêmes entrailles que vous, élevés dans l'enceinte de la même famille ; c'était le fidèle confident de votre cœur, comme vous l'étiez vous-même du sien ; vous ne cessiez de vous donner l'un et l'autre des preuves si touchantes de votre mutuelle affection. Quand la mort vous enleva cet ami, votre affliction fut d'abord si violente ! nous avions peine à en modérer les accès ; il semblait que cette douleur ne pourrait jamais se guérir ; et véritablement ne semblerait-il pas qu'il devrait y avoir dans le cœur une source inépuisable de douleur pour de certaines pertes ? Mais disons une vérité triste et douloureuse à imaginer : Hélas ! où sont les attachements à l'épreuve du trépas ! où sont les douleurs inconsolables ! O inconstance du cœur humain ! ô fragilité de ses affections ! quelques années sont écoulées à peine depuis la perte d'un ami si tendre et si cher, et déjà ses amis les plus constants se sont lassés de le pleurer, déjà il est oublié, déjà d'autres amis en ont pris la place pour être un jour oubliés eux-mêmes avec la même facilité ! O inconstance du cœur humain ! je le répète en gémissant ; ô fragilité de ses affections !

Mais quel oubli plus étonnant encore dans la nature ! Comment un père, comment une mère peut-elle oublier son enfant, et n'avoir pas pitié du fils de son sein : *Quomodo potest mulier oblivisci infantem suum, ut non miseretur filio uteri sui ?* (Isa., XLIX, 15.) Je ne vous parle point de ces enfants prédestinés que Dieu a retirés du monde, avant que la malice eût altéré leur cœur. Bien loin d'exciter pour eux votre commisération, nous devons plutôt vous exhorter à une sainte joie. Mères, qui ne pouvez vous rappeler le souvenir de ces tendres victimes de la mort, sans verser des larmes, cessez vos pleurs et vos soupirs : *Quiescat vox tua a ploratu.* (Jerem., XXXI, 16.) Non, vous n'avez point perdu le prix des peines que vous ont coûtées

ces innocentes créatures : *Quiescat vox tua a ploratu, quia est merces operi tuo.* (Ibid.) Pensez au bonheur dont elles jouissent, et que vos entrailles se félicitent d'avoir porté ces âmes bienheureuses qui reposent maintenant au sein de la Divinité. Heureux enfants, recevez les hommages que nous devons à votre gloire. Nous ne vous ferons pas l'injure de pleurer sur vos tombeaux, ni de prier pour vous ; priez vous-mêmes pour nous, et priez surtout pour les auteurs de vos jours.

Mais ces enfants malheureux que la mort a frappés dans l'âge orageux des passions, dans cet âge où l'on connaît les vices, et où l'on ne connaît pas encore la pénitence ; voilà ceux pour lesquels nous implorons votre tendresse et votre pitié. Ils semblaient vous être si chers ; vous avez fait tant d'efforts pour soulager leurs maux et pour leur conserver la vie, et ils seraient maintenant effacés de votre cœur ! Je crois les entendre s'écrier au milieu de leurs douleurs : Mon Dieu, mon père et ma mère, ma mère elle-même m'a donc abandonné. *Domine, pater meus et mater mea dereliquerunt me.* (Psal. XXVI, 10.)

C'est un père, c'est une mère qui vous aimaient si tendrement ; ils avaient mis en vous toutes leurs complaisances. Quels tendres soins pendant les faiblesses et les infirmités de votre enfance ! Quel zèle pour votre éducation, quelles veilles, quels travaux pour accroître votre fortune, et pour vous préparer le sort dont vous jouissez ! Ils ont conservé pour vous la même tendresse jusqu'à leur dernier soupir. Rappelez-vous les marques qu'ils vous en donnaient encore au lit de la mort. Leurs lèvres mourantes vous adressèrent des paroles si tendres ! avec quelle affection ils étendaient sur vous leurs mains défaillantes pour vous bénir ! et quand je pense qu'ils souffrent peut-être maintenant pour vous avoir trop flattés, trop enrichis, trop élevés, hélas ! ils souffrent pour vous avoir trop aimés, et vous pourriez être insensibles à des souffrances dont la cause doit être si chère à votre cœur !

Peut-être n'avez-vous jamais connu les auteurs de vos jours. Votre père est mort avant que vous puissiez lui donner le nom de père. Votre mère est morte comme Rachel, en vous mettant au monde. Enfant de ma douleur, c'est le nom que Rachel donnait en expirant à l'enfant qui lui coûtait la vie ; enfant de ma douleur, semble vous dire votre malheureuse mère, si la mort m'a privé de vous donner des preuves de mon amour, tenez-moi compte du moins de mon zèle et de mes regrets. Interrogez ceux qui furent témoins de ma mort, ils vous diront quelle était ma douleur de vous laisser orphelin ; ils vous diront avec quelles instances j'implorais pour vous la pitié de mes amis qui devaient me survivre.

Mais quel rapport plus tendre encore et plus sacré ! Deux époux étaient unis par le lien le plus intime et le plus saint qui

étaient dans la nature. Ils ne devaient plus faire qu'un seul cœur et qu'une seule âme. La mort vient de trancher cette union. Elle a séparé l'époux de l'épouse ; une plaie si cruelle, et qui semblait devoir être irrémédiable, est déjà fermée. Heureux encore si l'épouse ne se félicite pas intérieurement d'une mort qui lui rend sa liberté ; si, couverte encore des crêpes et du lugubre appareil que la bienséance lui impose, elle ne cherche pas déjà à gagner un autre cœur. Car où sont maintenant, je ne dis pas seulement parmi ces malheureux époux qui avaient été divisés par la discorde avant de l'être par le trépas, mais parmi ceux qui avaient paru si tendrement unis ; où sont les veuves semblables à celles dont parle l'Apôtre, ou du moins semblables à ces veuves dont l'antiquité païenne elle-même nous a donné des modèles ; où sont ces veuves vraiment veuves et désolées, qui passent le reste de leurs jours comme l'illustre veuve de Béthulie, dans une pieuse tristesse ?

O veuves ! si vous avez aimé véritablement cet époux qui vous semblait si cher, dites désormais, dites comme la tendre et fidèle Noémi : Ne me donnez plus mon ancien nom : *Ne vocetis me Noemi, id est, pulchram.* (Ruth., I, 20.) Donnez-moi un nom plus conforme à l'amertume dont le Tout-Puissant a rempli mon âme : *Sed vocate me Mara, quia amaritudine valde me replevit Omnipotens.* (Ibid.) Qu'un autre ne tente point de gagner mon cœur. J'ai enseveli tout amour humain dans le tombeau de mon époux avec ses cendres chéries. Ne cherchez point à dissiper ma tristesse ; ma tristesse est trop chère à mon âme. Je ne veux connaître désormais d'autres consolations que de penser à mon époux, que de contempler et de chérir dans ces enfants qu'il m'a laissés, les images vivantes de leur père ; et de passer le reste de ma vie dans l'exercice des vertus qui honoreront le plus sa mémoire, et qui contribueront davantage au soulagement de son âme.

Mais qui le croirait, mes frères, que la tendresse elle-même pût servir de motif pour oublier les morts ? Vous avez le cœur trop sensible, et la personne que vous avez perdue, vous était trop chère, pour que vous puissiez penser à elle. Ce cruel souvenir vous ferait mourir vous-même de douleur. Il faut écarter loin de vous tout ce qui pourrait vous en rappeler la mémoire. Son nom même, ce nom autrefois si doux, il n'est plus permis de le prononcer en votre présence. L'étrange amour, qui voudrait faire mourir jusque dans votre cœur l'objet aimé !

Faut-il donc conserver toujours cette douleur cruelle qui déchire l'âme ? Non, Messieurs, notre faible nature y succomberait. Nous vous demandons un sentiment moins violent, mais plus durable. Nous vous demandons ce tendre souvenir, cette paisible tristesse, plus douce et plus chère

pour un cœur vertueux que toutes les vaines joies du siècle.

Et quand il y en aurait parmi eux qui n'auraient pas toujours mérité votre attachement, quelle indulgence ne doit-on pas aux morts ? Telle était même la maxime des païens :

. . . *Jam parce sepulto.*

Hélas ! ils sont assez punis de leurs fautes envers vous par leurs remords et par les peines qu'ils endurent ; et si vous ne leur devez pas votre tendresse, ne leur refusez pas du moins votre pitié.

Mes frères, au lieu de penser aux fautes des morts envers nous, pensons plutôt à nos torts envers eux. Combien de fois avez-vous contristé ce père par votre indocilité ? Combien de chagrins avez-vous causés à cette mère par les imprudences de votre jeunesse ? Combien de fois avez-vous affligé cet époux par vos caprices et votre humeur ? Combien de larmes avez-vous fait répandre à une femme vertueuse et sensible, par des emportements, ou par un froid courroux plus désolant que la colère ? Vous n'avez pu réparer vos torts avant leur trépas ; il en est temps encore. Puissiez-vous, par votre respect pour leur mémoire, par votre zèle pour le soulagement de leurs âmes, expier enfin toutes les peines que vous leur avez causées pendant qu'ils respiraient avec vous sur la terre !

Chrétiens, tels sont les motifs que la religion et l'humanité même nous présentent pour exciter notre compassion envers les morts, et surtout envers ceux avec qui la Providence nous avait donné de plus tendres rapports. Faut-il que jusqu'ici nous ayons été si peu sensibles ! Hélas ! tous les jours nous foulons aux pieds les tombeaux des personnes qui nous furent les plus chères, et nous ne daignons pas seulement accorder un soupir à leur mémoire.

Dans le silence et les ténèbres de la nuit, des imaginations faibles et frappées croient voir errer des spectres autour des tombeaux et dans les lieux habités autrefois par les morts ; elles croient entendre des voix plaintives. Nous ne voulons point autoriser des erreurs populaires, ni les visions d'une imagination troublée ; mais ces fantômes ne seraient-ils que de vaines chimères ? Mes frères, ce sont les justes remords de votre conscience, pour votre insensibilité envers les morts.

Ah ! si nous chérissions sincèrement leur mémoire, si nous étions fidèles à tous nos devoirs envers eux, bien loin d'être tourmentés par cette terreur des morts, avec quelle joie nous les verrions apparaître à nos yeux ! Ombres chéries, si je vous voyais vous avancer vers moi, loin de vous fuir, je volerais plutôt au-devant de vous. L'amour serait plus fort que l'effroi. J'irais vous embrasser, vous arroser de mes larmes. Mais il n'est pas nécessaire que vous apparaissez à mes yeux pour être présentes à mon cœur. Dans le silence de la solitude, je crois vous voir revivre auprès de moi, dans les

circonstances les plus touchantes de votre vie, dans celles où vous m'avez donné les preuves les plus tendres de votre affection. Je crois converser avec vous; je vous écoute, je vous réponds, et quand cette douce illusion disparaît, je me surprends baigné de larmes. Hélas! jamais je n'aurai la consolation de vous revoir dans ce monde visible; du moins j'aurai toujours, oui, j'aurai toujours la consolation de vous aimer.

Mais prenons garde, chrétiens, de borner notre piété envers les morts à un sentiment purement naturel, à un souvenir oisif qui ne ferait que satisfaire notre cœur, et qui serait inutile à leur âme. Vous venez de voir les motifs de la piété que nous leur devons. Quels doivent en être les effets? C'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Nous voyons, disait un saint solitaire, aux funérailles d'un frère tendrement aimé, nous voyons tous les jours des morts pleurer leurs morts. Ils versent des larmes abondantes, mais des larmes stériles. Toute leur tendresse se perd en d'inutiles regrets et de vaines lamentations. O pleurs vraiment déplorable! *Et vere plorandi qui ita plorant.*

Chrétiens, est-ce donc cette douleur oisive que nous demandent les morts que nous pleurons? Ils veulent d'autres sentiments et d'autres larmes; ils veulent que nous rendions à leur dépouille mortelle, et surtout à l'immortel esprit qui l'animait et qui lui a survécu, tous les pieux services qui peuvent contribuer à leur soulagement et à leur consolation. Quels sont donc les devoirs que la religion nous prescrit, soit envers leurs cendres, soit envers leurs âmes?

Dans les anciens temps, c'était la personne la plus chérie qui rendait à un mort les derniers devoirs; c'était la main la plus chère qui allumait le bûcher funèbre, ou qui veillait le sépulcre. Les mères, les épouses les plus tendres suivaient au tombeau le fils, l'époux le plus chéri. Les empêcher de remplir ce triste devoir, c'eût été irriter leur douleur. Un nombreux concours de parents et d'amis, prosternés autour du tombeau, élevaient vers le ciel leurs vœux et leurs gémissements pour fléchir, en faveur du mort, la divine justice.

Nous avons encore la consolation de voir subsister ce pieux usage dans nos campagnes et au fond de nos provinces, où la corruption des grandes cités n'a point encore flétri les sentiments. Mais quel contraste entre des mœurs si touchantes et ces mœurs de la cour et de la capitale! Quel est, pourrait dire un étranger qui rencontrerait ici un convoi funèbre, quel est cet homme que je vois porter sans suite au tombeau? Sans doute c'est un étranger, un inconnu qui n'avait ici aucuns parents, ni amis. C'est ce même grand que vous avez vu, il y a quelques jours, environné d'une cour si nombreuse et si brillante; c'est ce citoyen respectable qui paraissait jouir d'une considération si

générale. On a convoqué à ses funérailles tous ceux qui se disaient ses amis. Mais maintenant il ne peut plus rien sur la terre, et que gagnerait-on désormais aux marques de respect et d'attachement que l'on donnerait à sa mémoire?

Se peut-il que l'amitié même serve quelquefois de prétexte à ce cruel abandon? On est trop accablé par sa douleur pour rendre ce triste devoir. Ne vous dissimulez point la véritable raison qui vous arrête. Vous craignez que le sombre appareil des funérailles, que l'aspect d'un cercueil, que l'ouverture d'un tombeau ne vous rappelle à vous-même que vous serez un jour le lamentable objet d'une semblable cérémonie. Et c'est par cette raison même que nous vous y invitons avec encore plus d'instance. Venez y apprendre le néant de la vie et de toutes les choses humaines; et en rendant à votre ami mort ce lugubre devoir, venez apprendre vous-mêmes à mourir.

Non-seulement les obsèques sont abandonnées. Quelle sordide économie diminue tous les jours ces honneurs funèbres!

Mais n'y a-t-il pas de prétendus esprits forts, non-seulement parmi les impies, mais parmi des hommes religieux d'ailleurs, qui voudraient faire honneur à leur raison, ou même à leur foi, de leur dédain pour tout ce qui intéresse les cendres des morts? O vous, dont la sublime spiritualité ne daigne révéler que les âmes, dites-nous donc d'où vient ce concert unanime de tous les siècles et de toutes les nations; je dis des siècles les plus éclairés, et des nations les plus sages, des philosophes et des héros les plus fameux, si vous exceptez la secte stoïcienne; d'où vient leur zèle unanime pour honorer les dépouilles mortelles des hommes? Voyez les Grecs et les Romains recueillir, dans des urnes précieuses, les cendres de leurs ancêtres, avec le même respect que nous gardons les reliques sacrées de nos saints. Voyez les Egyptiens conserver les corps de leurs pères dans un état incorruptible, et leur procurer, après leur mort, une espèce d'immortalité. Et quelle foule de monuments funèbres érigés dans toutes les régions de l'univers! Combien de mausolées, de tombeaux, d'épithames on découvre encore tous les jours dans les débris des villes célèbres, et qui attestent le respect de toute l'antiquité pour les cendres des morts!

Des chrétiens pourraient soupçonner ce culte de superstition; mais dites-nous encore pourquoi les saints patriarches, ces hommes inspirés de Dieu, prenaient un si vif intérêt, et pour les autres et pour eux-mêmes, à un objet qui vous paraît indigne de votre attention? Pourquoi Abraham prépare-t-il un sépulcre pour lui et pour sa postérité? Pourquoi Jacob fit-il jurer solennellement à son fils Joseph, de transporter ses os du fond de l'Égypte dans la terre de Chanaan, pour les déposer à côté d'Isaac et de Rebecca, et sa chère Rachel? Pourquoi le pieux Tobie est-il si célébré dans les livres saints, pour la sépulture qu'il procu-

rait aux malheureux compagnons de sa captivité? Dites-nous enfin pourquoi Jésus-Christ lui-même daigne applaudir aux soins qu'on avait pris d'avance pour sa sépulture? O chrétien! connais combien ta poussière est respectable. Songe que dans les principes de la foi, songe que les cendres de ton semblable sont les débris d'un temple qui fut consacré par l'Esprit-Saint, et que l'Éternel doit les ranimer un jour, et leur faire partager avec l'âme une vie immortelle.

Quel fut aussi, dès l'origine de la religion, le respect des premiers fidèles pour les cendres de leurs frères! Des sépulcres furent les premiers sanctuaires des chrétiens; des tombeaux furent leurs premiers autels. Et depuis, quelle a toujours été la vénération de l'Eglise pour ces dépouilles mortelles de ses enfants! Elle ne veut les ensevelir que dans un lieu sacré : elle ne craint pas de les admettre jusque dans l'enceinte auguste de ses temples. Regardez les monuments élevés autour de nos saints portiques; lisez ces inscriptions qui expriment des sentiments si pieux et si tendres pour ceux dont elles couvrent les tristes restes.

Peuples indigents, citoyens vulgaires qui regrettez de ne pouvoir rendre aux dépouilles mortelles de vos pères les mêmes honneurs, consolez-vous : Dieu vous tient compte de vos désirs et de vos efforts; et ces cendres de vos ancêtres, honorées selon votre faible pouvoir, sont aussi précieuses devant lui, sous l'herbe qui les couvre, que les cendres des riches, sous les mausolées qui décorent leur sépulture.

Et ce n'est point ici, Messieurs, une piété particulière à l'Eglise catholique. Jusqu'au milieu des peuples où l'hérésie a rompu toute correspondance de prières entre les vivants et les morts, quelle est encore la pompe des obsèques et des monuments! Et pour ne parler que de la nation dont l'exemple fait une si vive impression sur les Français de nos jours, voyez la nation britannique ensevelir ses hommes illustres dans le sépulcre de ses rois, leur élever des mausolées dignes de la magnificence romaine, tant le respect pour les cendres des morts tient aux premiers principes de la religion, et de l'humanité même!

Mais en vain nous nous glorifions la dépouille mortelle de nos pères, si nous négligeons la partie la plus essentielle de nos devoirs envers eux, les sacrifices, les prières, les aumônes, et les œuvres saintes qui peuvent soulager leurs âmes. Notre piété envers les morts sera morte elle-même, comme leurs tristes cendres.

Avec quel zèle et quel tendre intérêt l'Eglise a toujours intercédé pour eux! Elle ne veut pas qu'il s'offre un seul sacrifice dans toute l'étendue de l'univers, qu'ils n'y soient spécialement recommandés au Seigneur : et dans quel instant, mes frères! dans l'instant le plus auguste des saints mystères. C'est au moment où son

Dieu vient de descendre sur l'autel qu'elle recueille toute sa ferveur pour le conjurer d'accorder à ceux qui nous ont précédés avec le signe de la foi, un lien de rafraîchissement, de lumière et de paix.

Quoique son principal objet soit le soulagement général de tous les fidèles qui sont morts dans sa communion, il est de sa reconnaissance d'intercéder plus particulièrement pour ses bienfaiteurs. De là cet usage aussi ancien que l'Eglise, de prier sur leurs tombeaux, d'insérer leurs noms dans ses nécrologes, et de les citer solennellement au saint autel. Alors elle veut que ses prêtres, que ses autels soient couverts d'ornements funèbres, que ses temples retentissent de chants lugubres, et que tout y respire une pieuse tristesse.

Mais n'y aurait-il que les prêtres, et les dons qui leur sont offerts, qui puissent soulager les morts? Loin de nous une erreur d'autant plus odieuse, qu'elle favoriserait le sordide intérêt dans l'ordre qui doit être le plus désintéressé et le plus généreux. Sachez, dit l'Eglise de Paris, dans l'un des saints canons insérés dans sa liturgie, sachez que l'on peut offrir pour les défunts, non-seulement les sacrifices de l'autel, mais toute autre espèce d'œuvres pieuses, de prières et d'aumônes.

Il est donc certain, chrétiens, que tout fidèle en état de grâce peut aussi secourir les morts par ses prières et par ses vertus. Oh! mes frères, si vous avez de la foi, si vous avez des entrailles, qu'il doit vous sembler doux de pouvoir secourir vous-mêmes immédiatement l'âme chérie d'un parent, d'un ami! et avec quel empressement vous devriez saisir tous les moyens de pratiquer une piété si consolante pour un cœur sensible!

Des païens remplissaient autrefois avec tant de zèle et de fidélité toutes les pratiques que leur mythologie mensongère leur prescrivait, pour apaiser les mânes de leurs morts. Combien de veilles sur leurs tombeaux et de pénibles expiations! Combien de vœux et de sacrifices ils offraient à leurs dieux infernaux! Et parmi nos ancêtres, dont la superstition même portait ce caractère de tendresse et de magnanimité dont leur postérité conserve encore quelque faible reste, parmi les anciens Gaulois, voyez des épouses, des enfants, des amis, des esclaves, qui ne balançaient pas de s'ensevelir vivants avec leurs morts, ou de se brûler sur le même bûcher, pour aller leur continuer dans l'autre vie les services qu'ils leur rendaient sur la terre.

Déplorable fanatisme! Mais qui pourrait s'empêcher d'admirer leur tendresse et leur courage, quoique la preuve en soit si barbare?

Et vous, chrétiens, que votre religion devrait rendre si tendre et si généreux envers les morts, que vous demandons-nous pour eux? des larmes, des prières, des aumônes, quelques exercices de piété et de miséricorde; et vous balancez-

riez de sacrifier à ce pieux devoir quelques instants de plaisirs !

Ah ! si la maladie violente qui a tranché les jours de ce père, de cet ami, eût dégénéré en une longue infirmité, s'il languissait encore sur son lit de douleur, oseriez-vous lui refuser quelques veilles, quelques assiduités ? La mort n'a pas fini ses souffrances. Hélas ! la plus noble partie de lui-même est dans la situation la plus cruelle. Ne refusez pas à son âme un soulagement que vous auriez frémé de refuser à son corps. Si vous l'avez sincèrement aimé, que votre amitié soit aussi constante que l'amour de saint Ambroise pour ce jeune empereur, qu'il avait aimé comme son fils, sans cesser de le respecter comme son maître. Dites comme ce tendre et pieux pontife : Je l'ai aimé, *dilexi* ; et voilà pourquoi je le poursuis jusque dans la région des morts : non, je ne le quitterai pas que je ne l'aie introduit par mes larmes, par mes vœux, dans la terre des vivants.

Mais entre ces œuvres saintes qui peuvent soulager les morts, avec quel empressement et quelle fidélité nous devons remplir celles qu'ils nous ont eux-mêmes prescrites dans les actes où ils ont consigné leurs dernières volontés !

Les dernières volontés d'un mourant avaient toujours paru si respectables ; les législateurs de toutes les nations avaient pris tant de mesures pour en assurer l'exécution ; les magistrats protégeaient avec tant de zèle le privilège des morts, seul reste de toutes les prérogatives dont ils avaient joui sur la terre. Les lois voulaient laisser aux malheureux humains, dont la vie est si courte, la consolation de se survivre quelque temps à eux-mêmes par leurs bienfaits. Tel était même l'axiome de l'ancienne jurisprudence, que la parole du testateur soit une loi :

. . . *Dicit testator, erit lex.*

Mais quelle révolution est arrivée depuis dans nos lois et dans nos mœurs ! Quel dédain pour les dernières intentions des morts, et surtout pour les plus respectables, pour celles qui sont consacrées à la religion ou à l'humanité !

Je sais, Messieurs, que l'on peut abuser quelquefois de la faiblesse d'un mourant, et lui suggérer des dispositions contraires aux droits du sang, ou aux lois de l'Etat ; et malheur à qui serait coupable de ce lâche artifice ! En vain il s'agirait de la destination la plus sainte ; notre Dieu rejette avec horreur des dépouilles injustes. Mais faut-il confondre avec des dispositions abusives, celles qui sont aussi conformes à la justice qu'à la charité ?

Un mourant, qui laisse après lui un riche héritage, souvent acquis au prix de ses veilles, veut que ses bienfaits lui survivent en faveur de quelques amis indigents, qui ne subsistaient que de ses largesses ; en faveur de quelques serviteurs fidèles, qui ont épuisé leur vie à son service ; en faveur de quel-

ques établissements consacrés à la religion ou au bien public : il veut assurer à son âme des secours qu'il ne peut attendre de la part des héritiers ingrats ou irréguliers qu'il laisse après lui, ou peut-être même que justement alarmé sur la légitimité de sa fortune, il veut purger son héritage d'un levain d'iniquité ; et il n'aurait pas le droit de se réserver quelques modiques sommes pour des objets si respectables ; il n'aurait pas le droit de se mettre lui-même pour cette faible part au rang de ses héritiers !

Il avait cru prendre toutes les précautions nécessaires pour l'accomplissement de ses dernières volontés ; mais quel est le titre si évident et si incontestable, qui puisse résister aux artifices d'une procédure insidieuse ? Autrefois un testament était-il douteux, tous les sages d'un pays étaient convoqués pour en expliquer le sens : aujourd'hui tous les jurisconsultes sont appelés pour en éluder l'exécution. Quelle adresse à saisir et à faire valoir le plus léger défaut de formalité ! ou si l'acte est incontestable, combien de changements, de délais, de modifications ! Nous n'adressons pas seulement ce reproche à des héritiers ingrats. Faut-il que des hommes, chargés par les lois de défendre les droits des faibles, et les droits encore plus touchants des malheureux morts, puisqu'ils peuvent encore moins se défendre, faut-il que des hommes publics aient la faiblesse de prêter à cette injustice leur ministère et leur autorité !

Grand Dieu ! si vous permettiez à l'ombre du testateur de sortir, comme autrefois l'ombre de Samuel, de la région des morts ; si elle pouvait apparaître au milieu du barreau, et y plaider elle-même sa cause ; enfants ingrats, dirait-elle, ainsi vous osez troubler l'âme de votre père ! Est-ce là ce que j'avais droit d'attendre de votre respect et de votre reconnaissance ? votre avidité justifie trop ma précaution. Devais-je abandonner le sort de mes malheureux amis, le sort de mes fidèles serviteurs, et le soulagement même de mon âme, à des cœurs assez durs pour enfreindre mes dernières volontés ?

O mon fils, relis l'acte où je les ai consignés. Reconnais-y l'empreinte de la main tremblante de ton père, de cette même main à qui tu dois ta fortune. Et que sais-tu si ce que tu regardes comme un don libre, n'est pas une restitution indispensable ? Je t'en avertis, ne te charge point des injustices de ton père. Mortels imprudents, qui remettez vos bienfaits après le trépas, que mon exemple vous instruisse. Voyez comme on respecte les volontés des morts. Jugez qui allez prononcer l'arrêt, si vous osez me condamner, j'en appelle à un tribunal supérieur à vous ; j'en appelle à mon Juge, qui est aussi le vôtre, j'en appelle au Juge des morts et des vivants.

O ingratitude ! ô inhumanité envers les morts ! Ames chères et vénérables de nos pères, de nos frères, de nos amis, de nos bienfaiteurs, à Dieu ne plaise que nous

manquions ainsi à votre mémoire ! Si jusqu'ici nous n'avons pas été plus fidèles à remplir nos devoirs envers vous, il n'en sera plus ainsi. Oui, désormais nous voulons que votre mémoire soit toujours présente au milieu de nous. Au lieu d'éloigner de nos regards ce qui peut vous rappeler dans notre souvenir, nous chérirons les lieux où vous avez habité ; vos amis seront nos amis les plus chers ; vos images vénérables décoreront les murs de nos édifices, et en seront à nos yeux les plus chers ornements. De pieux monuments transmettront votre mémoire et notre douleur à la postérité, et solliciteront pour vous les vœux des générations qui ne sont pas encore. Bien loin de fuir vos sépulcres, nous voulons aller méditer sur vos cendres le néant de la vie humaine, et y ranimer notre tendresse envers vous. Oui, toujours vous serez présents à notre cœur, jusqu'à ce que nos âmes aillent rejoindre les vôtres dans la région des morts.

Notre respect pour votre mémoire ne se bornera pas à des sentiments stériles. Nous vous promettons encore de ne passer aucun jour sans offrir pour vous nos vœux et nos larmes ; nous vous promettons d'exécuter avec la plus religieuse fidélité toutes vos pieuses intentions ; et vous-mêmes qui n'auriez pas consigné vos dernières volontés dans des actes authentiques, et qui auriez mieux aimé vous en rapporter à notre attachement pour vous, ne craignez point que nous abusions de votre confiance. Votre testament est dans notre cœur ; c'est pour nous un titre aussi inviolable que s'il était muni de toute l'autorité des lois.

Ne prenons pas seulement avec les morts ces engagements sacrés. Epoux, père, enfants, parents, amis, qui paraissez maintenant si tendrement unis, dites-vous les uns aux autres : Hélas ! la mort doit un jour nous séparer ; je ne puis prévoir sans frémir ce fatal moment. Si vous me survivez, jurez-moi en ce moment de vous souvenir de mon âme, comme je vous jure de me souvenir de vous, si j'ai la douleur de me survivre : et quel autre espoir peut adoucir l'idée cruelle de notre séparation ?

Seigneur, Dieu tout-puissant, écoutez maintenant la prière que nous vous adressons pour les morts de votre peuple : *Audi nunc orationem mortuorum Israel.* (Baruch. III, 4.) Ne vous souvenez plus des iniquités de nos pères : *Noli meminisse iniquitatum patrum nostrorum.* (Ibid., 5.) Nous ne vous demandons point de leur rendre la vie mortelle ; vous le pourriez, sans doute. La même voix qui fit sortir Lazare du tombeau, la même voix qui doit ranimer au dernier jour du monde les cendres de tous les hommes, cette voix toute-puissante pourrait rappeler en ce moment, du fond de leur sépulcres, les amis que nous pleurons ; nous ne vous demandons point de ressusciter leurs corps, mais de délivrer leurs âmes. Laissez-vous fléchir par nos prières, comme autrefois par les larmes de Marthe et de Marie. Dites

à ces âmes malheureuses, comme vous le dites à Lazare, sortez des sombres régions où vous êtes ensevelies : *Lazare, veni foras.* (Joan. XI, 43.) Les vœux et les larmes des amis qui vous ont survécu sur la terre ont satisfait pour vous à ma justice. Venez, célébrez mes louanges avec mes élus : *Expergiscimini et laudate, qui habitatis in pulvere.* (Isa. XXVI, 19.) Ainsi soit-il !

SERMON VII.

SUR LE BONHEUR.

Beatum dixerunt cui hæc sunt : beatus cujus Dominus Deus ejus. (Psal. CXLIII, 18.)

Ils ont appelé heureux celui qui possède ces biens ; mais heureux est celui qui a le Seigneur pour son Dieu.

Quoique la félicité de la vie future soit le grand objet de la loi nouvelle, et qu'une espérance si magnifique dût bien nous dédommager sans doute de toutes les tribulations de la vie la plus triste et la plus malheureuse, quelle est la bonté de notre Dieu ! Il a voulu que la vertu qui doit consommer notre bonheur dans le ciel, le commençât sur la terre.

Nous ne venons point, Messieurs, vous annoncer un bonheur sans trouble et sans nuages. Des philosophes avaient osé le promettre à leurs disciples : pour nous, mieux instruits ou plus sincères, nous avouerons, en gémissant sur la triste destinée de cette vie mortelle, nous avouerons que ce bonheur est réservé pour une meilleure vie. Nous voulons seulement vous détourner des voies trompeuses où vous vous égarez, et vous conduire à l'état le plus tranquille et le plus heureux que puisse comporter ici-bas la faible humanité.

O déplorable erreur des hommes sur la vie bienheureuse ! Quand le vulgaire contemple les riches et les grands, quand il vient admirer dans cette brillante région, la pompe et les hommages qui vous environnent, l'appareil de vos fêtes et de vos plaisirs, il croit que c'est ici le séjour et comme le temple de la félicité ; et le prince est à ses yeux le plus heureux des hommes, parce qu'il est le plus grand. Il vous appelle les heureux de la terre : *Beatum dixerunt cui hæc sunt.* Et vous, vous savez si vous êtes heureux ! Hélas ! ce peuple ne voit pas les chagrins et les ennuis qui sont cachés sous ce brillant appareil : il ne voit pas que souvent vous envie vous-mêmes la tranquille obscurité de ceux qui envient votre triste gloire.

Pardonnons au peuple de se figurer une félicité imaginaire, dans une situation qu'il ne connaît pas. Mais se peut-il que des hommes qui ne cessent d'éprouver eux-mêmes le vide et l'amertume de cette fausse prospérité, se flattent encore d'y trouver le bonheur ? A peine dé trompés par la possession d'un objet, un nouveau désir les jette dans une nouvelle illusion ; et plus ils font d'efforts pour être heureux, plus ils se rendent misérables.

A travers ces vains prestiges, Dieu vient proposer à l'homme le véritable bonheur. non-seulement il lui promet, pour la vie future, une félicité immense et immortelle comme lui-même; il daigne encore lui assurer, dès le temps présent, l'état le plus consolant et le plus paisible de la vie humaine. Mais effrayés des apparences austères de la vertu, et séduits par les apparences trompeuses de ce monde, nous sacrifions à ses faux biens les seuls biens véritables, la seule félicité qui soit sur la terre, avec les espérances de l'éternité.

L'homme croit donc voir le bonheur où il n'est pas, et il ne veut pas le voir où il est! Telles sont les deux erreurs que nous entreprenons de combattre dans les deux parties de ce discours. Considérons premièrement le bonheur que le monde nous promet; secondement, celui que Dieu nous assure, et que notre cœur décide auquel il doit la préférence.

Malheureux humains, qui géissez sous le poids de l'infortune et de la douleur, et vous-mêmes, heureux de la terre, mais qui n'avez que la vaine apparence de la félicité, apprenez enfin, apprenez l'art divin de vous rendre véritablement heureux. Les profanes ont dit : Heureux celui qui jouit des avantages de la terre : *Beatum dixerunt cui hæc sunt*; pour nous, nous disons : heureux celui dont le Seigneur est le Dieu : *Beatus cujus Dominus Deus ejus*. Ave, Maria.

PREMIÈRE PARTIE.

Le bonheur, mes frères, le bonheur voilà le vœu suprême du cœur humain, voilà le centre de tous nos desirs et de tous nos efforts. Au milieu de la diversité de nos voies, et de la contradiction de nos préjugés et de nos passions, voilà le terme unique où nous tendons tous. Mais faut-il que ce bonheur si désiré nous soit si peu connu, et que nous prenions toujours son vain fantôme pour lui-même ! Un monde frivole croit l'apercevoir dans les plaisirs des sens; ceux qui affectent la prudence des enfants du siècle, le cherchent dans les biens de la fortune; le petit nombre enfin, qui prétend au titre de sage, se flatte de le trouver dans le repos et dans les principes de la philosophie. Et voilà, dit l'Esprit-Saint, que toutes les choses humaines, et les plaisirs, et la fortune, et la sagesse elle-même, voilà que tout n'est que vanité et affliction d'esprit : *Et ecce universa vanitas et afflictio spiritus*. (Eccle., I, 14.)

Premièrement, un monde frivole cherche le bonheur dans les plaisirs des sens. Ecoutez, Messieurs, non les spéculations d'un solitaire ou d'un philosophe obscur, qui aurait pu ne dédaigner les plaisirs que parce qu'il ne les aurait pas connus, mais l'aveu d'un prince qui avait éprouvé lui-même toutes les délices de la prospérité. Et Dieu ne semble-t-il pas avoir permis qu'un sage fameux en fit l'épreuve la plus complète, pour mieux en prouver l'amertume et le vide ? J'ai dit dans mon cœur : je vais me plonger dans les délices; j'ai bâti des palais,

je les ai décorés des plus riches ornements; j'ai planté des jardins, j'y ai rassemblé les arbres, les fleurs et les fruits les plus rares; j'y ai fait circuler, avec des eaux pures, la fraîcheur et la fertilité; j'avais à mes ordres une nombreuse maison; je faisais retentir mes palais des concerts les plus mélodieux; je n'ai refusé à mon cœur aucune volupté : et quand j'ai considéré tous les plaisirs que j'avais rassemblés autour de moi à si grands frais et avec tant d'efforts, j'ai reconnu qu'ils ne pouvaient satisfaire mon cœur, qu'ils ne pouvaient que l'alliger.

Mais qu'est-il besoin, Messieurs, de chercher d'anciens exemples, et de faire intervenir la divinité, pour vous prouver ce que vous ne cessez d'éprouver vous-mêmes ? Vous habitez des palais qui égalent, qui surpassent peut-être les délices et la magnificence de Salomon; les fêtes, les jeux, les divertissements remplissent tous vos jours. Quel effet produit sur votre cœur tout cet extérieur de félicité ? Hélas ! l'ombre vide du bonheur erre autour de vous. Le vrai bonheur est-il dans votre âme ? Vos plus beaux édifices ne sont pour vous, selon le langage de Job, que de tristes solitudes; vos fêtes les plus brillantes ne font, pour ainsi dire, que solenniser vos ennuis. Le peuple jouit plus que vous-mêmes de tout cet appareil, puisqu'il sert du moins à amuser ses regards, et qu'il est plutôt fait pour le spectateur que pour le maître. O homme, Dieu t'a donné une âme trop grande, pour qu'elle puisse trouver son repos dans cette puérile félicité ! tu es fait pour un plaisir plus digne d'une créature immortelle, pour le plaisir céleste de la vertu.

Fatigués des délices uniformes de votre prospérité, essayez de corriger votre sort; fuyez l'ennui, de la ville à la campagne, de la campagne à la ville, dans la société, dans la solitude, dans l'agitation, dans le repos; partout l'ennui, l'inexorable ennui vous atteint et vous accable. Bâissez de nouveaux palais, vous n'y trouverez point le bonheur que vous n'aviez pu trouver dans la maison de vos pères; diversifiez vos amusements, vous ne ferez que diversifier vos dégoûts; épuisez toutes les ressources de la volupté, vous ne ferez qu'épuiser vos malheureux sens. Et quel triste sort, quel ennui plus cruel que celui même de la prospérité ! Quand l'homme sera rassasié, a dit Job, il sera dans la détresse et l'agitation, et une douleur universelle viendra fondre sur lui : *Cum satius fuerit, ardebitur, et æstuat, et omnis dolor irruet super eum*. (Job, XX, 22)

En vain le voluptueux engourdi par l'habitude et par l'excès des délices, voudrait se ranimer par des plaisirs plus piquants. Qu'est-ce donc que le plaisir le plus vif, par rapport au bonheur ? Imaginez un rapide éclair, comparé à la lumière douce et constante d'un beau jour : quelle obscurité profonde succède tout à coup à une lueur vive, qui vous a éblouis sans vous éclairer ! Et que le voluptueux ne se flatte pas de changer cette situation passagère en un

état constant, en faisant succéder sans interruption les excès aux excès. Déjà son expérience n'a-t-elle pas dû lui apprendre comment tout devient insipide par un usage immodéré? Pendant que les plaisirs les plus simples et les plus innocents conservent pour une âme pure toute leur douceur et leur vivacité, les plaisirs les plus violents ne peuvent réveiller un cœur flétri; ils ne sont plus pour lui qu'un pénible besoin; il ne les goûte plus, il les souffre: insensible à tous les sentiments agréables, ce malheureux cœur n'est plus sensible qu'à la douleur; et la douceur même de la volupté devient le ver rongeur qui le tourmente: *Et dulcedo illius vermis. (Job, XX, 22.)*

Si je voulais vous décrire encore, Messieurs, toutes les suites funestes de ces coupables plaisirs, et en particulier de celui que le monde ne rougit pas d'appeler la volupté suprême! Mais qui ne sait les regrets, les remords, les alarmes, les opprobres, les infortunes qu'il cache sous ses perfides douceurs? O tristes plaisirs, cruelles voluptés! Vous l'avez voulu, mon Dieu, et il en est ainsi: *Jussisti, Domine, et sic est.* Vous avez voulu que le pécheur fût puni par ses propres excès, et qu'il trouvât son malheur dans la situation même où il cherchait sa félicité: *Jussisti, Domine, et sic est, ut pœna sua sibi sit inordinatus animus. (Aug. Confess.)*

Des hommes qui se font gloire d'être plus graves, voient avec dédain un monde frivole chercher son bonheur dans les plaisirs des sens; ils s'applaudissaient de le chercher dans des avantages plus solides, dans les faveurs de la fortune. Mais examinons encore cet autre fantôme de bonheur, ce qu'il coûte et ce qu'il vaut; combien l'acquisition en est pénible et incertaine; combien la jouissance en est amère ou insipide; et qui de nous pourra s'empêcher de dire encore avec le Sage: Voilà que les richesses, les dignités, la gloire ne sont elles-mêmes que vanité et affliction d'esprit? J'ai contemplé les travaux des hommes, leurs veilles, leurs fatigues, leurs périls, *contemplatus sum labores hominum (Eccle., IV, 4);* et j'ai dit dans mon cœur: Comment des hommes, déjà surchargés d'honneurs, de titres, de richesses, peuvent-ils rechercher des emplois si pénibles et si périlleux? Comment peuvent-ils venir ramper encore dans les cours, et y essayer les ennuis et les dégoûts de la servitude?

Respectons les grands que le devoir de leur place et qu'un attachement sincère pour le prince fixe au pied du trône, et qui savent y conserver l'heureuse tranquillité et la noble liberté du désintéressement: parlons seulement de ceux qui ne sont retenus ici que par l'ambition. Dépendre, je ne dis pas seulement des premiers maîtres (la douceur et la clémence des nôtres rend cette dépendance si douce!), mais avoir autant de maîtres qu'il y a de personnes utiles à sa fortune; mais abaisser son faste et sa

hauteur devant le personnage le plus vil, s'il peut nuire ou servir; mais se changer, se plier au gré de tous les caractères et de toutes les circonstances; mais essayer les caprices les plus bizarres, et les rebuts les plus humiliants: que sais-je, Messieurs? comment, du fond de nos retraites, pourrions-nous apercevoir tous les détails de ces laborieuses intrigues? Et si nous pouvions percer encore jusqu'au fond de leur cœur, et y découvrir les soucis dévorants, les jalousies cruelles, les mortelles angoisses qui les déchirent! O ambition, s'écriait du fond de son désert, un saint solitaire, perfide ambition, par quel enchantement peux-tu plaire à ceux que tu tourmentes: *O ambitio, quomodo omnes torquens, omnibus places?*

Et quel doit être encore le succès de tant de pénibles efforts? Dans un moment où le prince vient de distribuer ses grâces, regardez autour de vous. Pour un petit nombre d'heureux, quelle foule innombrable de mécontents? Combien, après avoir supporté tout le poids du jour, après avoir consumé leur fortune et leur vie au service de l'Etat, ou dans la triste servitude des cours; combien ont la douleur de voir de nouveaux concurrents, sans mérite et sans service, leur enlever le fruit de leurs travaux! Combien sont obligés de plier sous des rivaux qu'ils méprisent, ou bien vont cacher et dévorer leur dépit dans un obscur repos!

Malheureux, qui n'avez point réussi, consolez-vous; vos rivaux heureux, sont-ils plus heureux que vous? J'ose interpellier ici tous ceux qui ont éprouvé quelque révolution favorable dans leur fortune. Rappelez-vous, Messieurs, ce qui s'est alors passé en vous-mêmes. Si dans le premier instant de votre élévation, votre cœur a éprouvé un sentiment de joie, hélas! au moment où vous pensiez saisir le bonheur, le fantôme s'est évanoui dans vos bras. Ils disaient donc dans les modestes commencements de leur carrière: Si je parvenais à telle fortune, à telle dignité, je serais au comble du bonheur; et ils parlaient alors avec franchise. Ils sont parvenus à cet état si désiré, leurs vœux ont même été surpassés, et ce qui devait être le terme de leur course, devient pour eux le début d'une nouvelle carrière. Ainsi notre ambition croît avec nos succès, et de nouveaux besoins succèdent sans cesse à des besoins satisfaits; ainsi notre âme insatiable se dilate, à mesure qu'elle paraît se remplir.

Peut-être que les hautes fortunes qui semblent ne rien laisser à désirer, pourraient du moins contenter le cœur de l'homme. Mais comment pouvoir rassembler sur une seule tête tous les différents genres de faveurs nécessaires pour former le bonheur d'un ambitieux? La cour lui prodigue les honneurs et les richesses, et elle ne peut avec toute sa puissance lui donner la gloire: le public lui accorde son suffrage, et la cour lui refuse ses faveurs; il a la gloire des succès, et on lui conteste celle des talents; il a la gloire des talents, et on lui refuse

celle de l'honneur et de la vertu. S'il est célèbre, d'autres sont encore plus fameux. Admiré par le public, il est déchiré par ses rivaux. Et que faut-il pour empoisonner le plaisir de la plus grande fortune? On vous a souvent cité l'exemple de ce favori fameux qu'un roi puissant avait comblé d'honneurs et de richesses : un seul hommage refusé, fait oublier à l'heureux Aman tous les hommages du vaste empire que son maître a mis à ses pieds : ce n'est point ici une faiblesse particulière au favori d'Assuérus. Tel est l'ambitieux, tel est l'homme de toutes les cours et de tous les siècles. Oui, toujours notre triste cœur sera plus affecté du plus faible déplaisir, que de la plus brillante prospérité.

Où, Sire, en vain vous combleriez un homme de tous les titres, de tous les dons, de tous les honneurs qui dépendent de votre munificence royale. Les rois peuvent faire des riches, ils peuvent faire des grands; Dieu seul peut faire des heureux. Que ne puis-je, disait la femme la plus illustre du siècle dernier qui avait mérité par sa haute vertu le haut rang où la Providence l'avait élevée (j'ai pensé, Messieurs, qu'un exemple tiré, pour ainsi dire, du milieu de vous, vous ferait plus d'impression que tous les autres que nous pourrions vous citer); que ne puis-je disait l'Esther du dernier siècle, à l'un des confidents de son cœur, que ne puis-je vous exprimer l'ennui qui dévore les grands! Ne voyez-vous pas que je péricule de tristesse, dans une fortune qu'on aurait eu peine à imaginer? Je jouis de la plus haute faveur, et cet état me laisse un vide affreux. Quelle est donc, ô mon Dieu, la grandeur d'une créature à laquelle vous seul pouvez suffire! *Ostendis quam magnam creaturam rationalem feceris, cui non sufficit quicquid te ipso minus est.* (S. Aug.)

Non-seulement la fortune ne fait pas le bonheur; mais qui pourrait dire le nombre de ceux qui ne sont devenus plus grands que pour être plus malheureux? Quand le fils de Cis fut nommé roi de sa nation, sans doute que tout Israël s'empressa d'applaudir à son bonheur. Vous savez, Messieurs, les chagrins qui l'attendaient sur le trône, et s'il n'était pas plus heureux à la suite des troupeaux de son père, qu'à la tête des tribus et des armées d'Israël. O vous, dont le vulgaire admire le bonheur, permettez-nous plutôt de vous plaindre! Oui, dans notre médiocrité, j'ose vous protester ici que nous n'envions point votre sort. Mon Dieu, s'ils veulent remplir leurs devoirs, que de travaux, que de contradictions, que de maux à souffrir! S'ils ne vivent que pour leurs plaisirs, quels maux ils font souffrir aux hommes! mais aussi quels maux ils se préparent à eux-mêmes! et une condition obscure ne serait-elle pas mille fois préférable à une élévation qui ne sert qu'à manifester leur faiblesse ou leur injustice? Hélas! ils se croient tout permis, et rien ne leur est pardonné. Toujours ils seront responsa-

bles au public, non-seulement de leurs injustices, mais de leurs erreurs; non-seulement de leurs erreurs, mais des événements; non-seulement du mal, mais du bien même, qui ne plaît pas également à tous. Oui, toujours ceux qui voudront être les premiers, toujours ils seront les esclaves de tous.

Que dirons-nous encore des disgrâces qui menacent les grands, au plus haut degré et au plus beau moment de leurs prospérités? rappelez-vous seulement, Messieurs, les catastrophes dont vous avez été les témoins, peut-être même les ressorts secrets. Combien de personnages puissants auraient pu dire, comme l'infortuné Job? O Dieu, vous ne m'avez élevé, que pour me briser par une chute plus terrible : *Elevasti me, Domine, et elisisti me valide.* (Job, XXX, 22.) Comme ils avaient renversé leurs rivaux, ces hommes puissants ont été renversés par d'autres rivaux plus heureux qui seront peut-être aussi renversés à leur tour. Il ne nous appartient pas de sonder les causes de ces révolutions; il est bon, disait l'ange au jeune Tobie, il est bon de respecter le mystère du prince : *Sacramentum regis abscondere bonum est.* (Tob., XII, 7.) Mais il est honorable de révéler les œuvres du Seigneur : *Opera autem Dei revelare honorificum.* (Ibid.) Ainsi, mon Dieu, pour détacher les hommes des grandeurs humaines, vous voulez donner de temps en temps à la terre des exemples illustres de leur inconstance et de leur fragilité.

Voulons-nous, donc que détrompé du faux éclat de la fortune, le sage aille chercher son bonheur dans la retraite, loin du tumulte et de la servitude des affaires? Voulons-nous que ce palais devienne désert? Ah! plutôt anathème à la fausse philosophie qui préférerait son repos au bien public! Qu'elle ne se laisse pas elle-même tromper par l'apparence du désintéressement et de la modération; c'est le travail qu'elle veut faire, et non pas la gloire. Et si tous les hommes sages et vertueux adoptaient ce dangereux système, quel serait le sort des peuples devenus la proie des ambitieux et des insensés? Servez votre prince, servez votre nation, vous surtout qu'une naissance illustre, ou un mérite éminent semble consacrer davantage au service de la patrie. Héros guerriers, héros pacifiques, nobles victimes dévouées au salut des nations, ce n'est que dans vos travaux pour le bonheur public que vous pouvez trouver votre propre bonheur. Déployez les grandes qualités que le Tout-Puissant vous a données pour le bien de son peuple. Ne craignez point de sacrifier votre repos, votre liberté, et, s'il est nécessaire, votre vie même; non pour des récompenses incertaines, et qui ne pourraient remplir votre cœur, mais pour le seul objet qui soit digne d'un tel sacrifice, et dont le prix ne peut vous échapper, pour l'amour de l'humanité sanctifiée par le divin amour. Alors vous marcherez aux honneurs sans

trouble et sans inquiétude. Contents de les mériter, vous vous consolerez de ne les point obtenir; vous pourrez dire, comme l'Apôtre : Je suis préparé à tous les événements; je sais vivre dans la faveur, je sais vivre dans la disgrâce : *Scio humiliari, scio et abundare.* (Philip., IV, 12.) Ma récompense ne dépend point du caprice des hommes; elle est dans mon âme, elle est dans mon Dieu : *Testis meus in celo, et conscius meus in excelsis.* (Job, XVI, 20.)

Et que d'ailleurs la philosophie ne se flatte pas de trouver le bonheur dans le repos d'une vie privée. Tel est, Messieurs, le préjugé des sages, et l'erreur la plus séduisante des hommes sur la vie bienheureuse : Heureux, disent leurs philosophes, heureux ceux qui goûtent dans une paisible retraite, les délices de la médiocrité; heureux celui dont le sommeil n'est interrompu ni par le son des trompettes guerrières, ni par les veilles et les soucis de l'ambition; heureux celui qui ne laisse point dépendre son bonheur des caprices de la fortune et de la renommée, et qui dédaigne les faveurs de la gloire et des rois. Sages du monde, je ne vous conteste point les peines et les chagrins que vous vous épargnez, et je reconnais que vous êtes moins éloignés que l'ambitieux de la vie bienheureuse. Mais j'entends dire à un grand philosophe, qui joignait à une sagesse égale sans doute à la vôtre, les inspirations de la sagesse éternelle, j'entends dire à Salomon qu'il n'a trouvé dans la philosophie elle-même qu'un autre genre de peine et d'affliction d'esprit : *Dedi cor meum, ut scirem sapientiam, et agnovi quod in his quoque esset labor et afflictio spiritus.* (Eccle., VIII, 16.)

Ah! qu'il faut bien peu connaître l'inquiète activité de l'esprit humain, pour se flatter de trouver le bonheur dans ce repos si vanté! Voyez ceux qu'une retraite volontaire a éloignés du tumulte des affaires et des intrigues. Ils avaient cru trouver un asile inaccessible aux désagréments de la vie, et les chagrins n'ont disparu que pour faire place aux ennuis, aux ennuis plus cruels peut-être que les chagrins. Je veux qu'ils sachent modérer leurs passions, ménager leurs plaisirs, et répandre sur leurs jours tous les agréments de la plus ingénieuse volupté. Mais qu'ils nous disent comment ils soutiennent le vide de l'inaction et la tristesse de l'uniformité, le défaut de crédit et de considération, l'humiliation de dépendre des autorités subalternes qui devaient ramper devant eux? De quel œil voient-ils l'avancement des concurrents qu'ils avaient laissés après eux dans la carrière de la fortune?

Malheureux sages, qui croyez pouvoir vous passer des consolations surnaturelles de la religion, dites-nous encore comment vous soutenez les malheurs dont toute la prudence humaine ne peut vous préserver; les calamités publiques, les infortunes domestiques, les douleurs du corps, les dou-

leurs de l'âme encore plus cruelles. Que peut alors la philosophie avec tous ses froids raisonnements, sur un cœur affligé? Elle peut étouffer vos murmures, mais peut-elle adoucir vos angoisses? Malheureux qui n'avez point les ressources de la foi, laissez éclater votre désespoir : n'ajoutez pas à vos autres douleurs l'inutile douleur de les contraindre. Et dans les maux extrêmes, quelle peut être votre ressource? Vos écrivains, vos oracles ont osé le dire; je ne puis répéter sans frémir cette affreuse parole : un fer, le poison, la mort; voilà le seul ami, le seul consolateur qui vous reste. O l'affreuse philosophie qui ne laisse dans les maux extrêmes que cette horrible ressource!

Et quand ces prétendus sages pourraient jouir sans interruption d'un repos sans exemple; quand leurs jours ne seraient traversés par aucun des accidents de la vie humaine, en faudrait-il davantage pour empoisonner leur bonheur, que l'attente de l'inévitable mort, de la mort dont l'affreuse idée vient couvrir de son ombre les plus tranquilles et les plus beaux jours, de la mort dont l'effroi doit les atterrer encore plus vivement dans le silence de leur solitude, où leur âme n'est plus distraite par le tumulte des intrigues et des passions? Comment envisagent-ils les effrayantes incertitudes de l'avenir? En vain ils veulent combattre ou dissimuler le trouble secret qui les agite. Sans la religion (disait un sage illustre du siècle dernier, qui avait su joindre la philosophie à une haute naissance, et dont les pensées ont été dignes de fixer l'attention de la postérité), sans la religion, le mépris d'une mort assurée est plutôt extravagance que grandeur d'âme. Oui, l'idée seule d'une existence nouvelle peut fortifier l'homme contre l'horreur naturelle de sa destruction. Jamais tous les efforts de la philosophie ne produiront qu'une fausse ou une stupide insensibilité; jamais il n'appartiendra qu'à celui qui espère une meilleure vie, de ne point redouter la mort; tant il est vrai que sans la sagesse surnaturelle, toute la sagesse de la terre n'est elle-même que vanité! Non, le bonheur ne peut être l'ouvrage de la raison; c'est un don du ciel, c'est le prix de la vertu; il n'est point fait pour le sage : Mon Dieu, mon Dieu, vous l'avez réservé pour le juste.

Aveugles humains, vous obstinez-vous donc toujours à chercher le bonheur dans l'ordre de la nature? Que faut-il de plus qu'une si longue expérience, pour vous prouver que vous ne pouvez parvenir à la vie bienheureuse par vos seuls efforts? Non-seulement vous n'avez pu trouver le bonheur ni dans les délices de la volupté, ni dans les faveurs de la fortune, ni dans les principes même de votre sagesse. N'avez-vous pas plutôt vu vos maux s'accroître à mesure que vous avanciez dans cette carrière trompeuse de la félicité? N'avez-vous pas senti vos dégoûts augmenter

avec vos plaisirs, vos inquiétudes avec votre élévation, vos ennuis avec votre philosophie? J'ose vous interroger, vous surtout à qui la fortune semble avoir prodigué toutes les ressources de la prospérité. Que vous manque-t-il pour être heureux, disait à vos pères l'un des prédicateurs qui a le mieux connu et le mieux peint les mœurs des riches et des grands; que vous manque-t-il pour être heureux, si l'on pouvait l'être sans Dieu? Malheureux grands, tristes témoins de l'insuffisance des choses humaines, vous laisserez-vous toujours séduire au même appât, toujours prendre au même piège, toujours traîner d'espérance en espérance et de malheur en malheur, jusqu'à la mort qui en sera le comble éternel?

Vous voulez tous être heureux; et qui vous dit de renoncer au bonheur? Courez après lui; c'est votre destinée. Bien loin de contredire ce penchant, nous venons vous exhorter nous-mêmes, de la part du Dieu bienheureux, à travailler à votre félicité. Mais faut-il vous égarer et vous épuiser à la poursuite d'un vain fantôme? Vous avez essayé de tout pour être heureux, et vous n'avez pu le devenir; essayez enfin de la vertu. Apprenez où est la prudence, où est la vertu, pour savoir en même temps où est la lumière et la paix, où est le véritable bonheur : *Disce ubi sit prudentia, ubi sit virtus, ut scias simul ubi sit lumen oculorum et pax.* (Baruch, III, 14.) C'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

La vertu, disent les sages et les saints, la vertu seule peut faire le bonheur de l'homme. Le monde ne peut comprendre ce divin paradoxe; il ne peut concevoir l'accord du bonheur avec les saintes rigueurs de la vertu : il pense que, si elle peut assurer notre félicité dans une vie future, elle doit faire notre tourment dans la vie présente. A Dieu ne plaise que, pour rendre la vertu plus aimable, je veuille dissimuler les sacrifices et les privations qu'elle exige! Oui, mes frères, il est écrit : Le royaume des cieux souffre violence. Mais écoutez ce même Dieu, qui paraît nous imposer des devoirs si austères : Venez à moi, nous dit-il, vous tous qui êtes dans le trouble et l'affliction, et je soulagerai vos peines. Ne craignez point de vous charger du joug de ma loi; ma loi est un joug, un fardeau, *jugum meum, onus meum*; mais un joug, mais un fardeau dont la douceur doit vous faire oublier le poids : *Jugum enim meum suave est, et onus meum leve.* (Matth., XI, 30.)

Monde aveugle, qui ne connaissez que les rigueurs de la vertu, connaissez donc aussi ses consolations. Vous voyez les agréments dont elle nous prive; mais voyez aussi les maux cruels dont elle nous délivre : vous voyez les pénibles devoirs qu'elle nous impose; mais voyez aussi les saints plaisirs dont elle comble les justes.

Premièrement, considérons les maux dont

la vertu nous délivre. Qui pourrait expliquer toutes les calamités inséparables de la faible humanité, et toutes celles que nous y ajoutons encore par nos préjugés et par nos passions, comme si déjà la condition humaine n'était pas assez malheureuse?

Quels sont donc les fléaux qui viennent de frapper ces hommes dont la tristesse nous alarme et nous attendrit? D'où vient la sombre mélancolie qui couvre leur front? Pourquoi ces regards mornes et ces profonds soupirs? Leur fortune a-t-elle été renversée; leur honneur est-il attaqué? La mort leur a-t-elle ravi quelque personne chérie? Seraient-ils atteints eux-mêmes de quelque infirmité? Non : ils jouissent d'une santé, d'une fortune, d'une prospérité qui semblerait plutôt digne d'envie. Quel peut donc être le sujet de leur douleur? Je rougirais d'énoncer ici la cause puérile et bizarre de leurs chagrins. Les insensés! les ingrats! la situation qui leur paraît si malheureuse serait pour le plus grand nombre des hommes le comble de la félicité. Ainsi donc nous nous érions à nous-mêmes de tristes fantômes, et nous tremblons ensuite devant le vain ouvrage de notre imagination. Hélas! tandis que nos faux biens ne peuvent contenter nos cœurs, faut-il que nos maux imaginaires les tourmentent aussi cruellement que de véritables maux!

Loin de l'âme éclairée du juste ces laborieux prestiges; loin de lui les soucis cruels de l'avarice, les songes inquiets de l'ambition, les puériles délicatesses de l'orgueil, les tourments de la haine, de la vengeance, de la jalousie, les troubles de l'amour profane et ses folles douleurs. Il ne connaît que les véritables besoins de la vie et ses véritables maux. Supérieur aux rumeurs et aux préjugés vulgaires, il n'est ému ni par les bénédictions, ni par les malédictions : tout ce qui ne peut altérer sa vertu ne peut troubler son repos; et au milieu du tourbillon de soucis et d'alarmes qui agite et qui bouleverse autour de lui les faibles humains, toujours il conserve le calme et la sérénité de son âme. O heureux l'homme qui a dédaigné les vanités et les tristes chimères de la terre! *Beatus qui non respexit in vanitates et insanias falsas!* (Psal. XXXIX, 5.)

Mais combien de maux trop réels l'homme attire sur sa tête par ses imprudences et par ses passions, et dont la vertu préserve le juste? Oh! que la plupart des hommes sont ingrats envers la Providence! Ils murmurent de ses rigueurs et ils ne veulent pas voir que ce sont eux-mêmes qui s'attirent, malgré elle, des maux qui ne leur étaient pas destinés. Que chacun s'examine ici et se fasse justice à soi-même. Si vous remontez jusqu'à la source de la plupart des maux qui vous affligent, quelle en est l'origine? Pourquoi ce riche est-il maintenant réduit à une triste médiocrité? N'est-ce pas lui-même qui a renversé sa fortune par son faste et ses prodigalités, ou par un abus plus coupable encore, par le dérèglement

deses mœurs? Pourquoi ce grand est-il tombé dans la disgrâce? Il a voulu s'élever au-dessus de son mérite; ses prétentions ont surpassé ses forces; et, suivant la menace du Seigneur, celui qui s'est exalté a été humilié. Pourquoi ce favori est-il en butte aux contradictions, aux satires, aux intrigues, aux complots d'une foule d'envieux? N'est-ce pas lui-même qui s'est fait cette multitude d'ennemis, par l'abus de sa faveur, par la hauteur et la dureté de son caractère? Pourquoi dans la vigueur de l'âge et souvent même dès la fleur de la jeunesse, tant de riches éprouvent-ils les langueurs de la caducité? N'ont-ils pas été eux-mêmes leurs propres meurtriers par les excès de l'intempérance et de la volupté? Que dirai-je encore des remords et des regrets qui viennent aigrir leurs douleurs? Soyez béni, mon Dieu, de tous les malheurs que vous épargnez à l'innocence!

Quoique la vertu préserve le juste de la plupart des malheurs qui affligent l'humanité, il est, hélas! il est des maux inévitables que Dieu n'épargne pas aux âmes les plus pures et les plus innocentes. Que notre confiance dans la bonté divine ne soit point alarmée. Dieu a de meilleurs moyens de distinguer et de récompenser les justes, que ceux qui paraissent à notre faible intelligence; et le courage qu'il leur inspire au milieu de leurs revers ne vaut-il pas la plus constante prospérité? Le bonheur n'est point inaccessible aux atteintes du malheur; il lui suffit d'y être invulnérable.

De quelque révolution que la vie du juste soit agitée, l'idée d'un Dieu qui ne l'afflige que pour le purifier, qui ne l'éprouve que pour le perfectionner, le soutient et le console. S'il laisse échapper des soupirs (car notre sainte philosophie n'a point la dure prétention d'étouffer la sensibilité), sa peine est une langueur douce et paisible; c'est plutôt une affection tendre qu'une véritable affliction. Est-il atteint lui-même de quelque infirmité? tandis que son corps souffre et que la nature gémit, déjà son âme transportée, pour ainsi dire, par la sainte espérance, hors de l'état présent, semble reposer au sein de la Divinité. Et peut-il exister sur la terre un vrai malheur pour celui qui croit à la bonté de son Dieu, et à l'immortalité de son âme?

Que dis-je? Quand le juste est parvenu à une plus haute perfection, ses souffrances ne deviennent-elles pas même de saints plaisirs? Tandis que le méchant est plongé dans une lâche tristesse ou un farouche désespoir, le juste se dit à lui-même, dans les moments de détresse : Dieu voit mes larmes, il entend mes soupirs, il rapporte toutes mes peines à ma sanctification. Chacune de mes douleurs ajoute un degré nouveau à ma félicité future. Heureux malheur, qui contient le germe d'une joie divine et immortelle! Mon âme refusait de se consoler : *Renuit consolari anima mea.* (Psalm. LXXVI, 3.) Mais, mon Dieu, je me suis souvenu de

vous, et j'ai souri au milieu de mes pleurs : *Renuit consolari anima mea; memor fui Dei, et delectatus sum.* (Ibid.) Oui, selon la multitude de mes douleurs, vos consolations ont réjoui mon âme; oui, je surabonde de joie au milieu de toutes les amertumes qui paraissent inonder mon cœur : *Superabundo gaudio in omni tribulatione.* (II Cor., VII, 4.)

La mort même, la mort qui est aux yeux de la nature et de la philosophie la plus fière, le comble du malheur, qu'est-elle pour le juste? la fin de ses travaux, le terme de son exil, le début de l'immortalité. Pour lui la mort n'est plus la mort; elle est la vie. « Venez-vous m'annoncer qu'il faut mourir? Ne craignez point d'affliger mon âme. Que cette nouvelle m'est chère! Voici donc l'heureux moment qui va me rendre libre pour toujours! Oh! que les hommes ont tort de peindre la mort si affreuse! Elle ne l'est que pour les méchants. Elle plaît au juste, dans l'horreur même des tourments, parce qu'elle est accompagnée de l'espérance d'un éternel bonheur. Voulez-vous trouver la mort telle que je la vois? détachez votre cœur des choses mortelles, aimez votre Dieu, et vous éprouverez vous-mêmes combien il est doux de mourir. » O l'heureuse prérogative d'être ainsi délivré de la plus cruelle de toutes nos terreurs, et de pouvoir envisager avec cette céleste assurance et la mort et l'immortalité!

Ainsi finissent les justes : ainsi finit dans ces derniers temps ce vertueux prince, dont la mort dévoila la grande âme à l'univers. Vous fûtes si vivement frappés de ce spectacle; il semblait que vous n'en perdriez jamais le souvenir. Hélas! si peu de temps, quelques années auraient-elles suffi pour effacer une impression qui paraissait si profonde? Non, grand prince; toujours vous vivrez dans tous les cœurs vertueux, toujours votre trépas sera l'objet de notre douleur et de notre admiration. O mort, où était alors ta victoire? Alors le philosophe et le héros furent forcés de s'écrier : Le Dieu seul des chrétiens pouvait opérer ce prodige. O l'heureuse prérogative d'être ainsi délivré de la plus cruelle de toutes nos terreurs, et de pouvoir envisager avec cette céleste assurance et la mort et l'immortalité!

Divine vertu, quel est donc l'aveuglement des hommes, de vous regarder comme une destinée triste, vous qui nous préservez de la plupart des malheurs qui affligent les hommes, vous qui nous apprenez à vaincre toutes les révolutions de la vie et les horreurs mêmes de la mort! Mais avec les maux dont la vertu nous préserve, et ceux dont elle nous console, considérons encore les saints plaisirs dont elle comble les justes.

Vous pensez, disait à son siècle l'austère Tertullien, vous pensez que la vie vertueuse des chrétiens est une vie de tristesse et d'ennui. Cessez de nous plaindre; votre commisération fait injure à la vertu. Sachez que nous ne quittons vos plaisirs que pour des plaisirs plus grands.

Et quels sont, mes frères, les saints plaisirs que les justes préfèrent à tous les joies du siècle? O saints plaisirs de la vertu! ô délices ineffables de l'innocence! pour vous décrire, il faudrait vous sentir. Que ne puis-je vous montrer cette paix que le monde ne peut ni donner ni ravir, et qui surpasse tout sentiment; cette aimable paix sans laquelle le cœur demeure toujours serré et flétri au milieu des délices; cette chaste volupté que les saints appellent la volupté du cœur; cette joie douce et pleine de majesté, toujours pure, toujours égale, qui transporte l'âme sans la troubler; cette vive espérance des biens éternels, qui en prévient la jouissance, et qui, selon la parole sublime de l'Apôtre, semble établir déjà notre conversation dans les cieux : *Nostra vero conversatio in cælis est!* (*Philip.*, III, 20.)

Si je pouvais vous exprimer encore les merveilles que la grâce opère parmi les parfaits, et si vous pouviez comprendre vous-mêmes le don du Seigneur : *Si scires donum Dei!* (*Joan.*, IV, 10.) Quels saints transports dans ces divins moments, où l'âme semble s'élever et planer au-dessus de son habitation terrestre, et s'élancer jusqu'au sein de la Divinité! Quel langage étranger pour des âmes froides et terrestres! *Si frigido loquor, nescit quod loquor.* Ames sublimes, âmes ferventes, il n'appartient qu'à vous de comprendre ces saints ravissements, comme il n'appartient qu'à vous de les éprouver : *Du amantem; sentit quod dico.*

Mais n'est-ce point ici la vaine description d'un bonheur imaginaire? N'est-ce point un pieux artifice, pour attirer les hommes à la vertu par l'appât du plaisir? Voilà le préjugé non-seulement des hommes terrestres qui ne peuvent comprendre les choses de Dieu, mais peut-être même de quelques prétendus spirituels qui croient faire honneur à la vertu de lui prêter la tristesse de leur caractère. Sans doute il nous sera permis de préférer à leurs sombres préjugés le témoignage et l'expérience des sages et des saints de tous les siècles.

Oh! quel doit être le charme de la vertu, pour avoir si vivement frappé des yeux obscurcis par les ombres du paganisme! L'Evangile n'avait pas encore éclairé la terre, et déjà l'ancienne philosophie avait dit : Si la vertu paraissait sous une forme visible, tous les cœurs seraient transportés pour elle d'amour et d'admiration. Et la secte même qui avait osé placer le souverain bien dans la volupté, n'avait-elle pas été forcée de placer la volupté dans la vertu? Oui, Epicure lui-même avait déclaré qu'on ne pouvait vivre heureux, sans être sage, honnête et juste : *Ipse clamat Epicurus non posse jucunde vivi, nisi sapienter, honeste, justeque vivatur.*

Produisons des suffrages plus dignes de cette divine question. Consultez, mes frères, les écrivains inspirés de l'un et de l'autre Testament, et les saints docteurs qui les ont interprétés; consultez les plus grands mai-

tres dans la science du salut. Avec quels saints transports ils célèbrent tous le bonheur des justes! Venez donc, et voyez combien le Seigneur est doux, combien il est bon pour ceux qui ont le cœur droit : *Venite et videte, quoniam suavis est Dominus.* (*Psal.* XXXIII, 9.) Pour nous rapprocher de nos temps et de nos mœurs, rappelez-vous, mes frères, la doctrine du saint évêque de Genève, cette doctrine non moins fameuse par sa perfection que par sa douceur. Qu'il nous soit permis de citer, après lui, l'homme du siècle dernier, qui a le mieux peint les charmes de la vertu; cet homme dont le génie doit rendre le suffrage aussi respectable aux yeux même d'un monde profane, que la beauté de son âme le rend cher à tous les cœurs vertueux. (C'est le pontife qui avait inspiré, Sire, au père de votre majesté, la pitié sublime et la tendre humanité qui ont rendu sa mémoire immortelle.) « O fils de saint Louis, écrivait-il un jour à votre vertueux père, ô fils de saint Louis, vous que je chéris toujours comme mon fils, et que je respecte comme mon maître, Dieu m'est témoin des vœux que je fais pour votre gloire. Mais quels vœux plus ardents encore je lui adresse pour votre véritable bonheur, pour qu'il pénètre votre âme de son amour! Mon Dieu, si les hommes savaient ce que c'est que de vous aimer, ils ne voudraient plus d'autre joie, d'autre vie. Si notre amour était parfait, il finirait toutes nos peines; il nous comblerait d'une paix bienheureuse. Heures les âmes à qui la vertu, à qui Dieu se montre ainsi dans toute sa beauté! Peut-on le voir sans l'aimer? peut-on l'aimer sans être heureux? »

Et puisque les exemples, et surtout les exemples vivants furent toujours plus persuasifs que tous les raisonnements et toutes les autorités les plus respectables, regardez, mes frères, regardez les justes qui vivent parmi vous (car il en est encore quelques-uns dans ce siècle pervers: il en est jusqu'au milieu de cette région si fatale à la vertu). Si un extérieur grave et attendri semble d'abord annoncer la tristesse, regardez de plus près, et vous verrez briller sur leur front la joie, l'aimable joie, et le charme divin de l'innocence. Osez les interroger, et qu'ils vous révèlent eux-mêmes les consolations secrètes qu'ils éprouvent. Pénétrons jusqu'au fond des plus austères retraites; contemplons les âmes vertueuses qui ont eu le courage d'embrasser un genre de vie, dont la seule idée fait frémir notre faiblesse, et elles nous diront avec l'Apôtre: Nous vous paraissions dépouillés de tout, *tanquam nihil habentes*; et nous possédons tout en possédant le bien souverain, *et omnia possidentes*. Une joie folâtre n'éclate point autour de nous, *tanquam tristes*, et la véritable joie est recueillie dans notre cœur, *semper autem gaudentes*. Nous paraissions moins vivants que mourants, *tanquam morientes*, et voilà que nous avons la véritable vie, la vie de la grâce et de la vertu, le gage

de l'immortalité, *tanquam morientes, et ecce vivimus.* (II Cor., VI, 9.)

Allez, mes frères, à la suite de vos maîtres, allez contempler dans sa solitude la vierge auguste qui s'est ensevelie à côté des tombeaux des rois ses ancêtres, dans la retraite la plus dure et la plus austère. Vous plaignez son sort; Louise veut de vous d'autres sentiments que ceux de la commiseration. Louise a choisi la meilleure part, et son céleste apanage ne lui sera jamais ravi: *Optimam partem elegit, quæ non auferetur ab ea.* (Luc., X, 43.) Il me semble lui entendre dire du fond de son cloître à la cour qu'elle a abandonnée: Je parais avoir sacrifié mon bonheur et ma gloire, et j'ai trouvé un état plus heureux que toute la puissance des rois; j'ai échangé la pourpre dont j'étais décorée contre les obscurs vêtements de la pénitence: *Indui me sacco obsecrationis* (Baruch, IV, 20), et la joie a rejailli dans mon cœur du fond du sanctuaire: *Et venit mihi gaudium a sancto.* (Ibid., 22.) Je goûte, au milieu des austérités du Carmel, une félicité inconnue sur le trône. Oui, mon Dieu, un seul jour passé dans ma solitude me paraît plus délicieux que toutes les fêtes et les plaisirs qui embellissent les palais que j'ai abandonnés: *Melior est dies una in atriiis tuis super millia* (Psalm. LXXXIII, 11); et le sombre voile qui couvre mon front m'est plus cher que le diadème.

O saints plaisirs de la vertu! ô divine joie du Carmel! *Exsultabit latabunda et gaudens, decor Carmeli datus est ei.* (Isaï., XXXV, 2.) Mon Dieu, si les scandales qui tombent d'une si haute élévation, ont coutume d'entraîner tant de ravages, que la vertu fasse donc aussi quelque impression sur le cœur de votre peuple. Faites qu'un si grand exemple ne soit pas inutile au monde. Faites qu'il lui prouve du moins le bonheur dont vous récompensez, dès la vie présente, les âmes qui vous sont fidèles.

Ainsi, mes frères, ainsi les justes nous attestent le bonheur de la vertu. Osera-t-on dire qu'ils nous trompent ou qu'ils se trompent eux-mêmes? Dira-t-on que c'est une pieuse fraude qu'ils se permettent, pour faire honneur à la piété? Monde profane, arrêtez, respectez du moins la franchise et la candeur des saints. Non, il n'est point à leurs yeux de fraudes innocentes; et les justes ne firent jamais au Dieu de vérité l'injure de croire que le mensonge pût servir à sa gloire. Sachez que, dans nos principes, la vertu, oui, la vertu même ne doit pas nous être plus chère que la vérité.

Dira-t-on qu'ils se trompent eux-mêmes? Est-il donc possible de se tromper dans le sentiment de son propre bonheur? Est-il possible de se croire heureux, sans l'être véritablement? Ici j'entends l'impie crier à l'illusion. Que sont en effet, aux yeux de sa faible et froide raison, les délices de la vertu? Un vain enthousiasme, un pieux délire qui exalte des imaginations crédules: *Stultitia est illi, et non potest intelligere.* (I Cor., II,

14) O l'heureuse illusion qui ferait notre félicité, tandis que les vôtres font votre tourment!

Mais ne pourrions-nous prendre les mondains eux-mêmes à témoin de ce bonheur? N'auriez-vous jamais senti quelque goutte de cette rosée céleste? Seriez-vous assez malheureux pour qu'il ne vous fût pas seulement échappé quelque acte de générosité, d'humanité? Rappelez-vous les sentiments délicieux dont votre âme était alors pénétrée, et que ce léger essai d'une seule vertu vous fasse connaître le bonheur de la vertu souveraine qui comprend toutes les autres.

Vous avez fait vous-mêmes l'essai de la piété, et vous n'y avez point encore trouvé la paix et la félicité que nous promettons.

Mais êtes-vous aussi avancés que vous croyez l'être dans cette sainte carrière? Vous n'êtes encore qu'à l'entrée, et déjà vous voudriez jouir de la récompense des parfaits. Mes frères, le progrès du bonheur suit le progrès de la perfection: Ne jugez donc pas par la mesure de grâce que vous avez reçue, de celle que Dieu accorde aux âmes qui lui sont plus fidèles, et qu'il vous accordera à vous-mêmes quand vous en serez dignes. J'ose du moins vous prédire que plus vous réprimerez vos passions, plus vous sentirez diminuer vos peines; que plus vous avancerez dans la vertu, plus vous avancerez dans la félicité.

Avouons cependant, en poussant un soupir sur la triste destinée de l'humanité, qu'il n'est point ici-bas de bonheur sans trouble et sans nuage: s'il existait sur la terre, sans doute il appartiendrait à la vertu. Hélas! le parfait bonheur n'est point fait pour cette vie mortelle. Le juste éprouve donc quelquefois, dans l'exercice de la vertu, des troubles qui ne sembleraient devoir être que le partage des méchants. Ah! si la vertu gémit, si la sagesse a ses maux à déplorer, comment la folie pourrait-elle aspirer au bonheur? Cœurs encore novices dans la vertu, comparez les amertumes de votre état passé avec celles de votre état présent; la servitude du monde avec la servitude du Seigneur; les agitations cruelles des passions avec les pieuses alarmes d'une conscience timide; les remords du crime avec les larmes de la pénitence. Ne devrait-il pas vous suffire d'être déjà moins malheureux? Et puisque les peines sont inévitables dans cette déplorable vie, ne vaut-il pas mieux encore souffrir avec mérite quelques peines salutaires, que de souffrir en vain des peines plus cruelles?

Mais quel dirai-je des épreuves dont Dieu n'exempte pas les âmes les plus sublimes et les plus ferventes? Ah! si quelques nuages s'élèvent quelquefois sur leur horizon, ils peuvent affaiblir la clarté du jour, jamais ils ne formeront une nuit totale: ils peuvent agiter la surface de l'âme; au dedans règne toujours un calme profond. Pareils à ces orages passagers qui ne font que purifier et rafraîchir les airs, ils ne font qu'éprouver l'âme du juste et accroître sa vertu.

avec sa félicité; ou, pour me servir d'une comparaison qui nous peigne encore mieux la tendresse de notre Dieu, comme une mère se refuse quelquefois aux caresses d'un enfant chéri, pour éprouver son attachement, et pour le serrer ensuite plus tendrement sur son sein, Dieu paraît se refuser quelquefois aux empressements des âmes qui lui sont les plus chères, mais pour éprouver leur amour, et pour les combler ensuite de consolations plus abondantes.

Je sais qu'il est des âmes sincèrement vertueuses que leur tristesse et leur inquiétude naturelle privent de cette consolation : c'est leur caractère qui est triste, et non pas la vertu. S'il y avait ici quelques-uns de ces lugubres disciples de la piété, je leur dirais avec le saint évêque de Genève : Quelle idée donnez-vous donc aux autres, et avez-vous vous-mêmes du Dieu que vous servez ? Cessez de faire cette injure à votre Dieu, et ce tort cruel à vous-mêmes. A voir la tristesse qui vous accable, et la frayeur qui vous agite, ne vous prendrait-on pas plutôt pour de malheureux esclaves qui gémissent sous la tyrannie d'un maître impitoyable, que pour des enfants qui respirent sous le doux empire du plus tendre des pères ? Pourquoi ces fronts consternés sous les yeux d'un Dieu bienfaisant ? Homme de bien, lève ce front abattu, la tristesse outrage ton Créateur ; il veut une adoration noble et affectueuse, qui laisse à l'âme toute sa liberté et toute sa sensibilité, et non pas un culte sombre et servile, qui la flétrit et qui l'abat. Ames faibles et pusillanimes, ranimez votre courage et votre confiance ; c'est Dieu qui nous commande de vous le dire : *Dicite pusillanimis : confortamini.* (Isai., XXXV, 4.) O justes, réjouissez-vous dans le Seigneur : *Gaudete in Domino ; iterum dico, gaudete.* (Philip., IV, 4.)

L'antiquité vit s'élever cette question fameuse : Quel est l'homme le plus heureux ? La palme, que l'on croyait alors destinée à un prince célèbre par son opulence, fut adjugée à un homme obscur, qui vivait enveloppé dans sa vertu, sous le toit rustique de ses pères. Et nous, si nous voulions trouver l'homme le plus heureux de nos jours, je vois dans le premier mouvement tous les regards se tourner vers l'éclat de la majesté royale. O roi, Dieu a tout donné à votre dignité suprême : la puissance, les richesses, les plaisirs, la gloire ; il vous a tout donné, hors le bonheur. Vous pouvez en jouir, comme vos plus humbles sujets ; mais il sera le prix de votre vertu, et non la prérogative de votre couronne.

Ah ! si Dieu daignait nous révéler lui-même l'homme le plus heureux de cette assemblée, s'il faisait jaillir sur lui dans ce moment quelque rayon visible de sa gloire, avec quel étonnement verrions-nous peut-être cette lumière céleste aller se fixer sur quelque sujet obscur ? Respectable inconnu, et qui peut-être ne vous connaissez pas vous-même, que ne pouvons-nous vous rendre ici l'hommage que nous devons à votre bon-

heur, et à la vertu qui vous l'a mérité ! Vous n'êtes point le descendant des anciens héros. Vous êtes, par une divine adoption, l'enfant du Très-Haut. Vous n'êtes point le favori des maîtres du monde, vous êtes l'ami du maître des rois ; votre nom est oublié sur la terre, il est écrit dans les cieux. Vous ignorez les systèmes des philosophes, pour parvenir à la vie bienheureuse. Mais tandis qu'ils raisonnent sur le bonheur, âme simple, c'est vous qui le possédez. Le bonheur qui fuit les trônes a donc été se reposer au sein de votre humble innocence.

Un monde aveugle pensait donc que le bonheur consistait dans les honneurs et les richesses, et il osait murmurer contre la Providence de leur inégale distribution. Mon Dieu, vous avez pu abandonner au cours des événements la dispensation des faux biens de la terre ; mais les vrais biens, mais le vrai bonheur de l'homme, vous avez voulu qu'il fût indépendant du sort, qu'il ne dépendît que de vous et de nous-mêmes, de votre grâce et de notre vertu.

Et désormais que le monde dise : Heureux ceux qui nagent dans les délices et les plaisirs ; heureux ceux qui sont comblés d'honneurs et de richesses ; heureux ceux qui ont trouvé le repos de la philosophie : *Beatum dixerunt cui hæc sunt.* Pour nous, nous dirons : Heureux ceux qui vivent sous les lois de la vertu. Elle seule peut nous consoler des malheurs de cette triste vie ; elle seule peut nous procurer le seul bonheur qui soit sur la terre ; heureux celui dont le Seigneur est le Dieu : *Beatus cujus Dominus Deus ejus.*

Que le monde dise heureux les princes qui commandent à des nations florissantes ; pour nous, nous dirons, comme saint Augustin le disait aux souverains de son siècle, et dans leurs personnes à tous les maîtres futurs de l'univers, nous dirons : Heureux les princes, s'ils gouvernent leurs peuples avec justice et avec clémence ; si les hommages de la cour qui rampe autour d'eux, ne leur font point oublier qu'ils ne sont eux-mêmes que des hommes mortels ; s'ils font servir leur puissance à faire révéler la majesté suprême ; s'ils craignent Dieu, s'ils l'aiment, s'ils l'adorent ; s'ils lui offrent tous les jours un sacrifice de prières et de compassion sincère sur les maux que souffrent les hommes ; s'ils sont lents à punir et prompts à pardonner ; si leur clémence tend à l'amendement des méchants, et non à l'impunité des abus ; si leurs passions sont d'autant plus réprimées, qu'elles peuvent être plus libres ; s'ils aiment mieux être vainqueurs et rois d'eux-mêmes, que des nations les plus illustres ; et s'ils font toutes ces choses, non par sentiment d'une vaine gloire, mais par l'amour de l'éternelle félicité. Ils sont heureux, dès cette vie, par l'espérance, et ils le seront en effet, quand la gloire que nous attendons sera arrivée : *Tales Christianos imperatores dicimus esse felices ; interim spe, postea re ipsa futuros.*

Malheureux esclaves du monde, qui pé-

rissez d'ennui au milieu de vos faux biens et de vos vains plaisirs, le bonheur du juste n'excitera-t-il point enfin votre envie? Ennuysés des dégoûts, des chagrins, des remords qui vous agitent, ne voudrez-vous pas faire rentrer enfin dans votre âme la paix, la douce paix de l'innocence? Vous craignez que les premiers efforts ne coûtent trop à votre faible cœur; mais peut-on acheter trop cher le plus grand bien de la vie présente, avec les espérances immortelles de la vie future? Tristes humains, voulez-vous donc sincèrement voir terminer les ennuis et les chagrins qui troublent votre vie; voulez-vous enfin voir couler pour vous d'heureux jours? *Quisquis vult diem videre bonum.* Vous avez essayé de tout pour être heureux, et vous n'avez pu le devenir; essayez enfin de la vertu; consentez à risquer d'être heureux. Mon Dieu, déjà leur triste expérience leur a fait connaître le vide et l'amertume des faux biens du siècle, mais faites-leur connaître encore, faites-leur désirer les seuls plaisirs, les seuls biens qui puissent contenter leur cœur; et que l'impie soit forcé d'envier le bonheur du juste, s'il ne veut pas le partager.

Mais prenons garde, chrétiens, de concentrer nos espérances dans les consolations présentes de la vertu. Sans doute il n'est point indigne de l'âme la plus sublime de les ressentir; Dieu lui-même les a promises au juste, et ce que Dieu nous promet, pourrait-il être indigne de nos desirs? Mais malheur à nous, si c'était là le principal motif de notre amour pour la vertu! Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, a dit le Seigneur; n'aimons point la vertu, parce qu'elle nous rend heureux; soyons heureux, parce que nous l'aimons. Aspirants de l'éternité, pour me servir de la noble expression d'un ancien, *candidati æternitatis*, élevons plus haut nos pensées. Songeons que nous n'avons point ici une cité permanente; goûtons les délices de la vertu, mais sans perdre de vue les espérances éternelles. Un jour viendra que nous verrons à découvert cet océan de gloire et de félicité, dont nous n'apercevons maintenant qu'une faible émanation. S'il nous paraît déjà si admirable, quels seront alors nos transports? *Quid erit in patria, cum tanta sit copia delectationis in via?* Voilà que la seule espérance nous cause déjà tant de joie, que sera-ce donc de la jouissance? *Eccæ spes tantum gaudium habet, res ipsa quid erit?* En attendant, puisse le Dieu de l'espérance nous remplir de paix et de joie, afin que nous abondions dans l'espérance et la vertu de l'Esprit-Saint: *Deus spei repleat nos omni gaudio et pace in credendo, ut abundemus in spe et virtute Spiritus sancti.* (Rom., XV, 13.) Ainsi soit-il.

SERMON VIII.

SUR LA CONVERSION.

Convertere, convertere ad Dominum Deum tuum. (Osée, XIV, 2.)

Convertissez-vous convertissez-vous au Seigneur votre Dieu.

SIRE,

C'est dans ces jours qu'un antique usage a consacré plus particulièrement à la Divinité et à la vertu, et où les grâces du ciel semblent couler avec plus d'abondance; c'est dans cette saison sainte, que l'Eglise redouble toujours ses vœux et ses efforts pour la réforme des mœurs. Je viens donc, dès le commencement de la sainte carrière qui vient de s'ouvrir, je viens adresser de sa part aux chrétiens l'exhortation qu'elle ne cessera de leur répéter dans les chants plaintifs de ces jours de pénitence: Convertissez-vous, convertissez-vous au Seigneur votre Dieu: *Convertere, convertere ad Dominum Deum tuum.*

Mais si nous pouvons espérer d'émouvoir des hommes qui conservent encore au milieu de leurs désordres le sentiment de la foi, quelle impression ferons-nous sur ce nouveau genre de pécheurs inconnu autrefois, et dont le nombre va croissant tous les jours, sur les impies qui osent braver la justice éternelle?

Je sens, Messieurs, combien il est difficile de ramener à Dieu et à la vertu, des hommes, non-seulement sans mœurs, mais sans principes, et dont l'impiété semble avoir consommé la réprobation. Mais pourquoi désespérer de la bonté du ciel et de sa grâce toute-puissante? Pourquoi exclure de notre zèle ceux qu'il n'a pas exclus de sa clémence?

Jusqu'ici nous avons paru les abandonner à leur malheureux sort, comme s'ils étaient frappés d'une contagion irrémédiable; et nous ne leur avons parlé que pour les accabler d'anathèmes. Aujourd'hui, je me sens touché du zèle de travailler aussi à la conversion de ces âmes abandonnées. Tel qu'un malade dont le délire a égaré la raison, l'impie dédaignera peut-être nos secours; il repoussera la main bienfaisante qui voudra le guérir. Ah! bien loin que son aveuglement nous décourage, quoi de plus digne de notre pitié, qu'un malheureux qui n'a pas pitié de lui-même: *Quid miserius misero non miserante seipsum?*

Il est donc deux espèces de pécheurs que nous entreprenons de ramener à Dieu; les uns qui ont renoncé, non-seulement à la vertu, mais à la religion, et qui ont formé la résolution désespérée de persister dans cet état funeste; les autres, en qui le dérèglement des mœurs n'a point encore éteint la lumière de la foi, et qui reconnaissent la nécessité de se convertir, mais qui languissent dans leur iniquité. Il faut leur préparer, aux uns et aux autres, des moyens et des motifs de conversion proportionnés à leurs préjugés et à leur faiblesse.

La conversion de l'impie, la conversion du pécheur; tels seront les deux objets de ce discours.

Mon Dieu, bénissez un discours qui doit donner la première impulsion à la réforme des cœurs. Donnez-nous la force de répan-

dre une émotion salutaire jusque dans les âmes les plus insensibles, jusqu'au milieu du cœur de l'impie; faites sentir la puissance de votre grâce à ceux mêmes qui ne la connaissent pas encore. Alors j'enseignerai avec confiance vos voies aux pécheurs, et et les impies se convertiront à vous : *Docbo iniquos vias tuas, et impii ad te convertentur.* (Psal. L, 15.) *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Parmi ceux dont nous déplorons l'infidélité, les uns sont incrédules sans examen, ou d'après quelques réflexions superficielles; les autres sembleraient avoir cherché plus sérieusement la vérité, mais leurs vices les rendent indignes et incapables de la connaître. Il faut tirer les premiers de leur téméraire indifférence; il faut apprendre aux seconds à lever les obstacles que leurs passions opposent à la lumière céleste, et à mériter, par leur vertu, de connaître la vérité.

Parlons d'abord du plus grand nombre des incrédules, de ceux qui le sont sans connaissance et sans réflexion. Absorbés par les vils intérêts de la terre, ou par les plaisirs encore plus vils de la chair et des sens, sans opinion comme sans principe, ils ne savent ni ce qu'ils croient, ni ce qu'ils ne croient pas. Ne leur faisons pas l'honneur de les nommer incrédules : ils sont moins encore, ils ne sont rien.

O inconcevable sécurité de l'impie ! Il est dans une ignorance profonde de toutes choses ; il ne sait ni d'où il vient, ni ce qu'il est, ni ce qu'il doit devenir. Il sait seulement qu'en disparaissant de ce monde visible, ou bien il rentrera dans le néant, ou bien il recommencera une nouvelle existence, heureuse ou malheureuse, pour un temps limité, ou pour une éternelle durée. Son sort futur dépend de l'éclaircissement de ce doute terrible.

Et ce même homme, qui s'épuise peut-être en recherches sur les vaines questions des sciences humaines, ne daigne pas faire un effort pour découvrir cette vérité, et pour y conformer sa conduite. Cette même créature, si timide et si prévoyante pour les moindres accidents de la vie présente, repose en paix dans cette incertitude effrayante : elle va, sans inquiétude et sans précaution, tenter ce formidable événement. Pareille à ces victimes stupides qu'on conduisait, les yeux bandés, au son des instruments, sous le glaive des sacrificateurs, elle court au précipice, au milieu des jeux et des plaisirs, après s'être mis un bandeau sur les yeux, pour s'empêcher de le voir. Elle traite avec dérision ceux qui s'en occupent ; elle insulte à ceux qui l'en avertissent ; dans le moment même où je parle, combien peut-être se rient intérieurement de notre zèle ? Fiers esprits, suspendez un instant vos dédains : Ecoutez, je vous prie, nos discours : *Auscultate, quæso, sermones meos* (Gen., IV, 23), et vous vous rirez ensuite de nos paroles, si elles vous paraissent

dignes de dérision : *Et post mea, si videbitur, verba ridete.*

« Qu'un homme », disait un sage du siècle dernier, de qui nous avons emprunté la substance de ces réflexions, « qu'un homme ait le malheur de douter, et qu'il cherche à s'instruire, je plains son erreur ; mais qu'un homme passe sa vie entière, sans penser à la dernière fin de la vie, cette négligence m'irrite plus qu'elle ne m'attendrit ; elle me trouble, elle m'épouvante. Je ne dis point ceci, continue le même sage, je ne dis point ceci par le zèle pieux d'une dévotion spirituelle ; je prétends, au contraire, que l'amour-propre même, que l'intérêt humain, que la plus simple lumière de la raison doit produire ce sentiment. En vain un ancien sceptique de cette nation, et dont la naïveté est encore si séduisante, en vain il s'est vanté de reposer en paix dans son incertitude ; cette insensibilité pour les choses les plus terribles, dans un cœur si sensible aux plus légères, est un monstre pour moi ; c'est un sentiment dénaturé, c'est un enchantement incompréhensible, un assoupissement surnaturel. »

Mon Dieu, donnez-moi la force de les réveiller en ce moment de ce mortel sommeil ; donnez à ma voix votre vertu. Réveillez-vous donc, ô vous qui vous balancez tranquillement sur le ténébreux abîme de l'avenir, et qui n'êtes suspendus qu'au fil fragila de la vie ; réveillez-vous, ouvrez les yeux, regardez et frémissez. Vous avez beau détourner vos regards de cet effrayant mystère, toujours il subsiste malgré vous ; et la mort, qui va bientôt le découvrir, va vous mettre dans l'horrible alternative d'être éternellement anéanti, ou éternellement malheureux. Que vous le voyiez, ou que vous ne le voyiez pas, vos pensées ne changent pas la nature des choses. Vous pouvez fermer les yeux sur l'abîme, mais non pas le combler. En vain votre âme désire, en vain elle espère de mourir, si son destin est de vivre. Regardez et frémissez ; frémissez de votre péril et de votre sécurité.

Quel parti prendre dans cet effroi ? Leur dirai-je, jetez-vous dans les bras de la religion ? Oh ! plutôt à Dieu que leur âme aveuglée et profanée par les passions, ne se fût pas rendue indigne de ce refuge sacré ! Je ne leur dirai donc pas encore : Croyez à l'Évangile. Je ne leur dirai pas même : Croyez au dogme d'un Dieu vengeur et rémunérateur. Je leur dis seulement : Voyez, examinez. Sans doute cette question est digne de fixer le plus grand génie. Interrogez vos pressentiments, consultez les vrais sages qui peuvent vous aider de leurs lumières. Voyez, examinez, et prenez ensuite le parti que vous inspirera la prudence.

Quelques-uns pourront répondre qu'ils ont déjà cherché inutilement la vérité. Mais ont-ils apporté à cet examen toutes les précautions que demande la plus sublime, comme la plus importante de toutes les questions ? Ont-ils discuté mûrement toutes les difficultés ? Ont-ils consulté ceux qui

pouvaient les leur résoudre? Ont-ils un système fixe et développé? Se sont-ils assurés de la solidité des nouvelles opinions, qu'ils substituent aux principes anciens? Ils ont jeté un coup d'œil rapide sur quelques écrits licencieux, et ils ont adopté sans autre discussion leurs dogmes nouveaux. Ils se reposent aveuglément sur la parole de leurs auteurs, comme nous sur la parole de notre Dieu; incrédules eux-mêmes par crédulité, oui, Messieurs, incrédules par crédulité, comme ils osent nous reprocher d'être croyants.

D'autres sembleraient avoir fait des réflexions plus profondes; mais leur examen a-t-il été impartial? Ont-ils étudié les preuves qui attestent la religion, avec le même intérêt que les objections qui la combattent? Avant l'examen, déjà leur cœur avait pris son parti. On veut confirmer ses doutes, et non pas les éclaircir; on lit les écrits qui combattent la foi, et on ne lit point ceux qui la défendent. Tandis que d'un côté on oppose un doute indomptable contre tout ce qui est favorable à la foi, de l'autre on tombe dans une crédulité puérile pour tout ce qui lui est contraire. L'éclat de l'évidence ne leur suffit pas pour la vérité, et la plus faible lueur leur suffit pour le mensonge; ils veulent rester dans leurs ténèbres, et leur vœu funeste est accompli. Notre Dieu a déclaré que sa loi remplira celui qui la cherche avec sincérité, et que celui qui agit avec mauvaise foi n'y trouvera qu'un sujet de scandale : *Qui querit legem, replebitur ab ea, et qui insidiose agit, scandalisabitur in ea. (Eccli., XXXII, 19.)*

D'autres encore peuvent avoir apporté à cet examen toute l'attention et l'impartialité dont ils sont capables; mais de quel droit des hommes frivoles, ignorants, superficiels, et qui ne sont faits que pour plier sous le joug de l'autorité, de quel front osent-ils s'ériger en juge de la plus haute question qui puisse exercer l'esprit des hommes? Voilà certes de dignes arbitres, pour peser dans la balance de leur faible raison les droits de la terre et des cieux! S'agit-il des futiles intérêts de la vie présente? on craindrait de se décider par ses propres lumières, et l'on ose juger avec assurance les choses divines. Sur un jugement si incertain, on ne voudrait pas hasarder la moindre entreprise, et l'on hasarde sa destinée éternelle : *Æquanimiter in terrenis imperitus, et in Dei rebus impudenter ignarus.*

Et ne pensez pas, Messieurs, que cette incertitude doive être seulement le partage des esprits médiocres. Comment les incrédules même les plus doctes, avec toutes les lumières de leur esprit, avec tout l'éclat de leur génie, comment au milieu des ténèbres de l'état présent pourraient-ils être certains qu'ils n'auraient d'autre existence que la masse corruptible qui tombe sous leurs sens; qu'il n'y aurait d'autre monde que ce monde visible, que l'Être suprême n'exigerait rien de ses créatures, et qu'il ne leur aurait révélé aucune loi? Quelle audace de

la part d'une âme enveloppée dans les organes terrestres, de nier ce qu'elle ne voit pas ou ce qui est au-dessus de sa faible intelligence! Il peut arriver que l'on doute; mais comment oserait-on affirmer? Quel est aussi, Messieurs, quel est le fruit des recherches et des méditations des impies sur les mystères de la vie future? J'ose défier le plus hardi de s'élever jamais au-dessus du doute. Que sais-je? Qui sait le sort qui est réservé à l'homme après le trépas? Que sais-je? Voilà donc le résultat de tous leurs raisonnements? Que sais-je? Voilà leur devise. Un doute terrible, une cruelle incertitude, voilà donc toute leur assurance!

Que sais-je, dit l'impie? Que sait-il! Mais dans cette incertitude, ne peut-il du moins, et ne doit-il pas savoir que le parti le plus sûr doit emporter la balance sur le plus périlleux? Qu'il me soit permis de rappeler ici cet argument si souvent employé, et que nous ne pouvons trop répéter, cet argument à la portée de tous les hommes; assez simple pour être compris par les esprits les plus vulgaires, assez fort pour entraîner les plus grands génies, l'argument victorieux du parti le plus sûr.

On vous l'a souvent dit, mes frères, si l'impie se trompe, quel malheur épouvantable pour lui! L'idée seule des maux qu'il se prépare, me trouble et me confond. Si c'est le fidèle qui est dans l'erreur, quelle suite fâcheuse peut avoir sa crédulité? Il se sera abstenu des entreprises injustes et des coupables plaisirs; mais il aura vécu avec honneur et innocence; la société aura joui de sa justice et de son humanité. Il aura joui lui-même des consolations attachées à la vertu, et de l'espérance des biens futurs. À la fin de sa vie il retomberait dans le néant, et son erreur n'aurait point d'autres suites. O douce sécurité! ô sûreté céleste, qui vaudrait pendant la vie la vérité même! Et quand je m'élève au-dessus de cette incertitude, quand je pense à la vérité incontestable des menaces et des promesses éternelles, mon Dieu, mon Dieu, quels sont donc le malheur et la témérité de l'impie! quels sont la sagesse et le bonheur du fidèle!

Enfin, Messieurs, quelques incrédules peuvent avoir examiné cette grande question avec toute l'attention et l'impartialité qu'elle exige, et avec des lumières dignes de la discuter. Ils désirent sincèrement d'être éclairés, et ils ne peuvent sortir de leurs ténèbres. Mais ne mettent-ils aucun obstacle à la lumière céleste? Dignes peut-être par leur esprit de connaître la vérité, en sont-ils également dignes par leur vertu?

Tel est le préjugé général des impies. On se persuade que la raison seule doit suffire pour produire la foi. Ne dirait-on pas que la science divine ne fût, comme les sciences humaines, qu'un objet de calcul et de discussion? Que l'incrédule qui cherche à s'éclaircir sorte enfin d'une illusion qui fera toujours échouer tous ses efforts. Qu'il sache que dans nos principes la foi est plus encore un objet de persuasion que de conviction,

que son siège est fixé dans la partie la plus noble de l'homme, qu'elle habite dans le cœur, et que c'est de là qu'elle exerce son empire sur l'entendement; qu'il sache que la foi est un sentiment surnaturel et divin; qu'elle ne peut être l'ouvrage de la raison seule; que c'est un don du ciel et le prix de la vertu.

Comment donc, Messieurs, un homme intéressé par ses passions à méconnaître une religion qui les condamne, comment serait-il capable d'en reconnaître la vérité? Comment un homme instruit peut-être, mais qui joint à une imagination brillante un cœur dépravé, et dont les vices surpassent peut-être les talents, comment serait-il digne du don céleste? Non, disent nos divins oracles, non, la sagesse n'entrera point dans une âme malintentionnée : *Non in malevolam animam introibit sapientia.* (Sap., I, 4.) Elle n'habitera point dans un corps soumis au péché : *Nec habitabit in corpore subdito peccatis.* (Ibid.) Les impies regardaient leur incrédulité comme une prérogative de leur génie. Mais si cette prérogative prétendue était plutôt une punition de leur dérèglement! ah! qu'ils cessent de s'applaudir de leur malheur. Ils croient que la foi n'est pas digne d'eux, et ce sont eux-mêmes qui ne sont pas dignes de la foi.

Désirez-vous sincèrement de trouver la vérité? Commencez par vous purifier des vices qui vous rendent indignes et incapables de la connaître; commencez par convertir votre cœur à la vertu. Je n'exhorte point encore l'incrédule à la vertu surnaturelle de l'Évangile; qu'il me soit permis de lui proposer d'abord une conversion plus proportionnée à ses préjugés et à sa faiblesse. Qu'il réforme en lui les désordres proscrits par une loi qu'il fait encore profession de respecter. Il se vante d'être philosophe, qu'il le soit véritablement; qu'il soit le disciple et l'ami de la sagesse, qu'il se convertisse à la loi de la nature, pour mériter de se convertir à la loi de Jésus-Christ.

Purifiez-vous, dit notre Dieu : *Lavamini, mundi estote.* (Isai., I, 16.) Apprenez à faire le bien, cherchez la justice et l'humanité, non cette humanité d'appareil qui s'exhale en de vaines paroles, mais une humanité sincère et agissante. Soulagez l'indigent, défendez l'opprimé : *Discite benefacere.* (Ibid., 17.) Par votre bonté envers vos malheureux semblables, essayez d'intéresser pour vous la bonté de l'Être suprême, et alors venez, et osez m'accuser, dit le Seigneur : *Tunc venite et arguite me, dicit Dominus.* (Ibid., 18.)

Nous ne nous dissimulons point, Messieurs, qu'il peut se rencontrer des incrédules fidèles aux vertus sociales. Ils ne font aucun mal aux hommes; ils semblent plutôt mettre leur plus grand plaisir à faire du bien. On vante leur austère probité et leurs inclinations généreuses; mais méritent-ils les mêmes éloges dans l'ordre des mœurs? Ils auraient horreur de commettre la plus légère injustice; et ils ne craindront pas de

s'abandonner au désordre de leurs sens. D'une main ils répandront les bienfaits, et de l'autre le scandale; ils soulageront l'infortune, et ils outrageront la vertu. Ils n'auront aucun remords de fouler aux pieds la pudeur, de trahir la foi conjugale, de déshonorer l'innocence, comme si la loi même de la nature n'avait pas mis la tempérance et l'honnêteté des mœurs au rang des devoirs de l'homme, aussi bien que la justice! Et l'orgueil, mes frères, l'orgueil, ce vice si odieux devant notre Dieu, et que les impies de nos jours ont porté à un excès si révoltant et si intolérable aux yeux même des hommes, et des hommes les plus indulgens, en faudrait-il davantage pour les rendre indignes de la foi?

Quelques-uns enfin (et nous croyons en connaître nous-mêmes), quelques-uns sembleraient réunir en eux toutes les vertus humaines, et sociales, et morales, et ils sont encore privés du don de la foi. L'on ne peut rien leur reprocher à l'égard des hommes; mais quelle est leur conduite envers la Divinité? O vanité! ô illusion de toutes les vertus qui n'ont point la Divinité pour principe et pour fin!

Vous nous demanderez comment l'incrédule pourra-t-il adorer un Dieu qu'il ne connaît pas? Hélas! il ne peut encore adorer en Dieu le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que du moins il adore en lui le Père et le Maître de l'univers; qu'il révère sa toute-puissance, sa justice, sa providence, sa bonté; qu'il vienne implorer dans nos temples le Dieu de l'univers. Mon Dieu, je ne crois point profaner la sainteté de votre demeure, en l'invitant à y entrer. Le désir sincère que nous lui supposons de vous connaître, le rend digne de se prosterner au pied de vos autels. Non, la prière de l'impie qui demande la foi, n'est point un nouveau péché. Qu'il adresse à Dieu cette prière proportionnée aux préjugés qui l'aveuglent encore. Ames fidèles, que votre foi ne se trouble point; remerciez le Seigneur de vous avoir préservées des pièges et des scandales de l'impiété; ayez pitié des erreurs de votre frère, et priez vous-mêmes pour lui. Que l'incrédule dise à l'Être suprême : O Dieu, vous qui voyez le fond des cœurs, vous savez combien je désire de vous rendre le culte le plus agréable devant vous. Je suis incrédule, mais je ne suis point impie. Dieu de mes ancêtres, à qui j'ai été voué dès mon enfance, des parents pieux avaient gravé la foi chrétienne dans mon faible cœur. Les nouvelles opinions de mon siècle, les raisonnements spécieux des nouveaux philosophes mes propres passions en ont effacé les premiers caractères. O Dieu, puisque tant de monuments attestent que cette religion est votre ouvrage, faites-la revivre dans mon âme. Je ne puis y soumettre encore ma raison indocile. Le seul moyen qui me reste, c'est de dompter mon cœur, c'est de réprimer le dérèglement de mes sens; c'est de pratiquer les vertus prescrites par la

loi de celui qui s'est appelé votre Fils. Cette loi est si pure et si belle, elle est si digne de vous ! Je veux surtout pratiquer les vertus les plus chères à l'humanité (elles sont aussi les plus chères à l'Evangile), la justice, la douceur, la générosité. Le christianisme me dit que vous ne devez rien à vos créatures ; mais il me dit aussi que vous voulez que tous les hommes parviennent à la connaissance de la vérité. O suprême intelligence ! daignez donc éclairer mes ténèbres : *Illumina tenebras meas.* (Psal. XVII, 29.) Que faut-il que je fasse pour être sauvé ? Je veux croire en vous ; secourez mon incrédulité.

Que l'incrédule adresse cette prière à l'Etre suprême ; qu'il soit sincèrement pénétré des sentiments qu'elle exprime, et qu'il exécute fidèlement les résolutions qu'elle annonce. Ainsi préparé, qu'il étudie notre divine loi, qu'il profite de ce saint temps pour chercher la vérité, et pour se rendre digne de la connaître ; à l'exemple de Saul, qu'il s'adresse à quelque nouvel Ananie, versé dans la connaissance des choses divines. Oui, mes frères, venez nous exposer vos doutes et vos perplexités ; si vous ne pouvez vous résoudre encore à tomber aux pieds de nos saints tribunaux, et à nous révéler comme vos juges, venez nous consulter comme vos frères et vos amis. Nous vous exposerons les merveilles du royaume de notre Dieu et les preuves invincibles qui en attestent la vérité. Daigne l'auteur et le consommateur de notre foi nous mettre alors sur les lèvres les paroles les plus propres à vous persuader et à vous ramener à lui !

Mais surtout, je l'ai déjà dit, et je ne saurais trop répéter une maxime si importante : Que tout homme qui cherche la vérité commence par la vertu. Travaillez à rétablir votre foi, moins par l'augmentation des preuves que par la diminution de vos passions. Réformez votre cœur ; devenez justes, doux, généreux, bienfaisants ; devenez chastes, modestes, désintéressés, tempérants. Quand vos vertus ne vous conduiraient pas à la foi, du moins vous auriez rempli la loi de la raison et de l'humanité. Mais, mon Dieu, pourriez-vous refuser à une âme ainsi préparée, la grâce de vous connaître ? Oui, Messieurs, j'ose vous le protester ici en présence de notre Dieu, jamais nous n'avons connu d'incrédule qui ait employé en vain cette méthode vertueuse : Cherchez le Seigneur et sa vertu : *Querite Dominum et virtutem ejus.* (1 Par., XVI, 11.) Quand vous m'aurez cherché de toute votre âme, alors vous me trouverez, dit le Seigneur : *Cum quesieritis me in toto corde vestro, et inveniar a vobis, ait Dominus.* (Jerem., XXXIX, 13.)

Chrétiens, en qui les passions n'ont point éteint les lumières de la foi, je reviens maintenant à vous. Il n'est point nécessaire de vous prouver l'obligation de vous convertir ; vous la reconnaissez, et vous regarderiez comme le plus affreux des malheurs,

de finir votre vie dans l'état funeste où vous languissez ; mais vous croyez pouvoir différer la réforme de vos mœurs. Après avoir prouvé à l'incrédule la nécessité de se convertir, il faut montrer maintenant au pécheur la nécessité d'une prompte conversion ; c'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Si la sécurité d'un impie, incertain du sort futur de son âme, est si téméraire, que dirons-nous d'un homme qui n'a pas même la triste ressource de cette incertitude, qui est convaincu de la rigueur et de l'éternité des peines de l'autre vie, et qui peut reposer tranquillement sur le bord de cet épouvantable abîme ? Quel peut donc être le prétexte d'une si étrange contradiction ? Ceux-ci, pleins d'une confiance présomptueuse, diffèrent leur conversion de sang-froid, et dans la ferme espérance de se convertir un jour ; ceux-là ne peuvent se dissimuler le danger des délais. Mais effrayés des difficultés et des amertumes de la pénitence, ils n'osent entreprendre la réforme de leur cœur. Mon Dieu, donnez-moi de réprimer la confiance téméraire des premiers, et de relever le courage des autres.

L'on se propose donc d'être sage un jour ; mais la saison de la sagesse n'est point encore arrivée. On attend qu'un âge plus avancé ait affaibli les passions, et que les affaires du siècle laissent le loisir d'être vertueux. Je ne relèverai point ici l'outrage que l'on fait à la vertu, de ne lui destiner que le vil rebut de ses jours. Je ne répéterai point non plus les tristes réflexions que nous faisons dans le dernier discours sur l'incertitude et la brièveté de cette vie fragile. Je veux que vous parveniez à l'époque où vous avez fixé la réforme de vos mœurs. Hélas ! combien avaient dit comme vous : Quand tel âge sera arrivé, quand tel engagement sera rompu, quand telle affaire sera consommée, je penserai à la vertu. Cet âge est arrivé, cette affaire a été consommée, cet engagement a été rompu. Ont-ils exécuté leurs résolutions ? La vieillesse même, qui semblerait devoir amortir les passions, la vieillesse a-t-elle pu éteindre les feux qui les consomment ? Les malheureux brûlent encore au milieu des glaces de leur caducité. La prédiction du sage s'accomplit : Les os desséchés du vieillard seront encore remplis des vices de sa jeunesse, et ses passions dormiront avec lui dans la poussière de son tombeau : *Et cum eo in pulvere dormient.* (Job, XX, 11.) Je veux, mes frères, que, malgré l'incertitude et la fragilité de la vie humaine, je veux que vous parveniez à la vieillesse. Mais fussiez-vous assurés d'une vieillesse pénitente, quelle serait votre cruauté envers vous-mêmes, de réserver à celui de tous vos âges, qui a le plus besoin de consolations, l'expiation de vos désordres ! Cet avenir inquiète peu l'imprudente jeunesse. Il semblerait que dans le même homme, celui du temps futur devrait être un autre homme que celui du temps

présent ; pensez donc que ce vieillard, qui vous paraît étranger, c'est vous-même ; oui, c'est vous-même que j'implore pour vous. O jeune homme ! ayez pitié de votre vieillesse ; craignez les remords fuiturs de votre conscience. Je vous en conjure par les infirmités et les ennuis dont vous serez alors accablé ; je vous en conjure par les rides qui couvriront alors ce même front où brille maintenant la fleur de la jeunesse ; ayez pitié de votre vieillesse, et ne lui préparez pas, au lieu du doux souvenir d'une vie vertueuse, ne lui préparez pas des regrets et des remords.

Mais quel peut être l'espoir de ceux que le poids de leurs années avertit d'une prochaine dissolution ? O vieillesse ! que tu es vénérable, quand tu es vertueuse ! Mais quelle créature plus à plaindre qu'un vieillard vicieux ; et quelle autre consolation que l'espoir d'une meilleure vie peut faire supporter les langueurs de la vieillesse, et les approches du tombeau ? Tristes fantômes, malheureuses ruines de vous-mêmes, que la mort a déjà marqués pour ses victimes, cessez de vous dissimuler votre péril ; en vain, pour prolonger votre espoir, la renommée va recueillir dans tous les coins de l'univers, et jusque dans les conditions les plus obscures, les noms du petit nombre de mortels privilégiés qui ont passé les bornes ordinaires de la vie humaine. Comment oser vous promettre une prérogative aussi rare ? Voyez le sort commun de tous les hommes ; contemplez le nombre de vos années ; contemplez-vous vous-mêmes ; consultez les sinistres présages empreints sur ce front livide et flétri ; écoutez la réponse de mort qui retentit dans ce corps défaillant. Déjà la cognée est à la racine de l'arbre ; déjà sa tige courbée et tremblante annonce sa chute prochaine. Attendez-vous que la mort ait achevé de vous renverser, pour vous préparer à ses coups ; et voulez-vous commencer votre conversion dans le sépulcre, et votre pénitence dans les enfers ?

Les pécheurs conservent encore un dernier espoir ; ils espèrent que les infirmités, qui ont coutume de précéder le trépas, leur donneront le temps de se reconnaître. Qui les a donc assurés qu'une révolution soudaine ne les fera pas périr tout à coup au milieu de leurs fêtes, ou peut-être même dans l'ivresse de leurs plaisirs ? Voyez toutes les victimes que la mort a frappées autour de vous avec la rapidité de la foudre, et au moment de la santé la plus florissante : et combien ce terrible genre de mort est-il devenu plus fréquent dans nos nouvelles mœurs, surtout parmi les riches et les grands, par les excès meurtriers de la mollesse et de la volupté ! O déplorable fragilité de la vie !

Quoi ! pouvons-nous nous dire en ce moment ; quoi ! ce jour, ce jour même peut être le dernier de nos jours ! Quoi ! cette nuit, qui déjà commence à déployer ses ombres, cette nuit même peut devenir, pour

moi une nuit éternelle ! A l'heure où elle va inviter les hommes au repos, j'irai me reposer dans les bras du sommeil, et peut-être que mon âme se réveillera tout à coup dans les mains du Dieu vivant ! . . . Mon Dieu, mon âme frémit ; elle succombe sous le poids de cette pensée. O déplorable fragilité de la vie ! ô redoutable incertitude de la mort !

La mort ne viendra point fondre sur vous tout à coup ; elle sera précédée par ses tristes avant-coureurs. N'y a-t-il donc qu'un trépas soudain qui puisse être imprévu ? Combien de morts ont été à la fois, et lentes, et subites ! En vain une longue infirmité a dû avertir un malade de son péril ; trompé par l'espérance, le dernier sentiment qui meurt dans l'homme ; trompé par la tendresse aveugle de ses amis ; trompé par les fausses conjectures des hommes, à qui nous confions la conservation de notre vie, et dont plusieurs s'intéressent si peu à la vie immortelle de l'âme, déjà la mort a étendu sa froide main sur sa proie, et le mortel n'a pas encore pensé s'il est mortel.

Les symptômes du trépas deviennent trop manifestes ; on ne peut plus dissimuler le péril. Des parents en pleurs, des serviteurs effrayés viennent chercher avec précipitation les derniers secours de l'Eglise. Le ministre accourt, et le mourant vient de rendre le dernier soupir, ou s'il palpite encore, déjà sa raison a disparu ; elle a précédé la fuite de son âme, et semble être passée d'avance dans la région des morts.

Et quand il resterait encore quelque étincelle de vie et quelque lueur de raison, quelle situation, grand Dieu, pour convertir une âme ! Comment un malheureux, confondu par les terreurs et les convulsions du trépas, pourra-t-il entrer dans des discussions, et concevoir des sentiments qui demanderaient le cœur le plus libre et l'esprit le plus serein ? Ministres sacrés, vous tâchez de recueillir les restes de son âme fugitive ; vous lui demandez un aveu abrégé de ses iniquités ; et sa langue déjà atteinte du silence de la mort, ne peut plus articuler que d'inintelligibles sons. Vous vous efforcez de lui inspirer des sentiments de pénitence ; et son cœur, absorbé par les angoisses du trépas, n'est plus susceptible d'autre sentiment. Cependant vous proférez sur sa tête mourante les paroles de la réconciliation ; vous faites couler l'onction sainte sur ses membres glacés. Mais que sert l'application de ces signes sacrés sur un corps insensible, et qui appartient plus à la mort qu'à la vie ? Mon Dieu ! vos grâces ne sont point faites pour les morts, ni pour ceux qui descendent dans les enfers. Il n'appartient qu'aux vivants de bénir votre nom : *Non mortui laudabunt te, Domine, neque omnes qui descendunt in infernum ; sed nos qui vivimus, benedicimus Domino.* (Psal. CXIII, 17.)

Je suppose encore, mes frères, que votre trépas ne sera point imprévu, et que vous

conservez un jugement sain jusqu'au dernier soupir. Des parents pieux, des amis courageux et fidèles rassemblent autour de vous les secours de la religion. O combien de malheureux qui sentent alors toute l'horreur de leur état, et qui ne peuvent arracher de leur cœur aucun sentiment de foi ni de vertu, et seulement les inutiles remords de désespoir ! Combien d'impénitents scandaleux, dont la mort même ne peut briser l'endurcissement ! Combien d'hommes injustes, qui refusent de réparer les usurpations les plus évidentes et les plus odieuses ! Combien d'hommes violents et implacables, qui veulent emporter avec eux, dans les enfers, les fureurs de la haine et de la vengeance ! Combien de victimes du profane amour, dont le cœur mourant brûle encore d'un feu coupable ! Combien d'impies, dont les derniers soupirs sont des blasphèmes ! et peut-être encore, mes frères, combien de faux pénitents politiques et trompeurs jusqu'au dernier moment, qui, pour épargner un opprobre à leur mémoire, ou pour ménager des parents et des amis vertueux, cachent leur impiété sous une décence sacrilège, et pour qui les dernières grâces de l'Eglise deviennent le dernier sceau de la réprobation !

Vous frémissez, chrétiens, de cette impénitence ; mais d'autres mourants vous semblent moins malheureux, et leur conversion apparente relève votre espoir. Au premier péril, ils ont eux-mêmes imploré les secours de l'Eglise. Ils paraissent si empressés d'expier et de réparer, autant qu'il était en eux, leurs désordres et leurs injustices ; leur bouche mourante exprimait des sentiments si pieux ! le confident même de leur conscience, attendri par leur situation et par des démonstrations si touchantes, a conçu pour eux l'espérance du salut. On s'est écrié : Cet homme est mort de la mort des justes. O vaines conjectures des hommes ! le Seigneur a dit (je ne puis répéter, sans frémir, cette sentence formidable), il a dit : Alors vous me cherchez, et vous ne me trouverez plus, et vous mourrez dans votre péché : *Tunc quæretis me, et non invenietis, et in peccato vestro moriemini.* (Joan., VIII, 21.)

Quoi ! Dieu pourrait résister à des regrets si touchants et à de si vertueuses résolutions ! Mes frères, voyez donc le motif secret qui les anime. Ce malheureux cède ses richesses injustes, quand ses mains défaillantes ne peuvent plus les retenir ; il pardonne, quand il ne peut plus se venger ; il renonce aux plaisirs, quand ses sens éteints ne sont plus capables de les sentir ; il se laisse arracher le coupable objet de sa passion, quand ses bras mourants ne peuvent plus l'arrêter ; il fait vœu d'être vertueux, quand il est bien sûr de ne pouvoir plus être coupable. Que par une heureuse révolution qu'il n'ose espérer, il soit rendu à la vie, et vous verrez la sincérité de sa conversion. Regardez le petit nombre

d'entre vous qui sont revenus des portes de l'éternité. Hélas ! après la conversion la plus édifiante, leur sang glacé s'est à peine ranimé dans leurs veines, et les mêmes passions se sont rallumées dans leur cœur. Ils ont rappelé auprès d'eux les mêmes idoles, que la seule terreur de la mort leur avait fait éloigner, et le scrutateur des cœurs aurait pu se laisser séduire par leurs protestations ! ils ont pu tromper les hommes, ils ont pu se tromper eux-mêmes ; mais ils n'ont pas pu tromper la souveraine intelligence.

Grand Dieu, viens-je donc mettre ici des bornes à votre grâce toute-puissante ? Je sais que vous pouvez inspirer à un pécheur mourant une véritable pénitence ; mais je sais aussi combien ce prodige est rare dans l'ordre de la grâce ; et sans cette juste inflexibilité, que deviendrait la divine règle des mœurs ? Quoi ! l'homme pourra passer toute sa vie dans le désordre et l'injustice, et ne donner à la vertu que ses derniers soupirs ! Il suffira de dire en expirant : J'ai péché, *peccavi*, et tout sera pardonné ! Non, les droits de la vertu, les droits de l'humanité, les droits du ciel seront vengés. Alors, a dit notre Dieu, alors vous me chercherez, et vous ne me trouverez plus, et vous mourrez dans votre péché : *Tunc quæretis me, et non invenietis, et in peccato vestro moriemini.*

Les insensés avaient donc dit : Nous avons fait un traité avec la mort et un pacte avec l'enfer : *Percussimus fœdus cum morte, et cum inferno fecimus pactum* (Isai., XXVIII, 15) ; et le Seigneur a répondu : Je romprai votre traité avec l'enfer, et votre pacte avec la mort : *Delabitur fœdus vestrum cum morte, et pactum vestrum cum inferno non stabit.* (Ibid., 18.) Ou une mort imprévue ne vous laissera point le temps de me chercher, ou, si vous me cherchez, vous ne me trouverez plus. Opérez le bien, tandis qu'il en est temps encore, dit le Seigneur ; cherchez l'Eternel, tandis qu'il se trouve. Marchez, tandis que la lumière vous éclaire, et ne vous laissez pas surprendre par les ténèbres et l'éternelle nuit. Convertissez-vous, pendant que la vie et la santé vous aiment : *Confiteberis vivens, vivens et sanus confiteberis* (Eccli., XVII, 27), et alors vous pourrez vous glorifier dans les miséricordes de votre Dieu : *Vivens et sanus confiteberis, et gloriaberis in miserationibus illius.* (Ibid.)

Maintenant, chrétiens, vous ne pouvez vous empêcher de reconnaître la témérité de vos délais ; vous sentez le péril et le malheur de votre état. Mais votre faible cœur se trouble à la vue des difficultés et des rigueurs de la pénitence. Mon Dieu, après avoir réprimé la confiance téméraire de ceux qui voulaient abuser de votre clémence, daignez ranimer le courage des âmes faibles et timides, et leur manifester les ressources et les consolations de votre grâce.

Je ne viens point vous dissimuler, mes frères, les difficultés de la pénitence. Oui, je sais combien il est difficile de guérir les

maladies de l'âme. Mais que les obstacles n'abattent point votre courage. Sachez qu'il n'est point de mal irrémédiable à la raison humaine soutenue par la grâce toute-puissante de Jésus-Christ.

Avant même que cette grâce fût répandue sur la terre, tandis que la faible humanité était encore abandonnée, à elle-même, toujours l'homme, malgré la dégradation de sa nature, toujours l'homme fut laissé dans la main de son conseil; toujours il put choisir entre le mal et le bien. Sa liberté avait été blessée, et non pas détruite. Toujours il demeura libre, au milieu même des chaînes du péché. Que les faux sages de nos jours ne se flattent donc pas d'excuser les désordres de leur cœur et de leurs sens par l'impossibilité prétendue de les dompter. Dans la profane antiquité, combien de sages et de héros, qui ont pu modérer, par les seules forces de la raison et de la vertu naturelle, la violence de leurs passions! Savez-vous, disait l'un d'entre eux, savez-vous pourquoi nous ne pouvons corriger nos vices, *scis quare non possumus?* c'est que nous ne croyons pas le pouvoir, *quia nos posse non credimus*. Le défaut de pouvoir, voilà le prétexte; le défaut de volonté, voilà la cause : *Nolle, in causa est, non posse pretenditur*.

Me préserve le ciel d'attribuer à la vertu naturelle une force et un mérite qui n'appartiennent qu'à la grâce de Jésus-Christ! Il est des passions qu'elle seule peut dompter; elle seule peut imprimer sur nos actions le sceau de l'éternel salut. Mais vous, heureux chrétiens, qui joignez aux ressources de la raison humaine les divines ressources de la grâce, comment pouvez-vous désespérer de vaincre vos passions? Point de commandement au-dessus de vos forces, Dieu l'a dit lui-même : *Mandatum non super te est*. (Deut., XXX, 11.) Au moment même où vous violez la loi, interrogez votre cœur, et votre sens intime vous attestera que vous pouvez l'observer. Anathème aux sombres préjugés qui favoriseraient un fanatisme aussi injurieux pour Dieu que désespérant pour l'humanité! Non, l'homme ne peut-être coupable malgré lui; il ne peut pécher sans consentir à sa perte.

Vous avez tenté de réformer votre cœur, et vous n'avez pu le dompter. Pourquoi feindre, mes frères? Où sont vos efforts? Montrez-nous vos combats et vos sacrifices. Vous êtes-vous éloignés des dangereux objets qui vous enflamment? avez-vous essayé de dompter des sens rebelles par une vertueuse tempérance? avez-vous imploré le secours surnaturel du ciel par des prières constantes et par les autres œuvres qui sont en votre puissance? Satisfait de quelque faible tentative, on voudrait guérir sans remède, on voudrait vaincre sans combat : *Putas te posse sine pugna vincere?* Apprenez, mes frères, qu'il n'est point de vertu sans efforts. Celle qui n'en coûterait aucun ne serait qu'un bonheur, elle ne mériterait plus le nom de vertu. Voulez-vous vérita-

blement la guérison de votre âme, *vis sanus esse?* écoutez votre raison, écoutez votre conscience; faites sincèrement tous les efforts qu'elles vous inspirent, et j'ose de la part du ciel vous assurer la victoire.

Mais comment une âme, énervée par la volupté, aura-t-elle le courage de faire les sacrifices, et de subir les épreuves qu'exige la pénitence? Quoi donc! ces sacrifices sont-ils aussi cruels que votre délicatesse voudrait vous le persuader? Il faut renoncer à de coupables plaisirs; et quel bonheur ont-ils pu jusqu'ici vous procurer? Pour quelques joies passagères, pour quelques vains éclairs de félicité, voyez les chagrins, les remords, les opprobres, les malheurs dont ils ont empoisonné vos jours. Ah! bien loin que la vertu doive vous effrayer, si des motifs humains étaient dignes de déterminer votre conversion, je vous dirais : Voulez-vous voir finir vos malheurs? finissez vos désordres. Alors vous verrez renaître en vous les qualités estimables que le dérèglement des mœurs avaient étouffées; alors vous serez rendus à l'honneur, à la raison, à la gloire; alors les richesses que vous prodiguez à vos passions seront employées aux respectables usages de la générosité et de l'humanité; alors les jours, les veilles que vous consommez en de vains et honteux amusements, seront consacrés à vos devoirs et au bien public; alors vous recouvrirez avec la vertu, l'amour et la vénération des peuples, celle de vos contemporains, et celle même de la postérité, si vos noms sont dignes de parvenir aux races futures; alors vous sentirez rentrer dans votre âme la paix, la douce paix. O l'heureuse révolution, qui rétablirait votre bonheur et votre gloire pour la vie présente comme pour la vie future!

Je n'ai point oublié, Messieurs, les épreuves qu'il faut subir, avant de parvenir à cet heureux état. Votre faiblesse en frémit; et que serait-ce donc, si l'Eglise eût conservé la sévère discipline des anciens temps? Autrefois, à l'ouverture de ces jours de pénitence, les pécheurs étaient obligés de venir se prosterner solennellement à la porte des temples, sous la cendre et le cilice. Exclue de l'assemblée des fidèles, ils pleuraient autour des saints portiques; les soupirs de leur pénitence ne semblaient pas dignes de se mêler avec les voix innocentes des justes, la majesté même de l'empire ne dispensait pas de cette loi; et le quatrième siècle vit le grand Théodose soumettre lui-même sa tête auguste à cette salutaire humiliation. Les pénitents passaient des années entières dans les jeûnes et les larmes, et ils se trouvaient encore heureux d'obtenir à ce prix la grâce de la réconciliation.

Quelle indulgence a succédé à cette ancienne rigueur! La décadence de la foi et l'affaiblissement des mœurs ont donc obligé l'Eglise à remettre à la vie future des expiations que les hommes n'auraient plus le courage de subir dans la vie présente. Aujourd'hui je vois les plus grands pécheurs

confondus avec les justes jusqu'au pied du sanctuaire; toute leur pénitence est réduite à des œuvres secrètes; et l'opprobre du péché est enveloppé sous les ombres impénétrables du sacrement.

Malgré toute la condescendance de l'Eglise pour notre faiblesse, il est des rigueurs essentielles à la pénitence, qu'elle n'a pu nous épargner. Il faut rompre des habitudes chéries; il faut réparer les scandales et les injustices; il faut punir des sens coupables, et dompter des sens rebelles; il faut que le cœur soit brisé de douleur. Mais voyez la main divine qui guérit les plaies des cœurs contrits, et qui bande leurs blessures: *Qui sanat contritos corde, et alligat contritiones eorum.* (Psal., CXLVI, 3.) Et notre Dieu pouvait-il nous représenter sa clémence sous des symboles plus capables de rassurer notre faiblesse? Tantôt c'est un berger compatissant, qui rapporte sur ses épaules la brebis égarée; tantôt c'est un père indulgent, qui vient lui-même au-devant d'un fils ingrat, qui semblait ne mériter que son courroux. Le cœur d'un père n'est pas encore une image assez vive de la clémence divine; il est écrit qu'elle surpasse la douceur et la tendresse d'une mère: *Et miserebitur magis quam mater.* (Eccli., IV, 11.) O aimable douleur de la pénitence, plus douce que tous les plaisirs du siècle! non, tous les ris que le monde fait éclater dans ses folies joies ne valent pas les pleurs de la vertu.

Et quand la pénitence serait aussi sévère que dans les anciens temps, quand elle ne serait adoucie par aucune consolation; des épreuves passagères pourraient-elles contrebalancer, dans une âme raisonnable et immortelle, des intérêts éternels (car je parle en ce moment pour des hommes convaincus des dogmes de la vie future)? Pour sauver son corps, on se soumet aux opérations les plus douloureuses, l'on souffre le feu, le fer; et encore quelle est la fin des tourments qu'on endure? Est-ce pour ne jamais mourir: *Cruciantur doloribus; nunquid ut non moriantur?* Hélas! c'est pour mourir un peu plus tard, c'est pour ajouter à une vie malheureuse quelques jours incertains: *Sed ut serius moriantur, sed ut pauci dies adjiciantur incerti.* Et nous n'aurions pas la constance de subir des épreuves moins cruelles, pour sauver la plus noble partie de nous-mêmes, l'esprit immortel qui nous anime, et pour lui assurer une éternelle félicité?

Au reste, chrétiens, quoi qu'il doive vous en coûter pour réformer votre cœur, vous êtes sans doute dans la résolution de vous convertir un jour. Que gagnez-vous par vos délais? Espérez-vous qu'ils rendront votre conversion moins difficile et moins douloureuse? Ah! plutôt, si déjà vous vous êtes trouvés trop faibles, que sera-ce quand les plaies de votre âme seront encore plus invétérées, quand vous aurez encore plus d'obstacles à vaincre et plus d'iniquités à expier?

Quel est donc le temps le plus favorable pour entreprendre la réforme de votre cœur? Le voici, mes frères, c'est le saint temps que nous commençons: *Ecce nunc tempus acceptabile.* (II Cor., VI, 2.) C'est le jour, c'est l'instant où je vous parle: *Ecce nunc dies salutis.* (Ibid.) Celui qui ne se croit pas capable aujourd'hui de cette sainte entreprise, je l'en avertis, demain il en sera moins capable encore: *Ecce nunc dies salutis.* Nous vous en conjurons pour votre propre faiblesse, cessez d'augmenter des difficultés et des amertumes, qui suffisent déjà pour abattre votre courage: *Non tardes converti ad Dominum, et non differas de die in diem.* (Eccli., V, 18.)

Je ne viens point vous demander en ce moment une conversion soudaine; oh! plutôt à Dieu d'opérer en vous tout à coup cette divine révolution! Mais dans le cours ordinaire, les maux de l'âme ainsi que ceux du corps ne peuvent se guérir avec cette promptitude. Un instant ne suffit donc point pour opérer votre salut, mais un instant suffit pour déterminer votre choix. Ne sortez point de ce temple, sans former devant le Dieu que vous y adorez, la ferme résolution de commencer sur-le-champ la réforme de votre cœur. Dites avec le roi pénitent: *Nunc capi.* Oui, mon Dieu, dès maintenant voilà que je veux commencer, *nunc capi.* Je veux dire dès maintenant: *Peccavi*, j'ai péché. *Peccavi*, je le dis, et dès ce moment je romps mes liens, je commence une vie nouvelle: *Dixi, nunc capi, hæc mutatio dexteræ Excelsi.* (Psal. LXXXVI, 11.)

Adhuc quadraginta dies (Jon., III, 4), encore quarante jours, disait le prophète Jonas, et Ninive sera détruite. A cette menace formidable toute la capitale d'un grand empire est ébranlée, la parole parvient jusqu'au roi de Ninive: *Pervenit verbum usque ad regem Ninive.* (Ibid., 6.) Il se dépoûille de sa pourpre, il se prosterne sur la cendre: les grands qui l'environnent suivent son exemple, et tout le peuple implore dans les jeûnes et les larmes la clémence du ciel.

Chrétiens, au commencement de ces quarante jours de pénitence, je viens proclamer aussi au milieu de vous: Encore quarante jours, *adhuc quadraginta dies.* Oui, mes frères, encore quarante jours; et si les pécheurs ne profitent de ces jours de grâce et de salut, je viens leur prédire un désastre moins effrayant sans doute pour des âmes terrestres, que celui dont Jonas menace Ninive, mais bien plus formidable en lui-même. Ce n'est point la ruine et la subversion matérielle de vos cités, qui après tout doivent périr par la caducité inséparable des choses humaines; je viens prédire à vos âmes une ruine et une subversion éternelles, celle de cette substance immortelle, plus noble, plus précieuse que tout l'univers matériel ensemble, la perte de votre âme: *Adhuc quadraginta dies, et subvertetur.*

Hélas! nous ne pouvons espérer de voir renouveler ici l'heureuse révolution qui

changea tout à coup toute la ville de Ninive. Mais personne ne serait-il ébranlé, et échapperiez-vous tous à nos efforts ? O vous du moins qui entendez aujourd'hui la voix de la grâce (peut-être est-ce pour la dernière fois), n'endurcissez pas vos cœurs. Ne laissez pas échapper cette émotion salutaire, saisissez avec un saint empressement tous les moyens de salut que l'Eglise vous offre avec plus d'abondance dans ces jours de grâce : aux instructions solennelles, aux exercices publics de piété et de pénitence, joignez les prières particulières, les lectures vertueuses, les saintes réflexions, les expiations secrètes, et surtout les actes d'humanité, les œuvres de miséricorde ; et l'aumône, mes frères, l'aumône, qui est si agréable à notre Dieu, et qui, selon sa parole, éteint le péché, comme l'eau éteint les flammes.

Allez sans délai, allez découvrir les plaies de vos âmes aux prêtres qui ont reçu le don céleste pour les guérir : *Ite, ostendite vos sacerdotibus.* (Luc., V, 14.) Ne redoutez point notre sévérité. Faibles humains que nous sommes, environnés nous-mêmes d'infirmités, oserions-nous être moins cléments que le juge suprême ? Nous vous recevrons, comme notre maître recevait les pécheurs qui venaient se jeter à ses pieds ; nous mêlerons nos larmes avec vos larmes ; nous partagerons avec vous le poids de votre pénitence. Voici ce que dit le Seigneur : Convertissez-vous à moi, et vous serez sauvés, *convertere* ; convertissez-vous donc au Seigneur votre Dieu : *Convertere, convertere ad Dominum Deum tuum.*

Mon Dieu, exaucez les vœux et les larmes de votre Eglise. Voyez la douleur dont l'accable la mort spirituelle de ses enfants. En même temps que vous ranimerez le courage et la confiance des âmes faibles et timides qui veulent revenir à vous, daignez, mon Dieu, daignez frapper d'une crainte salutaire ceux qui ont mis une confiance téméraire dans votre clémence : S'ils persistent encore dans leur endurcissement, ne leur refusez pas du moins la dernière de vos grâces, la dernière vertu des coupables, la grâce des remords. Que le son de la terreur retentisse sans cesse à leurs oreilles, qu'il agite leur âme, qu'il la trouble jusqu'au sein de leurs funestes plaisirs. Faites, mon Dieu, que leur cœur ne puisse jamais trouver aucun repos, jusqu'à ce qu'il repose au sein de votre grâce et de la vertu.

J'ose encore vous implorer, mon Dieu, pour les ennemis même de votre nom. Toujours l'impie est votre créature, toujours il vous appartient par le caractère sacré du baptême. Vous avez dit que vous ne voulez point sa mort, mais qu'il vive. Faites plier vous-même ces esprits indomptables ; montrez-leur que vous êtes leur Dieu, et l'impie le plus audacieux tombera au pied de vos autels. Si leur opiniâtreté les rendait indignes de votre grâce, vous ne la refuserez pas du moins à ceux qui désirent sincèrement de vous connaître. Non, jamais vous n'avez

abandonné ceux qui vous cherchent. Faites que, par la réforme de leurs vices, que par la décence et la pureté de leurs mœurs, par la droiture et l'honnêteté de leurs sentiments, ils se rendent dignes de vous connaître et de vous adorer.

Qu'il nous soit permis de vous implorer encore plus particulièrement pour cette religion illustre, dont les vices et les vertus ont tant d'empire sur les mœurs de toute cette nation, et surtout pour ceux dont l'exemple plus éclatant entraînerait un plus grand nombre d'imitateurs. Faites qu'ils donnent, comme autrefois les chefs de Ninive, le signal de la réforme et de la pénitence ; faites que cette source des mœurs publiques se renouvelle et se purifie, et qu'au lieu de répandre dans nos provinces la contagion mortelle de l'impiété et du dérèglement, elle y fasse circuler désormais l'amour de la religion et de la vertu. Ainsi soit-il.

SERMON IX.

SUR LA PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

Verbum quidem crucis pereuntibus stultitia est : nobis autem Dei virtus est. (1 Cor., I, 18.)

La parole de la croix est une folie pour ceux qui se perdent ; mais elle est pour nous la puissance de Dieu.

Un Dieu crucifié, quel mystère la religion célèbre en ce jour lugubre ? Quel sujet de scandale et de contradiction pour des esprits indociles et superbes, qui reconnaissent à peine l'existence même de la Divinité ! *Verbum quidem crucis pereuntibus stultitia est.* Mais à Dieu ne plaise que nous nous laissions intimider par l'impureté du siècle ; à Dieu ne plaise que nous rougissions d'un mystère qui est pour nous le triomphe de la sagesse de Dieu et de sa vertu : *Verbum quidem crucis pereuntibus stultitia est : nobis autem Dei virtus est.*

Sire, nous ne sommes point inquiets sur la foi de votre majesté et de votre famille auguste. Votre respect pour le culte sacré, le majestueux recueillage avec lequel vous assistiez à nos saintes cérémonies, nous annoncent des principes dignes du roi très-chrétien. Mais en est-il de même de tous ceux qui environnent votre trône, et pouvons-nous nous dissimuler les progrès de l'irréligion jusqu'au milieu de cette religion illustre, et combien la foi y devient de jour en jour plus faible et plus rare, ainsi que les autres vertus ?

Esprits profanes répandus dans cette assemblée, si l'ancienne discipline de l'Eglise subsistait encore, je vous dirais comme le ministre sacré le disait alors à ceux qui n'étaient pas dignes d'être présents aux saints mystères : Profanes, éloignez-vous ; nous allons célébrer des mystères que vous n'êtes pas dignes d'entendre. Mais si une discipline plus indulgente vous laisse maintenant confondus dans nos saintes assemblées avec les âmes fidèles, n'aurons-nous pas du moins le droit de vous dire : Prenez

garde de profaner cette solennité par des pensées téméraires, en présence de l'intelligence suprême qui voit le secret des cœurs. Dans le palais du roi très-chrétien, dans un sanctuaire consacré à Jésus Christ, dans un jour où nous pleurons les souffrances et la mort de celui que nous adorons comme notre Sauveur et notre Dieu, respectez notre foi, respectez notre douleur.

Mais vous, chrétiens, qui avez conservé la foi dans le Christ, que n'avons-nous pas droit d'attendre aujourd'hui de votre piété ? Si nous venions célébrer devant vous les funérailles de quelque héros, de quelque grand homme qui aurait versé son sang pour votre patrie, et qui l'aurait sauvée par sa mort ; si je vous le montrais étendu dans des trophées arrosés de son sang, quels sentiments de douleur, d'admiration, d'amour, de reconnaissance vous croiriez devoir à sa mémoire ! Hé bien, chrétiens, le Fils même du Tout-Puissant a versé son sang pour vous, et par sa mort il a sauvé l'univers. Ce sont ses obsèques que l'Eglise célèbre en ce jour ; elle vient vous le montrer étendu sur le trophée sanglant de la croix. C'est son éloge funèbre que vous allez entendre ; vous êtes convaincus de cette vérité, et votre foi frémerait du moindre doute. O chrétiens ! est-il donc dans toute la religion, est-il un mystère, est-il aucune solennité qui doive émouvoir aussi vivement toute la sensibilité de votre âme ?

Nous n'entreprenons point de sonder les profondeurs de ce mystère. Nous nous bornerons à vous raconter la Passion du Seigneur. Et que ne nous est-il permis de vous lire seulement du haut de cette sainte tribune, l'histoire de ce mystère, tel que l'Esprit-Saint l'a dictée aux évangélistes, et que vous allez l'entendre prononcer solennellement devant l'autel ? Quel discours humain pourrait être aussi touchant que cette divine simplicité ?

Mais l'Eglise veut que ses ministres vous fassent entendre aussi leurs exhortations. Puisse donc ce faible discours, soutenu par la grandeur du sujet, vous préparer à célébrer dignement l'auguste et lugubre mystère de Jésus crucifié !

Loin d'ici les vains ornements du langage des hommes : que ce discours soit conforme au deuil de l'Eglise ; qu'il soit dépouillé d'ornements comme les autels ; que tout y respire une douleur sainte, et la simplicité qui convient à la douleur.

O croix adorable, notre unique espérance, c'est vous seule que j'implore : *O crux, ave, spes unica* ! Je ne vous demande point les paroles persuasives de la sagesse humaine, elles ne sont pas dignes de vous. Donnez à ma voix une vertu divine. Donnez à mes paroles une force et une onction qui ébranlent les pécheurs et qui attendrissent les justes : *Auge piis justitiam, reisque dona veniam : O crux, ave.*

PREMIÈRE PARTIE.

Quarante siècles s'étaient écoulés depuis

ORATEURS SACRÉS. LXXI.

l'anathème prononcé contre le genre humain, et la justice divine n'avait point encore été satisfaite. L'époque fixée dans les décrets éternels pour donner au monde un sauveur, était enfin arrivée. Le sceptre était sorti de la maison de Juda. Les semaines mystérieuses, calculées par Daniel, étaient révolues : Israël avait reconnu qu'il était temps que le Christ parût ; le bruit de cette révolution prochaine ne s'était point renfermé dans les limites de la Judée ; il avait retenti de l'Orient à l'Occident, selon les témoignages des plus graves historiens de l'ancienne Rome : alors on était persuadé que l'Orient allait prendre l'ascendant dans l'univers, et que des hommes sortis de la Judée allaient se rendre maîtres du monde : *Pluribus persuasio inerat eo ipso tempore fore ut valesceret Oriens, profectique Judæarum potirentur* ; les nations étaient dans l'attente de l'événement qui devait changer la face de l'Univers.

Enfin les cieux avaient répandu leur rosée, et la terre avait produit son sauveur. Selon la prédiction d'Isaïe, une vierge avait enfanté un fils, dans la cité prédite par les anciens oracles. Enfin le Messie était né ; le ciel lui avait imposé un nom, un nom qui prophétise aux hommes leur salut, le nom de Sauveur, le nom de Jésus. Jésus, nom plus doux, mais qui n'est pas moins adorable que ce nom qu'il n'était pas permis à l'ancien peuple de prononcer, que le nom redoutable de Jéhova. Jésus ! qu'à ce nom tout tête s'incline sur la terre, au plus haut des cieux, et jusqu'au fond des abîmes.

Après avoir passé les six premiers lustres de sa vie dans l'obscurité, Jésus venait de se manifester aux hommes. Cet homme divin avait déclaré qu'il était non-seulement l'envoyé de Dieu, mais son Fils, égal à son père, Dieu lui-même. Il avait dit qu'il était ce Christ, cette victime prédite par les prophètes, qui pouvait seule réparer par son immolation, une offense que tous les sacrifices et toutes les calamités du genre humain ne pouvaient expier : il avait prouvé la divinité de sa mission, par des œuvres qui ne pouvaient sortir que de la main du Tout-Puissant, par ses miracles et par ses vertus, par ses vertus plus étonnantes encore que ses miracles.

Mais en vain les signes prédits par les prophètes se rassemblent sur la tête de Jésus de Nazareth ; en vain ses miracles et ses vertus attestent qu'il est le Messie promis aux nations. L'humilité du Sauveur cache à des hommes charnels et superbes, la véritable grandeur qu'ils devaient chercher dans leur Messie. Eblouis par les prédictions qui annonçaient sa gloire future, ils ne peuvent le reconnaître sous le modeste extérieur dont il s'est enveloppé ; comme si les mêmes oracles qui avaient prédit ses triomphes, n'avaient pas prédit les humiliations qui devaient les précéder. O insensés ! comme le Seigneur le disait lui-même depuis sa résurrection, ne fallait-il pas selon vos prophètes, que ce Christ souffrit, et qu'il

entrât ainsi dans sa gloire : *Nonne oportuit Christum pati, et ita intrare in gloriam suam?* (Luc., XXIV, 26.)

Non-seulement le Christ est méconnu ; avec quelle fureur il est persécuté ! Le plus sage des anciens philosophes (philosophes modernes, écoutez la pensée sublime d'un génie que vous révérez comme votre premier maître), le plus sage des anciens philosophes, en cherchant l'idée de la vertu, Socrate avait dit, que, comme celui-là serait le plus méchant des hommes, qui saurait si bien couvrir sa malice qu'il jouit de tout le crédit que peut donner la vertu, ainsi, le plus vertueux devait être celui à qui sa vertu attirerait par sa perfection, la jalousie et la persécution de tous les hommes, jusqu'à être mis sur la croix : remarquez cette parole dans la bouche d'un païen, *jusqu'à être mis sur la croix*. Réflexion étonnante qui a frappé tous les anciens Pères, et qu'ils ont presque mise au rang des prophéties qui avaient prédit les vertus et les souffrances de l'Homme-Dieu.

Des méchants, et les plus faux sages d'Israël, ne peuvent donc pardonner à l'homme le plus saint et le plus parfait qui eût honoré jamais l'humanité ; ils ne peuvent lui pardonner une morale et des vertus qui les appellent à une perfection trop sublime ; ils disent, *Circumveniamus justum*. (Sap., II, 12.) Circonvenons le juste, parce qu'il est contraire à nos œuvres, et qu'il diffame par ses vertus les vices de notre morale. Il annonce qu'il a la science de Dieu ; il se nomme son Fils. Eprouvons ce juste par les opprobres et les tourments : *Contumelia et tormento interrogemus eum* ; (Ibid., 19) ; qu'il soit condamné à une mort honteuse : *Morte turpissima condemnemus*. (Ibid., 20.) S'il est vraiment le Fils de Dieu, Dieu le prendra sous sa protection. A ce récit, vous croiriez entendre les historiens sacrés de la Passion du Sauveur. Voilà ce que racontait d'avance, plusieurs siècles auparavant, un sage à qui Dieu avait révélé le mystère de son Verbe. Ainsi, pendant que les Juifs renoncent aux prophéties, ils vont les accomplir ; et leurs efforts même pour méconnaître le Messie, ne feront que consumer sa ressemblance avec celui que leurs prophètes leur avaient annoncé.

Depuis longtemps ils cherchaient l'occasion de faire périr le juste ; mais ils craignaient ce peuple plus simple et plus crédule, mais aussi plus droit et plus sincère ; ce peuple rendait hommage aux vertus et aux miracles de l'Homme-Dieu. Alarmée des progrès de sa doctrine, la Synagogue forme enfin le complot de se saisir de sa personne, et de le faire mourir ; et qui l'aurait pu croire ? Un disciple même du Seigneur ne craint pas d'entrer dans cette horrible conspiration, et d'en devenir le premier instrument. O perfidie, digne de tous les anathèmes du ciel et de la terre ! Mais laissons à la loi ancienne ses malédictions contre les méchants : imitons les historiens sacrés, comme ils ont eux-mêmes imité leur

maître. Dans tout le cours de la passion du Sauveur, nulle invective ni contre les perfides qui le trahissent, ni contre les bourreaux qui le tourmentent. Conformons-nous à cette divine modération ; et qu'en ce jour il ne sorte de notre bouche, comme de celle des évangélistes et de la bouche de Jésus, que des paroles de paix et de clémence.

L'heure fatale approchait où le Christ allait être livré entre les mains des méchants. Il se retire dans la solitude où il avait coutume d'aller traiter avec Dieu de la rédemption du genre humain ; il y mène avec lui ses disciples les plus chers. Quelle révolution se fait tout à coup dans l'âme de l'Homme-Dieu ! Celui qui avait parlé jusqu'alors de ses souffrances avec un courage divin, commence à sentir, comme un faible mortel, les atteintes de la tristesse et de la frayeur : *Tunc cœpit tædere et pavere*. (Marc., XIV, 33.) Il avoue à ses disciples le trouble de son âme ; il implore leur secours et leur pitié ; il leur dit : *Mon âme est triste, elle est triste jusqu'à la mort*. (Ibid., 34.) Faible, tremblant, expirant de frayeur, il s'écrie : *Mon père, mon père, s'il est possible que ce calice s'éloigne de moi : Transeat a me calix iste !* (Matth., XXVI, 53.)

Ici, chrétiens, admirez la franchise des historiens sacrés ; avec quelle candeur ils révèlent des faiblesses dont eux seuls avaient été les témoins, et qui pouvaient diminuer dans l'esprit des hommes la gloire de leur maître : ils ont raconté naïvement tout ce qu'ils ont vu, parce qu'ils écrivaient, non en amateurs passionnés, mais en témoins sincères de la vérité ; convaincus de la divinité de leur maître, ils savaient que toutes ces circonstances de sa mort, et jusqu'à ses faiblesses apparentes, seraient dignes de l'admiration et de l'adoration de l'univers.

Jésus renouvelle encore la même prière et il éprouve encore les mêmes angoisses. Chrétiens, n'essayons point de pénétrer ce qui se passait alors dans l'âme du Fils de Dieu ; c'est un mystère qu'il n'est pas donné à l'homme de connaître. Contentons-nous, ainsi que les évangélistes, de contempler et d'adorer l'extérieur de Jésus souffrant. Il n'a pas même la triste consolation d'exhaler sa douleur par ses larmes. Sa douleur s'exhale d'une manière plus cruelle ; une sueur de sang baigne la terre où il est prosterné. Enfin, toujours maître de choisir entre la mort et la vie, son amour pour les hommes le rend obéissant pour nous jusqu'à la mort, jusqu'à la mort de la croix : *Factus pro nobis obediens usque ad mortem, mortem autem crucis*. (Philip., II, 8.)

Ici, je crains que la foi de plusieurs ne soit ébranlée. O dogme incompréhensible ! qu'ils sont profonds tous les mystères de la Divinité ! mais en est-il aucun qui couvre autant de profondeur que les souffrances et les humiliations de l'Homme-Dieu ? Que comprendre dans un mystère où le Dieu de gloire est chargé d'opprobre, où la sagesse divine est traitée de folie ? La raison inter-

dite se trouble et se confond ; et comme l'a dit l'apôtre, quoi de plus insensé pour ceux qui ne sont pas éclairés d'en haut ? Mon Dieu, les divins excès de votre amour pour les hommes deviendraient donc pour eux une occasion d'ingratitude et d'infidélité ! O mystère terrible et profond, Dieu seul te conçoit !

Hommes de peu de foi, pourquoi vous troubler ! *Quare turbati estis ?* (Luc., XXIV, 38.) Pourquoi de vaines pensées s'élèvent-elles dans vos cœurs : *Quare cogitationes ascendunt in corda vestra ?* (Ibid.) Votre faible intelligence voudrait-elle concevoir toutes les pensées du Très-Haut ? Ne savez-vous pas qu'il est des vérités qu'il faut croire et adorer sans les comprendre ? Qu'il vous suffise que le mystère de la croix vous soit prouvé par des témoignages extérieurs qui ne peuvent tromper votre foi. Fièvre et faible raison, ne cherche point ce qui est au-dessus de toi. Contente-toi de savoir ce que Dieu t'a révélé : *Altiora te ne quæsieris.* (Eccli., III, 22.) Ce n'est point en raisonnant que tu concevras ce mystère ni aucun autre : c'est en captivant ton entendement sous le joug de Jésus-Christ. Fièvre et faible raison, tombe aux pieds de la croix avec tant de grands hommes et de grands génies, tombe aux pieds de la croix avec l'univers converti, et adore en tremblant l'intelligence suprême qui seule peut comprendre toute vérité.

Que dis-je, chrétiens ! Bien loin que ce mystère doive humilier notre foi, ne doit-il pas plutôt (selon la doctrine sublime de l'Apôtre), ne doit-il pas être pour nous un sujet de gloire ? O homme, connais ton prix, puisque Dieu a consenti à laisser sortir de son sein son Fils unique, et à lui voir souffrir la mort pour te rendre la vie ! Connais la grandeur de ton Dieu, puisque lui seul a pu se satisfaire à lui-même, et que sa justice n'a pu être apaisée que par la mort d'un Homme-Dieu. Que ce mystère soit pour ceux qui périssent un sujet de scandale et de dérision : *Verbum crucis pereuntibus stultitia est ;* (I Cor., I, 18) ; il est pour nous le triomphe de la sagesse de Dieu et de sa vertu : *Nobis autem Dei virtus est.* (Ibid.) Plus il est au-dessus de l'esprit humain, plus je me félicite d'avoir été élevé à une si haute connaissance ; plus il est incroyable, plus je me glorifie de croire. Pleins de cette grande idée, disons désormais avec l'apôtre : Non, je ne veux plus me glorifier que dans la croix de Jésus-Christ : *Mihi absit gloriari, nisi in cruce Domini N. J. C.* (Galat., VI, 14.)

Le Christ était revenu de son agonie mortelle, et le calme s'était rétabli dans son âme. Il s'entretenait avec ses disciples des tourments qu'il allait souffrir ; il parlait encore, et voilà que le disciple perfide s'avance à la tête d'une troupe armée. Il avait donné pour signal de la trahison le signe le plus tendre de l'amitié. Il salue Jésus et il l'embrasse. O divine douceur ! au lieu de frapper le traître de son indignation, Mon ami, lui dit le Seigneur, ainsi vous trahissez

le Fils de l'Homme par un baiser : *Amice, osculo Filium Hominis tradis !* (Matth., XXVI, 50.) Il s'avance vers les soldats. Il leur demande : Qui cherchez vous ? Ils répondent : Jésus de Nazareth. Je le suis dit le Seigneur, *ego sum ;* à cette parole, ainsi que le soleil enveloppé d'un nuage au moment où il laisse échapper un de ses rayons, la divinité du Christ perce pour un instant le nuage de son humanité, et les soldats effrayés tombent à la renverse : *Ut ergo dixit ego sum, abierunt retrorsum, et ceciderunt in terram.* (Joan. XVIII, 6.)

L'Homme-Dieu permet qu'ils se relèvent. Le zèle et le courage des disciples se raniment. Ils veulent prendre les armes pour la défense de leur maître. Le plus ardent de tous, Pierre, blesse l'un des serviteurs du grand prêtre. Ministres de Jésus-Christ, ministres de douceur et de paix, adorons les leçons de modération et de clémence que le Christ donne au chef futur de son Eglise. Ainsi l'Homme-Dieu apprenait aux ministres de sa religion à n'employer pour la défense de son culte d'autres armes que les armes spirituelles de sa parole. Ainsi il préparait la soumission et la fidélité inviolable de ses martyrs envers les puissances cruelles qui devaient les persécuter. Il fait avancer celui que Pierre a frappé, et il guérit sa blessure. Ce dernier prodige qu'il opère avant de marcher à la mort, est en faveur de l'un de ceux qui vont le traîner au supplice. Sans être intimidés de sa puissance ni touchés de sa bonté, les Juifs se saisissent de Jésus, le chargent de fers, et traînent leur Messie comme un vil criminel au tribunal de leurs prêtres. Que le temps ne nous permet-il de suivre ce divin captif devant les différents tribunaux, de recueillir ici tous les détails sacrés de la passion ! du Seigneur ! mais il faut nous renfermer aujourd'hui dans les circonstances les plus touchantes et les plus instructives de ce divin événement.

Le ciel semblait avoir ménagé au Fils de l'Homme une ressource pour le sauver de la fureur des Juifs. Devenus tributaires des Césars, alors les Juifs étaient gouvernés par un magistrat de Rome, qui conservait encore quelque principe de cette droiture et de cette générosité romaine, autrefois si renommée dans l'univers. Au-dessus du fanatisme et de l'esprit de parti qui aveuglait la Synagogue, Pilate pouvait reconnaître et venger l'innocence du Fils de l'Homme. Heureux si la fermeté de son âme eût égalé sa droiture et son humanité ! Touché des vertus de Jésus-Christ, il avait rendu un témoignage solennel à son innocence : il avait essayé, mais en vain, de calmer la fureur du peuple. Trop équitable pour condamner l'innocent, mais trop timide pour déployer son autorité contre une faction puissante, il cède à la fureur des Juifs, il consent que le juste subisse le supplice de la flagellation.

O flagellation de Jésus, dont le seul souvenir fait frémir notre foi et déchire notre

cœur ! qui pourrait la raconter sans gémir ? qui pourrait l'entendre sans verser des larmes ? L'Homme-Dieu, dépouillé et lié comme un vil criminel à un infâme poteau : son corps, le temple vivant de la divinité, livré à la féroce d'une troupe barbare ; son sang, ce sang dont une seule goutte aurait suffi pour purifier et pour sauver l'univers ; ce sang divin qui jaillit et qui découle de toutes parts ! ô qui nous donnera des accents assez lamentables pour déplorer les douleurs du Fils de l'Éternel ? La fureur joint l'outrage à la cruauté pour insulter à sa qualité de roi ; on jette sur ses épaules ensanglantées un vil manteau de pourpre. Malheureux, le sang dont son corps est couvert, voilà la véritable pourpre du Roi-Sauveur. Un faible et ridicule roseau lui sert de sceptre, des épines entrelacées forment son diadème. Ma voix se refuse à l'affreux détail des autres opprobres dont le Sauveur fut rassasié. O si ces malheureux savaient ce qui doit un jour arriver ! Instruments ignominieux de la Passion de Jésus-Christ, un royaume illustre se glorifiera un jour de vous posséder. Un temple vous sera élevé au milieu du palais de ses rois, et vous y serez révévés au-dessus de leurs sceptres et de leurs couronnes.

Pilate espère que le spectacle d'un homme dans cet état d'humiliation et de douleur, apaisera la fureur des Juifs, et réveillera dans ces cœurs farouches le sentiment de l'humanité. Il leur présente Jésus du haut de son tribunal ; il leur dit : *Ecce homo* (Joan., XIX, 5) ; *voilà l'homme*. La fureur des Juifs se renouvelle ; des cris tumultueux répètent : *Crucifigatur, crucifigatur* (Matth., XXVII, 23.) Peuple cruel ! n'est-ce pas là cependant ton Messie, tel qu'il t'a été montré par tes prophètes, sous la figure d'un homme de douleur, l'anathème du ciel et l'opprobre de la terre ? Et Jésus ne fût-il qu'un mortel ordinaire, ne fût-il que le fils de Marie, ne devrais-tu pas du moins respecter en lui l'humanité souffrante ? Non, Jésus n'aura pas même la triste consolation de ces misérables, dont les crimes font horreur, mais dont le sort fait pitié. Au lieu du soupir de la commisération, je n'entends retentir de toutes parts que le cri de la fureur : *Crucifigatur, crucifigatur*. Enfin, le faible Pilate abandonne le juste à la fureur des méchants, et le Christ est condamné à la mort.

Ecce homo ; voilà l'homme. Chrétiens, je viens aussi vous présenter en ce moment Jésus souffrant. Que votre imagination supplée au spectacle. Représentez-vous à vous-mêmes le Fils de Dieu sur cette sainte tribune, tel qu'il parut sur la tribune du prétoire ; le corps pâle et sanglant, la tête couronnée d'épines, les yeux éteints dans ses larmes et dans son sang. Je vous dis, comme le magistrat romain : *Ecce homo* ; voilà l'homme ; l'homme le plus juste, le plus vertueux, le plus modeste, le plus doux, le plus bienfaisant qui ait jamais paru sur la terre, et qui, à ce titre seul, eût mérité l'amour et l'admiration de l'univers. *Ecce*

homo. Et si vous percez avec les yeux de la foi les nuages de son humanité, cet homme, c'est le Messie, tant prédit et tant célébré par les prophètes ; cet homme, c'est le Fils unique du Très-Haut, l'objet éternel de ses complaisances ; cet homme, c'est un Dieu impassible, immortel ; il n'a pas dédaigné de se soumettre à la douleur et à la mort : et pour qui s'est-il réduit à cet état d'opprobre et de souffrance ? O hommes, c'est pour vous-mêmes, c'est pour guérir par les plaies de son corps les plaies de vos âmes, c'est pour vous sauver qu'il va mourir.

Ecce homo ; voilà l'homme. Quand nous présentons ce spectacle à un peuple qui a conservé la simplicité, l'heureuse simplicité de la foi et de la nature, nous avons la consolation de voir couler des larmes et d'être interrompus par des soupirs. Hélas ! les grands hommes et les sages du siècle ont abandonné au vulgaire ces saintes émotions de la piété et de la pitié. Nous n'attendons point de votre part cet appareil de douleur ; il faudrait une foi plus vive, et peut-être aussi des cœurs plus tendres : mais sans éprouver cette émotion extérieure, ô chrétiens, votre cœur pourrait-il refuser à Jésus souffrant, et souffrant pour vous, un attendrissement que vous rougiriez de refuser à un ami malheureux ?

Omnis anima quæ non fuerit afflicta die hac, peribit de populis. (Levit., XXIII, 29.) Que toute âme qui ne sera point affligée en ce jour, disparaisse du milieu de mes peuples, disait le Seigneur à quiconque n'éprouverait pas un sentiment de douleur, dans le jour solennel destiné pour les expiations : et nous, mes frères, que dirons-nous dans un jour fait pour pleurer la mort d'un Dieu, qui a expié par son sang les crimes de l'univers ?

Que l'incrédule ne soit point touché ; il ne connaît point le mystère de la Croix ; il n'est pas digne d'éprouver cette sainte douleur (encore, s'il a des entrailles, sera-t-il attendri lui-même au souvenir de l'humanité souffrante du Fils de l'Homme) : mais que des hommes qui font profession de croire que Jésus est leur Sauveur et leur Dieu, que des chrétiens puissent demeurer insensibles au souvenir des douleurs du Christ, ô chrétiens inconséquents, quel signe funeste pour votre cœur, ou pour votre foi ! L'impie n'est point touché ; mais il ne croit point en Jésus-Christ. Quelle est la plus odieuse, ou l'incrédulité de l'impie, ou l'insensibilité du fidèle ? Ah ! malheur à toute âme qui ne sera point affligée en ce jour consacré à la douleur : *Omnis anima quæ non fuerit afflicta die hac, peribit de populis*.

Âmes pieuses, âmes tendres, livrez-vous en ce jour à une sainte affliction ; qu'elle soit immortelle comme le prix du sang de Jésus-Christ. Versons des larmes, non pas des larmes d'une compassion pusillanime, mais des larmes d'amour, d'admiration, de reconnaissance. Pleurons, ce Dieu est un

homme : adorons, cet homme est un Dieu : soyons dans le deuil ; mais que notre deuil soit digne de célébrer la mort du Dieu-Sauveur.

Ici, chrétiens, nous approchons de l'instant le plus douloureux et le plus auguste de la Passion de l'Homme-Dieu. Implorons encore une fois la vertu de la croix. Demandez au Père de Notre Seigneur-Jésus-Christ, qu'il soutienne la faible voix qui célèbre la mort de son Fils, et qu'il prépare vos cœurs aux lamentables vérités que je dois encore vous révéler : *O Cruz, ave.*

SECONDE PARTIE.

L'heure de la Pâque avançait, dit le texte sacré ; il était temps que la victime figurée par tous les sacrifices offerts depuis l'origine de l'univers, il était temps que l'Agneau divin qui devait expier les péchés du monde, fût enfin immolé. On charge sur les épaules du véritable Isaac, le bois du sacrifice, la croix pesante sur laquelle il doit expirer. Pour accroître l'ignominie de son supplice, deux criminels lui sont associés ; et c'est sur la montagne couverte des ossements odieux des scélérats qui ont subi la peine due à leurs forfaits, c'est sur le Calvaire que le juste, qui s'est chargé de nos iniquités, va consommer la rédemption du monde. Ainsi le portaient les oracles éternels : *Ut adimplerentur scripture, Et cum sceleratis reputatus est.* (Marc., XV, 28.)

Sous ce honteux fardeau, le Christ traverse la ville de Jérusalem, au milieu des cris tumultueux d'un peuple fanatique, comme un criminel qui va finir sa coupable vie. Epuisé déjà par le tourment de la flagellation, il succombe sous le poids de sa croix. Maître de se donner des forces surnaturelles, ils s'abandonne à l'accablement de la nature. Un Cyrénéen, nommé Simon, se rencontre ; et il est contraint de porter avec Jésus l'instrument du supplice. Heureux Cyrénéen, vous frémissiez, vous frémissiez ; ah ! plutôt félicitez-vous : les fastes sacrés transmettront votre nom aux siècles futurs. Un temps arrivera où toutes les âmes vertueuses vous envieront cet opprobre glorieux, l'honneur d'avoir partagé la lassitude du Fils de Dieu, et d'avoir eu du moins cette part au supplice qui aura produit le salut de l'univers.

A travers les outrages et les imprécations de la multitude, l'Homme-Dieu voit couler quelques larmes, il entend quelques soupirs. Une troupe compatissante de femmes pieuses, touchées de ses vertus et de ses douleurs, pleurent sur un juste si digne à la fois de leur piété et de leur admiration. Femmes chrétiennes, c'est donc de la part de votre sexe que le Christ a reçu dans le cours de sa Passion, le plus de témoignages de respect et de commisération. Félicitez-vous encore aujourd'hui, félicitez-vous à jamais d'une distinction si consolante et si glorieuse pour le sexe le plus pieux comme le plus sensible.

La compassion des saintes femmes semble ranimer l'âme défaillante de Jésus au milieu de son accablement ; il fait l'effort de tourner vers elles sa tête mourante : *Tunc conversus ad illas.* Mais plus touché des maux qui menacent son ingrate patrie que des tourments qu'elle lui fait souffrir : Filles de Jérusalem, leur dit-il, ne pleurez point sur moi, pleurez sur vous-mêmes : *Nolite flere super me, sed super vos ipsas flete.* Pleurez sur vous et sur vos fils : *Flete super vos et super filios vestros.* Voici que ces jours approchent où l'on entendra ce cri lamentable : Heureuses les entrailles stériles, heureuses les mamelles qui n'ont point allaité. *Nolite flere super me.* Ne pleurez point sur moi, pleurez sur vous-mêmes et sur vos malheureux fils. *Nolite flere super me, sed super vos ipsas flete, et super filios vestros.* (Luc., XXIII, 28.)

Le Christ traîné par ses bourreaux, montait avec effort au Calvaire. Il arrive sur le sommet de la montagne, où il va être immolé. O mon Dieu, mon Dieu, quand je pense aux douleurs que souffrit alors votre humanité, mon âme se trouble, et ma chair elle-même a frémit. Mais que le sentiment de l'admiration vienne adoucir en nous le sentiment de la douleur.

O prodige de patience et de douceur, inconnu aux plus grands hommes de l'antiquité et aux plus grands saints de la première alliance, et dont l'Homme-Dieu devait donner le premier exemple à l'univers ! Pendant que les bourreaux dépouillaient le Fils de l'Homme, et qu'ils étendent son corps pâle et sanglant sur la croix, pendant qu'ils enfoncent avec effort les clous meurtriers dans ses pieds et dans ses mains, il ne sort de sa bouche aucun murmure : il n'en sort qu'une tendre prière pour ses bourreaux. Il oublie qu'il est immolé par eux, pour penser seulement qu'il est immolé pour eux-mêmes. Il recueille ce que leur cruauté lui laisse de force pour excuser leur attentat : il répétait d'une voix mourante : Mon Père, mon Père, pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font. *Dicebat : Pater, dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt.* (Ibid., 34.)

Enfin le crime des Juifs est consommé. La croix est élevée, et la victime qui va expier les iniquités du genre humain, et satisfaire à la justice divine, est exposée aux regards de la terre et des cieux. Voilà le Messie tel que Dieu l'avait montré de loin à ses prophètes. Ahimé dans la douleur, ses pieds et ses mains percés, tous ses os marqués sur sa peau, ses habits partagés, sa robe jetée au sort, sa bouche abreuvée de fiel et de vinaigre, environné de ses ennemis qui frémissaient autour de lui et qui s'assouvissent de son sang. C'est le Fils unique de Dieu qui s'est réduit à cet état pour apaiser les cieux, et pour sauver la terre. Que la terre frémit de douleur et d'étonnement : et vous-mêmes, ô cieux, quoique vous soyez accoutumés à voir de plus près les conseils divins, semez dans l'étonne-

ment et la désolation : *Obstupescite cœli super hoc, et desolamini.* (Jerem., II, 12.)

Mais que vois-je sur la terre ? Un peuple cruel qui regarde couler le sang du Christ avec une joie barbare, et qui insulte à ses douleurs ; des prêtres, des magistrats qui ne rougissent pas de joindre leurs clameurs et leurs outrages avec le plus vil peuple. Ils disent : S'il est le Fils de Dieu, qu'il descende de la croix, et nous croirons en lui. Peuple aveugle, tes prophètes n'ont-ils pas prédit que le Christ subirait la mort : *Occidetur Christus?* (Dan., IX, 26.) Et s'il descendait de la croix, leurs oracles seraient-ils accomplis ? Serait-il le Messie qu'ils avaient annoncé ? Le prodige décisif, c'est d'avoir fait des miracles pour sauver les autres, et de n'en point faire pour se sauver lui-même. Sa mort même, sa mort, voilà la dernière preuve qu'il est le Messie que tu devais attendre.

Mais dans ce jour de miséricorde, pourrions-nous oublier une circonstance si consolante pour les pécheurs. Pendant que l'un des deux criminels crucifiés à côté du Sauveur, joint ses outrages à ceux de la multitude, l'autre, touché des vertus du Messie, et gagné par sa patience et par sa douceur, implore sa clémence. Déjà le Dieu-Sauveur venait de donner un exemple de sa miséricorde, en pardonnant au chef de ses disciples qui l'avait renié trois fois, sa lâcheté et son parjure. Avant d'expirer, il veut laisser un exemple de clémence encore plus éclatant. Il veut que les prémices de son sang opèrent le salut d'un malheureux couvert de forfaits ; et au moment même où il est près d'exhaler son âme coupable, il veut apprendre à la terre que le plus grand pécheur, tant qu'il respire, et au milieu même des horreurs du trépas, peut encore obtenir grâce, par une véritable pénitence. Mais je crains d'inspirer aux pécheurs une confiance téméraire. Hélas ! combien cette pénitence est rare ! Il en est un exemple, disait à cette occasion un grand saint ; ne désespérez point, *unus est, ne desperes* ; il n'en est qu'un, tremblez : *Unus est, ne desperes* ; *solus est, ne confidas*.

Cependant quel spectacle vient s'offrir aux yeux mourants de Jésus ! Sa mère qui se traîne aux pieds de sa croix pour recueillir ses derniers soupirs ! O douleur de Marie, la plus vive que la nature ait pu jamais éprouver ! Marie qui chérit dans le Christ et son Fils et son Dieu, Marie arrosée du sang de ce Fils, les yeux fixés sur ses yeux mourants ! Mère désolée, la prophétie du pontife Siméon est donc accomplie : le glaive de la douleur a transpercé votre âme ! Fille de Jérusalem, à quoi comparerai-je votre douleur ? Elle est amère et profonde comme les eaux de la mer : *Magna est velut mare contritio tua.* (Thren., II, 13.)

Jésus voit, à côté de sa mère, ce disciple qu'il aimait. Dans un moment où son âme humaine est absorbée par les angoisses du trépas, où son âme divine est occupée du salut de l'univers, il ne peut oublier ni sa

mère, ni son ami. Il suspend pour un instant le salut de l'univers, pour leur laisser à l'un et à l'autre le gage le plus cher de sa tendresse : il donne sa mère à son ami ; il donne son ami à sa mère. Il dit à son disciple : Voilà votre mère ; il dit à sa mère : Voilà votre fils. O tendre amitié ! ô sentiment encore plus tendre de la piété filiale ! sentiments de tout temps si chers à l'humanité, combien vous devez lui être devenus plus chers encore, depuis que le Dieu-Sauveur vous a consacrés sur le Calvaire !

Le Christ mourant veut éprouver jusqu'à la fin, et dans toute son étendue, la faiblesse de l'humanité et les frayeurs de la mort. Il s'écrie : Mon père, mon père, pourquoi m'avez-vous abandonné ? Il regarde dans les prophéties ce qui lui reste à accomplir. D'une voix entrecoupée, il dit : J'ai soif, et on lui présente le vinaigre prédit par les prophéties. Enfin, après avoir fait et avoir souffert tout ce que son père a exigé de son obéissance pour le salut des hommes, l'Homme-Dieu dit : *Consummatum est* (Joan., 19, 30), tout est consommé. Maître de retenir la vie ou de la quitter, il permet à la mort de lui porter le dernier coup. Il jette un grand cri ; il adresse cette dernière parole à son père : Mon père, je remets mon âme dans vos mains. Il penche la tête, et il expire : *Et inclinato capite tradidit spiritum.* (Ibid.)

O mort du Fils de Dieu ! le plus grand événement qui soit arrivé depuis sa création, et plus grand que la création même ! L'immortel est donc mort autant qu'il a pu mourir. Enfin, l'univers qui avait paru jusqu'alors insensible aux souffrances de son auteur, enfin, l'univers se trouble et s'ébranle. Suivant la prédiction des prophètes, et contre toutes les lois de la nature, le soleil a cessé de luire au moment le plus éclatant de sa course, et la terre s'est couverte de ténèbres. Elle a tremblé jusque dans ses fondements. Des rochers se sont fendus, les morts sont sortis de leurs tombeaux : le phénomène a retenti de l'Orient à l'Occident. Dans Athènes, un sage de l'aréopage s'est écrié : Ou l'auteur de la nature souffre, ou la machine du monde se dissout : *Vel auctor naturæ patitur, vel mundi machina dissolvitur*. Rome idolâtre, qui ignore la cause surnaturelle de ce prodige, le consigne dans les fastes de son Capitole, pour servir de monument incontestable aux siècles futurs.

Mais quelle révolution plus étonnante que le bouleversement de tout l'univers matériel, s'opère à l'instant de la mort du Sauveur dans le monde moral et invisible ? *Consummatum est*, tout est donc consommé. *Consummatum est*. Quels moments que ceux qui s'écoulent maintenant ? Le jour de la vengeance est devenu le jour de la rédemption : *Dies ultionis, dies redemptionis*. La prédiction de Daniel est accomplie : Le Christ a été mis à mort, et le péché est fini, et l'iniquité est détruite, et la justice éternelle est arrivée, et les oracles divins sont

remplis ; le saint des saints a reçu l'onction.

L'enfer croyait avoir vaincu, et au moment de sa victoire, il est vaincu lui-même. En opprimant l'innocent, il a été contraint de rendre les coupables. La fatale obligation par laquelle nous lui étions livrés, est anéantie ; le Christ vient de l'attacher à sa croix. Nations de la terre, au milieu de votre deuil, applaudissez ; que les acclamations se confondent avec vos gémissements. O merveille ! s'écrie un saint philosophe, ô échange incompréhensible ! ô surprenant artifice de la justice divine ! un seul est frappé, et tous sont délivrés. Dieu frappe son Fils innocent. Le ciel est vengé, l'enfer est vaincu, l'homme est sauvé. O mort, te voilà donc engloutie dans ta propre victoire : *Absorpta est mors in victoria* ! (I Cor., XV, 54 :) La mort du Christ est ta mort : *Ero mors tua, o mors.* (Qsee, XIII, 14.)

Consummatum est, tout est donc consommé, et les prophéties vont avoir leur dernier éclaireissement. Les promesses et les menaces du ciel, si longtemps suspendues, vont donc s'accomplir. Tout est consommé : *Consummatum est*. Au moment où le Christ expirant prononce cette parole, quelle révolution se prépare dans l'univers ! O nation d'Israël, la plus ancienne et autrefois la plus respectable des nations, tu vas donc être la seule exceptée de la grâce que le ciel accorde à l'univers ! O Jérusalem, cité autrefois si chère au Seigneur, malheureuse Jérusalem, qui as versé le sang des prophètes, et qui viens de mettre le comble à tes crimes en faisant mourir ton Sauveur ! encore quelques années, et tu vas voir tomber sur toi la désolation prédite par les prophètes, et par celui même que tu viens de crucifier. Un peuple vainqueur va fondre sur toi avec l'impétuosité de l'aigle ; il renversera la cité et ton sanctuaire, et la désolation persévéra jusqu'à la fin. En vain la clémence du vainqueur voudra sauver ton temple ; la sentence est partie du ciel. Dieu a dit : Il ne restera pas pierre sur pierre. En vain un prince apostat tentera de te relever de tes ruines pour faire manquer, s'il était possible, les oracles divins. Des globes enflammés renverseront tes nouveaux fondements, et les ruines irréparables seront sur la terre un monument perpétuel de malédictions : *Occidetur Christus, et usque in finem perseverabit desolatio.* (Dan., IX, 27.)

Et que veut dire encore cet autre prodige inouï dans l'histoire du monde ? Que veut dire cette nation innombrable, éparse et errante, depuis la mort du Christ, sur toutes les contrées de la terre, sans autels, sans patrie, sans chefs, sans autorité, partout méprisée, partout persécutée, et qui du milieu de son oppression et de son opprobre, se renouvelle et se perpétue de génération en génération ? Les nations les plus puissantes et les plus illustres se sont confondues et perdues dans les nations nouvelles qui les ont subjuguées, et celle-ci subsiste toujours, et languit toujours dans l'oppression. O nation malheureuse ! comment Dieu,

à qui tu fus autrefois si chère, peut-il te traiter avec cette inexorable rigueur ? Tu ne peux comprendre ton malheur. Souviens-toi de cette parole de tes pères : Que son sang soit sur nous et sur nos fils. Dieu a exaucé ton anathème ; victime toujours renaissante du courroux céleste, tu subsisteras dans cet état de désolation jusqu'à la consommation et jusqu'à la fin : *Occidetur Christus, et usque in finem perseverabit desolatio.*

Mais tandis que l'ancien peuple est réprouvé, quelle heureuse révolution se prépare pour tous les autres peuples de l'univers ? Si, du haut du Calvaire, j'étends encore mes regards avec ces prophètes sur les temps futurs ; quels incompréhensibles événements se découvrent à mes yeux ! Je vois cet homme que Jérusalem vient de faire périr comme un vil criminel, je le vois lever son étendard au milieu des nations, et les rassembler des quatre parties de la terre autour de sa croix. Parthes, Mèdes, Elamites, Grecs, Romains, accourez de toutes parts à la nouvelle lumière. La génération qui vient de le voir mourir respire encore, et déjà il a des adorateurs dans toutes les parties de l'univers. En vain toutes les puissances se rassemblent contre le Seigneur et contre son Christ ; sans aucun secours humain, et contre tout effort humain, le règne de la croix s'établit dans tous les climats. Encore trois siècles, et la croix va soumettre tout l'univers. Le signe de l'opprobre et de la mort va décorer l'étendard des conquérants ; il va orner les diadèmes des rois. Rome, cette fière souveraine de l'univers, Rome elle-même, la superbe Rome va se soumettre à ce nouveau joug, et se glorifier de devenir le siège de l'empire de Jésus crucifié.

Mais à travers les triomphes de la croix, que vois-je ? Quels efforts de la part de l'enfer pour anéantir le mérite de la rédemption, et quel nuage plus épais encore et plus effrayant que toutes les autres tempêtes, s'élève sur le dix-huitième siècle, qui s'écoule depuis la réparation du salut des hommes ! Jusqu'à cette époque fatale, les novateurs les plus téméraires avaient respecté Jésus-Christ, et le mystère de la rédemption était resté inébranlable au milieu des secousses qui avaient ébranlé les autres vérités. Le plus cruel ennemi du christianisme, le faux prophète des Arabes, Mahomet lui-même, en contestant à Jésus-Christ sa divinité, avait voulu du moins qu'il fût révérendu comme un grand prophète. Quelle erreur plus hardie vient de sortir du fond des enfers, et ose attaquer, comme la Synagogue, la personne même de l'Homme-Dieu ?

Et jamais les Juifs ont-ils montré plus de haine contre le Christ, que les impies n'en montrent contre le christianisme ? De même que les Juifs ont traduit le Christ devant le tribunal de leurs docteurs, les impies ont traduit le christianisme devant le tribunal de leurs faux sages, comme une supersti-

tion injurieuse à la raison humaine et à l'honneur même de la divinité; ils l'ont dénoncé au tribunal de la politique, ainsi que le Christ fut dénoncé au tribunal de Pilate, et ils l'ont accusé d'usurper les droits de César, et de troubler l'ordre et le repos des empires; ils l'ont traîné au tribunal d'un monde frivole et corrompu, comme le Christ fut traîné à la cour voluptueuse du roi de Galilée, pour l'y couvrir aussi d'opprobre et de dérision; et ceux même qui ne peuvent s'empêcher de rendre hommage à la sagesse et à la sainteté de ses lois, comme Pilate rendait justice à l'innocence du Fils de l'Homme, hélas! ils l'abandonnent aussi, comme le faible magistrat romain, à la fureur des méchants. Déplorable ressemblance de la religion avec son auteur, du christianisme avec le Christ! Sauveur des hommes, le prix de votre sang va-t-il donc être anéanti pour ce peuple : *Ergo gratis Christus mortuus est, ergo evacuatum est scandalum crucis!* (Galat., V, 11.) Malheureux incrédules! faut-il qu'un aveuglement plus coupable même que celui du peuple juif, vous prive de participer avec nous à la grande rédemption! Après que le mystère de la croix a été fondé sur une autorité si ferme et si manifeste, après toutes les merveilles qui ont précédé et qui ont suivi son établissement, et qui en attestent la divinité, que vous faut-il de plus pour soumettre votre raison? Attendez-vous que le ciel fasse encore de nouveaux miracles? Après tant de prodiges, j'ose le dire avec un grand homme et un grand saint, quiconque demande encore des prodiges nouveaux pour se déterminer, est lui-même le plus inconcevable de tous les prodiges. Je me trompe, il reste encore au ciel un dernier miracle à opérer; et quel est-il? Mon Dieu, c'est un miracle de votre grâce, qui dompte l'opiniâtreté de l'incrédule, et qui le force de céder à l'évidence des miracles qui ont soumis l'univers à la croix de Jésus-Christ.

Chrétiens fidèles, qui avez eu le bonheur d'échapper jusqu'ici à la contagion de l'incrédulité, quelle doit être votre reconnaissance envers l'auteur et le consommateur de votre foi, et avec quelle vigilance vous devez conserver ce don précieux! Mais en vain vous croirez en Jésus crucifié, si vous ne pratiquez les vertus dont il vous a donné le précepte et l'exemple. Ecoutez les leçons que l'Apôtre a tirées de ce grand mystère, et apprenez en ce jour la morale divine de la croix. Apprenez que ceux qui appartiennent véritablement à Jésus-Christ ont crucifié leur chair avec ses vices et ses concupiscentes, qu'il faut souffrir et mourir avec le Christ, si nous voulons vivre et régner avec lui : voilà les conditions du pacte divin de notre rédemption : *Si commortui sumus et convivemus, si sustinebimus et conregnabimus.* (II Tim., II, 11.)

Ne suspendons pas plus longtemps les rites sacrés de cette solennité, ces cérémonies si augustes et si touchantes, et si propres à ranimer la tendresse et la ferveur de

la piété : Eglise sainte, commencez vos augustes cantiques, tirez de vos trésors le signe sacré de la rédemption des hommes. Chrétiens, préparez vos regards; l'étendard du Roi immortel va paraître, *vexilla Regis prodeunt*; le mystère de la croix va éclater, *ecce lignum crucis* : voilà le bois sacré, où le salut du monde a été attaché; voilà le signe qui a vaincu le monde, et qui vous donnera à vous-mêmes la victoire. *In hoc signo vinces.*

Tu vaincras dans ce signe, *In hoc signo vinces* : telle fut la parole qu'une voix céleste fit entendre au premier empereur chrétien, au moment où la croix lui apparut dans les airs. Je viens adresser en ce jour, de la part du ciel, la même parole au roi très-chrétien, *in hoc signo vinces*. Oui, Sire, c'est par la vertu de ce signe que vous vaincrez aussi vos ennemis. Vous n'avez point maintenant d'ennemis extérieurs à combattre; votre amour pour la paix et pour votre peuple a écarté jusqu'ici de votre royaume toutes les étincelles de guerre dont une politique ambitieuse semblerait vouloir embraser toute l'Europe : et fasse le ciel que votre sagesse puisse nous préserver de ce cruel fléau, sans compromettre la gloire de la monarchie et la dignité de votre couronne! Mais, au milieu même du calme de la paix, quels ennemis plus dangereux encore les rois ont toujours à combattre dans les passions qui les assiègent, et qui les attaquent avec encore plus de violence que tous les autres humains! Oui, c'est dans ce signe que vous vaincrez ces redoutables ennemis, c'est dans ce signe que vous vous vaincrez vous-même : *In hoc signo vinces.*

Chrétiens, accourez donc aux pieds de la croix : *Ecce lignum crucis; venite, adoremus.* Maîtres du monde, avancez à la tête de vos peuples : allez réparer les outrages des impies par la majesté de vos hommages; il est écrit : Les rois et les reines, le visage incliné vers la terre, vous adoreront et baisseront la poussière de vos pieds. Divin Messie, avec quelle consolation nous allons voir se renouveler en ce jour l'accomplissement de cette magnifique prédiction! Quel triomphe pour votre religion, quelle satisfaction pour ceux qui vous adorent, de voir le souverain de la première monarchie de l'univers et sa famille auguste aller se prosterner aux pieds de votre croix, comme leurs plus humbles sujets! *Reges et regine, vultu in terram demisso adorabunt te, et pulverem pedum tuorum lingent.* (Isai., XLIX, 23.)

Mes frères, prévenons en ce moment les supplications solennelles que l'Eglise va prononcer devant le saint autel, non-seulement pour tous les fidèles compris dans sa communion, mais pour tous les hommes qui respirent sur la terre, et pour ses plus mortels ennemis. Dans un jour où le Dieu-Sauveur a versé son sang pour tous les hommes, quel homme pourrait être exclu du zèle de l'Eglise et de sa clémence?

Prions d'abord pour tout le peuple de Dieu : *Pro omni populo sancto Dei.*

Dieu tout-puissant qui avez révélé votre gloire à toutes les nations en Jésus-Christ, soutenez les ouvrages de votre miséricorde, protégez votre peuple contre les atteintes de l'erreur et de l'impiété, et contre la licence des mœurs. Vous nous avez aimés jusqu'à nous donner votre Fils unique, jusqu'à consentir à sa mort pour nous rendre la vie; ne souffrez pas que nous perdions par nos erreurs ou par nos passions le prix de notre rédemption. Faites que tout votre peuple dispersé dans l'univers persévère dans la foi inébranlable de votre nom.

Prions encore pour ceux mêmes que le schisme, que l'hérésie, que le paganisme, que l'infidélité, ou que des erreurs plus coupables encore séparent du peuple fidèle.

Dieu tout puissant, qui ne voulez point la mort du pécheur, mais sa vie, qui n'excluez personne de votre miséricorde, exaucez nos prières pour toutes les nations malheureuses qui languissent dans l'erreur et dans l'aveuglement; et pour le peuple, même, pour le peuple perfide qui a versé le sang de votre Fils; exaucez nos vœux pour des hommes qui sembleraient plus indignes encore de votre clémence, pour des hommes nés au sein de votre Eglise, et qui n'ont pas craint de renoncer à votre divine adoption, et de renoueler autant qu'il est en eux la perfidie des Juifs contre le Dieu-Sauveur. Nous vous adressons pour eux la même prière que votre Fils mourant vous adressait pour ses bourreaux : *Dimitte illis; non enim sciunt quid faciunt.* (Luc., XXIII, 34.) Pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font. Aveuglés par un fol enthousiasme, hélas! ils ne veulent pas voir que c'est vous qu'ils outragent; ayez pitié de leur aveuglement; montrez-leur que le Christ est votre Fils, et l'impie le plus déterminé va tomber au pied de sa croix : *Dimitte illis; non enim sciunt quid faciunt.*

Enfin, prions pour nous-mêmes, pour notre patrie, pour le royaume très-chrétien.

O Dieu qui exercez sur tous les royaumes de la terre une puissance éternelle, jetez un regard de bonté sur l'empire des Français : *Respice ad Francorum benignus imperium;* sur un empire qui se distingue toujours par son zèle pour la gloire de votre Christ, et qui a mérité entre tous les royaumes du monde le titre de très-chrétien. Que les impiétés du siècle présent n'éloignent point de nous votre miséricorde : *Impietatibus nostris tu propitiaberis.* (Ps. LXIV, 4.) Voyez les âmes vertueuses, les âmes saintes qui respirent encore parmi nous, au milieu de la dégradation des mœurs, abrégez ces jours de vertige et d'erreur.

Enfin prions, et que chacun redouble ici la ferveur de ses vœux pour l'objet qui doit

être le plus cher à la nation; prions pour la personne sacrée de notre roi.

Dieu tout-puissant qui donnez le salut aux rois, *qui das salutem regibus* (Psalm. CXLIII, 10) laissez tomber un regard favorable sur le fils de saint Louis; faites que ce jour de miséricorde soit pour lui un jour de salut. Au moment où il va humilier son front auguste aux pieds de la croix, à l'instant où il appliquera ses lèvres sur le bois sacré teint du sang de Jésus-Christ, faites que le mérite de ce sang divin jaillisse jusqu'au fond de son âme, et qu'il la pénètre de votre grâce; faites que le salut du prince opéré en ce jour aux pieds de la croix du Dieu sauveur devienne le salut du peuple.

Et pour terminer nos vœux comme l'Eglise termine ses supplications en ces jours de deuil, nous vous demandons toutes ces grâces, et surtout la dernière, par Notre-Seigneur Jésus-Christ qui n'a pas craint de se livrer pour nous entre les mains des méchants, et de subir le tourment de la croix. *Qui non dubitavit,* etc.

SERMON X.

SUR LE LUXE.

Qui mollibus vestiuntur, in domibus regum sunt. (Matth., XI, 8.)

Ceux qui sont vêtus mollement, habitent dans la maison des rois.

C'est donc dans la maison des rois que le luxe semble avoir fixé dans tous les temps le centre de ses ravages, et d'où il répand ses dangereuses influences sur tous les ordres et toutes les parties de l'Etat : *Qui mollibus vestiuntur, in domibus regum sunt*; et c'est au faite de la gloire, au milieu de toute sa pompe, que j'ose l'attaquer aujourd'hui sous les auspices de l'Evangile.

Mais viens-je m'élever à la face du trône contre la magnificence qui l'environne, et voulons-nous réduire toutes les conditions humaines à l'austère simplicité du saint précurseur? Plût à Dieu que tous les hommes pussent imiter Jean-Baptiste, et ne connaître comme lui d'autre décoration que la vertu! Mais cette perfection est trop sublime, et notre Dieu daigne se proportionner à la faiblesse de ses créatures.

Nous savons donc, chrétiens, et, avant de commencer, nous devons en faire ici l'aveu solennel; nous savons que, si Dieu défend l'ostentation, il veut, pour me servir d'une expression consacrée par l'Eglise, que la pompe et la dignité du palais fassent éclater aux yeux de tous la splendeur de la majesté royale. Aussi l'Esprit-Saint n'a-t-il pas dédaigné de nous raconter lui-même la magnificence de Salomon : nous savons encore que Dieu permet aux différentes conditions qui partagent les sociétés humaines, un appareil proportionné à leur fortune et à leur élévation; et dans les temps apostoliques, dans ce siècle si pur et si austère, où la voix de Jésus-Christ semblait retentir encore aux oreilles des fidèles, déjà ne voyait-on pas au milieu de leurs

saintes assemblées, suivant le témoignage d'un apôtre, des hommes revêtus d'une robe éclatante et décorés d'un anneau d'or? En vains hérétiques qui voulaient séduire le vulgaire par l'austérité de leur morale, osèrent condamner autrefois comme un crime toute espèce de décoration : saint Jérôme lui-même, l'austère Jérôme ne put s'empêcher de s'élever contre cet excès de rigueur : un ancien philosophe écrivait autrefois sur une table d'or contre le luxe et les richesses, et Jérôme, couvert d'un cilice, au fond d'une sombre caverne, écrivait sur son rocher en faveur de la modeste magnificence que l'Eglise permet à ses enfants : car voilà, chrétiens, le véritable esprit de l'apostolat, de réserver les rigueurs pour soi-même.

Mais, hélas ! combien l'orgueil et la sensualité des hommes ont-ils abusé de cette sage condescendance ? l'orgueil, par les excès du faste ; la sensualité, par les excès de la mollesse. Opposons à ces anciens abus les règles saintes de notre divine morale : 1° les règles de la modestie aux excès du faste et de l'ostentation ; 2° les règles de la tempérance aux excès de la mollesse et de la volupté. Tels sont les deux objets qui vont partager ce discours.

Implorons les lumières de l'Esprit-Saint par l'intercession de la plus grande et de la plus modeste des créatures.

PREMIÈRE PARTIE.

Notre sainte morale, qui daigne condescendre à la faiblesse des hommes, veut donc bien leur permettre un appareil extérieur conforme à la différence des fortunes et à celle des conditions, et toujours subordonnée aux lois immuables de l'Evangile ; mais combien, mes frères, est-on éloigné de cette sage proportion, soit pour les conditions, soit pour les fortunes, soit pour les règles de la modestie et de la modération ; et connaît-on maintenant d'autre loi que les caprices de la vanité ?

Et premièrement, Messieurs, quelle confusion dans toutes les conditions ! Accoutumés à l'éclat qui environne le trône, les grands veulent imiter la magnificence du souverain ; les citoyens médiocres veulent égaler les grands ; les petits veulent égaler les citoyens médiocres, et par cette dangereuse gradation, l'impulsion du luxe se communique depuis le plus haut rang jusqu'aux dernières classes du peuple. Jetons aussi un coup d'œil sur ces rendez-vous publics, où une multitude insensée va étaler son faste les jours que l'Eglise avait consacrés au Seigneur, et qui ne semblent plus maintenant consacrés qu'au luxe et à l'oisiveté. Comment y distinguer l'artisan du citoyen, le citoyen du courtisan, le courtisan du prince, la femme du premier rang d'avec l'épouse superbe, ou même, nous rougissons de le dire, d'avec la vile prostituée de quelque riche nouveau ? Ainsi l'appareil extérieur que l'on n'avait

permis que pour distinguer les conditions, ne sert plus qu'à les confondre.

Le peuple voit la magnificence des riches et des grands, et il croit qu'elle ne lui est pas plus interdite par la loi du Seigneur. O peuple ! détrompez-vous ; car ne sommes-nous pas redevables à toutes les conditions de notre ministère, depuis la majesté du prince jusqu'au dernier serviteur de sa maison ? Peuple, détrompez-vous donc. Plus magnifiques que vous, les grands peuvent être plus modestes. Ne nous soupçonnez pas d'une coupable acception de personnes. Ah ! si un ministre de Jésus-Christ pouvait cesser d'être impartial, ne serait-ce pas en votre faveur ? Voulez-vous mériter les égards et la vénération que la religion (et même l'humanité) nous prescrit envers votre état ; conservez-en la respectable, la touchante simplicité. Un pontife, dont le mérite avait percé l'obscurité de son origine, venait d'être élevé sur le premier trône de l'Eglise. Il voit sa mère s'avancer vers lui, avec la magnificence que semblait autoriser la nouvelle dignité de son fils ; le modeste pontife se fait la violence de ne pas la reconnaître ; elle reparait devant lui, avec la simplicité de son premier état ; alors il reconnaît sa mère, et du haut de son trône s'élance entre ses bras.

Mais la Providence a donné à des hommes vulgaires une fortune supérieure à leur condition ; ils ont amassé des richesses par un commerce que je veux croire légitime : ou il a plu à un homme puissant, par un de ces caprices qu'on ne peut définir, il lui a plu de les élever, et à sa voix ils sont sortis du néant ; ou bien ils se sont enrichis dans quelques-uns de ces emplois si suspects et si dangereux, dans l'administration des affaires publiques ; mais convient-il, je ne dis pas seulement selon les principes de l'humilité évangélique, mais selon même les règles de la bienséance humaine ; convient-il à des hommes, dont on a vu les pères, ou peut-être qu'on a vus eux-mêmes ramper dans les rangs les plus obscurs, de vouloir effacer par leur faste les conditions les plus anciennes et les plus vénérables ?

J'ai vu, dit un prophète, j'ai vu des esclaves montés sur de superbes coursiers, et des grands marcher à terre comme des esclaves ; et nous, mes frères, dans nos nouvelles mœurs, quel spectacle avons-nous tous les jours sous les yeux ? Nous voyons des hommes sortis tout à coup de la poussière, nous éblouir, nous étourdir par l'éclat et le fracas de leur faste, pendant que des hommes respectables par leur naissance, et plus encore par leurs services, ou que leurs tristes veuves, que leurs pauvres orphelins, traînent une vie obscure et misérable : *Vidi servos in equis, et principes ambulare super terram, quasi servos.* (Eccle., X, 7.)

Quel est donc le but de cette folle magnificence ? Voyez, chrétiens, comme le Très-Haut se joue de leur orgueil, et comme il tourne

tous les efforts de leur vanité contre elle-même. Ils veulent se faire admirer, se faire respecter ; et les grands qu'ils veulent égaler, leurs égaux qu'ils veulent surpasser, leurs inférieurs dont ils bravent la médiocrité, le peuple à la misère duquel ils insultent, tout se ligue contre eux par un murmure unanime. Combien de satires sur la bassesse de leur origine, sur la médiocrité de leur esprit, sur leurs désordres et leurs folles prodigalités, sur leurs injustices, sur celles de leurs pères, sur cent autres défauts et cent autres désavantages qu'on leur eût pardonnés, ou qu'on ignorerait peut-être encore, si leur faste n'eût pas servi de flambeau pour les éclairer ?

Mais quel emploi feront-ils de leurs richesses, disent ces hommes qui comptent pour rien les règles de l'Evangile et l'intérêt des mœurs ? Ne vaut-il pas mieux encore qu'il les prodiguent, que de les tenir renfermées dans leurs trésors ? Le luxe ; voilà donc maintenant le seul canal pour faire circuler les richesses. J'imagine entendre ces nouveaux riches se dire à eux-mêmes, comme celui dont Jésus-Christ parle dans l'Evangile : Que faire de mes biens ? Rien ne manque à mes plaisirs ; j'abattraï mes édifices ; j'en rebâtirai de nouveaux ; et ils peuvent être embarrassés de l'emploi de leurs biens dans ces temps malheureux, eux surtout à qui l'on connaît tant de pauvres parents, de pauvres alliés, de pauvres amis qui languissent dans la misère au fond de leur province. S'il y avait ici quelques-uns de ces nouveaux riches, je leur dirais : O vous qui ne savez où prodiguer vos trésors, pensez donc à ces hommes issus des mêmes pères que vous, et qui n'ont pas peut-être de quoi subvenir à leurs plus pressants besoins. L'or brille sur vos vêtements, et vos pauvres parents ont à peine de quoi se couvrir : vous habitez des palais, et leur chaumière est ouverte aux injures de l'air ; vous vous faites traîner sur des chars si brillants, et ils n'ont pas peut-être de charrues pour cultiver le champ de vos pères communs. Mes frères, nous en sommes d'autant plus émus, que nous en avons été souvent les témoins. Nous ne vous parlons point de leur misère pour vous humilier ; il ne faut point rougir de leur indigence, il faut rougir de ne pas la soulager ; ou, si vos parents sont plus heureux, n'avez-vous pas encore d'autres frères selon l'humanité même, comme selon Jésus-Christ ? Voyez cette innombrable multitude de misérables qui gémissent autour de vous ; voyez tant de pieux établissements près de succomber sous la misère des temps. Voilà où vous devez répandre vos richesses. Dieu, qui interdit à votre condition la magnificence des grands, vous laisse le plus doux et le plus noble usage de l'opulence, la gloire et le plaisir de soulager les misérables. Oh ! mes frères, au lieu de sacrifier vos biens à un vain faste qui ne fait que soulever contre vous l'indignation de Dieu et des hommes, répandez des aumô-

nes et des bienfaits, et principalement sur les malheureux que les droits du sang ou d'une ancienne amitié doivent vous rendre plus chers : le public le plus envieux ne pourra s'empêcher d'applaudir à votre prospérité, et vous mériterez que le Seigneur joigne aux bénédictions des pauvres que vous aurez soulagés, ses éternelles bénédictions.

Mais l'appareil extérieur que Dieu permet aux hommes, ne doit pas seulement être proportionné à la condition, il doit l'être encore à la fortune. Vous pourriez croire, chrétiens, que cette question appartiendrait plutôt à la prudence humaine qu'à celle de l'Evangile ; mais telle est la loi de notre Dieu, tel est l'ordre de sa providence, que les biens qu'il a distribués aux hommes, soient employés à leurs véritables besoins ; Dieu ne veut pas que, par des dépenses supérieures à vos forces, vous vous exposiez à renverser vos fortunes et les espérances de votre postérité, à retenir le salaire de l'artisan, et à frustrer des créanciers légitimes ; et comment un Dieu aussi juste, aussi compatissant que le nôtre pourrait-il voir avec indifférence un abus qui entraîne après lui tant d'infortunes et d'iniquités ?

On ne cesse de se plaindre de la misère des temps : on entend retentir de toutes parts ces tristes paroles : Que le siècle est dur, que l'argent est rare, que les impôts sont accablants : et l'on peut accorder tant de misère avec tant de faste. Quelle est la principale origine de cette misère ? N'est-ce pas ce faste lui-même, qui prodigue en agréments superflus ce qui était destiné à des besoins véritables ? Telle est donc la folle vanité de la nation et du siècle, de tout sacrifier à l'ostentation. A juger de l'opulence et de la félicité du peuple qui habite la cour ou la capitale par l'extérieur qui l'environne, quel peuple plus heureux ? Mais si nous pouvions manifester la misère qui est cachée sous cette magnificence ; hélas ! combien de malheureux se privent du nécessaire pour fournir à ce vain éclat ? Combien de familles imprudentes, dont toute la fortune est appuyée sur un commerce qui peut tomber, sur une vogue qui peut s'évanouir, sur la faveur d'un grand qui peut périr ou les abandonner ; au lieu de se ménager des ressources pour un temps malheureux, elles consomment tout le fruit de leurs travaux en un vain superflu. Peuple imprudent ! je gémiss d'avance à la vue des malheurs que vous vous préparez : notre ministère, triste confident des infortunes secrètes, nous en fait voir des exemples trop fréquents. Combien languissent aujourd'hui dans la pauvreté, comme le prodigue de la parabole, et qui furent aussi brillants que vous ! Que leur reste-t-il de leur folle magnificence ? L'amer souvenir de leur bonheur passé, qui leur rend leur malheur présent encore plus cruel ; des remords cuisants, des regrets inutiles d'avoir épuisé par un faste insensé toutes les ressources de leur vieillesse.

Et vous aussi, riches du siècle, qui croyez votre fortune supérieure à cette révolution, prenez-y garde vous-mêmes; le luxe est un gouffre où se sont englouties des fortunes plus grandes encore; nous pourrions vous en citer des exemples fameux, des exemples récents, si la charité ne nous ordonnait de respecter les malheureux, quelle que soit l'origine de leur malheur. Ils croyaient, ces insensés, que leurs trésors étaient inépuisables, et ils ont trouvé la fin de leurs trésors; leur arrogance, suivant l'expression du prophète, a surpassé leurs forces: *Arrogantia plusquam fortitudo*. (Isai., XVI, 6.) Ils ont eu l'humiliation et la douleur de voir dépouiller leurs palais, de voir aliéner leurs domaines, et d'être réduits à une subsistance précaire. Ne croirait-on pas voir l'accomplissement de cette menace du Seigneur: Je frapperai la maison d'hiver avec la maison d'été, *percutiam domum hiemalem cum domo æstiva* (Amos, III, 15); et je disperserai les enfants de la maison de volupté, et *disperdam habitatores de domo voluptatis*? (Amos, I, 5.)

Mais ce qui doit bien plus encore effrayer des chrétiens que les plus tristes infortunes, regardez, mes frères, les injustices que le luxe entraîne après lui, et comme la passion d'acquiescer des richesses pour soutenir une folle dépense corrompt tous les ordres d'un Etat. Il n'est plus question que d'être riche, et l'intérêt devient l'unique principe de l'émulation. Combien d'indignes artifices! Faut-il que cet abus ait pu pénétrer jusqu'aux conditions dont l'honneur avait toujours été l'inviolable attribut, et qu'il y corrompe quelquefois les âmes les plus pures et les plus généreuses? Faut-il que de lâches stratagèmes, qui auraient déshonoré devant vos yeux l'homme le plus vulgaire, ne fassent pas rougir maintenant les conditions les plus illustres?

Vous qui avez conservé les sentiments d'honneur qui animaient vos aïeux, vous gémissiez avec nous de cette dégradation; mais êtes-vous vous-mêmes exempts de toute injustice? En effet, Messieurs, quoi de plus commun que de rencontrer des âmes honnêtes, et même des âmes pieuses, qui n'ont aucun remords d'accumuler dettes sur dettes, d'engager des domaines déjà épuisés, ou même d'abuser quelquefois de leur crédit pour étouffer les justes plaintes d'un créancier légitime? En vain la loi du Seigneur, et l'équité même naturelle, leur dit de ne pas retenir le salaire de celui qui a travaillé pour eux; ils ont l'intention et l'espérance de s'acquitter un jour, et il n'en faut pas davantage pour rassurer leur honneur, et même leur conscience. Vous dites à ces créanciers malheureux, comme le débiteur de la parabole: *Patientiam habe, omnia reddam tibi* (Math., XVIII, 26); mais cette espérance leur suffit-elle pour soutenir leur commerce, pour faire subsister leurs familles? Retenus par le respect de votre rang, ou par la crainte de votre

autorité, ils viennent solliciter ce que vous leur devez avec la même timidité qu'ils pourraient solliciter des grâces. Ils languissent vainement aux portes de votre palais: vous leur êtes devenus invisibles. Cependant le faste, le jeu, ou des dépenses peut-être encore plus coupables continuent toujours avec la même profusion. On se ferait un crime de ne pas acquitter sans délai ce qu'il a plu au monde de nommer une dette d'honneur; c'est-à-dire, de ne pas payer à quelqu'un souvent plus opulent que soi une dette dont le hasard du jeu, ou peut-être dont la mauvaise foi aura décidé; et vous pourriez retenir sans aucuns remords à de pauvres artisans, à de pauvres serviteurs, qui vous ont sacrifié leur liberté, leur industrie, leurs travaux, leurs veilles, un salaire gagné à la sueur de leur front. O le bizarre honneur qui tient la place de la justice et de la charité!

Etes-vous sûrs d'ailleurs de pouvoir satisfaire à tous vos engagements? Une partie de votre fortune ne consiste-t-elle pas en des avantages passagers qui périront avec vous? Vos pères n'ont-ils pas pris la précaution d'assurer à votre postérité leur héritage, pour le sauver de vos prodigalités? N'êtes-vous pas exposés à mourir insolvable envers la terre comme envers le ciel? Vous vous flattez que de nouveaux héritages, que de nouvelles dignités, que de nouveaux bienfaits du prince vous mettront en état de dédommager ces créanciers malheureux; mais vos espérances sont-elles aussi considérables, aussi certaines, aussi prochaines que votre ambition voudrait vous le persuader; ou même ne trouverez-vous pas peut-être le secret funeste de consumer tous les avantages que vous espérez, avant même de les posséder?

Ne dites point, Messieurs, que votre patrimoine est capable d'en répondre; ce dépôt que Dieu vous a confié est-il donc à vous seuls? n'est-il pas aussi à votre postérité? Vous auriez horreur de dissiper les biens d'un faible pupille dont la loi vous aurait confié la protection, et vous pourriez être plus cruel envers vos propres enfants qu'envers le fils d'un étranger. Pères barbares! où est donc le sentiment sacré de l'amour paternel? et quel sort préparez-vous à cette postérité malheureuse? Songez à tant de maisons autrefois si brillantes, et qui n'ont plus maintenant de leur fortune passée que des titres et des trophées stériles. Ah! si leurs pères eussent vécu avec la noble simplicité que la religion leur avait prescrite, verrait-on maintenant leurs tristes rejetons ramper dans l'indigence et l'obscurité, au milieu des débris de la magnificence de leurs fastueux ancêtres? Construisez donc sur les ruines de votre fortune de superbes édifices, décorez-les des plus riches ornements, étalez un cortège encore plus fastueux, pour qu'un fatal décret enlève à vos enfants vos dépouilles, et partage entre les mains de vos avides créanciers ce qui aura échappé aux formalités d'une justice plus avide en-

core. Ainsi, Dieu juste, vous punissez dès ce siècle présent, des prodiges qui ne seraient pas assez effrayés des punitions du siècle à venir.

Telles sont, chrétiens, les différentes limites que la fortune et la condition prescrivent à la décoration des différents états. Mais ceux dont l'opulence égale la grandeur seraient-ils au-dessus de toutes les lois? Mes frères, ne craignez point que par une lâche condescendance nous les trahissions avec plus d'indulgence que les autres : nous osons dire comme l'Apôtre : *Non fuimus in vobis in sermone adulationis* (1 Thess., II, 5); Dieu nous en est témoin, *Deus testis est* (Ibid.) : et vous aussi, mes frères, vous devez voir si jusqu'ici nous avons flatté l'orgueil et les passions : outre les lois qui se proportionnent à la différence des états, je dois donc exposer encore ces lois absolues, ces lois inflexibles qui obligent tous les hommes, les conditions les plus riches et les plus éminentes, comme le plus humble et le plus pauvre vulgaire.

Il faut, Messieurs, et nous en avons déjà fait l'aveu, il faut aux dignités un appareil qui les fasse respecter ; mais pour soutenir son rang, faut-il effacer l'éclat de la pourpre et du diadème? faut-il élever des édifices qui le disputent de magnificence avec les temples ou avec la maison du roi? faut-il traîner à sa suite ou faire languir dans le vestibule des palais cette foule oisive de serviteurs? faut-il introduire dans les armées le faste et la pompe des cours? faut-il, pour promener son oisiveté, des chars plus brillants que ceux des anciens vainqueurs?

O quelle est la folie des hommes d'attacher tant de gloire à ce faux éclat! et à quoi peut-on mieux appliquer cette exclamation du Sage : Vanité des vanités, *Vanitas vanitatum?* (Eccl., 1, 2.) Mais celui qui se croit plus de mérite avec un extérieur plus éclatant, n'y semblerait-il pas autorisé par la stupide admiration de ceux qui l'environnent? Peuple assez aveugle, monde assez frivole pour vous laisser éblouir par cette illusion, ainsi donc vous entretenez le fol orgueil des riches ; ainsi vous les accoutumez à substituer l'éclat d'un vain faste, à la gloire qu'ils n'ont pas le courage d'acquiescer. Ecartons cette décoration ; pénétrons avec un prophète jusqu'à l'intérieur de l'idole : Voilà, dit-il, qu'elle est couverte d'or et d'argent : *Ecce iste coopertus est auro et argento* (Habac., II, 19), et il ne s'est pas trouvé d'âme dans ses entrailles ; *Et omnis spiritus non est in visceribus ejus*. (Ibid.)

Ne croyez pas cependant, Messieurs, que ce préjugé soit si général ; le plus grand nombre des hommes est assez éclairé pour mieux apprécier la véritable gloire. Ah! si l'on savait combien une noble simplicité rend cher et respectable! Et qu'est-il besoin de cet éclat? Celui d'un grand nom, soutenu d'un appareil honnête, suffit pour assurer nos hommages. Que les vertus soient le cortège de la grandeur ; que nous comptions à sa suite, non le nombre des

serviteurs, mais celui des bonnes actions : alors, comme il a été dit d'un grand capitaine, chacun de nous vous mettra dans son esprit sur un char de triomphe ; et plus vous serez simples, plus vous serez vénérables.

On craint d'être soupçonné d'une économie indigne de son rang, et ce préjugé alarme la générosité : peut-être que quelques-uns, modestes par caractère, ne sont fastueux que pour éviter cet injurieux soupçon. Sans doute, Messieurs, que l'avarice est encore plus indigne d'un grand que la prodigalité ; mais quel reproche est à craindre, si l'on fait de ses biens l'usage que Dieu prescrit, si à la vaine magnificence du faste on substitue la véritable magnificence, celle des bienfaits? On dira : Ce grand ne consume point ses revenus à entretenir une table fastueuse, mais voyez tous les pauvres et les infortunés qui vivent de ses largesses ; ses diamants ne décorent plus ce front respectable, mais dans un temps de calamité cette inutile magnificence a été sacrifiée au soulagement des pauvres ; ce guerrier vit avec une austère simplicité, mais ses épargnes sont au profit de ses amis indigents et de ses pauvres soldats ; ce pontife, ce pasteur a la simplicité d'un apôtre, mais il en a aussi la charité : voyez les aumônes et les dons qu'il répand sur son peuple, les pieux établissements qu'il soutient, les veuves et les orphelins qui subsistent de ses largesses ; ce seigneur n'a point de parcs et de palais immenses, mais voyez les chaumières qu'il a relevées, et le champ du pauvre qu'il a rendu fertile ; il ne célèbre point les événements heureux par ces pompes fragiles, images trop naturelles des fragiles prospérités du siècle, il les célèbre par des aumônes et des largesses plus abondantes, et son bonheur semble s'accroître du bonheur qu'il répand autour de lui : il n'entretient point une troupe ruineuse de chanteurs et d'histrions ; les bénédictions des malheureux qu'il soulage, voilà ses concerts les plus mélodieux, et les scènes les plus délicieuses pour son cœur ; il n'a point substitué à la vénérable antiquité de la maison de ses pères l'élégance moderne, il a décoré la maison du Seigneur ; il s'est adressé à lui-même ces paroles d'un prophète : *Tu pourrais habiter dans un palais magnifique, pendant que ton Dieu n'aurait qu'un temple ruiné!* (Agg., I, 4.) Quand il paraît dans les campagnes, un peuple timide ne vient point admirer en tremblant sa magnificence ; il est environné d'un peuple reconnaissant, qui s'empresse de faire éclater autour de lui les démonstrations naïves de son amour. Ah! Messieurs, que vous entendez mal l'intérêt de votre gloire! Demandez donc au public ceux qu'il admire et qu'il respecte davantage, ou les plus fastueux, ou les plus généreux. A Dieu ne plaise, chrétiens, que nous voulions substituer au faste du luxe le faste de la bienfaisance : non, mes frères, non ; la trompette ne doit point sonner devant la générosité des chrétiens ; notre gauche devrait même ignorer les dons

que notre droite répand. Si vous ne pouviez résister aux impressions de l'amour-propre, celui qui serait utile aux misérables, serait sans doute le moins coupable devant le Seigneur. O chrétiens, proposez-vous le seul motif qui soit digne de votre divine vocation : *Cherchez d'abord le royaume de Dieu*, nous dit Jésus-Christ, *et le reste vous sera donné par surcroît* (*Matth.*, VI, 33); vous aurez devant les hommes l'honneur de la modestie et de la générosité, sans en perdre le mérite aux yeux de l'Eternel.

Non-seulement notre Dieu interdit à toutes les conditions les excès du faste, il veut encore que le modeste éclat qu'il permet, soit moins un agrément qu'une servitude; il veut, Messieurs, que dans le secret d'une vie privée, vous gémissiez devant lui d'une gloire importune, et que vous expiez alors, par une austère simplicité, les impressions de vanité que ce dangereux appareil a pu laisser sur votre cœur. Dites alors au Seigneur, comme l'épouse d'Assuérus : Mon Dieu, vous savez la nécessité qui m'oblige à souffrir autour de moi la pompe qui m'environne : *Tu scis, Domine, necessitatem meam* (*Esther*, XIV, 16); vous savez qu'au milieu de ma gloire, je n'eus jamais de joie que dans vous : *Tu sis quia non latata sit ancilla tua, nisi in te, Domine*. (*Ibid.*, 18.) Mais, hélas ! la plupart ne suspendent alors leur faste et leur ostentation, que pour se livrer à un autre genre de luxe plus dangereux encore et plus coupable, au luxe de mollesse et de volupté : c'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Tel est le dangereux préjugé de la plupart des hommes, non-seulement de ceux qui ont osé secouer le joug de la morale de Jésus-Christ, mais de ceux même qui se flattent d'y être encore fidèles; ils ne veulent reconnaître d'autres excès coupables que ceux de l'intempérance. Avouons, à l'honneur de notre siècle, que la politesse de nos mœurs, qui semble s'être perfectionnée même au milieu de leur dépravation, a relégué ces excès chez le vulgaire le plus grossier; mais la mollesse, qui a succédé parmi nous à l'intempérance, pour être moins révoltante aux yeux des hommes, est-elle innocente devant Dieu? chrétiens, dont la conscience repose tranquillement au sein des délices, il faut vous manifester le danger de votre état; appréciez combien il est coupable en lui-même, combien il est funeste dans ses effets : eh ! puissiez-vous sortir enfin de cette fatale sécurité !

Nous pourrions vous produire ici, chrétiens, une foule d'autorités tirées de nos saintes lois; et peut-on ouvrir l'Evangile d'un Dieu crucifié, sans y trouver quelque anathème contre la mollesse? Nous voulons nous borner aujourd'hui à cette seule parabole : *Il était un riche*, dit le Fils de Dieu, *qui était vêtu de pourpre et de lin, et qui vivait tous les jours splendidement : ce riche mourut, et il fut enseveli dans l'enfer. Du*

milieu des tourments il aperçoit Abraham; il lui crie : Mon père, ayez pitié de moi. Abraham lui répond : Souviens-toi, mon fils, que tu as reçu tes biens pendant ta vie. (*Luc.*, XVI, 19 et seq.) Et quels sont, remarque un éloquent interprète de cette parabole, quels sont donc les crimes de ce malheureux riche? Etait-ce un homme livré aux excès de l'intempérance et de la dissolution? Nous serions téméraires de lui attribuer des désordres dont Jésus-Christ l'absout par son silence; il possédait de grands biens, *erat dives*; il en goûtait les douceurs, *epulabatur quotidie splendide* : voilà tout son crime. Abraham ne cherche point ailleurs le sujet de sa condamnation; il lui dit seulement : Souviens-toi, mon fils, que tu as reçu tes biens pendant ta vie : *Fili, recordare quod recepisti bona in vita tua*. Riches de notre siècle, comparez votre vie avec celle de ce malheureux riche, et tirez-en vous-mêmes la terrible conséquence.

Et dans quel siècle, dans quelle nation les raffinements de la mollesse ont-ils monté à un plus haut degré? O simplicité des premiers hommes, des Abraham, des Jacob, qu'êtes-vous devenue? Une nourriture saine et frugale, les fruits de leur champ, la chair et le lait de leurs troupeaux suffisaient à ces hommes simples et vertueux; aujourd'hui il faut rassembler à grands frais tout ce que la terre, les airs, les mers, les forêts produisent de plus rare et de plus délicieux; la fécondité de nos climats ne suffit pas encore, il faut aller chercher à travers les mers, les productions des régions les plus reculées, et mettre à contribution toute la nature avec tout l'univers.

Autrefois l'on pensait que le Créateur avait donné aux riches, ainsi qu'au peuple, des mains pour agir et des pieds pour marcher, comme il leur a donné des yeux pour voir et des oreilles pour entendre; aujourd'hui est-on en état de se procurer des secours étrangers; on n'agit plus que par des mains étrangères, on craindrait de toucher la terre de ses pas; et souvent les riches daignent-ils faire l'effort de penser à eux-mêmes? il leur faut des esprits mercenaires, pareils à ces prêtres des idoles, cachés dans l'intérieur de leurs vains simulacres, et qui donnaient à leurs dieux la parole et le mouvement.

Autrefois le même foyer réunissait autour de lui la plus nombreuse famille; mais cette réunion, si conforme au vœu de la nature et de la charité, si propre à entretenir une tendre concorde, et dont l'idée seule excitait un si doux transport dans l'âme du Roi-Propète : O qu'il est bon, s'écriait-il, qu'il est agréable de voir les frères habiter ensemble ! *Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum !* (*Ps.* CXXXII, 1.) Cette réunion fatiguerait trop notre délicatesse, il faut, jusque parmi les familles les plus vulgaires, il faut que la même habitation contienne une multitude d'habitations séparées, qui isolent les cœurs comme les personnes, qui rendent le fils étranger au

père, le frère au frère, l'épouse même à l'époux.

Le luxe de la ville ne suffit pas à la sensualité ; il faut aller chercher encore dans les campagnes un nouveau genre de délices : si l'on s'y retirait pour y contempler la Providence divine dans les productions de la nature ; pour y oublier le faste et le tumulte des villes, dans le repos et la simplicité de la vie champêtre ; pour s'y rappeler par sa propre expérience, le bonheur et l'innocence de la vie des anciens patriarches ; pour y consoler, pour y encourager par sa présence et par ses bienfaits, leurs pauvres et laborieux habitants, la morale la plus austère applaudirait à ce vertueux repos : mais n'y enchérit-on pas plutôt sur le luxe et la mollesse des cités ?

Que dirai-je encore de tant d'autres raffinements de la mollesse, de tant de puérides, précautions contre les plus légères intempéries ? Que dirai-je de cet air de volupté qui semble s'exhaler de tout ce qui vous environne ? Mais prenons garde de profaner par de vils détails, la majesté de la parole sainte.

Se peut-il que cette honteuse mollesse se soit introduite jusque dans les états les plus incompatibles avec elle, soit par la noblesse, soit par la sainteté de leurs fonctions ? Dans l'état militaire, dont une mâle frugalité devrait nourrir le courage, quel monstrueux assemblage de faiblesse et d'héroïsme ! Les délices de la noblesse au milieu des horreurs de la guerre ; la valeur des plus belles années de David avec les mœurs efféminées des dernières années de Salomon ; et dans notre état même, prêtres du Seigneur, car ne nous traitons pas avec moins de sévérité que les autres, dans cet état saint, qui devrait être une prédication continuelle d'austérité et de pénitence, n'avons-nous pas quelquefois la douleur de voir des pontifes, des prêtres, des solitaires languir à l'ombre de la croix dans une voluptueuse indolence ? C'en est assez, peut-être même en est-ce trop sur un abus toujours exagéré, et contre lequel la malignité publique n'est que trop éloquente.

Mais combien la mollesse devient-elle plus coupable dans ces temps malheureux ! Comment les riches peuvent-ils goûter en paix les délices de la volupté au milieu de la misère publique ? Hélas, ils ne sont occupés que d'eux-mêmes et de leurs plaisirs ; en même temps que le luxe amollit leur âme, il endurecit leur cœur, et plus ils sont sensuels, plus ils sont insensibles. La volupté a banni de leur cœur la miséricorde. *Malheur à vous*, dit le Seigneur par son prophète : *malheur à vous, riches, grands, chefs des peuples, qui reposez dans des lits voluptueux, qui chantez au son des instruments, qui ne refusez à vos sens aucune volupté, et qui ne prenez aucune part aux détresses de la tribu de Joseph !* (Amos VI, 1-6.) Hélas ! mes frères, la plus nombreuse de nos tribus, le pauvre peuple gémit dans une affreuse misère, et vous reposez tranquillement au sein

des plaisirs. *Je vengerai*, dit le Seigneur, *cette tribu malheureuse.* (Ibid.)

Mon Dieu, vengez les pauvres, mais sans perdre les riches ; rétablissez au milieu de nous l'esprit de mortification et de pénitence, l'esprit de commisération et de charité ; vos pauvres seront vengés, et les riches seront sauvés.

Vous avez peine à comprendre, Messieurs, comment notre Dieu peut condamner avec cette rigueur l'usage des biens et des plaisirs qu'il semble n'avoir créés que pour adoucir les maux et les ennuis de la vie. Chrétiens, ainsi le Seigneur l'a décidé ; ses jugements sont vrais. *Judicia Domini vera.* Et sans doute nous serions dispensés de les justifier devant vous : *Judicia Domini vera, justificata in semetipsa.* (Ps. XVIII, 10.) Mais voyez vous-mêmes les suites funestes de la mollesse, et jugez si une religion aussi pure et aussi magnanime que la nôtre, pouvait proscrire avec moins de sévérité, un genre de vie qui corrompt les mœurs et énerve les âmes.

Où se trouve la sagesse, dit un écrivain sacré : *Sapientia ubi invenitur ?* Est-ce parmi ceux qui vivent dans les délices ? Mais comment des hommes qui ne refusent rien à leurs sens, qui se procurent tout ce qui peut faire circuler dans leurs veines le poison de la volupté, pourront-ils dompter des passions que tant de pieux solitaires peuvent à peine contenir par la vie la plus dure et la plus austère ? Non, dit l'Esprit-Saint, la sagesse ne se trouve point dans la région des plaisirs : *Non invenitur in terra suaviter viventium.* (Job, XXVIII, 13.)

Comparez aussi, Messieurs, les mœurs des riches avec celles du peuple ; pourquoi, avec toutes les lumières de leur raison, et après l'éducation distinguée qu'ils ont reçue et qui semblerait devoir ennoblir leur âme et régler leur cœur, pourquoi ont-ils des mœurs moins pures que cet humble vulgaire, au milieu de son ignorance et de sa grossièreté ? Hélas ! leur opulence les expose aux dangereuses délices de la mollesse : le peuple est préservé de ce péril ; son indigence lui impose l'heureuse obligation de la simplicité et de la frugalité. Triste vulgaire, cessez donc de vous plaindre de la médiocrité où vous êtes réduit ; cessez d'envier aux riches leurs funestes délices ; le Seigneur vous a destiné le partage le plus beau, celui de l'innocence et de la vertu.

Mais que dirons-nous de cet autre abus encore plus criminel, puisqu'il ne corrompt pas seulement le cœur qui en est coupable, mais qu'il cherche encore à altérer la vertu des autres ? O sainte pudeur, faut-il que nous soyons réduits à défendre vos droits contre le sexe même, qui devrait en être le plus zélé défenseur ? Je n'ose pas même parler de ces modes scandaleuses.... Suppléons à ce que le saint ministère ne permet pas d'énoncer. Qui nous expliquera cette étonnante contradiction que nous n'avons pu comprendre encore ? Dites-nous pourquoi une femme vulgaire serait déshonorée

à vos propres yeux, si elle était parée avec l'immodestie d'un rang supérieur? L'immodestie serait-elle donc la prérogative des riches? O peuple, félicitez-vous de ne pas jouir encore de ce coupable privilège. Ne nous arrêtons pas plus longtemps sur une question aussi délicate, et prenons garde d'alarmer la vertu, en voulant la défendre.

Mais la mollesse ne corrompt pas seulement les mœurs; apprenez comme elle énerve les âmes. En effet, Messieurs, comment des hommes que le moindre besoin accable, et pour nous servir des expressions de notre Evangile, comment ces hommes *vêtus mollement, ces roseaux agités par le vent* (Luc., LXXI, 24), pourront-ils soutenir les périls, les fatigues, les travaux, les vicissitudes, les maux, les infortunes, les douleurs qui assiégent la vie humaine? Et où trouver maintenant ces âmes fortes et vigoureuses qu'on rencontrait encore dans des siècles moins effeminés? Qu'on ne nous oppose point la valeur que nos guerriers savent encore allier avec la mollesse : ils ont la bravoure; mais ont-ils le vrai courage? Eussent-ils été du nombre de ces vaillants que Gédéon choisit pour aller combattre le peuple de Madian? Vous savez que les guerriers, qui s'étaient seulement inclinés pour se désaltérer, ne lui parurent pas dignes de vaincre avec lui. Considérez la plupart de ces braves héros, hors de la chaleur du combat : quelle faiblesse! quelle pusillanimité! comment soutiennent-ils les périls et les revers de la vie civile? Et où est ce courage pacifique que l'Esprit-Saint met au-dessus de la valeur guerrière et de la conquête des villes : *Melior est qui dominatur animo suo, expugnatore urbium?* (Prov., XVI, 32.)

O hommes, fuyez donc les délices, si vous ne voulez pas corrompre votre cœur, et amollir votre courage; traitez votre corps comme un esclave rebelle qu'il faut dompter : *Durius tractandum est, ne animus male pereat*. Sachez que votre âme sera l'esclave de votre corps, s'il n'est pas lui-même l'esclave de votre âme, et convient-il que la plus noble partie de vous-même obéisse à celle qu'elle doit gouverner? Nul homme n'est libre, qui est l'esclave de son corps : *Nemo liber, qui corpori servit*. A ce langage vous croyez entendre, Messieurs, quelques-uns de nos saints docteurs ou de nos anciens anachorètes. Non, mes frères, ainsi ont parlé des philosophes qui n'étaient éclairés que des lumières de la raison; avant même que la terre eût appris les sublimes leçons de la mortification évangélique, déjà la politique et la philosophie avaient proscrit la mollesse : déjà les écoles de Socrate avaient enseigné la tempérance et même l'austérité, et les nations les plus sages s'étaient empressées d'y conformer leurs lois; déjà les Pythagore avaient prélué aux Antoine et aux Hilarion, et l'austère discipline de Lacédémone, aux prodiges de la Thébaidé; tant il est vrai que la mollesse n'est pas moins indigne d'un héros, que

d'un anachorète, d'un sage, d'un chrétien!

Riches du siècle, ne cherchez point à justifier votre mollesse par la délicatesse de votre tempérament. Si la divine miséricorde daigne descendre à la faiblesse de ses créatures, prenez garde de confondre avec les ménagements qu'elle tolère, des recherches et des raffinements qui ne serviraient qu'à flatter la sensualité; la mortification des sens est un devoir général et indispensable dont ni le sexe, ni le rang ne pourront jamais affranchir. Rappelez-vous celle d'une Esther sur le trône et parmi les délices d'une cour voluptueuse; celle de tant de saintes femmes issues du sang le plus noble de l'ancienne Rome; voyez celle de tant de vierges courageuses que l'Eglise possède encore dans ses monastères, et dont l'austérité prolonge les jours, loin de les abrégés. Vous le savez, chrétiens; pendant que la mort frappe tous les jours, au milieu de vous, tant de victimes involontaires, les parents, les amis qu'elles ont laissés parmi les délices du siècle, la mort semble se refuser à leurs pieux empressements.

Vous pensiez donc que la mollesse était nécessaire pour soutenir votre faible et languissante vie; mais le principe même de nos maux pourrait-il jamais en devenir le remède! Depuis quand l'espèce humaine a-t-elle éprouvé cette déplorable dégradation? Regardez la vigueur de vos ancêtres, dans vos anciens monuments; regardez celle des habitants de vos campagnes, où les délices mortelles de vos villes n'ont point encore pénétré; d'où vient ce corps débile, cette vieillesse prématurée de la plupart des riches; d'où vient cet ennui, ce dégoût de la vie, cette nouvelle infirmité inconnue à nos pères, et qui fait tous les jours parmi vous de nouveaux progrès? L'heureux vulgaire ne la connaît pas; une vie frugale et laborieuse l'a préservé de ce fléau. Ce n'est point à nous, Messieurs, à vous en rendre raison; notre ministère s'élève à de plus hauts intérêts, à la pureté, à la vigueur, à la sainteté de vos âmes. Consultez ceux à qui la divine Providence a confié la conservation de votre vie mortelle : ils vous diront comment les progrès de la mollesse ont produit ces funestes révolutions; que ce serait à la frugalité, à la vertu, à la morale plutôt qu'à leur art à vous guérir. Pauvres, Dieu nous est témoin de notre sensibilité à votre misère et aux privations cruelles que vous souffrez : mais auriez-vous cru que les délices de l'abondance pussent devenir plus tristes et plus funestes encore que votre pauvreté? Hélas! nous avons quelquefois la douleur de voir périr des pauvres par un excès de misère; mais combien plus de riches périssent tous les jours par l'excès et par l'abus de leur prospérité? et le sort d'un pauvre sain et vigoureux n'est-il pas préférable, selon la maxime du Sage, au sort de ces malheureux riches : *Melior est pauper sanus et fortis viribus, quam dives flagellatus malitia?* (Eccli., XXX, 14.) O siècle insensé, tu avais donc cru accroître

ton bonheur, et tu n'as fait que multiplier tes maux avec tes iniquités!

Il était réservé à un siècle, ennuyé des excès du faste et de l'ostentation, de la mollesse et de la volupté, d'imaginer encore un nouveau genre de luxe, le luxe bizarre de caprice et de frivolité : le faste du siècle dernier annonçait du moins de la grandeur : la mollesse, toute coupable qu'elle est, a du moins un but, elle flatte la sensualité ; mais quel peut être l'objet de ce luxe insensé, de ces riches bagatelles, de ces modes bizarres, de cette puérile magnificence qu'on pardonnerait à peine à la folie du premier âge ! Enfants des hommes, jusqu'à quand languirez-vous dans l'enfance : *Usquequo, parvuli, diligitis infantiam?* (Prov., I, 22.)

Eh quels ravages n'a pas faits sur nos mœurs cette malheureuse frivolité ! Remarquez-vous aussi, mes frères, comme l'esprit du siècle, avili par des idées puériles, devient incapable des réflexions sérieuses de la sagesse, et plus encore de la religion ? Nation volage et frivole, ainsi donc, selon la parole du Sage, l'enchantement de la bagatelle a obscurci les bonnes qualités : *Fascinatio nugacitatis obscurat bona* (Sap., IV, 12), et l'inconstance de tes caprices a troublé ta raison, *et inconstantia concupiscentiæ transvertit sensum*. (Ibid.)

Mais dans ce siècle de nouveautés et de paradoxes, tous les différents genres de luxe n'ont-ils pas trouvé des apologistes jusque parmi nos plus graves philosophes ? Ils prétendent que ce sont des préjugés nécessaires aux grands empires pour faciliter la circulation de leurs richesses ; et nous qui osons les contredire, nous ne sommes à leurs yeux que d'aveugles moralistes, uniquement occupés de la perfection chimérique de quelques particuliers, et incapables de concevoir les grandes vues du bien public.

Politiques superbes, nous ne rougissons point de notre ignorance sur le gouvernement des cités terrestres ; l'objet de nos études, c'est la foi, c'est la vertu, c'est la gloire de la cité permanente ; mais est-il nécessaire d'avoir consacré nos veilles à l'étude de la politique pour savoir combien le luxe est funeste aux empires ? Nous pourrions nous borner ici à vous répondre : « En vain vous attribuez au luxe tous les avantages périssables de la terre ; pour le proscrire, il suffirait qu'il fût contraire à la loi du souverain maître du monde. » Mais nous ne voulons pas même vous laisser vos faibles prétextes. Notre sainte religion sait concilier les intérêts du ciel avec ceux de la terre, et le luxe n'est pas moins opposé aux principes d'une saine politique qu'aux lois de l'Évangile, au salut des empires qu'au salut des âmes.

Vous donc qui prétendez que le luxe est avantageux aux nations, dites-nous pourquoi fut-il toujours pros crit par les plus renommés politiques, non-seulement dans les petits États, dont vous avouez vous-

mêmes qu'il serait la ruine, mais dans les plus vastes empires ? pourquoi tant de lois somptuaires ont uni leurs anathèmes à ceux de la morale ? Sans pénétrer les profondeurs de la politique, nous savons que le luxe corrompt les mœurs, qu'il affaiblit les âmes, qu'il étouffe les sentiments d'honneur, de courage, de patriotisme qui font la vigueur des nations : nous savons que les peuples les plus pauvres et les plus simples triomphent toujours des nations les plus riches et les plus fastueuses : nous savons que nul empire n'a jamais péri, que le luxe n'ait préparé sa chute et sa dissolution : nous savons que le luxe asiatique transféré chez les vainqueurs du monde, entraîna la ruine de leur empire, et vengea l'univers de leurs victoires.

Venez encore nous vanter les avantages que le luxe semble produire : quels avantages, et à quel prix ? Il fait circuler les richesses ; mais quelle inégale circulation ! Depuis qu'il règne parmi nous, fut-il plutôt, fut-il jamais une plus monstrueuse inégalité dans la distribution des fortunes ? Hélas ! nous ne voyons de toutes parts que des excès de misère ou des excès d'opulence. Il nourrit les pauvres aux dépens des riches ; mais les pauvres ne pourraient-ils gagner leur subsistance, sans amollir, sans corrompre les riches par les raffinements de la volupté ? Et qu'on ne se console pas des ravages de notre luxe par les tributs que lui paye le luxe étranger. Quels trésors pourraient compenser jamais la perte des mœurs et des vertus ? Que résulte-t-il donc pour nous de ces avantages si vantés ? Notre luxe est à son comble, et quel est notre sort ? Vous l'avez déclaré, mon Dieu, que la vertu seule peut élever les nations, et que le péché rendra toujours le peuple malheureux : *Justitia elevat gentem, miseros autem populos facit peccatum*. (Prov., XIV, 34.)

Mais vous, Messieurs, dont les mœurs eurent toujours tant d'empire sur les mœurs publiques, vous sur qui la capitale et les provinces ne cessent d'avoir les yeux pour imiter vos usages, donnez l'exemple de la modestie et de la frugalité, et avec le mérite de réformer votre luxe, vous aurez encore le mérite de réformer votre siècle ; et quel autre que vous peut opérer cette salutaire révolution ? En vain la politique a déployé toutes ses ressources, en vain elle a multiplié ses lois somptuaires ; toujours le luxe a su se soustraire à son zèle et à sa vigilance : il n'est qu'une autorité à laquelle il ne puisse échapper, celle de vos exemples. Faites rougir par votre modestie les hommes superbes et fastueux ; encouragez les sages qui ne désirent que d'être autorisés dans une honnête simplicité, et de cette même région d'où nous voyons découler les funestes influences du faste et de la mollesse avec tous les vices et les malheurs qu'elles entraînent avec elles, nous verrons renaître les vertus que le luxe avait étouffées, la décence et la pureté des

mœurs, la justice et le désintéressement, le courage et la vraie grandeur d'âme, et surtout les tendres sentiments de la miséricorde, et les généreuses profusions de la charité. Ainsi votre noble et vertueuse simplicité deviendrait celle de votre siècle, et votre salut serait le salut public.

Mon Dieu, daignez nous dérompre vous-même du faux éclat qui a ébloui jusqu'à présent nos faibles yeux, et des fausses douceurs qui ont séduit notre faible cœur; faites que la vertu soit désormais notre plus bel ornement et nos plus chères délices; revêlez-nous de votre grâce et de votre justice, afin que nous méritions d'être revêtus éternellement de votre gloire. Ainsi soit-il.

SERMON XI.

SUR LA MISÈRE DES PAUVRES.

O rex, consilium meum placeat tibi; peccata tua elemosynis redime. (Dan., IV, 21.)

O roi, suivez le conseil que je vous donne; rachetez vos péchés par l'aumône.

Puisque la charité envers les pauvres est l'une des premières vertus de la religion et de l'humanité; puisque, suivant le témoignage même de Jésus-Christ, il n'est point de vertu plus propre à émouvoir la clémence de notre Dieu, et à nous attirer les grâces nécessaires pour opérer notre justification, je viens, dès l'ouverture de ces jours de grâce et de pénitence, je viens dire ici de la part du Seigneur, comme un prophète le disait autrefois à la cour du roi d'Assyrie : *O rex, ô roi, et vous tous qui environnez son trône, que mon conseil trouve grâce devant vous. Rachetez vos péchés par vos aumônes et vos iniquités par les œuvres de miséricorde. Peccata tua elemosynis redime, et iniquitates tuas misericordis pauperum.*

Pour ranimer parmi vous cette vertu, je ne répéterai point, mes frères, une foule de principes qui ont été si souvent discutés en votre présence. Je craindrais plutôt de refroidir votre sensibilité par des raisonnements superflus. Bornons-nous, Messieurs, à vous exposer la misère des pauvres : peut-être qu'il ne vous manque, pour être plus sensibles à leur sort, que d'en mieux connaître les rigueurs.

Vous savez en général qu'il y a des misérables, et comment pourriez-vous l'ignorer? Vous ne pouvez sortir de vos palais, vous ne pouvez faire un pas sans rencontrer les traces de la pauvreté; mais éblouis par l'éclat qui vous environne, absorbés par vos affaires, emportés par vos plaisirs, et peut-être encore trompés par des flatteurs qui veulent ménager votre sensibilité, savez-vous les tristes détails de la misère publique? voyez-vous cette foule de misères cachées qu'on n'ose révéler qu'à notre ministère, triste confident des infortunes secrètes?

Que dis-je! la plupart des heureux du siècle veulent-ils même entendre parler

d'infortunes? Pour leur plaire, il faut ne leur raconter que des prospérités; pendant qu'ils nagent dans les plaisirs, ils ne veulent rien voir qui puisse troubler leur joie. O pitié barbare, qui se contente de détourner ses regards des maux qu'elle ne veut pas soulager!

C'est à nous, Messieurs, qui sommes peut-être les seuls qui puissions faire parvenir ici les vérités affligeantes, c'est à nous que la Providence divine a spécialement chargés de défendre la cause des misérables; c'est à nous qui vivons au milieu d'eux, qui sommes les témoins et les confidentes de leurs peines, à vous raconter leurs malheurs; c'est à nous à faire retentir leurs soupirs jusque dans l'enceinte auguste de ce palais, et à fixer votre attention sur un spectacle si propre à ranimer votre miséricorde.

Je viens donc vous exposer aujourd'hui les rigueurs que l'indigence exerce de toutes parts autour de vous, tandis que vous reposez au sein de l'abondance et de la prospérité. Suivons-en les déplorables progrès, depuis les conditions les plus abjectes jusqu'à celles qui sembleraient devoir être au-dessus de ses atteintes : depuis le misérable qui va vous tendre la main sous le portique de ce palais, jusqu'au respectable infortuné qu'une origine plus distinguée n'a pu préserver de l'indigence; faisons passer en revue sous vos yeux tous ces différents ordres de malheureux; premièrement, ceux des conditions obscures, secondement, ceux des conditions supérieures. Tel est le sujet et l'ordre du discours que nous consacrons au soulagement des pauvres et au salut éternel de leurs bienfaiteurs.

Sire, c'est donc la cause de vos sujets les plus pauvres que je viens défendre sous les yeux de votre Majesté, auprès de vos sujets les plus opulents et les plus illustres; et combien ce discours doit-il intéresser votre clémence? Ah! bien loin que la misère des pauvres les rende moins dignes de votre bonté paternelle, vous savez que tous les hommes qui respirent sous vos lois, que les malheureux qui rampent dans la poussière, comme les grands qui ont l'honneur d'environner votre trône, vous savez que tous sont vos sujets, sont vos enfants; et si vous pouvez accorder à quelques-uns votre prédilection, elle appartient, comme celle d'un père tendre, elle appartient aux plus faibles et aux plus misérables. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Quoique nous soyons les apologistes et les intercesseurs des pauvres, notre compassion pour eux ne nous aveugle point, mes frères; nous savons que parmi ces tristes légions que l'opulence de la cour et de la capitale attire ici de toutes les parties du royaume, il en est un trop grand nombre qui semblent mériter leur malheur par leur oisiveté et le dérèglement de leurs mœurs :

n'autorisons pas les vices des pauvres ; mais ne flattons pas la dureté des riches.

Que ceux qui sont chargés de l'administration publique exécutent les lois portées contre les abus de la mendicité ; qu'ils fassent refluer ces troupes errantes dans les campagnes et les provinces qu'elles ont abandonnées. Mais faut-il se contenter de délivrer nos villes de leur importunité et oublier absolument le sort de ces malheureux ? Sous cet extérieur vil et misérable, qui semblerait défigurer dans quelques-uns les traits sacrés de l'humanité, ont-ils cessé d'être hommes, d'être citoyens, d'être Français, d'être chrétiens ? ont-ils cessé d'avoir droit à la subsistance que la Providence divine assigne à toutes ses créatures, et que l'Etat doit à tous ses membres ? Faut-il se contenter de les renfermer comme de brutes animaux, dans de tristes retraites, sans consolation, sans instruction et quelquefois même sans aliments ? Voilà, Sire, comme nous avons vu traiter, au fond de vos provinces, des hommes qui ont l'honneur d'être Français ; et nous ne pouvons nous empêcher de déférer ici solennellement à votre Majesté, un abus si contraire à ses principes de clémence. Que les exécuteurs de vos ordres emploient donc, autant qu'il sera nécessaire, une sage rigueur pour réformer les mœurs oisives et vagabondes de ces malheureux ; mais que les droits de l'humanité soient respectés, et que la misère ne soit pas punie comme un forfait.

Pour vous, mes frères, qui n'êtes point chargés de maintenir l'ordre public, est-ce à vous, comme saint Chrysostome le disait autrefois aux riches de son siècle, est-ce à vous à censurer les mœurs des pauvres ? Votre devoir, c'est d'apaiser leur faim : *Non hoc tibi mandatum est ut mores vituperares, sed ut famem sedares*. Et de quel droit la plupart des riches osent-ils censurer les mœurs des pauvres avec tant d'amertume ? Souffrez que je leur prête ici ma voix. Vous leur reprochez leur oisiveté ; et où sont donc, puis-je répondre en leur nom à la plupart de leurs censeurs, où sont vos travaux ? Notre Dieu qui est aussi le vôtre ne vous aurait-il placés sur la terre que pour y entretenir votre inutile existence ? Ces faibles enfants que je porte sur mon sein pour exciter votre compassion par leurs cris innocents, je les nourris du moins du lait de mes mamelles ; daignez-vous seulement remplir envers les vôtres ce devoir de la nature ? Vous nous reprochez nos artifices pour surprendre vos bienfaits ; que n'êtes-vous plus humains, nous ne serions pas forcés d'exagérer notre misère pour fléchir votre insensibilité. Et nos stratagèmes seraient-ils plus coupables que les ruses et les intrigues de votre ambition ? Vos vices n'autorisent pas les nôtres ; qu'ils répriment du moins la hauteur et la dureté de vos invectives ; ou soyez plus indulgents, ou devenez vous-mêmes plus irréprochables.

Encore, mes frères, si les reproches des riches ne tombaient que sur les mauvais pauvres ; mais faut-il qu'une innocente pauvreté en soit aussi la victime ? Pourquoi, disons-nous à ces malheureux, comme le père de famille de la parabole, pourquoi demeurez-vous oisifs : *Quid hic statis tota die otiosi ?* (Matth., XX, 6.) Combien pourraient nous répondre : Personne n'a voulu accepter nos travaux : *Nemo nos conduxit*. (Ibid., 7.) Hélas ! ils courent eux-mêmes au-devant de votre joug, ils vous conjurent d'accepter leurs services les plus pénibles et les plus humiliants, et vous pourriez les punir d'une oisiveté involontaire, qui est encore pour eux une nouvelle calamité ?

Vous leur dites de retourner dans leurs familles ; hélas ! ont-ils seulement un asile ? Les animaux farouches ont leurs tanières, et ces tristes humains n'ont pas seulement, comme le Fils de l'homme le disait de lui-même, ils n'ont pas où reposer leur tête. Vous voulez les renvoyer dans les régions qui les ont vus naître ; vous ne savez donc pas que la faim les a forcés de sortir de leurs déserts pour venir chercher parmi vous une subsistance que ne peut leur fournir leur malheureuse patrie. O cruelle prudence de refuser sa compassion à des besoins véritables, dans la crainte de l'accorder à de faux besoins !

Hélas ! quand un malheureux nous implore et qu'il nous tend ses mains livides et desséchées, quand son visage exténué nous atteste sa misère, quand il nous conjure d'une voix défaillante et entrecoupée de sanglots, au nom de l'humanité, au nom de Dieu même, de lui accorder un faible secours, qu'il nous pourrions repousser avec dureté des supplications si touchantes, ou bien nous pourrions n'y répondre que par des paroles stériles et de froides bénédictions ? O chrétien, où est ta foi ? ô homme, où sont tes entrailles ?

Je sais que parmi ces personnes compatissantes et qui s'occupent du soulagement des pauvres, il en est qui aimeraient mieux que toutes les aumônes fussent déposées dans des mains prudentes, que d'être ainsi répandues au hasard. J'applaudis à la droiture de leurs intentions ; mais ont-elles prévu combien cette méthode, quoique plus sage au premier coup d'œil, diminuerait les ressources déjà si modiques de la pauvreté ? Le même homme qui donne à des malheureux, dans un moment où son cœur est ébranlé par leurs cris et par le spectacle de leurs douleurs, croyez-vous qu'il donne de sang-froid, quand cette émotion sera évanouie ?

Quoi qu'il en soit, Messieurs, des nouveaux systèmes de charité, j'entends la loi de Dieu, j'entends la loi même de la nature qui dit à mon cœur : Ne détourne tes regards d'aucun pauvre : *Ne avertas faciem tuam ab ullo paupere*. (Tob., IV, 7.)

Quand une légère aumône ne serait pas pour eux un secours réel, ne leur refusons pas du moins le faible témoignage de notre

commisération. Rendons cet hommage à l'humanité souffrante, et à l'Etre suprême, au nom duquel ils nous implorent. Prenons garde d'irriter le pauvre dans sa douleur, et que son indignation n'attire sur nous le courroux du ciel. Il est écrit : Le Seigneur exaucera l'imprécation du malheureux, qui maudit dans l'amertume de son âme : *Maledicentis enim in amaritudine animæ suæ, exaudietur deprecatio illius.* (Eccli., IV, 6.)

Il est un autre genre de pauvres qui ne sont point réduits à cette triste extrémité, et qui sembleraient pouvoir vivre du fruit de leurs travaux : mais si nous examinons de plus près leur situation, comment, avec le travail le plus opiniâtre et la plus rigoureuse économie, comment un faible salaire, qui suffirait à peine à leur subsistance, pourra-t-il soutenir la nombreuse famille dont la Providence les a chargés ? Peut-être encore qu'une pauvre mère a perdu l'époux qui partageait avec elle ce pesant fardeau ; ou, ce qui est trop commun dans ces derniers ordres du peuple, peut-être qu'un époux déréglé ravit encore à une épouse laborieuse le fruit de ses épargnes et de ses travaux, et qu'il dévore la subsistance de ses enfants par son intempérance. Vous surtout qui devez avoir éprouvé vous-mêmes la tendresse des entrailles maternelles, représentez-vous, Mesdames, le désespoir d'une mère environnée d'une troupe d'enfants que la faim tourmente, et qui ne peut répondre à leurs cris que par des soupirs ; qui ne peut présenter à celui qu'elle allaite encore qu'un sein desséché par l'excès du travail, de la faim et de la douleur.

Mais n'y a-t-il pas des cœurs assez impitoyables pour reprocher à ces malheureux leur fécondité ? Ah ! malheur, dit un prophète, malheur à celui qui dit au père : *Pourquoi engendrez-vous ; et à la mère : Pourquoi enfantez-vous ?* (Isai., XLV, 10.) Fidèles aux lois de la religion et de la nature, ces hommes simples ne connaissent point encore le coupable célibat, ni les divorces secrets des conditions supérieures ; et si ces abus pénétraient jusqu'à eux, qui fourniraient ces cultivateurs aux campagnes, des soldats aux armées, des serviteurs à vous-mêmes, des artisans à ces professions obscures, et plus nécessaires que la plupart de vos sciences et de vos arts les plus brillants ? Que dis-je ? déjà les ravages de l'indigence commencent à causer parmi eux la stérilité, dont les excès du faste et de la mollesse ont déjà frappé les riches ; comme du temps de Jérémie, on entend retentir de toutes parts ces lamentables paroles : *Heureuses les entrailles stériles ! heureuses les mamelles qui n'ont point allaité !* (Luc., XXIII, 29.) Ils craignent d'enfanter de nouvelles victimes à la misère, et nos campagnes voient avec effroi diminuer tous les jours le nombre de leurs habitants.

Mais des hommes durs, de froids calculateurs ne voudraient-ils pas encore vous persuader que si les familles nombreuses ruinent les maisons opulentes, elles font

l'opulence des pauvres ? Il est vrai que dans les campagnes un enfant peut à peine se conduire lui-même, et déjà, comme le jeune David, il conduit les troupeaux de son père ; dans les villes, il peut à peine manier un instrument, et déjà ses faibles mains sont appliquées aux arts les plus laborieux : mais sitôt que son travail peut fournir à sa subsistance, semblable à l'oiseau qui n'a plus besoin de l'aile de sa mère, ne le voyez-vous pas s'envoler aussitôt du sein qui l'a nourri, *sicut pulli anido avolantes* (Isai., XVI, 2), pour aller chercher, loin de sa famille et de sa patrie, une vie plus libre et moins misérable ?

Les parents sont-ils déchargés de ce fardeau ? un autre y succède ; le poids des années, l'excès de leurs fatigues et de leur misère les accablent d'une vieillesse prématurée. L'ardeur survit encore à leurs forces ; ils essayent de continuer leurs travaux, et leurs instruments s'échappent de leurs mains tremblantes : leurs yeux affaiblis refusent de les éclairer, leurs genoux chancelants succombent sous le poids de leurs fardeaux.

Parmi leur nombreuse postérité, quel qu'un de leurs enfants est peut-être assez tendre et assez juste pour rendre à leur vieillesse les secours qu'ils ont prêtés à son enfance : mais en vain, Messieurs, ce fils s'épuise pour soutenir les dernières années d'une mère languissante ; en vain une tendre fille abrège ses jours par l'excès de son travail et de ses veilles, pour prolonger ceux du triste vieillard qui lui a donné la vie, si votre charité ne vient au secours de leur tendresse.

Je n'entreprendrai point, mes frères, d'exciter votre compassion en faveur de ceux qui sont évidemment privés de toutes ressources. Si les pauvres orphelins, qui n'ont jamais connu les auteurs de leurs jours ; si les pauvres vieillards, qui sont devenus orphelins eux-mêmes par la perte ou par l'abandon cruel des enfants, qui auraient dû devenir leurs pères ; si ces pauvres infirmes, qui semblent se survivre à eux-mêmes dans un corps mutilé ou déjà glacé par la mort, n'avaient pas un droit de tout temps acquis sur votre compassion, en vain je m'efforcerais d'attendrir des cœurs qui seraient incapables de sensibilité.

On voudrait se rassurer sur leur sort, à la vue de cette multitude d'asiles que la charité de nos rois et celle de nos ancêtres leur ont préparées dans toutes les villes du royaume, et particulièrement dans la capitale, le centre de la misère, comme de l'opulence publique : ne vous laissez point éblouir, mes frères, par l'éclat extérieur de ces vastes édifices : osez pénétrer dans l'intérieur de ces palais de l'indigence ; considérez les visages livides, les yeux éteints, les membres desséchés de leurs pâles habitants.

Quel spectacle plus effrayant encore, plus lamentable dans l'intérieur des retraites préparées aux maladies et aux infirmités humaines ! Plusieurs malades étendus en-

semble sur un même lit de douleur, et qui se communiquent mutuellement les ardeurs mortelles qu'ils consomment ; des vapeurs contagieuses, des voix plaintives, des cris aigus, d'effroyables délires ; des moribonds qui se renvoient les uns aux autres les angoisses et les horreurs du trépas ; les mourants confondus avec les morts : mon Dieu, est-ce un lieu de miséricorde ! est-ce un lieu de supplice ? Et l'humanité pourrait être tranquille sur le sort des misérables qui languissent dans ces affreuses retraites ! Généreux fondateurs de ces pieux établissements, qui jouissez maintenant devant le Seigneur du prix immortel de votre charité, à Dieu ne plaise que je veuille diminuer le mérite de vos œuvres ! Vous avez fait ce que vous avez pu ; c'était à nous à perfectionner, à enrichir vos ouvrages, et votre lâche postérité n'a pas même le courage de soutenir les monuments de votre miséricorde.

O saints établissements autrefois si respectés, et que nos pères appelaient ainsi que les temples, les maisons de Dieu, *domus Dei* ! temples sacrés de l'humanité, où nous révérons Jésus-Christ dans ses membres souffrants, et qui devriez être si chers et si vénérables à l'incrédule lui-même, s'il avait les sentiments dont il affecte le langage, quel dédain, quelle indifférence a succédé à cette ancienne vénération ! Nous ne nous plaignons point, mes frères, du refroidissement de la charité envers nos églises ; vos pieux ancêtres ont assez pourvu, et trop selon vous, à l'entretien des prêtres et des autels : et que deviendraient les pauvres, qui n'ont d'autres ressources que leurs pasteurs, si vos pères ne nous avaient pas mis en état de les secourir ? Enviez-vous nos richesses ? nous nous abandonnons à l'amertume de vos réflexions. Mais respectez la pauvreté, respectez les asiles qui lui sont consacrés ; ne leur enviez pas les secours qui leur sont nécessaires pour subvenir aux besoins de l'énorme multitude dont ils sont surchargés.

Quand nous ouvrons les dépôts secrets exposés sous les portiques de nos temples, pour solliciter vos bienfaits en faveur des hôpitaux, hélas ! nous n'y trouvons plus que les deniers des veuves ; et ne voudrait-on pas encore faire honneur à sa sagesse, de sa dureté envers ces respectables établissements ? On exagère leurs richesses ; on répand des doutes téméraires sur la fidélité de l'administration ; que sais-je ! n'y a-t-il pas même de faux politiques assez inhumains, ou assez insensés pour contredire leur utilité ? car dans ces jours de délire et d'innovations, jusqu'où s'étend la fureur de tout changer et de tout bouleverser ! Ce n'est point ici le lieu de discuter leur système ; mais en attendant leurs succès, faut-il laisser périr l'innombrable multitude dont nos hôpitaux sont surchargés ? Raisonners oisifs, faut-il que les pauvres de la génération présente soient les victimes de vos vains projets ? Refusez vos secours à ces pieux établissements, vous n'êtes pas dignes de contribuer à une œuvre si belle. Soyez inlu-

main, mais ne cherchez pas à étouffer la charité publique, pour justifier votre inhumanité.

Que dirons-nous des misérables qui ne sont pas même à portée de se réfugier dans ces tristes asiles, des pauvres qui languissent au fond des campagnes ? Pauvres des villes, pardonnez, si nous détournons de vous, pour un instant, l'attention de cette assemblée. Nous ne pouvons nous refuser à la pitié que nous devons, et que vous devez vous-mêmes à des hommes encore plus malheureux que vous.

Ne bornez donc pas vos regards à l'enceinte de vos cités ; étendez-les sur les campagnes ; contemplez ce peuple laborieux qui éprouve les horreurs de la disette, au milieu même des champs fertiles qui lui doivent leur abondance. Privé des ressources que la charité fournit dans les villes, le vieillard gémit de voir prolonger une vie plus dure que le trépas : la veuve et ses tristes orphelins périssent de misère et de douleur ; des mères expirent, faute de secours, dans les travaux d'un laborieux enfantement, avec la nouvelle créature qu'elles allaient donner au monde ; les infirmes, les malades languissent dans leurs tristes cabanes, étendus sur un chaume aride, livrés seuls à leurs ennuis et à leurs douleurs, et n'attendent de repos que dans le sépulcre.

Et voilà comme la société abandonne et oublie les hommes qui devraient lui être les plus chers par la simplicité de leurs mœurs, par la vigueur et par l'utilité de leurs travaux : mais depuis que la mollesse et l'ambition ont enlevé la noblesse des châteaux antiques de ses pères, pour la fixer dans les villes, les riches semblent ne plus connaître les campagnes que par les revenus qu'elles leur produisent ; ou s'ils daignent faire encore quelque légère attention au sort de celles où ils vont se délasser du tumulte de la ville et de la servitude de la cour, tous leurs autres vassaux, livrés au caprice et à la dureté de quelque régisseur impitoyable, ne connaissent leur maître que par les vexations dont on les afflige sous son nom et son autorité.

Grand Dieu, voilà donc comme on oublie les hommes qui vous sont les plus chers par la simplicité de leurs mœurs, et qui devraient nous être les plus chers à nous-mêmes par l'utilité de leurs travaux. Peut-être que vos ministres semblent autoriser eux-mêmes cet abus par leur silence. Tout occupés de la misère des villes, nous épuisons notre zèle à implorer la compassion des riches en faveur des pauvres, dont nous entendons retentir autour de nous les gémissements. Pauvres des campagnes, nous ne vous oublions plus. Hélas ! vous n'avez ici d'autres intercesseurs que nous. Plus vous êtes délaissés, plus nous devons nous intéresser à vos malheurs.

Riches des villes, nous devons vous avertir que parmi tous les pauvres il n'en est point qui aient un droit plus pressant sur votre miséricorde que ceux qui cultivent les champs de vos pères. En vain vous ré-

pandriez autour de vous les aumônes les plus abondantes, si vous abandonniez ceux que la Providence divine a plus spécialement confiés à votre charité. Et quels autres que vous pouvez les secourir ? Seront-ce les habitants des mêmes régions ? Pauvres eux-mêmes, et obligés de vaquer chacun à leurs travaux, ils ne peuvent, hélas ! que les plaindre. Seront-ce les pasteurs que l'Eglise a chargés de la conduite de leurs âmes ? Réduits la plupart à un revenu qui suffit à peine à la vie la plus frugale, ils ne peuvent que les consoler. Ignorez-vous donc que c'est vous qui possédez toutes les richesses de ces contrées, que c'est vous qui recueillez tout le fruit des travaux de leurs habitants, et que le ciel ne leur a ménagé d'autres ressources que vos bienfaits ?

Reconnaissez enfin l'injustice et l'inhumanité de les abandonner ainsi à leur indigence. Dites-vous à vous-mêmes, comme autrefois un saint patriarche : Malheur à moi, si ma terre crie jamais contre moi, si j'afflige l'âme innocente de ses cultivateurs, et si je vois avec indifférence leurs sillons arrosés de leurs pleurs ! *Si terra mea adversum me clamat et sulci ejus deflent, si animam agriculturalum ejus afflixi.* (Job, XXXI, 38.) Malheur à moi ! que ma terre ne me produise jamais que des ronces et des épines ; que mon bras refuse de me servir moi-même, qu'il se sépare de mon corps, s'il refuse de secourir les malheureux, si ma main refuse de soulager leurs maux et d'essuyer leurs larmes ! Je veux désormais, oui, je veux expier mon indifférence, et dédommager ces malheureux des secours que je leur ai refusés, par des bienfaits plus abondants.

Je veux fournir aux pauvres familles les moyens de nourrir un père accablé de vieillesse, de nourrir des enfants dont les faibles bras ne peuvent encore partager leurs travaux, de faire allaiter un orphelin qui a perdu sa mère, au moment où il était encore suspendu à son sein ; je veux préparer aux pauvres enfants, aux pauvres vieillards, des vêtements pour garantir leurs membres débiles de la rigueur des saisons, dans des années malheureuses ; je veux leur aider à porter le poids des tributs. Un orage aurait-il ravagé leurs moissons ; un incendie aura-t-il consumé leurs habitations avec les fruits de leur labeur ? je veux leur fournir les moyens de se relever de cette calamité. Je consulterai leurs pasteurs, qui connaissent tous ces tristes détails de leur misère. Je déposerai mes bienfaits dans leurs mains et j'augmenterai encore le crédit du saint ministère, pour le règlement des mœurs et pour le salut des âmes.

Ne craignez point, mes frères, que l'exécution de ces généreux projets soit au-dessus de vos fortunes. Oh ! si vous saviez combien il vous en coûterait peu, pour faire le bonheur de ces hommes simples ! Leurs désirs ne vont pas plus loin que les premiers besoins de la vie. Procurez-leur le nécessaire le plus étroit, et ils se trouveront plus heureux que toutes les ingrates et les avides

créatures qui vous environnent, et que vous ne pouvez rassasier avec toutes vos prodigalités. Ce peuple qui conserve encore la sensibilité de la nature avec sa simplicité, ce peuple reconnaissant ne cessera de vous bénir, comme autrefois les familles de Juda bénissaient les généreux fils de Machabée, à l'ombre de leurs vignes et de leurs figuiers ; et à des bénédictions si consolantes, mon Dieu, vous joindrez encore vos éternelles bénédictions.

Mais la pauvreté ne renferme pas ses ravages dans les conditions obscures ; c'est une inondation qui ne désole pas seulement les vallées. Elle s'élève aussi sur les hauteurs, et jusqu'aux conditions qui sembleraient devoir être au-dessus de ses atteintes. C'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

La pauvreté ne borne donc pas ses ravages aux conditions obscures, dont nous venons de déplorer les calamités. Combien de familles honnêtes que des revers imprévus, que la mort prématurée d'un père, dont les talents faisaient la principale opulence, ou que la chute d'un commerce florissant, ou qu'un jugement injuste, que leur a ravi l'héritage de leurs pères, ou que les malheurs des temps, que l'augmentation des tributs, que la suspension forcée des bienfaits du prince, que les révolutions des affaires publiques ont réduites aux extrémités de l'indigence !

Voilà le nouveau genre de malheureux, dont nous devons encore vous raconter les infortunes. Faut-il qu'ils aient eu le malheur d'être heureux ! Que ne sont-ils nés au sein de l'adversité ! L'habitude de souffrir les eût rendus moins sensibles. Mais quelle doit être la situation cruelle d'un homme accoutumé aux délices de l'abondance, et qui éprouve les privations de la pauvreté ? Ce goût qui ne pouvait être réveillé que par des apprêts délicieux, est donc réduit désormais à quelques aliments insipides : il faut que ce corps, amolli par la délicatesse, endure les intempéries des plus rudes saisons. Cette imagination dissipée, qui ne se plaisait que parmi les jeux et les ris, est maintenant reléguée dans une triste solitude, seul à seul avec sa douleur. Heureux du siècle, tel est le sort de ces hommes qui goûtèrent autrefois comme vous les délices de la prospérité. Funeste bonheur passé qui rend leur malheur présent encore plus cruel !

Non-seulement les pauvres qui ont eu le malheur d'être heureux, souffrent plus cruellement que les autres. La même faiblesse de tempérament, la même délicatesse de sentiments qui augmentent leurs besoins, diminuent encore leurs ressources ; tel que cet économe dont le Seigneur nous parle dans une parabole, leurs bras sont trop faibles pour gagner leur subsistance, et leur cœur trop généreux pour mendier vos secours : *Fodere non valco, mendicare erubesco.* (Luc., XVI, 3.)

Des pauvres, endurcis aux travaux, peu-

vent gagner leur subsistance à la sueur de leur front ; mais comment un corps aussi faible et aussi délicat que le vôtre, pourrait-il soutenir ces travaux rigoureux, ces pénibles efforts, qui demandent les tempéraments les plus robustes et les membres les plus vigoureux ? Si l'adresse pouvait du moins suppléer à leur force. Hélas ! il est passé pour eux le temps de se former à des arts dont leur jeunesse n'a pu prévoir l'affreuse nécessité : *Fodere non valeo*.

Des pauvres, accoutumés aux opprobres de l'indigence, ne rougissent point d'implorer la compassion du public ; et ceux-ci craignent encore plus d'être connus qu'ils ne désirent d'être soulagés. Peut-être même que leur extérieur n'annonce rien moins qu'un sort si déplorable. Ah ! pardonnez-leur les faibles restes qu'ils ont conservés de leur ancien état, pour se mettre à couvert d'un injuste mépris, qui leur serait plus cruel que toutes les autres rigueurs de la pauvreté : *Mendicare erubesco*.

Mais quel péril plus affligeant encore pour des âmes vertueuses, que les plus tristes extrémités de l'indigence ! Une fille honnête, qui balance entre la misère et le crime ; avec des attrait dangereux, elle a su résister aux tentations de la prospérité. Mais comment soutiendra-t-elle la tentation terrible de la misère ? Il dépend d'elle de sortir de l'état affreux où elle est réduite, et de vivre dans l'abondance et dans les délices. Déjà de lâches corrupteurs, sans pitié pour son infortune, sans respect pour son innocence, lui ont offert des secours perfides. A quel prix ils mettent leur indigne pitié ! Pour conserver sa vie, elle est prête à se rendre indigne de vivre. Peut-être même n'est-ce pas son infortune qui la tourmente le plus ; c'est celle d'un père, d'une mère, d'une famille qu'elle voit périr de misère, et une vertueuse sensibilité vient se joindre encore aux autres tentations : ce n'est point ici un de ces malheurs qui nous étonnent par leur rareté ; parmi l'innombrable multitude de victimes dévouées au dérèglement des mœurs, combien n'ont d'abord sacrifié qu'avec horreur l'honneur à la vie ! O vous qui devez sentir plus vivement le prix de cette divine pudeur qui fait votre gloire, femmes chrétiennes, souffrirez-vous que la misère lui porte des atteintes si cruelles ? La vertu sera-t-elle moins généreuse que le crime ? Secourez cette créature infortunée, et sa vie, et son honneur, et son âme est sauvée.

Ces malheureux succombent enfin sous le poids de l'infortune, et la maladie vient mettre le comble à leurs calamités. Que ne pouvons-nous vous transporter pour quelques instants dans leurs tristes réduits, et vous y montrer un moribond étendu sur un lit dépouillé, une famille interdite qui s'empresse autour de lui, et qui ne peut lui offrir que ses pleurs ! Les secours dispendieux de l'art qui veille à la conservation de la vie des hommes, ont épuisé tous les restes de leur fortune.

Sans doute vous n'aurez pas la cruauté de les renvoyer aux asiles de la charité publique. Si les pauvres qu'une longue indigence endurent contre la misère, peuvent soutenir cette épreuve, en sera-t-il de même de ces citoyens infortunés ? Oseront-ils accepter des secours plus effrayants pour eux, et peut-être plus dangereux que leurs maux ? Un autre motif plus touchant suffirait pour les retenir au sein de leur famille. Exigerez-vous qu'une épouse, qu'une mère abandonne à des mains étrangères un enfant, un époux dont les douleurs et les infirmités ont redoublé son affliction ? Voulez-vous que des enfants aient la barbare fermeté de traîner dans ces redoutables asiles un père, une mère, qui les conjurent de leur laisser la consolation de mourir dans leurs bras ?

Ne nous rassurons point sur le zèle des personnes vertueuses qui se consacrent au soulagement des infortunes secrètes. Il est vrai, mon Dieu, et grâces immortelles en soient rendues à votre miséricorde, il est vrai que vos pauvres ne sont pas entièrement délaissés. Vous avez disposé parmi nous quelques âmes, dont la charité serait digne des premiers siècles de votre Eglise : le siècle dernier vit naître encore cette vertueuse société de vierges que leur institut dévoue aux plus laborieuses fonctions de la charité : des âmes compatissantes, qui n'ont pas la force d'imiter leur zèle, le secondant du moins par leurs largesses. Mais interrogez vous-mêmes vos pasteurs, interrogez les pieuses confidentes de leur charité, et elles vous diront combien de malades languissent sans soulagements et sans consolations : combien d'honnêtes citoyens périssent ainsi tous les jours, et dont un faible secours eût sauvé la vie.

Impitoyables riches, ne craignez-vous point que leurs âmes indignées de sortir du monde avant le terme fixé par la nature, n'aille crier vengeance contre vous au tribunal du juge des morts, qui est aussi le juge suprême des vivants ?

Mais n'y en aurait-il point parmi eux que l'état le plus triste ne pourrait encore déterminer à nous révéler le fatal secret de leur indigence ? Respectables malheureux (qui sait en effet, si quelques-uns ne seraient pas confondus au milieu même de cette assemblée, ou l'éclat du trône semble rejaillir sur tout ce qui l'environne ?), nous révérons la délicatesse de vos sentiments ; mais ne la portez pas jusqu'à l'excès : ne vous laissez pas languir plus longtemps, ne vous laissez pas périr par la crainte de dévoiler votre indigence. Si vous n'osez la confier à d'autres, venez aux ministres de la religion ; nous vous jurons un secret aussi inviolable que celui du tribunal sacré de la pénitence. Vous craignez peut-être que la connaissance de votre état ne diminue nos égards pour vous. Ah ! plutôt, combien nous vous respecterons davantage que dans les plus beaux jours de votre prospérité ; nous partagerons vos dou-

leurs, nous essuierons vos larmes ; nous mendierons pour vous les secours que vous rougiriez de demander vous-mêmes. Nous n'osons nous promettre de le faire toujours avec succès. Hélas ! le cœur de la plupart des riches est impitoyable. Nous vous promettons du moins ce qui dépend de nous, un zèle à l'épreuve de tous les rebuts ; nous vous promettons la plus tendre, la plus discrète, la plus respectueuse commisération. C'est notre devoir : nous sommes des ministres de miséricorde pour la vie présente, comme pour la vie future.

Puisque j'ai entrepris de faire passer ici en revue devant vous tous ces différents genres de pauvreté, pourrais-je oublier en présence d'une assemblée où j'aperçois la noblesse la plus illustre et la plus opulente du royaume, pourrais-je oublier les plus intéressants de tous les malheureux ? Je me sens partagé entre le respect que m'impose leur condition, et la commisération que m'inspire leur infortune. Je crains qu'ils ne soient humiliés de voir joindre ici leur cause avec celle des pauvres ; mais pourquoi rougiraient-ils d'une pauvreté qui leur donne plutôt un nouveau droit sur notre vénération ; que Jésus, ce Fils de l'Eternel, et qui était aussi en qualité d'homme, du sang le plus noble de Juda, du sang de ses rois, que Jésus-Christ lui-même n'a pas trouvé indigne de lui ?

Noblesse opulente, qui êtes si fière de l'ancienneté de votre naissance, comment oseriez-vous dédaigner des hommes qui partagent avec vous, malgré leur infortune, l'honneur dont vous vous glorifiez ? S'ils ne sont point revêtus des titres qui vous décorent, leurs aïeux étaient trop fiers peut-être pour s'abaisser aux moyens qui ont enrichi les vôtres. S'ils n'ont point les manières nobles qui vous distinguent, sont-ce les manières ou les sentiments qui doivent régler votre estime ? Sous un extérieur simple et rustique, respectez un nom, respectez un cœur aussi noble que le vôtre ; respectez des mœurs que la mollesse n'a point énervées, et qui nous retracent mieux que les mœurs des cours, la franchise et le courage de vos braves ancêtres.

Dans les autres conditions, le commerce, les arts peuvent suppléer à la modicité du patrimoine ; mais les lois de la nation et des préjugés plus forts que les lois, interdisent cette ressource à la noblesse française ; guerrière dans son origine, elle ne peut connaître d'autres professions que la guerre, et vous savez si cette noble profession produit d'autres avantages que la gloire.

Quelle est donc la ressource que la divine Providence leur a ménagée dans leur fortune ? Est-ce nous qui pouvons leur donner des secours proportionnés à leurs besoins ? Noblesse opulente, à vous seule est réservé l'honneur comme le pouvoir de soulager vos semblables.

Il est vrai que c'est encore plus particulièrement au prince qu'il appartient de les secourir : aussi nos rois ont-ils pourvu,

autant qu'il était en eux, au soulagement de cette précieuse partie de la nation ; soit par les bienfaits destinés aux guerriers qui ont servi l'Etat, soit par le noble asile ouvert aux jeunes vierges dont la fortune ne répond pas à leur naissance, soit enfin par cette école guerrière où le monarque adopte les enfants de sa brave et pauvre noblesse. Mais comme les disciples le disaient autrefois au Seigneur : *Quid hæc inter tantos?* (Matth., XV, 33.) Quand tous ces secours seraient distribués avec la justice et le discernement prescrit par leurs augustes fondateurs, comment tous les trésors du prince, et toutes les grâces dont il a la dispensation, pourraient-ils suffire à l'innombrable multitude qui a droit d'y prétendre ? *Quid hæc inter tantos?*

Portez vos regards jusqu'au fond des provinces : combien de guerriers sans récompense, de veuves sans fortune, d'orphelins sans éducation, de filles sans établissements, et dans un état non moins dangereux pour la vertu qu'humiliant pour la noblesse ? Combien de malheureux sont réduits à gémir d'un honneur qui les accable plus qu'il ne les décore !

Parmi eux il en est sans doute qui appartiennent à des maisons opulentes, à vous-mêmes peut-être. C'est le nom, c'est le sang de vos aïeux, ou du moins c'est le sang de vos mères : quelle est en effet la maison si puissante qui n'ait point quelques rejetons pauvres que l'indigence a séparés de sa tige ? Mais autant l'on est empressé de produire des généalogies souvent équivoques, pour s'associer à la famille de quelque personnage puissant, dût-on compromettre l'honneur de sa race, autant l'on a de peine à reconnaître ceux dont la proximité serait inutile à son ambition ! Ah ! si vous n'avez pas le courage d'appeler auprès de vous vos pauvres parents, comme autrefois le tendre et généreux Joseph appela les siens à la cour du roi d'Egypte, ne refusez pas du moins de leur faire parvenir vos bienfaits, et de les mettre en état de subsister avec la modeste décence qui convient à leur condition : ne refusez pas de contribuer à l'éducation de leurs enfants, de mettre l'innocence d'une jeune vierge à l'abri des dangers de l'indigence, de soutenir un jeune guerrier au service du prince, de concourir à l'alliance d'une fille vertueuse, qui ne peut apporter en dot à un époux que sa noblesse et sa vertu. Vous rougissez de la misère d'un parent pauvre ; soulagez cette misère, et elle vous honorera plus que toute l'opulence de vos parents et de vos alliés les plus illustres.

Heureux du siècle, voilà donc les ravages que l'indigence exerce de toutes parts autour de vous, depuis les conditions les plus obscures jusqu'à celles qui sembleraient devoir être au-dessus de ses atteintes ; et ce n'est point seulement la misère de quelques familles ou de quelques contrées, hélas ! c'est le sort de la classe la plus nombreuse des hommes.

Vous avez peine à concevoir cette triste

vérité avec l'extérieur d'opulence que vous voyez briller autour de vous. Il est vrai, la cour et la capitale étalent toujours la même magnificence; mais serait-ce l'état brillant d'une région où viennent s'engloutir toutes les richesses de nos provinces, qui pourrait donner une juste idée du sort de toute la nation? Que dis-je? dans nos villes les plus somptueuses, dans cette capitale même dont l'opulence est si vantée, et jusqu'au milieu de cette cour d'où la présence de la majesté royale semblerait devoir bannir l'infortune, quelle multitude de malheureux pour le petit nombre d'heureux dont le faste vous éblouit!

Pourrait-il en être autrement dans ces jours de calamité? Quoique le ciel nous traite moins sévèrement que nous ne méritons, quoique l'amour du roi pour la paix et pour son peuple éloigne de nous le fléau de la guerre, quels sont nos malheurs? Un peuple gémissant sous le poids immense, mais indispensable des charges publiques; le prince obligé de suspendre ses bienfaits et les récompenses les mieux méritées; ceux qui ne subsistaient que de ses largesses, privés de leur unique ressource; l'aliment le plus nécessaire à la vie porté à un prix qui passe les forces du peuple le plus actif et le plus industrieux.

Il n'est pas de notre ministère de discuter l'utilité politique des nouveaux systèmes; nous ne savons point en calculer les inconvénients et les avantages. Quoi qu'il en soit de leur utilité future, nous savons (et qui ne le sait pas?), nous savons combien le pauvre peuple a souffert dans toute l'étendue du royaume, et surtout dans les provinces plus éloignées du centre des secours. Ceux qui croient que l'abondance règne partout, quand elle est autour d'eux, nous accuseront peut-être d'exagération. J'en atteste tous les hommes justes et sincères, qui ont été à portée de voir cette triste vérité; j'en atteste ce soupir unanime qui a retenti d'un bout du royaume à l'autre.

Tel est donc le malheur des temps; et le luxe, l'impitoyable luxe peut encore se soutenir; que dis-je? il ose encore s'accroître sur les débris de la félicité publique. Et les riches qui ont échappé à la calamité générale, peuvent goûter en paix les délices de la mollesse et de la volupté, parmi les soupirs de tant de misérables! Malheur à vous, disait autrefois le Seigneur aux grands d'Israël: *Vae vobis, optimates, capita populorum!* (Amos, VI, 1.) Malheur à vous, chefs des peuples, qui éalez le faste et la pompe aux yeux d'un peuple malheureux, qui reposez sur des lits voluptueux, qui chantez aux sons des instruments, qui ne refusez à vos sens aucune volupté, et qui ne prenez aucune part aux détresses de la tribu de Joseph! Je vengerai, dit le Seigneur, cette tribu malheureuse. Mon Dieu, vengez les pauvres, mais sans perdre les riches; rétablissez au milieu de nous l'esprit de tempérance et de charité. Les pauvres seront vengés et les riches seront sauvés.

O vous, à qui l'auteur de la nature a donné des entrailles plus sensibles et plus tendres,

et dont les occupations plus paisibles et le zèle plus attentif et plus industrieux conviennent mieux aux saints exercices de la miséricorde, sexe pieux et compatissant, femmes chrétiennes, c'est vous surtout que j'implore en faveur des misérables. Tandis que vos pères, vos fils, vos frères, vos époux gouvernent les provinces, qu'ils jugent les peuples, qu'ils commandent les armées, c'est dans vos paisibles mains que le ciel semble avoir remis le département des malheureux et de la miséricorde.

Et quoi de plus honorable pour vous dans l'ordre de la religion et de l'humanité? Dispensées des emplois publics, comment pouvez-vous remplir vos loisirs d'une manière aussi utile à la société, et plus glorieuse pour vous-mêmes? Quelle était aussi l'émulation de vos aïeules pour le soulagement des pauvres!

Nous avons encore la consolation de voir revivre leur zèle dans quelques-unes de leurs descendantes; mais pouvons-nous nous dissimuler la décadence de cette vertu dans les conditions même où elle devrait paraître avec plus d'éclat? Car, puisque nous défendons la cause des pauvres, en présence de cette assemblée illustre, nous ne pouvons nous empêcher de lui déferer aujourd'hui nos justes plaintes. Faut-il que ces personnes du premier rang abandonnent de toutes parts, aux conditions inférieures, les œuvres les plus importantes, les plus respectables de la charité, et qu'elles semblent rougir de remplir des devoirs qui honoreront la majesté même du trône!

Princesses augustes que le ciel vient de fixer au milieu de nous, c'est à vous qu'il est réservé de faire revivre cette vertueuse émulation: déjà vous avez manifesté à la France la générosité de votre âme; déjà la nation sait que vous ne connaissez point de plus doux emplois pour les fonds destinés à vos plaisirs, que les aumônes et les bienfaits, mais votre générosité ne se renfermera pas dans des largesses qui ne peuvent soulager que quelques infortunes particulières: votre haute destinée vous appelle à des œuvres plus grandes et plus dignes de vous. Vous voudrez saisir toutes les occasions, tous les moyens de soulager la misère publique. Ainsi se sont signalées dans tous les temps, les grandes princesses qui ont régné sur nous: j'en atteste les monuments qui subsistent encore au milieu de nous, de leur pieuse humanité. O combien cette noble et sainte occupation vous honorerait plus que toute la pompe et la majesté qui vous environne! Combien vous deviendrez chères, non-seulement aux malheureux que vous aurez soulagés, mais à la nation entière, par les droits dont les âmes tendres et bienfaisantes ont toujours joui sur tous les cœurs, et particulièrement sur les cœurs français! Songez que si le plus beau titre des princes est celui de père des peuples, le plus beau titre des princesses, c'est celui de mère des pauvres. Pendant que vos époux travaillent, par leur valeur et leur sagesse, à la gloire de l'Etat, vous vous occupez à soulager l'humanité souffrante, vous

rétablirez dans votre cour l'émulation de la miséricorde : par l'empire de vos exemples, vous la rétablirez aussi dans toute l'étendue de ce vaste royaume, et vous aurez la gloire la plus touchante que vous puissiez ambitionner, la gloire d'être les bienfaitrices de l'humanité, et les restauratrices de la charité publique.

Sire, avec quelle complaisance vous verrez régner dans votre auguste famille une vertu qui doit être si chère à votre cœur ! avec quelle satisfaction vous appuierez de votre protection royale toutes les pieuses entreprises qui pourront soulager les pauvres de votre peuple ! Mais vous ne bornerez pas là votre humanité ; vous savez que le ciel a imposé aux chefs des nations un plus vaste devoir : réformer les abus, réprimer les vexations, rétablir la félicité publique ; rois, princes, hommes d'Etat, voilà vos bonnes œuvres, voilà vos aumônes.

Dans ces jours de pénitence, où chacun doit travailler à dompter ses passions et expier ses faiblesses, qu'il nous soit permis de répéter encore devant cette assemblée auguste, la parole que nous avons déjà fait entendre, la parole que le prophète Daniel adressait autrefois à un roi puissant : Rachez vos péchés par vos aumônes, et vos iniquités par les œuvres de miséricorde : *Peccata tua eleemosynis redime, et iniquitates tuas misericordiis pauperum*. Hélas ! la délicatesse extrême des grands ne leur permet pas d'exercer sur eux les rigueurs de la pénitence. Le ciel leur permet d'y substituer un autre genre d'expiation, les actes d'humanité : *Peccata tua eleemosynis redime, et iniquitates tuas misericordiis pauperum*. Chrétiens, puissiez-vous commencer ainsi dès maintenant le grand ouvrage de votre conversion ! Quel début plus propre à intéresser pour vous la clémence de Dieu, que la miséricorde que vous exercerez vous-mêmes envers les malheureux ? Puisse le soulagement de la misère publique devenir l'augure et le gage de la réforme des mœurs, et de votre salut éternel ! Ainsi soit-il.

SERMON XII.

SUR L'AUMÔNE.

Euntes, renuntiate Joanni : Cæci vident, claudi ambulantes, leprosi mundantur, surdi audiunt, pauperes evangelizantur. (Matth., II, 4.)

Allez ; dites à Jean : Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, l'Evangile est annoncé aux pauvres.

Telle est la prédilection que Jésus-Christ montra toujours pour les pauvres et les malheureux. S'il descend sur la terre, il veut naître de parents pauvres : il n'appelle point autour de son berceau les riches, les grands d'Israël ; des bergers sont ses premiers adorateurs : il veut recevoir leurs hommages avant les hommages des rois qu'il avait appelés des extrémités de l'Orient ; il choisit parmi les pauvres les premiers apôtres de son Evangile ; c'est aux pauvres qu'il l'annonce lui-même ; c'est pour eux qu'il veut opérer tous ses prodiges.

Allez, dit-il aux disciples de son précurseur, qui venaient lui demander s'il était le Christ, ou s'ils devaient attendre un autre Messie, allez raconter à votre maître ce que vous avez vu : les sourds entendent, les boiteux marchent, les aveugles voient, les lépreux sont guéris, l'Evangile est annoncé aux pauvres. C'est à ces traits, c'est à sa miséricorde, c'est à son humanité que le Messie a voulu que la terre reconnût sa divinité.

Dieu pouvait-il donner aux riches et aux grands une leçon plus touchante de la prédilection qu'ils doivent eux-mêmes aux faibles et aux misérables ? Qu'un monde superbe et insensible ose les dédaigner ; qu'il ne les désigne que sous des noms injurieux ; qu'il refuse de les compter parmi les citoyens, et même parmi les hommes : pour vous, âmes chrétiennes et compatissantes, la loi de votre Dieu, et le cri même de votre cœur vous dit que, sous le vil extérieur qui semble défigurer dans quelques-uns les traits sacrés de l'humanité, les pauvres sont toujours des hommes, des citoyens, des chrétiens ; qu'ils sont toujours vos frères, et les enfants du même Dieu que vous ; qu'ils sont membres de l'Etat, et souvent ses membres les plus utiles ; qu'ils sont membres de Jésus-Christ, et toujours ses membres les plus chers.

Puisque nous parlons aujourd'hui devant ceux qui peuvent le plus contribuer au soulagement de cette malheureuse portion du genre humain, il faut implorer en sa faveur leur zèle et leur miséricorde. Riches et grands de la nation, écoutez donc un discours qui vous est spécialement adressé. Une fortune plus opulente vous oblige de répandre sur les pauvres des dons plus abondants ; un crédit plus puissant vous oblige de leur rendre de plus importants services. Riches, apprenez les largesses que vous devez à leur indigence ; grands, apprenez la protection que vous devez à leur faiblesse.

Sire, c'est donc la cause de vos sujets les plus pauvres et les plus faibles que je viens défendre sous les yeux de votre Majesté, auprès de vos sujets les plus illustres et les plus puissants : et combien ce discours doit-il intéresser votre clémence et votre humanité ! Ah ! bien loin que la misère des pauvres les rende moins dignes de votre zèle et de vos soins, vous savez que tous les hommes qui respirent sous vos lois, depuis le grand qui est assis à vos côtés, jusqu'au malheureux qui rampe dans la condition la plus obscure, ou qui est réduit à implorer la charité publique, vous savez que tous vos sujets sont vos enfants ; et que si vous pouvez accorder à quelques-uns votre prédilection, elle appartient, comme celle de Jésus-Christ, aux plus faibles et aux plus malheureux.

PREMIÈRE PARTIE.

S'il est encore parmi les riches quelques âmes généreuses et compatissantes, qui connaissent et qui remplissent toute l'étendue de leurs devoirs envers les pauvres, à quoi la plupart ont-ils coutume de borner

le divin précepte de la charité? Hélas! ils les réduisent à quelques faibles largesses, et ils ne pensent ni aux aumônes plus abondantes qu'ils doivent en général à tous les misérables, et surtout aux pauvres habitants de leurs domaines, ni aux bienfaits qu'ils doivent aux malheureux d'un ordre supérieur, qui ne peuvent être secourus que par eux; ou s'ils daignent y réfléchir, chacun d'eux se croit dispensé d'y satisfaire par la médiocrité prétendue de sa fortune. Le luxe, la prodigalité, ou des abus plus coupables encore, dissipent toutes leurs richesses. Il faut leur rappeler aujourd'hui les obligations que la divine miséricorde leur impose envers les misérables, et les moyens qu'elle leur a donnés de les accomplir : 1° l'étendue de leurs devoirs; 2° celle de leurs ressources.

Si vous avez beaucoup, disait à son fils un saint patriarche, donnez beaucoup : si vous avez peu, donnez volontiers le peu que vous avez. Mais faut-il que les conditions les plus riches soient plutôt les moins généreuses? Interrogez les malheureux, consultez les pieux dépositaires de la charité publique; qu'ils nous disent qui contribue davantage au soulagement du pauvre peuple. Sont-ce les riches? Hélas! ce sont ces citoyens obscurs, qui trouvent dans la simplicité et la frugalité de leurs mœurs la source de leurs charités. Daignez laisser tomber encore plus bas vos regards, et voyez parmi le plus humble vulgaire, des actes de charité qui honoreront les plus grands cœurs. Oui, nous avons vu, Messieurs (et nous ne pouvons encore y penser sans attendrissement), nous avons vu de pauvres artisans partager leur pain avec les compagnons de leur indigence; nous avons vu de pauvres laboureurs partager les fruits de leur champ avec la veuve et l'orphelin; nous avons vu de pauvres mères partager les tristes vêtements de leurs enfants avec des orphelins encore plus misérables. Mon Dieu, ce sont donc les pauvres qui soulagent les pauvres! Ah! si un riche partageait de même sa fortune avec un ami malheureux, tout l'univers célébrerait sa générosité, et la postérité même en retentirait encore. O vous qui êtes si attentifs à faire valoir les prérogatives de votre rang, souffrirez-vous que des hommes obscurs l'emportent sur vous en générosité? Vous recherchez avec tant d'empressement tous les moyens de vous distinguer; négligerez-vous le seul qui soit véritablement digne de vous?

Quand nous nous plaignons de l'insensibilité des riches pour les pauvres de nos villes, quelques-uns nous répondent qu'ils réservent leurs aumônes pour les pauvres de leurs campagnes. Plût à Dieu que ce prétexte fût sincère! Mais depuis que la mollesse et l'ambition ont enlevé la noblesse française des châteaux antiques de ses pères pour la fixer à la cour ou dans la capitale, les riches ne connaissent plus leurs domaines que par les titres et les revenus qui en dépendent; ou s'ils daignent faire en-

core quelque légère attention au sort des campagnes où ils vont se délasser du tumulte des cités, tous leurs autres domaines, livrés à la dureté de quelque régisseur impitoyable, ne connaissent leurs maîtres que par les exactions dont on les afflige sous son nom et son autorité.

Mon Dieu, voilà donc comme on oublie les hommes qui vous sont les plus chers par la simplicité de leurs mœurs, et qui devraient nous être les plus chers à nous-mêmes par la rigueur et par l'utilité de leurs travaux! Ainsi ils périssent de misère au milieu même des régions qui leur doivent leur abondance. Dans leurs calamités, privés de ressources que la charité fournit encore dans les villes, le vieillard dont les yeux éteints, dont les bras débiles et tremblants ne peuvent plus lui gagner sa subsistance, gémit de voir prolonger des jours plus cruels que la mort : la veuve et ses tristes orphelins sèchent de misère et de douleur : le malade étendu, sous sa pauvre cabane, sur un chaume aride, livré seul à ses maux et à ses angoisses, n'attend de repos que dans le sépulchre. Et quels autres que vous peuvent les secourir? Seront-ce les habitants de la même région? Pauvres eux-mêmes, et obligés de vaquer chacun à leurs travaux, ils ne peuvent, hélas! que les plaindre. Seront-ce les pasteurs que l'Eglise a chargés de la conduite de leurs âmes? Réduits eux-mêmes pour la plupart à un revenu qui suffit à peine à la vie la plus frugale, ils ne peuvent que les consoler. Ignorez-vous donc, riches des villes, que c'est vous qui possédez toutes les richesses de ces contrées, que c'est vous qui recueillez tous les fruits de leurs travaux, et que la Providence ne leur avait assigné d'autres ressources que vos bienfaits?

Mais en ce moment la compassion ne semble-t-elle point se ranimer en faveur des habitants des campagnes? On paraît attendre avec impatience l'exécution des projets formés pour le soulagement de ce pauvre peuple. Mais le poids des charges publiques est-il donc la seule cause de sa misère? Il en est une autre, Messieurs, qui y contribue bien plus encore, et dont vous ne parlez pas; et quelle est-elle, riches des cours et des cités? Hélas! c'est vous-mêmes; c'est l'indifférence avec laquelle vous traitez les malheureux qui cultivent vos terres. En vain le gouvernement formera les projets les plus sages et les plus humains, s'il n'est pas secondé par votre miséricorde. Messieurs, voulez-vous sincèrement le soulagement des campagnes? que votre charité s'unisse à l'humanité du prince; il n'est que ce généreux accord qui puisse produire cette heureuse révolution. Pendant que le prince s'occupera du bien général, soyez comme le charitable Job; car le nom de Job ne doit pas être moins célèbre dans les fastes de la miséricorde que dans ceux du malheur; soyez chacun dans vos domaines, comme Job l'était dans les siens, le père de tous les pauvres. Ai-

dez-leur vous-mêmes à supporter le poids des tributs. Fournissez à leurs pasteurs, qui connaissent les tristes détails de leur misère, les moyens de la soulager, et vous augmenterez encore le crédit du saint ministère pour le règlement des mœurs et pour la sanctification des âmes. Fournissez à de pauvres familles les moyens de sustenter la vieillesse languissante de leur père, de nourrir des enfants dont les débiles bras ne peuvent encore partager leurs travaux, de faire allaiter un orphelin qui vient de perdre sa mère au moment où il était encore suspendu à son sein, de donner à un malade un faible secours qui calmera ses douleurs et qui lui rachètera la vie. Un orage a-t-il ravagé leurs moissons; un incendie a-t-il consumé leurs fragiles habitations? avec le fruit de leurs travaux aidez-les, par un secours extraordinaire, à réparer leurs calamités. Si vous vouliez réfléchir combien il vous en coûterait peu pour faire le bonheur de ces hommes simples. Hélas! leurs désirs ne vont pas plus loin que les premiers besoins de la vie: donnez-leur du pain, et ils se trouveront plus heureux que l'ambitieux au milieu de la plus brillante prospérité.

Il est une autre aumône plus agréable encore à Dieu, et plus utile à ce pauvre peuple que de soulager sa misère; c'est de la prévenir: soutenez parmi eux l'émulation du travail, bannissez de vos domaines la dangereuse oisiveté, et vous en bannirez les vices plus redoutables encore que la pauvreté. Favorisez par vos bienfaits ces alliances vertueuses, cet amour pur et innocent que le Seigneur approuve, et qu'il daigne sanctifier par la grâce d'un sacrement; donnez à ces jeunes époux les moyens d'élever des enfants qui puissent à leur tour devenir les pères des auteurs de leur vie, et vous entendrez ce peuple reconnaissant vous bénir, comme autrefois les familles de Juda bénissaient les généreux Machabées, à l'ombre de leur vigne et de leur figuier. O heureux les grands assez aimés de Dieu et d'une âme assez noble, assez miséricordieuse, pour entreprendre ainsi de faire le bonheur de toute une contrée! et vous leur promettez encore, mon Dieu, vos éternelles bénédictions.

Mais quel nouvel ordre de malheureux encore plus respectable vient s'offrir à notre commisération? Deux choses ont contristé mon cœur, disait Salomon; le guerrier dans l'indigence, et l'homme sensé dans le mépris: *Vir bellator deficiens per inopiam, et vir sensatus contemptus.* (Eccli., XXVI, 26.) Combien de respectables familles que des revers inévitables ont réduites à la plus triste médiocrité, ou même aux dernières extrémités de l'indigence! combien de nobles rejetons ne conservent de leur ancienne origine qu'un sentiment d'honneur que rien ne peut étouffer! combien de guerriers, après avoir versé leur sang pour l'Etat, voient languir leurs enfants dans la misère et sans éducation! Est-ce nous qui pouvons

leur fournir des secours proportionnés à leurs besoins? Hélas! nous ne pourrions leur donner que le denier de la veuve. A vous, Messieurs, à vous seuls appartient le pouvoir de les secourir.

Nous savons, Messieurs, que c'est plus particulièrement à l'humanité du prince que le Seigneur a confié le soin de ces respectables malheureux. Aussi nos rois ont-ils pourvu, autant qu'il était en eux, à leur soulagement, soit par les récompenses destinées à ceux qui ont servi l'Etat, soit par la retraite célèbre que Louis le Grand a préparée aux anciens guerriers, soit par cette noble école de piété et cette autre école de valeur, où le monarque adopte les enfants de sa brave et pauvre noblesse. Mais que sont toutes les grâces, tous les trésors que le prince peut dispenser pour l'innombrable multitude qui a droit d'y prétendre: *Sed hæc quid sunt inter tantos* (Joan., VI, 9), si votre générosité ne vient au secours de la munificence royale?

Peut-être que ces malheureux vous furent unis par les liens de l'amitié, ou par les liens plus sacrés encore de la nature. C'est le nom, c'est le sang de vos aïeux, ou du moins c'est le sang de vos mères; car où est le malheureux de cet ordre qui ne tienne point à quelque famille puissante! et où est ici la famille illustre qui n'ait point quelques tristes rejetons que l'indigence a séparés de leur tige! Mais autant l'on est empressé à s'associer à la famille d'un personnage puissant, dût-on compromettre l'honneur de sa race, autant l'en a de peine à reconnaître ceux dont la proximité serait inutile à l'ambition. Hélas! ils peuvent donc dire comme le Prophète: Mes amis et mes proches ont fui loin de ma misère: *Elongasti a me amicum et proximum, et notos meos a miseria.* (Ps. LXXXVII, 19.)

Ne méprisez pas votre chair et votre sang (Isai., LVIII, 7), dit le Seigneur. Si vous n'appellez pas vos parents malheureux à la cour de votre prince, comme le tendre Joseph appela autrefois les siens à la cour de Pharaon, ne refusez pas du moins de leur faire parvenir vos bienfaits, de contribuer à l'éducation de leurs enfants, de mettre en sûreté la timide pudeur d'une jeune vierge dans quelque asile de la piété et de l'innocence, de soutenir un jeune guerrier au service du prince, de contribuer à l'établissement d'une fille pauvre et noble qui ne pouvait apporter en dot à un époux que son nom et sa vertu. Déjà je crois voir dans la région des morts les âmes de vos aïeux communs se réjouir, comme le saint patriarche Jacob, de voir leurs enfants malheureux secourus par leurs généreux fils.

Mais combien de précautions faut-il prendre encore pour ménager la délicatesse et la sensibilité de ces respectables malheureux! peut-être n'osent-ils pas même implorer votre secours: une vertueuse indigence est naturellement si timide; prévenez les vœux qu'ils n'osent

vous adresser ; versez vos bienfaits sur des hommes étonnés ; que leurs désirs et leurs besoins vous soient connus. Loin de vous la hauteur et le faste de ces bienfaiteurs superbes dont les largesses humiliantes affligent plus les malheureux qu'elles ne les soulagent. Ne soyez pas moins attentifs à cacher vos bienfaits que lui à cacher son infortune. Vous devez cette discrétion à l'humilité, pour ne pas perdre le mérite de vos œuvres ; vous la devez à l'humanité même, pour ne pas humilier les malheureux. Que vos dons soient accompagnés de ces paroles meilleures encore que les dons : *Verbum melius quam datum*. (Eccli., XVIII, 16.) Hélas ! les riches savent répandre tant de délicatesse et d'aménité sur les vains procédés du siècle ! En pourriez-vous moins répandre sur les saints procédés de la miséricorde ; et l'urbanité serait-elle plus respectable que la charité ?

Que le temps ne me permet-il, Messieurs, de vous entretenir encore de pieuses entreprises que vous seuls pouvez exécuter ! mais je ne dois pas seulement vous exposer l'étendue de vos devoirs ; il faut encore vous découvrir celle de vos ressources.

Il est vrai, Messieurs, que parmi les riches, il peut y en avoir quelques-uns dont la fortune peut à peine soutenir la décence et la dignité de leur état. Si c'est une suite de leur désintéressement ou de celui de leurs aïeux, nous applaudissons à cette honorable médiocrité ; mais se peut-il que des hommes à qui le public connaît de si vastes et de si riches domaines, se croient dans l'impossibilité de remplir le précepte de l'aumône ! A les entendre, si nous voulions comparer cette immense fortune avec les dépenses qu'exige leur condition, nous ne pourrions nous empêcher de les mettre eux-mêmes dans la classe des indigents.

Nous ne vous contestons point, Messieurs, que Dieu ne vous permette un extérieur plus éclatant qu'aux conditions vulgaires. Mais qui croira que Dieu ait pu comprendre dans l'appareil nécessaire à la dignité des grands, toutes ces dépenses excessives, cette foule d'esclaves oisifs, cette multitude de coursiers inutiles, qui dévorent la substance des pauvres : qui croira que Dieu ne vous ait confié les biens immenses que vous possédez que pour vous seuls ; qu'il ait abandonné la plus nombreuse partie de ses créatures aux rigueurs de l'indigence, pour satisfaire le faste et la sensualité d'un petit nombre d'heureux ?

Quedirons-nous de ces prodigalités encore plus coupables, de ces dépenses obscures, plus ruineuses que le faste le plus éclatant, et dont nous ne pourrions, sans rougir, désigner les honteux objets ? Si nous intercédons auprès de ce voluptueux en faveur des misérables ; si nous le conjurons d'accorder quelque faible secours à un ami, ou même à un parent malheureux, il nous répond froidement que l'état de sa fortune ne lui permet pas de se rendre à nos instances. Mais s'agit-il, dans le même moment, de

satisfaire quelqu'une de ses passions (ici quelle âme honnête et sensible pourrait retenir son indignation ?) ; s'agit-il de contenter les caprices et l'avidité insatiable de quelque vile idole de la volupté ? quelle subite révolution est donc arrivée dans sa fortune ; quelle source féconde de richesses voyons-nous couler de ses mains ? Mon Dieu, il n'est donc pauvre que pour le bien ; il n'est donc riche que pour le mal ! O combien cette inhumanité aggrave encore devant vous le crime de son dérèglement !

Vous n'avez point à vous reprocher ces coupables excès ; et où vont donc s'engloutir vos richesses ? Nous nous demandons quelquefois avec étonnement les uns aux autres : Qu'est devenue l'opulence de ces illustres maisons ? Où sont les palais qu'elles ont élevés, les fêtes qu'elles ont célébrées, les bienfaits qu'elles ont répandus ? Nous n'avons vu aucun monument de leur munificence, et moins encore de leur charité. Une coupable négligence a épuisé obscurément ces immenses fortunes, et ces malheureux grands n'ont pas même eu la gloire frivole et le triste plaisir de la vanité. Si des hommes occupés des affaires publiques sont excusables de ne point veiller eux-mêmes sur leurs affaires domestiques, quelle peut être l'excuse de la plupart des grands qui ne connaissent d'autres travaux que ceux de la guerre, et qui ne peuvent avoir dans ce moment d'autre occupation utile que l'administration de leur fortune ? Quelle peut être l'excuse du sexe à qui le Seigneur a confié l'empire domestique, et qui ne peut remplir dans la société que cette paisible fonction ? Mais les grands croient devoir abandonner l'économie aux conditions vulgaires : Messieurs, si nous vous la propositions pour votre propre intérêt, elle pourrait vous paraître peu digne de votre magnificence : elle serait moins digne encore de notre zèle. Songez que c'est pour l'intérêt des misérables, et qu'un motif si noble et si touchant l'ennoblisse à vos yeux. Pensez que ce n'est point votre fortune que vous ménagez, mais le patrimoine des pauvres. Soyez économes pour être généreux. O généreuse économie, qui fait trouver dans des fortunes médiocres des ressources inconnues dans les fortunes les plus brillantes ! Ainsi un souverain dont l'opulence était médiocre dans l'ordre des rois, a trouvé le moyen, sans manquer à l'éclat et à la majesté du trône, de surpasser la munificence des souverains les plus riches et les plus puissants, par les bienfaits immenses qu'il a répandus pendant sa vie, et par les bienfaits immortels qu'il a laissés à la postérité, et qui lui mériteront à jamais le beau nom de bienfaisant. Auguste et tendre famille, avec quelle consolation vous reconnaissez à ces traits votre généreux patriarche !

Il est encore des grands qui n'aiment rien tant qu'à répandre des largesses. Les serviteurs et les favoris qui les environnent sont comblés de leurs dons. O erreur, d'autant plus dangereuse qu'elle ressemble davan-

tage à la vertu ! Hélas ! les grands ne voient que les adulateurs qui les obsèdent : ils n'entendent pas les soupirs du pauvre qui gémit de leurs prodigalités. S'ils savaient combien de malheureux ils laissent périr pour un petit nombre d'ingrats ; s'ils savaient que leurs bienfaits sont la dépouille et la substance des malheureux vassaux qui cultivent leur domaine ! Ah ! malheur à la générosité cruelle qui étouffe la charité !

Nous ne prétendons point, Messieurs, proscrire ici la générosité des grands. Il est de leur dignité, il est dans l'ordre même de la charité chrétienne d'accorder quelquefois à d'autres qu'à des indigents, des bienfaits proportionnés à la dignité de celui qui donne et de celui qui reçoit ; mais faut-il, pour satisfaire la vanité d'une âme ambitieuse, ou l'avidité d'une âme intéressée, se mettre hors d'état de soulager les malheureux ? faut-il que les présents absorbent les aumônes ? Qu'il nous soit permis d'adresser ici aux grands de notre siècle le même avis que saint Bernard osait adresser à un roi de son temps : « Ne répandez point vos largesses sur des hommes avides, parce qu'il est écrit : « Heureux celui qui donne au « pauvre, » au pauvre, dis-je, et non à des hommes avides et ambitieux. » « Souvenez-vous, » disait un saint évêque d'Espagne, de pratiquer plutôt la miséricorde que la libéralité : ne prodiguez point vos dons à ceux qui en sont indignes. » Ne semblait-il pas avoir prévu les folles prodigalités de nos jours ? Que votre modération s'étende jusque envers ceux en faveur desquels les liaisons du sang ou de l'amitié sembleraient excuser votre prodigalité. Prenez donc garde, Messieurs, sous le généreux prétexte de soutenir un parent, de secourir un ami, de gratifier un serviteur fidèle, d'employer à favoriser leur faste et leur ambition, des biens destinés par le Seigneur à soulager de véritables misères ; prenez garde de vous laisser ébranler par les plaintes et les murmures des âmes intéressées. Peut-être osera-t-on vous accuser d'un sordide intérêt ; des courtisans avides n'osèrent-ils pas reprocher autrefois au sage Charles V, au bienfaisant Louis XII, à Henri IV lui-même, au généreux Henri, une économie indigne de la majesté royale, parce qu'ils ne voulaient pas enrichir leur cour aux dépens de leur peuple ? On reprochait à ces bons princes de n'être pas généreux : ils étaient bien plus, ils étaient bienfaisants ; et pendant que quelques ambitieux murmuraient, leur peuple les bénissait et les appelait ses pères. Puissiez-vous, à l'exemple de ces grands princes, ne perdre jamais de vue cette sage et sainte maxime : Souvenez-vous de pratiquer plutôt la miséricorde que la libéralité : *Tu igitur memento ut misericordiæ potius inservias, quam liberalitati !*

Mais ne passons pas sous silence les prétextes particuliers au sexe le plus compatissant, et à qui le Seigneur a confié

plus spécialement le soulagement des misérables. Vous regrettez, Mesdames, de ne pouvoir satisfaire toute l'étendue de votre charité ; vos époux se réservent l'administration de leurs richesses et des vôtres : nous n'examinons point si les fonds dont vous disposez pour vos parures et vos plaisirs ne pourraient fournir à des aumônes plus abondantes ; mais ne pouvez-vous intercéder auprès d'eux en faveur des pauvres ? Connaissiez toute l'autorité que vous donne sur leur cœur ce don de la persuasion qui coule de vos lèvres, et qui fait avec la sensibilité votre plus beau privilège. Quand une épouse mondaine veut obtenir les moyens de satisfaire plus abondamment son faste et ses prodigalités, avec quelle adresse elle obtient ce qu'elle désire ! Faites de même pour les misérables ; attendrissez sur leur sort le cœur de vos époux : ah ! quel cœur pourrait résister aux tendres instances d'une épouse vertueuse, pour un objet si respectable et si touchant ?

Riches de la terre, qui avez voulu ignorer jusqu'ici l'étendue de vos ressources comme celle de vos devoirs, soyez sages, soyez vertueux, soyez humains, soyez chrétiens, et vous découvrirez dans cette même fortune, qui vous paraît maintenant vous suffire à peine à vous-mêmes, une source inépuisable d'aumônes et de bienfaits.

Et quel modèle plus illustre et plus touchant pouvons-nous vous proposer que cette famille auguste : aussi modeste que généreuse, elle pourra souffrir de voir révéler les secrets de sa miséricorde ; mais elle doit l'exemple à la nation, et les Français furent toujours si sensibles à l'exemple de leurs maîtres. Que ne puis-je manifester ici tous les secours qu'elle fait parvenir jusque dans les plus obscurs réduits de l'indigence ; les pauvres guerriers qu'elle dédommage par ses bienfaits des rigueurs du sort ; les veuves et les orphelins qui subsistent de ses largesses. Puissent les mêmes sentiments de miséricorde passer dans le cœur des jeunes princes destinés à faire le bonheur de la génération future ! Mais à qui cette précieuse éducation appartient-elle davantage qu'à vous, pieuses princesses, qui êtes, hélas ! devenues leurs mères ? Avec votre mère auguste, tels ont été les derniers vœux de leur père et de leur mère expirants, que vous formiez le cœur de leurs enfants à la piété et à l'humanité. Vous profiterez d'un âge où leurs jeunes âmes sont plus susceptibles de ces tendres impressions, avant que les plaisirs et les adulateurs aient pu flétrir leur sensibilité. Quoi de plus satisfaisant pour de grandes âmes, que de pouvoir préparer ainsi la félicité publique ! Enfants augustes, que vos malheurs nous ont encore rendus plus chers, déjà toute la France a les yeux fixés sur vous, et cherche dans vos premières actions les présages de votre gloire et de son bonheur. Par des œuvres proportionnées à la faiblesse de votre âge,

préparez-vous à vos grandes destinées : que les bienfaits que vous répandrez sur les malheureux qui frapperont vos regards, soient comme les prémices et le gage du bien général de toute la nation ; que votre auguste aïeul, que sa tendresse vous rend aussi cher que sa majesté vous le rend vénérable, verse des larmes de joie en voyant ces doux présages de votre humanité. Soyez les pères des pauvres, en attendant que vous soyez les pères de la patrie.

Mais loin d'un cœur chrétien, Messieurs, une froide charité qui voudrait se racheter à prix d'argent, de l'obligation de rendre aux pauvres des services plus importants : si votre fortune leur doit un tribut de largesses, votre puissance leur doit un tribut de services et de protection. C'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Ne pensez pas, disait autrefois le sage Mardochée à la pieuse Esther, ne pensez pas que le Seigneur ne vous ait élevée sur le trône que pour servir de spectacle à l'univers : il a voulu que vous fussiez le refuge de son peuple affligé. Grands de la nation, qu'il nous soit permis de vous répéter avec assurance, la même vérité. Non, ce n'est point pour vous-mêmes que vous êtes grands ; le Seigneur ne vous a élevés au-dessus de son peuple que pour être les défenseurs et les protecteurs des malheureux : il veut que vous les mettiez à couvert de l'injustice et de l'oppression ; il veut encore que vous leur procuriez toutes les grâces et les faveurs qui peuvent adoucir leurs infortunes. Empêcher le mal, procurer le bien ; telle est, Messieurs, la double obligation que vous impose la divine miséricorde. Renouvelez votre attention pour un point de morale dont nous vous parlons peut-être trop rarement, mais qui n'est pas moins cher à la religion qu'à l'humanité.

Quoique nos lois, que leur humanité distinguent entre les lois des autres nations, aient pris des précautions si sages pour mettre les pauvres à couvert de l'oppression des riches, combien de vexations sous les gouvernements les plus justes et les règnes les plus doux ! Vous n'en voyez point, Messieurs, les odieux effets : ce n'est point autour de vous que l'injustice ose opprimer les faibles ; elle craindrait que le cri des opprimés ne retentît jusqu'aux oreilles de leur vengeur. Souffrez donc que nous, qui sommes les témoins et les confidents de leurs peines, nous vous racontions leurs malheurs.

C'est une pauvre famille opprimée au fond d'une province, par des autorités subalternes qui abusent de la confiance des premiers chefs : ce sont de pauvres laboureurs, surchargés de tributs, à la décharge d'un voisin plus opulent ; ce sont de pauvres artisans, dont un homme puissant retient le salaire, tandis qu'il dissipe ses biens en vaines prodigalités ; c'est une pauvre

veuve, ce sont de faibles pupilles qu'on écrase, depuis qu'ils ont perdu leur appui ; ce sont de pauvres agriculteurs, opprimés par ceux qui devraient être leurs tuteurs et leurs pères, ou par des régisseurs injustes, qui abusent peut-être à votre insu de votre nom même et de votre autorité ; ce sont des régions entières ravagées, non par le fer et le feu des ennemis, mais peut-être par ceux même qui sont établis pour y faire régner la justice et la paix.

C'est un autre genre de vexations encore plus odieuses, puisqu'on veut les revêtir de la forme respectable des lois : c'est un homme arraché à sa patrie, à sa famille, à son commerce, à ses travaux, à la culture du champ de ses pères, et traîné de tribunal en tribunal par un adversaire puissant, qui veut épuiser sa fortune et sa constance ; ce sont des débiteurs plus malheureux qu'imprudents, à qui des créanciers aussi impitoyables que celui dont Jésus-Christ a condamné la cruauté, font essuyer une captivité qui ne devrait punir que des forfaits ; c'est un innocent retenu injustement dans les fers ; ou bien il a commis un crime sans être criminel ; l'inflexible rigueur des lois veut qu'il périsse : mais la clémence du prince peut lui pardonner.

J'ai vu, disait en gémissant un grand prince, j'ai vu les injustices qui se commettent sur la terre, j'ai vu les larmes des innocents, et je n'ai vu aucun consolateur. Le riche a commis une injustice, et il frémit encore : *Dives injuste egit et fremet* (Eccli., XIII, 4) ; et le pauvre outragé souffre en silence : *Pauper etiam læsus tacebit*. (Ibid.) Hélas ! il craindrait d'irriter encore celui qui l'écrase ; il serait puni d'avoir osé gémir. On voit l'injustice, on en est indigné, et personne n'ose se déclarer le défenseur de l'opprimé ; on le plaint, et on l'abandonne. J'ai vu les larmes des innocents, et je n'ai vu aucun consolateur : *Vidi lacrymas innocentium, et neminem consolatorem*. (Eccli., IV, 1.)

Les tribunaux de la justice sembleraient offrir un asile à l'opprimé ; mais ne voit-on pas tous les jours le pauvre y succomber sous la raison du plus riche, si un puissant protecteur ne daigne lui prêter son appui ? Et quand la justice lui serait favorable, est-il en état d'acheter sa protection ? Qui ne sait en effet toutes les fraudes et les extorsions qui se sont glissées jusque dans le sanctuaire des lois ? qui ne sait quelle monstrueuse complication d'inutiles et dispendieuses formalités, rend souvent les fruits de la justice plus amers que ceux même de l'iniquité ? Ainsi le pauvre outragé, aime mieux céder et souffrir en silence : *Dives injuste egit et fremet : pauper autem læsus tacebit*.

Puissants du siècle, c'est à vous que le Seigneur a confié la défense de cet humble vulgaire. Si vous voyiez un homme sans force et sans défense, un faible enfant, un faible vieillard tomber sous les coups d'un homme

assez indigne pour abuser contre lui des avantages du plus fort, vous croiriez manquer à votre courage et à votre humanité, de ne pas l'arracher des mains de son lâche assassin. Hélas ! tous les jours des hommes armés d'un crédit puissant, attaquent des malheureux sans ressource et sans appui, et vous pourriez les abandonner à leurs lâches oppresseurs ?

Mais combien d'hommes puissants sont dans le préjugé, qu'il leur suffit de ne point opprimer eux-mêmes les pauvres, et bornent tout le bien qu'ils doivent faire, au mal qu'ils ne font pas ; trop faibles pour être bons, comme pour être méchants, ils ne savent ni nuire, ni servir. Ils frémissaient de commettre la plus légère injustice : nous applaudissons à cette scrupuleuse équité ; mais qu'ils connaissent toute l'étendue de nos saintes lois. Notre Dieu ne retranche pas seulement l'arbre qui produit de mauvais fruits, il retranche aussi l'arbre stérile : il ne punit pas seulement les serviteurs violents, il punit aussi les serviteurs inutiles. Malheur donc à celui qui ne veut être que juste ! Non, jamais il ne sera juste aux yeux de notre Dieu, si aux règles étroites de la justice, il ne joint les tendres et généreux sentiments de la charité.

Pasteurs des peuples, écoutez, dit un prophète, écoutez le Seigneur. Ce n'est point aux pasteurs des âmes, à la tribu sacerdotale, que le prophète adresse ici la parole ; c'est aux grands, aux chefs du peuple, à la tribu régnante. Dans la simplicité de ces temps, les rois eux-mêmes s'honoraient du titre de pasteurs des hommes. *Pasteurs d'Israël, les troupeaux ne doivent-ils pas être nourris et défendus par leurs pasteurs ? et vous vous nourrissez du lait de mes brebis, vous vous couvrez de leur toison ; et vous n'avez pas fortifié ce qui était faible, ni guéri ce qui était languissant, ni ramené ce qui était perdu.* Remarquez, Messieurs, que le Seigneur ne leur dit pas : Vous avez désolé mon troupeau ; il ne leur reproche aucune injustice, il leur reproche seulement leur indifférence et leur inutilité. *Vous vous contentiez, dit le Seigneur, de parler avec empire, et mes brebis ont été la proie des loups. Écoutez la parole du Seigneur : Je vis éternellement ; je rechercherai mes brebis de la main de leurs pasteurs.* (Ezech., XXXIV, 5.)

Mais les faibles et les petits sont naturellement si timides, surtout quand ils sont opprimés. Loin de vous donc le ton fastueux et l'œil altier de ces hommes dont la barbare vanité semble se complaire dans la frayeur des malheureux qui les implorent : *Génération ejus excelsi sunt oculi, et palpebræ ejus in altum surrectæ.* (Prov., XXX, 13.) Ne souffrez pas que le pauvre qui vient se réfugier entre vos bras, tremble devant vous, comme devant son oppresseur ; que la douceur de vos regards, que la douceur de vos paroles soutiennent sa voix tremblante, et rassurent ses genoux chancelants. Voyez avec quelle bonté David écoute les plaintes d'une pauvre veuve qui vient lui raconter

ses infortunes ; voyez le saint roi Louis, assis sous les chênes de Vincennes, au milieu de ses plus humbles et de ses plus pauvres sujets ; voyez l'affabilité qui distingua toujours nos plus grands princes : et qui oserait dédaigner des hommes dont le nom est honorable devant les rois ? Montrez-vous, dit l'Esprit-Saint, montrez-vous affable à l'assemblée des pauvres, *congregationi pauperum affabilem te facito* (Eccli., IV, 7), et le Très-Haut vous chérira (remarquez, Messieurs, l'expression la plus tendre de toutes nos divines Écritures) ; il vous chérira plus qu'une mère ne chérit son fils : *Et miserebitur tui magis quam mater.* (Ibid., 11.)

Rendons cette justice aux grands de notre siècle, et surtout à ceux qui environnent le trône : ils ont coutume d'accueillir les malheureux avec bonté ; mais trop souvent ne bornent-ils pas toute leur humanité à des consolations stériles et à de vaines démonstrations ? Trop humains pour affliger par des refus, hélas ! ils ne le sont pas assez pour accomplir leur promesse. Distracts par leur ambition ou par leur plaisir, bientôt ils ont oublié le pauvre qui avait mis en eux sa confiance, et ils le laissent languir dans un vain espoir : qui sait même si leur zèle n'est pas quelquefois retenu par un coupable ménagement pour des hommes puissants ? Ah ! malheur aux âmes faibles qui se laissent éblouir par la faveur, ou intimider par le crédit ! Ne recherchez point les dignités, dit le Seigneur, si vous n'avez pas la force de rompre le torrent de l'iniquité. Pendant que d'une main vous essuiez les larmes de l'opprimé, ne craignez pas de lever l'autre contre son lâche oppresseur. Armez-vous de cet innocent courroux dont parle le prophète. Brisez les dents cruelles des loups qui veulent dévorer ces timides brebis, arrachez de leurs ongles leur innocente proie ; et ceux qui le verront ou qui l'entendront raconter, vous béniront, parce que vous aurez délivré le pauvre et la pupille qui n'avaient pas de défenseur : *Quia liberasti pauperem et pupillum cui non erat adjutor.* (Job, XXIX, 12.)

Mais, si loin de défendre les pauvres, des grands pouvaient les opprimer eux-mêmes ; mon Dieu, s'ils tournaient contre vos enfants le glaive que vous leur avez remis pour les défendre, père des pauvres, juge des veuves, Dieu des vengeances, Dieu des dieux mortels de la terre, levez-vous, et vengez vous-même vos pauvres : *Exsurge, Domine, in vindictam pauperum.* (Psal., X, 12.) Je me lèverai, dit le Seigneur *Propter vindictam pauperum, nunc exurgam, dicit Dominus.* (Psal., XI, 6.) Les gémisséments de l'opprimé ont monté devant moi, et ma vengeance va tomber sur l'oppresseur. Celui qui sème l'iniquité, moissonnera le malheur : *Qui seminat iniquitatem, metet mala.* (Prov., XXII, 8.) Mais les méchants osent braver les jugements du Seigneur ; ils disent : Dieu ne nous verra pas ; il n'entendra

point les gémissements de l'innocent : *Dixerunt : non videbit Dominus. (Psal. XCIII, 7.)* Insensés ! le Dieu qui fit vos oreilles et vos yeux, n'entendra point, ne verra point vos injustices : *Intelligite, insipientes. (Ibid., 8.)* Ne sont-ils pas eux-mêmes l'une des preuves les plus éclatantes qu'il existe un avenir où Dieu vengera le pauvre et l'innocent, et punira les injustices impunies sur la terre : *Et nunc cognovi quoniam faciet Dominus vindictam pauperum? (Psal. XIX, 7.)*

Mais il ne suffit pas, Messieurs, de mettre les malheureux à couvert de l'oppression, Dieu veut que vous leur procuriez toutes les grâces et les faveurs qui peuvent adoucir leurs infortunes. Et que d'occasions de remplir ce noble et saint devoir ne se rencontrent pas tous les jours dans cette région que nous pouvons appeler la source des grâces, le centre des affaires, l'asile général de toute la nation ?

Considérez cette foule de suppliants qui viennent solliciter les récompenses et les bienfaits que le prince a destinés à leurs services et à leurs infortunes. Ici j'aperçois un père chargé d'une nombreuse famille, qui vient demander pour ses enfants une éducation ou des emplois proportionnés à leur naissance. Vos ancêtres auraient peut-être ambitionné la protection des siens ; par la révolution des fortunes de la terre, il est devenu votre client. S'il n'a point les richesses et les titres qui vous décorent, sous un extérieur simple, reconnaissez un sang, reconnaissez un cœur aussi noble que le vôtre. Remarquez ce guerrier dont le front couvert de cicatrices atteste la valeur, et dont les regards sombres et inquiets annoncent l'indigence. Regardez cette triste veuve, dont l'époux n'a laissé d'autre héritage qu'une nombreuse postérité ; voyez à sa suite ces pauvres orphelins qui n'ont que le nom de leurs aïeux. Cette famille infortunée vient demander le prix des services, le prix du sang d'un époux et d'un père. Vénérables malheureux ! s'il en est quelques-uns confondus dans cette illustre assemblée, soyez témoins du vif intérêt que la religion nous commande de prendre à vos infortunes ; voyez nos efforts pour exciter dans tous les cœurs la tendre et respectueuse commisération qui vous est due.

Hélas ! ils sont trop indigents pour acheter des protecteurs ; car ici, (le révélerai-je, ce honteux mystère des cours ?) ici tout, jusqu'aux bienfaits, n'est-il pas devenu vénal par l'avidité des subalternes ? et combien d'infidèles Giézi se font payer, comme le serviteur infidèle du prophète, se font payer des grâces que leurs maîtres ont cru accorder gratuitement ? Ces malheureux ignorent les détours de cette région des intrigues, et peut-être qu'au milieu de leur misère, ils conservent trop de franchise et d'honneur pour s'y abaisser. Abandonnés à leur indigence, à leur faiblesse, à leur inexpérience, que deviendront-ils ? Tels que ce triste paralytique qui languissait inutile-

ment sous le portique de Siloé, combien de temps languiront-ils sous les portiques de ce palais, si quelque main puissante et généreuse ne daigne les soutenir et les conduire à la source des grâces ?

Voilà, grands qui environnez le trône, le sublime ministère que vous a confié la divine miséricorde. Il est encore quelques âmes bienfaisantes qui en sentent tout le prix, et qui ne montrent pas moins de zèle pour secourir l'indigence, que d'autres pour satisfaire leur ambition. O combien le Seigneur se complait dans ces images vivantes de sa miséricorde ! Ames sensibles et généreuses, quelles sont aussi les consolations que vous éprouvez, et avec quelle pieuse joie vous croyez jouir vous-mêmes de toutes les grâces que vous obtenez pour vos malheureux clients ! Mon Dieu, répandez sur ces âmes bienfaisantes vos plus abondantes bénédictions ; bénissez aussi leur vertueuse postérité ; daignez y perpétuer cette pieuse tradition de miséricorde, et que les grâces dont vous les comblez ramènent, parmi ceux qui peuvent imiter leur zèle, une sainte émulation de bienfaisance et de charité !

Mais combien ces exemples sont devenus rares parmi les grands ! Ils veulent qu'on les honore comme des dieux ; et, pareils à ces idoles dont parle le prophète, ils ont des oreilles, et ils n'entendent point les vœux de leurs adorateurs ; ils ont des yeux, et ils ne voient pas leurs besoins ; ils ont des pieds, des mains, et ils ne savent faire aucune démarche, ni accorder aucune grâce : ils disent qu'ils n'ont point le crédit puissant que leur nom semblerait annoncer. Ah ! qu'ils aient assez de prudence pour ne point compromettre leur autorité ; qu'ils aient assez de fermeté pour faire valoir leurs droits (ils les font quelquefois valoir avec tant de hauteur pour des sujets si frivoles), et ils n'auront plus l'humiliation de se voir enlever par des intrigues subalternes les grâces qui étaient dues à la dignité de leur recommandation. Grands, vous voulez qu'on vous révère comme des dieux ; soyez, vous dit un saint docteur, soyez donc véritablement des dieux pour les misérables, en imitant la divine miséricorde : *Fac calamitoso sis deus, Dei misericordiam imitando.* 1

Mais vous-mêmes, mes frères, qui tenez un rang moins distingué, ne pensez pas que ce soit ici un devoir et un privilège particulier aux grands. Dans les conditions inférieures, qu'il est rare de n'avoir pas plus ou moins de crédit, ou par ses amis, ou par ses maîtres, ou par ses protecteurs ! trop faibles pour les protéger vous-mêmes, intercédez auprès des hommes puissants qui vous honorent de leur bienveillance. Faites parvenir jusqu'à eux les vœux et les soupirs des malheureux. Ah ! s'il s'agit ici de faire réussir un projet qui vous intéresse, avec quel zèle et quel succès faites-vous valoir alors toutes vos ressources ! avec quelle sagacité vous savez découvrir toutes les personnes qui peuvent vous être utiles !

avec quelle adresse vous gagnez leur bienveillance ! Hélas ! on n'ignore ses forces que lorsqu'il s'agit de secourir les misérables.

Vous réservez votre zèle et votre crédit pour vous-mêmes. Nous n'entreprenons point de vous prouver dans ce moment combien ce vil intérêt personnel est indigne de notre généreuse religion : nous vous demandons seulement si vous ne pourriez servir les malheureux, sans vous nuire à vous-mêmes. Vous craindriez qu'une grâce obtenue pour eux ne vous tint lieu d'une faveur plus importante que vous sollicitiez pour vous-mêmes. Nous ignorons les préjugés et les usages des grands ; mais est-il vraisemblable qu'ils soient dans un préjugé assez injuste, assez inhumain pour confondre, avec les démarches intéressées de l'ambition, les généreuses démarches de la charité, pour vous punir ainsi d'un zèle si noble et si touchant, et qui devrait plutôt former en votre faveur un nouveau titre ?

Faudra-t-il donc que les grands se déclarent les protecteurs universels de cette foule de tristes importuns qui viendront les assiéger de toutes parts ? Non, mes frères, la charité est trop sage pour ne pas interdire elle-même un zèle indiscret qui ne serait utile à personne, pour vouloir être utile à tous ; choisissez ceux que le Seigneur paraît avoir confiés plus spécialement à vos soins ; préférez, vous dit saint Augustin, ceux auxquels il a donné des rapports plus particuliers avec vous, rapports de sang, d'amitié, de patrie, de condition, de service, de subordination, et qu'entre eux la préférence tombe toujours sur les plus faibles et les plus abandonnés.

Mais, hélas ! loin que l'indigence jouisse de ce privilège ; parmi cette multitude de suppliants que l'ambition ou de véritables besoins rassemblent ici de toutes les parties du royaume, quels sont ceux qui ont coutume d'emporter la préférence ? Faut-il que la pauvreté, qui devrait nous inspirer un intérêt si tendre pour ceux qu'elle afflige, étouffe plutôt notre zèle ! Malheureux suppliants, qui croyez intéresser pour vous, en étalant le spectacle de votre misère, ayez plutôt grand soin de la cacher aux yeux du public. Vous pensiez donc que la compassion régnait ici comme au fond de vos provinces : désabusez-vous ; ici l'on n'aime, l'on ne protège que des heureux.

En effet, Messieurs, avec quelle distinction voyons-nous accueillir ceux qui se présentent avec un extérieur brillant ! avec quel empressement chacun se fait gloire de les produire et de les protéger ! Cependant leurs malheureux concurrents sont rebutés de toutes parts comme de vils importuns. On leur ravit le prix de leurs travaux et de leurs services, l'unique ressource de leur misère, pour augmenter le superflu d'un personnage inutile. On ravit au prince lui-même la satisfaction de récompenser des services, et de soulager des malheurs qu'on lui laisse ignorer. Frustrés de leurs droits et de leurs espérances les plus légitimes,

ces malheureux retournent au fond de leur province, avec la douleur d'avoir tristement épuisé les tristes restes de leur fortune. Heureux encore, si le mauvais exemple ne les a pas séduits, et s'ils n'ont pas sacrifié par quelque bassesse inutile leur honneur et leur âme !

Voilà donc comme on profane la plus belle des vertus, et comme on est injuste en croyant être généreux. Il ne faut pas laisser ces bienfaiteurs imprudents dans une erreur dont peut-être ils n'ont jamais eu le plus léger soupçon. Emportés par la vivacité de leur zèle pour celui qu'ils protègent, ils ne voient pas qu'ils ne peuvent le servir sans nuire à un autre : combien de fois donc leur négligence à examiner l'équité des prétentions qu'ils appuient, les a-t-elle exposés à frustrer d'une grâce celui auquel elle était due, à protéger l'iniquité, à opprimer l'innocent, et à s'applaudir de leur bienfaisance, dans l'instant même où ils auraient dû plutôt pleurer une injustice ! Mais si les pièges que l'on tend à votre droiture doivent redoubler votre vigilance, prenez garde aussi, Messieurs, qu'une circonspection trop timide n'étouffe votre zèle. Après avoir pris les précautions que la prudence doit vous dicter, avancez avec confiance : le Dieu qui fait luire son soleil sur les méchants, plutôt que de priver les bons de sa lumière, vous pardonnera plutôt de secourir les méchants, dans la crainte de manquer aux bons, que de manquer aux bons, dans la crainte de secourir les méchants. Ah ! chrétiens, voilà sans doute l'erreur la plus pardonnable aux yeux d'un Dieu devant qui la miséricorde est encore au-dessus du jugement. (Jac., II, 13.)

Riches et grands du siècle, tels sont vos devoirs envers les malheureux, et les moyens que Dieu vous a donnés d'être ici-bas les images de sa miséricorde. Mais le premier de vos devoirs n'est-il pas aussi le plus beau de vos droits ? Quel plus noble, quel plus doux privilège que de pouvoir soulager les maux de ses semblables ! Quand des rangs inférieurs, où la Providence nous a fixés, nous contemplons ces grandes places, ces hautes fortunes qui s'élèvent au-dessus de nos têtes, rien ne nous paraît plus digne d'envie que le pouvoir qu'elles vous donnent de répandre des largesses et des grâces.

Je ne vous dis donc plus dans ce moment : Faites du bien aux pauvres ; je vous dis avec un saint de ces derniers temps, fameux par sa charité : Faites-vous du bien à vous-mêmes. Connaissez les avantages et les saints plaisirs de cette vertu. Ames compatissantes, le malheureux que vous soulagez paraît pénétré d'une si douce consolation ; mais dites combien le plaisir que vous ressentez vous-mêmes est plus vif et plus doux ; dites combien, selon la parole de Jésus-Christ, il est meilleur de donner que de recevoir. (Act. XX, 35) O délices ineffables de la bienfaisance et de l'humanité ! Je parle ici bien humainement, *humanum dico* : mais

il faut nous proportionner à la faiblesse des âmes qui ne sont pas susceptibles d'un motif plus sublime, *humanum dico propter infirmitatem*. (Rom., VI, 19.) Hélas ! le mérite de leurs bienfaits serait perdu pour l'éternité ; mais du moins ils auraient sur la terre le bonheur de faire des heureux, et nos pauvres frères seraient soulagés. *Humanum dico propter infirmitatem*.

Mais vous, âmes fidèles, qui devez être animées par d'éternelles espérances, combien votre charité doit-elle être supérieure à leur humanité ! Songez aux récompenses que le Seigneur promet à la miséricorde. Mon Dieu, que cette vertu doit vous être chère, puisque vous la récompensez si magnifiquement : au plaisir le plus doux que nous puissions goûter ici-bas, vous voulez joindre encore la promesse d'une éternelle félicité.

SERMON XIII.

SUR LA COMPASSION.

Estote compatientes, fraternitatis amatores. (I Petr., III, 8.)

Soyez compatissants ; aimez-vous d'une amitié fraternelle.

Au commencement de ces jours lugubres que l'Eglise a consacrés à la mémoire des souffrances de Jésus-Christ, disposons nos cœurs à honorer la passion de l'Homme-Dieu, par notre compassion envers ceux qui sont, par leurs malheurs, les images vivantes de ses souffrances.

Déjà nous vous avons entretenus de la compassion que vous devez aux malheureux qui languissent dans la pauvreté. Peut-être, mes frères, aviez-vous renfermé jusqu'ici ce divin précepte dans la charité envers les pauvres ; peut-être aviez-vous regardé la compassion envers les malheureux d'un état plus élevé, comme un sentiment libre et naturel qui appartenait moins à la religion qu'à l'humanité. Oh ! mes frères, aimez les pauvres, soulagez les pauvres par vos aumônes, ils ont les premiers droits sur votre miséricorde ; mais apprenez la compassion que vous devez encore à vos égaux, et que l'on vous doit à vous-mêmes dans les calamités inséparables de toutes les conditions humaines.

Un joug pesant, dit le Sage, accable les enfants d'Adam, depuis l'homme qui rampe dans la poussière, jusqu'à celui qui brille aux premiers rangs. (Eccli., XL, 1.) Nulle condition n'est affranchie de cette triste loi. Grands du siècle, la fortune a pu placer votre sort au-dessus de l'indigence, mais non pas au-dessus du malheur ; et quelle que soit l'élévation de votre rang, fussiez-vous sur le trône, vous pouvez, au milieu de votre opulence et de votre gloire, endurer des afflictions aussi amères que la plus triste pauvreté.

Combien donc la compassion devrait-elle être en honneur parmi de faibles créatures, à qui elle est si nécessaire pour s'aider mutuellement à porter le poids de leurs cala-

mités ? Mais quelle est l'imprudence et l'insensibilité de la plupart des hommes ! Quelques-uns ne sont-ils pas assez durs pour affliger encore ces malheureux ? D'autres rougiraient de les affliger, mais n'ont pas le cœur de les plaindre ; d'autres les plaignent, mais les abandonnent ; d'autres, enfin, se reprocheraient de les abandonner, mais se bornent à partager leurs larmes sans remédier à leurs maux.

Voilà, Messieurs, la déplorable progression de l'insensibilité : je viens y opposer aujourd'hui ces différents devoirs que la loi de Jésus-Christ et la loi même de la nature nous imposent envers les malheureux. Je viens apprendre aux lâches qui les outragent, à les respecter ; et aux cœurs insensibles à les plaindre. Je viens apprendre à ceux qui les plaignent à ne pas se renfermer dans une oisive commisération ; et à ceux qui daignent essuyer leurs larmes, à leur accorder encore des secours plus réels que de stériles consolations.

Quel est donc le respect et la commisération que nous devons aux malheureux ? Ce sera le sujet de la première partie. Quelles sont les consolations et les secours que nous leur devons encore ? Ce sera le sujet de la seconde. Respecter les malheureux et les plaindre, les consoler et les secourir : tel est le caractère de la compassion chrétienne, et l'objet du discours que nous lui consacrons.

Ceux qui paraissent jouir maintenant d'une prospérité si brillante, les heureux du moment pourraient croire qu'ils n'auraient aucun intérêt à ce discours. Ah ! que leur fragile félicité ne leur fasse pas illusion ! Dans les jours heureux, dit l'Esprit-Saint, n'oubliez pas les mauvais jours : *In die bonorum, ne immemor sis malorum.* (Eccli., XI, 27.) Et qui sait, Messieurs, si quelque disgrâce imprévue n'est pas suspendue en ce moment sur vos têtes ? Qui sait si vous n'aurez pas bientôt à pleurer la perte d'une personne chérie, ou si vous n'allez pas être frappés vous-mêmes de quelque infirmité cruelle ? Qui sait si vos joies et vos fêtes ne vont pas être changées subitement en deuil et en gémissements ? Que celui qui est dans la prospérité se souvienne donc de l'inconstance des choses humaines, et qu'il ne refuse pas aux malheureux les tristes secours que bientôt peut-être il sera réduit à implorer pour lui-même.

Mère de douleurs, car c'est sous un titre si touchant que l'Eglise vous révère dans ces lugubres solennités ; mère de douleurs, obtenez-nous de votre divin Fils, dont les souffrances ont pénétré votre âme d'une affliction si profonde, obtenez qu'il daigne attendrir nos cœurs : nous vous en conjurons par les douleurs de ce Fils et par vos propres douleurs.

PREMIÈRE PARTIE.

Que sont devenus, disait un illustre malheureux, dont les livres saints nous ont conservé l'éloquente douleur ; que sont de-

venus ces jours brillants où je goûtais en paix la gloire et les délices de la prospérité, où je voyais autour de moi une multitude empressée à me rendre ses hommages et à prévenir mes désirs? Hélas! depuis que l'adversité a renversé mon bonheur, ceux même qui rampaient à mes pieds se sont élevés contre moi, et n'ont pas craint d'insulter à ma douleur.

O opprobre de l'humanité! quoi, dans le moment où notre semblable vient d'être frappé par le malheur, et où chacun devrait s'efforcer de le consoler et de le secourir, on pourrait encore affliger sa misère et écraser sa faiblesse! Pareils à ces hommes féroces qui dépouillent le nautonier que la tempête a jeté sur leurs rivages, on ne frémit pas de lui arracher ses tristes dépouilles. Dieu juste, répandez sur eux votre colère. Ils n'ont pas craint de poursuivre celui que vous aviez frappé, de rouvrir ses plaies encore sanglantes et d'aigrir ses douleurs : *Quoniam quem tu percussisti, persecuti sunt, et super dolorem vulnerum addiderunt.* (Ps. LXVIII, 27.)

Liâches persécuteurs, jusques à quand viendrez-vous tous fondre à la fois sur un malheureux, sur un mur déjà penché et à moitié renversé : *Usquequo irruitis universi vos?* (Ps. LXI, 4.) Quand il jouissait de son crédit et de sa fortune, vous pouviez trouver une sorte de gloire à le combattre; mais alors on rampait, on tremblait devant lui. Pour l'attaquer, ils ont attendu qu'il fût sans défense. S'il a quelque secours à espérer, c'est de la part des âmes nobles qui n'avaient pas voulu fléchir devant lui : elles n'ont pas craint son pouvoir, et elles respectent son malheur.

Mais que dirons-nous de ceux qui joindraient l'ingratitude à l'inhumanité? O pensée odieuse, d'où as-tu pris ton origine? *O præsumptio nequissima, unde creata es?* (Eccli., XXXVII, 3.) Un ami partage les plaisirs de son ami : *Sodalis amico conjunctabitur in oblectationibus* (Ibid., 4); et dans le temps de l'adversité, il s'élèvera contre lui : *Et in tempore tribulationis, adversarius erit.* (Ibid.) Ah! si mon ennemi m'eût ainsi traité, j'aurais pu encore endurer ses outrages : mais un homme en qui j'avais mis ma confiance et mon espoir, *homo pacis meæ, in quo speravi* (Ps. XL, 10); mais un homme qui partageait avec moi ma prospérité, *qui edebat panes meos* (Ibid.), ô pensée odieuse, d'où as-tu pris ton origine pour profaner la terre par la malice et la perversité? *O præsumptio nequissima, unde creata es, cooperire aridam malitia et dolo sitate illius?* (Eccli., XXXVII, 3.)

Mais parmi ceux qui affligent les malheureux, n'y en aurait-il pas encore qui voudraient se faire honneur de leur inhumanité, et la décorer du beau nom de zèle et de justice? Cet homme a mérité son infortune par sa témérité, par son orgueil, par son ambition, par ses prodigalités, par le désordre de ses mœurs; et l'on s'applaudit de joindre son indignation au courroux du ciel.

Je demande d'abord à ces vengeurs de la vertu, s'ils sont bien certains des fautes qu'ils reprochent à ce malheureux; qui les assure qu'il n'est point la victime de la calomnie? Pour autoriser leur haine, ses ennemis lui ont encore ravi son honneur, et c'est la plus cruelle de toutes ses disgrâces. Peut-être même qu'il n'est malheureux que parce qu'il mérite un meilleur sort : peut-être qu'il a préféré à une prospérité coupable une vertueuse infortune (ce siècle, tout affaibli qu'il est, possède encore quelques âmes capables de cette magnanimité). Ils pensaient donc venger la vertu, et voilà qu'ils outragent eux-mêmes l'innocence et la vertu malheureuse.

Quand ce malheureux serait vraiment coupable, ô faibles humains, quelle indulgence ne devez-vous pas à des faiblesses et à des erreurs dont vous êtes vous-mêmes environnés? et de quel droit pourrait-il dire à la plupart de ses censeurs : De quel droit me poursuivez-vous comme Dieu : *Quare persequimini me sicut Deus?* (Job, XIX, 22.) Pour être plus heureux que moi, avez-vous toujours été plus vertueux et plus sages? Zélateurs cruels, je vous répète la réponse de Jésus-Christ à ceux qui voulaient forcer sa clémence à condamner la femme adultère : Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre : *Qui sine peccato est vestrum, primus in illam lapidem mittat.* (Joan., VIII, 7.)

Vous êtes bien éloignés de vouloir outrager sa misère, vous voulez seulement lui faire sentir les fautes qui lui ont attiré son malheur. Quoi donc, est-ce au milieu du naufrage, est-ce au moment où un malheureux lutte contre les flots prêts à le submerger, qu'il faut l'avertir des écueils qu'il ne peut plus éviter? Il est assez instruit par le malheur, qui est un plus grand maître que vous. Il ne s'agit plus de lui donner des leçons; il lui faut des secours. Commençons par le sauver et par l'essuyer du naufrage, et achetons par nos services le droit de lui reprocher ses fautes.

Tel est donc, chrétiens, le respect que nous devons à tous les malheureux, non-seulement au juste et à l'innocent, mais à ceux même dont l'infortune semblerait être une juste punition du ciel. Mais il ne nous est pas seulement défendu de les affliger; quelle est encore la tendre commisération que nous devons à leurs douleurs?

Parmi les qualités que l'auteur de la nature a placées dans le cœur de l'homme, ah! connaissons, nos chers frères, tout l'esprit de ce vertueux sentiment qui nous fait, pour ainsi dire, sortir de nous-mêmes, pour partager le bonheur et le malheur de nos semblables, mais surtout leur malheur : et sans cette ressource, comment le genre humain pourrait-il se soutenir au milieu des calamités qui l'affligent de toutes parts? De même, dit un saint docteur, que vous ne pouvez voguer sur une mer orageuse, si vous détruisez les abris et les ports, ainsi cette vie ne peut subsister, si vous en ôtez

la miséricorde et l'humanité : *Sic non potest hæc vita constare, si misericordiam sustuleris et humanitatem.*

O sainte miséricorde ! céleste émanation de la bonté divine, combien donc vous devez être chère aux hommes ! mais aussi combien vous êtes précieuse devant Dieu ! Vous êtes, Dieu l'a déclaré lui-même dans l'une et l'autre loi, vous êtes au-dessus des sacrifices : vous êtes la première des vertus humaines, comme la miséricorde du Seigneur est le premier de ses divins attributs. Heureuses les âmes que vous pénétrez de vos tendres influences ! Je ne crains pas de dire que vous êtes le cœur de toutes les vertus : *Dixi misericordiam cor esse virtutum.* J'oserais même ajouter que vous êtes plus désirable que la puissance suprême, et que vous décorez mieux un front où votre douceur est empreinte, que l'éclat du diadème : *Dixi, optabilius est illam habere, quam esse regem et diademate coronari.*

Des hommes qui n'ont qu'une froide raison ne voudraient-ils pas cependant dégrader cette vertu, et la mettre au rang des malheurs et des faiblesses ? J'avoue que portée jusqu'à l'excès, la sensibilité pourrait faire le malheur des âmes trop vives et trop tendres, et qu'elle pourrait même les rendre coupables envers le ciel, en les empêchant de se soumettre à ses décrets, avec la résignation qu'il commande. O cœurs sensibles ! conservez précieusement votre sensibilité ; mais ne soyez pas moins attentifs à la subordonner à la raison et à la volonté de l'arbitre suprême des événements. Mon Dieu, ayez pitié des âmes tendres ; en est-il qui soient plus dignes de votre clémence ? Daignez modérer vous-même la vivacité de leurs mouvements, et ne permettez pas qu'une qualité qui vous est si chère puisse jamais leur devenir funeste.

Mais, pour éviter l'excès du sentiment, n'allons pas, chrétiens, n'allons pas nous précipiter dans l'odieux sang-froid de ces faux sages, ou de ces prétendus mystiques qui voudraient faire honneur à leur raison, ou même à leur foi de leur prétendue fermeté. O l'héroïque résignation, de soutenir avec cette sérénité le malheur des autres ! Il est grand sans doute de soutenir ainsi sa propre infortune, mais malheur à celui qui soutiendrait de même l'infortune de son ami ! Je leur dirai, comme saint Augustin aux faux sages du portique : Ce n'est point le sang-froid de la raison, c'est la glace de l'inhumanité : *Congelascunt potius frigore inhumanitatis, quam rationis tranquillitate serenantur.*

Voyez cet homme non moins célèbre dans les fastes de l'humanité que dans ceux du malheur, ce même Job, si ferme et si constant au milieu de ses propres adversités. Il ne pouvait voir souffrir un malheureux sans verser des pleurs. Mais les pleurs vous paraissent indignes d'un homme, vous voulez les abandonner au sexe que vous nommez le plus faible. Quoi ! ce sexe aurait seul le privilège de s'attendrir et de verser des lar-

mes ! Homme superbe, ne rougis point de verser des larmes qui t'honorent. Permettez-moi d'être homme, disait en pleurant la mort d'un ami, l'un des princes les plus sages et les plus magnanimes de l'antiquité ; permettez-moi d'être homme : *Permitte ut homo sim.* Ni le courage de la philosophie, ni la majesté de l'empire ne doit étouffer le sentiment : *Neque enim aut philosophia, aut imperium tollit affectus.* Que dis-je, chrétiens, Jésus-Christ lui-même n'a-t-il pas versé des pleurs ? Il pleura les malheurs de sa patrie : il pleura sur la tombe de l'homme qu'il avait honoré du titre de son ami. O chrétiens ! voudriez-vous avoir l'âme plus forte que votre Dieu ? Non, vous n'êtes point vertueux, vous n'êtes que durs.

Mais si vous n'osez pas dédaigner la sensibilité comme une faiblesse, vous la redouterez peut-être comme un malheur. On dit que l'homme souffre assez de ses propres chagrins, sans y joindre encore des chagrins étrangers ; qu'à chacun suffit sa propre infortune. On plaint le sort des cœurs tendres ; on envie l'odieuse tranquillité des cœurs durs : enviez donc aussi l'insensibilité d'un corps privé de la vie, parce qu'il est exempt de la douleur : et quand la compassion serait un sentiment si pénible, y aurait-il plus de raison d'y renoncer que de renoncer aux autres vertus, parce qu'elles entraînent des soucis et des peines ?

Connaissez mieux, nos chers frères, ah, connaissez enfin cette vertu, et la douceur que Dieu a daigné y attacher. Non, une compassion vertueuse, une compassion subordonnée à la raison et à Dieu, n'est point un sentiment cruel qui tourmente l'âme ; c'est un sentiment paisible qui la pénètre sans la déchirer. Ames sensibles, dites-nous la volupté secrète que vous éprouvez au milieu de cette aimable tristesse. Ne confondons point les larmes de la pitié avec celles de la douleur. Les larmes de la douleur sont amères ; mais qu'elles sont douces les larmes de la pitié ! J'ai dit avec le Sage, j'ai dit au rire : Vous êtes trompeur ; et il m'a paru plus doux de pleurer avec un ami malheureux, que de rire avec les insensés.

Je sais, Messieurs, qu'il n'est pas donné à tous d'éprouver cette douce émotion, ce frémissement intérieur qui se manifeste par les larmes. Il est des organes plus ou moins difficiles à émouvoir, et tous les cœurs ne sont pas capables du même degré de sentiment : mais sachez, chrétiens, qu'il est ordonné à tous les hommes, et qu'il est donc donné à tous de ressentir plus ou moins vivement les maux de leurs semblables.

Non, chrétiens, que personne ne se flâte de pouvoir allier l'insensibilité avec la religion la plus tendre et la plus compatissante que Dieu pût révéler aux hommes. Notre loi veut qu'il règne entre tous les chrétiens la même correspondance qu'entre les membres d'un même corps. Si un membre souffre, tous les autres membres souffrent avec lui. Un chrétien insensible est un membre mort : la charité, qui est l'âme et

la vie du christianisme, ne circule plus dans ses veines glacées; en vain son cœur serait aussi chaste, aussi pur que les esprits célestes; en vain il se croirait enflammé d'amour pour la Divinité; si quelqu'un, dit l'apôtre saint Jean, si quelqu'un voit souffrir son frère, et qu'il ferme ses entrailles, *si quis viderit fratrem suum necessitatem habere, et clauserit viscera sua ab eo* (I Joan., III, 17), comment l'amour de Dieu pourrait-il habiter en lui : *Quomodo charitas Dei manet in eo?* (Ibid.)

Avant même que Jésus-Christ eût allumé sur la terre le feu divin de la charité, quelle était déjà l'inspiration de la nature? Toujours la compassion n'avait-elle pas été regardée comme une qualité aussi essentielle à l'homme que la raison même qui le distingue des stupides animaux? Si vous ôtez du cœur humain le sentiment, disait un ancien sage, quelle différence, je ne dis pas entre l'homme et la brute, mais entre un tronc et un homme : *Sublato animi sensu, quid interest, non dico pecudem inter et hominem, sed hominem inter et truncum?* Qu'est-ce que cette émotion involontaire que le plus pervers éprouve à la vue d'un homme souffrant, sinon pour me servir de l'expression énergique d'un ancien docteur, sinon la force même de la nature, et la nécessité invincible des entrailles : *Ipsa naturæ vis, et viscerum inexpugnabilis necessitas?* Malheur aux entrailles dures qui ne pourraient être dilatées par ce sentiment! Anathème, je le prononce au nom de la religion, au nom de la nature, anathème à ces chrétiens indignes du christianisme, à ces hommes indignes de l'humanité! Que le monde lui-même unisse son indignation à la nôtre, et qu'il dise avec nous : Anathème, anathème à l'insensibilité.

Vous reconnaissez le mérite et l'obligation d'être compatissant, et vous croyez pouvoir vous applaudir de la bonté de votre cœur. Un époux, un père, un enfant, un ami éprouvent-ils quelque malheur, ou seulement la plus légère infirmité, votre âme se trouble et se confond; mais hors du cercle étroit de quelques personnes chéries, quelle froideur, quelle indifférence pour tous les autres malheureux! Je ne viens point contester la préférence que vous devez à ceux que la Providence divine vous a unis de plus près par le sang ou par l'amitié; cette prédilection est dans l'ordre de la religion, comme dans celui de la nature : mais croyez-vous donc que le saint devoir de la charité puisse se renfermer dans l'intérieur d'une famille, ou d'une société particulière? Sachez que notre loi s'étend sur tous les malheureux : si nous ne pouvons les secourir tous, nous devons les aimer tous. La bienfaisance peut être bornée; la bienveillance doit être universelle.

Qui ne sait cette parole si célèbre dans l'antiquité : *Homo sum, humani nihil a me alienum puto*; je suis homme, et nul homme n'est étranger pour moi. Ne craignons point de répéter dans le lieu saint une sen

si belle, et qui serait digne de l'Evangile : *Homo sum, humani nihil a me alienum puto*. Un saint raconte qu'à cette parole, tous les théâtres retentissaient d'un applaudissement universel : *Cui sententiæ, ferunt tota theatra plena doctis stultisque applausisse*. Et des chrétiens, dont la grâce et la charité de Jésus-Christ ont dû encore élever et dilater les sentiments, pourraient être moins nobles et moins sensibles que des hommes dégradés par les erreurs de la gentilité! O hommes, ô chrétiens, accordons une compassion plus tendre à ceux qui doivent nous être plus chers; mais ne refusons notre compassion à aucun malheureux. Aimons mieux nos amis; mais aimons tous les hommes : que chacun de nous dise aussi en ce moment dans le secret de son cœur : Et moi aussi, je suis homme; je suis plus, je suis chrétien; et nul homme n'est étranger pour moi : *Homo sum, humani nihil a me alienum puto*. Mais ne permettez pas, grand Dieu, que nous nous bornions aux sentiments de l'humanité naturelle. Daignez consacrer par l'onction de votre grâce la source de nos larmes. Faites que notre humanité s'élève au-dessus de la nature, et qu'elle devienne une vertu digne du ciel et de vous.

Mais prenons garde, nos chers frères, de confondre avec la véritable miséricorde, cette sensibilité fausse qui n'échauffe que l'imagination, et qui n'émeut jamais les entrailles; ou cette sensibilité vague, qui n'est qu'une faiblesse d'organes, plus digne de pitié que de reconnaissance; ou bien ce sentiment superficiel, qui ne fait qu'effleurer l'âme; ou ce sentiment sec et stérile, qui ne produit jamais aucun fruit. La véritable compassion, la compassion chrétienne, est un sentiment profond et durable, un sentiment actif et fécond, qui se manifeste nécessairement par les œuvres et par les bienfaits. Ainsi que la foi, la charité sans les œuvres est une charité morte : *Sine operibus mortua est*. (Luc., II, 20.) Avec le respect et la commisération que nous devons aux malheureux, quelles sont aussi les consolations et les secours que nous leur devons encore? C'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

La voix de la lamentation s'est fait entendre, *vox lamentationis audita est*. (Jerem., IX, 19) : les soupirs de l'opprimé ont pénétré jusqu'à nous; mais empressés de nous rendre dans les lieux où nous entendons retentir les jeux et les ris, hélas! nous fuyons les tristes demeures où nous entendons gémir. J'ai cherché, disait un prophète, j'ai cherché quelqu'un qui daignât partager et soulager mon affliction, et je n'ai point trouvé de consolateur : *Quæsi qui simul contristaretur, et non fuit*. (Ps. LXVIII, 21.) C'est une tendre famille consternée du péril qui menace une tête chérie; c'est une mère qui pleure, comme la veuve de Naïm, la perte d'un fils, le support et la consolation de sa vieillesse; c'est une veuve désolée.

lée, ce sont de pauvres orphelins à qui la mort vient de ravir un époux, un père qui emporte avec lui dans le tombeau toute leur fortune et leurs espérances. C'est un grand qui aura essuyé une disgrâce ou une humiliation ; c'est un riche dont l'opulence vient d'être anéantie tout à coup par une de ces révolutions soudaines, devenues plus fréquentes que jamais dans le désordre des nouveaux systèmes et des nouvelles mœurs : et parmi tant d'amis qui leur paraissent si fidèles, il ne s'en présentera aucun pour soulager leur douleur. O abandon cruel qui met le comble à leur désolation ! Et si la calamité tombe sur quelque âme sombre et violente ; vous savez, nos chers frères, les cruelles catastrophes, les suicides multipliés qui font frémir cette capitale, sans compter ceux que l'on sait dérober aux regards du public. Hélas ! parmi ces déplorables victimes du désespoir, combien peut-être que les consolations d'un ami vertueux eussent préservées du dernier des malheurs et des crimes !

Miseremini mei : il me semble entendre ces infortunés nous dire, comme autrefois le malheureux Job : *Miseremini mei* ; ayez pitié de moi, vous du moins qui fûtes mes amis : *Miseremini mei, saltem vos amici mei.* (Job, XIX, 21.) Hélas ! combien pourraient dire encore avec lui : Mes parents mêmes et mes amis ont fui loin de ma misère et de ma douleur : celui même que je chérissais le plus, l'ami de mon cœur s'est éloigné de moi : *Et quem maxime diligebam, aversatus est a me.* (Ibid., 19.)

O sainte et vénérable amitié, avez-vous jamais reposé dans leur cœur ? Non, ils n'ont jamais connu que votre vain fantôme. L'ami véritable aime dans tous les temps, *omni tempore diligit, qui amicus est.* (Prov., XVII, 17.) Loin que le malheur de ses amis le refroidisse, c'est dans les jours de leur détresse que son affection reprend une nouvelle ardeur. Au doux sentiment de l'amitié, alors il joint le tendre sentiment de la commisération, et le religieux respect que Dieu nous impose envers les malheureux.

Peut-être que pendant votre prospérité, ce respectable ami s'était éloigné de vous. Il craignait la contagion de vos mœurs, et vous-même vous redoutiez sa vertu : vous lui préféreriez les compagnons insensés de vos plaisirs. Vous devenez malheureux ; l'ami que vous combliez de vos caresses, qui était si assidu à partager votre opulence et votre gloire, et qui est peut-être la cause de votre infortune, l'ingrat vous abandonne, et il ne daignera pas seulement vous plaindre : *Convivet tecum, et evacuabit te, et ipse non dolebit super te* (Eccli., XIII, 6) : et l'ami vertueux que vous aviez négligé, revient à vous. Vos malheurs qui ont fait oublier au faux ami vos bienfaits, ont fait oublier à l'ami véritable vos ingratitude. Il n'avait point voulu partager vos plaisirs, et il vient partager vos douleurs ; il vient pleurer avec vous.

Pleurez, dit l'Apôtre, pleurez avec ceux

qui pleurent, *flete cum flentibus.* (Rom., XII, 15.) Déjà une loi qui n'était pas encore aussi compatissante que celle de Jésus-Christ, déjà la loi de Moïse avait dit : N'abandonnez point ceux qui pleurent à leur tristesse, et ne craignez point de partager leur deuil : *Non desis plorantibus in consolatione, et cum lugentibus ambula.* (Eccli., VII, 38.) Mais à quoi sert, diront ces esprits frivoles qui ne sont occupés que de leurs folles joies, à quoi sert de s'attrister soi-même du malheur des autres ? Notre affliction leur rendra-t-elle la faveur et la fortune qu'ils ont perdues ? fera-t-elle revivre pour eux ceux dont ils pleurent la mort ? Vous n'avez donc jamais senti l'aiguillon du malheur : ah ! si vous saviez combien la calamité attendrit les cœurs qu'elle afflige ! A Dieu ne plaise, disait un saint docteur dont la sensibilité égalait le génie, que nous refusions de partager la tristesse et l'amertume des personnes qui nous sont chères ! *Absit ut recusamus audire quæ amara et tristia sunt erga charissimos nostros* ! Interrogez les malheureux, et qu'ils vous disent eux-mêmes combien il est consolant de voir pleurer ses infortunés par les personnes qu'on aime. Ainsi le Créateur a formé le cœur humain : il a voulu que la même communication qui augmente nos joies, diminue nos douleurs. *Nescio quo enim modo minus fit quod patitur unum membrum, si compatiuntur omnia membra.*

Flete : pleurez donc avec ceux qui pleurent, *flete cum flentibus* : écoutez le lamentable récit de leurs maux ; car les malheureux trouvent tant de plaisir à raconter leurs peines ! qu'ils voient dans vos yeux attendre la part que vous prenez à leurs douleurs : que vos soupirs répondent à leurs soupirs, *flete cum flentibus*, et vous verrez reparaître sur un visage flétri par le malheur, le calme de la consolation. Vous verrez combien la compassion soulage les malheurs même qu'elle ne peut réparer. O qu'il est dur d'exciter la pitié ! mais quand on y est réduit, qu'il est doux de l'éprouver !

Et s'il fallait vous émouvoir encore pour votre propre intérêt, mais par un intérêt digne d'être associé à la miséricorde, par l'intérêt sacré de votre âme ; en consolant les affligés, pensez au bien que vous vous ferez à vous-mêmes. Pensez à cet avertissement du Sage : *Melius est ire ad domum luctus quam ad domum convivii* (Eccli., VII, 3) ; il vaut mieux aller dans une maison de deuil que dans une maison de festin. Le spectacle du malheur vous inspirera des réflexions salutaires sur l'inconstance des joies et des prospérités humaines ; et une tristesse vertueuse vous rappellera vous-même à la sagesse. *In illa enim finis cunctorum admonetur.* (Ibid.)

Il est encore des âmes compatissantes qui se font un devoir de consoler les affligés. Ne faut-il que des attentions et des assiduités, que des paroles et des démonstrations ? avec quelle éloquence on plaint les malheu-

reux! avec quelle abondance on leur prodigue les soupirs et les larmes! Mais est-il question d'employer son crédit ou sa fortune? voyez comme ces mêmes âmes qui paraissent si empressées, se resserrent et se refroidissent! Vain fantôme de compassion! aussi généreuse qu'elle est tendre, la compassion véritable ne se contente point de pleurer les infortunes qu'elle peut soulager.

Ne négligez point votre ami malheureux, dit l'Esprit-Saint, et ne l'oubliez point dans votre abondance : *Non obliviscaris amici tui... in opibus tuis.* (Eccli., XXXVII, 6.) C'est un devoir si sacré, il est d'une vérité si évidente et si touchante, que dans ce siècle de contradiction, personne n'a osé encore le contester. Entendez même raisonner sur cet objet le monde le moins grave; avec quel enthousiasme on exalte de toutes parts l'amitié généreuse! On voudrait de tout son cœur être en état de remplir un devoir si noble et si touchant; mais comment pouvoir subvenir aux besoins de ses amis avec une fortune qui suffit à peine à ses propres besoins? Cependant que vois-je? Au même instant où l'on gémit de ne pouvoir secourir son malheureux parent, son malheureux ami, s'agit-il pour cet ambitieux d'acquérir de nouveaux domaines ou de nouvelles dignités; s'agit-il pour ce prodigue de satisfaire quelque caprice du faste et de la mollesse, ou bien la ruineuse fureur du jeu; s'agit-il pour ce voluptueux (iei, quelle âme honnête et sensible pourrait contenir son indignation!) s'agit-il de contenter l'avidité insatiable de la honteuse idole de sa passion? Quelle soudaine révolution est donc arrivée tout à coup dans leur fortune? Quels trésors je vois s'écouler de leurs mains! Ils ne sont pauvres que pour le bien, ils ne sont riches que pour le mal. O Dieu, combien cette inhumanité aggrave encore devant vous le crime de son dérèglement!

Peut-être, mes frères, que votre ami n'éprouve qu'une indigence passagère: il ne s'agit point de lui donner sans retour. A ce titre, il ne voudrait pas lui même accepter un secours qui blesserait sa délicatesse: il vous prie de lui prêter dans sa détresse un secours qu'il vous rendra dans un temps plus heureux. La loi de Dieu vous dit: Prêtez à votre prochain dans le temps de sa nécessité, *facere proximo tuo in tempore necessitatis* (Eccli., XXIX, 2); et insensible aux instances d'un ami dont la fortune chancelante est prête à s'écrouler, si vous ne lui prêtez votre appui, vous pourriez refuser de vous dessaisir un instant d'un superflu qui dort inutilement dans votre trésor, et qui sauverait l'honneur et l'état de votre malheureux frère!

Vous craignez qu'il ne manque aux engagements qu'il veut contracter avec vous: eh bien, Messieurs, je veux que cette ressource aille s'abîmer dans le gouffre de son infortune. Mais écoutez, nos chers frères, écoutez encore la parole de votre Dieu: *Perde pecuniam propter fratrem et amicum*

tuum (Ibid., 13): Perdez votre argent pour votre ami et pour votre frère; ou plutôt, par cette perte apparente, placez-le dans un dépôt inaccessible à toutes les injustices des hommes. « Pensez, disait un ancien, avant même que l'Evangile eût enseigné la charité, pensez que vous mettez hors des atteintes du sort tout ce que vous accordez à vos amis malheureux, et qu'il ne vous restera de tous vos biens, que ceux que vous aurez donnés. » Voulez-vous donc mettre vos épargnes au-dessus des révolutions qui bouleversent les fortunes modernes, et dont vous avez tant d'exemples récents sous les yeux? Placez-les, si j'ose ainsi m'exprimer, placez-les sur le ciel, *thesaurisate vobis thesauros in calo.* (Matth., VI, 20.) Et comment pouvoir les placer avec plus d'avantage et plus d'assurance que sur le trésor inépuisable de la bonté divine, et à un intérêt immortel dont Dieu lui-même est à la fois et le garant et le prix? *Thesaurisate vobis thesauros in calo.*

Mais n'oublions pas, nos chers frères, un autre genre de secours souvent plus essentiel encore aux malheureux, que les largesses les plus abondantes, la protection et les services. Poursuivis par des adversaires puissants ou par de perfides rivaux, des hommes à qui leur innocence semblait devoir assurer un meilleur sort, gémiront dans la disgrâce et la persécution, ou peut-être même dans quelque une de ces demeures terribles de la colère et de la justice des rois. Ils ont regardé autour d'eux, et ils n'ont aperçu aucun défenseur: *Circumspecti, et non erat auxiliator.* (Isai., LXIII, 5.) Ceux même sur lesquels ils avaient fondé leurs espérances, ceux qui leur avaient montré dans les jours de leur prospérité le plus servile dévouement: que dis-je? des hommes qu'ils avaient eux-mêmes servis avec tant de zèle, tout fuit, tout les abandonne, chacun s'empresse de dérober sa tête au fardeau d'une triste et inutile amitié. J'ai vu les larmes des innocents, et je n'ai vu aucun défenseur: *Vidi lacrymas innocentium, et neminem consolatorem.* (Eccli., IV, 1.)

Mais de timides politiques craindraient de partager la disgrâce de ceux dont ils entreprendraient la défense. De même que des esprits faibles et superstitieux n'osaient autrefois approcher d'un lieu frappé par la foudre, oseraient-ils seulement approcher d'un homme frappé par la disgrâce? Il semble qu'il soit atteint d'une contagion de malheurs. Ils répondent comme le timide disciple: je ne connais point cet homme, *non novi hominem.* (Matth., XXVI, 72.) Et le plus souvent, quel si grand péril y aurait-il à redouter? Que votre zèle soit guidé par la prudence; qu'il ne soit profané par aucun esprit d'intrigue ou de parti; qu'il ne respire que le sentiment pur et généreux de l'amitié, et la haine la plus envenimée sera forcée de le respecter. Que dis-je? Dissuez-vous soulever contre vous les ennemis les plus implacables; quel péril a dispensé jamais un homme juste, une âme noble de remolir

un devoir? L'intrépidité ne serait-elle donc qu'une vertu de la guerre, et la lâcheté cesserait-elle d'être déshonorante hors d'un champ de bataille? c'est-à-dire, que vous voudriez être généreux sans effort, et courageux sans danger. Vous voyez du péril à prendre la défense de cet infortuné: Eh bien, (Messieurs, plus il y aura de péril, plus il y aura de mérite et de gloire.

Enfin, nos chers frères, il se rencontre encore quelques âmes assez généreuses pour secourir les affligés; mais le font-elles avec tous les ménagements que demande leur excessive sensibilité? Tels qu'un homme couvert de blessures et qui frémit dès qu'on l'approche, et devant même la main bienfaisante qui se présente pour le soulager, hélas! leurs plaies se rouvrent aux plus légères atteintes.

Loin de vous donc, nos chers frères, le faste de ces protecteurs superbes, qui humilient un malheureux plus qu'ils ne le soulagent. Songez que l'orgueil corrompt tout ce qu'il donne, et qu'un bienfait qu'il a profané, devient un outrage. Ne soyez pas moins attentifs à cacher vos services, que le malheureux même à cacher son infortune. Vous le devez à l'humilité, pour ne pas perdre le mérite de vos œuvres. Vous le devez à l'humanité même, pour ne pas compromettre l'honneur, ni contrister la délicatesse de celui que vous voulez soulager. Loin de vous le mélange bizarre de bonté qui outrage un malheureux en lui tendant la main. L'insensé, dit le Sage, l'insensé répandra sur ses dons l'amertume de ses reproches; *stultus acriter improperebit* (Eccli., XVIII, 18); et il inspirera plus d'indignation que de reconnaissance: *Et datum indisciplinati tabescere facit oculos.* (Ibid.) Mon Dieu, ils m'ont offert des secours; mais des secours détrempés dans le fiel et l'aigreur. Fâcheux protecteurs, bienfaiteurs amers, éloignez-vous de moi: que me sert que vous allégiez mon infortune, si vous aggravez ma douleur?

O mon fils, dit l'Esprit-Saint, prenez garde d'altérer, par des paroles fâcheuses, le prix de vos dons: *Fili, in omni dato, ne des tristitiam verbi mali.* (Ibid., 15.) Qu'ils soient toujours accompagnés des égards qui sont encore au-dessus des bienfaits. N'attendez pas même que l'infortuné implore votre secours. Une âme noble et modeste n'osera demander; et des importuns plus hardis emporteront ce qui lui est dû. Allez au-devant de ceux qui n'osent accourir à vous. Pardonnez au souvenir de leur ancienne fortune un reste de fierté qui leur fait craindre de se rendre importuns. Cherchez leurs besoins au fond de leur cœur; épargnez-leur la peine de les découvrir eux-mêmes.

Hélas! les riches, et surtout les grands, savent répandre tant de délicatesse et d'aménité sur les vains procédés du monde; et l'humanité et la charité même, la divine charité ne pourrait être aussi attentive et aussi ingénieuse qu'une frivole urbanité!

Le plus grand effort n'est-il pas dans le bienfait? Que vous coûterait-il d'y ajouter ce charme innocent, ces douces paroles plus précieuses à un malheureux que le bienfait lui-même? De même que la rosée rafraîchit la fleur desséchée par l'ardeur du soleil, ainsi, a dit l'esprit de Dieu, les paroles meilleures que les dons rafraîchiront un cœur flétri par l'infortune: *Nonne ardorem refrigerabit ros? Sic et verbum melius quam datum.* (Ibid., 16.)

Faibles humains, voilà les devoirs que la divine Providence nous prescrit envers nos malheureux semblables. Ainsi nous devons respecter les malheureux; et non-seulement les respecter, mais les plaindre; non-seulement les plaindre, mais les consoler; non-seulement les consoler, mais les secourir, et les secourir avec tous ces égards que demande leur sensibilité. Ainsi vous devez vous soutenir mutuellement dans toutes les calamités de cette triste vie, et jusqu'à la dernière, jusqu'à la mort qui vient mettre le comble et la fin aux calamités humaines.

S'il y avait ici des cœurs assez rebelles au sentiment pour n'éprouver aucune émotion; grand Dieu! vous qui tirez l'eau de la pierre, et qui faites sortir l'unction du plus dur rocher: *Qui educis aquam de petra* (Ps. LXXVII, 13), *oleumque de saxo durissimo* (Deut., XXXII, 13), nous vous les abandonnons à vous-même. Donnez-leur un cœur; ce prodige n'appartient qu'à votre puissance. Vous seul, vous pouvez leur arracher ce cœur de pierre, et leur donner un cœur de chair. Que leurs entrailles surprises d'une émotion inconnue, que leurs yeux étonnés de verser des pleurs, rendent hommage à votre miséricorde et à la toute-puissance de votre grâce.

Cœurs naturellement plus humains, mais dont la sensibilité semblait étouffée par les soucis de l'ambition, ou par la dissipation des plaisirs, ne sentez-vous point se réveiller en ce moment dans vous-mêmes le sentiment sacré de la compassion? Ne laissez pas refroidir cette émotion salutaire. Allez dès ce moment, au sortir de ce discours, allez retrouver vos amis délaissés; allez réparer et expier votre inconstance par tous les égards, tous les soins, tous les empressements, tous les secours qui pourront soulager leurs douleurs.

Petit nombre d'âmes privilégiées en qui cette vertu semble n'y avoir jamais languie, recevez en ce jour nos applaudissements et nos bénédictions. Heureux, dit le Roi-Propète, heureux celui qui sait consoler et soulager les malheureux! Que le Seigneur lui conserve une vie, une prospérité dont il fait un usage si agréable au ciel, et si utile à l'humanité: *Dominus conservet eum et vivificet eum.* (Ps. XL, 3.) Puisse-t-il n'avoir jamais besoin lui-même des tristes secours qu'il accorde à ses malheureux frères: *Dominus beatum faciat illum in terra.* (Ibid.) Qu'il soit à couvert des complots des méchants, s'il est des âmes assez

perverses pour ne pas respecter un homme bienfaisant : *Non tradat eum in animam inimicorum ejus.* (*Ibid.*) Et puisque nul homme ne peut être affranchi des infirmités humaines, que Dieu lui-même soit son consolateur sur le lit de sa douleur : *Dominus apertum ferat illi super lectum doloris ejus.* (*Ibid.*, 4) Et quand la mort le ravira à ce monde visible, que son nom et sa postérité ne cessent d'être bénis sur la terre, tandis que son âme généreuse régnera dans les cieux.

SERMON XIV.

!SUR LA DISPENSATION DES BIENFAITS.

Misereor super hanc turbam. (*Marc.*, VIII, 2)

J'ai compassion de cette multitude.

SIRE,

Quand nous parlons devant vos peuples, nous leur enseignons la fidélité et l'obéissance inviolable qu'ils doivent à votre majesté, et aux dépositaires de votre autorité suprême. Aujourd'hui que le Seigneur nous envoie devant les puissances du siècle, il est de la justice et de l'impartialité du saint ministère de leur exposer aussi les devoirs que le souverain Maître leur impose envers les hommes qu'il leur a soumis. Je vais donc profiter d'un jour où l'Eglise célèbre l'humanité du Sauveur des hommes envers le peuple qui l'avait suivi dans le désert, pour rappeler aux grands celle qu'ils doivent eux-mêmes aux peuples que la Providence divine a confiés à leurs soins.

Sire, nous rendons hommage aux sentiments de douceur et de clémence qui sont dans le cœur de votre majesté : oui, le ciel vous a donné une âme tendre et bienfaisante, une âme faite pour faire le bonheur d'une grande nation, de la nation la plus digne d'être heureuse par l'humanité de ses maîtres. Si le malheur des temps s'y est opposé, du moins vous pouvez dire à vos peuples, comme l'époux d'Esther le disait aux siens : Jamais je n'ai voulu abuser de la grandeur de ma puissance : *Nequaquam volui abuti magnitudine potentie mee.* (*Esther*, XIII, 2.) Toujours j'ai voulu gouverner mes sujets avec douceur et avec clémence : *Sed cum clementia et lenitate gubernare subiectos.* (*Ibid.*)

Rendons aussi cette justice au siècle présent ; au milieu de la décadence des mœurs et de l'ébranlement général de tous les principes, dans un moment où l'impiété outrage les vertus les plus respectables, l'humanité est encore révérée ; et avec quel enthousiasme on affecte même de la célébrer ! avec quel faste ce siècle s'applaudit d'avoir inventé ce beau nom de bienfaisance ! *Benefici vocantur.* (*Luc.*, XXII, 25.) Heureux les peuples, si cette humanité prenait toujours sa source dans le cœur ! Mais combien étalent les apparences de cette vertu, sans la posséder véritablement ! *Multi homines misericordes vocantur ; virum autem fidelem quis inveniet ?* (*Prov.*, XX, 6.)

A Dieu ne plaise que nous voulions révoquer en doute la sincérité de tous ! Oui, nous savons, Messieurs, et nous en bénissons le ciel, nous savons qu'il existe encore parmi vous quelques âmes vraiment généreuses et bienfaisantes, qui agissent, pour les intérêts des autres, avec la même ardeur et la même activité que pour elles-mêmes ; mais par combien d'erreurs et combien d'imprudences elles profanent quelquefois leur générosité !

Il est donc des hommes puissants qui négligent de faire le bien ; il faut ranimer leur zèle : il en est d'autres qui s'empressent de faire le bien, mais avec un zèle indiscret ; il faut éclairer leur générosité : telles seront les deux parties de ce discours.

Præbete aures : prêtez donc l'oreille, vous tous qui tenez les hommes sous votre empire : *Præbete aures, vos qui continetis multitudines.* (*Sap.*, VI, 3.) Ecoutez les lois que vous impose celui qui vous a donné la puissance ; celui qui a fait les petits et les grands, et qui prend soin également de tous.

Ce ne sont point les principes incertains de la politique mondaine, ni les vaines opinions de la nouvelle philosophie ; ce n'est point l'humanité du moment, une humanité de système et d'imagination que je vais célébrer, c'est l'ancienne et véritable humanité, celle qui prend sa source dans les entrailles et dans la religion ; ce n'est point cette bienfaisance vaine et téméraire, qui enlève les grâces à la vertu et à l'infortune, pour les prodiguer à l'intrigue et à la médiocrité ; c'est la bienfaisance éclairée par la justice et par la prudence ; ce sont les principes éternels de justice et de bonté, que l'auteur même de la nature a gravés dans le cœur humain, et qu'il a consacrés par sa révélation. Nous ne sortirons point de nos limites sacrées, et nous ne dirons rien qui n'ait été dit par les prophètes : *Nihil extra dicens quam ea quæ prophetæ locuti sunt.* (*Act.*, XXVI, 22.) Prêtez donc toute votre attention à ce discours, *præbete aures, vos qui continetis multitudines* ; et non-seulement vous qui tenez les premiers rangs, mais vous tous qui pouvez contribuer en quelque manière au bonheur de vos semblables, apprenez aussi, apprenez tous à faire le bien : *Discite, discite benefacere.* (*Isai.*, I, 17.) *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Parmi ceux à qui la Providence divine a donné l'heureux pouvoir de faire le bien, les uns ont l'autorité des emplois et des dignités, les autres ont seulement le crédit attaché à leur fortune et à leurs noms. Qu'il nous soit permis de leur rappeler, aux uns et aux autres, les différents genres de bienfaits qu'ils doivent répandre sur les ordres inférieurs que le maître et le bienfaiteur souverain de l'univers a placés sous leur protection : *Discite benefacere.*

Nous l'avons souvent dit, nos très-chers frères ; et pourrions-nous trop répéter une vérité si importante pour le bonheur du

monde? Le peuple n'est point fait pour les grands; ce sont les grands eux-mêmes qui sont faits pour le peuple. Peuple, que la subordination qui vous est commandée, n'abatte point votre courage; vos devoirs même sont le principe de vos droits. Vous ne devez aux grands votre respect et votre obéissance, que parce qu'ils vous doivent leur bonté, leur justice, leur protection; ils ne sont au-dessus de vous que pour vous : *Præsumt ut prosint*.

Mais quelle idée la plupart des hommes constitués en dignité ont-ils coutume de se former de leur état? Je ne parle point de ceux qui se croient autorisés à sacrifier leurs inférieurs aux caprices de leurs passions. Ce préjugé inhumain est trop éloigné de nos mœurs : je viens combattre une autre illusion non moins odieuse, mais peut-être non moins funeste au peuple; l'illusion de ces hommes puissants qui penseraient qu'il leur suffit de ne point commettre eux-mêmes de violence et d'injustice, et qui honneraient tout le bien qu'ils doivent faire au mal qu'ils ne font pas.

Nés au sein de la gloire et de l'opulence, ils regardent leur état comme une faveur gratuite du hasard, comme un droit de mener une vie plus commode et plus honorable que le commun des hommes. En vain ils sont chargés des emplois les plus importants et les plus laborieux; ils ont trouvé le moyen de séparer l'éclat de la dignité d'avec son fardeau, et d'en recueillir les avantages sans en remplir les devoirs.

Pareils à ces idoles dont parle le prophète, ils ont des oreilles, des yeux, une bouche, des mains, et ils ne savent ni entendre, ni voir, ni parler, ni agir; d'autres hommes sont chargés de penser pour eux, comme ces faux prêtres de l'antiquité, qui se cachaient dans le creux de leurs vains simulacres, pour donner à leurs dieux la parole et le mouvement. Vains fantômes de puissance, ils ne savent qu'étaler aux yeux du peuple l'appareil de la grandeur : *Oculos, aures, manus, os habent, et non videbunt, non audient, non palpabunt*. (Ps. CXIII, 6.)

La Providence ne refuse point à ceux qui la représentent ici-bas le droit de se faire seconder dans leurs pénibles fonctions. Il n'appartient qu'à l'intelligence suprême qui régit l'univers de faire tout par elle-même et de voir tout par ses yeux : elle ne leur interdit point les délassements innocents que demande la faiblesse humaine. Mais s'ils ne sont pas eux-mêmes à la tête des travaux; s'ils ne donnent pas l'exemple de l'activité; s'ils ne veillent pas sur l'exactitude et l'intégrité de ceux qui travaillent sous leurs ordres; si leurs divertissements, au lieu d'être des délassements passagers, devenaient l'occupation principale de leur vie, quelle langueur, quels désordres dans l'administration dont ils sont chargés!

Pasteurs des peuples, écoutez, disait un prophète, *écoutez la parole du Seigneur*. (Ezech., XXXIV, 7.) Ce n'est point seulement aux pasteurs des âmes, à la tribu

sacerdotale, qu'Ezéchiel adressait la parole; c'était aux chefs des peuples, à la tribu royale. Dans la simplicité des anciens temps, les rois mêmes s'honoraient du titre de pasteurs : *Malheur*, dit le prophète, *malheur aux pasteurs d'Israël qui se paissent eux-mêmes et qui oublient leurs troupeaux. Les troupeaux ne doivent-ils pas être soignés et défendus par leurs pasteurs? et vous, vous vous nourrissez du lait de vos brebis, vous vous couvrez de leur toison, et vous n'avez pas fortifié ce qui était faible, vous n'avez pas guéri ce qui était languissant*. (Ibid., 2.) Remarquez, nos très-chers frères, que le prophète ne leur dit pas : Vous avez désolé mon troupeau; il ne les accuse d'aucune violence, d'aucune injustice; il ne leur reproche que leur indifférence et leur inutilité. Je vis éternellement, dit le Seigneur, c'est vous qui me répondrez des malheurs de mon troupeau : *Ecce ego ipse super pastores requiram gregem meum*. (Ibid. 10.)

Ah! si des hommes puissants, bien loin de protéger les faibles, les oppriment eux-mêmes; mon Dieu, s'ils retournaient contre votre peuple l'autorité que vous leur avez confiée pour le défendre; père des pauvres, Dieu des justes, Dieu des dieux mortels de la terre, levez-vous et vengez vous-même vos pauvres : *Exsurge, Deus, in vindictam pauperum*. (Ps. X, 12.) Rendez aux superbes selon leurs œuvres; ils ont humilié votre peuple, *quoniam populum tuum humiliaverunt*. (Ps. XCIII, 5.) Ils ont vexé votre héritage, *hereditatem tuam vexaverunt*. (Ibid.) Mais les méchants bravent les jugements de Dieu; grand Dieu, que le ministre visible de votre puissance et de votre justice, que le prince déploie donc toute la force de son autorité, et que sa puissance, plus redoutée que la vôtre, venge ses peuples, le venge lui-même des injustices dont on profanerait la douceur et la clémence de son règne.

Pasteurs des hommes, quelque rang que vous teniez dans l'administration publique; prêtres, pontifes, guerriers, magistrats, hommes d'Etat, hommes publics de tous les genres et de tous les ordres, ne croyons donc plus qu'il nous suffit de ne point affliger les peuples qui nous sont confiés. Sachons enfin, sachons que nous serons responsables, non-seulement de tout le mal que nous aurons fait, mais de tout le bien que nous aurons pu faire et que nous aurons négligé. Regardez comme un berger conduit son troupeau (que personne n'ose dédaigner une comparaison ennoblée par la vénérable antiquité, et consacrée par les oracles divins), voyez comme ce berger garde ses brebis pendant le jour; comme il veille à leur sûreté pendant la nuit; comme il écarte, comme il poursuit les animaux féroces qui cherchent à dévorer ces innocentes proies : quelle vigilance, quels soins, quelle servitude! Chefs des peuples, voilà l'image naïve de nos devoirs envers les hommes qui nous sont soumis. Ainsi nou-

devons les défendre contre les injustices des méchants : ainsi nous devons leur épargner tous les maux, et leur procurer tous les biens qui sont en notre puissance. Ainsi nous devons sacrifier pour eux nos plaisirs, notre repos, nos plus précieux intérêts, nos inclinations les plus chères, notre santé, notre sang, notre vie même. Tel est le commandement et l'exemple du prince des pasteurs. Il a dit : *Un bon pasteur donne sa vie pour ses brebis* (Joan. X, 11), et il a donné sa vie pour le salut du monde.

Mais si les dignités imposent tant de devoirs, quelle servitude accablante! et une tranquille obscurité ne serait-elle pas préférable à cette pénible gloire? Sans doute, Messieurs, les dignités sont un état de fatigues et de peines. Aussi a-t-on vu quelquefois des sages préférer une vie obscure aux honneurs les plus brillants. Mais croyez-vous donc que la sagesse divine n'aurait attribué aux dignités humaines tant de prérogatives, que pour flatter l'orgueil et la mollesse des grands? Non, elle ne leur a point accordé ces avantages à un titre gratuit; c'est à un titre onéreux, c'est à condition qu'ils rempliront leurs devoirs: elle n'a joint aux plus grandes dignités de plus grands privilèges, que parce qu'elles imposent de plus grandes obligations, et pour proportionner en quelque sorte le prix à la peine. Point de droits légitimes parmi les hommes, qui ne supposent un devoir. « Dominer pour dominer (disait un grand évêque qui avait exercé la puissance civile avant d'exercer celle du sacerdoce), dominer pour dominer, c'est la prérogative de Dieu; dominer pour servir, c'est la condition d'un mortel. » Celui qui voudra être le premier, a dit Jésus-Christ, sera le serviteur de tous : *Qui voluerit primus esse, erit omnium servus.* (Marc., X, 44.)

Que les puissances du siècle ne craignent point que nous voulions affaiblir leur gloire et leur autorité : Dieu et les hommes nous sont témoins du respect et de la subordination inviolable que nous ne cessons de recommander envers les puissances. *Premiers serviteurs des nations*, cette qualité ne vous empêche point d'en être les maîtres. Bien loin qu'elle déroge à votre grandeur, nous osons dire qu'elle vous honore : j'oserais dire qu'elle honore la majesté même des rois. O l'auguste servitude qui dévoue un homme au bonheur de l'humanité! Et quoi de plus noble « et de plus grand, disait encore saint Ambroise, quoi de plus approchant de la Divinité, de n'exister que pour la félicité publique? »

Les riches et les grands, qui n'ont d'autre rang dans l'État que celui de leur fortune et de leur naissance, pourraient penser que l'obligation de faire le bien ne regarderait que ceux qui sont associés à l'administration publique. Mais s'ils ne peuvent travailler au bonheur général des peuples, qu'ils ne se croient pas dispensés de travailler au bonheur particulier des faibles et des malheureux qui auront recours à leur protec-

tion : et quelle triste grandeur que celle qui se réduirait à une vaine pompe et à de froids hommages! Je leur dirai, comme saint Chrysostome le disait à leurs semblables : *Non potes beneficus esse in orbem terrarum* : vous ne pouvez, comme les rois et les ministres des rois, répandre vos bienfaits sur l'univers; mais soyez bienfaisants selon votre puissance, *utere facultatibus tuis ad beneficia*. Faites par votre crédit le bien que vous ne pouvez faire par votre autorité : faites aux particuliers le bien que vous ne pouvez faire au public : *Utere facultatibus tuis ad beneficia*.

Et quelle foule d'occasions de remplir ce noble devoir se présentent tous les jours dans cette région, le centre des affaires, la source des grâces, l'asile général de toute la nation! Tantôt ce sont de pauvres citoyens opprimés, au fond des provinces, par ces autorités subalternes qui abusent trop souvent de la confiance des premiers chefs; tantôt ce sont de pauvres clients arrachés à leur famille, à leur commerce, à leur patrie, et traînés de tribunaux en tribunaux par un adversaire puissant qui veut épuiser leur fortune et leur courage; tantôt c'est une pauvre famille surchargée de tributs, à la décharge d'un voisin plus opulent; tantôt c'est une cité, c'est une région, c'est une province entière désolée par quelque fléau; et dans la triste saison qui vient de s'écouler, vous savez, nos chers frères, les inondations qui viennent de désoler plusieurs de nos provinces; tantôt ce sont de malheureux agriculteurs dont la tempête a dévasté les moissons, ou dont les flarumes ont dévoré tous les fruits de leurs pénibles labeurs; ou c'est un innocent retenu injustement dans les fers, ou c'est un malheureux qui a commis un crime sans être criminel; la lettre inexorable de la loi veut qu'il périsse, mais la clémence du souverain peut lui pardonner.

Ou c'est un autre genre de suppliants plus intéressants encore, et qui joignent au titre de l'indigence et du malheur, les droits de la naissance, du mérite et des services. Deux choses ont contristé mon cœur, disait Salomon, un guerrier dans la misère, et un sage dans le mépris : *Vir bellator deficiens per inopiam, et vir sensatus contemptus.* (Eccli., XXVI, 26.) Combien de fois vous voyez ces tristes scènes se renouveler ici sous vos yeux! Regardez ce guerrier dont un front couvert de cicatrices atteste la valeur, et qui sollicite inutilement le prix de ses longs services; remarquez cette triste veuve, dont l'époux a péri victime de la guerre, et ne lui a laissé d'autre héritage qu'une nombreuse famille et une noble pauvreté; voyez cette jeune noblesse sans éducation, sans établissement, et dans un état aussi dangereux pour la vertu, qu'humiliant pour la naissance. Respectables infortunés, s'il en est quelques-uns confondus dans cette assemblée illustre, soyez témoins du tendre intérêt que la religion nous ordonne de prendre à vos malheurs.

Hélas ! la plupart de ces malheureux sont ici sans ressources, sans appui ; ils ignorent les intrigues des cours ; ou plutôt, au milieu même de leur infortune, ils conservent trop de franchise et un honneur trop délicat pour s'y abaisser. Abandonnés à leur indigence, à leur faiblesse, à leur candeur, à leur inexpérience, que vont-ils devenir ? Tels que ce triste paralytique qui languissait inutilement sous les portiques de Siloé, combien de temps languiront-ils sous les portiques des arbitres de leur sort, si quelque main puissante ne daigne les jeter à la source des grâces ?

Il faut le dire, Messieurs, à la gloire des grands de ce siècle et de cette nation ; ils accueillent les malheureux avec affabilité. Ils laissent la hauteur et la fierté à ces grandeurs nouvelles et empruntées qui craignent toujours de retomber dans la poussière de leur origine. Ils sont trop humains pour affliger par des refus ; mais le sont-ils assez pour accomplir leurs promesses ? Hélas ! à peine le malheureux suppliant a-t-il disparu de leur présence, qu'ils l'ont oublié, et qu'ils le laissent languir dans un vain espoir : pareils, suivant la comparaison du Sage, pareils à ces nuées sans eau qui semblaient promettre une pluie féconde, et que le vent dissipe dans les airs. (*Eccli.*, XXXV, 26.)

D'autres sont plus actifs et plus ardents ; mais, absorbés tout entiers par leur condition, ils semblent n'être ici que pour eux seuls, et n'approcher des sources du bien public, que pour en intercepter le cours, et les empêcher d'étendre leurs eaux salutaires sur les régions stériles et desséchées qu'elles devraient arroser.

Mais faudra-t-il donc nous déclarer les protecteurs universels de cette foule de tristes importuns, qui viendront nous assiéger de toutes parts ? Non, nos chers frères, la charité même nous interdit un zèle indiscret qui ne serait utile à personne, pour vouloir être utile à tous. Choisissez donc ; choisissez ceux à qui la Providence a donné des rapports plus particuliers avec vous, rapports de sang, d'amitié, de patrie, de services, de subordination. Voilà le prochain que Dieu vous a recommandé : (*Eccli.*, XVII, 12.)

Quand nous allons implorer la protection des grands pour quelqu'un de ces infortunés, ils nous répondent que nous avons une idée trop avantageuse de leur crédit. Nous savons, Messieurs, qu'au milieu des agitations et des vicissitudes continuelles de la cour, les grands n'ont pas toujours tout le crédit qu'un nom illustre semblerait annoncer. Qu'ils aient assez de prudence pour ne pas compromettre la considération inséparable de leur état ; qu'ils aient assez de fermeté pour faire valoir leurs droits (ils les font quelquefois valoir avec tant de hauteur pour de si faibles objets) ! et ils n'auront plus l'humiliation de se voir enlever par des intrigues subalternes les grâces dues à la dignité de leur recommandation.

Mais quelle peut être l'excuse de ceux que les princes honorent de leur faveurs, et qui sont à portée de recourir immédiatement à leur puissance ? Quoi ! Messieurs, dans ces précieux moments où vos maîtres daignent vous admettre dans leur familiarité, où ils déposent le fardeau de la représentation, pour goûter avec vous l'innocent plaisir de l'amitié et de l'égalité, vous ne pourriez trouver l'occasion d'intercéder pour le mérite et pour l'infortune ? Vous craignez de devenir importuns ; vous le deviendriez sans doute, si vous sollicitiez des grâces injustes, pour vous-mêmes ou pour des favoris indignes ; ne demandez que des choses équitables, ne protégez que des personnes vertueuses : quel moyen plus sûr de plaire à des cœurs bienfaisants, que de leur présenter l'occasion de soulager l'infortune, ou de récompenser la vertu ?

Mais vous aussi, nos chers frères, que la Providence a placés dans un état moins élevé, ne croyez pas que la bienfaisance soit un privilège particulier au premier rang. Dans les conditions même inférieures, combien de ressources dans la confiance et la bonté d'un maître, d'un ami, d'un protecteur ! Et combien d'hommes généreux, qui n'étaient pas plus puissants que vous, ont trouvé les moyens de rendre des services qui auraient honoré les protecteurs les plus illustres ! Trop faibles pour protéger vous-mêmes, intercédez auprès des grands qui vous honorent de leur bienveillance. Faites pénétrer jusqu'à eux les vœux et les soupirs des malheureux. Rachetez ce qui vous manque du côté du crédit par l'activité de votre zèle. S'agit-il de faire réussir un projet qui vous intéresse, avec quelle sagacité vous découvrez toutes les personnes qui peuvent vous être utiles ! Avec quel art vous savez gagner leur bienveillance ! Avec quelle infatigable persévérance vous poursuivez vos sollicitations, et vous emportez enfin ce que vous désirez ! Vous n'ignorerez donc vos forces, que lorsqu'il s'agit d'être bienfaisant et généreux ! Déployez le même zèle en faveur de vos amis malheureux, et vous aurez la gloire de partager avec les grands la plus noble prérogative de leur condition, l'honneur de faire du bien.

Et comment, nos chers frères, pouvoir chercher des prétextes pour éluder l'accomplissement d'un si beau devoir ? Ames sensibles et généreuses, je vous atteste, vous qui avez goûté de tous les plaisirs, et de la gloire, et de la fortune, et peut-être même de la volupté, dites s'il en est aucun qui égale la douceur de la tendre humanité, et si vos jours les plus heureux ne sont pas ceux que vous avez marqués par vos bienfaits ; dites avec quelle joie vous vous imaginez jouir vous-mêmes du bien que vous avez fait à ceux que vous aimez. Celui à qui vous avez procuré cette grâce paraît pénétré d'une satisfaction si douce ! Mais dites combien, suivant la parole du Seigneur, combien il est meilleur de donner que de

recevoir ; combien le plaisir que vous éprouvez vous-mêmes est plus vif encore et plus doux !

Et s'il est si honorable et si consolant de faire le bonheur de quelques particuliers, quelle est donc la douceur, quelle est la gloire de pouvoir contribuer au bonheur général des peuples ! O que les ambitieux, qui ne veulent profiter de leur élévation que pour accumuler des titres et des richesses, entendent mal leur véritable gloire ! Oubliez votre intérêt, pour vous occuper de celui des peuples ; vous jouirez peut-être d'une fortune moins opulente, vous laisserez moins de richesses à votre postérité, à une postérité qui sera peut-être ingrate et indigne de votre nom ; mais quelle comparaison entre cette vaine gloire, et celle que vous procurerait un noble désintéressement, non-seulement pendant votre vie, mais jusque dans les siècles futurs !

Regardez, Messieurs, regardez dans les fastes de l'histoire, le petit nombre d'hommes désintéressés et bienfaisants, dont les noms devenus immortels excitent encore dans tous les cœurs une tendre admiration. Personne ne serait-il tenté d'essayer de ce genre de gloire ? et le vil intérêt aurait-il dégradé toutes les âmes ? Quel plaisir aussi touchant que de pouvoir se dire à soi-même : Partout où m'aime, on me bénit ; et quand je ne serai plus, les générations qui ne sont pas encore béniront ma mémoire. O gloire ! ô délices de l'humanité ! De l'humanité ! *Humanum dico* ; je parle ici un langage bien humain, pour me proportionner à la faiblesse des âmes qui ne sont pas encore susceptibles d'un motif plus élevé, *humanum dico, propter infirmitatem.* (Rom., VI, 19.) Hélas ! cette vertu leur serait inutile dans l'ordre du salut, mais du moins elle ferait ici-bas leur bonheur, elle ferait le bonheur des peuples ; que dis-je ? inutile dans l'ordre du salut, Mon Dieu, les âmes généreuses et bienfaisantes ne peuvent être indifférentes à votre bonté ; et leur zèle et leur amour pour leurs semblables, ne peut-il pas, avec le secours de votre grâce, les préparer au bonheur inestimable de vous aimer et de vous servir vous-même ?

Ames fidèles, qui joignez encore à tous les motifs que présente la compassion et la générosité naturelle, les motifs sublimes de la foi ; ne sentez-vous point naître ici en vous-mêmes une sainte émulation ? O qu'il serait humiliant pour nous, si des hommes qui bornent tout leur espoir aux consolations fugitives et à la gloire fragile de la vie présente, pouvaient l'emporter sur des âmes dont l'espérance est pleine de l'immortalité ! Chrétiens, soutenons l'honneur de notre foi, et que les âmes les plus religieuses soient aussi les plus tendres, les plus bienfaisantes et les plus généreuses.

N'oubliez donc jamais la bienfaisance, puisqu'elle est si agréable à votre Dieu, *beneficentiae nolite oblivisci.* (Hebr., XIII, 16.) Ne vous laissez jamais de répandre des

bienfaits : *Nolite deficere benefacientes.* (II Thess., III, 13.)

Mais nos divines lois n'ordonnent pas seulement aux hommes d'être bienfaisants ; il est encore écrit : Si vous faites du bien, sachez à qui vous faites du bien ; *si benefeceris, scito cui feceris.* (Eccli., XII, 1.) Nos chers frères, renouvelez votre attention pour un principe de morale que nous n'avons pas coutume de traiter dans nos chaires, mais dont il est important de vous parler dans nos nouvelles mœurs.

SECONDE PARTIE.

Au milieu de cette foule d'erreurs où nous jettent notre imprudence et la légèreté de notre conduite, je n'en vois point (disait un ancien), je n'en vois point qui soit plus dangereuse que l'ignorance où nous sommes sur la manière de distribuer les grâces et les bienfaits : *J'ai vu, dit le Sage, j'ai vu sous le soleil que la course n'est point confiée au plus léger, ni la guerre au plus vaillant ; que ce n'est point au sage que l'on donne du pain, ni au plus habile que l'on donne des richesses ; mais que la faveur fait tout sur la terre.* J'ai vu une aveugle bienfaisance surcharger de faveurs des hommes déjà comblés des biens de la fortune, et refuser le nécessaire aux plus respectables malheureux. J'ai vu des hommes sans lumières, sans qualités, sans autre mérite que celui de plaire, et souvent par quels moyens, que sais-je ? je les ai vus décorés des titres les plus magnifiques, et des emplois les plus importants, tandis que des hommes d'un mérite supérieur étaient oubliés dans la foule, comme le sage et le fidèle Mardochée, et périssaient dans une inutile obscurité ; j'ai vu l'intrigue et l'ambition fouler aux pieds la timide infortune et la modeste vertu ; j'ai vu la fausse bienfaisance anéantir la véritable : *Vidi sub sole nec sapium esse cursum, nec fortium bellum, nec sapientium panem, nec doctorum esse divitias, sed tempus casumque in omnibus.* (Eccli., IX, 11.)

Quelle est donc la cause d'une intervention si contraire à l'ordre de la Providence et à l'intérêt général de la société ? Parmi les bienfaiteurs, la plupart occupés de leur considération personnelle, ou tout au plus de l'intérêt particulier du favori qu'ils protègent, ont-ils pensé jamais à la justice et au bien public ? Il est de la dignité d'un grand d'avoir ses protégés et ses complaisants, et de répandre sur eux des grâces. C'est le ton du moment de se faire reconnaître comme un homme bienfaisant : *Benefici vocantur.* Que le bienfait soit ou ne soit pas mérité, c'est assez que le bienfaiteur soit applaudi : les autres reconnaissent la préférence qui est due au mérite et à l'infortune ; mais trop crédules, et trop faciles, ils se laissent séduire par les intrigues des ambitieux qui ont surpris leur confiance. Les uns se trompent eux-mêmes, les autres se laissent tromper : il faut donc rappeler aux premiers les principes de la justice ; il faut rappeler aux autres les règles de la prudence. Si vous faites du

bien voyez donc à qui vous faites du bien : *Si benefeceris, scito cui feceris.*

Soulager l'infortune ou récompenser la vertu, voilà la grande destination, la seule destination légitime de toutes les grâces. A chacun suivant l'étendue de ses besoins, à chacun selon le mérite de ses œuvres : *Unicuique juxta meritum operum suarum.* (Eccli., XVI, 13.) Tel est l'ordre de la bienfaisance divine et de l'équité même naturelle. Mais quel est, sur un principe si important et si évident, quel est l'aveuglement ou l'indifférence de la plupart des protecteurs ! Absorbés chacun par l'intérêt particulier du moment, toute leur attention se fixe et se concentre sur cet unique objet. On ne voit pas qu'on ne peut servir son protégé sans nuire à un autre, qu'on ne peut lui obtenir une grâce sans l'enlever à celui à qui elle est due. Protecteurs imprudents, regardez donc autour de vous ; avec le bien que vous voulez faire à votre favori, voyez aussi le tort que vous pouvez faire à ses malheureux concurrents.

Et maintenant si vous avez quelque principe de justice, vous paraîtra-t-il indifférent de ravir à un infortuné le seul espoir qui lui restait dans sa misère ; de ravir à un homme vertueux le prix de son mérite, à un savant le prix de ses talents et de ses veilles ; de ravir à un magistrat qui s'est dévoué à l'étude des lois et aux pénibles fonctions de son ministère, le prix de ses respectables travaux ; de ravir à un guerrier qui s'est sacrifié au service de la patrie, le prix de ses fatigues et de ses périls ; de ravir à une veuve désolée le prix du sang de son époux, à de pauvres orphelins le prix du sang de leur malheureux père, pour faire passer les mêmes grâces et les mêmes bienfaits sur la tête de quelques sujets oisifs et inutiles, qui n'ont d'autres titres que leurs prétentions, d'autres services que leur assiduité auprès de leurs protecteurs ? Est-ce donc au trésor sacré de l'Etat, est-ce au trésor encore plus sacré de l'Eglise à payer les complaisants et les adulateurs des grands ? Et dans le temps de détresse où nous sommes, se peut-il que l'on ait encore le front de solliciter pour des hommes de ce caractère, des grâces que l'Etat épuisé est forcé quelquefois de refuser à ses meilleurs serviteurs ! Quoi de plus décourageant pour des âmes honnêtes, mais qui ne sont pas encore assez généreuses pour s'élever au-dessus des récompenses ? Quoi de plus désespérant, que de voir l'intrigue et l'inutilité usurper ainsi le prix du mérite et des services ? Protecteurs indiscrets, ouvrez donc enfin les yeux, voyez à qui vous faites du bien, et ne vous exposez pas à commettre des injustices, sous les apparences même de la bienfaisance et de la générosité : *Si benefeceris, scito cui feceris.*

Mais quand il s'agit des grâces qui intéressent l'ordre et le bien public, quelle injustice encore plus grave, d'éloigner des dignités et des emplois des hommes qui feraient le bonheur des peuples par la sa-

gesse et l'intégrité de leur administration, pour leur substituer des hommes sans talents, sans connaissances, et peut-être même sans justice et sans humanité ; des sujets que l'on connaît à peine, ou peut-être même que l'on connaît trop, et à qui l'on ne voudrait pas confier ses intérêts particuliers ? On ne craindra pas de les présenter pour les places les plus importantes, et qui demanderaient le plus de lumières et le plus de vertus ; on voudra qu'ils jugent les peuples, qu'ils conseillent les rois, qu'ils commandent des légions, et peut-être les armées ; qu'ils administrent les affaires publiques : en vain les premiers chefs, en vain ceux à qui ils auront donné leur confiance, voudront choisir les plus dignes, on saura surprendre les grâces par l'intrigue, ou les emporter par le crédit, ou les arracher par la brigue et l'importunité : qu'importe que le sujet convienne à la dignité, pourvu que la dignité lui convienne ? C'est la place que l'on veut donner à l'homme, et non l'homme que l'on veut donner à la place. Mon Dieu, quel sera le sort des malheureux peuples qui leur seront confiés ? Faut-il donc, pour satisfaire la vanité d'un ambitieux, faut-il compromettre le bonheur d'une cité, d'une province, et peut-être d'une nation entière ? faut-il sacrifier au bien d'un seul le bien de tous ? Funestes bienfaits particuliers, qui deviennent des fléaux publics ! O combien nous sommes effrayés pour ces bienfaiteurs imprudents, quand nous pensons au compte rigoureux que la justice divine leur demandera, de toutes les erreurs, de toutes les malversations des protégés indignes auxquels ils auront sacrifié le bonheur des peuples !

Et ne vous flatter pas de pouvoir excuser cette injustice par les considérations du sang et de l'amitié. Nos chers frères, Dieu voit notre cœur ; il sait combien nous chérissions ces sentiments. Mais un ambitieux vous fût-il uni par les liens les plus étroits et les plus sacrés ; fût-il votre ami le plus ancien et le plus fidèle ; fût-il votre frère, votre fils, votre époux ; fût-il votre père, est-il juste de lui prouver votre attachement, et de vous acquitter envers lui, aux dépens du bonheur général, en élevant au-dessus de son mérite cette personne chérie ? Prenez, nos chers frères, prenez garde aussi de lui faire un funeste présent ; pensez à cette parole du Sage : *Est qui stultus apparuit, postquam elevatus est in sublime.* (Prov., XXX, 32.) L'heureuse obscurité d'une vie privée eût couvert son incapacité, et son élévation l'a exposé au mépris public qui a rejailli sur ses protecteurs. Aimons nos parents, nos amis, nos bienfaiteurs, et donnons-leur les preuves les plus généreuses de notre tendresse ; mais aux dépens de notre fortune, et non pas aux dépens de la fortune publique. Aimons nos amis ; mais avant tout, aimons le bien public et la justice.

S'il est injuste de protéger des sujets incapables par le motif même d'une aveugle

amitié, que dirons-nous de ceux qui les protégeraient par le coupable motif de l'intérêt personnel, et qui placeraient des sujets indignes, soit pour se ménager des appuis, soit pour récompenser les vils confidents de leurs intrigues, ou les confidents plus vils encore de leurs plaisirs; soit pour éloigner des hommes supérieurs, dont le mérite ferait sentir leur médiocrité, ou dont l'austère probité démasquerait les injustices? Que dirai-je d'un autre abus plus lâche encore, de tous ces hommes avides qui se font payer, comme le serviteur infidèle du prophète, comme l'avidé Giézi, les grâces de leurs maîtres? N'approfondissons pas davantage ce ténébreux mystère des cours; et plutôt à Dieu que tous les grands ignorassent le trafic odieux de leur crédit et de leur protection, et que nous n'eussions jamais à leur reprocher que des imprudences!

Ce n'est point par ces coupables motifs que vous accordez des grâces à des hommes qui n'en sont pas dignes; vous craindriez d'irriter des ambitieux vindicatifs, des protecteurs puissants. Fût-il vrai qu'on attirât sur sa tête tout leur courroux, quel péril peut écarter jamais un homme juste de son devoir? Une résistance inflexible excitera d'abord des murmures, mais ne nous laissons point intimider par de vaines menaces. O vous tous, à qui la Providence a donné des grâces à dispenser, faites-vous une loi inviolable de n'admettre d'autres recommandations que celle du mérite et des services. Répondons comme le Seigneur répondit aux sollicitations indiscrettes d'une mère ambitieuse : *Non est meum dare vobis*. Il ne m'appartient point de vous donner la grâce que vous demandez; une loi supérieure à mon autorité, la loi de la justice, la loi de Dieu en a disposé en faveur du plus digne : *Non est meum dare vobis, sed quibus paratum est*. (Matth., XX, 23.)

Que jamais l'on ne nous voie céder, ni aux sollicitations les plus vives, ni aux protections les plus imposantes, ni même à des considérations plus séduisantes pour des âmes sensibles, aux droits du sang et de l'amitié. Soyons justes, et nous aurons droit d'être fermes; et les ambitieux les plus hardis, et les protecteurs les plus fiers seront forcés de rendre eux-mêmes hommage à notre courage et à notre justice.

Que des hommes sans principes et sans caractère prodiguent ainsi leur protection, nous n'en sommes point étonnés; il est dans l'ordre qu'ils soutiennent leur semblables : mais que des personnages recommandables par la gravité de leurs mœurs et la délicatesse de leurs sentiments, protègent aussi l'intrigue et l'ambition; mais qu'ils ne craignent pas de solliciter, pour des sujets non moins médiocres en talents qu'en vertus, les dignités plus importantes; mais que parmi les personnes honorées de leur faveur, il se rencontre quelquefois des sujets déshonorés dans l'opinion publique; mais qu'ils épuisent tout leur zèle

et leur crédit en faveur de ces protégés indignes, et qu'il ne leur en reste plus pour le mérite et la vertu, comment expliquer cette incompréhensible contradiction? Ne les laissons pas plus longtemps dans une erreur dont peut-être ils n'ont jamais eu aucun soupçon : après avoir établi les principes de la justice, exposons-leur les règles de la prudence.

Nous ne ferons pas à ces protecteurs indiscrets l'injure de croire qu'ils agissent ainsi de propos délibéré et avec connaissance de cause : nous rendons justice à la droiture de leurs intentions; s'ils voyaient l'intérieur de leurs protégés, ô combien ils seraient indignés de leur méprise! Bien loin de les appuyer de leur suffrage, ils les accablent plutôt de leur disgrâce : mais les ambitieux sont si habiles dans l'art de tromper et de séduire! (Et les esprits les plus bornés ne sont-ils pas souvent les plus profonds dans cette indigne science?) Il est si facile aux méchants de tromper la candeur et la simplicité des bons, accoutumés à juger des autres par eux-mêmes; la plupart des personnes puissantes sont si mal entourées : hélas! c'est autour d'eux comme une conspiration continuelle, à qui abusera plus adroitement de leur faiblesse, et même de leurs vertus : *Dum aures principum simplices, et ex sua natura alios æstimantes, callida fraude decipiunt*. (Esther, XVI, 6.)

Que ne pouvons-nous leur découvrir tous les pièges qu'on leur tend! Que ne puis-je leur dévoiler ici tous les mensonges et les mystères d'iniquité qui les environnent; les intérêts secrets, les intérêts sordides, les indignes ressorts que font mouvoir autour d'eux la plupart de ces protecteurs subalternes qui affectent la bienfaisance et la générosité! Voilà ce qui se passe tous les jours autour d'eux. Et parmi les hommes honnêtes que nous apercevons encore dans leur société, il ne s'en présentera aucun qui aille le courage de démasquer l'imposture! Ainsi donc, ainsi l'intrigue profane tous les jours les protections les plus respectables, souvent même les protections les plus augustes, et la vertu trompée! La vertu même devient, sans s'en apercevoir, la protectrice de l'iniquité.

Plaignons, nos chers frères, plaignons le sort des riches et des personnes puissantes; mais malgré toute l'indulgence que leur position nous inspire, n'aurions-nous aucun reproche à leur adresser? Ont-ils pris les précautions que leur indiquait la prudence, contre les illusions qui les obsèdent? Ames bienfaisantes, si vous faites du bien, voyez donc à qui vous faites du bien : *Si benefeceris, scito cui feceris*. Quand on vient solliciter votre crédit, au lieu de vous laisser entraîner par le premier mouvement de votre cœur, au lieu de vous en rapporter aveuglément aux suffrages toujours suspects des protégés et des protecteurs, ne pourriez-vous donc consulter les personnes éclairées et impartiales que la voix publique vous

désigne; ne pourriez-vous prêter l'oreille au témoignage de la renommée, qui, malgré ses erreurs, est toujours un témoin plus digne de foi que la troupe d'adulateurs qui vous environnent; ne pourriez-vous sortir un moment du nuage qui vous ofusque, et voir de vos propres yeux les qualités de l'homme qui prétend à l'honneur de votre suffrage? *Si benefeceris, scito cui feceris.*

Cet homme semble annoncer un mérite supérieur; mais ne vous a-t-il point ébloui par sa présomption, ou bien n'a-t-il point surpris votre estime par ses adulations? Il a les talents agréables, les talents brillants; mais a-t-il les talents solides, les connaissances profondes qui sont nécessaires pour les graves emplois auxquels il aspire? Il a de vrais talents; mais ne sont-ils point flétris par des vices? Et que sont tous les talents réunis; qu'est-ce que le génie; oui, le génie même, sans la vertu? On vante l'honnêteté et l'élévation de ses sentiments; mais a-t-il les qualités propres à la place où vous voulez l'élever? Si c'est une dignité sainte, a-t-il la candeur et l'innocence des mœurs; a-t-il l'esprit de piété, non moins essentiel dans notre état sacré, que la vaillance dans les armées? A-t-il les entrailles pastorales indispensables pour le bonheur et le salut du peuple que vous voulez faire confier à ses soins? Il vous édifie par l'austérité de ses mœurs; mais a-t-il bien sincèrement les vertus qu'il annonce? Dans un temps où les vertus sont si peu révérees, les hypocrites sont rares, sans doute; mais nous vous avertissons qu'il en existe encore. Il a les mœurs les plus pures, et la piété la plus sincère; mais a-t-il l'étendue de génie, la vigueur de raison et de caractère qu'il faut pour gouverner les hommes? *Si benefeceris, scito cui feceris*: Si vous faites du bien, voyez donc à qui vous faites du bien: car nous ne saurions trop répéter cette sage maxime. Que ne puis-je l'inscrire sous les yeux de tous les protecteurs! Quand ce discours ne produirait d'autres effets que de la fixer dans votre mémoire, nous nous féliciterions du succès: *Si benefeceris*, je veux leur en parler encore: *Si benefeceris, scito cui feceris.*

Ecoutez, Messieurs, un sage du siècle dernier, non moins illustre par son génie que par sa vertu, un sage qui avait été à portée de connaître les artifices des cours, et qui joignait à la prudence et à la sagacité du serpent, toute la candeur et la simplicité de la colombe; écoutez les conseils qu'il adressait à un jeune prince, dans l'écrit célèbre où il avait préparé la direction de la conscience d'un roi, et faites-vous-en l'application à vous-mêmes, d'une manière proportionnée à votre condition et à votre autorité. « Ne vous laissez point éblouir, disait le sage et pieux Fénelon à son auguste élève, ne vous laissez point éblouir par certains hommes vains et hardis qui ont l'art de se faire valoir, pendant que vous laissez loin de vous le mérite simple et

modeste, timide et caché. Un prince sage recule loin des emplois des hommes qui n'ont que des dehors sans fond; au contraire, il cherche, il prévient, il attire à lui les personnes judicieuses et solides, qui n'ont aucun empressément et qui craignent les emplois. » Accomplissons, autant qu'il est en nous, la parole du Seigneur: Que celui qui s'élève soit humilié; que celui qui s'humilie soit élevé.

Voulez-vous donc, nos chers frères, voulez-vous sincèrement trouver les hommes les plus dignes de votre zèle, les plus dignes des emplois? Ne les cherchez point parmi les suppliants qui vous environnent. Trop sage pour désirer, trop noble pour demander, le vrai mérite, le mérite supérieur ne rampa jamais aux pieds d'un protecteur; jamais il n'essuya la honte d'un refus. Attachés d'ailleurs à leurs places, à leurs devoirs, les hommes de mérite se reprocheraient de perdre à solliciter des grâces le temps qu'ils ont consacré à les mériter. Les uns travaillent dans le secret de leurs retraites à éclairer les hommes; les autres à instruire les peuples, à régler les mœurs, à consoler les affligés, à soulager les malheureux: ceux-ci entretiennent l'ordre et la paix dans les provinces et dans les cités; ceux-là maintiennent dans les armées le courage et la discipline. Et voilà, Messieurs, voilà les hommes qu'il faut chercher jusqu'aux extrémités des provinces, jusqu'au fond des retraites où leur vertu s'est enveloppée; voilà les hommes dont il faut forcer la modestie et le désintéressement, et que vous devez vous faire gloire de produire au grand jour.

Mais en réclamant les honneurs pour la vertu, je crains de faire suspecter son désintéressement. Ah! connaissez mieux la dignité, la magnanimité de la vertu. Monde profane, la vertu ne vous demande rien; elle n'a pas besoin de vos grâces, elle a placé plus haut ses espérances. Nulle puissance sur la terre ne peut ni la récompenser, ni la punir: la vertu jouit d'un inaltérable honneur; la vertu ne s'élève point, elle ne s'abaisse point au gré de l'aveugle et inconstante renommée, ou de la faveur plus aveugle et plus inconstante des cours; son sort est au-dessus de toutes les faveurs et de toutes les injustices des hommes: voilà le sublime caractère, la sainte fierté de la vertu.

Si nous réclamons ses droits sur les honneurs du siècle, non, je l'affirme encore, non, ce n'est point pour le bien particulier de la vertu. La vertu doit se suffire à elle-même: c'est pour le bien public qu'elle seule peut opérer, c'est pour la gloire, c'est pour le bonheur de l'humanité, que dans tous les ordres de l'Etat les dignités soient réservées aux plus dignes; que le mérite, et le mérite seul soit honoré; que les grâces aillent chercher, dans toutes les conditions, les hommes les plus vertueux et les plus désintéressés; que les honneurs viennent couronner tout à coup des hommes étonnés

que leurs services vous soient connus. Alors, nos chers frères, alors quelle heureuse révolution au milieu de nous ! A la vile émulation des intrigues, voyez succéder la noble émulation des services ; voyez les talents et les vertus ressusciter de toutes parts, et sortir en foule de l'obscurité où le découragement les avait ensevelis ; voyez les peuples, gouvernés désormais par des hommes justes et éclairés, devenir eux-mêmes bons et heureux. O grand Dieu, quand verrons-nous renaître cette sage bienfaisance, qui, en honorant les hommes vertueux, ferait aussi la gloire et la félicité générale de vos peuples ?

Puisque nous parlons devant ceux qui tiennent dans leurs mains les destinées générales, je dois encore les prémunir contre un autre abus de la bienfaisance. Telle est l'erreur trop ordinaire aux grands, de laisser absorber leur zèle par un petit nombre de favoris qui ont su s'emparer de leur bienveillance, et d'épuiser pour eux tout leur crédit et toute leur générosité ; la société, la cour qui les environne est pour eux l'univers ; et quand ils lui ont fait du bien, ils croient avoir rempli tout ce qu'ils doivent à l'humanité.

Nous ne contestons point à ceux qui vous approchent de plus près, les droits de recevoir les premières influences de votre bonté : cette préférence est dans l'ordre de la justice. Mais vous est-il permis de réserver et de concentrer votre âme dans le cercle étroit où je la vois renfermée ? Que cette âme s'élève, qu'elle se dilate, qu'elle conçoive enfin des sentiments plus dignes de votre élévation ; de même que l'horizon s'étend à mesure qu'on s'élève ; à mesure que vous êtes plus élevés, je vois aussi s'étendre le cercle de vos devoirs. Non, le ciel ne vous a pas établis seulement pour faire la fortune d'un petit nombre de favoris : le ciel vous a imposé un plus vaste devoir ; vous ne vous devez point au bonheur de quelque particulier, vous vous devez au bonheur de tous.

Quand Jésus-Christ opéra le prodige dont l'Eglise célèbre aujourd'hui la mémoire, il ne s'inquiéta pas seulement des besoins de ses disciples. La compassion de l'Homme-Dieu s'étendit sur toute la multitude dont il était environné. Tel le zèle de nos chels doit s'étendre sur tous ceux que le ciel a confiés à leurs soins, sur tout ce vaste royaume, depuis une mer jusqu'à l'autre. Provinces éloignées, vous avez toutes un droit égal sur leur vigilance et leur bonté. Point de cité si obscure, point de citoyen si pauvre, qui puisse être excepté de leur zèle. Le salut du peuple, voilà leur loi suprême ; le zèle du bien public, *publicæ utilitati consulere*, voilà la règle de notre divine politique : *Hæc Christianismi regula, publicæ utilitati consulere*.

Vous donc que la Providence divine n'a élevés au-dessus des autres hommes que pour répandre sur eux le bonheur et la paix, vous surtout à qui le prince a confié quel-

ques parties de l'administration publique, soit qu'il vous retienne auprès de son trône, pour partager avec lui les soins de l'empire ; soit qu'il vous disperse dans les différentes contrées de ses Etats ; quelque genre et quelque degré d'autorité dont vous jouissiez ; pontifes, guerriers, ministres, magistrats, hommes d'Etat, de tous les genres et de tous les ordres, voilà vos devoirs : tels sont les motifs qui doivent exciter votre zèle ; tels sont en même temps les sages principes qui doivent le régler. Voilà la loi de Dieu et de l'humanité.

Fasse le ciel que vous vous rendiez dignes de votre élévation, dignes de la confiance dont le prince vous honore, par votre fidélité à exécuter ses intentions bienfaisantes, par votre empressement à saisir toutes les occasions et tous les moyens de contribuer, chacun selon votre pouvoir, au bien particulier des citoyens, et au bien général des peuples ! Fasse le ciel que cette illustre région, le centre de la puissance et de la gloire du royaume, devienne aussi le centre de la bienfaisance, et la source de la félicité publique !

Sire, que votre majesté nous permette de lui parler en ce moment à elle-même, au nom de son peuple. Ne craignez point de sa part des murmures : ce sont les riches qui murmurent au milieu de leur abondance. Au milieu de sa misère, et sous ses chaumières ruinées, ce peuple, ce pauvre peuple bénit votre nom. S'il éprouve des injustices, il est persuadé qu'on abuse malgré vous de votre autorité ; il dit comme cette humble veuve, dont David écoutait les plaintes : O mon roi, que l'iniquité retombe plutôt sur nous-mêmes : *In me, domine mi rex, sit iniquitas* ; et que le roi et son trône soient innocents : *Rex autem et thronus ejus sit innocens*. (II Reg., XIV, 9.)

O combien votre cœur doit souffrir des fardeaux dont vous êtes obligé de nous charger, au milieu même du calme et de la paix ! Nous aimons à nous persuader que vos entrailles sont émues à la vue de nos misères, comme celles du Seigneur à la vue des besoins de la multitude qui l'avait suivi dans le désert. Nous croyons vous entendre dire aussi : *Misereor super hanc turbam* : J'ai pitié de ce peuple ; *Misereor super hanc turbam*. Vous demandez à ceux qui vous environnent : Où trouver de quoi soulager cette multitude : *Unde ememus panes, ut manducent hi ?* (Joan., VI, 5.) Ils vous répondent que vos trésors seront épuisés : *Responderunt : Non habemus*. (Matth. XIV, 17.)

Mais nos malheurs seraient-ils irremédiables ? Ah ! loin de vous, Sire, un préjugé si dangereux pour votre peuple, et qui laisserait invétérer nos maux par le désespoir de les guérir ! Loin de vous un préjugé si désolant pour le cœur d'un roi bienfaisant ! Non, Sire, vous n'êtes point dans la triste impuissance de réparer nos malheurs. Vous ne pouvez, comme le Fils de Dieu, opérer des prodiges ; vous ne pouvez

dire à ces pierres de devenir des pains. Mais sans pénétrer ici dans les secrets augustes de vos conseils, combien de ressources dans les heureux climats soumis à vos lois ! Combien de ressources dans votre sagesse et votre puissance, dans l'économie et dans la vertu ! Et que ne peuvent la vigilance et l'autorité d'un grand roi pour réformer les abus et pour rouvrir les sources du bonheur public ! Le Seigneur déploya la puissance d'un Dieu : vous déploirez la puissance d'un roi, et toute cette innombrable multitude sera rassasiée : *Et manducaverunt omnes, et saturati sunt.* (Marc. VI, 42.)

Augustes rejetons, destinés à faire le bonheur de la génération future, écoutez aussi, écoutez les soupirs et les vœux de la nation : enfants des héros et des anciens rois, enfants de Henri IV et de saint Louis, enfants de ce vertueux prince que la France ne cessera de pleurer, ah ! puissions-nous voir revivre en vous la clémence et l'humanité de vos aïeux, et les vertus de votre père. Hélas ! avec quel zèle il s'intéressait au bonheur de ce peuple ! Avec quelle ardeur il étudiait le grand art de gouverner les hommes, et de les rendre bons et heureux ! Mon Dieu, quelle perte pour nos neveux ! O prince, puissiez-vous la réparer par votre fidélité à suivre les sages préceptes et les grands exemples qu'il vous a laissés, et par votre application pour vous mettre en état de seconder bientôt votre auguste aïeul dans ses projets pour le soulagement de son peuple ! Puisse votre zèle pour le bonheur de la génération présente, vous préparer à faire le bonheur de la postérité !

Filles des rois, et vous surtout, tendres épouses de nos jeunes maîtres, quoique nos lois ne vous appellent point au gouvernement de l'Etat, ne croyez pas que vous soyez privées de contribuer aussi au bonheur des peuples ; connaissez les services importants que vous pouvez leur rendre par les sages conseils et les tendres insinuations : de même que la modeste Esther fut auprès d'Assuérus la libératrice de son peuple, ainsi, sans sortir des paisibles vertus de votre sexe, vous aurez aussi la gloire de concourir à la félicité publique.

Deus, judicium tuum regi da : ô Dieu, qui tenez dans vos mains les cœurs des princes et les destinées des peuples, donnez votre jugement au roi ; donnez votre justice aux enfants du roi : *Deus, judicium tuum regi da, et justitiam tuam filio regis.* (Psalm. LXXI, 2.) Que la tendre humanité se répande, du cœur de nos maîtres, sur tous ceux qui les environnent : et quelle magnifique récompense vous promettez au prince qui aura été le père de ses sujets ! Alors, a dit votre Prophète, alors il verra refluer dans son empire les délices et l'abondance de la paix, et ses heureux sujets se multiplieront comme l'herbe qui couvre les campagnes. Si des rivaux de sa gloire osent s'élever contre lui, il verra tomber leur orgueil à ses pieds ; sa mémoire aura l'éclat et la durée du soleil, et elle se perpétuera de génération en

génération. Béni soit le Dieu qui peut seul opérer ces merveilles : *Benedictus Deus qui facit mirabilia solus : fiat, fiat !* (Ps. CXXXV, 4.) Ainsi soit-il.

SERMON XV.

SUR LES VERTUS SOCIALES.

Vae vobis, Scribae et Pharisei hypocritae ! Oportuit hæc facere, et illa non omittere. (Matth., XXIII, 23.)

Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! Voici les choses qu'il faut pratiquer, sans néanmoins omettre les autres.

Avec quelle sainte indignation Jésus-Christ s'élève dans l'évangile de ce jour, contre la superstition de ces faux zéloteurs, qui pratiquaient scrupuleusement les points les moins importants de la loi, et qui en abandonnaient les préceptes les plus essentiels, la justice et la miséricorde ! Malheur à vous, dit le Fils de Dieu, malheur à vous, hypocrites pharisiens ! il fallait remplir les moindres observances du culte sacré : *Oportuit hæc facere.* Mais vos devoirs envers Dieu devaient-ils vous faire oublier ceux que Dieu même vous impose envers vos semblables ? *Oportuit hæc facere, et illa non omittere.*

Voilà, chrétiens, l'esprit de Jésus-Christ, et de la loi qu'il est venu établir sur la terre. Son zèle pour la gloire de la Divinité, ne lui fait point oublier les intérêts des faibles humains ; il embrasse et le temps et l'éternité, et les âmes et les corps, et le ciel et la terre. Si la loi fondamentale de sa religion dit : Vous aimerez souverainement le Seigneur votre Dieu : *Diliges Dominum Deum tuum* (Matth., XXII, 37), elle ajoute : Vous aimerez aussi votre prochain comme vous-même : *Diliges proximum tuum sicut teipsum.* (Ibid., 39.)

Comment donc a-t-il pu se trouver des hommes assez injustes et assez aveugles pour reprocher au christianisme de sacrifier les vertus sociales aux vertus religieuses, et pour oser mettre la piété en contradiction avec l'humanité ? Mais ce qui nous étonne et nous afflige encore plus que toutes les calomnies du siècle, se peut-il que, parmi ceux même qui font profession de piété, il se rencontre quelquefois des âmes plus ferventes qu'éclairées, qui paraissent autoriser cette odieuse prévention, par des préjugés et par des mœurs indignes de la sagesse et de la douceur de l'Evangile ?

C'est à nous à confondre les calomnies des ennemis de la piété, et à corriger les erreurs de ses disciples. Divine piété, souffrez donc que nous vous dépouillions aujourd'hui de l'odieux appareil dont l'ignorance ou la malice des hommes vous ont enveloppée, et que nous vous montrions décorée de vos vrais attributs.

Je voudrais, Messieurs, pouvoir vous manifester la loi de notre Dieu tout entière à la fois, et sous tous ses rapports avec le bonheur des hommes. Je me renferme aujourd'hui dans l'ordre civil, dans l'enceinte de vos sociétés particulières. Dans une autre instruction, nous pourrions nous élever à de plus grands intérêts, à l'ordre politique,

aux rapports de la religion avec la gloire et le bonheur des empires. Je vais donc vous exposer seulement en ce jour l'accord des vertus sociales avec les vertus évangéliques, la sainte union de la piété avec l'humanité.

Parmi les détracteurs de la piété, les uns osent lui reprocher d'être contraire à l'ordre des sociétés humaines, les autres d'être du moins indifférente à leur bonheur: on lui conteste le bien qu'elle fait. Telles sont les deux erreurs que j'entreprends de détruire dans les deux parties de ce discours.

Prêtez-nous une égale attention, et vous, monde profane, qui n'êtes opposé à la piété que parce que vous ne la connaissez pas; et vous-mêmes, âmes fidèles, qui n'avez pas besoin de la mieux connaître pour la mieux aimer, mais pour la pratiquer peut-être avec plus de fidélité; que cette apologie soit donc aussi pour vous une instruction; en même temps qu'elle confondra les préjugés de l'impie, qu'elle éclaire votre piété, qu'elle règle votre zèle; qu'elle vous apprenne à concilier ce que vous devez à vos semblables, avec ce que vous devez à votre Dieu.

PREMIÈRE PARTIE.

Quelle étrange idée les impies ont-ils conçue de la piété, de cette divine vertu, qui est le principe et la perfection de toutes les autres! Des mœurs farouches, qui rompent tous les liens de la société; un zèle amer et violent, qui en trouble l'ordre et la paix: voilà donc les attributs odieux dont l'impie ose couvrir cette aimable vertu! A ce monstrueux fantôme de la piété, opposons son véritable caractère; montrons combien elle est contraire à cette sombre superstition, et avec quelle sévérité elle condamne elle-même, premièrement la dureté et l'âpreté des mœurs; secondement, l'amertume et la violence du zèle.

Il est vrai, chrétiens, que notre divin Législateur a dit: N'aimez point le monde, ni tout ce qui est dans le monde. Sa loi ne contient-elle pas même cette maxime, dont le sens littéral serait si désolant: Celui qui ne haïra pas pour moi son père, sa mère, ses frères, n'est pas digne de moi? Ames pieuses et sensibles, que cette contradiction apparente entre la loi de votre Dieu et celle de la nature n'alarme point votre cœur. Ne vous arrêtez point à la lettre qui ne peut donner que la mort; élevez-vous à l'esprit qui donne l'intelligence et la vie. Quel est donc le sens d'une expression si dure en apparence? Dieu a voulu vous faire entendre que, s'il fallait vous décider entre l'amour que vous lui devez et celui que vous devez aux personnes les plus chères, toute autre affection devrait céder à l'amour de l'Être suprême. Grand Dieu! il est bien juste sans doute que votre amour l'emporte dans nos cœurs sur tout autre sentiment; mais pourrait-il anéantir jamais celui que vous nous avez vous-même commandé envers nos semblables? Que dis-je, pourrions-nous, sans les aimer, vous aimer vous-même? Tel est, a dit l'apôtre du divin amour,

tel est le commandement du Seigneur, que celui qui aime son Dieu, aime aussi son frère: *Hoc mandatum habemus, ut qui diligit Deum, diligit et fratrem suum.* (1 Joan., IV, 21.)

Mais, si l'amour divin laisse subsister la bienveillance générale envers tous les hommes, ne semblerait-il pas du moins devoir exclure les sentiments plus tendres de l'amitié? Comment, en effet, comment un cœur plein de l'Être suprême, pourrait-il s'abaisser à devenir l'ami d'une faible créature? Malheur à cette barbare perfection; malheur à la froide et fausse spiritualité qui glacerait les cœurs! Quoi donc! Jésus-Christ lui-même n'eut-il pas des amis? (carne craignons pas de donner à d'humbles mortels un titre avoué par lui-même) Oui, Jésus fut l'ami de Lazare; il fut l'ami de son disciple bien-aimé. O sainte amitié! de faibles humains pourraient vous trouver indigne d'eux, vous que le cœur d'un Homme-Dieu trouva digne de lui!

Et que les profanes ne disent point que l'amour de Dieu absorbe tout le cœur et n'y laisse plus de place à l'amitié. Ah! plutôt que les âmes plus susceptibles de ce sentiment que les âmes des saints; et, pour m'exprimer comme l'un d'eux, quelles âmes plus douces et plus aimantes? *Non*, disait un grand évêque du siècle dernier, aussi recommandable par sa piété que par son génie, et qui avait porté si haut les principes de la spiritualité, que l'Eglise elle-même avait été obligée d'en réprimer les pieux excès, *non, rien n'est si tendre, si ouvert, si doux, si aimable, si aimant, qu'un cœur que l'amour divin possède et anime.*

Mais comment un cœur vertueux pourrait-il aimer la plupart des hommes? Comment aimer des créatures vicieuses et corrompues, des hommes que Dieu hait? Comment les aimer, sans manquer à Dieu même? Des hommes que Dieu hait! Anathème à cette affreuse pensée! notre Dieu ne hait que le crime. Le coupable, tant qu'il respire, est toujours l'objet de sa miséricorde. La haine de notre Dieu ne frappe que les réprouvés; elle ne sort point des enfers. Faibles mortels, que votre justice ne soit pas plus rigoureuse que celle du ciel, qui fait luire son soleil sur les méchants comme sur les bons.

Ecoutez un saint docteur, dont la morale ne pourra vous paraître suspecte d'une lâche tolérance. Ne pensez pas, disait saint Augustin, que toute haine des méchants soit le zèle de Dieu: *Ne putes quod omne odium iniquorum zelus Dei sit.* Vous croyez ne pouvoir les supporter, parce que vous avez trop de sagesse: n'est-ce pas plutôt parce que vous n'en avez point assez? N'est-ce point parce que vous ne faites pas assez d'attention à la faiblesse de l'humanité, et parce que vous n'avez point assez de patience pour souffrir ce qui est contraire à votre goût et à vos maximes? Le vrai sage n'aime pas moins sans doute la vertu que vous ne prétendez l'aimer; mais il connaît les hom-

mes; il sait qu'ils sont encore plus aveugles que pervers, qu'ils sont plus faibles que méchants. De même que les personnages les plus grands et les plus élevés ont coutume d'être les plus affables, ainsi les hommes les plus vertueux furent toujours les plus indulgents. Aussi patients envers le coupable que sévères envers le vice, toujours leur zèle est tempéré par le sentiment de la commisération. Non, mes frères, je le répète encore, non, ne pensez pas que toute haine des méchants soit le zèle de Dieu : *Ne putes quod omne odium iniquorum zelus Dei sit*. Rien de plus facile que de les haïr, parce qu'ils sont méchants ; mais qu'il est beau, qu'il est pieux de les aimer, parce qu'ils sont hommes : *Quam pium autem eosdem ipsos diligere, quia homines sunt!* Aimez les hommes ; ne haïssez que leurs erreurs : *Diligite homines, interficite errores*.

La piété ne défend donc point d'aimer les hommes ; mais ne semblerait-elle pas faire une loi de les fuir ? Combien de maximes sur la fuite et l'éloignement du monde ; et avec quel empressement la vertu allait se réfugier autrefois dans les déserts, loin du commerce et de la contagion des cités ! mes frères, si dans nos principes, il est des âmes plus parfaites que Dieu appelle à lui par cette voie extraordinaire, ne pensez pas que nous ne connaissions d'autre asile pour la vertu que la solitude. Notre législateur et notre modèle, Jésus lui-même ne vécut que quarante jours dans le désert, et voulut passer au milieu du monde et de la vie commune toutes les années de sa vie mortelle.

Aussi, Messieurs, quand les pénitents vont consulter dans le désert le saint précurseur, que leur répond cet homme hérissé de la dépouille d'un chameau, et dont tout l'extérieur annonce les mœurs les plus austères ? Ne semblerait-il pas qu'il va leur dire : Quittez vos familles et vos cités ; venez habiter avec moi parmi mes rochers, et partager mes aliments sauvages ? Ne dirait-il point du moins à ceux qui remplissent des professions plus suspectes et plus périlleuses, celle du publicain, par le danger des richesses ; celle du guerrier, par la licence des armes : Publicains, laissez votre or et vos emplois ; et vous, guerriers, dépouillez-vous de vos armes, et venez les déposer à mes pieds ? Mais écoutez Jean-Baptiste : *Publicains*, leur dit-il, *n'exigez rien au delà de ce qui est ordonné ; et vous, soldats, n'usez jamais de fraude et de violence ; contentez-vous de la solde de votre prince*. (*Luc.*, III, 13, 14.) Il ne condamne aucune profession ; il ne réprouve que l'injustice. Voilà, chrétiens, la morale la plus austère du plus grand des prophètes, et du premier prédicateur de Jésus-Christ.

Écoutez encore le témoignage d'un saint aussi célèbre par l'austérité de ses mœurs que par son éloquente érudition : c'est aussi du fond d'un désert que je vais tirer cette leçon. Enfoncé dans la caverne de

Bethléem, et partagé entre les fatigues de l'étude et celles de la pénitence, Jérôme est consulté par des personnes vertueuses, alarmées de vivre au milieu du tumulte du monde et de ses dangers. Ames pieuses, qui pourriez éprouver aussi les mêmes alarmes, entendez la réponse du saint solitaire : Il n'importe où votre corps habite, pourvu que votre âme soit hors du siècle : *Nil refert ubi sitis, extra sæculum estis*.

Mais en restant au milieu du siècle, comment concilier les devoirs de la piété avec les soins et les embarras de la vie civile ? Ah ! loin de notre sainte religion un quêtisme insensé qui ferait abandonner à un homme public ou à un chef de famille les devoirs de son état, pour se livrer au service de Dieu avec plus de ferveur ! Sans doute il semblerait plus doux à des âmes indolentes de se reposer dans une piété oisive que de remplir de pénibles devoirs ; c'est-à-dire qu'elles voudraient sacrifier à Dieu les embarras du siècle et ne s'en réserver que les douceurs. Et une religion aussi sage, aussi juste que la nôtre pourrait leur permettre de partager les avantages du monde sans en partager les travaux ! Apprenez, leur disait encore le saint solitaire dont j'ai déjà produit le suffrage, apprenez que, vivre en solitaire au milieu du monde, est aussi contraire à l'ordre du ciel, que de vivre en homme du monde au milieu du cloître.

Vous ne cessez d'être aux pieds de mes autels, disait autrefois le Seigneur à des hommes qui languissaient dans cette superstitieuse indolence ; vous ne vous laissez point de m'offrir vos hommages. Est-ce la le culte que j'ai choisi ? Est-ce assez, pour me plaire, de tenir vos têtes courbées et tremblantes devant moi : *Nunquid contorquere quasi circulum caput suum?* (*Isa.*, LVIII, 5.) Disparaissez de mes temples. Allez remplir les devoirs des différentes vocations que je vous ai assignées ; allez veiller sur vos familles ; allez protéger les faibles, défendre les innocents, consoler les affligés. Aimer et servir vos semblables, est un culte plus agréable à mes yeux que tous les holocaustes : *Diligere proximum, majus est omnibus holocaustis*. (*Marc.*, XII, 33.)

Mais qui pourra concilier jamais avec les principes austères de la piété les usages et les bienséances du siècle ? Il est vrai, Messieurs, que notre loi condamne avec une sévérité inflexible les excès du faste et de la mollesse, les mœurs frivoles et voluptueuses, la fausse urbanité qui n'est appuyée que sur le mensonge et l'adulation, et tant d'autres abus que le siècle a voulu placer au rang des bienséances et des devoirs. Et quoi de plus avantageux pour la société même, que d'en bannir les artifices qui la trompent, les vices qui la déshonorent, les excès qui la détruisent ? O plutôt à Dieu, pour le bonheur de l'humanité autant que pour l'honneur de la vertu, que ces fausses et pernicieuses bienséances fussent

exterminées de la terre! Mais qu'on ne nous soupçonne pas de confondre dans cette juste proscription les usages innocents et les complaisances nécessaires pour entretenir l'union parmi les hommes. Notre loi n'est incompatible qu'avec les vices; elle ne corrige point les abus par d'autres excès; elle laisse au fanatisme et à la superstition cette rusticité cynique qui, selon la remarque d'un saint docteur, fait peut-être toute la vertu, toute la sainteté des esprits durs et farouches : *Tam crassa rusticitas, quam illi solam pro sanctitate habent.*

Et s'il était indigne de la vertu de s'assujettir aux bienséances humaines, comment l'Homme-Dieu aurait-il pu s'y soumettre lui-même? Or, le vit-on jamais enfreindre les usages du siècle et de la nation qu'il avait choisis, pour paraître sur la terre? Il ne se distingue des autres hommes que par ses miracles et par ses vertus; il ne craint pas de s'asseoir à la table des publicains; il souffre que Madeleine répande sur ses pieds un parfum précieux; il réprimande le disciple qui avait osé censurer cet hommage; il assiste aux noces des époux de Cana; il ne dédaigne pas de se prêter à leur innocente joie; c'est pour eux qu'il opère le premier de ses miracles. Ce qui semblerait à quelques hommes austères indigne de leur gravité, ne lui paraît pas indigne de la sainteté d'un Dieu.

N'allez pas imaginer, chrétiens, que le Seigneur traînât dans les sociétés qu'il daignait honorer de sa divine présence, une triste taciturnité, un extérieur sombre et abattu, lui qui condamnait si sévèrement la morne gravité des pharisiens et le masque de sévérité dont ils couvraient leurs visages. Il ne sera ni triste, ni turbulent, avaient dit les prophètes qui avaient peint d'avance aux siècles futurs la divine douceur de ses mœurs : *Non erit tristis, neque turbulentus.* (Isa., XLII, 4.) Si les historiens sacrés n'ont point remarqué qu'il lui soit échappé jamais aucun signe de cette joie bruyante qu'il veut bien cependant pardonner à la faiblesse humaine, voyez la douce sérénité, l'égalité inaltérable qui règne sur l'auguste front de l'Homme-Dieu. S'il versa quelquefois des larmes, toujours elles furent l'effusion de la tendresse et de la commisération.

Le monde voulait donc mettre aussi la tristesse au rang des principes de la piété et de ses perfections? Ames pieuses, loin de vous tous ces sombres préjugés; loin de vous la triste austérité que le Seigneur reprochait aux hypocrites de la Synagogue : *Nolite fieri, sicut hypocritæ, tristes.* (Matth., VI, 16.) Evitez un extérieur folâtre et dissipé; il est indigne de la vertu; mais ne soyez pas moins en garde contre un extérieur chagrin et farouche; il n'en est pas moins indigne. Ne soyez pas, a dit l'Esprit-Saint lui-même, ne soyez pas plus juste qu'il ne faut, ni plus sage qu'il n'est nécessaire : *Noli esse justus multum, neque plus*

sapias quam necesse est. (Eccle., VII, 17.) Il faut être sage, dit l'Apôtre; mais il faut l'être avec modération : *Non plus sapere quam oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem.* (Rom., XII, 3.)

Ah! bien loin d'effrayer les âmes faibles par un excès d'austérité, âmes pieuses, que le calme et la joie d'une conscience pure se peignent sur votre front, et fassent connaître aux hommes la douceur et le charme divin de la vertu. Ainsi ont pensé les plus grands maîtres dans la science du salut, et entre tous les autres le saint évêque de Genève. (Car peut-on parler de la douceur, sans penser au saint le plus célèbre de cette aimable qualité?) A leur exemple, faisons chérir la vertu par la sainte aménité de nos mœurs. *Adjuro vos* (I Thess., V, 27); je vous en conjure par le motif le plus propre sans doute à émeuvoir votre pitié, je vous en conjure avec l'Apôtre, par la douceur et la modestie de Jésus-Christ : *Obsecro vos per mansuetudinem et modestiam Christi.* (II Cor., X, 1.)

Il faut encore, Messieurs, il faut venger la piété d'un autre genre de calomnie. L'impie ne lui reproche pas seulement de rompre les liens de la société par une morale dure et farouche; il lui reproche encore d'en troubler la paix par l'amertume et la violence de son zèle.

Se peut-il, mon Dieu, que l'esprit de votre Evangile ne soit pas mieux connu! Monde injuste, monde profane, ouvrez donc nos divines lois, et voyez comme elles traitent le faux zèle : *Væ, vobis! Væ vobis!* Malheur à vous, dit le Fils de Dieu, malheur à vous, hypocrites pharisiens, qui cachez le relâchement de vos mœurs sous le masque d'une morale sévère, et qui faites porter aux simples des fardeaux que vous ne voudriez pas soulever ! *Væ vobis!* Malheur à vous, qui couvrez vos haines, vos intrigues, votre ambition, de l'auguste nom du Seigneur, qui abusez de la confiance et de la candeur des âmes droites, et qui ne craignez pas de faire servir la vertu, de faire servir Dieu même à vos iniquités ! *Væ, vobis!*

Malheur, non-seulement à vous qui tromperiez les autres, mais à vous aussi qui vous tromperiez vous-mêmes. *Væ vobis!* malheur à vous, hommes superbes, qui vous flattez d'être justes, et qui du faite de votre vertu, ou plutôt de votre orgueil, regardez en pitié des hommes moins austères que vous, mais plus agréables à Dieu par la simplicité de leur cœur. *Væ vobis!* malheur à vous, qui êtes toujours prêts à juger et à condamner les autres, qui voyez en eux les taches les plus légères, et qui ne voyez point les vices dont vous êtes couverts : *Væ vobis!*

Malheur à vous, superstitieux réformateurs, qui confondez les délires de votre imagination avec les inspirations de la Divinité, et qui voudriez ériger vos caprices en principes sacrés : *Væ vobis!* Malheur à vous qui, par la sévérité outrée de votre morale, fermez l'accès du royaume des cieux ; qui

n'y entrez point vous-mêmes, et qui empêchez encore les autres d'y entrer : *Vae vobis!*

Malheur aux zélateurs chagrins, qui sembleraient vouloir signaler les jours les plus solennels de leur piété par des colères plus solennelles; qui, le Dieu de paix encore dans le cœur, ne craindraient pas de répandre le trouble et la discorde dans une famille, sous prétexte de venger les intérêts du ciel, et dont les indiscrettes clameurs font peut-être plus de tort à la vertu, que les blasphèmes des méchants!

Mais quels anathèmes encore plus sévères contre le zèle atroce de ces faux justes qui déchirent leurs frères, et qui prêchent la paix, *qui mordent dentibus, et prædicant pacem* (Mich., III, 5); qui se permettent des satires dont la cruauté ferait frémir le mondain le plus méchant, qui enveniment des actions dont le motif était innocent, ou même vertueux, et qui, au défaut de la vérité, n'ont pas horreur de recourir à la calomnie! Car, jusqu'où le fanatisme n'a-t-il pas quelquefois étendu son délire! Ils croient, mon Dieu, en vous immolant la réputation de leur frère, ils croient donc vous faire un sacrifice agréable, et ils ne voient pas que c'est immoler un fils aux yeux de son père : *Quasi qui victimat filium in conspectu patris sui!* Eccli., XXXIV, 24.)

Ici, Messieurs, je serais tenté de dire à ces faux justes : Odieux disciples de la piété, éloignez-vous de nous : non, vous n'êtes pas dignes d'être pieux. Quoi! vous n'avez pas encore renoncé aux vices indignes de l'humanité, et déjà vous prétendez à des vertus au-dessus de la nature! Avant d'être pieux, sachez qu'il faut être humain, qu'il faut être juste. Allez vous ranger parmi les impies et les méchants; voilà la place qui convient aux âmes dures et cruelles; et cessez de déshonorer la piété véritable par votre odieuse piété. Soyez du moins, soyez méchants avec franchise. Mais plutôt, mon Dieu, ayez pitié de leur aveuglement; daignez éclairer ces esprits sombres, et redresser ces fausses consciences; daignez adoucir ces cœurs farouches, et les rendre dignes de demeurer parmi vos disciples.

La piété véritable ne se borne pas à proscrire le faux zèle. De quelle prudence et de quelle douceur elle veut que le zèle le plus pur et le plus sincère soit lui-même accompagné! Rappelez-vous, mes frères, l'attention des apôtres à contenir l'ardeur qui consumait les premiers chrétiens pour les intérêts du ciel. Si quelqu'un, leur disaient-ils, si quelqu'un est sage parmi vous, qu'il le montre par la douceur de sa sagesse : *Quis sapiens?... Ostendat... in mansuetudine sapientiæ.* (Jac. III, 13.) Que si vous avez un zèle amer et turbulent, ne vous en glorifiez point; cette sagesse ne descend point des cieux; elle s'exhale plutôt du fond des enfers. La sagesse qui vient d'en haut est pacifique, elle est modeste, elle est persuasive et pleine de miséricorde; elle est pa-

tiente, elle est douce; elle ne connaît ni l'orgueil, ni la jalousie, ni la dissimulation, ni la malignité; elle ne cherche point son propre intérêt, elle ne s'irrite point, elle ne pense point le mal, elle supporte tout, elle croit tout, elle espère tout, elle souffre tout : *Omnia suffert, omnia credit, omnia sperat, omnia sustinet.* (I Cor., XIII, 7.)

Mais comment pouvoir conserver cette modération au milieu des satires et des outrages dont les méchants nous accablent de toutes parts? Quoi! il ne nous sera pas permis d'opposer de justes plaintes à des insultes, des vérités à des calomnies! O chrétiens, s'il était nécessaire de réprimer le zèle de quelques-uns, dans un temps, hélas! où ce feu sacré semble éteint sur la terre; chrétiens, loin de nous d'odieuses représailles! la vertu et la vérité sont trop grandes pour s'abaisser à cette lâche défense. Les méchants nous maudissent, dit l'Apôtre, et nous, nous les bénissons : *Maledicimur, et benedicimus.* (I Cor., IV, 12.) Ils blasphèment contre nous; eh bien! nous prions pour eux : *Blasphemamus, et obsecramus.* (Ibid., 13.) Notre Maître nous a envoyés comme des agneaux au milieu des loups. Il s'est comparé lui-même à l'agneau qui se tait sous le ciseau qui le dépouille, et même sous le couteau qui l'égorge. Une douceur inaltérable, une patience invincible, voilà la défense de la vraie piété, voilà sa vengeance.

Quand je vois le vice déployer contre la vertu ses fureurs et ses artifices, j'en gémis, mais je n'en suis point étonné. Je dis dans mon cœur : Cette vile ressource est digne des méchants, et de la cause qu'ils soutiennent : mais qu'un zèle aveugle ose employer, pour une fin honnête, des moyens qui ne le sont pas; qu'il veuille recourir aux enfers, pour défendre la cause des cieux... Faux zélateurs, le ciel, dit le prophète, le ciel a-t-il besoin de vos mensonges et de vos lâches intrigues : *Nunquid Deus indiget vestris mendaciis, ut pro illo loquamini dolos?* (Job, XIII, 7.) Ah! plutôt que le juste périclite! Dieu saura le dédommager. Le règne du juste n'est point de ce monde; sa gloire et sa félicité sont réservées pour une meilleure vie. Oui, que le juste périclite, plutôt que d'être sauvé par des moyens indignes de la vertu, indignes de lui-même! Malheur au mensonge; malheur au faux zèle, quelque respectable que puisse être son objet, quelque heureux que puisse être son succès! la vertu ne veut être défendue que par la vertu.

Qui soutiendra donc les bons contre la persécution des méchants? Hommes terrestres, hommes de peu de foi, auriez-vous oublié la protection du ciel? Malgré notre confiance dans le Tout-Puissant, nous ne prétendons point renoncer à la protection des lois humaines; nous savons qu'elles entrent dans l'ordre de la Providence divine. Les puissances que Dieu a établies pour protéger les bons et pour réprimer les méchants, ne doivent pas sans doute tolérer

les maux qu'on nous fait, avec la même patience que nous-mêmes. C'est à elles à nous défendre, et à nous à souffrir. Et que gagnerons-nous à nous venger nous-mêmes, sinon d'aigrir les esprits, et d'envenimer nos ennemis? Non, l'apôtre l'a décidé; non, jamais la colère de l'homme n'opérera la justice de Dieu: *Ira viri iustitiam Dei non operatur.* (Jac., I, 20.)

Connaissions mieux la force de cette qualité si faible en apparence. O magnanime douceur, quelle est votre puissance! vous avez le plus beau de tous les empires, l'empire des cœurs. Que l'autorité s'arme de tout son pouvoir, elle ne fera que des rebelles et des esclaves: vous seule, vous savez concilier l'obéissance avec la liberté; vos douces réponses rompent l'effort de la colère; vous retenez avec un fil des cœurs indomptés, qui auraient brisé des fers. Par vous le lion furieux est dompté, et il caresse le faible agneau. Votre sage lenteur peut déplaire à des esprits ardents; mais ne vaut-il pas mieux recueillir des fruits tardifs, que de n'en recueillir aucun? Et une rosée douce, qui rafraîchit et qui fertilise les campagnes, n'est-elle pas préférable aux pluies impétueuses qui dégradent la terre, et qui entraînent les moissons? Quand notre Dieu est descendu sur la terre, il n'a point voulu régner par sa puissance; il avait laissé son tonnerre dans les cieux. Divine douceur, il n'a voulu régner que par vous: par vous, la religion a triomphé des plus cruelles persécutions; par vous elle régnera jusqu'à la consommation des siècles.

Monde profane, à ces traits célestes, reconnaissez-vous cette vertu dure et farouche, cette vertu turbulente et fanatique, qui devait renverser l'ordre de la société? O divine piété, fille du ciel, don le plus précieux que Dieu ait pu faire à la terre! ô la plus aimable comme la plus sublime de toutes les vertus! il est donc vrai que vous savez concilier avec le zèle et les mœurs les plus saintes, les qualités les plus chères à l'humanité! Mais non-seulement la piété ne s'oppose point au bonheur des sociétés humaines; combien plutôt elle s'intéresse à leur félicité? c'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Sans doute, Messieurs, et nous nous en faisons gloire, sans doute le premier objet de la piété, c'est la cité permanente et la vie immortelle. Mais que le monde ne croie pas que la piété dédaigne les intérêts légitimes de nos cités passagères. Du haut des cieux, elle laisse tomber ses regards sur la terre; les liens qui l'unissent à Dieu, ne relâchent point ceux qui l'attachent aux hommes. Non, nous n'avons point l'ambition d'être plus spirituels et plus célestes que le grand Apôtre. Cet homme divin, que Dieu avait élevé jusqu'au troisième ciel, Paul l'a reconnu lui-même, et n'a point cru dégrader la majesté de cette vertu. Il a dit : La piété est utile à tout : *Pietas ad omnia* -

utilis est (I Tim., IV, 8); elle contient les promesses de la vie présente, comme de la vie future : *Promissionem habens vitæ quæ nunc est, et futuræ.* (Ibid.)

En effet, Messieurs, quels principes aussi avantageux que ceux de la piété, pour l'ordre et le bien public? Quelle équité scrupuleuse! quelle tendre humanité! quelle généreuse bienfaisance! quelle aimable douceur! Développons cet heureux assemblage de toutes les qualités qui peuvent assurer le bonheur des sociétés humaines.

Et d'abord quelle scrupuleuse équité! Les hommes avaient fait des lois pour assurer l'ordre et la paix de leurs sociétés; les Solon, les Lycurgue, les Numa, les Platon, les Zoroastre avaient déployé toutes les ressources de la sagesse naturelle. Mais quelles lois, sans en excepter même celle que Moïse avait donnée de la part de Dieu au peuple de l'ancienne alliance, quelles lois avaient porté à un degré aussi éminent les principes de la justice? Vous avez appris, dit notre divin Législateur, qu'il a été dit à vos ancêtres : Vous ne serez point homicides : *Non occides; et moi je vous dis : Celui qui se laissera emporter par la colère, celui qui affligera son frère par des paroles injurieuses, sera coupable devant le Juge suprême.* (Matth., V, 21, 22.) Quelle est donc, comme le disait autrefois le premier apologiste des chrétiens, quelle est la loi la plus parfaite; ou celle qui défend le meurtre, ou celle qui interdit jusqu'à la colère; ou celle qui défend d'usurper le bien d'autrui, ou celle qui défend même de le désirer; ou celle qui défend d'attaquer, ou celle qui défend même de se venger; ou celle qui réprime seulement les actions, ou celle qui contient jusqu'aux paroles, et qui règle jusqu'aux pensées?

En vain une injustice pourrait échapper à tous les regards : l'homme pieux n'agit point à l'œil et pour plaire aux hommes, mais d'un cœur sincère et pour plaire à Dieu. Ce n'est point la colère des hommes qu'il redoute, mais le reproche de sa conscience : *Non propter iram, sed propter conscientiam.* (Rom., XIII, 5.) Il est toujours sous les yeux d'un témoin et d'un juge qui voit les actions les plus secrètes : *Non propter iram, sed propter conscientiam.*

Non-seulement notre divine loi défend jusqu'aux plus légères et aux plus secrètes injustices; avec quelle inexorable sévérité elle exige la réparation de toutes celles qu'on a pu commettre! *Non remittitur peccatum, nisi restituatur ablatum* (Exod., XXII, 12); le péché n'est point remis, que le tort ne soit réparé : telle est la règle inviolable de tous ceux qui exercent ici-bas la justice divine. Quand un pénitent vient se jeter à nos pieds, et qu'il nous fait l'aveu de quelque injustice, voilà la première loi que nous lui imposons : *Non remittitur peccatum, nisi restituatur ablatum.* Ni la douleur la plus vive, ni les pénitences les plus austères, ni la piété la plus fervente ne peuvent suppléer à cette réparation. Allez, lui disons-

nous, aller restituer le bien que vous avez usurpé; allez réparer les réputations que vous avez flétries; allez consoler les cœurs sensibiles que vous avez affligés, et vous reviendrez ensuite offrir au Seigneur vos regrets et vos larmes. En vérité, je vous le dis : Votre âme ne sortira point de l'état mortel où elle languit, que vous n'avez réparé jusqu'à la plus légère injustice. De là, mes frères, les restitutions, les réparations, les réconciliations que nous avons la consolation de voir dans ces jours de grâce et de salut, et que les motifs sacrés de la religion pouvaient seuls opérer : *Non remittitur peccatum, nisi restituatur ablatum*.

Et si je pouvais entrer ici dans le détail de tous nos principes sur la bonne foi et la justice, combien d'abus qui échappent, non-seulement à la vigilance des lois, mais à la probité le plus exacte, et à l'honneur le plus délicat, et qui ne peuvent échapper à l'œil plus sévère encore et plus pénétrant de la pitié ! Mais, suivant la réflexion de l'Apôtre, s'il est quelque autre commandement, tout n'est-il pas compris dans cette parole : Vous aimerez votre prochain ? *Si quod est aliud mandatum, in hoc verbo instauratur : Diliges proximum tuum. (Rom., XIII, 9.)* Comment, en effet, une loi qui nous commande un amour si tendre et si généreux envers nos semblables, pourrait-elle tolérer la plus légère infraction de leurs droits ? Vous aimerez votre prochain, vous l'aimerez comme vous-mêmes : ô sublime parole qui contient l'ordre et le bonheur du monde ! Tel est, en deux mots, le divin code des chrétiens : *Diliges proximum tuum, diliges sicut te ipsum*.

Bien plus, Messieurs, notre divine loi ne semble-t-elle pas se réduire elle-même tout entière à l'amour du prochain ? *Qui diligit proximum*, dit l'apôtre saint Paul, *legem implevit. (Rom., XIII, 8.)* Ecoutez les paroles que l'apôtre saint Jean ne cessait de répéter à ses disciples, dans les dernières années que cette grande âme resta sur la terre ; entendez-vous ce disciple qui avait mérité la prédilection de son Maître, par ce cœur si tendre et si généreux qui respire encore dans ses écrits, et à qui Dieu avait révélé les mystères les plus sublimes dont il ait donné la connaissance aux hommes ; entendez-vous ce vieillard vénérable, soutenu sous les bras par ses disciples, le visage brillant du feu de la charité, et ses rides baignées de larmes de tendresse, répéter sans cesse d'une voix défaillante, qui n'était plus soutenue que par la charité : O mes chers enfants, aimez-vous les uns les autres : *O filioli mei, diligite vos invicem. (Joan., XIII, 34.)* Ses disciples prennent le divin enthousiasme de sa charité pour un délire de la vieillesse ; ils le prient de ne plus leur répéter toujours les mêmes paroles. Je ne me lasserai point de vous les répéter, leur répond leur maître : O mes enfants, aimez-vous les uns les autres ; celui qui aime son frère, a accompli la loi.

Quoi de mieux établi dans les livres saints, qu'une maxime qui doit être si chère à l'univers. Avec quel vif intérêt les écrivains sacrés, et Jésus-Christ même, y reviennent à chaque instant ! Dans le dernier discours que le Sauveur du monde adresse à ses disciples, en ce moment où les approches de la mort semblent redoubler son amour pour les hommes, ô mes chers enfants, leur dit-il, *filioli mei* (comme il n'y a point d'affection plus tendre que celle que vous ressentez pour vos enfants, surtout dans un âge où leur faiblesse et leur innocence excitent encore plus votre amour ; c'est le nom que Jésus-Christ donne à ses disciples, pour mieux exprimer sa tendresse) ; ô mes chers petits enfants, *filioli mei* ; je vous renouvelle encore ce commandement, que je vous ai si souvent répété : Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés moi-même : *Ut diligatis invicem, sicut ego dilexi vos. (Ibid.)*

Pouvait-il leur proposer un modèle plus touchant que lui-même ? Quand sa bonté et son humilité ont apparu à la terre, *cum benignitas et humanitas apparuit Salvatoris nostri (Tit., III, 4)* ; partout je le vois environné des pauvres qu'il instruit, des malheureux qu'il console, des infirmes qu'il guérit ; il ne veut opérer aucun prodige qui n'atteste autant sa bonté que sa puissance. Lui demande-t-on des phénomènes dans les cieux ? il dédaigne des merveilles qui ne servaient qu'à sa gloire. Un pauvre aveugle éclairé lui paraît un prodige plus digne de lui, que le soleil arrêté dans sa course ; c'est à ces signes qu'il veut que les disciples de son précurseur reconnaissent le Messie ; c'est à son humanité qu'il veut que la terre reconnaisse sa divinité.

Quelle fut aussi, à l'exemple de leur maîtres, la tendre charité des premiers chrétiens ? Voyez, disaient les païens, dont la haine ne pouvait étouffer l'admiration, voyez comme ils s'aiment. Il n'avaient tous qu'un cœur et qu'une âme. Ni la diversité des conditions, ni la distance des pays, ni les rivalités nationales ne pouvaient rompre cette union. Ils ne connaissaient point de distinctions entre le Grec, le Scythe, le barbare, entre l'esclave et l'homme libre. D'un bout de l'univers à l'autre, tous les chrétiens n'étaient qu'un en Jésus-Christ. Les noms les plus tendres exprimaient leur amour mutuel ; leurs chefs étaient leurs pères ; leurs inférieurs étaient leurs enfants, leurs égaux étaient leurs frères : et ce nom de frères, que nous vous donnons dans nos instructions solennelles, n'est-il pas encore un monument de cette antique union ? O mes frères, mes chers frères (que nous aimons à vous répéter un nom si doux !), ainsi nos pères dans la foi accomplissaient le commandement de notre Maître. C'est à votre mutuelle bienveillance que je veux que l'univers vous reconnaisse pour mes disciples : *In hoc cognoscent quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem. (Joan., XIII, 39.)*

Mais en nous ordonnant d'aimer tous nos semblables, ne pensez pas que notre maître nous ait commandé de les aimer tous également. Loin de nous la fausse humanité, qui s'anéantit à force de s'étendre, et qui n'affecte peut-être d'aimer tous les hommes, que pour se dispenser d'en aimer aucun véritablement. Notre loi veut que notre amour s'accroisse à mesure que la Providence rapproche plus près de nous les personnes par les liens du sang ou de l'amitié. Amis, parents, pères, enfants, époux, aimez-vous donc les uns les autres, avec la tendre prédilection que votre cœur doit vous inspirer, et ne mettez pas ces attachements au rang des sentiments libres et naturels, qui n'entrent point dans l'ordre de la religion. C'est un devoir sacré. Ames tendres, vous croyez ne suivre que le penchant de la nature, et vous suivez aussi l'impulsion de la grâce. Oui, j'ose vous en assurer de la part de notre Dieu : un sentiment si doux peut devenir une vertu ; et si vous le sanctifiez par un pieux motif, après avoir fait vos délices sur la terre, il sera encore suivi d'une récompense éternelle.

L'humanité seule aurait pu suffire pour inspirer à l'homme l'amour des semblables. Il était réservé à la loi de Jésus-Christ d'élever le cœur humain à un degré de générosité inconnu jusqu'alors à la nature. Vous avez appris, dit le Seigneur, qu'il a été dit à vos pères : Vous aimerez votre prochain, et vous haïrez vos ennemis ; et moi je vous dis : Faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous persécutent : *Diligite inimicos vestros, orate pro persecutibus vos.* (Matth., V, 44.) Il veut que ces disciples surpassent tout ce que l'humanité avait imaginé de plus généreux. O divine morale, la plus tendre et la plus magnanime que le ciel pût révéler à la terre !

Mais par la charité que notre Dieu nous commande, ne vous figurez pas, Messieurs, une sensibilité superficielle, qui réduirait à des sentiments stériles tous les devoirs de la vie humaine. Notre loi exige que nous n'aimions pas seulement en paroles et en démonstration, mais en effet et en vérité : *Non diligamus verbo neque lingua, sed opere et veritate.* (I Joan., III, 18.)

Et d'abord, Messieurs, qui ne sait jusqu'où elle étend la générosité envers les pauvres ? Pour rétablir, autant qu'il est possible, entre tous les hommes, la primitive égalité, *ut fiat æqualitas* (II Cor., VIII, 14), elle veut que tout ce que nous possédons au delà du nécessaire et d'un nécessaire fixé par la vertu, appartienne aux indigents, non pas comme un don libre et à titre de grâce, mais à titre de justice, et dans le sens le plus rigoureux. Notre Dieu nous a déclaré que le bien que nous faisons au dernier des malheureux, nous le faisons à lui-même.

Dans la sentence du dernier jugement, ne semblerait-il pas même oublier toutes les autres vertus, pour ne couronner que les aumônes et les bienfaits ? Il ne dira point : Venez à moi, vous qui avez versé votre sang pour ma gloire, vous qui avez converti les

nations ; il dira : Venez à moi, vous qui m'avez nourri, vous qui m'avez désaltéré, qui m'avez revêtu, qui m'avez consolé dans la personne des malheureux. O sainte charité : ô céleste miséricorde que le siècle révère sous le nom de bienfaisance et d'humanité, et qui avez seule échappé aux outrages dont l'impiété du siècle accable toutes les autres vertus, vous n'êtes donc pas moins chère à notre Dieu ! Après avoir joui des applaudissements et des bénédictions de la terre, allez encore, allez régner éternellement dans les cieux.

Mais loin d'une âme pieuse une froide charité, qui voudrait se racheter à prix d'argent de l'obligation de rendre aux malheureux des services plus importants. La piété ne veut pas que nous tirions seulement nos bienfaits de nos trésors, elle veut que nous les tirions de notre cœur. Elle ne veut pas que nous donnions seulement notre or aux malheureux ; elle veut que nous leur donnions nos travaux, nos soins, nos veilles, que nous nous donnions nous-mêmes. Défendre les opprimés, protéger les faibles, consoler les affligés, soulager les infirmes, visiter les veuves et les orphelins dans leur tribulation, *visitare pupillos et viduas in tribulatione eorum* (Jac., I, 27) ; voilà, dit saint Jacques, voilà la religion de Jésus-Christ : *Religio munda et immaculata hæc est.* (Ibid.)

La bienfaisance d'un cœur vraiment pieux ne se borne pas à secourir le pauvre ; tout homme qu'il peut servir a des droits sur son zèle. S'il nous est commandé de dédaigner les intérêts de la terre, c'est pour nous seuls ; et malheur à celui qui étendrait cette abnégation jusqu'aux intérêts légitimes de son semblable ? Non moins généreuse que désintéressée, la piété véritable fait refluer en faveur des autres tout l'empressement qu'elle nous interdit pour nous-mêmes : *Non quæ sua sunt singuli considerantes, sed ea quæ aliorum.* (Philipp., II, 4.) Elle veut que nous soyons disposés à sacrifier les uns pour les autres nos plus chers intérêts, et, s'il est nécessaire, notre vie même. Comme notre Maître a donné sa vie pour nous, a dit l'apôtre bien-aimé, de même nous devons donner notre vie les uns pour les autres : *Et nos debemus pro fratribus animas nostras ponere.* (I Joan., III, 16.) Telle est donc l'étendue de la bienfaisance chrétienne. Ainsi elle recueille avec un religieux empressement toutes les occasions et tous les moyens de faire du bien à tous, depuis les plus hautes conditions jusqu'aux plus abjectes, depuis les services les plus éclatants, jusqu'aux œuvres les plus humbles de la miséricorde. Et comme rien n'est au-dessous de sa modestie, rien aussi n'est au-dessus de son courage.

Que la philosophie du siècle ose mettre encore ses principes en comparaison avec les nôtres : que de froids enthousiastes viennent nous répéter, avec une affectation qui commence enfin à fatiguer jusqu'à leurs admirateurs, leurs pompeuses déclamations de bienfaisance et d'humanité : fausse hu-

manité, qui n'existe que dans leur bouche, tout au plus dans leur imagination, et qui ne pénétra jamais jusqu'à leurs entrailles, qui n'ouvrit jamais leurs mains aux misérables, et qui s'évapore en un vain enthousiasme.

Quelqu'un d'entre eux fait-il un effort de générosité, avec quel éclat on proclame ce prodige ! Le pharisien le plus fastueux fit-il jamais retentir devant lui la trompette avec plus de fracas ? Que l'univers écoute, que toutes les nations admirent ; un incrédule a fait un acte d'humanité : ils semblent ne pouvoir revenir de leur étonnement, qu'il soit échappé à l'un de leurs semblables un trait de vertu. O philosophes, admirez moins, vantez moins, pour votre propre honneur, des actions aussi simples, et qui ne seraient pas même remarquées parmi les fidèles.

En effet, Messieurs, quoique notre charité soit, hélas ! si refroidie, combien d'actes de compassion et de générosité cent fois plus admirables se pratiquent tous les jours parmi les âmes pieuses, sans que personne y fasse la moindre attention ! Combien de bonnes œuvres et de bienfaits, qui ne sont connus que du malheureux qui en profite, ou tout au plus des ministres sacrés à qui l'on en a confié la dispensation (car nous avons la consolation, confidents des faibles de nos frères, d'être aussi quelquefois les confidents de leurs vertus) ! Monde profane, vous osiez donc exalter votre humanité au-dessus de la nôtre. Montrez-nous vos œuvres. Qui est-ce donc qui soutient les asiles publics de la pauvreté, qui est-ce qui soulage tant de familles malheureuses, tant de pauvres infirmes, de pauvres veuves, de pauvres orphelins ? Est-ce vous ? est-ce nous ? Vous répandez quelques largesses ; mais sur qui ? Sur vos flatteurs, sur les compagnons de vos désordres, sur les vils ministres de vos plaisirs. Vous pouvez être prodigues ; mais êtes-vous bienfaisants ? Où sont les vrais malheureux que vous avez secourus ? J'en atteste les dépositaires des charités publiques ; pauvres, je vous en atteste vous-mêmes : n'est-ce pas aux âmes pieuses et aux ministres de Jésus-Christ que vous êtes redevables de la vie ? Mon Dieu, ce n'est point notre gloire, *non nobis, Domine, non nobis* ; c'est la gloire de votre loi qui nous commande cette sainte générosité ; c'est la gloire de votre grâce qui l'inspire aux âmes qui vous sont fidèles : *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam, super misericordia tua.* (Psal. CXIII, 2.)

Mais jusqu'où notre divin Législateur n'a-t-il pas étendu sa bonté pour les hommes ? Non-seulement il leur commande la probité, l'humanité, la générosité ; il porte son attention jusqu'aux égards qui peuvent contribuer à l'union et à l'agrément innocent des sociétés humaines. Il fait de la civilité même un devoir sacré et une vertu évangélique. Oui, mes frères, la même loi, qui ordonne aux hommes de s'aimer et de se respecter mutuellement, leur ordonne aussi

de se donner des marques de cette considération mutuelle. Dans les principes de la piété, la civilité est à l'égard des hommes, ce que le culte est à l'égard de Dieu, un signe sensible de nos sentiments. Elle est, si j'ose ainsi parler, elle est le culte du prochain ; et qu'on dise encore que, tout enveloppée dans les idées célestes, la piété dédaigne les intérêts de la terre.

Quels sont en effet les égards nécessaires pour le bonheur et la paix de vos sociétés, que notre sainte morale ne prescrive et ne consacre ? Le monde veut que l'on soit respectueux envers les conditions supérieures, et la religion vous dit : Rendez l'honneur à qui l'honneur appartient, *cui honorem, honorem.* (Rom., XIII, 7.) Le monde veut que les grands soient affables envers les petits ; et la religion leur dit : Soyez au milieu d'eux comme l'un d'eux : *Esto in illis quasi unus ex ipsis.* (Matth., XVIII, 10.) Le monde veut que vous soyez attentifs et prévenants envers vos égaux ; et la religion vous dit : Prévenez-vous d'honneur les uns les autres : *Honore invicem prævenientes.* (Rom., XII, 10.) Le monde veut que vous n'affectiez point les préséances ; et la religion vous dit : Ne prenez point les premières places dans les assemblées : *Non discumbas in primo loco.* (Luc., XIV, 8.) Le monde veut que vous soyez mutuellement indulgents ; et la religion vous dit : Supportez mutuellement vos défauts : *Alter alterius onera portate.* (Galat., VI, 2.) Le monde veut que vous n'alarmiez point la délicatesse et l'amour-propre des autres par un ton de hauteur et de supériorité ; et la religion vous dit : N'ayez pas de vous-mêmes des sentiments trop élevés, mais proportionnez-vous à la faiblesse des simples : *Non alta sapientes, sed humilibus consentientes.* (Rom., XII, 16.) Elle veut, et combien ce conseil doit-il la rendre précieuse au genre humain ! elle veut que vous entreteniez, s'il est possible, la paix avec tous les hommes : *Si fieri potest, cum omnibus hominibus pacem habentes.* (Ibid., 18.)

Mais Jésus-Christ n'a-t-il pas tout compris dans cette parole si simple, et qui contient un sens si sublime : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur !* (Matth., XI, 29.) Chrétiens, contempons encore notre divin modèle. Quel respect envers les puissances du siècle, et avec quelle patience il leur pardonne leurs injustices et leurs outrages ! Quelle douce familiarité avec ses disciples, et avec quelle indulgence il supporte leur ignorance et leur grossièreté ! quelle tendre affabilité envers les pauvres et les petits ! Et peut-on se rappeler sans attendrissement les caresses et les bénédictions dont il comblait les troupes d'enfants que sa douceur attirait autour de lui ? Raisonne-t-il avec les docteurs de la loi sur les vérités éternelles ? avec quel calme et quelle modération ! Les prophètes avaient dit : il fuiera les contestations et les clameurs, et l'on n'entendra point sa voix retentir au dehors : *Non contendet, neque clamabit, nec audietur vox ejus foris.* (Isa., XLII, 2.) S'il

sortit quelquefois de ce caractère, toujours ce fut contre la dureté des pharisiens. Non, jamais (si nous exceptons le courroux qu'il laissa éclater une seule fois contre les profanateurs de la maison de son Père), jamais Jésus n'a cessé d'être doux, que pour venger la douceur même.

Voilà le modèle et la loi des chrétiens, non-seulement pour vous, Messieurs, dont une éducation plus distinguée a poli les mœurs et a adouci le caractère, mais pour les conditions même que leur ignorance et leur pauvreté sembleraient dispenser de ce devoir. Humble vulgaire, la religion n'exige point de vous l'urbanité. Ce frivole avantage est la prérogative des riches. Elle ne vous demande que des qualités que Dieu a daigné mettre à la portée de tous les hommes. Qu'est-ce que le monde appelle honnêteté, savoir vivre? C'est l'art de paraître doux, modeste, bienfaisant. Eh bien, mes frères, mes pauvres frères, venez apprendre à l'école de Jésus-Christ à être véritablement doux et humbles de cœur, et l'art de le paraître vous sera inutile. Vous aurez au milieu de votre innocente rusticité des mœurs plus aimables que toute l'urbanité des cours, et toutes les grâces du monde le plus brillant; vous aurez l'honnêteté véritable, dont la civilité humaine n'est trop souvent que le vain simulacre, l'honnêteté de l'âme.

C'est donc ainsi que nos saintes lois ont adouci les mœurs des hommes, et qu'elles ont civilisé les peuples les plus barbares et les plus farouches. Ainsi elles nous commandent toutes les vertus, et elles nous inspirent tous les sentiments qui peuvent contribuer à notre mutuel bonheur, depuis les premiers fondements des sociétés humaines, jusqu'à leurs agréments innocents. Elles nous commandent, non-seulement tout ce qui est juste, *quæcunque justa*, mais tout ce qui est honnête, tout ce qui est aimable, *quæcunque amabilia*. (Philipp., IV, 8.) Elle veut qu'aucune vertu, qu'aucune qualité louable n'échappe à notre émulation : *Si qua virtus, si qua laus disciplinæ, hæc cogitate* (Ibid.) Oui, mon Dieu, toutes les vertus sociales, tous nos devoirs envers nos semblables ne sont pas moins sacrés devant vous, que nos devoirs envers votre suprême Majesté.

Que dis-je? notre Dieu ne semblerait-il pas même préférer en quelque sorte l'intérêt de l'humanité à sa propre gloire? Il nous déclare dans l'une et l'autre loi, que la miséricorde est au-dessus des sacrifices. Le respect de Jésus-Christ pour le jour du sabbat ne l'empêche point d'en interrompre le repos sacré, pour soulager les misérables. Il ne peut pardonner aux pharisiens de préférer au soulagement de leurs pauvres parents, la décoration même de son temple. Dans les jours de calamité, il veut que nous dépouillions les autels, pour revêtir les pauvres. Les ornements les plus sacrés ne sont pas exceptés de cette sainte profanation. Si nous venons lui offrir un

don, et que nous nous rappelions que notre frère ait contre nous quelque sujet de plainte, il nous commande de laisser notre don aux pieds de son autel, et d'aller nous réconcilier avec notre frère. O bonté! s'écrie un saint docteur, ô humanité qui surpasse toute expression, *o benignitatem, o bonitatem quæ omnem sermonem superat!* Que peut-on imaginer de plus doux que cette parole : Que mon culte soit interrompu et que votre charité demeure : *Quid his verbis mansuetius fingi potest : interrumpatur, inquit, cultus meus, et charitas maneat?* Quoi donc! l'intérêt de l'homme peut-il être préféré jamais à la gloire de la Divinité? Ah! plutôt que l'humanité tout entière disparaisse et s'évanouisse devant le Tout-Puissant! que l'univers périsse, si sa perte peut servir à la gloire de l'Eternel! Mais l'Eternel a déclaré que sa gloire est le bonheur des hommes, et la préférence même qu'il nous ordonne d'accorder à nos malheureux semblables, n'est-elle pas un hommage rendu à lui-même?

Voilà, chrétiens, l'esprit de la véritable piété. Tel est le vif intérêt qu'elle daigne prendre au bonheur des sociétés humaines; telle est la sévérité avec laquelle elle proscriit tous les préjugés superstitieux, qui pourraient en troubler l'ordre et la tranquillité.

O vous, qui faites profession de lui être plus fidèles, prenez donc garde de la compromettre aux yeux des méchants, par un excès de zèle et d'austérité, qu'elle réprouve elle-même. Ce n'est point pour vous confondre que je vous parle ainsi, *non ut confundam vos*. Dieu voit combien les religieux motifs qui vous animent, nous paraissent respectables, surtout dans un siècle où la piété est si rare, *non ut confundam vos*. L'Eglise nous ordonne de vous donner cet avis, comme à ses enfants les plus chers, afin qu'elle ne soit pas compromise par ceux même qui paraissent avoir plus à cœur son honneur et sa gloire : *Non ut confundam vos, sed ut filios charissimos moneo*. (I Cor., IV, 14.)

Ah! bien loin de compromettre notre sainte doctrine, honorons-la par nos vertus, et surtout par les vertus les plus chères aux hommes; elles sont aussi les plus chères à notre Dieu. Homme de bien, et pour m'exprimer comme l'Apôtre, homme de Dieu, *homo Dei*, homme de Dieu, voulez-vous être digne d'un si beau titre? pratiquez la justice, la charité, la patience, la douceur : *Homo Dei, sectare justitiam, patientiam, mansuetudinem*. (I Tim., VI, 11.) Je vous en conjure par le motif le plus capable d'émouvoir votre piété; je vous en conjure par la douceur et la modestie de Jésus-Christ : *Obsecro vos per mansuetudinem et modestiam Christi*. (II Cor., X, 1.)

Ames vraiment pieuses, vous en qui les vertus surnaturelles n'ont fait que perfectionner les vertus sociales, la douceur, la générosité, la sensibilité, avec les bénédictions du ciel, recevez les applaudissements

de la terre. Qu'il est consolant pour nous de pouvoir opposer vos exemples aux clameurs de l'impie, surtout quand l'élévation de votre rang donne plus d'éclat à vos vertus ! Continuez, comme l'Apôtre le disait aux âmes saintes de la primitive Eglise, continuez de vivre sans reproche et sans murmure, avec la candeur et la simplicité des enfants de Dieu ; brillez au milieu de cette génération perverse, comme les astres dans les ténèbres de la nuit : *Ut sitis sine querela, et simplices filii Dei, in medio nationis perverse, inter quos lucetis sicut luminaria in mundo.* (*Philipp., II, 15.*) Qu'il s'élève entre nous une sainte émulation de vertus. Soyons tous unanimes, compatissants, modestes, humbles, doux envers tous les hommes : *Omnes unanimes, compatientes, modesti, humiles, omnem ostendentes mansuetudinem ad omnes homines* (*Tit., III, 2.*) : et faisons toutes ces choses, non pour plaire aux hommes ; mais plaisons aux hommes pour plaire à Dieu : *Non quasi hominibus placentes, sed Deo qui probat corda nostra.* (*I Thess., II, 4.*) Ainsi soit-il !

SERMON XVI.

SUR LA PUDEUR.

Audite, domus David : ... Ecce Virgo concipiet et pariet Filium. (*Isa., VII, 13.*)

Ecoutez, ô maison de David : ... Voilà qu'une Vierge concevra et enfantera un Fils.

Puisque l'Eglise célèbre aujourd'hui le plus beau triomphe de la pureté, l'incarnation du Fils de Dieu, dans le sein de la plus chaste de toutes les créatures, célébrons la gloire de cette vertu, et que cette fête soit aussi la solennité de la pudeur et de l'innocence.

Mais comment cette divine vertu, autrefois si révérée, et par ceux même qui n'avaient pas le courage d'observer ses lois, ô comment est-elle considérée depuis la décadence de la foi ? O pudeur ! ô pitié ! hélas ! la pudeur et la pitié étaient trop étroitement unies, pour n'être pas enveloppées l'une et l'autre dans la même révolution. Non-seulement on manque aux lois de la pudeur : on s'efforce encore d'anéantir ses droits sacrés, et de les confondre avec les vils préjugés de la superstition ; on veut apprendre à l'homme à ne plus rougir, et à arracher de son âme jusqu'à l'idée de la vertu.

Tous les esprits ne sont pas encore infectés de cette odieuse erreur ; mais parmi ceux même qui paraissent demeurer fidèles aux anciens principes, quel pernicieux relâchement dans la discipline des mœurs ! Pourvu que l'on ne manque point aux premiers devoirs, et que l'on ne soit point du nombre de ces personnes hardies qui ont déposé toute décence et toute honnêteté, on veut jouir des honneurs et de la sécurité de l'innocence, et l'on se croit assez vertueux, parce qu'on est moins coupable.

C'est contre l'une et l'autre erreur, d'a-

bord contre la dépravation des systèmes ; ensuite contre le relâchement des mœurs, que j'entreprends de venger aujourd'hui la pudeur, sous les auspices de la reine des vierges. Premièrement, je viens défendre ses droits sacrés contre ceux qui auraient l'audace de les méconnaître : secondement, je viens en rappeler les saintes lois à ceux qui auraient eu le malheur de les oublier : tels sont les deux objets de ce discours.

Je sens, Messieurs, toute la difficulté du sujet que j'ose entreprendre : je crains la délicatesse des âmes pures ; je crains la délicatesse encore plus critique de celles qui ne le sont pas, car voilà l'inconséquence de l'esprit humain : les oreilles deviennent plus difficiles pour nous, à proportion que le cœur est moins innocent.

Je sais aussi les contradictions qu'a essuyées dans une semblable circonstance, et devant un semblable auditoire, un des hommes apostoliques les plus respectables du siècle dernier : mais quoi donc ! pour ménager la fausse délicatesse du siècle, faudra-t-il que nous abandonnions l'une des vérités les plus importantes de la morale, et qui fait comme la base et le fondement général des mœurs ? Faudra-t-il que la pudeur reste sans défense, dans la région même où elle est exposée à plus de périls et de contradictions ?

Je vois, chrétiens, ce qui peut vous alarmer. Quand les ministres de la sainte parole vous entretiennent de cette vérité, ils ont coutume de vous montrer l'horreur du vice, et la délicatesse des âmes pures peut-être effrayée. Aujourd'hui, je vais vous présenter le même sujet sous un nouveau point de vue, qui ne peut inquiéter la plus timide innocence.

Ce n'est donc point le vice qui a mérité entre tous les autres le surnom de *honteux*, que je viens exposer à l'opprobre et à l'indignation publique : je craindrais de souiller la pureté d'un jour dédié à la reine des vierges ; le nom même de ce vice odieux ne flétrira pas mes lèvres ; c'est le triomphe de la pudeur que je vais célébrer ; si je suis obligé de jeter quelquefois un coup d'œil rapide sur le crime, toujours nos regards reposeront sur la chaste image de la vertu ; que les âmes pures la contemplent, et qu'elles sentent de plus en plus le bonheur de lui être fidèles ; que les faibles et les méchants contemplent aussi ses célestes attraits, et qu'ils sèchent de douleur de l'avoir abandonnée.

Munda cor meum ac labia mea, omnipotens Deus. Dieu tout-puissant, purifiez mon cœur et mes lèvres ; purifiez aussi les oreilles et les cœurs de ceux qui m'entendent, afin que je puisse annoncer dignement votre chaste parole ; Vierge sainte, c'est par votre intercession que nous demandons cette grâce ; ne souffrez pas que dans un jour qui vous est consacré, que dans un discours consacré à la pureté même, ma bouche laisse échapper aucune parole dont la malignité du siècle puisse abuser, ou qui puisse

blarmer les âmes les plus timides. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Si l'homme eût conservé son innocence, la pudeur serait inconnue sur la terre. Avant la fatale désobéissance, la honte n'avait point altéré la sérénité du front de nos premiers pères. Dans cet état heureux, l'homme réglé dans ses désirs n'aurait eu besoin d'aucun frein ; mais depuis que les sens ont pu se révolter contre l'esprit, quelle affreuse confusion dans la nature ! Si la pudeur ne les eût réprimés, la plus noble des créatures, l'homme, aurait donc été dégradée au-dessous des brutes animaux, dont la passion est du moins contenue par la loi de l'instinct. O sainte pudeur ! c'est vous qui avez été donnée aux faibles humains, pour dompter leurs sens, et les soumettre à la raison et à la vertu ; par vous, les premiers principes de toute société, les douces liaisons d'époux, de pères, de fils, de frères, ont été formées ; vous avez conservé le genre humain, que la licence eût fait périr ; divine pudeur, vous seule vous pouvez réparer la perte de l'innocence.

Mais l'impiété du siècle n'a-t-elle pas osé mettre cette vertu au rang des préjugés et des conventions humaines ? Puis donc qu'on ne craint pas maintenant de contester toute vertu comme toute vérité, il faut remonter jusqu'aux premiers principes de la pudeur ; il faut rappeler à ce siècle incrédule, premièrement, les lois qui la prescrivent dans l'ordre de la nature, comme dans celui de la religion ; secondement, la sanction de ces lois ; je veux dire les peines et les récompenses qu'elles annoncent dans l'ordre de la vie présente, comme dans celui de la vie future.

Nous devons à la révélation de nouvelles vertus ; nous devons à l'Evangile le comble et la perfection de la pudeur, la sainte virginité ; mais j'ose dire, Messieurs, qu'antérieure à toutes les lois écrites, la pudeur est innée dans l'humanité, comme la passion même dont elle doit être le frein. Dieu n'avait pas encore publié ses lois par ses prophètes, et déjà telle était la loi de l'univers : les superstitions les plus monstrueuses ne purent la faire oublier. Dans les régions même où l'on adorait les divinités, dont le nom seul souilleraient la sainteté de ce temple, la pudeur était le partage des hommes, le désordre était l'opprobre de la raison humaine, le crime était la prérogative des dieux. Rome idolâtre (faut-il que l'incrédulité du siècle nous oblige d'aller chercher des exemples jusque dans la profane antiquité ?), Rome idolâtre vit la chaste Lucrèce s'immoler de sa propre main à la pudeur conjugale ; elle vit l'innocente Virginie immolée à la pudeur virginale, par la main d'un père, tant cette vertu tient à la loi immuable de la raison et de la nature !

Au milieu même de la dépravation présente et de l'ébranlement général de tous les principes, pourquoi toute âme, qui est

encore dans la candeur et la simplicité des premières mœurs, a-t-elle une horreur naturelle pour tout ce qui est contraire à la pureté ? Pourquoi cette rougeur involontaire qui monte sur les fronts les moins timides, sitôt qu'elle est offensée ? Mais laissons le témoignage des âmes honnêtes qui pourraient paraître suspectes de prévention. Je veux trouver à la pureté des témoins et des vengeurs jusque parmi ses plus mortels ennemis ; pourquoi le vice est-il forcé d'emprunter les voiles et les apparences de cette vertu, pour ne pas se faire horreur à lui-même ? Pourquoi, aux yeux même des hommes les plus licencieux, le sexe qu'ils s'efforcent de séduire ne peut-il succomber sans perdre son honneur avec son innocence, malgré l'intérêt qu'ils auraient à tolérer ses faiblesses ? Car avec quelle rigueur le monde punit les passions mêmes qu'il inspire ! Ainsi les méchants, entraînés par une impulsion invincible, se font entre eux justice, et vengent les uns sur les autres la vertu qu'ils outragent.

Vous qui osez mettre la pudeur au rang des préjugés, dites-nous donc comment tous les hommes ont pu se réunir ainsi en faveur de la vertu contre la passion qui les entraîne, si la nature même qui inspire ce dangereux penchant, n'inspirait pas aussi le vertueux sentiment qui le doit contenir ?

A n'écouter que les préjugés du siècle, il semblerait que les hommes pourraient couvrir le désordre de leurs mœurs par l'éclat de leurs autres qualités. Pour vous, femmes chrétiennes, en vain vous rassembleriez sur vos têtes les avantages les plus brillants, et les biens de la fortune, et la gloire de vos ancêtres, et celle de vos époux, et les talents de l'esprit, et les agréments de la beauté, et la générosité des sentiments ; sans la pudeur, vous ne posséderiez rien. Elle ne tient pas lieu sans doute de toutes les vertus : et loin de vous le préjugé de celles qui sembleraient ne reconnaître d'autres devoirs, et qui croiraient pouvoir livrer leur cœur à toutes les autres passions. La pudeur ne tient donc pas lieu de toutes les vertus ; mais j'ose dire que toutes les autres vertus réunies ne pourraient en réparer la perte. Une femme sans pudeur est un guerrier sans courage ; et toutes ses autres qualités ne serviraient qu'à rendre son opprobre plus éclatant. Oui, la pudeur fut toujours, et toujours elle sera aux yeux mêmes du monde le plus pervers, la base essentielle de votre mérite et de votre gloire.

Mais par quelle odieuse partialité les hommes voudraient-ils s'affranchir de la loi qu'ils imposent au sexe le plus faible ? Sans doute, Messieurs, que la nature a dû lui inspirer une pudeur plus délicate et plus timide, et que les conséquences du vice lui seraient plus funestes. Mais quoi ! la nature aurait pu affranchir l'homme de toute pudeur ; elle aurait pu permettre à un sexe d'enlever à l'autre une vertu que celui-ci

ne peut perdre sans crime ! Non, Messieurs non l'impartial Auteur de la nature n'a pu établir cette monstrueuse inégalité : en vain, selon nos préjugés, le dérèglement des hommes paraît moins coupable, parce que nous sommes moins frappés de la faute que de l'opprobre, le crime est égal en lui-même, et sera puni avec la même sévérité par le juste Juge.

On voudrait donc représenter la pudeur comme une servitude, comme un préjugé indigne du sexe le plus noble et le plus éclairé, et digne seulement du plus faible et du plus crédule ! Est-ce ainsi qu'en ont pensé tous les grands hommes, qui en ont donné à l'univers des exemples si éclatants ? et entre tous les autres, un Joseph, qui mérita par sa haute sagesse, d'être le sauveur de l'Égypte ; un Cyrus, un Alexandre, dont les exploits ont eu la gloire de fixer l'attention des prophètes et des écrivains sacrés ; un Scipion, dont la continence fut élevée par les Romains au rang de ses victoires ? Héros modernes, comparez-vous à ces hommes fameux, et osez vous affranchir, osez rougir d'une vertu à laquelle ils se croyaient obligés, et dont ils ne s'honoraient pas moins que de leur valeur et de leurs exploits.

Quand Dieu n'aurait donné aux hommes d'autre loi que celle de la nature, il est donc certain, Messieurs, que la pudeur serait un devoir inviolable ; mais combien est-elle devenue plus sacrée encore sous la divine loi de l'Évangile ! Nous n'insisterons point sur cette vérité. Qui ne sait en effet combien la chasteté est chère à notre sainte religion ? Qui ne sait combien le vice opposé lui est odieux ?

Et jusqu'où le christianisme a-t-il porté l'amour et la perfection de la pureté ! La raison humaine, et la loi même de Moïse, n'avaient point encore manifesté la gloire de l'état virginal : les hommes ne semblaient-ils pas cependant l'avoir déjà présente, à travers les ombres du paganisme ; et ne pourrions-nous pas regarder, avec un saint docteur, les vierges que la gentilité consacrait au culte de ses dieux, comme un hommage anticipé que le genre humain rendait déjà à la sainte virginité ? Mais la terre ne pouvait produire une vertu si élevée au-dessus de la nature ; il a fallu qu'elle descendît des cieux avec l'Homme-Dieu, et que la Vierge-Mère en fût le premier modèle : *Christus Virgo, Virgo Mater virginitatem dedicavere.*

Je sais, Messieurs, combien cette vertu est supérieure aux faibles idées de l'humanité, et combien surtout elle révolte la licence et l'impiété du siècle présent ; mais, dans la crainte de déplaire au siècle, dois-je passer sous silence un conseil divin ? Quoi qu'en dise la fausse politique du monde j'oserai donc dire avec l'Apôtre des nations, aux personnes dont le cœur est libre : Il est bon de persister dans ce vertueux état : *Dico non nuptis et viduis :*

Bonum est, si sic permancant. (I Cor., VII, 8.)

Mais je le déclare en même temps avec le même Apôtre, je donne un conseil, et non pas un précepte : *Præceptum Domini non habeo, consilium autem do. (Ibid., 25.)* Et anathème aux fanatiques, ennemis de Dieu et des hommes, qui oseraient condamner une union que le Créateur a lui-même établie pour perpétuer son ouvrage, et que Jésus-Christ a élevée à la dignité de sacrement ! Époux vertueux, ne vous alarmez donc point d'une chaste ardeur ; le ciel approuve l'innocence de vos feux : soyez fidèles à la pudeur de votre état ; car vous devez savoir qu'il est une chasteté conjugale, non moins inviolable que la chasteté virginale : soyez-y fidèles, et que votre cœur suive une légitime inclination avec la sécurité de l'innocence. Notre loi a déclaré que le mariage est honorable devant Dieu : *Honorabile connubium in omnibus, et torus immaculatus. (Hebr., XIII, 4.)*

La virginité n'est donc point, je le répète encore, non, elle n'est point un précepte du Seigneur, et je ne donne qu'un conseil : *Præceptum Domini non habeo, consilium autem do.* Et encore, à qui ce conseil doit-il être donné ? A Dieu ne plaise, mes frères, que je l'adresse à ceux qui vivent malgré eux dans le célibat, ou qui n'y cherchent que la liberté ! ils ne sacrifient point à la vertu, mais à des considérations terrestres ; et leur état nous effraye plutôt qu'il ne nous édifie. C'est à ceux qui ont embrassé le célibat par choix et par vertu ; c'est au petit nombre d'âmes assez pures pour en garder inviolablement les chastes lois ; c'est à elles seules que je dis : *Bonum est si sic permancant.* Je déclare, de la part du ciel, que le mariage est un précepte pour tous les autres ; autant un vertueux célibat est agréable à notre Dieu, autant un célibat vicieux est odieux devant lui.

Célibataires imprudents, qui ne seriez pas assez maîtres de votre cœur et de vos sens pour les soumettre à une pureté parfaite, et qui aimeriez mieux vous exposer à tous les dangers de votre fragilité, que de vous assujettir au joug d'une union indissoluble, cessez de faire valoir vos vains prétextes de naissance et de fortune. Craignez-vous donc, faibles mortels, que toutes les raisons puériles de la vanité humaine puissent prévaloir contre le vœu de la nature, et le commandement du Seigneur ? Puisque leur faible cœur ne peut contenir la passion qui le consume, qu'ils cherchent une compagnie digne, sinon par sa fortune, du moins par sa vertu, de fixer leur cœur, et de partager leur destinée. Que le feu coupable dont ils brûlent, soit autorisé par une union légitime, qu'il soit purifié par la grâce du sacrement, et il deviendra une flamme innocente.

Mais en même temps que nous rendons justice à l'innocence de la société conjugale, que l'univers rende hommage à la prééminence de la virginité. O divine vertu, qui

égale l'homme aux esprits célestes, qui transforme la chair en esprit ! O doux lien, qui joint l'âme à Dieu, et Dieu à l'âme ! Tous ne comprennent pas ce langage divin ; je ne l'adresse qu'à ceux à qui Dieu en a donné l'intelligence. Chastes vierges, pieux célibataires de tous les états, soit que vous habitiez dans l'enceinte sacrée des cloîtres, soit que vous viviez au milieu du siècle, toujours vous serez la plus illustre portion du troupeau de Jésus-Christ. Heureuses vierges, pour nous servir des belles paroles du saint évêque de Carthage, vierges heureuses, qu'une vertu si belle décore et sanctifie, comme les fleurs décorent les jardins, comme la religion sanctifie les temples, *O beatæ Virgines, quæ tam immortalis spiritalis gratia, ut horti floribus, ut templi religione*, fleurissez avec la candeur des lis, et répandez le parfum de la grâce et de la vertu : *Florete, flores, quasi lilium, date odorem, et frondete in gratiam*. Ames pieuses, qui avez subi le joug du mariage, vous enviez leurs divines prérogatives : consolez-vous ; si la pudeur virginale a le premier rang dans les cieux, la pudeur conjugale y a aussi sa couronne.

Voilà, Messieurs, les droits sacrés de la pudeur ; ainsi la loi de la nature l'a établie, ainsi la loi de Jésus-Christ l'a consacrée : mais je dois vous exposer encore la sanction de l'une et de l'autre loi, pour la vie présente, ainsi que pour la vie future ; écoutez maintenant comment le ciel venge la pudeur et comment il la récompense.

Fatale passion, que les insensés appellent la volupté suprême ; trompeuse volupté, que tu parais douce, mais que ta suite est cruelle ! Oh ! que de crimes et de malheurs elle cache sous ces perfides douceurs ! *Ses lèvres, dit le Sage, semblent distiller les délices ; mais que sa fin est amère !* elle paraît conduire à la félicité, et ses pas descendent dans la mort, et pénètrent jusqu'aux enfers. (*Prov., V, 3.*)

Germe fatal de tous les vices, poison mortel de toutes les vertus, non-seulement elle fait périr tous les dons surnaturels de la grâce ; les qualités même naturelles peuvent-elles échapper à ses ravages ? C'est un levain empoisonné, qui corrompt toute la masse des mœurs, et toute la substance de l'âme. Non, qu'on ne se flatte point de pouvoir commander à cette passion, et d'empêcher ses plaisirs de contredire ses devoirs : peut-être a-t-il existé quelques âmes dont cette faiblesse semblerait n'avoir point altéré les qualités ; mais combien peu ont été assez fortes pour résister à cette contagion, et quel a été le sort de toutes les autres ? Hélas ! le délire de la passion a étouffé, non-seulement leur foi, mais leur raison ; il a bouleversé toutes leurs idées, il a perverti tous leurs sentiments ; il leur a fait oublier les plus saints devoirs de la justice, de l'honneur, de l'amitié, de l'humanité et de la probité même.

O David, ô Salomon, trop fameux exemples de ce malheur ! qui pourra se flatter

d'être plus sage et plus magnanime ? Et faut-il que nous ayons la douleur de voir des âmes, nées avec les qualités les plus heureuses et les plus brillantes, des âmes qui semblaient faites pour être l'ornement de leur siècle, et pour faire la gloire et le bonheur du genre humain ; faut-il que nous ayons la douleur de voir ces grandes âmes énervées, dégradées, flétries par les honteux plaisirs, ramper maintenant dans une inutilité honteuse, et une mortelle insensibilité ! Lâche passion, qui corrompt tout le cœur, et qui n'épargne aucune vertu ; qui dégrade les âmes les plus nobles, et qui renverse les esprits les plus sages !

Mais les intérêts sacrés de la sagesse et de la vertu toucheront faiblement des cœurs desséchés par la volupté. Ne seront-ils point du moins effrayés des chagrins, des opprobres, des malheurs qui vengent la pudeur dès la vie présente ? Pour quelque voluptueux privilégié qui paraît y avoir échappé, mais, mon Dieu, échappera-t-il à votre justice éternelle ? Combien de malheureux gémissent maintenant dans l'opprobre et l'infortune ; combien d'illustres maisons ruinées, avilies, prêtes à s'éteindre par le dérèglement de ceux qui devaient en perpétuer la gloire ! (Et plutôt à Dieu que plusieurs d'entre vous n'en fissent pas la fatale expérience !) Combien de voluptueux épuisés par leurs excès, éprouvent à la fleur de leurs ans les langueurs de la caducité ! Combien de jeunes insensés, qui rempliraient aujourd'hui une carrière brillante, et qui expectent maintenant leurs honteux plaisirs dans l'horreur des tombeaux ! Heureux encore si le châtimement se bornait à leur chair coupable ! Et voilà cette passion à qui l'on a donné des noms si doux. O malheur, ô crime de l'impudicité ! Impudicité ! il s'est échappé de ma bouche, ce nom odieux ! Qu'à ce nom seul tous les fronts honnêtes rougissent ; que tous les yeux se baissent, que toutes les âmes pures frémissent d'horreur.

Jam dudum verecundatur oratio mea. Ma voix souffre de se prêter à ces odieuses réflexions. Détournons nos regards des horreurs du vice ; célébrons le bonheur et la gloire de l'innocence ; contemplons la paix et la satisfaction intérieure dont jouit une âme chaste ; aucune tache n'altère la pureté de son cœur, aucun nuage n'en trouble la sérénité : sensible pour les seuls objets qu'il lui est permis d'aimer, elle goûte à la fois les délices, et du sentiment et de l'innocence.

Ames pures, racontez-nous vous-mêmes la tranquille douceur de la vertu : quel dédommagement des faux plaisirs dont elle vous prive ; quelle récompense des précautions et des efforts qu'elle a pu vous coûter. Pour des privations passagères, pour des combats de quelques instants, vous jouissez en présence de Dieu d'un triomphe et d'un prix permanents dans la pureté incorruptible d'un paisible et modeste esprit : *In incorruptibilitate quieti et*

modesti spiritus, qui est in conspectu Dei locuples. (1 Petr., III, 4.)

Tandis que la pureté fait régner dans l'âme cette délicieuse tranquillité, admirez la gloire qu'elle répand au dehors. O pudeur plus riche que l'or ! *Gratia verecundiæ super aurum.* (Eccl., VII, 21.) Elle donne à la timide Esther, devant Assuérus, un éclat que n'ont point toutes les richesses de l'univers. (Esther, V, 11.) O pudeur, plus belle que la beauté ! *Gratia super gratiam, mulier pudorata.* (Eccl., XXVI, 19.) Non-seulement elle embellit les attraits innocents ; elle sait aussi en réparer la privation ; à de fragiles agréments elle substitue le charme inaltérable de la vertu. O beauté immortelle, que ni les ans, ni les infirmités ne peuvent flétrir, quel est son empire sur tous les cœurs, non-seulement sur les cœurs vertueux ! Le dirai-je, Messieurs, que malgré l'horreur naturelle des méchants pour la vertu, elle devient pour eux-mêmes un nouvel attrait. Mais quelle est aussi la dignité, quelle est la majesté de l'auguste pudeur ! quel respect elle impose, avec quel empire la modeste fierté de ses regards fait baisser les yeux les plus hardis ! Non, les plus déterminés n'oseraient faire rougir un front où elle a imprimé son céleste caractère.

Et quand je m'élève jusqu'à l'ordre surnaturel, quel nouvel éclat la religion ajoute à cette vertu ! *Heureux*, dit le Seigneur, *heureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu !* (Matth., V, 8.) Que dis-je ? déjà, suivant la sublime pensée d'un saint, déjà la pureté représente l'état de la gloire immortelle : *Statum quemdam immortalis gloriæ repræsentat.* Par elle, dit le pieux Cassien, par elle d'humbles mortels qui rampent encore sur la terre, ont déjà le droit de cité dans les cieux : *Per eam habent municipatum in cælis.* Quelle est donc, disait encore un autre saint, dans un pieux transport, quelle est la beauté d'une vertu qui peut fixer l'affection de Dieu même ? *Quanti decoris quæ divinos etiam delectare potest affectus !*

O quam pulchra est, casta generatio (Sap., IV, 1.), disait autrefois un sage inspiré par l'Esprit divin ! quelle est la beauté d'une chaste génération devant Dieu et devant les hommes ! *Quam pulchra est, casta generatio, quoniam apud Deum nota est, et apud homines !* (Ibid.) Divine pureté, vous n'êtes donc pas seulement une vertu de l'Evangile ; avant même que Dieu eût parlé aux hommes par la voix de ses prophètes, déjà vous étiez une vertu de la nature. Quelle est votre gloire ! Vous êtes, pour m'exprimer avec les saints (et quels autres peuvent vous louer dignement ?) vous êtes la fleur et l'ornement des mœurs, l'honneur des corps, la gloire des âmes, la mère de la sainteté, la reine de toutes les vertus. Par vous les Judith, les Esther ont mérité d'être les libératrices de leur nation, et d'être placées au rang des grands hommes de Juda ; par vous la fille de Jessé a mérité le plus grand honneur que le ciel pût accorder à une mor-

telle, la gloire de devenir la mère de l'Homme-Dieu : une couronne immortelle vous attend dans les cieux, *in perpetuum coronata triumphat* (Sap., IV, 2.), et déjà votre triomphe commence sur la terre. Que les cœurs purs vous contemplent, et qu'ils sentent de plus en plus le bonheur de vous être fidèles ; que les cœurs faibles contemplent aussi vos divins attraits, et qu'ils sèchent de douleur de vous avoir abandonnée. O céleste pudeur, ô divine innocence ! *Quam pulchra est, casta generatio, quoniam apud Deum nota est, et apud homines !*

Après avoir défendu les droits et les prérogatives de la pudeur contre ceux qui osaient les méconnaître, il faut rappeler ses lois à ceux qui auraient eu le malheur de les oublier. C'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Nous ne prétendons point, Messieurs, donner ici des leçons à ces ennemis déclarés de toute pudeur, qui l'auraient effacée de leur cœur comme de leur front ; je vais parler seulement pour ceux qui reconnaissent les droits de cette vertu, mais qui paraissent ignorer l'étendue et la sévérité de ses lois, soit pour les mœurs publiques, soit pour les mœurs secrètes : je viens leur remettre aujourd'hui sous les yeux les règles saintes qu'elle prescrit ; premièrement, pour la pureté extérieure ; secondement, pour la pureté intérieure.

Quoique le monde soit devenu si peu délicat sur la règle des mœurs, rendons cependant cette justice à notre siècle ; il a conservé quelques principes de bienséance et de pudeur : et plutôt à Dieu qu'il restât du moins dans nos mœurs autant de pureté que de décence.

Que les personnes qui n'ont pas encore abandonné le soin de leur gloire, n'osent donc pas se flatter que le monde lui-même, avec toute son indulgence, autorise cet extérieur folâtre et dissipé, cet enjouement indiscret, ces liaisons et ces familiarités suspectes, qu'elles croient pouvoir se permettre sans altérer leur honneur et leur vertu. O quel serait leur désespoir, si elles savaient les soupçons sinistres qu'elles font naître, je ne dis pas parmi les personnes vertueuses, qu'on pourrait soupçonner d'une délicatesse excessive ; elles sont plutôt les plus indulgentes : la vertu ne pense point le mal ; une âme innocente juge les autres par elle-même, et tout est pur pour des yeux purs ; si elle ne peut se dissimuler un désordre trop évident, elle en gémit en secret, et elle jette la voile du silence sur l'opprobre de ses frères : mais que pense et que dit le monde le moins vertueux ?

Ne répondez point : Mon cœur est pur, et malheur à celui qui se scandalise ! Comment croire à cette innocence ? si la décence peut survivre quelquefois à la pureté, hélas ! où est la pureté, quand la décence n'est plus ? Quoi qu'il en soit, chrétiens, sachez que

voire réputation doit être sans tache comme voire âme : vous pouvez, vous devez même vous élever au-dessus des jugements des hommes, quand ils persécutent la vertu, et non pas quand ils censurent vos imprudences et vos faiblesses. Il ne suffit pas d'être pur, il faut le paraître ; et malheur à celui qui est soupçonné !

Mais combien d'autres abus qui sembleraient autorisés par les bienséances du siècle, et qu'une saine morale interdit ! Pour ne parler ici que des plus fréquents et des plus dangereux, que veut dire, dans nos mœurs modernes, cette confusion continuelle des deux sexes, que les anciennes mœurs avaient si sagement séparés, et qui sont maintenant sans cesse réunis, et sans cesse occupés à exciter mutuellement leurs passions ? Que veulent dire ces complaisances serviles, ce culte insensé, ces coupables empressements que le monde décore du nom d'honnêteté, et qui font périr l'honnêteté véritable ? Comment des personnes qui s'applaudissent de leur décence, peuvent-elles participer sans rougir à ces conversations dangereuses, à ces fêtes profanes, à ces chants passionnés qui devraient faire rougir quiconque aime sincèrement la vertu ? Vous nous reprochez peut-être d'ignorer les choses du monde, et de venir prêcher à la cour la morale du cloître. Messieurs, nous pouvons ignorer vos usages, et nous en faisons gloire ; mais nous savons les lois qui doivent les régler : et vous, vous devez savoir si c'est à la morale à plier sous le caprice de vos mœurs, ou bien à vos mœurs à se soumettre aux principes de la morale.

Femmes chrétiennes, qu'il nous soit permis de réclamer ici votre zèle : pourquoi donc ne pas mieux profiter des droits que la dépravation du siècle n'a pu encore vous ravir, pour faire respecter une vertu qui doit vous être si chère ? Pourquoi souffrir que le vice ose paraître devant vous, pourvu qu'il s'enveloppe d'une ombre légère de décence ? Pourquoi ne montrer alors qu'une fausse répugnance, qu'une pudeur imparfaite, plus propre peut-être à encourager le vice qu'à le réprimer ? Vous vous plaignez qu'on ne vous respecte plus : ô femmes, n'en accusez que votre faiblesse ! Montrez une vertu plus courageuse et plus sévère, et vous verrez l'audace et la licence expirer à vos pieds.

Encore, mon Dieu, si nous n'avions à nous plaindre que de leur faiblesse et de leur tolérance ! Mais faut-il que nous soyons obligés de défendre la pudeur contre le sexe même qui devrait être son plus zélé défenseur ! Rendons hommage à la décence du petit nombre, qui a su se préserver de la contagion générale ; mais pouvons-nous nous dissimuler les abus qui blessent ici les yeux de toutes parts ? Sans pénétrer dans les honteux mystères, que penser de tous les artifices de l'immodestie et de la vanité, pour relever des attraits dangereux ou pour suppléer à ceux que la nature

a refusés, ou pour réparer ceux que les ans ont flétris ? Faut-il qu'un sage soit obligé de marcher ici l'œil baissé, pour ne pas profaner ses regards ?

Mais que dirai-je de celles qui oseraient s'en faire gloire, qui s'applaudiraient d'exceller dans l'art de plaire et de séduire, qui compteraient comme autant de conquêtes les hommes faibles qu'elles auraient asservis, qui prendraient plaisir à entretenir de coupables espérances, et qui se croiraient innocentes parce qu'elles ne ressentiraient point elles-mêmes les feux qu'elles allument ? Quoi donc ! il pourrait être permis de tendre ainsi des pièges à ses frères, et d'abuser de leur faiblesse et de leur fragilité ! Qu'elles ne se trompent pas elles-mêmes : je les avertis qu'elles seront responsables devant Dieu de tous les désirs qu'elles auront inspirés, et des iniquités les plus secrètes. Non, dit un saint docteur, qu'elle ne prétende point à la gloire de la pureté, celle qui affecte d'émouvoir les cœurs, et même sans que la sainteté du corps soit profanée : *Etiam salva corporis sanctitate*.

A ces pernicieux abus, opposons les règles saintes que la pudeur prescrit aux différents états. Je parle d'abord aux vierges qui habitent au milieu du siècle, et qui sont résolues de persister dans un chaste célibat ; je leur dis, comme saint Ambroise le disait aux vierges de son Eglise, en leur interprétant le mystère même de cette solennité : Contemplez les mœurs de la Vierge mère de Jésus-Christ : *Disce Virginem moribus, disce Virginem verecundia*. Marie est troublée à l'aspect d'un ange. Que sa timide pudeur vous apprenne qu'une sainte frayeur fut toujours l'attribut des vierges : *Trepidare Virginum est*. A l'exemple de Marie, que la discrétion de vos paroles, que la modestie de vos regards, que la gravité de votre maintien, que la décence de toutes vos actions, que tout l'extérieur de votre corps soit le portrait de votre âme, soit l'image de l'innocence : *Ipsa corporis species, simulacrum mentis, figura probitatis*.

Elles n'ont point assez de vertu pour persister dans le célibat, et elles cherchent à gagner un cœur ; nous ne leur en faisons point un crime, si ce désir est subordonné aux règles de la sagesse : mais quels attraits plus puissants que la pudeur pour inspirer un légitime attachement ? Esther ne chercha point l'appareil ni les artífices de la vanité : *Non quasivit muliebrem cultum* (Esther, II, 15), et elle plut à Assuérus, plus encore par sa pudeur que par sa beauté : *Et placuit coram rege*. (Ibid.) Si par des mœurs moins réservées et moins timides elles peuvent attirer quelques jeunes insensés, elles écarteront les hommes sages et vertueux qui seuls pourraient faire leur bonheur. Non, vierges folles, ne vous flattez point que de coupables étincelles puissent allumer jamais les chastes feux d'un véritable et légitime amour.

Mais d'où peut venir la dangereuse liberté dont celles qui sont engagées dans le mariage ont osé se mettre en possession ? Est-ce parce qu'étant assurées de leur état, la vertu leur serait désormais moins nécessaire ? Est-ce parce que leur honneur serait à l'abri du voile nuptial ? Qu'elles ne nous forcent pas à d'odieux soupçons. Ah ! bien loin qu'elles puissent devenir plus libres, que de raisons pour être encore plus circonspectes ! Avant leur engagement, la légèreté de la jeunesse, la liberté de leur cœur, le désir légitime de trouver un époux, pouvait leur servir d'excuse ; mais quelle peut être l'excuse de celle qui a trouvé cet époux, qui lui a engagé son cœur et sa foi, et à qui la gravité de l'âge, la sainteté d'un sacrement, la dignité d'épouse et de mère commande une décence plus exacte encore et plus sévère ?

En même temps que nous rappelons les règles de la pudeur au sexe qu'elle paraît avoir soumis plus particulièrement à ses lois, n'oublions pas, Messieurs, celles qu'elle vous impose à vous-mêmes : je sais les dangereuses libertés que le monde veut accorder aux hommes. Loin de nous cette honteuse prérogative. Quoi ! le sexe le plus fort pourrait avoir l'odieux privilège d'être le moins pur et le moins vertueux ! O hommes, avez-vous donc oublié la prééminence que vous a donnée l'Auteur de la nature ! Que les femmes imitent la chaste Suzanne ; et nous, nous imiterons le chaste Joseph. Depuis la loi nouvelle, elles ont pour modèle la pudeur de la plus parfaite des créatures, celle de la Vierge-Mère ; et nous, nous avons la divine pudeur de l'Homme-Dieu.

Que n'ai-je assez de prudence et de gravité pour entrer dans tous les détails de cette périlleuse question ! J'aime mieux, disait autrefois saint Jérôme, en traitant le même sujet, j'aime mieux manquer à la pudeur qu'à la vérité : *Malo verecundia periclitari, quam veritate*. Pour nous, mes frères, moins hardis que ce grand homme, que son génie, et plus encore sa sainteté, élevaient au-dessus des timides ménagements qui nous arrêtent, nous aimons mieux manquer à la vérité qu'à la pudeur : *Malo veritate periclitari quam verecundia*. Si, malgré nos précautions, des esprits plus sévères peu-être sur nos expressions que sur leurs mœurs, trouvaient que j'en dis trop encore, je leur dirai avec l'Apôtre : Pardonnez mon imprudence à l'innocence de mes motifs, et à mon zèle pour la pureté de vos âmes : *Utinam sustineretis modicum quid insipientiæ meæ ; despondi enim vos uni viro virginem castam exhibere Christo*. (II Cor., XI, 1, 2.)

Il nous reste à parler d'une question plus délicate encore, de la pureté intérieure des sens et des cœurs. Mon Dieu, daignez me renouveler l'assistance de votre esprit, et ne permettez pas que je blesse la pudeur, en voulant la défendre. Malheur à l'imagination dérégée qui oserait, en présence

du Saint des saints, abuser de la candeur et de la simplicité de nos paroles !

A Dieu ne plaise, mes frères, que je veuille autoriser les soupçons injustes de ce monde pervers qui refuse de croire à la vertu ! Sans doute il est encore sur la terre quelque pudeur sincère ; mais par la connaissance plus intime que nous avons du secret des mœurs et de l'intérieur des consciences, combien de honteux mystères se cachent quelquefois sous les ombres d'une fastueuse décence !

Qui me voit ? dit une personne qui s'abandonne à quelque passion ; les ténèbres m'environnent de toutes parts : *Tenebræ circumdant me ; quis me videt ?* (Eccli., XXIII, 26.) Mais que celles qui prendraient le plus de précautions, ne se flattent pas de se soustraire à tous les regards : leurs confidents sont si perfides, leurs complices si indiscrets ; la malignité publique est si clairvoyante ; la passion elle-même est si imprudente ! Le vice a beau se cacher, son opprobre, a dit le Sage, son opprobre est empreint sur les paupières du coupable : *In palpebris ejus agnoscetur*. (Eccli., XXVI, 12.) Et quand vous pourriez échapper aux yeux de tous les hommes, pourriez-vous échapper à vos propres yeux ? O que vous êtes à plaindre, disait un ancien, si vous dédaignez assez votre conscience pour mépriser ce témoin ! *O te miserum, si contemnis hunc testem !* Pourriez-vous échapper à l'œil divin qui pénètre les sens et les cœurs ? Une âme vertueuse respecte le jugement des hommes ; mais elle respecte encore plus son propre jugement, et au-dessus de tout le jugement de Dieu. Telle que la chaste et courageuse Suzanne, qui aime mieux s'exposer à la mort et à l'ignominie, que de consentir à un crime qui eût été impuni et ignoré, elle sacrifierait son honneur même à son innocence ; elle ne pense point à être décente, mais à être pure ; et la modestie que vous voyez sur son front, n'est que l'expression naturelle de la vertu qui repose dans son cœur.

Mais comment oserai-je parler ici de cet autre genre de dérèglement, de ces honteuses pensées, de ces coupables désirs, et comme dit Tertullien, de cette concupiscence solitaire, *solitaria concupiscentia*, qui échappe aux yeux des hommes, mais qui est si criminelle devant Dieu ! Que les coupables entendent mon silence : heureux ceux qui ne me comprendront pas : et faut-il que notre ministère nous oblige d'être plus instruits, et de sonder les plaies contagieuses de nos frères ! O respectable ignorance des âmes innocentes !

Avec quelle vigilance une âme chaste contient ses sens ! Avec quelle sévérité elle réprime non-seulement les désirs qui pourraient corrompre son cœur, mais les idées même qui pourraient altérer la pureté de son esprit ! Et ne croyez pas, Messieurs, que cette délicatesse soit une vertu libre : écoutez jusqu'où d'anciens sages, qui

n'avaient d'autres regrets que l'honnêteté naturelle, ont porté l'exactitude de leur morale. Nourrir en secret une coupable pensée, a dit l'un d'entre eux, c'est porter dans un corps pur une âme adultère : *Scelus intra se qui cogitat ullum, facti crimen habet*. Sans doute, chrétiens, vous ne croirez pas que la loi de votre Dieu soit moins pure et moins sévère. Celui, a dit le Seigneur, celui qui a désiré le crime, l'a déjà consommé dans son cœur : *Jam machatus est in corde suo*. (Matth., V, 28.)

Il est encore, Messieurs, un autre abus d'autant plus difficile à reconnaître, qu'il a d'abord l'extérieur séduisant de l'innocence : je veux dire ces liaisons de cœur que l'on croit pouvoir épurer du commerce des sens. Nous savons combien ce genre de faiblesse est devenu plus rare dans nos nouvelles mœurs. O si cette révolution était l'ouvrage de la vertu ! Mais prenons garde de nous en féliciter. Hélas ! ce mal n'a été guéri que par un mal plus grand ; c'est le vil libertinage qui en a pris la place. Mon Dieu, quelle est donc la dégradation de nos mœurs, d'être réduits à regretter, pour ainsi dire, les iniquités de nos pères !

On voit cependant encore quelques âmes honnêtes, mais indiscrettes, que nous devons prémunir contre les illusions de cette dangereuse passion ; elles pourraient croire qu'il suffit de veiller sur la pureté de ses sens, et que l'on peut laisser un libre cours à ses sentiments, sans compromettre son honneur et son innocence. Je veux que la passion respecte les bornes qu'elles lui auront prescrites ; je veux qu'elle n'affecte que le cœur, et que les sens ne soient point profanés ! Mais qui ne sait ce dangereux effet du profane amour ? qui ne sait comme il aveugle et égare la raison, comme il énerve et amoilit les cœurs ? comme il absorbe toute la sensibilité aux dépens des affections légitimes ?

Et quand il s'est une fois emparé d'une âme, comment cette âme malheureuse, aveuglée et affaiblie par le délire de la passion, pourra-t-elle se contenir dans les limites de l'honnêteté ? O combien d'attachements téméraires, qui avaient commencé sous des apparences non moins innocentes, et qui ont fini par l'opprobre et le crime ! Jeunes âmes, cœurs nouveaux, qui ne pouvez connaître encore les trahisons de cette passion, sitôt que vous ressentirez une affection moins violente peut-être que l'amour sensuel, mais trop vive et trop tendre pour une vertueuse amitié ; en vain la passion semblerait respecter votre vertu, ne vous rassurez point sur le calme apparent de vos sens. Ah ! si votre honneur et votre innocence vous sont chers, fuyez au plus tôt, et quoi qu'il en doive coûter à votre cœur, fuyez un objet trop cher. Plus la séparation vous paraîtra cruelle, plus elle sera nécessaire. Fuyez, vous disent les sages et les saints ; fuyez sans délai, fuyez sans retour : *Fuge cito, fuge semper*. Dans ces

combats, c'est la fuite qui donne la victoire : *Apprehende fugam, si vis obtinere victoriam*.

Voilà, Messieurs, jusqu'où la pureté intérieure étend sa délicatesse et sa sévérité ; mais il ne lui suffit pas d'éviter le mal, elle ne craint pas moins le péril. Je ne dis pas seulement ces périls manifestes qui sont eux-mêmes des crimes, indépendamment de ceux qu'ils produisent : combien d'autres périls moins révoltants, et d'autant plus dangereux qu'ils semblent moins terribles ! Vous auriez horreur de ces spectacles ou de ces livres odieux qui bravent l'honnêteté. Mais croyez-vous qu'une passion, parée du voile de l'innocence, soit moins séduisante et moins capable d'échauffer des âmes sensibles, qu'une passion évidemment criminelle, et où l'horreur du crime pourrait du moins servir de préservatif ? Vous rougiriez de laisser échapper de votre bouche ou d'entendre seulement des paroles déshonnêtes. Mais de coupables pensées, couvertes du voile d'une fausse décence, seront-elles moins fatales à la vertu ? Vous vous feriez un crime de fréquenter ces personnes hardies qui semblent porter dans leurs yeux le crime de l'adultère ; mais de modestes traits ne peuvent-ils pas devenir encore plus dangereux, puisqu'ils peuvent séduire la vertu même ?

O combien la véritable pudeur est plus circonspecte ! Aussi timide qu'elle est pure, comme elle rougit au moindre abus ! Elle frémit au moindre péril, elle interdit à ses regards tout ce qui est interdit à ses desirs. J'ai fait un pacte avec mes yeux, est-il écrit dans un livre sacré, pour qu'aucun regard ne profane pas seulement l'innocence de ma pensée ; à ce langage, vous croiriez entendre une vierge timide. Ainsi, Messieurs, ainsi parlait un grand homme, célèbre depuis par ses revers : ainsi parlait Job dans les plus beaux jours de sa jeunesse et de sa gloire : *Pepigi fœdus cum oculis meis, ut ne cogitarem quidem de virgine*. (Job, XXXI, 11.)

Mais, avec la plus exacte vigilance, comment se préserver des périls intérieurs, inséparables de la faible humanité ? Et si l'on joint encore à ce malheur général une imagination vive, un cœur tendre, l'ardeur de la jeunesse, que de combats à soutenir ! Ames vertueuses, consolez-vous ; Dieu ne vous défend point d'être combattues, il vous défend seulement de vous laisser vaincre. Il ne dépend point de vous de ne point avoir de passions ; mais avec le secours du ciel, il dépend de vous de régner sur elles. Dieu ne permettra pas que vous soyez tentées au-dessus de vos forces, et il fera servir vos tentations mêmes à votre gloire : *Faciet etiam cum tentatione proventum*. (I Cor., X, 13.) Cessez de vous affliger des troubles intérieurs que la vertu surmonte : ce n'est qu'en ces épreuves que la vertu peut éclater. Ignorer cette fatale passion, a dit saint Cyprien, c'est l'effet du bonheur : *Ignorare, felicitatis est* ; la vaincre, c'est

l'effet, c'est la gloire de la vertu : *Vincere, virtutis.*

Tels sont, Messieurs, les droits sacrés de la pudeur et les saintes lois qu'elle impose. Tels sont ses droits, non-seulement dans l'ordre de la religion, mais dans l'ordre même de la nature. Ici j'ose demander à ceux mêmes qui auraient eu le malheur de renoncer à la foi, comme aux mœurs, s'ils oseront encore outrager cette vertu avec la même sécurité. O insensés ! vous pensiez donc ne manquer qu'à nos saintes lois, que vous avez le malheur de méconnaître ! Mais voyez aussi les atteintes que vous portez à cette loi primitive, dont vous n'avez encore osé vous affranchir, et respectez du moins la raison, respectez l'honnêteté naturelle, si aucun frein peut contenir des hommes qui ont rompu le frein de la foi.

Mais que dire à ceux qui reconnaissent les droits de la pudeur, et qui n'y sont pas plus fidèles ? Ils sentent l'horreur du vice ; ils sont même touchés des charmes de la vertu, et ils se laissent subjuguer par une passion qu'ils méprisent. Ils voudraient se délivrer de ce honteux esclavage, et ils ne peuvent briser leurs fers. Ils disent que la loi est trop dure, ou que la nature est trop faible. Vaines excuses des âmes lâches, qui ne donnent tant de pouvoir à cette passion, et qui ne la font invincible que pour excuser leur défaite !

Esclaves malheureux du profane amour, sans doute il est difficile de s'affranchir de cette tyrannie ; sans doute il est dur de rompre des habitudes chéries ; et que je plains les faibles cœurs des violences qu'ils seront obligés de se faire à eux-mêmes ! Mais est-il aucune passion invincible à la raison humaine, soutenue par la grâce toute-puissante de Jésus-Christ ? Déjà nous l'avons dit, et pouvons-nous trop répéter une vérité si importante ? Non, jamais la passion la plus forte et la plus invétérée ne sera insurmontable qu'aux âmes faibles qui préféreront les honteux plaisirs à la gloire et à la vertu. Faites, mais faites sincèrement tous les efforts qui sont en votre puissance ; implorez le secours surnaturel du ciel, et j'ose, de sa part, oui, j'ose vous assurer la victoire. Revenez à moi, dit le Seigneur à l'âme sincèrement pénitente : *Revertere, aversatrix.* (Jerem., III, 12.) Ne craignez point, vous ne serez point confondue, et vous n'aurez plus à rougir devant moi de votre ancien opprobre : *Non enim te pudebit, neque erubescas, quia confusionis adolescentie tue oblivisceris.* (Isai., LIV, 4.)

Âmes fidèles, âmes vertueuses, qui connaissez tout le prix de la pudeur, et qui avez le bonheur de la posséder, puissions-nous avoir établi si solidement en vous l'amour de cette vertu, que rien ne puisse jamais l'arracher de votre cœur : renouvelez-lui en ce jour vos chastes serments entre les mains de la Reine des vierges. Que chacun de vous dise en ce moment, dans le secret de son âme : O sainte pudeur, que le Tout-Puissant me frappe des calamités les

plus cruelles, plutôt que je viole jamais vos droits sacrés ! plutôt perdre la vie que de vous perdre : *Malo mori quam scdari*, s'écriait un saint roi, *malo mori quam scdari*. O divine pudeur, aimable innocence, sanctifiez à jamais mes sens et mon cœur ; *malo mori quam scdari*. Reine des vierges, daignez, daignez protéger vous-même auprès du Tout-Puissant une vertu qui vous fut si chère et à qui vous devez le privilège de votre divine maternité ; conservez sous ses lois les âmes qui lui sont fidèles. Préservez-les des pièges que la volupté leur tend de toutes parts dans cette région si fatale à l'innocence ; couvrez-les de votre protection contre les traits enflammés de l'ennemi ; et ne permettez pas que les méchants puissent altérer jamais l'aimable pureté de leur cœur. Faites que la pudeur ne cesse de présider à toutes leurs actions, et de répandre sur tout ce qui les environne les charmes divins de l'innocence ; faites qu'elle soit toujours révéralée dans leurs chastes maisons comme dans son temple, et qu'elle repose dans leur âme comme dans son sanctuaire.

Mais ne bornez pas votre protection aux âmes pures et innocentes. Reine des vierges, que l'Eglise appelle aussi le refuge des pécheurs, ayez pitié des cœurs faibles qui languissent dans l'esclavage des sens ; ayez pitié surtout de ceux qui sentent l'opprobre et le poids de leurs fers, et qui n'ont pas la force de les rompre. Obtenez-leur de votre divin Fils les grâces nécessaires pour éteindre les feux qui les consomment.

Protectrice des Français, faites qu'une nation qui s'est distinguée dans tous les temps par son zèle pour votre culte et pour votre gloire, et que ses rois ont mise sous votre protection ; faites que la France se distingue aussi entre les autres nations de l'Univers par la décence et la pureté de ses mœurs. Faites que nous voyions disparaître, avec le dérèglement des sens, tous les vices, tous les désordres et toutes les calamités dont il désole cette nation. Faites qu'avec la pudeur nous voyions reflourir au milieu de nous les vertus dont elle est le principe ; faites qu'après avoir joui sur la terre de la gloire et des consolations attachées à la pureté, notre âme mérite encore dans les cieux la couronne immortelle promise aux vainqueurs des chastes combats : *In perpetuum coronata triumphat, incoquinatum certaminum præmium vincens.* (Sap., IV, 2.) Ainsi soit-il.

SERMON XVII.

SUR LA SOCIÉTÉ CONJUGALE.

Tu loquere quæ decent sanam doctrinam... ut viros suos ament, filios suos diligant... ut doctrinam Salvatoris nostri Dei ornent in omnibus. (Tit., II, 1, 2, 10.)

Pour vous, instruisez d'une manière qui soit digne de la saine doctrine... Enseignez-leur à aimer leurs époux et leurs enfants... et à honorer en toutes choses la doctrine de Dieu notre Sauveur.

Tel est l'esprit du christianisme et de l'apostolat, de ne pas s'occuper seulement

des devoirs de l'homme envers la Divinité, mais de tous les devoirs que la Divinité elle-même nous prescrit encore envers nos semblables. En même temps que l'Apôtre recommande au disciple à qui il avait confié le gouvernement de l'Eglise de Crète de veiller sur le dépôt de la foi et sur le culte sacré, il lui ordonne d'étendre sa vigilance jusque sur les devoirs renfermés dans l'intérieur de la vie domestique. Apprenez, lui disait-il, aux peuples que j'ai confiés à vos soins, tout ce qui convient à la saine doctrine; à aimer leurs époux, à chérir leurs enfants et à honorer en tout la doctrine de notre Sauveur : *Tu loquere quæ decent sanam doctrinam, ut viros suos ament et filios suos diligant, ut doctrinam Salvatoris nostri ornent in omnibus.*

Et combien est-il devenu nécessaire de traiter ces différents points de morale, dans l'état présent des nouvelles mœurs et devant le monde vers lequel le Seigneur vient de nous envoyer ! Que les habitants de cette région illustre souffrent que nous leur adressions ce juste reproche. Peut-être n'y a-t-il point de contrées dans l'univers où les sentiments de la nature soient si faibles et si languissants. Dans nos provinces, et surtout dans les campagnes, où la corruption des grandes cités n'a point encore flétri les cœurs, les sentiments se sont conservés avec la simplicité des mœurs anciennes. Ici le tumulte des affaires, les soucis de l'ambition, l'amour désordonné des honneurs et des richesses, l'amour plus contraire encore à tous sentiments honnêtes, l'amour des honteux plaisirs, toutes les passions absorbent l'âme aux dépens des affections légitimes. Joignez encore cette froide et fausse philosophie qui isole et qui glace les cœurs, et qui en concentre toute la sensibilité dans l'intérêt personnel, et une froide urbanité qui prend de toutes parts la place des sentiments.

Pour nous conformer aux besoins de notre siècle, nous destinons les instructions suivantes aux différentes vertus de la vie domestique : la première, aux devoirs des époux ; la seconde, aux devoirs des pères ; la troisième, aux devoirs des fils. En ce jour, je commence par les devoirs de la société la plus intime, de la sainte société conjugale.

Dieu, Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui êtes aussi le Père et le Dieu de la nature, vous qui avez formé les liens d'époux, de père et de fils, donnez-nous de ranimer parmi les hommes les sentiments que vous leur aviez déjà inspirés avant même de leur parler par la voix de vos prophètes, et que vous avez consacrés depuis par votre révélation. Je vous en conjure au nom de votre Fils et par l'intercession de sa sainte Mère. *Ave Maria.*

Comment l'union la plus intime, la plus inviolable dans l'ordre de la religion comme dans celui de l'humanité, comment une union établie par le Créateur lui-même dès l'origine des temps et que la loi nouvelle a

élevée à la dignité de sacrement ; comment la sainte société conjugale est-elle considérée dans nos nouvelles mœurs ? Sans parler ici de ces séparations solennelles, autorisées par des lois trop indulgentes peut-être, ni de ces autres séparations plus odieuses encore, qui ne sont pas même tolérées par les lois, combien d'époux infidèles qui substituent à un amour innocent de coupables attachements ; et parmi les époux qui respectent encore la pudeur et la foi conjugale, combien de troubles et de dissensions dans l'intérieur des familles ! et enfin parmi ceux mêmes qui ne sont point divisés par la discorde, quelle froide indifférence !

J'entreprends de venger aujourd'hui les droits de cette sainte union ; je viens rappeler aux époux infidèles la foi inviolable qu'ils se sont mutuellement jurée ; aux époux divisés par la discorde, la paix inaltérable qui devait les unir ; aux époux plus paisibles, mais froids et indifférents, la tendre charité que Dieu leur commande : premièrement, la fidélité ; secondement, la concorde ; troisièmement, le chaste amour : tel est, si j'ose ainsi m'exprimer, le triple nœud de la société conjugale, et tel sera l'objet des trois parties de cette instruction

PREMIÈRE PARTIE

Parmi tous les engagements qui existent sur la terre, en est-il un plus important, non-seulement pour la sûreté des époux, mais pour l'intérêt commun de toute la société, qu'une fidélité qui est le premier principe de tous les liens du sang et de la nature, et sans laquelle rien ne peut subsister dans l'ordre des choses humaines ?

Aussi, Messieurs, avec quelle sévérité toutes les lois, celles du ciel et celles de la terre, avaient pros crit l'infraction de ce devoir ! La mort même n'avait pas paru aux anciens législateurs une punition trop rigoureuse pour venger les droits sacrés de la foi conjugale.

Mais combien ce désordre est-il devenu moins odieux dans ces mauvais jours, non-seulement aux yeux des hommes, qui ont l'audace de n'en plus rougir, mais peut-être même aux yeux du sexe le plus modeste et le plus timide ! Femmes vertueuses, plaignez-nous d'être réduits à prouver l'énormité d'un crime dont le nom seul vous fait frémir d'horreur. Et où trouver des termes assez forts pour exprimer toute l'indignation que mériterait une femme infidèle qui joindrait à l'opprobre de l'impureté le crime encore plus odieux du sacrilège et du parjure ; qui ne craindrait pas de profaner la sainteté d'un sacrement, de violer un engagement sacré, de trahir un époux, et d'introduire, à l'ombre du voile nuptial, dans la famille qui l'aurait adoptée, des héritiers adultères ?

En vain cette iniquité serait couverte à jamais d'un impénétrable mystère ; quels remords doivent tourmenter la femme perfide qui en est coupable ; de quel œil peut-elle

envisager les enfants de son crime, à qui elle doit cependant des entrailles de mère ? S'il lui reste encore quelques faibles idées de justice et d'honnêteté, quel affreux combat d'horreur et de tendresse doit déchirer son cœur ! Comment peut-elle se soutenir sans laisser éclater son opprobre avec sa douleur ? Comment peut-elle soutenir l'erreur cruelle d'un malheureux père qui croit serrer son fils dans ses bras, et qui prodigue sa tendresse au fils impur de l'étranger et à l'usurpateur du patrimoine de ses propres enfants ? Quel désespoir elle se prépare pour le reste de ses jours, quand un âge plus mûr aura éteint malgré elle la passion qui l'aveugle ! S'il y avait ici quelque femme coupable et qui couvrit son infidélité sous de perfides apparences, qu'elle frémisses en ce moment devant le Seigneur.

N'insistons pas plus longtemps sur l'horreur de cette perfidie ; vous en sentez l'énormité, et vous joignez votre indignation à nos anathèmes. Mais n'auriez-vous aucun reproche à vous faire sur un autre genre d'infidélité, sur l'infidélité du cœur ? Ah ! connaissez mieux toute l'étendue des serments qui vous lient à vos époux ; sachez que vous lui devez votre cœur tout entier et sans partage. Loin de vous donc les liaisons imprudentes, les inclinations dangereuses, qui, sans profaner la sainteté du lit nuptial, pourraient altérer celle de votre âme. Une épouse vraiment fidèle ne veut pas que son cœur soit moins chaste que ses sens, et tout attachement étranger lui paraîtrait une flamme adultère.

Mais quels doivent être surtout l'attachement et la vigilance de celles dont les époux seraient plus faciles à s'alarmer ! O femmes, prenez pitié de leur faiblesse : c'est leur amour pour vous qui en est le principe ; si vous leur étiez moins chères, seraient-ils si inquiets sur la fidélité de votre cœur ? Pardonnez une faiblesse dont la cause vous honore ; redoublez vos soins pour calmer leurs inquiétudes, et pour prévenir leurs soupçons ; et n'oubliez jamais que l'apparence, même la plus innocente, devient coupable, sitôt qu'elle peut alarmer un époux.

Ne croyez pas, Messieurs, que je veuille autoriser ici les sombres illusions de la jalousie ; je dis plutôt avec le Sage, à ceux qui seraient agités par cette triste passion : *Non zelus mulierem sinus tui* (Eccl., IX, 1) ; Prenez garde de tourmenter par d'injustes soupçons l'épouse de votre cœur. Mais combien la jalousie si importune qu'elle puisse être, serait-elle encore préférable à l'odieuse indifférence que la dégradation des mœurs voudrait y substituer !

Qu'un homme sage et honnête paraisse sensible à l'infidélité d'une épouse et au déshonneur de sa maison, entendez-vous les murmures et les dérisions d'un monde pervers ? Qu'importe en effet à des hommes qui ont formé ailleurs de coupables attachements, qu'un cœur qu'ils méprisent, leur soit fidèle ? Qu'importe à des pères dénaturés, qu'une postérité qu'ils dédaignent,

soit légitime ? Hommes vertueux, qui n'avez pas ces coupables motifs d'indifférence, et qui voulez être des époux fidèles et des pères tendres, ne vous laissez point intimider par cette vaine rumeur ; veillez toujours sur la vertu de vos compagnes, si vous ne voulez pas devenir les complices de votre déshonneur et de leur dérèglement. Celui, dit l'Esprit de Dieu, celui qui tolère une épouse infidèle, est à la fois un insensé et un impie : *Qui tenet adulteram, stultus est et impius.* (Prov., XVIII, 22.)

Mais de quel front un époux déréglé oserait-il exiger avec cette rigueur une fidélité qu'il ne garderait pas lui-même ? Sans doute que le parjure de l'homme ne dégage point la femme de ses serments ; et malheur à celle qui pourrait croire que sa bonne foi trahie l'autoriserait à suivre de son côté une ardeur insensée ! Si elle semble ne plus devoir sa fidélité à un époux infidèle, toujours elle la doit à la vertu et à la loi du Seigneur. Mais de quel droit l'homme oserait-il s'arroger le privilège de violer seul ses serments, et de ravir impunément son cœur à une malheureuse créature, qui ne pourrait sans crime lui ravir le sien ? Hommes injustes, apprenez que parmi nous, parmi les chrétiens, et parmi ceux même qui auraient seulement les premières notions de l'équité naturelle, ce qui est interdit aux femmes, est également interdit aux hommes ; ils ont les uns et les autres les mêmes droits comme les mêmes devoirs : *Apud nos quod non licet feminis, æque non licet viris, et eadem servitus pari conditione censetur.*

Mais comment concevoir la dépravation de ces hommes à qui le ciel a donné les compagnes les plus dignes de leur affection, non-seulement par les qualités de l'âme, mais par les agréments même extérieurs, les seuls qui puissent toucher des âmes sensuelles, et par le chaste amour qu'elles conservent pour eux malgré leur ingratitude et leur infidélité ; comment concevoir leur bizarre prédilection pour les indignes rivales qu'ils ne rougissent pas de leur préférer.

Si cette respectable femme n'avait pas le malheur d'être unie à cet homme vicieux par un lien sacré, et qu'elle fût capable de souffrir ses profanes empressements, elle le verrait languir dans ses fers ; mais il peut l'aimer sans faiblesse : que dis-je, il ne peut sans injustice ne pas l'aimer ; c'en est assez pour ternir à ses yeux ses plus aimables qualités, et pour lui faire prostituer son honneur à quelque vil objet, reste honteux de la licence publique, qui le ruine et le déshonore, et qui le méprise encore et le trahit.

Peut-être que la compagne que la Providence leur a associée, n'a pas des attributs propres à fixer leur cœur ; peut-être même encore qu'elle joint au défaut de l'extérieur les défauts moins excusables du caractère ; mais ne lui ont-ils pas juré une fidélité inviolable ? Quand leur cœur ne pourrait lui être attaché par le doux lien de l'inclination,

toujours ne lui est-il pas lié par le nœud sacré du devoir? En toute autre circonstance, un homme d'honneur se croirait indigne de voir le jour, s'il manquait à aucun de ses engagements; et ce même homme pourrait violer sans remords un engagement consacré par ce qu'il y a de plus saint dans la religion comme dans la nature! Il pourrait sans remords sacrifier à des attachements adultères une fortune dont il est peut-être redevable à son épouse elle-même, et abuser de ses biens pour la trahir! Ah! si vous dédaignez votre malheureuse compagne, respectez la loi de l'honneur, la loi de la probité, respectez la foi de vos serments.

Qu'il nous soit permis de prêter nos voix à tant de femmes trahies et abandonnées, et de faire parler ici leur propre douleur; qu'est devenu, pouvons-nous dire en leur nom à un infidèle époux, qu'est devenu l'amour que vous lui aviez tant de fois juré, et que vous aviez ratifié solennellement au pied des autels. Trompiez-vous par de vaines protestations sa trop crédule tendresse, quand sa main tremblante a reçu de la vôtre l'anneau nuptial, le symbole et le gage de votre fidélité? Votre cœur lui était-il déjà parjure? Peut-être n'a-t-elle plus de faibles agréments qu'elle ne regrette que parce qu'ils pouvaient vous plaire: Ah! si les années, et plus encore les chagrins dont vous l'avez accablée, ont flétri ses traits, ils n'ont pas flétri ses sentiments. Vos infidélités ont déchiré son cœur, mais n'ont pu le détacher de vous. En vain vous paraissez lui rendre sa liberté; ce cœur, ce triste cœur que vous dédaignez, ne cessera d'être à vous, malgré vous; si la passion n'a pas étouffé, avec l'amour conjugal, la tendresse paternelle, pensez qu'elle est la mère de vos enfants, et qu'à ce titre du moins il lui reste une place dans votre cœur.

Hommes durs, qui ne seriez pas émus par des plaintes si justes et si touchantes, écoutez donc, écoutez les menaces du Dieu vengeur de la foi conjugale: Le Seigneur, dit le prophète, le Seigneur perdra l'époux infidèle: *Disperdet Dominus virum qui fecerit hoc* (Malac., II, 12); et vous avez demandé pour quelle raison: *Et dixistis quam ob causam* (Ibid., 14); parce que le Seigneur a été le témoin et le garant des serments qui vous ont lié avec l'épouse que vous avez méprisée: *Quia Dominus testificatus est inter te et uxorem pubertatis tuæ, quam tu despexisti* (Ibid.); et que l'incrédulité, à moins qu'elle ne soit tombée dans l'abîme de l'athéisme, que l'incrédulité même ne tente point d'interposer ici sa sacrilège intrépidité. S'il est un Dieu, il est un vengeur de l'adultère et du parjure.

Gardez donc votre cœur, continue le même prophète: *Custodite ergo spiritum vestrum*. (Ibid., 15.) Gardez votre cœur, vous surtout que l'élévation de votre rang expose davantage aux prestiges de la volupté. O mon fils, dit le Sage, pourquoi vous laisseriez-vous séduire par l'étrangère: *Quare seduceris, fili mi,*

ab aliena? (Prov., V, 20.) Quel attrait un attachement coupable pourrait-il avoir au-dessus d'un sentiment qui joint aux chastes agréments d'un légitime amour la douceur et la sécurité de l'innocence? Prenez garde de vous éloigner jamais de la femme vertueuse que le ciel vous a donnée; car la grâce et le prix de son honnêteté sont au-dessus de l'or: *Gratia enim verecundiæ illius super aurum*. (Eccli., VII, 21.) Vous préserve le ciel de l'abandonner jamais pour livrer votre cœur à une odieuse rivale qui ferait votre opprobre et votre malheur: *Non proicias illam, et odibili non credas te*. (Ibid., 28.) Réjouissez-vous avec la compagne de vos jeunes années, dit le Seigneur, et que son âme ne cesse de faire votre bonheur. (Isai., LXII, 5.)

Mais que les époux qui respectent la foi conjugale, apprennent encore la concorde inaltérable qui doit les unir.

SECONDE PARTIE.

Comment une société que le Créateur a établie pour la consolation mutuelle des époux, a-t-elle pu devenir, pour un si grand nombre, un principe de troubles et d'amertumes? Remontons aux premières causes de ce malheur, soit du côté de l'époux, soit du côté de l'épouse, et rappelons aux deux puissances qui composent l'empire domestique leurs droits et leurs devoirs.

Homme, je rends hommage à votre supériorité; mais si Dieu vous a soumis le sexe le plus faible, ne croyez pas qu'il vous l'ait asservi. Loin d'une nation policée et d'un peuple chrétien les préjugés et les mœurs de ces régions barbares, où les femmes sont traitées comme de viles créatures, asservies aux caprices de l'homme! Femmes chrétiennes, quel est donc votre bonheur de vivre sous les lois d'une religion qui vous affranchit de cet odieux esclavage! Quand Dieu a créé la femme, il a dit: Faisons à l'homme une aide semblable à lui: *Faciamus ei adiutorium simile sibi*. (Gen., II, 18.) Quand il a présenté notre première mère à notre premier père, il a prétendu lui donner une compagne, et non pas une esclave; quand il a commandé à la femme de respecter l'homme comme son seigneur, il a commandé à l'homme de traiter la femme comme son égale, et comme une partie de lui-même: *Hoc nunc os ex ossibus meis, et caro de carne mea*. (Ibid., 23.)

Homme, sentez donc votre dignité, et conservez la prééminence où vous ont élevé les dons supérieurs que vous avez reçus du ciel: estimez-vous vous-même; mais n'oubliez pas l'estime que vous devez au sexe qui vous a été associé. Si l'auteur de la nature ne lui a point donné votre courage et votre fermeté, considérez les autres vertus: la pudeur, la modestie, la piété, la sensibilité, la douceur qui le distinguent, et qui compensent les autres avantages dont il est privé: sujet à plus d'infirmités, par la délicatesse de ses organes, et par la pénible et périlleuse fonction que la Providence lui a

imposée de renouveler les générations, quelle serait votre cruauté de mépriser une faiblesse qui doit plutôt vous rendre ce sexe encore plus respectable ?

Malheur donc, malheur à l'homme dur et impérieux qui ne craindrait pas d'opprimer une faible créature qui s'est confiée en ses promesses, qui s'est mise sous sa protection, et qui n'a d'autres défenses que des soupirs et des larmes ! Je ne parle point ici de la férocité de ces hommes grossiers, qui seraient assez lâches pour abuser contre une femme, de la supériorité de leurs forces. Mais pensez-vous, Messieurs, que les outrages moins indécents, que le froid courroux, que les sourdes vexations que l'on se permet dans les conditions plus élevées, soient moins cruelles que les emportements d'un homme rustique, dont la tendresse reparait sitôt qu'une fureur passagère s'est évanouie ?

Pour justifier leur dureté, ils diront que la compagnie qui leur est échue en partage, n'a que les défauts de son sexe, sans en avoir les vertus, et que c'est elle qui les provoque par l'aigreur et la violence de son caractère. Hélas ! ce fléau peut tomber sur les hommes les plus justes ; tel fut le sort du pieux Tobie, du saint homme Job. Époux malheureux, que je plains votre destinée ! mais que je vous plains bien plus encore, si au lieu d'imiter les sages que je viens de vous nommer, et d'adoucir comme eux votre malheur, par le seul remède que vous puissiez y apporter, par votre patience et votre modération, vous l'aigrissez par votre colère, et si pour vous venger d'une épouse fâcheuse, vous ne craignez pas de lui devenir semblable !

Et d'ailleurs, Messieurs, quel est souvent le caractère de l'homme qui se plaint si amèrement ? n'a-t-il lui-même aucun tort, aucun défaut à se reprocher ? O que chacun est aveugle en sa propre cause ! Tandis que vous murmurez des caprices de votre épouse, je l'entends d'un autre côté, qui gémit de la hauteur et de la dureté de votre domination. Auquel des deux devons-nous croire ? Dans cette incertitude, nous pouvons supposer avec trop de vraisemblance, que vous êtes tous les deux coupables. Malheureux époux, faites-vous donc grâce l'un à l'autre, supportez mutuellement vos fardeaux, et pardonnez des défauts qu'il faut vous pardonner : *Dimittite, et dimittemini !* (Luc., VI, 37.)

Mais que dirai-je de ces hommes vicieux et insensés, qui oseraient outrager une femme dont la sagesse et la vertu devraient les pénétrer de vénération ? Que dirai-je de ces hommes barbares, qui abuseraient de sa patience et de sa douceur pour la tourmenter plus cruellement ; de ces hommes pervers, qui haïssent et qui persécutent la vertu jusque dans leurs épouses ; qui font porter à leur innocente compagne le trouble et l'amertume de leurs remords, et qui ne voudraient pas seulement lui laisser, au milieu de ses tribulations, les consolations

de la piété ? Avec quelle sévérité le vengeur de la faiblesse et de l'innocence leur demandera compte de tous les chagrins qu'ils leur auront causés injustement, et de toutes les larmes qu'ils leur auront fait répandre ?

Vous ne seriez pas assez injustes pour affliger une femme estimable ; mais avez-vous pour elle tous les égards qui lui sont dus, et connaissez-vous tout le prix du trésor que vous possédez ? O heureux, dit le sage, heureux l'époux d'une telle compagne, et qui sait profiter de ce bonheur par son respect pour sa vertu et sa confiance dans sa sagesse : *Mulieris bonæ beatus vir !* (Eccli., XXVI, 1.)

Et si elle a un mérite supérieur à lui, pourquoi même ne déposerait-il pas son autorité dans ses mains, plus prudentes que les siennes ? qu'il ne craigne point de compromettre la dignité d'homme. O homme, reconnais une prééminence supérieure à toutes les prérogatives, la prééminence de la raison et de la vertu ! Que la sage Abigail répare les imprudences de l'insensé Nabal ; que votre respectable compagne soit votre conseil et votre guide dans toutes vos entreprises ; qu'elle soit comme l'oracle et l'ange tutélaire de votre maison. Faites-la jouir, dit le Sage, du fruit de ses vertus et de ses travaux : *Date illi de fructu manuum suarum.* (Prov., XXXI, 16.) Que ses fils, transportés d'une tendre admiration, célèbrent à l'envi le nom de leur mère, et que les applaudissements de son époux viennent mettre le comble à sa gloire : *Surrexerunt filii ejus, et beatissimam prædicaverunt ; vir ejus, et laudavit eam.* (Ibid., 28.)

Femmes chrétiennes, nous voulons vous rendre aujourd'hui solennellement la justice, que vous êtes en général plus fidèles que les hommes à vos devoirs ; soit parce que l'auteur de la nature vous a donné un caractère plus doux et une âme plus sensible ; soit parce que l'impiété, le renversement de tout ordre, n'a point encore étendu parmi vous ses ravages : mais pouvons-nous nous dissimuler les caprices, les hauteurs, les violences, les fureurs qui déshonorent quelquefois un sexe dont la douceur et la modestie doivent faire le caractère et la gloire ? La colère de l'homme est terrible ; mais quand cette passion a troublé l'âme d'une femme, nous dit le Sage, il n'est point de colère au-dessus de sa colère : *Non est ira super iram mulieris.* (Eccli., XXV, 23.)

Bien loin de ressembler à ces caractères odieux, vous croyez pouvoir vous applaudir de votre sagesse et de votre modération. C'est votre époux qui fait le malheur de vos jours par la dureté de ses mœurs et par la violence de son caractère. Je veux croire que l'amour-propre n'exagère point à vos yeux vos vertus, et que l'antipathie ne grossit point les défauts de votre époux ; mais fussiez-vous aussi estimable, fût-il aussi vicieux que vous le supposez, que pouvez-vous espérer, et qu'avez-vous gagné jusqu'ici en opposant l'humeur à l'humeur, la

colère à la colère? Hélas ! bien loin d'adoucir votre joug, vous n'avez fait que l'appesantir, et le feu de la discorde a redoublé au lieu de s'éteindre.

Non, ce n'est point avec de telles armes que doit combattre le sexe le plus doux, comme le plus faible. La colère, dit le Sage, n'a point été créée pour la nation des femmes. Ce n'est point pour qu'elles se vengent par des outrages que l'auteur de la nature a placé sur leurs lèvres la loi de la clémence. O femmes ! revenez à votre défense et à vos armes naturelles, à la douceur, aux larmes, à la persuasion ; vous verrez les caractères les plus inflexibles céder à cette tendre émotion, et plier sous vos faibles mains : *Non est creata iracundia nationi mulierum.* (Eccli., X, 22.)

S'il ne s'agissait que de votre propre intérêt, vous pourriez conserver cette modération : mais cet homme ne se contente pas de vous outrager, il insulte à la religion et à la vertu ; et comment pouvoir vivre en paix avec un ennemi déclaré de votre Dieu ? O que cette situation est cruelle pour une femme vertueuse ! Mais ne pensez pas que l'impiété même d'un époux puisse rompre entre vous et lui le lien sacré de la concorde et de la paix. A Dieu ne plaise que par cette lâche complaisance, vous vous rendiez complice de son impiété ; faites-lui sentir par vos larmes et vos soupirs, plutôt que par vos murmures, combien il vous est cruel de voir outrager votre Dieu, par la personne du monde qui doit vous être la plus chère : une douleur si respectable et si touchante imposera silence à son impiété : qui sait même si vous n'aurez pas la consolation de le ramener à Dieu, par le charme de votre vertu !

O vertu d'une épouse, quel est ton empire quand la douceur l'accompagne ! Ainsi la modeste Esther apaisa le courroux d'Assuérus, et sauva sa nation. Ainsi Clovis fut dompté par la tendre Clotilde, et courba sa tête victorieuse, et toute la belliqueuse nation des Francs sous le joug du Dieu de sa vertueuse épouse. Ainsi, suivant la parole de l'Apôtre, ainsi l'homme infidèle est sanctifié par la femme fidèle : *Sanctificatus est vir infidelis per mulierem fidelem.* (I Cor., VII, 14.)

Telle est, mes frères, la concorde qui doit régner dans la sainte société conjugale : voilà la volonté du ciel. Et si un si grand motif ne suffisait pas pour vous émouvoir, pensez que c'est aussi votre plus cher intérêt. Pensez aux déplorables suites de la discorde, à la situation affreuse de deux malheureuses créatures enchaînées l'une à l'autre par le lien le plus étroit et le plus indissoluble ; semblables à deux animaux farouches et incompatibles qui seraient attachés à la même chaîne, passeraient leur vie à se tourmenter et à se déchirer ; et encore s'ils ne faisaient que leur propre malheur ! Mais voyez les funestes effets de cette guerre intestine : comme la discorde qui divise les chefs circule dans toutes les par-

ties de la famille. Nul ordre, nulle harmonie, nulle subordination. Les richesses se dissipent, les affaires se dérangent, les maisons se ruinent, la menace du Seigneur s'accomplit. Toute maison divisée sera désolée. Triste séjour, affreuse image de celui où habite une discorde et une horreur éternelles : *Ubi nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat !* (Job. X, 22.)

Détournons nos regards de ces tristes divisions ; contemplons plutôt les avantages de la concorde et de la paix. Représentez-vous d'un côté une femme semblable à celle dont Salomon nous a tracé l'image, et dont il existe encore sur la terre quelques modèles : une femme dont la sagesse règle toutes les actions, et dont la douceur orne toutes les paroles ; une femme qui révère son époux, ainsi que Sara révérait Abraham, comme son Seigneur et son chef, et qui n'est occupée que des moyens de se conformer à ses justes désirs, et de contribuer à son bonheur. Représentez-vous, d'un autre côté, un homme digne de cette vertueuse compagne. Bien loin de profiter de la soumission de son épouse, pour lui faire sentir le poids de sa domination, il veut partager avec elle son autorité : son cœur a mis en elle sa confiance ; son heureuse épouse peut dire, comme celle du cantique nuptial : Mon bien-aimé est à moi, comme je suis à lui : *Dilectus meus mihi, et ego illi.* (Cant., II, 16.)

Et si une piété mutuelle consacre encore cette union, imaginez, Messieurs, deux époux semblables à ceux dont Tertullien nous a laissé un portrait si touchant ; deux époux qui portent ensemble le joug du Seigneur, et qui marchent ensemble sans contradiction, comme Elisabeth et Zacharie, dans la voie de ses commandements ; deux époux dont l'amour mutuel se confond avec l'amour sacré de la vertu. Voyez-les ensemble dans le temple et à la table du Seigneur ; visiter, consoler, soulager ensemble les malheureux ; se prosterner et prier ensemble, et s'exhorter mutuellement à louer Dieu. Leurs voix unies comme leurs âmes, célèbrent ensemble la gloire de l'Éternel ; et ce saint concert pénètre jusqu'en présence de la majesté du grand Dieu : *Exaudite sunt preces amorum in conspectu glorie summi Dei.* (Tob., III, 24.) O qu'il est beau d'être unis ainsi par le nœud céleste de la vertu, de courir ensemble dans la carrière de la perfection, de s'élever ensemble vers la Divinité ! L'amour terrestre avec tous ses transports a-t-il pu imaginer jamais une si douce fidélité ?

La concorde ne suffit pas aux époux ; Dieu leur prescrit une union encore plus tendre. C'est le sujet de la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Epoux, aimez vos femmes ; femmes, aimez vos époux, dit l'Apôtre de la part du Seigneur. (Ephes., V, 25.) Je ne crains donc point à la face des autels de l'agneau sans tache ; non, je ne crains point d'exhorter à

un vertueux amour tous ceux qui sont unis ensemble par un lien légitime. Mon Dieu, mettez sur mes lèvres le frein de la circonspection, et ne permettez pas que je profane votre chaste parole.

Époux vertueux, ne vous alarmez donc point d'un chaste amour. Ne craignez point de faire une infidélité au Dieu jaloux; s'il vous ordonne de l'aimer souverainement, il vous permet de donner après lui la première place dans votre cœur à celle de ses créatures qu'il a unie à votre destinée. O saint accord de l'amour nuptial et de l'innocence!

Non seulement les époux peuvent s'aimer, sans déplaire au Seigneur. L'amour le plus tendre est devenu pour eux un devoir sacré. Dieu leur a commandé d'abandonner les auteurs de leurs jours pour s'attacher l'un à l'autre plus inviolablement: quel est donc un amour qui doit surpasser un sentiment aussi tendre et aussi sacré que la piété filiale? Que dis-je? c'est moins un attachement mutuel qu'un mélange des âmes. Les époux ne sont plus deux, dit Jésus-Christ, ils ne sont plus qu'un : *Itaque jam non sunt duo, sed una caro.* (Matth., XIX, 6.)

La même loi qui ordonne aux époux de s'aimer mutuellement, leur permet sans doute de disposer leurs cœurs par tous les moyens innocents à l'amour mutuel qu'elle leur commande. Loin d'ici donc les sombres préjugés des esprits sévères, à qui cette attention paraîtrait un soin frivole et indigne de la vertu. Avec quel zèle les docteurs les plus graves et les plus saints se sont élevés dans tous les temps contre cette austérité indiscrette! La loi ancienne avait dit: Une femme vertueuse fera par ses grâces innocentes la joie de son époux. Tel est encore l'esprit de la nouvelle loi. L'Apôtre des nations compte parmi les obligations des fidèles engagés dans le mariage, celle de chercher les moyens de plaire au légitime objet de leur tendresse. Et dans la sublime description que le prophète de la nouvelle alliance nous a tracée de la cité céleste, écoutez à quoi il la compare: J'ai vu, dit-il, la cité sainte descendre des cieux, semblable à une épouse qui s'est ornée pour son époux: *Vidi sanctam civitatem descendentem de celo, sicut sponsam ornatam viro suo.* (Apoc., XXI, 2.)

Des époux qui s'aiment véritablement, ne se bornent pas à ces faibles démonstrations: ils sont leur soutien mutuel dans leurs travaux, leur consolation mutuelle dans leurs malheurs, leur soulagement mutuel dans leurs langueurs et leurs infirmités; et jusqu'où notre divine loi élève l'héroïsme de cet amour! Elle veut que les époux s'aiment assez généreusement pour être prêts à sacrifier leur vie l'un pour l'autre; elle veut qu'ils s'aiment comme Jésus-Christ a aimé son Eglise, pour laquelle il a donné son sang.

Mais tandis qu'un profane amour est si tendre et si généreux; tandis qu'on lui voit faire tous les jours les actes et les sacrifices les plus dignes d'admiration, si le motif en

était vertueux, se peut-il qu'un légitime amour, qu'un sentiment ennobli, sanctifié par la grâce d'un sacrement, soit moins magnanime qu'une passion insensée?

Avant que ces époux fussent unis par l'engagement solennel, et qu'il leur fût permis de donner un libre cours à leur tendresse, quelle était la vivacité de leurs sentiments! Ils avaient peine à en modérer la violence; mais depuis qu'il leur est permis, et qu'il leur est même commandé de s'aimer, quelle froide indifférence a succédé à leurs premières ardeurs! Hélas! il semblerait que la bénédiction nuptiale se serait transformée pour eux en anathème. Quelle a donc été la cause de cette révolution? Quand ils n'étaient pas liés l'un à l'autre par un serment inviolable, ils craignaient de se déplaire, ils se respectaient mutuellement: depuis que leur union a été assurée, les mêmes égards leur ont paru désormais inutiles. L'union des personnes était devenue indissoluble; mais en était-il de même de l'union des cœurs?

Tendres époux qui vous aimez encore, ainsi, si vous n'y prenez garde, vous perdrez vous-mêmes ce cœur qui vous paraît si cher. Ne vous rassurez pas sur la vivacité présente de votre mutuel attachement. Combien d'époux ont rompu par leur imprudence une union tendre, et ont vu succéder à un amour excessif peut-être, les froideurs de l'indifférence, ou même les fureurs de la haine!

Mais avec les soins les plus tendres et la vigilance la plus attentive, est-il possible de conserver toujours le même attachement? L'inconstance naturelle à l'humanité, les progrès même de l'âge, qui semble flétrir les cœurs comme les visages, tout ne semble-t-il pas conspirer à affaiblir et à éteindre enfin ce sentiment? S'il était question, Messieurs, de ce faux amour qui n'est que dans les sens, et qui s'attache plutôt au fantôme d'une figure fugitive qu'à la personne qui en est décorée, sans doute qu'il serait aussi fragile que son objet. Mais un amour tel que la loi de Dieu le commande, un amour vertueux qui a son principe dans le cœur, connaît-il cette décadence? Ah! bien loin que le temps l'affaiblisse, il se fortifie plutôt avec les années; les glaces même de la vieillesse ne peuvent éteindre sa chaste flamme. Contemplez Isaac et sa vénérable épouse, tremblants l'un et l'autre sous le poids des années, et qui s'aiment encore avec la même tendresse que dans leurs plus beaux jours. O époux! que votre amour soit aussi pur, et vous aurez la consolation de le voir se prolonger, et se perpétuer sous les rides de la vieillesse.

Mais comment pouvoir aimer un caractère incompatible avec le vôtre, un homme que vous n'avez jamais aimé, et avec qui vous avez été unie, peut-être malgré vous, par des parents ambitieux? Comment pouvoir aimer un homme dur, impérieux, et peut-être encore infidèle et parjure? Comment pouvoir aimer une femme capricieuse

et volage, ou bien une femme fâcheuse et austère, et dont les mœurs farouches feraient haïr la vertu même? Déjà nous avons fait remarquer aux époux l'injustice mutuelle de la plupart de leurs reproches; je veux supposer qu'ils soient malheureusement trop légitimes, et je leur déclare encore, de la part du Seigneur, qu'ils sont obligés de s'aimer. Quel mérite peut-il y avoir à aimer un objet aimable? Les païens, a dit le Seigneur, les païens ne le font-ils pas aussi : *Nonne et ethnici hoc faciunt?* (Matth., V, 47.) Aimer un objet qui repousse le cœur, au lieu de l'attirer, voilà la sublimité de la loi nouvelle, voilà l'effort et la gloire de la vertu.

Nous ne prétendons point, chrétiens, que la loi de Dieu exige alors un amour d'estime et d'inclination. C'est un sentiment libre qui ne peut se commander : le cœur ne peut l'accorder qu'à l'objet qui le mérite. Comment donc suppléer au sentiment que votre cœur refuse à un objet odieux? Que le devoir supplée à l'inclination; maîtres de vos actions, si vous ne l'êtes pas de vos sentiments, conduisez-vous envers lui comme s'il méritait votre amour; et qui sait si vous n'aurez pas la consolation de dompter ce cœur farouche, et de le rendre digne de votre tendresse?

En même temps que nous cherchons à ranimer parmi les époux la charité conjugale, il est de notre devoir de leur rappeler les principes qui doivent la régler et la sanctifier, et de les prémunir contre des abus dont plusieurs ignorent peut-être le péril. Mais comment oserai-je parler ici du plus coupable de tous? Voile honorable, voile sacré de la pudeur nuptiale, vous serez respecté. Je ne veux me servir que des propres expressions de l'homme apostolique du siècle dernier, qui a dû le mieux connaître l'austère décence du saint ministère.

« Epoux chrétiens, disait-il à vos pères, vous devez savoir ce que la loi de Dieu vous ordonne, et ce qu'elle vous retient; si vous ne le savez pas, tout ce que je puis vous dire, c'est qu'il est d'une importance extrême pour vous de vous en instruire; c'est que le mariage est un état de chasteté aussi bien que le célibat, quelque différence qu'il y ait entre l'un et l'autre; c'est que les désordres qui se commettent, loin d'être excusés par le sacrement, tirent de là même une malice toute particulière. »

Parlons d'autres abus moins odieux, et d'abord de ces époux sensuels et terrestres, qui, ne considérant dans cet état que la vile volupté des sens, excluent Dieu de leur cœur, comme l'ange le disait au jeune Tobie : *Qui conjugium ita suscipiant, ut Deum a sua mente excludant.* (Tob., VI, 17.) Non, le saint amour nuptial n'est point cette aveugle passion. Son principe est dans l'âme, plutôt que dans les sens. C'est le plus chaste de tous les liens; il élève les pensées, il ennoblit les sentiments. Les époux vertueux peuvent dire, comme autrefois le jeune Tobie et sa chaste compagne, proster-

nés devant le lit nuptial : Seigneur, vous savez que ce n'est point avec une aveugle passion que nous avons contracté le saint engagement qui nous unit, mais avec votre crainte, et pour laisser après nous une postérité qui vous adore : *Non luxuriæ causa, sed sola posteritatis dilectione, in qua benedicatur nomen tuum.* (Tob., VIII, 9.)

Ce n'est pas assez, Messieurs, qu'un légitime amour ne soit point asservi aux sens, s'il était asservi d'ailleurs à un sentiment aveugle qui étoufferait l'amour de la vertu, et qui ferait adopter les préjugés, les erreurs, les passions de l'objet aimé. Ne dites point que si vous n'avez pas pour lui cette complaisance, la paix sera troublée, et que vous perdrez son cœur; dût-il vous punir ainsi de votre vertu, ah! perdez son cœur, plutôt que de perdre votre âme : mais non, il ne sera pas si injuste; quand sa passion sera calmée, il rendra lui-même hommage à votre sagesse, et vous lui deviendrez plus respectable et encore plus chère.

Dieu veut donc que les époux s'aiment; mais avec cette exception si délicate et si rare, que leur amour mutuel soit toujours subordonné à la vertu et à l'amour souverain qui lui est dû à lui-même. Il veut, disent les saints, que les époux soient tellement attachés entre eux, qu'ils soient encore plus attachés à lui : tendres époux, vous pouvez vous aimer l'un l'autre plus que vous-mêmes, mais toujours moins que votre Dieu. Ainsi parlait le saint martyr d'Arménie, dont la constance était plus ébranlée par les larmes d'une épouse chérie, que par l'appareil du supplice, le tendre et courageux Polyeucte, qui sacrifia pour Jésus-Christ son amour avec sa vie.

Epoux chrétiens, tels sont les nœuds sacrés de la sainte société qui vous unit; tel est l'inviolable fidélité, la concorde inaltérable, le tendre et vertueux amour que votre Dieu vous commande, et que vous vous êtes juré mutuellement aux pieds des autels.

Heureux époux qui avez été jusqu'ici fidèles à vos serments, ainsi toujours puissiez-vous être unis. Rappelez-vous en ce moment ce jour si mémorable pour vous, et dont le souvenir doit être si cher à votre cœur, ce jour où l'Eglise a consacré votre union; rappelez-vous les sentiments dont vous étiez alors pénétrés l'un pour l'autre, et que vos cœurs se renouvellent ici leurs tendres serments.

Epoux moins heureux qui avez altéré par votre imprudence votre ancien attachement, puissions-nous vous avoir fait sentir assez vivement le malheur de votre état, pour vous inspirer le désir sincère de rétablir votre première union! Et souvent à quoi tient la réconciliation de vos cœurs? Au sacrifice d'un quelque caprice ou de quelque préjugé. Cessez de vous observer l'un l'autre, et d'attendre à qui fera le premier pas. Que le plus sage et le plus vertueux commence; c'est le privilège de la vertu de donner l'exemple de la modération. Faites cet effort sur vous-

mêmes, et vous aurez la consolation de voir revivre entre vous l'aimable paix et la tendre union qui avaient fait le bonheur des premiers jours de votre alliance.

Mais que puis-je dire à ces malheureux époux qui désespèrent de se réconcilier jamais ? L'antipathie qui les divise est trop ancienne et trop envenimée ; leurs caractères sont trop incompatibles ; leur haine a commencé avec leur union. Des parents aveugles les ont enchaînés ensemble malgré eux. Je sens toute la difficulté de réunir des cœurs qui n'étaient pas faits l'un pour l'autre ; mais pourquoi désespérer ? Voyez des époux qui semblaient irréconciliables, et que le devoir, au défaut de l'inclination, a pu réunir. Osez tenter cette entreprise : quand vos efforts seraient inutiles, du moins vous aurez rempli votre devoir ; vous ne joindrez pas à vos autres tourments le tourment plus cruel des remords, et vos malheurs présents seront adoucis par l'espoir des consolations éternelles.

O Dieu protecteur de la sainte société conjugale ! daignez rétablir vous-même l'union, la paix, la fidélité dans les alliances que vous avez formées : bénissez les efforts des époux malheureux qui cherchent à se réunir. Vous, à qui la mer et les vents obéissent, commandez, et le calme se rétablira dans les familles les plus orageuses. L'époux infidèle reviendra à son épouse abandonnée ; les caractères qui semblaient les plus incompatibles seront réconciliés, et les cœurs les plus froids sentiront renaitre la tendre charité qui doit les unir.

Conservez parmi les époux fidèles les tendres sentiments qui les animent : permettez-nous de renouveler sur eux en ce jour les vœux et les bénédictions que votre Eglise prononça sur eux au moment où elle étendit sur leurs têtes le voile nuptial : *Propitiare, Domine, supplicationibus nostris*. « Seigneur, soyez propice à nos supplications, afin qu'une union formée sous vos auspices, soit conservée par votre grâce. O Dieu qui tenez dans vos mains l'empire des cœurs, joignez ceux de ces époux, afin que, comme vous n'êtes qu'un seul vrai Dieu tout-puissant, ils ne soient eux-mêmes qu'un seul cœur : » *Ut sicut tu unus verus Deus et solus omnipotens, ita et illi unum sint*. Ainsi soit-il.

XVIII^e SERMON

SUR L'AMOUR PATERNEL.

Exhortare ut filios suos diligant. (*Tit.*, II, 13.)

Exhorte-les à aimer leurs enfants.

Je vais parler d'une obligation qui semble n'être point comprise dans les commandements du Seigneur. Quand Dieu donna sa loi à son ancien peuple, il dit : *Vous honorez vos pères* (*Deut.*, V, 16) ; il ne dit point : Vous aimez vos enfants. L'auteur de la nature jugeait superflu de graver sur les tables de sa loi, un précepte qu'il avait gravé dans tous les cœurs.

Il semblerait, Messieurs, que nous ne

devrions être occupés qu'à modérer ce sentiment. L'amour paternel est si doux ! il est si conforme au penchant de l'humanité ! Mais dans ces derniers temps où la dégradation des mœurs n'a pas épargné les droits mêmes de la nature, hélas ! peut-être qu'il est encore plus nécessaire de l'exciter que de le réprimer.

Rendons cependant cette justice au moment présent ; il paraîtrait que l'amour paternel voudrait se ranimer dans quelques âmes. Comme dans cette nation volage, tout, jusqu'au vice, est sujet à la vicissitude des modes, quelques riches commencent enfin à se lasser d'une fastueuse indifférence, devenue trop commune, et à se rapprocher de la nature. Mais parmi ceux mêmes qui semblent avoir pour leurs enfants la tendresse que la loi de Dieu commande, et que la nature inspire, combien d'erreurs et d'imprudences, soit pour l'éducation du premier âge, soit pour gouverner leurs enfants dans l'âge orageux des passions, soit pour les diriger dans le choix de l'état auquel la Providence divine les a destinés.

En même temps que nous entreprenons de ranimer la piété paternelle, il faut donc aussi l'éclairer ; il faut joindre aux sentiments de la tendresse les principes de la prudence. Nous allons suivre, Messieurs, le progrès de la vie humaine ; premièrement, l'âge qui précède le développement de la raison ; secondement, celui où la raison paraît formée, mais où les passions se développent aussi avec plus d'impétuosité ; troisièmement, enfin cette époque si importante et si décisive, qui fixe la vocation d'un homme et le sort de toute sa vie. Considérons les différents devoirs que la religion et la nature imposent aux pères dans ces différentes circonstances : tel est, Messieurs, le sujet et l'ordre de cette instruction.

Chefs de famille, je n'ai pas besoin d'exciter votre attention pour un sujet qui doit intéresser si vivement les entrailles paternelles ; mais vous-mêmes qui vivez dans la liberté du célibat, ne croyez pas que cette instruction vous soit inutile ; écoutez aussi, et pensez à l'influence que vous pouvez avoir, par vos conseils et par vos soins, sur l'accomplissement de l'un des devoirs les plus importants de la religion et de l'humanité.

Vierge sainte, le modèle le plus parfait et le plus touchant de la tendresse maternelle, secondez mes efforts ; je vous en conjure par votre amour pour votre divin Fils, et par son amour pour vous. *Ave, Maria*.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est aux mères que je dois d'abord adresser la parole ; c'est aux mères que la Providence a confié les soins de l'homme naissant. Un âge si faible et si délicat avait besoin de toute la tendresse du sexe le plus compatissant. Mais comment les mères ont-elles coutume de remplir leurs obligations ! Hélas ! à peine leur enfant est-il sorti de leur sein,

qu'elles l'abandonnent à des mains mercenaires. Ce sont des abus si anciens, ils sont devenus si généraux, qu'ils cessent de paraître des abus; peut-être même nous trouvera-t-on téméraires d'oser les condamner. Mes frères, nous ne savons point plier sous vos préjugés, et tous vos usages ne presseront pas contre les lois immuables de la nature et de son auteur. Quel fut aussi, dans tous les temps, le zèle des saints docteurs pour rappeler les mères chrétiennes à ce premier devoir? car je dois vous faire remarquer, chrétiens, que cet objet n'est point, comme vous le pensez peut-être, étranger à mon ministère; sachez que nous sommes les interprètes de toutes les lois que Dieu a données aux hommes par la voix de la nature, comme par celles de la révélation.

Si l'on était moins familiarisé avec l'abus contre lequel je réclame en ce moment, que dirait-on de l'insensibilité d'une mère qui, après avoir nourri son enfant dans son sein, et de sa propre substance, comme une partie d'elle-même, l'abandonne sitôt qu'elle l'aperçoit, et au moment même où il commence à implorer son secours par ses larmes et par ses cris? En vain le Créateur a déposé dans son sein l'aliment du premier âge; en vain il la punit de le refuser à son enfant, par les infirmités dont il l'afflige elle-même, et quelquefois par la mort; un usage barbare a prévalu sur la loi de la Providence, et sur le vœu de la nature.

Je sais que dans l'état présent de nos mœurs, toutes les mères ne sont pas en état de remplir ces premiers devoirs: non, sans doute, mes frères; il faudrait que la mollesse n'eût pas énervé parmi les riches, les corps, ainsi que les âmes. Mais si Dieu leur permet de suspendre les fonctions de mère, leur permet-il aussi d'en suspendre les sentiments et les tendres alarmes, d'oublier leur enfant, et de l'abandonner aveuglément à des mains étrangères? Et qui pourrait penser, sans en être ému, au déplorable sort de ces innocentes créatures? Faut-il que des prêtres soient obligés de donner à des mères des leçons de tendresse! Hélas! cet âge est si touchant par sa faiblesse, et si intéressant par son innocence! Il ne peut réclamer lui-même ses droits; c'est à nous, protecteurs nés des faibles et des petits, à les réclamer pour lui: nous parlons au nom d'un Dieu qui prend le titre de père des orphelins; et ce triste nom d'orphelin ne convient-il pas à des enfants ainsi abandonnés? Ces lamentables paroles de Jérémie devaient donc convenir si littéralement à nos mœurs: La fille de mon peuple est cruelle comme l'oiseau qui abandonne ses petits dans le désert. Les enfants ont demandé du pain, il ne s'est trouvé personne pour leur en rompre; la langue desséchée de celui qui est encore à la mamelle, s'est attachée à son palais: *Adhesit lingua tacentis ad palatum ejus in siti.* (Thren., IV, 4.)

O mères! voyez donc, vous dit un saint docteur, voyez la tendresse maternelle de

vos animaux domestiques: voyez comme ce volatile rassemble ses petits sous ses ailes: c'est le symbole naïf que Dieu nous donne lui-même de sa miséricorde; voyez les animaux les plus farouches oublier leur cruauté, et encore fumants de carnage, découvrir tendrement leurs mamelles sanglantes à leurs petits: *Nam et lamie nudaverunt mammam, lactaverunt catulos suos.* (*Ibid.*, 3.) Voyez, et ne faites pas à l'humanité et à la religion même l'injure d'être moins sensibles, avec votre religion, avec votre foi, que la brute avec son aveugle instinct.

Les faiblesses du premier âge sont enfin passées; la raison de vos enfants commence à éclore; le moment est arrivé de commencer leur éducation. Mais qu'est-ce que le monde a coutume d'entendre par éducation? Les grâces du maintien, la politesse des manières, l'urbanité du langage, la connaissance de quelques arts frivoles, voilà donc ce qu'on appelle par excellence l'éducation, la science du monde, le savoir-vivre, et ce qui épuise toute la vigilance paternelle.

Et encore, par quelle fatalité l'éducation la plus importante pour le bien public est-elle la plus négligée, tandis que parmi les enfants du vulgaire nous voyons régner quelque émulation? Pourquoi l'indolence semble-t-elle être le partage des enfants des grands?

Le vulgaire ne peut parvenir que par la voie pénible et laborieuse du mérite, et il travaille pour en acquérir. Les grands parviennent par la voie plus facile de la faveur, et ils se dispensent d'un travail inutile à leur avancement; contents de la supériorité du rang, ils abandonnent celle du mérite aux conditions inférieures. O combien de talents éminents ont été étouffés sous des noms illustres! combien de génies faits pour parvenir à la gloire, se sont bornés aux vains honneurs et aux viles richesses, et n'ont été que des hommes puissants, au lieu de devenir de grands hommes?

Il est donc vrai, Messieurs, qu'une grande fortune, qu'un grand nom, qu'une aveugle vénéralité, ou une faveur peut-être encore plus aveugle, peut élever vos enfants aux premiers emplois; mais la plus brillante fortune, mais le nom le plus éclatant pourrât-il leur tenir lieu des connaissances indispensables pour les sublimes fonctions où leur naissance les appelle? Comment des esprits incapables de travail et d'application, qui n'auront été formés qu'aux vains agréments de la société et au vil manège des cours, comment pourront-ils juger les peuples, conseiller les rois, commander les armées, administrer les provinces, gouverner les églises? Et qui ne serait effrayé à la vue de l'éducation frivole de la jeunesse destinée à ces importantes fonctions? Postérité malheureuse! voilà donc les arbitres futurs de ton sort; voilà les magistrats, les généraux, les hommes d'Etat, et peut-être même les pontifes qu'on te prépare!

O pères, je vous en conjure pour le salut de vos enfants et pour le vôtre; ou si ce motif était trop élevé pour les âmes terrestres, je vous en conjure encore pour le bien de l'Etat, pour la gloire de la monarchie, pour l'honneur de votre nom, dont vous semblez encore jaloux, rendez donc, par une meilleure éducation, vos fils dignes de leur noble origine, et de leur haute destinée.

Convenons cependant, à la gloire de notre siècle, car au milieu des nouveautés pernicieuses qui nous désolent, il s'est élevé quelques heureuses innovations; convenons que ce siècle commence à reconnaître la nécessité d'une éducation plus éclairée; le préjugé barbare qui mettait l'ignorance au rang des prérogatives de la noblesse, est enfin disparu; nous voyons des riches, et même des grands, qui sentent le prix de la science, et qui veulent faire enseigner à leurs enfants tout ce qui peut éclairer leur esprit, et orner leur imagination; mais uniquement occupé des merveilles de l'entendement, on oublie la partie la plus noble de l'homme, on oublie son cœur, et les talents obscurcissent les vertus.

De faux sages n'ont-ils pas même entrepris d'ériger cette négligence en système? Ils ont prétendu que l'enfance, que l'adolescence même était incapable de toute idée de vertu, et qu'il fallait borner toute l'institution morale de cet âge aux impulsions d'un aveugle instinct. Non, mes frères, Dieu a mieux traité l'humanité; il n'a point réduit les enfants des hommes, pendant leurs trois premiers lustres, à l'instinct des brutes animaux. Si nous nous rappelons les idées et les sentiments que nous éprouvions nous-mêmes, avant l'époque fixée par les paradoxes modernes, parce que nous ne pouvions définir encore la distinction du bien et du mal, n'en avions-nous pas du moins le sentiment intime? Parce que nous ne pouvions comprendre la Divinité (eh! grand Dieu, quel mortel pourra jamais vous comprendre?) ne la connaissions-nous pas du moins assez pour la craindre, pour l'aimer, pour l'adorer? Et quand la religion, quand la vertu ne pourraient être alors qu'un préjugé, ô mes frères, quel heureux préjugé que celui de la religion et de la vertu!

Parents vertueux, et vous surtout pieuses mères, à qui cet âge innocent est plus particulièrement confié, vous ne craignez donc point d'enseigner trop tôt à vos enfants la divine science de la vertu, avant que l'effervescence des passions ait troublé leur faible raison.

Vous leur ferez connaître le prix de cette aimable pudeur, qu'un païen même appelle le premier honneur de la vertu. Avec l'innocence des mœurs, vous leur imprimerez encore l'amour de la justice, du courage, de l'honneur, de la véritable gloire; vous développerez dans leurs cœurs les premiers germes d'une sensibilité naissante; vous accoutumerez leurs yeux innocents à pleurer avec vous les infortunes des malheu-

reux; vous formerez leurs faibles mains à répandre des aumônes et des bienfaits; vous dirigerez vers le ciel leurs premières idées et leurs premiers vœux; vous exercerez leurs langues encore bégayantes à exprimer les pieux sentiments que vous leur aurez inspirés: il vous sera doux de pouvoir dire à vos propres enfants, ce que l'Apôtre disait autrefois à ses fils adoptifs, les fidèles de Thessalonique: *Filioli mei*; ô mes chers petits enfants, que j'enfante une seconde fois, jusqu'à ce que Jésus-Christ, jusqu'à ce que la vertu soit formée dans vos cœurs, *filioli mei, quos iterum parturio, donec Christus formetur in vobis.* (Galat., IV, 19.)

Que dis-je? n'attendez pas même, pour les dévouer à Dieu et à la vertu, qu'ils aient vu le jour: à l'exemple de la mère du saint précurseur, prévenez le moment de leur naissance. S'il y avait ici quelque mère qui portât maintenant dans son sein ce tendre et précieux dépôt, ô mère! que le ciel bénisse le fruit de vos entrailles; vous ne sortirez point de ce temple, sans offrir cette faible créature au Dieu qui l'a formée; vous conjurerez le Seigneur de la prendre dès maintenant sous sa protection. O heureux celui qui peut dire, comme le Prophète: Mon Dieu, vous êtes mon espoir dès la mamelle de ma mère! *Tu es spes mea ab uberibus matris meæ.* (Ps. XXI, 10.) J'étais encore renfermé dans son sein, et déjà vous étiez mon Dieu: *De ventre matris meæ, Deus meus es tu.* (Ibid., 11.) Mais que puis-je dire à des parents entraînés eux-mêmes par la licence et l'impiété du siècle, et qui non-seulement laissent ignorer à leurs enfants les principes de la foi et de la vertu; mais qui les préparent encore à les méconnaître? Hélas! ces enfants malheureux peuvent donc dire, comme ceux dont saint Cyprien déplorait le sort: Ce sont des parents parricides qui nous ont perdus: *Parentes sensimus parricidas*; ils veulent empêcher Dieu d'être notre père; ils veulent empêcher l'Eglise d'être notre mère: *Deum negavit patrem, Ecclesiam negavit matrem.* Pères impies, l'Eglise a droit de les réclamer; ils sont malgré vous ses enfants par le caractère sacré du baptême, que votre infidélité ne peut effacer. Eglise sainte, venez répandre devant Dieu votre douleur et vos larmes, *effunde sicut aquam cor tuum* (Thren., II, 19); élevez vos mains vers le ciel pour l'âme de vos enfants: *Leva ad cælum manus tuas pro anima parvulorum tuorum.* (Ibid.)

Malheur, a dit le Fils de Dieu, malheur à celui qui scandalisera l'un de ces petits! (Marc., IX, 41.) Quels anathèmes le ciel doit donc réserver à des pères qui auraient la fureur d'entraîner leurs propres enfants dans le naufrage de leurs mœurs et de leur foi! Mais l'impiété se rit de nos menaces et de nos douleurs: osera-t-elle braver aussi avec la même sécurité les suites terribles que ces systèmes entraînent dès la vie présente? Qu'elle voie le succès des éducations pré-

tendues philosophiques, l'esprit de désordre et de libertinage, l'esprit d'audace et de singularité, l'esprit d'indépendance et d'ingratitude qu'elles ont toujours produit; et quel autre frein, que le frein sacré de la conscience et de la religion, pouvait contenir les passions d'une jeunesse impétueuse? Consultez les pères malheureux qui en ont fait la fatale expérience, et qu'ils vous révèlent eux-mêmes leur douleur et leur désespoir. Ainsi le vengeur de l'innocence commence à punir dès le siècle présent ceux qui osent braver les punitions du siècle futur.

Faut-il encore que ce système contagieux menace de s'introduire jusque dans l'éducation publique? Oui, nous savons, Messieurs, comment, sous prétexte de bannir de l'éducation certains préjugés superstitieux, une profane politique essaie d'en bannir sourdement la religion. O siècle téméraire! après la dégradation que vous aviez éprouvée déjà, plus vicieux que vos pères, voulez-vous laisser après vous une génération encore plus vicieuse?

Nous devons en avertir de la part du ciel, et au nom même de l'humanité, ceux qui peuvent par leur autorité prévenir cette fatale révolution; j'ose réclamer ici leur zèle et leur puissance. Pères de tout leur peuple, les princes et les magistrats sont encore plus particulièrement les pères de leurs jeunes sujets, les pères de cet âge qui doit le plus intéresser leur cœur par sa faiblesse et sa simplicité; ils ne permettront pas qu'une profane éducation altère la foi et les mœurs de cet âge innocent. En même temps qu'ils ranimeront dans les écoles l'émulation des sciences et des lettres, ils seront encore plus attentifs à y maintenir les principes de la religion et de la vertu; ils ne souffriront pas que l'impiété détruise la seule ressource qui nous reste peut-être pour la restauration des mœurs. Hélas! si nous ne pouvons réformer une génération déjà perdue, que nous puissions du moins préserver de la contagion une génération encore innocente! Si nous ne pouvons purifier un torrent qui s'est corrompu dans son cours, puissions-nous du moins rétablir la pureté de sa source! Tandis que les eaux déjà corrompues achèveront de s'écouler et de se perdre dans l'abîme qui engloutit les générations, fasse le ciel que les fils réparent les erreurs et les infidélités de leurs pères, et que la génération nouvelle, plus heureuse que la nôtre, voie reflourir au milieu d'elle le règne de Dieu, le règne de la religion et de la vertu: *Annuntiabitur Domino generatio ventura, populo qui nascetur, quem fecit Dominus. (Ps. XXI, 32.)*

Tel doit être, Messieurs le zèle paternel envers le premier âge. Mais que les parents ne croient pas que leurs obligations se terminent à cette première époque de la vie, ni que leur vigilance puisse finir avec l'éducation de l'enfance: ici commence un nouvel ordre de devoirs non moins importants ni moins indispensables. C'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Quelle imprudence, disait l'un de nos anciens sages, de choisir, pour donner à ses enfants la liberté, l'époque même de toute la vie où ils auraient le plus besoin d'être contenus par la vigilance et l'autorité paternelle! Dans l'enfance, les passions de l'homme sont encore, pour ainsi dire, au berceau: dans un âge plus mûr, la raison peut en réprimer les excès: c'est dans la jeunesse qu'elles ont toute leur vigueur et leur impétuosité; et voilà le moment où de jeunes esprits, contenus jusques alors sous la main des instituteurs, sont livrés à eux-mêmes et à la fougue des passions. Que deviennent aussi les mœurs de cette jeunesse malheureuse? Ceux mêmes à qui la noblesse de leur sang et de leur destinée semblerait devoir inspirer plus de décence, plus de dignité, plus de respect pour eux mêmes, oserai-je le dire en présence de cette assemblée illustre, et peut-être devant les conjuges, hélas! la jeunesse la plus distinguée de la nation ne semble-t-elle pas plutôt avoir l'émulation déplorable d'être la plus effrénée?

Et des pères et des mères peuvent considérer de sang-froid cette dépravation! Nos mœurs ne sont pas encore dépravées au point d'étendre cette négligence jusqu'au sexe que la licence du siècle n'oserait encore affranchir de la pudeur. Si on ne lui inspire pas la vertu, du moins on lui en fait observer la décence. Mais pourvu que l'autre sexe ne viole pas ce qu'on appelle encore les principes de l'honneur, pourvu que le dérangement des mœurs ne dérange point la fortune, on regarde tous les autres excès comme une destinée de l'âge, comme des faiblesses inévitables qu'il faut pardonner aux premières mœurs. Encore si cet excès d'indulgence venait d'un excès de tendresse; mais, malheureuse jeunesse, ne vous y trompez pas: si vos pères vous pardonnent vos désordres, ce n'est pas parce qu'ils vous aiment; ils n'aiment pas assez la vertu; ils ne vous aiment pas assez vous-mêmes, pour prendre la peine de corriger vos vices; ils ne sont pas assez tendres, assez bons pour être sévères.

N'avons-nous pas même la douleur de voir quelquefois des pères assez insensés, assez indignes pour se complaire à voir revivre dans leurs enfants les erreurs et les passions de leur jeunesse? Mais, ô crime incroyable et réservé à nos jours! le siècle l'a vu, et il en a frémi; il a vu des pères autoriser eux-mêmes le dérèglement de leurs fils, les initier eux-mêmes dans les honteux mystères de la dissolution. Athènes n'avait point de lois contre le parricide, et nous n'avons point d'anathème contre ce parricide de la vertu.

Pour vous, mes frères, vous êtes indignés de cette horreur; bien loin d'approuver le dérèglement de vos fils, vous en êtes amèrement affligés; vous leur avez dit mille fois, comme Héli le disait à ses fils: Pour-

quoi vous conduisez vous ainsi : *Quare facitis res hujuscemodi ?* (I Reg., II, 23.) Et vos fils n'ont point écouté la voix de leur père : *Et non audierunt vocem patris sui.* (Ibid., 25.) Quoi donc! ces froides représentations sont-elles les seuls remèdes que vous puissiez opposer à leurs dérèglements? Avez-vous déployé toutes les ressources que doit inspirer l'amour paternel, cet amour si ingénieux, quand il est sincère? Et si les ressources de la prudence et de la tendresse ont été épuisées, ne vous reste-t-il pas encore celle de l'autorité? Ne pouvez-vous soustraire à un fils insensé les moyens de se perdre? N'êtes-vous pas son père, et, selon toutes les lois, n'êtes-vous pas son maître? C'est avec répugnance que nous donnons des conseils de sévérité : ministre de miséricorde, je voudrais ne donner que des conseils de paix; mais où la douceur est inutile, la rigueur devient juste : et quelle indulgence cruelle, pour leur épargner quelques contradictions passagères, d'exposer toute leur vie à l'opprobre, et leur âme au malheur éternel!

Les enfants ne sont plus sous les yeux de leurs pères; il a fallu, dès la fleur de leurs années, les dévouer au service du prince, et ils sont exposés, loin de vous, à la licence des armes. Tendres mères! pendant les périls de la guerre, nous vous voyons pâlir au moindre bruit d'un événement; vous tremblez qu'un fils chéri n'ait été la victime de son jeune courage; mais au milieu même du calme de la paix, quels dangers plus effrayants que le fer et le feu, les menacent de toutes parts! Non, leurs plus grands périls ne sont pas sur les flots ou sur les champs de bataille; ils sont dans eux-mêmes, ils sont dans les exemples contagieux qui les environnent. Et vous pourriez, sans crainte et sans précaution, abandonner leurs mœurs à l'imprudence et à la fougue de leur jeunesse! N'auriez-vous donc des entrailles que pour leur corps, et leurs âmes n'auraient-elles aucun droit sur votre tendresse?

Ah! si vous les aimez véritablement, que votre cœur ne soit pas moins inquiet pour la conservation de leurs mœurs que pour celle de leurs jours! Vous mettrez leur jeunesse sous la garde et sous la protection de quelqu'un de ces anciens guerriers, qui conservent des principes de vertu; il en est encore quelques-uns dans nos légions. Et quoi de plus digne d'un brave et vertueux militaire, que de former un jeune guerrier à l'honneur et à la sagesse, en même temps qu'il le forme aux combats? Que vos vœux et vos exhortations suivent vos enfants au milieu du tumulte des armes! conjurez le Dieu des armées, qui est aussi le Dieu des vertus, de conserver leurs mœurs et de sauver leurs âmes. O mon Dieu! combien des vœux si pieux et si touchants doivent plaire à votre clémence! Pourriez-vous ne pas exaucer un père, une mère qui vous prie pour son enfant, et pour la vertu de son enfant?

Ainsi, des parents vraiment tendres et

vraiment vertueux veillent de loin, comme de près, sur les mœurs de leur postérité; mais si l'amour paternel, si l'amour de la vertu ne suffisait pas pour exciter le zèle de tous les pères, que ceux qui négligeraient cet important devoir écoutent comment Dieu punit autrefois le père trop indulgent dont j'ai déjà cité l'exemple. Le Seigneur a voulu que le bruit de ce châtiement retentît jusque dans les races futures, et qu'il y répandît le trouble et l'effroi : *Quod quicumque audierit* (dit le texte sacré), *tinnient ambæ aures ejus.* (I Reg., III, 11.) J'ai prédit, dit le Seigneur, au jeune Samuel, que j'allais juger la maison d'Héli, parce qu'il n'a pas corrigé la conduite de ses fils; j'ai juré que rien ne pourrait expier son iniquité. (I Reg., III, 14.) Faibles pères, pour punir votre négligence, Dieu n'opérera pas les mêmes révolutions; il lui suffira de laisser un libre cours aux suites ordinaires du dérèglement des mœurs. Ecoutez donc ce que le Seigneur vous prédit aujourd'hui comme à ce vieillard malheureux :

J'avais destiné votre maison à briller parmi mon peuple; mais je glorifierai qui me glorifiera, et ceux qui me mépriseront tomberont dans l'opprobre. Je renverserai l'appui de votre maison; il n'y aura plus de vieillard dans votre race. Ces riches trésors, ces vastes domaines qui vous ont coûté tant de travaux, et peut-être tant d'injustices, seront consumés par les prodigalités d'un jeune voluptueux. Epuisés par leurs excès, vos fils périront d'une mort prématurée, et leurs tristes épouses, comme celles des Phinéas, périront de douleur; ils ne laisseront pas un seul héritier à votre nom; vous aurez la douleur de survivre à votre postérité, et de traîner une triste vieillesse sur les ruines de votre maison; et votre race, et votre gloire, et toutes vos espérances seront ensevelies avec vous dans la même tombe. Sont-ce là, Messieurs, des phénomènes si extraordinaires? Regardez autour de vous; comptez les races illustres qui tombent de toutes parts, déplorables victimes du dérèglement des fils et de la négligence des pères.

Pendant que des pères faibles ou indifférents n'usent point de l'autorité paternelle, il en est d'autres, vertueux d'ailleurs, mais naturellement austères et impérieux, qui pensent qu'on ne peut conduire la jeunesse avec trop de fermeté; je respecte la rigidité de leurs principes, bien estimables, sans doute, au milieu du relâchement et de la décadence générale des nouvelles mœurs; mais qu'ils prennent garde de la porter à l'excès. Ils croiraient donc compromettre leur autorité, s'ils la tempéraient par la douceur; mais plutôt, quoi de plus important, pour le succès de leurs soins, que de gagner les cœurs qu'ils veulent gouverner? Bien loin de rebuter ses enfants par une austérité indiscrete, le vrai sage rassemble autour d'eux, dans la maison paternelle, tous les agréments innocents

qui peuvent leur en faire chérir le séjour : il veut que ses enfants ne puissent trouver aucune société plus douce que celle de leur père, plus aimable que celle de leur mère : il s'empare de leur confiance, et les empêche de la livrer à quelque jeune imprudent qui les entraînerait dans le désordre, à quelque vil complaisant qui favoriserait secrètement leurs intrigues. Leur cœur lui étant toujours ouvert, il est à portée d'en régler tous les mouvements, d'en prévenir tous les écarts, d'en guérir les faiblesses.

Mais vos enfants se sont rendus indignes de votre tendresse et de votre confiance par leur ingratitude et leur dérèglement. Est-il bien sûr que vous soyez si malheureux ? Ils vous paraissent insensibles : ne serait-ce point votre froideur qui aurait glacé dans leur cœur une tendresse qui ne cherchait qu'à se développer ? Ils sont folâtres et dissipés : voulez-vous donc qu'ils aient déjà la sagesse et la gravité des vieillards ? ils sont pleins de vices ; mais l'humeur, mais le courroux, mais l'envie même que vous avez de les voir plus accomplis, mais trop de zèle ne vous rend-il point trop difficiles ? Ne confondez-vous point des défauts avec des vices, l'imprudence avec la méchanceté, des faiblesses passagères avec des mœurs corrompues ? Que ces réflexions doivent plaire à des cœurs vraiment paternels ! O pères ! c'est l'apologie de vos enfants.

Je veux, mes frères, que vos reproches soient malheureusement trop légitimes ; je veux que le cœur et la raison de vos enfants soient également dépravés : parents malheureux ! nous partageons votre douleur ; mais que l'indignation n'étouffe pas la tendresse. Hélas ! les coupables sont encore plus dignes de pitié que de courroux. La jeunesse est un âge si orageux ; les passions y sont dans une fermentation si violente ; il semble que l'âme de l'homme, avant de parvenir à sa maturité, doive essuyer comme le corps ses maladies et ses révolutions ; et combien peu de caractères sont nés assez heureusement pour échapper à cette commune loi !

Réprimez les désordres d'un jeune insensé, car nous ne rétractons point les leçons de fermeté que nous venons de faire entendre ; mais prenez garde de révolter, par une sévérité excessive, de jeunes âmes qu'une sévérité plus modérée rappellerait au devoir ; et malheur aux pères violents et impitoyables, dont les punitions seraient plutôt des vengeances que des corrections paternelles ! malheur à ceux qui désespéreraient leurs enfants, qui les diffameraient par des éclats scandaleux ! malheur à un père inexorable qui refuserait de pardonner à un fils qui reviendrait de ses égarements ! Qu'il ne prétende pas justifier sa dureté par le zèle de la religion et des mœurs. Est-ce là l'exemple que lui a donné son Dieu ? Avec quelle tendresse le père du jeune prodigue reçoit son fils

dans ses bras ! Pères, telle est aussi l'image de la clémence divine ; tel est aussi le modèle de la clémence paternelle. Ainsi un père doit pardonner à son fils, s'il veut que le père céleste lui pardonne à lui-même.

Malheur, je le répète, à l'excès d'indulgence ! mais malheur encore plus à l'excès de fermeté ! Douceur et fermeté, que ce soit l'équilibre immuable de l'empire paternel. S'il falait pencher quelquefois d'un côté, ah ! mes frères, penchons plutôt du côté de la douceur : c'est sans doute la faiblesse la plus pardonnable devant Dieu, qui met la miséricorde au-dessus du jugement.

Enfin, mes frères, après avoir présidé à l'éducation de vos enfants, après avoir gouverné les mœurs de vos enfants, au milieu des orages de la jeunesse, il vous reste à remplir un devoir qui consume et qui couronne tous les autres : il faut les placer dans l'état où la Providence divine les appelle. C'est le sujet de la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Nous ne parlons point ici, Messieurs, pour ces pères dénaturés, qui ne seraient occupés que d'eux-mêmes et de leurs plaisirs ; qui dissiperaient l'héritage de leurs ancêtres et les justes espérances de leur postérité, et qui ne prépareraient à leurs enfants que la dépouille de leurs vices. Je ne parlerai point non plus de ces parents avares, qui, pour ne pas toucher à leur trésor, laisseraient languir dans une triste inutilité, un fils capable de remplir un état honorable ; qui laisseraient sécher dans un dangereux célibat une fille destinée à devenir une vertueuse mère de famille : ces abus sont rares, l'ambition ne les souffre pas, et elle sait dans ces occasions suppléer à la tendresse.

Je viens réclamer contre des abus plus fréquents et plus répandus : d'abord cette aveugle prédilection, qui rassemble sur la tête d'un premier né ou d'un fils favori, tous les titres et toutes les richesses d'une maison, et qui oublie tous les autres, comme si la nature ne leur eût donné aucun droit sur la fortune et sur le cœur de leur père. Je sais les préférences que les lois accordent aux premiers nés, pour perpétuer les noms illustres dans le même degré d'honneur et d'opulence ; mais faut-il que ses malheureux frères soient réduits à l'indigence ? faut-il qu'ils soient condamnés à un célibat forcé, reproché par la loi de Dieu, par la loi de la nature, et qui éteint insensiblement les races les plus illustres ? faut-il que des pères ajoutent encore à des lois déjà si partiales une nouvelle partialité ? O vous qui voulez élever une tige orgueilleuse, aux dépens des tristes branches que vous laissez dessécher, prenez garde que votre ambition ne soit trompée, et que votre injustice ne soit punie par l'extinction de votre race et de votre nom, et par l'ingratitude même de

celui que vous aurez enrichi des dépouilles de ses malheureux frères !

Non-seulement la loi de Dieu ordonne aux pères d'assurer un sort à leur postérité : puisque chacun des hommes a sa destinée particulière, et les qualités propres pour la remplir, c'est encore à leur prudence que le ciel a confié le soin de diriger chacun de leurs enfants vers l'état où il est appelé. C'est à eux à guider leur expérience, à examiner leurs inclinations, leurs mœurs, leurs talents, leur capacité, et les autres signes qui ont coutume de déclarer la vocation du ciel.

Mais comment un choix si important a-t-il coutume de se déterminer ? Les circonstances du rang et de la naissance, une dignité héréditaire dans une famille, l'état le plus opulent et le plus facile à obtenir, l'aveugle hasard, voilà donc ce qui règle la destinée des hommes. Ce caractère doux et tranquille destinait cet enfant aux emplois pacifiques de la vie civile, et il sera dévoué à la turbulente profession des armes ; des passions violentes indiquaient l'incapacité de cet autre pour le service du Seigneur, et il sera consacré aux autels. Un homme qui aurait servi utilement l'Etat déshonorerait le sacerdoce, et par une double injustice, en même temps que l'on charge l'Eglise d'un ministre indigne, peut-être qu'on enlève à la guerre un héros. Je n'insisterai point ici sur le tort que ce déplacement fait à l'ordre et au bien public. Mes frères, je ne veux m'occuper en ce jour que de l'intérêt de vos enfants, et je ne veux parler qu'à des pères.

S'agit-il de former le nœud sacré d'une alliance indissoluble ? combien de précautions la prudence devrait vous inspirer pour connaître les qualités de l'époux qui se présente pour votre fille, pour connaître les vertus de la compagne que vous destinez à votre fils ! Le nom, les titres, la fortune, le crédit, la faveur, voilà sur quoi l'on épuise toutes ses recherches et ses discussions.

La sagesse, la raison, les mœurs, les principes, les sentiments sont oubliés, comme des objets inutiles. Un jeune homme sage et vertueux est uni à une vierge folle et prodigue : ou ce qui est plus commun encore et plus déplorable, une jeune vierge sans expérience est tirée du fond du cloître et livrée à un insensé qui va faire son malheur, par la dureté de sa domination et le dérèglement de ses mœurs. Mon Dieu, se peut-il que des pères abusent ainsi de la candeur et de la simplicité d'un âge innocent, et de la confiance aveugle que la nature même lui inspire dans la prudence et la tendresse des auteurs de sa vie !

Quelle devrait être aussi l'attention paternelle sur la conformité des caractères, sur cette inclination mutuelle qui devrait toujours former le premier lien d'une union dont le premier devoir est de s'aimer ! Quoique cette précaution soit si nécessaire pour le bonheur des époux, je sais qu'il est des

alliances où il n'est pas possible de l'observer. Les princes qui jouissent de tant de prérogatives sur le reste des hommes, ne peuvent dans cette circonstance consulter leur cœur. Comme autrefois le fils d'Abraham, il faut qu'ils envoient chercher leur compagne dans des régions étrangères. Triste condition des enfants des rois, d'être ainsi exposés à sacrifier leur inclination aux intérêts des nations et à la concorde des empires ! Heureux ceux que le Seigneur a traités aussi favorablement que le jeune Isaac, et à qui il a donné des épouses telles que leur cœur eût pu les choisir, s'ils avaient joui de la même liberté que les simples citoyens !

Mais dans les conditions particulières où l'on a la liberté du choix, et où l'on peut éprouver les cœurs et les caractères avant de les unir, faut-il que des pères aient l'imprudence d'enchaîner ensemble, par un lien que la mort seule peut dissoudre, deux jeunes cœurs inconnus l'un à l'autre, et dont l'incompatibilité peut faire le mutuel malheur ! Ne vous flattez point que la nécessité produira l'inclination, ou que le devoir pourra suppléer au sentiment. Quoi ! tant d'exemples funestes qui se renouvellent tous les jours, n'auraient pu vous détromper encore ! Pouviez-vous ignorer les antipathies invincibles, les discordes cruelles, les divorces secrets, les divorces publics, les honteuses infidélités qui troublent et qui déshonorent la plupart des alliances contractées sous cet aveugle auspice ?

Que dirai-je encore de ceux qui, non-seulement ne consulteraient point l'inclination de leurs enfants, mais qui seraient encore assez téméraires pour la forcer ? En vain un jeune cœur manifeste sa répugnance, ils sauront par l'artifice ou la violence lui arracher un consentement extérieur. Vous entendez ces malheureux jurer au pied des autels une foi inviolable à un objet odieux, et leur cœur indigné abjure les sentiments que leur voix tremblante est forcée de prononcer.

Mais vous ne leur faites cette violence que pour leurs propres intérêts, pour leur préparer une fortune plus opulente. Aveugles pères, vous croyez donc que cette vile fortune suffit pour le bonheur, et que les richesses sont un remède à tous les maux. Désabusez-vous ; voyez des hommes au faite des grandeurs et de l'opulence, détester la fortune qui les enchaîne à un état odieux. O s'ils pouvaient rompre leurs liens, avec quelle joie ils sacrifieraient leurs titres et leurs richesses, pour racheter le bien le plus précieux à l'homme, la liberté, et pour descendre peut-être au rang le plus médiocre, dans l'état vers lequel une inclination invincible les entraîne encore !

Regardez ces riches, mais infortunés époux, que l'ambition a liés malgré eux l'un à l'autre avec des chaînes d'or ; entendez-les maudire la funeste opulence à laquelle on les a sacrifiés : dans une alliance moins riche, mais mieux assortie, l'amour

mutuel aurait pu leur tenir lieu de richesses, et les consoler de leur médiocrité; mais jamais tout l'or de l'univers pourrait-il les dédommager des discordes cruelles qui empoisonnent leurs jours?

Mais pourrais-je passer ici sous silence l'indignation du ciel et de la terre, de toute la nature, contre la sacrilège tyrannie qui, sous prétexte d'assurer à un enfant un asile honorable dans la maison du Seigneur, forcerait cet enfant malheureux à s'ensevelir malgré lui dans le cloître? Saint asile, le plus aimable de tous pour les âmes que la grâce y appelle, est-il sur la terre un état si heureux? mais est-il aussi un état plus cruel pour le captif involontaire qu'on y enchaîne?

En vain la religion, qui ne voulut jamais que des victimes volontaires, a établi les précautions les plus sages pour empêcher cette odieuse violence; en vain, avant d'admettre le serment sacré, nous interrogeons la victime sur la liberté de son choix; en vain nous éprouvons sa sincérité, les menaces lui ont imposé une dissimulation impénétrable; elle prononce dans nos mains, avec une sérénité apparente, le vœu fatal qu'elle maudit dans le secret de son âme. Dieu juste, avec quelle indignation vous punirez un père barbare, qui égorge son enfant sur votre autel, et qui abuse de votre religion pour outrager la nature! Enfin, mes frères, vos enfants sont parvenus à la maturité de l'âge; ils ont eux-mêmes un état dans la société, et ils commencent à exercer les mêmes droits que vous sur une nouvelle génération, époque heureuse où vous pouvez enfin vous livrer sans réserve à toute la douceur de l'amour paternel, avec des enfants dignes désormais de votre confiance, par leur raison et leur sagesse.

Mais n'y aurait-il point des pères qui croiraient devoir les traiter encore avec la même autorité et la même réserve que dans le premier âge?

O pères, ô mères, j'aime à croire que votre cœur souffre impatiemment cette contrainte! Ne le captivez plus, laissez paraître vos sentiments en liberté : vous voulez vous faire respecter de vos enfants; et quels moyens plus sûrs de vous assurer leur respect, que de gagner leur confiance ou leur amour! Ne soyez pas seulement leurs pères, devenez encore leurs amis. Leurs amis! que ce nom ne vous alarme point pour la dignité paternelle, elle leur deviendra trop chère, pour qu'ils puissent la méconnaître. La première famille de l'Etat vous en offre un si noble exemple. Contemplez votre maître au milieu de ses augustes enfants : à voir la douce familiarité avec laquelle il les traite, vous croyez voir leur frère et leur ami; à leur respect, vous reconnaissez toujours leur père et leur roi.

O doux rapport de père et de fils, de mère et de fille, le plus intime et le plus sacré après celui de la créature avec l'Être suprême : *O mater et filia, secunda post Deum*

fœderatio! Aimable accord de la piété filiale avec la tendre familiarité de l'amitié! Douce communication de sentiments et de pensées! Délicieux épanchement de l'âme d'un père dans celle de son fils, du cœur d'une mère dans le cœur d'une fille! Heureux le père dont le fils est le meilleur ami, heureuse la mère dont la fille est la confidente la plus intime! Et peut-il être jamais des amis aussi tendres, aussi fidèles qu'un père et un fils, qu'une mère et une fille : *O mater et filia, secunda post Deum fœderatio!* Tels sont, Messieurs, les différents devoirs que la Providence divine impose aux pères envers leurs enfants, depuis le moment où ils leur ont donné la vie jusqu'à celui où ils cesseront eux-mêmes de vivre.

Parents heureux, qui recueillez maintenant le fruit de votre zèle, quel doux spectacle de voir autour de vous une famille chérie qui fait votre joie par sa tendresse, et votre gloire par sa vertu! Quelle consolation pour vous dans les tristes jours de la vieillesse, de reposer au sein de la piété filiale, et de prévoir que vous survivrez à vous-mêmes dans des âmes vertueuses et sensibles! Quand vous comparaitrez devant le Père universel des hommes, quel bonheur de pouvoir présenter avec vos vertus celles que vous aurez inspirées à votre postérité, et de pouvoir dire avec le Prophète : Pendant que mon âme vivra avec Dieu, ma postérité va le servir sur la terre : *Anima mea illi vivet, et semen meum serviet ipsi.* (Psal. XXI, 31.)

Puisse l'exemple de votre bonheur animer tous les pères à mériter les mêmes consolations dans le temps et dans l'éternité!

SERMON XIX.

SUR L'ÉDUCATION.

Filios educate in correptione Domini. (Ephes., VI, 4.)

Elevez vos enfants dans la discipline du Seigneur.

Dans un temps où l'éducation est sujette à tant d'abus, dans un moment où la philosophie du siècle essaye d'y remédier par d'autres abus encore plus funestes, et répand de toutes parts ses téméraires systèmes, il faut que la religion, qui présida toujours sur l'éducation des hommes, fasse aussi entendre sa voix.

C'est à nous, ministres de la sagesse éternelle, et qui répondrons devant Dieu et devant la société même, du saint dépôt de la foi et de la vertu, à défendre et à sauver la seule ressource qui nous reste, peut-être pour la réformation des mœurs, et à vous exposer le véritable système d'une sage éducation.

L'âme de l'homme a donc été frappée de la même stérilité que la terre. Comme un champ abandonné à sa fécondité naturelle ne produit que des ronces et des épines, hélas! notre âme, si elle n'a été cultivée dès le premier âge, ne produit que des vices et des erreurs.

Mais comment la plupart ont-ils coutume de cultiver les jeunes âmes que le ciel a

confiées à leurs soins? Les uns n'y entretiennent que des fleurs stériles, les vains agréments de la société; d'autres y cultivent des qualités moins frivoles, les talents et les connaissances; mais uniquement occupés à former l'entendement, ils oublient la partie la plus noble de l'homme, ils oublient son cœur: d'autres enfin veulent aussi former les mœurs et les sentiments; mais resserrés dans les principes de la sagesse humaine, ils perdent de vue l'objet le plus essentiel de l'éducation, les principes surnaturels de la foi. Et plutôt à Dieu que plusieurs n'eussent pas aussi la témérité d'insinuer dans des âmes innocentes le germe mortel de l'impiété!

A ces différents abus, je viens opposer aujourd'hui les vrais principes: 1^o à l'éducation frivole, les principes de la raison; 2^o à l'éducation qui néglige le cœur pour ne s'occuper que des talents, les principes de la vertu; 3^o enfin à l'éducation profane et irréligieuse, les principes sacrés de la religion.

Implorons les lumières de l'Esprit-Saint par l'intercession de celle qui eut la gloire de gouverner l'enfance de l'Homme-Dieu. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Dans un siècle qui se vante d'être si éclairé, il semblerait, Messieurs, que personne ne devrait ignorer la nécessité de former l'esprit de la jeunesse: mais quelle est encore la négligence de la plupart des chefs de famille, sur un objet si intéressant pour l'honneur même de la raison humaine? Qu'est-ce en effet qu'un monde frivole entend par éducation? Les grâces du maintien, la pureté du langage, l'étude de quelques arts frivoles, l'art de se flatter mutuellement, que l'on a décoré du beau nom d'honnêteté qui n'appartiendrait qu'à la vertu, et qui dispense maintenant de l'honnêteté véritable. Voilà donc ce qu'on appelle par excellence l'éducation, la science du monde, le savoir-vivre; et ce qui épuise tout le zèle paternel, soit envers le sexe qui n'est destiné qu'à remplir les modestes fonctions de la vie domestique, soit envers le sexe même qui doit remplir les fonctions les plus difficiles comme les plus importantes de l'ordre public.

Et d'abord quel oubli absolu de l'éducation des filles, non seulement de la part des parents, mais de la part même des sages qui ont présidé aux institutions sociales! Quel injuste oubli de l'éducation du sexe, qui n'est point destiné, je l'avoue, aux fonctions de l'ordre public, mais que la Providence a chargé de présider à l'ordre intérieur des familles, et d'administrer l'empire domestique! Ne dirait-on pas que la raison de ce sexe ne serait pas même digne d'être formée; qu'il ne serait des iné qu'à renouveler les générations par sa fécondité; qu'il ne serait capable d'autres travaux que des travaux obscurs de l'aiguille

et du fuseau, ni capable d'autre mérite que d'orner la société de ses vains agréments, ou tout au plus de l'édifier par une piété trop souvent déshonorée par la superstition? Grand Dieu! serait-ce donc là le partage humiliant de la moitié du genre humain? Femmes, connaissez mieux la dignité de votre âme et de votre destinée. Nous ne prétendons point vous obliger à l'étude des sciences: je sais que la Providence a assigné à chaque sexe ses fonctions: à nous, les fonctions publiques, qui demandent des études particulières et des connaissances supérieures; aux femmes, des fonctions plus paisibles, qui ne demandent que la raison et la sagesse. Nous n'examinerons point si leur esprit ne serait point aussi capable que le nôtre des études supérieures: il n'est point question de ce qu'elles peuvent apprendre, mais de ce qu'elles doivent savoir. Quelques femmes ont mérité d'être assises au rang des juges en Israël; plusieurs se sont distinguées, quelques-unes se distinguent encore par leur génie: nous admirons ces phénomènes; mais les phénomènes doivent être rares pour ne pas intervertir l'ordre de l'univers. Nous ne voyons point dans le portrait que l'Esprit-Saint nous fait d'une femme accomplie, qu'elle se distingue dans Israël par la célébrité de ses proverbes et de ses sentences. Salomon ne loue point la sublimité de ses paroles; il n'en loue que la prudence et la douceur. Que cette privation ne vous humilie point; toujours il vous reste un apaiage assez glorieux, les vertus paisibles que le Sage met au-dessus des plus hautes connaissances. L'érudition du savant, nous dit-il, ne vaut pas la sagesse et la discrétion de la femme. Écoutez vous-mêmes cette maxime, hommes superbes, qui pourriez vous glorifier de la supériorité de vos connaissances: *Mulier sensata et tacita non est immutatio eruditæ animæ.* (Eccl., XXVI, 18.)

Femmes chrétiennes, vous êtes donc dispensées de cultiver la science, mais non pas de cultiver votre raison. Comment en effet une femme frivole et dissipée, qui n'a d'autres connaissances que l'art de plaire, d'autre occupation que sa parure et ses plaisirs, comment pourra-t-elle remplir les différentes fonctions que la Providence divine lui a confiées? Comment pourra-t-elle administrer l'empire domestique, veiller sur l'économie intérieure de la famille, et sur les mœurs et la fidélité des serviteurs, sur l'éducation des enfants dans le premier âge, et sur leur conduite dans l'âge orageux des passions? Comment pourra-t-elle mériter l'estime et la confiance d'un époux sage, et réprimer les écarts d'un époux insensé? Comment fera-t-elle régner dans sa famille l'ordre et l'abondance, la concorde et la paix, la religion et la vertu? Aussi le Sage vous a-t-il averti que les grâces sont trompeuses, que la beauté est vaine: *Fallax gratia, et vana est pulchritudo* (Prov., XXX, 31); qu'il faut joindre à ces fragiles agré-

ments des qualités plus solides pour mériter des éloges.

C'est à vous, Mesdames, que la Providence divine a remis l'éducation de votre sexe; non-seulement à vous qui devez y veiller à titre de mères, mais à vous aussi, femmes respectables, que la sagesse d'un âge avancé dédommage des vains attraits dont les ans vous ont privées. L'apôtre nous ordonne de vous exhorter à donner aux jeunes vierges des leçons de prudence : *Ut prudentiam doceant adolescentulas.* (Tit., II, 4.)

Mais quel est le genre d'instruction qui leur convient? Quelle est la méthode que vous devez suivre? Par quels moyens des mères qui ne sont pas dignes de remplir elles-mêmes ce devoir, peuvent-elles suppléer à leur incapacité? Ce n'est point ici le moment de vous donner un plan d'éducation. Plusieurs écrivains célèbres vous l'ont déjà tracé : après avoir travaillé à former les sages, les héros, les rois, ces génies sublimes n'ont point dédaigné de descendre à l'éducation d'un sexe dévoué à des objets moins éclatants. Consultez les écrits qu'ils ont laissés à la postérité, sur une question si importante pour vous, ces écrits trop peu connus, et qui devraient être dans les mains de toutes les mères. Je ne puis en ce moment vous donner une plus utile leçon que de vous renvoyer aux sages leçons de ces grands hommes.

Quoique l'éducation de l'autre sexe soit elle-même si négligée, du moins on n'a pu s'empêcher d'en reconnaître l'importance, et une multitude de monuments lui ont été consacrés. Les pontifes et les rois se sont fait gloire de fonder à l'envi dans toutes les régions des écoles publiques, et d'y établir des sociétés de savants et de sages, pour former le genre humain aux sciences et aux lettres.

Mais quel avantage la plupart des pères ont-ils coutume de recueillir de tant de ressources que la sagesse divine leur avait ménagées pour l'instruction de leurs fils? Si, pour satisfaire à la bienséance de leur état, ils les envoient dans les écoles publiques, quelle indifférence sur les progrès de leurs talents! et quel est aussi le succès de ces études prétendues? Négligés par leurs parents, négligés également par leurs instituteurs, après avoir traîné une triste adolescence dans la poussière des écoles, ils rapportent souvent dans leurs familles, sinon un cœur flétri, des mœurs altérées et l'aversion du travail.

Je sais, Messieurs, que malgré une éducation si négligée, que malgré l'ignorance de vos enfants et leur incapacité, vous pourrez encore les faire parvenir aux honneurs; je sais qu'une aveugle vénéralité, ou une faveur peut-être encore plus aveugle, élève souvent l'homme le plus incapable aux emplois les plus difficiles et les plus importants : c'est l'injustice, c'est le malheur du siècle. La fortune pourra donc suffire à vos enfants pour obtenir les places;

mais leur suffira-t-elle pour les remplir? Comment des esprits incapables de travail et d'application, qui n'auront été formés dans leur enfance qu'aux frivoles agréments de la société et au vil manège des cours, pourront-ils interpréter les lois, juger les peuples, instruire et gouverner les âmes? Sera-t-il temps d'apprendre quand il faudra exécuter? et comment d'ailleurs trouver dans la maturité de l'âge ce qu'on n'a point amassé pendant la jeunesse : *Quæ in juventute tua non congregasti, quomodo in senectute tua invenies?* (Eccli., XXV, 5.) Si la force du génie a pu suppléer quelquefois au défaut d'éducation, qui osera compter sur un prodige aussi rare? Pères imprudents, tremblez dans l'attente du compte redoutable que Dieu demandera à vos enfants, qu'il vous demandera à vous-mêmes des talents qu'il ne leur avait donnés que pour les faire valoir au profit de sa gloire et du bien public. Tremblez à la vue des suites funestes de leur ignorance et de leur incapacité; à la vue de toutes les erreurs, de toutes les injustices, de toutes les malversations qu'une éducation plus sage aurait prévenues.

« Faites-vous ce raisonnement à vous-mêmes, disait à vos aïeux un sage du siècle dernier : ou il faut que mes enfants soient exclus de tout, et qu'ils languissent dans une obscure inutilité, ou il faut que je m'applique à les former; ou si je veux les élever malgré leur incapacité, il faut que je me perde avec eux. Qu'ils soient exclus de tout, quelle honte, et pour eux et pour moi! Que je me perde avec eux, quelle folie, quel malheur! La conséquence est donc que je ne néglige rien pour leur procurer les qualités nécessaires aux différents états où ils seront appelés. »

Mais je n'ai fait valoir encore, mes frères, que les motifs généraux qui regardent toutes les conditions. Puisque j'ai l'honneur de parler en ce moment devant les grands, les chefs du peuple, devant les pères de cette jeunesse illustre qui doit remplir un jour les dignités les plus importantes de l'empire, qu'il me soit permis de leur remettre sous les yeux les motifs bien plus pressants encore qui doivent exciter leur zèle; que la partie la plus illustre de cette assemblée renouvelle ici son attention : *Audite, optimates, capita populorum.* (Amos, VI, 1.)

Par quelle fatalité l'éducation la plus importante pour le bien public est-elle la plus négligée, tandis que parmi les enfants des conditions médiocres on voit encore régner des talents et de l'émulation? Pourquoi l'indolence et l'incapacité semblent-elles être le partage des enfants des grands? Est-ce qu'avec toutes leurs prérogatives, leur esprit aurait été traité moins favorablement par la nature? Non, sans doute; la nature impartiale a donné à toutes les conditions le même germe de talents; le travail l'a développé chez les uns, et l'indolence l'a étouffé chez les autres. Le vulgaire ne peut parvenir que par la voie pénible et laborieuse du mérite, et il a

travaillé pour en acquérir; les enfants des grands parviennent par la voie plus facile de la fortune et de la faveur, et ils se dispensent d'un travail inutile à leur avancement: contents de la supériorité de leur rang, ils abandonnent celle du mérite aux conditions inférieures. Combien de talents étouffés dans les familles illustres, et qui se seraient développés dans des conditions moins brillantes! Combien de génies faits pour parvenir à la gloire se sont bornés aux vains honneurs et aux viles richesses, et n'ont été que des hommes puissants, au lieu d'être de grands hommes!

Il est donc vrai qu'une grande fortune, qu'un grand nom peuvent suffire aux enfants des grands pour les élever aux plus hautes dignités. Mais la plus brillante fortune, mais le nom le plus éclatant pourra-t-il leur tenir lieu de la sagesse, des lumières, des connaissances indispensables pour les sublimes fonctions où leur naissance les appelle, pour commander nos légions, pour gouverner nos églises, pour régler les intérêts des empires? Qu'ils ne se flattent pas de pouvoir réparer leur incapacité, en substituant au génie qui leur manque des génies étrangers, pareils à ces faux prêtres des idoles, qui se cachaient dans le vide de leurs vains simulacres, pour leur donner la parole et le mouvement. Avec ce secours, par combien d'imprudences et d'erreurs les grands déshonorent encore leur ministère et compromettent le bien public! Quelles sont aussi nos justes alarmes, à la vue de l'éducation frivole de cette jeunesse brillante destinée aux plus hautes dignités de l'État! Postérité malheureuse! voilà donc les arbitres futurs de tes destinées! voilà les magistrats, les politiques, les capitaines et peut-être même les pontifes qu'on te prépare! Mon Dieu, ayez pitié de nos neveux.

O pères! nous vous en conjurons pour la gloire de la monarchie, pour le bonheur de la postérité, pour l'honneur même de votre nom, dont vous paraissez encore jaloux; nous vous en conjurons par un motif bien plus puissant encore et plus sacré, mais peut-être, hélas! bien moins fort sur des âmes terrestres, par le salut éternel de vos enfants et par le vôtre. Ah! si Dieu punit si sévèrement dans les conditions inférieures une incapacité qui ne peut produire que quelques injustices et quelques malheurs particuliers, comment punira-t-il celle qui aura entraîné le malheur général des peuples? Rendez, par une plus sage éducation, rendez vos fils dignes de leur noble origine et de leur haute destinée. Faites qu'après avoir été vraiment grands sur la terre, ils méritent encore d'être appelés grands dans le royaume des cieux.

Mais convenons, à l'honneur de notre siècle, que l'on commence à sentir la nécessité d'une éducation plus éclairée; le préjugé barbare qui mettait l'ignorance au rang des prérogatives de la noblesse com-

mence à se détruire. On voit des riches et des grands qui connaissent enfin le prix de la science, et qui s'empressent de procurer à leurs enfants cet avantage; mais uniquement occupé de la raison, on néglige le cœur, et la science étouffe la vertu. C'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Des nations païennes ont eu des écoles, où des maîtres publics donnaient à la jeunesse des leçons de prudence, de justice, de tempérance, de courage; et nous, à qui notre céleste religion devrait inspirer tant d'amour et de zèle pour la vertu, nous ne reconnaissons que des écoles de science. Remarquez encore, Messieurs, la préférence affectée que cette éducation imprudente donne aux talents sur la vertu. Qu'un enfant ait un cœur vicieux, mais une imagination brillante, il emporte tous les applaudissements. Un autre enfant a des mœurs douces, un cœur sensible, modeste, généreux; il a un sens droit, cette qualité si dédaignée et que l'on croit si commune et qui est cependant si précieuse et si rare (plus rare peut-être que les frivoles avantages de l'esprit); cet enfant est le rebut de sa famille et le jouet d'une folle jeunesse. Déjà il commence à souffrir les persécutions de la vertu. Il peut dire avec le Prophète: *Adolescentulus sum ego, et contemptus.* (*Psal. CXVIII, 141.*) Parents aveugles! vous serez bientôt détrompés. Pendant que ces esprits sémillants, dont vous admirez les saillies, vous feront sécher de douleur, par les excès où les emportera la fougue de leur imagination, ces esprits moins brillants que vous dédaignez seront, par leur tendresse et leur prudence, la consolation de votre vieillesse.

Ainsi donc on accoutume les hommes, dès leur plus tendre enfance, à préférer les talents aux vertus; et quel ravage ce pernicieux préjugé n'a-t-il pas fait sur nos mœurs? Tout ébloui des merveilles de l'esprit, on ne connaît plus la modeste majesté de la vertu. Veut-on décider son estime, on n'examine plus si un homme est juste, mais s'il est ingénieux. Le vain mérite de l'esprit rachète à nos yeux les plus odieux défauts. L'esprit tient lieu de tout, de mœurs, de sagesse, d'honneur, de probité. A mesure que ce préjugé s'est établi parmi nous, voyez-vous comme le respect et l'émulation des vertus y a dé péri; comme chacun s'empresse d'orner son esprit et néglige son âme; comme l'art de raisonner et de discourir fait oublier l'art de bien vivre; et comme la passion d'un faux savoir fait disparaître de toutes parts l'amour de la véritable sagesse.

Qu'on honore la science, c'est le plus beau don que Dieu puisse faire aux hommes après la vertu. Qu'on forme l'esprit de la jeunesse, qu'on lui inspire le goût des lettres et de la saine philosophie: loin de nous les paradoxes nouveaux qui ont osé prétendre que les mœurs ne pouvaient se

rétablir que sur les ruines des lettres. Notre Dieu, le Dieu des vertus, est aussi le Dieu des sciences : *Deus virtutum* (Psal. LVI, 6) ; *Deus scientiarum Dominus*. (I Reg., II, 3) Mais que la vertu conserve la supériorité qui lui appartient, mais que la vaine gloire des lettres ne soit pas préférée aux intérêts sacrés des mœurs. Qu'on ne cherche à éclairer les hommes que pour rendre leurs mœurs plus pures et plus douces, et pour leur inspirer des sentiments plus nobles et plus généreux ; mais que la science soit le flambeau, et non pas le fléau de la vertu.

En même temps que vous formerez la raison de vos enfants, ne soyez donc pas moins attentifs à former leur cœur. Inspirez-leur d'abord cette aimable pudeur, qu'un païen même appelle le premier honneur de la vertu :

Qui primus virtutis honos.

Avant que l'effervescence des passions ait troublé leur faible raison, faites-leur connaître le prix des mœurs et les malheurs du dérèglement. Parents vertueux, dites-leur, comme la mère de saint Louis le disait à son auguste enfant : O mon fils ! vous savez combien votre vie m'est chère ; mais si je vous voyais prêt à la perdre, et que pour la sauver je n'eusse qu'à vous permettre de profaner votre innocence, Dieu m'est témoin que je laisserais mourir mon fils.

Mais que l'éducation ne borne pas son zèle et sa vigilance à l'innocence des mœurs ; qu'avec le respect et l'amour de la pudeur on inspire aussi aux enfants l'amour de toutes les autres vertus ; qu'on leur enseigne à être tendres et fidèles pour leurs amis, équitables pour tous les hommes, généreux même envers leurs plus cruels ennemis ; qu'on leur apprenne à mépriser le faste et la mollesse ; qu'on insinue déjà dans ces jeunes âmes la fidélité pour le prince, le respect pour les lois, le zèle pour la patrie. Qu'on leur apprenne à chérir l'honneur, non pas le faux honneur du siècle, mais le véritable honneur, celui de la vertu ; qu'on leur apprenne à le chérir plus que la vie, et à moins redouter la mort que les reproches de leur conscience. Qu'on les accoutume à admirer les hommes qui ont fait des actions généreuses ; qu'on excite et qu'on nourrisse dans leur cœur les premiers mouvements d'une sensibilité naissante : mères, c'est à vous qui êtes plus sensibles, c'est à vous-mêmes à cultiver en eux cette aimable vertu. Accoutumez leurs yeux innocents à pleurer avec vous les infortunes des malheureux ; formez leurs faibles mains à répandre des aumônes et des bienfaits, et que l'enfant, comme il a été dit de Moïse, de Samuel et de Jésus-Christ même, que l'enfant croisse et se fortifie avec les années en grâce et en vertu, devant les hommes et devant Dieu : *Puer crescebat, et confor-*

tabatur plenus gratia coram Deo et hominibus. (Luc., II, 40.)

Mais au lieu de donner à ses enfants ces vertueuses leçons, n'est-on pas quelquefois assez malheureux pour altérer soi-même leur innocence ? A peine leur esprit est-il capable de quelques idées, et leur cœur susceptible de quelques sentiments, qu'on leur inspire déjà les coupables préjugés du siècle. Leur langue débile peut à peine articuler quelques sons, leurs pieds chancelans peuvent à peine former quelques pas, qu'on leur apprend déjà l'art de séduire par les charmes dangereux du geste et de la voix. Leur imagination commence à peine à éclore, que, sous prétexte d'en faciliter le développement, on leur met dans les mains des fictions dangereuses, ou qu'on les traîne à des spectacles plus dangereux encore. On peut à peine les produire dans le monde, qu'on les introduit au milieu des assemblées où l'on semble respirer l'air empoisonné des passions humaines.

Vous nous répondez que vous élevez vos enfants pour la société, et non pour le cloître. Mais vouloir vous soumettre aux règles de la vertu, est-ce vous asservir à l'austère régularité de l'éducation monastique ? La religion vous permet, elle vous ordonne même de procurer à vos enfants tous les talents, tous les agréments innocents qui peuvent rendre leur société plus douce et leur vertu plus aimable : *Quæcunque honesta, quæcunque amabilia, quæcunque bonæ famæ.* (Philip., IV, 8.) Mais pour polir leurs manières, faut-il altérer leurs mœurs ? pour agrandir leur âme, faut-il l'enfler d'un vain orgueil ? pour corriger leur indiscretion, faut-il y substituer la duplicité ? pour leur apprendre à vivre, faut-il leur apprendre à feindre ? Ah ! laissez-leur plutôt leurs défauts que d'y substituer des vices, et que la prudence des serpents respecte l'innocence et la simplicité des colombes.

Mais sans donner directement aux enfants de si pernicieuses leçons, que de leçons indirectes, moins coupables peut-être, mais aussi funestes ! Combien de paroles imprudentes on laisse échapper devant eux, sans en prévoir les effets ! Nous devons vous en avertir, mes frères, on ne respecte point assez l'intelligence de cet âge. On croit qu'il est trop distrait pour écouter, ou trop simple pour comprendre. Détrompez-vous ; il vous écoute, il vous comprend au milieu de la dissipation apparente de ses jeux. Que la morale même des païens vous apprenne le respect que vous devez à cet âge innocent :

Maxima debetur puero reverentia

a dit un de leurs sages. Si votre bouche est tentée de laisser échapper devant lui quelques paroles indiscrettes, ne méprisez point sa simplicité, et que la présence de votre enfant vous rappelle à la décence et à la vertu :

Et peccaturo obsistat tibi filius infans.

Et dans les principes de notre sainte morale, qui ne sait combien l'innocence de cet âge est encore plus respectable? Écoutez les anathèmes dont Jésus-Christ menace quiconque scandalisera l'un de ces petits. *Malheur à lui, dit le Seigneur; il vaudrait mieux pour lui de n'être jamais né, ou d'être précipité au fond des flots. (Marc., XIV, 21.)*

En vain l'on sera circonspect dans ses paroles, si on ne l'est aussi dans ses actions; car avec quelle sagacité les enfants découvrent tous les défauts de ceux qui les gouvernent! avec quelle avidité ils saisissent tous les mauvais exemples qui peuvent autoriser leurs passions naissantes! Et comment osez-vous leur recommander la pudeur, si votre extérieur annonce l'indécence; la patience et la douceur, si vous laissez éclater devant eux votre humeur et votre colère; la modestie, si vous étalez le faste et l'arrogance; la franchise, si vous trahissez la vérité; l'amour du travail, si vous n'êtes occupés que de vos plaisirs; la sensibilité, la charité, si vous rebutez les malheureux qui vous implorent? Quand ils se voient imposer mille pénibles devoirs dont l'âge raisonnable s'est affranchi, que pourront-ils penser, sinon que ce sont des servitudes odieuses imposées au plus faible par le caprice du plus fort? Ils éluderont les leçons, et suivront les exemples.

O pères! si la vertu de vos enfants vous est chère, ne vous contentez pas de veiller sur vous-mêmes; veillez encore sur tout ce qui vous environne; écarter de ces jeunes âmes tout ce qui pourrait donner atteinte à leur innocence: et que faut-il pour l'altérer, surtout dans un âge si tendre! Que nul objet, que nulle parole déshonnête n'ose profaner un lieu consacré, pour ainsi dire, par la présence de cet âge innocent! Que vos chastes maisons soient comme autant de sanctuaires de la décence et de la vertu!

Peut-être que votre état ne vous permet pas d'exclure de votre société toutes les personnes suspectes. O pères, ô mères, sauvez donc au plus tôt vos enfants; sauvez-les au plus tôt de cette mortelle contagion, et surtout ce sexe dont l'innocence est encore plus délicate et plus fragile! Allez les déposer dans quelqu'une des asiles de la vertu; et comme saint Jérôme le disait à une femme vertueuse de son temps: Que votre fille soit élevée dans un monastère; que sa jeunesse se passe dans l'assemblée des vierges: *Nutriatur in monasterio, sit inter virginum choros*. Les regrets que vous coûtera son absence sont encore préférables aux alarmes continuelles que vous causerait son péril: *Melius est tibi desiderare absentem, quam parere ad singula*. Je sais les reproches que le monde a coutume de faire à l'éducation des cloîtres: mais de quel front un monde si péril lui-même et si frivole, ose-t-il censurer la pieuse simplicité de nos vénérables vierges? et préjugés pour préjugés, leurs préjugés innocents ne seraient-ils pas toujours moins à craindre que les coupables préjugés du siècle?

Parents plus heureux, qui pouvez conserver vos enfants auprès de vous, sans exposer leur innocence, soyez, pour m'exprimer encore avec le même saint docteur, soyez pour eux un continuel objet d'admiration; ne vous permettez devant eux aucune parole qui ne soit une leçon, aucune action qui ne soit un exemple: *Mementote magis exemplis doceri posse quam voce*. Profitez de l'amour et de la confiance que la nature leur inspire envers les auteurs de leurs jours, pour leur faire respecter les devoirs qu'ils vous verront pratiquer; qu'à la vue d'un modèle si respectable et si cher, leur jeune cœur s'enflamme d'une tendre et noble émulation, et que leur amour pour vous se confonde avec l'amour sacré de la vertu.

Mais après les précautions les plus sages et les soins les plus tendres, hélas! combien de pères ont la douleur de voir moissonner, par les intempéries de la jeunesse et la contagion du siècle, tout le fruit de leurs travaux! Que ce déplorable exemple ne décourage point votre zèle. La crainte des orages empêche-t-elle le laboureur de semer ses campagnes? Songez que si l'éducation ne réussit pas toujours avec ces vertueux principes, sans eux elle ne réussira jamais.

Et d'ailleurs, pourquoi désespérer de voir fleurir, dans le calme d'un âge plus mûr, les précieuses semences qui vous paraissent maintenant étouffées? Connaissez mieux la force des premières impressions. Non, une vertueuse éducation ne peut être perdue pour toujours; pensez à tant de jeunes téméraires qui ont eu le malheur de se dérégler, et qui ont trouvé ensuite au fond de leur cœur les vertueux principes qu'une sage éducation y avait fixés. Ainsi Augustin, après ses désordres et ses égarements, retrouva dans son âme les pieux sentiments dont Monique avait nourri son enfance. Et quand des enfants insensés devraient perdre sans ressource tout le prix de vos soins, mes frères, il ne sera pas perdu pour vous; du moins vous aurez la consolation, dans votre douleur, d'avoir rempli votre devoir: vous pourrez rendre à votre cœur affligé ce témoignage: Je n'ai rien épargné pour sauver mon enfant; et vous aurez acquitté votre cœur envers la nature, et votre âme envers Dieu: *Et tu liberasti animam tuam. (Ezech., III, 19.)*

Mais vainement on s'efforcera d'inspirer aux enfants l'amour de la vertu, si on ne l'établit sur le fondement sacré de la religion. C'est le sujet de la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Où est, disait à son siècle le prophète Isaïe, où est l'homme versé dans les saintes lettres, où est celui qui pèse les paroles de la loi, où est celui qui enseigne les petits: *Ubi est litteratus, ubi verba legis ponderans, ubi doctor parvulorum?* (Isaï., XXXIII, 18.) Qu'il me soit permis d'adresser la même question à ce siècle profane: *Ubi litteratus, ubi verba legis ponderans, ubi doctor parvulorum?* Quelle est en effet, Messieurs, la

décadence de la science divine et de l'éducation religieuse ! Les uns, fidèles encore aux anciens principes, mais peu versés dans la science de la religion, n'instruisent point leurs enfants ou les instruisent mal. Les autres, séduits par les nouveaux paradoxes, abandonnent la foi de ces jeunes âmes à l'ignorance et au caprice de l'enfance. Heureux encore, s'ils ne faisaient pas déjà sucer avec le lait, à cet âge innocent, le poison de l'incrédulité ! Ainsi donc, par la coupable négligence des uns, et par les systèmes encore plus coupables des autres, la lumière de la foi s'éteint, et ce siècle, l'un des plus éclairés dans les connaissances profanes, est l'un des plus ignorants dans la science de Dieu.

Se peut-il que des hommes qui font encore profession d'adorer Jésus-Christ, montrent tant de froideur et d'indifférence pour l'étude de sa loi ? Tandis qu'on s'empresse de charger l'imagination et la mémoire des enfants de tant de connaissances inutiles, et que souvent même on les épuise par des études prématurées ; tandis qu'on leur enseigne avec tant de soin tous les délires de l'ancienne mythologie, se peut-il que des chrétiens leur fassent ignorer les principes de cette divine science, sans laquelle toute la sagesse humaine n'est elle-même qu'erreur et que vanité ?

En vain l'Eglise, cette mère si tendre et si attentive aux besoins de tous ses enfants, et qui distribue le lait aux faibles, ainsi que le pain aux forts, en vain a-t-elle établi dans ses temples des instructions proportionnées à la faiblesse du premier âge ; les riches les abandonnent aux pauvres : ils se trouveraient humiliés de voir leurs enfants confondus avec des enfants vulgaires au pied des autels ; comme s'ils ne devaient pas saisir plutôt avec empressement cette sainte circonstance pour réprimer l'orgueil naissant du premier âge, pour lui apprendre l'égalité primitive des hommes, et comme toutes les distinctions de la terre s'évanouissent devant la majesté suprême !

Si du moins on suppléait en particulier, par de sages instructions, aux instructions publiques : mais à quoi se réduit alors toute l'instruction religieuse ? A de froids éléments, à des idées abstraites, à quelques termes incompréhensibles qui fatiguent la mémoire des enfants sans éclairer leur jugement. Est-ce ainsi que les apôtres et les docteurs des premiers siècles de l'Eglise instruisaient les fidèles ? Ils parlaient le langage commun des hommes, ils se proportionnaient à la faiblesse de tous. Paul, cet homme sublime que Dieu élevait aux plus hautes contemplations, Paul ne craignait pas de s'abaisser, d'une si grande élévation, à la portée des plus simples, de se rendre petit avec les petits, faible avec les faibles, et de les traiter tous (pour me servir de ses tendres expressions) avec la douceur d'une nourrice et d'une mère : *Facti sumus parvuli in medio veritatem, tanquam si nutrix foret filios suos.* (1 *Thess.* II, 7.)

Mais pour vous proportionner à la faiblesse de cet âge, prenez garde, chrétiens, de compromettre la dignité et la vérité de la sainte doctrine : cet avis vous regarde, vous surtout, Mesdames, qui avez coutume d'être les premiers apôtres de l'enfance, et de leur donner les premières idées de la religion ; prenez garde d'insinuer dans des imaginations faibles et crédules, des préjugés indignes de la foi : *Ineptas et aniles fabulas devita.* (1 *Tim.* IV, 7.) « On croit, disait un grand écrivain, du siècle dernier, aussi vénérable par sa pieuse simplicité que par sa profonde érudition, on croit que tout est bon pour les enfants ; mais ces enfants deviendront des hommes, et ces premières impressions les rendront superstitieux ou même impies, par le mépris des vérités qu'ils confondront avec les erreurs. » Chrétiens, songez que c'est la doctrine de votre Dieu que vous enseigniez, et que vous ne pouvez, sans profanation, y mêler rien d'étranger, ni qui ne puisse se soutenir devant les hommes les mieux instruits. Si vous ne respectez pas la simplicité de l'enfance, respectez la vérité, respectez la majesté de la doctrine de Jésus-Christ.

Il ne suffit pas de faire connaître notre sainte religion ; il faut la faire sentir, il faut la faire aimer. Notre sainte érudition n'est point une froide spéculation de l'esprit, ni même l'ouvrage plus animé de l'imagination. C'est l'ouvrage de l'âme ; c'est, suivant la parole du prophète, c'est l'érudition du cœur : *Eruditos corde in sapientia.* (Dan., I, 4.) « Parlez de telle sorte, disait Augustin, que le disciple croie en écoutant, qu'il espère en croyant, et qu'il aime en espérant. Apprenez à ces jeunes âmes à révéler et à chérir leur Dieu comme leur père. Accoutumez leur faible cœur à produire des actes proportionnés à leur faible intelligence ; élevez vers le ciel leurs mains innocentes ; dirigez vers le Seigneur leurs premiers sentiments et leurs premiers vœux. Ah ! si vous les aimez, si vous aimez votre Dieu, qu'il vous paraîtra doux de leur entendre prononcer, d'une voix encore bégayante, les premières expressions de leur piété ! Quelle sera votre consolation de pouvoir dire à vos propres enfants, comme l'Apôtre le disait à ses enfants adoptifs, les fidèles de Thessalonique : O mes chers petits enfants, que j'enfante une seconde fois, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé dans vos cœurs : » *Filioli mei, quos iterum parturio, donec Christus formetur in vobis !* (Galat., IV, 19.)

Mais, suivant un système nouveau, on prétend que l'enfance, que l'adolescence même est incapable de toute idée et de tout sentiment de religion et de vertu, et qu'on doit borner toute l'institution religieuse de cet âge aux impulsions d'un aveugle instinct. Ainsi on ose calomnier la raison humaine, et ce siècle si fier de sa raison applaudit à l'erreur qui la dégrade. Non, mes frères, Dieu a mieux traité l'humanité, et il n'a point réduit les enfants des hommes

pendant leurs trois premiers lustres, à l'instinct des brutes animaux.

Quoique nous ne puissions assigner l'instinct précis où la raison humaine commence à se développer, et qu'il varie suivant les différents organes et les différentes éducations, observez donc plus attentivement le premier âge. Pendant que tant d'hommes sont encore des enfants par la puérilité de leurs désirs, hélas ! combien d'enfants sont déjà des hommes par la violence de leurs passions ? Déjà ils sont capables de recevoir les impressions du vice, et ils ne pourraient recevoir celles de la vertu !

Mais, sans parler ici des âmes qui semblent prématurées, rappelons-nous les idées et les sentiments que nous éprouvons nous-mêmes, avant l'époque fixée par les paradoxes modernes. Parce que nous ne pouvions encore définir la distinction du bien et du mal, n'en avions-nous pas du moins le sentiment intime ? parce que nous ne pouvions comprendre la Divinité ; et, grand Dieu ! quel mortel pourra jamais vous comprendre ? Ne la connaissions-nous pas assez pour la craindre, pour l'aimer, pour l'adorer ?

Quoi qu'il en soit, Messieurs, nous voulons que Dieu ait les prémices de la raison et du cœur de l'homme, et qu'on ne lui offre pas une âme déjà profanée par les vices et les erreurs de l'adolescence ; nous voulons que l'on plie sous le joug du Seigneur des âmes encore flexibles. Leurs vices ne sont encore que des monstres naissants qu'il est facile d'étouffer ; attendrez-vous que l'âge les ait fortifiés ? attendrez-vous pour parler de Dieu à vos enfants, et des punitions qu'il réserve aux méchants dans la vie future, attendrez-vous pour leur parler de ces vérités, que la violence de leurs passions les intéresse et les excite à les méconnaître ? Et la vertu et la religion ne fussent-elles encore à cet âge qu'un préjugé, ô mes frères, l'heureux préjugé que celui de la religion et de la vertu !

Mon Dieu, vous défendiez autrefois à vos apôtres d'écarter les enfants qui s'empresaient autour de vous ; vous leur disiez que vous aimiez à vous communiquer aux simples et aux petits. Âge innocent, approchez-vous de votre Dieu avec confiance : *Enfants, louez le Seigneur (Psal. CXII, 1)* ; ce sont les louanges de vos bouches innocentes qui plaisent le plus à sa bonté. Ne craignez point qu'il dédaigne votre simplicité ; connaissez plutôt combien elle lui est chère. *Prenez garde*, nous dit-il à nous-mêmes, *de mépriser aucun de ces petits. (Matth., XVIII, 10.)* Âge heureux ! ce n'est qu'en devenant semblable à vous, que nous pouvons lui plaire et être admis dans son royaume.

Mais que dire à des hommes pervertis eux-mêmes par l'impiété du siècle, qui non-seulement veulent laisser ignorer à leurs enfants les vérités de la religion, mais qui les préparent encore à les méconnaître ?

Quelle punition le vengeur de l'innocence réserve à des pères impies qui ont la fu-

reur d'entraîner dans leur naufrage leurs propres enfants ! Hélas ! ces enfants malheureux peuvent donc dire, comme ceux dont parlait Salvien : ce sont des pères parricides qui nous ont perdus : *Perdidit nos aliena perfidia ; parentes sensimus parricidas*. Ils veulent empêcher Dieu d'être notre père, ils veulent empêcher l'Eglise d'être notre mère : *Deum negavit patrem, Ecclesiam negavit matrem*. Pères impies, l'Eglise a droit de les réclamer ; ils sont ses enfants par le caractère sacré du baptême, que vous ne pouvez effacer. Eglise sainte, venez répandre votre douleur avec vos larmes devant le Seigneur : *Consurge, filia Sion, effunde sicut aquam, cor tuum. (Thren., II, 19.)* Elevez vos mains vers le ciel pour l'âme de vos enfants : *Leva ad Deum manus tuas pro anima parvulorum tuorum. (Ibid.)*

L'incrédule s'applaudit de ce malheur au lieu d'en gémir ; mais osera-t-il braver aussi les suites nuisibles que cette profane éducation entraîne dès la vie présente ? Pères impies, voyez les succès de vos éducations prétendues philosophiques, l'esprit de désordre et de libertinage, l'esprit d'ingratitude et d'indépendance qu'elles ont produits ; et quel autre frein que le frein sacré de la conscience et de la foi, pouvait contenir les passions d'une jeunesse impétueuse ? J'en atteste les pères malheureux qui en ont déjà fait la cruelle expérience ; qu'ils vous révèlent eux-mêmes leurs chagrins et leur désespoir. Ainsi Dieu commence à punir, dès le siècle présent, des impies qui ne seraient pas assez effrayés des punitions du siècle à venir.

O vous qui avez conservé la foi et la vertu au milieu de la dépravation du siècle, pères vertueux, et vous surtout pieuses mères, à qui cet âge innocent est plus particulièrement confié, que les paradoxes modernes ne ralentissent point votre zèle. Ne craignez point d'inspirer trop tôt à vos enfants les divins sentiments de la religion et de la piété. Déjà le baptême a imprimé dans leur âme le caractère sacré de la foi ; déjà ils sont des hommes devant Dieu ; déjà ils sont dignes du ciel. Que dis-je ? n'attendez pas même pour les dévouer au Seigneur qu'ils aient vu le jour. Tendres mères, imitez celle d'Augustin, de Bernard ; prévenez le moment de leur naissance. S'il en est ici quelqu'une qui porte maintenant dans son sein ce tendre et précieux dépôt ; ô mère, que le ciel bénisse le fruit de vos entrailles. Ne sortez point de ce temple sans offrir cette faible créature au Dieu qui l'a formée. Quoiqu'elle soit encore souillée de la tache originelle, conjurez le Seigneur de la prendre dès ce moment sous sa protection. Que déjà votre enfant tressaille de joie dans votre sein, comme Jean-Baptiste au sein d'Elisabeth : *Exsultavit in gaudio infans in utero ejus. (Luc., I, 41.)* O heureux celui qui peut dire au Seigneur, comme le Prophète : Vous êtes mon espoir dès la mamelle de ma mère : *Tu es spes mea ab uberibus matris meae. (Psal. XXI, 10.)* J'étais encore renfermé dans son

sein, et déjà vous étiez mon Dieu : *De ventre matris meæ Deus meus es tu.* (Psal. XXI, 11.)

Voilà, chrétiens, les avis importants que nous avons à vous donner sur l'éducation de vos enfants ; sur les principes de raison, de vertu, de religion, qui doivent la régler. Mais il est encore un autre objet non moins important que je ne vous ai point annoncé, et que je ne puis passer sous silence. On voit des parents vertueux qui semblent accomplir fidèlement toutes les règles que nous venons de vous exposer, et qui perdent tout le fruit de leurs soins par un excès d'indulgence ou par un excès de sévérité.

Les uns, aveuglés par une tendresse excessive, croient ne pouvoir traiter leurs enfants avec trop de douceur, et les perdent eux-mêmes par une molle éducation qui énerve à la fois toute la vigueur et du corps et de l'âme. Pour quelques légers désagréments qu'on leur épargne, que de maux on amasse sur des têtes si chères, et que de chagrins l'on se prépare à soi-même ! Comment des enfants élevés avec cette délicatesse pourront-ils soutenir un jour les veilles de l'étude, les fatigues de la guerre, les révolutions et les accidents inévitables de la vie humaine ? Comment des enfants, qui auront toujours été obéis comme des rois, adorés comme des dieux dans l'intérieur de leur famille, qui n'auront jamais été contredits, et dont une mère inquiète aura toujours essuyé les larmes, comment supporteront-ils les contradictions qui les attendent au sortir de ce petit empire ? *Quomodo offensus patienter ille feret, cui lacrymas sollicita semper mater abstersit ?* Comment des enfants, qui n'auront jamais éprouvé aucun refus, pourront-ils borner leurs désirs ? Comment réprimeront-ils des passions qui n'auront jamais connu aucun frein, et qu'on aura peut-être encore encouragées par des caresses imprudentes ?

Pères trop indulgents, je respecte le motif qui vous anime, je sens que c'est la tendresse : mais ne souffrez pas qu'une cause si belle produise de si funestes effets ; je vous en conjure par votre amour même pour ces enfants, dont le bonheur intéresse si vivement votre cœur. Réglez une tendresse dont l'excès serait un jour leur malheur et le vôtre, et que l'amour ne soit pas aussi fatal que la haine. *Epargner les vices de votre enfant, dit le Sage, c'est le haïr ; le châtier, c'est l'aimer.* (Prov., XIII, 24.) Songez que les enfants les plus flattés et les plus chéris furent toujours les plus vicieux et les plus ingrats. L'Esprit-Saint l'a prédit : *L'enfant élevé avec trop d'indulgence sera l'opprobre de son père, et la douleur de sa mère.* (Prov., X, 1.)

Mais quand nous nous élevons contre un excès d'indulgence, ne pensez pas que nous voulions autoriser l'éducation dure et rebuillante de ces parents austères, ou de ces stupides tyrans de l'enfance qui ne veulent inspirer que la terreur.

Les premiers éléments de l'éducation ne

sont-ils donc pas assez pénibles par eux-mêmes, sans y ajouter encore une nouvelle amertume ? Mères, voyez plutôt comme la colombe prépare, comme elle digère les aliments qu'elle donne à ses petits. Pères, voyez comme l'aigle voltige au-dessus de ses timides aiglons, comme il soutient leur vol tremblant, comme il les porte sur ses ailes : telle est l'image de la bonté de Dieu envers vous-même, et tel doit être aussi le modèle de votre douceur envers les jeunes âmes qu'il a confiées à vos soins.

S'il est des circonstances où la rigueur est indispensable, s'il faut rompre des caractères violents que la douceur ne peut plier, avec quelle modération il faut employer la sévérité ! et quel plaisir barbare d'effrayer et de désoler cet âge innocent pour les sujets les plus frivoles ! Quelle faute énorme a donc commis ce malheureux enfant que je vois baigné de larmes, sulloqué par la douleur ? Je rougirais de nommer ici le prétexte insensé de la plupart de ces rigueurs. Je crains même qu'on ne me reproche de donner trop d'importance à cet objet, et de dégénérer en une morale puérile, comme s'il pouvait être indigne de nous de nous intéresser au sort d'un âge que notre Dieu daignait honorer d'une si tendre prédilection ! Avez-vous donc oublié combien notre Dieu aimait les enfants, avec quelle bonté il les accueillait, comme il les comblait de ses caresses et de ses bénédictions ? Ne vous trompez pas, mes frères, les enfants ne sont point de viles créatures abandonnées au caprice d'un âge plus avancé : un Dieu dont la bonté s'étend jusqu'aux petits des oiseaux pourrait-il dédaigner à ce point les enfants des hommes ? Quoique leur raison ne soit pas encore développée, déjà ils sont hommes, déjà ils sont capables de souffrir. Et quand je pense que la moitié du genre humain périt dans l'enfance, hélas ! faut-il rendre si durs et si pénibles à cette multitude innombrable d'innocentes créatures, le peu de jours qu'elles doivent passer sur la terre ?

Mais il est temps de terminer cette instruction. Les bornes d'un discours ne nous ont pas permis d'entrer dans tous les détails de ce vaste sujet. Plusieurs écrivains, aussi recommandables par leur vertu que par leur génie, ont traité cette importante question. Que ceux d'entre vous qui sont en état de comprendre et d'exécuter leurs leçons, cherchent dans leurs écrits le développement des grandes vérités dont nous n'avons pu vous indiquer ici que les premiers principes : vous n'y verrez point ces systèmes outrés qui éblouissent le vulgaire, stupide admirateur de l'incroyable et de l'impossible. Leur zèle ne s'est point laissé emporter par un fol enthousiasme ; car tel est l'attribut du véritable zèle dans ses plus sublimes transports, toujours il conserve le sang-froid de la sagesse. Ces sages écrivains ne vous proposent que des méthodes dont ils ont eux-mêmes vérifié la possibilité par leur propre expérience. Vous y verrez ce que les

écrivains sacrés, ce que les saints docteurs, et même ce que les sages de l'antiquité ont dit de mieux sur ce grand sujet. Ainsi vous associez, pour ainsi dire, à l'éducation de vos enfants les plus grands maîtres de tous les siècles.

Puisse du moins le discours que je viens de vous adresser, vous faire sentir les conséquences funestes de l'éducation présente! O pères, et vous tous qui avez quelque part à l'éducation, instituteurs particuliers, instituteurs publics, prenez garde de perdre jamais de vue des règles si salutaires. Qu'une éducation raisonnable dissipe cette malheureuse frivolité, qui semble être devenue l'attribut de la nation; qu'une éducation vertueuse réforme le dérèglement des mœurs; qu'une sainte éducation rétablisse le règne de la religion, et avec lui le règne de toutes les vertus.

Divin maître de tous les hommes, vous qui êtes descendu de la droite de votre Père, pour devenir le chef des peuples et le précepteur des nations: *Populis ducem et præceptorem gentibus* (Isai., LV, 4), daignez jeter un regard favorable sur vos serviteurs, et diriger vous-même leur postérité: *Respice super servos tuos, Domine, et dirige filios eorum.* (Psal. LXXXIX, 16.) Ayez pitié de nos neveux. Ne souffrez pas qu'ils deviennent comme leurs pères une génération perverse: *Ne fiant sicut patres eorum generatio prava et exasperans* (Psal. LXXVII, 8); une génération qui ne sait point diriger son cœur, ni soumettre son esprit à vos divines lois: *Generatio quæ non direxit cor suum, nec est creditus cum Deo spiritus ejus.* (Ibid.) Si nous ne pouvons corriger un âge perverti, faites que nous préservions du moins de la contagion un âge encore innocent. Si nous ne pouvons purifier un torrent qui s'est corrompu dans son cours, faites que nous puissions rétablir du moins la pureté de sa source, tandis que les eaux déjà corrompues achèveront de s'écouler et de se perdre dans l'abîme des temps; faites que les fils réparent les iniquités de leurs pères. Puisse la génération nouvelle voir se rétablir au milieu d'elle le règne de Dieu, de la sagesse, de la religion et de la vertu: *Annuntiabitur Domino generatio ventura; et annuntiabunt cæli justitiam ejus populo qui nascetur, quem fecit Dominus.* (Psal. XXI, 32.) Ainsi soit-il.

SERMON XX.

SUR LA PIÉTÉ FILIALE.

Honora patrem tuum et matrem tuam. (Exod., XX, 12.)

Honorez votre père et votre mère

Nous allons reprendre le cours d'instructions que la dernière solennité avait interrompu. Après avoir rappelé aux pères leurs devoirs, il faut adresser à la génération nouvelle une instruction plus nécessaire encore. Et en effet, Messieurs, quoique la piété paternelle soit maintenant si faible et si languissante, combien dans sa décadence

est-elle encore au-dessus de la piété filiale! et pour quelques pères insensibles, quelle multitude de fils ingrats!

En vain la nature même inspire à l'homme le respect filial; en vain toutes les lois et divines et humaines en ont fait un de leurs premiers commandements; plus fort que la nature, plus fort que les lois, l'esprit d'orgueil et d'indépendance qui bouleverse ce malheureux siècle, et qui tend à détruire toute espèce de frein, ne voudrait-il pas ébranler aussi l'autorité la plus ancienne et la plus sacrée qui soit parmi les hommes, la sainte autorité paternelle?

Si du moins les fils dédamaient les pères par des sentiments d'amour et de reconnaissance, de la déférence qu'ils leur refusent! Mais quelle est encore pour eux la froideur et l'indifférence de la nouvelle génération! Ne s'est-il pas même rencontré des esprits assez pervers pour vouloir mettre la piété filiale au rang des préjugés et des erreurs, pour oser proposer à l'homme l'exemple des brutes animaux, et de ces créatures stupides qui abandonnent et qui méconnaissent les auteurs de leur vie, sitôt qu'ils peuvent se passer de leur secours? L'impiété même n'a pu s'empêcher de frémir de ce blasphème contre la nature, et nous ne ferons point à cette assemblée l'injure de réfuter devant elle cet opprobre de la raison et de l'humanité.

Ceux qui conservent encore quelques sentiments d'honnêteté, rougiraient donc de méconnaître les principes de la piété filiale; mais comment ont-ils coutume de les interpréter? J'entends de faire connaître aujourd'hui toute la force et l'étendue de ce précepte sacré, et de ranimer dans ces cœurs une vertu qui doit être si précieuse aux hommes, et que l'antiquité a nommée le fondement de toutes les autres vertus: *Fundamentum omnium virtutum pietas in parentes.*

Quelle est donc, premièrement, la vénération; secondement, quelle est la tendresse que vous devez à ceux de qui vous tenez la vie: ce sont les deux objets du discours que je consacre à la piété filiale.

Fils de Dieu, qui avez voulu devenir aussi le Fils de l'homme, et qui ne dédaignâtes pas de révéler les deux humbles créatures qui avaient élevé votre enfance; vous dont les derniers regards et les dernières paroles furent pour votre mère, bénissez nos efforts pour faire revivre la piété filiale dans les cœurs, je vous en conjure par votre amour pour votre mère, et par son amour pour vous. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Respectez votre père et votre mère, a dit la loi de Dieu: *Honora patrem tuum et matrem tuam.* Vous le devez, ajoutent les saints interprètes, vous le devez, et pour eux et pour vous-mêmes: pour eux, vous devez cette confiance à la sagesse et à l'expérience de vos anciens.

Premièrement, vous devez ce respect à leur autorité: et quelle autorité aussi an-

cienne et aussi sacrée sur la terre, sans en excepter la suprême puissance ? Avant que le genre humain eût formé ses empires, avant qu'il y eût des trônes, déjà les pères étaient rois. Chaque patriarche, couronné pour ainsi dire par les mains de la nature, était le souverain de sa postérité. Non, le premier qui régna ne fut point un conquérant ; la royauté a une plus honorable origine : le premier qui fut roi fut un père. Si, depuis la multiplication des hommes, on fut obligé de recourir à une plus grande puissance pour contenir la violence des méchants, toujours la puissance paternelle subsista à l'ombre de la puissance publique ; et les pères continuèrent de régner sur leurs familles, comme les princes régnaient sur les nations.

Ainsi la nature avait posé le premier fondement du respect filial : mais avec quel éclat la révélation l'a consacré ! Dans la loi solennelle que Dieu donna à son premier peuple, le précepte d'honorer les pères et les mères suit immédiatement le respect qu'il commande pour lui-même : il veut que leur autorité soit regardée comme une émanation de sa puissance ; il déclare que les honorer, c'est l'honorer lui-même ; il ordonne que celui qui les aura outragés soit puni comme s'il eût outragé la majesté divine ; il veut que leur bénédiction ou leur malédiction décide le bonheur ou le malheur de leur postérité, et il soumet pour ainsi dire sa Providence à leurs vœux.

Quelle est donc la majesté de l'empire paternel ? C'est l'image et l'émanation de l'empire de Dieu ; c'est le modèle et l'origine de l'empire des rois. O pères, vous êtes les rois de vos familles, comme les rois doivent être les pères de leurs sujets !

Pendant les premiers siècles du monde, l'autorité des pères ne connaissait aucunes bornes. Dans la simplicité des premières mœurs, il semblait impossible qu'un père abusât de sa puissance contre un fils ; et plutôt à Dieu que, sous prétexte de prévenir l'abus de cette puissance, les lois humaines ne l'eussent pas resserrée dans des bornes si étroites ! Plût à Dieu, pour l'ordre de la paix intérieure des familles et pour le bien même des nations, qu'au lieu de ne reconnaître d'autre frein que le frein général des lois, qui ne pourra jamais réprimer que les crimes éclatants, une jeunesse impétueuse fût encore contenue sous l'ancien joug de la discipline paternelle ! Plût à Dieu qu'avec l'ancienne autorité des pères, nous vissions revivre l'ancienne simplicité des mœurs !

Quoi qu'il en soit, Messieurs, si les lois modernes ont pu restreindre cette puissance, si la majorité semble faire passer l'homme du joug paternel sous le joug de la loi, sachez que nul droit humain n'a pu déroger au droit de la nature et au respect que l'homme devra toujours aux auteurs de sa vie. Des esprits superbes pourront trouver cette morale bien simple et plus digne peut-être d'un auditoire vulgaire que de cette illustre assemblée : pour nous, nous

ne craignons point d'insister sur l'un des points les plus importants de notre sainte morale, et du droit même de la nature.

Loin d'ici l'odieuse erreur qui voudrait mettre le respect filial au rang des préjugés et des servitudes de l'enfance. Oui, Messieurs, fussiez-vous parvenus vous-mêmes à la maturité de l'âge, fussiez-vous revêtus vous-mêmes des titres les plus respectables, comme vous aurez toujours à l'égard d'un père le nom d'enfant, toujours vous devez conserver à son égard la candeur et la simplicité de cet âge innocent. Représentez-vous ces vénérables patriarches, pères eux-mêmes de plusieurs générations, qui obéissaient avec un empressement si respectueux au moindre signe de la main défaillante d'un faible vieillard. Qu'il me soit aussi permis de produire l'exemple de ce Romain fameux, que ni la force des armes, ni les gémissements de sa nation prosternée à ses pieds, que nul effort humain n'avait pu désarmer, et qui ne put résister aux soupirs et aux faibles bras d'une mère accablée de vieillesse. Au milieu de son armée victorieuse, il s'écrie : Ma mère, vous m'avez vaincu : *Vicisti, mater*. Mais faut-il à des chrétiens d'autre exemple que celui de Jésus-Christ même, soumis pendant sa vie mortelle à deux faibles humains, dont il était lui-même et le Père et le Dieu ? *Et erat subditus illis.* (Luc., II, 51.)

J'avoue, Messieurs, qu'il peut se rencontrer quelques pères éblouis de leurs droits, et qui abusent de leur autorité. Respectables anciens, souffrez qu'avec tous les égards que nous devons nous-mêmes à vos années, nous vous représentions vos devoirs. Sans doute que l'empire paternel est le plus respectable de tous : mais quoi ! vous pourriez croire qu'un fils devrait tout à son père, et qu'un père ne devrait rien à son fils ? Que diriez-vous vous-mêmes d'un prince qui raisonnerait ainsi : Mon peuple me doit tout, et je ne dois rien à mon peuple ? Un roi devrait-il des sentiments plus paternels à ses sujets, qu'un père à ses enfants ? Si vous ne leur devez pas compte de votre conduite, ils ont dans les cieux, ils ont un père qui est aussi le vôtre, et à qui l'abus d'autorité n'est pas moins odieux que la désobéissance.

Telle doit être la modération des pères : mais de quelque manière que les vôtres se conduisent envers vous, ô fils ! souvenez-vous que vous leur devez toujours le même respect et la même obéissance. Vous savez, chrétiens, cette maxime célèbre de la loi nouvelle : Obéissez à vos maîtres, non-seulement à ceux qui sont bons et modestes, mais à ceux même qui seraient durs et fâcheux. Et comment une loi, qui prescrit cette déférence inviolable envers tous les chefs, aurait-elle pu traiter moins favorablement l'autorité la plus sacrée qui soit dans la nature ? *Subditi estote, non solum bonis et modestis, sed etiam dyscolis.* (1 Petr., II, 18.)

Mais si un père pouvait exiger des com

plaisances contraires à la justice, à l'honneur, à la vertu ; (malgré la décadence des mœurs, qu'il est rare qu'un père réduise un fils à cette dure extrémité) si cependant vous y étiez réduits, ô mes frères ! aimez après Dieu votre père, aimez votre mère : *Ama post Deum patrem, ama matrem*. Qu'ils exigent de vous ces complaisances qui coûtent le plus à votre cœur, sans compromettre votre devoir ; faites ce sacrifice à la piété filiale : *Ama post Deum patrem, ama matrem*. Mais faut-il choisir entre l'obéissance que vous leur devez et celle que vous devez à la loi de votre Dieu ? Que la nature cède à la vertu.

Mais de quels ménagements cette résistance doit-elle être accompagnée, pour ne pas altérer le respect que vous devez toujours aux auteurs de votre vie ? Dites-leur : Le ciel m'est témoin de mon respect pour vous ; il voit combien mon cœur souffre en ce moment de vous être rebelle. Commandez-moi les sacrifices les plus durs : fallût-il, comme le fils d'Abraham ou la fille de Jephté, sacrifier la vie que vous m'avez donnée, ma fortune, ma vie est à vous ; je ne me réserve que mon honneur et mon âme. Par votre complaisance et votre docilité sur tous les autres objets, prouvez-leur que vous êtes sincèrement pénétrés de ce tendre et généreux sentiment, que ce n'est aucun motif d'orgueil ou d'intérêt qui suspend votre obéissance, mais le pur amour de la vertu. Et où serait le père assez injuste, assez impérieux pour s'irriter contre un fils qui ne lui préférerait que l'Être suprême ? *Neque irasci potest pater, quando ei præponitur Deus*.

Lorsque Dieu a établi la puissance paternelle, ne pensez pas, Messieurs, qu'il n'ait eu en vue que l'intérêt des pères ; il vous commande de leur obéir, non-seulement pour leur consolation, mais pour votre propre bonheur ; et quand vous ne devriez pas ce respect à leur autorité, toujours vous devriez cette confiance à leur sagesse. *Quam speciosum canitiæ judicium ! (Eccli., XXV, 6)* Quel jugement orne une tête que la vieillesse a blanchie ! Quel est l'éclat de la sagesse des anciens ! *Quam speciosum canitiæ judicium ! quam speciosa veteranis sapientia ! (Ibid., 7)*

Dans les premières mœurs du genre humain, dans les temps où la nature, plus voisine de son origine, était aussi moins éloignée de ses premiers principes, quels honneurs on rendait à la vieillesse ! quelle vénération inspiraient des rides et des cheveux blancs ! Honorez, disait l'ancienne loi de Dieu, honorez la personne du vieillard, et qu'une tête blanche ne paraisse jamais devant vous sans recevoir vos hommages : *Honora personam senis, et coram cano capite consurge. (Levit., XIX, 32.)*

Voyez tous les peuples de l'antiquité choisir parmi les vieillards leurs magistrats, leurs docteurs, leurs pontifes. Moïse veut-il former un conseil pour le gouvernement d'Israël, c'est parmi eux qu'il choi-

sit les chefs et les conducteurs de sa nation. Rome naissante établit-elle un sénat, le nom même de ce tribunal, devenu depuis si fameux, annonce qu'il fut aussi dans sa première origine l'assemblée des vieillards.

Depuis que l'ordre a changé, et que les dignités ont cessé d'être la prérogative de l'âge pour devenir celle de la naissance, remarquez, Messieurs, les monuments qui nous restent de cette vénération, dans les titres qui distinguent ceux qui sont élevés au-dessus de vos têtes. Pour rendre ses ministres plus respectables, et pour leur rappeler à eux-mêmes la sagesse et la gravité dont ils doivent faire profession, la religion a voulu nous donner un nom qui désigne la vieillesse, le nom vénérable de *prêtre*. Quelle réclamation plus solennelle des droits et des honneurs qui appartiennent à la vénérable vieillesse ?

Mais quel injuste dédain a succédé à cette antique vénération ! et jamais fut-il porté plus loin que dans ce siècle novateur ? Comme la prudence de nos pères et une heureuse habitude les attachent aux règles anciennes, la génération nouvelle, pervertie par les nouvelles erreurs, regarde leur sagesse comme un stupide préjugé et un ridicule délire. Une présomptueuse jeunesse a usurpé ce droit de donner le ton aux opinions et aux mœurs ; elle force les anciens à s'exclure des emplois et de la société même, pour épargner des outrages à leur vieillesse. Génération insensée, n'ouvrirez-vous point enfin les yeux sur les déplorables suites de votre fureur pour les nouveautés ? ne sentirez-vous point enfin la nécessité d'en revenir à la prudence de vos anciens, et de préférer à vos dangereuses innovations des principes qui ont subi une longue expérience, et qui ont fait la gloire et la sûreté de vos pères ?

O mes frères, jeunes frères, respectons la vieillesse : je vous en conjure, non-seulement pour la consolation de cet âge, à qui nous devrions du moins ce faible dédommagement des agréments dont il est privé ; je vous en conjure aussi pour votre propre intérêt et pour le bien public ; songez que les temps les plus heureux des nations furent toujours ceux où la vieillesse eut plus d'autorité, et que ceux où la jeunesse domine furent toujours les plus malheureux. Ainsi la rivale de Rome périt par l'imprudence de ses jeunes chefs, tandis que Rome triompha par la sagesse de ses graves sénateurs ; ainsi le royaume d'Israël fut déchiré par la témérité d'un jeune roi, qui préféra le conseil de ses jeunes favoris à la sagesse des vieux serviteurs de son père.

Jeunes guerriers, jeunes magistrats, jeunes lévites, jeunes gens de tous les états, respectez donc la sagesse des vieillards. Leur fussiez-vous supérieurs en dignité, toujours ils vous seront supérieurs par leur prudence. Honorez-les, dit l'Esprit-Saint, et par votre vénération pour eux, vous vous honorerez vous-mêmes : *Et pro reverentia*

accedet tibi gratia. (Eccli. XXXII, 9.) Ne dédaignez point leurs récits ; aimez à entendre leurs proverbes et leurs sentences : *Ne despicias in proverbiiis eorum conversari. (Eccli., VIII, 9.)* Vous apprendrez d'eux la sagesse, et cet esprit de subordination si peu connu de nos jours, et si nécessaire pour l'ordre et le bonheur des sociétés humaines : *Ab ipsis enim disces sapientiam. (Ibid., 10.)*

Vénérables pères de la génération présente, recevez donc l'hommage solennel que je vous rends en ce moment au nom de tous ceux que vous avez vus naître, au nom même de cette jeunesse auguste que la majesté de son origine et de sa destinée semblerait devoir élever au-dessus de tous les hommes. Elle sait que les prérogatives de sa naissance ne peuvent la dispenser des égards et de la confiance qui sont dus à votre expérience et à votre sagesse. Respectables anciens, soyez toujours nos guides et nos maîtres : *Quam speciosum canitiei judicium! quam speciosa veteranis sapientia!*

Que si l'on doit tant de déférence à la sagesse des anciens, combien plus encore à ceux qui joignent à la dignité de l'âge le titre de pères, et que leur zèle et leur tendresse rendent encore plus éclairés sur les véritables intérêts de leur postérité ! Quelle est donc la témérité de ces jeunes insensés sortis à peine de l'enfance, et qui croient n'avoir plus besoin de guide ni de conseil ? Ils ont dit : Rompons les liens qui nous ont trop longtemps captivés ; et tels, pour ne servir de la comparaison d'un écrivain sacré, tels qu'un jeune coursier qui a brisé le frein qui contenait son ardeur, ils se sont précipités d'abîme en abîme.

Quel danger plus redoutable encore pour un sexe dont la réputation et la vertu sont si délicates et si fragiles ! Jeunes vierges, qui ne pouvez connaître encore tous les pièges que l'on tend à votre innocence, écoutez les leçons qu'un saint docteur adressait autrefois à vos semblables. Telles que l'oiseau timide qui ne sort point de dessous l'aile de sa mère, soyez, leur disait-il, soyez sans cesse sous les yeux d'une mère vigilante ; qu'elle règle tous vos pas, toutes vos actions, et jusqu'aux plus secrets mouvements de votre cœur. Loin que cet assujettissement doive vous déplaire, combien plutôt il doit vous être cher ! O l'heureuse servitude que celle de la tendresse et de la vertu !

Mais des vierges folles s'ennuient de l'autorité maternelle ; elles soupirent avec impatience après un établissement qu'elles regardent comme l'époque de leur liberté. Ah ! quand elles auront subi le joug d'un époux, elles verront combien le joug maternel, qui leur paraît maintenant si dur, devait leur sembler doux ; elles sentiront combien l'amour d'une mère est plus sûr et plus constant que leurs imprudentes amours.

Et dans quelle circonstance des enfants

doivent-ils montrer plus de déférence pour la sagesse paternelle, que dans l'affaire la plus importante et la plus décisive, dans celle qui doit fixer le choix de leur état et le sort de toute leur vie ? Pour parler seulement ici de l'établissement qui a coutume de causer le plus d'agitation dans les familles, comment un jeune cœur, troublé par la plus aveugle comme la plus violente de toutes les passions, pourra-t-il juger du mérite de l'objet pour lequel il s'est laissé enflammer ? Jeunesse imprudente, qui murmurez contre des parents qui s'opposent à de folles ardeurs, bénissez plutôt, bénissez la sage inflexibilité qui empêche cette fatale union.

Dans un âge plus avancé, si les lois humaines permettent de suppléer au consentement des pères par des actes toujours subordonnés au respect filial, qui ne sait le danger de cette dernière ressource, et la malédiction que le ciel semble avoir attachée aux alliances contractées contre les vœux des pères ? Hélas ! à peine la plupart de ces imprudents époux ont-ils été unis, qu'ils ont vu succéder aux délires de leur premier amour les fureurs de la haine. Entendez-les gémir maintenant de ce que des lois trop indulgentes les ont affranchis d'une autorité qui les eût préservés de ce cruel esclavage.

Quelles sont donc les conditions nécessaires pour rendre un établissement heureux ? Les unes dépendent de la raison, les autres du sentiment. La Providence a soumis les premières au jugement de vos pères, et les autres à la décision de votre cœur. Malheur à l'interversion de cet ordre ! Malheur à l'établissement formé contre le vœu des pères ! Pères, que votre prudence consulte toujours l'inclination de vos enfants ; enfants, que votre inclination respecte toujours la prudence de vos pères, et n'oubliez jamais, ni les uns ni les autres, qu'il n'est que ce sage accord qui puisse former une heureuse union.

O vous qui avez le bonheur de posséder encore des maîtres si chers, telle est donc la vénération que vous devez à leur autorité ; telle est la confiance que vous devez à leur prudence. Mais comment pouvoir remplir l'un et l'autre devoir envers des parents que le défaut de raison, ou le défaut plus triste encore de vertu, semblerait rendre indignes de cette confiance et de cette vénération ? Que cette situation doit être affligeante pour des cœurs vertueux et sensibles ! Qu'il est dur de ne pouvoir estimer ce qu'on aime ! Mais qu'ils ne se croient pas autorisés par la plus éminente vertu, à mépriser les pères les plus vicieux : *Ne spernas, a dit l'Esprit-Saint, ne spernas patrem in virtute tua. (Eccli., III, 15.)* Rappelez-vous l'exemple effrayant de ce fils de Noé qui insulta à la faiblesse de son père, et qui mérita d'être frappé de malédiction. Imitiez la respectueuse discrétion de Sem et de Japhet, qui fermèrent leurs chastes yeux sur

la honte de leur père, et qui s'empressèrent de la couvrir.

Dédommages vos malheureux pères, dédommages-vous vous-mêmes par votre respect, par votre zèle, par votre tendresse, de l'estime et de la confiance que votre cœur est forcé de leur refuser. Sont-ils capables d'entendre vos représentations; que jamais le zèle de la vertu ne vous fasse oublier les respectueux ménagements que vous devez toujours à la dignité paternelle; mais surtout implorez pour eux la clémence du ciel : quand on veut fléchir les princes de la terre, on leur présente la famille désolée du coupable. Vertueux enfants des pères vicieux, allez donc vous jeter aux pieds du Tout-Puissant; offrez pour eux vos innocentes larmes; peut-être que Dieu se laissera fléchir, et qu'il accordera à la vertu des enfants la grâce des pères.

Après vous avoir exposé le respect et la confiance que vous devez aux auteurs de vos jours, j'ai à vous entretenir d'un autre devoir plus intéressant encore pour des âmes sensibles, de l'amour que vous leur devez. C'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Aimez votre père, a dit le Seigneur, et n'oubliez jamais les gémissements de votre mère : *Honora patrem tuum, et gemitus matris tuæ ne obliviscaris.* (Eccli., VII, 29.) Mais Dieu ne veut pas que votre amour se borne à des sentiments oisifs. Faites pour eux, ajoutez la loi, faites pour eux ce qu'ils ont fait pour vous : *Et retribue illis quomodo illi tibi.* (Ibid., 30.) Tel est le nouveau genre de devoir qu'il me reste à vous développer. Quels sont donc les tendres sentiments, quels sont les tendres soins que vous devez à ceux de qui vous tenez la vie?

Souvenez-vous, disait à son fils avant d'expirer le tendre et vénérable Tobie, souvenez-vous d'honorer votre mère tous les jours de votre vie, et n'oubliez jamais ce qu'elle a souffert pour vous. Que ne doit-on pas en effet à la tendresse des mères? Que votre cœur se rappelle, comme l'écrivait saint Jérôme à une fille pieuse qui lui avait confié son âme, que votre cœur se rappelle les longs dégoûts, les longs périls que votre malheureuse mère a essayés quand elle vous portait dans son sein; combien de dangers et de douleurs quand elle vous a mise au monde; combien de soins et d'alarmes pendant les faiblesses et les infirmités de votre enfance; combien de veilles au pied de votre berceau : avec quelle affection elle vous portait dans ses bras, elle vous pressait sur son sein, elle essuyait vos premières larmes; quelle vive émotion au moindre cri, au moindre soupir qui vous échappait! Hélas! son tendre cœur ressentait toutes vos douleurs.

Quoique l'amour des pères ne se manifeste pas d'une manière si touchante, quelle est aussi leur tendresse! Pendant qu'une mère est occupée à fomentier, à fortifier les membres débiles de ses enfants, voyez les tra-

vaux, les inquiétudes, les fatigues d'un père pour subvenir à leurs besoins, ou pour accroître leur fortune; voyez les agréments dont il se prive pour les rendre plus heureux qu'il ne le fut lui-même, et combien de pénibles et dispendieuses entreprises! Regardez de toutes parts autour de vous les édifices où vous habitez, les domaines que vous possédez, les dignités, les titres qui vous décorent : tout porte l'empreinte du zèle paternel; et une postérité ingrate pourrait jouir de tant de bienfaits, sans songer à quelle main elle en est redevable!

Et vous, à qui des parents vertueux ont préparé un héritage plus précieux que toutes les richesses, et qui leur devez le bien inestimable de la vertu : voilà ce qui pénétrait le grand Augustin d'un sentiment si tendre pour la mémoire de sa mère. Il a voulu immortaliser dans ses écrits son amour et sa reconnaissance : il conjure tous ceux qui les liront, de se souvenir devant Dieu de celle qui lui a donné la vie de la nature, et la vie bien plus précieuse de la grâce. Monument sacré de la piété filiale, durez autant que les écrits d'Augustin, autant que l'Eglise, et transmettez les mêmes sentiments aux cœurs vertueux de tous les siècles.

Maintenant encore, depuis qu'il semble que vous n'ayez plus besoin de leurs secours, n'êtes-vous pas toujours le principal objet de tous leurs projets et de tous leurs travaux? Que votre vie soit en danger, que votre santé soit seulement menacée, quelles vives inquiétudes! Guerriers, combien d'alarmes leur ont causées vos périls!

Mais quelle joie leur cause aussi la gloire et la prospérité de leurs enfants! que ne puis-je vous manifester ici le cœur d'un père au moment où un fils s'honore par ses talents, par ses exploits ou par ses vertus! Comme il tressaille de joie, et comme ses entrailles se troublent à chaque parole qu'il entend sortir de cette bouche chérie : *Exsultat gaudio pater justus, et super omnem vocem illius turbabuntur viscera ejus.* (Eccli., XXX, 7.) Mais, ô prodige incompréhensible de la piété paternelle! La nature n'a-t-elle pas vu des pères prêts à se sacrifier pour les fils les plus ingrats? Quel fils plus odieux (si un fils pouvait jamais être odieux à un père), quel fils plus odieux qu'un Absalon, qui avait osé attenter à la couronne et à la vie de son père et de son roi? David est vengé, mais le fils rebelle, dont il avait ordonné de respecter la vie, a été frappé. La douleur corrompt toute la joie de son triomphe; au milieu des acclamations et des chants de victoire, il ne cesse de faire retentir ces lugubres paroles : O Absalon, ô mon fils Absalon, qui me donnera de mourir pour te rappeler à la vie? *Quis mihi tribuat ut moriar pro te, o Absalon, fili mi Absalon?* (II Reg., XVIII, 33.)

Tandis que la piété paternelle est si vive, faut-il que la piété filiale soit si froide et si languissante? Faut-il que tant de pères puissent dire, comme le Seigneur le repro-

chait autrefois au peuple ingrat qu'il avait adopté : J'ai nourri mes enfants, je les ai comblés d'honneurs et de biens, et ils ont méprisé leur père : *Filios enutrivit et exaltavit; ipsi autem spreverunt me. (Isai., I, 2.)* Je me suis déjà à moitié dépouillé pour eux, et ils attendent encore impatiemment mon trépas pour s'emparer du reste de mes dépouilles. O vœux insensés des hommes ! j'avais souhaité un fils avec tant d'ardeur, sa naissance m'avait causé tant de joie ; et ce fils est devenu le supplice de cette vie même dont il devait être la consolation. S'il en devait être ainsi, pourquoi lui avoir donné le jour ? *Si sic futurum erat, quid necesse fuit concipere ? (Gen., XXV, 22.)*

Mais bien loin d'avoir reçu de vos parents toutes ces marques de tendresse et de zèle, vous croyez peut-être n'avoir éprouvé de leur part qu'une froide indifférence, ou même une injuste rigueur. O jeunesse insensée ! examinez plus attentivement, et sous ce sévère extérieur, vous reconnaîtrez des entrailles de père. Vous trouvez vos parents injustes et cruels de contredire vos goûts, de traverser vos plaisirs, de vous refuser les moyens de satisfaire vos passions : ah ! plutôt ! à leur sévérité même reconnaissez leur tendresse. Quand un âge plus mûr aura développé une raison trop tardive, avec quelle reconnaissance vous bénirez la main qui vous paraît maintenant si cruelle ! J'en appelle à ceux qui commencent à savoir par leur propre expérience combien un père mérite de reconnaissance. Dans quelques années j'en appelle à vous-mêmes ; mais hélas ! les malheureux pères ne sont plus, quand ces fils peuvent sentir tout ce qu'ils leur doivent.

Je ne prétends point, Messieurs, que des pères ne puissent jamais porter trop loin leur rigueur et leur autorité ; mais avec leurs défauts, voyez donc aussi leurs autres qualités. Quelques torts doivent-ils faire oublier tant de bienfaits ? Mettez dans la balance, d'un côté, les chagrins qu'ils vous causent, et de l'autre les preuves qu'ils vous ont données de leur zèle et de leur tendresse. Pesez et jugez vous-mêmes si les murmures doivent l'emporter sur la reconnaissance.

Mais que pouvoir dire en faveur de ces pères vraiment insensibles et vraiment indignes d'un nom si doux, qui n'ont jamais été occupés que d'eux seuls et de leurs plaisirs, et qui sacrifieraient à de honteuses passions le bonheur de leur postérité ? Eh bien ! mes frères, vous devez encore les aimer. Il vous est ordonné d'aimer vos ennemis ; un père pourrait-il être excepté de cette clémence ? Je n'ose dire que vous soyez obligés de les aimer d'un amour d'inclination : cet amour (ainsi que nous le disions dernièrement aux époux malheureux), cet amour est un sentiment libre qui ne peut se commander. Alors que le devoir supplée à la tendresse : et qui sait si vous n'aurez pas aussi la consolation d'attendrir le cœur qui vous paraît maintenant si fa-

rouche, et de rallumer au flambeau de l'amour filial l'amour paternel ?

Puisque l'on devrait conserver cet attachement pour les plus mauvais pères, que ne doit-on pas aux bons ? que ne devez-vous pas aux vôtres ? Votre cœur en convient, vous les assistez ; mais les assistez-vous autant que vous le devez ? les aimez-vous autant qu'ils vous aiment ? C'est une maxime ancienne, que l'amour filial sera toujours inférieur à l'amour paternel. Car telle est l'ingratitude des hommes : les bienfaits reçus furent toujours un plus faible motif d'attachement que les bienfaits accordés. Cœurs sensibles, ne cherchiez-vous point à réformer autant qu'il est en vous ce vice de l'humanité ? Souffrirez-vous que ceux à qui vous devez tout et qui joignent aux droits de la nature ceux de la reconnaissance, souffrirez-vous qu'ils vous aiment plus, vous dont ils n'ont jamais reçu aucun bien, que vous ne les aimez vous-mêmes ? Ah ! puissent-ils rétablir une tendre émulation entre la piété filiale et la piété paternelle ! et que dans ce doux combat la victoire demeure toujours indécise ! Que le cœur de votre père se réjouisse, et que les entrailles qui vous ont porté palpitent de joie et de tendresse : *Et exsultet gaudio quæ genuit. (Prov., XXIII, 25.)* Mais que cet amour ne se borne pas à des sentiments stériles ; apprenez les tendres soins que vous leur devez encore : *Et retribue illis quomodo illi tibi.*

Après que l'amour paternel a été si courageux et si fertile en ressources, comment l'amour filial peut-il être si faible et si stérile ? Un seul père, une seule mère avaient pu suffire pour la plus nombreuse postérité ; ils avaient pu étendre sur tant de têtes leur zèle et leurs soins : et la postérité la plus nombreuse semble ne pouvoir suffire pour un seul père, pour une seule mère.

Quoique les sentiments de la nature semblent moins altérés parmi le peuple que parmi les riches, combien de pauvres parents, après s'être épuisés pour élever leurs familles, se trouvent peut-être abandonnés dans leur vieillesse ! Riches du siècle, ces réflexions vous sont étrangères ; mais ne sommes-nous pas redevables de notre ministère à tous, depuis Votre Majesté, Sire, jusqu'au dernier serviteur de votre maison ? Non, jamais la majesté de cet auditoire ne nous fera oublier que le premier objet de l'apostolat est d'évangéliser les pauvres : *Misit me evangelizare pauperibus. (I Cor., I, 17.)* O fils insensibles, disait autrefois saint Ambroise à son peuple, fils insensibles, fils ingrats, quel jugement terrible vous vous préparez ! *O fili, quantum tibi sumis judicium !* Si les membres tremblants et affaiblis de ces pauvres vieillards ne peuvent plus contribuer au bien commun de la famille, avez-vous donc oublié ce qu'ils ont fait pour vous, tandis que vos faibles bras ne pouvaient encore partager leurs travaux ? *O fili, quantum tibi sumis judicium, si non pascas parentem !*

Pauvres, mais respectables enfants, qui vous faites un devoir de rendre à un père infirme, à une mère languissante les secours qu'ils vous ont prêtés pendant votre enfance, et qui les nourrissez du faible salaire de vos travaux, daigne le Dieu de miséricorde bénir votre tendresse ! Que nous aimons à nous rappeler ce trait de piété filiale si fameux dans l'antiquité, le trait de cette tendre et généreuse fille, dont le père avait été condamné à périr de faim au fond d'un cachot ! La vigilance des gardes l'empêche d'introduire aucun aliment pour son malheureux père ; mais que ne peut imaginer la piété filiale ? Son cœur lui indique une ressource inouïe. Elle nourrit de son lait celui qui lui a donné la vie. Le prodige est découvert, il excite de toutes parts l'admiration ; la prison est consacrée, un autel y est érigé à la piété filiale. (Et quelle vertu mériterait mieux des autels, s'il était permis d'en ériger à d'autres qu'à l'auteur même des vertus ?) Après tant de siècles, le souvenir de cette action émeut encore tous les cœurs ; mais sans nourrir les malheureux auteurs de vos jours du lait de votre sein, soutenez, consolez leur vieillesse, et vous deviendrez aussi les pères et les mères de ceux qui vous ont donné la vie.

Parmi les riches, il n'y a pas peut-être des cœurs assez lâches, assez dénaturés pour refuser à leurs parents des secours proportionnés à leur fortune ; mais sont-ils aussi fidèles à leur procurer les consolations non moins nécessaires dans les ennuis et les chagrins de leur caducité ? O quelle triste et douloureuse vie, quand la vieillesse a séché dans un cœur la source de la joie, quand un corps courbé, des membres tremblants, des yeux éteints, une mémoire affaiblie, une raison chancelante, tous les sens affaiblis rendent un homme aussi à charge à lui-même qu'à la société qui l'environne !

Quels égards ne lui devriez-vous pas au titre seul de malheureux ? Ce malheureux est votre père : et vous pourriez être insensible à ses maux ! vous pourriez le laisser gémir et soupirer dans une triste solitude, et l'abandonner à la négligence et aux caprices de quelques mercenaires, pour aller vous livrer à vos plaisirs ! Si du moins il avait des amis qui puissent le consoler ; mais reste-t-il des amis à un vieillard ? Hélas ! la mort lui a ravi tous les siens ; il est demeuré seul, et comme étranger au milieu d'une nouvelle génération. O cruel abandon qui met le comble à ses maux, et qui hâte peut-être son trépas !

Le temps est arrivé de lui rendre les tendres soins que vous en avez reçus. C'est à vous à calmer ses douleurs, à soulager ses maux, à prolonger ses jours, à conserver précieusement la faible étincelle de vie qui l'anime encore, et que le plus léger accident peut éteindre. C'est à vous à lui ménager des plaisirs proportionnés à sa faiblesse, et à le dédommager par vos complaisances et vos assiduités, des agréments dont le prive sa caducité. Ainsi les fils d'Isaac,

Jacob et Esaü, se disputaient la satisfaction d'aller chercher dans les forêts des proies innocentes, et de les offrir à leur père, pour ranimer des sens flétris par la vieillesse. Qu'au milieu de vos pieux empressements, ces vénérables vieillards puissent s'écrier dans un tendre transport, comme autrefois le père et la mère du vertueux Tobie : Voilà la lumière de nos yeux, le bâton de notre vieillesse, la consolation de notre vie : *Lumen oculorum nostrorum, baculum senectutis nostræ, solatium vitæ nostræ.* (Tob., V, 23.)

Ils ont désormais si peu de jours à passer parmi les vivants ; hâtez-vous de leur rendre ce que vous leur devez. Bientôt leur mort vous priverait de vous acquitter d'une telle dette, si respectable et si sacrée. Redoublez vos empressements à mesure qu'ils approchent du tombeau. Donnez à vos enfants l'exemple de la manière dont ils doivent vous traiter vous-mêmes, quand vous serez tombés dans la même caducité ; et que vos tendres soins pour leur aïeul les préparent à remplir un jour les mêmes devoirs envers leur père.

Heureux ceux qui possèdent assez longtemps les auteurs de leur vie, pour remplir un devoir si cher à des cœurs vertueux ! Hélas ! la mort prématurée des nôtres nous a privés la plupart de cette consolation. Mais quoi ! seraient-ils entièrement perdus pour nous, notre respect et notre amour pour eux ? Ne pourraient-ils leur survivre ? Non, mes frères, notre consolante religion nous apprend que nous pouvons conserver pour eux un respect et un amour immortels, et que nos sentiments peuvent pénétrer jusqu'à eux dans la région des morts. Oui, nous pouvons les respecter et leur obéir, même après leur trépas, par notre fidélité à suivre les sages conseils qu'ils nous ont laissés ; nous pouvons les aimer dans les personnes qui leur furent chères, et qu'ils ont recommandées à notre affection ; nous pouvons, par nos prières et nos pieuses largesses, soulager leurs âmes souffrantes.

Chers auteurs de nos jours, puisque vous pouvez ressentir encore les effets de notre tendresse, malheur à nous, si nous laissons périr avec vous votre mémoire dans la poussière de vos tombeaux ! Non-seulement nous nous souviendrons de vous auprès du Seigneur, pour solliciter le repos de vos âmes ; nous voulons que, du fond de vos sépultures, vous présidiez encore à vos familles, et que vous ne cessiez de les gouverner. Toujours vos leçons de prudence et de vertu seront pour nous une loi sacrée ; toujours vos amis seront nos amis. Nous transmettrons à vos petits-fils les mêmes sentiments ; et vous vivrez encore dans leur cœur, quand nous ne serons plus nous-mêmes, et que nos cendres seront confondues avec vos cendres chéries.

Mais quel lugubre souvenir viens-je de réveiller dans cette auguste famille ! O prières, vous avez donc été privés vous-mêmes de remplir les devoirs si doux et si conso-

lants de la piété filiale ! A peine aviez-vous pu connaître le vertueux prince et la pieuse princesse qui vous avaient donné le jour que la mort vous les a ravés l'un et l'autre, et les a renfermés dans le même tombeau ; triste conformité des petits-fils avec leur aïeul. Hélas ! votre aïeul était aussi au berceau, quand les auteurs de sa vie furent ensevelis l'un et l'autre dans le même cercueil.

Vous vous dédommageriez autant qu'il est en vous de ce malheur, par votre amour et votre respect pour leur mémoire. Souffrez qu'un ministre du Seigneur adresse à chacun de vous les paroles d'un grand roi inspiré par l'Esprit-Saint : O mon fils, ne perdez jamais de vue les leçons de votre père, et

les avis de votre mère, si vous voulez ajouter un nouvel éclat à votre gloire : *Audi, fili mi, disciplinam patris tui, et ne dimittas legem matris tuæ, ut addatur gratia capiti tuo.* (Prov., I, 8.)

Père universel des rois et des peuples, notre père qui régné dans les cieux, laissez tomber un regard favorable sur cette vaste famille, sur les pères et sur les fils : *Respice super servos tuos, et dirige filios eorum.* (Psal. LXXXIX, 16.) Vous de qui découle toute paternité sur la terre et dans les cieux, rendez aux enfants le cœur de leur père, rendez aux pères le cœur de leurs enfants : *Converte cor patrum ad filios, et cor filiorum ad patres eorum.* (Malach., IV, 6.) Ainsi soit-il.

EXHORTATIONS.

I. EXHORTATION

Pour le baptême d'un Juif, sa confirmation, son mariage et sa première communion.

Avec quelle confiance et quelle consolation je viens initier en ce jour à nos saints mystères, un prosélyte qui annonce des dispositions si heureuses ! Oui, nous savons, nos chers frères, et par les suffrages les plus respectables, nous savons la pureté des motifs qui l'amènent aux pieds de nos autels. Nous savons que dans le temps même de son erreur, déjà il montra une âme naturellement chrétienne, par l'honnêteté de ses sentiments et de ses mœurs, et par le désir sincère de connaître la vérité. Ainsi Dieu préparait cet enfant d'Israël à la lumière de la révélation.

Notre cher néophyte, je ne viens point vous répéter en ce jour les preuves qui démontrent l'accomplissement des prophéties, et que Jésus-Christ est le Messie attendu par vos pères, et promis aux nations. J'ai trop de confiance dans la prudence et la vertu de l'illustre bienfaitrice qui a pris votre âme sous sa protection, et dans le zèle éclairé de l'homme vertueux qui s'est chargé de vous instruire ; ils nous ont répondu l'un et l'autre de votre foi, et nous sommes persuadé qu'elle n'a plus besoin d'être fortifiée par de nouveaux raisonnements. Ce n'est point à votre raison que je veux parler en ce moment, c'est uniquement à votre cœur ; et puissé-je ranimer en vous les sentiments que votre pieuse protectrice vous a inspirés !

O vous que nous allons enfanter à une nouvelle vie, admirez de plus en plus votre bonheur et la bonté de notre Dieu. Vous étiez enseveli dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort ; vous étiez enveloppé dans la réprobation de cette nation malheureuse qui avait été autrefois si chère à notre Dieu, mais qui gémit, hélas ! depuis dix-huit siècles, sous l'anathème du ciel et de la terre ; et voilà qu'une lumière divine a éclairé votre âme, voilà que nous allons

vous admettre et vous incorporer dans la nation sainte, dans le peuple choisi. Enfant d'Abraham, vous allez devenir l'enfant de Dieu, l'héritier de son royaume, le cohéritier de Jésus-Christ.

Dans une circonstance si mémorable pour vous, et si décisive pour votre salut éternel, recueillez toute votre ferveur et votre sensibilité ; songez, songez à tous les grands mystères qui vont s'opérer en vous. Au moment où je vais verser sur votre tête l'eau salulaire, pensez que vous allez être purifié, non-seulement de la tache originelle, mais de toutes celles que vous avez contractées vous-même depuis que vous respirez sur la terre ; pensez que vous allez recouvrer tout à coup la première innocence, que vous allez devenir un homme nouveau, *l'homme qui a été créé selon Dieu, dans la sainteté et dans la justice de la vérité.* (Ephes., IV, 24.)

Mais l'Eglise ne se contente pas de vous accorder cette première grâce ; au moment où cette tendre mère vous adopte, elle vous ouvre tous ses trésors, elle veut vous enrichir de tous ses dons.

A l'instant même de votre régénération, elle veut vous rendre encore parfait chrétien par le sacrement de la confirmation, et vous procurer toutes les lumières et toutes les forces nécessaires pour remplir votre nouvelle vocation. Par l'onction que je vais imprimer sur votre front, je vais vous dédier, vous consacrer comme un temple vivant de l'Esprit-Saint.

Vous aviez engagé votre cœur, selon la loi de Moïse, à la compagne de votre jeunesse ; l'Eglise veut encore bénir cette union, et la resserrer par un nœud indissoluble ; elle veut consacrer en vous le chaste amour nuptial, par le sacrement institué pour assurer la concorde, le bonheur et la sanctification des époux.

Pour mettre le comble à ses faveurs, elle veut encore vous admettre à son mystère le plus auguste et le plus sacré, à la partici-

pation du corps et du sang de Jésus-Christ, de ce même corps que vos pères ont, hélas ! immolé sur la croix, de ce même sang qu'ils ont eu le malheur de répandre. Ce sang divin qui pèse encore depuis tant de siècles sur la tête de vos malheureux frères, le sang de Jésus-Christ va devenir pour vous le germe du salut, le gage de l'immortalité.

Que rendrez-vous au Seigneur pour tous les biens dont il va vous combler ? (Psal. CXV, 12.) Répétez dans le secret de votre cœur cet ancien cantique de vos pères, pendant qu'Israël était encore fidèle à son Dieu : *Benedic, anima mea, Domino.* (Psal. CII, 1.) O mon âme, bénis le Seigneur, et que tout ce qui est en moi bénisse son saint nom. O mon âme, tu n'oublieras jamais les bienfaits de ton Dieu, d'un Dieu qui t'a pardonné les iniquités de tes pères et tes propres iniquités ; d'un Dieu qui t'a rachetée de la mort, et qui te couronne dans sa clémence et sa miséricorde : *Qui redimit de interitu vitam tuam, qui coronat te in misericordia et miserationibus.* (Ibid., 4.)

Et vous aussi, chrétiens, qui avez eu l'honneur de contribuer à cette heureuse révolution par vos conseils, par vos instructions, par vos prières, par vos exemples, par vos pieuses insinuations, jouissez tous aujourd'hui du succès de votre zèle, jouissez devant Dieu de votre conquête, et du nouvel adorateur que vous conduisez au pied de son autel. Unissez avec votre néophyte votre joie, votre reconnaissance et vos actions de grâce.

Mais, notre cher prosélyte, il ne vous suffit pas de sentir votre bonheur, il faut connaître aussi toute l'étendue des obligations que vous contractez. Dans un instant, vous allez avoir l'honneur d'être chrétien : connaissez donc, pour me servir des expressions d'un ancien pontife, dans une semblable circonstance, ô chrétien ! connaissez votre dignité : *Agnosce, o christiane, dignitatem tuam.* Candidat de l'éternité, devenu participant de la nature divine, prenez garde de vous dégrader jamais par des mœurs et par des sentiments qui ne seraient pas dignes d'une si haute destinée.

Vous honorerez donc la religion divine que vous embrassez, non-seulement par la constance de votre foi, mais par toutes les autres vertus. Vous n'oublierez jamais que dans le christianisme la foi sans les œuvres est une foi morte. Hélas ! elle ne servirait qu'à vous rendre plus coupable par la contradiction de vos œuvres avec vos principes, et par la profanation des grâces. Loin de vous le culte superstitieux que Jésus-Christ reprochait aux pharisiens de l'ancienne synagogue, qui pratiquaient si religieusement les formes de la loi, et qui négligeaient les préceptes les plus essentiels, la justice et la miséricorde.

Pour vous, vous honorerez la religion chrétienne par votre fidélité à remplir tous les devoirs qu'elle prescrit, par la décence et la pureté inaltérable de vos mœurs, par l'exactitude et la délicatesse de votre probité, par votre franchise et votre candeur,

par votre modestie et votre désintéressement, par la douceur et la bonté de votre cœur, par cette charité tendre et généreuse qui caractérisa toujours les vrais chrétiens : voilà l'esprit de la nouvelle loi, à laquelle vous vous soumettez ; voilà la religion pure et sans tache, la religion de Jésus-Christ : *Religio munda et immaculata hæc est : visitare pupillos, et viduas in tribulatione eorum, et immaculatum se custodire ab hoc sæculo.* (Jac., I, 27.)

Divin Messie, Fils de Dieu, qui avez voulu devenir le Fils de l'Homme, le fils d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, pour élever l'homme à la dignité de fils de Dieu ; ô vous, qui avez voulu subir la mort, et la mort de la croix, pour rendre au genre humain la vie et l'immortalité, soyez béni de la clémence avec laquelle vous accueillez le descendant de la nation aveugle qui a eu le malheur de vous méconnaître ! Daignez confirmer vous-même les grâces que vous allez opérer dans cette âme par mon ministère : ratifiez toutes les paroles que je vais prononcer en votre nom.

Daignez aussi récompenser vous-même, par les dons immortels de votre grâce, le zèle et la foi des âmes vertueuses qui vous ont ramené cette brebis fugitive de la maison d'Israël. Étendez votre bonté sur tous ceux qui sont ici présents ; qu'une cérémonie si touchante et si sainte ne soit pas un spectacle inutile : faites qu'elle ranime en eux la vivacité de leur foi ; faites que la ferveur de ce pieux néophyte se communique à tout ce qui l'environne ; faites que ce jour devienne pour cette assemblée un jour de grâces et de bénédictions.

II. EXHORTATIONS

Pour la première communion et la confirmation des Savoyards, prononcées en 1787, dans l'église des Missions étrangères, à Paris.

PREMIÈRE EXHORTATION, AVANT LA MESSE.

Nos chers frères et nos chers enfants, jamais, non, jamais nous n'avons rempli nos fonctions saintes avec plus de consolation ; nous voici donc en ce jour dans le vrai centre de notre ministère, au milieu des enfants, au milieu des pauvres que Jésus-Christ honora toujours de sa prédilection, et qui doivent être aussi les plus chers à notre zèle.

Mais combien cette pieuse cérémonie devient plus touchante encore par le mélange des enfants illustres que des mères vertueuses ont voulu confondre avec ces pauvres enfants, et par des personnes augustes qui ont voulu honorer de leur présence cette fête consacrée à la pauvreté vertueuse !

Vous ne pouvez sentir plus vivement que nous les rigueurs de l'état où vous êtes réduits : condamnés dès l'âge le plus tendre aux services les plus humiliants et aux travaux les plus pénibles, hélas ! après les journées les plus fatigantes, à peine pouvez-vous subvenir aux besoins les plus urgents de la vie ; les animaux sauvages ont leurs tanières, et vous, comme Jésus-

Christ le disait de lui-même, à peine pouvez-vous trouver un asile où reposer vos têtes.

Dieu nous est témoin de notre sensibilité à votre sort, et de nos efforts pour en adoucir la rigueur. Mais prenez garde de laisser succomber votre âme sous le poids de la misère; car s'il nous est ordonné d'humilier la présomption des âmes superbes, nous devons aussi relever le courage des humbles et des simples: connaissez-vous vous-mêmes; apprenez quelle est devant Dieu la dignité de vos âmes, quelle est la noblesse de votre origine et de votre destinée.

Si je venais dire ici à quelqu'un d'entre vous: Jusqu'à présent vous avez cru être l'enfant de la pauvreté, il est temps de vous détromper de cette triste erreur; un sang illustre coule dans vos veines, un riche héritage vous est réservé. O quels seraient l'étonnement et la joie de celui à qui je viendrais révéler cet heureux mystère.

Eh bien! mes chers enfants, je viens vous dire à vous tous aujourd'hui, et de la part de Dieu même: Trompés par la misère de votre état présent, vous vous croyez les plus vils et les plus malheureux entre les enfants des hommes; Dieu m'ordonne de vous déclarer que vous êtes tous ses enfants, et il m'ordonne de vous assurer que, si vous lui êtes fidèles, vous êtes les héritiers de son royaume, les cohéritiers de Jésus-Christ, et que vous ne lui êtes pas moins chers que les enfants des héros et des rois.

Il faut, mes chers enfants, que je vous raconte à cette occasion un trait bien consolant pour vous, et qui sans doute est en même temps une grande leçon aux riches présents à cette sainte cérémonie.

Le vertueux père du souverain qui règne maintenant sur vous avec tant d'humanité, se fit apporter un jour en présence de ses augustes enfants les actes publics, où l'Eglise inscrit sans distinction les noms de tous les enfants qu'elle adopte par le baptême. «O mes enfants, leur dit le sage et pieux dauphin, voyez vos noms placés à la suite de celui du pauvre. La religion et la nature mettent tous les hommes de niveau, la vertu seule peut établir entre eux quelque différence; et peut-être que les pauvres enfants, dont les noms précèdent les vôtres, seront plus grands devant Dieu que vous ne le serez jamais aux yeux des peuples.»

Bénissons tous, nos chers frères, la bonté et l'impartialité de notre Dieu qui dédommage ainsi les pauvres des avantages temporels dont ils sont privés par la promesse des biens éternels.

Pauvre petit troupeau, cessez de vous troubler et de vous affliger, puisqu'il a plu à votre Père céleste de vous préparer un royaume: vous ne pourriez aspirer à la plus faible distinction sur la terre, et vous pouvez prétendre à des couronnes dans le ciel. Ah! nos chers enfants, puisse une si magnifique espérance adoucir le sentiment de vos peines; mais puisse-t-elle aussi élever et ennoblir vos âmes,

et vous inspirer dans votre indigence et votre simplicité des sentiments dignes d'une si haute destinée!

Admirez encore, mes chers enfants, les ressources que la bonté divine a daigné vous ménager pour le salut de vos âmes. L'indigence vous avait donc obligés d'abandonner vos familles et vos provinces dès l'âge le plus tendre, pour venir chercher ici la subsistance que vous ne pouviez trouver sous la chaumière de vos pères. Eloignés de vos parents et de vos pasteurs, éloignés de tous ceux qui pouvaient instruire votre enfance et gouverner votre jeunesse, vous étiez ici abandonnés à vous-mêmes; vous étiez exposés à tous les scandales de cette grande ville, à tous les périls de votre âge, à tous les mauvais conseils de la pauvreté. Vous étiez errants, dispersés sur nos places publiques comme de pauvres agneaux sans pasteurs. Dieu a inspiré à des hommes apostoliques le zèle de vous recueillir et de vous rassembler à l'ombre de ses autels, pour vous y enseigner la religion et la vertu, pour y civiliser vos mœurs, sanctifier vos âmes, et faire de vous des hommes et des chrétiens; que toutes les âmes vertueuses, que tous les bons citoyens applaudissent à une œuvre si précieuse aux yeux de la religion et de l'humanité.

Mais quels sentiments d'affection et de reconnaissance ne devez-vous pas surtout, mes chers enfants, à l'homme vénérable qui s'est mis à la tête d'une si sainte entreprise, et qui vous a tous adoptés pour ses enfants? Son zèle ne se borne pas à votre instruction: avec quelle bonté il vous accueille! avec quelle tendresse il subvient à vos besoins! Il vous fournit les instruments de vos travaux, il donne du pain à ceux qui ont faim, et des vêtements à ceux qui sont nus: et n'êtes-vous pas tous en ce jour revêtus de ses bienfaits? Vos pères, vos mères, oui, vos mères elles-mêmes, vous ont-elles montré plus de tendresse?

Un nom illustre et une piété éminente l'appelaient aux premières dignités de l'Eglise. Il a préféré à tous les titres qui pouvaient le décorer l'humble titre de votre apôtre et de votre père. Mais combien il est honorable devant Dieu, combien il est respectable devant les âmes pieuses et compatissantes le saint apostolat des pauvres!

Après vous avoir préparés avec tant de zèle à votre première communion, votre vénérable apôtre a désiré que nous vinssions vous initier aujourd'hui à nos saints mystères, et vous distribuer les grâces dont l'Eglise a réservé la dispensation à ses pontifes; et avec quel empressement je viens m'associer à son zèle et à sa tendresse pour vous!

C'est pour vous obtenir les grâces qui vous sont nécessaires dans ce grand jour que je vais offrir au milieu de vous le saint sacrifice. Unissez donc vos vœux aux miens; soutenez mes prières par la ferveur

et l'innocence des vôtres; priez, afin que mon sacrifice, qui est aussi le vôtre, et dont votre salut est le principal objet, devienne agréable auprès de Dieu notre Père tout-puissant.

II^e EXHORTATION, AU MOMENT DE LA COMMUNION.

Enfin, mes chers enfants, le moment que vous désiriez depuis si longtemps est arrivé; vous allez avoir le bonheur et la gloire d'être initiés à nos plus augustes et à nos plus saints mystères.

Ce n'est point ici le moment de vous expliquer les grâces que vous allez recevoir. Vous paraîsez devant nous tout instruits et tout préparés. Nous avons d'ailleurs trop de confiance dans les ministres fidèles qui ont travaillé à votre instruction. Puisseons-nous du moins ranimer en cet instant dans vos cœurs les pieux sentiments qu'ils vous ont inspirés!

Renouvelez ici toute votre attention et tout votre recueillement pour l'action la plus importante et la plus décisive de votre vie. Renouvelez toute votre ferveur et votre sensibilité à la vue du don ineffable que vous allez recevoir pour la première fois.

Voici sur cet autel l'Agneau de Dieu, l'Agneau qui efface les péchés du monde; voici l'hostie pure, l'hostie sans tache, le pain de la vie céleste, et le calice du salut éternel; voici le corps, le sang, l'âme, la divinité de Jésus-Christ qui veut s'unir à vous.

Au moment où je vais vous présenter cette divine hostie, songez aux grands mystères qui vont s'opérer en vous. Ici, ne sentez-vous point votre cœur, ne sentez-vous point votre chair elle-même qui va devenir participante de la nature divine, ne la sentez-vous pas frémir d'un pieux saisissement aux approches du Dieu vivant?

Nos chers néophytes, mes chers fils, car il me semble en ce moment que je suis aussi votre apôtre et votre père; et pour me servir des paroles affectueuses du bien-aimé disciple, nos chers petits enfants, que nous enfantons une seconde fois, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé dans vos cœurs: approchez tous avec confiance; ne craignez point que la majesté divine dédaigne votre misère et votre simplicité. Ah! plutôt avec quelle prédilection notre Dieu se communique aux pauvres et aux petits. Voyez les enfants illustres qui sont confondus ici avec vous. Ainsi s'évanouit devant Dieu l'inégalité des conditions; ainsi la vertu rétablit l'égalité primitive des hommes; ainsi les enfants des héros, comme les enfants des pauvres, ainsi tout est peuple aux pieds des autels.

Ici il me semble entendre Jésus-Christ, présent sur cet autel, nous dire, comme autrefois à ses disciples: *Sinite parvulos venire ad me.* (Marc., X, 14.) Laissez approcher de moi ces pauvres enfants; que je les comble de mes grâces et de mes bénédictions. Obéissons à l'ordre du Seigneur; ouvrons tous les accès de ce sanctuaire. Venez donc, nos chers enfants, ne craignez

point. C'est Jésus-Christ lui-même qui vous appelle à lui. Venez vous ranger autour de la table de votre père; venez recevoir de mes mains le gage le plus précieux de sa tendresse.

III^e EXHORTATION, APRÈS LA COMMUNION ET AVANT LA CONFIRMATION.

Vos vœux sont donc accomplis, nos chers enfants; vous possédez votre Dieu au fond de vos cœurs; vous habitez en lui; son sang va couler dans vos veines; sa substance va se confondre avec la vôtre.

Heureux enfants! louez donc le Seigneur, et bénissez sa bonté: *Laudate, pueri, Dominum.* (Psal. CXII, 1.) Quel dieu semblable à notre Dieu? Du haut des cieux il a daigné abaisser ses regards sur ses plus humbles créatures. Il vient de relever de la poussière le pupille et le pauvre, et de l'admettre à sa table avec les chefs de son peuple: *Suscitans de pulvere inopem, et de stercore erigens pauperem!* (Ibid., 7.) *O sacrum convivium...* pour nous servir des paroles de l'Eglise dans la célébration de ce divin mystère: O festin sacré, où Jésus-Christ devient notre nourriture, où l'âme est remplie de grâces, où nous recevons le gage de la gloire et de l'immortalité! O prodige mémorable de la bonté divine, un Dieu qui devient l'aliment du pauvre! *O res mirabilis, manducat Dominum pauper, servus et humilis!*

Quand j'ai déposé sur vos lèvres tremblantes l'hostie sainte, avec quelle satisfaction j'ai reconnu sur les fronts de plusieurs et dans leurs yeux attendris les aimables signes de la ferveur et de l'innocence les signes heureux de la grâce qui déjà commençait à opérer dans leurs âmes!

Pieux enfants, que rendrez-vous au Seigneur pour tous les biens qu'il vous a faits? Dans ce divin moment, livre vous au sentiment d'amour, de joie, d'admiration, de reconnaissance; abandonnez-vous aux mouvements de la grâce; que vos bouches se taisent; laissez parler vos cœurs, ou plutôt laissez parler Jésus-Christ lui-même qui habite au milieu de vous. Dites-lui comme le jeune Samuel: *Parlez, Seigneur, car votre serviteur écoute* (1 Reg., III, 9); et il vous révélera lui-même les mystères de son amour.

Quoi de plus consolant que les dispositions présentes de ces jeunes âmes! Elles sont sincères, mes chers enfants; votre cœur ne connaît point encore les artifices de la dissimulation. Mais quand je pense que parmi tant de pécheurs il y en a si peu qui n'aient pas éprouvé à leur première communion les mêmes sentiments; quand je considère l'inconstance du cœur humain et la légèreté de cet âge; quand je me représente tous les périls qu'ils ont encore le bonheur d'ignorer, et qui vont bientôt les assaillir au sortir de l'adolescence; quand je pense à l'effervescence de la jeunesse, qui va bientôt développer en eux le germe funeste des passions, aux dangereux diver-

tissements qui vont succéder aux jeux innocents de leur enfance; quand je prévois les discours licencieux, les pernicioeux exemples, les conseils perfides qu'ils vont bientôt rencontrer de toutes parts; quand je considère le progrès de l'impiété et la licence des nouvelles mœurs; quand j'aperçois les lous cruels qui frémissent déjà autour de nos agneaux, comment ne serais-je pas alarmé pour leurs mœurs et pour leur foi!

C'est pour vous prémunir contre les périls, c'est pour vous fortifier dans les sentiments dont vous êtes pénétrés en cet heureux moment, que je viens vous administrer encore le sacrement institué par Jésus-Christ, pour confirmer les âmes dans la foi et dans la vertu. *Voici*, dit le Seigneur, *que je vais placer mon esprit au milieu de vous, afin que vous marchiez d'un pas ferme dans la voie de mes commandements.* (Ezech., XXXVI, 27.)

Renouvelez encore ici, mes chers enfants, pour cette nouvelle faveur du ciel, toute votre foi et votre piété. Songez aux grands mystères qui vont s'opérer en vous, au moment où je vais étendre mes mains sur vos têtes; pensez que l'Esprit-Saint va descendre sur vous avec toute l'abondance de ses grâces: au moment où je vais imprimer sur vos fronts l'onction sainte avec le signe du salut, pensez que je vous imprime le caractère du parfait chrétien; pensez que je vous dédie et vous consacre au service de Jésus-Christ.

L'esprit du Seigneur va reposer sur l'humble et le pauvre: *Super humilem et pauperulum requiescet spiritus Domini.* (Isai., XI, 2.) L'esprit du Seigneur va donc reposer sur l'humble et le pauvre. Que nous aimons à répéter des paroles si consolantes pour nos néophytes, et qui semblent faites pour la circonstance! *Super humilem et pauperulum requiescet spiritus Domini.*

Privés par votre indigence des secours de l'éducation, hélas! il semblait que vous fussiez condamnés pour toujours à une profonde ignorance: Dieu va devenir lui-même votre instituteur et votre maître. Une lumière céleste va pénétrer dans votre âme à travers les ténèbres de votre faible intelligence. L'Esprit-Saint va vous communiquer une science bien supérieure à toutes les sciences humaines: il va vous enseigner la véritable science; la vertu, mes chers enfants, la vertu, la science des saints.

Nos chers frères, nos chers enfants, réunissons tous en ce moment nos vœux et nos voix. Prostrés au pied de ce sanctuaire, implorons sur nos néophytes, et sur nous-mêmes, les grâces de l'Esprit-Saint; conjurons ce divin Esprit, pendant qu'il descendra sur ces jeunes âmes, de rallumer aussi dans les nôtres le feu sacré de son amour, et adressons-lui tous le saint cantique que l'Eglise lui a consacré, *Veni, creator Spiritus*, etc.

IV^e EXHORTATION, A LA FIN DE TOUTE LA CÉRÉMONIE.

Nos chers enfants, nous ne pouvons terminer cette sainte cérémonie sans applaudir encore à votre bonheur. O combien de grâces vous venez de recevoir à la fois! Dieu ne s'est pas contenté de vous nourrir de sa chair adorable; il a voulu vous remplir encore de tous les dons de son Esprit. O jour le plus heureux comme le plus saint de votre vie!

Vous vous rendez dignes, nos chers enfants, des grâces que vous venez de recevoir, par votre fidélité à y répondre. Quel serait votre malheur, si vous pouviez jamais profaner des âmes que je viens de consacrer par l'onction de l'Esprit-Saint et par le sang de Jésus-Christ!

Vos pieux instituteurs vous ont enseigné que le principal caractère du sacrement que vous venez de recevoir, c'est de vous confirmer dans la foi et dans la vertu; c'est de vous rendre de parfaits chrétiens. Vous voudrez, sans doute, honorer dans toute son étendue un titre si glorieux.

Vous serez donc véritablement parfaits chrétiens, par la fermeté inébranlable de votre foi au milieu des scandales qui poursuivent maintenant la religion jusque dans les plus humbles conditions.

Vous serez de parfaits chrétiens par la pureté incorruptible de vos mœurs: la pureté, mes chers enfants, la divine pureté, le premier devoir, et le plus bel ornement de votre âge devant les hommes, ainsi que devant Dieu.

Vous serez de parfaits chrétiens par votre horreur pour le mensonge et pour toute espèce d'artifice, par la candeur et la simplicité de votre âme; par la fidélité avec laquelle vous répondrez à la confiance de tous ceux qui vous emploieront à leur service; par la délicatesse de votre conscience sur tout ce qui peut intéresser la bonne foi, cette bonne foi inviolable qui a caractérisé dans tous les temps la nation qui est la plus nombreuse parmi vous.

Vous serez parfaits chrétiens par la bonté et la sensibilité de votre cœur; par votre douceur, votre patience et votre humilité au milieu des peines et des contradictions où votre état vous assujettit; par votre compassion et votre charité les uns envers les autres, dans vos misères et vos infirmités; par la tendresse et la reconnaissance que vous conserverez toujours pour vos pauvres pères et pour vos pauvres mères; par les secours que vous leur ferez parvenir au fond de vos provinces, pour sustenter leur vieillesse, et pour reconnaître les tendres soins qu'ils ont pris de votre enfance. O mon Dieu, combien les modiques tributs de la piété filiale que ces pauvres enfants sont dans le pieux usage d'offrir à leurs pauvres parents sur le faible produit de leurs travaux, combien ils sont précieux devant votre miséricorde!

Enfin, mes chers enfants, vous serez de parfaits chrétiens par votre confiance et

vosre docilité envers les hommes apostoliques qui ont bien voulu ici devenir vos pasteurs et vos pères; par l'assiduité avec laquelle vous continuerez d'assister à leurs instructions; par votre zèle à y conduire avec vous les jeunes compagnons de vos travaux et de votre indigence, et par votre fidélité à observer toutes les règles de conduite et tous les pieux exercices qu'ils vous auront prescrits.

Le matin, avant de sortir de vos sombres réduits, et le soir, quand vous y rentrerez pour vous y reposer des fatigues du jour, jamais, non, jamais vous n'oublierez de prier votre Père céleste, de lui offrir vos travaux et vos peines, et d'implorer ses grâces et ses consolations.

Et dans le cours de la journée, au milieu même du tumulte et de la dissipation de nos places publiques, au milieu de vos travaux les plus fatigants, qui vous empêchera d'élever votre cœur vers Dieu par ces pieuses aspirations si faciles et si douces pour un cœur qui l'aime? Ce Dieu, plein de bonté, vous les inspirera lui-même; il adoucira le sentiment de vos peines; il allégera le poids des fardeaux sous lesquels nous voyons gémir; il les partagera, pour ainsi dire, avec vous; il sera lui-même votre tuteur, votre consolateur, votre père.

Mais n'oublions pas ici l'avertissement le plus important pour vous : ô mes enfants, voulez-vous bien sincèrement conserver votre vertu? fuyez le danger le plus terrible pour la jeunesse; fuyez la société des méchants; cherchez parmi vos égaux ceux qui montreront le plus de raison, le plus de vertu, le plus de piété; unissez-vous avec eux par une sainte amitié; encouragez-vous mutuellement à la vertu par les sages conseils et les bons exemples; que les plus anciens deviennent les apôtres des plus jeunes, et comme leurs anges tutélaires. Dites-vous les uns aux autres, comme le saint homme Tobie, le plus beau modèle de patience et de vertu que nous puissions proposer aux malheureux; dites-vous les uns aux autres : *O mes amis, il est vrai que nous menons une vie pauvre; mais nous aurons beaucoup de bien, si nous sommes fidèles au Seigneur, et si nous observons ses commandements.* (Tob., IV, 23.)

Où, nos chers enfants, si vous persévérez dans la crainte du Seigneur, j'ose vous assurer que vous serez plus nobles, plus riches, plus heureux devant Dieu, au milieu des misères et des humiliations de votre état, que la plupart de ces grands, de ces heureux du monde dont vous enviez peut-être la gloire et la prospérité. Vous posséderez le plus riche de tous les trésors, le trésor de la grâce et de la vertu.

O riches, reconnaissez donc le respect que vous devez à la vertu, dans quelque état obscur que la Providence l'ait fait naître. Sachez que sous l'extérieur le plus vil peuvent habiter les plus belles âmes; et s'il nous était permis de manifester ici le secret des consciences, parmi les pauvres enfants

que vous avez maintenant sous les yeux, combien dont l'intérieur vous pénétrerait de respect et d'admiration! Ne dites plus : Où la vertu va-t-elle donc habiter? Messieurs, la vertu ne cherche point l'éclat des conditions. Une âme pure, une âme simple, fût-elle dans la condition la plus abjecte, voilà son plus beau temple.

Autrefois Jésus-Christ, environné d'une multitude d'enfants que sa douceur rassemblait autour de lui, en prit un par la main; il le présenta à ses disciples, et leur dit : *Si vous ne devenez comme l'un de ces petits, vous n'entrerez point dans mon royaume.* (Matth. XVIII, 3.) Nous vous disons aussi, à l'exemple de Jésus-Christ : Regardez les pieux enfants qui environnent ce sanctuaire. En vain vous réunirez les titres le plus brillants et les plus grandes qualités, si vous ne devenez semblables à eux, vous n'entrerez point dans le royaume céleste. O divine prérogative de l'innocence et de la simplicité! Ici que les plus éminentes dignités, que les plus grandes qualités viennent tomber aux pieds de l'humble simplicité et de la timide innocence.

Daignez, mon Dieu, confirmer vous-même les grâces que vous venez d'opérer dans ces jeunes âmes par notre ministère. Bénissez les hommes apostoliques qui se sont dévoués à leur instruction; récompensez leur zèle par le succès de leurs travaux et par la persévérance de leurs élèves; bénissez les enfants des pauvres; bénissez les enfants illustres que des parents vertueux ont voulu leur associer dans cette sainte cérémonie, pour les faire participer aux grâces de prédilection que vous aimez à répandre sur les pauvres et sur les simples, et pour leur inspirer dès leurs premières années la tendre humanité que vous commandez aux grands envers les peuples; bénissez les âmes généreuses et complaisantes qui contribuent par leurs bienfaits à cette œuvre sainte; bénissez les personnes augustes qui ont voulu ranimer leur piété par cet édifiant spectacle; faites que la ferveur de nos néophytes se communique à toute l'assemblée qui les environne; faites que cette pieuse cérémonie devienne, pour tous ceux qui sont ici présents, comme une régénération, comme un renouvellement général de foi et de vertu.

III. EXHORTATION

Pour l'adoration de la croix, au Calvaire.

Au milieu de la décadence de la foi et du refroidissement de la piété, quelle consolation pour nous, nos très-chers frères, de voir le pieux concours d'adorateurs qui viennent encore célébrer sur cette montagne le triomphe de la croix, et avec quelle satisfaction nous remarquons parmi eux les personnes distinguées qui se font gloire de confondre ici leurs hommages avec ceux du peuple!

En vain des esprits superbes oseraient dédaigner cette piété populaire; mais plutôt

quelle piété plus éclairée et plus respectable, quelle piété plus conforme à l'esprit de la religion et plus agréable à Jésus-Christ, que de venir révéler sur cette montagne l'image du calvaire, l'image de la montagne sainte où Jésus-Christ a consommé par ses souffrances et par sa mort le grand ouvrage de la rédemption des hommes!

Fidèles adorateurs de Jésus crucifié, honneur et gloire à votre piété: *Vobis honor creditibus.* (1 Petr., II, 7.) Connaissiez de plus en plus toute la dignité de votre culte et de votre foi. Non, la foi n'est point seulement le partage des petits et des simples, elle est aussi la vigueur et la gloire des grandes âmes: *Fides magnarum vigor mentium.* Que le mystère de la croix soit un scandale aux yeux de ceux qui périssent, il est pour nous la sagesse et la vertu de Dieu même: plus il est incroyable, plus il est divin; plus Jésus-Christ est homme par les humiliations et les souffrances qu'il a endurées pour me sauver, plus il est Dieu pour moi: *Tanto mihi charior, quanto pro me vilior.* A Dieu ne plaise que je me glorifie jamais autrement que dans la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ! (Galat., VI, 14.)

Combien donc ne devez-vous pas de reconnaissance aux prêtres vénérables qui travaillent avec tant de succès à faire fleurir sur cette montagne un culte si précieux à la religion! Vous aviez vu, nos chers frères, le triste état de ce temple aux dernières solennités: une dévotion si respectable semblait menacée d'être ensevelie sous les débris de cet édifice. Nous ne pouvons terminer cette sainte octave, sans applaudir solennellement au zèle des hommes apostoliques, qui ont entrepris avec tant de courage, de relever de ses ruines un sanctuaire qui doit être si cher à notre foi. Daigne le ciel exaucer leurs vœux et bénir leurs efforts! Puisse la restauration de ce temple devenir l'époque du renouvellement de la piété publique envers la croix de Jésus-Christ!

Après avoir révéler les différents mystères de la passion de notre Sauveur devant les monuments si pieux et si touchants dont la religion de vos pères a décoré cette montagne, venez maintenant, nos chers frères, venez terminer cette solennité, et consommer votre ouvrage aux pieds de la croix où Jésus-Christ a consommé son sacrifice.

Vous savez, nos chers frères, que cet instrument sacré de notre salut avait été enfoui et ignoré pendant trois siècles entiers: enfin, la pieuse mère du premier empereur chrétien découvrit ce trésor, caché sous les ruines du Calvaire, et l'exposa à la vénération de l'univers.

Nos pères avaient envié longtemps à l'Orient le bonheur de posséder un si riche trésor. La Providence divine avait réservé au plus vertueux de nos anciens rois, elle avait réservé à saint Louis la gloire d'en enrichir ce royaume; telle est la respectable origine des deux fêtes que l'Eglise a consacrées au culte de la croix, et qui se célé-

brent sur cette montagne avec tant de solennité.

C'est une portion authentique de ce bois sacré que nous venons de porter en triomphe autour de cette montagne, et que je présente en ce moment à votre vénération. Oui, chrétiens, voici une portion véritable de cette croix, sur laquelle Jésus-Christ s'est immolé pour le salut des hommes. Ah! si les reliques des saints, si les instruments de leur martyre nous sont si chers et si vénérables, combien cet instrument sacré du martyre de l'Homme-Dieu, combien cette relique divine de Jésus-Christ lui-même doit émouvoir votre foi et attendrir votre piété!

Venez donc, nos chers frères, venez tous vous prosterner avec confiance devant ce monument adorable de votre rédemption. Riches et heureux du siècle, venez déposer aux pieds de la croix le bonheur temporel dont vous jouissez, et elle vous préservera du danger des prospérités humaines: mais vous surtout qui languissez dans la pauvreté et dans l'affliction, l'affliction plus cruelle encore que la pauvreté, venez offrir à Jésus souffrant, vos souffrances et vos soupirs, et il calmera vos douleurs.

Ames fidèles, venez ranimer à ce foyer sacré du divin amour, la ferveur de votre piété: et vous-même qui seriez encore sous l'anathème du péché, approchez avec confiance, c'est ici le signe et le gage de la divine clémence; à la vue de la croix que je vous présente, pensez à celle que le ministre de la religion appliquera sur vos lèvres mourantes, quand vous rendrez les derniers soupirs; et faites tous vos efforts pour concevoir dès à présent les sentiments dont vous voudriez être pénétré dans ce formidable moment.

Venez donc tous, nos chers frères, qui que vous soyez, venez mêler ici vos larmes au sang de Jésus-Christ; venez recueillir sur cette croix les derniers soupirs de Jésus mourant pour le salut du monde. *In hoc signo vinces*: Vous vaincrez dans ce signe. C'est la parole qu'une voix céleste fit entendre à Constantin, au moment où le signe de la croix lui apparut dans les airs. Et nous aussi, mes frères, nous osons vous adresser de la part du ciel la même parole. Vous vaincrez dans ce signe, et vous vaincrez des ennemis bien plus formidables que tous les ennemis extérieurs; vous vaincrez l'enfer, vous vaincrez le monde, vous vous vaincrez vous-mêmes: *In hoc signo vinces*.

Sauveur des hommes, daignez répandre vos bénédictions sur une montagne consacrée au souvenir de vos souffrances, et qui est toute couverte de monuments de votre miséricorde. Au milieu des vapeurs contagieuses, dont la corruption des nouvelles mœurs semble couvrir la capitale et les régions qui l'environnent, faites que semblable à ces montagnes dont le sommet s'élève au-dessus des nuages et des tempêtes, faites qu'elle soit toujours un asile inviolable pour la piété; faites que nous y

voyions toujours régner sous les auspices de votre croix le calme de la paix et la sérénité de l'innocence.

Bénissez les hommes apostoliques à qui vous avez confié la garde de ce saint monument : quel gage précieux vous leur avez donné de votre protection, dans la personne de l'éloquent et modeste apôtre que vous venez d'associer à leur zèle !

Bénissez les pieux solitaires qui se sont réfugiés ici à l'abri de votre croix, et qui font revivre à nos yeux, au milieu de la mollesse et de la dégradation des mœurs présentes, les antiques vertus de la Thébaïde.

Bénissez les pieuses entreprises de la veuve généreuse, qui sacrifie sa fortune, qui se dévoue elle-même avec tant de courage et de magnanimité, pour préparer aux pieds du Calvaire, un asile à l'innocence des jeunes vierges contre les scandales de la capitale et les dangers de l'indigence.

Bénissez toutes les âmes fidèles qui environnent en ce moment votre croix, à l'instant où je vais leur présenter ce signe de salut, à l'instant où elles vont appliquer leurs lèvres sur ce bois sacré qui fut arrosé de votre sang ; faites, mon Dieu, faites que la vertu de ce sang divin jaillisse jusqu'au fond de leur cœur, et qu'elle les pénètre de votre grâce et de votre amour.

IV. EXHORTATION

Pour la vesture de deux novices, à l'abbaye de Panthemont.

Je viens vous présenter deux jeunes néophytes, dignes par leur vertu de devenir vos filles adoptives. Je ne ferai point valoir la noblesse et l'ancienneté de leur origine ; aux yeux du monde, cette distinction semblerait les rendre encore plus dignes de vous : mais devant ce seuil sacré, que toute distinction humaine s'évanouisse ; la vertu, seule est digne de pénétrer dans ce sanctuaire de l'innocence.

A l'ouverture de cette enceinte sacrée, à la vue de l'intérieur de cette vénérable retraite, je me sens pénétré d'un saint respect. O vierges vénérables, la portion la plus illustre du troupeau de Jésus-Christ, vous qui décorez l'Eglise, quelle est la dignité, quelle est la gloire de la sainte virginité ! Recevez l'hommage que nous devons aux épouses de notre Dieu.

Pieuses néophytes, quel est donc votre bonheur d'être admises dans cette sainte société, dans l'un des monastères les plus illustres du royaume, dans un monastère honoré de la protection et des bienfaits d'un prince que la religion et la patrie ne cessent de pleurer !

Quel bonheur de vous consacrer à Dieu, sous les auspices de l'un des instituts les plus saints qui soient dans l'Eglise, et sous les lois d'une abbesse qui vous fera pratiquer la vertu par sa sagesse, et qui vous la fera chérir par sa douceur ! Allez donc, mes chères filles, allez avec confiance vous

prosterner à ses pieds ; elle va vous relever dans ses bras avec la tendresse d'une mère.

Mes chères filles, ces portes vont se refermer sur vous, et vraisemblablement pour jamais ; un mur éternel de séparation va s'élever entre vous et le siècle.

Tendres parents, tendres amis, que votre cœur ne se trouble point : ces innocentes vierges ne seront point perdues pour vous ; du fond de cette solitude, toujours elles vous seront unies par une sainte amitié.

Bien loin de plaindre leur sort, applaudissez plutôt à leur bonheur. O l'heureuse captivité, qui va les affranchir de la servitude du siècle, et leur assurer la liberté véritable, la liberté des enfants de Dieu ! Aux yeux du monde, un monastère est un tombeau. Détrompez-vous, consolez-vous ; *c'est ici la maison de Dieu, et la porte du ciel* (Gen., XXVIII, 17.) Ce tombeau, c'est le berceau de la véritable vie ; c'est le temple du bonheur, le sanctuaire de l'immortalité.

Nos chères sœurs, vous venez donc de vous dépouiller des pompes du siècle ; vous ne vous en étiez décorées que pour parer la victime, et pour y renoncer avec plus de solennité. O combien ce pieux dépouillement vous embellit aux yeux de la religion et de la vertu ! combien vous nous devenez plus chères sous cet humble habit de l'innocence et de la simplicité ! Dites avec un prophète : *Je me suis dépouillée des habits de fête, je me suis revêtue du sac de la prière, et la joie a rejailli sur moi du fond de ce sanctuaire.* (Baruch, IV, 20.)

Venez maintenant recevoir de nos mains le premier gage de votre alliance avec l'époux céleste ; venez, que je place sur votre front la couronne de la sainte virginité, le diadème de l'innocence.

Ah ! mes chères filles (car je suis en ce moment votre père dans le Seigneur, et je sens pour vous dans mon cœur l'émotion de la piété paternelle), mes très-chères filles, avec quelle joie je consacre les prémices de votre union avec Jésus-Christ ! Daigne le ciel ratifier toutes les bénédictions que je viens répandre sur vos têtes.

* Vénérables vierges, qui vous êtes consacrées depuis longtemps à votre Dieu dans cette solitude, applaudissez au bonheur des nouvelles compagnes que je viens vous associer ; venez les présenter au Roi éternel, et les introduire dans son temple, au milieu de vos cantiques de joie et de reconnaissance : *Adducentur regi virginis ; in latitia et exultatione adducentur in templum regis.* (Psal. XLIV, 15.)

Que ce jour vous rappellé le jour heureux où vous avez été vous-mêmes admises dans cette sainte retraite, et qu'il ranime dans vos cœurs toute la ferveur et la sensibilité de vos premières années. Renouvelez en ce moment à votre Dieu les anciens serments de votre amour et de votre fidélité.

Et vous aussi, vierges chrétiennes, que des parents vertueux ont déposées dans cette retraite pour vous préserver de la dissipation et des dangers du siècle, et pour

former votre jeunesse à la sagesse, à la pudeur, à la piété, que cette sainte cérémonie ne soit pas pour vous un spectacle inutile. Vous ne serez pas assez heureuses pour vous consacrer à Dieu dans cette sainte solitude; la fortune et la gloire des maisons illustres qui vous ont donné la naissance vous préparent dans le siècle des établissements brillants. Mais pensez à la fidélité que vous devez à votre Dieu, dans quelque état que sa providence veuille vous fixer; pensez aux grands exemples de vertu que donnent au monde les élèves augustes que cette maison a eu la gloire de former. Puissiez-vous n'oublier jamais les leçons de vertu que vous aurez reçues dans ce sanctuaire de la piété! Puissiez-vous n'oublier jamais que les grâces sont trompeuses, que la beauté est vaine, que les noms et les titres les plus brillants ne sont que de vaines illusions, s'ils ne sont pas soutenus par les qualités de l'âme; et que la vertu seule peut assurer votre bonheur et votre gloire sur la terre, ainsi que dans le ciel!

Nos chères filles, nos chères sœurs, nos vénérables mères, et vous aussi, âmes fidèles, qui avez conservé le sentiment de la piété au milieu du siècle, réunissons tous nos prières pour la sanctification de ces pieuses néophytes.

V. EXHORTATION

Pour la vêtue d'une novice de la Visitation, à Castellane.

Avec quelle consolation je vois éclore ici ce nouveau rejeton, après une si longue stérilité! avec quelle joie je viens bénir les premiers engagements de la pieuse néophyte que vous allez associer à votre vertu et à votre bonheur!

Enfin donc, ma chère sœur, vous touchez à ce moment si désiré. Je ne vous féliciterai point des avantages corporels que vous vous préparez; je ne vous dirai point que vous allez être délivrée des embarras, des chagrins, des contradictions inévitables dans le siècle; que vous allez habiter dans l'une des retraites les plus respectables de cette province; que vous allez devenir l'égale, la compagne et la sœur des personnes aussi distinguées par leur naissance que par leurs vertus; que vous allez jouir de la société la plus honorable et la plus douce: Dieu ne vous défend pas d'être sensible à ces agréments innocents, mais ils ne sont pas dignes de déterminer une vocation qui doit être toute surnaturelle; c'est du ciel que doit descendre le feu sacré qui doit consumer votre sacrifice. *Cherchez à dit le Seigneur, cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît. (Luc., XII, 31.)*

Je vous félicite, ma chère fille, de ce que vous allez vous délivrer des dangers et des illusions du siècle, de ce que vous allez vous retirer dans l'asile de l'innocence: je vous félicite de vous consacrer à Dieu sous les auspices d'une règle dont la perfection

égale la douceur; et je vous félicite d'entrer dans une maison qui n'a cessé de conserver, depuis son origine, la ferveur et la régularité de son premier institut. Je vous félicite de pouvoir vous fixer sous les yeux d'un oncle plein de tendresse pour vous, qui a dirigé cette maison avec tant de zèle et de prudence que j'ai cru devoir l'établir le pasteur et l'apôtre de tout le troupeau, du troupeau le plus nombreux et le plus distingué entre ceux que la Providence divine m'a confiés. Et avec quel succès il a rempli mes espérances, non-seulement pour le bien moral et spirituel de cette contrée, mais pour tout ce qui peut intéresser le bonheur de ses concitoyens! car je ne puis laisser échapper cette occasion de manifester solennellement mes sentiments pour l'un des plus chers et des plus fidèles de mes coopérateurs, au milieu de sa patrie, et en présence de son peuple.

O ma chère fille, que ne puis-je vous faire sentir en ce moment tout le bonheur et toute la gloire du saint état que vous allez embrasser! O vierges heureuses, la plus illustre portion du troupeau de Jésus-Christ! *Illustrior portio gregis Christi. O beatæ virgines, quæ tam immortalis spiritalis gratia ut horti floribus, ut templa religione, florete flores quasi lilium; date odorem, et frondete in gratiam. (Eccli., XXXIX, 19.)* Hosties de la pudeur, victimes de la charité, pour me servir des belles paroles des Cyprien et des Ambroise dans la consécration des vierges! Heureuses vierges, qui décorez l'Eglise comme les fleurs décorent les jardins, comme la religion embellit les temples, fleurissez de plus en plus avec la candeur des lis; et répandez de toutes parts les fruits de la grâce, et le parfum de la vertu.

Ames pieuses, qui êtes engagées dans les liens du siècle, vous enviez leur sort; vous soupirez de ne pouvoir jouir de leurs divines prérogatives; mais consolez-vous, si la pudeur virginale a le premier rang dans les cieus, la pudeur conjugale y a aussi sa couronne.

« Mais viens-je donc ne vous exposer ici que les avantages de la vie religieuse, et voudrais-je vous en dissimuler les rigueurs? Voilà l'injuste soupçon qu'un monde profane voudrait exciter contre nous. Ne semblerait-il pas que nous voudrions attirer dans ces cloîtres, par des promesses flatteuses, de jeunes âmes sans expérience, et que nous cacherions sous les fleurs les chaînes que nous leur préparons? Ah! plutôt malheur, anathème à un artifice cruel, indigne de la religion et de l'humanité même! Malheur aux parents barbares qui, pour alléger le fardeau d'une nombreuse famille, et sous prétexte d'assurer un asile honorable à un enfant dans la maison du Seigneur, renfermeraient cet enfant malheureux dans un cloître où il ne serait pas appelé! Malheur aux prêtres, malheur aux vierges qui consentiraient à cette odieuse séduction! Non, nous ne voulons que des

victimes libres et éprouvées ; jamais nous ne souffrirons que nos victimes soient conduites à l'autel les yeux bandés ; avant leur sacrifice, nous voulons qu'elles en aient vu tout l'appareil et toute la rigueur ; nous voulons qu'elles connaissent toute l'étendue de leurs engagements, et qu'elles aient éprouvé leur courage et leur force avant de les contracter.

En vous exposant les avantages de l'état religieux, je viens donc, ma chère fille, vous en exposer aussi les rigueurs avec la même franchise. Vous vous préparez à devenir l'épouse d'un Dieu ; mais apprenez les conditions du pacte que vous contracterez avec le céleste époux. Vous allez vous soumettre à une règle célèbre par sa douceur ; mais si elle traite avec plus d'indulgence que les autres instituts les tempéraments faibles, connaissez la perfection qu'elle impose, et les mortifications intérieures qu'elle exige ; les rigueurs qu'elle épargne à des corps faibles, elle les fait refluer sur les âmes. Non-seulement il faut renoncer au monde, il faut encore renoncer à vous-même ; et toujours il faut souffrir comme Jésus-Christ, si vous voulez entrer dans sa gloire ; en un mot, il faut mourir, si vous voulez vivre.

Voilà, ma chère fille, à quel prix vous pouvez mériter le bonheur que nous vous avons promis : les consolations ne seront jamais que les récompenses de vos sacrifices.

Telles sont, nos chères sœurs, les conditions de l'engagement que vous avez contracté avec le céleste époux : toujours votre bonheur sera proportionné à votre vertu. J'en atteste votre propre expérience ; quand votre piété languit, voyez comme votre joie intérieure languit avec elle ; au contraire, vos jours les plus heureux ne sont-ils pas les jours de votre ferveur ? Ainsi, pour encourager l'humanité, Dieu a voulu que la faible lueur de félicité dont nous pouvions jouir sur la terre, ne pût jamais être que l'effet et le prix de la vertu. Et si cela est vrai pour toutes les conditions, combien plus encore pour des âmes qui se sont dévouées à la vertu et à la Divinité ! On l'a souvent dit, nos chères sœurs, et nous ne saurions trop faire retentir les monastères d'une vérité si importante : c'est dans le cloître que sont les créatures les plus heureuses et les plus malheureuses. Si elles ont été bien appelées, et qu'elles soient fidèles à leur vocation, est-il sur la terre un état plus heureux ? Est-il, au contraire, un état plus malheureux que celui d'une vierge qui a contracté un engagement téméraire, ou qui n'est pas fidèle à sa divine destinée ?

Examinez donc de plus en plus votre vocation devant le Seigneur, ma très-chère fille ; je vous adresse en ce jour le même avertissement que nous adressons aux néophytes du sacerdoce, avant de les consacrer irrévocablement au service des autels : *Proinde, dum tempus est, cogitate.* (Philip., IV, 8.) Consultez vos forces pendant qu'il

en est temps encore ; profitez des épreuves et des délais que la sagesse de l'Eglise a établis pour s'assurer de la vocation de ses jeunes vierges.

Si, après ces épreuves, vous ne vous sentez pas assez de force pour soutenir un état si parfait, ne craignez point de retourner au siècle ; Dieu a ses élus au milieu du monde. Une famille tendre et vertueuse, qui ne consent qu'à regret à votre sacrifice, s'empressera de vous reprendre dans son sein.

Si, au contraire, vous croyez reconnaître en vous les qualités qu'exige le saint institut que vous voulez embrasser ; si vous continuez d'entendre au fond de votre cœur la voix de l'époux céleste qui vous appelle à lui, achevez, ma chère fille, consommez avec confiance votre sacrifice. A l'exemple de la sainte institutrice dont vous voulez embrasser la règle, et qui surmonta avec tant de courage les sentiments les plus vifs et les plus tendres de la nature, l'amour même maternel, rompez les liens les plus chers pour vous unir à votre Dieu.

Déjà d'heureux présages semblent nous annoncer la vocation du ciel. L'innocence de vos mœurs, la sagesse et la gravité prématurée de votre conduite, la douceur de votre caractère, la candeur et la simplicité de votre cœur, une piété tendre et fervente vous ont concilié l'affection et les suffrages unanimes de cette respectable société.

Allez donc, ma chère fille, allez vous dépouiller des ornements dont vous ne vous êtes parée en ce jour que pour orner la victime, et pour renoncer avec plus de solennité aux pompes du siècle. Venez recevoir, de la main de votre évêque, le premier signe de votre alliance avec Jésus-Christ ; venez, que je place sur votre front le voile sacré de la virginité, le symbole et le diadème de la pudeur et de l'innocence. Dites avec un prophète : *Exui me stola pacis, indui me sacco obsecrationis, et venit mihi gaudium a sancto : gaudens gaudebo in Domino, quia induit me vestimentis salutis quasi sponsam ornatam monilibus suis.* (Baruch, IV, 20.)

Chastes épouses de Jésus-Christ, qui vous êtes consacrées depuis longtemps à lui dans cette solitude, que ce jour vous rappelle le jour heureux où vous avez commencé vous-mêmes votre sacrifice comme cette innocente victime. Qu'il ranime dans vos cœurs toute la ferveur et la sensibilité de vos premières années, et que votre jeunesse se renouvelle en ce moment comme celle de l'aigle. En même temps que cette pieuse néophyte va préparer et renouveler à votre Dieu les anciens serments de votre amour et de votre fidélité, dites, dans le secret de votre cœur : *Mihi adhærere Deo bonum est* (Psal. LXXII, 28) ; *Quæcunque rovi reddam pro salute Domino.* (Jon., II, 10.) O mes vénérables mères, mes très-chères sœurs, mes filles bien-aimées, car mon cœur réunit pour vous tous les sentiments qu'inspirent ces tendres rapports, Dieu m'est témoin de

mon émulation et de mon ardeur pour votre perfection; et pour me servir des paroles de l'Apôtre : Je vous ai vouées, je vous ai consacrées à un seul époux : *Despondi enim vos uni viro virginem castam exhibere, Christo.* (II Cor., II, 2.)

Mais la prédilection que mérite la portion la plus vertueuse de mon troupeau, me ferait-elle oublier en ce moment le zèle que je dois à toutes les âmes que la Providence divine a confiées à mes soins? O vous aussi qui habitez au milieu des dangers et des illusions du siècle, nos chers frères, nos chers enfants, nos chères sœurs (car je dois vous porter tous aussi dans mon cœur), fasse le ciel que cette sainte cérémonie ne soit pas pour vous un spectacle inutile! Puisse-t-elle renouveler aussi parmi vous l'émulation de la vertu!

Si vous n'avez pas prononcé les mêmes vœux que ces pieuses vierges, auriez-vous oublié des vœux plus sacrés encore, les vœux qui obligent tous les chrétiens, les vœux de votre baptême? Si vous n'avez pas pris l'engagement d'observer comme elles les conseils de l'Evangile, n'êtes-vous pas obligés, par le titre seul de chrétien, d'en observer tous les préceptes? Vous n'avez point fait le vœu de la sainte virginité; votre cœur peut, sans manquer à l'innocence, éprouver le sentiment d'un chaste amour; il est même devenu un devoir sacré pour les époux; mais pensez aux lois sévères que la pudeur impose à toutes les conditions. Vous n'avez point fait le vœu de renoncer aux biens du siècle; mais pensez au désintéressement, au détachement avec lequel tous les chrétiens doivent user des biens de la terre. Vous n'avez point fait le vœu d'obéissance; mais pensez à la docilité, à la subordination que Dieu vous commande envers toutes les autorités qu'il a établies au-dessus de vous, soit dans la société, soit dans l'intérieur de vos familles. Vous n'avez point fait le vœu de vous renfermer dans un cloître; mais pensez à l'obligation indispensable d'éviter les sociétés dangereuses. Vous n'êtes point obligés de porter le sombre uniforme de la pénitence; mais songez à la simplicité, à la modestie, à la pudeur dont tout chrétien doit être revêtu. Vous n'êtes point assujettis aux jeûnes, aux veilles, aux abstinences du cloître; mais songez à la tempérance, à la frugalité, à la mortification des sens commandées à tous les hommes. Vous n'êtes point tenus à ces exercices continuels de piété qui partagent la vie religieuse; mais songez à la nécessité de la prière. Si vous soyez une vierge consacrée à Dieu oublier ses engagements, quel scandale pour le monde même le moins sévère et le moins vertueux! Les vœux du baptême seraient-ils donc moins sacrés que ceux de l'état religieux? et les conseils de l'Evangile pourraient-ils jamais devenir plus inviolables que ses préceptes?

O chrétiens, connaissez donc aussi la dignité, la sainteté de votre vocation, et les devoirs qu'elle vous impose. Que l'exemple

de cette pieuse néophyte ranime votre foi et votre ferveur. En même temps que cette vierge innocente va se dépouiller des ornements du monde, et se revêtir de l'innocence et de la simplicité, dépouillez-vous aussi des vains désirs du siècle, dépouillez-vous du vieil homme, et revêtez-vous de l'homme nouveau qui a été créé, selon Dieu, dans la sainteté et la justice de la vérité. Ah! puissiez-vous pratiquer tous les devoirs de la vie chrétienne avec la même fidélité que ces pieuses vierges pratiquent tous les devoirs de la vie religieuse! En même temps vous direz aussi : *Quæcunque vovi reddam pro salute Domino.*

Daignez, mon Dieu, repandre vos grâces sur la victime innocente qui prépare son sacrifice, et sur toutes les vierges qui se sont consacrées à vous dans ce sanctuaire de l'innocence; daignez étendre vos bénédictions sur toute cette assemblée, sur toute cette cité : faites que l'esprit de douceur, de paix, de charité, qui repose dans ce saint asile, se repande sur le peuple qui l'environne; faites que le feu sacré de votre saint amour, le gage du bonheur et du salut publics, déposé dans le cœur de ces pieuses vierges, ne s'éteigne jamais; faites que les chefs, par la douceur de l'autorité, faites que le peuple par la douceur de l'obéissance, faites que tous les citoyens, par leur probité, leur concorde et leur humanité, fassent leur bonheur mutuel; faites que, par la décence et la pureté de leurs mœurs, par la constance de leur foi et la ferveur de leur piété, ils concourent tous unanimement à la gloire de votre nom!

VI. EXHORTATION

Pour la profession de madame de Soyecourt, aux Carmélites.

Quel spectacle consolant pour la religion et pour la vertu! Quelle précieuse victime vient se présenter à cet autel! une victime ornée de tous les dons de la grâce et de la nature; une jeune vierge, à qui sa naissance, sa vertu et ses agréments innocents qui embellissent aux yeux des hommes la vertu même; une jeune vierge, à qui tout assurerait dans le monde le sort le plus heureux et le plus brillant; élevée dans la gloire et les délices du siècle, et qui s'arrache des bras d'une famille chérie pour s'ensevelir dans la retraite la plus austère (car elle a voulu que son sacrifice fût entier; entre tous les ordres religieux, elle a choisi le plus austère, ainsi que le plus saint). Mon Dieu, soyez béni des merveilles que votre grâce renouvelle encore quelquefois au milieu du refroidissement de la piété et de la décadence de la foi, pour la consolation de l'Eglise!

Ma très-chère fille, vous aviez donc formé dès l'âge le plus tendre ce saint projet de vous consacrer à Jésus-Christ; mais les auteurs de votre vie ont cru devoir suspendre votre sacrifice.

Quoiqu'ils aient contredit votre pieuse

ardeur, rendez grâces à leur tendresse et à leur prudence; plus votre sacrifice était généreux, plus il était nécessaire d'éclairer votre vocation et de l'éprouver. Tel est l'esprit de l'Eglise (car nous ne voulons pas laisser échapper cette occasion de manifester solennellement nos principes); oui, Messieurs, à Dieu ne plaise que nous conduisions jamais ses victimes à l'autel le bandeau sur les yeux, comme dans les anciens sacrifices. A Dieu ne plaise que nous cachions sous des fleurs les fers que nous leur préparons ! Ah ! plutôt malheur, anathème à un artifice indigne de la religion et de l'humanité même ! Malheur aux parents barbares qui, pour alléger le fardeau d'une nombreuse famille, et sous le spécieux prétexte d'assurer à un enfant un asile honorable dans la maison du Seigneur, forceront un enfant malheureux à s'ensevelir dans un cloître contre le vœu de son cœur ! Malheur aux prêtres, malheur aux vierges qui consentiront à cette odieuse séduction ! Nous ne voulons que des victimes libres et éprouvées, qui connaissent toute l'étendue de leurs engagements, et qui aient la force et le courage de les remplir; des victimes comme celle que vous voyez maintenant à nos pieds : toujours nous rejeterons, au nom de notre Dieu, les victimes aveugles qu'une ferveur indiscrete, ou une coupable séduction, conduirait à nos autels.

Enfin, mes chers frères, après s'être assurés, par de longues épreuves, de la vérité et de la constance de votre vocation, les arbitres de votre destinée ont cédé en gémissant à votre persévérance. Confident de leur tendresse et de votre courage, combien je me félicite d'avoir été admis dans cette sainte négociation, d'avoir pu concilier les droits du sang avec ceux de la piété, et d'avoir eu du moins cette part à votre sacrifice et à votre sanctification.

Mais pendant que la religion applaudit à votre bonheur, combien ce sacrifice paraît douloureux à la nature, quand on aperçoit auprès de l'autel une jeune vierge qui pouvait jouir de tous les agréments du siècle, qui se dévoue aux rigueurs du cloître ! Quand on considère ces veilles, ces jeûnes, ces macérations, cette captivité perpétuelle, ces engagements irrévocables qui ne doivent finir qu'avec la vie, on gémit sur le sort d'une victime innocente. Et nous-mêmes, Messieurs, malgré toute la fermeté que doit nous inspirer notre divin ministère, dans un premier mouvement de sensibilité nous ne pouvons nous empêcher d'être attendris. Cœurs sensibles, consolez-vous ; ne vous laissez pas tromper par les apparences ; que votre âme s'élève en ce moment au-dessus des sens : vous voyez les croix, mais voyez donc aussi l'onction divine qui les adoucit ; avec les rigueurs de la vie religieuse, connaissez aussi ses consolations, connaissez le bonheur et les saints plaisirs qui sont cachés sous cet extérieur effrayant.

Je ne viens point vous dissimuler les rigueurs de l'institut que cette vierge innocente a le courage d'embrasser. Non, il n'en

est point dans l'Eglise qui mortifie plus les sens et la nature ; c'est la gloire, c'est la perfection du Carmel : ou souffrir ou mourir, voilà la devise sublime des filles de Thérèse.

Mais considérez, écoutez les vierges que vous avez maintenant devant les yeux. Ah ! si un voile sacré ne cachait pas aux yeux du siècle ces têtes vénérables, avec quel étonnement vous remarqueriez sur leurs fronts, à travers la pâleur de la mortification, le calme et la joie de l'innocence ! Confidents de leurs sentiments et témoins de la paix intérieure dont elles jouissent, nous oserons être ici leurs interprètes. J'oserai vous répondre en leurs noms, et aux noms des plus austères et des plus ferventes : Vous nous croyez privées de tout, et nous possédons tout en possédant le bien souverain. Vos yeux sont effrayés des tristes vêtements qui nous chargent : et Dieu a revêtu nos âmes de l'innocence et de la justice. Vous nous regardez comme de malheureuses captives enchaînées par la superstition aux pieds des autels ; mais affranchies de la servitude du siècle, nos cœurs jouissent de la véritable liberté. Vous exagérez les agréments dont nous sommes privées ; mais comptez-vous pour rien les chagrins et les malheurs dont nous sommes préservées, surtout dans l'état présent de nos mœurs : les discordes des familles, les infidélités des époux, les discordes et l'ingratitude des enfants, toutes ces calamités domestiques dont la triste rumeur retentit jusqu'au fond de notre solitude ? Nous versons des larmes ; mais combien nos larmes sont plus douces que tous les plaisirs de vos fêtes les plus brillantes ! Une joie folâtre n'éclate point autour de nous, mais la joie véritable est recueillie dans notre cœur. Nous paraissions moins vivantes que mourantes, *tanquam morientes* ; et voilà que nous possédons la véritable vie de la grâce et de la vertu, le gage de l'immortalité : *Et ecce vivimus.* (II Cor., VI, 9.)

J'oserai invoquer ici un suffrage plus imposant encore, la vierge auguste qui s'est ensevelie à côté des tombeaux des rois ses ancêtres, et qui soutient avec tant de courage les observances les plus sévères de ce même institut. Il semblait que Louise eût sacrifié son bonheur et sa gloire ; et elle a trouvé sur le Carmel un état préférable à toute la puissance des rois ; sous les lois austères de Thérèse, elle goûte une félicité inconnue sur les trônes : faible et languissante au milieu des délices de la cour la plus brillante de l'univers, sa santé même ne s'est-elle pas affermie au milieu des jeûnes et des macérations, par le calme et la paix de son âme ? Oui, mon Dieu, un seul jour passé dans son humble retraite lui paraît plus délicieux que toutes les fêtes qui embellissent les palais qu'elle a abandonnés, et le sombre voile qui couvre son front lui est plus cher qu'un diadème.

O saint plaisir de la vertu divine, joie du Carmel ! Et si je pouvais vous manifester ici tout l'intérieur de ces belles âmes vous y

montrer cette paix que le monde ne peut ni donner, ni ravir, et qui surpasse tout sentiment; cette chaste volupté que les saints appellent la volupté du cœur; cette vive espérance des biens éternels qui en prévient la jouissance, et qui semble établir déjà leur conversation dans les cieux! si je pouvais vous expliquer encore les merveilles que la grâce opère dans les âmes privilégiées; les merveilles qu'elle opérât dans l'âme de Thérèse, et qu'elle renouvelle encore quelquefois pour ses filles les plus ferventes! Quels saints transports dans ces divins moments où l'âme semble s'affranchir de sa chaîne mortelle, et s'élancer jusqu'au sein de la Divinité!... Mais, quel langage intelligible pour des âmes froides et terrestres! Ames sublimes, âmes ferventes, il n'appartient qu'à vous de comprendre ce bonheur, comme il n'appartient qu'à vous de l'éprouver.

Les sages du monde ne peuvent concevoir ce mystère. Que sont aux yeux de leur froide raison les délices de la vertu? un vain enthousiasme, un pieux délire qui exalte des imaginations crédules. Ainsi, pour consoler leur amour-propre, les esprits superbes ont pris le parti de dédaigner la perfection où ils ne peuvent atteindre; ils ont mis au rang des illusions et des excès tout ce qui s'élève au-dessus de leur faiblesse. Mais d'après les principes même de la raison humaine, comment pouvoir se tromper dans le sentiment de son propre bonheur? Ames justes, vous croyez être heureuses; vous l'êtes donc véritablement: vous l'êtes maintenant par l'espérance, et vous le serez en effet quand la béatitude que nous attendons sera arrivée.

Non, Messieurs, non, notre bonheur n'est point dans l'opinion des autres; il est dans nous-mêmes, il est dans notre sens intime: *Hic voluptas*, disait un ancien philosophe chrétien, *hic voluptas ubi est votum*. Et quelle volupté plus grande que le dédain même de la volupté, que la paix de la conscience, que la liberté de l'âme, que le mépris de toutes les choses mortelles, et de la mort même? Voilà la volupté des chrétiens: *Hæc voluptas Christi*.

Tel est, dès la vie présente, le bonheur des saints; tel est le bonheur des religieuses bien appelées, et qui sont fidèles à leur vocation. Enfants du siècle, cessez donc de plaindre le sort de ces heureuses vierges; cessez de vous attendre sur la victime qui vient se dévouer en ce moment à Jésus-Christ; votre commisération ferait injure à sa vertu: elle attend, elle mérite de vous d'autres sentiments que ceux de la pitié. Un monastère était à vos yeux un affreux tombeau; détrompez-vous, ce tombeau, c'est le berceau de la véritable vie, c'est le sanctuaire de l'immortalité.

Ne pleurons plus sur la victime, pleurons sur nous-mêmes; pleurons sur les périls et les malheurs où nous restons exposés au milieu du siècle: applaudissons à son bonheur; elle a choisi la meilleure part, et

son céleste époux ne lui sera jamais ravi.

Tendres parents, tendres amis, vous ne pouvez donc plus être alarmés sur le sort d'une tête si chère. Elle sera donc heureuse: mais, hélas! elle le sera sans vous. Vous ne la posséderez plus; les murs de cette enceinte sacrée vont la séparer de vous pour jamais. Nous partageons votre juste douleur; nous sentons combien la privation d'un objet si digne de votre tendresse doit coûter cher au cœur d'un père, aux entrailles d'une mère et de ses amis. Mais telle est la volonté du ciel; vous ne serez pas moins magnanimes que votre enfant; vous ferez à Dieu votre sacrifice avec le même courage qu'elle a fait le sien.

Mais que dis-je? cette fille chérie ne sera pas perdue pour vous; du fond de sa retraite, toujours elle vous sera unie par la piété filiale, et par une sainte amitié. Car, à Dieu ne plaise que l'amour divin dont elle est animée affaiblisse jamais dans son cœur les sentiments qu'elle vous doit! Ils sont aussi des devoirs sacrés; toujours les droits du sang subsistent sous les lois de la grâce: son amour pour Dieu ne fera que purifier et perfectionner son amour pour vous; toujours elle sera votre fille, votre sœur, votre amie la plus tendre et la plus fidèle; toujours elle sera devant Dieu la bénédiction et la gloire de son illustre maison.

Vierge magnanime, venez donc consommer votre sacrifice; venez vous présenter avec confiance à l'autel où votre Dieu vous attend; venez recevoir de nos mains le voile sacré, le voile nuptial de votre alliance avec l'époux céleste; venez que je place sur votre front le diadème de la sainte virginité, le gage de la couronne immortelle que Jésus-Christ a réservée à ses fidèles épouses.

Une faible mortelle devenue l'épouse d'un Dieu! Monde profane, ne m'écoutez plus; vous ne pourriez comprendre ce langage divin. Chastes vierges, c'est à vous seules que j'adresse ces paroles. Ici je vois l'image du grand mystère qui s'opère éternellement dans les cieux: le Dieu tout-puissant a paru dans sa majesté; réjouissons-nous, et rendons-lui gloire. Les noces de l'Agneau sont arrivées, et son épouse s'est présentée devant lui décorée de ses vertus. O noces virginales, qui transforment la chair en esprit! ô doux lien, qui joint l'âme à Dieu, et Dieu à l'âme! Les paroles du prophète s'accomplissent: ses compagnes l'ont vue, et ont pris part à sa joie; elles ont célébré son bonheur; elle tressaillira de joie; la gloire du Carmel lui est donnée: *Exsultabit lætabunda et laudans; decor Carmeli datus est ei*. (Isai., XXXV, 2.)

Fidèles épouses de Jésus-Christ, qui vous êtes consacrées depuis longtemps à lui dans cette solitude, que ce jour vous rappelle le jour heureux où vous avez contracté vous-mêmes l'alliance divine; qu'il ranime dans vos cœurs la ferveur et la sensibilité de vos premières années!

Renouvelez en ce moment votre sacrifice;

renouvez à votre Dieu les anciens serments de votre amour et de votre fidélité. Que cette sainte cérémonie soit pour toutes les vierges ici présentes, comme une profession nouvelle.

Vierges vénérables, la gloire de votre sexe et la joie de la religion, vous qui nous consolez par vos vertus des maux qui affligent nos églises ; ô la plus illustre et la plus chère portion de nos troupeaux, hosties de la pudeur, victimes de la chasteté, pour me servir des belles paroles de saint Ambroise dans une semblable cérémonie, connaissez de plus en plus la dignité de votre état, et votre félicité.

Environnez la nouvelle compagne que je viens vous associer ; venez la présenter au

Roi éternel, et l'introduire dans son temple au milieu de vos cantiques de joie et de reconnaissance : *Adducetur regi virgines, in lætitia et exultatione adducuntur in templum regis.* (Ps. XLIV, 16.)

O vous qui conservez au milieu du refroidissement général la ferveur primitive, unissez vos vœux aux prières solennelles que je vais prononcer ; élevez vos voix et vos mains innocentes vers le ciel, pour la persévérance de votre néophyte, pour votre propre persévérance, pour le salut des parents et des amis que vous avez laissés parmi les écueils et les illusions du siècle. Filles d'Elie, ouvrez les cieus, ainsi que l'a fait autrefois votre père.

PANEYRIQUES.

PANEYRIQUE I.

POUR LA FÊTE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES,
EVÊQUE DE GENÈVE ET INSTITUTEUR DE
L'ORDRE DE LA VISITATION.

Audiant mansueti, et lætentur. (Ps. XXXIII, 2.)

Que ceux qui sont doux, écoutent, et qu'ils se réjouissent.

Caractères heureux, qui méritez par votre douceur de goûter celle de la vertu, que ce jour soit pour vous un jour de triomphe. C'est du plus doux des pontifes que l'Eglise célèbre aujourd'hui la gloire. C'est la fête, c'est le triomphe de la douceur : *Audiant mansueti, et lætentur* (Ps. XXXIII).

Et vous, âmes vertueuses, mais dont la triste austérité ne connaît que les rigueurs de la vertu, et qui gémissiez sous un joug qui devrait faire votre bonheur et votre joie, venez écouter les leçons, et contempler les exemples de François, *venite omnes qui laboratis et onerati estis* ; il calmera vos alarmes, il adoucira vos peines, et *ego reficiam vos*.

Et vous aussi, chrétiens, qui regardez la piété, ainsi que les Israélites regardaient autrefois la terre promise, comme une contrée aride et brûlante qui dévore ses habitants, venez apprendre de François les délices dont cette heureuse région est inondée : *Et tradet humum lacte et melle manantem.* (Num., XIV, 8.)

Mais vous surtout, ministres de la religion, qui devez mieux sentir encore que tous les autres combien le Seigneur est doux, pour le mieux faire goûter aux peuples qui vous seront un jour subordonnés, et aux âmes qui sont déjà confiées à vos soins, venez étudier aujourd'hui avec une nouvelle attention le plus beau modèle de la douceur évangélique, le modèle que vous avez choisi vous-mêmes, en adoptant le saint évêque de Genève pour votre protecteur ; venez

contempler : 1° La douceur de sa piété dans sa vie privée ; 2° La douceur de son zèle dans sa vie apostolique. Tels sont les deux objets que je consacre à sa gloire, et plus encore à votre édification et à celle de cette nombreuse assemblée.

Il semblerait d'abord, Messieurs, que je devrais traiter ce sujet avec confiance, surtout dans un siècle où la mollesse et le relâchement des mœurs paraîtraient devoir faire désirer une morale plus facile et plus douce ; mais combien de contradicteurs vont peut-être s'élever contre moi ? Avant d'entrer en matière, je dois à la dignité de mon ministère de me mettre à couvert de tous les reproches qu'ils pourraient m'adresser. Je n'ai pas seulement à me précautionner contre ces pharisiens de la loi nouvelle, qui, pour s'attirer la considération du vulgaire par la singularité et la perfection prétendue de leur doctrine, font gémir des consciences trop crédules sous des fardeaux qu'ils ne voudraient pas se donner la peine de soulever ; parmi les mondains eux-mêmes, parmi ceux qui font ouvertement profession de la vie la plus frivole et la plus efféminée, le rigorisme n'a-t-il pas aussi parmi eux des partisans qui se plaisent à exagérer les rigueurs de la piété, pour se justifier à eux-mêmes la lâcheté qui les empêche de s'y soumettre ? Rigoristes de spéculation, vous ne craignez pas d'appesantir un joug que vous vous dispensez de porter ; mais permettez à ceux qui veulent porter tous les jours de leur vie ce joug salutaire, d'être plus circonspects que vous, et plus attentifs à ne pas le surcharger de rigueurs inutiles.

Et vous, consciences timides et scrupuleuses, qui vous exagérez à vous-mêmes vos devoirs, dans la crainte d'en diminuer l'étendue, vous serez alarmées d'entendre annoncer une doctrine plus douce que la vôtre. Ames vertueuses, rassurez-vous,

j'applaudis aux motifs de votre frayeur ; je n'avancerai rien qui ne soit appuyé sur l'autorité d'un saint, consommé dans l'étude et dans la pratique de la morale la plus pure et la plus sublime.

Mais peut-être encore que ceux même qui connaissent toute la douceur de l'Évangile, me trouveront indiscret de la manifester tout entière. Déjà, diront-ils, déjà l'on est trop disposé à diminuer l'austérité de la morale chrétienne ; et tel est le caractère de la plupart des hommes à l'égard de la vertu, qu'il faut leur en demander trop pour en obtenir assez. Mes frères, ce vil stratagème dont vous usez dans vos affaires temporelles, est indigne de la franchise d'un ministre de la vérité, et si quelqu'un de cette assemblée était dans ce préjugé, qu'il sache que je parle sans la plus légère exagération, que je ne sur fais point le ciel : et malheur à celui qui balancera à l'acheter à ce prix !

Mais ce qui m'alarmerait encore plus que tous les reproches que je veux prévenir, ce serait votre approbation, aveugles partisans de cette morale. Ne me faites pas l'injure de me prendre ici pour votre apôtre. Anathème aux excès de la douceur, comme aux excès de la sévérité !

Grand Dieu, je ne viens donc point exalter la douceur de vos lois aux dépens de leur sainteté ; mais je ne puis laisser ignorer à votre peuple quelle est votre clémence. Puisse-t-elle attendre ceux que ne peut émouvoir la terreur de votre justice ! Je ne vous demande point aujourd'hui cette véhémence qui ébranle les cœurs. Donnez à mes paroles une douceur conforme à celle de mon sujet ; qu'elles se répandent sur mon auditoire, comme une rosée bienfaisante qui vient rafraîchir une campagne desséchée par les ardeurs du soleil ; qu'elles raniment les esprits, qu'elle relèvent les cœurs : *Fluat ut ros eloquium meum, quasi imber super herbam, et quasi stillæ super gramina.* (Deut., XXXII, 2.)

PREMIÈRE PARTIE.

Si l'on voulait personnifier la piété d'après l'étrange idée que la plupart des hommes ont coutume de s'en former pour se justifier, quel spectre effrayant ! Je l'aperçois au fond d'un antre inaccessible qu'elle fait retentir d'un gémissement continuel, le visage livide et couvert des sombres vapeurs de la mélancolie, les yeux égarés, la tête courbée sous le poids de la tristesse.

Daigne-t-elle sortir quelquefois de sa sombre retraite et paraître au milieu des humains, ce n'est que pour répandre sur eux le poison qui la consume, et pour condamner aux feux éternels quiconque n'a pas des idées aussi noires, et des mœurs aussi farouches. Est-ce donc là cette vertu dont Jésus-Christ nous vante la douceur, et siérait-elles bien dans la bouche de ce lugubre fantôme, ces paroles consolantes : Venez à moi, vous tous qui êtes dans le trou-

ble et dans l'affliction, et je calmerai vos alarmes, j'essuierai vos pleurs ? *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos.* (Matth., XI, 28.)

Que l'exemple du saint évêque de Genève, dont nous célébrons la douceur, nous apprenne 1° que, si nous considérons la piété par rapport à nous-mêmes, elle peut faire le bonheur de notre vie, sans porter atteinte à notre bonheur éternel ; 2° que, si nous la considérons par rapport à la société, elle peut, sans cesser de plaire au ciel, faire les délices et le bonheur de la terre.

La piété peut donc faire le bonheur de notre vie ? Il vous paraît difficile, chrétiens, de pouvoir concilier cette première vérité avec les rigueurs du christianisme ; mais ne confondez-vous pas les voies ordinaires de sanctification avec les voies extraordinaires ? et trop attentifs à l'austérité de la morale évangélique, n'oubliez-vous pas la douceur qui en tempère l'amertume ?

Il est donc, Messieurs, des rigueurs extraordinaires par lesquelles Dieu appelle à lui un petit nombre de chrétiens, dont le tempérament et le caractère doivent être traités avec cette sévérité. Telles sont ces austérités effrayantes qui signalèrent autrefois les déserts de la Thébaïde, et dont nous voyons encore dans quelques-uns de nos cloîtres revivre les exemples. Sans altérer votre vénération pour les saints personnages qui les ont pratiquées, ou qui les pratiquent encore de nos jours, qu'il me soit permis d'avancer ici, mes frères, que, non-seulement il n'est pas ordonné à tous de marcher à la vertu par cette voie extraordinaire, mais qu'il est une autre voie moins sublime en apparence, et cependant plus parfaite encore, puisqu'elle est encore plus conforme au plus beau modèle qu'un chrétien puisse imiter, à la vie de Jésus-Christ.

Telle fut celle où François suivit les traces de son divin Maître ; vous n'y verrez point, Messieurs, de ces traits singuliers qui peuvent seuls exciter notre admiration : car tel est notre enthousiasme pour le merveilleux, que nous accordons souvent à des dehors extraordinaires l'admiration que nous refusons à une piété qui fuit cet appareil, et qui pratique d'ailleurs, non-seulement tous les préceptes, mais les plus sublimes conseils de la morale et de la charité évangélique.

Au reste, Messieurs, moins les vertus de François vous étonneront, plus elles doivent vous encourager. Et pour moi, plus occupé encore de votre salut que de sa gloire, je viens plutôt exciter parmi vous une émulation salutaire qu'une stérile admiration.

François n'alla donc point chercher la vertu au fond des déserts ; comme Jésus-Christ il habita toujours au milieu du monde, il ne se distingua point par des pratiques extraordinaires ; ses vertus sans art, sans affectation, sans étude, sont semblables à

ces tendres fleurs dont l'humble tige paraît sortir à peine du sein de la terre, mais qu'un parfum plus doux fait préférer à des fleurs plus brillantes,

Qu'elle ne se flatte pas de se reconnaître à ce portrait, cette piété tiède et languissante, incapable des grandes vertus comme des grandes passions; cette fausse douceur, qui prend sa source dans une âme aussi froide pour le bien que pour le mal; cette dévotion efféminée, qui veut allier avec une vie régulière une délicatesse souvent plus raffinée dans sa simplicité, que la mollesse fastueuse du mondain le plus voluptueux.

Si nous exceptons de sa vie cet orage passager par lequel Dieu voulut éprouver son amour.... Mais pourquoi passer sous silence un trait si glorieux à sa mémoire? Dieu permet à l'esprit tentateur de persuader à son imagination, qui était encore dans la faiblesse et la vivacité de son adolescence, et que l'étude du mystère terrible de la prédestination avait troublée, que sa porte éternelle est résolue, et que l'arrêt de sa réprobation est irrévocable. Grand Dieu! s'écria-t-il dans l'excès de sa douleur, puisque je suis condamné à vous haïr éternellement après ma mort, que je puisse du moins vous aimer pendant ma vie! Ah! s'il peut y avoir sur la terre un signe certain de prédestination, quel signe plus certain qu'un sentiment si généreux, et quoi de plus digne du calme inaltérable dont il n'a cessé de jouir après cette rigoureuse épreuve? En effet, Messieurs, jamais lui échappa-t-il depuis un soupir, qui ne fût un soupir d'amour, des larmes qui ne fussent l'expression de la joie et de la reconnaissance?

J'avoue, Messieurs, que ce privilège est rare, et qu'il arrive aux âmes les plus justes d'éprouver quelquefois dans le service de Dieu des frayeurs et des dégoûts, qui sembleraient ne devoir être que le partage des pécheurs. Ecoutez les maîtres de la vie spirituelle, et ils vous apprendront que ces troubles intérieurs ressemblent à ces orages passagers qui ne font que purifier l'air, et mieux rétablir le calme et la sérénité: ou, pour me servir d'une comparaison qui représente encore mieux la tendre miséricorde de Dieu, tel qu'une mère qui ne se refuse aux caresses d'un enfant chéri que pour éprouver son attachement, et pour le serrer ensuite plus tendrement entre ses bras; grand Dieu! vous vous refusez quelquefois aux empressions des âmes qui vous sont les plus chères, mais pour éprouver leur amour, et pour les combler ensuite de consolations plus abondantes.

Vous pourrez nous dire, Messieurs, que vous connaissez des âmes vertueuses qui sont toujours dans cet état de trouble et d'abattement. Il en est sans doute, il en est, hélas! que leur tristesse et leur inquiétude naturelle priveront toujours de toute consolation; mais pourquoi attribuer à leur piété les effets de leur mélancolie? Ne vous y trompez pas, mes frères; ce n'est

point la vertu, c'est leur caractère qui est incompatible avec le bonheur.

Mais les ennemis de la piété ne l'accusent pas seulement d'être incompatible avec notre propre bonheur, ils veulent que l'amour de Dieu étouffe l'amour du prochain. Ah! Messieurs, que vous vous y connaissez peu! Détracteurs injustes des âmes qui font profession d'une vie plus régulière que la vôtre, sans doute votre malignité sera flattée d'entendre critiquer leurs défauts; mais ne pensez pas que notre censure autorise la vôtre; sachez que c'est un droit qui n'appartient qu'à l'autorité de notre ministère, et que leur réputation est un objet sacré pour vous. Vous conviendrait-il bien d'ailleurs de censurer des imperfections qui valent mieux souvent que la plupart de vos vertus?

Ames pieuses, ce n'est qu'à regret que je relève vos défauts en présence de vos ennemis. Nous vous devons des égards, mais nous en devons encore plus à la piété. Un monde injuste veut lui attribuer tous vos défauts, il nous accuse d'en être les complices: il faut venger la piété et notre saint ministère de ce reproche odieux. Il faut montrer à ce monde aveugle que, loin d'approuver ou de tolérer même vos défauts, nous ne sommes pas moins empressés que lui-même à les censurer et à les proscrire: c'est donc faire injure à la piété, que de la croire incompatible avec la douceur.

Nous ne pouvons le dissimuler, que parmi vous il s'en rencontre trop souvent qui croient ne pouvoir aimer Dieu, sans devenir par leur misanthropie intolérables à la société. On dirait que l'amour qu'ils veulent avoir pour Dieu épuise toute leur sensibilité, ou qu'ils craindraient de dégrader ou de profaner leur cœur par l'amour du prochain; comme si le même précepte qui nous fait une loi de votre amour, ô mon Dieu, ne nous ordonnait pas avec la même énergie d'aimer nos semblables; comme si on pouvait, sans les aimer, vous aimer vous-même. Ne vous y trompez pas, mes frères; François ne crut point faire une infidélité au Dieu jaloux, en aimant encore d'autres objets que lui. Quel fils, quel frère, quel ami, quel maître, quel protecteur! Il aimait en Dieu, il aimait pour Dieu: quelle amitié plus tendre, plus consolante, plus généreuse qu'une amitié animée consacrée par la charité!

Peut-être y a-t-il des cœurs aussi sensibles que celui de François, mais dont la sensibilité se cache sous un extérieur froid et une gravité rebutante; des hommes essentiels, mais qui se croient autorisés à négliger des égards qui leur paraissent inutiles ou frivoles; des hommes bienfaisants, mais dont la bouche ne sut jamais proférer ces mots plus précieux que les bienfaits, mais dont les yeux ne jetèrent jamais un regard favorable. François connaissait trop le cœur humain et tous les charmes que la douceur a pour lui, pour négliger des attentions et des complaisances.

souvent plus chères que les faveurs les plus importantes.

Loin de lui donc la rudesse farouche de ces trembleurs catholiques, de ces dévots cyniques, qui trouvent indignes de leurs vertus de s'assujettir aux règles des bienséances humaines, et qui osent encore honorer leur rusticité du beau nom de simplicité évangélique. Laissons aux fanatiques cette âpreté de mœurs; notre religion nous apprend que les bienséances ne sont pas seulement fondées sur une raison humaine, mais sur une raison éternelle et divine. François voulait-il donc élever la civilité au rang des vertus évangéliques? Oui, mes frères; ce paradoxe vous étonne, mais écoutez. Je ne vous parle pas de moi-même. Il existe une loi qui oblige tous les hommes à s'aimer et à se respecter; or, n'est-ce pas une conséquence nécessaire de cette loi, de se donner mutuellement des marques de cette considération réciproque? La forme en est indifférente, peut-être même bizarre, puisqu'elle dépend du caprice des hommes, et de la diversité des nations et des siècles. Mais qu'importe au vrai sage cette inconstance et cette variété, puisque les hommes sont convenus entre eux d'attacher tel sens à tel signe? Aussi l'Apôtre nous recommande-t-il de nous prévenir les uns les autres : *Honore invicem prævenientes*. (Rom., XII, 10.) La civilité est donc à l'égard des hommes ce que le culte est à l'égard de Dieu, un signe extérieur de nos sentiments. Elle est, si j'ose ainsi m'exprimer, le culte du prochain. Voilà, Messieurs, le point de vue sublime sous lequel il envisagea ce qui ne vous paraît qu'un paradoxe.

Aussi, Messieurs, attentif sans affectation à rendre à chacun ce qui lui est dû, à proportionner ses égards à la différence des conditions, à plier son esprit au gré des caractères, quel saint mérita mieux cet éloge du Sage : *Vir amabilis ad societatem*? (Prov., XVIII, 24.)

Je sais, Messieurs, que la noble éducation qu'il avait reçue ne contribuait pas peu à l'urbanité qui était répandue sur toutes ses actions; mais si une condition ou une vie plus obscure ne nous a pas permis à tous de nous aller former à la même école, allons, mes frères, allons à celle de Jésus-Christ, qui nous apprendra à suppléer aux usages que nous ignorons, par une décence, une candeur, une modestie qui enlèveront les suffrages du monde le moins vertueux et le plus frivole.

Mais pour vouloir imiter la douceur de François, prenons garde, Messieurs, de confondre avec les égards que la religion prescrit ou qu'elle tolère, les faiblesses du respect humain; ce vain langage, ces manières efféminées, ces fades compliments, cette lâche complaisance, cette basse adulation, indignés d'un sage, et plus encore d'un chrétien. Le modèle que je vous propose n'est pas moins éloigné des faiblesses du respect humain que de la rudesse de la misanthropie. La candeur coule de ses lèvres avec la douceur; et s'il

ménage toujours jusqu'au dernier des hommes, l'éclat des conditions les plus élevées n'intimida jamais sa franchise.

Qu'on ne se figure pas ici la franchise importune, indiscreète, de ces censeurs éternels du genre humain, qui n'ont jamais dans la bouche que des reproches ou des préceptes. Ils ne se flattent pas sans doute d'avoir un zèle plus ardent que François pour les intérêts du ciel. Or, le vit-on jamais affecter dans les compagnies ce ton de réformateur, qui fait souvent plus de tort à la vertu que les blasphèmes de ses ennemis? Dans la société, il ne prêche que par ses exemples; et sa douce éloquence gagne les cœurs que des clameurs indiscreètes auraient de plus en plus aliénés.

Ne prenait-il donc jamais autrement le parti de la vertu? Il la chérissait trop, Messieurs, pour souffrir qu'on lui portât en sa présence la moindre atteinte, et pour ne pas saisir toutes les occasions d'inspirer aux autres le respect et l'amour dont il était pénétré pour elle. Mais qui aurait osé contrister sa douceur par la plus légère indécence? Qui eût osé faire rougir un front où la pudeur semblait avoir imprimé son sacré caractère? J'ai voulu seulement vous faire entendre qu'il n'en parlait point avec la triste gravité, l'affectation importune, la froide emphase d'un trop grand nombre de ses panégyristes. Son ingénieuse douceur avait l'art de sanctifier les conversations, sans en hannir cette modeste liberté, cette gaieté innocente que le plus sévère des apôtres permettait aux premiers fidèles dans le siècle le plus saint et le plus austère du christianisme.

Aussi, loin d'être la terreur des compagnies, quelle joie se répand sur tous les visages, quand on l'y voit paraître! La fête la plus brillante serait imparfaite, si elle n'était pas décorée de la présence d'un pasteur chéri. On sait qu'il ne vient point troubler des amusements innocents, pour se dédommager d'en être privé lui-même; et qu'il étendra même sa complaisance jusqu'à participer à ceux qui ne compromettent point la sainteté de son ministère, comme un tendre père qui ne dédaigne pas de se mêler dans les jeux de ses enfants.

Telles furent, Messieurs, les qualités aimables qui le rendirent également cher et aux grands et au peuple. Paraît-il à la cour de ses princes et des nôtres? Sa douceur en fait les délices, pendant que sa sainteté en est l'admiration. Henri le Grand, Henri n'avait pu voir un caractère dont la candeur avait tant de rapport avec sa franchise, et la douceur avec son humanité, sans concevoir pour lui l'inclination que la ressemblance a coutume de produire entre les grandes âmes. *Je l'aime*, disait ce grand prince avec cette naïveté héroïque qui caractérise ses paroles, *je l'aime parce qu'il ne m'a jamais flatté*. Il veut le fixer sur le siège le plus brillant de ses Etats, et le décorer de la pourpre romaine. L'évêque de Genève était attaché à son église

par des liens trop chers, par l'indigence et l'affliction où elle languissait, pour que les plus grandes espérances, et ce qui touchait bien plus un cœur aussi noble, pour que l'amitié d'un si grand héros pût jamais le séparer de cette triste épouse. Par un désintéressement si généreux, il achève de prouver combien il mérite les honneurs, qu'il refuse. Henri voit donc avec douleur s'échapper à ses faveurs et à son amitié, l'homme de son siècle qui en était le plus digne. Et en effet, Messieurs, quel ami était mieux fait pour le plus humain des héros que le plus doux des apôtres ?

Quelle est donc la société que François préfère aux cours les plus brillantes ? C'est la portion la plus obscure et la plus affligée de son peuple. Il parcourt les montagnes glacées de son diocèse pour instruire et pour consoler leurs tristes habitants. Que j'aime à le contempler au milieu d'une trouperustique de bergers et de la boureaux, qui s'empressent autour de lui avec la même confiance et la même liberté que leurs brebis s'empressent autour d'eux-mêmes ! La douceur qui tempère l'éclat de sa dignité a dissipé l'effroi dont l'aspect d'un grand air coutume de frapper le timide vulgaire. Voyez avec quelle complaisance il écoute l'ennuyeux détail de leurs intérêts et le récit lamentable de leurs infortunes ; avec quelle bonté il apaise leurs différends, il calme leurs inquiétudes, il essuie leurs larmes !

Cette affabilité naissait d'un cœur trop sensible et trop généreux pour se borner à de stériles démonstrations. Les biens de son église, pillés par l'hérésie, semblaient pouvoir fournir à peine à la vie la plus simple et la plus frugale ; mais pour être libéral, un grand cœur a-t-il besoin d'être opulent ? Par sa généreuse économie, François trouve, au sein de sa médiocrité, des ressources inconnues dans les fortunes les plus brillantes.

Si la modicité de ses revenus ne peut suffire à tous les besoins de son peuple, sa tendre charité lui suggère un nouveau moyen de soulager leur misère. Il la partage avec eux. Dans ses courses pastorales, il ne veut d'autre habitation que la plus sombre chaumière, d'autre nourriture que les aliments les plus grossiers ; et leurs sombres chaumières, ennoblies par le séjour de leur pontife, et leurs insipides aliments assaisonnés par le souvenir qu'il s'en est nourri lui-même, tout leur sort, adouci par l'épreuve qu'il en a daigné faire, leur devient moins triste et moins rigoureux.

Quel spectacle plus consolant pour une âme aussi tendre, que les expressions naïves de leur joie et de leur reconnaissance, et les larmes qu'il voyait couler de leurs yeux ! Il sentait, Messieurs, tout le prix des cœurs, et combien les sentiments sont préférables à de froids hommages.

Mais est-ce pour lui que François gagne les cœurs ? Vous savez, ô mon Dieu, qu'il n'en fait la conquête que pour vous, et qu'il

n'ambitionne l'amour de ses peuples que pour leur faire aimer les oracles et les lois que vous l'avez chargé de leur annoncer. Ainsi, par la douceur de son caractère, il préparait les merveilles que devait opérer la douceur de son zèle.

SECONDE PARTIE.

Quand il s'agit, Messieurs, de venger la cause du ciel, il semblerait d'abord qu'un si grand intérêt devrait nous élever au-dessus de tous les ménagements de la prudence et de la modération ; mais puisque la clémence divine nous ordonne plutôt de lui gagner les rebelles que de les punir, en vain serions-nous animés d'un zèle aussi vif que celui qui dévorait autrefois le cœur du prophète, si la douceur n'en modérait les transports.

François ne craignit donc point d'altérer le zèle qu'il devait à la cause du ciel, par des ménagements que le ciel prescrivait lui-même. Quel zèle plus ardent que le sien pour les droits sacrés de la vertu et de la vérité ; et quel zèle en même temps plus doux, soit qu'il veuille venger la vérité, soit qu'il veuille gagner les cœurs à la vertu ? La Providence l'avait fait naître aux environs de cette ville où l'hérésie avait établi le centre de son empire. Quelle affreuse désolation déchirait alors le sein de ces malheureuses contrées ! Des peuples aveuglés des ténèbres, agités des fureurs du fanatisme et de la discorde ; les temples livrés en proie aux sacrilèges, aux flammes, au pillage ; les corps des martyrs arrachés de leurs tombeaux, et livrés, pour ainsi dire, à de nouveaux supplices ; le sang de Jésus-Christ foulé aux pieds et confondu avec le sang de ses prêtres... Qui pourra délivrer cette région malheureuse des monstres qui la désolent ? En vain le prince déploie toutes les ressources de sa puissance ; c'est à la douceur de François que le ciel a réservé ce triomphe.

La politique humaine, qui craint d'abandonner à une vertu si faible en apparence, le succès d'une entreprise aussi périlleuse, veut seconder le zèle de François par la force des armes : mais non-seulement l'apôtre du Chablais rejette avec horreur les violences prosrites par la douceur de l'Evangile ; il ne veut pas même consentir à celles qu'autorise une légitime défense. L'hérésie trame contre lui les plus noirs et les plus cruels complots : il soustrait lui-même ses assassins au glaive de la justice humaine ; et, par leur conversion, il obtient encore leur grâce de la justice divine. Ainsi se vengent les saints, par des bienfaits. Les catholiques, justement alarmés pour sa vie, veulent-ils la garantir des périls dont elle est menacée ? Sa douceur ne souffrira jamais d'autre escorte que sa patience et son courage.

François ne veut donc combattre l'erreur qu'avec les mêmes armes qui ont soumis l'univers à l'Evangile. Il ne veut employer d'autre glaive que celui de la parole. Telle est

la réputation de ses premiers discours, que les faux prophètes les plus fameux n'osent accepter les défis qu'il leur propose. Ils sentaient qu'ils ne pouvaient remporter de plus belles victoires que de fuir le combat.

Mais que peuvent les démonstrations les plus évidentes sur des esprits prévenus; et quel est le succès ordinaire des controverses, sinon d'affermir chaque parti dans son opinion? Ainsi quand notre nation, pour terminer les troubles funestes qui déchiraient l'Eglise et l'Etat, rassembla ce fameux colloque où les docteurs les plus célèbres des deux religions qui partageaient l'Europe, devaient combattre tête à tête, ne semblait-il pas que la querelle allait être décidée, comme autrefois celle d'Albe et de Rome, par le sort des combattants? Vous savez, Messieurs, l'issue de cette controverse fameuse. Chaque parti s'attribua les honneurs du triomphe; et l'erreur, comme la vérité, reçut une nouvelle vigueur des contradictions qu'elles y avaient éprouvées. Aussi, Messieurs, écoutez l'aveu du docteur qui défendit alors, avec le plus de distinction, les droits de l'Eglise romaine : « Il n'est point, disait le savant du Perron, il n'est point d'hérétiques que je ne sois assuré de convaincre; mais c'est à François de Sales qu'il est réservé de les convertir. »

Sans recourir à des exemples si reculés, j'en appelle à votre expérience, à vous qui avez le plus souvent combattu les opinions dangereuses de notre siècle. Quel est le succès ordinaire de vos raisonnements auprès des différents ordres d'esprits qui se rencontrent dans la société? Les esprits vulgaires ont-ils seulement assez d'intelligence pour en comprendre le sens? Nos beaux-esprits ont-ils assez de justesse et de pénétration pour en sentir la force? Les vrais génies enfin, si quelques-uns ont eu le malheur de se laisser séduire, ont-ils assez de candeur et de générosité pour avouer leur erreur? Les eussiez-vous mille fois réduits au silence, l'amour-propre le céderait alors à l'opiniâtreté. Ils aimeraient encore mieux attribuer leur défaite à leur propre faiblesse qu'à celle de leur cause. En vain même, par la force de nos démonstrations, nous subjuguions leur raison : le cœur est, si j'ose ainsi m'exprimer, comme une forteresse qui commande à toute l'étendue de l'âme; et s'il n'est pas soumis, il ne cessera de ravager notre conquête.

A l'exemple de François, commençons donc par nous emparer des cœurs, et les esprits sont à nous. Qui possédait jamais mieux l'art divin de les conquérir? Qui sut mieux bannir de la dispute tout ce qui peut aigrir les esprits et ôter au raisonnement ce ton impérieux qui révolta toujours leur indépendance? Qui sut mieux étudier les caractères et se proportionner à leur variété, choisir leurs moments et ménager leurs faiblesses?

Cette méthode pourra paraître bien longue et bien pénible à des esprits ardents ;

ses succès sont lents, il est vrai; mais ne vaut-il pas mieux encore recueillir des fruits tardifs que de n'en recueillir aucun? Et une rosée douce qui rafraîchit, qui fertilise insensiblement les campagnes, n'est-elle pas préférable à ces pluies impétueuses qui dégradent la terre et qui entraînent les moissons?

Pour nous encourager à soumettre notre vivacité à cette sage lenteur, considérons, Messieurs, les succès prodigieux dont la douceur de François fut couronnée. Manier à son gré des caractères farouches dont l'ignorance et la rusticité redoublaient encore l'obstination, dompter l'orgueil de leurs chefs et l'enthousiasme de leurs docteurs, enlever à l'hérésie, aux portes de sa capitale, sous les yeux même de ses plus célèbres défenseurs, des provinces où elle semblait devoir perpétuer son empire : tel fut, Messieurs, le triomphe d'un seul homme et d'une seule vertu, de François et de sa douceur.

Mais en célébrant les avantages de cette vertu, je crains, mes frères, de paraître autoriser d'injustes murmures. Prenez donc garde, chrétiens, d'accuser de rigueur ou d'imprudence la sage fermeté avec laquelle les pasteurs les plus modérés sont obligés de soutenir les droits sacrés de la foi. Et ne pensez pas que la crainte de révolter des préjugés trop violents, que les menaces des grands, que les clameurs des peuples aient jamais pu déterminer le saint évêque de Genève à dissimuler des vérités qu'on ne doit jamais taire, ou à plier, au gré des circonstances, des lois qui doivent être inflexibles. Il ne connaissait point la douceur de la politique : il ne connaissait que la douceur de l'Evangile.

Je ne vous dissimulerai point, Messieurs, les reproches de mollesse et de relâchement dont un rigorisme farouche osa noircir la morale de ce pieux docteur. Il n'accablait point le corps de jeûnes et de macérations : mais pourquoi, disait-il, pourquoi toujours punir ce malheureux corps des fautes dont il n'est souvent que l'instrument? C'est sur le coupable, c'est sur le cœur qu'il fait tomber la vengeance par les mortifications intérieures, plus agréables à Dieu que les plus rigoureuses macérations. Il n'ordonnait pas à tout le monde d'abandonner les richesses, les honneurs, les plaisirs innocents; mais de quel droit aurait-il commandé ce que Dieu lui-même ne fait que conseiller? Il n'exigeait pas de toutes les âmes le même degré de vertu; mais toutes sont-elles appelées au même degré de sainteté? N'y a-t-il pas différents trônes dans le ciel?

Pour juger de la sublimité de sa doctrine, considérons-la quand rien n'arrête son essor : ne perdre jamais de vue la présence de l'Etre suprême, lui diriger toutes ses actions, toutes ses idées, tous ses sentiments, l'aimer pour lui-même, pour lui seul, vivre au milieu du monde comme si l'on avait déjà le corps dans le tombeau et l'âme

dans le ciel (c'est une des expressions énergiques qu'il employait lui-même). Les maîtres les plus saints de la vie spirituelle, les plus illustres, les Basile, les Climaque, les Augustin, ont-ils jamais porté la piété à un degré plus sublime?

C'était ainsi, Messieurs, que la douceur de François, sans cesser d'être inflexible sur les obligations essentielles du christianisme, se proportionnait, par la pratique des conseils évangéliques, à la différente portée des âmes que le ciel confiait à ses soins; qu'elle s'abaissait avec les faibles, qu'elle s'élevait avec les parfaits, qu'elle se faisait tout à tous, selon l'exemple et le conseil de l'Apôtre, pour gagner tous les cœurs à Jésus-Christ.

Accourez donc à lui avec confiance, et vous qui gémissiez encore sous le poids de vos faiblesses, et vous aussi qui marchez déjà dans les voies de la perfection. Il sait également distribuer, et le lait aux faibles, et le pain aux forts. Pécheurs, ne redoutez point sa sainteté. Plus la vertu élève les saints au-dessus de vous, plus elle doit leur inspirer pour vous de commisération. Avec quelle bonté reçoit-il tous les pénitents qui viennent se jeter à ses pieds! et quelle horreur n'eut-il pas toujours pour ce zèle impitoyable qui achève d'écraser un roseau brisé, et d'éteindre une mèche encore fumante; pour ce zèle impatient qui voudrait qu'un pécheur s'élancât tout à coup, de l'abîme où il est tombé, au comble de la vertu; pour ce zèle amer qui ajoute encore une rigueur étrangère à celle de la pénitence? La douceur, pour me servir de ses expressions, la douceur est toujours le premier appareil qu'il applique aux plaies de l'âme, pour la préparer aux opérations douloureuses qu'il ne peut se dispenser de lui faire subir. Car ne le soupçonnez pas, chrétiens, de cette pitié cruelle qui ne fait que pallier des maux qu'une rigueur salutaire eût guéris, et qui laisse languir les pécheurs dans une mortelle sécurité. Si, pour faire à leur délicatesse une salutaire illusion, il croit devoir border de miel la coupe amère de la pénitence, jamais il ne diminue la vertu du remède pour en adoucir l'amertume.

Mais lorsque la Providence lui envoie des âmes qu'elle appelle à une vie plus parfaite, à qui pouvons-nous mieux comparer ses tendres attentions pour leur piété naissante, qu'à celles d'une mère pour ses enfants, parmi les faiblesses et les infirmités du premier âge? Ainsi l'Apôtre se peignait lui-même autrefois aux fidèles de Thessalonique : *Tanquam si nutrix foreat filios suos.* (1 Thess., II, 7.) Voyez avec combien de précaution il ménage la délicatesse de leur vertu; comme il calme leurs frayeurs, comme il soutient leurs pas chancelants dans les sentiers difficiles, comme il écarte devant eux les obstacles, comme, sans élargir le chemin du ciel, il sait en adoucir l'appât : *Tanquam si nutrix foreat filios suos.* Est-il temps de leur faire prendre leur essor vers le ciel? *Sicut aquila provocans ad vo-*

landum pullos suos, ac super eos volitans (Deut., XXXII, 11), comme cet aigle voltige au-dessus de ses timides aiglons pour encourager leurs premiers efforts, comme il les soutient leur vol tremblant, comme il les porte sur ses ailes, comme il les accoutume à fixer le soleil immortel! *Expandit alas suas, atque portavit in humeris suis.* (Ibid.)

Mais parmi ces jeunes aiglons, quel est celui que je vois tout à coup s'élancer et planer au-dessus des airs? Son guide lui-même a peine à suivre sa rapidité. A ces traits, mes frères, vous reconnaissez la plus illustre des âmes que le ciel ait confiées à François, cette femme illustre que l'Eglise vient d'honorer du nom de bienheureuse, et qu'elle va bientôt décorer d'un titre encore plus auguste.

Nous ne vous retracerons pas, Messieurs, les succès de cette direction célèbre; un objet plus intéressant encore doit fixer nos regards. Il ne s'agissait pas de la sanctification d'une seule âme. François voyait depuis longtemps avec douleur, au milieu des tumultes et des dangers du siècle, une multitude d'âmes fidèles que Dieu appelait à la solitude, mais que la délicatesse de leur tempérament, ou les infirmités de la vieillesse empêchaient d'embrasser les règles austères, les seules qui fleurissent alors dans l'Eglise. Il fallait leur préparer un nouvel institut dont la douceur pût compatir avec leur faiblesse. Mais comment un ordre dont la douceur est le principal esprit, pourra-t-il écraser sous ses fondements les plus chers et les plus tendres sentiments de la nature? Une fille abandonner un père qui la regarde comme l'unique appui, la seule consolation de sa vieillesse! Une mère abandonner des enfants qui ont déjà perdu leur père, et qui vont devenir, dans un âge encore tendre, doublement orphelins! O le plus doux d'entre les hommes, si l'on peut encore vous nommer ainsi, où est votre douceur? où est votre humanité? Voyez un vieillard baigné de larmes, suffoqué par la douleur, et dont les sanglots semblent être les derniers soupirs; voyez un fils, un fils unique qui s'est étendu aux pieds de sa mère dans les transports de son amour et de son désespoir, et qui lui fait une barrière de son corps pour arrêter ses pas; voyez la plus tendre des filles, la plus tendre des mères, obligée de s'arracher des bras d'un père, de passer sur le corps de ce fils. Est-ce vous, ô mon Dieu, qui ordonnez ce cruel sacrifice? Vos lois peuvent-elles contredire les lois de la nature, et la plus ancienne, la plus sacrée de ses lois, l'amour filial, l'amour maternel? Que la nature frémisse; mais qu'elle se taise : son Maître a parlé. Quiconque, dit le même Dieu qui ordonna à Abraham de lui immoler son fils unique, quiconque n'est point assez généreux pour me sacrifier, quand ma gloire l'exige, les plus chers objets de la tendresse la plus légitime, n'est pas digne d'être mon disciple.

Que la générosité de ce sacrifice vous apprenne, mes frères, le véritable esprit de l'institut qui lui doit son origine. Trompés par la douceur des règles qu'il prescrit, peut-être aviez-vous cru jusqu'ici qu'il traitait l'âme avec la même indulgence que le corps. Sachez, mes frères, qu'il ne tolère d'autre faiblesse que celle du tempérament, qu'il veut en être dédommagé par la force du caractère; sachez que, si les vierges qui vivent sous ses lois, ne peuvent imiter les macérations des Claire, des Scholastique, des Thérèse, elles doivent surpasser, s'il est possible, leurs vertus.

Le saint fondateur de cet ordre illustre ne s'est pas borné, Messieurs, à tracer une règle particulière à son nouvel institut. Fidèles de toutes les conditions et de tous les siècles, il a voulu vous laisser encore une règle universelle qui vous apprit à pratiquer, au milieu du tumulte et des dangers du monde, des vertus qui avaient paru jusqu'alors réservées à la solitude.

Tel est, Messieurs, l'objet de cet ouvrage célèbre, qui introduit les âmes dans le sanctuaire de la piété; livre immortel, que l'Eglise transmettra d'âge en âge jusqu'à la dernière postérité, et que, malgré la vaine délicatesse et l'injuste dédain des esprits profanes, elle mettra toujours au rang de ses plus précieux monuments.

Puisqu'il est nécessaire de ranimer pour ce pieux écrit la vénération de notre siècle, apprenez, Messieurs, avec quels applaudissements il fut reçu du siècle qui le vit paraître, avec quelle rapidité il se répandit dans toutes les parties de l'Europe, avec quel empressement toutes les langues s'enrichirent de ce nouveau trésor : l'hérésie elle-même, malgré son aveugle enthousiasme pour les plus médiocres écrivains, fut forcée de lui rendre hommage, et d'avouer que ses Calvin, ses Bèze, ses Mélancthon, ses docteurs les plus célèbres, n'avaient rien qui pût lui être comparé. Apprenez qu'un roi dont la mémoire vous est également chère et respectable, que Henri, ce héros, toujours l'ami de la vertu, s'il n'en fut pas toujours le disciple, en avait formé lui-même le premier projet, et qu'il n'avait point trouvé dans ses Etats d'écrivain plus digne, non-seulement par ses vertus, mais par ses talents, d'exposer à l'univers les éléments et les délices de la vertu.

J'avoue, Messieurs, que le style de François n'est pas exempt de défauts d'un siècle où notre langue n'était pas encore parvenue à ce degré de perfection qui l'a fait adopter par toutes les nations de l'Europe. Mais qu'y a-t-il de commun entre le mérite essentiel de ce pieux écrit, et les caprices d'une langue vivante? Quand il ne parlerait qu'à l'esprit, l'esprit devrait encore aimer à y reconnaître les traces de la candeur et de la simplicité de nos aïeux. Mais n'est-ce pas au cœur qu'il parle? et le langage du cœur n'est-il pas de tous les siècles?

Je sais encore, Messieurs, que depuis François une multitude d'écrivains cé-

lèbres ont consacré à la piété leurs talents et leurs veilles; qu'un Bossuet, un Fénelon ont écrit, et que leurs ouvrages portent l'empreinte de cette grandeur et de ce génie qui caractérisent le siècle de Louis le Grand. Mais, sans manquer à l'admiration que nous devons à la sublimité de leurs talents, est-il, de l'aveu même de ces grands hommes, est-il aucun de leurs écrits qui insinue dans les cœurs, avec la même onction que François de Sales, l'amour de la vertu?

S'il est trop difficile de ranimer le goût des écrits de François de Sales dans un siècle trop frivole et trop dédaigneux pour goûter la pieuse naïveté de nos pères, puissions-nous du moins ranimer parmi vous, mes frères, le goût de la morale qu'ils contiennent, de cette morale qui a le mieux saisi le juste tempérament de douceur et d'austérité qui fait l'âme du christianisme!

Ah! si cette morale était mieux connue, combien de mondains, qui ne l'ont rejetée que par l'idée triste et bizarre qu'ils en ont conçue, s'empresseraient de se réconcilier avec elle! Combien cette vertu, dont le nom, si beau dans son origine, est devenu si odieux; combien cette dévotion si méprisée, si décriée, deviendrait aimable et respectable!

Âmes vertueuses, qui faites profession d'une vie plus régulière que le vulgaire des chrétiens, c'est à vous à vous unir à nous pour rendre à cette vertu son ancienne gloire. En vain nous exalterons ses avantages, si vous contredites nos discours par votre conduite. Voyez, nous dit tous les jours un monde profane, voyez les partisans les plus célèbres de cette dévotion dont vous nous vantez la douceur; est-il des caractères plus tristes, des esprits plus contrariants et plus opiniâtres, des cœurs moins sensibles et moins compatissants? Pourvu que leurs mœurs soient régulières, et qu'ils remplissent leurs pratiques extérieures de religion, ils croient satisfaire à tous leurs devoirs et acquiescer le droit de s'abandonner à tous les caprices de leur humeur. Je sais que les mondains vous traitent avec trop de rigueur, qu'ils exagèrent tous vos défauts, et qu'ils pardonneraient plus facilement à l'un de leurs semblables le plus furieux emportement qu'à vous la plus légère inégalité. Mais que leur malignité même redouble donc votre vigilance; je vous en conjure par l'intérêt que vous devez prendre à la gloire d'une vertu qui vous paraît chère. Songez que vous portez son sort entre vos mains, que ses ennemis ont sans cesse les yeux ouverts sur votre conduite, et qu'ils sont assez injustes pour la rendre responsable de tous vos défauts. Ah! puissiez-vous, par la douceur inaltérable de votre caractère, confondre leurs préjugés odieux, et les forcer à reconnaître que la dévotion peut unir les qualités les plus utiles et les plus chères à l'humanité avec les vertus les plus agréables au ciel! Ainsi soit-il.

PANÉGYRIQUE II

POUR LA FÊTE DE SAINT VINCENT DE PAUL,
INSTITUTEUR DES PRÊTRES DE LA MISSION
ET DES SOEURS DE LA CHARITÉ, PRONONCÉ
DANS L'ÉGLISE DE L'HÔTEL DES INVALIDES.

Circuibat per omnes civitates et castella, docens in synagogis eorum, prædicans Evangelium regni, et curans omnem languorem. (Matth., IX, 35.)

Il parcourait les villes et les bourgades de Judée, enseignant dans les synagogues, prêchant l'Evangile de son royaume, et guérissant toutes les languereurs et les infirmités.

La gloire du ciel n'est donc pas le seul objet de la mission de Jésus-Christ; il veut encore faire le bonheur de la terre. S'il parcourt les villes et les campagnes d'Israël pour y prêcher l'Evangile de son royaume, tous ses pas sont marqués par les traces de la plus tendre commisération: s'il envoie son Esprit à ses disciples pour lui conquérir l'univers, il leur communique encore son pouvoir suprême sur la nature, pour opérer en faveur des hommes les mêmes prodiges que lui-même: *Ibant curantes et evangelizantes ubique. (Luc, IX, 6.)*

Tel est donc aujourd'hui, Messieurs, le double objet de notre ministère. Ministres de la religion, nous le sommes aussi de l'humanité. Si le temps des miracles est passé, si nous ne pouvons plus d'une seule parole, comme les premiers apôtres de l'Evangile, guérir les languereurs et les infirmités, c'est à nos bienfaits à remplacer leurs miracles.

Qui réunit jamais ces deux caractères du ministère évangélique dans un degré plus éminent que le saint dont j'entreprends l'éloge? Tandis que d'une main, il fait briller le flambeau de la foi, de l'autre, il répand sur les peuples les trésors de la charité. Tel que le divin Maître qu'il a choisi pour modèle, il n'est pas moins vivement touché des misères du corps que de celles de l'âme: *Circuibat per civitates et castella, prædicans Evangelium regni, et curans omnem languorem. (Matth., IX, 35.)*

Comment se peut-il faire, Messieurs, que parmi des chrétiens, que parmi des Français, il se trouve des cœurs assez ingrats pour souffrir impatiemment que l'Eglise ait fait un saint d'un homme dont le paganisme lui-même eût fait un dieu, le dieu de la bienfaisance et de l'humanité? Une nation plus reconnaissante que la nôtre lui eût érigé des statues, quand la religion ne lui aurait pas dressé des autels.

Mais vous-mêmes, Messieurs, vous qui vous empressez de célébrer son triomphe, peut-être ne connaissez-vous qu'imparfaitement le saint qui fait l'objet de votre culte. L'humilité qui voila ses vertus pendant sa vie, peut vous dérober encore une portion de sa gloire: tâchons de vous en découvrir aujourd'hui tout l'éclat, et de vous développer dans les deux parties de ce discours ce que la religion doit à son zèle, ce que la patrie doit à sa charité.

Pieux guerriers, quoique parmi les vertus que je vais célébrer, il y en ait peu qui puissent vous servir de modèle dans l'état où la Providence vous a placés, songez que c'est ici l'éloge d'un saint qui vous a préparé le pasteur et les apôtres, qui vous font marcher sous les étendards de la vertu avec la même ardeur que vous avez suivi ceux de la victoire; et les chastes vierges qui vous soulagent avec une charité si tendre et si courageuse, dans vos languereurs et vos infirmités, tristes fruits des fatigues et des dangers de la guerre. Vous devez trop aux enfants, pour ne pas vous intéresser à tout ce qui peut relever la gloire du père.

PREMIÈRE PARTIE.

Dans la simplicité de la vie champêtre, sous une humble cabane naquit cet homme, dont le zèle et la bienfaisance devaient remplir l'univers; car pourquoi dissimuler une origine qui relève plutôt l'éclat de sa gloire? Qu'une basse naissance étouffe ou obscurcisse un mérite médiocre, un mérite supérieur saura toujours en tirer un nouveau lustre.

Destiné d'abord aux travaux rustiques, le jeune Vincent garde les brebis de son père. La même voix qui appela David de la conduite d'un troupeau au trône d'Israël, et les apôtres de la pêche des poissons à celle des hommes, cette même voix se fait entendre secrètement à son cœur. Ses talents et ses vertus qui percent l'obscurité de son état, justifient sa vocation au sacerdoce: *Sustulit eum de gregibus ovium, pascere Israel hereditatem suam. (Ps. LXXVII, 11.)*

La médiocrité de sa condition, et plus encore son humilité, semblaient devoir borner son zèle aux campagnes de sa patrie; mais la Providence qui en voulait faire l'apôtre universel du XVII^e siècle, et qui se plaît à conduire ses plus grands desseins par des voies dont elle nous laisse ignorer le but; la Providence l'appelle dans la capitale, le met sous la conduite et la protection du célèbre Bérulle, et l'introduit par la main de ce vertueux directeur, dans l'illustre maison de Gondy, dont le zèle et la générosité doivent lui fournir un jour les moyens d'exécuter les vastes projets que son humilité n'ose prévoir encore.

Les paisibles vertus qu'il est à portée de pratiquer, et celles qu'il y fait régner par ses conseils et par ses exemples, ne peuvent satisfaire son zèle et sa simplicité. Effrayé des grandeurs qui l'environnent, quoique la piété en ait banni le faste et le tumulte, consterné des respects et des égards dont il se voit comblé, et surtout des attentions trop délicates, mais si précieuses pour ces directeurs efféminés, assez lâches, assez inconséquents pour se faire du tribunal même de la pénitence un trésor de mollesse et de sensualité, il lui faut une carrière plus humble et plus laborieuse; malgré la reconnaissance dont il est pénétré pour ses vertueux bienfaiteurs, malgré les

larmes qu'il leur voit répandre, malgré les espérances que lui devait donner une protection aussi éclatante, il va se confiner aux extrémités du royaume, dans une bourgade obscure, qui n'offrait d'autres avantages à ses pasteurs que des travaux, des périls et des persécutions.

Tels furent, Messieurs, les préludes des vertus apostoliques qui ont sanctifié l'apôtre du dernier siècle. Dans un sujet si vaste et si abondant, si je choisis les qualités qui furent les plus chères à Vincent, si je le considère lui-même sous les rapports qui le caractérisent davantage, d'un côté, c'est une colombe par la candeur et la simplicité de ses mœurs, de l'autre, c'est un aigle par l'ardeur et l'activité de son zèle. Fixons-nous à ces deux objets qui ont été le principe et le centre de toutes ses vertus.

Dieu qui n'avait envoyé notre apôtre aux extrémités de la France que pour éprouver l'ardeur et le désintéressement de son zèle, venait de le rappeler dans la capitale, et commençait à lui révéler les grands desseins dont sa Providence devait lui confier l'exécution : *Quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam.* (Matth., XXV, 21.) Ne craignez point, grand saint, qu'une plus haute destinée, qu'une carrière plus vaste et plus brillante altère votre candeur et votre simplicité; les travaux immenses, les honneurs distingués qui vous attendent, ne feront qu'en accroître le mérite et le prix.

Quel est en effet, Messieurs, l'objet de ses travaux? Celui de la mission de Jésus-Christ, la fonction la plus humble et la plus pénible du ministère évangélique, l'instruction des ignorants et des malheureux : *Misit me evangelizare pauperibus.* (I Cor., I, 17.) S'il établit une nouvelle société de missionnaires, c'est à cet unique objet, c'est aux seules campagnes qu'il consacre leur ministère : par une exception inconnue jusqu'alors, les villes sont interdites à leur zèle. L'ambition leur donnera toujours un grand nombre de docteurs.

Aussi simple dans la méthode qu'il se prescrit que dans l'objet qu'il s'est proposé, qui fut jamais plus ennemi que Vincent de cette pompeuse éloquence et de cette fastueuse érudition qui profanent la noble simplicité de l'Evangile, et qui en énervent la force et l'efficacité? *Non*, disait-il à ses disciples, *ce n'est point le faste de la science, ni la pompe des paroles, mais la simplicité, mais l'humilité qui attirent et qui portent dans les cœurs la grâce de Jésus-Christ.* Telle était la rhétorique et l'éloquence de l'Apôtre des nations : *Non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis.* (I Cor., II, 4.)

Non-seulement Vincent condamna l'orgueil et l'abus des talents supérieurs, il porte la délicatesse jusqu'à en interdire à sa congrégation l'usage le plus légitime et le plus modéré. Parmi ses premiers dis-

ciples vinrent se ranger sous ses lois de savants docteurs, des génies distingués. Quelle attention scrupuleuse à réprimer la vivacité de leur esprit, et à contenir les saillies de leur imagination sous le joug de la plus humble simplicité!

Vous êtes peut-être surpris, Messieurs, de lui voir proscrire des talents si nécessaires pour la gloire et la défense de la religion. Sans doute, elle a besoin de la philosophie la plus profonde, de la plus vaste érudition, de l'éloquence la plus sublime, surtout dans ces temps malheureux, dont Vincent prévoyait déjà, soit par les seules lumières de sa prudence, soit par des lumières surnaturelles, l'irrégulation et les erreurs. Mais il voyait dans l'Eglise une multitude de savantes sociétés capables d'en venger les dogmes et les droits. Ignace et Bérulle venaient encore d'accroître le nombre de ses défenseurs. L'Eglise avait assez de docteurs, il voulait lui donner des apôtres.

Si Vincent craignait avec raison que, par des études d'un ordre supérieur, sa société ne fût détournée de son principal objet, l'instruction des ignorants et des malheureux, il savait aussi que les lèvres d'un prêtre devaient être les dépositaires de la science. Ne vous figurez donc point, Messieurs, une simplicité ignorante et rustique, ressource de l'indolence ou de la médiocrité. Une étude assidue de la doctrine et de la morale de l'Evangile, une connaissance exacte de la discipline de l'Eglise, l'art de connaître et de manier les cœurs, de purifier et de diriger les consciences, des discours simples sans bassesse, pathétiques sans un faux enthousiasme, qui n'ont rien d'inculte et rien d'étudié, où, les images et les sentiments, le ton apostolique et le langage populaire sont heureusement confondus, des discours pleins de lumière et de feu, de véhémence et d'unction, qui ébranlent, qui pénètrent les âmes les plus dures et les plus insensibles : telles sont, Messieurs, la science et l'éloquence des disciples de Vincent.

En vain il cherche à s'envelopper dans les fonctions les plus obscures de l'apostolat; l'apôtre des pauvres devient celui du roi. Louis XIII voyait approcher ce moment si formidable pour tous les mortels, mais plus formidable encore pour les rois. Il veut que Vincent vienne lui apprendre à vaincre les horreurs de la mort. Du fond de son lit de douleur il aperçoit (2) la triste demeure où ses cendres vont habiter avec celles des rois ses ancêtres, à l'ombre du tombeau de l'apôtre des Français. Soutenu par la présence et les exhortations du Denis de son siècle, il envisagea ce funèbre objet du même regard dont il abrayé les remparts foudroyants de la Rochelle. Après avoir préparé lui-même les chants lugubres dont ses funérailles doivent retentir (3), il expire avec

(2) Louis XIII voyait de son appartement l'église de Saint-Denis.

(3) Il avait mis lui-même en musique le *De profundis* qu'on devait chanter à ses funérailles.

confiance entre les bras du plus vertueux de ses sujets.

Ici, Messieurs, s'ouvre sous les pas de Vincent une carrière plus éclatante. Devenue par la mort prématurée de son époux régente du royaume, la reine l'appelle à ses conseils. Quel nouveau sujet d'effroi pour la simplicité du plus humble des prêtres ! Combien de sollicitations et d'instances, combien de démarches, et je dirai presque d'intrigues, pour écarter loin de lui l'honneur dont il est menacé ! Le courtisan le plus ambitieux en eût-il fait davantage pour y parvenir : mais vainement il conjure et le ciel et la terre de le laisser dans son obscurité ; il était trop nécessaire à la gloire de la religion et au bonheur de l'humanité.

Même humilité au faite des grandeurs, même désintéressement à la source des grâces, même droiture et même candeur au centre de la politique et des intrigues.

Quand la fortune, par une révolution trop commune de nos jours, élève tout à coup de la poussière à un poste brillant, qu'il est rare de conserver le sang-froid de la modestie et de la modération ! Étonné d'un éclat, étourdi d'un encens auquel on n'était pas accoutumé, qu'il est difficile de ne pas succomber à l'ivresse et à l'enthousiasme de la vanité !

Loin d'oublier ce qu'il fut, quel était l'empressement de Vincent à saisir toutes les occasions de rappeler la bassesse de son origine, que la noblesse de ses sentiments faisait disparaître ! Au milieu de la considération dont il jouit et des respects dont il est environné, quelle attention et quelle adresse à écarter les hommages qu'on rend à son crédit, et les applaudissements qu'on donne à son mérite, à voiler ses vertus, à relever ses défauts ! Il eût voulu persuader à l'univers entier qu'il était le plus vil et le plus méprisable des hommes.

Je sens, Messieurs, qu'une humilité si étonnante pourra vous paraître suspecte d'excès ou d'affectation. Savoir proportionner son amour-propre à son mérite, ne point courir après la gloire, mais ne point la rejeter quand elle se présente à nous, voilà donc, ô sagesse humaine ! le plus sublime de tes préceptes, et le chef-d'œuvre de la modération. Mais pourquoi censurer une perfection où tu ne peux atteindre ! Reconnaiss plutôt que c'est le privilège d'une vertu supérieure à toi, de fuir les honneurs, d'ambitionner les mépris, et de concilier avec les plus grandes qualités les sentiments les plus humbles. Comment donc la sainteté peut-elle oublier ainsi sa prééminence et s'ignorer elle-même ? Ah ! bien loin de s'exalter par ces comparaisons orgueilleuses qui font perdre au pharisien sa supériorité sur le publicain, les saints ne voient que leurs défauts ; la charité les empêche d'apercevoir les nôtres. De même que leur modestie sait cacher leurs vertus aux yeux des hommes, l'humilité sait les voiler à leurs propres yeux.

Si l'humilité de Vincent est un mystère

impénétrable pour notre amour-propre, reconnaissons du moins le mérite et le prix de son désintéressement. Je ne ferai pas valoir ici, Messieurs, celui qu'il montra toujours pour lui-même ; cet objet pourrait trouver place dans un éloge moins riche et moins abondant. Mais l'ambition qu'on n'a pas pour soi-même, on peut l'avoir pour les siens. Heureux de leur bonheur, enflé de leur gloire, on se complait à voir son sang et son nom dans les dignités et dans l'opulence. Vincent avait sans doute assez de crédit pour satisfaire un penchant si naturel et qui paraît si légitime ; et s'il eût voulu en user, nous verrions aujourd'hui les parents de Paul au niveau de cette multitude de nouveaux grands, qui ne doivent peut-être leur élévation qu'aux injustices de leurs pères. Ceux-ci auraient du moins le privilège de devoir leur grandeur aux qualités d'un vertueux ancêtre.

Vincent laisse sa famille dans l'état où la Providence l'avait fait naître : était-ce indifférence, insensibilité ? Mais ils seraient donc les seuls malheureux de l'univers qui n'eussent point trouvé place dans son cœur. Non, Messieurs, la vertu n'étouffe point en lui la voix de la nature : sans blesser sa modération, il satisfait sa tendresse, il soulage leur misère, mais sans accroître leur fortune ; sa prudence et sa piété lui apprennent qu'il accroîtrait en même temps leurs désirs et leurs passions, qu'il les rendrait moins vertueux sans les rendre plus heureux.

Ne croyez pas, Messieurs, qu'il n'ait ainsi ménagé son crédit que pour multiplier les richesses de sa congrégation et en étendre les domaines. Vincent connaissait trop les dangers d'une abondance qui avait précipité dans la mollesse et le relâchement les ordres les plus austères et les plus saints. Il savait que les communautés les moins opulentes avaient toujours été les plus riches en vertus. Il ne voulait laisser à ses enfants d'autre héritage que cette heureuse médiocrité qui faisait l'objet des vœux du Sage : *Nec divitias nec mendicitatem dederis mihi.* (Prov., XXX, 8.)

Loin de lui ce zèle avide et inquiet qui voudrait envahir toutes les occasions de faire le bien, et qui ne voit qu'avec peine des succès auxquels ils n'a point contribué. Aussi désintéressé pour la gloire que pour la fortune de sa compagnie, rencontre-t-elle des concurrents ? Il veut qu'elle leur cède la carrière ; a-t-elle des rivaux ? Il devient leur appui. Plus charmé des succès étrangers que des siens, il se plaît à voir le nom de Dieu glorifié sans que le sien soit exposé à l'être.

Tel fut, Messieurs, le principe de cette droiture et de cette candeur inaltérable qui lui gagnèrent la confiance du gouvernement et de toute la nation. La reine régente venait de choisir le plus grand ministre de l'Europe ; elle veut que la simplicité de Vincent serve de contre-poids à l'adresse de Mazarin. Vincent a puisé toute sa politique

dans l'Evangile; Mazarin semble avoir puisé la sienne dans un politique trop fameux de sa nation. Si celui-ci préfère l'Etat à la religion, le prince à l'Etat, et quelquefois son intérêt au prince, l'autre, insensible à son propre intérêt, sait concilier la gloire du prince avec le bonheur du peuple, le bien de l'Eglise avec celui de l'Etat. Si l'un, impénétrable aux regards les plus perçants, sait pénétrer les intrigues les plus secrètes, l'autre, par la confiance que sa candeur inspire, mérite qu'elles se dévoilent elles-mêmes à ses yeux. Si l'un venge l'autorité royale, plus encore par la force de son génie que par la force des armes, l'autre apaise le courroux d'une reine justement irritée contre un peuple séditionnaire; si Mazarin déconcerte la rébellion en faisant arrêter ses plus illustres chefs, Vincent sait calmer le courroux de ces lions indomptés, devenus plus furieux encore dans les fers, et préparer leur grâce et leur réconciliation.

Qu'il disparaisse donc pour jamais l'injuste préjugé que la simplicité est incompatible avec le maniement des grands intérêts, et qu'elle ne peut être que le partage des esprits faibles et des âmes vulgaires. Si vous craignez que, par un amour excessif du bien et du vrai, elle ne soit capable de tout renverser, apprenez, politiques profanes, que la même loi qui ordonne aux ministres de la religion d'être simples comme la colombe, *estote simplices sicut columbæ* (Matth., X, 16), leur prescrit encore d'être prudents comme le serpent, *estote prudentes sicut serpentes*. (Ibid.)

Ne vous figurez donc point, Messieurs, une simplicité imprudente, qui se laisse emporter par une aveugle confiance dans tous les pièges qu'on lui tend; aussi incapable d'indiscrétion que d'intrigue, Vincent marche à travers les écueils de la politique avec autant de prudence que de candeur. Le plus simple des hommes en est en même temps le plus sage.

Qui l'aurait prévu, Messieurs, qu'on eût un jour osé lui faire un crime de cette prudence, et lui contester ses vertus les plus chères, la droiture et la simplicité? Quels sont les prétextes d'un jugement si téméraire? Les succès prodigieux de son zèle. Impies, vous croyez donc qu'il n'est, pour réussir, d'autres voies que les vôtres; qu'une sagesse supérieure ne peut, sans sortir des bornes de la droiture, être aussi heureuse que vos ruses et vos intrigues? Tous les prodiges seraient-ils donc réservés à l'enfer et à ses artifices? Le ciel et la terre n'auraient-ils plus leurs miracles? Quel fut, d'ailleurs, l'objet de toutes les entreprises de Vincent? L'instruction ou le soulagement des ignorants et des malheureux. Quels projets plus dignes de la protection du ciel et de la terre, et des plus éclatants succès?

Mais en même temps qu'on lui conteste la simplicité du cœur, on ne lui adjuge que trop libéralement celle de l'esprit, et la malignité n'est que trop d'accord avec sa mo-

destie sur la prétendue médiocrité de ses talents et de ses connaissances. Peut-on, ô mon Dieu, abuser aussi indignement de l'humilité de vos saints? Ennemis de sa gloire, consultez le saint évêque de Genève, qui l'honora d'une estime et d'une confiance si distinguées; consultez Bossuet, le meilleur juge, comme le plus grand maître en fait de génie; consultez Caulet et Pavillon, dont, par une raison trop connue, les suffrages ne peuvent vous être suspects; consultez cette multitude de lettres dictées par la plus sublime raison, aussi bien que par la piété la plus éminente. Vincent n'a point enrichi notre littérature de ses productions; mais les écrits sont-ils donc le seul fruit du génie? Ses œuvres ne décorent point nos bibliothèques; mais une foule de monuments érigés de toutes parts à la religion et à l'humanité, les pauvres instruits, les malades soulagés, les orphelins allaités, voilà, Messieurs, voilà les œuvres de Vincent.

Et quel zèle fut jamais plus attentif et plus ardent? Cette humble colombe dont vous venez d'admirer la candeur et la simplicité, va s'élancer dans les airs avec l'impétuosité de l'aigle: *Ecce sicut aquila volabit*. (Jer., XLVIII, 40.)

Appelé par de plus grands objets, je passerai sous silence les essais de son ministère dans les différentes paroisses qu'il gouverna. Ce n'est point un pasteur particulier, mais l'apôtre universel du dernier siècle, mais le réformateur de tous les ordres de la hiérarchie que je dois proposer à votre admiration. Les brebis et les pasteurs, les prêtres et les pontifes, la capitale et les provinces, la France et l'univers entier, tel est le vaste champ de son zèle.

Les campagnes, couvertes des plus épaisses ténèbres de l'ignorance, et abandonnées à leur fécondité naturelle, ne produisaient, depuis longtemps, que les ronces et les épines de l'iniquité. Leurs malheureux habitants, livrés à la grossièreté de leur instinct, et plus semblables à leurs troupeaux qu'à des hommes, erraient comme des brebis sans pasteurs. A ce triste spectacle, la compassion enflamme le zèle de Vincent; il rassemble une société d'apôtres pour aller porter, dans ces régions de ténèbres, la raison et la foi.

O vous, disait-il, comme le disait autrefois à la plus sévère de nos universités l'apôtre des Indes; ô vous, docteurs fameux, prédicateurs célèbres, savants ambitieux, comment pouvez-vous voir, avec une si cruelle indifférence, la porte éternelle de tant d'âmes qui périssent tous les jours par la disette extrême où elles sont d'ouvriers évangéliques, tandis que vous étalez dans les villes une vaine éloquence, une inutile érudition?

Mais, hélas, les talents les plus médiocres se croient toujours trop éminents pour s'abaisser à l'humble fonction de sauver des âmes vulgaires. Esprits présomptueux, rougissez de votre orgueil; voyez l'orateur et le théologien le plus célèbre du dernier

siècle, Bossuet lui-même, qui consacre aux missions de la campagne, sous les auspices de Vincent, les prémices de ce génie sublime qui devait être un jour la terreur de l'hérésie, la gloire de l'éloquence française et de l'Eglise gallicane.

Et quel est donc, riches du siècle et grands du monde, quel est donc l'attrait qui nous retient auprès de vous? Nous trouverions du moins, dans nos campagnes et nos provinces, la considération et la confiance que mérite notre ministère. Tant de discours dont vos temples retentissent, et qui s'évanouissent comme un vain son dans les airs, produiraient, parmi ces peuples fidèles, les effets les plus salutaires et les plus consolants. Ils le rendraient plus vertueux, et ils ne font que vous rendre plus coupables : c'est, selon l'expression d'un prophète, comme un nouveau fardeau qui aggrave le crime de votre impénitence : *Onus verbi Domini super Israel.* (Zach., XII, 1.)

A peine cette nouvelle congrégation est-elle formée, qu'elle s'étend jusqu'aux extrémités du royaume. Que dis-je? elle franchit, et les monts et les mers; l'Italie elle-même, si féconde en ministres de la religion, s'empresse de recevoir dans son sein les nouveaux apôtres. A la vue de leur zèle et de leurs vertus, Rome croit voir les anciens apôtres dont elle possède les cendres, sortis de leurs tombeaux.

Que le temps ne me permet-il, Messieurs, de vous raconter leurs travaux et leurs succès dans la Lorraine et la Pologne, la Toscane et le Piémont, l'Irlande et l'Ecosse! Mais ne passons pas sous silence la plus courageuse de leurs entreprises, quoiqu'elle ait été la moins heureuse.

La France venait de soumettre à son empire une contrée jusqu'alors inconnue à notre continent, l'île de Madagascar, nation farouche et superstitieuse, qui joignait à la férocity du sauvage la corruption de l'europe. Vincent saisit cette occasion d'accroître l'empire de Jésus-Christ. Les missionnaires qu'il a chargés de cette pieuse conquête, dévorés par un climat brûlant, et plus encore par l'ardeur de leur zèle, ont la douleur de périr dans cette terre étrangère avant de l'avoir soumise à l'Evangile. Vincent fait partir une colonie plus nombreuse. Des tempêtes, que l'on croirait soulevées par l'enfer, font échouer son entreprise avec ses vaisseaux : mais aussi intrépide que le nautonier qui, tout dégouttant encore du naufrage, brave les hasards d'une nouvelle navigation, Vincent ne se laisse ni rebuter par les obstacles, ni intimider par les dangers. Si de nouvelles tentatives ne furent pas plus heureuses, si l'indomptable férocity de ces peuples ne put se plier aux lois de la domination française, ni à celles de l'Evangile, Vincent travaillait pour un Dieu qui couronne les efforts plutôt que les succès.

Tandis que ses généreux disciples parcouraient ainsi l'univers, combien un zèle aussi actif, aussi ardent que le sien, devait-

il souffrir de se voir enchaîné, pour ainsi dire, au centre de sa congrégation, par sa qualité d'instituteur et de chef, et de ne pouvoir partager leurs périls? Mais si cet obstacle et les infirmités de la vieillesse l'empêchent de courir après les brebis égarées, il saura s'en dédommager en attirant à lui les moins rebelles, par l'appas des retraites qu'il ouvre à tous les pénitents qui veulent venir méditer auprès de lui, dans le silence de la solitude, les vérités éternelles. Le courtisan et le citoyen, le guerrier et le laboureur, le magistrat et l'artisan, la plus haute condition ne rougit pas de s'y confondre avec la plus médiocre. On n'y connaît d'autre noblesse que le titre de chrétien, d'autre distinction que la ferveur. Là, par un saint enchaînement des exercices les plus parfaits de la vie monastique, on s'y pénétre des sentiments de religion et de pénitence, inconnus parmi le tumulte du siècle. Saintes retraites, vous subsistez toujours au milieu de nous. Par la générosité de votre saint fondateur et de ses fidèles disciples, la maison de Saint-Lazare est toujours ouverte à ceux qui sont frappés de la lèpre du péché. Accourez-y de toutes parts, vous surtout qui êtes aussi pauvres en fortune qu'en vertus. La nourriture corporelle y est aussi gratuite pour vous que celle de l'âme : *Venite, emite absque auro et argento.* (Isa., LV, 1.)

Il ne suffit pas à Vincent d'arrêter, par ses retraites et par ses missions, le cours des désordres qui ravagent l'héritage du Seigneur, il veut encore remonter jusqu'à leur source; et quelle était, Messieurs, la déplorable origine de l'ignorance et du dérèglement des peuples? Je ne l'avoue qu'avec la douleur la plus amère, l'ignorance et le dérèglement du plus grand nombre de leurs pasteurs.

Au sortir d'une adolescence folâtre et corrompue, et des études tumultueuses de nos académies, nos jeunes lévites se présentaient au plus saint des ministères sans préparation, sans épreuve, et trop souvent sans d'autre vocation qu'un sordide intérêt, une profane ambition, une lâche indolence.

L'Eglise gallicane gémissait depuis longtemps sur un abus si funeste à sa gloire et au salut de ses enfants, quand elle vit sortir de son sein les Vincent, les Bérulle, les Olier, les Eude, les Bourdoise, dont le zèle apostolique, et les vertus sacerdotales, devaient rendre à son clergé l'éclat et la pureté de ses plus beaux jours.

Vincent avait donné le signal et l'exemple de la réforme par l'établissement de ces pieuses retraites, où ceux qui étaient prêts à recevoir le caractère sacré de l'ordination allaient se préparer, comme autrefois les apôtres dans le cénacle, à la descente de l'Esprit-Saint.

Pour entretenir l'esprit du sacerdoce et de l'apostolat parmi ce nombreux clergé qui se rassemble de toutes les parties du royaume dans cette capitale, pour y puiser la science

et les talents dont il va ensuite éclairer nos provinces, Vincent établit ces conférences célèbres où les prêtres et les pontifes les plus distingués de l'Eglise de France, soit par leur naissance, soit par leur mérite (4), s'empressaient de venir écouter ses leçons, contempler ses vertus, sanctifier leurs études, enflammer leur zèle, et remplir les plus humbles et les plus laborieuses fonctions du saint ministère. Écoutons le témoignage du génie le plus illustre de ces saintes assemblées et du siècle dernier. Jamais, dit Bossuet, jamais Vincent n'ouvrait la bouche devant nous, que chacun de nous ne ressentît les ardeurs dont il était embrasé : *Nonne cor nostrum ardens erat* (Luc., XXIV, 32), et ne crût entendre la voix de Dieu même : *Tanquam sermones Dei*. (1 Petr., IV, 11.)

Mais les vœux de l'Eglise n'étaient pas encore remplis ; il fallait faire habiter plus longtemps les jeunes Samuels à l'ombre du tabernacle, soit pour s'assurer davantage de la pureté de leur vocation, soit pour les former aux sciences et aux vertus de leur ministère. On vit alors s'élever, dans toutes les églises de France, par les soins de Vincent et de ses illustres collègues, ces écoles sacrées où l'on prépare au peuple des pasteurs capables de le gouverner, et à Dieu des ministres dignes de le servir.

Appelé par la reine régente au conseil qui doit régler la distribution des dignités et des trésors du sanctuaire, Vincent rétablit, dans l'ordre épiscopal, les mêmes vertus qu'il a fait renaître dans le second ordre de la hiérarchie.

Jusqu'alors les titres de noblesse semblaient être les seuls titres requis pour l'épiscopat, comme s'il fallait des noms à l'Eglise plutôt que des vertus. Quel fut à cet égard le système de Vincent ? Il pensait que si le défaut de naissance, réparé par un mérite éminent, ne devait pas exclure des plus sublimes dignités des hommes qui pouvaient en être la lumière et la gloire, la plus illustre extraction ne devait jamais suppléer aux talents, moins encore aux vertus.

Un système aussi conforme aux lois de la raison et de l'équité naturelle, qu'aux principes de la religion, soulève contre lui tous les grands du royaume. Son crédit chancelle ; des hommes que leur ambition rendait indignes de l'épiscopat, montent malgré lui aux plus hauts degrés du sanctuaire. Ne pouvant les retenir par son autorité, il se jette à leurs pieds, pour les conjurer d'éloigner de leur tête une dignité aussi fatale à eux-mêmes, qu'au troupeau qu'ils veulent gouverner. Mais la religieuse princesse qui gouverne le royaume, justement alarmée des suites funestes de cet abus, ne tarde pas à lui rendre sa première confiance, et toute l'autorité, toute la liberté nécessaires pour préparer au règne de son auguste fils le plus beau siècle de l'Eglise gallicane.

Siècle heureux, la plus glorieuse époque

de notre Eglise comme de notre monarchie, où, tandis que les plus grands génies et les plus grands hommes, dont un seul aurait suffi pour décorer un règne, portaient au plus haut degré la gloire de nos armes et de nos lois, de nos sciences et de nos arts, où la religion vit reparaître, parmi ses prêtres et ses pontifes, le zèle et la piété des premiers temps, vit se ranimer dans les cloîtres la régularité de leur premier institut, vit refluer dans nos déserts les austérités et les vertus de la Thébàïde, vit renaître ses Chrysostome, ses Augustin, ses Ambroise, ses Jérôme, dans la personne et les écrits des Bossuet, des Bourdaloue, des Fénelon, et de tant d'autres illustres personnages que l'Eglise aurait déjà mis au rang de ses Pères et de ses docteurs, s'il ne leur manquait pas encore le mérite de l'antiquité ! Non, je ne crains point de le dire, Messieurs, que ce fut Vincent qui donna le premier branle à cette heureuse révolution, par l'esprit de ferveur et d'émulation qu'il anima dans tous les ordres de la hiérarchie.

Tels furent, dignes enfants de Vincent, les vertus et les succès de votre illustre père ; telles furent ces mœurs dont la candeur et la simplicité, tel fut ce zèle dont l'ardeur et l'activité lui méritèrent la vénération de son siècle et l'amitié de ses princes, et dont la fidèle imitation a mérité à votre compagnie la considération dont elle a toujours joui. L'humilité de votre institut vous défend de donner des apôtres à nos villes, et c'est vous qui donnez des pasteurs à nos rois. Si Louis le Grand établit un asile pour les généreux guerriers qui ont épuisé leur fortune et versé leur sang au service de la patrie, il ne trouve point dans ses Etats de ministres plus capables que vous de les animer à servir leur Dieu dans cette noble et paisible retraite, avec la même ardeur et la même fidélité qu'ils l'ont servi lui-même dans les combats. S'il fait élever à l'ombre de son trône cette illustre multitude de vierges, que la délicatesse de leur âge et de leur sexe, que leur noblesse et leur indigence, que les services et les infortunes de leurs ancêtres rendent si chères à toute la nation, il croit ne pouvoir remettre en des mains plus prudentes que les vôtres, le gouvernement d'un troupeau si tendre et si précieux. S'il érige au milieu de ses palais un temple à l'arbitre des monarques, il vous confie la garde de cet auguste monument ; il veut que l'humilité, la candeur, le désintéressement, bannis de sa cour par l'ambition des grands, trouvent un asile au milieu de vous, et que vos vœux et vos vertus attirent sur le séjour du monarque les faveurs célestes que les passions des courtisans en éloignent.

Mais je n'ai loué jusqu'ici que des vertus malheureusement trop indifférentes pour un siècle aussi peu religieux que le nôtre : si vous avez des entrailles, si vous êtes hom-

(4) Bossuet, Godeau, Rochecouart.

mes, que votre attention se réveille; c'est le héros de l'humanité, c'est le père des malheureux qui va paraître.

SECONDE PARTIE.

Si je ne crains point de dire, Messieurs, que les malheureux n'eurent jamais un père plus tendre, un plus zélé protecteur que le saint dont nous célébrons la gloire, que la charité d'un simple citoyen surpassa la bienfaisance des empereurs et des rois les plus célèbres par leur humanité, ne regardez point cet éloge comme l'hyperbole d'un panégyriste qui ne voit rien d'égal à son héros. Votre admiration va bientôt égaler et justifier la mienne, à la vue des prodiges et des monuments de sa charité.

Charité universelle, qui comprend toutes les misères et toutes les nations! charité immortelle, par les sociétés et les établissements qu'elle a laissés à la postérité, et dont la durée doit égaler celle de cet empire!

Les plus infortunés de tous les malheureux vont en recueillir les prémices; ces victimes renaissantes de la sévérité des lois, qui expient leurs forfaits dans les plus rudes travaux et la plus cruelle captivité, les forçats de nos galères, abandonnés à la rigueur de leur sort, n'avaient pas même la triste consolation de voir compatir à leurs peines : l'horreur de leurs crimes étouffait dans les cœurs la commisération que leur misère y faisait naître.

Cet homme, que nous avons toujours vu fuir les dignités, sollicite avec ardeur celle d'aumônier royal, pour devenir leur consolateur et leur père. Ici, Messieurs, représentez-vous Vincent, soit au fond de leurs cachots, soit sur leurs prisons flottantes, qui adoucit par ses larmes et par ses bienfaits les chaînes qu'il ne peut rompre. Il eût voulu se charger de tout le poids de leur esclavage. Que dis-je? Dans un saint enthousiasme de commiseration, nouveau Paulin, il rachète la liberté d'un esclave au prix de la sienne, et se courbe sous les fers et la rame d'un forçat. Ce prodige d'humanité vous paraîtra peut-être moins digne de foi que d'admiration. Mais si son humilité le dissimula toujours, sa sincérité n'osa le désavouer jamais. Il eût voulu l'effacer de sa propre mémoire; mais ses pieds, blessés par les chaînes qu'il a portées, ne lui permettent plus de faire un pas qui ne lui rappelle le souvenir importun de sa gloire.

Ne pouvant arracher ces malheureux de leur esclavage, il leur obtient de la justice divine une grâce, une liberté mille fois préférable à celle que leur refuse la justice humaine. Ces âmes criminelles, devenues plus coupables encore par le désespoir, se vengeaient de la rigueur des hommes par leurs blasphèmes contre le ciel. Préparées par les bienfaits, attendries par la reconnaissance, elles devinrent capables de religion et de vertu. Cet affreux assemblage de tous les crimes et de toutes les misères enchaînées se transforme en une société de pénitents;

de saints cantiques succèdent aux blasphèmes, et les remords salutaires de la pénitence aux noirs accès de la fureur et du désespoir.

Si Vincent est si vivement touché d'une misère qui ne punit que des criminels, quelle doit être sa commisération pour des innocents qui languissent dans un état presque aussi déplorable, pour les malheureux habitants de nos campagnes! Ils ne gémissent pas, il est vrai, sous le poids des fers, sous l'effort de la rame; mais l'excès de leur misère, mais la rigueur de leurs travaux, ne justifient que trop cette triste comparaison.

Dans leurs infirmités, privés des ressources que la charité fournit dans les villes, le vieillard peut à peine traîner les restes languissants d'une vie épuisée au service de la société; le malade qui languit sous sa chaumière, n'attend de soulagement que des mains de la mort. Pour adoucir, autant qu'il est en lui, la rigueur de leur sort, Vincent établit parmi les habitants des campagnes de pieuses associations, qui les engagent à se prêter mutuellement le secours de leurs faibles aumônes, et plus encore celui de leurs bras et de leurs soins, et qui leur font trouver, au sein même de leur misère, les secours que leur refuse une avaro opulence.

Encouragé par ces premiers succès, Vincent vient lever, au milieu de la capitale, l'étendard de la charité. Les femmes les plus distinguées de la nation s'empressent de se ranger sous ses auspices, et de réunir leur crédit et leurs bienfaits pour l'exécution de ses desseins. Gondy, d'Aiguillon, Richelieu, d'Aligre, Fouquet, Saintot, Lamoignon, noms chers à la religion et à l'humanité, illustres mères de la patrie, on ne peut célébrer la gloire de Vincent sans vous célébrer vous-mêmes. En vain eût-il formé les plus beaux projets, s'il n'eût pas été secondé par des mains aussi puissantes, aussi généreuses que les vôtres.

Il semblerait d'abord, Messieurs, que ces pieuses associations fussent réservées à un sexe, dont le cœur plus tendre et plus compatissant, dont les occupations plus paisibles, dont la charité plus industrieuse s'accordent mieux avec les exercices de miséricorde; et que l'autre sexe, qui met sa gloire dans la force et la valeur, se dégraderait de descendre aux détails qu'ils exigent, comme s'il y avait moins de gloire à soulager des malheureux qu'à exterminer des hommes. Au-dessus de cet injuste préjugé, Vincent convoque un nouveau genre d'assemblées, où d'anciens courtisans, de pieux guerriers, de vertueux magistrats se livrent, sous sa conduite, aux œuvres de la charité la plus compatissante. Quelle édifiante émulation règne entre ces deux sociétés! Ce sont des cœurs paternels qui disputent, avec des entrailles maternelles, de tendresse et de générosité.

Telles furent, Messieurs, les deux sources fécondes où Vincent puisa ces libéralités

immenses qui l'ont rendu le père de sa patrie, et le bienfaiteur du monde entier.

Dieu pouvait-il le donner à la France dans un temps où il lui fût plus nécessaire? Rappelez-vous, Messieurs, ces jours de trouble et de confusion, où les grands du royaume, jaloux du crédit d'un étranger honoré de la confiance de leurs maîtres, soulèvent contre la cour, la capitale et une partie de nos provinces. Quelle fut la conduite de Vincent parmi cette agitation générale? Loin de lui ce zèle aveugle et barbare, qui, dans le siècle précédent, avait armé des mains destinées à s'élever vers le ciel pour en obtenir la paix. Il sait qu'un prêtre ne doit combattre que par ses vœux et ses gémissements. Quelle fut donc sa douleur de voir un pontife (5), autrefois son élève (6), oublier les sentiments de douceur et de modération qu'il lui avait inspirés, et devenir le flambeau d'une guerre dont il devait être le pacificateur!

Aussi bon citoyen que sujet fidèle, rien ne peut ébranler son attachement pour son roi et pour sa patrie. Les séditieux s'emparent de ses domaines; ce qui échappe à leur fureur, il le fait distribuer aux malheureux. On veut attenter à sa vie : peuple aveugle, respectez votre père; que ces glaives parricides tombent de vos mains. Ce cœur, que vous voulez percer, ne cesse de soupirer sur vos malheurs, et de s'occuper des moyens de soulager les maux que vous vous faites à vous-mêmes.

Nos provinces armées contre nos provinces; nos villes et nos moissons ravagées par le fer et par le feu du Français et de l'étranger; le citoyen égorgé dans ses propres foyers par ses barbares concitoyens; des familles effrayées, qui vont chercher un asile dans les forêts et les cavernes, parmi les bêtes féroces, moins redoutables que la fureur d'un soldat séditieux; Paris, aujourd'hui le centre de la magnificence et de la paix, de l'abondance et des plaisirs, alors le centre de ces horreurs; ces campagnes, embellies aujourd'hui de tous les agréments de l'art et de la nature, inondées alors de sang et de carnage; la contagion et la famine qui viennent accroître encore nos calamités et moissonner ce qui échappe aux fureurs de la guerre : à travers les horreurs, à travers les périls de tant de fléaux réunis, voyez couler les bienfaits inépuisables de Vincent; voyez ses généreux disciples parcourir nos villes et nos campagnes désolées, faire renaître l'espérance et la vie sur le front de leurs pâles habitants, calmer les émotions, apaiser les révoltes, distribuer des aliments à des peuples affamés, soulager les malades, panser les blessés, consoler les mourants, recueillir les membres épars, ensevelir les cadavres sanglants des victimes de la guerre, qui exhalaient dans nos campagnes la contagion et la mort.

Pendant cette sanglante bataille livrée aux

portes de la capitale, où les deux plus grands généraux de leur siècle, Turenne et Condé, tour à tour les ennemis et les vengeurs de leur roi, allaient décider le sort du monarque : prosterné aux pieds des autels, où le bruit des armes vient frapper ses oreilles et déchirer son cœur, combien de soupirs et de gémissements pour apaiser la colère d'un Dieu irrité des crimes de la nation, et pour obtenir que ce funeste combat fût le dernier coup de sa vengeance!

Pour désarmer le ciel, il travailla à pacifier la terre par la réconciliation des princes qui avaient eu le malheur de s'armer contre leur sang et leur roi. Son humilité avait jeté sur cette glorieuse négociation un voile impénétrable; mais la Providence a voulu qu'il nous en restât un monument, et que la postérité pût admirer ce qui fut ignoré de son siècle. Dieu l'avait donc destiné ce nouvel Elie, à fléchir son courroux, et à rétablir la concorde et la paix parmi nos tribus : *Qui scriptus est in judiciis temporum lenire iracundiam Dei et restituere tribus Jacob.* (Eccl., XLVIII, 10.)

Ne pensez pas, Messieurs, que cet ardent amour de la patrie épuise la générosité de ses sentiments. Plus vaste que cet empire, sa bienfaisance franchit nos frontières, et s'étend jusqu'aux extrémités du royaume. La Lorraine, aujourd'hui unie à la France par des nœuds si chers, aujourd'hui si florissante sous le règne de Stanislas, et sous les auspices de Louis, était alors l'alliée et l'asile ordinaire de nos ennemis, le centre et la victime de toutes les guerres qui ravageaient l'Europe. Cette inimitié nationale ne peut arrêter la charité de Vincent. Il suffit aux Lorrains d'être hommes, d'être malheureux, pour avoir droit à sa commisération, à ses bienfaits.

Malgré les secours abondants qu'il a répandus sur cette province désolée, une colonie nombreuse de ses habitants, obligée d'abandonner leur malheureuse patrie, vient se réfugier dans cette capitale, et se jeter entre les bras de Vincent. Parmi cette troupe infortunée, il distingue une respectable noblesse, qui n'avait plus de sa fortune passée qu'un sentiment plus vif de son malheur. Pour la soulager avec plus d'abondance et de dignité, il convoque la plus vertueuse portion de la noblesse, soit de la cour, soit de la capitale; et combien de précautions ne lui suggère-t-il pas pour ménager la délicatesse de ces respectables malheureux! Visites de bienséance et d'amitié, témoignage de considération et d'attachement : ce sont des amis, des égaux qui viennent consoler et secourir leurs égaux, leurs amis.

Frappée du bruit de cette générosité, la noblesse irlandaise, que les révolutions de sa patrie jetèrent depuis sur nos rivages, vient encore se réfugier dans le sein de Vincent, devenu l'asile commun de tous les malheureux de l'univers.

(5) Le cardinal de Retz.

(6) Saint Vincent avait été précepteur des enfants de la maison de Gondi.

Rivages avarés de Tunis et d'Alger, en vain vous abusez de sa commisération et de sa libéralité, par les avanies les plus criantes et les tributs les plus exorbitants. Il croit ne pouvoir acheter trop cher le privilège de soulager les malheureux qui languissent dans vos fers, d'autant plus sensible à leur sort que dans sa jeunesse il en éprouva lui-même les rigueurs.

Et vous aussi, montagnes autrefois si célèbres dans les cantiques sacrés, vous qui faisiez l'ornement de la Syrie, et dont les cédres portaient la gloire jusqu'aux cieux, mais qui gémissiez aujourd'hui sous la tyrannie de Mahomet : les bienfaits de Vincent parviennent jusque dans vos grottes et vos cavernes, pour y conserver les tristes débris du christianisme que vous renfermez encore.

Non-seulement la charité de Vincent comprend toutes les nations, elle va comprendre encore tous les siècles. Nos pères avaient ouvert des asiles publics à l'indigence et aux infirmités humaines : mais la triste société qu'on y rencontre, l'air contagieux qu'on y respire, des remèdes souvent plus dangereux que les maux mêmes, en écartaient cette nombreuse espèce de malheureux, d'autant plus misérables, qu'ils sont moins accoutumés à l'être. Ils abandonnaient ces tristes asiles à une pauvreté héréditaire. Pour eux, ils aimaient mieux languir et périr dans leurs sombres réduits, sans d'autre secours que les larmes d'une famille éplorée.

Si ces citoyens infortunés ne sont plus abandonnés à un sort aussi déplorable, si nous avons la consolation de voir fleurir parmi nous ces pieuses associations, où des dames illustres, tandis que leurs époux commandent les armées et administrent la justice, prennent pour elles le département des malheureux et de l'humanité, c'est à la sagesse et à la charité de Vincent, aux assemblées qu'il forma, aux règles qu'il leur prescrivit, à la pieuse émulation qu'il ramena parmi les âmes fidèles pour toutes les œuvres de miséricorde ; oui, c'est à lui, France, que vous le devez.

Pour suppléer à une délicatesse et à une timidité qui n'aurait pas toujours permis de remplir de ses propres mains un ministère si pénible et si périlleux, il entreprend l'institution d'un nouvel ordre de vierges, assez courageuses pour se livrer aux plus laborieuses fonctions de la charité. Mais où trouver une coopératrice capable d'exécuter avec lui un si grand projet : *Mulierem fortem quis inveniet?* (Prov., XXXI, 10.) La Providence l'envoie à Vincent, cette femme que le Sage chercha en vain dans son siècle ; la vertueuse Legras, digne par la sainteté de ses mœurs et la générosité de ses sentiments, de devenir la mère de la nombreuse société dont Vincent devait être le père.

Politiques profanes, qui voudriez sacrifier la gloire du ciel au bonheur prétendu de la terre, respectez une société qui ne fait pas seulement la gloire de la religion, mais aussi le bonheur de l'humanité. Combien de mal-

heureux soulagés, combien de citoyens conservés par ces vierges généreuses ! Au premier gémissément, au premier cri qu'elles entendent, je les vois voler au secours de l'orphelin abandonné, de la veuve désolée, du malade accablé d'indigence et de douleurs. Les vapeurs contagieuses de la maladie, les soupirs empoisonnés des mourants, les horreurs de la mort, rien ne peut effrayer, ralentir leur courage. La fille, l'épouse, la mère la plus tendre seraient-elles plus empressées à soulager la douleur du père, de l'époux, du fils le plus chéri ?

Mais en soulageant des maux corporels, leurs âmes pouvaient recevoir de mortelles atteintes. Aussi combien de précautions de la part de leur saint instituteur, pour conserver leur innocence et leur réputation parmi le tumulte et les dangers du monde, où leur état les engage ! Jusqu'alors l'Eglise, pour assurer davantage la vertu de ses vierges, les renfermait dans les cloîtres, et les y engageait par des nœuds indissolubles. Le saint évêque de Genève avait essayé l'établissement d'un nouvel ordre qui joignit aux paisibles vertus de la vie solitaire celles d'une vie active et utile à la société ; mais sa piété, alarmée des dangers du siècle, l'avait emporté sur sa charité. Il était réservé à Vincent de former un institut, où sans d'autre clôture que la vigilance, d'autre voile que la modestie, d'autres vœux que la constance, où dans une agitation et un danger continuels on conservât, sans la plus légère altération, cette timide pudeur et cette tendre piété qui seront toujours l'attribut essentiel des vierges chrétiennes.

Mais quel spectacle de tendresse et d'horreur vient s'offrir à mes yeux ! Que signifient ces cris innocents dont j'entends retentir les places publiques ? Reparaîtrait-elle au milieu de nous la barbarie des Pharaon ou des Hérode ? O crime plus affreux encore ! Ce sont des mères qui sacrifient ces enfants malheureux que la passion a produits dans les ténèbres, et que la crainte de l'infamie voudrait y voir éternellement ensevelis. Ces tristes avortons à peine sortis du sein qui les a portés, abandonnés aux injures de l'air et aux rigueurs des saisons, luttant contre la faim et la soif qui les dévorent, appellent par d'inutiles cris des mères plus cruelles que les tigres, qui ne refusent pas à leurs petits le lait de leurs mamelles : *Adhæsit lingua lactentis ad palatum ejus in siti.* (Thren., IV, 4.)

On voyait, je frémis de le dire, on voyait une magie sacrilège chercher dans leurs entrailles palpitantes ses affreux secrets. On voyait des mères désespérées, armées d'un poignard ou d'un poison parricide, immoler à un honneur perdu ces innocentes victimes, et souvent même leur arracher la vie, avant de leur avoir donné le jour.

Comment une nation aussi distinguée que la nôtre par son humanité, pouvait-elle envisager de sang-froid tant d'horreurs ? Comment a-t-elle pu, pendant plus de treize

siècles, laisser périr aussi cruellement cette multitude naissante de citoyens? Les lois, il est vrai, avaient décerné les supplices les plus rigoureux contre les mères parricides : mais que peut la terreur des lois contre le désespoir?

Ce qui avait échappé aux Charlemagne, aux Louis et aux Henri, à tant de rois, de ministres, de pontifes, de saints, de citoyens qui ont illustré la France par leur zèle pour le bien public, ne peut échapper à la charité de Vincent : *Tibi derelictus est pauper, orphano tu eris adiutor.* (Psal. X, 14.) A la vue du sort cruel de ces orphelins abandonnés, ses entrailles frémissent de la plus vive et de la plus tendre douleur. Tous les sentiments que ces mères cruelles ont perdus, sont passés dans le cœur de ce vénérable vieillard. Il prépare à ces orphelins un asile où de chastes vierges les élèvent, et les forment pour la religion et pour l'Etat. Les enfants du crime deviennent les enfants adoptifs de la vertu. Le crime ne pouvait leur donner que des marâtres; c'était à la vertu à leur donner des mères.

Il convenait sans doute, Messieurs, que le prince partageât avec son sujet la gloire d'un établissement aussi avantageux à son Etat. Sous les auspices de la magnificence royale s'élèvent dans la capitale deux vastes édifices, l'un fondé par la mère de Louis le Grand, l'autre rétabli par l'épouse de Louis le Bien-Aimé, monuments immortels de la religion et de l'humanité des deux augustes reines; mais que leur nouvel éclat ne nous fasse pas oublier leur premier auteur! Vous serez toujours, ô grand saint, le père de ce peuple d'orphelins, et leurs voix innocentes ne cesseront de célébrer votre gloire : *Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem.* (Psal. VIII, 3.)

Son cœur n'est pas moins touché des soupirs et des infirmités de la vieillesse, que des faiblesses et des larmes de l'enfance. Dans ses voyages rencontre-t-il un vieillard qui traîne avec peine un corps accablé sous le faix des années; il le fait monter à ses côtés, et le char qui le porte devient comme le char de triomphe de la charité. Par une loi que sa congrégation se fera toujours gloire d'exécuter, il veut qu'elle fasse asseoir chaque jour à sa table un certain nombre de malheureux également accablés de misères et d'années, pour rappeler continuellement à ses disciples qu'ils ne doivent cesser d'être leurs frères autant par leur tendresse que par leur humilité.

La même main qui a dressé un berceau au premier âge, entreprend de préparer un asile au dernier. Si cet établissement n'a point reçu les mêmes accroissements que ses autres entreprises, s'il est encore borné à ses faibles commencements et aux bienfaits du modeste et généreux citoyen qui voulut que son nom demeurât enseveli sous les fondements d'un monument qui aurait dû l'immortaliser, apprenez, Messieurs, qu'une maison dont vous ignorez peut-être

l'existence, a servi de modèle et de plan à ce vaste asile, généralement ouvert à toutes les misères et à tous les misérables, que l'abondance et l'humanité qui règnent dans cette capitale y attirent de toutes les parties du royaume.

Jusqu'alors nos temples et nos places publiques étaient couvertes de troupes errantes, livrées à tous les excès que peuvent produire l'oisiveté, la faim et le désespoir. Ce n'était point cette pauvreté respectable par sa douceur, sa patience et sa simplicité; mais une pauvreté imprudente et cynique, qui se faisait un trafic de son indigence, un jeu des engagements les plus sacrés de la nature, un art d'exciter la compassion par des infirmités contrefaites, un droit d'intimider par ses menaces ceux qu'elle ne pouvait attendrir par ses artifices.

Pour leur ôter le prétexte et l'occasion de leurs désordres, il fallait former un établissement assez vaste pour contenir cette innombrable multitude; mais le succès d'une entreprise inutilement tentée par saint Chrysostome pour la capitale de l'Orient, par Henri le Grand pour celle de ses Etats, était encore réservé à Vincent. Il était réservé à sa prudence d'en disposer l'exécution, à sa fermeté d'en surmonter les obstacles, à son ardente et ingénieuse charité de solliciter et de recueillir les bienfaits des citoyens, à son crédit d'y faire concourir l'autorité du prince et celle des magistrats, à sa sagesse d'établir l'ordre et la discipline parmi cet amas confus d'hommes grossiers et déréglés : elle lui était réservée la gloire de présider au plus grand établissement que la charité eût jamais érigé à l'indigence.

Quels sont, dit l'étranger que la curiosité appelle dans ce royaume, quels sont ces deux vastes palais qui s'élèvent aux portes de votre capitale? Est-ce la demeure de vos rois? Non; c'est l'asile des plus malheureux de leurs sujets. La pauvreté oisive y trouve des aliments et des travaux; l'adolescence indigente, la nourriture et l'éducation; la jeunesse déréglée, une captivité et une rigueur salutaire qui la rappelle aux mœurs et à la probité. La vieillesse caduque y coule en paix ses derniers jours : ces malheureux qui ont perdu le plus bel attribut de leur être, la raison, et que cette affreuse révolution a réduits au rang des animaux les plus stupides ou les plus féroces, y jouissent encore des droits de l'humanité.

Mais ces monuments de la religion et de la charité de nos aïeux, n'avons-nous pas la douleur de les voir dépérir tous les jours par l'insensibilité de notre siècle? Le luxe, l'impitoyable luxe foule aux pieds les larmes des malheureux et dévore toutes les richesses de la nation.

Réveillez, ô grand saint, ranimez dans ce siècle l'humanité et la bienfaisance que vous fîtes régner dans celui qui eut le bonheur de vous posséder; conservez à jamais, dans les

sociétés immortelles que vous avez laissées à la postérité, le précieux héritage de zèle et de commisération que vous leur avez transmis. Jetez surtout des regards favorables sur une assemblée si digne de votre tendresse et de votre protection. Vous qui avez toujours tant aimé votre patrie, pourriez-vous voir avec indifférence cette multitude de braves guerriers (7) qui ont épuisé pour elle leur sang et leur vie? Ah! plutôt quelle fut votre joie au sein même de la gloire et du bonheur dont vous jouissez, quand Louis le Grand confia à vos disciples le plus beau monument de sa religion et de son humanité, de devenir, dans la personne de vos enfants, l'œil de l'aveugle, l'appui du vieillard, le pied et le bras de celui qui a perdu les siens pour la défense de la patrie! et quelle est encore votre consolation à la vue du succès de leur zèle, à la vue de la noble et de la fervente piété qui sanctifie cette illustre retraite, et qui décore bien mieux ce temple auguste que toute la magnificence qu'il étale à nos yeux! Puissent ces généreux guerriers, après avoir expié par la pénitence des désordres inséparables de la licence des armes, mériter de partager un jour votre gloire! Ainsi soit-il.

PANÉGYRIQUE III.

SAINT LOUIS, ROI DE FRANCE.

Hæc dicit Dominus : State super vias et videte ; interrogate de semitis antiquis quæ sit via bona, et ambulate in ea. (Jerem., VI, 16.)

Voici ce que dit le Seigneur : Arrêtez-vous, et voyez ; cherchez dans les routes anciennes quelle voie est la bonne, et marchez-y.

Si nous cherchons sur les traces de nos ancêtres quelle est la voie où nous devons marcher, qui peut mieux nous l'apprendre que le saint héros dont l'Eglise célèbre aujourd'hui la gloire, et où trouver un modèle plus accompli des antiques vertus qui formaient autrefois le caractère de la nation française?

Nous vous proposons ce modèle illustre avec d'autant plus de confiance, que non-seulement il réunit toutes les vertus de vos ancêtres, mais qu'il exclut encore tous leurs défauts. Ne pensez pas, en effet, Messieurs, que je vienne ici, admirateur enthousiaste des anciens temps, les célébrer sans aucune restriction. L'impartialité dont un ministre de la vérité doit faire profession ne me permet pas de dissimuler que, si nos aïeux étaient plus magnanimes et plus religieux que nous, l'ignorance avait introduit dans leurs mœurs et dans leur foi des préjugés également contraires à la gloire de la religion et au bien de l'Etat.

Les progrès que la raison a faits parmi nous depuis un siècle et demi ont enfin réformé ces abus : mais ne pouvaient-ils produire cette révolution, sans ébranler les principes les plus respectables ; ne pouvaient-ils corriger les défauts des anciens

temps sans en étouffer les vertus ; et les avantages des siècles passés seraient-ils incompatibles avec les avantages d'un siècle plus éclairé ? J'en appelle à l'exemple du saint roi dont j'entreprends l'éloge.

Louis ne profita donc pas seulement, Messieurs, de tous les avantages des anciens temps, il sut encore en éviter toutes les erreurs ; il eut la gloire de posséder à la fois, et les vertus de son siècle, et des lumières dignes du nôtre. Tel est le point de vue le plus intéressant et le plus utile sous lequel j'ai cru pouvoir vous le représenter.

Puisse cet heureux accord des vertus des premiers siècles, et des lumières de nos derniers temps, réunies dans la personne de Louis, et rectifiées les unes par les autres, nous apprendre enfin quelle est la voie où nous devons marcher ! *State super vias ; interrogate de semitis antiquis quæ sit via bona, et ambulate in ea.*

Ce sujet entraînera peut-être des détails qui sembleraient d'abord plus appartenir à votre état, Messieurs, qu'à mon ministère ; mais notre auguste religion se bornerait-elle donc tout entière aux vertus obscures d'une vie privée ? Sachez, chrétiens, qu'elle comprend toutes les vertus, depuis celles du plus humble anachorète jusqu'aux qualités les plus sublimes du plus grand roi ; et que, dans nos annales sacrées, l'Esprit-Saint ne célèbre pas moins les vertus guerrières et politiques des héros d'Israël que leurs vertus purement religieuses.

Si la nature de ces objets, et l'assemblée devant laquelle j'ai l'honneur de parler, demandent un ton qui paraîtra quelquefois s'écarter de cette maxime de l'Apôtre, *non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis* (I Cor., II, 4), ministre de la divine parole, nous devons faire tous nos efforts pour imiter, autant qu'il est en nous, le plus beau modèle de l'éloquence sacrée, l'Apôtre lui-même, *qui se faisait tout à tous, pour gagner tous les cœurs à son maître*. De même qu'il était simple avec les simples, il devenait aussi philosophe avec les philosophes, et il parlait autrement devant l'aréopage que devant le peuple d'Athènes.

PREMIÈRE PARTIE.

Nous le savons, Messieurs, et notre respect pour la mémoire de nos ancêtres n'a pu nous empêcher d'en faire l'aveu, que l'ignorance avait introduit dans leur foi, comme dans leurs mœurs, des abus que les progrès de la raison ont fait enfin disparaître. Mais que l'exemple de Louis nous apprenne à démêler, à travers les ténèbres des anciens temps, les vertus de ces mêmes siècles, soit dans l'ordre des mœurs, soit dans l'ordre de la foi.

Antiques vertus, qui caractérisiez alors les mœurs des Français, courage, honneur,

(7) Les invalides.

sensibilité, franchise, bonne foi héroïque, aimable simplicité de nos pères, qu'êtes-vous devenus ?

La France n'aura-t-elle point du moins conservé l'héroïsme militaire de ses premiers âges ? Messieurs, je ne ferai point à nos guerriers modernes l'injure de croire qu'ils sont moins braves que nos anciens héros. Les prodiges d'intrepidité qui les signalent tous les jours nous prouvent que la mollesse la plus efféminée n'a pu étouffer encore la bravoure héréditaire des Français. Mais pour être aussi braves que nos pères, sont-ils aussi courageux, sont-ils aussi guerriers ? Soutient-on les fatigues de la guerre comme on en affronte les périls ? Une éducation austère et vigoureuse avait préparé nos aïeux aux fatigues militaires : le faste et la mollesse des cours n'avaient pas encore été introduits dans les camps ; on ne connaissait point alors de plus belle décoration que des armes et des trophées. Au lieu de ces amusements frivoles, efféminés, qui remplissent aujourd'hui le loisir de nos guerriers, chez nos pères, tout, jusqu'à leurs jeux, respirait le génie militaire de la nation. Et ce génie, Messieurs, ne se bornait pas à la noblesse française : on a aujourd'hui un ordre de citoyens destinés à la profession des armes ; dans ces temps héroïques, tout Français naissait soldat.

Chrétiens, vous êtes surpris que le ministre d'un Dieu de douceur et de paix essaye de ranimer parmi vous l'émulation militaire. Mais n'est-elle donc pas nécessaire à la défense et au salut de la patrie, de cette patrie dont la religion nous ordonne de ne pas moins chérir les intérêts que les siens mêmes ? Mais notre Dieu n'est-il donc pas aussi le Dieu des batailles ? Et si nous ne croyons plus, comme nos ancêtres, qu'il soit permis aux ministres de l'Eglise de tremper leurs pacifiques mains dans le sang des ennemis de l'Etat, ne pouvons-nous du moins, comme autrefois les lévites, animer la valeur guerrière d'Israël au son des trompettes sacrées ?

Je ne crains donc pas, Messieurs, de manquer à mon ministère, en vous rappelant l'héroïsme du siècle qui vit naître Louis, et les principes militaires dans lesquels ce

prince fut élevé par la mère la plus digne de présider à l'enfance d'un héros (8).

Il n'est pas encore en état de soutenir cette armure pesante qui couvrait nos anciens chevaliers, et déjà une guerre intestine l'oblige d'exercer son courage. En vain la faiblesse de son âge et la délicatesse de son tempérament sembleraient autoriser la tendresse maternelle à retenir son ardeur : sa généreuse mère le conduit elle-même aux combats ; et les vieux guerriers blanchis sous les armes voient avec des larmes de joie, à la tête de leurs bataillons, un jeune héros qui n'a pas encore atteint son troisième lustre montrer par son courage prématuré qu'il est déjà digne de régner sur les Français (9).

Je ne vous retracerai point, Messieurs, tous ces exploits si souvent célébrés devant vous, et qui firent l'étonnement d'un siècle si fameux lui-même en vaillance et en faits d'armes (10). Je ne vous représenterai point Louis sur le pont de la Charente (11), où, semblable à ce généreux Romain si vanté dans l'histoire, il soutient, presque seul, l'effort d'une armée entière ; sur les côtes de l'Afrique (12), où il s'élance le premier au milieu des flots, à travers les traits et les feux qui pleuvent sur lui de toutes parts ; devant Damiette, où, soutenu seulement d'un petit nombre de chevaliers, il enfonce les escadrons les plus épais ; à la Massoure (13), où il se dégage lui seul, par les efforts de sa valeur, d'une troupe de barbares qui l'avaient enveloppé. Vous, Messieurs, qui connaissez tous les exploits de nos anciens héros, dites-nous si les Montmorency, les Duguesclin, les Bayard ont jamais signalé leur courage par des prodiges plus éclatants.

Qui donc était plus digne que Louis de donner son nom à cet ordre illustre (14), dont les distinctions ont été substituées aux couronnes que Rome distribuait autrefois à ses guerriers ? Braves Français, qui avez mérité cet honneur, que le titre et l'ornement qui vous décorent, ne soient pas seulement le prix de votre valeur ; qu'ils vous rappellent encore les autres vertus du saint héros dont vous vous faites gloire de porter l'image sur votre sein, et les sentiments

(8) Blanche de Castille, veuve de Louis VIII, à qui ce prince avait confié, en mourant, la régence du royaume pendant la minorité de saint Louis. Ce jeune prince n'avait que douze ans lorsqu'il monta sur le trône, et selon la loi de ces temps, il ne fut déclaré majeur qu'à vingt-un ans. Blanche était sœur de Béatrice, mère de saint Ferdinand, roi de Castille. Il est digne de remarque que les deux sœurs aient donné le jour à deux saints.

(9) Saint Louis marcha lui-même contre les rebelles à la tête de ses armées, dès l'âge de quatorze ans. La reine sa mère l'accompagna au siège de Bellesme. (NANCIS, p. 467.)

(10) Ses granz chevaleries et ses granz hardemens sont tiex (tels) que je li vi quatre foiz mettre son cors en aventure de mort, pour espargner le doumaige de son peuple. (JOINVILLE, pag. 2.)

(11) A l'attaque du pont de la Charente, le roi mit pied à terre, et, suivi seulement de huit chevaliers qui étaient toujours auprès de sa personne, il s'avança sur le pont, et en força, l'épée à la main, tous les retranchements. (CHOISI, liv. I.)

(12) Devant Damiette, dit Joinville, tout son conseil li loa (conseilla), ainsi comme je l'entendi, que il demourast en sa nef (son vaisseau), et il ne vult nullui croire ; ains sailli en la mer, l'escu au col et le glaive au poing, et fut des premiers à terre. (JOINVILLE.)

(13) Si Turs était venu au frain le roy et l'emmenoit pris, et il tout seul s'en delivra aus granz cops que il leur donna de l'espée. (JOINVILLE, pag. 51.)

(14) L'ordre royal et militaire des chevaliers de Saint Louis.

généreux des anciens braves auxquels vous succédez!

Car ne nous figurons pas, Messieurs, par cet ancien héroïsme de la nation française, une magnanimité qui se borne aux exploits militaires. Il avait pénétré le cœur de nos pères d'un sentiment vif et profond, de cet antique honneur qui ne consistait pas dans une insatiable avidité de distinctions et de récompenses, mais dans la noblesse et l'élévation de l'âme. Le sordide amour des richesses n'avait pas encore profané le cœur de la noblesse française; elle ne connaissait point de trésor plus précieux que sa gloire: tel était le généreux principe qui réglait, qui animait toute sa conduite au sein de la vie privée, comme au milieu du tumulte des armes.

Il semblerait d'abord, Messieurs, que cette fierté héroïque devrait endurcir l'âme, en même temps qu'elle l'élève: mais si elle avait répandu sur l'extérieur de nos aïeux un air rude et austère, si leurs manières étaient moins délicates que les nôtres, leur cœur en était-il moins sensible? Ah! plutôt, époux fidèles, pères plus tendres, fils plus respectueux, nos antiques chevaliers ne savaient pas encore dédaigner les sentiments, aussi bien que les noms les plus sacrés de la nature.

Voyez ce même prince, si fier et si intrépide dans les combats, au retour de sa victoire, déposer ses trophées aux pieds d'une mère, et y répandre la douceur et l'ingénuité de ses premières années (15). Mais n'a-t-on pas osé reprocher à Louis d'avoir porté trop loin, pour un roi, cette respectueuse tendresse? Comme si les droits sacrés de la nature devaient céder à ceux de la politique; comme si la qualité de roi pouvait effacer celle de fils, ou que Louis pût trop chérir et trop respecter une mère qui avait donné pendant la régence la plus orageuse, les preuves de la plus haute sagesse, et qui n'avait de son sexe que la tendresse des mères! (16) Si, dans un âge où le caractère devient plus difficile et plus impérieux, elle peut trop exiger de Louis,

alors le roi saura lui refuser une déférence dangereuse; mais le fils aura toujours pour elle le respect le plus tendre. Ainsi une grande âme sait vaincre les faiblesses de la nature, sans en blesser les sentiments.

L'amour de Louis pour cette illustre mère ne pouvait être surpassé que par l'amour plus tendre encore qu'il devait à la vertueuse princesse que le ciel avait unie à sa destinée (17): mais un siècle où la tendresse conjugale est mise au rang des coutumes surannées, applaudira-t-il à des mœurs si différentes des siennes? Osons toujours les lui présenter. Louis franchit les mers pour aller porter la guerre dans des régions barbares; et ces tendres époux veulent partager ensemble les périls de cette redoutable entreprise. Ne craignez point que la reine ralentisse la valeur d'un prince, dont la gloire ne lui est pas moins chère que la vie. La magnanimité de Louis est passée dans son cœur. Sans paraître dans les combats, elle saura montrer un courage plus rare peut-être que celui qui fait affronter la mort à la tête des armées (18). Quelle femme plus digne du respect (19) et de la tendresse d'un héros!

Une union si tendre et si constante était encore resserrée par la fécondité dont le ciel avait béni cette vertueuse alliance (20): et qui sentit mieux jamais que Louis tout le prix de ce bonheur? Quand la fin du jour avertit les hommes de suspendre leurs travaux, et permet aux grands de se livrer à la simplicité d'une vie privée, Louis ne trouve point de délassement plus doux qu'au milieu des tendres empressements de sa nombreuse famille (Français, ce spectacle touchant se renouvelle encore tous les jours dans le palais de vos maîtres). Là, mêlant l'instruction à l'amusement, et se proportionnant à la jeunesse des uns, à l'enfance des autres, il leur raconte les exploits et les vertus des rois leurs ancêtres (21). Il étudie dans la naïveté de leurs questions et de leurs réponses leurs inclinations naissantes, pour les former, tandis qu'elles sont encore flexibles, aux sentiments dont il est animé

(15) Il portoit si grant reverence et si grant enuier pour ce que ele estoit bone dame et sage et preude femme, et que ele amoit et crainoit (craignoit) Dieu, que néis, puis (depuis même) que il gouverna par soi le roiaume, il ne se voloit esloigner de li (d'elle); ainçois (au contraire) requeroit sa présence et son conseil, quant il le pooit avoir proufitablement. (*Vie de saint Louis*, pag. 300.)

(16) Ele fut la plus sage dame qui onques fut à son tens, dont li vindrent au roiaume de France; tant comme ele fut en vie. (*NANGIS*, pag. 167.)

(17) Marguerite, fille aimée de Raimond II, comte de Provence.

(18) Joinville rapporte que cette princesse, ayant appris la défaite de l'armée française à la Massoure, et craignant que si les Sarrasins s'emparaient de la ville, ils ne manquassent au respect dû à son sexe et à sa dignité, elle fit sortir tout le monde de sa chambre, excepté un chevalier de quatre-vingts ans, que ele fesoit gesir (coucher) devant son lit. Ele s'agenouilla devant li, poursuit l'histo-

rien, et li requist un don; et le chevalier li otria par son serement. Et ele li dit: « Je vous demande, fist-ele, par la foy que vous m'avez baillée, que se les Sarrasins prennent ceste ville, que vous me copez la teste, avant qu'il me preignent. » Et le chevalier respondi: « Soies certaine que je le ferai volentiers, car je l'avoie ja bien enpensé (résolu) que vous occirraie avant qu'il nous eussent pris. » (*Joinv.* pag. 84.)

(19) Le même historien rapporte que le roi, avant d'accepter les conditions qui lui furent proposées par les Sarrasins, voulut savoir se la reine le voudroit faire, pour ce que ele estoit sa dame. (*JOINVILLE*, pag. 75.)

(20) Saint Louis eut onze enfants, six fils et cinq filles.

(21) Avant que il se couchast en son lit, il fesoit venir ses enfans devant li, et leur recordoit les feiz des bons roys et des emperours, et leur disoit que à tiex (tels) gens devoient-il prendre exemple. (*JOINVILLE*, pag. 143.)

lui-même pour son peuple (22) et pour son Dieu.

Mais quel triste pressentiment vient tout à coup affliger mon cœur? Grand prince, cette postérité nombreuse dont je vous vois environné, sera donc un jour sur le point de s'éteindre, et la France sera menacée de voir tarir la source du sang de ses rois? Anges tutélaires de ce royaume, étendez vos ailes sur le dernier des enfants de Louis: c'est lui, c'est ce précieux rejeton (23) qui doit produire un jour la branche la plus illustre de nos rois. O vous, auguste enfant, qui êtes comme David, le dernier de la maison de votre père, c'est donc votre postérité que le ciel a choisie pour relever la race des Capets? Le xvi^e siècle verra monter votre neuvième génération sur le trône de votre père, dans la personne d'un héros digne par sa valeur, et plus encore par son humanité, de la plus brillante couronne de l'univers, quand il ne serait pas votre fils. Vous donnerez à la France ses plus grands rois, ses plus beaux règnes; et jamais elle ne fut, jamais elle ne sera si puissante que sous l'empire des Bourbons. Puisse-t-elle s'étendre, cette branche auguste, jusqu'à la postérité la plus reculée, et y transmettre, sans interruption, des cœurs aussi tendres que le cœur de Louis!

Ne craignez point, Messieurs, que l'amour de ce tendre père pour des enfants si précieux et si chers, épuise sa sensibilité: tous les Français, depuis les personnages les plus illustres jusqu'aux citoyens les plus obscurs, tous sont aussi ses enfants. Quo j'aime, Messieurs, à contempler la familiarité paternelle avec laquelle il se communique à ses sujets (24)! On ne voit point à sa cour la pompe qui ornera dans des temps plus brillants les palais de ses successeurs: on y voit le plus beau spectacle que puisse donner le palais d'un roi. Au lieu de cette foule d'esclaves qui rampent aux pieds des trônes, on voit auprès de la personne de Louis des courtisans, disons mieux, des amis, dont la noble assurance, dont la respectueuse familiarité ne fait pas moins l'éloge de leur prince que de leur caractère.

(22) Biau filz, disoit-il à son fils aîné, je te pri que tu te faces amer au peuple de ton royaume; car vraiment je amerai mieux que un Escot (Ecossois) venist d'Ecosse et gouvernast le peuple du royaume bien et loialement, que tu le gouvernasse mal apertement. (JOINVILLE, pag. 4.)

(23) Robert, sixième et dernier fils de saint Louis. Il épousa Béatrix de Bourbon: de ce mariage est issue la branche des Bourbons, qui est montée sur le trône trois siècles après, dans la personne de Henri IV.

(24) Li bon roy estoit moult gracieus en paroles; poi ou nient (peu ou point) maudisoit quel qu'il fût, tant feût petis garçons, se il ne feust moult coupables. (NANGIS, pag. 253.)

(25) Quant il revenoit du moustiers, il nous envoieit querre (chercher), et s'asseoit au pié de son lit, et nous fesoit touz asseoir entour li, et nous demandoit se il y avoit nulz à délivrer (expédier), et nous li nommiens, et il les fesoit envoyer querre. (JOINV., pag. 13.)

S'ils n'ont point cette urbanité si vantée qui caractérise aujourd'hui la noblesse française, qu'ils en sont bien dédommagés par la généreuse franchise à laquelle ils ont eu la gloire de donner leur nom! Ils ne cachent pas, sous les plus vives démonstrations de zèle et d'attachement, la plus froide indifférence. Tous leurs procédés, tous leurs discours ne sont que les interprètes de leurs sentiments.

La majesté royale elle-même n'en impose point à leur franchise. Ils osent découvrir à leur prince les fautes les plus légères qu'ils croient apercevoir dans sa conduite ou dans son gouvernement; et le courtisan le plus sincère lui est toujours le plus cher. Tel était, Messieurs, son favori le plus intime: l'historien naïf qui nous a transmis les vertus et les exploits que je vous raconte, le brave et sincère Joinville, qui n'a pas sans doute flâté après la mort un prince qu'il ne flatta jamais pendant la vie.

Des courtisans si vrais, si généreux, ne ferment point aux citoyens l'accès du trône. Le palais de Louis est ouvert à quiconque veut venir implorer sa justice ou sa clémence (25).

Va-t-il dans le silence des bois respirer des fatigues de la royauté: une foule de malheureux clients le suit jusqu'au fond des forêts (26); et là, sans d'autre appareil qu'un antre rustique, ou l'ombre d'un chêne, il écoute leurs plaintes, il discute leurs intérêts, il termine leurs différends; plus grand dans cette simplicité champêtre que Salomon dans toute sa gloire.

Que les citoyens les plus faibles et les plus obscurs ne craignent point de venir défendre leur cause devant lui contre lui-même. Il publie une loi pour autoriser, pour exhorter même tous ses sujets à venir réclamer les droits que des ministres plus zélés qu'équitables auraient pu leur ravir. Et ce n'est pas ici, Messieurs, un trait particulier au saint roi dont vous entendez l'éloge: tous les grands de ses États suivent à l'envi son exemple (27). O probité! ô bonne foi de nos pères! ô respectable

(26) Maintes foiz avint que en esté il aloit seoir au boiz de Vinciennes après sa messe, et se acostoïtoit a un chesne, et nous fesoit seoir entour li; et touz ceulz qui avoient à faire venoient parler a li, sans destourbier (empêchement) de huisier ne d'autre. . . Je le vi aucune foiz en esté, que pour delivrer sa gent (son peuple), il venoit ou (au) jardin de Paris, une cote de chamelot vestue, un seurecot de tyreteinne. . . et fesoit estendre tapis pour nous seoir entour li. Et tout le peuple qui avoit à faire par devant li, estoit entour li. (JOINV., pag. 13 et 14.)

(27) Il publia cette ordonnance avant de partir pour sa première croisade. Il fit remonter les recherches jusqu'au règne de son aïeul Philippe-Auguste. Quand ceux dont les biens avaient été usurpés étaient morts, et qu'ils n'avaient point laissé d'héritiers, la restitution se faisait aux pauvres de la contrée. Son exemple fut suivi par les seigneurs qui devaient l'accompagner à la croisade.

loyauté! Qu'il me soit en effet permis, Messieurs, d'employer quelquefois les expressions naïves des temps que je célèbre; et plutôt à Dieu que cette vertu ne fût pas aussi éloignée de nos mœurs que son nom l'est de notre langage!

Aussi équitable envers l'étranger qu'envers sa propre nation, quelle horreur Louis n'eut-il pas toujours pour cette coupable politique qui voudrait autoriser, par je ne sais quel principe qu'elle appelle raison d'Etat, des injustices et des perfidies qu'un prince ne pourrait s'empêcher de punir dans ses sujets? Enfreindre les traités quand il n'est plus utile de les observer; fomentér la discorde entre ses voisins pour enrichir ses Etats de leurs dépouilles (28); ne reconnaître d'autre droit que celui du plus habile ou du plus fort; voilà donc ce qui s'appellerait le grand art de régner? La bonne foi ne serait-elle donc plus la vertu des rois? Ah! plutôt, comme le disait un des successeurs de Louis, si elle était exilée de la terre, ne serait-ce pas au cœur et aux lèvres des rois à lui servir d'asile (29)?

Sans doute, Messieurs, que des politiques qui se règlent sur ces principes, reprocheront à Louis d'avoir porté trop loin la bonne foi des anciens temps, et qu'ils auront peine à lui pardonner cette restitution célèbre des provinces dont la conquête ne lui paraissait pas assez légitime (30). Mais quand la loi éternelle de la justice ne serait pas supérieure à toutes les raisons d'Etat, qu'ils apprennent le succès éclatant de la bonne foi de Louis. S'il eût suivi leur système, il eût compté quelque province de plus sous sa domination; mais eût-il acquis sur l'Europe entière l'empire le plus flatteur que puisse exercer un mortel? Les princes et les peuples étrangers, ses rivaux les plus irréconciliables, les Anglais eux-mêmes

seraient-ils venus déposer leurs différends au pied de son trône et rendre à son équité des hommages volontaires mille fois préférables à ceux que ces mêmes nations vaincues auraient rendus à sa puissance (31).

Que dis-je? cette réputation a retenti jusqu'au fond des déserts de la Phénicie (32). Le tyran fanatique, qui du haut de ses rochers menaçait la vie de tous les princes, respecte les jours du plus juste des rois, et lui fait rendre ses hommages par les mêmes ministres qui portaient dans les autres cours la terreur et la mort (33). Témoins eux-mêmes de la franchise et de la bonne foi de Louis, les Barbares lui ont donné d'un cri unanime le surnom de *Véritable*; et ce titre le décorerait peut-être encore dans nos annales, s'il n'eût pas mérité celui qui renferme éminemment tous les autres, le titre de saint (34).

Malgré l'énorme opposition qui se rencontre sur tous ces objets, entre les mœurs de nos ancêtres et les nôtres, la noble simplicité des mœurs antiques a des charmes si puissants que nous ne pouvons la contempler sans éprouver en nous-mêmes je ne sais quel tendre sentiment d'admiration. Mais que nous sommes éloignés de rendre la même justice à la simplicité qui régnait dans les mêmes siècles par rapport à la foi! Notre orgueilleuse raison ne peut se la rappeler sans rougir de la crédulité de nos pères.

Leur esprit n'était point aussi éclairé que le nôtre, je l'avoue; ils n'avaient point, comme nous, le talent des systèmes et de la discussion; ils aimaient plus la religion qu'ils ne la connaissaient. Ils s'en tenaient à ces premiers principes d'obéissance et de docilité, où les plus grands génies sont obligés d'en revenir eux-mêmes, après avoir parcouru les régions ténébreuses du

(28) Quand saint Louis apprenait qu'il y avait des différends entre les princes ses voisins, il leur envoyait des ambassadeurs pour terminer leurs querelles. Ainsi il réconcilia le comte de Bar, d'abord avec le comte de Luxembourg, ensuite avec le duc de Lorraine, etc.

(29) Cette maxime est du roi Jean.

(30) Le trait le plus célèbre de la bonne foi de saint Louis, fut la restitution des provinces que Philippe-Auguste avait conquises et confisquées sur un roi d'Angleterre, accusé de félonie. Louis, doutant de la légitimité de cette confiscation, céda de son propre mouvement, à l'Angleterre, une partie de la Saintonge, du Quercy, etc.

(31) Saint Louis fut choisi pour arbitre entre le roi d'Angleterre et les barons, entre les Davenne et les Dampierre, qui se disputaient le comté de Hainaut; entre Thibaud II, roi de Navarre, et Jean de Bretagne; entre le roi d'Arménie et le prince d'Antioche, etc. Les Lorrains et les Bourguignons, quoiqu'ils ne fussent pas ses sujets, venaient plaider devant lui partout où il tenait son parlement.

(32) Un prince musulman, connu sous le nom du Vieux de la Montagne ou du Prince des assassins, qui gouvernait un petit Etat dans les montagnes de Phénicie, envoyait dans toutes les parties du monde des jeunes gens dévoués aveuglément à ses ordres,

pour assassiner les princes qui lui avaient déplu. La plupart des souverains payaient à ce barbare une espèce de tribut, afin qu'il épargnât leur vie. Un de ses officiers portait devant lui une hache d'armes, et criait à haute voix : Détournez-vous de devant la face de celui qui porte la mort des rois entre ses mains.

(33) Le Vieux de la Montagne avait envoyé en 1237 deux de ses assassins à la cour de France; mais touché du récit des vertus de saint Louis, il révoqua ses ordres. En 1240, le roy étant dans la ville d'Acre, vindrent, dit Joinville, les messages du Vieil de la Montagne, et apportèrent au roy la chemise du Vieil, et distrent au roy de par le Vieil, que c'étoit sénéfiance que aussi comme la chemise est plus près du cors que nul autre vestement, aussi veut le Vieil tenir le roy plus près à amour que nul autre roy. (JOINVILLE, pag. 96.)

(34) Le comte de Montfort, chargé de payer la rançon des prisonniers français, vint dire au roi que les Sarrasins s'étaient trompés à son avantage de 20,000 besans d'or. Quoiqu'ils eussent violé le premier traité, le roi ne voulut point profiter de leur erreur. Il se courrouça asprement, dit Joinville, et renvoya Montfort à terre au grant dangier de sa vie, porter aux Sarrasins les 20,000 besans. C'est sans doute à cette occasion qu'ils donnèrent à saint Louis le surnom de *Véritable*.

joute et de la nouveauté; et au lieu que trop souvent un faux savoir nous égare, une heureuse simplicité retenait leur faible raison sous le joug de la vérité.

La foi de saint Louis, quoique plus éclairée, ne fut ni moins humble, ni moins docile. Il savait que si un chrétien ne devenait simple *comme un enfant, il n'entrerait point dans le royaume des cieux*, et que cette loi oblige également tous les hommes; oui, Messieurs, le génie le plus sublime comme le plus vulgaire.

Aussi, chrétiens, quel profond respect pour tous les mystères de la religion et pour tous les objets du culte sacré! Pieux usages, qui lui devez votre origine, respectables monuments, qu'il fit élever dans toutes les parties de son empire, et vous surtout, temple auguste, qui subsistez encore au milieu des débris de son ancien palais (35), et où il déposa les plus saintes dépouilles de l'Orient, les instruments sacrés de la rédemption des hommes, vous suffirez pour immortaliser la foi de Louis! Mais cette foi, Messieurs, ne se bornait pas à la soumission de l'esprit et à la pratique du culte extérieur, comme elle s'y bornait, hélas! trop souvent du temps de nos pères. Grand prince, votre cœur ne fut pas moins soumis à la morale de la religion que votre esprit à sa doctrine. Quelle fidélité scrupuleuse à remplir tous ses préceptes, à pratiquer tous ses conseils! La mort vous eût paru moins affreuse que la plus légère infraction de ses lois.

Telle était aussi, Messieurs, la première leçon qu'il avait reçue de sa vertueuse mère. O mon fils, ô mon roi, lui disait-elle dans les pieux transports de sa tendresse, vous savez combien votre vie est chère à votre mère; mais si je vous voyais prêt à la perdre, et que pour vous la sauver je n'eusse qu'à vous permettre d'offenser votre Dieu, ce Dieu m'est témoin que je laisserais mourir mon fils (36)!

Je prévois, Messieurs, que les détails où m'entraîne la pieuse simplicité de Louis intéresseront bien faiblement un siècle aussi peu religieux que le nôtre; mais comment passerais-je sous silence les vertus même qui ont mis à sa gloire le sceau de l'immortalité? Oui, Messieurs, en vain Louis eût réuni, en vain il eût surpassé les plus grandes qualités des rois ses ancêtres et ses successeurs, si l'esprit de mortification, d'humilité, de recueillage, ne lui eût pas mérité un rang parmi les saints : de même que les noms des Philippe, des François, des Henri, avec leur titre de Grand, d'Auguste, de Victorieux; de même que leurs titres et leurs noms n'existent plus que dans les fastes de la nation, et que leurs tristes res-

tes languissent dans la poussière du tombeau, le nom de Louis ne vivrait que dans nos histoires. Il ne serait pas connu, révérend dans tout l'univers chrétien : des temples, des autels ne seraient pas érigés de toutes parts à sa gloire : chaque année ne verrait pas reparaître avec un nouvel éclat sa solennité. Tel est le privilège de la religion, d'immortaliser comme elle-même les vertus et les exploits qu'elle consacre.

Mais la piété de Louis ne porta-t-elle jamais trop loin la pratique des vertus qui lui ont mérité les honneurs que l'Eglise lui défère? Macérer son corps par de rigoureuses austérités, paraître dans les cérémonies religieuses sous l'humble appareil de la pénitence, pratiquer au milieu de sa cour les exercices du cloître; ces vertus ne sembleraient-elles pas devoir être plutôt celles d'un solitaire que d'un roi? Ainsi donc nous sommes réduit à faire l'apologie des vertus mêmes qui devraient être la partie la plus éclatante de cet éloge.

Louis macère son corps par de rigoureuses austérités; mais où les austérités furent-elles jamais plus nécessaires pour conserver l'innocence que dans un rang où tout concourt à sa perte? Et comment ne serait-il pas effrayé des périls qui l'environnent, et des funestes conséquences de la volupté, quand elle s'empare du cœur des grands?

Il se montre dans les cérémonies sacrées sous le plus humble appareil de la pénitence; mais que serait-il donc devant vous, grand Dieu, le plus grand des rois et des héros, pour craindre de se compromettre et de trop s'humilier devant votre majesté suprême? Que ne puis-je m'humilier encore plus devant le Seigneur! répondait aux mêmes reproches qu'on ose faire à Louis un prince aussi célèbre par sa magnanimité que par sa religion. Je n'ai point prétendu, Messieurs, que Louis eût une piété plus noble et plus éclairée, que celle d'un David.

Il pratique au milieu de sa cour les exercices du cloître. Sans doute, Messieurs, s'il s'y fût livré tout entier, Dieu, qui aurait couronné la même piété dans un particulier, l'eût réprouvée dans un roi. Disparaissez, lui eût dit le Seigneur, du pied de mes autels, et remontez sur le trône où je vous ai placé : j'ai des prêtres, j'ai des solitaires faits pour s'occuper uniquement de mon culte. Mais la piété de Louis s'exposera-t-elle jamais à ce juste reproche? J'en atteste, Messieurs, la vigilance infatigable de son administration, dont ces pieux exercices ne furent jamais que le délassement. Les moments qu'il aurait pu donner aux divertissements tumultueux des grands, il les donnait à la prière et à la solitude. Ah! si j'employais, disait-il lui-même, les moments

(35) La Sainte-Chapelle de Paris, que saint Louis fit bâtir dans l'enceinte de son palais, pour y déposer la couronne d'épines et les autres instruments de la passion de Jésus-Christ, qu'il avait obtenus de l'empereur de Constantinople.

(36) Li bençoiz saint Loys, souventes fois racon-

tant disoit : « Madame (la reine mère), disoit de moi, lequel ele amoït sus toutes créatures, que se j'estoie malade jusques à la mort, et ne peusse être guéri fors en faisant tèle chose que je pechasse mortellement, ele me laisseroit ainçois mourir. » (*Vie de saint Louis*, pag. 298.)

dont on me reproche l'inutilité aux vains, aux dangereux amusements du siècle, ma cour me le pardonnerait. Mais la cour pardonne toujours plus aisément les faiblesses que les vertus.

Si la religieuse simplicité de Louis se fût bornée à de pieuses pratiques qu'il savait concilier avec les devoirs de la royauté, notre siècle en excuserait peut-être les prétendus excès. Faut-il, dira-t-on, qu'elle l'ait encore entraîné dans ces guerres sacrées, dont l'événement fut si funeste à sa nation et à lui-même?

Et comment, Messieurs, pourraient-elles nous paraître moins odieuses, ces guerres dont on ne nous raconta jamais que les abus et les malheurs? Pour nous en former une juste idée, remontons jusqu'à leur première origine. Rappelons-nous cette époque si funeste à la moitié du monde; ces jours de ténèbres et d'horreur, où, tels qu'un torrent grossi des débris qu'il entraîne, les Sarrasins domptés par Mahomet, les Arabes vaincus par les Sarrasins, les Turcs par les Arabes; où cet amas confus de vaincus et de vainqueurs, poussés par le fanatisme et la férocité, venaient de bouleverser la face de la plus belle partie de l'univers; d'en renverser, et la religion, et les mœurs, et les lois; et de soumettre à leur joug impie la région du monde la plus chère et la plus respectable aux chrétiens, la patrie et le tombeau de notre Dieu.

Après avoir subjugué l'Afrique et l'Asie, déjà le mahométisme commençait à étendre sur l'Europe ses ravages et sa tyrannie; déjà il s'était emparé des Espagnes; déjà il avait franchi les Pyrénées; et quoique la valeur de Charles-Martel en eût brisé l'impétuosité dans les plaines de Tours (37), il venait encore désoler nos rivages, nous insulter jusqu'aux portes de la capitale du monde chrétien, et l'empire des soudans allait s'étendre aussi loin que celui des césars.

Rappelons-nous, Messieurs, ces sentiments de religion, d'honneur et de bravoure, dont nos ancêtres étaient animés; comment des cœurs si religieux et si magnanimes auraient-ils pu contempler sans indignation les triomphes des ennemis mortels de leur Dieu et du nom de chrétien?

Il est vrai qu'ils ne mirent d'abord aucun obstacle aux premiers ravages du mahométisme. Occupés à réprimer d'autres barbares dont l'Occident était lui-même inondé, il

leur fallait attendre un temps plus favorable, pour aller venger dans l'Orient l'honneur du christianisme.

Ce temps arrive enfin: animés par l'exemple des Français, les plus braves guerriers de l'Europe vont, sous la conduite du vaillant Godefroy, délivrer de la servitude Jérusalem et la Judée, et former au centre de l'Orient un royaume nouveau, pour contenir la fureur et l'ambition des barbares (38).

Je ne dissimule point, Messieurs, que l'ignorance introduisit dans ces guerres sacrées des abus indignes de la défense d'une si belle cause; et à Dieu ne plaise que je prétende justifier ces chrétiens fanatiques qui, sous des armes décorées de la croix, portaient un cœur peut-être aussi barbare que l'ennemi qu'ils allaient combattre; mais seraient-ils responsables de ces excès, les pieux héros qui se distinguèrent dans ces guerres autant par leurs vertus que par leurs exploits?

Des abus entraînèrent des malheurs (39), et Jérusalem délivrée ne tarda pas à retomber sous le joug de Mahomet. Trois fois l'Europe indignée sembla, pour me servir de l'expression d'une princesse illustre de ces temps (40), sembla se détacher de ses fondements, pour aller venger la défaite de ses guerriers. Trois fois vaincue (41) par l'imprudence et par la rivalité de ses généraux, par la licence de ses armées, dont les désordres furent, hélas! comme le disait alors un célèbre solitaire (42), furent les plus terribles soldats des musulmans; elle épuise en vain son sang et ses trésors, et ne fait que redoubler, par des efforts inutiles, l'audace des barbares et leur inhumanité.

Il semblerait, Messieurs, que la triste issue de toutes ces guerres aurait dû détourner Louis IX du projet de les renouveler; mais les sages précautions qu'il avait prises pour prévoir les mêmes malheurs, l'ardeur et la multitude des combattants qui suivaient ses étendards, leurs triomphes sur des nations aussi belliqueuses que celles qu'il allait combattre, la faiblesse d'un ennemi à moitié vaincu par ses dissensions domestiques, la gloire du ciel intéressée à celle de ses armes: quelle guerre fut jamais entreprise sous de plus heureux auspices (43)? Au reste, Messieurs, quand nous ne pourrions prouver à des esprits trop diffi-

(37) Les Sarrasins, ayant passé les Pyrénées, furent défaits par Charles-Martel en 752, dans un combat entre Tours et Poitiers, où ils perdirent, disent les historiens, plus de trois cent mille hommes.

(38) Ces événements appartiennent à la première croisade: elle fut entreprise en 1095, et terminée par la conquête de Jérusalem en 1099.

(39) Jérusalem fut reconquise un siècle après par Saladin, sultan d'Egypte.

(40) La princesse Anne Comnène, dans l'histoire qu'elle nous a laissée de son temps.

(41) Trois croisades; la première en 1114, commandée par Louis le Jeune et l'empereur Conrad;

la seconde, sous Philippe-Auguste et Henri II, roi d'Angleterre; la troisième en 1228, sous l'empereur Frédéric.

(42) Saint Bernard.

(43) Saint Louis fit voyager, en 1244, d'entreprendre une nouvelle croisade. Il employa près de quatre ans aux préparatifs de cette guerre, et à assurer la tranquillité de son royaume et de toute l'Europe pendant son absence. Une trêve solennelle fut jurée, entre les mains du pape, par tous les princes chrétiens. Saint Louis confia la régence du royaume à la reine sa mère, et s'embarqua au mois d'août 1248. Sa flotte était composée de cent vingt gros vaisseaux, et de plus de cent cinquante petits. Elle

ciles, que la valeur et la piété de Louis ne firent point alors illusion à sa prudence, qui pourrait refuser d'applaudir aux prodiges de sa magnanimité?

Louis est à peine abordé sur les rivages de l'Afrique que tout cède aux efforts de sa valeur et à la terreur de son nom (44). Son armée, deux fois victorieuse (45) s'avance vers la capitale de l'Égypte, et fait fuir devant elle les plus puissantes armées des barbares. Quel événement imprévu suspend tout à coup cette marche triomphante? Les eaux ensanglantées du Tanis exhalent de mortelles vapeurs (46) : la contagion ne peut abattre le courage des Français ; leurs bras languissants peuvent à peine soutenir le poids de leurs armes, et tous veulent encore combattre et mourir pour leur roi. Braves guerriers, le triste signal est donné ; il faut déposer vos armes aux pieds de vos vainqueurs. Ce témoignage peut du moins vous consoler dans votre malheur : vous ne succombez, que sous des coups supérieurs à tous les efforts de la valeur humaine.

Français, vous ne pouvez encore penser sans frémir à cette fatale journée ; mais que la pitié fasse place à l'admiration : Louis est encore plus grand qu'il n'est malheureux (47). Que la constance si vantée du fameux roi des Indes le cède à la constance de Louis : Porus tombe entre les mains d'un vainqueur dont la générosité

peut soutenir son courage, et Louis se voit abandonné à la discrétion d'un peuple féroce qui souille sa victoire par le meurtre de son propre soudan. Un émir furieux vient lui présenter d'une main le cœur encore palpitant du malheureux Almoadan, et de l'autre un poignard sanglant prêt à lui percer le sein (48) : rien ne peut altérer la majestueuse sérénité de son âme. On lui prépare les tourments les plus cruels s'il n'accepte des conditions qui lui paraissent peu dignes de la magnanimité d'un chevalier, de la foi d'un chrétien, de la majesté d'un roi : plutôt la mort la plus affreuse que de porter la plus légère atteinte à ces augustes caractères (49).

Quel est l'ascendant de la vertu sur la férocité ! Ces farouches vainqueurs tombent eux-mêmes aux pieds de Louis ; déjà ils délibèrent de lui déferer la couronne qu'ils viennent d'arracher à leur maître ; et, par une révolution inouïe, ils auraient choisi leur vaincu pour leur roi, si la haine du christianisme n'eût surpassé leur respect pour le plus grand des héros chrétiens (50).

Les fers de Louis sont enfin brisés ; il peut venir se consoler de ses infortunes au sein d'une nation qui l'attend avec impatience, d'une famille privée depuis longtemps d'un père, dont les malheurs ont encore redoublé sa tendresse (51). Mais Louis n'a pas encore assuré le sort des

arriva devant Damiette en 1240, après avoir passé l'hiver dans l'île de Chypre.

(44) Les Sarrasins étaient en bataille sur le rivage ; saint Louis se jette à la mer tout armé, et arrive des premiers à l'ennemi. L'armée égyptienne se retire en désordre, et abandonne la ville de Damiette, dont les Français s'emparèrent.

(45) L'armée chrétienne marche vers le Caire, capitale de l'Égypte : les ennemis fuient devant elle. Ils lui disputent le passage du Tanis ; elle remporte la victoire et s'empare du camp des Sarrasins. Trois jours après, ils livrent une seconde bataille ; ils sont encore vaincus.

(46) Le roi lui-même fut attaqué de la contagion : ce désastre anime la confiance des ennemis. On proposa une trêve au soudan, qui ne voulut l'accepter qu'à condition que le roi se donnerait lui-même en otage. Louis y consentait pour sauver son peuple ; mais toute l'armée s'y opposa, et déclara qu'elle voulait combattre jusqu'au dernier soupir pour sauver son roi. Elle entreprit de retourner à Damiette. Gaucher de Châtillon et Geoffroi de Sergines, qui commandaient la retraite, transportèrent le roi dans la petite ville de Sarmosac. Ce fut là que le brave Châtillon défendit lui seul, pendant longtemps, l'entrée d'une rue qui conduisait à la maison où était le roi. Il se dressait de temps en temps, dit Joinville, sur ses étriers, et criait à Châtillon : Chevalier, où sont mes prud'hommes ? Il combattit ainsi, jusqu'à ce qu'accablé de lassitude, et couvert de traits et de blessures, il tomba mort en défendant sa religion et son roi. Louis envoya faire de nouvelles propositions à l'émir, qui commençait à l'écouter, quand un héraut, par un zèle indiscret pour la vie de son maître, vint sans ordre crier de tous côtés : Seigneurs, chevaliers, rendez-vous tous ; le roi vous le mande de par moi, et ne le faites point tuer. Tous obéirent à ce prétendu commandement du roi, et se rendirent prisonniers.

(47) Ayant appris que le soudan faisait proposer aux prisonniers de se racheter, il leur fit dire qu'il ne voulait pas qu'il en coûtât rien à personne ; et quant à sa liberté, qu'il n'y penserait qu'après avoir assuré celle des autres. Il fit dire ensuite aux amiraux, que il paierait volontiers 500,000 livres pour la délivrance de sa gent, et Damiette pour la délivrance de son cors ; car il n'estoit pas tel que il se deust desraimbre (racheter) à deniers.

(48) Un des émir massakra le soudan, et lui arracha le cœur ; et lors il en vint au roy, sa main tout ensanglantée, et li dit : « Que me donras-tu, que je t'ai occis ton ennemi, qui t'eust mort (tué) se il eust vescu. » Et le roy ne li respondi onques rien. (JOINVILLE, pag. 75.) L'émir leva le sabre, et menaça de le tuer, si dans le moment il ne lui donnait l'ordre de chevalerie. Fais-toi chrétien, lui répondit Louis, et je te ferai chevalier. (DUCESNE, pag. 464.)

(49) Les amiraux firent proposer au roi de confirmer le traité par un serment qui alarma sa religion ; il le menacèrent et li distrent que ils le feroient metre es bernicles (sorte de tourment affreux). A ces menaces, leur respondi le roy, que il estoit leur prisonnier et que ils pouoient fère de li leur volenté. (Joinville, pag. 72 et 73.) Vous êtes, lui disaient-ils, notre esclave, et vous nous traitez comme si nous étions les vôtres. Il leur répondit froidement : Mon corps est en votre puissance, mais vous ne pouvez rien sur mon âme. (GUILL. de Chartres, cité par DUCESNE, p. 404.)

(50) Dès que le soudan fut occis, dit en (dit-on) au roy que les amiraux avoient eu grant conseil de li faire soudane de Babiloine.... Et sachiez que il ne demoura (que ce dessein n'échoua) pour autre chose, que pour ce que il disoient que le roy estoit le plus ferme crestien que en peust trouver. (JOINVILLE, pag. 77 et 78.)

(51) Le roi, après avoir recouvré la liberté, resta

chrétiens qui ont échappé à la fureur des barbares, il n'a pas encore recueilli les tristes restes de son armée. Sa valeur l'a fait aborder le premier sur ces rivages funestes, et son humanité l'y retient le dernier. Après quatre années de travaux et de périls, Louis ne repasse dans ses Etats qu'avec la résolution de revenir, à la tête d'une armée plus formidable encore, venger la gloire des armes françaises et du nom chrétien (52).

Le même fléau qui lui a ravi dans la première guerre la victoire et la liberté devait donc lui ravir encore, auprès des ruines de Carthage, la victoire et la vie! Arbitre souverain des batailles, vous abandonnez à des revers si cruels un prince qui combat pour vous-même! *Combattons pour Dieu*, disait-il à ses soldats, *et il vaincra pour nous* : quelle plus juste confiance! Mais que la raison et la foi imposent silence à nos murmures.

Si nous écoutons d'abord la raison, elle nous apprendra que Dieu peut abandonner au cours naturel des événements les entreprises les plus justes ; qu'il cesserait d'être libre, d'être Dieu, si rien pouvait l'obliger d'interrompre l'ordre que sa providence générale a d'abord établi ; et malheur aux esprits téméraires qui révoqueraient en doute ou sa justice, ou celle d'une entreprise qu'il n'aurait pas couronnée!

Si nous nous élevons jusqu'aux lumières surnaturelles de la foi, nous reconnaitrons, grand Dieu, que vous éprouvez par les tribulations les âmes qui vous sont les plus chères, et qu'en abandonnant Louis à ses malheurs, vous lui préparez une récompense plus digne et de vous et de lui que les plus éclatants succès. Au lieu des vains lauriers que vous prodiguâtes dans ces mêmes contrées à des guerriers qui ne vous connaissaient pas, aux Alexandre, aux Scipion, aux Titus, vous y couronnez Louis des mêmes épines que votre Fils y fut lui-même couronné. Vous lui donnez, il vous le disait lui-même, *vous me donnez plus que la victoire, plus que l'empire du monde, la constance au milieu du plus affreux revers*.

Tel fut, Messieurs, le degré sublime où

Louis porta la noble et la religieuse simplicité de nos pères. Mais autant il fut empressé à recueillir toutes leurs vertus, autant il fut attentif à éviter tous leurs défauts. Du sein des ténèbres de son siècle, il s'élève déjà vers les lumières du nôtre. C'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Quoique les progrès de l'esprit humain aient produit dans des âmes mal disposées les effets les plus funestes, l'abus des sciences ne nous fait point oublier leur utilité, ni les services qu'elles ont rendus, et au gouvernement, dont elles ont rectifié les abus, et à la religion même, en détruisant les préjugés superstitieux qui l'avaient trop souvent déshonorée dans ces siècles obscurs qui ont mérité le surnom d'ignorance.

C'était au milieu de ces ténèbres que Louis avait pris naissance. Mais si les hommes ordinaires sont faits par leur siècle, il est un petit nombre d'âmes assez grandes et assez courageuses pour s'élever au-dessus des erreurs dont elles sont investies.

Tel fut, Messieurs, le grand prince dont nous célébrons la mémoire. Supérieur à son siècle, il voit avec douleur les conséquences funestes de l'ignorance qui couvre la face de son royaume. Aussi avec quel zèle encourage-t-il les faibles talents qui se distinguent sous son règne! Il leur ouvre au milieu de son palais une bibliothèque publique, où il vient animer lui-même leurs travaux par ses applaudissements et par son exemple (53). L'Eglise qui, dans les temps les plus ténébreux, eut toujours des lumières dont l'éclat n'a point été effacé par des siècles plus éclairés, possédait alors un Sorbon, un Bonaventure, un Thomas d'Aquin. Louis les appelle à sa cour, les admet dans sa plus intime familiarité ; et le docte Sorbon établit sous ses auspices les fondements de cette école sacrée qui devait être un jour la plus illustre du monde chrétien. Que n'eût-il donc pas fait pour une société telle que la vôtre, Messieurs, s'il eût eu le bonheur de la posséder sous son règne? Le plus magnifique de vos protecteurs, Louis le Grand lui-même, vous a-t-il accordé aucune

encore plusieurs années dans la Palestine pour y fortifier les places que les chrétiens y possédaient encore, et pour délivrer le reste des prisonniers français. Ce ne fut qu'en 1254 qu'il repassa dans son royaume. Dans le trajet, le vaisseau qui le portait donna sur un banc de sable. Toute sa cour lui conseilla de passer dans un autre, et lui représenta le péril. A ce respondi le roy : Seigneurs, je voi que se je descens de ceste nef, que ele sera de refus ; et pour ce que chacun aime autretant sa vie comme je faiz la moie (la mienne), n'oseroit nulz demourer en ceste nef, ainçois demourroient en Cypre ; parquoy, se Dieu plaist, je ne metrai ja tant de gent comme il a, céans en péril de mort ; ainçois demourrai céans pour mon peuple sauver. (Joinville, pag. 6.)

(52) Seconde croisade de saint Louis, la sixième et la dernière de toutes. Elle est de 1270. Les com-

mencements en furent aussi heureux que ceux de la précédente ; mais la contagion se mit encore dans l'armée française. Louis en fut lui-même attaqué auprès de Tunis, dont il préparait le siège. On désespéra bientôt de sa guérison : toute l'armée fut dans le désespoir ; lui seul conserva sa tranquillité. Avant d'expirer, il donna à Philippe son fils ces avis célèbres que le dauphin, fils de Louis XIV, dans l'*Histoire de France* qu'il a écrite sous les yeux de son illustre précepteur, appelle le plus bel héritage que saint Louis ait laissé à sa maison.

(53) Saint Louis établit à la Sainte-Chapelle une bibliothèque qui renfermait le petit nombre de bons livres qui fussent alors connus. Tout le monde avait la liberté d'y entrer : le roi venait y étudier lui-même, et prenait plaisir à expliquer à ceux qui le consultaient, les endroits difficiles. (Choisi, liv. IV.)

faveur dont saint Louis ne se fût empressé de vous combler ? Ainsi, par les distinctions dont il favorisait les lettres, et par l'honneur qu'il leur faisait de les cultiver lui-même, il essayait de dissiper le préjugé barbare qui comptait l'ignorance au rang des privilèges de la noblesse. Mais le rétablissement des lettres ne pouvait être que l'ouvrage pénible de plusieurs siècles ; il aurait fallu que Louis IX eût été précédé par un Charles V et un François I^{er}, et suivi par le maître de Richelieu et par celui de Colbert.

Si Louis ne peut détruire l'ignorance elle-même, il veut du moins réformer les plus dangereux des abus qu'elle entraîne, soit par rapport à la politique, soit par rapport à la religion. Considérons attentivement son règne sous ces deux points de vue, et nous verrons avec étonnement, dans l'un des siècles les plus obscurs de notre histoire, le germe des plus grands projets qui se soient développés dans les siècles les plus brillants de cette monarchie.

Notre ancien gouvernement, ouvrage d'un peuple belliqueux, plus propre à conquérir une nation qu'à lui donner des lois, avait partagé nos provinces entre une multitude de souverains particuliers, et formé au milieu de la monarchie française comme autant de monarchies distinguées qui rassemblaient à la fois les inconvénients et du despotisme et de l'anarchie.

Tandis que les lois de la nation laissaient à ces rois subalternes la liberté de décider leurs querelles, soit entre eux, soit contre l'autorité royale elle-même, par la force des armes, et que la diversité de leurs intérêts et de leurs prétentions entraînait au sein du royaume un principe toujours renaissant de discordes et de guerres intestines, les peuples soumis à leur joug, plutôt leurs esclaves que leurs sujets, gémissaient sous les caprices d'un pouvoir arbitraire dont il nous reste encore des monuments dans ces droits bizarres qui se détruisent tous les jours par la douceur de nos mœurs et par la sagesse de nos lois.

Louis fut à peine monté sur le trône qu'il éprouva les dangereux effets de cette anar-

chie. Des vassaux ambitieux, dont la puissance de ce Philippe, qui mérita par ses victoires le titre d'Auguste, avait contenu l'indépendance, attendaient la faiblesse d'une minorité pour faire éclater leurs mécontentements (54). En vain cette ligue formidable fut soutenue par la rivale éternelle du nom français, le courage prématuré de Louis, guidé par la sagesse de son illustre mère, triompha bientôt de la rébellion, et ne lui laissa d'autre refuge que la clémence du vainqueur (55).

La liberté de ses peuples ne lui fut pas moins chère que l'autorité de sa couronne. Combien fut-il toujours indigné de voir la plus nombreuse partie de la nation des Francs réduite à la servitude ! avec quel empressement saisit-il toutes les occasions de combattre cette contradiction inhumaine entre leur état et leur nom ; et de rétablir parmi les Français l'égalité primitive qui doit régner entre tous les hommes, et plus encore parmi les chrétiens (56) !

Mais ce n'est pas assez pour Louis de réprimer pendant son règne les abus du gouvernement féodal, il l'ébranle encore jusque dans ses fondements. La politique de ce grand roi franchit les limites de son siècle ; elle s'étend jusqu'aux âges futurs, par les sages précautions (57) qu'il transmet à ses successeurs, pour affaiblir insensiblement, et anéantir enfin un gouvernement aussi contraire au bonheur de la France qu'à l'autorité de ses lois.

Peuples français, combien donc ne devez-vous pas à un prince dont la sagesse a préparé à ses augustes descendants les moyens de substituer à cette multitude turbulente de souverains, qui déchiraient votre patrie et qui tyrannisaient vos provinces, l'autorité paternelle d'un seul maître !

Louis ne profite du calme qu'il a rendu à son royaume que pour s'occuper tout entier d'un objet jusqu'alors trop négligé par des rois plutôt faits pour commander des armées que pour gouverner des Etats, du bonheur de ses peuples (58).

Et quel dut être, Messieurs, l'étonne-

(54) Guerres civiles de la minorité. Révolte des comtes de la Marche, de Champagne et de Bretagne. Le roi marche contre eux, et le comte de Champagne rentre dans le devoir : il ajourne les autres à son parlement ; ils se soumettent. Les rebelles veulent s'emparer de la personne du jeune roi, à Montlhéry. Le peuple de Paris accourt à sa défense, la plupart sans armes, et le sauve de leurs mains. Seconde guerre en 1228 ; le roi la termine par la prise de Bellesme. Troisième guerre en 1242 ; le comte de la Marche appelle à son secours le roi d'Angleterre. Saint Louis les bat à Taillebourg et à Saintes. Le comte de Toulouse se soumet, et le roi lui pardonne.

(55) Ne fu puis qui osât aler contre lui en son royaume, et ce aucuns fu rebelles, tantôt feut humiliés (NANGIS, pag. 235 et 236.)

(56) Comme, selon le droit de nature, chacun doit naître franc.... Nous, considérant que notre royaume est dit et nommé le royaume des Francs, et voulant que la chose en vérité soit accordante au nom, ordonnons que généralement dans notre

royaume, franchise soit accordée, etc. Ce sont les termes de l'édit célèbre du roi Louis le Hutin, en 1315 ; mais saint Louis avait déjà contribué beaucoup à l'affranchissement des serfs. Ces serfs, disait-il, sont à Jésus-Christ comme nous ; et dans un royaume chrétien, nous ne devons pas oublier ce qu'ils sont. (*Hist. de l'égl. gallic.*)

(57) Etablissement des cas royaux qui diminuaient le ressort des juridictions seigneuriales. Réunion de plusieurs domaines particuliers à la couronne. Affranchissement des serfs. Ordonnance de saint Louis, connue sous le nom de *la Quarantaine du roi*, laquelle défendait de se venger, quelque offense qu'on eût reçue, qu'après quarante jours. (Du Tillet, ordonn. 119.) Ce délai étouffait la plupart des querelles : nul roi n'avait osé entreprendre avant lui d'attaquer les guerres particulières de seigneur à seigneur ; elles disparurent enfin sous le règne de Louis XI.

(58) Il regarda et apensa que moult estoit belle chose d'amender le royaume de France. (JOINVILLE, pag. 146.)

ment d'une nation qui n'avait jamais vu que des souverains uniquement occupés de la gloire des armes, lorsqu'elle vit à sa tête un prince qui joignait aux vertus guerrières d'un David la sagesse et la justice d'un Salomon.

C'est au soulagement de la portion la plus obscure et la plus affligée de son peuple que Louis croit devoir consacrer ses premiers soins. Il veut que son palais soit ouvert à tous les malheureux, et que les plus misérables trouvent leur subsistance au pied de son trône (59). Il ne craint pas d'abaisser ses augustes mains à leur distribuer lui-même ses largesses, à leur partager leurs aliments (60), pour mieux apprendre à sa cour le respect et la sensibilité qu'elle doit à leur sort.

La contagion désolait-elle ses villes et ses armées ? il vole au secours de ses sujets, à travers les vapeurs mortelles de la maladie, avec la même intrépidité qui lui fait braver les danger de la guerre. La disette menaçait-elle de ravager une contrée ? il y répand des secours plus abondants que ceux qu'une terre ingrate a refusés aux travaux du laboureur (61). Veuves désolées dont les époux ont sacrifié leur fortune et leur vie au service de l'État ; tristes orphelins, qui n'avez d'autre héritage que la valeur et la gloire de vos pères, venez avec confiance implorer la générosité de votre roi (62) ; que dis-je ? la vigilance paternelle de Louis les prévient elle-même. Elle pénètre jusque sous les chaumières les plus obscures : l'artisan, l'agriculteur, qui languissent aux extrémités du royaume, voient avec autant d'étonnement que de joie la main bienfaisante de leur monarque s'étendre jusqu'à eux. Louis s'est fait donner un dénombrement de toutes les familles indigentes de ses États ; et sa généreuse humanité l'a rendu

tributaire de tous ceux de ses sujets qui ne peuvent lui payer d'autre tribut que celui de leur amour et de leur fidélité (63).

La bienfaisance de Louis ne se borne point, Messieurs, à soulager des misères particulières ; c'est la bienfaisance d'un roi qui doit aussi ouvrir à tout son peuple les sources de l'abondance, principe le plus fécond, après l'agriculture, des richesses d'un État, le commerce et les arts, qui avaient paru jusqu'alors une occupation indigne d'un peuple guerrier, animés enfin par les regards du souverain, encouragés par ses récompenses, soutenus par la sagesse de ses réglemens (64), affranchirent la nation des tributs qu'elle payait aux arts étrangers. Elle n'est plus obligée, comme autrefois Israël, d'emprunter de ses rivaux les instruments de la guerre et de l'agriculture, ni d'aller chercher, comme Salomon, sa magnificence à Tyr et à Sidon. Déjà les autres nations deviennent elles-mêmes tributaires de l'industrie française (65).

Le royaume était encore privé d'un avantage plus précieux que toutes les richesses ; il lui manquait des lois. On ne connaissait d'autre jurisprudence qu'un amas informe de réglemens inconstants et de décisions arbitraires, ou que des usages et des coutumes dont la plupart n'avaient eu d'autre principe qu'un aveugle hasard. Louis fit recueillir dans le droit, soit de l'ancienne, soit de la nouvelle Rome, dans les ordonnances des rois ses ancêtres, et dans les lois de nations étrangères, leurs plus sages réglemens ; et la France posséda pour la première fois un système suivi de jurisprudence, que nous devons regarder encore aujourd'hui comme le premier fondement de notre législation (66).

Il fallait que l'équité des magistrats répondit à celle des lois (67). Aussi, Mes-

(59) Dès le tens de s'enfance, fu le roy piteus des pources et soffraiteus.... Touz les jours il donnoit à manger à grant foison de pources, sans ceulz qui mangoient en sa chambre...; et avoit-il chascun jour au disner et au souper près de li, anciens homes et débrisés (estropiés), et leur fésait donner tel viande comme il mangeoit. (JOINVILLE, pag. 145 et 150.)

(60) Et plusieurs foiz avint que le roy les servoit et leur mèloit la viande devant eulz, et leur trenchoit la viande devant eulz, et leur donnoit au départir, de sa propre main, des deniers. (JOINVILLE, p. 150.) Saint Louis fonda aussi un grand nombre d'hôpitaux.

(61) Famine en Normandie, en Guienne et en Poitou. Saint Louis décharge ces provinces des impôts, et y fait porter des grains. Il est juste, disait-il, que j'assiste dans leur famine ceux qui m'assistent dans leur abondance. (GUIL. de Chartres, pag. 470.)

(62) Plusieurs foiz avint que des gentix femmes (femmes de condition) venoient à lui, et li disoient que leur mariz avoient esté morz outre mer en son service, et que eles avoient pendu leur biens, pour quoi eles étoient pources, et menoient avec eles leur fiuz (fils) et leurs filles, et prioient le saint roy que li leur feist bien et que il eust pitié d'eles ; et quant li sainz roy avoit connoissance d'eles, il leur fesoit donner plus et moins, selon l'état et la

condition des personnes. (*Vie de saint Louis*, par le confess. de la reine Marg., pag. 547.)

(63) Saint Louis avait un dénombrement de toute la noblesse indigente de son royaume : les commissaires qu'il envoyait dans les provinces avaient ordre de faire un rôle des pauvres laboureurs qui ne pouvaient plus travailler, et de pourvoir à leur subsistance.

(64) Il rangea tous les marchands et les artisans en différents corps de communauté, sous le titre de *Confrérie*. Il en dressa les premiers réglemens avec tant de justice et une si sage prévoyance, que ces mêmes statuts n'ont presque été que copiés ou imités dans tout ce qui a été fait depuis pour la discipline des mêmes communautés, et pour l'établissement des nouvelles qui se sont formées depuis (le P. HENAUT).

(65) La terre du roy, dit Joinville, pag. 150, si moult pleia tant et amenda, que les choses valoient à double.

(66) Ordonnance, sous le titre d'*Établissement de saint Louis* : elle contient deux cent huit articles. C'est proprement un code nouveau, composé des lois romaines, de canons des conciles, des décrets des papes, des différentes coutumes du royaume et des ordonnances de nos rois. (CROISI, liv. V, pag. 107.)

(67) Le roy, qui mètoit grant diligence comment le menu peuple feust gardé, fit enquerre par tout le

sieurs, quelle attention scrupuleuse dans le choix des ministres de la justice; quelles sages précautions pour prévenir l'abus de leur autorité; quelle vigilance sur leur conduite! Non-seulement des confidents fidèles dont la piété lui garantit le désintéressement, se dispersent par ses ordres dans toutes les parties de la France (68); il veut parcourir lui-même ses provinces pour recueillir les plaintes de ses peuples (69). A l'exemple du souverain maître de l'univers, dont les rois doivent être ici-bas les images, sa providence, si j'ose ainsi m'exprimer, voit tout, connaît tout d'une extrémité de son empire à l'autre, et les abus ne peuvent soutenir ses regards. L'oracle du Sage est accompli : *Rex qui sedet in throno judicii, dissipat omne malum intuitu suo.* (Prov., XX, 8.)

Un roi si attentif à tout ce qui peut intéresser la fortune de ses sujets aurait-il pu négliger un intérêt plus cher encore à la société que les lois elles-mêmes, les mœurs de ses citoyens, quand la gloire du ciel n'y serait pas intéressée? Il sait que la vertu est le plus solide fondement de la félicité publique. Et pourquoi faut-il qu'un objet si important soit aujourd'hui si négligé dans des Etats chrétiens! Au sein même de l'idolâtrie, Rome avait un tribunal pour régler les mœurs de ses citoyens (70); elle était persuadée que son salut et sa gloire ne dépendaient pas moins de leurs vertus que de leurs exploits. Dans le christianisme, c'est au sacerdoce que la société a remis le dépôt sacré des mœurs; mais notre zèle sultra-t-il, s'il n'est soutenu par une autorité qui contienne les abus que la seule persuasion ne peut réprimer?

Convaincu de la nécessité de réunir ces deux moyens, Louis joint au zèle du sacerdoce l'autorité de l'empire. Tandis que d'un côté il encourage la vertu par l'attrait des récompenses, et qu'il lui réserve les premières dignités de sa cour et de son empire (71), et un avantage plus cher encore

à des Français que les plus grands honneurs, la faveur et l'amitié de leur roi : *Qui diligit cordis munditiam, habebit amicum regem* (Prov., XXII, 11); de l'autre, il épouvante le vice par la terreur des lois. *Abominabiles regi qui agunt impie.* (Prov., XVI, 12.) La langue du blasphémateur est condamnée à un silence éternel (72); le libertinage est pros crit des villes et des armées; des spectacles grossiers, mélange bizarre d'indécence et de superstition, sont bannis du royaume avec leurs vils histrions. Puisse un nouveau genre de spectacle, moins éloigné peut-être de la décence des mœurs, mais toujours trop contraire à leur pureté pour n'être pas pros crit par l'Eglise, lors même que l'Etat croit pouvoir le tolérer parmi nous; puisse-t-il (et devant quelle assemblée puis-je mieux former ce vœu, que devant celle qui peut l'accomplir?), puisse-t-il se purifier enfin, jusqu'au point de mériter que la religion elle-même lève aussi ses anathèmes! ou, si une réforme si désirable était impossible dans l'exécution, que le théâtre se renverse plutôt, dût-il écraser sous ses débris ces chefs-d'œuvre si fameux de la scène française! Qu'est-ce que la gloire des lettres, quand il s'agit de l'intérêt des mœurs?

La licence des mœurs réprimée, il fallait encore en adoucir la férocité. Nos anciens conquérants avaient apporté dans les Gaules les préjugés naturels à des hommes nourris dans le tumulte des armes. Plus braves qu'éloquents, ils croyaient qu'il était plus facile et plus noble de trancher leurs contestations en champ clos que de les discuter aux pieds d'un tribunal (73). Non-seulement cet abus était autorisé par les lois, mais l'ignorance avait en quelque sorte rendu la religion même complice de cette inhumanité. On se persuadait que Dieu présidait lui-même à cette sanglante justice, et que l'événement du combat devait, comme un arrêt équitable, adjuger toujours la victoire à l'innocence (74).

royaume où l'en feist bone justice et roide, et qu'on n'espargnast plus le riche home que le poure. (Joinville, pag. 150.) Duchesne rapporte, pag. 563, d'après Joinville, une ordonnance de saint Louis, laquelle défend aux magistrats de recevoir aucun présent, d'en envoyer aux gens du conseil du roi, et d'acheter des terres dans l'étendue de leur juridiction.

(68) Il envoioit souvent enquesteurs diligens et loyaux par son royaume, et quand ils trouvoient chouse que on devoit amender, il fesoit rétablir tôt et isnelement (promptement). (Narcis, pag. 256.) Ces enquesteurs ou visiteurs étoient tantôt des religieux, tantôt des clercs séculiers, tantôt des chevaliers : ils avoient pouvoir de destituer les officiers dont les malversations le méritoient. Il étoit expressément défendu de leur faire aucun présent.

(69) Saint Louis visita plusieurs provinces de son royaume; il s'arrêtoit dans toutes les villes, et y donnoit des audiences publiques. Pour apprendre aux magistrats à respecter leurs fonctions, il les remplissoit lui-même. Il alloit quelquefois au Châtelet de Paris rendre lui-même la justice. Il leur connoît aussi l'exemple de l'équité la plus impar-

tiale, comme dans la condamnation d'Enguerrand de Couci, allié aux maisons les plus illustres du royaume, et au roi même (Narcis, pag. 234), et dans le jugement qu'il rendit contre son propre frère, le comte d'Anjou, en faveur d'un gentilhomme de cette province, que le comte avait fait emprisonner injustement. (*Vie de saint Louis*, par le conf.ess., pag. 381.)

(70) Les censeurs.

(71) Le roi donna même la dignité de connétable de France à un seigneur étranger, sur la réputation de sa vertu.

(72) Ordonnance de saint Louis contre les blasphémateurs. Autre ordonnance pour la police des mœurs.

(73) Les particuliers étoient autorisés par les lois de la nation à terminer leurs querelles, comme les rois, par la voie des armes. Les champions se battoient en public, en présence du roi et des juges d'armes, dans une lice qui se nommoit *Champ clos*.

(74) On appelloit ces combats *jugement de Dieu*. Ils étoient accompagnés de plusieurs cérémonies religieuses.

Pendant que les ministres particuliers de la religion, entraînés sans doute par les préjugés de leur siècle, ne craignaient pas de prêter leur ministère à cette cruelle superstition, l'Eglise, que des opinions passagères ne séduisent pas, et qui ne peut voir sans frémir couler le sang des hommes, ne cessait de conjurer les princes de réprimer un abus aussi contraire au bien de leur Etat qu'à la douceur et à l'humanité du christianisme (75). C'était à Louis qu'il était réservé d'apercevoir le premier, à travers les préjugés d'honneur, de bravoure, de justice, de religion même, qui consacraient cette férocité, que le duel n'était qu'un assassinat solennel autorisé par des lois absurdes. Mais cet usage barbare était soutenu par des préjugés trop anciens et trop puissants, pour être sitôt anéanti. Que la France n'oublie pas du moins que Louis IX eut la gloire de lui porter les premiers coups (76).

La superstition a donc enfin cessé de consacrer ce cruel abus, et les lois de l'autoriser : l'Etat a donc enfin réuni aux anathèmes de l'Eglise ses arrêts les plus terribles. Faut-il, hélas ! qu'un préjugé aussi absurde que la superstition, et plus fort que les lois, faut-il qu'un cruel point d'honneur entretienne encore les restes de cette fureur, dans un siècle qui se vante d'être le siècle de la raison et de l'humanité ? Faux braves, qui dédaignent avec tant de mépris les mœurs de vos ancêtres, c'est donc là le seul de leurs préjugés dont vous ayez hérité ! C'était l'héroïque simplicité de vos pères qu'il fallait conserver, et non leur barbarie.

La même raison qui a réglé saint Louis dans la réforme des mœurs et du gouvernement de son empire, va le régler encore dans l'ordre de la religion. Ne pensons pas, en effet, Messieurs, que la religion interdise l'usage de la raison. C'est la plus absurde de toutes les erreurs qu'on ose reprocher au christianisme. Je ne puis laisser échapper une occasion aussi éclatante de nous justifier à la face du tribunal même de la raison, et des plus illustres interprètes.

Non, Messieurs, jamais la révélation n'a prétendu proscrire toute lumière universelle, qui naît avec tous les hommes : nous savons que le même Dieu qui est l'auteur de l'une, est aussi l'auteur de l'autre, et qu'il ne peut se contredire lui-même. La foi est donc supérieure à la raison, mais sans lui être opposée ; elle en condamne l'abus, mais sans en interdire l'usage. Elle lui ordonne au contraire de porter son

flambeau devant ses pas, pour écarter les ténèbres de l'ignorance et de la superstition ; et en faut-il d'autres preuves que cette maxime de l'Apôtre : *Rationabile obsequium vestrum?* (Rom., XII, 1.)

Que serait-ce, en effet, Messieurs, que la religion la plus sainte, abandonnée à la discrétion de l'ignorance ; et qu'était-ce que le christianisme de nos pères ? Si la foi trouvait alors des esprits plus dociles et plus soumis, la plupart, chrétiens seulement dans la doctrine, idolâtres dans les mœurs, adoraient, hélas ! le vrai Dieu, comme leurs ancêtres adoraient leurs forêts et leurs fleuves (77). Ils se persuadaient que des pratiques extérieures de religion suffisaient pour expier, peut-être même pour autoriser les plus coupables désordres.

Dans ces jours ténébreux, l'Eglise gallicane possédait encore quelques ministres fidèles ; mais le plus grand nombre de ses pasteurs, entraînés eux-mêmes par l'impulsion de leur siècle, n'étaient ni plus vertueux, ni plus éclairés que leurs peuples. Pour suppléer à leur zèle, Louis appelle dans ses Etats ces nouvelles sociétés d'apôtres, dont le premier âge fut si fécond en science et en vertu. Soutenues par la protection, et plus encore par l'exemple du souverain, elles commencent à dissiper les ténèbres de l'ignorance et de la superstition, et à faire revivre parmi les Français le véritable esprit du christianisme (78).

Mais la superstition avait produit un autre abus plus pernicieux encore qu'elle-même, puisqu'il violait tout à la fois, et la religion et l'humanité ; le fanatisme, le cruel fanatisme, qui abuse des motifs les plus sacrés, et de la crédulité des âmes les plus généreuses, pour les crimes les plus affreux. Qui pourrait se rappeler sans frémir les excès dont il souilla les commencements du xiii^e siècle (79) ? Grand Dieu ! pardonnez à l'ignorance de nos ancêtres les cruels transports de leur zèle : ils pensaient venger votre loi, alors même qu'ils violaient vos préceptes les plus saints.

Louis n'est pas moins ardent pour la gloire du ciel ; mais il sait que le zèle doit être toujours subordonné à la justice et à la clémence, que le ciel prescrit lui-même à ceux qu'il a chargés de venger sa cause. De là, Messieurs, ces lois pleines de douceur et de sagesse qu'il crut devoir opposer aux emportements d'un zèle fanatique (80). Déjà il connaît cette vérité, dont le progrès ferait tant d'honneur à notre siècle, s'il n'était pas trop souvent l'effet d'une coupable indifférence ; cette vérité précieuse,

(75) L'Eglise universelle condamna toujours les duels. On voit, dès l'an 855, un concile de Valence, qui excommunie (can. 12) ceux qui se battent en duel, et qui ordonne que le prince sera supplié d'arrêter ce désordre. (*Hist. de l'égl. gall.*, tom. IV, disc. prêt.)

(76) L'ordonnance de saint Louis, contre les duels ou gages de bataille, est de 1259. C'est la première loi portée contre cet abus.

(77) Divinités des anciens Francs.

(78) Les quatre ordres religieux, connus sous le nom de *Mendians*. Ce fut saint Louis qui les introduisit en France. Missions qu'ils font par ses ordres dans les provinces du royaume.

(79) Persécutions cruelles contre les Juifs et contre les Albigeois.

(80) Ordonnance de saint Louis, pour arrêter les vexations que l'on faisait éprouver aux Juifs.

que la diversité des religions ne peut rompre les liens de la charité universelle qui doit unir tous les hommes.

Et qu'on n'accuse point Louis d'avoir manqué lui-même à cette respectable maxime, par la sévérité avec laquelle il poursuivit et il anéantit enfin l'hérésie albigeoise (81). Car prenez garde, chrétiens, de confondre avec les principes de la modération, ces systèmes produits plutôt par le mépris de la religion que par l'amour de l'humanité; cette funeste tolérance qui voudrait donner un libre cours aux ravages de l'erreur, et qui laisserait séduire impunément la crédulité des peuples. Nous savons, Messieurs, toute la douceur que la religion prescrit à ses ministres. Nous savons qu'elle ne nous permet de verser pour sa défense d'autre sang que le nôtre : mais les rois doivent-ils tolérer avec la même patience les insultes de ses ennemis? Malheur à moi, si je formais ici des vœux indignes de la douceur de mon ministère! je ne veux point exciter, je veux justifier la sévérité des lois. Les rois, et surtout les nôtres, les fils aînés de l'Eglise, doivent-ils laisser déchirer impunément le sein de leur mère, d'une mère désarmée qui n'a d'autre défense que ses larmes et ses gémissements? Dieu les en a établis les gardes et les vengeurs. Le ciel pouvait sans doute se passer du secours de leur bras, et venger lui-même sa gloire. Il aime mieux en devoir la défense à leur zèle qu'à sa toute-puissance, et la protection qu'ils accordent à l'Eglise est, selon l'expression d'un illustre pontife du siècle passé, moins une ressource pour elle, qu'une grâce pour eux-mêmes (82).

La protection que Louis doit à l'Eglise, ne lui fait point oublier ce qu'il se doit à lui-même. Ici, Messieurs, vous me prévenez, et vous vous rappelez sans doute la sage fermeté avec laquelle il soutint les droits de sa couronne contre l'autorité la plus capable d'intimider un prince aussi religieux.

Le dirai-je, chrétiens? Mais pourquoi dissimuler des abus qu'on ne cesse de nous reprocher, et dont notre silence semblerait nous rendre complices? J'avouerai donc qu'il fut un temps où l'on entendait trop souvent retentir, pour des intérêts temporels, ces foudres sacrés, qui jamais n'auraient

dû tonner que pour venger la cause du ciel.

O vous, qui aimez à contempler, qui exagérez surtout avec une coupable malignité des excès qui vous sont d'autant plus odieux, que vous ne pardonnez pas même au sacerdoce l'usage le plus légitime de son autorité; et vous aussi, dont la foi chancelante se laisse ébranler par des abus qui n'altèrent jamais, ni la doctrine, ni l'esprit de l'Eglise, apprenez de Louis à ne pas confondre avec les prétentions d'un zèle indiscret, les droits de l'autorité la plus sacrée qui soit parmi les hommes!

Louis sait, Messieurs, et quel prodige qu'un système aussi juste, aussi précis, dans un siècle où l'ignorance a confondu tous les droits! il sait que Dieu a établi deux puissances pour gouverner l'univers; que le sacerdoce, dans l'ordre spirituel, et l'empire dans l'ordre temporel, ne relèvent que du ciel; que si dans l'ordre spirituel les princes doivent reconnaître l'autorité du sacerdoce, les ministres de l'Eglise doivent reconnaître dans l'ordre temporel l'autorité de l'Empire.

S'agit-il donc des droits sacrés de la religion? Louis est le plus docile des enfants de l'Eglise, et le prêtre le plus obscur reçoit avec étonnement ses plus humbles hommages. S'agit-il des droits de la royauté? Louis en est le plus zélé défenseur, et les pontifes les plus respectables, Rome, elle-même, ne peuvent ébranler son inflexible fermeté : en même temps qu'il se prosterne aux pieds de Grégoire, il ne craint point d'arrêter son bras, qui ne veut arracher la couronne à Frédéric que pour la lui offrir à lui-même (83).

Avec autant de courage qu'il défend ses propres droits, Louis soutient encore les libertés de notre Eglise; et vous connaissez, Messieurs, cette pragmatique célèbre que des lois postérieures ont pu rendre inutile, mais que l'Eglise gallicane mettra toujours au rang de ses plus beaux monuments (84). Précieuses libertés, monuments sacrés de l'ancienne discipline, qui avez mérité les éloges et les suffrages des plus illustres docteurs, des plus vertueux pontifes, et la protection du plus saint de nos monarques, soyez aussi inébranlables que l'Eglise elle-même; mais périssez plutôt que de dégénérer jamais en une dépendance mille fois

(81) Saint Louis signala les commencements de son règne par la destruction de l'hérésie albigeoise, que tous les efforts de ses prédécesseurs n'avaient pu abattre. Le comte de Toulouse, chef et protecteur de la secte, fut vaincu. Une des conditions du traité portait que ce prince expierait son hérésie par une pénitence publique. (Chois, liv. I, p. 24.)

(82) De Fénelon, *Discours pour le sacre de l'électeur de Cologne*.

(83) Le pape proposa à saint Louis de lui donner pour son frère, le comte d'Artois, la couronne impériale, qu'il voulait enlever à Frédéric. Saint Louis répondit que le pape n'avait pas droit de déposer les souverains; et quant à son frère, qu'il était un assez grand seigneur, puisqu'il était frère

d'un roi de France. (Chois, liv. I.)

(84) Pragmatique sanction pour maintenir le droit commun et la puissance des ordinaires, selon les conciles généraux et les institutions des saints Pères : elle fut publiée en 1265. « Ne demandez plus, dit Bossuet, (*Discours sur l'unité de l'Eglise*), ne demandez plus ce que c'est que les libertés de l'Eglise gallicane : les voilà toutes dans ces précieuses paroles de l'ordonnance de saint Louis. Nous n'en voulons jamais connaître d'autres : nous faisons consister notre liberté à marcher, autant qu'il est en nous, dans le droit commun, qui est le principe, ou plutôt le fonds de tout le bon ordre de l'Eglise.

plus funeste que la servitude dont vous nous avez affranchis : périssez plutôt que de rompre jamais, sous prétexte de briser d'injustes chaînes, des liens essentiels à l'unité. C'est le vœu de vos plus illustres défenseurs, le vœu de Charlemagne et de Louis (85).

Et maintenant, Messieurs, était-ce donc prendre un ton trop élevé pour mon sujet, que de vous annoncer que Louis IX, du sein des ténèbres de son siècle, s'élançait déjà vers les lumières du nôtre? Quelle révolution importante est arrivée depuis son règne, soit dans l'Eglise, soit dans l'Etat, dont il n'eût conçu l'idée, ou même déjà préparé l'exécution? Quand je vous racontais ses entreprises pour la restauration des sciences et des lettres, pour le bonheur et la tranquillité de ses Etats, pour l'établissement du commerce et des arts, pour la réforme des lois et des mœurs, pour l'abolition des combats singuliers, pour la destruction du fanatisme et de la superstition, pour la conciliation des droits sacrés du sacerdoce et de l'empire, n'avez-vous pas déjà cru voir un François I^{er}, un Louis XII, un Henri IV, un Louis le Grand, et les plus illustres entreprises du siècle le plus illustre de notre histoire?

Je ne me laisse point aveugler par mon sujet; je sais combien l'éclat des derniers règnes est supérieur à celui du règne que je viens de célébrer : mais vous êtes, Messieurs, de trop justes appréciateurs du mérite des grands hommes, pour les juger indépendamment des circonstances qui ont influé sur leurs succès; et pour me servir d'une comparaison analogue aux nobles travaux qui vous occupent, sans doute vous rendrez à Louis la même justice que vous rendez à ces hommes célèbres qui ont débrouillé les premiers le chaos des sciences et des lettres. Vous n'admirez pas moins leurs essais, avec leurs imperfections, que des chefs-d'œuvre plus accomplis qui ont paru dans des temps plus heureux. Vous savez qu'il fallait alors autant, et peut-être plus de génie pour un succès médiocre, qu'il n'en faut pour un plus grand succès, dans un siècle où la raison a répandu de toutes parts ses plus vives lumières.

Mais en reconnaissant la supériorité des lumières de ces derniers temps, ne me sera-t-il point permis d'en déplorer aussi les abus? Nous sommes donc plus éclairés que nos ancêtres; leurs préjugés sont évanouis : mais n'y avons-nous point substitué d'autres erreurs peut-être encore plus funestes? Aux excès des anciens temps ont succédé les excès opposés. Ainsi donc la vivacité naturelle à notre nation nous emportera

toujours à l'une ou à l'autre extrémité. La superstition ne déshonore plus la religion, et l'incrédulité en ébranle les fondements : le fanatisme n'agite plus les esprits, et une sacrilège indifférence en a pris la place : nos mœurs ne sont plus aussi rudes, aussi farouches, et la mollesse les a énervées : l'humanité semble avoir, parmi nous, fait les plus grands progrès, et notre sensibilité, à force de s'étendre, s'est anéantie; nous voulons aimer tout le genre humain, et nous n'aimons plus notre patrie : nous nous flattons de savoir mieux apprécier que nos ancêtres la véritable gloire, et un lâche intérêt personnel nous fait regarder l'héroïsme de nos pères comme un vain enthousiasme. Français, vous n'avez donc plus les défauts de vos ancêtres : mais avez-vous leurs vertus?

Voici ce que dit le Seigneur : *Arrêtez-vous sur vos voies; considérez quelle voie est la bonne, et marchez-y. (Prov., II, 20.)* Mais faudra-t-il donc renoncer absolument à nos mœurs, pour reprendre entièrement celles de nos ancêtres? Non, Messieurs; ils avaient leurs défauts; nous avons nos avantages. Il ne s'agit donc pas seulement de rentrer dans les routes anciennes, il faut encore les éclairer des lumières de notre siècle. De même que le grand prince, dont la religion vous propose aujourd'hui les exemples, sut joindre aux vertus de son temps des lumières qui semblaient réservées pour le nôtre, il faut joindre à votre raison la vertueuse simplicité de vos pères (86).

Tel est le nouveau plan des mœurs que nous osons vous proposer d'après cet illustre modèle : telle est la voie où vous devez marcher : *Et ambulate in ea.*

Mais si cette nation était aussi indocile qu'Israël le fut autrefois aux remontrances de son prophète, et dixerunt : *Non ambulabimus (Jerem., VI, 16)*, qu'elle tremble à la vue des malheurs dont le ciel la menace. *Ecce, dit le Seigneur, ecce adducam mala super populum istum. (Ibid., 19.)* Voilà quel sera le fruit des pensées fastueuses dans lesquelles elle s'est égarée : *Ecce adducam mala.... fructum cogitationum ejus. (Ibid.)* Peut-être, hélas! grand Dieu, qu'elle oserait encore braver vos menaces! Qu'elle apprenne donc aussi que le seul cours naturel des événements suffirait pour nous présager la chute de sa puissance et de sa gloire.

Ce ne sont point ici de vaines terreurs; je vous atteste, vous, Messieurs, qui avez approfondi les causes de la grandeur et de la décadence des Etats; ne nous le dites-vous pas vous-mêmes tous les jours, com-

(85) Quand cette Eglise, dit Charlemagne, imposerait un joug à peine supportable, il le faudrait souffrir, plutôt que de rompre la communion avec elle. (Capit. Carol. Magn., *De honoranda sede apostolica*, BAL., tom. I, pag. 367.) Saint Louis donne le même conseil à son fils Philippe le Hardi, dans l'exhortation célèbre qu'il lui fit avant d'expirer.

(86) L'un des historiens de saint Louis avait déjà remarqué que, comme foys, sapience et chevalerie (héroïsme militaire) seront finalement et ordénement jointes ensemble ou (au royaume de France, le royaume sera lors et fermes, et se il avient que eles en soient ostées ou desseuées (désunies), li royaume cherra (tombera) en destruiement. (*Annales de Nangis*, pag. 169)

bien vous apercevez de rapports entre la révolution qui est arrivée dans nos mœurs, et celle qui présagea la chute du plus puissant des empires?

Ne nous rassurons pas sur l'éclat qui nous environne. Rome était sans doute plus brillante et plus éclairée du temps des Césars que du temps des Camille ou des Régulus. Mais l'héroïque simplicité de ses premiers âges préparait sa grandeur future. Sous l'empire d'Auguste, elle monte au plus haut degré de sa puissance. A peine y est-elle parvenue, qu'elle s'endort au sein de la gloire. La mollesse et la volupté corrompent ses mœurs, ébranlent son courage, étouffent son antique magnanimité, et ce vaste empire, qui semblait devoir être immortel, périt par une décadence insensible, et couvre enfin l'univers de ses débris.

France, tels furent vos commencements du temps de vos anciens braves : telle a été votre gloire sous le règne de votre Auguste : tel est aujourd'hui le relâchement et la corruption de vos mœurs. Voici, voici le siècle de Tibère sous le règne d'un Titus. Tel sera donc aussi, je frémis de le dire, oui, tel sera un jour votre sort, si ce redoutable exemple ne vous réveille de votre assoupissement ; si les mêmes vices qui ont renversé les plus puissants empires continuent de miner sourdement les fondements du vôtre.

O vous, les plus sages et les plus éclairés de nos citoyens, qui sentez plus vivement les funestes conséquences de nos nouvelles mœurs, puissiez-vous être aussi les plus empressés à ranimer, dans notre siècle, les anciennes vertus qui ont élevé cette nation au degré de supériorité dont elle jouit encore sur toutes les monarchies, et qui peuvent seules lui conserver la gloire qu'elles lui ont acquise !

Vous ne pouvez ignorer, Messieurs, l'autorité que vous donnent sur vos concitoyens les talents sublimes qui distinguent cette illustre compagnie. Depuis que notre saint ministère, dédaigné par un monde profane, ne conserve plus d'autorité que sur le peuple fidèle, dont la simplicité nous retrace encore une ombre de celle de nos pères, la partie la plus brillante de la nation ne cesse d'avoir les yeux fixés sur vous, pour régler d'après vos principes ses opinions et ses mœurs.

Vous ne bornerez donc pas vos travaux, Messieurs, à perfectionner les lettres. La religion et la patrie attendent de vous un service plus important et plus glorieux pour vous-mêmes. Ce n'est plus la philosophie de l'esprit qu'il s'agit de répandre, mais la véritable philosophie, la seule qui mérite ce beau nom trop souvent profané, la philosophie de l'âme, l'amour de la sagesse plus encore que celui de la science. *C'est la multitude des sages, non celle des savants, qui fait le bonheur de la terre : Multitudo sapientium est sanitas terræ. (Sap., VI, 26.)*

L'esprit philosophique a déjà fait assez et

trop de progrès parmi nous. S'il est avantageux que le public soit éclairé, rien de plus dangereux que d'ouvrir indifféremment à la multitude le sanctuaire intime de la philosophie. Pour un petit nombre de génies qui sont dignes d'entendre ses sublimes leçons, combien sont incapables de les comprendre, et en feront la plus fausse et la plus pernicieuse interprétation ! Vous le voyez tous les jours, Messieurs, l'indigne abus que l'on fait, soit contre la religion, soit contre l'Etat, de ses principes les plus sages : vous le voyez, combien la fureur de raisonner fait de tort à la raison même, depuis qu'elle s'est emparée de cette multitude d'esprits faux ou frivoles, qui n'étaient faits que pour plier sous le joug de l'autorité !

Vous donc que nous regardons comme les modérateurs de l'esprit de la nation, laissez-vous régner plus longtemps cette licence dans l'étendue de votre empire ? Poètes sublimes, éloquents orateurs, historiens profonds, philosophes fameux, ne réunirez-vous point enfin tous vos talents, tous vos efforts pour combattre des préjugés si funestes, et pour ranimer dans les cœurs l'amour sacré de la religion, de la vertu, de la patrie ?

Ne craignez point d'indisposer contre vous votre siècle, en combattant ses plus chers préjugés. Au degré de considération où vous êtes parvenus, est-ce à votre siècle à vous faire la loi, ou bien à lui à la recevoir de vous ?

Mais puisque les exemples font encore plus d'impression que les écrits, puissiez-vous, Messieurs, nous retracer vous-mêmes, par la simplicité de vos mœurs et de votre foi, la vertueuse simplicité de nos pères ! Non, elle n'est point incompatible avec l'éclat de vos talents. Rappelez-vous l'exemple de vos plus illustres devanciers, d'un Bossuet et d'un Fénelon, d'un Corneille et d'un Racine. Je ne crains point de citer ces derniers à la face des autels, depuis qu'ils ont expié l'abus de leurs talents par la pénitence. Ces mêmes génies, ces aigles qui prenaient dans leurs écrits un vol si rapide et si sublime, se faisaient gloire d'imiter dans leurs mœurs et dans leur foi la simplicité de la colombe : tant il est vrai que la simplicité fut toujours la vertu des plus grands génies, comme des plus grands hommes !

Grand prince, qui êtes dans le ciel le protecteur de cette illustre société, comme vos successeurs le sont sur la terre ; tandis que nos rois y font fleurir les talents, par les faveurs et les distinctions dont ils les honorent, vous y ferez fleurir les vertus. Vous ne souffrirez pas que ces génies célèbres bornent leurs désirs à immortaliser leur nom dans la mémoire des hommes ; vous leur inspirerez le désir d'une autre immortalité, de celle dont vous jouissez vous-même, et qu'accorde aux vertus de tous les temps le Dieu de nos pères et le nôtre. Ainsi soit-il.

IV. PANEGYRIQUE

POUR LA FÊTE DE SAINT AUGUSTIN,

*Prononcé devant l'assemblée du clergé.**Sapientiam ejus enarrabunt gentes, et laudem ejus enuntiabit Ecclesia. (Eccli., XXXIX, 14.)**Les nations publieront sa sagesse, et l'assemblée sainte célébrera ses louanges.*

Ainsi le dispensateur suprême de la gloire veut honorer la mémoire des sages qui auront enseigné aux nations la justice et la vérité, et qui auront sanctifié leurs lumières par leurs vertus. Pendant qu'il les glorifiera dans l'assemblée des saints, il veut que leur nom leur survive sur la terre, et se perpétue de générations en générations. Il veut que les nations ne cessent de célébrer leur sagesse, et l'Eglise de publier leurs louanges. Il veut que la renommée du Sage soit ici-bas l'image de la gloire dont il jouit dans les cieux : *Sapientiam ejus enarrabunt gentes, et laudem ejus enuntiabit Ecclesia.*

Mais parmi tous les sages qui ont éclairé l'Eglise et l'univers, et dont la religion a consacré les noms à l'immortalité, quel homme plus illustre que celui dont l'Eglise célèbre aujourd'hui la mémoire? O divine prérogative du génie uni à la vertu ! Un citoyen vulgaire de Tagaste, l'évêque de l'une des cités les plus obscures de l'Afrique, est devenu l'un des personnages les plus illustres de l'univers. Les peuples et les princes, les savants et les saints, les fidèles et les hétérodoxes eux-mêmes, qui veulent s'appuyer d'un suffrage si respecté, toutes les nations, tous les siècles se réunissent pour applaudir à l'un des plus grands génies, à l'une des plus grandes âmes que la nature et la grâce aient formées : son nom retentit dans toutes les chaires. Plus de treize siècles se sont écoulés depuis qu'il a disparu du monde, et sa gloire se soutient toujours avec le même éclat.

Mais la mémoire de ce grand homme a-t-elle reçu jamais un hommage plus honorable que celui que nous avons maintenant sous les yeux? L'Eglise la première du monde, après l'Eglise mère de toutes les autres; l'Eglise la plus illustre par l'éclat de sa doctrine, par la pureté de sa morale, par la sagesse de sa discipline; le premier clergé de l'univers, par la supériorité de ses lumières, par la décence et la dignité de ses mœurs, la sainte et vénérable Eglise gallicane, représentée par l'assemblée de ses pontifes, qui a voulu se réunir en ce jour aux pieds des autels d'Augustin, pour rendre à sa doctrine et à sa sainteté un hommage solennel; quelle fête plus magnifique et plus glorieuse! et jamais l'oracle de l'Esprit-Saint s'est-il manifesté avec plus d'éclat et de magnificence que dans cette solennité : *Sapientiam ejus enarrabunt gentes, et laudem ejus enuntiabit Ecclesia?*

Dans un jour si honorable pour la mémoire d'Augustin, que ne pouvons-nous rassembler devant cet auditoire illustre toutes les merveilles du génie et de la vertu

de ce grand homme, et tous les prodiges que la grâce avait opérés en faveur de celui qui devait être son plus zélé défenseur! Je ne parlerai point de ses vertus personnelles, assez d'autres les ont célébrées. Dans un sujet si vaste et si fécond, qu'il nous soit permis de choisir les traits les plus intéressants pour cette auguste assemblée, et pour l'état présent de l'Eglise de France. Célébrons, dans Augustin le saint évêque et le saint docteur : 1^o ce qu'il a fait pour l'Eglise particulière qui lui était confiée; 2^o ce qu'il a fait et ce qu'il ne cessera de faire, par ses immortels écrits, pour la gloire de l'Eglise universelle.

Pontifes de l'alliance nouvelle, que l'Esprit-Saint a établis pour gouverner l'Eglise de Dieu, et vous aussi, Messieurs, que le mérite et la naissance semblent désigner déjà pour les premières places de l'Eglise, et qui vous formez, sous les yeux de vos premiers pasteurs, aux travaux et aux vertus de l'épiscopat : *Viri patres et viri fratres, audite. (Act., VII, 2.)* Je ne crains pas de réclamer ici toute votre attention pour un sujet aussi digne de vous : *Viri fratres et viri patres, audite.* Ecoutez l'éloge d'un saint que l'Eglise révère comme un de ses plus grands évêques, et comme le plus grand des docteurs.

Ministres sacrés, qui venez célébrer en ce jour avec vos évêques la gloire d'Augustin, quelque rang que vous teniez dans le sanctuaire, prêtez aussi toute votre attention à ce discours. Et vous qui gouvernez les peuples, qui dirigez les consciences, qui annoncez la parole sainte; et vous qui vous consacrez plus particulièrement à l'étude des saintes lettres, et qui offrez chaque jour au Dieu des sciences le tribut de vos veilles et de vos pensées, venez tous contempler dans Augustin le modèle de toutes les vertus de notre saint état, depuis ses plus humbles fonctions, jusqu'aux travaux les plus sublimes de notre divin ministère.

Et vous-même, peuple fidèle; que vos pontifes ont voulu admettre à cette solennité, quoique ce discours ne paraisse destiné qu'à l'édification de vos pasteurs, ne croyez pas qu'il soit inutile à votre instruction. En manifestant devant vous nos devoirs, que ce discours vous apprenne les vôtres : combien vous devez chérir et respecter un état dont les fonctions sont si saintes, et doivent vous être si salutaires ! Puissions-nous ranimer aussi parmi vous le zèle de la religion et de la vertu, et vous exciter à seconder celui de vos pasteurs, pour le salut de vos âmes et pour la gloire générale de l'Eglise.

Messieurs, quoique je sois élevé en ce moment au-dessus de vos têtes, et que votre respect pour la parole sainte que j'annonce, semble me donner en cet instant des droits sur vous-mêmes, je ne puis oublier que je parle devant nos juges et nos maîtres dans la sainte doctrine, devant des pontifes aussi supérieurs à nos leçons par leurs lumières que par leur dignité; bien loin de vouloir vous instruire, c'est vous plutôt que j'im-

plote. Premiers organes de la Divinité, premiers interprètes de la sainte parole, daignez vous-mêmes rassurer ma frayeur et soutenir ma faiblesse; daignez prendre mes efforts sous votre protection: que la majesté de l'auditoire rejaillisse sur le discours: qu'elle donne à mes paroles une autorité digne des vertus que je vais célébrer sous les auspices de l'assemblée la plus illustre et la plus vénérable de l'univers.

PREMIÈRE PARTIE.

Comme il n'y a rien de plus agréable aux yeux des hommes que les dignités de l'Eglise, si l'on veut en recueillir les avantages, sans en remplir les devoirs, rien aussi n'est plus dangereux et plus déplorable devant Dieu: mais si l'on veut en soutenir la sainteté par son zèle et sa vertu, quel état plus difficile et plus pénible; mais aussi quel état plus heureux devant le Seigneur! Telles étaient, Messieurs, les saintes idées qui occupaient Augustin, sous les mains du pontife qui le consacrait au sacerdoce.

Mais combien cette vérité devient encore plus frappante, Messieurs, pour la sublime dignité où vous êtes élevés! Jouir dans le repos du sanctuaire de toutes les richesses et les distinctions dont la piété de nos pères a décoré l'épiscopat; tenir le premier rang dans l'Etat comme dans l'Eglise, quel sort plus flatteur et plus heureux aux yeux du siècle! Mais remplir tous les devoirs imposés à cette sainte dignité; gouverner non-seulement les brebis, mais les pasteurs; non-seulement un troupeau particulier, mais tous les troupeaux dispersés dans les vastes diocèses qui vous sont confiés; répondre devant Dieu du salut et du bonheur de cette innombrable multitude; être les consolateurs de tous les affligés, les bienfaiteurs de tous les malheureux, les protecteurs de tous les faibles et les opprimés; être à la fois les ministres et de la religion et des mœurs, et de la concorde et de l'humanité; sacrifier à vos devoirs votre repos, votre liberté et, s'il est nécessaire, votre sang et votre vie; soutenir la supériorité de votre rang par celle de vos vertus; être les modèles du clergé et du peuple, comme vous en êtes les chefs: ô pontifes, premiers serviteurs des Eglises, que votre dignité est formidable aux yeux de la foi et de la vertu! mais aussi, qu'elle devient consolante pour des âmes capables de remplir de si nobles et de si saints devoirs, pour des âmes dignes de l'épiscopat. Ne craignons pas de le dire ici, Messieurs: parmi tous les états qui sont sur la terre, point d'état plus grand que l'épiscopat dans les mains d'un grand évêque.

Permettez, Messieurs, que nous considérions devant vous cette sublime dignité dans le saint évêque d'Hippone; soufrez que nous le suivions sous vos yeux, dans les différentes fonctions de sa vie pastorale, soit au milieu de son clergé, soit au milieu de son peuple; et quel plus beau modèle pouvez-vous vous proposer à vous-mêmes, que l'épiscopat de ce grand évêque.

La même loi qui nous a établis pour gouverner les peuples, a donc établi au-dessus de nos têtes des chefs pour nous gouverner nous-mêmes: pasteurs à l'égard des peuples, elle a voulu que nous fussions brebis à l'égard de nos évêques; et quels étaient, Messieurs, au siècle d'Augustin, les droits de cette dignité que notre siècle voudrait soupçonner d'avoir si fort étendu ses prérogatives? Alors, dit le plus docte et le plus impartial des historiens de l'Eglise, alors les prêtres suivaient l'évêque, comme les apôtres suivaient Jésus-Christ. Seul prédicateur de son peuple, seul ministre solennel des saints mystères, seul dispensateur des biens temporels de son Eglise, seul juge de toutes les contestations qui pouvaient s'élever dans la tribu sainte; tel était Augustin, tels étaient les évêques les plus humbles et les plus saints des siècles apostoliques: tels étaient ces hommes que leur grande âme élevait si fort au-dessus de l'esprit de domination, et de toutes les vaines prétentions de la terre.

Si, pour régler une autorité dont on ne pouvait craindre l'abus dans ces malheureux temps, l'Eglise a fait depuis des changements dans l'ancienne discipline, ne pensez pas, chrétiens, que l'Eglise elle-même, avec toute sa divine autorité, eût pu donner atteinte au principe fondamental d'une subordination établie par Dieu même. En vain l'on voudrait nous flatter par l'appât de l'indépendance; qui de nous pourrait ignorer combien l'anarchie nous serait fatale à nous-mêmes? Nous savons que toute la force et la considération de notre ordre consistent dans notre unité, et notre unité dans notre subordination. Et d'ailleurs, ne nous suffirait-il pas que ce principe fût le plus conforme à l'esprit d'obéissance, de douceur, de concorde et de paix qui devrait animer tous les chrétiens, et qui doit du moins, au milieu de l'esprit de discorde et d'indépendance qui agite notre siècle, se conserver parmi les ministres de Jésus-Christ? Malheur à nous, si nous parlions ainsi pour flatter nos chefs! ils diraient eux-mêmes, anathème à une servile adulation: *Non quasi hominibus placentes.* (Ephes., VI, 6.) Dieu nous est témoin que nous ne voulons rendre hommage qu'à la vérité: *Sed Deo qui probat corda nostra.* (I Thess., II, 4.) Monde profane, vous nous regarderez comme des âmes serviles: l'indépendance, voilà donc l'honneur du monde! Pour nous, notre honneur est notre devoir, notre honneur est d'obéir aux lois de notre Dieu, et aux chefs qu'il a établis au-dessus de nos têtes. Voyez l'humble soumission d'Augustin, de ce génie si élevé, de cette âme si noble, envers l'évêque Valère, qui l'avait admis parmi les prêtres de son Eglise. Quel fut aussi dans tous les temps le respect et l'attachement du clergé français pour ses premiers pasteurs? et qui s'en est écarté jamais, sinon quelques esprits inquiets, intéressés par le dérèglement de leurs mœurs et de leur foi à méconnaître l'autorité qui devait les réprimer! Si, dans le dernier siècle,

il s'éleva des prétentions contre l'épiscopat, jamais vous n'oublierez, Messieurs, avec quel zèle et quelle unanimité le clergé de France vit tout le second ordre se réunir pour la défense du premier : tel est encore, et tel sera toujours le zèle inviolable de notre ordre pour nos évêques. Toujours nous dirons comme nos anciens, la cause de nos évêques est notre cause : *Causa patrum, causa filiorum* : la cause des pères est la cause des fils. O pontifes, nos vénérables pères ! je ne crains donc pas d'être désavoué par mes frères dans le sacerdoce, en vous renouvelant ici en leur nom le serment que chacun de nous vous a prêté, au moment où vous nous avez imposé les mains : Oui, nous vous promettons, à vous et à vos successeurs, le respect et l'obéissance : *Pro-mitto tibi et successoribus tuis reverentiam et obedientiam*.

Viens-je donc autoriser ici l'esprit de domination ? ah ! Messieurs, combien nous serions opposés aux sentiments du saint évêque dont nous célébrons les vertus, et à ceux des pontifes qui m'entendent ! Telle doit être notre obéissance ; mais quelle doit être la modération de nos chefs ? *Les rois des nations*, disait Jésus-Christ aux apôtres dont ils sont les successeurs, *les rois des nations dominant sur leurs peuples. Il n'en sera pas de même parmi vous ; celui qui voudra être le premier sera le serviteur de tous.* (Luc., XXII, 25, 26.) Dans l'auguste cérémonie de leur consécration, quand l'Eglise leur met dans la main le symbole sacré de leur juridiction : Jugez sans passion, dit-elle au nouveau pontife, et que la douceur tempère toujours votre sévérité. Non, ce n'est point le sceptre des rois qu'elle prétend leur donner, c'est la houlette des pasteurs : ainsi la sagesse divine c. ntre-balance les droits par les devoirs.

Pénétré de ces saintes maximes, avec quelle douceur, avec quelle modestie et quelle simplicité le saint évêque d'Hippone gouverna toujours le clergé de son Eglise ! Quelle fut toujours sa déférence, j'ose même dire son respect, pour l'ordre vénérable des prêtres ! Ecoutez, Messieurs, la loi qu'il fit porter par le quatrième concile de Carthage, où, sans présider, il avait la prépondérance qui appartient à une sagesse supérieure. Que l'évêque, dit le saint concile, que l'évêque ait dans l'Eglise un siège plus élevé ; mais que dans sa maison il se montre le collègue des prêtres : *In ecclesia sublimior sedeat ; intra domum vero, collegam se præsbyterorum agnoscat* ; car j'ose parler devant vous, Messieurs, de vos devoirs avec d'autant plus de liberté, que vous y êtes plus fidèles. Nous vous appelons nos pères, et vous nous répondez nos frères. Vous voyez, comme Augustin, dans tous les prêtres qui vous sont soumis, dans les plus simples et les plus indigents, des hommes décorés d'une dignité dont la plénitude fait votre gloire ; et la France sait qu'au moment même où je parle, vous préparez les moyens de donner à la partie la

plus pauvre et la plus laborieuse, et peut-être la plus vertueuse du clergé de France, des preuves de votre affection et de votre générosité.

Que nos chefs ne craignent point que leurs égards envers leurs inférieurs nuisent à la subordination et à la vigueur de la sainte discipline. Quel évêque plus humble et plus doux qu'Augustin ; et quel évêque plus respecté et mieux obéi ? Il exerce le plus puissant de tous les empires, l'empire de la persuasion. Tout son clergé devient comme une seule famille, dont il est le père. Même patrimoine, même table, même habitation ; tous les moments du jour partagés entre l'étude, la prière et les fonctions du ministère sacré. O l'heureux accord des vertus de l'apostolat avec les vertus du cloître ! Là, Augustin formait les jeunes ministres qu'il dispersait ensuite dans les campagnes et les cités ; là, ceux qui avaient blanchi dans les travaux de l'apostolat, venaient consacrer leurs derniers jours à chanter les louanges de la Divinité, et formaient autour de leur évêque, comme autrefois les vieillards d'Israël autour de Moïse, un sénat sacerdotal, également vénérable par leur âge et par leurs vertus.

Voilà, Messieurs, la véritable origine de cette vie canonique devenue depuis si célèbre dans l'Occident, et que la France vit adopter dans le VIII^e siècle, sous les auspices et la règle d'Augustin, par le plus grand nombre de ses Eglises. Faut-il que la décadence des mœurs ait entraîné la ruine d'un établissement si respectable et si saint ! O vous, qui tenez le premier rang dans les églises, et dont le nom même est encore un monument de cette antique régularité, si l'Eglise vous a dispensés de l'obligation littéraire de la règle qui liait vos prédécesseurs, elle n'a pas voulu vous dispenser d'en conserver l'esprit : tel est toujours son vœu, telle est sa loi. Que l'esprit d'Augustin règne à jamais au milieu de vous ; que vous souteniez la dignité de votre nom par une plus fidèle observation des saints canons ; et que vous soyez toujours dignes, comme le clergé d'Hippone et vos pieux prédécesseurs, d'être le modèle des prêtres et le conseil des évêques.

Pendant que, par l'établissement de la vie canonique, Augustin faisait fleurir dans l'ordre ecclésiastique la régularité du cloître, aurait-il pu la maintenir avec moins de zèle et de vigilance dans son premier asile, dans le cloître lui-même, et surtout parmi les pieux solitaires et les chastes vierges qu'il avait consacrés lui-même à la perfection ? Alors, l'Eglise ne connaissait point les privilèges qui ont affranchi depuis les monastères de l'autorité des évêques, pour les soumettre immédiatement au siège apostolique. Vénérables cénobites, nos pontifes respectent la volonté de leur chef suprême : ils chérissent même votre soumission immédiate à son autorité, comme un nouveau lien qui resserre l'union de leurs Eglises avec l'Eglise mère et toutes les

autres; bien loin de profiter de vos exemptions pour vous relâcher de la ferveur de vos saints instituts, c'est à vous à vous rendre dignes, par une vertu plus éminente, d'une si haute protection. Mais, hélas! si la contagion du siècle, si l'esprit d'indépendance et d'innovation qui fermente en ce moment pénétrait jusque dans les asiles consacrés à la paix et à l'innocence, quelle douleur pour les vertueux cénobites qui conservent l'amour de leur institut! quel malheur pour votre saint état, surtout dans un siècle qui semble avoir conjuré votre ruine, et qui ne cherche que des prétextes pour autoriser d'odieux préjugés! quelle affliction pour nous-mêmes, à qui votre état fut toujours si cher et si vénérable. Ah! puissiez-vous, comme le disait le saint évêque d'Hippone aux pieux solitaires qu'il avait rassemblés dans son désert, puissiez-vous, par la concorde et la subordination qui régnera dans vos retraites, et par votre fidélité à observer toutes les règles de vos saints législateurs; puissiez-vous, par l'esprit de désintéressement et de simplicité, de pénitence et de recueillement, qui fera toujours votre bonheur devant les hommes, comme votre mérite devant Dieu; puissiez-vous, par des travaux utiles, par votre zèle pour le progrès des sciences et la réforme des mœurs, par les services que vous rendrez à l'Eglise et à l'Etat; puissiez-vous imposer silence à la malignité; puissiez-vous mériter de subsister autant que l'Eglise! Mais vous surtout, enfants d'Augustin, honorez le nom de votre père.

Mais le saint évêque ne voulait pas que les solitaires de son siècle fussent seulement occupés de leur perfection et des paisibles vertus de la retraite; il exigeait qu'ils vinssent au secours de l'Eglise quand leur zèle pourrait lui être utile. Pieux solitaires, venez donc aussi à notre secours, vous surtout que vos instituteurs ont plus particulièrement destinés à seconder nos travaux. Il est inutile de vous rappeler l'obéissance que vous devez alors à nos évêques; vous l'avez reconnue, il y a un siècle, avec trop de solennité. Troupes auxiliaires de l'Eglise, venez servir avec nous, sous les mêmes chefs, notre maître commun, et qu'il ne règne entre vous et notre ancienne milice, qu'une sainte rivalité de zèle et de vertu.

Ainsi Augustin ranimait la vertu dans toutes les parties de la tribu sainte; mais son zèle ne se renferme pas dans le sanctuaire et le cloître; sa vigilance sur les âmes consacrées plus particulièrement à la religion, ne lui fait pas oublier ce qu'il doit au salut et au bonheur de tout son peuple.

Alors, Messieurs, des diocèses moins vastes et plus proportionnés à l'étendue de l'esprit humain, permettaient aux évêques de remplir eux-mêmes immédiatement auprès de leurs peuples toutes les fonctions pastorales : à eux seuls était réservée la prédication solennelle de l'Evangile; et Augustin avait été le premier prêtre des

Eglises d'Afrique, ainsi que Chrysostome le premier prêtre des Eglises d'Asie, qui eût mérité, par sa vertu et par son éloquence, l'honneur de remplir solennellement ce sublime ministère.

Elevé lui-même à l'épiscopat, jugez, Messieurs, du nouveau zèle avec lequel Augustin dut se livrer à l'instruction de son peuple. Ne vous figurez pas ici des discours péniblement préparés, et dont le travail eût consumé le temps qu'il devait aux autres devoirs de l'épiscopat; c'était l'effusion d'une âme vertueuse, d'un cœur paternel. Telle était l'éloquence des anciens docteurs : le titre même de leurs instructions, dans l'Eglise grecque, comme dans l'Eglise latine, est encore l'expression de leur familiarité. Pendant que nous, faibles orateurs, nous nous épuisons de travaux et de veilles pour préparer nos discours, ces grands hommes, vivement pénétrés des vérités saintes, laissaient parler leur cœur comme il était inspiré. Peut-être ne trouvons-nous pas dans leurs discours la justesse et la correction des modernes; mais quel feu! quelle onction! Hélas! nos discours, préparés avec un art si pénible, vous laissent froids et insensibles; et les auditeurs d'Augustin émus, transportés, l'interrompaient par leurs gémissements et leurs acclamations. Quelle éloquence plus digne de l'apostolat, que cette éloquence de l'âme, et dont le plus grand art est la vertu! Heureuses les imaginations assez vives, et les âmes assez vertueuses pour un genre d'éloquence et si noble et si saint!

Mais parce que cette éloquence est préférable à une éloquence préparée, prenons garde, Messieurs, de dédaigner un art devenu nécessaire dans nos nouvelles mœurs, et dont Augustin lui-même nous a laissé des règles si sages et de si beaux modèles. Parlait-il à son peuple? c'était avec la douce familiarité d'un père : parlait-il, écrivait-il, dans des occasions plus éclatantes, aux évêques, aux grands, aux philosophes, aux hommes d'Etat de son siècle? alors avec quelle dignité voyait-on reparaître ce célèbre orateur, qui avait enseigné lui-même l'éloquence avec tant d'éclat dans les premières villes de l'univers!

Orateurs sacrés, quelles sont les règles que nous prescrit ce grand maître? il veut qu'une noble simplicité tiennne un juste milieu entre les ornements frivoles qui profaneraient la sainteté de l'Evangile, et une honteuse négligence qui en dégraderait la majesté; il veut que, toujours inflexibles, toujours les mêmes sur les principes de la morale et de la doctrine, nous plions, nous variaisons cependant la manière de les annoncer suivant la différence des caractères et des conditions; il nous permet, il nous ordonne même de plaire, mais de ne plaire que pour émouvoir. Non, disait Augustin, la grande, la véritable éloquence n'est pas celle qui excite les applaudissements; c'est l'éloquence qui impose silence, et qui fait

couler les larmes : *Non plausus, sed lacrymæ.*

Et où devons-nous puiser cette sublime éloquence ? dans les saintes Ecritures. Voilà, nous dit-il, où ceux qui n'ont rien de grand par eux-mêmes, croîtront par la majesté des oracles divins ; voilà où les génies les plus élevés s'élèveront encore. Qu'il nous soit permis, Messieurs, de joindre à une source déjà si féconde, les écrits des saints docteurs, et principalement les doctes, les éloquens écrits d'Augustin lui-même. O ministres de la sainte parole, quels trésors nous sont ouverts ! et quelle serait notre imprudence au milieu de tant de richesses, de nous borner aux faibles ressources de notre esprit ! Mais surtout, Messieurs, ne perdons jamais de vue le principe fondamental de l'éloquence sacrée, la vertu, la vertu. Ne cessons de nous répéter à nous-mêmes, avec ce saint orateur : Quelque éloquent que soit un discours, toujours la vertu de l'orateur sera plus éloquente.

Mais en vain la divine parole serait annoncée avec toute la force, toute la dignité, toute l'onction que nous prescrit Augustin, si les pasteurs ne veillaient pas sur l'accroissement de cette divine semence, s'ils n'empêchaient pas les oiseaux du ciel de l'enlever les ronces et les épines de l'étouffer, l'homme ennemi de venir semer l'ivraie dans le champ du Seigneur. (*Matth., XIII, 4, 7, 25.*) Voyez aussi, Messieurs, la vigilance infatigable du saint évêque d'Hippone sur les mœurs et la foi de son peuple : avec quel zèle et quelle prudence il prévient les abus, il écarte les erreurs, il réforme les superstitions, il arrache les scandales, il encourage la vertu, il excite la piété ! Aussi attentif sur son peuple que sur lui-même, il dit que le nom même de sa dignité est un précepte de vigilance. Quand l'intérêt général de la religion, ou celui de son peuple, l'oblige de quitter son église, quelles tendres inquiétudes agitent son cœur paternel ! Oh ! disait-il, si pendant l'absence du pasteur, il arrivait un malheur au troupeau ! et avec quel empressement il revient toujours à son peuple ! Cependant, Messieurs, quel séjour que la ville d'Hippone pour un homme accoutumé à vivre dans les villes et les sociétés les plus brillantes par la science et l'urbanité ? Quelle société pour Augustin, qu'un peuple d'artisans, de nautonniers, de laboureurs ! Mais est-il un triste séjour pour un sage, pour un saint, où son devoir le fixe ? Que dis-je ? le pauvre peuple était devenu sa famille ; et est-il un triste séjour pour un bon père au milieu de ses enfants ?

Quoi de plus touchant que de voir la douce familiarité avec laquelle ce grand homme se communique à ce peuple agreste ! comme il se proportionne à la rusticité de leurs mœurs par la simplicité des siennes ; comme il les console dans leurs infirmités et leurs afflictions ; comme il visite les veuves et les orphelins dans leurs tribulations ; comme il laisse un libre accès auprès de lui

à tous ceux qui veulent venir le consulter sur les intérêts de leur conscience ou même de leur fortune. Vous avez peine à concevoir, Messieurs, comment un génie si sublime pouvait se prêter avec tant de facilité à de si humbles détails ; comment il pouvait suspendre des écrits immortels, et descendre d'une si haute élévation à la discussion de quelque faible intérêt. Ah ! Messieurs, la concorde et la charité y sont intéressées, et il peut profiter de cette circonstance pour donner des avis salutaires, pour inspirer l'amour de la vertu. Il savait, mon Dieu, que ce n'est point la grandeur d'une action qui vous plaît, mais celle du motif : *Non quantum, sed ex quanto affectu* ; et qu'il était aussi agréable à vos yeux au moment où il essayait les larmes d'un malheureux, au moment où il rétablissait la paix entre de pauvres artisans, qu'à cette illustre conférence de Carthage ; où il discutait les plus grands intérêts de la religion, et où il donnait la paix aux Eglises d'Afrique.

Le zèle et la bonté du saint évêque ne se renferment pas dans les murs d'Hippone : il veut parcourir toutes les régions confiées à son épiscopat, les campagnes les plus pauvres et les plus tristes déserts. Représentez-vous, Messieurs, la consolation de ses peuples, quand ils voyaient paraître au milieu d'eux leur saint évêque, sans d'autre cortège que ses vertus, sans d'autre magnificence que celle de ses aumônes et de ses largesses : voilà, Messieurs, la joie que vous répandez vous-mêmes, quand vous visitez les régions soumises à votre gouvernement, pour réformer les abus et les erreurs, pour ranimer la foi et la vertu de vos peuples, et répandre sur eux vos bienfaits et vos consolations. Regardez le pieux concours qui s'empresse, qui se prosterne autour de vous : avec quel religieux respect il recueille toutes vos paroles, tous vos regards, comme autant de bienfaits ! Ecoutez les acclamations naïves de leur reconnaissance, et comme ils répondent aux bénédictions de leurs pontife par leurs bénédictions. Ainsi que Job dans les jours de sa gloire, vous êtes comme un roi environné de son armée : *Quasi rex, circumstante exercitu* (*Job, XXIX, 25*) ; et toujours vous êtes les consolateurs des affligés : *Eram tamen mœrentium consolator.* (*Ibid.*) Parmi toutes les fonctions de l'épiscopat, quelle fonction plus importante pour les peuples ! mais aussi quelle fonction plus consolante pour les évêques !

N'oublions pas, Messieurs, un autre devoir de l'épiscopat et du sacerdoce, un devoir non moins indispensable que nos fonctions les plus saintes, un devoir si cher au cœur d'Augustin, si cher à toutes les âmes sensibles et généreuses, le soulagement des pauvres, la protection des faibles et des opprimés.

Quoique notre divin ministère ne paraisse destiné qu'aux choses spirituelles, il est, Messieurs, il est un objet temporel

que l'Eglise se fit toujours une loi de comprendre dans les fonctions de ses ministres, le soin des pauvres. Toujours elle mit les pauvres au rang des choses sacrées. Jamais ce saint devoir a-t-il été rempli avec plus de tendresse et de générosité que par l'évêque d'Hippone ! Alors les évêques, souverains dispensateurs des biens de leurs églises, les partageaient suivant leur prudence et leur charité, entre la subsistance des ministres, la décoration des temples, et le soulagement des pauvres ; mais sous l'épiscopat d'Augustin, combien la portion des pauvres devient-elle abondante ! Non-seulement il se dépouille lui-même de tout ce que peut retrancher une austère frugalité ; il ne craint pas, dans les temps de calamité, de dépouiller les autels même de leurs ornements les plus saints. Les vases qui contiennent le corps et le sang du Seigneur, ne sont pas exceptés de cette sainte profanation. La miséricorde est au-dessus des sacrifices ; tout cède à la charité.

Si l'économie de l'Eglise a changé, si ses biens sont partagés maintenant entre ses différents ministres ; pauvres, ne craignez point qu'une nouvelle administration vous ait ôté vos droits sur ce domaine sacré. Toujours il a le titre respectable de patrimoine des pauvres ; toujours nous nous ferons gloire de dire comme Augustin : Les biens de l'Eglise sont les biens des pauvres : *Bona Ecclesiarum, pauperum sunt*. Nous n'en sommes point les propriétaires, nous n'en sommes que les dispensateurs : *Non possesores, sed dispensatores*. Que le monde cesse de murmurer contre l'Eglise, d'avoir assigné, dans la distribution de ses biens, une part plus considérable à ses premiers pasteurs ; elle a voulu que les largesses de ses évêques pussent s'étendre aussi loin que leur autorité, et que le père commun d'un diocèse pût en être aussi le bienfaiteur universel : *Ut qui communis pater est omnibus, paternam curam præstet*.

Mais loin des prêtres, loin des évêques une froide bienfaisance qui voudrait se racheter par des dons pécuniaires des autres devoirs de la charité pastorale : l'Eglise veut que ses ministres soient aussi les défenseurs des faibles et des opprimés ; vous surtout, Messieurs, à qui votre dignité et l'éclat de vos noms donnent un crédit plus puissant. Vous savez, écrivait Augustin à un homme d'Etat, vous savez avec quel zèle les églises et les évêques doivent défendre tous les faibles, et principalement les pupilles et les orphelins : *Novit religio tuaquam curam cum tuendis omnibus hominibus, tum maxime pupillis, ecclesiarum et episcoporum debeant*. Accourez donc avec confiance à ce zélé protecteur, vous tous qui gémissiez dans l'oppression, parce qu'il délivrera le pauvre de la main du puissant, le pauvre, qui est sans défense et sans appui : *Quia liberabit pauperem a potente, pauperem cui non erat adiutor*. (Psal. VII, 12.)

Et ce zèle n'était pas seulement fondé sur les lois de l'Eglise : les Césars devenus

chrétiens avaient cru ne pouvoir mieux confier la défense des misérables qu'aux pontifes d'une religion si tendre et si compatissante ; et les évêques avaient été substitués aux magistrats établis autrefois dans les cités sous le titre de *défenseurs*.

Pontifes français, nos rois ne vous ont pas ôté une fonction si honorable pour l'épiscopat : ils veulent que vous soyez toujours les *défenseurs des pauvres* de leur peuple ; que vous soyez toujours dans leurs Etats les chefs et les modérateurs de toutes les œuvres qui peuvent contribuer au soulagement des malheureux : les guerriers sont les ministres de leur puissance ; les politiques sont les ministres de leur justice : pontifes, vous êtes les ministres de leur clémence et de leur humanité, comme vous l'êtes de la divine miséricorde.

Mais quelle épreuve cruelle était réservée aux derniers jours du saint évêque d'Hippone ? Une nation féroce, qui couvre l'Afrique de sang et de sacrilèges, vient porter, au milieu de son troupeau, le trouble et la désolation. En vain on le conjure d'aller conserver, loin de cette funeste contrée, une vie si précieuse à toute l'Eglise ; Augustin veut partager le désastre de son malheureux peuple, et donner sa vie pour lui. Il veut laisser aux pasteurs de tous les siècles futurs, et surtout aux premiers pasteurs, l'exemple du zèle et de l'intrépidité avec lesquels ils doivent secourir leurs peuples dans les calamités les plus effrayantes. Ce devoir n'a rien sans doute qui puisse intimider des pontifes issus d'ancêtres accoutumés à prodiguer leur vie pour le prince. Il ne peut leur paraître moins noble de se sacrifier pour leur peuple que pour leur roi : vous savez aussi, Messieurs, quelle intrépidité vos évêques ont toujours montrée, quand les calamités publiques ont mis leur courage à cette épreuve. Augustin expire au milieu de sa ville assiégée. Il avait désiré de mourir martyr de la foi, il meurt pour une cause encore plus belle : il meurt martyr de la charité, et de la charité pastorale. Peuple, voilà donc le glorieux devoir de notre état, de donner notre vie pour vous : voilà le commandement et l'exemple de notre maître. Il a dit : Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis, et il a donné sa vie.

Tel fut, Messieurs, le zèle qui anima le saint évêque d'Hippone, non-seulement pour la gloire de la religion et des mœurs, mais pour le bien même de l'humanité : tel est le zèle qui doit animer tous vos pasteurs. Ainsi notre divin ministère comprend et le temps et l'éternité, et les âmes et les corps, et le ciel et la terre.

Comment donc un ministère si grand et si salutaire ; comment un ordre dévoué tout entier à des fonctions qui devraient nous pénétrer du respect le plus profond et de la reconnaissance la plus tendre ; comment cet ordre vénérable, à qui la fière noblesse des premiers âges de la monarchie avait cru devoir céder le premier pas, et dont les

chefs sont encore choisis dans les races les plus illustres de votre nation; comment l'état qui devrait être le plus chéri et le plus respecté parmi les hommes, a-t-il pu devenir un objet de jalousies et de contradictions? Les impies ne nous étonnent point: serviteurs de Dieu, nous rougirions d'être mieux traités que notre maître: encore s'il osent dédaigner en nous les ministres de la religion, devraient-ils respecter du moins les ministres des mœurs et de l'humanité. Hélas! qu'est devenue l'antique vénération des peuples pour l'ordre sacré? Vous nous demanderez aussi: que sont devenues les vertus qui avaient mérité à nos anciens cette vénération? Nous l'avouons avec douleur, la contagion du siècle est si violente, qu'elle a pénétré jusque dans le sanctuaire. Mais pourquoi, comme le disait Augustin aux détracteurs du clergé de son siècle, pourquoi exagérer nos malheurs? vous voyez les vices, mais voyez donc aussi les vertus. Vous voyez quelques prévaricateurs qui déshonorent la sainteté de leur état; mais voyez aussi tant de vertueux prêtres et de pieux solitaires enveloppés dans leur vertu, et d'autant plus dignes de votre respect, qu'ils vous sont moins connus: voyez tant de pasteurs infatigables qui consacrent leur vie dans les œuvres les plus pénibles et les plus touchantes de l'apostolat et de la miséricorde: voyez des évêques dignes des temps apostoliques, dont les vertus et les bienfaits ne sont connus que des peuples dont ils font le bonheur; tant la renommée, si prompte à publier les scandales, est discrète sur les vertus, et plus encore sur les vertus de notre état! Que la malignité ne nous accuse pas d'une lâche adulation: notre respect pour nos chefs pourrait nous faire taire des défauts; jamais il ne nous ferait supposer des vertus. Cessez, disait Augustin, cessez de nous contrister par d'odieux soupçons. Vous voyez les vices, mais voyez donc aussi les vertus, et ne confondez pas les innocents avec les coupables; et si le mal vous afflige, que le bien vous console: *Et si contristamini de quibusdam purgantibus, consolamini de pluribus ornamentis.*

Ames fidèles, âmes vertueuses, qui faites la consolation de vos évêques et de vos pasteurs, au milieu des contradictions qu'ils éprouvent, écoutez les paroles que j'ose vous adresser ici au nom et en présence de vos pères dans la foi, les paroles que saint Augustin adressait autrefois à son peuple: Nos chers fils en Jésus-Christ, nous sentons notre cœur se dilater pour vous; que le vôtre se dilate de même: chrétiens pour nous, c'est pour vous que nous sommes évêques. Au lieu de contrarier nos efforts pour votre vertu et votre bonheur, vous les seconderez par votre zèle et votre docilité. Secondez notre ministère par vos vœux et par vos vertus: associez-vous à notre zèle, tandis que nous veillerons sur la foi et sur les mœurs générales de nos églises: devenez vous-mêmes, par votre vigilance sur

les personnes qui vous sont soumises, devenez les évêques intérieurs de vos familles: *Unusquisque episcopus in domo sua*; priez le Prince des pasteurs, l'Évêque divin de nos âmes, afin que nous puissions gouverner nos églises avec le même zèle et la même charité qu'Augustin gouvernait l'heureuse Eglise d'Hippone. Priez, afin qu'à son exemple, nous soyions moins flattés de l'honneur d'être vos chefs, que du plaisir de faire votre salut et votre bonheur: *Adjuvate, et orando et obtemperando, ut nos vobis non tam præesse, quam prodesse delectet.*

SECONDE PARTIE.

Si l'Esprit-Saint a coutume de partager ses dons, s'il accorde aux uns la sagesse, aux autres la science, aux autres le don des langues, aux autres l'interprétation des discours, il apparaît aussi quelquefois à la terre des hommes extraordinaires, sur qui le Dieu des sciences se plait à rassembler toutes ses faveurs: tel fut, Messieurs, le saint docteur dont nous célébrons la gloire. Aussi sage que savant, aussi philosophe que théogien, dialecticien aussi profond qu'éloquent orateur, génie universel: et tel devait être un génie destiné à être la lumière universelle du siècle qui le posséda, et la lumière immortelle de tous les siècles: admirons, Messieurs, avec quel éclat Augustin a rempli dans son temps et remplit encore sa haute destinée: 1° comme il a combattu les erreurs de son siècle; 2° comme il nous aide encore à combattre les erreurs du nôtre.

Quel était, Messieurs, l'état de l'Eglise au moment où Dieu lui donna ce grand homme? L'Eglise régnait alors dans tout l'univers; mais par combien de troubles elle était agitée! Les dangereux restes de l'idolâtrie, les derniers efforts de l'arianisme expirant, les blasphèmes de Manès, les délices des gnostiques, le schisme de Donat, les fureurs des circoncellions, et l'hérésie plus dangereuse encore de l'artificieux Pélagie... Grand Dieu! comment une religion qui ne prêche que la concorde et la charité, la simplicité de l'esprit et du cœur; comment une religion destinée à faire le bonheur et la paix des hommes dès la vie présente; comment a-t-elle pu, devenir, par leur inquiète et superbe ignorance, un principe fatal de troubles et de révolutions?

Dieu, qui daigne proportionner ses secours aux besoins de sa religion, avait alors distribué dans l'univers les plus grands génies qu'il eût donnés jamais à son Eglise: Chrysostome en Orient; Ambroise en Italie; Hilaire dans les Gaules; Jérôme en Palestine, Jérôme qui, du fond de sa grotte de Bethléem, répandait sur tout l'univers l'éclat de son érudition: mais ces grands hommes, épuisés de travaux disparaissaient, l'un après l'autre de la terre, pour aller prendre dans les cieux le rang destiné à ceux qui ont enseigné aux nations la justice et la vérité. Augustin reste seul, et seul il suffit à l'Eglise.

Il n'était pas encore initié dans la milice sacrée, et déjà il avait combattu la fausse philosophie de Manès. Il l'avait combattue avec d'autant plus d'ardeur qu'il avait eu le malheur d'être lui-même un de ses plus zélés défenseurs : car nous n'avons point prétendu, Messieurs, dissimuler les erreurs qui précéderent la sainteté d'Augustin. Ne les a-t-il pas publiées lui-même dans ses écrits, pour immortaliser, en quelque sorte, sa pénitence ? Mais n'oublions pas la tendre et pieuse mère qui lui avait obtenu la grâce de sa conversion. Grand saint, vous avez conjuré tous ceux qui liraient vos écrits de de bénir sa mémoire. Pourrions-nous ne pas nous conformer à un vœu si touchant ! Mère illustre, partagez donc aujourd'hui avec votre fils les hommages de cette assemblée auguste : elle les doit à la mère qui a enfanté à l'Eglise, par ses larmes et par ses vertus, le plus grand de ses docteurs.

L'Afrique était alors la région la plus affligée de l'Eglise. Une secte turbulente, qui joignait le schisme à l'hérésie, et les fureurs du fanatisme aux délires de la superstition, les donatistes et leurs cruels circoncellions avaient répandu dans ces malheureuses contrées la trouble et la désolation. C'est là que la divine Providence avait appelé Augustin, et qu'elle avait fixé le centre de ses travaux. A peine ce grand homme y avait paru, que tous les évêques d'Afrique l'avaient choisi pour le vengeur de la foi et le pacificateur de leurs églises ; et vous savez, Messieurs, avec quel éclat Augustin soutint un choix si glorieux dans ces fameuses conférences de Carthage. Vous savez par quels prodiges de courage et de constance, et par quels prodiges plus étonnants encore de patience et de modération, il réussit enfin à dompter l'erreur la plus aveugle et la plus opiniâtre qui ait déshonoré l'esprit humain ; une erreur dont les chefs désespérés n'avaient pas craint de déclarer qu'ils ne se rendraient pas à la vérité, même démontrée.

Je n'entreprendrai point de vous raconter ici toutes celles que ce grand homme a combattues (Dieu semble avoir remis dans ses mains le sort de son Eglise) : idolâtres, faux philosophes, ariens, manichéens, tertullianistes, célicoles, marcionites, novatiens, apollinaristes, et tant d'autres dont les noms n'ont pas même eu le triste honneur de parvenir à la postérité. De quelque côté qu'on attaque l'Eglise, partout Augustin a volé à son secours. O zèle infatigable ! ô inépuisable génie ! Mais quelle nouvelle erreur, plus séduisante et plus dangereuse encore que toutes celles qu'il avait combattues, vient menacer alors la foi de l'Eglise ! Un solitaire aussi renommé pour son savoir que pour sa piété, et qui avait gagné l'estime des plus sages et des plus vertueux personnages de son siècle, d'Augustin lui-même ; un homme agité par cette ambition, si fatale au repos du monde, de devenir chef de parti et de dominer sur les esprits, ou peut-être trompé lui-même par ses propres

illusions, Pélagie vient dire aux hommes : Connaissez mieux la dignité de votre nature ; vous vous suffirez à vous-mêmes pour devenir des saints. A une doctrine si séduisante pour l'humanité, il joint la morale la plus austère et la plus séduisante pour les âmes vertueuses, quelle respectable multitude de disciples, combien de prêtres savants, de pieux solitaires et même de vénérables évêques il entraîne après lui ! Et l'Eglise gallicane n'eut-elle pas alors la douleur de voir la nouvelle hérésie aborder sur ses rivages, et se fixer parmi les prêtres et les solitaires de Marseille, l'une des portions les plus florissantes de son clergé, par leur savoir et la sainteté de leurs mœurs ? Mais, si notre Eglise eut ces malheurs, n'oublions pas aussi, Messieurs, qu'elle eut la gloire de donner à la vérité l'un de ses plus illustres défenseurs, Prosper, digne par son génie comme par sa vertu, de partager les travaux d'Augustin et de chanter le triomphe de la grâce.

Ainsi donc, chrétiens, ces mêmes erreurs, si odieuses quand elles ne sont plus, peuvent avoir eu dans leurs commencements les apparences les plus séduisantes pour la raison et même pour la piété. Mon Dieu, à quels périls vous exposez quelquefois des âmes qui sembleraient mériter, par la pureté de leurs intentions, la pureté de la foi ! Faut-il que la piété même puisse devenir alors un péril ! Mais vous avez prédit qu'il viendrait de faux christes, de faux prophètes, des loups cachés sous la toison des brebis ; vous avez prédit la séduction, et vous y avez opposé un préservatif assuré, l'autorité toujours visible, toujours infallible de votre Eglise.

Telle était, Messieurs, la dangereuse hérésie qu'Augustin devait confondre. Et quel esprit moins pénétrant pouvait démêler les subtilités de l'hérésie que le plus artificieux qui eût jamais attaqué la vérité ? Quel théologien moins profond pouvait traiter avec cette supériorité la question la plus difficile de toute la science sacrée ? Vous n'attendez pas sans doute ici, Messieurs, des discussions qui appartiennent plus à la dialectique qu'à la chaire ; et plutôt à Dieu que ces dangereuses controverses ne fussent jamais sorties de l'enceinte de nos écoles ! Chrétiens, qu'il nous suffise de vous dire, et qu'il vous suffise de savoir que, suivant la doctrine d'Augustin et celle de l'Eglise, la grâce de Jésus-Christ est nécessaire et indispensable, et que sans elle vous ne pouvez rien pour votre salut ; que la grâce est gratuite, et le libre effet de la miséricorde de votre Dieu ; qu'il est des grâces auxquelles l'homme résiste, quoiqu'elles puissent déterminer sa volonté ; qu'il en est d'autres auxquelles il ne résiste jamais, quoiqu'il conserve le pouvoir d'y résister : mais comment la grâce opère-t-elle sur les âmes ? Comment, dans cette opération, la toute-puissance divine se concilie-t-elle avec la liberté humaine ? Différents théologiens ont imaginé différents systèmes. L'Eglise condamne les uns, elle

permet les autres, elle n'en adopte aucun. Mais parmi les systèmes permis, quel est celui que vous pouvez préférer ? Eh, mes frères, croyez les dogmes, et laissez aux théologiens les systèmes ! Condamnez ceux que l'Eglise condamne ; tolérez ceux qu'elle tolère ; n'ériges pas des opinions en dogmes, moins encore des erreurs. Pour éviter une hérésie si justement odieuse à tous les chrétiens, prenez garde de tomber dans les excès opposés, et d'adopter, sous des noms spécieux, un fatalisme aussi déshonorant pour Dieu que désespérant pour l'homme. Profitez des mouvements de la grâce, sans porter un regard téméraire sur ses opérations. Croyez que votre Dieu est tout-puissant, et que vous êtes libres, sans chercher inutilement le nœud qui unit ces deux vérités. La simplicité de cette doctrine étonnera ceux qui ne la connaissent que par de vaines rumeurs. J'ose attester ici cette assemblée auguste : pontifes du Seigneur, sacrés interprètes de la foi, n'est-ce pas la foi de vos églises, n'est-ce pas la doctrine que vous enseignez à vos peuples ? Si des sectateurs téméraires pouvaient s'écarter de cette sage doctrine contre la puissance de Dieu ou la liberté de l'homme, d'un côté ou de l'autre, ils n'auraient pas échappé à votre vigilance. Chrétiens, je vous le répète encore, au nom et en présence de vos évêques : Croyez les dogmes, et laissez les systèmes aux écoles ; assurés de ces deux vérités, que votre Dieu est tout-puissant et que vous êtes libres : *Tenez fortement*, comme le dit l'Augustin français, le docte évêque de Meaux, *tenez fortement les deux bouts de la chaîne, quoique vous ne puissiez découvrir par où l'enchaînement se continue*. Ne rougissez pas de vous écrier avec Augustin lui-même : *O altitudo ! O profondeur impénétrable !* Si cette réponse déplaît à quelqu'un, disait le saint docteur, qu'il cherche des docteurs plus savants ; mais qu'il craigne de ne trouver que des esprits plus présomptueux : *Quærat doctiores, sed caveat ne inveniât præsumptiores*.

Il ne suffit pas à Augustin que l'hérésie soit confondue par ses doctes écrits, et que deux conciles particuliers l'aient frappée de leurs anathèmes ; il veut, Messieurs, que le successeur de Pierre mette à sa doctrine le sceau de la catholicité. Ce n'est qu'après que Rome a parlé qu'il ose dire : La cause est finie : *Romæ rescripta venerunt ; causa finita est*. Sainte Eglise romaine, telle fut la soumission des plus saints et des plus grands docteurs envers votre pontife ! Toujours vous êtes la maîtresse du monde, comme le disait en son cantique sacré, le saint qui célébra le triomphe d'Augustin :

*Roma caput mundi ; quidquid non possidet armis,
Religione tenet.*

Ce que Rome ne possède plus par les armes, elle le possède par la religion. Français, que ce langage ne vous alarme point pour vos saintes libertés. Ainsi parlait dans cette même chaire leur plus intrépide défenseur,

et au moment même où le clergé de France les établissait avec plus de solennité.

Rome avait donc parlé ; la cause était finie, mais l'erreur ne l'était pas. Combien de nouveaux combats Augustin n'eut-il pas encore à soutenir contre une secte opiniâtre, contre ce serpent britannique qui palpitait encore dans ses membres coupés et dispersés ; contre une hérésie qui savait se reproduire sous toutes sortes de formes, et qui semblait devenir plus redoutable à mesure qu'elle approchait de ses derniers moments ! Ainsi, mon Dieu, vous avez permis que votre Eglise essayât de longues contradictions ; mais le terme en est fixé dans vos décrets. Après avoir joui de quelques triomphes passagers, l'erreur périt : la vérité seule est éternelle.

Augustin n'a pas seulement triomphé des erreurs de son siècle : docteur immortel de l'Eglise, il va combattre encore les erreurs du nôtre.

A quel siècle étions-nous donc réservés, Messieurs ! Celui même d'Augustin, avec toutes les erreurs dont il fut agité, était-il aussi effrayant ? Quelle fatale révolution s'opère dans nos idées et dans nos mœurs ! Au temps, au siècle d'Augustin, les novateurs les plus hardis n'avaient osé combattre que quelques vérités : ils ne voulaient arracher que quelques-unes des branches de l'arbre divin, à l'ombre duquel repose la foi des nations. Aujourd'hui l'impiété a osé mettre la cognée à sa racine. On veut renverser à la fois toutes les vérités de la religion en sapant leur fondement sacré, l'autorité même de la révélation. Non-seulement on attaque nos saintes lois, mais les lois de la société ; mais la loi même de la nature est-elle épargnée ? Et faut-il encore, Messieurs, que nous ayons la douleur de voir des talents, dignes de défendre la vérité et la vertu, se prostituer à ces coupables erreurs ! (Car laissons à l'aveugle fanatisme l'odieuse partialité qui ne veut reconnaître dans ses adversaires aucun genre de mérite.) Hélas ! pour me servir d'une expression d'Augustin : *Ils présentent le poison à leur siècle dans des coupes d'or*. Ainsi Augustin lui-même avait eu le malheur de livrer son esprit à la fausse sagesse de son siècle. O génies funestes, dignes à la fois des applaudissements et des anathèmes de l'univers !

Mais en vain l'impiété moderne épuise toutes ses ressources pour imaginer de nouveaux moyens d'ébranler la foi ; quel est notre étonnement, Messieurs, quand nous parcourons les écrits d'Augustin, de voir comment ce grand homme a prévu et réfuté d'avance tous ces systèmes qu'on nous donne comme des découvertes réservées à ce siècle de lumières ! Ministres de la religion, voilà les armes qu'Augustin nous présente encore pour défendre la cause du Seigneur ; armes antiques, mais éprouvées par leur succès, et dont les temps n'ont pu altérer la force ni l'éclat. Ainsi les guerriers d'Israël se servaient

des armes de leurs anciens héros pour animer leur confiance et leur courage, et pour attirer sur eux la protection du ciel.

Osons dire cependant, Messieurs, qu'Augustin a laissé à la postérité une preuve de la religion plus persuasive encore que tous ses écrits : il nous a laissé son exemple. Connaissiez-en, Messieurs, toute la force et l'autorité. Proposer l'exemple d'un saint qui n'eût été qu'un esprit vulgaire, l'orgueil du siècle pourrait le dédaigner. Proposer l'exemple d'un saint plus illustre, mais qui aurait toujours persisté dans la foi de ses pères, l'incrédule pourrait dire que de pieux préjugés, que la force de l'habitude aurait déterminé sa foi : mais quel exemple qu'un esprit si vaste et si élevé, si subtil et si pénétrant, qui a examiné, qui a discuté la religion avec toute la sévérité, avec toute l'audace d'un homme qui veut autoriser son incrédulité ; qui a parcouru tous les systèmes de toutes les sectes philosophiques pour y chercher la vérité, et qui a reconnu qu'elle n'était que dans la divine philosophie de Jésus-Christ. Religion sainte, quel triomphe pour vous d'avoir dompté ce génie impétueux ; et où serait l'esprit si sublime ou si superbe qui pourrait rougir de plier sous un joug auquel un Augustin s'est fait gloire de se soumettre !

D'autres esprits, moins hardis que l'incrédule, mais toujours trop téméraires, consentent que la foi règle leur raison, mais à condition qu'ils régleront eux-mêmes leur foi : et de là, Messieurs, combien d'opinions dangereuses sur le dogme et la morale ! combien d'erreurs aussi contraires peut-être à la raison qu'à la foi même ? Chrétiens, vous surtout qui vous faites gloire d'une vénération plus profonde pour le saint évêque d'Hippone, voyez qu'elle est sur cet objet la doctrine de ce grand homme.

On veut donc, comme ces esprits superbes et téméraires dont parle l'Apôtre, s'ériger en docteurs de la loi : *Volentes esse legis doctores, et non intelligentes, neque quæ loquuntur, neque de quibus affirmant.* (1 Tim., 1, 7.) « Mais s'il n'est point, dit ce saint docteur, de science si facile qui puisse s'apprendre sans maître, quoi de plus superbe et de plus imprudent que de vouloir, sans études et sans principes, décider les questions les plus difficiles, et de refuser d'apprendre le sens des livres sacrés de ceux qui en ont reçu l'intelligence ! » Non, Messieurs, une religion aussi sage que la nôtre n'a pu abandonner à l'examen et à la décision de la multitude les vérités éternelles. Ce n'est point, avait déjà dit un saint docteur de l'Eglise gallicane, ce n'est point par des discussions pénibles que Dieu appelle les hommes à la vérité ; il leur a tracé, ajoute Augustin, une route plus sûre et plus facile, l'obéissance à l'autorité : *Auctoritati credere magnum compendium.*

Remarquez encore, Messieurs, que le

saint docteur n'interdit pas seulement ces discussions imprudentes à ceux qui oseraient contredire l'Eglise ; il les interdit aux esprits les plus soumis et les plus fidèles. Comme un sage capitaine ne permet pas à une troupe tumultueuse, sans armes et sans discipline, de se mêler parmi les combattants, ainsi Augustin, à la fameuse conférence de Carthage, conjurait le peuple catholique de borner son zèle à des vœux. « Vous nous demandez ce que vous devez faire, lui disait ce sage pontife ; nous vous laissons peut-être le partage le plus beau : pendant que vos évêques disputent pour vous, priez pour vos évêques. Mais quoi, nous dites-vous, on blasphème contre l'Eglise, on calomnie mon évêque, et je pourrais me taire. Oui, répond encore Augustin, c'est l'Eglise, c'est votre évêque même qui vous en conjure. » O peuple fidèle ! nous applaudissons à votre zèle ; mais rappelez-vous l'exemple d'Oza, et laissez à la tribu sainte le soin de soutenir l'arche du Seigneur.

Chrétiens, que votre raison ne soit point humiliée, que votre foi ne soit point alarmée de cette obéissance. Comment rougir ou comment craindre d'obéir et de vous confier à une autorité qui est, dans les principes de votre foi, l'autorité même de votre Dieu ? « Comment balancer, disait Augustin, de nous jeter entre les bras d'une Eglise qui s'est toujours soutenue contre tous les efforts des hérésies qu'elle a proscrites ? » Et pouvait-il, Messieurs, exprimer avec plus d'énergie son respect pour cette divine autorité ? Oui, disait-il, oui, je ne croirais pas à l'Evangile (ces paroles vous alarmeraient, mes frères, si elles ne sortaient pas de la bouche d'Augustin), je ne croirais pas à l'Evangile, si l'autorité de l'Eglise ne me déterminait pas : *Evangelio non crederem, nisi me Ecclesiæ catholicæ commoveret auctoritas.* Ce ne sont point ici quelques maximes isolées, détachées de ses écrits ; voilà le principe immuable et universel de toute sa doctrine. Grand saint, par vos doctes écrits contre Donat, contre Manès, contre Pélage, vous n'avez confondu que des erreurs particulières ; par ce seul principe, vous avez confondu tous les schismes, toutes les hérésies de tous les siècles, et vous confondrez toutes les erreurs futures jusqu'à la fin des temps.

Comment un principe, aussi important pour l'honneur même de la raison que pour la sûreté de la foi, pour le repos des Etats que pour celui des églises, a-t-il pu éprouver tant de contradictions ? O combien de délires il eût épargnés à l'esprit humain, combien de désastres, combien de sang il eût épargné aux empires, et en particulier à cette malheureuse nation ! Puisse la cruelle expérience des siècles passés faire enfin sentir aux hommes que l'obéissance à l'autorité de l'Eglise, que cette base de la catholicité est aussi la base de la tranquillité publique, et que les

âmes terrestres qui seraient insensibles aux intérêts sacrés de la foi, se laissent du moins émuouvoir par l'intérêt de la patrie et de l'humanité!

Le même Dieu qui a donné à son Eglise le droit de juger dans l'ordre spirituel, lui a donné aussi dans le même ordre le droit de faire exécuter ses jugements. Il a voulu, selon la parole d'Isaïe, que le pontife fût assis sur son trône, comme le prince sur le sien, et qu'il régnât entre eux un conseil de paix. (Isa., XXXII, 16.) Ecoutez, Messieurs, avec quelle sage impartialité Augustin s'exprime sur la distinction et les limites de ces deux autorités. De même, dit le saint docteur, et je ne fais que vous traduire ici son langage, de même que nous sommes composés d'un corps et d'une âme, deux puissances ont été établies pour nous gouverner, la puissance temporelle et la puissance spirituelle. Croire, parce qu'on est chrétien, être affranchi de la puissance temporelle, quelle erreur! Mais quelle erreur plus grande encore de croire que la puissance établie pour les choses temporelles ait aucun droit sur les choses spirituelles. Gardons le juste tempérament prescrit par notre maître: Rendons à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.

Voilà, chrétiens, selon la doctrine et les paroles même d'Augustin, les limites posées par la main de Dieu même. Faut-il qu'une rivalité, aussi funeste aux églises qu'aux empires, ait pu les ébranler jamais? O le dangereux système qui aurait voulu donner un pouvoir indirect à une puissance sur l'autre! Mais ne considérons pas plus longtemps des objets trop élevés pour nos faibles regards, non pas qu'aucune considération humaine puisse intimider un ministre de la vérité, surtout en présence de ses chefs; mais comme il est des fonctions réservées à la supériorité de votre ordre, il est aussi des questions réservées à la supériorité de votre sagesse.

Qu'il nous soit du moins permis de rappeler à notre siècle les principes non suspects d'un sage et d'un saint; qu'il nous soit permis de former des vœux pour voir régner entre les deux puissances la même concorde que luiissait Augustin avec les ministres et les magistrats de l'empire, et qui rendit la paix aux églises d'Afrique. Qu'il nous soit permis de soupirer avec le grand évêque de Meaux, après les antiquités, et de souhaiter, Messieurs, que l'autorité soit rendue à vos jugements, la gravité et le poids à vos censures, et que nous puissions vanter comme nos pères, les lois unies aux canons. Jamais cet accord fut-il plus nécessaire à l'Eglise et à l'Etat que dans ces jours?

O vous qui conservez encore de l'attachement pour la foi de vos pères, voyez les maux qui nous affligent, et au dedans et au dehors; l'esprit d'incrédulité et d'indépendance qui agite les esprits; voyez l'esprit de discorde: quels symptômes effrayants! la génération présente n'en verra pas la

consommation: mais si les hommes, si Dieu lui-même ne daigne en arrêter les progrès, quel sera votre sort, ô sainte Eglise gallicane, vous qui, parmi les erreurs qui ont déolé l'Occident, aviez toujours conservé la pureté de votre foi; chère et vénérable Eglise, qui nous avez tous enfantés à Jésus-Christ, quel sera votre sort? Quand nous pensons aux révolutions des anciens temps; à ces églises célèbres de l'Afrique et de l'Asie qui étaient si florissantes dans le siècle d'Augustin.... Mais respectons le voile sacré qui couvre les destinées des églises et des empires.

Monde profane, qui dédaignez nos alarmes et nos malheurs, ce n'est point au nom d'un Dieu dont vous méconnaissiez la puissance que je vous adresse la parole; c'est au nom de l'humanité, au nom de la patrie que je vous conjure de respecter une religion qui fait la base de l'ordre et de la tranquillité publique. Quels philosophes, quels politiques que des hommes à qui l'expérience de tous les siècles n'aurait pu encore apprendre le rapport intime et inséparable du maintien de la religion avec celui des mœurs, du maintien des mœurs avec celui des lois, de la paix des églises avec la paix des empires!

Ministres de Jésus-Christ, vous qu'Augustin appelle les gardes et les défenseurs des églises; milice sacrée du Seigneur, c'est à vous à défendre sa gloire; que l'exemple d'Augustin soutienne et dirige votre zèle. Par la science, il a dompté les erreurs de son siècle, par la science, domptons les erreurs du nôtre; que votre zèle s'anime à la vue des périls. Jamais la religion et la vertu eurent-elles plus besoin des talents les plus distingués, de la plus vaste érudition, de la science la plus profonde et de la plus sublime éloquence, que dans un siècle dont les lumières égalent peut-être les erreurs? Car n'ayons pas l'imprudence de nous dissimuler les forces de nos ennemis. Redoublons nos études et nos veilles. Quelle circonstance, quelle fête pouvons-nous mieux choisir pour ranimer l'émulation des études sacrées, que l'assemblée des pontifes, les premiers protecteurs des saintes lettres, et qu'un jour consacré par l'Eglise à la mémoire du plus illustre de ses docteurs? Que la fête d'Augustin soit comme la solennité de la science sacrée. Si des motifs humains étaient dignes de vous animer, je vous dirais: Vous mériterez les louanges et les grâces de vos pontifes, les honneurs de l'Eglise, les bienfaits du prince: peut-être même la postérité mettra votre nom à côté des noms fameux. Mais que le vain motif de la gloire anime des talents destinés à des objets périssables, qu'il échauffe le génie des poètes, des philosophes, des orateurs, des écrivains profanes; un feu plus beau, disait Augustin, doit échauffer des génies consacrés à la gloire de la Divinité. Je vous annonce une gloire plus digne de vous: je vous dis de la part de Dieu, que vous serez appelé grand dans le royaume des cieux: *Qui fecerit et*

docuerit, hic magnus vocabitur in regno cælorum. (Matth., V, 19.)

Mais parmi les moyens d'acquérir la science sacrée, quel moyen plus avantageux que l'étude même des écrits d'Augustin, de ce théologien universel, qui renferment toutes les vérités saintes? Voulez-vous apprendre à combattre la philosophie superbe de nos jours; voulez-vous démasquer les artifices de l'hérétique et du novateur? lisez ses écrits, contre Julien, contre Manès, contre Donat, contre Pélage, l'ouvrage sublime de la *Cité de Dieu*. Voulez-vous apprendre à soutenir les droits de l'Eglise, à exciter le zèle des puissances du siècle pour la défense de la foi et des mœurs? lisez les lettres éloquentes qu'il adressait aux princes et aux magistrats de son siècle. Voulez-vous étudier et interpréter les saintes Ecritures? lisez ses *Commentaires*, aussi sublimes que profonds, sur les cantiques sacrés. Voulez-vous vous former à instruire les peuples, à varier votre éloquence suivant les différents degrés d'intelligence de ceux qui vous écoutent? lisez les préceptes, lisez les modèles qu'il a laissés à la postérité. Voulez-vous apprendre le grand art de régler les mœurs, de purifier et de sanctifier les consciences, de diriger les âmes dans les voies de la perfection? voulez-vous apprendre à reconnaître et à rétracter les erreurs et les illusions? voulez-vous vous édifier et vous sanctifier vous-mêmes? car il ne faut pas tellement nous dévouer à la sanctification des autres, que nous oublions la nôtre; lisez les écrits où il développe avec une onction si touchante les principes de la plus haute spiritualité. En un mot, voulez-vous connaître toutes les profondeurs du dogme et de la morale? voulez-vous être un dialecticien profond, et un éloquent écrivain? lisez Augustin, étudiez Augustin, imitez Augustin.

Mais que l'émulation de la science ne nous fasse pas oublier une émulation plus nécessaire encore pour la gloire de la religion, l'émulation de la vertu. Avec les talents d'Augustin, faisons nos efforts pour imiter son zèle, son désintéressement, sa modestie, son humilité, sa tendresse et sa générosité pastorale, sa tendre et sublime piété.... Rendons-nous dignes, comme lui, que le ciel bénisse nos travaux et nos veilles; à l'exemple d'Augustin, et suivant l'avis du grand Apôtre, montrons-nous, dans toutes les circonstances, dignes ministres du Seigneur, par notre patience dans les tribulations, par la pureté de nos mœurs, par le zèle, la douceur, la justice, la charité, et ne donnant à personne aucun sujet de plainte, afin que notre saint ministère ne soit pas exposé à la censure des hommes. Renouvelons en nous la grâce que nous avons reçue par l'imposition des mains de nos évêques. Par la science, nous pourrions confondre les erreurs, nous pourrions faire

respecter la religion : c'est à nos vertus qu'il est réservé de la faire aimer.

Pontifes du Seigneur, voilà nos devoirs; vous nous les ferez accomplir par la sagesse de votre gouvernement, et plus encore par la persuasion de vos exemples. C'est à vous, qui avez reçu le don céleste pour gouverner et les troupeaux et les pasteurs, à éclairer notre zèle, à diriger nos travaux, à soutenir notre courage. Chefs des légions saintes, nous voici à vos ordres : commandez, et vous nous verrez dociles à votre voix; nous avançons, suivant le langage de l'Ecriture, comme une armée rangée en bataille, *sicut castrorum acies ordinata (Cant., VI, 3)*, pour renverser avec les armes de la science et de la vertu, toute hauteur qui s'élèvera contre le Seigneur. Quoi de plus propre à ranimer notre confiance et notre ardeur, que le zèle et la sagesse, les lumières et les vertus de cette assemblée auguste; que la concorde et l'humanité qui unissent tous nos chefs, non-seulement sur la doctrine, qui n'a jamais varié dans l'Eglise de France, mais sur tout ce qui intéresse la discipline et la gloire de cette Eglise. Et quel heureux succès semble encore nous promettre la religion du roi, et la confiance, j'ose même dire l'amitié dont il honore le sage pontife que vous avez choisi pour votre chef?

Mais, mon Dieu, en vain nous nous appuierons sur la protection des puissances de la terre, et même sur le zèle de vos pontifes, si votre bras ne daigne nous soutenir. Vous nous l'avez dit vous-même : Ne mettez point votre confiance dans les princes et dans les enfants des hommes : *Nolite confidere in principibus, in filiis hominum, in quibus non est salus. (Ps. CXLV, 2.)* Pontife éternel, Roi immortel des siècles, c'est en vous, en vous seul que nous voulons espérer : effrayés des tempêtes qui agitent la religion, nous vous criions comme vos apôtres : *Domine, salva nos, perimus. (Matth., VIII, 3.)* Sauvez-nous, Seigneur, nous périssons. Vous vous réveillerez à nos cris, vous commanderez aux vents et aux flots, et la tempête cédera à votre voix toute-puissante. Vous nous donnerez la paix, cette paix que le monde s'efforce en vain de nous donner, et qui ne peut être que l'ouvrage du ciel et de ses ministres.

Grand saint, dont l'Eglise gallicane célèbre aujourd'hui la gloire, unissez vos vœux aux vœux de ses évêques, en faveur d'une Eglise digne de votre protection, par son antique vénération pour vos vertus et pour votre doctrine. Que nos prêtres et nos pontifes, éclairés de vos lumières, qui brilleront aussi longtemps que l'Eglise, dans vos immortels écrits, encouragés par vos exemples, secondés par votre protection, fassent triompher la religion et la vertu dans leur siècle, comme vous les avez fait triompher dans le vôtre. Ainsi soit-il !

ORAISONS FUNEBRES.

I. ORAISON FUNÈBRE

DE DON PHILIPPE DE BOURBON, INFANT D'ESPAGNE, DUC DE PARME, DE PLAISANCE ET DE GUASTALLE,

Prononcée dans l'église de Paris, le 13 mars 1766.

Luxit Israel luctu magno. (I Mach., XII, 52.)

Il régnait un grand deuil en Israël.

Monseigneur (87),

Tandis que le deuil couvre la face du royaume; tandis que la France désolée pleure la mort de son premier-né; après qu'un pontife, éloquent interprète de la douleur publique, paraît avoir épuisé votre sensibilité; dans un moment où la mort de l'auguste patriarche de la famille royale vient accroître notre désolation, et où la plus tendre des filles (88), la plus tendre des mères, accablée déjà par la perte d'un fils, est réduite encore à pleurer un père, et menace de succomber sous le poids de sa douleur; tandis que tous les cœurs français sont absorbés par leur propre malheur, comment puis-je espérer, Messieurs, de vous intéresser pour la mémoire d'un prince qui vécut toujours loin de vous, au delà des Alpes ou des Pyrénées?

Français, nous ne vous demandons point pour lui vos larmes; vous les devez toutes au prince que vous avez perdu. Mais pourriez-vous refuser votre sensibilité à un prince enlevé comme le vôtre, à la fleur de ses années, qui avait avec la France des rapports si touchants, et qui fut toujours si tendrement attaché à votre roi et à votre nation? C'est le sang de vos rois, c'est le fils de saint Louis, de Henri IV, de Louis le Grand; c'est l'époux de la fille aînée de France, de cette princesse chérie que vous aviez vu naître, et que, hélas! vous avez vu mourir; c'est le fils adoptif de votre roi; et si nos bienfaits ont coutume de nous attacher aux cœurs reconnaissants, c'est un prince qui dut sa couronne autant à la valeur de vos guerriers qu'à celle de sa nation, et qui chérissait la France autant que sa propre patrie. Français, qui l'avez vu dans ses armées ou dans ses Etats, qui avez joui vous-mêmes de sa bienveillance, et que la reconnaissance a rassemblés en ce jour autour de son tombeau; apprenez à vos concitoyens combien il aimait votre nation, et combien il est digne de l'honneur que nous rendons aujourd'hui à sa mémoire: *Dignus est ut hoc illi præstes; diligit enim gentem nostram. (Luc., VII, 5.)*

Quoique l'âme de notre roi soit encore plus consternée que la nôtre, la perte de son fils ne peut lui faire oublier les derniers témoignages de piété paternelle qu'il doit à son fils adoptif. Il veut que la nation française, représentée par l'élite de tous ses ordres, par ses princes, ses pontifes, ses magistrats, ses savants, ses citoyens, lui rende un hommage aussi solennel qu'à son propre fils. Faisons, comme lui, violence à notre juste douleur; suspendons un moment notre deuil sur la mort du dauphin de France, pour rendre les derniers devoirs à très-haut, très-puissant et très-excellent prince don Philippe de Bourbon, infant d'Espagne, duc de Parme, de Plaisance et de Guastalle.

Je sens, Messieurs, combien le sujet de ce discours pourra paraître stérile à ces hommes qui mesurent la grandeur d'un prince sur l'étendue de ses Etats, et dont l'attention ne s'éveille qu'au bruit des armes et des révolutions.

Philippe n'a conquis et n'a gouverné qu'un Etat limité; mais sont-ce les grands Etats qui font les grands princes? Il n'a point prétendu à la fatale célébrité des héros; mais, aveugles humains, n'admirez-vous donc jamais que les qualités qui vous sont funestes? Pendant que vous exaltez sous les beaux noms de victoires et de conquêtes, les meurtres et les ravages d'un conquérant, faut-il que vous laissiez périr dans l'oubli les vertus qui devraient vous être les plus chères, la sagesse, la justice, la douceur, l'humanité, et qu'elles soient à peine connues des peuples même dont elles font le bonheur?

C'est à la religion à les venger de l'injustice de la renommée. Ne craignez ici, Messieurs, aucune des exagérations dont vous soupçonnez les éloges funèbres. Je ne ferai cette injure ni à mon ministère ni à mon héros. Considérons l'infant dans toutes les situations de sa vie politique et de sa vie privée; dans ses armées et dans ses conseils; dans l'intérieur de sa cour et dans le secret de sa famille: toujours nous y verrons régner la sagesse et la magnanimité; mais toujours nous y verrons dominer la bonté; et pour lui appliquer l'éloge si naïf, mais si sublime, qu'un historien sacré donne à un prince de la maison d'Israël; comme il ne fut point un meilleur prince, *il ne fut point un homme meilleur: Non fuit in filiis Israel vir melior illo. (I Reg., IX, 2.)* Voilà, Messieurs, le sujet et l'ordre du discours que nous consacrons à sa mémoire.

(87) Le duc de Chartres

(88) Maladie de la reine.

PREMIÈRE PARTIE.

Si l'arbitre suprême des empires eût prédit aux anciens souverains de la maison d'Autriche et de celle de France les révolutions futures, comme il les a prédites quelquefois par ses prophètes; si un nouveau Daniel eût dit à ce fier vainqueur des Français, qui fit élever un monument si magnifique de la victoire de Saint-Quentin, *l'Escorial* deviendra le palais d'un roi du sang de France; si l'on eût dit à Henri le Grand, cette puissance formidable qui veut vous ravir l'héritage de vos ancêtres, sera elle-même l'héritage d'un Bourbon, et un autre de vos descendants succédera à ce vaillant duc de Parme, le seul guerrier qui puisse contre-balancer vos exploits, quel eût été l'étonnement et la douleur de nos rivaux! quelle eût été la joie de nos rois à la vue de la grandeur future de leur postérité! Voilà, Messieurs, le prodige qui a signalé notre siècle. Contre tous les projets de l'ancienne politique, un Bourbon est assis au trône de Charles-Quint. Ainsi Dieu, qui semble abandonner à la prudence des hommes le cours des choses humaines, en interrompt quelquefois l'ordre, afin d'avertir l'univers qu'il est toujours le maître des événements.

Pour assurer en Espagne la nouvelle branche des Bourbons, le ciel avait fait croître autour du trône du nouveau roi une nombreuse postérité; mais le droit des nations, qui préfère à la gloire des enfants des rois le repos des peuples et le maintien des empires, adjugeait au premier-né tout ce vaste héritage. Philippe était sans couronne; et, frère d'un prince qui devait rassembler sur sa tête la puissance de dix rois; frère d'un autre prince qui régnait déjà sur les plus beaux climats de l'Italie, il n'était destiné qu'à être le premier sujet de l'un ou de l'autre. Le ciel l'en avait dédommagé par la plus illustre alliance de l'univers: il lui avait donné une épouse de la tribu de son père, la fille aînée de France, une de ces épouses qui sont, suivant l'expression du Sage, *la couronne de leur époux*. (*Prov.*, XII, 4.) Citoyens de la capitale, spectateurs de cette lugubre solennité, vous croyez voir encore briller sur les rives de la Seine les fêtes fameuses qui signalèrent cet événement; fragile éclat, image trop fidèle des prospérités qu'il célèbre, et qui, comme lui, s'évanouissent en fumée.

Une nouvelle révolution préparait un trône à Philippe: la seconde branche de la maison d'Autriche périclète en Allemagne, comme la première avait péri en Espagne. Déplorable exemple de la fragilité des choses humaines! cette maison puissante qui avait régné si longtemps sur les plus riches régions de l'ancien et du nouveau monde, et dont la Providence se servait pour balancer l'univers avec la maison de France, jus-

qu'à quel temps, jusqu'à quel degré, disait, au siècle dernier (89), dans une semblable cérémonie, le pontife éloquent qui déplorait, d'un ton si sublime et si religieux, le néant des grandeurs sur les tombeaux des héros de son siècle, *jusqu'à quel temps et jusqu'à quel degré?... Dieu le sait*, ajoutait-il, *et nous l'ignorons*. Messieurs, Dieu l'a révélé à notre siècle; la maison d'Autriche n'est plus.

L'Europe s'ébranle pour partager ses dépouilles. Que l'auguste fille des Césars, qui a eu la gloire de fonder une maison nouvelle sur les débris de l'ancienne, et que ses fidèles alliés ne craignent point que nous venions réveiller ici d'anciennes contestations, terminées par la paix et par l'alliance, dont la fille même de Philippe fut le gage solennel. Nous devons croire que toutes les puissances étaient également persuadées de la justice de leurs prétentions. Parmi les dépouilles de l'Autriche, l'Espagne et la France réclament pour Philippe l'héritage des Farnèse: faible héritage pour le fils d'un roi des Espagnes et des Indes; mais il était cher au cœur de l'enfant: c'était le patrimoine et la patrie de sa mère, et il était digne d'un enfant des héros; il fallait le conquérir.

Déjà Philippe a franchi les Pyrénées, et il est aux pieds des Alpes. En vain le souverain à qui la garde de cette barrière de l'Italie semble avoir été confiée, veut suspendre la course du jeune héros, il est forcé de lui abandonner lui-même le premier patrimoine de sa maison, sa fidèle Savoie. Les Français, commandés par l'un de leurs plus vaillants princes, arrivent au secours de l'époux de la fille de leur roi. Loin des deux héros et des deux nations, ces rivalités atroces qui sacrifieraient le salut d'une armée, le salut d'un empire à la vile et cruelle satisfaction de voir un rival humilié. La France et l'Espagne, Philippe et Conti combattaient *comme un seul homme*, et leurs grands cœurs ne connaissent que l'émulation du courage.

Pendant que notre roi, accompagné de ce fils, qui coûte maintenant tant de larmes à son père et à sa nation (faut-il, hélas! que cette idée cruelle vienne troubler jusqu'au souvenir de nos anciennes prospérités?), pendant que Louis triomphait à Fontenoy, et que tout pliait sous l'effort de ses armes, Philippe et Conti étendaient nos conquêtes en Italie avec la même rapidité. Nous ne vous décrirons point, Messieurs, ce fameux passage des Alpes, ces marches savantes, ces entreprises hardies qui n'ont pu être justifiées que par le succès: un ministre de Jésus-Christ ne connaît d'autres combats que les combats du Seigneur. Nous savons seulement, mais en faut-il davantage pour nous donner la plus haute idée de la valeur et des succès de Philippe? nous savons qu'il avait contre lui un roi (90)

(89) Bossuet, *Oraison funèbre de la reine Marie-Thérèse d'Autriche*.

(90) Le roi de Sardaigne.

aussi grand dans la guerre que dans la paix, qui combattait lui-même à la tête de ses armées, dans son propre pays, dans un pays défendu par ses montagnes, ses neiges, ses glaces, ses frimas, mieux encore que par ses remparts; un rival enfin d'autant plus redoutable, que la France elle-même lui avait appris l'art de vaincre.

Mais l'enfant a montré, à la tête des armées, des vertus plus dignes que les victoires d'être célébrées devant le sanctuaire de l'Agneau. Célébrons cette valeur modeste, cette douce humanité qu'il savait conserver jusqu'au milieu des désordres et des fureurs de la guerre. Écoutez, vous surtout, enfants des héros (91), destinés à commander un jour nos légions : peut-on vous insinuer trop tôt ces principes de modération et de clémence ?

Dans le soldat le plus grossier et le plus farouche, Philippe voit une âme créée comme celle d'un prince à l'image du Très-Haut : il y voit un héros malheureux qui partage avec ses chefs la première vertu guerrière, l'intrépidité; il sent combien il est dangereux d'avilir le cœur du soldat, de substituer une crainte servile à l'honneur qui doit être l'âme de l'état militaire, et que ce n'est point par la terreur qu'il faut mener des hommes dont la profession est de braver la mort. Qu'il est touchant de voir cette noble franchise et cette popularité guerrière avec laquelle il traite sa brave milice espagnole, et comme il ranime parmi elle l'antique magnanimité des Castillans; avec quelle tendre compassion il veille au soulagement des soldats qui ont versé leur sang pour lui ! Quand son humanité ne lui inspirerait pas ces sentiments, l'exemple des plus illustres capitaines, d'un Turenne, d'un Luxembourg, d'un Villars, d'un Vendôme, de ce Vendôme qui avait affirmé son père sur le trône d'Espagne, Vendôme, ce nom si cher encore à la milice française; l'exemple de ces grands hommes lui avait appris combien la gloire de ses armes y était intéressée, et qu'on n'est redoutable à l'ennemi qu'autant qu'on est cher à ses soldats.

L'humanité de Philippe ne se renferme pas dans ses camps, il croit devoir l'étendre à ses ennemis même. Quelle clémence envers les vaincus ! quelle modération dans l'usage des droits rigoureux de la guerre ! quelle vigilance à contenir la licence et la rapacité du soldat vainqueur ! Il veut que l'ordre et la justice, le commerce et les arts, et surtout que les mœurs et le culte sacré règnent dans les provinces conquises, comme au milieu du calme de la paix. Il était une conquête plus chère à l'enfant que celle des villes et des provinces : il voulait conquérir les cœurs de leurs habitants. Que la Savoie soumise à ses armes, pendant tout le cours de la guerre, rende elle-même témoignage à la douceur et à la modération de son vain-

queur. Malheureux humains, puisque la guerre est un fléau nécessaire, puissiez-vous du moins en modérer les rigueurs avec la même clémence que Philippe ! Il fut un temps où les nations les plus célèbres par leur générosité, où les Romains eux-mêmes usaient de la victoire avec une cruauté qui fait encore frémir. Au milieu de la mollesse de nos nouvelles mœurs, nous avons l'avantage d'être moins barbares. Le droit terrible de la guerre a été assujéti à des lois de justice et de clémence. Religion sainte, les politiques les moins religieux sont obligés de vous en faire hommage. Malheur aux guerriers qui violeraient le nouveau droit des nations par des meurtres, des pillages, des incendies, des contributions frauduleuses ! Qu'il nous soit permis de leur rappeler les leçons que le saint précurseur donnait autrefois à leurs semblables, sur les bords du Jourdain : *Neminem concutatis... contenti estote stipendiis vestris.* (Luc., III, 14.) Mais la douceur de notre saint ministère pourrait leur rendre notre morale suspecte : qu'ils voient donc l'humanité du jeune guerrier dont ils célèbrent la gloire ; qu'ils écoutent l'un des plus fameux de nos anciens capitaines, qui mérita d'être enseveli dans le tombeau de nos rois, et qui fut le premier à qui la France ait rendu les tristes honneurs qu'elle rend maintenant à ses princes et à ses héros. *N'oubliez jamais*, disait du Guesclin mourant aux guerriers rassemblés autour de lui pour recueillir ses derniers avis et ses derniers soupirs : *O mes compagnons, n'oubliez jamais, en quelque pays que vous fassiez la guerre, que le pauvre peuple n'est point votre ennemi.* Peuples de l'Europe, nations chrétiennes, respectez la justice et la clémence qui doivent vous distinguer entre tous les peuples de l'univers. Quoique plusieurs d'entre vous soient aveuglés par l'hérésie, du moins vous adorez tous le même Dieu ; vous adorez tous Jésus-Christ, le Dieu de miséricorde ; et vous, plus encore que les autres, nation française, nation guerrière, mais renommée par la douceur de vos mœurs, soutenez une réputation d'humanité qui vous honore plus encore que votre valeur.

Si jusqu'ici, Messieurs, nous ne vous avons parlé que des victoires et de la modération de l'enfant, ne croyez pas que nous cherchions à vous dissimuler ses revers. Serait-ce dans une cérémonie destinée à vous rappeler l'inconstance et le néant des prospérités humaines, que nous voudrions vous en taire un exemple ? Sachez donc, vous-mêmes qui auriez pu l'oublier, sachez qu'après trois années de victoires, Philippe est vaincu à son tour. Gènes, notre fidèle alliée, perd sa liberté : les armées de France et d'Espagne sont obligées de repasser les monts, et de chercher un asile sur nos frontières. Mais le ciel avait voulu seule-

(91) Le duc de Chartres, le duc de Bourbon, le comte de la Marche.

ment éprouver la constance de l'enfant. De nouveaux succès réparent ses malheurs. Gênes brise ses fers par un effort de courage qui eût honoré les plus beaux jours de la république romaine : l'ennemi est repoussé au delà des Alpes, et Philippe rentre dans ses conquêtes. D'un autre côté, les armées de France, après un cours non interrompu de triomphes, ont renversé les derniers boulevards de nos ennemis. Voilà, Messieurs, le moment que le roi choisit pour mettre bas les armes. Après l'une des guerres les plus heureuses que la monarchie française ait jamais soutenues, il ne veut rien ajouter à son empire : content de placer sur un trône un gendre qu'il chérit, il n'exige pour prix de ses victoires que les Etats destinés à l'enfant (92). O triomphe de modération et de l'amour paternel, plus glorieux que toutes les victoires ! Qu'il soit immortel dans les fastes de l'humanité pour l'exemple des pères et des rois !

Ne semblait-il pas, Messieurs, que la modération de la France dût calmer les alarmes de ses rivaux, et assurer à l'Europe une longue paix ? Mais à peine quelques années se sont écoulées, et le feu de la guerre s'est rallumé avec plus de fureur : il a traversé les mers ; il a pénétré jusque dans les déserts du nouveau monde. Enfin le calme est rétabli, et le nouveau système de l'Europe semblerait nous promettre un plus long repos. La France et l'Espagne, unies déjà par le sang de leurs maîtres, ont encore resserré plus étroitement ce lien sacré. Les deux nations, dont la rivalité avait été si fatale à l'Europe, ne font plus qu'une même nation. Le vœu de Louis le Grand est accompli : *Il n'y a plus de Pyrénées*. Puisse cet accord si cher à l'enfant, qui avait tant à cœur l'union des Bourbons, ne souffrir jamais aucune altération ! Puisse le jeune souverain de Naples et le fils de Philippe, associés à cette alliance, y être à jamais fidèles, moins par des principes de politique que par le sentiment de l'amitié et de la reconnaissance ! Augustes souverains de France et d'Espagne, de Naples et de Parme, n'êtes-vous pas tous les enfants de la France, les fils de Louis le Grand ? Vous n'oublierez jamais votre commune origine, ni tout le sang que nos pères ont versé pour assurer vos couronnes. Et vous aussi, fille, épouse, mère des Césars, qui avez uni à la France votre nouvelle maison, quelle autre alliance pourrait vous être plus glorieuse ! Hélas ! l'enfant avait eu la gloire de voir choisir sa fille pour être le gage et le lien de cette union (93). Isabelle n'est plus ; mais que le souvenir d'une épouse, si digne des plus tendres regrets, ne s'efface jamais du cœur du jeune César, et qu'il y soit l'immortel garant de nos traités.

Et vous-mêmes, anciens rivaux de la France, aujourd'hui nos amis, tant de sang répandu n'a-t-il pas dû éteindre nos rival-

tés ? Rois de l'Europe, vous vous donnez tous les uns aux autres le titre de frères ; soyez donc véritablement frères par votre concorde et votre amitié. Malheur aux ministres turbulents, aux guerriers ambitieux qui souffleraient le feu de la guerre, pour se rendre nécessaires à leurs maîtres ! Malheur aux princes, malheur aux peuples qui, sous le spécieux prétexte du bien de la patrie, voudraient enrichir leur nation du commerce et des dépouilles de leurs voisins ! Anathème au faux patriotisme qui exclut la justice et l'humanité universelle qui doit unir tous les peuples du monde. *O vous qui écrasez les guerres, vous dont le nom est le Seigneur (Psal XLV, 10)*, soyez vous-même le protecteur de la paix ; faites que l'Europe, épuisée par une guerre si longue et si cruelle, se repose enfin, et que ses princes préfèrent à la gloire sanglante des combats, celle de rendre leurs peuples heureux.

Tels étaient, Messieurs, les principes de modération et d'humanité du prince à qui nous rendons ces tristes hommages. Combien donc en avait-il coûté à son cœur d'être obligé, comme autrefois le plus clément de nos rois et de ses aïeux, et comme son illustre père Philippe V, de désoler par ses victoires la région même dont il devait faire un jour le bonheur ? Mais, sitôt que l'Europe lui eut assuré la possession de son héritage, quel fut son empressement à réparer les ravages de la guerre par la sagesse et la douceur de son gouvernement ? Représentez-vous, Messieurs, un de ces Etats limités qui partageaient l'ancienne Grèce dans ses siècles héroïques, et qui ont mérité d'être proposés pour modèles aux rois les plus puissants ; un de ces Etats plus semblables à des familles qu'à des royaumes, où l'on voyait régner l'abondance, les arts, les lois, les mœurs, la vertu même (autant que des peuples privés des secours surnaturels du ciel pouvaient être vertueux) : voilà, Messieurs, l'Etat de Parme sous l'heureux règne de Philippe.

Mais quel était le désastre de cette contrée au moment où l'enfant monta sur le trône des Farnèses ? Dix-huit ans de guerre et trente ans d'interrègne, depuis l'extinction de ses anciens souverains, avaient livré cette malheureuse région à tous les désordres de l'anarchie. Nulle place mémorable qui n'eût été signalée par quelque fameux ravage. *Parme, Plaisance, Guastalle*, étaient encore environnées des traces sanglantes de nos batailles. Le gouvernement militaire substitué à l'autorité des lois ; un relâchement universel dans la police et la discipline ; le peuple abandonné aux déprédations de quelques avides publicains ; tel est, Messieurs, l'Etat dont Philippe devient le souverain, ou plutôt dont il va devenir le nouveau fondateur. A peine l'enfant a-t-il pris les rênes du gouvernement, et déjà l'ordre commence à renaître dans toutes les parties

(92) Traité d'Aix-la-Chapelle.

(93) Mariage de l'infante Isabelle avec l'archiduc, aujourd'hui empereur.

de l'administration. L'autorité est rendue aux lois, la dignité aux tribunaux, l'équité aux jugements : aux concussions des publicains succède l'administration la plus douce, la plus éclairée, la plus fidèle. Le tribut exigé, dans les événements heureux, pour la pompe des fêtes, est aboli. Philippe ne veut pas que la joie de la cour soit une calamité pour le peuple : il pense que les prospérités publiques sont célébrées plus dignement par les bienfaits du prince que par les tributs des sujets.

Le commerce et les arts, et le plus respectable comme le plus dédaigné de tous, *l'art créé par le Très-Haut (Eccli. VII, 16)*, l'agriculture, interrompue par les ravages de la guerre, ne pouvait pas même fournir à cette malheureuse région la subsistance nécessaire à ses habitants. Ils étaient obligés, comme autrefois les enfants de Jacob, d'aller la chercher à grands frais loin de leur patrie, au delà des Alpes et des Apennins. Une triste oisiveté régnait de toutes parts avec la misère. Sous le nouveau gouvernement de Philippe, l'Etat de Parme voit renaître l'activité dans ses villes et dans ses campagnes : le commerce et les arts, encouragés par les bienfaits du prince, occupent de toutes parts un peuple industrieux. Pendant que des bras vigoureux exercent les arts pénibles, les mains les plus faibles sont occupées à préparer la soie et le lin. Des voies publiques, dignes des anciens Romains, rétablissent la circulation dans toutes les parties de l'Etat. Des champs incultes et couverts, peu de temps auparavant, de sang et de carnage, se couvrent de troupeaux et de moissons. D'affreux déserts, qui ne retentissaient que des hurlements des animaux farouches, retentissent du chant des moissonneurs, qui célèbrent leur bonheur et l'humanité de leur souverain. Les collines et les vallées (pour me servir de l'expression du Prophète (*Psal. LXIV, 14*), semblent tressaillir elles-mêmes à la vue de leur nouvelle fécondité. Le peuple, qui ne craint plus d'enfanter de nouvelles victimes à la misère, se multiplie comme les épis des campagnes. Et jusqu'où s'étend la tendre prévoyance de Philippe ? il veut pouvoir suppléer à la Providence elle-même, dans les temps malheureux où elle semble oublier de donner aux hommes la nourriture qu'elle leur a promise. Quelle fut aussi, Messieurs, la gloire du duc de Parme, dans la dernière famine qui a désolé toutes les contrées de l'Italie (94), d'être le sauveur de son peuple, comme Joseph le fut autrefois de l'Egypte ! Mais, plus généreux que Pharaon, il ne fait point racheter à ses sujets leur vie au prix de leur fortune : il n'exige d'autre prix de sa vigilance, que leur amour et leurs bénédictions.

Au milieu des troubles de la guerre et des désordres de l'anarchie, Parme avait conservé la pureté de la foi. Le voisinage de l'Eglise, mère de toutes les autres Eglises,

en avait écarté l'erreur et l'incrédulité ; mais les mœurs de ce peuple étaient-elles dignes de sa religion ? La piété éclairée de Philippe lui fait sentir combien le rétablissement des lettres peut contribuer à réformer les mœurs ; à dissiper des préjugés superstitieux, aussi injurieux à la foi qu'à la raison ; à faire naître dans les âmes cette noblesse et cette élévation de sentiments, non moins nécessaires pour la gloire de la religion que pour la splendeur des Etats. Il ne s'agit point ici, Messieurs, de cette fausse science si vantée de nos jours, et plus fatale peut-être à la vertu et aux empires que la plus stupide ignorance ; il ne s'agit point de cette philosophie téméraire, qui, pour corriger quelques abus, renverse tous les principes. A Dieu ne plaise que l'enfant lui ait jamais donné aucun accès dans ses Etats, et moins encore dans son âme ! Fils du roi catholique et du roi très-chrétien, toujours il fut digne de cet auguste origine, par la pureté et par la fermeté de sa foi. Il ne rend son peuple plus éclairé que pour le rendre plus vertueux et plus religieux. Des savants et des sages sont appelés à Parme des régions voisines ; et de jeunes citoyens sont envoyés chez l'étranger pour en rapporter les lumières dans leur patrie. Les études publiques voient renaître, parmi les instituteurs et les disciples, l'ordre et l'émulation. Par un établissement conforme à l'étendue de ses revenus et au nombre de ses sujets, l'enfant entreprend d'imiter cet asile illustre, où notre monarque adopte les enfants de sa brave noblesse, et où les fardeaux des familles deviennent les soutiens de l'Etat. Sur ce modèle, on voit s'élever à Parme une école guerrière où, en même temps que l'on dresse les mains de la jeune noblesse à l'art des combats, on forme aussi son âme à des sentiments dignes de sa naissance et de la noble profession des armes. A l'exemple de son bisaïeul Louis le Grand, et de son illustre père Philippe V, le duc de Parme ouvre dans son palais une académie où il encourage les talents par ses bienfaits, par ses applaudissements, souvent même par son auguste présence. Aux dangereux amusements de l'oisiveté succèdent, avec le goût des sciences et des lettres, la douceur et la décence des mœurs. L'Italie, où la gloire des arts avait remplacé celle des armes, et où cette gloire elle-même commence à languir ; l'Italie croit être à la veille de voir Parme devenir ce que fut autrefois Florence, sous le gouvernement de ces citoyens dignes d'être comptés entre les plus grands rois, et qui ont mérité de donner des pontifes à Rome, des reines à la France et leur nom à leur siècle.

Laissons aux savants le soin de célébrer le protecteur des arts, le père des lettres ; il est une autre gloire qui doit bien plus nous toucher que toute la gloire des Auguste et des Mécène : Philippe fut le protecteur des malheureux ; il fut le père

du peuple. Français, qui avez connu, qui peut-être avez éprouvé vous-mêmes l'âme bienfaisante de l'épouse que votre nation avait donnée à l'Infant, jugez avec quel empressement elle devait partager avec Philippe une fonction si chère à son cœur, et qui fait toujours le privilège du sexe le plus tendre et le plus compatissant ! Il me semble entendre ces deux augustes époux dire à tous leurs sujets : Venez à nous, vous tous qui êtes dans la peine ou dans l'oppression ; venez à nous, respectables malheureux, noblesse indigente, guerriers, magistrats, savants laborieux, qui avez épuisé vos vies, vos fortunes, vos veilles au service de l'Etat : la main seule de vos souverains est digne de vous secourir. Et vous-même, humble vulgaire, rebut des riches et des puissants, ne craignez point que nous dédaignions votre pauvreté : vous êtes, comme nos sujets les plus distingués, les enfants de votre prince et de votre patrie.

Ce n'est point ici, Messieurs, cette humanité d'appareil, trop ordinaire aux grands, et qui se perd en démonstrations stériles : ce n'est point ce faux enthousiasme d'humanité qui paraît caractériser la philosophie du siècle, et qui s'exhale en de vaines déclamations. J'en atteste les largesses répandues sur les malheureux de tous les Etats (95), depuis la noblesse la plus intéressante par ses services et par ses infortunes, jusqu'au misérable qui languit dans les asiles publics de la pauvreté (96) ; j'en atteste la protection déclarée que Philippe accorda toujours aux faibles et aux petits. Quelle attention à défendre les droits sacrés du peuple, et à restreindre les privilèges odieux (97), qui font refluer tout le poids des charges publiques sur les conditions les plus pauvres et les plus utiles ! Quelle fermeté à contenir les préjugés impérieux des grands, et les restes de ce droit féodal qui fit frémir si longtemps en Europe la religion et l'humanité ! Mais surtout, Messieurs, quelle vigilance à prévenir l'abus qu'on aurait pu faire de sa puissance ! et quelle eût été sa douleur, s'il eût entendu sa terre crier contre lui (*Job, XXXI, 38*), si l'on eût affligé, au nom de Philippe, l'âme simple et innocente des habitants des campagnes, et s'il eût vu leurs tristes sillons arrosés de leurs pleurs !

Heureux un Etat limité, où l'œil paternel du maître peut tout voir par lui-même, où un malheureux ne peut gémir sans que son cri ne retentisse jusqu'aux oreilles et jusqu'au cœur du souverain ! Peuple français, si, dans un Etat plus étendu, vous ne pouvez jouir du même bonheur, vous savez que les regards de votre roi ne peuvent s'étendre sur tous les détails d'une si vaste administration. Toujours vous ren-

dez hommage à la bonté de son cœur. Quel peuple égalerait notre bonheur, si tous les dépositaires de son autorité dispersés dans son empire étaient pénétrés de son humanité et de son amour pour nous ! Tel est, Messieurs, le caractère distinctif des enfants de Henri IV et de saint Louis. O race vraiment digne de gouverner les humains ! Espagnols, Indiens, Siciliens, Parmesans, félicitez-vous d'avoir les mêmes maîtres que nous.

Chers Parmesans, car vous vous serez toujours chers entre tous les peuples d'Italie, depuis que vous avez eu pour souveraine la fille aînée de France ; et jamais les bornes de votre Etat ne diminueront les égards que nous devons à un peuple respectable par la sagesse de son gouvernement et par l'auguste origine de ses nouveaux maîtres : vous avez donc perdu le souverain chéri qui faisait votre bonheur, et vous êtes maintenant sous les lois d'un prince qui atteint à peine son troisième lustre. L'enfant d'Elisabeth et de Philippe peut donc dire comme le Roi Prophète : *Seigneur, mon père et ma mère m'ont abandonné. Pater meus et mater mea dereliquerunt me. (Psal. XXVI, 10.)* Il est vrai qu'ils lui ont laissé l'amitié de deux puissants rois. Ses malheurs, loin de ralentir l'attachement du roi son oncle, et du roi son aïeul, ont plutôt redoublé leur tendresse. L'Espagne veut lui tenir lieu de son père ; la France veut lui tenir lieu de la tendre mère qu'il a perdue. Tel qu'un fertile arbrisseau que des chênes antiques mettent à couvert de la tempête, sans le priver des influences et des rosées du ciel ; ainsi l'on verra fleurir l'Etat de Parme à l'abri de deux grands empires ; et l'Europe respectera toujours, dans Ferdinand, le petit-fils et le neveu de ses deux plus grands rois. Déjà les deux monarques l'ont décoré des plus beaux titres d'adoption (98), et il s'en est montré digne par des vertus qui font l'admiration de l'étranger et la consolation de son peuple. Il a, pour guider sa jeunesse, les fidèles serviteurs de son père ; et plus prudent que le jeune Roboam, il connaît tout le prix de leur expérience et de leur sagesse. Mais, grand Dieu ! soyez encore vous-même son tuteur et son père. Vous lui avez donné des commencements aussi touchants, aussi vertueux qu'à Joas ; vous lui accorderez aussi une fin plus heureuse. *Seigneur, semble vous dire le jeune Ferdinand, comme le jeune Salomon, au moment où il monta sur le trône de David, Seigneur, vous faites régner votre serviteur à la place de mon père : « Domine, tu regnare fecisti servum tuum pro patre meo. » Je ne suis encore qu'un faible enfant : « Ego autem sum puer parvulus. » Donnez-moi donc un cœur docile, afin que*

(95) Fonds assignés pour les pensions des officiers et des magistrats, de leurs veuves et de leurs enfants

(96) Hôpitaux dotés ou rétablis.

(97) Examen des exemptions, et suppression des privilèges abusifs.

(98) Le roi d'Espagne a donné à S. A. le titre d'Infant, et le roi de France le titre de Frère.

je puisse gouverner votre peuple avec la même justice et la même clémence que mon père : Dabis ergo cor docile, ut populum tuum judicare possim. (III Reg., III, 7.)

Jeunes rejetons du sang de nos rois, qui venez rendre au père de Ferdinand les derniers devoirs, au récit du zèle et de l'amour de Philippe pour son peuple, n'avez-vous point senti naître dans vos cœurs une tendre émulation de bienfaisance et d'humanité? songez que vous êtes aussi des Bourbons. Votre auguste origine vous assure notre respect; vos exploits vous mériteront un jour notre admiration : c'est à la douceur, c'est à la bonté qu'il est réservé de vous mériter, comme aux rois vos ancêtres et comme à vos illustres pères, un avantage supérieur à toute la gloire humaine, l'amour des peuples. *In mansuetudine opera perfee, vous dit un grand roi, et super hominum gloriam diligeris. (Sap., III, 19.)* Et quel modèle plus propre à vous concilier tous les cœurs qu'un prince qui joignit aux vertus les plus importantes pour le bien public les qualités les plus aimables pour la société ! Elles feront le sujet de la seconde partie de son éloge.

SECONDE PARTIE.

Combien d'hommes célèbres ont ébloui de loin l'univers par l'éclat de leur gloire, et qui, vus de plus près, ont étonné par la faiblesse de leur âme ! Un illustre guerrier de ces derniers temps en a fait l'aveu : il n'est point de héros pour un serviteur familier. Il n'en sera pas de même, Messieurs, du prince à qui nous rendons les derniers hommages. Je ne crains point de vous ouvrir les portes de son palais, de vous le montrer dans l'intérieur de sa cour, et jusque dans le secret de sa famille. Où la gloire des autres finit, j'oserais commencer l'éloge de Philippe.

Un esprit orné de toutes les connaissances qui pouvaient convenir à un prince; la majesté espagnole tempérée par la douceur française qui coulait dans ses veines avec le sang des Bourbons, et embellie par la délicatesse italienne qu'il semblait respirer dans l'heureux climat soumis à ses lois; et sous ces agréments extérieurs, quelle âme, Messieurs ! l'âme la plus tendre, la plus modeste, la plus sensible, la plus compatissante; une âme qui eût fait dans un simple citoyen les délices de la société; et pour vous en donner l'idée la plus juste et la plus intéressante pour des Français, une âme que l'on comparait à celle de votre roi : voilà, Messieurs, l'âme pour laquelle nous sollicitons aujourd'hui l'éternel repos.

Élevé dans une cour qui avait vu succéder avec Philippe V, à l'austère dignité de l'ancienne maison d'Autriche, l'aimable popularité de la maison de Bourbon, l'enfant choisit aussi la cour de France pour modèle de la cour de Parme. Que les Assuérus, solitaires au fond de leurs palais, aiment mieux languir dans un majestueux

ennui que de se communiquer à leur peuple, qu'une cour tremblante ose à peine lever vers eux ses regards; Philippe veut être accessible à tous ses sujets, et que tous ses courtisans aient auprès de lui la modeste liberté, la noble confiance, la douce familiarité de l'amitié. Grands, il sentait tout le prix des cœurs, et combien les sentiments sont préférables à de froids hommages. Que le suppliant le plus timide ne craigne point de comparaître devant son prince; la douceur de l'enfant voile la majesté qui semble éclater sur le front des souverains : on croit raconter ses infortunes à un ami, et l'on ne reconnaît le prince qu'à la protection et au bienfait.

Parmi cette multitude d'étrangers qui viennent de toutes les contrées de l'Europe visiter l'Italie, où le curieux vient admirer les précieux débris de Rome ancienne et la magnificence de Rome nouvelle; où le philosophe vient contempler le néant des choses humaines sur les ruines de l'empire qui avait subjugué l'univers; où l'homme pieux vient ranimer sa foi et renouveler sa vertu sur les tombeaux des apôtres, et rendre hommage à la chaire sacrée qui a succédé au trône des Césars, il n'en est aucun qui ne veuille voir l'une des merveilles de l'Italie moderne, un prince qui règne sur un peuple heureux, et qui vit avec ses sujets comme avec ses amis. Avec quelle affabilité sont-ils eux-mêmes accueillis ! avec quelle facilité l'enfant sait se plier à la différence des mœurs, et même des langues des différentes nations ! Ecoutez le Français, l'Espagnol, l'Anglais, le Germain, qui se disent avec surprise les uns aux autres : Ne sommes-nous pas si différents de mœurs et de systèmes ? et nous l'entendons chacun parler notre langage; tant il est vrai que la vertu, à qui le Seigneur a promis l'empire de la terre, que la douceur a un droit universel sur tous les esprits et sur toutes les nations !

Une âme si belle était digne sans doute d'avoir des amis; mais en est-il pour les princes ? Ils voient autour d'eux une cour empressée qui s'épuise en démonstrations de zèle et d'attachement. Dieux de la terre, ne vous y trompez pas : ces hommes vous honorent des lèvres; mais leur cœur est loin de vous. (*Matth., XV, 8.*) Quelle fut donc la sagesse et le bonheur de Philippe de trouver parmi ses courtisans des amis véritables ? Mais aussi, qui sentit mieux jamais le prix et les délices de l'amitié ? Il la regardait comme le plus précieux trésor, comme le plus bel ornement de la puissance suprême. Vit-on jamais, je ne dis pas seulement dans un souverain, mais dans un citoyen, un commerce plus facile et plus doux, une franchise plus aimable, une fidélité plus constante ? Il aimait comme il voulait être aimé, et il ne pensait pas que le trône même pût dispenser l'amitié de cette égalité.

Parmi les amis de Philippe, il en est un qui parut occuper le premier rang dans son

cœur et dans sa confiance, et qu'il éleva aux premières places du gouvernement (99). Apprenez, Messieurs, combien il fut digne de l'estime et de l'amitié de son prince. *Heureux l'homme, dit le Sage, qui n'a point couru après l'or; où est-il? « quis est hic? » où est-il, afin que nous rendions hommage à sa vertu? « Quis est hic, et laudabimus eum? » (Eccl., XXXI, 8.)* L'enfant veut donner à son ami un témoignage de sa reconnaissance pour les services importants qu'il rend à son Etat. Quoi de plus légitime que de recevoir de la main de son prince une récompense méritée à un titre si juste et si glorieux? Mais écoutez, Messieurs. Cetrait inconnu dans l'Europe ne doit pas être plus longtemps ignoré : il mérite d'être révélé devant cette assemblée illustre, à la face du saint autel, et le modeste ami de Philippe nous pardonnera de manifester un secret aussi honorable à son maître qu'à lui-même. Le favori refuse le bienfait du prince. Mon Dieu! il se fait donc encore quelques actions généreuses sur la terre; mais la modestie les cache aux yeux du public, et la renommée ne semble occupée qu'à divulguer les opprobres. « Quel spectacle digne du ciel, » disait un ancien, « de voir un sage aux prises avec l'adversité! » Mais quel spectacle encore plus beau, Messieurs, de voir un courtisan aux prises avec la faveur! Le prince redouble ses instances, et le désintéressement du favori est toujours inflexible. *Faut-il, disait Philippe, que sa délicatesse m'expose à être taxé d'ingratitude? Enfin, après deux années de résistance, le favori est forcé de céder à l'autorité de son prince, et à l'autorité plus puissante encore de son ami. Quelle fut alors la joie de l'enfant? c'est lui-même qui va vous l'exprimer. J'ai donc enfin remporté la victoire (100)!* écrivait-il au ministre honoré de sa confiance dans notre cour, *jamais je n'éprouvai une joie plus vive. Je me reprochais sans cesse de ne rien faire pour un homme qui me sert avec tant de zèle, de sagesse et de fidélité; il m'arrêtait toujours, et j'étais assez faible pour me rendre. Enfin j'ai recouvré la tranquillité de mon cœur. J'ai cru, Messieurs, que ce seul trait vous peindrait mieux le cœur de l'enfant que toutes mes faibles paroles.*

Mais pénétrons encore plus avant, Messieurs, dans la vie privée de Philippe; osons le considérer jusque dans le secret de sa famille. Cœurs sensibles, que vous aimerez à le contempler dans ces moments touchants où, retiré dans l'intérieur de son palais, il se délasse avec son auguste épouse du fardeau de la grandeur! Représentez-vous leur tendre familiarité avec leurs enfants; comme ils se plaisent au milieu de leurs caresses innocentes, et à leur entendre bégayer, dès le premier âge, les témoignages naïfs de leur respect et de leur amour! Voilà, Français, le cœur des Bourbons; voilà la tendre union que vous voyez

régner dans l'auguste famille de vos maîtres. Vous dites quelquefois vous-mêmes : Ils s'aiment comme de simples citoyens, et vous honorez leur cœur par cette comparaison. Oh ! combien ce tendre attachement a-t-il encore redoublé dans la longue infirmité qui vient de nous ravir le fils de notre roi ! Ame de Philippe, pardonnez sice cruel souvenir vient encore entrecouper un discours consacré à votre mémoire. Notre douleur est si vive et si juste, et notre prince vous était si cher à vous-même !

Grands, qui regardez l'insensibilité comme une prérogative de votre rang, voyez un enfant d'Espagne et une fille de France qui se font gloire de chérir leur famille avec toute la tendresse et la vivacité du plus humble vulgaire ; mais voyez aussi, Messieurs, la magnanimité qui ennoblit en eux ce sentiment. L'Esprit-Saint l'a dit : *Le prince aura des pensées dignes d'un prince : « Princeps quæ digna sunt principe cogitabit. » (Isai., XXXII, 8.)* Isabelle avait été le premier objet de leur amour et de leurs soins. Français, qui l'avez vue à la cour de votre roi, vous vous rappelez encore avec une tendre admiration les sentiments élevés qui déjà brillaient en elle à travers les grâces et la naïveté de l'enfance, et qui semblaient, hélas ! la rendre digne d'une plus longue vie. Avec quelle complaisance Elisabeth et Philippe cultivaient ces vertus naissantes ! Supérieurs aux préjugés vulgaires, ils ne pensaient pas que les princesses ne fussent destinées qu'à orner les cours par de frivoles agréments : ils savaient les services importants qu'elles pouvaient rendre aux empires, à l'exemple de ces femmes illustres qui méritèrent autrefois d'être assises au rang des juges en Israël. Ils voulaient que leurs deux augustes filles fussent dignes des souveraines dont elles devaient remplir les trônes ; qu'Isabelle, destinée au trône des Césars, fût digne de cette impératrice qui joint aux paisibles vertus de son sexe les qualités d'un grand homme, et que l'Allemagne comptera parmi ses plus grands empereurs. Ils voulaient que Louise, destinée au trône d'Espagne, fût digne de la mère de Philippe et de l'épouse de Charles, de cette sage et courageuse Amélie, dont la mort prématurée doit nous rendre les vertus plus chères encore et plus vénérables ; ils voulaient que Louise fût digne de ces deux femmes fortes qui méritèrent de partager avec leurs époux le fardeau de la royauté, et qui ont retracé à la Castille l'illustre Blanche que la Castille donna autrefois à la France.

Un soin plus important encore va occuper Elisabeth et Philippe. La raison de leur fils commence à sortir des nuages de l'enfance : le moment est arrivé de former un héros. Pendant que d'illustres alliances devaient élever leurs filles sur deux des premiers trônes du monde, ils ne pouvaient laisser à

(99) Le marquis de Félino, ministre de dom Philippe et du prince régnant.

(100) Lettre au comte d'Argental, ministre plénipotentiaire de l'enfant à la cour de France.

Ferdinand qu'un faible héritage. Ils entreprennent de l'en dédommager par un avantage plus glorieux que la plus vaste monarchie : ils veulent lui laisser une grande âme. Ils consultent les savants et les sages des nations sur le choix des instituteurs ; ils cherchent en France, en Espagne, en Italie, les hommes les plus dignes de leur confiance, et la France a la gloire de les donner (101). La malheureuse mère de Ferdinand n'a donc pu voir le succès de ses soins ; cette consolation était réservée à Philippe. Imaginez sa joie, Messieurs, à la vue des rapides progrès et des vertus prématurées de son fils ; avec quelle satisfaction il préparait à l'Europe un héros, et un père à son peuple ! Fils d'Elisabeth et de Philippe (car ce faible discours peut parvenir jusqu'à vous sous les auspices de la piété filiale), auguste orphelin, telles furent les espérances de votre père, et telles sont aussi les nôtres. Nous devons vous avertir de l'éclat que votre éducation a jeté parmi les nations. Déjà elles ont les yeux fixés sur vous : l'Europe vous attend. Vous êtes, il est vrai, le prince le moins puissant de la maison de vos pères : consolez-vous des limites étroites de vos Etats ; réglez avec justice, avec clémence, avec piété, avec courage, et vous aurez assez de gloire. Accomplissez le vœu d'Elisabeth et de Philippe : vous ne pouvez être un prince puissant ; soyez plus, soyez un grand homme. Que le Seigneur exalte votre nom au-dessus du nom de votre père : *Amplificet Deus nomen Salomonis super nomen tuum.* (III Reg., I, 47.) Voilà le vœu qu'Israël osait faire pour le fils de David en présence de David lui-même, et il ne craignait point d'alarmer la délicatesse de ce grand roi. Voilà le vœu que nous osons répéter pour vous sur le tombeau de Philippe ; et pourrait-il déplaire à un prince si modeste, à un père si tendre ? Soyez, s'il est possible, encore plus grand que lui ; et votre père se réjouira, au fond de son tombeau, de voir au-dessus de son nom le nom de son cher fils.

Mais, grand Dieu, avant d'appeler à vous une âme si sensible, à quelles épreuves cruelles l'aviez-vous réservée ! L'épouse de Philippe était pour la troisième fois à la cour de France. Grands de la cour, témoins de la joie que son arrivée avait causée à vos maîtres, quelle douleur y avez-vous vu succéder ! Cette fille, cette sœur si chère venait donc expirer entre leurs bras. L'enfant avait toujours si ardemment désiré de voir la famille et la patrie de son père et de son épouse : faut-il, Messieurs, que vous n'ayez pu les connaître par vous-mêmes, les aimables qualités de ce prince, et combien est juste le tribut d'éloges que nous payons à sa mémoire ! Mais, comment sa douleur lui eût-elle permis de voir le palais qui avait vu mourir l'enfante ? Il regrettait si vivement d'être privé de voir le prince que nous venons de perdre nous-mêmes.

Hélas ! le dauphin et l'enfant devaient-ils donc se rencontrer sitôt dans la région des morts ?

L'enfant avait préparé, avant de quitter la terre, l'alliance illustre qui devait procurer à sa fille l'une des premières couronnes de l'univers. Isabelle était unie au prince destiné à l'empire. Jugez, Messieurs, par les sentiments qu'elle vous avait inspirés dès son enfance, quand elle parut à la cour du roi son aïeul, combien elle devait être chère à son père ! C'était la gloire et le plus bel ornement de sa maison ; elle devait rendre le duc de Parme père d'une impératrice ; elle devait être le lien sacré des trois premières puissances de l'univers. Vains projets, vaines espérances des hommes ! Isabelle ne fait qu'apparaître à l'Allemagne ; elle expire sur les degrés du trône. Prince malheureux, ainsi Dieu purifiait votre âme par l'adversité ; ainsi, par la mort prématurée des personnes qui vous étaient les plus chères, il vous détachait insensiblement de la vie, et vous préparait vous-même à la mort.

La douleur de Philippe est suspendue par l'alliance qui va unir la fille qui lui reste au premier-né d'Espagne ; et quelle était sa consolation de voir resserrer par ce nouveau lien sa tendre amitié avec son auguste frère ? D'un autre côté, le chef de l'empire choisit une nièce de Philippe pour épouse de son second fils. Trois cours brillantes, Vienne, Parme, Turin, vont se réunir sur les confins de leurs Etats, pour célébrer ce double événement. Jamais l'Europe ne vit de plus pompeuses fêtes. Quel orage imprévu vient troubler de si beaux jours !

Ce fléau inconnu aux anciens temps, et ajouté, depuis quelques siècles, aux misères humaines ; cette maladie cruelle, dont l'effroi a redoublé encore de nos jours, et contre laquelle, faibles mortels, nous nous efforçons de trouver un préservatif ; ce péril, si fatal à la famille de l'enfant, et qui lui avait ravi les personnes les plus chères, son épouse et sa fille, vient menacer tout à coup la vie de Philippe.

A peine est-il frappé qu'il croit entendre retentir au dedans de lui-même la réponse de mort. Il interroge ses fidèles amis : ne craignez point de leur part cette pitié cruelle qui dissimule aux grands leur péril, et qui, pour leur épargner une frayeur d'un moment, les expose à une éternelle réprobation. Malheureux grands, l'adulation vous poursuit donc jusqu'entre les bras de la mort ! nous devons vous en avertir tandis qu'il en est encore temps ; et puissiez-vous vous rappeler cet avis dans le moment fatal qui doit décider votre sort éternel ! Oui, toujours on vous dira, comme à ce roi de Syrie dont le prophète avait prévu la mort : *Sa-naberis*, vous guérirez. Déjà l'on préparera vos funérailles, vous serez prêt à expirer, et

(101) De Kéralio, gouverneur, l'abbé de Condillac, précepteur.

l'on criera encore à vos oreilles qui n'entendront plus : Vous guérirez, *Sanaberis, sanaberis.* (IV Reg., VIII, 10.) Philippe est plus heureux, ses amis lui diront la vérité jusqu'au dernier soupir. Muni du céleste viatique et de l'onction sainte, il attend la mort avec le courage d'un Bourbon et la résignation d'un chrétien.

Grand Dieu ! quel moment avez-vous choisi pour le frapper ! quel effrayant contraste de joie et de deuil ! Au moment où vous étendez sur la fille le voile nuptial, vous étendez sur le père le voile de la mort. Et dans le même temps, Messieurs, dans la même circonstance, le chef de l'empire qui tombe et qui meurt tout à coup, au milieu d'une fête nuptiale, entre les bras de son fils ; les fêtes brillantes préparées en Allemagne, en Espagne, en Toscane, en Piémont, changées tout à coup en de lugubres solennités ; ne croirait-on pas voir l'accomplissement de cette prophétie désolante : *Je changerai vos cantiques en gémissiments ?* (Amos, VIII, 10.) Les noces ont donc été converties en deuil, et la voix des musiciens en lamentations : *Conversæ sunt nuptiæ in luctum, et vox musicorum ipsorum in lamentum.* (I Mach., IX, 41.)

Quel assemblage effrayant de bonheur et d'adversité sur la tête de l'illustre et malheureux Philippe ! L'aînée de ses filles est destinée au trône des Césars, et il perd son épouse au moment de cette alliance, et il perd sa fille au moment où l'on préparait à son jeune époux la couronne des Romains. Sa seconde fille est destinée au trône d'Espagne, et il périt lui-même au milieu des fêtes qui célèbrent cet heureux événement : il périt au moment où le front d'Isabelle eût été décoré du diadème impérial. Le comble de la grandeur touche à l'abîme du néant. Grand Dieu, vous ne voulez pas que les hommes puissent fonder leurs espérances sur les prospérités de la terre : *Ideo responsum mortis habuimus, ut non simus fidentes in nobis !* (II Cor., I, 9.)

Mortels (car voilà, malheureux humains, le nom lugubre qui vous convient dans une solennité où tout vous retrace l'image de la mort), mortels, qui respirez encore, vous surtout dieux mortels de la terre, à qui le vain éclat qui vous environne fait oublier votre néant, humiliez-vous dans ce moment sous la main du Dieu terrible qui enlève la vie aux princes : *Terribili, et ei qui aufert spiritum principum, terribili apud reges terræ.* (Psal. LXXV, 12.) Quel est le moment, quel est le genre de mort qu'il vous prépare ? Pérez-vous, à la fleur de vos années, d'une maladie violente, comme le malheureux infant, ou, après une longue infirmité, comme le prince chéri que vous pleurez ? Pérez-vous, dans la vigueur de l'âge, par le genre de mort le plus terrible et le plus fréquent, par une révolution subite, comme le chef de l'empire ? Pérez-vous comme cet autre souverain que la mort vient encore de frapper au fond du Nord ? Car Dieu vient de rassembler tous

ces terribles exemples sur les têtes les plus illustres de l'Europe ; et combien peu d'hommes parviennent jusqu'aux dernières limites de la vie humaine, comme l'auguste vieillard que la terre vient de perdre, et dont les longues années ont été un nouveau prodige ajouté aux autres merveilles qui ont illustré la vie de ce grand roi ! Rassurez-vous encore sur la vigueur de l'âge et du tempérament, sur les secours de l'art, sur la science de ces hommes que les grands rassemblent autour d'eux, comme autant de gardes pour les défendre contre la mort : *Numquid, dit le Prophète, numquid medici suscitabunt !* (Psal. LXXXVII, 11). Grands, pardonnez-nous d'insister sur ces tristes idées : c'est aujourd'hui la solennité de la mort.

Tel est donc le sort inévitable qui vous attend, comme les plus vils humains. Il est vrai que, quand vous ne serez plus, vos tristes restes sembleront conserver encore quelques traces de votre grandeur ; on ira vous rendre hommage sur votre lit de trépas ; on disputera au néant les débris de votre corps ; de pompeuses obsèques vous accompagneront au sépulchre. L'adulation gravera sur votre tombe des éloges souvent contredits par le cri public. Si vous appartenez au sang des rois, la cour et la ville porteront les sombres marques d'un deuil qui a coutume d'affecter si peu de cœurs. Si votre vie a été illustre, peut-être vous rendra-t-on les mêmes honneurs que nous rendons aujourd'hui à Philippe. Ainsi, malheureux monde, tu t'efforces de cacher aux yeux du peuple le néant des grandeurs, et aux yeux des grands les horreurs de la mort ; tu veux immortaliser leur gloire, et tu ne peux ajouter un jour à leur vie.

Mais vous espérez revivre dans vos descendants, et cette seconde vie vous rend l'idée de la mort moins désolante. Ignorez-vous donc que les races périssent aussi bien que les hommes ? Voyez le peu qui nous reste des anciennes maisons qui décoraient les derniers règnes : vous entendez encore retentir leurs noms ; mais combien sont usurpés par des races nouvelles ! Voyez cette foule de races illustres qui se sont éteintes sous vos yeux, et toutescelles dont le nom est porté pour la dernière fois, et qui vont être ensevelies dans le même tombeau avec le dernier de leurs rejetons.

Vous vous flattez de laisser un nom fameux par vos travaux, par vos talents, par vos exploits ; vous croyez vous voir déjà placés dans ce que vous appelez, aveugles humains, le temple de mémoire. Peut-être que le nom de quelques grands qui décoraient cette solennité échappera à l'oubli, et méritera d'être immortalisé dans les fastes de la nation ; mais combien prétendent en vain à cette triste immortalité ? Dans les premiers moments, on entendra retentir au loin le bruit de leur mort ; encore quelque temps, et l'on n'en parlera plus. Que sont devenus tant de personnages célèbres dont nous étions nous-mêmes, il y a peu d'an-

nées, si vivement occupés? Hélas! nous sommes étonnés de n'y plus penser nous-mêmes. Leur mémoire a péri avec fracas, selon l'expression du Prophète : *Periit memoria eorum cum sonitu.* (Psal. IX, 7.)

Et, malheureux mortels, quand tous les vœux de votre vanité seraient accomplis; quand vos races vivraient autant que la monarchie; quand vos noms dureraient autant que l'univers; à quoi vous servira cette prétendue immortalité, quand vous serez morts? Elevez plus haut vos pensées; placez vos projets hors des atteintes du trépas, dans la vertu, non dans la vertu humaine des philosophes, elle-même périra, mais dans la vertu de Jésus-Christ. Les hommes, les races, les empires, le ciel même et la terre passeront, la vertu seule est immortelle.

Mais que l'instruction des vivants ne nous fasse point oublier l'illustre mort qui est l'objet de cette lugubre solennité. Daignez, mon Dieu, lui faire sentir l'effet de nos vœux et la vertu de ce sacrifice. La justice, la douceur, la clémence, la tendre humanité qui l'ont caractérisé sur la terre, et qui sont le motif de l'intérêt que nous prenons à son sort, sont aussi le principe de notre confiance; vous l'avez dit vous-même : *Heureux les hommes doux, les hommes cléments, les hommes pacifiques, parce qu'ils seront appelés les enfants de Dieu.* (Matth., V, 14.) Père des orphelins, n'oubliez pas celui que Philippe a laissé sur la terre. Nous vous avons déjà demandé pour lui les vertus qui font les grands princes; daignez y joindre les vertus qui rendent digne de régner avec vous. Qu'avec la sagesse et la magnanimité des saints rois ses ancêtres, Louis et Ferdinand, il possède aussi la piété qui les a rendus si chers à vos yeux. Voilà, Messieurs, les vœux que nous devons offrir au ciel pour le salut du fils, en même temps que nous prions pour le repos éternel du père. Français, c'est le petit-fils de votre roi. Déjà notre nation lui est aussi chère qu'elle le fut à son père, et nous osons vous dire de Ferdinand comme de Philippe : *Dignus est ut hoc illi præstes; diligit enim gentem nostram.* (Luc., VII, 4.)

Vertueux pontife, qui allez offrir, au nom de la France, le sacrifice de propitiation, pensez que c'est pour l'époux de cette pieuse princesse qui vous honorait d'une estime et d'une confiance si distinguée. Son âme, prête à sortir de ce monde, sembla s'arrêter pour recevoir votre bénédiction. Que la tendre vénération que vous devez à sa mémoire redouble encore l'ardeur de vos vœux, en faveur du plus cher objet de son amour.

Grand Dieu, qu'il nous soit aussi permis d'implorer en ce jour sur nous-mêmes votre divine miséricorde; voyez s'il est une douleur semblable à la nôtre : vous avez frappé notre premier-né, et nous venons de perdre encore cet héroïque vieillard, la gloire de la Pologne, les délices de la Lorraine, l'ornement de notre siècle et de l'humanité; et

nous sommes réduits à trembler pour les jours de son auguste fille. Si l'on peut former des vœux pour la vie, dans ce jour de deuil et de mort, conservez à la France une reine si digne de notre vénération par ses éminentes vertus, si digne de notre amour par la sensibilité de son cœur : ne souffrez pas qu'elle périsse victime de l'amour maternel et de l'amour filial. Conservez cette veuve auguste et désolée, qui ne connaît d'autre consolation que de se nourrir de sa douleur, qui ne quitte l'image de son époux que pour se prosterner devant l'image de votre fils. Hélas! elle ne soupire qu'après le moment d'aller habiter dans le tombeau que déjà elle a fait creuser à côté de son époux. Elle est trop chère à la famille royale; elle est trop chère à la nation pour que vous exauciez ses tristes vœux. Conservez ces tendres rejetons, la ressource et l'espérance de la monarchie, et faites revivre en eux, et surtout dans l'auguste enfant qui a déjà succédé au nom de son père, les vertus du dauphin que nous pleurons. Mon Dieu, vous savez que la vie de notre roi ne pouvait jamais nous devenir plus chère; mais combien nous est-elle plus précieuse encore depuis notre malheur! *Que le roi vive!* Ce cri de joie d'un peuple fidèle devient dans ce moment le cri de notre douleur; qu'il vive pour la consolation de son peuple, pour le salut de son empire. Aux amertumes dont vous avez inondé son âme faites succéder vos plus abondantes bénédictions, et souffrez que nous vous demandions pour lui les mêmes grâces que votre primitive Eglise vous demandait pour les anciens maîtres du monde; « une longue vie, un règne tranquille, des armées courageuses, un sénat fidèle, un peuple vertueux, la paix dans l'univers, et tout ce que peut désirer un homme et un roi : » *vitam prolixam, regnum securum, exercitus fortes, senatum fidelem, populum probum, orbem quietum, et quæcunque hominis et Cæsaris vota sunt* (102). Ainsi soit-il.

II. ORAISON FUNÈBRE

DE LOUIS XV LE BIEN-AIMÉ, ROI DE FRANCE
ET DE NAVARRE,

Prononcée dans l'église de l'abbaye de Saint-Denis, le 27 juillet 1774.

Vovete et reddite Domino Deo vestro... terribili, et ei qui aufert spiritum principum, terribili apud reges terræ. (Psal. LXXV, 11.)

Offrez vos vœux et vos hommages au Seigneur votre Dieu, au Dieu terrible qui enlève la vie aux princes, au Dieu terrible pour les rois de la terre.

Monseigneur (103).

Quand j'annonçais, il y a peu de temps, la divine parole devant votre auguste aïeul; quand je lui parlais de son peuple, et que son cœur paraissait si touché de la misère publique; hélas! qui eût prévu le coup terrible dont il était menacé? Déjà le glaive

(102) TERTUL., *Avol'og.* n° 30.

(103) Monsieur.

invisible de la mort était donc suspendu sur cette tête auguste. Hélas ! qui eût pensé que nous aurions pu lui dire alors dans un sens si littéral : Encore quarante jours, *adhuc quadraginta dies* (Jon., III, 4) ; encore quarante jours , et vous serez porté dans le sépulchre de vos pères , et cette même voix que vous entendez en ce moment sera l'interprète du deuil de votre peuple à vos funérailles. Faibles mortels , humilions-nous devant le Dieu terrible qui enlève la vie aux princes , devant le Dieu terrible pour les rois de la terre : *Terribili , et ei qui aufert spiritum principum , terribili apud reges terræ.*

O déplorable fragilité de la vie ! ô faiblesse ! ô vanité de la puissance et de la majesté des rois ! Louis paraissait jouir d'une santé si ferme et si florissante : nous contemplions avec joie , sur ce front majestueux , le présage du plus long règne de la monarchie ; et voilà que cette contagion , ajoutée depuis quelques siècles aux misères humaines , et à laquelle nous nous flattions que le roi avait payé depuis longtemps le fatal tribut qu'elle semble avoir étendu sur tous les mortels ; voilà que ce fléau , si funeste au sang de nos maîtres , vient répandre tout à coup , au milieu de la cour , le trouble et la consternation.

Vous frémissez encore , Messieurs , au souvenir de ces affreux moments. Le roi expirant au milieu des horreurs de cette maladie cruelle ; son corps frappé de la corruption anticipée du tombeau ; privé , dans les premiers instants comme celui du malheureux Osias , des honneurs funèbres , et emporté précipitamment , sans pompe , sans appareil , à travers les ombres de la nuit : les tendres et courageuses princesses qui ont recueilli ses derniers soupirs atteintes de la même contagion ; l'effroi qui se joint encore à la douleur ; la famille royale obligée de fuir la mort de palais en palais... Dieu terrible , soyez béni au milieu de notre malheur ; soyez béni des sentiments de pénitence que vous avez inspirés au roi dans ses derniers jours , et de nous avoir épargné la pensée désespérante qu'une âme qui nous était si chère soit tombée dans votre éternelle disgrâce.

Princes , pontifes , grands du royaume , magistrats , citoyens , rassemblés en ce jour dans la maison des sépulchres de vos rois (II, Esdr., II, 3) , dans leur dernière et perpétuelle demeure , hélas ! leurs palais ne sont que des asiles de voyageurs ! *Sepulcra eorum , domus illorum in æternum* (Psal. XLVIII, 12) ; vous surtout que Louis honorait d'une bienveillance plus distinguée , et qui lui avez donné , dans les derniers jours de sa vie , des preuves si touchantes de votre zèle et de votre attachement , venez offrir au Seigneur notre Dieu vos vœux et vos larmes pour un prince si digne de votre tendresse et de votre reconnaissance , pour un prince si digne de l'amour et des regrets de toute la nation.

Viens-je donc ne faire retentir ici que des louanges ? viens-je renouveler , dans ce tem-

ple du Dieu de vérité , ces anciennes apothéoses où Rome idolâtre élevait , sans distinction , tous ses princes au rang des dieux , sitôt qu'ils avaient cessé d'être hommes ? Loin d'ici une profane adulation : n'est-ce donc pas assez que la flatterie ait assiégé les princes pendant leur vie , sans qu'elle vienne encore se traîner à la suite de leurs funérailles , et ramper autour de leurs tombeaux ? Louons les hommes illustres , célébrons la gloire des héros et des rois ; mais osons déplorer aussi leurs malheurs , pour l'honneur de la vérité et pour l'instruction des générations qui leur survivent.

A Dieu ne plaise que j'oublie le respect qui est dû à la majesté des rois jusque dans la poussière de leurs tombeaux ; à Dieu ne plaise que j'oublie la tendre vénération que nous devons à la mémoire de Louis , à la mémoire du plus doux et du meilleur des princes ! Et qui peut être plus pénétré que nous de ce sentiment ? Mon Dieu , nous osons vous en prendre à témoin , en présence de son tombeau et de votre autel. Mais quelle considération pourrait faire oublier jamais à un ministre de l'Evangile le respect non moins inviolable qu'il doit à la vérité ?

Placés entre ces deux devoirs , entre le respect que nous devons à la vérité et le respect que nous devons à la mémoire du roi , soyons également fidèles à l'un et à l'autre : célébrons les vertus du roi , sans manquer à la vérité ; déplorons ses malheurs , sans manquer à sa mémoire : rendons gloire à la vérité , rendons gloire au roi : telle est l'impartialité de l'hommage funèbre que nous allons rendre à très-grand , très-haut , très-puissant et très-excellent prince Louis XV , roi de France et de Navarre.

Roi des rois , Seigneur des seigneurs , qui voyez ici la cendre des souverains humiliée au pied de vos autels , et qui possédez seul l'immortalité , grand Dieu , relevez mon âme abattue par la douleur ; ne permettez pas que le deuil affaiblisse le zèle de votre ministre. Organe de la douleur publique , toujours je suis l'organe de vos lois. Inspirez-moi les leçons courageuses que Jérémie donnait à votre peuple , en même temps qu'il pleurait ses malheurs

PREMIÈRE PARTIE.

Louis le Grand touchait à la fin de sa longue et glorieuse carrière. Ses yeux , prêts à s'éteindre , avaient vu disparaître cette nombreuse et brillante postérité qui environnait son trône. Un même jour (la France ne peut encore penser sans gémir à ce jour funèbre) , un même jour avait vu apporter dans ce sépulchre royal , et l'époux et l'épouse , et leur premier-né encore au berceau. De toute cette tige auguste il ne restait plus qu'un seul rejeton , qu'un faible enfant , unique et fragile appui de la gloire et de la sûreté d'une grande monarchie , et la mort menaçait encore la France de lui ravir ce dernier espoir : déjà elle semblait

avoir aussi marque sa place parmi ces tombeaux. Mon Dieu, vous daignâtes sauver ce nouveau Joas du milieu des funérailles de la maison royale! En ce jour même, où nous pleurons sa mort, soyez encore béni d'avoir sauvé son enfance.

Avec quelle tendresse la France reçut ce cher et précieux dépôt, des bras mourants de son dernier roi! Français, interrogez vos pères, et qu'ils vous expriment eux-mêmes l'amour de la nation pour son jeune souverain. Quel concours! quel empressement! quelles acclamations autour de cet enfant auguste! Comme tout intéressait en lui, jusqu'aux jeux innocents de son enfance! O fidélité, ô tendresse immortelle des Français pour leurs rois, et qui vient de se renouveler encore avec tant d'éclat autour de notre nouveau maître! Entre tous les peuples de l'univers, est-il un meilleur peuple? non; il n'est point un peuple aussi digne de l'amour de ses souverains.

Mais aussi avec quel succès Louis justifia l'amour anticipé de la nation, par les qualités qui se développèrent en lui avec les années, par les vertus les plus précieuses et les plus rares dans les âmes exposées à l'orgueil du rang suprême? Quel prince posséda mieux jamais la vertu qui annonce et qui embellit toutes les autres et qui ravit tous les cœurs, l'aimable affabilité; l'affabilité, le plus beau diadème qui puisse orner le front des rois; l'affabilité si nécessaire à tous les princes, et surtout aux chefs d'une nation aussi sensible que la nôtre à la bonté de ses maîtres, et qui se croit assez payée, par un de leurs regards, des sacrifices les plus généreux? Et ce n'est point ici, Messieurs, une vertu d'appareil. Pénétrez dans l'intérieur du palais de Louis; observez le roi dans ces moments où les princes déposent le fardeau de la majesté, et se dédommagent des contraintes de la représentation : où trouver un maître plus facile, plus indulgent, plus humain, non-seulement envers ceux qu'il honorerait plus particulièrement de sa bienveillance royale, non-seulement envers les grands qui se font honneur d'être les premiers serviteurs de nos rois, et dont la naissance mérite des égards de la part de la majesté elle-même, mais envers les plus humbles serviteurs de sa maison? Jamais est-il sorti de sa bouche aucune parole amère qui pût contrister le cœur le plus sensible? Jamais le plus léger courroux a-t-il altéré la sérénité de son visage? Vous tous qui avez vécu dans l'intimité de sa confiance, témoins continuels de ses aimables qualités, rendez vous-mêmes, rendez gloire à la bonté du plus doux des maîtres et du plus élément des rois.

Osons suivre le roi jusque dans ses conseils, dans ces assemblées augustes, où il balance les destinées de la nation, et où il semblerait que la puissance et la majesté

devraient reprendre tous leurs droits. Quoique le ciel eût donné à Louis le génie du gouvernement, un esprit aussi juste et aussi droit que son cœur, quelle modeste défiance de ses propres lumières! et plutôt à Dieu qu'il eût toujours suivi les inspirations de sa sagesse! Quelle douceur! quelle indulgence! et combien de justes mécontentements n'a-t-il pas sacrifiés à sa modération! Ne craignons pas de dire de Louis ce qui a été dit du premier des Césars : Il a été clément jusqu'à être obligé de s'en repentir. Plaignons la faible raison des abus où sont exposées les plus belles vertus : mais serait-ce à nous, ministres de douceur et de paix, serait-ce à nous à censurer un excès de bonté! Et qui oserait reprocher à la mémoire d'un roi une erreur dont la cause doit être si chère à l'humanité? O France! puisses-tu n'avoir jamais d'autre excès à craindre de la part de tes maîtres?

Chefs des peuples, et vous tous qui exercez quelque empire sur les autres hommes, déployez toute la force de votre autorité quand le bien de l'Etat le demande, le ciel y consent, il vous en fait même une loi; il ne vous a pas seulement revêtus de sa puissance pour récompenser les bons, mais aussi pour réprimer les méchants : un gouvernement faible peut devenir aussi funeste au peuple par le désordre et l'anarchie qu'il entraîne, que le gouvernement le plus dur et le plus rigoureux. A l'exemple de la Providence divine, dont vous êtes ici-bas les images, poursuivez donc vos projets avec force, mais disposez tout avec douceur (104). Que la miséricorde soit toujours assise aux pieds du trône à côté de la justice (105). Clémence et fermeté, que tel soit l'équilibre immuable de votre puissance; et s'il fallait pencher de quelque côté, ô prince! penchez plutôt, comme Louis, du côté de la clémence; c'est sans doute l'erreur la plus pardonnable devant un Dieu dont la miséricorde semble surpasser la justice (106).

Mais quel spectacle plus intéressant encore pour des âmes sensibles! Dans un siècle où une froide et fausse sagesse semble vouloir glacer tous les cœurs, ah! bien loin de croire la tendresse naturelle au-dessous d'une grande âme, Louis pense qu'elle honore la majesté même des rois. Au milieu du tumulte et des soucis du trône, quel cœur a ressenti jamais plus vivement les tendres émotions de l'amour paternel? O vous qui auriez le malheur de dédaigner des sentiments si doux, venez contempler votre roi, et rougissez de votre superbe insensibilité! Combien donc Louis était digne de l'amour de son auguste famille, et des preuves héroïques qu'il en a reçues dans la maladie cruelle qui vient de l'enlever à la France! Princes, vous vou-

(104) *Attingit a fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter* (Sap., VIII, 1.)

(105) *Misericordia et veritas custodiunt regem, et*

roboratur clementia thronus ejus. (Prov., XX, 28.)

(106) *Supereccellit misericordia judicium.* (Jac., II, 13.)

liez tous partager les dangers de votre aïeul. Le salut de la France, qui repose sur vos têtes, vous a interdit ce péril : il a fallu céder cet honneur à des princesses dont une loi impérieuse n'arrêtait point la tendresse. Hélas ! à peine ont-elles fermé les yeux de leur père, que le venin contagieux, qu'elles ont respiré en remplissant un si saint devoir, fermente dans leurs veines, et menace de les précipiter avec lui dans le même tombeau. Généreuses martyres de la piété filiale, Dieu a voulu que vous eussiez le mérite et la gloire de votre sacrifice, mais il n'a pas permis que vous en fussiez les victimes : vivez, et jouissez de notre admiration et de notre reconnaissance. Adélaïde, Victoire, Sophie, que vos noms soient immortels dans les fastes de cet empire ; et puisse un exemple si grand et si touchant ranimer dans tous les cœurs un sentiment si cher à la nature, et qui est si affaibli dans nos nouvelles mœurs, le sentiment sacré de la piété filiale !

Et cette vierge auguste, que des liens sacrés enchaînaient dans sa solitude, ah ! si son âme courageuse a pu ressentir jamais quelques regrets d'avoir sacrifié sa liberté à son Dieu, c'est de n'avoir pu sacrifier sa vie à son père et à son roi. Que ma voix ne peut-elle percer en ce moment cette lugubre enceinte, et pénétrer jusqu'au fond de la retraite de Louise ! Pieuse princesse, sans doute le salut du roi a été le grand objet de votre sacrifice : ainsi la tendre et généreuse fille de Jephté s'était immolée pour son père et pour sa nation. Le désir de votre cœur a été exaucé. Offrez pour Louis avec confiance vos prières et vos larmes : placée à côté du sépulcre où repose sa dépouille mortelle, que le voisinage d'une cendre si vénérable et si chère redouble encore la tendresse et la ferveur de vos vœux.

Enfants de Louis, quelle doit être votre douleur et votre désolation ! Mais quelle consolation vous offre dans votre malheur la tendre amitié du prince qui devient le père de l'Etat, et plus particulièrement encore le père de son auguste famille ? Il voit maintenant, ainsi que Jacob l'avait prédit au chef de la tribu royale, il voit les *enfants de son père prosternés à ses pieds* (107) ; mais il n'est point ébloui des droits de l'empire, il n'est touché que des droits plus sacrés encore du sang et de la nature : *Immemor imperii, memor tantum germanitatis* (108) ; il est plus flatté d'être toujours votre frère, votre ami, que d'être devenu votre roi : *Immemor imperii, memor tantum germanitatis*. Enfants de Louis, ainsi toujours puissiez-vous retrouver, dans la tendresse mutuelle de vos sentiments, dans la tendresse de votre auguste frère, de votre auguste neveu, les sentiments du père et de l'aïeul que vous avez perdu !

Le ciel n'avait pas seulement donné à Louis l'âme la plus sensible et la plus tendre ; quels sentiments profonds de religion il y avait imprimés ! Oui, j'ose le dire, le ciel lui avait donné *une âme naturellement chrétienne* (109). Parmi les scandales dont l'impiété a désolé son règne, quel respect inviolable le roi conserva toujours pour les objets sacrés de notre foi et de notre culte ! Et quand il paraissait dans nos cérémonies saintes, quel exemple il donnait à sa cour et à son peuple ! Grand Dieu ! je sais que l'hommage obscur d'une âme simple et vertueuse est plus noble à vos yeux que toutes les têtes couronnées de l'univers humiliées au pied de vos autels ; mais pardonnez à la faible imagination des mortels d'être plus frappée de votre puissance quand ils voient ce qu'il y a de plus auguste et de plus grand parmi eux anéanti devant vous. Vos prophètes avaient dit : *Reges et reginæ, vultu in terram demisso, adorabunt te.* (Isai., XLIX, 23.) Quelle consolation pour ceux qui vous adorent, de voir le premier roi de l'univers renouveler chaque jour l'accomplissement de cette magnifique prophétie, et réparer les outrages des impies par l'éclat et par la majesté de ses hommages !

En vain les faux sages du siècle avaient essayé d'ébranler la foi de Louis : car l'incrédulité n'a-t-elle pas osé élever ses prétentions jusqu'au cœur du fils aîné de l'Eglise ? Déjà si fière de ses succès, que serait-ce, si elle fût montée sur le trône de France ! Elle était parvenue à faire tomber dans ses mains un de ces écrits où elle s'enveloppe sous les apparences imposantes de la bienfaisance et de l'humanité ; mais jamais ses sophismes les plus séduisants ne firent sur l'âme du roi qu'une impression d'horreur ; jamais Louis n'a cessé d'être par la sincérité de sa foi, comme par la prérogative de sa couronne, le roi très-chrétien. Dans les derniers jours de sa vie, dans ces moments où l'homme, où le roi même n'a plus rien à dissimuler, avec quelle candeur et quelle simplicité touchante, il le disait lui-même aux ministres sacrés qui environnaient son lit de douleur. « Parmi mes égarements, jamais du moins, non, jamais je n'ai eu le malheur de douter de nos saints mystères. » Vous avez peine, Messieurs, à concilier avec des faiblesses une foi si ferme et si vive. Déplorable inconséquence de la raison humaine ! hélas ! l'homme voit la vertu ; il la voit, il l'aime, et il se laisse entraîner par le vice qu'il condamne. Pour lever cette contradiction entre les principes et les mœurs, l'incrédule a donc pris le parti de renverser les principes ; mais qu'il pécheurs téméraires, n'était-ce pas assez d'affliger l'humanité par vos désordres ? *Nunquid parum est vos molestos esse hominibus ?* pourquoi attaquer encore la Divinité par vos blasphèmes ? *quia molesti estis et Deo meo ?* (Isai., VII, 13.) N'est-ce pas assez de scandaliser la terre,

(107) *Juda, adorabunt te filii patris tui.* (Gen., XLIX, 8.)

(108) AMBROS., *Orat. de obitu Valent.*

(109) *Testimonium animæ naturaliter christianæ.* (TERTUL., *Apol.*)

sans outrager le ciel ? Plus sage et plus heureux que vous, Louis a du moins conservé au fond de son cœur le germe de la foi, ce germe précieux qui s'est développé dans les derniers jours de sa vie, et qui a sauvé son âme et réparé sa gloire.

Ainsi, Messieurs, par une prérogative particulière à la monarchie française, ainsi la foi s'est conservée sans interruption dans le cœur de vos rois, depuis celui qui courba le premier sa tête victorieuse sous le joug de Jésus-Christ jusqu'à celui qui vient de monter sur le trône de Louis. Grâces soient rendues au ciel de nous laisser cette ressource dans nos malheurs : jamais nous ne désespérerons du salut de la France, tant que la religion aura un asile dans l'âme de nos souverains. Mais si les désirs insensés des impies, si leurs efforts pour renverser la religion des rois, pouvaient réussir jamais ; si des hommes que leur puissance élève au-dessus de toutes les craintes humaines, venaient à rompre le seul frein qui puisse les contenir, la crainte des jugements divins... grand Dieu, préservez la France de cette calamité ! et que la religion de nos maîtres soit à jamais pour cette nation le gage sacré de leur justice et de leur clémence.

Tels étaient, Messieurs, les principes de religion, de sagesse, de modération, d'humanité, que l'auteur de toute vertu avait déposés dans l'âme de Louis. Oh ! si les flatteurs n'avaient pas altéré une âme née avec des qualités si heureuses ! Français, je lis ce sentiment dans tous vos cœurs, quelle âme plus digne de faire le bonheur d'une grande nation ! Dieu juste, ayez pitié des erreurs et des faiblesses des princes. Déchargez votre courroux sur les lâches adulateurs qui les ont trompés : les cruels, les perfides n'ont pas versé le poison dans un seul vase, mais dans les sources publiques dont les eaux salutaires devaient désaltérer les peuples. Qu'ils soient frappés de l'indignation et du ciel et de la terre, et des peuples et des rois, les serpents contagieux qui empoisonnent les sources du bonheur, de la gloire et de la vertu des nations.

Tant que Louis avait suivi l'impulsion naturelle de son âme, quelle avait été la gloire et la félicité de la France ? N'attendez pas, Messieurs, que j'entre ici dans les détails des guerres, des victoires, des conquêtes, des négociations, des systèmes, des établissements qui ont rempli l'un des plus longs règnes de la monarchie, ni que je veuille démêler ici les ressorts cachés qui ont fait mouvoir la politique du XVIII^e siècle : laissons à l'histoire le soin de juger tous ces événements et de les raconter à la postérité. Nous ne sommes point établis pour enseigner aux hommes la politique, ni pour satisfaire leur vaine curiosité ; le ministère divin nous élève à de plus hauts objets. Mais pourrions-nous oublier cette paix mémorable qui signala les commencements du règne qui vient de s'évanouir ? Heureux jours de la France, sous la jeunesse de Louis I^{er} après une minorité pacifique, la seule peut-être, depuis l'o-

rigine de la monarchie, qui n'ait point été ensanglantée par la fureur des guerres civiles ; tranquille et soumis au dedans, le royaume ignore les révolutions et les calamités domestiques ; les différents ordres de l'Etat, maintenus dans leurs droits, et contenus dans leurs bornes, unis au prince par une inviolable fidélité, unis entre eux par une concorde inaltérable, ne connaissent d'autre rivalité que la noble émulation du bien public. La sage économie et la probité incorruptible qui président à l'administration, enrichissent le prince sans dépouiller le peuple. Enfin, la France épuisée, écrasée par les guerres et les calamités qui avaient désolé la fin du dernier règne ; enfin la France respire : elle se relève comme d'une longue et douloureuse infirmité, elle redevient ce que devrait toujours être une nation placée sous un ciel si heureux, une nation si active, si industrielle ; elle est ce qu'elle sera toujours sous un sage gouvernement, elle est la nation la plus heureuse de l'univers.

Tandis que par la sagesse et l'humanité de Louis, et par sa tendre confiance dans le sage et vertueux pontife, dans le nouveau Joad qui avait élevé son enfance ; tandis que la France jouit de cette félicité intérieure, admirez, Messieurs, avec quelle gloire elle préside au dehors à tous les mouvements de l'Europe, comme elle concilie les intérêts des nations, comme elle assoupit les querelles des rois. Voyez toutes les puissances de l'Europe, réunies au célèbre congrès de Soissons, qui viennent déposer leurs intérêts aux pieds de ce même trône, dont, au commencement du siècle, elles avaient conjuré la ruine. L'Europe ne crut-elle pas revoir encore une fois cette époque, si célèbre dans l'histoire du monde, où Rome avait fermé le temple de la guerre, et où toutes les nations jouissaient d'une paix profonde, au moment de la naissance du Messie ? *Conquievit omnis terra*. Toute la terre se reposa ; elle se reposa, et elle tressaillit de joie : *Conquievit et gavisus est*. (Isai., XIV, 7.)

Mais quelle soudaine révolution vient troubler la paix de la France et la concorde des nations ? Louis est donc forcé de prendre les armes et d'acquiescer un autre genre de gloire, si séduisant aux yeux d'une nation guerrière, mais si affligeant pour la religion et pour l'humanité. S'il ne répugnait pas à la douceur des ministres du Dieu de paix de célébrer la gloire sanglante des combats, que d'exploits glorieux nous aurions à vous raconter ! Deux victoires en Italie, Parme, Plaisance, Milan, Guastalle, et les riches contrées de l'ancienne Etrurie, soumises à nos armes ; les plus forts boulevards de l'Allemagne renversés, l'ancien patrimoine des nouveaux Césars, cette province si précieuse à la France par sa situation et par sa fertilité, par la multitude et la valeur de ses habitants, la Lorraine qui devient le prix de nos conquêtes : et quels triomphes plus mémorables encore dans cette guerre fameuse où Louis est lui-même à la tête de ses armées ! Fontenoy, Rocoux, Lawfeldt, noms devenus immortels dans les fastes

de la guerre; Fontenoy où Louis, accompagné de son fils, l'unique héritier de son trône, l'unique espoir de la nation, remporta cette victoire si décisive et si longtemps balancée, et qui sera à jamais si célèbre entre les victoires qui ont illustré nos armes; des villes accoutumées à résister pendant plusieurs années, des remparts inaccessibles qui avaient vu échouer à leurs pieds les efforts des plus grands capitaines, et qui ne peuvent résister à l'impétuosité des Français animés par les regards de leur roi : héros de la France, qui accompagniez alors Louis dans ses triomphes, et qui suivez maintenant ses funérailles, racontez vous-mêmes tous ces prodiges de valeur, racontez toutes ces grandes actions dont vous avez partagé la gloire; et dites si la belliqueuse nation des Français s'est distinguée jamais par une guerre plus heureuse et plus brillante!

L'éclat de la victoire ne fera point oublier à Louis les maux dont la guerre afflige les hommes. Ce n'est point seulement le sang de ses braves sujets qu'il regrette! O clémence! ô sensibilité! digne d'être transmise aux dernières générations. Dans les premiers instants de la victoire de Fontenoy, dans un de ces moments où l'âme la plus modeste est absorbée par la gloire, le tendre sentiment de l'humanité vient troubler le cœur de Louis. A la vue de cette multitude de victimes qui couvrent le champ de bataille, il ne peut retenir ses larmes: *O mon fils!* dit-il au dauphin, *ô mon fils! voyez ce que coûte une victoire.* Il veut apprendre à ce fils une science bien plus importante encore que l'art de vaincre, pour un prince destiné à gouverner une nation guerrière; il veut lui apprendre à respecter et à ménager le sang des hommes. Guerriers, à qui l'ardeur de votre courage pourrait faire oublier les sentiments et les droits de l'humanité, que vos âmes intrépides se laissent attendrir: voyez votre roi voler lui-même du champ de Fontenoy et du champ de Lawfelt au secours des blessés: il étend sa sensibilité jusque sur ses ennemis: il veut que les vaincus soient recueillis avec les vainqueurs, et traités avec la même humanité que ceux mêmes qui viennent de verser leur sang pour lui. A la vue de ces corps sanglants et mutilés, il déteste la guerre. *Pourquoi,* dit Louis à l'un des généraux vaincus, *pourquoi ne pas songer sérieusement à la paix, au lieu de faire périr tant de braves gens?* Il est résolu de sacrifier tout le fruit de ses victoires; il ne combat que pour la paix: la paix, la paix, voilà le cri de guerre de Louis. De nouveaux succès n'ébranleront point son système de désintéressement et de modération. Que l'auguste fille des Césars renouvelle sur le trône impérial la puissance de ses pères: touché de ses vertus et de sa magnanimité, le vainqueur consent qu'elle fasse revivre, au sein de l'Allemagne, cette fameuse maison, qui avait balancé si longtemps avec la maison de France le destin de l'Europe. Déjà Louis ne semble-t-il pas pressentir

l'alliance qui doit un jour unir ces deux augustes maisons, et le don inestimable que l'Autriche doit faire à son successeur et à la France? Enfin Louis obtient une gloire plus chère à son cœur que tous les triomphes, la gloire d'être le bienfaiteur et le pacificateur de l'Europe. Fasse le ciel que telle soit toujours la généreuse et magnanime politique de la plus noble comme de la plus ancienne monarchie de l'univers!

Dans ces jours heureux, ô Français, combien votre roi devait vous paraître grand! combien il devait vous être cher! Et qui s'étonnera des sentiments que toute la nation déploya pour lui, quand la mort menaça de vous le ravir au milieu de ses victoires, et que le ciel le rendit à vos vœux? Pouvez-vous encore penser, sans attendrissement, à ces transports de douleur, de joie, de tendresse, qui éclatèrent à l'envi dans tous les ordres de l'Etat, jusque parmi le peuple le plus pauvre et le plus obscur? Rappelez-vous, Messieurs, avec quel enthousiasme unanime ce peuple donna à Louis le surnom le plus glorieux pour un prince et pour ses sujets. Car ce n'est point la voix des grands, toujours suspecte de flatterie; ce n'est point le suffrage pompeux des cités qui décerna à Louis ce beau nom; c'est la voix libre et ingénue du peuple, de ce peuple qui ne sait point flatter les rois, et qui ne suit que les mouvements de sa franchise et de sa tendresse: c'est le cri du peuple, qui le proclama Louis le Bien-Aimé. Hélas! nous ne pouvons nous dissimuler combien le malheur des temps a paru refroidir parmi les Français les démonstrations de cet amour. Ainsi Dieu permet que les peuples donnent aux princes cet avertissement pour leur apprendre que, si le respect et l'obéissance sont un devoir inviolable, l'amour des peuples, la plus belle gloire et la plus douce récompense de la royauté, l'amour des peuples est un sentiment libre, qui n'est dû qu'aux bienfaits et à la vertu. Alors, quand le prince paraît en public, il n'entend plus retentir autour de lui les acclamations de ses sujets: le peuple n'a pas, sans doute, le droit de murmurer; mais, sans doute aussi, il a le droit de se taire; et son silence est la leçon des rois. Mais que dis-je? si l'attachement de la nation pour ce prince qu'elle avait si tendrement aimé, a paru s'affaiblir; peuple, les derniers jours de votre roi, sa pénitence, ses regrets, la tendresse qu'il a montrée pour vous, hélas! il ne désirait la prolongation de ses jours que pour essuyer vos larmes; les derniers sentiments de Louis n'ont-ils pas dû faire revivre dans tous les cœurs vraiment français son titre de Bien-Aimé?

Postérité, juge sévère des rois, déjà vous vous préparez à juger le règne de Louis. Nous ne pouvons exiger de vous le silence sur les événements malheureux; c'est voire droit de prononcer sur tous les événements qui ont été en spectacle à l'univers. Mais les malheurs des princes doivent-ils vous faire oublier leurs vertus? mais les der-

nières années de Salomon ont-elles fait effacer des fastes sacrés les beaux jours de sa gloire ? Si le règne de Louis ne vous offre point des monuments aussi nombreux, aussi éclatants que le dernier règne, ce règne fameux ne semblait-il pas avoir voulu enlever aux siècles futurs l'honneur de former tous les établissements illustres ? Mais rendez hommage à cette école guerrière qui avait échappé à la magnificence de Louis le Grand ; rendez hommage à ce noble asile, non moins cher à l'humanité qu'à la gloire, où Louis XV ne cessera d'être, de génération en génération, le bienfaiteur et le père des enfants des héros qui auront versé leur sang pour la patrie ! Célébrez les sages institutions de Louis, pour encourager les sciences, le commerce, les arts ; et entre tous les autres, cet art créé par le Très-Haut, cet art trop négligé peut-être par l'ancienne politique, la respectable agriculture, qui va associer enfin aux richesses et au bonheur de la nation la classe la plus laborieuse et la plus utile des citoyens, et jusqu'à nos jours la plus dédaignée et la plus malheureuse : célébrez le zèle de Louis pour la concorde des puissances et la tranquillité des peuples. Nations étrangères, fidèles alliés, et vous-mêmes, anciens rivaux de la France, unissez-vous à nous pour bénir la mémoire d'un prince qui s'est occupé de votre bonheur, et que Louis XV soit immortalisé dans les annales du monde, parmi les rois les plus humains et les plus pacifiques qui aient gouverné les hommes.

Mais quoi, nous laisserions-nous éblouir aussi nous-mêmes par ce vain éclat de la renommée, par cette vaine immortalité que le monde veut donner à ses héros ! Qu'est-ce donc que cette brillante chimère de gloire ? car, peut-on entrer dans ce funèbre édifice, sans être frappé de cette pensée ? Rois, princes, qui habitez dans la poussière de ces tombeaux, qu'il nous soit permis de vous interroger en ce moment, au nom du Dieu vivant : *Expergiscimini, qui habitatis in pulvere. (Isa., XXVI, 19.)* Charles, Philippe, Louis, François, Henri, ô Henri ! recevez ici entre tous nos rois, recevez le tendre hommage que toutes les générations devront à jamais à votre mémoire ; et vous même à qui votre siècle a donné le nom de *grand*, et qui avez donné votre nom à votre siècle ; augustes morts, si vos âmes voient encore ce qui se passe sous le soleil, que vous semblent maintenant tous ces trophées, tous ces monuments érigés à votre gloire, ces inscriptions fastueuses, ces nations enchaînées aux pieds de vos statues, ces édifices somptueux où semble encore habiter votre puissance ? Hélas ! pendant que nous célébrons les merveilles de leur vie, peut-être qu'ils expient encore les qualités mêmes et les exploits que nous admirons ; et les vœux que l'on offre ici sur leurs tombeaux leur sont désormais plus précieux que tout l'éclat de la renommée et tous les applau-

dissements de la postérité. Princes, héros, qui voyez encore la lumière du jour, me préserve le ciel de vouloir éteindre dans la cendre de ces tombeaux votre émulation pour les grandes actions ! Dieu vous les commande, la gloire et la félicité des empires sont pour vous un devoir sacré ; nous voulons seulement substituer à un vain motif, le seul qui soit digne d'une créature immortelle, digne d'une grande âme, l'amour de la véritable gloire, de la véritable immortalité.

Après avoir célébré la gloire et les vertus de Louis, la vérité veut donc que nous déplorions aussi ses malheurs. Fidèles serviteurs de ce prince, ne craignez point que notre franchise fasse tort à sa mémoire ; ne craignez point que j'afflige son âme et que je trouble sa cendre. Croyez-vous que sa mémoire nous soit moins chère et moins vénérable qu'à vous ? Mon Dieu, vous savez combien nous avons à cœur la gloire et le salut du roi, et maintenant encore vous savez combien nous avons à cœur l'honneur de son nom. Qu'il nous soit permis d'exprimer ici pour Louis les mêmes sentiments qu'Ambroise exprimait pour Théodose, au moment où il rendait à ce prince les tristes honneurs que nous rendons à Louis : Oui, je l'ai aimé, *dilexi* ; j'ai aimé un prince plein de clémence, de bonté, de modestie, de douceur, et tel que le Seigneur a coutume d'aimer les princes : *Dilexi virum misericordem, humilem imperio, pectore mansueto præditum, qualem Dominus amare consuevit* ; j'ai aimé un prince ami de la vérité, et qui en respectait les droits sacrés jusque dans la bouche la plus vulgaire : *Dilexi virum qui magis argumentem quam adulantem probaret* ; il a pleuré publiquement le péché où il avait été entraîné par la séduction des flatteurs : *Deflevit publice peccatum suum quod ei aliorum fraude obreperat* : une pénitence, qui ferait rougir l'orgueil d'un particulier, n'a pas fait rougir la majesté d'un roi : *Quod privati erubescunt non erubuit imperator* (110). O mon roi ! voilà les motifs de notre zèle et de notre tendre vénération pour votre mémoire : notre sincérité servira plus utilement votre gloire qu'une vaine dissimulation. Les fautes de l'homme privé peuvent rester dans l'oubli ; mais les fautes des hommes exposés aux regards des nations, hélas ! la renommée n'en fait-elle pas tous les jours la confession publique ? Et pourquoi craindrais-je d'avouer ici ce que vous avez avoué vous-même en présence de toute votre cour, et ce que vous eussiez voulu expier solennellement devant tout votre peuple ? Nous voulons que, par la douceur et la bonté inaltérable de votre cœur, vous intéressiez le cœur de vos sujets jusqu'au milieu de vos malheurs. Vous avez aimé la vérité, vous avez souffert qu'elle se fit entendre devant votre trône ; nous oserons la dire devant votre tombeau, pour l'honneur même de votre mémoire, et pour l'instruction

(110) AMBROS., in orat. de obitu Theod.

de votre peuple et de votre postérité.

SECONDE PARTIE.

Si, au moment où la France voit mourir ses rois, elle observait l'usage établi chez d'anciens peuples; si, le jour destiné à leur pompe funèbre, les sages de la nation s'assembleraient autour de leur cercueil pour juger leur mémoire, combien cet appareil en imposerait aux souverains! Mais, quoique les princes ne soient plus jugés avec cette solennité, quel examen rigoureux les attend à ce tribunal particulier où chacun s'arroge le droit de citer leurs actions? et quel jugement plus sévère encore leur est réservé au tribunal de l'histoire, qui dévoilera leurs vices et leurs vertus à la face des nations et des siècles? O princes! avec le jugement de Dieu, redoutez encore celui de vos peuples; redoutez celui de la postérité: mais vous aussi, qui osez les juger apprenez le respect que vous devez à leur mémoire, et l'indulgence que vous devez à leurs malheurs.

Le zèle qui nous anime pour la gloire du prince dont nous pleurons la mort ne peut nous aveugler sur les malheurs qui ont traversé les prospérités de son règne. Mais prenons garde aussi, Messieurs, de nous laisser tromper par d'injustes murmures et de vaines exagérations. Tel est le caractère de la nation: ou trop fière, ou trop abattue, elle enfle ses infortunes comme ses succès. Français, la victoire n'a pas toujours suivi vos drapeaux: accoutumés à vaincre, vous pensiez donc être invincibles? Mais que sont les disgrâces que vous avez éprouvées, comparées aux désastres qui ont affligé la fin du dernier règne, du règne le plus glorieux de votre histoire? Si une puissance rivale vous a enlevé une de vos provinces dans le nouveau-monde, n'avez-vous pas conservé tous vos anciens domaines et vos nouvelles conquêtes? vos villes ont-elles été attaquées? le fléau de la guerre a-t-il seulement touché vos frontières? Apprenez donc ce beau privilège particulier au règne de Louis; apprenez que ce règne est le seul où la terre française n'ait point été ensanglantée par des combats. Et à qui la France et ses fidèles alliés doivent-ils cette paix profonde dont ils jouissent, au milieu des agitations qui bouleversent l'Orient et le Nord? n'est-ce pas à la modération de Louis? n'est-ce pas à la sage fermeté avec laquelle il a étouffé toutes les étincelles de guerre dont une politique ambitieuse voulait embraser l'Europe? Plaignez vos infortunes; mais malheur à ceux qui chercheraient à déprimer leur patrie et la gloire de leur roi!

Au reste, Messieurs, quoi qu'il en soit de l'état présent de la monarchie et de l'influence des princes sur le sort des empires, un roi peut-il être responsable de tous les événements? auriez-vous oublié le droit que le ciel s'est réservé de dominer sur la politique des hommes? auriez-vous oublié la caducité des choses humaines? Parcourez les fastes du monde, trouvez deux siècles

de grandeur et de gloire qui se succèdent sans interruption dans le même empire: il semble que la faible nature soit épuisée d'avoir produit une génération illustre. Triste condition de toutes les choses de la terre! leur plus haut point d'élévation touche à leur décadence, et de toutes parts je vois la dégradation succéder à la maturité. Faibles mortels, déployez, épuisez toutes les ressources de votre sagesse; toujours tous vos établissements porteront en eux, comme vous-mêmes, le germe de leur destruction: vous pouvez prolonger leur durée, comme l'on prolonge les jours d'un vieillard vigoureux, mais ne vous flattez pas de leur donner une stabilité incompatible avec les ouvrages des hommes: non-seulement vos rois meurent; mais vos royaumes doivent eux-mêmes mourir: comme vous marchez dans ce temple sur les cendres des rois, par tout l'univers vous marchez sur les débris; et pour me servir de l'énergique expression d'un ancien, vous marchez sur les cadavres des cités et des empires: ainsi tout vieillit, tout meurt; vous seul, Seigneur, vous subsistez éternellement: *Omnes veterascent; tu autem permanes.* (Psalm. CI, 27.)

Pour honorer la mémoire de Louis, voulons-nous donc attribuer à un destin inévitable tous les maux qui peuvent affliger un Etat? Censeurs indiscrets des gouvernements, nous savons ainsi que vous les erreurs et les abus dont une sage administration peut préserver les empires; mais est-ce à des hommes sans expérience et qui ne peuvent connaître les difficultés et les écueils de l'administration, à juger avec cette rigueur ceux qui sont à la tête des choses humaines? Hélas! en vain les princes veulent faire le bonheur de leurs peuples; l'histoire de toutes les cours et de tous les empires n'a-t-elle pas dû vous apprendre comment les ambitieux qui environnent les rois savent, par leurs artifices, pervertir leurs intentions les plus pures? *Quomodo malis quorundam suggestionibus regum studia depraventur.* (Esther, XVI, 7.) Regardez avec quelle attention infatigable ils veillent sans cesse autour des trônes, pour empêcher les conseils des sages et les gémissements des malheureux de parvenir aux oreilles des souverains. Le prince ne voit ni les services qu'il doit récompenser, ni les malversations qu'il doit punir: on lui exagère les prospérités, on lui dissimule les malheurs; la vérité, la vénérable vérité est foulée aux pieds devant les portes de son palais! *Corruit in platea veritas*; l'équité ne peut trouver accès auprès de son trône: *Æquitas non potuit ingredi.* (Isaï., LIX, 14.) Ainsi, comme le disait autrefois l'un des princes les plus sages qui aient gouverné l'univers, ainsi un prince bon et vigilant, ainsi le meilleur prince est trompé: *Interea bonus, cautus, optimus, fallitur imperator.*

Au milieu de ce tourbillon d'intrigues, représentez-vous un prince fatigué, rassasié de la puissance suprême, dégoûté de la cou-

fiance et de l'amitié, et à qui l'habitude d'être trompé fait croire que tous les hommes sont trompeurs; représentez-vous un prince affligé des maux de l'Etat, et rebuté par l'inutilité de ses efforts pour les réparer; un prince qui se voit subjugué et emporté, malgré lui, par une sorte de fatalité dont il ne peut découvrir les ressorts secrets. O princes! voilà donc votre destinée; maîtres absolus en apparence, et réellement les esclaves des vils flatteurs qui paraissent ramper à vos pieds. Ici il me semble entendre Louis dire à ses peuples, comme Assuérus l'écrivait autrefois à ses provinces : Maître d'un vaste royaume, jamais je n'ai voulu abuser de la grandeur de ma puissance : *Cum plurimis gentibus imperarem, volui nequaquam abuti magnitudine potentie meæ.* (Esther, XIII, 2.) Mais si vous saviez avec quelle ingratitude les ambitieux que nous comblons de nos faveurs, abusent de notre confiance et de nos bienfaits pour satisfaire leur orgueil (111); si vous saviez avec quelle adresse et quel artifice ils savent profiter de la candeur même et de la simplicité de nos âmes, accoutumées à juger les autres par elles-mêmes : *Dum aures principum simplices, et ex sua natura alios æstimantes, callida fraude decipiunt.* (Esther, XVI, 6.) Malheureux que nous sommes, nous devenons, sans le savoir, les fléaux de ces mêmes peuples dont nous voulons, dont nous croyons être les bienfaiteurs et les pères! Non, mes peuples! non, jamais je n'ai voulu abuser de la grandeur de ma puissance : *Volui nequaquam abuti magnitudine potentie meæ* : toujours j'ai voulu gouverner mes sujets avec douceur et avec clémence; toujours j'ai voulu les faire jouir de la paix, qui fait l'objet des vœux de tous les mortels : *Sed cum clementia et lenitate gubernare subjectos, ut optata cunctis mortalibus pace fruerentur.* (Esther, XIII, 2.)

Incompréhensible destinée de nos deux rois, les plus éléments et les plus humains ! O Henri IV ! ô Louis XV ! je voudrais pouvoir ensevelir, dans un silence éternel, l'attentat dont le souvenir fait encore frémir la France. Forfait capable à lui seul de flétrir un siècle ! Mais la postérité, l'impartiale postérité ne fera pas à cette génération l'outrage de la rendre responsable du délire et de la fureur d'un monstre; la douleur et l'horreur unanime dont tous les Français furent pénétrés en cet affreux moment, absolvent le siècle et la nation.

Ne réveillons point le souvenir dangereux des troubles dont l'Eglise de France paraît enfin délivrée pour jamais, mais dont les derniers moments ont été si orageux. Jetons aussi le voile sur la rivalité qui avait soulevé la puissance civile contre la puissance sacrée. Vous savez, Messieurs, avec quelle justesse le roi avait discerné les limites de l'une et de l'autre puissance; vous savez

quel était son zèle pour la doctrine et les droits de l'Eglise. Si, par des raisons qu'il ne m'appartient pas d'approfondir (nous devons respecter le secret des rois : *Sacramentum regis abscondere bonum est* [Tob., XII, 7]), si Louis a paru quelquefois ralentir sa protection; si la fermentation des esprits a redoublé; si une société fameuse par le crédit et la confiance dont elle avait joui si longtemps auprès des pontifes et des rois, et par les services qu'elle avait rendus à la religion et aux lettres (car quelle considération pourrait empêcher les âmes sensibles de rendre ce témoignage à des hommes malheureux ?), si cette société a été parmi nous la victime de ces fatales contestations, et si elle a été précipitée dans les flots, comme autrefois le prophète de Ninive, pour apaiser la tempête; si la paix du sanctuaire a été troublée; si des pasteurs vertueux ont éprouvé des disgrâces et des tribulations; prêtres, pontifes du Seigneur, vous le savez, oui, nous savons que le cœur de Louis n'a jamais cessé d'être pour la religion, pour l'Eglise et pour ses ministres.

Ebranlés par cette première secousse, les esprits tournèrent bientôt vers d'autres objets leur inquiète activité, et l'Etat eut aussi ses agitations et ses orages. Les sages l'avaient prédit, d'après l'expérience de tous les temps, et la marche ordinaire des révolutions humaines. Je ne m'engagerai point ici, Messieurs, dans des questions politiques, étrangères au saint ministère que je remplis. Le ciel ne nous a point établis juges entre les nations et les rois; ce n'est point à nous à discuter les constitutions particulières des différents empires; nous savons seulement les lois générales, et les maximes saintes qui ont réglé et consacré l'autorité de toutes les puissances; nous savons que tout empire est sous un empire supérieur, sous l'empire de Dieu, qui venge les droits des peuples comme les droits des rois; et nous laissons dans la main du Tout-Puissant la balance du pouvoir souverain et de la liberté publique.

Louis, qui semblait avoir oublié sa puissance pour ne gouverner que par la douceur; Louis s'est donc cru obligé de déployer, dans cette conjoncture, toute la force de son autorité. Prenons garde d'appuyer sur des plaies trop récentes encore et trop sensibles. A Dieu ne plaise que le souvenir des atteintes portées à nos droits, à Dieu ne plaise qu'un lâche ressentiment profane jamais le cœur des ministres de Jésus-Christ. Eprouver des contradictions de la part des hommes, c'est la destinée de l'Eglise; c'est sa gloire de les oublier. Anathème à celui qui se réjouirait de la ruine d'un rival : *Qui ruina lætatur alterius, non erit impunitus.* (Prov., XVII, 5.) Plaignons les préjugés et les erreurs de l'esprit humain; plaignons des citoyens, chers à la

(111) *Multi bonitate principum, et honore qui in eos collatus est, abusi sunt in superbiam.* (Esther, XVI, 2.)

patrie par leurs anciens services, de s'être laissé entraîner, par l'impulsion des circonstances, au delà de leur premier but ; mais ne plaignons pas moins le plus doux de nos rois de la violence qu'il a faite à son cœur, pour terminer son règne par un éclat d'autorité qui répugnait si fort à sa modération. Formons des vœux pour voir revivre sous le nouveau règne, dans tous les ordres et parmi tous les grands de l'Etat, cette heureuse harmonie qui fait le bonheur des églises et des empires, des peuples et des rois. Français, prêtons aujourd'hui un serment solennel de concorde et de fidélité ; oui, nous jurons en ce moment, au nom de tous les ordres de l'Etat ; nous jurons sur le tombeau de Louis XV, à son auguste successeur, que tous les rivaux vont déposer leurs inimitiés au pied de son trône ; nous jurons qu'il n'y aura plus désormais qu'un seul vœu dans l'Etat, la gloire du roi inséparable du bonheur du peuple.

Mais quel esprit de vertige plus affligeant que tous les troubles qui peuvent agiter les églises et les empires, a commencé ses ravages sous le règne de Louis XV ? Jusque ici les novateurs les plus hardis s'étaient bornés à combattre quelques-uns de nos dogmes ; il était donc réservé au dix-huitième siècle d'attaquer à la fois tous nos dogmes et toutes nos lois, en sapant leur fondement sacré, l'autorité de la révélation. Que dis-je ? les principes même de cette première loi que l'auteur de la nature a gravée dans le cœur de tous les hommes ; les principes de l'honneur, de la justice, de la vertu, de l'honnêteté naturelle ; les principes les plus essentiels pour l'ordre et la paix des sociétés humaines, ont-ils été respectés ? et quels progrès ces désolants systèmes n'ont-ils pas faits parmi nous, et dans toutes les parties de l'Europe ? L'impiété, suivant une prophétie qui semble regarder particulièrement ce dernier siècle, l'impiété croit donc être arrivée au moment d'un triomphe et d'une révolution générale ; elle a dit, dans sa pensée : Je vais changer les temps, je vais changer les lois : *Putabit quod possit mutare tempora et leges.* (Dan., VII, 25.)

Siècle dix-huitième, si fier de vos lumières, et qui vous glorifiez entre tous les autres du titre de siècle philosophe, quelle époque fatale vous allez faire dans l'histoire de l'esprit et des mœurs des nations ? Nous ne vous contestons point le progrès de vos connaissances ; mais la faible et superbe raison des hommes ne pouvait-elle donc s'arrêter à son point de maturité ? Après avoir réformé quelques anciennes erreurs, fallait-il, par un remède destructeur, attaquer la vérité même ? Il n'y aura donc plus de superstition, parce qu'il n'y aura plus de religion ; plus de faux héroïsme, parce qu'il n'y aura plus d'honneur ; plus de préjugés, parce qu'il n'y aura plus de principes ; plus d'hypocrisie, parce qu'il n'y aura plus de vertu. Esprits téméraires, voyez, voyez les ravages de vos systèmes, et frémissiez de vos succès. Révolution plus lu-

nesté encore que les hérésies qui ont changé autour de nous la face de plusieurs Etats ! Elles y ont du moins laissé subsister un culte et des mœurs ; et nos neveux malheureux n'auraient plus un jour, ni culte, ni mœurs, ni Dieu ! O sainte Eglise gallicane ! ô royaume très-chrétien ! Dieu de nos pères, ayez pitié de la postérité.

Quelle était aussi, Messieurs, l'affliction du roi, à la vue des maux de la religion et des maux plus terribles encore qui menaçaient les générations futures ? Il a voulu déposer sa douleur et ses alarmes dans l'acte où il a consigné ses dernières volontés : avec quelle amertume il y déplore le dépérissement de la foi dans un royaume où ses aïeux l'avaient toujours fait régner avec tant de gloire ? Hélas ! Louis XV est donc descendu dans le tombeau avec la douleur d'avoir vu la foi et les mœurs de sa nation se dégrader sous son règne, et de n'avoir pu réparer ce malheur. Fasse le ciel que Louis XVI, plus heureux, puisse exécuter les derniers vœux de son aïeul ! Nos maux sont à un degré effrayant ; mais gardons-nous de désespérer du salut public. Non, la France n'est point encore arrivée à ce degré de dépérissement que déplorait autrefois l'historien de Rome, et où l'empire ne pouvait plus soutenir, ni les maux qui l'accablaient, ni les remèdes qui pouvaient le guérir. Nous ne pouvons plus soutenir nos maux ; mais nous pouvons encore soutenir les remèdes : le feu sacré de l'honneur, de la foi, de la vertu, n'est point encore éteint dans le cœur des Français ; et que n'avons-nous pas droit d'attendre d'un jeune roi qui porte sur le trône le zèle de la vertu et l'autorité de l'exemple ?

Que la nation applaudisse au zèle du successeur de Louis XV, et à ses sages projets pour le soulagement de ses peuples : nous nous empresserons de joindre aux acclamations publiques nos applaudissements et nos bénédictions. Mais nous, à qui le ciel a confié le plus précieux trésor des sociétés humaines, le dépôt sacré de la religion et des mœurs, bénissons le zèle de notre nouveau maître, pour faire revivre parmi son peuple la foi et la vertu. La France a donné à l'un des rois dont la cendre repose dans ce temple le titre de restaurateur des lettres ; décernons à Louis XVI un titre aussi supérieur à celui de François I^{er} que la vertu est au-dessus de la science : osons d'avance, au nom de la France, au nom de l'Europe, au nom de la postérité, osons proclamer en ce jour, sur les tombeaux de ses aïeux, Louis XVI le restaurateur des mœurs.

Que ne puis-je, Messieurs, dissimuler ici l'une des principales causes de nos malheurs ! Fatale passion, qu'un monde insensé appelle la volupté suprême, que tu parais douce ; mais que tes suites sont cruelles ! Combien de grandes âmes, dégradées par cette malheureuse passion, ont vu périr leur gloire avec leur vertu ! Et si elle vient à s'emparer de ceux qui ont le plus d'influence sur le sort et sur les mœurs des autres hommes, ô

ravage terrible des scandales qui tombent d'un si haut degré d'élévation ! Funestes plaisirs ! déplorables sources des désordres et des calamités publiques ! O David ! ô Salomon, trop illustres exemples de ce malheur.

Aussi heureux que David, plus heureux que ne le fut peut-être Salomon, dont nous ignorons la pénitence, Louis a obtenu la grâce de reconnaître et d'expier ses erreurs ; et malheur à ceux qui oseraient reprocher jamais, à sa mémoire, des fautes que la divine clémence lui a pardonnées. Pour nous, jetons un voile respectueux sur les fautes de notre père : gémissons sur le malheur des princes ; gémissons sur les tentations qui assiègent les trônes, et qui ont égaré tant de rois. Hélas ! de quoi n'est pas capable le profane amour, et surtout quand il est encore enflammé par l'orgueil et l'ambition, par l'ambition de dominer sur le cœur des princes, et de gouverner ceux qui gouvernent les empires ? Comment un homme faible, ainsi que tous les autres humains, et que la volupté attaque par tous les sens, qui ne rencontre autour de lui que des regards conjurés pour lui plaire, et qui semble être le but unique de tous les traits enflammés de l'ennemi du salut ; comment, sans un prodige de grâce et de vertu, pourra-t-il échapper à tant de périls ? Comment résistera-t-il à la séduction de ces perfides adulateurs, qui soufflent de toutes parts dans son cœur des feux coupables, soit pour autoriser leurs faiblesses par un grand exemple, soit pour s'insinuer dans sa faveur par leur lâche complaisance, soit pour le distraire des affaires par la dissipation des plaisirs, et pour se ménager plus de puissance et d'autorité, et qui ne craignent pas de sacrifier à leurs vils intérêts la gloire et l'âme de leur maître ?

Que dirai-je encore de ceux dont la conscience et l'honneur seraient révoltés de s'abaisser à ces honteuses intrigues ; mais qui ne rougissent pas de fléchir le genou devant les idoles que les princes ont élevées ? O opprobre ! ô avilissement des cours ! Diront-ils qu'ils ne peuvent refuser cette déférence à leurs maîtres ? Le sage sait honorer ses maîtres, sans honorer leurs passions : la fierté de son âme serait humiliée d'obtenir leur faveur à ce prix ; et les titres les plus éclatants seraient flétris à ses yeux, s'il les devait à une médiation indigne de sa gloire et de sa vertu. Et quelle dangereuse illusion pour un prince, de voir les noms les plus illustres de son empire, de voir des hommes distingués par leurs dignités, par leurs exploits, et peut-être même par la réputation de leur vertu, autoriser et ennoblir ses faiblesses, par la bassesse de leurs hommages ? Malheureux princes, plus dignes encore de compassion que de censure ! Censeurs impitoyables, placez-vous au milieu des mêmes pièges, au milieu des mêmes écueils ; quelle âme assez pure, assez affirmée dans la vertu, pour ne pas trembler de frayeur ! Vos qui

spiritales estis, reprehendite in spiritu lenitatis. (Gal., VI, 1.)

Et quand je pense que tous ces périls vont environner les enfants de Louis ; quand je pense à tous les séducteurs qui vont tenter de corrompre l'aimable pureté de leurs mœurs : ô princes, plus exposés que tous les autres hommes aux prestiges de la volupté, gardez votre cœur : *Custodite spiritum vestrum. (Malach., II, 15.)* Il ne s'agit pas seulement de votre salut et de votre gloire ; il s'agit du salut, il s'agit de la gloire de toute une grande nation, dont vos mœurs vont devenir le modèle. Que les exemples que vous venez d'avoir sous les yeux redoublent encore votre vigilance. O Dieu ! daignez veiller vous-même du haut des cieux sur des mœurs si importantes pour le bonheur et le salut de votre peuple ; faites que l'union et la fidélité inviolable des augustes époux soient à jamais la règle des mœurs, le gage de la concorde des empires et de la félicité publique.

Si Louis a eu le malheur de s'écarter de ces saintes lois, ne croyez pas, Messieurs, qu'il ait perdu jamais le sentiment de la vertu, et qu'il se soit fait une conscience inaccessible au repentir. Mon Dieu ! un cœur que vous aviez fait pour vous, ne pouvait trouver le repos hors de la vertu et de votre grâce. Vous permettiez que le trône avec toute sa gloire ne pût le rendre heureux, et que la douceur même des plaisirs devint pour cette âme honnête, un ver rongeur, et *dulcedo illius vermes. (Job, XXIV, 20.)* Combien de fois a-t-il tenté de retourner à Dieu et à la vertu ? Et qui ne sait les alarmes de ses séducteurs, surtout aux approches des solennités saintes, et comme ils redoublaient alors leurs ténébreuses intrigues, pour le distraire de cette salutaire pensée ? Bénissons le ciel de n'avoir jamais retiré du cœur de Louis la dernière vertu des pécheurs, la grâce des remords.

Enfin le moment approche où Dieu va fixer les irrésolutions de cette âme depuis si longtemps agitée ; mais pour opérer le salut du roi, quel coup le Seigneur a frappé ! Il a donc voulu que la mort s'approchât de Louis sous la forme la plus terrible. Ce front auguste, où se peignaient la clémence et la majesté, n'est donc plus qu'un objet d'horreur et de pitié. Avec toute sa gloire, le plus puissant roi de l'univers languit méconnaissable au milieu de sa cour. Grand Dieu ! vous voulez exercer à la fois, sur la personne de Louis, deux grands jugements ; un jugement de justice et un jugement de clémence. Vous épuisez sur son corps toute la rigueur de votre justice ; vous réservez votre clémence pour son âme : le jour de la vengeance est le jour du salut.

Mais quel danger plus effrayant que la contagion même qui le dévore ! Hélas ! tout semble conspirer, pour dérober au roi la connaissance de son péril. Et voilà donc comme l'intrigue poursuit les rois jusqu'au milieu des ombres de la mort, et comme elle forme encore une barrière autour de

leur lit de trépas, pour empêcher jusqu'à la fin la vérité de parvenir à leurs oreilles. Oh ! si la mort eût surpris Louis dans cette fatale sécurité... cette pensée me fait encore frémir ! Dieu, qui sauvez les rois, *Deus, qui das salutem regibus* (Psal. CXLIII, 10), n'abandonnez pas un prince qui a mis en vous son espérance.

Il faut, Messieurs, il faut le dire ici hautement pour l'honneur du roi et pour la gloire du Seigneur : le roi n'a été déterminé que par le mouvement intérieur de la grâce ; Dieu a voulu opérer lui seul le salut du roi. Au moment où ses fidèles serviteurs allaient vaincre enfin les obstacles, et lui dire comme le prophète : *Dispone domui tuæ* (Isa. XXXVIII, 1) : prince, oubliez la terre, et ne songez plus qu'à l'éternité ; il épargne à leur sensibilité la peine de remplir ce douloureux devoir : Louis est son prophète à lui-même. Après avoir rompu le lien fatal qui enchaînait son cœur, il invoque les secours et les consolations de la religion ; et avec quels profonds sentiments de foi et de douleur il s'applique à lui-même les gémissements du roi pénitent ! avec quelle amertume il repasse dans son âme toutes les années de sa vie, et les péchés de l'homme, et les péchés du prince ! Il veut que les regrets dont son cœur est pénétré retentissent au milieu de son palais : sa défaillance ne lui permet pas de les exprimer lui-même ; il veut que le pontife, qui lui présente le gage divin de sa réconciliation, soit l'interprète de sa pénitence ; il veut qu'il proclame solennellement, en présence de toute sa cour, la réparation qu'il doit à son peuple, et que la renommée la publie jusqu'aux extrémités de son royaume.

Après une cérémonie dont l'appareil porte le trouble et l'effroi dans les âmes les plus constantes, contemplez la tranquillité du roi : ne semble-t-il pas que le calme de son âme ait passé jusque dans ses sens ? A cet instant vous eûtes une lueur d'espérance. Au moment où Louis fut rendu à la vertu, vous crûtes qu'il serait aussi rendu à la vie. Vain espoir ! des symptômes effrayants annoncent l'approche du trépas : ne craignez point que la terreur abatte l'âme de Louis. Non, Français, non, votre roi ne dérogera pas au courage de sa race auguste ; il ne mourra pas comme les faibles ont coutume de mourir : il demande lui-même ce sacrement si consolant pour la foi, mais si effrayant pour la nature ; il présente aux saintes onctions ses membres languissants ; il unit sa voix mourante aux prières de l'Eglise, et ses derniers soupirs sont des soupirs de pénitence et de confiance dans la clémence divine. Le roi a mis sa miséricorde dans le Seigneur, et il ne sera point ébranlé dans la miséricorde du Très-Haut. *Quoniam rex sperat in Domino, et in misericordia Altissimi non commovebitur.* (Psal. XX, 8.)

Mais quand je songe à la sévérité des jugements réservés aux puissances de la terre ; quand je me représente l'âme d'un roi, l'âme d'un homme environné, jusqu'à son dernier moment, de l'appareil de la majesté, et qui comparait tout à coup, dépouillée de sa puissance, tremblante, palpitante devant le tribunal de l'Eternel : *Illic reges horrendi, nudo latere, palpitabunt* (112) ; quand je songe aux menaces terribles que le ciel a prononcées contre les pécheurs qui ne veulent donner à la vertu que leurs derniers soupirs ! qu'est-ce qu'une pénitence de quelques moments, après cinquante-neuf années de règne ? Chrétiens, nous savons les anathèmes dont le Seigneur a frappé les pénitences tardives ; et nous préserve le ciel de faire fléchir, pour l'honneur même de la mémoire du roi, les principes de notre sainte morale. Mais nous savons aussi quelle est la toute-puissance de la grâce ; et, quoique la conversion d'un pécheur mourant soit peut-être l'un de ses plus grands prodiges, mon Dieu, nous osons croire que vous l'avez opéré en faveur de Louis. Que cet exemple n'autorise point une téméraire confiance. Où sont ceux qui peuvent se flatter de réunir autant de titres pour obtenir cette grâce ? Je me confie pour le salut du roi, non pas dans cette puissance qui éblouit les hommes : Dieu, sans doute, Dieu ne révere la grandeur de personne, et s'il fait grâce à quelqu'un, c'est au plus faible ; je me confie dans cette douceur, cette clémence qui formaient le caractère de Louis, et qui sont si chères à notre Dieu ; je me confie dans cette foi pure et inaltérable qu'il a conservée au milieu des erreurs de son siècle, et dans cette fidélité constante avec laquelle il a pratiqué les saints exercices de la religion depuis son enfance la plus tendre jusqu'à son dernier soupir ; je me confie dans cette étincelle précieuse de vertu qui s'était toujours conservée au fond de son cœur, et que rien n'y a jamais étouffé ; enfin je me confie, pour le salut du roi, dans les vœux continuels de tout son peuple. Seigneur, vous savez combien l'âme de notre roi nous était chère ; vous savez avec quelle ardeur nous vous demandions tous son salut. Oui, nous osons espérer que vous n'avez point rejeté ses larmes comme celles de ces rois superbes dont vous avez réprouvé la pénitence. Le temps a été court, mais l'opération de la grâce a été forte ; mais où le péché avait abondé, vous avez fait surabonder votre grâce : *Ubi abundavit delictum, superabundavit gratia.* (Rom., V, 20.)

Le jour lugubre, l'heure fatale est donc arrivée où la France va rendre son dernier hommage à son roi. Déjà Louis XIV a cédé sa place à Louis XV : son cercueil vient d'être transporté au fond des antres funèbres, et Louis le Grand a semblé mourir une seconde fois. Grands du royaume, chefs des

légions, venez apporter dans ce gouffre insatiable où va s'abîmer la gloire et la majesté de vos maîtres; venez apporter les dépouilles de la royauté, le sceptre, la couronne, la pourpre, les trophées, les étendards; venez présenter à la mort ces offrandes augustes, arrosées de vos larmes : *Venite, et reddite Domino Deo vestro, omnes qui in circuitu ejus affertis munera* (Psal. LXXV, 12). Venez, et tremblez devant le Dieu terrible qui enlève la vie aux princes, devant le Dieu terrible pour les rois de la terre.

Hélas ! quand vous aurez rempli envers votre roi ces tristes devoirs; quand cette pompe funèbre, le dernier appareil de sa puissance, la dernière lueur de sa gloire; quand cette vaine pompe aura disparu : que lui restera-t-il désormais de la magnificence de son trône ? une lampe funèbre, un voile lugubre, un silence profond, qui ne sera interrompu que par les vœux des solitaires qui vont prier sur son cercueil. Vous allez voir un reste d'appareil le suivre au tombeau : vain simulacre : sa gloire ne descendra point avec lui sous la tombe : *Neque descendet cum eo gloria ejus*. (Psal. XLVIII, 48.) Une voix lugubre va crier : Louis XV est mort, et la même voix va s'élever au même instant pour annoncer déjà, au son des instruments guerriers, la puissance et la gloire de son successeur. Ainsi, malheureux humains, au milieu même de vos pompes, vous ne pouvez vous empêcher de proclamer vous-mêmes votre néant : ainsi un règne, une génération passe; un autre règne, une autre génération arrive : et quel autre fruit de tous les travaux dont l'homme se tourmente sous le soleil (113) ?

Louis XV n'est donc plus ? et quel souvenir cruel, quelle plaie cette mort vient de rouvrir dans nos cœurs ! Hélas ! le premier héritier de son trône, ce prince qui devait essuyer nos larmes, le sage et vertueux dauphin n'est donc plus lui-même; et nous voyons à sa place un roi qui touche à peine à son quatrième lustre. Français, consolez-vous : nous pouvons vous dire en ce jour, comme Ambroise le disait aux grands de l'empire, en leur présentant le fils de Théodose sur le tombeau de son père : *Non moveat ætas*. Que la jeunesse de votre nouveau roi ne vous alarme point : *Non moveat ætas*. La fidélité de la nation, la vertu du prince, voilà la maturité des rois : *Fides militum, imperatoris ætas perfecta est; perfecta ætas ubi perfecta virtus* (114).

Ici quel heureux pressentiment vient relever notre espoir ! A travers les ombres funèbres qui nous environnent, quelle douce lumière se découvre à nos yeux !

France, suspendez un instant vos pensées lugubres. Quel heureux avenir Louis XVI prépare à son royaume ! Que les pervers, que les flatteurs fuient loin de la face du prince ! Hommes vertueux, vrais sages, vrais héros, accourez autour du trône de votre jeune maître. *Celui qui aime la pureté du cœur, sera l'ami du roi* (115). Il a dit comme un grand prince : *Mes yeux cherchent sur la terre les hommes fidèles, pour les faire asseoir à mes côtés* (116) : l'œil superbe et le cœur insatiable ne seront jamais admis à ma familiarité (117), et le lâche destructeur sera toujours frappé de mon indignation (118) : celui qui marche dans la voie de l'honneur et de la vertu, voilà, voilà celui qui aura la confiance de son prince (119). Tandis que le roi prépare dans le secret auguste de ses conseils le bonheur de son peuple, la compagnie de son trône met sa gloire à lui conquérir les cœurs, par cette aimable popularité qui a tant d'empire sur les Français. Déjà je crois entendre ce peuple, ce bon peuple qui est si digne d'être heureux, je crois l'entendre s'écrier au milieu des transports nés de sa joie : Comment les exacteurs, comment les tributs ont-ils cessé d'accabler notre faiblesse : *Quomodo cessavit exactor, quievit tributum*. (Isa., XIV, 4). Louis XVI accomplit le vœu de Louis XV. Français, au milieu de votre deuil, applaudissez à votre nouveau maître; mêlez à vos soupirs un cri d'allégresse : *Canetis buccina, atque dicetis : Vivat rex !* (III Reg., I, 34.)

Mais que la nouvelle lumière qui s'élève sur nos têtes ne nous fasse pas oublier celle qui vient de se perdre dans la nuit de ce tombeau. Juge suprême des vivants et des morts, souffrez que la France vous adresse en ce jour, pour Louis, le cantique funèbre que vous adressait Israël aux obsèques de David : *Memento, Domine, David, et omnis mansuetudinis ejus* (Psal. CXXXI, 1.) Seigneur, souvenez-vous de Louis et de toute sa douceur. Voyez les chefs de votre peuple rassemblés autour des tristes restes de leur maître : hélas ! ils ne peuvent plus le servir désormais que par leurs vœux et leurs larmes. Laissez-vous fléchir, Seigneur; laissez-vous attendrir par nos prières; souvenez-vous de Louis; souvenez-vous de sa foi, de sa pénitence; souvenez-vous de toute sa douceur : *Memento, Domine, David, et omnis mansuetudinis ejus*.

Souvenez-vous aussi de l'enfant et du successeur de Louis. Il peut vous dire, comme l'enfant et le successeur de David, au moment où il monta sur le trône de son père : Seigneur, dès ma plus tendre jeunesse, voilà que vous m'avez déjà placé à la tête du

(115) *Quid habet amplius homo de universo labore, quo laborat sub sole ? generatio præterit, generatio advenit*. (Eccle., 3 et 4.)

(114) AMBROS. in orat. De obitu Theod.

(115) *Qui diligit cordis munditiam, habebit amicum regem*. (Prov., XXII, 11.)

(116) *Oculi mei ad fideles terræ, ut sedeant me-*

cum. (Psal. C, 6.)

(117) *Superbo oculo et insatiabili corde, cum hoc non edebam*. (Ibid., 5.)

(118) *Detrahentem secreto proximo suo, hunc persequerbar*. (Ibid.)

(119) *Ambulans in via immaculata, hic mihi ministrabat*. (Ibid., 6.)

peuple le plus puissant de l'univers. (III Reg., III, 7 et 8). Daignez, Seigneur, daignez être vous-même le tuteur de ses jeunes années : préservez un roi si précieux à son peuple, si précieux devant vous par les qualités qu'il annonce; préservez-le des pièges que l'on va tendre de toutes parts à sa droiture, à sa candeur, à sa foi, à ses mœurs, à sa justice; conservez, dans cette jeune âme, cette première ferveur de l'honneur, de la vertu, de la religion, de l'humanité: ne souffrez pas que rien puisse ébranler jamais cette volonté ferme et soutenue, qui fait l'espoir de la nation, et qui peut seule réprimer les abus et réparer nos malheurs: faites que la France soit véritablement gouvernée par l'œil même de son maître, par le fils et l'héritier des rois, à qui elle a remis ses destinées; par celui qui est le plus intéressé à la rendre heureuse, et qui ne peut être heureux lui-même que par notre félicité. Jetez un regard de miséricorde sur ces tristes restes du xviii^e siècle: faites que notre nouveau roi puisse les purifier des désordres et des erreurs qui ont désolé ce siècle malheureux. Bénissez les précautions qu'il vient de prendre avec ses augustes frères, pour se préserver de la contagion cruelle qui vient de nous ravir son aïeul: *prolongez les années du roi, de génération en génération* (120); et puisqu'il faut que tout finisse, et que les princes, comme tous les autres humains, viennent se perdre dans l'abîme du tombeau, ô vous qui tenez dans vos mains les jours des peuples et des rois, ne refusez pas du moins à notre jeune monarque et à son auguste famille, tout le petit nombre d'années dont peuvent jouir les faibles mortels. Ainsi soit-il!

III. ORAISON FUNÈBRE

DE M. LOUIS-NICOLAS-VICTOR DE FÉLIX, COMTE DU MUY, MARÉCHAL DE FRANCE, CHEVALIER DES ORDRES DU ROI, MINISTRE ET SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU DÉPARTEMENT DE LA GUERRE,

Prononcée dans l'église de l'hôtel des Invalides, le 24 avril 1776

Melior est qui dominatur animo suo, expugnatore urbium. (Prov., XVI, 32.)

Celui qui domine sur son âme est supérieur à celui qui prend les villes.

Si je n'ai point à vous présenter aujourd'hui, Messieurs, les faits éclatants qui ont coutume de relever la pompe de ces lugubres cérémonies; si je n'ai point à célébrer devant vous un de ces heureux guerriers qui ont occupé l'univers du bruit de leurs victoires, un de ces politiques fameux qui ont changé la destinée des empires, un de ces génies hardis qui ont fait révolution dans les opinions de leur siècle; combien le spectacle que j'ai à vous offrir est-il plus grand et plus intéressant aux yeux de la religion, et aux yeux même de la sa-

gesse humaine, que tout ce vain appareil dont nous nous laissons éblouir! Gloire profane, disparaissez, je vais parler de la vertu. Oui, que le génie avec ses productions les plus brillantes, que la politique avec ses plus illustres révolutions, que la victoire elle-même avec tous ses trophées vienne tomber aux pieds de la vertu. Ainsi l'a prononcé l'arbitre suprême du mérite des hommes! *Melior est qui dominatur animo suo, expugnatore urbium.*

Je viens, Messieurs, célébrer un homme que vous avez proclamé vous-mêmes comme le juste de votre siècle; un homme qui a su planer au-dessus des vices et des illusions de ses contemporains; un homme qui joignait à l'honneur français la magnanimité romaine, et les lumières de son siècle à la franchise et à la vaillance de nos anciens chevaliers: je viens célébrer une probité inaltérable au milieu des intrigues de la cour; une pureté incorruptible au milieu de la contagion des nouvelles mœurs; une foi, une piété inébranlable au milieu des ravages de l'incrédulité; un homme également vénérable, et par ses vertus civiles, et par ses vertus morales, et par ses vertus religieuses.

Entin, Messieurs, je viens vous parler de l'ami le plus cher de ce vertueux prince qui était destiné à faire le bonheur et la gloire de cette génération. C'était le confident le plus intime de ses sentiments, de ses projets, de ses nobles travaux, et qui préparait avec lui votre félicité. La mort même n'a pu les séparer, et il faut que leurs cendres reposent dans le même temple! Mon Dieu, il semblait que vous aviez préparé deux grandes âmes pour rétablir la vertu et la félicité d'une grande nation; un prince le plus digne de régner, un ministre le plus digne d'être l'ami d'un roi; et le prince expire au pied du trône où il est prêt de monter, et le ministre meurt au moment où il est appelé au conseil du souverain; et toutes ces magnifiques espérances sont ensevelies avec le ministre et le prince dans leurs tombeaux réunis! Ainsi, faibles humains, ainsi le Tout-Puissant veut vous apprendre à ne point établir votre confiance sur le fragile appui des princes et des enfants des hommes.

Mais nous bornerions-nous, Messieurs, à de vains regrets et à de stériles éloges? Hélas! que font nos louanges à ceux qui ont disparu de ce monde visible? Iron-elles ranimer leurs cendres dans leurs tombeaux? ou si ce vain bruit retentit jusqu'à leurs âmes, quelle impression leur peut-il faire dans le nouvel ordre d'existence où elles sont passées? Mortels vulgaires, qui serez oubliés sitôt que vous ne serez plus, consolez-vous, et n'enviez point aux hommes illustres leur inutile gloire.

Proposons-nous en ce jour un objet plus salutaire et plus digne du saint ministère que je remplis. Français, chrétiens, vous

ne pouvez vous dissimuler les maux qui affligent votre siècle et votre nation ; la décadence de la religion, le désordre des mœurs, la dégradation des qualités même les plus nécessaires pour la gloire et la félicité de cet empire. Cherchons dans les principes et dans les exemples du juste à qui nous rendons les derniers devoirs ; dans ses vertus civiles, dans ses vertus morales, dans ses vertus religieuses, les moyens de remédier à nos malheurs. Profitons des obsèques de cet homme vertueux, et de l'illustre concours qu'elles ont rassemblé pour faire revivre dans vos âmes les sentiments dont il était animé. Tel est l'objet du discours que nous consacrons à la probité, aux mœurs, à la piété, sur le tombeau de très-haut et très-puissant seigneur Louis-Nicolas-Victor de Félix, comte du Muy, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, ministre et secrétaire d'Etat au département de la guerre, ci-devant meunier de monseigneur le dauphin, directeur et administrateur de cet hôtel.

PREMIÈRE PARTIE.

Quand nous parlons de la probité inaltérable du juste dont nous célébrons la mémoire, ne vous figurez pas seulement, Messieurs, une âme exempte des injustices que le monde lui-même a réprouvées : louer un homme si vertueux de n'avoir pas été injuste, ce serait faire injure à sa gloire. Un désintéressement au-dessus des richesses, des honneurs, de la gloire même, de la gloire, le dernier sacrifice du sage ; une noble franchise qui ne sait opposer aux artifices de l'intrigue qu'une droiture inflexible ; un amour de la vérité incapable de la trahir, je ne dis pas seulement par l'adulation, mais par un timide silence ; une âme ferme et inébranlable dans ses principes, supérieure aux disgrâces et aux faveurs des cours, aux applaudissements et aux murmures des peuples ; telle est la haute idée que le chevalier du Muy s'est formée de la probité d'un homme destiné à remplir les grandes places de l'Etat ; et telle sera, dans les circonstances les plus critiques de sa vie, la règle immuable de sa conduite.

Quel caractère plus digne de l'amitié d'un prince, d'un prince digne lui-même de l'amitié ! l'héritier présomptif du trône était arrivé à cette époque de la vie, si périlleuse pour tous les hommes, mais bien plus périlleuse encore pour les enfants des rois. Au milieu des prestiges dont la volupté environne la jeunesse des princes, l'âme pure et sensible du dauphin ne veut connaître que l'amitié : mais effrayée des intrigues et des artifices qui assiègent les trônes, hélas ! l'amitié ose-t-elle habiter dans les palais des rois ? le dauphin cherche de toute part un ami, mais un ami de sa vertu et de sa gloire, un ami sincère et courageux qui lui manifeste cette vérité sévère, que la flatterie écarte loin des princes : enfin, ses regards se reposent sur le chevalier du

Muy ; et quand il eut connu toute la noblesse et la pureté de cette âme, avec quelle tendresse il l'aima ! l'âme du fils du roi d'Israël n'était pas plus étroitement unie à l'âme de David : *Anima Jonathæ conglutinata est animæ David.* (I Reg., XVIII, 1). Que ce siècle écoute avec respect un témoignage de cette vertueuse amitié, bien éloignée sans doute de nos nouvelles mœurs, mais qui n'en est que plus digne de notre admiration. O piété, ô foi antique ! Dans les moments où le dauphin méditait devant Dieu sur ses devoirs et ses hautes destinées, écoutez, Messieurs, la prière qu'il adressait au protecteur des rois (car elle a été trouvée parmi les écrits précieux de ce prince ; sa main auguste en avait tracé elle-même les caractères) : *Mon Dieu, protégez votre fidèle serviteur, le comte du Muy, afin que si vous m'obligez à porter le pesant fardeau de la couronne, auquel ma naissance me destine, il puisse me soutenir par ses vertus, ses conseils et ses exemples.* L'amitié a-t-elle jamais donné dans l'univers un spectacle plus auguste et plus touchant que l'union de ces deux âmes ? Qu'elle soit consignée dans les fastes de la monarchie, pour la gloire de l'amitié et pour l'exemple des rois.

Ne croyez pas, Messieurs, que l'attachement du chevalier du Muy pour son prince lui fasse oublier ce qu'il doit à l'Etat ; et eût-il été digne d'être l'ami du dauphin, s'il avait pu le préférer à la patrie ! Il s'était séparé d'une société si douce pour aller braver les périls de l'une de nos guerres les plus justes, mais les plus malheureuses. Braves guerriers, compagnons de ses périls, vous l'avez vu au champ funeste de Crévelt, baigné dans son sang, et prêt, pour me servir de l'expression de votre courage, prêt à mourir au lit d'honneur. O Français, combien de sang vous avez répandu dans cette guerre, combien de prodiges de valeur devenus inutiles par les mésintelligences qui divisaient nos armées ! L'esprit de discorde avait donc transporté jusqu'au milieu du champ de l'honneur les viles intrigues des cours ! Plaignons les héros de n'être pas à l'abri de l'artifice des méchants. Cruelles intrigues, sources sanglantes de tous nos revers ! Rappelez-vous, Messieurs, le zèle et les efforts du chevalier du Muy pour apaiser ces divisions funestes. Vailants guerriers, s'il restait encore dans vos âmes quelques vestiges des anciennes défiances, puissiez-vous, nous vous en conjurons tous au nom de l'Etat, nous vous en conjurons au nom de votre propre gloire ; puissiez-vous les déposer en ce moment, dans ce temple, au pied de cet autel, devant le tombeau de ce vertueux citoyen, et les sacrifier pour jamais à votre Dieu, à votre roi et à votre patrie.

L'ami du chevalier du Muy, et combien ces deux guerriers étaient dignes d'être unis par leur vertu comme par leur courage ! le vainqueur de Berghen venait d'être nommé pour réparer les malheurs de nos

armes; il choisit le chevalier du Muy pour remplacer ce guerrier fameux que l'armée française venait de perdre. Faibles humains, quel nuage couvre à vos yeux vos destinées futures? Ce même guerrier à qui le chevalier du Muy succède dans le commandement des armées, doit lui succéder un jour à lui-même dans le conseil du souverain. Après avoir éprouvé les rigueurs de l'adversité, il doit remonter à la plus haute faveur : monument illustre des vicissitudes humaines ! Le chevalier du Muy a donc pour la première fois les honneurs du commandement ; et que n'a-t-on pas droit d'attendre de sa réputation militaire ! Il est attaqué à Warbourg. Warbourg ! à ce nom vous croirez, Messieurs, que nous allons épuiser toutes les ressources de l'art pour pallier une défaite. Sans doute, je pourrais faire valoir ici les circonstances de ce combat ; la supériorité du nombre des ennemis, ce brouillard épais qui obscurcit les airs, et qui trompe la vigilance la plus attentive ; car à quoi tiennent souvent les plus grands événements de la guerre ? Non, Messieurs, nous l'avouerons avec la même franchise qu'il l'avoua lui-même, il fut vaincu ; mais apprenez comment une grande âme sait soutenir et expier le malheur. Des esprits inquiets veulent exciter le chevalier du Muy à faire retomber sur d'autres guerriers cet événement malheureux : *Laissons, dit-il, laissons aux courtisans la vile pâture de leurs jalousies et de leurs intrigues.* Un homme, plus occupé de sa renommée que du bien public, eût cherché à effacer ce revers par quelque exploit plus heureux, et il n'eût pas craint de laver sa gloire dans des flots de sang ; mais l'homme vertueux se croirait coupable d'un attentat envers la patrie, s'il faisait couler pour sa gloire le sang d'un seul homme. Le chevalier du Muy craint que son malheur n'ait diminué le courage et la confiance du soldat : *Le soldat ignore, dit-il, que je n'ai pas été battu à Warbourg par ma faute ; il a perdu confiance en moi, donnez le commandement....* Guerriers, qui sentez si vivement toutes les délicatesses des prééminences militaires, écoutez et admirez : *donnez le commandement à un chef plus heureux, je servirai sous lui.* Et avec quelle sensibilité, Messieurs, avec quelle générosité il recueille et il adopte les enfants de tous les braves qui ont péri dans cette malheureuse journée ! Il a donc été vaincu ; mais, ô modération plus admirable que la victoire ! il a vaincu, et il a dompté son âme : *Melior est qui dominatur animo suo, expugnatore urbium.*

Enfin cette guerre malheureuse était terminée ; le chevalier du Muy était venu se reposer aux pieds de son prince, et continuer auprès de lui l'étude sublime de la sagesse et de la politique. O vous, qui aviez le bonheur d'être admis dans cette société auguste, racontez comment au milieu des intrigues et des passions qui agitent les cours, ils étudiaient ensemble le

grand art de gouverner les hommes et de les rendre heureux. Ainsi donc l'héritier du trône préparait avec le chevalier du Muy la félicité de cette génération. Hélas ! que n'eût pas fait ce vertueux prince ! avec quelle tendresse il eût aimé son peuple ! avec quelle sagesse il nous eût gouvernés ! Son auguste fils, malgré les grandes espérances qu'il donne à la nation, son fils approuvera des regrets qu'il partage avec nous. Mais une langueur mortelle vient l'envelopper de son ombre. Quel deuil va couvrir toute la face du royaume ! et quelle sera donc la douleur du plus cher et du plus tendre ami de ce prince ! cette âme si ferme et si courageuse est prête à succomber : le dauphin expirant est obligé de consoler lui-même son malheureux ami. *Ne vous abandonnez point à la douleur* (ce sont les propres expressions de ce prince, recueillies sur ses lèvres mourantes), *conservez-vous pour servir mes enfants : ils auront besoin de vos lumières et de vos vertus ; soyez-leur de l'utilité dont vous m'auriez été à moi-même ; donnez à ma mémoire cette preuve de votre tendresse, et surtout que leur jeunesse, dans laquelle j'espère que Dieu les protégera, ne vous éloigne jamais d'eux.* O prince, qui devriez maintenant régner sur nous, hélas ! il semble que ce jour rouvre votre tombeau, et qu'il renouvelle vos funérailles ! Recevez les larmes et les bénédictions que nous vous offrons sur le cercueil de votre plus cher et votre plus fidèle serviteur.

Si le chevalier du Muy eût suivi le conseil de son cœur affligé, il eût abandonné la cour et les armées pour se livrer tout entier à son deuil. Déjà il a fait creuser son tombeau au pied du tombeau de son auguste ami ; l'expression de sa douleur est gravée sur sa tombe : C'est ici le terme de ma douleur : *Hucusque luctus meus !* Mais fidèle aux derniers vœux du dauphin, il continue de servir l'Etat ; et avec quelle sagesse, avec quelle magnanimité il se conduit au milieu des pièges et des écueils dont il est environné ! Il veut honorer la mémoire de son prince, et ce pieux sentiment semble donner encore plus de vigueur et d'élévation à son âme. Oserai-je tout dire, Messieurs ? mais je dois ce témoignage à la gloire du chevalier du Muy ; je le dois à la vérité. Tandis qu'une déplorable complaisance, ou bien une ambition plus déplorable encore courbe les têtes les plus illustres et les plus tières devant les idoles de la faveur : *Cuncti servi regis, qui in foribus palatii versabantur, flectebant genua* ; le chevalier du Muy demeure inflexible, *solus non flectebat genu* (*Esther*, III, 2) ; seul il soutient la dignité de la vertu.

Quel est sur tous les esprits l'empire d'une vertu constante ! Dans le moment même où les intrigues fermentent avec le plus de violence, Louis XV, dont l'âme droite et le coup d'œil justetendaient toujours au bien quand il n'était pas détourné par les artifices des flatteurs, dont les meilleurs

princes sont, hélas ! les victimes ; Louis XV appelle à ses conseils le vertueux ami de son fils. Souvenez-vous, Messieurs, de l'hommage qui fut alors rendu à la probité du chevalier du Muy, et de l'unanimité avec laquelle les partis les plus opposés réunissaient pour lui leurs vœux et leurs suffrages ; mais sa modération refuse l'honneur du ministère. Il semblerait d'abord, Messieurs, que nous ne pourrions trop exalter cet acte sublime de désintéressement. Malgré notre respect pour la mémoire du maréchal du Muy, osons dire que sa modération lui fit oublier en ce moment le zèle qu'il devait à l'Etat. Et si tous les hommes vertueux s'éloignaient ainsi de l'administration publique, quelle serait donc le sort des malheureux humains devenus la proie du premier ambitieux qui s'emparerait de l'autorité ? Mais la cour était alors agitée par tant d'orages ! Plus la cour était agitée, plus le roi avait besoin de l'homme vertueux qu'il appelait auprès de son trône ; « mais l'inflexibilité de ses principes lui aurait suscité des ennemis, et le cri d'approbation se serait changé en cri de blâme et de haine (121) ! » Eh bien ! Messieurs, quel sort plus beau pour une âme telle que la siennel il eût succombé noble victime de la vertu et du bien public.

Mais quel coup terrible vient frapper la France et lui enlever son roi ! Français, pleurez ce roi qui vous avait été si cher ; et que les malheurs qui ont affligé la fin de son règne, ne fassent oublier jamais à la nation la tendresse et la vénération immortelle qu'elle doit à la mémoire du plus doux et du plus humain de ses rois : mais rassurez-vous sur vos destinées, et que la jeunesse de votre nouveau maître ne vous alarme point. Bien différent de ce jeune roi d'Israël, qui n'avait rassemblé autour de lui que de jeunes courtisans, conseillers téméraires d'un prince sans expérience ; Louis XVI appelle auprès de son trône les anciens de sa nation et le fidèle ami de son père. Enfin l'inflexible modération du chevalier du Muy est forcée de céder ; il ne peut résister à son respect pour la mémoire de son auguste ami. *J'aurais, dit-il, j'aurais refusé le roi ; mais je ne puis refuser le fils du dauphin.* Quelles furent alors, Messieurs, la consolation et l'attente de tout le royaume ! Hélas ! nous crûmes voir revivre auprès de notre jeune maître son vertueux père, dans la personne qui lui avait été la plus chère, et qu'il avait léguée lui-même à ses enfants ! Vaines espérances des faibles mortels ! une mort prématurée ne devait donc laisser à ce vertueux ministre que le temps de donner encore à la France de nouveaux exemples de son désintéressement et de sa justice.

Jusqu'à cette époque, Messieurs, le chevalier du Muy avait conservé toute la noblesse et la pureté de ses sentiments : mais

sa vertu n'avait pas encore éprouvé les plus grands périls. Partager avec son souverain la puissance suprême, être placé à la source même des honneurs et des grâces, et pouvoir y puiser à son gré, quel écueil pour le désintéressement et la modération, et combien d'hommes arrivés vertueux à ces dangereuses places y ont vu échouer leur gloire avec leurs principes ? Ne craignez rien, Messieurs, pour les principes inébranlables du chevalier du Muy. Plus il a de crédit et de puissance, plus cette âme noble trouverait au-dessous d'elle de profaner son élévation par l'orgueil ou le vil intérêt. Leroi lui assigne les fonds que l'Etat a coutume de donner à ses ministres pour soutenir l'éclat de leur dignité : touché de l'épuisement de l'Etat et de la misère du peuple, le généreux ministre renvoie au trésor public tout ce qu'une austère économie a pu épargner, et chaque année il se propose d'offrir au roi et à l'Etat ce tribut de son désintéressement. Il peut donc dire, comme cet homme juste et généreux dont les divins oracles ont transmis l'exemple à la postérité : *Moi, qui craignais le Seigneur, bien loin de charger le peuple, je ne prenais pas même les revenus de mes emplois : Annonas ducatus mei non quæsi, car le peuple était épuisé, valde enim attenuatus erat populus ; mon Dieu, souvenez-vous de moi en bien, suivant le bien que j'ai fait à ce peuple : Memento mei in bonum, secundum omnia quæ feci populo huic.* (II Esdr., V, 18, 19.)

Voici, Messieurs, une tentation plus séduisante pour une âme sensible à la gloire. Louis XVI veut signaler son avènement au trône par la distribution des grâces les plus illustres dont un roi de France puisse décorer ses sujets. L'ancienneté des services du comte du Muy, ses vertus militaires, l'amitié du dauphin, l'estime du feu roi, la confiance du roi régnant, tout lui assure le sceptre des guerriers. Mais il ne se croit pas digne d'un titre si glorieux : sa modestie lui remet devant les yeux la malheureuse journée de Warbourg, et il pense qu'un maréchal de France doit être proclamé par la victoire. Il cède enfin à la volonté de son maître. Il ne m'appartient pas de décider si un refus constant n'eût pas été plus conforme à ses principes, et s'il n'eût pas encore plus honoré sa mémoire aux yeux de la postérité, que le nom de maréchal de France, gravé sur sa tombe : du moins j'oserais dire avec confiance, que s'il n'a pas mérité cet honneur suprême de la guerre par des victoires, jamais aucun guerrier français ne l'a mérité davantage que le maréchal du Muy par sa valeur et sa magnanimité.

Dans quelles mains plus dignes le prince pouvait-il déposer le trésor le plus sacré de l'Etat, les récompenses militaires, le prix du sang de ses sujets ? Mais combien de contradictions ce ministre fidèle

(121) Extrait de sa lettre au roi.

n'aura-t-il pas à éprouver de la part de ces hommes puissants et insatiables qui investissent les trônes, et qui ont dit dans leur cœur, envahissons toutes les grâces du souverain, c'est notre héritage! tandis que des noms ni moins anciens, ni moins respectables; tandis que des hommes dignes par leurs grandes qualités d'orner la cour des rois et de remplir les premières places de l'Etat, languissent éternellement sans émulation dans les honneurs obscurs de quelque emploi inférieur. Et encore combien d'artifices de la part de ces ambitieux subalternes qui viennent assiéger les cours, et surprendre par leurs intrigues le prix du mérite et des services! Respectables guerriers, qui ne savez que mériter les grâces, et qui dédaignez le talent de les solliciter, rassurez-vous; vous avez dans votre ministre un protecteur intrépide qui saura défendre vos droits contre les prétentions injustes de vos rivaux. Car ne pensez pas, Messieurs, que le maréchal du Muy ne fut si ferme contre le crédit et les intrigues que pour se conserver la liberté de dispenser arbitrairement les grâces: les plus anciens et les meilleurs serviteurs du roi, voilà les créatures, voilà les amis, les frères de l'impartial ministre; sa bienfaisance, c'est sa justice.

Malgré le respect que sa vertu a imposé à la cour et à toute la nation, quelle sourde rumeur s'élève contre cet homme juste! Epuisé depuis longtemps par les récompenses excessives prodiguées aux grands, le trésor de la guerre pouvait à peine suffire à l'entretien de nos armées. Le maréchal du Muy a formé le projet courageux de retrancher les profusions, et de rappeler la haute noblesse du royaume à l'ancien esprit de la noblesse française, à servir l'Etat pour la gloire, et non pour les richesses. Des courtisans avides osent accuser le ministre d'une sordide parcimonie; reproche glorieux qu'il se félicite de partager avec ce bon roi qui mérita le surnom de *Père du peuple*. Il faut, Messieurs, il faut le révéler aujourd'hui solennellement, le respectable secret de cette économie si injustement censurée. Si le maréchal du Muy veut borner les largesses du prince envers les grands, sur qui veut-il les faire relier! Malheureux soldats, apprenez que c'est sur vous! Cette âme juste et compatissante ne peut souffrir que votre profession, la plus noble de toutes, et qui fait les plus grands sacrifices, soit la plus misérable. Par un sage retranchement des dépenses superflues, il veut mettre le prince en état d'augmenter votre solde, ce faible prix de votre sang, sans augmenter les fardeaux de son peuple. Que la cour murmure, mais que la nation applaudisse; qu'elle applaudisse à l'économie généreuse qui ne refuse aux grands un injuste superflu, que pour préparer le nécessaire aux malheureux; et aux plus intéressants, aux plus respectables de tous, aux malheureux soldats.

Il faut venger la mémoire du maréchal du Muy d'un préjugé plus grave encore. Il est vrai, Messieurs, il a soutenu la discipline militaire avec une fermeté qui a pu paraître trop rigide dans le relâchement de nos nouvelles mœurs. Ministre de douceur et de clémence, je souffre d'être obligé de justifier la sévérité; notre bouche ne voudrait prononcer que des paroles de paix: mais avec toute l'indulgence et la charité de notre ministère, pouvons-nous ne pas reconnaître la nécessité de maintenir une subordination qui fait toute la vigueur des armées et la sûreté des peuples! Et où en seraient les peuples et les armées elles-mêmes, si une discipline inflexible ne contenait pas cette innombrable multitude qui porte dans ses mains le repos ou le bouleversement des nations! Mais il me semble entendre retentir les gémissements des malheureux guerriers condamnés par ce jugement terrible dont toute la France a retenti. Tristes victimes, que le comte du Muy fut forcé de sacrifier à la subordination militaire, Dieu nous est témoin de notre sensibilité à votre malheur, et des vœux que nous formons pour voir abrégé vos peines. Le prince peut pardonner ce que le juge doit punir; et puisse la clémence du roi adoucir les rigueurs de la justice! Mais, obligé de se conformer à la lettre inexorable de la loi, le comte du Muy était-il le maître de suivre les mouvements de son humanité? J'en atteste les juges illustres qui composaient avec lui ce respectable tribunal, et que le prince avait choisis entre les guerriers les plus sages comme les plus braves de la nation.

Le maréchal du Muy a donc été forcé d'être sévère: mais j'ose appeler ici en témoignage la cour, les armées, la France entière; j'ose dire en son nom, comme l'un des chefs de l'ancien peuple le disait autrefois à sa nation assemblée: *Loquimini de me coram Domino, si oppressi aliquem*. Parlez de moi devant le Seigneur, dites si jamais j'ai opprimé aucun citoyen, dites si jamais j'ai abusé de ma puissance (I Reg., XII, 3.) Quel homme plus attaché que le maréchal du Muy aux principes de la monarchie; et quel républicain plus opposé aux abus du pouvoir arbitraire! quel ministre plus réservé, et pour ces coups d'autorité, nécessaires quelquefois dans un grand Etat, mais dont l'abus est si funeste; et pour ces ordres particuliers que l'on décore de l'auguste nom du prince, mais qui ne sont que la volonté d'un de ses sujets; et pour ces proscriptions formidables qui peuvent précipiter l'innocent avec le coupable dans les demeures terribles de la colère et de la justice des rois? Ne point user de l'autorité où les lois peuvent agir, voilà le principe invariable de son administration. Voyez-le dans toutes les circonstances où l'intérêt de l'Etat, où une impérieuse nécessité ne forcent point son caractère, et où il peut se livrer au mouvement naturel de son cœur. Ce ministre si ferme et si

rigide envers les grands, voyez avec quelle humanité il traite les malheureux soldats : ce ministre qui punit si sévèrement les fautes commises contre l'Etat, voyez avec quelle facilité il pardonne les fautes commises contre lui-même : ce ministre qui ménage avec une économie si sévère la fortune publique, voyez avec quelle générosité il répand sa propre fortune en aumônes et en bienfaits sur la pauvre noblesse, sur les pauvres guerriers, sur les pauvres citoyens, sur les pauvres agriculteurs, sur les infortunés de toutes les conditions. Dans le plus économe et le plus inflexible des ministres, voyez le plus indulgent et le plus généreux des hommes. Mais une âme forte sait s'élever au-dessus des injustes soupçons et des vaines rumeurs. Ferme et inébranlable dans l'exécution de ses projets, le maréchal du Muy est comme l'ange du Seigneur ; il n'est ému ni par les bénédictions, ni par les malédictions : *Rien, dit-il, rien au monde n'influe sur ma conduite ; Dieu et le roi : voilà la règle de mes devoirs. Il ne cherche point à plaire aux hommes ; il veut leur être utile, et il aurait le courage de sacrifier sa gloire même au bien public.*

Noblesse guerrière, respectable postérité de nos anciens héros, telle est l'héroïque probité que nous osons vous proposer pour modèle. Nous rendons gloire à cette valeur brillante qui vous distingue toujours dans les combats ; mais la vraie magnanimité, mais cette divine flamme de l'héroïsme qui échauffaient vos aïeux, est-elle aussi vive dans vos âmes ; et tout l'honneur français se réduirait-il maintenant à savoir donner ou recevoir la mort ? Ah ! si jamais l'esprit d'intrigue et d'intérêt venait à dominer la plus noble partie de la nation ; si vous vous accoutumiez à substituer le vain éclat des titres à la gloire des grandes actions ; si vous n'ambitionniez plus les emplois pour l'honneur, mais pour la fortune ; si votre délicatesse cessait d'être alarmée sur les moyens de parvenir ; ah ! malheur à l'Etat où cet esprit servile pourrait devenir le principal ressort de l'émulation ! Que ne puis-je vous émouvoir par tous les motifs divins qui devraient seuls animer des chrétiens ! Puisse du moins le sentiment de l'honneur suppléer à la vertu ! Noblesse française, l'honneur ! l'honneur ! voilà, dans l'ordre des choses humaines, voilà le seul prix qui soit digne de vous ! Mais, grand Dieu, daignez élever vous-même leurs sentiments ; daignez leur inspirer les qualités qui font la gloire et la prospérité des nations. Nous ne vous demandons point des talents brillants, mais des esprits sages et des cœurs vertueux ; nous ne vous demandons point seulement de grands génies, mais de grandes âmes, des âmes justes et désintéressées, des âmes fortes et courageuses comme l'âme de l'homme vertueux que vous venez d'appeler à vous : mais avec la noblesse et l'élévation de ses sentiments, daignez, mon Dieu, daignez

ranimer encore, dans cette nation, son respect et son zèle pour les mœurs. C'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Dans un siècle où les mœurs et leurs principes sacrés ont éprouvé une si triste dégradation, où l'on n'est plus seulement vicieux par faiblesse, mais où l'on veut l'être par système : dans un siècle qui semble toucher au dernier degré de la dépravation, et où les erreurs deviennent les principes, où les vices deviennent les mœurs ; quel spectacle, Messieurs, qu'une âme qui a pu échapper aux illusions de ses contemporains, et conserver, au milieu des ruines de son siècle, toute l'austérité des anciennes mœurs, et toute la rigidité des anciens principes ! Tel l'histoire nous représente, dans la décadence d'un grand empire, cet homme fameux par la constance de sa vertu, et qui fut surnommé *le dernier des Romains*. Hélas ! celui que nous venons de perdre aurait-il encore avec lui cette fatale ressemblance, et pleurerions-nous en ce jour sur le tombeau du dernier de nos sages !

La piété n'avait pas encore pris sur l'âme du chevalier du Muy tout l'empire que nous avons admiré depuis ; il était dans l'ardeur de la jeunesse et dans la périlleuse profession des armes, et déjà quelle était la sagesse et la gravité de ses mœurs ! Ne craignez point, Messieurs, qu'il se laisse entraîner par l'exemple de cette jeunesse insensée, qui cherche dans la guerre la licence plutôt que la gloire, et dont les désordres sont les premiers exploits. S'éloigner des sociétés frivoles et dangereuses, et s'attacher aux guerriers les plus respectables par leur expérience et leur vertu ; n'éviter aucune fatigue et ne craindre aucun péril ; ne rien refuser par timidité, ne rien rechercher par ostentation ; observer rigoureusement toutes les lois de la discipline et de la subordination militaire, voilà, Messieurs, les premières armes du chevalier du Muy, et ses premières mœurs. Enfants des héros, qui entrez dans la même carrière, apprenez à vous rendre dignes de vos hautes destinées.

Loin de ce jeune sage, l'ancien préjugé de la noblesse qui ne voulait connaître que ses armes. Il sent combien l'étude est nécessaire à un guerrier pour développer sa raison, pour adoucir ses mœurs, pour élever son âme. Les loisirs de la paix, que les autres ont coutume de perdre dans une triste inaction ou dans de coupables amusements, il les consacre à l'étude ; non pas à cette frivole littérature, à cette fausse philosophie qui amollit et qui corrompt les âmes, non pas à cette manie dangereuse des sciences et des arts, qui voudrait substituer à l'émulation militaire la gloire futile de l'esprit, et qui nous ferait presque regretter l'ignorance de nos anciens braves. Que les savants se livrent tout entiers à l'étude des sciences, qu'ils mesurent la terre et les cieux, qu'ils célèbrent les exploits des héros : pour vous,

noblesse française, l'art de vaincre et de gouverner, voilà votre partage : à eux la gloire des lettres, à vous la gloire des grandes actions. Sage, mais avec sobriété, le chevalier du Muy s'applique à l'étude, mais sans manquer à ses premiers devoirs : il cultive les sciences, mais les sciences de son état, la guerre et la politique : il cultive aussi les lettres et la philosophie, mais la philosophie véritable, celle qui apprend à l'homme à dompter ses passions et à régler ses mœurs, la philosophie de l'âme. Le magistrat, le premier de son siècle par son génie comme par sa dignité, l'illustre d'Aguesseau, ne dédaigne pas de suspendre quelquefois les graves occupations d'un chancelier de France, pour diriger lui-même les études de ce jeune guerrier. Ainsi le chevalier du Muy savait allier avec l'art de la guerre les arts de la paix, et les travaux du héros avec les études du sage.

L'étude de la sagesse ne sera point pour lui une stérile spéculation. Admirez, Messieurs, avec quel courage il entreprend de dompter ses sens par la vie la plus dure et la plus laborieuse, et de soumettre son corps à son âme ; avec quelle constance il combat ses passions, et de toutes la plus terrible, cette passion qui subjugué les âmes les plus fières et les plus indomptables, le coupable amour des plaisirs. Car ne pensez pas, Messieurs, que le chevalier du Muy ait été vertueux sans efforts : non, il n'a point eu le bonheur d'ignorer les passions ; soutenu par la grâce, il a eu le mérite et la gloire de les vaincre : *Ignorare felicitatis est, vincere virtutis* (122.)

Et jusqu'où, Messieurs, n'a-t-il pas porté la délicatesse sur la décence et la pureté des mœurs ? Mais comment, dans un siècle aussi déréglé, comment oserai-je louer la pudeur d'un guerrier ? Guerriers Français, renommés dans l'univers par votre bravoure, plutôt à Dieu que la gloire de vos exploits ne fût jamais flétrie par l'opprobre des mœurs ! Quoi ! la pudeur ne serait à vos yeux qu'une servitude, un préjugé indigne de vous ! Fiers esprits, suspendez un instant vos dédains. Est-ce ainsi qu'ont pensé de cette vertu tant de grands hommes, qui en ont donné à l'univers des exemples si éclatants, et pour ne nommer ici que les plus illustres, un Cyrus, un Alexandre, dont les conquêtes ont eu la gloire de fixer l'attention des prophètes ; un Scipion, le vainqueur de l'Afrique, et dont la continence fut élevée par les Romains au rang de ses victoires ? Héros modernes, comparez-vous à ces hommes fameux, et osez encore rougir d'une vertu dont ces grands hommes ne s'honoraient pas moins que de leur valeur et de leurs exploits.

Eclairé des lumières de la religion et de la véritable philosophie, le chevalier du Muy est convaincu que la pudeur est le devoir et la vertu de tous les états ; et quand il ne connaîtrait que les honteux effets du profane amour, les faiblesses, les désordres,

les délires, les opprobres, les malheurs qu'il traîne après lui, en faudrait-il davantage à cette âme élevée pour lui en inspirer l'horreur ? Ames pures, âmes honnêtes, qui connaissez encore le prix de la vertu, venez révéler la pureté d'une vierge dans le cœur d'un guerrier. Ainsi que ce grand homme, non moins célèbre dans les livres saints par son courage que par ses malheurs, *il a fait un pacte avec ses yeux, pour qu'un regard ne profane pas seulement sa pensée.* (Job, XXXI, 1.) Sainte pudeur, l'ornement des mœurs, l'honneur des corps, la gloire des âmes ; pudeur auguste, quelle majesté vous imprimez sur le front d'un héros !

Dans une de ces nobles retraites, où des vierges distinguées par leur naissance vont se consacrer au service du Seigneur, sans s'y engager par des liens indissolubles, le chevalier du Muy avait distingué une vierge célèbre par sa vertu, et par ce charme innocent qui semble embellir aux faibles yeux des hommes la vertu même. Que les sens se taisent ; c'est ici la gloire du sentiment. Quoi de plus respectable, Messieurs, et de plus touchant que l'intime amitié qui unit ces deux âmes pendant quinze années entières, sans que la pureté la plus austère et la plus délicate ait pu s'alarmer ! Cœurs vertueux, votre chaste amitié peut devenir un sentiment plus tendre, sans altérer votre innocence. Saint amour nuptial, dont le principe est dans l'âme ! heureux époux, dont l'amour mutuel se confond dans l'amour sacré de la vertu ! qu'il est beau de marcher ensemble dans la voie de la perfection, de s'élever ensemble vers la Divinité, de s'aimer sur la terre comme on s'aime dans le ciel ! Mais, hélas ! à peine une alliance si digne d'être heureuse est-elle consacrée ; à peine le voile nuptial est-il étendu sur leurs têtes, qu'il est couvert par le voile de la mort. O veuve, vraiment veuve et désolée ! il me semble lui entendre dire, comme à la tendre et fidèle Noémi : *Ne me donnez plus mon ancien nom : donnez-moi un nom plus conforme à l'amertume dont le Tout-Puissant a rempli mon âme.* (Ruth, I, 20.) Ne cherchez point à dissiper ma tristesse ; ma tristesse est trop chère à mon cœur : je ne veux connaître d'autre consolation que de pleurer mon époux et de penser à ses vertus. Veuve respectable, avec les sentiments qui vous sont dus, jouissez encore, jouissez de la vénération que la France doit à la mémoire de votre illustre époux.

Ainsi, au milieu de la dégradation de son siècle, le chevalier du Muy honorait la vertu par la pureté incorruptible de son cœur ; mais il ne lui suffit pas d'en être le disciple fidèle, il veut en être aussi le défenseur : il voudrait la faire régner sur tous les cœurs avec le même empire que sur lui-même. Admis dans la confiance de l'héritier présomptif du trône, qui médite avec lui le plan de son règne, jugez, Messieurs, avec quelle ardeur ils occupent de la restauration des mœurs. Que

ne puis-je vous introduire dans le secret de cette vertueuse politique ! Le dauphin et le fidèle confident de sa sagesse ne voient pas seulement dans les mœurs les intérêts sacrés de la religion et de la vertu (ce pieux motif aurait suffi sans doute pour exciter leur zèle) ; ils pensent encore, avec les sages de tous les siècles, que ce n'est point la force qui règle la destinée des empires, mais la vertu. Ils n'auraient donc pas seulement soulagé la misère du peuple ; ils auraient réformé ses vices ; les vices, les calamités les plus cruelles des nations : ils n'auraient pas seulement voulu nous rendre heureux ; ils auraient voulu nous rendre bons. Fasse le ciel que Louis XVI accomplisse les vœux de son vertueux père, et qu'il rétablisse les mœurs par ses lois, comme il les honore par ses exemples !

Dans un temps où toutes les passions fermentent avec tant de violence, et où, sous le beau nom de liberté, l'esprit d'indépendance semblerait vouloir briser le joug de toute autorité ; je sens, Messieurs, combien les vertueux principes du chevalier du Muy pourront déplaire à des esprits intéressés par le dérèglement de leurs mœurs à les méconnaître : mais que le vil libertinage ne vienne pas confondre ici sa cause avec la respectable cause de la liberté. Quoi ! Sparte, Athènes, Rome idolâtres, ces sages républiques où la liberté était si chère et si respectée, auront observé une discipline si rigide, pour tout ce qui pouvait intéresser l'ordre et la décence des mœurs ; elles auront établi des magistrats pour veiller particulièrement sur cette partie de l'administration ; et dans une nation chrétienne, sous le spécieux prétexte de ne point troubler la liberté des citoyens, il faudrait tolérer, comme des amusements innocents, les plus honteux désordres, et les écrits les plus licencieux ! Parce que les lois ne peuvent régner sur les mœurs privées, elles ne pourront régner sur les mœurs publiques ; parce que les lois ne peuvent commander la vertu, elles ne pourront commander la décence ! Non, la liberté ne fut jamais la licence. L'homme, et moins encore le Français, la noble nation des Francs ; l'homme ne veut point de chaînes, mais il lui faut un frein, le frein des lois. O licence, ô anarchie des mœurs, plus déplorable et plus contraire encore aux intérêts de l'humanité que le joug le plus rigoureux !

Tels étaient, Messieurs, les sages principes du chevalier du Muy sur la discipline des mœurs. Placé par le souverain à la tête du gouvernement militaire, avec quel zèle il va donc exécuter son vertueux système sur la partie de la nation que la Providence vient de confier à ses soins ! Mais quelle était depuis longtemps la discipline de nos armées ? Nous avons entendu célébrer la perfection où vous avez porté l'art des combats ; nous admirons la justesse, la précision, l'agilité avec laquelle vous faites mouvoir tous ces nombreux bataillons : les armées les plus célèbres, ces légions fameuses qui conquièrent autrefois l'univers, peut-être les avez-vous

surpassées dans cette partie de la science militaire : mais à travers cet appareil éblouissant, si nous considérons l'objet le plus essentiel, et que le ciel a soumis à l'inspection de ses ministres, l'état des mœurs ; quel spectacle affligeant ! Les fonds destinés à maintenir dans les armées le respect de la religion et de la vertu, détournés à des objets profanes et à de vaines décorations ; toute la discipline militaire réduite à un aveugle mécanisme ; tout sacrifié à l'extérieur, nulle attention aux âmes ; des hommes, des Français, des chrétiens abandonnés, sans foi, sans culte, sans loi, sans mœurs, comme des troupeaux d'animaux féroces que l'on dresserait au carnage ! . . .

Ici, Messieurs, souffrez que je déplore, devant une assemblée de guerriers, l'injuste dédain d'une nation militaire pour une profession si noble, la première origine de l'ancienne et véritable noblesse française. Je sais que les dignités militaires n'ont rien perdu parmi nous de leur première gloire ; mais de quel œil regardons-nous la profession de soldat ? Si la composition des milices modernes n'est plus aussi respectable que dans les anciens temps ; si cet état semble abandonné maintenant à la classe du peuple la plus misérable ; au milieu même de cette décadence, voyez les sentiments dont le soldat, et surtout le soldat français, est toujours susceptible. Le chevalier du Muy voit dans le soldat le plus farouche, son concitoyen, son frère ; une âme franche et courageuse, capable de recevoir les impressions de l'honneur et de la vertu. Et parmi ces malheureux guerriers que des esprits superbes daignent à peine compter au rang des hommes, parmi les vieux soldats rassemblés dans cet asile royal ; combien de prodiges, non-seulement de valeur, mais de générosité, mais de magnanimité ensevelis dans l'oubli, et qui mériteraient peut-être autant de gloire que les actions les plus célèbres de ceux qui les commandent ! Combien de héros inconnus, plus héros peut-être que ceux qui les méprisent ! Injustes préjugés, également contraires, et aux intérêts de l'Etat, et aux principes de la vertu, et à l'honneur même de l'humanité !

Enfin, un sage va donc avoir assez de puissance pour ranimer, dans la discipline militaire, les sentiments de vertu qui doivent en être l'âme et la gloire. Renouveler la vigueur des anciennes lois qui proscrirent des armées le faste et la mollesse ; rendre à nos légions les secours que la sagesse et la religion de nos rois y avaient établis pour y maintenir les mœurs et la foi, et ne confier cette fonction qu'à des hommes aussi respectables par leur vertu que par leur caractère sacré ; arracher les jeunes guerriers aux intrigues et aux plaisirs de la cour et de la capitale, qui ne peuvent que dégrader leurs âmes ; les obliger à résider sous leurs drapeaux, au milieu des exercices et des nobles travaux de leur état ; détruire la première cause de tous les désordres qui désolent les armées, la dangereuse oisiveté, par des travaux qui

occupent nos légions sans les épuiser; éloigner des emplois les chefs indignes de commander, et dont l'exemple contagieux suffirait pour pervertir les corps les mieux disciplinés; n'accorder les honneurs et les récompenses qu'à ceux qui s'en rendront dignes par la sagesse et l'honnêteté de leurs mœurs, comme par leurs talents militaires et par leur courage; voilà, Messieurs, les projets du maréchal du Muy : déjà il les avait annoncés, déjà la mollesse avait tremblé, et tous les vrais guerriers avaient applaudi. Il n'est plus; mais quel homme plus digne que son successeur, par sa vertu comme par sa fermeté, de poursuivre et de consommer ce grand ouvrage, et de devenir le restaurateur des mœurs militaires de la nation?

Chefs de nos armées, chefs de nos légions, c'est à vous à seconder, par votre vigilance et votre fermeté, les sages projets du gouvernement. Eh! quelle ressource puissante dans la subordination qui rend si dociles sous vos mains les guerriers que vous commandez! Voyez cette légion fameuse, destinée à la garde de nos rois, et que son illustre chef a rendue aussi respectable par ses mœurs que par son courage. A l'exemple du maréchal du Muy, inspirez au soldat le sentiment de l'honneur, en honorant son état; inspirez-lui l'humanité, par votre humanité envers lui-même; inspirez-lui le respect des mœurs, par la décence des vôtres; et vous verrez ces hommes farouches imiter vos autres vertus, comme ils imitent votre courage; la milice française ne sera plus composée d'une jeunesse licencieuse; les citoyens honnêtes s'honoreront de donner des soldats aux armées, comme la noblesse s'honore de leur donner des chefs; et la France verra marcher sous ses étendards la gloire avec la vertu.

Mais bornerions-nous nos vœux à la réforme des mœurs militaires? Formons, Messieurs, formons des vœux aussi étendus que ceux du vertueux ministre que nous venons de perdre, pour la restauration générale des mœurs de toute la nation. Nous voyons en ce moment tous les esprits s'agiter, et chercher de toutes parts les moyens de réformer les abus, et de réparer nos malheurs. Il ne nous appartient pas de prononcer sur leurs systèmes : notre sainte milice, dévouée aux choses divines, ignore les affaires du siècle; nous ne pouvons qu'applaudir à leur zèle, et former des vœux pour leurs succès : mais que peuvent les plus beaux systèmes, que peuvent les lois sans les mœurs? Entendez sortir cette vérité du fond des ombres du paganisme : *Que peuvent les lois sans les mœurs?* Prêtres et pontifes du Seigneur, pasteurs des peuples, premiers surveillants des mœurs, et qui en répondons devant Dieu et devant l'Etat, avec quelle ardeur nous allons travailler à leur régénération, par la vigilance et l'activité de notre zèle, et surtout par la persuasion de nos exemples! Mais que pourront tous nos efforts, s'ils ne sont pas soutenus

pas l'autorité? O vous tous qui possédez quelque portion de la puissance publique; ministres des rois, ministres des lois, soutenez les ministres des mœurs! Que tous les chefs, que tous les ordres de l'Eglise et de l'Etat, que toutes les autorités se réunissent sous les auspices d'un roi vertueux, pour rétablir le règne des mœurs.

Jusqu'ici, Messieurs, nous avons ménagé les préjugés du siècle et la faiblesse de sa foi : nous n'avons encore célébré que des vertus commandées non-seulement par la loi de Jésus-Christ, mais par cette première loi que Dieu a gravée dans le cœur de tous les hommes, et que les erreurs du siècle n'ont pu encore effacer. Mais il est temps de satisfaire la piété des âmes fidèles; il est temps de nous élever au plus haut point de la gloire du maréchal du Muy, aux vertus surnaturelles qui ont été le principe et la perfection de toutes ses autres vertus. C'est le sujet de la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Si le maréchal du Muy ne s'était signalé que par des vertus humaines, si la religion n'avait pas donné à ses actions le germe de l'immortalité, nous aurions abandonné aux profanes le soin de célébrer la triste gloire de leur semblable, et nous laisserions les morts ensevelir et honorer leurs morts : mais je parle d'un sage qui a sanctifié, qui a immortalisé ses vertus par les divins motifs de la foi, et dont la haute piété a fixé l'attention de son siècle, et lui a mérité la vénération de tous les hommes vertueux. Ames pieuses, avec quelle consolation vous allez donc entendre cette partie de son éloge! Mais comment serait-elle accueillie dans un siècle où l'irréligion a représenté la piété sous des traits si odieux! Ecarterons aujourd'hui les nuages dont l'ignorance et la malignité des hommes l'ont injustement enveloppée : présentons à ce siècle un homme aussi éloigné de la crédulité des esprits faibles que de l'incrédulité des esprits forts, aussi opposé à la superstition qu'à l'impiété même, et que la piété du maréchal du Muy devienne l'apologie de la véritable piété. Voici la religion pure et sans tache : *Religio munda et immaculata hæc est.* (Jac., I, 26.)

Ne vous figurez donc pas ici, Messieurs, une piété qui se laisse aveugler par les préjugés de la superstition. La foi du chevalier du Muy est comme son cœur, aussi sage et aussi noble qu'elle est simple. Il ne veut offrir à l'Etre suprême que le culte le plus pur, le plus raisonnable, le plus digne de la Divinité. S'il respecte l'autorité de notre saint ministère, ne pensez pas qu'il se soit jamais laissé dominer par une aveugle confiance qui ne nous est pas due : car à Dieu ne plaise, Messieurs, que nous voulions profiter de notre ascendant sur les âmes pieuses, pour exercer sur elles une domination qui nous est interdite. Hommes d'Etat, qui aurez à traiter avec lui, ne craignez point de rencontrer en lui des préjugés; vous n'y trouverez que des principes :

ne craignez point que les devoirs de la religion lui fassent oublier ceux que la religion elle-même lui impose envers l'Etat. En même temps qu'il est pénétré de la vénération la plus profonde pour le petit nombre d'âmes choisies que Dieu appelle à lui par la voie sublime de la contemplation, et qui servent mieux sans doute les nations par leurs prières et leurs vertus que les conditions les plus laborieuses de la vie humaine, il ne craint pas de dire, et cette maxime vous étonnera, dans la bouche d'un homme d'une piété si éminente; il ne craint pas de dire qu'en général l'homme est fait pour travailler plutôt que pour méditer; que la religion a dévoué tous les hommes, sans en excepter même ceux qu'elle a consacrés plus particulièrement à son culte, pontifes, prêtres, cénobites, qu'elle nous a tous dévoués à l'utilité publique; que tel est l'esprit et la gloire du christianisme : *Hæc christianismi perfecta regula, publicæ utilitati consulere* (123). Satisfaire aux choses divines, sans manquer aux choses humaines, voilà la règle de sa piété. Que dis-je, Messieurs? ne semblerait-il pas même donner quelquefois la préférence aux choses humaines sur les choses divines? Commander une évolution, marcher au combat quand son devoir l'y appelle : ou bien écouter les plaintes d'un malheureux, protéger un brave guerrier, défendre un opprimé; ces actions, sanctifiées par un motif sacré, lui paraissent un hommage plus agréable encore au Seigneur, que s'il était prosterné aux pieds de ses autels. Le Dieu qu'il adore a dit : La miséricorde est au-dessus des sacrifices. Aimer et servir vos semblables, est au-dessus de tous les holocaustes : *Diligere proximum suum majus est omnibus holocaustis*. (Marc., XII, 33.)

Qui ne sait le zèle dont il était consumé pour la gloire de la religion et de la vertu ! Mais apprenez aussi, Messieurs, combien il était éloigné de ce dangereux esprit de parti qui exalte quelquefois des âmes plus ferventes qu'éclairées. Au saint enthousiasme de la vertu il joint le sang-froid de la sagesse et l'impartialité de la justice. Interrogez les sages du siècle qui ont eu des rapports avec ce pieux philosophe : partout où il voit le bien, il le loue ; partout où il voit le mal, il le condamne. Mais quelle était surtout son indignation contre les intrigues et les artifices des faux zéloteurs ! Que le vice ait recours à ces lâches ressources, il n'en est point surpris ; elles sont dignes des méchants, et de la cause qu'ils défendent ; mais employer pour une fin vertueuse de coupables moyens, recourir aux enfers pour venger les cieux, ah ! malheur au faux zèle, quel qu'en soit le motif, quel qu'en soit le succès ! Jamais, non jamais le pieux chevalier du Muy n'a voulu défendre la religion que par la vertu.

Mais quel préjugé plus injurieux à la piété, puisqu'il tendrait à lui enlever les

grandes âmes ? N'a-t-on pas osé dire qu'elle affaiblit le courage et qu'elle éteint la valeur ? J'en appelle à votre gloire, pieux et magnanimes héros des premiers âges du christianisme, vaillants et religieux chevaliers des siècles héroïques de cette monarchie, héros français, qui aviez hérité de leur religion comme de leur vaillance, et qui avez porté si haut la gloire de nos armes et du nom français. La piété incompatible avec la magnanimité ? Eh ! quelle âme plus pieuse, plus simple, plus modeste que celle du maréchal du Muy ! et en même temps, quelle âme plus fière et plus intrépide au milieu des combats ! quelle âme plus ferme, plus noble, plus généreuse ? Ah ! bien loin que la piété eût affaibli l'âme de ce vertueux héros, quel autre ressort que les divins motifs qu'elle inspire, quelle autre main que la main de Dieu même aurait pu l'élever à ce haut degré de courage, et la soutenir dans cet équilibre inaltérable qui lui a mérité l'admiration de son siècle, et qui eût fait l'étonnement du Portique ? Point de grand homme, disait un ancien sage, avant même que Dieu se fût révélé aux nations, point de grand homme sans une inspiration divine : *Nemo vir magnus, nisi afflatu aliquo divino*. Que la piété est donc sublime, quand elle trouve des âmes assez vastes pour y déployer toute sa grandeur et sa majesté !

Loin du maréchal du Muy cette piété sombre et inquiète qui dessèche les âmes et qui les trouble par de vaines terreurs ; il a des sentiments plus dignes de la bonté de son Dieu. *Je fais*, disait-il dans la simplicité de son cœur, *je fais de mon mieux ce qui m'est ordonné ; Dieu n'en exige pas davantage de notre faiblesse*. Que ne puis-je vous manifester ici l'âme de ce juste, et vous y montrer cette paix que le monde ne peut donner ni ravir, et qui surpasse tout sentiment ; cette paix pleine de douceur et de majesté ; la paix, l'aimable paix de l'innocence ! Que le trouble, disent les saints, que le trouble agite les âmes faibles et imparfaites ; mais que la tranquillité soit le partage des parfaits : *Illic turbatio, ubi modica fides ; illic securitas, ubi perfecta dilectio* (124). Voilà, Messieurs, la piété du maréchal de Muy ; voilà la religion pure et sans tache : *Religio munda et immaculata hæc est*.

Monde profane, à ces traits célestes reconnaissez-vous cette piété dont on vous avait tracé un portrait si lugubre ? fantôme odieux, aussi contraire à l'esprit de l'Evangile, qu'aux principes de la raison ! Disons-lui nous-même, anathème. Oui, anathème à la superstition, comme à l'impiété même ! Anathème à la fausse piété, comme à la fausse philosophie ! Qu'elles soient des ennemis irréconciliables ; nous les abandonnons à leur fureur ; et puissent-elles se détruire et se consumer mutuellement, et délivrer enfin la raison humaine de leurs funestes délires ! Divine piété, fille du ciel,

(125) Saint Chrysostome.

(124) S. AMBROS. *Explic. in Ev. Luc.*

nous ne vous demandons point, comme les enfants du tonnerre, que vous écrasiez les ennemis de votre gloire : paraissez à leurs yeux ; montrez-vous telle que vous êtes, telle que vous paraissiez aux yeux de ce pieux héros : que vos ennemis vous voient, et qu'ils rougissent de vous avoir outragée ; qu'ils vous voient, et qu'ils sèchent de douleur de vous avoir abandonnée.

Telle est, Messieurs, la sublime et consolante idée que le chevalier du Muy s'était formée de la piété ; combien donc elle était digne de cette grande âme ! Aussi avec quelle constance inébranlable il l'a conservée au milieu des ravages dont l'impiété a désolé son siècle, et avec quelle noble assurance il n'a cessé de la manifester ! Exempt de faiblesse, comme d'ostentation, il ne rend point à son Dieu ses hommages en secret ; comme l'intrépide Daniel, il l'adore à la face de la cour, au milieu des armées. La présence des princes et des rois étrangers, qui ne suivent pas le même culte, ne peut suspendre les exercices de sa foi. *Je croirais, dit-il à l'un d'eux, je croirais manquer au respect que je vous dois, si je manquais devant vous à ma religion.* Et quel respect n'avait-il pas imposé au monde et à l'impie même par la franchise et la sainte fierté de sa vertu ! Il ne se borne point à croire les vérités saintes de la religion, il veut en accomplir tous les devoirs. Cet esprit juste et conséquent ne connaît point de milieu entre l'incrédulité et l'observance la plus régulière de la loi. Sa raison rougirait, comme sa foi, de contredire ses principes par ses actions. Ames pieuses, mais tièdes et légères, et dont la moindre dissipation éteint la ferveur ; venez voir, au milieu du tumulte des camps et du bruit des armes, un guerrier qui médite sous sa tente la loi de son Dieu, comme un solitaire au fond de sa retraite ; venez admirer le ministre d'un grand Etat, qui sait concilier avec les plus graves occupations du siècle la méditation des choses célestes. Que n'aurais-je pas encore à vous raconter, Messieurs, des merveilles que la grâce opère dans cette âme ! Mais combien de vertus que ce siècle n'est pas digne d'admirer, et que nous sommes obligés de soustraire à des yeux trop faibles pour en soutenir l'éclat ! *Non potui vobis loqui quasi spiritualibus.* (I Cor., III, 1.)

Et maintenant, Messieurs, qui oserait faire encore à la profession des armes l'injure de croire qu'elle serait incompatible avec la piété ! Guerriers vertueux, vous pouvez donc, comme le pieux guerrier dont vous honorer la mémoire ; vous pouvez porter sous vos armes, et au milieu du tumulte des combats, une piété aussi agréable au ciel que dans le silence de la solitude. Piété militaire, piété moins recueillie, moins affectueuse peut-être que dans des conditions plus paisibles ; mais piété simple, franche, courageuse, et qui semble participer à l'héroïsme de votre noble profession. Contemplez les anciens

guerriers retirés dans cet asile royal, et dont la piété décore mieux encore ce temple majestueux que toute sa magnificence. Quel spectacle, Messieurs, de les voir, à toutes les heures du jour, prosterner aux pieds de ce sanctuaire du Dieu des armées, des corps chancelants, épuisés, et devenus, si vénérables par les rides de la vieillesse et les cicatrices de la valeur ! Mais quelle révolution a menacé cet établissement illustre ? Monument le plus beau du plus beau règne, vous avez donc chancelé vous-même sur vos fondements, et vous avez pensé devenir un nouvel exemple de l'instabilité des choses humaines. Déjà cette école célèbre que Louis XV venait d'élever pour instruire la jeune noblesse dans l'art des combats, déjà elle s'évanouit à nos yeux. O rois, formez des établissements pour immortaliser vos noms, bâtissez de somptueux édifices ; les ravages du temps n'auront pu les ébranler encore ; que dis-je ? ils ne seront pas encore achevés, et déjà ils ne seront plus ; le souvenir de vos bienfaits et de vos vertus, voilà, voilà le seul monument indestructible. Ombre auguste de Louis XV, consolez-vous, votre successeur n'a pas anéanti votre ouvrage ; il ne l'a changé que pour mieux exécuter vos intentions généreuses. Avec moins d'appareil, il veut répandre plus de bienfaits, et toujours les enfants de votre brave et pauvre noblesse seront les enfants adoptifs de nos rois. Pour vous, respectables guerriers, nous ignorons encore votre destinée : mais quelle que soit la décision du souverain, bénissez toujours sa bonté qui ne cherche que votre bonheur ; jamais la main bienfaisante de votre roi ne cessera d'être l'appui de votre vieillesse. S'il vous disperse dans les provinces, allez jouir paisiblement de ses bienfaits dans les régions qui vous ont vus naître ; s'il vous laisse rassemblés dans ce noble asile, dont la splendeur même est si intéressante pour la gloire de la nation, puissiez-vous l'orner et l'affermir de plus en plus par vos vertus ! Puisse le même esprit de piété se perpétuer ici d'âge en âge, et mériter à cet auguste monument d'être immortel comme la monarchie !

Guerriers vertueux, il est donc vrai, et nous ne pouvons trop vous répéter une vérité si consolante pour vous, il est donc vrai que la piété, et la piété même la plus éminente, peut se concilier avec la tumultueuse profession des armes. Voyez à quel degré de perfection la grâce avait élevé l'âme de ce pieux guerrier. Quel généreux détachement de toutes les choses du monde ! quelle parfaite résignation aux volontés du ciel ! quelle tranquillité au milieu des révolutions qui agitent et qui consignent les faibles mortels ; quelle constance aux approches de cette opération cruelle qui va lui coûter la vie ! Il en fixe sans émotion l'appareil terrible. Il vaque jusqu'aux derniers moments aux affaires publiques : jamais il n'avait montré plus de calme et de sérénité. Il va prendre les derniers ordres du roi.

attendri par l'idée qu'il voit peut-être pour la dernière fois son jeune souverain, mais soutenu par son courage : *Sire, dit-il, avant trois semaines, je suis dans votre conseil ou dans mon tombeau.* Vous croirez du moins, Messieurs, qu'une âme si religieuse va prendre des précautions extraordinaires pour se disposer à la mort. Non, l'attente, la présence même de la mort ne pourra troubler l'ordre qu'il s'est prescrit ; dans cette âme forte et vertueuse, la raison et la grâce avaient depuis longtemps prévenu le trépas. *Je ne vous ai point appelé,* dit-il au confident de sa conscience, *pour me préparer à la mort ; il y a trente-huit ans que je ne me suis couché sans me mettre en état, autant qu'il était en moi, de paraître devant Dieu. Je ne tiens ni à la vie, ni à mes places ; au moment où je vous parle, tout est prêt pour mourir.* Divine prérogative des justes, de pouvoir envisager avec cette céleste assurance, et la mort et l'éternité !

Au milieu des douleurs les plus violentes que puisse endurer notre faible nature, transportée par la sainte espérance hors de l'état présent, déjà, déjà cette grande âme semble reposer au sein de la Divinité. Quel est son empire sur le corps qu'elle anime ! elle a défendu à ce corps souffrant de gémir ; si elle lui permet un soupir, il n'est point pour la douleur, il est pour la tendresse, il est pour sa fidèle épouse. *Hélas, dit-il, je l'avais épousée pour faire son bonheur, et ma mort va faire le malheur de sa vie ;* mais s'il laisse sur la terre une épouse désolée, il va rejoindre son auguste ami. Il rappelle à son cœur la parole gravée sur sa tombe : *Hucusque luctus meus !* Enfin donc, enfin mon âme va se réunir à son vertueux prince dans le sein de la Divinité, tandis que ma dépouille mortelle va reposer aux pieds de ses cendres chéries ; enfin je touche au terme de ma douleur : *Hucusque luctus meus !* N'attendez point les maximes fastueuses de ces faux sages, qui voudraient que leurs derniers soupirs fussent encore fameux. Le maréchal du Muy veut mourir avec la même simplicité qu'il a vécu, et la mort n'est pour lui, comme il l'avait souvent répété lui-même, *la mort n'est pour lui que la dernière action de sa vie.*

Fidèles amis du juste qui vient d'être enlevé à la terre, vous surtout son tendre et vertueux frère, qui vous flattiez d'être préservé, par votre faiblesse et vos années, du malheur de survivre à ce frère chéri ; quelle douleur a pénétré votre âme ? que ceux qui n'ont point les consolations de la foi et de la vertu, que les impies ne cessent de pleurer sur les tombeaux des impies : hélas ! nous ne connaissons point de soulagement à leur douleur ; la mort a tout englouti pour eux dans l'abîme du sépulchre : mais vous, chrétiens, pourquoi vous affligeriez-vous, comme ceux qui n'ont point d'espérance ? Aveugles que nous sommes, nous regardons le trépas des justes comme un malheur, et ils jouissent de la véritable paix, de la véritable vie. Dans le langage

sublime de la religion, le jour de la mort d'un juste est appelé le jour de sa naissance ; la mort est la vie, la mort est l'immortalité.

Ne pleurons donc plus sur ce juste, mais pleurons sur nous-mêmes ; pleurons sur le royaume qui vient de le perdre. Dans un temps aussi stérile en vertus, quelle calamité que la mort d'un homme aussi vertueux ! Pleurons sur les maux qui désolent ce siècle et cette nation, et qu'une mort prématurée ne lui a pas permis de réparer ; pleurons, comme ce nouveau Mathathias, sur la *décadence de notre peuple et de la cité sainte.* (I Mach., II, 7.) Car ne nous laissons pas tromper par de vaines apparences ; à travers nos lumières et la douceur séduisante de nos mœurs, à travers cette ostentation et cette ferveur passagère d'humanité qui nous éblouit, Français, connaissez les maux qui fermentent au sein de votre patrie. Nous savons les progrès des sciences, nous savons les services importants qu'elles pouvaient rendre aux nations ; ah ! si la raison avait su se contenir dans ses limites, quelle heureuse époque dans l'histoire de cette partie de l'univers ! Mais quel abus des sciences, plus dangereux que l'ignorance même de nos pères ! Pour détruire la superstition des anciens temps, fallait-il, par un remède dévorant, attaquer la religion même ? Depuis que les principes sacrés de la foi ont été ébranlés, voyez l'ébranlement général de tous les autres principes ; l'anarchie des opinions qui a produit l'anarchie des mœurs, les sentiments honnêtes qui se flétrissent, l'antique honneur qui s'éteint, le zèle pour l'Etat qui se refroidit, le caractère de la nation qui s'altère, le mépris des lois, l'esprit destructeur qui tend à renverser les principes de toute autorité, de toute vertu. « Ainsi la philosophie (et n'a-t-elle pas eu la franchise de faire elle-même cet aveu contre ses propres excès ?), ainsi la philosophie détruit d'abord les erreurs ; mais si l'on ne s'arrête, elle attaque ensuite les vérités, et elle va si loin qu'elle ne voit plus elle-même où elle est, et qu'elle ne sait plus où s'asseoir ». Ainsi les mœurs se dégradent à mesure que la religion s'affaiblit dans l'esprit des peuples ; ainsi la dégradation des mœurs entraîne la décadence des qualités les plus essentielles pour le bien public ; ainsi les nations les plus illustres ont vu périr leur puissance écrasée sous leurs vices ; ainsi, dans tous les temps, le ciel a vengé la vertu : fatale révolution qui présentait aux yeux du maréchal du Muy l'avenir le plus effrayant pour la vie présente, comme pour la vie future.

Mais prenons garde de nous laisser décourager par nos malheurs. Si cette âme ferme ne pouvait s'empêcher de frémir à la vue des périls qui menaçaient sa patrie, jamais elle ne désespéra du salut public. O France, avec tes maux, connais donc aussi tes ressources. Malheur à celui qui blasphémait contre sa nation ! Nation française, nation sensible et généreuse au

milieu même des illusions qui t'aveuglent, nation douce, éclairée, magnanime, si flexible sous les mains qui te gouvernent; ton ancien esprit est altéré, mais il n'est point anéanti; non, le feu sacré de l'honneur, de la vertu, de la piété n'est point éteint parmi les Français. Que dis-je? au moment même où l'impiété s'applaudissait d'avantage de ses succès, au milieu même de cette capitale, le centre et le foyer de la contagion générale, déjà n'avons-nous pas vu l'ancienne ferveur se rallumer, dans ces jours de grâce et de salut, avec un éclat qui nous a nous-mêmes étonnés? Quelle consolation pour le vertueux pontife à qui le ciel a confié cet illustre troupeau! *Accensus est ignis magnus, ita ut omnes mirarentur.* (II Mach., I, 22)

Mais quelle confiance doit encore nous inspirer la vertu du jeune prince que la Providence vient de placer à la tête de cette nation! Si nous parlions en ce moment devant lui (et peut-être que ce faible discours parviendra jusqu'au pied de son trône; l'éloge du vertueux ami de son vertueux père a des droits sur sa sensibilité), nous lui dirions : Sire, du milieu des funérailles de votre fidèle ministre, d'un homme dont la mémoire doit vous être si chère, qu'il nous soit permis d'élever la voix jusqu'à votre majesté! Nous bénissons cette sagesse prématurée, cet esprit d'ordre, de justice, d'humanité, qui déjà préside à vos conseils, et cet amour que vous montrez pour la portion de vos sujets la plus malheureuse, pour les pauvres de votre peuple. Mais en vain vous cherchiez, dans la sagesse de vos conseils, le moyen de rendre votre peuple heureux : s'il est vicieux, toujours il sera misérable; toujours le vice viendra détruire votre ouvrage. En vain vous entreprendrez de rétablir dans vos Etats le règne des mœurs, si vous ne rétablissez le respect de la religion, le seul frein qui puisse tenir les passions des peuples. Enfant de Henri IV, vous êtes aussi l'enfant de saint Louis : vous ne montrerez pas moins de zèle pour les intérêts sacrés de la religion et de la vertu, que pour le bien de l'humanité : et que ne peut un roi si puissant sur l'esprit d'une nation si fidèle et si attachée à ses maîtres? *Un roi, a dit l'Esprit de Dieu, un roi, qui est assis sur le trône du jugement, dissipe tout le mal par son regard* (Prov., XX, 8) : oui, prince, et nous n'exagérons point votre puissance, que le vice soit constamment frappé de votre disgrâce; que la vertu, et la vertu seule, ait part à vos faveurs; et vous verrez l'honneur, les mœurs, la piété reflourir dans votre cour et dans toutes les parties de votre empire; et avec les vertus, vous verrez revivre la prospérité de votre peuple, et l'ancienne gloire de votre monarchie. Les vœux de votre vertueux père et de votre fidèle ministre seront accomplis. Vous serez le plus puissant des rois, et votre

peuple sera le plus heureux des peuples.

Protecteur des peuples et des rois, souvenez-vous dans votre miséricorde de cet homme juste, qui était si zélé pour son prince et sa patrie; souffrez que nous vous renouvelions, sur son tombeau, les vœux qu'il ne cessait de vous adresser pour leur bonheur et leur véritable gloire. Veillez du haut des cieux sur la jeunesse du nouveau Josias, que vous venez d'élever sur le trône de ses pères. Bénissez, soutenez ses efforts pour bannir les vices du milieu de son peuple, et pour rétablir la piété dans les jours des pécheurs. (*Eccli., XLIX, 4.*) Jetez aussi un regard propice sur cette nation que vous avez protégée depuis tant de siècles, sur le royaume très-chrétien, sur le patrimoine des fils aînés de votre Eglise. Que les impiétés de ce siècle ne détournent point de nous votre clémence; ô vous, à qui la mer et les vents obéissent, commandez aux esprits agités, et vous calmez leur effervescence, et vous les ferez rentrer dans les bornes de la sagesse. Avec les lumières que vous avez répandues sur ce siècle, daignez y ranimer les mœurs et la foi de nos pères; ainsi vous rétablirez la félicité de cette nation; et ce bonheur passager sera encore pour nous l'augure et le gage d'un bonheur qui ne va pas se perdre dans le tombeau des générations, mais qui s'élève jusqu'aux siècles éternels. Ainsi soit-il.

IV. ORAISON FUNÈBRE

DE CHARLES DE BROGLIE, ÉVÊQUE-COMTE DE NOYON, PAIR DE FRANCE, DÉSIGNÉ CARDINAL DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE,

Prononcée dans l'église cathédrale de Noyon, le 7 juillet 1778.

*Consolamini invicem in verbis istis. (I Thess., IV, 17.)
Consolez-vous mutuellement dans ces paroles.*

Fidèles amis, tendre et magnanime frère (125) du pontife que cette église a perdu, vous avez donc voulu vous réunir en ce jour autour de ses cendres chéries, pour le pleurer encore au milieu de son église et de son peuple. Vous voulez que l'un des témoins de sa vie, et des confidents de son cœur, soit l'interprète de votre douleur et de votre tendresse; et, qu'après avoir recueilli avec vous ses derniers soupirs, je rende encore à sa mémoire ce dernier hommage.

Mais pourquoi réveiller une douleur que le temps semblait avoir assoupie? Pourquoi renouveler en ce jour des funérailles qui nous ont déjà coûté tant de larmes? Ah! que ceux qui ont perdu l'espérance de l'immortalité, cherchent à oublier les morts, et qu'ils s'épargnent l'inutile douleur de pleurer sur une poussière insensible : mais nous, qui croyons à l'immortalité; mais nous, qui avons les présages les plus consolants sur la destinée éternelle de l'ami que nous pleurons; comment voudrions-nous oublier

(125) Le maréchal de Broglie

celui que nous avons aimé, celui qui est vivant et immortel devant Dieu, celui dont le souvenir doit nous remplir de consolation? Doux souvenir d'un ami qui a expiré au sein de la foi et de la vertu! Larmes délicieuses, aimable tristesse, plus chère aux âmes vertueuses et sensibles que toutes les joies du siècle!

Et moi-même, Messieurs, qui suis obligé de remplir une fonction si douloureuse pour l'amitié, cessez de me plaindre. Je sens combien elle doit affliger mon cœur : mais mon cœur se complait dans son affliction ; et si ces souvenirs renouvellent ma douleur, ils soulageront mon âme (126). Dans les anciennes mœurs, n'était-ce donc pas l'ami le plus fidèle qui rendait ce triste devoir? Voyez les fleurs dont saint Jérôme orne la tombe de son cher Népotien (127). Écoutez les Ambroise, les Grégoire, les Bernard (128), dont le cœur était si sensible ; écoutez les louanges dont ils font retentir les funérailles de leurs frères. Cherchons, comme eux, dans notre douleur même, un remède à notre douleur. Répandons aussi des fleurs avec nos larmes sur la tombe de notre illustre ami. Consolons-nous mutuellement par le souvenir de sa vertu, et par la foi de l'immortalité : *Consolamini, consolamini invicem in verbis istis*.

Quel étonnant contraste avait partagé la destinée de celui que nous pleurons ! Les espérances et les qualités les plus brillantes, tout semblait préparer en lui l'un des personnages les plus heureux et les plus illustres de son siècle. Hélas ! à peine est-il entré dans la carrière des honneurs, qu'une langueur irremédiable vient dessécher autour de lui toute sa gloire et sa prospérité. Mais aussi avec quelle constance il a soutenu cette rigoureuse épreuve ; et avec quel courage il a fait servir une mortelle infirmité au salut immortel de son âme ! Faisons reparaître un instant sur son tombeau les grandes espérances qu'il avait données à cette église et à toute l'Eglise de France ; et gémissons sur la fragilité des choses humaines. Déplorons ses malheurs ; mais bénissons le ciel des grâces et des consolations dont il l'a comblé dans ses souffrances. Tels sont les deux objets du discours que nous consacrons à la mémoire d'illustre et révérendissime seigneur Charles de Broglie, évêque-comte de Noyon, par de France, désigné cardinal de la sainte Eglise romaine.

Doleo super te, frater mi Jonatha. (II Reg., I, 26.) Ainsi David exprimait sa douleur, à la mort d'un jeune prince qu'il chérissait comme son frère : *Doleo super te, frater mi Jonatha, decore nimis et amabilis.* (Ibid.) O mon respectable ami, ô mon aimable frère, *frater*

mi, qu'il me soit permis de vous donner aussi ce tendre nom : l'amitié avait rempli l'intervalle qui nous séparait : *Frater mi, decore nimis et amabilis* ! Ce n'est point à une ombre vaine que j'adresse mes soupirs. Hélas ! mes yeux ne vous voient plus ; mais ma raison, mais ma foi m'assure que vous vivez toujours dans une âme immortelle ; mais je puis croire qu'en ce moment vous nous voyez, vous nous entendez, et que votre âme est comme présente à vos obsèques. Regardez les personnes qui vous furent les plus chères, rassemblées autour de votre sépulture : recevez les hommages et les larmes que nous vous offrons en présence de votre peuple. O vous, dans qui j'existais plus que dans moi-même ; vous, dont la gloire et la vertu devaient faire le bonheur de ma vie ! ô vous, qui m'avez donné jusqu'à la fin des témoignages si touchants de votre affection ; vous que j'aimais comme David aimait Jonathas, comme une mère aime son fils unique : *Sicut mater amat unicum filium, ita ego te diligebam* ! (Ibid.) Un éloge funèbre ! était-ce là le monument que je devais vous dédier de ma reconnaissance et de ma tendresse ? et comment ma voix pourra-t-elle prononcer ce déplorable discours ? Mon Dieu, vous ne condamnez point mon trouble et ma désolation sur le tombeau d'un ami si cher. *Jésus lui-même a frémi, il s'est troublé, il a pleuré sur le tombeau de celui qu'il avait aimé* (129). Mais daignez secourir ma faiblesse ; ne permettez pas que j'oublie dans ma douleur la sainte constance qui doit soutenir toujours un ministre de votre divine parole.

PREMIÈRE PARTIE.

Qui s'était jamais annoncé dans l'Eglise sous de plus glorieux auspices que le pontife à qui nous rendons ces lugubres devoirs ? Une maison, l'une des plus anciennes de l'Italie, l'une des plus fameuses de l'Europe par la gloire des armes, et que la France avait comblée d'honneurs, depuis qu'elle l'avait adoptée : la dignité (la première sans doute dans une nation guerrière), la dignité de maréchal de France devenue comme héréditaire dans cette vaillante famille depuis trois générations ; les victoires d'un père, les victoires récentes d'un frère, qui venait de relever l'honneur de nos armes au milieu des revers de la guerre dernière, et que la nation révere comme le premier de ses guerriers ; la renommée d'un autre frère non moins célèbre dans la carrière de la politique que dans celle des armes ; la gloire de sa famille qui rejaillit déjà sur sa jeunesse, qui fixe déjà sur lui l'attention des pontifes et des rois, et qui lui fait assurer, dès son enracinement dans l'Eglise,

(126) Sentio equidem quod repetendis officiis,

recensendisque virtutibus afficiatur animus, tamen in ipsa mei affectione requiesco ; atque hæc mea recordationes, etsi dolorem renovant, tamen afferunt voluptatem. (S. AMBROS. In obitu Satyri fratris.)

(127) S. HIERON. In epitaph. Nepotiani.
(128) S. AMBR., Or. In obitu Satyri fratris ; S. GREG. Nyz., Orat. fun. Cæs. frat. et Gorgon. sororis ; S. BERNARD. In obitu Gerardi fratris.

(129) Infremuit spiritu et turbavit seipsum ;... et lacrymatus est Jesus. (Joan., XI, 35-36.)

la pourpre romaine : quelles magnifiques espérances ! O trompeuse prospérité ! ô incertitude des choses humaines !

L'abbé de Broglie ne se reposera point, comme les enfants des grands, à l'ombre des trophées de sa maison et des prétentions de la naissance : il sera digne de son origine et de sa destinée. Rappelez-vous, Messieurs, cet esprit qui étincelait dans ses yeux, et qui répandait sur tout son extérieur des grâces si vives et si naturelles ; cette décence, cette noblesse, cette aménité de mœurs, ce charme de caractère, cet attrait qui lui gagnait tous les cœurs. Et ceux même que les malheureuses rivalités qui divisent les grands avaient éloigné de ses frères, pouvaient-ils se défendre de l'aimer ? Aussi, Messieurs, avec quel succès il parut à Rome et dans les différents cours d'Italie, au milieu de cette jeunesse florissante qui devait remplir un jour avec tant d'éclat les premiers sièges de l'Eglise de France ? Interrogez les compagnons illustres de ses voyages, et qu'ils vous disent le rang que l'abbé de Broglie tenait parmi eux, autant par ses qualités personnelles, que par la gloire dont il était environné.

Mais entre ses aimables qualités, il faut, Messieurs, il faut rendre ici un hommage particulier à la qualité la plus chère à son cœur, à son amour, j'ai presque dit, à sa passion pour la vérité. Ce n'est pas assez pour lui de ne point blesser la vérité par le mensonge : il croirait la trahir par le silence. Il ne peut contenir la vérité dans l'intérieur de son âme : la vérité est sur ses lèvres, comme dans son cœur. Peut-être, Messieurs (et sa franchise même m'inspire cet aveu), peut-être que cette franchise passa quelquefois les bornes de la prudence : noble défaut d'une âme libre et généreuse, et préférable sans doute à la sombre discrétion de ces caractères froids qui savent cacher leurs ressentiments au fond de leur cœur. Le cœur de l'abbé de Broglie ne pouvait dissimuler les siens ; et, comme il a été dit d'un ancien romain, il aimait mieux offenser que de haïr : *Maluit offendere quam odisse* (130). Mais ne semblait-il pas avoir acquis le droit de dire la vérité par le courage de l'entendre ? Loin de lui cette troupe de complaisants et d'adulateurs qui rampe autour des grands. Apprenez, mes frères, (car nous pouvons désormais révéler les secrets de notre amitié), apprenez qu'il nous avait rangés autour de lui, comme autant de moniteurs et de censeurs, pour le reprendre de tous ses défauts, pour l'avertir de tous ses devoirs. Et avec quelle candeur et quelle simplicité, avec quelle reconnaissance ce caractère si vif et décidé écoutait nos avis les plus libres ! tant il respectait, tant il aimait la vérité ! Oui, toujours ses amis les plus courageux furent ses amis les plus chers.

Sous un extérieur qui semblerait d'abord

n'annoncer que les grâces de l'esprit et les agréments du caractère, admirez, Messieurs, cet esprit juste et prompt, dont le premier coup d'œil saisit la vérité ; cet esprit vaste et facile, qui sait embrasser, avec la science des détails, les grandes vues de l'administration ; cet esprit actif et laborieux, qui veut tout voir et tout juger par lui-même. Admirez encore des qualités plus précieuses que tous les talents de l'esprit, et les dons même du génie, les qualités de l'âme ; cette probité sévère, cette droiture inflexible, cet ardent amour du bien public, cet attachement inébranlable aux anciens et aux vrais principes ; ce zèle de l'honneur, de la vertu, de la religion ; cette élévation d'âme, cette vigueur de caractère, qui donnait, hélas ! à l'Eglise gallicane de si grandes espérances.

Quelle occasion plus éclatante pour essayer le mérite naissant de l'abbé de Broglie, que cette agence fameuse pour les agitations qui affligeaient alors l'Eglise de France ? Qui ne sait aussi la considération et la confiance qu'il s'était acquises, malgré sa jeunesse ; et comme déjà les anciens pontifes se rangeaient autour du jeune lévite, et révéraient en lui le défenseur futur des églises ? Je ne ferai pas valoir ici, Messieurs, le courage et la prudence qu'il montra dans ces jours d'orage, avec le modeste collègue qui lui était associé (131), et qui annonçait déjà, malgré les ombres où il cherchait toujours à s'envelopper, la sagesse profonde et l'éminente vertu qui en ont fait depuis l'un des premiers ornements de l'épiscopat. Enfin donc le calme est rétabli ; et quelle serait notre joie, si nous ne savions pas la fatale indifférence, la grande erreur qui semble vouloir engloutir toutes les autres ! Mais au milieu des pernicieux systèmes, dont l'impunité menace la religion et l'Etat, si les deux autorités établies pour la sûreté de l'une et de l'autre, venaient encore à se diviser ; ah ! malheur aux esprits inquiets ; malheur à l'aveugle fanatisme, qui voudrait rallumer des discordes éteintes. Ministres de l'Eglise, ministres de la justice ; ô pontifes, ô magistrats, fasse le ciel que le nouveau règne devienne l'époque d'une concorde inaltérable entre l'une et l'autre puissance ! Fasse le ciel que, par l'unanimité de notre zèle, nous sauvions les principes de la religion et de la monarchie !

Les vœux du clergé appelaient l'abbé de Broglie à l'un des plus beaux sièges de France. Une église illustre par son antiquité et par les titres qui la distinguent dans l'ordre même politique, une église qui fait asseoir ses pontifes à côté du trône de nos rois ; votre église, Messieurs, venait de perdre un évêque digne des temps apostoliques par la sainteté de ses mœurs. Le vertueux Bourzac venait de mourir de la mort la plus digne d'un évêque : il venait de mourir victime du zèle et de la charité

(130) TACIT. in *Vita Agricolaë*.

(131) L'abbé de Jaigne, alors agent général, depuis évêque de Châlons, et archevêque de Paris.

pastorale. L'abbé de Broglie est nommé son successeur. Jusqu'à cette époque, il s'était dévoué à la défense des intérêts temporels de l'Eglise. Quoique le sacerdoce, et plus encore l'épiscopat, soient établis pour de plus hauts objets, n'oublions pas cependant, Messieurs, combien il est important pour le bien général de la religion, pour la conservation de sa discipline et de sa divine autorité, que des hommes d'un ordre et d'un génie supérieur veillent au maintien de nos prérogatives, surtout dans un temps où nos droits les plus anciens et les plus sacrés éprouvent tant de contradictions. Mais, âmes pieuses, ne craignez point que le zèle du nouveau pontife pour le temporel de l'Eglise lui fasse négliger la partie la plus essentielle du saint ministère. Il pense que la première gloire, comme le premier devoir des évêques; que le premier fondement de notre considération devant les hommes, comme devant Dieu, c'est la fonction d'apôtre et de pasteur. Eh! que sont en effet nos plus grands intérêts dans l'ordre temporel; que sont-ils devant l'immortel intérêt des mœurs et des âmes?

Aussi, mes frères, avec quel zèle votre nouveau pasteur s'était-il annoncé; et quelle avait été votre joie, quand vous le vîtes arriver au milieu de vous! Je crois entendre encore vos acclamations, au moment où il entra pour la première fois dans vos murs. Hélas! dans le temps même où vous lui applaudissiez, la mort avait déjà lancé sur lui son trait invisible. Il n'est pas plutôt établi parmi vous, qu'une cruelle infirmité vient enchaîner son zèle. Nous sentons, mes frères, et plus vivement que vous-mêmes, parce que nous devons mieux connaître l'étendue de nos devoirs; nous sentons tout ce qui manque à son épiscopat: mais le bien qu'il n'a pu vous faire pourrait-il effacer de votre mémoire celui qu'il vous a fait, malgré ses langueurs et ses souffrances, et toutes les preuves qu'il a données à son clergé et à son peuple de son zèle et de son affection?

Respectable compagnie, aussi recommandable par la régularité de vos mœurs, et par les hommes vertueux qui vous décorent, que par le rang que vous tenez dans ce diocèse; (avec quelle satisfaction je rends honneur à la vertu de mes anciens frères!) rendez vous-mêmes, rendez gloire à votre évêque. Ce même pontife qui soutenait les droits de son siège avec tant de vigueur et de courage; dites avec quelle simplicité, avec quelle modestie, avec quelle aimable familiarité il se conduisait dans sa vie privée, et si jamais aucun évêque s'est montré plus que lui le collègue des prêtres (132). Souvenez-vous des premiers temps de son épiscopat, et de l'heureux accord qui vous unissait avec lui. S'il s'est élevé depuis quelques divisions, du moins l'union essentielle, l'union des cœurs est demeurée in-

violable. Faut-il que de tristes défiances viennent troubler ainsi la paix entre les évêques et les églises qui devraient leur être plus étroitement unies! Vénérables frères, ce n'est point seulement pour votre église que je parle en ce moment, c'est pour toutes les églises; vénérables frères, qui représentez auprès de nous le sénat sacerdotal des anciens temps, sans doute vous devez avoir la première place dans l'amitié de vos évêques; mais vos évêques n'ont-ils pas aussi les premiers droits sur votre affection? Si l'Eglise vous a placés autour de nos chaires; si ce sont elles qui vous donnent votre prééminence et le nom même qui vous distingue, n'est-ce pas afin que vous en soyez les premiers appuis et les premiers défenseurs? Ah! puissions-nous, par notre mutuelle modération, écarter toutes ces dangereuses mésintelligences! puisse l'union inviolable des évêques avec les églises mères de leurs diocèses; puisse notre confiance mutuelle, notre mutuelle amitié, devenir pour les peuples, dont nous devons être l'exemple, le modèle de la concorde, le centre et le nœud de la paix générale!

Mais, si les évêques doivent leurs premiers égards à la première portion de leur clergé, que ne doivent-ils pas à la partie la plus laborieuse, et (ne craignons point de le dire) à la partie la plus utile de tout l'ordre sacré; à ceux qui soutiennent les plus pénibles fonctions de l'apostolat, et qui en recueillent les plus faibles récompenses? Pasteurs vertueux, qui venez d'accourir de toutes les régions de ce diocèse au tombeau de votre évêque, pour lui rendre vos derniers hommages, vous n'oublierez jamais son respect pour votre état, et son affection pour vous: avec quelle amitié il vous accueillait; avec quelle ardeur il prenait votre défense, quand vous éprouviez des contradictions! O combien il se plaisait au milieu de vous dans ces assemblées saintes, monument précieux de la discipline primitive, où vous veniez chaque année lui rendre compte de l'état de vos églises! Mais quelle était aussi votre affection pour lui, et avec quel plaisir vous vous rassembliez autour de votre jeune chef! Racontez à vos peuples le sentiment dont vous fûtes pénétrés, quand vous vîtes votre évêque mourant se faire transporter au milieu de votre dernière assemblée. « Je veux, disait-il à ceux qui voulaient l'arrêter, je veux revoir encore une fois mes amis. (Mes amis: c'était l'expression naïve de son affection pour vous.) Je veux revoir mes amis encore une fois, et leur faire mes derniers adieux. » O pasteurs, élevez vous-mêmes la voix: publiez vos sentiments pour lui: vos suffrages le loueront mieux que tous nos discours. L'amitié des curés, comme il nous l'a si souvent répété lui-même; l'amitié des curés, voilà le plus bel éloge des évêques.

(132) In Ecclesia sublimior (episcopus) sedeat; intra domum vero collegam se presbyterorum agnoscat (Conc. Carthag. IV.)

Un évêque n'est pas seulement le modérateur et le chef des pasteurs : il est lui-même le premier pasteur de tous les troupeaux, pour les besoins de la vie présente, comme pour ceux de la vie future. Ministres de la religion, ministres des mœurs, nous sommes encore, et j'ose m'exprimer ainsi, nous sommes les ministres de l'humanité. Heureux devoir, douce obligation ! Combien elle est chère à des cœurs sensibles et généreux, et combien elle l'était au cœur de votre évêque ! Quel vif intérêt il prenait au bien public de vos cités, et au bonheur particulier de vos familles ! Quelle bonté pour le peuple et pour l'humble vulgaire ! Peuple laborieux, qui cultivez les champs fertiles qui environnent cette cité, quand il entraînait sous vos humbles demeures, quel était votre étonnement de voir un homme dont la dignité, dont le nom était si imposant, vous traiter avec cette aimable popularité ! Et si je pouvais vous manifester tous les projets qu'il avait formés pour prévenir vos misères, pour réparer vos calamités, pour mettre le pauvre à couvert de l'oppression du puissant, pour étendre votre commerce, pour ranimer vos arts, pour former les faibles mains de vos enfants à des travaux utiles : car jusqu'où ne doit pas descendre la vigilance et l'humanité pastorale ? Que le temps ne me permette-il de vous exposer ici l'abondance de ses aumônes et de ses bienfaits, surtout dans les calamités extraordinaires, dans les incendies, les disettes, les épidémies, qui ont désolé pendant son épiscopat plusieurs contrées de ce diocèse ! Mais pourrais-je passer sous silence l'établissement qu'il a formé en faveur de ces malheureux citoyens qui souffraient, avec les rigueurs de la pauvreté, les rigueurs plus cruelles encore de la maladie, et que la honte empêchait de se réfugier dans les asiles publics de l'indigence ? Hélas ! ses propres infirmités semblaient le rendre plus sensible encore à leurs souffrances. N'oublions pas aussi de publier la générosité avec laquelle vous avez tous concouru, Messieurs (133), à une œuvre si digne de l'église mère d'un diocèse. L'affection de votre évêque pour sa famille ne l'a point empêché de préférer les pauvres à son propre sang. Il a choisi les pauvres pour ses héritiers, les pauvres, qui sont la première famille des évêques. Famille illustre, vous pouvez donc dire de lui, comme Ambroise de son vertueux frère : *Dispensatores vos, non hæredes reliquit* (134). Il vous a fait le legs le plus digne de vous : il vous a légué des malheureux à soulager, et des bienfaits à répandre. *Dispensatores vos, non hæredes reliquit*.

Mais il ne suffit pas aux premiers pasteurs de veiller du haut de leurs chaires sur les diocèses qui leur sont confiés ; l'Eglise leur ordonne d'aller eux-mêmes au-devant de

leurs peuples, de parcourir, de visiter eux-mêmes toutes les contrées soumises à leur gouvernement ; non-seulement pour y répandre les dons de l'Esprit-Saint ; non-seulement pour y maintenir l'intégrité de la foi, la dignité du culte sacré, la décence et la pureté des mœurs ; mais pour y rétablir la paix, pour y consoler les affligés, pour y soulager les malheureux, pour y pourvoir à tous les besoins de leurs troupeaux. Combien donc un pasteur aussi actif, aussi zélé que le vôtre, devait-il souffrir de ne pouvoir remplir lui-même une fonction si salutaire pour les peuples, et si consolante pour les évêques ! Il la déposa dans nos mains. Sages coopérateurs, qu'il m'associa pour soutenir ma faiblesse, et pour guider mon inexpérience, vous savez que, malgré l'état de langueur où il était réduit, il voulait encore marcher à notre tête. Ses mains défaillantes ne pouvaient plus bénir son peuple : du moins, il eût animé nos travaux par ses regards ; il nous eût dirigé par ses conseils ; il eût consolé son peuple par sa présence. Mais si l'infirmité retient votre évêque sur le lit de sa douleur, il veut nous accompagner en esprit : au milieu de ses souffrances, au milieu des ombres de la mort, il a continuellement sous les yeux l'ordre de nos visites ; et son âme nous suit dans toutes les contrées que nous parcourons. O quelle eût été sa consolation, s'il avait pu voir le concours et l'empressement de ses peuples autour de ceux qui le représentaient ; l'accueil du clergé, de la noblesse, des magistrats, de tous les citoyens ; l'accueil, plus touchant encore dans sa simplicité, des habitants des campagnes : s'il avait pu voir le spectacle de foi et de piété qui s'offrait de toutes parts à nos yeux ! Et plaise à Dieu que l'intérieur ait répondu partout à des apparences si consolantes ! Mon Dieu ! il y a donc encore de la vertu sur la terre : la contagion de la licence et de l'impiété, qui désole nos grandes cités, n'a pas ravagé nos provinces. Peuples fidèles, je crois être encore au milieu de vous. En me confiant son autorité, votre évêque m'avait aussi transmis son affection : il me semblait que j'étais aussi votre pasteur et votre père. Avec quelle docilité vous écoutiez les exhortations et les conseils qu'il vous adressait par ma voix ! Avec quelle confiance et quelle candeur vous nous révéliez vos peines ! Avec quelle reconnaissance vous receviez les soulagements et les dons qu'il vous présentait par mes mains ! Car il avait voulu, à l'exemple du divin modèle des pasteurs, que tous les pas que je ferais en son nom fussent marqués par ses bienfaits (135). Compagnies vénérables, établies sur les tombeaux des premiers apôtres de cette contrée (136) ; vertueux pasteurs, pieux solitaires, respectable noblesse, citoyens de tous les états, peuples des villes, peuples

(133) Les chanoines de l'église cathédrale.

(134) S. AMBR. *In obitu Satyri fratris*.

(135) *Pertransiit benefaciendo*. (Act., X, 58.)

(136) Les chapitres de Saint-Quentin et de Péronne.

des campagnes, recevez en ce jour le témoignage public de notre reconnaissance, et l'applaudissement solennel que vous avez mérité.

Mais en même temps que nous applaudissons aux vertus que vous nous avez montrées, nous ne pouvons, nos très-chers frères, vous dissimuler notre inquiétude. Deux ans sont à peine écoulés depuis cette époque de salut ; et parmi les peuples qui nous ont donné le plus de satisfaction, combien dont la ferveur, sincère dans le moment, n'était peut-être excitée que par la circonstance et par le spectacle, et déjà s'est évanouie ! Nos très-chers frères, nous n'avons plus d'autorité sur vous : ma mission est finie ; elle est, elle est ensevelie sous cette tombe. Mais écoutez encore une fois ma voix : écoutez les derniers vœux que je forme pour vous sur les cendres de votre évêque, et en présence de son successeur. O pasteurs, qui tenez dans vos mains l'âme de ces peuples, et à qui le ciel a confié l'honorable fonction de leur enseigner la vertu, c'est à vous que je m'adresse : c'est vous que je conjure, au nom d'un évêque dont la mémoire doit vous être si chère et si vénérable, de soutenir et de consommer l'ouvrage que nous avons commencé sous ses auspices, et de ne pas laisser périr les grâces que vos peuples ont reçues par l'imposition de nos mains. Chef des pasteurs, qui remplissez la place de celui que nous pleurons, vous vous mettez vous-même à la tête de vos coopérateurs ; vous excitez, vous soutiendrez leur zèle autant par votre exemple que par votre autorité. Voilà l'église, voilà le dépôt sacré que je remets entre vos mains sur le tombeau de celui qui vous a précédé. S'il eût prévu que vous lui succéderiez, avec quelles instances il vous eût recommandé son église ! Confidents de ses derniers vœux, souffrez que nous vous implorions en son nom pour un peuple qui devient le vôtre ; pour un peuple que vous ne pouvez encore connaître, mais qui est vraiment digne, par la pureté de sa foi et par la bonté de ses mœurs, de toute l'affection de ses évêques. Quelle est déjà la sensibilité de votre principale église aux premières marques que vous venez de lui donner de votre bienveillance et de votre modération ! Votre ancienne amitié pour votre prédécesseur, votre vénération pour sa mémoire, le souvenir de ses souffrances et de ses vertus, quels motifs plus puissants sur une âme noble et sensible ; quels motifs plus capables de redoubler votre zèle pour votre nouveau peuple, et pour la gloire de votre nouvel évêque !

Voilà donc, mes très-chers frères, à quoi s'est réduit cet évêcat qui nous avait donné de si grandes espérances : mais, si votre évêque n'a pu accomplir tous ses projets pour le bonheur et le salut de ce peuple, ô peuple, vous le pardonnerez à ses infirmités, vous le pardonnerez à ses regrets. Que n'avez-vous pu être témoin de la douleur qu'il en ressentait, et des lar-

mes que nous lui avons vu répandre ! Parmi les maux cruels qui le tourmentaient, ne craignons point de dire que c'était une de ses plus vives douleurs. Au milieu de ses souffrances, qui semblaient devoir concentrer dans lui-même toute sa sensibilité ; oui, mes frères, au milieu de ses crises les plus violentes, j'ai vu, j'ai vu votre courageux évêque commander à sa douleur, et oublier ses maux, pour remédier aux maux de ses peuples. Dans ses intervalles de santé, qui furent, hélas ! si courts et si rares, avec quelle ardeur vous l'avez vu vous-même se livrer aux fonctions les plus pénibles de son ministère ! et pourriez-vous oublier jamais le dernier effort de son zèle ; le spectacle attendrissant d'un jeune évêque infirme, que ses genoux chancelants ne pouvaient plus soutenir, et qui se faisait encore porter, de ville en ville, sur les tribunes sacrées, pour exhorter ses peuples ? Hélas ! son courage lui avait fait oublier sa faiblesse : sa poitrine épuisée ne peut soutenir l'effort de sa voix ; et le dernier gage qu'il vous a donné de son zèle a été teint de son sang.

Ah ! si un corps faible et souffrant n'eût pas enchaîné l'activité de cette âme ; si Dieu eût exaucé nos vœux, s'il eût rendu à votre évêque la santé avec la vie, que n'eût point fait cette âme courageuse, surtout depuis qu'elle avait encore été fortifiée et sanctifiée par les souffrances ! Quand nous nous rappelons ces moments heureux, mais dont le souvenir nous est maintenant si cruel, ces précieux moments où il épanchait son âme dans la nôtre, où il nous confiait ses vœux et ses projets pour le bonheur de ce peuple, et pour l'honneur de l'Eglise ; déjà, déjà notre imagination nous transportait dans cet heureux avenir ; déjà nous jouissions d'avance de la gloire future de notre illustre ami ; déjà je croyais le voir revêtu de la pourpre sacrée, et ne profitant de ses nouveaux honneurs que pour donner des exemples plus éclatants, pour devenir par sa vertu, comme par son zèle, le modèle de l'épiscopat. Déjà je voyais l'influence d'une âme forte, soutenue par un grand nom et une grande dignité, sur le bien général de l'Eglise : ce n'était point seulement l'enthousiasme de notre amitié ; ainsi jugeaient, ainsi auguraient les hommes les plus recommandables par leur sagesse. Déjà je voyais le cardinal de Broglie (que ce nom soit du moins prononcé cette fois à ses funérailles), je voyais le cardinal de Broglie à la tête de notre sainte milice, ainsi que son vaillant frère à la tête de nos armées, exciter l'ardeur, soutenir le courage de tout l'ordre sacré, par l'activité de son zèle et par l'inébranlable fermeté de son âme. O malheureux pontife ! si vous pouvez rompre la rigueur de votre destinée, quelle sera donc votre gloire ! Vous serez le salut de votre église ; vous serez l'honneur de toute l'Eglise de France. Vains projets, vaines idées des hommes ! Quelle élévation, et quelle ruine ! Grand Dieu, vous n'avez

donc placé si haut nos espérances, que pour les briser par une chute plus terrible : *Elevasti me, Domine, et elisisti me valide.* (Job, XXX, 22.) Une langueur mortelle vient les envelopper de son ombre funèbre ; et tout ce brillant avenir va s'abîmer dans ce tombeau. O trompeuse prospérité ! ô incertitude des choses humaines ! *O fallax latitio ! o incerta rerum humanarum curricula* (137) !

Il faut donc, Messieurs ; il faut arriver malgré nous à la partie la plus affligeante de mon déplorable sujet. Si nous n'écou- tions que la faible humanité et le sentiment d'une amitié purement naturelle, comment aurions-nous le courage de l'entreprendre ? Mais si nous considérons les souffrances de notre illustre ami avec les yeux de la foi et de la vertu, combien elles deviennent consolantes ! Déplorons ses malheurs, pleurons sur le lit de sa douleur et sur son tombeau ; la vertu n'interdit point la sensibilité : mais célébrons aussi son courage et sa constance ; et que l'époque la plus désolante de sa vie soit la partie la plus glorieuse de son éloge.

SECONDE PARTIE.

Avant que le malheureux pontife, dont nous déplorons le sort, fût éprouvé par les longues souffrances qui l'ont conduit dans ce tombeau, combien de nuages avaient obscurci déjà sa prospérité ! Né parmi les trophées de son père, les palmes de Guastalle avaient décoré son berceau ; mais, dès son enfance la plus tendre, il recevra la première leçon du malheur ; il verra son père succomber sous la jalousie de ses rivaux, et mourir dans un triste exil. Par la force du mérite, et par la nécessité des circonstances, les frères de l'abbé de Broglie, les fils d'un exilé, étaient remontés à la plus haute gloire. Quand il entendait célébrer leurs victoires, quand il voyait suspendre leurs trophées dans le temple, parmi les cantiques de joie et les applaudissements de la nation, quel spectacle, quel triomphe pour le cœur d'un frère ! Ici, Messieurs, vous vous rappelez l'exil qui termina leurs exploits. O combien un cœur si vif, si sensible, et qui aimait si tendrement ses frères, dut souffrir de cette disgrâce ! Mais il n'en fut point abattu : ses frères n'avaient perdu que la faveur ; ils avaient emporté avec eux l'estime du roi, les regrets de l'armée et les vœux de la nation : ils avaient conservé l'honneur ; l'honneur avec lequel de grands cœurs ne peuvent être malheureux ; l'honneur que les rois, avec toute leur puissance, ne peuvent ni donner, ni ravir ; l'honneur qui dépend d'un tribunal plus impartial que les cours, de l'opinion publique, qui juge les cours et les rois.

Je ne vous parlerai point, Messieurs, des disgrâces personnelles qu'il éprouva, et des

pièges que l'on tendit à sa droiture et à sa franchise : je ne vous rappellerai point tous les événements extraordinaires qui l'ont empêché de parvenir à cette dignité qui lui était assurée depuis tant d'années : tantôt la mort des rois, tantôt la mort des pontifes, tantôt les mésintelligences entre les pontifes et les rois. Cette pourpre fuira donc jusqu'à la fin devant lui, et ce triste ornement ne décorera pas seulement ses funérailles. Pontife malheureux, ce voile funèbre, voilà donc la pourpre qui devait vous décorer : mais que sont toutes ces disgrâces en comparaison des souffrances qui lui étaient réservées ?

Une maladie qui n'avait jamais eu d'exemple, et qui est devenue comme un phénomène dans la triste histoire des infirmités humaines ; une maladie dont la cause est encore inconnue, depuis même que l'art a pu interroger les entrailles de la victime ; un des maux les plus douloureux que puisse souffrir la faible humanité, vient s'emparer de cette victime illustre, au milieu de sa jeunesse et de sa gloire. Tristes témoins de ses souffrances, nous ne pouvons penser encore sans frémir à ces tourments inouïs, à ces crises violentes qui semblaient nous déchirer aussi les entrailles. Hélas ! pour nous servir de la parole énergique d'un roi souffrant : Tel qu'un lion impitoyable, le mal avait brisé tous ses os (138). Mais qui pourrait aussi se rappeler sans étonnement le calme et la vigueur inaltérable de cette âme au milieu d'un corps souffrant ? Tendres frères, tendres sœurs, tendres amis, qui n'avez cessé de lui donner des preuves si touchantes de votre attachement pendant ses longues douleurs, la nature, la tendre nature n'a donc pas perdu ses droits parmi tous les grands, et l'orgueil n'y a pas flétri tous les cœurs. Que le ciel bénisse la piété fraternelle et la fidèle amitié.

Déjà célèbre par ses grandes destinées, l'évêque de Noyon était devenu célèbre encore par ses maux. Les plus indifférents ne pouvaient voir sans attendrissement une jeunesse si vive, des espérances si brillantes, de si aimables et de si grandes qualités, languir dans les souffrances. Les savants les plus fameux avaient été consultés, et ils avaient déployé toutes les ressources de leur art, pour conserver une tête si précieuse. Obligé d'entreprendre lui-même, malgré sa faiblesse, de pénibles et douloureux voyages, jusque dans les terres étrangères, pour aller puiser quelque soulagement à ces sources salutaires qu'une Providence compatissante fait jaillir dans différentes contrées, pour soulager les maux des faibles humains ; avec quelle affection il avait été accueilli de toutes parts, en Flandre, en Allemagne, en Suisse, en Savoie ! Au respect qu'impose un grand nom, l'on joignait encore le respect qu'inspire le malheur. Mais pourrais-je oublier

(137) S. AMB. *In obitu Satyri fratris.*

(138) *Quasi leo, sic contrivit omnia ossa mea.* (Isa., XXXVIII, 13.)

ici l'accueil du souverain qui règne sur la nation qui s'honore d'avoir donné la maison de Broglie à la France? Avec quelle reconnaissance l'évêque de Noyon nous racontait les bontés du roi de Sardaigne, et le tendre intérêt que ce prince daignait prendre à ses souffrances! mais en même temps avec quelle admiration il nous parlait de cette vertueuse cour, où règne la simplicité avec la majesté, le zèle de la justice et des mœurs avec l'amour de l'humanité et de la clémence!

Hélas! en vain tout s'empresse pour le soulager : secours impuissants, secours funestes, qui deviennent eux-mêmes de nouveaux périls! Dans ce siècle de lumières, où les connaissances qui tiennent à la nature ont fait autant de progrès, que celles qui tiennent aux mœurs et au génie se précipitent vers leur décadence; le principe du mal échappe à la sagacité des plus habiles : l'œil et la main des hommes n'y pourront atteindre. De trompeuses conjectures ont indiqué des remèdes dangereux; et les maux de l'art sont devenus plus terribles que ceux de la nature. O faiblesse de l'intelligence des hommes pour leur intérêt le plus cher, pour le soulagement de leurs maux, et pour la conservation de leur vie! O misère de l'humanité, et de ceux même que leur opulence semblerait élever au-dessus du malheur! Que dis-je? les grands ne sembleraient-ils pas encore plus sujets aux infirmités et à la mort que l'humble vulgaire? Oui, mes frères, si votre évêque n'eût été que le pasteur de quelque pauvre troupeau, des remèdes dispendieux n'auraient pas aggravé ses maux : il respirerait encore. Ainsi la Providence divine balance les biens et les maux des diverses conditions : ainsi la maladie, comme la mort, égale tous les faibles mortels.

Jusqu'alors la mort n'avait pas encore menacé ses jours : mais, pour soulager ses maux, hélas! l'art vient d'attaquer les principes de sa vie : la douleur dégénère en une langueur mortelle. Une langueur mortelle! Oh! que cette épreuve, si désirable dans l'ordre de la prédestination, est terrible pour la nature! Dans les maladies qui terminent les jours de la plupart des hommes, bientôt leur sort est décidé : mais languir pendant des années entières entre la vie et la mort; dans la vigueur de l'âge, se voir réduit à la faiblesse et à la caducité de la vieillesse; exhaler chaque jour une portion de sa vie; souffrir mille fois, avant de mourir, les horreurs du trépas! Quand je me représente les langueurs et les souffrances de notre aimable et malheureux ami; ce corps autrefois si agile réduit à l'inaction de la mort, et qui semble ne plus vivre que par la douleur; quand je me représente ses membres qui se flétrissent et se dessèchent comme des fleurs séparées de leur tige; ce front, où brillaient la joie et la sérénité, couvert de la pâleur mortelle; ces yeux étincelants, qui ne laissent plus tomber que de tristes et douloureux regards! En vain il cherche le repos sur le lit de son

infirmité : en changeant de situation, il ne fait que changer de souffrances : il ne trouvera de repos que dans le sépulchre. Le sommeil a fui pour jamais loin de ses yeux : dans le silence de la nuit, de la nuit destinée au repos des malheureux, les douleurs et les pensées lugubres semblent veiller sans relâche autour de lui, pour le tourmenter. (*Job XVI et XVII.*) La mort, dont l'attente est plus terrible que la mort même, la mort sans cesse devant ses yeux! Et dans quelles circonstances, Messieurs? au moment où il va jouir enfin de cette dignité attendue depuis vingt années : au moment où le plus cher de ses amis est élevé à l'une des places les plus importantes de l'Eglise et de l'Etat, et va partager avec lui son crédit et sa gloire; au moment où le premier-né de ses frères est appelé à de nouveaux triomphes.... O Dieu, dont la bonté égale la puissance, à quelles épreuves cruelles vous abandonnez quelquefois vos faibles créatures!

Mais à travers des rigueurs apparentes, reconnaissons, mes frères, la clémence divine. Par les souffrances du corps, elle voulait rétablir la santé de l'âme. Après avoir rendu aux vertus de votre évêque la justice que je leur devais, je ne dissimulerai point ses défauts. Je dois cet aveu à la vérité; et sa sincérité même m'en ferait une loi. A Dieu ne plaise que nous sacrifions jamais la sainte franchise de notre ministère à aucune considération humaine, à l'amitié même, et à l'amitié la plus tendre. Plein de respect pour la religion et pour la vertu, jamais personne ne fut plus fidèle à ses premiers devoirs : mais agité par l'ardeur et l'activité de son caractère; mais entraîné par l'attrait de ces sociétés brillantes dont il faisait les délices; mais enflammé par la gloire, non par la vaine gloire des honneurs, mais par la gloire plus séduisante de la renommée et de l'estime publique, par cette gloire que le monde élève au rang des vertus, et que la religion met au rang des faiblesses; combien, avant que les souffrances eussent éprouvé son âme, combien il était encore éloigné de la perfection de son état; de cette austère gravité, de ce saint recueillement, de cette patience inaltérable, de ce détachement des choses humaines, de ce goût des choses divines, si nécessaire surtout aux prêtres, bien plus encore aux évêques, dont l'état, le plus saint de tous, exige aussi la plus haute perfection! Il en gémissait avec nous : son âme sentait le besoin d'une vertu supérieure. Une âme si vive et si noble était faite sans doute pour la plus éminente vertu. Il faisait des efforts sur lui-même : mais emporté par le tourbillon qui l'environnait, il n'avait pu se vaincre. Et combien les périls allaient croître encore dans la nouvelle gloire où il allait être précipité! Mes frères, c'était au malheur qu'il était réservé de sanctifier votre évêque.

Depuis qu'il a été éprouvé par les souffrances, quelle heureuse révolution s'opère dans son âme! « Dieu, nous disait-il lui-

même, Dieu veut me dompter par mes douleurs. » Et que l'impiété ne tente point d'affaiblir un si grand exemple. Dira-t-elle qu'il y a plus d'extérieur et de décence que de véritable vertu? Mais comment un caractère si vrai, et qui n'avait jamais rien su dissimuler, pas même ses défauts; comment commencerait-il à feindre, au moment où les autres déposent le masque, en présence de la mort! Dira-t-elle que c'est une de ces terreurs superstitieuses qui s'évanouissent avec le péril; mais dans les intervalles d'espérances, jamais cette vertu s'est-elle ralentie? Dira-t-elle que c'est la décadence d'une âme qui éprouve la même défaillance que le corps? J'en atteste tous ceux qui l'ont vu de près pendant cette longue épreuve : jamais cette âme n'a-t-elle plus de force et de courage? Car ne vous figurez pas ici, Messieurs, une piété pusillanime. Quelle piété plus noble, et quel respect elle imposait au monde, même le moins religieux! Quel généreux détachement de la gloire qui l'environne, et des nouveaux honneurs qui lui sont encore préparés! Quel attrait pour toutes les choses vertueuses, pour toutes les choses saintes! Si nous voulions quelquefois distraire et soulager son esprit par des délassements innocents : « Mon âme, nous disait-il, mon âme ne goûte point ces vaines consolations : *Renuit consolari anima mea.* (Psal. LXXVI, 3.) Parlez-moi de Dieu et de la vertu : *Memor fui Dei, et delectatus sum.* (Ibid.) « Dans des moments d'abattement nous tentions quelquefois de ranimer sa vertu : mais combien son essor l'élevait tout à coup au-dessus de nos faibles pensées! Devenu puissant par son infirmité même, son âme semble s'être fortifiée des ruines mêmes de son corps. A mesure que l'homme extérieur se dissout, l'homme intérieur reprend de jour en jour une vigueur nouvelle. (II Cor., IV, 16.) Mon Dieu, malgré toute la tendre commiseration qu'il nous inspire, soyez béni de n'avoir pas exaucé nos vœux; soyez béni de ses douleurs, puisqu'elles lui sont si salutaires.

Que ne puis-je vous rendre ici, Messieurs, les exhortations touchantes qu'il adressait à ses amis sur la vanité de la gloire, sur les consolations de la vertu, sur la mort, sur l'immortalité! Que n'avez-vous pu le voir vous-mêmes dans ce triste réduit où nous nous étions renfermés avec lui, au milieu de ces paisibles animaux dont nous espérons que la chaleur bienfaisante ranimerait en lui le souffle de la vie! (car à quoi n'a pas recours la faible industrie des hommes, pour prolonger leur fragile existence; et que n'imagine pas l'ambition?) Figurez-vous d'un côté ce pontife malheureux, qui voit la pourpre suspendue sur sa tête avec le glaive de la mort; de l'autre, son plus ancien et plus fidèle ami, appelé par la voix publique à la dispensation des grâces les

plus importantes, et qui avait oublié ses grandes destinées, pour venir s'établir dans une province éloignée, auprès de son ami souffrant. « Je vais à la mort, lui disait-il, et vous à la gloire : je félicite la France et l'Eglise de votre élévation; mais je ne changerais pas mes maux contre votre nouvel état; je sens qu'il est meilleur pour moi de mourir. » Que ne m'est-il permis de révéler le secret de leurs entretiens sur les objets les plus intéressants pour la religion, pour les sciences, pour les mœurs! Tendre ami, le souvenir d'un ami si cher ne s'effacera jamais de votre cœur : du fond de ce tombeau, toujours il sera votre premier conseil; et l'Eglise de France va recueillir aussi le fruit de ses vertus et de votre inviolable amitié.

Mais admirez, Messieurs, la correspondance que le ciel a établie entre le malheur et la vertu : de même que le malheur fortifie la vertu, voyez comme à son tour la vertu adoucit le malheur. Je ne parle pas ici de cette vertu purement naturelle, qui resserre ses espérances dans le cercle étroit de la vie présente : je parle de cette vertu divine, qui embrasse la vie future et les siècles éternels. Et sans cet espoir, comment pouvoir supporter les souffrances de cette vie malheureuse, et la terreur de l'inévitable mort? Sans la religion, a dit un sage illustre, un vrai philosophe du dernier siècle, dont les pensées ont été dignes de fixer l'attention de la postérité; sans la religion, le mépris d'une mort assurée est plutôt extravagance que grandeur d'âme (139). Oui, l'espoir seul d'une existence nouvelle peut fortifier l'homme contre l'horreur naturelle de la souffrance et de sa destruction. Anathème (je le prononcerais au nom de l'humanité même), anathème à l'erreur désolante qui voudrait arracher aux malheureux mortels leur unique consolation. Ah! n'eussions-nous, disait votre évêque mourant, n'eussions-nous d'autre motif de nous attacher à la religion, combien elle devrait nous être chère! et quel serait mon désespoir dans l'état affreux où je suis réduit, si je n'avais pas la foi de l'immortalité : *Juvat hoc credere, sperare delectat, non credidisse pœna est.* Je veux vivre et mourir avec elle : je veux mourir avec l'espoir de revivre : *Nec unquam ab hac opinione, dum vivo, fraudari patiar* (140).

O pouvoir admirable de la foi et de la vertu! et pour me servir de la belle parole d'un ancien, divin remède de l'immortalité : *Pulchrum immortalitatis medicamentum* (141)! Il avait donc cherché pendant dix années, dans toute la nature, un remède à ses maux; et la nature entière n'avait pu lui procurer aucun soulagement : il s'est jeté dans les bras de Dieu, et il y a trouvé le remède souverain, le divin remède de l'immortalité : *Pulchrum immortalitatis medicamentum.* Tandis que le malheureux

(139) Pensées du duc de la Rochefoucault.

(140) S. AMER. 2 serm. De resurrect.

(141) Lactant.

mourant qui a renoncé à cette espérance, est forcé de languir dans un farouche désespoir, entre l'abîme du néant et l'abîme des enfers, en vain les douleurs les plus aiguës déchirent votre évêque, il pense que Dieu ne l'afflige que pour le purifier, et le rendre digne d'un éternel bonheur. En vain la mort l'environne de ses ombres et de ses terreurs : il sent que la plus noble partie de lui-même est au-dessus de ses atteintes. S'il entend retentir dans son corps souffrant la réponse de mort, il entend sans cesse retentir dans son âme le témoignage de l'immortalité. Qu'il eût bravé une mort prompte : né du sang des héros, il devait en avoir l'intrépidité. Guerriers, ne vantez point ici votre vaillance. Pour vous, en un moment, ou la mort, ou la victoire : mais soutenir avec cette constance pendant quinze mois entiers les angoisses de la mort, divin remède de l'immortalité, il n'appartient qu'à vous d'inspirer ce courage : *Pulchrum immortalitatis medicamentum*.

Le temps fatal approchait : sa famille était rassemblée autour de lui : ses amis absents avaient été avertis, et nous étions accourus des extrémités du royaume. Jurez-moi, nous avait-il dit, jurez-moi de venir recueillir mes derniers soupirs. O douloureux, mais consolant ministère ! Mon Dieu, nous ne cesserons de vous rendre grâces d'avoir pu lui donner les dernières consolations de la religion et de l'amitié ; d'avoir été les témoins de vos dernières grâces et de ses dernières vertus.

Le mourant a senti son péril : il a demandé les derniers secours de l'Eglise : il a désiré que le vertueux évêque (142), du même sang que lui, dont la douceur et la piété lui avaient inspiré dès l'enfance une vénération si tendre, et qui l'avait communiqué pour la première fois, lui administre la communion dernière et l'onction de la mort. Venez, mes frères, venez contempler votre évêque mourant : venez apprendre à mourir. Quel spectacle ! quel courage, et quelle tranquillité au milieu de la consternation générale ! Son intrépide frère (peuple, permettez au héros d'être homme : malheur à l'héroïsme qui étoufferait le sentiment), le maréchal a frémi lui-même. Ce front que les plus grands périls n'ont jamais altéré, son front a pâli, et les larmes ont coulé de ses yeux. C'est le mourant qui devient en ce moment le consolateur : c'est le mourant qui est le héros. La vertu a répandu sa sérénité sur son visage (je crois le voir encore) ; elle en a effacé les horreurs de la mort. La mort s'est évanouie devant l'immortalité : *Pulchrum immortalitatis medicamentum* !

Des symptômes effrayants ont annoncé le trépas. Dans ces moments terribles où les amis les plus tendres abandonnent leurs amis les plus chers, pour épargner à leur faible cœur un spectacle qu'il ne pourrait soutenir (ô triste abandon des malheureux

mourants ! ô mollesse cruelle des nouvelles mœurs !) vertueuse famille, dont le courage égale la tendresse, vous étiez digne de remplir le devoir le plus rigoureux de l'amitié et de la piété fraternelle : vous étiez digne de demeurer fidèle à votre frère jusqu'au milieu des ombres de la mort.

Pendant que ses tendres sœurs redoublaient autour de lui leurs soins et leurs empressements, pour calmer ses douleurs, le maréchal s'était joint à nous, pour soutenir son courage : et qui pouvait mieux, par sa foi comme par sa fermeté, qui pouvait mieux fortifier cette âme au milieu des périls et des angoisses du dernier combat ? Que n'avez-vous pu entendre les consolations magnanimes du guerrier, et les magnanimes réponses de l'évêque ! Mais le frisson mortel vient de glacer ses sens ; le mourant ne sent plus que ses douleurs. Ne pouvant plus lui faire entendre notre voix, prosternés autour de lui, nous adressions pour lui nos vœux et nos soupirs au Seigneur de la mort et de la vie. Il se réveille un instant du sommeil mortel ; et avec quel empressement nous saisissons ce dernier souffle d'une vie qui nous est si chère ! Il reconnaît la voix de son frère et celle de son ami : il soulève vers nous un tendre regard : il serre nos mains dans ses mains glacées. Je lui présentais ce signe si consolant pour les mourants, le signe de Jésus-Christ mourant pour le salut des hommes. Que le ciel pardonne cette faiblesse à ma douleur ; la croix s'échappe de mes mains tremblantes : c'est le maréchal qui l'applique lui-même sur les lèvres mourantes de son frère. Grand Dieu, relevez mon courage ! Ame immortelle, âme chrétienne, recevez des mains de votre vertueux frère ce signe sacré : *In hoc signo vinces* ; c'est dans ce signe que vous allez remporter la grande victoire, que vous allez vaincre la mort : *In hoc signo vinces*. Son cœur est plein : il veut parler : sa voix, étouffée par les sanglots du trépas, ne peut plus proférer que des soupirs. Il fixe ses derniers soupirs sur l'image de Jésus-Christ. Nous redoublons nos efforts pour soutenir dans son cœur défaillant le sentiment du divin amour : O vous, qui avez montré, pendant vos longues souffrances, tant de confiance et d'amour pour votre Dieu, n'aimez-vous pas toujours ce Dieu de toute votre âme ? Ranimé par un effort de vertu : *Beaucoup, beaucoup*, répondit-il avec une vive affection : *Beaucoup, beaucoup*. Il exhale dans cette parole tout ce qui lui reste de force et de vie. Précieuse parole, vous ne sortirez jamais de mon cœur. Sa dernière parole, son dernier sentiment a donc été un acte du divin amour, un gage de la prédestination éternelle.

Le dernier de tous les moments est arrivé. Quand je me représente encore cet affreux moment ! comment nos yeux ont-ils pu soutenir ce spectacle (143) ? comment ma

(142) L'évêque d'Angoulême.

(143) O dura oculorum lumina, quæ potuistis

fratrem videre morientem ! (S. АѲН. *In obitu Satyri fratris*.)

voix a-t-elle pu adresser à une âme qui m'était si chère la fatale parole : *Proficiscere, anima christiana* ? O funestes embrassements, où nous avons senti son corps se raidir et se glacer, et son dernier souffle s'évanouir ! *O amplexus miseri* (144) ! Nous le serrions dans nos bras ; et déjà nous avions perdu celui que nous tenions encore (145). O mort cruelle, qui divisez les frères, ô impitoyable mort, qui séparez les amis les plus intimes et les plus tendres (146).

Dieu compatissant, vous ne défendez point aux faibles mortels de pleurer la mort de leurs amis : mais loin de nous une douleur inconsolable. Laissons, laissons le désespoir à ceux qui n'ont pas l'espérance de l'immortalité. Divine immortalité, c'est vous qui souteniez notre vertueux ami au milieu de ses souffrances ! vous nous soutiendrez aussi au milieu de notre deuil. Je veux vous célébrer en ce moment. Parmi les ombres de la mort, je veux célébrer l'homme immortel (ainsi Ambroise soulageait sa douleur, en prêchant sur le tombeau de son frère l'immortalité des âmes). L'homme immortel ! Quel hymne magnifique pour l'homme, et pour Dieu même ! *Pulcher hymnus Dei homo immortalis* (147). Hommes timides, qui vous laissez abattre par les terreurs de la mort, auriez-vous donc oublié la dignité de votre nature et votre éternelle destinée ? Quoi ! nous pourrions nous confondre avec la dépouille corruptible qui nous environne ? Non, nous ne sommes point des corps ; nous sommes des âmes ; *Nos animæ sumus* ; nous sommes des âmes ; nos corps ne sont que nos vêtements : *Nos animæ sumus, corpora vestimenta sunt* (148). Que la mort frappe, qu'elle détruise cette triste dépouille, qu'elle l'ensevelisse dans la poussière des tombeaux ; l'homme intérieur, l'homme véritable est au-dessus de sa puissance : immortel comme Dieu, il doit survivre à la ruine de l'univers. O mort, quand tu frappes un juste, où est donc ta victoire ? Au moment si formidable pour la nature, où l'homme paraît mourir, c'est à ce moment même où l'homme commence à vivre. Délivré de la prison des sens, alors, alors l'homme jouit de toute sa liberté, de toute sa vie. Qu'est-ce donc que la mort, sinon le sépulcre des vices, et le réveil des vertus (149) ? La mort est l'enfantement de l'homme à la vie véritable ; le tombeau du corps est le berceau de l'immortalité. *Tumulus corporis incunabulum resurgentis* (150).

Céleste immortalité, qui peut seule nous consoler de la mort de nos amis, qui peut seule nous délivrer nous-mêmes des terreurs de la mort ! *Pulchrum immortalitatis medi-*

camentum ! Fidèles amis du juste que nous pleurons, et vous tous qui pleurez des amis vertueux, consolez-vous donc, consolons-nous mutuellement dans ces paroles : *Consolamini invicem in verbis istis*. Hélas ! je n'ose prononcer sur l'état présent de cette âme ; si elle languissait encore dans le séjour d'expiation où la justice divine achève de purifier les âmes, avant de les admettre dans la gloire ! Mais au milieu même de notre inquiétude, quelle doit être notre consolation, de penser que, par nos pleurs et nos prières, nous pouvons adoucir ses peines, et avancer son bonheur ; que nous pouvons lui faire parvenir encore ce nouveau gage de notre inviolable amitié ! *Consolamini, consolamini invicem in verbis istis*.

Ame immortelle de notre vertueux ami, puisque notre pensée peut pénétrer jusqu'à vous, qu'il me soit permis de vous adresser, au nom de tous ceux qui vous ont aimé, les mêmes paroles que saint Ambroise adressait à l'âme de son frère : *Ipse me citius quam te obliviscar* ; oui, nous nous oublierons plutôt nous-mêmes, que de vous oublier jamais. Vous demeurez avec nous, et vous y demeurerez toujours : *Manes tecum, et semper manebis*. Vos fidèles amis veulent que votre mémoire soit toujours présente au milieu d'eux : nous voulons que vous soyez toujours, comme pendant que vous habitiez avec nous sous le soleil, le chef et le lien de notre mutuelle amitié. *Teneo igitur te, frater* ; ô notre illustre ami ! ô notre aimable frère ! ni la mort, ni le temps ne pourra jamais vous arracher à notre cœur : *Teneo igitur te, frater ; nec mihi te aut mors, aut tempus avellet*. Nous voulons mériter par notre vertu de vous être réunis dans l'éternité, et que notre amitié soit immortelle comme nos âmes. Recevez les regrets et les larmes que nous vous présentons, au nom de votre première église, qui a voulu vous donner ce témoignage solennel de sa vénération ; au nom de ses fidèles pasteurs, qui vous étaient si tendrement attachés ; au nom de tout votre peuple, qui ne cessera de bénir votre mémoire. Nous ne nous bornerons pas à de vains regrets, à des larmes stériles : nous vous promettons ces larmes salutaires, ces larmes sanctifiées par la prière et par la vertu, ces larmes qui rachètent les âmes, *lacrymas redemptrices* : nous vous avons aimé, *dilexi*, et nous ne cesserons d'offrir pour vous nos pleurs et nos vœux, jusqu'à ce que nous vous ayons introduit dans la région des vivants (151).

Juge suprême des vivants et des morts, exaucez les vœux que nous vous adressons dans le premier temple de ce diocèse ; exau-

(144) *O amplexus miseri, inter quos exanimus corpus obrigit, huius supremus evanuit* ! (S. AMBR., *In obitu Sanyri fratris*.)

(145) *Stringebam brachia, et jam amiseram quem tenebam*. (S. AMBR., *ibid.*)

(146) *O mors, quæ fratres dividis, et amore socios crudelis et dura dissocias* ! (S. HERON *In eutaph. Nevoiani*.)

(147) Lactant.

(148) S. AMBR., 2 serm. *De resurrec.*

(149) *Quid est mors, nisi sepulcrum vitiorum, et resurrectio virtutum* ? (S. AMBR., *ibid.*)

(150) S. AMBR., *ibid.*

(151) *Dilexi, ideo prosequar usque ad regionem vivorum ; nec deseram donec fletu et precibus producam virum quo sua merita vocant*.

chez ceux qui vont s'élever vers vous de toutes les églises de cette contrée, pour l'éternel repos de leur premier pasteur. Après les longues et cruelles souffrances qu'il a essuyées sur la terre, faites qu'il repose enfin dans un lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix. Exaucez les vœux que nous formons sur son tombeau pour son église et pour son peuple; faites que le pontife bienfaisant qui lui succède, achève le bien que ses infirmités l'ont empêché de consommer. Exaucez nos vœux pour toutes les églises de France, dont le sort vient d'être déposé dans les mains de son ami le plus cher. Bénissez les nobles et vertueux principes, et la sage administration de son fidèle ami: faites que, par le choix éclairé des premiers pasteurs, il renouvelle la splendeur de la tribu sainte, et, avec la vertu du clergé, la foi et les mœurs de toute la nation. S'il est permis de penser à la gloire, en ce jour de deuil et de mort, exaucez nos vœux pour la gloire du royaume, dont la défense vient d'être remise au magnanime frère de celui que nous pleurons. Nous ne vous demandons point des victoires; Dieu des armées, épargnez le sang des Français, épargnez le sang de tous les hommes. En ces jours orageux, où la fatale passion des combats semble fermenter au sein de toutes les nations, faites que la renommée du chef intrépide qui va partir du sépulcre de son frère, pour marcher à la tête de nos armées, faites que le souvenir de ses anciennes victoires suffise pour contenir les rivaux de notre puissance: faites qu'il soit plutôt le bouclier que l'épée de la patrie. Exaucez nos vœux pour nous-mêmes: faites, mon Dieu, que nous profitons tous des pieux conseils de notre vertueux ami, et des grands exemples qu'il nous a donnés; afin que nous nous préparions avec la même foi, avec le même courage, à la mort et à l'immortalité. Ainsi soit-il.

V. ORAISON FUNÈBRE

DE CLAUDE LÉGER, CURÉ DE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS,

Prononcée en l'église de cette paroisse, le 17 août 1781.

Mementote præpositorum vestrorum qui vobis locuti sunt verbum Dei; quorum intuitus exitum conversationis, in tantam fidem. (*Hebr.*, XII, 7.)

Souvenez-vous de vos pasteurs, qui vous ont enseigné la parole de Dieu, afin qu'en considérant le succès de leurs travaux, vous imitez leur foi.

Messeigneurs et Messieurs (152),

On pourra s'étonner de voir décerner à la mémoire d'un homme, que ce siècle ne compte point parmi ses hommes célèbres, des honneurs qui semblent réservés pour les héros et les rois. Telle est donc, dans nos mœurs, la destination des monuments et des éloges funèbres: on s'empresse de les consacrer aux morts qui farent illustres par

leur gloire ou leur puissance; et le nom du sage, qui se dévoua sans ostentation à la vertu et au bien public, demeure enseveli avec ses cendres sous une tombe ignorée.

N'envions point aux hommes illustres ces tristes honneurs: ne plaignons point les justes d'être privés de cette faible gloire; les justes avaient placé plus haut leurs espérances: eh! qu'importent des éloges et des mausolées sur la terre à ceux qui aspiraient à des trônes dans les cieux! Mais si nos hommages leur sont inutiles, faut-il priver ceux qui leur survivent de l'émulation que doit exciter le souvenir de leurs vertus? *Souvenez-vous*, a dit l'Apôtre, *souvenez-vous de vos pasteurs qui vous ont annoncé la parole de Dieu, afin qu'en considérant le succès de leurs travaux, vous imitez leur foi. Memento*, etc.

Enfin, Messieurs, enfin, voici une circonstance où les honneurs funèbres vont être rappelés à leur destination véritable. Fidèles à la mémoire d'un pasteur qui avait mérité tout votre respect et votre amour, sept ans écoulés depuis sa mort n'ont pu refroidir votre reconnaissance; vous avez voulu transmettre à la postérité un monument de son zèle et de sa vertu. Vous avez aussi désiré qu'un de ses anciens disciples, qui fut le témoin de sa vie, et qui partageait avec vous son affection, prononçât son éloge devant le mausolée que vous lui avez érigé. Et avec quel empressement je viens m'unir à vous pour un hommage si cher à mon cœur! avec quelle satisfaction je viens célébrer, au milieu de mes frères, la mémoire de notre père commun!

Mes frères, mes chers frères; ce n'est point seulement à cause de la fraternité qui lie tous les hommes, que je vous nomme ainsi; c'est comme l'enfant de votre église, c'est comme l'élève de l'homme vertueux que nous aimions tous comme notre père; mais vous surtout qui fûtes aussi ses disciples, et que la reconnaissance rassemble en ce jour autour de son tombeau, quelque rang que vous teniez maintenant dans l'Eglise, pontifes et prêtres du Seigneur, car nous sommes tous, car nous serons toujours frères par les droits de l'ancienne amitié. Nos chers et respectables frères, je sens en ce moment que l'attachement mutuel qui n'a cessé de nous unir; je sens que notre affection unanime, pour l'homme juste que je vais célébrer, m'échauffe et m'encourage. Vos sentiments vont seconder mes efforts; ils vont suppléer à la faiblesse de mes paroles, et vos cœurs achèveront cet éloge (153).

Une autre considération m'anime encore et me soutient; c'est de parler devant l'assemblée vénérable des pasteurs de la capitale; c'est de pouvoir, Messieurs, en ren-

(152) Les évêques présents; les curés de Paris.

(153) Vester me amor provocat, vester affectus de illo aliquid dicendi fiduciam subministrat... Adjuvabunt sensus vestri conatus meos, et quod

sermone meo expedire difficile est, vestra pectora propriis sibi cogitationibus eloquentur. (S. HILAR. Arelat. In obitu S. Honorati.)

dant hommage à la mémoire de votre vertueux collègue, c'est de pouvoir rendre gloire à l'état pastoral, et à cet antique esprit de zèle, de sagesse et de vertu, qui caractérisa toujours, et qui caractérise encore votre ordre privilégié au milieu de la décadence générale; c'est de pouvoir au nom de l'épiscopat, dont j'ose interpréter ici les sentiments, c'est de pouvoir manifester solennellement la sainte amitié qui unit dans l'Eglise de France les deux ordres de pasteurs.

Mais quel fut donc ce pasteur à qui nous rendons ces honneurs si distingués ? Était-ce un homme célèbre par de grandes entreprises ? A-t-il laissé des écrits, des monuments à la postérité ? Était-ce du moins un homme renommé dans son temps par les dons du génie ? Car voilà l'illusion dominante du siècle; toute la considération, toute la gloire est pour le génie et ses plus faibles lueurs; tout pour le talent, rien pour la vertu. Messieurs, nous ne nous laissons point éblouir par l'amitié; nous sentons et nous reconnaissons publiquement toute la simplicité, l'uniformité, l'obscurité même de la vie de notre vénérable ami. Renfermé dans l'enceinte de cette paroisse et dans le cercle de ses devoirs, il fut un bon pasteur, un directeur sage, un prêtre vertueux : Voilà tous les événements de sa vie.

Il est donc vrai, Messieurs, que la vie du sage, dont j'entends l'éloge, ne présente aucun de ces traits mémorables qui éveillent l'attention de la renommée, aucune de ces qualités saillantes qui excitent l'admiration publique : mais quelle heureuse réunion de toutes les paisibles vertus; vertus pastorales, vertus personnelles, embellies par la douceur et la simplicité ! Et dans la vérité, Messieurs, combien ce genre de mérite est-il plus estimable que tant de qualités et d'actions brillantes dont nous avons la faiblesse de nous laisser éblouir ! Que l'on se rassure sur la stérilité apparente du sujet : plus il est simple, plus il est grand ; et plus je m'applaudis de pouvoir rendre en ce jour un hommage solennel à la vertu, à la vertu dépouillée de tout appareil. Réparons, expions en ce moment les erreurs de la gloire et de la renommée. Au milieu des vaines louanges qu'elles prodiguent de toutes parts à de vaines qualités, que l'humble vertu jouisse une fois, dans la capitale, des honneurs qui ne devraient appartenir qu'à elle seule ; et que le plus simple de tous les pasteurs soit le plus honoré.

Voilà, Messieurs, les qualités que je viens tirer aujourd'hui de leur obscurité, et exposer sur ce tombeau à la vénération publique. Que le voile étendu par l'humanité tombe en ce moment ; que ce modeste pasteur paraisse à découvert, environné de toutes ses vertus. Suivons-le dans les différentes situations qui ont partagé sa vie ; première-

ment, dans les fonctions publiques de l'état pastoral ; secondement, dans le ministère secret de la direction des âmes ; troisièmement, dans l'intérieur de sa vie privée, et dans lui-même. Tels sont les trois objets du discours que je dédie à la mémoire de vénérable et discrète personne, Messire Claude Léger, docteur en théologie, curé de cette paroisse.

O mor père, mon père ! s'écriait le disciple d'un prophète, au moment où son maître fut enlevé de la terre : *Pater mi, pater mi !* (II Reg., II, 12.) O vous qui m'aviez tenu lieu de père depuis mon enfance ! vous qui nous avez tous aimés avec une piété si tendre et si paternelle, recevez l'hommage de ma reconnaissance ; recevez l'hommage solennel que je vous offre au nom de tous vos disciples, au nom de tout votre peuple. Reconnaissez une voix dont vous aviez formé vous-même les premiers accents à la sainte parole. Nous n'avons pu oublier combien toute apparence de gloire déplaisait à votre simplicité. Mais pourriez-vous rejeter les honneurs que nous rendons en ce jour à votre mémoire ? Ce monument de votre vertu, c'est aussi le monument de la piété de votre peuple. S'il entend votre éloge, sans doute ce n'est pas pour vous ; c'est pour satisfaire notre cœur, c'est pour ranimer dans votre fidèle troupeau les sentiments vertueux que vous lui aviez inspirés (154.) Puisse le récit de vos vertus enflammer aussi de plus en plus le zèle et l'émulation de vos vénérables collègues et de leurs fidèles coopérateurs, pour le salut de cette ville royale, le centre et la source des mœurs de la nation !

PREMIÈRE PARTIE.

Qu'est-ce qu'une paroisse à gouverner ? C'est une multitude composée de toutes les conditions, de tous les esprits, de tous les caractères, qu'il faut réunir dans les principes d'un même culte et d'une même foi ; c'est la discipline des mœurs qu'il faut maintenir, non-seulement dans l'ordre public, mais dans l'intérieur des familles, mais dans le secret des âmes, qui échappe à la surveillance des lois ; c'est un empire qui exclut la contrainte, et qui n'admet que la persuasion ; car telle est la loi fondamentale de notre gouvernement : *Providentes non coacte, sed spontanee* (I Petr., V, 2) ; ce sont des riches dont il faut ménager la délicatesse, et des pauvres dont il faut supporter les murmures ; ce sont des esprits simples et superstitieux qu'il faut éclairer, ou des esprits superbes dont il faut réprimer le faux savoir ; ce sont des caractères froids et indifférents qu'il faut exciter, ou bien des zélés inquiets qu'il faut contenir ; ce sont des âmes dégradées qu'il faut retirer du désordre et de l'iniquité, ou des âmes pures et sublimes dont il faut suivre et diriger

(154) Defuncti laus in sancta fidelium congregatione prolata plena est ædificationis, vacua jactantia : merita quoque eius in hoc qui gloriatur

accrescunt, quod plures sua laude proficiunt. (S. HILAR. Arelat. In obitu S. Honorati.)

l'essor dans les régions supérieures de la perfection.

Si nous considérons encore les devoirs d'un pasteur dans la capitale, et dans l'état présent des nouveaux préjugés et des nouvelles mœurs ; gouverner des troupeaux plus nombreux, quelques-uns que des églises entières ; compter parmi ses brebis les têtes les plus illustres et les plus puissantes du royaume, que l'ambition ou le devoir rassemble ici de toutes nos provinces ; les traiter avec les égards dus à leur rang, sans compromettre l'inflexibilité de la règle, ni l'impartialité du ministère ; soutenir la foi du peuple fidèle parmi l'ébranlement des principes ; maintenir la pudeur, la vertu, la piété, au milieu d'une ville où s'est fixé le foyer de la contagion générale ; et si nous joignons aux devoirs de l'apostolat les devoirs non moins sacrés de la charité pastorale ; la concorde et la paix des familles ; la protection des faibles ; le soin des pauvres ; la consolation des affligés, des malades, des mourants ; le soulagement de tous les malheureux, dans une ville immense, qui renferme en son enceinte, parmi ses trésors et ses palais, les misères les plus profondes. O pasteurs, que votre état est pénible, mais qu'il est grand ! En vain des dignités qui sembleraient plus brillantes, parce qu'elles sont plus opulentes, voudraient s'élever au-dessus de vous ; toujours l'état pastoral sera le premier de tous ; toujours les deux ordres des pasteurs feront la force et la gloire de la hiérarchie. Que dis-je ! parmi toutes les dignités qui sont sur la terre, en est-il aucune qui mérite autant la vénération et la reconnaissance des hommes, qu'un état dévoué tout entier à la consolation et au bien de l'humanité, et à son bien suprême, à la vertu et au bonheur immortel des âmes ?

Mais comment le pasteur à qui nous rendons les honneurs funèbres a-t-il rempli ces importants devoirs ? Je ne crains point de soumettre aujourd'hui sa vie pastorale à l'examen de ses collègues, au jugement de ses égaux, le plus éclairé de tous les jugements. Oui, Messieurs, je viens présenter en ce moment la mémoire du curé de Saint-André à votre tribunal. Ainsi l'ancienne Egypte jugeait après leur mort ses prêtres et ses rois. Ecoutez, et jugez vous-mêmes votre frère. Mais n'avez-vous pas prononcé d'avance par la vénération unanime dont vous étiez pénétrés pour lui ; et quel suffrage peut mieux prouver que le vôtre la justice des louanges que je vais prononcer sur ce tombeau ?

Formé dans la docte et pieuse société établie par le pasteur célèbre qui avait été, avec le saint prêtre Vincent et le vénérable Bérulle, le restaurateur de la discipline dans l'Eglise de France ; et après avoir consacré lui-même ses premiers travaux à l'institution de la jeunesse destinée au service

des autels, M. Léger avait apporté dans cette paroisse le zèle et la piété du vertueux Ollier. Je n'ignore pas, Messieurs, les contradictions qu'il eut à éprouver dans les commencements de son ministère. Mais à Dieu ne plaise que je réveille le souvenir des troubles malheureux qui affligeaient alors l'Eglise de France ! Qu'ils soient enfin anéantis pour jamais sous l'autorité de l'Eglise, dans l'unité de la paix. Qu'il nous suffise de dire que, par la constance de sa vertu et son invincible douceur, il força les esprits les plus prévenus à lui accorder leur estime et même leur amitié, et que plusieurs voulurent expier leurs préjugés contre cet homme juste, par des témoignages publics de leur confiance et de leur vénération.

Interrogez, Messieurs, les anciens de ce peuple ; et qu'ils vous racontent les premiers travaux du nouveau pasteur ; son zèle pour la dignité et la sainteté du culte, pour l'instruction et l'édification du peuple ; les exhortations solennelles, les exhortations familières, les saints exercices qu'il avait établis, et dont plusieurs se soutiendront à perpétuité par ses bienfaits (155). Quel est l'ascendant d'un pasteur sur les âmes qu'il gouverne, et quel bien ne pouvons-nous pas opérer avec un zèle constant ! Rappelez-vous à vous-mêmes, nos chers frères, les succès dont vous avez été les témoins, l'affluence et l'assiduité du peuple fidèle aux instructions et aux saintes solennités ; l'esprit de piété qui s'était répandu sur toutes les conditions, jusque sur les dernières classes du peuple, la fréquentation des saints mystères, non pas cette fréquentation indiscrette qui fait frémir les justes, mais une fréquentation méritée par la pureté du cœur et justifiée par l'accroissement des vertus. Sous les auspices du nouveau pasteur, la paroisse Saint-André était devenue l'une des plus célèbres de cette grande ville, par sa ferveur et sa régularité.

Le zèle de M. Léger ne s'était pas renfermé dans l'enceinte du temple et dans les fonctions solennelles du ministère. Il savait la vigilance et l'activité continuelle qu'un pasteur doit étendre sur toutes les parties de son troupeau. Sans porter ses recherches au delà des bornes de la discrétion : car il est des limites que la vigilance pastorale doit respecter elle-même ; son zèle semble pénétrer, comme l'œil de la Providence, jusque dans le secret des cœurs. Il connaît toutes ses brebis : il peut les appeler toutes par leur nom : *Proprias oves vocat nominatim.* (Joan., X, 3.) Oui, Messieurs, et je puis le dire dans le sens le plus littéral, depuis l'auguste maison (156) qui décorait alors cette paroisse, jusqu'à la plus humble famille, point d'artisan si obscur, point d'enfant si pauvre, dont il ne connaisse le nom, les mœurs, la situation, jusqu'aux

(155) Retraites fondées dans la paroisse par M. Léger pour préparer à la célébration de la

Pâque.

(156) La maison de Conti.

traits du visage : *Proprias oves vocat nominatim, educit eas, et ante eas vadit* (Joan., X, 3, 4 (137).

Que ne puis-je vous développer ici la sagesse et la douceur de son gouvernement, et comme il savait varier les formes de son zèle selon la différence des conditions, des caractères, des circonstances ; comme il se faisait tout à tous pour gagner la confiance de tous : *Omnibus omnia factus*. (I Cor., IX, 22.) Mais pourrais-je taire ici un zèle dont le souvenir doit nous être si cher ? son zèle et sa tendresse pour nous dans notre premier âge. Père de tout son peuple, il croyait devoir être encore plus particulièrement le père de l'âge innocent. Il sentait aussi, Messieurs, toute la force des premières impressions, et combien il devient de plus en plus nécessaire, dans les nouveaux dangers de la foi et des mœurs, de fixer les principes de la religion et de la vertu dans des âmes pures, et de prévenir la contagion du siècle. Il n'abandonnera point à de jeunes ministres encore sans expérience cette importante fonction ; il veut y présider lui-même : comme autrefois le docte et pieux Gerson, il deviendra le docteur des petits : *Doctor parvulorum* (Isa., XXXIII, 18.) O doux souvenir de notre enfance ! Oh ! que j'aime à me représenter ici devant mes frères avec quelle simplicité ce pasteur vénérable se pliait à notre faible intelligence, avec quelle avidité nous recueillions toutes ses paroles, avec quelle onction il insinuait dans nos jeunes âmes la connaissance et l'amour de Dieu et de la vertu ! Imaginez la tendresse d'une mère qui presse ses enfants sur son sein : *Tanquam si nutrix foveat filios suos*. (I Thess., II, 7.)

Malgré sa confiance dans ses coopérateurs, il eût voulu pouvoir remplir lui seul toutes les fonctions pastorales. Il s'est du moins réservé le droit de marcher le premier, à toutes les heures de la nuit comme du jour, au secours de tous les affligés, de tous les infirmes, de tous les mourants. A un âge où ses propres infirmités semblaient lui commander le repos, combien de fois, Messieurs, j'ai entendu ce vieillard vénérable se relever au milieu des ténèbres de la nuit, dans les temps les plus rigoureux, pour aller consoler, je ne dis pas quelque citoyen considérable, mais quelque pauvre artisan qui désirait mourir dans ses bras ! Il voulait encore suivre le pauvre jusqu'au tombeau. Pauvres, vous vous souviendrez toujours de son assiduité aux funérailles de vos malheureux frères, et comme il mêlait ses soupirs aux gémissements de vos familles désolées. Suivant la parole de Jésus-Christ, il était persuadé que, dans l'Eglise, la première prérogative d'un chef, c'est d'être le premier serviteur de tous (138)

Mais un pasteur n'est pas seulement établi pour les biens spirituels de son troupeau : apôtres des peuples, l'Eglise veut que nous soyons aussi leurs tuteurs et leurs pères. Oh ! combien ce devoir était cher à votre pasteur ! et vos cœurs pourraient-ils oublier jamais sa tendresse paternelle pour vous, le vif intérêt qu'il prenait à votre prospérité, au bonheur de vos enfants, à tous les événements de vos familles ? Fallait-il défendre un opprimé ; fallait-il prévenir la ruine ou avancer la fortune d'une famille vertueuse ? Vous le savez, mes frères, et peut-être par votre propre expérience, vous savez avec quelle ardeur il employa toujours le crédit que sa vertu lui donnait auprès des grands. Mais avec quelle sensibilité il partageait vos peines ! Qui de vous pouvait souffrir, et dont il ne ressentît les douleurs (139) ? Il ne dédaignait pas de partager quelquefois vos joies innocentes : *Gaudere cum gaudentibus* (Rom., XII, 15) ; mais les affligés, mais les malades, mais les maisons de deuil (140), voilà ses maisons de prédilection : *Flere cum flentibus*. (Ibid.) Hélas ! l'habitude de voir des malheureux semble endurcir quelquefois les cœurs les plus sensibles : mais dites vous-mêmes, nos chers frères, si le cœur de votre pasteur ne fut pas toujours aussi tendre ; dites si jamais il a pu voir couler vos larmes sans en verser lui-même. Vous déposiez dans son sein toutes vos douleurs et vos secrets les plus intimes : ange de paix au milieu de vous, il était l'arbitre et le conciliateur de vos différends ; l'ami universel de tout le troupeau était aussi le confident et l'ami particulier de chaque famille.

L'étendue qu'une charité impartiale donnait à son amitié n'avait pu en affaiblir l'énergie ; ami aussi intime de tous que s'il l'eût été d'un seul.

Loin de l'âme modeste et compatissante d'un pasteur la partialité superbe qui donnerait aux riches la préférence sur le peuple. Ce peuple, si dédaigné pour la grossièreté apparente de ses mœurs, et souvent plus estimable que la plupart des riches avec toute leur urbanité, par la simplicité de sa foi et la franchise de sa vertu ; le peuple, voilà le premier disciple et le premier ami de Jésus-Christ ; voilà le premier ami des pasteurs. Que les riches nous pardonnent cette prédilection : aux riches la préférence des égards, au peuple la préférence des sentiments. O vous qui étiez si cher à votre pasteur, peuple reconnaissant, c'est à vous à célébrer vous-même sa pieuse popularité ! Racontez avec quelle affabilité il vous accueillait, et il allait vous visiter lui-même dans vos sombres demeures : publiez avec quelle bonté il se proportionnait à l'innocente rusticité de votre langage, par la sim-

(137) *Diligenter agnosce vultum pecoristui.* (Prov., XXVII, 25.)

(138) *Qui voluerit inter vos primus esse erit omnium servus.* (Matth., XX, 2.)

(139) *Quis infirmatur in vobis et ego non infirmor ?* (II Cor., XI, 29.)

(140) *Melius est ire ad domum lucus quam ad domum convitii.* (Eccli., VII, 3.)

plicité de ses paroles (161); avec quelle patience il écoutait les longs récits de vos chagrins et de vos infortunes. Mais quelle est la sensibilité du peuple aux attentions de ses chefs; et combien, Messieurs, elle doit nous le rendre encore plus cher et plus intéressant! Ames simples et naïves, exprimez-nous aussi la tendre confiance et la vive affection qu'il vous avait inspirées: répétez sur son tombeau les louanges et les bénédictions dont vous aimiez à le combler pendant sa vie. Bénédictions du peuple, plus glorieuses et plus consolantes que tous les applaudissements du monde le plus brillant! Ce peuple ne connaît point les froides adulations de l'urbanité: il ne suit que le mouvement de sa franchise et de son affection. O pasteurs! n'oublions jamais que notre meilleur juge, que notre plus bel éloge, c'est la voix du peuple.

Ne vous figurez pas ici, Messieurs, une popularité d'appareil qui se perd en démonstrations stériles; ce peuple savait avec quelle humanité son pasteur veillait sur ses besoins. Je ne prétends pas sans doute faire au curé de Saint-André un mérite de cette vigilance, comme d'une vertu libre: qui ne sait que c'est l'un des plus indispensables devoirs de l'état pastoral? « Que tout curé, dit un des saints canons que l'Eglise de Paris a insérés dans sa liturgie, que tout curé veille avec la sollicitude la plus attentive sur les pauvres de sa paroisse, particulièrement sur les jeunes vierges, les veuves, les orphelins, les vieillards, les infirmes et toutes les personnes qui ont besoin de l'une et l'autre miséricorde! Qu'il ait soin de les secourir lui-même et d'exciter les autres à remplir ce devoir (162). » Je ne tairai pas ici, Messieurs, la suite de cette loi: elle impose aux premiers pasteurs un devoir qui nous est trop cher et trop honorable. « Que chaque pasteur, ajoute le même concile, rende compte à l'évêque de l'état de ses pauvres, afin que celui qui est le père commun de tous puisse étendre sur tous ses soins paternels (163). »

Jamais, Messieurs, cette loi de l'Eglise fut-elle exécutée avec plus de zèle et de vigilance que par ce généreux pasteur. Si je pouvais vous décrire ici les détails dont nous avons été les témoins; car il admettait quelquefois ses élèves dans ses pieuses confidences, pour former nos entrailles à la charité pastorale: *Vide qualis sollicitudo, quam paterna, quam materna!* Voyez quelle tendre sollicitude pour découvrir et pour soulager toutes les misères de son troupeau: c'est un père, c'est plus encore, c'est une mère! Ne craignez pas qu'il se

laisse tromper par sa candeur et sa sensibilité; voyez aussi sa prudence pour s'assurer de la véritable situation de chaque malheureux, et pour proportionner les secours aux besoins. Il veut tout examiner de ses propres yeux; rien n'est au-dessus, rien n'est au-dessous de son zèle; depuis les plus graves intérêts de la charité jusqu'aux langes destinés à envelopper les pauvres orphelins, point de détail si humble où il ne daigne descendre. Mais dans cet abaissement du pasteur, ô nos vénérables frères, quelle élévation! et combien nous devenons plus respectables encore au milieu d'une troupe de pauvres couverts de misères et d'infirmités, que lorsque nous paraissions dans les temples environnés de toute la pompe et de toute la majesté de nos saintes cérémonies (164).

Il est un autre genre de malheureux qui lui inspire une commisération encore plus vive; ces respectables infortunés qui portent, avec le poids du malheur, le poids plus accablant de la honte, et qui n'osent confier qu'à la discrétion profonde d'un pasteur le déplorable secret de leur indigence. Confidents par état des infortunes cachées, combien, Messieurs, votre cœur doit souffrir de toutes les misères qui se traînent du fond des provinces dans cette capitale, le refuge général des malheureux, et qui ne sont connues que de vous seuls! C'est une famille honorable dont la fortune vient de s'abîmer dans le tombeau de son malheureux père; c'est une jeune vierge dans un état aussi dangereux pour sa vertu qu'humiliant pour sa naissance; c'est un ancien guerrier que sa noblesse, que sa valeur et ses services, dont vous voyez sur son sein le signe glorieux, n'ont pu préserver de l'indigence; et combien de ces hommes malheureux se rassemblaient dans cette région, attirés par la réputation du pasteur! Mais aussi, Messieurs, qui savait mieux que lui ménager leur honneur et leur sensibilité, par cette compassion respectueuse, par ces attentions délicates, plus précieuses que les dons (165); et quel bienfaiteur plus discret et plus impénétrable! Le sceau de la pénitence n'était pas pour lui plus sacré. Nous-mêmes, Messieurs, qui vivions dans son intime confiance, jamais, non, jamais, le mystère de cette bienfaisance ne nous a été révélé que par le témoignage même des infortunés qui ne pouvaient nous taire leur reconnaissance.

Où trouvait-il donc des fonds pour tant d'aumônes et de bienfaits? Mais, pour être libéral, l'homme généreux a-t-il besoin

(161) *Non alta sapientes, sed humilibus consentientes.* (Rom., XI, 16.)

(162) *Studiosè parochus sit sollicitus de pauperibus suæ parochiæ, præsertim puellis nubilibus, viduis, orphanis, pupillis, ægrotis, senio confectis, aliisque personis utraq[ue] misericordia indigentibus; quibus et ipse optuletur, et alios hortata suo ad id officium invitet.* (Concil. Aventon. an. 1597, can. 42.)

(163) *Præcipue de iis episcopum certiorè faciat, ut qui communis pater est, omnibus paternam curam præstet.* (Ibid.)

(164) *Tunc pastor ad alta charitatis mirabiliter surgit, cum ad ima proximorum se misericorditer attrahit.* (S. BARTHO. a Martyr.)

(165) *Verbum melius quam datum.* (Eccli., XVIII, 16.)

d'être opulent? Sa simplicité, sa frugalité, ses pieuses privations, voilà ses trésors, les trésors les plus précieux à la charité, parce qu'ils sont le produit de la vertu. Rien pour lui, rien pour les siens, tout pour les pauvres : les pauvres, les pauvres vertueux, voilà ses frères, ses sœurs, ses parents les plus chers, ses uniques héritiers (166). S'il a montré pour l'un des siens une amitié si tendre, vous savez, Messieurs, combien, indépendamment des droits du sang, son neveu a été digne de cette adoption. Mais ne dissimulons pas ici la grande ressource des pasteurs, médiateurs entre les riches et les pauvres, le grand art d'exciter la commisération et la générosité des riches, et d'animer parmi le sexe compatissant l'émulation de la miséricorde. Je dois le dire à la gloire du troupeau, ainsi que du pasteur, et je ne crains pas de l'assurer en présence des pasteurs assemblés; oui, Messieurs, parmi vos paroisses les plus célèbres, il n'en fut aucune où les aumônes aient été à proportion aussi abondantes : tant un seul homme, qui joint à un ministère sacré l'autorité de la vertu, l'autorité de l'exemple, a d'empire sur l'opinion et la confiance publique!

Voilà la généreuse émulation qui a toujours distingué les pasteurs de cette grande ville pour le soulagement de ses pauvres citoyens : et sans le zèle de ces hommes respectables; sans les bienfaits des âmes pieuses, dont ils savent exciter et diriger la générosité; sans les largesses inépuisables du premier pasteur qui veut embrasser tout ce peuple immense dans son immense charité, et remplir envers tous les différents troupeaux confiés à sa vigilance les mêmes devoirs que chaque pasteur particulier envers le sien : *Ut qui communis pater est, omnibus paternam curam præstet* (167), que deviendrait l'innombrable multitude de pauvres qui abondent dans cette capitale? que deviendraient-ils au milieu de toutes les spéculations et les déclamations stériles du siècle en l'honneur de la bienfaisance? Oui, c'est toujours la charité, la charité chrétienne, la charité pastorale; c'est toujours la religion, la religion, qui a la gloire de remplir le devoir de l'humanité.

Mais cette sainte émulation ne vient-elle pas de s'accroître encore, et avec quelle satisfaction Paris doit voir tous ses pasteurs profiter à l'envi des nouvelles lumières qui éclairent l'économie politique pour perfectionner les moyens de soulager les malheureux! Quelle eût été, Messieurs, la joie de votre collègue à la vue de vos nouveaux

établissements, et avec quel empressement il eût concouru à vos pieuses entreprises (168)! Je veux être en ce jour l'interprète de la reconnaissance publique. Célébrons le zèle des pasteurs; célébrons le don magnifique de leur généreux chef, pour préparer enfin un soulagement digne de l'humanité à cette multitude de malheureux qui languissent entassés dans le premier hospice du royaume (169). Mais quels sentiments ne doit pas nous inspirer l'humanité de notre jeune souverain pour les pauvres de son peuple! Du haut de son trône, Louis XVI n'a donc pas dédaigné de laisser tomber ses regards sur la classe la plus abjecte de ses sujets, et de s'associer aux pasteurs pour le soulagement des misérables. Auguste et saint accord de l'humanité royale avec la charité pastorale! *Videant pauperes et latentur.* (Psal. LXVIII, 33.) Pauvres, bénissez la bonté du roi qui daigne s'occuper de votre sort; âmes compatissantes, applaudissez; citoyens vertueux, réunissez vos vœux et vos prières, afin que Dieu conserve dans le cœur du roi la sage et généreuse économie qui prépare à la France le grand bienfait, la grande aumône des rois, le soulagement général des peuples.

Pour nous, pontifes et prêtres du Seigneur, continuons, poursuivons nos efforts pour le bonheur des peuples qui nous sont confiés. Soyons, autant qu'il est en nous, suivant la noble expression d'un grand évêque des anciens temps, soyons, chacun à la tête de nos troupeaux, comme les ministres, comme les prêtres et les pontifes du bien public : *Publici et communis boni procurator et antistes* (170). Mais à Dieu ne plaise que notre zèle pour le bien temporel des peuples refroidisse en nous l'esprit de l'apostolat! A l'exemple du pasteur bienfaisant dont nous révérons la mémoire, nous n'oublierons jamais la préférence que nous devons aux mœurs et aux âmes. Nous ferons à nos peuples tout le bien qui sera en notre pouvoir, mais pour gagner leur confiance, mais pour attendre leurs cœurs et les préparer à la vertu. La vertu, les biens éternels, seront toujours le premier objet de notre zèle, comme ils sont le premier intérêt des hommes, et la fin dernière de notre saint ministère. Après vous avoir exposé le zèle infatigable et l'inépuisable charité de votre pasteur dans les fonctions publiques de l'état pastoral, essayons de vous manifester encore ses succès dans le ministère secret de la direction des âmes. C'est le sujet de la seconde partie.

(166) Les pauvres de sa paroisse ont été ses seuls légataires.

(167) *Concil. Avenion.* supra cit.

(168) Nouveaux hospices établis sur les paroisses de Saint-Sulpice, de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, de Saint-André-des-Arts, et ceux que l'on prépare dans d'autres paroisses pour les pauvres malades. Etablissements pour tirer les pauvres valides de l'oisiveté, et pour former leurs enfants au travail. Secours accordés par le roi pour ces différents

objets.

(169) Droits évalués à 4 ou 500 mille livres, cédés au roi par l'archevêque de Paris, et destinés par Sa Majesté à établir des lits particuliers pour chaque malade, dans l'Hôtel-Dieu de cette ville. Le roi ajoute les sommes nécessaires pour l'exécution de ce projet. (Voyez les lettres patentes enregistrées pour cet établissement.)

(170) S. GREG. NAZ., *In obitu S. Basilii.*

SECONDE PARTIE.

Dans un temps où la piété, où la foi même est exposée à tant de contradictions, nous avons balancé d'abord, nos chers frères, si nous traiterions en public cette partie de la vie de votre pasteur. Je ne savais si je devais exposer à l'indifférence des profanes les secrets intimes de la religion et les mystères du sacrement qui purifie les âmes; je souffrais de priver les âmes pieuses de la partie la plus intéressante de cet éloge; mais puisque cette divine institution, sans qu'il soit même nécessaire de s'élever au-dessus des principes de la politique et de la sagesse humaine, encore serait si avantageuse aux hommes pour réprimer les passions qui troublent leur bonheur et la paix de leurs sociétés, pourquoi craindrais-je de révéler les mystères de la pénitence? Profitons plutôt de cette circonstance pour faire connaître aux âmes les plus insensibles pour la piété, mais qui conservent encore des idées de vertu, le respect et la reconnaissance qui seraient dus dans l'ordre même de la vie présente au saint ministère de la direction des âmes.

Que ne puis-je, Messieurs, manifester ici toutes les merveilles que la grâce a opérées par le ministère du sage à qui nous rendons ces honneurs! Mais comment oserais-je percer les ténèbres sacrées qui enveloppent l'homme dans le secret de Dieu? Jugeons-en du moins par les signes extérieurs qui pouvaient tomber sous nos yeux; par le nombreux concours que la réputation de sa vertu lui attirait de toutes les parties de la capitale; par les personnes illustres qui venaient confondre à ses pieds leurs titres et leurs vertus avec les plus humbles pénitents; jugeons-en par ce recueillement profond, par ces fronts humiliés, par ces larmes salutaires qu'un célèbre pénitent trouvait plus douces que toutes les joies du siècle (171). Oh! combien de saintes révolutions se sont opérées dans ce sanctuaire de la vertu; et où pouviez-vous mieux élever un monument à la gloire de votre pasteur, que devant le tribunal même où il a rempli avec tant de succès ce divin ministère!

Des esprits prévenus auraient pu attribuer d'abord la renommée de cette direction à une morale plus facile et plus indulgente. Sans doute, Messieurs, notre pasteur était célèbre par sa douceur, et c'est sa première gloire; mais à Dieu ne plaise qu'un homme si sage et si vertueux ait été ébranlé jamais par des considérations humaines, ou qu'il se soit laissé séduire par de fausses doctrines. Si nous devons apprécier sa morale d'après les principes qu'il nous enseignait, quelle exactitude sévère sur les règles de la justice et sur les devoirs de la chari-

té! Quelle délicatesse sur tout ce qui pouvait intéresser la plus délicate des vertus, la sainte pudeur! Quel profond discernement pour connaître l'état des consciences, pour proportionner les remèdes aux maux, les épreuves aux incertitudes, les préservatifs aux périls, les expiations aux fautes!

Telle est la sainte discipline de l'Eglise pour l'administration de la pénitence; discipline renouvelée encore, et confirmée à la fin du dernier siècle par les sages décrets des évêques de France, qui sont devenus la règle inébranlable de toutes nos églises. Rendons gloire à la saine morale qui se soutient parmi le clergé de la capitale, et principalement parmi ses pasteurs; mais si quelques ministres de la pénitence osaient prendre sur eux de s'écarter de ces règles saintes, pour se proportionner à l'affaiblissement de la foi et au relâchement des mœurs, ah! malheur aux guides aveugles, malheur aux aveugles pénitents qui leur donneraient leur confiance! malheur à la fausse paix, également dangereuse à celui qui la donne, et à celui qui la reçoit (172)! Qu'il me soit permis de renouveler, sur le tombeau de l'un des plus sages directeurs de ces derniers temps, les avertissements de nos prédécesseurs; qu'il me soit permis de répéter devant le clergé de la première ville du royaume, les paroles que saint Chrysostôme adressait au clergé de la ville impériale: « O juges des âmes! sentez toute votre dignité. Le pénitent que vous voyez à vos pieds, fût-il décoré des titres les plus imposants, son front fût-il ceint du diadème, *quamvis dux quispiam sit, quamvis prefectus, etiam is qui diademate redimitur* (173), en ce moment votre puissance est au-dessus de la sienne, *majorem tu quam ille potestatem habes*. » Et comme l'écrivait au clergé de Rome le saint martyr de Carthage: « Dieu préserve votre Eglise de relâcher jamais, sous aucun prétexte, le nerf de sa discipline, et de renverser, par une facilité profane, la majesté de la foi (174)! »

Tels furent, Messieurs, les principes invariables du sage directeur dont nous révérons la cendre; mais connaissez aussi avec quelle douceur il savait tempérer l'amertume de la pénitence, sans en affaiblir la vertu. Sur son tribunal la miséricorde est assise à côté de la vérité, et la justice y embrasse la paix (175). Si je pouvais, sans manquer au secret sacré, soulever le voile qui couvre le sanctuaire de la pénitence.... du moins il nous sera permis de manifester ce que nous savons par notre propre expérience. Quand nous allions révéler à ce sage le secret de nos âmes, avec quelle sagacité il développait les replis de notre cœur! Il nous connaissait mieux que nous ne nous connaissions nous-mêmes; il connaissait

(171) *Lacrymæ poenitentium dulciores quam gaudia theatrorum.* (AUG., lib. Conf.)

(172) *Irrita et falsa pax, periculosa dantibus, accipientibus nihil profutura.* (S. CYPR.)

(173) S. CHRYSOST., hom. 85 in *Matth.*

(174) *Absit ab Ecclesia vigorem suum tam profana facilitate demittere, et nervos severitatis eversa fidei majestate dissolvere.* (S. CYPR.)

(175) *Misericordia et veritas obviaverunt sibi: justitia et pax osculate sunt.* (Psalm. LXXXIV, 11.)

toutes les âmes comme s'il les eût portées dans la sienne (176). Avec quelle sage flexibilité il savait se plier à l'intelligence, au caractère, à la situation des différents pénitents, s'abaisser avec les simples, s'élever avec les sages, soutenir les humbles, humilier les superbes, rassurer les âmes craintives, intimider les âmes trop confiantes, dompter l'opiniâtreté, fixer l'inconstance (177)! Lorsqu'il vous instruisait du haut de cette chaire, ses discours n'avaient rien d'éclatant; sa vertu vous persuadait plutôt que ses paroles; mais dans le secret de ce tribunal, quelle éloquence et quelle persuasion! Ses pénitents, comme autrefois ceux d'Ambroise, ne peuvent résister à ses larmes; les cœurs les plus arides, des yeux qui n'avaient jamais pleuré, sont étonnés de l'abondance de leurs pleurs : *Ita flebat, ut penitentem flere compelleret* (178). Quand il nous parlait de Dieu, notre cœur, mes chers frères, notre cœur n'était-il pas enflammé du saint amour de la vertu? *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis, dum loqueretur?* (Luc., XXIv, 32.) Enfin, Messieurs, j'atteste ici les conversions, les restitutions, les réconciliations, la réforme des mœurs, la réforme des caractères, les signes les plus certains d'une sage direction, comme d'une véritable pénitence.

Il faut, Messieurs, il faut que je publie en ce jour, sur le tombeau de ce modeste directeur, un secret que vous ignorez peut-être encore, et qu'il ignora longtemps lui-même. Le feu roi cherchait l'homme le plus digne de devenir le confident de sa conscience. Ce prince, dont les choix étaient si justes quand il suivait le mouvement de son cœur, averti du mérite de votre pasteur, par l'estime publique, le conseil le plus impartial des rois, Louis XV avait fixé les yeux sur le curé de Saint-André. Mais diriger la conscience d'un roi, quelle fonction redoutable pour un homme de cette modestie et de cette candeur! Peut-être, Messieurs, que sa simplicité vous eût alarmés vous-mêmes; comment aurait-elle pu se soutenir parmi les intrigues qui remplissent les palais des rois? Sans doute il eût été bien étranger dans les affaires de la cour et de la politique; mais en restant dans les limites sacrées de son ministère, comme son inclination et son devoir l'y eussent constamment renfermé, combien cette simplicité même l'eût rendu plus respectable! Et par la justice, l'humanité, la vertu, la vertu! le grand principe de l'ordre et de la félicité publique; par les pieux sentiments qu'il pouvait inspirer à son auguste pénitent, quels importants services il eût rendus à la religion, à l'État et aux peuples!

J'ignore, Messieurs, si les passions qui agitaient alors la cour, furent alarmées de

voir appeler ce sage auprès du trône. On représenta son âge avancé : « Je suis affligé, dit le roi, que cet homme vertueux soit si avancé en âge : en me donnant un confesseur, je veux me donner un ami, et je ne veux pas m'exposer au chagrin de le perdre. » J'ai cru ne devoir pas laisser périr dans l'oubli une parole non moins honorable pour le cœur de Louis XV, que pour la mémoire de votre pasteur. C'est donc parmi les pasteurs, c'est parmi vous, Messieurs, que nos maîtres semblent vouloir choisir désormais *ces amis fidèles*, les confidents de leur âme : et où pourraient-ils mieux placer leur confiance que parmi des hommes qui ont l'expérience continuelle du gouvernement des âmes, et qui ont été à portée de montrer la supériorité de leur sagesse et de leur vertu? Daigne le ciel diriger lui-même cet important ministère, afin que le salut des princes devienne le salut des peuples! Que la patrie joigne ses vœux aux vœux de la religion, afin qu'au milieu des dangers de l'incrédulité, nos maîtres soient toujours contenus par le frein sacré de la conscience! Et quel autre frein pourrait contenir des âmes que leur puissance élève au-dessus des craintes humaines?

Ce n'est point assez, Messieurs, pour un modérateur des consciences de savoir diriger les âmes dans les voies ordinaires du salut; il est des âmes privilégiées qu'il faut élever à une plus haute perfection. Ne pensez pas que je veuille parler ici de ces vains raffinements de spiritualité, qui ont confondu quelquefois avec les révélations du ciel les chimères de l'imagination des hommes. Le curé de Saint-André avait choisi le saint évêque de Genève pour son docteur et son modèle; et pouvait-il adopter une doctrine plus sage et plus sainte, une doctrine qui conciliât mieux la douceur avec la perfection, les droits du ciel avec les intérêts de l'humanité? car voilà, chrétiens, le vrai caractère de la vraie piété. L'Apôtre, que Dieu avait élevé aux plus hautes contemplations, l'a déclaré lui-même : « Utile à tout, la piété contient les promesses de la vie présente comme celles de la vie future : » *Pietas autem ad omnia utilis est, promissionem habens vite que nunc est et futurae*. (I Tim., IV, 8.)

Je ne vous raconterai point les succès de cette sage direction dans l'intérieur des monastères; la tendre charité qu'il inspirait aux vierges courageuses qui se sont dévouées au soulagement des malheureux (179); l'esprit de ferveur, l'esprit de douceur qu'il faisait circuler entre les filles de François de Sales (180), et celles de Thérèse (181) : considérons ses disciples dans le tumulte et les dangers du siècle. A quel éminent degré de perfection il savait élever les âmes; mais avec quelle sagesse il savait

(176) *Omnium vires, omnium animos noverat, tanquam singulorum mentes sua mente gestaret.* (S. Hier. Arel., *In obitu S. Honor.*)

(177) *Prouit cujusque naturam et mores perspexerat, hunc severus, illum blandus aggreditur.* (*Ibid.*)

(178) S. PAULINUS, in *Vita S. Ambrosii*.

(179) Les religieuses de l'Hôtel-Dieu.

(180) Les religieuses de la Visitation de la rue Saint-Jacques.

(181) Les Carmélites de la rue de Grenelle.

aussi régler leur essor et les préserver des pieux excès ! Au milieu des saintes rigueurs, inséparables de la vertu, au milieu de la gravité sainte qui doit l'environner toujours, remarquez la joie et la sérénité qui reposent sur leur front. Quel zèle pour les pieuses observances ; mais en même temps quelle attention pour les mœurs sociales ! avec quelle vigilance il réforme tous les défauts qui pourraient compromettre la piété ; il cultive toutes les vertus qui peuvent la faire aimer, la vérité, la candeur, la modestie, la tendre commisération, la sincère bienfaisance, l'indulgence et la complaisance mutuelle, la douceur qui prévient les torts, la patience qui les pardonne ; non-seulement tout ce qui est juste, *quæcumque sancta, quæcumque justa* ; mais tout ce qui est honnête, tout ce qui est aimable, *quæcumque amabilia*. (Philip., IV, 8.) Heureux les époux dont il dirige les chastes compagnes ! heureux les pères, les enfants, les maîtres, les serviteurs ; heureuses les familles qui sont gouvernées par son esprit ! quelle douceur dans l'autorité et dans l'obéissance ! quelle paix, quelle aimable union ! c'est à leur douceur, ainsi qu'à leur piété, que l'on reconnaît de toutes parts, comme autrefois les premiers chrétiens, les disciples fidèles de votre pasteur.

Mais parmi les personnes vertueuses qui lui avaient donné leur confiance, pourrais-je passer ici sous silence le chef-d'œuvre de son zèle, l'ornement et la gloire de son ministère, la femme de nos jours la plus illustre par sa piété ? Hélas ! c'était elle qui s'intéressait le plus vivement aux honneurs que nous rendons aujourd'hui à la mémoire de votre pasteur. Hélas ! c'était avec elle que j'avais pris le premier engagement de prononcer ce discours sur le tombeau de notre père commun ; et il faut que dans cette même cérémonie, il faut que je lui rende à elle-même l'hommage funèbre ! *O meum miserum acerbumque præconium* (182).

Née, comme ces romaines célèbres dont elle devait nous retracer les vertus, née, comme les Paule et les Marcelle, d'une des premières maisons de la nation ; veuve d'un jeune héros, l'espérance de nos armées, et dont la mort courageuse avait été pleurée comme une calamité publique ; fille d'un homme non moins illustre par sa gloire dans la politique et dans les lettres, que par le rang sublime qu'il tient dans l'Etat, et par les titres qui le décorent ; nièce d'un ministre qui avait emporté dans sa retraite les regrets

de la France, et qui devait en sortir un jour pour préparer la félicité d'un nouveau règne : et, au milieu de cette gloire extérieure, quel heureux assemblage de toutes les qualités personnelles, de tous les charmes innocents qui pouvaient embellir la vertu ! les grâces du caractère, l'aménité des mœurs, l'esprit héréditaire dans son illustre maison ; cet esprit si brillant et en même temps si naturel : et quelle âme, Messieurs, quelle âme ! l'âme la plus sensible et la plus pure, la plus tendre et la plus forte, la plus noble et la plus simple, une âme capable de la plus haute vertu, une âme déjà préparée à la perfection par les tendres soins et les grands exemples d'une mère, le modèle et l'honneur de la piété, ainsi que de l'amour maternel. Messieurs, je ne sors point de mon sujet : la gloire de la comtesse de Gisors (183) est devenue la gloire du curé de Saint-André.

Voilà le trésor que la grâce avait déposé dans les mains de ce sage : jugez, Messieurs, avec quel zèle il dut s'appliquer à cultiver une âme si distinguée, à développer et à perfectionner ses vertus. Il n'était pas seulement occupé de la sanctification personnelle de la comtesse de Gisors ; il pensait que la Providence ne l'avait placée dans un rang plus élevé, et ne l'avait décorée de ses plus beaux dons, que pour confondre avec plus d'éclat les préjugés du siècle : il voulait qu'elle devint le modèle et l'apologie de la piété. La capitale a vu le succès de son zèle ; elle a vu, dans la comtesse de Gisors, l'accord des qualités les plus brillantes avec les plus humbles vertus, l'accord des qualités les plus chères à l'humanité avec les vertus les plus précieuses devant Dieu. Représentez-vous, Messieurs, le grand effet que produisait cet exemple, le respect que la nouvelle Paule, la nouvelle Marcelle avait imposé dans la capitale, non-seulement aux âmes vertueuses, mais aux esprits les moins religieux. Je ne crains pas, Messieurs, de lui appliquer l'éloge que saint Jérôme nous a laissé d'une sainte de son temps, et qui semblerait avoir été préparé pour elle-même : « Seule elle a mérité, au milieu d'une ville, le centre du faste, des délices et des plaisirs, où l'humble piété est regardée comme une faiblesse et un malheur ; seule elle a mérité que les bons la célèbrent, et que les méchants la respectent ; que les veuves l'imitent, que les femmes l'honorent et que les prêtres la révèrent (184). »

Et vous avez permis, mon Dieu, qu'une

Françoise Phelipeaux, fille du comte de Pontchartrain, ministre et secrétaire d'Etat, et sœur du comte de Maurepas.

Elle avait été mariée le 23 mai 1753 à Louis-Marie, comte de Gisors, maréchal des camps et armées du roi, commandant des carabiniers, gouverneur en survivance de Metz, du pays Messin et des Trois-évêchés, fils unique du maréchal duc de Bellisle : il fut tué à la bataille de Crevelt en 1758, à la tête des carabiniers.

(184) *Sola æqualitate vite promeruit, ut in urne pompe, lascivæ, deliciarum, in qua humilem essu*

(182) S. AMER., *In obitu fratris*.

(183) Hélène-Julie-Rosalie Mazarini Mancini de Nevers, née le 15 septembre 1740, fille aînée de Louis-Jules Barbon, duc de Nivernois, pair de France, grand d'Espagne de la première classe, prince du saint empire, chevalier des ordres du roi, gouverneur du Nivernois, lieutenant général de la Lorraine, l'un des quarante de l'académie française, honoraire de l'académie des inscriptions et belles-lettres, ancien ambassadeur extraordinaire à Rome, et ministre plenipotentiaire à Londres pour la paix de 1763 ; et d'Hélène-Angélique-

mort prématurée vint moissonner une tête si précieuse et si chère? Ah! mes frères, pardonnez à notre douleur : *Date, quæso, veniam dolori meo* (185), pardonnez à une douleur que vous devez partager avec nous. Mais quoi! nous laisserions-nous abattre par l'affliction, comme les malheureux mortels qui n'ont point d'espérance? Dans les heureux principes de notre foi, les justes ne meurent point, les justes jouissent de la véritable vie; c'est notre vie qui est la mort (186). Ne nous affligeons point d'avoir perdu notre vertueuse amie, réjouissons-nous de l'avoir possédée. Que dis-je! l'avons-nous perdue? n'est-elle pas toujours vivante devant Dieu, toujours vivante pour nous? (Ainsi Jérôme soulageait autrefois la douleur d'une mère et sa propre (187) douleur.) Non, l'amitié, la sainte amitié n'est point rompue par la mort : l'amitié est immortelle comme les âmes qu'elle unit.... Ame immortelle (ce ne sont point des mânes insensibles que j'évoque), âme prédestinée; car vos vertus nous donnent cette confiance : vous ne pourrez être indifférente à l'hommage que je vous rends sur des cendres qui vous étaient si chères. Quand nous nous occupons de vos vertus et de notre douleur; quand nous allons prier pour vous sur votre tombe, voilà les pensées consolantes qui viennent adoucir nos larmes : déjà nous croyons vous voir unie au sein de la Divinité avec l'âme du juste qui vous avait sanctifiée. O vous qui étiez une amie si fidèle, vous n'oublierez jamais les amis désolés que vous avez laissés sur la terre (188)!

Telle fut, mes frères, l'élève la plus illustre et la plus vertueuse de votre pasteur; telle est la piété qu'il lui avait inspirée et qu'il enseignait à ses disciples: tel est l'esprit de la véritable piété, de la véritable direction. Ainsi donc, tandis qu'un monde profane croit un directeur absorbé tout entier dans les abstractions de la spiritualité, ce sage, en travaillant à la perfection des âmes, ne cesse de travailler au bonheur même du monde ingrat qui le censure. Mais dans un temps où l'affaiblissement de la foi et des mœurs rend la direction des âmes de plus en plus difficile, c'est à nous, Messeigneurs; c'est à vous-mêmes, Messieurs, à redoubler vos soins sous les auspices des premiers pasteurs, pour former des hommes dignes de vous seconder dans le gouvernement des consciences : c'est à vous tous, mes frères, à conjurer le pasteur et l'évêque suprême de vos âmes (189), de susciter dans son Eglise des ministres selon son cœur, pour l'honneur de la vertu, pour le bonheur de la société, et pour la sanctification des âmes.

miseria est, et boni eam prædicent, et mali detrachere non audeant; viduæ eam imitantur, maritatæ colant, suspiciant sacerdotes. (HIER., epist. 2 ad Marcellam.)

(185) HIER., epist. ad Paulam.

(186) *Nostra vero vita mors est.* (S. AMB., In obitu fratris.)

(187) *Non mœreamus quod talem amisimus :*

Jusqu'à présent, Messieurs, nous n'avons parlé que des vertus extérieures du juste dont nous honorons la cendre : il est temps de pénétrer dans le secret de sa vie. Ce sujet m'entraîne au delà des bornes ordinaires; mais pourrais-je craindre de fatiguer votre attention, en vous parlant d'un homme dont la mémoire vous est si chère et si vénérable? Considérons maintenant ses vertus personnelles, ses vertus intérieures, les vertus qui l'ont sanctifié lui-même. C'est le sujet de la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Pour connaître l'homme, vous le savez, Messieurs, ce n'est point au milieu de sa vie publique qu'il faut le considérer; c'est dans les moments où, dépouillé de l'appareil de la représentation, l'homme privé, l'homme véritable, se montre à découvert, avec ses défauts comme avec ses vertus. Mais qu'il est peu d'hommes qui puissent soutenir cet examen rigoureux! et combien de personnages fameux nous avaient éblouis de loin, et qui, vus de près, nous étonnent par des faiblesses que nous aurions peine à pardonner à des âmes vulgaires! Que les âmes vaines qui prétendent à l'admiration publique aient soin de garder les distances si elles veulent ménager l'illusion : pour nous, Messieurs, nous ne craindrons point de vous rapprocher du sage dont nous célébrons les vertus; nous ne craindrons point de vous introduire dans le secret de sa vie privée, et jusque dans l'intérieur de son âme. Telle est la prérogative du vrai sage; plus vous l'examinez de près, plus vous sentez croître votre vénération.

Admis dans l'intime familiarité de cet homme vertueux, nous l'avons suivi, Messieurs, nous l'avons étudié, avec l'attention la plus soutenue, dans toutes les situations de sa vie; dans la liberté des conversations familières, dans les confidences de l'amitié, dans les moments où l'homme le plus dissimulé ne pourrait masquer son caractère, jamais avons nous aperçu dans lui, je ne dis pas seulement rien qui ne fût digne de la décence et de la gravité du sacerdoce, mais aucune de ces inégalités, aucun de ces défauts dont des âmes sincèrement vertueuses ne sont pas toujours exemptes? Que ne puis-je, Messieurs, vous exprimer ici les principaux traits de ce caractère, tels que je les vois; cette tendre sensibilité, le premier ressort de la vertu; cette douceur inaltérable, la perfection et le charme de la piété; cette simplicité, cette aimable simplicité, qui apaise l'envie et qui fait pardonner au juste ses autres vertus; cette égalité, ce repos de l'âme, le

gaudeamus quod talem habuimus; imo habemus. Deo enim vivunt omnia, et quidquid revertitur ad Dominum, in familiæ numero computatur. (HIER., ep. ad Paulam.)

(188) *Vale, o Paula... memento jugiter nostri.* (HIERON., In epitaph. Paulæ.)

(189) *Pastorem et episcopum animarum vestrarum.* (1 Petr., II, 25.)

prix de la douceur et de l'humilité (190), le prélude et l'image de l'éternelle paix !

Je sais, Messieurs, les écueils qui sont à côté de ces vertus, et combien il est dangereux qu'elles ne dégénèrent en imprudence et en faiblesse ; je sais qu'il faut redouter l'excès de tout, et de la bonté même. Mais ne craignez rien pour ce pieux philosophe : maître de lui-même et de tous ses mouvements, il commande à ses vertus comme à ses passions. Admirez avec quelle précision il s'arrête au point où la perfection finit et où l'excès commence ; avec quelle justesse il concilie les oppositions apparentes et il contrebalance les vertus par les vertus ; tendre avec courage, doux avec fermeté, simple avec prudence, tranquille avec activité, franc avec discrétion, humble avec dignité : divin équilibre des vertus, la perfection du mérite et le chef-d'œuvre de la grâce ! Que l'on ne me soupçonne point ici de préjugés et d'exagérations, pardonnable peut-être à l'amitié, mais indignes de la chaire de vérité. Je l'affirme par la candeur de cet homme vrai. Et serait-ce sur la cendre de mon premier maître dans la vérité et la simplicité, et pour l'honneur de sa mémoire, que je viendrais manquer à des principes qu'il m'a si souvent recommandés ? J'ose présenter ce portrait à tous ceux qui ont connu le sage que je vous peins ; dites, nos chers frères, dites si ce n'est pas l'image fidèle de votre pasteur.

Heureux ceux qui pouvaient vivre dans une société si vertueuse et si douce ! Heureuse la famille sacerdotale qu'il avait rassemblée autour de lui pour la former aux fonctions et aux vertus du saint ministère ! Vous vous rappelez, mes frères, l'état brillant du clergé qui décorait alors votre église, les noms illustres qui le distinguaient. Les évêques les plus vertueux croyaient ne pouvoir mieux confier qu'à votre pasteur les jeunes élèves qui devaient partager avec eux le gouvernement de leurs églises, et succéder un jour à leurs chaires. Vous savez le nombre de ses disciples que l'Eglise de France compte aujourd'hui parmi ses pontifes (191). Ce prêtre, si simple et si modeste, pouvait donc être surnommé, comme autrefois le prêtre célèbre de Marseille, le maître des évêques : *Presbyter episcoporum magister* (192).

O vous, avec qui nous avons eu le bonheur d'être admis dans cette école du sacerdoce, nos chers condisciples, nos illustres amis ! souffrez, mes frères, que

nous nous arrêtions un instant sur cette heureuse époque de notre vie, *o doctrinæ et eloquentiæ studia* (si je puis emprunter ici les expressions de l'éloquent évêque de Nazianze, aux funérailles de son saint ami Basile [193]), *o doctrinæ et eloquentiæ studia ! o amicitia contubernium ! o charæ Athenæ !* jours heureux où nos âmes, libres encore des sollicitudes qui environnent nos places, reposaient avec sécurité sous les ailes de cet homme vertueux ; où, unis entre nous par une étroite amitié, unis à notre chef par une tendre vénération, nous vivions comme des frères avec des frères, sous l'aimable loi de la piété paternelle ! *O amicitia contubernium ! o charæ Athenæ !*

Loin de notre modeste maître le ton de domination que le chef des apôtres interdit aux pasteurs, et surtout envers ceux qui ont l'honneur d'être décorés comme eux du caractère sacré : *Non dominantes in cleris, sed forma facti gregis ex animo.* (1 Petr., V, 13.) Il ne voulait dominer sur nous que par l'exemple. Avec quelle sagesse et quelle douceur il dirigeait notre jeunesse, il encourageait nos études et nos premiers essais ! Puisse le succès de son zèle exciter les pasteurs de cette capitale à former autour d'eux des sociétés si avantageuses pour leurs églises et pour le bien général de toutes les églises de France ! Mais quelles étaient aussi notre confiance et notre affection pour notre respectable instituteur ! Je ne puis m'empêcher, Messieurs, d'en rapporter ici un exemple ; des esprits froids et superbes pourront le dédaigner, mais il sera précieux aux cœurs sensibles. Vous n'avez pu oublier, mes frères, cette maladie cruelle qui menaça de vous enlever votre pasteur au milieu de sa course : je crois voir encore la consternation dont nous fûmes tous accablés. Le jour où il reçut le saint viatique et l'onction des mourants, hélas ! aucun de nous n'avait la force de prononcer les saintes prières ; nous ne pouvions répondre que par nos sanglots. Ses jeunes disciples ne permirent pas de confier à des mains mercenaires la conservation d'une vie qui leur était si chère. Pendant cette longue infirmité, nous voulûmes tous remplir nous-mêmes, tour à tour, et le jour et la nuit, auprès d'un homme que nous aimions comme notre père, les plus humbles et les plus tendres devoirs de la piété filiale, et nous eûmes la joie de le rappeler à la vie. Jugez, Messieurs, jugez maintenant de l'homme qui avait inspiré à notre jeunesse une si tendre vénération !

(190) *Discite a me quia mitis sum et humilis corde, et invenietis requiem animabus vestris.* (Matth., XI, 22.)

(191) Les évêques qui ont été de la communauté de Saint-André, sont : l'archevêque d'Auch (d'Apchon), sacré évêque de Dijon en 1755, transféré à Auch en 1776 ; l'évêque de Limoges (d'Argentré), sacré en 1759 ; l'évêque de Montauban (de Breteuil), en 1765 ; l'évêque de Comminges (d'Osmond), en 1761 ; l'évêque de Tulles (Saint-Sauveur), en 1765 ; l'évêque d'Arras (de Conzié) sacré évêque de Saint-Omer

en 1766, transféré à Arras en 1769 ; l'évêque de de Saint-Pons (de Chababre), en 1770 ; l'évêque de Lombès (de Fénélon), en 1771 ; l'évêque de Riez (de Clugni), en 1772. L'évêque de Séez (d'Argentré), en 1774 ; l'évêque de Senez (de Beauvais), en 1774 ; l'évêque de Sarept, suffragant de Lyon (de Vienne), en 1776 ; l'évêque d'Alais (de Balore), en 1776 ; l'évêque de Saint-Omer (de Chababre), en 1778.

(192) Salvien.

(193) S. GREG. NAZ., *In obitu S. Basilii.*

Dispersés dans les différentes églises du royaume, toujours, partout, nous avons conservé la même tendresse pour sa personne et la même vénération pour sa vertu. Parmi ses disciples, plusieurs étaient devenus ses supérieurs dans la hiérarchie : jamais la supériorité de leur ordre ne leur a fait oublier la première de toutes, la supériorité de la vertu; jamais, comme le disait autrefois un pieux évêque des Gaules, à l'occasion d'un saint solitaire, jamais aucun des évêques, ses élèves, n'a eu la prétention de se croire l'égal de cet humble prêtre; et combien, Messesseurs, ce modeste sentiment honore votre cœur sans compromettre votre dignité! *Nemo unquam episcoporum sibi tantum assumpsit, ut se presbyteri illius collegam computaret* (194).

Mais pénétrons encore plus avant, Messieurs, dans la vie de ce juste; pénétrons jusque dans le secret de son âme; car nous ne craignons point de scruter en public une âme aussi pure. Je ne parle pas seulement de l'innocence et de la sainteté de ses mœurs, je parle de la vertu la plus difficile et la plus décisive, de celle qui constitue tout l'homme devant Dieu : *Hoc est enim omnis homo* (Eccle., XII, 13); je parle de la vertu intérieure, du zèle de l'homme pour sa propre sanctification. Quel apôtre plus zélé pour le salut des âmes qui lui étaient confiées, et en même temps quel solitaire plus occupé de sa propre perfection? *Singulis compassione proximus, præ cunctis contemplatione suspensus* (195). Vous n'aperceviez point dans ses mœurs des pratiques extraordinaires; mais que ne puis-je vous manifester ici les vertus supérieures cachées sous les apparences d'une vie commune; l'ordre invariable de ses occupations, la sage dispensation de tous ses moments, tous les instants du jour, et j'ajouterais presque de la nuit, excepté quelques heures indispensables pour réparer ses forces épuisées; tous les instants de sa vie consacrés au zèle, à la prière, à l'étude, et surtout à la miséricorde; point d'autre délassement que le changement des travaux; un dévouement continu à la vertu! Vous applaudissez à sa frugalité et à sa simplicité; mais vous révélerai-je les mortifications des sens, les mortifications de l'âme, les privations rigoureuses que nous surprenions quelquefois, malgré son attention à les cacher? En vain, son amour pour les pauvres semblait pouvoir l'attacher innoemment à des biens dont il faisait un si vertueux usage; quelle âme fut plus détachée et sacrifia jamais ses intérêts avec plus de noblesse! Le détachement des richesses est un faible sacrifice pour un sage; mais admirez ce profond oubli de lui-même et de l'estime publique, le dernier sacrifice des parfaits; avec quelle attention il évite l'éclat dans toutes ses actions, quand leur

publicité n'est point nécessaire pour l'édification publique; avec quelle complaisance il s'enfonce dans l'obscurité, l'asile le plus cher à la vertu! Que n'aurais-je pas encore à vous dire de la tendresse, de la ferveur et de la constance de sa piété? Et si je pouvais vous révéler le secret intime de cette âme, sa vie intérieure, sa vie cachée en Dieu! Ainsi, mes frères, ainsi votre pieux pasteur savait concilier avec les vertus laborieuses de la vie pastorale les paisibles vertus de la vie contemplative; *singulis compassione proximus, præ cunctis contemplatione suspensus*: tels les esprits célestes gouvernent et protègent sur la terre les faibles humains, sans perdre de vue la Divinité.

Hélas! nous nous flattions que le ciel daignerait prolonger le cours d'une vie si précieuse pour ce peuple, et pour l'édification de toute la capitale. Mais quelle triste révolution attendait votre pasteur à la fin de cette laborieuse carrière! Épuisé de travaux, cet homme infatigable est attaqué d'une langueur mortelle: pendant quatre années entières, il va être étendu sur le lit du trépas. Cette âme qui avait toujours été si active, si sensible, si bienfaisante; cette âme si sage, si éclairée dans la science de Dieu, et qui était parvenue à une si haute perfection; obscurcie désormais par le dérangement des organes et l'engourdissement des sens, cette âme va donc languir pendant quatre années entières dans l'inaction (196) et l'insensibilité de la mort. Il ne vous reste plus que l'ombre de votre pasteur; mais quel sentiment profond sa sagesse avait imprimé dans vos âmes! Sa tête défaillante ne peut plus vous gouverner, et son ombre vous gouvernera jusqu'à son dernier soupir.

Dans l'état d'affaissement où cet homme vénérable était réduit, qui pourrait se rappeler sans attendrissement les émotions que son cœur éprouvait encore pour son peuple, et pour ceux qu'il avait aimés? Qu'il me soit permis de raconter ici, devant mes frères, le dernier témoignage que notre père m'a donné de sa tendresse. Au moment où il apprit que je venais d'être placé dans un rang où son amitié pour moi n'aurait pu prévoir que je fusse appelé, son âme étonnée se réveille comme d'un sommeil profond : *Quasi de gravi somno evigilans*. (Gen., XLV, 26.) Lui qui m'avait toujours tenu lieu de père; lui qui savait combien j'avais besoin de ses conseils, il s'agite, il gémit de ne pouvoir exprimer le sentiment qu'il éprouve. *Ah! s'écrie-t-il en soupirant, ah! que j'aurais de choses à lui dire!* et ses yeux éteints se baignent de larmes. O mon respectable ami, ô mon maître, ô mon père, *pater mi, pater mi!* (IV Reg., II, 12.) vous m'avez tout dit dans cette parole; cette parole est pour moi un trait de lumière qui ne

(194) S. HIL. Arelat., *In obitu S. Honor.*

(195) S. GREG. pap., *in Pastoral.*

(196) *Corpus enim quod corrumpitur aggravat ani-*

mam, et terrena inhabitatio deprimit sensum multa cogitantem. (Sap., IX, 15.)

sortira jamais de mon âme ; cette parole me répétera tous les jours de ma vie toutes vos leçons, toutes vos vertus, et tous les témoignages de votre sainte amitié.

Après le long anéantissement où cette âme avait été réduite, après ce pénible enfantement à la nouvelle vie, imaginez, Messieurs, autant que l'esprit humain peut concevoir dans les ténèbres de l'état présent le mystère de l'état futur ; imaginez la révolution et l'étonnement de cette âme, au moment où, déchargée enfin de cette masse corruptible, où délivrée de ce corps de mort, et telle qu'un captif qui sort d'une prison ténébreuse, elle sentit se déployer tout à coup toute son intelligence et sa sensibilité, toute la vigueur et l'activité des esprits dégagés des ombres de la matière et de la mortalité. Quelle joie, quels saints transports à l'aspect de son libérateur et de son Dieu ; de son Dieu, l'objet de son amour, le terme de son espérance !

Mais viens-je donc proclamer ici la canonisation de ce juste ? Non, mes chers frères, il ne nous appartient pas de prononcer que celui dont nous honorons le tombeau soit entré déjà dans la gloire. Vous voyez les expiations et les sacrifices que nous offrons encore pour son éternel repos. Mais quand nous contemplons ses vertus ; mais quand nous entendons les bénédictions unanimes de son peuple, quelle ne doit pas être notre confiance ! Oui, Messieurs, nous osons l'espérer, (et quelle serait la désolation des justes, si tant de vertus réunies n'étaient pas un gage de salut ?) nous pouvons espérer que notre vertueux pasteur jouit déjà de la béatitude, et que nos vœux, inutiles à son âme bienheureuse, seront appliqués à d'autres âmes. Au moment même où nous prions encore pour lui, mon Dieu, permettez-nous de présumer qu'il vous prie lui-même pour nous, qu'il vous prie pour ce peuple et pour toute cette cité (197).

En même temps que nous allons consommer les saintes expiations, ne craignons donc pas, nos chers frères, de nous livrer à cet espoir. Si vous ne pouvez rendre à ce juste un culte public réservé pour les saints dont l'Eglise a déclaré la gloire, venez du moins, mais venez surtout, âmes pieuses, âmes douces et bienfaisantes, venez vénérer dans ses cendres des vertus qui doivent vous être si chères. Osons même (non, l'Eglise ne peut désapprouver cette effusion de confiance et de vénération pour les amis vertueux que nous avons perdus), osons l'invoquer dans le secret de notre cœur. Que son âme nous entende ; qu'elle soit sensible à nos hommages et à nos vœux. Racontez à vos enfants ses bienfaits et ses vertus. Que ce mausolée soit le témoin de vos sentiments devant la génération future, et qu'il devienne dans ce temple comme un sanctuaire de la piété et de la reconnaissance.

Mementote præpositorum vestrorum, sou-

venez-vous de vos pasteurs, mais souvenez-vous de leur vie pour imiter leur foi ; *quorum influentes exitum conversationis, imitami fidei*. Ne nous contentons pas de décorer ce tombeau ; le véritable respect, la véritable amitié, c'est de renouveler et de perpétuer dans notre mémoire les paroles et les actions des justes que nous avons aimés ; c'est de nous représenter les qualités de leur âme, plutôt que les traits de leur visage. Ce n'est point avec le marbre et l'airain que nous pouvons les exprimer, c'est par nos sentiments et par nos mœurs. Méritons, en imitant leurs vertus, méritons de devenir nous-mêmes les images et comme les statues vivantes des justes que nous honorons : *Ut vivæ eorum statuæ atque imagines simus* (198).

Vénérables collègues de cet homme vertueux, et vous aussi qui partagez leurs travaux, voilà le modèle de douceur, de simplicité, de désintéressement, de zèle, de charité, que nous osons vous présenter à vous-mêmes. Et jamais cette ville illustre eut-elle plus besoin de toute la vertu de ses pasteurs ! Nous bénissons le ciel des grands exemples de piété qui se soutiennent toujours dans la capitale : le théâtre des désordres les plus affligeants, Paris, est aussi le sanctuaire des plus sublimes vertus. Mais vous voyez, Messieurs, et qui sent plus vivement que vous ce malheur ? vous voyez la fermentation qui agite autour de vous la génération présente ; vous voyez la licence effrénée des opinions, qui entraîne celle des mœurs ; l'esprit d'audace et d'anarchie, qui s'efforce d'ébranler les principes de toute autorité, de toute loi, de toute vérité, de toute vertu. Et faut-il encore que les funestes influences de la capitale viennent troubler la pureté et la simplicité de nos mœurs, et inquiéter nos malheureux troupeaux jusqu'au fond de nos provinces les plus reculées ?

Quelle est l'incompréhensible sécurité du siècle, au milieu de cette dangereuse révolution ! La partie morale du gouvernement, qui occupait si profondément les nations les plus éclairées de l'antiquité, et qu'elles regardaient comme la première base de la puissance et de la félicité publique, ne paraît donc plus digne à la nouvelle sagesse du siècle de fixer son attention ; elle a donc voulu se persuader que la vertu est inutile aux hommes, et que ses froids calculs suffisent pour assurer le bonheur du genre humain. O pasteurs, ô pères des peuples ! vous qui êtes par état les instituteurs des nations, les modérateurs des esprits, les conservateurs de la foi et des mœurs ; vous surtout que la Providence a placés dans le poste le plus important et le plus périlleux, au milieu d'une ville où l'ennemi semble avoir rassemblé toutes ses forces ! vous qui tenez, pour ainsi dire, dans vos mains, avec les mœurs de la capitale, les mœurs de la

(197) *Hic est qui multum orat pro populo et universa civitate.* (II Mach., XV, 44.)

(198) *JOAN. Damasc. De fide orihod.*, l. XIV.

France; plus une fausse sagesse néglige de si grands intérêts, plus vous déploierez toutes les ressources de votre zèle et de votre ministère, pour conserver la foi et les mœurs dans les âmes fidèles, pour ramener à la vérité et à la vertu celles qui se sont égarées, et pour contenir du moins les plus indociles dans les bornes de la décence. Vous resserrerez, vous fortifierez de plus en plus l'union qui était si chère à votre vertueux frère; l'union qui fit dans tous les temps la force et la gloire de l'Eglise, et qui nous devient plus nécessaire que jamais dans ces jours de contradiction; l'union avec votre illustre chef; et quel chef plus digne de vous commander, par l'élévation et l'intrépidité de son âme et de sa foi! l'union des pasteurs avec les pasteurs, et avec les coopérateurs qui vous sont associés; l'union avec vos troupeaux, et particulièrement avec les citoyens vertueux dont l'exemple peut avoir plus d'ascendant sur l'esprit de vos peuples; l'union si désirable pour le bien de l'Eglise et de l'Etat, l'union des ministres des lois avec les ministres des mœurs. Daigne le ciel maintenir cet heureux accord dans toutes les parties de l'Eglise! Loin des troupeaux et des pasteurs, loin des prêtres et des évêques, les vaines inquiétudes, les vaines prétentions de l'ambition humaine, pour resserrer ou pour

étendre les limites de notre autorité: le plus beau droit, le plus cher intérêt de tous, c'est l'union de tous; selon l'ordre et la subordination établie par notre divin législateur; c'est la concorde, c'est l'amitié, c'est la charité mutuelle de tous. Notre honneur, c'est l'honneur de toute l'Eglise; c'est la vigueur et l'union de nos frères; « c'est de ne former tous qu'un même peuple et un même sacerdoce dans le même épiscopat (199). »

Ainsi, Messieurs, nous affermirons la vénération et la confiance du peuple fidèle, et nous forcerons les hommes les moins religieux à respecter notre ministère; ainsi vous arrêterez les ravages de l'impiété et du dérèglement dans cette capitale, et vous y rétablirez la décence et la pureté des mœurs, le règne de la foi et de la piété; ainsi cette ville fameuse, la reine des cités, le modèle des provinces et des nations, réformée, purifiée par votre zèle, au lieu de répandre, sur le royaume et sur l'Europe entière, de funestes exemples, y répandra le respect et l'amour de la religion et de la vertu. Voilà, Messieurs, le vœu le plus agréable à l'âme de votre respectable frère; le vœu le plus heureux que nous puissions former sur son tombeau, pour l'honneur de votre ordre, pour le bonheur de vos peuples, et pour le salut public. Ainsi soit-il!

(199) S. Ignat. episc. Antioch.

NOTICE HISTORIQUE SUR COSSART.

Cossart (Laurent-Joseph), curé de Wimille dans le diocèse de Boulogne, né à Cauchyla-Tour près Lillers, le 10 août 1753, fut d'abord maître des conférences de théologie au grand séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris, puis il fut chargé d'aller rétablir la discipline dans le séminaire de Saint-Marcel, dont il fut nommé supérieur. Son mérite fixa l'attention de M. de Pressy, évêque de Boulogne, qui le rappela dans son diocèse et lui confia l'importante cure de Wimille. L'abbé Cossart ouvrit dans son presbytère un pensionnat pour les jeunes gens du pays, qui accoururent en si grand nombre se mettre sous sa direction, que l'évêque de Boulogne en voulut former un petit séminaire dont il laissa l'administration au curé. En 1789, l'abbé Cossart se vit obligé d'accepter le titre de maire de sa paroisse et il fut vice-député du clergé aux états généraux. Bientôt il dut se réfugier dans les Pays-Bas où il retrouva son nouvel évêque, M. Asseline. Cossart fonda près de Munster un nouveau pensionnat d'où sont sortis plusieurs sujets allemands distingués, et il mourut en 1802. Il a laissé : *Miroir*

du clergé, 2 vol. in-12, auquel il travailla avec un ami sur un manuscrit communiqué par ce dernier; *Cours de prêches en forme d'instructions familières sur la religion*. Paris 1816, 2 vol. in-12.

Le but de ce dernier ouvrage est d'instruire le commun des fidèles sur les devoirs de la morale chrétienne. C'est un cours suivi de prêches sur les commandements de Dieu et de l'Eglise, les péchés capitaux, les sacrements, la prière, la grâce, etc., etc. Les prêtres, auxquels il est spécialement destiné, et les parents chrétiens y trouveront des instructions simples, mais solides; le style en est clair, les preuves et les développements faciles à saisir. Elles sont présentées de manière à convaincre et persuader. On n'y trouve pas de grands mouvements oratoires; ce genre de discours ne les comporte pas; mais on éprouve à la lecture une chaleur douce, tempérée, et par suite plus durable. Au reste, pour fixer le jugement qu'on doit porter de cet ouvrage, il suffira de prévenir que l'auteur, quoique distingué par un vrai mérite, une piété éminente, et la haute confiance dont l'ont honoré deux prélats (1),

(1) M. de Pressy, évêque de Boulogne-sur-Mer, et M. Asseline, son successeur.

l'ornement et la gloire de l'Eglise gallicane, n'en a été que le secrétaire, je dirais presque le copiste.

Ces discours sont le fruit des lumières, de l'expérience et du zèle de plus de deux cents ecclésiastiques, dont grand nombre sont connus par les places éminentes qu'ils ont occupées dans l'Eglise de France, et les services qu'ils lui ont rendus. Arrachés à leur patrie, réunis en Allemagne, ces vrais confesseurs de la foi ont con-

sacré les jours douloureux de leur exil à étudier, dans des conférences publiques, l'art difficile d'instruire le peuple de ses devoirs religieux, et de lui en inspirer l'amour et la pratique. Mettant en commun leurs connaissances et leurs réflexions, ils ont rassemblé les matériaux, tracé les plans, déterminé l'ordre de ces instructions, et Cossart leur a donné la forme sous laquelle ils sont présentés au public.

ŒUVRES ORATOIRES

DE

L'ABBÉ COSSART.

INSTRUCTIONS

SUR LES COMMANDEMENTS DE DIEU.

INSTRUCTIONS PRELIMINAIRES.

INSTRUCTION I^{re}.

SUR L'ATTACHEMENT A LA RELIGION.

Quomodo dilexi legem tuam, Domine! tota die meditatio mea est. (Psal. CXVIII, 97.)

Comme j'ai aimé votre loi, Seigneur ! elle est tout le jour le sujet de ma méditation.

Le Roi-Propète était à la tête d'un royaume florissant. Le Seigneur, le Dieu des armées lui avait accordé la victoire sur ses ennemis, et avait étendu les bornes de son empire. David possédait des richesses et des trésors en abondance; mais il n'était point attaché à tous ces biens fragiles et périssables. Son cœur était tout dévoué à son Dieu et à ses divins commandements. *J'ai aimé, Seigneur, vos préceptes plus que l'or et le topaze.* (Psal. CXVIII, 127.) Et cet amour n'était point une vaine et stérile protestation d'attachement; car il ajoute : *C'est pour cela que j'ai marché dans la voie de vos commandements, et que j'ai haï toute injustice.* (Ibid., 128.) Sa joie et ses délices étaient de célébrer la loi de son Dieu. *J'ai chanté vos louanges sept fois le jour, à cause des jugements de votre justice. Je me suis levé pendant la nuit pour confesser votre saint nom.* (Ibid., 164, 62.)

Cet inviolable attachement à la loi du Seigneur faisait la consolation de ce saint roi dans ses tribulations. *L'affliction et l'angoisse sont venues fondre sur moi; mais vos commandements sont le sujet continuel de*

ma méditation; je n'en ai point été ébranlé. Les superbes agissent avec beaucoup d'injustice à mon égard; et cependant je ne me suis point détourné de votre loi. Je me suis souvenu, Seigneur, dans mes maux, des jugements que vous avez exercés, et j'ai été consolé en voyant que les souffrances sont la voie par laquelle vous avez conduit les saints. Mais en même temps je suis tombé en défaillance à la vue des châtiments que vous préparez aux pécheurs qui abandonnent votre loi. J'ai séché de douleur en voyant les prévaricateurs de vos ordonnances, parce qu'ils n'ont point gardé votre parole. (Psal. CXVIII, 143, 51, 52, 53, 139.)

L'attachement à la loi du Seigneur, que nous admirons dans le Roi-Propète, a été dans tous les temps le caractère des élus de Dieu. Quelle fidélité à notre sainte religion ne montrèrent point les premiers fidèles de Jérusalem, si dignes par leur union, leur charité, leur patience, leur ferveur et leur désintéressement, d'être le modèle de tous les chrétiens ! Ils avaient souffert, sans en être ébranlés, les opprobres et les mauvais traitements; ils avaient vu avec joie leurs biens pillés. (Hebr., X, 33, et seq.) Puissons-nous comme eux servir de spectacle au monde, et l'édifier par notre attachement à la religion que nous avons le bonheur de professer ! Je consacre cette première instruction à vous entretenir de cette sainte religion, seule divine, seule propre à faire

la consolation de l'homme, seule source du véritable bonheur, et pour le temps, et pour l'éternité.

Quelle est l'origine de notre religion? quels sont les avantages qu'elle procure aux hommes, et quels sont les sentiments qu'elle exige de nous? Voilà les importantes vérités que je vais essayer de vous développer.

Vous savez, mes chers frères, que c'est du Fils de Dieu, Jésus-Christ notre Seigneur, que nous tenons la religion sainte que nous avons le bonheur de professer. Vous savez que c'est lui-même qui, descendu du ciel sur la terre pour nous sauver, nous l'a enseignée de sa propre bouche. Nous sommes appelés chrétiens, parce que nous sommes les disciples de Jésus-Christ; notre religion est appelée chrétienne, parce qu'elle nous a été enseignée par Jésus-Christ. Mais ne croyez pas que cette sainte religion n'ait commencé qu'au moment où Jésus-Christ est venu sur la terre : elle est aussi ancienne que le monde. Le Dieu que nous adorons est le seul vrai Dieu, Créateur du ciel et de la terre, que tous les justes ont adoré depuis la création du monde. Les commandements de Dieu que nous observons sont ceux qu'il a mis dans le cœur de l'homme en le créant, et qu'il a depuis solennellement donnés aux Juifs sur le mont Sinaï. La foi en Jésus-Christ, le Sauveur des hommes, cette foi dont nous nous glorifions si juste titre, a été la foi des patriarches et des prophètes; elle a été la foi de tous les saints qui ont vécu depuis le commencement du monde. Ils ont espéré en lui, comme nous y espérons nous-mêmes. C'est par la foi en ses mérites qu'ils ont été sauvés, comme nous le sommes nous-mêmes. C'est pour cela que saint Paul a dit (*Hebr.*, XIII, 8) que *Jésus-Christ était hier, qu'il est aujourd'hui et qu'il sera dans tous les siècles; c'est-à-dire qu'il a été depuis l'origine du monde, et qu'il sera jusqu'à la fin le Sauveur des hommes et le fondement de leur espérance.* Aussi l'apôtre saint Jean appelle-t-il ce divin Sauveur l'Agneau qui a été immolé dès la création du monde (*Apoc.*, XIII, 8), pour marquer que depuis le commencement du monde jusqu'à la fin, ce n'est que par les mérites de sa passion et de sa mort que les hommes peuvent être sauvés.

La différence qu'il y a entre nous et ceux qui ont vécu avant que ce divin Sauveur vint sur la terre, c'est qu'ils n'avaient que la promesse qu'il viendrait un jour racheter les hommes; ils l'attendaient, ils soupiraient après lui : *Et nous, mes frères, dit l'apôtre saint Jean, nous l'avons vu de nos propres yeux, nous l'avons touché de nos propres mains, nous avons entendu les paroles sorties de sa bouche divine.* (*1 Joan.*, I, 1.) Leur foi était plus obscure, parce que le Fils de Dieu n'étant pas encore venu sur la terre, ils ne connaissaient pas encore tout ce qu'il devait faire pour les sauver : la nôtre est plus claire et plus parfaite, parce que nous connaissons mieux l'étendue de sa charité; nous savons les moyens

dont il a daigné se servir pour opérer notre salut. La grâce de ce Dieu Sauveur, sa bonté pour les hommes sont maintenant à découvert; elles se sont pleinement manifestées à nous. (*Til.*, II, 11.)

Pour vous faire encore mieux comprendre, mes chers frères, que tous les justes, depuis le commencement du monde, ont cru au même Sauveur en qui nous croyons, ont espéré dans les mérites de celui en qui nous mettons toute notre espérance, voyons à quel moment Dieu a commencé à faire connaître aux hommes ce divin Sauveur, et par quels degrés cette précieuse connaissance s'est développée et est parvenue jusqu'à nous. Dieu avait dit à Adam, en le plaçant dans le paradis terrestre : *Vous mangerez des fruits de tous les arbres qui sont dans le paradis; mais ne mangez point du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal; car au même temps que vous en mangerez, vous mourrez très-certainement.* (*Gen.*, II, 16, 17.) Ah! sans doute Dieu ne lui en demandait pas trop pour preuve de sa fidélité et de son obéissance. Mais Adam oublie tout ce qu'il doit à Dieu son Créateur, son souverain Maître; il oublie tous les bienfaits qu'il a reçus de sa libéralité; il oublie les terribles menaces qui lui ont été faites; il cède aux insinuations de sa femme et mange du fruit défendu. Les remords suivent bientôt le crime : convertis de honte et de confusion, Adam et Eve veulent se cacher à ses yeux. Mais comment se dérober aux regards de celui qui voit tout? Le Seigneur Dieu appelle Adam; il entre en jugement avec lui; il prononce contre la femme cet arrêt qui multiplie ses peines et ses souffrances, et la condamne à enfanter dans la douleur; et, s'adressant ensuite à Adam, il lui dit : *Parce que vous avez écouté la voix de votre femme, et que vous avez mangé du fruit de l'arbre dont je vous avais défendu de manger, la terre sera maudite à cause de ce que vous avez fait... Vous mangerez votre pain à la sueur de votre visage, jusqu'à ce que vous retourniez en la terre d'où vous avez été tiré, parce que vous êtes poussière, et que vous retournerez en poussière.* (*Gen.*, III, 17 et seq.)

Hélas! que reste-t-il au malheureux Adam? Dieu le chasse du lieu de délices où il l'avait placé; il devient sujet à tous les maux que son péché a attirés sur la terre; il est condamné à une mort certaine, et, ce qui est bien plus terrible encore, son âme souillée par le péché a perdu son innocence. Devenu l'ennemi de Dieu par sa révolte, il n'est plus que l'objet de sa colère, et il est destiné à aller avec les anges rebelles subir, pendant toute l'éternité, la peine de son péché. Que lui reste-t-il donc qu'un affreux désespoir? Ah! mes frères, admirez la bonté et la miséricorde de notre Dieu! Au moment où il déploie contre l'homme coupable toute l'autorité d'un souverain juge irrité; au moment où il prononce contre lui l'arrêt de sa condamnation; à ce moment même il a compassion de lui; il lui annonce son sa-

lut, il lui promet qu'il naîtra de sa race un Sauveur, un Rédempteur qui réparera son péché, et remédiera aux maux qu'il a attirés sur lui et sur sa postérité. (*Gen.*, III, 15.)

Cette promesse, qui fit la consolation d'Adam et de tous les justes ses descendants, Dieu la renouvela plusieurs fois à Abraham, lorsqu'il le choisit pour être le père d'un peuple qu'il voulait s'attacher plus particulièrement. *Toutes les nations de la terre*, lui dit-il, *seront bénies dans celui qui sortira de vous.* (*Gen.*, XII, 3; XVIII, 18; XXII, 18.) Et celui qui devait naître d'Abraham, et en qui toutes les nations devaient être bénies, l'apôtre saint Paul nous le déclare : c'est Jésus-Christ. (*Gal.*, III, 16.) Lorsque Dieu ordonna à ce saint patriarche de lui offrir son cher fils Isaac, il voulait montrer par là que lui-même n'épargnerait pas un jour son propre fils unique, et qu'il le livrerait à la mort pour nous sauver tous.

Moïse fut ensuite envoyé de Dieu pour tirer le peuple juif, descendant d'Abraham, de la servitude sous laquelle il gémissait en Egypte; et toutes les choses qui arrivaient à ce peuple étaient, suivant le témoignage de saint Paul, des figures de ce que Dieu devait faire en notre faveur; car, selon la pensée de ce grand apôtre, le passage de la mer Rouge fut la figure du baptême par lequel nous sommes régénérés. La manne qui tomba du ciel pour nourrir les Juifs dans le désert, l'eau qui sortit miraculeusement de la pierre, étaient des figures de la sainte Eucharistie, où nous sommes nourris d'un pain vraiment céleste, où nous buvons un breuvage vraiment divin, en mangeant le corps et en buvant le sang de Jésus-Christ. (*I Cor.*, X, 1 et seq.) Leurs sacrifices étaient des figures de ce sacrifice adorable que Jésus-Christ a offert une fois sur la croix, et qu'il renouvelle tous les jours à la sainte messe. Ils mangeaient chaque année l'agneau pascal en mémoire de celui qu'ils avaient mangé la nuit même de leur sortie d'Egypte, et dont le sang les avait préservés des coups de l'ange exterminateur. N'était-ce pas là une figure de Jésus-Christ, l'Agneau sans tache qui devait effacer les péchés du monde, en les lavant dans son propre sang, qui devait nous délivrer de la mort éternelle, et dont la chair divine devait être notre nourriture?

Bientôt les prophètes parurent. Ces hommes inspirés de Dieu annonçaient plus ouvertement le Sauveur du monde. Ils marquèrent le temps et le lieu où il devait naître; sa vie, ses miracles, sa passion, sa mort, sa résurrection tout fut prédit si clairement, toutes les circonstances furent indiquées avec tant de précision et d'exactitude, que ces auteurs sacrés, qui la plupart vivaient cinq ou six cents ans avant Jésus-Christ, semblent plutôt rapporter l'histoire d'événements déjà passés que faire des prédictions de ce qui devait arriver.

Enfin les temps étant accomplis, ce Sauveur, ce Libérateur tant promis, ce Désiré des nations si longtemps attendu, celui après

lequel les patriarches avaient tant soupiré, paraît dans le monde.

Le Fils de Dieu descendu du ciel sur la terre, il se fait homme et habite avec les hommes. (*Bar.*, III, 38; *Joan.*, I, 14.) Une multitude de miracles attestent sa puissance divine et sa charité sans bornes. Saint Jean-Baptiste envoie deux de ses disciples pour lui demander s'il est le Messie, le Sauveur qu'ils attendent. A l'heure même il guérit beaucoup de malades et rend la vue à plusieurs aveugles; ensuite il leur répond : *Allez rapporter à Jean ce que vous avez entendu et vu. Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, l'Evangile est annoncé aux pauvres.* (*Luc.*, VII, 19 et seq.) La doctrine que Jésus-Christ prêche est pure, sainte, sublime; elle remplit d'admiration ceux qui l'entendent. (*Matth.*, VII, 28.) Jamais, s'écrient ceux que ses ennemis avaient envoyés pour le prendre, *jamais homme n'a parlé de la sorte.* (*Joan.*, VII, 46.) Sa vie est un modèle parfait de toutes les vertus, et il défie ses ennemis eux-mêmes de le convaincre de péché (*Joan.*, VIII, 46.) Après avoir accompli tout ce que les prophètes avaient prédit de sa vie, il accomplit encore ce qu'ils avaient annoncé de sa mort et ce qu'il en avait prédit lui-même. Il meurt sur une croix; il meurt au milieu des plus cruels tourments, rassasié d'opprobres. Sa mort est accompagnée des prodiges les plus éclatants. Il ressuscite le troisième jour comme il l'avait annoncé, et quarante jours après il monte au ciel en présence de ses disciples.

Il avait dit : *Quand j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai tout à moi.* (*Joan.*, XII, 32); c'est-à-dire lorsque j'aurai été élevé sur l'arbre de la croix, mon nom sera prêché dans tout l'univers, et la religion que j'enseigne sera reçue de tous les peuples. Et en effet, mes frères, à peine est-il remonté au ciel, que douze pauvres pêcheurs qu'il avait choisis pour ses apôtres, vont annoncer la foi par toute la terre, et convertissent une multitude innombrable de personnes élevées dans l'idolâtrie. Qu'ont-ils donc fait pour les attirer à Jésus-Christ, pour leur faire briser des idoles qu'elles avaient adorées jusque-là, pour les déterminer à abandonner les coutumes de leurs pères, si favorables aux passions? Ils ont prêché un Dieu crucifié, une religion qui déclare la guerre à tous les vices; ils ont dit, à l'exemple de leur divin Maître : *Heureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume du ciel est à eux ! Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés ! Bienheureux ceux qui sont miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde ! Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu ! Bienheureux ceux qui souffrent persécution, parce que le royaume du ciel est à eux !* (*Matth.*, V, 3 et seq.) Ils ont dit aux riches qui mettaient leur confiance dans leurs richesses, aux hommes qui passaient leur vie dans la bonne chère, les plaisirs et les folles joies

du monde: *Malheur à vous, riches, parce que vous avez votre consolation. Malheur à vous qui êtes rassasiés, parce que vous aurez faim! Malheur à vous qui riez maintenant, parce que vous serez réduits aux pleurs et aux larmes!* (Luc., VI, 24, 25.) Ils n'ont promis que des biens futurs et invisibles, et ils ont converti l'univers. Malgré tous les efforts des puissances humaines, malgré la fureur des persécuteurs, bientôt le monde a été rempli de chrétiens. Des martyrs sans nombre ont souffert les plus cruels tourments pour la foi; et leur sang est devenu une semence féconde qui a enfanté de nouveaux chrétiens (2). Ah! sans doute, mes frères, *le doigt de Dieu est ici.* (Exod., VIII, 19.)

Mais tandis que la puissance divine se montre si clairement dans la manière dont la religion chrétienne s'est étendue par toute la terre, elle n'éclate pas moins visiblement dans la punition des Juifs. Après avoir tant désiré le Messie, le Sauveur qui leur était promis, les Juifs l'ont méconnu, ils ont demandé sa mort à grands cris; et lorsque Pilate, effrayé par la pensée qu'il allait condamner un homme innocent, lava ses mains devant le peuple en disant: *Je ne serai pas coupable d'avoir répandu le sang de cet homme juste, c'est votre affaire; tout le peuple répondit: Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants!* (Matth., XXVII, 24, 25.) Ainsi, ils ont consenti à porter la peine de ce crime affreux; ils se sont eux-mêmes dévoués à être les victimes de la vengeance divine, et ils l'ont été, et ils le sont encore. Jérusalem a été détruite, le temple renversé, et comme l'avait prédit Jésus-Christ notre Sauveur, il n'y est pas resté *pierre sur pierre* (Matth., XXIV, 2.) Onze cent mille habitants ont péri dans le siège de cette malheureuse ville; et ce peuple, autrefois si favorisé de Dieu, maintenant dispersé par toute la terre, méprisé partout, porte depuis plus de dix-sept cents ans le caractère visible de sa réprobation.

Vous voyez, mes frères, par le précis que je viens de tracer, quelle est l'origine de notre sainte religion. Vous voyez qu'elle est aussi ancienne que le monde même. Elle remonte jusqu'à Adam, notre premier père, et Dieu en a confirmé la vérité par des prodiges qui ont éclaté à la face de l'univers. *Malheur donc à celui qui ne croit point en Jésus-Christ, l'auteur et le consommateur de notre foi* (Hebr., XII, 2); *car il sera condamné.* (Marc., XVI, 16.) *La sentence est déjà portée* (Joan., III, 18.) par ce divin Sauveur le souverain juge des vivants et des morts. Il est la voie qui conduit au ciel, la vérité infailible qui ne peut tromper, la vérité éternelle qui éclaire tout homme venant en ce monde (Joan., I, 9); la vie véritable, parce que c'est par lui, et par lui seul, que nous pouvons obtenir cette vie bienheureuse qui n'aura jamais de fin (Joan., XIV, 6.)

Comprenez maintenant, mes frères, vous

qui croyez en Jésus-Christ, les avantages inappréciables que la foi vous procure. Non, il n'est point de bien aussi précieux. Que sont toutes les jouissances de la terre, les richesses, les plaisirs, les honneurs, en comparaison du don inestimable de la véritable religion? Eh! *que sert à l'homme de gagner le monde entier, s'il vient malheureusement à perdre son âme?* (Matth., XVI, 26.)

Que cette religion est douce et bienfaisante! Comme elle est propre à maintenir l'union et la paix parmi nous! Elle nous apprend à aimer tous les hommes, parce qu'ils sont tous les enfants de Dieu, notre Père céleste, et qu'ils ont tous été rachetés par le sang précieux de Jésus-Christ notre Sauveur. Elle apprend aux sujets à respecter dans ceux qui les gouvernent l'autorité de Dieu même, qui les a revêtus de sa puissance (Rom., XIII, 1 et seq.), et aux princes et aux magistrats à traiter avec bonté ceux qui leur sont soumis, parce qu'ils ont au-dessus d'eux un Maître suprême à qui ils rendront compte de leur administration. (Sap., VI, 2 et seq.) Elle apprend à aimer et à respecter ceux dont Dieu s'est servi pour leur donner la vie, et aux pères en mères à former leurs enfants à la vertu par leurs leçons et leurs exemples, en leur inspirant la crainte et l'amour du Seigneur. (Ephes. VI, 1 et seq.) Elle apprend aux serviteurs la fidélité envers leurs maîtres; à leur obéir, non-seulement par crainte, lorsqu'ils ont l'œil sur eux, mais par un motif de conscience, comme ils feraient à Dieu même; et aux maîtres, à être indulgents envers ceux qui les servent, s'ils veulent à leur tour éprouver les miséricordes du Seigneur, *auprès duquel il n'y a point acception de personnes.* (Ibid.) Elle apprend aux époux à vivre dans une parfaite intimité; au mari à aimer sa femme; à la femme à respecter son mari: et elle leur propose pour modèle de leur union celle qui est entre Jésus-Christ et son Eglise. (Ephes., V, 22 et seq.) Elle nous apprend à vivre en paix, autant qu'il est possible, avec tout le monde; et s'il n'est pas à notre pouvoir d'empêcher que nous n'ayons des ennemis, elle nous interdit la vengeance, qui est le droit de Dieu, et nous recommande de prier pour ceux qui nous calomnient, et de faire du bien à ceux qui nous haïssent. (Matth., V, 44; Rom., XII, 18.)

Ah! si tous les hommes étaient fidèles à accomplir les préceptes de cette sainte religion, quel changement admirable nous verrions dans le monde! Au lieu des scandales, de l'impiété, des perfidies, des haines, des dissensions, des injustices qui font gémir toutes les âmes chrétiennes, nous aurions le spectacle consolant de toutes les vertus, de la piété, de la droiture, de la justice et de l'union la plus parfaite; la même charité qui unit les saints entre eux et avec Dieu, ferait qu'à l'exemple des premiers chrétiens,

(2) TERT., Apolog.

nous n'aurions tous qu'un cœur et qu'une âme.

C'est aussi la religion seule qui nous offre des consolations solides dans nos peines, dans nos souffrances, dans toutes les misères inséparables de la vie humaine. Quelle peut être la ressource d'un homme sans religion, lorsqu'on lui enlève sa réputation et qu'il est victime de la calomnie? quand, enveloppé dans ces vicissitudes des choses humaines, dont nous avons tant d'exemples, il vient à perdre son état et sa fortune, ou lorsqu'atteint de quelque infirmité contre laquelle l'art n'a point de remède, il doit s'attendre à une mort certaine? La tristesse, l'abattement, et, disons-le, le désespoir, deviennent son partage; mais un véritable chrétien exposé à toutes ces tribulations; se rappelle que son Sauveur a été calomnié, et qu'il a vécu dans la pauvreté, qu'il a aimé les hommes jusqu'à souffrir, pour les racheter, le supplice le plus affreux sans se plaindre, sans murmurer, n'ouvrant la bouche que pour demander la grâce de ses propres bourreaux. Voilà son appui, sa force, sa consolation. Il sait que Dieu n'a pas épargné son propre Fils, parce qu'il s'était chargé d'expier nos iniquités. Or, si l'innocent a été ainsi traité, il se reconnaît coupable, il confesse que ses péchés méritent des peines encore plus grandes que toutes celles par lesquelles il plaît au Seigneur de le punir. La foi lui apprend que si Dieu châtie ses enfants en ce monde, c'est pour leur propre avantage et les épargner dans l'autre (*Hebr.*, XII, 6); et il dit avec l'Apôtre : *Le moment si court et si léger des afflictions de cette vie, nous procure le poids éternel d'une souveraine et incomparable gloire. C'est pourquoi nous ne considérons point les choses visibles, mais les invisibles, parce que les choses visibles sont temporelles et passent avec le temps; mais les choses invisibles sont éternelles et ne finissent jamais.* (*II Cor.*, IV, 17, 18.)

Que de ressources, que de moyens de salut nous trouvons aussi dans notre sainte religion pour opérer notre sanctification ! Ici, mes frères, qui pourrait se lasser d'admirer la miséricorde infinie de notre Dieu? Ce n'était pas assez pour lui d'être descendu lui-même du ciel pour remédier aux maux que le péché nous avait faits; ce n'était pas assez de nous avoir rendu, dans le baptême, les droits que nous avions perdus, de nous avoir faits les cohéritiers de son royaume; ce n'était pas assez de s'être donné à nous dans la sainte Eucharistie, pour être notre nourriture; il a connu la boue dont nous sommes pétris (*Psal.* CII, 14), il a connu toute la fragilité de notre nature, et il ne nous rejette pas encore, lors même qu'après avoir goûté les dons du ciel, nous retombons dans le péché. Sa charité sans bornes nous a préparé, dans le sacrement de pénitence, une planche après le naufrage. Tout ce qu'il demande de nous, lors même que nous nous sommes rendus coupables des plus grandes

offenses, c'est que nous en ayons le repentir dans le cœur, avec le désir sincère de réparer, autant qu'il est en nous, les fautes que nous avons commises, et que nous en fassions un humble aveu à ceux qu'il a établis les ministres de la réconciliation. Il nous invite à revenir à lui : comme un bon pasteur, il court après la brebis égarée. Il a tout fait en notre faveur, jusqu'à mourir pour nous sauver, et il ne veut pas que tant de souffrances et de travaux auxquels il s'est soumis, nous soient inutiles. A la vue de ces effets de la miséricorde divine, le prophète Isaïe s'écriait : *Vous puiserez avec joie dans les sources du Sauveur, et vous direz dans cet heureux jour : Rendez gloire au Seigneur, invoquez son nom; publiez par toute la terre les inventions de son amour... Chantez les louanges du Seigneur, parce qu'il a opéré de grandes merveilles.* (*Isa.*, XII, 3 et seq.)

Mais vous connaissez l'esprit de cette religion sainte, mes chers frères; vous savez que pour obtenir les précieux avantages qu'elle nous offre, il ne suffit pas de croire, qu'il faut pratiquer; que si la foi est absolument nécessaire pour être sauvé, elle n'est qu'une foi morte et sans mérite devant Dieu, si elle n'est accompagnée des bonnes œuvres. (*Jac.*, II, 14, 17.)

Vous savez aussi que pour pratiquer la religion, il ne suffit pas d'en remplir extérieurement quelques devoirs; mais qu'il faut y joindre les sentiments intérieurs qui seuls peuvent les rendre agréables à Dieu. Et en effet que serait la prière, si elle ne partait du cœur? que serait l'assistance aux offices divins, au saint sacrifice de la messe, si nous n'y portions le respect, l'amour, la reconnaissance, la confiance en Dieu, la soumission à sa sainte volonté, le zèle pour sa gloire? Quel cas un père ferait-il de toutes les protestations extérieures d'attachement que lui feraient ses enfants, s'il savait que le cœur n'y eût aucune part? Et vous, ô mon Dieu, le meilleur, le plus tendre des pères, vous voulez aussi le cœur de vos enfants : notre amour seul peut vous contenter. Si le culte que nous vous rendons n'était pas accompagné de sentiments intérieurs, n'aurions-nous pas à craindre que vous ne disiez de nous, comme autrefois des Juifs charnels : *Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi.* (*Matth.*, XV, 8.)

Vous savez encore, mes frères, avec quelle pureté d'intention nous devons servir le Seigneur, et que nous ne mériterions pas le nom d'enfants de Dieu, si nous ne le servions que pour obtenir les biens de ce monde, ou pour détourner de nous les fléaux temporels. Il nous a enseigné lui-même, il est vrai, à lui demander *notre pain de chaque jour*, c'est-à-dire tout ce qui peut nous être nécessaire, même pour les besoins du corps, à lui demander *qu'il nous délivre de tous les maux*, et même des maux temporels; mais il veut qu'avant tout nous demandions que son nom soit sanctifié, que son règne

arrive, que sa volonté soit faite. (Matth., VI, 9, 13.) Il veut que nous cherchions avant tout son royaume et sa justice, et que nous nous confions dans sa providence par rapport aux besoins de la vie. (Matth., VI, 31 et seq.) Ainsi notre premier soin doit être de nous sanctifier, afin de parvenir au royaume du ciel qu'il nous a préparé, et où nous le glorifierons éternellement. Ce doit être là l'objet principal de nos vœux et de nos prières. *La volonté de Dieu est que nous soyons saints,* dit l'Apôtre. (1 Thess., 4, 3.) Et pourquoi notre divin Sauveur est-il venu sur la terre, sinon pour détruire le règne du péché? Que nous a-t-il appris par ses leçons et par ses exemples, sinon à nous éloigner du mal et à faire le bien? Que veut-il de nous, que demande particulièrement de nous sa sainte religion, sinon que nous nous dépouillions du vieil homme, de cet homme qui suit la corruption de son cœur et vit au gré de ses passions, et que nous nous revêtions de l'homme nouveau, de cet homme qui, instruit à l'école de Jésus-Christ, vit dans la justice et la sainteté, et retrace dans toute sa conduite l'image de Dieu, à la ressemblance duquel il a été créé. (Ephes., IV, 22 et seq.)

Attachez-vous donc de plus en plus, mes chers frères, à la sainte religion catholique, apostolique et romaine, dans laquelle vous avez eu le bonheur de naître et de vivre jusqu'à ce jour; et profitez de l'avis que le chef des apôtres donnait aux fidèles de son temps: *Prenez garde à vous,* leur disait-il, *de peur que vous laissant tromper par des hommes insensés, vous ne tombiez de l'état ferme et solide où vous êtes établis; mais croissez de plus en plus dans la grâce et dans la connaissance de notre Seigneur et de notre Sauveur Jésus-Christ.* (II Petr., III, 17, 18.) Affermissez-vous dans cette connaissance en assistant aux instructions, en lisant de bons livres, en récitant tous les jours, avec intention et respect, le symbole des apôtres, qui est l'abrégé de notre croyance. Et si l'impiété entreprend de corrompre votre esprit et de pervertir votre cœur, armez-vous contre elle du bouclier de la foi. (Ephes., VI, 16.) Dites-lui: Ma religion vient de Dieu; ses commandements sont ceux que mon Créateur et mon Père céleste a gravés dans mon cœur: elle m'a été enseignée avec encore plus de clarté par son Fils unique, qui est venu lui-même sur la terre pour m'instruire et pour guérir les plaies que le péché nous avait faites; c'est elle qui me donne les lumières et les secours dont j'ai besoin pour bien vivre: c'est elle qui fait toute ma consolation au milieu des misères de cette vie; elle seule peut me conduire au véritable bonheur. En m'ôtant ma religion, que me donneriez-vous à la place? *Les méchants m'ont entretenu de choses vaines et fabuleuses, ô mon Dieu! mais qu'elles sont différentes de votre loi! Tous vos commandements sont la vérité même.* (Psal. CXVIII, 85, 86.)

Mais pour confondre l'impiété, montrez-

lui que vous n'êtes pas chrétiens seulement de nom, que vous êtes de vrais disciples de Jésus-Christ. Montrez-lui que vous mettez véritablement votre gloire et votre bonheur à remplir les devoirs de votre religion. Servez Dieu avec fidélité, aimez-le de tout votre cœur, évitez tout ce qui peut l'offenser, et pratiquez tout ce que vous savez être conforme à son bon plaisir. Que fait un enfant bien né à l'égard d'un bon père? Avec quel soin il remplit ses volontés! Combien craint-il de lui déplaire? Avec quelle attention prévient-il ses désirs? Voilà notre modèle à tous, mes chers frères; et puisque nous avons Dieu pour père, montrons par notre docilité que nous sommes ses enfants, afin qu'après avoir accompli sa volonté ici-bas, nous ayons le bonheur d'obtenir l'héritage qu'il nous destine pour toute l'éternité. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION II.

SUR LE SAINT ÉVANGILE.

Ecce dies venient, dicit Dominus, et feriam domui Israel et domui Juda fœdus novum. (Jerem., XXXI, 31.)

Le temps viendra, dit le Seigneur, dans lequel je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et la maison de Juda.

Lorsque nous entendons le prophète Jérémie annoncer une alliance nouvelle que le Seigneur devait faire un jour avec les hommes, pourrions-nous ne pas reconnaître l'alliance qu'il a faite avec les chrétiens, avec nous, mes chers frères, qu'il a daigné appeler à la lumière de l'Évangile? Dieu avait dit à Abraham: *Sortez de votre pays, du milieu de votre parenté et de la maison de votre père, et venez dans la terre que je vous montrerai.* (Genes., XII, 1.) Après l'avoir amené dans le pays de Chanaan, Dieu lui apparut et lui dit: *J'affermirai mon alliance avec vous, et après vous avec votre race, dans la suite de leurs générations, par un pacte éternel, afin que je sois votre Dieu et le Dieu de votre postérité après vous. Je vous donnerai, à vous et à votre race, la terre où vous demeurez maintenant comme étranger.* (Genes., XVII, 7, 8.) Isaac et Jacob furent les héritiers de ces promesses (Hebr., XI, 9); et ce fut pour les exécuter que Dieu, par le ministère de Moïse, tira les Juifs, leurs descendants, de la servitude d'Égypte, et renouvela l'alliance qu'il avait faite avec leurs pères. (Exod., XXIV, 8.) Ce grand Dieu, à qui toutes les nations appartiennent comme à leur créateur, choisit le peuple juif pour son héritage particulier. (Psal. XXXII, 12.) Il lui promit de le protéger et de le combler de biens et de bénédictions s'il était fidèle à suivre sa loi. De son côté le peuple s'engagea à observer les commandements et les ordonnances du Seigneur.

Mais cette alliance ne devait pas toujours durer. Elle était la figure d'une alliance plus parfaite qui devait prendre sa place. C'est cette seconde alliance que le prophète annonce lorsqu'il dit: *Le temps viendra, dit le Seigneur, où je ferai une alliance nouvelle*

avec la maison d'Israël et la maison de Juda : et cette seconde alliance a été faite avec nous, mes chers frères. C'est nous qui sommes désignés par la maison d'Israël et de Juda ; car nous sommes les enfants d'Abraham, non pas selon la chair, mais par la foi, suivant ce que dit l'apôtre saint Paul aux Galates : Reconnaissez que ceux qui sont enfants de la foi sont les vrais enfants d'Abraham. Et il ajoute : Que si vous appartenez à Jésus-Christ, vous êtes donc aussi comme lui la race d'Abraham, et les héritiers de l'alliance selon la promesse que Dieu en avait faite à ce patriarche. (Gal., III, 7, 29.) C'est nous qui avons part à cette alliance, qui n'a point été faite par l'entremise de Moïse, mais dont le Fils de Dieu lui-même a été le médiateur ; alliance plus parfaite, dit le même Apôtre, et établie sur des promesses plus excellentes que la première. (Hebr., VIII, 6.)

Mais où est-elle écrite cette alliance ? où en trouvons-nous les conditions ? où est le contrat passé entre Dieu et nous ? où pouvons-nous voir quelles obligations, s'il m'est permis de parler ainsi, Dieu a contractées envers nous, et quelles obligations nous avons contractées envers lui ? Dans le saint Evangile, qui renferme la vie de notre Seigneur Jésus-Christ, l'histoire de ce que ce Dieu Sauveur a fait pour nous, les enseignements qu'il nous a donnés, les exemples qu'il nous a laissés, les promesses qu'il nous a faites ; et ce que nous devons faire nous-mêmes pour entrer en possession des biens qu'il nous destine : dans ce livre qu'on ne connaît peut-être pas assez, dont on ne sent peut-être pas assez le prix, dont on ne retire pas tous les fruits qu'il devrait produire. J'ai senti combien une instruction sur cette matière serait intéressante : apprenons du moins à bien connaître ce livre divin, à le respecter et à en profiter.

Le livre des Evangiles renferme, comme vous le savez, mes chers frères, l'Evangile selon saint Matthieu, l'Evangile selon saint Marc, l'Evangile selon saint Luc et l'Evangile selon saint Jean. Ces quatre Evangiles dit saint Augustin, ne sont que les quatre livres, les quatre parties du même Evangile (3). C'est la vie de notre Seigneur Jésus-Christ écrite par quatre personnes différentes et qui en étaient parfaitement instruites. En effet, saint Matthieu et saint Jean étaient apôtres ; ils avaient vécu avec Jésus-Christ depuis le moment où ce divin Sauveur avait commencé à prêcher, et avaient été témoins de ses actions. Les deux autres, saint Marc et saint Luc, étaient disciples des apôtres : le premier de saint Pierre, et le second de saint Paul (4).

Tout est écrit dans l'Evangile de la manière la plus simple, la plus désintéressée ; tout y annonce la candeur et la sincérité. Les faits qui y sont contenus, n'ont point été contestés par les ennemis que notre

sainte religion a eus dès le commencement. Les Juifs eux-mêmes n'ont pu attaquer ni les miracles sans nombre qui y sont rapportés, ni les prophéties qui y sont faites contre eux. Leur réprobation la destruction de leur ville et de leur temple, l'état misérable dans lequel ils devaient tomber, y sont clairement annoncés ; et ces prédictions se sont accomplies à la lettre. On a vu s'exécuter de même tout ce qui y est prédit des persécutions que les disciples de Jésus-Christ devaient souffrir, des hérésies, des schismes, des scandales qui devaient s'élever, et des triomphes que la religion devait, dans tous les temps, remporter sur tous ses ennemis.

Le saint Evangile a été répandu dans tout l'univers ; et partout il a été reçu avec un profond respect, et conservé avec le plus grand soin. On a vu les chrétiens s'exposer aux plus cruels tourments et à la mort même, plutôt que de le livrer entre les mains des persécuteurs. Et pourquoi cela ? Parce qu'ils le regardaient comme un livre divin, comme un livre inspiré par Dieu lui-même pour conserver, jusqu'à la fin du monde, le souvenir des merveilles que notre adorable Sauveur a opérées pour notre sanctification. Oui, mes frères, voilà ce qu'on a toujours cru dans tous les siècles du christianisme : voilà ce que nous devons croire nous-mêmes. Nous ne devons pas regarder le livre des Evangiles comme un livre ordinaire. C'est par l'inspiration du Saint-Esprit que les auteurs de ce livre divin ont écrit. C'est l'Esprit-Saint qui les a dirigés dans leur travail, qui leur a donné ses grâces et ses lumières pour exécuter cette grande entreprise. C'est encore cet Esprit divin qui a donné ce livre à l'Eglise, afin qu'elle le conservât avec le plus grand soin ; et il a veillé lui-même à la conservation de ce précieux dépôt, où les chrétiens doivent, dans tous les temps, puiser l'esprit et les maximes de leur sainte religion.

Mais, au reste, nous avons l'Evangile dans les mains ; et est-il possible de le lire sans sentir qu'il n'est pas l'ouvrage des hommes, qu'il vient de Dieu, que c'est par l'inspiration divine qu'il a été écrit ? Combien sa morale est pure ! Combien ses maximes sont saintes ! Eh ! plutôt à Dieu que nous fussions fidèles à accomplir ce qu'il enseigne ! Combien son langage est divin. Quelle sublimité et quelle simplicité en même temps ! Les philosophes eux-mêmes en ont été frappés et n'ont pu s'empêcher de l'admirer. Un de ces hommes, malheureusement trop célèbres, a dit : Le divin livre de l'Evangile, le seul nécessaire à un chrétien, et le plus utile de tous, même à quiconque ne le serait pas, n'a besoin que d'être médité pour porter dans l'âme l'amour de son auteur et la volonté d'accomplir ses préceptes. Jamais la vertu n'a parlé un si doux langage ;

(3) Tract. 56, in Joan.

(4) Hier., De Scrip. Eccle

jamais la profonde sagesse ne s'est exprimée avec tant d'énergie et de simplicité. On n'en quitte point la lecture sans se sentir meilleur qu'auparavant (5). Voilà ce qu'ont dit des philosophes eux-mêmes en parlant de l'Evangile. Ah! mes frères, si les ennemis de la religion, si des hommes que leurs dispositions rendaient si peu capables de sentir tout ce que le saint Evangile a de divin n'ont pu lui refuser leur hommage, quelle impression ne doit-il pas faire sur ceux qui le lisent dans la simplicité et la droiture du cœur?

Combien il donne de force pour exécuter tout ce qu'il commande! Il veut que nous soyons à Dieu, que nous préférons Dieu à tout; il veut qu'avant tout nous pensions à notre salut, que nous regardions comme rien d'avoir gagné le monde entier, si nous perdons notre âme; il exige des sacrifices, il impose des obligations gênantes; mais en même temps il inspire le courage nécessaire pour les remplir. Tant de martyrs qui ont souffert les plus cruels tourments plutôt que de manquer à leur religion, tant de personnes qui ont sacrifié tous les avantages du monde pour servir Dieu, tant de fidèles qui ont pratiqué les vertus les plus sublimes, n'est-ce pas dans l'Evangile qu'ils ont puisé ces généreux sentiments? Combien il met d'unction et de consolation dans l'âme! On sent en le lisant qu'il est fait pour le cœur; on sent que Dieu ne veut pas régner sur nous par la crainte, comme autrefois sur les Juifs, à qui il donna sa loi au milieu des éclairs et des tonnerres : qu'il veut régner par la douceur et l'amour. On reconnaît la vérité de ce qu'il a dit par son prophète, en parlant de la nouvelle alliance : *Voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël : je mettrai ma loi dans leur esprit, et je l'écrirai dans leur cœur; et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple.* (Jerem., XXX, 33.)

Maintenant, mes chers frères, entrons dans le détail de ce que contient le saint Evangile, et admirons les richesses inestimables renfermées dans ce précieux trésor. Nous y voyons d'abord la généalogie de notre Seigneur Jésus-Christ; et nous reconnaissons que, comme homme, il est fils d'Abraham et de David, suivant les promesses que Dieu leur avait faites, que le Sauveur du monde naîtrait de leur race. (Matth., I, 1; Gen., XXII, 18; Jerem., XXIII, 5.) Comme Dieu, sa génération est ineffable, et personne ne peut dire, personne ne peut comprendre comment il a été engendré de toute éternité dans le sein de Dieu son Père. Nous voyons dans le saint Evangile que notre divin Sauveur est né à Bethléem comme le prophète Michée nous l'avait prédit (Mich., V, 2); qu'il est né d'une vierge, suivant cette célèbre prophétie d'Isaïe : *Une vierge concevra et enfantera un fils à qui on donnera le nom d'Emmanuel, ce qui signifie Dieu avec nous.* (Isa., VII, 14; Matth., I, 2, 3.) Nous y voyons sa naissance annoncée aux bergers par un

ange, et aux mages par une étoile miraculeuse. Nous y voyons les circonstances de sa vie, tous les travaux auxquels il s'est soumis pour notre salut, cette multitude de miracles qu'il a opérés, miracles publics, éclatants qu'il a faits en présence des Juifs, sous les yeux mêmes des scribes et des pharisiens, ses ennemis les plus déclarés, et dont ils n'ont pu nier la vérité. Nous y voyons l'accomplissement de ce que le saint vieillard Siméon avait prédit à la sainte Mère de Jésus, lorsqu'il fut présenté au temple : *Qu'il serait en butte à la contradiction* (Luc., III, 34); les persécutions qu'il a essuyées, ses ignominies, sa mort sur une croix. Mais après y avoir considéré ses opprobres et ses souffrances, nous y voyons les prodiges qui accompagnèrent sa mort et qui firent dire au centenier et à ceux qui gardaient Jésus avec lui : *Celui-ci était vraiment Fils de Dieu* (Matth., XXVII, 54); nous y voyons la gloire de sa résurrection et de son ascension, telle qu'il l'avait prédite lui-même (Matth., XX, 19; Joan., VI, 63; Ps. LXVII, 19), et telle qu'elle avait été annoncée si longtemps auparavant par les prophètes. Nous y voyons la promesse qu'il fit à ses disciples de leur envoyer le Saint-Esprit (Joan., XVI, 7); promesse qui s'accomplit d'une manière si éclatante le jour de la Pentecôte, lorsque le Saint-Esprit descendit sur les disciples en forme de langue de feu, et qu'ils parlèrent diverses langues en présence de toute la multitude qui accourut à ce spectacle. (Act., II, 1-6.)

Ce n'est pas tout, mes chers frères, c'est dans le saint Evangile qu'est développée cette doctrine qui vient du ciel, et qui conduit au ciel; cette sagesse divine qui confond toute la sagesse des hommes, et qui la convaine de n'être que folie : nous y trouvons ces enseignements, ces paroles de vie, qui portent la lumière dans l'esprit, et qui échauffent le cœur, et en même temps ces grands exemples que Jésus-Christ nous a laissés, et qui sont si propres à nous encourager et à nous fortifier. C'est là que nous apprenons ce qu'il faut faire et éviter pour vivre et mourir chrétiennement. C'est là que s'offrent à nous les moyens de salut que cet adorable Rédempteur a établis, pour nous appliquer les mérites de sa passion et de sa mort : les sacrements qu'il a institués et en particulier celui qui est pour nous le gage le plus précieux de son amour, la sainte eucharistie, où il se donne lui-même à nous; le saint sacrifice où il renouvelle et continue tous les jours celui qu'il a offert pour nous sur la croix. C'est là que se trouvent l'établissement de son Eglise, les pouvoirs accordés à ses apôtres et à leurs successeurs après eux, les promesses faites aux vrais fidèles, et les menaces terribles prononcées contre ceux qui n'obéiront pas à l'Evangile. Et pour qu'il ne nous manque rien de ce qui peut contribuer à notre sanctification, ce livre divin nous apprend dans quel esprit nous devons adorer le Seigneur. Il nous a conservé la prière admirable que le Sauveur du monde a daigné enseigner à ses disciples,

et qui est l'abrégé de toutes les demandes que nous pouvons faire à Dieu. (*Matth.*, VI, 9, 13.) Aussi l'Evangile est-il le trésor de l'Eglise, le premier fonds où elle trouve ce dont elle a besoin pour éclairer et soutenir la foi de ses enfants; et nous qui sommes ses ministres, c'est principalement dans l'Evangile que nous puisons les vérités saintes que nous vous annonçons. La parole que nous vous prêchons n'est point notre parole, elle n'est point la parole des hommes, c'est la parole de Dieu qui a été annoncée dès le commencement du christianisme, et qui sera la même jusqu'à la fin des siècles dans toute l'Eglise catholique. (*1 Thess.*, XI, 3.)

Enfin une considération qui doit vous inspirer le plus profond respect pour le saint Evangile, c'est qu'il est comme le testament de notre divin Sauveur. Nous y trouvons les titres de notre adoption en qualité d'enfants de Dieu, appelés à partager avec notre Seigneur Jésus-Christ le royaume de son Père céleste; nous y trouvons les dispositions que ce bon Sauveur a faites pour nous assurer ce précieux héritage; nous y trouvons ses dernières volontés. Oui, mes frères, c'est dans le saint Evangile que nous lisons les paroles touchantes qu'il adressa à ses apôtres dans le dernier souper qu'il fit avec eux, avant de se livrer à la mort pour notre salut; ces paroles ont été dites aussi pour nous, mes chers frères. *Mes petits enfants*, leur disait-il, *je n'ai plus que peu de temps à être avec vous, que votre cœur ne se trouble point. Vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi. Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père. Je m'en vais pour vous préparer une place, et après que je vous l'aurai préparée, je vous prendrai avec moi, afin que vous soyez où je serai. Quelque chose que vous demandiez à mon Père en mon nom, je le ferai. Si vous m'aimez, gardez mes commandements. Je ne vous laisserai point orphelins, je viendrai à vous.* (*Joan.*, XIV, 2 et seq.) (Il a exécuté cette promesse en restant sans cesse avec nous dans la sainte Eucharistie.) *Je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix : je ne vous la donne pas comme le monde la donne. Vous aurez bien à souffrir dans le monde; mais ayez confiance: j'ai vaincu le monde.* (*Joan.*, XI, 1, 33; XIV, 1 et seq.) Pourrions-nous n'être pas vivement touchés et attendris de ces témoignages d'affection? Pourrions-nous n'être pas pénétrés de la plus tendre reconnaissance, lorsque nous lisons la prière admirable qu'il fit ensuite à Dieu son Père? *Mon Père, lui dit-il, je ne prie point pour le monde, mais pour ceux que vous m'avez donnés, parce qu'ils sont à vous. Je ne suis plus maintenant dans le monde; pour eux, ils sont encore dans le monde. Père saint, conservez par votre nom ceux que vous m'avez donnés. Lorsque j'étais avec eux je les conservais. Je leur ai donné votre parole, et le monde les a haïs, parce qu'ils ne sont point du monde, comme je n'en suis pas moi-même. Je ne vous prie point de les ôter du monde, mais de les préserver du mal. Sanctifiez-les dans la vérité: votre parole est la vérité même. Mon Père,*

je désire que, où je serai, ceux que vous m'avez donnés y soient aussi avec moi. (*Joan.*, XVII, 9 et seq.)

Mes chers frères! le testament d'un père est reçu avec respect. Des enfants bien nés ne le lisent qu'avec sensibilité. Ils n'y voient qu'avec des larmes de tendresse les marques que ce bon père leur laisse de son attachement et de sa sollicitude, les soins qu'il s'est donnés pour leur procurer un sort heureux, souvent même les privations auxquelles il s'est réduit pour grossir leur fortune. Ils regarderaient comme une ingratitude monstrueuse de ne pas remplir ses volontés. Eh! quel père a jamais donné à ses enfants plus de témoignages d'affection que notre divin Sauveur ne nous en a donné? Quel père a montré plus de sollicitude, a plus fait, s'est plus oublié lui-même pour ses enfants, que notre adorable Rédempteur ne l'a fait pour nous? Quel père a scellé son testament de son propre sang? La première alliance faite avec le peuple Juif avait été confirmée par le sang des animaux (*Hebr.*, IX, 18, 20) : mais la nouvelle alliance, faite avec nous, a été confirmée par le sang même de Jésus-Christ qui en est le médiateur; en sorte que, par la mort qu'il a soufferte, ceux qui sont appelés reçoivent l'héritage éternel qui leur a été promis. (*Luc.*, XXII, 30; *Hebr.*, IX, 15.)

Ne soyons point surpris après cela, que les premiers chrétiens fussent pénétrés des sentiments de la plus profonde vénération, de l'attachement le plus inviolable pour le livre du saint Evangile. Ils en connaissaient tout le prix; ils pensaient qu'ayant ce livre divin pour être leur consolation, ils n'avaient rien à désirer de toutes celles que le monde peut offrir. (*1 Mach.*, XII, 9.) Ne soyons point surpris du soin avec lequel ils le conservaient, du courage avec lequel ils s'exposaient à la mort même plutôt que de le livrer. Ne soyons point surpris du respect que l'Eglise a pour ce livre sacré, des marques qu'elle lui donne de sa vénération lorsqu'elle l'encense, lorsqu'elle le porte comme en triomphe, lorsqu'après avoir chanté l'Evangile, on le donne à baiser au clergé. Entrez dans l'esprit de l'Eglise, mes chers frères; vous vous levez lorsqu'on lit le saint Evangile, pourquoi cela? pour donner un témoignage de votre respect pour Jésus-Christ qui vous parle, et montrer que vous êtes prêts à obéir à sa voix et à marcher à sa suite. Vous faites le signe de la croix sur votre front, lorsqu'on commence à le lire, pour protester par là que vous ne rougirez jamais des vérités de l'Evangile; vous le faites sur votre bouche, pour faire entendre que comme vous croyez ces saintes vérités, de même vous les confessez de bouche; vous le faites sur votre cœur, pour faire voir qu'elles y sont gravées, et qu'elles en font la plus douce occupation. Voilà ce que signifient ces cérémonies; voilà les sentiments qu'elles doivent vous inspirer; sans ces sentiments, elles ne seraient qu'une pure routine, de pures cérémonies extérieures, et elles ne rendraient à Dieu qu'un culte vain et frivole. (*Marc.*, VII, 7.)

INSTRUCTION III.

SUR L'ÉGLISE.

Christus caput est Ecclesie, ipse Salvator corporis ejus. (Ephes., V, 23.)

Jésus-Christ est le chef de l'Eglise, qui est son corps, et il en est encore le Sauveur.

N'oublions pas surtout que l'Eglise ne veut nous inspirer un si profond respect pour le saint Evangile, qu'afin que nous en fassions la règle de notre conduite. Le Seigneur avait autrefois dit aux Juifs : *Les commandements que je vous fais seront gravés dans votre cœur, vous en instruirez vos enfants, vous les méditez jour et nuit, lorsque vous serez en route comme dans votre maison, vous les porterez écrits dans votre main pour vous en souvenir, ils seront toujours devant vos yeux, et vous les écrirez sur le seuil et sur les portes de votre maison.* (Deut., VI, 6-9.) Ces hommes grossiers s'en tenaient à la lettre. Ils écrivaient les commandements que Dieu leur avait faits, et les portaient aux bras et sur le front ; et ils ne pensaient pas à les observer, et ils ne comprenaient pas que le Seigneur avait voulu leur faire entendre que ses commandements devaient être sans cesse l'objet de leurs pensées, qu'ils devaient les graver dans leur cœur, afin qu'ils ne manquaient jamais de les accomplir. Loin de vous, mes chers frères, une erreur si grossière et si funeste. Lorsque vous avez le bonheur d'entendre la lecture du saint Evangile, figurez-vous notre Seigneur Jésus-Christ lui-même, vous annonçant les vérités du salut ; écoutez ses paroles avec droiture et simplicité de cœur, avec la docilité des vrais chrétiens, avec le désir sincère de suivre en tout ses divins enseignements, d'y conformer toutes vos actions et de ne jamais rien faire qui y soit contraire.

Souvenons-nous de cette vérité si importante, si digne de toute notre attention, que nous enseigne l'apôtre saint Paul : *Que c'est sur l'Evangile que nous serons jugés ; que c'est d'après les lois du saint Evangile que Dieu examinera et jugera ce qu'il y a de plus caché dans le cœur des hommes.* (Rom., II, 16.) Si nous sommes fidèles à l'Evangile, dans toutes nos pensées, tous nos desirs, toutes nos actions, nous aurons part aux magnifiques promesses qu'il nous a faites ; si nous lui sommes infidèles, cet Evangile, dont le nom signifie *heureuse nouvelle*, ce saint Evangile, que le Fils de Dieu lui-même est venu nous annoncer pour nous procurer le plus grand bonheur, ce don si précieux que Dieu nous a fait dans sa miséricorde, deviendra le sujet de notre condamnation. Non : ce n'est pas assez d'écouter ses paroles, de les recevoir avec joie, *il faut répandre cette divine semence dans une bonne terre, c'est-à-dire écouter la parole de Dieu avec un cœur bon et parfait, la conserver, lui faire porter du fruit.* (Luc., XVIII, 13 et seq.) *Heureuses*, s'écriait une femme ravie d'admiration, en entendant Notre Seigneur prêcher, *heureuses les entrailles qui vous ont porté, et les mamelles qui vous ont nourri ! Mais plutôt, répondit notre divin Sauveur, heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la mettent en pratique.* (Ibid., XI, 27, 28.) Ainsi soit-il.

Quelle est cette Eglise dont Jésus-Christ est le chef et le Sauveur ? cette Eglise que Jésus-Christ, suivant la doctrine de l'apôtre saint Paul, a aimée jusqu'à se livrer lui-même à la mort pour elle ; qu'il a sanctifiée pour la rendre glorieuse, sans tache, sans ride, sainte et sans défaut ? Quelle est cette Eglise qui, selon le même Apôtre, est le corps de Jésus-Christ, qu'il nourrit, et dont il prend soin, comme on prend soin de son propre corps ? (Ephes., V, 23 et seq.) C'est celle dont vous prononcez tous les jours le nom, mes chers frères, en récitant le symbole des apôtres, lorsque vous dites : Je crois la sainte Eglise catholique, *Credo... sanctam Ecclesiam catholicam.* Mais quels sont les caractères de cette sainte Eglise, et à quelles marques pouvons-nous la reconnaître ? Quelles sont les promesses qui lui ont été faites ? Quelles obligations avons-nous contractées envers elle, lorsque nous avons eu le bonheur de devenir ses enfants ? Voilà sans doute des questions infiniment intéressantes, et qui méritent toute votre attention.

Ouvrons l'Evangile, où le Saint-Esprit nous a laissé l'histoire de ce que le Fils de Dieu, descendu du ciel, a daigné faire pour nous sauver. Nous y voyons qu'après avoir passé les trente premières années de sa vie dans un état humble et obscur, ce Dieu Sauveur commença enfin à prêcher l'Evangile du royaume de Dieu, en disant : *Le temps est accompli, et le royaume de Dieu est proche : faites pénitence, et croyez à l'Evangile.* (Marc., I, 14, 15.) Quelques personnes l'écoulèrent avec docilité, crurent ce qu'il enseignait, et devinrent ses disciples. Elles furent d'abord en petit nombre. N'en soyons point surpris, mes chers frères : il nous en donne lui-même la raison. La lumière, nous dit-il, est venue dans le monde, et les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises. Car, *quiconque fait le mal craint la lumière, de peur que ses œuvres ne soient condamnées.* (Joan., III, 19, 20.) Les hommes ne voulurent donc point ouvrir les yeux, parce qu'ils voulaient continuer de vivre au gré de leurs passions ; et il n'y eut qu'un petit nombre de personnes qui se rendirent fidèles à la grâce, et qui firent pénitence de leurs péchés. Notre divin Sauveur s'attacha d'une manière particulière à les instruire, et nous voyons que, lorsque tout le peuple se rassemblait autour de lui pour l'entendre, ses disciples s'approchaient de plus près pour ne rien perdre de tout ce qui sortait de sa bouche divine. (Matth., V, 1, 2.)

Son principal soin fut de leur inspirer l'esprit d'union. Il voulut qu'ils s'aimassent

les uns les autres, que la charité fût le lien sacré qui les unit ensemble, qu'ils fussent tous les enfants d'une même famille. Dans le dernier souper qu'il fit avec ses apôtres, la veille de sa mort, il leur disait : *Je vous fais un commandement nouveau, qui est de vous aimer les uns les autres, de telle sorte que vous vous entr'aimiez comme je vous ai aimés. La marque à laquelle tout le monde reconnaîtra que vous êtes mes disciples, c'est l'amour que vous aurez les uns pour les autres.* (Joan., XIII, 34, 35.) Il répète ce même commandement peu après : *Ce que je vous commande, c'est de vous aimer les uns les autres.* (Joan., XV, 12, 17.) Et dans la prière qu'il fait ensuite à son Père, on voit combien il a à cœur que ceux qui croient en lui, ne soient qu'un entre eux, ne fassent qu'une même société, soient unis comme les enfants d'une même famille. *Père saint, lui dit-il, conservez, par votre nom, ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un comme nous. Je ne prie pas pour eux seulement, mais encore pour ceux qui doivent croire en moi par leur parole, afin que tous ensemble ils ne soient qu'un; comme vous, mon Père, êtes en moi, et moi en vous, qu'ils soient de même un en nous. Je leur ai donné la gloire que vous m'avez donnée, afin qu'ils soient un comme nous ne sommes qu'un. Je suis en eux, et vous en moi, afin qu'ils soient consommés dans l'unité, et que le monde connaisse que vous m'avez envoyé, et que vous les avez aimés comme vous m'avez aimé* (Joan., XVII, 11 et seq.)

Voilà, mes chers frères, les commencements de l'Eglise. Notre Seigneur a commencé à l'établir, en formant une société de tous ceux qui croyaient en lui, et qui voulaient servir Dieu suivant la vraie religion qu'il leur enseignait. Ils étaient tous unis ensemble par la même foi et par la charité; ils étaient comme une même famille, dont il était le père et le chef.

Mais ce divin Sauveur ne devait pas toujours rester sur la terre: il ne devait pas être toujours d'une manière visible au milieu de ses disciples. Le temps approchait où, après avoir souffert la mort pour nous sauver, il devait remonter au ciel d'où il était venu. Eh! que deviendra alors la société qu'il a formée? Comment subsistera cette famille, sans père et sans chef? N'oubliera-t-elle pas ce qu'il lui a enseigné? La charité qui unit ensemble tous les membres de cette famille, ne se refroidira-t-elle pas? La division ne se mettra-t-elle pas entre eux? La société ne se détruira-t-elle pas? Ne craignez point, mes frères, elle ne périra pas: elle doit durer jusqu'à la fin du monde. Loin de se détruire, elle s'augmentera, au contraire, et se répandra dans tout l'univers. C'est après sa mort, après qu'il aura été élevé de terre et attaché à la croix, que le Sauveur du monde doit attirer tout à lui, que son nom doit être prêché par toute la terre, et qu'il doit avoir dans toutes les parties du monde des disciples qui entre-

XII, 32.) Ses soins paternels ont pourvu à sa durée et à tous ses besoins.

Nous lisons dans le saint Evangile, que, dès les premiers temps où il commença à prêcher, ayant passé unenuit à prier Dieu, lorsqu'il fut jour, il appela ses disciples, et choisit douze d'entre eux qu'il nomma apôtres. Ce mot signifie *envoyés*, parce que c'étaient eux qu'il voulait envoyer prêcher par toute la terre. Vous connaissez les noms des douze apôtres, mes chers frères: saint Pierre, qui s'appela d'abord Simon, et saint André son frère; saint Jacques et saint Jean, deux frères, fils de Zébédée; saint Philippe et saint Barthélemy, saint Matthieu et saint Thomas, un autre saint Jacques, fils d'Alphée; saint Simon et saint Jude, et Judas Iscariote, celui qui le trahit (Luc., vi, 12-16.) Ces douze apôtres restèrent avec lui: ils furent les compagnons de ses voyages, les témoins de ses actions, l'objet de ses soins. Il s'appliqua à les instruire plus que les autres. Il parlait au peuple en paraboles, c'est-à-dire, d'une manière cachée et à mots couverts, mais il les expliquait à ses apôtres, lorsqu'il était seul avec eux: *pour vous*, leur disait-il *il vous a été donné de connaître le mystère du royaume de Dieu.* (Marc., IV, 10, 11.) Vous devez connaître clairement tout ce que j'enseigne. Il leur prédit ce qui devait lui arriver, et ce qui devait leur arriver à eux-mêmes. Enfin, il leur disait la veille de sa mort: *Je ne vous donnerai plus désormais le nom de serviteurs, parce que le serviteur ne sait pas ce que fait son maître: mais je vous appelle mes amis, parce que je vous ai découvert tout ce que j'ai appris de mon Père.* (Joan., XV, 15.)

Et pourquoi donc prend-il un soin si particulier de ces douze disciples? Ah! mes frères, c'est qu'il a de grands desseins sur eux. Il veut les mettre à sa place; il veut qu'ils soient les pasteurs de son troupeau, les chefs de sa société, les pères de sa famille, lorsqu'il ne sera plus sur la terre; il veut que ce soient eux alors qui enseignent et qui gouvernent, comme il a enseigné et gouverné lui-même, et que tous les membres de sa société les écoutent et leur obéissent, comme ils l'ont écouté et lui ont obéi à lui-même. Il leur donna même, dès ce moment, pouvoir sur tous les démons, et la vertu de guérir les maladies; et les envoya prêcher le royaume de Dieu dans les villes de la Judée, et rendre la santé aux malades. (Luc., IX, 1, 2.) Et dans une autre occasion, il leur dit ces paroles si remarquables, et qui montrent bien la grandeur des pouvoirs qu'il leur destinait: *Je vous le dis en vérité: tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel.* (Matth., XVIII, 18.)

Mais en destinant les douze apôtres à gouverner après lui la société qu'il avait formée, notre divin Sauveur voulut qu'il y en eût un qui fût au-dessus des autres, qui fût le chef de toute la société, et qui en eût le gouvernement général, afin que tous les membres, le reconnaissant pour chef et lui

étant soumis, restassent plus étroitement unis entre eux, et que l'unité se conservât mieux dans la société. Il destina saint Pierre à cette grande place; il voulut qu'il fût le fondement de l'Eglise et que toute la société de ses disciples fût appuyée sur lui. *Ayant un jour demandé à ses apôtres ce qu'ils pensaient du Fils de l'homme* (c'était ainsi qu'il se nommait lui-même), *saint Pierre lui répondit : Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. Et alors notre Seigneur lui dit : Et moi je vous dis que vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Il lui promit ensuite en particulier le pouvoir de lier et de délier tout sur la terre. Je vous donnerai, lui dit-il, les clefs du ciel; ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le ciel, et ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel.* (Matth., XVI, 13 et seq.) Ce fut pour mieux marquer ce qu'il avait dessein de faire, qu'il voulut que cet apôtre, nommé auparavant Simon, s'appelât Pierre, afin que son nom même marquât qu'il était la pierre fondamentale sur laquelle tout l'édifice de l'Eglise devait être bâti.

Les desseins et les magnifiques promesses de Jésus-Christ ne restèrent pas sans exécution. Le soir du jour où il ressuscita, il entra dans le lieu où ses apôtres étaient rassemblés par la crainte des Juifs, les portes étant fermées, et il leur dit : *La paix soit avec vous*; et il leur montra ses mains qui avaient été percées de clous, et son côté qui avait été percé par une lance, afin que, voyant ses plaies, ils fussent plus convaincus que c'était lui, et qu'il était véritablement ressuscité. Puis il leur dit encore une fois : *La paix soit avec vous. Je vous envoie comme mon Père m'a envoyé.* Après ces paroles, il souffla sur eux et leur dit : *Recevez le Saint-Esprit : les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.* (Joan., XX, 19 et seq.) Il continua de se montrer à eux pendant quarante jours entre sa résurrection et son ascension, et enfin au moment où il allait monter au ciel, il leur dit : *Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, instruisez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai prescrites; et assurez-vous que je suis tous les jours avec vous, jusqu'à la consommation des siècles.* (Matth., XXVIII, 18, 20.) C'est-à-dire jusqu'à la fin du monde.

Notre Seigneur remplit de même la promesse qu'il avait faite à saint Pierre de l'établir chef de toute son Eglise. Vous savez, mes frères, quelle fut la chute déplorable que fit cet apôtre. Son bon Maître la lui avait prédite; et en même temps il avait ajouté : *J'ai prié pour vous, afin que votre foi ne vienne point à périr. Et vous, quand vous serez converti, affermissiez vos frères.* (Luc., XXII, 31, 32.) Lui donnant ainsi la charge de les confirmer tous dans la foi, et lui as-

surant les grâces nécessaires pour remplir une si importante fonction. Après sa résurrection, le Seigneur demanda trois fois à Pierre s'il l'aimait, s'il l'aimait plus que les autres apôtres; et sur l'assurance que Pierre lui donna de son amour, le Seigneur lui dit : *Paissez mes agneaux, paissez mes brebis. Soyez le pasteur des fidèles; soyez le pasteur des pasteurs eux-mêmes; soyez le pasteur de tous, afin que tous ne composent qu'un seul bercail.* (Joan., XXI, 15-17.)

Les apôtres ne tardèrent pas à exercer les fonctions qui leur avaient été confiées; et le jour de la Pentecôte, lorsque le Saint-Esprit fut descendu sur eux, une grande multitude s'étant rassemblée pour voir ce prodige, Pierre, comme le premier et le chef de tous, éleva la voix, leur prêcha la foi en Jésus-Christ; et il y eut ce jour-là environ trois mille personnes qui se convertirent et se joignirent aux disciples. *Ils persévéraient dans la doctrine des apôtres, et ceux qui croyaient étaient tous unis ensemble.* (Act., II, 41 et seq.) Quelques jours après, Pierre et Jean, ayant rendu la santé à un homme perclus de ses jambes dès le sein de sa mère, cinq mille personnes se convertirent encore (Act., IV, 4), et le nombre de ceux qui croyaient au Seigneur, tant hommes que femmes, se multipliait de plus en plus. (Act., V 14.)

Bientôt les apôtres allèrent enseigner toutes les nations, comme notre Seigneur le leur avait commandé. Ils se partagèrent l'univers entier. Saint Pierre, après avoir annoncé la foi à différents peuples, vint à Rome qui était la capitale du monde. Les autres apôtres allèrent dans d'autres pays; saint Jean, dans l'Asie; saint Thomas, dans les Indes; saint Jacques resta à Jérusalem. Partout la foi en Jésus-Christ fut prêchée; partout un grand nombre de personnes crurent, et s'attachèrent à cette société que Jésus-Christ avait formée; partout les apôtres fondèrent des Eglises particulières, qui étaient unies ensemble et avec l'Eglise de Rome, et ne faisaient toutes qu'une seule et même Eglise fondée par Jésus-Christ. (Act., XVI, 5.)

Cependant il ne suffisait pas que l'Eglise fût gouvernée pendant la vie des apôtres; il fallait qu'elle le fût après leur mort. Elle avait besoin de pasteurs qui continuassent d'instruire les fidèles et de prêcher la foi à ceux qui n'étaient point encore convertis. Plus elle s'étendait et devenait nombreuse, plus elle avait besoin d'un chef, afin que l'unité s'y conservât, et que cette société, dont les membres devaient toujours être unis entre eux, dans quelque partie de la terre qu'ils fussent, ne se divisât point. Enfin comme l'Eglise devait durer jusqu'à la fin du monde, il fallait qu'elle eût jusqu'à la fin du monde des pasteurs pour la gouverner. L'intention de notre Seigneur fut donc qu'après saint Pierre et les apôtres, d'autres prissent leur place pour gouverner l'Eglise, comme ils l'avaient gouvernée, de manière que tous les fidèles fussent obligés de les écouter et de leur obéir, comme ils

étaient obligés d'écouter les apôtres et de leur être soumis. Aussi, à la mort de saint Pierre, on élut saint Lin pour lui succéder; après saint Lin, ce fut saint Clet; après saint Clet, sans Clément, et ainsi de suite, mes chers frères, jusqu'à notre saint Père le pape Pie VII, qui est le successeur de saint Pierre, le vicaire de Jésus-Christ sur la terre, le chef visible de l'Eglise, comme saint Pierre l'a été, et chargé de la gouverner, comme il l'a gouvernée.

De même, à mesure que les apôtres prêchaient la foi dans de nouveaux pays, et fondaient des Eglises particulières, ils établissaient dans chaque diocèse des évêques pour les gouverner à leur place. Ce fut ainsi que saint Paul mit saint Timothée à Ephèse, saint Tite dans l'île de Crète. Saint Jean plaça saint Polycarpe à Smyrne, saint Ignace à Antioche; et lorsque la France reçut la foi, nos premiers pasteurs furent établis par les successeurs de saint Pierre pour nous gouverner : saint Irénée à Lyon, saint Denis à Paris, saint Mellon à Rouen, saint Gratien à Tours, et tant d'autres dont le souvenir doit nous être bien cher, puisque c'est à eux que nous devons le bonheur de connaître l'Evangile, et qu'ils ont donné leurs sueurs, et sacrifié leurs vies même pour nous ouvrir le chemin du ciel. Lorsque ces premiers évêques vinrent à mourir, on en mit d'autres à leur place, et ensuite d'autres à la place de ceux-ci, et ainsi de suite jusqu'aux évêques légitimes qui gouvernent actuellement les diocèses, comme les premiers évêques à qui ils ont succédé les avaient gouvernés.

Vous voyez maintenant, mes chers frères, ce que c'est que l'Eglise. L'Eglise est l'assemblée des fidèles; c'est la société de tous ceux qui servent Dieu dans la vraie religion que Notre-Seigneur Jésus-Christ a enseignée, quelque part qu'ils soient, dans quelque pays du monde qu'ils habitent. Vous voyez quels sont les caractères, les marques de cette sainte Eglise; comment nous pouvons la reconnaître.

C'est cette sainte société, formée par notre divin Sauveur et gouvernée d'abord par lui-même, tant qu'il resta visiblement sur la terre; gouvernée ensuite par saint Pierre et les autres apôtres que cet adorable Sauveur chargea de cette fonction, et qu'il choisit et envoya pour cela, comme il avait été envoyé lui-même par son Père; et enfin gouvernée depuis la mort des apôtres jusqu'à présent par nos saints pères les papes, successeurs de saint Pierre, et par les évêques, successeurs des apôtres.

C'est cette sainte société qui est partout, dans tous les pays connus, qui engendre partout des enfants à Jésus-Christ; et c'est pour cela qu'on l'appelle *catholique*, ce qui signifie répandue partout.

C'est cette sainte société dont tous les membres sont unis ensemble par la même foi, par les mêmes sacrements et par la soumission au même chef; en sorte que, quelque part que ce soit dans l'Eglise catholi-

que, on croit la même chose; partout on récite le symbole comme nous le récitons nous-mêmes; partout aussi on reçoit les mêmes sacrements; partout on reconnaît l'évêque de Rome, notre saint père le pape, comme chef visible de l'Eglise, avec qui tous les membres de l'Eglise doivent être unis, et à qui ils doivent tous soumission et obéissance.

Ces caractères de l'Eglise sont marqués dans le symbole qu'on dit à la messe, et qui est le même que celui des apôtres, mais un peu plus étendu : *Et unam, sanctam, catholicam et apostolicam Ecclesiam*, je crois une sainte Eglise catholique et apostolique. Je crois une sainte Eglise : il n'y en a qu'une, parce qu'il ne doit y avoir qu'une même foi, et que tous les membres de l'Eglise ne forment qu'un seul corps gouverné par notre saint père le pape et par les pasteurs légitimes. Je crois une Eglise catholique, parce que l'Eglise de Jésus-Christ est répandue partout. Je crois une Eglise apostolique, parce que ce sont les apôtres qui ont été envoyés par Notre-Seigneur pour prêcher dans toute la terre et gouverner l'Eglise, et que ceux qui l'ont gouvernée depuis et qui la gouvernent actuellement, sont les successeurs des apôtres, tiennent leur place, et remontent jusqu'à eux, et par eux jusqu'à Jésus-Christ lui-même.

Nous disons encore la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, parce que l'Eglise a pour chef l'évêque de Rome, où saint Pierre a établi son siège.

Vous voyez enfin ce qu'il faut faire pour appartenir à l'Eglise de Jésus-Christ. Il ne suffit pas de croire ce qu'elle enseigne; il ne suffit pas de recevoir le baptême et les autres sacrements; il faut être soumis aux pasteurs de l'Eglise; et celui qui se sépare d'eux, n'appartient pas plus à l'Eglise que celui qui ne croit pas.

Heureux, mes chers frères, ceux qui sont les enfants de cette sainte Eglise, puisqu'ils appartiennent à Jésus-Christ, qu'ils ont part aux mérites et aux promesses de ce divin Sauveur. Heureux, puisqu'ils trouvent dans le sein de l'Eglise tous les moyens de salut. Ils y trouvent la saine doctrine qu'elle ne cesse de leur enseigner; ils y trouvent les sacrements que Jésus-Christ a institués pour nous communiquer ses grâces; ils y trouvent le secours des prières de l'Eglise et de tous ses membres, puisqu'étant unis par les liens de la charité, tous les fidèles prient les uns pour les autres, et chacun d'eux profite des prières et des bonnes œuvres de tous; ils y trouvent les consolations et les secours que nous nous efforçons de leur donner, nous qui sommes les ministres de cette Eglise, et qui avons reçu des premiers pasteurs la charge d'instruire et de gouverner sous leur autorité la portion du troupeau qui nous est confiée.

Heureux ceux qui appartiennent à cette sainte Eglise, parce qu'elle est toujours gouvernée invisiblement par Jésus-Christ. Elle est toujours conduite par le Saint-Esprit, et

en conséquence elle ne peut jamais les écarter du vrai chemin. Non, nous ne pouvons point nous tromper et nous égarer, en ce qui est cru de toute l'Eglise, en croyant tout ce que le corps de ses pasteurs nous enseigne, et en pratiquant tout ce qu'il nous propose à pratiquer. Combien cet avantage est précieux, mes chers frères ! combien il mérite que nous y pensions dans les sentiments de la plus vive reconnaissance ! Jésus-Christ, en remontant au ciel, n'a point abandonné son Eglise ; il lui a donné un chef visible, des pasteurs visibles ; mais il ne cesse point de veiller sur elle et de la gouverner lui-même invisiblement. Nous avons entendu saint Paul nous dire qu'il la nourrit et qu'il en prend soin comme de son corps. Il a promis à ses apôtres de leur envoyer l'Esprit-Saint, l'Esprit de vérité, afin qu'il demeurât éternellement avec eux. (*Joan.*, XIV, 17.) Prenez garde, mes frères ; notre Seigneur a dit éternellement, c'est-à-dire, pendant toute la durée de l'Eglise jusqu'à la fin du monde. Or les apôtres ne doivent pas toujours vivre ; Jésus-Christ a donc aussi promis que le Saint-Esprit serait avec leurs successeurs jusqu'à la fin. Il dit à ses apôtres, en les quittant pour monter au ciel : *Allez enseigner toutes les nations ; voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des siècles.* Il est donc aussi avec ceux qui succèdent aux apôtres. Il a dit à saint Pierre : *Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle ; c'est-à-dire l'enfer pourra l'attaquer, mais il ne la vaincra pas ; l'enfer pourra lui susciter des persécutions, mais il ne l'abattra pas ; l'enfer pourra faire tous ses efforts pour la détruire, mais elle triomphera toujours de lui ; l'enfer pourra vouloir y semer l'esprit d'erreur et de division, mais elle saura toujours discerner la vérité du mensonge ; elle enseignera toujours la vérité, telle qu'elle l'a reçue de Jésus-Christ ; elle condamnera toujours l'erreur, elle maintiendra toujours l'unité.*

Aussi saint Paul nous dit-il que Jésus-Christ nous a donné des apôtres, des pasteurs, des docteurs, afin que nous ne soyons point flottants, comme des enfants, et que nous ne nous laissions point tromper par la malice des hommes qui voudraient artificieusement nous engager dans l'erreur. (*Ephes.* IV, 11, 14.) Aussi le même Apôtre nous assure-t-il que l'Eglise du Dieu vivant est la colonne et le soutien de la vérité. (*I Tim.*, III, 15.) Appuyons-nous donc fermement sur cette colonne, mes chers frères ; soumettons-nous d'esprit et de cœur à tout ce que l'Eglise nous enseigne, puisqu'étant conduite par l'Esprit de vérité, elle ne peut nous enseigner que ce qu'elle a appris de Dieu lui-même. Disons dans la sincérité de notre âme et avec toute la vivacité de la foi : Oui, mon Dieu, je crois fermement, je crois sans aucun doute tout ce que croit et enseigne la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, parce que vous l'avez

dit et que vous êtes la vérité même, Vous ne pouvez me tromper, ô mon Dieu ; et votre sainte Eglise, que vous conduisez sans cesse, ne peut pas me tromper non plus ; elle est la colonne et le soutien de la vérité. *Ecclesia Dei vivi columna et firmamentum veritatis.* (*Ibid.*)

Heureux et mille fois heureux ceux qui sont dans le sein de la sainte Eglise, puisque hors de l'Eglise il n'y a point de salut. Vérité terrible, mes chers frères, et qui mérite une attention bien sérieuse. Mais en effet, comment pourrait-on être sauvé sans appartenir à Jésus-Christ, qui est le Sauveur des hommes, le seul par qui nous puissions espérer le salut ? (*Act.*, IV, 12.) Et comment appartenir à Jésus-Christ sans appartenir à l'Eglise ? Comment seraient-ils à Jésus-Christ ceux qui ne sont point les enfants de l'Eglise son épouse ? Comment serait-on membre de Jésus-Christ, si on n'est point dans l'Eglise, qui est son corps ? Comment enfin aurait-on part à son héritage, si on n'est pas de sa famille ? Que deviennent donc ceux qui s'attachent à l'hérésie et au schisme, et quelle est leur attente ? Je tremble en lisant ce que dit l'apôtre saint Paul : *Il leur reste à attendre le jugement effroyable et le feu vengeur qui doit dévorer les ennemis de Dieu.* (*Hebr.*, X, 26, 27.) Ils méprisent les pasteurs de l'Eglise, à qui Notre-Seigneur a dit : *Celui qui vous écoute, m'écoute ; celui qui vous méprise, me méprise, et celui qui me méprise, méprise celui qui m'a envoyée.* (*Luc.*, X, 16.) Ils refusent d'écouter l'Eglise ; ils refusent de se soumettre aux jugements de ceux à qui Jésus-Christ a donné le droit d'instruire et de gouverner. Ecoutez l'arrêt prononcé contre eux par Jésus-Christ lui-même : *Celui qui ne veut pas écouter l'Eglise, qu'il soit pour vous comme un païen.* (*Matth.*, XVIII, 17.) Aussi ces mêmes pasteurs, en vertu du pouvoir qu'ils ont reçu de Jésus-Christ, ont-ils dans tous les temps retranché du sein de l'Eglise tous ceux qui refuseront obstinément de se soumettre à leurs décisions ; ils les ont séparés et rejetés comme des membres gangrenés, capables de corrompre le reste du troupeau.

Nous, mes frères, nous avons le bonheur d'appartenir à cette sainte Eglise. Notre nom est *catholique* ; personne n'ose nous le disputer ; et aucun de ceux qui ne sont pas catholiques, n'a jamais osé prendre ce nom, réservé à l'Eglise de Jésus-Christ. Ils ont tous porté d'autres noms qui montrent que ce n'est pas de Jésus-Christ qu'ils viennent, qu'ils ont une autre origine. Mais souvenez-vous de ce que saint Jean-Baptiste disait aux Juifs, qui se glorifiaient d'avoir Abraham pour père, et qui croyaient que cela seul suffisait pour qu'ils n'eussent rien à craindre de la colère de Dieu. *Ne dites pas (c'est l'avertissement que leur donnait le saint précurseur), ne dites pas : Nous avons Abraham pour père ; car je vous déclare que de ces pierres mêmes Dieu peut faire naître des enfants à Abraham.* (*Matth.*, III, 9.) Crai-

guez qu'on ne puisse vous dire de même : Ne dites pas : *nous sommes catholiques*; car je vous déclare que, si votre conduite ne répond pas à ce précieux titre, Dieu peut vous rejeter et donner d'autres enfants à l'Eglise catholique. Soyez donc catholiques d'effet comme de nom; soyez-le par vos œuvres comme par votre foi. Aimez l'Eglise, votre tendre mère; réjouissez-vous de ses triomphes; soyez sensibles aux maux qu'elle souffre. Consolerez-la par votre attachement, par votre docilité, par votre soumission envers les pasteurs que Dieu a établis pour la gouverner, par votre fidélité à mettre en pratique tout ce qu'ils vous enseignent, afin qu'au dernier jour Dieu vous reconnaisse pour ses enfants, et vous donne part à son héritage. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION IV.

SUR LES PRINCIPAUX MYSTÈRES DE LA FOI.

Sic Deus dilexit mundum ut Filium suum unigenitum daret. (Joan., III, 16.)

Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique pour lui.

Le monde dont parle ici l'apôtre saint Jean, ce monde que Dieu a tant aimé, c'est nous-mêmes, mes chers frères, ce sont tous les hommes. Dieu avait déjà témoigné son amour pour eux en leur donnant la vie, en fournissant avec abondance non-seulement à leurs besoins, mais encore à leur agrément et à leurs plaisirs, en les distinguant du reste de ses créatures qui n'ont point d'intelligence, et leur donnant la supériorité sur elles. *O Dieu, notre souverain Seigneur, s'écriait le saint roi David, que votre nom est admirable dans toute la terre! Quand je considère les cieux qui sont l'ouvrage de vos mains, la lune et les étoiles que vous avez créées, je dis en moi-même: Qu'est-ce que l'homme pour vous souvenir de lui? Vous lui avez donné l'empire sur tous les ouvrages de vos mains; vous avez tout mis sous ses pieds, les animaux domestiques et même les bêtes sauvages, les oiseaux du ciel et les poissons de la mer. O Dieu! que votre nom est admirable dans toute la terre. (Ps. VIII, 1 et seq.)*

Mais ces faveurs de Dieu, qui remplissaient le Roi-Propète d'étonnement et d'admiration, que sont-elles, mes chers frères, que sont ces dons d'un Dieu créateur, auprès du don ineffable qu'il a daigné nous faire en nous donnant son Fils unique: *Sic Deus dilexit mundum ut Filium suum unigenitum daret?* (Joan., III, 16.) Don au-dessus de tout don; don qui surpasse tout ce que nous pouvons penser; don le plus excellent que Dieu pût nous faire, preuve la plus sensible de l'amour excessif qu'il a pour nous; don qui augmente encore de prix, si je puis parler ainsi, lorsque nous pensons à ce que nous étions au moment où Dieu a daigné nous donner son Fils, et à l'état auquel ce Fils adorable s'est réduit pour accomplir les desseins de miséricorde que son Père a eus sur nous: *Sic Deus dilexit mundum ut Filium suum unigenitum daret. (Ibid.)*

Dieu nous a donné son Fils, son propre Fils, sa vive image; son Fils, parfaitement semblable à lui, consubstantiel à lui, et, comme l'appelle saint Paul, *la splendeur de sa gloire et le caractère de sa substance. (Hebr., I, 3.)* Dieu nous a donné son Fils! le Verbe qui était en Dieu au commencement, c'est-à-dire, avant qu'il y eût rien de créé, et par qui toutes choses ont été faites (Joan., I, 1, 3); qui soutient et conserve tout par sa parole toute-puissante (Hebr., I, 3), ce Verbe divin que les anges adorent, devant lequel ces esprits célestes sont dans le tremblement. (Ibid., 6.) Dieu nous a donné son Fils! Ne soyez pas surpris, mes chers frères, si je ne puis trouver d'expressions pour vous faire comprendre toute la grandeur de ce Fils adorable, et si je ne puis rien trouver de plus grand, de plus sublime, de plus excellent à vous dire, sinon que c'est véritablement son Fils que Dieu nous a donné, son propre Fils, son Fils unique, son Fils bien-aimé, en qui il a mis toutes ses complaisances. (Matth., XVII, 5.)

Et dans quelles circonstances nous l'a-t-il donné? qu'étions-nous, qu'étaient les hommes lorsque Dieu les a aimés jusqu'à leur donner son Fils? Cieux, soyez dans l'étonnement; et nous, mes frères, admirons, bénissons à jamais la bonté divine, en pensant à ce qu'elle a daigné faire en notre faveur. *Nous étions des créatures ingrates et rebelles; nous étions des enfants de colère, de misérables pécheurs, des objets d'abomination aux yeux de Dieu. C'est dans cet état que Dieu a eu compassion de nous, sans que nous l'eussions aucunement mérité, mais uniquement par l'excès de l'amour qu'il a eu pour nous. (Ephes., II, 3, 4, 5.)* C'est dans le temps même où nous étions révoltés contre lui, que ce Dieu, qui est riche en miséricordes, nous a aimés jusqu'à nous donner son propre Fils: *Sic Deus dilexit mundum ut Filium suum unigenitum daret.*

Remontons à la première cause de tous nos malheurs, au péché de notre premier père. Adam avait été créé dans l'état d'innocence; il était juste et agréable à Dieu. Son esprit était éclairé des lumières les plus pures; il savait tout ce qu'il lui était nécessaire de connaître. Son cœur n'avait de penchant que pour le bien, et aucun mauvais mouvement ne le portait vers le mal. Dieu l'avait placé dans un jardin délicieux, où il devait vivre heureux et content, exempt de la mort, des maladies, des peines et de toutes les misères qui nous accablent ici-bas; et il devait passer de là à une vie plus heureuse encore, en allant dans le ciel jouir de Dieu pendant toute l'éternité. Adam, comblé ainsi des bienfaits de son Créateur, devait sans doute l'aimer et lui obéir. Et que lui demanda Dieu pour preuve de sa fidélité et de son obéissance? Vous le savez, mes chers frères, une seule chose, une seule privation qui ne paraissait pas très-couteuse: en lui donnant toutes les productions de la terre pour le nourrir, Dieu ne réserve que le fruit d'un seul arbre dont il

lui défend de manger. Ce faible hommage, cette preuve de sa soumission, Adam la refuse à Dieu; il mange du fruit qui lui était interdit.

Ah! mes frères, qui pourrait vous peindre le changement qui se fait dans Adam, le désordre que son péché met sur la terre? (*Gen.*, III, 17.) Qui pourrait vous peindre les suites funestes de ce péché, tous les maux et les crimes dont il a été et dont il sera la première source, et qui s'étendront jusqu'à la fin du monde? Adam devient coupable et malheureux; il devient sujet à la douleur, aux maladies, à la mort. Les lumières de son esprit s'affaiblissent. Il s'est révolté contre Dieu; sa chair se révolte contre lui. Au lieu de ce penchant qu'il avait pour le bien, il éprouve une pente violente qui l'entraîne vers le mal. Adam ne se reconnaît plus lui-même: le trouble s'empare de son âme; il craint la présence de Dieu. Ce Dieu plein de bonté daignait lui parler, et le moment où Adam entendait sa voix était le moment le plus doux et le plus consolant pour lui avant qu'il eût péché: maintenant, lorsqu'il entend la voix du Seigneur Dieu, il se cache, il n'ose se montrer devant lui, parce qu'il sent le reproche que sa conscience lui fait. (*Gen.*, III, 8.)

Ce n'est pas tout: Adam ne s'est pas perdu lui seul par son péché; le bonheur de tous ses descendants était attaché à son obéissance: son péché et ses malheureuses suites ont passé à toute sa postérité. Nous naissons tous coupables, tous sujets à la malédiction prononcée contre notre premier père. *Le péché, dit l'apôtre saint Paul, est entré dans le monde par un seul homme, et la mort par le péché; et ainsi la mort a passé à tous les hommes par ce seul homme en qui tous ont péché, et tous les hommes sont tombés dans la condamnation. (Rom. V, 12, 18.)*

Eh! quel remède à ces maux? comment détourner de dessus tous les hommes qui naîtront jusqu'à la fin du monde les malheurs qui les menacent? Il faudrait apaiser la colère de Dieu: qui pourra le faire? qui pourra satisfaire à sa justice? Il est vrai que Dieu est bon; mais il est juste, et sa justice demande que le péché soit puni. Si Adam n'eût offensé que son semblable, il eût pu, par ses excuses, par ses regrets, par ses humiliations, réparer son offense; mais c'est Dieu lui-même qu'il a offensé, c'est le souverain Maître de toutes choses contre qui il s'est révolté, dont il a méprisé les lois; c'est la majesté divine, la majesté infinie qu'il a outragée. Qu'est-il pour réparer un tel outrage? toutes les créatures ensemble ne pourraient le faire. *Toutes les nations sont comme rien, dit Isaïe, en la présence de ce grand Dieu; elles sont comme si elles n'étaient pas. (Isa., XL, 17.) Une partie des anges s'est révoltée contre Dieu, et il ne les a point épargnés (II Petr., II, 4); il les a précipités pour toujours dans l'enfer.*

L'homme les a suivis dans leur révolte; il a voulu comme eux s'égalier à Dieu, devenir en quelque sorte semblable à lui: sera-t-il plus épargné qu'ils ne l'ont été? mérite-t-il plus de grâce qu'ils n'en ont mérité?

O mon Dieu! sommes-nous donc perdus sans ressource? Ne nous reste-t-il plus aucune espérance, aucun moyen de salut? Avez-vous tellement rejeté vos malheureuses créatures, que vous ne vouliez plus les regarder qu'avec des yeux de colère et d'indignation? Non, mes frères, non; nous n'en sommes point réduits à cette terrible extrémité: Dieu a eu compassion de nous; ce Dieu tout-puissant et clément, dit saint Léon, dont la nature est la bonté, qui peut tout ce qu'il veut, qui fait paraître sa miséricorde dans tout ce qu'il fait (6), a trouvé dans sa sagesse un moyen de satisfaire en même temps sa justice et sa bonté; il a trouvé un moyen de nous faire grâce sans laisser le péché impuni, sans rien relâcher de la réparation qui est due à sa grandeur outragée. Et comment cela, mes chers frères? Il nous donnera son Fils, son propre Fils; et ce Fils adorable prendra notre place et satisfera pour nous. Il se chargera de toutes nos dettes, il prendra sur lui nos péchés, et s'offrira lui-même volontairement comme victime, pour les expier et apaiser la colère de son Père. Tels ont été les desseins de la miséricorde de Dieu sur nous.

Il ne suffit donc pas, pour connaître toute l'étendue de sa bonté et de sa charité pour nous, de penser qu'il nous a aimés jusqu'à nous donner son Fils unique; il faut penser que c'est lorsque nous ne méritions que sa colère, lorsque nous devons être l'objet de ses vengeances, qu'il nous a fait ce don au-dessus de tout don. L'apôtre saint Paul faisait remarquer cette circonstance aux fidèles de son temps. *Dieu, leur disait-il, a fait éclater son amour envers nous, en ce que, lors même que nous étions encore pécheurs, Jésus-Christ est mort pour nous. (Rom., V, 8, 9.)* Et l'apôtre saint Jean disait de même: *Dieu a fait paraître son amour envers nous, en ce qu'il a envoyé son Fils unique dans le monde, afin que par lui nous ayons la vie. Et voici en quoi consiste cet amour: En ce que ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu; mais c'est lui qui nous a aimés le premier, et qui a envoyé son Fils pour être la victime de propitiation pour nos péchés. (I Joan., IV, 9, 10.)*

Mais en attendant que le moment fût venu où Dieu voulait envoyer son Fils dans le monde pour le sauver, les hommes se livrèrent à toute la malice de leur cœur. Leurs crimes se multiplièrent tellement sur la terre; que Dieu, voyant que toutes leurs pensées étaient tournées vers le mal, résolut de les détruire par un déluge universel. Noé, homme juste et parfait, servant Dieu dans la sincérité de son cœur, fut seul excepté avec sa famille. (*Gen.*, VI, 9.) Il bâtit l'arche par

(6) Serm. 2 De Nativitate Domini.

l'ordre de Dieu; il s'y renferma avec les siens avant que les eaux commençassent à inonder la terre, et il y resta pendant près d'un an, jusqu'à ce que la terre se fût séchée. Alors Dieu lui dit de sortir de l'arche; il le bénit, ainsi que ses enfants, et leur ordonna de repeupler la terre. (*Gen., IX, 1.*) Sans doute, mes frères, une si terrible punition devait faire une impression profonde sur leurs descendants; mais ils ne tardèrent pas à devenir aussi méchants que ceux qui avaient vécu avant le déluge. Les crimes se multiplièrent de nouveau; les hommes oublièrent le vrai Dieu jusqu'à adorer des idoles, et à rendre à l'image d'un homme mortel et à des figures d'oiseaux, de bêtes à quatre pieds et de serpents, l'honneur qui n'est dû qu'au Dieu immortel. C'est pourquoi Dieu les abandonna à la corruption de leur cœur, à des passions honteuses, à toute sorte d'injustice et de méchanceté. (*Rom., I, 23 et seq.*)

Tel était l'état du monde lorsque le Fils de Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ, vint sur la terre. Ce fut dans ces circonstances où tous les hommes s'étaient détournés du droit chemin, où il n'y en avait point qui eût la crainte de Dieu devant les yeux et qui fît le bien (*Rom., III, 12, 18*); ce fut dans ce moment où le monde était inondé de crimes, que Dieu lui donna son Fils pour le retirer de cet abîme, expier tous les péchés qui avaient été commis sur la terre depuis le commencement du monde, et qui devaient se commettre jusqu'à la fin, et être pour tous ceux qui lui obéiraient l'auteur de leur salut éternel. (*Hebr., V, 9.*)

Et comment le Fils de Dieu est-il venu dans le monde, mes chers frères? en quel état a-t-il paru au milieu des hommes? Il s'est fait homme comme eux; il est né comme eux dans la faiblesse; il a été enfant comme nous l'avons tous été. Mais encore, en s'abaissant ainsi, en s'annéantissant lui-même jusqu'à prendre la nature d'esclave et à se rendre semblable aux hommes (*Philipp., II, 7*), il pouvait au moins paraître dans la grandeur, il pouvait naître dans un palais, il pouvait vivre au milieu des richesses, des honneurs et de toutes les satisfactions de la vie. Non, mes frères, il a voulu naître dans une étable; il a voulu vivre dans la pauvreté; il a voulu combattre, par un si grand exemple, le penchant que nous avons pour les biens de la terre, consoler et fortifier ceux que la divine Providence en a privés. Afin de mieux compatir à nos peines et à toutes nos misères, il a voulu être éprouvé lui-même par toutes sortes de maux, pour être semblable à nous, excepté le péché. (*Hebr., IV, 15.*)

Lorsque je dis que le Fils de Dieu s'est fait homme comme nous, qu'il est né comme nous dans la faiblesse, ne croyez cependant pas que son corps ait été formé comme celui des autres hommes, qu'il ait été conçu et qu'il soit né de la même manière qu'eux. La manière dont il a été conçu et mis au monde est toute surnaturelle, toute mira-

culeuse : le saint Evangile nous l'apprend, mes chers frères. *Dieu envoya l'ange Gabriel en une ville de Galilée, appelée Nazareth, à une vierge qu'un homme de la famille de David avait épousée, et cette vierge se nommait Marie. L'ange étant entré dans le lieu où elle était, lui dit : Je vous salue, ô pleine de grâces ! le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre les femmes. Elle fut troublée en l'entendant parler ainsi, et elle était en peine de ce que voulait dire ce salut. L'ange lui dit : Ne craignez point, Marie, car vous avez trouvé grâce devant Dieu. Vous deviendrez enceinte, et vous mettrez au monde un fils à qui vous donnerez le nom de Jésus : il sera grand, et sera appelé le Fils du Très-Haut. Alors Marie dit à l'ange : Comment cela se fera-t-il ? car je ne connais point d'homme. L'ange lui répondit : Le Saint-Esprit descendra sur vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre ; c'est pour cela que le fruit saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu. Marie dit alors : Je suis la servante du Seigneur ; que votre parole s'accomplisse en moi. (*Luc., 1, 26 et seq.*)*

Dans ce moment le corps de Jésus-Christ fut formé du plus pur sang de la bienheureuse vierge Marie; et ce fut le Saint-Esprit qui opéra cette grande merveille. Ce fut cet Esprit-Saint, le même qui est descendu sur notre Seigneur en forme de colombe lors de son baptême (*Luc., III, 21, 22*); le même qui est venu sur les apôtres en forme de langues de feu le jour de la Pentecôte (*Act., II, 3, 4*); cet Esprit divin dont il est si souvent parlé dans les saintes Ecritures : ce fut lui qui forma le corps du Fils de Dieu dans le sein de la bienheureuse vierge Marie sa mère. Elle l'a conçu et mis au monde sans cesser d'être vierge. C'est pour cela que nous disons dans le symbole des apôtres : Qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la vierge Marie : *Qui conceptus est de Spiritu sancto, natus ex Maria virgine.*

Le Fils de Dieu étant sur la terre, passa trente ans dans un état pauvre et obscur, sans être connu. Il prêcha ensuite l'Evangile et fit une multitude de miracles; guérissant les malades, rendant la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, ressuscitant les morts, délivrant ceux qui étaient possédés du démon, commandant à la mer et aux vents. Mais quoiqu'il fit du bien dans tous les lieux où il passait (*Act., X, 38*), il fut persécuté. Il était dans le monde, et le monde qui avait été fait par lui, et pour le salut duquel il était descendu du ciel, ne le connut point. *Il était venu au milieu de son peuple, et les siens ne le reçurent point. (*Joan., I, 10, 11.*)* Enfin la jalousie et la fureur de ses ennemis allèrent au point de vouloir le faire mourir. Un de ses disciples, de ses apôtres, Judas, le livra entre leurs mains. Et combien de fois n'avez-vous pas été touchés de la douleur la plus vive en entendant le récit de tout ce qu'il eut à souffrir? On lui donna des soufflets, son

visage fut couvert de crachats, son corps déchiré de coups de fouet, sa tête couronnée d'épines. Il fut outragé, traité d'insensé par Hérode, montré au peuple comme un roi de théâtre, condamné à la mort la plus honteuse, lui qui était l'innocence même. Il sortit de Jérusalem portant lui-même l'instrument de son supplice ; il fut attaché à la croix, rassasié d'injures, abreuvé de fiel et de vinaigre, et expira ainsi au milieu des opprobres et des tourments.

Les prophètes avaient prédit toutes ces choses longtemps avant qu'elles arrivassent. Nous voyons dans les *Psaumes* que le saint roi David avait annoncé que le Fils de Dieu serait persécuté, que ses ennemis seraient comme des furieux acharnés à le perdre, que ses mains et ses pieds seraient percés, et son corps déchiré au point qu'on pourrait compter ses os. (*Ps. XXI, 17, 18.*) Plus de sept cents ans avant qu'il vînt sur la terre, le prophète Isaïe avait dit qu'il serait méprisé, regardé comme le dernier des hommes; qu'il serait un homme de douleurs, qu'il serait conduit à la mort comme une brebis innocente, parce qu'il se chargerait de nos péchés. Il a été frappé à cause de nos iniquités, dit le prophète; il a été brisé à cause de nos crimes, et c'est par ses plaies que nous avons été guéris. Nous étions tous comme des brebis égarées; chacun avait suivi la corruption de son cœur, et Dieu a mis sur lui toutes nos iniquités. C'est pour les expier et nous réconcilier avec son Père, qu'il s'est offert volontairement, et sans ouvrir la bouche pour former la moindre plainte. (*Isa., LIII, 3-7.*)

Ainsi s'est opérée notre réconciliation avec Dieu. Il nous a donné son Fils, et ce Fils adorable s'est fait homme dans le sein de la bienheureuse vierge Marie, par l'opération du Saint-Esprit; il a souffert et est mort sur une croix pour notre salut. Qui-conque veut être sauvé doit connaître et croire fermement ces grandes vérités de la foi catholique (7).

Oui, mes frères, ceci mérite la plus grande attention de votre part : il est d'abord nécessaire et absolument nécessaire pour être sauvé, que nous connaissions et que nous croyions le mystère de la très-sainte Trinité : un Dieu en trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Le Père, qui nous a créés et qui a envoyé son Fils dans le monde pour nous sauver; le Fils, qui est venu sur la terre, et qui est mort sur la croix pour nous racheter; le Saint-Esprit, qui a formé dans le sein de la bienheureuse vierge Marie le corps attaché à la croix pour nos péchés.

Il n'y a qu'un seul Dieu, mes chers frères; un seul souverain Maître de toutes choses, et qui est au-dessus de tout; infiniment saint, infiniment bon, infiniment juste, infiniment sage, infiniment parfait; un seul Dieu tout-puissant, qui a tout fait, et qui peut faire tout ce qu'il veut : il n'y en a qu'un, et il ne peut pas y en avoir plusieurs. Mais il y a trois personnes en Dieu : le

Père, le Fils et le Saint-Esprit; et quoique ces trois personnes ne soient qu'un seul Dieu, elles sont néanmoins différentes : le Père n'est pas le Fils, et le Saint-Esprit n'est pas le Père ni le Fils. Ces trois personnes sont égales entre elles; aussi grandes, aussi parfaites, aussi puissantes l'une que l'autre. Elles sont également anciennes; elles existent de toute éternité, elles n'ont jamais eu de commencement! et n'auront jamais de fin. En un mot, le Fils est Dieu comme le Père; le Saint-Esprit est Dieu comme le Père et le Fils; et ces trois personnes divines, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, ne sont qu'un seul et même Dieu.

C'est au nom de cette sainte Trinité que nous avons été baptisés et faits enfants de Dieu. Le prêtre, en versant l'eau sur notre tête, a dit : *Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* Ces trois personnes divines se montrèrent lorsque Jésus-Christ fut baptisé par saint Jean. *Les cieux s'ouvrirent, le Saint-Esprit descendit sur notre Seigneur sous la figure d'une colombe, et on entendit cette voix qui venait du ciel : Vous êtes mon Fils bien-aimé, c'est en vous que j'ai mis toute affection.* (*Luc., III, 21, 22.*)

Voilà ce que la foi nous enseigne du mystère de la sainte Trinité. Nous ne le comprenons pas : nous ne pouvons pas le comprendre; et c'est pour cela qu'on l'appelle *mystère*, c'est-à-dire une chose cachée; mais nous ne devons pas moins le croire fermement, parce que Dieu l'a révélé, et que la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine nous l'enseigne. Elle ne peut pas se tromper, elle est la colonne et le soutien de la vérité. (*1 Tim., III, 15.*) Ce grain de blé que vous jetez dans la terre, et qui y pourrit, comprenez-vous comment il en vient une herbe, après cela des épis; comment il se forme du grain dans ces épis? Vous savez que toutes ces choses se font, mais vous ne savez pas comment elles se font; et si nous ne comprenons pas ce qui se fait sous nos yeux, si nous ne comprenons pas des choses qui sont à notre portée, comment voudrions-nous comprendre des choses qui sont si élevées au-dessus de nous? Nous ne comprenons pas comment notre corps et notre âme sont unis ensemble, comment notre âme fait agir notre corps, comment notre esprit pense; en un mot, nous ne nous comprenons pas nous-mêmes; comment voudrions-nous comprendre Dieu, qui est si grand et si incompréhensible? Croyons donc et adorons ce que Dieu a bien voulu nous révéler, sans que nous puissions le comprendre. Si nous sommes fidèles à pratiquer ses commandements, il nous fera connaître clairement ces mystères dans le ciel, lorsque nous aurons le bonheur de *le voir face à face* (*1 Cor., XIII, 12*) et tel qu'il est. (*1 Joan., III, 2.*)

Il est aussi absolument nécessaire pour être sauvé, de connaître le mystère de l'in-

carnation ; de croire que le Fils de Dieu , la seconde personne de la sainte Trinité , s'est fait homme sans cesser d'être Dieu ; qu'il est Dieu et homme tout ensemble. C'est Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est Dieu comme son Père de toute éternité , et qui s'est fait homme comme nous, lorsqu'il est venu sur la terre. Il a pris dans le sein de la bienheureuse vierge Marie un corps semblable au nôtre, une âme semblable à la nôtre. Comme Dieu, il est égal à son Père, aussi grand, aussi puissant que lui ; et comme homme, il est semblable à nous, hors le péché. Il y a en Notre-Seigneur Jésus-Christ deux natures, la nature divine et la nature humaine ; mais il n'y a qu'une personne : il n'y a qu'un seul Jésus-Christ, Dieu et homme tout ensemble. Le Fils de Dieu est le même que le Fils de la sainte Vierge, et la sainte Vierge est véritablement Mère de Dieu. La nature divine et la nature humaine ne font qu'un seul Jésus-Christ, comme l'âme et le corps, unis ensemble, ne font qu'un seul homme (8).

Il est encore absolument nécessaire pour être sauvé, de connaître le mystère de la rédemption ; de croire que le Fils de Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ, Dieu et homme tout ensemble, a souffert, qu'il a été attaché à la croix, et qu'il est mort pour nos péchés. Oui, mes frères, Dieu a tant d'horreur du péché, qu'il a livré son propre Fils aux plus cruels tourments et à la mort même, parce qu'il s'était chargé de nos crimes ; et le Fils de Dieu nous a tant aimés, qu'il s'est offert volontairement à souffrir ces tourments et la mort, pour payer ce que nous devons à la justice de Dieu. Ainsi, lui qui était innocent, il s'est mis à la place des coupables ; il nous a retirés de l'enfer que nous avions mérité, et nous a ouvert par sa mort le ciel qui était fermé pour nous. Les sacrifices d'animaux qu'on offrait autrefois, ne pouvaient apaiser la colère de Dieu ; son Fils unique l'a apaisée en s'offrant en sacrifice sur la croix, et il nous a obtenu le salut éternel.

C'est dans la sainte Ecriture, mes chers frères, que nous trouvons ces grands mystères. C'est là que nous voyons cet amour excessif d'un Dieu qui n'a point épargné son propre Fils, mais qui l'a livré pour nous tous (Rom., VIII, 32), lorsque nous étions ses ennemis. (Ibid., 10.) C'est là que nous voyons le Fils de Dieu naissant dans une étable, vivant dans la pauvreté, souffrant et mourant sur une croix. Mais au milieu de ses humiliations, sa gloire, dit saint Jean, a paru telle qu'elle appartient au Fils unique de Dieu. (Joan., I, 14.) Sa divinité s'est manifestée par les miracles qu'il a faits pendant sa vie et au moment même de sa mort ; elle s'est manifestée dans sa résurrection, dans son ascension, dans la descente du Saint-Esprit qu'il a envoyé à ses disciples. Et s'il a fait voir qu'il était véritablement homme, en souffrant et mourant,

il a montré qu'il était Dieu, en opérant tant de merveilles que Dieu seul pouvait opérer.

Ces mystères sont aussi dans le Symbole des apôtres, que nous récitons tous les jours, et dans celui qu'on chante à la messe. Nous disons tous les jours : Je crois en Dieu, je crois en un seul Dieu, *Credo in unum Deum* ; le Père tout-puissant, la première personne de la sainte Trinité ; et en Jésus-Christ, son Fils unique, notre Seigneur, seconde personne, qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la vierge Marie : c'est le mystère de l'incarnation ; qui a souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié, est mort : voilà le mystère de la rédemption. Je crois au Saint-Esprit, troisième personne de la sainte Trinité.

Lorsqu'on se met à genoux à ces paroles du *Credo* : *Et incarnatus est de Spiritu sancto, ex Maria virgine, et homo factus est* ; on le fait pour honorer le mystère de l'incarnation du Verbe : et de même lorsque le prêtre fait la gémulation à la fin de la messe, en disant : *Et Verbum caro factum est*, le Verbe s'est fait chair : le Fils de Dieu, qui est Dieu de toute éternité, a pris une chair comme la nôtre, il est devenu homme comme nous.

Et pourquoi Dieu nous a-t-il donné la connaissance de ces mystères ? Pourquoi a-t-il voulu que nous connussions si clairement l'amour qu'il a eu pour nous ? C'est afin que nous l'aimions de tout notre cœur. Voilà la conclusion que tire l'apôtre saint Jean : *Aimons donc Dieu, parce qu'il nous a aimés le premier* (Joan., IV, 19.) Rendons-lui amour pour amour. *Mais n'aimons pas de paroles, ni de la langue : aimons par les œuvres et en vérité.* (Joan., III, 18.) *Souvenons-nous que l'amour pour Dieu consiste à garder ses commandements ; et ses commandements ne sont point pénibles.* (Ibid., 3.) Nous trouverons, en les accomplissant, le repos ici-bas et dans l'éternité. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION V.

SUR LA LOI DE DIEU.

Legem tuam non sum oblitus. (Ps. CXVIII. 109.)

Je n'ai point oublié votre loi.

Heureux, mes chers frères, celui qui peut, comme le Roi-Pharaon, se rendre le témoignage qu'il n'a point oublié la loi du Seigneur ! Heureux celui qui, à son exemple, s'occupe à la connaître, qui la médite, qui réfléchit sur ce qu'elle commande, qui y met son affection ! Plus heureux encore celui qui l'observe, qui en fait la règle de sa conduite ; qui, dans toutes ses actions, s'interroge lui-même et peut se répondre qu'il n'a rien voulu, ni rien fait que de conforme à la loi de Dieu ! *Il n'est rien de meilleur, dit le Sage, que la crainte de Dieu ; il n'est rien de plus doux que d'observer ses commandements : c'est une grande gloire d'*

(8) Symb. S. Athan.

s'attacher constamment au Seigneur. (Eccli., XXIII, 37, 38.) La loi du Seigneur, dit encore le saint roi David, est parfaite et sans défaut, elle convertit les âmes; ses commandements éclairent les yeux, ils donnent la sagesse aux petits, ils remplissent les cœurs de joie; ils sont plus désirables que l'or et que les pierres précieuses, ils sont plus doux que le miel. Aussi, ajoutait ce saint roi, je garde votre loi, ô mon Dieu, et je trouve une grande récompense dans ma fidélité à l'accomplir. (Ps. XVIII, 8 et seq.)

Sont-ce là nos sentiments pour la loi de Dieu? En avons-nous connu le prix? Avons-nous senti que c'est elle qui donne la vraie sagesse, et qu'elle fait la consolation et la joie de ceux qui l'observent? Avons-nous senti que notre véritable gloire est d'avoir la loi de Dieu qui nous éclaire, et que notre plus grand bonheur est de la connaître et de l'observer?

Oui, mes chers frères, notre véritable gloire est d'avoir la loi de Dieu qui nous éclaire. Car qu'est-ce qui nous distingue de tant de créatures sorties comme nous des mains de Dieu? Qu'est-ce qui nous met au-dessus des animaux qui peuplent la terre? C'est la raison et l'intelligence que nous avons reçues en partage. Dieu avait créé le ciel et la terre. Le soleil, la lune, les étoiles brillaient tour à tour dans les cieux. L'air était peuplé d'oiseaux, la mer de poissons, la terre d'animaux de toute espèce. Elle était enrichie de toutes sortes de productions, couverte d'herbes, de plantes, d'arbres qui portaient leurs fruits. En un mot, Dieu avait fait tout ce que nous voyons; et ses perfections, sa puissance, sa divinité, étaient devenues visibles par tant de choses si grandes et si admirables qu'il avait créées. (Rom., I, 20.) Mais jusque-là toutes les créatures qu'il avait faites étaient sans intelligence. C'étaient des créatures muettes et aveugles, qui ne savaient ni ce qu'elles étaient, ni d'où elles venaient, ni pourquoi elles avaient été faites. Aucune ne pouvait connaître Dieu, admirer ses ouvrages, l'aimer, le servir, lui témoigner sa reconnaissance, lui rendre l'hommage et l'adoration qui lui sont dus.

Dieu dit alors : *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance; et, ayant pris un peu de terre, il en forma le corps de l'homme, et il l'anima par son souffle divin. (Gen., I, 26, 37.)* C'est à-dire qu'en donnant à l'homme un corps fait de la terre, il créa en même temps une âme spirituelle qu'il unit à ce corps. Ainsi l'homme fut composé de deux parties étroitement unies ensemble, mais entièrement différentes : l'une terrestre et matérielle, par laquelle il a de la ressemblance avec les animaux et tous les êtres corporels; l'autre, qui est un pur esprit, comme les anges sont de purs esprits, comme Dieu lui-même est un pur esprit. C'est par cette âme spirituelle que nous sommes faits à l'image et à la ressemblance de Dieu; c'est par elle que nous sommes capables de penser et de raisonner; que

nous pouvons connaître Dieu lui-même, connaître sa puissance, sa sagesse, sa grandeur, sa bonté, sa justice, ses perfections infinies. Sans cette âme spirituelle, nous serions comme les brutes qui n'ont point de raison et d'intelligence, comme l'animal qui broute l'herbe. C'est aussi parce que nous avons la raison et l'intelligence, que Dieu nous a établis comme ses lieutenants et ses représentants sur la terre, et qu'il nous a assujetti les animaux qui la peuplent. (Gen., I, 28.) Et, quoique en punition du péché de notre premier père, notre empire sur les animaux ne soit plus le même, l'homme leur commande néanmoins encore, il les fait servir à son usage, il dompte encore et assujettit en quelque sorte les plus farouches. (Gen., IX, 1, 2.)

Mais, en nous donnant l'intelligence et la raison, Dieu ne nous a-t-il pas donné des devoirs à remplir? Sans doute, mes frères, nous en avons, et le premier de ces devoirs est celui-ci : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, et de tout votre esprit; voilà, dit Notre-Seigneur dans l'Evangile, le plus grand et le premier commandement. (Matth., XXII, 37, 38.)* Ayant le bonheur de connaître Dieu, comment serait-il possible que nous ne fussions pas obligés de l'aimer et de le servir? Il est notre Créateur, notre Père, il nous a donné la vie et tout ce que nous avons; il pourvoit à tous nos besoins : comment pourrions-nous n'être pas pénétrés des sentiments de reconnaissance et d'amour? Pourquoi a-t-il voulu qu'au milieu de tant d'êtres qui n'ont point de raison, il y eût des créatures intelligentes et raisonnables? N'est-ce pas pour recevoir d'elles l'hommage qui lui est dû, et que tant d'autres créatures ne peuvent lui rendre? Il nous a rapprochés des animaux et des êtres matériels, il nous a donné de la ressemblance avec eux, en nous donnant un corps matériel; mais il nous a rapprochés de lui, il nous a donné de la ressemblance avec lui-même, en nous donnant une âme spirituelle et intelligente : et ainsi nous sommes placés entre Dieu et les créatures; nous tenons comme un milieu, afin que nous fassions et pour nous et pour elles ce qu'elles ne peuvent faire par elles-mêmes. De tout ce qui est sur la terre, nous seuls pouvons nous élever jusqu'à Dieu, reconnaître qu'il est le Maître souverain de toutes choses, que tout dépend de lui; nous seuls pouvons sentir combien il est aimable, combien il nous aime, et lui témoigner que nous l'aimons; nous seuls pouvons le louer et le bénir. N'est-il pas juste que nous fassions un si digne usage de l'intelligence qu'il nous a donnée?

Nous avons également des devoirs à remplir envers notre prochain. Tous les hommes sont nos semblables; nous sommes tous frères, tous enfants du même père, qui est Dieu, tous créés à son image et à sa ressemblance. N'en est-ce pas assez pour que nous aimions tous les hommes comme Dieu

lui-même, notre Père commun, les aime ? Pourrions-nous ne pas sentir la beauté et la vérité de ce que notre divin Sauveur nous enseigne lorsqu'il dit : *Voici le second commandement, qui est semblable au premier : Vous aimerez votre prochain comme vous-même.* (Matth., XXII, 39.)

Enfin, nous avons des devoirs par rapport à nous-mêmes. Puisque Dieu nous a donné l'intelligence, et que nous sommes éclairés des lumières de la raison, nous devons nous comporter comme des créatures raisonnables. Puisque nous pouvons connaître le bien et le distinguer du mal, nous devons faire l'un et éviter l'autre, nous attacher constamment à ce qui est bon et honnête, et nous éloigner de ce qui est mauvais. Voudrions-nous qu'on pût dire de nous ce que disait le Roi-Propète : *L'homme n'a point connu l'excellence de sa nature, il s'est dégradé jusqu'à l'état des bêtes et leur est devenu semblable.* (Ps. XLVIII, 21.)

C'est donc parce que nous sommes des créatures intelligentes et raisonnables, que nous avons des devoirs à remplir envers Dieu, envers le prochain, et envers nous-mêmes. Méconnaître ces devoirs, ce serait méconnaître notre dignité, nous dégrader nous-mêmes, nous ravalier à l'état des animaux qui sont sans raison, et qui n'ont point de loi, parce qu'ils n'ont point d'intelligence.

Mais Dieu ne s'est pas borné à graver sa loi dans nos cœurs, en nous créant raisonnables, cette loi qui nous montre ce que nous devons faire, et à laquelle nous ne pouvons manquer sans que notre conscience nous le reproche : il a voulu encore avoir un commerce habituel avec les hommes. Nous voyons dans la sainte Ecriture qu'il conversa avec Adam avant son péché ; et même après cette révolte qui attira sur lui et sur toute sa postérité les plus terribles malédictions, Dieu, au moment où il le punissait de son crime, lui parla encore comme un père plein de miséricorde : il le consola, et lui promit un Sauveur.

Il a parlé ensuite à Noé, aux saints patriarches, Abraham, Isaac et Jacob, à Moïse, aux prophètes. *Il nous a parlé à nous-mêmes par Jésus-Christ, son Fils.* (Hebr., I, 1, 2.) *Le Fils de Dieu*, la seconde personne de la sainte Trinité, a daigné habiter parmi les hommes. (Joan., I, 14.) *Il nous a découvert des mystères cachés aux autres siècles* (Colos., I, 26) ; *il nous a fait connaître toute l'étendue de son amour* (Ephes., III, 18, 19), *toutes les richesses de sa grâce.* (Ephes., II, 7.) Lorsqu'il est remonté au ciel, il ne nous a pas laissés orphelins : il nous a donné son Saint-Esprit pour nous éclairer et nous fortifier (Joan., XIV, 18 ; XVI, 7) ; et lui-même, il nous assiste encore, il habite encore avec nous, il se donne encore à nous, il s'unit à nous, de la manière la plus intime, dans le saint Sacrement de l'Eucharistie. Moïse disait autrefois aux Juifs qu'il n'y avait point de nation aussi grande et aussi distinguée qu'eux, parce qu'il n'y en avait point

qui eût comme eux un commerce intime avec Dieu. (Deut., IV, 7.) Le saint roi David les appelait le plus heureux des peuples, parce que Dieu leur avait fait connaître ses lois et ses ordonnances. (Ps. CXLVII, 20.) Et nous, mes frères, nous sommes encore bien plus étroitement unis à Dieu que ne l'étaient les Juifs ; nous connaissons encore mieux sa divine loi qu'ils ne la connaissaient ; il nous a instruits d'une manière encore plus parfaite ; et, lorsqu'on lit les leçons que son Fils unique nous a données, c'est vraiment alors qu'on doit s'écrier : Voilà un peuple plein de sagesse et d'intelligence : *Est populus sapiens et intelligens.* (Deut., IV, 6.)

La loi de Dieu tait donc notre gloire, mes chers frères ; c'est un titre d'honneur pour nous de l'avoir reçue. J'ajoute que c'est l'avantage le plus précieux, et notre plus grand intérêt est de nous appliquer à la bien connaître, et d'être fidèles à l'observer. Je joins ces deux choses ensemble. elles ne doivent point être séparées. Si nous ne connoissions point la loi de Dieu, nous ne pourrions pas l'accomplir ; et si nous la connoissions sans l'accomplir, ah ! nous n'en serions que plus coupables.

Mais pourquoi donc est-il si avantageux de connaître et d'observer la loi de Dieu ? Parce que c'est elle qui nous montre le chemin que nous devons suivre pour arriver au bonheur que Dieu nous destine, et que nous ne pouvons parvenir à ce bonheur qu'en observant la loi de Dieu. Nous ne devons pas être toujours sur la terre, mes chers frères, et à Dieu ne plaise que nous bornions nos espérances à cette vie, où nous avons si peu de temps à passer, et où nous sommes accablés de toutes sortes de misères. Nous avons une autre destination ; un bonheur éternel nous attend. Mais quelle route faut-il prendre pour y parvenir ? que faut-il faire pour cela ?

Supposez que la fortune d'un d'entre vous dépende d'un parent, d'un protecteur riche qui peut lui assurer un sort heureux pour toute sa vie ; et pour vous donner un exemple encore plus sensible, supposons qu'il espère la succession d'un oncle, d'une tante, et qu'il puisse en être privé, s'il n'a pas le bonheur de leur plaire, Quel soin ne se donnerait-il pas pour étudier leurs goûts ? Combien ne s'estimerait-il pas heureux de connaître ce qui leur serait agréable ? Quelle reconnaissance ne témoignerait-il pas à ceux qui lui apprendraient les moyens de captiver leurs bonnes grâces ? Et s'il les ignorait, s'il ne savait comment s'y prendre, ne serait-il pas dans l'agitation et le trouble, dans l'état d'incertitude le plus pénible et le plus accablant ? Cependant de quoi s'agirait-il pour lui ? De biens temporels, de biens frivoles et périssables, d'une fortune, qui, quelque considérable qu'on la suppose, ne remplirait jamais son cœur, ne contenterait jamais ses desirs. Et nous, mes frères, il s'agit de biens infinis. Nous l'avons appris dès notre enfance : Dieu nous a créés

et mis au monde pour le connaître, l'aimer, le servir, et par là parvenir à la vie éternelle, à un bonheur qui est au-dessus de tout ce que nous pouvons penser et désirer. Cette vie infiniment heureuse, Dieu la donnera à ceux qui le servent; qui observent sa loi, et qui, comme dit l'Apôtre, par la persévérance dans les bonnes œuvres, cherchent la gloire, l'honneur et l'immortalité. Mais, par un juste jugement, il répandra sa colère et son indignation sur les esprits orgueilleux et opiniâtres qui ne se rendent point à la vérité, mais qui se laissent aller à l'iniquité. (*Rom.*, II, 6, 8.) S'il récompense ceux qui font le bien, il est juste qu'il punisse ceux qui font le mal; s'il récompense ceux qui lui rendent l'obéissance qui lui est due, il est juste qu'il punisse ceux qui étouffent les lumières de leur raison et de leur conscience pour faire ce que la loi leur défend. Voilà donc le grand intérêt que nous avons à connaître et à observer la loi de Dieu : c'est que de là dépend notre bonheur ou notre malheur pour l'éternité.

Et il n'est pas même nécessaire d'attendre l'autre vie pour voir que l'obéissance à la loi de Dieu fait notre bonheur, et qu'on est malheureux lorsqu'on la viole; on peut dire que, dès cette vie même, le trouble et l'affliction sont le partage de celui qui fait le mal : que la gloire, l'honneur et la paix sont pour celui qui fait le bien. (*Rom.*, II, 9, 10.) Ne vous y trompez pas, mes chers frères; vous avez peut-être regardé d'un œil d'envie le bonheur dont les pécheurs paraissent jouir. Il semble qu'ils ne participent point aux misères humaines, leurs jours sont pleins et heureux : ils ont multiplié leurs richesses. (*Ps.* LXXII, 3 et seq.) Mais pénétrez dans leur cœur; vous y verrez le trouble et l'agitation; vous y verrez l'ennui et le dégoût qui les poursuivent jusqu'au milieu de leurs plaisirs; vous y trouverez la tristesse et l'amertume cachées sous une apparence de bonheur. Vous verrez qu'ils cherchent à s'étourdir eux-mêmes, mais qu'au fond tout les effraie, que le remords se fait sentir, et déchire leur âme; que, quelque soin qu'ils aient d'écarter la pensée de la mort, du jugement, du sort futur qu'ils ont à attendre, ces idées reviennent malgré eux, et empoisonnent toute leur vie. *Qui a-jamais pu, dit le saint homme Job, avoir la paix en résistant à Dieu?* (*Job*, IX, 4.) Vous l'avez ainsi ordonné, Seigneur (ce sont les paroles de saint Augustin, et il l'avait éprouvé dans les temps où il vivait éloigné de Dieu), vous l'avez ordonné, que tout esprit qui se révolte contre vous soit lui-même son propre tourment (9).

Pour qui donc est réservée la paix, mes chers frères? Pour ceux qui aiment la loi de Dieu, qui s'y attachent, qui ne pensent qu'à accomplir la volonté du Seigneur, *Pax multa diligentibus legem tuam.* (*Ps.* CXVIII,

165.) Et pourquoi n'auraient-ils pas la paix? Ils ont pour eux le bon témoignage de la conscience. Qu'auraient-ils à craindre, ou plutôt que n'ont-ils pas à espérer de Dieu, d'un Dieu bon et juste, d'un Père tendre qu'ils respectent, à qui ils obéissent, à qui ils se font un devoir et un bonheur de plaire. S'il permet qu'ils soient éprouvés par des maux et des afflictions, les saints apôtres leur ont appris que c'est pour eux le sujet d'une très-grande joie, que les peines de cette vie sont courtes et légères, lorsqu'on les compare au bonheur dont elles seront suivies, si on les supporte avec résignation. Ils savent que c'est par les afflictions que nous arrivons à un bonheur éternel, à une gloire incomparable. (*Jac.*, I, 2; *I Petr.*, I, 6; *II Cor.*, IV, 17.)

Mais prenez garde que, pour obtenir les précieux avantages que procurent la connaissance et l'observation de la loi de Dieu, il faut nous appliquer à la connaître et à l'observer tout entière. Si vous n'en remplissiez qu'une partie, votre conscience ne serait pas tranquille; vous n'auriez plus la confiance d'être dans les bonnes grâces de Dieu; vous n'auriez plus cette assurance de lui plaire, qui nous donne une si grande confiance sur notre sort à venir. Que dis-je, mes frères? Vous seriez assurés de lui déplaire, et vous auriez beau vous glorifier d'observer la loi dans beaucoup de points : si vous la violiez dans un article considérable, vous vous attireriez une condamnation certaine. C'est l'avertissement que nous donne l'apôtre saint Jacques : *Quiconque ayant observé toute la loi, la viole en un seul point, est coupable comme s'il l'avait violée toute entière.* (*Jac.*, II, 10.) Ce qui ne veut pas dire qu'il soit aussi criminel, ni que Dieu le punisse autant pour un seul péché que pour plusieurs : mais l'apôtre veut dire qu'en violant la loi de Dieu, on lui refuse l'obéissance; et qu'en commettant un péché mortel, on tombera en enfer, comme ceux qui en commettent plusieurs.

Il faut aussi accomplir la loi de Dieu dans toutes les circonstances. Ne croyons pas que ce soit une loi changeante, qui varie selon les occasions et les temps. Elle a toujours été la même. Dieu l'a gravée dans nos cœurs en nous créant; elle est dans notre conscience; et c'est pour cela qu'on l'appelle *la loi naturelle*. Dieu la publia ensuite sur le mont Sinaï; il l'écrivit de sa propre main sur les tables de pierre qu'il donna à Moïse; et e le fait la principale partie, le fond de *la loi ancienne* donnée au peuple Juif. Enfin il l'a encore renouvelée et perfectionnée par Jésus-Christ son Fils : et c'est pour cela que nous l'appelons *la loi nouvelle, la loi évangélique*. Nous avons plus de lumières actuellement, plus de connaissances qu'on n'en avait avant que le Fils de Dieu fût venu dans le monde; nous avons plus de moyens de salut; il nous

a donné un culte plus parfait : mais la loi de Dieu est toujours la même quant au fond. Bien loin que ces lumières plus abondantes que nous avons reçues nous dispensent de l'observer, elles nous en font au contraire une obligation encore plus étroite; elles nous rendraient plus coupables, si nous ne l'observions pas.

Ne croyons pas que nous puissions composer avec elle, ne lui obéir qu'à demi et la violer même, lorsque nos intérêts temporels paraissent le demander. Non, mes chers frères, non : dans quelque circonstance que ce soit, la loi de Dieu est toujours la loi de Dieu; c'est toujours la loi du souverain Maître, de celui qui est infiniment juste, infiniment sage : cette loi ne dépend point des hommes. Ils peuvent appeler *mal ce qui est bien, et bien ce qui est mal*; ils peuvent donner aux ténèbres le nom de lumière, et à la lumière le nom de ténèbres (*Isai., V, 20*) : mais ils ne peuvent détruire la vérité; ils ne peuvent rendre bon et légitime ce que la loi de Dieu défend; ils ne peuvent exempter de l'obéissance qui est due à cette divine loi; et dans quelque situation qu'on puisse être, ce que les apôtres disaient aux Juifs sera toujours vrai : *Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes; jugez vous-mêmes s'il est juste devant Dieu de vous obéir plutôt qu'à Dieu. (Act., IV, 19-29.)*

Sans doute il peut en coûter beaucoup, dans certaines occasions, pour être fidèle à la loi de Dieu; sans doute cette fidélité peut nous exposer à des mépris, à des railleries, à des persécutions même, à des pertes : mais nous, qui sommes instruits à l'école de Jésus-Christ, pourrions-nous être surpris de voir les hommes persécuter ceux qui font le bien? Ce divin Sauveur n'a-t-il pas prédit que ses disciples seraient en butte à la haine du monde corrompu. Ne leur a-t-il pas dit : *Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a hait moi-même avant vous? Le serviteur n'est pas plus grand que le maître : s'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi. (Joan. XV, 18, 20.)* Et s'il nous en coûte pour accomplir la loi de Dieu, notre fidélité sera-t-elle sans récompense? Ah! mes frères, nous admirons la foi des martyrs, leur courage, leur constance au milieu des plus cruels tourments; nous admirons cette fidélité qu'ils ont témoignée à Dieu jusqu'à mourir plutôt que de faire ce qu'il leur défendait; nous célébrons leurs triomphes, nous envions le bonheur dont ils jouissent maintenant. Où en seraient-ils, s'ils eussent cédé aux circonstances, s'ils n'eussent pas méprisé les intérêts de ce monde et sacrifié leur vie même plutôt que d'offenser Dieu? Au lieu du bonheur dont ils jouiront pendant toute l'éternité, ils brûleraient à jamais dans les feux de l'enfer. C'est le même Dieu que nous servons; la loi est pour nous comme elle était pour eux; nous sommes obligés de lui obéir préférentiellement à tout, comme ils lui ont obéi; et nous attendons comme eux cette vie infiniment heureuse que Dieu doit

donner à ceux qui lui garderont une fidélité inviolable. (*Tob., II, 18.*)

Il faut encore accomplir la loi d'esprit et de cœur. Je veux dire que si nous prions, par exemple, ce n'est pas seulement de bouche que nous devons prier : nous devons prier de cœur. Dans tout ce que Dieu nous ordonne, nous ne devons pas nous borner à l'action extérieure : c'est surtout le cœur que Dieu demande, et tout ce que nous faisons à l'extérieur n'est rien si nous n'y joignons les sentiments du cœur. Je veux dire aussi que la loi de Dieu doit être la règle de nos pensées et de nos désirs, comme de nos actions; et que comme nous ne voudrions rien faire de ce qu'elle nous défend, nous ne devons point non plus le désirer, ni même y penser avec complaisance. Je veux dire enfin que nous devons nous attacher à la loi de Dieu, nous affectionner à elle, la regarder comme un vrai bonheur pour nous, l'accomplir avec joie, servir le Seigneur avec allégresse, comme dit le Roi-Propète. (*Psal. XCIX, 1.*) Non, mes frères, les commandements du Seigneur ne sont point pénibles (*Joan., V, 4*), sa loi n'est point un poids accablant.

Cette loi est si belle, si pure, si digne d'un homme raisonnable, si propre à nous éclairer et à nous inspirer l'amour de la vertu! Elle mettrait tant de paix et de tranquillité dans le monde, si elle était bien observée! Elle nous montre d'une manière si sûre comment nous pouvons plaire à Dieu, et arriver au bonheur qu'il nous destine! Et dès ici-bas nous sentons un contentement, nous sentons la joie du cœur lorsque nous avons le bonheur de l'accomplir. En un mot, cette loi divine fait notre plus précieux trésor. Pourrions-nous la regarder comme un fardeau pesant? Il est vrai qu'elle nous impose des obligations; mais voudrions-nous être sans aucun devoir à remplir dans ce monde? Elle met un frein à nos passions; mais Dieu nous a-t-il mis sur la terre pour les satisfaire? Elle veut que nous fassions le bien et que nous évitions le mal; mais peut-il y avoir rien de plus juste? Des créatures raisonnables, des chrétiens regretteraient-ils de ne pouvoir se livrer à la corruption du cœur? Encore une fois, regretteraient-ils de n'avoir pas été mis au rang des animaux sans raison qui n'ont point de lois?

Je vous conjure, mes chers frères, par la miséricorde de Dieu : *Obsecro vos per misericordiam Dei (Rom., XII, 1)*; je vous conjure, par les biens infinis qu'il vous a préparés dans l'excès de sa miséricorde, et dont il vous mettra en possession si vous êtes fidèles à sa loi, appliquez-vous à la connaître et à la bien connaître. Profitez pour cela des moyens que Dieu vous donne, en assistant assidûment aux instructions, en les écoutant avec attention, en réfléchissant souvent sur ce que vous avez entendu, en faisant de bonnes lectures, en récitant avec attention les dix commandements de Dieu, et pensant à ce qu'ils signifient. Appliquez-vous à la pra-

tiquer fidèlement, à l'observer tout entière, en faisant tout ce que vous devez faire chacun dans votre condition et votre état; et le faisant pour Dieu, de qui vous avez tout reçu, et qui, après vous avoir créés, vous a encore rachetés à si grand prix. (I Cor., VI, 20.) Rapportez-lui toutes vos entreprises, priez-le de bénir toutes vos actions; et pour cela, que sa volonté soit toujours la règle de la vôtre. Recevez avec soumission et résignation tout ce qu'il lui plaira

de permettre. Enfin, pour terminer cette instruction par les paroles du Sage, *craignez Dieu et observez ses commandements; car voilà tout l'homme. Souvenez-vous que Dieu jugera selon sa loi tout ce que vous aurez fait, soit le bien, soit le mal* (Eccle., XII, 13, 14), et qu'il n'y a que la fidélité à cette divine loi qui puisse vous mettre à l'abri des traits de la colère de Dieu, et vous faire jouir du bonheur éternel qu'il vous destine. Ainsi soit-il.

INSTRUCTIONS SUR LES COMMANDEMENTS DE DIEU.

INSTRUCTION I.

SUR LE PREMIER COMMANDEMENT.

Audi, Israel, Dominus Deus noster, Dominus unus est. Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, ex tota anima tua, et ex tota fortitudine tua. (Deut., VI, 4, 5.)

Ecoutez, Israël, le Seigneur notre Dieu est l'unique Seigneur. Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de toutes vos forces.

Il n'y a qu'un seul Dieu, mes chers frères, un seul souverain Maître du ciel et de la terre. Notre premier devoir est de l'adorer et de l'aimer : c'est le devoir le plus essentiel de l'homme. Si nous nous faisons gloire des sentiments de respect et d'amour que nous avons pour nos parents, pour nos bienfaiteurs et nos protecteurs, combien, à plus forte raison, devons-nous ces mêmes hommages, ces mêmes sentiments de notre cœur à Dieu, qui est notre Père, qui nous a créés et nous conserve? Aussi un docteur de la loi ayant demandé à Notre-Seigneur quel était le grand commandement de la loi, notre divin Sauveur lui répondit : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de tout votre esprit : c'est là le plus grand et le premier commandement.* (Matth., XXII, 35-38.)

Il n'en est donc pas que nous ayons plus d'intérêt de bien connaître, et dont l'observation soit plus nécessaire. Et cependant ce grand commandement, ce premier de tous les commandements, est-il connu, est-il observé? Quelle est la conduite de la plupart des chrétiens envers Dieu? Quelle est la vôtre, mes chers frères? Aimez-vous le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces? Etes-vous vivement pénétrés de sa grandeur infinie, des droits qu'il a sur vous, des bienfaits que vous avez reçus de lui; et est-ce dans toute l'effusion de votre âme, dans toute la plénitude de votre cœur, que vous lui rendez les hommages qui lui sont dus? Je vous en fais juges. Examinons la conduite du plus grand nombre; réfléchissons sur la manière dont la plu-

part s'acquittent de leurs devoirs envers Dieu, et voyez vous-mêmes si vous y reconnaîtrez les vrais sentiments de l'adoration et de l'amour. Je vous montrerai ensuite, par l'exemple d'un vrai chrétien, par des exemples que vous avez peut-être tous les jours sous les yeux, comment vous devez remplir ces devoirs.

Le premier acte de religion qui se présente dans le cours ordinaire de la journée, est celui de la prière; et on se persuade qu'on est exempt de tout reproche là-dessus, parce qu'on ne laisse passer aucun jour sans faire, le matin et le soir, les prières qu'on a apprises dans son enfance. Cette exactitude est très-louable sans doute; mais comment fait-on ces prières? N'est-ce point par routine, par habitude? Souffrez que je vous le dise, mes chers frères, pour l'intérêt de votre salut : n'est-ce point encore comme des enfants que vous récitez ces prières, avec la même légèreté, la même dissipation? Votre esprit est-il occupé de Dieu? Pensez-vous que c'est à lui que vous parlez? Vous humiliez-vous, vous abaissez-vous en sa présence, à la vue de sa grandeur et de votre bassesse? Votre cœur est-il à Dieu? Est-il détaché de tout ce qui l'offense, au moins grièvement? Sentez-vous quelques bons desirs, formez-vous quelques bons propos pour sa gloire et pour votre salut? Pouvez-vous dire comme le saint roi David : *Je regarde votre loi, Seigneur, comme mon héritage le plus précieux, je veux lui être toujours fidèle, parce qu'elle fait la joie de mon cœur.* (Psal. CXVIII, 3.)

Avouez-le, mes frères; la plupart connaissent bien peu ces pieux sentiments, et sont bien éloignés de les éprouver dans leurs prières. Vous êtes à genoux dans la posture de suppliants; mais votre esprit est occupé de vos affaires, de votre ménage, quelquefois même de vos amusements, de vos plaisirs. Votre cœur est plein d'affections terrestres, d'attachements profanes, et peut-être criminels. On parle à Dieu; mais l'esprit et le cœur sont bien loin de lui. On parle à Dieu sans attention, sans réflexion, sans

sentiment, comme s'il n'écoutait pas, et ne se mettait pas en peine si l'on s'écoute soi-même; comme s'il se contentait du mouvement des lèvres, sans faire attention à ce qui se passe dans l'esprit et dans le cœur. Est-ce là une vraie prière? Est-ce là faire de vrais actes d'adoration et d'amour? Un chrétien qui prie habituellement ainsi, mérite-t-il le nom de chrétien? Peut-il croire que Dieu le mette au nombre de ses serviteurs, de ses enfants? Et Dieu ne pourrait-il pas lui dire, comme il le disait autrefois aux Juifs : Si je suis votre Père, si je suis votre Dieu, où est donc l'honneur que vous me rendez? Si... *Pater ego sum, ubi est honor meus?* (*Malach., I, 6.*)

Mais il est des jours plus particulièrement destinés au culte de Dieu; et vous savez que c'est principalement en assistant à la sainte messe qu'on sanctifie les jours consacrés au Seigneur. Il n'est point de moment plus précieux que celui du saint sacrifice; il n'en est point où nous puissions rendre à Dieu un hommage plus digne de lui, et obtenir des secours plus abondants. Mais pour cela, il ne suffit pas d'assister de corps; il faut s'occuper de ce redoutable sacrifice; il faut s'unir à Jésus-Christ qui s'offre pour nous; il faut demander humblement à Dieu, par les mérites de cette victime sainte, le pardon des offenses qu'on a commises contre lui, le remercier de ses bienfaits, solliciter les grâces dont on a besoin. Sont-ce là vos dispositions, mes chers frères? N'assistez-vous pas à la sainte messe comme à une cérémonie d'usage, avec autant de froideur et d'indifférence que s'il ne s'y passait rien qui vous intéressât, et que vous n'eussiez aucun fruit à en attendre? On vous y a conduits de bonne heure; vous voyez les autres y aller; vous y allez vous-mêmes, sans vous demander pourquoi vous y allez, sans savoir au vrai ce que vous y allez faire. Vous y fléchissez les genoux de temps en temps; vous faites quelques signes de croix; vous récitez quelques formules de prières; mais au fond vous n'êtes occupés ni de Dieu, ni des grands mystères qui s'opèrent sous vos yeux; vous ne pensez pas à cet excès d'amour par lequel Dieu s'est livré lui-même à la mort pour nos péchés (*Gal., II, 20*), à ce sacrifice qu'il a offert sur la croix, et qu'il renouvelle à la sainte messe. Moïse disait autrefois aux Juifs : *Peuple dépourvu de sagesse et de raison, est-ce ainsi que vous vous acquittez de ce que vous devez au Seigneur?* (*Deut., XXXII, 6.*) Ah! mes frères, ne pourrait-on pas vous dire de même : Est-ce en traitant si légèrement ce que la religion a de plus auguste que vous prétendez honorer Dieu? Est-ce en portant jusqu'aux pieds des autels une si grande insensibilité, que vous lui rendez des hommages qu'il puisse agréer?

Lorsque vous vous présentez au tribunal de la pénitence pour vous réconcilier avec

lui, est-ce du moins dans ces moments que vous êtes animés des sentiments qu'inspirent le respect et l'amour pour Dieu? Vous venez vous accuser de vos péchés, solliciter votre pardon : vos sentiments devraient être ceux d'une sainte confusion, d'une secrète horreur pour vous-mêmes, du regret le plus vif et le plus amer à la vue de vos ingratitude. Le souvenir d'un Dieu si bon, si digne d'être aimé, que vous avez outragé, devrait vous pénétrer de douleur. Vous devriez trembler en présence de ce Dieu dont la justice est si redoutable, vous abaisser, vous anéantir devant lui : et en même temps sa miséricorde qui vous offre le pardon, devrait vous pénétrer d'amour et de reconnaissance.

Eh bien! je m'en rapporte encore à vous, sont-ce là vos dispositions? Est-ce là ce qui vous occupe, lorsque vous vous approchez du sacrement de pénitence? Pensez-vous que vous êtes de misérables créatures qui se sont révoltées contre Dieu, des pécheurs indignes du moindre de ses regards? Reconnaissez-vous que vous ne méritez que l'enfer, et que vous n'avez de ressources et d'espérance que dans la miséricorde de celui que vous avez outragé? Êtes-vous touchés du malheur de l'avoir offensé? En gémissiez-vous, en êtes-vous repentants? Êtes-vous résolus de lui être plus fidèles à l'avenir? Hélas! mes chers frères, on vient au sacré tribunal comme par force; on y est sans regret des péchés qu'on a commis, on s'en accuse avec froideur; on y écoute ce que dit le confesseur, sans penser sérieusement à en profiter; on s'occupe, en sortant, du plaisir d'être déchargé d'un fardeau qu'on trouvait bien pénible; et on reste, après la confession, tel qu'on était auparavant. On n'aperçoit presque aucun fruit, aucun changement dans la conduite. On voit une vie toujours lâche et peu chrétienne, des rechutes promptes et sans résistance, sans efforts généreux pour ne pas retomber dans le mal. Plût à Dieu que le tableau que je vous offre ne fût pas aussi naturel et aussi vrai qu'il l'est! Plût à Dieu qu'on ne vît pas clairement que ces pratiques si saintes et si nécessaires que la religion nous commande, ne sont en quelque sorte pour un grand nombre de chrétiens, qu'une affaire d'usage, que des démonstrations extérieures, auxquelles l'esprit et le cœur n'ont presque point de part!

Et si dans les temps même où vous remplissez les devoirs de la religion, vous êtes si peu occupés des sentiments d'adoration et d'amour que vous devez à Dieu, que puis-je penser des autres moments de votre vie? Est-ce dans le cours de vos travaux, dans l'agitation de vos affaires, que vous pensez à lui? Elevez-vous, de temps en temps, votre cœur vers lui, vous rappelez-vous sa présence? Est-ce pour lui que vous travaillez? et le motif de lui plaire, de remplir sa sainte volonté, entre-t-il pour quelque chose dans vos oc-

cupations ? Ne travaillez-vous pas comme des hommes qui ne pensent qu'à la terre, qui ne connaissent que la terre, qui n'ont de vues que sur les choses de la terre, comme si vous étiez destinés à être toujours sur la terre ? Et si vous interrompez votre travail, hélas ! le repos n'est-il pas plutôt consacré à offenser Dieu qu'à le servir ?

Envisageons même ces circonstances, qui, en faisant sentir aux hommes les effets de la puissance et de la justice de Dieu, devraient les rappeler à lui. Je parle des revers, des pertes, des infirmités, des fléaux qui tombent sur nous, sans que nous puissions ni les prévenir, ni en arrêter le cours. Ces coups, souvent subits et inattendus, que produisent-ils en vous ? Quels sont, dans ces moments, vos pensées, vos sentiments, vos discours, votre conduite ? Adorez-vous la main qui vous frappe ? Bénissez-vous cette main paternelle qui ne vous châtie que parce qu'elle vous aime ? (*Hebr., XII, 6.*) La baisez-vous comme des enfants soumis et respectueux ? Ah ! le malheur vous aigrit ; vous vous livrez au chagrin, à l'amertume, à des idées désespérantes ; vous vous en prenez aux créatures, vous vous en prenez à ceux avec qui vous vivez ; peut-être vous laissez-vous aller aux murmures et aux révoltes contre Dieu : je n'ose dire à l'emportement et au blasphème. Au lieu de vous jeter dans le sein de Dieu pour y trouver votre consolation et votre soulagement, vous ne les cherchez que dans les hommes ; vous ne pensez qu'aux moyens humains. Il semble à voir les chrétiens eux-mêmes dans ces moments d'épreuve, qu'ils ne connaissent point de Dieu, qu'ils ne croient point de Providence, qu'ils s'imaginent que tout est abandonné au hasard ou au caprice et à la malice des hommes : il semble qu'ils ne savent point que Dieu règle tout : et qu'il est toujours sage, toujours juste, toujours bon et miséricordieux : qu'il ne nous éprouve et ne nous châtie dans ce monde, que pour nous épargner dans l'autre ; que lorsqu'il nous fait sentir les misères de cette vie, il veut nous détacher de la terre et élever nos pensées et nos désirs vers le ciel, en nous faisant comprendre que ce n'est point sur la terre que nous trouverons un bonheur réel et durable.

Il n'est donc que trop vrai, ô mon Dieu ! que des hommes même qui se disent chrétiens, qui font profession de vous connaître, qui se croient justes parce qu'ils ne sont pas de grands pécheurs, parce qu'ils ne donnent pas dans des excès scandaleux ; il n'est que trop vrai qu'ils ne vous rendent pas le tribut d'adoration et d'amour qu'ils vous doivent ; qu'ils ne remplissent pas le premier et le plus grand de vos commandements !

Et combien d'autres excès n'aurais-je pas à reprocher à une foule de chrétiens ? Des irrévérences dans le lieu saint, jusque sous les yeux de Jésus-Christ, au pied des autels où il repose, et où il se sacrifie pour

nous ; des discours opposés à la piété, des critiques téméraires de ceux qui la pratiquent, des propos qui tendent à détourner du service de Dieu, des railleries qui vont quelquefois jusqu'à l'impiété ; le mépris des ministres du Seigneur, la profanation des objets consacrés à son culte, l'emploi des choses saintes à des usages pour lesquels elles n'ont point été établies, et dont on attend avec assurance des effets que Dieu n'y a point attachés, des superstitions, des observances vaines et ridicules ; que dirai-je encore, mes chers frères ! la profanation même du corps et du sang de Jésus-Christ... Arrêtons-nous et gémissons de voir que Dieu soit si peu connu, si peu aimé, si mal servi, qu'il soit si indignement outragé sur la terre.

D'où vient donc un pareil abus ? Comment se fait-il que cette obligation d'aimer Dieu, que la nature même a gravée dans nos cœurs, soit si méconnue ? Est-ce donc un devoir pénible et qui exige des choses au-dessus de nos forces, aidées du secours de la grâce ? Non, mes frères ; et je ne puis mieux vous en convaincre, qu'en vous mettant sous les yeux des hommes qui remplissent fidèlement le grand précepte de l'amour de Dieu. Car, quelle que soit la corruption de notre siècle, le Seigneur a encore de vrais adorateurs. Il est encore des âmes fidèles qui servent Dieu de tout leur cœur, qui mettent leur bonheur à l'aimer, et pour qui ce devoir n'a rien que de doux et de consolant. Il en est dans votre état même, dans les mêmes situations où vous êtes. Et que font-elles pour cela ? Rien d'extraordinaire, rien de difficile, rien que vous ne puissiez faire vous-mêmes, si vous le voulez.

Un vrai chrétien sait que Dieu est son Créateur, que c'est à Dieu qu'il doit tout ce qu'il a, et qu'il lui appartient tout entier. Il sait que Dieu est son Père, et le meilleur, le plus tendre des pères, toujours prêt à le secourir dans ses besoins, à le consoler dans ses peines, à le défendre contre ses ennemis, à le relever de ses chutes, toujours disposé à pardonner à ceux qui pêchent, lorsqu'ils reviennent sincèrement à lui. Il sait que Dieu est la source de tout bien, que tout ce que les créatures ont de bon, vient de lui, et n'est rien en comparaison de ce qu'il possède lui-même, qu'il réunit toutes les perfections dans un degré infini, et qu'il n'y a que lui qui mérite d'être aimé par-dessus tout et pour lui-même. Il sait que rien ne peut ici-bas contenter nos désirs, que Dieu nous a faits pour lui, que notre cœur ne sera jamais tranquille, qu'il sera toujours dans l'agitation et le trouble, tant qu'il cherchera son bonheur hors de Dieu ; il sait que ce Dieu de bonté veut que nous l'aimions, afin que nous méritions qu'il nous aime, et qu'il soit lui-même à jamais la récompense de notre amour.

Telles sont les pensées d'un chrétien fidèle : tels sont ses sentiments à l'égard de

Dieu : tels sont les principes qu'il suit dans toute sa conduite. Dès qu'il se réveille, son premier mouvement est pour Dieu : il lui donne son cœur ; il le remercie d'avoir veillé sur lui et de l'avoir conservé pendant la nuit, et lui offre toutes les actions de la journée qu'il va commencer. Il fait ensuite ses prières du matin ; mais il ne prie pas seulement de bouche : il prie d'esprit et de cœur (1 Cor., XIV, 15), parce qu'il n'ignore pas que ce sont les désirs du cœur que Dieu écoute, et que la vraie prière consiste bien moins dans les paroles de la bouche que dans les mouvements du cœur, sans lesquels les paroles ne sont rien (10). Il renouvelle la résolution de vivre pour Dieu, de ne rien faire que pour lui plaire, d'éviter tout ce qui pourrait l'offenser ; il lui en demande la grâce, il prévoit les occasions de pécher, auxquelles il pourrait être exposé, et prend, autant qu'il est en lui, les moyens de ne pas tomber dans le mal.

Après avoir ainsi rendu ses devoirs à Dieu, il vaque aux occupations ordinaires de son état ; mais il y porte le souvenir de Dieu. Quelles qu'elles soient, il les remplit, parce que c'est l'ordre de la Providence qui l'a placé dans cet état ; et les remplit avec soin, parce que telle est la volonté de Dieu. Il n'attend que de Dieu le succès de ses travaux. Si le Seigneur daigne les bénir, il l'en remercie ; si le succès ne répond pas à ses espérances, il dit avec le saint homme Job : *Que le nom du Seigneur soit béni.* (Job, I, 21.) Si Dieu permet qu'il soit éprouvé par des afflictions et des revers, il répète après le saint roi David : *C'est un bien pour moi que vous m'ayez humilié.* (Psal. CXVIII, 71.) *Vous êtes juste, Seigneur, et vos jugements sont équitables.* (Ibid., 137.) *Je bénirai le Seigneur en tout temps.* (Psal. XXXIII, 2.) Je me jeterai dans le sein de sa Providence. Il sait mieux que moi-même ce qui m'est utile et convenable. En un mot, mes frères, le vrai chrétien porte partout la pensée d'un Dieu juste, bon et miséricordieux. Dans la variété des événements de la vie, il élève son cœur vers Dieu, et c'est dans ces événements même qu'il trouve mille occasions de penser à lui, d'admirer les soins de sa Providence, de le bénir, de lui renouveler les témoignages de son amour, de se soumettre à sa sainte volonté. Combien de mérites n'amasse-t-il pas devant Dieu par cette conduite, puisque, suivant la doctrine de saint Paul, *nos actions, même les plus communes, peuvent être offertes à Dieu, et devenir par là une source abondante de mérites et de grâces ! Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, dit ce grand Apôtre, soit que vous fassiez quelque autre chose, faites tout pour la gloire de Dieu. Quoi que vous fassiez, soit en parlant, soit en agissant, faites tout au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, rendant grâces par lui à Dieu, notre Père céleste.* (1 Cor., X, 31 ; Col., III, 17.) Et je dois dire pour l'ins-

truction et la consolation de ceux que la Providence a fait naître dans un état pauvre, qu'il n'est point de condition dont les occupations soient plus simples, plus innocentes, où l'on trouve moins d'objets qui tentent et séduisent le cœur ; qu'il n'en est point qui fournisse plus d'occasions de mériter, par la pratique de l'humilité, de la patience, de la résignation, de la soumission à la volonté de Dieu.

Si nous sommes édifiés des sentiments et de la conduite du vrai chrétien dans le cours de ses occupations, nous le serons encore plus en l'envisageant dans la maison de Dieu, au tribunal de la pénitence, à la sainte table. Il entre dans l'église comme dans un lieu où le Seigneur est véritablement présent. (Gen., XXVIII, 16.) Il s'y tient avec une modestie et un recueillement qui annoncent les sentiments dont il est pénétré. Il veille particulièrement sur ses yeux pour ne pas se livrer à une vaine curiosité ; et son éloigne, autant qu'il est en lui, de son esprit et de son cœur tout ce qui pourrait le distraire de Dieu. Son attention et sa ferveur redoublent surtout pendant le saint sacrifice de la messe ; sa foi se ranime alors ; il s'unit plus étroitement à Jésus-Christ qui s'offre pour nous ; il entre dans les dispositions de cette victime sainte, pour rendre à Dieu l'hommage qui lui est dû, lui témoigner sa reconnaissance et implorer sa miséricorde. Il approche souvent du tribunal de la pénitence, et toujours avec un cœur contrit et humilié, avec un sincère désir de se corriger et de devenir meilleur. Il s'accuse avec la même humilité, la même droiture, la même soumission que s'il parlait à Jésus-Christ lui-même ; et il se prépare ainsi à se nourrir dans l'Eucharistie de ce pain céleste qui donne la vie à l'âme, et qui lui est d'autant plus salutaire qu'elle est mieux disposée à le recevoir.

Je vous le demande maintenant, mes chers frères ; pourquoi ce chrétien est-il si différent des autres hommes ? Pourquoi est-il si différent de la plupart d'entre vous, quoiqu'il soit dans le même état, dans la même position, dans les mêmes circonstances ? Pourquoi peut-il se rendre le témoignage qu'il remplit le précepte que Dieu nous a fait de l'adorer et de l'aimer, tandis que, hélas ! vous n'avez que trop à vous reprocher de négliger l'observation de ce grand commandement ?

Abandonne-t-il le soin de ses affaires temporelles ? Néglige-t-il les devoirs de son état, ses occupations, ses travaux ? Fait-il des choses extraordinaires, des choses qui soient au-dessus de vos forces ? Non : il fait ce que vous faites ; mais il le fait avec les sentiments que la religion inspire ; il le fait pour Dieu, parce que c'est la volonté de Dieu qu'il le fasse ; il le fait comme un homme qui sait qu'il a d'autres biens à attendre que ceux de la terre. Et vous,

(10) S. GREG., lib. II, Mor. cap. 18.

mes frères, vous le faites sans réflexion, sans penser aux motifs qui doivent vous animer; vous travaillez comme des hommes qui n'ont point d'autres espérances que celles de cette vie, point d'autre fin à prétendre. En un mot, ce chrétien vit pour Dieu : et vous, mes frères, pour qui vivez-vous? Ce chrétien sait qu'il est créé pour la gloire de Dieu, que sa destination sur la terre est de servir Dieu : et vous, pourquoi croyez-vous que vous êtes créés? Pourquoi croyez-vous que vous avez été mis dans le monde? Et si c'est pour la gloire de Dieu, si c'est pour le servir, ah ! rentrez donc sérieusement en vous-mêmes, et voyez comment vous remplissez cette obligation; voyez si c'est en oubliant Dieu pour ne penser qu'à la terre; en vous acquittant à la vérité de quelques devoirs de religion envers lui, mais sans attention, sans sentiment; que dis-je, voyez si c'est en l'offensant que vous le servez et que vous procurez sa gloire.

Prenez des sentiments plus chrétiens, mes chers frères; prenez une ferme résolution d'être à Dieu, de le servir de tout votre cœur. Le matin offrez-vous à lui; renouvelez cette offrande dans le cours de la journée; dans vos travaux, dans les différentes circonstances où vous vous trouvez, dans les différents événements de la vie, bons ou mauvais, que votre esprit et votre cœur se portent vers Dieu. Occupez-vous de sa sainte présence surtout lorsque vous remplissez vos devoirs de religion. Le soir pensez à ce que vous avez fait pendant la journée. Voyez si vous avez été fidèles à vous comporter comme de vrais chrétiens, à imiter celui dont je viens de vous offrir l'exemple. Si la conscience vous fait quelque reproche, prenez la résolution de mieux faire le lendemain. Réfléchissez de temps en temps sur les perfections de Dieu, sur les motifs que vous avez de l'aimer et de le servir; considérez avec attention combien il est bon, combien il est digne d'être aimé, combien il mérite les affections de votre cœur. En vous conduisant ainsi, vous rendrez à Dieu le tribut d'adoration et d'amour que vous lui devez : l'accomplissement de ce grand précepte vous rendra les autres plus doux et plus faciles à remplir; et après avoir travaillé ici-bas pour Dieu, après avoir supporté pour son amour les épreuves de cet exil, vous recevrez la couronne de vie qu'il a promise à ceux qui l'aiment. (*Jac., I, 12.*) Ainsi soit-il.

INSTRUCTION II.

SUR LE SECOND COMMANDEMENT.

Non assumes nomen Domini Dei tui in vanum. (Exod., XX, 7.)

Vous ne prendrez point le nom du Seigneur votre Dieu en vain.

Nous est-il défendu par ce commandement de prononcer le nom de Dieu? Tout usage de ce saint nom nous est-il interdit? Non,

sans doute, mes chers frères; le sentiment de la religion nous porte à l'invoquer, pour offrir à Dieu nos hommages. C'est aussi le premier mouvement de notre cœur, lorsque nous sommes dans l'affliction, dans l'embarras, dans les dangers, de recourir à ce nom divin. Il n'est personne qui ne s'écrie alors : O mon Dieu ! et qui n'atteste par là sa propre faiblesse et le besoin qu'il a du secours de Dieu. Enfin, une inclination naturelle nous porte encore à invoquer le nom de Dieu pour confirmer la vérité de nos paroles et la sincérité de nos promesses. Cette inclination est bonne et louable pourvu qu'elle soit réglée et contenue dans de justes bornes. Elle rend hommage à la grandeur de Dieu et à ses divines perfections. En le prenant à témoin de ce que nous disons, nous reconnaissons qu'il sait tout, qu'il connaît ce qui se passe au fond de nos cœurs, qu'il est la vérité même, qu'il ne peut ni être trompé ni tromper, et que nous n'avons point de moyen plus puissant pour ne laisser aucun doute sur la vérité de ce que nous disons, que de l'appeler lui-même en témoignage.

Il est donc permis de jurer; le jurement est saint de sa nature, il est honorable à Dieu; c'est un acte du culte qui ne peut être rendu qu'à lui seul. *Vous craindrez le Seigneur votre Dieu*, nous dit-il lui-même, *vous ne servirez que lui seul et vous jurez par son nom. (Deut., VI, 13.)* Les plus saints personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament ont fait usage du serment; et l'apôtre saint Paul, après avoir remarqué que le serment est la plus grande assurance que les hommes puissent donner pour terminer tous leurs différends, dit que Dieu lui-même, voulant faire voir avec plus de certitude aux héritiers de la promesse la fermeté de sa résolution, a ajouté le serment à sa parole. (*Hebr., VI, 16, 17.*)

Aussi le second commandement ne nous dit pas : Vous ne prendrez point le nom du Seigneur votre Dieu; il nous dit : Vous ne prendrez point le nom du Seigneur votre Dieu en vain. Il ne nous dit pas : Vous ne jurerez point; il nous dit : Vous ne jurerez pas en vain : *Non assumes nomen Domini Dei tui in vanum.* Il défend aux hommes d'employer en vain le nom de Dieu, de profaner ce nom si saint, si admirable, si digne de l'adoration des anges et des hommes, de le déshonorer en en abusant. Et comment abuse-t-on du nom de Dieu? Hélas ! une triste expérience ne nous l'apprend que trop; elle ne nous montre que trop jusqu'où l'excès de cet abus peut être porté; et si vous jetez un coup d'œil sur votre propre conduite, peut-être trouverez-vous que loin d'avoir rendu au nom de Dieu le respect qui lui est dû, vous n'avez que trop participé aux outrages dont nous sommes tous les jours les témoins.

Examinons, mes chers frères, cet objet important. Voyons en quoi consiste l'abus qu'on fait du nom de Dieu; et pour en arrêter le cours autant qu'il est en nous, décou-

vrons les causes de cet abus, et cherchons-en les remèdes.

Dieu, en mettant dans notre cœur l'inclination naturelle qui nous porte à le prendre pour témoin de la vérité de nos paroles, a voulu que nous le fissions avec discernement, et que nous n'eussions recours à son témoignage que lorsqu'il y aurait une nécessité réelle de le faire; mais il a voulu surtout que le serment ne fût jamais employé que d'une manière conforme à la vérité et à la justice. C'est lui-même qui a dit par la bouche de ses prophètes : *Vous jurerez : Vive le Seigneur, dans la vérité, dans l'équité et dans la justice. (Jerem., IV. 2.)*

Ainsi la première est la plus importante des règles que Dieu nous a prescrites par rapport au serment, est de ne jamais jurer une chose fausse, ou qu'on sait ne pas être conforme à l'exacte vérité; de ne jamais jurer une chose injuste et nuisible au prochain. Et comment oserait-on appeler le Dieu de vérité en témoignage du mensonge? Comment oserait-on donner le Dieu infiniment juste comme garant de l'injustice? Comment oserait-on rendre le Dieu trois fois saint complice en quelque sorte de la mauvaise foi et de l'iniquité?

Or cette règle si juste, si indispensable, comment est-elle observée? Combien de fois ne se sert-on pas du serment pour assurer ce qu'on sait être faux, ou au moins ce qu'on soupçonne tel, ce qu'on n'a pas de raisons suffisantes de croire véritable? Combien de fois ne l'emploie-t-on pas pour confirmer des promesses sans avoir intention de les remplir, ou même avec la volonté formelle de ne pas les garder? Combien de fois ne s'engage-t-on pas par serment à des choses mauvaises, injustes, nuisibles au prochain? Combien de fois ne mêle-t-on pas le serment aux projets de vengeance, aux menaces, aux malédictions les plus terribles? Et qui pourrait penser sans frémir à ces imprécations, à ces exécérations que saint Augustin appelle l'espèce de jurement la plus grave (11)? Quelle fureur d'appeler sur soi-même ou sur les autres la punition de Dieu, de provoquer ses redoutables vengeances, de se dévouer soi-même ou de dévouer les autres à la damnation, de se donner soi-même ou de donner les autres comme victimes à la rage du démon, de mêler le nom de Dieu jusque dans les souhaits les plus horribles? Comment rendre les sentiments qu'excitent ces blasphèmes qui attaquent le Dieu du ciel? Comment n'être pas effrayé en entendant des hommes qu'il a créés pour sa gloire, des chrétiens, le renier, abjurer leur croyance, l'outrager dans ce qu'il a de plus sacré, n'épargner dans leurs blasphèmes ni ses mystères, ni les saintes Ecritures où est contenue sa parole, ni la sainte Vierge, mère de son Fils unique, ni les saints, qui sont ses serviteurs et ses amis, ni l'Eglise que Jésus-

Christ a acquise par son propre sang? Plût à Dieu, mes chers frères, que des excès si affreux fussent aussi rares qu'ils sont révoltants!

Mais, sans parler de ces outrages faits au nom de Dieu, n'avons-nous pas encore à gémir sur l'abus de ce saint nom, lorsque nous le voyons employé, sans nécessité, pour les sujets les plus vains et les plus légers? On jure à tout propos, sans besoin, sans réflexion. Il semble que le serment soit bon à tout, et qu'on puisse sans cesse avoir le nom de Dieu à la bouche. Quelle audace, s'écrie saint Chrysostome, quelle folie : *Quanta audacia, quanta insania!* Un domestique n'appelle point son maître par son nom, sans y joindre une parole qui exprime le respect; et on osera proférer à tout moment le nom du souverain Maître des anges, sans aucune considération, et avec une légèreté qui ne peut être regardée que comme une espèce de mépris (12)! Non, mes chers frères, ce n'est point là ce que nous enseigne notre sainte religion; il ne suffit pas, pour faire un serment, qu'il ne soit ni contre la vérité, ni contre la justice, qu'il n'y ait rien de nuisible au prochain; il faut encore qu'il y ait une véritable nécessité de jurer. Il est bien vrai que le péché est beaucoup plus grand lorsqu'on jure contre la vérité et la justice, que lorsqu'on jure sans nécessité; mais dans ces cas même on n'est point exempt de péché; on prend le nom de Dieu en vain, puisqu'on en appelle sans nécessité à son témoignage. Jésus-Christ, dans son Evangile, nous dit *de ne point jurer ni par le ciel, ni par la terre, ni par notre tête*; il veut que nous nous contentions de dire : *Oui, cela est; non, cela n'est pas*; et il déclare que ce qu'on ajoute à ces simples paroles, hors les cas d'une vraie nécessité, est suggéré par le malin esprit. (*Matth., V, 34, 37.*)

D'ailleurs, quelles sont les suites de l'habitude de jurer sans besoin? On se parjure avec autant de facilité qu'on jure; on s'accoutume à jurer sans réflexion, sans prendregarde si c'est pour la vérité ou pour le mensonge, et on s'engage ainsi dans cet abîme d'iniquité dont parle le Saint-Esprit lorsqu'il dit : *Que votre bouche ne s'accoutume point au jurement, car cette habitude entraîne avec elle une multitude de péchés; celui qui s'y livre sera rempli d'iniquité. (Eccli., XXIII, 9, 12.)*

Je sais, mes chers frères, qu'on voudrait excuser ces profanations du nom de Dieu; je sais qu'il n'est point d'abus si indigne de ce nom sacré qu'on ne prétende couvrir par quelque prétexte; qu'il n'est pas jusqu'aux exécérations et aux blasphèmes dont on ne veuille diminuer l'horreur. On s'excuse sur ce qu'on n'était pas à soi dans ces moments. On ne se serait pas servi de pareilles expressions, si l'on eût été plus calme; c'est la colère qui les a arrachées. Comme si la colère pouvait servir d'excuse au péché!

(11) In Ps. VII.

(12) Hom. in Acta apost.

comme si, en se livrant à des mouvements déréglés, en ajoutant les blasphèmes aux injures; en ne respectant rien dans les transports de sa passion, on n'accumulait pas péché sur péché! Ces emportements auxquels on se livre, d'où viennent-ils, sinon de ce qu'on ne veut point s'accoutumer à pratiquer ce que dictent la foi et la raison; de ce qu'on ne pense point à se modérer, à se vaincre soi-même? et les excès auxquels vous savez que la colère vous emporte, ne sont-ils pas un motif assez puissant pour vous engager à en réprimer les saillies?

On s'excuse sur ce qu'en prononçant des paroles de jurement, on n'y a point attaché d'importance, on n'a pas eu intention de jurer; on le fait par habitude; et, du reste, on ne le fait point pour assurer des faussetés, parce qu'on ne voudrait pas mentir. Eh quoi! le nom de Dieu ne mérite-t-il pas qu'on ne s'en serve point sans y faire attention, sans y attacher d'importance. *Ce nom est saint et terrible*, nous dit le Prophète-Roi : *Sanctum et terribile nomen ejus. (Psalm. CX, 9.)* Quel scandale de voir des chrétiens l'employer sans réflexion et sans respect! Supposons même que vous ayez soin de ne rien dire que de vrai, n'est-ce pas un scandale d'entendre un chrétien renoncer à sa part du paradis, s'il ne dit pas la vérité; assurer que ce qu'il dit est vrai, comme il n'y a qu'un Dieu, comme il n'y a qu'un Evangile; et oser ainsi comparer la vérité de ses paroles à la vérité de ce que Dieu lui-même nous enseigne? Si l'habitude d'entendre ces blasphèmes ne nous y avait pas malheureusement trop accoutumés, quelle impression de douleur et d'indignation n'exciteraient-ils pas en nous?

Et qui peut donc porter les hommes à abuser si souvent du nom de Dieu? Qui peut les engager à des profanations que la religion et la raison elle-même condamnent si clairement? J'en vois trois principales causes, trois causes plus ordinaires parmi vous, mes chers frères; l'orgueil, l'intérêt et le mauvais exemple. Je dis d'abord l'orgueil. On veut être cru, et si on ne l'est pas, on emploie le serment pour confirmer ce qu'on a dit. On s'est avancé, quelquefois mal à propos; on a assuré une chose dont on n'est pas sûr soi-même; on ne veut pas reculer; on ne peut supporter l'idée d'un démenti. La chose n'est quelquefois d'aucune importance; mais l'amour-propre est intéressé à la soutenir, et c'en est assez pour n'épargner aucun serment. Il en est de même lorsqu'on veut que tout aille à son gré, qu'on ne peut souffrir d'être contrarié en rien. Si l'on éprouve la moindre contradiction, souvent alors l'orgueil ne connaît plus de mesure, et se répand en invectives, en jurements, en exécutions. Enfin, qui le croirait, qu'on pût se faire une gloire d'abuser de sang-froid du nom de Dieu, de le mêler à tous les propos

qu'on tient, de jurer, de blasphémer presque à toutes les paroles qu'on prononce; et cela, parce que c'est un ton? On croit se distinguer par là, et s'élever au-dessus des personnes du commun. Des jeunes gens croient que c'est le moyen de faire voir qu'ils ne sont plus des enfants. Dans certains états, l'habitude de jurer et de blasphémer donne un air de hardiesse et d'effronterie dont on se fait honneur. On s'imagine se rendre plus recommandable, et montrer un caractère plus courageux, une âme plus forte, en prononçant sans rougir les jurements et les blasphèmes les plus horribles.

Je dis en second lieu l'intérêt. Nous en avons une preuve bien frappante dans ceux qui font quelque commerce. Combien en voit-on qui ne craignent point d'assurer avec serment que telle marchandise leur coûte tant, qu'elle est de la première qualité, qu'elle est exempte de défaut, tandis qu'ils en connaissent parfaitement le vice, qu'un instant après ils la donnent à un moindre prix, ou qu'ils en montrent eux-mêmes d'une qualité supérieure? Oui, mes frères, voilà jusqu'où l'esprit de cupidité conduit les hommes. On ne traite, pour ainsi dire, d'aucun objet de commerce sans y mêler le nom de Dieu. Les foires et les marchés retentissent de serments. Il semble que tout soit permis pour faire ses affaires et augmenter sa fortune; qu'en pareille circonstance ce ne soit point se parjurer que de faire de faux serments, ou qu'un crime si affreux devienne excusable, lorsqu'il sert de moyen pour éviter une perte ou se procurer un gain. Ah! mes frères, saint Augustin ne voulait pas qu'on pût faire un simple mensonge pour l'intérêt le plus cher. Qu'entends-je! disait ce grand docteur, quel est le langage des amateurs de cette vie? ils veulent que nous puissions, non - seulement mentir, mais même nous parjurer, pour empêcher qu'un homme ne meure; et on trouve parmi eux de prétendus savants qui vont jusqu'à fixer des règles pour marquer les circonstances où l'on peut se parjurer, et celles où on ne le peut pas. Qui me donnera, ajoute-t-il, des larmes assez abondantes pour pleurer un tel aveuglement? Où irons-nous nous cacher pour nous dérober à la juste colère de celui qui est la vérité même, si, non-seulement nous négligeons d'éviter le mensonge, mais si nous portons l'audace jusqu'à autoriser et enseigner le parjure (13).

L'exemple est une troisième source de la profanation du saint nom de Dieu. On jure parce qu'on entend jurer. Les enfants veulent imiter ceux qui sont plus âgés qu'eux; cette habitude est quelquefois un funeste héritage qu'ils reçoivent de leurs pères; et loin qu'elle diminue, elle ne fait qu'augmenter avec l'âge, et ils la communiquent à leur tour à ceux qui naissent d'eux.

Quels remèdes apporterons-nous à ces

(13) Lib. II. *De mend.*, c. 13.

maux, mes chers frères? Comment pourrions-nous corriger de tels abus? En substituant des idées saines et raisonnables aux idées fausses qui vous y entraînent; en vous montrant en quoi consiste votre véritable gloire, vos vrais intérêts, et en opposant aux mauvais exemples des exemples chrétiens, et dignes d'être imités.

La véritable gloire ne peut raisonnablement être mise dans ce qui doit faire et fait réellement la honte et l'opprobre d'un homme aux yeux de toute âme honnête, de toute personne bien pensante. La véritable gloire est d'être tels que la religion et la raison veulent que nous soyons. Et peut-on, si l'on n'est point impie, se faire un honneur de ce qui outrage Dieu? Quelles idées vous formeriez-vous de ceux avec qui vous vivez, si vous croyiez vous attirer plus de considération auprès d'eux en affichant le mépris de Dieu, en insultant à son saint nom? Jugez des autres par vous-mêmes, mes frères; quelle estime avez-vous pour ceux qui n'ont le nom de Dieu à la bouche que pour l'outrager? Quel fond faites-vous sur eux? Tous leurs serments, toutes leurs imprécations, tous leurs blasphèmes, vous rassurent-ils sur la sincérité de leurs paroles? Non, sans doute, ils ne font qu'augmenter votre défiance. Eh bien! le monde lui-même, tout corrompu qu'il est, n'en pense pas autrement que vous. Il honore ceux qui sont fidèles aux enseignements de la religion, il leur donne son estime et sa confiance. A ne consulter même que les intérêts de la fortune, on gagnera beaucoup à acquérir la réputation d'un homme droit, sur la parole duquel on peut compter, et qui n'a pas besoin de serments continuels pour être cru. Et si l'on y gagne du côté des hommes, on y gagne souvent encore plus, même pour les avantages de cette vie, du côté de Dieu. Il n'est pas rare de voir de vrais chrétiens réussir dans leurs entreprises, lorsque les autres n'éprouvent que des revers. Ceux qui ne pensent pas à Dieu, qui ne sont pas accoutumés à envisager la Providence dans les événements de ce monde, ne reconnaissent pas la vraie source de cette différence entre les uns et les autres. Elle vient souvent de ce que la bénédiction de Dieu se répand d'une manière sensible sur ceux qui le craignent, tandis que sa malédiction poursuit ceux qui le méprisent.

Elle poursuit en particulier les profanateurs de son saint nom. Il nous l'a dit lui-même : *Celui qui prendra le nom du Seigneur son Dieu en vain ne sera point innocent aux yeux du Seigneur.* (Exod., XX, 7.) Et pouvons-nous douter qu'il ne punisse très-sévèrement la profanation de ce nom sacré, après les exemples que nous en avons dans les saintes Ecritures? *Un homme ayant blasphémé dans une querelle qu'il eut avec un Israélite, Dieu dit à Moïse : Emmenez ce blasphémateur hors du camp, et qu'il soit*

lapidé par tout le peuple. Celui qui blasphémera le nom du Seigneur sera puni de mort. (Lev., XXIV, 14, 16.) Sennachérib, roi d'Assyrie, assiégeant Jérusalem, envoya Rabsacès, un de ses généraux, qui vomit des blasphèmes contre Dieu; mais le prophète Isaïe dit à Ezéchias, roi de Juda : *Voilà ce que dit le Seigneur contre Sennachérib : A qui as-tu insulté? à qui s'adressaient tes blasphèmes? tu as outragé le saint d'Israël; c'est moi que tu as attaqué par la bouche de tes serviteurs. J'ai entendu tes discours insolents, et j'en tirerai vengeance.* (Isaï., XXXVII, 23 et seq.) Elle fut terrible, mes frères; un auge tua en une nuit cent quatre-vingt-cinq mille hommes de l'armée de Sennachérib, et il reçut lui-même le coup mortel de la main de deux de ses enfants. (Ibid., 38.) L'impie Nicanor blasphéma aussi contre le Seigneur et son saint temple; il fut vaincu par le secours de Dieu, et périt dans le combat; sa langue fut arrachée et donnée à manger aux oiseaux; et la main que cet insensé avait levée contre la maison du Seigneur, en blasphémant, fut suspendue au haut du temple. (II Mac., XV, 33.)

Dieu, il est vrai, ne punit pas toujours dans cette vie les profanateurs de son nom, mais il les punira dans l'autre. Comme les bénédictions temporelles ne sont pas les seules qu'un chrétien ait à attendre de Dieu; comme ces bénédictions ne sont rien à ses yeux auprès des récompenses éternelles qu'il espère; de même les châtimens temporels ne sont pas les seuls que les profanateurs du nom de Dieu aient à craindre; et malheur à eux si le silence que Dieu semble garder les enhardit, s'ils abusent de sa patience, s'ils oublient les jugemens redoutables de celui qui, suivant le témoignage d'un prophète, jugera avec la même sévérité, et les voleurs, et ceux qui profanent son nom (Zach., V, 3), et qui, après les avoir épargnés dans le temps, après les avoir attendus à la pénitence, exercera ses vengeances sur eux pendant l'éternité.

O vous qui avez le malheur d'abuser du saint nom de Dieu, prévenez ces terribles jugemens en renonçant à une habitude si criminelle. Ne croyez pas votre correction impossible; ne la croyez pas même si difficile que vous pouvez l'imaginer. Saint Augustin avoue humblement que, dans sa jeunesse, il avait l'habitude de jurer; mais lorsque la crainte de Dieu se fut emparée de son cœur, il lutta contre cette habitude, il invoqua le secours du ciel, qui ne lui fut point refusé, et rien ne lui devint plus facile que de ne plus jurer. Que personne ne dise donc, ajoutez le saint docteur : Comment venir à bout de se corriger? Que Dieu soit craint, que les parjures soient pénétrées d'une vive appréhension des jugemens de Dieu, dès lors ils réprimeront leur langue, la vérité sera respectée, et l'on n'entendra plus de juréments (14). Désavouez sincère-

nient cette mauvaise habitude, prenez une ferme résolution de vous en corriger. Après l'avoir prise, ne vous laissez point décourager par les rechutes involontaires qui vous échapperont. Si, contre votre intention, vous faites encore quelque jurement, dites aussitôt avec un profond respect : Que le nom de Dieu soit béni, que le saint nom de Jésus soit loué ; et bientôt l'habitude disparaîtra tout à fait, et, comme saint Augustin, vous ne trouverez rien de plus facile que de vous abstenir de jurer.

Enfin aux mauvais exemples qui entraînent dans l'habitude de jurer, j'oppose les bons exemples, les exemples des saints personnages qui n'ont prononcé le nom de Dieu que pour le bénir. Le saint homme Job, en apprenant les nouvelles les plus désastreuses, se prosterne et adore Dieu. *Le Seigneur m'avait tout donné, s'écrie-t-il, il me l'a ôté ; il ne m'est rien arrivé que ce qu'il lui a plu : que le nom du Seigneur soit béni.* (Job, 1, 20, 21.) J'oppose l'exemple de tous les vrais chrétiens qui honorent Dieu comme leur Père, et qui se font un devoir de rendre à son saint nom le respect qui lui est dû. Voilà les exemples véritablement dignes d'être imités, et il est nécessaire que vous les imitez pour accomplir le second commandement.

Car prenez garde, mes frères, ce commandement ne nous défend pas seulement d'abuser du nom de Dieu, il nous ordonne encore de l'honorer. C'est ce que nous faisons lorsque nous prions Dieu, lorsque nous chantons ses louanges avec de vrais sentiments de dévotion, comme le saint Roi-Propète nous y exhorte si souvent dans les psaumes. *Glorifiez le Seigneur avec moi, nous dit-il, et exaltons tous ensemble son saint nom.* (Psal. XXXIII, 4.) *Qu'il n'y ait point d'âge, point de sexe qui ne loue le nom du Seigneur, parce qu'il n'y a que ce divin nom qui soit grand.* (Psal. CXLVIII, 12, 13.) *Que le nom du Seigneur soit béni maintenant qu'il le soit dans tous les siècles.* (Psal. CXII, 2.)

Nous honorons le nom de Dieu, lorsque nous remercions Dieu de ses bienfaits, et que nous disons avec le même Roi-Propète : *O mon âme, bénissez le Seigneur, et que tout ce qui est au dedans de moi bénisse son saint nom ; mon âme bénissez le Seigneur, et n'oubliez jamais toutes les grâces qu'il vous a faites.* (Psal. CII, 1, 2.)

Nous l'honorons, lorsque nous bénissons Dieu dans toutes nos peines, que nous nous soumettons à sa sainte volonté ; lorsque, dans tous nos besoins, nous recourons à lui, à l'exemple de l'Eglise notre mère, qui, dans ses offices, répète si souvent : O Dieu, venez à mon secours : *Deus, in adiutorium meum intende.* (Psal. LXIX, 1.) Combien de pieuses pratiques auxquelles nous avons été formés dès notre enfance, et par lesquelles nous honorerions le nom du Seigneur, si nous nous en acquittions avec les sentiments de piété qui doivent les animer ! Vous faites le signe de la croix sur vous en disant : Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Pensez-

vous alors à ce que vous faites et à ce que vous dites ? Vous mettez-vous, en esprit, sous la protection de la très-sainte Trinité ? Vous recommandez-vous à elle en vue de Jésus-Christ notre Sauveur, et par les mérites de sa croix dont vous faites le signe sur vous ? Votre intention est-elle véritablement d'agir en son nom, de faire pour sa gloire l'action que vous allez commencer ?

On honore encore le nom de Dieu en accomplissant fidèlement les vœux qu'on a faits ; et ce serait, au contraire, un abus très-criminel de ne pas les remplir. Le Saint-Esprit nous en avertit par la bouche du Sage. *Ceux qui ne remplissent pas leurs promesses, nous dit-il, déplaisent à Dieu. Accomplissez exactement, ajoute-t-il, ce que vous avez voué. Il vaudrait beaucoup mieux ne point faire de vœux, que de ne pas les remplir après les avoir faits.* (Eccle., V, 3, 4.) Aussi doit-on se donner de garde de faire des vœux indiscretement, sans prendre le conseil de personnes sages et éclairées, qui puissent juger si les engagements qu'on veut prendre sont inspirés par l'esprit de piété, s'ils sont propres à procurer la gloire de Dieu et à assurer notre salut.

Vous connaissez maintenant, mes chers frères, l'abus qu'on peut faire du saint nom de Dieu ; vous connaissez les pieuses pratiques par lesquelles on peut rendre à ce saint nom l'honneur qu'il mérite. Je vous en conjure, par le vif intérêt que je prends à votre salut, n'abusez jamais du nom de Dieu. Pratiquez ce que disait l'apôtre saint Paul aux premiers fidèles : *Abstenez-vous de tout ce qui a l'apparence du mal.* (1 Thess., V, 22.) Oui, mes frères, abstenez-vous non-seulement de ces abus grossiers, de ces profanations si révoltantes du nom de Dieu, mais encore de tout serment qui n'est point nécessaire, de toute expression qui pourrait être prise pour un serment, de toute parole qui ne serait point assez respectueuse pour Dieu ; abstenez-vous de ce qui aurait l'apparence du mal. Ne parlez de Dieu que pour le bénir, et le faire honorer et servir par les autres. Vous dites tous les jours dans la belle prière que Notre-Seigneur nous a apprise : *Notre Père, qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié ; sanctifiez-le donc vous-mêmes ; sanctifiez-le par vos paroles et vos actions ; glorifiez-le et faites-le glorifier autant qu'il est en vous.* Quoi de plus noble et de plus glorieux pour nous, que de nous associer, dès à présent, aux esprits célestes ? Les chœurs des anges, et tous les bienheureux qui sont dans le ciel, n'ont pas d'autre destination que de bénir le nom de Dieu : nous n'en aurons pas d'autre nous-mêmes pendant l'éternité. Commençons dès ici-bas ce qui doit faire notre bonheur dans cette vie éternelle et infiniment heureuse qui nous est destinée. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION III.

SUR LE TROISIÈME COMMANDEMENT.

*Memento ut diem sabbati sanctifices. (Exod., XX, 8.)
Souvenez-vous de sanctifier le jour du sabbat.*

L'objet de ce commandement, mes chers frères, est l'observation du sabbat, c'est-à-dire du jour de repos, consacré d'une manière spéciale à rendre à Dieu le tribut d'adoration et le culte qui lui sont dus à tant de titres. *Vous travaillerez pendant six jours*, dit le Seigneur, lorsqu'il donna sa loi aux Israélites sur le mont Sinai, *et vous ferez tout ce que vous aurez à faire; mais le septième jour est le jour du sabbat, consacré au Seigneur votre Dieu. Vous ne ferez en ce jour aucun ouvrage, ni vous, ni votre fils, ni votre fille, ni votre serviteur, ni votre servante, ni vos bêtes de service, ni l'étranger qui sera au milieu de vous; car le Seigneur a fait en six jours le ciel, la terre, la mer, et tout ce qui y est renfermé, et il s'est reposé le septième jour. C'est pourquoi le Seigneur a béni le jour du sabbat et il l'a sanctifié. (Exod., XX., 9, 11.)* Le sabbat a donc été destiné à maintenir parmi les hommes la foi du vrai Dieu, créateur du ciel et de la terre, à leur rappeler le souvenir de la création par laquelle ce grand Dieu a fait l'univers, et a tiré l'homme lui-même du néant; et comme Dieu s'est reposé le septième jour, l'homme doit aussi consacrer ce jour au repos pour honorer celui de Dieu, et pouvoir lui offrir d'une manière particulière le tribut de son adoration et de sa reconnaissance.

Le jour du repos était le samedi chez les Juifs; chez les chrétiens, c'est le saint jour du dimanche. Nous voyons par l'Apocalypse de saint Jean que ce changement a eu lieu dès les premiers temps de l'Eglise; et ce sont les apôtres eux-mêmes qui l'ont fait, parce que c'est le dimanche que Notre-Seigneur est ressuscité, et que c'est aussi le dimanche que le Saint-Esprit est descendu sur les apôtres, et qu'ils ont commencé à publier la loi nouvelle. Ainsi le dimanche est consacré, parmi nous, comme le sabbat l'était chez les Israélites, à honorer Dieu d'une manière spéciale. Il est consacré, comme le sabbat chez les Israélites, à célébrer les merveilles de la puissance, de la sagesse, de la bonté de Dieu dans la création. Mais, outre cette destination commune avec le sabbat, le dimanche en a encore une qui lui est propre. Nous honorons dans ce saint jour la résurrection de notre divin Sauveur, cette résurrection qui est le fondement de notre foi et de notre espérance; nous y honorons la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, et la publication de cette loi d'amour et de grâce, sous laquelle nous avons le bonheur de vivre.

Voilà sans doute, mes chers frères, de puissants motifs pour vous engager à la sanctification des dimanches. J'ajouterai à ces motifs quelques considérations bien

propres à vous faire sentir de plus en plus la nécessité de les sanctifier; et je vous ferai voir ensuite en quoi consiste cette sanctification.

Et d'abord que puis-je faire de mieux pour vous montrer combien il est nécessaire de sanctifier les dimanches, que de vous dire que Dieu y attache la plus grande importance? Nous n'en pouvons douter lorsque nous pensons à celle qu'il attachait à la sanctification du sabbat. Il n'est point de commandement qu'il ait répété plus souvent, soit par le ministère de Moïse, soit par celui des prophètes. Il n'en est point dont il ait parlé en termes plus forts et plus énergiques. *Souvenez-vous*, dit-il aux enfants d'Israël, *de sanctifier le jour du sabbat: «Memento ut diem sabbati sanctifices.» Ne perdez point ce commandement de vue: qu'il ne sorte jamais de votre mémoire: ayez soin d'observer exactement mon sabbat; il est le signe de l'alliance que j'ai faite avec vous et vos descendants, et c'est en l'observant que vous connaîtrez que je suis le Seigneur votre Dieu qui vous sanctifie. (Exod., XXXI, 13.)* Pour exciter les Israélites à l'observation de ce précepte, il leur promit de répandre sur eux l'abondance de ses bénédictions s'ils y étaient fidèles, et il voulut que ceux qui le violeraient fussent punis des peines les plus terribles. *Gardez mon sabbat: c'est un jour saint pour vous: quiconque le profanera sera puni de mort. (Ibid., 14.)* En effet, un Israélite l'ayant violé dans le désert, tout le peuple le lapida par l'ordre exprès du Seigneur. (Num. XV, 36.) Au retour de la captivité de Babylone, Néhémie, voyant que le sabbat était profané, en faisait les reproches les plus vifs aux grands et aux magistrats. *Pourquoi*, leur disait-il, *agissez-vous contre le commandement que Dieu vous a fait, et profanez-vous le jour qu'il s'est réservé? Ne savez-vous pas que c'est en faisant ce que vous faites, que nos pères ont attiré sur nous et sur cette ville tous les maux dont Dieu nous a accablés? Voulez-vous donc exciter de plus en plus la colère du Seigneur en violant son sabbat. (II Esd., XIII, 17, 18.)*

Je le répète, mes chers frères, le dimanche est, dans la religion chrétienne, ce qu'était le sabbat sous la loi de Moïse; il est le jour saint, le jour du Seigneur, le jour qu'il s'est spécialement réservé pour recevoir nos hommages. Et si Dieu n'exige plus que les violateurs de ce précepte soient punis de mort, ah! mes frères, les châtiments qu'il leur prépare dans l'autre vie ne seront-ils pas bien plus horribles?

Et il est d'autant plus certain que les profanateurs du dimanche n'échapperont pas aux vengeances divines, qu'il y a tout lieu de croire, que, s'ils ne sanctifient point les dimanches, ils n'observent pas non plus les autres commandements de la loi. En effet, il est écrit: *Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul. (Matth., IV, 10.)* C'est le premier et le plus grand de nos devoirs, puisqu'il n'est rien

de plus sacré que ce que nous devons à Dieu, notre Créateur et notre Père, de qui nous tenons tout. Or, je le demande : comment ceux qui ne sanctifient point les dimanches, remplissent-ils ce premier commandement ? Comment rendent-ils à Dieu les hommages qu'ils lui doivent ? Quel soin prennent-ils de le servir ? Ah ! c'est pour nous prémunir contre la négligence dans laquelle l'insensibilité et les sollicitudes du monde nous entraîneraient, que Dieu a déterminé un jour où il voulait être honoré d'une manière plus spéciale et plus solennelle. Il a voulu venir au secours de notre faiblesse, et nous empêcher de tomber dans un oubli criminel.

En vain dirait-on qu'on peut rendre à Dieu en d'autres jours le tribut d'adoration qui lui est dû. Puisque le Seigneur a marqué lui-même le jour qu'il se réservait ; puisqu'il a fait un précepte rigoureux de lui rendre en ce jour un culte plus solennel, de quel droit renverriez-vous l'accomplissement de ce devoir à un autre temps ? Et d'ailleurs si vous n'honorez point le Seigneur dans les jours qui lui sont consacrés, l'honorerez-vous dans les jours destinés à vos travaux, au soin de vos affaires ? Serait-ce dans le tourbillon de vos occupations journalières, au milieu de la dissipation qui les accompagne, que vous rendrez vos hommages à Dieu, si vous ne le faites pas lorsque tout vous en rappelle le souvenir, lorsque tout vous y invite, et vous rend ce devoir plus facile à remplir ?

Qu'il est touchant le spectacle que la terre offre en ce saint jour ! Partout les vrais fidèles sont occupés à témoigner à Dieu leur respect, leur reconnaissance et leur amour. Quoique séparés par la distance des lieux, ils se réunissent d'esprit et de cœur pour adorer le Seigneur de toutes choses, dont l'empire est sans bornes et s'étend sur tous les hommes. Et, lorsque vous êtes insensibles à ce spectacle, lorsque vous refusez de prendre part aux hommages qui sont offerts à Dieu dans toutes les parties de l'univers, vous vous persuaderez que vous lui rendrez vos devoirs dans d'autres temps ? Si un père choisissait lui-même un jour pour réunir sa famille, s'il invitait ses enfants à se rendre tous ensemble auprès de lui, s'il le leur enjoignait même, menaçant de sa colère celui qui y manquerait, que diriez-vous d'un enfant qui ne se rendrait point à l'invitation et à l'ordre de ce bon père, qui ne viendrait point avec ses frères lui témoigner son respect et son amour ? Le regarderiez-vous comme ayant un bon cœur ? Le croiriez-vous pénétré de sentiments de respect et de tendresse pour son père ? Vous imagineriez-vous qu'il est assidu à lui rendre ses devoirs dans d'autres moments ? Non, sans doute. Vous penseriez avec raison qu'il n'a que de la froideur, et qu'il n'y a nulle apparence qu'il ait plus d'égards pour son père, qu'il soit plus empressé auprès de lui dans d'autres

temps, qu'il ne l'est dans celui-ci. Eh bien ! mes frères, il en est de même de ceux qui ne sanctifient pas le dimanche. C'est une illusion de croire qu'ils s'acquittent mieux de leurs devoirs envers Dieu dans d'autres jours. Ce sont des hommes froids pour le service de Dieu ; leur foi languit ; la charité est éteinte en eux ; ils ne tiennent à la religion que par quelques liens purement extérieurs, et qui se rompent facilement.

Après nos devoirs envers Dieu viennent les devoirs envers le prochain. *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu*, nous dit notre Sauveur, *de tout votre cœur, de toute votre âme, et de tout votre esprit : c'est là le plus grand et le premier commandement. Et voici le second, qui est semblable à celui-là : Vous aimerez votre prochain comme vous-même. Toute la loi et les prophètes se réduisent à ces deux commandements.* (Matth., XXII, 37, 40.) Mais celui qui néglige la sanctification du dimanche ne court-il pas autant de risque de ne point accomplir les devoirs de la charité envers le prochain, que de ne pas remplir ses devoirs envers Dieu ? L'apôtre saint Jean nous a dit que nous ne pouvons aimer Dieu, si nous n'aimons pas nos frères. (1 Joan., IV, 20.) Mais je puis vous dire avec vérité, que vous n'aimerez pas vos frères, si vous n'aimez pas Dieu. Vous serez négligents dans le service du prochain, si vous l'êtes dans le service de Dieu. Si l'attachement à vos affaires où à vos plaisirs vous détourne de la pratique des exercices de la religion, il ne vous détournera pas moins de la pratique des œuvres de miséricorde. Selon l'apôtre saint Jacques, la piété pure et sans tache aux yeux de Dieu notre Père, est de visiter les orphelins et les veuves dans leur affliction (Jac., I, 27) ; et aurez-vous plus de zèle pour vous livrer à ces œuvres, pour consoler et soulager ceux qui sont dans la peine, que pour vous occuper du service de Dieu ?

Enfin, mes chers frères, c'est toute la loi de Dieu dont l'accomplissement dépend de la sanctification des dimanches ; et je ne crains pas de dire que si vous manquez à la loi de Dieu, dans ce point, vous y manquerez dans beaucoup d'autres. Soyez attentifs, je vous prie, à la réflexion que je vais vous proposer. Pour observer la loi de Dieu, il faut la connaître, il faut s'en instruire, réfléchir sur ce qu'elle enseigne, penser à ce que l'on doit faire pour l'accomplir fidèlement, et aux obstacles qui pourraient détourner de cette fidélité, afin de les écarter ; en un mot, il faut attacher de l'intérêt à la remplir, comme on en attache à une affaire importante. Il faut ensuite que nous veillions sur nous-mêmes, pour réprimer nos mauvaises inclinations ; il faut que nous veillions sur nos pensées, sur nos paroles, sur les mouvements de notre cœur, et que nous soyons attentifs à repousser tout ce que la nature corrompue pourrait nous suggérer. Enfin il

faut que nous ayons recours à Dieu, pour qu'il nous aide, nous accorde les grâces dont nous avons un si grand besoin dans notre faiblesse. Mais quels jours plus propres que les saints jours des dimanches pour vous occuper de la loi du Seigneur, faire de sérieuses réflexions sur vous-mêmes, et solliciter le secours de Dieu ? N'est-ce pas dans le saint repos du dimanche que vous pouvez penser plus particulièrement à votre salut, examiner quels sont vos devoirs, comment vous les remplissez, quels manquements vous avez à vous reprocher, ce que vous devez faire pour remplir ces devoirs avec plus d'exactitude à l'avenir ? N'est-ce pas dans ces moments que vous pouvez, comme des économes sages et prudents, mettre ordre à tout, prévoir tout, faire, si je puis parler ainsi, vos provisions à propos, et vous affermir dans les dispositions convenables, pour vous comporter comme de bons chrétiens dans les différentes circonstances où vous vous trouverez ? N'est-ce pas dans ces saints jours que la miséricorde de Dieu est plus disposée à exaucer toutes vos demandes, et que vous pouvez solliciter ses grâces avec plus de confiance ? Si au contraire vous passez le jour du Seigneur dans la dissipation, rien n'en arrêtera l'effet ; elle vous suivra dans tout le cours de la semaine. Et qu'en résultera-t-il, mes chers frères ? Hélas ! nous ne le voyons que trop par l'exemple de ceux qui abusent du repos de ce saint jour : un oubli habituel de Dieu, l'ignorance de vos devoirs, nulle vigilance sur vous-mêmes, nul soin d'éviter les occasions qui se présentent tous les jours d'offenser Dieu ; et si dans cet état vous pratiquez encore quelques actes de religion ou de vertu, vous le ferez plutôt par une sorte d'habitude ou par l'effet d'un penchant naturel, que par esprit de religion et par un vrai désir de remplir les devoirs du chrétien. Reconnaissez donc combien il est important de sanctifier les jours consacrés au Seigneur, combien la pratique des commandements et toute la vie chrétienne en dépendent.

Mais en quoi consiste la sanctification du dimanche ? En deux choses : la cessation de ce qu'on appelle œuvres serviles, et l'application aux œuvres de religion. Je dis d'abord la cessation des œuvres serviles ou des travaux ordinaires. Elle nous est expressément commandée, et Dieu a plus d'une fois, même sous sa loi de grâce, puni sévèrement les infracteurs de ce précepte. Je me bornerai à vous en citer un exemple frappant. Les Pères du sixième concile de Paris rapportent que, de leurs temps, des hommes ayant, au mépris du précepte de Dieu, travaillé le dimanche, les uns furent frappés de la foudre, d'autres furent affligés d'une contraction de nerfs, d'autres furent consumés sur-le-champ et réduits en cendre par un feu vengeur et

visible. Ils certifient avoir été témoins de quelques-unes de ces punitions éclatantes, et avoir appris les autres de témoins dignes de foi. Ce ne sont pas les seules, ajoutent-ils : il en est d'autres également terribles dont Dieu s'est servi et se sert encore pour nous faire connaître combien il se tient offensé par la profanation d'un si grand jour (15).

Il est cependant des circonstances où la défense de vaquer aux œuvres serviles peut souffrir des exceptions. Tel est le cas d'une nécessité réelle et urgente : mais il faut craindre de se laisser aveugler par la cupidité. Ne vous en rapportez pas à vous-mêmes, mes frères : faites-vous autoriser par vos supérieurs. Et lors même que vous êtes dans la nécessité de travailler, ne croyez pas que cette nécessité vous dispense de sanctifier le jour consacré au Seigneur. Pour concilier ce devoir avec vos occupations, faites de votre travail même un moyen de sanctifier ce saint jour. Rappelez-vous plus souvent la présence de Dieu, offrez-lui vos peines et vos fatigues ; acceptez-les en esprit de pénitence ; ne travaillez qu'autant qu'il est absolument nécessaire, et ménagez le reste de la journée pour l'employer aux exercices de la religion ou à des œuvres saintes ; en sorte que vous puissiez vous rendre le témoignage que vous avez fait ce qui était en vous pour accomplir le précepte.

J'ai dit en second lieu que la sanctification du dimanche demande qu'on s'applique aux œuvres de la religion. Il ne suffit pas en effet de s'abstenir du travail les jours de dimanches, il faut sanctifier ces jours, c'est-à-dire y vaquer à des œuvres saintes, à des œuvres qui conviennent à un jour saint. Moïse disait aux Juifs : *Observez le jour du sabbat pour le sanctifier, comme le Seigneur votre Dieu vous l'a commandé. (Deut., V, 12.)* Le troisième commandement de Dieu, tel que nous l'avons appris dans notre enfance, nous dit aussi : *Les dimanches tu garderas en servant Dieu dévotement.* La cessation des œuvres serviles ne nous est ordonnée qu'afin que nous n'ayons pas d'occupations qui puissent nous distraire du service de Dieu, et nous ôter le temps et la liberté nécessaires pour vaquer aux exercices de la religion. Et pourrions-nous croire que Dieu nous ait commandé la cessation du travail pour nous abandonner à l'oisiveté et au désœuvrement, ou qu'il ait voulu par là fournir aux chrétiens le moyen de se livrer à des plaisirs et à des amusements bien plus propres à déshonorer le saint jour du dimanche qu'à le sanctifier ? Le repos du dimanche est un saint repos : il est établi pour nous rappeler celui de Dieu après la création ; celui de Jésus-Christ après sa résurrection, et depuis qu'il est entré dans sa gloire ; celui des apôtres dans le cénacle, lorsqu'ils attendaient le Saint-Esprit, en persévérant

unanimement dans la prière (Act., I, 14); celui enfin dont nous jouirons nous-mêmes dans le ciel. Vous ne pouvez entrer dans ces vœux qu'en employant le repos du dimanche à vous occuper de Dieu.

Que votre grande affaire dans ces saints jours soit donc de vous appliquer à Dieu : employez-les à le servir d'esprit et de cœur. Je ne puis trop le dire, et vous ne pouvez l'entendre trop souvent, mes chers frères : c'est le cœur que Dieu demande; mon fils, nous dit-il, donnez-moi votre cœur : *Præbe, fili mi, cor tuum mihi.* (Prov., XXIII, 26.) C'est l'affection du cœur qui le touche : ainsi c'est du cœur que nos hommages doivent partir, si nous voulons qu'ils soient agréables à Dieu; et toutes les pratiques extérieures de la religion ne peuvent suffire, si notre esprit et notre cœur sont vides de Dieu. D'ailleurs, vous le savez, on ne fait bien que ce qu'on fait de cœur; on ne réussit dans une entreprise que lorsqu'on y attache de l'intérêt, qu'on y pense, qu'on s'en occupe, qu'on s'y affectionne. Et comment donc sanctifieriez-vous le dimanche, comment rendriez-vous à Dieu le culte qu'il exige dans ce saint jour, si vous ne vous attachiez d'esprit et de cœur à le lui rendre?

Vous me direz peut-être que, dans un état comme le vôtre, au milieu des soins et des embarras qu'entraînent vos affaires, vous n'êtes pas capables de cette application de l'esprit et du cœur aux choses de Dieu. Mais prenez garde, mes frères, plus vous êtes occupés des choses de la terre, et plus vous avez besoin de vous rappeler ce que l'apôtre saint Paul disait à tous les fidèles de son temps : *Si vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ, recherchez ce qui est dans le ciel, où Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu; goûtez les choses célestes, et non celles de la terre.* (Colos., III, 1, 2.) Plus vous avez à craindre de n'avoir que des pensées terrestres, que des attachements tout humains, et plus il est avantageux et nécessaire pour vous qu'il y ait un jour dans la semaine où vous retiriez, autant qu'il est possible, votre esprit des soins de la terre, pour l'appliquer aux choses de Dieu. Car vous n'êtes pas faits pour la terre; elle n'est qu'un lieu de passage. L'état dans lequel la Providence vous y a mis n'est qu'un moyen qu'elle vous a donné pour parvenir au ciel; et si vous le voulez bien, les embarras du ménage, les soins que vous devez à vos affaires, et dont vous ne pouvez vous dispenser, même les dimanches, ne vous empêcheront pas de sanctifier ces jours consacrés à Dieu. Il ne s'agit que de vous bien pénétrer de la pensée que l'affaire propre de ces saints jours est d'honorer Dieu; qu'en conséquence, le dimanche, c'est de cet objet que vous devez être principalement occupés; il ne s'agit que d'y mettre de l'intérêt. Hélas! qu'il est bien vrai, selon la parole de Notre-Seigneur, que les enfants de ténèbres sont plus prudents que les enfants de lumière! Si vous aviez

remis au dimanche une affaire importante, le soin de votre ménage vous empêcherait-il de la faire et d'y donner la plus grande attention? Que dis-je, mes frères? Lorsque vous remettez à ce saint jour un amusement, une partie de plaisir, vos affaires vous empêchent-elles de vous y livrer? N'est-ce pas la première pensée qui se présente à vous lorsque vous vous éveillez? Cette pensée ne vous suit-elle pas partout? Si vous êtes obligés de vous occuper de quelque autre objet, perdez-vous celui-là de vue? N'est-il pas toujours dans votre esprit? Et pourquoi donc trouvera-t-on du temps pour tout, excepté pour le service de Dieu?

Je le sais; c'est parce que les objets de la terre attachent, flattent les sens, intéressent la cupidité, qu'on est porté vers ces objets par une pente naturelle, tandis qu'on ne sent aucun goût pour les pratiques de la piété. Hélas! mes frères, n'est-ce pas une chose bien triste, n'est-ce pas un aveu bien humiliant pour des chrétiens de convenir qu'ils n'ont de goût que pour les objets terrestres, et qu'ils n'en ont point pour les choses de Dieu? *O enfants des hommes, jusqu'à quand votre cœur sera-t-il appesanti vers la terre? jusqu'à quand chercherez-vous la vanité et le mensonge?* (Psal. IV, 3.) Mais d'ailleurs un chrétien n'a-t-il pour règle que son inclination? Est-ce le goût, le penchant naturel qu'il doit écouter, lorsqu'il s'agit de remplir les devoirs de la religion? Dans les choses humaines elles-mêmes, est-ce l'inclination qui sert de règle; et combien de fois n'en fait-on pas le sacrifice pour des considérations purement temporelles? Je vous le demande, mes frères, lorsqu'un avocat a besoin de tout son temps pour se préparer à plaider une cause, écoute-t-il l'inclination qui le porterait à un amusement? Le marchand l'écoute-t-il lorsqu'il est question d'un marché avantageux? Le laboureur l'écoute-t-il lorsque le temps de la récolte le presse, et qu'il ne peut laisser échapper un moment sans s'exposer à une perte considérable? Vous-mêmes l'écoutez-vous, ne savez-vous pas la vaincre, ne savez-vous pas même surmonter vos répugnances lorsque vos intérêts temporels l'exigent? Eh quoi! l'intérêt de votre salut, de votre éternité ne vous fera-t-il pas faire ce que vous faites pour des intérêts d'un moment?

Je le répète, mes frères, occupez-vous du service de Dieu aux saints jours de dimanches comme de l'objet le plus important que vous ayez à y remplir. Sanctifiez-les en vous appliquant de tout votre cœur aux exercices que la religion a établis pour vous aider à les sanctifier : tels sont l'assistance à la sainte messe, aux offices divins, aux instructions, la fréquentation des sacrements, la lecture des livres de piété. Rappelez-vous l'exemple de vos pères, leur heureuse simplicité, leur zèle pour toutes les pratiques de la religion, la ferveur avec laquelle ils s'en acquittaient. On voit encore des familles où une éducation chrétienne a conservé ce zèle et cette ferveur.

Pourquoi faut-il que le nombre n'en soit pas plus grand ? Pères et mères, c'est à vous particulièrement que ceci s'adresse. C'est à vous à maintenir dans vos familles l'amour de la religion. Apprenez à vos enfants, à vos domestiques à sanctifier les jours consacrés à Dieu en les sanctifiant vous-mêmes avec eux. Introduisez dans vos maisons la salutaire pratique de faire en commun, tous les dimanches, une lecture édifiante et instructive. Vous n'avez pas de meilleur moyen pour donner à votre famille l'instruction que vous lui devez selon votre pouvoir. Mais, en outre, vous attirerez sur elle et sur vous les bénédictions du Seigneur, et vous écarterez les fléaux de sa colère. Car, n'en doutez pas, Dieu exerce des jugements rigoureux sur nous; il appesantit sa main sur son peuple, parce que sa religion sainte est mise en oubli, son culte négligé, les jours consacrés à sa gloire profanés. Revenez à lui dans la sincérité de votre cœur, et il reviendra à vous dans l'excès de sa miséricorde.

Enfin, mes chers frères, en terminant cette instruction si importante, je vous enseignerai un moyen de passer les dimanches dans la piété et l'application à Dieu; et je conjure toutes les âmes fidèles, je vous conjure tous de le mettre en pratique: c'est de passer le dimanche comme vous passez les jours où vous avez le bonheur de communier. Les jours où vous approchez de la sainte table, votre premier soin est de rentrer en vous-mêmes et d'examiner votre conscience; vous vous excitez à la douleur de vos péchés, vous en demandez pardon à Dieu pour vous disposer au sacrement de pénitence et d'eucharistie. Vous avez soin ensuite, pendant le cours de la journée, de vous conserver dans la recueillement, d'éloigner de vous ce qui pourrait vous empêcher de penser à Dieu et au bienfait que vous avez reçu. Faites de même les dimanches. Examinez les péchés que vous avez commis pendant la semaine, détestez-les, formez la résolution de les éviter et de mener une vie plus chrétienne, priez Dieu de vous aider. Surtout ne vous livrez point à une trop grande dissipation. Tout amusement ne vous est pas interdit, pourvu que vous ne vous permettiez que des amusements honnêtes, des délassements innocents et que vous en usiez avec modération et retenue, vous souvenant que les dimanches ne sont pas des jours destinés aux plaisirs, aux amusements profanes et dangereux, mais des jours consacrés à la joie pure et sainte des enfants de Dieu. En prenant la pieuse habitude dont je vous parle, vous verrez que votre esprit se portera tout naturellement vers Dieu; les exercices de la religion vous deviendront faciles; vous y trouverez la douceur, vous y goûterez les consolations qu'éprouvent les âmes vraiment chrétiennes: consolations qui sont bien au-dessus des fausses joies du monde; et après avoir servi fidèlement le Seigneur sur la terre, vous en-

trerez dans le repos délicieux qu'il vous prépare pour l'éternité. Ainsi soit-il

INSTRUCTION IV.

SUR LE QUATRIÈME COMMANDEMENT.

Honora patrem tuum et matrem tuam. (Exod., XX, 12.)
Honorez votre père et votre mère.

Vous avez vu dans les trois premiers commandements de Dieu, mes chers frères, quels sont vos devoirs envers lui, et ce que vous devez faire pour accomplir ce commandement de la loi, le premier et le plus grand de tous : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de tout votre esprit.* (Matth. XXII, 37, 38.) Le Seigneur semble, dans ces trois préceptes, ne s'être occupé que de lui-même et de sa propre gloire. Dans les sept autres, il descend jusqu'à nous pour nous rappeler ce que nous nous devons les uns aux autres, et nous prescrire la manière de remplir le second précepte de la loi que Notre-Seigneur nous déclare être semblable au premier : *Vous aimerez votre prochain comme vous-même* (Matth., XXII, 39); ajoutant que c'est à ces deux grands préceptes de l'amour de Dieu et du prochain que se rapporte tout ce qui est ordonné par la loi et les prophètes. (Ibid., 40.)

A la tête des sept commandements qui concernent nos devoirs envers le prochain, se trouve celui qui ordonne aux enfants d'honorer leurs pères et mères, et qui par là même renferme aussi les devoirs des pères et mères envers leurs enfants; et saint Paul nous dit que c'est le premier commandement auquel Dieu ait joint une promesse : *Honora patrem tuum et matrem tuam, quod est mandatum primum in promissione.* (Ephes., VI, 2.) Vous la connaissez cette promesse : c'est celle d'une vie longue et heureuse sur la terre : *Tes père et mère honoreras, afin que tu vives longtemps.* (Ibid., 3.)

Mais pourquoi Dieu a-t-il voulu que ce commandement tint la première place parmi ceux qui regardent nos obligations envers le prochain ? Parce que honorer nos pères et mères est le premier devoir que la nature elle-même nous dicte, et parce que de tous les commandements relatifs au prochain, il n'en est point qui ait plus de rapport avec ceux qui sont relatifs à Dieu. En effet, d'une part, c'est Dieu lui-même que nous devons envisager dans nos parents; c'est sa propre autorité qu'il leur confie; ils le représentent et tiennent sa place auprès de nous; ils ont une part aux titres qu'il a sur nous : l'honneur que nous leur devons a donc une ressemblance avec celui que nous rendons à Dieu lui-même. D'autre part, si les pères et mères sont les représentants de Dieu à l'égard de leurs enfants, ils doivent le prendre pour modèle et l'imiter dans leur conduite envers eux. Je me propose de vous développer aujourd'hui ces deux réflexions importantes.

Quels sont les premiers titres qui nous

unissent étroitement à Dieu, et qui nous imposent envers lui le devoir de l'amour, du respect, de la dépendance et de la soumission ? C'est qu'il nous a créés, qu'il nous conserve, qu'il pourvoit à nos besoins, qu'il nous conduit et nous gouverne. Or il a voulu que nos parents eussent part à ces titres, et qu'ils le représentassent sous ces différents rapports. En effet, Dieu n'a pas voulu que tous les hommes sortissent de ses mains comme le premier homme en était sorti. Après l'avoir créé, il lui donna une compagne semblable à lui, et il leur dit : *Croissez et multipliez-vous, et remplissez la terre.* (Gen., I, 28.) Et par cette parole, il leur conféra le don de la fécondité, afin que les hommes pussent se multiplier sur la terre, et se reproduire jusqu'à la fin du monde. Il n'y a que la toute-puissance de celui qui a fait de rien le ciel et la terre, qui ait pu donner aux hommes la vertu de se perpétuer ainsi; et c'est ce que reconnut Eve, notre première mère, lorsqu'après avoir mis au monde son premier enfant, elle dit dans les sentiments d'une vive reconnaissance : Dieu m'a donné un fils, c'est de la bonté de Dieu que je le tiens : *Possedi hominem per Deum.* (Gen., IV, 1.)

Ainsi les pères et les mères sont comme les seconds créateurs de leurs enfants; c'est à eux, après Dieu, que leurs enfants sont redevables de la vie. Voilà ce qui met entre les parents et les enfants une union si intime; voilà ce qui doit inspirer à ceux-ci des sentiments si tendres. Ah ! malheur à ceux qui ne les éprouvent pas : l'instinct fait plus chez les brutes, que la nature ne peut opérer chez eux. Et voilà ce qui donne aux parents une ressemblance avec Dieu, ce qui les rend d'une manière particulière son image. Dieu est le Père de tous les hommes; c'est de lui que vient toute cette grande famille qui est dans le ciel et sur la terre (Ephes., III, 15); et c'est à ce premier titre que nous lui devons notre amour et notre reconnaissance. Mais notre Père qui est dans les cieux nous a donné sur la terre un second père, un autre lui-même, et, par cette disposition, il partage ses droits avec nos pères et mères. Il veut en conséquence, que nous les honorions en quelque sorte comme nous l'honorons lui-même, et il regarde comme rendu à lui-même l'honneur que nous leur rendons. Malheur, encore une fois, à qui méconnaît un devoir si juste, si naturel, et dont l'accomplissement devrait lui paraître si doux.

Mais après avoir reçu la vie, que deviendra l'homme, s'il est abandonné à lui-même au moment de sa naissance ? Que deviendra cet enfant faible et incapable de subvenir à ses besoins ? Qui donc prendra soin de lui ? qui veillera à sa conservation ? Dieu y a pourvu, mes frères, et il n'emploiera point pour cela de moyens extraordinaires, il ne multipliera point les miracles. Il a confié ce soin aux pères et aux mères ; il a voulu

qu'ils veillassent à la conservation de leurs enfants, qu'il pourvussent à tout ce qui leur serait nécessaire. Vous voyez cet enfant qui vient de naître, nu, souffrant, n'ayant d'autre ressource que ses larmes et ses cris ; rassurez-vous ; il a un père et une mère. Dieu a gravé dans leur cœur une tendresse qui les rend attentifs à tous ses besoins. La mère le nourrira de sa propre substance ; elle se dépouillera, s'il le faut, pour le vêtir ; elle le portera dans ses bras ; elle demeurera sans cesse attachée et comme collée à ses côtés, pour lui prodiguer ses soins ; aucune peine ne la rebutera : elle ne trouvera d'agrément, de satisfaction qu'auprès de lui ; il fera toute sa consolation et sa joie. Le père, de son côté, n'épargnera ni peine ni travaux, afin de pourvoir à la subsistance et à l'avancement de ses enfants. Telle est cette tendresse que Dieu a mise dans le cœur des pères et mères, qu'elle leur fait tout oublier, tout sacrifier, tout souffrir, et qu'ils le font sans répugnance, sans plaintes, sans murmures, qu'ils le font avec joie ; et que la moindre marque d'affection, un geste, un sourire de cet enfant qui fait l'objet de leur amour, suffit pour les dédommager de toutes leurs peines. Que la divine Providence est admirable, mes chers frères ! comme elle a su disposer tout avec douceur et avec force pour arriver à ses fins ! (Sap., VIII, 1.) Quelle reconnaissance nous lui devons pour les soins qu'elle a pris de nous ! Mais en même temps quels sentiments nous devons avoir pour ceux que cette adorable Providence a chargés du soin de la remplacer en quelque sorte ! Comment un enfant pourrait-il voir d'un œil indifférent l'amour dont son père et sa mère lui ont donné tant de preuves ? Comment des enfants bien nés, des enfants instruits de leur religion, ne reconnaîtraient-ils pas qu'un des premiers devoirs du chrétien, comme le dit saint Cyrille de Jérusalem, est celui de la piété filiale, et qu'ils doivent, pour remplir ce devoir, honorer leurs parents, penser à tout ce qu'il leur en a coûté pour les élever, et reconnaître leurs peines et leurs travaux, en contribuant, autant qu'il est en eux, à leur repos et à leur bonheur ? (16)

Enfin la Providence a destiné les pères et mères à conduire et à gouverner leurs enfants ; et c'est pour cela que l'Apôtre recommande aux enfants d'obéir à leurs parents ; car, ajoute-t-il, *cela est juste.* (Eph., VI, 1.) Et dans un autre endroit il leur dit : *Enfants, obéissez en tout à vos pères et mères, car cela est agréable au Seigneur.* (Colos., III, 20.) Oui mes frères, cette obéissance est juste, elle est dans l'ordre, elle est agréable au Seigneur, qui a pris les pères et mères pour ses aides dans le gouvernement de leurs enfants, et qui veut en conséquence que ceux-ci leur soient soumis. L'homme a besoin d'être conduit, dans un âge surtout où la légèreté, le défaut d'expérience exposent à bien des dangers, entraînent dans

une multitude de fautes. Que deviendraient les enfants, si Dieu n'avait pas confié aux pères et aux mères son autorité sur eux, s'il ne les avait pas chargés de veiller sur leur conduite, d'écarter d'eux les périls qui les menacent, de les reprendre lorsqu'ils font le mal, de les corriger même pour les en détourner plus efficacement? Il est donc de l'intérêt des enfants, comme de leur devoir, d'être soumis à leurs parents. C'est pour eux-mêmes, pour leur propre bonheur que le Seigneur a exigé d'eux cette soumission. *Mes enfants, dit le Sage, écoutez le jugement de votre père, soyez dociles à ses avis, ne méprisez point ses réprimandes; ne vous écarter point de cette voie de l'obéissance, afin que vous parveniez au bonheur et au salut. «Judicium patris audite, filii, et sic facite ut salvisitis.» (Eccli., III, 2.)* Celui qui craint le Seigneur, ajoute-t-il, honore son père et sa mère, et il obéira à ceux qui lui ont donné la vie comme à ses maîtres. (*Ibid.*, III, 8.)

Le Sage continue ensuite à nous montrer ce que les enfants doivent faire pour honorer leurs pères et mères, et tout ce qu'ils ont à attendre de Dieu, s'ils remplissent ce devoir sacré. *Honorez votre père*, nous dit-il, *dans vos actions, dans vos discours, honorez-le en toute patience, afin que vous obteniez sa bénédiction et qu'elle demeure sur vous jusqu'à la fin : car la bénédiction du père affermit la maison des enfants, et la malediction de la mère en ébranle les fondements. Mon fils, prenez soin de la vieillesse de votre père, et ne faites rien qui puisse le contrister; et si l'âge et les infirmités ont affaibli sa raison, supportez-le et ne le méprisez pas, parce que vous êtes dans la force de l'âge : car le soin que vous prendrez de votre père ne sera pas mis en oubli. (Eccli., IX, 9.)* Le Sage avait déjà dit auparavant : *Celui qui honore sa mère est comme celui qui amasse des trésors. Oh ! ajoute encore la sainte Ecriture, combien est méprisable, combien est vil aux yeux de Dieu et des hommes celui qui abandonne son père, et combien est maudit de Dieu celui qui afflige et irrite sa mère. (Ibid., 9 et seq.)*

Ainsi, mes chers frères, c'est Dieu lui-même qui a voulu que nous dussions la vie à nos pères et mères, qui leur a donné son autorité, qui les associe aux soins que sa divine providence prend de nous, et qui veut que nous les honorions, que nous les aimions, que nous les respections, que nous leur soyons soumis, et si ces sentiments ne doivent pas être égaux à ceux que nous avons pour lui, puisque nous ne devons mettre personne à l'égal de Dieu, ils doivent néanmoins être semblables à l'honneur, à l'amour, à l'obéissance, au respect que nous lui rendons à lui-même.

Si les enfants ont des devoirs à remplir envers leurs pères et mères, ceux-ci en ont à l'égard de leurs enfants. Après que l'Apôtre a dit aux premiers : enfants obéissez à vos pères et mères, il ajoute : et vous, pères, n'irritez pas vos enfants; mais ayez soin de

les bien élever en les instruisant et les corrigeant selon le Seigneur. (*Eph.*, VI, 4.) Les pères et mères doivent aimer leurs enfants; prendre soin d'eux avec affection, ne point les traiter avec rigueur et dureté, imiter en un mot à leur égard la bonté de Dieu dont ils tiennent la place. Mais je ne puis trop vous le dire, pères et mères, et vous ne pouvez y faire trop de réflexion : cette bonté de Dieu qui doit vous servir de modèle, n'est point une molle complaisance, un amour déréglé si commun de nos jours, et dont les effets sont si funestes et pour les enfants, et pour la société dont ils doivent être les membres, et pour les parents eux-mêmes dont ils deviennent souvent la croix. Nous l'avons dit : Dieu a mis dans le cœur des pères et mères une tendresse naturelle pour leurs enfants; et lorsqu'elle est dirigée par la raison et surtout par la religion, elle rapproche les pères et mères de Dieu, qui n'est que bonté, et qui aime tout ce qu'il a fait. (*Sup.*, XI, 25.) Mais si cette tendresse n'est pas éclairée, si rien ne la règle, elle dégénère en affection vicieuse, et, pour bien dire, en amour païen. Car quel autre nom pourrait-on donner à cet attachement excessif qui porte les parents à aimer leurs enfants jusqu'à l'idolâtrie; à cette condescendance aveugle qui leur accorde tout ce qu'ils veulent, qui n'ose contrarier en rien leurs fantaisies et leurs caprices, qui nourrit leurs défauts au lieu de les réprimer; à ce désir immodéré de leur procurer des biens, de les produire, de les avancer, de les former aux usages du monde, hélas ! souvent en exposant l'innocence de leur cœur ? Je ne demande pas que les parents négligent les avantages temporels de leurs enfants : non sans doute; mais leur but principal doit être de les instruire, d'en faire des hommes justes, de vrais chrétiens, qui connaissent leurs devoirs et qui soient exacts à les remplir. Des parents religieux sentent qu'ils auront toujours beaucoup fait pour leurs enfants, s'ils leur laissent l'amour et la crainte de Dieu.

Tels étaient les sentiments du saint homme Tobie. Après avoir donné ses soins pour inspirer à son fils l'amour de la vertu, lorsqu'il se crut près de sa fin, il l'appela et lui dit : *Écoutez, mon fils, mes dernières paroles et gravez-les profondément dans votre cœur. Ayez Dieu présent à votre esprit tous les jours de votre vie; prenez garde de jamais consentir au péché, et d'aller contre les commandements du Seigneur notre Dieu. Ne détournez point les yeux de dessus le pauvre : soulagez sa misère autant que vos facultés vous le permettront. Ayez soin de vous préserver de tout ce qui est impur et déshonnéte. Ne vous laissez point dominer par l'orgueil. Du reste, ne craignez rien, ô mon fils; nous vivons pauvrement, il est vrai, mais nous posséderons toujours beaucoup de biens, nous serons toujours assez riches, si nous craignons Dieu, si nous évitons le mal et pratiquons le bien. (Tob., IV, 2 et seq.)*

Il ne suffit pas que les pères et mères aient

truisent leurs enfants; il faut aussi qu'ils les reprennent et les corrigent. C'est ce que leur dit saint Paul: *Ayez soin de bien élever vos enfants en les instruisant et les corrigeant selon le Seigneur. « Educate illos in disciplina et correptione Domini. »* Dieu est encore en cela leur modèle. Ce Dieu de bonté, nous dit le même apôtre, *châtie ici-bas ceux qu'il aime, il les sanctifie par les tribulations et les épreuves; il les reprend, les corrige, leur fait expier leurs péchés, afin de les rendre dignes du royaume céleste où il les appelle. Ces châtiments, lorsque nous les éprouvons, nous affligent, continue l'apôtre; mais si nous les recevons avec résignation, si nous les acceptons comme des enfants soumis, ils produiront en nous des fruits de paix, de salut, et nous feront mériter la couronne de justice.* (Heb., XII, 6, 11.) Il faut donc, pères et mères, si vous aimez vos enfants, comme notre Père céleste nous aime, que vous les repreniez de leurs défauts, que vous les corrigiez. Ne permettez pas surtout qu'ils violent impunément la loi de Dieu. Si vous voyez en eux du penchant à certains vices, prenez aussitôt les moyens d'empêcher qu'ils n'y tombent, et qu'ils n'en contractent la malheureuse habitude. La punition éclatante que Dieu exerça sur le grand prêtre Hélié et sur toute sa postérité doit vous servir à jamais d'exemple. La sainte Ecriture ne lui reproche pas de ne s'être point acquitté des devoirs de son ministère. Elle ne le représente point comme indifférent sur la mauvaise conduite de ses enfants: elle nous apprend que, témoin des excès auxquels ils se livraient, il leur en fit des reproches; et cependant Dieu le punit sévèrement, parce qu'il n'avait pas eu le courage d'employer son autorité contre eux pour arrêter leurs désordres. (1 Reg., II, 12 et seq.)

Sans doute, quoique vous tempériez les châtiments et les réprimandes par votre tendresse, ils paraîtront amers à vos enfants; mais ils produiront avec le temps des fruits salutaires; et vous aurez la joie de voir vos enfants croître en grâce et en sagesse à mesure qu'ils avanceront en âge. *Formez vos enfants à la vertu*, dit l'Esprit-Saint: *vos peines ne seront point sans récompense dès ici-bas; car ils seront votre gloire, votre consolation, votre soutien: ils feront le bonheur et les délices de votre vie.* (Prov., XXIX, 17.) *Au contraire, si vous négligez leur éducation, si vous les abandonnez à leurs passions, ils seront un jour votre honte et feront votre malheur.* (Ibid., 15.)

Pères et mères, ayez devant les yeux Jésus-Christ notre modèle. Imitiez sa conduite envers ses apôtres. Il les appelait *ses amis* (Joan., XV, 15), *ses frères* (Matth., XXVIII, 10); il leur disait: *Je vous ai aimés comme mon Père céleste m'a aimé* (Joan., XV, 9); et cependant il les reprenait de leurs défauts. Un jour qu'il leur annonçait tout ce qu'il aurait à souffrir à Jérusalem, saint Pierre, qui ne pouvait encore comprendre le mystère de la passion du Sauveur, et qui était plein d'amour pour lui, le tira à l'écart, et lui dit:

Ah! Seigneur, à Dieu ne plaise, cela ne vous arrivera pas. Alors Jésus, se retournant, lui dit: Retirez-vous de moi, Satan; vous m'êtes un sujet de scandale, en voulant me détourner d'obéir à mon Père, parce que vous ne goûtez pas les choses de Dieu, mais celles des hommes (Matth., XVI, 23): vous ne savez pas qu'il n'y a rien de plus beau et de plus avantageux que de souffrir et de sacrifier sa vie même pour Dieu.

Surtout comportez-vous de manière que vous puissiez dire à vos enfants ce que Jésus-Christ disait à ses apôtres: *Je vous ai donné l'exemple, afin que vous fassiez comme j'ai fait moi-même.* (Joan., XIII, 15.) Vous leur devez le bon exemple dans vos paroles et dans vos actions. Vous leur devez l'exemple de la justice, de la charité, de la retenue, de la modestie, de la fidélité à remplir les devoirs de la religion. Ah! malheur à vous, si vous ne le leur donnez pas. Malheur à vous, si vous leur devenez un sujet de scandale. Jésus-Christ a dit de tous ceux qui scandaliseraient leur prochain, qu'il *vaudrait mieux qu'on leur attachât une meule de moulin au cou, et qu'on les jetât au fond de la mer.* (Matth., XVIII, 6.) Que sera-ce donc des pères et mères qui scandaliseront leurs enfants?

Si vous avez vous-mêmes vos pères et mères, imitez encore ce divin Sauveur dans sa soumission envers Joseph et Marie. (Luc., II, 51.) Imitiez le soin qu'il prit de sa sainte mère jusque sur l'arbre de la croix, en la recommandant à saint Jean. (Joan., XIX, 26, 27.) Enfin honorez ceux qui vous ont donné le jour, afin que vos enfants vous rendent à leur tour ce qu'ils vous doivent. (Eccli., III, 6.)

Le quatrième commandement ne se borne pas aux devoirs des enfants envers leurs parents et des parents envers leurs enfants; il prescrit aussi les devoirs de tous les inférieurs envers leurs supérieurs, et des supérieurs envers leurs inférieurs. Ce que des enfants chrétiens doivent à leurs pères et mères, nous le devons à ceux que Dieu a établis pour nous gouverner. Au commencement du monde, les familles n'étaient gouvernées que par ceux qui en étaient les chefs; mais lorsqu'elles furent devenues plus nombreuses, que les hommes se furent multipliés, il se forma des sociétés composées de différentes familles: et comme Dieu donne son autorité aux pères et mères, pour gouverner leurs enfants, il la donne de même à ceux qu'il établit pour gouverner les peuples. Oui, mes chers frères, l'Esprit-Saint nous l'enseigne clairement: Dieu revêt de sa puissance ceux qu'il place à la tête des nations; ils sont ses lieutenants, ils gouvernent en son nom. (Eccli., XVII, 14.) Il veut en conséquence que nous leur obéissions comme à ceux qui le représentent, non pas seulement par la crainte du châtiment, mais par devoir de conscience; celui qui leur résiste, résiste à l'ordre qu'il a établi, et attire sur lui la condamnation. (Rom., XIII, 1, 2, 5)

Ces mêmes sentiments d'amour, de respect, de soumission, d'obéissance, vous les devez aux pasteurs de l'Eglise. Jésus-Christ, en remontant au ciel, a laissé sur la terre des ministres de sa charité, des dispensateurs de ses mystères. (I Cor., IV, 4, 1.) Ce sont ces ministres d'un Dieu sauveur, qui vous engendrent en Jésus-Christ par le saint baptême : c'est par leurs mains que d'enfants de colère et de malédiction, vous devenez enfants de Dieu et héritiers de son royaume ; et lorsqu'après avoir reçu une si grande grâce, vous retombez dans le péché, il n'y a qu'eux qui aient le pouvoir de vous remettre vos fautes dans le sacrement de pénitence. Eux seuls peuvent consacrer le corps et le sang de Jésus-Christ qui est la nourriture de vos âmes. C'est également de leurs mains que vous recevez tous les autres sacrements qui ont été établis pour vous communiquer les grâces de Dieu. Ils sont les ambassadeurs de Jésus-Christ, chargés de vous instruire, de vous faire connaître sa volonté (II Cor., V, 20), de vous conduire dans les voies du salut. Ce divin Sauveur assure expressément que celui qui les écoute, l'écoute lui-même, et que celui qui les méprise, le méprise lui-même (Luc., X, 16) ; et afin que vous les écoutiez avec plus de docilité, que vous soyez soumis à leurs décisions, il leur a promis d'être avec eux jusqu'à la fin du monde (Matth., XXVIII, 20), de les assister continuellement pour les préserver d'erreur. Obéissez donc aux supérieurs ecclésiastiques, ayez pour eux une soumission filiale. Dieu les a chargés de vos âmes, et ils doivent lui en rendre compte ; adoucissez leurs peines et leurs travaux par votre docilité. Elle les soutiendra, elle les encouragera, et votre obéissance tournera à votre propre avantage. (Hebr., XIII, 17.)

Serviteurs, obéissez aussi à vos maîtres. Obéissez, vous dit l'apôtre saint Paul, avec crainte et respect, comme à Jésus-Christ lui-même. Ne les servez pas seulement lorsqu'ils ont l'œil sur vous, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes ; mais faites de bon cœur la volonté de Dieu comme étant serviteurs de Jésus-Christ, et servez-les avec affection, regardant en eux le Seigneur et non les hommes. Et vous, maîtres, continue l'Apôtre, ayez de même de l'affection pour vos serviteurs, ne les traitant point avec rigueur et avec menaces ; sachant que vous avez les uns et les autres un maître commun dans le ciel qui n'aura point d'égard à la condition des personnes. (Ephes., VI, 5, 9.)

Enfin, mes chers frères, soyez bien pénétrés de cette grande vérité, que les enfants et tous les inférieurs doivent considérer dans leurs parents et dans ceux qui sont leurs supérieurs, Dieu même qu'ils représentent, dont ils sont les images et exercent l'autorité. Ainsi nous devons aimer, respecter ceux qui sont établis au-dessus de nous, leur être soumis, non pas pour eux, non pas précisément à cause de leurs vertus ou de leurs talents, mais pour Dieu, parce que

Dieu veut que nous les honorions et leur obéissions. De même les supérieurs doivent remplir leurs obligations envers leurs inférieurs, parce que Dieu les met, en quelque sorte, en sa place, pour exercer son autorité.

Voilà les devoirs que nous prescrit le quatrième commandement. Si chacun de nous était fidèle à les accomplir suivant l'état où Dieu l'a placé, quelle paix, quelle concorde dans le monde ! Nous jouirions sur la terre de la tranquillité et du bonheur, autant que l'homme peut en jouir dans cette vallée de larmes, et nous arriverions au bonheur éternel que l'accomplissement de nos devoirs nous méritera dans le ciel. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION V.

SUR LE CINQUIÈME COMMANDEMENT

Non occides. (Exod., XX, 13.)

Vous ne tuerez point.

Etait-il donc nécessaire que Dieu défendît aux hommes d'attenter à la vie de leurs semblables ? Les sentiments d'humanité qu'il avait gravés dans leurs cœurs ne suffisaient-ils pas pour les détourner d'un crime aussi atroce ? Mais surtout est-il nécessaire de rappeler ce commandement à des chrétiens, à des hommes qui doivent reconnaître dans les autres hommes des frères, qui, sortis comme eux de la main de Dieu, formés comme eux à son image et à sa ressemblance, ont encore été comme eux rachetés au prix du sang de Jésus-Christ, et sont destinés comme eux à jouir du bonheur éternel qu'il prépare à tous ceux qui lui sont fidèles ? Hélas ! telle a été la perversité de l'homme que, dès le commencement même du monde, la terre fut souillée du sang humain. Et plutôt à Dieu que nous n'eussions plus aucun exemple d'une telle perversité ! Plût à Dieu que l'homicide fût un crime inconnu chez des nations qui ont eu le bonheur de recevoir les lumières de la foi ! Plût à Dieu que nous n'en eussions pas été nous-mêmes les témoins, que nos yeux n'eussent pas vu des spectacles d'horreur ; que le récit des scènes les plus tragiques n'eût pas frappé nos oreilles !

Il m'en coûte, mes chers frères, de vous entretenir d'un pareil sujet ; et jamais mon ministère ne m'a paru plus pénible. Mais je dois le faire à l'exemple de Dieu même, qui, sur le mont Sinai, rappela solennellement à son peuple ce précepte de la loi naturelle : *Non occides*, vous ne tuerez point. Je dois le faire pour vous instruire de l'importance et de l'étendue du cinquième commandement, en vous remettant sous les yeux qu'on n'est point seulement homicide lorsqu'on trempe ses mains dans le sang humain, qu'on peut l'être encore par conseil, par coopération, en applaudissant au crime des autres, en ne s'y opposant pas comme on le doit ; qu'on peut même le devenir de cœur par ses sentiments et ses

désirs. Et combien peut-être, en rentrant sérieusement en eux-mêmes, trouveront qu'ils n'ont que trop de reproches à se faire là-dessus devant Dieu ! Heureux, si je puis leur faire bien sentir toute l'énormité de l'homicide, si je puis les engager à penser à la conduite qu'ils ont tenue et à reconnaître la part qu'ils ont pu avoir à ce crime : heureux et mille fois heureux, si je puis leur en inspirer un sincère repentir ! Alors je dirai avec l'apôtre saint Paul : Je vous ai attristés, en vous rappelant des souvenirs affligeants ; mais je ne m'en repens pas ; je me réjouis au contraire, non de ce que vous avez eu de la tristesse, mais de ce que cette tristesse a porté à la pénitence ceux qui étaient coupables. *Nunc gaudeo, non quia contristati estis, sed quia contristati estis ad penitentiam.* (II Cor., XVI, 2.)

L'horreur naturelle qu'inspire l'homicide, qu'il inspire à tous les hommes, qu'il inspire à celui même qui en est coupable, suffirait seule pour en faire sentir l'énormité. Vous connaissez, mes chers frères, l'histoire de Caïn : transporté par une aveugle jalousie, il répand le sang de son frère Abel. Dieu, qui dans ces premiers temps parlait lui-même aux hommes pour les instruire et les reprendre, lui demande où est son frère ; et dans le trouble et l'agitation où est Caïn, comme s'il ne connaissait plus Dieu, ou comme s'il espérait lui dérober son crime, il lui répond : Jen'en sais rien ; suis-je le gardien de mon frère ? — Qu'avez-vous fait, lui dit le Seigneur ? *Quid fecisti ? Le sang de votre frère crie vers moi ; il demande vengeance contre vous. Vous serez maudit sur la terre qui a bu ce sang innocent, que vous avez versé de votre propre main : vous y serez errant et fugitif.* (Genes., IV, 9-12.)

Quels furent alors les sentiments du malheureux Caïn ? Ah ! il pouvait encore obtenir le pardon : Dieu ne le refuse point à un cœur contrit et humilié, qui implore sa miséricorde. Mais non, il sent l'énormité de son crime, il en voit toute la noirceur, et dévoré par les remords qu'il avait voulu étouffer, il s'écrie dans les transports de son désespoir : Mon iniquité est trop grande pour que je puisse en obtenir le pardon : *Major est iniquitas mea, quam ut veniam merear.* Il se regarde comme un objet d'exécration pour ses semblables, il croit les voir tous armés contre lui. Voilà, dit-il à Dieu, que vous me chassez de devant vous ; vous me condamnez à errer sur la terre ; tous ceux qui me rencontreront s'élèveront contre moi et m'arracheront la vie : *Omnis igitur qui invenerit me, occidet me.* (Gen., XIII, 14.)

Tel a toujours été, et tel sera toujours le sort de ceux qui ne craindront pas de verser le sang de leurs semblables. Ne croyez pas qu'ils puissent jouir de la paix après un tel forfait. En vain voudront-ils détourner les yeux de leur crime ; toujours il se présentera à leur esprit : en vain voudront-ils étouffer leurs remords ; ils les éprouveront malgré eux. Ils entendront

une voix qui leur criera : Vous êtes homicide ; où est votre frère ? Qu'avez-vous fait ? son sang crie vengeance contre vous. Dans la situation même la plus heureuse en apparence, une humeur sombre et farouche annoncera le déchirement de leur cœur : l'inquiétude, la défiance empoisonneront toutes les jouissances de leur vie ; et, comme l'infortuné Caïn, ils craindront toujours de voir s'exécuter contre eux cette parole du divin Sauveur : *Ceux qui se serviront de l'épée, périront par l'épée.* (Matth., XXVI, 52.)

Et d'où viennent donc ces remords qui poursuivent et atteignent partout le coupable, qui le tourmentent sans cesse ? Ne seraient-ils, comme l'impie voudrait nous le faire croire, qu'un préjugé de l'éducation ? Non, mes frères, ce n'est point là leur origine. L'horreur de l'homicide est un sentiment universel ; elle se retrouve jusque chez les nations les plus barbares. La vue d'un meurtrier excite dans tous les cœurs un saisissement, un mouvement d'effroi ; à peine osera-t-on jeter les yeux sur lui, et ce sentiment, rien ne peut le détruire. La mort même n'efface pas le caractère qu'imprime au meurtrier une action si barbare ; l'infamie de son crime subsiste après lui, et rejaillit jusque sur sa famille. C'est à Dieu qu'il faut remonter pour trouver la première cause d'une impression si générale ; c'est Dieu lui-même qui en est l'auteur, qui l'a mis dans le cœur de l'homme pour le garantir des excès où la fureur des passions pouvait l'entraîner. C'est Dieu qui poursuit l'homicide, en lui remettant son crime devant les yeux, qui le remplit de remords déchirants. C'est par un ordre de sa justice, par une disposition de sa divine providence, que ceux qui répandent le sang ne connaissent point la paix : *Viam pacis non cognoverunt.* (Psal. XIII, 3.)

Dieu ne s'est pas borné à inspirer aux hommes cette horreur naturelle de l'homicide. Lorsqu'après le déluge il défendit à Noé et à ses enfants de verser le sang humain, il prononça lui-même un arrêt de mort contre celui qui attenterait à la vie de son semblable. Il renouvela ce terrible arrêt lorsqu'il donna des lois à son peuple par la bouche de Moïse : celui qui aura frappé un homme et lui aura arraché la vie, qu'il la perde lui-même, et qu'il meure : *Qui percusserit et occiderit hominem, morte moriatur.* (Lev., XXIV, 17.) Et c'est à l'exemple de Dieu même que chez tous les peuples on trouve les lois les plus sévères contre ce crime ; c'est à son exemple que ceux qui ont reçu de lui l'autorité pour gouverner les hommes, qui portent le glaive comme étant ses ministres (Rom., XIII, 4), en usent pour punir l'homicide.

Et comment Dieu n'aurait-il pas fait sentir à ceux qui osent répandre le sang humain tout le poids de son indignation ? Les hommes sont ses créatures ; il leur a donné la vie ; elle est à lui, et il n'appartient qu'à lui d'en disposer. L'homme même commet-

trait un crime affreux, un crime qu'aucun revers, aucune circonstance, quelque fâcheuse qu'elle fût, ne pourrait excuser, s'il attentait à sa propre vie; parce qu'il usurperait les droits de Dieu, qui s'en est réservé à lui seul la disposition. Mais nous ne sommes pas seulement les créatures de Dieu, nous sommes ses images. Le plus beau de nos titres est d'avoir été faits à l'image et à la ressemblance de Dieu. Ce fut sur ce glorieux titre que Dieu appuya la défense qu'il fit à Noé et à ses enfants, et l'arrêt qu'il prononça contre l'homicide. Si l'homme, leur dit-il, répand le sang d'un autre homme, le sang de celui qui est son semblable, qui est son frère, je lui en demanderai compte : celui qui répandra le sang d'un homme sera puni de mort; car l'homme a été fait à l'image de Dieu : *Ad imaginem quippe Dei factus est homo* (Gen., IX, 6.); en sorte que c'est à Dieu même qu'on s'en prend; c'est Dieu même qu'on attaque dans son image, lorsqu'on attente à la vie de l'homme. Et que serait-ce, si on osait attenter à la vie de ceux qui le représentent d'une manière plus particulière, de ceux qu'il a revêtus d'un caractère sacré, et dont il a dit lui-même : Gardez-vous de fouler à ceux qui sont mes oints, les oints du Seigneur : *Nolite tangere christos meos*. (1 Paralip., XVI, 22.)

Je n'en dirai pas davantage, mes chers frères, pour vous faire sentir combien l'homicide est un crime énorme. Je passe à une réflexion qui mérite que vous y fassiez une attention bien sérieuse. Il y a des crimes si révoltants qu'il est impossible de ne pas se les reprocher, lorsqu'on s'en est rendu coupable. Ainsi arracher de sa propre main la vie à un homme; condamner un innocent à la mort; aider par des dénonciations des hommes sanguinaires à assouvir leur rage; profiter de ces occasions pour satisfaire des haines et des vengeances particulières; en un mot, tuer un homme, ou être cause de sa mort, c'est un excès si affreux, que la conscience ne peut pas se dissimuler que, si un pareil crime échappe à la vengeance des lois humaines, il n'échappera point à la vengeance de Dieu. Et sans doute, pour ne servir des propres expressions de la sainte Ecriture, *Dieu se réveillera*. (Psal. LXV.) Il est patient, parce qu'il veut laisser au pécheur le temps de se reconnaître; il ne veut point qu'aucun périsse, mais que tous se convertissent et fassent pénitence. (II Petr., III, 9.) Il est patient, parce qu'il est éternel (saint Aug.); il a toute l'éternité pour exercer les droits de sa justice contre ceux qui mépriseront sa bonté. Le moment viendra où il prendra lui-même en main la cause de l'innocence et où il montrera, par les punitions les plus terribles, combien il a en abomination les hommes de sang. (Psal. V, 7.)

Mais il n'est pas nécessaire de se porter à ces excès horribles pour participer au crime de l'homicide. En est-on exempt, si, sans répandre soi-même le sang humain, on

a approuvé le meurtre et l'assassinat, si l'on y a applaudi, et surtout si, par cette approbation, par ces applaudissements, par de mauvais conseils, on a aidé, on a encouragé le crime, on a excité à le commettre, on a nourri dans les autres les désirs de la vengeance? L'apôtre saint Paul nous le dit : *Ceux qui commettent ces crimes sont dignes de mort; et non-seulement ceux qui les commettent, mais encore ceux qui les approuvent et qui y consentent*. (Rom., I, 32.)

Et si, sans avoir dévoué des hommes à la mort en les dénonçant, en les décelant, en découvrant le lieu de leur retraite à des ennemis acharnés à leur perte, on n'a pas fait ce qui était en soi pour les soustraire à la fureur de leurs persécuteurs; si on les a exposés au péril évident de perdre la vie en leur refusant l'asile qu'on pouvait leur donner, a-t-on fait tout ce que la justice et la charité exigeaient dans des occasions si importantes? Supposons qu'il y eût quelques risques à courir en donnant secours et asile à l'innocence; cette considération suffira-t-elle pour justifier la conduite qu'on a tenue, et sera-t-on excusable d'avoir mis quelques misérables intérêts en comparaison avec la vie de ses frères?

Si l'on ne s'est point opposé au meurtre, lorsqu'on était chargé de veiller à la sûreté publique, si l'on y a même connu; si, contre le témoignage de sa conscience, on a souscrit à la condamnation d'un innocent, ah! pourrait-on croire qu'on n'en rendra pas un compte rigoureux? Pourrait-on croire que Dieu ne redemandera pas le sang qu'on a laissé verser, lorsqu'on devait élever la voix pour le défendre? On s'excuse maintenant sur ce que les circonstances étaient impérieuses, et qu'il y avait des dangers à courir en ne s'y prêtant pas; sur ce qu'en coopérant à la condamnation d'un innocent, on ne l'a fait que malgré soi; sur ce qu'on n'aurait pas pu le sauver, quand on aurait pris sa défense; mais que deviendront tous ces prétextes au jugement de Dieu? N'a-t-il pas dit expressément par la bouche du Sage : *Ne vous ingérez point dans la fonction de rendre la justice, si vous ne vous sentez pas le courage de résister à l'iniquité*? (Eccl., VII, 15.) N'a-t-il pas dit : *Vous ne suivrez point la multitude pour faire le mal, vous n'acquiescerez point dans les jugements au sentiment du grand nombre pour vous écarter de la vérité*? (Exod., XXIII, 2.) Il a dit encore : *Sacrifiez tout pour défendre la justice, combattez pour elle jusqu'à la mort*. (Eccl., IV, 33.) Si malgré vos efforts, elle succombe, au moins vous aurez rempli votre devoir, et vous n'aurez pas à vous reprocher d'avoir coopéré à l'iniquité.

Je vous en conjure, mes chers frères; qu'aucun de vous ne se rassure sur des excuses qui ne le justifient pas devant Dieu; qu'aucun de vous n'étouffe les justes remords de sa conscience. S'il en est parmi vous qui, dans les malheureuses circonstances où ils se sont trouvés, aient contribué, de quelque manière que ce soit, aux cri-

mes qui se commettaient, qui y aient pris quelque part, qui n'aient pas eu le courage de s'y opposer, comme ils auraient dû le faire, qu'ils se prosternent aux pieds de Dieu dans les sentiments du saint roi David; qu'ils lui disent avec ce roi pénitent : O Dieu, ô Dieu mon Sauveur, délivrez-moi du sang de mes frères : *Libera me de sanguinibus, Deus, Deus salutis meæ. (Psal. L, 16.)* Que ce sang ne s'élève pas contre moi au jour de votre jugement. Je vous demande pardon, Seigneur, je me sou mets aux peines qu'il vous plaira de me faire subir ici-bas; je veux satisfaire à votre justice, maintenant qu'il en est temps encore, afin que dans le jour redoutable je trouve miséricorde. Ce qui doit augmenter leur douleur, c'est qu'hélas! peut-être, en participant à l'homicide, ils ont contribué à donner le coup de la mort éternelle à quelqu'un de leurs frères, à précipiter dans l'enfer une âme rachetée du sang de Jésus-Christ.

Enfin le cinquième commandement n'interdit pas seulement l'homicide; il interdit le désir de le commettre; il interdit toutes ces pensées, toutes ces complaisances criminelles, tous ces désirs que dictent la vengeance, l'ambition, l'intérêt : *Homicide point ne seras de fait, ni volontairement.* Hélas ! mes frères, il n'est que trop vrai qu'il est des hommes qui se livrent aux sentiments de la haine et de la vengeance, qui s'y laissent emporter jusqu'à désirer la mort de leurs ennemis; qui goûteraient un plaisir barbare s'ils apprenaient qu'un accident funeste leur a enlevé la vie. Il n'est que trop vrai qu'il est des hommes qui, possédés de l'esprit d'intérêt, devancent par leurs désirs la fin de ceux dont ils attendent l'héritage. Et n'est-il pas des enfants assez dénaturés pour se rendre coupables de ce crime? N'en a-t-on pas vu encore qui ont désiré que la mort vint les débarrasser du joug de l'autorité paternelle, qu'elle vint lever les obstacles que leurs parents opposaient à une passion aveugle? Il n'est que trop vrai que, dans l'espoir d'obtenir une place ou un emploi, on a soupiré plus d'une fois après la dernière heure de ceux qui les occupaient. Je ne dis pas qu'on leur ait souhaité une mort tragique, mais on a désiré que Dieu les appelât à lui. Si leur vie se prolongeait, on souffrait impatiemment ces délais; et lorsque le moment de leur mort est arrivé, elle a laissé dans le cœur un sentiment de joie et de satisfaction. Combien d'hommes, en un mot, auraient horreur de répandre le sang humain, et ne craignent point de se laisser aller à des désirs homicides! Ils ne craignent point d'être homicides de cœur et de volonté; ils ne sentent pas qu'il ne suffit point que la main soit innocente, si le cœur est coupable.

Ce n'est donc pas assez de pouvoir dire qu'on serait bien éloigné de commettre l'homicide; ce n'est pas assez de pouvoir se rendre le témoignage qu'on n'a jamais attenté à la vie de qui que ce soit, qu'on ne s'est jamais joint à ceux qui, dans des

temps dont je voudrais effacer le souvenir, ont rempli tout de sang et de carnage : il faut examiner si l'on n'a eu aucune part à ces crimes; si l'on n'a pas trahi son devoir par lâcheté, par faiblesse; si l'on n'a pas à se reprocher d'avoir vu avec une indifférence criminelle le sort de tant de malheureuses victimes; si l'on ne s'est pas refusé aux moyens de sauver leur vie. Il faut examiner avec soin les dispositions de son cœur, et voir devant Dieu s'il est pur de tout désir, de toute pensée homicide; il faut examiner même si le cœur est exempt des sentiments qui peuvent conduire à ces désirs, qui peuvent les faire naître et les nourrir. C'est pour cela que Notre-Seigneur, après avoir dit aux Juifs : *Vous savez qu'il a été dit aux anciens : Vous ne tuerez point ;* ajoute : *Et moi je vous dis que quiconque se mettra en colère contre son frère, méritera d'être condamné par le tribunal du jugement. (Matth., V, 21, 22.)* Et ensuite il leur dit encore : Vous avez entendu dire : *Vous aimerez votre prochain, et vous haïrez votre ennemi ;* et moi je vous dis : *Aimez vos ennemis ; faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient, afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est dans le ciel, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et fait tomber la pluie sur les justes et sur les pécheurs. (Matth., V, 43 et seq.)* Et ce divin Sauveur en donne une raison bien sensible : car, ajoute-t-il, *si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, quelle récompense en aurez-vous ? Les publicains ne le font-ils pas aussi ? (Ibid.)* Si vous aimez ceux qui vous plaisent, ceux qui vous font du bien, que faites-vous pour Dieu, et quelle récompense vous doit-il ? Que faites-vous que les païens et les publicains ne fassent, et en quoi avez-vous plus de mérite qu'eux ?

Vous le voyez, mes chers frères, notre Seigneur ne se borne pas à défendre l'homicide; il défend la colère, la haine, les désirs de vengeance; il veut qu'on s'éloigne de tout ce qui pourrait faire naître la pensée d'un crime si affreux, en inspirer le désir; de tout ce qui pourrait porter à se réjouir de la mort d'un autre. L'apôtre saint Jean assure que celui qui hait son frère est homicide : *Qui fratrem suum odit, homicida est (I Joan., III, 15)*, parce qu'il l'est déjà d'affection, parce qu'il a déjà dans le cœur une disposition à désirer la mort de son ennemi, et qu'on n'a vu que trop souvent des haines invétérées finir par l'homicide.

Bien loin que nous puissions haïr nos frères, notre divin Sauveur nous prescrit de les aimer, lors même qu'ils nous veulent du mal; il veut que nous priions pour eux, lors même qu'ils nous persécutent et nous calomnient, que nous leur fassions du bien, lors même qu'ils nous haïssent; il veut que nous oublions les injures qu'on nous fait, que nous conservions la charité envers tout le monde. *La charité est patiente, dit l'apôtre saint Paul; elle est bonne, douce, bienfaisante : elle ne s'agrit point, elle ne s'irrite*

point, elle supporte tout, elle souffre tout. (I Cor., XIII, 4 et seq.) Ah! si nous l'avions cette charité divine, combien nous serions heureux dès ici-bas! En effet, que laissent dans le cœur la haine et le désir de la vengeance? Ils y laissent un trouble, une agitation qui se peignent même sur la figure du vindicatif, tandis que celui qui pardonne, qui supporte avec patience le mal qu'on lui fait, est dans la paix et dans la tranquillité. Il goûte au dedans de lui-même la joie, le calme, une satisfaction pure qui vient du bon témoignage que lui rend sa conscience.

Et si nous avions cette divine charité, avec quelle confiance nous dirions à Dieu notre Père : *Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés!* (Matth., VI, 12.) Avec quelle confiance nous paraîtrions au tribunal de Jésus-Christ après avoir été doux comme il l'a été lui-même, et avoir imité le grand exemple qu'il nous a donné en priant pour ceux qui le crucifiaient! Ah! rien n'est plus propre à dissiper toutes les illusions qu'on pourrait se faire, que le souvenir de ce jugement redoutable qu'il faudra subir après la mort, auquel personne ne pourra se soustraire, et dont les suites seront si terribles pour ceux qui, ayant eu quelque part aux excès condamnés par le cinquième commandement, n'en auront point obtenu le pardon par une sincère pénitence. Car nous entendons l'apôtre saint Jean nous dire : *Le partage de ceux qui se seront rendus coupables d'homicide, de tous ceux qui auront participé à ce crime, sera dans l'étang de soufre et de feu, où ils brûleront pendant toute l'éternité.* (Apoc., XXI, 8.) Il nous dit encore : *Celui qui n'aime point son frère demeure dans la mort.* (I Joan., III, 14.) L'apôtre saint Paul condamne celui qui se venge, parce qu'il usurpe les droits de Dieu, à qui la vengeance appartient (Rom., XII, 18); et Dieu à son tour se vengera de lui. *Celui qui ne voudra point pardonner, dit l'apôtre saint Jacques, qui ne voudra pas faire miséricorde, sera jugé sans miséricorde.* (Jac., II, 13.) Mais au contraire, Notre-Seigneur lui-même nous en assure, la charité que nous exercerons envers nos frères, en leur pardonnant tout ce qu'ils auraient pu faire contre nous, nous obtiendra à nous-mêmes, au jour terrible du jugement, le pardon de nos fautes (Matth., VI, 14), et nous méritera les récompenses éternelles que la miséricorde infinie de Dieu nous réserve. Ainsi soit-il

INSTRUCTION VI.

SUR LE SIXIÈME ET LE NEUVIÈME COMMANDEMENT

Non mœchaberis. (Exod., XX, 14.)

Vous ne commettrez point d'adultère.

Dieu défend ici d'une manière expresse l'adultère, parce qu'il viole la foi que les époux s'étaient donnée; et qu'ainsi, outre la honte attachée à ce crime, comme à tous les

autres péchés du même genre, il renferme une grande injustice, et porte le désordre dans la société. Mais ne croyez pas, mes frères, que l'adultère soit le seul crime que Dieu ait voulu défendre par le sixième commandement. Toutes les actions contraires à la vertu de pureté, dit saint Augustin, étaient comprises sous ce nom, et Dieu les a défendues toutes lorsqu'il a dit : *Non mœchaberis*, vous ne commettrez point d'adultère. (Quæst. 71 in Exod.)

La défense que Dieu a faite va plus loin : elle s'étend aux mauvaises pensées, aux mauvais désirs; et afin qu'il ne pût nous rester aucun doute là-dessus, il a fait un commandement exprès pour réprimer les désirs de la concupiscence. C'est l'objet formel du neuvième : *Vous ne convoiterez point la femme de votre prochain.* (Exod., XX, 17.) C'est aussi pour cela que Notre-Seigneur a dit aux Juifs : *Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Vous ne commettrez point d'adultère; mais moi, je vous dis que quiconque regardera une femme avec un mauvais dessein, qui aura de mauvais désirs par rapport à elle, a déjà commis l'adultère dans son cœur.* (Matth., V, 27, 28.) Et pourquoi cela? Notre-Seigneur l'explique lui-même : c'est que ce péché tire principalement sa malice de la mauvaise disposition du cœur. *C'est du cœur que sortent les mauvaises pensées, les adultères, les fornications, et toutes les choses qui souillent véritablement l'homme.* (Matth., XV, 19, 20.) Ainsi ce ne sont point seulement les actions extérieures, les œuvres de la chair que Dieu regarde avec horreur, et qui donnent la mort à l'âme; ce sont encore les mauvais désirs, les pensées déshonnêtes auxquelles on s'arrête volontairement, tout ce qui se passe dans l'esprit et dans le cœur contre la pureté. Puissé-je vous faire sentir, dans cette instruction, combien le péché contraire à cette sainte vertu est honteux, et combien Dieu le punit rigoureusement! Puissé-je, par ces réflexions, vous pénétrer de l'horreur que vous devez en avoir, vous inspirer la crainte d'y tomber, et vous engager à prendre tous les moyens, toutes les précautions qui peuvent vous préserver de ce malheur!

Pourquoi, mes chers frères, en voulant vous parler de ce péché, éprouvé-je une répugnance, une gêne, dont il m'est impossible de me défaire, et que tout autre à ma place éprouverait comme moi? Pourquoi faut-il, pour que je pense à vous instruire sur ce sujet, que j'y sois forcé par le devoir de mon ministère? et pourquoi, en le faisant, ne puis-je parler librement et avec clarté? Pourquoi suis-je obligé de prendre des expressions qui cachent pour ainsi dire ce qu'il est nécessaire de faire entendre? D'où vient cet embarras, sinon de la turpitude de ce péché, de la honte qui y est attachée, et qui fait que lors même qu'on est forcé d'en parler, lorsque la nécessité et le salut des âmes l'exigent, on ne peut cependant le faire, en quelque sorte, sans rougir et sans s'envelopper d'un nuage qui ne

laisse voir qu'une partie de sa difformité? D'où vient encore qu'on trouve dans le monde des hommes qui voudraient fermer la bouche aux ministres de l'Evangile sur cet article; qui, malgré la corruption de leur cœur, sont d'une délicatesse extrême, se choquent de tout ce qu'un prédicateur peut dire, lui reprochent toujours d'en avoir trop dit, lors même qu'il a parlé avec toute la réserve qu'exige la sainteté de son ministère? Ah! c'est qu'ils rougissent d'eux-mêmes; c'est qu'en leur mettant sous les yeux le tableau de leur conduite, en les montrant à eux-mêmes tels qu'ils sont, on excite en eux un sentiment de confusion dont ils n'ont pu se débarrasser, parce que la nature même l'a gravé dans le cœur, et qu'il faudrait avoir renoncé à la qualité d'homme raisonnable, pour ne pas sentir la honte attachée à l'impureté. *Quelle est belle, s'écrie le Sage, la génération des âmes pures et chastes! leur gloire est immortelle, et elles sont en honneur devant Dieu et devant les hommes.* (Sap., IV, 1.) La pureté élève l'homme au-dessus de lui-même; elle le met au rang des anges; il devient, à force de combats et de victoires remportées sur lui-même, ce que ces esprits bienheureux sont par leur nature. Mais aussi, par une juste opposition, rien de plus vil, rien de plus méprisable que l'homme impudique. Plus il se serait élevé et honoré lui-même en conservant la pudeur, plus il se déshonore et se dégrade en la violant. *Il s'environne, suivant l'expression de la sainte Ecriture, de turpitude et d'ignominie, et son opprobre sera ineffaçable.* (Prov., VI, 33.)

Les païens, malgré la corruption où l'idolâtrie les avait plongés, malgré les pernicious exemples de leurs fausses divinités, avaient conservé le respect pour la pureté; ils lui rendaient hommage. Nous voyons chez les Romains les vestales, qui faisaient profession de virginité, comblées des honneurs les plus extraordinaires, préférées à tout ce qu'il y avait de plus distingué parmi les femmes; comme aussi lorsqu'elles violaient cette vertu, elles étaient punies des peines les plus sévères. Un des plus illustres guerriers que ce peuple ait eus ne voulut pas permettre qu'on présentât devant lui une jeune captive d'une rare beauté, dans la crainte, disait-il, qu'après avoir remporté tant de victoires, conquis tant de villes, je ne sois moi-même vaincu par une femme (17); et cette retenue a fait l'admiration de tous les siècles; les païens eux-mêmes lui ont donné les plus grands éloges.

Vous savez, mes chers frères, qu'ils étaient assez aveugles pour adorer des divinités corrompues, pour attribuer à leurs faux dieux les passions les plus infâmes. Mais lorsque leurs poètes racontaient les désordres de ces fausses divinités, leurs commerces impurs, ils ne les représentaient plus sous une figure humaine; ils disaient

que pour se livrer à ces désordres, les dieux se changeaient en bêtes. Saint Clément d'Alexandrie fait là-dessus une remarque judicieuse. Pourquoi, dit-il, les païens croyaient-ils que leurs divinités prenaient la figure de bêtes lorsqu'elles s'abandonnaient à l'impureté? C'est qu'ils sentaient bien que lorsqu'on se livre à ce vice honteux, on ne mérite plus d'être considéré comme homme, comme être raisonnable; que puisqu'on imite les brutes, on doit être mis dans le même rang qu'elles; qu'on se met même au-dessous d'elles en abusant de la raison qu'elles n'ont point reçue en partage.

L'histoire sainte nous fournit également des preuves de cette honte naturelle qu'éprouvent ceux mêmes qui sont dominés par les passions les plus violentes. Ils en sentaient toute la force, ces deux infâmes vieillards dont parle Daniel, qui voulurent attenter à la pudeur de la chaste Susanne. Ils détournaient les yeux pour ne point voir le ciel, et ne point penser à la sévérité des jugements de Dieu. Ils rougissaient de se déclarer l'un à l'autre leur passion. Pour triompher de la vertu de cette femme forte, ils la menacèrent, si elle refusait de consentir à leurs criminels désirs, de la couvrir d'opprobre et de la faire condamner à mort comme coupable d'adultère. *Je suis de toutes parts dans les angoisses, leur répondit Susanne en gémissant; si je consens à ce que vous me proposez, je ne puis éviter la mort éternelle; si je m'y refuse, je serai la victime de vos calomnies; mais, quelque chères que me soient ma vie et ma réputation, j'aime mieux en faire le sacrifice, que de perdre mon innocence et de pécher en présence de Dieu.* (Dan., XIII, 9 et seq.)

Rentrez en vous-mêmes, vous qui avez eu le malheur de vous laisser aller à cette passion honteuse. Les sentiments de la chaste Susanne, ces sentiments que vous ne pouvez vous empêcher d'admirer, ne vous furent pas toujours étrangers.

Et en effet, que pensiez-vous du péché déshonnête avant que vous lui eussiez donné entrée dans vos cœurs? Quelles idées en aviez-vous lorsque vous possédiez encore votre innocence? Que fallait-il pour vous troubler et vous faire rougir? Ah! la pudeur faisait alors votre gloire; tout ce qui pouvait la ternir ou l'altérer vous paraissait un déshonneur plus à craindre que la mort même. Un regard, un geste, une parole suffisaient pour vous alarmer. Et si ces beaux sentiments n'existent plus, si la honte ne fait plus la même impression sur vous, n'est-ce pas l'effet de l'aveuglement et des ténèbres que le péché a répandus dans vos âmes?

Que dis-je? Non, encore une fois, elle n'est point détruite cette pudeur naturelle dans ceux mêmes qui s'abandonnent à leurs passions, et malgré les outrages qu'on lui fait, il en reste encore un germe dans le cœur. En effet, mes frères, voudrait-on s'y

(17) Scipion l'Africain.

abandonner, je ne dis pas en présence d'un père, d'une mère, d'une personne honnête, pour laquelle on conserve quelque considération, mais en présence d'un enfant, d'un homme de la dernière classe? Si, malgré les précautions qu'on prend pour se cacher, on craint d'avoir été vu, d'être soupçonné même, combien n'est-on pas déconcerté, et la rougeur qui se répand sur le visage n'est-elle pas une preuve de la confusion qu'on éprouve? n'annonce-t-elle pas combien on sent soi-même la honte attachée à ces satisfactions criminelles?

Peut-être se trouve-t-il des hommes assez impudents pour se faire gloire de leur libertinage; mais en présence de qui se vantent-ils de leurs désordres? En présence de leurs complices, en présence de ceux qui sont corrompus comme eux; c'est alors qu'ils se glorifient de ce qui fait leur honte, qu'ils affectent même quelquefois de se dire plus libertins qu'ils ne le sont, de se vanter de choses qu'ils n'ont pas réellement faites. Si au contraire ils se trouvent avec des personnes qui respectent la vertu, et dont ils ont quelque chose à espérer ou à craindre, il n'est pas rare de les voir se montrer tout autres, affecter la réserve, témoigner combien ils méprisent les hommes décriés pour leurs mœurs. Et enfin, s'il en est qui aient porté la corruption jusqu'à secouer toute pudeur et à ne plus garder aucun ménagement, que pense-t-on d'eux? de quel œil les voit-on? Ne rougit-on pas pour eux? Ne les regarde-t-on pas comme des insensés, comme des hommes perdus, qui n'ont plus de sentiments, et qui renoncent aux lumières naturelles?

Mais ce n'est pas assez d'envisager l'impureté avec les yeux de la raison; il faut encore la considérer aux yeux de la foi. Car nous sommes chrétiens, mes chers frères; et c'est surtout d'après les lumières de la foi que nous devons régler nos sentiments et notre conduite. Ouvrons donc les livres saints, et nous y verrons combien la foi ajoute encore à l'horreur que la raison nous inspire pour ce vice. *Mes bien-aimés*, disait saint Paul aux premiers fidèles, *purifions-nous des souillures de la chair et de l'esprit* (II Cor., VII, 1); *car la volonté de Dieu est que vous soyez saints, que vous évitiez la fornication, que chacun de vous honore et respecte son corps, se conduisant saintement et honnêtement; qu'il ne se laisse point aller aux désirs impurs, comme les nations qui ne connaissent point Dieu.* (I Thess., IV, 3, 4, 5.) *Ne savez-vous pas*, leur dit-il ailleurs, *que vos corps sont les membres de Jésus-Christ? Hé quoi! s'écrie-t-il, saisi d'une sainte horreur, arracherai-je les membres de Jésus-Christ pour en faire les membres d'une prostituée? A Dieu ne plaise qu'il en soit ainsi. Absit.* (I Cor., VI, 15.) Voilà, mes frères, ce que chacun de vous doit se dire à lui-même: D'honorerai-je les membres de Jésus-Christ, à Dieu ne plaise, *absit*, A Dieu ne plaise qu'un chrétien, qu'un disciple, qu'un frère de Jésus-Christ se rende

coupable d'une telle indignité, *absit*. *Ne savez-vous pas*, ajoute encore le même apôtre, *que vos membres sont les temples du Saint-Esprit, de cet Esprit divin qui est en vous et que vous avez reçu de Dieu? Vous n'êtes plus à vous-mêmes; car vous avez été rachetés à un grand prix, au prix du sang de Jésus-Christ. Glorifiez donc Dieu à qui vous appartenez; portez-le dans vos corps, et ne l'obligez pas de s'en séparer, en les profanant, et les traitant d'une manière outrageante pour sa sainteté.* (Ibid., 19, 20.) Aussi ce grand apôtre désirait-il que les fidèles eussent une telle horreur du péché déshonnête, qu'on ne l'entendit pas même nommer parmi eux, (Ephes., V, 3.) Ah! sans doute plus le baptême élève l'homme, le sanctifie, le distingue de ceux qui n'ont pas le bonheur d'entrer dans l'adoption des enfants de Dieu, plus les souillures que l'homme contracte après le baptême sont flétrissantes, plus il se déshonore en retournant aux mœurs des païens, et en les imitant!

Et vous voyez que l'Apôtre veut que nous soyons purs d'esprit comme de corps. Je l'ai déjà remarqué; la foi ne condamne pas seulement les actions honteuses, mais encore les mauvais désirs, et tout ce qui peut souiller l'esprit et le cœur. *Les mauvaises pensées séparent de Dieu*, dit le Sage. (Sap., I, 3.) Nous sommes les temples de Dieu, les temples de son Esprit-Saint qui habite en nous; et comment l'Esprit de Dieu demeurerait-il dans des cœurs souillés par des désirs impurs, par des affections déréglées? Mais, au reste, ne consultons que la raison elle-même. Ne peut-on pas appliquer ici ce que j'ai dit des actions honteuses? Ceux qui s'arrêtent volontairement à des pensées impures, qui consentent à de mauvais désirs, à des choses déréglées, voudraient-ils qu'on s'aperçût de ce qui se passe en eux? Ne rougiraient-ils pas si les autres pouvaient lire dans leur âme, et voir ce qui les occupe? D'où vient la peine qu'on éprouve à découvrir ces pensées, ces désirs dans le sacrement de pénitence? Pourquoi en coûte-t-il tant à l'amour-propre, lorsqu'il s'agit de s'expliquer là-dessus? Pourquoi des personnes mêmes qui ont de la foi ont-elles tant de difficulté à faire l'aveu de ce qu'elles ont à se reprocher dans ce genre? N'est-ce pas une preuve que ce ne sont point seulement les actions honteuses qui sont condamnables aux yeux de la raison, et qui couvrent l'homme de confusion, mais que la honte, la turpitude sont inséparables de tout ce qui tient à l'impureté?

Il me reste, mes chers frères, à vous faire connaître la sévérité avec laquelle Dieu punit ce péché. Et qui ne frémit en pensant, je ne dis pas seulement aux peines éternelles que Dieu réserve aux impudiques dans l'étag de soufre et de feu où ils brûleront à jamais (Apoc., XXI, 8); je dis même aux punitions temporelles que Dieu a exercées contre eux? Non, il n'est point de péché contre lequel la colère de Dieu se soit manifestée d'une manière plus éclatante. Les

enfants de Dieu (c'est ainsi que l'Écriture appelle les enfants de Seth) s'étant laissé séduire par la beauté des filles des hommes, c'est-à-dire, de ceux qui descendaient du malheureux Cain, ces mariages donnèrent naissance à des géants fameux par leurs désordres. Dieu voyant que les hommes étaient pleins de malice, et que toutes leurs pensées étaient tournées vers le mal, se repentit d'avoir créé l'homme, et pénétré de douleur, il résolut de le détruire de dessus la surface de la terre, et de détruire avec lui tous les animaux et tous les oiseaux du ciel. Que signifie donc ce langage, mes chers frères? Dieu est-il semblable à nous? Peut-il ressentir de la douleur, peut-il se repentir? Non, Dieu ne change jamais; il est toujours infiniment heureux, et il connaît tout ce qui arrivera. La sainte Écriture a voulu s'accommoder à notre faiblesse, pour nous faire comprendre combien les hommes devinrent corrompus, et combien ils excitèrent contre eux la juste colère de Dieu. Le moment étant venu où Dieu exécuta les terribles menaces qu'il avait faites, les cataractes du ciel s'ouvrirent, une pluie continuelle tomba pendant quarante jours et quarante nuits; il y eut un déluge universel, et les eaux s'élevèrent au-dessus des plus hautes montagnes. Hommes, animaux, tout ce qui respirait sur la terre fut englouti; Noé seul, qui avait trouvé grâce devant Dieu, parce qu'il était juste, se sauva dans l'arche avec sa famille. (*Genes., VI, 7.*) Tel fut le châtement à jamais mémorable par lequel Dieu punit la corruption des hommes. Leur malice s'étant de nouveau multipliée, Dieu donna encore l'exemple le plus effrayant de ses vengeances. Il fit tomber sur Sodome et Gomorrhe une pluie de soufre et de feu, qui les réduisit en cendres avec leurs infâmes habitants, et les villes voisines qui avaient participé à leurs abominations. (*Genes., XIX, 24.*)

Outre ces châtements publics et éclatants que Dieu a exercés contre l'impureté, l'histoire sainte nous a conservé le souvenir d'autres châtements particuliers. Nous voyons dans le livre de Tobie que les sept premiers maris de Sara furent tués par le démon la première nuit de leurs noces. Et pourquoi Dieu les punit-il ainsi? parce qu'ils n'avaient que des vues impures; ils ne se mariaient point pour donner le jour à des enfants héritiers de la foi des saints patriarches, ils ne se mariaient que pour suivre l'attrait d'une brutale sensualité. Le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ne présidait point à leur alliance; et loin de répandre sur eux ses bénédictions, il les punit, parce qu'ils profanaient la sainteté du mariage par des affections déréglées. Ne craignez point pour vous ce sort malheureux, disait l'ange Raphaël au jeune Tobie, le démon n'a point de pouvoir sur vous, mais sur ceux qui, en s'engageant dans le mariage, bannissent Dieu de leur esprit, et qui, semblables aux animaux sans raison, cherchent à satisfaire leurs passions. Voilà ceux sur qui le démon peut exercer son empire. (*Tob., VI.*)

Et combien ne voit-on pas de renversements de fortune, de divisions scandaleuses, de malheurs, d'accidents de toute espèce, dont l'impureté est la source, et qui sont autant de punitions que Dieu exerce contre cette passion honteuse? Combien de fois n'a-t-on pas vu les plus belles espérances trompées par la mort d'un jeune homme que le péché déshonnête a précipité dans le tombeau après quelques années de vie languissante? Combien de fois n'a-t-on pas vu une famille plongée dans l'affliction et le deuil pour le déshonneur d'une jeune personne qui faisait sa joie et sa consolation, à qui tout promettait un établissement avantageux, et qui est devenue la fable du public et l'opprobre des siens par une passion criminelle?

Joignez à cela, mes chers frères, l'aveuglement de l'esprit, l'endurcissement du cœur. L'impureté change le caractère de ceux qui s'y livrent; elles les rend méconnaissables. Cet homme était jaloux de sa réputation : bon époux, bon père de famille, appliqué à ses affaires. Depuis qu'il a laissé allumer dans son cœur un feu impur, il est devenu dur et farouche, sans affection; il sacrifie sa fortune et son honneur à une passion brutale. Les pleurs d'une épouse, les représentations de ses amis, les avis d'un pasteur zélé, les remords mêmes de sa conscience, rien ne fait impression sur lui. David, devenu adultère, fait périr un de ses plus fidèles sujets; Salomon, le plus sage des hommes, tombe dans un aveuglement déplorable dès qu'il se laisse dominer par l'amour des femmes étrangères; il offre son encens à des idoles, et vérifie à la lettre ce que dit l'Esprit-Saint : *que les femmes font apostasier les sages.* (*Eccli., XIX, 2.*) Il semble enfin qu'une âme qui s'abandonne à l'impureté soit privée de toutes les lumières qui l'éclairaient; que ses yeux se ferment à celle de la raison et de la foi; qu'elle n'ait plus d'autre guide que son aveugle passion; qu'elle oublie ses intérêts les plus chers, le soin de sa santé, de sa réputation, de sa vie même pour une passion qui fait son tourment.

Mais que sont les peines de cette vie auprès des peines éternelles que Dieu réserve au pécheur impudique? *Ne vous y trompez pas*, écrivait l'apôtre saint Paul aux Corinthiens, en parlant de différentes sortes d'impuretés : *Ceux qui s'en souillent n'entreront pas plus dans le royaume des cieux que les idolâtres et les voleurs.* (*I Cor., VI, 9, 10.*) *Les œuvres de la chair sont manifestes*, dit-il ailleurs : *ces œuvres sont la fornication, l'impudicité, la luxure. Je vous l'ai déjà dit, et je vous le répète : quiconque s'en rend coupable se ferme la porte du ciel.* (*Gal., V, 19, 21.*) *Rien d'impur n'y entrera* (*Apoc., XXI, 27.*) *il est destiné aux âmes chastes; les impudiques en seront bannis pour toujours.* (*Apoc., XXII, 15.*)

Il viendra ce jour terrible où le souverain Juge paraîtra dans sa gloire et sa majesté, environné de ses anges, pour juger toutes les nations assemblées devant lui. Et quelle

sera votre consternation, pécheurs impudiques? lorsqu'à la face de tout l'univers il vous reprochera vos turpitudes, lorsqu'il accomplira contre vous cette menace qu'il faisait autrefois par son prophète à une ville corrompue : Je mettrai sous vos yeux toutes vos abominations, je les manifesterai à la face des nations, tous les peuples seront témoins de votre opprobre et de votre ignominie : *Revelabo pudenda tua in facie tua et ostendam gentibus nuditatem tuam, et regnis ignominiam tuam.* (Nahum., III, 5.) J'ai vu ces libertés sensuelles, ces commerces criminels, tous ces actes honteux dont vous rougissiez vous-mêmes, et que vous cachiez avec tant de soin aux yeux des hommes. Le moment est venu de leur révéler votre honte : *Revelabo pudenda tua.* J'ai vu tous ces excès par lesquels vous profaniez la sainteté du mariage ; j'ai vu l'abus que vous en faisiez contre la fin pour laquelle je l'avais établi ; je vous ai vu sous le voile de cet état honorable, vous plonger dans la fange ; les ténèbres de la nuit n'avaient rien d'obscur pour moi ; il est temps que toutes les créatures soient témoins de vos abominations : *Revelabo pudenda tua.* Ces paroles sales que vous entendiez et que vous prononciez, ces chansons dissolues, ces discours licencieux, ces lectures obscènes, ces regards impudiques, ces tableaux déshonnêtes : j'ai tout vu, j'ai tout entendu ; rien n'a échappé à ma connaissance. J'ai lu jusqu'au fond de vos cœurs, j'en ai connu les mouvements les plus secrets ; j'ai vu ces pensées, ces désirs impurs et ces dérèglements qui en étaient la suite ; j'ai vu tout ce qui occupait votre imagination, tout ce qui souillait votre esprit et votre cœur, tous ces projets du crime que vous avez comptés pour rien, parce que vous ne les avez pas exécutés ; j'ai été le témoin de tous ces désordres, et il est temps que toutes ces turpitudes soient manifestées aux yeux de l'univers entier : *Revelabo pudenda tua* ; il est temps qu'elles reçoivent le châtimement qu'elles méritent. Retirez-vous de moi, maudits ; des cœurs corrompus comme les vôtres ne peuvent avoir de part avec moi ; leur partage est avec les démons ; allez au feu éternel préparé à ces esprits impurs : *Discedite a me, maledicti, in ignem æternum qui paratus est diabolo et angelis ejus.* (Matth., XXV, 41.)

Et que vous servira alors, malheureux pécheurs, d'avoir pris les plus grandes précautions pour dérober aux yeux des hommes la turpitude de votre conduite ? Que vous servira d'avoir cherché à vous tromper vous-mêmes, sous prétexte que vous étiez sans reproche à leurs yeux ? Que vous servira d'avoir voulu vous persuader que tout ce qui se passait au dedans de vous n'était rien ? Ah ! pensez au jour où tout sera révélé, où tout sera pesé, où toutes les illusions, tous les prétextes seront dissipés. Représentez-vous vous-mêmes devant le tribunal de Jésus-Christ, tremblant en la présence de ce juge redoutable à qui rien n'échappera. Et nous tous prévenons les

jugements du Seigneur ; examinons, tandis qu'il en est temps encore, s'il n'aperçoit rien en nous qui offense ses regards, rien qui ternisse la pureté de notre cœur. Entrez en compte avec vous-mêmes, mes chers frères ; demandez-vous : qu'est-ce que Dieu juge de telles actions, de telles familiarités que je me permets ? Que juge-t-il de ces inclinations, de ces désirs sur lesquels ma conscience n'est pas tranquille, qu'elle m'a déjà reproché tant de fois ? Jugez-en vous-mêmes sur les règles de la pureté et de la modestie ; jugez-en comme vous en jugerez à l'heure de la mort, comme vous en jugerez au tribunal de Dieu. Pensez aux châtiments terribles que Dieu réserve à ceux qui se laissent aller à l'impureté dans leurs actions, dans leurs désirs, dans leurs pensées, et qui ne gardent pas leur corps, leur esprit et leur cœur exempts de toute souillure. Car, qui de vous pourrait habiter avec des feux dévorants : *Quis poterit habitare de vobis cum igne devorante ?* Qui de vous pourrait habiter pendant toute une éternité dans des brasiers ardents : *Quis habitabit ex vobis cum ardoribus sempiternis.* (Isai., XXXIII, 14.) Mettez en pratique ce que le Saint-Esprit vous dit par la bouche du Sage : Souvenez-vous de vos fins dernières et vous ne pécherez point : *Memorare novissima tua et in æternum non peccabis.* (Eccl., VII, 40.)

INSTRUCTION VII.

SUR LE SEPTIÈME ET LE DIXIÈME COMMANDEMENT.

Non furtum facies. (Exod. XX, 15.)

Vous ne déroberez point.

Dieu se devait en quelque sorte à lui-même de faire ce commandement aux hommes, parce qu'il est le Dieu de toute justice. Il le devait à l'ordre de la société qu'il a établi, parce qu'il est le Dieu de la paix ; il veut qu'elle règne dans les choses humaines. Il le devait à la tranquillité et au bonheur des hommes, dont il est le Père commun. Ce que nous possédons, nous le tenons de sa main libérale, et il était de sa bonté de nous faire jouir en paix des dons qu'il a daigné nous faire. Il était de sa bonté de se rendre garant de nos biens, de les mettre sous sa sauvegarde, et de nous en assurer la possession en défendant le vol et l'injustice. Les législateurs ont imité la sagesse de Dieu : ils se sont accordés à faire respecter la justice, et il n'est point de nation civilisée chez qui les lois ne regardent un voleur comme un ennemi de la société, et ne décrètent des peines rigoureuses contre lui ; souvent même elles le punissent de mort.

Mais le vol n'est pas seulement condamné par la loi de Dieu et par les lois humaines, il l'est encore par le sentiment naturel de tous les hommes. Partout le vol est une infamie : celui qui le commet devient l'objet du mépris et de l'exécration publique. La probité, au contraire, est en honneur

chez toutes les nations. Il n'est personne qui ne veuille être regardé comme honnête homme; et ne voit-on pas souvent ceux qui méritent le moins ce beau titre être ceux qui affectent le plus de se le donner à eux-mêmes? Ne voit-on pas des hommes consentir à passer pour peu délicats en matière de religion ou de mœurs, et se choquer du moindre soupçon contre leur probité? Oui, mes frères, il est des hommes qui ne rougissent point d'être irréguliers; et telle est la dépravation de ce malheureux siècle, tel est l'excès de sa corruption, qu'on se fera quelquefois une sorte de gloire de n'avoir point de religion; mais le plus impie lui-même prétendra être honnête homme. Aussi la probité est-elle la vertu dont on parle le plus, qu'on vante le plus. Combien de pères et de mères négligent l'éducation de leurs enfants et ont néanmoins le plus grand soin de leur inculquer la nécessité d'être honnête homme, se montrent d'une sévérité inexorable sur cet article! Combien n'en trouve-t-on pas qui emploieraient contre eux des punitions exemplaires, s'ils se permettaient la moindre bassesse en ce genre, et qui du reste sont d'une indulgence excessive sur leurs autres défauts?

A Dieu ne plaise que je veuille affaiblir ces sentiments de respect pour la probité : je voudrais au contraire les nourrir, les fortifier, les augmenter encore. Mais ce que je voudrais surtout vous faire bien sentir, c'est que ce respect pour la probité, ce désir d'être regardé comme honnête homme, cette horreur pour tout ce qui ternirait la réputation, ne doivent pas se borner à détester le vol, la rapine, les injustices criantes : ces sentiments doivent s'étendre à tout ce qui intéresse véritablement la probité; ils doivent nous détourner de toute espèce d'injustice envers le prochain, quelle qu'elle soit, de quelque nom qu'on puisse la pallier, et c'est aussi jusque-là que s'étend le commandement que le Seigneur a fait contre le vol. Ce commandement condamne toutes les fraudes, les supercheries, les détours de la cupidité, qu'on se pardonne si aisément pour grossir sa fortune. Voilà ce que je me propose d'abord de vous montrer dans cette instruction; ensuite je jetterai un coup d'œil sur les fraudes qui se commettent dans le monde, et je réfuterai les prétextes dont on se sert pour les colorer.

Non, mes chers frères, le Seigneur, dans son commandement, ne se borne pas à défendre le vol et les injustices manifestes. Après avoir dit : Vous ne déroberez point, il ajoute : Et aucun de vous n'usera de fourberie pour tromper son prochain : *Non facietis furtum... nec decipiet unusquisque proximum suum.* (Lev., XIX, 11.) Ce grand Dieu, dont les commandements sont la justice et la vérité même (Psal. CXVIII, 138), a condamné toute espèce d'injustice, et il n'a pas dédaigné d'entrer lui-même dans les détails nécessaires pour bannir du milieu

des hommes tout ce qui peut être opposé aux règles de l'équité.

Ici il recommande aux juges de ne jamais s'en écarter dans leurs jugements, de ne point mépriser la personne du pauvre; de ne point redouter l'autorité des riches et des puissants, mais de juger avec impartialité. (Lev., XIX, 15.) *Malheur, dit-il par son prophète, malheur à vous, qui justifiez l'impie à cause de ses présents, et ne rendez pas à l'innocent la justice qu'il a droit d'attendre.* (Isai., V, 23.)

Là il ordonne aux riches de payer au mercenaire le prix de son travail (Lev., XIX, 13); ailleurs il menace de sa colère ceux qui commettent des exactions. Il déclare que ceux qui donnent leur argent à usure n'entreront point dans les tabernacles éternels (Lev., XXV, 37; Psal. XIV, 1, 5); il condamne toutes les tromperies dont on pourrait user dans le commerce, soit en vendant, soit en achetant. *Vous n'aurez point différents poids, dit-il aux Juifs, l'un plus grand, l'autre plus petit : que vos poids et vos mesures soient justes, car le Seigneur a en abomination tous ceux qui commettent des fraudes, et il déteste toute injustice.* (Deut., XXV, 13-16.)

Ailleurs encore il défend d'étendre ses possessions au détriment des autres, et d'enlever ou de transporter les bornes du champ de son voisin. (Ibid., XIX, 14.) Vous connaissez, mes chers frères, les terribles menaces que Dieu fit, par la bouche du prophète Elie, à Achab; roi d'Israël, et à Jézabel, son épouse. Cette femme sanguinaire avait fait mourir Naboth, afin qu'Achab pût s'emparer de sa vigne. Au moment où ce roi impie descendait dans la vigne de Naboth, Elie se présenta à lui, et lui dit au nom du Seigneur : *Vous avez fait périr Naboth, et ensuite vous vous êtes emparé de son bien; mais voici ce que dit le Seigneur : Dans ce lieu où les chiens ont léché le sang de Naboth, ils lécheront aussi votre sang. Je ferai fondre toutes sortes de maux sur vous, et je détruirai toute votre postérité.* Le Seigneur dit encore : *Les chiens mangeront Jézabel dans le champ de Jesraël.* (III Reg., XXI.)

Faisons surtout, mes chers frères, une grande attention à toute la force de ces mots dont Dieu s'est servi : Aucun de vous ne trompera son prochain : *Nec decipiet unusquisque proximum suum.* (Levit., XIX, 11.) Ces paroles nous montrent que Dieu condamne toutes les fraudes, quelles qu'elles puissent être, toutes les tromperies, toutes les ruses par lesquelles on fait tort au prochain. Sous quelque prétexte que l'injustice se cache, quelques détours qu'elle emploie, Dieu, aux yeux de qui tout est à découvert, la voit et la réprouve.

Et en effet, est-on moins injuste lorsqu'on ravit le bien d'autrui par des voies cachées et détournées, que lorsqu'on le ravit ouvertement? Le bien qu'on enlève par ces détours change-t-il de nature, en est-il moins le bien d'autrui? L'usurpation n'en devient-elle pas même plus dangereuse, en ce qu'il

est plus difficile de s'en défendre et de se précautionner contre elle?

Que résulte-t-il de tous ces moyens dont on se sert pour couvrir l'injustice? Ils servent à multiplier les péchés et à en rendre la pénitence plus difficile. Comprenez-moi, je vous prie. Celui qui enlève ouvertement le bien d'autrui ne s'aveugle pas lui-même sur son crime; il ne cherche pas à le justifier, ni aux yeux des autres ni à ses propres yeux; il suit sans déguisement la passion qui l'entraîne. Mais que fait celui qui commet l'injustice par des voies détournées? Combien de combinaisons pour satisfaire son penchant sans paraître injuste aux yeux des hommes! Combien de recherches, d'inventions! Combien de pensées injustes, de désirs injustes! Et vous ne doutez pas, sans doute, que toutes ces pensées, tous ces désirs ne soient des péchés. Le même Dieu qui nous a dit : *Vous ne déroberez point*, nous a dit aussi : *Vous ne convoiterez point les biens d'autrui pour les avoir injustement.* (*Exod.*, XX, 17.) En convoitant le bien d'autrui, en pensant aux moyens de l'avoir injustement, aux ruses, aux supercheries par lesquelles on peut tromper le prochain et lui faire tort dans ce qui lui appartient, on commet déjà l'injustice dans son cœur. Et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'on se séduit soi-même, on s'aveugle soi-même sur son iniquité; on vient en quelque sorte à bout de se tranquilliser soi-même dans ce funeste état, et il arrive que ce n'est qu'au jugement de Dieu qu'on ouvre les yeux sur cet amas d'iniquités qui se sont multipliées au delà du nombre des cheveux de la tête.

Tous ces détours ne font donc qu'augmenter le nombre des péchés; ils n'ôtent pas aux torts faits au prochain le caractère d'injustice; ils n'empêchent point qu'on n'aïlle contre la loi de Dieu, qui ne condamne point seulement les injustices criantes, le vol, la rapine, mais qui condamne toutes les injustices quelconques, toutes les fourberies, toutes les fraudes; qui condamne tous les torts faits au prochain, quels qu'ils soient.

Jetons maintenant les yeux sur ce qui se passe dans le monde, que verrons-nous? qu'entendrons-nous? Y trouverons-nous l'honneur, la probité, la bonne foi? y trouverons-nous cette paix, cette tranquillité, cette union des esprits et des cœurs que le règne de la justice, de la droiture établirait infailliblement parmi les hommes? Hélas! nous verrons les hommes se faire en quelque sorte la guerre les uns aux autres; nous les entendrons s'imputer réciproquement des torts, chacun se plaindre des vexations, des fraudes, des injustices qu'il éprouve; et ces plaintes, ces imputations réciproques sont-elles sans fondement? Si l'habitant de la campagne peut se plaindre à juste titre des fraudes qu'on exerce contre lui; si, lorsqu'il a recours à ceux de la ville pour se procurer les marchandises dont il a besoin, il est trompé sur le prix, sur la qualité, sur le poids, sur la mesure; l'habitant de la

ville, à son tour, n'a-t-il aucun sujet de plainte lorsqu'il achète de ceux de la campagne les denrées nécessaires à sa consommation; lorsque, dans la vente de leurs bestiaux ils lui déguisent, ils lui cachent avec tant de soin les défauts qui en diminuent notablement la valeur; lorsque, obligé de les employer à la culture de ses terres, de sa vigne, il voit son travail fait à la hâte, sans attention et sans soin? Si nous parcourions les différents états, si nous sondions ce qui s'y passe, que de mystères d'iniquité ne trouverions-nous pas, mes chers frères? L'homme de loi se charge de causes qu'il sait être injustes; il emploie toutes les ruses de la chicane pour les faire réussir; il traîne les affaires en longueur, il multiplie les écrits pour multiplier les frais. L'ouvrier emploie mal le temps, il ne fait l'ouvrage qu'imparfaitement, il retient une partie de la matière qu'on lui donne à mettre en œuvre. Le domestique sert lorsqu'on a l'œil sur lui (*Ephes.*, VI, 6); il ne travaille qu'autant qu'il le faut pour qu'on ne s'aperçoive pas qu'il est resté à rien faire; il affecte en présence du maître le soin de ses intérêts, et laisse perdre ce qui lui appartient. Et combien de voies injustes pour grossir sa fortune! Combien de prêts, de contrats usuraires! Combien de fraudes et d'injustices dans le commerce! Combien de banqueroutes frauduleuses qui ruinent souvent plusieurs familles à la fois, tandis que ceux qui les font ne perdent rien de leur aisance.

A Dieu ne plaise cependant que je veuille dire qu'il ne se trouve point dans tous les états des hommes vraiment honnêtes, vraiment chrétiens, qui ont la crainte de Dieu devant les yeux et s'éloignent de toute injustice; Dieu a encore dans toutes les conditions des serviteurs fidèles qui n'ont point fléchi le genou devant Baal (*III Reg.*, XIX, 18), qui ne se font point une idole de l'argent (*Matth.*, VI, 24), qui ne mettent point leur bonheur à grossir par toutes sortes de voies une fortune périssable; mais en même temps il n'est que trop vrai qu'il se commet une multitude d'injustices dans tous les états, dans toutes les conditions, depuis la classe la plus relevée jusqu'à la plus basse; il n'est que trop vrai qu'on peut appliquer à tous les lieux de la terre, aux campagnes comme aux villes, ce que disait le Roi-Propète : Je n'ai vu qu'iniquité, il n'y a au dedans qu'injustice; l'usure et la fourberie ne s'éloignent jamais de ses places publiques : *Labor in medio ejus et injustitia; et non deficit de plateis ejus usura et dolus.* (*Psal.* LIV, 11, 12.)

Et est-il donc quelque prétexte dont on puisse s'autoriser en manquant ainsi aux règles de la justice et de la probité? Oui, mes chers frères, il en est; l'intérêt, la cupidité, ont su en trouver. On s'autorise sur la coutume et l'exemple des autres. Mais, dites-moi, vous tous qui prétendez vous appuyer sur un pareil fondement, est-ce donc là ce qui doit régler votre conduite? Ces prétendus usages ne sont-ils pas des

abus révoltants? Toutes ces coutumes du monde, dont vous vous faites un rempart contre votre propre conscience, Jésus-Christ ne les a-t-il pas condamnées? ne les a-t-il pas réprouvées hautement? Anéantiront-elles la loi de Dieu, cette loi éternelle qui défend toute injustice? Non sans doute, non : toutes les maximes du monde, toutes les subtilités des hommes, tous les frivoles raisonnements que la cupidité invente, tous les usages d'un siècle corrompu, tous les mauvais exemples n'empêcheront pas que ce qui est mal de sa nature ne le soit toujours ; ils n'empêcheront pas que ce ne soit une iniquité, un vol véritable, d'usurper, d'envahir le bien d'autrui, quelques détours qu'on prenne pour couvrir son injustice. Si les lois humaines ne punissent pas les coupables, si la justice des hommes ne peut ou ne veut pas les atteindre, ils n'échapperont pas à la justice divine, à cette justice infiniment plus redoutable du Juge des vivants et des morts. Rien ne lui est caché, tous les crimes lui sont connus ; il les voit tels qu'ils sont, et les opinions humaines, quelles qu'elles puissent être, ne réformeront pas ses jugements.

Et dites-moi encore : Comment envisagez-vous ces exemples, ces prétendus usages, lorsqu'il s'agit de vos intérêts, lorsque c'est sur vous que tombe l'injustice? Ah ! jugez donc votre conduite envers les autres comme vous jugez leur conduite envers vous. Ne faites donc pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît. N'ayez donc pas deux poids et deux mesures, et que la droiture soit la règle de vos actions envers les autres, comme vous voulez qu'elle soit la règle des autres envers vous.

Enfin, mes chers frères, comment oser alléguer les usages et les exemples, lorsqu'on annonce soi-même, par sa propre conduite, qu'on sent toute la frivolité de ces excuses? Car si l'on croit que certaines fraudes sont justifiées par l'usage, pourquoi donc se cache-t-on lorsqu'on les commet? pourquoi n'ose-t-on les montrer à découvert? Celui qui agit avec droiture ne craint point de paraître au grand jour; il n'y a que celui qui fait le mal qui hait la lumière. (Joan., III, 20, 21.)

On excuse encore les fraudes et les injustices qu'on se permet, sous le prétexte qu'elles sont de peu d'importance; mais Notre-Seigneur Jésus-Christ l'a dit : *Celui qui est fidèle dans les petites choses le sera aussi dans les grandes; et celui qui est injuste dans les petites choses le deviendra bientôt dans les grandes.* (Luc., XVI, 10.) On s'habitue peu à peu au mal; la conscience se roidit peu à peu contre les remords; on s'aveugle peu à peu, et ce qui avait paru considérable dans les premiers moments, ne paraît plus ensuite d'une certaine conséquence. D'ailleurs, ces injustices que vous appelez petites n'en sont pas moins des injustices; il n'est pas moins vrai qu'en les commettant vous péchez contre la loi qui défend de faire tort au prochain. Et

que faites-vous en les accumulant ainsi? Vous grossissez à chaque fois la matière de votre condamnation. Dieu les voit toutes; il vous les représentera toutes lorsque vous paraîtrez devant lui pour être jugés : et craignez qu'elles ne fassent alors un poids qui vous accable.

Ah ! mes frères, un homme qui a de la droiture calcule-t-il ainsi lorsqu'il est question de probité? Examine-t-il si le tort qu'il ferait au prochain serait grand ou petit; s'il pourrait le faire sans être découvert; s'il trouverait quelque prétexte pour se justifier dans le cas où le public en aurait connaissance? Non; la crainte de Dieu, l'amour de la justice, voilà les règles invariables de sa conduite. Et mettons d'un côté cet homme intègre, qui ne fait jamais rien contre les principes de l'équité; et de l'autre, un de ces hommes qui se permettent toutes ces injustices qu'il vous plaît de nommer petites, j'en appelle à vous-mêmes, mes chers frères, que pensez-vous de l'un et de l'autre? Au fond du cœur vous estimez l'un et vous méprisez l'autre; vous donnez votre confiance au premier, et vous êtes remplis de défiance envers le second; vous multipliez les précautions pour n'être pas dupes de ses fourberies, et vous montrez ainsi, par votre propre sentiment, par votre propre conduite, ce que vous pensez de ces détours, de ces fraudes que vous voudriez justifier, quand vous vous en rendez coupables, sous le prétexte qu'elles ne sont pas considérables.

On allègue enfin le besoin, la nécessité de pourvoir à l'entretien de sa famille, de soutenir son rang. Quelle illusion, mes chers frères ! C'est par un commerce légitime, par une honnête industrie, et non pas par l'injustice, qu'il faut pourvoir à ses besoins, et se soutenir dans sa condition : c'est en modérant sa dépense, en retranchant ce luxe auquel on sacrifie une grande partie de sa fortune, en veillant au soin de ses affaires, à l'économie de sa maison, en se livrant à des occupations utiles pour remplir les vues de sa divine providence. Alors espérez que Dieu vous bénira. Si au contraire vous voulez soutenir votre état, grossir votre fortune par la rapine, la fraude, les détours de la mauvaise foi, craignez que la malédiction de Dieu ne s'attache à votre maison, suivant la parole du prophète, qu'elle ne s'en empare et ne s'y établisse, qu'elle ne la mine et ne la consume avec tout ce qu'elle renferme. (Zach., V, 4.) Oui, mes frères, l'expérience le confirme fréquemment, et les Pères de l'Eglise l'ont observé avant nous, souvent Dieu permet que le bien mal acquis ne prospère point, et il n'est pas rare de voir les plus grandes richesses, fruit de l'injustice, fondre entre les mains de ceux qui les ont amassées, ou devenir le partage d'enfants, de parents prodigues qui les ont bientôt dissipées, ou passer à des étrangers, et quelquefois même à leurs propres ennemis. (S. Joan. Chrys., hom. 27, ad pop.)

Mais quand ces moyens injustes fourniraient de vraies ressources, des ressources solides, sacrifierions-nous donc le salut de notre âme au soin de nous soutenir dans le monde? Sacrifierions-nous des biens éternels, un bonheur infini, à des intérêts d'un moment? Mettons-nous à l'heure de la mort : qu'importera alors ce que nous aurons été dans ce monde, quel rang nous y aurons occupé, quelle figure nous y aurons faite, de quelle fortune nous y aurons joui? S'il plaît à Dieu de nous éprouver en nous ôtant l'aisance dont nous jouissions, ne perdons jamais de vue ces belles paroles du saint homme Tobie : *Nous sommes les enfants des saints, et nous attendons cette vie que Dieu donnera à ceux qui s'attacheront invariablement à lui et à la pratique de ses commandements.* (Tob., II, 18.) Ne craignons point, et disons alors du fond du cœur, comme ce saint homme disait à son fils : *Nous menons une vie pauvre, il est vrai, mais nous aurons beaucoup de biens si nous nous éloignons de tout péché et si nous faisons le bien.* (Tob., XIV, 23.)

Eloignez-vous donc de toute injustice, mes chers frères, quelle qu'elle puisse être. Que celui qui a pris une part quelconque y renonce absolument ; qu'il gémisses sur l'iniquité qu'il a commise, et qu'il répare les torts qu'il a faits au prochain ; car vous ne l'ignorez pas, que l'on ne peut rentrer en grâce avec Dieu en retenant ce qu'on a acquis injustement. Et cette pensée seule ne devrait-elle pas suffire pour préserver un chrétien de la tentation de commettre une injustice? Ne doit-il pas se dire à lui-même : Comment me déterminerais-je à prendre le bien de mon prochain, puisqu'il faudra que je le rende ou que je renonce pour toujours à mon salut éternel? Je n'en dirai pas davantage sur la nécessité de la restitution ; elle doit être l'objet d'une instruction particulière. Je me borne aujourd'hui à engager tous ceux à qui la conscience reproche quelque injustice, de s'adresser à un confesseur prudent et éclairé, qui leur enseigne ce qu'ils doivent faire pour remplir le devoir indispensable de restituer.

Et vous, qui ne vous êtes point écartés des voies de la justice, continuez de la regarder comme votre héritage le plus précieux. Oui, la médiocrité du juste vaut mieux que toutes les richesses des pécheurs : *Melius est modicum iusto super divitias peccatorum multas.* (Psal. XXXVI, 16.) *Eh ! que vous servirait-il de gagner le monde entier, si vous aviez le malheur de perdre votre âme?* (Matth., XVI, 26.) Si vous ne vivez point ici-bas au milieu des plaisirs, si vous n'êtes point dans l'abondance, si vous n'êtes pas même à l'abri des privations de la pauvreté, Dieu vous en dédommagera dans le ciel. Car les justes auront pour héritage la terre des vivants, et ils y habiteront pendant toute l'éternité : *Iusti autem hæreditabunt terram, et inhabitabunt in sæculum sæculi super eam.* (Psal. XXXVI, 29.)

INSTRUCTION VIII.

SUR LE HUITIÈME COMMANDEMENT.

Non loqueris contra proximum tuum falsum testimonium. (Exod., XX, 16.)

Vous ne rendrez point faux témoignage contre votre prochain.

Admirons de plus en plus, mes frères, les attentions de la divine Providence, et sa tendre sollicitude pour nous. Dieu ne semble occupé que de notre bonheur, et les commandements qu'il nous fait ne tendent qu'à le procurer. Après avoir pourvu à la sûreté de notre vie et de nos propriétés, en défendant l'homicide et le vol, il veille à la sûreté de notre honneur et de notre réputation ; il veille à ce que la vérité et la sincérité règnent parmi les hommes, de manière qu'ils ne se trompent point les uns les autres par des paroles fausses ou artificieuses. Tel est l'objet du huitième commandement, qui nous défend le faux témoignage, le mensonge, la calomnie, les médisances, les jugements téméraires, et même jusqu'aux soupçons injustes. Précepte bien important, mes chers frères ; précepte dont on sent toute la nécessité lorsqu'on pense aux maux infinis que fait tous les jours la langue de l'homme. Elle n'est qu'une petite partie du corps, dit l'apôtre saint Jacques ; mais c'est un feu dévorant qui cause de grands incendies. C'est un mal qu'on ne peut arrêter, qui porte la désolation partout ; elle est pleine d'un venin mortel. Le pilote gouverne les plus grands vaisseaux à son gré ; l'homme dompte les animaux les plus fougueux, mais il ne sait pas dompter sa langue ; il ne sait pas lui mettre un frein. Il bénit Dieu son Créateur et son Père, et avec la même langue il dit du mal des hommes, qui sont créés à l'image de Dieu. La bénédiction et la malédiction partent de la même bouche. Il ne faut pas, mes frères, ajoute le saint apôtre, que cela soit ainsi : *Non oportet, fratres mei, hæc ita fieri.* (Jac., III, 2-12.)

C'est pour remédier à tant de désordres dont nous sommes les témoins et souvent les victimes, que je vais développer le huitième commandement. Je vous montrerai d'abord que Dieu nous défend, par ce précepte, de parler contre la vérité, et qu'il ne nous défend pas seulement ces faussetés atroces, ces mensonges odieux, qui supposent un fonds de corruption affreuse dans celui qui les profère, mais encore tout ce qui est contraire à la sincérité et à la bonne foi, tout mensonge, en un mot ; en sorte qu'il ne nous est jamais permis de parler contre la vérité telle que nous la connaissons. Je vous montrerai ensuite que ce n'est pas assez de ne jamais rien dire qui ne soit vrai ; que s'il est des circonstances où l'on doit dire la vérité, il en est d'autres où l'on peut la taire ; qu'il en est même où on le doit, et où l'on commettrait un péché en la disant.

La première défense que nous fait le huitième commandement est de porter faux

témoignage contre le prochain : *Faux témoignage ne diras. Non loqueris contra proximum tuum falsum testimonium.* Eh ! qui ne sent combien c'est un crime atroce de tromper la justice par un faux témoignage ? Qui ne sent combien il est affreux de prendre Dieu à témoin d'une pareille fausseté ? Si vous trouvez, disait Moïse aux Israélites de la part de Dieu, qu'un homme soit faux témoin, il portera la peine qu'il voulait faire subir à son prochain, afin que ceux qui en entendront parler soient pénétrés de crainte, et n'osent jamais faire de pareilles choses. Vous n'aurez point pitié de lui ; il rendra âme pour âme, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied. (*Deut.*, XIX, 16-21.) Ce fut en vertu de cette loi que Daniel fit condamner à mort les deux infâmes vieillards qui avaient accusé la chaste Susanne. (*Daniel*, XIII.) Loi bien juste, mes chers frères, puisque les juges devant prononcer selon la déposition des témoins, l'innocent serait victime de la méchanceté, s'il n'y avait pas de grandes peines décernées contre le faux témoignage. Aussi n'est-il point de nation, quelque barbare qu'elle soit, qui n'ait en horreur ce crime détestable, et qui ne sente la nécessité de le punir sévèrement.

Mais le commandement de Dieu ne défend pas seulement le faux témoignage, il défend aussi le mensonge. *Faux témoignage ne diras, ni mentiras aucunement* : voilà ce que nous répétons tous les jours, ce que nous avons appris dès notre première enfance. *Vous ne mentirez point*, dit le Seigneur dans la sainte Ecriture, *et personne ne trompera son prochain.* (*Lev.*, XIX, 11.) *Dieu a en abomination les lèvres qui profèrent le mensonge.* (*Prov.*, XII, 22.) *La bouche qui ment donne la mort à l'âme.* (*Sap.*, I, 11.) Notre-Seigneur a dit que nous rendrions compte au jour du jugement de toute parole oiseuse (*Matth.*, XII, 36) ; que sera-ce donc du mensonge ? *Vous perdrez tous ceux qui le profèrent*, dit le Roi Prophète. (*Psal.*, V, 7.) C'est pour cela que l'Apôtre avait si grand soin de dire aux fideles : *Bannissez loin de vous le mensonge ; parlez à votre prochain selon la vérité.* (*Ephes.*, IV, 25.)

Ne soyez pas surpris, mes chers frères, que Dieu ait ainsi en horreur le mensonge ; il est la vérité même. D'ailleurs il est l'auteur de la société ; c'est lui qui a uni les hommes entre eux. Et que deviendrait cette union, si la vérité était bannie du commerce des hommes ? La société exige que nous nous communiquions nos pensées et nos sentiments : cette communication en fait le lien le plus doux ; mais s'il n'y a point de sincérité, de bonne foi dans les paroles, cette communication ne sera plus qu'un piège que les hommes se tendront les uns aux autres.

Aussi Dieu a-t-il mis lui-même en nous un sentiment naturel d'estime pour la sincérité et la droiture, et de mépris pour le mensonge. Le menteur lui-même ne peut se cacher la honte attachée à ce vice. Il prend toutes sortes de précautions pour en

éloigner de lui le soupçon. S'il vient à être découvert, il ne peut dissimuler la peine qu'il éprouve. Laissez seulement entrevoir que vous doutez de ce qu'il dit, il se fâche, il demande avec humeur si on le prend pour un menteur ; il sent lui-même que le mensonge est un opprobre. Et en effet, c'est une tache, et une tache comme ineffaçable, en ce que celui qui a abusé de la confiance, ne peut plus l'obtenir ; il ne l'obtient pas même, suivant la remarque de saint Jérôme, lorsqu'il dit la vérité. (*Epist.* 34, *ad Julian.*)

Il est donc constant, mes chers frères, que la raison, comme la loi de Dieu, condamne le mensonge ; et la loi de Dieu le condamne toujours et en toute circonstance : *Faux témoignage ne diras, ni mentiras aucunement.* Ainsi ce n'est point une excuse de dire qu'on ne ment que pour badiner et par récréation. Un chrétien peut-il se faire un amusement de ce qui déplaît à Dieu ? Ce ne serait point une excuse de dire qu'on ne se permet le mensonge que pour rendre service au prochain. Ne pardons jamais de vue ce qu'enseigne le grand apôtre, que nous ne devons point faire le mal pour que le bien arrive. (*Rom.*, III, 8.) Si le bien se fait aux dépens de la vérité, ce n'est plus un bien ; il n'est plus conforme à la volonté de Dieu. Dieu a-t-il besoin de nos mensonges pour accomplir les desseins de sa providence ? *Nous pourrions aussi*, dit saint Augustin, *rendre service à un pauvre, en dérochant pour lui faire l'aumône ; ce vol en serait-il moins un péché ? Ne croyez donc pas que le mensonge cesse d'être un péché, parce qu'il est utile au prochain.* (*In Enchirid.*, *ad Laur.*) C'est en propres termes le raisonnement que fait ce Père.

Les saints n'ont point connu ces frivoles excuses. Le même saint Augustin rapporte un trait bien digne d'être conservé, et qui prouve l'horreur qu'ils avaient du mensonge. Saint Firmus, évêque de Tagaste en Afrique, avait donné retraite à un innocent, pour le dérober à la mort injuste et cruelle qu'un empereur païen voulait lui faire souffrir. Les satellites se présentent chez le saint évêque et le somment de leur livrer cet homme. Que pensez-vous qu'il va faire, et qu'auriez-vous fait dans une circonstance si critique ? Vous croyez peut-être qu'il va sauver la vie de cet innocent par un mensonge, ou le livrer à ses ennemis pour ne point mentir. Il ne fera ni l'un ni l'autre. Je ne puis mentir, leur répond-t-il, et je ne puis non plus vous découvrir celui que vous cherchez. On le presse, on le menace, on le tourmente en mille manières, rien ne peut ébranler sa constance. Enfin on le conduit à l'empereur, qui, quoique païen, quoique idolâtre, ne peut reuser son admiration à des sentiments si nobles et si généreux. Il en est touché au point de lui accorder la grâce de l'infortuné auquel il avait donné asile. Quelles louanges, dit à ce sujet saint Augustin, ne mérite pas cet illustre évêque, disposé à être martyr de son amour pour la vérité, et à tout souffrir

plutôt que de mentir? *Quantas laudes non meretur illustris ille episcopus, qui veritatem tantum amavit, ut et omnia sufferre maluerit quam mentiri.* (Lib. II *De mend.*, n. 23, 24.) Puisse ce bel exemple demeurer profondément gravé dans vos esprits, et vous inspirer un respect inviolable pour la vérité!

Je ne prétends pas cependant que tous les mensonges soient également criminels, et que ce soit toujours un péché grave de mentir. Il y a des degrés dans ces fautes. Mentir pour rendre faux témoignage, c'est un crime abominable. Mentir pour calomnier son prochain, lui imputer des fautes qu'il n'a point commises, c'est encore une chose très-odieuse, et qui suppose une âme noire : *Le calomniateur est en abomination à tous les hommes.* (Prov., XXIV, 9.) Et prenez garde, mes chers frères, que la calomnie se déguise sous bien des formes; qu'outre ces calomnies atroces, inventées à dessein, et forgées par la malice pour perdre un homme, il en est beaucoup d'autres qui paraissent moins odieuses, et qui souvent peuvent être très-préjudiciables; il en est que la plupart des hommes se pardonnent facilement à l'égard des autres, tandis qu'ils s'en plaignent amèrement lorsqu'ils en sont eux-mêmes l'objet.

Sans doute on peut blesser la vérité sans commettre de faute aussi grave; sans doute un mensonge fait pour badiner ou pour rendre service ne peut être comparé à des mensonges faits pour nuire; mais il est néanmoins vrai que tout mensonge est iniquité : *Omne mendacium iniquitas est*, dit saint Grégoire, parce que tout ce qui est contraire à la vérité est opposé à l'équité. (L., XVIII. *Moral.*, c. 4.) D'ailleurs, si on s'accoutume à mentir en choses légères, on franchira bientôt les bornes; on tombera bientôt dans les mensonges qui donnent la mort à l'âme. C'est ce dont l'Esprit-Saint lui-même nous avertit : *Ne mentez en aucune manière*, nous dit-il; *car l'habitude du mensonge est funeste.* (Eccli., VII, 14.)

Le huitième commandement va encore plus loin; il défend les jugements et les soupçons téméraires : *Eh! qui êtes-vous*, dit saint Paul, *pour juger votre prochain? Quelle autorité avez-vous sur lui? N'est-ce pas Dieu qui est son maître? N'est-ce pas à Dieu qu'il est responsable de sa conduite?* (Rom., XIV, 4.) Et ces soupçons, ces jugements, sur quoi sont-ils fondés très-souvent? Sur des bruits vagues, sur des apparences trompeuses, sur des rapports faux ou exagérés. D'où partent-ils? De l'intérêt, de la malignité. Le chagrin, la prévention, l'aversion, la cupidité, mille autres motifs secrets qu'on se déguise quelquefois à soi-même, voilà ce qui nous fait voir une paille dans l'œil de notre frère, tandis que nous ne voyons pas une poutre qui est dans le nôtre. (Matth., VII, 3.)

Ne jugez pas, dit Notre-Seigneur, *afin que vous ne soyez pas jugés vous-mêmes.* (Ibid.) L'Apôtre nous dit comme son divin Maître : *Ne jugez pas avant le temps. Ne prévenez*

pas le jour de la manifestation du Seigneur. C'est lui qui portera la lumière dans le secret des consciences et découvrira le fond des cœurs. (I Cor., IV, 5.) Et ne croyez pas, mes frères, être exempts de péché, sous le prétexte que vous ne communiquez point vos idées aux autres. Lors même que vous n'en parlez à personne, les soupçons, les jugements téméraires que vous faites au dedans de vous-mêmes font injure au prochain, qui a droit à votre estime. Lorsque la femme pécheresse vint se jeter aux pieds de Jésus-Christ et les baigner de ses larmes, le pharisien chez qui il mangeait ne le jugea qu'au dedans de lui-même : *ait intra se*; et cependant Notre-Seigneur l'en reprit, en justifiant l'action de cette femme pénitente et relevant son mérite. (Luc., VII.)

Gardons-nous donc bien de juger notre prochain. Si l'action ne peut être excusée, dit saint Bernard, excusons l'intention; pensons que c'est par ignorance, par surprise, par accident qu'il est tombé. Si la faute est si certaine, si manifeste, qu'elle ne puisse être dissimulée, persuadons-nous que la tentation a été violente, que peut-être nous aurions eu le malheur d'y succomber si nous eussions été exposés comme lui. (Serm. 56, in *Cant.*) Plus nous observerons les devoirs de la charité, en nous abstenant de tout soupçon désavantageux, de tout jugement téméraire, moins nous aurons à craindre de blesser la vérité, puisqu'il est certain que souvent ces soupçons et ces jugements sont la première source de tant d'imputations et de critiques fausses dirigées contre le prochain.

Je dois maintenant vous montrer, mes chers frères, que ce n'est point assez de ne jamais parler contre la vérité; que s'il y a des circonstances où l'on est obligé de la dire, il y en a d'autres où l'on peut, et un grand nombre même où on doit la taire.

Premièrement, il n'est pas douteux qu'il n'y ait des circonstances où l'on est obligé de dire la vérité. Ainsi nous ne pouvons pas user de dissimulation lorsqu'il s'agit de répondre sur notre foi. Ce serait un crime de ne pas confesser Jésus-Christ et de rougir d'être son disciple. Vous savez qu'il a dit lui-même : *Quiconque me confessera devant les hommes, je le reconnaitrai aussi devant mon Père qui est dans les cieux, et quiconque me renoncera devant les hommes, je le renoncerais aussi devant mon Père qui est dans les cieux.* (Matth., X, 32, 33.) Souvenons-nous alors que nous sommes tous soldats de Jésus-Christ; que nous avons reçu la grâce du Saint-Esprit pour confesser et pour défendre notre sainte religion, quelque chose qu'il nous en coûte, dussions-nous perdre la vie même. Rappelons-nous ces paroles de notre divin Maître : *Ne craignez point ceux qui tuent le corps, mais qui ne peuvent tuer l'âme; craignez plutôt celui qui peut perdre le corps et l'âme, en les précipitant dans l'enfer.* (Matth., X, 28.) Et que faites-vous en dissimulant? *Vous évitez*, dit saint Augustin, *une mort*

que vous pouvez différer pour quelque temps, mais qu'il faudra nécessairement subir; et vous commencez par donner le coup de la mort à votre âme, sans préserver votre corps de celle qu'il subira un jour. (Aug., in Ps. XXX.) Je ne veux pas dire néanmoins que nous ne puissions point prendre la fuite pour nous dérober à la fureur des persécuteurs. Les saints l'ont fait; mais lorsqu'ils étaient conduits devant les tribunaux, alors ils rendaient hautement témoignage à Jésus-Christ; ils parlaient alors avec ce courage et cette sainte générosité que la foi inspire.

Nous sommes encore obligés de dire la vérité lorsque le bien public l'exige, lorsque des familles entières sont menacées de leur ruine, lorsque des innocents vont être la victime des intrigues, des complots formés contre eux. Ce serait un crime de ne pas dévoiler de pareilles machinations. Nous devons même faire connaître la vérité, quand le bien spirituel ou temporel d'un de nos frères le demande. Ainsi c'est un devoir de charité d'avertir des parents lorsqu'un jeune homme mène une vie déréglée, qu'il cherche à séduire et à corrompre ceux qu'il fréquente. C'est un devoir de charité de faire connaître à un homme les pièges qu'on lui tend, le tort notable qu'on veut lui faire. Nous nous devons à la société, à notre patrie, à nos parents, à notre prochain. Nous ne pouvons pas être indifférents au mal qui les menace, et ne point faire ce qui est en nous pour le détourner. Mais nos motifs doivent être purs; c'est la charité seule, l'amour du bien, et non pas l'aigreur, la jalousie, l'esprit de vengeance qui doivent nous conduire.

J'ai dit, en second lieu, qu'on peut quelquefois taire la vérité; il est même des circonstances où la sagesse, la prudence demandent qu'on ne dise pas tout ce qu'on sait. *L'homme sage*, dit l'Esprit-Saint, *se taira jusqu'à ce qu'il soit temps de parler.* (Eccli., XX, 7.) Et dans un autre endroit, il compare celui qui ne peut s'empêcher de dire tout ce qu'il sait, tout ce qu'il pense, à une ville ouverte, et qui n'est point entourée de murailles. (Prov., XXV, 28.) Il répète ailleurs qu'il est un temps pour parler, et un temps pour se taire. (Eccli., III, 7.) Et combien de fois avons-nous vu qu'on se repentait d'avoir parlé, de s'être ouvert trop légèrement, d'avoir confié sans précaution le secret de sa famille et de ses affaires!

Enfin, mes frères, il est un grand nombre de circonstances où l'on doit taire la vérité, où l'on ne peut pas dire ce qu'on sait, parce qu'en le disant, on ferait tort au prochain, on ferait une médisance. Car vous savez que la médisance ne consiste pas à dire des faussetés contre le prochain; elle consiste à faire connaître sans nécessité ses défauts, les fautes qu'il a commises, et en général tout ce qui peut lui nuire. C'est une chose très-contraire à la justice et à la charité, très-opposée à ce grand principe de la loi naturelle : *Ne faites point aux autres ce que*

vous ne voudriez pas qu'on vous fit. (Tob., IV, 16; Matth., VII, 12; Luc., VI, 31.) L'Ecriture compare souvent la langue du médisant à celle du serpent. (Eccli., X, 11.) Comme le serpent, dit saint Jérôme, *insinue son venin par sa morsure, ainsi le médisant répand sur son frère le venin qu'il nourrit dans son cœur.* (HYERON. in verba citata.)

En vain s'excuserait-on sur ce que l'on n'a confié ce qu'on savait qu'à des personnes sûres et discrètes, et en leur recommandant le secret. *Puisque vous leur avez demandé le secret*, dit saint Jean Chrysostome, *vous sentiez donc que vous faisiez une chose irrépréhensible; car si vous les avez priées de ne pas dire ce que vous leur confiez, il fallait, à plus forte raison, ne pas le dire vous-même le premier.* (Hom. 3, ad pop.)

En vain dirait-on encore qu'on n'a point eu de mauvaise intention, qu'on n'avait pas dessein de nuire. Quand on le supposerait, votre médisance en porterait-elle moins son coup? en sera-t-elle moins préjudiciable? en ravira-t-elle moins au prochain sa réputation, ce trésor précieusement aux grandes richesses?

On est encore moins excusable, lorsque, pour médire, on prend le ton de la charité ou de la pitié; qu'on affecte même de louer celui dont on va dire du mal. Charité fautive, compassion qui n'est que sur les lèvres, louanges souvent hypocrites qui ne servent qu'à couvrir la malignité, à rendre l'effet de la médisance et plus sûr et plus pernicieux. *Si le péché de votre frère vous attriste*, dit saint Jérôme, *pourquoi tous ces détours, pourquoi en entretenir les autres? Que Dieu seul soit témoin de votre tristesse.* (In psal. CXXIX.)

Il ne suffit pas de ne point médire : on est coupable lorsqu'on provoque la médisance par des questions indiscretes, lorsqu'on l'écoute avec plaisir, lors même qu'on ne l'empêche pas, si on le peut. *Un seul parle*, dit saint Bernard, *il ne profère qu'une parole; et cette même parole en un instant infecte les oreilles d'une multitude d'auditeurs, et donne la mort à leur âme.* (Serm. 24, in Cant.) Le même Père ne craint point de dire qu'il est difficile de prononcer lequel est le plus condamnable de celui qui médit, ou de celui qui écoute volontiers la médisance. (De consid., 13.) Ailleurs, enchaînant sur la comparaison que l'Ecriture fait du serpent et du médisant, il dit que *le serpent ne fait qu'une blessure, tandis que le médisant porte souvent trois coups mortels à la fois. Il se blesse lui-même, il blesse celui de qui il médit, et il blesse encore celui qui l'écoute avec complaisance.* (Serm. De triplici custodia.) C'est cette considération qui a fait dire à l'Esprit-Saint : *Ne vous mêlez point avec les médisants.* (Prov., XXIV, 21.) Et dans un autre endroit : *Bouchez vos oreilles avec des épines, n'écoutez point les discours du méchant.* (Eccli., XXVIII, 28.)

Écartez donc les médisants autant qu'il est en vous. Qu'il serait à souhaiter qu'on lût dans toutes les maisons chrétiennes ces paroles que saint Augustin avait fait graver

au-dessus de sa table ! *Quiconque se plaît à dire du mal des absents, qu'il sache que cette table lui est interdite.* (Possid., in Vit. c. 22.) Reprenez ceux qui médisent, si vous avez autorité sur eux ; détournez la conversation, excusez vos frères autant qu'il est en vous, ou au moins qu'un air triste annonce combien ces entretiens vous déplaisent. *Le vent d'aquilon, dit le Sage, apaise la pluie, et un visage triste impose silence à une langue médisante.* (Prov., XXV, 23.) *Surtout ensevelissez dans un profond silence le mal que vous avez entendu contre votre prochain.* (Eccli., XIX, 10.)

Voilà, mes chers frères, ce que j'avais à vous enseigner sur le huitième commandement. Il nous défend le faux témoignage, la calomnie, les soupçons et les jugements téméraires. Il nous interdit le mensonge. Il nous défend de dire la vérité elle-même, lorsqu'elle peut porter atteinte à la réputation du prochain, et qu'il n'est point nécessaire de la faire connaître. Ah ! mes frères, quelle paix nous verrions régner dans le monde si ce commandement était observé ! En effet, qu'est-ce qui sème la défiance parmi les hommes ? N'est-ce pas le défaut de sincérité, de respect pour la vérité, qui fait qu'on est toujours sur ses gardes, dans la crainte d'être trompé par les autres ? Qu'est-ce qui nourrit la discorde et les dissensions dans tous les états et toutes les conditions ? Ne sont-ce pas les calomnies, les rapports faux ou exagérés, la médisance, la liberté de dire tout ce qu'on sait, tout ce qu'on pense, tout ce qu'on soupçonne ? N'est-ce pas là ce qui désunit le fils d'avec le père, l'époux d'avec l'épouse, le frère d'avec le frère, l'ami d'avec son ami, la brebis d'avec le pasteur, l'inférieur d'avec le supérieur ? N'est-ce pas ce qui réduit à la misère l'ouvrier, l'artisan, le domestique ; ce qui rend quelquefois les plus grands talents inutiles ? Pour tout dire en un mot, n'est-ce pas ce qui porte la désolation dans la société tout entière ?

Si vous ne pouvez arrêter le cours de tous ces désordres, au moins, mes chers frères, veillez sur vous-mêmes, veillez sur vos paroles, veillez sur les mouvements de curiosité, d'indiscrétion, d'envie, de malignité, qui font commettre tant de fautes ; et pour rendre vos bonnes raisons efficaces, dites souvent à Dieu, dans la simplicité de votre cœur et avec le sentiment profond de votre faiblesse : Mettez, Seigneur, une garde à ma bouche et une barrière de circonspection à mes lèvres : *Pone, Domine, custodiam ori meo et ostium circumstantiæ labiis meis.* (Psal. CXL, 3.) Ainsi soit-il.

INSTRUCTION IX.

SUR L'AMOUR DU PROCHAIN.

Diliges proximum tuum sicut teipsum. (Matth., XX, 19.)

Vous aimerez votre prochain comme vous-même.

Nous avons vu, dans les instructions précédentes, les commandements par lesquels Dieu défend d'attenter à la vie du

prochain, de lui faire tort soit dans ses biens, soit dans son honneur, de lui nuire, en un mot, en aucune manière, et de conserver dans le cœur aucune mauvaise disposition contre lui. Mais ce n'est pas assez, mes chers frères ; il ne suffit pas d'éviter le mal, il faut faire le bien (Psal. XXXVI, 27) ; il ne suffit pas de ne point faire tort au prochain, de n'avoir contre lui aucun sentiment de haine ou d'aversion ; nous devons l'aimer et lui donner des témoignages de notre amour. C'est ce que notre divin Sauveur enseigna à ce jeune homme qui lui disait : *Maître, que ferai-je pour obtenir la vie éternelle ?* Notre Seigneur lui répondit : *Vous ne ferez point d'homicide, vous ne commettrez point d'adultère, vous ne déroberez point, vous ne porterez point de faux témoignage ; honorez votre père et votre mère. A quoi il ajouta sur-le-champ : Vous aimerez votre prochain comme vous-même : Diliges proximum tuum sicut teipsum.* (Matth., XXIX, 18, 19.)

Saint Paul nous dit que c'est à son amour que se rapporte toute la loi ; elle est comprise dans cette seule parole : *Vous aimerez votre prochain comme vous-même.* (Gal., V, 14.) L'apôtre saint Jean donnait le même enseignement aux fidèles. Nous lisons dans l'*Histoire ecclésiastique* que ce saint évangéliste, parvenu à une extrême vieillesse, se faisait porter dans l'église d'Ephèse entre les bras de ses disciples, et que, ne pouvant plus faire aux fidèles des exhortations longues et suivies, il se contentait de leur dire : *Mes chers enfants, aimez-vous les uns les autres.* (I Joan, III, 18.) Fatigués de l'entendre répéter les mêmes paroles, ils lui dirent : Maître, pourquoi nous tenez-vous toujours le même langage ? Et il leur fit cette réponse, bien digne, remarque saint Jérôme, de l'apôtre de la charité : *Parce que tel est le commandement du Seigneur, et si on l'observe, il suffit seul.* (Comment. in Epist. ad Gal.)

Occupons-nous donc aujourd'hui, mes chers frères, de ce grand commandement ; et pour nous instruire sur un objet si important, examinons quelles sont les qualités de l'amour que nous devons au prochain, et quel est le prochain que nous devons aimer.

Les qualités que doit avoir l'amour du prochain se réduisent à trois principales : il doit être sincère, effectif et surnaturel.

Je dis d'abord que cet amour doit être sincère, qu'il doit être véritablement dans le cœur ; que nous devons observer ce que dit l'apôtre saint Jean : *Mes chers enfants, aimons-nous les uns les autres, non de parole et de langage, mais dans la vérité.* (I Joan., III, 18.) Et en effet, le précepte d'aimer son prochain est semblable au grand commandement de l'amour de Dieu : *Simile est huic.* Or, c'est dans toute la sincérité de nos cœurs que nous devons aimer Dieu : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur : Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo.* (Deut., VI, 5.) C'est donc aussi

dans la sincérité de notre cœur que nous devons aimer notre prochain; et comme Dieu ne se contente pas pour lui-même d'une vaine apparence d'amour, il ne veut pas non plus que nous nous bornions à de vaines apparences par rapport à nos frères.

Et afin que nous ne puissions nous faire illusion à nous-mêmes, et croire que nous aimons véritablement notre prochain lorsque cet amour n'est que sur les lèvres, Jésus-Christ nous indique un moyen très-facile de juger si nous aimons le prochain sincèrement et de cœur. Après nous avoir dit : *Vous aimez le prochain*, il ajoute : *Vous l'aimerez comme vous-même*. Nous n'avons point de règle plus sûre pour juger de notre amour envers nos frères; et si nous ne voulons point nous tromper sur les sentiments que nous croyons avoir pour eux, examinons si ces sentiments ont quelques rapports, quelque ressemblance avec ceux que nous avons pour nous.

Or quels sont les caractères de l'amour que nous avons pour nous-mêmes? Que produit-il? Combien ne sommes-nous pas sensibles aux disgrâces, aux pertes, aux revers que nous éprouvons? Combien tout ce qui nuirait à nos intérêts, à notre réputation, ne nous touche-t-il pas? Avec quel empressement ne recherchons-nous pas tout ce qui peut contribuer à notre bien-être, à notre satisfaction, à notre bonheur? Si nous avons l'espoir de réussir, d'améliorer notre sort, d'augmenter notre fortune, quelle activité alors? Quelle constance pour vaincre les difficultés, surmonter les obstacles, et combien l'amour de nous-mêmes ne nous rend-il point capables de sacrifices pénibles et coûteux à la nature?

Ah! si l'amour de nos frères était ainsi gravé dans nos cœurs, nous ne verrions pas d'un œil indifférent ce qui leur arrive; nous nous réjouirions de leur bien, nous compatirions à leurs maux (*Rom.*, XII, 13); nous ferions ce qui serait en nous pour les soulager. Lorsque l'amour est sincère, il est effectif, il se produit par les œuvres. *Et comment*, dit l'apôtre saint Jean, *celui qui est dans l'abondance, et qui, voyant son frère dans la nécessité, lui ferme ses entrailles, pourrait-il se persuader qu'il a la charité dans le cœur* (*1 Joan.*, III, 17), cette charité par laquelle nous aimons Dieu pour lui-même et notre prochain pour Dieu? La charité est vaine, lorsqu'elle est stérile. Si elle se borne à des protestations, à des démonstrations extérieures, lorsqu'on pourrait rendre des services réels, ce n'est plus qu'un langage hypocrite.

La vraie charité est bienfaisante (*1 Cor.*, XIII, 4); et c'est à ce caractère de bonté, de compassion et d'intérêt pour le prochain, et aux effets qui en résultent, que nous la reconnaissons. Quand nous lisons dans la sainte Ecriture que, transporté en captivité, Tobie visitait ses frères, leur donnait des avis salutaires, les consolait, partageait avec eux le peu qui lui restait à lui-même, nourrissait ceux qui avaient faim, donnait

des vêtements à ceux qui étaient nus, et avait grand soin de procurer la sépulture à ceux qui étaient morts et qui avaient été tués (*Tob.*, I, 15 et seq.), nous sentons aussitôt que l'esprit de la charité animait vraiment ce saint homme. Le seul récit des faits suffit pour nous en convaincre.

J'ai ajouté que l'amour du prochain doit être surnaturel. Ce n'est point cet amour sensuel et profane, dont les excès et les suites funestes ne sont que trop connus. Cette passion honteuse, qui dégrade et avilit l'homme, ne mérita jamais le nom d'amour du prochain.

Ce n'est point non plus cette affection naturelle que nous avons pour certaines personnes, à cause de la ressemblance qui se trouve entre leur caractère, leurs goûts, leurs inclinations et les nôtres. Cet attachement peut être honnête, comme il peut aussi avoir ses dangers. C'est en examinant devant Dieu s'il ne s'y trouve rien qui puisse lui déplaire, rien qu'il ne soit dans le cas d'agréer, qu'on peut juger si cette affection est innocente.

Cet amour n'est pas même l'inclination qui nous porte à aimer nos parents, nos bienfaiteurs, nos protecteurs. *Il y en a*, dit saint Grégoire, *qui aiment leurs proches d'une affection tout humaine, et par ce qu'ils leur sont unis par les liens du sang. La religion ne désapprouve point ces sentiments; elle est bien loin d'y trouver à redire; mais autre chose est, continue le même Père ce qu'on rend de soi-même à la nature, autre chose ce que la charité veut que nous fassions pour obéir aux préceptes du Seigneur.* (*Hom.* 27, in *Evang.*)

L'amour du prochain est donc quelque chose de plus noble que toutes les affections humaines et naturelles; il doit avoir un motif plus grand, plus distingué, plus solide. C'est parce que Dieu nous le commande que nous devons aimer notre prochain. Le précepte de notre divin Sauveur, son précepte par excellence, est que nous nous aimions les uns les autres : *Hoc est præceptum meum ut diligatis invicem.* (*Joan.*, XV, 12.) *Je vous laisse un commandement nouveau*, nous dit-il à tous dans la personne de ses apôtres; *c'est que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés. Tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres.* (*Joan.*, XIII, 34, 35.)

C'est cette vue de Dieu, ce grand motif sur lequel l'amour du prochain s'appuie, qui nous aide à vaincre les difficultés que la nature oppose souvent à la pratique de ce précepte. Nous en trouvons au dedans de nous. Nous ressentons quelquefois des antipathies pour certaines personnes, des répugnances dont il nous serait peut être difficile de nous rendre raison à nous-mêmes. D'ailleurs, je dois en convenir, le prochain ne se montre pas toujours de manière à se concilier notre amour : nous ne trouvons quelquefois en lui rien que de repoussant; et pour ne servir de l'expression d'un saint

(saint François de Sales) recommandable par sa charité, ce prochain, que nous devons aimer, n'est pas toujours aimable. Aussi je ne vous dis pas d'aimer votre prochain pour lui-même; aimez-le, parce que Dieu le veut, parce qu'il vous le commande. Aimez-le, parce que, comme le disait ce docteur de la loi qui avait interrogé notre Seigneur, *aimer son prochain comme soi-même est quelque chose de plus grand, de plus agréable à Dieu que tous les holocaustes et les sacrifices qu'on pourrait lui offrir.* (Marc., XII, 33.) Aimez votre prochain pour Dieu; remplissez-vous de ce grand sentiment que l'Eglise a voulu graver dans votre cœur, lorsque dès votre enfance elle vous a appris à dire : *Mon Dieu, j'aime mon prochain comme moi-même pour l'amour de vous.* « Celui-là pratique véritablement la charité, dit saint Grégoire, qui aime ses amis en Dieu et ses ennemis à cause de Dieu. » (Hom. 27, in Evang.)

Répondons, mes chers frères, à la glorieuse qualité de chrétien dont nous sommes revêtus; soyons les disciples de Jésus-Christ; aimons notre prochain malgré toutes ses imperfections, tous ses défauts, comme Jésus-Christ nous a aimés malgré nos misères et notre indignité. Aimons notre prochain pour l'amour de ce divin Sauveur. Et combien de fois n'arrive-t-il pas dans le monde qu'on aime une personne, moins pour ses qualités personnelles, que pour l'amour d'une autre avec laquelle on est intimement lié? Nous aimons un enfant à cause de son père; nous passons sur ce qui pourrait nous déplaire en lui, nous lui pardonnons quantité de défauts, nous ne le voyons pas en quelque sorte, parce que nous ne pensons qu'au père qui nous est cher. Eh bien! mes frères, faisons de même à l'égard du prochain; n'envisageons plus en lui l'homme, cette créature faible, sujette à tant d'imperfections, à tant de misères qui éloignent notre amour; envisageons l'enfant de Dieu, notre frère en Jésus-Christ. Aimons dans notre prochain ce divin Sauveur qui s'est substitué lui-même au plus petit des siens. *Je vous le dis en vérité* (ce sont les paroles qu'il adressera au jour du jugement à ses élus) : *autant de fois que vous avez exercé la charité à l'égard du moindre de mes frères, c'est à moi-même que vous l'avez faite.* (Matth., XXV, 40.) Et ailleurs il nous déclare qu'il nous traitera comme nous aurons traité notre prochain. *Remettez, et on vous remettra; donnez, et on vous donnera; donnez abondamment, et on versera dans votre sein une bonne mesure, bien pressée et entassée, qui se répandra par-dessus les bords. Car on se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servi à l'égard des autres.* (Luc., 37, 38.)

Tels sont les principaux caractères de l'amour que nous devons au prochain. Qu'il serait consolant pour moi de pouvoir vous rendre le même témoignage que l'Apôtre rendait autrefois aux habitants de Thessalonique! *Je n'ai pas besoin*, leur écrivait-il,

de vous recommander la charité fraternelle; car vous avez appris de Dieu à vous aimer les uns les autres, et vous le faites à l'égard de tous nos frères qui sont dans la Macédoine. Je me borne donc à vous conjurer de croître de plus en plus dans cette précieuse vertu. (1 Thess., IV, 9, 10.)

Mais où trouver aujourd'hui ce véritable amour du prochain, cet amour sincère, effectif, surnaturel? Rien n'est plus commun dans le monde que d'entendre parler d'amitiés; mais d'amitiés humaines, intéressées. *On est*, comme dit la sainte Ecriture, *ami selon le temps et les circonstances; on est ami de celui qui est dans la prospérité, et on le délaisse dans l'adversité.* (Eccli., VI, 8.) Souvent encore on voit se vérifier ce que dit le pieux auteur de l'Imitation : *Nous croyons que la charité nous pousse, lorsque c'est la chair qui nous fait agir; vu que l'inclination naturelle, la volonté propre, l'espérance de quelque avantage et le désir de notre commodité particulière, se glissent et se mêlent aisément dans tout ce que nous faisons.* (Lib. I, c. 15.) Il n'y a que le vrai chrétien qui aime d'un amour pur et désintéressé, parce qu'il aime pour Dieu, pour observer la loi de Dieu, et son amour est durable; il aime en tout temps (Prov., XVII, 17), parce que le motif qu'il a d'aimer et le commandement que Dieu lui en a fait subsistent toujours. Maintenant voyons quel est le prochain que nous devons aimer.

Ce prochain, ce sont tous les hommes sans aucune exception. Dieu est notre Père commun : il nous a tous créés et faits à son image. Tous les hommes sont donc nos frères, et en cette qualité ils ont tous des droits à notre amour : nous devons les aimer tous comme notre Père céleste nous aime tous. Oui, Seigneur, vous aimez tout ce qui existe, et vous ne haïssez rien de ce que vous avez fait : la haine n'a présidé à aucune de vos œuvres. (Sap., II, 15.)

Ceux mêmes qui ne veulent pas reconnaître le Dieu qui les a créés, qui ferment leurs oreilles à la voix de toutes les créatures qui publient ses grandeurs et sa gloire : ceux-là mêmes ont encore part aux bienfaits de sa providence. *Toute chair reçoit de lui sa nourriture.* (Psal. CXXXV, 25.) *Il ouvre sa main libérale, et comble tous les êtres vivants de ses bénédictions.* (Psal. CXLIIV, 16.) Sa miséricorde s'étend jusque sur ceux qui l'outragent. *Vous avez pitié de tous, Seigneur, parce que vous êtes tout-puissant, et vous dissimulez les péchés des hommes pour leur donner le temps de faire pénitence. Vous êtes indulgent envers tous, parce que tout est à vous, ô Seigneur, qui aimez les âmes.* (Sap., II, 24, 25.) *Elles ne périssent que par leur faute; car vous voulez que tous les hommes soient sauvés, et qu'ils viennent à la connaissance de la vérité.* (1 Tim., II, 4.)

Dilatez donc les entrailles de votre charité (II Cor., VI, 13), mes frères; et, à l'exemple de notre Père qui est dans les cieux, faites du bien à tous ceux qu'il est en votre pouvoir d'obliger. Qu'aucun de vos frères, fût-

il divisé d'avec vous de sentiments, d'intérêts, fût-il votre ennemi, ne soit exclu de l'amour que vous devez à tous. C'est ce que notre divin Sauveur a voulu nous faire sentir, lorsqu'un docteur de la loi lui ayant demandé : *Et quel est mon prochain ?* il lui répondit par cet exemple : *Un Juif ayant été grièvement blessé par des voleurs et laissé à demi-mort sur le chemin, un lévite, un prêtre même, qui l'avaient vu dans cet état, avaient passé outre, sans lui donner aucun secours ; mais un Samaritain, jetant les yeux sur lui, est touché de compassion ; il s'approche, verse de l'huile et du vin dans ses plaies, les bande, le met sur son cheval, et le conduit dans une hôtellerie, où il prend soin de lui. Le lendemain en s'en allant il donne de l'argent à l'hôte, et lui recommande cet homme, en lui promettant de lui rendre ce qu'il aura dépensé de plus. Allez, dit Notre-Seigneur en finissant, et faites de même : Vade et fac similiter. (Luc., X, 37.)*

Or, les Juifs et les Samaritains n'avaient point de liaison entre eux ; ils étaient divisés d'opinion, d'intérêts, de religion ; et, en choisissant cet exemple, en ajoutant : *Allez, et faites de même*, Jésus-Christ apprend au docteur de la loi, il nous apprend à nous-mêmes que, lorsqu'un homme est dans le besoin, nous ne devons point considérer s'il est notre ami ou notre ennemi, si nous avons quelque retour à espérer de sa part, ou si nous n'avons rien à en attendre ; que nous ne devons envisager en lui que notre prochain, pour qui notre divin Maître veut que nous ayons un amour sincère, à qui il veut que nous fassions du bien.

Et lui-même, mes chers frères, n'a-t-il pas pratiqué la charité envers tous de la manière la plus parfaite ? Le riche, le pauvre, le Juif, le Samaritain, le gentil, tous y ont eu part. Il n'en a point exclu les pécheurs ; il n'a point refusé d'opérer des miracles en faveur de ceux mêmes qui ne devaient pas en être reconnaissants. (Luc., XVII.) *Et après avoir ainsi soulagé tous ceux qui avaient recours à lui, après avoir marqué tous ses pas par des bienfaits (Act., X, 38), il a mis le comble à sa charité en mourant pour tous les hommes (II Cor., V, 15) ; il s'est offert comme victime de propitiation non-seulement pour nos péchés, mais encore pour ceux du monde entier. (I Joan., II, 2.) Ah ! si Dieu nous a aimés ainsi, ne devons-nous pas nous aimer les uns les autres ? (I Joan., IV, 11) Si il nous a aimés, lorsque nous étions pécheurs, lorsque nous étions ses ennemis (Rom., V, 8-10), pourrions-nous ne point étendre notre charité à ceux mêmes qui nous ont offensés ? S'il nous a aimés tous, s'il a daigné mourir pour tous, est-il un de nos semblables que nous puissions exclure de notre amour ?*

Les apôtres ont marché sur les traces de leur Maître. Partout ils recommandent la charité, et ils en donnent eux-mêmes les plus grands exemples. Que votre charité

soit sincère et sans déguisement, nous disent-ils. *Aimez-vous les uns les autres avec une charité fraternelle. Ne rendez à personne le mal pour le mal. Vivez en paix autant qu'il est en vous avec toutes sortes de personnes. Ne vous vengez point. (Rom., XII, 9 et seq.)* Leur charité embrasse tout l'univers. Ils vont jusqu'aux extrémités de la terre porter la lumière de l'Evangile aux peuples qui étaient assis dans les ténèbres et l'ombre de la mort. Les voyages, les fatigues, les travaux, les dangers de toute espèce n'ont rien qui les effraye. Leur amour est plus fort que la mort, et ils regardent comme un bonheur de s'immoler pour le salut de leurs frères. Ils se font tout à tous, petits avec les petits, faibles avec les faibles, pour les gagner tous à Jésus-Christ, pour n'en former qu'un seul troupeau sous le seul véritable pasteur des âmes.

Que vous dirai-je en particulier de saint Paul, cet homme admirable, qui, haï, calomnié, persécuté à toute outrance par les Juifs, exposé à toutes sortes d'embûches de leur part, poursuivi par eux devant les tribunaux, ressentait néanmoins une grande tristesse et une douleur continuelle à cause de leur aveuglement ; qui les portait dans son cœur au point de désirer d'être anathème pour eux, et de se sacrifier lui-même pour leur salut. (Rom., IX, 2, 3.)

Soyons ses imitateurs, comme il l'était de Jésus-Christ (I Cor., XI, 1) ; et, ainsi que ce grand Apôtre nous l'enseigne, faisons le bien à l'égard de tous. Faisons-le particulièrement à l'égard de ceux qui nous sont unis par la même foi. (Gal., VI, 10.) Car, prenez garde, mes chers frères, quoique nous devions aimer tous les hommes, il ne nous en suit pas que nous devions les aimer tous également. La charité a ses règles. Nous devons aimer Dieu par-dessus tout et après lui ceux qui nous sont unis par des liens plus étroits. Ainsi nos parents qui nous tiennent sa place, dont il s'est servi pour nous donner la vie, nous élever, nous nourrir, nous instruire, ont des droits particuliers à notre amour. Jésus-Christ n'a pas porté atteinte à la loi naturelle : il nous a appris à la pratiquer d'une manière plus parfaite. Nous devons aussi avoir une affection particulière pour nos pasteurs qui sont chargés du soin de nos âmes, ainsi que pour les chefs qui ont reçu de Dieu le pouvoir de nous gouverner dans l'ordre temporel. Lorsque l'Apôtre veut que nous priions pour tous les hommes, il nous recommande particulièrement de prier pour les rois et pour ceux qui sont constitués en dignité. (I Tim., II, 1, 2.) Aimons-nous aussi d'un amour plus affectueux, nous tous qui sommes les disciples de Jésus-Christ ; qui pouvons à si juste titre nous appeler les enfants d'un même père, les membres d'un même corps ; qui avons l'espérance de partager un jour l'héritage de notre Père céleste ; qui nous asseyons tous à la même table et participons au même pain, à ce pain

descendu du ciel pour resserrer entre nous les liens de la charité.

La charité des premiers chrétiens faisait l'étonnement et l'admiration des infidèles : Voyez, disaient-ils, comme ils s'aiment les uns les autres. Cette charité s'étendait jusqu'aux païens mêmes ; et Julien l'Apostat, voulant rétablir l'idolâtrie sur les ruines du christianisme, recommandait aux prêtres des faux dieux de former des établissements pour soulager les malheureux de toutes les religions, à l'exemple, disait-il, des Galiléens ; c'est ainsi qu'il appelait les chrétiens. Faisons revivre ce grand spectacle qu'ont donné ceux qui nous ont précédés dans la foi. N'ayons comme eux qu'un cœur et qu'une âme ; soyons comme eux, par notre charité, l'édification de ceux qui n'ont pas le bonheur d'avoir la même croyance

que nous. L'exemple des premiers chrétiens a converti une multitude d'infidèles : aurait-il moins de force aujourd'hui ? N'éclairerait-il pas, ne toucherait-il pas ceux de nos frères qui se sont séparés de nous ? Employons donc un moyen si doux et en même temps si efficace. Que l'esprit de charité qui a toujours caractérisé la véritable Eglise, serve encore à la distinguer de toutes les sectes, et à rappeler à elle ses enfants égarés. Qu'on reconnaisse les vrais chrétiens à l'amour qui les unit entre eux. Que cet amour ne forme sur la terre qu'une même famille, de ceux qui sont destinés à être réunis dans le ciel pour adorer et louer le même Dieu, et jouir à jamais du bonheur de le posséder. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION GÉNÉRALE SUR LES COMMANDEMENTS DE L'EGLISE.

Obedite præpositis vestris et subjacete eis. Ipsi enim pervigilant quasi rationem pro animabus vestris reddituri. (Hebr., XIII, 17.)

Obéissez à vos supérieurs et soyez-leur soumis ; car ils sont chargés de veiller sur vous comme devant rendre compte de vos âmes

Il faut dans toute société une autorité qui gouverne, à laquelle tous les membres de la société soient obligés de se soumettre. Dieu voulant dans sa sagesse pourvoir à la paix et au bonheur temporel des hommes, a établi des chefs qu'il a revêtus de son pouvoir, à qui il veut qu'on obéisse comme à lui-même ; sans cette subordination, le trouble régnerait partout, et les peuples tomberaient dans la confusion et les désordres inséparables de l'anarchie.

Ce que Dieu a fait pour l'ordre civil, il l'a fait pour l'ordre spirituel. Jésus-Christ ne devant pas toujours rester visiblement sur la terre, a substitué à sa place saint Pierre comme chef visible de son Eglise, et les autres apôtres, en leur laissant le pouvoir de transmettre à leurs successeurs l'autorité qu'il leur donnait. Cette autorité a toujours subsisté ; elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours dans la personne des souverains pontifes et des évêques, et elle subsistera jusqu'à la fin du monde, comme l'Eglise doit subsister jusqu'à ces derniers temps, suivant la promesse que notre divin Sauveur a faite à ses apôtres avant de monter au ciel : Voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles : *Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi.* (Matth., XXVIII, 20.)

Nous sommes donc obligés d'obéir à nos supérieurs ecclésiastiques, de leur être

soumis : et si, dans un temps où la ferveur des premiers chrétiens était si édifiante, l'Apôtre a cru devoir recommander cette obéissance et cette soumission, combien n'est-il pas nécessaire que les ministres de Dieu les recommandent dans un temps où elles sont si méconnues ? Je consacrerai cette instruction à en renouveler les sentiments parmi vous, mes chers frères ; et pour cela je vous montrerai quel respect vous devez aux commandements de l'Eglise, et de quelle manière vous devez les observer. Souvenez-vous que si nos pasteurs doivent veiller sur nous, s'ils doivent rendre compte de nos âmes, nous aussi nous rendrons compte de notre soumission à leurs commandements.

Le Sage, dit l'Esprit-Saint, ne hait point les commandements : *Sapiens non odit mandata.* (Eccl., XXXIII, 2.) Les vrais enfants de l'Eglise vont plus loin ; ils aiment ses préceptes, ils mettent leur bonheur à les connaître et à les observer. Les titres dont elle est revêtue, l'objet de ses commandements, les motifs qui l'ont engagée à les porter, tout concourt à leur inspirer le plus profond respect pour ses lois.

Je dis d'abord les titres dont elle est revêtue. L'Eglise est notre mère : elle nous a engendrés à Jésus-Christ : elle nous a donné la vie de la grâce, en nous régénérant dans les eaux du baptême ; elle nous

nourrit, nous soutient, nous fortifie par les dons du ciel qu'elle nous communique; elle veille sur nous avec une sollicitude continuelle pour écarter tout ce qui pourrait nous faire perdre ces dons précieux. Quelle mère porta jamais ce nom à si juste titre? Quelle mère eut jamais plus d'affection pour ses enfants? Et si nous nous faisons un devoir de respecter celle qui nous a donné la vie du corps, de lui être soumis, de lui obéir, comment refuserions-nous d'obéir à celle que Jésus-Christ nous a donnée pour mère, et dans le sein de laquelle nous recevons la vie de l'âme, infiniment plus précieuse que celle du corps?

L'Eglise est notre maîtresse. C'est elle qui, instruite à l'école de notre divin Sauveur, a reçu les paroles de vie, et est chargée de nous les enseigner. C'est entre ses mains que cet adorable Sauveur a remis son testament, en lui donnant le soin de nous en faire connaître les dispositions, de l'interpréter, de le faire exécuter. Et c'est pour cela qu'il l'a établie comme la colonne et la base de la vérité. (1 Tim., III, 15.) qu'il lui a promis que les portes de l'enfer, l'esprit d'erreur et de mensonge, ne prévaudraient point contre elle. (Matth., XVI, 18.) Jamais elle n'a cessé d'instruire les nations, comme elle en avait reçu la charge, et de leur apprendre à observer toutes les choses prescrites par Jésus-Christ. Elle a fait entendre sa voix dans les jours de son oppression et de ses humiliations, comme dans ceux de sa liberté et de sa gloire. Au milieu des fers, du fond des cachots où ils étaient détenus, dans les antres et les cavernes où la fureur des persécutions les forçait de se cacher, ses pontifes parlaient avec autorité aux fidèles : et bien loin que leur captivité, que leurs souffrances, que les opprobres et les affronts dont on les couvrait, effaçassent aux yeux des vrais chrétiens le caractère sacré dont ils étaient revêtus; ce qu'ils enduraient pour Jésus-Christ ne servait qu'à les rendre plus vénérables, qu'à augmenter le respect et la soumission pour tout ce qui sortait de leur bouche, qu'à confirmer leur mission, et à montrer de plus en plus qu'ils étaient les dignes successeurs des apôtres dont ils avaient reçu l'esprit, comme ils avaient hérité de leurs pouvoirs.

Et que penser, mes chers frères, de ceux qui refusent d'obéir aux commandements de l'Eglise, lorsqu'on entend Notre-Seigneur dire à ses disciples, en les envoyant prêcher l'Evangile, et, en leurs personnes, à ceux qui devaient leur succéder dans ce ministère : *Celui qui vous écoute, m'écoute; et celui qui vous méprise, me méprise.* (Luc., X, 16.) Que penser lorsqu'on entend ce divin Sauveur prononcer contre celui qui n'est pas docile à la voix de l'Eglise, cette terrible sentence : *S'il n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit pour vous comme un païen et un publicain : Si Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus.* (Matth., XVIII, 17.)

Maintenant si nous considérons l'objet des commandements de l'Eglise, quoi de plus juste, de plus conforme au but que Jésus-Christ s'est proposé en venant sur la terre? Les préceptes de l'Eglise ne sont que le développement et l'application des préceptes évangéliques. Ce qu'elle nous ordonne a pour but de nous faire observer ce que Jésus-Christ lui-même nous a enseigné et commandé dans son Evangile.

Le premier commandement de l'Eglise nous prescrit de sanctifier les fêtes. Elle veut que nous nous abstenions des œuvres serviles dans ces saints jours; elle les consacre au recueillement et au service de Dieu. Un de ses motifs est de maintenir en nous cet esprit de vigilance et de prière que Notre-Seigneur a tant recommandé : *Veillez*, disait-il à ses disciples, *je vous le dis et je le dis à tous : Veillez.* (Marc., XIII, 37.) Il leur disait encore : *Qu'il faut toujours prier et ne jamais se lasser de le faire* (Luc., XVIII, 1), et il leur en donne la raison dans un autre endroit : *Veillez et priez*, leur dit-il, *afin que vous ne tombiez pas dans la tentation.* (Matth., XXVI, 41.) Faibles comme nous sommes, ayant tant d'obstacles à vaincre, tant d'ennemis à combattre pour opérer notre salut, pourrions-nous ne pas sentir le besoin que nous avons de la vigilance et de la prière? Pourrions-nous ne pas reconnaître combien il est avantageux pour les fidèles qu'il y ait des jours où l'Eglise les oblige de suspendre leurs travaux, de se retirer de la dissipation de leurs affaires pour s'occuper des choses de Dieu?

Ce n'est pas le seul but qu'elle se soit proposé dans son premier commandement. L'Eglise a institué des fêtes pour nous rappeler les mystères de notre sainte religion, et nourrir par là notre foi, animer notre espérance, exciter notre reconnaissance, et enflammer notre amour pour un Dieu si bon, qui a opéré en notre faveur tant de prodiges de sa miséricorde.

D'autres fêtes sont destinées à honorer la sainte Vierge, à lui rendre le tribut de louanges, de respect, d'amour, de confiance, dû à celle qui porte la glorieuse qualité de Mère de Dieu, et qui est en même temps notre tendre mère, notre refuge auprès du Seigneur.

Il y en a encore qui ont été instituées pour honorer les triomphes et les mérites des saints; de ces héros de la religion qui, marchant sur les traces de notre divin Sauveur, ont pratiqué avec tant de fidélité ses préceptes et ses conseils. L'Eglise nous les propose pour modèles, afin que, considérant cette foule de généreux athlètes qui nous ont précédés dans la carrière du salut, nous méprisions comme eux le monde, nous tenions comme eux nos regards fixés vers le ciel, notre véritable patrie, nous imitions leur patience, et nous combattons comme eux avec courage, pour parvenir aux récompenses éternelles qu'ils ont obtenues. (Hebr., XII, 1.) Elle nous les présente aussi comme nos patrons et nos in-

tercesseurs auprès de Dieu, qui, tranquilles sur leur propre sort, s'intéressent vivement au nôtre.

Par son second commandement, l'Eglise nous ordonne d'assister à la sainte messe les jours de dimanches et de fêtes; et en cela elle est encore l'interprète des volontés de Jésus-Christ lui-même. Lorsque ce Dieu Sauveur institua son adorable sacrifice, il recommanda à ses apôtres de le renouveler en mémoire de lui. (*Luc., XII, 19.*) Il s'offre pour nous et avec nous sur nos autels par les mains des prêtres. C'est dans cette sainte offrande qu'il nous a ménagé le moyen le plus efficace de rendre à son Père le culte d'adoration dû à la majesté suprême, d'apaiser la colère de Dieu irrité par nos péchés, de solliciter ses grâces, et de le remercier de celles qu'il nous a faites. N'est-il pas juste qu'au moins à certains jours, nous assistions à cet auguste sacrifice, que, dans les jours consacrés d'une manière spéciale au culte du Seigneur, nous venions nous unir à un Dieu qui s'est rendu victime pour notre salut, et participer aux bienfaits qu'il est toujours disposé à répandre sur nous?

Le troisième commandement de l'Eglise a pour objet la confession annuelle. Ce n'est pas un commandement nouveau qu'elle nous fait: c'est celui de Jésus-Christ même qu'elle veut nous faire accomplir. Ce bon Sauveur a connu toute notre faiblesse: il a prévu que parmi ceux qui recevraient la grâce du baptême, un grand nombre ne conserveraient pas cette grâce précieuse. En conséquence, dans l'excès de sa miséricorde, il a établi le sacrement de pénitence. Ses ministres ont reçu le pouvoir de lier et de délier; et il leur a solennellement promis de ratifier dans le ciel la sentence qu'ils prononceraient sur la terre. Il exige donc que nous nous présentions à leur tribunal pour rentrer en grâce avec lui; et c'est ce précepte divin que l'Eglise veut nous faire remplir en ordonnant la confession annuelle.

Il en est de même du quatrième commandement qui regarde la communion pascale. Jésus-Christ a institué la sainte Eucharistie, et nous a donné dans ce divin sacrement la preuve la plus signalée, le gage le plus précieux de son amour. Il a voulu s'unir à nous et nous transformer en lui; et pour cela il nous a donné ce pain vivant descendu du ciel, qui est la nourriture de nos âmes, qui y conserve et y augmente la vie de la grâce. Il nous menace de la mort si nous refusons de manger ce pain céleste: Je vous le dis en vérité, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous. Et il nous promet la vie éternelle, si nous nous en nourrissons: *Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour.* (*Joan., VI, 54, 55.*) Que fait l'Eglise? elle joint sa voix à celle de son divin Epoux, pour nous obliger de nous asseoir à la table

qu'il nous a préparée. Elle veut que nous prenions part à la joie de sa résurrection, en participant à la sainte communion dans cette grande solennité.

Hélas! mes chers frères, c'est notre insensibilité, c'est la dureté de nos cœurs qui la force d'user de son autorité. Si tous les chrétiens connaissaient le prix des sacrements, s'ils étaient exacts à s'en approcher, elle n'aurait pas besoin de leur prescrire de se confesser et de communier une fois l'année. Mais elle en voit parmi ses enfants qui crouperaient dans l'état du péché; elle en voit qui ne résistent que trop aux vives sollicitations, aux commandements, aux promesses, aux menaces de celui qui, après nous avoir rétablis dans sa grâce, veut encore se donner à nous; elle en voit qui passeraient une partie considérable de leur vie dans l'éloignement du sacré tribunal et de la sainte table, qui accumuleraient ainsi années sur années. Ah! du moins elle veut arrêter ces excès de négligence. Mais lorsqu'elle prescrit aux fidèles de se confesser et de communier *au moins une fois l'an*, elle nous fait assez entendre combien elle désire un usage plus fréquent: et ceux qui, au lieu de s'attacher à la lettre, saisissent l'esprit, ne restent jamais une année entière sans s'approcher des sacrements.

Enfin les jeûnes et les abstinences que l'Eglise nous prescrit dans certains jours ne sont que l'exercice et la pratique de la mortification dont Jésus-Christ nous a enseigné la nécessité. Ouvrez l'Evangile, et vous y verrez que la première leçon que nous a donnée ce divin Maître est celle de la mortification de la pénitence. *Faites pénitence*, disait-il, *en commençant sa prédication, parce que le royaume des cieux approche* (*Matth., IV, 17*); et pour nous inculquer davantage le besoin que nous en avons, il nous répète ailleurs que si nous ne faisons pénitence, nous périrons tous. (*Luc., XIII, 5.*) Sa naissance, sa vie, sa mort, sont autant d'exhortations puissantes à la pénitence. Il nous a tracé la route, fourni les moyens, adouci et facilité la pratique par ses exemples. Les jeûnes et les abstinences ordonnés par l'Eglise n'ont d'autre but que de fixer le temps où nous devons accomplir un précepte si important, et de déterminer la manière de le remplir.

Ainsi, mes frères, dans presque tous ses commandements l'Eglise n'ordonne que l'accomplissement de ce que Jésus-Christ a institué; elle ne fait que suivre l'ordre que lui a donné son divin fondateur, de nous apprendre à observer tout ce qu'il nous avait ordonné lui-même. (*Matth., XXVIII, 20.*)

J'ajoute que les motifs qui l'ont engagée à porter ses commandements doivent nous les faire recevoir avec respect et soumission. Son intention n'a pas été de nous rendre le joug du Seigneur plus pesant; elle ne veut que notre bien; elle n'a eu d'autre vue que de procurer notre salut. Je viens de le dire, mes chers frères: elle a voulu venir au secours de notre faiblesse, et arrê-

ter les suites funestes de notre négligence. Cette tendre mère, qui nous porte dans son cœur, et qui veille sur ses enfants avec la plus vive sollicitude, a vu qu'ils se livraient au relâchement; qu'ils différaient sans cesse d'observer les commandements qui n'ont point un temps fixé pour leur accomplissement; et qu'ainsi plusieurs vivaient dans l'oubli de Dieu, dans la négligence de ses préceptes, qu'ils abandonnaient la loi du Seigneur, pour ne suivre que leurs penchants et leurs inclinations déréglés. C'est pour les réveiller de cet assoupissement mortel, et les soustraire aux châtimens dont Dieu punit les prévaricateurs de sa loi, qu'elle les oblige par des commandements exprès à remplir les volontés de leur divin Maître; et pour ne rien omettre de ce qui dépend d'elle, elle a ajouté à quelques-uns de ses commandements la menace des peines très-graves qu'elle a le pouvoir d'infliger.

Reconnaissons donc, mes chers frères, dans cette conduite de l'Eglise, et dans les commandements qu'elle nous a faits, l'amour qu'elle a pour nous, le soin qu'elle prend de notre salut; reconnaissons sa sage prévoyance, sa tendre sollicitude: et, pour lui témoigner combien nous sommes touchés de cette affection qu'elle nous porte, respectons ses préceptes, et rendons-nous fidèles à les observer.

La fidélité à observer les commandements de l'Eglise consiste à les observer tous, à les observer entièrement et de bon cœur.

Sans doute celui qui veut encore passer pour catholique rougirait de transgresser tous les préceptes de l'Eglise: ce serait afficher une rébellion déclarée contre elle, et en se montrant ainsi étranger à tous ce qu'elle ordonne, renoncer en quelque sorte à sa société visible. On observe donc encore quelques-uns de ses commandements; mais qu'il est peu de chrétiens qui les observent tous avec fidélité! Et cependant, mes chers frères, pourquoi obéissons-nous aux lois de l'Eglise? Parce qu'elle a reçu de Jésus-Christ la puissance de nous gouverner; parce qu'il l'a établie pour être notre guide dans les voies du salut; parce qu'elle nous commande en son nom, comme étant dépositaire du pouvoir qu'il a sur nous. Or ces titres exigent une obéissance universelle: et, puisque tous les commandements qu'elle nous fait procéder de cette même autorité qu'elle a reçue de Jésus-Christ, il n'en est pas un seul auquel nous ne devons nous soumettre et que nous ne soyons tenus d'observer fidèlement.

Ces titres exigent non-seulement que nous obéissions aux commandements que l'Eglise a déjà faits, mais encore que nous soyons disposés à observer ceux qu'elle jugera à propos de faire dans la suite. L'Eglise peut dans tous les temps porter de nouvelles lois pour le salut des fidèles; elle peut leur dire comme les apôtres disaient aux premiers chrétiens dans le concile de Jérusalem: *Il a paru bon au Saint-Esprit et à nous de vous prescrire l'observation de ces règles.*

(Act., XV, 28.) Nos évêques sont pour nous ce que Timothée était pour les Ephésiens, lorsque saint Paul, après l'avoir établi évêque d'Ephèse, lui écrivait: *Commandez et enseignez.* (1 Tim., IV, 11.) Ils sont nos supérieurs et nos chefs: l'Esprit-Saint, selon l'expression du même apôtre, les a établis pour gouverner l'Eglise de Dieu. (Act., XX, 23.) Ils sont chargés de veiller sur nous, de nous conduire: nous devons donc nous soumettre à ce qu'ils ordonnent, en faire la règle de notre conduite; et à Dieu ne plaise que nous ayons jamais la témérité de vouloir juger ceux que Dieu a mis à notre tête, et à qui il appartient de nous juger nous-mêmes!

Il est néanmoins des circonstances où nous sommes dispensés d'observer les commandements de l'Eglise. Si nous ne pouvons le faire sans nous exposer à des dangers considérables, sans porter un préjudice grave à notre santé, à notre fortune, sans sacrifier des intérêts raisonnables, l'Eglise n'exige point alors l'exécution de ses préceptes. Comme elle n'a en vue que le bien de ses enfants, elle ne leur fait point un devoir d'obéir à ses lois, lorsqu'il s'ensuivrait pour eux un dommage notable. Mais hors ces circonstances, nous sommes étroitement et rigoureusement obligés d'observer tous les préceptes de l'Eglise.

Cependant, mes frères, que voit-on dans le monde; je dis, dans ce monde même qui veut encore passer pour chrétien? Combien n'en est-il pas qui violent ouvertement les lois de l'Eglise? Combien qui s'en dispensent sous les prétextes les plus frivoles, dès qu'elles exigent quelque effort de leur part? Combien qui mesurent leur obéissance sur leur inclination, leur volonté, leur caprice, et nullement sur l'autorité de l'Eglise qui commande? L'un assiste à la messe les dimanches et les fêtes, et passe plusieurs années sans approcher du sacrement de pénitence. L'autre sanctifie les dimanches et les fêtes, se confesse au moins une fois l'an, et ne se fait aucun scrupule de manquer aux préceptes de l'abstinence et du jeûne: ils'emble, à le voir et à l'entendre, que ce soient des choses indifférentes pour le salut. Un troisième garde l'abstinence; mais pour le jeûne, il le regarde comme une chose de surrogation réservée aux ecclésiastiques et aux personnes consacrées à Dieu. Il croit avoir fait beaucoup en l'observant dans certains jours, et ne pense pas même à s'accuser dans sa confession d'y avoir manqué en d'autre temps, où il n'y avait pas moins rigoureusement obligé, et où avec un peu de bonne volonté il pouvait également remplir ce précepte.

Mais ce n'est pas encore assez de ne point accomplir tous les préceptes de l'Eglise: ceux mêmes auxquels on se soumet, les remplit-on entièrement? Voilà un nouvel article sur lequel l'illusion n'est malheureusement que trop commune. On respecte jusqu'à un certain point les lois de l'Eglise: on veut se soustraire aux reproches de la

conscience qui parlerait trop haut si l'on ne tenait aucun compte du précepte; et en conséquence on donne quelque chose à la loi, mais en composant avec elle, et en écartant tout ce qu'elle aurait de trop pénible.

Ainsi l'on ne manque point à la messe les jours de dimanches et de fêtes; mais on se borne à entendre une messe basse, souvent la dernière et la plus courte qu'on peut trouver. Si l'on prend pour règle d'assister aux offices et aux instructions de l'Eglise à certains jours de grandes solennités, on s'en dispense dans les autres jours. Et enfin parmi ceux qui se rendent ordinairement aux exercices de la religion les dimanches et les fêtes, n'en voit-on pas qui emploient ensuite une grande partie de la journée, ou à des plaisirs bruyants et dangereux, ou à des travaux défendus! Lorsque la conscience fait quelques reproches, on se rassure sur ce que la loi a été remplie jusqu'à un certain point. Si l'on ne peut pas se dissimuler qu'on n'a point été exempt d'omissions, de négligences, on les met au rang des fautes légères; et l'on ne veut pas savoir que souvent on a manqué au précepte dans une partie notable, qu'on l'a réduit presque à rien. On ne veut pas voir que, quand même certains manquements particuliers ne seraient pas des péchés mortels, l'ensemble de cette conduite annonce des dispositions fâcheuses, et qui peuvent avoir des suites funestes. Malheur à celui qui fait l'œuvre de Dieu négligemment. On ne se porte pas tout à coup aux grands excès : on y tombe peu à peu et par degrés. On passe aujourd'hui sur un article et demain sur un autre : et l'on en vient ainsi jusqu'à oublier et violer les devoirs les plus essentiels.

Ne perdez donc jamais de vue, mes frères, cette règle de conduite appuyée sur l'expérience : si l'on veut s'assurer de sa fidélité et de sa constance à observer la loi, il faut plutôt tendre à aller au delà même de ce qu'elle prescrit, que de chercher à en retrancher. *Celui qui craint Dieu ne néglige rien.* (Eccli., VII, 19.) Il appréhende toujours de n'en pas faire assez. Un vrai chrétien ne s'amuse point à de vaines discussions pour savoir ce à quoi l'on est rigoureusement obligé, et ce qu'on peut omettre sans péché grave. Il voudrait, dans les jours consacrés au Seigneur, pouvoir employer tous les moments aux pratiques de la piété. Il éprouve une peine réelle lorsqu'il ne peut assister aux offices, aux instructions et même aux catéchismes; et il s'en dédommage ou par de bonnes lectures, ou par des prières, ou par quelques autres bonnes œuvres. Il connaît trop le prix des sacrements pour ne s'en approcher qu'une fois l'année. Loin de manquer aux préceptes du jeûne et de l'abstinence, à peine veut-il s'en dispenser lorsqu'il pourrait le faire sans péché : et souvent on voit son courage et sa ferveur suppléer à ses forces.

Enfin, mes chers frères, je vous recommande de remplir les préceptes de l'Eglise de bon cœur. Cette disposition donne un

nouveau mérite à notre obéissance; tandis que nous courons risque d'en perdre le fruit, si nous n'obéissons que par force et comme malgré nous. Le Seigneur aime ceux qui se portent à son service avec bonne volonté, avec un cœur généreux : *car il ne nous a pas donné un esprit de crainte, mais un esprit d'amour.* (II Tim., I, 7.) Ne soyez donc pas du nombre de ceux qui n'obéissent aux commandements de l'Eglise qu'avec répugnance, qui diffèrent le plus qu'ils peuvent à les remplir; qui ne se confessent que lorsque la loi les y force absolument, qui ne voient arriver les jours de mortification qu'avec peine, qui soupirent après le moment où ils finiront. Que dirions-nous d'un enfant qui n'exécuterait les ordres de ses parents que de mauvaise grâce et lorsqu'il leur verrait la verge à la main? Tremblons donc sur nous-mêmes, si telles sont nos dispositions. Ah! sachons mieux apprécier le bonheur que nous avons d'être dans le sein de la véritable Eglise, qui est l'épouse de Jésus-Christ, que ce divin Sauveur lui-même nous a donnée pour mère et pour maîtresse. Recevons avec respect et soumission ses commandements qu'elle n'a faits que pour venir au secours de notre faiblesse et nous aider à vivre en bons chrétiens. Remplissons-les tous; remplissons-les entièrement et de bon cœur. C'est pour les rappeler à votre souvenir, et vous engager à les observer avec zèle, qu'on vous a accoutumés dès votre enfance à les réciter dans vos prières. Prenez dès ce moment la sincère résolution d'être plus fidèles à les remplir à l'avenir; gravez cette résolution dans votre esprit et dans votre cœur, et tâchez de vous en rappeler le souvenir toutes les fois qu'il se présentera un précepte à accomplir, afin que, par votre obéissance aux lois de l'Eglise, par votre respect et par votre docilité à l'égard de cette tendre mère, vous méritiez que Jésus-Christ, son divin époux, vous reconnaisse pour ses propres enfants, et vous introduise dans son royaume éternel. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION PARTICULIÈRE

SUR LE JEUNE ET L'ABSTINENCE.

Fecerunt filii Israel secundum quod constituerat eis sacerdos Domini Eliachim : et clamavit populus instantia mayna, et humiliaverunt animas suas in jejuniis et orationibus, ipsi et mulieres eorum. (Judith. IV, 7, 8.)

Les enfants d'Israël se conformèrent à ce qu'avait prescrit le grand prêtre du Seigneur Eliachim : tout le peuple invoqua avec instance la protection du ciel; ils s'humilièrent devant Dieu, jeûnèrent et prièrent eux et leurs femmes.

Qu'il est admirable, mes chers frères, qu'il est bien digne d'être proposé à notre imitation, l'exemple que donnent ici les enfants d'Israël! Ils sont menacés des plus grands malheurs : le superbe Holopherne porte partout le ravage et l'effroi; déjà il est sur les confins de la Judée, et il veut l'asservir au joug de l'impie Nabuchodonosor, comme il a asservi les autres peuples qui

se sont trouvés sur son passage. Eliachim, après avoir pourvu à la défense de sa patrie, avertit les Israélites de mettre leur confiance dans le secours du ciel bien plus que dans leurs propres forces. Il leur recommande de recourir à Dieu, et leur prescrit de s'humilier devant lui, de jeûner et de prier. Tout le peuple se conforme à ce qu'il a réglé; tous sans distinction embrassent la pénitence avec courage; ils la continuent avec constance, et Dieu récompense leur fidélité et leur persévérance en les délivrant du péril extrême auquel ils se trouvaient exposés.

L'Eglise de Jésus-Christ, conduite par des motifs différents, il est vrai, mais non moins solides, non moins pressants, nous prescrit des jours de pénitence; elle nous enjoint dans ces jours le jeûne et l'abstinence, pour satisfaire à la justice de Dieu, détourner de dessus nos têtes coupables les fléaux de sa colère, et attirer ses bénédictions sur nous. Trouve-t-elle les chrétiens aussi dociles à sa voix que les Israélites le furent à celle du grand prêtre? Hélas! combien ne voit-elle pas de ses enfants enfreindre ouvertement ses préceptes, et ne pas craindre d'attirer sur eux la malédiction de Dieu, en méprisant les ordres de celle qu'il leur a donnée pour mère et pour maîtresse? Je veux vous garantir, autant qu'il est en moi, d'un pareil malheur, mes chers frères; et pour cet effet je m'attacherai à vous montrer qu'on ne peut point manquer au jeûne et à l'abstinence dans les jours où l'Eglise les commande, sans se rendre coupable d'un péché mortel; je vous montrerai ensuite quels sont les moyens de sanctifier vos jeûnes et vos abstinences.

Je pars d'un principe qui ne peut être contesté : c'est qu'on commet un péché mortel lorsqu'on désobéit à l'Eglise en matière grave; lorsqu'on enfreint les commandements formels et rigoureux qu'elle a faits, qui ont pour objet des choses importantes, et dont elle exige et presse l'observation. Or, voilà ce que font ceux qui manquent aux lois du jeûne et de l'abstinence.

Ils désobéissent à l'Eglise, ils enfreignent deux des commandements qu'elle a portés. Vous les connaissez, mes frères, ces deux commandements :

*Quatre temps vigiles jeûneras,
Et le carême entièrement.
Vendr. di chair ne mangeras,
Ni le samedi même.*

Et en nous prescrivant ces exercices de pénitence, l'Eglise n'a fait que suivre la voie que son divin Epoux lui avait tracée. Il nous avait précédés dans cette carrière en observant lui-même un jeûne rigoureux durant quarante jours dans le désert. (*Matth.*, IV, 2.) Nous voyons les apôtres, à son exemple, se livrer aux exercices de la mortification, malgré les travaux et les fatigues de leur ministère (*I Cor.*, IX, 27; *II Cor.*, IV, 10; II, 27); ils n'entreprennent rien d'important sans y être préparés par le

jeûne (*Act.*, XIII, 3; XIV, 22); et nous ne pouvons douter qu'ils n'en aient établi la pratique parmi ceux qu'ils convertissaient à la foi. En effet, dès le commencement du IV^e siècle, le saint concile général de Nicée parle du carême comme d'une chose qui était en usage partout. (*Can.* 5.) Saint Jérôme disait, à la fin du même siècle : « Nous observons un jeûne de quarante jours, suivant la tradition apostolique. (*Epist.* 54, *ad Marcel.*) » En un mot, nous trouvons dans tous les temps des jeûnes observés dans l'Eglise, sans qu'on puisse en citer d'autres auteurs que les apôtres mêmes. C'est donc à eux, suivant la belle maxime de saint Augustin, qu'il faut remonter pour en trouver l'origine; c'est par leur autorité qu'ils ont été établis.

Ainsi la plupart des jeûnes que l'Eglise commande, et particulièrement le jeûne ou carême, tiennent à la tradition apostolique. Lorsque l'Eglise nous les prescrit, elle ne demande rien autre chose, sinon que nous nous conformions à ce que les apôtres eux-mêmes ont réglé. Et dès les premiers temps elle en a eu l'observation tant à cœur, que, lorsque quelqu'un de ses enfants s'écartait de ce devoir, elle semblait sortir de l'esprit de douceur qui lui est si naturel. Les saintes règles connues sous le nom de canons apostoliques, veulent qu'un évêque, ou un prêtre, ou un clerc, qui, sans cause d'infirmité, ne jeûne point pendant le carême, soit déposé, et que le simple fidèle soit excommunié. (*Can.* 68, *inter Apostol.*) Rien de plus fort que la manière dont les Pères de l'Eglise s'expriment sur cette matière. Le jeûne est aussi ancien que l'homme, dit saint Basile. Nous avons été chassés du paradis pour avoir refusé de jeûner; jeûnons donc pour mériter d'y rentrer. N'imitiez pas Eve dans son intempérance, ne suivez pas comme elle les conseils du serpent. Quels sont les Israélites que Dieu a frappés de mort dans le désert? ne sont-ce pas ceux qui, dégoûtés de la manne, soupiraient après les viandes dont ils s'étaient nourris en Egypte? Et vous n'auriez pas vous-mêmes horreur d'en manger, lorsque vous vous excluez par là du royaume des cieux? *Non horres carniū esum, qui te a spe regni cælestis excludit?* (*Serm.*, *De jejun.*) Saint Ambroise dit de même qu'on ne peut manquer au jeûne du carême sans commettre un grand péché, un crime : *In Quadragesima non jejunare, scelus est*; que comme c'est un mérite de jeûner lorsque la loi ne le prescrit pas, c'est une faute digne de punition de ne pas observer le jeûne quand il est ordonné. (*Serm.* 26.) Enfin, depuis l'établissement de la religion chrétienne, l'observation des lois du jeûne et de l'abstinence a toujours été regardée comme un devoir sacré et rigoureux. Il n'y a eu que des hérétiques qui aient osé attaquer ces saintes institutions; et cette révolte contre les préceptes de l'Eglise a été une des marques qui les ont fait recon-

naître comme apostats de la vraie religion, et comme des hommes ennemis de Dieu.

Lorsque par la suite des temps l'Eglise a établi de nouvelles pratiques de mortification, elle a suivi en cela l'exemple que les apôtres lui avaient laissé, et elle a agi en vertu de la même autorité dont ils avaient usé, et qu'ils lui ont transmise. Il est donc vrai, mes frères, que le jeûne et l'abstinence dans les jours prescrits par la loi ne sont point des pratiques qu'on puisse observer ou négliger à son gré; ce sont des devoirs sacrés, des obligations rigoureuses auxquelles on ne peut manquer sans commettre un péché grave, parce qu'en y manquant on désobéit formellement à l'Eglise, qui commande et qui a reçu de son divin fondateur le pouvoir de commander.

Mais le jeûne et l'abstinence sont-ils donc des choses vraiment graves, et forment-ils un objet important? Sans doute, mes chers frères. Quel est en effet le but de l'Eglise en nous prescrivant le jeûne et l'abstinence? C'est de nous assujettir à la mortification et à la pénitence; de nous faire pratiquer ces vertus que notre divin Sauveur nous a tant recommandées, dont il nous a donné de si grands exemples, et que nous ne pratiquerions peut-être pas, malgré le besoin que nous en avons, si l'Eglise ne nous y contraignait par le poids de son autorité. Je dis *malgré le besoin que nous en avons*, car nous sommes pécheurs; et si nous prétendons que nous n'avons point péché, dit l'apôtre saint Jean, nous nous séduisons nous-mêmes et la vérité n'est point en nous. (1 Joan., I, 8.) Il faut donc que nous fassions pénitence pour satisfaire à la justice de Dieu; il faut que par la pratique de la mortification, nous offrions nos corps à Dieu comme une hostie vivante, sainte et agréable à ses yeux (Rom., XII, 1); il faut que nous fassions éprouver les saintes rigueurs de la pénitence à ce corps de péché (Rom., VI, 6), qui est si souvent le principe, la source, l'instrument des fautes que nous commettons: trop heureux que Dieu veuille bien nous pardonner à ce prix, et que nous puissions ainsi reprendre tous nos droits auprès de lui.

Mais nous n'avons pas seulement des fautes à expier, nous avons des passions à vaincre, des inclinations dépravées à surmonter. La concupiscence règne dans notre chair, et chacun, dit l'apôtre saint Jacques, est tenté par cette malheureuse concupiscence qui l'emporte et l'entraîne au mal. (Jac., I, 14.) Or, comment vaincre une chair toujours prête à se révolter contre la loi de Dieu? comment nous préserver du péché et assurer notre persévérance, sinon par la pratique de la mortification et de la pénitence? Ce langage n'est pas celui du monde, mes chers frères, mais c'est le langage de la foi. Si vous vivez selon la chair, écrivait l'Apôtre aux premiers fidèles, votre perte est assurée; mais si vous la mortifiez en la soumettant à l'esprit, vous vivrez éternellement. (Rom., VIII, 13.) Tous ceux qui

appartiennent à Jésus-Christ ont crucifié leur chair avec ses vices et ses convoitises (Gal., V, 24), et il donnait lui-même l'exemple. Nous portons continuellement, disait-il, la mortification de Jésus-Christ dans notre corps pour retracer sa vie en nous. (II Cor., IV, 10.) Je châtie mon corps et le réduis en servitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne devienne moi-même réprouvé. (I Cor., IX, 27.)

Telles sont les grandes considérations qui ont engagé l'Eglise à prescrire en certains jours le jeûne et l'abstinence; qui l'engagent encore aujourd'hui à vouloir que nous observions ces lois si importantes pour notre salut; car, mes frères, c'est une illusion de croire qu'elle n'exige plus l'observation de ces commandements, et qu'ils sont tombés en désuétude. Hélas! si nous en jugeons par la conduite des chrétiens ennemis de la croix de Jésus-Christ, qui, comme dit l'Apôtre, marchent selon la chair (Phil., III, 8), sans doute on croirait que ces lois salutaires sont tombées en désuétude; mais sera-ce dans les exemples de ces hommes sensuels que nous chercherons ce que doit pratiquer le vrai chrétien? Leur mollesse empêchera-t-elle que les lois de pénitence portées par l'Eglise, qu'elle a établies dans sa sagesse pour le bien de ses enfants, pour venir au secours de leur faiblesse, ne subsistent dans toute leur force? En sera-t-il moins vrai que l'Eglise n'exige pas moins, ne presse pas moins aujourd'hui l'exécution de ces préceptes, que dans les premiers temps?

Ecoutez comment elle s'exprime dans le saint concile de Trente, le dernier concile général. C'est à nous, pasteurs des âmes, qu'elle s'adresse: elle nous exhorte et nous conjure, par l'avènement de notre divin Sauveur, d'employer tous nos soins pour vous porter à obéir ponctuellement à tout ce que la sainte Eglise romaine a statué, et en particulier aux commandements qui ont pour objet la mortification, tels que ceux qui sont relatifs aux jeûnes et à la privation de certains aliments. Et cette sainte assemblée nous prescrit ensuite de vous avertir souvent que Dieu même tirera vengeance de ceux qui mépriseront les commandements de l'Eglise: *Admonentes populos crebro obedire præpositis suis... qui... contemnunt Deum ipsum ultorem habebunt* (Continuatio, sess., 25.)

Lisez tous les catéchismes, tous les livres qui servent à l'instruction des fidèles, et où il est question des commandements de l'Eglise; vous y trouverez les deux préceptes sur le jeûne et l'abstinence formellement exprimés. Vous les trouverez dans tous les pays catholiques: partout, lorsqu'il se rencontre dans la semaine, outre le vendredi et le samedi, quelque autre jour consacré au jeûne et à l'abstinence, l'Eglise le fait annoncer publiquement par ses ministres dans la chaire de vérité, précisément comme elle fait annoncer les jours de fêtes. Elle y attache donc la même im-

portance, elle exige donc également l'observation de ces différents commandements; et comme vous êtes obligés à sanctifier les fêtes, vous ne l'êtes pas moins à observer le jeûne et l'abstinence aux jours fixés par l'Eglise; et, je le répète, c'est une pure illusion de croire qu'elle n'exige plus qu'on les observe.

Aussi a-t-on souvent recours à un autre motif pour s'en dispenser; et il est d'autant plus juste de l'examiner ici, qu'en même temps que je dois combattre les prétextes inventés par la sensualité, je ne dois pas rejeter les motifs réels qu'on pourrait avoir pour se dispenser de l'observation de la loi. Celui dont je parle et qu'on allègue souvent, est que le jeûne et l'abstinence incommode. Ah! mes frères, l'Eglise ne les a pas établis pour notre commodité: ce sont des pratiques de mortification et de pénitence; elles doivent avoir quelque chose de pénible.

Mais pour ne pas pousser la sévérité trop loin, je conviens qu'il y a des incommodités qui dispensent de ces pratiques de mortification. Une incommodité réelle, grave, telle qu'on ne pourrait pas observer le jeûne et l'abstinence sans inconvénient notable, est une raison légitime pour s'en dispenser. Ainsi les malades, les femmes enceintes, les nourrices, ceux qui sont obligés pour vivre de vaquer à des travaux très-pénibles, les vieillards dont les forces sont trop affaiblies, les jeunes gens au-dessous de l'âge de vingt et un ans, ne sont point assujettis à la loi du jeûne. Certaines occupations fatigantes, ou une complexion faible et délicate peuvent aussi quelquefois autoriser à ne point observer entièrement ce précepte, en laissant néanmoins l'obligation de le remplir, autant qu'on peut le faire, sans porter un préjudice notable à sa santé. Les malades sont en outre dispensés de l'abstinence. Mais je dois relever ici un abus révoltant qu'on voit dans certaines maisons. Des pères et des mères, des chefs de famille, qui croient pour quelque infirmité pouvoir faire gras, forcent leurs enfants et leurs domestiques d'en manger; ils se refusent à toutes les sollicitations qu'on leur fait pour obtenir d'autres aliments, et craignent la moindre dépense lorsqu'il s'agit de donner à leur famille les moyens d'observer les lois de l'Eglise, tandis que souvent rien ne leur coûte pour satisfaire leur luxe et leurs plaisirs. Et ce qui devrait faire rougir de pareils catholiques, c'est de voir des hérétiques mêmes laisser à ceux qui les servent la liberté de suivre les règles de leur religion.

Il s'agit donc, mes chers frères, de voir si l'incommodité qu'on allègue est telle que je viens de la dépeindre. Soyez de bonne foi, n'est-ce pas plutôt une incommodité imaginaire? Ces prétendues incommodités ne sont-elles pas l'effet d'un amour excessif de soi-même, qui ne veut rien souffrir, qui ne veut se mortifier en rien? Ne connaissez-vous pas des personnes qui ne

sont point plus fortes que vous et qui jeûnent, qui font abstinence sans en devenir plus infirmes, plus sujettes aux maladies que vous ne l'êtes vous-mêmes? S'il arrive qu'elles éprouvent des infirmités réelles, elles ne se croient pas encore aussitôt dispensées de la loi, et elles ne consentent à user d'adoucissement qu'après des épreuves réitérées; souvent même il faut leur faire une sorte de violence et user d'autorité pour les y déterminer. Interrogez ceux qui, sous prétexte d'incommodité, avaient négligé ces devoirs de la religion, et qui ensuite, touchés de Dieu, ont fait de sérieuses réflexions, ils vous diront que ces prétendus motifs ne sont que de pures illusions, et qu'ils regrettent du fond du cœur d'avoir enfreint les lois de l'Eglise. Vous les verrez maintenant fidèles à les observer; vous les verrez joindre des mortifications volontaires à celles que l'Eglise leur prescrit, pour réparer le mal des transgressions passées.

Enfin, ceux qui sont légitimement dispensés du jeûne et de l'abstinence ne doivent pas oublier qu'il faut que nous fassions tous pénitence: nous y sommes tous condamnés comme pécheurs; nous en avons tous besoin pour réprimer les penchants déréglés qui nous entraînent vers le mal. Ils doivent entrer dans l'esprit de l'Eglise en s'unissant de cœur à ceux qui font les œuvres de mortification qu'elle a prescrites, et je ne puis trop les exhorter à remplacer ces exercices de pénitence par d'autres bonnes œuvres compatibles avec leur situation.

Quant à la manière de remplir le précepte du jeûne, elle consiste à ne faire qu'un repas vers midi, et une légère collation le soir. Il n'est pas permis d'avancer l'heure du repas, ni de faire sans raison légitime la collation à midi pour transporter le repas au soir. Autrefois on ne faisait qu'un seul repas aux approches de la nuit, et l'on n'usait que des aliments les plus simples et les moins substantiels; mais l'Eglise s'est trouvée dans la nécessité de tolérer des adoucissements; et tandis que la pénitence devrait être proportionnée au péché, on a vu au contraire l'Eglise forcée de diminuer la rigueur de la pénitence à mesure que le péché s'est accru et multiplié. Ah! du moins, mes chers frères, ne cherchons pas de vains prétextes pour nous dispenser de ce qu'elle prescrit. Puisque notre lâcheté l'oblige de se relâcher de la sévérité des anciennes règles, observons du moins avec zèle celles qui subsistent encore, et tâchons de sanctifier nos jeûnes et nos abstinences; faisons tout ce qui est en nous pour les rendre vraiment méritoires.

Il faut pour cela observer ces saintes pratiques par des vues surnaturelles, par des motifs vraiment dignes d'un chrétien. Observons-les pour nous acquitter envers l'Eglise de l'obéissance que nous lui devons; observons-les en les unissant aux intentions de cette tendre mère. Elle veut que

nous obtenions par notre pénitence la miséricorde divine; elle l'implore elle-même pour nous; elle prescrit à ses ministres de la solliciter avec instance; elle leur recommande, surtout pendant le saint temps du carême, de pleurer entre le vestibule et l'autel, en disant : Pardonnez, Seigneur, pardonnez à votre peuple, et n'abandonnez pas votre héritage. (*Joel.*, II, 17.) Elle nous invite de la manière la plus touchante à revenir au Seigneur. *Voici le temps favorable*, nous dit-elle en employant les paroles des apôtres et des prophètes; *les jours de salut sont arrivés.* (*II Cor.*, VI, 2.) *Convertissez-vous à Dieu dans toute la sincérité de vos cœurs.* (*Joel.*, II, 12.) Quelle qu'ait été votre ingratitude envers lui, il ne vous rejettera pas; vos péchés fussent-ils rouges comme l'écarlate, il les blanchira comme la neige. (*Isai.*, I, 18.)

Cédez à des sollicitations si pressantes, mes chers frères; unissez-vous d'esprit et de cœur à l'Eglise; unissez-vous à tant de saintes âmes, qui, sans avoir le même besoin que vous de marcher dans les voies de la pénitence, la pratiquent avec zèle et avec joie. Oui, unissez-vous à elles; leur ferveur suppléera à ce qui peut encore manquer à vos dispositions. Elles feront une sainte violence au ciel; et en priant pour vous et avec vous, elles vous obtiendront le pardon dont vous ne seriez peut-être pas dignes par vous-mêmes.

Joignons ensuite aux œuvres de la pénitence le renoncement au péché. *Le mérite du jeûne*, dit saint Basile, *ne consiste pas seulement à s'abstenir de certains aliments, mais bien plus encore à éviter tous les vices.* (*Hom. De laude jejunii.*) Dieu écoutera-t-il celui qui en jeûnant ne cesse de commettre le péché? (*Eccli.*, XXXIV, 31.) Les Juifs, étonnés de n'avoir point attiré sur eux la miséricorde de Dieu par leurs pratiques de pénitence, disaient au Seigneur : Nous avons jeûné, et vous n'y avez eu aucun égard; nous nous sommes humiliés, et vous n'en avez point été touché. Ecoutez ce que Dieu leur répond par la bouche du prophète Isaïe : Votre volonté propre; cette volonté, toujours d'accord avec vos passions, n'a point cessé de vivre en vous : *Ecce in die jejunii vestri voluntas vestra.* Au milieu même de vos jeûnes et de vos mortifications, vous poursuiviez avec dureté vos débiteurs, vous aimez toujours les procès, les querelles, vous maltraitez vos frères. Si vous voulez que votre jeûne soit agréable, brisez les liens qui vous attachent au péché, et renoncez à toutes vos impiétés : *Dissolve colligationes impietatis.* (*Isai.*, LVIII, 3-6.)

Et vous-mêmes, mes chers frères, devez-vous chercher d'autres causes du peu de fruit que vous retirez de vos jeûnes et de vos abstinences ? Vous jeûnez, et vous ne travaillez point à détruire vos mauvaises inclinations; vous laissez subsister en vous l'orgueil, le luxe, le mensonge, la jalousie, les haines, l'impudicité, toutes ces habitudes criminelles dont Dieu vous

demande le sacrifice, bien plus encore que le jeûne corporel. « Si vous n'aviez péché que contre la sobriété, dit saint Bernard, vous pourriez vous contenter de mortifier la gourmandise. Mais si d'autres passions vous ont entrainés dans le mal, pourquoi ne les mortifierez-vous pas ? Si tout ce corps de péché dont vous êtes revêtu a contribué à vous faire offenser Dieu, mortifiez-le donc tout entier. Mortifiez vos yeux, et ne leur laissez pas la liberté de tout voir, de se livrer à la curiosité et à la pétulance qui leur est si naturelle. Mortifiez votre langue, et ne lui permettez pas de se satisfaire par des propos indiscrets, des médisances, des critiques, des plaintes, des murmures. Mortifiez tous vos sens, puisqu'ils sont tous pour vous des occasions de péché. Mortifiez votre esprit et votre cœur; bannissez-en les mauvaises pensées, les affections vicieuses, tout ce qui sert à nourrir et à satisfaire une volonté déréglée. » (*Serm. 3 De jej. quadrag.*)

Enfin, que vos jeûnes soient accompagnés de la prière et d'œuvres saintes. Sanctifiez le jeûne, dit le prophète Joël : *Sanctificate jejunium.* (*Joel.*, I, 14.) « Qu'est-ce que sanctifier le jeûne, reprend saint Grégoire, sinon rendre notre abstinence plus agréable à Dieu, en y joignant d'autres bonnes œuvres ? » (*Part. III, admon. 20.*) La prière est une des plus efficaces. *La prière unie au jeûne*, disait l'ange Raphaël à Tobie, *est une chose excellente.* (*Tob.*, XII, 8.) Elle expose à Dieu nos désirs, les sentiments dont nous sommes pénétrés en pratiquant la pénitence; et ce Dieu de bonté prête une oreille favorable à ceux qui s'humilient devant lui, il ne rejette point leurs prières : *Respexit in orationem humilium, et non sprexit precem eorum.* (*Psal.* CI, 18.)

L'aumône et les autres œuvres de miséricorde nous sont également recommandées comme des moyens efficaces pour obtenir que Dieu soit propice à nos prières et à nos jeûnes. Il le disait lui-même aux Israélites par la bouche du prophète Isaïe : *Ce que je demande de vous, c'est qu'en jeûnant vous partagiez votre pain avec celui qui a faim, que vous donniez l'hospitalité aux indigents qui n'ont point de demeure, que vous procuriez le vêtement à ceux qui sont nus, et que vous ne méprisiez point vos semblables.* Alors j'exaucerai vos vœux, je vous délivrerai des maux sous lesquels vous gémissiez. Vous m'invocerez, et je vous écouterai; vous crierez vers moi, et je vous répondrai : *Me voici, je suis prêt à répandre mes bénédictions sur vous.* (*Isai.*, LVIII, 7-9.) Oui, voilà le jeûne que Dieu approuve, ajoute saint Grégoire, lorsque vous distribuez aux autres ce que vous vous retranchez à vous-même, et que vous faites servir à réparer les forces de l'indigent, ce dont vous vous privez pour vous mortifier.

L'esprit de l'Eglise n'a point changé. Ce langage est encore celui de nos premiers pasteurs dans les mandements qu'ils adressent à leurs peuples pour annoncer d'une

manière plus solennelle le jeûne du carême. Ils leur recommandent une prière plus assidue; ils les exhortent à remplacer par les œuvres de miséricorde les adoucissements qu'ils se voient dans la nécessité d'accorder.

Conformez-vous à leurs intentions, mes chers frères; rendez-vous dociles à leurs salutaires avis. Que ceux qui ont violé la loi du jeûne et de l'abstinence reconnaissent combien ils se sont rendus coupables devant Dieu, en transgressant des commandements si graves, si positifs, et dont l'Eglise a toujours exigé et exige encore l'observation, et qu'ils se rendent dorénavant fidèles à remplir ces préceptes. Que ceux qui les ont observés sans les dispositions nécessaires pour en rendre l'accomplissement vraiment méritoire, sentent le tort qu'ils se sont fait à eux-mêmes. Qu'ils entrent dans l'esprit de l'Eglise, dans les vues qu'elle s'est proposées, et qu'ils apprennent à joindre au jeûne et à l'abstinence le renoncement

au péché, la prière et les autres bonnes œuvres. Embrassons tous avec courage la pénitence, pratiquons-la avec zèle. S'il vous en coûte pour observer ce que l'Eglise vous commande, souvenez-vous, mes chers frères, que c'est Notre-Seigneur qui a dit que le royaume des cieux souffre violence, et qu'il n'y a que ceux qui se la font qui puissent y entrer. (*Matth.*, XI, 12.) Ayez devant les yeux les dettes immenses que vous avez contractées envers Dieu; alors les pratiques que l'Eglise vous prescrit ne vous paraîtront plus avoir rien de dur. Vous sentirez toute la sagesse, toute l'utilité des commandements qu'elle vous fait. Vous sentirez combien il est avantageux pour vous de pouvoir vous acquitter envers la justice divine à si peu de frais. Vous entrerez ainsi avec joie dans la carrière de la pénitence, et vous arriverez par la persévérance au terme heureux où cette sainte carrière aboutit. Ainsi soit-il

INSTRUCTION

SUR LES VAINES EXCUSES DU PÊCHEUR.

Flebat omnis populus, cum audiret verba legis (II *Esdr.*, VIII, 9.)

Tout le peuple fondait en larmes en entendant les paroles de la loi.

C'est encore ici le peuple juif qui doit servir de modèle aux chrétiens. Le temple et la ville de Jérusalem étant rétablis après la captivité de Babylone, les enfants de Juda viennent de toutes parts pour célébrer la fête des Tabernacles. Ils prient Esdras d'apporter le livre de la Loi; et tandis que le ministre du Seigneur lit à haute voix les paroles contenues dans ce livre sacré, les larmes coulent dans tous les yeux : *Flebat omnis populus, cum audiret verba legis*. Ils reconnaissent qu'ils ont péché contre cette loi divine; leurs gémissements, leurs sanglots interrompent la lecture; et il faut que les prêtres et les lévites, qu'Esdras lui-même, les consolent, en leur disant : *Ce jour est un jour saint et consacre à la gloire de notre Dieu. Ne vous abandonnez pas aux pleurs et à la tristesse; réjouissez-vous plutôt dans le Seigneur, qui est notre force et notre appui.* (II *Esdr.*, VIII, 10.)

Vous avez aussi entendu les paroles de la loi, mes chers frères, dans les instructions que je vous ai faites sur les commandements de Dieu et de l'Eglise. Je ne demande pas si, en les écoutant, vous avez versé des larmes sur vos prévarications;

mais au moins vous êtes-vous reconnus coupables? Avez-vous, comme les Juifs, confessé vos péchés dans l'amertume de votre cœur? Avez-vous, comme eux, formé la résolution d'être plus fidèles à observer avec soin tous les préceptes du Seigneur notre Dieu. (*Matth.*, IX, 2, 10, 29.)

J'ai cette confiance que la divine parole que je vous ai annoncée n'est pas retournée vers sa source sans produire quelque effet. (*Isai.*, LV, 2.) Plusieurs sans doute en auront profité; mais combien en est-il peut-être encore qui, loin de gémir sur leurs péchés, loin de se proposer fermement de les éviter à l'avenir, loin d'entrer dans ces dispositions qui sont absolument nécessaires pour recouvrer la grâce de Dieu, auront voulu s'aveugler sur la grièveté de leurs transgressions, auront cherché à excuser, à pallier les fautes qu'ils ne pouvaient se dissimuler à eux-mêmes? Appliquons-nous à détruire leurs vains prétextes. J'en trouve trois principaux; trois dont le pécheur se sert plus ordinairement pour diminuer la grandeur de ses offenses : ces vaines excuses sont, l'ignorance, la faiblesse et l'exemple.

Je dis d'abord l'ignorance. Je ne savais

pas, dit-on, que telle chose fût un péché, ou au moins je ne savais pas que ce fût un péché grave. Mais d'abord il est une ignorance affectée, réfléchie, dans laquelle on reste par goût, par choix; ignorance dont on serait bien fâché de sortir, parce qu'on cherche à se tranquilliser dans les excès et les débordements qu'on aime et qu'on ne veut pas quitter. Cette ignorance est celle des impies dont parle le saint homme Job, qui disent au Seigneur : *Retirez-vous de nous; nous ne voulons point de la science de vos voies. Eh! qui est le Tout-Puissant, pour que nous soyons obligés de le servir et de lui obéir?* (Job, XXI, 14, 15.) Disposition affreuse qui, loin de diminuer le péché, ne fait que l'augmenter et l'aggraver. Peut-être, hélas! n'est-elle que trop commune aujourd'hui; cependant je ne puis croire, mes chers frères, qu'aucun de vous soit dans une si funeste disposition. Mais si vous n'êtes point coupables jusqu'à un tel excès, il ne s'ensuit pas que l'ignorance que vous alléguiez vous rende excusables devant Dieu.

En effet, vous ne saviez pas que telle action, tel manquement étaient des péchés graves; mais avez-vous fait ce que vous pouviez et deviez faire pour le savoir? Avez-vous eu un désir sincère de vous instruire? Vous n'ignoriez pas que, comme hommes, comme chrétiens, vous aviez des devoirs à remplir; avez-vous cherché à les connaître? avez-vous profité de l'instruction qu'on vous a donnée? Elevés dans le sein de la véritable Eglise, vous avez au moins reçu les premières instructions qu'elle donne à ses enfants. On vous a enseigné les commandements de Dieu et de l'Eglise, on a exigé que vous les apprissiez, on vous a répété que votre salut éternel dépendait de votre fidélité à les remplir; vous deviez donc chercher à bien connaître les obligations qu'ils vous imposaient; vous deviez y penser sérieusement, les méditer, les approfondir, en demander l'intelligence à ceux qui étaient établis pour vous la donner : l'avez-vous fait? et si vous ne l'avez pas fait, votre ignorance et les fautes qu'elle a occasionnées sont-elles excusables? Vous consultez soigneusement les hommes de loi, lorsqu'il s'agit du moindre intérêt temporel; vous ne vous engageriez pas dans la plus petite affaire sans prendre leur avis; et dans l'affaire la plus importante, dans l'affaire du salut, vous croirez pouvoir vous suffire à vous-mêmes! Et vous voudrez qu'on excuse les fautes que vous avez commises, parce que vous ne vous êtes pas procuré les lumières dont vous aviez besoin pour vous conduire chrétiennement!

Eh! fallait-il donc les chercher bien loin, ces lumières? Etiez-vous comme les fidèles qui habitent au milieu des idolâtres ou des hérétiques, et qui passent des années entières sans voir un ministre de la religion; qui sont obligés de faire de longs et pénibles voyages, de traverser des déserts, de s'exposer à toutes sortes de dangers, pour avoir la consolation d'entendre la parole de Dieu?

ORATEURS SACRÉS. LXXI.

Hélas! mes frères, il est venu un temps de détresse, où ce Dieu infiniment juste a permis que vous souffrissiez la faim de cette divine parole (*Amos.*, VIII, 2.), pour vous punir de l'abus que vous en aviez fait; mais ce n'était pas là votre ancien état. Avant ces malheureuses années, le pain de vie et d'entendement, comme l'appelle le Sage (*Eccli.*, XV, 3), était auprès de vous et sous vos mains. La parole de Dieu retentissait de toutes parts. Vous aviez des catéchistes, des pasteurs, des confesseurs, des prédicateurs; il ne tenait qu'à vous de profiter de leurs instructions. Et comment répondiez-vous à leurs soins? Que trouvaient-ils en vous? L'insouciance, le dégoût. Vous n'aviez aucun zèle pour entendre ce qu'ils vous enseignaient, parce que vous n'en aviez point pour les pratiquer. Livrés à l'esprit de légèreté et de dissipation, vous ne connaissiez de vos devoirs que ce qu'il était comme impossible d'en ignorer; et vous ne vous interdisiez que les excès condamnés par le monde lui-même; vous ne vous reprochiez que les péchés grossiers et extérieurs, sans faire attention aux pensées, aux désirs, aux affections, ni à tout ce qui se passait au dedans de vous-mêmes; vous vous en teniez à l'écorce des actions, sans réfléchir sur les motifs, les intentions, les dispositions du cœur, où réside cependant la principale malice du péché. Et vous croiriez qu'il suffit pour vous excuser de dire : Je ne savais pas que telle faute était un péché grave! Après avoir suivi aveuglément votre cupidité, vos goûts, vos caprices, vos passions, au préjudice de la loi de votre Dieu, vous croiriez vous mettre à l'abri des traits de sa colère en alléguant l'ignorance volontaire dans laquelle vous êtes restés!

Les Juifs ignoraient que notre divin Sauveur fût le Messie, le Fils unique du Dieu vivant : *s'ils l'eussent connu pour le Roi de gloire*, dit saint Paul, *ils ne l'auraient pas attaché à la croix.* (I Cor., II, 8.) En sont-ils moins coupables d'un affreux déicide? Ceux qui lapidèrent saint Etienne croyaient faire une œuvre agréable à Dieu; ils regardaient le saint lévite comme un blasphémateur. En sont-ils moins des hommes de sang, de sacrilèges homicides? Non, sans doute, et pourquoi? Parce qu'ils pouvaient et devaient savoir ce qu'ils ignoraient; parce qu'ils avaient eu les moyens de s'instruire et de s'éclairer, s'ils eussent voulu ouvrir les yeux à la lumière. Voilà ce qui les rendait inexcusables. *Si je n'eusse pas fait au milieu d'eux*, dit Jésus-Christ, *des œuvres qu'aucun autre n'a faites avant moi, leur incrédulité ne leur serait point imputée à péché; mais ils ont vu les miracles que j'ai opérés, et ils n'ont pas laissé de nous haïr, moi et mon Père.* (Joan., XV, 22-24.)

C'est donc en vain qu'on allègue l'ignorance pour excuser les fautes que l'on a commises, lorsqu'on a pu et dû savoir; lorsqu'on a volontairement négligé de connaître ses devoirs. Cette ignorance elle-même est un péché, puisqu'on a manqué à

l'obligation que l'on avait de s'instruire.

Et combien de fautes auxquelles on ne s'est laissé aller qu'en tremblant, et avec des doutes qu'on a craint d'éclaircir! Ah! mes frères, dès que vous doutiez, la conscience vous avertissait d'examiner; elle vous défendait de passer outre, sans vous être assurés auparavant que ce que vous alliez faire n'était point un mal. En agissant dans cet état, vous avez consenti à offenser Dieu, puisque vous avez consenti à agir, lorsque vous aviez lieu de craindre que votre action ne fût contraire à sa sainte loi. On peut dire de vous que vous n'avez pas voulu connaître le bien, parce que vous n'étiez pas dans la disposition de le pratiquer: *Noluit intelligere ut bene ageret.* (Psal. XXXV, 4.)

Je passe au second prétexte que tant de pécheurs font valoir; leur faiblesse, la multitude et la force des tentations. Il semble, à les entendre, que, même avec de la bonne volonté, ils ne puissent pas se garantir du péché. Ce prétexte n'est pas nouveau, et voici ce que saint Augustin y répondait il y a quatorze cents ans. « Dans toutes les Écritures, disait le saint docteur, Dieu vous dit que vous pouvez observer ses commandements; et vous, au contraire, vous répondez que vous ne le pouvez pas. Voyez maintenant qui l'on doit croire, de Dieu, ou de vous; et puisque celui qui est la vérité même ne peut nous tromper, laissez là vos frivoles excuses, et cessez de rejeter vos fautes sur la fragilité humaine. (In Ps. CXVIII, serm. 7.) Il s'ensuivrait que Dieu commande l'impossible; et c'est, dit ce Père, un blasphème exécrationnable. Qui ne sent, en effet, qu'il serait absolument contre la raison de donner des préceptes à celui qui ne peut pas les remplir? (Serm. 19 De tempore.)

Il est vrai, mes chers frères, depuis la désobéissance de nos premiers parents, nous naissons avec des inclinations qui nous portent au mal. Saint Paul, ce vase d'élection, ravi au troisième ciel, n'en était pas exempt; il en gémissait. *Je me plains,* disait-il, *dans la loi de Dieu selon l'homme intérieur; mais je trouve dans mes membres une autre loi qui y est contraire. Malheureux que je suis!* ajoutait-il, *qui me délivrera de ce corps de mort?* Ecoutez sa réponse, mes frères: *C'est la grâce de Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur.* (Rom., VII, 22-25.) Et cette réponse, il l'avait reçue du ciel, lorsque, demandant avec instance à Dieu qu'il daignât le délivrer des assauts de la chair, le Seigneur lui-même lui avait dit: *Ma grâce vous suffit: Sufficit tibi gratia mea.* (II Cor., XII, 8, 9.)

Il est donc vrai: nous sommes faibles, nous avons des penchants déréglés, nous avons des tentations à vaincre; mais nous pouvons tout en celui qui nous fortifie. (Phil., IV, 13.) Dieu est plus fort que tous les ennemis de notre salut, et il combat pour nous et avec nous. Le péché a fait en nous des plaies profondes; mais la grâce surabonde là où le péché a abondé.

(Rom., V, 20.) Les mauvaises inclinations sont la suite du péché; elles nous ont été laissées pour servir d'exercice à notre vertu; mais elles ne sont pas un péché par elles-mêmes. Dieu ne nous condamnera pas pour les premiers mouvements et les impressions que nous ne pouvons ni prévoir ni empêcher. Il n'y a que le consentement de notre volonté qui nous rende coupables; et avec le secours de la grâce nous pouvons toujours le refuser: or, cette grâce, Dieu l'accorde à ceux qui la demandent avec foi et avec humilité (Luc., XI, 10); car c'est une vérité certaine qu'il ne permettra pas que nous soyons tentés au-dessus de nos forces; mais qu'il nous fera tirer avantage de la tentation même, afin que nous puissions persévérer. (I Cor., X, 13.)

Les saints qui sont maintenant dans le ciel ont eu des passions comme nous; ils ont été tentés comme nous; ils ont eu des obstacles à vaincre comme nous en avons. Abandonnés à eux-mêmes, ils étaient faibles comme nous le sommes; et, avec le secours de la grâce, ils ont remporté la victoire, parce qu'ils voulaient sincèrement leur salut. Si nous le voulons comme eux, nous l'opérerons certainement, dit saint Jean Chrysostome, puisque nous aurons Dieu même pour coopérateur et pour aide. Il ne s'agit que de le vouloir, et de mettre sincèrement la main à l'œuvre. (Hom. 16 in Epist. ad Heb.)

Rappelez-vous, mes chers frères, certaines circonstances de votre vie: celles, par exemple, où la mort subite d'un parent, d'un ami, d'un complice de vos désordres, vous avait ouvert les yeux sur l'état de vos âmes. Rappelez-vous le temps de cette mission, ce discours qui vous a touchés, cette confession générale que vous avez faite, ces avis salutaires d'un confesseur zélé, qui vous a remis dans la voie du salut: vous avez combattu alors avec succès, vous avez résisté avec courage, vous avez renoncé à vos habitudes criminelles, vous êtes revenus à Dieu; et ce Père de miséricordes vous a reçus, il vous a rendu la paix du cœur, il vous a fait goûter la joie pure des enfants de Dieu. Pourquoi ce temps a-t-il été si court? Ce que vous aviez fait pendant quelques semaines, pendant quelques mois, vous pouviez continuer de le faire; et si vous eussiez persévéré dans vos bons sentiments, la pratique de la vertu vous serait devenue de jour en jour plus facile.

Enfin, le monde lui-même ne vous offrait-il pas tous les jours des preuves de ce que peut l'homme malgré tout l'empire des passions, lorsqu'il veut les surmonter? L'orgueilleux ne sait-il pas s'abaisser, ne sait-il pas dévorer des humiliations auprès des grands, quand il a l'espoir d'en obtenir quelque faveur? L'avare ne sait-il pas, dans certaines circonstances, faire des sacrifices? Le libertin ne sait-il pas se contenir, affecter même la décence et la modestie devant les personnes dont il veut

conserver l'estime ? En un mot, des exemples journaliers ne nous prouvent-ils pas que l'homme maîtrise les passions les plus violentes quand il le veut, quand il a intérêt de le faire ?

Ce n'est donc point à la faiblesse du cœur, à la violence des penchants, à la force des tentations que vous devez vous en prendre, si vous vous écarter de la loi de Dieu : c'est à votre lâcheté, c'est au défaut de bonne volonté de votre part. En vain la voix de Dieu se fait entendre par de bons mouvements, par de saintes inspirations, par des remords ; l'oreille est sourde, le cœur est endurci. Il en coûterait quelques efforts, et vous êtes bientôt las de les faire. Vous voudriez des grâces qui fissent tout sans vous, des grâces qui ne sont point dans l'ordre de la Providence de Dieu. Car telle est, dit saint Augustin, la disposition de cette divine Providence : celui qui vous a créés sans vous ne vous sauvera pas sans vous : *Qui creavit te sine te, non te salvabit sine te*. Il exige que nous coopérions à sa grâce, il veut qu'attendant tout de lui, nous agissions, nous travaillions comme si tout dépendait de nous.

Non, mes chers frères, ne croyez pas que vous vaincrez les ennemis de votre salut sans prendre part au combat. Demandez les grâces dont vous avez besoin ; priez instamment le Seigneur de vous soutenir contre la tentation, et ne nos inducas in tentationem (Matth., VI, 13) ; mais prenez de votre côté toutes les précautions qui dépendent de vous, faites les efforts dont vous êtes capables. Puisque vous reconnaissez votre faiblesse, évitez les occasions qui vous entraînent dans le péché ; veillez sur vous-mêmes, sur tous vos sens, sur les pensées de votre esprit et les mouvements de votre cœur. Ayez soin de vous pénétrer des vérités de la foi pour vous en servir comme d'un bouclier contre les traits du démon (Ephes., VI, 16) : et alors l'ennemi du salut vous trouvera toujours prêts au combat, et il ne remportera plus sur vous les victoires qu'il a jusqu'ici remportées avec tant de facilité.

Sans doute, dites-vous, si l'on faisait ces réflexions, on vivrait plus chrétiennement. Mais on les perd de vue, et on se laisse aller au mal presque sans y penser. J'en conviens, mes frères ; mais êtes-vous excusables de perdre si facilement de vue des objets aussi importants ? Qu'il s'agisse d'un intérêt temporel, d'une affaire que vous ayez sincèrement à cœur, vous pensez à tout, vous prévoyez tout, vous êtes sur vos gardes pour ne pas faire de fausse démarche. Si vous veniez à ne point réussir, à essuyer une perte, faute d'avoir apporté l'attention nécessaire, vous ne vous pardonneriez pas cette négligence, et vous croirez pouvoir vous excuser devant Dieu de vous être laissé entraîner par votre faiblesse, par les tentations qui vous environnaient, pour avoir perdu de vue les grandes vérités de la foi, les saintes réflexions qui pouvaient vous soutenir, pour n'avoir point,

en un mot, apporté une attention plus sérieuse, plus soutenue, à l'affaire la plus importante que vous puissiez avoir sur la terre ! Que diriez-vous d'un de vos serviteurs, si, après avoir négligé une chose importante, après avoir manqué à exécuter l'ordre précis que vous lui aviez donné sur un objet de conséquence, il venait vous dire : *Je l'ai perdu de vue, je n'y ai pas pensé ?* Et croyez-vous donc que ce qui ne l'excuserait point auprès de vous vous excusera vous-mêmes auprès de Dieu ?

Le troisième prétexte dont le pécheur se prévaut pour justifier ses manquements contre la loi de Dieu, est l'exemple. J'ai fait comme les autres, dit-on, comme les personnes de mon âge et de ma condition ; je ne pouvais pas me singulariser. Mais vous n'ignorez pas, mes frères, que c'est Notre-Seigneur lui-même qui a dit : *Entrez par la porte étroite, car la porte de la perdition est large, et le chemin qui y mène est spacieux, et il y en a beaucoup qui le prennent. Que la porte de la vie est petite, ajoute ce divin Sauveur, que le chemin qui y conduit est étroit, et qu'il y en a peu qui le trouvent !* (Matth., VII, 13, 14.) Vous n'ignorez pas qu'il a dit : *Malheur au monde à cause de ses scandales.* (Matth., XVIII, 7.) Vous n'ignorez pas qu'il a dit encore : *Beaucoup sont appelés, et peu sont élus.* (Matth., XX, 16.) Loin donc que ce soit un titre de justification de faire ce que fait le grand nombre, d'imiter la multitude, c'est plutôt un des signes les moins équivoques de réprobation. Il suffit, pour se perdre, de suivre le torrent, au lieu que, pour se sauver, il faut se roidir contre cette foule de mauvais exemples qu'offre le monde.

Voyez les saints et de l'Ancien et du Nouveau Testament. Est-ce en suivant la multitude qu'ils se sont sanctifiés ? Tobie était le plus jeune de sa tribu, et, tandis que tous couraient aux veaux d'or que Jéroboam, roi d'Israël, avait fait élever, il allait seul à Jérusalem pour adorer le Seigneur Dieu d'Israël, en son temple : *Solus... pergebat in Jerusalem ad templum Domini.* (Tob., I, 5, 6.) Tandis que tout le peuple se prosternait devant la statue de Nabuchodonosor, les trois compagnons de Daniel ne tiennent aucun compte de l'ordre qu'avait donné ce roi impie, et sont jetés dans la fournaise ardente, où Dieu, par un miracle éclatant, les préserve de l'ardeur des flammes. (Dan., III, 12.) Tandis qu'une multitude de Juifs obéit aux ordres du cruel Antiochus et abandonne la loi de Dieu, Eléazar, vieillard vénérable, résiste à toutes les sollicitations de ses amis ; il ne veut pas même qu'on apporte des viandes dont il lui est permis de manger, pour faire semblant d'obéir au roi, et se soustraire, par cette feinte, à la mort. Non, dit le généreux vieillard, *ce n'est point à mon âge qu'il convient de feindre et de donner un tel scandale à la jeunesse, qui pensera qu'Eléazar, âgé de quatre-vingt-dix ans, a abandonné la loi de ses pères pour passer à celle des idolâtres, et*

croira pouvoir m'imiter. Et quand je me soustrairais maintenant aux supplices des hommes, je ne pourrais éviter la main du Tout-Puissant, ni pendant ma vie, ni après ma mort. (II Mach., VI, 19 et seq.)

Voyez si les premiers chrétiens suivaient le torrent. Ils ne vivaient plus selon les passions des hommes, mais selon la volonté de Dieu, sans prendre aucune part aux excès du monde, au milieu duquel ils étaient ; et c'est là, leur dit saint Pierre, ce que les païens trouvent si étrange ; c'est de là qu'ils prennent sujet de vous charger d'exécration, *in quo admirantur.... blasphemantes*. (I Petr., IV, 4.) Voyez si ces héros de la religion que l'Eglise honore, qu'elle vous propose pour modèles, dont vous admirez vous-mêmes les vertus ; voyez s'ils ont suivi les exemples de la multitude pour s'écarter de la loi de Dieu.

Ah ! dites-vous, au moins dans ces beaux jours du christianisme, on était soutenu par de grands exemples de vertu. Et maintenant, mes chers frères, n'en est-il donc plus ? Seigneur, disait Elie, parlant à Dieu, Israël a mis à mort vos prophètes, ils ont renversé vos autels, et je suis demeuré seul attaché à votre service. (III Reg., XIX, 14.) Mais que lui répondit le Seigneur ? Je me suis réservé sept mille hommes qui n'ont point fléchi le genou devant Baal. (Ibid., 18.) Oui, Dieu a encore ses élus, il en aura toujours, il en a dans tous les états. Vous les avez connus ; vous avez vu l'inébranlable fidélité de ces généreux chrétiens, jusque dans les circonstances les plus critiques. Peut-être leur vertu a-t-elle été l'objet de vos censures, parce qu'elle vous condamnait ; mais, au fond, vous ne pouviez vous empêcher de leur rendre hommage, d'admirer leur constance. Dieu vous représentera ces exemples au dernier jour, pour vous montrer ce que vous deviez être, ce que vous auriez pu être, si vous eussiez eu un désir sincère de le servir.

Ne vous y trompez pas, mes chers frères, la multitude des pécheurs ne les soustraira pas aux vengeances de Dieu. Tous les hommes avaient corrompu leurs voies au temps de Noé : le déluge vint et les emporta tous : *Venit diluvium et perdidit omnes*. (Luc., XVII, 27.) Tous les habitants de Sodome et des villes voisines se livraient, à l'exemple les uns des autres, aux plus honteuses abominations : Dieu fit tomber sur eux une pluie de feu et de soufre qui les consuma tous. (Ibid., 28, 29.) Exemples terribles, dit saint Pierre, parlant du renversement de Sodome, que Dieu a donnés au monde pour lui

montrer ce que deviendront les pécheurs. (II Petr., II, 6.) Exemples qui vous font voir, mes chers frères, qu'en quelque nombre que soient ceux qui font le mal, ils n'échapperont point à la juste vengeance de Dieu, et que si vous vous écarter de sa loi avec la multitude, vous périrez avec la multitude.

Ne vous endormez pas dans la sécurité, comme ceux dont vous venez de voir la fin tragique. Ils ne pensaient qu'à jouir de la vie présente ; ils mangeaient et buvaient, dit notre divin Sauveur, ils achetaient et vendaient, ils plantaient et bâtissaient, ils s'occupaient à contracter des mariages, à former des établissements, lorsque la vengeance de Dieu tomba tout à coup sur eux. (Luc., XVII, 27-29.)

Laissez donc vos excuses frivoles qui ne servent qu'à vous faire multiplier vos péchés, en voulant les pallier. N'attendez pas le terrible moment où tous les vains prétextes disparaîtront, et où les suites funestes de l'illusion seront irréparables. Convenez humblement que votre perte vient de vous, *perditio tua ex te, Israel*. (Osee, XIII, 9.) Que chacun de vous dise à Dieu comme David : Oui, Seigneur, je confesse mon iniquité devant vous : *Dixi, confitebor adversum me injustitiam meam Domino*. (Psal. XXXI, 5.) Je n'alléguerai point mon ignorance ; j'ai connu votre divine loi, ou si je ne l'ai pas connue, c'est que je n'ai pas voulu faire ce que je devais, ce que je pouvais faire pour la connaître. Je n'alléguerai point ma faiblesse ; ah ! elle est grande, ô mon Dieu ! mais votre grâce toute-puissante m'était offerte, et il ne tenait qu'à moi d'y trouver les secours dont j'avais besoin. Je n'alléguerai point l'exemple : vivant au milieu d'un monde corrompu, ne devais-je pas m'attendre à y trouver une infinité de scandales ? Votre Providence ne m'a-t-elle pas encore ménagé de grands exemples de vertu ? C'était à ces exemples que je devais m'attacher, et ils ont fait l'objet de mes censures. Je suis donc inexcusable, ô mon Dieu ! j'ai péché par ma faute, par ma propre faute, par ma très-grande faute. Pénétrez-vous surtout de ces dernières paroles, et prononcez-les avec un grand sentiment de componction et de douleur, après que vous avez fait l'accusation de vos fautes dans le tribunal de la pénitence. Cet humble aveu vous rendra Dieu propice, et vous aurez la consolation de pouvoir dire, avec le saint roi pénitent, que le Seigneur vous a pardonné vos péchés : *Et tu remisisti impietatem peccati mei*. (Psal. XXXI, 5.) Ainsi soit-il.

INSTRUCTIONS

SUR LES PÉCHÉS CAPITAUX.

INSTRUCTION I.

SUR L'ORGUEIL.

Rabboni ut videam. (*Marc.*, X, 51.)

Maître, faites que je voie.

Telle est la prière de l'aveugle de Jéricho. Entendant Notre-Seigneur passer, il crie à haute voix : *Fils de David, ayez pitié de moi* : Notre-Seigneur s'arrête, et lui demande : *Que voulez-vous que je fasse pour vous ?* L'aveugle répond : *Maître, faites que je voie* ; et Jésus lui dit : *Allez, votre foi vous a sauvé.* (*Marc.*, X, 47-52.)

Telle doit être aussi notre prière : Faites, Seigneur, que je voie : faites que je me connaisse moi-même, que je connaisse ce fonds de misères et de faiblesse qui est en moi : non pas pour chercher de vaines excuses à mes péchés, mais pour me garantir des effets de la corruption dont je suis plein.

Oui, mes frères, nous portons au dedans de nous-mêmes un fonds inépuisable de corruption ; nous portons le germe d'une foule de vices qui nous dominent tour à tour et nous entraînent dans le mal. On les appelle *péchés capitaux*, parce qu'ils sont la source des autres péchés. Ce sont ces inclinations déréglées qui occasionnent tant de manquements à la loi de Dieu, tant de désordres et d'excès auxquels les hommes se laissent aller. Et ce qu'il y a d'infiniment triste, c'est que souvent l'homme en est dominé sans les apercevoir : il ne sent pas l'empire que ces passions exercent sur lui, ou plutôt il ne veut pas le connaître ; il cherche à se le déguiser à lui-même. Il est donc de mon devoir, après vous avoir développé les commandements de Dieu, et les fautes que l'on commet contre ces saintes règles, d'aller à la source du mal, en vous montrant d'où partent nos prévarications ; en vous mettant dans le cas d'apercevoir les malheureux penchans qui en sont la cause, et d'en prévenir ou d'en arrêter les effets.

Le premier péché capital, comme vous le savez, mes chers frères, est l'orgueil, qui nous porte à une estime excessive et déréglée de nous-mêmes ; et ce n'est pas sans raison qu'on le met à la tête des vices capitaux : *L'orgueil*, dit le Sage, *est le principe de tout péché.* (*Eccli.*, X, 15.) C'est lui qui a perdu les anges rebelles : ils ont voulu s'égaliser à Dieu, et ils ont été précipités du ciel dans l'enfer. Adam et Eve se sont élevés comme eux ; ils se sont flattés de l'espoir que leur donnait le démon, qu'en mangeant du fruit défendu, ils deviendraient semblables à Dieu : et ils se sont jetés, eux et toute leur postérité, dans un abîme de maux. Depuis

cette chute de nos premiers parents, nous naissons tous avec une secrète estime de nous-mêmes, avec un penchant pour tout ce qui peut flatter notre amour-propre et notre vanité : penchant funeste, dont les suites sont souvent bien fâcheuses. Et c'est ici surtout que nous devons nous écrier, comme l'aveugle de Jéricho : *Fils de David, ayez pitié de moi* ; Seigneur, faites que je voie, *Rabboni ut videam* ; parce que c'est principalement ici qu'on peut dire que les hommes ne se connaissent pas, qu'ils sont presque tous aveugles sur eux-mêmes. L'orgueil nous fait une guerre continuelle : il nous attaque dans tous les temps, dans toutes les circonstances, dans toutes les situations de notre vie ; mais il le fait si subtilement, il sait si bien se déguiser, se dérober à nos yeux, que nous cédon à ses impressions sans le reconnaître, et sans vouloir nous persuader qu'il existe réellement en nous. Adressons-nous donc à celui qui est la lumière du monde (*Joan.*, VIII, 12), qui est venu pour dissiper les ténèbres dont nous sommes environnés ; et cherchons, à l'aide de sa divine lumière, comment nous pouvons connaître et discerner ce dangereux penchant, et quels sont les moyens de le combattre.

Ne croyez pas, mes chers frères, que je veuille vous interdire toute estime de vous-mêmes. Non sans doute. L'homme porte en lui-même un principe réel de grandeur et de noblesse, puisqu'il est créé à l'image de Dieu. Et nous, qui avons le bonheur d'être chrétiens, nous sommes encore bien plus grands à ce titre, puisque nous sommes entrés dans l'adoption des enfans de Dieu, nous sommes devenus les frères de Jésus-Christ. Estimez-vous donc, respectez-vous vous-mêmes, glorifiez-vous de ce que vous êtes capables de vous élever jusqu'à Dieu, et de le connaître : *In hoc gloriatur qui gloriatur, scire et nosse me.* (*Jerem.*, IX, 24.) Glorifiez-vous de la divine adoption dont vous portez le caractère sacré, afin que, comme le dit saint Léon, reconnaissant, ô chrétien, votre dignité, et devenu participant de la nature divine, vous n'alliez pas vous dégrader vous-même par une conduite indigne de ce haut rang où Dieu vous a élevé. (*Serm. 1 De Nativ. Dom.*)

Je ne prétends point non plus vous interdire tout désir d'être estimé des autres. L'Esprit-Saint nous recommande d'avoir soin de notre réputation. (*Eccli.*, XLI, 13.) Nous en avons besoin pour être utiles à nos frères, et remplir les obligations que la Providence nous impose.

Quel est donc le penchant que nous de-

vous combattre? Celui qui nous porte à nous élever au-dessus de ce que nous sommes; à nous attribuer des avantages que nous n'avons pas, ou à nous glorifier de ceux que nous avons, comme s'ils venaient de nous, ou s'ils nous étaient dus. Ce sont ces sentiments d'une estime déréglée de nous-mêmes, que je veux vous apprendre à bien discerner, afin que vous puissiez juger s'ils sont en vous, et si vous vous appliquez à les réprimer.

Pour porter ce jugement, mes chers frères, examinez ce qui se passe en vous, lorsque vous êtes dans le cas de recevoir quelque louange ou de supporter quelque mépris; voyez quels sont vos sentiments dans la prospérité et dans l'adversité; réfléchissez enfin sur vos discours, sur toute votre conduite, et sur vos bonnes œuvres elles-mêmes.

Et d'abord que se passe-t-il dans votre intérieur, lorsqu'on vous loue, qu'on applaudit à vos succès, qu'on fait l'éloge de vos talents, qu'on relève vos bonnes actions? Il vous est permis de vous réjouir, si vous avez rempli votre devoir, opéré le bien, fait un bon usage des talents que Dieu vous a donnés; puisque vous avez fait ce qu'un fidèle serviteur de Dieu doit faire pour remplir les vues de sa providence; et s'il a daigné vous accorder des succès, c'est pour vous un sujet de satisfaction et un motif de reconnaissance envers lui. Mais la satisfaction que vous éprouvez se borne-t-elle à ces sentiments légitimes? Ne dégénère-t-elle point en vaine complaisance, en vaine estime de vous-mêmes? C'est de Dieu que vient tout ce qu'il y a de bon en vous; c'est de lui que vous avez reçu les talents que vous possédez: si vous faites quelque bien, c'est par son secours que vous le faites; nous ne pouvons rien sans lui. (*Joan.*, XV, 5.) C'est donc à lui qu'en appartient la gloire. Ne vous l'attribuez-vous point à vous-mêmes? Ne goûtez-vous point les louanges? Ne vous y complaisez-vous point, comme si vos talents, vos succès, vos bonnes œuvres venaient de vous, parlaient de votre propre fonds, qui n'est que misère, corruption et faiblesse? N'ajoutez-vous point encore intérieurement au bien qu'on dit de vous? Ne vous proposez-vous point de faire encore mieux, uniquement pour vous attirer de nouveaux éloges? Les louanges qu'on vous donne ne vous flattent-elles pas, lors même qu'elles sont exagérées, lorsque votre conscience elle-même vous dit que vous n'êtes point tels qu'on vous croit, que vos intentions n'ont pas été aussi bonnes, aussi pures qu'on le suppose? Enfin, ne prenez-vous pas occasion de ces éloges pour vous élever au-dessus des autres?

Ah! mes frères, si vous voulez porter un jugement sûr des sentiments que les louanges excitent en vous, comparez-les avec ceux de la sainte Vierge, lorsque l'ange Gabriel lui annonce que Dieu l'a choisie pour être la mère de son Fils. *Vous êtes pleine de grâce*, lui dit l'ange; *vous êtes bénie entre toutes les femmes*. Ces paroles troublent Marie, et il faut qu'

l'ange la rassure. *Ne craignez point*, lui dit-il; *vous concevrez, et vous mettrez au monde un Fils: il sera grand, et il s'appellera le Fils du Très-Haut: il régnera éternellement sur la maison de Jacob, et son règne n'aura jamais de fin.* (*Luc.*, I, 28, 32.) Que répond Marie à des éloges si magnifiques, à des promesses si extraordinaires: Je suis la servante du Seigneur: *Ecce ancilla Domini.* (*Ibid.*, 38.) Quand Elisabeth lui dit, comme l'ange: *Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni*, Marie ne parle que de son indignité. Le Seigneur, s'écrie-t-elle, a regardé la bassesse de sa servante, le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses, et son nom est saint: *Respexit humilitatem ancillæ suæ; fecit mihi magna qui potens est, et sanctum nomen ejus.* (*Luc.*, I, 48, 49.) Que nous sommes loin de ces sentiments, nous pour qui les éloges, les applaudissements sont si souvent une occasion d'oublier ce que nous sommes, et de nous livrer à la vanité!

Des louanges je passe aux mépris; et je ne parle point des occasions où l'on vous mépriserait injustement: je parle de celles où une faute que vous avez commise, où quelque défaut qui s'est montré d'une manière plus sensible, diminuent la bonne opinion qu'on avait de vous, vous attirent de justes reproches, une réprimande salutaire, vous occasionnent quelques paroles désagréables. Quelle est votre conduite dans ces moments? *L'homme sage ne murmure point quand il est repris.* (*Eccli.*, X, 28.) S'il fait une faute, il souffre patiemment et en esprit de pénitence l'humiliation qui en est la suite, et il en profite pour se corriger. Vous, au contraire, hélas! peut-être vous ne convenez pas de vos torts, vous ne cherchez qu'à les excuser: les reproches vous aigrissent, les réprimandes vous révoltent, les avis vous sont à charge, vous regardez de mauvais œil l'ami sage et généreux qui vous les donne, vous renoncez à sa société pour rechercher des flatteurs qui vous disent des choses agréables. Pourriez-vous ne pas reconnaître dans cette conduite les effets de l'amour-propre, la vaine estime de soi-même, et le désir immodéré d'être estimé des autres, lors même qu'on ne le mérite pas?

Maintenant, envisageons un homme dans la prospérité. Que trouverons-nous? S'il est dans les honneurs, s'il possède de grands biens, s'il occupe une grande place, ces avantages ne deviennent-ils pas pour lui un sujet de s'enorgueillir, de se glorifier, de mépriser les petits et les pauvres, et de prendre avec eux un air de fierté, qui le intimide et le contriste? N'oublie-t-il pas que Dieu ne l'a comblé de biens, ne l'a placé au-dessus des autres que pour prendre soin de ses frères; et qu'au lieu de se prévaloir de cette élévation, il doit, selon l'avertissement de l'Esprit-Saint, se regarder comme l'un d'entre eux? (*Eccli.*, XXXII, 1.)

Mais ne croyez pas, mes chers frères, que ce ne soit que pour les grands, les ri-

ches, les puissants que la prospérité devienne une tentation d'orgueil. Elle l'est pour toutes les conditions, pour tous les états; et si les personnes d'une condition médiocre se croient exemptes d'orgueil, tandis qu'elles sont naturellement portées à reprocher ce vice aux personnes d'un rang distingué, c'est qu'elles ne réfléchissent pas sur elles-mêmes. On voit le cultivateur devenir fier de son abondance, en abuser pour sortir de la simplicité de son état. On le voit attribuer à son intelligence et à son industrie le succès de ses travaux, sans penser que ce n'est pas lui qui règle les saisons et qui donne la fertilité à la terre. On voit le marchand se glorifier de la justesse de ses combinaisons, et s'élever, parce que son commerce prospère; l'ouvrier s'enfler des succès qu'il a dans son métier, comme s'il n'en voyait pas d'autres qui, avec la même prévoyance, la même dextérité, la même application, les mêmes soins, ne réussissent pas également.

Ainsi, la prospérité enfle, fait naître et nourrit l'orgueil; et souvent l'adversité elle-même ne suffit pas pour réprimer ce sentiment. En effet, que ces mêmes hommes cessent de prospérer; que Dieu, pour leur rappeler que c'est de lui que viennent les succès, ne bénissent plus leur travail; que pour abattre leur orgueil, il leur envoie des revers, et les éprouve par des calamités: rentrent-ils en eux-mêmes? s'humilient-ils sous la main qui les frappe? Ils se répandent en plaintes, en murmures. A les entendre, ils étaient dignes d'un meilleur sort; on n'a jamais rien vu de semblable à leurs infortunes. Ils s'en prennent à la malice des hommes, à l'envie de leurs compétiteurs, à l'infidélité de ceux à qui ils ont affaire, et ils ne voient pas que c'est Dieu même qui punit l'abus qu'ils ont fait de ses dons; que la divine Providence ne permet ces événements fâcheux que pour châtier et réprimer l'enflure de leur cœur, et les excès où la prospérité les a entraînés.

Voilà, mes chers frères, comment tout contribue à développer ce principe d'orgueil qui est en nous; le mépris comme les louanges, l'adversité comme la prospérité: en sorte que si nous voulions être attentifs à ce qui se passe en nous, nous reconnaitrions les effets de cette passion dans toutes les circonstances et les situations de notre vie.

Mais je dois vous indiquer un autre moyen, plus ordinaire encore, plus journalier, de juger si vous vous laissez aller à l'orgueil: c'est de voir sur quoi roulent habituellement vos discours, et quelle est votre conduite à l'égard des autres. Et d'abord c'est une vérité reconnue que la bouche parle de l'abondance du cœur. (*Matth.*, XII, 34.) Or, de quoi parlez-vous plus volontiers? N'est-ce pas de vous-mêmes? Que racontez-vous plus souvent et avec plus de plaisir? Ne sont-ce pas les choses qui peuvent tourner à votre honneur? Ne revenez-vous toujours, avec une nouvelle satisfaction, sur certaines circonstances de votre

vie, où vous croyez vous être conduits de manière à vous concilier l'estime des hommes, et à mériter leur approbation? Le Sage a dit: *Qu'un autre vous loue, et non votre bouche: que ce soit un étranger, et non vos propres lèvres.* (*Prov.*, XXVII, 2.) Mais vous, vous craindriez trop qu'on n'eût pas remarqué le bien que vous croyez avoir fait; vous craindriez qu'on n'en parlât point; et voilà pourquoi vous le relevez si souvent vous-mêmes; voilà pourquoi vous êtes si adroits à faire naître l'occasion d'en rappeler le souvenir: tandis qu'au contraire, si vous avez fait quelque faute, vous la cachez avec le plus grand soin, et quelquefois même aux dépens de la vérité; vous ne craignez rien tant que de laisser apercevoir votre côté faible, et vous ressentez un dépit intérieur s'il en perce quelque chose malgré vous. Tout cela, mes frères, ne décele-t-il pas un fond d'orgueil qui vit dans le cœur?

Ne se retrouve-t-il pas également dans la conduite envers les autres? Et en effet, que penser de la manière dont on se comporte souvent avec ses égaux, de ces prétentions qu'on a de l'emporter sur eux, de ce ton tranchant avec lequel on décide de tout, de cette opiniâtreté qu'on met à soutenir ce qu'on a avancé, sans vouloir jamais convenir qu'on se soit trompé? Que penser de cette dureté, de cette hauteur qu'on affecte à l'égard de ses inférieurs, ne cherchant qu'à faire sentir son autorité, au lieu de s'appliquer à la rendre douce et aimable? Que penser de la répugnance avec laquelle on obéit aux supérieurs, trouvant sans cesse à redire à ce qu'ils commandent, ou ne l'exécutant que de mauvaise grâce? Ah! mes frères, on sait bien voir ces défauts dans les autres, on sait bien y reconnaître l'effet de l'orgueil: et comment est-il donc possible qu'on ne les aperçoive pas en soi, et que l'on ne reconnaisse pas qu'ils partent de la même source? On va quelquefois jusqu'à accuser les autres de fierté et de hauteur, mal à propos et sur des signes équivoques; on attribue à la vanité, à l'amour propre, à la suffisance, à l'entêtement, certaines manières, certaines démarches qui n'en sont point l'effet; en un mot, il arrive qu'on croit voir l'orgueil là où il n'est pas réellement. Et comment est-il donc possible qu'on ne le voie point, lorsqu'il se montre de la manière la plus visible? Comment est-il possible que ces mêmes défauts qu'on impute aux autres si légèrement et avec tant de ténacité, on se les dissimule à soi-même, lorsqu'on en est plein, lorsque tout le monde les voit, et qu'il n'est personne qui n'en soit choqué?

Enfin ce n'est point encore assez de vous indiquer les marques sensibles et extérieures auxquelles vous pouvez reconnaître l'orgueil: je dois ajouter que ce vice est un poison subtil. Il ne se montre pas toujours à découvert; il s'insinue, sans qu'on l'aperçoive, dans les actions les plus louables; et tandis que les autres vices n'ont pour objet que le mal, l'orgueil, suivant la remarque

de saint Augustin, est à craindre jusque dans le bien. (*L. De nat. et gra.*)

Soyez donc sur vos gardes, âmes chrétiennes, âmes pieuses ; ne vous élevez point des grâces que Dieu vous a faites, des faveurs qu'il vous accorde. Les anges rebelles avaient été comblés des dons de Dieu : l'orgueil les a précipités dans l'enfer. Veillez, vous dit saint Grégoire, avec un grand soin sur le bien que vous faites, de peur que le désir des louanges et de l'estime des hommes ne s'y glisse, et que vous n'en perdiez ainsi la récompense. (*Hom. 3 in Evang.*) Ne vous en attribuez aucunement la gloire. Veillez sur les motifs qui vous engagent à le faire, afin que l'amour-propre ne s'y mêle point ; voyez si vous vous portez aux bonnes œuvres secrètes qui n'ont que Dieu pour témoin, avec autant de zèle qu'aux œuvres qui ont de l'éclat, et qui sont de nature à être connues de tout le monde. Sur quoi néanmoins saint Grégoire fait une remarque importante. Mon intention, dit ce Père, n'est pas que nous fassions toutes nos bonnes œuvres en secret, puisqu'il est écrit dans le saint Evangile : Que votre lumière brille aux yeux des hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, et glorifient votre Père qui est dans les cieux. Mais, ajoutez-il, nous ne devons point avoir en vue dans ce que nous faisons d'être loués par les hommes. Notre but, en faisant le bien en public, doit être de donner bon exemple à notre prochain ; et, dans ce cas même, conservons, autant qu'il est en nous, l'esprit d'humilité, et que l'intention de plaire uniquement à Dieu nous fasse encore désirer le secret. (*Ibid.*)

Je ne m'attacherai pas à vous développer tous les effets de l'orgueil, toutes ses ruses, tous ses artifices : il me suffit de vous avoir donné quelques marques sûres auxquelles vous pouvez le reconnaître. Je le répète : vous devez le craindre en tout ; il se trouve partout, et il n'est point de situation dans la vie où nous soyons exempts de ses atteintes. Plus vous réfléchirez sur vos sentiments et sur votre conduite, plus vous vous convaincrez de cette vérité. Il me reste à vous enseigner les moyens de le combattre.

Un des moyens les plus efficaces pour réprimer l'orgueil, est de réfléchir sur la vanité de toutes les choses dont on s'enorgueillit. Car les richesses qui enflent le cœur, ces richesses qu'il est si rare d'acquérir sans commettre des injustices, ne sont pas un vrai bien pour l'homme, elles ne lui apportent que des soins, des inquiétudes, des soucis continuels, lorsqu'il les possède, et des regrets amers s'il vient à les perdre. Les dignités qui offrent une apparence si flatteuse par les hommages qu'elles attirent, ne sont qu'une servitude. Les grands honneurs imposent de grands devoirs, de grands assujettissements ; et loin de satisfaire les desirs de l'ambitieux, ils ne font qu'irriter sa soif. Cette beauté du corps dont on s'infatue, la moindre infirmité suffit pour l'altérer et la flétrir. Et combien n'est-elle

pas dangereuse ? De combien de péchés n'est-elle pas la source ? Combien n'expose-t-elle pas au péril de perdre son âme pour l'éternité ? L'esprit, les talents, les connaissances, ah ! qu'on s'en élèverait peu, si l'on pensait sérieusement à ce que dit avec tant de vérité le pieux auteur de l'*Imitation* : Que la science ne sert de rien sans la crainte de Dieu ; que l'humble paysan qui sert Dieu vaut assurément mieux qu'un philosophe superbe, qui s'oublie lui-même pour considérer le cours des astres ! (*Lib. I, c. 2.*)

Encore si ces prétendus avantages avaient quelque solidité ! Mais quelle sera leur durée ? S'ils échappent à toutes les vicissitudes auxquelles nous sommes exposés pendant la vie, au moins disparaîtront-ils à la mort. Dites-moi, mes chers frères, que sont devenus ces riches du monde, ces puissants de la terre, ces prodiges de génie, de valeur ou de beauté, qui nous ont précédés, dont vous avez entendu parler, que vous avez peut-être connus ? Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Ils sont rentrés dans la poussière d'où ils étaient sortis. Le jour viendra, et il n'est pas éloigné, où nous y rentrerons nous-mêmes. Disons-le donc avec Salomon : Tout n'est que vanité et affliction d'esprit : *Ecce universa vanitas et afflictio spiritus.* (*Eccli., I, 14.*) Rien de tout ce qui nous environne ne mérite que nous nous y attachions, que nous y mettions notre complaisance, que nous nous en fassions un sujet de gloire : Tout n'est que vanité, *ecce universa vanitas*.

Mais d'ailleurs qu'avez-vous, dit le grand Apôtre, que vous n'ayez reçu ? Tout vient de Dieu : et pourquoi donc, ajoute-t-il, vous glorifiez-vous de ce que vous avez, comme si vous ne l'aviez pas reçu ? (*I Cor., IV, 7.*) Ah ! plutôt tremblons, humilions-nous devant Dieu, puisque plus il nous aura donné, plus nous aurons de compte à lui rendre. Tremblons, humilions-nous, en pensant que nous ne sommes que misère et faiblesse, et que malgré tout ce que Dieu a fait pour nous, nous n'avons cessé de multiplier nos offenses contre lui. Rien de plus capable de réprimer notre orgueil que le sentiment de notre fragilité, et le souvenir de nos fautes passées. C'est parce que David eut toujours son péché devant les yeux, qu'il supporta avec tant d'humilité et de patience les plus grandes épreuves. Et lorsque, poussé par la vanité, il voulut connaître quel était le nombre de ses sujets, Dieu l'ayant puni avec rigueur, il reconnut sa faute, et s'humilia profondément. J'ai péché, s'écria-t-il, mais je vous en conjure, Seigneur, pardonnez l'iniquité de votre serviteur, parce que j'ai agi en insensé, *quia stulte egi nimis.* (*II Reg., XXIV, 10.*) Saint Paul n'oublia jamais qu'avant sa conversion il avait persécuté les fidèles. *Je suis le dernier des apôtres*, écrivait-il, *et je ne suis pas digne d'en porter le nom, parce que j'ai persécuté l'Eglise de Dieu.* (*I Cor., XV, 9.*) Lorsque pour repousser les calomnies des faux apôtres, il est forcé de parler des travaux qu'il a sup

portés, et des grandes faveurs qu'il a reçues du ciel, il parle en même temps des humiliantes tentations dont Dieu permettait qu'il fût assiégé, de peur, comme il le dit lui-même, *que la grandeur des révélations qui m'ont-été faites ne devienne pour moi un sujet de vaine complaisance.* (II Cor., XII, 7.)

Pensons de même à nos misères et à nos péchés; pensons à cette foule de mauvais penchants qui nous asservissent, et à notre fragilité, qui est si grande qu'un rien suffit pour nous renverser; et alors nous sentirons combien est vrai ce que dit le même apôtre : *Si quelqu'un s'imagine être quelque chose, il se trompe lui-même, parce qu'il n'est rien.* (Gal., VI, 3.) Alors loin de nous enorgueillir de quelques avantages que nous pouvons avoir, nous trouverons en nous mille sujets de nous humilier.

Enfin un puissant motif qui doit nous engager à devenir humble, est l'exemple de notre divin Sauveur. L'orgueil du premier homme nous avait perdus; et pour nous sauver, Jésus-Christ s'est anéanti lui-même, en prenant la nature d'esclave et se rendant semblable aux hommes. (Phil., II, 7.) Il a voulu naître dans une étable et mourir sur une croix; lorsqu'après avoir passé trente années dans un état obscur il paraît dans le monde et fait les plus grands miracles, il dit avec vérité : *Je ne cherche point ma propre gloire* (Joan., VIII, 50); il ne cherche que la gloire de son Père et le salut des hommes. Voilà notre modèle, mes chers frères. Il nous a dit lui-même : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.* (Matth. XI, 29.) Il nous a dit que si nous ne devenons petits comme des enfants, nous n'entrerons point dans le royaume des cieux. (Matth., XVIII, 3.) Il nous a dit que celui qui s'élève sera humilié, et que celui qui s'humilie sera élevé. (Luc., XIV, 11.) Il a dit à ses apôtres, que, comme il n'était pas venu dans le monde pour être servi, mais pour servir (Matth., XX, 28), de même celui qui voulait être le premier parmi eux devait être le serviteur de tous. (Ib., 27.)

Soyons donc humbles. Défions-nous du penchant qui nous fait désirer les distinctions, les préférences, les égards. Aimons à obéir plutôt qu'à commander. Loin de rechercher l'estime et l'approbation des hommes, craignons que cette estime et cette approbation n'entrent pour quelque chose dans les motifs de nos actions, n'en diminuent le prix aux yeux de celui qui sonde les cœurs, et ne nous en fasse recevoir ici-bas la récompense. (Matth., VI, 2.) Répétons souvent avec le Roi-Propète : *Seigneur, la gloire ne nous appartient point, elle est due tout entière à votre saint nom : Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo.* (Psal. CXIII, 10.) Ce n'est pas même assez pour une âme nourrie des grands sentiments d'humilité dont l'apôtre était plein : elle se plaît, comme lui, dans les faiblesses, les affronts, la pauvreté, les persécutions, les détresses qu'elle supporte pour l'amour de Jésus-Christ. (II Cor., XII,

10.) Et ce n'est point à elle-même qu'elle attribue les victoires qu'elle remporte sur l'orgueil, mais à Dieu qui résiste aux superbes et donne sa grâce aux humbles. (I Petr., V, 5.) Demandons souvent cette précieuse humilité qui nous assure la grâce de Dieu. Demandons-la avec ferveur, avec persévérance; mais en même temps appliquons-nous à la pratiquer; qu'elle soit l'âme de toutes nos pensées et de toutes nos actions, afin qu'après avoir été ici-bas les vrais disciples d'un Dieu humble, nous méritions d'être glorifiés avec lui dans le ciel. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION II.

SUR L'AVARICE.

Cavete ab omni avaritia. (Luc., XII, 25.)

Gardez-vous de toute avarice.

Le second péché capital est l'avarice, qui consiste dans un attachement déréglé aux biens de la terre. Ce vice est moins commun, moins général que celui de l'orgueil, mais cependant il n'est personne qui ne doive le craindre, qui ne doive être sur ses gardes, parce que nous portons tous dans le cœur le germe de cette passion. Celui qui s'en est préservé jusqu'à présent doit toujours s'en défier; celui même qui est parvenu au déclin de ses années sans en ressentir les atteintes doit craindre qu'elle ne le domine dans la vieillesse. Car c'est la remarque de saint Jérôme, confirmée par l'expérience : « Que tandis qu'on voit les autres vices vieillir avec l'homme, l'avarice seule semble rajeunir dans la décrépitude de l'âge. (In Sermon.)

Et pourrions-nous, mes chers frères, ne pas faire la plus sérieuse attention à l'avertissement que nous donne notre divin Sauveur de nous garder de l'avarice lorsque nous entendons l'apôtre saint Paul dire : *que les avares ne seront point héritiers du royaume de Dieu* (I Cor., VI, 9, 10); lorsque nous l'entendons mettre ce vice au rang des passions les plus criminelles, répéter plusieurs fois que l'avarice est une idolâtrie, et que celui qui s'y livre n'aura point de part à l'héritage de Jésus-Christ? (Ephes., V, 5; Coloss., III, 5.) Vous sentez combien il est intéressant pour vous de connaître quel est l'attachement aux biens de la terre qui entraîne de si terribles suites; et c'est ce que je me propose d'abord de vous montrer. Je vous dirai ensuite quel doit être votre détachement, pour que vous soyez trouvés dignes d'entrer dans le royaume des cieux.

Les biens temporels n'ont rien de mauvais de leur nature. C'est Dieu qui les a créés, qui les a mis entre nos mains, afin qu'ils servissent à notre conservation, à nos besoins et même à notre agrément d'une manière juste et raisonnable. L'homme peut en user; mais il ne doit pas s'y attacher, il ne doit pas y mettre l'affection de son cœur; et il y a trois circonstances où l'attachement désordonné aux biens de la terre rend l'homme grièvement coupable : première-

ment, lorsque cet attachement le porte à violer les règles de la justice; deuxièmement, lorsqu'il lui fait omettre les obligations essentielles de la charité, soit envers soi-même, soit envers les autres; troisièmement, lorsqu'il le jette dans l'oubli de Dieu, et la transgression de ses devoirs envers lui.

Je commence par l'injustice, mes chers frères, parce que c'est à ce caractère qu'on reconnaît le plus visiblement l'amour déréglé des biens de la terre; parce que c'est le caractère de l'avarice qu'on peut le moins obscurcir, qu'on peut le moins couvrir par tous les prétextes dont on se sert pour déguiser cette passion. Or, de combien d'injustices l'avarice n'est-elle pas la source? Les fraudes, les monopoles, les trahisons, les violences, les concussion, les vols, les rapines, et une foule d'injustices qui, pour être moins criantes, moins révoltantes, n'en sont pas moins réelles; l'avarice n'en est-elle pas la cause la plus ordinaire? N'est-ce pas au désir d'avoir, à la soif des richesses, que ces excès sont principalement dus? Aussi l'Esprit-Saint assure-t-il qu'il n'y a rien de plus détestable que l'avare, de plus capable de toute sorte de mal : *Nihil est avaro scelestius* (Eccli., X, 9); qu'il n'y a rien de plus injuste que celui qui aime l'argent : *Nihil iniquius quam amare pecuniam*. (Eccli., X, 9, 10.)

Mais ce n'est pas assez que l'avarice porte à commettre une multitude d'injustices : elle empêche encore la réparation de celles qu'on a commises. Un de ses plus funestes effets est d'aveugler les injustes détenteurs du bien d'autrui, de manière qu'ils restent toute leur vie dans un état absolument incompatible avec le salut.

Ainsi l'on se reconnaît coupable d'injustice, on s'en confesse, et il semble qu'on est vraiment touché d'un sincère repentir. Mais le ministre du Seigneur vient-il à parler de restitution? Tous les bons sentiments s'évanouissent; on cherche mille vains prétextes pour ne point se dessaisir de ce qu'on a; l'amour de l'argent l'emporte sur les raisonnements les plus solides, sur les exhortations les plus pressantes, et l'on aime mieux perdre son âme que de remplir une obligation indispensable que la cupidité rend trop pénible.

Ainsi les moyens qu'un homme a pris pour s'enrichir lui laissent des inquiétudes; la conscience parle, elle fait de fréquents reproches; et s'il les approfondissant, il ne tarderait pas à voir combien ils sont fondés; mais c'est ce qu'il craint de découvrir; il étouffe les remords, il écarte les pensées qui l'importunent et le troublent.

Ainsi on vient de faire un héritage, et l'on a de violents soupçons sur la légitimité des biens dont on hérite. Il serait facile d'éclaircir ces doutes, et l'on se convaincrat que les biens ont été mal acquis, en écoutant les plaintes de ceux qui ont souffert, ou en consultant des personnes prudentes et désintéressées : mais on fuit la lumière;

on aime mieux rester possesseur de mauvaise foi que de s'éclairer et de courir le risque d'être obligé de rendre une partie de ce qu'on possède.

Ainsi l'un a acheté des effets qu'il sait avoir été volés. La justice demande qu'il les rende à ceux à qui ils appartiennent; il le sent : et néanmoins il se fera mille prétextes pour ne point remplir ce devoir. L'autre a trouvé un objet dont il découvrirait aisément le propriétaire : loin de faire la moindre démarche pour cela, la seule crainte qui le tourmente est que l'objet soit réclamé; et il se l'approprie au mépris de cette loi écrite au fond de nos cœurs, qui nous dit d'agir envers les autres comme nous voudrions qu'ils agissent envers nous.

Et que dirai-je de ces hommes qui s'endurcissent aux cris de malheureux créanciers; qui ne payent ni le marchand, ni le fournisseur, ni le domestique, ni l'ouvrier; et qui aiment mieux faire languir tous ceux à qui ils doivent, et se laisser accabler de malédictions, que de toucher à ce qui fait l'objet de leur idolâtrie?

Voilà, mes frères, ce que produit l'avarice; voilà ce dont est capable une âme toute terrestre, dominée par l'attachement sordide aux biens de la terre. Ah! sans doute en foulant ainsi aux pieds les règles les plus inviolables de la justice, elle ne prétendra pas à l'héritage du ciel : ceux qui commettent l'injustice ne posséderont point le royaume de Dieu : *Iniqui regnum Dei non possidebunt*. (1 Cor., VI, 9.)

Ils n'en seront pas moins privés ceux que l'avarice conduit à violer les obligations essentielles de la charité, soit envers eux-mêmes, soit envers les autres.

Qui le croirait qu'un homme pût manquer au devoir de la charité envers lui-même, jusqu'à se refuser le nécessaire, à devenir insensible à sa propre conservation, à se livrer par l'avidité du gain à des travaux excessifs qui ruinent sa santé, à ne point prendre soin de lui-même dans la maladie, et à laisser le mal s'aggraver plutôt que de se procurer les aliments et les remèdes convenables? Que penser de l'attachement aux biens de la terre, lorsqu'il domine le cœur à un tel point, lorsqu'il étouffe ainsi l'amour raisonnable, l'amour chrétien que l'homme se doit à lui-même pour entrer dans les vues du Créateur?

Si l'homme est capable d'une telle dureté envers lui-même, comment remplira-t-il les devoirs de la charité envers les autres? Et je ne dis pas seulement : Secourra-t-il le prochain dans ses nécessités selon son pouvoir? aura-t-il pitié du pauvre? pratiquera-t-il, en un mot, les bonnes œuvres que la charité lui prescrit et dont l'avarice le détourne? Je dis encore : Ceux mêmes qui lui appartiennent de plus près en prendra-t-il le soin qu'il doit en prendre? Ah! combien de fois ne voit-on pas une femme privée des choses les plus essentielles, des enfants mal vêtus, sans éducation, sans établissement; parce qu'un père avare ne pense

qu'à amasser, parce qu'il craint la dépense, qu'il rejette les partis les plus convenables qui se présentent pour placer ses enfants, et se refuse quelquefois aux désirs de toute une famille, pour ne pas se dessaisir d'une portion de sa fortune?

D'où viennent encore tant de divisions entre des parents, tant de misères qui troublent la paix et l'union des familles? D'où viennent tant de querelles, lorsqu'il est question de partager un héritage, tant de procès ruineux et de haines irréconciliables? Où en trouverons-nous la source, sinon dans cette avidité qui rend incapable de rien céder pour maintenir l'union; dans cette ardeur à faire valoir ses prétentions sans en rien rabattre, sans vouloir quelquefois se prêter aux arrangements les plus raisonnables? Qu'un seul montrât quelque condescendance, quelque désintéressement, son exemple ramènerait peut-être les autres, et étoufferait les dissensions; mais chacun poursuit à toute outrance ce qu'il appelle son droit, et les liens les plus étroits se brisent; et des parents qui étaient unis se livrent à des discordes scandaleuses, pour ne pas faire le moindre sacrifice au bien de la paix.

J'ai dit enfin que l'attachement aux biens de la terre nous rend grièvement coupables lorsqu'il nous jette dans l'oubli de Dieu et la transgression de nos devoirs envers lui. Et pour trouver cet oubli de Dieu, je n'ai pas besoin de porter mes regards sur ces riches avares et publiquement notés comme tels, qui ne pensent qu'à accumuler trésors sur trésors, à joindre domaines à domaines, sans jamais dire : C'est assez; ni sur ceux qui se croient tout permis, qui ne craignent pas jusqu'au parjure pour accroître ou conserver leur fortune. Je prends ceux qu'on appelle dans le monde des hommes honnêtes, délicats, et qui sont jaloux d'en avoir la réputation. Hélas! mes chers frères, que trouverai-je dans cette classe même?

Si j'envisage ceux à qui Dieu a donné de grandes richesses, je trouverai une vie molle, sensuelle; je verrai des hommes attachés aux jouissances de la terre, qui disent comme ce riche de l'Evangile : *Tu as de grands biens en réserve pour plusieurs années; repose-toi, mange, bois, fais bonne chère* (Luc., XII, 19); je trouverai des hommes dont toutes les pensées, toutes les affections sont pour les choses de ce monde. Mais Dieu, à peine le connaissent-ils; les biens d'une autre vie, à peine y croient-ils; ils en sacrifieraient toutes les espérances pour rester éternellement sur la terre. Je ne veux pas dire que les grandes richesses conduisent toujours à ces excès : à Dieu ne plaise. Il est de vrais chrétiens, au sein même de l'opulence, qui vivent dans le détachement, pour qui les richesses ne sont qu'un motif de reconnaissance et de fidélité envers Dieu, et un moyen de multiplier leurs bonnes œuvres. Mais combien d'autres qui semblent n'avoir été comblés de biens par la divine Providence que

pour en abuser, que pour y mettre leur cœur tout entier, que pour vivre dans un plus profond oubli de Dieu et de tous leurs devoirs envers lui!

Passons maintenant à ceux qui jouissent d'une honnête médiocrité dans quelque état que ce soit. Ah! elle ferait leur bonheur, s'ils en connaissaient le prix, et s'ils savaient mettre un frein à la cupidité. Et du reste, mes frères, Dieu ne défend point d'augmenter sa fortune par des voies légitimes, par un travail honnête et modéré, pourvu qu'on remplisse d'ailleurs les obligations que la religion impose. Mais pourrions-nous voir, sans gémir, des hommes tellement enfoncés dans les affaires temporelles, tellement occupés de leur négoce, de leurs travaux, qu'ils sont incapables de penser aux choses de Dieu? S'ils remplissent encore quelques devoirs de religion, c'est plutôt par habitude que par sentiment de piété. Il semble qu'ils regrettent les moments qu'ils leur donnent. Faire des voyages, régler des comptes, terminer des marchés, calculer leurs gains, voilà ce qui fait leur principale occupation dans les jours consacrés au Seigneur. Mais les offices de l'Eglise, les instructions, les sacrements, tout cela leur est comme étranger. Pleins de feu pour les intérêts de la vie présente, ils n'ont que de la froideur pour les intérêts de leur salut. Qu'un accident leur enlève une partie de leurs biens ou de leurs espérances, ils s'en affecteront au point de perdre la santé; et s'ils tombent dans la disgrâce de Dieu par un péché mortel, ils passeront tranquillement les années entières sans s'approcher du tribunal de la pénitence. Indifférents pour leur propre salut, ils ne le sont pas moins pour le salut des autres et pour les intérêts de Dieu. On les verra s'emporter contre un enfant ou un domestique qui leur occasionnera le moindre dommage, et ils ne seront pas touchés de voir cet enfant, ce domestique offenser Dieu, et se perdre par leur mauvaise conduite. Ah! mes frères, pourrait-on ne pas reconnaître à de pareils traits l'oubli de Dieu qui naît de l'amour des choses de la terre, de l'attachement déréglé aux biens de ce monde? Ne doit-on pas appliquer à ces hommes dont le soin d'amasser est l'unique affaire ce que Notre-Seigneur a dit : *Que là où est notre trésor, là est aussi notre cœur.* (Matth., VI, 21.) Ne doit-on pas en conclure que ce n'est point pour Dieu que sont leurs sentiments et leurs affections, mais pour les biens périssables qu'ils recherchent avec tant d'ardeur? Ne doit-on pas dire enfin que l'argent est leur Dieu, et qu'ils tombent dans cette idolâtrie que l'apôtre nous présente toujours comme le véritable caractère de l'avarice : *Mortificate... avaritiam, quæ est simulacrorum servitus.* (Col., III, 5.)

Enfin on peut être possédé par cette passion jusque dans la pauvreté, parce qu'on peut étant pauvre aimer les richesses, les désirer avec excès, les regarder comme faisant le bonheur de l'homme; on peut

vivre dans l'oubli de Dieu, en ne pensant qu'aux besoins corporels. Sondez donc vos dispositions, vous à qui un travail pénible donne à peine le nécessaire : voyez si vous ne manquez pas de confiance en votre Père céleste, qui nourrit les oiseaux du ciel, et à qui vous êtes infiniment plus chers qu'eux (*Matth., VI, 26*) ; examinez si la crainte de manquer ne vous fait pas oublier vos devoirs, Dieu et le soin de votre salut, si vous ne négligez pas de vous instruire de votre religion et de la pratiquer. Voyez si, mécontents de votre état, vous ne le regardez pas comme le plus grand des malheurs ; si vous ne murmurez pas contre la divine Providence qui vous y a placés ; si votre cœur n'est pas épris de ces richesses dont vous êtes privés. Et que sert, dit saint Augustin, la privation des biens de ce monde, si l'on brûle du désir de les avoir : *Quid tibi prodest, si egeas facultate, et ardeas cupiditate.* (*Super Psal. LI, n. 15.*)

Ah ! n'enviez pas l'état du riche : il est plein d'obstacles pour le salut. *Qu'il est difficile*, dit notre divin Sauveur, *que ceux qui ont des richesses entrent dans le royaume de Dieu ?* (*Luc., XVIII, 24.*) Estimez la pauvreté : Jésus-Christ l'a prise pour son partage. Elle vous offre tous les moyens de vous sanctifier, de pratiquer le détachement, l'humilité, la mortification, la pénitence, ces vertus si nécessaires au chrétien. Et si elle vous expose à bien des privations et des souffrances, souvenez-vous que c'est Notre-Seigneur lui-même qui a dit à ses disciples : *Vous êtes heureux, vous qui êtes pauvres, parce que le royaume de Dieu est à vous. Vous êtes heureux, vous qui avez faim maintenant, parce que vous serez rassasiés. Vous êtes heureux, vous qui pleurez maintenant, parce que vous serez dans la joie.* (*Luc., VI, 20, 21.*) Quelles espérances, mes chers frères ! mais souvenez-vous aussi que ce bonheur ineffable n'est pas promis à ceux qui dans la pauvreté aiment les richesses. Le dénuement des biens de la terre ne vous servira de rien, si vous n'en êtes pas détachés ; si la convoitise n'en est que plus vive dans votre cœur ; si, vides de Dieu, vous êtes tout pleins de l'estime, de l'amour, du désir de ces biens que la Providence ne vous a point donnés : *Quid tibi prodest, si egeas facultate, et ardeas cupiditate ?*

Et vous tous, qui que vous soyez, dans quelque état que Dieu vous ait mis, vous voyez ce que peut l'attachement déréglé aux biens de ce monde ; à quels excès d'injustice, de dureté, et envers le prochain et envers soi-même, d'oubli de Dieu et des devoirs de la religion, il peut entraîner ceux qui s'y livrent. Appliquez-vous donc à retirer votre cœur de l'amour et du désir de ces biens périssables, et à pratiquer le détachement qui vous rendra dignes du royaume des cieux. Quel doit être ce détachement ? c'est ce que je vais vous expliquer.

Le détachement des biens de la terre doit être réel, s'étendre à tout, être constant et

durable, et fondé sur des motifs chrétiens.

Quand je dis que le détachement doit être réel, je ne veux pas dire que vous soyez obligés de vous dépoiller de ce que vous possédez. Heureux sans doute ceux que Dieu appelle à ce dépouillement et qui ont le courage de faire ce généreux sacrifice pour suivre Jésus-Christ pauvre ! Dégagés de toute sollicitude, ils peuvent travailler sans distraction à leur salut. Mais ce renoncement effectif n'est pas de précepte, et c'est ce que nous voyons clairement par la réponse que fit Notre-Seigneur à la demande d'un jeune homme qui l'interrogea sur ce qu'il devait faire pour avoir la vie éternelle. Jésus-Christ lui dit : *Gardez les commandements.* Le jeune homme répondit : *Je les ai observés dès ma jeunesse. Que me manque-t-il encore ?* Jésus lui dit : *Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel, venez ensuite, et suivez-moi.* (*Matth., XIX, 16, 17, 20, 21.*)

Ainsi le renoncement effectif est cette voie de perfection dans laquelle entrent un petit nombre d'âmes privilégiées. Ce renoncement n'est point de nécessité. Vous pouvez garder vos biens, les faire valoir, les augmenter même par des voies et dans des vues légitimes, pour procurer, par exemple, à vos enfants un établissement conforme à votre naissance et à votre état. Mais en vous permettant de garder vos biens, Dieu veut que vous en soyez véritablement détachés, parce que, comme dit le grand Apôtre, la figure de ce monde passe (*I Cor., VII, 31*) ; nous sommes étrangers ici-bas ; nous n'y avons point de demeure fixe. (*Heb., XIII, 14.*) Et ce serait oublier notre destination que de nous attacher à des biens périssables, qui ne nous ont été donnés que pour en user pendant quelques instants. Dieu veut que nous soyons réellement détachés de ce que nous avons, parce que nul ne peut servir deux maîtres ; nous ne pouvons tout ensemble servir Dieu et l'argent. (*Matth., VI, 24.*) Si nous donnons notre affection aux biens de ce monde, elle ne sera pas pour Dieu ; si nous y mettons notre confiance, nous ne la placerons pas en Dieu : *Non potestis Deo servire et mammonæ.* (*Ibid.*) Dieu veut que nous soyons détachés de nos biens, afin que nous soyons prêts à les abandonner lorsqu'il nous appellera à lui ; afin que, s'il lui plaît de nous les retirer dès ici-bas, nous soyons disposés à dire comme le saint homme Job : *Le Seigneur me l'a donné, le Seigneur me l'a ôté : que le nom du Seigneur soit béni* (*Job, I, 21.*) ; afin que nous soyons même dans la disposition d'y renoncer, si nous ne pouvions les conserver sans manquer à la fidélité que nous devons à Dieu. C'est dans ce sens que Notre-Seigneur a dit que celui qui ne renonce pas à tout ce qu'il possède ne peut être son disciple. (*Luc., XIV, 33.*)

Et remarquez, mes frères, que Notre-Seigneur a dit : *Celui qui ne renonce pas à tout ce qu'il possède... Il n'y a point ici d'ex-*

ception ni de réserve. Ce n'est pas seulement aux biens mal acquis qu'il faut renoncer, il faut être détachés de ceux mêmes qu'on possède le plus légitimement; il faut être prêt à les laisser, si la fidélité à Dieu l'exigeait, parce que Dieu doit être préféré à tout, et qu'il n'est rien que nous ne devions sacrifier, plutôt que de manquer à ce que nous lui devons, et de tomber dans sa disgrâce.

Cette disposition doit être constante. Il ne suffit pas d'être détaché dans certains moments, il faut l'être habituellement. Je m'explique. Il est des instants où l'on éprouve, si je puis m'exprimer ainsi, des accès de ferveur, et où l'on se croit capable de tout quitter, de tout sacrifier, plutôt que d'offenser Dieu. Il est des circonstances qui rappellent d'une manière sensible la vanité des biens de ce monde; lorsqu'on voit, par exemple, une fortune qui paraissait établie sur des fondements inébranlables, renversée tout à coup; lorsqu'on est témoin de l'inconduite d'héritiers prodiges qui dissipent en un instant le fruit des sueurs, des longs travaux, peut-être des épargnes sordides de leurs ancêtres. Quelquefois même on peut être frappé en voyant que la fortune est souvent le partage du vice et rarement la récompense de la vertu. Dans tous ces moments on sent le vide des biens de la terre, on est pénétré de leur néant, on serait éloquent sur le mépris que l'homme doit en faire. Mais qu'il y a loin de ces sentiments passagers, de ce détachement qui souvent est plus sur les lèvres que dans le cœur, à un détachement réel et durable! Bientôt les impressions qu'on avait reçues tombent; de nouvelles circonstances réveillent la cupidité, et l'on ne tarde pas à se convaincre que ce n'est point en un instant et par des réflexions vagues et momentanées qu'on parvient à se détacher. Il faut pour cela combattre le penchant de la nature; il faut faire des sacrifices et en faire souvent; il faut réfléchir souvent sur le néant des choses humaines, sur le vide que tout ce que nous possédons laisse dans notre cœur, sur la brièveté du temps que nous avons à en jouir. Il faut surtout méditer et approfondir cette grande vérité que Notre-Seigneur nous a lui-même mise sous les yeux et que nous ne devrions jamais perdre de vue : *Que sert à l'homme de gagner le monde entier, s'il perd son âme pour l'éternité?* (Matth., XVI, 26.) Il faut enfin que le détachement soit le fruit de la foi, que ce soit la religion qui le forme en nous. C'est alors qu'il est réel, durable, capable de résister aux différentes occasions qui peuvent faire revivre l'attache, et qu'il peut nous soutenir même contre les tentations les plus délicates. C'est alors aussi qu'il devient surnaturel et chrétien et par là même méritoire devant Dieu : dernière qualité que doit avoir notre détachement.

On voit des hommes qui semblent n'avoir aucune attache à leurs biens, mais dont tout le détachement vient de la passion plu-

tôt que de la vertu. Dans les uns le principe de ce désintéressement est une prodigalité aveugle, ou le désir de paraître, le goût du luxe, la fureur du jeu, quelquefois même le libertinage, l'amour déshonnête. Voilà ce qui donne lieu à tant de profusions, qu'ils décorent du beau nom de libéralité, de noble emploi de leurs biens, et qu'on doit plutôt appeler dissipation honteuse, indigne d'un homme raisonnable, et à plus forte raison d'un chrétien. Dans d'autres, le désintéressement est apathie, insouciance. Ils n'ont de goût pour rien; et tout dépérit, tout se perd entre leurs mains, parce qu'ils sont incapables de vigilance et qu'ils ne prennent aucun soin de conserver ce qu'ils ont : c'est, à proprement parler, la paresse qui les domine. Dans quelques autres enfin, le mépris des richesses n'est fondé que sur des motifs tout naturels, sur l'embarras qu'elles entraînent après elles. C'est quelquefois un orgueil philosophique, qui veut se distinguer, qui affecte de se montrer au-dessus des préjugés du commun des hommes, qui veut fixer les regards du public par un genre de vie singulier et extraordinaire. Ce n'est point là le détachement de l'Evangile; et, suivant la remarque de saint Jérôme, ce n'est pas à ceux qui ont tout quitté, comme l'ont fait quelques philosophes du paganisme, que Dieu promet ses récompenses, mais aux apôtres, aux vrais fidèles, qui, en se détachant de tout, marchent à la suite de Jésus-Christ. (L. III in Matth., c. 19.)

C'est à l'école de ce divin Sauveur qu'on se forme au détachement chrétien. C'est là qu'on apprend à ne point user de ce qu'on possède pour satisfaire ses goûts et ses caprices, mais à en user selon le bon plaisir de Dieu; à ne faire cas des richesses que parce qu'elles donnent les moyens d'exercer la charité; à s'estimer heureux de pouvoir les faire servir à la gloire de Dieu, à l'ornement de ses temples et de ses autels, à la décence et à la dignité de son culte. Ah! mes frères, il est dans nos églises ce Dieu de majesté; vous le croyez, vous venez vous y prosterner à ses pieds: faites-lui donc l'hommage d'une petite partie des biens qu'il vous a donnés, pour contribuer à le faire honorer et glorifier. Et quelle honte pour des chrétiens de se procurer des demeures propres et commodes, de prodiguer quelquefois l'or et l'argent pour bâtir des maisons magnifiques, pour acheter des meubles précieux, et de regretter la plus petite dépense pour la maison du Seigneur; de ne vouloir pas faire un léger sacrifice pour l'honneur de celui qui se donne tout entier à nous, qui s'offre lui-même tous les jours en sacrifice pour nous!

Ne perdez jamais de vue, mes chers frères, ces grandes leçons que l'apôtre donnait aux premiers fidèles : Le temps de notre pèlerinage est court, *tempus breve est*; usez des choses de la terre comme n'en usant pas, *qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur.* (I Cor., VII, 29, 31.) Que vos mœurs

soient sans avarice; contentez-vous de ce que la Providence vous a donné, *mores sine avaritia, contenti presentibus*. (Hebr., XIII, 5.)

Oui, mes frères, pénétrez-vous de ces maximes, inculquez-les à vos enfants; gardez-vous de leur faire croire que le bonheur de l'homme consiste à avoir les biens de ce monde en abondance. (Luc., XII, 15.) Dites-leur au contraire souvent qu'il ne faut pas se laisser séduire par des apparences trompeuses; que ces biens sont environnés de peines et de dangers; qu'il vaut mieux avoir peu avec la crainte de Dieu que de posséder de grands trésors qui ne rassasient point. (Prov., XV, 16.) Montrez-leur, par votre conduite, que cette crainte de Dieu vous est véritablement plus précieuse que toutes les richesses; que votre plus grand désir est qu'ils la conservent eux-mêmes avec soin, et que, quelque tendresse que vous ayez pour eux, vous êtes néanmoins pleins des mêmes sentiments qui animaient la mère de saint Louis, lorsqu'elle lui disait : O mon fils, je serais moins affligée de vous voir privé de la couronne et de la vie même, que de savoir que vous eussiez encouru la disgrâce de Dieu par un péché mortel. En leur inspirant ainsi l'esprit de détachement, et en pratiquant vous-mêmes dans toute votre conduite ce détachement réel et chrétien que prescrit l'Evangile, vous mériterez d'être mis en possession des vrais biens, des biens infinis que Dieu prépare à ses élus dans le séjour céleste. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION III.

SUR L'ENVIE.

Pharisæi ergo dixerunt ad semetipsos : Videtis quia nihil prohibemus; ecce mundus totus post eum abiit. (Joan., XII, 19.)

Les pharisiens se disaient entre eux : Vous voyez que nous ne gagnons rien; voilà que tout le monde court après lui.

Pourquoi, mes chers frères, les pharisiens avaient-ils conçu une haine implacable contre Jésus-Christ? Pourquoi ne cherchaient-ils qu'à lui tendre des pièges et à lui faire des questions captieuses pour le surprendre dans ses paroles? Pourquoi s'acharnaient-ils à représenter ses actions les plus saintes comme des violations de la loi, et à attribuer au démon les prodiges qu'il opérait? Pourquoi enfin voulaient-ils le perdre à quelque prix que ce fût? Saint Jean Chrysostome nous l'explique : c'est, dit ce Père, que leur cœur était entièrement fermé à la charité, et qu'ils étaient rongés et desséchés par l'envie. (Hom. 72 in Matth.) Les vertus de notre divin Sauveur, sa doctrine, ses miracles lui conciliaient la vénération publique; et cette estime, ce respect excitaient la jalousie des pharisiens et animaient leur fureur contre lui. Vous voyez, se disaient-ils les uns aux autres, que nous ne gagnons rien; tout le monde nous abandonne et court après lui : *Ecce mundus totus post eum abiit*.

Voilà ce que produit l'envie; voilà son langage; et plutôt à Dieu que ce vice fût inconnu parmi nous! Mais nous pouvons bien encore dire ce que le sage disait de son temps, que tout ce que l'homme possède est exposé à l'envie des autres. (Eccli., IV, 4.) Les talents, la science, l'industrie, les richesses, tous les avantages dont nous jouissons réveillent l'envie; tout lui sert d'aliment. Ah! mes frères, si nous ne sommes pas toujours à l'abri de sa malignité, au moins ne lui donnons pas entrée dans notre cœur, ne nous laissons pas dominer par cette dangereuse passion. Considérons d'abord, pour nous garantir de ce vice, combien il est odieux, et examinons ensuite quelles sont les personnes entre lesquelles il règne le plus ordinairement. La première réflexion vous en inspirera une juste horreur. La seconde vous aidera à voir si vous devez vous le reprocher, et elle vous montrera quelles sont les circonstances où cette passion se glisse plus naturellement dans le cœur, et où nous devons en conséquence veiller avec plus de soin sur nous-mêmes pour nous en défendre.

L'envie est une tristesse du bien d'autrui, et un plaisir du mal qui lui arrive, parce qu'il semble à l'envieux que la prospérité des autres diminue sa gloire, et que leur abaissement le relève. Or est-il rien de plus odieux? Est-il rien de plus opposé aux sentiments qu'inspirent l'humanité et le christianisme?

Je dis d'abord de plus opposé aux sentiments de l'humanité. Le plus bel ornement de l'homme est la bonté, la bienveillance, la sensibilité du cœur. Il trouve le germe de ces vertus au dedans de lui-même, et il n'y a que la force des penchants déréglés qui puisse étouffer ce germe précieux. Le premier mouvement de la nature, lorsque nous voyons un homme dans la peine, est de compatir à ses maux et de le consoler. Qu'on nous rapporte des traits de bienfaisance, nous ne les apprenons pas sans attendrissement; nous estimons ceux qui les ont faits; nous éprouvons un penchant qui nous porte vers eux, qui nous attache à ceux qui leur ressemblent. Quels sont, au contraire, nos sentiments pour l'homme dur et insensible, sinon ceux de l'aversion et du mépris? Et lui-même veut-il passer pour tel, et n'affecte-t-il pas souvent les dehors et le langage de l'humanité?

Je le dis donc avec assurance : il est dans notre nature d'être bons, sensibles, compatissants les uns envers les autres. C'est la nature elle-même qui a mis ces dispositions dans notre cœur, parce que nous sommes tous sortis de la même main, tous enfants du même père; parce que nous éprouvons tous les mêmes misères, les mêmes besoins; parce que nous sommes tous faits pour vivre en société les uns avec les autres. L'homme qui écoute ce que la raison lui dicte, l'homme honnête, l'homme qui a des sentiments, ne voit dans les autres hommes que ses frères. Loin de les regarder d'un œil jaloux, il se

réjouit de leur prospérité. S'il est heureux, il voudrait que tout le monde le fût : son bonheur en serait plus grand. S'il est malheureux, il n'en sent que plus vivement la peine de ceux qui souffrent, et leur affliction ajoute à la sienne. Il ne se fait point une peine du mérite des autres ; s'il a des rivaux, il ne leur refuse point la justice qui leur est due, il ne cherche point à obscurcir leur réputation. Leurs vertus, leurs bonnes actions, ne font naître en lui qu'une louable émulation, et ne lui inspirent que le désir de les imiter.

Mais l'homme dégradé par l'envie, ah ! il s'attriste du bonheur des autres, il éprouve un plaisir malin lorsqu'il est témoin de leurs revers et de leur humiliation. Car tel est, dit Salvien, le caractère de l'envieux : la prospérité d'autrui fait son tourment ; et c'est peu pour lui d'être heureux, si les autres ne sont malheureux. (L. V *De Provid.*) Son œil est méchant. (Eccl., XIV, 8.) La vue du bien le blesse ; il le dénature et le change en mal. Il appelle, dit saint Basile, le courage audace, la modestie défaut de sentiments, la justice dureté, sévérité outrée, la prudence fourberie, dissimulation, l'élévation d'esprit ambition, la libéralité profusion, la frugalité avarice. En un mot, il peint toutes les vertus sous les couleurs des vices qui paraissent en approcher le plus. (S. Bas., *De invid.*) Si l'action est bonne, il suppose de mauvaises intentions ; et ainsi tout ce qui est bon et honnête, tout ce qui est devant Dieu un sujet de mérite pour les autres, devient pour lui occasion de péché ; et il aime mieux se livrer à la perversité de son cœur que d'approuver le bien dans les autres. (S. BERNARD, serm. 5 pro Dom. I Nov.) Mais c'est surtout contre tout ce qui peut rivaliser avec lui que l'envieux ne garde plus de mesures ; et il emploiera, s'il le faut, la calomnie, la trahison, les menées les plus odieuses, pour noircir et supplanter ceux qui lui porteront ombrage.

C'est par l'envie du démon, nous dit l'Esprit-Saint, que la mort est entrée dans le monde, et ceux qui se rangent à son parti deviennent ses imitateurs. (Sap., XI, 24, 25.) Sur quoi saint Chrysostome observe avec justesse que l'envieux ne se contente pas d'imiter le démon ; il va plus loin que lui, puisqu'en effet, quoique les démons nous fassent une guerre implacable, ils ne tendent cependant point de pièges à leurs semblables ; tandis que l'envieux n'épargne point ceux qui ont la même nature que lui. Le saint docteur ne craint point d'ajouter que l'envieux est moins excusable que les plus grands pécheurs. Car le fornicateur peut prétexter la force de la concupiscence, le voleur sa pauvreté, l'homicide la violence de la colère ; mais vous, s'écrie-t-il, ô envieux, que pouvez-vous alléguer, sinon l'excès de votre malice ? (Rom. 44 *ad popul. Antioc.*)

Si nous ne trouvons pas même l'homme dans celui qui est possédé par l'envie, comment y trouverons-nous le chrétien ? Com-

ment y reconnaitrons-nous l'esprit de notre sainte religion, cet esprit de charité, d'humilité, de simplicité, qui est l'esprit de Jésus-Christ, sans lequel nous ne pouvons lui appartenir ? (Rom., VIII, 9.)

Où, mes frères, les sentiments du vrai chrétien sont les sentiments de la charité. Elle ne forme qu'un même cœur de ceux qui adorent le même Dieu, qui professent la même foi, qui ont reçu le même baptême, et participent à la même table. Membres du même corps dont Jésus-Christ est le chef : si l'un souffre, les autres souffrent avec lui ; si l'un reçoit de l'honneur, tous les autres s'en réjouissent avec lui : *Si quid patitur unum membrum, compatiuntur omnia membra, sive gloriatur unum membrum, congaudent omnia membra.* (II Cor., XII, 26, 27.) La charité chrétienne ne connaît point de rivalité odieuse ; elle ne cherche point ses propres intérêts au détriment de ses frères (I Cor., XIII, 4, 5) ; elle veut le bien de tous autant qu'il est en elle. Or cette charité désintéressée, cette charité bienfaisante, quelle place a-t-elle dans le cœur de l'envieux ; de cet homme que la prospérité de ses frères afflige, à qui leurs revers causent une joie maligne, et qui, ne vivant que pour lui seul, semble n'estimer son bonheur qu'autant qu'il ne le partage avec personne ?

L'esprit du christianisme est un esprit d'humilité. Le vrai chrétien reconnaît que tout ce qu'il possède, et dans l'ordre de la nature, et dans l'ordre de la grâce, vient de Dieu. S'il a plus reçu que les autres, il ne s'en fait point un mérite, il ne s'élève point au-dessus d'eux, parce qu'il sent, dit le pieux auteur de l'*Imitation*, que le plus grand et le meilleur est celui qui s'attribue le moins, qui est le plus humble et le plus empressé à rendre grâces à Dieu. S'il a moins reçu, il ne s'en afflige point, il ne s'en plaint point, il ne porte point envie à celui qui a reçu davantage ; mais il loue la bonté divine qui dispense ses dons si abondamment, si gratuitement, et avec une si grande effusion, suivant qu'elle juge convenable de donner à chacun. O mon Dieu ! s'écrie le pieux auteur dans les sentiments d'une humilité profonde, je regarde comme une grande grâce de n'avoir point beaucoup de ces dons qui au dehors et aux yeux des hommes paraissent dignes d'admiration. Et si quelqu'un se trouve pauvre et abject, qu'il n'en ait point de peine ni de tristesse ; qu'il ne tombe point dans le découragement ; qu'il se console au contraire et se réjouisse, puisque vous, ô mon Dieu ! avez choisi des hommes pauvres, vils et méprisables aux yeux du monde, pour en faire vos serviteurs et vos amis intimes. (L. III, c. 22.)

Que ces sentiments de l'humilité chrétienne sont étrangers à l'envieux ! Il ne voit que son propre mérite, et ne peut souffrir de concurrents. Si on semble l'oublier, si l'on donne quelque préférence aux autres, il s'en plaint comme d'une injustice criante. Quand il est forcé de reconnaître lui-même la supériorité de leurs talents et de leurs

vertus, il cherche leur côté faible, et grossit leurs moindres imperfections ; et s'il ne peut les égaler, c'est au moins une jouissance pour lui de trouver quelque chose à reprendre en eux.

Enfin l'esprit du christianisme est un esprit de simplicité. Le vrai chrétien est droit, sans ruse, sans fard, parlant avec sincérité, et agissant naturellement et sans artifice. C'est cette simplicité chrétienne que l'apôtre saint Pierre recommandait aux fidèles, lorsqu'il les exhortait à renoncer à toute sorte de malice, de tromperie, de dissimulation, à aspirer à l'innocence et à la candeur d'enfants nouveau-nés. (1 *Petr.*, II, 1, 2.) Mais l'envieux est faux, dissimulé, cachant la malignité sous le masque de la politesse, de l'amitié même : et combien de fois ne l'ait-on pas vu se réjouir en apparence du bonheur des autres, joindre ses félicitations à celles de leurs vrais amis, tandis que la jalousie dévorait son cœur, et n'y laissait que l'amertume et la tristesse?

Aussi entendons-nous le Sage nous dire qu'il se gardera bien de faire société avec celui qui est tourmenté et desséché par l'envie. (*Sap.*, VI, 25.) Et sans doute il n'est personne qui ne le dise avec lui ; il n'est personne qui ne sente cet éloignement, cette aversion, cette horreur que doit inspirer un vice qui étouffe les sentiments de l'humanité et de la religion. Mais prenons garde, mes chers frères ; craignons qu'en détestant l'envie dans les autres, nous ne nous y laissions aller nous-mêmes. Car nous sommes extrêmement habiles à nous faire illusion sur nos propres défauts. Lorsqu'il s'agit de se juger soi-même, et de voir si l'on est sujet à une passion, comment l'envisage-t-on ? On la considère dans les grands excès qu'elle produit. On considère l'envie dans Caïn, qu'elle transporte au point de verser le sang de son frère. On la considère dans Saül, jaloux de la gloire de David, et ne pouvant goûter de repos qu'il ne lui ait ôté la vie. On n'envisage que ces crimes énormes dont l'envie a été la cause, et dont les saintes Ecritures nous ont transmis le souvenir, pour nous inspirer plus d'horreur de ce vice ; et parce qu'on se sent incapable de pareils excès, on se croit entièrement exempt de la passion qui les enfante. Mais est-il question des autres ? Ah ! nous n'avons pas besoin alors que l'envie se porte à ces extrêmes, pour la reconnaître en eux, pour sentir qu'elle les fait agir et parler, qu'elle les tourmente, qu'elle détruit dans leur cœur la charité, et ces sentiments d'union et de bienveillance qui doivent régner entre les hommes. Et en effet, l'envie peut exister, elle peut mettre l'homme dans des dispositions très-criminelles, sans se porter aux derniers excès. J'achèverai de vous en convaincre, en vous la mettant sous les yeux dans les circonstances où elle a coutume d'agir, et en vous montrant quelles sont les personnes entre lesquelles ce vice règne le plus ordinairement.

Commençons, mes chers frères, par une

observation importante : c'est qu'on peut quelquefois regarder comme effet de l'envie ce qui ne l'est pas réellement. Ainsi désirer d'être aussi bien que les autres, de jouir des avantages dont ils jouissent sans qu'ils les perdent eux-mêmes, et qu'il en résulte aucun préjudice pour eux, ce n'est point là l'envie. Etre fâché de la prospérité d'un homme qui ne s'en sert que pour nuire au bien public, s'attrister de son élévation, se réjouir de ce qu'il est humilié pour qu'il rentre en lui-même, ce n'est point encore là le vice de l'envie. Mais désirer les avantages des autres à leur préjudice, s'affliger de ce qu'ils prospèrent, parce que leurs succès nous portent ombrage, ressentir une joie maligne de leur humiliation, se faire un tourment de leur bonheur, et un plaisir de leurs revers, voilà l'envie. Et où règne le plus ordinairement ce vice odieux ? Entre les personnes du même état, du même âge, du même lieu, quelquefois de la même famille. Un simple coup d'œil suffit pour rendre cette vérité sensible. En effet, qu'un homme fasse une grande fortune, qu'il amasse beaucoup de biens, qu'il obtienne une grande place, qu'il se distingue par ses talents ; si l'on n'a absolument aucun rapport avec lui, l'envie ne se fera pas sentir. Mais si l'on voit quelqu'un de sa condition, de son état, de son âge, du lieu qu'on habite, et même quelqu'un de ses parents réussir, prospérer, s'élever au-dessus des autres, c'est alors que l'envie se réveille et se manifeste.

Je dis d'abord que ce vice règne plus ordinairement entre les personnes du même état, de la même condition. Parcourez toutes les classes de la société ; jetez d'abord les yeux sur les grands de la terre ; vous verrez au faite des honneurs, au sein des richesses, dans la possession de tous les avantages humains, des hommes dévorés de peines, accablés de tristesse, malheureux au milieu de tout ce qui paraît devoir satisfaire l'homme sur la terre. Et d'où vient donc ce noir chagrin ? de l'envie qui les tourmente. Une préférence donnée à un autre, une grâce peu importante qu'on sollicitait, et qu'un concurrent a obtenue ; en voilà assez pour empoisonner toutes les jouissances, et rendre l'homme insensible à toutes les faveurs dont il est comblé.

Descendez à ces conditions moins relevées, mais qui occupent néanmoins un rang dans la société, tels que les gens de loi, les négociants, les hommes de lettres ; que trouverez-vous ? Des égards les uns pour les autres, lorsqu'ils sont en public ; des déférences, des dehors de politesse, lorsqu'ils ont des rapports ensemble. Mais prenez-les dans le particulier ; vous les entendrez se déprécier réciproquement, se reprocher l'ignorance, la négligence dans le soin des affaires dont ils sont chargés, peut-être le défaut de justice et de probité ; vous verrez l'envie s'attacher particulièrement à ceux qui ont des succès, qui se sont concilié l'estime et la confiance du public.

Passez ensuite à la classe des ouvriers, des artisans. L'envie s'y montrera encore plus à découvert, parce qu'ils sont moins exercés à feindre. Ils ne savent pas se recommander sans déprimer les autres. A les entendre, il n'y a de bien fait que ce qui sort de leurs mains ; les autres n'ont point d'intelligence, leurs ouvrages sont pleins de défauts, on ne peut point se fier à eux. Au lieu de s'appliquer, comme un ouvrier honnête et chrétien doit le faire, à contenter ceux qui les emploient sans nuire à qui que ce soit, ils ne cherchent qu'à se décrier, à se supplanter, à s'enlever les pratiques ; et il arrive, par une juste punition, qu'ils perdent celle des personnes les plus respectables, qu'une si basse jalousie révolte.

Ce qu'on a vu dans les personnes du même état, on le retrouve dans celles du même âge. L'enfant voit d'un œil jaloux les progrès de ses compagnons ; il va quelquefois jusqu'à concevoir une sorte d'aversion contre ceux qui l'emportent sur lui ; jusqu'à s'affliger des récompenses et des louanges qu'on leur donne, et à se réjouir des humiliations qu'ils éprouvent, et des châtimens qu'on leur inflige. A mesure que l'âge croît, la jalousie croît avec lui. Qu'on demande à ce jeune homme pourquoi il s'est séparé d'un ami intime qu'il avait ? C'est qu'il n'a plus aperçu en lui qu'un rival incommode. Il craint qu'il ne l'emporte sur lui par ses talents et ses bonnes qualités ; et il éprouve actuellement autant de peine, en le rencontrant dans les sociétés, qu'il avait autrefois de plaisir à l'y trouver. Demandez à cette jeune personne pourquoi elle est triste, mélancolique ; pourquoi elle porte un air pensif, un morne silence, jusque dans les fêtes où elle se promettait le plus d'agrément ? C'est qu'elle voit une de ses compagnes plus recherchée qu'elle. Tout la choque dans cette rivale ; sa parure, ses agréments, sa beauté, tout réveille sa jalousie ; et peut-être verrait-elle avec une joie maligne qu'un accident ou une maladie lui enlevât une partie de ses avantages. Demandez à cette femme pourquoi elle entend avec tant de peine l'éloge d'une de ses voisines ; pourquoi, lorsqu'on loue en sa présence les enfants des autres, qu'on relève leurs talents, leurs progrès, leur bonne conduite ; pourquoi elle examine avec inquiétude quelle impression ces éloges font sur ceux qui les entendent ; pourquoi elle cherche à les affaiblir et à y substituer l'éloge de ses propres enfants ? C'est qu'elle est dominée par l'envie.

Et combien d'autres traits de jalousie ne trouverait-on pas entre les habitants d'un même lieu ! Le bon voisinage demanderait qu'on se prêtât des secours mutuels, qu'on s'entraidât dans ses besoins ; et cet accord ferait le bonheur de tous. Mais, au contraire, on se refuse quelquefois les plus légers services, ou on les rend de mauvaise grâce. Que dis-je ? qu'un incendie, une grêle, une épidémie, enlèvent à un voisin une partie de ses biens : dans ces circonstances fa-

cheuses où l'on devrait prendre d'autant plus de part à la peine de celui qui souffre, qu'on est exposé aux mêmes accidents, qu'arrive-t-il, hélas ! peut-être trop souvent ? On témoigne quelque compassion dans les premiers moments ; mais au fond du cœur on éprouve une certaine satisfaction ; bientôt on laisse échapper des réflexions malignes ; bientôt on allègue qu'il s'en faisait accroire, que sa prospérité le rendait trop fier ; et il est facile de voir que, loin d'être attristé de son malheur, on est bien aise qu'un revers l'ait abaissé et l'ait rapproché des autres.

C'est par l'effet de cette jalousie, que, comme l'a dit notre divin Sauveur : *Nul n'est prophète dans son pays.* (Matth., XIII, 57.) Il l'éprouva lui-même : *Etant venu à Nazareth, il prêchait dans les synagogues, et les habitants tout étonnés disaient : D'où est venue à cet homme cette sagesse et cette puissance ? N'est-ce pas le fils de ce charpentier ? Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie ? Ses parents ne sont-ils pas tous parmi nous ? D'où lui viennent donc toutes ces choses ? Et ils se scandalisaient à son sujet.* (Ibid., 54-57.) Ils se choquaient de voir en lui tant de vertu et de puissance. Par l'effet de l'envie, dit saint Jean Chrysostome, de cette passion détestable qui se contredit elle-même ; les prodiges qui devaient les attirer à lui, ne servaient qu'à les en éloigner. (Hom. 49 in Matth., XIII.) La sainte Ecriture ajoute que *Jésus ne fit point là beaucoup de miracles à cause de leur incrédulité.* (Matth., XIII, 58.) Voilà ce qui se passe encore tous les jours dans le monde. On ne peut s'empêcher de reconnaître le mérite, les talents d'un homme ; mais parce qu'on l'a vu naître, parce que l'on connaît son origine, parce qu'il est d'une famille ordinaire, sa supériorité choque, on lui refuse la confiance, et on le force de porter ailleurs ses lumières et ses services.

Enfin l'envie se montre souvent entre parents mêmes. Je le reconnais avec la plus grande satisfaction, mes chers frères : il est des familles où l'union la plus intime règne ; où les joies et les chagrins, la prospérité et les revers, sont communs entre tous ; où ceux qui ont plus de moyens aident et secourent ceux qui ne sont pas dans la même aisance ; où l'on se donne, en un mot, des preuves d'un attachement tendre et sincère. Mais combien d'autres, où, au lieu de ce spectacle édifiant, l'envie offre le contraste le plus triste ! Elle s'attache à ceux qui ont des succès. Si tous prospéraient, la joie serait commune ; peut-être serait-ce pour tous un sujet de vanité. Mais si un des membres s'élève au-dessus des autres, ceux-ci se trouvent humiliés. On lui cherche des torts ; on lui reproche d'être enflé de sa fortune, de manquer d'égards pour ses proches. Et jusqu'où les effets de cette malheureuse passion ne peuvent-ils pas aller ? Jusqu'où n'a-t-elle pas porté les frères de Joseph ? Que d'antipathies n'occasionne-t-elle pas encore entre frères et sœurs ? Que de jalousie

sies, de rivalités ! Combien n'en voit-on pas qui s'offensent des marques d'amitié que leurs parents donnent à l'un d'eux ? Sans doute les parents doivent se garantir d'une prédilection marquée. Ils doivent aimer tous leurs enfants ; et si les bonnes qualités de l'un d'eux, si l'espérance fondée qu'il sera un jour l'honneur et l'appui de la famille, leur inspirent des sentiments particuliers pour lui, ils ne doivent pas lui en donner des témoignages trop sensibles. Mais en même temps qu'on ne peut trop recommander aux parents d'éviter avec soin ce qui jetterait la division entre leurs enfants, pourrait-on ne pas condamner avec sévérité des enfants qui examinent d'un œil jaloux toutes les actions, les paroles, les démarches de leurs père et mère ; qui, sous le plus léger prétexte, les accusent de préférences ; qui enveniment les choses les plus indifférentes, et fomentent, par une basse jalousie, des divisions qui dureront peut-être autant que la vie ?

Ainsi, mes chers frères, tout ce qui devrait rapprocher les hommes et les unir entre eux, devient, par l'effet de l'envie, un sujet d'éloignement, une semence de division et de discorde. Prévenissons-nous donc avec soin contre les suggestions de cette dangereuse passion. *Revétons-nous, comme des élus de Dieu, saints et bien-aimés, d'entrailles de miséricorde, de bonté, d'humilité, de modestie, de patience.* (Col., III, 12.) Souvenons-nous que nous avons un Père commun dans le ciel, qui nous aime tous, et qui veut que nous nous aimions les uns les autres. Daignez, ô mon Dieu, daignez vous-même mettre dans nos cœurs cette charité divine. Qu'elle les embrase de son feu sacré ; qu'elle nous apprenne à aimer tous les hommes pour l'amour de vous, à désirer le bien de tous, à compatir aux maux de tous, à être bons envers tous ; afin que nous éprouvions nous-mêmes les effets de votre bonté infinie, dans le temps et dans l'éternité. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION IV.

SUR LA LUXURE.

Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt. (Math., V, 8.) :

Heureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu.

Voir Dieu, le voir face à face, le connaître comme il nous connaît lui-même (I Cor., XIII, 12), le voir tel qu'il est (I Joan., III, 2), dans tout l'éclat de sa gloire et de sa majesté ; voilà le bonheur ineffable réservé à ceux qui ont le cœur pur. Et quel sera au contraire, pendant toute l'éternité, le sort de l'homme charnel, livré aux plaisirs des sens et aux convoitises de la chair ? Son partage sera, avec les démons, dans l'étang brûlant de feu et de soufre. (Apoc., XXI, 8.)

Telles sont, mes chers frères, les grandes considérations qui doivent vous engager à conserver avec soin la pureté du cœur, à vous éloigner de tout ce qui pourrait la ternir ; et ces considérations m'engagent moi-

même à vous faire une nouvelle instruction sur ce sujet. Mon intention n'est pas néanmoins de revenir sur tout ce que je vous ai dit du péché déshonnête, dans l'explication des commandements de Dieu. Je vous ai représenté alors combien ce péché est honteux pour des hommes raisonnables, et surtout pour des chrétiens ; je vous ai mis sous les yeux les châtimens terribles que Dieu a exercés contre lui dès cette vie, et les châtimens, infiniment plus terribles encore, qu'il lui réserve dans l'éternité. Fasse le ciel que je vous en aie inspiré une juste horreur, que j'aie fait naître en vous une grande crainte d'y tomber ! Fasse le ciel que ceux qui s'en étaient rendus coupables aient été touchés d'un sincère repentir, et se soient retirés de l'abîme où il les avait jetés !

Mais il faut encore, pour opérer une conversion durable, qu'ils aillent à la source du mal : c'est-à-dire qu'ils doivent travailler à détruire la passion qui vivait en eux, cette inclination qui les a entraînés dans le péché, ce penchant pour les péchés déshonnêtes qui les a jetés dans tant de désordres. *Et quel fruit en ont-ils retiré, dit l'Apôtre ? Ces désordres n'ont pour fin que la mort.* (Rom., VI, 21.) Ce funeste penchant est dans leur cœur, souvent il y domine, et ce qu'il y a de bien triste, loin de penser à le combattre, on s'y laisse aller, on l'entretient, on le nourrit presque sans s'en apercevoir, ou au moins sans se le reprocher. Je veux donc aujourd'hui, mes chers frères, entrer avec vous dans l'examen de vos dispositions, et vous aider à reconnaître si vous ne vous laissez point dominer par ce malheureux penchant. Je vous montrerai ensuite comment vous devez le combattre.

Si je vous disais que vous avez dans votre propre maison, un ennemi qui, en vous flattant et vous caressant, épie l'occasion de vous ôter la vie, qu'il ne tient qu'à vous de le connaître et de vous garantir des pièges qu'il vous tend ; sans doute vous ne négligeriez pas un avis si important, et vous n'oublieriez rien pour vous mettre à l'abri des ruses et des caresses de ce perfide ennemi. Eh bien ! mes frères, vous avez un ennemi au dedans de vous-mêmes. Ce n'est point la vie du corps qu'il cherche à vous enlever ; c'est une vie bien plus précieuse, la vie de l'âme. Il n'est point de plus perfide ennemi : c'est toujours en présentant les apparences du plaisir et du bonheur qu'il entraîne dans le précipice. Cet ennemi est le penchant qui conduit au vice de l'impureté ; et il est d'autant plus important pour vous de reconnaître s'il vit dans votre cœur, quels effets il y produit, que, vous ne l'ignorez pas, mes frères, une seule pensée déshonnête, dès qu'on y consent volontairement, est une faute grave aux yeux du Dieu de pureté qui sonde les cœurs et les reins. (Psal. VII, 10.) Examinons donc avec soin quelles sont les dispositions, quelle est la conduite du commun des hommes sur un objet d'une si grande conséquence.

Je commence par la jeunesse, et j'examine comment les enfants des deux sexes, se comportent les uns à l'égard des autres. Je les vois se rechercher, aimer à être ensemble, ne trouver aucune partie de plaisir vraiment agréable, s'ils n'y sont réunis. Et, dans ces réunions, combien de badinages, de jeux de main, de folâtreries, dont on ne se fait aucun scrupule, sous prétexte qu'il n'y a point de mauvaise intention, et qu'on n'y cherche que l'amusement! Bientôt se forment des liaisons particulières : et alors ce sont des regards, des gestes, des sourires, des confidences, des complaisances marquées, et qui sont accueillies. Un air d'ennui, d'inquiétude se peint sur le visage, lorsqu'on ne trouve point, dans la société, la personne qu'on y cherche; et, au contraire, on laisse, malgré soi, percer la gaieté lorsqu'elle reparait, ou même dès que sa voix se fait entendre. Mais, d'où viennent donc ces sentiments réciproques? La source en est-elle bien pure? N'est-il pas à craindre qu'ils ne tiennent à une inclination déréglée, dont on suit les impressions, et à laquelle on obéit en aveugle?

A Dieu ne plaise que je cherche le mal où il n'est pas! Mais, s'il n'y a rien dans le cœur que de réglé et de légitime, pourquoi donc un si grand empressement à se voir, souvent contre la défense de parents vertueux, malgré les représentations d'un confesseur zélé? Pourquoi, dans les moments mêmes où l'on est excédé par la continuité des travaux les plus fatigants, laisse-t-on le repos et le sommeil, pour courir après des divertissements aussi nuisibles à la santé, que dangereux pour le salut : et cela, parce qu'on espère y trouver l'objet qu'on recherche? Pourquoi ces rendez-vous, ces rencontres ménagées avec adresse? Pourquoi tant de démarches pour lesquelles on passe par-dessus toutes les considérations? Vous prétendez que la passion n'a point de part à tout cela. Jeunesse téméraire! voilà ce qu'ont dit avant vous ceux qui sont dans l'abîme. Voilà ce qu'ont dit ces jeunes personnes qui sont devenues la fable du public par la perte de leur honneur. Vous croyez avoir plus de force qu'elles n'en ont eue, être plus sages : Jeunesse aveugle! vous ne voyez pas qu'elles se rassuraient comme vous sur leur sagesse et leur force; vous ne voyez pas qu'en suivant le chemin qui les a perdues, vous courez risque d'atoutir au même terme, de vous précipiter dans le même malheur.

Mais, si leur exemple ne vous touche point, ah! au moins écoutez le cri de votre conscience. Elle n'est pas tranquille; vous cherchez à étouffer sa voix, et elle se fait entendre malgré vous. En vain vous voudriez vous persuader que ce que vous éprouvez n'est que le sentiment d'une amitié honnête, qu'un attachement bien réglé : vous sentez vous-mêmes que ce n'est point là cette amitié innocente, cette affection chaste, ces sentiments tendres, mais purs, qui n'ont rien que de conforme à la loi

de Dieu, à l'ordre de sa divine Providence.

Et, en effet, comparez ce qui se passe dans votre cœur avec les mouvements de tendresse qu'éprouve un enfant bien né, lorsqu'il revoit sa famille, après en avoir été séparé pendant quelque temps. Avec quels transports il se jette dans les bras d'un père et d'une mère qu'il aime tendrement! Combien de témoignages d'affection il donne à ses frères et sœurs! Tout montre sa satisfaction; elle est peinte sur son visage, et il ne craint point de la témoigner hautement; il en parle à cœur ouvert, elle ne laisse dans son âme aucun trouble, aucune inquiétude, aucun remords. Mais vous, est-ce là votre situation? Vous montrez-vous avec la même franchise? Ne faites-vous pas, au contraire, tout ce qui est en vous pour cacher et déguiser ce qui occupe votre cœur? Hélas! à peine osez-vous en faire l'aveu au tribunal de la pénitence. Et votre âme est-elle dans cette paix, dans ce calme que donne le témoignage d'une bonne conscience? Si la mort venait vous surprendre dans cet état, si vous étiez appelés au tribunal de Dieu, y paraîtriez-vous avec confiance?

Craignez de vous faire illusion sur un point si important; rentrez sérieusement en vous-mêmes, demandez-vous compte de vos dispositions; et voyez si vous ne serez par forcés de reconnaître que votre cœur est livré à la passion; qu'elle y a allumé un feu impur que vous nourrissez en vous, et que vous cherchez à nourrir dans les autres. Ah! l'objet de votre attachement absorbe toutes vos pensées. Dans vos moments de loisir, au milieu de vos occupations, jusque dans vos actions les plus saintes, cet objet se représente sans cesse à vous. Vous vous repaissez sans cesse de tout ce que vos liaisons ont de plus attachant, de tout ce que ces entretiens, ces confidences, ces témoignages d'une amitié réciproque, peuvent avoir de plus séduisant. Je vous en conjure encore une fois : ne vous faites plus illusion à vous-mêmes; voyez le danger de cet état, voyez combien de fautes en sont la suite naturelle : fautes qui, pour être secrètes, pour être cachées aux yeux des hommes, n'en sont pas moins de grandes fautes, n'en donnent pas moins la mort à l'âme, n'en seront pas moins la cause de votre réprobation éternelle.

Et vous qui êtes encore trop jeunes pour vous permettre ces liaisons, peut-être en est-il parmi vous qui soupirent après le temps où ils pourroient les former. Ah! mes chers enfants, c'est l'ennemi du salut qui vous inspire de pareilles idées; c'est lui qui tend déjà des pièges à votre innocence. Craignez les premiers mouvements d'une passion naissante; craignez les écarts où elle vous entraînerait, si vous n'aviez pas soin de vous en défendre. Ne vous laissez pas séduire par les mauvais exemples. Souvenez-vous que la modestie et la retenue sont le plus bel ornement de votre âge, et

qu'il n'est rien qui puisse leur être comparé. Souvenez-vous que des enfants qui se relâchent du côté de l'honnêteté et de la pudeur, perdent bientôt l'amour et la crainte de Dieu, qu'ils deviennent la croix de leurs parents, et qu'en risquant le salut de leur âme, ils se préparent souvent bien des peines pour cette vie même.

Mais le penchant pour les plaisirs déshonnêtes ne vit-il que dans les jeunes gens? Sont-ils les seuls qui lui obéissent? L'âge mûr en est-il exempt? Sans doute les personnes d'un âge mûr auraient honte de se permettre ces amusements, ces jeux folâtres, que le monde regarde comme le partage de la jeunesse. Mais en sont-elles plus chastes? En sont-elles moins esclaves du penchant pour l'impureté? N'en est-il pas qui, dans l'union que Dieu a instituée et sanctifiée, vivent selon les désirs de la chair; qui oublient le grand avertissement que donnait l'Apôtre, quand il disait: Que l'état du mariage soit respecté, et qu'on s'y comporte avec honnêteté en toutes choses: *Honorabile connubium in omnibus*. (Hebr., XIII, 3.) Si le mariage a ses droits, il a ses règles: et n'est-ce pas violer ces règles, que de s'y permettre des excès que la religion et la raison réprouvent? N'est-ce pas abuser du mariage, altérer la pureté de cette sainte union, que de substituer la recherche de la volupté aux fins pour lesquelles Dieu l'a instituée? Souffrez que je vous le dise avec saint Grégoire: N'est-ce pas là violer les règles du mariage dans le mariage même? La passion en domine-t-elle moins, parce qu'on ne cherche point hors de l'union qu'on a contractée de quoi la satisfaire? Et, pour n'être point adultère, est-on par cela seul exempt du vice de l'impureté? Est-on observateur de la chasteté propre à l'état conjugal (*Pastoral*, c. 27)?

Et d'où viennent encore ces propos si libres, ces entretiens si indécents que des personnes mariées se permettent avec tant de licence? Notre-Seigneur nous a dit lui-même que la bouche parle de l'abondance du cœur. Quand je supposerais qu'elles ont assez de réserve pour ne point tenir ces propos en présence de ceux qu'ils offenserait, et pour qui ils seraient un sujet de scandale, est-ce donc assez pour des chrétiens? L'Apôtre ne leur recommandait-il pas de bannir de leur bouche tout discours honteux, toute parole déshonnête (*Col.*, III, 8)? En quelque lieu que nous soyons, Dieu ne nous voit-il pas? Ne nous entend-il pas? Ne sommes-nous pas en la présence des saints anges qu'il nous a donnés pour gardiens? Et ceux qui osent offenser la pureté de ces esprits célestes, n'ont-ils pas à craindre qu'au lieu d'être leurs patrons et leurs défenseurs, ils ne soient autant de témoins qui déposeront contre eux au jour du jugement?

Enfin la passion de l'impureté est-elle éteinte au moins dans la vieillesse? Hélas! je le dis en gémissant, ne voit-on pas des vieillards même se vanter de ce qui devrait

les faire rougir, parler avec complaisance, avec une sorte de triomphe, de la licence de leurs premières années, de leurs liaisons, de leurs intrigues; tandis qu'ils ne devraient y penser que pour les pleurer devant Dieu, pour lui dire comme David pénitent: *Oubliez, Seigneur, les péchés de ma jeunesse*. (*Psal.* XXXIV, 7.) N'en voit-on pas qui, au lieu de se servir de leur autorité pour en imposer aux jeunes gens, les provoquent, applaudissent à leurs folâtreries, les excitent par des ris immodérés, des gestes peu honnêtes, des réflexions indécentes? N'en voit-on pas en un mot qui montrent d'une manière, hélas! trop certaine, que le feu impur les dévore encore, qu'il conserve toute sa vivacité, jusque sous les glaces de l'âge

O vous tous, mes chers frères, qui vous êtes laissés dominer par le penchant pour les plaisirs déshonnêtes; qui, au lieu de lui résister, l'avez nourri et fomenté: ah! voyez avec effroi l'amas monstrueux d'iniquités que vous avez accumulées sur vos têtes. Combien de péchés de pensée, combien de désirs, combien d'actions criminelles! Et ce qui ne doit pas vous causer moins de regrets, ni vous laisser moins d'inquiétude, combien de fois n'avez-vous pas été pour les autres un objet de scandale! Combien de fois n'avez-vous pas participés à leurs péchés, en les portant au mal! Ouvrez enfin les yeux, et si vous n'avez que trop obéi jusqu'à présent à cette dangereuse passion, commencez au moins, dès aujourd'hui à prendre les moyens qui peuvent vous garantir pour l'avenir de ses funestes atteintes.

Je réduis ces moyens à trois. Le premier est la fuite des occasions. Oui, mes frères, il faut fuir les occasions dangereuses, si l'on veut se retirer de l'abîme du péché, et conserver son âme pure. Ne comptez pas sur vos bons désirs, sur la ferveur de vos résolutions: *Celui*, nous dit le Sage, *qui se confie dans ses propres forces, est un insensé*. (*Prov.*, XXVIII, 26.) Aucune chasteté n'est en assurance si Dieu ne la défend (*Imit. Christi*, lib. III, c. 14): et Dieu vient au secours des âmes humbles qui reconnaissent leur propre faiblesse et marchent avec crainte en sa présence. Mais où a-t-il promis son assistance aux présomptueux qui vont au-devant du danger? Ils méritent qu'il les abandonne à eux-mêmes. Ils aiment le péril: l'oracle de l'Esprit-Saint s'accomplira: ils y périront. (*Eccli.*, III, 27.) Voyez ce que fait Joseph, lorsqu'une femme impudique cherche à l'entraîner dans le crime. Ce saint patriarche était né avec l'amour de la chasteté; l'exemple même de ses frères n'avaient pu altérer en lui cette belle vertu: et cependant lorsque la tentation vient l'assaillir, il ne connaît de sûreté que dans la fuite; il s'échappe en laissant son manteau entre les mains de celle qui veut le séduire. (*Gen.*, XXXIX, 12.)

Fuyez donc tout ce qui pourrait vous entraîner dans le mal. Fuyez ces hommes dangereux dont la société et les entretiens

vous corrompraient. *L'ami des libertins leur deviendrasemblable. (Prov., XIII, 20.)* Hélas ! combien n'en est-il pas qui ne sont tombés dans les désordres les plus honteux, que parce qu'ils se sont liés avec de faux amis, qui ont fait passer dans leur âme le poison dont ils étaient eux-mêmes infectés ! Choisissez des amis dont la piété, la modestie, la réserve puissent vous édifier et entretenir en vous l'amour de la pureté. S'ils venaient à se déranger, ne leur laissez pas le temps de vous séduire : que le moindre indice de corruption vous suffise pour rompre avec eux. Qu'aucun respect humain ne vous arrête : méprisez leurs railleries et leurs censures. Quelque attachement que vous ayez pour eux, rompez ce commerce : Jésus-Christ veut que vous arrachiez l'œil qui vous scandalise, que vous coupiez la main qui est pour vous une occasion de chute, et que vous les jetiez loin de vous ; c'est-à-dire, que vous devez vous éloigner de ces dangereux amis, vous fussent-ils aussi chers qu'un de vos yeux, aussi utiles qu'une de vos mains. Et pourquoi cela ? C'est, vous dit notre divin Sauveur, *qu'il vaut mieux que vous entriez dans le ciel avec un seul œil, une seule main, un seul pied, que d'être précipités tout entiers dans le feu éternel de l'enfer. (Matth., V, 29, 30.)*

Fuyez, jeunes personnes, ces entrevues, ces tête à tête, ces jeux, ces familiarités, ces privautés dont le danger est si réel. Vous y exposer, c'est courir à votre perte. Vous surtout qu'elles n'ont déjà que trop entraînées dans le mal, fuyez, si vous ne voulez pas consommer votre réprobation. Si vous vous étiez blessées en heurtant contre une pierre, sans doute vous l'évitiez avec soin : fuyez donc ces occasions dangereuses, ces pierres de scandale, qui vous ont déjà fait faire des chutes si funestes.

Fuyez tous, mes chers frères, les livres dangereux : et je ne dis pas seulement ceux où le vice se montre à découvert, où il est présenté dans toute sa turpitude ; mais encore ceux où le venin, pour être caché, déguisé, couvert de fleurs, n'en est quelquefois que plus dangereux. Ne lisez point sans choix et sans prendre conseil : ne vous rassurez point sur ce que les livres que vous avez entre les mains n'ont point été condamnés, et ne sont point manifestement mauvais. Craignez de vous livrer à une curiosité dangereuse, en lisant les meilleurs ouvrages eux-mêmes : on peut y trouver des choses qui doivent être lues avec prudence. Je parle de ce qui peut concerner la pureté et le vice qui lui est contraire. On revient quelquefois sur ces articles, on les recherche, on les lit avec avidité, sous prétexte de s'instruire, sous prétexte de chercher les motifs et les moyens de combattre cette passion, et de réparer les pertes qu'on a déjà faites. Ah ! qu'il est à craindre qu'on ne se fasse illusion, que l'avidité avec laquelle on se porte à ces lectures, ne vienne du penchant pour le vice qui en est

l'objet ; et que le prétendu désir de le combattre n'aboutisse qu'à de nouvelles défaites !

Fuyez ces compagnies, ces assemblées, ces spectacles, ces divertissements, où se réunit tout ce qui peut amollir le cœur : la dissipation, des plaisirs bruyants, des chansons équivoques, des airs lascifs, des parures indécentes, quelquefois des nudités honteuses. Triomphera-t-on de l'ennemi, en se livrant ainsi entre ses mains ? Un saint Jérôme, exténué par des études pénibles, par des veilles et des macérations continuelles, se croyait à peine en sûreté au milieu des déserts, dans les plus affreuses solitudes. Ce qu'il avait vu à Rome se représentait malgré lui à son esprit, et lui occasionnait les plus rudes combats. Et vous vous flattez d'être à l'abri des chutes au milieu de ce que le monde a de plus dangereux, lorsque les objets seront sous vos yeux mêmes, lorsque vous puiserez par tous les sens le poison de l'impureté !

Fuyez donc, mes chers frères, je ne puis trop le répéter ; mais en même temps priez, et joignez à la prière la pratique de la mortification. On avait présenté aux disciples de Jésus-Christ un enfant possédé du démon, et ils n'avaient pu le délivrer. Surpris de cette résistance de l'esprit malin, ils en demandent la raison à leur divin Maître. Sa réponse mérite toute notre attention : *On ne peut, leur dit-il, chasser cette espèce de démons que par la prière et le jeûne. (Marc., IX, 28.)* Cette réponse s'applique particulièrement au démon de l'impureté. Il se sert de la corruption de notre chair pour nous tenter : nous ne le vaincrons qu'en la mortifiant. Cette chair est un esclave toujours prêt à se révolter, et le Sage nous en avertit : *Celui qui nourrit son esclave délicatement, le rend indocile. (Prov., XXIX, 21.)* Nous donnerons une nouvelle force aux tentations de la chair, si nous la flattons, si nous la tenons dans la mollesse, en lui accordant ses aises, en contentant ses appétits déréglés. C'est en lui retranchant ce qui ne tend qu'à satisfaire la sensualité, que nous viendrons à bout de la maîtriser et de la subjuguier. Mortifiez-vous donc, si vous voulez être chastes ; vivez dans la sobriété et la tempérance ; ne donnez à votre corps que la nourriture dont il a besoin ; abstenez-vous de tout excès dans la boisson. Et qui ne sent en effet la vérité de ce que dit l'Apôtre : que l'usage immodéré du vin (et il en est de même de tout ce qui enivre) nourrit la luxure : *Nolite inebriari vino in quo est luxuria. (Ephes., V, 18.)*

Mortifiez surtout vos sens ; veillez sur eux avec le plus grand soin : c'est par les sens que le péché s'introduit dans l'âme. J'en appelle à votre propre expérience, mes chers frères : comment le poison de l'impureté est-il entré dans votre cœur ? Par des discours auxquels vous auriez dû fermer l'oreille, par des entretiens que vous deviez

vous interdire, par des regards qu'une dangereuse curiosité vous a fait faire. Voilà la source de tant d'impressions funestes, de tant de combats, de tant de chutes, que vous auriez prévenus en veillant sur vos sens.

Que fallût-il pour entraîner David dans l'adultère et l'homicide ? Ce saint roi, ce prophète inspiré du ciel, cet homme selon le cœur de Dieu, jette un regard sur Bethsabée ; et ce moment d'indiscrétion le précipite dans des crimes qu'il ne cessa de pleurer toute sa vie. Quelle leçon pour vous, jeunesse imprudente dont la vertu est si faible ! Oui, une seule entrevue, un seul entretien, un geste, une parole indiscrète, un regard imprudent, suffisent pour vous entraîner dans le précipice. Quelle leçon pour vous, chrétiens de tout âge et de tout sexe ! Un mouvement de curiosité a suffi pour renverser des hommes affermis dans la vertu ; et vous voudriez conserver la chasteté avec des sens immortifiés ! Entrez dans les sentiments de ce saint roi pénitent ; dites souvent comme lui : Détournez mes yeux, Seigneur, afin qu'ils ne se portent point sur des objets vains et dangereux, capables de me séduire : *Averte oculos meos ne videant vanitatem.* (Psal. CXVIII, 37.)

Les saints ont soumis leurs sens à la plus sévère retenue. Le saint homme Job avait fait un pacte avec ses yeux, pour ne pas même penser à une vierge. (Job, XXXI, 1.) Un saint Louis de Gonzague, le patron de la jeunesse, et si digne d'être son modèle, réprimait ses sens avec tant de soin, qu'ils ne se portèrent jamais sur aucun objet qui pût le tenter. Et, c'est par cette courageuse et constante fidélité qu'il a conservé une pureté inaltérable : c'est par là qu'il est devenu comme insensible aux plaisirs sensuels. Si l'on se flatte de parvenir à la même insensibilité par une autre voie, on se fait illusion à soi-même ; et si l'on se vante d'y être parvenu, pour se permettre de tout voir, de tout dire, de tout entendre, ah ! c'est une preuve certaine que le cœur est corrompu, et que tout sentiment de pudeur en est banni.

Du reste, mes chers frères, que la difficulté de veiller ainsi sur vos sens ne vous effraie pas : ne croyez pas que cette retenue soit au-dessus de vos forces. Commencez avec une volonté sincère, et une pleine confiance dans le secours de Dieu : il soutiendra votre faiblesse. Et pourquoi ne pourriez-vous pas faire ce que font tant de chrétiens vertueux ? Pourquoi ne feriez-vous pas pour votre salut ce que vous faites pour des intérêts d'une bien moindre conséquence ? Car, qu'il s'agisse de prévenir ou de guérir une maladie, vous suivez avec docilité les ordonnances d'un médecin : vous vous soumettez à un état de gêne et de contrainte. Et pourquoi ? pour prolonger de quelques instants une vie toujours bien courte et remplie de misères. Mais ici il s'agit d'éviter une mort éternelle, et de

mériter une vie bienheureuse et sans fin. Il s'agit de vous procurer dès ici-bas le vrai bonheur ; la paix de l'âme qui est bien au-dessus des vains plaisirs de ce monde : il s'agit de vous délivrer des troubles, des inquiétudes, des remords de conscience, qui sont une suite naturelle de la liberté que vous donnez à vos sens : voilà ce que vous gagnerez à vous faire quelque violence, pour veiller sur eux, et les contenir dans le devoir.

Enfin il faut veiller sur son esprit, sur son imagination, si l'on veut conserver la pureté. En vain fermeriez-vous les yeux à tout ce qui peut vous séduire, si vous ne veillez sur votre imagination : elle suffit seule pour vous fournir une foule de pensées, de souvenirs, d'images dangereuses, et faire en vous les mêmes impressions, que si les objets étaient présents à vos regards. Pour prévenir ces écarts de l'imagination, soyez toujours appliqués à faire quelque chose de bien, afin que le démon vous trouve toujours occupés : c'est le conseil que donnait saint Jérôme. (*In Epist.*) Si le démon veut vous distraire de votre occupation, soyez sourds à ses sollicitations, et appliquez-vous de plus en plus à ce que vous faites. S'il redouble ses importunités, ne vous troublez point ; élevez doucement votre cœur vers Dieu ; demandez-vous à vous-mêmes : Suis-je dans l'ordre de Dieu ? suis-je où Dieu me veut ? ce que je fais est-il conforme à sa sainte volonté ? Et, si votre conscience vous rend le témoignage que vous êtes dans l'ordre de Dieu, renouvez l'intention de faire tout au nom de Jésus-Christ ; et vous obtiendrez les forces dont vous aurez besoin pour sortir victorieux du combat. Vous retirerez même un avantage de vos tentations : en vous y comportant avec courage, vous déconcerterez l'ennemi du salut.

Mais ne vous livrez pas à la sécurité ; soyez sans cesse sur vos gardes, de peur qu'après vous avoir laissés tranquilles pendant quelque temps, l'esprit malin ne revienne tout à coup avec sept autres plus méchants que lui. Rappelez-vous souvent, et surtout au moment de la tentation, quelque une des grandes vérités que la foi nous enseigne : rappelez-vous les souffrances de notre Sauveur, cette mort cruelle et ignominieuse qu'un Dieu a endurée pour expier les péchés des hommes ; rappelez-vous ce jugement qu'il exercera à la fin des siècles, lorsqu'il viendra dans l'éclat de sa gloire et de sa majesté, pour nous demander compte de nos pensées, de nos désirs, de nos actions les plus secrètes ; cette éternité de supplices dont un moment de satisfaction criminelle sera suivi. Ayez aussi recours, lorsque le démon vous attaque avec plus de rage, au ministre du Seigneur ; découvrez-lui l'état de votre âme, afin qu'il puisse vous guider, vous fortifier dans le combat, vous indiquer les moyens relatifs à votre situation, à vos dispositions, aux circonstances où vous vous trouvez. Soyez

dociles à ces avis. En un mot, mes chers frères, n'oubliez rien pour réparer et conserver la pureté de votre cœur. Regardez-la comme le bien le plus précieux que vous ayez sur la terre ; comme étant dès ici-bas la source de cette paix qui surpasse tout sentiment ; et comme l'unique moyen de parvenir à la vue et à la jouissance de Dieu, qui feront notre bonheur dans le ciel : *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt.* (Matth., V, 8.) Ainsi soit-il.

INSTRUCTION V.

SUR LA GOURMANDISE.

Attendez... vobis, ne forte graventur corda vestra in crapula et ebrietate. (Luc., XXI, 34.)

Veillez attentivement, de peur que vos cœurs ne s'appesantissent par l'excès des viandes et du vin.

Notre-Seigneur Jésus-Christ, après avoir annoncé à ses disciples la destruction de Jérusalem, et les maux qui devaient fondre sur cette ville coupable, leur prédit ce qui arrivera à la fin du monde, lorsqu'il viendra dans l'éclat de sa gloire et de sa majesté juger tous les hommes. Et il ajoute ensuite ces paroles remarquables : *Prenez donc garde à vous, veillez attentivement, de peur que vos cœurs ne s'appesantissent par l'excès des viandes et du vin, et par les soins de cette vie, et que le jour ne vienne tout à coup vous surprendre, car il enveloppera comme un filet tous ceux qui sont sur la terre* (Luc., XXI, 34, 35). Il arrivera, ajoute-t-il encore, ce qui arriva du temps de Noë ; car comme avant le déluge les hommes mangeaient et buvaient, et qu'ils ne pensèrent au déluge que lorsqu'il arriva, et les fit tous périr, il en sera de même à l'avènement du Fils de l'homme (Matth., XXIV, 37-39).

Profitions de ces avertissements, mes chers frères : notre divin Sauveur ne les a pas donnés seulement pour ceux qui se trouveront à la fin du monde ; ils nous regardent tous, puisqu'il n'est aucun de nous que la mort ne puisse surprendre, comme le dernier jour surprendra ceux qui seront alors sur la terre. Profitions de ces divers avertissements pour nous tenir en garde contre la gourmandise. C'est d'elle que viennent les excès que notre Seigneur nous recommande d'éviter, et elle est la source d'une multitude de péchés pour ceux qui s'y abandonnent. Prenez donc garde à vous, attendez-vous ; veillez avec soin, veillez avec d'autant plus de soins, que les attaques de la gourmandise sont très-fréquentes, et que vous êtes encore plus exposés à cette passion qu'à toute autre. Voilà ce que je veux vous faire bien sentir, afin d'exciter votre vigilance, et de vous engager à prendre les précautions nécessaires pour vous garantir de ce vice, ou pour vous en corriger.

Je dis d'abord que nous sommes encore plus exposés à la gourmandise qu'aux autres passions. Ce qui vient de ce que nous sommes dans la nécessité de donner tous les jours à notre corps la réfection dont il a be-

soin ; et que par une suite de notre faiblesse, nous nous voyons continuellement exposés à outre-passer les bornes de cette nécessité. C'est le Créateur lui-même qui a voulu que notre corps eût besoin de nourriture ; c'est lui qui a pourvu à ce besoin, en préparant ce qui était nécessaire pour notre subsistance ; qui a mis en nous cet appétit naturel, ce goût qui nous porte à user des aliments : et nous sommes dans l'ordre de sa Providence, lorsque nous n'en usons que pour le soutien de la nature, et autant que notre conservation l'exige. Mais manger et boire au delà du besoin, manger et boire pour le plaisir qui y est attaché, c'est un excès, un désordre. Or, c'est à cet excès, à ce désordre que la gourmandise nous sollicite sans cesse. « Je ne puis pas, disait saint Augustin en gémissant, me préserver de cette tentation comme des autres, parce que je ne puis pas renoncer à manger et à boire comme j'ai renoncé aux autres passions. Il faut, continue-t-il, que nous mangions et que nous buvions, parce qu'il y a une raison de le faire. Mais une délectation dangereuse vient aussitôt se joindre à ce motif, et me porte à faire pour la contenter ce que je ne veux faire que pour ma conservation. Et telle est la nature de cette délectation, qu'elle ne se contente pas de ce que la conservation du corps exige : ce qui suffit au besoin n. la satisfait pas (Confess. I. X, c, 31). »

Voilà, mes chers frères, le danger ordinaire et commun à tous les hommes ; et celui qui prétendrait en être exempt, prouverait qu'il suit les mouvements de la sensualité, sans penser même à se les reprocher. Mais à cette tentation commune à tous, combien ne se joint-il pas de tentations particulières à chacun ! Combien de situations et de circonstances où ces tentations prennent encore de nouvelles forces !

Et en effet, considérons d'abord ceux qui sont dans l'abondance des biens de ce monde. Comment se garantir des atteintes de la gourmandise dans une situation qui la réveille sans cesse, en fournissant au goût tout ce qu'il peut désirer ? On se fait gloire, au sein de l'opulence, du luxe et de la profusion des tables ; d'une délicatesse que rien ne peut satisfaire, qui va chercher jusque dans les pays lointains ce qu'ils ont de plus exquis ; d'une prodigalité qui absorbe dans un seul repas ce qui suffirait à une famille indigente pendant une année entière : ah ! plutôt n'aurait-on pas souvent à rougir d'une pareille profusion ? N'aurait-on pas à se reprocher un abus manifeste des richesses qu'on a reçues de Dieu, et qu'il n'a destinées, ni à nourrir le luxe, ni à favoriser la sensualité ? Et si la naissance, le rang, les dignités ont des droits particuliers, au moins ne faut-il pas oublier que, dans quelque élévation que l'on soit, on est obligé de pratiquer la sobriété et la tempérance. C'est même alors qu'on doit être plus attentif sur soi-même, veiller avec plus de soin pour ne pas se laisser prendre aux amercs de la gourmandise. C'est alors qu'on

doit craindre d'avoir part à ces anathèmes de notre divin Sauveur : Malheur à vous ; riches , qui avez votre consolation dans ce monde ; malheur à vous qui êtes rassasiés , qui ne semblez vivre que pour jouir des plaisirs de la table , qui vous faites une étude d'accumuler et de varier ces jouissances : *Væ vobis divitibus , quia habetis consolationem vestram... væ vobis qui saturati estis* (Luc. , VI , 24 , 25).

Heureux , mes frères , ceux qu'une condition médiocre met à l'abri de ces dangers. Mais prenez garde : jusque dans la pauvreté même , le cœur peut être livré à la gourmandise ; et il le sera , si vous enviez le bonheur de ceux qui peuvent satisfaire tous leurs goûts , si vous convoitez les mets délicats dont ils se nourrissent. Il le sera , si vous soupirez après les occasions où vous pourrez faire bonne chère , si vous vous en occupez d'avance , si vous en parlez avec délectation. A Dieu ne plaise que vous mettiez le bonheur dans des plaisirs si vains , si indignes , je ne dis pas d'un chrétien , mais d'un homme raisonnable. Heureux , nous dit notre divin Sauveur , ceux qui ont faim et soif de la justice : *Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam* (Matth. , V , 6) : c'est-à-dire , heureux ceux qui , contents de ce qui suffit pour la nourriture de ce corps périssable , se portent avec zèle à la pratique des bonnes œuvres , qui recherchent , non les aliments matériels qui ne garantiront pas leur corps de la pourriture où il doit tomber , mais la nourriture spirituelle qui donne la vie à l'âme (Joan. , VI , 27).

Une santé faible et délicate devient souvent aussi une occasion de sensualité , par les ménagements qu'elle exige ; et il n'est pas rare de voir ces ménagements dégénérer en une délicatesse excessive. On ne trouve rien de bon , rien d'assez bien apprêté ; on ne consulte que la fantaisie du moment , et il faudrait en quelque sorte que les autres la devinassent , et ne fussent occupés qu'à la contenter. On fatigue des parents et des domestiques par des plaintes et des murmures continuels. Sans doute , l'état d'infirmité demande de grands égards : et c'est une œuvre bien méritoire devant Dieu , que de souffrir avec patience et charité ceux qui sont dans cet état. Mais il n'en est pas moins vrai qu'ils ne sont point excusables d'abuser de la complaisance de ceux qui les approchent , pour se livrer à tout ce que leur dictent la sensualité et le caprice.

Une santé forte et robuste entraîne d'autres dangers. O vous qui vous glorifiez de manger et de boire autant que vous le voulez , sans que rien vous incommode , croyez-vous donc pouvoir abuser des dons de Dieu , en consumant sans nécessité les aliments qu'il ne nous a donnés que pour notre besoin ? Et suffit-il , pour que vous ne manquiez point aux règles de la tempérance , que votre corps ait la force de porter le poids de la nourriture dont vous l'accablez ? Suffit-il que votre raison ne soit jamais entièrement troublée par les excès du vin ? Vous vous faites une

espèce de jeu de boire sans retenue , vous vous défiez les uns les autres ; vous tenez tête à tous ; vous regardez comme un triomphe de les avoir vaincus , et vous ne pensez pas à ce terrible anathème prononcé dans la sainte Ecriture : Malheur à vous qui êtes puissants à boire : *Væ qui potentes estis ad bibendum* (Isa. , V , 22). Malheur à vous qui perdez les autres , et qui vous perdez vous-mêmes par ces honteuses victoires. Et toutes les fois que vous vous en vantez , que vous les racontiez avec complaisance , vous multipliez vos péchés , et vous renouvez les scandales que vous avez donnés.

Les repas d'amitié ou de famille , si propres à entretenir la bonne union , offrent aussi des périls , parce qu'on n'y respecte pas les règles de la sobriété. Il se trouve des chrétiens moins raisonnables que les païens (Esth. , I , 8) , qui confondent le bon cœur avec une importunité fatigante , qui pressent sans mesure et sans relâche , et forcent ainsi leurs convives à outre-passer les bornes. Et ne s'en trouve-t-il pas même qui se font un plaisir de les entraîner dans des excès ? Il n'est peut-être aucun de vous , mes chers frères , qui n'ait éprouvé ces dangers ; et peut-être aussi n'y avez-vous pas opposé la résistance que vous deviez y apporter. Car , si ceux qui poussent les autres à des excès graves , se rendent grièvement coupables , ceux qui s'y laissent aller le sont aussi , et c'est une mauvaise excuse de dire qu'on a été forcé , qu'il n'était pas possible de résister. Ecoutez ce qu'enseigne saint Augustin à ce sujet. « Quand on en viendrait , dit ce Père , jusqu'à vous dire : Ou buvez ou vous mourrez ; il vaudrait mieux sacrifier votre corps en gardant les règles de la tempérance , que de donner la mort à votre âme en vous enivrant. Mais , continue le saint docteur , il n'est pas question de cette extrémité. Si ceux qui vous pressent voient que vous êtes dans la ferme résolution de ne point acquiescer à leurs instances , et d'éviter l'ivresse par la crainte de Dieu , quoique dans le premier moment ils paraissent se fâcher contre vous , ils vous admireront ensuite. Et si quelqu'un , dit toujours saint Augustin , résiste ainsi à la tentation de s'enivrer , s'il persévère avec le secours de Dieu dans cette bonne résolution , et qu'il éprouve des peines , des désagréments à ce sujet , Dieu lui en tiendra compte , et lui donnera une part à la gloire du martyre (Serm. , 232 , De ebriet). »

Voilà , mes chers frères , les principaux dangers auxquels vous êtes exposés par rapport à la gourmandise. Je ne puis donc trop le répéter : Soyez sur vos gardes , veillez sur vous-mêmes , *attendite vobis* ; et prenez les moyens de vous garantir de cette passion , et de vous corriger des fautes où elle vous aurait déjà entraînés.

Le premier moyen est de considérer combien la gourmandise est une passion avilissante et pernicieuse. On en convient , quand elle est portée aux excès grossiers. Et en effet , comment pourrait-on ne pas sentir com-

bien un homme se dégrade, lorsqu'il se livre à l'ivrognerie, lorsqu'il se ravale par son intempérance au-dessous des animaux sans raison. Car ceux-ci, malgré leur voracité, ne prennent pas ordinairement plus de nourriture qu'ils ne peuvent en porter; et des créatures raisonnables passeront toutes les bornes, et consentiront de sang froid à perdre l'usage de la lumière naturelle qui les distingue de la brute! Qu'un homme soit privé de la raison par un accident imprévu, on le plaint, on lui porte compassion; mais lorsqu'il se réduit lui-même à un état pire encore pour satisfaire un plaisir brutal, quel autre sentiment peut-il inspirer que celui de l'horreur? Et quelle est la suite naturelle de ces excès? L'abrutissement. Un homme devient insensible à la honte de son état et aux mépris publics, sourd aux remords de sa conscience, inaccessible à tous les motifs de la religion, et en quelque façon à la grâce elle-même; en sorte que la conversion d'un homme adonné à l'ivresse est comme un prodige. On voit des libertins revenir de leurs égarements; on voit d'injustes détenteurs du bien d'autrui faire les restitutions nécessaires; mais combien voit-on d'hommes livrés aux excès de la boisson se convertir sincèrement? On ne peut venir à bout de leur faire prendre aucun des moyens propres à les retirer de cet état. On ne peut obtenir d'eux qu'ils se séparent des compagnons de leurs débauches. On ne peut les arracher à ces lieux où la passion les rappelle sans cesse. Et quelle vie y mènent-ils? Que voit-on dans ces maisons consacrées à l'intempérance? qu'y entend-on? On y voit des hommes qui semblent avoir renoncé à la qualité d'hommes. On y entend des clameurs, des vociférations qui tiennent de la démence. C'est un flux continu de paroles inconsidérées, grossières, indécentes. Chacun dit ce qui lui vient à la bouche; il trahit les secrets mêmes qu'il aurait le plus d'intérêt de cacher (*Prov.*, XXVI, 4.). Quel état, mes chers frères! Et pourrait-on penser à de tels excès, sans sentir combien ils avilissent et dégradent l'homme?

Mais en disant que la gourmandise est une passion avilissante pour l'homme, ne croyez pas que je parle seulement des excès grossiers. Je parle encore de l'amour de la bonne chère, de cette sensualité qui fait rechercher avec avidité tout ce qui peut flatter le goût, en un mot de cette gourmandise délicate dont on ne rougit point, parce qu'elle est propre aux personnes d'un certain rang. Et, je vous le demande, l'homme est-il donc créé pour les plaisirs des sens? Cette âme si supérieure au corps, cette âme formée à l'image et à la ressemblance de Dieu, faite pour le connaître, l'aimer et le posséder un jour, ne se dégrade-t-elle pas, n'oublie-t-elle pas sa vraie destination, lorsqu'elle s'asservit au corps, lorsqu'elle met son bonheur à contenter les goûts de ce corps animal, dont elle doit régler les penchants, et réprimer la sensualité? Les païens eux-mêmes l'ont senti, mes chers frères: Je suis né, disait l'un

d'eux, pour de plus grandes choses que pour être l'esclave de mon corps : *Ad majora natus sum.* (SENEC)

J'ajoute que la gourmandise est une passion pernicieuse. De combien de malheurs et de crimes l'ivresse n'est-elle pas la source? Combien de querelles, de disputes, de violences, de meurtres même, n'a-t-elle pas occasionnés? (*Eccli.*, XXXI, 38.) Combien de fois n'a-t-elle pas porté le trouble et la désolation dans les familles? Cet homme était bon ami, bon père, bon maître; il rendait son épouse heureuse; il soignait l'éducation de ses enfants, et soutenait ses leçons par ses exemples; il veillait sur la conduite de ses domestiques, mais en même temps il les traitait avec douceur, avec charité. Depuis qu'il s'est livré à l'intempérance, il est devenu l'effroi de sa maison. Sa femme ne reçoit plus que des mauvais traitements; ses enfants sont négligés, ils n'ont sous les yeux que des scandales; ses domestiques ne sont point surveillés; ils se dérangent, ils laissent tout déperir. Aussi voit-on bientôt cette maison qui était dans l'aisance, tomber par degrés jusque dans la misère.

La gourmandise ruine la santé, abrège la vie. Lorsque la fièvre est passée, remarque saint Jean Chrysostome, on se ressent longtemps de la faiblesse qu'elle a produite. Il en est de même de l'ivresse: elle énerve le corps et l'âme (*Hom.* 58, in *Matth.*). *L'intempérance en a fait périr beaucoup*, dit le Sage (*Eccli.*, XXXVII, 34). Et cette remarque n'a pas lieu seulement pour ceux qui sont adonnés aux excès de la boisson: elle a lieu encore par rapport aux hommes sensuels, amateurs de la bonne chère. *La multiplicité des viandes engendre les infirmités* (*Ibid.*, 33, 34). On se plaint quelquefois d'en être accablé, on dépense des sommes considérables pour y apporter remède; et si l'on se procure quelque soulagement, on ne va pas jusqu'à détruire le principe du mal. La frugalité offre un remède et plus sûr et moins dispendieux: elle entretient la force et la vigueur du corps; et c'est une vérité confirmée par l'expérience, que les personnes sobres, qui usent d'une juste modération dans leur nourriture, ont ordinairement une santé plus soutenue.

En même temps que la frugalité est utile au corps, elle l'est également à l'âme, qu'elle rend plus propre aux choses de Dieu et à la pratique du bien. L'intempérance, dit saint Basile, est la mère du mal, l'ennemie de la vertu. Elle ôte à l'homme courageux sa force, elle l'amollit, le rend faible, lâche et dissolu (*Hom. De ebriet.*) Le prophète Ezéchiel nous donne la bonne chère et l'abondance comme une des causes de l'iniquité de Sodome, et des maux dont Dieu accabla cette ville abominable (*Ezech.*, XVI, 49). Comment les Israélites s'abandonnèrent-ils à l'idolâtrie dans le désert? La sainte Écriture nous l'apprend: *Le peuple se mit à boire et à manger, et ils se levèrent ensuite comme des insensés pour jouer et danser autour du veau d'or* (*Exod.*, XXXII, 6). Une

pluie douce et modérée prépare la terre, la dispose à rapporter une bonne moisson, tandis qu'une pluie excessive la détrempe, la réduit en boue et la rend incapable de culture. Il en est de même du corps : s'il est nourri avec modération, non-seulement il ne met point obstacle aux fonctions de l'âme, mais il l'aide même à pratiquer la vertu ; si, au contraire, vous le surchargez de boisson et d'aliments, ce n'est plus qu'un bourbier, un marais fangeux, dont les exhalaisons, les vapeurs empoisonnées, infectent l'âme de leur corruption.

Et c'est surtout à la chasteté que la gourmandise porte des atteintes plus cruelles. Le vin, dit Salomon, est une source de luxure : *Luxuriosa res vinum.* (Prov., XX, 1.) Combien doivent à leur intempérance la perte de cette précieuse vertu ! Combien ne se sont exposés aux tentations, combien n'y ont succombé, que parce qu'ils avaient la tête échauffée par l'excès des aliments et de la boisson ! Ce n'est plus l'âme qui domine dans cet état, c'est le corps : et ce corps de boue ne goûte que les satisfactions sensuelles ; il porte l'âme aux plaisirs les plus honteux. Je ne puis trop vous le dire avec l'apôtre saint Pierre : Soyez sobres si vous voulez être vertueux ; soyez-le surtout si vous voulez être chastes, *sobrii estote.* (1 Petr., V, 8.) Le démon tourne sans cesse autour de vous comme un lion rugissant qui cherche à vous dévorer : veillez pour vous garantir de ses pièges ; veillez particulièrement sur les occasions où vous pourriez vous livrer à la gourmandise ; il en proliférerait pour vous porter au mal, et vous entraîner peut-être dans les derniers excès du désordre, *sobrii estote et vigilate.* (Ibid.) Pratiquez la sobriété, parce que ce n'est pas assez, pour résister aux attaques de la gourmandise, de réfléchir sur ses effets, et de considérer combien elle est avilissante et pernicieuse : il faut joindre la pratique à ces considérations.

Où, mes frères, c'est en pratiquant les vertus que nous nous garantissons des vices qui leur sont opposés ; c'est en vous accoutumant à maîtriser vos goûts, à réprimer vos appétits déréglés, à pratiquer la tempérance et la sobriété, que vous vous garantirez de la gourmandise : sans cela, malgré vos bonnes résolutions, vous courrez risque de succomber lorsque l'occasion s'en présentera.

Et d'abord ne vous permettez point de manger et de boire à toute heure sans aucune nécessité : nous ne devons prendre la nourriture que pour le besoin, pour nous soutenir et nous mettre en état de remplir nos obligations ; et c'est un véritable excès que d'en prendre sans nécessité, de ne consulter pour cela que le caprice et la fantaisie, d'y consumer un temps notable qui devrait être employé utilement. Ayez donc de l'ordre dans vos repas, fixez-en les moments selon que vos occupations vous le permettent, et ne vous écarterez point de cette règle sans une raison légitime. Dieu fait tout avec sagesse, mes chers frères ; il aime

l'ordre, et celui que nous mettons dans nos actions contribue à les rendre agréables à Dieu, et à nous garantir de bien des fautes, de bien des abus, dans lesquels tombent ceux qui n'ont point de règle, et qui vivent en quelque sorte au hasard.

Prenez votre nourriture avec modération et retenue, et ne vous laissez point aller à la pente naturelle qui porte à manger et à boire avec avidité. *Etes-vous assis à une grande table*, dit le Saint-Esprit par la bouche du Sage, *ne montrez point de précipitation pour goûter ce qu'on vous présente ; ne témoignez point une satisfaction déplacée en voyant l'abondance des mets. Usez en homme frugal de ce qu'on vous sert ; ne vous livrez point immodérément à votre appétit, et en toutes choses*, ajoute l'Esprit-Saint, *bénissez le Seigneur, qui vous a créé et qui vous comble de ses biens* (Eccli., XXX, 12, 13, 19, 20 ; XXXII, 17.)

Je vous recommande, mes frères, cette dernière pratique, dont Jésus-Christ nous a donné l'exemple, lorsqu'il multiplia miraculeusement les pains : il les prit dans ses mains, et levant les yeux au ciel, il les bénit, et rendit grâces à Dieu son Père. (Joan., VI, 11.) Imitiez ce divin modèle ; ne prenez jamais votre nourriture sans penser à Dieu qui vous la donne, sans le prier de la bénir, et de vous faire la grâce de n'en user que pour le mieux servir. Rendez-lui des actions de grâces après le repas, de ce qu'il a bien voulu pourvoir à vos besoins. C'est ainsi que, *soit que vous mangiez, soit que vous buviez, vous ferez tout pour la gloire de Dieu.* (1 Cor., X, 31.) Ah ! nos pères observaient ces saintes pratiques avec une religieuse fidélité. Comment se fait-il qu'elles soient négligées maintenant ? comment se fait-il qu'elles soient devenues de nos jours, dans un certain monde, je ne dis pas seulement indifférentes, mais un sujet de plaisanterie, et qu'il faille se mettre au-dessus du respect humain pour y être fidèle ?

Enfin ne vous bornez pas à observer la sobriété. Imitiez les saints qui s'abstenaient, dit saint Grégoire, des choses permises, pour se tenir plus éloignés de celles qui sont défendues. (Lib. IV Dial., c. 2.) Vous n'êtes pas plus forts qu'eux, mes chers frères ; vous n'êtes pas moins exposés aux tentations qu'ils ne l'étaient : joignez donc, comme eux, la mortification à la sobriété ; privez-vous volontairement de certaines choses que vous pourriez vous accorder sans péché, pour combattre avec plus de succès, et détruire en vous la sensualité, et pour expier bien des fautes qu'elle vous a fait commettre, sans que vous ayez pensé même à vous les reprocher.

Quel bonheur, mes chers frères, quelle consolation pour moi et pour tous les gens de bien, si l'on ne voyait plus parmi vous de ces hommes dont l'Apôtre ne parlait que les larmes aux yeux ; qui se comportent comme des ennemis de la croix de Jésus-Christ, dont la fin sera la damnation, qui font leur dieu de leur ventre, qui mettent leur

gloire dans ce qui devrait les couvrir de honte, qui n'ont de goût que pour les choses terrestres et animales (Philipp., III, 18, 19.) Ayez horreur de ces œuvres de ténèbres. Vivez dans l'honnêteté, comme il convient à des enfants de lumière, éloignés de toute débauche et de toute ivrognerie (*Rom., XIII, 12, 13*)

Faites-nous, ô mon Dieu, la grâce d'user avec tempérance des soulagements nécessaires au corps, et qui ne sont qu'un fardeau pénible à l'âme fervente. Faites que ce ne soit jamais par une passion sensuelle et immodérée que nous usions de ces remèdes de notre faiblesse. Nous ne pouvons pas les quitter tout à fait, parce que nous sommes obligés de soutenir la nature; mais vous nous commandez d'en retrancher tout ce qui est superflu, et qui ne sert qu'à flatter nos sens, parce qu'autrement la chair se révolterait contre l'esprit. Que votre main toute-puissante, ô mon Dieu, nous gouverne et nous conduise dans toutes les rencontres, afin que nous y gardions une si juste modération, que nous ne tombions en aucun excès (*Imit. Christi lib. III, c. 26*), et que, fidèles en tout à ce que prescrit votre sainte loi, nous nous rendions dignes des récompenses promises à ceux qui l'observent. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION VI.

SUR LA COLÈRE.

Ira... viri justitiam Dei non operatur. (Jac., I, 20.)

La colère de l'homme n'opère point la justice de Dieu.

Quelle est cette colère que l'apôtre saint Jacques nous représente comme n'opérant point la justice de Dieu? Ce n'est pas cette sainte indignation qui transporta Moïse, le plus doux des hommes, lorsque, voyant l'idolâtrie des Israélites, il brisa les tables de la loi. Ce n'est pas ce zèle qui faisait sécher David de douleur, lorsqu'il considérait les prévarications des pécheurs (*Psal. CXVIII, 158*). Ce n'est pas ce feu qui embrasait les apôtres, les prophètes, et tant d'autres saints, lorsqu'ils étaient témoins des crimes et des désordres de leurs frères. Non, sans doute : ces sentiments portaient de la charité : ils en sont l'effet le plus noble et le plus parfait. C'est ce feu sacré que Jésus-Christ est venu apporter sur la terre, et qu'il eût voulu allumer dans tous les cœurs (*Luc., XII, 49*); ce feu divin qui fut l'âme de toutes ses actions, et qui le dévorait (*Joan., XI, 17*), lorsqu'il chassa du temple les vendeurs qui en profanaient la sainteté. Enfin ces sentiments sont ceux de Dieu même, qui ne voit qu'avec indignation tout ce qui outrage sa majesté et ses perfections infinies. Cette sainte colère est donc la colère de Dieu; on peut dire quelle est en lui, et c'est sa grâce qui la produit dans le cœur des saints.

Mais la colère dont parle l'apôtre saint Jacques est la colère de l'homme, *ira viri*, c'est-à-dire la colère d'une créature faible.

née avec des penchants vicieux, qui ne peut souffrir ce qui lui est contraire, et qui se porte naturellement aux sentiments du dépit et de la vengeance. Ainsi la colère opposée à la justice de Dieu, et qui forme un des péchés capitaux, est l'impatience contre tout ce qui nous déplaît et nous contrarie; une disposition à concevoir des sentiments de haine, d'aversion, de vengeance, et à nous répandre en murmures, en plaintes, en invectives contre ceux qui nous offensent. Pour vous instruire sur cette matière, je vous montrerai d'abord quels sont les différents degrés de la colère que nous devons éviter; et comme il ne suffit pas à des enfants de Dieu, à des disciples de Jésus-Christ, de se préserver du vice, je vous mettrai sous les yeux les divers degrés de la douceur chrétienne que nous devons pratiquer.

Tous les mouvements de la colère partent de la même source; mais ils ne sont pas tous également criminels. Le vice a ses degrés; et malheureusement on prend occasion de ces différents degrés pour se faire illusion à soi-même, et ne se reprocher les effets de la passion que lorsqu'elle se porte aux grands excès.

Non, mes chers frères, tous ceux qui se laissent aller à la colère ne se livrent pas à ces fureurs, à ces violences, à ces vengeances d'éclat, dont l'histoire du genre humain n'offre que trop d'exemples. Et que deviendrait la société, si l'on rencontrait souvent de ces hommes dont l'empressement ne connaît point de bornes, qui, dans les accès de leur frénésie, ne respectent plus rien, qui s'en prennent au ciel et à la terre, et semblent prêts à tout ravager et à tout détruire? Le monde ne serait qu'un séjour de confusion, un théâtre d'horreurs, un enfer anticipé. Il n'est point d'être plus insupportable, dit saint Chrysostome, plus redoutable, plus affreux que l'homme colère. Il vaudrait mieux habiter avec une bête féroce, que d'habiter avec lui. Elle est docile à la main qui l'a apprivoisée; mais vous avez beau calmer l'homme furieux; il s'irrite de nouveau à la première occasion. (*Illoin. 29, ad pop.*)

Et que dire de ces femmes qui, se dépouillant de la douceur naturelle à leur sexe, et qui fait leur plus bel ornement, encherissent encore sur la colère de l'homme (*Eccli., XXV, 23*), et semblent dans leurs transports devenir des furies? L'Esprit-Saint lui-même nous le déclare par la bouche du Sage : *Il vaudrait mieux vivre dans un désert, qu'avec une femme querrelleuse et emportée. (Prov., XXI, 19.)*

J'aime à me persuader, mes chers frères, qu'aucun de vous ne se laisse aller à de tels excès; mais s'il en était qui pussent se reconnaître au tableau que je viens de tracer, je les conjurerais de réfléchir, lorsqu'ils sont de sang-froid, sur les funestes effets de la passion dont ils se rendent les esclaves. La colère, comme l'envie, abrège les jours. (*Eccli. XXX, 26.*) Rien n'altère tant

la santé que les emportements ; ils bouleversent les humeurs, corrompent le sang et avancent la mort. Et que sont les maux du corps comparés aux plaies mortelles que l'homme fait à son âme dans les transports de sa colère, lorsqu'il n'ouvre la bouche que pour dire les injures les plus grossières, pour vomir des jurements, des imprécations, des blasphèmes ? Je les conjurerais de jeter les yeux sur ceux qui se laissent aller aux mêmes emportements, et de les considérer dans ces moments où ils se livrent à leurs transports. Que verront-ils ? Des hommes qui, dans leurs fureurs, ne semblent plus offrir aucune trace de raison ; qui ne savent ni ce qu'ils font, ni comment, ni pourquoi ils le font ; qui ne distinguent plus les parents des étrangers, les amis des ennemis, l'innocent du coupable, les personnes en place de leurs égaux ; dont l'air, les gestes, les démarches, le son de la voix, tout, en un mot, présente les symptômes d'une espèce de rage. Et comment, dit saint Grégoire, les distinguerait-on de ceux qui sont atteints de cette horrible maladie, puisque, comme eux, ils ont perdu le jugement, et ne se connaissent plus eux-mêmes. (L. I, *Mor.* c. 50.)

Sans doute un état si affreux ne peut qu'inspirer de l'horreur ; et la vue seule de pareils excès suffirait pour corriger un homme, s'il y faisait une sérieuse attention. Mais prenez garde, mes chers frères ; il n'est pas nécessaire que la passion aille jusqu'à un tel degré, pour être bien criminelle. La colère peut ne point éclater avec tant de scandale ; elle peut être plus froide, plus renfermée, et produire néanmoins les mêmes effets dans le cœur, y laisser les mêmes sentiments, le même désir de la vengeance ; et voilà ce qui mérite toute l'attention de ceux qui sont sujets à la colère. En effet, vous vous savez bon gré de vous contenir dans l'occasion, d'arrêter la fougue prête à vous emporter : c'est une victoire à laquelle j'applaudis. Mais, dites-moi, que se passe-t-il dans votre cœur ? En est-il moins ulcéré ? N'avez-vous pas regretté de n'avoir point fait dans ces occasions une réponse mordante à celui qui vous offensait, de ne lui avoir pas lancé un trait qui l'aurait piqué jusqu'au vif ? N'avez-vous point désiré de le voir humilié par quelque disgrâce ? Avez-vous eu soin de repousser ces idées lorsqu'elles se sont présentées à votre esprit, de les combattre, de prier Dieu qu'il vous en délivrât ? Vous sentez, mes frères, combien ces pensées et ces desirs sont contraires à la charité ; et cependant combien de personnes peuvent se livrer à ces sentiments sans s'en faire aucun reproche !

Allons plus loin. Ne nourrissez-vous point au fond du cœur le désir de vous venger ? N'en cherchez-vous point l'occasion et les moyens ? Que feriez-vous en ce moment, si vous le pouviez ? Ah ! dites-vous, si vous saviez ce qu'il a dit de moi, ce qu'il a fait contre moi ; si vous connaissiez son carac-

tère, sa méchanceté, combien il m'en veut, combien j'ai intérêt de lui faire sentir ses torts ! Non, je ne sais rien de tout cela, et ne veux rien savoir ; mais ce que je veux, ce que je désire ardemment, c'est que vous ne vous aveugliez pas vous-mêmes ; c'est que vous reconnaissiez d'où partent toutes ces plaintes, ces murmures, ces récriminations, et que vous ne croyiez pas avoir la charité dans le cœur, lorsqu'il est plein du fiel de la vengeance.

L'Histoire ecclésiastique nous a conservé un trait bien frappant, et qui doit faire trembler tous ceux qui conservent le souvenir d'une injure. Nicéphore avait outragé Saprice ; mais sincèrement repentant de sa faute, il avait fait, et par lui-même et par ses amis, plusieurs tentatives pour se réconcilier avec lui. Saprice s'y était constamment refusé. Cependant la persécution s'élève : Saprice est pris ; il confesse avec un grand courage le nom de Jésus-Christ ; il est condamné à mort ; on le conduit au lieu du supplice. Nicéphore croit le moment favorable ; il se trouve sur son passage, se jette à ses pieds, l'accompagne jusqu'à l'échafaud sans pouvoir vaincre son obstination. Enfin le bourreau a le bras levé pour trancher la tête de Saprice. Mais Dieu acceptera-t-il une telle victime ? Non, mes frères, il la rejette. Saprice change à l'instant, son courage l'abandonne, il consent à sacrifier aux idoles, et perd ainsi, en punition des sentiments de haine et de vengeance qu'il avait conservés, la couronne du martyre. Et à qui cette précieuse couronne est-elle donnée ? A Nicéphore, qui, vivement affligé de l'apostasie de Saprice, se déclare hautement chrétien, et souffre la mort pour Jésus-Christ. (FLEURY, *Hist. eccl.*, t. II, ann. 250.)

A Dieu ne plaise, dira-t-on que j'imité Saprice ; je me suis réconcilié avec mon ennemi. Mais, dites-moi, mon cher frère, comment cette réconciliation s'est-elle faite ? N'est-ce point quelque considération purement humaine qui vous y a engagé ? Et comment vous y êtes-vous prêté ? A contre cœur, vaincu par l'importunité d'amis communs qui ont voulu vous réconcilier. Et encore que leur avez-vous dit ? Puisque vous le voulez absolument, je lui pardonne, et je veux bien oublier ce qu'il m'a fait. Mais qu'il ne recommence pas ; car je saurais bien me souvenir de tout. Voilà vos propos ; voilà vos sentiments. Et croyez-vous de bonne foi que ce soit là une vraie réconciliation ? Ce prétendu pardon, cet oubli du passé a-t-il ôté le mauvais levain de votre cœur ? Et ne voit-on pas tous les jours, après de pareilles réconciliations, des hommes qui conservent autant d'éloignement les uns des autres, autant d'aversion, autant de facilité à éclater de nouveau pour la plus petite bagatelle ; disons-le, des hommes aussi ennemis qu'ils l'étaient auparavant ?

Mais ce n'est pas encore assez de se livrer au ressentiment pour ses propres injures.

On épouse en quelque sorte les querelles des autres, et l'on se rend participant de leurs péchés; on en devient la cause, en soufflant la vengeance dans leur cœur. Combien de fois n'avez-vous pas entendu des hommes dire que, si on leur faisait une pareille injure, elle ne resterait pas impunie; qu'il est des affronts qui ne se pardonnent point; que souffrir, dans certains cas, sans se venger, c'est être un lâche, un homme sans cœur, c'est se déshonorer aux yeux du public? Peut-on rien de plus scandaleux, de plus opposé aux maximes de notre sainte religion? Sans aller jusqu'à ces excès trop visiblement condamnables, combien de fois ne vous arrive-t-il pas d'aggraver vos frères les uns contre les autres, au lieu de les engager à se supporter mutuellement; de vous récrier contre l'humeur et les défauts de ceux avec qui ils ont à vivre; de répéter sans cesse qu'ils sont trop bons, que c'est une faiblesse de souffrir ainsi tant de mauvais procédés, et que vous ne seriez pas si patients à leur place? Est-ce là un langage chrétien? Et d'où peut-il venir, sinon d'un cœur enclin aux sentiments de la vengeance?

Passons maintenant à ces mouvements de colère qu'on se pardonne si aisément, parce qu'ils n'ont point de suites. C'est un feu qui passe, dit-on: le moment d'après il n'y paraît plus. On se rejette sur son tempérament, sur la vivacité de son caractère. On s'en fait même une espèce de mérite, parce que la bonté du cœur est ordinairement jointe à ces mouvements de vivacité, et que, puisqu'il faut que l'homme ait quelque défaut, on aime mieux avoir celui-là que tout autre.

Je ne prétends pas, mes frères, que les défauts soient des crimes; je ne prétends pas comparer de simples mouvements de vivacité, de simples impatiences, aux sentiments d'un cœur ulcéré, plein du désir de la vengeance, ou aux emportements scandaleux, à ces excès de colère, qui ôtent en quelque sorte l'usage de la raison. Mais je demande où est la prétendue bonté de cœur, lorsqu'on se permet de manquer aux égards et aux ménagements qu'on se doit les uns aux autres; lorsqu'on ne craint point de mortifier ceux avec qui l'on a à vivre, par des paroles brusques, et peut-être grossières et injurieuses, par des plaintes, des murmures, j'en un mot, par toutes les suites d'un vivacité qu'on ne réprime point, et qui rendent très-pénibles aux autres les rapports qu'on a avec eux? *Qui peut, dit Salomon, supporter un esprit facile à s'irriter?* (Prov., XVIII, 14.) Je demande comment excuser ces débits contre tout ce qui gêne, tout ce qui contrarie; ces vivacités contre des enfants qui n'ont point encore l'usage de la raison, contre des animaux, contre des êtres insensibles; cette facilité avec laquelle une âme se soulève dans tous les accidents, et les contre-temps qu'elle peut avoir à supporter. Je demande si, en se laissant aller ainsi à des impatiences con-

tinuelles, on ne nourrit pas, on ne fortifie pas le penchant à la colère, et si l'on ne doit pas craindre que ce penchant n'entraîne enfin dans des excès. Que faut-il pour cela? Une circonstance plus délicate, une occasion où l'intérêt soit compromis, où l'amour-propre soit plus sensiblement blessé. Et combien l'expérience ne vérifie-t-elle pas tous les jours ce qu'a dit le Sage : *Que celui qui se laisse facilement aller à l'indignation, sera plus exposé à pécher?* (Prov., XXIX, 22.)

Oui, mes frères, si l'on veut éviter les emportements de la colère, il faut se tenir en garde contre les mouvements de la vivacité. Et voilà ce que fait le chrétien qui a son salut à cœur. Il ne lui est pas donné d'être toujours sans émotion et sans trouble. Ce sont là comme les premières étincelles de la colère, qui s'élèvent en nous malgré nous. Ces émotions involontaires, qui préviennent toute attention et toute réflexion de notre part, ne sont point un péché; mais nous devons veiller sur ces mouvements, les combattre, les réprimer, et surtout garder le silence dans ces occasions, à l'exemple du saint roi David. J'ai été troublé, disait-il, et je me suis tu, *turbatus sum et non sum locutus.* (Psalm. LXXVI, 5.) Plus on est d'un caractère vif, d'un naturel bouillant, plus cette disposition demande de vigilance et de combats; mais aussi plus elle fait acquérir de mérites.

Il est cependant des personnes d'un caractère naturellement froid, qui ont besoin de s'émouvoir et de s'exciter elles-mêmes, pour remplir certaines obligations. Tels sont des pères et des mères, des maîtres, des supérieurs, qui ne reprendront point efficacement ceux qui leur sont soumis, qui ne les corrigeront point, qui ne leur en imposeront point, s'ils ne s'élèvent eux-mêmes au-dessus de leur disposition naturelle. Ces émotions sont justes et nécessaires, et saint Grégoire ne craint point de les appeler une sainte colère, en nous avertissant néanmoins en même temps que cette colère, toute juste et légitime qu'elle est, ne doit point dominer comme maîtresse, qu'elle doit être comme servante aux ordres de la raison, qui la gouverne et la modère, et qui ait soin de la diriger, bien plus contre les vices des hommes, que contre les hommes eux-mêmes. (L. I, *Moral.*) C'est de cette colère que l'Esprit-Saint nous parle, lorsqu'il dit qu'elle est préférable aux ris, parce que la tristesse qu'on montre à celui qui a manqué, est propre à le corriger (*Eccli.* VII, 4). Le mécontentement qu'on lui témoigne lui inspire une crainte salutaire, le rend plus vigilant; tandis qu'une patience excessive entretient les négligences et fomenté les désordres.

Vous voyez, mes chers frères, quels sont les différents degrés de la colère. Dans les uns, ce sont des transports, des fureurs, des emportements affreux. Dans les autres, c'est une colère plus calme, plus renfermée au dedans, mais qui n'en excite pas moins dans le cœur le désir de la vengeance, et

qui n'en porte pas moins à chercher les moyens de le satisfaire. Tantôt la passion se déguise sous la voile d'une prétendue réconciliation ; tantôt elle prend, en quelque sorte, les apparences de la charité : c'est aux autres qu'on s'intéresse ; on s'indigne des injures qu'ils ont reçues ; on est sensible à ce qu'ils ont à souffrir. Enfin, ce sont des impatiences, des vivacités, mille mouvements qui s'élèvent dans le cœur, qu'on ne pense point à réprimer, qu'on se pardonne, sous le dangereux prétexte que ces mouvements n'ont point de suites, et qu'ils ne laissent point d'impressions fâcheuses. Voilà les différents effets de la colère, qui, comme je l'ai remarqué, ne sont pas tous également criminels ; mais qui parlent tous d'une passion dangereuse, et contre laquelle nous devons d'autant plus nous précautionner, qu'elle nous est plus naturelle. C'est principalement par la pratique de la douceur chrétienne que nous en arrêterons les effets. Voyons en conséquence quels sont les différents degrés de cette vertu que nous devons pratiquer.

Il n'est point de vertu plus aimable, plus attrayante que la douceur. *Mon fils*, nous dit l'Esprit-Saint, *pratiquez la douceur dans tout ce que vous faites, et vous serez plus chéri que si vous faisiez des actions éclatantes aux yeux des hommes.* (Eccl., III, 19.) La douceur gagne les cœurs. Si l'homme doux commande, on obéit sans peine. S'il reprend, sa bonté adoucit la réprimande. S'il sollicite au bien, il en inspire le désir, il encourage à le faire. S'il demande grâce pour le coupable, il désarme l'offense. Enfin, il sait plaire à tous, et sa société est pleine d'attraits pour tous ceux qui le fréquentent.

Et ce n'est pas seulement aux yeux des hommes que la douceur est aimable. Dieu lui-même a pour elle une prédilection particulière. Il aide ceux qui sont doux, dit un Père ; il les fortifie ; et, comme une mère tendre, il les porte entre ses bras. (S. CHRYS., *super Psal. CXLVI.*)

C'est Notre-Seigneur lui-même qui a dit : *Heureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre des vivants.* (Matth., V, 4.) Heureux, parce qu'ils auront part à la vie éternelle, au bonheur ineffable que Dieu leur prépare ; mais heureux encore, parce qu'ils possèdent ici-bas leur âme en paix, parce qu'ils jouissent, au milieu des misères de ce monde, de cette paix intérieure qui est la joie du Seigneur, et qui, suivant l'expression de la sainte Ecriture, met celui qui la goûte dans un festin continuel. (Prov. XV, 15.)

Ne puis-je donc pas m'écrier avec le même Père : Que ceux qui sont doux, écoutent ces vérités consolantes, et qu'ils tressaillent d'allégresse, *hoc audiant mansueti et letentur !* Et nous, mes frères, pourrions-nous jamais attacher trop de prix à cette vertu, et travailler avec trop de zèle à l'acquiescer ?

Le premier degré de la douceur, la première obligation qu'elle impose, est d'oublier et de pardonner les injures. Ce senti-

ment est gravé dans le cœur des hommes, et nous voyons les plus beaux exemples de l'oubli des injures, avant que Dieu eût donné sa loi aux Juifs. Pourrions-nous nous rappeler sans attendrissement celui de Joseph ? Ses frères avaient voulu le faire périr, ils l'avaient vendu : et lorsqu'ils le retrouvent en Egypte, exerçant la puissance souveraine, il les embrasse tendrement, il les rassure, il cherche à diminuer leur crime. Lorsqu'après la mort de Jacob, leurs craintes se renouvellent, il les rassure de nouveau, et leur réitère la promesse de ne se servir de sa puissance que pour les rendre heureux. (Gen., XLV et L.)

Dieu rappela à son peuple l'obligation de pardonner les injures, en lui donnant sa loi par la bouche de Moïse. Vous ne conserverez point de haine dans votre cœur, leur dit-il contre votre frère, vous ne chercherez point à vous venger, vous ne vous souviendrez point des injures que vous aurez reçues. (Lev., XIX, 17, 18.) Et avec quelle fidélité les saints de l'ancienne loi n'ont-ils pas observé ce précepte ! Quels exemples David ne nous a-t-il pas laissés de cette fidélité ! Il est poursuivi par Saül. Ce roi, acharné à le perdre, tombe entre ses mains : on exhorte David à se défaire de son ennemi : A Dieu ne plaise, répond-il, que je porte la main sur mon maître, sur l'oint du Seigneur. Il se prosterne, au contraire, aux pieds de Saül, lui représente son innocence, le convainc qu'il n'a aucun mauvais dessein contre lui, puisqu'ayant pu lui ôter la vie, il l'a épargné, et le force, par sa douceur, à s'écrier : *Vous êtes plus juste que moi : vous ne m'avez fait que du bien, et je ne vous ai fait que du mal.* (1 Reg., XXIV, XXVI.) Quel exemple, encore une fois, mes chers frères ! Ah ! vous tous qui avez à vous plaindre de vos frères, forcez-les par votre douceur, votre patience, votre charité, vos bienfaits, à reconnaître leurs torts, et à dire avec Saül : *Vous êtes plus juste que moi, justior me es. Ne vous laissez pas vaincre par le mal, mais surmontez le mal par le bien.* (Rom., XII, 12.)

Souvenons nous que nous sommes chrétiens, que nous sommes les disciples d'un Dieu Sauveur qui nous a laissé l'exemple, afin que nous marchions sur ses traces. Lorsqu'on le chargeait de malédictions, il n'a point répondu par des malédictions ; il n'a point usé de menaces lorsqu'on lui faisait souffrir les plus cruels supplices : il s'est livré entre les mains de ceux qui le maltraitaient injustement. (1 Petr., II, 21, 23.)

Souvenons nous que notre propre intérêt demande que nous pardonnions : que nous avons mille fois offensé Dieu, et que c'est à nous qu'il a été dit : *Remettez, et on vous remettra. Si vous pardonnez à vos frères leurs offenses, votre Père céleste vous remettra aussi vos péchés : mais si vous ne pardonnez point, si vous ne pardonnez point du fond du cœur, votre Père ne vous pardonnera pas non plus vos péchés.* (Luc., VI, 37 ; Matth., VI, 14, 15.) Souvenons nous enfin de ces belles

paroles de l'apôtre saint Pierre : Ce qui est agréable à Dieu, c'est que, dans la vue de lui plaire, nous endurons les maux et les peines qu'on nous fait souffrir injustement. En effet, quel honneur y a-t-il, quel mérite avez-vous, si c'est pour avoir fait le mal que vous endurez de mauvais traitements ! Mais, si en faisant le bien, vous les endurez avec patience, c'est là ce qui est agréable à Dieu ; car c'est à quoi vous avez été appelés, *hæc est gratia apud Deum : in hoc enim vocati estis.* (1 Petr., II, 19, 20.)

Le second effet de la douceur, est la modération, qui tient les passions soumises à la raison, qui nous rend maîtres de nous-mêmes, et fait que nous nous possédons dans toutes les circonstances, et au milieu de toutes les contrariétés de la vie. La douceur nous apprend à modérer notre sensibilité, à réprimer les mouvements d'impatience, à les prévenir même, en veillant sur nous, et en réformant notre humeur, notre caractère, nos penchants. Elle nous apprend à mettre un frein à notre langue, à n'être point prompts à parler (Jac., I, 19), et surtout à ne point irriter la colère des autres par des réponses dures, mais à la calmer par des paroles douces (Prov., XV, 1), et celui qui use de cette modération dans ses discours, est, au jugement du Sage, un homme éclairé et prudent. (Prov., XVII, 27.) Enfin elle règle toutes nos actions, et jusqu'à nos gestes, notre maintien, et nous rend en tout attentifs sur nous-mêmes, pour ne jamais rien dire, ni rien faire qui puisse offenser le prochain, et ne pas nous laisser aller à tant de choses qui nous déplaissent dans les autres, et qui les choquent également en nous.

Que saint François de Sales connaissait bien tout le prix de la douceur, qu'il appelait la grande amie de la charité, et sa compagne inséparable ! Ce fut par les efforts qu'il fit sur lui-même pour pratiquer cette grande vertu, que, quoique né avec un tempérament vif et bouillant, il devint un modèle accompli de modération. Nous en lisons un trait frappant dans sa Vie (217). Un homme violent et emporté avait perdu le respect dû à son caractère, et mis tout en œuvre pour lasser sa patience, sans que le saint prélat eût laissé échapper le moindre signe de trouble et de mécontentement. On lui demanda comment il avait pu supporter une telle insolence, Ecoutez sa réponse, mes chers frères. « Nous avons fait, dit le saint évêque, un pacte inviolable, ma langue et moi, que pendant que mon cœur serait dans l'émotion, ma langue ne dirait rien. Pouvais-je mieux apprendre à ce pauvre ignorant la manière de se posséder, qu'en me taisant ; et mon silence n'était-il pas le meilleur moyen d'apaiser sa colère ? Ne faut-il pas avoir pitié d'un malheureux qui se laisse emporter par la passion ? »

Sans doute cette patience vous paraît audessus de vos forces. Vous vous trompez, mes frères. Que vous paraissiez devant un grand, un protecteur de qui votre sort dépend, ne savez-vous pas vous modérer et contenir votre vivacité naturelle, lors même qu'il vous dit des choses dures et mortifiantes ? Ne le faites-vous pas toutes les fois que la nécessité vous y oblige ! Et comment cela ? Parce que vous vous y préparez d'avance, et que vous vous tenez sur vos gardes. Ah ! faites donc par vertu ce que vous faites par intérêt ; faites pour plaire à Dieu, ce que vous faites pour plaire aux hommes. Et ne vaudrait-il pas mieux travailler à détruire en vous le principe de la colère, que d'affecter, dans certaines circonstances, les dehors d'une patience qui n'est pas réellement dans votre cœur !

La modération n'est point encore le dernier degré de la douceur chrétienne. Il en est un infiniment agréable à Dieu, et avantageux pour nous : c'est de nous établir dans une paix intérieure qui nous mette à l'abri, je ne dis pas de toute émotion, mais de toute émotion déréglée et volontaire. Pourquoi, en effet, nous laissons-nous aller si facilement au trouble et à l'agitation ? Pourquoi sommes-nous si sensibles à la moindre contradiction ? Pourquoi nous livrons-nous à ces inquiétudes, à ces tristesses, qui nous rendent à charge à nous-mêmes et aux autres ? C'est que nous ne travaillons point assez à nous établir dans cette paix de l'âme, qui nous fasse envisager avec tranquillité tout ce qui arrive, le regardant, des yeux de la foi, comme de vrais chrétiens, et adorant les desseins de Dieu dans tout ce qu'il lui plaît d'ordonner ou de permettre. Il n'est pas jusqu'aux défauts des autres, qui n'entrent dans les dispositions de sa Providence pour notre salut. Il a réglé les choses ici-bas, de manière que nous apprissions à porter les fardeaux les uns des autres. Car il n'est personne sans défaut, personne assez sage pour se conduire seul. Et ainsi nous avons besoin de nous supporter mutuellement, de nous aider, de nous avertir, de nous instruire, de nous consoler. Car si tous étaient parfaits, quel mérite aurions-nous ? Ce sont les imperfections des autres qui nous éprouvent : elles nous affermissent dans la patience qui est d'un si grand prix devant Dieu. Que leurs défauts excitent plutôt notre commisération, que notre indignation. Pensons à mille faiblesses qu'il faut bien que le prochain supporte en nous. Et, comme le remarque avec tant de vérité le pieux auteur de *l'Imitation*, comment voudrions-nous que les autres se reformassent à notre gré, lorsque nous avons nous-mêmes tant de peine à nous rendre tels que nous le souhaitons (*Imit. Christi*, l. I, c. 16) ?

Voyez la conduite de notre divin Sauveur

envers ses disciples. Ce n'était pas sans dessein qu'il les avait choisis parmi des hommes grossiers ; et il voulut leur laisser leurs imperfections, pour pratiquer la patience à leur égard, et nous apprendre à la pratiquer les uns envers les autres. Après leur avoir donné ainsi l'exemple d'une douceur inaltérable, il leur annonce que c'est par la patience qu'ils posséderont leurs âmes en paix, au milieu des persécutions qu'ils auront à souffrir pour lui. (*Luc.*, XXI, 19.) Quand il leur apparaît après sa résurrection, le gage qu'il leur donne de son amour, est cette paix qui devait les soutenir dans toutes leurs épreuves : *pax vobis*, que la paix soit avec vous. (*Joan.*, XX, 19.) Enfin le jour de la Pentecôte, il opère en eux ce changement qu'il eût pu opérer au moment même où il les choisissait : et c'est alors que nous les voyons établis dans cette paix qui fait le soutien et la consolation de l'âme au milieu des plus grandes peines ; c'est alors qu'ils se retirent pleins de joie, après avoir été mis en prison et battus de verges ; qu'ils se réjouissent et s'estiment heureux d'avoir été trouvés dignes de souffrir pour Jésus-Christ. (*Act.*, V, 41.)

Lorsque les apôtres écrivent aux fidèles, le premier souhait qu'ils forment pour eux, est la paix du Seigneur. *Que la grâce leur disent-ils, et la paix de Dieu notre Père, et de Notre-Seigneur Jésus-Christ, soit avec vous. Que la paix de Dieu, qui est au-dessus de toute pensée, garde vos esprits et vos cœurs en Jésus-Christ.* (*Rom.*, I, 7 ; *Philipp.*, IV, 7.)

Puisse, mes chers frères, le Dieu de toute consolation vous accorder la paix intérieure qui vous affermissera dans la patience, et vous fasse montrer constamment de la douceur envers tout le monde. (*Tit.*, III, 2.) Mais, je le répète, vous n'acquiessez pas cette douceur sans efforts et sans combats. Il faut que vous veilliez sur vous-mêmes, et que vous vous accoutumiez à réprimer les mouvements de l'impatience. Si elle vous surprend, et que vous vous y laissiez aller, au moins que le soleil ne se couche point sur votre colère (*Eph.*, IV, 26) ; c'est-à-dire, qu'aussitôt que la raison devient plus calme, vous devez vous humilier, et désavouer tout ce que la vivacité vous a fait faire. Et, pour vous garantir à l'avenir des mêmes fautes, fixez vos regards sur la conduite des saints les plus recommandables par leur douceur ; fixez-les, surtout, sur Jésus-Christ, notre Sauveur et notre modèle, qui nous dit à tous : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur ; et vous trouverez le repos de vos âmes.* (*Matth.*, XV, 29.) Ainsi soit-il.

INSTRUCTION VII.

SUR LA PARESSE.

Non segnes efficiamini : verum imitatores eorum qui in fide et patientia hereditabunt promissiones. (*Hebr.*, VI, 12.)

Ne vous laissez point dominer par la paresse ; mais

soyez les imitateurs de ceux qui, par leur foi et leur patience, se rendent dignes de l'héritage céleste qui nous est promis.

L'homme naît pour le travail. (*Job*, V, 7). Le péché de nos premiers parents nous y a condamnés. La terre, frappée de la malédiction de Dieu, ne fournit plus à l'homme sa subsistance, qu'autant qu'il l'arrose de ses sueurs. (*Gen.* III, 17, 19.) Et les travaux du corps ne sont pas les seuls qu'il ait à supporter : son esprit est obscurci, sa volonté affaiblie ; en sorte qu'il ne peut plus connaître le bien sans s'appliquer sérieusement à cette connaissance ; il ne peut le pratiquer sans se faire une violence continuelle. Voilà ce qui a fait dire au saint homme Job, que *notre vie sur la terre, est un état de guerre*, et que, *nos jours sont comme ceux du mercenaire.* (*Job*, VII, 1.)

Le Fils de Dieu nous a animés au travail ; il nous en a rendu l'exercice plus doux, en nous donnant de nouveaux motifs de nous y appliquer, en nous fournissant les moyens de le sanctifier et de le rendre méritoire ; mais il n'est point venu sur la terre pour nous affranchir de cette loi. Toute sa vie a été une suite de travaux, et il veut que nous marchions sur ses traces, que nous entrions avec lui dans la voie étroite qui conduit au salut. Ses consolations sont réservées aux disciples fidèles qui prennent son joug sur eux et portent leur croix à sa suite. (*Matth.*, XI, 29.) Le repos éternel et ineffable qu'il nous promet, doit être le terme de nos travaux et de nos courses ici bas, le prix des victoires que nous aurons remportées sur nous-mêmes, et sur les ennemis qui nous environnent de toutes parts. Ce sont ces grandes vérités que l'Apôtre rappelait aux fidèles, lorsqu'il leur disait : Voulez-vous avoir part aux promesses que Dieu vous a faites et entrer en possession de l'héritage des saints ? Ne vous laissez pas dominer par la paresse. Ayez le même zèle, la même sollicitude que les saints ont eus pour opérer le bien. Imitiez l'activité, la ferveur, la constance de leur foi, et supportez, comme eux, avec patience, les travaux, les peines, les contradictions de la vie présente : *Non segnes efficiamini, verum imitatores eorum qui fide et patientia hereditabunt promissiones.* Le ciel sera la récompense de ceux qui auront travaillé à le mériter, et la paresse suffit seule pour nous en exclure. Je vous montrerai, dans cette instruction, quels sont ceux qui se laissent aller à ce vice, et je vous en indiquerai les remèdes.

La paresse est un ennui, un dégoût de nos devoirs, et surtout de nos devoirs envers Dieu ; une lâcheté qui nous empêche de les remplir, parce qu'il faut, pour y être fidèle, se faire quelque violence, surmonter des difficultés, vaincre des obstacles, se condamner à quelques privations qui coûtent à la nature. Le caractère de la paresse n'est pas tant de porter l'homme à faire le mal que de le détourner de la pratique du bien. Elle engourdit l'âme et l'assoupit (*Prov.*, XIX, 15), en sorte que l'âme ne s'a-

perçoit pas, pour ainsi dire, de l'état où elle est; semblable à un malade qui tombe dans la langueur et dépérit, sans avoir presque aucun sentiment du mal qui le consume. La conscience parle néanmoins encore quelquefois; on se reproche de temps en temps sa faiblesse et sa lâcheté; mais, au lieu de penser au bien qu'elles devraient faire et qu'elles ne font pas, ces âmes engourdies par la paresse ne songent qu'au mal dont elles s'abstiennent; et lorsqu'elles devraient trembler sur leur état, en voyant combien elles sont éloignées de la ferveur du vrai chrétien, elles se rassurent en se comparant à cette foule de pécheurs qui suivent aveuglément leurs passions, et avalent l'iniquité comme l'eau.

Or, mes frères, quels sont ceux qui se laissent aller à cet ennui, à ce dégoût, à cette lâcheté de la paresse? J'en distingue deux classes principales : la première, de ceux qui manquent à leurs obligations; la seconde, de ceux qui sans les omettre ne les remplissent qu'avec négligence.

Je mets dans la première classe ces hommes qui, chargés d'une famille et ne pouvant la faire subsister que par leur travail, ne s'y rendent point assidus, passent des journées entières hors de leur maison, se livrent à l'intempérance. D'où il résulte que l'ouvrage qu'on leur confie n'est point fait à temps, ou est mal fait, et que ceux qui les employaient s'adressent à des ouvriers plus soigneux et plus exacts. D'où il résulte encore qu'ils sont forcés pour vivre d'avoir recours à la charité des fidèles. Ils viennent exciter la commisération publique en alléguant qu'ils manquent de travail, lorsque c'est leur négligence et leur paresse qui en est l'unique cause; et l'on voit des hommes forts et robustes arracher ainsi des secours destinés aux vieillards, aux infirmes, à ceux qu'un malheur a jetés dans l'indigence, et qui ont besoin d'être secourus. C'est à ces hommes ennemis du travail, qui crouissent dans l'oisiveté, que l'Apôtre a dit, que celui qui ne veut pas travailler n'est pas digne de manger : *Si quis non vult operari, nec manducet.* (II Thess., III, 10.)

Je range dans la même classe ceux d'une condition plus relevée, dont l'état demande de la science, des connaissances, et qui ne prennent point le moyen de les acquérir. Leur état les honore et les distingue; mais il leur impose des devoirs. Il leur donne une supériorité dont ils savent bien se prévaloir dans l'occasion vis-à-vis de ceux qui sont dans leur dépendance; mais il ne les met au-dessus d'eux qu'afin qu'ils leur soient utiles. Il ne les dispense pas des travaux corporels, pour que, contents de remplir quelques fonctions extérieures dont ils ne peuvent absolument se décharger, ils disposent ensuite de leur temps à leur gré; qu'ils le passent dans l'oisiveté ou le plaisir; leur état les dispense des travaux corporels, afin qu'ils puissent s'appliquer à ceux de l'esprit. Et qu'ils ne croient pas avoir satisfait au devoir de s'instruire, parce qu'ils

ont acquis les premières connaissances. Ces premières connaissances sont toujours très-bornées et très-imparfaites; elles ne peuvent se perfectionner que par des réflexions sérieuses et une étude suivie; et il n'y a que cette application constante qui puisse les mettre à l'abri d'une multitude de fautes dont une ignorance volontaire les rendrait responsables devant Dieu et devant les hommes. Enfin, puisqu'ils se font gloire de leur état, qu'ils ne le déshonorent donc pas, en laissant les études sérieuses qui les rendraient capables d'en remplir les devoirs, pour se livrer aux amusements, ou pour mener une vie douce et tranquille, et croupir dans un repos indigne d'un homme en place, qui n'est élevé au-dessus des autres que pour procurer leur bien.

Et ne mettrai-je pas encore dans la même classe ceux qui se croient dispensés de tout travail, sous prétexte qu'ils ont assez de fortune pour vivre sans travailler? Après avoir donné au sommeil un temps beaucoup plus considérable que ne l'exige leur santé, qui lui est même nuisible, le reste est consumé dans les plaisirs de la table, au jeu, au spectacle, en visites, en conversations, au moins, inutiles. Je n'examine point si tous ces amusements sont exempts de mal; mais enfin, quelque innocents qu'on puisse les supposer, est-ce là la vie d'un chrétien? est-ce là la vie d'un homme? Que fait-on pour gagner le ciel en vivant ainsi? Jésus-Christ a dit que *tout arbre qui ne porte point de bons fruits sera coupé et jeté au feu.* (Matth., VII, 19.) Et où sont les fruits de salut que ces hommes produisent? Si l'on demande comment je veux qu'ils s'occupent, je dirai à cet homme opulent : Pensez à vos affaires temporelles; ne vous déchargez pas entièrement de ce soin sur des hommes qui souvent abusent de votre confiance pour s'enrichir à vos dépens, et vous font, par leur hauteur et leur dureté, quelquefois même par les injustices qu'ils commettent en votre nom, des ennemis de tous ceux qui dépendent de vous. Occupez-vous de l'éducation de vos enfants, surveillez ceux qui en sont chargés; l'intérêt que vous y prendrez excitera le zèle des instituteurs et l'application des élèves. Veillez sur la conduite de vos domestiques, comme vous y êtes rigoureusement obligés, et ne soyez pas le seul qui ignoriez le scandale de leur vie. Pratiquez les œuvres de la charité, consolez les affligés, visitez les malheureux. Appliquez-vous aux exercices d'une vie chrétienne; et puisque Dieu a daigné pourvoir abondamment à vos besoins et à vos commodités mêmes, témoignez-lui votre reconnaissance en observant fidèlement sa sainte loi.

Je dirai à cette femme d'un rang distingué, et qui croit pouvoir, à ce titre, se livrer à l'oisiveté et à toutes les futilités du monde: imitez la femme forte dont l'Écriture nous fait un si grand éloge. Son mari occupait une des premières places, et néanmoins elle ne regarde pas comme au-dessous d'elle de s'appliquer aux soins de sa maison. Elle

veille sur tout ce qui s'y passe, sur ses serviteurs et ses servantes; elle leur donne l'exemple du travail en maniant elle-même le fuseau et mettant en œuvre la laine et le lin. Sa main s'ouvre pour répandre d'abondantes aumônes dans le sein du pauvre. Ses enfants la bénissent; ils remercient le ciel de leur avoir donné une telle mère; son mari la loue et s'estime heureux d'avoir une telle épouse. (*Prov.*, XXXI.) Et le plaisir pur, le bonheur solide qu'elle goûte dans l'enceinte de sa famille ne sont-ils pas préférables à la dissipation où vous vivez, à ces folles joies après lesquelles vous courez avec tant d'avidité, et qui ne rassasient pas votre cœur, qui n'y laissent souvent que le dégoût et l'amertume?

Enfin, mes chers frères, il est des hommes qui travaillent continuellement, qui sont sans cesse occupés des affaires de leur commerce, ou de l'étude des lois, des sciences, des arts, et que je ne puis cependant m'empêcher de condamner comme coupables de paresse. Car enfin, envisageons les choses comme un chrétien doit les envisager; regardons-les des yeux de la foi : Qu'est-ce que la paresse? C'est un dégoût de nos devoirs, et surtout de nos devoirs de religion, du service de Dieu. Or ces hommes qui ne se donnent aucun repos, que font-ils pour Dieu? Ils travaillent à augmenter leur fortune, ou ils courent après une vaine réputation dans le monde; mais leur salut, mais le service de Dieu, de quel œil les regardent-ils? Quand s'occupent-ils de ces devoirs si sacrés et si indispensables, qui sont nos premiers devoirs, nos devoirs les plus essentiels? La prière leur est à charge; les offices de l'Eglise sont trop longs pour eux; ils n'entendent jamais, ils ne lisent jamais la parole de Dieu : jamais ils ne rentrent en eux-mêmes pour se rendre compte de l'état de leur âme, pour prendre les moyens de réformer leurs mauvaises habitudes, et d'avancer dans la vertu. Qu'il est bien vrai, ô mon Dieu, que vous avez caché aux sages et aux prudents du siècle cette science des saints que vous avez révélée aux petits et aux humbles! (*Matth.*, XI, 25.) Nous les entendons, ces prétendus sages, décrier la piété, critiquer ceux qui la pratiquent, les traiter de petits esprits incapables d'idées grandes; comme s'il y avait rien de plus grand, ô mon Dieu, rien de plus digne de nos soins, que de vous connaître et de vous servir, vous le seul vrai Dieu, et Jésus-Christ votre Fils que vous avez envoyé dans le monde (*Joan.*, XVII, 3) : c'est en cela que consiste la vie éternelle, *hæc est autem vita æterna*; et ces sages du monde, ces prudents du siècle se consomment en veilles et en travaux pour des biens périssables.

Mais c'est surtout à ceux qui laissent le monde pour ne s'occuper que de Dieu que leur critique s'attache; c'est sur ces âmes dont le monde n'est pas digne (*Hebr.*, XI, 28), et qui, fidèles à leur vocation, consacrent leur vie à la prière, au chant des louanges

du Seigneur, à la méditation des vérités saintes, qu'ils versent tout le poison de leur malignité. Et dites-moi donc, sages mondains : vous ne refusez pas aux princes de la terre une cour nombreuse; vous souffrez, sans murmure, qu'ils soient environnés de serviteurs prêts à obéir au moindre signal, qu'ils aient un cortège fait pour relever l'éclat du trône. Et pourquoi ne donneriez-vous pas au Roi immortel des siècles, ce que vous donnez à un homme mortel? Pourquoi le souverain maître des hommes, le Roi des rois ne pourrait-il pas se choisir, s'attacher un petit nombre d'âmes uniquement occupées de lui, et dont tout le soin soit de bénir son saint nom, de lui rendre le tribut d'hommage et d'adoration que toutes ses créatures lui doivent? Ingrats que vous êtes, ces âmes fidèles suppléent à ce que vous omettez. Elles prient et pour vous et pour le monde entier; elles demandent pardon et pour vos péchés, et pour tant de crimes qui inondent la terre. Vous regardez ces âmes saintes comme inutiles à la société. Ames terrestres, vous ne connaissez que la terre; vous n'appréciez que ce qui est fait pour la terre; vous ne regardez, comme utile aux hommes, que ce qui a rapport à cette vie si misérable et si courte qu'ils mènent sur la terre. Eh bien! pensez donc au moins que le sort temporel des hommes est entre les mains de Dieu comme leur sort éternel, et que ce sont les gémissements de ces âmes consacrées à Dieu qui attirent ses bénédictions et arrêtent les fléaux de sa colère. Vous les traitez d'esprits faibles : ah ! essayez donc, esprits forts, je ne dis pas pendant des années, pendant des mois entiers, mais seulement pendant quelques jours, de mener la vie qu'elles mènent. Essayez de vous lever la nuit pour chanter les louanges de Dieu, de garder le silence, de vous appliquer à l'oraison, de vivre dans la pratique des austérités, et vous verrez combien une pareille vie coûte à la nature, combien il faut de force d'âme pour l'embrasser, et de courage pour la soutenir avec constance et fidélité. Reconnaissez, hommes superbes, le principe de vos injustes satires. Vous vous acharnez contre ces âmes fidèles, parce que leur application au service de Dieu est une censure de votre froideur et de votre indifférence; parce que leur pénitence, leurs austérités vous reprochent votre immortification et votre sensualité; parce que leur vie, pleine de mérites et de bonnes œuvres, est une condamnation de la vôtre, qui n'est remplie que de péchés.

Je dis qu'entre ceux qui ne remplissent point leurs obligations, il en est d'autres à qui l'on peut reprocher la paresse : ce sont ceux qui les remplissent avec négligence. Combien de jeunes gens qui abusent des sacrifices que des parents bien intentionnés font pour leur éducation, qui ne travaillent que malgré eux, parce que l'œil du maître les y force, sans zèle, sans un vrai désir de s'instruire! Et que retirent-ils d'un pareil travail? Quelques connaissances superficielles

les, des sentiments d'orgueil, la présomption de s'ingérer dans des fonctions où le public a tout à souffrir de leur incapacité.

Combien d'autres qui, après avoir employé utilement le temps de la jeunesse, deviennent ennemis du travail, se reposent sur leur prétendue facilité, et ne donnent point aux affaires dont ils sont chargés l'attention qu'elles exigent ! Et de là, que de dommages occasionnés, que de torts faits au prochain ! Que de fautes, dont les conséquences sont d'autant plus graves, qu'elles obligent à des réparations qu'on se détermine si difficilement et si rarement à faire !

Combien d'ouvriers qui ne travaillent qu'avec nonchalance, qui bornent leur tâche, qui ne cherchent qu'à faire durer l'ouvrage le plus longtemps qu'ils peuvent, et qui se rendent coupables d'injustice en recevant leur salaire entier ; puisqu'il est vrai de dire qu'ils n'ont employé qu'une partie du temps au service de ceux qui les payent !

Combien de domestiques qui, loin de chercher avec zèle les intérêts de leurs maîtres, loin d'employer, comme ils le doivent, leur temps, leur industrie, à procurer l'avantage de ceux qu'ils servent, ne pensent qu'à s'épargner la peine et la fatigue, et voient tranquillement dépérir tout ce qui est dans la maison !

Et nos obligations envers Dieu, comment les remplissons-nous, mes chers frères ? Qui que nous soyons, quels que soient notre état et notre condition, la religion nous impose des devoirs. Nous en acquittons-nous avec le zèle, la ferveur qui devraient nous animer ? Hélas ! combien n'en est-il point à qui l'on peut appliquer ce que dit le vénérable Bède : Ils veulent et ne veulent pas. Ils veulent remplir ce qui est de précepte, et ils ne veulent pas faire les efforts nécessaires pour s'en acquitter dignement. Ils veulent régner avec Dieu dans le ciel, et ils ne veulent pas travailler à mériter ce bonheur ; ils ne veulent rien faire pour Dieu. Ils pensent avec plaisir aux biens qui nous sont promis ; mais ils sont effrayés des combats dont ces biens sont le prix. (*In Prov.*)

Ils ne secouent pas tout à fait le joug du Seigneur, mais ils le portent comme malgré eux et négligemment. Aussi Dieu se retire-t-il de ces âmes tièdes et lâches ; et, suivant l'expression de la sainte Ecriture, il les vomit de sa bouche : *Quia tepidus es,...* *incipiam te evomere ex ore meo.* (*Apoc.*, III, 16.)

Enfin, on trouve des hommes inconstants, qui, dans un moment, remplissent leurs devoirs avec fidélité, et, dans un autre, les négligent. Aujourd'hui, pleins de zèle, de ferveur, d'activité ; demain, livrés au dégoût, à l'ennui, à la nonchalance. On en voit qui s'acquittent de leurs obligations, lorsque rien ne les en détourne. Se présente-t-il un sujet de distraction, un amusement ? le devoir est sacrifié. On en voit qui ne peuvent se fixer au même travail, qui changent

continuellement, et souvent se livrent à des occupations qui leur sont étrangères, et qui les détournent des devoirs de leur état. Il n'est pas jusqu'à la piété qui ne puisse servir de prétexte pour négliger des obligations essentielles. Sans doute, nous avons bien plus à gémir sur l'oubli des devoirs de la religion, que sur les abus d'une piété peu éclairée. Il est bien plus de chrétiens qui négligent les pratiques essentielles du christianisme ; qui trouvent de frivoles excuses pour se dispenser de tout ce qui leur est pénible ; ou, encore, qui se font illusion à eux-mêmes, en se promettant d'y être plus fidèles, lorsque la pratique leur en deviendra plus facile : il en est, dis-je, beaucoup plus qui vivent ainsi dans la négligence des devoirs que la religion leur prescrit, qu'il n'en est qui se livrent aux exercices d'une dévotion mal entendue. Mais cependant nous en voyons qui veulent servir Dieu selon leur propre esprit ; qui abandonnent le soin de leurs affaires, de leur famille, pour vaquer aux exercices spirituels ; qui prient, lorsqu'il faudrait travailler ; qui sont à l'église, lorsqu'il faudrait être à la maison. Ils ne savent pas que la piété ne trouble point l'ordre, qu'elle fait chaque chose en son temps ; et que l'accomplissement des devoirs, quels qu'ils soient, les actions même les plus communes deviennent des moyens de nous sanctifier, lorsque nous les faisons en vue de Dieu.

Mais ce n'est point encore assez, mes chers frères, pour connaître comment on peut se laisser aller au vice de la paresse, de penser à ceux qui omettent leurs devoirs, à ceux qui les négligent, à ceux qui ne s'y attachent point avec constance, ou qui les laissent pour se livrer à des travaux qui leur sont étrangers : il faudrait encore sonder la disposition des cœurs, voir ce qui s'y passe. Et combien alors nous trouverions d'hommes qui, en menant une vie laborieuse, sont paresseux de cœur et d'affection ! Tels sont ces hommes qui, au milieu de leurs travaux, murmurent contre la Providence qui les y a condamnés, ou ne voient qu'avec un œil d'envie ceux qui en sont exempts. Tels sont ceux qui soupirent après le moment où ils pourront se retirer des affaires ou du commerce, non pas pour jouir d'un délassement honnête, mérité par de longues années d'application, pour pouvoir, dans le repos et l'éloignement des affaires temporelles, penser plus sérieusement au soin de leur salut, et se préparer à l'éternité ; mais pour passer le reste de leurs jours dans le plaisir et les amusements, pour mener une vie libre, sensuelle, toute consacrée à la mollesse, et qui suffirait seule pour occasionner leur réprobation éternelle. Tels sont encore ces hommes qui ne veulent pas rester oisifs, et qui se refusent néanmoins, par amour de leurs aises et de leur liberté, à des fonctions qui demanderaient de l'assujettissement et du travail. Et enfin combien d'autres dont le venin de la paresse infecte le cœur, lors même que la nécessité les force à travailler !

Il me reste à vous montrer quels sont les remèdes de ce vice.

La paresse est un vice contagieux ; il faut donc éviter la fréquentation des hommes désœuvrés, qui ne cherchent qu'à inspirer aux autres l'éloignement qu'ils ont eux-mêmes pour le travail. Si vous vous liez d'amitié avec eux, ils vous occuperont de mille bagatelles, ils vous distrairont de toute application sérieuse, ils prétexteront même l'intérêt de votre santé, les inconvénients d'un travail trop soutenu, et vous proposeront une suite continuelle d'amusements. On s'y prête d'abord par complaisance. Une condescendance en entraîne une autre ; peu à peu le goût de la dissipation se contracte, et l'on perd celui du travail. Faites société avec des hommes assidus à leurs devoirs, qui aiment à s'occuper, et qui soient réglés dans leurs occupations. Leur exemple sera une leçon pour vous, il vous soutiendra ; il vous rappellerait à vous-mêmes, si vous vous laissiez aller à la négligence. L'Esprit-Saint ne dédaigne pas même de proposer aux paresseux l'exemple d'un animal sans raison. Allez à la fourmi, lui dit-il, voyez sa conduite, et apprenez à être sage et à mener une vie occupée. (*Prov.*, VI, 6.)

Un second moyen de remédier à la paresse est de penser au prix du temps, et au compte que nous en rendrons. Oui, mes frères, le temps est un bien précieux que Dieu nous a confié : et il ne nous a pas été donné pour en disposer selon nos caprices, pour le perdre en inutilités, pour le consacrer uniquement au plaisir. Il ne nous a pas même été donné pour l'employer tout entier à nos affaires temporelles et au soin de notre fortune. Ce n'est pas pour la terre que nous avons été créés : nous y sommes étrangers, et le temps que nous avons à y passer est bien court. Semblables à un voyageur prudent, qui s'arrête peut-être quelques instants à considérer les objets qu'il rencontre, mais qui ne s'y arrête pas de manière à perdre de vue le but de son voyage et le terme de sa course, nous ne devons point nous attacher tellement aux choses présentes, que nous oublions la grandeur de notre vocation, et le but auquel nous tendons.

Ce n'est pas que nous soyons obligés de nous interdire tout délassement, toute espèce de plaisir. Non, Dieu ne l'exige point de nous : il demande seulement que nos amusements soient honnêtes, qu'ils n'aient point de dangers pour le salut, que nous en usions modérément, et dans l'intention de nous rendre plus propres à vaquer à nos travaux. Il ne nous défend point non plus de nous occuper des affaires temporelles : au contraire, il nous le commande, parce que le bon ordre de la société l'exige. Mais, au milieu des soins que nous leur donnons, n'oublions pas que nous avons une affaire qui doit l'emporter sur toutes les autres. (*Luc.*, X, 42.) Et, en effet, si nous réussissons dans l'affaire de notre salut, que nous importera d'avoir ou ici-bas des succès ou

des malheurs, d'avoir vécu dans l'abondance ou dans la pauvreté ? Et si, au contraire, nous avions le malheur d'y échouer, que nous servirait-il d'avoir gagné le monde entier ? (*Matth.*, XVI, 26.) C'est donc principalement pour travailler à cette grande affaire de notre salut, que le temps nous a été donné. Nous ne sommes pas tous appelés au même état, aux mêmes fonctions ; mais nous devons tous, dans l'état où la Providence nous a placés, employer le temps pour la gloire de Dieu et pour notre propre sanctification.

C'est pour nous rendre cette vérité sensible que Jésus-Christ se compare lui-même à un homme riche qui, sur le point de faire un grand voyage, fit venir ses serviteurs, et donna à l'un cinq talents, deux à l'autre, et un à un autre, à chacun selon sa capacité. Celui qui avait reçu cinq talents les fit valoir, et en gagna cinq autres. De même, celui qui en avait reçu deux, en gagna deux autres. Mais celui qui n'en avait reçu qu'un, alla faire un trou dans la terre, et y cacha l'argent de son maître. Longtemps après, le maître de ces serviteurs revint, et leur fit rendre compte. Alors, ceux qui avaient fait valoir leurs talents lui présentèrent ce qu'ils avaient gagné, et le maître leur dit : Courage, bons et fidèles serviteurs : puisque vous avez été fidèles en peu de chose, je vous en donnerai beaucoup plus à gouverner ; entrez dans la joie de votre seigneur. Le troisième vint ensuite, et lui dit : Seigneur, je sais que vous êtes un homme sévère, et, comme je vous craignais, j'ai caché votre talent dans la terre ; le voici : je vous rends ce qui est à vous. Le maître lui répondit : Méchant et paresseux serviteur, vous saviez combien je suis jaloux de recueillir les fruits de ce qui m'appartient : vous deviez donc faire valoir ce que je vous avais confié, afin qu'à mon retour j'en retirasse le profit. Il ordonna ensuite qu'on lui ôtât ce qu'il avait, pour le donner à celui qui avait dix talents, et qu'on jetât ce serviteur inutile dans les ténèbres extérieures ; c'est-à-dire, dans ce lieu d'horreur et de supplices, où il n'y aura que pleurs et grincements de dents. (*Matth.*, XXV, 14-30.)

Et pour nous montrer que c'est lui-même qui en agira ainsi envers les hommes au jour du jugement, Jésus-Christ nous représente, à la suite de cette parabole, le Fils de l'homme venant dans sa majesté juger tous les hommes ; plaçant les uns à sa droite et les autres à sa gauche ; invitant les premiers, dont la vie aura été pleine de bonnes œuvres, à entrer dans le royaume qui leur est préparé, et précipitant les autres dans les feux éternels préparés au démon et à ses anges, parce qu'ils auront vécu dans l'omission et la négligence de leurs devoirs. (*Ibid.*)

Levez-vous donc, vous tous qui êtes dans le sommeil de la paresse. La lumière luit encore pour vous ; mais la nuit vient, cette nuit éternelle, où personne ne peut tra-

vailler. (*Joan.*, IX, 4.) Le temps présent est favorable ; mais le moment viendra où vous demanderez seulement un jour, seulement une heure, pour faire votre salut, et je ne sais si vous l'obtiendrez. Rachetez le temps passé. (*Eph.*, V, 16.) Réparez, par votre application et votre ferveur, ce que la négligence et la lâcheté vous ont fait perdre. Travaillez sous les yeux de Dieu, en esprit de foi, et pour vous conformer à sa sainte volonté. Supportez les peines et les fatigues de votre état, comme une pénitence qu'il vous impose, et par laquelle vous satisferez pour vos péchés. Si votre état vous oblige à des travaux continuels, consolez-vous, estimez-vous heureux d'être forcés de mener une vie occupée ; ne regrettez pas même de n'avoir point le loisir de vous livrer aux exercices de la piété, autant que vous le voudriez : vous y suppléerez en sanctifiant vos travaux. Si votre état vous laisse plus de liberté, craignez : vous êtes, par là même, plus exposés à la tentation de la paresse. Faites-vous à vous-mêmes un plan de vie, et réglez la manière de vous occuper utilement. Ne vous contentez pas de prendre la résolution générale de faire un meilleur emploi de votre temps : elle

échouera contre le dégoût et les occasions de dissipation qui se présenteront. Peut-être l'avez-vous déjà éprouvé plus d'une fois. Que le passé vous instruisse donc pour l'avenir. Il faudra sans doute que vous vous fassiez quelque violence pour vous assujettir à une vie réglée. La nature éprouvera des répugnances, mais ne perdez pas courage ; ayez de la constance : bientôt cette vie occupée ne vous sera plus pénible. Au contraire, vous vous y attacherez, et vous éprouverez une véritable peine, lorsque des circonstances impérieuses viendront vous distraire de vos occupations. Elle vous débarrassera de cet ennui qui vous accable si souvent, et qui est la suite naturelle de l'oisiveté. Elle fera votre joie et votre bonheur ; et, en travaillant ainsi chrétiennement, vos jours seront pleins devant Dieu. Vous serez le serviteur fidèle qui veille continuellement, en attendant la venue de son maître. Heureux, dit notre divin Sauveur, celui que le Seigneur trouvera ainsi veillant et appliqué à son devoir. Il le mettra en possession de tous ses biens, et l'introduira dans le royaume éternel qu'il a préparé à ses élus. (*Matth.*, XXIV, 46, 47.) Ainsi soit-il.

INSTRUCTION SUR LA NÉCESSITÉ DE LA GRACE.

Infelix ego homo! Quis me liberabit de corpore mortis hujus? Gratia Dei per Jesum Christum Dominum nostrum. (*Rom.*, VII, 24, 25.)

Malheureux homme que je suis? Qui me délivrera de ce corps de mort? Ce sera la grâce de Dieu, par Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Quel était donc le malheur de saint Paul, mes chers frères? Qu'est-ce qui pouvait répandre sur sa vie une telle amertume, qu'il désirât si ardemment d'être délivré de ce corps mortel? Était-ce les travaux de son ministère, les fatigues et les peines qui y étaient attachées? Était-ce les affronts, les mauvais traitements qu'il avait à supporter, les dangers continuels auxquels il était exposé? Non, mes frères, non : le saint apôtre supportait avec joie toute sorte de travaux pour l'Evangile ; il se glorifiait des affronts et des souffrances qu'il endurait pour Jésus-Christ. Bien loin de s'attrister de ces peines, de les regarder comme un malheur, elles faisaient sa consolation, parce qu'il savait que Dieu, qui est un juste juge, donnera la couronne à ceux qui auront travaillé, combattu et souffert pour lui. (*II Tim.*, IV, 7, 8.) De quoi se plaignait-il donc si amèrement? Il nous l'apprend lui-même : il se plaignait de ce que, voulant

faire le bien, il trouvait en lui-même des obstacles qui s'y opposaient ; de ce que, haïssant le mal, il sentait néanmoins un penchant qui l'y entraînait. Il trouvait la loi de Dieu bonne, ses commandements justes et saints, il avait la volonté de les accomplir, il y goûtait du plaisir ; et cependant il y avait quelque chose au dedans de lui-même qui s'opposait à cette loi divine, et qui le tenait comme captif sous la loi du péché. (*Rom.*, VIII, 12, 16, 22, 23.) C'est pour cela qu'il s'écriait : *Malheureux homme que je suis!* Il appelait son corps un corps de mort, parce que ce malheureux corps combattait sans cesse pour le péché, et le mettait dans un danger continuels d'offenser Dieu, et de tomber dans la mort éternelle.

Mais, dans ce combat, l'Apôtre savait de quelle part il devait attendre le secours. Ses regards se portaient vers Dieu ; sa confiance était dans les mérites de son Sauveur :

c'est la grâce de Dieu, disait-il, qui me délivrera par Jésus-Christ Notre-Seigneur : *Gratia Dei per Jesum Christum Dominum nostrum*. C'est aussi cette grâce divine qui fait toute notre ressource : c'est en elle que nous devons mettre toute notre espérance ; et quoique nous devions combattre avec courage contre ce corps de mort dont nous sommes revêtus ; quoique nous devions faire de notre côté tout ce qui est en nous pour opérer le bien et éviter le mal, pour accomplir les commandements, et arrêter l'effet de ses penchants dangereux qui nous portent au péché ; nous devons croire bien fermement que nous n'y parviendrons point sans le secours de la grâce. La grâce de Dieu nous est absolument nécessaire : voilà ce que je dois m'appliquer à vous faire bien sentir ; et, après vous avoir convaincus de sa nécessité, je vous montrerai comment nous pouvons l'obtenir.

Vous avez vu, mes chers frères, combien nos inclinations sont déréglées, combien nos penchants sont opposés à la loi de Dieu. Les détails dans lesquels je suis entré sur les péchés capitaux, ne permettent pas d'en douter ; et il faudrait être bien aveugle, faire bien peu de réflexion sur ce qui se passe au dedans de nous-mêmes, pour ne pas sentir que nous y portons tous le germe de ces passions funestes, et qu'elles nous livrent un combat continu. Ce que l'Apôtre éprouvait, nous l'éprouvons comme lui. Lorsqu'il s'agit du mal, une pente naturelle nous y conduit. Il semble que tout se réunit pour nous y inviter, pour nous le rendre facile et agréable ; et ce n'est que par des combats et des efforts que nous venons à bout de nous soutenir. S'il est question du bien, que de difficultés, que d'obstacles ! Lors même que, comme l'Apôtre, nous trouvons la loi de Dieu bonne, que nous la goûtons, que nous voulons l'accomplir, combien nous avons encore besoin de nous vaincre, de nous surmonter, de nous élever au-dessus de nous-mêmes, pour être fidèles à cette divine loi ! Combien de fois nos bonnes résolutions sont restées sans effet ! et, lorsque nous mettons la main à l'œuvre, que d'ennuis, que de dégoûts ! que de moments où nous nous sentons découragés ! combien de fois nous sommes tentés de retourner en arrière !

Mais pourquoi donc sommes-nous dans un pareil état ? Vous le savez, mes frères : l'homme n'a pas été créé ainsi. En sortant des mains de Dieu, Adam n'avait d'inclination que pour le bien. C'est le péché originel qui nous a rendus sujets à la concupiscence ; c'est-à-dire qu'il nous a donné ce penchant qui nous porte vers le mal, et qui nous rend la pratique du bien difficile. Tant que l'homme fut soumis à Dieu, son corps, son esprit, son cœur, lui furent soumis à lui-même ; dès qu'il se fut révolté contre Dieu, tout se révolta contre lui. De là vient que nous sommes assujettis et comme vendus au péché ; de là vient que nous sommes

en contradiction avec nous-mêmes ; nous approuvons le bien, nous le voulons même, et nous ne le faisons pas ; au contraire, nous pouvons dire, dans le même sens que le disait l'Apôtre, que nous faisons le mal que nous laissons. (*Rom.*, VII, 14, 15.) Nous sommes des créatures dégradées, des créatures gâtées par le péché que nous avons reçu de nos premiers parents ; et ce qui achève de nous corrompre et de nous perdre, c'est que tout ce qui nous environne nourrit et fortifie cette pente naturelle que nous avons au mal : les mauvais exemples, les fausses maximes du monde, les discours empoisonnés, mille objets de séduction qui viennent nous surprendre et tenter notre cœur ; et au milieu de tant de dangers, pour y mettre le comble, les artifices du démon, ce serpent infernal qui a perdu notre premier père, et qui tourne sans cesse autour de nous pour nous dévorer. (*I Petr.*, V, 8.)

Aussi quels ont été, dès les commencements du monde, les effets de ce penchant au mal, de ce fond de corruption que le péché originel a mis dans le cœur de l'homme ? Le malheureux Cain, transporté de jalousie, tue son frère Abel. La terre se couvre de crimes. Dieu les punit par un déluge universel ; et cet exemple terrible n'empêche point qu'à mesure que la terre se repeuple, les crimes ne se multiplient de nouveau. Depuis même que le Fils de Dieu est venu sur la terre, hélas ! mes frères, je le dis en pleurant, *flens dico*, le monde n'a-t-il pas été, n'est-il pas encore rempli de désordres ? En réparant les maux que le péché de notre premier père nous avait faits, ce divin Sauveur a voulu que nous fussions encore sujets à la concupiscence ; qu'après avoir été purifiés du péché, nous sentissions encore le penchant au mal et la faiblesse qui en sont les suites, afin qu'elles servissent à éprouver notre vertu, et fussent pour nous une occasion de mérites. Et au lieu de combattre contre ce malheureux penchant, comme de généreux soldats de Jésus-Christ, des chrétiens se laissent aller au dérèglement de leur cœur. Ils oublient que Jésus-Christ est mort pour les délivrer de la servitude du démon, et pour les rétablir dans la liberté des enfants de Dieu ; et ils ne rougissent point de se rendre de nouveau les esclaves du péché, et d'obéir à ses désirs déréglés. (*Rom.*, VI, 12.)

Voilà quelles ont été les suites déplorables de la faiblesse et de la corruption que le péché a mises en nous. Et ne croyez pas qu'il n'y ait que les hommes ordinaires qui éprouvent ces misères de notre nature : les plus grands saints ont gémi, comme l'Apôtre, sur la tyrannie du péché qui habitait en eux. (*Rom.*, VII, 17.) On les a vus, comme lui, combattre sans relâche contre le penchant au mal dont ils ressentaient les impressions ; on les a vus châtier leur corps et le réduire en servitude (*I Cor.*, IX, 27), pour arrêter ses révoltes, et le soumettre à l'esprit. On a vu aussi les exemples les plus

tristes de la faiblesse humaine, dans ceux qui avaient été les plus favorisés de Dieu, qui devaient être les plus fermes dans le bien. David, cet homme selon le cœur de Dieu (*Act.*, XIII, 22), devenu adultère et homicide; Salomon, le plus sage des hommes (*III Reg.*, VI, 31), livré, dans sa vieillesse, à des passions criminelles, et dont le cœur se déprave au point d'adorer des idoles; Judas, un apôtre, appelé par Jésus-Christ lui-même, formé à son école, témoin de ses vertus et de ses miracles, et entraîné par un vil intérêt à la plus noire des trahisons; saint Pierre, si zélé pour son divin Maître, qui était prêt à aller avec lui, et en prison et à la mort (*Luc.*, XXII, 33), et qui, quelques heures après, le renie et affirme, avec serment et avec des imprécations, qu'il ne le connaît pas... (*Mar.*, XIV, 71.)

Mais que fais-je, et quel est mon dessein? Mon intention serait-elle donc de vous fournir un moyen de justifier vos chutes? Voudrais-je autoriser les pécheurs dans leurs désordres, en leur donnant pour excuse que l'homme est faible, et qu'on a vu les plus grands saints succomber à cette faiblesse? A Dieu ne plaise! Je veux vous faire penser à la faiblesse de l'homme, afin que vous vous déliez de vous-mêmes, afin que celui qui est debout et qui se croit ferme, prenne garde de tomber. (*I Cor.*, X, 12.) Je veux vous donner de grands exemples de la faiblesse humaine, afin que vous vous disiez à vous-mêmes : Si des hommes bien plus forts que moi ont fait de si grandes chutes, que ne dois-je pas craindre? quelles précautions ne dois-je pas prendre? Je veux vous pénétrer de l'idée de votre propre faiblesse, afin que vous sentiez combien il serait à désirer pour vous qu'une main plus puissante que la vôtre vint à votre secours, vous aidât, vous fortifiât, vous donnât les moyens de surmonter la pente qui vous entraîne vers le mal, et vous facilitât la pratique du bien. Ah! sans doute, si nous prenons quelque intérêt au salut de notre âme, qui est la seule chose nécessaire, sans laquelle tous les avantages de la terre ne sont rien, et qui peut seule nous dédommager de toutes les peines que nous avons à souffrir : oui, si nous avons quelque désir de notre salut, nous bénirions celui qui nous prêterait ce secours.

Mais de qui pouvez-vous l'espérer, mes chers frères? Des autres hommes? Hélas! ils sont semblables à vous; ils ont besoin du même secours que vous, parce qu'ils éprouvent les mêmes misères, et qu'ils participent comme vous aux suites du péché originel. C'est dans l'âme que se trouvent la faiblesse et les penchants déréglés, et il n'y a que Dieu qui puisse agir sur l'âme. Les hommes peuvent bien parler ailleurs, instruire, encourager, donner de bons exemples; mais il est réservé à Dieu d'agir intérieurement. Aussi l'Apôtre a-t-il recours à la grâce de Dieu. C'est la grâce de Dieu, dit-il, qui me délivrera par notre Seigneur Jésus-Christ : *Gratia Dei per Jesum*

Christum Dominum nostrum. C'est cette grâce qui éclaire l'esprit, qui touche le cœur, qui, après avoir inspiré la pensée du bien, fortifie la volonté pour le pratiquer. Et le même Apôtre nous apprend, par son propre exemple, combien cette grâce divine est puissante. Après avoir été ravi au troisième ciel, il écrivait aux fidèles de Corinthe : *De peur que la grandeur de mes révélations ne me donne de l'orgueil, l'aiguillon de ma chair m'a été donné, comme un ange de Satan, pour me donner des soufflets*, c'est-à-dire que pour empêcher qu'il ne s'enorgueillît, Dieu avait permis au démon de le tenter d'une manière humiliante, comme si l'on donnait des soufflets à un homme. *C'est pourquoi*, ajoute saint Paul, *j'ai prié trois fois le Seigneur de l'éloigner de moi, et il m'a répondu : Ma grâce vous suffit, car ma puissance paraît mieux dans la faiblesse de l'homme qu'elle soutient. Je me glorifierai donc volontiers de mes faiblesses, afin que la force de Jésus-Christ soit en moi; car lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort.* (*II Cor.*, XII, 7-10.) Lorsque je suis faible par moi-même, je suis fort par la grâce de Jésus-Christ. Plus je sens ma faiblesse, plus je reconnais combien elle est grande, et plus la force de Jésus-Christ se montre en moi. Il en est de nous comme de l'Apôtre, mes chers frères; nous sommes forts au milieu de nos faiblesses, lorsque Dieu daigne nous accorder le secours de sa grâce. Il ne nous exempte pas d'éprouver la pente vers le mal; il permet que nous soyons tentés, que l'ange de Satan nous donne des soufflets. Mais si nous faisons ce qui est en nous pour résister à ces tentations, Dieu vient au secours de notre faiblesse; sa grâce nous soutient; et ces tentations elles-mêmes servent à augmenter nos forces et à perfectionner notre vertu.

Je ne me suis pas borné à dire que dans l'état de corruption et de faiblesse où le péché nous a mis, rien n'est plus avantageux et plus désirable pour nous que d'être aidés du secours de Dieu; j'ai avancé que la grâce nous est absolument nécessaire. Cette force qui nous vient d'en haut, que la grâce nous donne, ne nous est pas moins nécessaire pour opérer notre salut, que les forces du corps ne le sont pour les œuvres corporelles; en sorte que, comme un homme ne peut travailler de corps, s'il n'a point les forces du corps, il ne peut non plus travailler à son salut, s'il n'a point les forces que donne la grâce de Dieu. Nous ne pouvons trop nous pénétrer de cette vérité importante; et il n'est pas possible que nous ayons le moindre doute là-dessus, puisque c'est notre Seigneur lui-même qui a dit à ses disciples : Vous ne pouvez rien faire sans moi, *sine me nihil potestis facere*. (*Joan.*, XV, 5.) Et, comme le remarque saint Augustin, Jésus-Christ n'a pas dit : Vous ne pouvez faire que peu de choses sans moi; il a dit : Vous ne pouvez rien faire, *nihil potestis facere*. (Tract. 81 in *Joan.*, sub med.) C'est encore ce que le divin Sauveur

a voulu nous faire entendre, lorsqu'il a dit : *Personne ne peut venir à moi, si mon Père qui m'a envoyé, ne l'attire. (Joan., VI, 44.)* Personne ne peut croire en moi, ne peut espérer en moi, ne peut employer les moyens de salut que j'ai donnés aux hommes, si la grâce de Dieu ne le prévient, ne lui inspire les sentiments convenables, ne l'aide et ne le fortifie dans la pratique du bien. L'apôtre saint Paul ne cesse de nous inculquer la même doctrine. C'est le Saint-Esprit, dit ce grand Apôtre, qui nous fait gémir sur l'état de corruption où nous sommes ici bas, qui nous fait soupirer après le bonheur du ciel. De même aussi ce divin Esprit nous aide dans notre faiblesse. Car nous ne savons ce que nous devons demander dans la prière, ni comment nous devons le demander; mais l'Esprit saint lui-même demande pour nous par des gémissements ineffables (*Rom., VIII, 23, 26*), c'est-à-dire qu'il met en nous ces pieux gémissements qui doivent accompagner nos prières, et qui nous font obtenir ce que nous demandons. Saint Paul va plus loin dans un autre endroit, puisqu'il nous assure que, lorsqu'il s'agit du salut de nos âmes, nous ne sommes pas capables d'avoir de nous-mêmes une bonne pensée; que c'est Dieu qui nous en rend capables (*II Cor., III, 5*); que c'est Dieu qui produit en nous le vouloir et l'action (*Phil., II, 13*), qui, après avoir éclairé notre esprit, et nous avoir inspiré de bonnes pensées, des pensées salutaires, nous inspire de pieux mouvements, excite notre volonté, l'aide, la fortifie, et nous fait accomplir ce qu'il nous a inspiré. Aussi ne s'attribuait-il à lui-même aucune partie du bien qui était en lui : *C'est par la grâce de Dieu*, disait-il, *que je suis ce que je suis. Si j'ai travaillé pour le bien, ce n'est pas moi, mais la grâce de Dieu avec moi. (I Cor., XV, 10.)* Il reconnaissait que sans Dieu il ne pouvait rien; que tout son soin devait être de se rendre fidèle à la grâce, d'y répondre, de travailler avec elle, de la faire valoir comme un talent précieux que Dieu lui confiait, afin qu'elle ne fût pas stérile en lui.

Telle est, mes chers frères, la nécessité de la grâce, son absolue nécessité pour le salut. Et lorsque des hommes orgueilleux ont prétendu que l'homme pouvait se sauver par ses propres forces sans le secours de la grâce, l'Eglise les a toujours condamnés. Elle les a regardés comme étant du nombre de ces faux docteurs, de ces maîtres du mensonge, dont saint Pierre a prédit qu'ils devaient introduire de pernicieuses hérésies (*I Petr., II, 1*); de ces hommes superbes que saint Paul veut que nous évitions avec le plus grand soin (*II Tim., III, 2, 5*); elle les a toujours retranchés du nombre de ses enfants, et a constamment soutenu et enseigné cette vérité, dont aucun catholique ne peut douter : que, sans la grâce de Dieu, nous ne pouvons opérer notre salut.

Mais cette grâce qui nous est si néces-

saire, comment pouvons-nous l'obtenir, et sommes-nous sûrs qu'elle ne nous manquera point? Sans doute, mes frères, elle ne nous est pas due, puisque, si elle nous était due, ce ne serait plus une grâce. Mais Dieu nous l'a promise; Jésus-Christ son Fils unique notre Sauveur nous l'a méritée par sa mort, et nous sommes sûrs de l'obtenir, si nous en avons un vrai désir, et que nous la demandions à Dieu.

Notre Seigneur a dit dans l'Evangile : *Demandez, et on vous donnera; car celui qui demande reçoit. (Matth., VII, 7, 8.)* Il a dit : *Tout ce que vous demanderez dans la prière, si vous le demandez avec foi, vous l'obtiendrez. (Matth., XXI, 22.)* Avant de dire à ses apôtres qu'ils ne pouvaient rien sans lui, il venait encore de leur dire : *En vérité, en vérité je vous le dis : Quelque chose que vous demandiez à mon Père en mon nom, je le ferai, afin que le Père soit glorifié dans le Fils. (Joan., XIV, 13.)* Or que pouvons-nous demander à Dieu de meilleur, de plus conforme à sa sainte volonté (*I Thess., IV, 3*), de plus propre à le glorifier, que les secours dont nous avons besoin pour opérer notre sanctification? Ce divin Sauveur s'est servi de l'exemple le plus touchant pour confirmer sa promesse, en disant aux Juifs : *Y a-t-il parmi vous un père qui donne une pierre à son fils, lorsqu'il lui demande du pain? Et s'il lui demande un poisson, lui donnera-t-il un serpent? Si donc vous, tout méchants que vous êtes, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, à combien plus forte raison votre Père céleste donnera-t-il le bon esprit à ceux qui le lui demandent? (Luc., XI, 11-13.)*

Aussi a-t-on vu tout ce qu'il y a eu d'hommes remplis de l'esprit de Dieu, et voyons-nous encore tous ceux qui ont la vraie sagesse, qui sont soigneux de leur salut, recourir sans cesse à la prière pour obtenir le secours de Dieu contre leur propre faiblesse. C'est ainsi que se sont conduits les anciens justes, les prophètes, et après eux les apôtres, et tous les vrais chrétiens. L'Eglise nous en donne l'exemple : elle prie continuellement pour ses enfants, elle met sans cesse dans la bouche de ses ministres ces paroles du Roi-Propète : *Mon Dieu, venez à mon secours, Seigneur, hâtez-vous de m'aider : Deus, in adiutorium meum intende, Domine, ad adjuvandum me festina. (Psal. LIX, 2.)* Si les hommes de Dieu ont sans cesse eu recours à lui, s'ils ont cru avoir un besoin continuel de sa grâce, s'ils l'ont demandée avec tant d'assiduité et de zèle; nous, mes chers frères, faibles comme nous le sommes, au milieu des pièges et des dangers dont nous sommes environnés de toutes parts, croirons-nous pouvoir nous passer du secours de cette grâce divine? ou croirons-nous que Dieu doit nous l'accorder, sans que nous lui témoignions le désir de l'obtenir? Serions-nous assez aveugles pour rejeter en quelque sorte un secours qui nous est offert, et sans lequel nous ne pouvons parvenir au

vrai bonheur, ni éviter le plus grand des malheurs ?

Ah ! les exemples les plus communs suffiraient pour nous convaincre de folie. Car enfin que dirions-nous d'un homme dans la misère, à qui l'on offrirait généreusement de la soulager, dès qu'il exposerait ses besoins, et qui ne voudrait pas les exposer, qui dédaignerait ce secours ? Que dirions-nous d'un malade perclus de tous ses membres, qui connaissant un médecin habile et capable de le guérir, ne l'appellerait point ? Que dirions-nous d'un homme obligé de porter au haut d'une montagne un fardeau bien au-dessus de ses forces, qui ne voudrait point appeler à son secours une personne charitable disposée à partager sa charge ? C'est nous qui sommes ce pauvre dont la misère est extrême ; ce malade dans l'impuissance de se servir de ses membres, s'il ne lui en rend l'usage ; cet homme accablé sous le poids de son fardeau, et incapable par lui-même de le porter au terme. Leur aveuglement serait le nôtre ; nous serions aussi insensés qu'eux, si nous négligions le secours qu'il ne tient qu'à nous d'obtenir. Dieu nous l'offre ; et s'il attend, pour nous l'accorder, que nous le demandions, c'est afin que nous n'oublions point que nous dépendons de lui. Il veut que nous lui rendions la gloire qui lui est due, en reconnaissant que par nous-mêmes nous ne sommes que misère, et que tout le bien que nous faisons vient de lui ; en lui disant avec le Roi-Propète : Ce n'est pas à nous, Seigneur, ce n'est pas à nous qu'appartient la gloire, mais à vous, à cause de votre miséricorde et de la fidélité de vos promesses : *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam ; super misericordia tua et veritate tua.* (Psal. CXIII, 9, 10.) Il veut nous tenir dans l'humilité, dans la défiance de nous-mêmes, parce que c'est l'orgueil et la trop grande confiance en nous-mêmes qui nous perdent.

Allons donc nous présenter avec confiance aux pieds de Jésus-Christ, devant le trône de sa grâce, afin d'y recevoir miséricorde, d'avoir part à cette grâce divine, et d'y trouver le secours dans nos besoins. Celui à qui nous nous adressons connaît nos faiblesses : ce bon Sauveur a éprouvé lui-même, comme nous, toutes sortes de maux pour mieux compatir à ceux que nous souffrons ; il a voulu être en tout semblable à nous, hors le péché. (Hebr., IV, 15, 16.) Je ne dis pas assez : il a daigné prendre nos propres infirmités, il s'est chargé de nos maladies. (Matth., VIII, 17.) Il a joint le secours de ses exemples à celui de sa grâce. Pourquoi croyez-vous, mes frères, qu'il ait permis au démon de le tenter dans le désert : sinon pour nous montrer par son exemple que nous devons nous attendre à être tentés, pour nous encourager lorsque nous le serions, et nous apprendre comment nous devons repousser la tentation ? Pourquoi pensons-nous qu'il ait voulu éprouver une tristesse mortelle dans le jar-

din des Oliviers, et livrer son âme à la frayeur et à l'ennui ? Pourquoi a-t-il demandé à son Père que le calice de sa passion s'éloignât de lui ? Pourquoi a-t-il voulu qu'un ange du ciel vînt le fortifier dans l'agonie où il était ? (Marc., XIV, 33-34 ; Luc., XXII, 41-49.) Afin que nous visions clairement, que quoique Fils de Dieu, Dieu lui-même, égal à son Père, il avait comme homme la même nature que nous, qu'il en partageait les faiblesses. Et en même temps il a voulu que nous apprissions à nous remettre entre les mains de Dieu dans nos peines, à lui dire : Que ce ne soit pas ma volonté qui se fasse, mais la vôtre ; à redoubler nos prières à mesure que nos besoins et nos maux s'accroissent ; enfin il a voulu que nous connussions que c'est du ciel que nous devons attendre le secours.

Du reste, mes chers frères, si vous me demandez comment vous devez prier pour obtenir la grâce de Dieu, je vous répondrai que Jésus-Christ nous l'a appris lui-même. Il a daigné nous montrer comment nous devons nous adresser à Dieu, et ce que nous devons lui demander. La prière qu'il nous a enseignée et que nous appelons l'oraison Dominicale, renferme tout : récitons-la avec attention et avec ferveur. Unissons-nous aussi à Jésus-Christ dans le saint sacrifice de la messe. Ce divin Sauveur y renouvelle le sacrifice qu'il a offert sur la croix. Il y prie tous les jours pour nous, comme il a prié en mourant : unissons nos prières aux siennes, et nous aurons part à ses grâces. Ensuite si nous sommes vraiment chrétiens, tous les mouvements de notre cœur seront autant de prières. Prenez garde, mes chers frères : vous dites tous les jours et en mille occasions : je ferai telle chose moyennant la grâce de Dieu ; dites-le avec un esprit de foi et de religion, et par là vous reconnaîtrez le besoin que vous avez de Dieu : ce sera une véritable prière qui vous obtiendra son secours. Enfin voyons comment nous nous adresserions à celui qui pourrait nous secourir dans une occasion importante ; comment nous nous adressons à Dieu pour lui demander quelque avantage temporel, ou pour le prier d'écarter de nous quelque malheur qui nous menace. Ah ! faisons au moins pour l'âme ce que nous faisons pour le corps ; demandons le secours de Dieu dans les besoins spirituels, avec autant d'ardeur que nous le demanderions dans les besoins temporels. En un mot, soyons aussi touchés des intérêts de notre salut, de ce qui peut nous conduire à un bonheur éternel, de ce qui pourrait nous le faire perdre, que nous le sommes de tout ce qui a rapport à cette vie passagère : et alors nous prierons avec ferveur, avec zèle, et nous obtiendrons les grâces dont nous avons besoin.

Mais en demandant la grâce de Dieu, nous devons faire de notre côté ce qui est en nous pour attirer cette grâce divine. Et pour cela ayons, en la demandant, un sincère désir de nous en servir. Si Dieu veut

bien nous aider, s'il nous a promis son secours, il veut aussi que nous en usions, que nous travaillions avec sa grâce. Si nous n'en profitons pas, nous ne mériterions point de l'obtenir: et si nous en profitons, Dieu nous en accordera sans cesse de nouvelles. Lorsque nous sentons au dedans de nous-mêmes un bon désir, un pieux mouvement qui nous porte au bien ou qui nous détourne du mal, n'en doutons point: c'est la grâce de Dieu qui agit en nous; ayons soin d'y répondre en faisant ce qu'elle nous inspire. Le bon usage que nous en ferons sera une source de grâces continuelles, qui nous aideront à vivre en bons chrétiens; la pratique des commandements nous deviendra de jour en jour plus facile; et nous éprouverons que, si par nous-mêmes nous sommes faibles, incapables de faire lei bien par nos propres forces, nous pouvons tout en celui qui nous fortifie. (*Phil.*, IV, 13.)

Ayons encore soin, si nous voulons obtenir les grâces de Dieu, de ne point nous jeter de nous-mêmes dans le danger. C'est une réflexion que je voudrais pouvoir graver dans votre esprit, de manière qu'elle ne s'effaçât jamais, et que vous l'eussiez toujours présente: que vous ne devez point espérer le secours de Dieu dans les dangers si vous vous y exposez vous-mêmes. *Celui qui aime le péril*, dit l'Esprit-Saint, *y périra*. (*Eccli.*, III, 27.) Et de quel droit voudriez-vous que Dieu prît soin de vous, si vous n'en prenez pas soin vous-mêmes? En vous recommandant de prier de peur que vous ne tombiez dans la tentation, notre divin Sauveur vous recommande auparavant de veiller, *vigilate et orate*: et par conséquent d'être sans cesse sur vos gardes, d'éviter les occasions du mal, de fermer les yeux aux objets dangereux, de ne point vous livrer à des plaisirs, à une dissipation, dont les suites sont souvent bien fâcheuses; de rentrer en vous-mêmes pour voir ce qui se

passé dans votre esprit et dans votre cœur. Il ne veut pas même que nous nous rassurions sur nos bonnes dispositions; sur la ferme résolution où nous croyons être de ne point consentir au mal; et la raison qu'il en donne, puissions-nous ne l'oublier jamais! c'est que l'esprit est prompt et la chair faible, *spiritus quidem promptus est, caro autem infirma*. (*Matth.*, XXVI, 41.) L'esprit est prompt: on forme aisément de bonnes résolutions, on veut être fidèle à Dieu, et on s' imagine qu'on le sera; et combien de fois se fait-on illusion à soi-même; combien de fois veut-on se persuader qu'on est dans ces bonnes dispositions, lorsqu'on n'y est pas réellement. Mais en supposant même qu'on y soit, la chair est faible, *caro autem infirma*. On se croirait fort avant la tentation: on se trouve faible lorsqu'elle arrive.

Veillez donc, *vigilate*, comme des hommes qui sentent leur faiblesse, qui se défient d'eux-mêmes, qui savent jusqu'où va la misère et la corruption de notre pauvre nature, qui tremblent pour eux-mêmes, en pensant aux exemples de fragilité qu'ont donnés des hommes plus forts qu'eux. Veillez, pensez à vous, prenez vos précautions, ne vous jetez pas volontairement dans le péril, mais évitez-le; et priez, *orate*, pour demander à Dieu son secours, pour obtenir sa grâce sans laquelle il nous est impossible de rien faire pour le salut. Veillez et priez continuellement, *sine intermissione orate* (*Thess.*, V, 17); et celui qui a commencé en vous la bonne œuvre, la perfectionnera jusqu'au jour de Jésus-Christ. (*Phil.*, I, 6.) Le Dieu de bonté qui vous a appelés à la lumière de l'Evangile, qui vous a sanctifiés par le baptême, qui vous a donné tant de moyens de salut, achèvera son œuvre en vous, et vous conduira par sa grâce au royaume éternel qu'il vous destine. Ainsi soit-il.

INSTRUCTIONS

SUR LES SACREMENTS.

INSTRUCTION I.

SUR LES SACREMENTS EN GÉNÉRAL.

Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris. (*Isai.*, XII, 3.)

Vous puiserez avec joie de l'eau des fontaines du Sauveur.

C'est le prophète Isaïe, mes chers frères, qui, éclairé d'une lumière divine, annonce la venue du Messie, le salut qu'il doit apporter aux hommes, et qui les invite à puiser avec joie dans les sources que ce divin Sauveur doit ouvrir pour les purifier et les sanctifier. L'eau que le prophète veut que

nous puisions des fontaines du Sauveur, est la grâce qui rend la vie à nos âmes lorsque le péché leur a donné la mort; qui les soutient et les affermit dans la pratique de la vertu; et qui, après avoir commencé l'œuvre de leur sanctification, l'achève en elles, et les conduit au terme du bonheur qui leur est destiné. Et quelles sont ces sources du Sauveur où nous puiserons cette eau salutaire qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle? (*Joan.*, IV, 14.) Ce sont les sacrements que le Sauveur du monde a institués pour pourvoir à tous nos besoins spirituels. Vous puiserez dans ces sources, s'écriait le Pro-

phète parlant aux peuples fidèles, et vous direz en ce jour : *Chantez les louanges du Seigneur, publiez ses merveilles parmi les nations, annoncez hautement les inventions admirables de son amour.* (Isa., XII, 3-5.)

Oui, mes frères, voilà quels seraient nos sentiments, quels seraient les transports de notre joie, si nous savions apprécier les faveurs de Dieu, si nous connaissions le prix des sacrements qu'il a institués pour notre sanctification. Mais, hélas ! plus il nous les prodigue, ces divines faveurs, plus il semble que nous y soyons insensibles ; plus il nous donne de moyens de salut, plus nous paraissions n'en faire aucun cas. Combien, en effet, de chrétiens pour qui la facilité de recourir aux sacrements devient une occasion de les négliger, de les mépriser, hélas ! même de les profaner ! N'en doutons point : un tel excès d'ingratitude ne peut venir que de ce qu'ils ne les connaissent pas, de ce qu'ils n'en ont jamais senti le prix. Je me propose en conséquence de les éclairer sur cet objet important, en leur montrant comment et pour quelle fin les sacrements ont été institués, et quelle est leur excellence. Puissé-je par cette instruction ranimer votre foi, et exciter dans tous les cœurs le désir d'approcher dignement de ces sources de salut.

Vous connaissez, mes chers frères, les desseins de la miséricorde de Dieu sur nous. Lorsque nous étions morts par nos péchés (Coloss., II, 13), son Fils unique est descendu du ciel pour nous et pour notre salut, *propter nos homines et propter nostram salutem descendit de cælis.* Il s'est fait homme, il est né et a vécu dans la pauvreté et l'humiliation ; il a souffert et est mort sur la croix, rassasié d'opprobres. C'est ainsi que ce Fils adorable nous a réconciliés avec son Père, qu'il nous a rachetés de la mort éternelle, et qu'il nous a acquis un trésor infini de mérites par lesquels nous sommes sauvés. Mais comment participons-nous à ces mérites ? Par quels moyens les fruits de cette rédemption divine nous sont-ils appliqués ? Il n'appartenait qu'à lui de déterminer ces moyens ; et il l'a fait en établissant les sacrements.

Représentez-vous ce divin Sauveur rassemblant ses apôtres autour de lui, et leur parlant ainsi avec toute l'autorité qui lui a été donnée dans le ciel et sur la terre. (Matth., XXVIII, 18.) *Je suis sorti de mon Père, et je suis venu dans le monde. Maintenant je laisse le monde, et je m'en retourne à mon Père.* (Joan., XVI, 28.) *Que votre cœur ne se trouble point, et ne se livre point à la crainte* (Joan., XIV, 27) : *il est expédient pour vous que je m'en aille ; car si je ne m'en vais pas, le Paraclet ne viendra point à vous ; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai.* (Joan., XVI, 7.) Cet esprit de force, de sagesse et de vérité, vous revêtira de sa vertu, et vous rendra capables des sublimes fonctions auxquelles je vous destine. Je vous établis mes ministres et les dispensateurs de mes mystères (I Cor., IV, 1) ; vous serez

mes coopérateurs et mes lieutenants auprès de ceux qui croiront en moi (I Cor., III, 9 ; II Cor., V, 20) : et c'est par votre ministère que je les rendrai participants de ma grâce. Mais vous ne pourrez leur communiquer cette grâce divine que par les moyens que je vais établir ; écoutez donc attentivement ce que j'ai à vous prescrire, et soyez fidèles à l'observer.

Écoutez-le nous-mêmes, mes chers frères, avec la plus grande attention, nous y verrons combien notre Sauveur nous a aimés, et quel soin il a pris de nous fournir pour la vie de l'âme des secours semblables à ceux que nous avons reçus du Créateur pour la vie du corps.

Notre plus grand malheur est de naître enfants de colère, ennemis de Dieu (Eph., II, 3 ; Rom., V, 10), esclaves du démon, privés de l'innocence et de la justice dans lesquelles Adam avait été créé ; et c'est là la source de tous les maux dont nous sommes accablés ici-bas. Notre premier besoin est donc d'être réconciliés avec Dieu et affranchis du joug du démon, de renaître à la grâce, de recouvrer l'innocence et la justice dont le péché nous avait dépouillés : et c'est aussi le premier objet dont s'occupe notre divin Rédempteur. Personne ne peut entrer dans le royaume de Dieu, s'il ne renaît de l'eau et de l'Esprit-Saint (Joan., III, V) ; il prescrit en conséquence à ses apôtres de donner à ceux qui croiront en lui cette seconde naissance, qui répare les malheurs de la première. Vous prendrez de l'eau, leur dit-il, et vous les baptiserez en prononçant ces paroles : *Je vous baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* (Matth., XXVIII, 19.) Et alors ils seront purifiés de leurs souillures ; ils deviendront les enfants de Dieu, les héritiers de son royaume, les membres de mon Eglise. J'imprimerai dans leur âme un caractère, un sceau ineffaçable ; et celui qui aura été baptisé ne pourra plus l'être une seconde fois (Conc. Trid., sess. 7, can. 9) ; mais il acquerra le droit de participer à mes autres sacrements. Et comme ma volonté est qu'aucun ne périsse (I Petr., III, 9 ; I Tim., II, 5) ; mais que tous puissent parvenir à la vie éternelle ; afin que personne ne soit privé d'un secours si nécessaire au salut, je veux que tous, quels qu'ils soient, hommes et femmes, que les hérétiques, les païens mêmes, puissent baptiser dans le cas de nécessité ; et s'ils se conforment à mes intentions, et observent ce que je vous prescrais, j'adopterai ceux qui auront été baptisés par eux, comme s'ils avaient reçu ce sacrement de vos propres mains. (Conc. Flor. in D. De Sacra.)

La charité de Jésus-Christ ne s'est pas bornée à nous délivrer de la servitude du démon, et à nous rendre la liberté des enfants de Dieu. (Gal., V, 13.) Comme un enfant plein de vie et de santé a besoin qu'on le soutienne et qu'on le prémunisse contre les dangers qui l'environnent ; de même, après avoir reçu une nouvelle vie

dans le baptême, nous avons besoin d'être fortifiés contre les ennemis du salut; nous avons besoin qu'on nous aide à marcher avec fermeté dans le chemin de la vertu. Dieu qui nous a faits, connaît la fragilité de notre nature (*Psal.* CII, 14); il sait combien par nous-mêmes nous sommes enclins au mal, et à quelles tentations nous sommes exposés, et c'est pour cela qu'il continue de dire à ses apôtres : vous ne vous contenterez pas de régénérer les hommes par l'eau du baptême, vous leur imposerez les mains en invoquant le Saint-Esprit sur eux (*Act.*, VIII, 17), et vous ferez l'opération sainte sur leur front, en les marquant du signe de ma croix. L'Esprit divin descendra dans leurs âmes, si elles sont préparées à le recevoir. Il fera d'eux de parfaits chrétiens, et leur donnera la force de confesser ma foi, même au péril de leur vie. Ce nouveau sacrement leur imprimera, comme le baptême, un caractère qui empêchera qu'ils ne puissent le recevoir une seconde fois.

Mais ce n'est pas encore assez d'avoir été confirmé dans la grâce. Il en est de la vie spirituelle de l'âme comme de la vie du corps : et comme les forces et la vie du corps ne peuvent s'entretenir que par les aliments, il faut que l'âme trouve un aliment spirituel, un pain vivifiant qui soutienne et renouvelle ses forces. Nous l'avons à notre disposition, mes chers frères, ce pain des forts. O prodige incompréhensible de l'amour le plus grand qui fut jamais ! C'est de sa propre substance, de son corps même et de son sang, que ce bon pasteur veut nous nourrir. *Ma chair est véritablement une nourriture*, dit-il à ses apôtres, *et mon sang véritablement un breuvage.* (*Joan.*, VI, 56.) Vous prendrez du pain, vous le bénirez, et vous prononcerez ces paroles : *Ceci est mon corps.* Vous prendrez du vin, et vous prononcerez ces paroles : *Ceci est mon sang.* Alors la substance du pain sera changée en celle de mon corps, et la substance du vin en celle de mon sang. Ce sacrement contiendra réellement et en vérité mon corps, mon sang, mon âme, ma divinité, sous les espèces du pain et du vin. Ceux qui seront dignes de participer à ce pain vivant descendu du ciel, y trouveront l'abondance de mes grâces. Ils me seront intimement unis et incorporés; ils demeureront en moi et je demeurerai en eux. (*Ibid.*) Cette nourriture affermira, conservera, augmentera en eux la vie de la grâce; elle affaiblira la concupiscence et modérera la violence de leurs passions, et elle sera pour eux le gage de la vie éternelle et de la résurrection glorieuse; mais qu'ils s'éprouvent eux-mêmes avant de s'asseoir à ma table; s'ils s'en approchaient indignement, ils se rendraient coupables de mon corps et de mon sang : ils mangeraient et boiraient leur condamnation. (*I Cor.*, XI, 27, 29.)

Mais, ô divin Jésus, s'ils se reconnaissent

indignes, s'ils ont perdu par le péché la vie de la grâce qu'ils avaient reçue, ne leur restera-t-il plus de ressource ? Ne pourront-ils plus recouvrer votre amitié ? Seront-ils bannis pour toujours de la salle de votre festin et du royaume de votre Père ? Ah ! celui qui est venu appeler les pécheurs (*Matth.*, IX, 13), ne veut pas qu'ils meurent, mais qu'ils se convertissent et qu'ils vivent. (*Ezech.*, XXXIII, 2.) Déjà il avait dit à ses apôtres dans le cours de sa vie mortelle : *Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel.* (*Matth.*, XVIII, 20.) Il confirme cette grande promesse après sa résurrection, en leur disant : *Recevez le Saint-Esprit; ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis; ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus.* (*Joan.*, XX, 22, 23.) Je vous établis les juges des pécheurs, leurs guides, les médecins de leurs âmes. Lorsqu'ils vous feront l'humble et sincère aveu de leurs fautes, avec une vraie douleur de les avoir commises, et un ferme propos de n'y plus retomber, vous prononcerez sur eux une sentence d'absolution, et je ratifierai cette sentence dans le ciel. Je ne mets point de bornes à ma clémence et au pouvoir que je vous donne; il n'y aura point de péchés que vous ne puissiez remettre; et vous recevrez les pécheurs à la pénitence, vous leur accorderez le pardon toutes les fois qu'ils se présenteront à vous avec les dispositions nécessaires pour l'obtenir. Voilà la ressource que je leur offre dans ma miséricorde : s'ils ne voulaient pas y recourir, ils consommeraient leur réprobation.

Je ne me borne point encore, continue notre adorable Sauveur, à tout ce que j'ai établi jusqu'à présent pour rendre aux hommes la vie de la grâce, la conserver et la fortifier en eux; et pour en réparer la perte, s'ils ont le malheur de tomber dans le péché : je veux leur ménager une grâce particulière pour les approches de la mort. Le démon redoublera d'efforts contre eux à ce moment décisif pour l'éternité : et vous, vous serez leurs anges tutélaires. Vous prierez sur le malade, vous l'oindrez d'une huile sainte, et l'effet de ce nouveau sacrement, s'il le reçoit dans les sentiments d'une sincère pénitence, sera de le purifier de plus en plus de ses péchés; de lui donner les forces nécessaires pour supporter avec patience les douleurs de la maladie; pour résister aux attaques du démon; pour se préparer à une sainte mort; et il recouvrera la santé du corps, si elle est nécessaire pour son salut. (*Jac.*, V, 14, 15.)

Et comme mon sacerdoce doit s'exercer dans tout l'univers, et se perpétuer jusqu'à la consommation des siècles, vous choisirez des hommes fidèles à qui vous imposerez les mains. Ils recevront par cette imposition le caractère ineffaçable du sacrement de l'ordre; et ce sacrement leur donnera le pouvoir de remplir les fonctions saintes, et la grâce de les exercer digne-

ment. (II *Tim.*, I, 6.) Ils seront vos coopérateurs; on en établira après vous pour vous succéder, et ainsi mon ministère s'étendra partout, et se perpétuera jusqu'à la fin.

Enfin comme la société légitime de l'homme et de la femme, en peuplant la terre, est destinée à donner des membres à l'Eglise et des citoyens au ciel, je veux bénir et sanctifier le mariage, perfectionner l'amour naturel des époux, affermir le lien indissoluble qui les unit, et leur donner les grâces nécessaires pour se garantir des dangers auxquels ils seront exposés dans cet état, pour vivre ensemble dans la paix et la concorde, et élever leurs enfants dans la piété (*Conc. Trid.*, sess. 24, can. 6) : en sorte que leur union soit sainte en tout, et représente fidèlement l'union que j'ai contractée avec mon Eglise. (*Eph.*, V, 31.)

Tels sont, mes chers frères, les moyens que Jésus-Christ a choisis pour nous communiquer ses grâces. On les appelle sacrements, c'est à-dire des signes sensibles institués pour la sanctification de nos âmes. Le baptême nous fait naître à la vie de la grâce. La confirmation l'augmente en nous, nous affermit dans la foi, et nous donne la force pour la confesser au péril même de notre vie. L'Eucharistie fournit une nourriture divine à nos âmes. La pénitence guérit les plaies que le péché leur fait. L'extrême-onction nous dispose à mourir saintement. L'ordre fournit des ministres à l'Eglise, et le mariage lui donne des enfants. C'est ainsi que nous trouvons dans les sacrements tous les secours nécessaires pour devenir chrétiens, et pour vivre et mourir en parfaits chrétiens.

Il suffirait, pour vous convaincre de l'excellence des sacrements, de vous avoir montré que Jésus-Christ lui-même en est l'auteur, et pour quelle fin ce divin Sauveur les a institués; mais je vous le ferai encore mieux sentir, en vous montrant combien il a fait éclater sa puissance, sa sagesse et sa bonté, en les instituant.

Il n'y a que Dieu seul qui puisse purifier et sanctifier nos âmes. L'eau, l'huile, l'imposition des mains, les paroles que le prêtre prononce, en un mot toutes ces choses sensibles qu'on emploie dans les sacrements, n'ont par elles-mêmes aucun pouvoir de donner la grâce. Lorsque, après avoir fait de la boue avec la salive, et en avoir oint les yeux de l'aveugle-né, Notre-Seigneur l'envoya se laver dans la fontaine de Siloë, ce ne fut point la boue appliquée sur ses yeux, ce ne furent point les eaux de la fontaine qui lui rendirent la vue (*Joan.*, IX, 6, 7); ce fut la puissance divine de Jésus-Christ; cette même puissance qui changea l'eau en vin aux noces de Cana, qui multiplia les pains dans le désert, qui commanda aux vents et aux flots, qui rendit la santé aux malades et la vie aux morts. Il en est de même des sacrements. Dieu a voulu qu'on y employât des signes sensibles qui nous fissent connaître

la grâce qui y est attachée et les effets qu'ils opèrent. Mais c'est de lui que vient cette grâce. C'est à sa main toute-puissante que sont dus ces effets merveilleux que les sacrements produisent en nous. Les ministres dont il se sert ne sont que ses représentants, ses organes, les instruments visibles et animés qu'il emploie pour l'exécution des desseins de sa miséricorde. C'est lui qui agit invisiblement et qui rend la vie à nos âmes, ou augmente en elles la grâce qu'elles ont déjà reçue. Voilà ce que saint Jean-Baptiste avait appris du ciel, et ce dont il rendait hautement témoignage. Celui, disait-il, qui m'a envoyé baptiser dans l'eau, m'a dit : *Celui sur qui vous verserez l'Esprit-Saint descendre et se reposer, c'est celui-là qui baptise dans le Saint-Esprit.* (*Joan.*, I, 33.) Oui, mes frères, que Pierre baptise, que Paul baptise, que Judas baptise, c'est toujours Jésus-Christ qui baptise. (Saint Aug., tract. 6 in *Joan.*) Ce n'est point à eux qu'est due la vertu du sacrement; elle est indépendante de leurs dispositions. Fussent-ils pécheurs, s'ils observent tout ce que Jésus-Christ a prescrit pour l'administration des sacrements, ce divin Sauveur n'en répandra pas moins dans les âmes la grâce qu'il a daigné y attacher; et quoique le ministre se rende coupable d'une horrible profanation, en traitant indignement les choses saintes, son indignité ne nuit point au salut du fidèle. Sur quoi saint Augustin observe qu'on n'a point rebaptisé ceux que Judas avait baptisés, tandis que ceux qui avaient reçu le baptême de Jean ont été baptisés de nouveau. Pourquoi cela? Parce que le baptême donné par Judas était le baptême de Jésus-Christ, et que le baptême donné par Jean était le baptême de Jean. Ce n'est pas, dit ce Père, que nous préférions Judas à Jean; mais nous préférons le baptême de Jésus-Christ donné par les mains de Judas, au baptême de Jean donné par les mains de Jean. (Tract. 2 in *Joan.*)

Et afin qu'il ne pût rester aucun doute sur la vertu des sacrements, Dieu a daigné manifester par des miracles visibles ce qu'ils opèrent invisiblement en nous. Ainsi lorsque Notre-Seigneur fut baptisé dans le Jourdain, les cieus s'ouvrirent, l'Esprit-Saint descendit sur lui en forme de colombe (*Luc.*, III, 21, 22), pour nous montrer que la grâce du Saint-Esprit serait répandue en nous par le baptême. Lorsque les apôtres reçurent le Saint-Esprit le jour de la Pentecôte, on entendit tout à coup un grand bruit du ciel, comme d'un vent impétueux, et l'on vit des langues de feu se reposer sur chacun d'eux. (*Act.*, II, 2, 3.) Ces prodiges marquaient que l'Esprit-Saint leur communiquait les grâces nécessaires pour prêcher l'Evangile, et la force d'affronter tous les dangers pour la gloire de Jésus-Christ; et ils nous marquent à nous-mêmes que dans la confirmation, nous recevons ce divin Esprit qui nous donne la force de confesser Jésus-Christ, et de résis-

ter aux attaques de la chair, du monde et du démon. Les mêmes prodiges se renouvelaient dans les commencements de l'Eglise, lorsque les apôtres imposaient les mains aux fidèles (*Act.*, VIII, 10); et ils ne devinrent plus rares qu'à mesure que la foi des chrétiens s'affermait, et n'eut plus besoin de ces signes éclatants pour se consolider.

Nos sacrements sont donc bien différents des cérémonies de l'ancienne loi. Les Juifs avaient des purifications, des bénédictions, des consécérations. Ils avaient l'arche d'alliance, un temple, un autel, un sacerdoce, des sacrifices. Mais tout cela n'était que des figures de la loi nouvelle, l'ombre des biens à venir; toutes leurs cérémonies n'étaient que des éléments faibles et impuissants, selon l'expression de l'Apôtre, qui ne pouvaient rendre les hommes justes et parfaits. (*Hebr.*, X, 1; *Gal.*, V, 3.) Il n'en est pas ainsi de nos sacrements; c'est par eux que toute vraie justice commence, qu'elle s'augmente lorsqu'elle est commencée, qu'elle se répare lorsqu'elle est perdue. (*Conc. Trid.*, sess. 7, in Proem.) Ils contiennent vraiment la grâce dont ils sont les signes sensibles, et ils la communiquent à ceux qui n'y mettent point d'obstacle. (*Ibid.*, can. 6.) Tout en eux est grand, tout est surnaturel, tout annonce la souveraine puissance de celui qui les a institués, et qui leur a donné la vertu et l'efficacité.

Sa sagesse ne s'y montre pas moins visiblement. C'est par un effet de cette sagesse divine qu'il s'est accommodé à notre nature, en se servant de choses sensibles pour nous communiquer sa grâce. En effet, si nous étions de purs esprits, il n'aurait pas employé d'objets matériels pour nous faire part de ses dons. Mais comme notre âme est unie à un corps, il a voulu que ce qu'il opérait tombât en quelque sorte sous nos sens; et, en conséquence, il a attaché sa grâce à des objets extérieurs et sensibles. (Saint CHRYS., hom. 67, *ad pop. Antioch.*)

C'est encore par un effet de sa sagesse qu'il a choisi pour la matière des sacrements les choses qui étaient le plus à notre portée, des choses d'un usage ordinaire; afin que nous fussions moins exposés à en manquer dans le besoin, et qu'il nous fût plus aisé de comprendre ce qu'elles signifient. Qui ne sent, en effet, que l'eau qui lave et purifie le corps, l'huile qui le fortifie, le pain et le vin qui le nourrissent, sont des signes de la grâce qui purifie l'âme de la tache du péché originel, qui la fortifie, qui la nourrit et la fait croître dans la vertu; et les paroles qui accompagnent ces signes extérieurs en marquent l'effet d'une manière à ne plus laisser aucun doute. Par là, l'homme est éclairé et sanctifié tout à la fois; il connaît ses maux et ses besoins, et il sait en même temps quels sont les remèdes que Dieu lui a préparés dans sa miséricorde, et à quels

moyens il doit avoir recours pour participer aux mérites de la rédemption de Jésus-Christ.

C'est aussi un effet de la sagesse de Dieu qu'il nous ait fourni dans les sacrements un moyen et une occasion de professer hautement cette foi et de nous édifier mutuellement. C'est ainsi que, lorsque nous approchons du tribunal de la pénitence, nous professons publiquement que Jésus-Christ a donné à son Eglise le pouvoir de remettre les péchés; nous rappelons à nos frères le besoin qu'ils ont du même remède pour guérir les plaies de leur âme, et nous les invitons par notre exemple à y recourir.

Enfin c'est par un effet bien sensible de sa sagesse, qu'il nous a unis par des liens communs, en instituant les sacrements, et qu'il nous rappelle sans cesse, par les moyens dont il se sert pour nous sanctifier, la charité mutuelle que nous nous devons les uns aux autres. Pourrions-nous oublier, en effet, lorsque nous participons tous aux mêmes sacrements, que nous sommes tous rachetés du même sang, sauvés par les mêmes grâces, tous frères, destinés à partager le même héritage? Et si rien n'est plus propre à cimenter l'union entre les enfants d'une même famille, que de leur donner une éducation commune et de les faire tous manger à la table de leurs parents, que pouvait faire notre divin Sauveur de plus efficace pour nous unir étroitement ensemble, que de nous donner les mêmes moyens de sanctification, et surtout de nous faire asseoir tous à sa table, afin que nous ne soyons plus qu'un seul corps, nous tous qui participons à un même pain. (*I Cor.*, X, 7.) Voilà, dit saint Augustin, comme Notre-Seigneur Jésus-Christ, selon ce qu'il avait dit lui-même dans l'Evangile, nous a soumis à un joug doux et léger, en unissant le peuple nouveau par un petit nombre de sacrements dont la pratique est très-facile, et qui sont les signes des grâces les plus excellentes qu'ils nous procurent. (*Epist. 17 ad Joan.*)

Et par là même ces sacrements sont encore une des preuves de la bonté de Jésus-Christ envers les hommes. Il y met à leur disposition les fruits inestimables de sa mort; il s'y montre toujours prêt à leur prodiguer les trésors de sa grâce. Je ne dis pas assez: il descend lui-même sur nos autels à la voix du prêtre, et ne craint point d'exposer sa propre personne à l'indifférence des chrétiens tièdes, et aux mépris, aux profanations, aux insultes des méchants. S'il ne consultait que les intérêts de sa gloire, il conserverait, en se donnant aux hommes, cet éclat imposant qui les forçât au respect. Mais c'est l'amour qui le conduit au milieu d'eux: il ne veut y paraître que sous des traits aimables qui bannissent la crainte, qui les attirent à lui par les liens de la charité. (*Osc.*, XI, 4.) Ses délices sont d'être avec les enfants des hommes (*Prov.*, VIII, 31); et il veut en

quelque sorte être avec eux comme l'un d'entre eux. Il a connu l'abus que des hommes aveugles et ingrats feraient de ses dons; mais rien n'a pu arrêter les effets de sa tendresse; et en voyant ce second sacrifice qu'il fait de lui-même et de sa propre gloire, nous pouvons bien répéter avec transport ce que l'Apôtre disait en parlant du sacrifice qu'il a offert sur la croix: Il m'a aimé, et il s'est livré lui-même pour moi: *Dilexit me, et tradidit semetipsum pro me.* (Gal., II, 20.)

N'oubliez jamais ces merveilles de la puissance, de la sagesse, de la bonté de notre Sauveur, mes chers frères, *mementote mirabilium ejus quæ fecit* (Psal. CIV, 5): et que ce souvenir, profondément gravé dans vos esprits, excite en vous le désir de participer aux sacrements qu'il a institués pour votre salut. Loin de vous la froideur et l'indifférence. Considérez la conduite des enfants du siècle: voyez avec quelle ardeur ils recherchent les faveurs des princes de la terre. Les services les plus assujettissants auprès de leur personne, des emplois pénibles qui laissent à peine un moment de repos, les dangers mêmes de la guerre où ils exposent à chaque instant leur vie; rien ne les rebute, rien ne leur coûte pour obtenir les bonnes grâces du prince; une distinction suffit pour les dédommager de toutes leurs peines. Ah! Dieu ne demande pas de nous de si grands sacrifices. Il vient lui-même au-devant de nous pour nous offrir ses grâces, pour nous presser de les recevoir. Serions-nous assez insensibles pour ne pas répondre à une offre si généreuse? Et ce ne sont pas des faveurs temporelles qu'il nous promet; elles passent comme l'ombre, et ne peuvent procurer un bonheur réel et solide. Il vous invite à venir à lui, vous tous qui gémissiez sous le poids des misères humaines; il vous soulagera: vous trouverez dès ici-bas le repos de vos âmes (Matth., XI, 28, 29), et vous aurez dans les sacrements le gage d'une gloire et d'un bonheur ineffable pour l'avenir. Seriez-vous assez aveugles pour mépriser ses dons? J'ai une meilleure opinion de vous, mes frères, quoique je vous parle de la sorte: *Confidimus de vobis meliora, tametsi ita loquimur.* (Hebr., VI, 9.) Oui, j'ai la confiance que vous vous empresserez désormais d'approcher des sacrements, et de puiser dans ces sources salutaires les secours dont vous sentez vous-mêmes le besoin.

Mais souvenez-vous qu'il faut y apporter de saintes dispositions, et surtout une foi vive; car, quelle que soit l'efficacité des sacrements, ils ne nous sanctifieront qu'autant que nous ne mettrons point d'obstacles à l'effet qu'ils doivent produire, qu'autant que nous nous en approcherons avec les dispositions nécessaires pour en recevoir le fruit. Et voulez-vous un modèle frappant de ces dispositions? Nous le trouvons dans l'hémorroïsse de l'Evangile. Cette femme était malade d'une perte de sang depuis douze ans, et avait épuisé toutes les ressources de

l'art, sans éprouver aucun soulagement. Ayant osé parler de Jésus, elle vient dans la foule, et touche sa robe; car elle disait: Si je puis seulement toucher sa robe, je serai guérie. Au moment même, la source du sang qu'elle perdait tarit. Jésus, connaissant la vertu qui était sortie de lui, demande, en se retournant vers le peuple, qui a touché ses habits. Alors cette femme, saisie de crainte, se jette à ses pieds et lui avoue la vérité. Jésus lui dit: *Ma fille, votre foi vous a sauvée; allez en paix, et soyez guérie de votre maladie.* (Matth., V, 25 et seq.) Voilà votre modèle, mes chers frères, et sans doute les sacrements que le Sauveur a institués, auxquels il a attaché sa grâce, ont une vertu bien plus efficace que l'attouchement de ses habits. Approchez-vous-en donc avec la foi et la confiance dont était animée l'hémorroïsse, et vous y recevrez la guérison de vos âmes, comme elle reçut la guérison du corps.

Ayez aussi ces sentiments de foi, lorsque vous assistez à l'administration des sacrements. L'Eglise y a joint des prières touchantes, des cérémonies édifiantes, qui remontent à la plus haute antiquité, et qui expliquent leurs effets, les dispositions qu'ils exigent, les obligations qu'ils imposent. Ce n'est point un vain spectacle que l'Eglise vous offre. Quelle serait votre admiration, de quelle religieuse frayeur ne seriez-vous pas pénétrés, si l'effet des sacrements s'opérait d'une manière sensible; si vous voyiez, par exemple, dans la confirmation, l'Esprit-Saint descendre visiblement sur ceux qui reçoivent l'imposition des mains, comme il descendit autrefois sur les apôtres et les premiers fidèles? Eh! bien, ces effets ne se montrent plus visiblement, mais ils n'en sont pas moins réels. Croyons à la parole de celui qui ne peut nous tromper; et lorsque nous voyons administrer les sacrements, que la foi supplée au témoignage des sens; qu'elle nous montre la main de Dieu agissant invisiblement, et répandant l'abondance de ses grâces dans l'âme de ceux qui les reçoivent. Unissons-nous à eux pour bénir le Seigneur, et le remercier des faveurs qu'il leur accorde.

C'est encore avec les mêmes sentiments de foi que vous devez écouter vos pasteurs, lorsqu'ils vous instruisent sur les sacrements. Vous êtes alors comme des légataires à qui l'on parle des dispositions qu'un ami généreux a faites en leur faveur; comme des enfants à qui l'on raconte les travaux, les peines, les soins, les sollicitudes du meilleur des pères pour leur procurer un établissement avantageux. Ce récit les toucherait; ils ne l'entendraient pas sans payer un juste tribut d'amour et de reconnaissance à la mémoire de ceux à qui ils devraient leur bien-être. Votre divin Sauveur a institué les sacrements en votre faveur; il vous les a légués pour votre salut; il vous a mérité par sa naissance, sa vie, ses humiliations, ses souffrances, sa mort sur une croix, toutes les grâces qui y sont

attachées. Que ce souvenir excite donc au moins en vous les sentiments dont vous seriez pénétrés pour des bienfaits temporels. Je l'attends de vous, mes chers frères, et j'ai la confiance que vous écouterez avec une sainte joie et une respectueuse attention, les instructions que je dois vous faire sur chacun des sacrements en particulier; et qu'après avoir connu l'excellence des dons que la divine miséricorde a daigné vous faire, vous en ferez un saint usage pour la sanctification de vos âmes. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION II.

SUR LE BAPTÊME.

Amen, amen dico tibi : Nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu sancto, non potest introire in regnum Dei. (Joan., III, 5.)

En vérité, en vérité je vous le dis : Personne ne peut entrer dans le royaume de Dieu, s'il ne renait de l'eau et de l'Esprit-Saint.

Undes principaux juifs, nommé Nicodème, touchés des paroles et des actions de Jésus-Christ, mais qui n'osait encore se déclarer pour lui, vint le trouver pendant la nuit, et lui dit : Maître, nous savons que vous êtes un docteur envoyé de Dieu ; car personne ne peut faire les miracles que vous faites, si Dieu n'est avec lui. Jésus lui répondit : En vérité, en vérité je vous le dis : Personne ne peut voir le royaume de Dieu, s'il ne naît de nouveau. Et comment, dit Nicodème, un homme qui est vieux peut-il naître ? peut-il rentrer dans le sein de sa mère, et naître une seconde fois ? Jésus lui répondit : En vérité, en vérité je vous le dis : Personne ne peut entrer dans le royaume de Dieu, s'il ne renait de l'eau et de l'Esprit-Saint. Ce qui est né de la chair est chair, et ce qui est né de l'Esprit est esprit. Ne vous étonnez pas de ce que je vous ai dit, qu'il faut que vous naissiez encore une fois. L'Esprit souffle où il veut, et vous entendez sa voix ; mais vous ne savez ni d'où il vient, ni où il va : il en est ainsi de tout homme qui est né de l'Esprit. Nicodème lui répondit : Comment cela peut-il se faire ? (Joan., III, 1-9.)

Ce que ce juif encore charnel ne comprenait pas, nous avons le bonheur de le comprendre, mes chers frères, nous à qui il a été donné de connaître les mystères du royaume des cieux. (Matth., XIII, 11.) Nous savons que l'homme ne peut entrer dans le royaume de Dieu, s'il ne renait par l'eau du baptême et par la grâce du Saint-Esprit. Ce n'est pas assez pour lui de naître une fois : ce qui naît de la chair est chair. La première naissance qu'il reçoit en sortant du sein de sa mère, ne lui donne que la vie naturelle. Mais ce qui naît de l'Esprit est esprit : c'est en recevant par l'eau du baptême, et par la grâce du Saint-Esprit qui y est attachée, une seconde naissance, qu'il reçoit la vie surnaturelle, qu'il est régénéré, et qu'il devient enfant de Dieu et héritier de son royaume.

Et si nous ne comprenons pas comment s'opère cette régénération, souvenons-nous

que c'est Dieu qui l'opère. Il est le maître de ses dons, et il choisit les moyens qu'il lui plaît pour nous en faire part. C'est par l'eau du baptême qu'il a voulu que nous fussions purifiés de la tache originelle, et que nous rentrassions dans les droits d'enfants de Dieu. *Allez, dit-il à ses apôtres, en les envoyant porter la lumière de l'Evangile dans tout l'univers : Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Celui qui croira et qui sera baptisé, sera sauvé. (Marc., XVII, 16.)* Ainsi, mes frères, il ne suffit point de croire pour être sauvé, il faut être baptisé. Ce n'est que par le baptême que nous renaissions à la grâce, et que nous avons droit au royaume de Dieu. *Nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu sancto, non potest introire in regnum Dei.* Appliquons-nous donc à bien sentir tout le prix de ce divin sacrement, et la grandeur des avantages dont il est la source ; et pour cela considérons les maux dont il nous délivre, les biens qu'il nous procure et les obligations qu'il nous impose.

Vous le savez, mes chers frères, le premier homme sortit des mains du Créateur juste et innocent. Le Seigneur l'avait rempli d'intelligence. (Eccl., XVII, 5.) Son cœur était porté au bien et n'éprouvait aucune pente vers le mal. Il était affranchi des infirmités, des maladies et de la mort ; et après avoir vécu heureux sur la terre, il ne devait la quitter que pour jouir d'un bonheur encore plus parfait dans le ciel. Mais Adam ne sut pas conserver ces précieux avantages. Il se révolta contre Dieu, et attira sur lui les effets de sa juste vengeance. Dès qu'il eût transgressé le commandement qui lui avait été fait, il perdit la sainteté et la justice dans laquelle il avait été créé. Il encourut par cette prévarication la colère et l'indignation de Dieu ; il devint sujet à la mort dont Dieu l'avait menacé, et captif sous la puissance de celui qui a eu depuis l'empire de la mort, c'est-à-dire, du démon, qu'il avait imité dans sa révolte. Par cette offense et cette prévarication, Adam fut changé tout entier, et son état devint pire, et pour le corps et pour l'âme.

La prévarication d'Adam ne fut pas nuisible à lui seul : elle le fut à toute sa postérité. Ce ne fut pas pour lui seulement, mais aussi pour nous, qu'il perdit la sainteté et la justice qu'il avait reçues de Dieu ; et en devenant criminel par sa désobéissance, il transmit à tout le genre humain, non-seulement la mort et les peines du corps, mais encore le péché qui est la mort de l'âme. Si quelqu'un soutient le contraire, qu'il soit anathème, puisque c'est contredire l'Apôtre qui assure que le péché est entré dans le monde par un seul homme, et la mort par le péché ; et qu'ainsi la mort est passée dans tous les hommes par un seul homme en qui tous ont péché. (Conc. Trid., sess. 5, décr. De pecc. orig.)

Voilà, mes chers frères, ce qu'enseigne l'Eglise catholique, notre mère : voilà ce

qu'elle a expressément décidé dans le saint concile de Trente. Nous avons tous perdu l'innocence par le péché de notre premier père. La source étant gâtée, il n'en sort rien qui ne se ressent de sa corruption. Nous naissons coupables; nous sommes par notre nature enfants de colère (*Eph.*, II, 3), esclaves du péché, et assujettis à la puissance du démon et de la mort. (*Conc. Trid.*, sess. 6, c. 1.) Et nous ne serions jamais sortis de ce malheureux état, si le Fils unique de Dieu, Jésus-Christ notre Sauveur, ne nous eût réconciliés à Dieu par son sang, et ne nous eût été donné pour être notre justice, notre sanctification et notre rédemption. (*I Cor.*, I, 30.) Il est l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde (*Joan.*, I, 29), l'unique médiateur entre Dieu et les hommes (*I Tim.*, II, 5.); et il n'y a point d'autres noms sous le ciel qui aient été donnés aux hommes, par lequel nous puissions être sauvés. (*Act.*, V, 12.)

Nous avons été l'objet des miséricordes de ce Dieu sauveur, mes chers frères; il a accompli en notre faveur cette promesse qu'il avait faite longtemps auparavant par la bouche de son prophète: *Je répandrai sur vous une eau pure, et vous serez lavés de toutes vos souillures.* (*Ezech.*, XXXVI, 25.) L'eau du baptême qui a coulé sur nos têtes a effacé en nous la tache du péché originel; et au moment où nous sommes sortis des fonts sacrés, nous n'avons plus rien à redouter de la sévérité du souverain Juge. (*S. Hieron.*, epist. 93 *ad Oceanum.*) Devenus purs, innocents, sans tache, agréables à Dieu, héritiers de Dieu et cohéritiers de Jésus-Christ, rien dans cet heureux moment n'eût pu nous empêcher d'entrer en possession du bonheur céleste (*Conc. Trid.*, sess. 5 *De pecc. orig.*)

Il n'est point de vérité sur laquelle saint Paul ait insisté avec plus de force, et qu'il ait répété plus souvent aux fidèles de son temps. *Vous tous*, leur dit-il, *qui avez été baptisés en Jésus-Christ, vous vous êtes revêtus de Jésus-Christ* (*Gal.*, III, 27), *et il n'y a point de condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ.* (*Rom.*, VIII, 1.) *Vous avez été lavés, vous avez été sanctifiés, vous avez été justifiés au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et par l'Esprit de notre Dieu.* (*I Cor.*, VI, 11.) *Ne savez-vous pas*, écrivait-il aux Romains, *que nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, nous l'avons été dans sa mort. Nous avons été ensevelis avec lui par le baptême pour mourir au péché, afin que, comme Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts par la gloire de son Père, nous marchions aussi dans une vie nouvelle.* (*Rom.*, VI, 3, 4.) *Ayant été ensevelis avec Jésus-Christ par le baptême*, disait-il aux Colossiens, *vous êtes ressuscités avec lui. Lorsque vous étiez morts par vos péchés, Jésus-Christ vous a fait revivre avec lui, en vous pardonnant tous vos péchés. Il a effacé la cédula d'obligation qui était contre nous*, c'est-à-dire l'arrêt de mort que Dieu avait prononcé contre Adam et ses descendants. Cette cédula qui nous était contraire, il l'a entièrement abolie en

l'attachant à sa croix. (*Coloss.*, II, 12-14.)

Mais quoique la tache du péché originel soit véritablement remise par la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui nous est donnée dans le baptême, néanmoins la concupiscence, c'est-à-dire l'inclination au mal, reste encore dans ceux qui ont été baptisés. Elle ne leur a été laissée que pour éprouver leur vertu, et elle ne peut nuire à ceux qui n'y consentent point, et qui par la grâce de Jésus-Christ résistent avec courage. Au contraire celui qui aura bien combattu recevra la couronne. (*Conc. Trid.*, sess. 5, *decr. De pecc. orig.*)

Il en est de même des infirmités spirituelles et corporelles, de toutes les misères de la vie, et de la nécessité de mourir. Ce sont des suites du péché originel, dont Dieu n'a pas voulu nous exempter, et qui tourneront à notre avantage, si nous en usons bien. Cet état où nous sommes ici-bas nous rappelle celui d'où nous sommes déchus. Il nous fait sentir que la terre n'est pour nous qu'un lieu d'exil. Il nous porte à vivre dans l'humilité, la vigilance, la défiance de nous-mêmes, et dans l'attente continuelle du bonheur qui nous est préparé dans une autre vie. Il nous fournit l'occasion de souffrir avec Jésus-Christ, en supportant les peines de cette vie en esprit de patience et de résignation, afin que nous soyons glorifiés avec lui. (*Rom.*, VIII, 17.) Ce n'est qu'après la résurrection générale que notre délivrance sera pleine et entière. En détruisant en nous le péché, qui est le principe de la mort, et en nous régénérant en Jésus-Christ, le baptême nous a disposés à cette résurrection glorieuse, où tous les effets du péché et de la mort seront détruits.

L'Eglise ne s'est pas contentée de nous enseigner que, nés pécheurs et esclaves du démon, c'est par le baptême que nous sommes délivrés de cette honteuse servitude: elle a voulu encore graver cette vérité dans nos esprits, par les cérémonies qu'elle a établies pour l'administration solennelle du baptême. On bénit l'eau des fonts baptismaux la veille de Pâques et de la Pentecôte, pour nous montrer que cette eau est consacrée à la sanctification de nos âmes. Lorsqu'on apporte l'enfant à l'église, il est arrêté à la porte, parce que le péché dont il est souillé le rend indigne d'entrer dans la maison de Dieu; et il n'y est introduit qu'après qu'on a demandé pour lui la grâce d'être réconcilié avec Dieu par le baptême. On souffle trois fois sur sa face en forme de croix, pour chasser de lui le démon au nom de la très-sainte Trinité, et par les mérites de Jésus crucifié. On veut aussi montrer par là que, comme c'est par le souffle de Dieu que l'homme a été animé, de même cet enfant va recevoir une nouvelle vie par le souffle du Saint-Esprit. On applique de la salive à ses narines et à ses oreilles, à l'exemple de Notre-Seigneur qui s'en servit pour délier la langue d'un sourd-muet (*Marc*, VII, 32-34), afin que les oreilles de

cet enfant s'ouvrent à la parole de Dieu, et qu'il respire la bonne odeur de la vie éternelle. Le sel qu'on lui met dans la bouche est le symbole de la sagesse qu'on demande à Dieu pour lui, afin que, retiré de la corruption du péché, il goûte les choses célestes. On fait sur lui plusieurs exorcismes, pour le délivrer de la puissance du démon. Sors, dit le ministre du Seigneur, sors, esprit immonde, de cet âme dont le péché t'avait mis en possession, et fait place à l'Esprit-Saint : *Exi ab eo, immonde spiritus, et da locum Spiritui sancto.*

C'est ainsi, mes chers frères, que l'Eglise imprime dans nos esprits le souvenir des effets précieux du baptême, en nous retraçant d'une manière sensible les maux dont il nous délivre. Ajoutons maintenant à la considération de ces maux, celle des biens que ce divin sacrement nous procure. Il orne notre âme des dons de la grâce, il nous rend enfants de Dieu et de l'Eglise, et nous donne droit à l'héritage du ciel.

En nous annonçant par son prophète qu'il répandrait sur nous une eau pure pour nous laver de toutes nos souillures, Dieu nous avait annoncé en même temps qu'il nous donnerait un cœur nouveau, un esprit nouveau; qu'il mettrait son Esprit au milieu de nous, et qu'il nous ferait marcher dans la voie de ses commandements. (*Ezech., XXXVI, 26, 27.*) Il nous promettait par là les grâces du Saint-Esprit qui se communiquent à nous dans le baptême, pour nous rendre des hommes nouveaux. Ce divin Esprit éclaire notre âme de ses lumières, il l'embrase de son feu sacré, il la renouvelle, en répandant en elle l'abondance de ses grâces. (*Tit., III, 5, 6.*) Car la justification du pécheur ne consiste pas seulement dans la rémission qu'il reçoit de ses péchés, mais encore dans la sanctification et la rénovation qui s'opèrent en lui par l'effusion de la grâce et de ses dons. D'injuste il devient juste, d'ennemi de Dieu, il devient son ami, parce que le Saint-Esprit répand la charité de Dieu dans le cœur de ceux qui sont justifiés. (*Conc. Trid., sess. 6, décr. De just., c. 7.*) Après avoir ôté à nos âmes la difformité que le péché leur avait fait contracter, le baptême les rend belles, pures, brillantes aux yeux de Dieu par l'éclat des vertus dont il les orne,

Et alors, d'enfants de colère et de malédiction que nous étions, nous devenons enfants de Dieu, l'objet de ses affections. Voyez, dit l'apôtre saint Jean, *quel amour Dieu a eu pour nous, de vouloir que nous soyons appelés ses enfants, et que nous le soyons en effet.* (*Joan., III, 1.*) Cette adoption glorieuse nous autorise à appeler Dieu notre Père; et Jésus-Christ, notre Sauveur, ne dédaigne pas de nous reconnaître pour ses frères. *Allez, disait-il à Marie, annoncer à mes frères que je retourne vers mon Père et leur Père; vers mon Dieu et leur Dieu.* (*Joan., XX, 17.*)

Nous devenons également enfants de l'Eglise. Nous devenons membres de cette

sainte Eglise dont Jésus-Christ est le chef, qui est son corps, dont il est le Sauveur, qu'il a aimée jusqu'à se livrer lui-même pour elle, afin de la sanctifier en la purifiant dans le baptême de l'eau par la parole de vie. En entrant dans la sainte société de l'Eglise, nous devenons membres du corps de Jésus-Christ, formés de sa chair et de ses os (*Eph., V, 23, 25, 26, 30*); et nous participons à tous les biens spirituels que ce Dieu sauveur nous a laissés. Qu'ils sont grands; qu'ils sont multipliés, ces biens précieux! Je puis vous dire, comme autrefois l'Apôtre aux Corinthiens : Tout est pour vous : *Omnia propter vos.* (*II Cor., IV, 15.*) Oui, mes frères, les grâces de Jésus-Christ, ses mérites, ses mystères, ses sacrements, tout est à vous. Nos travaux, nos veilles, nos soins, nos talents, nous ne refusons point d'en convenir, tout vous appartient. Nous vivons pour vous, et à l'exemple du bon pasteur qui a donné sa vie pour ses brebis, nous devons être prêts à mourir pour vous. (*Joan., X, 11.*) Si nous montons dans cette chaire de vérité, si nous nous asseyons dans le tribunal de la pénitence, si nous offrons à l'autel le sacrifice de l'Agneau sans tache, quelque fonction du saint ministère que nous exerçons, nous la remplissons pour vous. L'Eglise, ses pasteurs, son autorité, ses pouvoirs, tout est pour vous, tout a été établi pour votre sanctification : *Omnia propter vos.*

Ainsi, mes chers frères, avant d'avoir reçu le baptême, vous étiez éloignés de Dieu, vous n'aviez point de part à ses promesses : maintenant vous vous êtes rapprochés de lui par la vertu du sang de Jésus-Christ. Vous n'êtes plus des étrangers et des gens du dehors; mais vous êtes de la cité des saints et de la maison de Dieu. (*Eph., II, 12, 13, 19.*) En acquérant le droit d'appeler Dieu votre Père, vous avez aussi acquis le droit à son héritage. *Car si nous sommes enfants, dit l'Apôtre, nous sommes aussi héritiers : je dis héritiers de Dieu et cohéritiers de Jésus-Christ.* (*Rom., VIII, 17.*) Cet adorable Sauveur nous a justifiés par sa grâce, afin que nous fussions héritiers de la vie éternelle. (*Tit., III, 7.*) Elle est devenue notre patrimoine, notre bien propre, et nous y avons les mêmes droits que des enfants ont à l'héritage de leurs pères.

Les cérémonies qui suivent le baptême sont autant de marques de notre grandeur nouvelle, autant de signes des dons précieux dont nous venons d'être enrichis; et elles nous avertissent en même temps du soin avec lequel nous devons conserver ces dons ineffables. On oint la tête du baptisé avec le saint chrême, comme Dieu avait ordonné dans l'ancienne loi qu'on consacra, par l'onction, les prêtres et les rois. L'intention de l'Eglise est de nous apprendre que, par le baptême, nous participons au sacerdoce et à la royauté de Jésus-Christ notre chef, suivant ce que disait l'apôtre saint Pierre aux fidèles : *Vous êtes la race choisie, le sacerdoce royal, la nation sainte.*

(1 *Petr.*, II, 9.) *En qualité de prêtres, nous devons nous offrir à Dieu comme une hostie vivante, sainte et agréable à ses yeux* (*Rom.*, XII, 1), *unissant cette offrande à celle que Jésus-Christ fait de lui-même sur nos autels.* Comme rois, nous devons dominer sur nos passions : en attendant que, dégagés de tout ce qui nous appesantit, et des liens du péché qui nous resserrent (*Hebr.*, XII, 8), nous montions au ciel pour y régner avec Jésus-Christ.

Le linge blanc dont on couvre notre tête marque l'innocence dont nous venons d'être revêtus, et que nous devons garder pure et sans tache jusqu'à la mort. Autrefois on revêtait les nouveaux baptisés d'une robe blanche ; ils la portaient pendant une semaine entière ; et nous trouvons dans l'histoire ecclésiastique un trait bien frappant, et bien propre à nous faire connaître quel était l'esprit de l'Eglise dans cette ancienne et vénérable cérémonie.

Du temps de la persécution des Vandales, en Afrique, un diacre de l'Eglise de Carthage étant en prison pour la foi, apprit qu'un jeune homme nommé Elpidophore, qu'il avait tenu sur les fonts baptismaux, venait de renoncer à la religion. Le saint diacre en fut pénétré de douleur ; et ne pouvant aller trouver Elpidophore, il espéra au moins qu'il le verrait dans le nombre de ceux qui assisteraient à sa mort. Le jour de son martyre étant arrivé, il fait apporter la robe blanche dont il l'avait revêtu au baptême, et, l'ayant aperçu dans la foule, il lui montre cette robe en lui disant : Voilà, malheureux renégat, voilà la robe d'innocence qui te reproche ta criminelle perfidie, et qui t'accusera au tribunal du souverain Juge. Ces paroles furent un coup de foudre pour Elpidophore. Puissent-elles, mes frères, pénétrer tous ceux qui ont souillé cette robe d'innocence par leurs péchés, et renié leur foi par leurs œuvres.

Enfin, le cierge allumé qu'on nous met à la main représente la foi animée par la charité qui vient d'être répandue dans notre cœur. Il nous avertit que nous n'étions que ténèbres, et que nous avons reçu la lumière en Notre-Seigneur Jésus-Christ, afin que nous nous conduisions comme des enfants de lumière (*Eph.*, V, 8), et que nous édifiions notre prochain par l'éclat de nos vertus. Nous devons, à l'exemple des vierges sages de l'Evangile, avoir toujours à la main nos lampes allumées, afin que, quand l'époux viendra, nous puissions aller au-devant de lui, et entrer avec lui dans la salle du festin. (*Matth.*, XXV, 1-13.) C'est le bonheur qui nous est réservé, si nous répondons à la grâce de notre vocation au christianisme, en observant fidèlement les obligations que nous avons contractées par le baptême.

Je n'ai pas balancé, mes chers frères, à mettre ces obligations que le baptême nous impose, au nombre des avantages qu'il nous procure, parce qu'il ne pouvait y avoir rien de plus avantageux pour nous

que de les contracter, comme nous ne pouvons rien faire de plus avantageux pour nous, que de les remplir avec fidélité.

Et, en effet, quelles sont ces obligations ? De renoncer à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, pour nous attacher à Jésus-Christ. Or, qu'est-ce que Satan ? C'est cet ange rebelle qui s'est révolté contre Dieu, et qui, en punition de son orgueil, a été précipité dans l'enfer. C'est cet esprit malin qui, dès le commencement du monde, employa le mensonge pour nous perdre tous, et nous entraîner avec lui dans l'abîme. C'est lui qui, actuellement encore, tourne sans cesse autour de nous, comme un lion rugissant, pour nous dévorer. (1 *Petr.*, V, 9.) Qu'est-ce que les pompes de Satan ? Ce sont tous les moyens qu'il emploie pour nous séduire : les plaisirs dangereux du monde, ses folles joies, ses amusements, ses spectacles, son luxe, ses maximes et ses vanités. Qu'est-ce que les œuvres de Satan ? C'est l'orgueil, l'avarice, l'impureté, les inimitiés, les haines, les jalousies, la colère, l'oisiveté, l'intempérance : en un mot, c'est le péché dont Satan est le père. Qu'est-ce que renoncer à Satan pour s'attacher à Jésus-Christ ? C'est déclarer solennellement qu'on abandonne le parti du démon, pour se soumettre à la loi de Jésus-Christ, et qu'on prend irrévocablement Jésus-Christ pour maître et pour modèle. Nous protestons, en conséquence par là que nous croyons ce qu'il a enseigné, comme la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine l'enseigne, et que nous voulons observer sa sainte loi. Nous nous rangeons au nombre de ses disciples : nous promettons d'être, à son exemple, doux et humbles de cœur, obéissants, patients, charitables, de porter notre croix à sa suite, de crucifier notre chair avec ses convoitises, de pardonner à ceux qui nous ont offensés, d'aimer nos ennemis, de vivre ici-bas détachés du monde, comme des hommes étrangers sur la terre, qui pensent avant tout à chercher le royaume de Dieu et sa justice. (*Matth.*, VI, 33.)

Or, mes chers frères, pouvait-il y avoir rien de plus avantageux pour nous que de contracter de telles obligations ? Pouvions-nous rien faire de plus utile, de plus nécessaire, que de nous fortifier nous-mêmes par le renoncement le plus formel contre l'ennemi de notre salut et contre tout ce qui pourrait nous asservir de nouveau à sa cruelle domination, et de nous attacher par les promesses les plus positives à Jésus-Christ, notre Rédempteur, en qui seul est la vie, et par qui seul nous pouvons être sauvés. (*Act.*, IV, 12.) Mais souvenons-nous qu'il ne nous sera avantageux d'avoir contracté ces obligations qu'autant que nous serons fidèles à les remplir. Les promesses que nous avons faites, sont des promesses sacrées et inviolables. Les anges, dit saint Ephrem, les ont inscrites sur les registres de l'éternité, pour nous les représenter à l'instant de notre mort, et les confronter

avec la conduite que nous aurons tenue pendant la vie. Elles feront, à ce dernier instant, la gloire et la joie des justes, comme elles seront la honte et le désespoir des mauvais chrétiens.

Ah! mes frères, pensons à ce qui s'est passé entre Dieu et nous dans le baptême. Nous avons fait alliance avec lui, et il s'est formé une espèce de contrat entre lui et nous. Nés coupables, nous étions ses ennemis et les esclaves du démon : et il nous a arrachés à la puissance des ténèbres, et nous a transportés dans le royaume de son Fils bien-aimé. (*Coloss.*, I, 13.) Il nous a adoptés pour ses enfants, et nous a donné droit à son héritage. De notre côté, nous lui avons promis de renoncer pour toujours au démon, et de nous attacher irrévocablement à lui. Il est bien vrai qu'au moment de notre baptême nous n'étions pas dans un âge à pouvoir prendre par nous-mêmes ces saints engagements. Ce sont nos parrains et nos marraines qui les ont pris pour nous, qui nous ont servi de garants et de caution, et qui se sont obligés de veiller à l'exécution de ces promesses qu'ils ont faites en notre nom. Mais serions-nous assez aveugles, assez insensés, pour ne pas nous féliciter de ce soin qu'on a pris de nous, pour ne pas y reconnaître un effet de la foi de nos parents, de leur affection, ainsi que de la tendresse de l'Eglise notre mère? Serions-nous assez ennemis de nous-mêmes, pour ne pas ratifier de tout notre cœur des engagements dont tout l'avantage est de notre côté? Refuserions-nous de confirmer des promesses sans lesquelles nous n'aurions point été admis à la grâce du baptême? Voudrions-nous nous soustraire à des obligations dont il n'est point en notre pouvoir de nous décharger, à des obligations indispensables qu'il est absolument nécessaire de remplir, puisqu'on ne peut espérer de parvenir au salut qu'en renouçant au démon et en s'attachant à Jésus-Christ?

Et pour vous faire mieux sentir quel serait notre aveuglement, figurez-vous une famille tombée dans la disgrâce d'un grand monarque, et bannie de son empire, parce que le chef s'est révolté contre lui. Et supposez que, des amis s'entremettant pour cette famille malheureuse, le prince, non content de lui pardonner, adopte tous ceux qui la composent pour ses enfants, et les reconnaisse pour ses héritiers, à condition qu'ils renonceront à toute communication avec ses ennemis, et qu'ils lui demeureront constamment fidèles : je le demande, ne serait-ce pas le comble de la folie, s'ils refusaient de souscrire à ces conditions et de les remplir?

Eh bien! Dieu a plus fait encore pour nous. C'est lui-même qui, par un pur mouvement de sa bonté, a voulu nous sauver, qui nous a prévenus, qui nous a aimés, malgré notre indignité, jusqu'à envoyer son Fils dans le monde, et le sacrifier pour notre salut. (*Joan.*, III, 16.) C'est par les mérites de ce Dieu sauveur, c'est au prix

de son sang, à ce prix inestimable, que nous avons été rachetés : *Empti enim estis pretio magno.* (I *Cor.*, VI, 20.) Il nous a réconciliés par la mort qu'il a soufferte dans sa chair (*Coloss.*, I, 22) : et il nous a donné dans le baptême le gage assuré de cette réconciliation, en se contentant de la promesse que nous lui avons faite de lui être fidèlement attachés, et de rompre entièrement avec le démon. Je le demande encore une fois, mes chers frères : est-il rien de plus juste et de plus raisonnable? Est-il rien de plus avantageux pour nous? Peut-il être rien de plus sacré pour nous que ces promesses? Si nous nous faisons un devoir de remplir nos engagements envers nos semblables, si nous regarderions comme un déshonneur de manquer à nos promesses, lors même que l'avantage n'en est pas pour nous, comment manquerions-nous à nos engagements envers Dieu? Comment violerions-nous les conditions d'un traité où Dieu ne nous demande qu'une fidélité qui lui est due à tant de titres, pour ne mettre aucunes bornes aux effets de sa bonté?

Cependant ces conditions si naturelles et si équitables, ces promesses si sacrées, en un mot ces vœux de notre baptême, par lesquels nous nous sommes engagés envers Dieu à la face du ciel et de la terre, les avons-nous fidèlement observés? Examinez votre conduite, mes frères, et examinez-la sans vous faire illusion à vous-mêmes; car on ne se moque point de Dieu. (*Gal.*, VI, 7.) Avez-vous renoncé au démon et à ses œuvres, vous qui, après avoir été arrachés à sa puissance, ne craignez point d'écouter ses suggestions, et de vous rengager de nouveau sous cette honteuse servitude, en commettant le péché? Avez-vous renoncé au monde et à ses pompes, vous qui êtes pleins d'ardeur pour les plaisirs et les vanités du monde, qui êtes passionnés pour ses pompes, ses modes, ses spectacles, ses fêtes, où tout respire la volupté? Avez-vous renoncé à la chair et à ses convoitises? Pensez-vous sérieusement à réprimer ses désirs déréglés, vous qui menez une vie molle, ennemie de toute mortification, occupée de la recherche de tout ce qui peut flatter les sens? Et qui pourrait reconnaître dans cette conduite les disciples d'un Dieu crucifié? Etes-vous attachés à Jésus-Christ, vous qui n'avez que du dégoût pour sa parole, qui ne mettez aucun intérêt à vous instruire de ce qu'il nous enseigne et nous prescrit? *Celui*, nous dit-il lui-même, *qui a reçu mes commandements et qui les garde, c'est celui-là qui m'aime.* (*Joan.*, XIV, 21.) Etes-vous vraiment attachés à Jésus-Christ, vous qui voyez d'un œil indifférent son saint nom blasphémé, sa religion outragée, son Eglise déchirée et foulée aux pieds? Que penseriez-vous de ceux qui vous appartiennent, s'ils ne montraient pas plus de zèle pour vos intérêts? Je ne demande pas si vous êtes attachés à Jésus-Christ, vous qui l'avez abandonné pour vous

ranger sous les étendards de l'irréligion et de l'impiété; vous qui l'avez trahi, en vous retirant lâchement au moment de la tentation. Qu'il daigne, dans l'excès de sa miséricorde, vous faire sentir quel malheur c'est pour vous d'avoir abandonné le Seigneur votre Dieu. (*Jerem., II, 19.*) Enfin, avez-vous rempli les vœux de votre baptême, vous tous qui, après avoir été ensevelis avec Jésus-Christ, par le baptême, pour mourir au péché, vous êtes livrés à l'injustice, vous êtes abandonnés aux désirs de la chair; et qui, au lieu de ne plus vivre que pour Dieu en Jésus-Christ Notre-Seigneur, faites régner le péché dans votre corps mortel, et obéissez à ses désirs déréglés? *Celui qui commet le péché, dit l'apôtre saint Jean, est enfant du démon, et quiconque est né de Dieu ne commet point le péché. C'est à cela qu'on reconnaît les enfants de Dieu et les enfants du démon. (I Joan., III, 8 10.)*

Disons donc à Dieu, dans l'amertume de notre cœur: Seigneur, Dieu grand et terrible, qui êtes fidèle dans toutes vos promesses, et infiniment bon envers ceux qui gardent vos commandements, nous avons péché, nous avons violé l'alliance que nous avions faite avec vous, nous avons prévariqué contre votre sainte loi. A nous est la honte et la confusion, *nobis confusio*: mais à vous, Seigneur, notre Dieu, est la miséricorde: *Tibi autem Domine Deo nostro misericordia.* (*Dan., IX, 4-9.*) Ne rejetez pas des enfants qui reviennent à vous. Nous renouvelons, en présence de toute la cour céleste, et, en particulier, des saints que vous nous avez donnés dans le baptême pour patrons et pour modèles, les promesses que nous vous avons faites. Nous renonçons de nouveau à Satan, à ses pompes et à ses œuvres. Nous nous attachons à Jésus-Christ, votre Fils et notre Sauveur, et nous nous proposons, avec le secours de votre grâce, de lui rester constamment fidèles jusqu'au dernier soupir de notre vie.

C'est en renouvelant ainsi les vœux de votre baptême, mes chers frères, que vous vous soutiendrez contre les mauvais penchants qui vous portent au mal, et que vous vous maintiendrez dans la fidélité à la loi de Dieu, au milieu de toutes les sollicitudes de la vie, et des scandales dont vous êtes environnés. Renouvelez-les souvent, et surtout lorsque vous assistez à l'administration du baptême. Renouvelez-les encore le jour anniversaire de celui où vous avez eu le bonheur de recevoir ce sacrement. Mais, en les renouvelant, reconnaissez tout le prix de votre vocation. Reconnaissez, ô chrétien, votre dignité; et, adopté au nombre des enfants de Dieu, devenu participant de la nature divine, n'allez pas retourner à votre ancienne bassesse par une conduite qui dégénère de ce haut rang. Rappelez-vous de quel chef et de quel corps vous êtes membre; et souvenez-vous que vous avez été arraché à la puissance des ténèbres, pour être transféré à la lu-

mière et au royaume de Dieu. (S. LEO., serm. 1 *De Nativ. Dom.*) Ainsi soit-il.

INSTRUCTION III.

SUR LA CONFIRMATION.

Omnis... qui confitebitur me coram hominibus, confitebor et ego eum coram Patre meo, qui in cœlis est. Qui autem negaverit me coram hominibus, negabo et ego eum coram Patre, meo qui in cœlis est. (*Matth., X, 32, 33.*)

Quiconque me confessera devant les hommes, je le confesserai aussi moi-même devant mon Père qui est dans les cieux; mais quiconque me renoncera devant les hommes, je le renoncerai aussi moi-même devant mon Père qui est dans les cieux.

Voilà sans doute, mes chers frères, une règle bien équitable, et dont nous ne pouvons pas nous plaindre. Jésus-Christ sera pour nous devant son Père, ce que nous aurons été pour lui devant les hommes. Si nous nous déclarons pour lui devant les hommes, il se déclarera pour nous devant son Père: si nous le méconnaissions, il nous méconnaîtra. Et ce n'est pas seulement dans ces occasions éclatantes, où il s'agit de souffrir la mort, comme ont fait les martyrs, plutôt que de renoncer à la foi, que Jésus-Christ demande que nous le confessions devant les hommes; il veut que nous lui rendions témoignage dans toutes les circonstances, et par nos discours et par notre conduite, et que jamais nous ne rougissions de lui, ni de sa doctrine; car ceux qui rougiront de lui, il rougira lui-même d'eux, lorsqu'il viendra dans l'éclat de sa majesté juger tous les hommes. (*Luc., IX, 26.*) Vous ne trouverez encore certainement rien ici qui ne s'accorde parfaitement avec l'équité. Vous-mêmes, mes frères, regarderiez-vous comme votre ami celui qui verrait d'un œil indifférent votre honneur blessé, vos intérêts attaqués, ou qui, même après vous avoir assuré de son dévouement, se joindrait à vos détracteurs?

Mais il faut convenir qu'au milieu des tentations dont nous sommes environnés, il est difficile de ne jamais démentir sa foi par ses œuvres; et, si nous ne considérons que nous-mêmes et notre propre faiblesse, nous nous écrierions, comme les Apôtres: *Qui pourra donc être sauvé?* (*Matth., XIX, 25.*) Aussi, n'est-ce point sur nous-mêmes que nous pouvons compter pour être constamment fidèles à Jésus-Christ, mais sur la grâce de ce divin Sauveur, avec laquelle nous pouvons tout. Et c'est pour nous communiquer cette grâce, qui nous rend supérieurs à tous les efforts du démon, de la chair et du monde, qu'il a daigné instituer le sacrement de confirmation. Oui, mes frères, le sacrement de confirmation est principalement établi pour nous donner la force de professer notre foi dans toutes les circonstances de la vie: voilà ce que je me propose de développer dans la première partie de cette instruction. Nous examinerons ensuite pourquoi, parmi tant de chrétiens qui ont reçu ce sacrement, on en voit si peu qui possèdent le don de force.

Dans tous les temps, mes chers frères, Jésus-Christ a eu des ennemis ; et il n'est point de genre de persécution auquel sa religion n'ait été en butte. Il l'avait annoncé lui-même à ses apôtres : il leur avait prédit qu'ils auraient beaucoup à souffrir. Je vous envoie, leur disait-il, comme des brebis au milieu des loups. Le serviteur n'est pas plus grand que son maître : s'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi. Ils vous poursuivront de ville en ville. Ils vous traîneront dans leurs assemblées et vous battront de verges. Vous serez traduits devant les rois et les gouverneurs pour me rendre témoignage. Vous serez haïs de tous les hommes à cause de mon nom, et le temps viendra que quiconque vous fera mourir, croira honorer Dieu. Mais, ajoutait ce divin Sauveur, lorsque vous serez traduits devant les magistrats et les puissances, mettez-vous bien dans l'esprit de ne point préméditer ce que vous aurez à répondre ; car je vous donnerai moi-même des paroles et une sagesse à laquelle tous vos ennemis ne pourront résister. Ce ne sera pas vous qui parlerez, mais l'Esprit de votre Père céleste qui parlera en vous. Vous recevrez la vertu du Saint-Esprit qui descendra en vous, et vous me rendrez témoignage dans Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre. (*Matth.*, X ; *Luc.*, XXI ; *Joan.*, XVI ; *Act.*, 1.)

La promesse de Jésus-Christ ne tarda pas à s'accomplir. Le Saint-Esprit descendit sur les apôtres le jour de la Pentecôte. Et quels merveilleux effets ce divin Esprit n'opérait-il pas en eux ? C'étaient des hommes faibles, timides. Lorsque Judas vient pour se saisir de leur maître, ils prennent la fuite. Pierre lui-même, qui avait protesté que, quand tous les autres l'abandonneraient, il le suivrait jusqu'à la mort, Pierre le renie à la voix d'une servante. La mort de Jésus-Christ les consterne ; ils n'osent se montrer en public ; ils se tiennent enfermés par la crainte des Juifs.

Mais, dès qu'ils ont reçu le Saint-Esprit, ce sont d'autres hommes. Pierre élève la voix au moment même, et annonce la résurrection de Jésus-Christ. Tous les autres apôtres rendent comme lui témoignage à cette divine résurrection. (*Act.*, IV, 33.) Si on leur défend de parler et d'enseigner au nom de Jésus-Christ, ils répondent avec une sainte liberté : *Jugez vous-mêmes s'il est juste de vous obéir plutôt qu'à Dieu ; car, pour nous, nous ne pouvons point ne pas parler de ce que nous avons vu et entendu.* (*Act.*, XIX, 20.) Si on les met en prison, si on les fait battre de verges, ils se réjouissent d'avoir été trouvés dignes de souffrir pour le nom de Jésus-Christ. (*Act.*, V, 41.) Cette constance les accompagne jusqu'à la mort ; ils annoncent l'Evangile dans tout l'univers, et ils meurent martyrs de cette religion sainte qu'ils ont prêchée aux hommes.

L'Esprit-Saint ne se communiqua pas seulement aux apôtres, il se communiqua aux

fidèles eux-mêmes. Les apôtres ayant appris que les habitants de Samarie avaient reçu la parole de Dieu, ils leur envoyèrent Pierre et Jean, qui, étant arrivés, prièrent pour eux, afin qu'ils reçussent le Saint-Esprit ; car il n'était point encore descendu sur aucun d'eux, mais ils avaient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus. Alors ils leur imposaient les mains, et ils recevaient le Saint-Esprit. (*Act.*, VIII, 14 et seq.) Saint Paul étant allé prêcher à Ephèse, y trouva quelques disciples qui n'avaient encore reçu que le baptême de Jean. Il les baptisa au nom du Seigneur Jésus, et, après qu'il leur eût imposé les mains, le Saint-Esprit descendit sur eux, et ils parlaient diverses langues, et ils prophétisaient. (*Act.*, XIX, 1 et seq.) C'est de cette communication du Saint-Esprit que parle le même apôtre, lorsqu'il dit aux fidèles : *C'est en Jésus-Christ que vous avez été appelés, vous qui avez entendu la parole de vérité, l'Evangile de votre salut, et qui, ayant cru, avez été marqués du sceau de l'Esprit-Saint qui avait été promis.* (*Eph.*, I, 13, 14.) *C'est Dieu qui nous a oints de son onction, qui nous a marqués de son sceau, et qui, pour arrhes des biens qu'il nous a promis, nous a donné le Saint-Esprit dans nos cœurs.* (*II Cor.*, I, 21, 22.)

Nous avons aussi part à ce don précieux, mes frères. Nous y participons par le sacrement de confirmation, qui nous donne le Saint-Esprit avec l'abondance de ses grâces, pour nous rendre parfaits chrétiens, et nous faire confesser la foi de Jésus-Christ, même au péril de notre vie. Cet Esprit divin descend sur nous, dans ce sacrement, d'une manière invisible, mais aussi réellement que lorsqu'il descendit sur les apôtres et sur les premiers fidèles.

Il n'y a que ceux qui ont reçu le baptême qui puissent recevoir la confirmation. C'est le baptême qui nous rend chrétiens et nous met au nombre des enfants de Dieu ; la confirmation nous rend parfaits chrétiens et soldats de Jésus-Christ. Nous recevons ce sacrement de la main des évêques, comme les premiers fidèles le recevaient de celles des apôtres. Les cérémonies qui l'accompagnent nous font comprendre, d'une manière sensible, les effets admirables qu'il produit en nous.

L'évêque commence par une prière dans laquelle il invoque le Saint-Esprit. Il le supplie de descendre sur ceux qu'il confirme, et de leur donner l'esprit d'intelligence et de sagesse qui les élève à la connaissance des mystères de la foi, et leur inspire l'estime et le désir des biens célestes, en leur découvrant la vanité des biens périssables, l'esprit de conseil, de force et de science, qui leur montre la route du vrai bonheur, les dangers et les obstacles qui peuvent les en détourner, qui leur apprennent à s'en garantir, ou leur donne la force de les surmonter ; l'esprit de piété et de crainte de Dieu, qui bannisse de leur âme toute autre crainte, et qui, en leur faisant sentir com-

bien le joug du Seigneur est léger, combien son service est doux, les mette dans la disposition de plutôt renoncer à tout que de lui déplaire.

Pendant que l'évêque fait cette prière, et après qu'il l'a faite, il impose les mains sur ceux qu'il confirme, pour marquer la fermeté dans la vertu que le Saint-Esprit leur communique. Il fait, avec le saint chrême, un signe de croix sur le front, en prononçant ces paroles : Je vous marque du signe de la croix, et je vous confirme du chrême du salut, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. L'huile dont le saint chrême est composé a trois propriétés. Elle éclaire, elle adoucit, elle fortifie ; et l'onction que l'évêque en fait désigne la lumière que l'Esprit-Saint répand dans les âmes, l'onction intérieure par laquelle ce divin Esprit adoucit ce que la loi de Dieu peut avoir de pénible, et la force qu'il communique pour la pratiquer. Le baume mêlé avec l'huile dans le saint chrême est de bonne odeur et empêche la corruption. Il exprime que celui qui est confirmé va devenir, suivant l'expression de l'Apôtre, *la bonne odeur de Jésus-Christ* (II Cor., II, 15) ; c'est-à-dire un objet d'édification pour ses frères. L'onction se fait sur le front, qui est le siège de la honte, afin que le fidèle confirmé ne rougisse point de l'Evangile, qu'il ne craigne point de se montrer chrétien, et qu'il confesse la foi de Jésus-Christ au péril même de sa vie. Elle se fait en forme de croix, pour lui apprendre à se glorifier dans la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en qui est notre salut, notre vie et notre résurrection, par qui nous avons été sauvés et rachetés. (*Gal.*, VI, 14.) L'évêque frappe le confirmé sur la joue, pour le faire res-souvenir qu'ayant reçu le caractère sacré de soldat de Jésus-Christ, il doit combattre généreusement sous les étendards de son divin chef, et être prêt à souffrir les plus grands affronts plutôt que de lui manquer de fidélité. C'est particulièrement pour nous donner cette constance que le Saint-Esprit descend en nous dans le sacrement de confirmation. Il y opère ce qu'il opéra dans les apôtres, en nous remplissant de sa vertu et en nous donnant une grâce de force, de courage et d'intrépidité qui nous rend supérieurs à toutes les tentations et à toutes les épreuves.

Telle est l'idée qu'on a toujours eue, dans l'Eglise catholique, du sacrement de confirmation. On y marque le corps, dit Tertullien, du signe de la croix, afin que l'âme soit fortifiée. (*Lib. De res. carnis*, cap. 8.) Nous sommes régénérés à la vie par le baptême, écrivait le saint pape Miltiade aux évêques d'Espagne ; mais c'est dans la confirmation que nous recevons la force nécessaire pour le combat. Nous sommes lavés et purifiés par le baptême : la confirmation nous fortifie. (*Epist. ad Hisp. episc.*) C'est par ce sacrement, selon le vénérable Bède, que ceux qui ont été baptisés deviennent forts contre les attaques de la

chair, du monde et du démon, et que leur esprit est affermi dans la foi. (*In cap. VIII Act., apost.*) Et saint Cyrille de Jérusalem disait à ceux qui avaient été confirmés : Etant une fois oints du chrême mystique, et revêtus des armes de l'Esprit-Saint, soyez fermes contre toutes les puissances qui vous sont contraires, et combattez avec courage, en disant : Je puis tout en celui qui me fortifie. (*Catech.* 3.)

Autrefois on donnait la confirmation aussitôt après le baptême, parce que, dans ces temps de persécution, l'Eglise ne voulait pas qu'aucun de ses enfants fût exposé à combattre pour la foi, sans avoir été revêtu de la force que le Saint-Esprit nous communique dans ce divin sacrement. Aussi, combien n'en voyait-on pas qui, dans l'âge le plus tendre, et le sexe le plus fragile, montraient un courage invincible, et dont la patience, la fermeté au milieu des plus cruels tourments, confondait les bourreaux, les remplissait d'admiration, et suffisait quelquefois pour convertir les infidèles.

Suivant la coutume actuelle de l'Eglise romaine, on ne confirme que ceux qui sont parvenus à l'usage de la raison, afin que, recevant ce sacrement avec plus de connaissance, ils en retirent plus de fruit, et qu'ils reçoivent la force du Saint-Esprit, pour résister aux tentations dans le temps même où ils sont le plus exposés.

Sans doute, mes frères, les grâces attachées au sacrement de confirmation sont trop précieuses pour ne pas désirer de le recevoir. Je dois cependant dire qu'il n'est point nécessaire pour être sauvé ; et l'on pourrait espérer que Dieu y suppléerait par sa miséricorde, si, ayant le désir sincère d'y participer, on n'en avait point trouvé l'occasion favorable. Mais on se priverait volontairement des secours que notre divin Sauveur nous a préparés, et on se rendrait coupable de péché, si l'on négligeait de recevoir ce sacrement, et, encore plus, si on le dédaignait, si on le regardait comme uniquement destiné pour l'enfance, et si l'on rougissait de le recevoir dans un âge plus avancé. Eh ! quelle serait la juste punition de cette négligence, de ce mépris des choses saintes, sinon d'être abandonné à sa propre faiblesse ? Quelles en seraient les suites, sinon une conduite lâche, une vie tiède et mondaine, qui n'annonce que trop clairement que l'Esprit-Saint n'habite point dans une âme ?

Mais pourquoi, parmi ceux mêmes qui ont reçu le sacrement de confirmation, en voit-on si peu qui aient le don de force ? Pourquoi trouve-t-on tant de chrétiens qui, après avoir puisé à la source même de ces grâces de force et de courage, sont faibles, pusillanimes, prêts à céder au premier vent de tentation, et à abandonner la cause de Jésus-Christ, dès qu'il faut souffrir quelque chose pour la soutenir ? Hélas ! mes frères, c'est qu'en recevant le sacrement de confirmation, plusieurs n'en reçoivent pas les grâces, et que d'autres, après les avoir re-

ques, n'ont point soin de les conserver et d'y coopérer.

Il n'est malheureusement que trop vrai que, parmi ceux qui reçoivent le sacrement de confirmation, il en est qui ne participent point aux dons du Saint-Esprit, parce qu'ils n'y apportent pas les dispositions requises. La confirmation n'est pas établie, comme le baptême, pour nous donner la grâce sanctifiante, mais pour l'augmenter et la perfectionner. Il faut donc être en état de grâce pour la recevoir; il faut, ou avoir conservé la grâce du baptême, ou avoir réparé, par la pénitence, la perte qu'on en a faite. Mais dans le siècle corrompu où nous vivons, dans un siècle où la malice devance souvent l'usage de la raison, en est-il beaucoup qui reçoivent la confirmation avec la robe d'innocence dont ils avaient été revêtus dans le baptême? Et ceux qui ont eu le malheur de la souiller, l'ont-ils lavée dans les larmes d'une sincère pénitence? Ils se sont confessés avant de se présenter au sacrement. Ah! sans doute; mais se sont-ils confessés avec les dispositions nécessaires pour se réconcilier avec Dieu? Combien qui se contentent d'une confession superficielle, qui n'examinent point leur conscience à fond, qui n'ont point une vraie résolution de ne plus commettre le péché, et d'éviter les occasions qui les y ont entraînés! Combien qui attendent le dernier moment, qui choisissent peut-être le temps où le ministre du Seigneur est environné d'une foule nombreuse, de peur qu'il ne les interroge et ne les éclaire sur le véritable état de leur âme! Eh! plutôt à Dieu qu'il n'y en eût point qui pussent la dissimulation jusqu'à cacher des habitudes criminelles dans la crainte de n'être point admis à la confirmation!

Une seconde disposition nécessaire pour recevoir ce sacrement, est d'être instruit des principaux mystères de la foi. Et combien n'a-t-on pas de reproches à faire aux parents, qui veulent, à force d'importunités, faire admettre leurs enfants à un sacrement dont ils sont incapables d'apprécier la vertu, et avant même qu'ils soient instruits des premières vérités de la religion?

Ceux qui sont plus avancés en âge doivent y apporter des connaissances plus étendues et des dispositions plus parfaites. Les apôtres se préparèrent à recevoir le Saint-Esprit en persévérant dans la prière. Il faudrait de même se préparer à la confirmation par le recueillement et la prière, se pénétrer du besoin qu'on a des grâces du Saint-Esprit, et les demander avec ferveur. Il faudrait se présenter au sacrement avec modestie et piété, comme des hommes qui soupirent après la venue de cet Esprit divin, et dont le désir le plus ardent est qu'il prenne possession de leur âme, et qu'il en soit à jamais le protecteur, le défenseur et l'appui. Ces dispositions sont-elles communes, mes chers frères? Hélas! on vient recevoir le sacrement sans avoir pensé à

s'y préparer; on y vient avec un air de légèreté et de dissipation; on s'y occupe bien plus du spectacle des cérémonies, que des dispositions requises pour recevoir les dons de la grâce. Est-il surprenant, après cela, qu'on en retire si peu de fruit, et qu'on soit, après avoir été confirmé, aussi faible dans la foi, aussi inconstant dans le bien, qu'on l'était auparavant?

Je ne veux cependant pas dire qu'il n'y ait point d'âmes vertueuses qui apportent au sacrement de confirmation les dispositions et la préparation qu'exige ce sacrement, et en qui le Saint-Esprit vient habiter avec l'abondance de ses grâces. Aussi remarque-t-on en elles une conduite vraiment chrétienne, la pratique des bonnes œuvres, l'assiduité à écouter la parole de Dieu et à fréquenter les sacrements, l'éloignement des plaisirs dangereux, le zèle pour les exercices de la piété, la charité envers le prochain, la douceur, la patience, et surtout on y remarque cette force, ce courage que donne le Saint-Esprit pour supporter les railleries et les mépris que leur dévouement à la piété et à la vertu peut leur attirer. L'onction de l'Esprit-Saint, répandue dans leur cœur, les console au milieu de ces épreuves. Heureuses, si, après avoir porté le joug du Seigneur, dès leur jeunesse, elles croissent en grâce et en mérites, à mesure qu'elles avancent en âge! Mais malheur à elles, si elles se relâchent de leur première ferveur, et si, par leurs infidélités, elles forcent l'Esprit-Saint de les abandonner. Car voilà ce qui n'arrive, hélas! que trop souvent. O vous, dont la conscience s'alarmait autrefois des fautes les plus légères, dont l'apparence seule du mal excitait la vigilance, qui surmontiez avec force les tentations, comment se fait-il que vous soyez maintenant si faibles, que le moindre souffle suffise pour vous renverser? Comment se fait-il que vous vous laissiez aller sans combat, et presque sans remords, aux fautes les plus graves? Ah! vous vous êtes lassés d'une vie chrétienne et recueillie. Vous vous êtes livrés à la dissipation; vous avez négligé la prière; vous ne vous êtes plus approchés que rarement des sacrements, et vous n'y avez plus apporté la même préparation. Aux livres édifiants qui nourrissaient votre piété, vous avez substitué des ouvrages frivoles, et, de là, vous avez passé à la lecture des livres dangereux. Vous vous êtes ennuyés des sociétés où vous trouviez des leçons et des exemples propres à vous encourager dans le bien, et vous avez fréquenté, sans choix, les personnes de votre âge. Il s'en est trouvé qui se sont piqués d'être des esprits forts, qui ont tourné les pratiques de la religion en ridicule, qui se sont moqués de la piété. Le respect humain vous a fermé la bouche: vous avez même fait semblant d'applaudir à leur impiété, malgré les reproches que vous faisiez la conscience sur votre lâcheté. Enfin, cette jeunesse déréglée vous a communiqué son goût pour la frivolité, le luxe,

les plaisirs, son dégoût pour les choses de Dieu, et a fini par vous entraîner dans ses désordres. C'est ainsi que vous avez contristé l'Esprit-Saint, que vous l'avez éteint en vous. (*Ephes.*, IV, 30; *I Thes.*, V, 19.)

Cependant Dieu, dans sa miséricorde, n'a rien oublié pour vous rappeler à lui. Il vous a parlé intérieurement; il a pénétré votre esprit de la frayeur de ses jugements; il a mis sous vos yeux l'exemple d'anciens et vertueux amis; il s'est servi de la voix de vos parents, de celle de ses ministres. Peut-être vous êtes-vous sentis ébranlés; peut-être le désir de reprendre vos anciennes œuvres s'est-il réveillé en vous. Mais la crainte des jugements humains a étouffé ces premiers germes de conversion; vous avez plus redouté la censure des hommes que le malheur de déplaire à Dieu.

Enfin, il vous a ménagé des circonstances où vous pouviez réparer vos fautes en rendant témoignage à la foi. Une foule de chrétiens fidèles vous ont donné l'exemple du courage et de la force; peut-être avez-vous vu des hommes qui, comme vous, avaient été infidèles à la grâce, se réveiller du sommeil de la mort, ne point rougir de se déclarer les disciples de Jésus-Christ, les enfants de son Eglise, et supporter les opprobres, les tribulations, la perte de leurs biens, pour conserver le trésor infiniment plus précieux qu'ils avaient dans le ciel, et que la malice des hommes ne pouvait leur enlever. Quelle consolation pour moi, si je pouvais vous féliciter d'avoir été de ce nombre, si je pouvais vous dire comme l'Apôtre aux Philippiciens : *Non-seulement vous avez cru en Jésus-Christ, mais Dieu vous a encore fait la grâce de souffrir pour lui !* (*Phil.*, I, 29.) Mais, hélas ! vous avez laissé échapper cette occasion qui ne se représentera peut-être jamais, d'avoir part à la gloire des martyrs, des confesseurs de la foi. Que dis-je ! vous vous êtes joints aux ennemis de Dieu. En désapprouvant intérieurement leurs criminelles entreprises contre sa religion, vous avez néanmoins suivi le torrent; et le respect humain vous a entraînés dans une foule de démarches dont vous rougissez actuellement. La pensée de Dieu qui peut jeter le corps et l'âme dans l'enfer, a fait moins d'impression sur vous que la crainte des hommes qui pouvaient donner la mort à votre corps, mais qui n'avaient aucun pouvoir sur votre âme. (*Matth.*, X, 28.) Ceux qui servent dans la milice des princes de la terre, se font honneur d'avoir reçu des blessures en combattant contre les ennemis de la patrie : une simple décoration accordée à leur valeur, les dédommage de toutes leurs peines; et vous, enrôlés dans la milice du Roi des rois, vous avez lâchement trahi sa cause, vous n'avez pas eu le courage de souffrir quelques opprobres, quelques injustices pour l'amour de celui qui a tant souffert pour vous (*I Petr.*, II, 19, 21), et qui vous offre une couronne immortelle pour prix de votre constance.

Ah ! qui que vous soyez qui avez eu le malheur de ne point recevoir les dons du Saint-Esprit en recevant la confirmation, ou de perdre ces dons si précieux après les avoir reçus, reconnaissez la grandeur de votre faute; recourez au sacrement de pénitence; demandez au Seigneur qu'il vous pardonne, et qu'il daigne réparer les pertes que vous avez faites. Ce Dieu plein de bonté et de miséricorde ne rejettera point vos prières. Il ne refuse point son bon Esprit à ceux qui le lui demandent : *Dabit Spiritum bonum petentibus se.* (*Luc.*, XI, 13.) Mais souvenez-vous que vous ne pouvez recevoir l'Esprit de Dieu qu'autant que vous vous dépouillerez de celui du monde : ils ne peuvent subsister ensemble. L'esprit du monde est un esprit d'orgueil; il est avide de louanges, il recherche tout ce qui a de l'éclat aux yeux des hommes, tout ce qui peut flatter la vanité et l'amour-propre. L'Esprit de Dieu est humble, modeste; il aime mieux obéir que commander; il ne cherche point, dans ce qu'il fait, sa propre gloire, mais la gloire de Dieu. L'esprit du démon est timide; il craint les mépris, les railleries. L'Esprit de Dieu est fort et courageux; il se réjouit de souffrir des affronts pour Jésus-Christ. L'esprit du monde est un esprit d'intérêt; il pense, avant tout, à ses avantages temporels; il n'a point de plus grande joie que lorsqu'il peut faire quelque profit, et il se désole des pertes qu'il éprouve. L'Esprit de Dieu est un esprit de désintéressement qui s'estime plus heureux de donner que de recevoir (*Act.*, XX, 35), qui ne s'attache point aux biens de la terre, et qui en souffre la perte avec résignation. L'esprit du monde est un esprit de dissimulation, de ruse, d'artifice; il se plie à toutes les circonstances, il prend toutes les formes pour gagner la faveur des hommes; il semble même oublier les injures, lorsque ses intérêts le demandent, ou plutôt il les dissimule, lorsqu'il ne peut point s'en venger. L'Esprit de Dieu est un esprit de droiture et de sincérité, qui agit en tout dans la simplicité du cœur, qui oublie véritablement les torts qu'on a eus à son égard, et pardonne sans aucune dissimulation. L'esprit du monde est languissant pour les œuvres de la piété, plein d'ardeur pour les folles joies du siècle, et pour tout ce qui peut flatter les sens. L'Esprit de Dieu est tempérant, sobre, mortifié; il s'éloigne des plaisirs mondains; et, en même temps, il est ardent et zélé pour tout ce qui a rapport au service de Dieu.

Reconnaissez à ces traits, mes chers frères, de quel esprit vous êtes animés; et, si vous avez l'Esprit de Dieu, conservez-le précieusement. N'oubliez jamais le jour où vous eûtes le bonheur de le recevoir dans la confirmation. Célébrez-en l'anniversaire avec ferveur, et, le saint jour de la Pentecôte, remerciez l'Esprit-Saint de s'être communiqué à vous. Priez-le de vouloir bien continuer d'éclairer votre esprit de ses divines lumières, et de soutenir votre

faiblesse par la force de sa vertu. Conjurez-le de confirmer et de perfectionner ce qu'il a opéré en vous (*Psal. LXVII, 29*), afin que vous marchiez d'un pas ferme dans la voie qui conduit au salut. Ainsi soit-il

INSTRUCTION IV

SUR L'EUCCHARISTIE.

Dogme.

Ante diem festum Paschæ, sciens Jesus quia venit hora ejus ut transeat ex hoc mundo ad Patrem; cum dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos. (*Joan., XIII, 1.*)

Avant la fête de Pâques, Jésus sachant que son heure était venue de passer de ce monde à son Père; comme il avait aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aimait jusqu'à la fin.

C'est par amour pour nous que le Fils de Dieu s'est fait homme. Après la chute de nos premiers parents, il s'offrit à Dieu son Père, pour satisfaire à sa justice et nous réconcilier avec lui. En entrant dans le monde, il lui dit : Les holocaustes et les sacrifices qu'on vous offre pour l'expiation du péché ne vous sont point agréables; mais vous m'avez formé un corps; me voici, je viens, ô Dieu, pour faire votre volonté. (*Hebr., X, 5 et seq.*) En conséquence de cette offrande qu'il avait faite de lui-même pour expier les péchés des hommes, le Fils unique de Dieu, Dieu comme son Père, se dévoua à la pauvreté, aux humiliations, aux souffrances, et il se rendit obéissant jusqu'à la mort et la mort de la croix. (*Phil., II, 8.*)

Voilà, mes frères, ce que Jésus-Christ a fait pour nous : il est mort pour nous racheter. Et il l'a dit lui-même : *Personne ne peut avoir un plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis.* (*Joan., XV, 13.*) Mais ce n'est pas assez pour lui de nous avoir aimés dès le commencement, de nous avoir donné dans le cours de sa vie mortelle, et surtout en mourant pour nous, les preuves les plus sensibles de son amour; il nous aimera jusqu'à la fin; et pour contenter cet amour excessif qu'il a pour nous, il déploiera toute l'étendue de sa puissance, et multipliera les prodiges; il se reproduira dans tous les temps, dans tous les lieux, pour être sans cesse avec nous, pour être notre nourriture, pour renouveler sans cesse sur nos autels le sacrifice qu'il a offert sur la croix. Voilà ce qu'il fait dans la sainte Eucharistie, qui est en même temps le sacrement et le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ, parce qu'en même temps que la sainte Eucharistie contient, véritablement Notre-Seigneur Jésus-Christ sous les espèces du pain et du vin, elle est aussi un vrai sacrifice dans lequel ce divin Sauveur s'offre pour nous à Dieu son Père. Je me propose de vous faire envisager aujourd'hui l'Eucharistie sous ces deux points de vue : vous y verrez combien il est vrai qu'après avoir aimé les siens qui étaient dans le monde, Jésus les aimait jusqu'à la fin : *Cum dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos*

L'épouse des Cantiques s'exprime d'une manière bien énergique, lorsqu'elle dit que l'amour est fort comme la mort : *Fortis est ut mors dilectio.* (*Cant., VIII, 6.*) Et cependant cette expression ne rend point encore l'amour que Jésus-Christ a eu pour nous. Son amour s'étend au delà du tombeau, et il veut que même après qu'il aura quitté le monde nous en éprouvions les effets les plus sensibles. Et que fait-il pour cela? Ce ne sont pas des biens périssables qu'il lègue en notre faveur; ce n'est pas son portrait qu'il nous laisse pour que nous nous rappelions son souvenir : voilà tout ce que peut faire parmi les hommes l'ami le plus fidèle; mais l'amour d'un Dieu ne se borne pas à ces faibles marques d'attachement. Il nous laisse dans la sainte Eucharistie son corps, son sang, son âme et sa divinité; il se donne lui-même à nous, il demeure lui-même avec nous aussi réellement qu'il a été autrefois sur la terre et qu'il est dans le ciel. En un mot, il est présent sur nos autels, et il s'y rendra présent jusqu'à la fin des siècles.

Sans doute un prodige si étonnant est au-dessus de toutes nos idées; un tel excès d'amour surpasse toutes nos espérances. Mais aussi ne le croyons-nous que parce que celui qui est la vérité même et qui ne peut nous tromper, nous l'a promis de la manière la plus claire et la plus formelle, et qu'il a daigné ensuite remplir la promesse qu'il en avait faite.

Ce fut après avoir nourri cinq mille personnes avec cinq pains et deux poissons, lorsque le peuple, ravi d'étonnement et d'admiration, cherchait partout Jésus, que ce divin Sauveur leur reprocha qu'ils ne le cherchaient pas à cause des miracles qu'ils avaient vus, mais parce qu'il leur avait donné du pain à manger et qu'ils avaient été rassasiés. Il leur annonce alors une autre nourriture qui ne périt point, qui se conserve jusque dans la vie éternelle, et qu'il leur donnera le vrai pain qui vient du ciel, et qui donne la vie au monde; et il leur déclare que c'est lui-même qui est le pain de vie. *Je suis*, leur dit-il, *le pain vivant descendu du ciel. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement; et ce pain que je donnerai, c'est ma chair que je dois donner pour la vie du monde.* (*Joan., VI, 3, et seq.*)

Ces paroles étonnent les Juifs. Ils disputent entre eux en disant : Comment peut-il nous donner sa chair à manger? Que dit alors Notre-Seigneur? Explique-t-il ce qu'il vient de dire en ajoutant qu'il ne prétend pas leur faire manger sa chair, mais seulement leur donner du pain qui en sera le signe, la figure qui le représentera. Voilà, sans doute ce qu'il eût dit s'il n'eût pas voulu leur donner véritablement sa chair à manger. Mais écoutez comme il répond à leurs murmures : *En vérité, en vérité, je vous le dis* (c'est la religion du serment même qu'il emploie pour confirmer ce qu'il dit), *si vous ne mangez la chair du Fils de*

l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour. Et pour appuyer encore davantage sur cette importante vérité, pour ne pas laisser dans les esprits le moindre doute, il ajoute encore : Car ma chair est véritablement une nourriture, et mon sang est véritablement un breuvage. Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui. (Joan., VI, 42 et seq.)

Je le demande, mes frères, Jésus-Christ pouvait-il nous enseigner d'une manière plus claire et plus positive qu'il serait réellement présent dans l'Eucharistie? pouvait-il employer des paroles plus énergique pour confirmer cette vérité? pouvait-il répéter plus souvent et plus constamment que nous mangerions véritablement sa chair, que nous boirions véritablement son sang?

Cette grande promesse, que Jésus-Christ avait si solennellement faite aux Juifs, ne resta pas sans exécution. Ce fut la veille de sa mort, dans le dernier repas qu'il fit avec ses disciples au moment où il célébrait la dernière pâque avec eux, et où il allait consommer son sacrifice et répandre son sang pour nous, qu'il institua la divine Eucharistie. *J'ai souhaité avec ardeur*, leur dit-il, *de manger cette pâque avec vous avant de souffrir. (Luc., XXII, 15.)* Reconnaissez-y l'amour de notre Sauveur Jésus-Christ. La mort qui l'attend, et dont toutes les circonstances sont présentes à son esprit, ne peuvent refroidir sa charité. Il attend avec une sorte d'impatience le moment où il doit l'endurer et se livrer comme victime pour nous racheter.

Cependant Jésus prit du pain, et, levant les yeux au ciel, il le bénit et le donna à ses disciples en disant : Prenez et mangez; ceci est mon corps qui sera livré pour vous; faites ceci en mémoire de moi. De même après le souper il prit un calice, et rendant grâce à Dieu, il le bénit et le donna à ses disciples en disant : Buvez-en tous, ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance qui sera répandu pour vous et pour plusieurs pour la rémission des péchés. Toutes les fois que vous ferez ceci, vous le ferez en mémoire de moi. (*Matth., XXVI, 26; Marc., XIV, 22; Luc., XXII, 19; I Cor., II, 24 et seq.*)

Supposons, mes chers frères, que nous eussions été du nombre de ces heureux disciples, et qu'après avoir entendu comme eux de la bouche même de Jésus-Christ la promesse qu'il nous donnerait son corps à manger et son sang à boire, il nous eût dit : Prenez et mangez, ceci est mon corps; prenez et buvez, ceci est mon sang; n'aurions-nous pas été intimement convaincus que nous recevions réellement son corps et son sang. Tout s'accorde ici; l'institution est entièrement conforme à la promesse. Jésus-Christ a promis de donner son corps et son sang; il les donne. Les paroles sont les mêmes; elles sont claires, précises,

sans aucune ambiguïté. Les évangélistes et l'apôtre saint Paul, qui nous les rapportent, parlent absolument le même langage.

Il est bien vrai que le pain et le vin ressemblent encore après la consécration à du pain et du vin ordinaires; qu'ils en ont l'étendue, la couleur, la figure et le goût; mais il n'en est pas moins vrai qu'ils sont réellement changés au corps et au sang de Jésus-Christ; car il n'a pas dit : Prenez et mangez le pain que je vous présente. Il n'a pas dit : Ce pain que je vous donne renferme mon corps; il a dit : Prenez et mangez, ceci est mon corps; prenez et buvez, ceci est mon sang.

Il est bien vrai encore que ce changement est un mystère incompréhensible; mais oserait-on demander avec les Juifs, s'il est possible que Jésus-Christ nous donne sa chair à manger? N'est-il pas le Fils de Dieu? sa parole n'est-elle pas toute-puissante pour opérer ce qu'il veut? « Quoi! dit saint Ambroise, Elie aura pu faire descendre le feu du ciel, et la parole de Jésus-Christ n'aura pas la force de changer les éléments? Quelle est cette parole de Jésus-Christ? Celle par laquelle tout a été fait. Le Seigneur a commandé, et le ciel a été fait. Le Seigneur a commandé, et la terre a été faite. Le Seigneur a commandé, et les mers ont été faites. Le Seigneur a commandé, et toutes les créatures sont sorties du néant. Si la parole de Jésus-Christ a eu assez de force pour faire de rien ce qui n'était pas, comment n'en aura-t-elle point assez pour changer les choses qui existaient en ce qu'elles n'étaient pas auparavant. Le ciel n'était point, la mer n'était point, la terre n'était point; il a dit, et le ciel, la terre, la mer ont été faits; il a commandé, et ils ont été créés. Ainsi le pain n'était point le corps de Jésus-Christ avant la consécration; mais je vous dis qu'après la consécration, le pain est devenu le corps de Jésus-Christ. Il a dit, et ce prodige s'est opéré; il a commandé, et ce changement a été fait : *Ipsa dixit et factum est; ipse mandavit et creatum est.* » (Lib. De Sacram., lib. IV, c. 4.)

N'avons-nous pas lu aussi, mes chers frères, dans les saintes Ecritures, que la femme de Lot a été changée en une statue de sel, et la verge de Moïse en un serpent? Jésus-Christ n'a-t-il pas changé l'eau en vin aux noces de Cana? Et cette même puissance qui a opéré ces changements ne pourrait, dans l'Eucharistie, changer le pain et le vin au corps et au sang de Jésus-Christ!

Ce que je vous dis ici est le langage des Pères de l'Eglise; ce sont les exemples dont ils se servaient, il y a quinze cents ans, pour enseigner aux fidèles que Notre-Seigneur est réellement présent dans l'Eucharistie, et les affermir dans la croyance de cette importante vérité. Ce n'est point d'après les pensées des hommes, dit le grand saint Hilaire, évêque de Poitiers, qu'il faut parler dans les choses de Dieu. Jésus-Christ

dit lui-même : Ma chair est vraiment une nourriture, et mon sang est vraiment un breuvage : celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et je demeure en lui. Il ne reste donc aucun lieu de douter que ce soit véritablement sa chair et son sang qu'il nous donne. (Lib. VIII *De Trin.*) Saint Cyrille de Jérusalem ne s'exprime pas d'une manière moins précise en citant les paroles de l'institution. Puisque Jésus-Christ a dit du pain : Ceci est mon corps, qui osera élever le moindre doute là-dessus ? Comme il a persévéré à nous dire : Ceci est mon sang, qui pourrait prétendre que ce n'est pas son sang ?... Nous sommes portés-Christ, ajoute le saint docteur, lorsque nous avons reçu son corps et son sang, et ainsi nous devenons, suivant le témoignage de l'apôtre saint Pierre, participants de la nature divine... Ne croyez donc point que c'est simplement du pain et du vin ; car c'est véritablement le corps et le sang de Jésus-Christ. Que la foi vous affermisse dans cette croyance, quoique les sens vous montrent du pain et du vin. N'en jugez point par le goût ; mais croyez, sans aucun doute, que vous avez été rendus dignes de participer au corps et au sang de Jésus-Christ (*Catech. Mystagog.* 4) ; et, comme le remarque saint Chrysostome, cette participation ne se fait pas seulement par la charité ; nous sommes réellement unis à la chair de Jésus-Christ et mêlés avec elle : ce qui se fait par la nourriture qu'il nous a donnée, voulant satisfaire l'amour qu'il nous porte. C'est pour nous faire connaître toute l'ardeur de cet amour qu'il se mêle lui-même à nous, qu'il s'incorpore avec nous, afin que nous ne soyons qu'un avec lui, comme un corps parfaitement uni à son chef ; car il n'y a qu'un amour ardent qui puisse suggérer ces pensées : *Ardens enim amantium hoc est.* (Hom. 61 *ad popul. Ant.*)

Ce fut au XI^e siècle, plus de mille ans après Notre-Seigneur, qu'on osa pour la première fois attaquer le dogme de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, et prétendre que son corps et son sang n'y sont pas réellement contenus, mais seulement en figure : alors les souverains pontifes, les conciles, les évêques, les docteurs, les simples fidèles, tout s'éleva contre cette nouveauté impie. Béranger, qui en était l'auteur, fut condamné, et obligé d'abjurer solennellement son erreur, et de jeter au feu, de sa propre main, les écrits qui la contenaient.

Le concile de Trente n'a donc fait par ses décrets que confirmer la foi de l'Eglise catholique, la foi divine que cette Eglise, instruite par Jésus-Christ et par les apôtres, et dirigée par le Saint-Esprit, a toujours professée, et qu'elle conservera jusqu'à la fin des siècles. Ce saint concile a prononcé anathème contre celui qui nierait que le corps, le sang, conjointement avec l'âme et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et par conséquent Jésus-Christ tout entier, soient véritablement, réellement et substan-

tiellement contenus dans le très-saint sacrement de l'Eucharistie. Il a prononcé anathème contre celui qui dirait que la substance du pain et du vin y demeure avec le corps et le sang de Notre-Seigneur, et qui nierait le merveilleux changement qui s'y opère, de toute la substance du pain au corps, et de toute la substance du vin au sang de Jésus-Christ ; n'y ayant que les espèces du pain et du vin qui restent ; changement que l'Eglise catholique appelle très-convenablement transsubstantiation. Le saint concile prononce encore anathème contre celui qui nierait que Jésus-Christ tout entier soit contenu sous chacune des deux espèces. (*De Euch.*, sess. 13, can. 1, 2, 3.) Et en effet, Jésus-Christ, ressuscité d'entre les morts, ne meurt plus, nous dit l'Apôtre. (*Rom.*, VI, 9.) Il est donc vivant dans le saint sacrement de l'Eucharistie ; et ainsi son corps, son sang, son âme, sa divinité y sont inséparablement unis ; et c'est pour cela qu'on ne peut douter, sans blesser la foi, que la communion sous une seule espèce suffise pour le salut (*Conc. Trid.*, sess. 21, can. 1), puisqu'on reçoit Jésus-Christ tout entier sous chacune des espèces. Aussi cet adorable Sauveur a-t-il dit expressément : Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement ; et le pain que je donnerai, c'est ma chair. (*Joan.*, VI, 54.)

Cependant le Sauveur du monde n'a pas voulu seulement nous donner dans l'Eucharistie le pain vivant descendu du ciel, qui est la nourriture de nos âmes ; il a voulu encore y laisser à l'Eglise son épouse un sacrifice visible, comme l'exige la nature des hommes. (*Conc. Trid.*, sess. 22 *De sacram.*, cap. 1.)

En effet, dans tous les temps, ses fidèles adorateurs lui ont offert des sacrifices. Nous voyons, dès le commencement du monde, Abel offrir au Seigneur les prémices de son troupeau. Après le déluge, Noé éleva un autel, et prenant de tous les animaux et de tous les oiseaux purs, il les offrit en holocauste ; et ce sacrifice fut agréable au Seigneur, qui promit de ne plus détruire la terre par un nouveau déluge. Dieu ordonne à Abraham de lui offrir un sacrifice en signe de l'alliance qu'il fait avec lui et avec ses descendants. Lorsque prêt à immoler son fils, il fut arrêté par un ange, ce saint patriarche prit un bélier, et l'offrit en holocauste au lieu d'Isaac ; et le Seigneur, qui avait voulu éprouver sa foi, lui dit : Je jure par moi-même, que puisque pour m'obéir vous n'avez point épargné votre fils, votre fils unique, je vous comblerai de bénédictions. Job offrait autant d'holocaustes qu'il avait d'enfants, dans la crainte qu'ils n'eussent offensé Dieu. Et vous savez que c'est Dieu lui-même qui a dit en présence de ses anges : Mon serviteur Job n'a point d'égal sur la terre ; c'est un homme simple et droit de cœur ; il craint Dieu et fuit le mal. (*Job*, I.). Lors que Dieu donna sa loi aux Juifs, il leur prescrivit plusieurs sortes de sacrifices. Enfin, les hommes ont été dans tous les

temps si persuadés que nous devons honorer la Divinité par des sacrifices, que lorsqu'ils se furent livrés à l'idolâtrie, ils les offrirent à leurs idoles; et les démons, ces esprits orgueilleux et trompeurs, dit saint Augustin, qui se faisaient adorer sous le nom des faux dieux, n'exigeaient les sacrifices que parce qu'ils savaient qu'ils sont dus au vrai Dieu. (Lib. X *De civ. Dei*, cap. 19.)

Mais tous les sacrifices qu'offraient à Dieu ses vrais adorateurs devaient cesser, parce que n'ayant, comme le dit saint Paul, que l'ombre des biens à venir, ils ne pouvaient expier les péchés des hommes, et les rendre justes et parfaits. (*Hebr.*, X, 1.) Et c'est ce que Dieu avait déclaré de la manière la plus expresse par la bouche du prophète Malachie: *Mon affection n'est point en vous, leur disait le Seigneur, et je ne recevrai point d'oblation de votre main: car depuis le lever du soleil jusqu'au couchant mon nom sera grand parmi les nations; on sacrifiera, et l'on offrira en tout lieu à mon nom une oblation toute pure, parce que mon nom sera grand parmi les nations.* (*Mal.*, I, 10, 11.)

Quelle est donc cette oblation pure qui devait être si digne de la grandeur et de la majesté de Dieu? C'est Jésus-Christ lui-même, Fils unique de Dieu, Dieu et homme tout ensemble, qui a daigné s'immoler sur l'arbre de la croix, comme victime pour nos péchés. Mais ne suffisait-il pas pour accomplir la prophétie, qu'il s'offrit une fois sur le Calvaire? Non, sans doute; puisque l'oblation dont parle le Seigneur par son prophète doit être sacrifiée en tous lieux, et offerte en son nom. C'est en s'offrant tous les jours sur nos autels, en s'immolant en tous lieux, depuis le lever du soleil jusqu'au soir couchant, que Jésus-Christ remplit tout ce que le Seigneur avait prédit. Dans la dernière cène qu'il fit avec ses apôtres, ce divin Sauveur, se déclarant pontife éternel selon l'ordre de Melchisédech, prit du pain, et ayant rendu grâces, le rompit et dit: Prenez et mangez; ceci est mon corps, qui va être livré pour vous: faites ceci en mémoire de moi. Il prit ensuite la coupe, après avoir soupé, et dit: Cette coupe est la nouvelle alliance scellée par mon sang: faites ceci en mémoire de moi. Et ainsi, avant de s'offrir d'une manière sanglante sur la croix, Notre-Seigneur Jésus-Christ s'offrit lui-même sous les espèces du pain et du vin; et en disant à ses apôtres: Faites ceci en mémoire de moi, il les établit prêtres de la nouvelle alliance, leur ordonna de continuer la divine offrande qu'il venait de présenter à son Père, et institua ainsi l'adorable sacrifice de la messe, afin que le souvenir du grand sacrifice de la croix, par lequel il allait opérer notre rédemption, se perpétuât jusqu'à la consommation des siècles, et que sa vertu salutaire nous fût appliquée pour la rémission des péchés que nous commettons chaque jour. (*Conc. Trid.*, sess. 22 *De sac. mis.*, cap. 1.)

Et ne croyez pas que le sacrifice de nos autels diminue rien de l'excellence du sa-

crifice de la croix: non, mes frères, il en tire toute sa vertu et son efficacité; et pour m'exprimer d'une manière encore plus juste, le sacrifice de la messe est le même que celui de la croix: c'est la même victime, le même sacrificateur. Il n'y a de différence que dans la manière: Jésus-Christ s'est offert sur la croix d'une manière sanglante, et sur nos autels il s'offre d'une manière non sanglante par le ministère des prêtres.

Cet auguste sacrifice remplit toutes les fins pour lesquelles les différents sacrifices de l'ancienne loi avaient été établis. C'est un sacrifice où Jésus-Christ lui-même étant réellement sur l'autel, rend à Dieu l'hommage souverain qui lui est dû. Quand tous les hommes se réuniraient pour offrir à Dieu ce qu'ils possèdent, leurs biens et leur vie même; quand ils se joindraient aux esprits célestes et aux bienheureux qui sont dans le ciel, ces hommages seraient au-dessous de la majesté infinie de Dieu; mais dans le sacrifice de nos autels nous lui offrons son propre Fils, en qui il a mis ses complaisances, qui lui est consubstantiel, saint comme lui, éternel comme lui, Dieu comme lui; et ainsi nous trouvons dans cet adorable sacrifice un moyen de lui rendre, malgré notre indignité et notre bassesse, des hommages dignes de lui.

Le sacrifice de la messe est aussi un sacrifice d'actions de grâces et d'impétration, où nous payons à Dieu le tribut de reconnaissance que nous lui devons pour les bienfaits dont il nous comble. Tout ce que nous avons, nous le tenons de sa main libérale. Eh! que pouvons-nous lui rendre, chétives créatures que nous sommes? Ah! *il nous a aimés jusqu'à nous donner son Fils unique* (*Joan.*, IV, 9), et c'est ce cher Fils lui-même qui supplée à notre impuissance, pour lui rendre des actions de grâces proportionnées à ses bienfaits. C'est lui qui, en remerciant Dieu des faveurs que nous avons reçues, en sollicite tous les jours de nouvelles pour nous.

• Le sacrifice de la messe est un sacrifice d'expiation où notre adorable Sauveur offre tous les jours le sang qu'il a versé sur la croix pour effacer nos péchés. Cette divine offrande apaise la colère de Dieu, nous obtient la grâce et le don de la pénitence pour effacer les plus grands crimes eux-mêmes, et satisfait à la justice divine pour les dettes dont nous lui sommes encore redevables. Moïse apaisa par ses prières la colère du Seigneur prêt à exterminer les Israélites dans le désert, à cause de leurs révoltes continuelles. Et comment donc le Fils unique de Dieu, qui intercède pour nous, qui s'offre comme victime pour nos péchés, n'obtiendrait-il pas notre pardon? La peste ayant fait périr soixante-dix mille hommes en trois jours, David offrit un holocauste au Seigneur, et le Seigneur se laissa toucher. Qu'étaient donc ces victimes imparfaites auprès de la victime pure et sainte que nous offrons, et qui ne peut être souillée par la malice ou l'indignité de ceux qui

l'offrent. (*Conc. Trid., sess. 22 De sac. mis., cap. 1.*) Qu'était le sang des animaux auprès du sang de Jésus-Christ, qui, par le Saint-Esprit, s'est offert lui-même comme une victime sans tache pour purifier notre conscience des œuvres mortes? (*Hebr., IX, 14.*) L'ancienne loi n'avait pour prêtres que des hommes faibles, qui avaient besoin d'offrir des victimes pour leurs propres offenses; mais nous avons un pontife saint, innocent, séparé des pécheurs, élevé au-dessus des cieux (*Hebr., VII, 26*), qui néanmoins sait compatir à nos faiblesses, parce qu'il a éprouvé comme nous toutes sortes de tentations, hormis le péché. *Allons donc, conclut l'Apôtre, nous présenter avec confiance devant le trône de sa grâce, afin d'y recevoir miséricorde, et d'y trouver la grâce et le secours dont nous avons besoin.* (*Hebr., IV, 15, 16.*)

L'Eglise n'offre pas seulement le saint sacrifice de la messe pour tous les besoins des vivants, elle l'offre aussi pour ceux qui sont morts sans être entièrement purifiés; afin que Dieu, en considération des mérites de son Fils, abrège le temps de leurs souffrances, et les admette à la participation de la gloire et du bonheur du ciel. Nous voyons dans l'ancienne loi Judas Machabée faire offrir un sacrifice pour ceux qui avaient été tués dans le combat, parce que, dit la sainte Ecriture, *c'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts.* (*II Mach., XII, 43, 46.*)

Animés des mêmes sentiments, les apôtres ont suivi cette pratique, et elle s'est religieusement conservée dans l'Eglise de Dieu jusqu'à nos jours. Ce n'est pas sans raison, dit saint Jean Chrysostome, qu'il a été réglé par les apôtres que dans la célébration des saints mystères on ferait mémoire des défunts, parce qu'ils savaient l'utilité et les avantages qui en résultaient pour eux. (*Hom. 69 ad pop. Antioch.*) Saint Augustin rapporte que sainte Monique, sa mère, sentant sa fin approcher, recommanda de se souvenir d'elle à l'autel du Seigneur où elle savait que s'offre la victime sainte dont le sang a aboli la sentence de mort portée contre nous. (*Lib. IX Conf., c. 13.*)

Nous faisons mémoire, dans le saint sacrifice, des patriarches, des prophètes, des apôtres, des martyrs et des autres saints, afin que par leurs prières Dieu agréé nos vœux et nos offrandes, et répande sur nous ses abondantes bénédictions. Quoique nous célébrions la messe en leur honneur, ce n'est pas néanmoins à eux que nous offrons le saint sacrifice. Il n'est dû qu'à Dieu seul, comme au souverain Seigneur et Maître de toutes choses : aussi, remarque saint Augustin, a-t-on jamais entendu le prêtre dire : C'est à vous, Pierre; c'est à vous, Paul, que j'offre le sacrifice. (*Lib. VIII De civ. Dei, cap. 27.*) Il l'offre à Dieu pour le remercier des victoires que les saints ont remportées, avec l'aide de sa grâce; pour implorer leurs secours, afin qu'ils daignent intercéder dans le ciel pour nous, qui faisons mémoire d'eux sur la terre. Ainsi nous

honorons les saints, et en même temps nous glorifions Dieu, auteur de leur sainteté, qui, en couronnant leurs mérites, couronne ses propres dons.

Tel est, mes chers frères, l'enseignement de la sainte Eglise catholique sur l'Eucharistie. Elle nous y offre un sacrement où Jésus-Christ se donne à nous pour être la nourriture spirituelle de nos âmes, et en même temps elle nous y présente le sacrifice de la nouvelle alliance, où ce divin Rédempteur représente tous les jours le sacrifice qu'il a offert sur la croix, et nous en applique la vertu et les mérites. Qu'il est donc grand, qu'il est précieux le trésor que nous possédons dans la sainte Eucharistie ! C'est vraiment là que Jésus-Christ a renfermé toutes les richesses de son amour. Et comment est-il possible que la plupart des hommes n'aient que de la froideur et de l'indifférence pour ce don au-dessus de tout don ! Ranimez en eux la foi, ô mon Dieu ! ranimez-la en nous. C'est vous-même qui l'avez dit, ô divin Jésus ! Ceci est mon corps, ceci est mon sang; faites ceci en mémoire de moi. Nous le croyons, ô mon Dieu ! parce que vous êtes la vérité même, qui ne pouvez ni nous tromper ni être trompé. Nous croyons fermement que votre corps, votre sang, votre âme, votre divinité sont réellement présents sous les espèces du pain et du vin. Dès que les paroles de la consécration sont prononcées par votre ministre, la substance du pain et du vin est changée en votre propre substance. Nous croyons que vous êtes tout entier sous chacune des deux espèces, et que celui qui mange ce pain descendu du ciel vivra éternellement. Les bons et les méchants vous reçoivent dans la sainte Eucharistie; mais ceux-ci vous reçoivent pour leur condamnation, au lieu que les bons qui vous reçoivent avec les dispositions requises, auront la vie éternelle, et vous les ressuscitez au dernier jour. C'est vous-même qui l'avez promis. Nous croyons aussi que l'Eucharistie est un sacrifice où vous vous offrez à Dieu votre Père, par les mains des prêtres, comme victime pour nous. C'est de tout notre cœur que nous embrassons cet enseignement de votre sainte Eglise, qui ne peut nous induire en erreur. Nous voulons vivre et mourir dans cette croyance. Nourrissez cette foi en nous, augmentez-la, fortifiez-la, et en même temps, embrasez nos cœurs de la charité, afin que nous vous rendions amour pour amour, et qu'après que vous nous avez tant aimés le premier, nous vous aimions à notre tour de toute l'étendue de notre âme. (*I Joan., IV, 19.*) Ainsi soit-il.

INSTRUCTION V.

SECONDE SUR L'EUCCHARISTIE.

Devoirs du chrétien devant Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie.

Et erat numerus eorum millia millium dicentium voce magna : Dignus est Agnus qui occisus est, accipere virtutem et divinitatem, et sapientiam, et fortitudinem et

honorem, et gloriam et benedictionem. (*Apoc.*, V, 11, 12.)

Il y avait des milliers de milliers d'anges qui disaient à haute voix : L'Agneau qui a été mis à mort est digne de recevoir puissance, divinité, sagesse, force, honneur, gloire et bénédiction.

Cet Agneau qui a été mis à mort, et dont les anges chantent à l'envi les louanges, c'est Jésus-Christ, l'Agneau sans tache, immolé sur l'arbre de la croix pour nos péchés, et qui est maintenant assis à la droite de Dieu, et couronné d'honneur et de gloire à cause de la mort qu'il a soufferte. (*Hebr.*, II, 9.) Que nous serons heureux, mes chers frères, lorsqu'il nous sera donné de nous unir à ces esprits célestes, et de célébrer avec eux les victoires de celui qui nous a rachetés par son sang ! Nous sommes tous appelés à ce bonheur. *Je vis*, dit l'apôtre saint Jean, *une grande multitude que personne ne pouvait compter, de toute nation, de toute tribu, de tout peuple et de toute langue; ils étaient debout devant le trône et devant l'Agneau, vêtus de robes blanches, et ayant des palmes à la main : ils chantaient à haute voix : Gloire à notre Dieu, qui est assis sur le trône, et à l'Agneau, pour nous avoir sauvés.* (*Apoc.*, VII, 9, 10.) Tous les élus participeront à cette joie. Enivrés d'un torrent de délices, ils glorifieront à jamais celui qui les a arrachés à l'empire du démon, et qui, en les réconciliant avec Dieu, leur a donné droit à la possession de son royaume. Mais nous pouvons prévenir cet heureux moment : nous pouvons commencer dès à présent ce qui sera notre unique occupation dans le ciel. Ce Dieu, qui fera dans le séjour céleste notre joie et notre félicité, réside au milieu de nous. Ses délices sont d'être avec les enfants des hommes. (*Prov.*, VIII, 31.) Que nos délices soient donc aussi d'aller au pied des autels adorer Jésus-Christ présent dans le sacrement de son amour. Ce Dieu de bonté nous y invite, et il y accueille nos hommages. C'est un devoir pour nous d'aller lui rendre nos adorations : première vérité que je vous expliquerai d'abord. Ensuite je vous montrerai en quoi consiste cette adoration, et la manière de nous en acquitter dignement.

Moïse étant près de mourir, après avoir remis sous les yeux des Israélites toutes les merveilles que le Seigneur avait opérées en leur faveur, s'écriait dans les transports de son admiration : Non, il n'est point de peuple si grand et renommé qu'il soit, qui ait des dieux qui s'approchent de lui, comme notre Dieu a daigné se rendre présent parmi nous pour écouter nos prières. (*Deut.*, IV.) Eh ! qu'étaient les faveurs dont le Seigneur avait comblé les enfants de Jacob, en comparaison de celles qu'il répand sur nous ? Qu'était le bonheur du peuple choisi, auprès de celui qui nous était réservé ? Ah ! les patriarches et les prophètes ont désiré de voir ce que nous voyons : ils ont soupiré après la venue de celui qui daigne habiter parmi nous. Cieux, s'écriaient-ils, envoyez la rosée d'en haut,

et que les nuées fassent descendre le Juste ; que la terre s'ouvre, et qu'elle donne naissance au Sauveur. (*Isai.*, XLV, 8.) Il est venu ce Juste par excellence, ce Sauveur si longtemps attendu et désiré ; et après avoir habité avec les hommes d'une manière visible pendant quelques années, il a voulu habiter avec eux invisiblement jusqu'à la fin des siècles. Car vous le savez, mes chers frères, Jésus-Christ n'est pas seulement présent sur nos autels pendant la célébration des saints mystères : il est avec nous d'une manière permanente, il habite dans nos tabernacles. La foi elle-même nous enseigne cette consolante vérité, et nous voyons dans tous les temps l'usage de conserver la sainte Eucharistie, l'usage de la porter aux malades pour leur servir de viatique dans le passage de ce monde à l'éternité. (*Conc. Trid.*, sess. 13, c. 6.)

Nous n'avons donc rien à envier à ceux qui eurent le bonheur de converser avec Jésus-Christ pendant le cours de sa vie mortelle ; il est au milieu de nous aussi réellement qu'il était au milieu d'eux ; nous le possédons dans toutes nos églises, il est dans toutes nos villes, dans toutes nos campagnes. Eh ! quel est celui qui réside ainsi dans nos tabernacles ? Ne l'oublions jamais, mes chers frères, c'est le Fils unique de Dieu en qui le Père céleste a mis toutes ses complaisances. (*Luc.*, III, 21, 22.) C'est le Verbe éternel dont saint Jean l'évangéliste nous a annoncé la gloire par ces paroles si sublimes : *Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu.* (*Joan.*, I, 1.) C'est celui à qui saint Pierre inspiré du ciel a dit au nom de tous les apôtres : *Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant* ; celui que Thomas, d'abord incrédule, et ensuite fidèle, reconnut pour son Seigneur et son Dieu. (*Matth.*, XVI, 16 ; *Joan.*, XX, 28.) C'est ce Jésus devant qui tout genou doit fléchir dans le ciel, sur la terre et dans les enfers (*Phil.*, II, 10) ; cet Homme-Dieu qui, après avoir guéri les malades, ressuscité les morts, chassé les démons, calmé les flots de la mer, commandé aux vents et aux tempêtes, s'est élevé au plus haut des cieux, où il est assis à la droite de son Père, et d'où il viendra un jour dans l'éclat de sa majesté juger tous les hommes.

En se revêtant de notre chair, cet adorable Sauveur a acquis de nouveaux droits à notre amour ; il n'a pas perdu ceux qu'il avait à nos adorations. Quoique fils de David, ce saint roi l'appelle son Seigneur. (*Psal.* CIX, 1.) Le Père éternel, en l'introduisant dans le monde, ordonne à ses anges de l'adorer. (*Hebr.*, I, 6.) A peine est-il né, que les mages, conduits par une étoile miraculeuse, viennent lui offrir leurs présents ; et reconnaissant sa divinité sous les langes qui l'enveloppent, ils se prosternent à ses pieds et l'adorent. (*Matth.*, II, 11.) *Croyez-vous au Fils de Dieu, dit le Sauveur à l'aveugle-né, après sa guérison ? Quel est-il, Seigneur, répond-il, pour que je croie en lui ?*

Vous l'avez vu, lui repartit Jésus, et c'est lui-même qui vous parle. Je crois, dit aussitôt l'aveugle, et se prosternant il l'adora. (Joan., IX, 35 et seq.) Les apôtres l'adorèrent aussi, lorsqu'il leur apparut en Galilée après sa résurrection. (*Matth., XXVIII, 17.*) N'en soyons pas surpris, remarque saint Ambroise, il n'y a point de division en Jésus-Christ; la divinité et l'humanité unies ensemble ne forment en lui qu'une seule personne, et ceux qui l'adorent comme Fils de Dieu, ne le reconnaissent pas moins comme fils de Marie. (*Lib. III De Spiritu sancto, cap. 12.*)

Il est donc toujours adorable ce Dieu fait homme, soit qu'il manifeste sa gloire, comme sur le Thabor, soit qu'il la tienne cachée, comme dans l'étable de Bethléem, soit qu'il la couvre des voiles de l'Eucharistie : partout où il est présent nous lui devons l'hommage de notre adoration. Il n'y a aucun doute, dit le saint concile de Trente, que tous les fidèles de Jésus-Christ ne doivent, suivant l'usage observé de tout temps dans l'Eglise catholique, rendre au très-saint sacrement le culte de latrie qui est dû au vrai Dieu. (*Conc. Trid., sess. 13, c. 5.*) Et pour le lui rendre d'une manière particulière, l'Eglise l'expose dans certains jours à la vénération de ses enfants; elle le porte en triomphe dans les rues et les places publiques, pour le venger des outrages de ses ennemis, et réparer, autant qu'il est en elle, un nombre infini d'irrégularités qui se commettent tous les jours contre la sainte Eucharistie.

Empressons-nous donc, mes chers frères, de rendre à Jésus-Christ, véritablement présent sur nos autels, l'adoration qui lui est due. C'est une pratique ordinaire aux âmes pieuses d'aller fréquemment visiter le saint sacrement. Et pourquoi cette sainte pratique n'est-elle pas plus commune? On est si jaloux de faire sa cour aux grands de la terre. Comment se fait-il qu'on montre si peu d'empressement pour aller rendre ses hommages au Roi du ciel, que son amour ne retient dans nos tabernacles que pour nous attirer à lui, et qui est disposé à nous combler de ses grâces? Que les Israélites aient été saisis de frayeur au pied du mont Sinaï, lorsque Dieu y descendit au milieu du feu, et que les éclairs, les tonnerres, le bruit des trompettes portaient la terreur dans toutes les âmes; qu'ils aient dit alors à Moïse : Parlez-nous, et nous vous écouterons; que ce ne soit plus le Seigneur qui nous parle, de peur que nous ne mourions; je n'en suis point surpris. Mais ce n'est plus avec cet appareil effrayant que notre Dieu se montre à nous : il vient plein de douceur; il cache l'éclat de sa majesté, que nos faibles regards ne pourraient soutenir; il écarte tout ce qui pourrait nous intimider, nous éloigner de lui. Oh! qu'heureuses sont les âmes qui répondent à cet amour, qui viennent tous les jours jouir de sa présence, lui renouveler les protestations de leur amour et de leur fidélité, lui expo-

ser leurs besoins et lui confier leurs peines! Que vos tabernacles sont aimables, ô mon Dieu! Avec quelle bonté vous accueillez l'âme fidèle! Quelle consolation elle goûte à vos pieds! De combien de grâces et de faveurs ne récompensez-vous pas son assiduité, vous, ô mon Dieu! qui ne vous donnez à nous, qui n'êtes au milieu de nous que pour nous combler de vos bénédictions?

Consacrez à ces pieux exercices quelques moments de la journée, vous à qui la divine providence en a procuré les moyens. Beaucoup de chrétiens ne le peuvent pas, parce que des occupations continuelles les retiennent, et que le premier devoir est de remplir les obligations de son état. Mais vous, qui n'êtes point assujettis aux mêmes travaux, qui trouvez le loisir de remplir les bienséances de la société, celui même de vaquer à des amusements; ah! ne négligez pas Jésus-Christ présent sur nos autels. Et où trouverez-vous un père plus tendre, un ami plus sincère, plus fidèle, plus généreux, et dont vous ayez plus d'intérêt de cultiver l'amitié. Mais en quoi consiste l'adoration que nous devons à Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie, et quelle est la manière de nous acquitter de ce devoir? C'est ce que je dois maintenant vous expliquer.

Saint Jean Damascène observe que l'homme étant composé de deux substances, l'une visible et matérielle, l'autre invisible et spirituelle, offre à son Créateur une double adoration, l'une intérieure et l'autre extérieure. (*Lib IV, De orthodoxa fide, c. 13.*) Ces deux adorations doivent être jointes ensemble, et le corps et l'âme doivent agir de concert pour faire hommage de tout ce que nous sommes à celui de qui nous avons tout reçu.

Ainsi un des premiers soins du vrai fidèle en présence de la sainte Eucharistie, est de veiller sur son extérieur, et de ne paraître devant Jésus-Christ qu'avec une contenance modeste et respectueuse. Nous nous en faisons un devoir vis-à-vis des personnes qui sont au-dessus de nous, pour qui nous avons de la considération; nous croirions leur manquer, si nous en usions avec elles comme avec nos inférieurs, avec ceux que nous traitons familièrement. Et comment donc oserions-nous ne point garder cette contenance de modestie et de respect en présence de celui qui est le seul grand, le seul très-haut, à la vue de qui toute grandeur humaine disparaît!

Lorsque Moïse, voyant le buisson ardent qui brûlait sans se consumer, voulut s'approcher pour considérer cette merveille, le Seigneur lui dit (*Exod., III*) : N'approchez pas, ôtez la chaussure de vos pieds; le lieu où vous êtes est une terre sanctifiée par ma présence. Et aussitôt Moïse se cache le visage, n'osant envisager la gloire du Seigneur. Le saint roi Ezéchias, après avoir offert une multitude d'holocaustes et de sacrifices, avec de grands témoignages de joie, s'incline profondément, et tous ceux qui étaient avec lui, pour adorer le Seigneur.

(II Paral., XXIX.) Daniel, au milieu de Babylone, tournait le visage vers Jérusalem et adorait Dieu en fléchissant les genoux. (Dan., VI.) Rien de plus commun, en un mot, dans les livres saints, que ces marques de respect extérieur que les vrais adorateurs rendaient à Dieu; elles portaient des sentiments intérieurs dont ils étaient animés, et elles servaient en même temps à les nourrir. Oui, mes frères, une posture humble, un maintien décent et recueilli contribuent beaucoup à entretenir en nous les dispositions intérieures que la foi exige. Ceux, dit saint Augustin, qui en priant se mettent à genoux, élèvent les mains, se prosternent, ou donnent quelque autre signe visible de componction et d'humilité, font des membres de leur corps ce qui convient à des suppliants; et quoique Dieu connaisse leur volonté et les dispositions de leur cœur, et n'ait pas besoin de ces signes extérieurs pour savoir ce qui se passe dans notre âme, cependant l'homme s'excite par ce moyen à prier et à gémir avec plus d'humilité et de ferveur. (Lib. *De cura pro mortuis gerenda*, c. 3, n° 7.)

Mais quelque bonnes et utiles que puissent être ces démonstrations extérieures, n'oublions pas, mes chers frères, que nous ne devons point nous y borner, parce que celui qui voit au fond des cœurs ne s'en contente pas, et que si elles n'étaient point accompagnées de la dévotion du cœur, Dieu dirait de nous comme des Juifs, scrupuleux observateurs des cérémonies et des pratiques extérieures de la loi : *Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi.* (Matth., XV, 8.) *Dieu est esprit, et c'est en esprit et en vérité qu'il veut être adoré.* (Joan., IV, 24.) Loin donc, lorsque nous sommes en la présence de Jésus-Christ, loin de nous, non-seulement toute mauvaïse, mais encore toute pensée vaine et inutile, toute curiosité; loin de nous, non-seulement toute affection vicieuse, déréglée, mais encore toute affection étrangère à Dieu. Ne perdons pas des moments si précieux à rouler dans notre esprit des projets relatifs à nos affaires temporelles, aux soins de la vie présente; mais que chacun, dégagé de la fange de la terre, s'élève en esprit dans le ciel, et que là, au pied du trône de Dieu, il ne s'occupe avec les anges, avec les chérubins et les séraphins, que de ce qui a rapport à son service et à sa gloire. (S. CHRYS., hom. 36, ad pop. Antioch.)

Je ne veux pas cependant vous interdire de venir aux pieds de Jésus-Christ lui confier vos peines et vos chagrins. Ah! venez à lui lorsque vous êtes dans la tribulation. Il est le consolateur des affligés; priez-le de vous en délivrer, si c'est sa sainte volonté, ou de vous donner la force de supporter ces épreuves avec patience et résignation. Venez à lui lorsque vous vous trouvez dans quelque circonstance difficile, embarrassante. Priez Jésus, l'ange du grand conseil, de vous éclairer, de vous guider. Demandez-lui qu'il soit votre lumière, votre appui,

votre soutien. Non, sans doute, je ne vous interdis pas une confiance si louable. Ce que je demande, c'est que vous ne portiez pas en la présence de Jésus-Christ un esprit dissipé, un cœur froid et languissant. Vous venez pour implorer sa miséricorde, pour lui recommander la grande et importante affaire de votre salut, pour le remercier de vous avoir adoptés au nombre de ses enfants, de vous avoir prodigué ses grâces, pour le conjurer d'y mettre le comble en vous admettant dans son royaume céleste. Trouverez-vous des objets plus dignes de fixer l'attention de votre esprit, et d'intéresser les sentiments de votre cœur? Que vous ayez à traiter de quelque affaire dont le succès vous touche; que vous obteniez une audience des magistrats qui doivent la décider, ou d'un protecteur qui peut la recommander, vous livrez-vous alors à la dissipation? Perdrez-vous le temps à parler sans réflexion et sans suite, ou à penser à des choses étrangères à votre objet? Ne vous en occuperez-vous pas avec toute l'attention, n'y porterez-vous pas tout le zèle dont vous êtes capables? Et que sont donc les affaires les plus sérieuses, les plus importantes de cette vie passagère, auprès de celle de l'éternité?

Mais en même temps que je dois troubler la fausse paix des âmes froides et languissantes, je dois aussi rassurer les âmes ferventes et timorées qui désirent servir Dieu de tout leur cœur, et qui cependant éprouvent des distractions, quelquefois des ennuis et des dégoûts jusqu'aux pieds de Jésus-Christ. Ce corps de boue que nous portons appesantit notre âme. Notre esprit s'égaré malgré nous; les soins et les peines de la vie présente l'occupent; et d'ailleurs l'ennemi du salut fait tout ce qu'il peut pour troubler notre commerce avec Dieu. Mais consolons-nous : ce Dieu de bonté connaît notre misère, il compatit à notre faiblesse. Ce qu'il demande de nous, c'est la bonne volonté, ce sont les sentiments d'un cœur droit et sincère; et si en veillant sur nous-mêmes, en faisant ce qui est en nous pour arrêter les écarts de notre imagination et pour captiver nos sens, nous sommes encore distraits, humilions-nous, gémissons de nous voir si faibles et si imparfaits. L'humilité est une des principales dispositions que nous devons apporter en la présence de Jésus-Christ. Disons du fond du cœur avec Abraham : *Je ne suis que cendre et poussière; je ne suis pas digne de parler à mon Dieu.* (Gen., XVIII, 27.) Disons avec saint Pierre : *Retirez-vous de moi, Seigneur, parce que je ne suis qu'un homme pécheur.* (Luc., V, 8.) Il n'est que trop vrai, mes chers frères, nous ne sommes que des hommes pécheurs. Combien de fois n'avons-nous pas offensé celui qui a tout fait pour nous? Combien d'infidélités! combien de lâchetés, de froideurs, d'indifférences! Si nous avons pleuré nos péchés, et que nous ayons l'espérance que Dieu a daigné nous pardonner, le souvenir de sa bonté pourrait-il ne pas

exciter le sentiment d'une tendre reconnaissance; pourrait-il ne pas nourrir en nous les sentiments de componction et d'humilité? Si, au contraire, la voix de notre conscience nous accuse encore, si le péché vit encore en nous, quelle doit être notre honte et notre confusion de paraître en cet état en la présence de Jésus-Christ? Ah! du moins humilions-nous devant lui. Renonçons dans la sincérité du cœur à nos mauvaises habitudes; formons la résolution de nous en corriger, et demandons le secours de sa grâce pour accomplir cette pieuse résolution. Disons avec le publicain de l'Evangile : *Seigneur, ayez pitié de moi, qui suis un homme pécheur.* (Luc., XVIII, 13.)

Maintenant, mes frères, faites un retour sérieux sur vous-mêmes. Voyez comment vous vous êtes comportés, et comment vous vous comportez encore devant Jésus-Christ présent dans la sainte Eucharistie. L'Eglise a la consolation de voir au nombre de ses enfants des âmes vraiment fidèles, de vrais adorateurs de Jésus-Christ, dont la modestie, le recueillement, le respect annoncent les sentiments de foi et d'humilité qui les animent. Mais combien qui la pénètrent de la plus vive douleur par leur immodestie et leurs irrévérences! Combien qui semblent n'avoir d'autre but en venant dans nos temples que de satisfaire leur curiosité? qui en conséquence promènent leurs regards de tous côtés, examinent tout ce qui se passe, et sont en état de rendre compte de tous ceux qui étaient présents, qui sont entrés ou sortis! Combien qui craignent de se gêner, de prendre la posture de suppliant, qui fléchissent à peine un genou en la présence de celui que toutes les puissances du ciel adorent en tremblant! Et pour parler d'indécences encore plus révoltantes, combien qui causent, qui rient, qui se livrent à la dissipation, qui gardent aussi peu de réserve que s'ils étaient dans une assemblée profane! O vous qui vous oubliez à ce point, est-ce donc ainsi que vous rendez à votre Dieu, à votre Créateur, à votre Sauveur l'honneur qui lui est dû. : (Deut., XXXII, 6.) Vous l'outragez jusque dans le sacrement de son amour. Vous troublez la piété de vos frères; vous êtes un sujet de scandale pour eux, et de joie maligne pour les incrédules et les hérétiques, qui, en voyant vos irrévérences, ne se persuaderont jamais que vous croyez la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

Je n'ai parlé jusqu'ici de d'irrévérences extérieures; mais s'il m'était donné de sonder les esprits et les cœurs, que n'y découvrirais-je pas? De quoi s'occupe-t-on, hélas! trop souvent dans le lieu saint, en présence de Jésus-Christ? De ses affaires, de son luxe, de ses plaisirs, de toutes les bagatelles, de toutes les inutilités du siècle. On récite quelques formules de prières, de bouche, sans réflexion, sans penser sérieusement à Dieu, sans lui rendre de véritables adorations. On est dans sa disgrâce, et l'on ne pense pas aux moyens de se réconcilier

avec lui. [Lorsque [Zachée reçut Notre-Seigneur dans sa maison, il ne se borna pas à des témoignages extérieurs de respect; ce chef des publicains, sincèrement converti, lui dit : *Seigneur je vais donner la moitié de mon bien aux pauvres; et si j'ai fait tort à quelqu'un en quoi que ce soit, je lui en rendrai quatre fois autant.* (Luc., XIX, 8.) Voilà ce que les sentiments d'une vraie pénitence inspirent au pécheur aux pieds de Jésus-Christ. Et vous qui auriez si grand besoin, comme Zachée, de racheter vos péchés par vos aumônes, vos cœurs restent fermés à la charité, lorsque vous paraissez en sa divine présence. Si vous êtes détenteurs du bien d'autrui, vous n'avez pas le moindre désir, pas la moindre pensée de réparer vos injustices. Si vous vivez dans la dissension, la haine, l'inimitié avec vos frères, vous êtes sourds à la voix de votre Sauveur qui a prié pour ses propres bourreaux, et qui vous crie du fond de son sanctuaire : *Pardonnez, et on vous pardonnera.* (Luc., VI, 37.) Osons le dire, puisque l'impiété ne craint pas de se porter à ces excès : Il y a des cœurs corrompus qui viennent jusque sous les yeux du Dieu de toute pureté, qui les voit, qui connaît le fond de leurs pensées, et qui les jugera un jour, se livrer à des souvenirs, à des désirs, à des projets infâmes; porter jusque dans le lieu où il réside les idées et les intentions les plus criminelles, comme s'ils voulaient lui insulter et le rendre témoin de leurs débordements. Quelle horrible profanation! De quels châtimens ne sont pas menacés ceux qui s'en rendent coupables? Quels fléaux ne peut-elle pas attirer sur les nations entières au milieu desquelles de tels excès se commettent? Qui donnera à mes yeux des larmes assez amères pour pleurer des crimes si révoltants. (Jerem., IX, 1.)

Efforcez-vous, âmes fidèles, d'arrêter par vos gémissements les effets de la colère de Dieu. Faites amende honorable à Jésus outragé dans le sacrement de son amour. Dédommagez-le par vos adorations, par votre ferveur du mépris des impies, et de l'indifférence des chrétiens froids et languissants. Venez souvent répandre votre âme en sa présence, et lui témoigner votre amour. Accompagnez-le, si vous le pouvez, lorsqu'il daigne lui-même visiter vos frères sur le lit de douleur. Enfin, soit en passant devant nos églises, soit en y entrant, dans toutes les occasions, marquez-lui le désir que vous avez de l'honorer. Répétez souvent avec une foi vive et animée : Loué et adoré soit à jamais le très-saint Sacrement de l'autel. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION VI.

TROISIÈME SUR L'EUCCHARISTIE.

Manière d'entendre la sainte messe.

Hoc facite in meam commemorationem. (Luc., XXII 19.)

Faites ceci en mémoire de moi

Jésus-Christ, notre Sauveur, ne s'est pas contenté de s'offrir sur l'arbre de la croix

pour opérer notre rédemption, il a voulu encore établir et laisser à son Eglise un sacrifice visible et perpétuel qui représentât, d'une manière non sanglante, le sacrifice de la croix, qui en conservât la mémoire jusqu'à la fin des siècles, et qui nous en appliquât la vertu et les mérites. Prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisédech, il offrit à Dieu, son Père, son corps et son sang, sous les espèces du pain et du vin, dans la dernière cène, la nuit même où il allait être livré; et il donna ce même corps et ce même sang à ses apôtres, en leur disant : Faites ceci en mémoire de moi; et, par ces paroles, il les établit prêtres de la nouvelle alliance; et il leur ordonna, ainsi qu'à leurs successeurs dans le sacerdoce, de continuer jusqu'à la fin l'offrande qu'il venait de faire.

Voilà, mes chers frères, ce que je vous ai développé dans ma première instruction sur l'Eucharistie. Je vous ai montré qu'en même temps qu'elle est un sacrement où Jésus-Christ se donne à nous pour être la nourriture de nos âmes, elle est aussi un sacrifice où il s'offre comme victime pour nous : sacrifice d'adoration qui honore Dieu d'une manière proportionnée à sa majesté infinie : sacrifice d'actions de grâces par lequel nous pouvons reconnaître les bienfaits dont Dieu nous comble, quelque grands, quelque multipliés qu'ils soient : sacrifice de propitiation qui apaise la colère de Dieu, et obtient aux pécheurs la grâce de la conversion et le pardon de leurs péchés : sacrifice d'impénétration en vertu duquel Dieu nous accorde les secours spirituels et temporels dont nous avons besoin dans cette vie.

Si l'on ne célébrait le saint sacrifice de la messe que dans un seul lieu, s'il n'y avait dans le monde qu'un seul prêtre qui eût le pouvoir de l'offrir, avec quel empressement ne chercherait-on pas l'occasion d'y assister? Maintenant, par un effet de la miséricorde de notre Sauveur, il y a un grand nombre de prêtres qui l'offrent tous les jours; et cette grande charité, qui devrait accroître notre reconnaissance et nos desirs, fait que beaucoup de chrétiens considèrent peu ce grand mystère qui remplit le ciel de joie, et conserve le monde entier. C'est la réflexion de l'auteur de l'*Imitation*. O aveuglement, s'écrie ce pieux auteur, ô dureté du cœur humain pour qui la facilité de jouir d'un don si ineffable devient une occasion d'indifférence ! (Lib. IV, c. 1, n° 12.) C'est pour prévenir les funestes effets de cette indifférence que l'Eglise a fait un précepte à tous ses enfants d'entendre la messe les dimanches et fêtes, et qu'elle recommande à ses ministres d'instruire les fidèles confiés à leurs soins sur ce qui concerne nos saints mystères. (*Conc. Trid.*, sess. xxii, c. 8.) Pour me conformer à ses intentions, je vous entretiendrai des dispositions avec lesquelles vous devez assister au saint sacrifice de la messe, et des moyens d'entrer dans ces dispositions.

Vous sentez, mes chers frères, que si nous ne devons paraître en présence de Jésus-Christ qu'avec un extérieur modeste, recueilli, humble, nous devons être dans les mêmes dispositions lorsque nous assistons au saint sacrifice de la messe; et le concile de Trente défend expressément à tout prêtre de célébrer la messe, si les assistants ne montrent pas, par un extérieur modeste et décent, qu'ils sont présents non-seulement de corps, mais encore d'esprit et de cœur. (*Conc. Trid.*, sess. xxii, *De evitandis et obs. in celebr. mis.*). Je ne réviendrai pas sur la nécessité de cette première disposition. J'en ai parlé assez au long dans l'instruction précédente. Mais outre ces dispositions générales, il en est de particulières, et qui ont un rapport plus direct avec le sacrifice de la messe : elles consistent dans l'intention de prendre part à ce saint sacrifice, et dans le soin de nous purifier pour participer à ses fruits et à ses mérites.

Je dis d'abord que vous devez assister au sacrifice de la messe avec la volonté d'y prendre part, en vous conformant à l'intention de l'Eglise qui l'offre. Si vous n'y êtes présent que de corps, ou si vous n'y assistez que par curiosité, pour repaître vos yeux de l'éclat de nos cérémonies, sans avoir aucune intention d'honorer Dieu, et de recevoir l'application des fruits de ce saint sacrifice, quelle part voudriez-vous y avoir? Il n'est plus pour vous qu'un vain spectacle, comme il le serait pour un païen, ou pour l'hérétique qui ne croit pas la présence réelle; et quelle que soit l'excellence, quelle que soit la vertu de cette divine offrande, elle ne peut être d'aucune utilité pour vous, puisque vous n'avez aucune volonté d'en profiter.

Mais en quoi consiste la part que vous devez y prendre? Je vous ai dit que le sacrifice de la messe est le même que Jésus-Christ offrit dans la dernière cène. Cet adorable Sauveur prit du pain, et, ayant rendu grâces à Dieu son Père, il le bénit, le changea en son corps, et le donna à ses disciples. Il prit ensuite du vin, et l'ayant béni, il le changea en son sang, et le donna à ses disciples. Le prêtre fait, dans la célébration de la sainte messe, ce que notre Seigneur a fait. Il prend le pain et le vin, et les offre à Dieu. Il les bénit, et les change par la vertu des paroles de la consécration, qui sont les paroles mêmes de Jésus-Christ, au corps et au sang de ce divin Sauveur; et enfin, il prend ce pain et ce sang précieux, et donne la communion à tous ceux qui se présentent à la sainte table.

Ainsi, les trois parties principales qui forment le sacrifice de la messe, sont l'offrande, la consécration et la communion. Le prêtre fait encore d'autres prières qui sont toutes très-édifiantes. La plupart de ces prières et des cérémonies qu'on observe à la messe, viennent de la tradition des apôtres, et l'Eglise les a conservées religieusement, parce qu'elle a senti que les hommes ont besoin de secours extérieurs pour s'élever à la

considération des choses divines. Toutes ces cérémonies servent à donner plus d'éclat à cet auguste sacrifice, et l'esprit des fidèles est aidé à la contemplation des mystères ineffables que la foi nous y découvre, par ces marques visibles de religion et de piété. (*Conc. Trid.*, sess. xxii, *De evitandis et obs. in celeb. mis.*, cap. 5.) Il est juste, mes chers frères, que vous entriez dans les sentiments qu'elles doivent vous inspirer; il est juste que vous vous unissiez à toutes les prières du prêtre; mais c'est surtout aux trois actions dont je vous ai parlé que vous devez prendre une part particulière.

Et d'abord le prêtre offre à Dieu le pain et le vin pour qu'il daigne les bénir et les rendre dignes de devenir le corps et le sang de Jésus-Christ. Il offre l'hostie sans tache pour l'Eglise, pour les assistants, pour les fidèles vivants et morts, afin qu'elle serve au salut de tous pour la vie éternelle. Il l'offre à la très-sainte et adorable Trinité, en mémoire de la passion, de la résurrection, de l'ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il l'offre en l'honneur de la sainte Vierge et des saints, pour rendre grâces à Dieu de leurs victoires, et demander leur assistance. Unissez-vous à ces intentions, et joignez votre offrande à celle du prêtre.

A la consécration, le prêtre prononce, au nom de Jésus-Christ, et comme son représentant, les paroles en vertu desquelles s'opère le grand mystère de la transsubstantiation, ces paroles toutes-puissantes de Jésus-Christ, qui changent toute la substance du pain en la substance de son corps, et toute la substance du vin en la substance de son sang. Que doivent faire les fidèles en ce précieux moment? Montrer leur respect pour ces divines paroles, par un silence religieux, sans se permettre de les réciter; adorer de tout leur cœur Jésus-Christ présent sur nos autels, l'offrir à Dieu comme la seule victime capable de lui rendre l'hommage qui lui est dû, de satisfaire à sa justice pour toutes nos offenses, et de nous obtenir ses grâces. Ils doivent aussi s'offrir eux-mêmes par Jésus-Christ et avec Jésus-Christ, comme des hosties vivantes, se consacrant tout entiers à la gloire et au service de Dieu.

Enfin, au moment de la communion, vous pouvez participer au saint sacrifice, en recevant vous-mêmes le corps de Jésus-Christ. Dans les premiers temps de l'Eglise, tous ceux qui assistaient aux saints mystères se rangeaient autour de la table du Seigneur. La sainteté de leur vie les en rendait dignes, et ils y puisaient de nouvelles grâces pour croître tous les jours en vertu. Quel bonheur pour vous, mes chers frères, quelle joie pour l'Eglise, si vous viviez de manière à lui donner encore aujourd'hui cette consolation! Mais au moins, lorsque vous assistez à la messe, suppléez à la communion sacramentelle par la communion spirituelle. Et pour cela témoignez à Jésus-Christ le désir que vous auriez de le recevoir; humi-

liez-vous à la vue de vos offenses. Dites avec le centenier : *Non, Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison.* (*Matth.*, VIII, 8.) Priez-le qu'il vous aide à préparer votre cœur, afin que vous puissiez vous unir plus intimement à lui; demandez-lui, en attendant que vous jouissiez de ce bonheur, qu'il vous accorde quelque part aux grâces attachées à la sainte communion. Répétez, après la femme chananéenne de l'Evangile : Seigneur, je ne mérite pas de manger le pain des enfants; mais les petits chiens mangent les miettes qui tombent de la table de leurs maîtres. (*Marc.*, VII, 27.) Jetez donc aussi sur moi un regard de miséricorde, et rendez-moi participant des bénédictions que votre divin corps répand sur ceux qui s'en approchent dignement.

Mais quelle part prendrez-vous au sacrifice de l'Agneau sans tache, comment en recueillerez-vous les fruits précieux, si vous ne purifiez pas vos âmes de tout ce qui peut mettre obstacle aux grâces de Dieu, si vous ne détestez pas le péché, si vous n'êtes pas dans la volonté sincère d'y renoncer? Je ne veux pas dire, mes chers frères, que vous ne puissiez point assister au saint sacrifice de la messe, lorsque vous vous sentez la conscience chargée d'un péché mortel, et qu'il faille absolument être en état de grâce pour assister à la messe comme pour recevoir la communion; mais je veux dire que, si vous aviez ce bonheur, vous auriez une part plus abondante aux mérites de cet adorable sacrifice, parce qu'il est certain que les fruits que nous en retirons sont proportionnés aux dispositions que nous y apportons. Je veux dire encore que, si la conscience vous reproche une faute grave, vous devez au moins, en assistant à la messe, être touché de vous voir en la disgrâce de Dieu, avoir le désir de recouvrer son amitié, et lui en demander la grâce.

Transportez-vous en esprit au pied de la croix de Jésus-Christ au moment où ce divin Sauveur y fut attaché. Quels auraient été vos sentiments en le voyant couvert d'opprobres, rassasié d'ignominie, et en pensant qu'il expirait au milieu des plus cruels tourments à cause de vos offenses? Quelle horreur n'auriez-vous pas eue du péché, en voyant ce qu'il en coûtait à votre Sauveur pour l'expier? Le sacrifice de la messe nous représente le sacrifice de la croix. Il est destiné à nous en rappeler le souvenir; et si nous avons de la foi, est-il possible que la vue d'un Dieu qui s'immole pour nous, qui nous remet sous les yeux la mort cruelle qu'il a soufferte pour nous sauver, ne nous inspire aucun regret de nos péchés, aucune douleur d'avoir, par nos offenses, contribué à sa mort, aucun désir de nous attacher à lui, et de lui témoigner, par une fidélité constante, notre reconnaissance et notre amour? Et cependant nous voyons des chrétiens n'assister aux saints mystères que parce que c'est la coutume, pour suivre le torrent qui les y entraîne; n'y être occupés que du soin d'examiner tout ce qui s'y passe,

sans faire aucun retour sur eux-mêmes, sans penser à l'état de leur âme, sans produire aucun sentiment de foi, d'amour, de componction; semblables à cette foule aveugle qui voyait, d'un œil sec et indifférent, crucifier Jésus-Christ. Et n'en est-il pas qui, jusqu'au pied des autels, roulent dans leur esprit des pensées criminelles, s'occupent du désir de satisfaire leurs passions déréglées, en cherchant les moyens; trop semblables, hélas! à ces ennemis déclarés de Jésus-Christ, qui ne l'accompagnèrent sur le Calvaire que pour l'insulter et l'outrager?

Pour vous, chrétiens, qui connaissez le prix du saint sacrifice de la messe, qui voulez participer à ses mérites, assistez-y avec une douleur sincère de vos péchés, particulièrement de ceux auxquels vous êtes enclins, et que vous commettez plus fréquemment. Gémissiez de vous voir si distraits dans vos prières, si dissipés, si lâches dans le service de Dieu, si ardents pour vos intérêts et vos plaisirs, si ennemis de la mortification, si délicats, si sensuels, si intempérants, si empressés à satisfaire vos goûts, vos inclinations, votre volonté propre, si attachés aux biens de la terre et si insensibles à ceux du ciel, si portés à la colère, à la vengeance, si faciles à parler mal du prochain, à le juger désavantageusement, et en même temps si susceptibles de vous offenser pour le moindre mot qu'on peut dire contre vous, si tristes dans les humiliations, si avides de l'estime des hommes, de leurs louanges, si abattus dans l'adversité, et si fiers dans la prospérité, si impatientes dans les maladies et les afflictions, enfin, si féconds en bon propos et si stériles en effets.

Humiliez-vous de ces défauts, et prenez la ferme résolution de travailler à vous en corriger. Unissez-vous à Jésus-Christ, et offrez-vous avec lui à Dieu son Père avec une pleine et entière résignation, prêts à accomplir en tout sa sainte volonté. Il n'y a point d'oblation plus méritoire, ni de satisfaction plus grande pour l'expiation des péchés, que de s'offrir ainsi soi-même à Dieu pleinement et sans réserve, en même temps qu'on lui offre, au saint sacrifice de la messe, le corps et le sang de Jésus-Christ.

Vous voyez maintenant, mes chers frères, pourquoi vous retirez si peu de fruit de l'assistance au saint sacrifice, et comment, avec un moyen si propre à vous sanctifier, vous êtes toujours aussi imparfaits, vous vivez toujours dans les mêmes habitudes. Vous offrez la victime de propitiation pour vos péchés, et vous y êtes toujours attachés, ou du moins vous n'avez pas un désir efficace de vous en corriger. Vos résolutions sont vagues, superficielles : à peine êtes-vous sortis de l'église, qu'elles sont oubliées. Vous demandez des grâces à Dieu, et le sang de son Fils vous les obtiendrait; mais vous ne les demandez pas avec un cœur contrit et humilié, vous ne vous préparez pas à les recevoir en vous purifiant de toute affection vicieuse, vous y mettez obstacle,

et vous n'en usez pas comme vous le devriez, lorsque vous les avez reçues. Enfin, vous portez peut-être au saint sacrifice quelques sentiments de piété, mais ils sont trop faibles, et vos dispositions ne sont point assez parfaites pour participer pleinement aux mérites de cet adorable sacrifice. Quels sont les moyens qui peuvent vous faire entrer dans ces dispositions, les nourrir, les entretenir dans vos cœurs? C'est ce que je vais vous expliquer.

Je n'ai besoin, pour produire ces heureux effets, que de vous remettre sous les yeux les prières et les cérémonies que l'Eglise a consacrées pour la célébration de la messe. Si vous vous livrez aux pieux mouvements qu'elles doivent vous inspirer, aux saintes réflexions qu'elles doivent vous suggérer, vous assisterez à l'auguste sacrifice avec les dispositions qui peuvent vous en assurer les fruits salutaires.

Et d'abord tout ce qui se fait, tout ce qui se dit dès le commencement de la messe, nous annonce la grandeur et la sainteté de cette action. Tout vous avertit de purifier vos cœurs, afin que vous puissiez y assister dignement.

Le prêtre se revêt d'ornements mystérieux qui nous rappellent différents traits de la passion de Notre-Seigneur, dont il va célébrer la mémoire. L'amict représente le voile dont on couvrit sa face chez le grand prêtre pendant qu'on lui donnait des soufflets et qu'on lui crachait au visage; l'aube, la robe blanche dont Hérode le fit revêtir par dérision; la ceinture, le manipule et l'étole, les cordes dont on lia son corps sacré; la chasuble, le manteau de pourpre que les soldats de Pilate lui mirent sur les épaules pour insulter à sa royauté. Les croix qu'on voit sur les ornements nous rappellent la croix que Jésus-Christ a portée et sur laquelle il a expiré.

Le prêtre, ainsi revêtu, se tient au bas de l'autel, s'incline profondément, et fait à Dieu et aux saints la confession de ses péchés. L'assistant qui tient votre place, la fait également tant pour lui que pour vous; et il vous avertit par là de vous humilier devant Dieu, et de vous reconnaître indignes de paraître en sa présence. Ne vous bornez pas, mes chers frères, à réciter cette prière de mémoire; pensez à vos fautes, et surtout à celles que la conscience vous reproche le plus vivement, et demandez à Dieu qu'il vous fasse miséricorde.

C'est pour l'obtenir que le prêtre répète plusieurs fois : Seigneur, ayez pitié de nous; Christ, ayez pitié de nous. Il récite ensuite le cantique de louanges et d'actions de grâces qui nous rappellent ces chants d'allégresse dont les anges firent retentir les airs au moment où ils annoncèrent aux bergers la naissance de notre divin Sauveur : Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté; et après vous avoir invités à prier avec lui, il adresse à Dieu des oraisons où il lui expose nos besoins communs et sollicite les grâces

qui nous sont nécessaires. Pour que ses prières soient reçues favorablement, il les termine toujours au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, notre médiateur, qui vit et règne avec le Père dans l'unité du Saint-Esprit, pendant toute la suite des siècles.

On fait ensuite la lecture de l'épître et de l'évangile qui sont la parole de Dieu même. Après nous avoir parlé par ses prophètes, il nous a parlé par son propre Fils, qui est descendu du ciel pour nous instruire et nous montrer le chemin qui y conduit. (*Hebr.*, I, 1, 2.) Cette divine parole est la règle que nous avons promis de suivre dans notre baptême, et nous serons tous jugés sur cette règle. Vous faites, ainsi que le célébrant, au commencement de l'évangile, le signe de la croix sur votre front, sur votre bouche, sur votre poitrine, pour attester que vous ne rougisiez point de la doctrine de Jésus-Christ, que vous voulez la professer de bouche et de cœur. Et que vous servirait-il de la professer, mes chers frères, que vous servirait-il de croire à l'Evangile, si vous ne pratiquiez pas ce qu'il vous enseigne?

Le *Credo* est la profession de notre foi, de cette foi divine dans laquelle nous voulons vivre et mourir. Quelle grâce Dieu nous a faite de nous éclairer préférablement à tant de millions d'hommes qui sont ensevelis dans les ténèbres de l'idolâtrie et de l'erreur ! Quelle ingratitude, si nous venions à perdre ce don précieux, si nous laissons notre foi s'affaiblir, en prêtant l'oreille aux discours trompeurs et aux faux raisonnements d'une vaine philosophie ! (*Col.*, II, 8.)

Tout ce que le prêtre a fait jusqu'ici n'est encore qu'une préparation à nos divins mystères. L'Eglise vous rappelle, par toutes ces cérémonies et ces prières, que le plus auguste des sacrifices va être offert, que l'œuvre de notre rédemption va se renouveler sous vos yeux. Mettez à profit ce précieux moment : pécheurs, rentrez dans votre cœur (*Isa.*, XLVI, 8), lavez-vous de vos souillures, soyez purs ; écarter de vos esprits toutes les pensées qui pourraient blesser les regards du Dieu de toute sainteté. (*Isa.*, I, 6.)

Après avoir fait l'oblation au nom de tous les fidèles, le prêtre se tourne vers eux, et leur dit : Priez, mes frères, que mon sacrifice, qui est aussi le vôtre, soit agréable à Dieu, le Père tout-puissant. L'assistant lui répond, au nom de tous : Que le Seigneur daigne recevoir de vos mains le sacrifice pour l'honneur et la gloire de son nom, pour notre utilité et le bien de toute sa sainte Eglise.

Le prêtre vous adresse encore la parole à la *Préface*, en vous disant : Que le Seigneur soit avec vous. Il vous recommande d'élever vos cœurs vers le ciel ; et après que vous lui avez répondu que vous les avez vers le Seigneur, il ajoute : Rendons grâces au Seigneur notre Dieu. Il se joint ensuite aux anges, aux dominations, aux puissances, aux chérubins, aux séraphins pour honorer

la grandeur infinie de Dieu, et le supplier de recevoir nos adorations par Jésus-Christ Notre-Seigneur et notre Médiateur, par lequel seul nous pouvons lui offrir des hommages dignes de sa majesté.

Aussitôt le prêtre entre dans un profond recueillement, et récite, à voix basse, le *canon* de la messe. Ce n'est plus aux hommes qu'il parle ; mais c'est toujours au bien des hommes qu'il s'intéresse. Il prie pour l'Eglise, afin que Dieu lui donne la paix, qu'il la maintienne et la conserve dans l'union avec ceux qui font profession de la foi catholique.

Le moment du sacrifice approche. Cieux, soyez dans l'étonnement, et que toute la terre écoute en silence. Le prêtre prononce les paroles sacrées, et Dieu obéit à sa voix, et descend sur nos autels. Le prêtre l'adore l'élève pour le présenter à l'adoration des fidèles. Tous les assistants à genoux s'inclinent et lui offrent leurs hommages. Ah ! mes frères, que cette posture de suppliant ne soit pas pour vous une vaine cérémonie, une cérémonie purement extérieure. Adorez, du plus profond de votre cœur, celui qui vous a rachetés au prix de son sang, et faites-lui les plus sincères protestations de dévouement, de fidélité et d'amour.

Jésus-Christ étant présent sur l'autel, le prêtre offre à Dieu, au nom de ses serviteurs et de tout le peuple saint, cette victime adorable, hostie pure, hostie sainte, hostie sans tache, dont le mérite surpasse infiniment le mérite des sacrifices d'Abel, d'Abraham et de Melchisédech, puisque c'est son propre Fils, son Fils unique en qui il a mis toutes ses complaisances. Le prêtre prie ensuite pour les fidèles trépassés, et il est bien juste que ces membres souffrants de l'Eglise aient part aux mérites du saint sacrifice. La charité vous presse d'unir vos prières à celles de cette tendre mère, afin d'obtenir pour vos parents, vos amis, vos bienfaiteurs, pour tous ceux qui sont comme vous enfants de l'Eglise, qui sont vos frères et vos sœurs en Jésus-Christ, un lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix.

Les paroles qui précèdent le *Pater*, vous invitent à vous unir au prêtre pour offrir cette prière. Prions, vous dit-il ; instruits par Jésus-Christ même, nous osons dire : Notre Père qui êtes aux cieux... L'assistant répond par ces paroles : Délivrez-nous du mal ; et ensuite le prêtre supplie le Seigneur de nous délivrer de tous les maux passés, présents et à venir. Il termine en souhaitant que la paix du Seigneur soit toujours avec vous. Conservez soigneusement, mes chers frères, cette paix précieuse ; bannissez d'entre vous toute haine, toute jalousie, toute division, tout ce qui pourrait altérer la concorde qui doit régner entre les serviteurs du même Dieu, les enfants du même père.

A l'*Agnus Dei*, le prêtre conjure l'Agneau sans tache, qui efface les péchés du monde, d'avoir pitié de nous. C'est sous ces aimables

bles traits que notre divin Sauveur a daigné se montrer à nous comme un agneau plein de douceur et de bonté qui s'est laissé conduire à la mort pour effacer les péchés du monde. Le prêtre recommande aussi à cet adorable Sauveur l'Eglise son épouse, qu'il a acquise au prix de son sang, et il le supplie de le purifier lui-même de toutes ses souillures, afin que la communion qu'il va faire ne tourne pas à sa condamnation, mais soit pour lui une source de grâces; et, en frappant sa poitrine, il répète trois fois : Seigneur, je ne suis pas digne que vous veniez en moi, *Domine, non sum dignus.* (*Matth.*, VIII, 8.) Unissez-vous à lui pour confesser votre indignité. Humiliez-vous profondément de ce que vos péchés ne vous permettent pas de vous approcher de la sainte table, et prenez la ferme et sincère résolution de travailler à vous corriger, pour vous rendre dignes de venir au plus tôt recevoir le pain sacré qui donne la vie au monde.

Le prêtre termine le sacrifice par des actions de grâces. Il les rend à Dieu pour lui-même; il les rend aussi pour vous, comme ayant participé au moins par vos désirs à la victime sainte offerte pour le salut de tous.

Vous voyez, mes chers frères, qu'il vous suffit de suivre avec attention les prières et les cérémonies de la messe pour entrer dans les dispositions avec lesquelles vous devez y assister. Ceux qui savent lire peuvent se servir pour cela des livres qu'ils ont entre les mains. S'ils sont accoutumés au saint exercice de la méditation, ils peuvent remplacer une partie des prières de la messe, en méditant sur la passion et la mort de Jésus-Christ, que la messe leur retrace d'une manière si vive et si touchante. Ceux qui ne savent point lire, doivent s'unir de cœur au saint sacrifice; et, comme ils ont besoin de quelques prières vocales pour fixer la légèreté de leur esprit, il est à propos qu'ils récitent le *chapelet* en l'honneur des mystères de notre rédemption. Mais je dois leur faire remarquer que le cœur doit prier bien plus que les lèvres; que la dévotion ne consiste pas à prononcer les paroles avec force, et qu'il vaut bien mieux s'attacher à pénétrer le sens des prières qu'on fait. Ils peuvent, dans bien des moments, interrompre le *chapelet* pour s'unir plus particulièrement au prêtre. Ainsi, ils peuvent, au commencement de la messe, dire le *Confiteor*, en y joignant un acte de contrition pour s'exciter à la douleur de leurs péchés; pendant l'épître et l'évangile, faire des actes de foi, d'espérance et de charité; réciter bien posément les commandements de Dieu qui contiennent tout ce qui est ordonné ou défendu dans l'Evangile, à l'offertoire, dire à Dieu qu'ils s'unissent avec le prêtre pour lui offrir le sacrifice de la messe; à l'élévation, faire un acte de foi sur la présence réelle de Notre-Seigneur, se rappelant que sous les espèces du pain et du vin, sont réellement contenus son corps, qui a été attaché

à la croix, et son sang qu'il a répandu pour nous; à la communion, renouveler la douleur de leurs péchés, et s'ils ne communient pas, témoigner à Dieu le désir de participer aux grâces que reçoivent ceux qui communient.

Enfin, mes chers frères, je vous propose à tous une dernière pratique : c'est que vous n'oubliez pas de remercier Dieu de la grâce qu'il vous a faite d'assister au saint sacrifice de la messe. Demandez-lui pardon des fautes que vous y avez commises par distraction ou par tiédeur. Conjurez-le de vous purifier, par les mérites de cette divine offrande, de vos péchés passés, et de vous fortifier pour l'avenir. Avant de sortir de l'église, dites-lui du fond du cœur : O mon Dieu ! plein de confiance dans votre secours, je vais aux occupations où votre volonté m'appelle. Je veux pendant toute la journée me souvenir de la grâce que vous m'avez faite, et veiller sur moi pour qu'il ne m'échappe aucune parole, aucune action, pour que je ne me laisse aller à aucune pensée, à aucun désir qui puissent me priver des fruits de la messe que j'ai eu le bonheur d'entendre. Telle est ma ferme résolution : aidez-moi par votre grâce à la mettre en pratique. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION VII.

QUATRIÈME SUR L'EUCCHARISTIE.

La communion.

Accipite et comedite : hoc est corpus meum. (*Matth.*, XXVI, 26; *Marc.*, XIV, 22; *Luc.*, XXII, 19.)

Prenez et mangez : ceci est mon corps

C'est pour nous, mes chers frères, comme pour les apôtres, que Jésus-Christ a institué le sacrement de l'Eucharistie. C'est à nous qu'il a dit dans leur personne : Prenez et mangez : ceci est mon corps. Quelque éloignés que nous fussions du temps où ce divin Sauveur vivait sur la terre, nous n'étions pas moins présents à son esprit, nous n'étions pas moins chers à son cœur que ceux qui avaient le bonheur de converser avec lui. En donnant à ses apôtres une nourriture divine qui pût conserver en eux la vie de la grâce, l'entretenir, la fortifier, il la préparait à tous les fidèles, il nous la préparait à nous-mêmes. Oui, mes frères, il a voulu nous nourrir de sa propre chair : il nous appelle à sa table, il nous presse de nous y asseoir; il nous en fait un commandement exprès, et nous déclare que si nous ne mangeons sa chair, et si nous ne buvons son sang, nous n'aurons point la vie en nous. (*Joan.*, VI, 54.)

Mais cette divine nourriture ne donne la vie qu'à ceux qui la reçoivent dignement. Et après vous avoir parlé des dispositions où vous devez être en la présence de Jésus-Christ, de la manière dont vous devez assister au saint sacrifice de la messe, je dois maintenant vous exposer les dispositions nécessaires pour approcher de la sainte table, afin que non-seulement vous

évitiez le malheur de communier indignement, mais encore pour que la communion vous soit utile et salutaire. J'en distingue trois principales : la pureté de conscience, une foi vive, et le désir de la communion.

Je dis d'abord la pureté de conscience. Un roi, dit notre divin Sauveur, ayant fait un grand festin pour célébrer les noces de son fils, les conviés refusèrent, sous différents prétextes, de se rendre à son invitation. Alors il commanda à ses serviteurs de faire entrer tous ceux qu'ils rencontreraient dans les rues et dans les places publiques ; mais étant venu lui-même dans la salle du festin, il aperçut un homme qui n'était point habillé d'une manière convenable selon l'usage de ce temps-là. Mon ami, lui dit-il, comment êtes-vous entré ici sans avoir la robe nuptiale ? Et aussitôt il lui fit lier les pieds et les mains, et ordonna qu'on le jetât dans un lieu de ténèbres, où il y aura des pleurs et des grincements de dents. (*Matth., XXII.*)

Vous me prévenez, mes frères, et vous faites vous-mêmes l'application de cette parabole à ceux qui se présentent à la sainte table sans être revêtus de la robe nuptiale, c'est-à-dire sans avoir conservé l'innocence de leur baptême, ou, s'ils ont eu le malheur de la perdre, sans l'avoir recouvrée par la pénitence ; car vous savez que recevoir la communion avec une conscience chargée, ne fût-ce que d'un seul péché mortel, c'est commettre un crime énorme, que les saints Pères ont comparé au crime du péridé Judas, qui trahit son divin Maître par un baiser. C'est une horrible profanation dont saint Paul a dit : *Que quiconque mange indignement ce pain sacré se rend coupable du corps et du sang de Jésus-Christ.* (*I Cor., II, 27 et seq.*)

Et quelle conclusion en tire l'Apôtre ? Que l'homme donc s'éprouve lui-même : *Probet autem seipsum homo.* (*Ibid.*) Pesez ces paroles ; elles vous enseignent qu'avant de communier vous devez rentrer sérieusement en vous-mêmes, sonder votre âme, vous rendre compte de son état, voir, de bonne foi et avec simplicité, si elle ne vous reproche rien, chercher sincèrement à découvrir quelles sont les inclinations qui dominent dans votre cœur. Défiez-vous des suggestions de l'amour-propre : il craint d'approfondir ce qui pourrait l'humilier et exiger une réforme. Il traite de scrupules des doutes trop bien fondés, et les néglige au lieu de les éclaircir. Il vous dira *paix, paix*, tandis que vous n'auriez que trop de motifs de vous troubler et de vous alarmer. (*Jerem., VIII, 11.*) Et ne croyez pas que, pour vous présenter tranquillement à la sainte table, il vous suffise d'avoir fait l'aveu de vos fautes et reçu l'absolution ; vous, surtout, dont les confessions sont si rares, qui peut-être ne vous confessez qu'une fois par an. Ah ! soumettez votre confession elle-même à l'épreuve dont parle saint Paul. Examinez si vous vous êtes approché du sacrement de

pénitence avec les dispositions nécessaires pour recevoir la grâce de la réconciliation. Votre douleur a-t-elle été réelle ? votre bon propos a-t-il été sincère, ferme, efficace ? votre cœur est-il changé ? Peut-on dire de vous que vous êtes des hommes nouveaux ? Avez-vous réformé vos mauvais penchants ? les combattez-vous ? Résistez-vous à vos désirs déréglés ? Renoncez-vous entièrement et sans réserve au mal ? Etes-vous fermement résolus de ne rien faire désormais, de ne rien dire, de ne consentir à aucune pensée, à aucun désir qui puisse offenser Dieu grièvement ; d'éviter constamment les occasions de retomber dans vos fautes ; de renoncer à ces liaisons, à ces sociétés, à ces lieux qui vous ont entraînés dans tant de péchés ? Etes-vous dans la sincère disposition de satisfaire au prochain pour les torts que vous lui avez faits, soit dans ses biens soit dans sa réputation ? Pardonnez-vous à vos ennemis comme vous demandez à Dieu qu'il vous pardonne ? Etes-vous disposés non-seulement à ne point vous venger du mal qu'ils vous ont fait, mais encore à les aimer comme vos frères ? S'il en est ainsi, rendez-vous à l'invitation de votre Sauveur, entrez dans la salle du festin ; elle vous est ouverte.

Mais si vous n'êtes point dans ces dispositions, ou même si vous en doutez avec fondement, arrêtez, n'approchez pas de la table sainte, de la table de l'Agneau sans tache. Dites-moi, mes frères, demande saint Augustin, est-il quelqu'un qui voudrait mettre ses habits dans une armoire remplie d'immondices ? Et si l'on ne met point un habit précieux dans un lieu plein d'ordures, de quel front oserait-on recevoir le Dieu de toute pureté dans une âme souillée par le péché. (*Serm. 236 De tempore.*) Les choses saintes sont pour les saints. Vouloir y participer dans l'état du péché mortel, c'est vouloir allier ensemble Jésus-Christ et le démon, et c'est changer en poison le plus excellent des remèdes ; c'est attirer sur soi les plus terribles malédictions ; puisque, suivant l'expression de l'Apôtre, *Celui qui mange et boit indignement le corps et le sang de Jésus-Christ mange et boit sa propre condamnation.* (*I Cor., II, 29.*)

Voulez-vous vous préserver d'un si effroyable malheur, mes chers frères ? Ne vous proposez pas seulement d'éviter tout ce qui pourrait donner la mort à votre âme, et la jeter dans l'horrible profanation d'une communion indigne ; proposez-vous encore d'éviter tout ce qui la tiendrait dans un état de langueur et de faiblesse, tout ce qui pourrait arrêter les heureux effets de la sainte communion, et vous empêcher d'y recevoir les accroissements de grâce et de vie que ce divin aliment produit dans les âmes bien disposées.

Pour peu que vous vouliez réfléchir sur vous-mêmes, il vous sera facile de voir que vous pourriez réformer bien des défauts, éviter bien des fautes, pratiquer la vertu

avec plus de zèle, et que par là vous vous disposeriez mieux à la sainte communion, et vous en tireriez plus de fruit. Ainsi, vous faites vos prières, et vous remplissez vos devoirs de religion avec assez d'exactitude; mais en veillant sur vous-mêmes avec plus de soin, en vous rappelant de temps en temps la présence de Dieu pendant le cours de la journée, vous contracteriez l'habitude du recueillement, vous n'auriez pas tant de distractions dans vos prières. Vous pratiquez les abstinences et les jeûnes prescrits par l'Eglise; mais vous n'êtes point assez en garde contre la sensualité, vous suivez trop vos goûts, vous donnez trop à la délicatesse. Vous ne voudriez pas manquer aux devoirs essentiels de votre état; mais l'ennui, le dégoût, l'amour du plaisir vous jettent dans des négligences. Vous faites l'aumône; mais vous pourriez en faire de plus abondantes en retranchant quelque chose au luxe. La calomnie, le parjure, le faux témoignage vous font horreur; mais vous ne vous faites pas scrupule de bien des mensonges. Vous vous reprocheriez d'avoir fait tort à la réputation de votre prochain, mais vous vous entretenez volontiers de ses défauts, vous ne craignez pas de lui faire de la peine par vos critiques et vos railleries. Vous ne vous laissez point dominer par l'orgueil, par la colère, par la paresse; mais vous aimez trop qu'on vous loue du bien que vous faites, et vous n'en rapportez point assez la gloire à Dieu; vous êtes encore vifs, impatients, vous vous offensez aisément. Vous n'êtes point assez fidèles dans l'emploi de votre temps, vous n'en faites point un usage vraiment utile et toujours conforme à la volonté de Dieu. Et vous, jeunesse chrétienne, en vous éloignant des mauvaises compagnies, des plaisirs dangereux du monde, vous conservez trop d'attache pour la mondanité. En obéissant à vos parents, vous ne le faites point avec assez de bonne volonté, vous laissez échapper des murmures, vous obéissez plus par crainte que par amour. En conservant la paix avec vos frères et sœurs, vous n'êtes point assez prévenants les uns envers les autres, vous prenez ombrage de la plus petite préférence.

Voilà des défauts qui diminuent les fruits de la sainte communion. Je sais bien qu'elle n'exige pas absolument qu'on soit parfait, qu'elle est elle-même destinée à réformer nos imperfections, et à nous faire croître dans la vertu. Mais plus elle trouvera le cœur bien disposé, plus elle y produira de salutaires effets. Plus une âme gémera de ses défauts, plus elle sera animée d'un vrai désir de les corriger et d'y travailler avec soin; plus elle recevra de grâces dans la communion, plus elle y trouvera de secours pour avancer dans la vertu. Nous sommes faibles, environnés de dangers, ayant sans cesse à combattre et au dedans et au dehors, et il n'est pas donné à l'homme de ne commettre aucune faute. Aussi, je ne vous dis pas que vous deviez attendre pour commu-

nier que vous soyez exempts de fautes vénielles. L'Eucharistie, suivant la doctrine du concile de Trente, est un antidote qui nous purifie de ces fautes journalières et nous préserve des péchés mortels. (Sess. 13, cap. 2.) Mais je le demande: quelle que soit la vertu de ce divin antidote, remédiera-t-il à des infirmités dont on ne veut pas la guérison? purifiera-t-il de ces fautes légères dont on ne pense pas à se corriger, pour lesquelles on conserve une secrète attache? Les mêmes aliments, qui ont la propriété de nourrir et de fortifier ceux qui ont le corps sain, profitent peu à ceux qui ont quelque vice dans le tempérament; ils peuvent même occasionner la mort à ceux qui sont malades. Il en est de même de l'Eucharistie. Ce pain sacré, qui entretient la vie spirituelle dans les chrétiens fervents, donne la mort à ceux qui le reçoivent avec une conscience souillée par le péché mortel, et il produit peu de fruit dans les chrétiens lâches, tièdes, qui, en évitant les péchés graves, ne se tiennent pas en garde contre les fautes légères.

Imitez donc, mes chers frères, le serviteur fidèle, qui craint de contrister son maître, qui veille avec soin à ses intérêts, toujours prêt à exécuter ses ordres, dans toutes les circonstances, en son absence comme en sa présence, dans les petites choses comme dans les grandes. Comportez-vous comme des enfants bien nés, qui ne connaissent point de joie plus pure que de mériter l'affection de leur père. Ils n'ont pas besoin de commandements rigoureux, ni de menaces pour lui obéir. Accoutumés à prévenir ses désirs, ils vont au-devant de tout ce qui peut lui être agréable. S'il leur échappe quelque manquement, ils se le reprochent aussitôt, et redoublent de vigilance pour ne pas retomber dans la même faute. C'est en entrant et en persévérant dans de semblables dispositions que vous pourrez vous présenter à la table du Seigneur avec une pleine confiance, avec la liberté des enfants de Dieu. C'est alors que vous porterez à la sainte communion cette pureté de conscience qui vous en assurera les fruits les plus abondants.

A la pureté de conscience joignez une foi vive. *La foi, dit l'Apôtre, est une disposition nécessaire pour s'approcher de Dieu.* (Hebr., II, 6.) Et pouvons-nous en approcher plus près que lorsque nous nous unissons à lui dans la communion? Lisez l'Evangile; vous y verrez ceux qui sollicitaient les bienfaits de Jésus-Christ animés d'une foi vive; et les prodiges qu'il opérât en leur faveur étaient la récompense de cette foi. Lorsque le centenier se reconnaît indigne de le recevoir, et le prie de dire seulement une parole pour guérir son serviteur, Jésus-Christ se tourne vers ceux qui le suivent: *Je vous déclare, leur dit-il, que je n'ai pas trouvé une si grande foi en Israël;* et il dit ensuite au centenier: *Qu'il vous soit fait selon que vous avez cru.* (Matth., VIII, 10, et seq.) Jésus voyant la foi de ceux qui lui présentaient

un paralytique couché sur un lit, lui dit : Ayez confiance, mon fils, vos péchés vous sont remis ; et bientôt après : *Levez-vous, emportez votre lit, et allez-vous-en à votre maison.* (*Matth.*, IX, 6.) Ce fut la foi de l'hémorroïsse qui lui mérita d'être guérie par l'attouchement de la robe de notre divin Sauveur, du flux de sang qui la tourmentait depuis tant d'années. *Ma fille*, lui dit Jésus-Christ, *vosre foi vous a sauvée.* (*Ibid.*, 20-22.) Deux aveugles le suivaient en criant : *Fils de David, ayez pitié de nous.* Jésus leur demanda : *Croyez-vous que je puisse vous rendre la vue ?* Oui, Seigneur, répondirent-ils. Alors il toucha leurs yeux, en disant : *Qu'il vous soit fait selon votre foi ;* et à l'instant leurs yeux s'ouvrirent. (*Ibid.*, 27-31.) Que dit-il au prince de la Synagogue lorsque ses domestiques vinrent lui annoncer que sa fille était morte ? *Ne craignez rien, croyez seulement.* (*Marc.*, V, 35, 36.) Que dit-il encore au père de cet enfant possédé du démon, que ses disciples n'avaient pu délivrer ? *Tout est possible à celui qui a la foi.* (*Marc.*, IX, 22.)

Ayez donc la foi, mes chers frères. Présentez-vous à la sainte table avec une foi vive, et Jésus-Christ vous dira, comme aux aveugles de l'Evangile : *Qu'il vous soit fait selon votre foi.* Demandez-lui qu'il vous aide par sa grâce à faire votre salut, qu'il vous guérisse de vos langueurs spirituelles, qu'il vous accorde la douceur, la patience, la tempérance, la chasteté, le détachement des vanités de ce monde, la soumission à sa sainte volonté dans vos peines, et il vous exaucera. S'il ne vous délivre point de vos infirmités corporelles, ou de vos autres afflictions, c'est qu'il voudra les faire servir à votre sanctification ; et il vous donnera la grâce d'en faire un bon usage.

Mais hélas ! que penser de la foi de beaucoup de chrétiens ? O vous, que la honte empêche d'avouer vos iniquités au ministre du Seigneur ; vous qui, en les confessant, n'avez pas le désir sincère de vous en corriger ; vous tous qui osez venir à la sainte table avec une conscience souillée par le péché mortel, croyez-vous à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie ? Croyez-vous que celui que vous allez recevoir est le Dieu qui sonde les cœurs et les reins (*Psal.* VII, 10), qui connaît vos pensées les plus secrètes, qui, au jour de son jugement, exposera à la lumière ce qui est caché dans les ténèbres les plus épaisses de vos consciences, et qui manifestera les dispositions les plus intimes de vos cœurs ? (*I Cor.*, IV, 5.) Si vous le croyiez, vous seriez saisis d'horreur à la vue de l'attentat que vous allez commettre par une communion sacrilège, vous n'oseriez le consommer.

Et vous, mes frères, qui évitez de vous rendre coupables d'une si indigne profanation, mais qui n'apportez à la sainte communion que des dispositions faibles, imparfaites, où est votre foi ? Vous avez soin d'être à jeun, de vous présenter avec un maintien modeste et recueilli, vous récitez des

prières pour vous préparer à cette grande action : mais le cœur est-il d'accord avec la bouche ? N'est-ce point du bont des lèvres que vous les récitez rapidement, sans éprouver intérieurement les sentiments qu'elles expriment ? Avez-vous une douleur sincère de vos offenses ? Vous humiliez-vous en la présence de votre Dieu, de votre souverain juge, qui s'abaisse lui-même jusqu'à se communiquer à vous ? Ce Dieu Sauveur, qui s'est fait homme pour vous racheter, qui a supporté la pauvreté, les mépris, les opprobres, qui est mort sur une croix pour vous réconcilier avec son Père, qui se donne encore à vous pour être votre nourriture, qui vous appelle à un bonheur éternel, à des biens que l'œil n'a point vus, que l'oreille n'a point entendus, que l'esprit de l'homme n'a jamais conçus, ce Dieu qui vous comble de ses bienfaits, lui témoignez-vous votre reconnaissance, lui rendez-vous amour pour amour ? En mangeant ce pain céleste, qui est le gage du bonheur qu'il vous destine, soupirez-vous après ce bonheur ineffable. Dites-vous, comme l'Apôtre : *Je désire d'être uni avec Jésus-Christ* (*Phil.*, I, 23) ; et comme le Roi-Propète : *Mon âme est toute brûlante pour Dieu, pour le Dieu fort et vivant. Quand viendrai-je, et quand paraîtrai-je devant la face de mon Dieu.* (*Psal.* XLI, 2.)

Telles sont les dispositions des vrais chrétiens, de ceux qui sont animés d'une foi vive. En voyant Jésus-Christ, qui daigne s'unir si intimement à eux, ils n'oublient rien pour lui préparer, autant qu'ils le peuvent, une demeure digne de sa sainteté. S'ils ont eu le malheur de l'offenser, ils voudraient, au prix de ce qu'ils ont de plus cher, pouvoir effacer leurs fautes. Au moins, s'efforcent-ils de réparer leur ingratitude par les témoignages les plus sincères et les plus affectueux d'attachement et de dévouement à son service. Et ces protestations de fidélité ne sont pas de simples élans de ferveur, des mouvements passagers de dévotion qui s'évanouissent aussitôt après la communion ; ce sont des sentiments durables qui les attachent pour toujours à la pratique de leurs devoirs et au service de Dieu. Si vous n'êtes pas pénétrés des mêmes sentiments, mes chers frères ; si, en vous présentant à la table sainte, vous n'êtes pas dans ces heureuses dispositions, ne puis-je pas encore une fois vous dire comme Jésus-Christ le disait à ses apôtres : *Où est votre foi ? Ubi est fides vestra ?* (*Luc.*, VIII, 25.) Et si vous croyez, n'est-ce pas comme par habitude, sans réflexion, et ne doit-on pas regarder votre foi comme une foi morte en quelque sorte, puisqu'elle ne produit rien ou presque rien de ce qu'elle devrait produire si elle était vivante et animée ?

Enfin, une grande disposition pour approcher avec fruit de la sainte table, est le désir de communier. Et pour exciter en vous ce désir, mes chers frères, que faut-il de plus que celui que votre Sauveur vous témoigne de s'unir à vous, que l'invitation qu'il vous

fait de venir à lui? Longtemps, avant qu'il parût sur la terre, il avait dit, par la bouche du Sage : *Mes délices sont d'être avec les enfants des hommes* (Prov., VIII, 31); et lorsqu'il est près de la quitter, il institue le sacrement de l'Eucharistie, afin d'être toujours au milieu de nous, et que nous puissions sans cesse avoir accès auprès de lui. Il fait plus, il nous presse de recourir à lui; il nous répète tous les jours, du fond de ces tabernacles, cette invitation si affectueuse : *Venez à moi, vous tous qui êtes dans la peine, vous tous qui êtes chargés, et je vous soulagerai.* (Matth., II, 28.) Des paroles si tendres, si pleines de douceur et d'amour, nous encouragent, ô divin Jésus! mais nos péchés nous épouvantent, et l'impureté de nos consciences nous défend d'approcher d'un si grand mystère. La douceur de vos paroles nous y attire, mais le poids et le nombre de nos offenses nous en détournent. Vous nous commandez d'approcher de vous avec confiance si nous désirons d'avoir part à votre héritage, et de recevoir la nourriture de l'immortalité, si nous voulons obtenir la vie et la gloire éternelle. Venez à moi, dites-vous, vous tous qui êtes dans la peine et qui êtes chargés, et je vous soulagerai. O parole la plus douce, la plus aimable qu'un pécheur puisse entendre, par laquelle vous ne dédaignez pas, vous, ô Seigneur mon Dieu! d'inviter le pauvre et l'indigent à la participation de votre très-saint corps! Mais qui sommes-nous, ô Seigneur! pour oser approcher de vous? Toute l'étendue des cieux ne peut vous comprendre, et vous dites : Venez tous à moi! Qui peut concevoir cette bonté qui daigne s'abaisser ainsi, et qui nous invite avec tant d'amour à venir à elle? (*Imit. Christi* lib. IV, c. 1.)

Cependant, mes chers frères, il est un autre prodige peut-être plus incompréhensible encore; c'est, je ne crains point de le dire, celui de l'insensibilité de la plupart des hommes à l'égard d'un Dieu si bon, si généreux, si prodigue de lui-même. Aussi aveugles, aussi insensés que les conviés de l'Evangile, ils dédaignent de répondre aux tendres invitations de leur aimable Sauveur. Les uns passent une suite d'années sans se présenter à sa table, les autres n'y viennent que par contrainte; il faut que l'Eglise leur en fasse un précepte rigoureux, qu'elle les menace de ses anathèmes s'ils n'obéissent pas. Ils ne voient arriver le temps de la communion pascale qu'avec anxiété, qu'avec frayeur; ils voudraient pouvoir s'en dispenser, ils n'y apportent qu'un cœur froid et glacé. Et parmi ceux qui s'en approchent plus souvent, n'en est-il pas encore qui y viennent plus par habitude que par piété? N'en est-il pas même qui y sont conduits par des motifs humains, par des vues secrètes d'intérêt, par une prudence charnelle, pour se conserver la réputation d'une certaine régularité, pour ne point s'exposer aux reproches, ni encourir la disgrâce de parents ou de maîtres vigilants? N'en est-il

pas qui n'ont aucun goût, aucun attrait pour cette nourriture céleste, tandis qu'ils sont tout de feu pour les plaisirs et les amusements du monde? Ah! un petit nombre d'âmes vertueuses font leurs délices de la sainte communion. Elles n'éprouvent point de peine plus sensible que d'être privées de ce divin aliment, et Jésus-Christ se plaît à rassasier leur faim, à les combler de ses faveurs; mais la multitude ne voit en quelque sorte qu'avec dégoût la table que le Seigneur nous a préparée dans l'excès de sa miséricorde; des hommes présomptueux méprisent ses dons, et, par une juste punition, Jésus-Christ les abandonne à eux-mêmes et à leur propre faiblesse : *Esurientes implevit bonis et divites dimisit inanes.* (Luc., I, 53.)

O vous, âmes fidèles, craignez encore les pièges de l'ennemi du salut. Cet esprit de malice, qui connaît le fruit qu'on retire de la communion, qui sait qu'elle est un remède salutaire contre nos infirmités spirituelles, met tout en œuvre pour troubler les âmes, afin de les éloigner de la communion, ou qu'elles, ne le fasse qu'avec tiédeur. N'oubliez point que vous devez souvent avoir recours à Jésus-Christ, la source de la grâce et de la miséricorde, de qui vient toute la pureté des âmes, pour être guéries de vos défauts et de vos imperfections, et pour devenir plus fortes contre les tentations et les artifices du démon. Hâtez-vous de vous purifier des fautes que vous auriez commises, prenez promptement le remède salutaire, et vous vous trouverez beaucoup mieux que si vous aviez différé longtemps d'en user. Que sert-il, dit le pieux auteur de l'*Imitation*, de tarder ainsi à se confesser, ou de remettre la communion? Si vous vous éloignez aujourd'hui de la communion pour une raison, il en surviendra peut-être demain une autre encore plus grave. Ainsi vous pourriez différer pendant un temps considérable de communier, et vous y trouver moins disposé dans la suite. Tirez-vous au plus tôt de cette langueur; on ne gagne rien à s'entretenir dans l'inquiétude, à nourrir ses troubles, à trouver de jour en jour de nouveaux motifs pour s'éloigner de ce divin sacrement; il est au contraire très-nuisible de différer longtemps la communion, parce que l'âme en devient tout assoupie.

Chose déplorable! s'écrie encore le pieux auteur, il se trouve même des personnes si lâches et si négligentes, qu'elles sont bien aises de ne se confesser que rarement, et qu'elles souhaitent de remettre leurs communions, afin de n'être pas obligées de veiller avec plus de soin à la garde de leur âme. Hélas! il faut que ces personnes aient peu d'amour et une dévotion bien peu solide, pour se dispenser si facilement de la sainte communion! Que celui-là au contraire est heureux et agréable à Dieu, qui vit de telle sorte, et qui tient toujours sa conscience si pure, qu'il serait assez bien disposé pour communier même tous les jours, si cela

lui était permis et qu'il pût le faire sans singularité. Si quelqu'un s'en abstient quelquefois par humilité, ou parce qu'il a un sujet légitime qui l'en empêche, son respect est louable; mais s'il se sent tomber peu à peu dans la tiédeur, il doit faire des efforts pour s'exciter lui-même. Dieu se considéra son désir, parce que c'est particulièrement la bonne volonté qu'il considère. (*Imit.*, lib. IV, c. 10.)

Rendez-vous donc aux tendres invitations de votre Sauveur, mes chers frères; venez à lui avec le même empressement que montre un pauvre pour recourir à une personne riche et charitable qu'il sait être disposée à soulager son indigence, avec le même désir qu'a un malade de recevoir la visite d'un médecin habile. Ne craignez point d'être importun; votre Sauveur ne ressemble point à ces grands de la terre à qui les visites des petits peuvent être à charge: plus vous viendrez souvent vous asseoir à sa table, plus il aura de plaisir à vous y voir, plus il se montrera libéral envers vous lorsqu'il trouvera en vous cette pureté de conscience, cette foi vive, ce désir ardent de vous unir à lui, qui doivent vous accompagner dans cette sainte action.

L'Eglise vous rappelle ces dispositions au moment même de la communion. En disant le *Confiteor*, qu'elle vous met à la bouche, vous reconnaissez que vous êtes pécheurs, vous conjurez le Seigneur, par l'intercession de la sainte Vierge et de tous les saints, de vous purifier de plus en plus de vos iniquités. Le prêtre s'unit à vous; il prie le Dieu tout-puissant de jeter sur vous un regard de miséricorde, et de vous accorder l'indulgence, l'absolution et la rémission de vos péchés. Il prend ensuite la sainte hostie, l'élève à vos yeux, et il excite votre foi par ces touchantes paroles: Voici l'Agneau de Dieu, qui efface les péchés du monde. A ces mots vous vous inclinez profondément pour l'adorer; vous frappez votre poitrine, et vous répétez avec le prêtre, jusqu'à trois fois, les humbles paroles du centenier: Seigneur, je ne suis pas digne de vous recevoir; mais dites seulement une parole, et mon âme sera guérie. Enfin le prêtre, en vous donnant la communion, vous dit: Que le corps de Jésus-Christ conserve votre âme pour la vie éternelle. C'est pour arriver à cet heureux terme que vous devez désirer de communier. Répondez intérieurement aux paroles que le prêtre vous adresse: Ainsi soit-il. Oui, je l'espère, il se donnera à moi dans l'éternité, ce Dieu si bon, qui daigne se donner dès à présent à moi comme un gage de la promesse qu'il m'en a faite.

Lorsque vous sortez de la sainte table dites alors avec l'épouse des Cantiques: *Mon bien-aimé est à moi et je suis à lui.* (*Cant.*, II, 16.) Dites encore avec cette sainte épouse: *Je le possède, ce divin époux de mon âme; je le garderai soigneusement, et je ne permettrai pas qu'il s'éloigne de moi.* (*Cant.*, III, 4.) Oui, mes frères, profitez de ce moment précieux où Jésus-Christ est réellement et

substantiellement en vous, pour vous entretenir amoureusement avec lui. Laisser presque aussitôt le lieu de la prière et du recueillement pour se livrer à la dissipation, n'est-ce pas montrer qu'on ne sent point assez le bonheur de posséder son Dieu? Remerciez-le donc de la grâce qu'il vous a faite de se donner à vous; promettez-lui une inviolable fidélité; offrez-lui votre esprit, votre cœur, toutes les facultés de votre âme, pour accomplir en tout sa sainte volonté. Vous savez les fautes que vous avez commises et auxquelles vous êtes le plus enclins; proposez-vous de travailler sérieusement à vous en corriger, avec le secours de sa grâce. Vous savez quelles sont les vertus qui vous manquent, dont vous avez le plus de besoin; prenez la ferme résolution de vous appliquer à les acquérir. Ayant reçu Jésus-Christ, revêtez-vous, comme dit l'Apôtre, de Jésus-Christ (*Rom.*, XIII, 14); c'est-à-dire efforcez-vous d'être patients comme Jésus-Christ, doux et humbles comme Jésus-Christ, obéissants comme Jésus-Christ, charitables comme Jésus-Christ, afin que vous puissiez dire avec le même Apôtre: Je vis à présent, ou plutôt ce n'est plus moi qui vis; mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi: *Vivo ego, jam non ego; vivit vero in me Christus.* (*Gal.*, II, 20.) Ainsi soit-il.

INSTRUCTION VIII.

PREMIÈRE SUR LA PÉNITENCE.

Remittuntur tibi peccata. (*Luc.*, VII, 48.)

Vos péchés vous sont remis.

Telles sont les paroles que Jésus-Christ adressa à une femme pécheresse qui, au milieu d'un festin, était venue se jeter à ses pieds pour implorer sa clémence, et le supplier de lui accorder le pardon de ses iniquités. Paroles consolantes qui firent succéder la paix au trouble et aux remords d'une conscience agitée. Convaincue de la puissance et de la bonté de son divin Sauveur, cette généreuse pénitente se voit en un instant rappelée de la mort à la vie, délivrée du poids accablant de ses péchés, rapprochée de son Dieu, réconciliée avec lui, rentrée dans ses bonnes grâces. Quelle joie ! quelle consolation pour cette humble pécheresse !

En lisant ce trait édifiant de l'Evangile, et qui caractérise si bien la miséricorde de celui qui est venu sur la terre pour appeler les pécheurs, quel est celui qui ne désirerait entendre de sa bouche divine cette sentence consolante: Vos péchés vous sont remis. *Remittuntur tibi peccata?*

Dieu, il est vrai, nous a purifiés par le sacrement de baptême: il nous a revêtus de la robe d'innocence, et nous a admis au nombre de ses enfants, en nous rendant le droit à l'héritage céleste dont la débilité de nos premiers parents nous avait dépouillés. Mais combien en est-il qui perséverent dans cet heureux état, et qui conservent le précieux trésor de l'innocence baptismale ? On passe le plus

souvent les années de l'enfance dans l'oubli de Dieu, dans l'ignorance et le dégoût des devoirs de la religion. Les passions dans la jeunesse s'enflamment comme un feu dévorant; et qui peut compter les ravages qu'occasionne ce furieux incendie? Dans les autres âges de la vie, que de tentations de la part du démon, du monde et de notre chair corrompue, et que de chutes funestes!

Cependant, mes frères, c'est une vérité de foi : un seul péché mortel suffit pour nous faire perdre l'amitié de Dieu, pour nous remettre sous le joug de l'esprit de ténèbres, et nous rendre dignes des peines éternelles de l'enfer. Grâces immortelles soient rendues à notre divin Sauveur Jésus-Christ, qui nous a laissé un moyen pour nous relever de nos chutes, et recouvrer la grâce de Dieu après l'avoir perdue. Il ne tient qu'à vous d'user de ce remède salutaire, et d'entendre sinon de la bouche même de notre adorable Rédempteur, du moins de celle de son représentant qu'il a revêtu de son autorité : Vos péchés vous sont remis : *Remittuntur tibi peccata*. Il n'y a que les mauvaises dispositions des pénitents qui puissent arrêter l'effet de ces puissantes paroles; car ce sont deux vérités également certaines et incontestables : la première, que tout prêtre approuvé a reçu le pouvoir de remettre les péchés; la seconde, que le ministre du Seigneur, quoique revêtu de sa puissance, ne peut cependant l'exercer efficacement que sur les vrais pénitents. L'une et l'autre seront la matière de cette instruction.

Oui, mes frères, tel est le pouvoir de tout prêtre approuvé : il remet dans le tribunal de la pénitence les péchés, quelque énormes et multipliés qu'ils soient, à tout pécheur qui n'y met point d'obstacle, et qui recourt à son ministère avec les dispositions et les sentiments d'un vrai pénitent. Cette autorité est grande, et a de quoi étonner nos faibles conceptions; mais elle n'en est que plus propre à nous montrer combien notre divin Sauveur nous a aimés, et quelle est sa commisération envers les pécheurs. Ce pouvoir est appuyé sur des preuves aussi manifestes, aussi claires que tous les autres points de notre croyance.

En effet, que Jésus-Christ se soit fait homme, qu'il ait paru et vécu sur la terre, qu'il ait opéré un grand nombre de miracles éclatants pour prouver sa mission divine, qu'il ait fondé la religion sainte que nous professons, et qu'après l'avoir annoncé lui-même, il ait chargé ses apôtres de la prêcher dans l'univers : ce sont des faits si notoires et si palpables, qu'aucun homme sensé ne peut les révoquer en doute. Il est également avéré qu'il existe entre nous mais un livre que nous nommons le saint Évangile, qui renferme l'histoire de la naissance, de la vie, de la mort, de la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans lequel se trouve une grande partie des

dogmes et de la morale qu'il a enseignés; et en particulier, les pouvoirs qu'il a accordés à ses apôtres pour les transmettre à leurs successeurs, afin qu'ils subsistassent toujours dans son Eglise. J'ouvre l'Évangile, et j'y trouve la puissance de remettre et de retenir les péchés accordée par Jésus-Christ à ses apôtres dans les termes les plus positifs et les moins équivoques. Il le leur avait promis d'avance ce pouvoir divin, lorsqu'il leur déclarait avant sa passion : *En vérité, en vérité, je vous le dis, tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel.* (Matth., XVIII, 18.) Mais il le leur communique de la manière la plus authentique, en leur communiquant après sa résurrection la mission qu'il avait reçue de son Père, pour l'exercer en son nom et à sa place : *Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie. Après ces paroles, il souffla sur eux, et leur dit : Recevez le Saint-Esprit. Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.* (Joan., XX, 21, 22 et 23.) Jésus-Christ pouvait-il établir plus solennellement ses apôtres juges des pécheurs, et leur donner, en termes plus formels sa propre puissance pour les lier ou les délier selon qu'ils les en trouveraient dignes, pour leur remettre leurs péchés ou les leur retenir suivant le jugement qu'ils porteraient de leurs dispositions?

Aussi voyons-nous que les pères de l'Eglise, d'un commun accord, ont toujours entendu ces paroles de Jésus-Christ dans le sens que nous leur attribuons, c'est-à-dire comme l'enseignement le saint concile de Trente, de la puissance de remettre et de retenir les péchés, communiquée aux prêtres pour réconcilier les fidèles qui sont tombés après le baptême. (Sess. xiv, c. 1.) Ce fut pour maintenir dans sa pureté cet article si important de notre croyance, que l'Eglise, dès les premiers siècles, condamna comme hérétiques et rejeta de son sein les novatiens qui osaient attaquer ce pouvoir de remettre tous les péchés. Oui, telle est la prérogative du sacerdoce nouveau, et sa prééminence sur celui de l'ancienne loi, nous déclare saint Chrysostome, qu'il n'appartenait qu'aux seuls prêtres, parmi les Juifs, de purifier la lèpre du corps, ou pour mieux dire, non la guérir, mais de vérifier qu'elle était guérie, au lieu qu'il a été donné à nos prêtres de purifier, non la lèpre du corps, mais les souillures de l'âme; et non-seulement de sassurer que ces souillures de l'âme sont purifiées, mais de les purifier eux-mêmes. (Lib. III, *De sacerdotibus*.) Et il ne faut pas confondre le sacrement de la pénitence avec celui du baptême, comme le font certains hérétiques. Les prêtres, dit saint Jérôme, ont le pouvoir de remettre les péchés, non-seulement lorsqu'ils confèrent le sacrement de la régénération, mais ils ont encore l'autorité

de pardonner ceux qu'on commet dans la suite. (Epist. I, *ad Heliod.*)

N'est-ce pas une chose étonnante, après ces preuves aussi solides que multipliées, de trouver des hommes qui s'obstinent à contester la grandeur et l'étendue des miséricordes de notre adorable Rédempteur, qu'ils ont pourtant tant d'intérêt de reconnaître? Car, comme nous l'enseigne le disciple bien-aimé : *Si nous disons que nous n'avons point péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous.* (1 Joan., I, 8.)

Mais quelle est la cause de cet aveuglement qui les porte à révoquer en doute une vérité si expressément enseignée dans l'Evangile, et confirmée par la foi et la pratique de tous les siècles? C'est principalement parce que l'amour-propre se trouve humilié, et qu'ils ne peuvent supporter que Jésus-Christ les ait soumis au jugement de ses ministres, et qu'il les oblige à découvrir leurs fautes les plus secrètes, et l'état intérieur de leur âme, pour qu'ils puissent exercer le ministère qui leur est confié. Sans doute, ils ne peuvent absoudre le pécheur, si lui-même ne se présente à leur tribunal, et ne leur fait connaître en quoi et jusqu'à quel point il s'est rendu coupable, et quel est le repentir qu'il conçoit de ses fautes? Notre divin Sauveur n'avait pas besoin de cet aveu circonstancié. Il était Dieu, et voyait à découvert ce qu'il y avait de plus secret dans les cœurs. Mais les prêtres ne sont que des hommes. Pour connaître les dispositions intérieures de l'homme, il faut que l'homme lui-même les leur manifeste. C'est cette manifestation de la conscience qui révolte les ennemis du sacrement de pénitence. Ils aiment mieux nier le pouvoir accordé par Jésus-Christ, que de supporter l'humiliation nécessaire pour en profiter.

Je conviens que la déclaration de nos affections les plus intimes, et des péchés dont la pensée seule nous fait honte à nous-mêmes, a quelque chose de fort humiliant. Il n'est point d'institution divine ni humaine contre laquelle les passions réclament avec plus de force, et qui blesse davantage l'amour-propre, ce sentiment si impérieux chez tous les hommes. Cependant elle s'est établie cette institution, ainsi que le sacrement dont elle est une partie essentielle. Les fidèles se sont soumis dans tous les temps à l'autorité que le prêtre exerce dans le tribunal de la pénitence. Mais comment a-t-elle pu s'établir? comment a-t-elle persévéré dans tous les siècles? comment subsiste-t-elle encore aujourd'hui chez des sectes séparées dès les premiers temps de l'Eglise catholique, si elle ne vient pas de Dieu, et si ce n'est pas Jésus-Christ lui-même qui a donné à ses apôtres le pouvoir de remettre les péchés aux fidèles qui viendraient les confesser humblement et les détester à leurs pieds? Non, il n'est pas dans la nature des hommes d'établir des pratiques si contraires à leur amour-propre.

Il n'est pas en leur pouvoir de les faire adopter universellement, et d'y soumettre sans distinction les personnes de tout âge, de tout sexe, de toute condition, de tout pays. Ainsi cette répugnance même, pour la confession, se tourne en preuve en sa faveur, et sert à confirmer que Jésus-Christ seul a pu en être l'auteur. En effet, que les adversaires de ce divin sacrement nous apprennent, s'ils le peuvent, quel est celui qui, le premier, a dit aux prêtres : Jugez la conscience des hommes, prononcez sur eux une sentence d'absolution, si vous les en croyez dignes; et qui, en même temps, a ordonné aux fidèles de tous les lieux de se présenter à leur tribunal pour leur confesser leurs péchés, sans qu'on ait réclamé et crié à la nouveauté, et de manière que tous s'y soient soumis sans réplique. Non, encore une fois, un tel prodige n'est point au pouvoir des hommes; il n'appartient qu'à Dieu de l'opérer.

Mais quel bonheur pour nous, mes frères, que Jésus-Christ, dans sa miséricorde, nous ait laissé un moyen si salutaire pour remédier aux maux de notre âme, et pour nous retirer de l'abîme où le péché nous replonge, lorsque nous avons le malheur d'y succomber! Quel avantage d'avoir cette seconde planche après le naufrage, comme l'appellent les saints Pères, pour renaître à la vie de la grâce, pour recouvrer l'amitié de notre Père céleste, et pour nous soustraire aux peines éternelles dues à nos iniquités et à nos rechutes! Ah! s'il existait un roi assez bon, assez indulgent pour promettre la liberté, le pardon, et même ses bonnes grâces à tous ceux qui ont enfreint ses lois, et qui génissent dans les prisons en attendant la sentence que la justice prononcera sur leur sort, à condition que chacun d'eux ferait, dans le plus profond secret, l'aveu détaillé de ses crimes à un magistrat revêtu de son autorité, on verrait dans un moment tous ces lieux de détention évacués, et on entendrait tous les criminels célébrer à l'envi la clémence du prince. Aucun d'eux ne se plaindrait de la condition qui lui aurait été imposée, et ne différerait un instant à en profiter pour obtenir sa grâce.

Les rois de la terre, malgré leur inclination à la miséricorde, ne peuvent l'étendre jusqu'à ce point : *Ils portent le glaive pour punir les malfaiteurs.* (Rom., XIII, 4.) Leur devoir les oblige à arrêter le cours des désordres, et à imprimer une crainte salutaire aux méchants par l'appareil effrayant des supplices de la justice. Comme ils ne peuvent scruter le cœur humain, leur religion serait quelquefois trompée par les apparences d'un faux repentir; et, en rendant la liberté à des hommes dont le cœur corrompu est rendu à l'iniquité, ils introduiraient dans la société dont ils sont les pères et les protecteurs des fléaux qu'ils ne pourraient plus toujours comprimer, parce qu'ils échapperaient à leur surveillance.

Il en est autrement de Dieu, qui est la bonté même, et qui ne veut point la mort

du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive. La voie du pardon nous est toujours ouverte. Il ne tient qu'à nous de recourir aux dépositaires de l'autorité du Seigneur, pour briser les liens qui nous tiennent asservis sous l'esclavage du démon, et pour être rétablis dans la liberté des enfants de Dieu. Et si le faux pénitent surprend une sentence d'absolution dont il est indigne, il lui est impossible de se soustraire à la justice divine, puisque nous devons tous paraître devant le tribunal de Jésus-Christ pour recevoir la récompense ou le châtimement du bien ou du mal que nous aurons fait. (II Cor., V, 10.)

Ah! mes frères, n'attendez pas ce jour terrible où le souverain juge manifestera le secret des consciences. (I Cor., IV, 5.) Quelle confusion pour vous de voir dévoilés à la face de l'univers tous ces désordres dont vous avez tant de peine à supporter vous-mêmes le souvenir! Prévenez un malheur qui serait alors sans remède. Soumettez-vous à une humiliation passagère qui sera tempérée par des consolations qui vous procureront une paix à laquelle vous êtes étrangers depuis que vous avez abandonné la vertu pour vous livrer au vice, et à vos penchants déréglés. En vain cherchez-vous à vous étourdir en disant que Dieu est bon et miséricordieux. Sans doute Dieu est plein de miséricorde; et la preuve, c'est qu'il vous supporte, c'est qu'il vous offre un moyen d'obtenir le pardon de vos offenses, et que sa grâce vous presse d'en user par les remords qu'elle excite en vous. Mais vous savez bien aussi que Dieu est juste, et que si vous abusez du temps présent, qui est celui de la miséricorde, le moment de la justice viendra, et qu'une éternité malheureuse sera le châtimement de votre impénitence.

Surmontez donc courageusement la honte qui vous retient. Allez déposer dans le sein du ministre du Seigneur le poids accablant de vos iniquités sous lequel vous gémissiez. Alors quelle consolation, quel calme vous éprouverez en entendant celui qui tient la place de Jésus-Christ prononcer sur vous, avec l'autorité qu'il a reçue de ce divin Sauveur, ces paroles énergiques: Je vous absous de vos péchés au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit!

J'ai dit que les fidèles devaient s'adresser à un prêtre *approuvé*, et cela conformément à la pratique et à l'enseignement de l'Eglise, comme elle nous le déclare dans son dernier concile général. (Sess. XIV, c. 7.) Car on a toujours été persuadé, et c'est une vérité certaine, qu'une absolution est nulle, quand elle est donnée par un prêtre à une personne sur laquelle il n'a ni juridiction ordinaire, ni juridiction déléguée. Il ne suffit donc pas d'être revêtu du caractère sacerdotal pour avoir l'autorité d'absoudre un pécheur. Il faut de plus avoir juridiction sur ce pécheur, afin de pouvoir exercer la fonction de juge à son égard. Cette juridiction ne peut à la vérité s'accorder qu'à un prêtre; mais tout

prêtre, par cela même qu'il a été ordonné, ne la possède pas. Il faut que l'Eglise la lui confère, et il n'appartient qu'à cette mère commune des fidèles de confier la conduite des âmes de ses enfants à ceux qu'elle a choisis et destinés à cette sublime fonction.

Voilà pourquoi le saint concile de Trente prononce anathème contre quiconque oserait dire que ceux qui ne sont point ordonnés et envoyés par la puissance ecclésiastique et canonique, mais qui viennent d'ailleurs, sont les ministres légitimes de la parole de Dieu et des sacrements; (Sess. XIV, c. 7.)

Mais dès qu'un prêtre est approuvé, et que sa juridiction n'est point restreinte, il n'est point de liens qu'il ne puisse rompre; point de péchés qu'il ne puisse remettre. Les paroles de Jésus-Christ sont formelles. Il n'a usé d'aucune restriction: *Tout ce que vous délierez sera délié. Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez.* Le pouvoir est complet dans celui qui est chargé de l'exercer. Mais il y a des dispositions nécessaires de la part de celui en faveur duquel il l'exerce. Il doit être vraiment contrit.

Où, mes frères, quelle que soit l'autorité du ministre du Seigneur, il ne peut rien, il n'opère rien sur celui qui n'est pas bien disposé. Loin d'être absous par la sentence qui semble prononcée en sa faveur, le pécheur, qui n'est point sincèrement repentant de ses fautes, sort du tribunal de la miséricorde plus coupable qu'il n'était en s'y présentant, parce qu'il ajoute à tous ses autres péchés la profanation du sacrement institué pour l'en purifier. Cette vérité est fondée sur des principes si clairs, qu'il ne faut qu'un peu de réflexion pour s'en convaincre. Qui ne sent en effet que celui qui veut rester coupable, qui demeure attaché à ses péchés, et qui n'est pas résolu de les quitter et de les éviter à l'avenir, est absolument indigne d'en recevoir le pardon? C'est ainsi qu'en jugent tous les hommes d'après les principes d'équité gravés dans leurs cœurs. On éprouve des sentiments de commisération pour un criminel prêt à subir la juste peine due à ses forfaits, lorsqu'il est touché et pénétré de douleur de ses crimes; mais cette compassion se tournerait en indignation, si on voyait ce malfaiteur obstiné et sans donner aucun signe de repentir. Il est donc évident que Dieu, qui est la justice même, et qui ne peut s'éloigner des sentiments et de l'ordre naturel dont il est l'auteur, ne pardonne point à celui qui ne désire pas sincèrement de se corriger, et qui vient lui demander grâce sans être véritablement touché de ses fautes. Mais il ne rejette jamais un cœur contrit et humilié. (Psal. L, 18.) Les conditions auxquels le Seigneur a attaché la rémission de nos péchés, sont la contrition, la confession et la satisfaction.

Et d'abord, il est indispensable d'avoir la contrition, qui est une douleur véritable,

un regret sincère d'avoir offensé Dieu, une tristesse intérieure de lui avoir désobéi en transgressant ses commandements, une haine et une détestation de toutes les fautes, sans exception, au moins mortelles, qu'on a commises. Ce ne sont point des motifs humains, tels que la perte de notre réputation, de notre santé, de nos biens, ou d'autres avantages temporels qui doivent être le fondement de la contrition. Elle doit avoir pour principe la foi qui nous apprend que le péché défigure notre âme, la prive de la grâce, nous ferme la porte du ciel, nous empêche de participer aux mérites de la mort et de la passion de Jésus-Christ, nous dévoue à l'indignation et à la haine de Dieu, nous met sous l'esclavage du démon, et nous rend dignes de la damnation éternelle. Le péché est une injure atroce contre notre Créateur et notre souverain maître, parce que c'est une rébellion contre son autorité, un mépris de sa majesté suprême, et une ingratitude odieuse après tous les bienfaits dont il nous a comblés. Enfin, le péché offense notre Père céleste, qui est la sainteté même, qui est souverainement bon et souverainement aimable, à cause de ses infinies perfections. Que de motifs pour nous faire haïr le péché, pour nous en inspirer plus d'horreur que de tous les autres maux, puisqu'il est le seul mal véritable; pour être plus fâchés de la perte que nous faisons en le commettant, que de toute autre, parce que c'est Dieu même que nous perdons, et qu'il n'est point de perte comparable à celle du souverain bien, pour nous affermir dans la résolution constante de l'éviter, d'en retrancher les causes et les occasions, et de n'y plus penser que pour gémir jusqu'au dernier soupir de notre vie sur le malheur de nous en être rendus coupables !

La seconde condition pour obtenir le pardon de nos offenses est la confession; c'est-à-dire l'accusation de tous les péchés mortels intérieurs et extérieurs qu'on a commis : et cette accusation doit être faite avec humilité et avec candeur sans chercher à pallier et à diminuer ses fautes. Car, il est indispensable que le vrai pénitent fasse l'aveu sincère de tout ce qui a pu déplaire notablement à Dieu, non-seulement dans ses paroles et dans ses actions, mais encore dans ses pensées, dans ses desirs et dans ses affections; parce que, comme le dit notre divin Sauveur, c'est du cœur que sort la malice du péché. Il est aussi obligé de déclarer, autant qu'il le peut, le nombre de ses fautes, et les circonstances qui en aggravent considérablement la malice. En effet, il faut qu'un médecin soit instruit des caractères de la maladie pour ordonner à un malade des remèdes salutaires. Un juge ne peut porter une sentence équitable s'il n'a pas examiné avec attention toutes les principales circonstances de la cause sur laquelle il doit prononcer. Comment donc le prêtre pourrait-il prescrire au pécheur le moyen de réparer ses

fautes et de prévenir les rechutes? comment pourrait-il lui accorder avec discernement le bienfait de l'absolution, s'il ne connaissait pas ses dispositions? Or, c'est le pénitent qui doit lui donner cette connaissance en se portant pour accusateur contre lui-même. Remarquez-le bien, mes frères, le ministre du Seigneur doit juger de votre intérieur, de ce qui s'est passé dans le plus secret de vos cœurs : voilà ce que vous devez lui manifester après en avoir fait un examen raisonnable et sérieux. Que s'il échappe quelque chose à vos recherches, quoique vous y ayez mis l'attention que vous donneriez à une affaire importante, et qui vous tiendrait à cœur, vous pouvez être sans inquiétude. Le bon Dieu qui est plein de miséricorde, vous remettra ces péchés oubliés avec ceux que vous avez accusés; et il suffira, s'ils reviennent à votre souvenir, de les confesser.

Enfin, la satisfaction est encore nécessaire pour former un vrai pénitent. Le baptême, en purifiant notre âme de toutes ses souillures, nous remet en même temps, par un effet de la bonté infinie de Dieu, toutes les peines que nous avions méritées. Mais ce serait une erreur de croire qu'il en est de même du sacrement de pénitence. Après avoir obtenu le pardon de nos péchés et la rémission de la peine éternelle que nous avions encourue, nous devons une réparation, une satisfaction pour nos offenses. Et n'est-il pas conforme à la justice divine de recevoir autrement en grâce ceux qui ont péché par ignorance avant le baptême, et ceux qui, après avoir été déjà délivrés de la servitude du péché et du démon, et après avoir reçu le don du Saint-Esprit, n'ont pas craint de violer le temple de Dieu, et de contrister l'Esprit-Saint? (*Conc. Trid., De pæn., sess. xiv, cap. 2.*) Cette conduite de Dieu n'est pas moins conforme à sa clémence, qui veut par là nous empêcher de retomber dans le péché, pour ne pas attirer sur nous les effets de sa juste colère. Car ces peines satisfactives sont un frein salutaire qui nous éloigne du vice et nous rend plus attentifs et plus vigilants sur nous-mêmes. Elles guérissent les restes du péché et détruisent, par la pratique des vertus contraires, les mauvaises habitudes que nous avons eu le malheur de contracter. Ces œuvres de pénitence que nous pratiquons nous rendent conformes à Jésus-Christ, qui a bien voulu satisfaire pour nos péchés, et nous donnent l'espérance, qu'après avoir partagé ses souffrances, nous serons aussi rendus participants de sa gloire. Comme nous ne pouvons rien par nous-mêmes, si nous voulons faire de dignes fruits de pénitence, nous devons les unir aux mérites de notre divin Sauveur, qui les offrira à Dieu son Père, et, par sa médiation, ils seront acceptés devant le trône de la majesté divine. Ainsi, en reconnaissant l'obligation où nous sommes de satisfaire pour nos péchés, loin de déroger à l'efficacité de la satisfaction de Jésus-Christ, nous lui rendons hommage,

puisque nous avouons que la nôtre ne peut avoir de mérite que par la vertu de la sienne.

Les œuvres de satisfaction se rapportent à trois principales, à la prière, au jeûne et à l'aumône. Et telle est la grande charité de notre Père céleste, ainsi que nous l'enseigne le saint concile de Trente (*Conc. Trid., De pœn. sess. 14, cap. 9*), que nous pouvons, par Jésus-Christ, satisfaire à sa justice, en supportant avec patience les afflictions de cette vie. Doctrine consolante et bien propre à adoucir l'amertume des peines, des souffrances et des tribulations auxquelles nous sommes tous exposés en ce monde.

Outre l'outrage que nos péchés font à Dieu, il en est qui offensent le prochain, et lui deviennent nuisibles, ou en son honneur, ou en ses biens, ou en son corps, ou en son âme, et alors c'est une obligation étroite de réparer toutes ces suites pernicieuses du péché, et de dédommager le prochain des préjudices que nous lui avons causés. Ce sont là des dettes de justice que nous devons être dans la volonté de payer, autant qu'il est en nous, sans quoi notre repentir ne pourrait être sincère et véritable.

Et ne sont-ce pas ces trois dispositions que Jésus-Christ lui-même nous a tracées comme les marques d'une vraie pénitence dans la parabole de l'enfant prodigue, que ce divin Sauveur nous a proposée pour nous faire connaître toute l'étendue de la miséricorde de Dieu envers les pécheurs, et comment ils doivent retourner à lui?

Cet enfant aveugle et ingrat qui quitte la maison de son père, qui s'éloigne de sa présence, qui secoue le joug salutaire de son autorité pour vivre au gré de ses passions, et qui dissipe en peu de temps la portion de son héritage, représente au naturel le pécheur qui abandonne son Dieu, se soustrait à son empire pour suivre ses penchants déréglés. Bientôt, comme le prodigue, il a dissipé tous les biens de la grâce dont ce Dieu de bonté avait enrichi son âme. Bientôt il se voit aussi réduit à la dernière misère, à l'esclavage le plus avilissant, puisque c'est celui du démon même. C'est donc aussi le modèle sur lequel doit se régler le pécheur pénitent, s'il veut comme lui obtenir le pardon de ses égarements, et rentrer dans les bonnes grâces de son Père céleste. Or, que fait ce prodigue? Se voyant réduit à l'état le plus déplorable, *il rentre en lui-même et dit : Combien de mercenaires ont du pain en abondance dans la maison de mon père, et moi je meurs ici de faim ! il faut que de ce pas j'aille trouver mon père, et que je lui dise : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous. Je ne suis plus digne d'être appelé votre fils. Traitez-moi comme un de vos mercenaires. Il part donc et vient trouver son père. Lorsqu'il était encore bien loin, son père l'aperçut et en fut touché de compassion ; et, courant à lui, il se jeta à son cou et l'embrassa. Et son fils lui dit : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous, et je ne suis plus digne d'être appelé votre fils.*

Alors le père dit à ses serviteurs : Apportez promptement la plus belle robe qui soit dans la maison pour l'en revêtir, et mettez-lui un anneau au doigt et des souliers aux pieds. Amenez un veau gras et tuez-le. Faisons un festin et réjouissons-nous, parce que mon fils, que voici, était mort, et il est ressuscité ; il était perdu, et il est retrouvé. (Luc., XV, 14, 24.)

Vous venez d'entendre ce fils pénitent faire, avec un cœur contrit et humilié, l'avou de ses fautes : *Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous.* Vous le voyez prêt à réparer ses torts passés, et à supporter la peine qu'il a méritée. *Je ne suis plus digne d'être appelé votre fils : traitez-moi comme un de vos mercenaires.*

Pécheurs, qui avez imité ce prodigue dans ses égarements, imitez-le aussi dans sa conversion. Notre divin Sauveur a voulu nous peindre toute sa bonté dans cette touchante parabole. Pourriez-vous y être insensibles ? pourriez-vous résister encore aux attraites de sa grâce, qui vous presse depuis si longtemps de revenir à lui, et qui vous offre encore en ce moment votre pardon ? Les entrailles de sa miséricorde sont ouvertes pour vous recevoir. Votre conversion causera une grande joie parmi les anges de Dieu. Vous la partagerez vous-mêmes. Vous verrez et vous éprouverez combien le Seigneur est doux. (*Ps. XXXIII, 9.*) ; et cette joie ne sera que l'avant-goût de celle qui vous est réservée pour l'éternité. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION IX.

SECONDE SUR LA PÉNITENCE.

Vade, ostende te sacerdoti. (*Matth., VIII, 4.*)

Allez, montrez-vous au prêtre.

Une des lois que Dieu avait données au peuple juif prescrivait à tout lépreux de se présenter devant le prêtre, et de lui montrer le mal dont il était attaqué. C'était au prêtre qu'il appartenait de faire le discernement de cette honteuse maladie, d'examiner et de juger si elle était véritable, ou si elle n'était qu'apparente ; si le malade en était guéri, ou si le venin subsistait encore. D'après son jugement, le malade était obligé de se séparer de la société, ou il lui était permis d'y paraître. Jésus-Christ respecte cette loi. Il exige son accomplissement du lépreux à qui il vient d'accorder sa guérison. Allez, lui dit-il, montrez-vous au prêtre, et présentez l'offrande ordonnée par Moïse.

N'en soyons pas surpris, nous disent les Pères de l'Eglise. La lèpre, cette affreuse et dégoûtante maladie, était la figure du péché ; et le pouvoir des prêtres de l'ancienne loi était la figure de celui accordé à ceux de la nouvelle alliance. Mais s'il ne suffisait pas à ceux qui étaient infectés de la lèpre, ce mal extérieur et visible, d'en faire l'avou au prêtre ; s'il fallait encore l'exposer sous ses yeux, pour qu'il en fît l'examen et le discernement ; à combien plus forte raison ne suffit-il pas au pécheur, dont le mal est intérieur, et tire principalement sa malice du cœur d'avouer en général qu'il a péché ;

mais faut-il encore qu'il détourne les affections vicieuses de son âme? Comment en effet le ministre du Seigneur qui, quoiqu'il tienne sa place, n'est pourtant qu'un homme, dont l'œil n'est pas assez perçant pour pénétrer dans le fond des consciences, pourrait-il juger de l'état du pécheur, et savoir la nature de la sentence qu'il doit prononcer sur lui?

Aussi, mes frères, l'accusation exacte de tous les péchés est-elle une partie essentielle du sacrement de pénitence, comme je vous l'ai montré dans l'instruction précédente, où je vous ai fait sentir en même temps quels avantages inappréciables il nous procurait. Cependant la nécessité de la confession, telle que je vous l'ai dépeinte d'après les règles de la foi, fait encore impression sur certains pécheurs. C'est un joug qui leur pèse, et auquel ils ont une peine extrême à se soumettre. Cette répugnance est un effet manifeste de l'amour propre qui les aveugle; car si l'institution du sacrement de Pénitence est un chef-d'œuvre de la miséricorde de notre divin Sauveur, comme vous ne pouvez plus en douter, il n'est point de chrétien éclairé qui ne doive aussi envisager la confession sacramentelle comme un chef-d'œuvre de sa sagesse, et par conséquent regarder comme des insensés ceux qui ne veulent point user, ou qui abusent d'une institution si salutaire. Voilà les deux vérités que je me propose de vous développer aujourd'hui.

On peut juger de la sagesse d'un législateur par la connaissance du but qu'il se propose, et de la nature des moyens qu'il emploie pour y parvenir. Or, pourquoi notre divin Sauveur est-il descendu sur la terre? Le Symbole nous l'apprend; c'est pour notre salut. *Qui propter nos homines, et propter nostram salutem descendit de cælis.*

Jésus-Christ expliquait lui-même la fin de sa mission, lorsqu'il disait à la femme Samaritaine : *Le temps vient et il est déjà venu, où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité. Car ce sont là les adorateurs que cherche le Père céleste, comme les seuls qui soient dignes de lui. (Joan., IV, 23, 24.)* En effet, *Dieu est esprit et vérité, et ainsi il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité.* Oui, voilà le but que s'est proposé notre adorable Rédempteur : C'est de former par ses leçons, par ses exemples et par ses mérites, de vrais adorateurs à son Père. Mais afin de réussir dans ce grand dessein, il fallait nous donner un moyen pour nous dépouiller du vieil homme avec ses œuvres, suivant le langage de l'apôtre (*Col., III, 9, 10*); et pour nous revêtir de l'homme nouveau formé à la ressemblance de Jésus-Christ. Or, rien n'est plus propre que la confession à produire en nous ces salutaires effets. Car la confession faite avec de bonnes dispositions nous aide à connaître nos défauts; elle nous fournit de puissants secours pour les réformer, et par là même pour acquérir toutes les vertus qui nous rendent chrétiens en esprit et en vérité.

Vous pouvez commencer déjà à apercevoir que le précepte de la confession caractérise parfaitement la sagesse de notre divin législateur, parce qu'elle mène directement à la fin qu'il avait en vue de nous purifier de tous nos péchés, et de faire de nous des saints. Si vous voulez m'écouter avec attention, les détails dans lesquels je vais entrer vous en convaincront de plus en plus.

L'homme est clairvoyant, et jusqu'à l'excès, sur les défauts de ses semblables. Sa malignité aperçoit leurs imperfections même les plus légères, et souvent encore elle se plaît à les grossir. Il voit une paille dans l'œil de son frère, suivant l'expression de notre divin Sauveur, et ne considère point une poutre qui est dans le sien. (*Matth., VII, 3.*) L'aveuglement d'un grand nombre de pécheurs est tel, qu'ils se dissimulent jusqu'aux vices les plus grossiers, et qu'ils ont toujours des excuses pour les pallier. L'avare appelle sage prévoyance pour l'avenir son attachement sordide à l'argent, et il ne compte pour rien les fraudes et les injustices, pourvu qu'il puisse grossir son trésor. Le prodigue voit d'un œil indifférent la misère du pauvre et la détresse de ses créanciers, et décore du nom de générosité ses profusions extravagantes. Le vindicatif qui ne peut rien souffrir, rien pardonner, parle toujours du point d'honneur. Le voluptueux, livré aux passions les plus honteuses, les qualifie de faiblesses humaines. L'ambitieux, à qui l'hypocrisie, la dissimulation, la calomnie sont les moyens ordinaires pour s'élever aux honneurs, dit qu'il faut faire son chemin dans le monde. L'homme colère et emporté s'excuse sur la vivacité de son tempérament. Le marchand, l'ouvrier qui se permettent des injustices, donnent pour prétexte que les personnes de leur état en font autant, et que sans cela on ne pourrait pas vivre ni élever sa famille.

Si les désordres du pécheur sont tels qu'il ne puisse les purifier contre les remords criants de sa conscience, il n'y jette qu'un coup d'œil passager, et il ressemble à cet homme dont parle saint Jacques. (*Jac., I, 23, 24*), qui, se regardant dans un miroir, y voit son visage couvert de taches, et qui, après les avoir aperçues, s'en va sans se donner la peine de les ôter. En un mot, comme nous dit un prophète, *la terre est dans une extrême désolation, parce qu'il n'est personne qui rentre dans son cœur. (Jer., XII, 11)* pour connaître ses iniquités, et les expier par une sincère pénitence.

Or, le précepte de la confession que Jésus-Christ nous a imposé conduit directement à acquérir cette connaissance de nous-mêmes qui nous est si nécessaire, et que tant de personnes cependant redoutent et qu'elles écartent de toutes leurs forces. En effet, le pécheur qui veut sincèrement se convertir et rentrer en grâce avec son Dieu, loin de chercher de vaines excuses, est le premier à s'accuser lui-même, ainsi que nous en avertit l'Esprit-Saint dans les divines Ecritures. (*Prov., XVIII, 17.*) Persuadé

que Dieu scrute les cœurs et les reins (*Psal.* VII, 10), que tout est découvert à ses yeux, il examine ses pensées, ses désirs, ses affections, et tout ce qu'il y a de répréhensible dans ses paroles et dans ses actions. Il compare sa conduite, non avec les préjugés et les maximes d'un monde tant de fois condamné par l'Evangile, mais avec les commandements du Seigneur, avec les exemples de Jésus-Christ et de ses saints, avec les promesses solennelles qu'il a faites dans son baptême.

Cet examen ne tarde pas à lui montrer que loin d'aimer son Créateur de tout son cœur et de toute son âme, loin de le servir avec fidélité, et d'observer ses divins préceptes, il n'a eu pour lui que de l'indifférence, de l'ingratitude et du mépris, qu'il a foulé aux pieds ses saintes ordonnances; qu'au lieu de s'occuper de la grande et importante affaire de son salut, et de chercher par-dessus tout le royaume de Dieu et sa justice (*Matth.*, VI, 33), il n'a pensé qu'aux choses de la terre, qu'à satisfaire ses passions, ses intérêts, ses désirs déréglés; que loin de faire valoir les grâces et les talents que Dieu lui avait accordés, il les a dissipés comme un insensé. Alors se réveillant comme d'un profond assoupissement, il ouvre les yeux, et voit qu'il s'était endormi dans une fatale sécurité sur le bord du précipice où il aurait été englouti, si la main miséricordieuse de son Dieu qu'il ne cessait d'offenser, ne l'eût soutenu pour l'empêcher de s'y précipiter.

Ce que je viens de dire de ces hommes qui vivent dans l'oubli de leur salut, et qui s'abandonnent aux péchés les plus graves; peut s'appliquer aux âmes tièdes et lâches qui remplissent à la vérité les pratiques extérieures de la religion, mais dont le cœur est partagé entre Dieu et le monde. Si avant d'aller se présenter au tribunal de la pénitence, elles veulent examiner leur conscience à la lumière du flambeau de l'Evangile, elles reconnaîtront qu'elles aiment le monde, ses plaisirs, ses vanités, ses aveuglements, ses honneurs, ses flatteries, tandis que le disciple bien-aimé nous dit : *Mes chers enfants, n'aimez point le monde, ni tout ce qu'il y a dans le monde.* (1 *Joan.*, II, 16.) Elles reconnaîtront à la sensibilité, à la tristesse qu'elles éprouvent, lorsqu'on les raille ou les méprise sur leur piété apparente, qu'elles sont bien loin de pratiquer ce que notre divin Sauveur Jésus-Christ nous recommande : *Lorsque les hommes vous chargeront d'injures, qu'ils vous persécuteront et qu'à cause de moi ils diront fausement toute sorte de mal contre vous, réjouissez-vous alors, et tressaillez de joie, parce qu'une grande récompense vous est réservée dans le ciel.* (*Matth.*, V, 11, 12.) *Ne craignez point ceux qui tuent le corps, et qui après cela n'ont rien à vous faire davantage. Mais..... craignez celui qui, après avoir ôté la vie, a encore le pouvoir de jeter dans l'enfer.* (*Luc.*, XII, 4, 5.) Elles reconnaîtront aux antipathies qu'elles nourrissent et entretiennent contre les personnes qui les ont offensées, qu'elles

n'accomplissent point ces préceptes de l'Evangile : *Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous persécutent et qui vous calomnient, afin que vous soyez les enfants de votre Père, qui est dans le ciel, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et qui fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes.* (*Matth.*, V, 44, 45.) Elles reconnaîtront au chagrin, aux inquiétudes qui les tourmentent, lorsqu'elles font des pertes de quelque conséquence, et qu'elles sont en butte à l'adversité, qu'elles ne savent point pratiquer ce détachement extérieur qui est comme le fond et la base de la morale chrétienne, et qu'elles ne méritent point d'être mises au nombre des disciples de Jésus-Christ, puisqu'elles ne veulent point porter leur croix à la suite de leur divin Maître.

C'est ainsi que l'examen qui doit précéder la confession nous aide à connaître tous nos défauts grossiers et saillants, cachés, et ceux mêmes qui paraissent moins révoltants, parce que faute de réflexions nous ne les apprécions point d'après les règles de l'Evangile.

Mais est-ce assez d'acquérir la connaissance de soi-même pour devenir des hommes vertueux, tels que notre divin Sauveur a voulu que fussent tous ses disciples? Non, sans doute. Il faut ensuite travailler à réformer nos défauts. Il faut nous éloigner de la voie large et spacieuse qui mène à la perdition, que suit la multitude, et dans laquelle nos passions et nos inclinations corrompues veulent continuellement nous entraîner, pour entrer dans le chemin étroit qui conduit à la vie, que Jésus-Christ nous a montré par ses leçons, qu'il a aplani par ses exemples, et qu'il facilite par sa grâce. Souvent, hélas! nous voyons assez qu'il existe en nous des penchants vicieux que la vérité nous force de désapprouver et de condamner, et néanmoins, nous ne laissons pas de les suivre. Je vois le bien et je l'approuve, disait un ancien, et cependant je fais le mal. Un homme colère ne peut s'empêcher d'estimer la douceur, la modération et la patience, et toutefois il se laisse entraîner par les saillies impétueuses de son caractère bouillant, qui le rendent malheureux lui-même et ceux qui l'approchent. Il nous faut donc un préservatif contre nos passions, afin de les réprimer, et nous empêcher de leur obéir. Que dis-je! telle est notre faiblesse, qu'avec ce frein nous ne serons pas toujours assurés de marcher d'un pas ferme dans les sentiers de la vertu. Il pourra encore arriver que nous fassions des chutes funestes; et nous avons besoin d'un nouveau secours pour nous relever et nous remettre dans le droit chemin. La correction, tout amère qu'elle paraisse à notre amour-propre, peut nous procurer ces avantages. Ce n'est pas seulement des enfants qu'il est vrai de dire que, s'ils ne sont avertis par leurs parents ou leurs maîtres, s'ils ne sont réveillés fortement et répri-

mandés avec une certaine sévérité, ils tombent bientôt dans toute sorte de vices. Cette vérité a une bien plus grande étendue. L'appréhension des réprimandes est un sentiment naturel à tous les hommes. Combien d'actions dans le cours de la vie dont on s'abstient, parce qu'on veut éviter la confusion qu'elles attireraient !

Or, l'homme trouve dans l'obligation de se confesser un frein contre la fougue de ses passions, et lorsqu'il a eu le malheur de s'y abandonner un moyen pour se relever de ses chutes. La honte, attachée à l'accusation de ses fautes, la nécessité d'en faire pénitence et de les réparer, sont un secours puissant pour nous préserver du péché, et si la confession n'en tarit pas entièrement la source à cause de la faiblesse et de la malice des hommes, au moins est-elle tout à fait propre à en diminuer le nombre. Nous trouvons dans l'histoire un fait qui prouve cette vérité mieux que tout ce qu'on pourrait en dire.

Dominique Soto rapporte que, lorsqu'il était à la cour de Charles-Quint, une ville d'Allemagne, c'est celle de Nuremberg, envoya une députation à l'empereur pour le prier d'ordonner, par un édit, à tous les citoyens de se confesser de nouveau, comme ils le faisaient avant d'avoir adopté la prétendue réforme : et la raison que ces magistrats en apportaient était, que depuis qu'on avait aboli la confession, ils voyaient les crimes se multiplier au milieu d'eux, de manière à faire craindre le bouleversement total de l'Etat et de la société. Cette députation, continue le même auteur, excita la pitié de toute la cour, et on s'étonna qu'on voulût recourir à un remède simulé, après avoir rejeté le véritable, c'est-à-dire, celui que Jésus-Christ lui-même avait établi. En effet, si ce divin Sauveur n'eût pas fait un précepte de la confession, de quel droit un prince pourrait-il la commander ? Quoi qu'il en soit, cette démarche était un aveu public et non suspect de l'utilité de la confession pour réprimer les vices.

J'ose même ajouter que l'idée seule qu'elle présente à un chrétien qu'il sera repris de ses fautes, est de nature à lui faire impression et à le retenir dans le devoir ; et cette crainte d'être blâmé s'étend à tous les péchés graves, tant intérieurs qu'extérieurs, puisqu'il n'en est aucun qui ne soit matière nécessaire de la confession, et dont on ne doit être repris. Ces réprimandes sont, je le sais, tempérées par la douceur, parce que le prêtre ne peut oublier qu'il est le ministre d'un Dieu qui recevait les pécheurs contrits et humiliés avec une grande bonté. Mais avec toute la charité possible, il ne peut s'empêcher de désapprouver le mal, et même de faire sentir la gravité du péché à ceux qui ne la comprendraient pas assez.

Si nous passons aux dispositions qui doivent accompagner la confession, nous y trouverons encore de quoi nous convaincre combien son institution est salutaire pour

nous conduire à la fin que notre divin Sauveur s'est proposée de nous sanctifier. Il n'est point de chrétien, tant soit peu instruit, qui puisse ignorer que pour faire une bonne confession, il ne suffit pas d'accuser de bouche ses péchés, mais qu'il faut encore les haïr, les détester de tout son cœur, et y renoncer sincèrement et de bonne foi. Ce n'est pas tout encore, un vrai pénitent est obligé de fuir les occasions qui pourraient l'entraîner de nouveau dans le péché. Il doit employer les moyens propres à le prémunir contre la rechute, à le fortifier contre ses penchants déréglés et ses mauvaises inclinations. Il doit être déterminé à se faire violence à lui-même, et à tout sacrifier pour éviter les fautes qui pourraient donner la mort à son âme. Toutes ces dispositions sont indispensables. Le pénitent sait bien qu'on les exigera de lui ; et s'il l'ignorait, il ne tarderait pas à l'apprendre, puisque le confesseur est obligé de l'examiner sur ces dispositions, de l'y faire entrer, et qu'il ne peut l'absoudre avant de s'être assuré qu'il y est suffisamment affermi. Nouvelle preuve qu'une bonne confession opère la conversion du cœur, puisqu'elle oblige le chrétien à se pénétrer de tous les sentiments qui commencent, conservent et perfectionnent sa sanctification.

Je vais plus loin, mes frères, et je dis que la confession sacramentelle renferme de si grands avantages, qu'en examinant la nature de l'homme, on doit convenir que notre adorable Sauveur, en l'établissant, a choisi le moyen le plus propre pour former ses disciples à la sainteté et à la perfection. Car, quels seraient ces autres moyens ? Je ne vois pas qu'on puisse en alléguer d'autres que l'éducation et l'instruction. Mais il s'en faut bien, malgré leur grande utilité, qu'elles soient comparables à la confession.

L'éducation, quelque soignée qu'on la suppose, laisse toujours une sorte d'incertitude sur les dispositions du cœur. Elle peut régler l'extérieur de manière à le rendre conforme à la bienséance, mais on ne peut pas s'assurer qu'elle produise toujours les mêmes effets sur l'intérieur. La dissimulation sait se revêtir de belles apparences pour cacher des vices très-funestes. Au lieu que la confession oblige de mettre à découvert les inclinations les plus intimes de l'âme, pour y réformer ce qu'il peut y avoir de vicieux et de déréglé. Elle va jusqu'à la racine du mal pour l'extirper de nos cœurs. Elle ne se contente pas des dehors de la vertu ; elle conduit l'homme à la pratiquer solidement et à s'y attacher.

D'ailleurs n'arrive-t-il pas à plusieurs, qu'après une éducation chrétienne, ils oublient les bons principes qu'ils avaient reçus, et qu'ils s'en écartent entièrement pour vivre au gré de leurs passions. Or, quel moyen plus efficace que la confession pour leur ouvrir les yeux sur leurs dérèglements, pour

les faire rentrer dans la voie du salut, pour faire revivre ces semences de vertu jetées autrefois dans leur âme? puisqu'elle les oblige à examiner leurs infidélités, à se les reprocher, à en faire pénitence et à les éviter à l'avenir.

Quant à l'instruction ou à la prédication de la divine parole, je conviens qu'elle peut éclairer l'esprit et toucher le cœur. Aussi Notre-Seigneur Jésus-Christ a-t-il ordonné à ses apôtres et à leurs successeurs d'instruire tous les peuples des vérités du salut, et de leur apprendre à observer toutes les choses qu'il avait prescrites. (*Matth., XXVIII, 19, 20*). Mais c'est à la confession qu'il est réservé de consommer et de perfectionner ce que la prédication avait commencé. L'instruction propose des vérités générales que souvent l'auditeur applique à tout autre que lui, quoiqu'elles le regardent bien directement; et lors même qu'il rentre en lui-même, et qu'il reconnaît ses torts, le ministre de la parole de Dieu ne peut, malgré son zèle, entrer dans tous les détails qui concernent chacun de ceux qui l'écoutent. Il en est tout autrement de la confession. Les applications aux défauts des autres suggérées par la malignité, ne peuvent plus trouver place, puisqu'il faut s'accuser soi-même. Ce n'est point assez d'un mouvement passager de bonne volonté pour se convertir. Il ne suffit point de reconnaître ses fautes d'une manière générale. Il faut aller à la source, en examiner les causes en particulier pour les détruire. Le confesseur à cet avantage sur le prédicateur, qu'il peut prescrire à chacun de ses pénitents les remèdes propres à guérir les plaies de son âme; il peut les diriger suivant l'état, les facultés, les inclinations, le caractère et les circonstances. Ce n'est pas tout encore; lors même qu'on a formé la résolution de se convertir et de se donner à Dieu, combien ne rencontre-t-on pas d'obstacles et de difficultés qui varient suivant les différentes positions où on se trouve? Un confesseur prudent, rempli de l'esprit de Dieu, et expérimenté dans la conduite des âmes, suggère pour les lever des moyens que le pénitent même rempli de bonne volonté n'aurait pu trouver. Il se présente nombre de cas embarrassants où nous ne savons souvent quel parti prendre; ou bien, il est à craindre qu'en nous déterminant nous-mêmes, nous ne nous fassions illusion en suivant trop facilement l'impulsion de nos intérêts ou de notre amour-propre. Un directeur sage et éclairé, et qui considère les choses sans prévention, dissipe nos doutes et nos incertitudes. Comme un guide prudent et charitable, il nous enseigne le chemin dans lequel nous devons marcher, il soutient nos pas chancelants, et s'il nous arrive de faire quelques chutes, il nous tend une main secourable pour nous relever.

Reconnaissez-vous actuellement, mes frères, non-seulement la bonté, mais encore la sagesse de notre adorable Sauveur dans l'institution de la confession sacramentelle? Sentez-vous maintenant combien sont insensés

tous ceux qui ne veulent point profiter, ou qui abusent d'une institution aussi salutaire qu'elle est indispensable?

Sans parler ici des ennemis déclarés de la confession, à qui nous avons montré dans l'instruction précédente, par des preuves multipliées et convaincantes, que Jésus-Christ l'avait établie, et en avait fait un précepte rigoureux à tous ceux qui avaient eu le malheur de perdre leur innocence baptismale: que dire de ces catholiques qui, sentant le besoin qu'ils ont d'avoir recours au sacrement de la réconciliation, diffèrent de jour en jour d'en approcher! et si, pressés par les menaces de l'Eglise, ils se déterminent enfin au temps pascal à se présenter au sacré tribunal, ils le font sans y apporter les dispositions nécessaires pour en retirer des fruits de salut! N'est-ce pas un aveuglement qu'on ne saurait assez déplorer? Que penseriez-vous, mes frères, d'une personne atteinte d'une maladie mortelle, qui laisserait le mal faire des progrès alarmants, qui se refuserait obstinément aux instantes sollicitations de ses parents et amis qui la conjureraient de consulter les hommes de l'art, et qui arriverait ainsi aux portes du tombeau? Que diriez-vous de celui qui, plus raisonnable en apparence, ne découvrirait cependant point au médecin toutes les circonstances de sa maladie, ou qui, après l'avoir fait, n'emploierait point les remèdes qui lui auraient été prescrits? Ne taxeriez-vous pas une pareille conduite de folie et d'extravagance?

Pécheurs qui m'écoutez, avez-vous besoin que je vous fasse l'application de cette comparaison? Ne devez-vous pas y reconnaître le triste état où languit votre âme? Votre conscience ne vous dit-elle pas que vous avez perdu la grâce et l'amitié de votre Dieu, et que c'en est fait de vous pour l'éternité, si la mort vous surprend dans l'état où vous êtes avant d'avoir fait pénitence? Vous savez que telle est la miséricorde de notre Père céleste, qu'il nous invite lui-même à revenir à lui, lorsque nous avons eu le malheur de l'offenser. *Convertissez-vous à moi*, nous dit-il par la bouche d'un de ses prophètes, *de tout votre cœur, dans les jeûnes, dans les larmes et dans les gémissements. Déchirez vos cœurs et non vos vêtements, et convertissez-vous au Seigneur votre Dieu, parce qu'il est bon, plein de compassion, patient et riche en miséricorde.* (*Joel, II, 12, 13*.) Vous savez que *Dieu n'a point envoyé son Fils dans le monde pour condamner le monde, mais afin que le monde soit sauvé par lui.* (*Joan., III, 17*.) Ce divin Sauveur, pendant le cours de sa vie mortelle, n'a jamais rejeté un seul pécheur contrit et humilié qui a eu recours à sa clémence. Il portait la charité jusqu'à manger avec eux, afin d'avoir occasion de les instruire et de les convertir, et il nous déclare qu'il y aura plus de joie dans le ciel pour la conversion d'un pécheur que pour la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de faire pénitence. (*Matth., XVIII, 13*.) C'est à vous qu'il adresse ces paroles si touchantes : *Venez à*

moi, vous tous qui êtes fatigués dans la voie de l'impiété, et qui êtes chargés du poids de vos péchés et je vous soulagerai. (Matth., XI, 28.) Vous savez que l'Eglise catholique, votre mère, ne cesse d'adresser des prières à Dieu pour votre conversion. Elle vous presse, elle vous conjure d'avoir pitié de votre âme, qui a été rachetée au prix du sang précieux de son divin époux. Elle vous tend les bras pour vous recevoir, et pour vous procurer le bonheur d'une réconciliation sincère avec notre Père commun qui est dans les cieux. Les justes, vos frères, ne cessent de gémir sur vos égarements, et sollicitent continuellement la grâce de votre retour. *Les prêtres et les ministres du Seigneur prosternés entre le vestibule et l'autel, fondent en larmes et s'écrient : Pardonnez, Seigneur, pardonnez à votre peuple. (Joel, II, 17.)* En offrant à la souveraine majesté de Dieu l'auguste sacrifice de propitiation pour les péchés des hommes, ils le supplient de vous en appliquer les mérites et de toucher vos cœurs. Ils sont tout prêts à vous jeter dans la piscine salutaire pour vous laver de vos souillures ; et tant d'invitations, tant de prières, tant de sollicitations, tant d'instances ne vous touchent point, pécheurs qui refusez de vous approcher du tribunal de la réconciliation ! Vous aimez mieux traîner le poids accablant de vos iniquités que d'avoir recours à une main secourable qui vous en déchargerait. Voyez si c'est ainsi que vous vous conduisez dans vos infirmités corporelles. Dites vous-mêmes si vous ne regarderiez pas comme un insensé tout homme qui montrerait la même insouciance pour une affaire importante d'où sa fortune et son sort dépendraient.

Etes-vous plus excusables, vous qui fréquentez, à la vérité, le sacrement de pénitence, mais qui n'en tirez aucun fruit, qui avez toujours les mêmes fautes à confesser ? Je ne parle pas ici de ces faiblesses presque inséparables de la fragilité humaine, et que les justes eux-mêmes ont quelquefois à se reprocher ; mais de ces péchés graves qui vous feraient craindre avec fondement d'être condamnés par le souverain juge de tous les hommes, si votre conscience en était chargée lorsque vous paraîtrez à son tribunal redoutable, pour lui rendre compte de votre conduite. Ne voyez-vous pas que vous tournez en poison le remède destiné à vous guérir, et qu'à vos autres péchés, vous ajoutez la profanation sacrilège du sacrement ? N'avez-vous pas en effet tout lieu de craindre de vous rendre coupable d'un crime si énorme, lorsque vous considérez vos rechutes si promptes, si fréquentes, si continues dans des habitudes criminelles ? Votre vie est une succession presque non interrompue de confusions et de péchés qui donnent la mort à votre âme : et vous restez tranquilles dans une situation si alarmante ! Vous ne cherchez point à remédier à un abus si criminel ! Si vous vouliez y réfléchir avec toute l'attention que demande une affaire où il s'agit de votre éternité,

vous ne tarderiez pas à reconnaître que vous vous confessez par habitude sans y apporter les dispositions d'un vrai pénitent, sans un examen approfondi de l'état de votre conscience, sans une vraie douleur d'avoir offensé Dieu, sans une résolution ferme de vous corriger, d'éviter les occasions où vous avez malheureusement tant de fois succombé, et sans la volonté sincère d'employer les remèdes nécessaires pour déraciner de vos cœurs les mauvaises habitudes qui y dominent.

Ah ! mes frères, si on offrait à une âme détenue dans les enfers un moyen tel que celui de la confession pour sortir de celui de tourment et d'horreur, et pour rentrer en grâce avec Dieu, et se rendre digne du bonheur du ciel, avec quelle joie, avec quel empressement n'accepterait-elle pas cette offre consolante ! y trouverait-elle quelque chose de trop pénible ? hésiterait-elle un moment à user d'un moyen si salutaire, et ne le ferait-elle pas avec toutes les dispositions qui en assureraient le succès ? Mais ce qui ne peut avoir lieu par rapport aux réprouvés, parce qu'il n'y a point de délivrance à espérer dans l'enfer, *in inferno nulla redemptio*, est offert aux pécheurs. Supposez donc, vous tous qui êtes de ce nombre, que Dieu vous fait entendre sa voix pour vous menacer de la réprobation éternelle, et de vous précipiter dans ces feux dévorants, qui ne s'éteindront jamais ; et qu'il vous indique le tribunal de la pénitence pour vous soustraire à sa juste vengeance. Balanceriez-vous un instant ? Non, sans doute. Ah ! ne tardez donc pas de vous convertir au Seigneur, et ne différez pas de jour en jour. (Eccl., V, 8.) La supposition n'en est point une pour ceux qui sont en péché mortel. C'est une vérité attestée par Jésus-Christ lui-même, qui vous dit : *Je vous l'assure, que si vous ne faites pénitence, vous périrez tous. (Luc., XIII, 3.)* Et puisque vos péchés vous ont fermé l'entrée du ciel, il est d'une nécessité indispensable que vous recouriez à l'Eglise à qui il en a confié les clefs (Matth., XVI, 19), et qui seule peut vous l'ouvrir. Ne vous laissez pas effrayer par l'embarras de mettre ordre aux affaires de votre conscience. Je tâcherai, dans l'instruction suivante, de vous aplanir cette difficulté en vous traçant la manière pratique de vous disposer à une bonne confession, et de vous préparer à cette action importante, comme Dieu l'exige de vous pour vous pardonner vos péchés, vous admettre dans son amitié, et vous rendre le droit à l'héritage du ciel.

INSTRUCTION X.

TROISIÈME SUR LA PÉNITENCE.

Vis sanus fieri ? (Joan., V, 6.)

Voulez-vous être guéri ?

C'est la demande que fit Jésus-Christ à un malade de trente-huit ans qui n'avait pu réussir à entrer dans la piscine de Jérusa-

lem, faute d'une main secourable pour l'y descendre. *Voulez-vous être guéri?* lui dit ce divin Sauveur, n'ayant sûrement pas moins en vue la guérison de son âme que celle de son corps. Je vous adresse de sa part et en son nom la même demande, pécheurs, qui que vous soyez. Voulez-vous sortir de l'état de langueur et de mort où vous êtes? Voulez-vous recouvrer la vie et la santé de votre âme que vous avez perdues? Voulez-vous renoncer à l'esclavage du démon, rentrer dans la liberté des enfants de Dieu, et vous réconcilier avec votre Père céleste? *Vis sanus fieri?* Sans doute vous ne me répondrez pas comme ce malade, que vous n'avez personne pour vous jeter dans la piscine. Vous ne pouvez plus l'ignorer : tout prêtre approuvé a reçu du souverain médecin de nos âmes le pouvoir de le faire les péchés à tout vrai pénitent. Voilà donc l'homme à qui vous devez recourir, et qui ne vous refusera pas le secours de son ministère. C'est à lui qu'il faut montrer votre mal, découvrir vos infirmités, faire connaître autant qu'il est en vous quels en ont été les causes et les progrès. Il aura bien le droit de vous demander alors avec Jésus-Christ dont il tiendra la place : Voulez-vous être guéris? le voulez-vous sincèrement et de bon cœur? Etes-vous résolus de faire tout ce qui est en vous pour obtenir le bienfait de la réconciliation? Laissez-vous le péché et désirez-vous en être absous? *Vis sanus fieri?*

J'aime à me persuader que telles sont vos sentiments, et que le sacrement de pénitence fait aujourd'hui votre plus douce consolation. Vous le regardez avec raison comme le chef-d'œuvre de la miséricorde et de la sagesse de notre aimable Rédempteur. Vous envisagez comme bien justes et indispensables les dispositions qu'il faut y apporter. Vous vous estimez heureux de pouvoir à ce prix recevoir la rémission de toutes vos offenses. Mais, me demandez-vous en ce moment, quelles sont ces dispositions? que devons-nous faire pour y entrer, et pour exécuter tout ce que vous exigez de nous au nom de Jésus-Christ pour nous bien confesser?

Votre demande est trop juste pour que je ne m'empresse pas d'y satisfaire. Je réduis à deux principales les dispositions pour une bonne confession. La première c'est d'invoquer sincèrement et avec ferveur le secours de Dieu dans tout ce qu'il nous faut faire pour vous disposer au sacrement de pénitence. La seconde, c'est de faire, de votre côté, ce qui dépend de vous pour coopérer à ce secours.

Remplissez avec soin ces deux choses, et j'ose assurer que vous vous confesserez bien, et que vous mériterez que la sentence d'absolution prononcée en votre faveur soit ratifiée dans le ciel.

Je dis d'abord que vous devez invoquer le secours de Dieu, mais l'invoquer sincèrement et constamment dans tout ce que vous avez à faire pour vous disposer à

recevoir le sacrement de pénitence; car il nous est absolument nécessaire, ce secours, et par conséquent, c'est pour nous un devoir de le demander à celui de qui seul nous pouvons l'obtenir. C'est un article de notre foi, et clairement enseigné par Notre-Seigneur Jésus-Christ (*Joan.*, XV, 5), que nous ne pouvons rien par nous-mêmes dans l'ordre du salut. Telle est notre faiblesse et notre insuffisance selon la doctrine de saint Paul (*II Cor.*, III, 5), que nous ne pouvons pas même avoir une bonne pensée, si Dieu ne nous l'inspire. Comment donc un pécheur pourrait-il se reposer sur ses propres forces dans une affaire aussi importante que celle de sa réconciliation? Non, il ne peut y réussir, s'il n'est excité et aidé par une grâce particulière du ciel, et sa première démarche doit toujours être de la solliciter par de ferventes prières.

Un pécheur qui a formé la résolution de se convertir et d'approcher du tribunal de la pénitence, doit commencer par examiner l'état de sa conscience, afin de la manifester au prêtre, qui ne peut en juger que d'après la connaissance que lui-même lui en aura donnée. Mais l'homme pécheur réussira-t-il à acquérir une connaissance suffisante de lui-même, s'il est abandonné à ses propres lumières? Lui suffiront-elles pour découvrir toute la malice de son cœur, les affections vicieuses qui le corrompent, la passion impérieuse qui le domine, les pensées, les désirs, les sentiments, les projets, les actions, en un mot, tout ce qui est sorti de ces sources empoisonnées? Quel est celui, dit le saint roi David (*Ps.* XVIII, 13), qui connaît bien ses péchés, qui peut en concevoir le désordre, en sentir la grièveté, en découvrir le nombre et les espèces différentes : *Delicta quis intelligit?*

Non, l'homme ne le peut sans une grâce spéciale, parce que l'amour-propre l'aveugle sur ses défauts, ou les diminue et les altère à ses yeux, ou les déguise sous de spécieux prétextes. Il ne le peut, parce qu'il a honte de se regarder sous l'aspect hideux de ses vices, qu'il en détourne la vue, et qu'il cherche à les oublier lui-même; et la preuve de cette fatale illusion, c'est qu'il supporterait avec peine quiconque aurait la charité de l'en avertir ou de l'en reprendre. Qui donc vaincra ces obstacles? qui percera ces nuages si obscurs? qui portera dans le fond de cette âme aveuglée la lumière nécessaire pour qu'elle ait d'elle-même une connaissance suffisante et proportionnée à celle qu'elle doit en donner au ministre du Seigneur, si elle veut que son accusation soit sincère, droite et entière?

Car pour bien faire l'accusation de ses péchés, il ne suffit pas de se connaître pour ainsi dire en gros et d'une manière générale et superficielle; cette connaissance doit s'étendre aux péchés intérieurs et extérieurs, aux inclinations qui portent à faire le mal, au consentement qu'on y a donné, aux actions mauvaises qui les ont accompagnées, aux intentions malignes, aux désirs, aux

desseins pervers qu'elles ont inspirés et qu'on a écoutés, à la durée du temps qu'elles ont subsisté, aux actes plus ou moins réitérés qu'elles ont produits. Sans cette connaissance détaillée, comment espérer de se faire connaître tel que l'on est ? et c'est toutefois à quoi on doit nécessairement tendre, si on veut faire une bonne confession.

Or, je vous le demande de nouveau, mes frères, qui pourrait se flatter d'acquiescer cette connaissance par ses propres lumières ? Ce serait sans doute montrer qu'on n'a aucune expérience, et se former une idée bien fautive de ce que c'est que l'homme. Disons mieux, ce serait une grande témérité, d'après ce que l'Esprit-Saint nous en dit : Le cœur de l'homme est méchant et impénétrable ; qui donc en sondera les abîmes ? qui en pénétrera les détours ? qui en percera les ténèbres ? *Pravum est cor hominis et in scrutabile, et quis cognoscet illud ?* (Jerem., XVII, 9.) Vous seul le pouvez, ô mon Dieu ! et l'homme en sera toujours incapable, si vous ne venez à son secours, et si vous ne l'éclairiez des lumières de votre grâce.

Nous avons peine à nous faire une idée juste des ténèbres épaisses que le péché répand dans notre âme quand nous avons eu le malheur de nous y abandonner. Le saint Roi le comprenait bien, lui qui disait si souvent au Seigneur : *Mon Dieu, éclairez mes ténèbres.* (Ps. XVII, 29.) Il en avait fait la triste expérience, et il ne l'oublia jamais. Qui eût pu croire qu'un homme comme lui, favorisé de tant de grâces, de tant de lumières, et même du don de prophétie, fût resté une année dans son péché ? Voilà cependant ce qui lui arriva. Il y a plus, le prophète Nathan, que Dieu lui avait envoyé pour lui reprocher son crime, s'étant servi de l'ingénieuse parabole d'un homme riche, qui, ayant des troupeaux en abondance, avait néanmoins enlevé la brebis unique d'un voisin pauvre pour donner à manger à un étranger qui était venu le visiter ; David, rempli d'indignation contre une injustice si révoltante, déclara aussitôt qu'il la punirait d'une manière exemplaire ; mais il ne comprit pas que cette parabole s'adressait à lui : il fallut que l'envoyé de Dieu lui dit ces paroles à jamais mémorables : *Tu es elle vir* : C'est vous-même qui êtes cet homme-là. Alors David, éclairé de la grâce, s'écria en disant : *Peccavi, j'ai péché ; et toute sa vie il pleura son iniquité.*

L'aveuglement de son fils Salomon alla encore plus loin. Le Seigneur lui avait donné la sagesse en partage au point de mériter le titre du plus sage des rois, et d'être mis au nombre des écrivains inspirés de Dieu ; mais Salomon s'étant laissé dominer par l'amour des femmes étrangères, construisit, à leur sollicitation, des temples en l'honneur des fausses divinités qu'elles adoraient ; et pour mettre le comble au scandale, il alla jusqu'à leur offrir de l'encens. Grand Dieu ! quelle chute ! et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'il nous a laissés

dans la douloureuse incertitude de sa pénitence. Ces exemples, et tant d'autres que je pourrais citer, nous montrent combien il est naturel à l'homme de s'aveugler sur les désordres même les plus révoltants.

A toutes ces considérations, j'ajoute encore une observation qui mérite une attention particulière. Pour avoir une véritable connaissance de ses péchés, il faut les connaître sous leur véritable rapport, et qui est le plus essentiel, celui d'offense de Dieu. Il faut savoir comment ils outragent cette majesté infinie qui ne cesse de nous combler de ses bienfaits, et jusqu'à quel point on s'est rendu coupable. Il faut tâcher de discerner les fautes les plus graves de celles qui le sont le moins, et ce qui nous fait perdre sa grâce de ce qui l'affaiblit seulement en nous.

Mais ce discernement serait-il possible à l'homme dénué du secours de la grâce ? Si les plus saints personnages, éclairés des plus vives lumières de l'Esprit de Dieu, ont eu tant de peine à le faire ; si même la plupart, tout justes qu'ils étaient, se sont regardés comme de grands pécheurs, parce qu'ils ne pouvaient juger clairement ce qu'ils étaient aux yeux de Dieu, et si les chutes qui échappaient dans eux à la fragilité humaine n'étaient point très-graves, à raison des grâces et des faveurs dont ils étaient redevables à sa bonté, ou des circonstances particulières dans lesquelles ils se trouvaient ; si, dis-je, ces saints si attentifs, si vigilants sur les affections les plus secrètes de leur âme, étaient néanmoins si embarrassés pour connaître le degré de leurs fautes, comment des pécheurs d'habitude, accoutumés à vivre dans la dissipation, et qui ne rentrent presque jamais en eux-mêmes, pourraient-ils parvenir à cette connaissance, si Dieu ne les aidait à l'acquiescer ?

C'est donc une vérité indubitable, que l'homme a besoin des lumières de l'Esprit saint pour sonder sa conscience et faire l'examen de ses fautes. Il doit donc les demander avec instance ces lumières divines, les solliciter vivement, et frapper avec force à la porte du ciel pour les obtenir.

La seconde disposition du chrétien qui veut se convertir et se rapprocher de Dieu, celle qui est comme l'âme de toutes les autres, et à laquelle rien ne peut suppléer, c'est la douleur, la détestation, le repentir de ses péchés. Or, pour l'exciter en nous, cette contrition sincère et véritable, c'est encore à Dieu qu'il faut recourir, c'est de lui seul qu'on peut recevoir cette grâce. L'effet de cette contrition est de changer entièrement les inclinations du pécheur, de manière qu'il déteste ce qui était l'objet de ses affections, et qu'il aime ce qu'il haïssait auparavant. Il n'y a que la puissance divine qui puisse opérer un changement si difficile ; et on peut dire qu'elle ne se manifeste pas moins dans la conversion des âmes que dans la création même. En tirant les êtres du néant, Dieu n'éprouva point de résistance. *Il a dit, et tout a été fait* (Ps. CXLVIII, 5) ;

au lieu qu'il faut pour convertir un pécheur, il doit vaincre sa volonté rebelle.

Nous avons des modèles parfaits de cette contrition qui renouvelle le cœur, qui détruit toute affection au péché, et qui y fait régner l'amour de Dieu, dans cette femme pécheresse qui alla pleurer ses désordres aux pieds de Jésus-Christ, pendant qu'il était à table chez un pharisien; dans Saul, qui, d'un furieux persécuteur, devint un vase d'élection, et qui porta le nom de son divin Maître devant tous les peuples de la terre; dans Augustin, qui, après s'être livré à la fougue de ses passions, donna l'exemple des vertus les plus éminentes. Mais qui toucha le cœur de cette humble pénitente? Qui lui inspira une douleur si profonde, et cet amour généreux qui lui mérita ce consolant témoignage de la bouche de la Vérité même: *Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé?* (Luc., VII, 47.) Qui opéra ce merveilleux changement dans l'esprit et le cœur de Paul? Qui en fit un prédicateur de la foi qu'il avait combattue, et si zélé qu'il disait: *L'amour de Jésus-Christ me presse?* (II Cor., V, 14.) *Ce n'est plus moi qui vis, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi?* (Galat., II, 20.) Qui éteignit dans l'âme du fils de sainte Monique le feu impur de l'impudicité, pour l'embraser des ardeurs de l'amour divin? C'est Dieu qui fut l'auteur de ces conversions éclatantes, et de toutes celles qui s'opèrent dans le secret. Nous ne pouvons en douter, lorsque nous entendons l'Apôtre des nations nous déclarer: *C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis.* (I Cor., XV, 10.)

Saint Ambroise nous fait bien sentir le besoin indispensable de la grâce pour la conversion du pécheur, quand il s'écrie, en parlant de celle de saint Pierre: Heureuses larmes qui lavent les fautes! Mais il n'y a que ceux que Jésus-Christ regarde, qui pleurent leur péché. Pierre renia d'abord, et il ne pleura point, parce que le Seigneur ne l'avait point encore regardé. Il renia une seconde fois, et il ne pleura point, parce que le Seigneur ne l'avait point non plus regardé. Il renia une troisième fois, et il pleura très-amèrement, parce que le Seigneur le regarda. O Dieu! si vos regards sont si nécessaires, tournez-les vers moi, et ayez pitié de moi (AMBR., c. 22 in Luc., l. X.) Répétons souvent cette prière du saint docteur, puisque nous sommes tous pécheurs, et que Dieu seul peut nous inspirer cette contrition qui nous réconcilie avec lui. Imitons un saint roi pénitent, qui, quatre fois dans un psaume, adresse au Seigneur cette touchante invocation qui ne devrait jamais sortir ni de nos bouches, ni de nos cœurs: *Dieu des vertus, convertissez-nous, et montrez-nous votre face, et nous serons sauvés.* (Ps. LXXIX, 4, 8, 15, 20.)

Nous devons aussi demander à Dieu le ferme propos qui est inséparablement lié à la contrition, et qui doit avoir les mêmes qualités qu'elle. Cette bonne volonté doit être également sincère, intérieure, bannir

l'affection au péché, éviter les occasions qui y portent, employer les moyens qui en éloignent, prendre sa source dans des motifs surnaturels, et avoir Dieu même pour objet. *Nous portons la grâce dans des vases fragiles*, comme le dit l'apôtre. (II Cor., IV, 7.) Une triste expérience ne nous a que trop souvent convaincus de la légèreté de notre esprit et de l'instabilité de notre cœur. Qui donc nous fixera constamment dans la pratique de la vertu? Le Seigneur, qui confirme les justes. *Confirmat autem justos Dominus.* (Ps. XXXVI, 17.)

Après avoir examiné sa conscience, après s'être excité à la contrition, et avoir formé une généreuse résolution de se corriger, le pécheur pénitent doit en venir à la confession. Or, pour la faire avec de saintes dispositions, il est encore nécessaire d'invoquer le secours de Dieu. Qui ne sent, en effet, la répugnance que l'homme éprouve pour reconnaître ses torts et s'avouer coupable dans le cours ordinaire de la vie? Il faut qu'il se surmonte, et s'élève en quelque sorte au-dessus de lui-même pour se soumettre à cet humiliant aveu. Mais cette difficulté augmente dans le tribunal de la pénitence: car, outre les fautes extérieures, il faut encore dévoiler celles qu'on prenait tant de soin de cacher, qui quelquefois décèlent une âme noire et perfide, vices dont les hommes les plus déréglés cherchent à repousser loin d'eux jusqu'au moindre soupçon. Ah! s'il est peu de personnes vertueuses à qui la manifestation de leur conscience ne coûte, et qui ne sentent que ce n'est que du ciel que leur vient le courage qui les y détermine, quelle répugnance ne doivent pas éprouver de grands pécheurs pour découvrir, avec candeur, des habitudes honteuses dans lesquelles ils croupissent souvent depuis plusieurs années? Quel autre que Dieu peut faire sortir ces nouveaux Lazares de la pourriture du tombeau? Qu'ils ne se lassent donc point de le prier, de le conjurer de venir à leur secours. Aidés de sa grâce, ils ne se laisseront point effrayer par la honte attachée à la confession. Ils la regarderont comme une juste humiliation due à leur révolte contre la majesté suprême de leur créateur. Qu'ils interrogent les pécheurs autrefois complices de leurs désordres, à qui le Seigneur a accordé la grâce d'une sincère conversion, et ils apprendront d'eux que, bien loin que la confession leur ait paru un joug dur et pesant, ils y ont trouvé de véritables consolations, et qu'elle leur a procuré la paix de la conscience. Voyez, dans saint Augustin, l'effet admirable de la grâce. Il ne s'est pas contenté de la confession secrète, telle que Jésus-Christ l'a ordonnée à tous les chrétiens pour obtenir le pardon de leurs péchés, il a voulu, dans le livre de ses *Confessions*, rendre public, et perpétuer, de siècle en siècle, le souvenir des égarements de sa jeunesse; monument précieux de sa profonde humilité et de sa vive douleur, et qui, loin de flétrir la gloire de ses vertus, sert au contraire à en relever l'éclat!

Enfin, une disposition qui doit accompagner le pénitent, c'est la docilité pour se conformer à tout ce que lui prescrira le ministre de Dieu qu'il a choisi pour son juge et son médecin, pour supporter les délais souvent indispensables de l'absolution, pour pratiquer les œuvres de pénitence, et faire les réparations qui lui sont imposées. Elle est un don de la grâce, cette soumission dont saint Paul nous donne un si bel exemple au moment de sa conversion, lorsqu'il dit : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse?* (Act., IX, 6.) Ayant reçu l'ordre d'aller trouver Ananie, il se rendit avec obéissance auprès de ce disciple, pour apprendre de lui les volontés de Jésus-Christ, qui avait daigné lui apparaître.

Ah! si tous les pénitents demandaient à Dieu cette droiture de cœur, cette simplicité des enfants que Jésus-Christ nous recommande dans l'Évangile, et sans laquelle il nous déclare que nous n'entrerons point dans le royaume des cieux (*Matth.*, XVIII, 3), il y en aurait un plus grand nombre qui persévéraient dans la pratique de la vertu, et nous n'aurions pas la douleur de les voir retourner à leurs anciens désordres.

Ainsi, mes frères, ne vous reposez pas sur vous-mêmes, lorsque vous voulez approcher du tribunal de la pénitence. Persuadés de votre faiblesse et de votre impuissance, persuadez-vous bien que vous avez un besoin continu du secours de Dieu. C'est à la prière qu'il a promis et attaché ses grâces. Recourez-y donc, et que ce soit là votre première et pour ainsi dire votre continuelle occupation, quand vous vous préparez à la confession, de solliciter ses lumières et son assistance.

Cependant, après avoir ainsi conjuré le Seigneur avec sincérité, avec ferveur, avec constance, de vous aider, mettez vous-mêmes la main à l'œuvre, et espérez avec confiance que vous réussirez dans ce que vous avez entrepris. Car il faut faire, de votre côté, tout ce qui dépend de vous pour coopérer à la grâce de Dieu.

Comment vous y prendrez-vous, et quels sont les moyens dont vous devez faire usage pour correspondre au secours du ciel que vous avez sollicité?

Le principal, et celui qui renferme tous les autres, c'est une volonté décidée, un vrai désir de se bien préparer à la confession, et de la faire avec une grande droiture de cœur. Il faut y mettre le plus vif intérêt, la regarder comme l'action la plus importante, y apporter tout le soin, toute l'application qui sont en notre pouvoir. Avec cette disposition, le reste se présente, pour ainsi dire, de lui-même. Combien, en effet, l'homme n'est-il pas ingénieux pour trouver ce qui est propre à le conduire à ses fins? Rien ne lui coûte, rien ne le rebute; et c'est bien ici qu'on peut appliquer ce dire d'un ancien: Rien n'est difficile aux mortels. *Nihil mortalibus arduum.*

Au reste, un pécheur contrit et humilié n'a pas besoin de recherches extrêmement

pénibles pour trouver les moyens qu'il doit employer. Il en est d'assez faciles et qui sont à sa portée.

Et d'abord, pour examiner sa conscience et connaître ses péchés, ne peut-il pas profiter de ce qu'il a ressenti en lui-même dans certains moments de sa vie; je parle des circonstances critiques où sa vie a été exposée à un grand danger? Que se reprochait-il alors le plus vivement? Quelles étaient les fautes qui lui causaient des remords de conscience si déchirants, et qui lui faisaient craindre, avec tant de raison, de paraître devant Dieu avant de s'être confessé? Ne lui est-il pas facile de voir s'il a continué de vivre dans les mêmes habitudes criminelles, ou si quoique les péchés extérieurs aient cessé, et ne se soient plus reproduits, faute d'occasion, les mêmes penchants, les mêmes dispositions ont toujours existé?

Pour sonder son cœur et en pénétrer tous les replis autant qu'il est possible à la faiblesse humaine, le pénitent peut encore rappeler à son souvenir l'impression qu'ont pu lui faire, ou la lecture de quelque bon livre, ou un discours touchant qu'il a entendu, et qui a remué son âme. C'étaient des grâces que la miséricorde de Dieu lui avait ménagées. S'il les a négligées autrefois, le moment est venu d'en profiter. Qu'a-t-il remarqué en lui à la lueur du flambeau qui l'éclairait? N'a-t-il pas été obligé de reconnaître qu'il était adonné aux vices qu'on y attaquait si justement, comme étant manifestement opposés à la sainteté de la loi de Dieu? Ne peut-il pas examiner si ces vices dominent encore en lui, et quels sont les péchés dont ils ont été la cause? Il n'y a pas jusqu'aux défauts des autres qui ne puissent servir au pécheur de bonne foi pour connaître les siens. Car il est dans la vie des instants lumineux pendant lesquels le voile se déchire, et où il n'a pu se dissimuler qu'il était sujet aux mêmes vices, malgré le soin qu'il prenait pour les cacher, ou du moins ils lui ont donné occasion d'en découvrir en lui-même qui n'étaient ni moins grands, ni moins funestes. Ces différentes réflexions, soutenues par une bonne volonté, l'aideront à se connaître lui-même, et à approfondir l'état de sa conscience.

Que si ces moyens ne suffisent pas, il en a encore d'autres dont il peut user.

Ici, figurez-vous un seigneur qui, voulant s'absenter, appelle son économe pour lui confier l'administration de ses affaires. Après lui avoir déclaré ses volontés par écrit, il lui recommande de s'y conformer ponctuellement; et, pour l'exciter à y être fidèle, il lui promet de grandes récompenses; mais aussi il le menace de le punir sévèrement, s'il a le malheur de s'en écarter. L'économe s'engage solennellement à observer tout ce qui lui a été ordonné. Malgré cette promesse, il dissipe les biens de son maître, et se livre à toutes sortes d'excès. Bientôt le seigneur en est informé, et il détache d'auprès de lui un ami sage qui vient dire à cet économe infidèle : Votre maître connaît vos

malversations, et il est indigné de votre conduite. Si vous ne réparez promptement tous vos torts, il vous ôtera la gestion de ses affaires, vous dénoncera à la justice, et vous fera punir suivant toute la rigueur des lois.

Troublé et effrayé de ces menaces, l'économe rentre en lui-même. Il relit avec attention les instructions de son maître, et il examine soigneusement sa conduite pour reconnaître les négligences et les injustices dont il s'est rendu coupable.

Vous le sentez, mes frères, le pécheur est cet économe dissipateur. Dieu est son maître. Ses volontés sont renfermées dans ses commandements et ceux de son Eglise, que nous avons tous promis d'observer religieusement à la face des autels, lorsque nous avons été faits chrétiens. Que le pécheur les examine attentivement, qu'il compare sa conduite avec ces préceptes, et il ne lui sera pas difficile de voir en quoi il s'est rendu coupable. Après cette lecture réfléchie et ce rapprochement, lui reste-t-il des doutes ? il a un moyen de les éclaircir. Si cet économe, en relisant les volontés de son maître, trouvait quelques points dont il ne pénétrerait pas bien le sens et l'étendue, le désir de lui donner satisfaction, de rentrer dans ses bonnes grâces, et de conserver sa place, le porterait sans doute à dire à l'ami prudent envoyé vers lui : Comme vous jouissez de la confiance de mon maître, vous êtes parfaitement instruit de ses intentions ; je vais vous rendre compte, aussi fidèlement qu'il me sera possible, de tout ce qui s'est passé : soyez assuré que je ne vous cacherai rien. Mais comme il pourrait m'arriver d'omettre quelque chose, ayez la bonté de m'interroger, et je vous donnerai tous les éclaircissements que vous désirerez. Touché de cette candeur et de cette ingénuité, l'ami donnerait tous ses soins pour le seconder dans cette recherche, afin de le réconcilier avec son maître.

Suivez cette conduite, vous qui, après avoir examiné votre conscience, avez sujet de craindre de n'avoir pu connaître tous vos péchés. Adressez-vous à un ambassadeur et un dispensateur des mystères de votre Dieu. Présentez-vous à lui avec les mêmes dispositions que cet économe, avec la même simplicité, avec la même droiture, vous trouverez dans le ministre du Seigneur un secours qui suppléera à tout. Il vous aidera à découvrir le véritable état de votre conscience, et à faire une confession aussi entière que Dieu l'exige de vous. Nous avons aussi des moyens de nous exciter à la contrition. Il est bien vrai, ainsi que nous l'avons dit, qu'elle vient principalement de Dieu, et je ne puis trop répéter que nous devons la demander avec instance et par de ferventes prières. Cependant un chrétien peut et doit coopérer à la grâce pour concevoir une douleur sincère de ses péchés. Car l'homme sait faire naître en lui divers sentiments de joie, de tristesse, de repentir, par les différentes idées qu'il

se rappelle, et dont il se pénètre vivement.

Réfléchissons, en effet, sur ce qui se passe dans le cours de la vie. Que fait, par exemple, un fils qui a perdu un bon père digne de tous ses regrets ? Il pense à ses excellentes qualités, à ses vertus, à l'estime dont il jouissait auprès de tous les honnêtes gens. Ses avis sages, ses exemples édifiants se représentent à son esprit, et lui font sentir la perte inappréciable qu'il a faite. Certainement ses regrets augmenteraient, s'il était vrai qu'au lieu de répondre par sa piété filiale, son obéissance et sa docilité aux soins, à l'affection d'un père si tendre, il lui eût souvent causé du chagrin. Que serait-ce donc si, par ses vices et ses dérèglements, il avait rempli d'amertume les jours de celui dont il devait faire la consolation, et s'il était forcé d'avouer que la douleur l'avait conduit au tombeau ? Ces réflexions, s'il lui restait encore des sentiments, ne devraient-elles pas le pénétrer à son tour de la plus vive douleur ?

Vous est-il difficile, pécheurs, de vous reconnaître à ce tableau ? Dieu, votre Père, vous avait adoptés au nombre de ses enfants chéris. Eh ! quel Père plus digne de votre amour par sa sagesse, par sa sainteté, par sa justice, par sa miséricorde, par sa patience, par sa libéralité envers vous ? Il vous a aimés jusqu'à donner son Fils pour vous racheter. Le divin Sauveur a supporté l'ignominie de la croix, afin d'expier vos péchés. Ses mérites infinis vous avaient procuré tous les moyens, toutes les grâces nécessaires pour opérer votre salut. En montant au ciel, il vous avait préparé une place où vous deviez éternellement partager sa gloire et sa félicité. Malgré vos infidélités, vos ingratitude, il n'a point cessé d'intercéder pour vous (*Hebr.*, VII, 35), afin d'arrêter la vengeance divine que vous ne cessiez de provoquer par vos révoltes. En est-ce assez pour briser vos cœurs de la plus profonde douleur, et ces vérités ne vous sont-elles pas assez connues pour vous les rappeler et vous exciter par leur souvenir à pleurer amèrement vos péchés ?

Mais si vos cœurs sont véritablement touchés, vous ne vous en tiendrez pas à des regrets stériles. Vous vous empresserez d'aller confesser vos iniquités avec toute la sincérité dont vous êtes capables. La satisfaction qu'on exigera de vous, et les œuvres de pénitence qu'on vous imposera, vous paraîtront conformes à la justice. En pensant à tout ce qu'a souffert le Saint des saints pour nos offenses, quel est le pécheur qui oserait refuser de goûter du calice qu'il a bu jusqu'à la lie ? Vous sentirez la nécessité de renoncer à toutes les occasions qui vous ont séduits, et pour assurer votre persévérance, vous vous empresserez d'arracher l'œil, de couper la main et le pied qui vous ont scandalisés, pour vous conformer au précepte de Notre-

Seigneur Jésus-Christ (*Matth.*, V, 29, et alibi), c'est-à-dire, que vous ferez tous les sacrifices nécessaires pour éviter la rechute, et que rien ne vous paraîtra pénible pour recouvrer l'amitié de votre Dieu. Voilà comment, en coopérant à la grâce, vous remplirez tous les devoirs d'un pécheur contrit et humilié, et participerez au bonheur qu'avait éprouvé un saint roi pénitent : Bienheureux ceux dont les iniquités ont été remises. *Beati quorum remissæ sunt iniquitates.* (*Ps.* XXXI, 1.)

INSTRUCTION XI.

SUR L'EXTRÊME-ONCTION.

Infirmatur quis in vobis? Inducat presbyteros Ecclesiæ et orent super eum, ungentes eum in nomine Domini : et oratio fidei salvabit infirmum, et alleviabit eum Dominus, et si in peccatis sit, remittentur ei. (*Jac.*, V, 14, 15.)

Quelqu'un parmi vous est-il malade? Qu'il appelle les prêtres de l'Eglise et qu'ils prient sur lui en l'oignant d'huile au nom du Seigneur, et la prière de la foi sauvera le malade; le Seigneur le soulagera; et s'il a des péchés, ils lui seront remis.

Vous reconnaissez ici, mes frères, le sacrement de l'extrême-onction, et aucun catholique ne peut en douter, puisque le saint concile de Trente, conformément à la doctrine unanime des Pères et à la foi de tous les siècles, nous déclare que l'extrême-onction est véritablement et proprement un sacrement de la nouvelle alliance institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ, et promulgué par le bienheureux apôtre saint Jacques. Cette vénérable assemblée prononce même anathème contre ceux qui oseraient dire que l'onction sacrée des infirmes ne confère point la grâce, ne remet point les péchés et ne soulage point les malades. (*Sess. 14, De extr. unct.*) C'est pour nous faire participer à ces grâces que nos premiers pasteurs recommandent si instamment à leurs coopérateurs d'employer tous leurs soins pour que les fidèles reçoivent ce divin sacrement avant de sortir de ce monde.

Pourquoi en trouve-t-on un si grand nombre qui, même dans les maladies les plus graves, ont tant d'appréhension pour l'extrême-onction que notre adorable Sauveur a établie pour notre consolation et notre soulagement? Tâchons aujourd'hui de remédier à un préjugé si dangereux, et dont les suites funestes peuvent influer sur votre salut éternel. Je ne puis me persuader que le mépris soit la cause de cette frayeur. Ce serait un crime horrible, dont j'aime à croire que personne d'entre vous n'est coupable. Cet éloignement vient plutôt de la crainte de la mort dont ce sacrement nous rappelle la pensée salutaire. Si vous aviez réfléchi davantage sur les grâces attachées à l'extrême-onction, vous ne vous laisseriez point dominer par cette vaine appréhension. Je vais vous les exposer dans cette instruction, que je terminerai par les dispositions avec lesquelles vous devez la recevoir.

De tous les instants qui composent le

cours de notre vie, le plus important est celui qui doit terminer notre pèlerinage sur la terre. C'est assurément une grâce singulière de la part de Dieu, et qui exige de nous une reconnaissance continuelle de nous avoir fait naître dans le sein de son Eglise, de nous avoir adoptés pour ses enfants dans le sacrement de baptême et rendus participants de tous les mérites de notre divin Rédempteur. Mais cette faveur, qui est le principe de notre sanctification, toute grande qu'elle est, ne suffit cependant pas pour assurer notre salut. En effet Jésus-Christ, la vérité même, nous déclare qu'il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus (*Matth.*, XX, 16), et qu'il faut persévérer jusqu'à la fin pour être sauvé (*Matth.*, X, 22). Combien en effet l'histoire ne nous montre-t-elle pas de chrétiens qui s'étaient d'abord distingués par la pratique de toutes les vertus, et qui, avant d'arriver au port du salut éternel, ont fait un triste naufrage. D'autres s'étaient rendus coupables de grands péchés, mais ils ont eu le bonheur, avant de mourir, de les expier dans les larmes d'une sincère pénitence. Judas avait bien commencé et il est mort en désespéré : tandis que le larron, touché d'un vrai repentir de ses crimes, mérita d'entendre de la bouche de celui qu'il reconnut pour son Sauveur et son Roi ces paroles consolantes : *Vous serez aujourd'hui avec moi dans le paradis.* (*Luc.*, XXIII, 43.) Quelles actions de grâces ne devons-nous donc pas à la miséricorde du divin Pasteur de nos âmes, pour avoir institué le sacrement de l'extrême-onction, afin de nous procurer l'avantage inestimable d'une mort précieuse devant Dieu?

En se faisant victime de propitiation pour nous, il a voulu partager toutes nos infirmités et toutes nos misères, excepté le péché. Il n'a pas dédaigné de supporter les épreuves et les tentations auxquelles nous sommes exposés. Ne le voyons-nous pas en effet dans le jardin des Oliviers ressentir si vivement la tristesse et les angoisses de la mort, qu'un ange descendit du ciel pour le soutenir dans sa douloureuse agonie?

Ces craintes sont encore augmentées en nous par le souvenir de nos iniquités. Plein de compassion pour notre faiblesse, notre Pontife éternel a établi le sacrement des infirmes pour nous fortifier contre les terreurs de la mort, nous rendre même quelquefois la santé, lorsqu'il est expédient au salut de notre âme, et pour nous purifier des péchés dont nous pourrions encore être coupables. Est-il rien de plus propre que ces salutaires effets pour dissiper vos injustes préventions contre l'extrême-onction?

Nous connaissons tous la sentence que Dieu a portée contre nos premiers parents à cause de leur désobéissance, et contre leurs descendants. Nous savons qu'il est arrêté que tous les hommes mourront. L'expérience nous rappelle à chaque instant cette triste vérité. Quoique nous en

soyons tous intimement persuadés, néanmoins, lorsque le moment est arrivé de payer le tribut à la nature, de subir l'arrêt de notre condamnation, d'abandonner nos proches, nos amis, nos possessions, et de sortir de ce monde visible dont nous avons reconnu mille fois la vanité, les hommes les plus vertueux ont bien de la peine à conserver leur constance. Que doit-ce donc être des pécheurs dont la conscience est alors agitée par des remords qui n'ont, hélas ! que trop de fondement ?

L'apôtre des gentils qui, dans les transports de son amour, désirait la dissolution de son corps pour être réuni à son divin Maître (*Philipp., I, 23*), vivait dans une grande indifférence pour les choses visibles. Il était peu sensible à leur perte, et il voyait son propre corps exposé à périr à tout moment sans en être touché, parce que, comme il le dit lui-même, *nous savons que si cette maison de terre, où nous habitons comme en une tente, vient à se dissoudre, Dieu nous donnera dans le ciel une autre maison, une maison qui ne sera point faite par la main des hommes et qui durera éternellement* (*II Cor., V, 1*). Mais quoique l'espérance de posséder cette maison céleste le consolât intérieurement et le soutint dans ses maux, l'obligation où il était de l'acheter aux dépens de sa vie, ne laissait pas de l'affliger ; car, poursuit-il, *pendant que nous sommes dans ce corps mortel, comme dans une tente, nous gémissons sous le poids de notre condition mortelle*, et nous ne sentons qu'avec peine la nécessité de mourir, *parce que nous ne voulons pas être dépouillés de notre corps, mais être revêtus par dessus de la gloire et de l'immortalité bienheureuse ; en sorte que ce qu'il y a de mortel en nous soit absorbé par la vie*, et que nous devenions immortels sans passer par la mort. (*Ibid., 4.*)

Si ce vase d'élection n'était pas exempt des craintes de la mort, qui de nous oserait se flatter de la voir approcher sans frayeur ? Mais consolons-nous : le sacrement de l'extrême-onction a la vertu de nous fortifier. Le Seigneur soulagera l'infirme, nous dit saint Jacques : *Et alleviabit eum Dominus* (*Jac., V, 15*). On peut appliquer ici la réponse que Dieu fit à saint Paul, lorsqu'il demanda d'être délivré des tentations importunes : *Ma grâce vous suffit.* (*II Cor., XII, 9.*) Oui la grâce nous suffit, et nous pouvons tout en celui qui nous fortifie. (*Phil., IV, 13.*) Nous voyons avec admiration la force merveilleuse de la grâce dans les martyrs de tout âge, de tout sexe, de toute condition, qui couraient avec joie aux supplices les plus cruels. Tous les chrétiens n'étaient pas destinés à recevoir la couronne du martyre ; mais tous étaient condamnés à mourir, et c'est pour les soutenir dans ce moment si critique que notre Sauveur a institué l'extrême-onction. On aperçoit sensiblement l'efficacité de ce divin sacrement dans la vie d'un grand nombre de saints qui, après l'avoir reçu,

non-seulement ne redoutaient plus le passage du temps à l'éternité, mais soupiraient après le moment où ils remettraient leur âme entre les mains de Dieu. Le Seigneur les avait fortifiés : *Et alleviabit eum Dominus*. Nous avons encore la consolation de voir renouveler ce spectacle édifiant dans des âmes pieuses et remplies de foi. D'où vient en effet cette paix, cette tranquillité, cette résignation que nous remarquons dans certains mourants ? De la grâce communiquée par les sacrements. Jésus-Christ accomplit la promesse qu'il a faite de soulager les malades : *Et alleviabit eum Dominus*. Car si nous ne sommes pas capables de former de nous-mêmes aucune bonne pensée, comme de nous-mêmes, ainsi que la foi nous l'enseigne (*II Cor., III, 5*), combien moins sommes-nous en état de faire, par nos propres forces, le sacrifice si pénible à la nature de notre propre vie !

C'est une vérité que tous les catholiques font profession de croire que les sacrements confèrent la grâce dans ceux qui les reçoivent avec les dispositions convenables. Mais il est également certain qu'il y a des grâces propres attachées à chacun des sacrements. Ainsi la confirmation, en nous communiquant le Saint-Esprit, nous donne la force nécessaire pour confesser notre foi, même au péril de notre vie. De même un des effets de l'extrême-onction est de soulager l'âme du malade, de la fortifier en lui inspirant une grande confiance en la miséricorde divine : et l'infirme ainsi soutenu supporte plus facilement les incommodités et les peines de la maladie, et résiste mieux aux tentations du démon qui, dans les derniers moments, redouble ses efforts pour perdre nos âmes. (*Conc. Trid., De extr. unct.*)

J'ajoute, conformément à l'enseignement du saint concile de Trente, que ce divin sacrement rend quelquefois la santé au malade lorsqu'il est expédient au salut de son âme. C'est donc une erreur inexcusable de le regarder comme l'annonce certaine de la mort. Quoi ! une annonce certaine de la mort ! Mais ne connaissons-nous pas des personnes qui, après avoir reçu l'onction sainte, ont recouvré la santé ? D'autres n'ont-ils pas obtenu une prolongation de vie pour se préparer plus parfaitement à paraître devant le souverain Juge ? Et n'est-il pas conforme à la doctrine de l'apôtre et à la foi de l'Eglise d'attribuer principalement cette faveur à la vertu du sacrement ?

Je conviens cependant qu'il ne produit pas toujours et infailliblement cet effet, même dans les malades qui le reçoivent dans de louables dispositions. La raison en est sensible : l'extrême-onction, instituée pour fortifier les infirmes contre les frayeurs de la mort et les tentations du démon, pour remettre les restes du péché, n'a pu l'être pour prolonger indéfiniment nos jours sur la terre, puisque tel est l'ordre de la divine Providence, que tous les descendants d'A-

dam qui ont péché en lui subissent la peine de mort portée contre leur premier père. Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même n'a pas refusé de se soumettre à cette loi rigoureuse, lui qui s'est rendu obéissant jusqu'à la mort de la croix. (*Philipp., II, 8.*) Comment donc, nous qui sommes pécheurs, pourrions-nous imaginer que Dieu voudût nous soustraire à cet arrêt général? Mais tout en restant soumis à la sentence de mort, nous pouvons obtenir de la miséricorde divine par l'effet du sacrement, qu'il daigne en différer le moment, lorsque le délai peut être utile à notre salut éternel. Cependant à cet égard, comme dans beaucoup d'autres circonstances, les jugements de Dieu sont fort différents des nôtres. Ce ne serait pas toujours une faveur pour les malades bien préparés à la mort d'obtenir une prolongation de vie qui les exposerait de nouveau à tous les dangers dont nous sommes environnés dans ce monde, et auxquels il pourrait arriver que plusieurs succomberaient; tandis que c'est une grâce insigne du ciel pour une âme de sortir de cette malheureuse vallée de larmes, dans le moment où elle est disposée à paraître au tribunal de Dieu, et où son salut sera en sûreté.

Or, l'extrême-onction est destinée à nous mettre dans ces heureuses dispositions, qui assurent notre félicité éternelle; car ce qui pourrait y mettre obstacle, ce sont nos iniquités. Mais l'apôtre saint Jacques nous déclare expressément que si le malade a des péchés, ils lui seront remis. Oui, mes frères, ce sacrement est le complément de celui de la pénitence, et il en partage l'efficacité. Pour vous faire comprendre cette vérité, il me suffit de vous dire que si un infirme a une vraie douleur de ses péchés, et si, privé par un accident imprévu de l'usage de la parole, il ne peut se confesser, malgré le désir qu'il en a, l'extrême-onction supplée au sacrement de pénitence, et a la vertu de lui remettre ses péchés. Il arrive aussi souvent, lorsqu'on est atteint d'une maladie mortelle, qu'on n'a pas toute la présence d'esprit nécessaire pour faire une confession aussi entière et aussi parfaite qu'elle le serait, si on était en pleine santé. *Le corps qui se corrompt*, dit Le Sage, *appesantit l'âme.* (*Sap., IX, 15.*) Or, si dans ces circonstances le malade a fait ce qui est en lui pour se bien confesser et s'exciter à la contrition, l'extrême-onction efface les restes du péché. Le ministre du Seigneur, en administrant ce divin sacrement, conformément aux cérémonies prescrites par l'Eglise, en exprime la vertu et la force d'une manière bien énergique et également consolante pour le patient; car après avoir adressé à Dieu des prières ferventes pour son salut, il passe à l'onction des différents sens qui sont comme autant de portes par lesquelles le péché est entré dans l'âme, en disant successivement : Que le Seigneur par cette sainte onction et sa miséricordieuse bonté vous remette les péchés que vous avez commis par la vue, l'ouïe, le

goût, l'odorat, le toucher, le marcher, et par l'ardeur des passions.

Réfléchissez, mes frères, pendant le temps que vous jouissez de la santé, sur les précieux effets que produit l'extrême-onction, et je suis convaincu qu'au lieu de l'appréhender, vous formerez la résolution de la solliciter, lorsque vous vous sentirez atteints d'une maladie dangereuse. Vous ferez plus encore : loin d'imiter ces hommes du siècle qui, par de faux ménagements et par une prudence tout humaine, mettent les intérêts du temps avant ceux de l'éternité, et cherchent toujours à différer le moment où leurs proches et leurs amis doivent recevoir les derniers sacrements, vous emploierez toutes les ressources d'une charité industrieuse, pour que les vôtres soient administrés de bonne heure. Vous vous empresserez de leur procurer tous les secours corporels qu'il est en votre pouvoir de leur rendre. C'est une œuvre très-méritoire, si vous la faites par un motif de religion, et que Notre-Seigneur Jésus-Christ a promis de récompenser. Mais pensez combien l'âme l'emporte sur le corps, et que vous ne pouvez mieux leur prouver la sincérité de votre attachement qu'en coopérant à ce qu'ils reçoivent avec une entière connaissance les sacrements avant de mourir, puisque leur éternité bienheureuse ou malheureuse peut en dépendre. Ces actes de charité sont propres à obtenir de Dieu pour vous la même grâce, et si l'affaissement où les douleurs réduisent souvent les malades, vous faisait oublier vos résolutions, j'espère que sa Providence miséricordieuse suscitera quelque personne pieuse pour vous avertir du danger, et vous procurer l'avantage de recevoir l'onction des infirmes.

Je ne puis mieux terminer cette première partie de l'instruction, qui a pour but d'exciter votre respect pour le sacrement de l'extrême-onction et le désir de le recevoir, qu'en rappelant à votre souvenir un fait cité par le cinquième concile de Milan présidé par saint Charles. Ce trait d'histoire si frappant et si propre à faire sur nos esprits une impression vive et durable, est tiré de la *Vie de saint Malachie*, évêque d'Irlande, écrite par un Père même de l'Eglise, par saint Bernard.

Près le monastère qu'habitait saint Malachie, était la maison d'un homme distingué dont la femme tomba dangereusement malade. On le pria de venir lui administrer le sacrement de l'extrême-onction. Il s'y rendit aussitôt. Comme la nuit approchait, les assistants lui représentèrent que rien ne pressait, et qu'il pouvait différer jusqu'au lendemain matin. Le saint évêque acquiesça à leurs représentations, et se retira. A peine est-il sorti qu'un grand cri le rappelle. Il accourt à l'instant, s'approche du lit de la malade, et voit qu'elle vient réellement d'expirer. A cette vue la consternation s'empare de son âme; il

s'impute à lui-même que cette femme soit morte privée de la grâce du sacrement ; il lève au ciel des mains suppliantes. Ah ! Seigneur, s'écrie-t-il, j'implore votre miséricorde : *Obsecro, Domine. J'ai agi témérairement et sans réflexion : Inspienter egi.* C'est moi qui ai péché par le délai auquel j'ai consenti. *Ego peccavi, quia distuli.* Ce n'est point la faute de cette femme ; elle agréait le secours de mon ministère, et voulait bien recevoir l'onction sainte : *Non ista quæ voluit.* Il déclare en même temps en présence de tous les assistants, et les prend à témoins qu'il sera incapable de repos et de consolation, jusqu'à ce qu'il ait pu réparer sa faute, et procurer à cette femme la grâce dont il l'a privée. Il passe toute la nuit dans les sanglots et les gémissements, il ne quitte point le corps de la morte ; il l'arrose de ses larmes ; il lui en fait une espèce de bain, comme pour remplacer l'onction de l'huile sainte. Mais, ô prodige ! la femme ouvre les yeux. Malachie est plein d'une sainte allégresse. Pénétré de reconnaissance, il bénit le Seigneur ; il ne diffère plus un instant ; il confère à la malade le sacrement pour lequel la vie lui est rendue. Mais il sait, comme l'observe saint Bernard, que ce sacrement ne remet pas seulement les péchés, mais que la prière de la foi qui l'accompagne peut rendre la santé au malade. En effet, continue le même Père, le saint évêque ayant satisfait à ce qu'exigeait son ministère, se retira, et la malade recouvra la santé : *Post hæc abiit ille, et illa convaleuit.*

Vous voyez, mes frères, quelle importance le saint évêque attachait à la réception du sacrement de l'extrême-onction. Saint Bernard, qui nous a conservé ce fait mémorable, pensait de même, ainsi que les Pères du cinquième concile de Milan qui l'ont cité. Puissiez-vous partager les mêmes sentiments. Ils seront un puissant motif pour que vous désiriez ce divin sacrement au temps de votre mort, et pour que vous vous y prépariez avec soin, afin d'en recueillir les fruits salutaires. C'est de ces dispositions qu'il me reste à vous parler.

Le sacrement de l'extrême-onction est, comme nous l'avons dit d'après le concile de Trente, le complément de celui de la pénitence, et il a aussi la vertu de remettre les péchés. Il s'ensuit que pour le recevoir dignement, nous devons nous exciter à la contrition, et regretter de tout notre cœur le malheur que nous avons eu d'offenser le bon Dieu. Fut-il jamais un moment plus favorable que les approches de la mort pour faire naître en nous une douleur profonde de nos iniquités ? Tout nous annonce le danger où nous sommes. La tristesse peinte sur le visage de nos proches et de nos amis, le morne silence qu'ils observent, symbole de celui qui règne dans le tombeau, les visites fréquentes des médecins, nos forces qui s'affaiblissent, les souffrances que nous endurons, tout nous dit,

comme autrefois Isaïe à Ezéchias : Mettez ordre aux affaires de votre maison, car vous mourrez : *Dispone domui tuæ, quia morieris tu, et non vives.* (Isai., XXXVIII, 1.) Ce saint roi profita de l'avis du prophète ; il repassa dans l'amertume de son âme toutes ses années passées, et il obtint du Seigneur le pardon de ses péchés. Employons aussi ces derniers moments, si précieux pour notre éternité, à gémir sur nos iniquités, sur notre orgueil, sur nos attachements aux choses du monde, sur notre envie, nos antipathies, nos haines, sur nos injustices, sur nos sensualités, sur les plaisirs criminels auxquels nous nous sommes livrés. Pleurons d'avoir vécu dans l'oubli de Dieu, et d'avoir violé tant de fois l'engagement solennel que nous avions contracté à la face des autels de lui demeurer fidèles. Pensons que le livre qui doit servir à notre jugement va bientôt s'ouvrir... Pensons que le souverain arbitre de nos destinées va nous citer à son tribunal, et pénétrons-nous des sentiments de David pénitent, et qui sont si adaptés à la situation d'un mourant.

Du profond abîme où mes péchés m'ont plongé, j'ai crié vers vous, Seigneur, Seigneur, écoutez ma voix. Que vos oreilles se rendent attentives à la voix de mon ardente prière. Mes péchés me rendent indigne de votre grâce : car si vous observez nos iniquités, Seigneur, Seigneur, qui subsistera devant vous ? Si donc j'ose m'adresser à vous, c'est parce que je sais que vous êtes plein de miséricorde, et si j'ai espéré en vous, c'est à cause de votre loi qui m'exhorte partout à mettre ma confiance en votre divine bonté. Ainsi, dans l'accablement où me jette la vue de mes iniquités, mon âme s'est soutenue par la parole du Seigneur ; mon âme a espéré dans le Seigneur malgré toute mon indignité. (Psal. CXXIX, 1-8.)

Vous voyez que le prophète, dans ce psaume si rempli d'onction, joint à la douleur de ses péchés la confiance dans la miséricorde infinie de son Dieu ; et c'est la seconde disposition qu'il faut apporter à la réception du sacrement, et qui doit être inséparable de la première.

Le démon, toujours acharné à notre perte, prend différents moyens pour nous précipiter dans les derniers malheurs. Pendant la vie du pécheur, il l'empêche de considérer la multitude et la grièveté de ses iniquités, ou en le jetant dans une dissipation continue, ou en lui persuadant que les désordres les plus révoltants ne sont que des faiblesses naturelles à la plupart des hommes. Quand le moment de la mort approche, l'esprit de ténèbres se transforme en ange de lumière, suivant l'expression de l'apôtre (II Cor., XI, 14), et si le pécheur pense à se convertir ; il lui peint la justice divine sous les couleurs les plus effrayantes, lui rappelle l'abus qu'il a fait des grâces de Dieu, le nombre et l'énormité de ses offenses, son obstination dans le mal, les re-

mords de sa conscience qu'il a étouffés pour se livrer sans frein à la fougue de ses passions. Et quel est son but? Point d'autre que de porter le pécheur au désespoir, et de lui faire dire comme autrefois à Caïn : Mon iniquité est trop grande pour que je puisse en obtenir le pardon : *Major est iniquitas mea quam ut veniam merear.* (Gen., IV, 13.)

Tenez-vous en garde, mes frères, contre une tentation qui mettrait le sceau à votre réprobation en vous rendant coupables d'un crime énorme et infiniment injurieux à Dieu, de la défiance de sa miséricorde. Quoi! ce Dieu de bonté vous assure en nombre d'endroits qu'il ne veut point la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive (Ezech., XXXIII, 11); que, dans quelque jour qu'il se tourne vers lui, ses péchés fussent-ils aussi rouges que l'écarlate, il les blanchira comme la neige (Isai., I, 8), et vous oseriez douter qu'il tiendra des promesses si solennelles! Voulez-vous des faits à l'appui de ces assurances authentiques? parcourez l'Evangile, vous n'y trouverez pas d'exemple d'un pécheur qui ait eu recours à la clémence de notre Sauveur, et qui ait été rebuté. Le larron attendit jusqu'au dernier moment pour se convertir; mais parce qu'il le fit sincèrement, il fut exaucé. Et vous aussi vous serez exaucés, si vous voulez revenir à Dieu de tout votre cœur. Le sang de Jésus-Christ, versé pour vos péchés, ne crie point vengeance, mais miséricorde; et vous êtes encore dans le temps de l'obtenir; puisque l'arrêt de votre condamnation n'est point prononcé. Prévenez-le tandis que vous le pouvez; demandez pardon de tous vos péchés et des délais criminels que vous avez apportés à votre conversion; mais surtout ayez confiance. Vous pouvez offrir à Dieu un sacrifice qui, étant uni avec celui de notre divin Sauveur, vous fera trouver grâce devant le trône de sa miséricorde; et cet esprit de sacrifice est la troisième disposition avec laquelle nous devons recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction.

Mais prenez garde que Dieu n'agréé que des offrandes qu'on lui fait volontairement: *Hilarem datorem diligit Deus.* (II Cor., V 9.) Voilà pourquoi David disait à Dieu: *Je vous offrirai volontairement un sacrifice, et je louerai votre nom, parce qu'il est rempli de bonté.* (Ps. LIII, 6.) Vous me demanderez peut-être comment il est possible que le sacrifice de la vie soit volontaire, tandis qu'il n'est pas au pouvoir du malade d'éviter la mort.

Je conviens qu'il n'en est pas entièrement de nous comme de notre adorable Rédempteur, qui, suivant l'expression d'un prophète, n'a été offert que parce qu'il l'a voulu (Isai., LIII, 7); et il le disait lui-même avant de consommer son sacrifice: *Personne ne m'ôte la vie malgré moi, mais je la quitte de moi-même.* (Joan., X, 18.) En effet, il aurait pu, en usant de sa puissance, se soustraire à la fureur de ses ennemis,

comme il l'a fait quelquefois avant que son heure ne fût venue. Voilà ce qui relève infiniment le mérite de sa passion, c'est qu'elle a été libre et volontaire sous tous les rapports. Nous pouvons cependant, à certains égards, imiter notre divin Sauveur en nous conformant comme lui volontairement à la volonté de notre Père céleste, et en répétant à son exemple: *Mon Père, qu'il en soit comme vous le voulez et non comme je le veux.* (Matth., XXVI, 39.)

Voyez le saint homme Job, ce modèle admirable de patience et de soumission aux ordres de la Providence; il avait perdu ses biens, sa santé, et il ne lui restait qu'un souffle de vie auquel la mort eût été mille fois préférable. Certainement il n'avait pas été à son pouvoir d'empêcher cette suite de calamités qui était venue fondre sur lui; mais il dépendait de lui d'accepter toutes ces tribulations avec une entière résignation, et c'est ce qu'il fit en disant: Si nous avons reçu des biens de la main de Dieu, pourquoi n'en recevriions-nous pas les maux? *Le Seigneur m'avait donné des biens, il me les a enlevés; que son saint nom soit béni.* (Job, I, 21; II, 10.) Par ces sentiments héroïques, il prouvait qu'il acceptait volontairement toutes les épreuves par lesquelles il plaisait à la divine Providence de le faire passer. Voyez encore les martyrs de tous les temps et de tous les âges, pouvaient-ils arrêter la fureur des persécuteurs? et néanmoins il est vrai que leur sacrifice était volontaire, parce que c'était de tout leur cœur qu'ils renouaient à leurs biens, à leur liberté et à leur vie même, pour demeurer fidèles à Dieu, et sceller de leur sang la vérité de notre sainte religion.

Il ne dépend pas non plus du malade, couché sur son lit de douleur, d'arrêter la violence du mal qui le consume; mais il peut se soumettre à l'arrêt porté contre lui. Il peut, touché d'un sincère repentir, répéter après David: Vous êtes juste, Seigneur, et vos jugements sont l'équité même, *justus es, Domine, et rectum judicium tuum.* (Ps. CXVIII, 137.) Vous m'avez donné la vie pour vous connaître, vous aimer et vous servir. J'en ai abusé pour vous outrager et suivre les égarements de mon esprit et de mon cœur; vous me la retirez: vous êtes juste, Seigneur, *justus es Domine.* Adopté au nombre de vos enfants, au lieu de vous demeurer fidèlement attaché par les liens sacrés de l'amour et de l'obéissance, mes passions m'ont séduit, et comme un autre prodigue je me suis séparé du meilleur des pères. Pour punir une révolte si criminelle, mon âme va aussi être séparée de mon corps. Vous êtes juste, Seigneur, *Justus es, Domine.* Ce corps vous avait été consacré, et il était devenu le temple du Saint-Esprit. Je m'étais engagé à le conserver pur et sans tache. Insensé que j'ai été, je l'ai profané, je l'ai fait servir d'instrument à la corruption du péché. Vous allez lui infliger la peine qu'il a méritée en le condamnant à la corruption, et il deviendra la pâ-

ture des vers. Vous êtes juste, Seigneur, *justus es, Domine*. Oubliant que vous m'aviez tiré du néant, que je n'avais rien que je n'eusse reçu et que tous les dons dont vous m'aviez enrichi dans l'ordre de la nature et de la grâce venaient de votre main libérale, je me suis livré à la vanité de mes pensées, j'ai cherché à paraître et à m'attirer l'estime des hommes, dont mes péchés sans nombre me rendaient indigne. Je le reconnais, ô mon Dieu ! les orgueilleux doivent être abaissés, et c'est pour subir cette humiliation que mon corps va descendre dans l'obscurité du tombeau, qu'il sera foulé aux pieds, et que je serai effacé de la mémoire des hommes.

Puissions-nous tous recevoir le sacrement que notre divin Sauveur a institué pour nous procurer la grâce de mourir saintement dans ces dispositions et avec les sentiments de vrais pénitents, avec une pleine confiance dans sa miséricorde, et en acceptant volontairement et en esprit de sacrifice la mort et toutes ses suites, afin qu'en paraissant à son tribunal purs et déchargés de nos dettes, nous ayons le bonheur de passer sans délai du jugement à la félicité éternelle ! Ainsi soit-il.

INSTRUCTION XII.

SUR L'ORDRE.

Admonéo te ut resuscites gratiam Dei quæ est in te per impositionem manuum mearum. (1^{re} Tim., I, 6.)

Je vous avertis de rallumer le feu de la grâce de Dieu, que vous avez reçue par l'imposition de mes mains.

Ce signe sensible de l'imposition des mains, qui a la vertu de communiquer la grâce de Dieu, retrace aussitôt à notre foi l'idée d'un sacrement ; et ce sacrement que saint Paul avait conféré à son disciple Timothée, dont il lui rappelle le souvenir, en l'exhortant à en faire revivre en lui, par une nouvelle ferveur, les effets précieux, est celui de l'ordre, sacrement véritable et proprement dit, qui, comme le baptême et la confirmation, imprime un caractère sacré, en vertu duquel ceux qui l'ont reçu deviennent les hommes de Dieu, irrévocablement consacrés à son culte, pour travailler à sa gloire et à la sanctification des fidèles ; car telle est la destination sublime des ministres du sanctuaire. Cette exhortation de l'Apôtre s'adresse aussi à nous. Comment, en effet, faibles comme nous sommes, pourrions-nous soutenir le poids d'une dignité si relevée, et remplir dignement nos fonctions saintes, si nous n'entretenions continuellement, par la vigilance et la prière, la grâce de Dieu qui nous a été communiquée par l'imposition des mains ? Aussi, en vous parlant aujourd'hui de la dignité du sacerdoce, nous sommes bien éloignés de penser à nous prévaloir du ministère auguste dont nous sommes honorés. Hélas ! nous savons, suivant la pensée d'un grand pape (S. Grégoire), que c'est un fardeau qui serait redoutable aux anges mêmes. Nous savons que plus les dons de Dieu

sont grands, plus le compte que nous lui en rendrons sera rigoureux, et qu'ainsi nous devons être d'autant plus humbles et plus zélés pour servir le Seigneur, qu'il exigera plus de nous.

Mais ce saint ministère intéresse tous les fidèles ; Jésus-Christ l'a institué pour leur sanctification, et les avantages sans nombre que vous en retirez vous prescrivent aussi des devoirs à remplir. Je vais donc, pour notre édification commune, vous parler d'abord de l'excellence du sacerdoce, et ensuite des obligations qu'il vous impose.

Lorsque notre Seigneur Jésus-Christ vint sur la terre pour opérer la grande œuvre de notre rédemption, il choisit les apôtres pour le représenter, en les revêtant de son autorité, il élut aussi d'autres disciples, mais d'un rang inférieur, afin de travailler à la propagation de l'Evangile. Les apôtres ordonnèrent des évêques, des prêtres et d'autres ministres pour le service de l'Eglise. Les évêques ont à leur tour transmis à leurs successeurs le caractère et l'autorité qu'ils avaient reçus. C'est ainsi que s'est perpétué le ministère apostolique, et qu'il se perpétuera jusqu'à la fin du monde ; puisque telle doit être la durée de l'Eglise, suivant la promesse infaillible de Jésus-Christ : *Voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.* (Matth., XXVIII, 20.) Les évêques seuls, comme possédant la plénitude du sacerdoce, ont le droit de conférer le sacrement de l'ordre ; c'est ainsi que Notre-Seigneur l'a réglé, et c'est ainsi qu'on l'a pratiqué dans tous les temps.

L'Eglise a toujours attaché tant d'importance au sacerdoce, qu'avant d'y élever ceux qui s'y destinent, elle les fait passer par les degrés inférieurs, et ce n'est qu'après qu'ils les ont exercés avec édification, qu'elle se détermine à les promouvoir à un ordre supérieur. Imitant en cela les règles pleines de sagesse que l'Apôtre traçait à son disciple Timothée, lorsqu'en parlant des diacres, il lui disait qu'il fallait les éprouver avant de les admettre dans le saint ministère, et que, s'ils s'y montraient fidèles après y être entrés, cette bonne conduite leur deviendrait un degré légitime pour monter plus haut. (1^{re} Tim., II, 10, 13.)

Ce que je viens de vous exposer de l'origine du sacerdoce doit déjà vous faire comprendre son excellence. En effet, les pasteurs de l'Eglise sont les envoyés de Dieu ; et ce que notre Seigneur disait à ses apôtres leur convient également : *Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie aussi.* (Joan., XX, 21.) Ecoutez saint Paul écrivant aux fidèles d'Ephèse : *Jésus-Christ lui-même a donné à son Eglise des apôtres, des prophètes, des prédicateurs de l'Evangile, des pasteurs et des docteurs, afin que les uns et les autres travaillent à la perfection des saints, aux fonctions de leur ministère et à l'édification de son corps mystique.* (Eph., IV, 11, 12.) Dieu le Père, par un effet de sa charité inexprimable, a envoyé son Fils unique dans le monde pour délivrer les hommes de la

servitude du péché, pour les affranchir de la tyrannie du démon, pour leur apprendre à adorer leur créateur en esprit et en vérité, pour leur procurer la vie éternelle et les secours les plus abondants pour y parvenir. Or, c'est pour continuer cet auguste ministère que Jésus-Christ a institué le sacerdoce, dont toutes les fonctions se rapportent à la sanctification des âmes. Les prières que l'Eglise nous charge d'adresser tous les jours à Dieu, les sacrements que nous vous administrons, la parole divine qu'on vous annonce de ces chaires sacrées, tout se rapporte à votre salut, tout se fait au nom de Jésus-Christ, tout vous rappelle que nous sommes ses envoyés, et, comme dit l'Apôtre, ses ambassadeurs. (II Cor., V, 20.)

Les magistrats, institués pour le maintien du bon ordre de la société, tirent leur gloire de la qualité de représentants du prince. On voit paraître son nom dans toutes les fonctions dont ils sont honorés. C'est en son nom que les ministres donnent des ordres et gouvernent les différentes parties de l'empire confiées à leurs soins; c'est en son nom que les ambassadeurs traitent des grands intérêts de l'Etat avec les puissances étrangères; c'est en son nom que les juges rendent la justice au peuple, qu'ils déterminent le vrai sens des lois, qu'ils protègent l'innocent et punissent les malfaiteurs; c'est en son nom que les guerriers repoussent les injustes agressions des ennemis. Que dis-je! les maîtres du monde, les plus puissants monarques eux-mêmes tiennent à honneur d'être les représentants de Dieu, qui dispose des royaumes et des empires, parce que tout au ciel et sur la terre est soumis à sa puissance infinie.

Mais si Dieu a confié aux princes de la terre le soin des choses temporelles, s'ils sont véritablement ses lieutenants, il n'est pas moins vrai que les ministres de la religion sont ses envoyés pour gouverner les fidèles dans l'ordre du salut, puisqu'il les appelle lui-même, par la bouche de son Apôtre, ses coadjuteurs : *Dei adiutores sumus* (I Cor., III, 9); et leur dignité est d'autant plus élevée, que leurs fonctions sont plus importantes. Or, peut-on en concevoir de plus saintes et de plus sublimes que celles dont Dieu a daigné honorer les prêtres de la nouvelle alliance?

Sous la loi de Moïse, Dieu avait choisi Aaron et ses descendants pour exercer le sacerdoce. Les enfants de Lévi, à l'exclusion de toutes les autres tribus, devaient faire le service dans son saint temple. Le précepte du Seigneur était si rigoureux, que le roi Ozias, ayant eu la témérité de mettre la main à l'encensoir, fut sur-le-champ frappé de la lèpre, et, pour servir d'exemple, jamais il ne guérit de cette honteuse maladie. (II Paralip., XXVI, 19, 23.) Cependant, qu'offraient à la majesté divine les prêtres de l'Ancien Testament? des victimes grossières, dont le sang n'avait point la vertu d'effacer les péchés. Tous les sacrifices imparfaits, et incapables par eux-mêmes

de conduire à la perfection (*Hebr.*, VII, 19), ne devaient durer que jusqu'au temps où l'on sacrifierait en tout lieu et où l'on offrirait au Très-Haut une oblation toute pure, parce que la grandeur de son nom devait être glorifiée parmi les nations depuis le lever du soleil jusqu'au couchant. (*Mal.*, I, 2.) Cette victime pure, sainte, sans tache, c'est Jésus-Christ lui-même, le Fils unique de Dieu, en qui le Père a mis toutes ses complaisances, la splendeur de sa gloire. O mon Dieu! qu'est-ce que l'homme pour que vous le glorifiez ainsi! Eh! qui eût pu croire qu'un pareil prodige fût possible, si la vérité elle-même ne nous l'eût déclaré! Oui, Dieu se rend obéissant à la voix d'un faible mortel, et comme notre divin Sauveur s'est offert lui-même sur la croix, il s'offre encore tous les jours sur nos autels par les mains des prêtres; sacrifice auguste, le plus précieux trésor de l'Eglise; sacrifice vraiment digne de la majesté infinie de Dieu, puisque c'est un Dieu qui est victime; sacrifice de propitiation, qui a la vertu de nous obtenir le pardon de nos péchés; sacrifice d'actions de grâces pour tous les bienfaits dont nous comble sans cesse la main libérale de notre Père céleste; sacrifice d'impénétration, et si propre à faire descendre sur nous les bénédictions du ciel!

Non-seulement les prêtres sont les représentants de Jésus-Christ, mais, sous un autre rapport, ils sont aussi les représentants de tous les fidèles chrétiens, vivants et morts, et même de tout le monde, puisque c'est pour le salut de tous les hommes qu'ils offrent le sacrifice adorable de l'autel.

Considérez encore la prééminence du sacerdoce de la nouvelle alliance du côté de l'étendue et de la grandeur de la puissance qui lui a été accordée sur les consciences; je vous ai déjà fait remarquer, dans une des instructions précédentes, que Dieu avait confié aux prêtres descendants d'Aaron le pouvoir de remettre dans la société ceux qui avaient été atteints de la lèpre; mais autant l'âme l'emporte sur le corps, autant sont élevés les ministres de Jésus-Christ sur ceux de l'Ancien Testament. Remettre aux hommes leurs péchés, les retirer de la puissance des ténèbres, les réconcilier avec Dieu, et leur ouvrir les portes du ciel, voilà leurs prérogatives éminentes.

Mais pourquoi, avec des talents aussi faibles que les miens, essayer de vous parler de la dignité si excellente du sacerdoce, tandis que je puis emprunter les paroles d'une des plus grandes lumières de l'Eglise? Ecoutez comment s'en explique saint Chrysostome, dans un ouvrage composé exprès sur ce sujet.

« Les fonctions du sacerdoce de la loi nouvelle s'exercent sur la terre, mais elles doivent être mises au rang des choses célestes. Quand vous voyez le Seigneur immolé, et le prêtre occupé du sacrifice, croyez-vous encore vous trouver parmi les mortels, être sur la terre? n'êtes-vous pas plutôt transporté tout à coup dans les cieux? Quand on

considère le mystère ineffable par lequel celui qui n'est qu'un homme, qui est composé de chair et de sang, qui gémit encore sous l'enveloppe grossière de la chair et du sang, devient l'instrument d'une si étonnante merveille, s'approche de si près d'un Dieu pontife et victime, peut-on s'empêcher de reconnaître l'honneur inappréciable, l'insondable dignité dont la grâce de l'Esprit saint a revêtu les prêtres? Cependant ils font encore des œuvres non moins importantes dans l'ordre du salut des hommes. Il a été donné à des mortels qui habitent cette vallée de larmes un pouvoir que Dieu n'a voulu confier ni aux anges, ni aux archanges; car il n'a point été dit à ces esprits bienheureux : *Tout ce que vous lierez sur la terre sera aussi lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera aussi délié dans le ciel.* (Matth., XVI, 19.) Les princes de la terre ont bien le pouvoir de lier, mais ce pouvoir ne s'étend que sur les corps. Le pouvoir de lier dont les prêtres sont dépositaires agit sur l'âme elle-même, et a son effet jusque dans les cieux. Ce que les prêtres font ici-bas, Dieu le ratifie sur son trône, et le souverain Seigneur confirme la sentence que ses serviteurs ont rendue. Le Père a donné toute-puissance à son Fils, et je vois que ce Fils adorable a communiqué cette même toute-puissance à ses ministres.» (De sacerdot., lib. III.)

Grand Dieu! rendez nos âmes plus pures que les rayons du soleil (*Ibid.*, lib. VI), afin que ces dons si précieux, nous ne les ayons pas reçus pour notre condamnation, et qu'après avoir été chargés de conduire les autres dans la voie du salut, nous n'ayons le malheur d'être mis au nombre des réprouvés. (I Cor., IX, 27.)

En vous parlant de l'excellence du sacerdoce, je n'ai point dissimulé les grandes obligations qu'il nous impose. Je dois aussi vous exposer les devoirs qui vous concernent.

Ce que je me propose de vous dire touchant vos devoirs envers le sacerdoce, ne vient point de moi; je vais vous parler d'après les apôtres, d'après Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même. *Que les hommes*, écrivait saint Paul aux Corinthiens, *vous considèrent comme les ministres de Jésus-Christ et les dispensateurs des mystères de Dieu.* (I Cor., IV, 1.) Les premiers chrétiens connaissaient la basse extraction des apôtres, la profession de pécheur que la plupart avaient exercée; ils étaient témoins de leur pauvreté et du peu de crédit dont ils jouissaient dans le monde; ils ne remarquaient point dans leur discours et dans leurs lettres l'éloquence des orateurs et la subtilité des philosophes du siècle, et néanmoins ils étaient pénétrés de vénération pour les prédicateurs de l'Evangile, parce qu'ils les considéraient comme les ministres de Jésus-Christ. Vous ne devez point non plus vous arrêter aux qualités personnelles de vos pasteurs; vous devez porter vos vues plus haut, et voir en eux les dispensateurs des mystères de Dieu.

Ainsi, lorsque vous nous voyez remplir nos augustes fonctions, ce n'est point nous qu'il faut regarder, mais Jésus-Christ même que nous représentons, malgré notre indignité. Effectivement, lorsque nous baptisons, ce n'est point nous qui donnons la grâce de l'adoption divine, mais c'est Jésus-Christ qui confère ce don inestimable. Lorsque nous offrons l'adorable sacrifice de la messe, nous ne sommes que les instruments dont se sert Jésus-Christ, tandis que lui-même est prêtre et victime. De même quand nous prononçons sur vous l'absolution de vos péchés dans le tribunal de la pénitence, ce n'est point nous proprement qui vous accordons le bienfait de la réconciliation, c'est Jésus-Christ lui-même.

En considérant ainsi les ministres de la religion comme les représentants de Jésus-Christ, vous comprendrez aussitôt pourquoi l'Apôtre recommandait aux fidèles de les honorer. (Phil., II, 29.) C'est que cet honneur se rapporte à Jésus-Christ même dont ils tiennent la place, précisément comme on témoigne à un prince son respect par les égards rendus à ses envoyés. Notre divin Sauveur ne nous dit-il pas dans l'Evangile que si nous donnons seulement un verre d'eau en son nom au plus petit de ses disciples, il nous en récompensera comme si nous eussions exercé cet acte de charité envers lui-même. (Matth., X, 42.) Le respect que vous témoignez à ses ministres lui est donc aussi agréable que s'il était rendu à sa personne divine; et pour ne laisser aucun doute à cet égard, il déclare expressément à ses disciples que celui qui les méprise, le méprise lui-même; et que celui qui le méprise, méprise celui qui l'a envoyé. (Luc., X, 16.)

Nous trouvons dans la vie de saint Martin un trait qui prouve quelle estime ce grand évêque, célèbre par tant de vertus, et par des miracles si éclatants, faisait du sacerdoce. Sa sainteté éminente et sa profonde humilité repoussent jusqu'au soupçon de vanité. Etant allé à la cour pour intercéder en faveur de quelques malheureux, l'empereur Maxime l'invita à manger avec lui. Le saint évêque était à table avec un prêtre de l'Eglise de Tours, dont il se faisait toujours accompagner. Quand on servit à boire, l'empereur fit signe à l'officier de donner la coupe à saint Martin, croyant qu'il la recevrait ensuite de sa main; mais le saint évêque la présenta à son prêtre, comme à la personne la plus respectable de la compagnie. Cette action ne déplut point au prince, qui loua saint Martin d'avoir préféré à toute la puissance impériale l'honneur dû au sacerdoce de Jésus-Christ.

Mais ces sentiments de respect pour les ministres de la religion doivent être accompagnés de la docilité; ils sont les chefs du troupeau, et vous êtes les ouailles. Or, les brebis ne doivent-elles pas écouter et suivre la voix de leur pasteur? L'apôtre saint Paul, car je ne me lasse point de citer son autorité, écrivait aux Hébreux : *Obéissez à vos*

conducteurs, et soyez-leur soumis, afin qu'en veillant pour le bien de vos âmes, dont ils doivent rendre compte à Dieu, ils s'acquittent de ce devoir avec joie, et non en gémissant; ce qui ne vous serait pas avantageux. (Hebr., XIII, 17.)

En effet, ce que je vous ai dit de la célebration des saints mystères et de l'administration des sacrements, s'applique encore ici à la parole de Dieu que vos pasteurs vous annoncent, et aux instructions qu'ils vous donnent. Jésus-Christ disait aux Juifs : *Ma doctrine n'est point ma doctrine, mais celle de celui qui m'a envoyé. (Joan., VII, 16.)* Nous pouvons dire aussi : La doctrine que nous vous prêchons n'est point notre doctrine, mais celle de celui qui nous a envoyés; et votre docilité, votre obéissance à l'égard des pasteurs de vos âmes se rapporte à Jésus-Christ, qui dit à ses disciples : *Celui qui vous écoute, m'écoute. (Luc., X, 16.)* Oui, mes frères, lorsque nous vous exhortons à faire le bien, à fuir le mal, à quitter le vice pour pratiquer la vertu, nous faisons la fonction d'ambassadeurs de Jésus-Christ, et c'est Dieu même qui vous exhorte par notre bouche, quand nous vous conjurons au nom de Jésus-Christ de vous réconcilier avec Dieu. (II Cor., V, 20.)

Prenez donc garde de vous rendre sourds à cette voix et d'endurcir vos cœurs; mais plutôt laissez-vous toucher, et suivez avec docilité les instructions que vos pasteurs ne cessent de vous adresser.

S'il arrivait que quelqu'un d'entr'eux n'eût point une conduite conforme à la sainteté de son état, rappelez-vous alors l'avertissement que Notre-Seigneur donnait aux Juifs : *Les scribes et les pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse : observez donc et faites ce qu'ils vous disent; mais ne faites pas ce qu'ils font, parce qu'ils disent ce qu'il faut faire, et ne le font pas. (Matth., XXIII, 2, 3.)* Jésus-Christ apprenait par là à respecter l'autorité du ministère, malgré l'indignité de ceux qui en sont revêtus. Ces scandales sont affligeants; mais vous savez, mes frères, que parmi les esprits célestes, ces intelligences sublimes, favorisées de tant de grâces et de tant de lumières, qui n'avaient point comme les hommes une chair fragile, source de mille tentations, il s'est trouvé des anges rebelles, et parmi les apôtres formés à l'école de Jésus-Christ même, témoins de ses miracles, dépositaires de sa puissance, et honorés de sa plus intime confiance, n'y a-t-il pas eu un traître? Si les cèdres du Liban ont été renversés, que deviendront les faibles roseaux! Ah! mes frères, au lieu de vous livrer à une censure amère, et à des sentiments de mépris, géissez plutôt sur la faiblesse humaine, et conjurez le Père des miséricordes de répandre son bon esprit sur ses ministres. Vous avez d'autant plus raison de le faire, qu'il est à craindre que vos péchés n'aient été la cause d'un malheur qui a des suites si funestes, parce que c'est un des châtiements les plus terribles que Dieu puisse

exercer contre un peuple, que de permettre qu'on lui donne des pasteurs qui ne sont point selon son cœur, comme c'est une des faveurs les plus insignes de la divine providence de lui en procurer qui soient ornés de toutes les vertus sacerdotales, pleins de zèle pour sa gloire et pour le salut des fidèles confiés à leurs soins. Que de pécheurs convertis! que de vices détruits! que de scandales supprimés! que de justes affermis dans la pratique des bonnes œuvres! que d'enfants formés à la piété, qui conservent le reste de leur vie la crainte et l'amour du Seigneur, et qui les transmettent ensuite à leurs descendants! Qui pourrait compter les biens qu'ont produits dans l'Eglise un saint Charles, un saint François de Sales, un saint Vincent de Paule, et tant d'autres ouvriers évangéliques, dont la mémoire sera toujours en bénédiction parmi les peuples chrétiens?

Mais s'il est si avantageux aux fidèles d'avoir des conducteurs vertueux et éclairés pour leur montrer par leurs exemples et leurs instructions le chemin qui conduit à la vie éternelle, vous devez donc employer tous les moyens qui sont en votre pouvoir pour obtenir cette grâce du ciel. Les Quatre-Temps sont les époques ordinaires destinées à l'ordination des ministres de l'autel, et si vous voulez vous conformer aux intentions de l'Eglise, vous offrirez vos jeûnes et vos prières à Dieu, afin qu'il daigne répandre les dons de son Esprit sur ceux qui doivent être ordonnés; et parce que la moisson est grande et qu'il y a peu d'ouvriers, vous conjurerez le Maître de la moisson d'y envoyer des ouvriers. (Matth., IX, 37, 38.)

Et vous que la Providence a favorisés des biens de ce monde, vous pouvez encore contribuer d'une manière plus particulière à procurer de bons ministres à l'Eglise. Parmi ceux qui annoncent d'heureuses dispositions pour le sacerdoce, il s'en trouve qui n'ont pas les ressources nécessaires pour fournir aux frais de leur éducation. En les aidant, vous aurez part au bien qu'ils feront dans l'exercice du saint ministère, et vous attirerez par votre charité les bénédictions du ciel sur vous et sur vos familles. Vous pouvez entrer en participation de cette bonne œuvre, vous qui sans posséder des richesses, jouissez pourtant de la faveur des riches, en leur recommandant des sujets qui ont besoin de leurs largesses, et qui s'en montrent dignes par leurs vertus, leurs talents et leur application.

Les pères et mères ont des devoirs plus particuliers à remplir à cet égard. S'ils remarquent dans quelques-uns de leurs enfants de l'inclination pour l'état ecclésiastique, avec le germe des qualités qui conviennent à sa sainteté, loin de les détourner de leur vocation en leur inspirant le goût du monde et de ses vanités, ils sont obligés de la seconder, et de donner tous leurs soins pour leur procurer une éducation qui puisse perfectionner ces heureux penchants. Si tous les principes de la nature et de la

religion consacrent l'autorité des pères et mères sur leurs enfants, il est pourtant vrai de dire qu'ils appartiennent encore plus à Dieu qui les leur a donnés, et que les parents ne peuvent, sans se rendre coupables d'un grand péché, refuser au Seigneur ceux qu'il appelle à son service. Le père de saint François de Sales sentit enfin cette vérité. Il destinait son fils à un emploi considérable dans le monde, parce que ses talents et son rare mérite lui faisaient espérer qu'il serait et l'appui et la gloire de sa famille; mais quand il fut informé des marques certaines de sa vocation, il craignit avec raison de s'opposer aux desseins de la divine Providence, et consentit à ce qu'il embrassât l'état auquel le Seigneur l'appelait. S'il eût persévéré dans son refus, quel terrible compte n'aurait-il pas eu à rendre à Dieu, pour lui avoir refusé l'instrument dont il s'est servi pour ramener tant d'hérétiques au sein de l'Eglise, pour convertir tant de pécheurs, et pour conduire tant d'âmes saintes dans la voie de la perfection! Et que serait devenu saint François de Sales lui-même, s'il n'eût point marché dans le chemin que Dieu lui avait tracé pour arriver à la sainteté?

Mais les parents ont un autre écueil à éviter. Ils doivent bien prendre garde de vouloir introduire dans le sanctuaire ceux de leurs enfants qui n'y sont point appelés. Ce n'est point à eux qu'il appartient de déterminer cette vocation. La chair et le sang ne doivent y avoir aucune part. Malheur aux pères et mères qui, conduits par des vues humaines, entreprennent de donner à l'Eglise des ministres que repoussent ses saintes règles! Ils se rendent coupables de tous les péchés, de tous les scandales, de toutes les profanations que ne peuvent manquer de commettre des hommes qui osent usurper des fonctions aussi saintes que celles du sacerdoce. Déjà, dans l'ancienne loi, Dieu fit éclater d'une manière effrayante sa juste colère contre Coré, Dathan et Abiron, qui s'étaient rendus coupables de cette criminelle usurpation. La terre s'entr'ouvrit et les engloutit tout vivants, eux et leurs familles. Cette même défense a été renouvelée dans la nouvelle alliance. *Que personne, nous dit saint Paul, ne s'attribue à lui-même l'honneur du sacerdoce. Il faut y être appelé de Dieu comme Aaron.* Et pour confirmer cette vérité, l'Apôtre cite l'exemple de Jésus-Christ, qui ne s'est point élevé lui-même à la dignité de souverain Pontife, mais qui l'a reçue de celui qui a dit : *Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui*; comme il lui a dit dans un autre endroit : *Vous êtes le Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech.* (Hebr., V, 4, 5, 6; Psal. CIX, 4.)

Voilà sans doute ce qui inspirait une religieuse frayeur aux Ambroise, aux Augustin, aux Grégoire et à tant d'autres saints personnages dont plusieurs prenaient la fuite, et se cachaient quand ils apprenaient qu'ils avaient été élus à quelque

dignité de l'Eglise, et ils ne se rendaient que lorsqu'il leur était impossible de douter de la volonté de Dieu.

Cependant la vertu même a ses bornes. Non, dit saint Grégoire lui-même dans ce livre précieux où il expose les devoirs des pasteurs, et où il s'efforce de justifier sa propre résistance, non, il ne faut pas qu'une humilité outrée éloigne des emplois ecclésiastiques ceux qui en seraient dignes. (*Pastoral.*, præf.) Lorsque Dieu a accordé à quelqu'un les talents qu'exige le saint ministère, et qu'il refuse de se charger de la conduite des âmes à laquelle il est appelé, il perd le fruit et le mérite des vertus qui ne lui ont pas été données pour lui seul. Comme il ne songe qu'à son propre avantage, sans se soucier de celui des autres, il se prive lui-même des biens dont il ne veut faire part à personne. Voilà pourquoi. continue toujours ce même Père, Jésus-Christ a dit qu'une ville située sur une montagne ne peut être cachée, et qu'on n'allume point la lampe pour la mettre sous le boisseau; mais on la met sur le chandelier, afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison. C'est aussi pour cela qu'il demande à Pierre : Simon, fils de Jean, m'aimez-vous? Cet apôtre lui répondit qu'il l'aimait effectivement. Si vous m'aimez, répliqua le Fils de Dieu, laissez mes agneaux. Si le soin que l'on prend des âmes est un témoignage de l'amour que l'on porte à Jésus-Christ, et si l'on refuse de paître son troupeau, quoiqu'on ait tous les talents nécessaires pour cet emploi, c'est un signe indubitable qu'on n'a guère d'amour pour ce maître. (*Ibid.*, cap. 5.)

Ainsi, mes frères, quiconque est appelé doit obéir; autrement il résiste à l'ordre de Dieu, et il expose son salut. Moïse, Jérémie, Jonas furent obligés de se soumettre et de céder à la voix du ciel. Il en fut de même de saint Paul. *Si je prêche l'Evangile, dit-il, ce n'est point un sujet de gloire pour moi, puisque je suis nécessairement tenu de remplir ce ministère, et malheur à moi si je n'évangélise pas.* (I Cor., IX, 16, 17.) Nous voyons également dans l'Histoire de l'Eglise ses chefs employer quelquefois la menace des censures pour déterminer ceux en qui ils reconnaissaient les marques d'une vocation divine, et quoiqu'ils n'en agissent pas ordinairement de la sorte, l'obligation d'entrer dans l'état ecclésiastique n'en est pas moins réelle pour ceux que Dieu y appelle. Les premiers pasteurs et leurs coopérateurs qu'ils ont préposés à ce choix important sont les organes par lesquels la Providence a coutume de manifester sa volonté.

Pensons souvent, mes frères, aux vérités importantes qui ont fait l'objet de cette instruction; nous, ministres du Seigneur, pour le supplier d'aider nos faiblesses, afin qu'ayant toujours devant les yeux l'excellence du sacerdoce, nous travaillions avec zèle, mais aussi avec crainte et tremblement, à remplir les fonctions sublimes qui nous sont confiées. Pensez-y aussi vous-

mêmes pour conserver le respect et l'obéissance dus au ministère des envoyés de Dieu, qui sont chargés de travailler à votre sanctification. Pensez-y pour contribuer autant qu'il est en vous à procurer à l'Eglise votre mère commune de fidèles dispensateurs des mystères du Seigneur, afin que les pasteurs et les ouailles s'étant mutuellement édifiés et portés à l'accomplissement de leurs devoirs en cette vie, puissent en partager la récompense en l'autre. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION XIII.

SUR LE MARIAGE.

Filii sanctorum sumus, et non possumus ita conjugii sicut gentes quæ ignorant Deum. (Tob., VIII, 5.)

Nous sommes les enfants des saints et nous ne pouvons pas nous marier comme les païens qui ne connaissent point Dieu.

Telles sont les paroles du jeune Tobie à Sara son épouse, et tels étaient les sentiments des vrais Israélites, même sous la loi de Moïse. Ils avaient le bonheur de connaître le vrai Dieu, et savaient qu'il était l'auteur du mariage. Ils se regardaient comme son peuple choisi, comme les enfants d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. C'en était assez pour leur persuader que leurs alliances devaient être saintes, comme celles de ces saints patriarches, et exemptes de ce qui souillait si souvent celles des païens, ces nations aveugles qui trouvaient dans les dieux mêmes qu'elles adoraient des modèles de licence, de débauche et de corruption. Mais combien cette persuasion ne doit-elle pas être plus forte chez des chrétiens que saint Pierre nomme la *nation sainte, le peuple conquis, afin qu'ils publient les grandeurs de Dieu qui les a appelés des ténèbres à son admirable lumière. (1 Petr., II, 9.)* Quelle haute idée ne doivent-ils pas avoir du mariage, eux qui sont destinés non-seulement à donner des habitants à la terre, mais encore des citoyens au ciel. Leur mariage n'est plus simplement une société naturelle et civile, ni même une pure cérémonie de religion. C'est l'alliance des vrais enfants de Dieu, contractée en sa sainte présence, munie de son sceau, sanctifiée par l'application des mérites et du sang de Jésus-Christ, et élevée par ce divin Sauveur à la dignité d'un sacrement de la nouvelle loi. Car telle est l'idée que nous en donnent les saints Pères, les conciles et la tradition universelle de l'Eglise. Il convient donc aux chrétiens de dire, et encore à plus juste titre qu'aux descendants d'Abraham : Nous sommes les enfants des saints; nos mariages ont un caractère particulier qui les consacre et les sanctifie. A Dieu ne plaise que nous les contractions à la manière des nations qui n'ont point l'avantage de le connaître, et qui sont privées des lumières de la foi.

Mais plus le mariage des chrétiens est saint, plus ils doivent y apporter de saintes dispositions. Je vais commencer par vous

les exposer. Je parlerai ensuite de ses principales obligations.

En vous disant, mes frères, que le bonheur présent et à venir des personnes qui pensent à s'unir par les liens sacrés du mariage, dépend du bon choix qu'elles feront, je vous annonce une vérité dont vous êtes convaincus, que l'expérience confirme tous les jours, et que chacun de vous pourrait prouver par nombre d'exemples. Mais si ce choix est si important, et s'il a des suites si graves, la prudence commande donc d'y apporter un examen sérieux, et c'est par où il faut commencer.

Je sais que la vocation la plus générale des hommes est l'état du mariage. Néanmoins il en est un petit nombre que Dieu destine à un état plus saint et plus parfait, comme nous l'avons vu dans la dernière instruction. Il faut donc consulter sa volonté, lui adresser des prières ferventes pour le conjurer de nous la faire connaître, et lui répéter du fond du cœur après le Roi-Propète : *Enseignez-moi la voie dans laquelle je dois marcher ; c'est pour obtenir cette grâce que j'ai élevé mon âme vers vous. (Psal. CXLII, 10.)*

Après s'être assuré de sa vocation générale, si je puis m'exprimer ainsi, un chrétien doit ensuite demander à Dieu ses lumières pour faire le choix de la personne avec laquelle il s'unira. Car, comme nous en avertit le Saint-Esprit, *c'est proprement le Seigneur qui donne à l'homme une femme sage. (Prov., XIX, 14.)*

Et je pourrais dire également que c'est Dieu qui donne à la femme un mari vertueux. Mais remarquez bien quels sont ceux à qui le ciel a coutume d'accorder cette ferveur : *Une femme vertueuse est un excellent partage. Il sera celui de ceux qui craignent Dieu, et elle sera donnée à un homme pour ses bonnes actions. (Eccli., XXVI, 3.)* Oui, c'est Dieu qu'il faut consulter avant tout, et bien prendre garde de se laisser séduire par quelques qualités extérieures qui éblouissent, parce qu'elles flattent les passions, mais dont le charme tombe bientôt, et ne laisse que le regret amer et irréparable de s'être trompé. Afin de ne rien négliger dans une affaire aussi sérieuse, on doit aussi consulter des personnes graves, recommandables par leur piété. *Pour vous, mon fils, dit le Sage, ne faites rien sans conseil, et vous ne vous repentirez point de ce que vous aurez fait. (Eccli., XXXII, 24.)*

Aussi des jeunes gens véritablement vertueux se délient d'autant plus de leurs premières inclinations, qu'elles ont été plus vives, dans la crainte qu'en s'y livrant aveuglément, ils ne conservent plus le sang-froid et le discernement nécessaires pour juger sainement. Plus la descente est rapide, plus la montagne est escarpée et bordée de précipices, plus un prudent conducteur enraye avec soin sa voiture, dans la crainte qu'elle ne soit emportée et qu'il ne puisse plus la retenir. Tels des enfants respectueux se tiennent sous la plus grande

réserve, et s'abstiennent de toute promesse et de tout engagement avant d'avoir consulté leurs parents. Les lois divines et humaines s'accordent ensemble pour leur en faire un devoir. Eh! comment oseraient-ils introduire dans leur famille une personne qui y serait vue de mauvais œil? La prudence, la tendresse des pères et mères, leur expérience ne doivent-elles pas l'emporter sur des inclinations trop souvent irréfléchies?

L'Histoire sainte nous a conservé, sur ce sujet, un trait édifiant et bien digne d'être imité. (*Gen.*, XXIV.) Abraham, dans un âge fort avancé, voulut donner une épouse à son cher Isaac. Il appelle le plus âgé de ses serviteurs, et qui était l'intendant de sa maison. Il lui fait prêter serment qu'il ira dans sa famille chercher une femme pour son fils, lui déclarant que jamais il ne consentira qu'il épouse une fille des habitants de Canaan, peuple maudit de Dieu, et livré à toutes sortes d'abominations. Le saint patriarche promet à son économe que l'ange du Seigneur l'accompagnera dans son voyage. Le fidèle Eliézer, si digne de la confiance de son maître, arrivé en Mésopotamie, adresse à Dieu une prière où respirent la simplicité, la candeur et la foi des premiers temps. Sa prière fut exaucée, et il reconduisit Rébecca, que Dieu avait choisie, pour l'unir à Isaac.

On voit ici l'importance que le père des croyants attachait au choix d'une épouse pour son fils, l'héritier des promesses solennelles que le Seigneur lui avait faites. Ce saint patriarche, l'ami de Dieu, nous a donné à tous des exemples admirables des vertus les plus héroïques. Il a laissé, en particulier, celui-ci aux pères de famille. Abraham aurait pu trouver dans le pays de Canaan, une fille qui aurait égalé, par sa beauté, les grâces de Rébecca, et qui l'aurait surpassée par sa noblesse et la puissance de sa famille. Mais toutes ces qualités, séparées de la vertu, étaient nulles à ses yeux. Il voulait une épouse qui, en perpétuant sa postérité, y perpétuât en même temps la foi, la crainte et l'amour de Dieu.

Lorsque le choix de la personne avec laquelle on doit s'unir est arrêté, les parties ont ensuite à se préparer à la célébration du mariage; et elles sentiront qu'elles doivent le faire avec la plus grande attention, si elles sont bien convaincues de l'excellence du sacrement qu'elles veulent recevoir. L'Apôtre nous la fait connaître par ces paroles : *Ce sacrement est grand, je dis en Jésus-Christ et dans son Eglise.* (*Eph.*, V, 32.) Quelle est la pensée du docteur des nations? C'est que le mariage représente l'union de Jésus-Christ avec son Eglise. Dieu, avant la venue du Messie, avait destiné différents saints pour annoncer les principaux événements de l'incarnation de son Fils bien-aimé. Ainsi, pour me borner à un petit nombre d'exemples. Joseph, vendu par ses frères, fut la figure de Jésus-Christ vendu par son disciple, et livré aux

gentils par les Juifs ses frères selon la chair; Isaac, sur le bûcher, fut celle de ce divin Sauveur attaché à la croix; Jonas, dans le ventre de la baleine, représente Jésus-Christ dans le sein de la terre; et Melchisédech, offrant du pain et du vin en sacrifice, annonçait l'auguste sacrifice de nos autels. Or, ce fut un grand honneur pour ces saints patriarches et prophètes, de figurer le Messie dans quelques traits particuliers de sa vie ou de sa mort. Quelle faveur insigne pour les époux de représenter l'œuvre par excellence de Jésus-Christ, son union avec l'Eglise! Mais le même Apôtre nous dit qu'il l'a aimée, *et s'est livré lui-même pour elle, afin de la sanctifier après l'avoir purifiée dans le baptême de l'eau par la parole de vie, pour la faire paraître devant lui pleine de gloire, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de semblable, mais étant sainte et irrépréhensible.* (*Eph.*, V, 25-27.) Pour que l'union des époux soit l'image de celle de Jésus-Christ avec son Eglise, tout doit donc se passer saintement dans le mariage, et tendre à leur sanctification mutuelle. Notre divin Sauveur, dans l'intention de les aider, a institué le sacrement du mariage pour leur communiquer les grâces dont ils ont besoin. Mais, pour y participer, il faut le recevoir avec de saintes dispositions; et c'est par celui de la pénitence, par une confession faite avec un cœur contrit et humilié qu'ils s'y prépareront, craignant d'attirer sur eux la malédiction de Dieu au lieu de ses bénédictions, s'ils le profanaient en s'y présentant avec une conscience souillée de quelque péché mortel. La prudence chrétienne leur fait aussi un devoir de mettre ordre aux affaires de leur conscience, quelque temps avant le jour du mariage, de peur que les embarras et les sollicitudes, qui en sont inséparables, ne leur permettent pas de faire leur confession avec tout le soin qu'elle exige.

Ici, je ne puis m'empêcher d'adresser la parole aux parents et amis qui assistent à la célébration du mariage, pour leur recommander le recueillement qu'ils doivent à la majesté de Dieu présent dans son saint temple, et aussi pour les exhorter à unir leurs prières à celles du ministre de l'Eglise, afin que le Seigneur daigne répandre ses grâces sur les personnes qu'ils accompagnent, et dont ils ont sûrement la félicité au cœur. Quel scandale, s'ils avaient le malheur de provoquer sa colère par leur immodestie! La foi leur en dira plus que toutes mes exhortations, s'ils veulent faire réflexion que les époux se présentent aux pieds des autels pour y recevoir un sacrement, c'est-à-dire, pour participer aux mérites du sang précieux que notre divin Sauveur a versé pour le salut de tous les hommes.

Saint Pierre recommandait aux femmes d'user d'une grande réserve dans leurs parures et leurs ajustements, et de penser plutôt à orner leurs âmes par la pureté incorruptible d'un esprit plein de douceur et de paix, ce qui est un riche et magnifique

ornement aux yeux de Dieu. (I Petr., III, 3, 4, 5.) Et il leur proposait pour modèles les saintes femmes des patriarches. «C'est surtout lorsqu'elles viennent dans le temple du Seigneur pour y recevoir la bénédiction nuptiale, qu'elles sont obligées de pratiquer ces leçons de gravité et de modestie. Ces vertus doivent aussi les accompagner pendant les noces, que la religion n'interdit point, puisque Notre-Seigneur Jésus-Christ, accompagné de sa sainte Mère et de ses disciples, ne dédaigna pas d'assister à un banquet nuptial. Mais la religion interdit tous les excès, et en particulier ces vices que l'apôtre saint Paul ne voulait pas même qu'on nommât parmi les saints. C'est ainsi qu'il appelle les chrétiens que Dieu a rendus saints par sa grâce et par son esprit. Et il ajoute aussitôt : Qu'on n'entende point non plus parmi vous de paroles déshonnêtes, ni de folles, ni de bouffonnes, ce qui ne convient pas à votre vocation, mais plutôt des paroles d'actions de grâces. (Eph., V, 3, 4.)

Telle était la conduite des vertueux Israélites qui assistèrent aux noces du jeune Tobie et de Sara, dont j'ai déjà parlé dans mon exorde. Gabélus, de la même tribu, ayant appris ce mariage, voulut prendre part à la joie de cet heureux événement. Étant entré dans la maison de Raguel, père de Sara, il trouva Tobie à table, qui se leva aussitôt. Ils se saluèrent en s'embrassant ; et Gabélus, voyant le fils de son ami, ne put retenir ses larmes, et bénit le Seigneur, en disant : Que le Dieu d'Israël vous bénisse, parce que vous êtes le fils d'un excellent homme, d'un homme juste qui craint Dieu et fait beaucoup d'aumônes. Que sa bénédiction se répande aussi sur votre femme, et sur votre père, et sur votre mère. Puissiez-vous voir vos fils et les fils de vos fils jusqu'à la troisième et quatrième génération, et que votre race soit bénie du Dieu d'Israël qui règne dans les siècles des siècles. Et tous ayant dit *Amen*, ils se mirent à table ; mais, dans le festin même des noces, ils se conduisirent avec la crainte du Seigneur. (Tob., VII.)

Puissent toujours les chrétiens allier cette joie douce et aimable, inséparable d'une réunion de parents et d'amis, avec la foi et la piété de ces vénérables patriarches, et aider, par leur modestie, les nouveaux époux à conserver la grâce du sacrement dont ils ont un si grand besoin pour remplir tous les devoirs du mariage.

La première obligation des époux est de se garder mutuellement une fidélité inviolable. Ils s'y sont engagés à la face des autels, et ils ont pris Dieu même pour témoin de leurs promesses : aussi sa justice vengera-t-elle, par des supplices éternels, ceux qui auront eu le malheur de les violer. Car les adultères n'entreront point dans le royaume de Dieu. (I Cor., VI, 9.) *Le corps de la femme n'est point en sa puissance, mais en celle du mari : de même le corps du mari n'est point en*

sa puissance, mais en celle de sa femme. (I Cor., VII, 4.)

Et ce lien sacré qui les unit doit durer autant que leur vie. Telle est la loi de l'Evangile. Ecoutez, mes frères, l'oracle sorti de la bouche de Jésus-Christ : *Des pharisiens s'étant approchés de lui, demandèrent, pour le tenter : Est-il permis à un homme de renvoyer sa femme ? Il leur répondit : Que vous a ordonné Moïse sur ce sujet ? Ils lui repartirent : Moïse a permis de faire un acte de divorce, et de renvoyer ainsi sa femme, en déclarant qu'on la répudie. Jésus, prenant la parole, leur dit : C'est à cause de la dureté de votre cœur qu'il vous a fait cette ordonnance, et pour empêcher les excès auxquels vous vous seriez portés à l'égard de vos femmes. Mais cela n'a pas été ainsi dès le commencement du monde ; car Dieu ne forma alors qu'un seul homme et une seule femme, afin qu'ils fussent uniquement et invariablement attachés l'un à l'autre. C'est pourquoi aussi il est écrit : L'homme abandonnera son père et sa mère, et demeurera attaché à sa femme, et ils ne seront tous deux qu'une seule chair. Ainsi, selon le témoignage de l'Ecriture, ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Que l'homme donc ne sépare point ce que Dieu a joint si étroitement, et qu'il n'abandonne point la femme à laquelle Dieu l'a si inséparablement uni. Le même évangéliste rapporte que, quand Jésus-Christ fut rentré dans la maison, ses disciples l'interrogèrent encore sur le même sujet : et il leur dit : Quiconque renvoie sa femme et en épouse une autre commet un adultère à l'égard de celle qu'il a renvoyée ; et si une femme quitte son mari et en épouse une autre, elle commet un adultère.* (Marc., X, 2, 12.)

Cette dernière circonstance est digne de remarque, et établit, d'une manière invincible, la doctrine de l'Eglise catholique sur l'indissolubilité du mariage. Car Jésus-Christ avait déclaré à ses apôtres qu'il leur était donné de connaître clairement les mystères du royaume de Dieu, tandis que souvent il parlait au peuple en paraboles (Marc., IV, 12), et cependant il leur dit sans restriction, sans exception, dans un entretien familial où ils le prient de leur expliquer sa doctrine : *Quiconque renvoie sa femme et en épouse une autre, commet un adultère ; et si une femme quitte son mari et en épouse une autre, elle commet un adultère.*

Et quand on veut y réfléchir, on comprend aisément qu'il était conforme à la perfection à laquelle notre divin Sauveur était venu appeler ceux qui croiraient en lui de rappeler le mariage à son institution primitive, à l'union indissoluble de l'homme et de la femme, telle que Dieu l'avait établie lui-même dès l'origine du monde. On reconnaît aussi dans ce précepte sa sagesse divine et sa bonté pour les hommes. Car, par-là, il a pourvu au bonheur mutuel et à la tranquillité des époux, en les mettant à l'abri des suites funestes de l'inconstance, et en resserrant les liens qui doivent les unir

à jamais. Comment, en effet, pourrait subsister cette intimité parfaite qui, de deux personnes, n'en fait plus qu'une, avec la crainte d'une désunion que quelque événement imprévu pourrait occasionner?

Saint Paul, fidèle interprète de la doctrine de son divin Maître, enseignait la même vérité aux Romains, en leur expliquant la loi de l'Evangile sur le mariage : par cette loi, une femme mariée est liée à son mari tant qu'il est vivant ; mais lorsqu'il est mort, elle est dégagée de la loi qui la liait à son mari. Si donc elle épouse un autre homme pendant la vie de son mari, elle sera tenue pour adultère ; mais si son mari vient à mourir, elle est affranchie de cette loi, et elle en peut épouser un autre sans être adultère. (*Rom.*, VII, 2, 3.) Vous entendez l'Apôtre déclarer que la mort seule peut rompre les engagements qui unissent l'homme à la femme. Il donne encore de nouveaux éclaircissements à ce point capital de la morale chrétienne dans sa première Epître aux Corinthiens, en prévoyant le cas d'une séparation : *Quant à ceux qui sont mariés, ce n'est pas moi, mais le Seigneur qui leur fait ce commandement : Que la femme ne se sépare point de son mari. Que si elle s'en sépare, qu'elle demeure sans se marier, ou qu'elle se réconcilie avec son mari ; et que le mari, de même, ne quitte point sa femme.* (*I Cor.*, VII, 10, 11.) Ainsi le précepte du Seigneur est bien formel : il n'y a point de milieu, lorsqu'on est obligé d'en venir à une séparation, entre demeurer sans se marier, ou se réconcilier ensemble.

Mais pour éviter cette extrémité fâcheuse d'une séparation toujours affligeante, même pour la partie innocente, toujours accompagnée de scandale, les époux doivent employer tous les moyens que la religion leur suggère pour conserver entre eux une paix inaltérable. Saint Paul, dans l'endroit que j'ai cité, et où il compare l'union de l'homme et de la femme à celle de Jésus-Christ avec son Eglise, les leur enseigne. Que les femmes soient soumises à leurs maris comme au Seigneur. Prenez bien garde, mes frères, à cette expression : *comme au Seigneur*. L'Apôtre entend une soumission inspirée par l'amour, et qui fait craindre de déplaire à celui qu'on aime. C'est ce que nous fait comprendre la raison qu'il en apporte : parce que, ajoute-t-il aussitôt, le mari est le chef de la femme, comme Jésus-Christ est le chef de l'Eglise. D'où il tire cette conséquence : *Comme l'Eglise est soumise à Jésus-Christ, les femmes aussi doivent être soumises en tout à leurs maris. Et vous, maris, continue-t-il, aimez vos femmes comme Jésus-Christ a aimé l'Eglise.* (*Ephes.*, V, 22-23.)

Vous comprenez que saint Paul ne parle point ici d'un amour purement humain ; la nature est trop faible pour supporter par elle-même toutes les traverses inséparables de la société conjugale : par la grâce du sacrement, l'affection des époux deviendra un amour chrétien qui ressemblera à celui qui unit Jésus-Christ et son Eglise ; ce sera la

charité même, répandue dans leur cœur par le Saint-Esprit. (*Rom.*, V, 5.) Or, la charité est le lien de la perfection (*Col.*, III, 14), et elle sera, entre l'homme et la femme, le lien de la paix parfaite qui doit régner entre deux personnes qui n'en font plus qu'une. La charité les revêtira, comme les élus de Dieu, comme étant saints et ses bien-aimés, de tendresse et d'entraîles de miséricorde, de bonté, d'humilité, de modestie et de patience. Elle leur apprendra à se supporter l'un et l'autre, à se remettre mutuellement les sujets de plaintes qu'ils pourraient avoir, et à s'entre-pardonner, comme le Seigneur nous a pardonnés. (*Ibid.*) ; *car la charité est patiente, douce, bienfaisante ; elle ne connaît point la jalousie, elle ne se pique point, elle ne s'aigrit point ; elle sait tolérer et souffrir tout pour entretenir cette paix délicieuse qui surpasse tout sentiment.* (*I Cor.*, XIII, 4 et seq. : *Phil.*, IV, 7.) Effectivement cette concorde fait le bonheur du mariage, et il devient au contraire une source intarissable de chagrins, quand elle en est bannie. Voyez ces ménages bien assortis, où règne un concert d'intérêts, de goûts, de volontés, de prévenances, de soins, de soulagements. Cette heureuse harmonie n'adoucit-elle pas les peines de cette vie, et en particulier celles qui sont attachées au soin d'une famille ? ne les change-t-elle pas de nature, de manière à y faire trouver du plaisir ? Quelle consolation en effet n'est-ce pas pour des époux de pouvoir dire : J'ai sur la terre un autre moi-même, dont la fidélité m'est assurée, dont le cœur est tellement uni au mien que rien ne peut l'en séparer ; qui prend la part la plus intime à tout ce qui me touche, qui se réjouit de tous mes avantages, qui s'afflige de tous mes maux, à qui je puis ouvrir mon cœur sans crainte d'être trahi, dont je puis réclamer le secours dans tous les temps, dans toutes les circonstances, sans appréhender d'être à charge ou de déplaire !

Non-seulement cette concorde fait le bonheur des époux, mais elle est encore d'une grande édification ; car, dit saint Chrysostome, que l'homme et la femme soient bien unis, qu'ils marchent de concert dans la carrière qu'ils ont à parcourir l'un et l'autre, qu'ils conduisent le char symbolique en se tenant chacun à sa place, et chacun faisant ce qu'il doit faire ; dès lors les enfants seront bien élevés, les serviteurs seront dirigés dans la voie de la probité ; les voisins, les amis, les proches seront édifiés, et tous seront portés au bien par la bonne odeur des vertus dont ils sont les témoins. (*Hom.*, 20, in *Ep. ad. Eph.*) Et si ce spectacle édifiant est l'objet de l'approbation des hommes, il est aussi celui des complaisances de Dieu, qui se plaît à voir le mari et la femme vivre dans une parfaite union de volontés (*Eccli.*, XXV, 1, 2), et qui répand sur eux avec abondance ses grâces et ses bénédictions.

Qu'il est différent le malheureux sort des époux entre lesquels la discorde s'est insi-

nué! Ce n'est plus l'esprit de Dieu, cet esprit de charité, de prévenance, de condescendance qui règne parmi eux; la froideur, l'indifférence, l'aigreur ont pris la place de l'amour et de la tendresse; les plaintes, les murmures, les emportements ont succédé aux premiers témoignages d'attachement. Loin de trouver dans leur société un secours pour supporter les peines et les traverses de cette vie, conformément aux intentions du Créateur, l'obligation de vivre ensemble est un nouveau surcroît de chagrin, d'autant plus accablant qu'il revient tous les jours et presque à tous les moments. Au lieu de goûter dans le sein d'une famille chérie les plaisirs purs et innocents, on va chercher dans des sociétés étrangères une diversion à ses ennuis domestiques. Les affaires de la maison sont négligées, les serviteurs ne sont point surveillés, et les enfants presque abandonnés; faut-il s'étonner, après cela, du dérangement des fortunes? A combien d'autres excès ne porte pas cette funeste antipathie qui éclate souvent au dehors, et qui fait retentir les tribunaux publics de plaintes, de reproches et d'invectives! Cent fois vous avez gémi de ces scènes scandaleuses, et je n'ose m'arrêter plus longtemps sur cet affligeant tableau.

Quelle est la cause de ces funestes divisions qui font le malheur des époux et l'affliction de leurs proches et de leurs amis? Souvent elles ont commencé par quelques saillies d'humeur, de vivacité et d'impatience; mais parce qu'on n'a point eu soin de les réprimer ou de les supporter, le mal a fait des progrès. On est venu à des disputes, à des querelles qui ont enfin dégénéré en des animosités irréconciliables! Ah! que le saint Roi-Propète connaissait bien le prix de la concorde, lorsqu'il disait: *Recherchez la paix, et poursuivez-la avec persévérance.* (Psal. XXXIII, 14.) Qui est plus intéressé et plus obligé à la conserver que des époux, qui, en s'unissant par les liens du mariage, se sont engagés à se supporter mutuellement? Job et Tobie en étaient bien persuadés, eux qui eurent à souffrir les reproches injustes de leurs femmes, qui peut-être leur étaient plus sensibles que tous les autres maux par lesquels la divine Providence les éprouvait; mais leur vertu triompha de ces chagrins domestiques, et ils pardonnèrent ces invectives, toutes déplacées et outrageantes qu'elles fussent. Sainte Monique, mère de saint Augustin, eut aussi beaucoup à souffrir de la part de son mari. Ces tribulations ne servirent qu'à faire éclater sa douceur et sa patience, et tant de vertus eurent enfin l'effet qu'elle désirait. Vous le savez, Seigneur, disait le saint docteur, en parlant à Dieu, une fois liée par le mariage, elle fut soumise à son mari, quel qu'il fût, et lui rendit tous les services qui étaient en son pouvoir, comme si c'eût été à vous-même. Elle réussit à le gagner à vous par la pureté et la sainteté de ses mœurs dont vous l'orniez, pour la rendre digne de l'amour respectueux et l'admi-

ration de son époux. (Lib. IX *Conf.*, c. 9.)

Je passe à une autre obligation des époux, l'éducation des enfants; et comme je me suis déjà étendu sur cette matière en traitant le quatrième commandement, je ne la toucherai que fort brièvement. Les enfants sont un don de Dieu, un dépôt qu'il a confié aux parents, et dont ils lui rendront compte. La mère des Machabées, digne, suivant l'expression du texte sacré, de vivre éternellement dans la mémoire des gens de bien, et qui alliait un courage mâle à la tendresse d'une femme, reconnaissait cette vérité, lorsque exhortant ses fils au martyre, elle leur disait: *Je ne sais comment vous avez été formés dans mon sein; car ce n'est point moi qui vous ai donné l'âme, l'esprit et la vie, ni qui ai joint tous vos membres pour en faire un corps; mais c'est le Créateur du monde qui a formé l'homme dans sa naissance, et qui a donné l'origine de toutes choses.* (II Mach., VII, 22 et seq.) Ainsi les parents ne sont que les instruments dont la Providence se sert pour donner l'existence à leurs enfants. Elle leur confie le soin de les nourrir, de les former, de les élever, et de pourvoir à tous leurs besoins. Pour s'acquitter dignement d'une fonction si douce à leur tendresse, et en même temps si importante, ils doivent religieusement se conformer aux intentions de Dieu qui les en a chargés. Or, quelle est sa volonté? Notre-Seigneur Jésus-Christ nous en a instruits, lorsqu'il nous dit: *Cherchez premièrement le royaume de Dieu et la justice de Dieu.* (Matth., VI, 33.) Prenez garde, pères et mères, de vous faire ici illusion, en disant que vous faites apprendre à vos enfants les principes de la religion. Pesez bien le précepte si juste et si raisonnable de notre divin Sauveur. Cherchez premièrement, et avant toutes choses, pour vous et pour vos enfants, le royaume de Dieu, c'est-à-dire la félicité éternelle. Que votre attention principale soit donc d'observer et de leur faire pratiquer les commandements du Seigneur, pour vous en rendre dignes les uns et les autres. Ce soin doit passer avant la fortune, avant les honneurs, avant les sciences, avant tous les autres avantages temporels. Loin de ma pensée toute exagération; il est dans l'ordre de la Providence que les parents procurent à leurs enfants un établissement honnête et conforme à leur condition. Mais la religion doit leur servir de guide en ce point comme dans tous les autres, et tenir toujours le premier rang, de manière que l'éducation qu'ils leur procurent, les avis, les réprimandes, les instructions qu'ils leur donnent, les exemples qu'ils leur montrent, aient pour dernière fin d'en faire de bons chrétiens et des observateurs fidèles de la loi de Dieu. En effet, la raison seule ne commande-t-elle pas de veiller, d'une manière particulière, à l'affaire la plus importante? Or, il n'y a, à proprement parler, qu'une seule chose nécessaire: *Porro unum est necessarium* (Luc., X, 42.): c'est de faire son salut, d'éviter l'enfer et de gagner le paradis;

et, dans la vérité, que servirait à leurs enfants de s'avancer dans le monde, de faire fortune sur la terre, s'ils venaient malheureusement à perdre leur âme pour l'éternité?

Voyez la conduite de Tobie à l'égard de son fils; il lui apprend dès l'enfance à craindre Dieu, et à s'abstenir de tout péché. (*Tob., I, 10.*) L'Esprit-Saint veut par ce peu de mots nous montrer que ce fut là comme le fond de l'éducation qu'il lui donna. Toujours constant dans ses principes, ce père vertueux, se croyant près de sa fin, répète encore à son fils: *Ayez Dieu dans votre esprit tous les jours de votre vie, et gardez-vous de consentir jamais à aucun péché, et [de violer les préceptes du Seigneur notre Dieu. (Tob., IV, 6.)* Ecoutez encore les derniers avis de David à Salomon: *Appliquez vous, mon fils, à reconnaître le Dieu de votre père, et servez-le avec un cœur parfait et une pleine volonté; car le Seigneur sonde les cœurs, et pénètre toutes les pensées des esprits. Si vous le cherchez, vous le trouverez; mais si vous l'abandonnez, il vous rejettera pour jamais. (I Paral., XXVIII, 9.)*

Je conjure tous les pères et mères de comparer leur conduite avec les modèles que l'Esprit-Saint nous a conservés dans les divines Ecritures. S'ils aiment véritablement leurs enfants, s'ils veulent contribuer à leur bonheur, quel héritage plus précieux peuvent-ils leur laisser, que la crainte et l'amour de Dieu qui attireront sur eux les bénédictions du ciel? Je dis plus, si les parents veulent se procurer des jours paisibles et heureux, autant qu'il est donné à l'homme d'en jouir sur la terre, peuvent-ils avoir cette consolation, si leurs enfants ne sont pas vertueux, et par là même dociles et respectueux à leur égard? Qu'ils considèrent ces familles où règne une vraie et solide

piété, où l'on regarde comme le premier et le plus indispensable de tous les devoirs de servir le bon Dieu. Quelle paix, quelle charité, quelle concorde entre tous les membres qui la composent! quelle piété filiale, quelle soumission envers les pères et mères, quelle attention à se conformer en tout à leur volonté!

Combien d'autres familles, pourvues d'ailleurs des biens de ce monde, et qui pourtant sont dévorées de chagrins, parce que les enfants, après avoir secoué le joug de la religion, s'abandonnent au luxe, à l'amour effréné des plaisirs, à leurs passions et à tous les excès qui en sont les suites inévitables. Ce contraste est frappant, et doit convaincre tous les parents qu'en travaillant à former leurs enfants à l'observation fidèle de la loi du Seigneur, ils travaillent en même temps à leur propre félicité.

Tels sont les principaux devoirs du mariage dont je voulais vous entretenir. Les jeunes gens qui se proposent d'entrer dans cet état ne peuvent les méditer avec trop d'attention, afin d'apporter de saintes dispositions au sacrement, pour obtenir les grâces dont ils ont besoin, s'ils veulent les remplir fidèlement. Ceux qui sont déjà engagés dans les liens du mariage feront sagement d'examiner leur conduite, pour réformer les défauts qu'ils peuvent avoir à se reprocher. S'ils avaient eu le malheur de perdre la grâce du sacrement, qu'ils la demandent à Dieu par des prières ferventes et par une sincère pénitence; et que ceux qui ont eu le bonheur de la conserver, travaillent avec un nouveau zèle à se sanctifier, eux et leur famille, afin qu'après avoir été unis en cette vie, ils méritent de l'être éternellement en l'autre. Ainsi soit-il

INSTRUCTION SUR LA PRIERE.

Vigilate et orate, ut non intretis in tentationem. (*Matth., XXVI, 41*)
Veillez et priez, pour ne pas succomber à la tentation.

Jésus-Christ venait d'instituer le plus adorable de nos sacrements, et il y avait fait participer ses apôtres, en les nourrissant de son corps et de son sang, lorsqu'il leur adressa ces paroles, et leur recommanda si expressément de veiller et de prier. Les moyens si salutaires, si efficaces que ce divin Sauveur nous a laissés dans les sacrements pour nous communiquer la grâce qui nous sanctifie, qui nous rend agréables à Dieu, et dignes de ses récompenses éternelles, ne suffisent donc pas encore entièrement pour

assurer notre salut. Nous pouvons perdre cette grâce précieuse que nous avons puisée dans ces sources sacrées. C'est un point de notre foi, et une fatale expérience a peut-être déjà convaincu la plupart d'entre nous combien cette perte est possible, combien même elle est facile, et en quelque sorte inévitable pour quiconque cesse de se tenir sur ses gardes et de recourir à Dieu, afin d'obtenir de sa bonté les secours nécessaires pour la conserver. Non, et c'est la doctrine même du concile de Trente que j'expose

ici. (Sess., VI, c. 15.) Quoique régénérés à l'espérance de la gloire par les sacrements que nous avons reçus avec les dispositions requises, nous ne sommes pas assurés de la possession de cette gloire ; nous devons toujours craindre qu'elle ne nous échappe. Nos ennemis, la chair, le monde et le démon sont encore vivants. Il faut les combattre et les vaincre ; il faut, malgré leurs efforts, marcher dans la voie des commandements du Seigneur, qui n'accorde la couronne de vie qu'à ceux qui ont combattu jusqu'à la mort. (*Apoc.*, II, 20.) En vain aurions-nous couru avec zèle pendant un temps dans la carrière des saints ; si nous venions à perdre courage, et à regarder en arrière avant d'être arrivés au but, nous perdriens le fruit de nos premiers travaux. L'oracle est exprès et bien formel : Pour être sauvé, il faut persévérer jusqu'à la fin. (*Matth.*, X, 20.) Prenez donc garde à vous ; veillez et priez, nous crie à tous notre divin Sauveur. (*Marc.*, XIII, 33, 37.)

En effet, la persévérance finale est un don de Dieu. C'est à sa miséricorde à perfectionner et à consommer l'œuvre qu'elle a daigné commencer en nous. Mais cette grâce toute spéciale, à qui a-t-il coutume de l'accorder, sinon à ceux qui la désirent, qui veillent continuellement sur eux-mêmes pour l'obtenir, et qui surtout la demandent et la sollicitent avec instance ? La prière est donc notre principale ressource, et c'est aussi la matière sur laquelle je me propose de vous entretenir aujourd'hui. Pour le faire avec fruit, je m'attache aux trois questions suivantes : Que devons-nous demander à Dieu dans nos prières ? Devons-nous prier souvent ? Comment devons-nous prier ?

Que devons-nous demander à Dieu dans nos prières ? Les Apôtres proposèrent autrefois la même question à leur divin Maître (*Matth.*, VI) : *Seigneur, enseignez-nous à prier.* Il leur apprit alors la prière la plus excellente que nous puissions adresser à notre Père céleste, et que vous connaissez sous le nom d'Oraison dominicale. Or, tout ce qu'elle renferme cette oraison divine, quidoit être le modèle de toutes les autres prières, se rapporte à deux points principaux, à la gloire de Dieu, et à nos besoins spirituels et temporels. Prenez bien garde à l'ordre des demandes. Nous disons d'abord : *Notre Père qui êtes dans les cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel.* Vous savez que le premier et le plus grand de tous les commandements est d'aimer Dieu de tout notre cœur, de tout notre esprit et de toutes nos forces, et que, pour en remplir toute l'étendue, nous devons aimer Dieu par-dessus toutes choses, et plus que nous-mêmes. C'est pour cette raison que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a prescrit de commencer ainsi notre prière : que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite ; parce que nous devons chercher avant tout la gloire de Dieu, ayant été créés pour cette fin. En effet, Dieu nous

a mis au monde pour le connaître, l'aimer et le servir, comme il a formé toutes les autres créatures pour lui-même et pour sa gloire, ainsi que le Sage nous en avertit. (*Prov.*, XVI, 4.) Dieu en nous créant, nous et tous les autres êtres qui sont pour notre usage, a eu certainement notre bien en vue ; mais sa fin principale a été sa gloire, parce qu'elle seule est digne de lui, parce qu'au roi des siècles, immortel, invisible, à l'unique Dieu appartient l'honneur et la gloire dans les siècles des siècles. (*1 Tim.*, I, 17.) Notre destination est donc de louer et de glorifier Dieu : c'est pour la remplir que nous lui disons : que votre nom soit sanctifié. Par là nous exprimons le désir que Dieu soit connu de tous les hommes et de toute la terre, qu'il soit loué et adoré par toutes les nations comme le seul vrai Dieu. Tels étaient les sentiments du saint roi David lorsqu'il disait : *Nations, louez toutes le Seigneur : peuples, louez-le tous, parce que sa miséricorde a été puissamment affirmée sur nous, et que la vérité du Seigneur demeure éternellement.* (*Psal.* CXVI, 1, 2.) Nous demandons que Dieu daigne éclairer tous ceux qui sont dans les ténèbres de l'idolâtrie et de l'erreur, afin que, connaissant la véritable religion et la vraie foi, ils entrent dans le sein de l'Eglise pour s'y sanctifier. Nous demandons à Dieu la conversion des pécheurs, et qu'il leur fasse la grâce de revenir de leurs égarements par une sincère pénitence. Nous remplissons par là un devoir de la charité en formant des vœux pour le salut de tous les hommes, parce que Dieu a donné à chacun de nous d'avoir soin de son prochain. (*Eccli.*, XVII, 12.) Mais demandant à Dieu que son nom adorable soit sanctifié, nous devons nous-mêmes le faire sanctifier par notre vertu et notre piété. *Que votre lumière, dit Jésus-Christ, luise devant les hommes, afin que, voyant vos bonnes œuvres, ils glorifient votre père qui est dans le ciel.* (*Matth.*, V, 16.)

La seconde demande est conçue en ces termes : *Que votre règne arrive.* Il est bien vrai que Dieu règne dans les cieux, sur la terre, et même dans les enfers, où il exerce sa justice : *Seigneur, roi tout-puissant, toutes choses sont soumises à votre pouvoir... Vous avez fait le ciel et la terre, et toutes les créatures qui sont sous le ciel. Vous êtes le Seigneur de toutes choses, et nul ne peut résister à votre souveraine majesté.* (*Esther*, XIII, 9, 10, 11.) Mais par cette demande nous prions Dieu de régner sur nous par une providence spéciale, de pourvoir à nos besoins, de nous défendre contre nos ennemis temporels et spirituels, de nous protéger dans les dangers, comme un bon prince défend et protège ses sujets. Le saint roi David reconnaissait bien ce règne de la Providence, lorsqu'il disait : *Le Seigneur est ma lumière et mon salut : qu'est-ce que je craindrais ? Le Seigneur est le défenseur de marie : qui pourrai me faire trembler ? . . . Quand des armées entières seraient campées contre moi, mon cœur n'en serait point effrayé.* (*Psal.*

XXVI, 1, 2, 3.) Mais aussi Dieu régnait dans le cœur du saint Prophète qui l'appelle *le Dieu de son cœur et son partage pour l'éternité.* (Psal. LXXII, 25.) En prononçant ces paroles, les vrais fidèles désirent aussi que Dieu règne dans leur cœur par la grâce, qu'il en dirige toutes les affections, et qu'il y établisse la justice, la paix et la joie du Saint-Esprit (Rom., XIV, 17); mais surtout le ciel est l'objet de leurs vœux. Les misères de cette vie, les infirmités, les maladies, les persécutions auxquelles ils sont en butte, les peines extérieures, les sécheresses, la tristesse, le vide que laissent dans l'âme tous les plaisirs du monde, les combats de l'esprit contre la chair, les tentations dont ils sont assaillis, les scandales qui les affligent, leur font désirer avec ardeur la céleste patrie où Dieu essuiera leurs larmes, où la mort n'aura plus d'empire, et où il n'y aura plus ni pleurs, ni cris, ni affliction, parce que le premier état sera passé. (Apoc., XXI, 4.) Nous ne voyons Dieu maintenant que comme dans un miroir et en des énigmes; mais alors nous le verrons face à face. Nous ne connaissons Dieu à présent qu'imparfaitement; mais alors nous le connaîtrons, comme nous sommes connus de lui. (Rom., XIII, 12.) Nous sommes déjà, il est vrai, les enfants de Dieu; mais ce que nous serons un jour ne paraît pas encore. Nous savons que lorsque Jésus-Christ se montrera dans sa gloire, nous serons semblables à lui, et que nous le verrons tel qu'il est (1 Joan., III, 2), et que cette vue nous transformera en son image et en sa ressemblance. Au lieu des folles joies du monde qui ne sont que vanité, et qui ne laissent dans l'âme que le dégoût et les remords, vos élus, Seigneur, seront enivrés de l'abondance qui est dans votre maison, et vous les ferez boire dans le torrent de vos délices où ils seront pleinement rassasiés, parce que la source de la vie est en vous, et que c'est dans votre lumière même que nous verrons la lumière (Psal. XXXV, 8, 9) qui doit remplir nos desirs et accomplir notre bonheur.

La prière, cependant, quelque excellente qu'elle soit, ne suffit pas seule pour mériter la couronne du ciel. C'est notre divin Sauveur lui-même qui nous en avertit: *Tous ceux qui me disent: Seigneur, Seigneur, n'entreront pas dans le royaume des cieux; mais celui-là y entrera qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux.* (Matth., VII, 21.) Est-il rien de plus juste que cette condition? Des enfants dociles ne se font-ils pas un devoir et même un plaisir d'obéir à leur père? Or, quel père mérita jamais mieux l'obéissance de ses enfants que notre Père céleste? Ses commandements sont l'équité même, et il nous a promis sa grâce, si nous la lui demandons, pour nous aider à les accomplir. S'il veut nous éprouver par des infirmités, par la perte de nos biens, par l'injustice et la persécution de nos ennemis, souvenons-nous comment il a traité son Fils bien-aimé qui s'était chargé

de nos iniquités. Or, si l'innocent a été obligé de souffrir des peines si extrêmes pour les péchés des autres, que ne méritent pas les vrais coupables, et comment oseraient-ils se plaindre? Quand notre faiblesse craint de succomber sous le poids des afflictions, et que nous ressentons des répugnances naturelles, notre adorable Rédempteur nous a appris par son exemple le moyen de les surmonter. Ayons recours, comme lui, à une prière fervente, et répétons souvent: *Mon Père, que votre volonté soit faite, et non pas la mienne; mon Père, qu'il en soit comme vous le voulez, et non comme je le veux.* (Matth., XXVI, 39, 41.)

En nous recommandant de demander à Dieu que sa volonté soit faite, notre divin Maître a ajouté, *sur la terre comme au ciel.* Or, les bienheureux accomplissent la volonté de Dieu en tout, constamment, avec joie, avec promptitude et avec amour. Quel spectacle ravissant offrirait la terre, si tous ses habitants montraient la même obéissance, la même docilité, la même ferveur! Pour nous qui sommes les enfants bien-aimés de Dieu, et qu'il a choisis d'une manière particulière pour son héritage, efforçons-nous d'accomplir fidèlement sa sainte volonté, et de rechercher en toute occasion ce qui est bon, ce qui est agréable à ses yeux, et ce qu'il y a de plus parfait. (Rom., XII, 2.)

Les trois demandes que nous venons d'expliquer regardent Dieu et se rapportent directement à sa gloire. Celles qui suivent nous regardent et comprennent toutes les choses qui nous sont nécessaires, sans être toutefois étrangères à la gloire de Dieu, puisque nous ne les demandons que pour le mieux servir et arriver à la vie éternelle.

Les premières paroles dont notre divin Sauveur veut que nous nous servions méritent d'être bien pesées: *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien.* Ce mot de pain dans le style des divines Ecritures exprime en général tous les besoins de la vie; et ils sont différents suivant les différentes conditions de la société dont Dieu même est l'auteur. Mais pourquoi le mot de *pain*? Pour nous apprendre que nous devons imiter le Sage, qui disait à Dieu: *Ne me donnez ni la pauvreté, ni les richesses; donnez-moi seulement ce qui me sera nécessaire pour vivre.* (Prov., XXX, 8.) Jésus-Christ nous a montré trop clairement dans l'Evangile le danger des richesses pour nous autoriser à les demander: *Je vous dis en vérité qu'il est bien difficile qu'un riche entre dans le royaume des cieux.* (Matth., XIX, 23.) Nous ajoutons *de chaque jour*, afin de nous prémunir contre une sollicitude démesurée pour le temps à venir, qui n'est pas en notre pouvoir: non que notre divin Sauveur ait voulu nous interdire une prévoyance sage et modérée, ni nous exempter du travail et des peines nécessaires pour nous procurer notre subsistance et nos besoins; mais après avoir employé nos soins, il faut nous reposer sur sa providence pour le succès, le remercier

quand il daigne bénir nos travaux, et nous soumettre avec docilité à sa sainte volonté, quand il en dispose autrement. Ceux mêmes que sa main libérale a pourvus abondamment des biens de la terre, doivent, en lui adressant cette prière, reconnaître que ce sont ses dons, et qu'ils en attendent la conservation de sa bonté. Eh ! combien d'exemples nous montrent que Dieu abaisse celui-ci, et élève celui-là, selon les desseins impénétrables de sa sagesse !

Mais ces paroles : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien*, s'entendent aussi bien dans un sens spirituel, et ont rapport aux besoins de notre âme. Car si la nourriture est nécessaire à notre corps pour entretenir ses forces, la grâce de Dieu, sa divine parole nous sont aussi nécessaires pour que notre âme ne tombe point dans la langueur et dans un état de mort. Cette partie de l'Oraison dominicale demande de notre part une attention d'autant plus grande, que notre âme est plus noble que notre corps. Ce besoin de la grâce est si indispensable que nous ne pouvons absolument rien faire de méritoire dans l'ordre du salut sans son secours. Le péché originel a répandu dans notre âme des ténèbres épaisses qui ont encore été augmentées par ceux que nous avons commis. Dieu nous a donné sa divine parole comme une lumière pour diriger nos pas. (*Psal. CXVIII, 105.*) Écoutons-la donc cette divine parole avec respect, avec le désir d'en profiter. Lisons-la nous-mêmes, et que les lectures de piété entrent dans l'ordre de nos pratiques habituelles ; mais demandons, comme le saint roi David, au Seigneur, qu'il nous donne l'intelligence pour connaître sa loi et pour l'observer de tout notre cœur. (*Ibid., 34*)

Ce pain spirituel s'entend aussi de la divine Eucharistie, puisque Notre-Seigneur nous dit lui-même qu'il est le pain vivant descendu du ciel (*Joan., VI, 51*), et que sa chair est véritablement une nourriture, et son sang un véritable breuvage. (*Ibid., 56.*) C'est dans ce banquet sacré que les âmes pieuses trouvent cette force qui les rend supérieures à toutes les tentations, qui dilate leur cœur, et qui les fait courir dans la voie des commandements du Seigneur (*Psal. CXVIII, 32*) ; tandis que ceux qui s'approchent rarement de la sainte table vivent dans la lâcheté et dans la tiédeur.

Après avoir demandé à Dieu les choses qui nous sont nécessaires et pour le corps et pour l'âme, nous devons encore le prier de nous remettre nos dettes et de nous pardonner nos péchés ; car nous faisons tous beaucoup de fautes. (*Jac., III, 2.*) Notre-Seigneur a employé le mot de dettes, parce que le péché nous rend redevables à la justice divine. Nous méritons des peines éternelles pour les péchés mortels, et des peines temporelles pour les péchés véniels. Nous sommes tenus de satisfaire en cette vie ou dans l'autre, comme un débiteur est obligé de payer les dettes qu'il a contractées envers son créancier. Mais nous sommes

incapables par nous-mêmes d'offrir à Dieu une satisfaction pleine et entière. Nous devons donc recourir à sa miséricorde, et lui dire du fond du cœur, et avec une confiance filiale dans sa bonté paternelle : Pardonnez-nous nos offenses. L'espérance d'obtenir notre pardon est fondée sur la prière même que nous a enseignée notre Sauveur, et elle ne peut être illusoire ; sur les mérites de sa médiation, étant toujours vivant pour intercéder pour nous (*Hebr., VII, 25*) ; sur la charité de notre Père céleste, qui nous a aimés jusqu'à donner son Fils unique pour nous racheter, et qui ne veut point la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive. Ainsi il nous remettra nos péchés, si nous nous convertissons. Mais cette prière serait sans effet si nous restions attachés à nos péchés, ou même si nous n'en avions aucune douleur. Ayons donc soin de la prononcer avec un cœur contrit et humilié, pour qu'elle soit exaucée dans le ciel.

Il y a encore une autre condition que nous exprimons, en disant : *Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés*. C'est un motif que nous proposons à Dieu, pour l'engager à nous remettre nos offenses ; comme si nous lui disions : Pardonnez-nous, Seigneur, parce que nous pardonnons, et que vous vous y êtes engagé par votre parole : *Pardonnez et on vous pardonnera, donnez et on vous donnera*. (*Luc., VI, 37, 38.*) Vous sentez que pour que ce motif ait toute sa force, il faut véritablement que nous pardonnions à nos frères, autrement ce serait mentir à Dieu.

Mais comment l'homme ose-t-il dire : Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ? Quelle proportion peut-il y avoir entre les fautes qu'on commet contre nous, qui ne sommes que de viles créatures, et celles dont nous nous rendons coupables envers la majesté infinie de Dieu ? A considérer la chose en elle-même et selon les lumières de la simple raison, il paraîtrait qu'il y aurait de la témérité à oser parler ainsi. Cependant nous pouvons le faire avec une pleine confiance, puisque c'est Notre-Seigneur lui-même qui nous a appris à demander à Dieu de cette manière le pardon de nos offenses, et qui nous a assuré qu'on se servirait envers nous de la mesure dont nous nous serions servis envers les autres. (*Matth., VII, 2.*)

Je demande actuellement à ceux qui ne veulent point pardonner, qui conservent des sentiments de haine et de vengeance contre ceux qui les ont offensés, s'ils font bien attention à ce qu'ils disent, lorsqu'ils prononcent ces paroles : *Pardonnez-nous... comme nous pardonnons*. N'est-il pas évident qu'ils prononcent eux-mêmes leur condamnation ? Quel avertissement pour remettre de tout notre cœur à nos frères les injures que nous en avons reçues, avant de commencer nos prières !

Poursuivons : *Et ne nous induisez point*

en tentation. Par les tentations on entend tout ce qui peut nous porter au péché; et il y en a trois sources principales. La première est en nous-mêmes; c'est ce malheureux penchant que nous apportons au monde en naissant, et qui ne meurt qu'avec nous. Ce penchant est une des peines du péché originel à laquelle Adam a été livré à cause de sa révolte, et que nous éprouvons aussi, comme ayant participé à son péché. Saint Paul, quoique ravi jusqu'au troisième ciel, n'en était pas exempt. Il sentait dans ses membres la loi de la chair qui combattait contre celle de Dieu, et il en gémissait amèrement : *Malheureux homme que je suis ! qui me délivrera de ce corps de mort ?* (Rom., VIII, 23, 24.) La seconde cause des tentations est la malice du démon. L'apôtre saint Pierre nous le représente comme un lion rugissant qui tourne sans cesse autour de nous pour nous dévorer (1 Petr., V, 8), c'est-à-dire, pour nous précipiter dans la damnation. Rien ne le rebute; après mille défaites il revient encore à la charge. Il nous attaque jusqu'au milieu de nos bonnes œuvres pour nous en faire perdre le fruit par une vaine complaisance et l'estime de nous-mêmes, en nous en attribuant le mérite, au lieu d'en rapporter la gloire à Dieu. Le monde est la troisième source des tentations, à cause des mauvais exemples dont nous sommes les témoins, et des maximes pernicieuses que nous entendons. Quelle salutaire frayeur toutes ces tentations ne doivent-elles pas nous inspirer ? Et l'Apôtre n'a-t-il pas raison de nous recommander d'opérer notre salut avec crainte et tremblement. (Philip., II, 12.) Prenons cependant bien garde que cette crainte ne dégénère en découragement. Il est vrai que si nous étions abandonnés à nos propres forces, il nous serait impossible de résister à tant d'ennemis; mais nous pouvons tout avec le secours de celui qui nous fortifie (Philip., IV, 13), et il l'a promis à ceux qui le lui demanderont. Oui, Dieu est fidèle, et il ne permettra point que nous soyons tentés au-dessus de nos forces. (1 Cor., X, 13.) Voyez les saints. N'étaient-ils pas des hommes comme nous, exposés aux tentations de la chair, du démon et du monde ? Plusieurs d'entre eux n'ont-ils pas passé par des épreuves plus rudes que les nôtres ? Ils en ont triomphé avec le secours de la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et nous aussi, nous remporterons la victoire avec son assistance; car il est puissant pour secourir ceux qui sont tentés. (Hebr., II, 18.)

Du reste les tentations ont leur utilité. Elles nous font connaître notre misère, nos mauvaises inclinations, notre impuissance. Cette vue nous porte à nous humilier, à nous délier de nos propres forces, et à invoquer le secours de Dieu. Les tentations nous fournissent l'occasion de lui donner des preuves de notre fidélité, de réparer les fautes que nous avons commises autrefois en y consentant; elles nous affermissent, quand nous y résistons, dans les vertus

contre lesquelles nous sommes tentés, et nous procurent de grands mérites. Par là aussi nous édifions souvent notre prochain, et nous le portons à glorifier le Seigneur en nous imitant. Voilà pourquoi saint Jacques nous dit : *Heureux l'homme qui souffre patiemment les tentations, parce que, lorsque sa vertu aura été éprouvée, il recevra la couronne de vie que Dieu a promise à ceux qui l'aiment.* (Jac., I, 12.)

Mais pour retirer ces avantages des tentations, prenons garde de nous y exposer témérairement, et aussitôt qu'elles se présentent, répétons avec foi cette prière : O Dieu ! ne nous laissez pas succomber à la tentation. Ou bien disons à notre Sauveur, comme autrefois les apôtres prêts à être submergés : *Sauvez nous, Seigneur, car nous allons périr* (Matth., VIII, 25); et nous éprouverons que comme il commanda alors à la tempête, il apaisera la violence des tentations, et nous préservera du danger.

Nous demandons en dernier lieu à Dieu qu'il daigne nous délivrer du mal, c'est-à-dire du péché, qui est le plus grand de tous les maux, et à proprement parler, le seul qui mérite ce nom. Nous lui demandons aussi la délivrance des misères de cette vie, surtout lorsqu'elles pourraient être un obstacle à notre salut. Ici il y a certaines conditions à observer, et nous ne devons adresser à Dieu cette partie de l'Oraison dominicale, qu'après lui avoir demandé que son saint nom soit sanctifié, que son règne arrive, et que sa volonté soit faite sur la terre comme au ciel, ainsi que nous l'a prescrit notre divin Sauveur, parce que notre première obligation est de chercher avant tout la gloire de Dieu. D'où vous pouvez conclure que ceux qui n'ont recours à Dieu que dans le temps de leur affliction, et qui vivent dans le péché, sans se mettre en peine de pratiquer fidèlement sa sainte loi, ne méritent pas d'être exaucés. Il faut que ces personnes commencent par demander la grâce d'une conversion sincère et d'une véritable pénitence, pour mener une vie chrétienne et irréprochable.

Tout en demandant à Dieu la délivrance de nos maux, nous devons employer les moyens que sa Providence a mis entre nos mains. Dans ce nombre ne peuvent être comptés ceux qui sont illicites et superstitieux; et lors même que nous usons des autres qui sont légitimes, il ne faut pas y mettre tellement sa confiance que nous croyions qu'ils puissent avoir un plein effet sans la bénédiction de Dieu. Ainsi, pour ce qui regarde les maladies, le Sage nous avertit d'avoir recours aux médecins, mais il nous recommande en même temps de prier Dieu pour qu'ils nous guérissent par son secours. (Eccli., XXXVIII.) Et il ajoute : *Détournez-vous aussi du péché, redressez vos mains, et purifiez votre cœur de toutes ses fautes.* (Eccli., XXXVIII, 10.) L'Ecriture reprend le roi Asa qui, étant tombé malade, n'eut point recours au Seigneur, et mit

toute sa confiance dans l'art des médecins. (II Paral., XVI, 12.)

Du reste, mes frères, cette dernière demande doit être accompagnée d'une grande subordination à la volonté de Dieu; car nous ne pouvons pas espérer qu'il nous exemptera de toutes les misères de cette vie. C'est un apanage des heureux habitants du ciel, auquel nous ne devons pas prétendre sur la terre. D'ailleurs ces peines, quand on en fait un bon usage, sont très-utiles pour notre sanctification. Elles servent à nous faire expier nos péchés, à nous détacher du monde, à nous inspirer le désir de notre céleste patrie, et à nous tenir dans l'humilité, vertu si nécessaire à un chrétien, et si difficile à pratiquer, quand tout nous prospère. Ne demandons donc la délivrance de nos maux qu'autant qu'elle peut être avantageuse à notre salut, et lorsqu'elle lui serait nuisible, nous devons désirer de n'être pas exaucés; mais il faut alors conjurer le Seigneur de nous accorder la grâce de les supporter patiemment et avec une parfaite résignation. En priant de la sorte, ayons la confiance que Dieu nous écouterait toujours, soit en nous délivrant de nos peines, soit en nous donnant la patience, ou même en nous faisant la grâce de les supporter avec joie, comme il arriva aux apôtres qui s'estimaient heureux de souffrir pour le nom de Jésus leur divin Maître. (Act., V, 41.) C'est par la voix des souffrances que Jésus-Christ est entré dans sa gloire. (Luc., XXIV, 26.) C'est par cette voie que les saints sont parvenus au royaume des cieux. (Act., XIV, 21.) Et notre adorable Sauveur nous dit à tous : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, qu'il porte sa croix tous les jours et qu'il me suive.* (Luc., IX, 23.) Et que sont les afflictions si courtes et si légères que nous endurons en cette vie, en comparaison du poids éternel de la gloire souveraine et incomparable qu'elles produisent. (II Cor., IV, 17.)

Passons à la seconde question : Devons-nous prier souvent ?

D'après ce que nous avons dit, cette question n'est pas difficile à résoudre. Elle revient à celle-ci : Sommes-nous obligés de louer, de bénir souvent le Seigneur, d'accomplir en tout sa sainte volonté, de l'aimer de tout notre cœur et constamment ? La raison se joint ici à la foi, et la réponse est sans réplique. Elle nous dit que Dieu nous a placés sur la terre pour lui offrir l'hommage de nos adorations, de notre reconnaissance, de notre amour, de notre fidélité à observer ses divins commandements. Notre premier devoir est donc de glorifier le Seigneur, et tous les autres doivent se rapporter à cette fin si glorieuse pour l'homme. Ainsi la prière, considérée sous ce premier point de vue, doit être habituelle.

Devons-nous aussi recourir fréquemment à Dieu pour obtenir de sa bonté nos besoins spirituels et temporels ? C'est encore une

question à laquelle il est bien facile de répondre. Car puisque ces besoins se renouvellent sans cesse, que nous ne pouvons y subvenir pour nous-mêmes, que nous sommes dans une dépendance continuelle de la main toute-puissante de Dieu pour notre vie, pour notre conservation, pour notre salut, et que lui seul peut, au milieu des dangers dont nous sommes environnés, nous conduire au terme bienheureux qu'il s'est proposé en nous créant, nous ne devons point cesser d'invoquer son assistance. Je puis ajouter qu'il n'y a pas un seul instant de notre vie qui ne soit marqué par quelques bienfaits de la miséricorde divine à notre égard, et ainsi la reconnaissance est pour nous un devoir de tous les moments. Notre faiblesse qui nous entraîne si souvent dans le péché, ne nous avertit-elle pas aussi d'implorer continuellement la clémence de notre Père céleste ? Ainsi, de quelque côté que nous envisagions la prière, son usage habituel est une obligation indispensable pour l'homme, et cette nécessité est fondée sur sa nature même.

Ne soyons donc point étonnés d'entendre Jésus-Christ nous dire : Qu'il faut toujours prier, et ne point se lasser de le faire. (Luc., XVIII, 1.) Son exemple se trouve joint au précepte. Pendant le cours de sa vie mortelle, nous le voyons passer les nuits en prières. (Luc., VI, 12.) Formés à son école, ses apôtres nous ont répété le même commandement, et ils l'observaient eux-mêmes avec la plus grande assiduité. S'ils se déchargent sur les diacres de la distribution des aumônes, c'est pour s'appliquer entièrement à la prière et à la prédication de la parole divine. (Act., VI, 4.) *Priez sans cesse*, écrivait saint Paul aux Thessaloniens (I Thess., V, 17) et aux Ephésiens : *invoquez Dieu en esprit et en tout temps par toutes sortes de supplications et de prières.* (Ephes., VI, 18.) Et lui-même rendait sans cesse grâces à Dieu pour les fidèles, se souvenant d'eux dans ses prières continuellement. (I Thess., I, 2.) Aussi, les premiers chrétiens et les saints de tous les siècles auxquels ils ont servi d'exemple ont été, malgré la diversité de leur état, des hommes de prière.

En vous les proposant pour modèles, ne croyez pas que je veuille vous porter à abandonner vos affaires et les devoirs de votre condition pour vaquer uniquement à ce saint exercice. Vous accomplirez le précepte de la prière continuelle, en marchant continuellement comme Abraham en la présence de Dieu, en rapportant toutes vos actions à sa gloire, en conservant soigneusement dans vos cœurs sa crainte et son amour, et en travaillant constamment à vous rendre dignes de la félicité éternelle. Qu'est-ce que prier sans cesse, dit saint Augustin (*in Psal. CIV*), sinon désirer sans interruption la vie bienheureuse dont nous devons jouir dans le ciel ? Mais pour nourrir en vous ce saint désir, il faut prendre un certain temps que vous consacriez à la

prière; et celui du matin, où l'esprit est plus libre, est aussi le plus propre pour vous entretenir avec Dieu. Offrez-lui vos pensées, vos affections, vos entretiens, vos travaux, vos peines et vos bonnes œuvres. Vous pouvez de temps en temps, au milieu de vos occupations et sans qu'il soit besoin de les interrompre, renouveler cette première intention. L'usage de la prière avant et après le repas, remonte jusqu'à Jésus-Christ, et les vrais chrétiens se sont toujours fait un devoir d'y être fidèles. Rien n'est plus juste, le soir, avant de prendre notre repos, que de remercier Dieu des grâces qu'il nous a faites, en particulier de nous avoir conservés, et de lui demander pardon des fautes que nous avons commises. Je parle ici à des personnes qui ont une suite non interrompue d'occupations et de travaux pendant le courant de la journée, pour leur montrer comment elles peuvent remplir l'esprit du précepte de la prière continuelle. Quant à ceux qui ont plus de loisir, ils sentiront aisément que l'assistance au saint sacrifice de la messe, les lectures de piété, la méditation de la loi de Dieu entrent dans les exercices habituels d'une vie chrétienne. Je serais infini, si je voulais rapporter ce que les saints Pères ont écrit touchant l'usage assidu et fervent de la prière. Ils s'accordent à nous enseigner que la prière est le soutien et la force de notre âme. Or, comme un soldat ne se présente jamais au combat sans être muni de ses armes, de même un chrétien ne doit pas s'exposer aux tentations de la vie présente sans s'être revêtu des armes de la prière. (S. BONAV., *Indicta salutis*, cap. 5.)

Mais, pour trouver dans la prière un secours efficace contre les ennemis de notre salut, elle doit être faite avec de saintes dispositions. Je me borne à vous parler de deux principales, de la foi et de l'humilité. J'entends ici une foi vive qui croit fermement et sans hésiter que tout est soumis à la puissance de Dieu, que rien ne lui est impossible, et en même temps que, par un effet de sa miséricorde infinie, il est disposé à exaucer les justes demandes que nous prenons la confiance de lui adresser. Cette foi généreuse peut tout. La parole de Jésus-Christ y est expresse. *Quoi que ce soit que vous demandiez dans la prière, vous l'obtiendrez, si vous le demandez avec foi.* (Matth., XXI, 22.) Aussi est-ce à la foi que ce divin Sauveur attribue ses miracles. Il dit au centenier qui demandait la guérison de son serviteur : *Allez, et qu'il vous soit fait selon que vous avez cru* (Matth. VIII, 13); à la femme hémorroïsse : *Ma fille, ayez confiance, votre foi vous a guérie* (Matth., IX, 22); aux deux aveugles qui le priaient de leur rendre la vue : *Croyez-vous que je puisse faire ce que vous me demandez ? Et comme ils lui répondirent : Oui, Seigneur, nous le croyons; alors il toucha leurs yeux en disant : Qu'il vous soit fait selon votre foi ; et aussitôt leurs yeux furent ouverts* (Matth., IX, 27 et seq.) C'est par la persévérance de

sa foi que la femme chananéenne obtint la guérison de sa fille, et qu'elle mérita d'entendre : *O femme, votre foi est grande ! Qu'il vous soit fait comme vous le désirez.* (Matth., XV, 28.) Partout Jésus-Christ admire la foi, il l'exalte, il en déclare la force et l'efficacité. Il va jusqu'à dire à un père qui lui avait amené son fils possédé du démon : *Tout est possible à celui qui croit.* (Marc., IX, 22.)

Mais à la foi joignons l'humilité dans nos prières, parce que Dieu résiste aux superbes, et donne sa grâce aux humbles. (I Petr., V, 5.) Jésus-Christ nous a bien exprimé la nécessité et les effets de cette disposition dans la parabole du pharisien et du publicain. Ce dernier se tenait au fond du temple, n'osant pas même lever les yeux au ciel, mais il frappait sa poitrine en disant : *Mon Dieu, ayez pitié de moi, qui suis un pécheur.* Et cette homme s'en retourna justifié. Cette parabole justifie ce que le saint Roi-Propète nous déclare : *Que Dieu écoute favorablement la prière des humbles, et qu'il ne rejette point leurs supplications.* (Psal. CI, 18.) Il connaissait bien la pratique de l'humilité dans la prière, ce saint pénitent, lui qui se compare à un mendiant et à un pauvre. (Psal. XXXIX, 23.) Sur quoi saint Augustin dit avec raison : *Que quand nous nous mettons en prières, nous devons nous regarder comme des pauvres qui demandons l'aumône à la porte de notre Père céleste. Or, voyez comme un pauvre s'humilie, comme il sait exciter la commisération, en employant tous les motifs propres à toucher. Fût-il même tombé dans la pauvreté par sa faute, s'il a assez d'humilité pour en convenir, si, loin de vouloir se justifier, il confesse ses torts et en témoigne un vrai repentir, nous sommes sensibles à son sort et disposés à le soulager ; à combien plus forte raison notre Père, qui est dans les cieux, dont la miséricorde surpasse toutes les œuvres, exaucera-t-il nos prières, lorsqu'elles partiront d'un cœur contrit et humilié, lorsque nous reconnaitrons que nous ne sommes plus dignes d'être appelés ses enfants, et que c'est au nom de Jésus-Christ, son Fils bien-aimé, et notre médiateur auprès de son trône, que nous les lui offrons ?*

Ces réflexions répondent d'avance à ce que pourraient dire quelques-uns d'entre vous, qu'ils ont beau prier, et pourtant ils ne sont point exaucés. Mais prient-ils avec l'attention, le recueillement, le respect profond que doit inspirer la majesté de Dieu à quiconque a de la foi. Je ne parle point ici des distractions involontaires qui échappent à notre faiblesse, malgré l'attention que nous avons de nous préparer à la prière, et de les rejeter quand nous les apercevons ; mais de cette légèreté, de cette dissipation, de cette négligence, qu'on n'aurait garde de se permettre, si on se présentait devant un prince de la terre pour lui rendre ses hommages, ou pour lui demander quelque faveur. Cette indévotion

se manifeste souvent au dehors par une posture peu décente, par des regards égarés, par des ris et par des immodesties encore plus criminelles. Est-ce là prier, mes frères ? Ne vous en prenez donc qu'à vos mauvaises dispositions, si vous n'obtenez point ce que vous demandez. *Vous demandez mal* (Jac., IV, 3); et encore, que demandez-vous ? des prospérités temporelles ; d'être préservés des pertes, des maladies, des calamités qui vous affligent. Mais si ce sont autant de châtimens de la divine Providence pour vos péchés, comme vous avez tout lieu de le penser, commencez donc par ôter la cause. Renoncez à vos iniquités, humiliez-vous sous la main toute-puissante de Dieu, et convertissez-vous de tout votre cœur. Demandez au Seigneur sa crainte, son amour, la patience, la soumission à sa sainte volonté, et vous verrez que, si vous persévérez, vous serez exaucés. Si Dieu continue après cela de vous éprouver par des peines temporelles, il vous donnera la grâce de les sanctifier, et de répéter après le roi David : *C'est un bien pour nous que vous nous ayez humiliés.* (Psal. CXVIII, 71.) Vous comprendrez que Dieu ne vous châtie dans ce monde que par des vues de miséricorde, que pour vous faire expier vos péchés passés, pour vous tenir en garde contre la rechute, parce que l'adversité est un des préservatifs les plus efficaces contre les vices, et enfin, pour que vous portiez des fruits de justice par la patience. (Luc., VIII, 15.)

Et vous, âmes pieuses, qui êtes assidues à la prière, et qui néanmoins vous trouvez fatiguées par des tentations importunes qui vous affligent, n'allez pas croire que Dieu rejette les vœux que vous lui adressez. Saint Paul avait aussi demandé avec instance, et jusqu'à trois fois, d'être délivré de cet aiguillon de la chair qui le tourmentait. Dieu lui avait répondu : *Ma grâce vous suffit* ; et le saint Apôtre nous apprend lui-

même que ces tentations servaient à le tenir dans l'humilité, et que sans cela il eût été à craindre que la grandeur des révélations dont il avait été favorisé ne devint pour lui un sujet de vanité. (II Cor., XII.) Dieu veut aussi vous tenir dans l'humilité, en vous montrant le danger près de vous. Il veut que vous vous défiiez de vos propres forces ; mais il veut aussi que vous mettiez votre confiance dans sa grâce, car il est le protecteur de tous ceux qui espèrent en lui. (Psal. XVII, 31.)

Je termine par où j'ai commencé : veillez et priez pour ne pas succomber à la tentation. Notre Seigneur Jésus-Christ, connaissant notre faiblesse, nous a donné la prière comme une arme propre à nous défendre contre tous les ennemis de notre salut. Il a eu la bonté de nous enseigner la manière de prier ; mais il nous a recommandé de ne point nous lasser de le faire, parce que nos besoins renaissent sans cesse, et que Dieu seul peut y pourvoir. Il nous a déclaré que la prière peut tout obtenir, quand elle est accompagnée d'une foi vive et d'une sincère humilité. Devenons donc tous, mes frères, des hommes de prière. Rien n'est plus consolant pour des enfants bien nés, que de s'entretenir avec un Père tendre et sage, toujours prêt à excuser leurs défauts, à les diriger par ses conseils dans la pratique de la vertu, et à leur donner de nouveaux témoignages de son affection. *Goûtez aussi et voyez combien le Seigneur est doux.* (Psal. XXXIII, 8.) L'union intime et continuelle avec Dieu fait le bonheur des saints dans le ciel ; commençons à en jouir dès à présent, autant qu'il est possible dans cette malheureuse vallée de larmes. *Cherchons sans cesse la face du Seigneur* (Psal. CIV, 4), et que tous nos vœux se réunissent dans un seul, celui de le posséder éternellement dans sa gloire. Ainsi soit-il.

NOTICE

SUR LA VIE ET LES ŒUVRES DE DE NOÉ, EVÊQUE DE LESCAR.

Noé (Marc-Antoine de), évêque de Lescar, était issu d'une ancienne famille de Gascogne, et naquit en 1724, au château de la Grimaudière, près de la Rochelle. Il fit ses études à Paris, où il eut pour maître le célèbre le Beau, puis sa théologie en Sorbonne. Au sortir de sa licence, il devint grand vicaire de Rouen, et fut élu député à l'assemblée du clergé en 1762. Peu de temps après (en 1763), le roi le nomma à l'évêché de Lescar; il était, à ce titre, président des états du Béarn. Il se distingua par ses vertus comme par ses talents, et fit preuve de zèle et de charité pendant une effrayante épizootie qui vint désoler son diocèse. A l'époque de la révolution, il fut nommé député aux états généraux par les états particuliers du Béarn : il s'y rendit. Bientôt il s'aperçut de l'esprit qui allait y régner. Il protesta contre la réunion des trois ordres, et, fidèle à son mandat, il se retira dans son diocèse dès qu'il crut que les instructions qu'il avait reçues de ses commettants étaient compromises. Bientôt son siège fut supprimé. Un bénédictin nommé Sanadon, professeur de rhétorique à Pau, fut nommé évêque du département des Basses-Pyrénées, dans lequel est enclavé Lescar, et le siège fut transporté à Oléron. M. de Noé alla d'abord en Espagne. La guerre l'ayant forcé d'en sortir, il se retira en Angleterre. En 1801, il donna sa démission de son siège, pour faciliter l'exécution du concordat. Il revint en France, et fut nommé, en avril 1802, évêque de Troyes. A peine eut-il le temps de prendre possession de cet évêché, la mort l'ayant enlevé le 22 septembre de la même année, au moment où le gouvernement français venait de le présenter pour un chapeau de cardinal. Quoiqu'il n'ait fait que paraître dans le diocèse de Troyes, il y fut vivement regretté. Il était d'un caractère aimable, et joignait à de grandes vertus, à des talents rares, une modestie encore plus grande et plus rare. Il aimait les lettres, et les avait cultivées avec fruit. Il savait l'hébreu et le grec, avait étudié à fond les grands modèles de l'antiquité; il leur devait cette élégance de style, cette pureté qui fait le charme du peu d'ouvrages qu'il a laissés. On a de lui : *Discours sur le jubilé de 1775*. Il est sagement écrit. On ignore s'il a été prononcé, ou seulement distribué comme une instruction pastorale. *Discours prononcé à Auch, pour la distribution des guidons du régiment du roi, 1781*. C'est le chef-d'œuvre de l'auteur. Les pensées en sont nobles et justes, le style grave et élégant, le fond éminemment religieux. Le patriotisme y respire; mais c'est celui qui est fondé sur l'amour de l'ordre et sur la soumission aux lois. *Discours*

sur l'état futur de l'Eglise. Il avait été composé pour être prononcé devant l'assemblée du clergé en 1785. On sut qu'il contenait des idées singulières, qu'il y était question d'un renouvellement de la défection de la gentilité, d'un nouveau règne de Jésus-Christ. Cette doctrine, revêtue d'ailleurs de couleurs séduisantes, présentée sous l'appât d'une attrayante éloquence, se rapprochait trop du millénarisme pour pouvoir être soufferte. On invita M. de Noé à ne point prononcer son discours. Depuis, il fut imprimé, suivi d'un *Recueil de passages* sur l'avènement intermédiaire de Jésus-Christ, avec des *Remarques*. Le P. Lambert, défenseur ardent du même système, avait fourni les passages et les remarques au chevalier de Noé, frère de l'évêque de Lescar, éditeur du discours. (Voy. *Dictionnaire des anonymes*, n° 9446, et LAMBERT.) *Lettre pastorale sur l'épizootie*, etc. Il l'écrivit au sujet de ce fléau, duquel il a été parlé ci-dessus. Elle est pleine d'onction; c'est le cœur, et un cœur plein du feu de la charité, qui y parle. On a vu l'heureux résultat qu'elle obtint. *Discours pour la confirmation*, prononcé à Londres en 1779. Il fit un grand effet, et a le même genre de mérite que les précédents. *Traduction* d'un discours de Périclès, conservé par Thucydide, inséré dans la traduction d'Isocrate de l'abbé Auger. Des *Mandements*, parmi lesquels il faut distinguer celui du 10 mai 1791, au sujet de l'élection de l'évêque constitutionnel qui lui succédait. Il y prémunit son troupeau contre les dangers de l'intrusion et des innovations; il y explique les règles de l'Eglise. Tout cela est accompagné des exhortations les plus tendres et les plus paternelles. Il y prédit, pour ainsi dire, les maux dont la religion, depuis ce temps, a été affligée. Les souvenirs que M. de Noé avaient laissés à Troyes engagèrent l'académie du département de l'Aube à faire de son éloge le sujet d'un de ses concours. Le prix fut remporté par Luce de Lancival, qui lui avait été attaché, et son discours est imprimé. On a réuni les *Œuvres* de ce prélat dans une édition donnée à Londres, 1801, in-12. Il en a été fait une nouvelle à Paris, avec ce titre : *Œuvres de Noé, ancien évêque de Lescar, mort évêque de Troyes, contenant ses discours, mandements et traductions, précédées d'une notice sur la vie et les écrits de ce prélat*, avec un fac-simile de son écriture, 1818, 1 vol. in-8°. M. de Noé, tandis qu'il était sur le siège de Lescar, avait été un des quatre évêques qui n'adhérèrent point aux actes du clergé de 1765, concernant la bulle *Unigenitus*; mais on ne voit pas qu'il ait d'ailleurs rien fait en faveur du parti qui refusa de la reconnaître.

ŒUVRES ORATOIRES

DE

DE NOÉ,

ÉVÊQUE DE LESCAR.

DISCOURS ET MANDEMENTS.

I. DISCOURS

A L'OCCASION DU JUBILÉ UNIVERSEL DE L'ANNÉE
SAINTÉ 1775.

(Ce discours fut composé à Paris, où l'évêque de Lescar était retenu pour des affaires de la province de Béarn, dont les états l'avaient député. Il était précédé d'une bulle du pape, que nous supprimons.)

Le souverain pontife à qui le Seigneur a principalement confié le salut de nos âmes, nos très-chers frères, ne borne pas aux seuls fidèles dévoués son affection et ses soins : père commun de tous les enfants de l'Eglise, il veut que tous aient part à ses bienfaits ; et le retour de l'année sainte, concourant avec les premiers instants de son exaltation, il ouvre les trésors dont il est le dépositaire, et les répand avec abondance sur l'univers chrétien. Il a donné le premier signal sur la montagne sainte : la voix de tous les pasteurs a répondu à celle de leur chef pour annoncer aux captifs la fin de leur captivité (*Spiritus Domini super me... misit me sanare contritos corde, prædicare captivis remissionem, et cæcis visum, dimittere confractos in remissionem, prædicare annum Domini acceptum et diem retributionis* (Luc., IV, 18), aux aveugles assis au milieu des ombres de la mort, leur retour à la lumière, aux bannis de l'héritage de leur père, la rentrée dans tous leurs droits, à tout le peuple saint, les avantages de l'année de grâce et de propitiation, en un mot, la remission des péchés aux pécheurs pénitents, la remission de la peine aux pénitents insolubles.

Cependant, nos très-chers frères, ces paroles de paix, qui devaient nous pénétrer d'une sainte joie, laissent au fond de nos cœurs une impression de terreur et de tristesse ; nous ne pouvons voir sans frémir que de tout un peuple appelé au repentir et au pardon ce ne sera que le plus petit nombre qui profitera de la grâce ; les uns en laisseront passer le moment par une lâche indifférence, les autres le manqueront par trop de hâte et de précipitation ; les uns, dédaignant les trésors de miséricorde qui leur sont ouverts, repousseront le bienfait de l'indulgence, tandis que d'autres, présu-

mant trop de la vertu, se croiront dispensés des œuvres et de l'esprit de pénitence, tournant le remède en poison, et consommant par une fausse sécurité la dépravation d'une fausse conscience.

Il est donc de notre ministère, nos très-chers frères, de fixer vos idées sur ce point important, de ranimer la foi des uns, d'inspirer une juste réserve aux autres, et de rappeler à tous ce qu'enseigne l'Eglise sur la nature, l'origine, les effets de l'indulgence, et sur les conditions auxquelles vous pourrez en recueillir le fruit.

L'indulgence qui vous est accordée dans ce jubilé, nos très-chers frères, est une suite du pouvoir qu'à l'Eglise de remettre et de retenir les péchés, de lier et de délier les pécheurs dans le tribunal de la pénitence : *Quæcunque alligaveritis super terram erunt ligata et in cælo, et quæcunque solveritis super terram, erunt soluta et in cælo* (Matth., XVIII, 18) ; c'est en vertu de ce pouvoir qu'elle avance à plusieurs la grâce de la réconciliation, et qu'elle remet à tous, pour de justes motifs, en tout ou en partie, la peine que mérite le péché confessé, détesté et pardonné.

Dans des temps plus heureux, où les chutes étaient plus rares, la pénitence plus sévère, les pénitents plus dociles, ces peines étaient fixées par les saints canons : les ministres n'avaient qu'à prononcer la sentence aux coupables, qui savaient d'avance à quel prix ils pouvaient espérer le pardon, et ce qu'il devait leur en coûter de travaux, de gémissements et de larmes en cas de rechute. Le déclin des siècles a produit des changements dans l'extérieur de la discipline ; les ministres de la pénitence en exercent aujourd'hui les droits dans un tribunal secret, et ne rendent compte de leurs jugements qu'à Dieu seul, l'Eglise ayant remis le dépôt de ses lois entre leurs mains, et s'en rapportant à leur sagesse.

Nous pensons, nos très-chers frères, que ces peines portées par les anciens canons, et celles qui en tiennent aujourd'hui la place, répondent, en partie, aux peines que le pécheur justifié eût dû subir dans le monde présent ou dans la vie future, et que, comme l'Eglise a le droit d'adoucir les unes,

elle peut également adoucir la rigueur des autres, la clémence de Dieu déliant dans le ciel ce que la clémence de son Eglise a daigné délier sur la terre. Où serait autrement le bienfait et le fruit de l'indulgence, si l'Eglise ne nous épargnait quelques maux passagers que pour nous livrer à des tourments plus longs et plus terribles, et ne nous dérobaît à la sévérité des hommes que pour nous laisser retomber entre les mains du Dieu vivant. *Horrendum est incidere in manus Dei viventis.* (Hebr., X, 31.)

Nous croyons au contraire, et nous aimons à croire, comme une suite du dogme de la communion des saints, qu'il existe un trésor de grâce et de commisération où les satisfactions surabondantes de Jésus-Christ, les mérites de tous les saints, le sang des martyrs de la foi, les larmes des martyrs de la pénitence, sont mis comme en réserve sous la garde et les clefs de l'Eglise; nous croyons que le juste par excellence, les justes de la terre et du ciel, ne cessent de demander que l'application en soit faite au pécheur, que tous les membres de l'Eglise réunis à leur chef, qui est dans les cieux, ne font qu'une seule famille, unie par un même intérêt, et que, l'abondance du riche venant au secours de l'indigence du pauvre, il s'établit une sainte communauté de biens qui se répand sur toute la société des fidèles.

Ne nous demandez pas en quelle proportion, sur quelle règle, ces trésors sont répartis: c'est le secret de l'Eternel. Quel homme a sondé les profondeurs de sa sagesse, et connaît assez l'étendue de sa miséricorde et les limites de sa justice pour en déterminer les droits? Nous savons qu'inégalement débiteurs nous sommes tous également insolvable, mais que le père de famille remet à l'un cinquante, à l'autre cinq cents deniers: *Duo debitorum erant... unus debebat denarios quingentos, alius quinquaginta: non habentibus illis unde redderent, donavit utrique* (Luc., VII, 41); que celui qui en appelle à la dernière heure reçoit le même prix que celui qui a supporté tout le poids du jour (*Math.*, XX, 41); que l'amertume du repentir, l'ardeur de la charité, les travaux d'une pénitence sincère, peuvent émouvoir les entrailles de la miséricorde de Dieu; que touché de nos larmes, fléchi par les prières de nos intercesseurs, il peut se contenter de nos efforts, couronner les saints desirs qu'il inspire, rassembler en peu d'instant la pénitence de plusieurs vies, et rendre à l'âme régénérée dans sa douleur la première intégrité de son baptême.

Ainsi le Sauveur du monde reçoit les pleurs et les parfums de Madeleine, qu'un saint amour amène à ses pieds; beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé: *Remittuntur ei peccata multa, quia dilexit multum* (Luc., VII, 47); ainsi

le paralytique étendu en sa présence reçut pour prix de la foi de ceux qui le portaient et de la sienne la santé du corps avec celle de l'âme, et se releva soudain guéri et justifié (Luc., V, 20): ainsi le bon larron sur la croix, reconnaissant l'innocence du Fils de Dieu, et portant au repentir le compagnon de son crime et de son supplice, à l'instant est absous, et du Calvaire monte à la gloire. (Luc., XXIII, 43.)

Saint Paul livre à Satan l'incestueux de Corinthe, mais bientôt touché de la tristesse profonde du pénitent et de la compassion des Corinthiens, il le rend à leur société et ratifie leur indulgence. (II Cor., II, 7.) L'Eglise, dans les premiers siècles, accordait la rémission aux pénitents, à la recommandation des martyrs: leurs prières (1) portaient la grâce des coupables. Les conciles et les papes qui ont suivi ces heureux temps ont marché sur les mêmes traces: dans tous les âges, les premiers pasteurs ont accordé des indulgences, et prouvé par l'usage qu'ils n'ont cessé d'en faire la légitimité de leur pouvoir.

En vain, sous le masque d'une hypocrite sévérité, les hérétiques des premiers siècles, les novatiens, les montanistes condamnerent les indulgences; en vain, sous d'injustes prétextes, les sectaires des derniers temps ont tenté de les détruire: l'Eglise, toujours sage dans ses vues, toujours constante dans ses maximes, a repoussé les nouveautés, anathématisé leurs auteurs, déclaré ces indulgences utiles aux fidèles, prescrit des précautions à ses ministres, et continué les secours au peuple chrétien.

Aujourd'hui, nos très-chers frères, elle nous ouvre ses trésors; les avenues de la pénitence sont aplanies; le saint siège, tous les évêques, à son exemple, étendent aux ministres inférieurs la plénitude de leur pouvoir; chaque prêtre, en vertu de sa mission, préside au tribunal suprême, où nul coupable, s'il se repent ou s'il s'efforce de satisfaire, n'est exclu du pardon. Le sang d'un Dieu est offert en sacrifice pour effacer la tache et racheter la peine du péché. L'univers chrétien est en prière pour fléchir la justice et attirer la miséricorde du ciel sur le pécheur: profitez de ce temps d'abondance pour prévenir les années de disette et de stérilité. Aujourd'hui que la voix du Seigneur se fait entendre; aujourd'hui que ses tendres sollicitations vous invitent, n'endurcissez pas vos cœurs: *Si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda.* (Psal. XCIV, 8.) N'imitiez pas ce Juif servile dont parle l'Ecriture, image du pécheur impénitent qui, dédaignant le prix de la liberté, vient subir en sa chair l'empreinte de la servitude, et se soumet à l'esclavage jusqu'au jubilé suivant: *Si autem dixerit tibi (servus): Nolo egredi, et quod diligat te... assumes subulam et perforabis auriculam ejus... et*

(1) Durant les persécutions, les martyrs intercédèrent pour les pénitents, et on regardait leur intercession comme une sentence prononcée en leur

faveur, pour leur faire rendre la paix et la communion. (EUSEB., *Hist. eccl.*, lib. VI, cap. 4.)

serviet tibi usque in æternum. (Deut., XV, 26.) Peut-être celui que nous célébrons sera-t-il le dernier pour vous ; peut-être qu'entre la trompette du jubilé et celle du jugement, entre le signal de nos prêtres et le cri de l'ange excitateur, il n'y aura pour le grand nombre de ceux qui nous entendent qu'une sentence de mort, prononcée par le Juge terrible : prévenez-la ; voici le moment favorable ; voici les jours de miséricorde et de salut.

Mais en vous approchant avec confiance, ne négligez pas les sages précautions ; que la miséricorde ne vous rende pas plus hardis à pécher, ni plus lâches à vous punir ; que l'espérance nourrisse votre zèle ; que le désir de profiter de l'indulgence augmente la ferveur à remplir les devoirs qu'elle impose ; et pour en recueillir les fruits, apprenez à quelle condition l'Eglise vous les offre.

Ne nous flattons pas, nos très-chers frères, que pour remporter le prix, ce soit assez d'entrer dans la carrière ; qu'il suffise de s'être accusé pour être absous, d'être absous pour être justifié, et d'avoir accompli quelques œuvres prescrites pour n'avoir plus rien à expier.

L'indulgence est une grâce qui ne s'accorde qu'au pécheur converti, et qui le suppose déjà dans le chemin de la justice ; mais l'homme juste ne s'enfante pas sans douleur : la pénitence ne sera jamais qu'un baptême laborieux ; Dieu lui-même ne peut dispenser le pécheur d'être repentir et de se corriger ; l'Eglise n'a jamais entendu le dispenser de satisfaire ; elle veut bien abréger le temps de vos épreuves, mais en faveur de votre repentir ; elle veut bien relâcher de la rigueur de vos peines, mais en considération de vos efforts, et surtout de votre ferveur : la vertu de pénitence est donc la première condition, les œuvres de pénitence sont la seconde.

Or, quelle idée vous formez-vous de la vertu de pénitence et qu'entendez-vous par les œuvres ? Vous entendez sans doute ce que les prophètes de tous les temps, ce que le précurseur du Messie, et le Messie lui-même ont enseigné, la conversion du cœur, le changement de vie, un renouvellement de mœurs et d'affections, la détestation du passé, le propos ferme pour l'avenir, une douleur et profonde et durable qui, d'abord excitée par la crainte, nourrie par l'espérance, consumée par l'amour, s'annonce par les pleurs et se prouve par les œuvres. Prier le jour, veiller la nuit, arroser son lit de ses larmes, mêler son pain de cendre et d'amertume, *lacrymis meis stratum meum rigabam (Psal. VI, 7) ; Cinerem tanquam panem manducabam (Psal. CLXI, 10) ;* en retrancher encore pour nourrir les malheureux, mortifier sa chair pour la réduire en servitude, et mériter, en ne nous épargnant pas, d'être épargnés du souverain Juge : tels sont les traits auxquels l'Eglise reconnaît ses pénitents, tels sont les pénitents auxquels elle accorde son indulgence.

« Pour tous ceux, dit le premier concile

de Nicée, qui auront montré par les effets, par la terreur des jugements de Dieu, par leurs larmes et par leurs bonnes œuvres, que leur conversion n'est pas feinte ; après certains exercices (dont le détail effrayerait la mollesse de nos jours), l'évêque sera libre de les traiter avec douceur, et d'user envers eux d'indulgence ; mais pour ces pécheurs qui auront fait pénitence nonchalamment, et qui croient qu'être entré dans l'église, c'est être converti, » (à plus forte raison, les pécheurs de mauvaise foi, qui confessent et cachent une partie de leurs crimes, qui les confessent sans les quitter, ou ces justes d'un jour, qui les quittent pour les reprendre,) « l'Eglise ne reçoit pas leur repentir, et le concile ordonne qu'ils achèvent, à la rigueur, le temps de leurs épreuves. »

Et ne croyez pas que, parce que les temps sont changés, parce que l'Eglise ne retient plus des années entières les pécheurs à la porte de nos temples, elle ait moins d'horreur pour le péché, ou qu'en faveur de ces jours de pardon, elle ait renoncé aux grands principes de la pénitence. L'essentiel de cette vertu, le difficile de son grand ouvrage, c'est que le pécheur soit converti ; l'essentiel de ses œuvres, c'est que le pécheur soit puni, et que Dieu soit vengé. L'Eglise regrette sans doute ces heureux temps où le coupable, se dénonçant lui-même, s'avancait au-devant du châtimement et sollicitait la pénitence comme les pécheurs d'aujourd'hui la rejettent ; mais en les regrettant, ces temps heureux, elle les rappelle : elle entend qu'à ses peines légères dont sa clémence veut se contenter vous en ajoutiez de votre choix qui suppléent à ce qui leur manque, que vous entriez dans une sainte indignation contre le péché, pour le punir autant qu'il le mérite, et que plus elle ménage votre faiblesse, moins vous abusiez de sa cécité ; elle exige de ses ministres, et attend de leur intégrité, qu'ils vous imposent des peines salutaires et proportionnées ; des peines qui vous impriment l'horreur de la chute et la crainte de retomber ; des peines qui satisfassent à la justice divine et qui la fléchissent, des peines qui constatent votre conversion et qui l'affermissent ; des peines qui détruisent le germe du péché, et qui fassent fleurir les vertus contraires, en un mot des peines qui vous punissent, qui vous éprouvent, qui vous guérissent et vous préservent.

Malheur à nous si, dédaignant ces saintes lois, pour n'écouter que vos passions, nous suivions et bâtions la décadence du siècle, flattant vos penchants au lieu de les combattre, et perdant vos âmes au lieu de les sauver. Mais malheur à vous-mêmes si, par un juste jugement de Dieu, vous trouvez le prévaricateur que vous cherchez, un de ces hommes imbus d'une fausse sagesse, animés d'un faux zèle, parés d'un vain dehors de vertu, qui, possédant l'art funeste d'aplanir les fausses routes, d'élargir les consciences, de calmer les remords, vous jus-

tifiera sans vous connaître, presque sans vous entendre, et qui de votre juge devenu votre complice, marchera à vos côtés dans le chemin qui conduit à l'abîme et s'y précipitera avec vous.

« Il s'est élevé dans l'Eglise, dit saint Cyprien, un mal d'une nouvelle espèce, une indulgence cruelle qui se couvre du beau nom de miséricorde et de pitié ; des ministres téméraires osent, contre la vigueur de l'Evangile, contre les lois de Dieu et de son Christ, rendre à des indignes la communion et la paix ; paix fausse, paix trompeuse (2), pernicieuse à qui la donne, inutile à qui la reçoit ! J'appesantirai ma main, dit le Seigneur, sur ces prophètes qui trompent mon peuple par des paroles de mensonge, leur annonçant la paix quand il n'y a point de paix : *Erit manus mea super prophetas qui vident vana et divinant mendacium, dicentes : Pax, et non est pax.* (Ezech., XII, 9, 10.) Malheur à ces perfides qui mettent des coussins sous les coudes des pécheurs pour les endormir ! *Væ quæ consuunt pulvillos sub omni cubito manus et faciunt cervicalia sub capite universæ ætatis ad capiendas animas populi mei !* (Ibid., 18.) Le prêtre me répondra du salut de mon peuple ; je vengerai sur lui le dérèglement de ses œuvres, je lui rendrai au jour de mes justices ce que ces pensées auront mérité. »

Vous entendez ces menaces terribles, nos très-chers frères, ce seront là nos défenses et nos excuses, quand le cœur plein de désirs et de passions injustes, les mains teintes de sang ou chargées de rapines, la bouche ne respirant qu'imposture et trahison, vous viendrez nous forcer à vous obéir, à vous livrer le signe et le sceau du salut, la couronne et le prix de l'indulgence.

Ministres de la pénitence, qui veillez aux barrières du sanctuaire, écarterez ces profanes qui voudraient les franchir ; qu'ils frappent à la porte, mais ne la brisent pas : qu'ils se présentent à l'entrée du temple, mais qu'ils n'avancent pas : qu'ils demandent avec humilité, qu'ils attendent avec patience, qu'ils sollicitent par leurs œuvres, la grâce dont le dépôt est remis entre vos mains.

Silenciel, dans sa miséricorde, vous adresse un pécheur touché des premiers traits de sa grâce, et qui plus faible que méchant, combat et cède, se relève et retombe, vaincu par la force de l'habitude et du penchant ; tendez-lui une main secourable : *Infirmum in fide assumite.* (Rom., XIV, 1.) Soutenez ses premiers pas, mêlez la force et la douceur ; en lui appliquant la rigueur de votre ministère, qu'il sente vos entrailles s'émouvoir ; consolez-le, rassurez-le, priez surtout : sollicitez le juste juge en faveur du coupable, et ne le quittez pas qu'il ne vous ait rendu ce fils de vos soins et de vos larmes.

Si, plus heureux dans les travaux de la moisson qui se prépare, vous voyez tomber à vos pieds un pécheur terrassé par la main

du Tout-Puissant qui porte dans ses yeux, sur son front, dans ses œuvres, le remords, la honte, le repentir, tous les caractères de la conversion, tous les présages de la persévérance, et qui vous dit : *Maître, que voulez-vous que je fasse ? Domine quid me vis facere ?* (Act., IX, 6.) Bénissez le Seigneur Dieu d'Israël qui fait grâce et miséricorde, et recevez le pécheur au jour qu'il s'humilie et qu'il se convertit ; accueillez-le comme l'enfant prodigue (Luc., XV, 11 et seqq.), à l'exemple du meilleur des pères ; réjouissez-vous, parce que votre fils, qui était mort est vivant, que votre fils qui était perdu est retrouvé ; ôtez-lui ses vêtements de deuil et de tristesse ; rendez-lui sa robe d'innocence ; prononcez sur lui les paroles de réconciliation : c'est pour lui que les jours de miséricorde et de salut sont ouverts ; il ne vient point surprendre votre pitié pour se soustraire à de salutaires rigueurs ; il veut au contraire que sa pénitence égale son crime et son repentir. Mais si la mort le prévient, le Dieu élément a connu le désir de son cœur et ratifié votre pardon : il écrira son nom avec le nom des justes qui auront conservé ou recouvré leur première innocence.

Quant à nous, nos très-chers frères, qui avons offensé le Seigneur, et que sa longue patience a supportés jusqu'à ce jour, embrassons les ressources que sa bonté nous offre : au premier signal qui nous sera donné de la pénitence publique, à la première prédication de l'homme de Dieu, tombons la face contre terre, comme le peuple de Ninive à la voix de Jonas ; que le juge descende de son siège pour se confondre en présence du redoutable Juge, que le prêtre s'éloigne de l'autel pour pleurer dans le vestibule avec les coupables, et remonter ensuite plus pur et plus digne, offrir la victime pour les péchés du peuple : *Inter vestibulum et altare plorabunt sacerdotes ministri Domini* (Joel, II, 17) ; que l'épouse quitte son lit et l'époux sa couche nuptiale pour pleurer seuls : *Egrediatur sponsa de cubili suo et sponsa de thalamo suo.* (Ibid., 16.) Accompagnons de soupirs intérieurs ces chants lugubres que l'Eglise met aujourd'hui dans la bouche de ses enfants ; soutenons nos prières, comme dit Tertullien ; nourrissons-les de jeûnes et d'abstinences ; renvoyons à des temps plus heureux, réservons pour des âmes moins criminelles, ces innocentes fêtes et nos mutuelles invitations : elles étaient permises à des justes, elles doivent être interdites à des pécheurs : versons dans le sein des malheureux ces retranchements de nos tables, de notre luxe et même de notre nécessaire ; que le pauvre nourri, l'orphelin protégé, les nécessiteux de tout genre secourus par nos largesses, consolés du moins par notre compassion, invoquent la clémence du ciel en notre faveur, et désarment sa justice.

Admis à la grâce de la réconciliation,

(2) *Irrita et falsa est pax, periculosa dantibus, et recipientibus nihil profutura.* (S. CYPR., tract. De lapsis.)

n'oubliez jamais un pareil bienfait, nos très-chers frères; renouvelez votre alliance avec le Seigneur, à la face de ses autels, scellez-la du sang de la victime sans tache, et couronnez par une digne communion les travaux d'une digne pénitence.

Vous voilà arrivés au terme de votre course; en peu de moments vous avez rempli une longue carrière, pécheurs pénitents, absous, justifiés : votre cœur est pur, vos prières sont dignes d'être écoutées : demandez et vous obtiendrez.

Le premier objet de nos vœux, nos très-chers frères, et le plus digne de notre ferveur, c'est l'avancement du royaume de Dieu et le triomphe de son Eglise. Nous voudrions pouvoir relever sans scandale ou dissimuler sans prévarication, les noirs complots qui se trament contre elle et contre Dieu : *Deus, venerunt gentes in hæreditatem tuam, polluerunt templum sanctum tuum. (Psal. LXXVIII, 1.)* Des hommes de péché, idolâtres d'eux-mêmes, orgueilleux d'un vain savoir, sans titre de leur mission, sans preuve de leur doctrine, se disent les docteurs, les bienfaiteurs du genre humain, blasphèment Dieu et ses vérités saintes, détruisent toute croyance utile, affranchissent les hommes de tout frein, menacent les rois sur le trône, et bannissent Dieu même de la terre et du ciel. Le succès de l'entreprise répond à la hardiesse de ce projet. Ils ont levé l'étendard de la révolte et de la défection; des ennemis déclarés, des sujets lâches accourent dans leur camp : les apostats se multiplient, leurs cris insultent aux adorateurs du vrai Dieu..... Le souverain pontife, effrayé, sonne l'alarme dans le camp d'Israël; et comme un autre Mathathias appelle et range les zélateurs de la loi autour de lui : *Omnis qui zelum habet legis exeat post me. (I Mach., II, 27.)*

Nous ne craignons pas, nos très-chers frères, que les efforts de l'enfer et de l'impie prévalent jamais contre l'Eglise, et rendent vaines les promesses de son Auteur; mais nous craignons pour vous les périls de la séduction; nous craignons que le flambeau de la foi ne change de place, que le royaume de Dieu, établi parmi vous, ne vous soit ôté et ne passe à d'autres peuples qui en connaîtront mieux le prix : *Auferetur a vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructus ejus. (Matth., XXI, 43.)* Saint Paul effrayait les fidèles de Rome par l'exemple des Juifs, héritiers des promesses, et néanmoins déchus de l'alliance; et nous, pour vous prémunir contre les dangers qui vous menacent, nous devons vous rappeler les malheurs de vos pères. Ils ont été les victimes de l'erreur des derniers siècles; prenez garde de l'être de l'incrédulité de nos jours : c'est le moment de nous mettre en défense et de recourir aux armes du chrétien : couvrez-vous du bouclier de la foi, pour l'opposer aux traits de l'incrédule; revêtez-vous de la cuirasse de la justice et de toute l'armure du salut, pour repousser la séduction du vice : *Accipite armaturam fidei, ut possitis resistere in*

die malo.... induiti lorica m justitiæ, sumentes scutum fidei, in quo possitis omnia tela nequissimi ignea extinguere, et galeam salutis assumite. (Ephes., VI, 13-17.)

C'est dans le sein de la corruption que se forment les noires vapeurs qui obscurcissent la raison du sage et la foi du chrétien. L'impie, avant que sa bouche l'eût prononcé, avait dit dans son cœur : *Il n'y a point de Dieu : Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus. (Psal. XIII, 1.)* N'ayez point d'intérêt d'être incrédule, vous ne le serez pas. Fuyez surtout la société des impies; leur bouche est un gouffre toujours ouvert pour engloutir l'imprudence qui s'en approche; leur langue distille un venin plus subtil et plus mortel que celui des aspics : *Venenum aspidum sub labiis eorum. (Psal. XLV, 3.)* En fréquentant les nations idolâtres, en assistant à leurs fêtes, en partageant leurs festins, le peuple de Dieu se chargea des abominations de l'idolâtrie : *Commisti sunt inter gentes et didicerunt opera eorum, et servierunt sculptilibus eorum et factum est illis in scandalum. (Psal. CV, 36.)* En vivant avec les pervers, en vous permettant la lecture de leurs livres, vous vous pervertirez comme eux.

Demandez au Seigneur qu'il daigne préserver nos contrées de ce funeste poison. Demandez-lui que le flambeau de la foi, qui pâlit et chancelle, se rassure, se rallume et brille d'un nouvel éclat, qu'il porte la lumière aux nations les plus reculées, mais qu'il ne cesse pas de nous éclairer; que l'esprit vivifiant qui pénétrait les premiers fidèles, et les apôtres, leurs premiers prédicateurs, soufflant de nouveau sur le chef et sur les membres, change la face de l'Eglise, guérisse ses maux, dissipe nos alarmes et nous fasse revoir de plus beaux jours.

Tandis que nous combattons pour sa défense et pour sa gloire, levez les mains au ciel pour nos succès, nos très-chers frères, et combattez vous-mêmes par vos exemples, ainsi que par vos vœux; rendez gloire au Dieu que vous croyez, en conformant vos mœurs à votre croyance; annoncez son pouvoir sur les cœurs, en faisant voir des justes qui font le bien par son secours; prouvez que la religion maintient les sociétés et contribue à la gloire des empires, en montrant sous ses enseignes des hommes qui savent vivre pour leurs frères, combattre, mourir et vaincre pour leur prince et leur pays.

Priions-nous pour l'Eglise, nos très-chers frères, sans prier pour le roi qui la défend et qui la protège. Souverain de la société politique, et le premier citoyen de la société religieuse, il réunit tous les droits à notre reconnaissance et à nos vœux. Demandons au Seigneur qu'il daigne le couvrir de ses ailes, qu'il le conduise dans les routes du salut; qu'il bénisse ses projets et ses soins paternels; que notre bonheur soit son ouvrage, et lui rende aussi doux les travaux de la royauté, que notre amour nous rend légers les devoirs de la dépendance.

Priez pour nous, nos très-chers frères,

qui avons besoin de plus de grâce, ayant de plus grandes obligations à remplir : demandez à Dieu qu'il nous pénètre de la sainteté de notre ministère, qu'il nous embrase d'un nouveau zèle pour le salut de vos âmes, qu'il abrège le temps de notre absence, et que, quel que soit le succès de nos démarches et de nos soins, il fasse servir l'événement à sa plus grande gloire et à notre justification.

N'oubliez pas les pasteurs chargés immédiatement de vous éclairer et de vous conduire ; payez-les de leurs peines par la plus tendre affection ; répondez à leurs soins en suivant leurs avis et leurs exemples ; qu'ils nous rendent bon témoignage de la pureté de vos mœurs et de la docilité de votre foi, afin que, quand nous rendrons compte nous-mêmes d'eux et de vous au souverain pasteur des âmes, il nous récompense de notre zèle et de nos travaux : *Et cum apparuerit princeps pastorum, percipietis immarcessibilem glorie coronam.* (1 Petr., V, 4.)

II. DISCOURS

Prononcé dans l'église métropolitaine d'Auch,
POUR LA BÉNÉDICTION DES GUIDONS DU RÉGIMENT DU ROI, DRAGONS, LE 23 SEPTEMBRE 1781.

Cumque elevaretur arca, dicebat Moyses : Surge, Domine, et dissipentur inimici tui, et fugiant qui oderunt te, a facie tua. (Num., X, 35.)

Et au moment qu'on levait l'arche, Moïse s'écriait : Levez-vous, grand Dieu, que vos ennemis soient dispersés et que ceux qui vous haïssent fuient devant vous.

C'est ainsi que marchait et s'animait à la conquête de la terre promise le conducteur du peuple de Dieu, prenant pour guide dans le désert et pour signe dans les combats l'arche sainte, appelant à son secours celui qui donne et ôte les empires, et attendant tous ses succès de l'arbitre souverain du sort des armées.

C'est ainsi que les juges qui succédèrent à Moïse, que les rois qui succédèrent aux juges, marchant à l'ennemi, faisaient porter devant eux l'arche d'alliance et le serpent d'airain, comme un monument des anciennes bontés du Seigneur, et un gage des nouveaux prodiges de sa main puissante.

Bientôt on lut sur les enseignes de la tribu de Juda les paroles de mon texte : *Levez-vous, grand Dieu*, etc. ; et ce nom redoutable, aperçu par les deux armées, remplissait de confiance les enfants d'Israël, et jetait l'épouvante parmi les nations infidèles.

Le peuple juif ayant fait place à un peuple nouveau, l'étendard de la croix fut substi-

tué à l'arche sainte ; et ce signe du salut, élevé à la tête des légions des empereurs, devint le signe de la victoire. Enfin, nos anciens rois allaient prendre sur la tombe du premier apôtre de la France cette enseigne que la cendre de l'homme de Dieu avait rendue comme sacrée ; et de tous les temps on a vu nos guerriers accourir dans nos temples, invoquer le Dieu que nous y adorons, et lui consacrer leurs âmes, leurs drapeaux et leurs personnes.

Et aujourd'hui, Messieurs, amenés par un motif semblable, vous venez déposer au pied des autels ces nouveaux étendards pour les recevoir de nos mains, sanctifiés par les prières de l'Eglise ; vous venez, par une invocation au Dieu des armées, reconnaître son empire et implorer le secours de son bras ; vous venez ranimer dans vos cœurs les vertus guerrières et chrétiennes, renouveler, au milieu de cette assemblée, l'engagement solennel de nous défendre, et réveiller en nous (sans qu'il en fût besoin) le souvenir et la reconnaissance du courage avec lequel vous nous avez défendus.

Eh ! pouvions-nous les avoir oubliées, ces occasions mémorables (3) où votre troupe s'est autant distinguée dans le corps des dragons, que ce corps est distingué lui-même parmi les autres troupes ; ces rencontres non moins périlleuses (4), quoique moins renommées, où la valeur et l'habileté suppléant au nombre de simples officiers ont montré des talents et une vertu dignes des premiers grades, cette suite de chefs illustres (5) qui rendent à votre corps la gloire qu'ils en ont reçue.... Nous cherchons dans cette cérémonie, et nous n'y voyons point celui qui devrait s'y trouver à votre tête (6). Mais nous savons avec quelle mâle résolution, à peine sorti de l'enfance, il est allé sous un autre ciel mériter l'honneur de vous commander, et comment, en possession de cet honneur, il a couru à de nouveaux périls pour justifier ce choix par de nouveaux services. Nous savons qu'animés d'un même esprit (7) le chef qui les remplace, les officiers (8) de tout grade qui le secondent, portent dans tous les rangs l'ardeur qui les embrase pour la gloire et le service d'un roi, père de ses peuples, qui, voulant bien être appelé votre général et votre premier colonel, vous associe au titre et au rang de premier défenseur de la patrie.

Edifiés de votre piété autant que pénétrés de vénération pour vos vertus guerrières, nous allons immoler une victime pure au

(3) Les affaires de Saverne et Drusenheim, en 1744 ; la bataille de Crévelt, en 1758 ; les actions de Grimberg, d'Utzlar, etc., etc.

(4) Au siège de Charleroi, cinquante dragons, commandés par M. d'Oppenord, s'emparèrent d'un faubourg fortifié. — En 1769, le marquis de Créquy, à la tête de cinquante dragons à pied, charge l'ennemi fort supérieur en nombre, et par cette hardiesse favorise la retraite d'un détachement considérable dont sa troupe faisait partie. — A Eisenach, M. de Forestier, commandant un détachement de dragons, met pied à terre et défend une

des portes de la ville contre les chasseurs ennemis déjà maîtres des avenues et de plusieurs maisons. — M. de Montmege, encore lieutenant, charge avec dix dragons, dans les gorges d'Osteroede, la tête d'un corps de chasseurs dont il tue ou fait prisonniers deux cents, etc., etc.

(5) Le comte de Creil, le marquis d'Ormenant, le comte de Scey, le marquis de Créquy, etc.

(6) Le marquis de La Fayette.

(7) Le comte de Viella, colonel en second.

(8) Voyez l'Etat militaire de la France.

Dieu des armées, prononcer des paroles de bénédictions sur vos étendards et sur vous, et demander au ciel pour nous tous ou une paix glorieuse ou de justes triomphes. Mais nous n'aurions pas atteint le but que nous avons dû nous proposer, nous n'aurions rempli ni notre ministère, ni votre attente et celle de tout un peuple que ce spectacle saint a rassemblé dans ce lieu, si, nous arrêtant au rite et à l'extérieur de la cérémonie, nous ne cherchions à pénétrer dans l'intérieur de vos devoirs, et à vous donner ces instructions salutaires que l'Eglise distribue à ses enfants par la bouche de ses ministres.

Soldats de Dieu, soldats du prince, guerriers et chrétiens tout ensemble, vous n'avez pas une seule et unique obligation à remplir; vous ne devez donc pas vous borner à une seule et unique vertu, mais réunir celles des deux ministres sous les enseignes desquelles vous êtes enrôlés. Ces vertus, ces devoirs, loin de se croiser et de se nuire, se prêtent un mutuel secours, et pour leur plus grande sûreté doivent toujours marcher ensemble. La valeur, cette vertu, si nécessaire à un guerrier, cette qualité brillante dont vous avez tant de droit d'être jaloux, puisque vous en avez donné tant de preuves, je viens vous montrer que la religion la fortifie et la perfectionne, qu'elle lui donne une base solide, un intérêt puissant, des règles sûres; en un mot, qu'elle l'anime par ses motifs, qu'elle l'épure par son esprit et par ses maximes. Tel est le sujet de ce discours, et le moyen de rendre utile la cérémonie sainte et militaire qui nous rassemble.

Si la religion n'influaient en rien sur les vertus guerrières, ou si, comme l'ont prétendu quelques faux sages, elle ne pouvait qu'affaiblir la valeur, rabaisser les sentiments, rétrécir l'âme du guerrier, effrayé de leur opposition, je ne tenterais pas de rapprocher deux milices inconciliables; j'aurais fui comme profane ce mélange d'armes, de prêtres et de soldats introduits dans le lieu saint; et loin d'avoir regardé comme un honneur de concourir à cette cérémonie, je n'aurais senti que la honte ou de n'oser parler de religion en parlant à des chrétiens, ou de n'oser louer la valeur en parlant à des braves.

Mais, grâce au ciel, je n'ai pas à séparer deux professions qu'un lien sacré a réunies, ni à vous proposer une vertu dont la religion ne serait pas le principe et le terme. Oui, le Dieu de nos temples est le Dieu des armées; il règne sur les camps comme sur les cloîtres, et préside à tous les états qui partagent la société des hommes, les animant par un même principe, les soutenant par un même espoir, leur assurant la même récompense. Hé quoi! une religion qui par les mêmes moyens a formé des hommes de tous les états et fait voir des vertus de tous les genres, des monarques humains, des sujets fidèles, de saints législateurs, de pieux pontifes, de glorieux défenseurs de

la foi, ne sauraient former de généreux défenseurs de la patrie! Que dis-je? une religion qui a élevé au-dessus de la faiblesse de leur sexe, au-dessus de la faiblesse de leur âge, des vieillards, des femmes, des enfants, au point de leur faire affronter les supplices les plus cruels, cette religion, dégradant le guerrier de la noblesse de son origine ou de sa profession, pourrait lui faire redouter des périls honorables et une mort glorieuse qu'il s'est fait une loi de ne pas craindre et une habitude de braver!

Combattons un préjugé aussi injuste, repoussons loin de nous un reproche aussi injurieux; et pour juger à quel point la religion anime la vertu guerrière, voyons quel grand intérêt, quel mobile puissant, quel digne prix elle lui offre. Ce prix, c'est Dieu lui-même; Dieu, qui, maître absolu de la vie des hommes, ordonne au guerrier d'exposer ses jours; Dieu, qui, lui ayant juré son appui, le soutient dans les périls et peut le ramener vainqueur du combat où il veut qu'il s'engage; Dieu, qui, juge et témoin de ses actions, tient en ses mains la récompense de son courage et le châtiment de sa lâcheté.

A des motifs aussi puissants nous opposerons ceux qui peuvent nous venir de la part des hommes; nous opposerons, aux ordres absolus d'un Dieu, aux assurances de son secours, les lois de l'honneur et les ressorts de la discipline; aux peines que Dieu réserve au lâche dans une autre vie, celles dont les hommes punissent la lâcheté dans celle-ci; aux récompenses du Roi du ciel, les plus magnifiques dons des plus puissants rois de la terre, et si dans la balance les motifs sacrés l'emportent sur les motifs profanes, s'ils vous paraissent plus grands, plus élevés, plus dignes de vos vœux et de vos efforts; attachez-vous à une religion sainte, guerriers valeureux, puisque ses motifs peuvent ajouter à votre courage; embrassez avec une nouvelle ardeur une profession nécessaire et brillante, guerriers pieux, puisque ses travaux et ses périls doivent ajouter à vos mérites.

Je commence par la loi que Dieu fait à ses guerriers d'être courageux: je remonte au premier principe de cette obligation, non pour vous engager dans des recherches plus curieuses qu'utiles, mais pour pénétrer plus avant dans la connaissance de vos devoirs, pour vous présenter un intérêt plus noble et asseoir vos vertus sur un fondement plus solide. Ici, Messieurs, j'aurai besoin de votre attention.

Tout homme en naissant contracte l'obligation d'aimer sa patrie, et en se nourrissant dans son sein il ratifie l'engagement de vivre et de mourir pour elle. Mais la patrie, ayant divers besoins, n'exige pas de tous ses enfants les mêmes sacrifices: les uns versent leur sang dans les combats, les autres arrosent nos campagnes de leurs sueurs, d'autres, levant les mains au ciel, prient pour notre prospérité ou pleurent sur nos crimes, tandis que d'autres, veil-

lant sur le dépôt des lois, maintiennent parmi les citoyens les droits de l'équité et de la justice : mais si tout à coup, fondant sur nous, un ennemi cruel ravageait nos possessions, enlevait ou égorgait nos frères, renversait nos temples, nos lois, nos autels, et menaçait l'Etat d'une subversion entière; au premier cri d'effroi et de douleur de la patrie éplorée, descendant de leurs tribunaux, suspendant leurs sacrifices, s'arrachant de leurs cloîtres, accourant de leurs déserts, juges, prêtres, cénobites, solitaires, viendraient grossir la troupe des guerriers, donner l'exemple du zèle et du courage, et s'ils ne savaient combattre, du moins ils sauraient mourir.

Tout homme naît donc soldat, quoique tout soldat ne porte point les armes. Mais le jour que la patrie, croyant avoir besoin de son bras, appelle un citoyen à son secours, ou que ce citoyen venant s'offrir de lui-même, elle veut bien agréer ses services, il reçoit le caractère de ministre armé pour sa défense; il devient une victime honorable dévouée à la sûreté publique, et par un engagement solennel il resserre ses premiers nœuds et retourne à sa destination originaire. C'est donc le jour que, succédant au trône de leurs pères, nos rois viennent prendre sur l'autel le glaive pour nous protéger, et le sceptre pour nous conduire; le jour que, marchant sur les traces de ses ancêtres, notre jeune noblesse fait le premier pas dans la carrière où ils se sont illustrés, le jour que la patrie, sonnant l'alarme, invite le citoyen qui n'a pas fait choix d'une profession à prendre parti sous ses enseignes, ou qu'arrachant le pâtre à ses troupeaux, le cultivateur à sa charrue, elle lui dit : Cesse de me nourrir, viens me défendre; c'est en ce jour que tous ces enfants de l'Etat passent dans la classe honorable de ses défenseurs : là, sous les yeux du Dieu des armées qui fait la revue de ses nouveaux soldats, chacun d'eux, en se revêtant de ses armes, reçoit comme un dépôt la sûreté de nos campagnes, le repos de nos villes, la vie, la liberté de ses frères; il devient l'épée et le bouclier de celui qui n'en a point ou dont le bras trop faible pour les porter ne saurait en faire usage; et Dieu lui dit, comme à Josué, comme à Gédéon, comme à tous les chefs de son peuple : Allez, voici mes ordres, soyez vaillant. Ne craignez rien, que votre cœur ne s'alarme point : *Ecce præcipio tibi, confortare, et esto robustus. Noli metuere, et noli timere.* (Jos., I, 9.) Je vous vois, je suis avec vous, je viendrai à votre secours, et jugerai de votre courage : *Ita ero tecum.* (ibid., 5.) Voilà l'ordre de Dieu, le premier principe des devoirs du guerrier, le vrai motif et le plus ferme appui de sa valeur.

En effet, quelle hardiesse pour entreprendre, quelle force pour exécuter ne doit pas inspirer le commandement d'un tel maître et la présence d'un tel guide! combien l'intervention du souverain législateur doit ajouter à la sanction des lois de la na-

ture et fortifier l'engagement pris avec la patrie ! combien l'ordre du Dieu des armées doit élever, agrandir l'âme, ennoblir les fonctions du soldat, et donner d'autorité au chef qui le commande ! Dès ce moment tout change de face aux yeux du chrétien. Un dépôt qui n'était que respectable devient sacré, une profession qui n'était que noble devient sainte : les signes des combats contractent sous la main du prêtre une vertu divine comme les instruments destinés au culte des autels, et de profane qu'eût été le guerrier, il devient un personnage religieux. Pour lui l'abandon du dépôt qui lui est confié serait un sacrilège, la crainte en présence de l'ennemi, un renoncement à sa foi ; la fuite, une apostasie qu'il redouterait plus que les périls les plus certains et que la mort la plus cruelle.

Je sais, Messieurs, ce que l'honneur est en droit d'exiger d'une grande âme, et les sacrifices qu'il a coutume d'en obtenir; je sais ce qu'une discipline savante se propose et les prodiges qu'elle opère ; et je ne viens ni décrier un sentiment qui par ses effets utiles ressemble à la vertu, et serait la vertu même s'il avait un autre motif, ni rabaisser un art sublime qui, donnant des règles à la valeur, la dirige, la fixe et la supplée. Mais les plus sages institutions des hommes se ressentiront toujours de la faiblesse de leur auteur : les moyens qu'elles emploient produisent rarement tout l'effet qu'elles s'étaient promis ; il est des temps, il est des circonstances où ces moyens viennent à manquer, il en est d'autres où ils ne sauraient suffire ; et jamais les hommes en commandant ne donneront ce qu'ils commandent. L'honneur a ses erreurs et ses caprices ; il est délicat, douloureux, mobile, ne veut que lui pour maître et pour loi ; et pourvu qu'on ne puisse le soupçonner de crainte ni de bassesse, il n'est point à l'épreuve d'un dégoût et ne se fait pas toujours un crime de la désobéissance. En vain une discipline savante a divisé, réuni, organisé des corps pour le combat, placé le faible à côté du fort, le timide à côté du brave, et comme attaché le corps mort au corps vivant pour les forcer de marcher ensemble ; le lâche ou ne combat point, ou trouve moyen de s'échapper du combat ; il trompe les regards de ses surveillants, le sort des armes le délivre des plus importuns, les ténèbres, le désordre favorisent sa crainte, la voix de l'honneur, la voix de ses chefs à beau tonner, il n'entend que les menaces de l'ennemi, que les cris des mourants, ne voit et ne veut voir que le chemin de la fuite.

Mais le soldat chrétien, placé par son général, se regarde comme placé de la main de Dieu même ; c'est à Dieu qu'il obéit en défendant le poste, ce serait à Dieu qu'il désobéirait en le quittant, ou en refusant d'aller à la rencontre de l'ennemi, ou en ne marchant à lui qu'avec mollesse. Le signal est donné, c'est la voix de Dieu qui, du haut des cieux, s'est fait entendre : *Et intonuit*

de cælo Dominus. (*Eccli.*, XLVI, 20.) Il ne regarde plus s'il est seul, s'il est accompagné, s'il sera suivi, si les murs qui lui sont confiés sont en état de défense, si ceux qu'il a ordre d'attaquer sont à l'abri d'insulte; il attend ou il avance, il reçoit l'ennemi ou il va le chercher; ni le nombre des combattants : *Non timebo millia populi circumdantis me* (*Psal.*, III, 7), ni la multitude des chars et des chevaux, ni les armes, ni les menaces ne sauraient l'intimider, quand toute une armée marcherait contre lui seul et que ces machines inventées pour la destruction des hommes n'auraient que lui pour but, Dieu le voit, Dieu soutient son courage; il ne craindra rien : *Si consistant adversum me castra, non timebit cor meum.* (*Psal.* XXVI, 3.) Actif et calme au fort de la mêlée, il n'écoute que la voix de son chef, il règle tous ses mouvements sur ses ordres, il n'avance ni ne retarde sur le signal, il vaincra ou mourra dans le rang où son général l'aura placé; ou si, franchissant les règles communes du devoir, il cède au noble transport qui l'anime, il donnera l'exemple d'un dévouement utile, et par une heureuse témérité il déconcertera l'ennemi qui triomphait et relèvera le courage des siens qui étaient au moment de succomber.

Ainsi tout à coup saisi de l'esprit de Dieu, Samson ébranle les colonnes du temple qu'il renverse sur les Philistins et sur lui, et venge par sa mort la honte et l'oppression de son peuple. (*Judic.*, XVI, 29, 30.) Ainsi le fils de Saül ne prenant d'ordre que de son courage, et ne voulant pour compagnon que le confident de son entreprise, attaque seul et met en fuite toute une armée. (*I Reg.*, XIV, 1 et seq.) Ainsi le brave Eléazar, se faisant jour à travers des plus épais bataillons, pénètre jusque sous le plus énorme éléphant du roi de Syrie, le perce de sa lance et écrasé par sa chute, donne le temps à l'armée d'Israël de pourvoir à sa sûreté par la retraite. (*I Mach.*, VI, 43.)

Placez donc le soldat chrétien dans quelque péril, dans quelque circonstance que ce puisse être, vous le trouverez également tranquille, également soumis, également ferme et déterminé : la voix de Dieu l'appelle, son ordre le décide, sa parole le rassure, son secours le fortifie, sa présence l'anime et l'embrase d'une héroïque ardeur. Un soldat de Turenne, plein de l'idée de ce grand homme, l'avait sans cesse devant les yeux et le trouvait partout; un soldat du Dieu vivant marche toujours en sa présence. Ce n'est point le tribun, ce n'est point le centurion qu'il redoute, c'est l'œil de l'Etre suprême, cet œil si vif, si pénétrant, qui le voit en tout-temps, qui le suit en tous lieux; c'est ce témoin incorruptible qui déposerait de sa fuite, ce juge inexorable qui le punirait de sa lâcheté.

Ayant à comparer la justice de Dieu avec

celle des hommes, les peines dont ceux-ci punissent la lâcheté dans cette vie avec celles qui lui sont réservées dans l'autre, je vais m'expliquer sans précaution et sans ménagement sur le crime et le supplice des lâches; je parle devant des braves qui ne souffrent que des braves parmi eux, et qui partageant l'indignation des peuples contre des soldats indignes de ce nom, renchériraient sur la sévérité des hommes, et souffriraient sans répugnance comme sans crainte à toute la rigueur des jugements de Dieu.

Tous les peuples qui ont eu le projet d'attaquer ou senti le besoin de se défendre, ont eu une égale horreur pour les lâches et ont employé contre eux des châtimens divers (9). Les uns, les condamnant à un opprobre éternel, croyaient que c'était les punir assez d'avoir trop aimé la vie, que d'empoisonner par l'infamie le reste de leurs jours; d'autres, les regardant comme indignes de vivre pour avoir craint de mourir, prononçaient contre eux les derniers supplices, vengeaient sur un sang vil la perte de leurs plus nobles concitoyens, armaient la peur contre la peur, et tâchaient, sinon d'inspirer le courage, du moins de contenir la lâcheté.

Mais lequel de ces moyens serait assez puissant pour arrêter la fuite du lâche? La honte! Comment celui qui n'a pas rougi à ses propres yeux, craindra-t-il les regards de ses égaux? Comment celui qui dans le combat a bravé les reproches des compagnons de ses périls, redoutera-t-il dans le sein de nos villes le blâme de ses concitoyens? Non, l'infamie n'est rien pour l'infâme, qui ne connaît de frein que celui de la crainte, et qui ne craint que le supplice. Eh! le supplice pourra-t-il du moins le retenir ou le faire rentrer dans son devoir? Faible moyen, inutile ressource : dans le combat le supplice est éloigné et l'ennemi est proche; on peut éluder, on peut gagner le témoin de sa fuite, on peut tromper, on peut fléchir son juge... et d'ailleurs pour qui ne craint que les hommes, après la mort il n'est plus rien à redouter : pour le soldat chrétien, après la mort il est une autre vie, il est un juge devant lequel il faut qu'il compare et qu'il réponde; il sait que la mort est le terme où finit la justice des hommes, et que c'est là où commence et triomphe la justice de Dieu.

Il est écrit dans le prophète Ezéchiel que la sentinelle qui aura vu l'ennemi s'avancer vers le camp, et qui aura manqué de crier aux armes, répondra de tout le sang qui aura été versé : *Quod si speculator viderit gladium venientem, et non insonuerit buccina..... veneritque gladius, et tulerit de eis animam :..... sanguinem..... ejus (populi) de manu speculatoris requiram.* (*Ezech.*, XXXIII, 6.) Mais si une sentinelle qui, faute d'atten-

(9) Les Grecs et les Egyptiens les punissaient par l'infamie. (Joan. Porrier, *Archæologia græca*, I. III, c. 15.) — Diogène de Sicile, *De synedr.*

Ægypt. Les Romains les punissaient de mort. (Juste Lipse *De milit. rom.*, I. V, dial. 18.)

tion ou par trop de confiance, n'a pas sonné l'alarme, est si coupable, et doit être jugée si sévèrement, comment échapperait au même supplice ce soldat qui, averti par la trompette que l'ennemi est proche, ne se sera pas mis en défense, ou qui, l'ayant vu pénétrer dans le camp, ne l'aura pas repoussé, mais aura livré au tranchant de l'épée la vie de ses frères dont la garde lui avait été confiée ? Comptable de tout le sang qu'il aura laissé répandre, coupable de la fuite qu'il aura occasionnée par son exemple, complice des ravages et des excès qu'un ennemi féroce aura pu se permettre, il vaudrait mieux pour le lâche de n'être jamais né : son crime rassemble tous les crimes, et son partage éternel sera avec les traîtres, les assassins, les ravisseurs, les incendiaires.

O Dieu ! où fuira donc le guerrier timide, s'il n'est point d'autre assez obscur pour le dérober à votre vue, et si tôt ou tard il faudra qu'il comparaisse en votre présence ? Que dis-je ? Vous n'attendez pas toujours qu'il ait achevé sa course et goûté le fruit de son crime ; mais au moment qu'il mettait son salut dans la fuite et qu'il se croyait déjà en sûreté, vous le joignez, vous le frappez de cette même épée devant laquelle il fuyait ; et dans le lieu même du combat d'où il cherchait à s'échapper vous le faites tomber au pied de votre tribunal redoutable.

Pressé entre un Dieu vengeur et l'ennemi, quel parti prendra donc le guerrier chrétien ? Le parti le plus glorieux et le plus sûr en même temps ; celui de la résignation et du courage : il ne tremblera point, il ne fuira point, il gardera son poste, et couvert de ses armes, il attendra fièrement l'ennemi qui ne peut perdre que le corps, et ne craindra que le Juge terrible qui peut perdre le corps et l'âme tout ensemble.

Oui, dira quelqu'un, la crainte d'un Dieu qui poursuit le lâche dès cette vie, et qui doit le punir si rigoureusement dans l'autre, retiendra bien dans la mêlée, sous le feu, au milieu des coups, le guerrier qui d'ailleurs n'aurait rien à se reprocher ; mais si, pécheur jusqu'alors intrépide, la crainte réveille sa foi au milieu du combat ; si au milieu du péril le remords l'accuse, si sa conscience le condamne, pourra-t-il soutenir la vue du danger ? Ira-t-il affronter le trépas au risque de tomber en des mains qui ne font grâce à aucun coupable ; et ne fuira-t-il pas plutôt devant l'ennemi pour avoir le temps de pleurer et d'expier ses crimes ?

Religion sainte, venez au secours de cette âme qui s'agite et qui s'abuse. Vous seule avez excité, vous seule pouvez calmer ses craintes ; vous avez ouvert l'abîme sous les pas du pécheur, refermez-le devant les yeux du pénitent. Dites-lui que de tous ses crimes le plus grand, le plus irrémissible, serait la fuite et le désespoir ; que fuir ne serait pas un moyen d'apaiser, mais un nouveau grief capable d'irriter la justice suprême ; que Dieu préfère l'obéissance au

sacrifice, et qu'affronter la mort pour lui plaire, c'est la marque la plus sûre d'un cœur contrit, et l'offrande la plus puissante sur le cœur d'un Dieu irrité. Me voici donc, grand Dieu, dira-t-il : je sais que par ma faute et par ma honte je pourrais peut-être échapper au péril qui m'environne, mais il faudrait toujours retomber entre vos mains quand je le pourrais, je ne voudrais pas m'y soustraire. *Nam etsi in presenti tempore suppliciis hominum eripiar, sed manum Omnipotentis nec vivus, nec defunctus effugiam.* (II Mach., VI, 26.) Frappez, grand Dieu ; couvrez de mon sang répandu pour la patrie et pour mes frères, j'oserai paraître devant vous.

Oui, Messieurs, il peut se présenter avec confiance, la parole de Dieu nous est un garant que son espérance ne sera pas confondue, et que la grande miséricorde du Seigneur lui est réservée. Comme il est un baptême de sang dans lequel, au défaut des eaux salutaires de la régénération, l'enfant d'Adam est lavé de la souillure du premier père et de la sienne propre, et d'enfant de colère qu'il était devient enfant de Dieu, l'objet de ses complaisances, et l'héritier de son royaume, il est aussi une pénitence de sang qui, au défaut des eaux amères de la réconciliation, efface en un instant la tache, expie la peine du péché, et rend au pécheur lavé et régénéré dans son sang, la première intégrité de son baptême ; et tel est le prix inestimable que la religion offre au guerrier : de manière qu'une grâce qui coûtera de longues larmes au pénitent, de rudes austérités au solitaire, le guerrier peut la ravir par un heureux effort dans un instant, et que le royaume de Dieu, qui de tout temps a souffert violence, peut encore être appelé la conquête du soldat, le prix de sa valeur, le fruit de son sang et de sa victoire. *Violenti rapiunt illud.* (Matth., XI, 12.)

Le Sauveur du monde a dit que celui qui veut épargner son âme, c'est-à-dire, qui préfère une vie périssable à ses devoirs, subira une mort éternelle : *Qui voluerit animam suam salvam facere, perdet eam.* (Matth., XVI, 25.) Et qu'au contraire celui qui, fidèle à ses obligations, et pour rendre témoignage de sa foi, ou pour remplir un devoir que prescrit la charité, exposera et perdra sa vie, est assuré de la retrouver : *Qui autem perdiderit animam suam..... inveniet eam.* (Ibid.) Or, je vous le demande, qui expose sa vie à plus de dangers, qui la sacrifie avec plus de résignation, qui mérite donc mieux de la retrouver s'il vient à la perdre, que ce guerrier, disons mieux, que ce martyr, qui, victime de ses devoirs, et pour rendre gloire au Dieu des armées qui lui ordonne de combattre, et pour obéir au prince qui le lui commande de la part de Dieu, se précipite dans tous les combats, se mesure aux plus terribles combattants, et trouve enfin la mort qu'il avait tant de fois bravée ?

Trois conditions font le martyr, disent les Pères : la cause, la volonté, la peine. Or, lo

sacrifice du guerrier chrétien les réunit toutes. La cause : en mourant pour la patrie il meurt pour ses frères, et il n'est pas de charité plus grande que celle qui donne sa vie pour eux : *Majorem hac dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis.* (Joan., XV, 13.) La volonté : à Dieu ne plaise qu'un chrétien veuille profaner par d'indignes motifs une si sainte cause, et qu'un soldat qui a Dieu pour chef puisse avoir un autre motif ou n'avoir pas celui de lui plaire. La peine : que de martyrs n'ont pas autant souffert que ce guerrier qui, percé, déchiré de coups, expire sur un champ de bataille, ou vient subir de nouvelles douleurs sous la main qui tente de les soulager, ou traîne parmi nous le reste d'un corps échappé des combats et couverts d'honorables blessures. Oui, vous êtes les martyrs du devoir, les martyrs de la charité chrétienne et nationale, les dignes rivaux des martyrs de la foi, généreux martyrs de la patrie; et j'oserais vous adresser, au fort de la mêlée, les paroles que saint Cyprien adressait aux défenseurs de la foi au milieu de leurs tourments : C'est ici un grand et glorieux combat, où le prix du vainqueur n'est pas moindre qu'une gloire immortelle : *Ecce agon sublimis et magnus, et coronæ cælestis præmio gloriosus.* Dieu vous voit, généreux combattants, ses anges vous contemplant, Jésus-Christ vous observe : *Vos spectat præliantes Deus, spectant angeli ejus, spectat Christus.* Quelle gloire ! quelle félicité ! Un Dieu pour témoin du combat, Jésus-Christ pour juge de la victoire, attendant le vainqueur au bout de la carrière pour le couronner : *Quanta gloriæ dignitas, quanta felicitas, præsentæ Deo congregati et judicæ Christo coronari* (10) !

Que sont, si vous les comparez à cette couronne d'un éclat immortel, à la gloire, au bonheur qui l'accompagnent, tous les biens que peuvent donner et tous ceux que promettent les hommes ? Ces prix, ces dons, ces honneurs pendant la vie, ces regrets, ces éloges, ces magnifiques tombeaux après la mort ? Récompenses vaines, tardives, fragiles, incertaines, que le temps consume, que le temps détruit, et qu'il entraîne dans un éternel oubli avec celui qui les donne et celui qui les reçoit !

Ce n'est pas que dispensées avec mesure, attendues avec patience, achetées par des services, les récompenses de la terre soient absolument à mépriser, ni que le soldat chrétien les dédaigne ou les refuse ; non, les éloges de ses chefs le flattent et l'encouragent, l'estime de ses semblables le payerait de ses travaux ; les bienfaits du prince, il les regarde comme les dons de la patrie qui lui les distribue par les mains du monarque, il les goûte comme un fruit qu'il a semé dans le sang et dans les alarmes, et que Dieu lui fait cueillir dans l'allégresse et dans la paix. Mais si un chef injuste ou jaloux a dissimulé

ses services, si un ministre mal instruit ou mal intentionné en a dérobé la connaissance au prince, si un concurrent plus adroit a su lui ravir par ses intrigues un prix qu'il ne sait ni ne veut disputer que dans les combats ; il ne se vengera ni par de vains murmures, ni par une retraite prématurée, ni par une lâche et perfide désertion ; murmurer et se plaindre, c'est le parti de la faiblesse qui ne peut ni repousser ni pardonner l'injure ; renoncer aux armes au milieu d'une guerre, et refuser le secours de son bras à la patrie qui l'aurait nourri, élevé, distingué jusqu'alors, ce serait une noire ingratitude ; abandonner le drapeau auquel il s'était lié par le prix qu'il avait reçu et par son serment, ce serait un vol et un parjure : tourner, grand Dieu ! ses regards et ses pas du côté de l'ennemi pour revenir un jour contre un pays qu'il devait défendre, ce serait, je ne dis plus une ingratitude, je ne dis plus un vol et un parjure, mais le plus horrible, le plus exécrable des parricides. Dure, dure à jamais l'injustice qu'il éprouve, si pour la faire cesser il faut qu'il ait recours au crime ! Dieu l'a vu dans les combats, Dieu sera sa récompense ; et, content de ce prix, digne objet de ses vœux, il attendra sous le drapeau que son temps soit expiré ou que l'Etat n'ait plus besoin de ses services, et ne voudra pas le punir de la méprise du souverain ou de la faute de ses ministres.

Oh ! si pour récompense de ses longs et pénibles travaux, de son sang et de ses sueurs qui tant de fois ont coulé pour la patrie, Dieu voulait l'appeler à lui au milieu des combats ; si, pour lui épargner les dégoûts et l'inutilité des derniers ans, il daignait lui accorder une mort prompte et glorieuse ; si comme Turenne, comme Bayard, il pouvait mourir les armes à la main, ou comme le plus vaillant des Machabées, voir en tombant fuir l'ennemi et laisser à la postérité un grand exemple !..... Des vœux aussi purs méritent d'être exaucés, la prière du héros a été entendue, et son offre franche est acceptée.

Rappelez-vous, Messieurs, ces jours de carnage et de sang dont plusieurs de vous avez été les témoins ; jours terribles ! où la guerre, déployant ce qu'elle a de plus formidable, éprouve la constance du guerrier par l'appareil du combat, autant que par le combat même. Deux armées sortent de leur camp, s'avancent à pas mesurés, s'observent, se menacent avant de s'élancer l'une contre l'autre ; à ce spectacle le lâche frémit, le pâleur trahit sa crainte, la valeur douteuse jette des regards incertains ; mais le courage s'anime par le danger, et le plus grand péril est son plus beau triomphe. Voyez, Messieurs, ce guerrier qui, jusqu'à ce moment, s'est montré fidèle à tous les devoirs que la religion prescrit et que la milice commande. Après une revue rapide de sa conscience et de ses armes, il est prêt pour

(10) S. Cyprien, epist. 56, *De exhort. ad mart.* a ! Thibetianos.

le combat ; rien ne l'arrête, rien ne le retarde : il porte son âme dans ses mains pour la rendre au moment qu'elle lui sera redemandée. Atteint d'un premier trait, il n'en est que plus intrépide et plus redoutable ; il donne des ordres ou les exécute avec le même sang-froid que si un autre était frappé ; percé du trait fatal, il chancelle et succombe. Accourez, jeunes guerriers, non pour le secourir, vos efforts sont superflus, il touche à son heure dernière, mais pour contempler un beau modèle et voir comment un guerrier chrétien sait mourir. D'un regard ferme et serein, il envisage la mort qui va finir ses peines ; il bénit le ciel du coup dont il vient de le frapper ; il vous exhorte à demeurer fidèles à sa loi sainte, à combattre, à mourir à son exemple ; et voyant l'ennemi saisi d'épouvante et d'effroi prendre la fuite, il vous rend grâces, ô mon Dieu ! de l'avoir fait vivre assez pour être témoin de ce spectacle et d'avoir choisi son bras pour le faire servir encore à cette victoire ! il vous adresse un dernier vœu pour la prospérité du prince et de la patrie, pour le bonheur de ses concitoyens et la gloire des compagnons de ses armes dont il ne partagera plus ni les succès ni les revers. Enfin les portes de l'éternité s'ouvrent, il voit le souverain rémunérateur s'avancer vers lui avec les palmes immortelles pour le couronner dans le champ même du combat, et lui payer le prix de ses périls et de ses travaux.

C'est ainsi, Messieurs, que, toujours prêt à combattre, et déterminé à mourir, le guerrier qui prend pour motifs de sa valeur la loi de Dieu, ses châtimens, ses récompenses, doit l'emporter sur tous les guerriers dont tout autre intérêt animerait le courage.

Ici les exemples confirment le raisonnement et sont des preuves encore plus fortes que le raisonnement même : et c'est à vous, Messieurs, que je demande de les produire. Vous vous êtes trouvés au milieu des périls, vous avez été à des assauts, à des batailles ; vous avez vécu dans les armées et dans les camps, vous y avez vu des hommes de tous les caractères, agissant par toute sorte de motifs ; des disciples de l'honneur et de la discipline, des esclaves de la crainte, des martyrs des honneurs et des récompenses ; enfin des serviteurs de Dieu, l'honorant en esprit et en vérité, pleins de foi, sans orgueil et sans hypocrisie ; formés sur le modèle du centenier de l'Evangile, ayant des hommes au-dessus et au-dessous d'eux, obéissant et commandant tour à tour. Rendez donc gloire à la vérité, et puisque vous avez été témoins, soyez encore juges.

Si donc vous n'avez pas vu de guerrier obéissant avec plus de ponctualité et moins de répugnance, commandant avec plus de douceur et moins de faste, supportant les travaux avec plus de constance, marchant au combat avec plus de hardiesse, soutenant le premier choc avec plus de fermeté, recevant le dernier coup avec plus de résignation que le soldat chrétien, j'ai prouvé

que la religion augmente le courage ; et si après ou pendant le combat vous n'avez pas vu de guerrier plus humain, moins violent, moins avide, moins injuste, moins jaloux de ses intérêts propres, plus jaloux de la gloire du prince, plus ennemi de la mollesse, plus occupé, plus instruit de ses devoirs, non-seulement j'aurai prouvé que la religion anime la valeur par ses motifs, mais encore qu'elle l'épure par son esprit et par ses maximes.

La valeur, cette force de l'âme, qui s'exerce contre les obstacles et les périls, qui les appelle pour les combattre et ne cherche que la gloire d'en triompher, ressemble au glaive qui, tantôt instrument et tantôt vengeur du crime, frappe indifféremment sur l'innocent et le coupable, selon le bras qui en dirige les coups. Guidée par la raison et la justice, elle fait les héros ; égarée par l'ambition, elle fait les conquérans, les ravisseurs injustes ; poussée par la vengeance, par l'avarice et par l'orgueil, elle rend le général cruel, le soldat féroce, à charge aux alliés, difficile avec ses concitoyens, plus difficile encore avec ses égaux ; engourdie par la mollesse, elle tombe dans la langueur qui dégrade le guerrier et perd les plus florissantes armées ; enivrée par la présomption qui ne compte que les bras, elle dégénère en un instinct aveugle qui succombe bientôt sous les efforts mesurés d'une valeur fortifiée et dirigée par l'instruction.

Mais sitôt que la religion s'empare d'un cœur, elle détruit ou empêche de naître, par son esprit, les vices d'où proviennent les désordres et les abus ; elle oppose un esprit de modération à la soif des conquêtes, un esprit de douceur à la violence, la sévérité des mœurs à la mollesse, le désir et le devoir de s'instruire à l'ignorance présomptueuse qui rejette toute instruction ; et, par la réunion de règles aussi sages que saintes, elle conserve à la valeur son activité et son éclat, et la rend une vertu digne de l'admiration de la terre et du ciel.

Il ne faut point un effort de raison pour reconnaître que toute guerre qui n'est point juste, que toute conquête qui n'est pas légitime, que tout acte de violence qui n'est pas nécessaire est un attentat criminel. Mais quel est le prince enorgueilli de sa puissance, le général dépositaire de l'autorité du prince, le guerrier ayant en main la force et se voyant l'avantage, qui veuille, quand l'intérêt et la passion lui parlent, écouter la voix de la raison ?

A la vue de ses tours, de ses trésors et d'un peuple armé pour l'exécution de ses ordres, un roi d'Assyrie se dit à lui-même : « N'est-ce pas moi qui ai bâti cette superbe Babylone ? Moi, qui dans la sagesse de mes conseils et par la force de mon bras, ai reculé les limites de ce vaste empire ? Qui pourra donc résister à mes ordres suprêmes ? » (*Daniel*, IV, 27.) Aussitôt toute contrée qui se trouve à sa bienséance lui appartient, tout voisin qui l'importune doit être sou-

mis à ses lois, tous les peuples qui ont l'audace de vouloir rester libres sont autant de rebelles qu'il faut non pas soumettre, mais punir. « Allez, marchez, dit à son général un pareil prince; n'épargnez ni les hommes ni les campagnes, abattez, détruisez jusqu'aux temples, et que le roi de la terre entière, Nabuchodonosor en soit aussi le Dieu. » (*Judith*, II, 3, 6, III, 13.)

Mais si dans le tumulte des passions qui l'agitent, la voix de la religion pénètre jusqu'à son cœur, il regrde au-dessus de sa tête, et voit un Dieu bien plus puissant que lui; il assiste en idée au premier partage de l'univers entre les diverses nations, il voit le père commun de ces grandes familles leur assigner des limites à chacune avec défense de les passer; et soit qu'il remonte à ces premiers traités desquels Dieu est resté seul témoin, soit qu'il consulte ces monuments moins antiques, où sont déposées les conventions de ses pères avec ses voisins, à cet aspect son orgueil tombe, sa colère se calme; il révoque un ordre cruel, il écoute la plainte, il se laisse attendrir par des excuses, apaiser par de justes satisfactions, et réserve sa force et son courroux pour l'ennemi obstiné dans l'injustice, qui viendrait attaquer ses frontières, ou insulter le moindre de ses sujets.

Comme la religion arrête l'ambition du monarque et le détourne d'une guerre injuste, la religion réprime la violence du général et du soldat dans une guerre même légitime. Vous n'exigez pas, Messieurs, que je vous retrace les maux sans nombre, les uns forcés, les autres inutiles qu'entraîne une guerre après soi; les ravages, les incendies, les meurtres de sang-froid, et toutes ces horreurs qui demandent vengeance au ciel quand la justice est refusée par les hommes : vous aimez mieux sans doute le spectacle plus touchant d'un guerrier tempérant par sa douceur la rigueur d'un ordre nécessaire, suspendant la fureur du combat, pour accueillir un ennemi qui rend les armes, le relever quand il est abattu, éteignant son sang, et fermant ses blessures; épargnant les édifices publics, les monuments des arts, l'humble toit du laboureur et ses travaux, tous ces objets qui, n'étant pas coupables de la guerre, ne doivent pas en être les victimes : et tel est le spectacle que donne le chrétien vainqueur de l'ennemi par son courage et de lui-même par la charité. Il sait qu'enfants du même Dieu, tous les hommes sont frères, que leurs droits peuvent être suspendus, jamais détruits; qu'il doit s'interdire tous les maux qu'il peut s'empêcher de faire, et gémir de tous ceux dont il ne peut se dispenser : il sait qu'il est d'autres objets privilégiés par la

nature, protégés par la religion, objets non moins sacrés que nos temples, non moins précieux que la vie des hommes, non moins chers à leurs cœurs : malheur à lui, si d'une main sacrilège il tentait de ravir des droits que la victoire ne peut transmettre, que des peuples les plus barbares ont respectés, et que des païens ont regardés comme inviolables.

Et si je ne craignais, dans le lieu saint, de citer un exemple profane; si je ne craignais de louer, dans la chaire de vérité, une vertu que la vraie religion n'aurait pas consacrée, je vous proposerais pour modèle à nos guerriers, jeune Scipion (11), non moins célèbre dans l'univers par votre continence que par votre valeur. Oui, vous avez montré tout ce qu'un héros peut exercer d'empire sur lui-même; vous avez rendu une épouse à son époux, une fille à son père, et fait trouver dans votre camp, à la beauté captive, un asile aussi sûr et aussi sacré qu'un sanctuaire. Que l'univers célèbre donc votre victoire, que les siècles en perpétuent le souvenir, et que nos jeunes guerriers s'honorent de marcher sur vos traces ou rougissent de ne pas vous imiter. Mais quelque grande que soit votre action, quelque sublime que soit la vertu qui l'a produite, la vertu du chrétien est encore et plus noble et plus pure. Les soins d'une guerre importante dont vous étiez chargé, ont pu distraire votre grande âme des plaisirs vulgaires; les ennemis de votre nom qu'il fallait réduire au silence, deux illustres rivaux, un oncle et un père, qu'il fallait atteindre et surpasser, des peuples qu'il fallait vaincre par les armes, gagner par les bienfaits, étonner du moins par votre générosité étaient autant de motifs qui pouvaient vous animer à ce sacrifice. Mais ce chrétien obscur, ce soldat perdu dans les derniers rangs de sa légion, qui n'a rien à espérer ni à redouter de la part des hommes, qui ne sera ni puni de son crime ni loué de sa vertu, ne se montrera ni moins pur ni moins retenu dans le tumulte et le désordre qui favoriseraient sa licence, dans le silence et les ténèbres qui cacheront sa retenue, que si l'univers avait les yeux fixés sur lui pour applaudir à sa réserve, et que la renommée se fût prête à les publier.

Si le soldat chrétien fait paraître tant de modération et de douceur envers l'ennemi, comment pourrait-il être injuste envers les peuples alliés ou neutres, difficile avec ses concitoyens, dur et sanguinaire à l'égard des compagnons de ses armes? Cependant il est à craindre qu'accoutumé à voir tous les jours l'ennemi, à se nourrir du fruit de ses travaux, à se revêtir de ses dépouilles, il ne regarde des mêmes yeux tous les hommes et tous les pays; que par l'habitude des com-

(11) Après la prise de Carthagène, on amena à Scipion une captive d'une rare beauté. Apprenant qu'elle était promise à Allucius, prince des Colibéens, il la remit à la garde d'un officier d'une fidélité et d'une sévérité de mœurs à toute épreuve;

et ayant envoyé chercher le jeune prince, il lui rendit son épouse, en ajoutant à sa dot le prix de la rançon que ses parents venaient de payer. Scipion n'avait que 26 ans. (TITE LIVE, L. XXVI, 30.)

bats, il ne contracte une férocité qu'il ne veuille plus changer contre des mœurs plus douces et plus faciles; qu'accoutumé à commander il ne dédaigne de demander; qu'il aime mieux arracher par la violence qu'obtenir par la douceur et par les lois, et que, dégoûté bientôt d'une paix qui n'offre ni périls à braver, ni obstacles à vaincre, ni gloire à partager, il ne porte la guerre au sein de sa patrie en tournant ses armes contre l'ancien compagnon de ses travaux et le digne émule de sa gloire.

Mais un soldat chrétien, fidèle à ses principes, tient une autre conduite. Avec quelle circonspection approche-t-il d'une terre étrangère! Quels égards pour les personnes! quel respect pour les propriétés! *Vous passerez*, disait Moïse, de la part de Dieu, aux enfants de Jacob, *vous passerez sur les confins de vos frères, les enfants d'Esau; mais prenez garde de commettre contre eux aucune violence, car je ne vous donne aucune portion du pays qui fait leur héritage : vous vous détournerez de leurs frontières; vous éviterez toute contestation; vous achèterez d'eux tous les vivres dont vous aurez besoin, et payerez jusqu'à l'eau que vous puiserez dans leurs citernes.* (Deut., II, 4 et seqq.) Passe-t-il ou séjourne-t-il chez les alliés, non-seulement il n'est point injuste, mais il est affable et bienfaisant. C'est peu pour lui de ne pas causer de crainte, il veut inspirer de la confiance par sa modération, et de la bienveillance par ses services : aussi les cœurs ne se resserrent pas à son approche, les peuples ne désertent point les lieux de son passage, ne redoutent pas son séjour, et ne s'affligent que de son départ. Ecoutez les serviteurs de Nabal faisant l'éloge de David et de sa troupe : c'est l'éloge du guerrier chrétien chez les alliés : *Cet homme*, disaient-ils, *et tous ceux qui l'accompagnent ne nous ont rendu que des services, et loin de nous avoir causé quelque dommage, ils nous ont garantis des méchants dont nous avions à redouter les entreprises. Semblables à un mur élevé autour de nous, leur vigilance a fait notre sûreté, et jour et nuit nos troupeaux paisaient tranquillement sous leur garde.* (I Reg., XXV, 15, 16.)

De retour dans sa patrie, tous les liens qui l'attachaient à elle vont se resserrer. Plus doux et plus docile que le reste des citoyens, il leur donne l'exemple de l'obéissance aux lois, du respect pour la religion, de l'amour qu'ils se doivent : il a déposé sur la frontière jusqu'à cet air de fierté qui pourrait le faire craindre; et ce fer qu'il a si souvent plongé dans le sein de l'ennemi, il croirait le profaner s'il le faisait servir à un autre usage qu'à la protection des lois et au maintien de la tranquillité publique.

Et ne craignez pas, Messieurs, qu'en louant la douceur du soldat chrétien, je veuille le porter à la faiblesse; que pour combattre un préjugé cruel et prévenir l'excès du courage, je prenne le parti de la lâcheté, ou qu'exhortant le brave à pardonner l'injure, j'enhardisse le lâche à la com-

mettre : non ; la religion que j'annonce rougirait de combattre un abus par un vice : également ennemie de la faiblesse et de la violence, elle s'éloigne également des deux excès ; elle remonte à la source du mal, elle l'attaque dans son principe, et du même coup elle détruit et le mal et les passions qui en sont la véritable cause.

D'où viennent, en effet, ces démêlés sanglants dont la raison, la nature et la religion frémissent ? D'où vient que l'homme, comme dit l'Ecriture, s'en va à la chasse d'un autre homme et poursuit sa proie, comme une bête féroce, pour la dévorer : *Omnes in sanguine insidiantur, vir fratrem suum ad mortem venatur.* (Mich., VII, 2.) D'où vient que le regard farouche, le visage défiguré, Caïn dit encore à son frère aujourd'hui : Allons, soitons ensemble, et que l'instant d'après le sang d'Abel indignement versé crie vengeance ? (Gen., IV, 8.) C'est que les passions divisent des cœurs que la nature avait unis ; c'est qu'à la place d'un amour mutuel règne un amour excessif de soi-même, et que l'orgueil, l'envie, l'intérêt propre agitant tous les hommes, les uns sont prompts à commettre l'offense, et les autres ardents à la venger ; et de ce mal si cruel, si invétéré et regardé jusqu'aujourd'hui comme si incurable, si vous me demandez quel est le remède, c'est la religion, c'est la charité que la religion inspire. Faites rentrer la charité dans le monde, l'ordre y rentre avec elle ; plus de haines, plus d'offenses, plus de vengeances : tous les hommes sont frères, tous les frères sont amis : la charité est douce, bienfaisante, point jalouse, point dédaigneuse ; elle ne s'enfle point d'orgueil, elle ne cherche point son intérêt propre, elle ne se pique point, elle ne s'aigrit point, elle ne soupçonne point : *Charitas patiens est, benigna est : charitas non æmulator, non agit perperam, non inflatur, non est ambitiosa, non querit quæ sua sunt, non irritatur, non cogitat malum.* (I Cor., XIII, 4, 5.) Cela posé, d'où les offenses et les vengeances pourraient-elles naître ? L'homme de bien n'offense personne, parce que la charité est bienfaisante ; l'homme de bien s'offense peu, parce que la charité n'est pas soupçonneuse, qu'elle veut avoir vu le mal pour le croire et qu'elle l'excuse après l'avoir vu. Il est encore vrai que si l'homme de bien s'offense peu, l'on veut rarement offenser un homme de bien : un de ces hommes qui s'est montré audessus de la crainte dans les combats, audessus de tout intérêt dans la société, un homme de ce caractère n'inspire que la vénération, l'amour, le respect ; et s'il était une âme assez dure, assez atroce pour lui faire outrage, l'indignation publique pourra prendre soin de sa vengeance ; quant à lui, sa vertu et son courage lui ont acquis le droit de pardonner.

Grâce au ciel, la valeur du chrétien est sauvée du danger de la valeur même ; elle est sauvée de la violence envers ses ennemis, envers ses alliés, envers ses concitoyens : il ne reste plus qu'à la défendre de

la mollesse qui la perd, et de l'ignorance qui la dégrade.

La mollesse, qui énerve le corps, altère la vigueur de l'âme et nuit également à la vertu du sage et du héros : un corps affaibli par les excès, un cœur usé par les passions se prête peu aux entreprises difficiles et périlleuses : il faut, pour soutenir le poids des armes, des membres endurcis par le travail ; il faut, pour concevoir et pour conduire de grands desseins, une âme préparée par de grands sentiments et capable de grands sacrifices, et pour maintenir dans toute leur vigueur l'âme et le corps, il faut encore un régime, des exercices, des privations.

Rien n'est plus connu que la force et l'adresse qu'étaient dans les jeux ces athlètes, si honorés chez les Grecs, achetés à si grands prix, entretenus à si grands frais chez les Romains : on sait quelle vigueur dans les combats, quelle constance dans les travaux, montraient les soldats des temps heureux de Rome, de Sparte et d'Athènes, et par quelles dures leçons ils s'élevaient à ce degré de force d'âme et de corps auquel nous n'osons plus prétendre. Voyez, disait saint Paul aux fidèles de Corinthe, qu'il voulait prémunir contre les dangers de la mollesse, voyez comment ces athlètes, pour la gloire frivole de briller à vos yeux et de vous plaire, travaillent sans relâche à se rendre plus forts et plus agiles ; ils endurent la faim, ils supportent la soif, ils combattent contre les délices et se défendent, comme d'un poison mortel, de tout ce qui pourrait altérer leur force et leur souplesse. *Omnis autem qui in agone contendit ab omnibus se abstinere, et illi quidem ut corruptibilem coronam accipiant....* (I Cor., IX, 25.)

Ces athlètes, ces soldats ne sont plus, nous ne pouvons donc pas vous les proposer pour modèles : mais au défaut de l'art et du régime qui les avaient formés, au défaut des exercices du champ de Mars, des lois du cirque et du gymnase, il nous reste un code sacré qui les supplée et les remplace ; il nous reste les maximes de l'Evangile, les préceptes de Jésus-Christ, ce recueil de lois sages et saintes qui, prescrivant la tempérance et la frugalité, l'empire sur les sens, l'amour du travail, la fuite des plaisirs, préservent un guerrier de la mollesse, qui trop souvent éteint en lui l'amour de la vraie gloire, et qui plus souvent encore lui ôte les moyens de l'acquérir. Suivez ces lois, guerriers magnanimes, et vous n'aurez plus à regretter les maîtres et les leçons qui avaient formé ces invincibles soldats et ces fameux athlètes : suivez ces lois, soyez chrétiens, et bientôt votre troupe, aussi distinguée par la force que par le courage, supérieure à la fatigue et aux périls, ne redoutera ni la chaleur des plus longs jours, ni les frimas des plus longues nuits, ni l'influence des climats les plus contraires, ni la faim, ni la soif, ni les travaux, que

sans la force le plus mâle courage ne saurait soutenir ; et pour mettre en fuite un ennemi à moitié vaincu par sa mollesse, vous n'aurez qu'à vous montrer, comme pour triompher d'un ennemi aussi robuste que courageux, vous n'aurez qu'à vous rendre de plus en plus habiles dans la science des combats.

« Ne croyez pas, disait un grand prince de l'antiquité aux jeunes guerriers qui, sous les mêmes maîtres que lui, avaient étudié les premiers éléments de la guerre, ne croyez pas que pour vaincre il nous suffise d'avoir appris à tendre un arc, à lancer un javalot, à manier un cheval avec adresse, à soutenir même les veilles, la faim, les travaux avec constance : il est, il est encore dans l'art un degré plus profond et plus sublime auquel il faut attendre, si nous voulons vaincre un ennemi qui aurait tous ces avantages, et ne pas éprouver de résistance de la part d'un ennemi qui aurait négligé de les acquérir (12). »

Mais ce grand art de combattre et de vaincre, la chaire de vérité n'en donne point de leçons ; les lévites du prêtre ne sont point dépositaires de la science des combats : ce n'est donc point à nous à recueillir et à vous transmettre les secrets d'un art destructeur que la malice des hommes a rendu nécessaire ; notre zèle doit se borner à vous représenter le devoir de vous instruire, et à vous animer par toutes sortes de motifs à rechercher la science et à recourir aux sources de l'instruction.

Comme le dépositaire des lois doit connaître les règles de la justice ; le conducteur des âmes, la science du salut ; le médecin, l'art de soulager et de guérir nos maux, et qu'ils répondent, l'un de l'état et des fortunes soumises à sa décision, les autres de la vie et des âmes confiées à leurs soins ; de même le guerrier doit connaître l'art de la guerre, et répondre du sang de ses frères, que faute de s'être instruit il a laissé répandre, et du sang même de l'ennemi qu'avec plus d'art et d'instruction il eût pu épargner.

Si chaque science a ses principes, celle de la guerre a les siens plus étendus, plus épars, plus cachés que toute autre science : si chaque corps dans les armées a ses fonctions et sa destination particulière qui demande plus ou moins d'étude et d'application ; quel est le corps où chacun de ses membres doive plus méditer et s'exercer, que dans celui qui réunit à lui seul les fonctions et les devoirs de tous les autres.

En effet, tous les corps s'étant partagé le fardeau de la guerre, chacun semble s'être restreint à la portion dont il s'est chargé : les uns, attendant l'ennemi de pied ferme ou marchant à lui à pas lents et mesurés, forment le fonds et comme le corps d'une armée ; d'autres, joignant à l'intelligence et à l'adresse de l'homme, la vigueur et l'impétuosité du cheval, déploient ces masses solides et mobiles en même temps qui sont

comme les ailes de ce vaste corps, dont d'autres plus dégagés dans leur armure, plus rapides, moins réguliers dans leurs mouvements, semblent destinés, comme les yeux, à éclairer la marche et à diriger les pas. Mais vous, Messieurs, aussi légers que les uns, aussi solides, aussi fermes que les autres, remplaçant la force par la vitesse, suppléant à toutes deux par votre ardeur, tantôt à pied, soldats d'élite, aussi propres aux sièges qu'aux batailles, vous livrez et soutenez des assauts : tantôt, remontant sur vos coursiers, vous vous élancez de vos retraits et fondez tout à coup sur l'ennemi ; vous le rompez par la force, vous le dissipez par l'adresse, vous décidez les victoires, vous en assurez le fruit ; et comme vous réunissez les travaux et les périls de tous les corps ; que vous êtes appelés à remplir successivement tous les grades, que vous exercez tour à tour chaque partie de l'art des combats, vous ne devez pas vous renfermer dans une seule, mais travailler à les réunir toutes ; vous devez montrer dans chaque grade des officiers supérieurs au grade qu'ils occupent, dans chaque dragon, un homme aussi prompt à obéir que propre à commander un jour, et dans le corps entier l'abrégé de la science et des talents, comme vous l'êtes des opérations de toute une armée.

Quel spectacle plus rassurant pour la patrie, plus effrayant pour l'ennemi, plus édifiant pour la religion, qu'une troupe exercée et formée sur ces principes, donnant l'exemple de toutes les vertus et fournissant le modèle de la science des combats ? Quelle valeur plus noble que celle qui, réglant la force par la justice, ne veut combattre que pour se défendre, et sans chercher à nuire aux autres, ne se propose que de protéger les siens ; qu'une valeur qui, ne disputant avec ses alliés que de services, avec les ennemis, que de courage, avec les compagnons de ses armes, que d'une noble émulation, ne fait aux uns que le mal qu'il est indispensable de leur faire, fait aux autres tout le bien qu'il est possible de leur procurer, épargne le sang de ses frères, et ne répand de celui de l'ennemi qu'autant qu'il est nécessaire d'en verser ? Quelle valeur plus sûre, que celle qui, ménageant ses forces par une sage retenue et les augmentant par de nobles travaux, les retrouverait tout entières au moment du péril ; qu'une valeur qui, joignant à la force du corps la vigueur de l'âme, et à toutes deux les ressources de l'instruction, pourrait également proposer, accepter, refuser le combat, s'assurer les avantages de la victoire ou diminuer les malheurs de la défaite ? Quelle valeur enfin plus ferme, plus solide, plus généreuse que celle qui, prenant pour base et pour motif l'ordre de Dieu, ses promesses, ses menaces, marche au combat pour lui plaire, et trouve dans le trépas comme dans le triomphe un prix qui ne peut lui manquer !

Suivez donc une religion sainte, guerriers vaillants et chrétiens, une religion si favorable à la valeur et si contraire aux vices qui la dégradent ; défendez-vous des maximes perverses qui gagnent tous les états et qui menacent le vôtre ; attachez-vous de plus en plus à la foi de vos pères, et n'en rougissez pas en présence des lâches qui l'abandonnent et des ennemis qui l'attaquent ; opposez un visage d'airain à l'audace des uns, arrêtez par votre fidélité la défection des autres ; et que vos œuvres répondant à votre croyance, et votre courage égalant votre piété, les plus grands détracteurs de la loi que vous avez prise pour règle soient forcés de vous rendre ce témoignage, et de dire : « Ces hommes que vous voyez si recueillis dans les temples, si austères dans leurs mœurs, si fermes dans leur foi, sont encore plus fidèles dans leurs promesses, plus patients dans les fatigues, plus intrépides dans les combats. »

Voilà les guerriers que la patrie avoue pour ses défenseurs, que la religion reconnaît pour ses enfants et ses élèves, et qu'unissant leurs voix et leurs prières, la religion et la patrie demandent au ciel de revêtir de sa force, et de ramener vainqueurs de tous les périls. Pourquoi, bornant à des vœux les témoignages de leur tendresse, refuseraient-elles de les étendre au delà du tombeau ? Pourquoi, ayant prié pour leurs succès et chanté leurs victoires, ne voudraient-elles donner des larmes publiques à leur trépas, prolonger le souvenir de leurs vertus, et leur continuer après la mort une légère portion des frais et des soins que nous les avons vus leur prodiguer pendant la vie ?

Aux portes, et sous les murs de la capitale de ce royaume, s'élèvent à côté l'un de l'autre deux édifices immenses ; monuments immortels de la magnificence et de la bonté de deux grands rois : dans l'un (13), la valeur, épuisée de force et de sang, trouve au bout d'une longue et pénible carrière l'abondance, la gloire et le repos ; dans l'autre (14), une jeunesse de race illustre, mais peu favorisée par la fortune, vient chercher des exemples et des leçons ; et formée aux exercices, aux arts, aux vertus du guerrier et du chrétien, n'attend que le moment de payer à la patrie, qui lui a tenu lieu de nourrice et de mère, le prix de son éducation. Pourquoi, sous un monarque qui fait gloire d'imiter ses augustes ancêtres, après une guerre qui aura fait répandre sur la terre et sur les mers le sang de ses plus braves sujets, ne verrions-nous pas s'élever un troisième monument, digne rival des deux autres, un monument, où les cendres de nos guerriers, recueillies et honorées, nous rappelleraient ce qu'ils ont été, et encourageraient ceux qui viendront après nous à marcher sur leurs traces.

Il ne faudrait, pour ce dernier bienfait, et le seul dont les illustres morts soient susceptibles, ni masses énormes, ni superbes

portiques, ni vastes enceintes; mais un monument simple comme leurs mœurs, solide comme leur gloire. Il suffirait, qu'élevée sur les débris d'armes, de forteresses et de vaisseaux, une colonne présentât à la postérité les noms et les actions de ceux dont le courage se serait le plus distingué; la piété demanderait qu'au pied de la colonne un autel fût dressé au Dieu des armées, et que sur cet autel la victime sans tache fût immolée pour des péchés que n'aurait pas suffisamment expiés une mort glorieuse; il serait juste qu'à cette solennité, présidée par tout ce que la nation a de chefs les plus nobles et les plus illustres, le peuple fût invité de se rendre, et de venir soulager sa douleur par ses soupirs et par ses larmes. Au premier rang, et dans la place la plus honorable, paraîtraient les veuves, les mères désolées, les enfants, les pères infortunés qui auraient à pleurer un fils, un époux, un père; et l'orateur le plus éloquent, le plus homme de bien, le plus capable de sentir nos pertes et d'exprimer nos regrets, serait chargé de louer les héros, objet de cette auguste et pieuse cérémonie. Les livres saints pourraient lui fournir et des complaintes et des éloges; il pourrait avec David, avec les peuples des rives du Jourdain, se récrier comme à la mort de Saül, de Jonathas, du brave Abner et du plus vaillant des Machabées : *Non, tu n'es point mort comme meurent les lâches; l'ennemi ne t'a point chargé d'indignes fers, et ne t'a point enchaîné à son char pour servir d'ornement à son triomphe. (I Reg. III, 33.) Comment est mort cet homme puissant qui savait le peuple d'Israël? (I Mach., IX, 21.) Comment sont tombés ces braves que nous avons vus périr dans le combat? Qu'êtes-vous devenus, guerriers aimables, plus prompts que les aigles, plus courageux que les lions? Montagnes de Gelboé, qui vous êtes abreuvées de leur sang, que la pluie et la rosée du ciel ne tombent plus sur vous pour vous fertiliser. Gardez-vous, filles de Sion, d'annoncer aux enfants de Geth et d'Ascalon les pertes que nous avons faites. (II Reg., I, 17 et seq.)* Ou plutôt qu'ils apprennent par vos chants comment nous honorons la mémoire de nos guerriers, et qu'ils craignent que notre reconnaissance ne nous suscite une nouvelle race de défenseurs, aussi braves, plus heureux que la première.

Mais en attendant que notre auguste monarque détermine, dans la sagesse de ses conseils, les honneurs qu'il veut rendre à la cendre de ses braves sujets, ou que l'exemple d'une illustre province (15), aussi connue par sa fidélité pour nos maîtres que par son zèle pour la défense de ses foyers, soit adopté par toutes les provinces de ce royaume, nous demanderons au ciel une paix honorable et prochaine; nous lui demanderons qu'il répande dans tous les cœurs ces dispositions douces qui préparent les voies aux augs de la paix; que les enfants

se reconcilient avec leur mère, ou que la mère abandonnant ses droits sur ses enfants, et leur permettant de se conduire eux-mêmes, nous ne ressentions plus le contre-coup de leurs querelles et de leurs débats; que les mers libres ne soient plus qu'un moyen de communication et non un sujet de rupture entre les hommes; que vos épées (votre valeur pourrait-elle me faire un crime de ce vœu), que vos épées soient changées en instruments de labourage, et que d'un bout de la terre à l'autre, chacun à l'ombre de sa vigne et de son figuier, comme du temps de Salomon, bénisse l'auteur de tous les biens, goûte le fruit de son travail et la douceur du repos. *Habitabatque Juda et Israel absque timore ullo, unusquisque sub vite sua, et sub ficu sua a Dan' usque Bersabee cunctis diebus Salomonis. (III Reg., IV, 25.)*

Mais comme les hommes sont trop injustes pour mériter de rester longtemps paisibles, et que leurs passions, germe de discorde, fermentant dans leur sein, peuvent à chaque instant se développer et rallumer la guerre; puisse cette troupe que nous voyons à cette cérémonie, se trouver toujours la première pour le combat et la dernière pour la retraite; puissent ces étendards que nous allons bénir, devenir entre vos mains les guides et le présage de la victoire; que plutôt que de tomber au pouvoir des ennemis, ils nous reviennent déchirés et sanglants; que nous puissions suspendre aux voûtes de nos temples, comme une offrande sacrée, les dépouilles que vous aurez remportées sur les perturbateurs du repos public et sur l'ennemi jaloux de notre prospérité et de notre gloire; que l'Eternel vous couvrant de l'ombre de ses ailes, vous ramène triomphants au sein de votre patrie; qu'élevés, les uns aussi haut que le talent, la naissance et la valeur peuvent atteindre, les autres dans des grades auxquels les longs services et le courage ont droit de prétendre, vous puissiez nous raconter les événements mémorables dont vous aurez été les auteurs et les témoins; vous puissiez animer, par vos récits et par vos succès, la jeunesse qui se pressera autour de vous pour vous voir et vous entendre, et qu'après avoir défendu la patrie par votre valeur, réjoui vos concitoyens par votre retour, édifié l'assemblée des fidèles par votre piété, vous alliez dans le sein du Dieu de la paix, partager son trône et sa gloire pendant une éternité bienheureuse que je vous souhaite.

III. DISCOURS

SUR L'ÉTAT FUTUR DE L'ÉGLISE.

Hæc antiqua novit et futura conjectat. (Sap., VIII, 8.)

C'est la sagesse de Dieu qui connaît le passé, et qui voit juste dans l'avenir.

Messeigneurs,

Il n'est donné qu'à la sagesse incréée d'embrasser d'un regard l'avenir et le passé; mais tout borné qu'est l'homme mortel, il

(15) La Bretagne.

peut envisager successivement ces deux termes ; et cette étude, utile à tout homme, à toute société, à celui qui commande comme à celui qui obéit, ne peut être que salutaire à la société visible des justes, et à chacun des membres qui la composent ou qui la gouvernent.

En remontant vers le passé, nous voyons la conduite de Dieu sur son Eglise, et par quelles alternatives de disgrâces et de faveur il a fait marcher son peuple. En portant nos regards sur l'avenir nous découvrons l'espace qui nous reste à traverser, les obstacles et les ennemis que nous aurons à vaincre ; de ce double spectacle, nous tirons la double leçon d'éviter les fautes qui ont attiré les châtiments, et de prendre les précautions qui peuvent éloigner de nous le danger, ou nous sauver de la calamité commune.

Les orateurs sacrés qui m'ont précédé dans cette chaire ont déjà rempli cette première portion de la tâche qui me fut imposée. Ils ont célébré l'établissement de l'Eglise et ses progrès, décrit ses caractères et ses prérogatives, raconté ses combats, ses pertes, ses conquêtes. Il est temps de fixer nos regards sur l'avenir ; il est temps d'entrer dans les conseils de Dieu, de pénétrer, à l'aide des oracles divins, dans les profondeurs de sa sagesse, et d'y lire ce qu'il lui a plu de nous révéler de ses desseins sur nous et sur son Eglise.

Veut-il, par des pertes multipliées, et par un affaiblissement progressif, renouveler ses épreuves, et la réduire à un état de langueur qui fasse craindre pour sa chute, ou lui réserve-t-il dans ses trésors quelque secours puissant et connu de lui seul, qui, soutenant sa vigueur et renouvelant sa jeunesse, ramène ses premiers jours ? Attendri par les longues disgrâces des enfants d'Israël, se ressouvient-il enfin de l'alliance jurée à Abraham et à Jacob leurs ancêtres ; et las de supporter les peuples de l'ingrate gentilité, se prépare-t-il à tirer vengeance des plus coupables ? Ce temple, ces autels que nous avons hérités de nos pères, les transmettrons-nous à notre postérité ; ou, destinés à voir le flambeau de la foi s'éteindre dans ces contrées, sommes-nous les derniers adorateurs que Dieu veuille souffrir dans ce sanctuaire ?

Si vous le demandez aux sages du siècle, ennemis de la foi, ils ne vous répondront que par les paroles les plus sinistres. *Les temps sont arrivés ; les ténèbres ont fait place à la lumière ; encore une génération, et il n'y aura plus de Dieu ni dans le ciel ni sur la terre.* Si vous faites part de vos craintes aux partisans d'une justice superficielle, aux amis de la mollesse et du repos ; loin de partager vos alarmes, ils s'écrieront dans leur sécurité, comme les Juifs du temps de Jérémie : Temple du Seigneur, temple du Seigneur. *Nolite confidere in verbis mendacii, dicentes : Templum Domini, templum Domini, templum Domini est.... Faciam domui huic, in qua invocatum est nomen meum,*

et in qua vos habetis fiduciam ; et toto, quem dedi vobis, et patribus vestris, sicut feci Siliio : et projiciam vos a facie mea sicut projeci omnes fratres vestros, universum semen Ephraim. (Jer., VII, 4, 14.) Ils ne voudront pas croire à des maux dont ils craindront le remède ; ils se replongeront dans leur sommeil ; et malheur à vous si vous tentez de les tirer de leur funeste léthargie.

Ne suivez aucun de ces guides trompeurs, mes très-chers frères ; les uns vous jetteraient dans le désespoir, les autres vous inspireraient une fausse confiance. N'écoutez que Jésus-Christ et ses apôtres : eux seuls ne vous tromperont point. D'un côté, Jésus-Christ vous dit : *Allez, je suis avec vous jusqu'à la fin des siècles (Matth., XXVIII, 20) ;* de l'autre : *Pensez-vous, quand le Fils de l'homme reviendra, qu'il trouve encore de la foi sur la terre ? (Luc., XVIII, 8.)* Saint Paul nous annonce les beaux jours de l'Eglise, et comme une résurrection de la mort à la vie, par le retour des enfants de la dispersion. Et tout à coup, jetant un regard terrible sur les peuples de la gentilité, il les menace d'un affreux retranchement. *Prends donc garde, ô gentil ; car si Dieu n'a pas épargné les branches naturelles, crains qu'il ne t'épargne encore moins : « Si enim amissio eorum reconciliatio est mundi : quæ assumptio nisi vita ex mortuis ?.... Noli altum sapere, sed time. Si enim Deus naturalibus ramis non pepercit, ne forte nec tibi parcat. » (Rom., XI, 15, 21.) »*

Qui ne serait effrayé de ces redoutables paroles ? D'un côté, des promesses ; de l'autre, des menaces. Cet oracle est profond et mérite d'être expliqué. Les promesses s'adressent à l'Eglise en général ; les menaces regardent les peuples en particulier. L'Eglise fondée sur la parole de Dieu ne saurait être renversée par tous les efforts de l'enfer, et ne peut manquer de voir un jour réalisées, dans leur étendue, les promesses qui lui ont été faites. Mais les divers peuples, enfants de l'Eglise par adoption, peuvent déchoir de cette prérogative auguste. Ne craignez donc point pour l'Eglise en général : son étendue et sa perpétuité sont prédites et assurées ; mais craignez pour les peuples en particulier ; craignez pour les peuples ingrats, craignez pour vous-mêmes ; et tandis que le flambeau de la foi brille sur notre horizon ; tandis que le royaume de Dieu est encore parmi nous, et que la coignée suspendue auprès de l'arbre menace de frapper, non le tronc immortel, mais les branches stériles et desséchées, rentrons en nous-mêmes, mes frères, et par de saintes résolutions, exécutées à l'envi par les pasteurs et par les peuples, tâchons de recueillir le fruit des promesses, et de nous dérober à l'effet des menaces : c'est le sujet de ce discours.

Les ennemis de la foi, qui publient les maux de l'Eglise avec tant de satisfaction, et qui nous annoncent sa chute avec tant de confiance, auraient dû consulter moins leurs préventions, et le désir de leur cœur, que

leur raison et la nature des choses mêmes. Et si, pour connaître les principes de vie et les ressources de l'Eglise, ils eussent examiné son esprit et son organisation; s'ils eussent sondé les fondements de nos espérances, et rapproché les avantages spirituels et temporels de ce corps, ils auraient trouvé une constitution saine et robuste, qui annonce sa durée, des promesses d'un secours abondant et divin qui la garantissent, une assistance ordinaire qui prévendra sa défaillance, une assistance extraordinaire qui réparera ses pertes et portera sa gloire plus haut qu'elle n'a été dans ses beaux jours.

J'appelle donc l'esprit de l'Eglise, et comme son principe de vie, cette foi inébranlable qui nous attache aux vérités que Dieu nous a révélées, cette espérance ferme qui nous fait attendre les biens qu'il nous promet, cet amour mutuel, ce feu divin qu'il allume dans nos âmes par la charité, et je dis qu'il n'est pas de principe plus puissant sur le cœur de l'homme, ni de plus capable de l'attirer dans une société quelconque et de l'y fixer, que ce triple lien par lequel nous tenons invinciblement à l'Eglise: *Funiculus triplex difficile rumpitur.* (Eccl., IV, 12.)

L'homme est né pour la vérité et pour le bonheur; son esprit est fait pour connaître, son cœur est fait pour aimer; il faut donc, s'il ne veut pas déchoir de la dignité de sa nature, qu'il tâche de découvrir tout ce qu'il a intérêt de savoir, son origine, sa destination: ce qu'il est, d'où il vient, où il va. Et pour être heureux, il faut, ou qu'il possède l'objet qui peut faire son bonheur, ou qu'il soit dans la route qui doit le mener à ce but. Mais à qui s'adressera-t-il pour l'aider dans cette recherche, et de qui recevra-t-il un si grand bien? Sera-ce de ces anciens sages qui se vantaient de posséder le double trésor de la vérité et du bonheur? Sera-ce de leurs successeurs qui se flattent d'avoir perfectionné leur art et surpassé leurs découvertes? Parmi les premiers, l'un vous demandera du temps pour vous répondre, un autre vous répondra que ces vérités, trop sublimes pour le commun des esprits, ne doivent pas être révélées à la multitude. Parmi les derniers, les uns vous donneront des doutes sans solution; les autres des assertions sans preuve et sans garant; et tous vous laisseront dans les plus désolantes incertitudes. Mais, comme le disait Tertulien aux païens de son temps, un enfant chez les chrétiens, un artisan suffisamment instruit dans nos écoles, ne redoutera pas vos questions. Non-seulement sur tous ces objets dignes de vos recherches, il vous déduira les vérités les plus sublimes, mais il vous montrera autour de lui tout un peuple qui les connaît et qui les professe; mais vous verrez vous-mêmes autour de vous un nombre de vrais sages, heureux par la connaissance de la vérité et par l'attente des biens d'une autre vie dont ils goûtent les prémices dans celle-ci; des hommes qui, loin de vouloir jouir exclusivement de leur bon-

heur, ne cherchent qu'à le partager, et qui, regardant les autres hommes comme leurs frères, et leurs frères comme eux-mêmes, ne sont avec eux qu'un cœur et qu'une âme: *Multitudinis autem credentium erat cor unum et anima una: nec quisquam eorum quæ possidebat aliquid suum esse dicebat, sed erant illis omnia communia.* (Act., IV, 32.) Et après cela nous craindrions qu'une société si fortement liée et si solidement établie, vint à manquer? Si vous voulez renverser ses fondements, et nous dégoûter d'elle, faites-nous croire ou que Dieu n'a point parlé, ou que sa parole ne s'est pas accomplie; que son Fils n'est point venu, ou qu'il n'a pas daigné nous instruire; faites-nous voir un maître plus habile et d'une plus grande autorité; des vérités mieux prouvées, plus consolantes, et dont nous puissions mieux connaître par nous-mêmes la force et la vertu. Dites; dites que nous sommes dans l'erreur: cette erreur, si c'en est une, nous est agréable et nous plaît; que les biens qu'on nous propose sont vains et chimériques: cette chimère nous suffit; que les liens qui nous unissent sont durs et fatigants: nous n'en voulons pas d'autres; nous pensons aujourd'hui comme pensaient nos pères. Nos enfants un jour penseront comme nous. Unis par la connaissance des mêmes vérités, par les solides biens, par un amour mutuel et tendre, ils s'attacheront de plus en plus à la mère commune; et trouvant dans son sein maternel et dans la société de son divin époux, ce qu'inutilement ils chercheraient ailleurs, ils lui diront comme les disciples de Jésus sur le Thabor: *Seigneur, il fait bon en votre présence, nous y fixerons notre demeure, nous y dresserons nos pavillons.* (Matth., XVII, 4.)

Tel est donc le principe de vie qui anime l'Eglise; et si de son esprit nous passons à son organisation, nous trouverons joint à la plus grande énergie tout ce qui contribue à sa plus grande solidité; et d'abord, pour base d'une société sainte, une autorité sacrée, des lois, un sacerdoce, des pontifes, des ministres, un régime que nous reconnaissons et recevons comme venant de Dieu seul, que Dieu seul pouvait nous donner, que Dieu seul peut nous ôter, et qui, par sa nature, échappant aux entreprises des hommes, n'a rien à redouter de leurs coups.

D'ailleurs, une autorité si saintement réglée qu'elle ne saurait corrompre celui qui l'exerce, ni avilir celui qui s'y soumet; assez indépendante des puissances de la terre pour n'être pas gênée dans la poursuite des intérêts du ciel; assez rapprochée des sociétés humaines, pour leur rendre autant qu'elle en reçoit, et entretenir une sainte confraternité par de mutuels services; une autorité enfin qui, par des canaux fidèles et purs, portant son influence jusqu'aux extrémités les plus reculées, les lie, les rapproche, et fait que tout le corps au besoin peut se réunir, ou agir avec la même force que si toutes les parties étaient rassemblées: *Ex quo totum corpus compactum, et conne-*

*xum per omnem juncturam subministratio-
nis, secundum operationem in mensuram
uniuscujusque membri, augmentum corporis
facit in ædificationem sui in charitate.* (Ephes.,
IV, 16.)

Au centre de l'univers chrétien s'élève une chaire antique et révéree, d'où un premier pontife, promenant au loin ses regards, observe, reprend, encourage, et au nom de la société entière, et de son divin instituteur, pourvoit à tout ce qu'un besoin pressant a rendu nécessaire.

Sur un siège moins élevé, chaque pontife préside à une portion du troupeau universel, et, sans se départir de l'intérêt général, concentre son activité dans les limites d'un diocèse.

Dans chaque diocèse, un corps de pasteurs, unis à leur chef par les liens d'une douce et juste subordination, partage les travaux, les honneurs, et la tendre sollicitude d'un même sacerdoce.

Dans chaque province et dans l'étendue de l'empire chrétien, des assemblées plus ou moins solennelles, selon la grandeur du péril, selon l'importance des objets, proscrivent les erreurs, ramènent les errants, ou, par le retranchement douloureux, mais nécessaire, de quelque membre corrompu, arrêtent le progrès du mal, et assurent la vie et la santé de tout le reste.

Que manquerait-il à un corps ainsi organisé, si ce n'est de trouver dans les puissances qui l'environnent un concours qui favorise son action et qui la fortifie? Et pourquoi l'Eglise ne les trouverait-elle pas? Fille du ciel, elle ne doit pas faire ombrage aux puissances de la terre. Elle ne cherche point à s'élever sur leurs ruines; elle ne veut que former des hommes dignes de Dieu. Mais en les rendant dignes de lui, elles les rend encore plus dignes et plus capables de tous les emplois de la terre. Elle adoucit le cœur des rois, elle leur soumet le cœur des peuples. Amie de la dépendance, et point ennemie de la liberté, elle se prête à tous les gouvernements, et s'incorpore à tous les états où elle est admise. Toutes les puissances ont donc un égal intérêt à la maintenir, à veiller à l'exécution de ses lois, à étendre plutôt qu'à resserrer les limites de son empire; et alors réunissant en elle tout ce qui peut la fortifier et l'embellir, je la vois qui s'avance à travers les siècles, pleine de force et de majesté, repoussant ses ennemis, réparant ses pertes; et frappé de ce spectacle, je m'écrie avec Jacob dans le désert de Pharan : *C'est ici le camp du Seigneur* (Gen., XXXII, 2); ou avec Balaam, à la vue du peuple de Dieu sur les confins de la terre promise : *Que tes tentes sont belles, ô Jacob! et que tes pavillons sont beaux, ô Israël!* (Num., XXIV, 5.)

Cependant un ouvrage sorti des mains d'un maître aussi puissant qu'habile, aurait encore à redouter les vicissitudes des choses d'ici-bas, des pertes, un affaiblissement qui pourrait, quoique tard, entraîner sa ruine. Mais la même main, qui a posé l'Eglise sur

ses fondements, saura l'y soutenir; et la même Providence, qui lui aura suscité des épreuves et des périls, a pris l'engagement solennel de l'en faire triompher. *Allez*, dit Jésus-Christ à ses apôtres, en leur donnant le monde à conquérir; *allez, enseignez tous les peuples* (Matth., XXVIII, 19); *toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre* (Ibid., 18); *je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles.* (Ibid., 20.) *Les cieux et la terre passeront, mes paroles ne passeront pas* (Matth., XXIV, 35), *et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre mon œuvre.* (Matth., XVI, 18.) Aussi les tyrans se sont élevés contre l'Eglise dès sa naissance; les erreurs ont succédé aux tyrans, les vices ont secondé l'erreur, les schismes ont aggravé les maux en écartant tout remède, et néanmoins, soutenue par les promesses et par le bras du Tout-Puissant, vous durez, société sainte, dont nos ennemis avaient juré et prédit la ruine. Vos temples, vos autels, vos dogmes, votre sacrifice, vous sont conservés jusqu'à ce jour. Parvenue à une honorable vieillesse, vous enfantez encore des justes, vous leur préparez des successeurs, et jusqu'à la consommation des siècles vous serez justement appelée l'asile de la vertu, l'école de la justice, la colonne et le fondement de la vérité.

Oui, dira-t-on, l'Eglise a ses promesses et la parole d'un Dieu pour garant; mais la Synagogue avait aussi les siennes; mais les Juifs avaient les leurs, et cependant la chaire de Moïse est renversée, le peuple Juif est dispersé; l'Eglise elle-même, l'Eglise élevée sur les débris de ce peuple, et héritière de ses bénédictions, a-t-elle recueilli tout le fruit des promesses? Où sont, et cette domination, qui devait s'étendre d'une mer à l'autre mer : *Dominabitur a mari usque ad mare, et a flumine usque ad terminos orbis terrarum* (Psal. LXXI, 8), et ces torrents de justice qui devaient inonder la terre : *Sicut flumen, pax tua, et justitia tua sicut gurgites maris?* (Isai., XLVIII, 18.) Que sont devenues ces nombreuses Eglises d'Orient et d'Occident, jadis florissantes, aujourd'hui désolées? L'infidélité a ruiné les unes, le schisme et l'hérésie ont infecté les autres. Resserrée au dehors, affaiblie au dedans, l'Eglise défend à peine ses limites. Le flambeau de la foi, qu'on voyait transporté de contrée en contrée, pour éclairer de nouveaux peuples, pâlit et se consume sur son chandelier; et à moins que votre Dieu, sortant de son secret, après des siècles d'inaction et de silence, ne suscite quelque prophète puissant en œuvres et en paroles qui consomme l'ouvrage que Moïse avait commencé, et que le Messie n'a pas fini; à moins que le ciel et la terre ne conspirent pour former une nouvelle race de justes, et que, des pierres mêmes, Dieu fasse naître des enfants d'Abraham, que deviendront et ses promesses et vos espérances?

Suspendez votre triomphe, ennemis de la foi, et ne vous flattez pas de nous avoir confondus par vos débris et vos menaces.

La Synagogue a péri ; mais la Synagogue ne devait pas toujours durer ; figure de l'Eglise, elle a disparu en sa présence, comme l'ombre devant la réalité.

Coupables du plus grand des crimes, les Juifs ont subi le plus terrible des châtimens ; mais ils subsistent et leur sort n'est pas rempli. L'Eglise, il faut en convenir, n'est point parvenue à la plénitude de la gloire qui lui est promise ; elle est encore dans les épreuves et les combats ; mais ces épreuves et ces combats n'auront qu'un temps, et finiront par le triomphe et par la paix.

Ici, Messieurs, je devrais accepter le défi de nos adversaires, entrer devant eux dans les profondeurs de la sagesse divine, répondre à leurs menaces par ces mêmes prodiges qu'ils n'ont décrits avec tant de faste que pour nous ôter tout espoir de les voir réalisés un jour.

Mais si pour justifier la Providence et venir au secours de ses promesses, je vous présente un bras puissant, armé pour sa querelle ; si je vous fais voir la miséricorde succédant à la justice, les branches de l'olivier franc insérées de nouveau sur le tronc naturel ; en un mot, les enfants d'Israël entrant en foule dans le sein de l'Eglise, et traînant à leur suite, comme en triomphe, les diverses nations au milieu desquelles ils ont été dispersés, je crains de heurter de front un préjugé vulgaire, ou de blesser la fausse délicatesse d'un faux savoir ; je crains qu'en m'étendant sur les promesses, on ne me reproche d'avoir voulu dissimuler les menaces, ou qu'en parlant des menaces je ne paraisse avoir renoncé à l'effet des promesses, et manqué le but de votre édification.

Cependant la parole de Dieu doit avoir son effet, et ne saurait être anéantie par les vaines pensées des hommes ; si la miséricorde a fait la promesse, la vérité l'accomplira. Bannissons de notre esprit toute idée subtile et contentieuse ; et à l'aide des oracles divins, voyons ce qu'a de consolant et d'utile pour l'Eglise ce grand événement ; nous reviendrons ensuite sur les menaces que nous concilierons avec les promesses, en tempérant l'espoir par une juste crainte, et la crainte par un solide espoir.

Non, ce n'est point à nous, disait Tertulien, ce n'est point à des chrétiens à s'affliger, mais plutôt à se réjouir du rétablissement du peuple juif, puisque nos plus douces espérances sont fondées sur l'attente et le retour d'Israël. *Christianum de restitutione Judæi gaudere, non dolere convenit ; siquidem tota spes nostra cum reliqua Israelis expectatione conjuncta est.*

Saint Grégoire le Grand voit dans la future conversion de ce peuple un principe de fécondité pour l'Eglise, et dans la per-

sonne du saint homme Job, guéri de ses maux, rétabli dans ses biens, survivant longues années à son rétablissement, il reconnaît l'Eglise repeuplée, enrichie, renouvelée par le retour des Juifs, et permet à la piété de rapprocher, pour s'en nourrir, les divers traits de cette auguste ressemblance (16).

Le grand Bossuet, qui avait pesé les biens, les maux et les ressources de l'Eglise, se complaisait dans cette idée, et regrettait de n'être pas né plus près des temps où cette heureuse révolution devait s'opérer.

Eclairés par ces grandes lumières, pourrions-nous craindre de nous égarer, et ne pas écouter avec confiance, Moïse, Osée, Isaïe, cette nuée de prophètes et de témoins ; suivis par les apôtres, qui tous annoncent à ce peuple, au milieu de son endurcissement et de ses disgrâces, sa conversion et son retour, et à nous les heureux effets d'un si merveilleux changement ?

« Un jour (c'est Moïse qui parle) Dieu conciliera votre cœur et le cœur de vos enfants ; vous reviendrez à lui, il reviendra à vous ; vous l'aimerez de tout votre cœur, et vous pratiquerez ses commandements. » *Circumcidet cor tuum, et cor seminis tui, ut diligas Dominum Deum tuum in toto corde tuo... Tu reverteris et audies vocem Domini... Revertetur enim Dominus, ut gaudeat super te in omnibus bonis, sicut gavisus est in patribus tuis.* (Deut., XXX, 6.)

Osée : « Les enfants d'Israël seront longtemps sans temple, sans autel, sans roi, sans sacerdoce ; à la fin, ils chercheront le Seigneur leur Dieu, et David leur roi, et ils seront comblés de toutes sortes de biens. » *Dies multos sedebunt filii Israel sine rege et sine principe, et sine sacrificio, et sine altari, et sine Ephod, et sine Teraphim, et post hæc revertentur filii Israel, et quærent Dominum Deum suum, et David regem suum, et pæbunt ad Dominum et ad bonum ejus in novissimo dierum.* (Osee, III, 4, 5.)

« Je mettrai, dit le Seigneur, dans le prophète Isaïe, avec l'intelligence de ma parole, ma parole en votre bouche, et dans la bouche de vos enfants et de vos petits enfants, pour y rester à jamais. » *Cum venerit quasi fluvius violentus, quem spiritus Domini cogit ; et venerit Sion redemptor, et eis qui redeunt ab iniquitate in Jacob, dicit Dominus : Spiritus meus, qui est in te, et verba mea quæ posui in ore tuo, non recedent de ore tuo, et de ore seminis tui, dicit Dominus, amodo et usque in sempiternum.* (Isaï., LIX, 19.) « Une fête du premier jour du mois succédant à une autre fête du même jour, un sabbat à un autre sabbat ; toute chair soumise, humiliée devant le Seigneur paraîtra devant lui pour le servir et l'adorer. » *Quia sicut cæli novi, et*

(16) Sancta Ecclesia... Duplicia in fine recipit, quia in ea ex utraque natione, fidelium numerus multiplicior exerescit.... Duplices boves atque asinos recipit, quia prædicatores sancti, qui pressi

formidine in ejus dudum tentatione tacuerunt.... Tanto jam nunc robustius in confessione veritatis voces suas exerunt, quanto debilius ante timeverunt. (S. GREG. MAC., *Moral. in Job XXV.*)

terra nova, quæ ego facio stare coram me, dicit Dominus, sic stabit semen vestrum, et nomen vestrum et erit mensis ex mense et sabbatum ex sabbato : veniet omnis caro, ut adorent coram facie mea, dicit Dominus. (Isai., LXVI, 22.)

Et saint Paul, cet homme incomparable, ravi au troisième ciel, intime confident des secrets desseins de Dieu sur les Juifs et sur nous, comment s'exprime-t-il dans son *Epître aux Romains* : *Nunquid sic offenderunt ut caderent? Absit. Sed illorum delicto, salus est gentibus, ut illos æmulentur... Sed et illi si non permanserint in incredulitate, inserentur; potens enim est Deus iterum inserere illos. Nam si tu es naturali excisus ex oleastro, et contra naturam insertus es in bonam olivum : quanto magis ii, qui secundum naturam inserentur suæ olive... Sicut scriptum est : veniet ex Sion qui eripiat et avertat impietatem a Jacob.... Secundum Evangelium quidem, inimici propter vos, secundum electionem autem charissimi propter patres. Sine pœnitentia enim sunt dona et vocatio Dei. Sicut enim aliquando et vos non credidistis Deo, nunc autem misericordiam consecuti estis propter incredulitatem illorum : ita et isti nunc non crediderunt in vestram misericordiam, ut et ipsi misericordiam consequantur. (Rom., XI, 11, 31.)* « Quoi donc, les Juifs sont-ils tombés pour ne plus se relever, et Dieu les a-t-il retranchés sans retour? Non, sans doute, il les aime toujours à cause d'Abraham et d'Isaac, leurs pères; il peut les enter de nouveau sur leur ancienne tige, à côté des peuples qui ont été mis à leur place; et si des branches étrangères et sauvages ont pu se naturaliser sur l'olivier franc, avec quelle facilité les branches naturelles reprendront-elles vie sur leur propre tronc? » Et pour nous faire entendre qu'un si grand avantage ne regardera pas les seuls Juifs, il ajoute : Si d'une part l'endurcissement de tout ce peuple, et de l'autre, une faible portion échappée à son incrédulité, a produit le salut et la richesse du monde par la vocation des gentils, et la prédication de l'Evangile répandu dans l'univers, quel bonheur ne sera-ce pas pour les deux peuples, pour les Juifs et pour les gentils, que la nation en corps rappelée de son exil, réconciliée avec son Dieu, attachée tout entière à l'accomplissement de son œuvre? Ce sera sans doute pour les Juifs, plongés depuis si longtemps dans un assoupissement mortel, une véritable résurrection; et pour nous et pour l'Eglise qui les recevra dans son sein, si vous comparez sa gloire d'alors avec ses humiliations passées, l'étendue et la rapidité de ses nouvelles conquêtes, avec les pertes et les bornes de son ancien empire, la multitude et la ferveur de ses nouveaux sujets avec le petit nombre et la tiédeur de ses derniers enfants; ce sera le passage de la maladie à la santé, de la faiblesse à la force, un retour miraculeux de la mort à la vie : *Si enim amissio eorum reconciliatio est mundi : quæ assumptio nisi vita ex mortuis? (Rom., XI, 15.)*

Et pourquoi croyez-vous que subsistent depuis si longtemps ces restes d'un peuple errant et fugitif, si ce n'est pour servir à quelque grand dessein de Dieu, et se trouver tout prêts pour le moment de l'exécution marqué dans ses conseils?

Pourquoi le prophète Elie, si miraculeusement enlevé du milieu des hommes, serait-il encore plus miraculeusement conservé dans une retraite inaccessible aux conjectures humaines, si ce n'est comme il est écrit dans le prophète Malachie : *Ecce ego mittam vobis Eliam prophetam, antequam veniat dies Domini magnus et horribilis, et convertet cor patrum ad filios, et cor filiorum ad patres eorum; ne forte veniam, et percutiam terram anathemate (Malach., IV, 5);* et dans l'Ecclesiastique : *Qui scriptus est in judiciis temporum lenire iracundiam Domini, conciliare cor patris ad filium, et restituere tribus Jacob (Eccli., XLVIII, 10),* pour réconcilier le cœur des enfants avec leurs pères, pour adoucir la colère de Dieu, sauver la terre d'un dernier anathème; et, comme on lit dans l'Evangile, pour rétablir toute chose : *Interrogaverunt enim discipuli, dicentes : Quid ergo scribæ dicunt quod Eliam oporteat primum venire? At ille respondens, ait eis : Elias quidem venturus est, et restituet omnia. (Matth., XVII, 10.)*

A sa voix, soutenue par des prodiges qui n'auront pas encore été vus, semblables à ces ossements arides dont il est parlé dans *Ezéchiel*, qui, à la voix de l'homme de Dieu, s'agitent, se rapprochent, se placent chacun dans leurs jointures, se lient par des nerfs, se recouvrent de chairs vivantes, et forment tout à coup une puissante armée; dès que le prophète Elie aura prononcé sur ces débris de peuple épars sur la terre, comme des ossements desséchés, ces paroles vivifiantes : *Ossements arides, entendez la parole du Seigneur (Ezech., XXXVII, 4),* on les verra tressaillir, se chercher, faire effort pour se joindre, et au premier souffle du Tout-Puissant, se relever et former une armée, non de soldats, mais d'évangélistes et d'apôtres, pleins de l'esprit de Dieu, dépositaires de sa doctrine, zélés défenseurs de son nom et de sa gloire : *Dimisit me Dominus in medio campi, qui erat plenus ossibus. Erant autem multa valde super faciem campi, siccaque vehementer. (Ibid., 1, 2.)*

Quel changement subit! Les peuples qui en sont témoins ne peuvent pas le croire, et sont forcés de se rendre à l'éclat et à la grandeur de ce prodige. Dix gentils de toute langue et de toute nation, prenant un Juif par la frange de sa robe, lui diront : Menez-nous à votre Dieu, car nous savons que votre Dieu est avec vous : *In diebus illis apprehendent decem homines ex omnibus linguis gentium, et apprehendent fimbriam viri Judæi, dicentes : Ibimus vobiscum; audivimus enim quoniam Deus vobiscum est. (Zach., VIII, 23.)*

C'est peu de ces disciples pour l'ardeur qui embrase ces nouveaux maîtres, il leur faut d'autres mondes et d'autres peuples;

ils franchissent les monts, ils traversent les mers, ils vont chercher des îles inconnues jusqu'alors. Le prophète, qui décrit leur marche et leurs conquêtes, ne peut atteindre leur rapidité. Des peuples qui étaient assis dans les ténèbres, et couchés dans l'ombre de la mort; des peuples qu'une longue inimitié avait séparés de leurs frères; des peuples que d'anciennes et nouvelles erreurs avaient arrachés du sein de l'Eglise et condamnés à un anathème éternel, éclairés, attendris, ramenés, sortent de leurs ténèbres, oublient leurs inimitiés, détestent leurs erreurs, et réunis par la même croyance, dans le même bercail, sous les mêmes pasteurs, ne font de tant de peuples qu'un seul peuple, et de la terre entière qu'un temple, où le seul et vrai Dieu sera servi et adoré : *In die illa ponam duces Juda sicut caminum ignis in lignis, et sicut facem ignis in feno; et devorabunt ad dexteram et ad sinistram omnes populos in circuitu; et habitabitur Jerusalem rursus in loco suo.* (Zach., XII, 6.) *Sicut eratis maledictio in gentibus, domus Juda, et domus Israel; sic salvabo vos, et eritis benedictio.* (Zach., VIII, 13.) *Judicium meum ut congregem gentes, et colligam regna; et effundam super eos indignationem meam; in igne enim zeli mei devorabitur omnis terra, quia tunc reddam populis labium electum, ut invocent omnes in nomine Domini, et serviant ei humero uno.* (Sophon., III, 8, 9.) *In die illa exibunt aquæ vivæ de Jerusalem. Medium earum ad mare orientale, et medium earum ad mare novissimum. In æstate et in hieme erunt. Et erit Dominus rex super omnem terram. In die illa erit Dominus unus, et erit nomen ejus unum.* (Zach., XIV, 8.) *Omnes qui reliqui fuerint de universis gentibus quæ venerunt contra Jerusalem, ascendent ab anno in annum, ut adorent regem, Dominum exercituum, et celebrent festivitatem tabernaculorum.* (Ibid., 16.)

Que diront alors les ennemis de la foi, en voyant un Dieu fidèle en ses promesses et magnifique en ses dons? Ce qu'ils diront un jour dans leur désespoir et pour leur confusion, il faut le leur dire dès aujourd'hui, et nous le dire à nous-mêmes, pour repousser leurs insultes et ranimer nos espérances.

Aujourd'hui ils insultent au petit nombre auquel ils prétendent nous voir réduits; et alors les fidèles multipliés égaleront les sables de la mer. Aujourd'hui ils nous reprochent des vices par lesquels nous leur ressemblons; et alors la justice, comme un torrent qui a renversé tous les obstacles, couvrira la face de la terre. Plus de haine, plus d'avarice, plus d'envie; tous les hommes n'auront qu'un cœur, toute la terre n'aura qu'un Dieu; et du fond de son humiliation passée, l'Eglise, élevant sa tête triomphante, entonnera un cantique éternel d'action de grâces pour l'auteur de tant de biens : *Orietur in diebus ejus justitia et abundantia pacis, donec auferatur luna; et adorabunt eum omnes reges terræ, omnes gentes servient ei... Benedicentur in ipso omnes tri-*

bus terræ, omnes gentes magnificabunt eum : replebitur majestate ejus omnis terra, fiat, fiat. (Psal. LXXI, 7 et seq.) *Jerusalem, luce splendida fulgebis; et omnes fines terræ adorabunt te. Nationes ex longinquo ad te venient, et munera deferentes, adorabunt in te Dominum... Beatus ero, si fuerint reliquiae seminis mei ad videndam claritatem Jerusalem.* (Tob., XIII, 13, 20.)

Heureux, s'écrie le grand Bossuet, *heureux les yeux qui verront l'Orient et l'Occident se réunir pour faire les beaux jours de l'Eglise.* Beaux jours, je ne vous verrai pas; mais vous êtes prédits, vous arriverez; et comme saint Pierre s'est réjoui en apprenant, par une vision mystérieuse, la vocation des gentils : *His auditis, tacuerunt, et glorificaverunt Deum; dicentes : Ergo et gentibus pœnitentiam dedit Deus ad vitam!* (Act., XI, 18), je me réjouis en lisant dans les prophètes, et en contemplant dans l'avenir, la conversion et le rétablissement du peuple juif.

Et vous, malheureux restes de ce peuple entraîné dans la poussière et foulé aux pieds des nations, je ne suis pas complice des injustes mépris dont elles vous accablent. J'adore la main du Tout-Puissant qui pèse sur vous depuis dix-sept siècles, mais j'espère toujours en sa miséricorde. Je considère le rang dont vous êtes déchus et celui auquel vous êtes appelés; je vois en vous les restes des enfants d'Abraham selon la chair, les pères des enfants d'Abraham selon l'esprit, qui doivent naître de vous; et plein d'admiration pour de si hautes destinées, je me joins à l'Eglise pour demander avec elle chaque jour à Dieu qu'il daigne accomplir ses miséricordes, vous rappeler à lui, et, par votre retour, remplir ses promesses, faire taire nos ennemis, assurer le repos, la gloire et la durée de son Eglise.

Mais si mon cœur se réjouit dans l'attente d'un si grand bien, il retombe aussitôt dans la tristesse à la vue des maux divers qui doivent le précéder. C'est par une crise douloureuse que cette heureuse révolution doit s'opérer; c'est sur les débris des peuples retranchés que doit s'élever le nouveau peuple. Je vois des épreuves, des combats, un désert de sables arides, et peut-être une mer de sang, un déluge de feu menaçant une terre souillée, le bras de Dieu levé sur la gentilité coupable, je tremble... Et, comme le prophète Jonas, au moment d'annoncer les vérités fâcheuses à un grand peuple, je suis prêt à m'enfuir et à laisser à un ministre plus fidèle et plus courageux, ce qui me restait à remplir d'un si triste ministère.

Cependant ce n'est pas la crainte des malheurs qui les attire; et si, pour les détourner de dessus nos têtes, il ne fallait qu'en détourner la vue, ou porter nos regards sur des objets moins sombres, rien de plus facile, et pour vous et pour nous, que de vous rassurer, et de vous préserver en même temps. Mais malheur au prophète de mensonge qui viendrait vous annoncer

la paix, quand il n'y a point de paix : malheur à vous-mêmes, si vous ne vouliez qu'être trompés par d'agréables prédictions. Le seul moyen de détourner les malheurs, et de vous dérober aux périls, c'est de les prévoir avec une religieuse frayeur. Le vrai moyen d'appliquer à propos les remèdes, c'est de sonder la profondeur des maux.

Voyons donc ce que les livres saints contiennent de menaces, et de quels effets elles ont été suivies, quelles causes avaient produit, quels signes avaient accompagné les malheurs que d'autres peuples ont éprouvés ; et si, d'après cet examen, nous trouvons que nous sommes atteints ou menacés des mêmes maux, tremblons ; il y aurait de la folie à ne pas craindre, et surtout à ne pas recourir aux seuls remèdes qui peuvent nous guérir, ou nous garantir, étant employés à propos.

Je passe sous silence les menaces que nous lisons dans les anciennes prophéties contre les Juifs et les gentils, quoique saint Paul nous avertisse que ce qui a été dit ou écrit pour eux, l'a été aussi pour nous ; et j'arrive à ces hommes inspirés, qui, plus près de nos jours, ne peuvent avoir que nous et notre postérité en vue dans leurs prédictions.

J'ouvre le livre des révélations faites à l'apôtre saint Jean, ce livre que tous les interprètes regardent comme l'abrégé des divines Écritures, et comme un fidèle tableau des événements présents, passés, futurs, du règne de Dieu sur la terre. C'est donc dans ce livre divin que, pour hâter notre instruction, nous devons étudier la conduite de Dieu sur son Église : heureux celui qui le lit, heureux celui qui l'entend, plus heureux encore celui qui profitera de ses leçons : *Beatus qui legit et audit verba prophetiæ hujus ; et servat ea quæ in ea scripta sunt : tempus enim prope est.* (Apoc., I, 3.)

Là, sous les emblèmes les plus frappants et les plus variés, sept coupes, sept sceaux, sept trompettes, l'Esprit-Saint nous retrace les sept âges de l'Église depuis sa naissance jusqu'à la consommation des siècles ; et après avoir parcouru à grands traits ses conquêtes, ses pertes, les grandes époques de son histoire jusqu'à nos jours, de manière qu'un œil attentif ne puisse pas les méconnaître, il s'arrête, et par un silence de quelques instants, il réveille notre attention, et nous prépare à la scène tragique qui va se passer. (Apoc., VI ; per totum VIII, IX, X ; per totum XVI.)

Six trompettes ont déjà sonné ; la septième et dernière donne le signal ; une voix épouvantable répète : *Il n'y a plus de temps, il n'y a plus de temps.* Un ange, ministre des vengeances de Dieu, pressant d'un pied la terre et de l'autre la mer ; et de la main, des yeux et de la voix, menaçant le ciel, agite la nature entière, et bouleverse les éléments : *Vidi alium angelum fortem descendentem de caelo..... Posuit pedem suum dextrum super mare, sinistrum autem super*

terram..... Et levavit manum suam ad cælum, et juravit per viventem in sæcula sæculorum.... Quia tempus non erit amplius. (Ibid., X, 1, 6.) Le soleil s'obscurcit, la lune se couvre de sang, les cieux se roulent, se replient et disparaissent ; les hommes saisis de frayeur s'enfuient dans les antres, parmi les rochers, et crient aux montagnes : *Montagnes, couvrez-nous de vos masses, et sauvez-nous de la colère de l'Agneau.* (Apoc., XVI, 12, 17.)

Le voilà donc ce jour épouvantable, jour de tribulation et d'effroi, que l'apôtre saint Jean et les prophètes nous annoncent, et que dans l'amertume de mon cœur je voyais de loin, comme un orage s'avancer, prêt à fondre sur nous ; jour terrible qui n'est pas cependant le dernier de nos jours, la fin et la consommation de toutes choses ; mais ce jour, non moins à craindre pour les coupables, où le Fils de Dieu, las des crimes de la gentilité, viendra dans le plus grand appareil, purifier la terre, renouveler les cieux, établir un nouveau règne ; et par des prodiges inouis signaler sa justice et sa miséricorde tout ensemble. Il veut donc (et c'est toujours l'apôtre saint Jean qui parle), il veut qu'au fort de sa colère, les quatre anges qu'il avait placés aux quatre extrémités de la terre, pour exercer ses vengeances, en arrêtent le cours : *Post hæc vidi quatuor angelos stantes super quatuor angulos terræ tenentes quatuor ventos terræ, ne flarent super terram, neque super mare, neque in ullam arborem ; et vidi alterum angelum ascendentem ab ortu solis, habentem signum Dei vivi, et clamavit voce magna quatuor angelis quibus datum est nocere terræ et mari, dicens : Nolite nocere, etc.* (Apoc., VII, 1 et seq.) ; que deux témoins pacifiques, partis de ses côtés, courent se mettre entre son peuple et lui, pour opérer une réconciliation durable : *Mittam vobis Eliam prophetam, antequam veniat dies Domini magnus et horribilis, et convertet cor patrum ad filios et cor filiorum ad patres eorum : ne forte veniam, et percutiam terram anathemate* (Malach., IV, 5) ; que de chacune des douze tribus, douze mille enfants d'Israël, marqués au front d'un signe sacré, échappent à l'anathème général, et que sur leurs pas une foule innombrable, de toute langue, et de toute nation, introduite dans la nouvelle Jérusalem, l'adore dans ce temple, dont, plusieurs siècles auparavant, le prophète Ezéchiel nous avait tracé le modèle : *Post hæc vidi turbam magnam, quam dinumerare nemo poterat ex omnibus gentibus et tribus, et populis et linguis : stantes ante thronum, et in conspectu Agni amicti stolis albis, et palmæ in manibus eorum..... Ideo sunt ante thronum Dei, et serviunt ei die ac nocte in templo ejus.* (Ibid., 9, 13.) Mais avant que ces prodiges de miséricorde s'accomplissent, par combien d'actes de rigueur ne faut-il pas qu'il se soit vengé ? Il faut que les nations qui l'ont connu et qui l'ont abandonné, expient à divers temps, ou à la même époque, par un jugement secret, ou par un jugement so-

lennel, le crime de leur révolte et de leur ingratitude.

Les Juifs perfides ont subi les premiers l'arrêt qui les retranche. Les îles, dit le prophète Isaïe, c'est-à-dire l'ingrate gentilité, aura bientôt son tour. (*Isai.*, XXIII, 59.) Il approche ce moment, ajoute le même prophète, où Dieu, comme un moissonneur, va venir agiter les nations dans un van; et ce ne sera que le plus petit nombre qui échappera à cette épreuve. Joël, Baruch, Osée, tous les prophètes, sous des images différentes, nous retracent un même fléau. Saint Jean, le précurseur du Messie, avait annoncé que la cognée était au pied de l'arbre, prête à frapper : saint Jean, le disciple bien-aimé du Sauveur, voit un glaive à deux tranchants sortir de la bouche du Fils de Dieu, pour exterminer les nations coupables : la menace du précurseur a eu son effet contre les Juifs; la prédiction du disciple bien-aimé ne peut manquer de l'avoir contre les gentils. Que celui donc qui a des oreilles pour entendre, écoute; et s'il lui reste encore quelque doute, après avoir entendu l'apôtre saint Jean, saint Paul lui répondra avec autant de clarté que de profondeur, que toute chair a été renfermée comme dans un cercle dans l'incrédulité. L'incrédulité des Juifs a donné lieu à la vocation des gentils; l'incrédulité donnera lieu au rappel des Juifs. *Prends donc garde, ô gentil, car si Dieu n'a pas épargné les branches naturelles, crains qu'il ne t'épargne encore moins.* (*Rom.*, XI, 21.)

Si vous avez entendu sans effroi ces terribles paroles, il n'est plus rien dans les divines Ecritures qui puisse vous épouvanter; je n'ai plus qu'à descendre de cette chaire, et vous-mêmes, sortez de ce temple, d'où bientôt vous ne sortiriez que plus coupables et plus endurcis.

Du temps de saint Jean et de l'apôtre saint Paul, des disciples, ou mal instruits, ou peu dociles, pouvaient douter encore de l'effet de ces menaces, et renvoyer bien loin dans un avenir incertain ce qu'elles avaient de plus effrayant; mais aujourd'hui que les faits ont changé les menaces en prophéties, et les prophéties en histoire; aujourd'hui que, regardant autour de nous, et au-dessus de nous, nous voyons tant de grandes Eglises, comme autant de branches arrachées du tronc sur lequel elles avaient fleuri, et le nombre de celles qui subsistent tellement diminué, que si le bras de Dieu s'appesantit sur quelqu'une d'elles, le coup ne peut tomber que sur nous ou près de nous. Qui ne serait effrayé du sens de cet oracle! *Prends donc garde, ô gentil!*

Encore si ce retranchement ne devait opérer que des calamités spirituelles, l'obscurcissement de la foi, le refroidissement de la charité, la perte des biens d'une autre vie, qu'il est à craindre qu'un malheur aussi terrible aux yeux de la foi, envisagé des yeux de la chair, ne vous parût pas aussi redoutable qu'il l'est dans la réalité! Mais il n'en est pas ainsi; non il n'en est pas

ainsi; témoins ces peuples retranchés, qui peut-être pensaient comme plusieurs d'entre vous, et qui, victimes d'une double calamité, vous avertissent par leur exemple de craindre les menaces sous lesquelles ils ont succombé.

Il y avait sans doute parmi eux des âmes assez charnelles pour se consoler aisément de la perte des biens spirituels, et qui, pour conserver ou acquérir les honneurs et les richesses de la terre, auraient fait sans répugnance le sacrifice des intérêts du ciel. Chez les Juifs, par exemple, les sadducéens eussent livré la loi, Moïse et les prophètes; les pharisiens eussent abandonné leurs oraisons, leurs pratiques superstitieuses, leur maintien affecté, leurs philactères, les uns, pourvu qu'ils eussent conservé leurs richesses et leur prééminence dans le temple; les autres, pourvu qu'ils eussent toujours été regardés comme les docteurs des peuples et comme des hommes en tout au-dessus du vulgaire.

Dans les Eglises d'Afrique, dans celles d'Orient, dans celles du Nord, il y avait des hommes indifférents, sensuels, dévorés d'ambition et d'avarice, qui auraient appelé l'ennemi de la foi, qui lui auraient ouvert les portes du temple, livré les autels, les ministres, les mystères, les richesses mêmes du temple, pourvu qu'à ce prix ils eussent pu s'avancer dans la faveur du nouveau maître, et surtout s'assurer une riche portion dans le partage des dépouilles des peuples et du sanctuaire.

Mais quand l'iniquité fut portée à son comble, et que la coupe de la colère trop remplie vint à se répandre, la ville et le temple, la loi et les sacrifices, ceux qui venaient offrir des victimes, ceux qui les immolaient, tout fut également frappé et entraîné dans une ruine commune.

En Afrique, un déluge de barbares inonde les Eglises de leurs erreurs et couvre ces vastes contrées des traces de leur férocité.

En Orient, Mahomet établit ses dogmes absurdes sur les ruines du nom chrétien, et son empire sur les débris des puissances qu'il a renversées.

Dans le Nord, les temples sont profanés par les impiétés les plus révoltantes, les asiles de la pudeur violés par la licence la plus effrénée. Les citoyens armés contre les citoyens s'attaquent et se disputent des dépouilles ensanglantées. Cherchez dans les annales de l'Eglise un exemple de pareille défection qui n'ait point été marquée par des ravages, par des larmes et par du sang; vous n'en trouverez point. On a vu quelques impies se déclarer les ennemis de Dieu, et néanmoins jouir paisiblement du fruit de leurs crimes; Dieu les attendait dans une autre vie, où il leur rendra selon leurs œuvres; mais qu'un peuple qui faisait partie de l'héritage du Seigneur, qui portait son joug et vivait sous ses lois, par un soulèvement volontaire, se soit détaché de son empire, et que, pour toute peine de sa révolte, il n'ait éprouvé que l'endurcis-

sement et les ténèbres, vous ne l'avez pas vu, et un pareil peuple, s'il existait, serait un scandale que le ciel, dans sa colère, n'a pas encore permis.

Mais si les mêmes causes qui ont attiré ces malheurs subsistaient parmi nous, si de plus graves se faisaient remarquer; si une seule les renfermait toutes, qui pourrait se dire à lui-même qu'il n'est pas en péril, et dormir tranquillement au bord du précipice? Or, quelles ont été les causes du retranchement de ces peuples, et quelle était leur situation au moment ou peu de temps avant leur chute? C'est par la comparaison des deux états que nous pourrions juger plus sainement du nôtre.

Les Juifs avaient assouvi leur haine et consommé leur attentat en immolant l'auteur de la véritable justice sur une infâme croix. Leurs enfants, héritiers de leurs crimes et de leur malice, suivaient les mêmes traces, et, sous les mêmes maîtres, s'enfonçaient de plus en plus dans les ténèbres et l'endurcissement. Leur corruption appelle la colère de Dieu; leur rébellion appelle les armes des Romains; il faut que ce que le Sauveur du monde a prédit s'accomplisse; que Jérusalem, qui égorge ses prophètes, soit égorgée à son tour, et que le sang d'un Dieu, répandu par la main des pères, retombe enfin sur la tête des enfants.

L'Orient, fatigué par des querelles religieuses, par des schismes et par des tyrans, ne tenait plus ni à une religion dont il ne recevait aucun bien, ni à une domination dont il ne recevait que du mal. Agités en sens contraires, des esprits sans consistance, indifférents pour la vérité et pour l'erreur, étaient prêts à recevoir de nouveaux dogmes et à plier sous de nouveaux maîtres. Mahomet paraît, tout cède à sa voix, à ses promesses, à ses menaces, ou périt sous le tranchant de son épée ou sous le fer de ses disciples, héritiers de ses fureurs.

Les Églises du Nord avaient dégénéré de leur première institution; des gens de bien gémissaient des abus dont ils prévoyaient les suites et demandaient vainement la réformation, quand tout à coup un cénobite obscur, nourri de fiel et d'amertume, dans l'ombre et le silence, franchit les barrières de son cloître, comme le démon de l'*Apo-calyptique*, s'élance de l'abîme où l'ange le tenait enchaîné; il lève l'étendard de la réforme, ou plutôt de la révolte; des puissances le favorisent, les apostats se multiplient; des Églises entières donnent le spectacle de la plus déplorable défection.

Comparons maintenant, et répondez à la question que je vais vous faire avec les paroles mêmes du Sauveur : Pensez-vous que les malheureux qui ont été écrasés sous les ruines de la tour de Siloé, je veux dire, qui ont été enveloppés dans la catastrophe, sous Tite, sous Mahomet, sous Luther, fussent plus coupables que les autres, que nous, par exemple; et vous paraît-il que ces Églises, la veille de leur chute, fussent en plus grand péril, et portassent des princi-

pes de mort plus actifs que ceux qui, après avoir couvé longtemps dans notre sein, se développent avec tant de fureur aujourd'hui? *Sicut illi decem et octo, supra quos cecidit turris in Siloe, et occidit eos : putatis quia et ipsi debitores fuerint præter omnes homines habitantes in Jerusalem? Non, dico vobis : sed si penitentiam non egeritis, omnes similiter peribitis. (Luc., XIII, 4.)*

Un mal contagieux s'est répandu dans nos contrées; mal funeste, poison subtil, qui s'insinue dans les âmes, qui aveugle les esprits, corrompt les cœurs, et qui, si vous n'arrêtez ses progrès par les plus sages précautions, soutenues par la faveur du ciel la plus insigne, infectera toute la masse, et finira par dissoudre toute la société religieuse et politique.

Des hommes orgueilleux d'un faux savoir, ennemis de toute domination, se sont élevés contre Dieu, contre son Christ et son Église, contre toutes les lois; et pour briser plus sûrement un joug qui les fatigue, pour renverser des idées reçues qui les importunent, pour abrégier l'étude de la science qu'ils enseignent, et d'un seul mot couper court à toute discussion, ils ont fini par dire : Mortels, écoutez vos maîtres; ils viennent vous apprendre qu'il n'y a pas de Dieu : intéressés à les croire, des hommes faibles, et déjà vaincus par leurs passions, se sont laissés aller à leurs paroles : bientôt ces nouveaux disciples sont devenus de nouveaux maîtres; les plus ardents et les plus téméraires d'entre eux ont été les plus suivis par leurs semblables. De la capitale, où il a d'abord paru, le mal a gagné les provinces; des villes il a passé dans nos campagnes; des pères, par une succession malheureuse, il s'est transmis aux enfants qui en ont fait la portion la plus précieuse de leur héritage : accru et fortifié, à mesure qu'il s'est éloigné de sa source, quelques générations ont fait perdre de vue son origine, et lui ont acquis le poids et le mérite de l'ancienneté. On avait mis en question longtemps s'il était possible qu'il y eût de véritables athées : grâces à notre siècle, le problème est résolu, et nous voyons tous les jours des hommes conçus, nés, nourris dans l'athéisme, vivre sans Dieu, sans loi, sans remords, et mourir froids et endurcis, comme ils ont vécu : et l'on sera surpris que les hommes d'aujourd'hui ne veuillent vivre que pour eux, que les pères négligent leurs enfants, que les enfants méconnaissent leurs pères, que les liaisons du sang perdent tous les jours de leurs droits; et l'on se plaindra qu'il n'y a plus de patrie, comme il n'y a plus de famille; que les corps et les esprits dégénèrent; que les sciences et les arts utiles déclinent; que les chefs-d'œuvre en tout genre deviennent rares, et la vertu encore plus; et comment en serait-il autrement? Des hommes qui n'ont qu'un instant à vivre ne doivent pas se partager : si le bien, si le mal n'est qu'un nom; si le juge qui les voit ne les punit, ni ne les récompense; si cet être,

quel qu'il soit, n'existe même pas, quel prix pour le présent ou pour l'avenir proposerez-vous à l'homme, pour le payer de ses sacrifices et de ses travaux ? Il sait que, pour qui va cesser d'être, le présent bientôt ne sera plus, et que l'avenir ne sera jamais. Ce n'est pas tout : des gens de bien, qui devraient avoir horreur de ces maximes, écoutent les docteurs qui les débitent, vantent leur savoir, admirent leur mariage, envient leur sécurité, se rapprochent tous les jours de leurs idées, de leurs mœurs, de leur langage, se dégoûtent enfin des objets de la foi, et traînant avec ennui un faible reste de christianisme, semblent n'attendre que le moment de la tentation pour s'en défaire, comme les apostats n'attendent que la présence et le signal du tentateur pour se livrer aux derniers excès.

Si dans ces circonstances il s'élevait un homme plein d'adresse, revêtu de puissance, réunissant tous les caractères et tous les titres qui en imposent le plus aux hommes ; et que, l'audace sur le front, le blasphème à la bouche, il parût parmi nous, et tentât de consommer en un jour le mystère d'iniquité qui s'opère depuis les premiers siècles, quel obstacle trouverait-il ? Ah ! je vois ces nombreux partisans se réjouir, en voyant approcher leur maître ; je les vois accourir sur ses pas dans nos temples, renverser nos autels, en arracher les prêtres, les lévites occupés du sacrifice : pénétrant dans l'enceinte sacrée, je les vois appeler à grands cris cette foule de demi-croyants rassemblés moins par le zèle que par l'usage, et dans ce temple, déshonoré déjà par leur culte hypocrite, les inviter à rejeter bien loin un fantôme de religion qu'ils ne supportent qu'avec peine : je les vois porter une main sacrilège sur les ornements du sanctuaire, se charger avidement de leurs dépouilles, fermer les portes de la maison de Dieu, ou en changer la destination, pour suivre au dehors leur victoire impie, et dans leur triomphe et leurs festins, insulter à nos docteurs, et, par des libations impures, profaner ces coupes et ces vases consacrés par la célébration de nos mystères les plus redoutables.

Détournez, grand Dieu, un événement aussi funeste, et ne permettez pas que nos yeux en soient témoins ! Cependant, qui peut vous assurer que cet homme de péché n'est pas à votre porte, que Dieu ne le nourrit pas dans quelque antre, sur quelque rocher, d'où il le fera sortir au jour de sa colère ; et si vous demandez à quelle époque, en quel lieu il paraîtra, à quel signe nous pourrons le reconnaître, quels prodiges dans le ciel ou sur la terre auront annoncé sa venue ; je ne suis ni prophète, ni enfant de prophète pour lire les desseins de Dieu dans l'avenir ; sa gloire ne m'est pas apparue de dessus son trône comme à Isaïe, sa voix ne m'a point parlé de dessus son char comme à Ezéchiel : je n'ai point vu l'ange du Seigneur, une règle à la main, entrer le sanctuaire et l'autel, mesurant et

menaçant les murs de nos églises ; il ne m'a pas été donné plus qu'aux disciples du Sauveur de connaître l'heure et le moment de son retour dont Dieu seul s'est réservé la connaissance.

Mais, dépositaire des oracles divins, j'ai médité les menaces qu'ils renferment ; j'ai vu une partie de ces menaces exécutées sur des portions de la gentilité coupable ; j'ai comparé les crimes de ces peuples avec les nôtres, Jérusalem avec Samarie ; et voyant sur le soir le ciel en feu, je me suis dit que la journée du lendemain serait brûlante ; je me suis recueilli en moi-même ; j'ai endurci mon front contre le marbre pour soutenir le choc des contradicteurs. *Domus Israel attrita fronte est et duro corde. Ecce dedi faciem tuam valentorem faciebus eorum, et frontem tuam duriorem frontibus eorum. Ut adamantem, et ut silicem dedi faciem tuam : ne timeas eos, neque metuas a facie eorum.* (Ezech., III, 7, 9.) J'ai crié, comme une sentinelle attentive qui a vu l'ennemi s'avancer : j'élèverai la voix, comme une trompette, pour annoncer au peuple le jour de la colère, et aux chefs du peuple les approches de la calamité.

Pontifes du Seigneur, c'est à vous que je dénonce les désordres de vos troupeaux, et les périls de vos Eglises ; c'est à vous d'y remédier, ou c'est à vous que s'adresse les reproches de l'Esprit-Saint aux sept Eglises d'Asie.

Ange de l'Eglise d'Ephèse, je rends justice à vos vertus ; je connais vos œuvres ; vous êtes doux ; vous êtes patient ; mais vous avez dégénéré de votre charité première ; vous ne vous alarmez pas pour votre peuple, vous ne vous armez pas assez de courage, et vous ne prenez pas assez de précautions pour le sauver de l'état déplorable dont je le vois menacé. (*Apoc.*, II, III.)

Ange de l'Eglise de Pergame, vous méritez des éloges pour tout le bien que vous faites ; mais vous n'échapperez pas à mes justes reproches pour le bien que vous négligez. Vous habitez un lieu où Satan a placé son trône, où les disciples de Balaam ont élevé leur chaire, d'où ils tendent des pièges pour séduire, et d'où ils débitent leurs blasphèmes, et enseignent au peuple de Dieu à prévariquer et à blasphémer. Vous devriez les confondre par le souffle de votre bouche, ou du moins appeler et ranger autour de vous tous les amis de la vérité, en état de la défendre et de vous seconder.

Ange de l'Eglise de Laodicée, c'est vous dont l'état me paraît le plus à plaindre et le plus dangereux : vous n'êtes point méchant, mais vous n'êtes pas bon de la bonté que je désire ; vous n'êtes ni froid ni chaud, digne dès lors d'être rejeté de ma bouche ; vous regardez autour de vous, et, voyant la magnificence de vos temples, l'ordre et la pompe de vos cérémonies, le concours d'un peuple qui s'empresse à vos solennités, vous vous croyez riche des dons du ciel, et vous dites : Je n'ai besoin de rien ; et moi, sous cet éclat et cet or qui vous éblouissent, au

milieu de cette affluence froide et dissipée qui vous entretient dans votre erreur, je vois l'affreuse misère qui vous assiège : vous êtes pauvre.

Et vous enfin, ange de l'Eglise de Sardes, parce que votre siège et vous tenez un rang distingué dans le siècle, et que les princes de la terre, vous ayant mis en part de leur puissance, vous associent encore à leurs travaux, abusé par un double pouvoir, vous vous croyez plein de force et de vie ; les peuples qui vous voient le croient aussi. Mais moi, qui découvre le germe de vos maux, et le principe secret de votre décadence, je vous déclare atteint d'une maladie mortelle qui vous conduira, vous et votre peuple, de la présomption au sommeil et du sommeil à la mort. Prenez-y garde, j'agiterai votre chandelier, et je le changerai de place ; je viendrai vers vous pendant la nuit, comme un voleur, à l'heure que vous vous y attendrez le moins, et, trouvant ma vigne négligée et désolée, je chasserai... et punirai mes vigneron : *Et angelo Ecclesie Sardis scribe... Scio opera tua, quia nomen habes quod vivas et mortuus es... Esto vigilans et confirma cætera quæ mortua erant. Non enim invenio opera tua plena coram Deo meo... In mente ergo habe qualiter acceperis et audieris, et serva et pœnitentiam age. Si ergo non viglaveris, veniam ad te tanquam fur, et nescies qua hora veniam ad te... Qui habet aurem audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis. (Apoc., III, 1, 2, 3, 6.)*

Voyez déjà mes menaces qui s'exécutent, l'orage qui gronde et qui vous avertit, les commencements les plus fâcheux qui vous annoncent un avenir encore plus sinistre, le dégoût qui gagne le troupeau, le zèle qui abandonne les pasteurs, l'orgueil qui s'élève contre votre autorité, l'avarice qui jette un œil d'envie sur vos biens : de toutes parts haine dissimulée, déchainement ouvert, destructions opérées ou projetées ; et vous demanderez encore des signes et des présages de la révolution que l'Esprit-Saint veut vous faire craindre ! En faut-il d'autre que la révolution elle-même, qui, préparée de loin, s'avance à grands pas et se consomme sous vos yeux ? Prenez donc garde ; considérez vos maux, recourez au remède ; et puisqu'il est encore en vos mains, puisqu'une longue expérience, depuis les apôtres jusqu'à nous, en a démontré la vertu, n'en cherchez pas d'autre que la doctrine, l'exemple et les mœurs. Ainsi donc, si c'était par ignorance que péchaient vos peuples, obligez leurs pasteurs immédiats à redoubler d'instruction ; si c'étaient au contraire les pasteurs qui eussent négligé de s'instruire, et que le sel de la terre se fût affadi, redoublez de vigilance vous-mêmes : aujourd'hui le soin des pasteurs et du troupeau ne regarde que vous.

Vous venez de pourvoir à la subsistance des ministres inférieurs ; c'est un acte de justice et d'humanité tout ensemble. Il est juste que le prêtre qui sert à l'autel vive de l'autel, et il serait trop douloureux de

voir gémir dans l'indigence le serviteur qui porte le poids du jour. Mais vous n'êtes pas encore quitte envers eux ; vous leur devez de les rendre encore plus dignes du double honneur que vous venez de leur procurer : *Qui bene præsumt presbyteri, duplici honore digni habeantur. (Tim., V, 17.)* Ce n'est point par de l'or seulement, mais par une discipline exacte, par des lois sages, que dans tous les temps les grands princes ont formé des sujets fidèles et de vaillants soldats. Montrez-nous donc et ce plan d'études et ces sages institutions que vous méditez depuis si longtemps, et que la voix publique nous annonce et vous demande ; ce plan qui, dégageant de ses épines et ramenant à des points clairs et précis la science du salut, en rendra l'étude et l'enseignement plus facile et les attaques de l'ennemi moins dangereuses. La science est bonne à tout quand c'est la piété qui la dirige ; et dans un siècle comme le nôtre, contre des ennemis qui vont chercher dans les cieux, dans la nuit des temps, dans les entrailles de la terre, des moyens d'attaque qu'ils croyaient nous être inconnus, il faut que les défenseurs de la vérité se familiarisent avec l'usage des mêmes armes.

Moïse, destiné de Dieu à conduire un grand peuple, fut élevé dans toute la sagesse des Egyptiens ; et sa baguette, transformée en serpent, dévora, sous les yeux de Pharaon, les serpents des magiciens qui endurcissaient le cœur de ce prince par leurs prestiges. Hâtez donc ces sages institutions qui, formant dans la retraite, sous les yeux du Seigneur, de jeunes ministres, et leur communiquant ce vaste savoir et ces talents divers qui donnent un nouveau lustre à la vertu, les rendront dignes d'être adoptés par vous, et représentés un jour à l'Eglise comme la forme et le modèle du troupeau que vous confierez à leurs soins.

Et vous, mes frères, qui, sur la même mer et sur le même vaisseau, voyagez avec nous, songez qu'un même sort attend le passager et le pilote. C'est peu de vous avoir averti des écueils et montré les moyens d'éviter le naufrage, il faut encore que vous travailliez avec nous ; c'est de votre concours que dépend, en grande partie, le succès de notre ministère. Secondez nos efforts, soutenez notre courage : il en faut pour oser vous présenter vos devoirs et ne pas craindre de vous déplaire. Rassurez-nous en venant au devant de nos salutaires avis, et en nous disant, comme les enfants d'Israël à Moïse, mais avec plus de constance et de fidélité : Parlez-nous de la part du Seigneur, nous ferons tout ce que vous nous direz. Et alors, sans vous assurer que votre amendement et vos vertus changeront les desseins éternels de Dieu sur les divers peuples de la terre, j'ose vous répondre de vous ; la terre que vous habitez sera, comme celle de Jessem, épargnée au milieu des plaies de l'Egypte : *Percussit grando in omni terra Ægypti cuncta quæ fuerunt in agris... Tantum in terra Ægypti, ubi erant filii Israel, grando non ce-*

cidit. (Exod., IX, 25.) Vous verrez, comme Loth, de dessus la montagne, l'embrasement des villes criminelles; ou, si vous devez avoir quelque part au malheur universel, la tribulation, en vous atteignant, ne fera que vous purifier, au lieu de vous détruire. Vous serez du nombre désigné dans les livres saints par les sept mille qui n'ont pas fléchi le genou devant l'idole : *Dereliqui mihi in Israel septem millia virorum, quorum genua non sunt incurvata ante Baal* (III Reg., XIX, 18), et par un pareil nombre qui n'ont pas souillé leurs vêtements. Vous serez les prémices heureuses, ces restes précieux et bénits qui auront échappé à la faux des moissonneurs; à vous se joindront les Juifs convertis et ceux de la gentilité qu'ils mèneront à leur suite. Ces deux peuples ne feront qu'un seul peuple, et vous serez le lien qui les aura unis. C'est au milieu d'eux que le véritable Joseph, après avoir longtemps caché son visage, se découvrira à ses frères, et viendra prendre sa place au festin qu'il leur aura préparé. Formée de ces deux peuples, enrichie de ses nouvelles conquêtes, l'Eglise, au milieu de ses nombreux enfants, se félicitera de sa tardive fécondité; sa jeunesse renouvelée, comme celle de l'aigle, lui fera oublier des maux qui ne reviendront plus. Vous aurez commencé, vos descendants continueront l'œuvre d'une heureuse régénération; et si vos yeux se ferment avant d'avoir vu la manifestation de la gloire du Sauveur et le triomphe de son Eglise, vous aurez salué de loin ce grand jour. Vous vous y serez préparé, comme s'il était proche, et Dieu, témoin de vos efforts, vous appelant à lui, vous rejoindra aux prophètes qui l'avaient prédit, aux patriarches qui l'avaient attendu, aux vingt-quatre vieillards qui, siégeant chacun sur son trône, à côté du sien, jugeront avec lui les nations au jour de ses justices, et partageront sa gloire et son bonheur pendant toute une éternité, que je vous souhaite : *Ecce sedes posita erat in celo, et supra sedem sedens... Et in circuitu sedis sedilia viginti quatuor et super thronos viginti quatuor seniores sedentes, circumamicti vestimentis albis, et in capitibus eorum coronæ aureæ. (Apoc., IV, 2, 5.)*

IV. DISCOURS

SUR LA CONFIRMATION,

Prononcé à Londres, dans la chapelle de l'Annonciation, le 8 septembre 1799.

Mes enfants, (17)

L'Eglise qui, du moment de votre naissance, a fait de vous l'objet de ses plus tendres soins, veut aujourd'hui couronner son œuvre : elle veut devant l'assemblée des fidèles vous donner un témoignage public de sa satisfaction, ajouter un nouveau bienfait à ceux dont elle vous a comblés, et ne craint pas de vous en demander le prix.

(17) Ces enfants avaient fait leur première communion un mois auparavant, et renouvelé les promesses du baptême le même jour avec beaucoup

Enfants d'un père coupable, vous portiez en naissant la tache, et deviez partager la peine de son péché : elle vous a lavés, régénérés dans les eaux du baptême, et fait enfants de Dieu, d'esclaves du démon que vous étiez. D'abord, elle ne vous a donné que le lait des enfants; à mesure que vous êtes devenus plus forts, elle vous a nourris d'une substance plus solide : quand elle a vu votre raison suffisamment développée, et qu'elle a craint pour vous l'abus de ses premières lueurs, elle vous a conduits à ce tribunal, où sont justifiés les coupables qui se repentent et qui s'accusent. Le ministre qui le préside, vous ayant jugés ou innocents ou pénitents, vous a renvoyés revêtus de la robe d'innocence conservée ou recouvrée. L'Eglise alors vous trouvant dignes d'assister aux noces de l'époux, vous a fait asseoir près de lui à la table sacrée. A peine vous êtes sortis de la salle du festin, et tandis que le sang d'un Dieu coule encore dans vos veines et que sa chair divine anime et vivifie vos membres devenus les siens, elle vous rappelle pour consommer l'œuvre de votre sanctification par un nouveau sacrement, sacrement qui, vous revêtant de la force d'en haut, par sa vertu propre, augmentera la justice que vous apporterez avec vous, et vous en assurera la durée et les fruits.

Vous n'êtes plus enfants, vous dit-elle, mais hommes parfaits; parvenus à la maturité de l'âge avant le temps, payez-moi des soins que m'a coûtés votre enfance : j'ai des ennemis, vous êtes forts; ces ennemis sont aussi les vôtres, venez me défendre; et c'est nous, mes enfants, qu'elle charge aujourd'hui de vous armer soldats de Jésus-Christ, et de vous expliquer les lois de la milice sainte dans laquelle vous voulez être inscrits.

Nous ne vous demanderons pas si vous connaissez l'excellence, la nature, les effets du sacrement que vous allez recevoir, les dispositions qu'il exige, les grands devoirs qu'il impose, les précautions qu'il demande pour n'en pas laisser échapper la vertu; nous n'avons, à cet égard, aucun doute qui nous afflige ou nous alarme; nous savons trop de quels parents vous tenez le jour, quelles mains ont pris soin de votre première enfance; quels guides ont si bien soutenu ce qui avait si bien commencé et qui finit si bien; mais où la faute serait irréparable, nulle précaution n'est à négliger : il y va de vos intérêts les plus chers; il ne s'agit pas moins que de vos destinées éternelles : vous ne devez donc jamais vous lasser d'entendre ce que vous ne devez jamais oublier, et nous ne devons pas craindre de vous redire ce que d'autres vous ont dit, et que vous savez déjà du sacrement de confirmation; cette mesure nécessaire pour vous, qui allez le recevoir, ne sera pas

d'édification. L'archevêque d'Aix parla le matin et le soir avec beaucoup d'éloquence : ses discours ont été imprimés.

perdue pour le reste des fidèles ici rassemblés, soit que l'ayant reçu avec les dispositions convenables, les uns n'aient qu'à ressusciter en eux la grâce qui leur a été donnée par l'imposition des mains, soit que faute d'en avoir connu le prix, les autres aient négligé de participer à ce don, ou que s'étant témérairement approchés de la montagne sainte, ils aient encouru l'anathème et ne puissent se racheter que par le sacrifice et par les larmes d'un cœur contrit et humilié.

La confirmation est donc le complément de notre baptême, qui de chrétiens imparfaits nous a fait parfaits chrétiens : c'est une ratification authentique et personnelle de l'alliance que nous avons jurée par la bouche de nos parrains; une seconde consécration qui, renforçant les droits et les devoirs de la première, ajoute au caractère de Chrétien le caractère de soldat de Jésus-Christ, et nous arme d'une force nouvelle pour remplir ce double engagement. Dans le baptême, nous recevons la justice, mais avec mesure; dans la confirmation, elle nous est donnée avec plénitude. Au sortir du baptême, à quelque âge que nous l'ayons reçu, nous sommes encore enfants : après la confirmation, il n'y a plus d'enfance, nous sommes hommes faits : dans l'un et dans l'autre, c'est le Saint-Esprit qui opère, mais qui opère différemment. Dans l'un c'est le Saint-Esprit, qui, trouvant l'âme du pécheur infectée par le péché, commence par purifier sa demeure avant de l'habiter; dans l'autre, c'est le Saint-Esprit, qui, frappant à la porte d'un juste, et trouvant sa maison préparée pour le recevoir, y fait son entrée solennelle, comme dans son temple, et déclare qu'il ne veut plus en sortir.

Vous concevez, mes enfants, ce que peut dans une âme par sa présence, l'hôte divin qui vient de s'y établir; il devient l'âme de cette âme, il l'élève, il l'éclaire et la détrompe de mille funestes erreurs : la pénétrant d'un feu sacré qui la purifie de plus en plus, il consume tout ce qu'il trouve en elle non-seulement de charnel, mais de terrestre et d'imparfait; il nous embrase d'un zèle plein de force pour les intérêts de Dieu, et nous porte à tout entreprendre et à tout souffrir pour sa gloire et pour notre salut.

Pour vous former une idée juste de la différence de ces deux sacrements, et de la vertu propre de celui de confirmation, considérez ce qu'étaient les apôtres avant la Pentecôte, et ce qu'ils furent après (car c'est ici la même grâce et la même opération du Saint-Esprit). Avant la Pentecôte, quoique baptisés de la main du Sauveur, nourris de sa chair divine, instruits à son école, qu'étaient-ils? Des justes, il est vrai, mais des justes faibles dans la foi; des hommes droits, mais timides et ignorants; ils aimaient Jésus-Christ, leur divin maître, mais d'un amour imparfait et pour eux-mêmes, et pas assez pour le confesser en toute occasion et le suivre jusqu'au dernier

moment : l'un le renie, tous l'abandonnent. Mais quand le moment arrêté dans les conseils de Dieu fut arrivé, que furent-ils? (vous savez l'histoire de ce grand jour), d'autres hommes, des hommes tout nouveaux. Leurs yeux s'ouvrent, leur langue se délie, leur cœur s'échauffe et s'enhardit; ils paraissent dans le temple, dans les places publiques, devant les juges, partout ils annoncent le Christ mort et ressuscité; on leur commande le secret et le silence, ils continuent; on les saisit, on les maltraite, ils s'estiment heureux d'avoir eu à souffrir; ils volent à la conquête du monde et meurent dans leur triomphe en rendant témoignage à la vérité.

Aujourd'hui, mes enfants, vous êtes ce qu'étaient les apôtres avant la Pentecôte; vous allez être ce qu'ils furent après. Mais ne vous attendez pas à voir briller sur vos têtes les mêmes prodiges, et à posséder en vous les mêmes dons extérieurs. Ces dons et ces prodiges, quelque estimables qu'ils fussent, n'étaient ni le Saint-Esprit lui-même, ni la grâce qu'il produit, mais un symbole de sa présence et des signes au dehors de ce que sa vertu divine opérait au dedans. Ne les regrettez pas : le plus grand, le plus admirable, le seul à désirer pour vous, la grâce intérieure que reçurent les apôtres, leur foi, leur charité, leur courage subsiste dans l'Eglise et se reproduit en nous par le sacrement. Vous le recevrez, mes enfants, ce don précieux, avec la même abondance, pourvu toutefois que vous apportiez les mêmes dispositions et que vous soyez résolus à tenir les engagements que vous allez prendre.

Tout sacrement a son objet déterminé par son institution et demande de ceux qui le reçoivent des dispositions conformes à l'effet qu'il produit. C'est à ces conditions que l'auteur du sacrement a voulu attacher la grâce. Il en était le maître, ainsi que de ses dons. Celui qui les accepte et s'y conforme, recueille le fruit du sacrement; celui qui les néglige ou s'y refuse est un profane qui portera la peine de sa témérité.

La confirmation, comme son nom l'indique, vient affermir et augmenter en vous la vie de la grâce que vous avez reçue dans le baptême. Elle suppose donc ou que vous ne l'avez pas perdue, ou que, par vos larmes et le sacrement de pénitence, vous l'avez recouvrée. C'est le Saint-Esprit qui veut établir son trône dans votre âme; il ne doit donc y trouver rien qui puisse lui déplaire; c'est peu même, pour être digne de lui, que la maison soit nette, elle devrait être ornée. Vous demandez à être parfaits chrétiens, vous devez donc vous dévouer à toute la perfection du christianisme : *Quand j'étais enfant*, dit saint Paul, *je pensais, je parlais, j'agissais en enfant; mais quand l'âge de la force et de la raison est venu, j'ai renoncé aux jeux et aux faiblesses de l'enfance.* (I Cor., XIII, 11.) Voilà désormais votre état; et comme on est en droit d'exiger plus d'un homme que d'un enfant, l'Eglise attend plus

aussi du chrétien perfectionné par la confirmation, que du chrétien commencé par le baptême. Ce sont d'autres vues, d'autres mœurs, d'autres devoirs, ou plutôt les mêmes devoirs, mais portés plus loin et remplis par des motifs plus dignes. Ainsi, tout chrétien est dans l'obligation de porter la croix. Le parfait chrétien doit chérir, doit embrasser la sienne. Tout chrétien doit marcher sans s'arrêter dans le chemin de la justice; le parfait chrétien doit courir sans se relâcher. Si c'est assez pour l'un d'être exact, c'est trop peu pour l'autre, il doit être sévère. Le chrétien enfant n'agit que trop souvent par la crainte des hommes ou par l'amour de soi; le chrétien homme fait ne se propose en tout que Dieu pour sa dernière fin et ne se meut que par le désir de lui plaire. En un mot, la charité du premier peut n'être, quant au degré, qu'une vertu commune; la charité du second doit être une vertu héroïque, car le parfait chrétien est aussi un soldat. Or, tout soldat doit marcher, doit combattre, doit mourir, s'il le faut, pour son prince, et le soldat de Jésus-Christ ne doit se montrer ni moins généreux, ni moins ferme.

Sont-ce là vos dispositions, mes enfants? Approchez avec confiance; la grâce vous attend, elle vous sera donnée. Mais avant d'avoir mis la main à la charrue, regardez-vous déjà derrière vous? Et, comme le jeune homme de l'Evangile, qui était venu demander au Sauveur ce qu'il devait faire pour être parfait, changez-vous de visage dès qu'on vous parle de perfection? Ou, comme les soldats de Saül, au seul nom de Goliath, êtes-vous prêts à prendre la fuite? Vous n'êtes pas propres pour la milice sainte; le double caractère de chrétien et de soldat siérait mal sur le front d'un lâche: n'avancez pas.... Mais que nous sommes loin de vouloir vous donner des craintes que nous n'avons pas pour vous. Et comment pourrions-nous en avoir, quand les signes et les garants les plus certains se réunissent et viennent nous répandre de vos dispositions? Aurions-nous sitôt oublié ce jour si édifiant, où, pour la première fois, vous vîtes prendre place au banquet sacré? Et le soir de ce même jour, où, dans le même temple, entourés des symboles de la régénération, vous renouvelâtes l'alliance de votre baptême? Avec quel respect, quel tremblement, quel amour vous reçûtes votre Dieu, caché sous les voiles dont il se couvre dans son auguste sacrement? Avec quel courage, quelle foi, quelle impression d'horreur vous dîtes anathème au démon et à ses œuvres, au monde et à ses pompes? Vous étiez alors vrais enfants de Dieu, les frères, les amis, les membres de Jésus-Christ, le temple de l'Esprit-Saint; vous l'êtes de même aujourd'hui. Et pourquoi craindrions-nous de vous donner la plénitude de ce même Esprit dont vous avez déjà reçu les prémices? Approchez, nous allons l'invoquer sur vous au nom de toute l'Eglise; il entendra notre voix, il lira dans le

fond de vos cœurs et confirmera au dedans, par la vertu, ce que nous opérerons au dehors par notre ministère.

D'abord nous vous marquerons du signe du chrétien, et lui vous scellera du sceau du salut: nous répandrons sur votre front l'huile sanctifiée, et lui fera couler dans votre âme les flots de son onction; nous imposerons nos mains sur vos têtes, et lui vous couvrira de son ombre; nous lui demanderons de jeter un regard sur vous du haut des cieux, et lui descendra dans votre âme avec toute sa puissance, et vous communiquera la plénitude de ses dons: l'intelligence et la sagesse, pour vous faire pénétrer dans les vérités du salut; le conseil, pour vous décider dans les occasions délicates; la science, pour vous faire connaître la grandeur de Dieu, et le néant de tout ce qui n'est pas lui; la force, qui vous fera porter son joug avec constance; la piété, qui l'adoucirait et vous le rendra plus léger; la crainte de Dieu, c'est-à-dire son amour, qui vous fera craindre de l'offenser et de lui déplaire. Vous voilà parfaits chrétiens, soldats de Jésus-Christ, membres de la société des fidèles, incorporés à la milice sainte. Nouveaux soldats, connaissez-vous et prenez vos armes: les armes du chrétien, que saint Paul appelle les armes de Dieu, parce que c'est Dieu lui-même qui vous les donne pour vous défendre, et qui leur imprime sa vertu pour vous faire triompher: *le bouclier de la foi et la cuirasse de la justice, l'espérance du salut pour casque, la vérité pour ceinture, la parole de Dieu pour épée, l'obéissance à ses lois pour chaussure.* (Ephes., VI, 17.) Ne les quittez ni pendant le jour, ni pendant la nuit; car vos ennemis veillent; ils sont à vos portes, ils ne tarderont pas à se montrer.

Le premier qui se présentera, c'est le démon; le démon qui, tantôt lion, tourne autour de sa proie et s'élance sur elle pour la dévorer; tantôt serpent, se replie et se glisse pour essayer de vous mordre et de vous infecter de ses poisons; ou qui, n'ayant pu vous vaincre ni par la force, ni par la ruse, appellera vos ennemis du dedans et du dehors, qui n'attendent que le signal pour accourir à son aide.

L'ennemi du dedans, ce sont vos passions que vous portez partout avec vous: peuple séditieux, toujours prêt à la révolte, quelquefois assoupi, jamais paisible; quelquefois réprimé, jamais soumis.

L'ennemi du dehors, c'est le monde: cette société profane, constamment ennemie de la société de Dieu, qui se gouverne par d'autres lois, par d'autres mœurs, et qui voudrait assujettir l'univers et vous-mêmes à ses maximes, à ses usages et à ses caprices.

Mes enfants, pour déconcerter les ennemis et leurs projets, fortifiez-vous du côté qu'ils vous menacent; or, ils en veulent tous à votre foi, parce qu'ils savent que la foi est le principe, la racine, la mère de toutes les vertus, et qu'en se rendant maîtres

de ce point, ils le seraient bientôt de tous les autres. Lors donc qu'armé de tous ses traits de flamme, leur chef viendra pour fondre sur vous, opposez-lui le bouclier de la foi ; qu'il lise ces paroles terribles dont il connaît le pouvoir et qu'il redoute : *Retire-toi, Satan ; il est écrit : Tu adoreras ton Dieu, et tu ne serviras que lui. (Matth., IV, 10.)*

Si les passions accourent à son aide, employez les mêmes armes, toujours le bouclier de la foi, et de plus l'épée de la parole de Dieu : *Frappez à droite, frappez à gauche (II Cor., VI, 7), arrachez votre œil, coupez votre main, si l'un ou l'autre vous scandalise. (Matth., V, 29, 30.)*

Enfin, investis par le monde de toute part, s'il est pour vous un moyen de vous enfuir, fuyez : la fuite devant un pareil ennemi non-seulement est nécessaire, mais glorieuse : si dans sa poursuite il vous oblige à combattre, tournez contre lui toute l'armure du chrétien, et qu'il en sente la force et la pesanteur. Vous proposera-t-il ouvertement de recevoir son évangile ou de souscrire à la dégradation du vôtre, en y mêlant quelques dogmes du sien, répondez : Je suis chrétien, je ne connais qu'une loi, la loi de Jésus-Christ, je n'en suivrai point d'autre. Tentera-t-il de vous détourner de quel qu'un de vos devoirs, de l'assiduité dans nos temples, du respect qui leur est dû, de quelque pratique sainte de conseil ou d'obligation, dites : Je suis enfant de l'Eglise et soldat de Jésus-Christ, je ne démentirai pas deux titres aussi glorieux. Vaincu par votre résistance, ne croyez pas qu'il se rebute ; il vous laissera votre croyance, vos fêtes, vos pratiques religieuses, mais il vous invitera à partager ses plaisirs, ses assemblées, ses spectacles. Courageux enfants, c'est ici le moment de vous déclarer et de montrer ce que vous êtes ; osez répondre : Le matin, j'ai adoré le Dieu de la terre et du ciel dans son temple, je n'irai pas ce soir encenser Baal sur ses autels ; on ne me verra pas dans le même jour, modeste et folâtre, quitter la robe qui sied à la candeur, pour me charger d'ornements au moins profanes ; je ne partagerai point des plaisirs suspects et criminels.

Quelle honte, en effet, pour vous, mes enfants, quelle douleur pour l'Eglise, et pour les dignes ministres qui vous ont instruits sous ses yeux, si après tant de soins, tant de vœux, tant d'espérances, nous vous voyons rétracter vos serments, et retourner à ces idoles auxquelles vous aviez renoncé, et que volontiers vous auriez brisées de vos mains ? Votre chute ne serait plus une chute commune et ordinaire, elle tirerait de la sainteté de votre nouvel état un nouveau degré de noirceur et de malice : et après un engagement si solennel, après une première et seconde consécration, après surtout avoir goûté le don de Dieu, et reçu les lumières les plus vives et les plus pures de l'Esprit-Saint, votre péché serait, je ne dis plus un scandale, je ne dis plus un sacrilège, mais le péché contre le Saint-Esprit (Marc., III,

29) ; péché dont l'apôtre saint Paul n'a point voulu vous indiquer l'expiation et le remède, quoiqu'il y en ait, de crainte d'affaiblir en vous l'idée et l'horreur qu'il voulait vous en donner.

Mais nous avons de vous une opinion plus favorable et nous augurons mieux de l'œuvre de votre salut. Non, ce ne sera pas en vain que vous aurez reçu un surcroît de force et de lumière : la charité infuse dans votre âme aura porté avec elle la paix du cœur, témoignage d'une conscience pure, et vous ne voudrez pas déchoir d'un état aussi doux. Les trois disciples que le Sauveur avait pris avec lui, pour témoins de sa gloire sur le Thabor, ne voulaient plus en descendre ; vous direz comme l'un d'eux : *Seigneur, il fait bon d'être ici. (Matth., XVII, 4.)* Et vous ne voudrez pas perdre avec le trésor de la justice les heureux fruits qu'elle produit. Mais ce trésor qui vous est confié est une liqueur de grand prix que vous portez dans un vase d'argile : une chute peut le briser, un faux pas peut le faire répandre ; marchez donc avec précaution, et à la vigilance unissez la prière. La prière est le cri naturel d'un enfant vers son père : le nôtre veut accorder, mais il veut qu'on lui demande. Le Saint-Esprit qui habite en vous vous inspirera ce que vous devez demander, et la manière de tout obtenir d'un père qui n'aime pas à refuser. Priez donc et veillez : la présomption et l'indolence sont la cause et le présage d'une chute prochaine ; évitez le danger et gardez les avenues de votre âme, pour tenir l'ennemi loin de vous ; s'il se présente aux portes, qu'il y trouve l'attention au dedans, le travail au dehors, agissant de concert pour repousser son attaque. C'est dans l'oisiveté et la dissipation que naissent les pensées dangereuses, et que se forment les projets criminels ; occupez-vous de choses utiles et raisonnables, et par préférence de celles de votre état, après celles de la religion : craignez les arts, ces arts purement agréables ; il est trop rare que l'intention en purifie l'étude, plus rare encore que le bon usage sanctifie ce talent. Pour vos délassements, choisissez les plus simples et les plus honnêtes, ceux qui vous éloigneront le moins de vos occupations, et pour vos sociétés, les amis les plus appliqués et les plus modestes, ceux qui vous rapprocheront le plus de vos devoirs. En fréquentant les sages on le devient soi-même, l'ami des insensés deviendra insensé comme eux. Ici votre carrière se partage devant vous, et vous présente deux chemins opposés. A droite, la voie étroite et difficile ; à gauche, la voie large et aisée ; l'une mène à la vie, l'autre aboutit à la mort ; mais votre choix est fait, et vous vous êtes décidés pour la vertu. La vertu donc que vous aurez embrassée, vous deviendra tous les jours plus naturelle et plus facile. L'habitude du bien comme celle du mal se forme par des actes réitérés. Commencez bien une fois, vous continuerez toujours. Le Proverbe l'a dit : *La jeunesse*

suivra la route qu'elle aura d'abord prise, et et jusqu'à la vieillesse le jeune homme portera les inclinations de ses premiers ans. (Prov., XXII, 6.) Enfin, et pour nous résumer avec l'Apôtre, écrivant aux fidèles de l'Eglise de Philippe : Mes chers enfants, que tout ce qui est véritable et sincère, tout ce qui est honnête, tout ce qui est juste et saint, tout ce qui est louable et vertueux, et ce qui peut vous rendre plus aimables en vous rendant plus parfaits, devienne l'entretien de vos pensées, la règle de vos actions; et la paix de Dieu, cette paix qui surpasse tous les sentiments dont nous avons connaissance, demeurera toujours avec vous. (Philip., IV, 7, 8.)

Et vous, mes frères, pères et mères de ces enfants, vous les avez présentés à l'autel régénérés, instruits, purifiés; l'Eglise vous les rend nourris, fortifiés, sanctifiés, ornés de tous les dons du Saint-Esprit. Elle ne se départ pas de ses droits sur eux, mais elle vous associe à ses plus tendres soins et vous les recommande; ils vont être, par la vertu du sacrement, hommes faits, il est vrai, mais par leur âge ils seront encore enfants. Soyez leurs pères dans l'ordre de la grâce comme vous l'êtes dans l'ordre de la nature; veillez sur eux, écarterez le danger et l'ennemi, qu'il n'est pas encore temps de combattre. Rappelez-leur, de crainte qu'ils ne les oublient, leurs promesses et les mystères de ce grand jour; vos soins ne seront pas perdus : plus ces enfants seront saints, plus vous les trouverez reconnaissants et dociles. Les bienfaits spirituels ne sont pas de ceux qui font les ingrats. Heureux pères ! heureux enfants ! qui allez être les uns pour les autres un appui, des modèles, de dignes émules dans la carrière de la vertu, jouissez de ce bonheur, il est pur, il est juste; je le partage et je l'admire, mais il me rappelle celui qu'on m'a ravi, et rouvre une blessure que chaque jour rend plus profonde et plus douloureuse. J'étais père aussi de nombreux enfants que m'avait donnés l'Eglise, à laquelle la divine providence m'avait uni; ils croissaient sous mes yeux et je les cultivais comme de jeunes plantes; j'espérais qu'un jour ils feraient ma consolation et seraient mon titre auprès du pasteur des pasteurs quand il me redemanderait compte du troupeau confié à mes soins; plusieurs aujourd'hui auraient l'âge des vôtres, et je pourrais les voir entourer l'autel pour recevoir de mes mains l'onction sainte. Arraché à des soins si consolants et si doux, j'ai fui devant les ennemis de leur foi; dans quelles mains seront-ils tombés ? Les vôtres du moins ont retrouvé des temples, des pasteurs fidèles, le même sacrifice de nos autels; ils entendent la parole de Dieu dans les chaires sacrées, ils apprennent à reconnaître le véritable auteur des événements et à recevoir avec gratitude et soumission les biens et les maux que sa main nous envoie. Les miens, sur le sol qui les vit naître, ont vu fermer les portes de leurs Eglises, en bannir les vrais pasteurs, appeler à leur place des parjures et des apostats, ne voient que des fêtes impies ou profanes au

lieu de vos saintes solennités, n'entendent que les hymnes du crime à la place des cantiques de Sion, par lesquels vous charmez vos regrets dans une terre étrangère; on leur apprend à blasphémer leur Dieu, à haïr leur roi, à méconnaître leur pasteur, à craindre son retour.

Mes enfants adoptifs, c'est à vous à me consoler de ceux que j'ai perdus; que nos rapports de ce jour ne finissent pas avec la cérémonie, mais commençons une société que le temps ne puisse pas dissoudre. Je m'engage à vous suivre de l'œil dans la carrière de la vertu, aussi loin que ma vue pourra s'étendre; je lèverai les mains au ciel pour votre persévérance, je lui rendrai grâces des bénédictions qu'il aura répandues sur vous, j'applaudirai à vos progrès.

Vous m'êtes redevables aussi, mes chers enfants, mais je vous connais des dettes plus anciennes et plus sacrées que la mienne, par lesquelles vous devez commencer; l'Eglise, votre mère, est dans le deuil, le Père commun est dans les fers, votre roi est dans l'exil et souffre plus que vous; vous n'avez que vos maux à supporter, lui porte le poids des siens et des vôtres; un peuple généreux vous a donné asile et s'occupe constamment à vous faire oublier vos malheurs; un roi digne du trône qu'il occupe et de la nation qu'il gouverne vous honore de sa puissante protection, et, ce qui est encore plus touchant pour vous, de sa bienveillance personnelle : tels sont les objets qui demandent vos premiers vœux et vos prières les plus ferventes.

Demandez donc pour l'Eglise la fin des scandales qui la désolent, le rétablissement du vrai culte, le rappel de ses ministres, la conversion de ses enfants égarés, un redoublement de ferveur pour ceux qui lui sont restés fidèles; pour le Père commun, la persévérance dans son héroïque résignation; pour cette nation et son auguste chef, le même esprit de force et d'union qui fait leur gloire et qui défend d'une subversion totale les quatre parties du monde. Si les prophètes captifs à Babylone ordonnaient des sacrifices et des supplications pour un peuple et pour des rois auteurs de leur captivité, que ne devons-nous pas, nous, pour un peuple et pour un roi qui nous font retrouver sur la terre de notre exil une seconde patrie; et si ce roi nous est si cher pour avoir daigné nous tenir lieu de celui que nous n'avions plus et de celui que nous n'avons pas encore, mais qu'il nous promet et que nous attendons, combien plus cher nous sera-t-il un jour, quand nous pourrons nous dire qu'après Dieu c'est lui qui nous l'a rendu !

Prions aussi pour ce roi, l'objet de notre sollicitude présente et de notre obéissance prochaine. Demandons à Dieu qu'il le soutienne, qu'il le protège, qu'il le couvre de ses ailes, qu'il fasse marcher son ange devant lui pour lui aplanir le chemin de son trône, qu'il abrège le terme de notre impatience et hâte le moment de son triomphe et de notre bonheur.

N'oubliez pas les dignes ministres qui vous ont instruits et disposés pour cette auguste cérémonie ; demandez à Dieu qu'il les comble de ses grâces et qu'il répande de nouvelles bénédictions sur leurs travaux. Priez aussi pour moi, mes enfants ; c'est la dette que je m'étais réservée et que je vous demande d'acquitter.

V. DISCOURS

Prononcé par M. de Noé

A SON INSTALLATION SUR LE SIÈGE DE TROYES.

Mes frères,

Si j'ai pu quitter, sans repandre des larmes, le troupeau auquel la divine providence m'avait attaché, je ne mérite pas que vous croyiez à mes vaines protestations de zèle et de tendresse, et je n'ai aucun droit de prétendre au plus léger retour de votre part. Comment, en effet, un cœur glacé pour des enfants qu'il a vus naître pourrait-il se ranimer pour des enfants que d'autres auraient nourris ; et s'il était vrai que ce cœur n'eût jamais aimé personne, comment pourrait-il exiger qu'on l'aimât à son tour ?

Mais il n'en est pas ainsi de moi, mes très-chers frères, non, il n'en est pas ainsi. J'en atteste les douleurs mortelles de ma première séparation, mes regrets continuels dans le lieu de mon exil, mes combats intérieurs, lorsqu'une voix puissante me fit entendre qu'il fallait rompre, de mes propres mains, des nœuds que la mort seule devait briser, et plus que tout, ma surprise et mon abattement, quand, au moment de me rejoindre à ce troupeau si cher à mon cœur, il a fallu me dire, Je ne le verrai plus. Mes douleurs et mes regrets sont donc les seuls garants que je vous offre de l'amour et des soins paternels dont je prends avec vous l'engagement solennel aujourd'hui.

Appelé par le père de famille au travail de sa vigne, à la dernière heure du jour, j'ose prétendre au même salaire que ceux qui en ont porté toute la chaleur et le poids. Je viens occuper la place des Savinien, des Potentien, des Saint-Germain d'Auxerre ; de ces hommes apostoliques qui ont éclairé ces contrées des lumières de la foi, et qui les ont arrosées de leurs sueurs et de leur sang.

Je n'ai ni les vertus, ni les mérites de ces illustres modèles qui m'ont précédé, mais j'aurai devant les yeux leurs monuments et leurs exemples : je servirai du moins à perpétuer leur œuvre, et quoique avec des forces inégales, je marcherai dans la même carrière et je suivrai leurs pas.

Nous voici rassemblés dans ce temple auguste, ouvert enfin après des années de solitude et de silence. Et, d'abord, j'admire ce concours d'un peuple religieux, altéré de prières, de cantiques, d'actions de grâces et de prédications évangéliques, dont il endure jusqu'à ce jour la famine et la soif.

Et quand je considère dans ce même lieu, d'une part, ce corps de pasteurs vénérables, qui ont conservé, propagé la religion dans des temps difficiles ; et de l'autre, cet en-

semble de toutes les autorités civiles, politiques et militaires qui l'ont protégée et défendue de tout leur pouvoir, je me représente ce grand et beau spectacle donné tout récemment dans la première église de la capitale, et je crois voir encore ces deux grandes autorités qui gouvernent le monde s'y réunir par une sainte convention, pour ramener la religion en triomphe sur son trône, et déclarer à la face des autels que les années de la captivité étaient passées ; que le jour de la réconciliation était arrivé, et que c'était le moment, pour les Néhémie et les Esdras, de publier la loi du Seigneur, et de jurer de nouveau l'alliance qu'il avait faite avec nos pères. Qu'il est beau et bien digne de nos saintes exultations, ce jour que la bonté divine fait luire enfin sur nous ! *Hæc dies quam fecit Dominus, exultemus et lætemur in ea. (Psal. CXVII, 24.)*

Nous allons donc reprendre le sacrifice de la victime sans tache, trop longtemps interrompu, rouvrir la chaire de vérité, condamnée jusqu'à ce jour à un triste silence, tracer une nouvelle enceinte autour de chaque bercail, désigner au bercail son pasteur, au pasteur son troupeau, et reculer les anciennes limites de trois diocèses destinés à n'en former qu'un seul, sous la garde et la conduite générale du même chef.

La tâche est grande et pénible, sans doute ; mais ce n'est là ni le plus grand, ni le plus difficile de l'œuvre à laquelle nous sommes consacrés. En effet, on peut élever des temples, rétablir des autels, régler l'ordre et la pompe des cérémonies, et néanmoins rester encore loin de Dieu, comme Dieu s'en plaint par la bouche de ses prophètes : Mon peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi.

Le grand, le difficile de notre ministère, c'est de ramener la religion dans le cœur des peuples ; c'est d'y établir et d'y fixer le règne de Jésus-Christ, sa justice, ses dogmes, ses maximes, en un mot, le culte en esprit et en vérité, qu'il est venu enseigner au monde, et que le monde a tant de peine à recevoir.

Ministres de l'Evangile, vous, nos dignes coopérateurs, ce grand ouvrage vous regarde ainsi que nous : et comme plus rapprochés des peuples, et plus à portée de leur inculquer vos salutaires leçons, votre devoir est de leur répéter sans cesse. Et tandis que vous ferez retentir sur les rives de l'Aube et de l'Yonne ces terribles paroles de saint Jean, le précurseur du Messie, prêchant et baptisant sur les bords du Jourdain : *Faites de dignes fruits de pénitence : la coignée est suspendue au pied de l'arbre, prête à frapper ; craignez le retour de la colère (Matth., III, 8)* ; nous d'une voix moins forte, et chaque jour affaiblie par les ans, nous vous répéterons celle-ci, de saint Jean, l'apôtre bien-aimé du Sauveur ! et ne cesserons de vous dire : *Mes enfants, mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres..*

Et si, fatigués des mêmes sons, vous nous faites la même demande que ses disciples : *D'où vient, mon Père, que vous nous répétez si constamment les mêmes paroles ?* nous vous ferons la même réponse : *C'est, mes enfants, quedans ce peu de paroles est contenue toute la loi.* (Joan., XIII, 34; I Joan., III, 11.) Aimez-vous, et dès lors plus d'injustices, plus de haines, plus de vengeances, plus de murmures, plus de séditions; tous les citoyens sont frères, tous les frères n'auront qu'un cœur; les villes, les campagnes, un diocèse, la France entière ne formera qu'une seule et même famille où tous les membres, réunis par un amour commun, se préviendront par de mutuels services, et n'offriront de toutes parts que l'image adorable de la paix et du bonheur.

En parlant du bonheur et de l'amour des frères, membres de la grande famille, pourrions-nous passer sous silence le plus grand et le premier devoir de ses nombreux enfants : je veux dire, la soumission à ses lois et l'obéissance aux chefs qui la gouvernent. Mais comment dans un espace aussi court que celui qui nous reste, pourrions-nous embrasser un sujet si vaste et si profond ? Un seul moyen se présente, je le saisis : c'est d'écarter tous les systèmes, tout raisonnement long ou subtil, et de n'employer pour preuve que des faits, des faits récents ou palpables, des objets présents et sous nos yeux. En quel état étaient la religion et la France il y a trois ans ! En quel état les voyons-nous aujourd'hui ? Comparons et concluons.

La France, il faut le dire, touchait au moment de sa dissolution et de sa honte; aujourd'hui elle est parvenue au dernier terme de gloire et de grandeur. Un petit nombre de méchants, réunis pour le mal, opprimait la masse des gens de bien; aujourd'hui la masse des gens de bien, armée de toute la force des lois, ne craint plus un faible reste d'incorrigibles et de pervers.

La religion gémissait dans l'humiliation la plus profonde; les peuples abandonnés comme des brebis sans pasteur; les pasteurs errants d'exil en exil, perdus dans les déserts, renfermés dans les cachots, et l'obscurcissement de la foi consommant la dépravation des mœurs; tout annonçait la plus entière et la plus prompte défection; et voilà qu'aujourd'hui, resplendissante d'un nouvel éclat, la religion reparait à nos yeux, plus admirable et plus belle par ses épreuves et ses malheurs, et que ses ministres, appelés dans leur patrie et rendus à leurs fonctions sacrées, remplissent ce sanctuaire auguste et entourent l'autel. A qui la religion et la France doivent-elles un changement si grand et si subit ? Faut-il le demander ? N'est-ce pas à cette autorité souveraine, indépendante, irrésistible qui voit tout, qui fait tout dans cet univers et dispose de tout, avec autant de force que de sagesse; tantôt cachée sous le voile des causes ordinaires, et tantôt sortant de son secret et se faisant connaître par des traits

éclatants. Et quel autre que le bras du Très-Haut aurait pu ramener des régions les plus distantes des nôtres, et conduire au travers des écueils, dérober à la fureur des vents, à la vigilance de l'ennemi, et le faire arriver dans nos ports, au moment décisif, ce guerrier invincible qui, par son courage et sa sagesse, a brisé le joug cruel de l'anarchie, déconcerté les complots au dedans, vaincu les ennemis du dehors, et couronné ses victoires par la paix de l'Eglise et de l'Etat, dont la pompe et la solennité de ce jour sont le plus digne fruit ? Et qui ne s'écrierait avec le Psalmiste, à la vue de ces merveilles : C'est le Seigneur qui les a produites, et nos yeux et nos cœurs en sont frappés d'admiration : *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris.* (Psal. CXVII, 23.)

Que nous reste-t-il donc qu'à rendre grâce au pouvoir suprême de l'événement qui nous étonne, et de l'instrument qu'il a choisi pour l'opérer ? demandons-lui qu'il maintienne et qu'il achève son ouvrage, qu'il veille sur les jours de celui qu'il a chargé de veiller sur nous, qu'il le remplisse de son esprit, qu'il le revête de sa force et le couvre de ses ailes; qu'il fasse marcher son ange devant lui, et le conduise au terme de ses grands et nobles desseins.

Prions pour ses dignes collègues qui partagent, avec un même zèle, sa sollicitude et ses glorieux travaux; l'Eglise les réunit dans ses prières, ne les séparons pas dans nos vœux.

Prions aussi pour ces autorités qui les secondent; pour ces hommes estimables auxquels la voix publique applaudit, pour ces hommes qui renoncent à leur repos pour assurer le nôtre, et qui, se partageant dans tous les rangs, pour faire sentir à tous leur influence salutaire, portent jusqu'aux extrémités de la société les plus reculées, l'ordre, la vie, le mouvement.

N'oublions pas cette généreuse et brillante milice qui, pendant une guerre longue et sanglante, n'a cessé de combattre et de vaincre, et qui, nouvellement rappelée au sein de la patrie en paix, veille toujours pour elle et fait la sûreté de chaque citoyen. Payons à tous en général et à chacun en particulier, en quelque rang qu'il soit, quelque fonction qu'il exerce, le tribut d'honneur, d'estime et d'amour auquel ils ont tous des droits si justement acquis.

Citoyen préfet, qui dans cette noble portion de la France confiée à vos soins actifs et paternels, représentez si dignement la première autorité, vous pourrez échapper à nos louanges, elles seraient toutes audessous de celles que vous méritez; mais vous ne vous refuserez pas à nos justes remerciements. Et quand nous consentirions à nous taire, ces murs, ces voûtes, ce temple conservé par vos soins, ouvert aujourd'hui par votre autorité, les ministres de ce temple, défendus contre la calomnie et la violence qui voulaient les opprimer, s'élèveraient contre moi, me reprocheraient

mon silence, et publieraient mes torts et vos bienfaits.

Vous êtes au dehors ce que Dieu a voulu que nous fussions au dedans : vous veillez autour de l'enceinte sacrée, et défendez ses avenues; nous, nous sommes les sentinelles qui veillons dans le Saint des saints : vous écarterez le trouble et le scandale du sanctuaire; nous, nous répondons de sa pureté : vous réprimez les entreprises et les délits que notre charité ne doit pas poursuivre; nous, nous attendons, dans le secret de leurs consciences, les coupables, et punissons les crimes que vos lois ne sauraient atteindre.

Faisons le saint accord qu'un grand pape proposait à un grand empereur. Unissons nos vœux et nos moyens, croisons nos armes, disait-il, *jungamus dextras*, et par la réunion de nos efforts, vous par les plus heureux dons de la nature et l'autorité des lois, nous, par la prière et l'instruction, faisons marcher ensemble deux intérêts qui ne doivent en former qu'un, le bonheur de la société civile et religieuse, qui ne voyage sur la terre que pour aller chercher son établissement dans le ciel.

VI. LETTRE PASTORALE

A L'OCCASION DES RAVAGES CAUSÉS DANS LE
DIOCÈSE DE LESCAR PAR LA MORTALITÉ DES
BESTIAUX.

Marc-Antoine de Noé, par la miséricorde divine et l'autorité du saint-siège apostolique, évêque et seigneur de Lescar, baron de Benejac, conseiller du roi en ses conseils, etc., au clergé séculier et régulier, et à tous les fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction.

Eloigné de vous, mes très-chers frères, vos maux sont toujours présents à mes yeux, je crois voir vos campagnes languir sans fruits et sans culture, le laboureur, regrettant les animaux qui partageaient son travail, perdre tout espoir de nouvelle moisson; la disette, la faim, l'émigration suivre un premier fléau, et toutes les calamités naître d'une seule.

Soumis à la main qui vous frappe, vous n'attribuez pas vos malheurs à un aveugle hasard, et vous ne vous arrêtez pas à ces causes secondes qui semblent amener de si tristes événements; vous n'imites pas la stupidité des brutes que vous avez vues périr sous vos yeux, ni l'orgueil des faux sages qui, loin de l'invoquer, refusent de reconnaître l'unique auteur de nos biens et de nos maux. Eclairés par le flambeau de la foi, vous découvrez la main puissante, l'œil vigilant d'un maître suprême qui règle tout dans l'univers, qui, d'une extrémité à l'autre dispose tout avec poids et mesure, et qui, voyant les événements dans leur cause, et les causes dans sa volonté, n'emploie les éléments que comme des instruments créés par sa puissance, et mis en œuvre par sa sagesse : *Attingit a fine us-*

que ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter. (Sap., VIII, 1.) Il appelle les vents, dit le Prophète, et les vents, la grêle, la contagion entendent sa voix, et ministres de ses ordres absolus, se répandent sur la terre pour punir les coupables, pour éprouver les justes, et ramener, par la terreur et la contrainte, les divers peuples sur lesquels ces fléaux vont tomber. *Ignis, grando, nix, glacies, spiritus procellarum, quæ faciunt verbum ejus.* (Psal. CXLVIII, 8.)

C'est donc pour notre amendement et notre plus grand bien, nos très-chers frères, que Dieu nous visite aujourd'hui par la calamité; il nous a vus dans l'abandonner l'auteur de notre être et tourner contre nous-mêmes l'usage de ses dons; il a vu un luxe étranger à ces contrées, gagnant de province en province pour arriver jusqu'à nous, se répandre de nos villes dans nos campagnes, forcer la retraite du pâtre et du cultivateur, insulter à la simplicité de nos climats, et combattre de vanité avec un siècle qui l'emporte sur tous ceux qui l'ont précédé.

Il a vu le riche enorgueilli d'un faux éclat qui détruit son aisance, et qui corrompt son cœur, oublier ses pères, et rougir de ses frères; le pauvre, séduit par le faste qui éblouit ses yeux, tenter la fraude et la violence pour devenir riche ou pour le paraître; chaque homme ne vivant que pour soi, s'éloigner de ses semblables pour n'avoir pas à les servir, ou ne s'en rapprocher que pour les humilier ou pour leur nuire; les cœurs aigris par l'amour-propre, n'attendre que l'occasion d'éclater et de rompre, l'appeler, la faire naître, ébranler la société sur ses fondements, et la menacer d'une ruine prochaine.

Il était temps qu'une providence attentive vint nous ôter des mains un funeste poison; et que nous voyant insensibles à ses avis et à ses menaces, elle tentât de nous rappeler à nous-mêmes par quelque grand événement. Elle frappe le riche dans ses richesses, [source de ses vices et de ses erreurs; elle attend que, par la perte d'une partie de ses biens, il expie l'abus qu'il en a fait, et que, par le bon usage du reste, il sanctifie la portion qu'il en a conservée; elle veut que, rapprochés par le malheur, nul homme ne soit étranger à un autre homme; que le pauvre s'attache au riche par ses besoins, que le riche s'attache au pauvre par ses bienfaits; que l'un ayant le mérite de la libéralité, l'autre celui du travail et de la patience, tous, sans qu'aucun sorte de son rang, tendent au même but, et que la société qui dégénérerait par la corruption, suite de l'abondance, purifiée par l'adversité, se maintienne et se raffermisse.

C'est donc entrer dans les desseins de la Providence, nos très-chers frères, et remplir le plus doux de nos devoirs, que de chercher les moyens de vous secourir, en même temps que nous vous exhortons à

prévenir, par une mutuelle assistance, les suites funestes d'une première calamité.

Occupés de ce soin, nous avons porté au pied du trône (18), avec vos vœux et votre hommage, le tableau fidèle de vos malheurs. Nous avons vu un jeune prince, digne fils du grand Henri, s'attendrir au récit de vos pertes, et vouloir mettre fin à vos maux. Mais si la compassion est le premier sentiment d'un heureux naturel, la justice est la première vertu des rois. Père commun des peuples soumis à son empire, il a pesé dans la même balance et vos malheurs et les besoins de ses autres sujets. A ses premiers et seconds bienfaits (19), sa bonté n'a pu ajouter que des larmes ; sa puissance et sa sagesse ne peuvent que vous protéger. Vous devez donc, à l'ombre de son bras, travailler à réparer vos pertes, chercher en vous-mêmes les ressources qu'y laisse une providence indulgente dans sa sévérité, et vous transmettre, les uns aux autres, ces premières avances que le riche doit à la terre qui le nourrit de ses fruits, et au pauvre qui l'arrose aujourd'hui de ses larmes, ne pouvant plus la cultiver.

Mais afin que notre invitation ne soit pas indiscrete, et que votre bienfaisance ne s'épuise pas en vains efforts, nous allons mettre sous vos yeux un objet fixe, et joindre ici un plan déterminé, d'après lequel chacun de vous prenant sa tâche, le riche donnera selon ses forces, et le pauvre recevra selon ses besoins.

Des citoyens aussi intelligents que bien intentionnés, nous ont donné l'avis d'ouvrir deux caisses pour recevoir, l'une en don, l'autre à titre de prêt, les sommes que chaque fidèle y voudra verser. Là, l'indigent laboureur, plus ou moins maltraité par la calamité présente, trouvera des secours proportionnés à ses pertes. Vous donnerez à celui qui ne pourra pas rendre; vous prêterez à celui qui ne voudra pas recevoir en pur don, et ne souffrirez pas qu'un intérêt quelconque, pas même à titre d'offrande volontaire, ôte rien à vos bienfaits, et fournisse un prétexte à la cupidité qui pourrait s'en prévaloir.

Et comme l'ordre ne saurait régner dans vos distributions, à moins que votre charité ne mesure d'avance l'étendue de la bonne œuvre qu'elle veut embrasser, il nous a paru convenable d'établir les deux caisses dans la ville de Pau, où le concours d'un plus grand peuple nous promet des secours plus abondants, une administration plus éclairée, une correspondance plus prompte entre les besoins et les moyens : nous avons encore jeté les yeux, en attendant votre choix, sur deux hommes connus par leurs lumières et leur désintéressement, pour recueillir vos largesses et prendre les noms de ceux qui

viendront souscrire pour les sommes que chacun voudra donner ou prêter.

Et quand les fonds suffisamment grossis, ou la liste des souscripteurs suffisamment remplie, nous avertiront qu'il est temps d'annoncer vos bienfaits, alors rendant grâces au ciel qui aura béni nos soins et attendri vos cœurs, nous donnerons le signal de votre convocation et nous fixerons le jour et le lieu de votre première assemblée.

Là, me dépouillant d'un pouvoir que je n'aurai exercé seul qu'en soupirant après le moment de le partager avec vous, et trop heureux de voir mon offrande se confondre avec les vôtres, je remettrai le tout entre vos mains, et nous délibérerons en commun sur les fonds provenant d'une charité commune.

Vous ferez choix d'un trésorier digne de votre confiance ; vous élirez parmi vous des hommes sages et craignant Dieu, les plus capables d'une juste dispensation ; vous leur ouvrirez votre cœur ; vous leur inspirerez votre zèle ; animés du même esprit, ils iront répandre vos bienfaits et justifier votre choix. Ni la richesse de leurs offrandes, ni l'étendue de leur pouvoir, ni les avantages dont ils jouissaient dans la société, ne régleront le rang ou l'influence qu'ils auront dans vos assemblées ; tous égaux par la nature et par leur vocation, et moins jaloux de se distinguer par des prééminences que par des services, chacun donnera son avis, n'aura que sa voix, et tous, sous les yeux du Père commun, travailleront au soulagement de leurs frères.

Le projet est utile, il est digne de vous. Il s'agit de rassembler des fonds abondants, de les distribuer avec sagesse, de soutenir le laboureur et la culture, qui succombent s'ils ne sont promptement secourus. Ici, l'intérêt général et personnel, la voix de la religion et de la nature, les lois divines et humaines, tout se réunit et vous presse de vous assister mutuellement.

Si le riche pouvait être seul heureux au milieu des malheurs qui l'environnent, s'il pouvait se nourrir de son or sans le consumer, ou le tirer d'ailleurs que des fruits de la terre ; tranquille au sein de l'opulence, il pourrait (si la religion et l'humanité ne disaient rien à son cœur) compter pour rien les pleurs des malheureux, et contempler de loin les ravages de la calamité publique. Mais si de tous les fruits qui servent à la subsistance de l'homme, il n'en est aucun qui, par une loi immuable, ne naisse et ne se reproduise par son travail ; si le même coup qui a frappé de mort le compagnon de ses labeurs, a frappé de stérilité le champ qui nourrissait le riche comme le pauvre ; si une perte aussi cruelle ne peut être réparée que par le remplacement le plus

(18) A la tête de la députation des états de Béarn, qui fut appelée, le 31 décembre 1775, pour prêter le serment de la province et recevoir celui de Sa Majesté.

(19) Le roi a donné en deux fois un million, qui

est le tiers de la valeur des bestiaux assommés dans la province pour arrêter le progrès de la contagion ; la perte qui avait précédé n'a pas été évaluée, et se monte à des sommes très considérables.

prompt : craignez, mes frères, craignez que la terre, indignée de votre abandon, ne refuse son sein, ne se couvre de ronces, et ne se venge de vos refus par les siens : craignez que le pauvre, quittant sa chaumière et sa charrue, ne payant plus ni les redevances de son champ, ni la dîme de ses sueurs, ni sa portion des taxes publiques, ne retombe à la charge du riche, ou par la mendicité ou par ses rapines : craignez enfin que le riche lui-même, ne trouvant plus pour de l'or que des bras affaiblis par la misère, et devenus trop rares par une suite de l'émigration, ne languisse d'abord dans une abondance stérile, sans pouvoir échanger ni vendre le superflu de ses fruits, et bientôt après dans la disette au milieu de ses champs sans récolte, faute de pouvoir les cultiver.

Mais laissons là des motifs trop peu dignes de nous, mes très-chers frères ; et, prenant un essor plus généreux, suivez l'heureux penchant qui vous guide, et la voix de la religion qui vous sollicite : *Æmulamini... charismata meliora, et adhuc excellentiorem viam vobis demonstro.* (I Cor., XII, 31.) Elle vous dit, cette religion bienfaisante, que Dieu, père de tous les hommes et maître absolu de tous les biens, en vous comblant des bénédictions des premiers nés, s'est réservé sur votre héritage une portion dont il fait la légitime du pauvre ; que dans tous les temps les besoins de votre frère réclament votre superflu ; mais que dans ses jours de colère et de deuil, quand la terre se durcit sous ses pas faute de culture, quand le ciel, devenu d'airain, ne lui laisse d'autre ressource que votre compassion, vous devez partager avec lui le plus pur de votre substance, vous devenez le père de l'orphelin, le tuteur du pupille, chargé de les nourrir, de les défendre, de soutenir leur humble toit qui tombe, et de labourer leur champ que les ronces et les épines vont couvrir : *Honora Dominum de tua substantia.* (Prov., III, 9.)

Elle vous dit qu'heureux sont ceux qui, écoutant la voix de l'indigent, et ne détournant pas les yeux à son approche : *Fili elemosynam pauperis ne defraudes, et oculos tuos ne transvertas a paupere* (Eccl., IV, 10) lui payent le tribut de larmes et de secours qui lui est dû ; qu'heureux celui qui, paraissant donner aux pauvres et prêtant en effet à l'Eternel, sème son grain dans une terre qui rapporte au centuple, et place son bien-

fait en des mains qui le rendront un jour avec usure : *Feneratur Domino, qui misereatur pauperis : et vicissitudinem suam reddet ei.* (Prov., XIX, 17.)

Un si noble devoir qu'imposent à chaque riche la nature et la religion, nos très-chers frères, nous regarde à double titre, nous, ministres du Seigneur, nourris des dons offerts sur nos autels, enrichis des largesses des peuples ; nous qui, moissonnant où nous n'avons pas semé (*Luc.*, XIX, 21), et recueillant où nous n'avons pas labouré, jouissons néanmoins de la rosée du ciel et de la graisse de la terre.

Refuser à Dieu, en la personne de ses enfants, une partie de ses bienfaits, la refuser aux descendants des pères qui nous ont enrichis aux dépens de leur postérité, à ceux même qui partagent avec nous les fruits de leurs travaux, ce serait, et pour vous, riches du siècle, et pour nous, ministres des autels, je ne dis pas une injustice, mais un sacrilège ; je ne dis pas une ingratitude, mais un homicide (20) digne du courroux du ciel et de l'animadversion des hommes.

Aussi, quand les malheurs publics ont passé certaines bornes ; quand l'insensibilité du riche a mis le comble à la calamité, et que, las d'attendre la justice du ciel, les malheureux invoquent celle des juges de la terre, les lois alors autorisent leurs plaintes : le ministère public prend en main leur défense, et par des taxes dont personne n'est exempt, le riche est obligé de secourir le pauvre et de ramener une sorte d'égalité sur la terre.

Qu'est-il besoin d'exposer à vos yeux ces lois puisées dans la nature, et recueillies dans les dépôts qui leur sont consacrés ? Qui peut douter que la société qui a eu le droit de se former, n'ait celui de se maintenir ; que le prince qui en est le chef suprême, et les magistrats, qui sont dépositaires de l'autorité du prince, ne doivent, dans tous les temps, veiller au salut des peuples, et repousser un fléau destructeur comme l'ennemi commun qui menacerait nos têtes.

Qui ne connaît les lois de Charlemagne et de ses enfants ; le sage règlement (21) de ce monarque qui, prescrivant à chaque riche le nombre de pauvres qu'il devait nourrir, et la somme d'argent qu'il devait verser dans le trésor des charités publiques, apaisa la famine et sauva l'empire ?

Qui ne connaît les canons des conciles (22)

livre d'argent, et ceux du second ordre une demi-livre ; que les officiers du roi qui commandent deux cents hommes, donneront une demi-livre ; ceux qui en commandent cent, cinq sols ; et ceux qui n'en commandent que cinquante ou trente, donneront seulement une once. (*Capitulaires des rois de France*, édit. de Baluze, tom. I, pag. 192.)

D'après les auteurs qui ont traité cette matière, la livre d'argent pouvait valoir au temps de Charlemagne 75 livres de notre monnaie, et vu le prix des denrées, répondrait au moins à une somme de 4,600 livres.

(22) Concil. Arelat. vi, can. 14 ; Turon. iii, can. 2 ; Carthag. iv, can. 51.

(20) Non pavisti, occidisti. (Amar.)

(21) Dans une grande disette, jointe au fléau de la guerre que Charlemagne eut à soutenir contre les Saxons, en 778 et 779, ce religieux prince assembla les prélats de son royaume ; et avec eux, et par leurs conseils, il eut recours aux prières, aux jeûnes et aux aumônes. Le règlement de cette assemblée porte : Que chaque évêque, chaque abbé ou abbesse qui en ont le moyen, donneront en aumône une livre d'argent, ou la valeur ; et une demi-livre ceux ou celles dont le revenu est médiocre. Que chaque évêque et chaque abbé ou abbesse nourriront quatre pauvres pendant la disette. Que les comtes du premier ordre donneront en aumône une

des premiers siècles et de ceux qui les ont écrits ? Ces canons qui, bornant à la nourriture la plus frugale et au vêtement le plus simple, le nécessaire des ministres des autels, déclarent superflu tout le reste ; ces canons plus indulgents (23) qui, fixant au quart des revenus la portion consacrée aux aumônes ordinaires et aux besoins les plus communs, ordonnent que, dans les temps plus difficiles, les biens-fonds soient engagés, les ornements des autels soient vendus, et le prix distribué à la veuve et au pupille !

Qui ne sait qu'entrant dans l'esprit de l'Eglise, comme évêque du dehors et protecteur des saints canons, le second des Clovis (24) fit réduire en monnaie l'argent qui décorait la tombe du premier apôtre de la France ; et que les plus saints de nos pontifes, vendant jusqu'aux vases sacrés pour racheter les captifs et nourrir les indigents, se sont réduits à porter le corps du Sauveur dans une corbeille d'osier (25) et à distribuer son sang précieux dans une coupe de verre.

Ouvrons les registres des tribunaux supérieurs, nous trouverons dans tous les siècles, dans tous les âges (26), des arrêts multipliés qui, prévenant les ordres du souverain, et cédant à la nécessité des temps, ont ordonné des taxes passagères, et les ont fait lever au grand soulagement des peuples.

Voulez-vous qu'armés de ces lois et conduits par les magistrats qui en sont les dépositaires et les organes les pauvres vous demandent, riches du siècle, la portion de l'héritage que vous leur retenez ? Voulez-vous qu'entrant dans nos temples (car le temple est fait pour l'homme et non pour l'Eternel qui n'en a pas besoin), ils dépouillent le sanctuaire de ses ornements les plus précieux, sans que les ministres des autels aient le droit de les empêcher ni de s'en plaindre : *Deus..... non in manufactis templis habitat, nec manibus humanis colitur indigens aliquo.* (Act., XVII, 24, 25.) Voulez-vous que de la maison du Seigneur ils passent dans celle du prêtre et du lévite, et que, les trouvant plongés dans l'abondance et la mollesse, ils s'indignent à leur aspect, ils s'emportent à des reproches et les appellent en jugement, comme ravisseurs des

biens qui leur furent confiés pour un plus digne usage ?

Non, mes frères, vous n'attendrez pas ces fâcheuses extrémités ; nous avons conçu de vous de meilleures espérances : *Confidimus autem de vobis, dilectissimi, meliora* (Hebr., VI, 9) ; vous savez trop que Dieu n'accepte que des offrandes volontaires, et qu'il rejette avec horreur les dons de l'avarice, arrachés par la force ou par la crainte. Imitiez plutôt ces pieux Israélites, qui, des bords de l'Euphrate, séjour de leur captivité, faisaient passer jusqu'aux rives du Jourdain des secours à leurs frères : *Universique qui erant in circuitu adjuverunt manus eorum in vasis argenteis et aureis, in substantia et jumentis, in suppellectili.* (I Esdr., I, 6.)

Rappelez-vous ces chrétiens des premiers siècles, qui, vendant leurs héritages pour nourrir la veuve et l'orphelin, venaient en déposer le prix aux pieds des apôtres : *Quotquot enim possessores agrorum aut domorum erant, vendentes afferebant pretia eorum que vendebant, et ponebant ante pedes apostolorum* (Act., IV, 34, 35) ; et, sans aller chercher les exemples aussi loin, jetez les yeux sur les monuments de la charité de vos pères ; ils bâtirent ces villes où leur piété recueillit les habitants des campagnes ; ils élevèrent nos temples à la sueur de leur front ; dotèrent de leur patrimoine ces asiles ouverts, les uns à l'innocence, les autres à l'infortune, et réparèrent avec un courage digne de vous être proposé pour modèle, les ravages causés en divers temps par l'irruption des barbares dans ces contrées (27).

Et, pour preuve que vous n'avez pas dégénéré de l'antique charité de vos pères, je ne citerai qu'un exemple récent dont mes yeux ont été les témoins, et mes mains les ministres :

Rappelez-vous ce moment où le feu roi, voulant racheter les captifs de son royaume qui gémissaient dans les fers des infidèles, nous chargea d'exciter votre zèle à seconder ses soins paternels (28). Dès que nous eûmes exposé à vos yeux les traitements inhumains que souffraient dans les chaînes et les cachots peut-être vos parents et vos compatriotes, aussitôt, n'écoulant que le cri de la religion et de l'humanité, vous nous remîtes vos dons, et nous étonnâmes les ministres du roi par la célérité autant que

(23) Can. Concessor. Can. Quatuor. 12, qu. 2. Can. De re dit. 12, qu. 8.

(24) Dans une famine qui affligea l'Etat, sous le règne de Clovis II, l'an 651, ce monarque prit l'argent qui couvrait la chasse de saint Denis, et après l'avoir fait convertir en monnaie, il le remit à l'abbé Agulphe pour le distribuer aux pauvres. (Gauguin cité par Lamarre, *Traité de la Police*, tom. II, pag. 829.)

(25) Parmi plusieurs évêques qui donnèrent, dans les premiers siècles de l'Eglise, ce grand exemple de charité pour les pauvres, saint Jérôme fait une mention particulière de saint Exupère, évêque de Toulouse : *Qui corpus Domini canistro vimineo, sanguinem portat in vitro.* (Hieron., *Epist. ad Rustic.*)

(26) Arrêts des parlements de Paris, 24 sep-

tembre 1560, 22 décembre 1565, 18 novembre 1573, 20 octobre 1693, 30 décembre 1740 ; de Bretagne, 16 avril 1570 ; de Grenoble, 29 avril 1564, 17 juin 1616 ; de Toulouse, 6 mars 1528, 10 mars 1558.

(27) Dans le XVII^e siècle, les Sarrasins venant d'Espagne, ravagèrent le Béarn, et furent défaits par Charles-Martel. Les peuples de cette province relevèrent les murs de leurs villes, et se rassemblèrent dans les mêmes lieux. Un siècle après, les Normands rasèrent de fond en comble ces mêmes murailles, et n'en laissèrent aucun vestige, au point qu'on ignore la place où était bâtie la capitale. (MARCA, *Hist. du Béarn.*)

(28) Lettre du roi, de 1768, qui charge les évêques d'ordonner, dans leurs diocèses, une quête pour la rédemption des captifs.

par l'abondance de vos largesses. Tous les jours encore, quand l'incendie, l'inondation ou quelque autre fléau, ont renversé la maison, ou ravagé l'héritage du pauvre, si le mal nous paraît sans remède, nous invoquons votre compassion, et soudain on voit sortir du milieu des ruines un nouveau monument de votre charité, près duquel une famille échappée à l'infortune bénit Dieu comme auteur de son salut, et vous, mes frères, comme les dignes instruments de sa bonté.

La contagion, comme un vaste incendie, a parcouru nos plaines, ravagé nos coteaux, et, semblable à un déluge universel, a couvert la cime de nos plus hautes montagnes : *Aquæ prævaluerunt nimis super terram : opertique sunt montes excelsi.* (Gen., VII, 19.) Serez-vous moins sensibles à un désastre général que vous ne l'êtes tous les jours à une infortune particulière? Vos frères, il est vrai, ne sont pas menacés d'une dure captivité chez des barbares, mais d'un exil chez des peuples amis. Verrez-vous de sang froid des familles entières méditer et exécuter une déplorable émigration? Souffrirez-vous qu'un père indigent repousse loin de lui des enfants qu'il ne peut plus nourrir? que, partagé entre la faim et la tendresse, ne pouvant donner la subsistance à tous, ni se résoudre d'en sacrifier un seul, il les suive dans une terre étrangère, il s'en aille languir et vieillir loin de sa patrie, ou mourir de douleur de l'avoir quittée?

Ne souffrons pas, mes très-chers frères, que tant d'infortunés consomment par leur fuite leur malheur et notre honte : unissons-nous plutôt pour les retenir et pour les rappeler; que toutes les parties de ce diocèse concourent à l'envi, et se piquent d'une sainte émulation. Ce n'est pas le moment de cacher à votre gauche le don que fera votre droite : *Nesciat sinistra tua quid faciat dextera tua* (Matth., VI, 3) : votre charité, pour être utile, doit être publique comme le malheur, et ne craignons pas que le poison de l'orgueil vienne corrompre le mérite de notre offrande; nous resterons au-dessous de nos devoirs, tant que nous resterons au-dessous des besoins de nos frères.

Mais, dans ce combat de générosité, ne cédon pas notre rang, vénérables frères, chanoines et chapitre de notre cathédrale : tous les regards sont fixés sur vous, et mesurent vos dons à la noblesse de votre sang et à la distinction de vos places. Si le ciel, dans son courroux, au lieu de frapper les animaux, eût répandu la contagion sur les

hommes, on vous eût vus, parmi les morts et les mourants, leur prodiguer vos biens et votre vie; mais puisque, dans sa miséricorde, il vous fait grâce du danger, ne vous montrez pas moins empressés à courir au secours de vos frères.

David, accablé de soif et de fatigue, refusa de boire l'eau que deux de ses braves étaient allés chercher au travers du camp ennemi, et la répandant devant le Seigneur, il prononça ces paroles mémorables : *Non, je ne boirai pas le sang et le péril de mes braves : Absit..... ut sanguinem istorum virorum bibam!* (I Par., XI, 19.) A Dieu ne plaise, mes très-chers frères, que dans ces années de sécheresse et de stérilité, nous nous désaltérions dans le sang et la sueur du pauvre ! mais plutôt, mettant à part les fruits d'une de ces années, versons-les, sous les yeux du Seigneur, dans le sein des terres arides, et rendons-leur ainsi leur première fertilité.

Unissez-vous à nous, communautés séculières et régulières, qui faites une portion chérie du troupeau confié à nos soins : du fond de vos retraites vous avez vu s'avancer rapidement et fondre sur nos campagnes la calamité dont nous déplorons les ravages. Au premier signal que nous avons donné de la prière publique, vous vous êtes humiliées devant le Seigneur, et dans ce commun danger, vous avez demandé grâce, moins pour vous que pour vos frères. Nos crimes étaient trop grands, le ciel voulait nous punir. Vous avez adoré sa justice, secondez aujourd'hui sa clémence, en venant soulager par vos largesses des maux que vous n'avez pu détourner, mais que vous avez rendus moins accablants par la ferveur de vos prières.

Pieux solitaires de Sauvelade (29), vous nous retracez la tendre charité de vos pères, que l'on vit arriver dans ces déserts comme les anges protecteurs de ces contrées. Attiré par leurs bienfaits, un peuple d'indigents vint se réfugier à l'ombre de leurs murs, et trouve tous les jours auprès de vous l'édification et la subsistance. Que votre libéralité franchisse les bornes de votre cloître et s'étende à de nouveaux besoins, à l'exemple de votre abbé (30), qui répand avec profusion des biens que la Providence lui départ avec mesure.

Abbaye de Pontaut (31), qui vous glorifiez des mêmes fondateurs, marchez sur les traces de vos frères et soyez les dignes émules de leur charité.

Religieux de la Réole (32), nous déplorons sincèrement votre sort, et nous n'avons

doyen du chapitre de Lescar.

(31) Pontaut, abbaye du même ordre, situé dans la province de Guyenne, diocèse de Lescar.

(32) Religieux de la Réole, ordre de Saint-Benoît, congrégation des exempts, éteinte par lettres patentes du roi, de l'année 1770. Cette maison a été supprimée en 1775, et la menue conventuelle réunie au séminaire du diocèse, après le décès des titulaires.

(29) Abbaye de l'ordre de Cîteaux, qui fut fondée et dotée l'an 1127 par Gaston III, vicomte de Béarn, conjointement avec sa femme Talèse, et son fils Centulle. Ce prince, également célèbre par sa valeur et par sa piété, se détermina à cette fondation en reconnaissance des avantages signalés qu'il avait remportés en Espagne contre les infidèles, surtout à la bataille de Cutande, où cent cinquante mille Maures avaient été mis en déroute.

(30) L'abbé Damou, docteur de Sorbonne, et

souscrit qu'en répandant des larmes au décret de votre extinction. Votre congrégation ne sera donc plus comptée dans l'Eglise; votre communauté ne fera plus partie de ce troupeau; frappée de stérilité, la génération présente va disparaître, une autre ne lui succédera pas : mais puisque l'arrêt en est porté, employez, à vous faire regretter, les derniers moments qui vous restent : répandez autour de vous ce peu de bien que vous ne pouvez ni emporter ni transmettre; fécondez de vos débris une terre que vous allez quitter, et que de riches moissons croissant sur vos tombeaux, et nous rappelant vos dons, fassent bénir votre mémoire.

Clercs réguliers de la congrégation de Saint-Paul (33), vous êtes venus rallumer parmi nous le flambeau de la foi, que les erreurs des derniers temps avaient obscurcie et presque éteinte; il était juste que nos pères, à la place des bénédictions spirituelles que vous semiez dans leur âme, vous fissent part de leurs biens temporels : *Si nos vobis spiritualia seminavimus, magnum est nos si carnalia vestra metamus.* (1 Cor., IX, 11.) Leurs dons ont prospéré entre vos mains; le lait et le miel découlent de la terre que vous cultivez; tout ce qui l'environne est dans le deuil et la détresse; la seule terre de Gessen ne se ressent pas des plaies du reste de l'Egypte : *Tantum in terra Gessen grando non cecidit.* (Exod., IX, 26.) Comblés des bienfaits de Dieu, vous voudrez les reconnaître, vous voudrez honorer votre ministère, relever la gloire de votre apostolat par la gloire de votre désintéressement, arracher à la misère, à la faim, à l'exil des descendants de ceux qui vous reçurent dans leur sein et vous firent entrer en part de leurs héritages.

Missionnaires de la chapelle de Notre-Dame de Betharram (34), qui, sans vous attacher à aucune portion du troupeau, en partagez avec nous la sollicitude générale; qui, tantôt sur les pas des apôtres, courez après le pécheur, et tantôt, au pied de la croix, sur le Calvaire, attendez que la grâce et le remords vous le ramènent; vos bras, comme ceux du Sauveur, sont toujours étendus pour recevoir la foule qui s'empresse et qui s'accuse : mais que vous avez peu d'instant pour sonder tant de plaies et discerner tant de pécheurs ! Que du moins la charité, l'abrégé du chrétien, soit l'épreuve abrégée du pénitent ; dites aux pécheurs de racheter leurs péchés par l'aumône : *Peccata tua eleemosynis redime* (Dan., IV, 24) ; que leurs dons plus abondants soient la preuve de leur repentir et le garant de leur persévérance ; à leurs offrandes joignez encore les

vôtres, et venez grossir le tribut que nous levons pour le soulagement de nos frères.

Soutenus par ces exemples, accourez, riches du siècle, plus ou moins comblés des faveurs du ciel et des biens de la terre; souvenez-vous que celui qui sèmera peu recueillera peu : *Qui parce seminat parce et metet* (II Cor., IX, 6), que celui qui sèmera avec abondance recueillera abondamment. Si vous avez deux tuniques, donnez-en une, dit l'Evangile : *Qui habet duas tunicas det non habenti.* (Luc., III, 11.) Si le ciel vous a refusé les douceurs d'une heureuse postérité, faites de l'indigent votre héritier, disent les Pères (35). A-t-il béni les liens d'une union légitime, ajoutez Jésus-Christ au nombre de vos enfants. Les besoins de ceux-ci ne vous permettent-ils pas de donner en pur don, prêtez, du moins : la terre, gratuitement secourue, s'empressera de vous rendre les avances que vous lui aurez faites, et nourrira votre frère. Si de nouveaux malheurs le forçaient à de nouveaux délais, vous ne voudrez pas qu'un acte de rigueur vous enlève le prix d'une œuvre de miséricorde : je vous vois déchirer l'obligation du pauvre, et le racheter deux fois avec le même don.

O vous qu'un même sang, un même sol unissaient à nous, et que la charité unit toujours, quoique des monts et de vastes pays nous séparent (36), le bruit de nos malheurs est parvenu jusqu'à vous : touchés de notre infortune, vous nous invitez à venir partager les avantages de votre séjour. N'est-ce donc qu'un exil que votre charité nous offre ? Vos pères ne vous l'ont-ils pas dit, ou l'avez-vous oublié, combien il fut amer et pour eux et pour vous de vous arracher au sein de votre patrie ? Si notre sort vous attendrit, si la religion et vos entrailles vous disent que nous sommes vos frères, faites-nous parvenir vos dons ; n'exigez pas que nous les allions recevoir de vos mains ; mettez le comble à vos bienfaits en souffrant que nous vivions et mourrions dans le pays qui nous vit naître.

Mais vous, qui n'étiez qu'un cœur et qu'une âme avec nous, unis sous les mêmes pasteurs par les liens d'une même foi, et qui, maintenant séparés de croyance et de communion, formez un peuple étranger au sein d'une même patrie, vainement vous obstinez-vous à nous fuir : nous courons après vous ; vainement avez-vous secoué le joug d'une obéissance filiale : *Æmulator enim vos Dei amulatione* (II Cor., XI, 2) : nous aurons toujours des entrailles de père, et nous déplorerons vos erreurs et vos mal-

(33) Les clercs réguliers de la congrégation de Saint-Paul, connus sous le nom de Barnabites, parce que leur première institution se fit à Milan dans l'église de Saint-Barnabé, furent appelés à Lescar, lors du rétablissement de la religion catholique dans ce diocèse, pour ramener les hérétiques et raffermir les nouveaux convertis. Ils remplirent leur vocation avec zèle et succès.

(34) La chapelle de Betharram, consacrée à Dieu sous l'invocation de la sainte Vierge, est située au

pied d'une montagne qu'on appelle le Calvaire. Les prêtres séculiers qui la desservent emploient la moitié de l'année à faire des missions, et le reste du temps ils entendent les confessions d'une foule innombrable qu'attire la célébrité du lieu.

(35) Chrysost., Ambr. et alii.

(36) Il y a en Espagne plus de trente mille Béarnais qui s'y sont établis et y font un commerce très-étendu : ils conservent toujours des relations avec leurs anciens compatriotes.

heurs. Vous avez perdu par la calamité, vous aurez part à nos distributions à l'égal de nos frères; nous ferons plus : nous recevrons vos bienfaits, et nous nous aiderons de votre zèle et de vos conseils. Peut-être que, touchés des marques de la plus tendre affection, rapprochés par un même intérêt et par les mêmes soins, vos répugnances venant à diminuer, vos préjugés venant à s'affaiblir, vos yeux seront plus disposés à s'ouvrir à la lumière et vos cœurs à revenir à l'unité.

Quant aux pasteurs, chargés du soin immédiat des paroisses, ils leur doivent leur secours tout entier. Plusieurs d'entre eux, nous le disons avec douleur, sont pauvres eux-mêmes et auraient besoin d'être secourus. Qu'ils s'attendrissent sur des maux qu'ils ne peuvent soulager; qu'ils inspirent, par leurs exhortations, la bienfaisance aux riches, la patience aux pauvres; qu'ils nous aident à discerner les vrais besoins qui se cachent, des faux besoins qui chercheraient à nous tromper. Si, par leur canal et leurs avis, vos largesses arrivent à leur véritable destination, ils ont rempli leur ministère, et leur mérite sera grand devant les hommes et devant Dieu.

C'est donc le moment, nos très-chers frères, de rassembler vos forces et de les opposer aux ravages de la contagion. Dans des temps moins malheureux, votre charité avait le choix de l'infortune qu'elle voulait soulager; aujourd'hui la Providence a choisi pour vous : c'est le laboureur indigent qu'elle vous renvoie et vous confie; c'est la terre elle-même qu'elle veut que vous secouriez. Les maux présents sont son ouvrage; les maux à venir seraient le vôtre, et vous en répondez.

Saint Grégoire le Grand se reprochait, comme un homicide, la mort du seul pauvre échappé à sa vigilance dans un temps de calamité, et s'en punit en s'éloignant pendant plusieurs jours des saints autels (37). Et nous, vraiment coupables de la mort et complices de la fuite du pauvre que nous aurons refusé de secourir, de quel front pourrions-nous partager ou célébrer les saints mystères? Ne craignons-nous pas que la pâleur et la douleur peintes sur les visages ne troublent l'appareil du sacrifice; que les sanglots des malheureux n'interrompent le chant de nos cantiques; que leurs cris, semblables à la voix du sang d'Abel (*Gen.*, IV, 10), ne montent jusqu'au trône de Dieu, pour en faire descendre de nouveaux fléaux, et venger peut-être, par la mort des premiers-nés, le pauvre dont nous méprisons les pleurs et dont nous dévorions la substance?

Mais éloignez de si tristes objets, mes très-chers frères; voyez plutôt la terre, fertilisée par vos avances et par les soins du laboureur, se couvrir de moissons, de

troupeaux et d'un peuple innombrable qui s'empresse autour de vous et vous bénit à votre passage! l'un vous doit les fruits qu'il a recueillis, l'autre la maison qui lui donne un asile; un autre, un fils, un époux, un père que la dureté des temps allait lui ravir. Quel spectacle plus touchant, quelle satisfaction plus douce pourraient vous procurer vos richesses! Un vain luxe, flattant votre orgueil et soulevant l'envie, eût rempli votre cœur de trouble et d'amertume. La charité, au contraire, commençant par vous les heureux effets qu'elle aime à produire, versera dans votre âme son calme et sa douceur, et finira par vous assurer l'amour et les respects de vos frères.

Ces hommes laborieux, qui forment vos richesses d'une portion des fruits de leurs sueurs, s'en dépouillent pour vous avec allégresse. Que pourraient-ils refuser ou ne céder qu'à regret à leurs bienfaiteurs? Ils sentent qu'en déposant des biens dans vos mains généreuses ils les mettent en réserve pour leurs besoins autant que pour les vôtres, que c'est une fontaine publique qu'ils élèvent pour être répandue dans les temps de sécheresse, des greniers qu'ils remplissent pour être ouverts dans les années de stérilité.

Ces pieux fondateurs qui dotèrent nos églises d'une portion de leur patrimoine: les Sanche (38), les Gaston, les Centulle, ces généreux souverains, pères de leurs peuples et protecteurs de nos autels; Henri, lui-même, qui, rentré dans le sein de l'Eglise, nous ouvrit les portes de nos temples (39) et nous rendit des biens dont une reine (40), séduite par l'erreur, nous avait dépouillés, se réjouiront au séjour de la paix et de la gloire, en voyant leurs pieuses largesses arriver à leur destination, et les enfants de leurs anciens sujets continuer d'âge en âge la bonne œuvre qu'ils commencèrent.

Ces biens, nos très-chers frères, sont fragiles et périssables, comme nous qui les possédons : il faudra les quitter dans peu! Que cette vérité ne vous jette pas dans la tristesse, mais vous inspire un saint désintéressement; songez que, de tous ces biens, nous n'emporterons avec nous que la portion que nous aurons donnée, et que cette portion, semée dans le sein des malheureux, germera dès cette vie, et portera des fruits pour l'éternité. *Centuplum accipiet et vitam eternam possidebit.* (*Matth.*, XIX, 29.)

A CES CAUSES :

I. Il sera établi dans la ville de Pau, pour tout le diocèse de Lescar, deux caisses de secours qui seront formées des sommes que les divers corps ou les particuliers y verseront, soit à titre de don, soit à titre de prêt; et, en premier lieu, il sera compté par nous, évêque de Lescar, à la caisse du don, la somme de 30,000 livres, et à celle du prêt la somme de 15,000 livres.

(37) JOAN. DIAC. in *Vita Greg.* lib. II, cap. 29.

(38) Les plus riches fondations des églises du Béarn, sont dues à la piété de ces trois princes.

(39) Edit de main-levée de 1623.

(40) Jeanne d'Albret, mère d'Henri IV

II. Ceux qui voudront contribuer à cet établissement, sont invités à remettre leur argent, ou à faire leur soumission entre les mains des sieurs Bergeret et Laffargue, notaires de Pau, lesquels donneront leur récépissé et tiendront deux registres, l'un des sommes prêtées, l'autre des sommes données, et les divers bienfaiteurs sont priés de signer les articles qui les concernent.

III. Ceux qui verseront à la caisse du prêt marqueront le temps auquel ils veulent être remboursés, et, lors de la distribution, les administrateurs auront lesdites époques sous les yeux pour fixer en conséquence les termes qu'ils pourront donner à ceux qui viendront emprunter.

IV. Six semaines après l'ouverture de la présente souscription, ou dans un terme moins long, si les circonstances le demandent, les souscripteurs seront convoqués dans la ville de Pau pour vérifier l'état des caisses et convenir d'un plan d'administration le plus utile aux indigents et le plus au gré des bienfaiteurs.

V. Dans la première assemblée, il sera nommé un trésorier, un secrétaire et un nombre suffisant d'administrateurs qui réuniront les pouvoirs de tout le corps; ils s'assembleront toutes les semaines et rendront compte aux assemblées générales qui se tiendront deux fois l'année, et plus souvent si le cas le requiert.

VI. Ceux qui ne seront pas sur les lieux pour donner ou pour souscrire en personne pourront se faire représenter, et leurs ayant-cause auront séance et voix aux assemblées générales, et pourront être élus au nombre des administrateurs.

VII. Les laboureurs qui auront perdu par la calamité donneront un état de leurs pertes et de leurs besoins, qu'ils remettront à un des membres du bureau; et sur le rapport et la vérification qui sera faite, il sera expédié un mandat sur le trésorier, signé de deux administrateurs, lequel sera inscrit sur le registre du secrétaire.

VIII. En cas d'insolvabilité reconnue de la part de ceux des laboureurs qui auront reçu à titre de prêt, nous, évêque de Lescar, consentons que les sommes défallantes soient prises sur les 15,000 livres versées par nous dans la caisse du prêt, à concurrence de ladite somme, et entendant que le surplus des pertes soit réparti au marc la

livre, ou dans toute autre forme que l'assemblée décidera.

Et sera la présente lettre pastorale distribuée dans notre diocèse, publiée et lue au prône des paroisses, le premier dimanche ou le premier jour de fête après qu'elle aura été reçue et distribuée.

Donné à Paris, où nous sommes retenus pour les affaires de notre diocèse et de la province du Béarn, le 19 novembre 1776.

VII. MANDEMENT

POUR FAIRE CHANTER LE Te Deum

A l'occasion de la déclaration du roi du 23 septembre 1788, par laquelle Sa Majesté rappelle à leurs fonctions tous les parlements, et indique l'assemblée des états généraux du royaume (41).

Marc-Antoine de Noë, évêque de Lescar, etc., etc., au clergé séculier et régulier, et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Béni soit, nos très-chers frères, le Dieu de toute consolation, le Père des miséricordes, qui, dans nos afflictions, n'a pas permis que nous ayons été tentés au-dessus de nos forces, mais qui est venu à notre secours avant que nous n'ayons succombé! A lui soient gloire et honneur dans tous les instants de notre vie pour tout le bien qu'il vient de nous faire et pour tous les maux dont sa main puissante nous a préservés! C'est dans ces sentiments, nos très-chers frères, que nous avons trouvé la fin de nos épreuves, et que vous attendrez les nouvelles faveurs que la même main pourra verser sur vous.

Au premier signal que le meilleur des rois prenait pitié du meilleur des peuples; dès que par son édit, Sa Majesté vous a rendu vos lois, vous a rouvert le temple de la justice, replacé vos juges sur leurs sièges et déclaré que la même bonté voulait étendre ce bienfait, et de nouveaux encore, à tous les peuples de sa domination, vos cœurs, vos yeux, vos vœux se sont tournés vers le ciel, source unique de tous les biens, et, par un mouvement subit d'une âme habituellement chrétienne, vous êtes accourus dans nos temples, vous avez entouré nos autels, prié, pressé les ministres des autels de vous servir d'organes pour chanter le cantique d'actions de grâces, et rendre gloire à l'auteur du nouveau don. Parmi ces ministres animés tous du même sentiment, les uns ayant

(41) Le cardinal de Loménie, premier ministre, et le garde des sceaux Lamoignon, persuadèrent à Louis XVI de supprimer les parlements, et de partager leur ressort en grands bailliages. Des commissaires du roi mirent son édit à exécution à Pau, et fermèrent les portes du temple de la justice. Le peuple se révolta, et obligea le parlement à reprendre ses fonctions. Le duc de Guiche, capitaine des gardes-du-corps, fut envoyé pour tâcher de rétablir l'ordre sans employer la force; il n'y put réussir. Le roi manda le parlement à Etampes, pour y attendre ses ordres; mais quand il arriva, le premier ministre n'était plus, et le garde des sceaux était à la veille de sa chute. Le parlement

demanda à paraître devant le roi : Sa Majesté le permit, le reçut avec bonté, et le renvoya à ses fonctions, chargé d'annoncer la prochaine assemblée des états généraux. Le parlement, de retour, indiqua le jour de la première séance, qui devait commencer par une messe solennelle, et pria Mgr l'évêque de Lescar d'y officier, ce qu'il fit. Il monta en chaire, et prononça le discours suivant. A cette époque, les faits et les circonstances étaient presque sous les yeux, et faisaient une partie de l'intérêt. Il faudrait se transporter sur les lieux et au moment même, pour retrouver ce dont l'éloignement des objets a nécessairement fait perdre une grande partie.

cédé (42) sur l'heure à vos instances, les autres n'ayant mis d'intervalle que le temps de nous consulter, nous avons trouvé que les derniers avaient rempli la mesure des égards, et que les premiers n'avaient pas excédé celle d'un juste zèle. Mais comme dans l'ordre politique, quand un besoin pressant a fait passer par-dessus les règles d'une police ordinaire, l'autorité légitime, rentrant dans ses droits, ne revient pas sur le passé, mais s'occupe du présent, et, imprimant un mouvement plus régulier au corps qu'elle dirige, s'assure du bon ordre pour l'avenir : ainsi, nos très-chers frères, dans l'insurrection religieuse qui a eu lieu dans l'étendue de ce diocèse, nous avons applaudi au motif et aux effets de votre zèle ; mais notre ministère ne serait pas rempli si notre voix ne se mêlait avec les vôtres, et si, par notre exemple, nous n'exhortions votre reconnaissance envers le ciel, en même temps que par notre influence nous en réglerons et consacrerons les témoignages.

Accourez donc dans nos temples,* à la voix de votre premier pasteur, nos très-chers frères, vous qui dans les premiers moments n'avez pu prendre part à l'allégresse publique, vous qui n'attendiez que le signal pour vous y joindre, et vous enfin, qui l'avez devancé, accourez : que dans chaque partie de ce diocèse il se fasse un concert de voix et d'affections, et qu'au même jour, et pour ainsi dire au même instant, tout le peuple fidèle conspire à célébrer l'heureuse journée qui a vu tarir nos larmes, et à rendre grâce au Dieu des miséricordes qui a opéré ce changement.

Oui, c'est lui, nos très-chers frères, c'est lui qui a tourné le cœur et les pensées de notre auguste monarque vers le bonheur de ses sujets ; c'est lui qui lui a inspiré de vous rendre vos lois, lois saintes, formées, consenties, jurées en sa présence et confirmées sous ses yeux, à chaque règne, par un nouveau serment ; lois sages qui, par le partage le plus égal des droits et des devoirs entre le prince et les sujets, feront de nos rois, tant qu'elles seront observées, les maîtres les plus obéis, les pères les plus aimés, et de nous le peuple le plus libre, le plus fidèle, le plus heureux (43).

O jour désastreux qui vit dans toute l'étendue de ce vaste empire, les temples de la justice et déserts et fermés ! Plus désastreux encore celui où nos magistrats, pour la seconde fois descendus de leurs sièges, reçurent et nous rendirent les plus tristes adieux ! accablés du coup inattendu qui les frappe, ne pouvant soutenir la crainte d'avoir déplu, ils avançaient douloureusement vers le terme de leur voyage ; mais rassurés par le témoignage d'une conscience sans

reproche, ils ne redoutent plus la présence du monarque ; ils la désirent, ils la demandent.... Dieu tient en ses mains le cœur des rois, nos très chers frères. Vos magistrats sont admis devant le prince, ils trouvent grâce à ses yeux ; ses regards sont des regards de bonté ; les paroles qui sortent de sa bouche sont des paroles de paix : le même édit qui rend vos magistrats à vos vœux annonce à toute la nation que son roi veut l'entendre et la rendre elle-même l'arbitre et l'instrument de son bonheur.

Daigne le juste ciel favoriser et conduire à son terme un projet aussi salutaire ! puisse-t-il couvrir de son ombre le prince magnanime dans le sein duquel il l'a versé ! puisse-t-il faire marcher devant lui son ange tutélaire pour éclairer ses pas et lever les obstacles qui pourraient traverser la route ! que les méchants qui voudraient nous opprimer tremblent sous sa puissance ! que les pervers qui penseraient à le rendre complice de leurs funestes desseins reculent à la seule idée de sa justice et de sa bonté ! Que les cœurs droits, que les mains pures s'empressent autour de lui, et lui prêtent leur ministère ! Déjà sa sagesse a fait un choix, et ce choix, justifié par l'expérience, est applaudi par la nation ; déjà (44) sont appelés, et siègent autour de son trône, ces sages pris dans tous les ordres de l'Etat dont il veut écouter les avis, et qu'il charge de préluder au grand ouvrage de notre régénération. *Oculi mei ad fideles terræ ut sedent mecum.* (Psal. C, 6.)

Demandez à Dieu, nos très-chers frères, de répandre sur cette auguste assemblée la plénitude de son esprit, un esprit de conseil qui lui découvre les partis les plus salutaires, un esprit de prudence qui, dans des conjonctures délicates, lui fasse décerner les plus utiles et les plus sûrs, un esprit de concorde et de paix qui, réunissant toutes les forces et les dirigeant vers le même but, opérera sûrement le repos du monarque, le soulagement des peuples et le bonheur de tous.

N'oubliez pas, nos très-chers frères, ces citoyens généreux de tout rang, de tout état, qui, dans le cours de vos épreuves, vous ont témoigné un zèle si constant et un intérêt si tendre ; ces zéloteurs en Israël (45) qui, dans le silence des lois, ont pris en main la sûreté publique, et qui, par leur modération autant que par leur vigilance, ont donné le temps aux vrais ministres des lois de venir assurer votre repos ; ces dignes pasteurs de vos âmes, qui, jour et nuit occupés de vous, ont porté vos besoins tantôt au pied du trône de Dieu, par leurs ferventes prières, et tantôt au pied du trône du roi, par leurs humbles supplications (46).

Vous ne serez pas oublié dans nos prières,

(42) *Te Deum* chanté avant d'en avoir obtenu la permission, suivant l'usage.

(43) Fors et coutumes du Béarn, rédigés par les états, sous Henri II, roi de Navarre.

(44) L'assemblée des notables.

(45) Les prisons auraient été forcées le 16 août et le 26 septembre, sans le zèle et le courage des citoyens.

(46) Lettre des curés du diocèse de Lescar au roi.

puisque vous nous avez défendus en présence des rois ; vous serez loué dans l'assemblée des justes, jeune Néhémie (47), qui de votre terre natale, transplanté, comme l'Israélite, à la cour d'un grand roi, y remplissez comme lui une des plus nobles fonctions, et, dans des circonstances pareilles, avez tenu la même conduite et le même langage : au bruit de nos malheurs, vous vous êtes affligé comme lui ; comme lui vous avez demandé au prince de renoncer, pour un temps, à l'honneur de le servir ; comme lui vous avez demandé de revoir votre patrie, de visiter vos frères, de les plaindre du moins, si vous ne pouviez les soulager : vous partîtes, vous partîtes, nos maux étaient trop grands, vous ne pûtes les guérir. Mais de retour au pied du trône que vous gardez, vous avez rendu témoignage de notre amour, de notre soumission, et préparé, par un récit fidèle, les événements heureux qui ont suivi. Que le ciel, pour prix de vos soins et de votre zèle, vous comble de ses plus abondantes bénédictions ! Puissiez-vous conserver à jamais des bontés qui feront toujours votre plus douce récompense ! Puissions-nous voir s'accroître de jour en jour une confiance et un crédit dont vos pères et vous, de génération en génération, faites un si digne usage ?

En priant ainsi, nos très-chers frères, pour nos rois, pour nos chefs, pour nos concitoyens, pour la patrie, nous prions pour nous-mêmes ; mais pour mériter d'être exaucé, le cœur du patriote doit être pur comme celui du chrétien ; il doit, avant de se présenter devant Dieu, se recueillir en lui-même, et sonder ses affections, bannir tout sentiment étranger, renoncer à tout intérêt exclusif ou contraire, embrasser d'un regard l'étendue de la société, et se dire, en quelque rang que le ciel l'ait placé, C'est ici le poste que je dois défendre ; veux-je entrer en part des biens que je demande au ciel pour ma patrie, je dois me résoudre à tous les sacrifices que son salut et son bonheur exigent : l'amour que je porte à chacun de mes frères, je l'étendrai à la grande famille dont je suis membre : si la mesure de l'amour fraternel est d'aimer son frère comme soi-même, la mesure de l'amour national, de l'amour de la patrie, qui renferme l'universalité des frères, doit aller au delà. Prier donc pour la patrie, c'est reconnaître devant Dieu l'obligation de se dévouer pour elle ; prier dans le temple, réunis sous les yeux du Seigneur, c'est en prendre l'engagement solennel, c'est renouveler celui que tout homme en naissant, et en vivant dans son sein, contracte avec sa patrie, de veiller, de combattre et s'il le faut de mourir pour elle. Ce fut un beau spectacle que donna le peuple de Dieu, quand après une longue oppression, un édit du roi de Perse et d'Assyrie vint le rétablir dans ses droits, lui permit de relever les

murs de la ville sainte, de rebâtir le temple du vrai Dieu, et défendit de le troubler dans ses sacrifices. Il est écrit qu'à la voix de ses prêtres, tout le peuple se rassembla dans la place publique : là, sur une éminence préparée pour la cérémonie, un prêtre vénérable (c'était Esdras), entouré de prêtres et de lévites, s'avance, portant le livre de la loi, et l'acte de l'alliance qui allait être jurée : au premier mot sorti de sa bouche, des pleurs, des sanglots, des cris de religion et de tendresse l'interrompent ; les lévites font faire silence ; et alors se fit entendre cette belle et sublime prière : Dieu grand, Dieu fort, Dieu terrible, qui avez fait les cieux et toute l'armée des cieux, la terre et tout ce qu'elle contient, la mer et tout ce qu'elle renferme, qui gardez inviolablement votre alliance et conservez votre miséricorde à ceux qui vous aiment, ne détournez pas vos yeux de tous les maux que nous avons soufferts, nous, nos rois, nos princes, nos prêtres, nos prophètes, tout le peuple, et sous lesquels, sans le secours de votre bras, nous aurions succombé ; à la vue de vos bienfaits, au souvenir de nos maux et de nos périls, nous venons aussi faire une alliance avec vous ; la formule en est dressée, nous la jurons : nos prêtres, nos lévites vont la signer : *Super omnibus ergo his nos ipsi percutimus fœdus et scribimus, et signant principes, nostri levitæ nostri et sacerdotes nostri.* (II Esdr., IX, 32-38.)

Mes frères, nous venons d'éprouver de cruelles alarmes et de passer par de longues tribulations ; un édit du plus juste des rois, du meilleur des maîtres, a mis fin à nos malheurs ; vous voici rassemblés, pontifes, prêtres, lévites, chefs du peuple, le peuple lui-même, sous les yeux du Seigneur, comme autrefois le peuple de Dieu ; pourquoi ne donnerions-nous pas aujourd'hui le même spectacle ? Pourquoi prêts à chanter le cantique de joie et d'actions de grâces pour un bienfait semblable, ne nous lie-rions-nous pas par le même serment, à Dieu, au roi, à la patrie ? Nous jurons, ô mon Dieu en votre présence, d'obéir à nos lois, de garder vos commandements, de garder vos saintes cérémonies, nous jurons et promettons à l'auguste héritier de notre bien-facteur, de notre législateur Henri II (48), le père des peuples de ces contrées, au petit fils du grand Henri, le père et l'ami de son peuple, un sentiment plus digne de lui et de nous, un amour sans borne, principe et garant d'une fidélité à toute épreuve ; à la patrie qui réunit tous les droits, tous les intérêts, tous les devoirs, le dévouement le plus universel, un dévouement sans fin et sans réserve. S'il s'élevait dans son sein quelque membre assez lâche, assez bas pour s'isoler dans ses besoins, pour s'éloigner dans ses périls, ou pour s'unir à ses ennemis publics ou domestiques, et sur ses

(47) Le duc de Guyenne, capitaine des gardes-du-corps.

(48) Père de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, mère de Henri IV.

débris, élever des projets et des espérances, grand Dieu!... guérissez son cœur par votre grâce, ou si, par un juste abandon, vous le livrez à son penchant, déclarez-le incurable... tant que la corruption de son cœur ne s'exhalera pas au-dehors, nous ne sonderons pas cet abîme; mais si elle vient à éclater, si le venin contagieux menace de gagner et d'infecter la masse publique, que ce scandale soit soudain arraché du milieu de ses frères! que son nom à jamais odieux, retienne quiconque serait tenté de l'imiter, et que la paix, le repos, le bonheur, fruit de notre sagesse, dont il sera le témoin, soit son supplice et notre vengeance.

Vous avez entendu, mes très-chers frères, le serment que je viens de prononcer pour vous, entendez et recevez celui que je vais prononcer pour moi. Au jour de l'alliance que je contractai avec mon Eglise, je jurai à la face des saints autels, un amour inviolable pour le troupeau vers lequel j'étais envoyé; je le jurai avant de vous connaître, avant d'être connu de vous; je le jure aujourd'hui de nouveau; aujourd'hui que votre adoption et les témoignages constants de votre bienveillance me font de cet amour un devoir aussi doux que l'onction sainte l'a rendu sacré: mes soins, mes sentiments vous sont acquis; vos intérêts spirituels et temporels seront les miens; les jours que le ciel me réserve vous seront consacrés, et je regarderai comme perdu celui où je n'aurai pas travaillé à vous être utile: si pour vous servir, la Providence m'oblige à m'éloigner, mon éloignement me paraîtra un exil; mon cœur, mes yeux se tourneront sans cesse vers vous; que ma langue s'attache à mon palais, si jamais je t'oublie, ô Jérusalem! que ma droite tombe sans mouvement, si jamais tu cesses d'être présente à ma pensée! si le ciel, s'opposant à mon retour, terminait mes jours dans une terre étrangère, mon dernier soupir, mes derniers vœux lui demanderont votre bonheur; mes os seront rapportés dans une terre chérie pour vous attester mon amour même dans le tombeau; mes cendres reposeront en paix au milieu de vous, vous rappelleront un pasteur à qui vous fûtes chers et solliciteront pour lui vos prières.

VIII. MANDEMENT

AU SUJET DE L'ELECTION DE FRERE JEAN-BAPTISTE SANADON

Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, à l'évêché du département des Basses-Pyrénées.

Marc-Antoine de Noé, par la miséricorde divine et l'autorité du saint-siège apostolique, évêque de Lescar, au clergé séculier et régulier, à tous les fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en notre Seigneur.

Ce titre de notre mission auprès de vous, nos très-chers frères, ne fut jamais à la tête des écrits que nous vous adressions une formule vaine; mais aujourd'hui, plus qu'en aucun temps de notre épiscopat, nous voulons qu'il soit une profession solennelle de notre dépendance de Dieu, de notre in-

dépendance des hommes, pour nos fonctions sacrées, un témoignage formel de notre soumission au siège fondé par le chef des apôtres, et au pontife digne héritier de son rang et de ses titres qui l'occupe aujourd'hui. C'est quand les hommes disputent à Dieu sa puissance que les dépositaires de son pouvoir doivent en défendre les droits; c'est quand les ennemis de l'unité de l'Eglise travaillent à la rompre que chacun de ses membres doit faire effort pour la maintenir; c'est quand les puissances de la terre et de l'enfer se liguent contre Dieu et contre son Christ pour renverser son œuvre que ses vrais adorateurs doivent se ranger autour de ses autels pour repousser les ennemis qui avaient juré l'extinction de son nom et de sa gloire.

Il éclate aujourd'hui, ce complot déjà connu d'ancêtre toute religion par la subversion entière de l'Eglise. Ils ont paru de nos jours, ces hommes de péché, formés sur le modèle de l'homme de péché des derniers temps; ils ont été commis dans nos temples, contre les prêtres et les autels, ces excès de tout genre, préludes de maux encore plus grands; et voilà qu'un schisme plus cruel que tous les maux ensemble, s'avance à grands pas, comme un signe plus parlant et plus prochain de la grande apostasie dont les livres saints nous menacent.

Un faux pontife, consacré par des mains sacrilèges, va se présenter aux portes de nos temples: l'étendard de la défection est devant lui; ses zélés partisans courront au-devant de leur nouveau maître; les vrais ministres qui méconnaîtront son autorité seront remplacés par des intrus. Quel parti prendrez-vous, nos très-chers frères, vous, notre ancien troupeau, que nous tenions du choix de Dieu par les mains de l'Eglise? Si, entraînés par l'exemple et les prestiges des prévaricateurs, vous vous attachez à leur chef, dès lors, vous consommez votre apostasie, et commencez l'œuvre de l'Antechrist et de ses suppôts; si, comme les bons et mauvais anges, aux premiers jours du monde, vous vous partagez entre l'Eternel et le chef de la rébellion, ce déchirement sera bien douloureux pour l'Eglise et pour nous; mais enfin, la partie saine du troupeau fidèlement unie à ses légitimes pasteurs, sera toujours le troupeau de Jésus-Christ, une portion précieuse de son héritage et l'objet de nos plus tendres soins.

Avant donc que le fatal discernement s'exécute, et tandis que vous reconnaissez notre voix, il faut nous hâter de vous la faire entendre, il faut vous faire connaître les vrais, les faux ministres; faire craindre à ceux-ci les menaces de l'Eglise, avant qu'elle frappe ses derniers coups; vous découvrir l'abîme affreux vers lequel ils vous entraînent, et vous montrer enfin, à vous, qui nous consolerez de la chute de vos frères, les règles de conduite que vous aurez à suivre et celles que nous nous proposons.

L'épreuve la plus difficile qu'aurent à soutenir les justes des derniers temps, nos très-chers frères, sera, dit le Sauveur du monde,

cette quantité de faux prophètes qui chercheront à les séduire ; et si vous l'avez remarqué, les plus grands désordres qui ont eu lieu dans l'Eglise, chez les juifs et chez les chrétiens, sont venus de ces hommes sans mission qui en ont affecté une, ou de ces hommes encore plus pervers qui ont abusé de celle qu'ils avaient.

Prenez donc garde aux faux prophètes, dit Jésus-Christ à ses disciples ; soit que, *lous ravisseurs, couverts de peaux de brebis, ils cherchent à se confondre avec le troupeau* (Matth., VII, 15), soit que fiers de leur puissance et abusant de leur pouvoir, ils veuillent enfoncer la porte du bercail.

Attaqués incessamment par deux sortes de faux prophètes, par des intrus qui n'auront de titres que la mission des hommes, et par ceux de vos anciens pasteurs qui, par un serment sacrilège, se seront maintenus dans leur place et engagé dans un schisme qu'ils voudront vous faire partager, vous aurez à vous défendre des uns et des autres, mais par des moyens différents. Arrêtons-nous, d'abord, à ceux de la première sorte, et considérez l'indice certain auquel Jésus-Christ vous les fait reconnaître : *Le vrai pasteur*, dit-il (Joan., X, 1 et seqq.), *se présente à la porte de la bergerie pour entrer ; c'est à celui-là que le portier ouvre la porte, c'est de celui-là que les brebis entendent la voix ; il les appelle chacune par leur nom, et les fait sortir l'une après l'autre, pour les mener au pâturage ; mais celui qui veut entrer autrement, je vous le dis, en vérité, c'est un voleur et un larron*.

Quelle est donc cette porte par laquelle le vrai pasteur doit entrer ? Cette porte, c'est Jésus-Christ lui-même, le vrai pasteur, pasteur par excellence, source unique de toute autorité sur le troupeau : Je suis la porte, et c'est par moi que chacun doit entrer ; ce sont ces lois par lesquelles, en vertu du pouvoir qu'elle en a reçu du père de famille, l'Eglise a réglé l'entrée du bercail ; ces lois par lesquelles elle a départi les diverses fonctions aux divers ministres ; désigné à chacun la portion du troupeau sur laquelle il aura à exercer ses soins immédiats, ou une surveillance plus générale ; réglé les élections, consécration, institutions, et fait à ces diverses lois les changements que le temps et les besoins ont rendus nécessaires. Ce sont ces règles qui sont la porte à laquelle tout vrai pasteur doit se présenter. Celui-là seul qui vient d'après ces règles est le véritable pasteur ; celui, au contraire, qui les élude ou les renverse, je vous le dis, en vérité, en vérité, c'est un voleur qui veut entrer de force, ou un larron qui cherche à s'introduire dans le bercail avec moins d'éclat et de danger ; mais tous deux ne cherchent qu'à égorgier le troupeau, à dévorer sa chair, et à se revêtir de ses dépouilles.

Quoiqu'après une longue et paisible possession il paraisse dur d'avoir à revenir sur d'anciens titres, nous ne refusons pas d'entrer en jugement devant vous, et de com-

parer nos droits avec ceux de l'usurpateur qui se présente pour occuper notre siège. Nous mettons sous vos yeux les règles constitutives d'un légitime épiscopat, et vous en ferez vous-même l'application. Nous ne séparons pas notre cause de celle de nos dignes coopérateurs, leurs intérêts seront toujours les nôtres ; mais, en prononçant sur eux et sur nous, songez que vous allez prononcer encore plus sur vous-mêmes ; vous allez décider du choix de vos guides dans les voies du salut, et livrer votre âme à de véritables pasteurs ou à des intrus.

Trois conditions se présentent pour constituer un légitime épiscopat ; toutes les trois, fondées sur la vérité et la justice : la vacance du siège, la confirmation, la consécration de celui qui se présente pour le remplir.

Vous connaissez, nos très-chers frères, ces lois de l'Eglise qui, à l'imitation des apôtres, et peu de temps après leur mort, concentrèrent l'activité d'un premier pasteur dans les limites d'un diocèse ; ces lois postérieures qui défendent de mettre la faux dans la moisson d'autrui, à plus forte raison de ravir le champ du possesseur paisible qui le cultivait ; ces règlements et cet usage, d'après lesquels un siège ne peut vaquer que par la mort, par démission volontaire et acceptée, ou par jugement sur un délit avéré.

Vous connaissez aussi la confirmation et la consécration, deux objets que nos intrus ont intérêt de confondre, mais qui, distincts par leur nature et séparés par le fait et par un usage long et constant, doivent se réunir en la même personne pour l'investir d'un légitime épiscopat. Un évêque sans mission, et en vertu de son seul caractère, peut bien, pour son malheur et pour celui du sujet qu'il ordonne, lui transmettre son sacerdoce, la plénitude même du sacerdoce, et généralement remplir toutes les fonctions dépendantes du caractère épiscopal ; mais sans mission, et sans désignation de troupeau, il sera sans diocèse et sans diocésains ; il donnera des ordres qui ne lieront pas, des dispenses qui ne délieront pas, et jamais il ne communiquera à d'autres une juridiction que lui-même il n'a pas reçue. *Si quelqu'un*, dit le concile de Trente, *soutient que ceux qui ne sont ni légitimement ordonnés (voilà qui désigne le caractère), ni envoyés de la puissance ecclésiastique et canonique, mais qui viennent d'ailleurs (voilà qui explique la nécessité de la mission), sont ministres légitimes de la parole divine et des sacrements ; qu'il soit anathème (49)*. Mais si, dans un simple prêtre, la mission est requise pour le rendre ministre légitime de la parole et des sacrements, à combien plus forte raison l'est-elle dans un évêque, dont le ministère éminent renferme la parole, les sacrements, l'inspection, l'ordination des prêtres ; à qui l'administration journalière en est confiée.

Quant à la confirmation, il vous suffit de savoir que, dès les premiers temps, et bien

avant dans les siècles qui ont suivi, elle était donnée par le concile de la province, mais que par l'usage d'appeler au Saint-Siège, et par d'autres voies légitimes, le droit en est resté entre les mains des souverains pontifes, qui l'exercent sans contradiction sur toutes les églises de l'univers chrétien.

La consécration fut toujours dévolue au métropolitain, c'est l'usage de nos jours : et ce n'est que par la réunion de ces deux objets, la confirmation du Saint-Siège et la consécration du métropolitain, que se forme le nœud sacré qui lie le chef à son Eglise, et qu'une alliance spirituelle acquiert l'indissolubilité d'un mariage naturel (50).

Le siège de Lescar était vacant par la mort de notre prédécesseur : nous fûmes désigné par le feu roi, de glorieuse mémoire, confirmé par le pape, consacré, de l'agrément du métropolitain ; et ce préalable rempli, nous partîmes, nous parûmes, vous nous accueillîtes comme l'envoyé de Dieu vers vous, comme le successeur de ces hommes apostoliques qui, les premiers, portèrent la foi dans ces contrées, destiné à continuer leur ministère et à nous sanctifier en travaillant à votre sanctification. Vous pensiez alors, vous le pensiez encore il y a deux ans, que la mort seule pouvait rompre une si sainte union, et voilà qu'au même jour vous avez vu notre cathédrale fermée, notre siège renversé, et que, balancés vous-mêmes entre un intrus et votre légitime pasteur, vous avez besoin de rappeler votre religion et votre courage pour tenir un engagement solennel, et ne pas nous retirer la foi que vous nous aviez donnée.

Lors donc que cet usurpateur se présentera pour prendre notre place, demandez-lui quels sont ses titres. *Au nom de qui venez-vous, et qui vous a envoyé ?* S'il vous répond : Le peuple, qui de tout temps en eut le droit, et qui a découvert aujourd'hui que tout pouvoir quelconque réside en lui, et vient de lui, repoussez-le par le témoignage d'un de nos plus graves historiens (Fleury) (51), et par cet oracle de l'Eglise : *Quiconque n'est appelé et établi que par le peuple en la puissance séculière, et voudrait s'immiscer dans l'exercice du ministère saint, celui-là n'est point ministre de l'Eglise, mais un voleur et un larron.* (Joan., X, 1.) S'il essayait de couvrir sa révolte d'une lettre révérentielle, écrite au souverain pontife, en prétendu signe de communion, sachez qu'il n'aura garde de vous faire voir la réponse, et que le chef de l'Eglise, justement indigné de cet acte d'un respect hypocrite, ou n'aura pas répondu, ou n'aura répondu que par des anathèmes.

Demandez-lui : Qui vous a consacré ? Est-ce le pontife métropolitain, assisté de ses suffragants, suivant l'usage, ou de son agrément ? Non, *mais un évêque constitutionnel comme nous* ; dites donc, intrus comme vous,

apostat comme vous, sacrilège comme vous, digne des mêmes anathèmes que vous. De qui donc demandez-vous le siège, et à qui prétendez-vous succéder ? A trois évêques vivants et réclamant contre cette injustice ? Ici, nos très-chers frères, les expressions nous manquent pour rendre notre indignation et pour caractériser une invasion aussi atroce, inconnue jusqu'à nous, et dont nous voyons aujourd'hui le déplorable et premier exemple. Mais enfin, est-il quelque loi qui vous autorise à ce forfait, et quelle est-elle ? La constitution civile du clergé ? Mais une loi civile ne peut régler que des intérêts civils ; une loi émanée de l'autorité civile n'eut jamais le droit de régler des intérêts spirituels ; et quoi de plus spirituel que l'organisation du clergé, et ce changement intérieur et extérieur de l'Eglise ! Vos législateurs ont-ils donc plus de droits, des droits plus grands que nos plus grands rois et que les empereurs, maîtres absolus de plus de la moitié du monde ? Cependant les uns ont généreusement reconnu les bornes de leur pouvoir sur les affaires de l'Eglise ; les autres ont rencontré des pontifes magnanimes qui les ont repoussés dans leurs limites, lorsqu'ils ont voulu les franchir.

Quand le chef des intrus, et les intrus qui le suivent ne vous présenteraient que le vice de leur intrusion, vous devriez les éviter comme ces voleurs et ces larrons dont parle l'Evangile : mais le premier acte de leur ministère est un acte de rébellion contre l'Eglise et contre Dieu ; leur premier pas dans le sanctuaire est un parjure ; ils s'engagent à maintenir une loi qui attaque la foi de vos pères, met la puissance civile à la place de celle de Jésus-Christ, substitue un nouveau ministère à celui qu'il avait institué, et construit une autre église à la place de celle qu'il avait établie ; en vous soumettant à leur autorité, vous partagez leur révolte, vous adhérez à leur schisme, à leur apostasie, vous adoptez dès ce moment tout ce que la loi a d'injuste et d'impie, et prenez sur vous, sans le voir et sans y regarder, tout ce qu'elle entraîne de désordre par la suite. Quand une fois le principe est admis, on n'est plus maître des conséquences ; quand la digue est rompue, le torrent ne peut plus être arrêté. Quel est donc le dogme de la foi, quel est le point de discipline qui pourra tenir contre une puissance à qui rien ne résiste ? Quelle résistance pourra-t-elle trouver dans des ministres qu'elle nourrit et qu'elle peut détruire comme elle a pu les créer ? Et qu'auraient-ils eux-mêmes à refuser, après avoir prêté le serment de tout admettre et de tout accorder ? Ainsi les sacrements, par leur nombre et leur fréquent usage, entraînaient les frais d'un clergé trop nombreux, il faudra les réduire : vos fêtes prenaient un temps précieux à l'agriculture et aux arts, il faudra les supprimer et allonger l'année de tous

(50) Ce n'est pas une indissolubilité rigoureuse.

(51) Le peuple votait, le clergé décidait. (*Inst. aux R. Ecl.*)

ces jours; un lien indissoluble est un joug trop pesant qui pourrait en dégoûter des hommes libres, il faudra le rendre léger par la loi du divorce; nos prêtres, voués au célibat, seraient de pire condition que les autres hommes; il faut non-seulement leur permettre, mais les obliger à élever une famille. Nos dogmes étonnent la raison; il faudra dire qu'ils la choquent, et empêcher qu'ils la dégradent; nos ministres, imbus d'anciens préjugés, conserveront longtemps un esprit de retour à leur premier régime; il faut que la nation elle-même surveille leurs démarches et leurs opinions, qu'elle arrange un code religieux comme un code civil; qu'elle établisse un magistrat dans chaque église pour inspecter nos chaires, nos autels, nos écoles; en un mot, il faut à un peuple nouveau des lois, des mœurs, une religion nouvelle, ou plutôt un fantôme de religion qui amuse sa crédulité, et que la puissance qui domine sur tout puisse changer ou renverser à son gré.

Et ne nous accusez pas, nos très-chers frères, de voir trop noir dans l'avenir, et de juger trop peu favorablement des intentions de ceux qui nous gouvernent; quand ce qui est déjà fait ne viendrait pas justifier nos craintes; quand les auteurs de tant de maux n'auraient pas mis dans leurs projets de les pousser au dernier terme; ces maux tiennent à leur plan de trop près et découlent de principes trop actifs pour que nous puissions croire qu'ils s'arrêtent. Les schismes les plus fâcheux ont eu les commencements les plus faibles : les faits anciens et récents en fournissent la preuve. Que demandait Luther, dans le principe? que de voir réformer les abus des indulgences. Que se proposait d'abord Henri VIII? que de se venger d'un souverain pontife trop attaché aux règles qu'il opposait à la passion du monarque. Que demandait au nom du peuple, qu'il avait séduit, ce Jérôboam, modèle des factieux? qu'une modération dans les impôts et plus de douceur que sous le précédent règne. Son premier mot fut des prières; le second fut le cri et le signal de la rébellion. *Qu'avons-nous de commun avec la maison de David? Israël, retournez dans vos tentes.* (Jos., XXII, 4.) Dix tribus se séparent, et ne croient encore que pourvoir à leur sûreté; bientôt, pour gage d'une rupture sans retour, deux autels sont dressés, deux infâmes veaux d'or y sont placés par les mains du chef de la révolte; des prêtres, dignes de ces dieux, sont habilement choisis, non parmi les enfants de Lévi, mais dans la classe du peuple la plus infime : *Fecit sacerdotes de extremis populi, qui non erant de filiis Levi* (III Reg., XII, 31); et ce peuple volage, satisfait d'un faux culte, s'éloigne de l'autel et du temple du vrai Dieu et consume la séparation d'Israël et de Juda, qui finit par la dispersion des dix tribus et la destruction de Samarie.

Chacun de nous, nos très-chers frères,

saisit les premiers traits de cette ressemblance; fasse le ciel que le parallèle ne s'achève jamais! Cependant, ce qui a été écrit pour les Juifs l'a été aussi pour nous, dit saint Paul; la Providence, qui souvent cache ses secrets à nos yeux, les découvre parfois pour l'instruction des sages et la condamnation des imprudents. Effrayés des oracles divins et des malheurs qu'ils contiennent, il y a longtemps que nous les contemplons, et que, nous disposant à les annoncer à un grand auditoire, nous osions nous écrier : *Sommes-nous les derniers adorateurs que Dieu veuille souffrir dans ce sanctuaire* (52)? Et vous le voyez fermé, ce sanctuaire, ces ornements enlevés et transportés à d'autres usages, ses ministres chassés de son enceinte, dispersés, condamnés au silence, à moins qu'un serment criminel ne leur ouvre la bouche; insultés, baffoués, teignant de leur sang les marches de l'autel où ils sacrifiaient, et le siège des chaires d'où ils tâchaient de se faire entendre à un peuple égaré par les cris du mensonge. Sommes-nous donc arrivés, nos très-chers frères, au dernier terme de nos maux, ou n'est-ce encore, comme dit le Sauveur, que les premières atteintes de ceux qui nous attendent? *Initia dolorum hæc* (Marc., XIII, 8); mais qu'importe que ce soit la fin ou le commencement de l'apostasie prédite par les prophètes, si c'est la consommation de la nôtre : qu'importe pour qui le monde finit aujourd'hui, que demain la trompette du jugement universel sonne la confusion des éléments et la consommation des siècles? Il s'agit de vous préserver d'un grand mal, de sauver votre foi du naufrage, de vous arracher des mains d'imposteurs qui vous entraînent : encore un peu de temps, et il n'y aura plus de temps; encore un pas, et vous allez vous trouver avec eux dans l'abîme.

Quoique vous ne fussiez pas excusables, nos très-chers frères, d'avoir suivi de pareilles guides, et d'avoir écouté leurs voix plutôt que celle de vos légitimes pasteurs, ils seraient encore plus à plaindre et plus coupables que vous. *Malheur à ceux qui reçoivent le scandale*, dit l'Evangile, *plus malheureux ceux qui le causent!* (Matth., XVIII, 7.) Les livres saints rassemblent sur leurs têtes toutes les menaces du ciel, et l'Eglise les frappe de tous ses anathèmes. Mais cette mère tendre souffre longtemps avant que de se plaindre, se plaint et menace longtemps avant que de frapper. Ce sera pour suivre son esprit et nous conformer à ses vues, que nous allons avertir la foule des coupables, et que nous adressant d'abord à leur chef, nous lui dirons, dans un esprit de paix et pour le ramener, s'il est possible : Frère Jean-Baptiste Sanadon, vous avez commis un grand scandale en vous rendant complice d'un grand crime commis au milieu de nous, et sous nos yeux. Des laïques, par un attentat inoui, ont entrepris de renverser trois sièges, et de vous en former un de leurs débris. Au

(52) *Disc. sur l'ét. fut. de l'Egl.*

lieu de reculer d'horreur et de vous enfoncer dans votre solitude, vous êtes accouru dans le temple profané par votre élection, et parvenu au pied des autels, vous avez rendu de solennelles actions de grâces à Dieu et aux hommes des dépouilles vivantes dont vous brûliez de vous revêtir. Chaque pas que vous ferez vous conduit vers l'abîme, le dernier vous y précipitera. Comment, après avoir renoncé solennellement aux vanités du siècle, avez-vous pu convoiter si ardemment les honneurs du sanctuaire ! Comment à un âge où il serait permis de les abdiquer, avec les charges qu'ils imposent, avez-vous pu les recevoir des mains des ravisseurs, et ne pas vous dire que vous alliez en rendre compte au souverain Juge ! Quel fruit espérez-vous de votre élévation ? On ne montre sur le chandelier que les lumières et les vertus qu'on y a apportées, et si vous n'y êtes placé que par un attentat, et ne vous y maintenez que par la séduction ou la violence, il fallait rester sous le boisseau.

Et vous, qui sur les pas de ce nouveau Coré, vous préparez à vous souiller d'un encens sacrilège ; vous qui, par un serment absolu, rompant toute mesure avec l'Eglise, avez cherché à vous maintenir dans votre place, et à la voir s'accroître de celles qu'on voudrait y ajouter ; vous qui n'étant pas encore placés, mais ardents à vous voir du nombre des intrus, avez couru grossir la liste des apostats ; vous qui plus timides ou plus habiles dans le mal, avez su, par une restriction publique, vous ménager avec l'Eglise, et par une adhésion secrète, vous entendre avec ses ennemis, laissant écrire ce que votre bouche n'osait prononcer ; vous êtes tous plus ou moins coupables, et vous avez fait un grand pas vers l'abîme ; mais vous êtes encore sur le bord, et l'Eglise vous tend les bras pour vous en retirer. Ecoutez donc ces lois écrites et publiées en tous lieux ; la voix de cent trente prélats, unis de sentiment et de langage avec la majeure et la plus saine portion de son clergé ; n'attendez pas que de sa chaire apostolique le père commun ait prononcé ses derniers oracles ; mais rendez-vous aux premiers accents de sa voix, qui déjà se font entendre. Ecoutez ces généreux confesseurs de la foi, ces intrépides défenseurs de la discipline, qui ont tous sacrifié à la vérité et à leur devoir ; ces martyrs de la pénitence, qui avaient eu le malheur de céder au torrent des opinions, mais qui, heureusement détrompés et vainqueurs d'une fausse honte et d'une injuste crainte, vous crient, comme autre fois saint Augustin, comment ils avaient été séduits et comment ils sont revenus. Ecoutez enfin le cri de votre conscience qui se soulève et vous accuse, et non les reproches des coupables conjurés contre votre innocence. Le crime de Caïn roule dans leurs yeux et se peint sur le visage ; déjà pâles, sombres, farouches, ils semblent méditer une fratrie ou se le reprocher. Les uns, dans un accès de désespoir,

se sont précipités dans les eaux ; d'autres, absorbés par les remords et la douleur, en ont perdu le mouvement, la parole et la raison ; d'autres enfin, terrassés par une main invisible, ont fini leurs jours, sans donner un signe de repentir ; que de pareils exemples vous effraient ! que la voix de l'Eglise vous touche et vous ramène ; c'est le dernier cri de sa tendresse, le premier de son indignation, le signal de ses premiers et derniers coups.

Quand l'Eglise a prié, pressé, menacé et reconnu, par l'obstination des coupables, qu'elle ne gagnait rien sur des cœurs endurcis, alors, elle se détermine à user de tout son pouvoir et à leur infliger de justes peines. Ces peines, plus ou moins sévères, suivant la gravité des délits, plus ou moins solennelles, suivant la nature des jugements, tiennent encore de sa bonté ou ne participent qu'à sa justice : les unes, prononcées d'avance par le texte de la loi ; les autres, pour avoir leur effet, doivent être dirigées contre la personne des coupables et prononcées par le juge, avec les formalités prescrites par la loi.

Ce n'est donc plus un avertissement ou une simple menace que tente encore l'Eglise, c'est son premier jugement qui s'exécute. Frère Sanadon, par votre consécration, ont toutes les lois de l'Eglise ont été évidemment violées, vous vous êtes déclaré pécheur public, digne des peines que nous lisons dans saint Paul contre de pareils pécheurs ; et par votre intrusion manifeste, étant venu sans titre et sans mission, pour vous emparer d'une chaire qui n'était pas vacante, vous avez encouru les peines portées contre les intrus, la suspension de toutes les fonctions dépendantes du caractère épiscopal, et d'une juridiction dont vous avez sacrilègement usurpé les droits. Votre ministère, frappé de stérilité dans sa racine, ne saurait être qu'un ministère de mort, ne semant que la mort et ne recueillant que malédiction ; en conséquence et en vertu du pouvoir qui ne doit pas rester oisif dans nos mains, nous vous faisons défense de faire aucunes fonctions dans l'étendue du diocèse confié à nos soins ; défense à tous les fidèles de vous regarder comme leur pasteur, et sous ce rapport, de vous rendre aucun témoignage d'obéissance, et si vous et vos imitateurs, poussant jusqu'au bout l'audace, persévérez encore dans votre témérité, nous vous déclarons coupables d'intrusion, frappés d'irrégularité, convaincus de schisme ; et pour tous ces délits et votre obstination, dignes des derniers coups par lesquels l'Eglise punit les pécheurs publics et met fin aux grands scandales.

Mais, fiers de la puissance qui vous a établis et qui vous protège, forts de votre nombre et enhardis par ces temps de ténèbres favorables à tout désordre, vous dites comme l'impie : *J'ai péché dans la nuit et je n'ai rien à redouter.....* (Eccli., V, 4.) Tremblez, que se relevant de leur état de dépression, le sacerdoce et l'empire ne réu-

nissent leurs armes pour purger le sanctuaire; et que, dans ce temple même où vous outragez la Divinité par un culte qu'elle réprouve, ils ne fassent sortir de ces antiques ruines ce tribunal redoutable devant lequel, vous surtout, comme chef de la révolte, vous serez cité le premier et obligé de comparaître. Là, dans le plus grand appareil de la puissance spirituelle, armée d'un glaive invisible qui frappe les âmes, tandis que le glaive protecteur force les têtes superbes à se courber sous le joug de la loi : vous, revêtu pour la dernière fois de vos habits pontificaux et de tous les attributs de la dignité que vous avez usurpée, prosterné aux pieds du pontife, chargé par l'Eglise de procéder à votre punition, vous entendrez de sa bouche cet anathème si longtemps oublié, et dont votre crime demandait qu'on rétablît l'usage : Jean-Baptiste Sanadon, parce qu'il est évident et prouvé par votre intrusion, que vous avez affligé l'Eglise et porté le trouble dans trois diocèses à la fois; qu'averti charitablement et par la voix publique, et par tous les écrits des vrais pasteurs, par les réclamations de tous les ordres et par le cri de votre conscience, vous avez marché d'abîme en abîme, et que maintenant encore vous persévérez dans votre révolte et vos erreurs; l'Eglise, quoique lente à punir, vous précipite enfin de cette chaire, où vous n'auriez jamais dû monter, et vous ôte cet épiscopat dont vous vous êtes à jamais rendu indigne. Quittez cette mitre que votre front coupable a souillée; rendez ce livre des Evangiles, où vous lisez votre condamnation, en lisant celle des faux prophètes, des larrons des mercenaires et des voleurs; cet anneau, signe de la chaste alliance d'une Eglise avec son légitime époux, et qui n'est pour vous que l'indice et la conviction d'un adultère spirituel; ce bâton pastoral, symbole de la juridiction d'un vrai pasteur sur le troupeau, et qui, dans votre main, n'a été que l'étendard, l'enseigne de la révolte et un instrument de mort et de péché (53); retranché du milieu de vos frères, séparé à jamais de tout commerce religieux avec ce peuple que vous aviez égaré, fuyez, retournez dans votre cloître; cachez votre honte dans les ténèbres, pleurez votre péché dans le silence et délivrez l'Eglise du scandale que vous lui avez donné.

Et vous, qui fondiez peut-être votre impunité sur la multitude des coupables, détrompez-vous : l'Eglise ne craint rien de votre nombre, elle a vu votre défection, elle tient entre ses mains votre châtement, elle vous enveloppera dans un même anathème,

Le voilà rempli notre objet principal, nos très-chers frères; nous avons dépeint les faux

pasteurs, et découvert l'abîme dans lequel ils vont tomber avec vous. Alarmé aussi pour eux, nous avons essayé de les retenir au bord du précipice; nous les avons avertis avec douceur, avec douleur, paisiblement, fraternellement, comme le recommandait saint Augustin, à l'égard des Donatistes : *Amanter, dolenter, fraterne, placide*. Nous leur avons montré les règles de l'Eglise, et les peines auxquelles ils s'exposaient en les méprisant. Par un dernier effort de zèle, et pour préserver autant que pour vous les ramener, nous les avons frappés des premiers coups; mais voyant que nous parlions à des oreilles incircconcises et à des cœurs appesantis, nous avons enfin armé le bras de l'Eglise, dressé son tribunal sous leurs yeux, et déployé l'appareil redoutable des jugements qui leur sont réservés. Après cela, qu'attendez-vous encore, et pourquoi ne pas vous décider? Si hier nous étions vos vrais pasteurs, les envoyés de Dieu auprès de vous, nous le sommes encore aujourd'hui; s'il vous suffit des pasteurs envoyés par les hommes, suivez des apostats et des intrus. Mais quel fruit attendez-vous de leur ministère, d'un ministère vide, sans énergie, sans vertu? Ils pourront imiter le culte de l'Eglise, prendre ses rites et ses prières, comme dit saint Augustin, les guêpes imitent les ruches et le travail des abeilles. Mais encore une fois, qu'obtiendront-ils pour vous, en priant et sacrifiant aux autels, d'où le Seigneur les repousse eux-mêmes? Semblables aux prophètes de Baal, ils s'agiteront, ils frapperont les airs de leurs cris et de leurs coups; ils appelleront la flamme du ciel sur leurs offrandes, et la flamme ne descendra pas, mais leurs mensonges et leurs prestiges vous conduiront de l'erreur et du schisme à l'indifférence de religion et de l'indifférence au plus affreux endurcissement.

Nous prenons donc le ciel et la terre à témoin, nos très-chers frères, que nous vous avons présenté la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction : si vous choisissiez la mort, nous pleurerons sur vous, comme Samuel pleurait Saül rejeté de Dieu pour sa désobéissance; nous prierons en secret, comme Jérémie pleurait pour son peuple, quoique Dieu lui eût défendu d'intercéder pour lui. Mais l'Eglise, ne vous comptant plus au nombre de ses enfants, nous ne pourrons plus être appelé votre père spirituel, nous ne pourrons plus prier avec elle publiquement pour vous, vous l'aurez abandonnée, elle ne vous connaîtra plus.

Paraissez maintenant, restes bénis, troupeau fidèle, qui suivez Jésus-Christ, quand tout le reste l'abandonne; troupeau doublement à lui, et par le prix dont il vous a racheté, et par le témoignage que vous ve-

(53) Par l'ancienne discipline de l'Eglise, la dégradation de ses ministres avait lieu pour tous les grands crimes et scandales causés par eux. L'usage a été longtemps de ne dégrader que les ministres des autels condamnés à la mort. Le bras séculier

a fini par ne pas attendre cette formalité, qui est tombée en désuétude. Les *Conférences d'Agde* regrettent cet antique et premier usage. (*Conf. d'Agde, pontifical romain, III^e partie.*)

nez de lui rendre; venez, nos soins, nos sentiments vous étaient acquis, recueillez la portion à laquelle ont renoncé vos frères. Mais en quel lieu pourrons-nous vous rassembler? Les temples, les autels, les chaires de vérité, les tribunaux de pénitence ouverts à l'ennemi, sont fermés aux vrais ministres. Une loi barbare nous défend de nous faire entendre, bientôt elle vous fera un crime de nous écouter; les mêmes épreuves menacent le pasteur et le troupeau: connaissez donc de ces épreuves la première et la plus dangereuse, et armez-vous de tout votre courage pour la soutenir.

Dès que le faux pontife aura mis le pied sur la terre malheureusement livrée à ses ravages, il enverra des ordres aux divers pasteurs pour qu'ils aient à le reconnaître et à l'annoncer. Si ces dignes ministres, qui, par un premier cri de la foi, ont rendu témoignage à la vérité, et se sont refusés au parjure, persistent dans leur généreuse résolution, ils seront déclarés rebelles, et la troupe avide des successeurs est toute prête à s'élancer sur sa proie; mais quand vous verrez sur leur front le vice de leur titre, et sur toute leur personne les dépouilles d'un pasteur et d'un père regretté, que l'horreur naturelle d'un pareil crime excite et redouble en vous une horreur religieuse: point de communication avec le chef des intrus et ses complices; anathème éternel à ces profanes ravisseurs de la chose sacrée. Mais ces pasteurs que nous vous avons donnés, et que le père de famille avait reçus, ces pasteurs qui, par un demi-serment ou par un serment tout entier, se sont enfoncés plus ou moins dans le schisme, que sont-ils? Et comment devez-vous en user avec eux? Ne sont-ils pas, dira-t-on, toujours assis sur la chaire de Moïse, investis d'une autorité inhérente à leur titre, et ne faut-il pas attendre qu'un jugement ait rompu le lien commun qui lie le troupeau et le pasteur? Si, sourds à la voix de l'honneur et de la conscience, ils consomment leur schisme en adhérant au chef des intrus, ils ont prononcé eux-mêmes le jugement qui les condamne, et vous dictent la conduite que vous devez tenir. Le voyageur assailli par des brigands, le maître par des voleurs domestiques, ont-ils le temps d'invoquer les lois et de réclamer l'assistance du juge? Un père qui abuserait de son pouvoir, ne serait-il pas déchu de ses droits, et la fuite et la désobéissance de ses enfants ne seraient-elles pas le plus saint des devoirs? En est-il un plus sacré et plus pressant, que d'éviter l'occasion d'une rechute inévitable? Et qui ne voit le péril de communiquer avec de tels pasteurs! En chaire, ils ne vous prêcheront que la défection et la révolte; dans le confessionnal, ils profiteront du secret et des ténèbres pour porter plus sûrement leurs coups; à l'autel qu'ils profanent, si vous vous unissez de cœur et d'intention à leur sacrifice, vous vous associez à leur sacrilège; et quand vous n'y

assisteriez que de corps, votre présence scandaliserait les fidèles éclairés et abuserait la foi des simples.

Mais vivre sans pasteur, sans temple, sans autel, cet état, pour des chrétiens, est-il un état supportable? Il est fâcheux, dangereux même, nos très-chers frères, et c'est une punition de nos crimes dont Dieu menace souvent son peuple dans les Livres saints. Mais ne vaut-il pas mieux être sous sa main, qui nous éprouve ou qui nous châtie, que de vivre abandonné à la garde du loup ravisseur ou du pasteur mercenaire? Quand Jéroboam eut défendu d'aller à Jérusalem pour sacrifier dans le temple, et que, pour tromper la religion des dix tribus, il eut élevé deux autels et consacré des bois et des idoles, les sept mille qui n'avaient pas fléchi le genou devant Baal, n'avaient garde de paraître aux autels de Dan ni de Bethel; mais, renfermés dans leurs maisons, sous la conduite d'Eli et des autres prophètes qui lui étaient unis, ils adoraient le vrai Dieu dans la simplicité et l'amertume de leur cœur, et sacrifiant sur des autels particuliers, ils attendaient qu'un saint roi, tel que Josias, fît publier une pâque universelle. Commencez par quitter vos faux pasteurs, et Dieu vous en donnera de véritables; il les revêtira de sa force, il les remplira de son esprit; il suppléera à leur nombre par leur zèle; nous leur communiquerons la plénitude des pouvoirs que nous avons reçus; et à qui pourrions-nous mieux les confier, qu'aux mains de ceux qui ont tout sacrifié pour les défendre? Dans ce genre de combat, respectables et dignes coopérateurs, c'est toujours sur les chefs que portent les premiers coups; nous ne céderons pas notre rang, nous voulons notre part de vos périls et de vos travaux. Si vous ne nous voyez pas toujours à votre tête, vous saurez toujours où nous trouver pour correspondre, et nous verrez prêts à vous secourir de tous nos moyens. Ces faibles ressources, qu'une sage économie nous a ménagées, nous vous les réservons pour ces temps difficiles, où la haine qui nous voit avec douleur, nous obligera à disparaître, et où l'avarice qui nous a dépouillé de nos biens, nous refusera un vil salaire. Nous prêcherons dans les déserts, nous sacrifierons dans les antres, nous habiterons les rochers, et nous tâcherons, comme le recommande et le pratiquait saint Paul, de n'être à charge à personne. Demandez donc à Dieu et pour vous et pour nous, qu'il nous accorde ce mélange heureux de prudence et de courage dont nous avons besoin; qu'il daigne être notre guide et notre chef; qu'il nous marque le moment du combat et le signal de la retraite, afin qu'éloignés ou rapprochés, nous montrant ou nous cachant, nous soyons sûrs de suivre sa volonté divine.

! Mais avant de commencer notre ministère secret, il faut que nous acquittions une dette de notre ministère public. Il existe, nos très-chers frères, un scandale parmi

vous : vous donnez dans une erreur qui pourrait s'accroître par notre silence.

Vous l'avez prêté, vous le prêtez tous les jours, avant, après vos élections et dans toutes vos assemblées civiques, ce serment exigé de tout fonctionnaire ecclésiastique ou laïque et ce serment que vous ne pouvez voir sans une juste horreur, dans un ministre des autels ; ce serment qui, ouvrant la porte aux schismes et à l'intrusion, fait de tous les ecclésiastiques qui le prêtent, autant de prévaricateurs ou d'apostats ; vous le prêtez vous-mêmes, sans remords, sans scrupule ; et croyant ne faire qu'un acte indifférent, vous vous chargez d'un horrible parjure. Car, nos très-chers frères, il n'y a pas deux poids, deux mesures dans le sanctuaire : il n'y a pas deux serments, un pour les ecclésiastiques, un autre pour les laïques ; vous êtes citoyens, mais enfants de l'Eglise ; ils sont ministres des autels, mais membres de l'Etat ; leur serment et le vôtre ont les mêmes objets, et se règlent par les mêmes principes : la raison, la justice et la vérité.

Or, quand vous l'avez prêté, ce serment, nos très-chers frères, en avez-vous bien considéré l'étendue, et vous êtes-vous dit à vous-mêmes ce que vous juriez ? Vous juriez de maintenir le schisme, l'apostasie, l'intrusion, le renversement du ministère saint, le bouleversement entier de la religion et de l'Eglise ; et si, pour la consommation et le soutien de cette œuvre, il ne manquait que le secours de votre bras, vous juriez de l'armer pour ouvrir et pour fermer les portes de nos temples, pour les dépouiller, pour arracher des autels ces mêmes pasteurs qui vous conduisent, qui vous instruisent, et que vous regardiez, il n'y a qu'un moment, comme vos pères dans l'ordre du salut.

Et vous, ministres des autels, qui dans le désordre et la confusion générale, avez du moins, par une réserve, mis à couvert le dépôt qui vous était confié, quelle idée vous êtes-vous formée du surplus de votre serment ? Si vous n'aviez soumis que votre personne à ce que la puissance et la force ont d'injuste et de cruel, vous le pouviez ; souffrir est le devoir et le droit de tout chrétien : mais en jurant de maintenir de tout votre pouvoir cet amas de décrets faits et à faire, vous avez pris sur vous, et cette somme de maux qu'une triste expérience a découverts, et ce sombre avenir qui nous laisse tout à craindre. Vous avez juré la dégradation de la royauté et du roi, l'aviilissement de la noblesse, la destruction de la magistrature, le renversement de tout ordre, à un point qui fait trembler ceux mêmes qui l'ont produit. Vous avez juré d'employer tout votre pouvoir, lumière, éloquence, ascendant de caractère, pour anéantir la postérité des fondateurs, des bienfaiteurs, des protecteurs de vos Eglises ; et par la plus grande profanation du nom de Dieu, vous avez réuni le sacrilège, l'ingratitude et l'injustice. Si vous l'avez fait sans le savoir, et dans la simplicité de votre cœur, votre simplicité pourra faire votre excuse, mais elle fera notre

condamnation. *La sentinelle qui n'aura point averti à temps, répondra de tout le sang qui aura été versé.* (Ezech., XXXIII, 6.) Effrayé de ces terribles paroles, nous ferons plus tard ce que nous aurions dû faire d'abord. Nous déclarerons à la face du ciel et de la terre, et ce témoignage nous sera une consolation ; nous déclarerons que nous l'avons toujours détesté, ce serment, dont nous avions prévu les suites funestes ; que restreint ou absolu, il est contraire à toutes les règles d'un serment légitime, contraire à la vérité éternelle, en ce qu'il renverse les premières vérités de la foi ; contraire à la justice incréée, en ce qu'il viole les droits les plus sacrés parmi les hommes ; et sous ce double rapport, nous déclarons à tous les fidèles confiés à nos soins, à tous les ecclésiastiques soumis à notre juridiction, qu'en le prêtant dans sa totalité, ils consomment le schisme, et qu'en le partageant par une restriction, ils n'échappent point au parjure. Nous voyons soulagés d'un grand poids : la vérité n'est plus captive, notre ministère est rempli.

Satellites, qui nous avez chassé de notre palais, venez, venez nous chercher sous l'humble toit qui nous donnait asile. Mais où nous conduirez-vous, où nous ne trouvions le Dieu qui nous voit et nous protège ? Quel est l'exil où il ne puisse nous consoler par son onction, et d'où il ne puisse nous rappeler par la force de son bras ? Est-il un lieu où nous puissions oublier notre peuple, ou cesser de l'aimer et de lever les mains au ciel pour lui ? Quel antre, quel désert d'où nous ne puissions, comme Daniel, captif à Babylone, tourner les yeux vers notre Eglise ; et d'où, en nous rappelant le deuil dont nous l'avons laissée couverte, et ce triste jour qui vit fermer ses portes sur nous, nous ne puissions nous écrier, avec le Roi-Propète : O Dieu ! les nations se sont emparées de votre héritage ; elles ont traité le sanctuaire avec le dernier mépris ; vos ministres sont dans l'opprobre, les ennemis de votre nom voudraient les rendre la fable et la risée des peuples voisins ; ils ont dévoré les enfants de Jacob, et chassé les enfants de Lévi de la demeure que vous leur aviez donnée. Seigneur votre colère durera-t-elle toujours, et le feu de votre indignation ne s'éteindra-t-il jamais ? Le chant de vos cantiques a cessé ; vos saintes solennités ne sont plus que des jours de deuil pour vos serviteurs, qui se les rappellent et les regrettent : nous sommes coupables, il était juste de nous faire subir cette humiliation ; mais les méchants triomphent et vous insultent, en venant nous outrager. *Où est leur Dieu* (Psal. CXIII, 8), disent-ils, *que sont devenues ses promesses ?* (II Petr., III, 4.) Levez-vous, armez votre bras, confondez leurs projets sinistres, brisez le joug, le sceptre, les épées de nos tyrans : nous avions prédit à Sion le retour de vos bontés quand votre justice serait satisfaite ; nos pleurs n'ont-ils pu toucher votre miséricorde ? Hâtez les moments mar-

qués dans vos décrets, renouvelez vos anciens prodiges, et montrez-en qui n'aient pas encore été faits. Rappelez vos tribus des extrémités de la terre ; rassemblez votre peuple et ses chefs dans votre temple, et qu'à jamais reconnaisants de ce bienfait, ils jamais retentir ses voûtes sacrées du chant de ce cantique : Que le Seigneur est bon ! sa miséricorde égale sa puissance : chantons, publions ses louanges à jamais : *Deus, venerunt gentes.* (Psal. LXXVIII, 1.)

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué pour lui demander les lumières et la vigueur du saint ministère qui nous a été confié ; après en avoir conféré avec ceux de nos vénérables frères, les chanoines de notre chapitre, que nous avons pu rassembler, nous déclarons, ordonnons et défendons ce qui suit :

Déclarons, 1° qu'il est de foi qu'il y a dans les ministres de l'Eglise deux pouvoirs très-distincts et séparables l'un de l'autre : celui de l'ordre qui est conféré par l'ordination, et le pouvoir de juridiction qui émane aussi de Jésus-Christ, et qui est transmis par l'Eglise ; qu'il ne suffit pas pour qu'un évêque ou qu'un prêtre puisse se dire légitime pasteur, qu'il ait été ordonné ; il faut encore qu'il soit investi de la mission de l'Eglise, et que cette mission ne peut être valablement conférée que par les supérieurs (54).

2° Que c'est une vérité appartenant à la foi, que la puissance séculière n'a ni le droit ni le pouvoir d'instituer les pasteurs, et par conséquent de les destituer.

3° Que l'élection de frère Sanadon, pour être évêque du département des Basses-Pyrénées, est irrégulière, en ce qu'elle a été faite par des électeurs auxquels l'Eglise n'avait donné aucun droit ; qu'elle est schismatique, en ce qu'elle a été faite pour nous donner un successeur, notre siège n'étant pas vacant.

4° Nous déclarons que si lui, frère Sanadon, vient s'asseoir sur notre chaire épiscopale de Lescar, et exercer sur le territoire de notre diocèse, ou à l'égard de quelqu'un des diocésains confiés à nos soins, quelque une des fonctions de notre ministère, nous lui déclarons qu'il est intrus, schismatique, tombé dans l'irrégularité portée par le droit, et comme tel, soumis aux anathèmes de l'Eglise.

5° Que le frère Sanadon, n'ayant reçu aucune mission de l'Eglise, n'a aucun pouvoir de juridiction dans notre diocèse, et que tous les actes de juridiction qu'il y exercera, seront radicalement nuls ; que les pouvoirs des curés, qu'il instituera dans les paroisses, et des prêtres qu'il approuvera, seront également nuls.

(54) Qui, suivant les lois vivantes de l'Eglise, en ont le droit et l'autorité.

(55) Les canons mettent les schismatiques au rang des hérétiques, parce que, comme dit saint Cyprien, celui qui ne garde pas l'unité de l'Eglise, n'en garde pas non plus la foi. Le schisme est une division qui déchire l'Eglise, lorsqu'une partie du

6° Nous déclarons aussi nulles et invandes, quant au spirituel, l'extinction de notre chapitre cathédral, ainsi que les érections, suppressions, unions et nouvelles circonscriptions de paroisses faites ou à faire, autrement que de notre autorité, et avec les formalités prescrites.

7° Nous déclarons que les curés institués par nous, et les prêtres que nous avons approuvés, sont les seuls ministres munis du pouvoir nécessaire pour administrer les secours spirituels aux fidèles de notre diocèse, et les seuls auxquels on devra s'adresser pour les recevoir.

8° Que, vu les circonstances et les difficultés de recourir à nous et à nos vicaires généraux, pour les dispenses et autres cas dépendant de notre juridiction, nous donnons à tous les prêtres approuvés de nous, et qui, dans les circonstances fâcheuses, se sont refusés au schisme, à l'intrusion et à l'apostasie, nous leur confions tous les pouvoirs qui peuvent se transmettre, afin que les fidèles puissent trouver en eux les secours qu'ils seraient venus chercher auprès de nous et de nos vicaires généraux.

9° Nous déclarons schismatiques et frappés des peines prononcées par les canons, tous les prêtres qui exerceraient le saint ministère, en vertu des pouvoirs qu'ils auraient reçus de l'évêque *intrus* ; tout ecclésiastique de notre diocèse qui recevrait l'ordination de ses mains ou de celles de tout autre évêque, en vertu des lettres dimissoires du premier ; et nous révoquons, par le présent mandement, tous les pouvoirs que nous avons donnés aux prêtres qui recevraient des pouvoirs dudit *intrus*, ou communiqueraient avec lui *in sacris* (55.)

10° Défendons au clergé séculier et régulier, aux religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, de communiquer, en tout ce qui a rapport aux fonctions ecclésiastiques, avec l'évêque *intrus*, ou les prêtres, diacres ou sous-diacres qui seront manifestement connus pour être de sa communion.

11° Ordonnons que dans toute l'étendue de notre diocèse, il sera fait, en la manière qui sera praticable, des prières pour demander à Dieu la paix, le retour de l'ordre dans l'Eglise et dans l'Etat, et la conservation des jours précieux du souverain pontife et du roi.

12° Et attendu que les circonstances où nous nous trouvons ne nous permettent pas d'employer, pour la signification et publication du présent mandement, les formalités ordinaires, nous déclarons que la conscience de chacun sera liée du moment que son authenticité leur sera suffisamment connue.

Donné à Lescar, le 10 mai 1791.

peuple se révolte contre son pasteur, se retire de sa communion, et de son autorité propre, se donne un faux pasteur. Les peines du schisme sont les mêmes que celles de l'hérésie, entre autres la cassation des ordinations et tous les actes de juridiction faits par les prélats schismatiques. (FLEURY, *Inst. au droit eccl.*)

NOTICE HISTORIQUE

SUR LE P. DE BEAUREGARD, JÉSUITE.

L'abbé Beauregard, prédicateur jésuite, né à Pont-à-Mousson en 1731, se fit une grande réputation dans les provinces et dans la capitale par son éloquence impétueuse, son ton apostolique et des traits de génie qui l'auraient fait placer au rang des premiers orateurs, s'ils n'eussent été trop souvent déparés par une diction peu soignée, quelquefois déclamatoire et souvent mêlée de trivialités choquantes. Sa haute vertu commandait le respect et ajoutait aux fruits de ses prédications. Aussi éloigné de briguer les applaudissements qu'il était au-dessus des atteintes de l'ambition, il ne songea qu'à obtenir la plus solide des récompenses, celle du bien qu'il faisait, et il en fit beaucoup; il ne prêchait jamais son sermon sur les mauvais livres qu'il ne vit plusieurs de ses auditeurs venir déposer à ses pieds quelques-uns de ces instruments de corruption. Appelé à la cour en 1789, pour y prêcher le carême, l'abbé Beauregard y fit la plus grande sensation. On remarqua surtout ces paroles prophétiques, qu'il prononça dans un moment d'inspiration : « Je vois.... mais vous, oh ! vous n'avez pas vu les effets de la colère de Dieu ; attendez, vos pères ont vu, et plutôt à Dieu que vous ne vissiez pas de vos propres yeux des malheurs publics, la famine, c'est-à-dire des enfants demandant du pain à une mère affamée..... Attendez, vos pères ont vu, et plutôt à Dieu que vous ne vissiez pas de vos propres yeux un fléau, la peste...; attendez... un fléau plus terrible, puisqu'il occasionne plus de crimes, la guerre et ses horreurs, c'est-à-dire... le temps où Dieu met dans les mains de l'Ange exterminateur le glaive du grand carnage. Mais pourquoi demander aux siècles futurs ces formidables exemples de la colère divine ? Les siècles passés nous les montrent... les siècles présents eux-mêmes ne nous disent-

ils point d'une voix forte et terrible... ? Le ciel semble ne pleuvoir que des fléaux, la terre ne germer que des malheurs... L'or et l'argent semblent rentrés dans le sein de la terre. La hache et le marteau sont dans les mains des philosophes ; ils n'attendent que le moment favorable pour renverser le trône et l'autel. Oui, vos temples seront dépouillés et détruits, vos fêtes abolies, votre nom blasphémé, votre culte proscrit. Mais qu'entends-je ? grand Dieu ! que vois-je ? aux saints cantiques qui faisaient retentir les voûtes sacrées en votre honneur, succèdent des chants lubriques et profanes ! Et toi, divinité infâme du paganisme ! impudique Vénus ! tu viens ici même prendre audacieusement la place du Dieu vivant, t'asseoir sur le trône du Saint des saints, et recevoir l'encens coupable de tes nouveaux adorateurs !... » En écoutant ces paroles solennelles, on eût dit que le prédicateur voyait les malheurs qu'un avenir prochain allait déchaîner sur la France. Des hommes alors puissants, qui se crurent désignés dans ces discours, le dénoncèrent comme un séditieux et un calomniateur de la raison et des lumières. Le P. Beauregard, personnellement signalé au commencement de la révolution, se réfugia à Londres ; il n'y eut pas le même succès qu'à Paris. Des applications peut-être trop vives et trop directes qu'il faisait dans ses sermons aux tristes victimes des orages révolutionnaires parurent intempestives. Il se retira à Maëstricht, puis à Cologne, et mourut en 1804, au château de Gronincq en Souabe, chez la princesse Sophie de Hohenlohe, au moment où il se disposait à rentrer en France. On assure que dans sa dernière retraite il avait fait une révision exacte de ses *Sermons*, qu'il légua aux jésuites de Russie. Ils n'ont point été imprimés ; on en a seulement publié un *Abrégé*, Paris, 1820, in-12.

ANALYSE DES SERMONS

DU P. BEAUREGARD.

SUR L'IMPURETÉ.

Cum immundus spiritus exierit. . .

Il est un esprit infernal..., un démon plus démon que les autres démons, qui traîne à sa suite tous les autres démons; un péché qui souille la terre, un péché répandu sur toute la terre, un péché qui, plus que tous les autres, appelle la vengeance de Dieu sur la terre; un péché sorti de l'enfer, qui plonge tant d'âmes dans l'enfer qu'il est en plein, qu'il est obligé de dilater son enceinte pour les contenir... Faut-il qu'un péché que saint Paul défendait aux chrétiens de nommer retentisse dans ce temple, et souille les lèvres sacerdotales? Faut-il que je prononce et que je répète son nom hideux et sale avec une langue teinte encore aujourd'hui du sang de Jésus-Christ; délicatesse du siècle plus grande à mesure qu'il est plus corrompu? Jamais il n'en fut de si délicate; donc il n'en fut jamais de plus désordonnée. On peut cependant parler chastement de l'impureté; la parole de Dieu est toujours pure. Je l'envisage comme péché et comme habitude; comme péché, pour en préserver ceux qui n'y sont pas tombés; car être exempt de ce péché, c'est, dans le siècle où nous sommes, la marque la plus sûre qu'on est du nombre des prédestinés: comme habitude, pour en affranchir ceux qui y sont; car en être affranchi, c'est, dans le siècle où nous sommes, la marque la plus sensible de prédestination. Donnez à mes auditeurs, ô mon Dieu, un esprit aussi pur que votre parole, etc.

PREMIÈRE PARTIE.

Déclamation contre les beaux noms que les écrivains du siècle où nous sommes donnent à leurs lecteurs,..... donnent à l'impureté, etc. Mais, dit-on, le penchant est si violent,.... les tentations si fortes, les exemples si communs, etc. Le penchant est si violent! Mais c'est pour cela qu'il faut lui résister avec plus d'efforts; car ce péché déshonore en nous l'image de Dieu. (*Explication.*) Le penchant est si violent! Mais c'est pour cela, etc.; car ce monstrueux péché rend inutile le sang d'un Dieu, souille une âme lavée par ce sang dans le baptême et la confession. ... Le penchant est si

violent! Mais ce péché souille le temple du Saint-Esprit, non pas un temple de pierre, un autel de bois, des vases de métal, mais un temple.... dont la confirmation nous a consacrés les prêtres et les évêques. Le penchant est si violent! Dieu est présent, etc. (*Figure répétée trois fois.*) Il faut, prophète, que je te rende témoin des crimes, etc. Mais je te montrerai encore, etc. *Fode parietem.* Dieu! je vois une femme pâle, attentive: elle verse des larmes sur les feuilles d'un roman; elle s'intéresse à la peinture imaginaire d'un amour malheureux, tandis qu'elle devrait pleurer devant Dieu ses crimes. Mais je veux que tu connaisses encore mieux, etc. *Fode parietem.* O Dieu, que de crimes et d'abominations! Frappez, Seigneur, exterminiez le coupable; qu'il expire sur le lit nuptial; c'est un autel digne d'immoler cette victime. Onan expire, et le bras de Dieu l'a puni, etc. Son œil l'a donc vu, etc. Mais que fais-je? Je perds mon temps à vous prouver que l'impureté est un péché énorme, que, etc. Vous le savez, chers auditeurs, j'en appelle à vous qui vous livrez à ces excès; vous le connaissez mieux que tous vos prédicateurs. Il n'est pas un impudique qui... (*remords*); il n'en est pas un qui, avant de tomber, ne mesure des yeux la noirceur et la profondeur de l'abîme, et, lorsqu'il y est tombé, qui n'en regarde avec effroi l'épouvantable hauteur... Reprenons: un péché qui déshonore l'image d'un Dieu créateur, qui rend inutile le sang d'un Dieu rédempteur, qui profane le temple d'un Dieu consécrateur; un péché qui ne satisfait jamais pleinement, et qu'on ne peut assouvir qu'avec emportement et fureur; un péché que Dieu voit, etc.: ne mérite-t-il pas bien que nous fassions tous nos efforts, etc.

Pourquoi donc, Seigneur, êtes-vous irrité contre l'homme jusqu'à vous repentir?.... *Pœnituit eum.* Pourquoi?.... L'impureté est ce monstre qui porte le trouble jusque dans le séjour de la félicité, qui contriste les anges et va porter le regret et la douleur jusque dans le cœur de Dieu même... *Tactus dolore cordis intrinsecus.* Le péché d'impureté est le plus noir, le plus honteux..., L'orgueil est le péché des anges, dit saint Bernard;... c'est un péché spirituel... L'avarice est le péché de l'homme qui s'attache

à la terre;... mais l'impureté est le péché de la bête... Passion brutale... beaux noms...

Les tentations sont fortes et fréquentes. (*Peinture des dangers que court la pudeur dans le monde.*)... Vous êtes attaqué de pensées et de tentations! Je vous plains. Mais vous avez des tableaux... je ne vous plains plus. Est-il étonnant? etc. Vous êtes assailli de pensées et de tentations! Je vous plains. Mais vous lisez des livres impurs, etc., des livres écrits par des hommes dont la plume scélérate autant que coquette vous vante et vous fait goûter un péché qu'ils n'ont pu, malgré tout, tirer de la classe des péchés honteux et énormes; des livres écrits en style de feu, où l'âme se traîne pour en ramasser les étincelles... je ne vous plains plus. Est-il étonnant?... (*Même figure et même force. 1° pour le théâtre; 2° pour les festins et pour la table.*) Vous voulez être chaste et bien nourri, etc. Paraissez donc comme un prodige nouveau, comme un phénomène au milieu du peuple, tenant d'une main la coupe de la volupté, et de l'autre la palme de la chasteté. (*3° pour les assemblées, les conversations mondaines. Appuyez avec force sur les équivoques, les propos, les chansons...*)

C'est le péché de tous les âges, de toutes les conditions, de tous les sexes, de tous les temps, de toutes les saisons. Le péché de tous les âges. L'enfance même... Il n'y a plus d'enfants. Les vieillards... Il est des montagnes dont le sommet est couvert de neige et de glaçons, et qui néanmoins ont des volcans qui, etc... De tous les sexes. La fuite de l'impureté fait le plus grand mérite de l'un, et la plus belle parure de l'autre... Le plus timide une fois séduit va plus loin, et l'on voit se renouveler de nos jours les abominations païennes des Messalines. De toutes les conditions. (*Apostrophes aux grands.*) Ne prétendez pas nous en imposer. On sait, etc. (*Corruption des domestiques.*) De tous les temps. Parlerai-je du matin employé à l'art de préparer des traits pour percer et perdre les âmes? (*Morceau de feu contre les parures qui vous rendent plus tentatrices et plus démons que le démon même...*) Du midi et de la soirée où l'on va répandre et avaler le poison... De tous les lieux. (*Morceau ardent contre ceux qui viennent tenter dans l'église même.*) Souffrez, Seigneur, que je fasse le ministère de, etc.; et que, les repoussant, je leur dise : Ne venez pas arracher à Dieu, etc... De toutes les saisons. Et n'avez-vous pas l'hiver vos spectacles, et l'été vos promenades? etc. Il faudrait donc qu'un autre Abraham vous priât, Seigneur, pour un peuple si généralement infecté. (*Dialogue de Dieu et d'Abraham, un peu étendu et appliqué à cette ville.*)

Précautions contre l'impureté. Ce sont les mêmes dont les Hébreux à la cour de Babylone nous ont donné l'exemple. (*Explication courte de leur histoire.*) 1° La mortification; 2° la prière fréquente; 3° l'humilité. Forts ou faibles, ne vous fiez à personne, *ne confidas*. La pudeur et l'innocence

confiées à la garde de la présomption périssent bientôt, *ne confidas*. La laideur, les défauts deviennent beauté, agréments aux yeux de bien des hommes, et il n'y a point de caractère assez dur, point de boutades dans un homme, que certaines femmes n'adorent, *ne confidas*.

DEUXIÈME PARTIE.

Comment il est dans la religion des mystères trop augustes qu'on ne peut pénétrer, il est des mystères d'iniquité qu'on ne devrait pas approfondir; ils sont trop honteux. L'impureté est le plus séduisant de tous les crimes. Dès qu'on a mis le pied sur cette planche, on roule avec elle jusqu'au fond du précipice; une première chute en amène une seconde, un second crime un troisième, et ce troisième une fois commis, on ne peut plus les compter un à un, tant ils sont pressés et se suivent rapidement. Le crime devient une nécessité, un besoin, et voilà l'habitude. Et quelle habitude? Une habitude qui produit le renversement de l'esprit, du bon sens et de la raison; une habitude qui produit le renversement de la fortune, des mœurs et de l'honneur; le renversement de la santé, de la force et de la vie. Je dis le renversement de l'esprit, du bon sens et de la raison, car quel plus grand renversement que de croire qu'on pourra tromper des surveillants?... Une ville entière trop accoutumée à des aventures scandaleuses pour ne pas s'apercevoir.... Quel plus grand renversement que de, etc... Il est plus grand encore le renversement dans cette personne qui ne s'expose pas en péchant avec des complices, mais qui pèche seule et qui profane dans le secret son propre corps. O crime! O forfait capable de faire pâlir le soleil et d'éclipser les astres! Je souhaite qu'on ne m'entende pas.

Le renversement de la fortune. Un jeune homme est obéré;... il a emprunté même du vivant de son père, il a sacrifié toutes ses espérances; c'est un mystère. Mais un seul mot va le découvrir, le nom de la bête qui le ronger et le dévore : *Dicam nomen bestiæ*. C'est un impudique. Il dépense... Folles profusions pour orner, enrichir l'idole, etc. La mauvaise éducation et la fortune ne valent donc pas les mœurs. On ne sait pourquoi un homme à la tête d'un bon commerce ne réussit pas. C'est un mystère. Mais.... *Dicam nomen bestiæ*. C'est un impudique. La fortune, un établissement heureux ne valent donc pas les mœurs. L'Etat est malheureux quand les grands n'ont pas de mœurs; et les familles, quand le mari, l'épouse n'en ont pas, etc. *Dicam nomen bestiæ*. (*Peinture affreuse de l'hypocrisie où donne le sexe pour déguiser sa conduite. Peinture d'un homme déshonoré par ses débauches.*)... Le renversement de la santé et de la vie. (*Peinture d'un jeune homme beau, mais flétri par la volupté*, etc.) On ne peut deviner pourquoi ces vives couleurs ont fait place, etc. C'est un mystère, etc. Il devient malade, mais il ne se corrige pas;

ses yeux presque éteints jettent encore des regards impurs; sa bouche comme un soupirail exhale l'odeur d'un cadavre, mais plus encore l'odeur du libertinage. Le poison est dans ses veines; il ne veut point le voir ni le sentir. A mesure que sa santé lui revient un peu, la volupté renaît de ses cendres. J'en ai vu, quelques jours avant de mourir, se promettre de nouveaux excès, quand, etc. Mais la mort, ou la sécheresse et la langueur du corps, est-elle donc le dernier malheur dont Dieu punit l'impudique? Non, l'état de son âme est cent fois plus affreux; le démon de l'incontinence en fait la demeure de tous les vices, et sept esprits aussi méchants que lui... le démon de l'inquiétude, de la jalousie, de l'injustice, de la vengeance, du scandale, de l'incrédulité et du désespoir.

Le démon de l'inquiétude... Ne sait-on pas mes désordres? Mes intrigues n'ont-elles point percé? Les domestiques que j'ai séduits me seront-ils fidèles? Ils n'ont point d'honneur, garderont-ils le secret? On rit, n'est-ce pas de moi? On me regarde; ah! sans doute on lit sur mon front, etc. En effet; les boutons... gravent sur le front la débauche. Pour peu qu'on ait d'expérience, on y lit bientôt: débauché, fornicateur, etc... De la jalousie. (*Peinture des effets de la jalousie.*) Tandis que l'épouse renonçant... l'épouse n'ouvrant qu'à son époux le lit nuptial, ... jouiraient des délices qu'on goûte dans une union parfaite, un mariage heureux.

De la vengeance... Et plutôt à Dieu que le sang d'Urie ne coule pas, que la tête de Jean-Baptiste ne tombe pas! S'il faut employer le poison, les poignards, ou les employer. Combien de meurtres, de duels... de désordres dans les familles! C'est de toutes les passions la plus sanguinaire.

De l'injustice... Pour cette passion il faut de l'argent, et de l'argent à quelque prix que ce soit. Un jeune homme prendra le bien de son père, dépouillera la maison dont il sera le voleur... Un homme prendra le bien des autres dont il sera le ravisseur... Un père refusera le nécessaire à ses enfants, dont il devait être le tuteur... Une mère, ... et peut-être que l'enfant adultérin sera établi dans la plus belle partie de l'héritage... On pillera le pauvre, l'Etat, les deniers publics. On consacra à sa passion son bien, son crédit, le sang du pauvre, ... et peut-être le sang de Jésus-Christ; si on en est le dispensateur.

Du scandale. (*Portraits du débauché scandaleux.*)

De l'incrédulité. Un incrédule est toujours un impudique, un impudique est toujours un incrédule. Mais l'incrédulité de libertinage est presque sans ressource. L'incrédulité par ignorance peut être éclairée, touchée des preuves... L'incrédulité par ton, par air, peut... Mais le flambeau de la foi renversé, éteint dans cette fange et cette boue, ne se rallume jamais.

Le démon du désespoir. Car qui pourrait

le convertir? la grâce? mais elle n'a presque plus de pouvoir sur une âme que l'impureté domine, et dont elle tient tous les ressorts. La parole de Dieu? mais... La lecture d'un livre de piété? mais... Les bons exemples? mais... je ne peux donc point me convertir? qu'on me laisse en repos. Qu'on vous laisse en repos, qu'on vous laisse en repos! Eh! chers auditeurs, mais si vous priez, etc.; si, etc. Non, la prière me dégoûte, m'ennuie... Dieu ne m'exaucerait pas... Mais, chers frères, si vous vous adressiez à quelque bon confesseur! Ah! j'ai expérimenté les plus habiles, etc.; d'ailleurs comment me rappeler tant de péchés? Je ne peux pas. Ah! plutôt à Dieu que vous ne le puissiez pas en effet! mais vous êtes libres... (*Peinture d'un homme qui a assez de liberté pour pécher, et trop peu de force pour rompre l'habitude.*) Allez donc, rassasié d'impuretés, en commettre de nouvelles: allez, ... allez, etc... Pardon, ô saints autels, si je vous ai fait inutilement retentir de l'impureté! Pardon, temple vénérable, si... Pardon, âmes pures, si je vous ai peut-être en vain et sans fruit scandalisées par ce discours; ce n'est point à moi qu'il faut l'imputer: je prends à témoin le ciel et la terre que ce scandale retombe sur l'impureté, sur ses partisans, sur ses esclaves; ... et loin de le favoriser, je m'en déclare l'agresseur, et j'en demande vengeance. Oui, mon Dieu, j'oublie que je suis le pasteur de ce troupeau, destiné à demander miséricorde... Frappez, exterminiez... Mais quel rayon d'espérance vient briller à mes yeux. (*Paraphrase du passage. « Obsecramus vos, fratres... Per misericordiam... » Dialogue entre l'impudique et le confesseur, dans lequel on fait sortir peu à peu l'impudique du désespoir par les motifs les plus forts de l'espérance chrétienne. Retour du prodigue. L'engager enfin à se convertir, lui donnant des moyens, etc.*)

RENOIS.

Une inclination dégénère en passion, la passion en complaisance, la complaisance en licence, la licence en incontinence, l'incontinence en impudence. Un péché d'impureté n'est pas toujours unique et solitaire... Comment cette personne, autrefois si vertueuse, a-t-elle changé jusqu'à ce point? C'est un mystère, etc... De cette politesse mondaine à l'inclination, de l'inclination à l'amour, et de l'amour au crime, le pas est glissant... Comment un homme charnel entendrait-il des paroles qui sont esprit et vie? *Animalis*, etc.: vous n'êtes que chair et volupté... Imagination burlesque, qui se repaît de crimes imaginaires qui ne nous satisfont qu'en idée, et qui nous souillent réellement.

PROJET D'EXORDE.

Clama, ne cessés; annuntia.... Seigneur, quel ordre me donnez-vous?.... Faut-il que je parle de cet esprit infernal? etc. Prophète, parle librement; dans le siècle où

tu vis, le crime ne garde plus de mesure, etc. Mais, Seigneur, des lèvres sacerdotales, etc. Les hommes évangéliques que j'ai envoyés dans d'autres temps moins corrompus ont parlé avec hardiesse de ce crime. Le zèle de Phinéès lui-même ne serait pas excessif, etc.....

SUR L'ANNONCIATION.

Dixit Maria : Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum.

Un Dieu, un ange, une Vierge..... Cieux, ouvrez-vous, et que les nues pleuvent le juste. Une rosée céleste va féconder la terre..... La parole de Marie, *fiat*, disent les Pères, *est verbum consentientis, verbum concipientis*; elle consent, et par son consentement elle nous donne l'exemple des plus sublimes vertus; elle consent, et par son consentement elle mérite que Dieu opère en elle les plus grands prodiges.

PREMIÈRE PARTIE.

Trois choses m'étonnent dans ce mystère : 1° Dieu lui demande son consentement; Il était résolu dans les décrets éternels; les prophètes, la loi l'avaient annoncé, etc.; mais une chose manquait encore, le consentement de Marie; Dieu le demande, et je remarque quatre circonstances : par qui, de la part de qui, à qui, et pourquoi ce consentement est-il demandé? Par qui *missus est Gabriel angelus...*, etc. De la part de qui? *A Deo*, etc... A qui? A une simple fille de Juda, etc. *Ad virginem.* (*Belle explication du texte en termes magnifiques.*) Ah! les honneurs rendus à Marie, et qui font la première partie de son culte, sont donc raisonnables, puisque Dieu, puisque les anges, etc. 2° Elle le refuse. (*Il a fait voir tous les avantages de la maternité divine que la sainte Vierge refuse par amour pour la pureté.*) *Quomodo fiet istud*, etc. Ah! la pureté, seconde partie du culte de Marie, a donc bien des charmes, elle est donc bien précieuse, puisque..... N'attendez pas, hommes charnels, esclaves de la plus sale des passions, que je souille la pureté de ce discours par un parallèle de vos mœurs, etc. 3° Elle l'accorde, mais ce n'est qu'après que l'ange lui a annoncé que ce serait sans cesser d'être Vierge. *Virtus Altissimi*, etc. (*Dialogue entre Marie et l'ange.*) Il a montré quels étaient les maux, les tribulations que Marie acceptait, en acceptant d'être mère de Dieu; ensuite il a exalté la générosité, la soumission courageuse de Marie, etc. Ah! les vertus les plus sublimes, troisième partie de la dévotion à Marie, etc..... (*Ici une forte sortie contre la manière dont on passe les solennités.*) Je rougis pour vous, en vérité, mes frères, quand je vois le peu de fruit, etc..... L'Eglise les a distribuées de temps à autre comme autant de flambeaux, pour nous apprendre... et on les voit briller et passer sans en avoir l'esprit éclairé, ni le cœur échauffé. Les uns les regardent seulement comme des jours de repos;... les autres les marquent par l'assistance à la messe

et la propreté des habits..... Mais bien peu, personne, pas même ceux qui communient aux grandes solennités, n'entrent dans l'esprit du mystère. Celui d'aujourd'hui, par exemple, quel effet a-t-il opéré sur vous? Sentez-vous votre âme s'agrandir et s'étendre à mesure que vous voyez dans un plus grand jour les vertus de Marie? Y voyez-vous des vertus pratiques?..... Tout cependant vous convient; vous devez tout imiter. (*Endroit nouveau et admirable.* 1° *Manière dont Dieu nous invite et nous demande notre consentement pour le servir, pour concevoir Jésus-Christ dans nos cœurs*, etc. : « *Qui facit voluntatem.... hic et soror et mater est.* » Application de l'Ave, Maria, à tous les chrétiens.) Dieu vous a fait tant de grâces, etc., qu'on peut dire que vous en êtes remplis et comblés. *Gratia plena*. Il vous a défendus de mille dangers, il vous a protégés... Son ange n'est pas déshonoré de veiller sur vous. *Dominus tecum*. Il vous a choisi, privilégié, pour être un grand saint, vous, pour être une grande sainte, et l'on peut dire que vous avez été comblés de bénédictions. *Benedicta tu in mulieribus*. 2° Manière dont nous refusons. Être un grand saint? Ah! je suis trop faible! etc... Je n'aurais point la force d'achever, ni la témérité de l'entreprendre. *Quomodo fiet istud*, etc. 3° Engagement à consentir. Il m'en coûtera des peines, des efforts;.... mais la vertu a ses douceurs, etc. Précautions contre le respect humain. Préparez-vous à mépriser tout ce qu'on dira et tout ce qu'on ne dira pas. Oui, Seigneur, je suis votre créature, etc. : *Ecce ancilla Domini, fiat*, etc.

DEUXIÈME PARTIE.

Marie a consenti; et c'est un sentiment appuyé sur toute la théologie que ce consentement. *Fiat* leva le dernier obstacle à l'incarnation. 1° Elle devient la mère de Dieu. 2° Elle devient mère par l'opération d'un Dieu. 3° Elle devient mère d'une manière admirable, inouïe, digne de Dieu, Mère d'un Dieu, c'est-à-dire, etc. (*Figure répétée quatre fois.*) Par l'opération d'un Dieu. (*Idee neuve et sublime d'une comparaison soutenue entre la manière dont le chrétien est engendré dans le baptême par l'opération du Saint-Esprit, comme Jésus-Christ dans le sein de Marie.*) *Ecclesia parit et virgo est*. Entantement de l'Eglise comme celui de Marie, sans douleur, sans rien perdre de sa pureté, et *parit et virgo est*. (*Conséquences propres à montrer la dignité du chrétien, et à le fortifier contre le vice. Il les réduit à quatre.*) Nous sommes donc : 1° enfants de Dieu; 2° frères de Jésus-Christ; 3° enfants de l'Eglise; 4° enfants de Marie. (*Prière à Marie.*) O Vierge!... tous vos serviteurs ont été des saints, et tous les saints ont été vos serviteurs, etc.

SUR LES SPECTACLES.

La marque caractéristique des anciens chrétiens était d'éviter les scandales, et surtout les scandales publics. On les reconnaissait à leur haine pour le cirque et les

spectacles. De quoi les accusait-on ? D'aucun crime, sinon qu'on ne les voyait jamais couronnés de fleurs,... assister aux théâtres..... Qu'ils étaient différents des chrétiens de nos jours, chrétiens apostats, ou prêts à apostasier ! On court aujourd'hui avec fureur aux théâtres, où les passions divinisées sont les dieux qu'on adore, etc.; où la piété, la morale évangélique... ne jouent qu'un personnage gothique et ridicule : semblables aux théâtres des païens, et plus mauvais, les nôtres sont le règne du péché, l'empire du scandale, l'assemblage de tous les scandales à la fois. (*Compliment à l'auditoire, où il suppose que les amateurs des comédies ne se trouvent point.*) Cependant est-il bien sûr que tous ceux qui m'entendent ont les grands, les vrais principes ? Est-il bien sûr, etc.... N'y en a-t-il pas qui aient besoin d'être avertis, affermis, convertis peut-être ? D'ailleurs, on entend si souvent vanter les théâtres, c'est une thèse si générale, qu'il est bon que vous ayez vos principes à opposer, etc.... Au moins ce discours sera-t-il une nouvelle promulgation de la loi qui condamne les spectacles, un nouvel anathème, une nouvelle malédiction contre les théâtres et leurs sectateurs. Mais comment attaquer, etc. ? Dirai-je, avec les philosophes, qu'il est mauvais en effet, mais qu'en prenant certaines précautions il pourrait devenir bon et utile ? Eh ! que m'importe une perfection imaginaire ? Les ministres de Jésus-Christ vont à la vérité ; ils évitent les dissertations philosophiques... Ecoutez la réponse que fit Bossuet à un grand prince qui l'interrogeait sur ce sujet : « Prince, il y a de grandes raisons contre, et de grands exemples pour : 1° les raisons qui condamnent les spectacles sont sans réponses ; 2° les exemples qui les approuvent ne peuvent les autoriser. »

PREMIÈRE PARTIE.

Les plaisirs ne sont jamais nécessaires ; ce n'est que l'oisiveté, l'ennui... et non le travail, qui les font rechercher avec tant d'ardeur. La fatigue nécessite rarement... mais accordons-lui des plaisirs permis et utiles, mais qui soient rares, etc. ; et si cette morale est encore trop austère, prédicateurs de la pénitence... adoucissons-la encore : accordons plus que nous ne devons, afin qu'on ne refuse pas tout. Au moins, que vos plaisirs ne soient ni corrompus ni corrupteurs.... allez au théâtre, si le théâtre peut être une action indifférente, ou pour les jeunes gens, ou pour les honnêtes gens, ou pour les gens de bien : la jeunesse y éprouve mille tentations... c'est pour elle une école d'impureté, le foyer des passions. Eh ! qui pourrait dire en cette matière jusqu'à quel âge on est jeune ? Dites-moi quelle pièce on a jouée, et je vous dirai combien de péchés la jeunesse y a commis. Les honnêtes gens y courent des dangers ;... c'est pour eux un péché de témérité ; ils y éprouvent et en rapportent le remords,

l'inquiétude.... Dites-moi quelle passion on n'a pas représentée, et je vous dirai les passions que vos jeunes gens n'ont pas éprouvées. Les gens de bien y trouvent des pièges et des scandales : l'exemple les enhardit, le nombre des spectateurs leur persuade qu'il n'y a pas tant de mal... Que s'il y a un homme sur qui le spectacle ne fasse point d'impression, qu'il aille au spectacle seul, qu'on élève pour lui seul un théâtre. Mais, dira-t-on, c'est une pure et vaine déclamation... Ils portent à faux ;... car enfin l'Ecriture ne les condamne pas, et vous, par une injustice ignorante, vous dressez des batteries en l'air pour l'attaquer. 1° Il est purgé de nos jours ; 2° Il peut être utile à la jeunesse. L'Ecriture ne le condamne pas, et moi je soutiens que l'Ecriture le condamne, à chaque page, et qu'elle défend sans cesse l'entrée d'un lieu où l'esprit de prière est étouffé, l'Esprit-Saint banni, etc. Lisez l'Ecriture, vous verrez qu'elle prononce des anathèmes non-seulement contre la jeunesse qui le fréquente, mais contre tous sans exception ; et s'il a mérité les invectives des anciens Pères de l'Eglise, les mêmes motifs qui l'ont fait proscrire par eux subsistent encore.

1° Le théâtre moderne est purgé : nous ne le savons pas, et nous faisons profession de ne le savoir jamais. Mais de quoi est-il purgé ? De l'impiété ? le théâtre même des païens respectait la divinité : un seul mot contre les dieux, échappé à Aristophane, irrita les spectateurs ; la pièce fut suspendue, et ni le feu de la composition, ni la pompe du spectacle ne purent le garantir de ce mauvais succès. Mais le nôtre ne respecte souvent ni Dieu ni la religion : il ose braver le ciel même, peu content d'ôter les armes à la pudeur. De quoi purgé ? D'obscénités ? tout au plus il jette un voile de décence sur des obscénités grossières, sur de sales équivoques... Il enduit d'un vernis transparent, habille de la gaze la plus claire les maximes les plus libertines. Qu'est-ce que les petites pièces, sinon un ramas de bouffonneries sales et déshonnêtes, qui ne peuvent faire rire que des loges impudentes, ou un parterre grossièrement libertin ? De quoi purgé ? D'amour ? les héros, surtout les héroïnes, viennent y soupirer avec fadeur leurs amours insipides et criminelles : l'amour est le nœud des pièces françaises, qui seraient fades sans lui. Le théâtre est purgé ? Comme si on n'allait pas au-delà des bornes de la pièce ! L'auteur est maître des sentiments qu'il donne à ses héros, mais il ne l'est pas de ceux qu'il excite dans l'âme de ses spectateurs. Les comédiens se taisent au cinquième acte, parce que leur mémoire seule travaille ; mais un cœur ému de passion ne s'arrête point là. Le théâtre est purgé ? C'est pour cela qu'il est plus dangereux ; il tue la pudeur sans la faire rougir... Les passions dont tout leur....

2° Le théâtre est utile ! Qu'on me dise

quel fruit la jeunesse en retire, en quel état elle en sort : l'âge mûr lui-même ce qu'il y éprouve. Les sens émus par des objets séducteurs sont la proie des tentations, etc.... Mais j'éprouve les mêmes tentations ailleurs, et jusque dans les temples. Quoi ! jusque dans les églises, au milieu des cérémonies, vous n'êtes pas à l'abri du tentateur, et à la comédie vous prétendez demeurer intègre et sans blessures ! Lues dans le silence du cabinet, ces pièces échauffent l'âme, et vous direz que les faits,... lorsqu'ils sont accompagnés des charmes de la voix, de l'intérêt des attitudes,... forment un jeu innocent ? C'est comme si vous disiez que tout ce qu'il y a de plus sale ne salit pas, ce qu'il y a de plus touchant ne touche pas. Des comédiennes montées sur le théâtre, à la place des passions, les passions mêmes en personnes, les passions incarnées, viennent secouer avec grâce les torches de l'impureté ; et ces étincelles... s'éteindraient à l'instant dans vos cœurs ? La comédie ne conduit pas d'abord aux derniers excès, le démon est trop rusé pour le permettre. Vous ne tombez pas d'abord dans le dernier crime, mais comptez-vous pour rien tant de pensées, d'imaginations libertines qui sont dans votre cœur comme autant de reptiles dont vous ignorez le nombre, et que Dieu seul peut compter ? *Illic reptilia quorum non est numerus*. Une jeune personne revenue du théâtre ne retrouve plus d'abord dans son cœur les mêmes idées, le même goût pour la piété. Le mal est encore dans son germe. Elle y retourne, et quel est le fruit de cette nouvelle représentation ? Les devoirs domestiques lui paraissent onéreux et gênants, la piété et la dévotion ridicules, et tous les plaisirs innocents, froids et insipides pour une âme qui en a goûté de plus vifs. Enfin, la manie des spectacles est venue. Où a-t-elle appris à douter des vérités respectables qu'elle croyait autrefois ? Ses doutes sont les premières fleurs qu'elle a cueillies au spectacle. Elle parle un langage fade, doux et romanesque : où l'a-t-elle appris ? C'est la langue des théâtres, dont elle pourra bientôt donner des leçons. Déjà incapable de respecter ni père ni mère, en s'accoutumant à des propos dont son innocence devrait rougir, et ne rougit pas, elle deviendra bientôt femme sans principes et sans mœurs. Eh ! qu'avez-vous besoin de ces danses, de ces gestes, de ces décorations, de tous ces diaboliques enchantements ?... Vous ne saurez que trop tôt vous corrompre vous-même, sans tous ces,... etc. De quel droit donc, et en quelle conscience, pères et mères, permettez-vous à vos enfants d'aller, etc. Est-ce par complaisance ? est-ce pour ne les pas attrister ? complaisance criminelle et détestable ! Loin de les punir d'assister à cette œuvre de ténèbres, vous en devenez les auteurs et les protecteurs. Vous les abandonnez à la merci des flots, tandis

que vous devriez les sauver du naufrage. Plus cruels et plus barbares que ces peuples idolâtres qui immolaient aux faux dieux leurs propres enfants : *Immolaverunt filios suos dæmoniis*. De quel droit et en quelle conscience les y conduisez-vous vous-mêmes ? c'est par vigilance pour les garder.... Arrêtez, barbares, vous conduisez à l'autel de l'impureté ces victimes innocentes, vous les menez à une école détestable. Eh ! n'était-ce pas assez de leur avoir communiqué le feu de la concupiscence en les engendrant ? faut-il que vous l'embrasiez en les menant, etc. A une telle comédie a commencé une telle passion, etc., etc. ; *Immolaverunt*, etc. De quel droit ? c'est pour les former, pour leur apprendre le monde ? Comme si votre fille ne pouvait avoir des sentiments sans ceux d'une héroïne de romans, sans avoir une comédienne pour modèle, un comédien pour précepteur. Si vos pères vous y conduisent, vous conseillez d'y aller, refusez.... C'est dans ce sens que Jésus-Christ a dit : *Si quis non odit*, etc. Prêchez-leur les mœurs, et ensuite la pudeur : ils ne vous écouteront point. Vous ne verrez en eux que révolte, qu'indépendance, etc. *Immolaverunt*, etc. Mais c'est un usage universel, et l'usage diminue, ôte le danger. Objection ma droite. C'est un de vos auteurs profès qui va vous répondre, qui en a vu souvent, qui en a fait lui-même : ce n'est pas un homme qui fut, comme nous, prêtre, prédicateur, pas même catholique, et il n'attaque pas le théâtre, comme vous dites que nous le faisons par métier et par profession. S'il est croyable lorsqu'il attaque la religion par des sophismes, il doit l'être lorsqu'il,... vos théâtres pour de bonnes raisons. Un seul Père vaut mieux que cent casuistes de Genève. C'était certainement l'homme le moins scrupuleux, et nous vous le citons parce que vous ne croiriez pas vos prêtres. (*Citation du texte de Jean-Jacques.*)

Elles sont dangereuses vos comédies, parce qu'elles ne présentent que des vertus gigantesques, dangereuses ; parce que, destinées à amuser un public oisif, elles lui présentent un poison doux, et rendent bien amer le remède de son oisiveté.... Elles l'induisent enfin à faire ce qu'il a coutume de voir : *Discit facere quod consuevit videre*. Dangereuses, parce qu'elles prônent les passions, et ne font craindre que les travers et les ridicules. Il vaudrait mieux dans notre siècle avoir tous les vices qu'un seul ridicule. Est-il un seul amateur du théâtre qui ne craigne plus d'être pieux et dévot que de le paraître ? Est-il une femme qui suit le théâtre qui ne fuie comme une honte ce qu'on appelle les travers de la dévotion et de la vertu ? Dangereuses, parce qu'elles sont des occasions prochaines de péché. Le théâtre est un écueil fameux par ses naufrages. Celui qui aime le péril y périra : *Qui amat*, etc.

Nous considérons l'ensemble du spectacle et le concours des objets dangereux.

Oseriez-vous nous accuser de le calomnier? L'assemblage de tous les périls n'est-il pas un péril? de tous les scandales, un scandale? Dangereuses plus que nous ne l'imaginons. Vos pièces choisies elles-mêmes, vos pièces morales où l'amour ne paraît qu'en second. Il y a plus d'une passion. Et depuis quand l'ambition n'est-elle pas un vice, la vengeance une fureur, . . . etc.? Dangereuses, parce qu'elles ne sont qu'un ramas de maximes anti-chrétiennes, colorées de fard. *Qui amat*, etc. Dangereuses, même, vos pièces tirées de l'Ecriture. Les chrétiens, dit un Père, les chrétiens ont l'Eglise. Vous allez au théâtre chercher des modèles de vertus chrétiennes? Ah! ce n'est pas là votre religion, ou c'est une religion défigurée. Les dignes interprètes de l'Ecriture, que vos poètes! les dignes organes du Saint-Esprit, que vos auteurs! Qu'il est beau de voir des comédies revêtues d'une sainteté romanesque et théâtrale, et des comédiennes représenter l'innocence des vierges! . . . Mais, après tout, quel mal fais-je au théâtre? je n'y vais que par oisiveté, par dégoût; je m'y ennueie. Tant pis, vous aimez donc ce qui n'est pas un véritable plaisir; c'est un amusement dont vous sentez le vide et le faux; mais continuez d'y aller, votre assiduité vous en fera naître le goût, ou le réveillera, et rallumera le feu éteint. La comédie produit un effet funeste dans tous les hommes: voilà l'expérience. Elle tend à les corrompre tous: voilà la nature. Quelques-uns évitent la séduction entière: voilà la louange de la grâce. Presque tous y tombent: voilà le châtimement de la témérité. Mais quel mal fais-je au théâtre? j'en reviens souvent triste et mécontent. Tant pis, cela annonce que vous cherchez à la comédie des plaisirs bien illégitimes, puisque vous vous plaignez d'un peu d'innocence que vous en rapportez encore. Il faut être blessé bien profondément pour désirer que la blessure soit plus profonde. Vous êtes au terme naturalisé avec le mal, puisque vous êtes plus corrompu que le théâtre n'est corrompeur. Mais fusiez-vous mûr, invulnérable, votre présence y est toujours un scandale.

1^{er} Scandale donné aux spectateurs. Combien d'âmes molles, qui ne se décident que sur l'exemple des autres, ne vont aux spectacles que parce que vous y allez! Non, ce n'est point la pompe, les talents du comédien... et l'on peut dire que dans un parterre nombreux la moitié des spectateurs entraîne l'autre. Pour couvrir et justifier cette œuvre de ténèbres, on dit: pourquoi me ferais-je un péché, un scrupule de faire tout ce que le monde fait?

2^e Scandale donné aux acteurs, par l'état de chrétiens leur défend cette profession. L'Eglise les excommunie. Or, c'est pour vous néanmoins que ce chrétien met son salut en vente et à l'enchère; c'est pour vous plaire qu'il représente des personnages auxquels il ne voudrait pas ressembler, et brave l'infamie publique. Mais, dira-t-on, les co-

médiens joueraient en mon absence. Chacun, chacun en est responsable...

3^e Scandale donné aux auteurs. Qui a rendu vos auteurs si libres! c'est le goût dépravé des spectateurs qui a dépravé le leur. Le théâtre est toujours voluptueux chez un peuple libertin. Vous les siffleriez en secret, que votre présence seule en public leur servirait d'applaudissement. Et quand même vos mains demeureraient immobiles, votre présence seule serait comptée pour un suffrage de plus.

4^e Scandale à l'Eglise elle-même. Vous avez fait vœu de ne point participer aux pompes, aux vanités du monde; et si vous n'aviez point renoncé au monde, on vous eût refusé le baptême. Or, quel est ce monde auquel vous avez renoncé? Est-ce ce monde qui a l'Evangile pour règle? non, mes chers auditeurs; il y a au milieu du monde chrétien un monde défendu, un monde sectateur du plaisir, un monde anathématisé par Jésus-Christ; et si les séductions de ce monde ne se trouvent pas au théâtre, elles ne se trouvent nulle part, et votre baptême n'est qu'un jeu. (*Fait rapporté par Tertullien.*) J'ai usé de mon droit, répondit le démon à un exorciste qui le chassait du corps d'un chrétien, j'ai usé de mon droit; je l'ai trouvé dans un lieu qui m'appartient. *Inveni in meo*. Il était sur mon terrain et dans mon domaine.

5^e Scandale donné au public. La société de ceux qui suivent les théâtres est une troupe cruelle et barbare. Je dis cruelle et barbare; car quoi de plus barbare et de plus cruel que de voir tant de pauvres accablés de tant de misères, et des citoyens si voluptueux? Les œuvres de miséricorde sont abandonnées, et l'on s'abonne aux théâtres! On dépense, on se ruine pour enrichir des bouffons et des histrions, tandis qu'un soldat blessé en défendant sa patrie, un homme autrefois utile, et maintenant accablé de misère et de vieillesse, et tant d'autres citoyens, manquent même du nécessaire!... N'est-ce pas un crime de voir un comédien enflé de marques d'honneur... s'enrichir dans une profession qui n'en est pas une, se croire un personnage, aller de pair avec les grands, et se préférer à un bourgeois utile et honnête? Ces âmes si sensibles sur des malheurs fabuleux sont toujours, ou presque toujours, des âmes dures, des âmes féroces, des âmes atroces. J'ai vu de mes propres yeux un fils abandonner le chevet d'un père mourant pour voler à la comédie; et vous-mêmes ne pleurez-vous point des malheurs étrangers et des morts imaginaires, tandis que vous avez et vos malheurs et vos morts à pleurer? Pleurez et gémissiez, pauvres de Jésus-Christ; nos cris de joie et de plaisir couvriront les cris de votre douleur. *Confundetur vox plorantium et bacchantium*. Que la stérilité et la disette désolent nos campagnes et nos villes, comme autrefois les malheureux habitants de Trèves, nous irons comme eux folâtrer au théâtre. Qu'on renverse nos maisons et nos murs comme ceux d'Antio

che, nous élèverons un théâtre avec les débris de nos maisons et de nos murs, et à défaut de comédiens, nous le serons nous-mêmes. La fureur des spectacles, voilà le génie de notre nation, voilà son caractère, voilà le fond de son âme. On ne peut répondre aux raisons : voyons si l'exemple et les autorités peuvent les rendre légitimes.

DEUXIÈME PARTIE.

Avant d'entendre vos auteurs, permettez-moi de vous citer les miens, et d'abord l'autorité vénérable de l'Eglise, qui, ne pouvant ramener les comédiens par ses prières et ses sollicitations, les excommunie et les prive des sacrements, même à la mort, s'ils ne promettent de ne jamais remonter sur le théâtre; et s'ils refusent de faire cette renonciation publique et solennelle, elle les prive de la sépulture ecclésiastique qu'elle ne refuse pas même aux plus grands criminels qui ont péri par le glaive de la justice, et honore ainsi du mépris public un corps qui s'est avili et dégradé pendant qu'il était uni à une âme. Et ne croyez pas éluder ce coup en disant que cette excommunication est restreinte à certains théâtres et à certains royaumes. Cette restriction est fautive; car où les lois ne distinguent pas, jamais les particuliers ne peuvent distinguer. Or, c'est une loi générale de l'Eglise; seulement, dans certains pays, les princes n'ont pas jugé à propos de soutenir cette loi reçue de l'autorité civile et extérieure. Or, un chrétien peut-il éviter les anathèmes, lorsqu'à prix d'argent il y expose un autre chrétien? Peut-il attirer sur un chrétien les foudres de l'Eglise, sans en appeler les éclats sur sa tête? Non-seulement l'auteur, mais le spectateur, sont dignes de mort : *Digni sunt morte*, etc. Les conciles de Constance et de Milan sont formels... Ils défendent aux confesseurs d'absoudre un laïque qui va au spectacle, et ils déposent un prêtre, si un prêtre ose s'y trouver. *Si presbyter, deponatur; si laicus, segregetur*.

2^e L'autorité des empereurs et des philosophes païens dont vous devriez être les maîtres et les réformateurs. Mais voyons, amateurs apologistes des théâtres, examinons vos autorités. Première autorité : Les grands, les magistrats, les gens en place les relèvent. Deuxième : Des gens respectables, dit-on, et vertueux, les fréquentent. Troisième : Enfin, il y a des hommes d'église, des gens ayant caractère qui ne les désapprouvent pas.

Les princes, les magistrats les tolèrent, les lois civiles les protègent. Cette objection ne nous effraie pas. Qu'ils sachent qu'on peut parler avec respect des magistrats et des princes, et attaquer le scandale des spectacles. Qu'ils sachent que la police extérieure est souvent obligée de souffrir des maux pour éviter de plus grands malheurs. Qu'ils sachent qu'il importe à la sûreté publique, et que c'est un trait de bonne politique d'occuper pendant deux heures des

gens corrompus à une chose moins mauvaise, de peur qu'ils ne soient ailleurs plus mal-faisants. C'est encore beaucoup gagner que de faire aimer à des gens foncièrement gâtés un vernis de décence. De sorte que, dans tous les temps, c'a toujours été la plus grande injure qu'on pût faire à une ville que de dire qu'il y a dans ces murs un grand spectacle et une comédie fréquentée. D'ailleurs, quand les princes et les magistrats, par leurs édits et leurs ordonnances, auraient toujours soutenu le théâtre, nous autres, prêtres et vrais ministres du Seigneur, imitons les saints qui nous ont précédés, et qui toujours ont taxé de crimes de scandale la comédie, quoique défendue du rempart de l'autorité publique. Que les libertins, les femmes perdues, les âmes malfaisantes aillent au théâtre, c'est pour eux qu'il est fait, et la sûreté publique pourra y gagner.

Mais on connaît une foule de gens vertueux et respectables, des hommes de probité, des femmes de piété qui fréquentent la comédie. Je vous trouve heureux, chers auditeurs, de connaître dans la ville tant de personnes édifiantes, et de voir de vos yeux la voie évangélique, si étroite et si difficile autrefois, maintenant si fréquentée. Ce sont, dites-vous, des personnes édifiantes. Vous avez raison. Il faut, en effet, que ce soient des âmes invulnérables qui peuvent rester sans tentation dans un endroit qui ferait tomber des anachorètes, et qui tenterait les anges mêmes. (*Votre ange vous accompagne-t-il à la comédie?*) Ils peuvent en sortir aussi purs qu'ils y sont entrés : il faut donc que ce soient des saints, d'aller épurer la corruption même. Ils peuvent dire sans doute à Dieu, lorsqu'ils y sont : Seigneur, vous le savez, si je mourais ici le ciel me serait aussitôt ouvert; c'est pour vous, c'est pour votre gloire que je m'amuse de tant d'aventures romanesques, que j'écoute tant de maximes mondaines, et que je vis de tant d'extravagances. Cette assemblée n'est composée ordinairement que d'esprits légers, d'hommes inutiles par profession, de maris et de femmes ennuyés de leurs querelles domestiques, qui, s'ils n'allaient au théâtre, seraient chez eux des acteurs secrets plus tragiques et peut-être plus comiques; ce sont tout au plus de faux dévots qui viennent rire à la comédie et s'édifier au sermon, le tout sans conséquence. (*Exemple de Racine regrettant d'avoir fait ses tragédies, et maudissant lui-même ses lauriers.*)

Les princes et les grands applaudissent aux spectacles qu'ils fréquentent les premiers; il y a même des théologiens, des directeurs, des prêtres ayant caractère, qui ne font pas un si grand crime de la comédie. 1^o Tous conviennent que ce plaisir est au moins équivoque et suspect, un amusement frivole dont on peut absolument se passer. 2^o Ce n'est pas le grand nombre des théologiens qui pensent ainsi; ce ne peut être que des ecclésiastiques peu éclairés,

ou des gens qui gémissent en secret de ne pouvoir y aller eux-mêmes. Mais quand un grand nombre les approuverait, le reste les condamnant, cela vous jettera au moins dans l'incertitude. Or, agir dans le doute c'est commettre le péché. D'ailleurs, ces casuistes relâchés sont-ils donc plus théologiens, plus directeurs que Bossuet, que saint François de Sales? Qu'ils approuvent, s'ils veulent : nous vous dirons avec ces grands hommes que si vous n'y renoncez point, il n'y a point de place pour vous dans le ciel, ni de sacrement sur la terre. Non, si après avoir entendu cette instruction vous vous y trouvez encore dans le reste du Carême, n'espérez à Pâques ni l'absolution ni la communion pascalle. Si vous n'y renoncez point et pour toujours, vous donnerez à votre âme le spectacle le plus triste et le plus tragique. La terreur, l'épouvante, l'horreur et le désespoir composeront cette scène affreuse dont le dénouement sera votre réunion avec tant de poètes, tant d'acteurs et de spectateurs... Mais, me dirait-on, que prétendez-vous? Quoi! qu'on ferme, qu'on abatte les théâtres? Et quand mes prétentions iraient jusque-là, les philosophes se proposent bien d'abolir la religion, de renverser les autels et de congédier les prêtres! Quand, à notre tour, nous tendrions à détruire les théâtres, la troupe sacerdotale doit-elle avoir des vues moins grandes que la secte philosophique? Mais non, nos vues ne vont pas si loin. Quand les loges et le parterre regorgeraient encore de spectateurs, toujours est-il vrai qu'il y a des hommes qui, après nous avoir entendus, n'y iront pas. Il y en a qui s'imposent cette privation comme le commencement de leur pénitence; et quand même il n'y aurait qu'une âme que nous arracherions au scandale, nous n'aurions pas pris inutilement en main la foudre dont Jésus-Christ arma ses ministres.

Enfin le mensonge apporte une dernière raison, c'est qu'il y a plus à profiter à certaines pièces de théâtre qu'à certains sermons. Eh! quel est donc l'avare que la pièce de l'*Avare* ait corrigé? Quel est le grondeur qui ne gronde plus? Quel est le joueur qui ne joue plus? C'est la grâce de Jésus-Christ, mes frères, qui convertit les cœurs, et la grâce de Jésus-Christ ne se promène point, ne circule point dans vos scènes; et l'on peut dire, au contraire, que la date précise, l'époque du changement des mœurs, de la dépravation, des banqueroutes fréquentes dans une ville, c'est celle de l'érection de son théâtre. Non, un acteur n'a jamais été utile au public, sinon au lit de la mort, lorsque, par un acte public et solennel il reconnaît le danger et désavoue son état; 2° que s'il refuse de faire à la religion cette amende honorable, il n'est utile aux bonnes mœurs qu'après sa mort, lorsqu'en vertu de l'excommunication on lui refuse la sépulture ecclésiastique, et qu'on l'enterre dans un lieu profane, ou comme cette actrice fameuse, sur les bords de la

Seine. Nous n'avons plus rien à vous dire, parce que nous avons trop à vous dire. (*Répété trois fois.*) Par exemple, nous pourrions vous dire encore que le spectateur de ces malheureuses victimes, et le cultivateur de leurs talents, qui regardent jouer la comédie, ne sont pas moins coupables que ceux qui la jouent. Une fausse philosophie les endort les uns et les autres et les réunit pour opérer une séduction générale qui dissoudra la société, et qui, pour creuser cette scène profonde, doit engloutir les provinces et la monarchie. Que si pour nous punir d'avoir osé parler contre vos spectacles, vous osiez comparer notre saint ministère avec le métier des bateleurs et des histrions, insultante comparaison! je vous dirais encore : Ah! mes chers auditeurs, si vous aimez les spectacles, la religion a les siens, plus grands et plus magnifiques que vos spectacles romanesques. Aimez-vous, par exemple, voir un grand roi qui se sacrifie pour ses sujets? Jetez les yeux sur le Calvaire; Jésus-Christ mourant est ce bon père qui s'immole pour ses enfants. Voulez-vous voir couler le sang? L'amour fraternel fait couler celui de Jésus-Christ pour la justification du monde. Aimez-vous à voir des choses étonnantes, de grandes révolutions? Quoi de plus étonnant que de voir un enfant adoré dans une crèche, pauvre ensuite, bientôt faisant des miracles; un homme acheté trente deniers, qui rachète l'univers entier, et qui passe enfin du gibet sur le trône! *Spectacula Christianorum spectacula sancta...* Et pour ces beaux, ces magnifiques spectacles, on ne vous demande pour abonnement et pour salaire que des vertus, des bonnes œuvres, et l'on vous promet le spectacle plus grand encore et plus lumineux, celui de la gloire céleste, dont vous ne jouirez qu'en renonçant au théâtre et à ses scandales.

SUR LES AFFLICTIONS.

Sive tribulamur pro vestra exhortatione; sive consolamur pro vestra consolatione.

(*Il a montré que les prêtres partageaient les maux des autres*;) les maux publics, ceux de l'Eglise et de l'Etat sont les leurs, etc... et je puis le dire, mes chers frères, à la vue des désordres et des malheurs, qui est plus affligé que nous? mais qui est plus consolé que nous, etc.? Quel sujet intéressera jamais des chrétiens, si celui-ci ne vous intéresse point? Je parle à vous tous. Dans cet auditoire, les uns sont affligés... les autres l'ont été, les autres le seront; souvent du bonheur à l'infortune il n'y a que l'espace du matin au soir, ou du soir au matin; il faut souffrir pour être chrétien, il faut être chrétien pour bien souffrir...

PREMIÈRE PARTIE.

Enumération des différentes espèces de tribulations.

Chaque jour enfante, engendre son malheur, chaque jour apporte une mauvaise nouvelle: si les hommes nous laissent tranqui-

les, le ciel nous afflige; et si le ciel nous épargne, nous sommes ingénieux à nous tourmenter nous-mêmes. Tous les états, car... car aux grands les grands maux. Saint Jérôme écrivant à une dame lui disait : *Si peccatrix emendaris, si justa probaris*. Je vous applique cette réponse, car aujourd'hui les chrétiens ne sont plus partagés qu'en deux classes : des pécheurs et des pénitents. Si vous êtes pécheurs, etc. *si peccatrix*, etc. (*Peinture d'un homme coupable et déjà comme endurci*, etc.) Qui donc le convertira ? Sera-ce le prédicateur ? ah ! les prédicateurs sont des enthousiastes et des déclamateurs. Sera-ce le confesseur ? ah ! le confesseur est un dévot, un importun censeur. Sera-ce, etc. ? Sera-ce, etc. ? Dieu a dans ses trésors une grâce puissante, une grâce efficace; la dernière et la plus efficace de toutes les grâces, la grâce des afflictions et des souffrances. Il vous afflige, etc., et vous ne vous convertissez pas ! Ah ! il vaut donc mieux frémir de rage... que de baiser la main qui vous frappe ! Il vaut donc mieux souffrir sans fruit et avec fureur des maux aussi grands, et quelquefois plus intolérables que ceux des martyrs, et n'en profiter que pour se perdre ! Il vaut donc mieux ronger son frein, s'agiter dans ses chaînes, etc. que d'en diminuer les épines, d'en adoucir l'amertume ! Dieu vous afflige, et vous ne vous convertissez pas, c'est-à-dire que vous transformez la terre en un vaste gibet : au milieu, Dieu crucifié ; à sa droite et à sa gauche, des chrétiens souffrants et crucifiés avec lui ; au milieu, Jésus-Christ, le modèle et le prix des souffrances : à sa droite, des pécheurs souffrants et bénissant, etc. ; à sa gauche, etc... *In medio Salvador, a dextris salvandus, a sinistris damnandus*. Le bon larron se convertit au dernier instant de sa vie, et ses souffrances lui font mériter la couronne des martyrs et des apôtres, dit saint Augustin : des martyrs, puisque, etc. ;... des apôtres, puisqu'il prêche la divinité de Jésus-Christ lorsque les apôtres étaient dispersés. Il est sans doute d'autres moyens ; mais de tous les moyens que fournit la religion, les souffrances sont le plus vif, celui auquel on résiste le moins ; et je désirerais bien qu'on pût me citer une âme vraiment convertie, dont les souffrances ou quelque affliction salutaire n'ait pas commencé la conversion. Mon père me frappe en père, se doit-on dire ; ah ! il veut donc me punir, il veut donc me dégoûter du monde !... il veut donc... Oui, Seigneur, j'entre dans les vues de votre providence, et je vais me convertir... Mais après que votre conversion aura fermé sous vos pas les abîmes, il faut que la pénitence vous ouvre les portes du ciel. Il est de foi que les péchés seront punis en cette vie ou en l'autre ; mais ils ne le seront pas deux fois. Or, sans souffrances... car la pénitence, pour être véritable, doit être

1° entière, et ne laisser aucun doute sur son universalité et sa suffisance ; 2° chrétienne, et ne laisser aucun scrupule sur sa valeur et sa sainteté ; 3° certaine, et ne

laisser aucun doute sur sa vérité ; 4° proportionnée, et ne laisser aucun soupçon sur sa solidité ; 5° médicinale, et ne laisser aucun doute sur sa salubrité.

1° Entière. (*Peinture de ces gens dont la conversion consiste à éviter les péchés et les scandales, et non à se punir et à satisfaire*.) Vous n'êtes plus scandaleux... ; mais vous n'êtes pas pénitent. Vous ne donnez plus dans les grands crimes ; mais vous ne voulez pas être gêné, contredit, incommodé pour rien. Sans les souffrances vous ne seriez que demi-pénitent. Il faut donc que Dieu, après vous avoir absous par son ministre, se charge lui-même de la pénitence. Quelle satisfaction votre confesseur avait-il pu vous imposer ? De longues prières, vous n'en avez ni le temps, ni l'usage. Des aumônes ? vous n'en avez ni les moyens, ni la liberté, etc. Pour suppléer à la pénitence que le confesseur n'aurait pas le courage de vous imposer et que vous n'auriez pas le courage de faire, Dieu vous envoie, etc....

2° Chrétienne. On peut s'imposer des prières, des macérations... ; mais souvent exagérées par l'amour-propre, etc., elles sont vicieuses et peut-être comptées pour rien. Mais voici que Dieu lui-même vous envoie des maux qui ne sont pas de votre choix ; acceptez-les, acceptez-les ; je vous réponds de leur valeur, etc.

3° Certaine, etc....

4° Proportionnée. Vous ne la proportionnez pas, etc.... il faut que la pénitence vous guérisse.... Or.... qu'arrivera-t-il ? vous aviez aimé les plaisirs, Dieu vous en prive, ou les change en amertumes. Vous aviez attaqué la réputation d'autrui par vos censures et vos railleries ; on déchire la vôtre par des satires et des calomnies. Vous avez eu pour cet enfant des complaisances.... et Dieu, ou vous l'enlèvera ou vous le laissera. Vous l'enlèvera à vous pour l'arracher, etc.... Vous le laissera à vous pour vous punir par son indocilité, etc., etc.

5° Médicinale. On n'a pas le temps de commettre des crimes, lorsqu'on n'en a qu'autant qu'il en faut pour souffrir, etc... Philosophes, ne venez pas, etc.... Cela serait bien, me répondra-t-on, pour des gens moins affligés que moi ; mais si vous saviez, si vous saviez ce que je souffre.... ; d'autres sont malheureux.... mais moi.... Il y a de grands malheurs ; mais les miens !

(*Plaintes touchantes et exagérées des maux que l'objet souffre*.) C'est un ami infidèle qui.... c'est un ingrat que j'ai comblé de bienfaits.... c'est un fils.... c'est un père.... Je n'ose dire la nature ni le nombre de mes maux ; je n'ose nommer de la part de qui.... Ah ! il est trop dur de les endurer. Non, Dieu n'est plus mon père, il ne me donne plus une mesure d'affliction proportionnée, elle est extrême : il se fait un plaisir d'être mon bourreau. J'ai donné, chers auditeurs, un libre cours à vos plaintes et à vos blasphèmes ; souffrez maintenant que

je fasse le rôle de consolateur. Oui, je suis votre grand consolateur. C'est pour être votre consolateur que Dieu m'a envoyé en cette ville, et ce titre est plus cher à mon cœur que.... (*Belle idée pour un curé.*) Je pourrais vous dire que peut-être ces maux ne sont pas réels, que votre imagination les exagère, qu'ils ne vous paraissent si grands que parce que vous êtes peu accoutumés, trop lâches pour souffrir. Mais, non, je crois tout ce que vous m'en dites. Je croirai même que vous ne les peignez pas encore avec des couleurs assez fortes, quoique le malheureux soit éloquent; mais voici la réponse, et la consolation : Votre croix vous accable? entrez dans le secret de votre maison, et prenez d'une main votre croix, et de l'autre celle de Jésus-Christ; comparez ensemble ces deux croix si semblables et si différentes. Pesez bien l'une, appuyez-vous fortement sur l'autre : réfléchissez.... dites, en les considérant, Jésus-Christ a versé son sang, et moi je me plains de verser des larmes! c'est ainsi que Dieu a traité le bois vert, etc. *Christo igitur passo in carne, et vos eadem cogitatione armamini.* (*Texte paraphrasé et répété trois fois; endroit sublime.*) Ne venez donc plus nous demander si vous êtes, ou non, du nombre des élus. Vous avez entre les mains la marque et la règle. Souffrez-vous.... vous estimez heureux ceux qui ne souffrent point, et la religion leur donne des larmes. Souffrez-vous bien, vous êtes donc du nombre des élus. C'est l'assurance la plus visible de votre élection. Vos maux sont singuliers, extraordinaires, vous êtes donc un élu, etc. Première preuve de prédestination, la singularité de vos maux; deuxième preuve (*sous même figure*), la durée de vos maux; troisième preuve, la multitude de vos maux. *Castigasti me et eruditus sum.*

DEUXIÈME PARTIE.

Parmi les hommes, les uns sont malheureux et méritent de l'être, les autres croient l'être, d'autres enfin le pourront être. Encore, s'ils étaient aussi ingénieux à se consoler qu'ils le sont à se tourmenter! mais non.... c'est au ciel, à la terre qu'ils se plaignent. Où leur trouver un consolateur? *Unde quæram consolatorem tibi?* Sera-ce votre raison? elle vous dira qu'il y en a de plus malheureux que vous; que vous n'acquitez point votre dette; que vous avez plus mis à la somme des péchés, que vous ne prenez à la masse des maux; à la perte d'un procès, elle vous dira que ceux qui ont sacrifié leur honneur et leur probité en vous dépouillant de vos biens, sont plus à plaindre que vous. Voilà des motifs, ce semble, de consolation. Cependant l'expérience prouve que la raison ne console personne : *Unde quæram*, etc. Sera-ce l'amitié? ah! vos amis eux-mêmes ont leurs afflictions. (*Beau morceau sur les faux amis qui nous abandonnent avec la fortune.*) Vos maux sont donc inconsolables. *Unde*, etc.? Sera-ce l'incrédulité? (*Morceau admirable et fort contre les sombres consolations*

de l'incrédulité, l'espérance du néant.) Non, loin d'être une source de consolations, l'incrédulité est une source d'amertumes... le chemin du désespoir.... (*suicide.*) *Unde*, etc....? Sera-ce la philosophie? etc.... vanité, sécheresse, inutilité de la philosophie pour consoler un malheureux. *Unde*, etc. Seront-ce les plaisirs et les joies du monde, etc.?.... On ne saurait vraiment se réjouir quand on est foncièrement blessé de douleur. Les plaisirs ne font que jeter un voile léger et transparent sur nos maux, et les font paraître ensuite avec plus de noirceur et d'accablement. Votre mal est donc sans remède. Lisez, étudiez tant qu'il vous plaira. Un froid consolateur pour une âme qui ne voit que sa douleur, dont l'imagination, etc.... Voyagez.... vous vous suivrez vous-même.... O religion sainte! religion sainte! c'est vous seule qui pouvez nous donner des consolations réelles et capables de dissiper.... Allez vous jeter aux pieds du crucifix, etc.... Seigneur, vous voyez mes peines; ma raison me laisse triste, mes amis ne me consolent pas.... et je vois le soulagement sur votre visage, et vous éprouverez que le fardeau des souffrances est un fardeau léger.

Consolations véritables, etc.... consolations admirables, divines, etc.... consolations rares, singulières, incroyables, etc....

Mais quoi! je viens au nom de la religion vous apporter des consolations spirituelles et morales pour des maux physiques, des consolations invisibles pour des maux visibles et accablants, etc.... A cela je n'ai qu'un mot à répondre : Jésus-Christ, la vérité éternelle, l'a assuré lui-même. Heureux, dit-il, ceux qui souffrent... *Beati*... Après cet oracle, pouvons-nous douter? Il n'est pas plus certain qu'il y a un Dieu en trois personnes. Heureux, et pourquoi? c'est qu'alors on peut donner à Dieu de son amour la preuve la plus véritable. *Beati*... Heureux, et pourquoi? c'est qu'alors on donne à Dieu de son amour la preuve la plus héroïque. O vous que les travers, l'humeur, les désordres d'un mari.... Ou vous, qui croyant vous donner une digne épouse, n'avez fait entrer dans votre maison qu'une indigne dissipatrice, ou une furie domestique, etc. *Beati*, etc.... Heureux, et pourquoi? c'est qu'alors on donne à Dieu de son amour la preuve la plus glorieuse.... la plus glorieuse à Dieu, car, etc.... dans quel temps Job rendit-il plus de gloire à Dieu? lorsqu'il souffrait davantage? ou lorsque ayant perdu maison, richesses, troupeaux, etc.... il offrait des sacrifices? La plus glorieuse à l'homme qui souffre : mérite, courage de la patience. Heureux donc le solitaire qui jeûne et qui prie; mais plus heureux celui qui souffre! Heureux l'apôtre, le prédicateur qui, ..., mais plus heureux celui qui souffre! Heureux le prêtre qui tous les jours immole la victime sainte; mais plus heureux celui qui, sur un tas de souffrances accumulées, comme sur un autel, offre à Dieu un sa-

crifice dont il est le prêtre et la victime ! J'ai pour témoins de ce je dis tous les saints. Et quels témoins croirez-vous, si vous n'en croyez pas tant de confesseurs et de martyrs, dont l'homme souffrant envie la couronne, qui au milieu des tourments, etc.?.... Quels témoins croirez-vous, si vous n'en croyez sainte Thérèse.... *Aut pati, aut mori?* Quels témoins.... Une sainte Catherine de Sienne, qui.... *Non mori sed pati*.... Un saint Xavier.... Pour récompense de mes travaux, je ne demande que des afflictions et des mépris. *Domine, contemni pro te*. Quels témoins.... Un saint illustre martyr... (*Paroles de saint Ignace*)... Et cet autre qui voyant ses membres séparés de son corps, disait : Je les reconnais maintenant pour être dignes de moi et membres vivants de Jésus-Christ. *Membra sancta*. Quels témoins.... Un saint Paul.... *Superabundo gaudio*.... Je vous crois, mon cher auditeur, bien convaincu que...., et il ne me reste à faire pour vous qu'une prière : Seigneur, ayez pitié de ce peuple, envoyez-lui des peines.... Mais, dites-vous, ce n'est point une prière, c'est une malédiction. Si vous n'y consentez point, tant pis....; mais si vous y consentez, vous êtes fait pour le ciel; et ajoutez-y celle-ci : Seigneur, donnez-moi la grâce de bien supporter...., afin que, etc.

SUR LA DÉVOTION A MARIE.

Stabat juxta crucem Jesu.

On épargne ordinairement à une mère le spectacle d'un fils mourant. Cet objet.... Dieu, dans la loi, avait dit : Quand vous égorgeriez un agneau, prenez garde que la brebis ne soit présente, etc.... Le plus grand éloge de Marie est dans ces mots : *Mater ejus*.... *Maria de qua natus est Jesus*. Il faut, disent les uns, une dévotion, un goût pour la piété, que je n'ai pas, pour être dévot à Marie. La dévotion à Marie, disent les autres, annonce une petitesse d'esprit, et donne des ridicules que je ne veux pas avoir. Facilité de cette dévotion. Solidité de cette dévotion.

PREMIÈRE PARTIE.

Il ne faut point être de profession ce qu'on appelle dévot, avoir une imagination propre à des pratiques utiles, quoique minutieuses, ni un cœur fait exprès, pour être dévot à Marie. Tous les chrétiens, même pécheurs, peuvent et doivent être dévots à Marie, et d'autant plus même qu'ils sont plus grands pécheurs. Il faut respecter Marie, parce qu'elle nous a donné un Sauveur, parce qu'elle a attiré en elle ce Sauveur par ses vertus, et que cette naissance a été préparée, accompagnée par des prodiges. Demandez-moi des prodiges dans le ciel, sur la terre, ou dans les enfers. *Pete tibi*.... Prodiges dans le ciel : c'est Dieu même qui envoie un archange, etc...., et c'est ce que j'appelle un prodige de choix d'élection. Prodiges sur la terre : une Vierge refuse d'abord, accorde ensuite son con-

sentement, et aussitôt....; et c'est ce que j'appelle un prodige de la grâce, etc.... Prodiges dans les enfers : l'enfer frémit; le démon de l'envie, celui de l'ambition, sortis de l'abîme, vont souffler à Hérode l'esprit de carnage.... Et Marie, faible, sans secours, tenant son fils entre ses bras, traverse toute la Judée.... Tant de mères puissantes et riches ne peuvent sauver leurs enfants à qui l'on n'en veut pas, et Marie seule sauve son fils à qui l'on en veut : et voilà ce que j'appelle un prodige de puissance et de protection. Mais arrêtons-nous, et ne courons pas de prodige en prodige, sans leur donner un moment notre admiration.... Il faut aimer Marie, parce qu'elle a elle-même pour nous immolé ce Sauveur. (*Morceau sur la compassion et les souffrances de Marie pendant la vie et la passion de Jésus.*) Quel fils et quelle mère ! Non, il n'y a dans cet auditoire qu'une mère seule qui puisse comprendre les douleurs et le déchirement de ce combat qui se passait dans ce cœur maternel, et qui puisse concevoir le martyre de cette reine des martyrs. (*Peinture touchante du combat entre l'amour maternel dans le cœur de Marie, et le désir de sauver tous les hommes. Enfin, elle consent, puis elle ajoute une apostrophe aux hommes :*) O hommes, enfants de ma douleur, voyez ce que je sacrifie pour vous. Au moins, que cet effort de courage et de tendresse, dans mon fils et dans moi, ne soit pas inutile. Il faut invoquer Marie avec la plus grande confiance, parce qu'elle est dispensatrice des mérites de ce Sauveur. Etes-vous dans des besoins temporels ? la confiance en Marie, chers frères, la confiance en Marie. (*Répétition de cette figure pour sept ou huit besoins temporels et spirituels.*) Fussiez-vous pécheur et le plus grand des pécheurs; la confiance en Marie, chers frères, la confiance en Marie. Les mains de Marie, ses mains tendres et délicates, ne sont pas faites pour lancer la foudre. Le ciel est plein de pécheurs que Marie a convertis et arrachés à l'enfer. Fussiez-vous à la mort, sur le point de faire une mauvaise mort, déjà presque jugé, presque dans l'abîme; la confiance.... Combien qui paraissent à cet instant désespérés, auxquels le seul nom de Marie frappant leurs oreilles, ou placé sur leurs lèvres, a porté le rafraîchissement dans leurs âmes; a fait, de réprouvés, des habitants du ciel !... (*Énumération de ce que peut Marie en fait de miracles.*) Que d'incendies arrêtés, que de guerres étouffées.... que de pécheurs convertis par l'intercession de Marie ! Elle seule a fait des miracles et de plus grands miracles que tous les Saints ensemble. L'histoire en est la preuve, et je les rapporterais, si je ne craignais de choquer de prétendus esprits forts qu'il faut ménager quelquefois, et qui dans le fait sont de petits esprits, des esprits faibles, d'une puérile crédulité pour des voyageurs qui racontent des voyages qu'ils n'ont jamais faits, et des choses merveilleuses qui n'existent nulle part. Invoquez

Marie, et si vous n'obtenez rien, montrez-vous à l'univers, et criez au monde : Voici le plus étonnant, le plus nouveau phénomène; j'ai invoqué Marie, et je n'ai point été exaucé. Les Saints ont osé dire qu'elle était la réparatrice du genre humain, notre médiatrice. (*Citation de saint Anselme, de saint Bernard.*)... Ils ont bien osé dire, ils ont bien osé dire... Si je parlais de moi-même dans le siècle où nous sommes, il faudrait être bien plus circonspect, il faudrait mesurer mes expressions pour ne point choquer les ténébreuses lumières. O qui me donnera de n'être pas plus savant que ces grands hommes; aussi grands hommes que grands saints ! O qui me donnera de servir Marie comme eux, et d'en parler comme eux ! O qui me donnera de croire bonnement et simplement que... Ces prétendues lumières, en voulant rectifier un style qui n'était pas vicieux, ont mis le mensonge à la place de la vérité ! Ils ont désolé la piété en voulant l'épurer. On n'y a rien gagné d'un côté, on a tout perdu de l'autre. Je ne puis mieux finir cette première partie qu'en vous citant les paroles du ravissant discours de saint Bernard sur cette matière. (*Paraphrase de « Respice stellam, voca Mariam »*)... Mais le respect, l'amour, la confiance ont leurs pratiques, et ce sont ces pratiques qu'ils faut justifier.

DEUXIÈME PARTIE.

Le culte de Marie est aussi ancien que la religion chrétienne. De cette même croix de laquelle sont partis l'Evangile et le culte de Jésus-Christ, est aussi parti le culte de Marie. On s'est toujours réuni pour adorer le Fils et honorer la Mère.... Ce culte qu'on lui rend consiste en trois choses : 1° les prières qu'on lui adresse; 2° les temples élevés en son honneur; 3° les fêtes consacrées à sa gloire. Mais il s'est élevé tout à coup des hommes qui ont osé attaquer.... et voulu réformer la manière de l'honorer. Ils ont trouvé des excès, des indiscretions dans.... Mais qui sont-ils donc ces hommes? et d'où viennent-ils? *Qui estis vos, et unde estis?* Encore si c'étaient des hommes vertueux.... Mais non, ce sont des jeunes gens dont l'esprit est obscurci non plus peut-être des ténèbres de l'enfance, mais des ténèbres plus épaisses encore de leurs passions, qui.... qui s'érigent en petits tuteurs de Marie et en réformateurs de son culte. Que prétendent-ils donc? faire perdre à ce bon peuple ses pratiques, et ce qu'ils appellent ses superstitions, pour lui faire prendre leur impiété, leur irréligion; lui faire laisser ce qu'il est pour devenir ce qu'ils sont? Il est mieux comme il est : les superstitieux, quelque superstitieux qu'ils soient, sont plus vertueux et vaudront toujours mieux, etc. Mais après tout, où trouveront-ils donc de l'indiscrétion et des excès de piété? Ici, mes chers frères, je vais entrer dans le plus petit détail. Il est dans la religion des choses qui paraissent petites par elles-

mêmes, mais que leur objet ennoblit, et qui sont dans le fait très-importantes. *Mais parce que vous avez d'autres besoins*, je viens, après tous vos prédicateurs, ramasser, recueillir leurs restes, et vous dire de petites choses qu'ils ne vous disent pas, non qu'ils ne les aient crues très-importantes, mais parce que vous avez d'autres besoins qu'ils ont vus encore plus pressants. Où trouvent-ils donc de l'excès et des indiscretions? Est-ce dans son office? Cet office dont les maisons religieuses de l'un et de l'autre sexe, dont toute l'Eglise.... cet office qu'un saint Charles Borromée récitait tous les jours, et malgré les travaux et les soins.... cet office qu'un saint Vincent Ferrier récitait malgré.... Est-ce dans les litanies? C'est à la vérité l'éloge le plus complet de Marie; mais quelle partie de cet éloge, chers auditeurs, voulez-vous lui enlever? C'est à la vérité l'éloge de toutes les merveilles;.... c'est à la vérité, l'assemblage de tous les noms..., mais lequel de ces noms voulez-vous lui ravir? Est-ce cette prière la plus parfaite qu'on puisse réciter en l'honneur de Marie, cette prière dont un ange,... dont sainte Elisabeth, docile aux impressions de l'Esprit-Saint qui la remplissait alors, etc.... Ah ! si toutes les fois que nous la récitons nous y faisons attention... nous mettrions sur la tête de Marie une nouvelle couronne, et elle nous accorderait de nouveaux bienfaits; mais nous l'avons toujours récitée jusqu'ici sans qu'elle ait produit à Marie un seul degré de gloire, et à nous un seul degré de grâce. Serait-ce cette prière que l'Eglise, trois fois par jour au son des cloches, vous invite à réciter? On ne peut inutilement se rappeler la mémoire d'un mystère glorieux à Marie, et le répéter plusieurs fois, c'est l'honorer : *Vespere et mane et meridie narrabo....* Serait-ce une indiscrétion d'avoir chez vous, dans votre appartement, une image de Marie, et d'y rassembler votre famille pour y réciter cet assemblage de salutations, le chapelet? Heureuses les familles où cet exercice serait encore en vigueur ! heureux les parents ainsi offerts à Marie par leurs enfants, et les enfants par leurs père et mère ! Heureux ministre de Jésus-Christ si je pouvais vous en faire naître l'idée ! (*Insistez en deux ou trois phrases sur les temples et sur les solennités de Marie.*) Est-ce donc une indiscrétion de venir dans son temple se prosterner aux pieds des autels?... Est-ce une indiscrétion que de communier, d'entendre la messe en son honneur aux jours qui lui sont consacrés? Celui qui le fait offre à Marie ce qui lui est le plus agréable; ce Sauveur qu'elle a enfanté, dont elle a vu les douleurs, qu'elle a elle-même immolé. Ces souffrances sont passées; la mémoire en est si douce, si agréable, etc. Quand je vois d'un côté les plus grands saints, l'Eglise entière, parler de Marie en termes si magnifiques,... et de l'autre des écrivains attaquer son culte,.... il me semble voir une grande reine

que ses officiers avec respect parent et revêtent de ses habits pompeux et royaux ; et de l'autre, des enfants qui creusent sur le sable de petits précipices sur son passage, qu'elle foule aux pieds en passant. Non, chers frères, non, le culte de Marie n'y perdra rien, il est immortel comme celui de son fils ; le sort de l'un a toujours suivi la destinée de l'autre. Ils peuvent bien tous deux s'éteindre et s'affaiblir dans un royaume, mais c'est pour passer tous deux dans une autre nation... Nous avons à craindre une terrible révolution pour la foi ; elle est déjà faite pour les mœurs. Je ne sais si cette pensée a fait sur vous une impression assez vive ; elle est cependant bien propre à ranimer dans votre cœur la dévotion à Marie. Son culte est aussi ancien que l'Eglise : les conciles l'ont approuvé, les saints l'ont vanté, tous les fidèles l'ont pratiqué. Il a fait le culte de l'Eglise et de l'Etat ; il a été accompagné des plus grands miracles. Il est maintenant attaqué par des libertins et des philosophes. Seront-ce là les gens qui vous le feront abandonner ? Sont-ce là les réformateurs ?... (*Paraphrase de l'Ave Maria pour péroraison.*) Qu'elle est donc vénérable cette Vierge à qui un ange... Qu'elle est donc respectable cette mère à qui Jésus, un Dieu, a voulu être soumis, etc. 1

SUR LA PÉNITENCE.

Ductus est à Spiritu...

Quelle triste, quelle effrayante vérité je viens vous annoncer aujourd'hui ! L'œil morne, le visage desséché... La pénitence, quel spectre hideux je viens offrir à vos yeux, ou plutôt quelle utile vérité de mon ministère !... Car l'Eglise ordonne à tous ses ministres d'annoncer à tout le peuple la pénitence au commencement de cette carrière de salut. Une âme ambitieuse, pleine d'orgueil, voilà l'homme : arrêter, réprimer ses mouvements, voilà la pénitence. Pénitence intérieure, extérieure sans laquelle le jeûne et la mortification sont inutiles. Un corps penché vers la sensualité, voilà l'homme : mortifier, dompter ce corps, voilà la pénitence. Pénitence intérieure, extérieure, sans laquelle la mortification de l'esprit et du cœur est insuffisante, et dont on se dispense par une multitude de prétextes qu'on ne justifie pas. Ne nous prévenez pas, chers auditeurs, ne nous prévenez pas. Ne nous condamnez point avant de nous entendre. Quand vous nous aurez entendu, quand vous aurez pesé nos paroles au poids du sanctuaire, alors je vous laisse les juges. Je ne veux que ce que votre conscience vous demandera. Si vous croyez ne devoir que peu, vous ne donnerez que peu ; si vous croyez ne rien devoir, vous ne donnerez rien. Vierge sainte, la plus innocente et la plus mortifiée de toutes les créatures, votre protection, votre intercession, votre imitation.

PREMIÈRE PARTIE.

L'esprit de l'homme est plein d'erreurs, son cœur agité de désirs, son âme remplie de passions. Il est plein d'erreurs, il n'est donc point raisonnable ; il est tourmenté de désirs, il n'est donc point heureux ; il est rempli de passions, il n'est donc pas chrétien et vertueux. Or, réformer les erreurs de l'esprit, réprimer les désirs du cœur, étouffer, ou du moins régler les passions de l'âme, voilà la pénitence intérieure, dont toutes les mortifications corporelles ne peuvent nous exempter. 1° Est-ce être raisonnable que de, etc... ? (*Morceau sur les entêtements et la nécessité de céder par amour de la paix.*) Est-ce être raisonnable que de, etc... ? (*Morceau sur ceux qui étudient superficiellement les choses frivoles, et qui abandonnent le nécessaire... sur ceux qui sont avides de nouvelles politiques, et qui ne savent pas l'état de leur âme, etc... etc...*) 2° (*Peinture d'un cœur agité par des désirs contraires.*) Amasse, entasse, dit l'avare : dissipe, disperse, dit l'envie de briller... Un cœur ainsi déchiré peut-il être heureux ? La paix peut-elle y habiter ? (*Il a appuyé sur cette belle maxime et l'a répétée. Désirer peu de chose, et le désirer peu. Peinture brillante d'une âme en cet état.*) La paix règne dans son cœur, etc... Désirer peu de chose de désirable... Le désirer peu, pourquoi ? C'est dit saint... qu'il y a peu de chose de désirable... Et le désirer peu, pourquoi ? parce que ce qui mérite d'être désiré ne mérite pas de l'être autrement. 3° (*Peinture des passions violentes, des passions plus douces, et non moins dangereuses, des passions cachées, des passions dominantes.*) Pour toutes il faut de la mortification, etc... Le carême et les péchés, dit saint Léon, le carême et les spectacles, le carême et les plaisirs, quel monstrueux assemblage ! C'est porter le poids du jeûne avec les saints, sans avoir leur récompense. Il est donc arrivé le temps des réconciliations, le temps des restitutions, le temps des réparations. Il est arrivé le temps de visiter les malades et les prisonniers, quoique cela coûte à la nature orgueilleuse. Il est arrivé le temps de faire miséricorde, etc. Le meilleur confesseur, à Pâques, sera donc celui qui vous convaincra le plus de ce jeûne intérieur. Le meilleur livre à lire pendant le carême est celui qui aura le don de mieux persuader la mortification intérieure. Vous avez mille fois entendu dire et répéter dans les chaires évangéliques, vous avez pu lire mille fois dans les meilleurs livres spirituels qu'une seule passion calmée vaut mieux que mille bonnes œuvres extérieures, qu'un seul désir réprimé vaut mieux que plusieurs mois, que plusieurs années entières d'un jeûne rigoureux. Jetez les yeux sur la récompense, la communion pascale, la rémission des peines temporelles, le ciel...

DEUXIÈME PARTIE.

(*Elle a paru un chef-d'œuvre.*) Il est éton-

nant que les hérétiques nous disent que le jeûne est une pratique superstitieuse,... tandis que l'exemple de Jésus-Christ, la tradition apostolique, l'usage des premiers siècles, prouvent que le jeûne.... Mais il est plus étonnant encore qu'enfants soumis en apparence à l'Eglise nous ne pratiquions point... Et ceux de nos frères errants qui mangent quelquefois à nos tables, et qui vivent parmi nous, sont plus scandalisés de nos transgressions que nous de leurs révoltes. La loi existe. Il y a une loi, loi ancienne... On ne peut la violer sans se détourner de la voie où nos pères ont marché... sans nous montrer indignes des beaux siècles où elle était observée. Il y a une loi, loi vénérable. (*Même figure.*) Il y a une loi, loi inviolable... Il y a une loi, loi qui nous oblige en conscience... Il y a une loi, loi non seulement humaine et ecclésiastique, mais loi de Jésus-Christ même. Jésus-Christ nous oblige de nous mortifier, de faire pénitence, et l'Eglise nous en détermine le temps : ainsi celui qui y manque transgresse deux lois ; celle de Jésus-Christ et celle de l'Eglise ; mais que dit-on pour pallier, pour se justifier ? On apporte mille vains prétextes, enfants de l'ignorance, dont la plupart même sont stupides et ridicules. Prétextes pris de la révolution des temps, du changement des mœurs ; prétextes qu'on tire de son état et de sa condition ; prétextes de santé, d'économie. 1° Les temps sont changés, dites-vous ! Eh ! que fait la révolution des siècles avec les lois de l'Eglise ? Les temps sont changés ! Ils peuvent changer, et l'Eglise est immuable comme Dieu. Les temps sont changés ! Comme si vos mœurs étaient la règle des lois de l'Eglise, et non les lois de l'Eglise la règle de vos mœurs. Vos modes, vos jeux peuvent changer... Ils n'ont rien de durable que leur inconstance... Au milieu de cette révolution générale, l'Eglise, du haut de son immutabilité, du haut de son trône éternel, a dit à tous les siècles passés, elle a dit au siècle présent, elle dira aux siècles à venir : Vous jeûnerez, vous vous mortifierez, etc. Les temps sont changés ! Oui, car où reconnaître cette ferveur primitive des premiers chrétiens qui jeûnaient par un saint zèle jusqu'à trois heures après midi, souvent jusqu'à la nuit ?... Les temps sont changés ! Oui, on dirait que nous ne sommes plus les enfants de l'Eglise, etc..

2° Votre rang, votre condition vous exempte de la loi et depuis quand l'Eglise a-t-elle distingué ? A-t-elle dans son sein deux espèces de peuples, ou n'êtes-vous pas du nombre des chrétiens ? l'Eglise, comme Dieu, ne fait point acception de personnes. Elle n'aurait donc fait cette loi que pour cette portion du troupeau qui offense le moins son Dieu ! Et vous, vous dont la pénitence devrait être d'autant plus longue que vos crimes sont plus multipliés ; vous, dont la pénitence devrait être d'autant plus sévère que vos crimes sont plus grands, vous en seriez exempts ! Un jeûne

rigoureux ne serait pas votre partage, vous à qui la loi est surtout utile et nécessaire ; vous, à qui elle n'est pas suffisante !... vous etc... (*Excellent morceau contre ceux qui s'exemptent du jeûne et de l'abstinence par air, par bon ton, pour trancher du grand, pour avoir l'air riche.*) Votre rang vous exempte du jeûne !... Et depuis quand ne pouvez-vous faire ce que font tous les jours dans votre rang des personnes riches comme vous, mais plus chrétiennes que vous ? Combien d'âmes aussi mortifiées dans les cours et dans les palais, dans les maisons riches, que, etc... Combien qui ne retirent d'une table bien servie où ils s'asseyent tous les jours que la gloire et le mérite du jeûne et de l'austérité ! Combien plus mortifiés dans le lin et la soie, etc... Et quand je vous dis ceci, ce n'est pas zèle de ma part, c'est justice.

Je ne fais que rendre maintenant au monde des exemples que le monde m'a fournis, dont j'ai été le témoin ou le dépositaire : prétexte vain, prétexte que fournit l'orgueil. Voyons celui que fournit la mollesse. 3° Votre santé vous exempte..., votre santé ! mes chers auditeurs, votre santé ! Eh ! qui donc êtes-vous pour que vous la ménagiez si fort aux dépens des lois les plus anciennes et les plus respectables ? Votre santé ! eh ! vous en avez assez pour soutenir des veilles, des fêtes, des jeux... Faut-il que vous ne songiez à la conserver à la ménager que lorsqu'il est question de remplir un devoir strict ?... Votre santé ! Est-ce de bonne foi que vous apportez ce prétexte ? Votre santé ! Eh ! qui vous a dit que le jeûne et l'abstinence étaient propres à la détruire ? Au contraire, c'est ce qu'il vous faut après les excès et les festins. Que de gens se sont mieux portés après cette espèce de régime ! Votre santé ! Eh ! Dieu n'est-il pas assez puissant pour faire, si vous écoutez sa loi, que vous tiriez plus de suc et de nourriture de ces mets grossiers, etc. ?... Les trois jeunes Hébreux à la cour de Nabuchodonosor, etc. Votre santé ! et les gens de la campagne qui travaillent depuis le lever du soleil, etc... Car voilà le privilège des gens de la campagne sur ceux des villes : ils jeûnent toute l'année, ils trouvent cependant encore de quoi retrancher dans le carême, quoique plus innocents que vous... Votre santé ! et nos pieux ancêtres, ces chrétiens modèles de pénitence, étaient bien de grands jeûneurs, etc... Mais ils étaient plus forts que nous... ils étaient plus forts que vous ! Eh ! prétendez-vous donc remonter aux patriarches ?... Mais depuis le commencement de l'Eglise la durée de la vie n'a point changé. On a vu des païens, affaiblis par leurs désordres avant leur conversion, pratiquer cette loi, sans que leur vie ait été abrégée. Et n'a-t-on pas vu, ne voit-on pas des gens bien nourris mourir à la fleur de l'âge, et des hommes pénitents et austères, beaucoup plus faibles même de complexion, vivre jusqu'à une vieillesse avancée ? Que dis-je ? ne

remontez pas plus haut qu'un siècle, il n'y a pas un siècle que cette loi était encore généralement observée. Vos pères étaient plus forts que vous ! remontez de génération en génération : ils ont été ce que vous êtes ; et s'il y a quelque différence, ce n'est point dans la loi du jeûne que vous n'observez pas, et qu'ils observaient ; ce n'est pas dans le changement du ciel et de la décadence des saisons ; c'est dans vos excès, dans vos mets recherchés qu'il en faut trouver la source. Votre santé ! voilà le principe pourquoi on consulte son médecin, son directeur. Changez, leur dit-on, ces mets défendus en mets légitimes, ces privations en jouissances, comme le démon à Jésus-Christ : *Dic ut lapides isti panes fiant*. Ils le disent quelquefois par importunité, par... mais le miracle n'est pas fait, l'obligation est la même. D'après ces principes, dirait-on, il faut donner dans les austérités de la pénitence, il faut... Presque personne n'en sera exempt. Mais il y a à craindre les excès d'un zèle trop ardent, des indiscrétions ! Des indiscrétions ! eh ! qui êtes-vous donc, mes chers auditeurs, pour trouver des indiscrétions dans la simple observance des lois de l'Eglise ? Et savez-vous bien vous-mêmes ce que c'est qu'indiscrétion et sagesse ? Il y a à craindre des excès et des indiscrétions ! nous sommes autant, et plus que vous, ennemis des indiscrétions et des singularités, etc... Des excès et des indiscrétions ! Ah ! s'il en faut craindre, et si vous en avez commis, c'est dans vos plaisirs, c'est dans vos... Des excès et des indiscrétions ! coupables comme vous l'êtes, lâches comme vous l'êtes, on vous défie, on vous porte un défi public de commettre en matière de pénitence des indiscrétions. Votre santé n'en souffrira pas, ou du moins elle en souffrira moins que de ces mets recherchés dont vous couvrez vos tables, de ces raffinements... (*Morceau bien fait contre ceux qui, faisant maigre, trouvent à satisfaire leur sensualité plus qu'en gras.*) Car je ne parle pas encore de cette manie, de cette fureur de manger des viandes défendues, qui, vu la défense, vous sont un véritable poison, pour vous et pour les témoins scandalisés, et pour les complices scandaleux de votre indigne transgression. Comment est-il possible que dans un siècle où l'on a trouvé le moyen de rendre le maigre si délicat, comment est-il possible qu'il y ait encore des hommes assez sensuels, assez scandaleux pour couvrir leurs tables de viandes prohibées ? S'il s'agissait pour vous, comme pour les premiers chrétiens, de vous abstenir de toute viande, ou de manger des viandes immolées aux idoles... Et cependant ils allaient au martyre... S'il s'agissait pour vous, comme pour le vénérable vieillard Eléazar, etc... Mais de quoi s'agit-il ? d'attendre quelques semaines, de ne point passer le signe que l'Eglise a tracé, de ne point anticiper le jour qu'elle a marqué. L'Eglise, hélas ! semble l'avoir raccourci ce terme, au gré des pécheurs,

au gré des hommes sensuels. Il était plus sévère, il était plus reculé autrefois pour des hommes qui valaient mieux que nous. Et cependant, ô honte de notre siècle ! on le fait sans crainte, on le fait publiquement et sans pudeur... Le maigre incommodé, on ne peut le supporter, on ne peut s'y faire... Eh ! l'Eglise n'a-t-elle pas en vue qu'il vous en coûte ? Où serait donc le sacrifice ?... Avait-on moins à attendre de la part de gens qui violent même ces jours d'abstinence que l'Eglise a consacrés à honorer la mort et la sépulture du Sauveur ? Je me trompe ; il y a encore des scrupuleux sur la terre qui font gras le samedi et non le vendredi. Le maigre est trop cher, dit-on ; pardonnez-moi cette objection ; j'ai trop à cœur d'être entendu de tout le monde. Mais il est encore plus cher de vous ruiner en profusions dans le luxe et le faste de vos parures et de vos ameublements. Le maigre est trop cher ! mais il est encore plus cher de charger vos tables d'une foule de mets dont les seuls préparatifs suffiraient pour nourrir vingt pauvres. Mais il est encore plus cher d'attirer sur vous, sur vos maisons, sur vos enfants, sur vos neveux, la malédiction de Dieu en transgressant ses ordres. Oui, chers auditeurs, il vous en coûte davantage. Comment est-il possible, après cela, que vous commandiez les vertus à votre corps ? c'est vouloir être en même temps son maître et son esclave. Aussi se révolte-t-elle, cette chair ; aussi elle vous dit : *Non ero casta si bene pasta*. La voilà donc encore publiée, promulguée, intimée, cette loi sainte, cette loi vénérable, cette loi invariable, cette loi inviolable ! Et plutôt à Dieu que ce fût avec succès ! Elle vous est intimée, magistrats, hommes publics ; n'oubliez pas qu'une partie de la loi du jeûne et de l'abstinence est pour vous de veiller à ce qu'elle soit observée par les autres. Empêchez les ventes publiques et scandaleuses des viandes : si vous ne le faites, craignez la vengeance du Seigneur ; tremblez et craignez des malheurs, non des malheurs communs et ordinaires, mais les malheurs d'un magistrat, d'un homme public, des malheurs publics. Elle vous est intimée, prêtres, ministres, bénéficiers... vous êtes saints, vous devez être mortifiés, etc... Si vous ne le faites, tremblez et craignez des malheurs, non des malheurs communs et ordinaires, mais les malheurs des prêtres, l'affaiblissement de la foi, la ruine de la discipline et de la religion. Elle vous est intimée, pères et mères de famille, etc... (*Même figure.*) Elle vous est intimée, pécheurs, vous qui avez attiré la colère de Dieu, vous pour qui la pénitence est propre, etc... si vous ne le faites, etc... Elle vous est intimée, âmes chrétiennes et fidèles... (*Nécessité de la mortification pour les justes.*) Si vous y manquez, craignez... Elle vous est intimée, enfin, à vous, mesdames... si vous ne le faites, craignez des malheurs pour vos époux, pour vos enfants, etc...

SUR LA PRIÈRE.

Mulier, magna est fides tua ; fiat tibi sicut, etc.

La Chananéenne, etc. Les apôtres la rebutent, elle ne se rebute pas. Les apôtres, fatigués de son importunité, deviennent eux-mêmes ses intercesseurs. Jésus-Christ ne l'écoute point ; elle ne se désespère pas. Jésus-Christ montre cette indifférence plus capable de rebuter qu'un refus ; elle ne se décourage pas. Il n'est pas bon, etc... Quelle réponse de la part de ce Jésus qui, etc... Il ne lui reste donc plus de ressource. Mais de quoi n'est pas capable la confiance ? Elle se jette dans cet abîme profond d'humilité que Jésus-Christ vient de creuser à ses pieds. Seigneur, il est vrai... mais je ne demande point toutes ces grâces que vous répondez avec profusion sur les enfants d'Abraham, mais seulement la dernière de vos faveurs, une parole de votre bouche. Une telle prière doit emporter le miracle de vive force, ou Jésus n'est pas le Dieu des miracles. Femme, etc. Cette histoire est le plus beau traité de la prière. Il n'est point de prédicateur qui puisse faire un discours aussi pathétique que l'exemple de cette femme. On ne prie pas, on prie mal. Il faut prier. Il faut bien prier.

PREMIÈRE PARTIE.

Autrefois les chrétiens ne se contentaient pas de la prière ordinaire, mais chaque père de famille exerçait dans sa maison une espèce de sacerdoce, etc... Aujourd'hui on ne prie presque plus dans ces conditions élevées où la prière devrait être si longue, dans ces conditions communes où la prière devrait être si familière. Là est la source du mal, etc... Qu'on est coupable de négliger la prière dont la nécessité, l'efficacité, la facilité, etc... 1° La nécessité : il faut connaître Dieu ; on ne le connaît que par la prière. Je ne connais sa justice que quand, humilié devant lui, je lui demande grâce... Je ne connais sa sainteté que, etc... (*Ainsi des autres perfections.*) J'en aurais peut-être quelque idée, une connaissance légère, ... je ne le connais de cœur, d'une connaissance pratique, que par la prière ; et manquer de prier, c'est manquer à sa foi, c'est en quelque sorte apostasier sa foi, *fidei quedam apostasia est*. Il faut nous sauver. Or, nous ne nous sauverons que par la prière. *Qui te creavit sine te, non te salvabit sine te*. Manquer à la prière, c'est donc renoncer à son salut, aux espérances de la foi, *fidei quedam apostasia est*. Mais, outre la grâce ordinaire, celle de la persévérance, etc... etc... *Suppliciter tantum emereri potest*. Les saints, après leurs travaux... n'étaient pas dignes... quand il ne faut que crier au secours on périt par sa faute. Abandonner ainsi Dieu, c'est s'abandonner soi-même et mériter que Dieu nous abandonne : *fidei*, etc... 2° Son efficacité. (*Peinture de cette efficacité.*) Des maux publics menacent votre ville, le royaume et la patrie, et vous ne priez pas ! c'est la prière qui sauve les

villes. Sortez de Sodome ; tant que vous y demeurerez, mon bras est lié, je ne lancerai mes foudres que... Prions donc, chrétiens, c'est la prière qui sauve les villes ; l'homme de prière est donc le meilleur citoyen... Des malheurs menacent votre famille, et vous ne priez pas !... etc... Prions donc, mes chers frères, prions, c'est la prière qui écarte les malheurs et attire les bénédictions. Vous avez vos ennemis, et l'Etat a les siens, et vous ne priez pas ! (*Exemple de Moïse sur la montagne.*) Prions donc, chers frères, prions ; c'est du milieu des temples, du fond des oratoires que partent les foudres qui accablent l'ennemi. La religion est menacée, la foi va peut-être passer dans d'autres régions, et vous ne priez pas ! etc... (*Paraphrase de cet endroit : « Quiescat ira tua... Dimitte me, dimitte me ; ne irascatur furor meus »*)... Mais encore, Seigneur, que deviendront donc vos promesses ? etc... *Quiescat ira tua...* (*Réponse de Dieu, « dimitte me, » répétée trois fois.*) Qui l'emportera dans ce combat, Dieu ou l'homme, Dieu ou la prière ? Allez, dit le Seigneur... etc... Vous voulez vous choisir un digne époux, et vous une épouse fidèle ; et vous, votre choix est déjà fait ; mais vous avez lieu de vous en repentir, et vous ne priez pas... Sara et Tobie, ... deux époux ne sont heureux que quand ils ont mérité, en priant séparément, de prier en commun, etc... Vous êtes le jouet des passions, etc... et vous ne priez pas ! etc... Prions donc, mes frères, prions. Etes-vous justes, priez, etc. Etes-vous pécheurs, priez, priez, etc... ; voulez-vous diminuer le nombre des profanations, ... priez, priez pour vous, priez pour les autres... (*Morceau de toute beauté contre ceux qui regardent les moines comme inutiles.*) Vous les regardez comme des surnuméraires... Ce sont des sentinelles qui veillent. Leurs maisons sont la tour de David, gardée par des soldats armés du bouclier de la prière ; et vous regardez leurs habitations comme des monuments inutiles de la simplicité de nos pères. Ingrats, si vous saviez tout le bien, toutes les grâces, ... vous arrêteriez cet esprit de réforme, ce génie destructeur... Ces pieuses victimes, consacrées à Dieu dans la retraite des maisons religieuses, servent mieux la patrie que les politiques et leurs spéculations, le génie et ses talents, le guerrier et son courage. C'était sur la colonne des Stylites, dans la grotte des Antoine, sous le palmier des Paul, dans la solitude des Hilarion, que se gagnaient les victoires, ... et que se consumaient les négociations importantes, avec plus de bonheur que par l'art et la finesse des politiques. Je ne prétends point enlever aux confesseurs, aux prédicateurs, la gloire des conversions ; ... mais j'ose dire que c'est la prière de ces solitaires qui amollit les cœurs, etc... Qu'on me donne un magistrat intègre, ... un de ces hommes qui, ... un de ces hommes... (*Peinture d'un parfait magistrat.*) J'en suis

garant, c'est un homme de prière... La prière seule, etc.... Qu'on me donne un prêtre excellent, etc... Qu'on me donne une femme.... (*Peinture d'une bonne mère de famille*), j'en suis garant, c'est une femme de prière. La prière seule, etc.... La prière peut faire ce qu'elle a déjà fait, élever les âmes. Combien de femmes n'auraient eu qu'une âme faible qu'un esprit pusillanime, que la prière a mises en état de prononcer des oracles et de faire des prodiges.

3° Sa facilité. Tous peuvent prier, tous, en tout temps, en tout lieu. 1° Tous.... etc. En tout temps. Non seulement on peut, le matin, le soir.... mais le long du jour, s'unir à Dieu par des offrandes, par des aspirations... En tout lieu. Ezéchias prie aussi bien sur le lit de ses douleurs que dans le temple après sa guérison : les enfants dans la fournaise, aussi bien que dans un lieu de rafraîchissement. (*Autre exemple.*) On peut toujours et partout faire descendre la miséricorde, comme une rosée abondante, etc.... Voilà ce qui pénétrait David de reconnaissance et le ravissait. Quoi ! disait-il, je peux toujours, je peux quand je veux, etc.... (*Belle paraphrase de ces mots : « Apud me oratio vitæ meæ. »*) On a toujours ce moyen d'en appeler de Dieu à lui-même : *A Deo irato, ad Deum misericordem*. La nécessité de la prière est pressante, l'efficacité de la prière est consolante, et on ne prie pas ! Voilà le paradoxe et la contradiction. Mais, de plus, on prie mal, et voilà l'inutilité de la prière.

DEUXIÈME PARTIE

On n'obtient pas, c'est la plainte générale. A qui s'en prendre ? à l'indignité de la personne qui prie, à sa misère. Dieu ne distingue pas. Dieu promet de tout donner, de tout accorder. *Omnia quæcumque petieritis*. Au temps où l'on prie. Il est toujours disposé.... *semper*. C'est qu'on demande sans foi, sans ardeur, sans persévérance. 1° Une foi vive, 2° une humble ferveur, 3° une persévérance constante, sont les qualités de la prière.

1° Une foi vive. Jésus-Christ doit être le mérite, l'objet, le modèle de notre prière. 1° Le mérite. (*Explication.... Répétition de ces mots : « Per Christum Dominum nostrum. »*) L'Eglise elle-même ne présente point à Dieu une autre prière que le sang de son Fils, d'autres mérites que les siens, un autre intercesseur que lui, *per Christum*, etc. 2° L'objet. C'est lui que nous devons demander, sa connaissance, son amour, ses grâces qui peuvent nous conduire à lui, etc.... La boue de l'argent, la fumée de la gloire, est l'objet de vos prières ! Vous ne serez point exaucé, et c'est un bonheur pour vous. Il a eu horreur ceux qui lui demandent des biens qu'il a toujours avilis, méprisés, qu'il répand avec profusion sur ses ennemis, etc.... 3° Le modèle.... *Per-noctans in oratione Dei*.... Dans le jardin... voyez-le courber sa tête, se prosterner le

visage contre terre, etc.... (*Parallèle de ceux qui viennent, fiers de leur noblesse, de leur rang, de leurs richesses, de leur réputation, demander avec faste, non comme un bienfait, mais comme une dette. — Parallèle de ceux qui courbent à peine les genoux tandis que Jésus-Christ et les Saints avaient une posture si humiliée. — Morceau contre les femmes qui savent plier leur corps à mille attitudes mondaines pour plaire, souvent ridicules et gênantes, et qui se trouvent gênées, incommodées de se tenir quelques moments à genoux.*)

2° Une humble ferveur. (*Peinture de la tiédeur des chrétiens....*) Et vous croyez que les anges recueilleront avec respect, qu'ils porteront dans le ciel, et qu'ils mettront dans des encensoirs d'or ces paroles échappées à vos lèvres, sans même que vous vous en aperceviez.... (*Description de la ferveur.*) Ce n'est pas un flux de prières, une multitude de paroles.... déplorable erreur de bien des gens qui pensent que le nombre des mots est la prière. Une âme fervente écoute Dieu dans le silence,.... l'admiration de ses perfections,.... *silentium tibi laus*. Agiriez-vous ainsi avec un prince, avec un homme même dans le commerce de la vie ? Vous le laisseriez parler à son tour. (*Peinture de ces âmes qui parlent plus à Dieu sans lui parler, que ceux qui, sans lui parler, parlent sans fin.*) Saint François passait les jours et les nuits dans la contemplation avec ses mots : Mon Dieu et mon tout. *Deus meus et omnia*. (*Peinture de ces transports et de ces délices.*) Et si son âme bouillante exhalait ses sentiments, c'était pour s'écrier de nouveau : Mon Dieu et mon tout. *Deus meus et omnia*. Qu'est-ce que la ferveur ? (*Peinture d'Anne.*) Ses lèvres tremblantes, son corps frissonnant.... Le grand-prêtre les prend pour les accès de l'ivresse. Mais aujourd'hui les chrétiens à qui Dieu a appris à prier sont moins fervents que cette femme juive ; et nos dames prient avec tant de tiédeur et de froid que les prêtres n'ont plus à craindre ces mépris. Qu'est-ce que la ferveur ?... Ce saint qui fléchissait les genoux cent fois le jour et cent fois la nuit.... Cette habitude des aspirations dans saint François de Sales.

3° La persévérance. Il ne faut pas se rebuter.... Est-ce à vous à marquer les limites de la bonté de Dieu, de lui fixer le jour ? D'ailleurs, 1° en ne nous accordant pas au juste ce que nous lui demandons, il sait peut-être que son refus nous est utile, et qu'il ne nous l'accorderait que pour notre malheur. 2° En différant il veut nous faire sentir le prix du don : *Deus cum differt, non negat, sed commendat*.... Nous sommes trop heureux qu'il veuille souffrir nos demandes réitérées et nos importunités, nous qui.... On est assuré qu'il ne refuse que quand on cesse de prier. Si, après quelques jours de prières, je cesse, c'est que mon Dieu ne m'écoute pas. Mais si, après des mois, des années entières, sans

avoir obtenu, je prie encore avec ferveur, c'est que Dieu veut m'accorder,.... dit saint Augustin. Il en est lui-même un exemple accordé à sainte Monique. Mais, dit-on, je prie avec persévérance, je ne me lasse pas, et je n'obtiens pas. Je ne serais pas encore surpris; c'est que vous priez seul, et votre voix est trop faible. Prié donc en commun. Prière publique, prière domestique. Prière publique. Assistez dans les temples, aux offices, prières de l'Eglise... vous y êtes obligés, magistrats, vous qui devez donner l'exemple : quand on vous y voit, on respecte davantage la religion... Vous y êtes obligées, femmes chrétiennes, vous qui devez être les anges de vos familles... Vous y êtes obligés, ouvriers, artisans, peuple, etc.... C'est vous souvent qui remplissez nos temples, et qui détournez les fléaux de Dieu, qu'attirerait l'irrégion de vos magistrats et de vos maîtres, etc.... Prière domestique. Que je m'estimerais heureux si j'étais destiné à renouveler cet usage parmi vous !... Dans cette maison le père est coupable, la mère est mondaine; mais les enfants sont innocents. Les uns sont indignes de miséricorde, mais les autres la demandent et n'en ont pas besoin. Leurs prières sont unies et confondues; je vais donc les confondre et les unir tous dans le pardon que j'accorderai. Pères de famille, établissez donc cette coutume dans vos maisons, soyez-en les modèles, les directeurs, et, si l'on y manque, les vengeurs. Cette prière commune est un siège, un assaut qu'on livre au ciel, une sainte violence, un saint complot.... Impatients, sans doute de vous livrer à cet exercice si utile, si.... si.... vous n'attendez plus de moi qu'un modèle de prière: je vais donc vous en tracer un ou plutôt vous en offrir un tracé par une main divine. Ce n'est point un saint, un ange qui nous l'a donné, c'est Dieu même, etc. (*Paraphrase du « Pater. »*)

SUR LE PÉCHÉ.

Le Seigneur dit à tous les prédicateurs, comme il a dit à son prophète Isaïe : Allez dire à tous les pécheurs : Que vous êtes à plaindre ! que vous êtes à plaindre ! Allez dire à.... Quoi ! Seigneur, à tous ? Oui, prophète, n'en exceptez aucun. Il faut donc, Seigneur, que je perce ces palais, quoique maisons particulières, que je traverse ces cours, ces appartements, et que je dise à un maître que je trouverai assis à table, ou reposant sur un lit de mollesse : Que vous êtes à plaindre ! Allez, prophète, et dites-leur : *Vae, vae !*.... Il faut donc, Seigneur, que j'aille dans ces chaumières.... que je dise à ce pauvre, à cette femme du commun qui.... Allez, prophète, dites-leur que je répandrai sur eux, etc.... Le péché est le plus grand de tous les maux, un mal qui a répandu sur la terre tous les autres maux. Vous n'avez point de larmes, si vous n'en versez pas, si vous voyez d'un œil sec un Dieu offensé, un Dieu périr, un Dieu mourir. Dieu est

l'objet du péché, Dieu est son vengeur, Dieu est sa victime.

PREMIÈRE PARTIE.

1^o Dieu est l'objet du péché. Au plus haut des cieux, est assis sur un trône éclatant, le Dieu qui d'un mot a créé l'univers, et qui d'un mot peut le faire rentrer dans le néant. Tout obéit à ses lois.... tout.... Il y a cependant un être qui ose lui désobéir; un être qui l'offense, tandis que tout le glorifie. Et où se trouve cet être audacieux ? dans le ciel ? non. Les chérubins se couvrent de leurs ailes.... tous volent au bout de l'univers pour.... non cet être est sur la terre. Et qui sur la terre ? Les vents et les saisons ? non.... La terre elle-même fait sortir de son sein les fleurs et les fruits.... C'est l'homme, l'homme seul qui ose se révolter. Mais cet homme est donc élevé, puissant, capable de se mesurer avec le Créateur ? non, c'est l'être le plus faible, l'âme la plus timide, le sexe le plus fragile qui est le plus fort et le plus hardi pour offenser son Dieu. Et quand ce serait le plus grand des hommes, quand il serait l'arbitre de la vie et de la mort de tous les autres, ne serait-il pas toujours un ver de terre ?.... C'est donc un pauvre qui, mesurant son obéissance sur les bienfaits qu'il en a reçus, croit pouvoir lui manquer ? non, au contraire, le pauvre l'honore ordinairement ; non, ce sont les grands qui sont les grands pécheurs, ce sont les riches qui sont les plus riches en iniquités.... Mais quel nom donner au péché ? Dirais-je avec saint Anselme, que.... avec saint Bernard que le péché est un anéantissement de Dieu ? Quand vous péchez, vous voudriez que Dieu ne le vît point, ne le punit point. Vous voudriez donc qu'il fût aveugle, injuste et impuissant, c'est-à-dire qu'il ne fût point Dieu ? *Deum quantum in se est perimit atque interficit.* Après que j'aurai épuisé tout ce qu'en ont dit tous les Pères, tous les saints, je ne pourrai encore trouver le nom de Dieu. Il est au-dessus de tout langage humain. Il faut le demander à Dieu même. Il l'a consigné dans les Ecritures. O ma langue ! pourras-tu le prononcer sans frémir ? *Sans miséricorde*, voilà son nom, *absque misericordia*. Prenez garde, mes chers auditeurs, je ne veux pas dire que.... mais que.... *voca nomen ejus absque misericordia*. 2^o Dieu sera vengeur du péché. Dieu par le péché devient votre ennemi, il se vengera donc; il est votre Dieu, il se vengera donc en Dieu. Il est votre ennemi, tout ce qui lui appartient va donc se tourner contre vous. S'il n'était que votre ennemi, sans être votre Dieu, vous pourriez n'avoir que peu à craindre; s'il n'était que votre Dieu, sans être votre ennemi, vous auriez tout à espérer; mais il est en même temps.... *voca nomen ejus absque misericordia*. Mais vous n'avez pas encore vu les effets de la colère de Dieu. Attendez, vos pères ont vu, et plutôt à Dieu que vous ne vissiez pas de vos propres yeux des malheurs publics, la famine, c'est-à-dire des enfants demandant du pain à une mère

affamée.... les hommes, à défaut des animaux, fouillant dans la terre pour y trouver des ossements.... Les mères égorgent le fruit de leurs entrailles et dérobant à leur mari sa part d'un festin si barbare.... Attendez, vos pères ont vu, et plutôt à Dieu que vous ne vissiez pas de vos propres yeux un fléau, la peste, c'est-à-dire, etc.... Attendez... un fléau plus terrible, parce qu'il occasionne plus de crimes, la guerre et ses horreurs, c'est-à-dire.... Le temps où un Dieu met dans les mains de l'ange exterminateur le glaive du grand carnage, etc.... Mais pourquoi demander aux siècles futurs?... Les siècles passés nous les montrent.... Adam et la tache originelle.... voilà comme Dieu punit un péché de complaisance. Le déluge et ses effets.... Voilà comme Dieu punit un péché de profanation.... Mais les siècles présents eux-mêmes ne nous disent-ils point d'une voix forte et terrible.... Les morts subites devenues les plus ordinaires et les plus communes.... Le ciel semble ne pleuvoir que des fléaux, la terre ne germer que des malheurs.... L'argent et l'or semblent rentrés dans le sein de la terre.... voilà les châtimens de cette vie; ceux de l'autre.... (*Peinture de l'enfer, hypothèse d'une âme qui vient de l'enfer, etc.*) Descendons-y en esprit, puisqu'il ne sortira point d'âme pour venir nous instruire.... *voca nomen*, etc.

3^e Un Dieu sa victime. Laissons là la famine.... mais le Calvaire!.... laissons là le péché originel, le déluge.... mais le Calvaire!.... laissons là l'enfer.... mais le Calvaire!.... ô Calvaire! ô Dieu crucifié! vous seul montrez l'horreur que le péché, etc.... Est-ce donc là le péché tel qu'il est? non, ce qui le découvre tout à fait, le plus surprenant de ses effets, c'est de voir subsister ensemble la mort, l'enfer, la croix et le péché : descendez en esprit dans ces lieux ténébreux, voyez-y la croix plantée sur les bords de l'abîme et dans le fonds une âme plongée.... brûler éternellement. Elle brûle et son Dieu s'est immolé pour elle. Elle est enveloppée de son feu comme d'un vêtement, et le corps de son Dieu est couvert du sang qu'il a versé pour elle. Elle frémit, elle blasphème, et son Dieu expirant a prié pour elle. Le péché ne lâche point sa victime; il triomphe, il est vainqueur d'un Dieu!....

DEUXIÈME PARTIE.

Avant le jugement et l'enfer, le pécheur est déjà produit et accusé, jugé et condamné, puni et exécuté. 1^{er} Produit et accusé vous croyiez peut-être que l'éclat de votre rang et de votre dignité.... les ténèbres de la nuit vous cacheraient.... mais votre conscience était avec vous, elle a vu.... *ipsa testis*.... Vous vous êtes enseveli dans une ombre que vous croyiez impénétrable.... dans le fond de vos appartemens, votre conscience était avec vous.... *ipsa testis*.... elle vous a vu. Chargée des intérêts de Dieu, elle vous reproche.... *ipsa testis*.... Adam, pourquoi vous cachez-vous? pourquoi ces craintes? C'est, répond ce premier des pé-

cheurs, que j'ai entendu la voix de Dieu. Eh! mais n'est-ce pas la voix de Dieu, de votre créateur, de votre bienfaiteur? Vous étiez accoutumé à l'entendre. Qu'y a-t-il donc de surprenant? Eh! sa voix est bien différente. Mais a-t-il fait entendre une voix terrible, retentir dans les arbres du paradis le cri de la vengeance? non, c'est une voix douce et sans terreur. Adam, où êtes-vous? *Adam, ubi es?* Eh! qu'est-ce qu'il avait dans le fond de son cœur? la conscience de son péché. *Ipsa testis*. C'est elle qui le saisit, le traduit, le traîne au trône de la justice et de la colère de Dieu; elle est son accusatrice. Vous êtes dans les compagnies, et vous ne vous réjouissez pas.... dans les plaisirs, et vous ne les goûtez pas.... dans.... dans.... et vous ne supportez pas.... dans les délices, et vous ne vivez pas, tout vous inquiète, tout vous.... les remords.... *ipsa testis*. Il commande au remords de vous aller mordre au milieu de vos joies : *Si celaverint se in profundo maris, ibi mandabo serpenti et mordebit e.* 2^o Jugé et condamné. Balthazar assis à une table.... pâlit.... Prince, qui vous trouble? c'est que j'ai vu une main. Eh bien! une main, quoi! c'est là ce qui vous fait trembler? Qu'est-ce qu'une main pour faire trembler le plus puissant des rois? ce n'en est pas même une, ce n'en est que l'ombre et l'apparence : *Vidi quasi manum*. Elle est donc armée du glaive ou du feu? non, c'est d'une plume, *quasi scribentis*. Une main, une plume, voilà ce qui fait frémir!... Ah! c'est qu'il savait bien qu'elle ne pouvait écrire que sa condamnation. Ainsi nous voyons notre condamnation écrite sur toutes les murailles... sur... sur... Notre conscience nous suit et nous juge sans cesse, etc. D'où vient cette ardeur de courir aux plaisirs, cette soif d'amusements, etc.? c'est pour étourdir la voix de la conscience, c'est pour éluder sa sentence.... D'où vient cette ardeur de se livrer au péché plus souvent, d'accumuler?... c'est pour étouffer... D'où vient qu'on lit tant de mauvais livres, et qu'on paraît convaincu des plus petites raisons?... c'est pour étouffer... D'où vient qu'on écoute les libertins, les impies... et qu'on prend pour des convictions leurs plus fades plaisanteries? c'est qu'on cherche à se tranquilliser, à se rassurer... c'est qu'on veut étouffer la voix de la conscience, éluder la sentence. Mais rassemblez autour de vous tous les plaisirs du monde, et dans vous tous les plaisirs de la terre, la conscience vous juge et vous jugera, vous condamne et vous condamnera, vous tourmente et vous tourmentera. L'innocence et la paix sont inséparables. Pour avoir la paix, il faut... *justitia et pax osculatæ sunt*. Mais tandis que la conscience vous juge sur la terre, Dieu vous juge dans le ciel, dans l'assemblée des anges et des saints : on y connaît vos iniquités, on y voit vos pensées, on y sait vos péchés et vos bonnes œuvres, on les y pèse; lequel l'emportera?... Oh! peut-être dans cet instant le souverain Juge prononce votre

dernier arrêt. Peut-être qu'actuellement il dit au démon : Cette âme usurière, je te la donne, je te la livre, elle est à toi, elle sera ta victime. Cette femme infidèle et mondaine... elle est à toi... Encore quelques instants, qu'elle ait mis la dernière main à sa réprobation et comblé la mesure. Ainsi, de même que des prisonniers dans le fond de leurs cachots se divertissent, tandis qu'on prononce en haut leur arrêt de mort... de même... Jugements invisibles, plus réels et plus terribles que... auxquels président la conscience sur la terre et Dieu dans le ciel. 3° Il est puni et exécuté. (*Peinture du remords.*) *Ipsa tortor... ipsa tortor...* David est triste dans son palais, etc., etc. *Tota die contristatus ingrediebar...* Tandis qu'on lui annonce des victoires et des triomphes, pâle, etc., etc... Grand prince, lui disaient ses officiers, vous êtes le plus heureux des rois, le plus favorisé du ciel qui fut jamais. Qu'est-ce donc, etc.?... Mais David, sans leur répondre, se retirait dans l'appartement le plus reculé de son palais. Là il croyait voir fumer le sang d'Urié, etc... Il croyait voir Dieu la nuit... le jour... *Peccatum meum contra me est semper*. Le plaisir est passé, le regret demeure. *Peccare transiit, peccasse manet*. Pécher n'est qu'un instant, avoir péché est éternel. Le plaisir n'a duré que le moment du péché, le supplice durera autant que le remords, et le remords dure toujours. Non, il ne faut ni démons ni damnés, ni tortures pour former l'enfer du pécheur. Cet enfer intérieur est plus enfer que l'enfer même auquel il nous prépare. Témoin ce jeune libertin qui croyait toujours voir dans les flammes cette fille qu'il avait corrompue, et qui était morte subitement. Témoin Hérode, qui voyait dans Jésus-Christ Jean-Baptiste... Témoin Théodoric, qui crut trouver dans la tête d'un poisson servi sur sa table, celle de Symmaque qu'il avait fait mourir injustement. Témoin cet empereur qui, souillé du sang de son frère, croyait voir sans cesse son frère à ses côtés avec une coupe pleine de sang, et lui dire : Bois, homme sanguinaire, avide de sang, bois le sang de ton frère. *Bibe fratrem*. Mais que fais-je ? je viens parler des remords, supplice du péché, dans un siècle où on ne les sent plus. Être effrayé des cris de sa conscience, c'était bon pour les hommes de l'ancien temps; mais on sait se mettre au-dessus de ces craintes superstitieuses dans le nôtre. Adam était effrayé de sa conscience qui le jugeait. Adam était un homme timide. Balthazar fut épouvanté d'une main invisible... Balthazar était un visionnaire. David... David était un dévot. Mais dans notre siècle on a bien d'autres lumières... Nos bons aïeux péchaient quelquefois; mais ils avaient la simplicité d'en être effrayés, de s'en repentir. La fragilité, la tentation les emportaient quelquefois, ils offensaient les mœurs; mais la façon de penser était conforme à la vérité toujours invariable; mais dans notre siècle on sait pécher par système et avec méthode, on sait garder dans son

cœur, et sans inquiétude et sans remords, non-seulement un péché unique et solitaire... mais une multitude de péchés communs et ordinaires, mais des péchés extraordinaires, de ces péchés dont la scélératesse... Des femmes se disputent l'honneur affreux et l'infâme victoire d'avoir perdu plus d'âmes par leur parure... car on ne se contente pas des péchés simplement mortels, il faut des raffinements... des fruits d'une imagination burlesque dans son impureté. Ce ne sont plus seulement des péchés du cœur... On ne se nourrit que d'excès... non-seulement des péchés nouveaux et récents, mais des péchés anciens, de vieux péchés. N'en sortez pas, mon cher auditeur, n'en sortez pas; demeurez-y des années, des siècles entiers, jusqu'à la fin de votre vie. Nourrissez ce serpent dans votre cœur; faites-vous à ses poisons : rendez-vous insensible à ses morsures. Vous avez fait pénitence peut-être autrefois; c'est assez, ne la faites plus. Vous avez pleuré autrefois, ne pleurez plus; ne versez pas une larme en public, quoique vous en dusiez inonder le pavé de nos tables et de nos tribunaux. N'en versez pas en particulier, quoique vous deviez plus que David arroser votre lit de vos larmes; réservez-les pour de plus grands malheurs, réservez-les pour une autre vie; aussi bien ayez-vous alors le temps d'en verser. Saint Anselme disait que si le péché le poursuivait, il le fuirait jusqu'au bout du monde. Mais vous, ne le fuyez pas, allez au devant de lui, tendez-lui les bras, appelez-le par vos désirs, par vos... par vos... Allez à vos jeux, à vos danses, à vos théâtres. Ecoutez les discours des libertins, prenez plaisir à leurs conversations, disputez avec eux d'impiété et de blasphème... Lisez ces livres abominables que le péché a composés, que le péché a imprimés, que le péché a débités, qui sont eux-mêmes la source et le foyer du péché. Prenez des armes dans cet arsenal diabolique... péchez souvent, péchez énormément, demeurez dans le péché jusqu'au tombeau; mais n'oubliez pas que s'il faut un enfer pour celui qui pêche, il faut plus qu'un enfer pour celui qui persévère dans le péché. Pour nous, mes frères, qui voulons nous convertir, prions, désarmons le ciel... (*Paraphrase du « De profundis » entier pour peroration.*)

SUR LA DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST.

Factus est vultus ejus sicut sol.

O Jésus ! que ne faites-vous descendre jusqu'à nous un rayon de cette gloire dont vous éclatiez sur le Thabor ! Pour éclairer nos esprits et pénétrer nos cœurs, que ne nous faites-vous voir ces clartés éternelles dans le ciel où vous êtes au milieu des splendeurs des saints !...

Mais non, avant de jouir de ces lumières, il faut passer par les obscurités de la foi, etc...

1° La personne de Jésus-Christ est divine, ses qualités sont plus qu'humaines et angéliques; 2° son ouvrage est divin et ne

peut être l'œuvre ni d'un homme, ni d'un ange.

PREMIÈRE PARTIE.

Comme un aigle apprend à ses aiglons à s'élancer dans les airs, à regarder le soleil d'un œil fixe et intrépide, ainsi saint Jean apprend à ses disciples, etc... M'élèverai-je avec lui, vous porterai-je jusque dans le sein de la Divinité? Non, nous ne pourrions envisager ce soleil éternel dans tout son éclat. C'est donc enveloppé de nuages qu'il faut le considérer : 1° à son aurore, c'est-à-dire dans les temps qui ont précédé sa naissance; 2° à son midi, c'est-à-dire lorsqu'il a paru avec éclat dans le monde; 3° à son coucher, c'est-à-dire lorsqu'il a disparu du monde.

(1° *Magnifique exposition des prophéties, tant par paroles que par types et par figures.*) Il s'élancait en quelque sorte au temps où, etc. (Il a nommé les principaux patriarches, types de Jésus-Christ; pour chacun une phrase, comme Abraham, Moïse, Salomon. Il a expliqué comment la succession des quatre grands empires et l'étendue du peuple romain préparaient la venue de Jésus-Christ, la facile et subite promulgation de l'Évangile.) On voit les empires se renverser les uns sur les autres pour lui ouvrir un passage et lui tracer sa marche, etc...; et ce n'est qu'un homme ! (Providence particulière de Dieu sur le peuple juif, dépositaire des merveilles de sa naissance.) 2° Innocence des mœurs de Jésus, sa doctrine, sa conduite dans les différents temps, dans les persécutions; sa morale unique pour faire effet sur les mœurs; sa sainteté si grande, qu'il défie ses ennemis de lui reprocher la moindre tache, quoiqu'ils fussent éclairés par l'envie... (Morceau long et complet sur les miracles; précautions prises d'assurer si bien les faits évangéliques, que les plus déterminés des impies disent que ce n'est pas comme cela qu'on invente.)

3° Mais, dit l'impie, il est mort sur un gibet. Il est mort, oui; que cette mort ne vous épouvante pas. Voyez, chrétiens, si l'Eglise rougit des souffrances et des ignominies de son chef. Elle expose à vos regards ce monument de sa passion;... dans les temples comme un trophée, etc... La patrie l'expose sur les étendards, sur les murailles des villes, etc... Partons, etc... Il meurt, mais tous les éléments, etc... Il meurt, mais il jette avant de mourir un grand cri, etc... Il meurt, mais il s'immole lui-même, et fait du plus grand de tous les crimes, du plus abominable des forfaits, le plus grand, le plus précieux de ses bienfaits. Le sang qu'il répand sauve ceux qui le versent. Il meurt, mais il ressuscite trois jours après... Il est donc la résurrection et la vie?... Il meurt, mais il monte au ciel par sa propre force... il est donc le roi du ciel? Il y retourne comme dans son palais... Il meurt, mais il promet qu'au bout de cinquante jours il enverra l'Esprit de Dieu. Puisqu'il peut l'envoyer, c'est donc son propre Esprit, il est donc Dieu?

Si la mort de Socrate conversant avec ses amis, et remerciant celui qui lui apporta la coupe empoisonnée, est la mort d'un homme, etc... Cessons de parler en notre nom. Citons les paroles du plus redoutable des ennemis de la religion, s'il en est de redoutable pour elle. Il meurt, mais il reçoit dans le ciel les adorations des anges, et sur la terre celles des plus grands rois... Impies, serait-il temps alors de le reconnaître pour votre Dieu? Qu'il est déplorable qu'il y ait des chrétiens, etc... mais ce n'est point le temps encore de vous plaindre... achevons de vous convaincre.

DEUXIÈME PARTIE.

Ce mystère qui... *Manifestatum est in carne*, ce mystère qui... *Justificatum est in spiritu* (le reste du passage sous la même figure). Ce beau, ce plus beau, ce grand, ce plus grand des mystères serait l'objet de la raillerie des philosophes! Pour moi, Seigneur, vous le savez, effrayé des blasphèmes de leurs plumes impies et de leurs audacieuses... J'ai promis de consacrer à la vengeance de votre cause tous mes talents, si j'avais jamais des talents. Voilà l'heure venue de... Donnez la force à mon faible bras. *Adjuva me in hac hora.* (Ensuite il a répété avec une force admirable, sous plusieurs figures, toutes vives et frappantes, les grandes preuves qu'on tire de l'établissement et de la durée de la religion, développées les obstacles.) On sait que la religion du peuple est toujours l'ancienne, il croit ce qu'il a toujours cru... s'il se joint à cela des spectacles religieux, des fêtes où la volupté, etc... il est entêté, enthousiasmé, passionné pour sa religion, fonde sa religion. Or, voilà... Qu'était-ce que l'idolâtrie? une divinité puissante qui depuis longtemps régnait dans tout l'univers, etc... (Victoire des apôtres sur l'idolâtrie et les mœurs; autorité, tyrannie des princes; persécutions... sagesse des philosophes qui croient renverser...) Un philosophe, c'est-à-dire le plus insatiable de gloire, et l'orgueil en personne. Si Jésus avant sa mort vous eût dit : Je vais mourir, mais après ma mort ma religion s'étendra... n'auriez-vous pas cru d'abord que c'était le langage d'un insensé, et pour vous amuser vous auriez demandé par quels moyens?... (Réponse de Jésus-Christ.) N'auriez-vous pas ajouté : Allez, allez, exécutez toutes ces choses, et je vous reconnaitrai pour Dieu... (Supposition de saint Jean Chrysostome.) Si vous eussiez rencontré saint Pierre allant à Rome... En voyant un homme pauvre, de la lie du peuple... et que vous lui eussiez demandé quel dessein le conduisait en Italie. (Beau dialogue.) Quel dessein m'y conduit? un dessein bien important. Je vais, etc. Mais vous avez donc des moyens puissants, du crédit, des armées?... Non, eût répondu saint Pierre, tirant une croix de ses vêtements. Tout par la puissance de cette croix. Encore quelque temps, et les philosophes seront convaincus, et ces tem-

ples renversés, et cette croix plantée. Mais vous avez donc... Non, Jésus-Christ m'a dit : Allez et prêchez. Je vais, je prêche; il fera le reste. Mais au moins vous êtes éloquent? Non, j'ignore l'art de la rhétorique humaine, et quand je le saurais, cet art m'est défendu. On pourrait dire la même chose aux onze qui s'étaient partagé l'univers. Certainement si cette entreprise à du succès, elle sera l'ouvrage de Dieu même. Elle semble devoir se détruire par les moyens mêmes qu'on emploie pour l'établir. Adorer un Dieu crucifié, attaché à un infâme gibet!... Elle a pourtant eu des succès, et quels succès! A peine au bout de trente années, la foi étendue depuis l'orient jusqu'à l'occident, et le midi disputait au nord la gloire d'être le premier chrétien. Ce sont là des succès. Toutes les capitales du monde, Ephèse, Athènes, Alexandrie.... Rome, embrassent la foi; ce sont là des succès.... (*Arguments pris de la durée de l'Eglise malgré les persécuteurs, les hérésies les mauvais chrétiens, etc.*) Qu'un Mahomet.... je n'en suis pas surpris.... (*explication*) que les hérésies fomentées par l'orgueil, adoucissant les préceptes austères, favorisées par les princes d'abord séduits.... je n'en suis pas surpris; mais que l'Eglise toujours stable, etc.... Après cela, après mille preuves si visibles, si frappantes, des impiés viendront.... Eussent-ils tous les talents en partage, fussent-ils couverts de toute la gloire littéraire et académique, ils ne sont à mes yeux que des Juifs, et Juifs plus opiniâtres que les Juifs, parce que les Juifs n'ont méconnu Jésus-Christ que dans les infirmités. Ce fut toujours un grand crime, parce qu'il fallait relire les prophéties et croire aux miracles; mais malgré.... nos incrédules veulent le précipiter du ciel même et lui arracher son empire. Juifs, et plus opiniâtres, etc.... (*Répété quatre fois.*) Eh! que prétendent-ils donc? Sont-ils Juifs? sont-ils ariens? ont-ils de nouveaux arguments? Non, ils ne connaissent même par les arguments d'Arius et de ses défenseurs, ces arguments cent fois pulvérisés.... Ils viennent ressusciter leurs infâmes devanciers. Ils attaquent sans raisons.... ce mystère qui est proprement la vertu et la sagesse de Dieu. La sagesse de Dieu, oui; et j'ose défier tous les impiés vivants et morts, appuyé sur la bonté d'une telle cause. Oui, Seigneur, j'ose comparer l'établissement de l'Eglise à votre sagesse même. (*Paraphrase de ces mots : « Domine si error est a te decepti sumus. »*) Car reprenons, mes chers auditeurs. (*Récapitulation des preuves....*) Creusez donc, impiés, creusez autour de la croix tant qu'il vous plaira, vous n'y trouverez que des abîmes; creusez jusqu'au centre de la terre, et vous ne pourrez ébranler les fondements de son trône... (*Paraphrase de ces mots : « Sæpe.... » par une prosopopée de l'Eglise.*) Les tyrans m'ont attaquée.... « Sæpe expugnaverunt mea juventute mea. » Mais le Seigneur.... « Etenim, » etc.... Et maintenant vous, mes enfants,

devenus mes ennemis, philosophes, vous m'attaquez, et vous cherchez à répandre la corruption non-seulement dans le siècle présent, mais dans la postérité. *Prolongaverunt iniquitatem suam.... (Les crimes dont la philosophie est la suite et la source....) Supra dorsum meum fabricaverunt peccatores, etenim non....* Rendez-moi mes tyrans, rendez-moi mes persécuteurs, mais rendez-moi mes premiers chrétiens. Chaque goutte de sang qu'on tirait de mes membres était une semence féconde de nouveaux combattants.

Ah! mes frères, la foi s'éteint parmi nous, c'est le crime de l'incrédulité. Mais son flambeau ne se rallumera jamais, jamais, non, jamais. C'est un soleil qui suit sa course et qui ne rebrousse pas.... On l'a vue éclairer successivement différentes nations; mais on n'a point, ou presque point d'exemple de pays où sa clarté ait brillé deux fois. L'Eglise sera toujours belle, toujours sainte, etc. Maintenant de nouveaux peuples réparent nos pertes et s'enrichissent de nos malheurs.... (*Paraphrase en prière du « Dixit Dominus, » etc.*)

SUR L'EMPLOI DU TEMPS.

Redde rationem vilificationis tuæ, etc.

Dieu aurait pu vous conduire à son tribunal par un coup de sa colère, comme il vous conduit par sa sagesse aux pieds de cette chaire.... Regardez le temps comme une partie et comme le prix de l'éternité. A vous, hommes inutiles, le temps n'est rien, et vous n'en avez pas trop. Vous qui travaillez, le temps comme prix de l'éternité est tout, et vous en avez assez.

PREMIERE PARTIE.

1^o Le temps est court. (*Brièveté du temps; comparaison de notre vie avec celle des patriarches.*) Mais maintenant une vie qui a rempli à peu près cent années, est regardée comme un phénomène qu'on met dans les nouvelles publiques, surtout si c'est quelque grand. (*Peinture des gens inutiles. Dire leur sommeil, leur parure, leurs jeux, leurs médisances, c'est-à-dire tout ce qu'ils sont, et faire en quatre paroles la peinture de toute leur vie.*) Où vont-ils? d'où viennent-ils? que disent-ils? Assemblées, visites, spectacles, conversations mondaines, contraires à la charité, à la pureté. (*Peinture de ce que le sommeil, l'enfance, la vieillesse, les embarras nécessaires enlèvent à la vie.*) La vieillesse qui ne se soutient qu'à force d'instruments et de machines, par des remèdes plus rebutants que les maux mêmes. On vit et on ne vit pas. Disons donc avec l'Apôtre : *Tempus breve est.* Vous qui êtes dans les tribulations, consolez-vous.... *Reliquum est qui flent, tanquam non flentes....* Vous qui êtes dans la joie.... *Qui gaudent tanquam non gaudentes.* Vous qui acquérez,.... car un acquéreur qui demain sera dépouillé n'est que l'usufruitier : *Et qui emunt tanquam non ementes.* C'est maintenant

qu'on peut dire que la vie n'est qu'un pèlerinage... Voulez-vous savoir combien est grande la brièveté de la vie? interrogez vos années elles-mêmes. Que vous en restet-il? une image légère, semblable à cette écume que laisse sur sa trace un vaisseau qui a passé comme l'éclair.... L'homme fait un pas, et n'est pas assuré du second; il se couche, et n'est pas, etc.... Interrogez vos morts.... interrogez l'éternité.... (*Souvent il rappelle l'homme à l'éternité.*) Ouvrez les portes de l'éternité;..... entrez dans la maison de votre éternité.

2° Le temps est incertain.... *Hora suprema multis, forsani tibi.* La jeunesse même.... la volupté est le plus cruel des poisons; non-seulement c'est de toutes les passions celle qui creuse le plus l'enfer, mais celle qui creuse le plus de tombeaux. Combien de mariages changés en tristes veuvages, de triomphes en funérailles! Les mères désolées, les enfants gémissants me répondent par leurs larmes.... Avez-vous donc fait un pacte avec la mort? Savez-vous le jour où Dieu vous prendra?... Un jour viendra où vous vous convertirez; mais.... mais.... peut-être que la peste, les grandes calamités ne vous enlèveront pas; mais n'avez-vous pas d'autres hasards? Peut-être que des maladies contagieuses ne vous enlèveront pas; mais ne portez-vous point dans votre sein la mort?... Qu'est-ce que l'homme? c'est un brin d'herbe; et si une goutte d'eau ne la déracine pas, un rayon de soleil la fait sécher.... *Uno tantum gradu ego morsque dividimur.* Jonathas.... *Gustans gustavi*,.... Agag.... *Siccine separari amara mors?* Le temps est irréparable; ne disons donc point comme les.... *Nos insensati!*

3° Le temps est mauvais. Misères de la vie.... Que fait-on? environné de tant de maux, on joue.... *Moritur et ridet*.... On est dans les festins.... *Moritur et ridet*,.... etc....

DEUXIÈME PARTIE.

Il ne s'agit point de ceux qui s'occupent, mais à toute autre chose qu'ils ne devraient faire, à régler l'état, quoique particuliers,.... qui abandonnent la profession de leurs pères pour devenir orateurs, artistes,.... qu'ils ne seront jamais; mais du père de famille qui travaille sans cesse pour,.... qui voudrait allonger les jours et raccourcir les nuits;.... mais du guerrier qui.... Il ne s'agit pas pour eux d'employer le temps davantage, mais de l'employer mieux.

1° Le temps est court, mais il est le prix de l'éternité. Un moment nous mérite l'éternité, une bonne œuvre le paradis.... Travailler seulement pour soi ou pour le monde, c'est folie, etc.... Passer un temps aussi court, mais aussi précieux, à bâtir des maisons ou des fortunes, n'est-ce pas imiter les enfants qui bâtissent des édifices fragiles et puérils? *Opera eorum inutilia.* Semblables à ces insectes qui s'épuisent pour bâtir une toile que le moindre vent va faire disparaître avec eux, *Opera eorum*

inutilia, telas araneæ texuerunt. (*Texte répété trois fois.*)

2° Le temps est incertain; mais par son incertitude même, il nous rappelle l'idée de l'éternité, et sa stable durée.... *Stude quasi semper victurus, vive quasi semper moriturus*, etc. On a beau vivre longtemps, si on ne travaille pas pour Dieu.... On a beau mourir au bout de cent années, on meurt vide de jours. On meurt jeune, quand on n'a pas.... (*Endroit beau et consolant pour ceux qui sont enlevés peu après leur conversion, ou dans une bonne jeunesse.*) *Consummatus in brevi, explevit tempora multa.*

3° Le temps est mauvais, mais ses misères nous rappellent le bonheur, les délices de l'éternité. Pourquoi, quand on a tant de peines pour une fortune fragile, ne pas se rappeler les biens d'une autre vie pour les mériter? Pourquoi... Ah! que ne puis-je faire dans le monde entier ce que je fais dans le lieu sacré! J'irais jusque dans ces comptoirs, à ces tables, où des mains sont sans cesse employées à compter les deniers de l'Etat et ses revenus,.... et je leur dirais: Est-ce le Dieu de la société que vous servez? Si vous ne songez pas à faire une fortune brillante sur la terre, en négligeant la fortune plus brillante du ciel, votre temps est bien employé. J'irais jusque dans ces camps où le guerrier, quittant les embrassements de sa famille,.... et je lui dirais: Est-ce pour la gloire du Dieu des batailles que vous travaillez? Ah! si vous ne cherchez pas à moissonner des lauriers périssables, en méprisant les lauriers éternels, votre temps est généreusement employé. J'irais jusqu'au milieu des temples dire aux prêtres, aux chefs du sanctuaire.... Votre temps est saintement employé. J'irais jusque dans ces cabinets où un homme de loi, invisible à sa famille, environné de clients importuns, occupé à débrouiller des affaires.... Votre temps est utilement employé! J'irais jusque dans ces ateliers où le pauvre peuple.... Votre temps est magnifiquement employé! (*Retour touchant sur nos années!*) Elles ne sont plus, etc.... elles ne sont plus, il faut les rappeler;.... elles ne sont plus,.... il faut les racheter par.... Les grands, les riches, il ne leur reste plus autant de jours qu'ils ont commis d'iniquités, et qu'ils ont d'années de pénitence à faire. Combien qui ont été enlevés quelques mois ou peu d'années après leur conversion, et qui ont reçu la couronne, parce que Dieu ne compte pas les années, mais les vertus.... Mais.... On ne vous a point trompé, quand on vous a dit que de tous ceux qui se promettaient une longue vie plusieurs allaient disparaître: ils ont disparu, vous en avez été les témoins. Mais pourvu que la mort des autres ne lui cause aucun mal et ne dérange rien dans sa fortune, l'homme en verrait tomber mille à sa droite, et dix mille à sa gauche, il s'imaginerait toujours qu'un sort pareil ne le menace pas.... Vous avez le temps, un jour viendra! Raisonnement de réproché qui en a

damné des milliers; et le premier qui l'a inventé, ne peut être que le père du mensonge. Et moi, je vous dis par un raisonnement contraire : Le temps est incertain; des milliers de réprouvés qui comptaient sur une conversion, ont eu une fin tragique : la même chose peut nous arriver. Mon raisonnement est plus sûr que le vôtre, il est fondé sur les règles et sur la conduite ordinaire de la Providence.... (*Déclamation contre un père indolent, une mère oisive.*) Quels maux ne résulte-t-il pas d'une jeunesse oisive et inappliquée ! Les conversations indécentes, les libertés, les crimes secrets, ce sont là les moindres maux, et comme le prélude.... Il sera magistrat, et la justice sera mal rendue, et peut-être vendue. Il sera guerrier,.... et la patrie sera mal servie, et peut-être trahie; car quels services peut-on attendre d'un esprit et d'un cœur inculte, et d'un bras énérvé par la mollesse ! Il sera prêtre, etc.... Une fille destinée à être épouse et mère; et comme épouse et comme mère, à être l'ange, le premier prédicateur de sa famille, et l'apôtre de sa maison.... (*Il a appuyé sur les exercices de piété qui conviennent aux dames, sur l'inutilité, la frivolité de leurs ouvrages, de leurs entretiens.*) Appellent-elles travail un ouvrage inutile dont elles amusent leur oisiveté plutôt par ton et par convenance que par... ce qui peut plutôt être récréation et délassement que le mériter?... (*Nécessité et avantage de se faire un règlement de vie, pour bien employer le présent et racheter le passé.*) Cet arbre inutile, qu'on le coupe, dit le Seigneur : *Succide, succide illam*, Seigneur, si je connaissais cette âme dont tel va être le sort, j'intercéderais pour elle. Encore un an.... J'entreprends d'en être le cultivateur. Moins habile, mais plus heureux que mes prédécesseurs, je lui ferai porter des fleurs et des fruits, etc....

SUR LES RICHESSES.

Mortuus est autem dives et sepultus est in inferno, etc.

Etre riche et réprouvé, est-ce donc une même chose?... Non, consolez-vous, riches, les richesses ne sont pas mauvaises en elles-mêmes, c'est Dieu qui les a créées; mais aussi les pauvres sont plus heureux et plus près du salut.... O si je pouvais leur faire sentir le bonheur de leur état ! O si je pouvais sanctifier leur état ! O si je pouvais leur inculquer le précepte de saint Paul : *Abnegantes sæcularia desideria, sobrie et pie vivamus in hoc sæculo*. Il est permis de désirer les richesses, mais il faut que ces désirs soient modérés, *sobrie*. Il est permis d'en acquérir, mais par des moyens légitimes, *juste*. Il est permis d'en user, de les dépenser, mais d'une manière libérale et chrétienne, *pie*. A ces conditions, soyez riches; mais sachez que si une seule manque, etc.

PREMIÈRE PARTIE.

L'intérêt, l'envie de s'enrichir est le mobile universel. (*Belle explication de cette*

idée.) Lorsque ces désirs ne sont point réglés par une sage et chrétienne modération, dès lors il n'y a plus de religion, de christianisme, ni de piété; plus d'honneur, plus de bonne foi, de probité; plus d'état, de royaume, de société, de famille, d'alliance et de parenté.

1° Plus de religion. (*Il a expliqué admirablement comment le désir et la passion des richesses s'emparent de toutes les facultés de l'âme, la dessèchent, font oublier Dieu, la piété.*) L'homme avide à ses méditations, ses jeûnes, ses mortifications : occupé le jour et la nuit de ses combinaisons pour le commerce, de remboursements, de placements, de revirements de fonds, cette idée l'absorbe.... Voilà ses méditations, voilà ce que j'appelle ses contemplations : il perd, il manque de gagner.... voilà ses jeûnes, ses mortifications; il a donc de la religion, beaucoup de religion, mais une religion fausse, *idolorum servitus*. Il serait chrétien, parfait chrétien, s'il donnait au service de Dieu ce qu'il donne à son argent, et s'il ne donnait à son argent que ce qu'il donne à Dieu.

2° Plus d'honneur, etc.... Amasse, dit l'avarice, amasse de l'argent, de l'argent; il en faut, etc. *Rem, rem...* Faut-il se parjurer, parjurer-toi; faut-il piller, vole, s'il est nécessaire : l'argent vaut mieux que la probité. *Rem, rem, quocunque modo rem...* Faut-il trahir son prince et l'Etat, *Rem, rem...* Faut-il faire périr un de ses rivaux, ensanglante sa place, pourvu qu'elle soit vide. Faut-il répandre le sang du peuple, répands-le, et peut-il couler plus utilement que de couler en or pour toi ? Faut-il... Un forfait heureux et justifié par le succès.... *Rem, rem...* Faut-il grossir un parti qui soudoie ses partisans, augmente la cabale : l'argent vaut mieux que la foi et la conscience. *Rem, rem.* Avec les scrupules tu seras pauvre, et la pauvreté est le seul crime, le seul opprobre.... En enviant aux riches leurs richesses, vous ne leur enviez que des crimes.

3° Plus d'état, etc. Le luxe, la cupidité, jettent le désordre chez les particuliers, dans les provinces... ruinent l'Etat. Jem'appuie sur l'histoire ancienne et moderne. L'empire des Perses avec toute sa splendeur et ses trésors ne put résister à peu de Grecs modestes et aguerris.... L'amour de l'or énérvait l'empire romain.

4° Plus de familles, plus d'alliance, plus de parenté (*Peinture du trouble que jette l'avarice dans les richesses, et de la manière dont un fils désire la mort de son père, un frère celle de sa sœur qui doit lui enlever la moitié de sa dot.*) Un père refuse le nécessaire à ses enfants etc; sont-ce donc là des fils, des frères, des parents, ou des monstres ?

DEUXIÈME PARTIE.

L'inhumanité, l'injustice, les abus sont les moyens qu'on emploie pour amasser. 1° L'inhumanité. (*Peinture d'un maître qui accable d'ouvrage un domestique et ses ouvriers...*) Mais je les paie; oui, pour travailler et non pour s'éténner; vous êtes

leur maître et non leur bourreau ni leur tyran. (*Peinture des riches, qui, avec une âme de fer, ruinent en frais leurs débiteurs plutôt que d'attendre.*) Jusqu'où les riches avides ne poussent-ils pas leur barbarie, leur férocité?

2^e L'injustice; car on veut faire fortune, et faire une fortune rapide; on est pressé de jouir, et dès lors, etc.... On veut faire fortune, et faire une fortune immense; on y consacre le sang du pauvre, le sang même de Jésus-Christ; voyez dans les chemins s'avancer d'un air misérable, avec des visages pâles de faim, des mères traînant ou portant dans leurs bras ces enfants demi-morts? Ils avaient autrefois des biens, ils n'en ont plus; que sont-ils devenus? Ils ne sont pas rentrés dans le sein de la terre; ils sont donc passés entre vos mains, et leur rigoureux nécessaire est donc votre odieux superflu. Mais toutes ces grandes richesses si rapidement accumulées ne passent point à la troisième génération. Le père sera réprouvé pour ses malversations et ses rapines; le fils sera réprouvé pour ses dissipations. (*Peinture des revers qui arrivent aux grandes fortunes.*) *Donec fodiatur peccatori fovea.* Rapines pour rapines, injustices pour injustices: un autre engloutira votre fortune, comme vous avez englouti celle des autres, *donec fodiatur*.... Mais vous réussirez encore: c'est que la fosse n'est pas encore assez grande, l'abîme assez profond: amassez encore, ruinez cette personne, désolerez cette famille. Dieu attend que le précipice soit creusé jusqu'aux enfers, *donec*, etc. Il vous y précipitera, vous et vos trésors, en un instant. Votre fortune était l'ouvrage d'un jour; une année la fera disparaître. Le lierre de la prospérité vous couronne; Dieu, maître des fortunes, n'a besoin que d'un ver pour le faire sécher tout à coup. L'inhumanité et l'injustice sont évidemment condamnables et condamnées; mais il est d'autres moyens illégitimes dont on se fait moins de scrupule: ce sont les abus.

Abus de ceux qui mettent sur la place et qui trafiquent de l'argent du public ou de l'Etat; comme si l'on pouvait tirer profit d'un argent qui n'est point à nous. Abus de l'usure, abus des charges... (*Morceau sur les présents aux magistrats*....) Abus de ceux qui, préposés aux provinces, ou à la tête des villes, y vendent les charges. Il y a des gens qui sont prêts à tout acheter, parce qu'il y a des gens qui sont prêts à tout vendre. La justice vénale... âme vénale... Un magistrat qui se laisse adoucir par les présents, condamne l'innocent, ou si la justice est pour celui qui ne donne rien, son équité sera féroce. Dans cette maison obscure, l'indigence se trouve jointe à la beauté, triste et malheureux assemblage. On fera couler l'or.... mais pour payer sa pudeur. Sa pudeur! que tous les trésors des rois ne pourraient égaler et compenser! On travaille les dimanches et fêtes; les pauvres, parce qu'ils n'ont point d'argent pour subsister; les riches les font travailler

parce qu'ils sont riches, et qu'une insatiable avidité... Semblables à Pharaon, ils retiennent le pauvre dans une dure captivité, ils l'empêchent d'aller avec Moïse sacrifier au Seigneur. Et vous, femmes du monde, vous engagez, par la crainte de perdre votre pratique ou par la crainte du ridicule et de voir moquer son scrupule ou sa dévotion, à finir, ces saints jours, des ouvrages qu'on aurait aussi bien finis le lendemain, ou plutôt qu'on n'aurait jamais dû finir, parce qu'on n'aurait jamais dû les commencer. Les ouvrages même de littérature et l'étude des lois, qui sont si nobles et que l'Eglise a exceptés de la générale, rentrent dans la loi générale, quand ils sont poussés à l'excès, et que l'envie de s'enrichir est le motif qui les déshonore.

TROISIÈME PARTIE.

En peu de mots, il faut faire un saint usage de ses richesses. (*Morceau sur ceux qui se refusent le nécessaire et à leurs enfants, qui ne leur achètent les choses qu'après plusieurs demandes, d'un air grondeur, avec des reproches, et ne donnent même qu'une partie de ce qu'on leur demande. Morceau sur l'aumône.*) Il ne vous est pas défendu d'avoir une table mieux servie; mais au moins nourrissez de vos miettes le pauvre Lazare qui meurt de faim à votre porte. Il ne vous est pas défendu d'être mieux vêtu; mais au moins revêtez de vos restes ceux qui sont nus... Mais on se fait une âme de fer et de bronze, on se forge une âme féroce.

Heureux donc, heureux celui qui ne désire les richesses qu'avec une modération.... Heureux celui qui les acquiert par des moyens légitimes.... Heureux celui qui en fait un usage libéral et saint: *Beatus qui inventus est sine macula!* Où est-il? et je le comblerai des louanges qu'il mérite... *Ubi est? et laudabimus eum.* C'est un saint, les saints n'ont rien fait de plus grand; et n'eût-il que ce désintéressement, c'est un homme à miracles: *Mirabilia operatus est.* Suivez cette conduite et vous serez dans le ciel, délicieusement, excessivement, éternellement riches.

O si quelqu'un pouvait nous dégoûter de cet amour des richesses, nous faire sentir que le bonheur est dans la médiocrité, qu'un état n'est heureux et fort que... ne serait-il pas le meilleur politique et le plus grand bienfaiteur de l'humanité? Eh bien! Jésus-Christ l'a fait. La pauvreté a été consacrée, glorifiée, divinisée en sa personne: *Beati pauperes*, etc.

SUR LA RESTITUTION.

Non furtum facies, etc.

Il faut avoir des ministres de l'Evangile une idée bien basse et bien avilissante pour croire qu'ils veulent irriter, insulter des particuliers, leurs concitoyens. Non, leur caractère, leur ministère doivent vous persuader qu'ils vous aiment, lors même qu'ils vous menacent, et que lorsqu'ils grondent sur vos têtes, ils n'ont pour vous ni haine

ni mépris. Mais je suis plus encore à l'abri de cette imputation que personne : étranger dans cette ville, je ne vous connais aucunement ; si une main invisible grave votre nom au bas du portrait que je vais tracer, ce sera donc la main de la vérité même. Faut-il restituer le bien mal acquis ? Comment le faut-il restituer !

PREMIÈRE PARTIE.

Vous avez reçu de grands biens de votre père, d'un parent, d'un donateur ; mais cet héritage était-il à eux ? est-il bien à vous ? Vous possédez, vous avez acquis de grandes possessions, mais, etc.... Injustice héréditaire, injustice personnelle, injustice favorable, injustice agréable, injustice douteuse.

Injustice héréditaire. Vous avez trouvé à la mort de votre père des trésors, et vous ne deviez trouver que des sommes modiques ; mais êtes-vous bien en sûreté... ne soupçonnez-vous point les moyens par lesquels votre père, votre parent, votre donateur a acquis ? N'avez-vous point fermé sous différents prétextes les portes du malade au confesseur ?... Et quand l'origine de l'injustice remonterait au premier de vos aïeux, l'obligation de restituer n'en est pas moins forte. Une chose, malgré le temps, rappelle, réclame son propriétaire : *Res clamat domino suo*. Votre obligation ressemble à une pierre qui, détachée du sommet d'une haute montagne, roule en bas avec fracas, et vient vous frapper avec plus de force.

Injustice personnelle. Vous êtes grands par vos possessions, mais n'avez-vous pas envahi le bien d'autrui ?... N'avez-vous point forcé le propriétaire à vous vendre à bas prix un champ enclavé dans le vôtre ? Barbares, vous voulez que nous reprochions aux peuples qui habitent vos terres leurs petites injustices ; que nous leur fassions un crime de moissonner quelques épis où ils n'ont pas semé ; et nous ne vous en ferons point un de moissonner et de cueillir où vous ne devriez pas semer, parce que le fonds n'est point à vous ! Vous êtes grands par vos dignités et votre noblesse, mais n'avez-vous pas été barbares, etc.... Vous êtes grands par votre charge et vos emplois, mais n'avez-vous point, etc.... Barbares, vous voulez, etc.... Vous êtes grands, du moins par vos richesses ! mais, etc.... Vous, marchands et négociants.... Duplicités, fraudes, ventes de mauvaises marchandises... Vous paraissez riches, et votre fortune n'est pas à vous. Vous avez de l'argent et vous le faites circuler de main en main, afin qu'il grossisse dans son cours, et qu'il rentre chez vous à plus grands flots ; vous tirez des revenus d'un argent inutile comme d'un fonds ; vous prêtez au mois, à la semaine, au plus haut dernier possible, et vous ne rougissez pas... (*Complication d'intérêts qui grossissent le principal et le surpassent en peu d'années.*) Si ce n'est point là une usure, un vol, tous

les trafics sont permis et l'usure est un fantôme. Vous, ouvriers, ouvrières, artisans... Vous qui maniez l'aiguille et les ciseaux, et qui vous permettez de garder ce que vous appelez des restes inutiles... c'est peu de chose, soit ; mais le tout rassemblé fait une somme. Et vous qui louez vos bras et vos journées, qui avez recours à mille compensations, sous prétexte que vous n'êtes pas payés assez cher, vos journées ne valent que ce que vous les avez vendues. On ne vous eût pas employés si l'on eût su... Il y a d'autres ouvriers qui sont aussi habiles, peut-être plus habiles que vous, qui ne seraient point si chers. Toujours est-il vrai que c'est un prix convenu... Et vous, dont la lenteur, la paresse traîne des ouvrages, et vous faites payer pour deux jours ce que vous deviez faire en un ; vous aussi, qui, loin de faire solidement un ouvrage, ne lui donnez qu'une perfection apparente, afin qu'on vous le rapporte bientôt, et qu'ainsi l'on vous paye deux fois. (*Beau morceau sur les domestiques, ... leurs compensations, ... leurs tolérances...*) Mais j'ai de gros gages et de gros profits. Je vous en félicite ; mais ne les devez-vous point, ces profits, à mille intrigues, à l'adresse ?... Mais d'autres ont de gros profits, et moi je n'en ai point. Votre compensation dans ce cas est injuste... Malheur à la maison où il entre de pareils serviteurs ! Le maître a beau être réglé, homme d'ordre, la mère a beau être économe, le serviteur est un voleur, et la servante une dissipatrice...

Injustices favorables. J'entre avec respect dans le sanctuaire de la justice ; j'y vois des magistrats respectables par leur gravité ;... mais au milieu de cette auguste assemblée n'y en a-t-il point qui soient indignes du corps ? L'or ne fait-il point quelquefois pencher la balance ? Le souffle de la faveur ne lève-t-il point le voile ? N'y en a-t-il point qui rêve, qui se promène dans le vaste champ de ses distractions, tandis qu'on agite la cause la plus intéressante ;... qui déconcerte par son air d'ennui le client tremblant et son trop timide défenseur ;... qui trouble l'attention des autres juges par une nouvelle... ou quelques traits frivoles ? S'il y en a, ils sont comptables à la veuve, au pupille, etc.... Et vous, avocats, qui défendez d'illustres coupables... (*Peinture achevée de ces avocats.*) C'est pour cela que vous feuillotez les arrêts et dévorez les volumes. (*Peinture des officiers inférieurs de la justice.*) Et vous, officiers intérieurs de la justice, je ne dis pas tous, le barreau même a ses élus et ses modèles ; mais ne craignez-vous pas que je révèle vos damnable secrets ? que... Ne craignez-vous pas que j'aie dans vos études déterrés ces pièces décisives, ... mais cachées et supprimées ? Ne craignez-vous pas que ?... ne craignez-vous pas que je ne découvre les routes obliques de ce labyrinthe... par où vous conduisez un riche ravisseur pour le mettre hors des atteintes des lois !... Et vous, offi-

ciers civils, officiers du roi en premier ou en second, qui permettez à vos soldats de faire des dégâts sur leurs concitoyens avec plus de hardiesse qu'en pays ennemi, etc... Les confesseurs eux-mêmes qui, par leur mollesse ou par une ignorance coupable... Jugez combien est stricte et forte une loi qui lie ces mains saintes et vénérables faites pour dénouer et délier cette obligation. Je ne finirais pas si je voulais dire toutes les espèces d'injustices.

Injustices agréables, injustices de la conversation; médisants, hommes critiques, hommes à bons mots, femme dont la langue aiguë et subtile... vous avez dit des plaisanteries, on a ri... mais cette fille est demeurée sans établissement; mais ce jeune homme a été privé de cette charge; mais ce marchand ne vend plus. Vous êtes tenus à un entier dédommagement. Combien d'autres injustices encore! Les enfants qui volent leurs parents... Veillez, pères et mères, votre fils vole votre or, et prend au tas pour subvenir à ses plaisirs et à ses débauches; votre fille vole sa mère, pille sur les provisions pour sa parure, et le frère et la sœur pillent à l'envi. La sœur s'imagine que son frère a pris plus qu'elle, et le frère croit que ses vols n'égalent pas ceux de sa sœur... Et vous, joueurs de profession, ces coups heureux ne sont-ils que des coups de hasard? Joueriez-vous si gros jeu, si, d'une main habile, vous ne prépariez la fortune?... Et vous garderiez ce que vous avez acquis de ces manières! Votre art sera permis quand il sera permis aux voleurs de grands chemins de piller les passants; et quand leurs assassinats ne seront plus le plus abominable des forfaits, votre jeu cessera d'être le plus détestable des métiers.

Ai-je enfin marqué toutes les espèces d'injustices? non, je n'ai pas encore parlé des plus généralement répandues: ce sont les injustices douteuses. Vous doutez si... Vous n'êtes donc plus de bonne foi? Vous doutez, et vous n'osez communiquer vos doutes! Ah! c'est que vous sentez bien intérieurement qu'on déciderait contre vous: plus vous êtes timide et plus vous craignez de les révéler, plus ils sont probables. Mais je suis instruit, j'ai réfléchi, je suis bon pour me décider moi-même. Mais moi, je vous dis, quelqu'un instruit que vous soyez, je distingue en vous deux personnes, l'une savante, l'autre intéressée. La personne savante, je ne m'en délie pas; mais je me délie de la personne intéressée. Je ne voudrais pas encore m'en rapporter à vous seul dans la cause d'un tiers: les plus grands docteurs y sont souvent embarrassés; et dans votre propre cause!... Vous êtes-vous jamais sérieusement examiné, et quand vous examinerez-vous sur ce devoir? Car si les hommes ignorent que vos richesses ne sont point à vous, Dieu le sait; et pour être obligé à restituer, il n'est pas nécessaire d'y être juridiquement condamné. Mais j'ai la prescription: non, point de prescription sans bonne foi; une vieille possession, dans

le doute, n'est qu'une injustice invétérée et non une prescription commencée; non, point de tranquillité pour vous, tant que vous n'aurez pas éclairci vos doutes, tant que vous ne vous serez point rendu à l'assignation de votre conscience qui vous cite au tribunal d'un homme éclairé et intègre, et que vous n'y aurez point exposé vos raisons pour et vos raisons contre, vos motifs de croire, vos motifs de douter. La nécessité de restituer affecte donc tous les états, toutes les conditions. Je n'en excepte aucune, ni le grand injuste, ni le juge inique, ni... je n'en excepte que vous, bénéficiers. Il ne m'appartient pas de vous représenter cette règle si commune et si équitable, de restituer à proportion des prières mal faites, des offices manqués, des fondations non acquittées. Mais le peuple est déjà assez attentif à vous reprocher.... Je me contenterai de louer, d'adoucir et de citer ceux qui gèrent les revenus de leurs bénéfices avec autant de sagesse et de piété que le sang de Jésus-Christ, dont ils sont également les dispensateurs. Mais quand et comment doit-on restituer?

DEUXIÈME PARTIE

1^o Il faut restituer sans délai: *Non reddidisti, rapuisti*, dit saint Augustin. C'est une injustice, un larcin continué qui se renouvelle autant d'instants qu'on garde... Le possesseur injuste est le seul qui ait ce malheureux privilège. Après que le blasphémateur a vomé de sa bouche infernale et fait frémir les anges, il s'arrête... le vindicatif perd de vue son ennemi;... mais la possession injuste a cela de particulier, qu'elle est un larcin continué autant de temps que.... *Non reddidisti, rapuisti* (répété trois ou quatre fois pour autant de raisons qui prouvent contre ce délai). D'ailleurs on augmente par là la somme... *res domino fructificat*. Vous êtes habillé aux frais du marchand, couvert de diamants aux dépens du bijoutier, meublé aux dépens de l'ouvrier. Ils viennent, après une assez longue attente, chez vous une ou plusieurs fois: on les reçoit d'abord honnêtement, avec des promesses; mais s'ils reviennent au temps marqué, on se cache, on les fuit, on les évite, on n'y est pas. Si le besoin de leur femme et de leurs enfants les ramène, ce sont des importuns, des insolents; on les menace, on nie leur dette, on les force à se taire et à se plaindre au ciel seul, etc. Je restituerai à la mort. Mais à la mort vous n'en aurez pas le temps, vous n'aurez pas la tête, etc. Je chargerai mes enfants par un testament. Eh! ne savez-vous pas tous les moyens que la cupidité fait imaginer aux enfants pour faire casser de tels testaments, etc. Et voilà ce qui prolonge l'iniquité dans les familles, c'est que les pères se déchargent sur leurs enfants en leur ordonnant de restituer, et leurs enfants sur leurs pères, et supposent que leurs pères l'ont fait.

2^o Tout restituer, tout, et sans réserve

C'est ici que la cupidité est ingénieuse et fertile en expédients. Qui pourrait dire tous les détours et les retours qu'elle emploie ? 1° Elle trouve des inconvénients ; 2° elle prétexte le dérangement de ses affaires ; 3° elle allègue l'humanité ; 4° elle veut composer et capituler. 1° Elle trouve des inconvénients. Mais mon honneur est à conserver. Votre honneur.... Mais qu'il votre honneur en souffrira ? N'y a-t-il plus dans la ville de prêtres zélés, de confesseurs fidèles ? Votre honneur ! Et si l'on sait publiquement que votre fortune n'est point à vous, pouvez-vous le réparer autrement, votre honneur ? ... 2° Elle prétexte le dérangement de ses affaires. Mais ceux dont vous possédez les biens ne sont point obligés de souffrir de vos pertes ou des affaires faites sans précaution avec des banqueroutiers. Si vous êtes assis à une table également bonne ; si votre épouse, si votre fille est également habillée et parée, ... si vous ne retranchez rien de votre luxe, ce dérangement d'affaires est illusoire, etc. Epargnez et restituez. 3° Elle allègue l'humanité. Mais que deviendront mes enfants ? Vos enfants ! ils seront moins opulents qu'avec un amas de biens injustes ; mais ils auront ce qu'ils doivent avoir, ce que la Providence dans ses vues leur destine seulement, leurs biens légitimes Vos enfants ! Ils seront riches. Dieu répandra ses bénédictions sur leur fortune diminuée et purgée d'un bien étranger... Vos enfants ! S'ils sont dignes de vous, et chrétiens, assemblez-les et dites-leur : Mes enfants, je vous parais riche, mais je le suis moins qu'on ne pense, etc... Je vais restituer pour me mettre la conscience en sûreté... S'ils y consentent, achevez votre résolution, et Dieu vous bénira avec eux. S'ils s'y opposent, ils ne sont plus dignes de vous. Restituez pour vous venger de ces enfants ingrats qui veulent vous damner ; sauvez votre âme pour les punir. 4° Elle veut composer et capituler. Si je restitue, je descends de mon état... Appelez-vous votre état une table somptueuse, de nombreux domestiques... Si c'est là votre état naturel et héréditaire, il vous restera assez pour le soutenir, restitution faite. Si vous vous êtes élevé du sein de la bassesse, vous ne descendez point de votre état en rentrant dans la possession natale. La religion irait arracher à des malheureux leurs petits vols, comme elle le doit, et vous laisserait, etc... Elle promet des aumônes ; ... mais dissuez-vous habiller et nourrir tous les pauvres... *Non remittitur peccatum, nisi restituatur ablatum.* La première aumône, c'est la restitution. Jésus-Christ ne veut point être vêtu du bien d'autrui... dissuez-vous orner les temples... Ce serait une indignité de plus, de vouloir corrompre votre juge en chargeant ses autels de présents qu'il réprovoie ; la meilleure offrande, c'est la restitution, *non remittitur...* (Même figure pour la prière, la pénitence, les mortifications.) Il est donc impossible d'é-

luder... Mais qu'est-ce qui restitue ? Je vous atteste, confesseurs, en est-il beaucoup ? ... En est-il un seul qui... dans ces temps de réconciliation ? en est-il beaucoup, en est-il un seul ? Seigneur, votre peuple vous abandonne, il adore un veau d'or, etc. ; envoyez-leur donc un Moïse ; ... et si la parole et la sévérité d'un Moïse ne suffisent pas, épouvantez-les par les plus terribles exemples. Achab, Jézabel... Vous avez, dit le Seigneur, ravi... votre maison sera détruite, ... votre sang et celui de votre indigne épouse léchés par les chiens. Voilà les grappes que je foulerai et le vin que je tirerai dans ma colère de cette vigne.

Où plutôt, si en rentrant chez vous vous lisez sur le frontispice de vos maisons : Ce palais n'appartient pas à celui qui le possède... si vous entendez vos meubles dans vos appartements gémir de ce que vous les retenez malgré eux, *creatura ingemiscit*, purgez vos trésors d'un bien étranger, rendez ce que vous avez acquis par des voies obliques et souterraines ; en vous défaisant de ces héritages, Dieu vous restituera vos droits à l'héritage céleste.

SUR L'AUMONE.

Ite, maledicti, etc.

Ce n'est plus la restitution, c'est l'aumône que je viens vous prêcher, etc. Comment est-il possible qu'un précepte, prenez garde, je dis un précepte strict, indispensable, intimé par Jésus-Christ, répété par tous les saints, etc., des chrétiens, de leur autorité privée, le transformant en simple conseil ? Comment se peut-il faire que des chrétiens soient abandonnés à la faim ; ... par d'autres chrétiens dont ils sont les frères, et qui ne tiennent leurs richesses que du Dieu des chrétiens ? Est-ce donc être chrétien ? Est-ce donc être homme ? 1° C'est un précepte dont aucun prétexte ne peut dispenser ; 2° c'est un précepte où nous portons les plus doux et les plus tendres motifs.

PREMIÈRE PARTIE.

Ce n'est pas moi que le précepte de l'aumône regarde, disent les hommes ordinaires, c'est ce riche dont les possessions... Moi, répond celui-ci, j'ai les dépenses de mon état : que cet avare fasse l'aumône, qu'on aille la lui prêcher, à lui, dont l'argent est inutile... Moi, répondra ce dernier, je n'en ai pas tant que je ne puisse répondre de n'être pas un jour au rang des pauvres moi-même ; mais que les ecclésiastiques, les bénéficiers... Leurs revenus sont le patrimoine des pauvres. Que leur dirai-je ? Je leur dirai à tous : Vous avez tort et raison. Vous avez raison de charger les autres du précepte de l'aumône ; vous avez tort de vous en décharger vous-mêmes. Mon état, dit l'époux, mon état, ma famille... Mais si vous accordiez moins de superfluités à votre épouse, à vos enfants, si... si... ce qui se perd, ce qui s'égare, ce qui se corrompt dans vos maisons suffirait pour vêtir un pauvre, ou pour le nourrir. Toujours est-il

vrai que ce serait une misère de moins sur la terre, un pauvre de moins dans l'Eglise. Quoi ! vous n'en soulageriez aucun, parce que vous ne sauriez les soulager tous ! Moi, dit l'épouse, je n'ai qu'une portion stricte pour ma dépense (*manière de retrancher, d'économiser avec tant d'adresse, qu'elle trouve de quoi...*), mais ce n'est pas moi, c'est mon mari qui en est chargé et qui a droit de la faire. D'abord, vous avez le droit de faire de ces légères aumônes qui... Vous n'êtes point chargée d'en faire ; mais êtes-vous chargée de les empêcher ? Oui, vous les empêchez, en engageant votre mari dans des dépenses en habits... Mais j'ai des enfants. Vos enfants ! C'est parce que vous avez des enfants qu'il faut donner devant eux, en leur présence, afin de les accoutumer... Vos enfants ! C'est parce que... qu'il faut donner par eux, leur mettre entre les mains les aumônes à faire, afin que... Car si vos enfants vous voient durs, ils seront durs comme vous ; vos neveux encore davantage ; et de génération en génération, votre famille n'accomplirajamais le précepte du Seigneur. Vos enfants ! Donnez pour eux. (*Bénédictio de Dieu sur les enfants d'un père aumônier...*) Vos enfants ! prenez le pauvre pour un enfant de plus, et c'est pour cela que le ciel vous en a donné un de moins ; et à vous, qu'il en a ôté un ou plusieurs de ceux que vous aviez. Il est peut-être vrai de dire qu'il n'y a sur la terre qu'autant de biens qu'il en faut pour nourrir tous les individus ; qu'où il y a de trop, on doit conclure qu'ailleurs il n'y a pas assez, et que le superflu chez vous est une marque de disette chez d'autres. Peu ou point d'aumônes, grand péché des riches : pourquoi ? parce que leur dureté fait blasphémer la Providence. S'il y avait un Dieu, dit-on, verrait-on tant de misérables ? verrait-on presque toujours la vertu dans le dénuement et le vice?... Où donc est le Dieu de ces malheureux ? *Ubi est Deus eorum* ? Peu ou point d'aumônes, grand péché des riches : pourquoi ? parce que leur dureté les rend responsables de tous les crimes des pauvres. Un mari, une épouse, après un long travail, sur le point de prendre un mauvais repas, se chargent de malédictions mutuelles... Ils ont tort, sans doute, mais vous l'avez plus qu'eux, etc. Les pauvres se damnent, mais c'est vous qui les damnez, et qui vous damnez avec eux et plus qu'eux, etc. Peu ou point d'aumônes, grand péché des riches : pourquoi ? parce que c'est en eux une preuve d'inhumanité. (*Peinture de la table, de la superfluité, de la dépense, etc. ; peinture par antithèse des grandes misères.*) Une mère qui vient de mettre au monde un enfant qu'elle ne peut allaiter... Des malades que leurs maux contagieux excluent des hôpitaux des malades, trop malades pour avoir place avec des malades ordinaires, ensevelis dans la plus hideuse... dont le corps décharné ne fournit presque point aux vers qui les rongent, et qui pourrissent dans la fange.

Si votre luxe n'est point après cela le plus grand des crimes, il n'y a point de loi naturelle sur la terre, ni de Dieu dans le ciel. Quelle horreur ! des dames s'attendrir sur un roman, au théâtre, et ne point s'attendrir sur les misères trop réelles des pauvres, ne point s'en informer, ne point en parler ;... des dames si délicates, si sensibles à la moindre douleur ;... des dames si molles, si tendres sur elles-mêmes, être dures, inexorables sur les maux d'autrui, etc. ; des dames préparer, et quelquefois de leurs propres mains, des choses si délicates pour des animaux qui servent à leur amusement, et ignorer, etc., etc. Quelle barbarie ! quelle atrocité ! De pareilles âmes sont-elles encore des âmes humaines ? Peu ou point d'aumônes, grand péché des riches : pourquoi ? parce que c'est une révolte contre Dieu. C'est Dieu qui vous a donné vos richesses ;... mais il en est toujours le maître souverain ; il conserve son domaine sur votre argent, sur votre or... *Meum est argentum, meum est aurum*. Il ne vous le laisse qu'à condition que vous le partagerez avec... Il veut les nourrir, puisqu'il les a créés, non plus par miracle, mais par les hommes ; et c'est violer ses lois, intercepter ses bienfaits, que de, etc.

Donner aux pauvres et combien ? Pauvres de Jésus-Christ, prenez confiance, je me suis chargé de votre cause, et je ne la trahirai pas. Dans le siècle où nous sommes, où la charité est si refroidie, il est bien aisé de se faire passer pour aumônier ; il y a si peu de largesse que le titre de bienfaiteur, de père des pauvres, se donne à vil prix. Il suffit de n'avoir pas l'âme atroce pour se faire un nom... Mais cela ne suffit pas, et, dussé-je révolter la cupidité, je dis et je crie qu'il faut des aumônes plus grandes, plus abondantes, des aumônes plus exorbitantes. Il faut les proportionner aux besoins multipliés, à vos propres richesses, à votre superflu, etc. Mais, dit-on, les temps sont si mauvais ! Les pauvres sont des faîneants, les pauvres sont des menteurs et des imposteurs. Et moi je réponds : Donnez des aumônes plus abondantes, parce que les temps sont mauvais ; plus abondantes, parce que les pauvres sont plus faîneants ; plus abondantes, parce que les pauvres sont des menteurs et des imposteurs. Ceci vous paraît autant de paradoxes, mais il ne vous le paraîtra pas longtemps. 1° Donnez des aumônes plus abondantes, parce que les temps sont mauvais. Si le riche dans ces temps... voit ses greniers et ses pressoirs presque vides, que sera-ce du pauvre qui n'a ni grenier ni pressoir ? Il faut diminuer votre luxe, votre table, à proportion de la difficulté des temps. S'il ne suffit pas de jouer un jeu plus modéré, ne jouez plus ; et s'il ne suffit pas de retrancher le luxe de vos habits, réduisez-vous à l'antique simplicité de vos pères ; et s'il ne suffit pas d'aller moins souvent au théâtre, que vos jeux soient interrompus et vos théâtres fermés.... Donnez plus que vous ne croyez devoir... Heureux encore, heureux si, après

avoir surpassé votre devoir et cru égaler vos forces, vous ne vous trouvez encore redevables à la justice de Dieu ? 2^e Des aumônes plus abondantes, parce que les pauvres sont des fainéants. Et quels services pouvez-vous attendre de tant de pauvres malades, impotents, etc... qui se sont épuisés au service du roi ou du public ? Les forces leur manquent... Ils manquent d'ouvrage. On ne s'enrichit plus dans les arts utiles, on ne les favorise plus ; le petit, le joli, fait le goût de la nation ; or, tous les pauvres ne peuvent être employés à ces ouvrages que la mode, etc... La plupart ne vous tendent les mains pour recevoir, qu'après vous avoir offert leurs bras pour travailler. Ce sont des fainéants ! Eh ! qui sont donc les gens qui leur font de pareils reproches ? Des gens dont la molle oisiveté... qui ne connaissent les saisons que parce qu'ils se font traîner ou rouler de leur palais de la ville à leur maison de campagne, et passer de leur maison d'été à leur maison d'hiver ; des hommes qui, après avoir passé la journée à table, au jeu, au théâtre, viennent passer la nuit sur un lit préparé par la mollesse. Et voilà ceux qui reprochent au pauvre énévri son désœuvrement ! qui lui donnent au plus une vile pièce de monnaie, qu'ils donnent sans en être moins riches, et que le pauvre reçoit sans en être moins indigent ! encore l'accompagnent-ils de mépris, d'injures, d'interrogations outrageantes. 3^e Des aumônes plus abondantes, parce que les pauvres sont des menteurs et des imposteurs, car c'est vous qui les rendez tels. C'est parce que leurs sollicitations et leurs instances ne tirent rien de vous, qu'ils ont recours au mensonge et qu'ils exagèrent encore... D'ailleurs, il vaut mieux donner à un pauvre déguisé que de refuser à un vrai pauvre. C'est toujours Jésus-Christ que vous nourrissez en eux, comme dans une hostie non consacrée. C'est Jésus-Christ absent, mais que vous croyez présent, que vous adorez... Que si vous ne faites pas l'aumône, Dieu vous punira et vous enverra des malédictions. Bientôt la chicane et les procès entreront dans ces maisons où la miséricorde n'entra jamais ; ils absorberont ces biens que votre avarice refusait aux pauvres ; vous verrez cet or disparaître, fondre entre vos mains... ces greniers qu'on réservait pour des temps où la cherté serait encore plus grande, mangés par des insectes, et des tas de blé réduits en une légère poussière...

DEUXIÈME PARTIE.

Les motifs de l'aumône sont les plus doux et les plus tendres. Où est la maison, la famille que l'aumône ait appauvries ? Il ne vous serait pas difficile d'en citer un grand nombre que le luxe... a ruinées ; mais, etc. Si je parlais en citoyen, je dirais : Qu'il est beau de faire l'aumône ! qu'il est beau d'être dame de miséricorde dans un quartier, dans une paroisse ! Comment est-il possible que les premières dames n'en viennent pas cet honneur ? Qu'il est

beau, après les soins de son ménage, de les donner aux pauvres de Jésus-Christ ! Qu'il est beau de voir une dame de miséricorde, la compassion dans le cœur, la douceur sur les lèvres, précédée de la bonté, accompagnée... faire la visite des pauvres, consoler les affligés, et dire, en les montrant, comme autrefois cette dame romaine : Voilà mes diamants et mes bijoux ! Qu'il est beau d'être un des membres de ce bureau de miséricorde, et qu'il est triste d'en voir d'établis dans presque toutes les villes, et presque personne qui fournisse pour l'entretenir (*Explication de « feneretur Domino, »* etc.) Mais à Dieu ne plaise que je vous donne ces motifs humains, et que j'excite votre compassion moins que votre cupidité ! Voici des motifs plus chrétiens : 1^o vous êtes pécheurs, il faut vous convertir, et l'aumône est le meilleur moyen de conversion ; 2^o vous êtes convertis, mais il vous faut faire pénitence, et l'aumône est la meilleure pénitence ; 3^o vous êtes pénitents et justes, l'aumône est l'acte d'amour de Dieu et de Jésus-Christ son Fils, le plus vrai et le plus solide.

1^o Une vérité dont je voudrais que vous fussiez convaincus, c'est que les pauvres le sont moins pour eux que pour vous. La pauvreté des uns est un moyen d'opérer la conversion des autres ; car enfin, à la vue de ces misères, vous devez vous dire à vous-même : Quelle étonnante disposition de la Providence ! D'un côté, l'innocence et tous les maux, et dans moi l'abondance et les plus grands péchés. Si Dieu dispensait la pauvreté à proportion des crimes, qui d'eux ou de moi serait le plus pauvre ? Cette réflexion, etc... Seigneur, je ne sais si vous m'aimez et si je vous aime ; mais j'aime les pauvres et vous les aimez... Non, Dieu n'a jamais souffert qu'une âme aumônière mourût sans pénitence.

2^o (*Paraphrase de « Peccata tua redime, » répétée quatre fois.*) Quelle pénitence votre confesseur pourrait-il vous imposer ? Des prières ?... Vous n'en avez pas le temps. Des jeûnes ?... Voici un moyen plus facile, *peccata tua*, etc. Quelle morale plaira donc aux riches, si celle-ci n'est pas de leur goût ! Quoi de plus doux pour eux que de leur dire : Vous avez au moins de quoi racheter votre âme, déjà achetée du sang de Jésus-Christ et revendue au démon ; on sait, et vous dites assez, que vous ne voulez point de dévotion, que vous voulez éviter la singularité : eh bien ! vous n'avez qu'à tendre les bras. Le ciel, ce ciel que... est à vendre, et vous pouvez en payer le prix : les pauvres sont constitués receivers de cette somme, etc.

3^o Acte d'amour de Dieu et de Jésus-Christ son Fils, le plus parfait... Les grands de la terre sont les images de la grandeur et de la majesté, c'est en eux que nous devons les respecter. Mais les pauvres sont les images de Jésus-Christ souffrant, etc... Dans les grands comme dans les ouvrages de sa création, je le reconnais pour mon Dieu. Dans les pauvres comme dans ses

humiliations, je le reconnais pour mon Sauveur, etc.... Quoi!.... vous refuseriez.... tandis que de saints évêques n'ont point hésité d'arracher d'une main hardie, à Jésus-Christ, sur ses autels, ses propres ornements, pour en revêtir ses membres!....

Ne craignez point, ministres du Seigneur, quand vous voyez aller à la sainte table une foule de gens.... Vous leur donnez les saints mystères d'une main tremblante.... Ne craignez point, si ce sont des âmes aimônnières.... etc.... J'ai honte, en vérité, mes frères, j'ai honte pour la première fois de mon ministère, j'ai honte de tant parler, de tant crier, de tant vous exhorter : et pourquoi ?

Et pourquoi ? pour tirer de vous des restes, les miettes de pain qui tombent de votre table, une vile pièce de monnaie ; et pour qui ? pour des ennemis ! non, pour vos frères, etc....

J'espère donc que les riches vont ouvrir leur bourse, les hommes ordinaires économiser pour, etc.... le fils épargner sur ses plaisirs, la veuve apporter son denier, etc....

SUR LA MORT.

Memento homo quia pulvis es et in pulverem reverteris.

Qu'elles sont saintes, qu'elles sont grandes et sublimes, ces paroles que l'Eglise grave aujourd'hui avec la cendre sur nos têtes baissées et sur nos fronts humiliés ! Elle veut corriger, par cette cérémonie lugubre, la joie des jours précédents. Puisse-t-elle graver profondément dans nos esprits et dans nos cœurs que nous sommes mortels ! Les philosophes de l'antiquité parlaient de la mort avec emphase ; mais... ils la craignaient malgré leur faste philosophique. Voyons la mort en chrétiens, elle nous instruit, elle nous console. Vous instruire et vous consoler ; telles sont les premières marques que je veux vous donner de mon zèle.

PREMIÈRE PARTIE.

Nous sommes tous morts aujourd'hui en quelque sorte et par avance : nous ne sommes pas encore ensevelis dans le tombeau, il est vrai ; mais par une supposition salutaire mettons-nous en cet instant fatal.

De toutes les écoles du monde, celle de Jésus-Christ est la seule où l'on apprend mieux à connaître la mort. Est-il en effet possible, lorsque l'Eglise grave sur nos fronts : *Edifice d'argile, maison de boue*, de ne point écouter les grandes leçons de la mort ? De la poussière du tombeau sortent des rayons de lumière qui rejaillissent sur... Elle nous apprend à connaître Dieu pour l'adorer, à nous connaître nous-mêmes pour nous détromper, à connaître le monde pour nous en détacher. Toutes les créatures,... les merveilles même de la religion,... nous donnent de Dieu une idée moins grande, moins parfaite que la mort. Qu'il est donc grand le Dieu que j'adore, puisqu'il peut nous réduire en poussière ! Qu'il est donc grand le

Dieu que j'adore, puisque sa main brise les sceptres, renverse en un instant,... Qu'il est,... puisque, etc.... Qued'autres lisent la grandeur et les perfections de Dieu sur le front des astres, sur... sur... moi, je les lirai sur les tombeaux. O Dieu ! je me confonds en votre présence, etc. ; mais si je cessais de célébrer vos grandeurs, si toutes les créatures se taisaient, mon corps réduit en poussière célébrerait vos louanges plus haut que, etc. Vous trouvez votre gloire parfaite dans le triomphe de la mort... Mes ossements diraient que.... *Omnia ossa mea dicent ; Domine, quis similis tibi ?* Si le libertin venait ici courber sa tête sous la main des prêtres, il apprendrait bientôt à craindre la justice du Dieu qu'il outrage ; et si l'impie était témoin de cette cérémonie, il apprendrait... il apprendrait ce qu'il ignore encore davantage, à se connaître lui-même pour se détromper. Qu'est-ce que l'homme ? c'est un être fragile, une vapeur légère.... Que dis-je ! Non, ce n'est point là l'homme seul et par lui-même : c'est un homme vivant, il est vrai, mais ce n'est point l'homme dépouillé de tout ce qu'il a reçu de son Créateur, ce n'est point l'homme par lui-même : *Quid sunt homines, nisi vermes ?* Dire que c'est un être voué à la misère, c'est en dire trop ; c'est l'homme souffrant, mais ce n'est point l'homme par lui-même. *Quid sunt*, etc. Peindre l'homme aux prises avec la mort, ce n'est pas tout dire encore, c'est l'homme mourant. Dire que son cœur est un chaos,... son esprit plein d'incertitudes,... ce n'est peindre l'homme que d'un côté, ce n'est peindre que ses passions et ses malheurs, sa bassesse et son néant, et non l'homme par lui-même. *Quid sunt*, etc. Peindre l'homme avec la mort, ce n'est pas tout dire encore ; c'est l'homme mourant, mais ce n'est point, etc. *Quid sunt*, etc. Il sera, si vous le voulez, revêtu d'honneurs, de richesses, mais il ne cesse point d'être ce qu'il est : *Non illud rejectum, sed illud adjectum*. Grand, puissant, riche, célèbre, *illud factus est*. Misérable ! Et pour achever le portrait, empruntons toutes les couleurs et le pinceau de la mort ; qu'un linceul, un suaire, un tombeau, sont des maîtres frappants ! qu'ils nous éclairent avec impression ! Ouvrons un tombeau : des ossements desséchés, une terre insensible, une poignée de poussière : voilà l'homme comme nous le cherchons, comme il est dépouillé de ses qualités accessoires, l'homme, en un mot, seul et par lui-même, l'homme parfaitement égal au néant ; car l'homme est-il rien qu'un pur néant, lorsqu'il n'est qu'homme et qu'il n'est point autre chose ? O mort ! que tu nous confonds ! que tu nous anéantis ! Je me trompe. Non, tu nous remets, ô mort ! dans notre véritable état. A la vue de cette cendre, qu'est-ce que la santé ? elle peut disparaître.... C'est un bien dont nous jouissons, mais ce n'est pas nous. A la vue de cette cendre, que sont les richesses ?.... elles vont s'écouler ;... c'est un bien dont vous jouis-

sez, mais ce n'est pas vous. Votre cendre est mêlée à celle de l'ouvrier qui vous sert, du valet qui vous suit, du Lazare qui languit à votre porte.

A la vue de cette cendre, qu'est-ce que la beauté? une fleur,... une glace fragile,... un frivole avantage que l'on tient du ciel et que l'on tourne souvent contre le ciel, en lui enlevant des adorateurs. Elle s'évanouit bientôt. Venez, reconnaissez cette idole que vous adoriez.... Ces yeux, etc.... sont éteints;.... ce visage, etc.... ces traits défigurés.... Que dis-je? L'infection,... un cadavre resté à la place de cette beauté que le monde adorait. On se hâte de se débarrasser de cet objet d'horreur. Gardons-nous de la suivre jusque dans le tombeau et de la voir devenir la pâture des vers. Elle ne brille plus aux spectacles, dans les cercles;.... il ne lui reste plus que le tombeau, la poussière : *Solum mihi superest sepulcrum*.

A la vue de cette cendre, qu'est-ce que la grandeur, le sceptre même? C'est une distinction d'un moment, utile à Dieu pour le gouvernement du monde, pour le bien de la société; mais ce n'est pas vous, grands du monde, princes du monde; votre sceptre se brisera, le songe de la royauté disparaîtra, votre couronne tombera, votre trône s'évanouira, et vous serez confondus avec le dernier de vos sujets.

A la vue de cette cendre, qu'est-ce que la gloire et la réputation?.... C'est tout au plus une décoration d'un moment, une étincelle;.... mais ce n'est pas vous. Vous allez descendre dans le sépulcre, votre gloire ne vous y suivra pas, *neque descendet*, etc. Je me trompe; elle vous y suivra : oui, on l'ensevelira avec vous, on vous oubliera avec elle. Combien de savants, de héros sont disparus, ensevelis, oubliés ! Génie, savant, grand homme, tout ce que tu voudras.

O homme ! tu n'es que cendre et poussière. Que dit un homme au lit de la mort ? Que j'étais insensé ! hélas ! j'avais tant souffert et travaillé pour supplanter mes concurrents, pour.... J'avais obtenu cette dignité dont mon ambition était jalouse : j'allais jouir; mais, ô séparation amère ! ô coup foudroyant ! il ne me reste que le tombeau et mes crimes : *Solum mihi*, etc. J'avais tant travaillé pour acquérir des richesses.... la fortune avait comblé mes vœux;.... mais, ô séparation amère ! il ne me reste que le tombeau, les ténèbres, la pourriture et les vers : *Solum*, etc. J'avais tant employé de peines et d'adresse pour m'unir à une épouse tendrement chérie.... elle faisait mon bonheur;.... mais, ô séparation amère ! la mort, la cruelle, l'impitoyable mort l'arrache d'entre mes bras, et fait d'un seul coup deux malheureux, en livrant l'un aux regrets, à l'ennui d'un triste veuvage, et l'autre le plongeant dans les abîmes; il ne reste à l'un que les pleurs, à l'autre que le tombeau : *Solum*, etc.; mais, du sein des ténèbres, jaillissent encore des traits de la

plus vive lumière sur l'univers entier. La cendre que l'Eglise emploie et dont elle nous pulvérise, est au milieu de nous comme une chaire évangélique, et la mort est l'orateur nouveau qui nous parle, orateur mille fois plus persuasif que les orateurs ordinaires : écoutez sa voix, écoutez celle de vos parents, de vos amis, de vos concitoyens, que le souffle du Seigneur a fait disparaître de la terre des vivants; ils vous apprendront avec plus d'éloquence que la nôtre ce que c'est que le monde. Nous vous prêchons que les amateurs du monde sont malheureux, que les amitiés sont vaines, les liaisons fausses; écoutez vos morts et ils vous diront du fond des tombeaux, avec une voix plus éloquente que la nôtre : Nous étions unis d'amitié, de sang, d'intérêt.... Déjà vos larmes sont séchées ! Est-ce dans les spectacles, les festins et les fêtes que vous pleurez notre perte ? Ingrats, vous serez punis comme nous : vous nous oubliez et l'on vous oubliera : voilà le monde et sa perfidie. Nous vous prêchons que les honneurs sont fragiles.... écoutez vos morts, ils vous diront du fond des tombeaux : Nous les avons recherchés ces honneurs, nous les avons possédés.... voilà le monde et sa gloire. Nous vous prêchons que la figure du monde passe et n'a qu'un instant, que, etc.... écoutez vos morts, ils vous diront : Nous nous étions attachés à ce monde trompeur.... Nous vous prêchons que les plaisirs que, etc.... écoutez vos morts, ils vous diront du sein des tombeaux, peut-être du sein des abîmes et des antres infernaux où la justice de Dieu les a précipités (*belle prosopopée des damnés*) : Voilà le monde et ses plaisirs.

DEUXIÈME PARTIE.

La mort est pour le chrétien un sujet de consolation; le vrai chrétien à la mort a peu à regretter, peu à souffrir, peu à craindre.

1^o Peu à regretter, etc.... 2^o Peu à souffrir, etc.... Quoi ! me direz-vous, un homme accablé sous les coups redoublés d'une fièvre aiguë, d'une maladie cruelle, environné de ses parents en pleurs, ne souffre pas beaucoup ?

Peut-être faudra-t-il employer des opérations cruelles : il faudra, pour chasser un mal, lui faire souffrir mille maux, et il ne souffre que peu ! Oui, mes chers frères, et je le prouve; car la maladie dont il est attaqué est ou violente et douloureuse, ou longue et ennuyeuse, ou subite et impétueuse. Si elle est violente et douloureuse, nous lui dirons : Ministres du Seigneur, non pas comme un Sénèque, *leve cum putabis facies*. Que la philosophie du siècle est vaine et ridicule ! Nous lui donnons un remède qui adoucit ses douleurs, apaise la violence de ses maux; et ce remède, ce baume adoucissant, c'est la prière; il s'adresse à Jésus-Christ souffrant et mourant. (*Prière à Jésus Christ.*) Vous les avez

vous-mêmes endurées ces douleurs, etc.... La prière, c'est l'accent avec lequel les saints de tous les temps et de tous les états ont tant souffert, trouvant de la joie dans leurs douleurs. La prière, c'est avec elle que les saints souffraient et ne souffraient pas. Si la maladie est longue et ennuyeuse, nous lui présentons un nouveau remède joint au premier; c'est la patience, le désir des choses du ciel. Je ne suis plus séparé de mon Dieu que par la prison de mon corps, mais je vois avec consolation se dissoudre cette muraille d'argile, alors je le verrai face à face, etc. Si la maladie est subite et impétueuse, et le porte tout d'un coup aux bornes de la vie et sur les bords de l'éternité, nous ne lui disons pas, comme les philosophes, que, etc.;... mais nous lui donnons une sainte confiance en Dieu qui le frappe si subitement afin de lui épargner les horreurs de la mort.

Nous l'engageons à faire son sacrifice avec résignation, à correspondre par une continuelle oblation de lui-même aux desseins de Dieu qui se hâte de le tirer du milieu des iniquités. 3^e Il a peu à craindre, car que craindrait-il? le juge? le jugement? Le juge, c'est Jésus-Christ. (*Peinture de sa bonté et de sa miséricorde, morceau fort sur le Viatique.*) Quoi! Jésus-Christ irait dans son cœur, et ce serait pour le perdre, le précipiter? Il irait s'incorporer à lui, et ce serait pour le saisir, le damner! Il irait le fortifier, et ce serait pour le livrer à la puissance des démons, aux rigueurs de la justice, etc!... Le jugement? c'est Jésus-Christ qui est son juge; mais il est couvert de péchés, d'habitudes, de crimes. Seigneur, envoyez-lui un consolateur, un de ces hommes dont la mission et la grâce particulière est de consoler les pécheurs au lit de la mort, un de ces prêtres, un de ces pasteurs... Mais cette ressource manquera à plusieurs d'entre vous; voici donc un remède, une source de consolations. Vos péchés ne sont-ils pas déjà effacés par la soumission avec laquelle vous accepterez la mort qui en est la punition? Vous consentez à fermer éternellement à la lumière ces yeux dont vous avez fait tant de regards impudiques, à laisser dans un éternel silence cette langue dont vous avez prononcé tant de paroles peu charitables ou libertines... ces mains, etc... Ayez confiance, Dieu vous pardonnera; votre sacrifice, quoique tardif, sera agréable à ses yeux. Pour vous, âmes chrétiennes, qui désirez de voir Dieu, mais qui ne vous portez point à lui avec toute l'ardeur possible, humiliez-vous; mais que vos craintes soient mêlées de consolations; vous avez commis bien des fautes, vous en êtes effrayées; mais vos bonnes œuvres parleront pour vous; tant d'actions chrétiennes dont vous ne vous êtes pas même aperçues, tant de prières, de bonnes pensées... elles ont été recueillies par Dieu; elles ne sont point perdues, elles sont dans les trésors de sa justice. Au tribunal de la pénitence, c'est là qu'une âme doit envisager

ses fautes seules, s'en humilier; mais au tribunal du souverain Juge, s'il n'y a pas de faute qui ne soit punie, il n'y aura point de vertu, point de bonne œuvre qui ne soit récompensée. Quand on a, je ne dis pas mené une vie sainte, parfaitement chrétienne, mais je le dis avec un grand saint, un de ces hommes les mieux versés dans l'art de bien mourir; quand on a mené une vie d'une bonté médiocre et morale, on a plus de raison de désirer la mort que de la craindre. Préparez-vous donc à la mort. Préparez-vous à la mort, parce qu'il y a plus de mauvaises morts qu'on ne pense... Préparez-vous à la mort, parce que... Précautionnez-vous contre la mort, je ne dis pas la mort subite, les morts subites sont de nos jours les plus fréquentes et les plus ordinaires, mais contre la mort imprévue; il n'y a que celle-là qui soit terrible et effrayante. Eh! que le temps ne me permet-il d'entrer dans le détail de toutes les préparations! mais la plus courte et la plus sûre manière, c'est de vivre en chrétien, c'est de faire la préparation de tous les mois; quiconque le fait peut être frappé inopinément, mais il ne peut être surpris. La somme de ces préparations est une excellente préparation quand l'heure sonne et qu'il faut entreprendre le voyage de la terre au ciel, du temps à l'éternité! Que l'on soit pris dans son lit, dans ses occupations, on meurt bien; dans un voyage, au milieu du monde, la mort n'en est pas moins bonne.

Dans un divertissement même, cela est égal, on est toujours bien quand, etc.... Etes-vous pauvre? l'idée de la mort vous console... Je suis accablé, on me persécute... On me ravit le peu que j'ai, je suis témoin de l'ambition, du faste des riches ravisseurs, mais la mort me vengera. La mort nous sépare de tout en un instant et pour toujours; il faut donc nous priver nous-mêmes, sur-le-champ et sans retour...

SUR LE JUGEMENT DERNIER.

Tunc videbunt Filium hominis, etc.

Caché sur la voûte des cieux, enveloppé dans sa lumière comme dans son palais..., Dieu nous paraît absent...; mais il viendra un jour assis sur les nuées comme sur un trône... précédé de ses anges, comme des ministres de ses vengeances... Vérité pathétique et touchante, dont les saints se sont servis pour convertir les pécheurs, les plus endurcis... Vérité fulminante, atterrante, qui a fait frémir et trembler les apôtres malgré leur zèle...; les solitaires les plus fervents, un saint Arsène...; les vierges, une sainte Thérèse...; elle jetait l'alarme et l'épouvante dans ces âmes dont la longue vie avait été plus angélique qu'humaine... Sommes-nous donc plus éloignés ou plus près de ce grand jour? Sommes-nous moins criminels? Il y aura 1^o un jugement pour punir les méchants et leurs crimes; 2^o un jugement pour récompenser et couronner publiquement les justes et leurs vertus.

PREMIÈRE PARTIE.

Quatre sortes de péchés appellent le jugement général et dernier, et le rendent indispensablement nécessaire. Des crimes raisonnés et spécieux, des crimes cachés et couverts, des crimes honteux et récompensés, des crimes publics et scandaleux; tous ces crimes, voilà ce que j'appelle une prophétie du jugement... 1° Des crimes raisonnés et spécieux. (*Endroit éloquent et fort.*) Ce sont des philosophes et des impies, qui, par des arguments et des subtilités, attaquent la religion, et cette vérité particulière de la résurrection des corps. Levez-vous, Seigneur, et punissez ces crimes raisonnés, ou plutôt raisonneurs. Disputez et raisonnez contre la résurrection des corps, imaginez des subtilités.... Il y aura un jugement, Jésus-Christ l'a prédit; il y aura un jugement. Toutes les prédictions se sont accomplies, dit saint Augustin; la ruine de Jérusalem, le martyre de ses apôtres,.... la conversion du monde; celle du jugement seul n'aurait pas son accomplissement! etc. Disputez et raisonnez contre la résurrection des corps, et pour paraître moins coupables aux yeux de votre conscience, soyez les plus inconséquents de tous les hommes; étouffez les remords et les cris de la raison sous un tas d'arguments.... Il y aura un jugement. Est-il plus difficile à Dieu de tirer du tombeau que du néant, et de faire que nous redevenions ce que nous avons été, ce que nous n'étions plus sans avoir cessé d'être? Disputez et raisonnez.... Dieu, en renversant le monde, en détruisant le monde, vous fera voir qu'il était le Créateur, le Sauveur du monde. Un éclair fend la nue, un coup de tonnerre annonce le souverain Juge qu'on attend et qui va descendre: sa voix dira à la terre de lui rendre ses morts, à la mer les êtres engloutis dans ses abîmes. Le monde cesse d'être; il n'a donc pas toujours été? Dieu ressuscite tout; il a donc pu tout détruire? etc.... Le soleil s'obscurcira.... Le doigt de Dieu gravera sur les ruines de l'univers qu'il était le Créateur, le conservateur de l'univers. Disputez et raisonnez contre la résurrection des morts. Je n'ai point en effet le pouvoir de réveiller les morts sur-le-champ, comme les anges, et de les faire paraître tout à coup à vos yeux. Dieu n'a pas mis dans ma bouche, comme dans la leur, une trompette puissante; mais, impies, mais, philosophes sacrilèges et blasphémateurs, c'est au jour du jugement que je vous attends, et je vous demanderai alors, fort de ma foi: Y a-t-il un Dieu? etc.... etc....

2° Des crimes cachés et couverts.... (*Énumération.*).... Or, l'œil éternel de Dieu les a vus.

Au dernier jour, au jour de sa justice et de sa colère, il fera sortir des tombeaux mêmes, du milieu des ossements, une lumière qui éclairera les ténèbres de vos consciences. *Illuminabit abscondita tenebra-*

rum.... Ténèbres de la solitude... (*Longue explication.*) *Illuminabit....* Ténèbres du silence... *Illuminabit.* Ténèbres de la nuit... Tant de crimes,.... tant de circonstances plus honteuses que le crime même. *Illuminabit....* Combien d'amis faux qui se vantent au moins d'une fidélité.... Combien d'épouses infidèles qui affectaient une tendresse dont leurs époux étaient la dupe.... Combien de libertins sans mœurs, mais qui se vantaient d'avoir de l'honneur et de la probité, etc.... Vous vous étiez cachés aux hommes, mais Dieu vous a vus, il va vous découvrir aux hommes. C'est précisément à l'instant où l'univers rentre dans le chaos, qu'il débrouille le chaos de votre conscience.... *Illuminabit,* etc. L'endroit le plus noir et le plus abominable de votre vie sera le plus remarquable, le plus lumineux.

3° Des crimes heureux et récompensés. Les effets de l'ambition qui sacrifie tout, même les plus honnêtes gens.... Ces coups de fortune qui tirent tout à coup un homme de sa poussière natale, pour le placer au faite des grandeurs.... Ces hommes qui ne doivent leur élévation qu'à la bassesse de leur âme, à la noirceur de leur cœur.... Ces actions qui ont été vantées non-seulement par les poètes et les orateurs profanes, mais par ceux-mêmes qui avaient consacré leur bouche à la vérité et à la religion, et qui seront alors précipités avec leurs sacrilèges admirateurs... Ces crimes à qui la peinture prostituait son pinceau, les arts leurs talents, le génie sa réputation et qu'on voulait conduire à force d'éloges et comme sur un char de triomphe, à l'immortalité.... Les peuples et les rois, sans sceptre et sans couronne; les pontifes et les chefs du sanctuaire, sans mitre et sans tiare; les grands, sans dignités;.... les grands hommes, sans leur réputation... *Exaltabitur Deus solus.... Redde unicuique juxta opera sua.* Dieu jugera sans pitié et sans retour. Mais, Seigneur, ils implorent votre miséricorde! Ma miséricorde! Il n'est plus temps, il est trop tard. Mais, Seigneur, ce sont vos créatures, l'ouvrage de vos mains!.... Je ne le reconnais plus, il est méconnaissable à mes yeux.... Mais, Seigneur, le sang de votre Fils a coulé pour eux, etc....

4° Des crimes publics et scandaleux, les lois sont violées, les temples méprisés, l'eucharistie profanée;.... et il n'y aura pas un jugement! Des hommes ont commis des crimes dont la mémoire et l'exemple va tendre des pièges à la postérité la plus reculée, etc.;.... et il n'y aura pas un jugement! Oui, oui, il y en aura un, etc. *Mittet Filius hominis angelos, et colligent de regno ejus omnia scandala;* mais il est nécessaire aussi qu'ils soient punis et confondus publiquement, comme ils ont été commis. C'est peu que le scandale aille cacher dans les enfers sa honte et son ignominie, il faut que la justice et la sainteté de Dieu en tirent une vengeance publique. (*Apostrophe aux grands, aux magistrats, sur l'effroyable énormité de leurs scandales,*

leurs suites, la vengeance qui en sera tirée.)

Et s'il ne m'appartient pas de parler à mes maîtres, j'emploierai la parabole d'un roi : *Et nunc, reges, intelligite.... Potentes potenter tormenta patientur.* Alors la beauté, cette beauté funeste dont on a abusé pour corrompre, ne sera plus.... Cette fortune dont on a abusé pour.... ne sera plus. Cette puissance dont on a.... Alors que deviendra ce siècle et son irrégion, ce siècle et ses productions, ce siècle et ses profanations, ce siècle et ses dissolutions, ce siècle et ses abominations? Mais si le jugement est nécessaire pour punir le crime et le pécheur, il l'est encore plus pour couronner avec solennité le juste et ses vertus.

DEUXIÈME PARTIE.

Parmi les justes, les uns sont ignorés, inconnus,.... les autres sont méprisés, raillés, outragés, ainsi que leurs vertus et leurs bonnes œuvres. Le jugement est donc nécessaire pour réparer ce double désordre, et par.... Combien d'âmes justes cachées parmi vous, que vous ne connaissez pas! Combien dont le cœur.... Combien qui ont su transformer leur maison en un temple de prières où Dieu.... Combien de bonnes œuvres.... Combien d'actions chrétiennes et héroïques.... Nous en sommes témoins. Par la confession... humiliés nous-mêmes de rencontrer une sainteté et une perfection supérieures à la nôtre, en venant nous faire les dépositaires de leurs faiblesses, elles nous font, sans le savoir, les confidents de leur vertu. Ah! que ne nous est-il permis de découvrir... Mais le secret est inviolable, il renferme également les vertus et les vices. C'est donc au temps des manifestations, au jour de la gloire, qu'est réservée la manifestation de ces âmes. Il y a donc un jour où Dieu fera briller de lumière et de gloire les tabernacles de sa grâce, un jour où sa main tirera les lampes cachées sous le boisseau. Non, il n'appartient qu'à votre main toute-puissante, ô Dieu rémunérateur, de tirer de la terre ces pierres précieuses; vous en connaissez seul l'éclat et la valeur; vous les placerez dans le ciel, à la place du soleil éclipsé, des astres tombés; vous en composerez votre couronne. Que j'aime à contempler... (*Répétition de cette figure pour la peinture de la glorification et du bonheur de ces âmes.*) Voyez, justes, paraître cette croix brillante, .. cette croix dont vous avez été les amis, les imitateurs, cette croix,.... etc.

2^e Il y a des justes méprisés, raillés, outragés, etc.... (*Peinture de ces mépris, de ces railleries.*) L'impie, l'homme de passions, de cupidité, le monde a eu son temps, et la justice de Dieu où est-elle? et la justice de Dieu que fait-elle? quand se manifestera-t-elle? Le monde a eu son temps, les justes auront le leur... *Judicabunt nationes.* Vous les jugez, ils vous jugeront dans l'éternité. Vous les jugez sans miséricorde, ils vous jugeront impitoyablement : *Judicabunt nationes.* Les hommes seront condamnés les uns par les

autres, les méchants par les bons; justifiés les uns par les autres, les bons par les méchants. Le guerrier, le chef des armées qui portait un chœur chrétien sous le casque et la cuirasse, sera justifié par le magistrat inique et barbare dans ses arrêts, quoique revêtu du manteau paisible de la justice et des lois. Alors la dame chrétienne, humble et pieuse au milieu de sa noblesse, malgré son rang, sous la soie et les pierres, condamnera la femme mondaine d'un état ordinaire, mais plus livrée qu'elle au luxe, à la bonne chère, et peut-être à la débauche. Alors le domestique condamnera son maître.... alors le pauvre sera justifié par le riche.... *Judicabunt nationes justi....* Il y a plus : les païens même condamneront tant de chrétiens d'avoir eu des mœurs plus mondaines, des passions plus grossières qu'eux, d'avoir été plus païens qu'eux. On verra des Catons s'élever contre la licence de notre morale; des Régulus s'élever contre les mensonges et les supercheries; des Lucrèces, des Vestales s'élever contre.... Et ne croyez pas que c'est une supposition que j'invente, c'est la parole même du Sauveur : *Surgent viri Ninivite.*

Les justes, accablés maintenant, ne pouvant pas, ou, ce qui est le plus grand effort de courage, ne voulant pas justifier leur conduite aux yeux du monde qui les calomnie et les outrage, implorent maintenant le secours de Dieu : *Usquequo, Domine, non vindicas?....* Jusques à quand, Seigneur, souffrirez-vous que nous soyons le jouet... Jusques à quand?... Justes, consolez-vous, il viendra le jour où le bras de Dieu vous tirera de l'opprobre; alors vous paraîtrez tous avec vos bonnes œuvres, un saint Pierre avec la Judée, un saint Paul avec ses triomphes sur la gentilité, un saint Benoît avec tous les anachorètes qu'il a enfantés, tous les prédicateurs de la foi avec tous ceux qui les auront suivis et qu'ils auront convertis; alors ils brilleront, environnés de leur foi, appuyés, soutenus de leur foi. Tandis que les impies frémiront comme les feuilles des arbres sous la tempête et l'orage, les justes verront, comme un héros qui sort de son lit, tranquille et sans émotion, les ruines du monde sans étonnement... portés sur les ailes de leur foi, ils s'élèveront... O joie! ô bonheur, ô gloire! Ici saint Ephrem, prêchant la même vérité, se mit à verser des larmes, et le peuple s'écria : Continuez; ah! continuez à nous dire les choses admirables qui arriveront alors. Eh! que puis-je vous dire, mes frères? Les méchants confondus, anéantis au son de cette voix terrible : *Ite, maledicti....* Les justes transportés à cette voix touchante, *Venite....* Les méchants... Les justes montant dans le ciel avec Jésus-Christ et les anges pour y régner éternellement. L'abîme est fermé, le sceau inviolable est apposé, le temps n'est plus, l'éternité commence. Hommes impies, hommes superbes, dont la tête ne plie pas encore, osez nous dire, après cela, que vous ne vous préchiez

cette vérité que par coutume et par métier ! Je vous ai annoncé des malheurs, je vous ai fait de la part de Dieu les plus terribles menaces ; ma mission est remplie, perdez-vous si vous le voulez : *Ecce prædixi vobis*. Mais qu'entends-je ? quelle voix insolente me demande d'un ton moqueur et audacieux quand se fera le jugement ? Si nous ne devions pas ressusciter tels que nous serons à l'heure de la mort, je serais obligé de me perdre dans les siècles. Mais c'est à la mort que se fait pour chacun ce jugement terrible ; c'est demain pour vous, hommes téméraires, c'est tout à l'heure.

De là, trois conséquences à tirer : 1° souffrons donc avec patience les affronts les plus sensibles, les persécutions de la part des hommes, même les plus injustes ; 2° soumettons-nous avec humilité aux conseils rigoureux du confesseur, même le plus sévère ; 3° jugeons-nous encore nous-mêmes, etc... et craignons de n'en avoir pas assez fait.

Péroraison. — Soit qu'on reconnaisse les réprouvés à leur tristesse, à leur fureur, à leur désespoir ; soit, comme l'a cru saint Basile, qu'une marque imprimée sur leur figure les fasse reconnaître et montre le nombre et la quotité de leurs crimes ; soit, comme l'a dit l'énergique Tertullien, qu'ils portent le signe du démon, la marque et les vestiges de leurs crimes, *stigmata delictorum*, on les reconnaîtra. Mais, sans recourir à ces hypothèses théologiques, Dieu fera sortir des tombeaux, comme autant de rayons de lumière qui se réuniront en un flambeau dont seront éclairées les ténèbres de leurs consciences ; il faut que Dieu marque sur son front : adultère. Ce n'est pas assez que ce séducteur soit caché, enseveli dans l'enfer, il faut que Dieu marque sur son front : corrupteur. Ce n'est pas assez que... il faut... ravisseur du bien d'autrui, etc.

SUR L'ESPERANCE.

Apparuit in medio... pax vobis.

Il n'y a rien qu'on ne doive espérer. Il n'est personne qui ne doive espérer. Objet et étendue de l'espérance ; motifs de l'espérance. Dieu a tout promis et à tous, pourvu qu'on espère en Dieu, en Jésus-Christ, et en Marie sa mère.

PREMIÈRE PARTIE.

L'espérance s'étend à tous les biens. Premier objet de l'espérance, les biens temporels. S'il y en a un seul dont Dieu ne soit pas l'auteur et le maître, espérez-le d'un autre ; mais, etc. Etes-vous pauvre ? espérez en Dieu.... Avez-vous des terres, et désirez-vous qu'elles soient fertiles ? espérez en Dieu. (*Exemple d'Abraham*) Jacob ne revint-il pas comblé de biens dans un pays d'où il était sorti, etc.... (*Autres besoins temporels par énumération, avec un exemple de l'Écriture à chacun.*) Voulez-vous

choisir une digne épouse... Isaac... Rebecca, etc. Et pourquoi ne les obtient-on pas ? C'est qu'on ne les espère pas ou qu'on se les croit dus ; on veut les arracher à Dieu d'une main sacrilège et téméraire, et son bras doit les repousser. Mais m'appesantirai-je toujours sur des biens temporels, et traînerai-je à terre votre âme qui... Second objet de l'espérance, les trésors de la grâce. Sont-ce vos tentations qui vous désolent ? *Virtus agitata crescit*... Sont-ce vos distractions ? Votre esprit est rempli d'imaginaires, etc., mais, etc. Est-ce l'incertitude de votre prédestination ? Mais espérez-la, et vous êtes du nombre des élus ; et quand vous n'en seriez pas, toujours est-il vrai qu'il vaut mieux vous rendre heureux sur la terre par l'espérance anticipée. Employez le temps à mériter votre élection, et non pas à disputer si vous êtes élus. N'est-ce pas la plus cruelle des folies que de se tourmenter d'avance ? Eh ! mes frères, si vous êtes réprouvés, l'éternité toute entière ne suffira-t-elle pas à votre désespoir ? (*Sur les scrupuleux.*)

Troisième objet de l'espérance, les biens éternels, etc.... Que faire dans cette triste situation ? Descendre, mes chers frères, jusqu'au plus profond des abîmes, et là, dans le séjour de l'horreur... faire la prière de saint François de Sales. (*Prière du saint un peu amplifiée*...) Ou il n'y a point de Dieu, ou il exaucera cette prière ; ou il n'y a point de paradis, ou elle l'emportera ; ou le salut est une chimère, ou le salut est pour cette prière.

DEUXIÈME PARTIE.

Les biens temporels.... les grâces.... le paradis.... tout est du ressort de l'espérance. L'immensité, voilà son domaine. Ecoutez-en, chrétiens, les motifs, et puis renversez le trône que je viens d'élever à l'espérance, si vous n'en trouvez les fondements aussi solides que son objet est étendu.

Premier motif : la bonté, la sagesse et la puissance de Dieu. L'espérance cessera d'être solide, quand Dieu n'aura plus ses perfections, quand il cessera d'être Dieu.... C'est dans le ciel qu'est la source de cette espérance : elle coule du sein de Dieu même.... Vous craignez, vous désespérez encore après cela ! Est-ce donc, mes frères, que vous ne croyez plus en Dieu ?

Mais mes péchés sont si grands !.... *Domine, propitiaberis peccato meo, multum est enim.* (*Belle paraphrase répétée trois ou quatre fois.*) Mais mes péchés sont innombrables.... Commis autant qu'un grand nombre, etc.... Seigneur, vous êtes le Dieu des miséricordes, votre gloire est de pardonner ; vous tirerez autant de gloire de mon pardon que de celui d'une multitude de pécheurs.

Deuxième motif : les promesses de Dieu. Ouvrez les deux Testaments.... Oui, j'espère en Dieu, j'ai un écrit, un contrat bien authentique, signé de sa main ; *nunquam*

confusus est Promesses éternelles.... Promesses.... immuables.... Promesses appuyées par des miracles.... Promesses cimentées du sang de Jésus-Christ.... Vous craignez, vous désespérez encore après cela ! Est-ce donc, mes frères, que vous ne croyez plus l'Evangile ?.... Mais mon indignité ! L'objection serait insoluble, si je vous disais d'espérer en vos propres mérites. Mais, etc... jetez au pied de la croix, vous, vos peines, votre désespoir.... Il y a un Jésus-Christ, donc, etc.... (répété cinq fois.) Vous craignez, vous désespérez après cela ! Est-ce donc que vous ne croyez plus en Jésus-Christ ni en ses mérites ?

SUR L'ÉDUCATION.

Offerebant Jesu pueros, ut tangeret illos.

La foule était grande, on accourait de toutes parts, un religieux silence régnait dans l'assemblée, on l'écoutait avec attention.... Tout à coup un bruit rompt ce silence respectueux ; ce sont des pères qui apportent à Jésus-Christ leurs enfants pour qu'il leur impose ses mains divines, etc. : ainsi les parents chrétiens devraient-ils, etc. Le beau, l'intéressant sujet ! il s'agit de donner à l'État de bons citoyens ; à la religion des chrétiens, au ciel des habitants, etc. Il ne faut point d'éloquence pour un sujet si vaste... Vous, qui êtes vierges ou célibataires, ou que la mort a séparés de vos enfants, plaignez le sort des parents, priez Dieu de leur alléger leur charge, car ils sont véritablement à plaindre. Adressez-vous avec moi à Marie, conjurez-la de recommander à Dieu ces enfants, et leurs parents et leur prédicateur. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Vous êtes citoyens, vous devez donc former à l'État de bons citoyens. Vous êtes chrétiens, vous devez donc donner des fidèles à l'Eglise et des habitants au ciel. Est-ce là tout ce qui montre le vice de l'éducation de nos jours ? Non : vous êtes pères, et l'intérêt de vos familles, votre propre intérêt vous engagent, etc... Il y a trois vices dans l'éducation, vices punis de Dieu par trois malédictions différentes. Car on néglige l'éducation des enfants parce qu'on est uniquement occupé à leur amasser des richesses, et Dieu les réduit souvent à l'indigence pour punir les pères par les enfants. Première malédiction. On néglige de leur apprendre leurs devoirs, l'amour de la vérité, la pratique des vertus, par trop de tendresse, de mollesse et de lâcheté. Dieu, pour punir... les frappe d'une mort prématurée. Seconde malédiction. On veut en faire des hommes d'honneur ou de bonne conduite, mais non des dévots, des gens pieux, et l'on n'en fait pas même des chrétiens ; on fait des gens qui n'ont ni honneur, ni conduite, ni religion. Troisième malédiction. 1^{re} (*Peinture des efforts que fait un père de famille pour enrichir ses enfants.*) Mais il les confie, à qui ? Encore s'il les plaçait dans ces maisons publiques

où la vigilance des maîtres, etc. Mais non, c'est à un maître peu éclairé, dont on ne connaît ni les talents, ni... à un homme suspect, présenté souvent par des hommes plus suspects encore. C'est à un homme quelquefois sans mœurs, etc. Mais fussent-ils entre les mains des plus habiles maîtres... Vous êtes soulagés, mais vous n'êtes point déchargés, et vous répondez devant Dieu et de l'enfant et du maître. (*Peinture de la manière dont un père doit veiller, même lorsqu'un maître.... Manière dont un enfant mal élevé se comporte, il est dissipateur, il engoulit les biens paternels.*) Les véritables richesses sont les vertus. Le ciel est le plus beau, le plus vaste et le plus durable des héritages : *Magnus questus pietas cum sufficientia....* Leur petit fonds passe à leurs enfants et aux enfants de leurs enfants ; au lieu que.... *Quod accipiant aurum est, quod perdunt anima est....* (*Paroles de Tobie et de son épouse à leur fils : Mon fils ; nous ne vous laissons pas de grands biens....*)

2^e (*Peinture de la mollesse de la première éducation ordinaire.*) Tandis qu'il faudrait de la force, de la fermeté, et si la fermeté ne suffit pas, de la sévérité.... de grands principes, des maximes sévères à la jeunesse, un père est idolâtre de l'esprit de son fils, une mère de la beauté de sa fille ; tous deux en font leur divinité : au lieu qu'on devrait le leur laisser ignorer, on les loue, on les adore, etc... Peu ou point de louanges à la jeunesse. On cultive l'esprit du jeune homme par des talents frivoles et inutiles, s'il ne sont pas avec la religion. Contredire la fille, c'est déplaire à la mère ; blâmer la fille, c'est irriter la mère. O mon Dieu ! frappez cette idole. .. Aussi le bras de Dieu l'enlève par punition. Mais que dis-je ? Non, c'est par grâce et par un double bienfait... bienfait pour l'enfant... *properavit...* bienfait pour les parents idolâtres, etc. Et il est bien juste que les fleurs soient arrachées lorsqu'elles ne font qu'éclore, puisqu'elles répandent déjà une si mauvaise odeur. Mais c'est un fils unique, c'est mon unique ! Et c'est pour cela que vous devez veiller avec plus de soin. (*Exemple d'Isaac qu'Abraham immole, cependant....*) Votre unique ! Où est le temps où une mère ayant vu expirer ses six enfants, porta le septième, le jeune Mélilon, suivant le char qui emportait les autres, et l'ayant vu expirer dans ses bras, le jeta dans le bûcher, voulant, dit un saint, donner un martyr de plus à l'Eglise, *vere martyr is mater*. Votre unique !... c'a toujours été la conduite de Dieu. Citons des exemples, et que les faits parlent. Prophète, prenez une plume ; écrivez. Seigneur, qu'écrirai-je ? *Scribe ; Jéchonias, homme stérile. Scribe virum sterilem.* Mais, Seigneur, je vois dix-huit enfants à sa table.... Ecrivez, prophète : *Jéchonias, homme stérile. Scribe virum sterilem.* Anne n'avait qu'un fils, elle l'offre à Dieu. Phenenna en avait dix, frère, etc. Mais bientôt.... Toutes les fois, dit saint Jérôme, qu'Anne mettait un fils au monde,

Phenenna voyait périr un des siens ; et, pendant que l'une cherchait des langes et des berceaux, l'autre cherchait des linceuls et des tombeaux. Héli et ses enfants. Mais, Seigneur, il vous offre des sacrifices tous les jours, il vous offre de l'encens. Malgré son encens et ses sacrifices.... *Juravi, juravi, etc.*

3^e Pères et mères, de la religion. (*Expliquer comment la religion peut seule faire un honnête homme.*) Nous lui donnons, dites-vous, de grands principes d'honneur et une saine morale, double rempart contre le.... Cela est inutile contre les passions. L'expérience prouve que les beaux principes, cet évangile mondain, ne tiennent point contre.... si la religion n'en est le rémunérateur, si on les garde et si on les viole, le vengeur. (*Peinture de l'éducation mauvaise d'un jeune homme....*) Petits prodiges dans leur enfance, et dans la suite peste de la société, fléau de leur famille. Frappez, Seigneur, et s'il faut un crime, l'irrégulation du père en est un. *Scelus est genitor....* On donne à la fille des airs, des manières, des tons ; la mère l'habille elle-même, etc.... elle lui conseille, elle dirige ses indécences.... elle la mène aux spectacles, etc. ; mais la mère conduit sa fille, elle ne la quitte pas. La mère.... est plus jeune que sa fille, elle va au théâtre sous prétexte d'y conduire sa fille ; mais elle irait sans sa fille, et ce n'est pas la mère qui couvre sa fille de ses ailes, c'est la fille qui couvre la mère de son ombre. Vous répondrez des actions de votre fille, mais êtes-vous maître de son cœur?... Impressions dangereuses suivies d'effets. (*Peinture d'une fille qu'on met au couvent et qui n'en profite pas, parce qu'elle a sans cesse dans l'imagination la mondanité de sa mère, le luxe du monde et de sa maison ; tout les lui retrace, elle les trouve peints sur tous les murs.... mais par la suite il arrive tout le contraire de ce qu'on espérait.*) Vous êtes surpris que votre fils, après avoir essayé de tous les états, n'en puisse plus faire aucun ; que.... que tous les états le repoussent. Vous en êtes surpris et je ne m'en étonne pas : c'est une malédiction de Dieu. Après avoir passé par tous les états, il n'en embrassera aucun, il n'aura que le pénible emploi de n'avoir rien à faire, etc. Mais je me trompe, ce n'est là que la malédiction des hommes, voici celle de Dieu : à force d'argent ou d'intrigues, à force de bassesses et peut-être de crimes, il obtiendra un emploi dont il s'acquittera mal. Le public sera la victime et souffrira de sa mauvaise éducation.... Magistrats.... guerriers.... Vous êtes surpris que cette fille avec tous ses airs, sa beauté.... ne soit point recherchée ; car quel honnête homme voudrait d'une telle personne et s'exposer à se ruiner, à se rendre malheureux avec elle ? Vous en êtes surpris et je ne m'en étonne pas, c'est la malédiction de Dieu.... Non, je me trompe, ce n'est là que la malédiction des hommes, voici celle de Dieu : elle n'est point recherchée, elle recherchera ; elle n'est point aimée, elle aimera.... elle

vous déshonorera. Vous donc qui tenez encore aux vieux principes, instruisez, mettez les éléments de la piété dans l'esprit et le cœur de vos enfants ; élevez-les comme vos pères vous ont élevés. Ils ont bégayé avec vous la religion. Avez-vous trop de religion ? S'ils ne vous l'avaient pas apprise de si bonne heure, en auriez-vous encore ? etc.

SECONDE PARTIE.

Il faut aimer, instruire, corriger, édifier, établir ses enfants. 1^o Il faut aimer ses enfants. Quel monstre qu'un père dissipateur qui dévore tout ; qu'un père avare qui refuse tout ; qu'un père implacable qui ne pardonne rien ! Quel monstre qu'une mère qui.... Quels monstres que des parents qui regardent leurs enfants comme une surcharge, comme un présent funeste !... Il faut donc les aimer, mais tous également. Il vous est permis de distinguer, pourvu que vous ayez la sagesse de cacher... Et plaise à Dieu que cet enfant chéri n'en soit point un jour la victime par la haine de ses frères ! fût-il un autre Joseph, eût-il sa candeur, etc.... Craignez pour lui le sort de Joseph. Mais que vous a fait ce pauvre enfant si mal partagé de la nature ?.... Vous le reléguez avec vos esclaves... Loin de le soutenir, vous l'abattez.... Vous l'abrutissez par vos mauvais traitements. Encore si vous aviez pour lui des préférences, elles seraient pardonnables. Êtes-vous encore leur père ? sont-ils encore vos enfants ? Vous péchez contre la charité.... contre Dieu à qui vous reprochez de vous avoir fait un présent à charge à votre orgueil. Et vous qui ne pouvez donner pour cause de préférence qu'un caprice aveugle..., etc. Aimez-les, et si vous les aimez, instruisez-les. 2^o Je dis instruisez-les, non pas cultivez leur mémoire, leur esprit... N'est-il pas honteux qu'ils sachent des morceaux de vos fabliers et de vos poètes, et qu'ils ignorent les premiers principes de la religion ?... Non pas leur apprendre la musique... la danse... mais... mais... Vous ne voulez point en faire des docteurs, mais qu'au moins ils soient aussi bien instruits des principes de la bonne doctrine et de la vérité, que les enfants des hérétiques le sont de la fausse science des écritures ; et pour répondre aux objections de l'impiété... Je veux que les mères de famille soient leurs premiers catéchistes, qu'elles les instruisent à élever vers le ciel leurs bras innocents, leurs... à bégayer des actes de foi et d'amour de Dieu, que... etc. Autrefois, les maisons des chrétiens étaient comme autant d'églises, le père en était l'évêque particulier, et la mère l'apôtre.... Cela est si vrai, que dans toute l'antiquité on ne voit aucun vestige de catéchisme public pour les enfants. 3^o Corrigez-les. N'allez pas croire que je vous approuve, pères impitoyables, qui corrigez vos enfants, en jurant, en les maudissant, et qui semblez vouloir leur extraire le sang que vous leur avez donné.

Un père parle peu, un regard seul.... une grâce accordée.... Mêlez les châtiments quelquefois, lorsque la douceur et les sentiments ne font rien; mais battre sans cesse.... mauvaise éducation; mais c'en est une plus mauvaise encore que celle de ces pères mous et complaisants, qui n'emploient jamais les réprimandes ni les punitions.... Mauvaise éducation.... mais c'en est une plus mauvaise encore que celle de ces mères qui sont l'asile des enfants contre la colère d'un père justement irrité, qui essuient les larmes qu'elles viennent de faire couler elles-mêmes. Mauvaise éducation; mais plus mauvaise encore celle de ces parents sans vigilance et sans attention, qui ne trouvent rien à corriger dans leurs enfants. Rien à corriger! Mais ce caractère vif... etc. Mais c'est une vivacité de famille; le père, à son âge, était bouillant... Tous les malheurs marchent à la suite de cette vivacité qui.... Rien à corriger! mais ce caractère indolent... Rien à corriger! mais ce caractère léger et inconstant.... Rien à corriger! mais ces absences longues et peut-être nocturnes de la maison paternelle.... ces fréquentations d'un sexe.... dans un âge où il ne devrait pas même sentir ce malheureux penchant... Mais je les instruis, dit-on, je les corrige; mais je n'y gagne rien, et je suis malheureux en enfants.

4° Mais les édifiez-vous? Au milieu d'un repas;... un père, une mère se permettent des propos licencieux.... cet âge est si curieux, si soupçonneux.... Ce sont des enfants, mais ils voient plus clair qu'on ne s'imagine, ils deviennent plus qu'on ne pense. Ce sont des enfants; mais ces propos équivoques qui leur sont expliqués par l'esprit immonde, les gâtent d'avance. Ce sont des enfants; oui, incapables de raisonner, mais déjà capables de sentir; incapables d'éviter le poison, mais capables de l'avalier. Ce sont des enfants; mais pourquoi ces tableaux? ils vous ont corrompus vous-mêmes... Ce sont des enfants; mais, etc... De quel droit leur enseignez-vous ensuite la vertu? Avez-vous bonne grâce à leur... La crainte leur imposera silence; mais ils riront en secret des leçons et des maîtres. Des exemples, mes frères, point de mauvais exemples; beaucoup de bons exemples, c'est le livre des enfants; ils ne sont émus que de ce qui frappe les yeux. Ce sont des enfants; mais pourquoi ces livres empoisonneurs.... même fermés sous la clef? Ne craignez-vous point qu'ils trouvent le funeste secret de les prendre? Pourquoi les conduire aux spectacles? Vous respectez les princes, respectez davantage vos enfants; les uns à cause de leur autorité, les autres à cause de leur innocence. Il faut donc en faire des saints? Vieille objection, objection scandaleuse à laquelle je n'ai qu'un mot à répondre avec un saint : *Sit castitas prolis, compensatio virginittatis matris*. Mon Dieu, je suis coupable, mais ces enfants sont innocents. Ces lèvres ingénues vous adressent.... C'est moi qui leur ai appris à

bénir.... à bégayer des actes de foi et de charité. Je vous les offre pour rémission de mes passions. *Sit castitas prolis*, etc. Heureux les parents qui peuvent dire au monde et au démon : Tu m'as vaincu ;... mais mes enfants seront les vainqueurs et mes vengeurs. *Sit castitas prolis*, etc. Non, Seigneur, je ne souffrirai pas qu'un seul de ces enfants périsse : les aurais-je engendrés pour l'enfer?...

5° Les établir. (*Etablissement d'Isaac. Liberté.... Manière dont une fille doit se rendre digne d'un époux, et l'attendre par la retraite, les ouvrages domestiques*, etc. *Morceau contre ceux qui, par humeur, ou jaloux de leur autorité, empêchent leurs enfants de prendre un parti sortable*.) Jouissez de vos droits, mais n'en abusez pas. (*Morceau très-beau contre ceux qui empêchent la vocation au cloître ou à l'Eglise*.) Vous pouvez d'abord leur ordonner des épreuves, pourvu qu'elle ne soient ni trop longues, ni trop dangereuses. Vous devez leur montrer les inconvenients de l'état parfait, mais sans leur cacher ses douceurs et ses avantages; et si votre enfant persiste, il n'est plus à vous; vos droits cessent, il est à Dieu. Voilà pour les vocations empêchées, changées. Mais vous, vous destinez à l'état ecclésiastique un enfant sans talents.... donnez-le au monde, l'offrande n'est point indigne de lui; mais le donner à Dieu.... Faites-en de votre enfant ce que vous voudrez; donnez-le à qui vous voudrez; mais le donner à Jésus-Christ,.... le forcer d'accepter un ministre contre son cœur, qui n'aura de saint que le caractère, de sacerdotal que les vêtements, d'ecclésiastique que le nom!... Voilà pour les vocations insinuées et inspirées. (*Morceau contre ceux qui sacrifient leurs filles, en les forçant de se faire religieuses, et obligent Jésus-Christ à recevoir des épouses*....) Voilà pour les vocations forcées et commandées... Exhéréditions inhumaines qui prolongent après la mort la vengeance des pères, et qui les font maudire jusqu'à la quatrième génération. Dans un auditoire aussi chrétien, il y a des pères dont les enfants bien nés, etc.... Priez pour eux; offrez-les à Jésus-Christ pour que.... *Ut manus imponeret eis*. Il y en a dont les enfants n'ont point encore de caractère; cachés, peu décidés, dont il n'y a, pour ainsi dire, rien à espérer et tout à craindre. Priez qu'il les fixe dans le bien, et qu'il fasse sur eux sa prière efficace et divine : *ut oraret*. Enfin il y en a qui sont indociles.... libertins. Offrez-les à Dieu; priez qu'il les touche, les change : *ut tangeret eos*. Seigneur, voyez cette robe ensanglantée, ce n'est point celle de mon fils, ce n'est point celle que vous lui aviez donnée dans le baptême. Le péché, comme une bête féroce, l'a dévoré : *sera pessima devoravit eum*.... Le beau spectacle que celui d'une famille où les enfants sont unis ensemble par la religion plus encore que par le sang, et plus ressemblants par la pureté des mœurs que par la beauté des traits!

etc. Le père et la mère les contemplent en bénissant celui. Les domestiques sont derrière eux dans l'admiration, les anges de Dieu les contemplent, et le Seigneur répand sur eux, à pleines mains, ses bénédictions, etc.; il rend heureux les enfants par les pères, et les pères par les enfants, en leur donnant à tous le ciel, etc. ...

SUR LE SAINT SACRIFICE DE LA MESSE.

In omni loco sacrificatur, et offertur nomini meo oblatio munda.

Il faut à Dieu un sacrifice, et au vrai Dieu un véritable sacrifice. Il faut au Dieu de toute sainteté un sacrifice qui soit saint et pur; il faut au Dieu de l'univers un sacrifice qui s'offre dans toutes les parties de l'univers. Mais quel est donc ce sacrifice? (*Preuves théologiques qui établissent que ce n'est ni celui des païens, ni celui des Juifs, mais celui de la croix, etc....*) Mais où trouver un prêtre digne de l'offrir? Ce n'est point dans le monde. O mes frères, combien Dieu nous a aimés! combien sont admirables les secrets et les inventions de son amour! C'est Jésus-Christ lui-même qui est le prêtre. ... Le beau sujet! le beau sujet pour un prêtre dont les lèvres, les mains et la langue sont teintes tous les jours de ce sang! ... Ah! puissé-je vous parler avec. Et quelle attention ne doivent pas avoir des auditeurs qui, etc. Obtenons par l'intercession de Marie, etc.

PREMIÈRE PARTIE.

Il est la matière et la victime du sacrifice; préparatifs simples du sacrifice. Il fallait autrefois cent bœufs et cent génisses; des hécatombes ne suffisaient pas pour marquer à Dieu, etc. Du pain, quelques gouttes de vin. Le prêtre au pied de l'autel. *Introibo, Confiteor, Gloria, l'Evangile.* Ici je n'ai plus rien à dire, le reste est ineffable. C'est un Dieu qui s'immole; il s'immole à Dieu, il s'immole en Dieu. Ce mystère est toujours étonnant, étonne toujours, et toujours épouvante. Le sacrifice de la messe est une vive représentation, une continuation parfaite, une application totale du sacrifice de la croix.

1° Une vive représentation. (*Image de ce sacrifice dans les ornements du prêtre, dans ses paroles, etc.*) On est attentif au théâtre, on se passionne avec les acteurs, et quelquefois plus qu'eux. Si on apportait à la messe la même attention, les cérémonies ne paraîtraient pas inutiles ou vides de sens. Mais, etc.

2° La continuation parfaite; ce n'est point un nouveau sacrifice, etc. Combien de chrétiens viennent l'insulter! Cette femme négligemment assise, cette fille parée comme pour le théâtre... ce jeune homme presque toujours droit par impudence, ou le genou un instant courbé par coutume, etc... Tous ces hommes du monde avec leur indévotion et leur dernière messe. ne lui disent-ils, pas à leurs manières: Si tu étais le Fils de Dieu, tu verrais nos irrévérences et tu les punirais.

Si Filius Dei es, descende de cruce.... Et ce peuple froid, sans attention, qui n'y prend que peu de part, et pour qui la messe n'est qu'un vain spectacle... *Erat populus spectans.* Les mauvaises pensées sont comme autant d'épines... Je pourrais même trouver celui qui perce Jésus-Christ d'une lance. C'est ce jeune libertin, cette fille corrompue et voluptueuse qui tient un livre de piété en apparence, mais véritablement un livre impie et libertin. Seigneur, où est le feu qui dévora Coré... et vous, anges de Dieu, ne viendrez-vous point arracher? ...

3° Une application totale et continue. Le sacrifice de la croix a tout mérité et n'applique rien. Le sacrifice de la mort applique tout... Il faut, pour cette application pleine et entière, une foi vive et une ardente piété; et notre foi est si faible et notre piété si froide, etc... il s'immole en Dieu... (*Enumération des différents miracles qui se font à la messe, et d'autres preuves de sa divinité dans les prodiges du sacrifice.*) Il s'immole sans mourir, et ses courtisans lui ressemblent. Ils adorent un Dieu caché et anéanti, cachés et anéantis eux-mêmes.

DEUXIÈME PARTIE.

Le sacrifice de la messe pour avoir sa perfection et son effet, exige trois sortes de prêtres: Un prêtre principal et unique, c'est Jésus-Christ; un prêtre mortel qui lui sert d'instrument; enfin des prêtres qui s'unissent et sacrifient moralement; ce sont les fidèles.

1° Un prêtre principal et unique. (*Preuves de saint Paul aux Hébreux.*) *Sempiternum habet sacerdotium...* Jésus-Christ, prêtre principal et unique. Voilà la clef de ce qu'enseigne le concile de Trente, que ce sacrifice offert par les mains du prêtre, même le plus indigne, ne perd rien de son efficacité. Car, etc.

2° Mais comme ce sacrifice se doit perpétuer parmi les hommes, il faut encore un prêtre visible qui est le substitut et l'organe de Jésus-Christ, et non son successeur. Quand nous disons: Il prit du pain dans ses mains... nous le prenons dans les nôtres; mais sanctifiées qu'elles sont par l'onction sacerdotale, elles sont les siennes. Quand nous levons les yeux, ce sont les regards doux et tout-puissants de Jésus-Christ.... Quand nous bénissons les offrandes, c'est lui qui bénit; et avant les paroles redoutables, les espèces sont déjà dignes de respect et presque adorables, parce que dans peu on ne pourra cesser de les adorer. Enfin c'est lui qui prononce, etc..., c'est par lui, avec lui et en son nom, que s'offre par nous ce sacrifice d'adoration.... Jésus-Christ est le premier, le seul parfait adorateur. Ce sacrifice d'expiation.... Jésus-Christ est le pénitent. Ce sacrifice d'impétration... Jésus-Christ est le suppliant. Ce sacrifice d'action de grâces... Jésus-Christ est, etc. Ailleurs, disait un saint, si je prie, si je fais pénitence, si je fais l'aumône, ce n'est qu'en tremblant. Mais à l'autel je prie avec con-

fiance; c'est Jésus-Christ qui prie pour moi. A l'autel point de pénitence qui égale la mienne; c'est Jésus-Christ qui la fait à ma place. (*Peinture de la manière dont le prêtre, revêtu de tout bienfait de Dieu et dispensateur de ses grâces, les dispense de l'autel à tout le genre humain, à sa famille, à sa paroisse, à l'Etat et à l'Eglise.*) Il s'étend dans les pays éloignés et fait participants de ses trésors tous les chrétiens des deux mondes, etc.... Il va même hors de l'Eglise chercher les hommes à qui il communique ses précieuses richesses; il prie pour les hérétiques, les infidèles, et leur obtient des grâces pour eux et malgré eux. Il y a plus encore, le trésor qu'il tient dans ses mains n'est point épuisé. Il sort de cet univers visible, il va dans un autre monde; il se place sur les bords d'un étang de feu, il incline le calice du salut sur ces flammes, toutes les âmes courent à l'envi recevoir... et celles qui ont le bonheur d'en recevoir une seule goutte sortent aussitôt de cet abîme plus pures et plus lumineuses que le soleil, et montent vers le ciel plus vite que l'éclair.

3^e Ceux qui y assistent sont encore des prêtres d'un troisième ordre. N'abusez point ici de mes expressions, chrétiens auditeurs, et ne m'entendez pas mal. Je ne veux point ici avilir mon ministère en le confondant, en le communiquant à tous les chrétiens. Non, le sacrement de l'ordination, etc... (*Manière dont les chrétiens s'unissent et offrent avec le prêtre...*) Il se confesse au *Confiteor*... fait à l'évangile la croix sur ses lèvres et sur son cœur; enfin, etc... (*Ainsi de suite.*) On fuit avant même que le prêtre ait distribué la victime sainte aux fidèles qui communient, comme on fuirait un danger. Les laïques n'y pensent donc pas, à leur prêtrise, puisqu'ils se tiennent si mal, etc... Les laïques n'y pensent donc pas, à leur sacerdoce! ils viennent nous dire qu'ils ont l'un une épouse... l'autre un mari dérangé... des enfants indociles... C'est que vous n'allez pas à la messe, ou que l'entendant, vous ne l'entendez pas. Me ferez-vous croire que Dieu vous refuserait... puisqu'il accorde les plus grandes grâces... Aller à la messe, c'est faire une action plus vertueuse, plus sainte, plus méritoire que les bonnes œuvres des saints; y aller tous les jours... (*Utilité de cette pratique...*) Si vous êtes présent, c'est pour vous qu'on prie... Si vous êtes présent, c'est pour vous qu'on demande des grâces, etc.... (*Conversion, fruit de la messe.*) Les laïques n'y pensent donc pas, à leur prêtrise! (*Les péchés véniels remis, le pain quotidien accordé à l'assistance de la messe.*) Mais il est une messe à laquelle Dieu a attaché plus particulièrement toutes ses grâces, c'est la messe de paroisse. Mais quoi! dira-t-on, toutes les messes ne sont-elles pas égales? Non, mes chers frères, non, et une bonne fois retenez-en toutes les différences. Pour qu'une action soit méritoire, il ne suffit pas qu'elle soit bonne en elle-même, elle dépend encore des circonstances. Or, les cir-

constances du lieu et du temps ont été fixées par l'Eglise. Première différence: en allant à une autre messe, vous perdez ou vous n'écoutez pas la parole de Dieu, vous perdez le prône, etc... Dieu a attaché à la parole simple de vos pasteurs une grâce plus touchante qu'à la bouche des orateurs les plus éloquents qui ne sont point chargés de vos âmes. Deuxième différence: en allant à une autre messe... Il y a des besoins, des infirmités spirituelles qui ne peuvent être guéries que dans le lieu où l'on a reçu le baptême, comme il y a des maladies corporelles qui ne peuvent être guéries qu'en respirant l'air natal. Troisième différence... Quatrième différence... Et n'est-il point, après cela, honteux, n'est-il point criant de voir à des messes de paroisse l'église vide comme un troupeau ravagé... que le pasteur ne connaît plus, et qui ne connaît pas son pasteur, dont les brebis écartées sont allées à d'autres pâturages, et sont peut-être sans pâturages, etc.... Le temps que l'on met à sa toilette, à sa parure, au lit, ne permet pas d'être prêt;... l'autre a ses affaires... et l'une vient à cette messe dernière, où elle augmente encore l'indévotion des indévots, briller... et l'autre y vient, parce qu'il lui faut une messe courte et sans cérémonies. Vous anéantissez la messe paroissiale autant qu'il est en vous; vous l'abolissez par le fait. De là cette funeste décadence du culte public. On se tranquillise là-dessus, et chacun, chacun en est responsable. Un jour viendra où, suivis de vos parents en deuil, vous y viendrez à la messe de votre paroisse! Si j'étais dans vos églises, je vous dirais: Voilà votre place, ce sera pour vous la dernière messe de paroisse; et plutôt à Dieu que les fidèles et le pasteur que vous n'avez jamais connu que pour recevoir les derniers sacrements, soient exaucés! Ecoutez, ô mon Dieu! cette messe pour un homme qui n'a jamais voulu l'entendre... Mais qu'il est à craindre que... qu'il est à craindre que, tandis que... des bras mercenaires et des mains étrangères vous emporteront pour toujours hors du lieu saint que vous n'aviez jamais fréquenté... qu'il est à craindre que, tandis que vos ossements seront emportés pour être la pâture des vers, et que votre cadavre reposera avec les cendres de tant de bons paroissiens, les anges de Dieu refusent de porter à son trône les prières offertes pour vous, et que les saints qui ne se sont sanctifiés que par leur exactitude, ne vous rejettent, etc... Venez après cela me demander des méthodes pour assister à la messe! Je n'ai point de méthodes à vous donner, je ne veux que vous dire: Voilà Jésus-Christ, et vous êtes chrétiens. Laissez agir votre cœur; s'il n'est pas incapable de tout sentiment, etc... Je vais pourtant en donner une; c'est la plus facile et la plus excellente. S'unir au prêtre et se joindre à la victime pour s'immoler avec elle... N'avez-vous pas une parure de trop à retrancher, une inclination mauvaise... des

penchants, des passions à réprimer? Sacrifiez-en tous les jours. Celui qui dompte son orgueil, dit Origène, immole à Dieu le plus fort de tous les animaux: *Si superbiam superaveris, immolasti vitulum*. Celui qui dompte sa passion, etc... *Si libidinem hircum*. Celui qui... *Iram, arietem*. Celui qui sacrifie sans cesse ses pensées, ses imaginations, ses péchés volages qui... *Si cogitationes vanas... passerem et columbam*. Que de sacrifices à faire! et surtout lorsque vous y aurez assisté, consacrez à Dieu le reste de la journée, tous vos travaux, vos paroles. C'est ainsi, qu'après avoir assisté fréquemment et dignement à la messe, vous jouirez du bonheur éternel avec l'Agneau qui s'immole, et dont le sacrifice est la préparation et le gage.

SUR LA PROVIDENCE.

Misereor super turbam.

Il y a une Providence; il faut la reconnaître dans le présent, en l'adorant; il faut la reconnaître dans les événements futurs, en la secondant.

PREMIÈRE PARTIE.

Un royaume bien administré annonce une autorité sage,.... et le monde, ce royaume universel, ce vaisseau immense, ce magnifique édifice, ne serait point gouverné!.... Il faut reconnaître la Providence et l'adorer dans les biens et les effets de la nature, dans les jeux de ce qu'on appelle la fortune et le hasard; il faut la considérer et la voir dans les afflictions et les maux qui nous arrivent, et les recevoir comme des bienfaits; il faut la voir jusque dans nos tentations et dans nos péchés mêmes dont elle saura tirer sa gloire.

1^o Qu'est-ce que cette fortune?..... Elle n'est une idée que pour ceux qui se contentent des mots... On veut relever les autels de cette divinité bizarre. La fortune, c'est la Providence; la nature, c'est la Providence; le hasard, c'est la Providence.

2^o Il faut la voir dans les afflictions; car s'il y a une Providence, elle doit être paternelle dans ses desseins, universelle dans ses vues, éternelle dans ses projets. Paternelle dans ses desseins. (*Détail de plusieurs afflictions considérables où il a montré Dieu comme père.*) Universelle dans ses projets. (*Excellent morceau sur l'avantage de l'inégalité des conditions, comment elles concourent au bien général.*) Qui aurait dit, voyant Joseph vendu par ses frères... passer de l'esclavage dans un cachot... que c'était une route pour parvenir, etc... et être le sauveur de sa famille? Qui aurait dit, en voyant Moïse exposé sur les eaux... que ce vaisseau fragile portait le libérateur de son peuple; que les flots le pousseraient jusqu'au palais de Pharaon, etc?... Qui aurait dit, en voyant Jésus-Christ sur la croix, que son sang purifierait le monde, et que, etc?... Qui aurait dit, en voyant les premiers chrétiens persécutés, que l'Eglise, etc?... Adorons donc et taisons-nous. Eternelle dans ses plans : donc, etc.... (*Figure répétée avec feu, où il fait voir qu'il*

fallait sanctifier les élus par la tribulation; qu'il fallait qu'il y eût des méchants, que les saints devaient être persécutés.) Il fallait donc des persécuteurs... qu'il était sage d'accorder aux réprouvés les biens de ce monde; aux méchants, de faux biens pour de fausses vertus; aux bons, des biens éternels pour des vertus immortelles.

3^o (*Expliquer comment les tentations... les péchés... les passions des hommes concourent au bien général et au salut des particuliers. Prière en récapitulation de toutes les subdivisions de la première partie.*)

DEUXIÈME PARTIE.

S'il y a des pauvres, ce n'est point à la Providence qu'il faut s'en prendre, c'est à la dureté des riches... c'est à l'indolence des médiocres qui, pourvus de talents et de doigts, aiment mieux être à charge à eux et aux autres que d'employer leur industrie : c'est enfin à la défiance du pauvre qui n'a pas plutôt obtenu un médiocre salaire, ou mendié une légère aumône, que l'intempérance l'engloutit. Mais non-seulement on ne seconde pas la Providence en remplissant les devoirs de son état, mais en voulant la forcer par des moyens, ou purement humains, ou bas et honteux, etc.... Quels sont cependant les moyens légitimes?... Retenez-les. Premier moyen : se confesser, se confesser. (*Peinture des mœurs du siècle, du royaume, des familles.*) Une jeunesse libertine, etc., etc... Personne ne se convertira... C'est pour cela que Dieu fait pleuvoir ses fléaux sur nos villes, nos campagnes, etc... Si le soleil est d'airain, si sa malignité refuse à la terre,.... c'est que la terre lui communique sa matière; et si la terre refuse de faire germer, etc.,.... c'est que le ciel irrité lui communique son indignation. C'est le dérangement des mœurs qui a dérangé les saisons, etc... Mais une famille, fût-elle bien réglée, le père vertueux, la mère pieuse, les enfants sages, si un seul est dérangé, il attirera la colère divine. Voyez donc, pères, si le péché, ce monstre qui poursuit la Providence, n'est point caché dans un coin de vos maisons. Deuxième moyen : prier, prier... Lequel est le plus grand miracle d'arrêter le soleil dans sa course, ou de lui tracer sa course, et cette route qui le fait partir à son aurore pour briller... s'éteindre ensuite et reparaitre le lendemain?... Lequel est le plus grand miracle, ou de nourrir cinq mille hommes... ou de faire sortir tous les ans du sein d'une terre stérile et froide par elle-même, etc?... Troisième moyen : l'abandon, l'abandon à la Providence, être prêt à n'obtenir rien après avoir tout demandé, etc... Qu'elle est sage et raisonnable, l'âme ainsi abandonnée entre les bras de la Providence ! *Scapulis suis obumbrabit*. Qu'elle est heureuse et contentée qu'elle est chrétienne et vertueuse ! etc., etc... (*Idee d'un homme battu par l'orage, tantôt au-dessus des flots, tantôt au fond des abîmes... et qui, à la fin, espérant en Dieu, arrive au rivage. Morceau contre*

ceux qui nient Dieu et sa Providence.) Impies, est-ce vous qui avez étendu les cieux, créé la terre etc. ?... Bouleversez donc tout, Seigneur, afin qu'on reconnaisse au moins alors que vous aviez établi l'ordre que vous renversez. Détruisez, afin qu'en voyant votre puissance destructrice, on adore votre Providence conservatrice, etc., etc. (*Paraphrase du cantique à la Providence*, le psaume, *Dominus regit me*, etc., avec son *Gloria Patri*, etc., etc.)

SUR LA CONFESSION

Vis sanus fieri ?

On veut et on ne veut pas. On s'accuse et l'on s'excuse. On en dit assez pour rougir, et l'on n'a pas le courage d'en dire assez pour... Rien n'est si commun que de voir des gens qui commencent à se confesser, qui avouent quelques turpitudes... et qui n'achèvent pas, et se font par là connaître grands pécheurs et non pas pénitents. Étrange artifice du démon ! Ne le découvrez-vous pas ce piège ? Sortir du bain plus souillé qu'auparavant !... On s'accuse et l'on s'excuse ; on hésite, on tremble, on tergiverse, enfin on franchit le pas, et l'on arrache une absolution cent fois pire qu'un anathème. Le doute, la crainte, le désespoir, trois démons muets... Absolution mendée... absolution sacrilège... absolution profanée... sentence illusoire et abusive... On dit : J'ai lu de mauvais livres, et on se tait. Confession mauvaise et imparfaite. En voici le reste : Mais ces mauvais livres je les ai prêtés, je les ai vantés... je les garde encore... On dit : J'ai été vaine et un peu mondaine, et l'on se tait. Confession manquée ; en voici le développement... en voici le complément... (*Même figure pour les autres péchés...*) On est édifié de voir des gens qui ont toujours mal vécu, demander pardon à la mort... et l'on dit qu'ils sont morts en saints et en prédestinés. A la vérité, cette mort est consolante ; mais Antiochus a fait de même pénitence à la mort, et Antiochus est réprouvé. Et ces mourants... vont-ils aussi loin que lui ? Il paraissait contrit jusqu'à promettre qu'il ornerait le temple de Dieu, et le rendrait le plus magnifique de l'univers. Il répare ses scandales en avançant à ses serviteurs qu'il y a un Dieu.... (*Texte.*) Mais si Dieu l'a rejeté, parce qu'il lui donnait tout, excepté son cœur, que doit-on attendre de ces conversions à la mort ? On est édifié de voir un grand pécheur se confesser... promettre et commencer des réparations, et l'on dit : Voilà une mort sainte et précieuse. A la vérité ces démarches font concevoir des espérances.

Mais Judas en a fait autant. A peine eut-il vendu... que... et par un motif de pénitence, *pœnitentia ductus*. Il va restituer aux prêtres le prix... et cependant... On est édifié de ces pécheurs qui font dire des prières et offrir le saint sacrifice cent fois par jour quelque temps avant la mort, etc... Mais le mauvais larron périt à côté de Jésus-Christ, le souverain prêtre, et la victime même... il périt à ses côtés, au pied de la croix ; dans les plaies mêmes de Jésus-Christ, et teint peut-être de quelques gouttes de son sang... Que doit-on attendre de ces prières étrangères et de ces messes commandées... ? Ah ! il eût mieux valu y assister plus souvent et mieux, tandis que, etc... Je ne viens pas condamner les confesseurs. Mais quand je vois tant d'injustes possesseurs, tant de scandaleux pécheurs, tant de langues médisantes et calomniatrices aller à la communion, malgré leurs injustices... sans avoir réparé, etc... Je me tais, et je fais monter à ma place dans cette chaire saint Cyprien, qui leur dit : Ou vous n'avez pas tout dit, et tant pis pour vous ; ou vous avez tout dit, et tant pis pour le confesseur : *Dico tanto pejus*. Combien dans cet auditoire nous montrent un visage de joie et de santé, et dont l'âme est morte... ce sont de beaux sépulcres, mais qui cachent sous des dehors magnifiques... Oui... les pécheurs sont des tombeaux où... Je vais essayer de les ranimer par la prière que l'Eglise fait sur les morts. (*Explication des prières « Requiem, » etc...*) Puisse l'ange de paix porter ma prière à votre trône... *Domine, exaudi orationem meam ; et clamor*, etc... Les médecins de vos corps sont quelquefois obligés de désespérer de votre vie, ou parce que la maladie n'est pas connue, ou parce que... ou, etc... Leur art a ses bornes. Mais les médecins de vos âmes n'ont pas à craindre... Leur art est aussi vaste que vos maux. Leur puissance s'étend plus loin que la malice de l'enfer. Eussiez-vous commis le péché contre le Saint-Esprit... fussiez-vous déicide... ayez confiance en un confesseur, et il n'y a rien d'incorrigible et d'impardonnable... Je pourrais citer les textes des Pères... (*Belle paraphrase de « Dixi, confitebor... »*) Je prierai qu'on ne m'épargne pas : *Dixi, confitebor adversum me...* Mon Dieu, que j'avais de facilité à vous servir !... que de grâces... Mais j'ai tout profané.... *Dixi, confitebor adversum me injustitiam meam Domino...* (*Il y a ajouté encore quelque chose, et a fini en paraphrasant de la même manière ces paroles : « Obsecramus, obsecramus pro Christo, reconciliamini Deo » etc., etc., etc.*)

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

NOTICE SUR LA VIE ET LES SERMONS DE M. DE BEAUVAIS, ÉVÊQUE DE SENEZ. 9

OEUVRES COMPLÈTES DE MESSIRE JEAN-BAPTISTE-CHARLES-MARIE DE BEAUVAIS, EVEQUE DE SENEZ.

SERMONS.	27
Sermon I. — Sur la parole de Dieu.	27
Sermon II. — Sur la vérité.	45
Sermon III. — Sur le néant des choses humaines.	61
Sermon IV. — Sur l'immortalité de l'âme.	79
Sermon V. — Sur la vie future.	97
Sermon VI. — Sur la piété envers les morts.	115
Sermon VII. — Sur le bonheur.	130
Sermon VIII. — Sur la conversion.	149
Sermon IX. — Sur la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ.	168
Sermon X. — Sur le luxe.	186
Sermon XI. — Sur la misère des pauvres.	203
Sermon XII. — Sur l'aumône.	219
Sermon XIII. — Sur la compassion.	237
Sermon XIV. — Sur la dispensation des bienfaits.	251
Sermon XV. — Sur les vertus sociales.	270
Sermon XVI. — Sur la pudeur.	289
Sermon XVII. — Sur la société conjugale.	306
Sermon XVIII. — Sur l'amour paternel.	321
Sermon XIX. — Sur l'éducation.	336
Sermon XX. — Sur la piété filiale.	352
EXHORTATIONS.	367

I. — Exhortation pour le baptême d'un Juif, sa confirmation, son mariage et sa première communion. 367
 II. — Exhortations pour la première communion et la confirmation des Savoyards, prononcées en 1787, dans l'église des Missions étrangères, à Paris. — Première exhortation, avant la messe. 370
 Deuxième exhortation, au moment de la communion. 373

Troisième exhortation, après la communion et avant la confirmation. 374

III. — Exhortation pour l'adoration de la croix, au Calvaire. 378

IV. — Exhortation pour la vêtue de deux novices, à l'abbaye de Panthemont. 381

V. — Exhortation pour la vêtue d'une novice de la Visitation, à Castellane. 383

VI. — Exhortation pour la profession de Madame de Soyecourt, aux Carmélites. 388

PANGYÉRIQUES.

Panegyrique I. — Pour la fête de saint François de Sales, évêque de Genève et instituteur de l'ordre de la Visitation. 393

Panegyrique II. — Pour la fête de saint Vincent de Paul, instituteur des prêtres de la Mission et des sœurs de la Charité, prononcé dans l'église de l'hôtel des Invalides. 409

Panegyrique III. — Saint Louis, roi de France, 429

Panegyrique IV. — Pour la fête de saint Augustin, prononcé devant l'assemblée du clergé. 461

ORAISONS FUNÈBRES.

I. — Oraison funèbre de don Philippe de Bourbon, infant d'Espagne, duc de Parme, de Plaisance et de Guastalla, prononcée dans l'église de Paris, le 13 mars 1766. 485

II. — Oraison funèbre de Louis XV le bien-aimé, roi de France et de Navarre, prononcée dans l'église de l'abbaye de Saint-Denis, le 27 juillet 1774. 506

III. — Oraison funèbre de M. Louis-Nicolas-Victor de Félix, comte du Muy, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, ministre et secrétaire d'Etat au département de la guerre, prononcée dans l'église de l'hôtel des Invalides, le 24 avril 1776. 531

IV. — Oraison funèbre de Charles de Broglie, évêque-

comte de Noyon, pair de France, désigné cardinal de la sainte Eglise romaine, prononcée dans l'église cathédrale de Noyon le 7 juillet 1778. 536

V. — Oraison funèbre de Claude Léger, curé de Saint-André-des-Arts, prononcée en l'église de cette paroisse le 17 août 1781. 577

NOTICE HISTORIQUE SUR COSSART.

OEUVRES ORATOIRES DE L'ABBÉ COSSART.

INSTRUCTIONS SUR LES COMMANDEMENTS DE DIEU.

INSTRUCTIONS PRÉLIMINAIRES. 605

Instruction I^{re}. — Sur l'attachement à la religion. 605

Instruction II. — Sur le saint Evangile. 616

Instruction III. — Sur l'Eglise. 624

Instruction IV. — Sur les principaux mystères de la foi. 635

Instruction V. — Sur la loi de Dieu. 642

INSTRUCTIONS SUR LES COMMANDEMENTS DE DIEU.

Instruction I^{re}. — Sur le premier commandement. 651

Instruction II. — Sur le second commandement. 959

Instruction III. — Sur le troisième commandement. 669

Instruction IV. — Sur le quatrième commandement. 678

Instruction V. — Sur le cinquième commandement. 686

Instruction VI. — Sur le sixième et le neuvième commandement. 695

Instruction VII. — Sur le septième et le dixième commandement. 702

Instruction VIII. — Sur le huitième commandement. 710

Instruction IX. — Sur l'amour du prochain. 717

INSTRUCTION GÉNÉRALE SUR LES COMMANDEMENTS DE L'ÉGLISE.

Instruction particulière sur le jeûne et l'abstinence. 754

INSTRUCTION SUR LES VAINES EXCUSES DU PECHEUR.

INSTRUCTIONS SUR LES PÉCHÉS CAPITAUX. 753

Instruction I^{re}. — Sur l'orgueil. 753

Instruction II. — Sur l'avarice. 762

Instruction III. — Sur l'envie. 771

Instruction IV. — Sur la luxure. 779

Instruction V. — Sur la gourmandise. 789

Instruction VI. — Sur la colère. 797

Instruction VII. — Sur la paresse. 807

INSTRUCTION SUR LA NÉCESSITÉ DE LA GRACE.

INSTRUCTIONS SUR LES SACREMENTS. 817

Instruction I^{re}. — Sur les sacrements en général. 827

Instruction II. — Sur le baptême. 859

Instruction III. — Sur la confirmation. 850

Instruction IV. — Première sur l'Eucharistie. — Dogme. 859

Instruction V. — Seconde sur l'Eucharistie. — De-

voirs du chrétien devant Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie. 868

Instruction VI. — Troisième sur l'Eucharistie. — Ma-

nière d'entendre la sainte messe. 876

Instruction VII. — Quatrième sur l'Eucharistie. — la

commun. 886

Instruction VIII. — Première sur la pénitence. 896

Instruction IX. — Seconde sur la pénitence. 906

Instruction X. — Troisième sur la pénitence. 916

Instruction XI. — Sur l'extrême-onction. 927

Instruction XII. — Sur l'ordre. 957

Instruction XIII. — Sur le mariage. 947

INSTRUCTION SUR LA PRIÈRE.

957

NOTICE SUR LA VIE ET LES ŒUVRES DE DE NOÉ, EVÊQUE DE
LESCART. 973OEUVRES ORATOIRES DE DE NOÉ, EVÊ-
QUE DE LESCART.

DISCOURS ET MANDEMENTS.

973

I. — Discours à l'occasion du jubilé universel de l'an-
née sainte 1775. 973II. — Discours prononcé dans l'église métropolitaine
d'Auch, pour la bénédiction des guidons du régiment du
roi, dragons, le 28 septembre 1781. 983

III. — Discours sur l'état futur de l'Eglise. 1008

IV. — Discours sur la confirmation, prononcé à
Londres, dans la chapelle de l'Annonciation, le 8 sep-
tembre 1799. 1031V. — Discours prononcé par M. de Noé à son installa-
tion sur le siège de Troyes. 1041VI. — Lettre pastorale à l'occasion des ravages causés
dans le diocèse de Lescart, par la mortalité des bes-
taux. 1045VII. — Mandement pour faire chanter le *Te Deum* à
l'occasion de la déclaration du roi du 23 septembre 1788,
par laquelle Sa Majesté rappelle à leurs fonctions tous
les parlements, et indique l'assemblée des états géné-
raux du royaume. 1060VIII. — Mandement au sujet de l'élection de frère
Jean-Baptiste Sanadon, bénédictin de la congrégation de
Saint-Maur, à l'évêché du département des Basses-Py-
rénées. 1065NOTICE HISTORIQUE SUR LE P. BEAUREGARD, JÉSUI-
TE. 1085

ANALYSE DES SERMONS DU P. BEAUREGARD.

Sur l'impureté. 1083

Sur l'Annonciation. 1091

Sur les spectacles. 1092

Sur les afflictions. 1102

Sur la dévotion à Marie. 1107

Sur la pénitence. 1111

Sur la prière. 1117

Sur le péché. 1121

Sur la divinité de Jésus-Christ. 1126

Sur l'emploi du temps. 1130

Sur les richesses. 1133

Sur la restitution. 1136

Sur l'aumône. 1142

Sur la mort. 1147

Sur le jugement dernier. 1152

Sur l'espérance. 1157

Sur l'éducation. 1159

Sur le saint sacrifice de la messe. 1163

Sur la providence. 1169

Sur la confession. 1171

FIN DU TOME SOIXANTE ET ONZE.

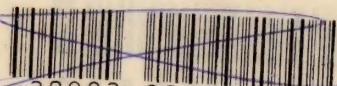


Imprimerie MIGNE, au Petit-Montrouge.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

--	--	--



a39003 001640373b

B X 1 7 5 6 . A 2 M 5 1 8 4 4 V 7 1
M I G N E , J A C Q U E S P A U L .
C O L L E C T I O N I N T E G R A L E E

CE BX 1756
.A2M5 1844 V071
COO MIGNE, JACQU COLLECTION I
ACC# 1047801

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	10	04	05	14	07	1